LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

PIERRE FREDET. Les plaies du canal thoracique au cou.

A. BERGERON. Le diagnostic de la tuberculose par la fixation du complément. Méthode de Marmorek.

CORRESPONDANCE

PIERRE DELBET. Cancer et Radium.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. ROMME. Opsiurie et cures de diurèse.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Cercle médical de Bruxelles. — Chirurgie du labyrinthe.

Société médicale neufchâteloise. — Ascarides et Ileus.

Société Royale de Médecine de Londres. — Status lymphaticus et anesthésie.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de chirurgie. — Sur les kystes hydatiques multiples du foie. — Volumineux fibrome kystique suppuré de l'utérus ayant évolué sans réaction locale. — Chirurgie expérimentale de l'aorte thoracique par la méthode de Meltzer. — Appareil ambulatoire pour fractures de cuisse. — Pseudo-hermaphrodisme féminin.

ANALYSES

A. F. BERDAÏEFF. Etude sur le cancer primitif de l'appendice.

MÉDECINE PRATIQUE

L'oscillomètre sphygmométrique de Pachon. — Les insufflations gazeuses en thérapie gastro-intestinale.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

Un cas de kyste à échinocoque de l'espace Retzius.

CHRONIQUE

F. HELME. La race qui meurt. Les conséquences, le remède (?)

NOUVELLES

LA RACE QUI MEURT

LES CONSÉQUENCES, LE REMÈDE (?)

Au début de cet essai modeste sur la dépopulation, je suis, malgré moi hanté par la vision de la Patrie en deuil. Je la vois errant dans les campagnes désertes, appelant ses enfants comme l'héroïne de la Bible, mais il n'est personne pour la consoler...

***

Ce qui frappe, en effet, dans ce cataclysme, c'est l'anesthésie morale où il nous trouve. L'opinion se passionne pour l'aviation, la proportionnelle, les scandales judiciaires. Certains tiennent pour les évêques, d'autres s'acharnent à la défense de l'Ecole laïque; mais parlez de la diminution des naissances, de la France qui meurt, c'est à peine si l'on vous écoutera : nous avons le suicide résigné. Pareils à la Niobé antique dont les enfants tombent sous les traits des archers invisibles, nous assistons, impassibles, au trépas de la Race, victime de la Fatalité et du courroux des Dieux! Bien plus, nous nous donnons à nous-mêmes les meilleures raisons : la France n'a plus d'enfants, soit, mais l'Europe en fait pour Elle;

ne nous envoie-t-elle pas des gars solides et qui ne nous ont rien coûté à élever? Insensés et ignorants, nous oublions que les infiltrations précédèrent toujours les invasions!

D'aucuns — on n'en est pas à un sophisme près — soutiennent aussi que la dépopulation ayant débuté avec le développement de la raison, il est puéril de s'en alarmer. Hé! quoi, nous nous plaindrions de ce que le spermatozoïde est devenu conscient? Mais c'est là une conquête du libre arbitre! Et ici apparaît une fois de plus, avec toutes ses conséquences redoutables, l'erreur individualiste qui, indifférente à l'intérêt collectif, fait table rase et du passé et de l'avenir, et de l'immobilité des tombes et du frémissement des berceaux. Sans trop médire de la raison, croyez-vous vraiment tant que ça à l'infaillibilité de cette conseillère? Rentrez en vous-mêmes, supputez les cas où elle vous a trompés, et vous me direz, quand l'avenir du pays est en jeu, s'il est prudent de tant se fier à elle.

Nous ne faisons plus d'enfants, professent les autres, tant mieux! Grâce à la dépopulation disparaîtra notre arrogance chauvine; le pacifisme vainqueur se dressera enfin sur les ruines sanglantes du passé, les frontières s'abaisseront et tous les hommes seront frères. — O humanitarisme bêlant! quels lendemains nous réserves-tu?

Dans nos régiments, les 4e bataillons n'ont jamais pu être formés, faute d'hommes. Tous les trois ans, nous perdons un corps d'armée, tous les trois ans l'Allemagne gagne une Alsace-Lorraine. Qu'à cela ne tienne, ripostent quelques rhéteurs, l'Afrique n'est-elle pas là, avec son inépuisable réservoir d'hommes? Et c'est dans la patrie de Charles Martel, qui sauva l'Europe du joug sarrasin, que l'on voit naître de pareilles idées! Vraiment on se demande si l'on ne rêve pas. Mais rappelez-vous donc ce que devinrent, dans l'empire romain dépeuplé, les mercenaires, Gaulois, Germains, Pannoniens ou Daces; et à la lumière de l'Histoire vous aurez la vision des dangers que les troupes musulmanes feraient courir à notre pays.

Sur le terrain économique, les défenseurs de la restriction marchent d'un pas plus assuré. Moins il y aura de monde à table, disent-ils, plus il y aura de ventres pleins. Mais l'individualiste, en ne faisant état que des partageants, envisage seulement un côté du problème. L'économiste est là pour répondre que les produits à partager doivent aussi entrer en balance. S'il y a moins de bras pour les fournir, où sera l'avantage? La vie ne sera-t-elle pas plus chère? Le journalier, dont le salaire moyen est de 4 francs par jour ne saurait, dit-on encore, élever deux enfants. Cela est vrai. Dans le Nord, par exemple, tout individu père de deux rejetons est d'office inscrit au Bureau de Bienfaisance. Pourquoi voulez-vous que ce malheureux engendre d'autres crève-la-faim? Je n'escamoterai pas cet argument, le seul valable, suivant moi; oui, il est évident que la société est coupable et mal faite. Mais en s'élevant de l'intérêt particulier au général, la dépopulation n'en reste pas moins un mal affreux, un péril comme n'en connut jamais peut-être notre race. Et alors, intervient forcément l'appel à l'Etat; j'y arriverai tout à l'heure. Auparavant, je tiens à montrer les conséquences du fléau qui nous laisse si indifférents.

⁂

La théorie des mutations nous apprend que la Nature, acharnée au perfectionnement des espèces, tire de chaque type une série de clichés innombrables, parmi lesquels elle choisira ensuite le meilleur. Or, ceci s'applique à la suprématie des races. Plus un peuple fera d'enfants, plus il courra la chance d'en avoir un que le génie touchera de son aile. Songez aux malfaçons, aux déchets, aux accidents, qui sont comme la rançon de chaque génération, et vous comprendrez que pour obtenir la qualité dans la fabrication humaine il faut commencer par avoir la quantité. Cela est si vrai qu'en dépit du dévouement et de la science de nos confrères militaires, la léthalité et la morbidité restent supérieures chez nous à celles de l'armée allemande. Pourquoi? Parce que là-bas ils peuvent sélectionner la bonne chair à canon, alors que nous sommes obligés, nous, de prendre indistinctement et le bon grain et l'ivraie.

Si l'on descend aux individus, on voit que leur intérêt est solidaire de celui de la race. Je parle à des médecins. Or, nous savons tous que la grossesse, loin de nuire à la femme normale, est, au contraire, indispensable à sa santé. Les gynécologistes ne sont-ils pas unanimes sur le rôle néfaste de la stérilité? Quant à la famille, elle aussi tire profit du nombre des enfants. Dieu bénit les nombreuses familles, disaient nos pères; et comme ils avaient raison! Le feu n'est ardent que si les tisons se touchent au foyer; s'ils sont rares et épars, le moindre souffle suffit à éteindre la flamme, à disperser les cendres au vent. Plus les enfants seront nombreux, plus leur éducation sera forte : Ayez un fils, vous serez son esclave; élevez-en plusieurs, vous serez leur maître.

On parle sans cesse de la lutte des classes. Les ouvriers sont loin de constituer, comme on le croit à tort, la majorité de la nation; mais enfin, jusqu'à hier, ils étaient les seuls à proliférer. Si les bourgeois, puisque bourgeois il y a, comprenaient leur intérêt, ne devraient-ils pas croître et multiplier à leur tour afin de reconquérir l'influence qu'ils sont en train de perdre?

Les questions du développement au dehors ne nous émeuvent guère, je le sais; néanmoins, ne croyez-vous pas que l'expansion du génie français profiterait de la repopulation? Moins il y a de gens pour parler une langue, plus elle est près de disparaître. Ici encore se montrent liés et les intérêts des individus et ceux de la collectivité. Prenez tel fils unique d'usinier; il a été douillette-

ment élevé par la mère-poule française. A 20 ans, c'est un jeune homme charmant, très bien stylé, mais que la lutte pour la vie laisse plutôt froid. Pourquoi se décarasserait-il? Ses parents ne se sont-ils pas, comme on dit, levés avant lui? Ne voulant « rien se fouler », ou bien il fera la noce, et jouera les « petit Sucrier », et alors vous connaissez la fin tragique; ou bien il se fera « sportsman », passionné d'auto, d'aviation; mais, dans les deux cas toute sa politique se bornera à mettre en actions l'usine paternelle ou à l'abandonner aux hasards de directions subalternes. Supposez ce même individu flanqué de cinq ou six cadets aux dents longues; tel des frères ira en Angleterre, tel autre en Amérique chercher les affaires; lui-même devra payer de sa personne. La maison y gagnera, mais la France ne bénéficiera-t-elle pas, elle aussi, de cette activité?

Les gens du Midi, l'argument est de M. Ch. Gide[1], se sont révoltés à la suite de la mévente des vins. Si, à ce moment-là, on avait pu leur dire que la France avait conquis toute la clientèle de la Belgique, — 7 millions et demi d'habitants! — quels espoirs, et comme du coup les émeutiers seraient revenus, apaisés, à leurs chaix! Eh bien, cette clientèle de consommateurs, il n'eût tenu qu'à nous de l'acquérir en faisant des enfants. M. Leroy Beaulieu a calculé que, si depuis 30 ans la natalité avait été, partout en ce pays, égale à celle du Morbihan, nous compterions 14 millions d'habitants de plus, — deux fois la Belgique! Vous vous plaignez de n'avoir pas de consommateurs, mais faites-en donc!

***

Je pourrais multiplier jusqu'à demain les arguments; je pense vous avoir fourni les principaux, et il me tarde d'arriver aux remèdes. Dans ce pays où M. Briand, sans comparaison offensante pour personne, apparaît comme le successeur de Louis XIV, — en luttant pour les « arrondissementiers » contre la proportionnelle, pour la suprématie de l'Etat contre celle du Parlement, n'était-il pas dans la tradition du grand Roi? — dans ce pays, dis-je, où tout vient de l'Etat, la première pensée en face du péril a été de faire appel aux pouvoirs publics. Sous Waldeck-Rousseau, on nomma donc à grand tam-tam une vaste « Commission de la dépopulation ».

Oh! elle était admirablement composée : savants, économistes, philosophes, médecins, démographes, tout ce que le pays compte d'illustrations avait tenu à y figurer. Aussitôt réunie, elle s'était émiettée, comme toute Commission qui se respecte, en une foule de sous-commissions. Les rapports de chacun étant achevés, on se réunit en assemblée plénière et l'on vota l'impression des documents ainsi groupés. Mais Waldeck avait disparu après avoir déclanché la lutte religieuse. Son successeur estima-t-il inopportuns ces grands palabres qui allaient masquer au taureau populaire la *muleta* cléricale? Il faut le croire, car son représentant déclara à l'Aréopage ébahi que les crédits manquaient pour l'impression du moindre Rapport. Le regretté Javal, qui ne se laissait pas démonter, interrogea doucement M. le chef de Cabinet. — Voyons! combien vous faut-il pour cette fameuse impression? 5 à 6.000 francs? Eh bien, les voilà, je suis trop heureux de les offrir. Mais M. le Délégué était stylé. Avec des airs offensés il objecta que la dignité de l'Administration s'opposait au moindre don. La religion de la Commission victime d'avortement — elle aussi — était enfin éclairée. Chacun prit son chapeau, rentra chez soi, et ainsi finit la comédie.

Donc, l'Etat ne paraît pas se soucier autrement du péril. Pourquoi? Mon Dieu, parce que le Parlement représente une sélection d'insensibles, incapables de réagir contre les programmes des comités locaux, et ayant tous plus ou moins l'esprit fermé aux problèmes à longue portée. Mettez à part M. Joseph Reinach, qui prêche très courageusement dans le désert, M. Gauthier (de Clagny) et quelques autres, — *apparent rari nantes*, — le monde politique ne veut rien voir, rien entendre.

C'est des seuls Pouvoirs publics cependant que pourrait venir le salut. Chaque fois, en effet, que la loi de recrutement ou le Code civil a consenti un avantage aux citoyens mariés ou aux pères de famille, la natalité s'est un peu relevée. La question pour moi est donc une question d'Etat; lui seul peut amender certaines lois sociales, trop légèrement et hâtivement votées; lui seul, enfin, peut accorder des primes à la paternité[1].

En résumé, ou nous voulons vivre, ou nous consentons à disparaître. Dans le premier cas, tous les moyens doivent être employés. On multiplie les encouragements à l'élevage des chevaux, du bétail, pourquoi ne ferait-on rien pour la Race française?

Enfin, on punit les fraudes. Comment alors tolère-t-on celles qui menacent de détruire l'arbre à la racine? Je ne parle pas des non-lieu pour avortements ou des acquittements scandaleux très justement stigmatisés hier à la tribune par M. J. Reinach; je laisse aussi de côté l'affreux journal anticonceptionnel signalé par M. Gauthier (de Clagny) et contre lequel de vagues poursuites auraient été engagées à Pâques, à moins que ce ne soit à la Trinité. Et je me contente de vous citer simplement quelques lignes d'un livre trouvé l'autre matin dans un Passage très fréquenté, où il s'étalait

1. Voir le dépeuplement de la France, enquête de la *Revue hebdomadaire*. Réponses de MM. de Foville, Ch. Gide, Mgr Gibier, Dr Burlureaux, Lyon-Caen, Henri Joly. Plon, éditeur, Paris, 1909.

1. Supposez, pour prendre seulement un exemple, que tout citoyen qui aurait trois enfants au moment du tirage au sort ait droit à un remplaçant pour le service militaire, vous verriez aussitôt se multiplier les mariages et les paternités précoces. Et combien d'autres mesures ne pourrait-on pas prendre!

CHAIX & Cie, 10, rue de l'Oise, PARIS.

cyniquement sous une couverture symbolique teintée de sang.

« Si malgré toutes les précautions, écrit l'auteur, toutes les tricheries, tous les soins, un fœtus ose montrer sa tête, il faut sans scrupule lui ficher le coup de pouce à la sortie et le faire disparaître... Le service humain rendu à ce morceau de chair informe sera immense. A Rome, dans les temps passés, un père pouvait tuer ou vendre ses enfants ; à notre époque, tuer des enfants, non, mais supprimer des fœtus, oui, c'est un devoir... »

Voilà ce qui s'écrit, ce qui se vend en plein Paris sous l'œil insouciant des pouvoirs publics! Il ne faut pas s'étonner si le mal s'aggrave chaque jour, puisque ceux qui ont la garde du pays ne font rien pour le défendre contre lui-même.

A l'étalage où se débitait ce livre infâme, une photographie jaunie par le temps m'avait frappé. Elle représentait un épisode du siège de Paris : sous un clair soleil de ce rude hiver de 70-71, des artilleurs prussiens d'une batterie de Saint-Cloud s'étaient fait portraicturer en tenue de combat, les uns pointant, les autres prêts à tirer. Autour d'eux, une foule de gamins amusés et narquois. J'ai pensé que dans l'avenir, au train dont vont les choses, les Allemands n'auront plus besoin d'amener leurs canons pour conquérir nos terres dépeuplées. Les petits gamins d'hier, devenus hommes, sont demeurés célibataires et leurs sœurs stériles. Partout, c'est la ruée vers le suicide collectif. Demain, si l'on n'y met ordre, la France sera à qui voudra la prendre ; demain, elle ne sera plus la mère vaillante qui fait des enfants, mais la courtisane stérile qui amuse.

En face de tant de grandeur et de tant de misère, je n'ai pu taire ma douleur. Si vous jugez que mon argumentation est bien pauvre, excusez-moi, je n'ai pas trouvé mieux. Comment d'ailleurs aurais-je réussi là où les plus forts d'entre nous ont échoué avant moi !

F. Helme.

FACULTÉ DE PARIS

Thèses récompensées. — *Médailles d'argent.* — MM. Baudouin, Bello y Rodriguez, Blatter, Boudon, N. Fiessinger, Genevois, Mme Girard née Mangin, MM. Gougerot, Guyénot, Gy, Hautefort, Kahn, Paul Laffont, Mocquot, Sablé, Sézary, R.-V. Thomas.

Médailles de bronze. — MM. Paul Albert, Balthazarian, Buizard, Comandon, Delmazure, Robert Dupont, Georges Giraud, Raymond Koch, Krantz, Lemeland, Milhit, Moncany, Charles Moreau, Pacaut, Pernot, Perrin, Planson, Sourdat, Vergnes, Vouters.

Mentions honorables. — MM. Blanchetière, Bornait-Legueule, Boutin, Brothier, Cartier, Chochon-Latouche, Cordier, Faix, Farcy, Fatoy, Max François, Masson, Paul Mathieu, Mirza Abbas Kahn, Mohammed Hassan Khan, Moïn ol Atebba, Peigney, Pierre Petit, Poiteau, Quémin, Sautreaux, Streletski, Wallon.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Louis. — Sous la direction de M. Brocq avec sa participation effective et la collaboration de ses assistants, élèves et internes, MM. Lenglet, Pautrier, Belot, Civatte, Simon, Fage, Fernet et Lutembacher, 50 *démonstrations pratiques de dermatologie* auront lieu dans son service du *lundi* 10 *Janvier* au 24 *Mars*

Un cours annexe de radiothérapie et d'électrothérapie dermatologique, par M. Belot, sera organisé dès que seront réunies huit inscriptions.

A) *Radiothérapie.* — 1. Générateurs électriques, choix d'une installation. — 2. Ampoules et appareils d'utilisation. — 3. Mesures et appareils de mesure. — 4. Filtration. Méthodes de traitement. — 5. Indications cliniques de l'emploi des rayons X.

B) *Radiumthérapie.* — 6. Généralités pratiques. Appareils. Indications cliniques de l'emploi du radium.

C) *Haute fréquence.* — 7. Technique pratique. Description et utilisation des appareils. — 8. Modes d'application. — 9. Indications cliniques de l'emploi de la haute fréquence.

D) *Photothérapie. Air chaud. Bains statiques.* — 10. Description sommaire des principaux appareils. Indication clinique de l'emploi de ces agents.

E) *Electrolyse. Ionisation.* — Technique appliquée. Indications cliniques de l'emploi de l'électrolyse et de l'ionisation.

F) *Traitements combinés* — Association au cours d'un même traitement des divers agents étudiés.

Droits d'inscription : 50 francs. Se faire inscrire au service de radiothérapie et d'électrothérapie.

Cours pratique de thérapeutique dermatologique appliquée, par MM. Pautrier et Fernet Immédiatement après le cours complet, un cours pratique de thérapeutique dermatologique appliquée en douze leçons, sera organisé.

Les élèves seront exercés individuellement à la pratique des petites opérations : raclages, scarification, piqûres. Ils examineront individuellement les malades.

Le nombre des inscriptions est limité à 12. Droit d'inscription : 50 francs. Se faire inscrire spécialement au laboratoire.

Fixation de la journée d'hôpital. — Le Conseil général de la Seine vient de fixer à 4 fr. 78 le prix de la journée pour les malades indigents de la banlieue admis dans les hôpitaux de Paris.

Les cinq dixièmes de cette dépense seront à la charge du département; les communes règleront quatre des dixièmes restants, le dernier dixième incombant à l'Assistance publique.

L'isolement des malades. — Sur la proposition de M. Lemarchand, le Conseil municipal de Paris vient de renvoyer à l'examen de l'Administration et de la cinquième commission une proposition invitant l'Administration à mettre à l'étude l'établissement, dans les salles d'hôpital, de boxes pouvant permettre l'isolement des malades.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Officier.* — M. Duval, médecin en chef de 1re classe de la marine.

Chevalier. — MM. Suss, à Paris; Viguier, Crozet, Tribondeau, Le Floch, médecins de 1re classe de la marine.

Mérite agricole. — *Chevalier.* — M. Martin, à Bordeaux.

Un Institut pour l'étude du radium. — Au cours de la séance du Conseil de l'Université de Paris qui vient de se tenir à la Sorbonne, sous la présidence de M. Liard, le vice-recteur a exposé le résultat des négociations engagées par lui avec l'Institut Pasteur, pour les constructions à faire à frais communs sur une portion des terrains appartenant à l'Université, entre les rues d'Ulm et Saint-Jacques, d'un laboratoire destiné à l'étude des phénomènes de radio-activité et aux applications thérapeutiques de ces phénomènes.



A l'unanimité, le Conseil d'administration de l'Institut Pasteur est entré dans ces vues.

Le laboratoire projeté comprendra deux parties, l'une pour les recherches scientifiques sous la direction de Mme Curie, l'autre pour les applications médicales sous la direction de l'Institut Pasteur. Celui-ci contribuera aux dépenses de construction et d'installation de l'établissement par une subvention de 400.000 francs prélevée sur les arrérages du legs Osiris.

Le Conseil a chargé M. Liard de transmettre ses remerciements au directeur et au Conseil d'administration de l'Institut Pasteur.

Le transfèrement de la Morgue. — Sur la demande de M. Chérioux, le Conseil général de la Seine vient de décider le transfèrement de la Morgue de son emplacement actuel sur les berges de la Seine, près du pont d'Austerlitz.

L'Institut médico-légal y sera annexé.

Hommage au médecin-major Lambrosini. — Ces jours passés, ainsi que nous l'avons annoncé, succombait à Versailles M. le médecin-major Lambrosini, du 22e d'artillerie, victime de son dévouement, à la suite de l'opération d'un blessé militaire. Les restes du major Lambrosini ont été transférés à Marseille pour être conduits à Ajaccio.

Avant l'embarquement du cercueil, et sur une dépêche du ministre de la Guerre, le commandant du 15e corps a épinglé sur l'uniforme du major, victime de son dévouement et du devoir, la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

L'hygiène au Conseil général de la Gironde. — Le Conseil général de la Gironde, dans une de ses dernières séances, a adopté le vœu suivant :

« Que le livret de famille remis au moment du mariage contienne une notice indiquant les symptômes et les dangers de l'ophtalmie purulente. »

M. Dupeux a complété ce premier vœu par la proposition de ce second, également adopté par le Conseil général :

« Que la même notice soit remise au moment de la déclaration de naissance d'un enfant. »

Avis très favorable est donné par cette Assemblée aux vœux ci-après :

« Que le service d'inspection médicale des écoles soit organisé sérieusement dans tout le département. »

M. Dupeux demande, pour compléter ce vœu, « que, toutes les fois que la chose sera possible, des médecins spécialistes soient attachés à ce service ».

Corps de santé militaire. — Est promu dans le cadre du corps de santé militaire : *Au grade de médecin inspecteur principal*, M. le médecin inspecteur Chavasse, directeur de l'école du service de santé militaire, en remplacement de M. le médecin inspecteur général Claudot, placé dans la section de réserve.

Société des médecins inspecteurs des écoles de la Seine. — Election du bureau pour 1910 : Président : M. Cayla ; vice-présidents : MM. A. Gourichon, H. Gillet, Paul Raymond ; trésorier : M. Dufestel ; secrétaire général : M. L. Butte ; secrétaires : MM. Biard, Meyer, de Lauradour.

Les hôpitaux de Berlin. — Une mission lyonnaise, à la tête de laquelle se trouve M. Herriot, maire de Lyon, vient d'arriver à Berlin pour y étudier le régime et l'installation des hôpitaux. Elle se compose, en outre, du doyen de la Faculté de médecine de Lyon, des professeurs Weill, Commandeur, Hogoumena, de l'architecte Sonny-Garnier, de médecins et de conseillers municipaux lyonnais ; un certain nombre de dames les accompagnent. Un représentant du ministère de l'Instruction publique de France est arrivé à Berlin pour suivre les travaux de cette mission.

CONCOURS

Internat. — Lecture des copies. — *Séance du 30 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Massard, 8 ; Weissenbach, 14 : Bloch (R.), 10 ; Berlioz, 9 : Vignes, 9 ; Vincent (M.), 12 ; Renard (J.), 6 ; Monod (R.), 13 ; Larroque, 6.

Avis. — Les candidats sont informés que le jury d'anatomie a décidé qu'au début de chaque séance il sera procédé, d'après l'ordre de lecture établi, à l'appel de 10 candidats qui donneront lecture de leur copie à la séance du jour.

En conséquence, les candidats sont invités à se trouver présents dès l'ouverture de chaque séance.

RENSEIGNEMENTS

Postes à céder. — *S.-et-O.*, à 1 h. 1/2 de Paris, chef-lieu de canton. Seul médecin. Rec., 13.000. Indemn., 8.000. *N.-O.*, grande ville, Rec., 35.000. Présentation 6 mois. *Midi*, maison méd.-chirurg. Bénéfices nets : 28.000.

S'adresser : **Cabinet Gallet**, 47, boulevard Saint-Michel.

Étudiant en médecine. — 16 inscriptions, externe des hôpitaux de province, désire trouver situation dans clinique ou maison de santé. S'adresser : M. M., 9, rue du Commandant-Rivière, Paris.

Côte d'azur : Un de nos confrères prend chez lui quelques *convalescents*, mais pas de bacillaires, dans une des situations les plus magnifiques de la Riviera. Ecrire au Dr Thibonneau, villa Fanny, à Cannes.

Conférences pour l'Internat des asiles de la Seine, par le Dr R. Benon, interne de la clinique des maladies mentales. La première conférence aura lieu le Mardi 11 Janvier à 4 heures, 1, rue Cabanis.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut, Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —
P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION
J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Alexis Carrel. Chirurgie expérimentale de l'aorte thoracique facilitée par la méthode de Meltzer.

Ch. Mantoux. L'intradermo-réaction à la tuberculine et son interprétation clinique.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société médicale neufchâteloise. — Curiosités ophtalmologiques.

Société d'Anatomie pathologique de Bruxelles. — Sarcome musculaire ayant envahi la colonne vertébrale; pachyméningite sarcomateuse. — Lymphome malin du médiastin antérieur avec métastases pulmonaires et spléniques. — Prolapsus utérin avec hydronéphrose double suppurée. — Hydronéphrose par bride (vaisseau anormal) comprimant l'uretère.

SOCIÉTÉS DE PROVINCE

Société nationale de médecine de Lyon. — Zona récidivant. — Hypertrophie permanente du thymus. — Lithiase rénale chez une fillette de 7 ans, consécutive à un impétigo généralisé. — Hydropisie intermittente de la vésicule biliaire due à la viscosité de son contenu. — De la phlébite des typhiques.

Société médicale des hôpitaux de Lyon. — Traitement chirurgical d'un cancer périvatérien.

Société des Sciences médicales de Lyon. — Double trépanation sous-temporale décompressive pour fracture de la base (méthode de Cushing). Guérison. — Etude radioscopique d'une zone d'hépatisation tuberculeuse s'étant ultérieurement et partiellement transformée en caverne.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société médicale des hôpitaux. — Un cas de mort par accidents sériques chez un malade atteint de méningite cérébro-spinale à méningocoques et traité par le sérum de Flexner. — Un cas d'hémoglobinurie paroxystique « a frigore » classique chez un ancien syphilitique. — Arthrite sporotrichosique du genou. — Les œdèmes aigus; leurs différents types. — Traitement de la tuberculose par le sérum de Marmorek. — Action de la morphine sur les leucocytes. — Elections.

Académie de médecine. — Prophylaxie de la fièvre typhoïde. — Traitement bio-kinétique des engelures. — Nouveaux procédés pour fixer la ration du nourrisson.

ANALYSES

Th. Gött. Une forme rare de paralysie du nouveau-né d'origine traumatique (hématomyélie).

CHRONIQUE

F. Jayle. Inauguration du monument Péan.

NOUVELLES

INAUGURATION DU MONUMENT PÉAN

Sur le boulevard de Port-Royal, dans l'axe de la rue de la Santé où se trouvent à la fois la Maison de santé dans laquelle Péan fit la majeure partie de ses opérations de ville et l'Hôpital qu'il fonda lors de la fin de sa carrière hospitalière, les amis de l'illustre chirurgien ont élevé un monument dont l'inauguration a eu lieu le jeudi 16 Décembre, en présence de M. Fallières, président de la République. Péan est représenté debout, en habit, recouvert d'un large pardessus flottant, tel qu'il aimait à se vêtir. Dans sa main gauche, il tient une pince hémostatique (dont on n'aperçoit guère que le bout) en souvenir de la large part qu'il a prise dans la diffusion en France et à l'étranger de la méthode du pincement des vaisseaux. La statue est en bronze; elle est supportée par un très grand piédestal sur lequel une malade se soulève de son lit pour lui offrir une fleur en témoignage de sa reconnaissance. Nous devons ce monument au sculpteur Gauquié et à l'architecte Henri Guillaume.

Le voile tombé, M. Fallières donne son bras à Mme Péan, M. Alfred Mézières à Mme Fallières,

et le cortège des invités suit le Président jusqu'à l'hôpital Péan dans l'amphithéâtre duquel sont prononcés les discours d'usage. M. Alfred Mézières, président du Comité d'initiative, fait à la fois l'éloge du grand chirurgien et celui de la médecine, en même temps qu'il indique la part prise à l'érection du monument par nombre d'admirateurs de Péan, non médecins : « Vous vous demandez peut-être comment quelques profanes, dont je suis, tout à fait étrangers à la médecine, ont eu l'idée d'élever un monument à la mémoire du Dr Péan. C'est qu'au fond aucun de nous ne peut rester indifférent à l'art médical. La médecine nous tient par la santé des nôtres, de nos parents, de nos amis, surtout par notre santé. »

M. Ernest Caron, président du Conseil municipal, puis M. de Selves, préfet de la Seine, reçoivent le monument après avoir fait l'éloge non seulement de l'opérateur, mais de l'homme qu'était Péan.

Le rôle scientifique du grand chirurgien français, dont le nom fut connu du monde entier, a été tracé par M. le professeur Pozzi, vice-président du Comité d'initiative et membre de l'Académie de médecine, avec une justesse qui lui valut l'attention émue et hautement approbatrice de toute l'assemblée :

Discours de M. le Professeur S. Pozzi.

Un grand penseur l'a dit : « Il n'y a au monde qu'une œuvre digne d'un homme, l'enfantement d'une vérité à laquelle on se livre et à laquelle on croit. »

Péan s'est tout entier livré à la chirurgie et il y a cru passionnément. Aussi a-t-il atteint le but de sa vie, donné le jour à d'inoubliables œuvres et marqué dans sa génération une trace ineffaçable.

Au début de la leçon d'adieux qu'il fit à l'hôpital Saint-Louis, à la veille de cesser ses fonctions de chirurgien de l'Assistance publique, le 24 Décembre 1892, il pouvait sans fausse modestie se rendre à lui-même cette justice : « Quand on doit tout à son travail et à « un travail opiniâtre, quand on a soutenu des luttes



« acharnées pour faire accepter ses idées de progrès « et qu'on y a réussi, il me semble qu'on a le droit « de dire : j'ai été un bon ouvrier. »

Oui, certes, Péan a été un bon ouvrier, et son labeur incessant a rempli toute sa vie.

Arrivé jeune encore au sommet de sa profession, il a, pendant plus de 30 années occupé une des premières places de la chirurgie française, par son enseignement à l'hôpital, par ses publications, par sa clientèle, par sa réputation à l'étranger, où son nom, comme celui de Charcot, jouissait d'une notoriété sans rivale dans les Universités du monde entier. Il a été l'initiateur de plusieurs méthodes opératoires d'une importance capitale, et l'inventeur d'une foule de procédés ingénieux. On peut dire que c'est à son école que, directement ou indirectement, se sont formés tous les maîtres contemporains d'une des branches les plus importantes de notre art, la chirurgie abdominale.

Je ne puis songer à passer ici en revue l'œuvre considérable qu'il a accomplie. Je me bornerai à en signaler les parties maîtresses, négligeant beaucoup de points qui auraient mérité de ne pas rester dans l'ombre.

Péan n'était pas un *spécialiste* au sens que ce mot tend de plus en plus à prendre, et qui lui fera bientôt désigner un homme ignorant de l'ensemble de son art et uniquement consacré à une très petite de ses parties. Il revendiquait hautement sa compétence dans toutes les branches de la chirurgie. Ainsi, je lui ai vu pratiquer à Saint-Louis plusieurs opérations de cataracte. La chirurgie osseuse et plastique lui était en particulier très familière, et beaucoup de ses travaux s'y rapportent, même parmi les plus récents. Il n'en est pas moins vrai que le grand retentissement de ses opérations sur l'ovaire et sur l'utérus l'avait, pour ainsi dire, dirigé de force vers la chirurgie spéciale. Pour le public mondain et pour une grande partie du public médical, Péan était avant tout un gynécologiste.

De fait, ses découvertes thérapeutiques sont presque toutes relatives à cette partie de notre art.

En 1864, étant encore prosecteur, il pratique une ovariotomie avec succès, le premier obtenu à Paris. Spencer Wells, à Londres, Koeberlé, à Strasbourg, l'avaient, à la vérité précédé, sans parler de quelques chirurgiens des Etats-Unis. Mais il semblait que l'air de Paris fût empoisonné, en quelque sorte, et que tout péritoine ouvert dût y être fatalement voué à l'inflammation. Nélaton lui-même, le grand Nélaton,

n'avait-il pas échoué dans ses tentatives? Le succès du jeune prosecteur, communiqué le 25 Juillet 1865 à l'Académie de médecine, fit donc beaucoup de bruit. Le 16 Janvier 1866, il présente à l'Académie deux malades guéries, l'une d'un kyste de l'ovaire, par l'ovariotomie, l'autre d'une tumeur fibreuse de l'utérus, par l'hystérectomie abdominale. Le 20 Novembre 1867, il présente à la même compagnie une jeune fille ayant subi l'ablation de la rate (splénectomie) et, le 7 Octobre 1869 une observation d'ablation totale de l'utérus et de ses annexes par la voie abdominale. Enfin, c'est le 9 Avril 1879 que Péan a pratiqué pour la première fois la résection de l'estomac, ou pylorectomie, pour cancer, assurant ainsi à la France l'initiative dans cette voie féconde de la chirurgie du tube digestif.

J'ai consigné ici ces dates, car elles ont une valeur historique considérable, en établissant pour Péan certaines priorités incontestables.

Par ces publications et par d'autres qui suivirent, en 1871 et un peu plus tard, Péan se faisait universellement connaître, et les élèves arrivaient de toutes parts pour assister à ses opérations et à ses cours. Ainsi se trouvait constituée la première assise de sa renommée: le perfectionnement de la technique de l'ovariotomie et de l'hystérectomie qui les relevait de la proscription prononcée contre elles par le monde médical officiel.

Le second titre de Péan à la reconnaissance des chirurgiens est assurément le *pincement des vaisseaux*, qui a permis de substituer les pinces aux ligatures pour arrêter l'hémorragie temporairement ou définitivement. Nous lui devons leur emploi systématique dans toutes les opérations, puis le perfectionnement et l'adaptation spéciale de leurs divers modèles aux opérations dans certaines régions.

Une contestation mémorable de priorité n'a pas enlevé à Péan son rôle capital dans cet énorme progrès. Si Péan n'a pas, le premier, pincé les vaisseaux (si Koeberlé l'a certainement devancé pour cela, en employant avant lui les pinces hémostatiques dans l'ovariotomie et d'autres opérations), il est bien le premier à l'avoir fait d'une manière constante, réglée et variée. C'est le 19 Janvier 1875 qu'il communiquait à l'Académie les conclusions de son travail sur le pincement des vaisseaux (qu'on a depuis appelé la forcipressure); mais l'emploi des pinces remontait, dans sa pratique, presque à ses premières opérations abdominales, avant la guerre. Il attachait à cette partie de son œuvre une importance capitale; aussi les éminents artistes Gauquié et Guillaume ont-t-ils été bien inspirés en montrant Péan tenant une des pinces dont il faisait un usage journalier et qu'il a fait passer dans la pratique des chirurgiens du monde entier.

C'est aussi au cours de ses opérations que Péan conçut l'idée de morceler les gros fibromes pour les extraire plus commodément du ventre, sans exagérer les dimensions de l'incision. A vrai dire, cette technique ainsi appliquée ne donna guère de résultats satisfaisants et il l'abandonna dans la suite. Mais il convenait de rappeler cette origine d'une autre méthode, qui demeure précieuse, je veux dire le morcellement des tumeurs fibreuses par les voies naturelles. Par sa combinaison avec la forcipressure à demeure, le morcellement a permis d'accomplir, avec une grande bénignité relative, l'extirpation de beaucoup de tumeurs dont l'ablation par l'abdomen eût été, dans bien des cas, notablement plus grave.

Enfin, parmi les conquêtes que la technique opératoire doit à Péan, je citerai en dernier lieu l'ablation, par les voies naturelles de l'utérus et de ses annexes, ou castration utéro-ovarienne, dans certains cas de suppuration ou d'inflammation de ces organes. Malgré quelques exagérations dont elle a été l'objet, surtout à ses débuts, cette méthode constitue un progrès incontestable quand elle est soumise à des règles déterminées.

Ce n'est pas tant par ses écrits, d'un style souvent quelque peu lourd et prolixe, ni par sa parole, qui manquait de relief et d'éclat, que Péan a fait connaître et adopter ses découvertes. C'est par ses démonstrations, par ses opérations à l'hôpital, devant un public venu de tous les points du globe pour s'initier à ses nouveaux procédés. En effet, c'était à l'œuvre qu'il fallait le voir pour l'apprécier dignement. Il dominait ses aides de sa haute stature, les dirigeait de sa voix forte et un peu rude, mais sans brusquerie, sans aucune défaillance de son admirable sang-froid. Ses mains énormes avaient une dextérité surprenante pour les plus délicates manœuvres. Je l'ai vu, malgré la courbure angulaire et la raideur de son index droit (ankylosé jadis par une piqûre anatomique), mener à bien, sans porte-aiguille, de fines sutures intestinales. Il était admirable de décision et d'ingéniosité devant les incidents opératoires inattendus; tel un général consommé sait changer à propos un ordre de bataille jusque sous le feu de l'ennemi.

On ne saurait s'étonner qu'un tel homme ait suscité des jalousies et des inimitiés. « Ne pas donner « prise, a dit Victor Hugo, est une perfection néga- « tive; il est beau d'être attaquable. »

Peu de chirurgiens à notre époque ont été aussi attaqués que Péan. Dirai-je que tout n'était pas injuste dans certains reproches? Peut-être; mais l'excès des critiques et leur forme passionnée frappent de discrédit même ce qu'elles pouvaient contenir de légitime. Certes, Péan n'était ni un savant, au sens véritable du mot, ni un érudit, ni un orateur. Mais il était au plus haut degré un clinicien, un opérateur, un *guérisseur*. A chaque nouvelle attaque, il répondait seulement par la publication de nouveaux succès, laquelle, en augmentant sa notoriété et sa clientèle, exaspérait encore la haine de ses envieux. Car, il faut bien le dire, parmi ses adversaires, la plupart étaient guidés par une jalousie basse et inavouable. Pourtant, on ne saurait douter que d'autres obéissaient, dans leur opposition, à de plus nobles mobiles; quelques noms respectés couvrirent longtemps de leur autorité les intrigues qui barraient à Péan la route de l'Académie.

Les fidèles amis qu'il comptait dans cette compagnie, et dont l'un des plus éminents, M. Labbé, siège sur cette estrade, ses élèves et ses admirateurs de France et de l'étranger s'indignaient bruyamment de cette sorte de proscription. Cependant la sérénité de Péan demeurait inaltérable. Après chaque échec, on le voyait remonter à la tribune de la rue des Saints-Pères pour y faire de retentissantes communications, dépassant l'assemblée de sa haute taille d'Hercule aux larges épaules, montrant sur son masque impassible le calme d'une patience à toute épreuve et d'une invincible volonté. Il lisait d'une voix forte, légèrement alourdie par un reste d'accent beauceron qui prêtait une saveur rustique à ses locutions familières.

CHAIX & Cie, *10, rue de l'Orne, PARIS.*

On affirme que, pendant ces lectures, quelques académiciens, en écoutant l'exposé d'opérations audacieuses ou de résultats jusqu'alors inouïs, croyaient pouvoir donner des marques ostensibles de septicisme. Péan ne s'en est jamais souvenu depuis.

Enfin le jour vint, le 27 Novembre 1887, où le flot montant de la célébrité de Péan renversa toute barrière, et il entra à l'Académie triomphalement.

Sur une des plus belles médailles que nous a léguées l'art grec, sur un statère de Phoestos, ville célèbre de la Crète antique, on voit Héraklès qui se bat sur le bord de la mer contre l'hydre de Lerne. Tandis que l'athlète, roidissant ses muscles puissants, lutte avec le monstre aux têtes renaissantes, un crabe immonde se hausse jusqu'à son talon et essaie de le mordre traîtreusement.

Ainsi, toujours l'envie s'est attaquée aux grands lutteurs pour essayer de leur ravir la victoire. Mais Héraklès a terrassé l'hydre et écrasé le crabe en reposant sur le sable sa formidable massue.

***

La cérémonie se termina par les discours des Drs Brochin et Delaunay, chirurgiens de l'Hôpital Péan, tous deux anciens élèves préférés du maître et qui surent, par des paroles de cœur, témoigner, devant Mme Péan et sa famille, de leur respect attendri et de leur affection indestructible envers leur grand maître qui les avait tant aimés.

F. Jayle.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Professeur M. Dieulafoy. *Leçon du samedi 8 Janvier.* — Présentation du malade atteint de gangrène diabétique du pied, guéri après amputation de la cuisse. — Parallèle anatomo-pathologique et histologique entre les artérites oblitérantes attribuées à la syphilis, à la sénilité et au diabète. — Discussion sur l'autonomie de l'artérite oblitérante dite diabétique. — Transformation de la gangrène momifiante en gangrène infectante. — Indications thérapeutiques.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Beaujon. — M. Tuffier reprendra jeudi prochain la série des leçons du jeudi interrompues par les vacances du nouvel an.

Jeudi 6 Janvier à 9 h. 1/2. M. Stodel, préparateur au laboratoire de physiologie de la Sorbonne, fera une conférence sur la *stérilisation par les rayons ultra-violets*, avec démonstration expérimentale.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Officier.* — MM. Ch. Monod, Jalaguier, Picqué, à Paris; Pitot, médecin inspecteur de l'armée; Barrois, Dubrulle, Renaut, Vaysse, médecins principaux de 1re classe; Villary, médecin principal de 2e classe; Le Marchand, médecin-major de 1re classe.

Chevalier. — MM. Barnsby, à Tours; Basset, à Toulouse; Brunswic-le-Bihan, à Tunis; Baumevieille, Bonnet, Braun, Cordillot, Descorps, Grémillon, Guirlet, Habert, Jacob, Larrieu, Manceaux, Payerne, Saltet, Tostivint, Alliot, Bonain, Brochet, Hazard, médecins-majors de 1re classe; Coupry, Hénault, médecins-majors de 2e classe; Jullien, médecin principal de 2e classe de l'armée territoriale; Finot, Girardeau, Meunier, Roque, Vacher, médecins-majors de 1re classe de l'armée territoriale; Barbaud, Bonnet, Gendron, Roulet, Viller, médecins-majors de 2e classe de l'armée territoriale; Brohon, Joy, médecins aides-majors de 1re classe de l'armée territoriale; Siffre, à Paris.

Officier de l'Instruction publique. — MM. Berruyer, Lévy (L.), Alexandre, Anthomy, Ballon, Béliard, Beuleygue, Bloc (J.), Borne, Burat, Capette, Cattier, Chateau, Chatin, Chauvelot, Clary-Bourguet, Collinet, Contet, Cottu, Desmier, Destouches, Dorliat, Giuliani, Guilleminot, Hochet, Housquaine, Jourdan, Kraus, Lafount, Laquerrière, Lefèvre (V.), Lemaître, Le Roy, Lesur, Lévy (E.), Lièvre, Louet, Lozé, Mathieu (L.), Moreau-Marmont, Page, Pallé, Guidet, Quiserne, Regimbeau, Rouffilange, Sereno, Vauthrin, Vermesch, Vuilquin, Wuillomenet, médecins à Paris;

Angelvin, à Marseille; Batailler, à Cette (Hérault); Béal, à Arcueil (Seine-Inférieure); Bernal, à Nice; Bertrand, à Domène (Isère): Betous à Saint-Bierre (Landes); Bienfait, à Vichy (Allier), Blond, à Châteauneuf (Nièvre); Boccard, à Jujurieux (Ain); Bolognési, au Mans; Boniface, à Montreuil (Seine); Bonnel, à Saint-Chely-d'Apcher (Lozère); Bonnet, à Aiguilles (Hautes-Alpes); Borello, à Saint-Paul-de-Fenouillet (Pyrénées-Orientales); Bourdette, à Angoulême; Bourgain, à Boulogne-sur-Mer; Burg, à Nice; Burot, à Rochefort; Caillet, à Amboise (Indre-et-Loire); Callégari, à la Haye-du Puits (Manche); Cannes, aux Lilas (Seine); Carageorgiadès, à Vichy; Castan, à Pignan (Hérault); Cauvy, à Lamalou-les-Bains; Chayron, à Longchapt (Dordogne); Chevrier, à Reims; Chobaud, à Avignon; Contal, à Blénod-lès-Toul (Meurthe-et-Moselle); Corbin, à Niort; Courtois, à Thorigny (Yonne); Creuzan, à Floirac (Gironde); de la Croix, à Lisieux; Darget, à Orthez: Duchateau, à Gardanne (Bouches-du-Rhône); Dunaud, à d'Esternay (Marne); Duphil, à Arcachon (Gironde); Faré, à Tours; Faucillon, à Chinon; Ferry, à Romorantin; Feuvrier-Laforêt, à Maisonnais (Haute-Vienne); Gambier, à Thiais (Seine); Gandon, à Bourg-des-Comptes (Ille-et-Vilaine); Gendre, à Toulouse; Ginestous, à Bordeaux; Giocanti, à Ajaccio; Guibaud, à Toulon; Hacque, à Mazé (Maine-et-Loire); Hennecart, à Sedan; Hotel, à Vendresse (Ardennes); Janin, à Vertus (Marne); de La Chapelle, à Laforce (Dordogne); Lafon, à Saint-Cernin-de-Larche (Corrèze); Lalanne, à Maréville (Meurthe-et-Moselle); Lapalle, à Pau; Larmandie, à Saint-Pierre-Loirac (Lot); Laurent, à Noisy-le-Sec (Seine); Leroux, à Villenaux-la-Grande (Aube); Lora, à Dijdjelli (Algérie); Louart, à Lamothe-Beuvron (Loir-et-Cher); Louradour, à Eygurande (Corrèze); Lyon, au Cap-d'Ail (Alpes-Maritimes).

Magnan, à Nice; Maire, à Vichy (Allier); Mangin, à Saint-Martin-d'Ablois (Marne); Marini, à Colomier (Haute-Garonne); Martin, à Issoudun; Maury, à Saintes; Mercier, à Montluçon; Mézange, à Lassay (Mayenne); Mignen, à Montaigu (Vendée); Monod, à Bordeaux; Monteux, à Marseille; Munot, à Chalon-sur-Saône; Pellet, à Maringues (Puy-de-Dôme); Péloni, à Bastellica (Corse); Persillard, à Saint-Benoit-sur-Loire (Loiret); Pillot, à Auxerre; Poingt, à Donzy (Nièvre); Porge, à Neuilly-sur-Seine); Pauchet, à Grignols (Gironde); Pradere, à Aspet (Haute-Garonne); Puygauthier, à Tocane-Saint-

Apre (Dordogne); Regnault, à Sèvres (Seine-et-Oise); Ringuet, à Trélon (Nord); de Saint-Florent, à Saint-Junien (Haute-Vienne); de Sardac, à Lectoure; Savidan, à Lannion; Serveux, à Neuilly-sur-Marne (Seine-et-Oise); Simon, à Tourrette-Levens (Alpes-Maritimes); Sterne, à Nancy; Tixeron, à Savigny-sur-Braye (Loir-et-Cher); Valat, à Cahors; Vignaud-Dupuy de Saint-Florent, à Saint-Junien (Haute-Vienne); Viple, à Ebreuil (Allier); Watou, à Montpellier,

OFFICIERS D'ACADÉMIE. — MM. Serin, Vaillant, Barthe, Beaudy, Bertrand de Nevrézé, Bongrand, Caudegabe, Chahuet, Chouquet, Christin, Clément, Corby, Dubois, Esteoule, Ferrand, Ferté, Foatelli, Rabaut, Raulot-Lapointe, Rolet, Giraud, Goislard, Granchamp, Grelley, Grillon, Guérin, Hayem, Hitlion, Rouchaud, Rousseau, Hubert, Simon, Thévenard, Thil, Küss, Toupet, Vannier, Viardot, Vignol, Virolle, Létang, Oudard, Parturier, Paul, médecins à Paris.

Berard, à Angoulême; Abran, à Saint-Ouen (Seine); Albert, à Saint-Nazaire; Albert, à Amplepuis (Rhône); Allambert-Goguet, à Marseille; Amelin, à Culan (Cher); Audibert, à Marseille; Audoin, à Beauvais-sous-Matha (Charente-Inférieure); Augé, à Marseille; Balland, à Saint-Porchaire (Charente-Inférieure); Baronaky, à Blois; Batsire, à Tarbes; Battier, au Kremlin-Bicêtre (Seine); Bellet, à Clermont-Ferrand; Bellin, à Tencin (Isère); Beve, à Cieutat (Hautes-Pyrénées); Benoit, à Marseille; Berard, à Constantine; Beraurd, à Arles; Bernard, à Rians (Var); Bertrand, à Nice; Bibent, à Toulouse; Billet, à Clermont-Ferrand; Boëtan, au Mans; Bonnek, à Colmars (Basses-Alpes); Bouis, à Toulon; Bouisson, à Toulon; Boutant, à Arnac-la-Poste (Haute-Vienne); Boutry, à Varenne-sur-Allier (Allier); Briançon, à Saint-Etienne; Burlat, à l'Alma (Alger); Camus, à Guebviller (Meurthe-et-Moselle); Carrel, à Mirecourt; Cazaban, à Arcachon (Gironde); Cellerier, à Toulon; Challiol, à Joinville-le-Pont (Seine).

Chassy, à Arles; Clerc, à Saillagousse (Pyrénées-Orientales); Collon, à Fontanes; Colomb, à Niort; Colomb, à Fougères; Comoy, à Moulins-Engilbert (Nièvre); Cormier, à Villiers (Loir-et-Cher); Coronat, à Gap; Couloума, à Saint-Chinian (Hérault); Courréjou, à Fumades-les-Bains (Gard); Courtade, à Ourtarville (Loiret); Darou, à Maillezais (Vendée); Débrié, à Camon (Somme); Delabost, à Rouen; Demahis, à Cerilly (Allier); Deneuvifle, à Luchon Somme; Dercle, médecin-major; Dhéry, à Guise (Aisne); Dront, à Moutiers-sur-Saulx (Meuse); Dubos, à Sorumou (Gers);

Duchesne, à Gournay-en-Bray (Seine-Inférieure); Dufougère, à Saint-Louis (Sénégal); Duval, à Dunkerque (Nord); Faussié, à la Livinière (Hérault); Fontaine, à la Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne); Foruel, à Pessac (Gironde); Fournier, à Toulon (Var); Frappaz, à Villeurbanne (Rhône); Gallo, à Festubert (Pas-de-Calais); Gauthier, à Lyon (Rhône); Gerjer, à Asnières (Seine); Golaz, à Parigné-l'Evêque (Sarthe); Gouin, à Poué-sur-Vic (Vendée); Granboulan, à Nohic (Tarn-et-Garonne); Guillon, à Secondigny (Deux-Sèvres); Henriot, à Montargis (Loiret); Henry, à Saulx (Haute-Saône); Hourdel, à la Richardais (Ille-et-Vilaine); Houriez, à Lallain (Nord); Huleux, à Nogent-sur-Seine (Seine); Jambon, à Lyon (Rhône); Jarricot, à Lyon (Rhône).

Joffrion, à Saint-Martin-de la-Coudre (Charente-Inférieure); Joly, à Fauquembergues (Pas-de-Calais); Labalette, à Lecluse (Nord); Labarère, à Monein (Basses-Pyrénées); Lajoux, à Miremont (Haute-Garonne); Lallemant, à Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Inférieure);

Mesure disciplinaire. — Dans sa dernière réunion tenue le 31 Décembre, le Conseil de l'Université de Paris a prononcé l'exclusion à toujours de toutes les Facultés d'un étudiant de la Faculté de médecine qui, récemment, au cours d'un examen, a injurié deux des examinateurs et s'est porté sur l'un d'eux à des voies de fait.

RENSEIGNEMENTS

Postes à céder. — *S.-et-O.*, à 1 h. 1/2 de Paris, chef-lieu de canton. Seul médecin. Rec., 13.000. Indemn., 8.000. *N.-O.*, grande ville, Rec., 35.000. Présentation 6 mois. *Midi*, maison méd.-chirurg. Bénéfices nets : 28.000.
S'adresser : **Cabinet Gallet**, 47, boulevard Saint-Michel.

A vendre en Dauphiné, à 500 m. d'altit., *Etablissement thermo-résineux et hydro-amineral* pouvant convenir pour sanatorium. Situation admirable, vaste domaine, beau parc, source (genre Evian) à exploiter : Rhumatismes, voies urinaires, affections nerveuses, etc. Adresser les demandes de renseign. aux Bureaux de la *P. M.*, n° 352.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Jean Baur. Cytologie urétrale. Application au diagnostic des séquelles inflammatoires des urétrites chroniques.

H. Bordier. Traitements photo- et radiothérapiques de l'acné et des affections acnéiformes. Leurs indications respectives.

Raymond Bonneau. Désinsertion phalangettienne du tendon extenseur.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. La chirurgie des ganglions mésentériques caséifiés.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Académie de médecine de New-York. — Transfusion de sang pour hémorragie incoercible chez un enfant hémophilique. — Invagination primitive de l'appendice ayant produit une invagination du cæcum dans le côlon. — Extirpation d'un diverticule par pulsion de l'œsophagie. — Le traitement des paralysies spasmodiques par la résection des racines rachidiennes postérieures.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de radiologie. — Traitement des arthropathies, et, en particulier, des arthrites gonococciques par les boues actinifères. — Formule hématologique d'une leucémie traitée par la radiothérapie. — Analyse du rayonnement obtenu avec la turbine à mercure à grand débit. — Nouveau filtre en fluorure d'aluminium. — Radiographies de psoriasis arthropathique. — Tableau du Bureau pour 1910.

Société d'obstétrique de Paris. — Fracture instrumentale du maxillaire inférieur au cours d'une application de forceps. — De quelques observations de cancers utérins et vaginaux traités par le rayonnement ultra-pénétrant du radium. — Relations de la pituitaire et de l'appareil génital. — Kyste hydatique au cours de la puerpéralité. — Asystolie au cours de la grossesse; césarienne vaginale de Duhrssen. — Opération césarienne chez une femme ayant subi une plastique vulvo-périnéale. — Infection puerpérale; présence du streptocoque dans le sang; endocardite; guérison. — Nouveau cas d'ostéomyélite chez le nourrisson.

Société de pédiatrie.

Société de chirurgie. — Sur les kystes hydatiques multiples du foie (*Fin de la discussion*). — Sur un cas de grossesse extra-utérine croisée. — Traitement des grands évidements osseux. — Calcul ramifié du rein extrait par pyélotomie; suture, réunion par première intention, malgré l'état d'infection du bassinet.

ANALYSES

MÉDECINE PRATIQUE

M. G. L'entorse du genou par lésion du ligament latéral interne. — Nouvelle méthode de tamponnement du nez.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

CHRONIQUE

Gustave Drouineau. La protection de l'enfance à l'Académie de médecine.

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

LA PROTECTION DE L'ENFANCE À L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Le rapport de la Commission de l'Enfance a été présenté cette année à l'Académie de médecine par M. Bar; il sera certainement remarqué à cause de la franchise des déclarations qui y sont apportées. L'honorable académicien ne dit pas expressément que le travail de la Commission est à peu près inutile en raison du petit nombre des documents qui lui sont transmis, mais il ne dissimule pas la désillusion qu'il a éprouvée, après avoir étudié les quelques rapports des inspecteurs de l'Assistance publique, et l'impuissance où on se trouve d'avoir, par eux, une idée exacte des efforts et des progrès réalisés par l'hygiène de l'enfance dans notre pays. L'Académie a conclu, avec le rapporteur, qu'il fallait demander au ministre de l'Intérieur l'envoi de tous les rapports des inspecteurs.

Je crains qu'on fasse encore fausse route, que le vœu de l'Académie ne soit pas suivi d'un grand effet et que l'avenir réserve aux savants rapporteurs de nouvelles désillusions.

Il y a, dans cette question, à mon point de vue, du moins, un malentendu ou une confusion qu'il serait utile de faire disparaître.

Personne ne saurait contester à l'Académie son droit et son devoir d'intervenir dans la question si grave pour notre pays de la protection de l'enfance; non seulement elle est régulièrement investie de ce droit, M. Bar le montre dans le court exposé rétrospectif et historique qui fait le début de son rapport; mais elle l'est aussi, de par l'autorité des savants académiciens qui se sont attachés à cette œuvre philanthropique depuis bien des années et qui, depuis Devilliers et Th. Roussel jusqu'à Budin, Blache, Pinard, Porak et bien d'autres, n'ont cessé d'apporter à l'Académie le tribut de leurs observations et de leurs études personnelles sur le sauvetage de l'enfance et la puériculture.

Th. Roussel a dit que la loi de protection de la première enfance n'était que le résumé de la mémorable discussion qui eut lieu en 1867 à l'Académie, cela est possible; mais, quand l'Académie prit en main la cause de l'enfance et quand Devilliers fit son premier rapport en 1872, la loi Roussel n'existait pas encore. Dans ce mouvement d'opinion, l'Académie est bien la première en date et ce sont ses appels pressants qui ont éveillé le Parlement et l'Administration. Elle a donc conquis un droit que personne ne peut lui contester et lui enlever.

Ceci dit, il y a autre chose à considérer. Le service des enfants assistés, tel qu'il existait et fonctionnait sous l'Empire, comme le prouvait l'enquête de 1860, avec la réglementation variée, faite de circulaires, décrets et lois de différentes époques, n'avait qu'une cohésion imparfaite. On eut le sentiment de son insuffisance et l'examen minutieux que fit de cette organisation et de ce service le conseil supérieur de l'Assistance publique détermina l'Administration et le Gouvernement à solliciter du Parlement une législation plus en harmonie avec les faits et les besoins. Th. Roussel fit au Sénat un magistral rapport qui éclaira le Parlement et dont Paul Strauss, après la mort du maître, défendit avec succès les conclusions. La loi qui fut promulguée le 27 juin 1904 mit fin à cette longue série d'études et d'enquêtes de toutes sortes. Le titre IV met en évidence les rapports existant entre les agents du service, les préfets, les conseils généraux et l'Administration centrale. C'est au ministère que doivent se centraliser tous les documents; c'est lui qui assure le contrôle du service; c'est encore lui qui doit publier chaque année une statistique de la mortalité des enfants assistés et présenter un rapport quinquennal au Président de la République sur la situation générale du service.

L'Administration centrale a donc, en ce qui concerne le service des enfants assistés, une mission bien définie, et elle ne saurait, sans manquer à son devoir légal, passer à d'autres le soin de suivre et de faire connaître tout ce qui concerne ce service.

Il en est de même de la loi Roussel de 1874. Dans ses articles 3 et 4, elle indique qu'une commission spéciale est instituée auprès du ministre avec mission de centraliser tous les documents concernant l'application de la loi, les mesures propres à assurer et à activer les bienfaits de la loi, et d'accorder, s'il y a lieu, des récompenses honorifiques aux personnes qui se sont distinguées par leur dévouement et leurs services; la statistique détaillée de la mortalité des enfants du premier âge doit être publiée chaque année par les soins du ministère de l'Intérieur et un rapport doit être également adressé au Président de la République.

L'Académie de médecine d'une part, le ministère et l'Administration de l'autre, ont donc à remplir la même mission. C'est à n'en pas douter un double emploi. Il n'y aurait à cela aucun mal si, de chaque côté, on se documentait différemment et si les deux résultats se contrôlaient ou se complétaient.

Mais il n'en est pas ainsi ; ce sont les rapports des inspecteurs départementaux et quelques rares travaux personnels qui renseignent l'Académie ; l'administration en use également ; mais elle est mieux informée, car elle complète les documents officiels émanés des préfectures par des demandes incessantes, variées, de renseignements, de tableaux, portant sur les diverses branches du service.

Ajoutons encore que la statistique a été particulièrement étudiée depuis ces dernières années. Pour les enfants protégés, le Conseil supérieur de la statistique, dont J. Bertillon fut le rapporteur, donna au ministère et à la Commission supérieure de la protection de l'enfance des indications et des cadres que le ministère accepta et mit en pratique.

Depuis 1901, l'inspection départementale n'a plus à fournir que des documents — fiches spéciales — que le service de la statistique au ministère du Travail centralise et dépouille. Les résultats sont transmis à l'Intérieur. Pour les enfants assistés, la publication annuelle, quoique un peu tardive, de la statistique détaillée par catégories d'enfants, par groupes d'âges, par causes de décès, permet de suivre régulièrement les mouvements de cette population infantile.

L'Académie de médecine, en ce qui concerne la statistique infantile, fera-t-elle mieux ou autrement que le ministère de l'Intérieur, lors même qu'on lui communiquerait *tous* les rapports des inspecteurs?

Cela est difficile à admettre, pour cette raison que les rapports des inspecteurs sont conçus dans un esprit souvent variable, propre aux circonstances locales, et qu'ils pourraient dans leur généralité ne répondre que très imparfaitement au but que poursuit l'Académie.

Il ne faut pas oublier que les inspecteurs de l'Assistance publique sont des fonctionnaires, placés dans des conditions parfois difficiles, ayant à contenter leurs chefs hiérarchiques, les Conseils généraux, qui, eux, disposent des budgets et des allocations *facultatives*. Il faut habilement manœuvrer pour ne susciter aucun froissement de personnes ou quelquefois d'opinions, faire son devoir sans nuire à son propre intérêt, éviter enfin les reproches d'un contrôle très attentif et mériter, pour l'avancement de classe ou de grade, les sympathies et les faveurs de l'Administration supérieure.

L'influence des Conseils généraux sur certaines parties des services de l'enfance n'est pas discutable. Les charges financières départementales ne font qu'augmenter; elles excèdent, on peut le dire, en plus d'un endroit, les forces des contribuables. Il a fallu restreindre les dépenses; celles relatives aux imprimés ont été les premières visées.

Dans beaucoup de départements on a exigé des chefs de service des rapports restreints; on n'en imprime parfois qu'une partie; des services importants comme les aliénés, la vicinalité n'ont pas toujours le privilège de la publicité et les multiples copies qu'il en faut faire incitent leurs auteurs à la plus stricte concision.

Il y a eu, en réalité, certains abus, et ce n'est pas sans raison parfois que des inspecteurs, développant dans leurs rapports de longs commentaires sur la dépopulation, les secours préventifs d'abandon, l'industrie nourricière, etc., ont été priés d'abandonner cette littérature intéressante, mais coûteuse, pour se limiter aux faits matériels de leur service. Même imprimés, les tirages à part des rapports se font de plus en plus rares.

Il n'est pas vraisemblable que cet état de choses puisse se modifier, avec l'accroissement des charges financières pesant sur les budgets publics. On en peut conclure que l'Académie, en poursuivant son enquête annuelle avec les seuls rapports fournis par les inspecteurs départementaux, a des chances pour que ce contingent documentaire soit de moins en moins fertile en renseignements.

L'Administration au contraire, sera toujours mieux armée que l'Académie pour nous tenir au courant de la statistique générale et mortuaire des enfants protégés et assistés, parce qu'elle aura pour remplir la mission que la loi lui impose des éléments d'information plus précis que les seuls rapports des inspecteurs et venant d'autres sources.

En présence d'une situation administrative qui n'existait pas autrefois, qui s'est affermie progressivement et s'est nettement affirmée dans ces dernières années, l'Académie de médecine doit-elle persévérer dans sa tradition, dans son examen annuel des rapports d'inspecteurs?

Ne serait-il pas plus rationnel, plus logique de chercher ailleurs des éléments nouveaux et propres à l'édifier sur les progrès de l'hygiène de l'enfance et la puériculture?

Son rôle doit être éminemment scientifique; elle doit par des enseignements éclairer, guider l'Administration, signaler les dangers qu'un zèle intempestif peut faire naître parfois, les consultations de nourrissons en sont un exemple. Sa mission est donc spéciale et différente de celle que doit remplir l'Administration. Il importe qu'elle la conserve; qu'elle décerne des récompenses aux plus méritants parmi ceux qui la renseigneront par des travaux étudiés, animés de l'esprit scientifique, cela est légitime et naturel; mais qu'elle laisse à l'Administration le soin d'éplucher les rapports des inspecteurs et de faire les statistiques.

A chacun sa voie, tel serait l'objectif qu'il faudrait avoir devant les yeux pour éviter les conflits d'attribution ou les doubles emplois.

GUSTAVE DROUINEAU.

BIBLIOGRAPHIE

1995. — **E. Landolt** — DIAGNOSTIC DES TROUBLES DE LA MOTILITÉ OCULAIRE. 1 vol. in-8° de 100 pages, avec 27 figures en noir et en couleurs. Prix : 3 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1996. — **E Saalfeld.** — KOSMETIK. 2e édition. 1 vol. in-8°, de VIII-133 pages, avec 15 figures. Cartonné. Prix : marks, 3,60. (*Julius Springer*, éditeur, à Berlin.)

1997. — **M. Deguy.** — CONSULTATIONS ET FORMULAIRE DE THÉRAPEUTIQUE INFANTILE. 1 vol. in-18° de 554 pages. Relié. Prix : 7 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)

1998. — **N. Pende.** — PATOLOGIA DELL'APPARECCHIO SURRENALE E DEGLI ORGANI PARASIMPATICI. 1 vol. gr. in-8° de 376 pages, avec 7 planches en couleurs. (*Societa editrice libraria*, à Rome.)

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLE ICONOGRAPHIE DE LA SALPÊTRIÈRE

SOMMAIRE du n° 5.

Klippel Math, et Pierre Weil. — De la disposition radiculaire des nævi (1 planche, 24 figures).

Roudnew. — Ankylose de la colonne vertébrale et des côtes (1 planche).

Roasenda. — Sur un cas d'ostéo-arthropathie tabétique de la colonne vertebrale (2 planches).

Ravenna. — Sur un cas d'ostéite déformante (2 planches).

Nouet et Trepsat. — Ulcérations trophiques chez un dément précoce catatonique (1 planche).

Petren et Ehrenberg. — Etudes cliniques sur la poliomyélite aiguë (*suite*).

Levi (Ettore) et Franchini. — Contribution à la connaissance du gigantisme, avec une étude complète de l'échange matériel dans cette maladie.

Boigey. — Les tatoués; leur psychologie (3 planches).

FACULTÉ DE PARIS

Pathologie interne. — M. J. Castaigne, agrégé, chargé du cours, continuera le cours de pathologie interne à partir du mardi 11 Janvier 1910, les mardis, jeudis et samedis à 5 heures (grand amphithéâtre de la Faculté).

Objet du cours : Maladie du foie et des reins.

Maladies du système nerveux. — M. le professeur Dejerine fera pendant les mois de Janvier et de Février un cours en 10 leçons sur les psychonévroses, leurs manifestations fonctionnelles et leur traitement par la psychothérapie. Le cours commencera le samedi 15 Janvier 1910, à 6 heures (petit amphithéâtre de la Faculté), et aura lieu les mardis et samedis suivants à la même heure.

Programme des leçons : 1re leçon. Samedi 15 Janvier. Etiologie et pathogénie générales des névroses. Du rôle joué par la prédisposition individuelle, par les phénomènes d'émotion et de suggestion dans leur développement. — 2e leçon. Mardi 18 Janvier. Les différents types cliniques des névroses et leurs causes. Mécanisme de leurs localisations fonctionnelles. — 3e leçon. Samedi 22 Janvier. Anorexie psychique. — 4e leçon. Mardi 25 Janvier. Faux gastropathes. Faux entéropathes. — 5e leçon. Samedi 29 Janvier. Faux cardiopathes. Manifestations fonctionnelles de l'appareil respiratoire. — 6e leçon. Mardi 1er Février. Faux urinaires. Faux génitaux. — 7e leçon. Samedi 5 février. Manifestations fonctionnelles cérébrales et médullaires. — 8e leçon. Samedi 12 Février. Principes généraux de la psychothérapie. La suggestion et la persuasion. La raison et le sentiment. — 9e leçon. Mardi 15 Février. Psychothérapie générale des hystériques. — 10e leçon. Samedi 19 Février. Psychothérapie générale des neurasthéniques. Traitement particulier de leurs localisations fonctionnelles. Les méthodes de rééducation. Le rôle moral et social du médecin.

Médecine légale. — M. Balthazard, agrégé, commencera ces conférences le lundi 10 Janvier 1910, à 6 heures (amphithéâtre de pharmacologie de la Faculté), et les continuera tous les jours suivants, à la même heure, pendant les mois de Janvier et de Février.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Joseph. — M. Lorrain, ancien interne des hôpitaux, commencera, le mardi 11 Janvier prochain, à 2 heures, une série de 25 leçons d'*anatomie pathologique*. Les leçons auront lieu les mardis, jeudis, samedis à la même heure, et chaque leçon sera suivie de travaux pratiques, de façon que les élèves puissent emporter, à la fin du cours, la collection des coupes qu'ils auront faites.

S'adresser au Laboratoire, 7, rue Pierre-Larousse (XIVe).

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Chevalier* : M. Sigalas, à Bordeaux.

Officier d'académie (suite et fin). — MM. Landouzy, à Bourges; Lapomarède, à Chambly (Oise); Larauza, à Dax; Le Gad, au Havre; Legillon, à Hazebrouck; Legrand, à Limon (Tarn-et-Garonne), Le Nadan, à Lorient; Lerat, à Roubaix (Nord); Leroy des Barres, à Saint-Denis (Seine); Lescarret, à Béliet (Gironde); Levassort, à Caen; Malaviable, à Parlan (Cantal); Malbois, à Bessège (Gard); Mahet, à Etampes; Marchand, à Limoges; Marcotté, à Saint-Mandé (Seine); Marotte à Oran; Petit (Alp.), Petit (H.), à Château-Thierry (Aisne); Peyri, à Bazas; Piaget, à Grenoble; Picaudet, à Montmarault (Allier); Picheral, à Nimes;

Pommier, aux Saintes-Maries-de-la-Mer (Bouches-du-Rhône); Planque, à Arras; Poix, au Mans; Pourrat, à Clermont-Ferrand; Pons, à Valence; Rabec, à Chizé (Deux-Sèvres); Ramond, à Ponthierry (Seine-et-Marne); Rampal, à Aix (Bouches-du-Rhône); Raoulx, à Mézières-en-Brenne (Indre); Rascalou, à Charleville; Raynal, à Albi; Reboul, à Châtelguyon; Renault, à Saint-Sulpice-les-Feuilles (Haute-Vienne); Rinckenback, à Maffliers (Seine-et-Oise); Robert, Rochon, à Clermont-Ferrand; Roché, à Charny (Yonne); Roger, à Levroux (Indre); Rogès, à Gondrin (Gers); Rondel, à Saint-Fromond (Manche); Roullet-Audy, à Ussel; Sales, à Tarbes; Saurel, à Saints (Seine-et-Marne); Saurel, au Pougat (Hérault); Specker, à Nancy;

Toujan, à Toulouse; Tourmente, à Courseulle (Calvados); Vaudey, à Gréoux (Hautes-Alpes); Verrier, à Albert (Somme); Vezard, à Domfront; Vidal, à Percy (Manche); Massonet, à Gourayat (Algérie); Mathieu, à Lure; Maucuer, à Bollènes (Vaucluse); Maurette, à Castelnaudary; Mendiondo, à Bidache (Basses-Pyrénées); Mercadier, à Crandelles (Cantal); Meret, à Rouen; Michallon, à Grenoble; Milhiet, à Bourges; Moliner-Violle, à Boghar (Algérie); Monestier, à Pau; Monod, à Grasse; Moreau, à Coully (Seine-et-Marne); Morel, à Vron (Somme); Moret, à Courlon (Yonne);

Moufflier, à Villers-Cotterets (Aisne); Moulin, à Ligugé (Vienne); Mouret, à Beauvoisin (Gard); Muret, à Montluçon; Olivet, au Vigan (Gard); Papon, à Combroude (Puy-de-Dôme); Papon, à Mareuil-sur-Tay (Vendée); Pauly, aux Mureaux (Seine-et-Oise); Paumès, à Toulouse; Pélas, à Verdun; Perrot, à Levallois-Perret (Seine).

Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille d'or.* — M. Aviragnet, à Paris.

Médaille de bronze. — MM. Bailly, Vernes, internes en médecine à l'hôpital Saint-Louis; Chamard-Bois, Mascré, internes à l'hôpital Hérold; Durand, interne à l'hospice de Brévannes; Froget, interne à l'hôpital Beaujon; d'Halluin, interne à l'hôpital Bretonneau; Jolivet, interne à l'hôpital Necker; Macé de Lépinay, Marie, internes à l'hôpital des Enfants-Malades; Passot, interne à l'hospice d'Ivry; Périneau, interne à l'hôpital Trousseau; Balland, externe à l'hôpital Andral; Blanches, Bobeau, externes à l'hôpital des Enfants-Malades; Chassin, externe à l'hôpital Saint-Antoine; Catellier, externe à l'hôpital Cochin; Hanriot, externe à l'hôpital Claude-Bernard; Lavallée, externe à l'Hôtel-Dieu; Monguilan, externe à l'hôpital Beaujon; Brousseau, stagiaire à l'hôpital Lariboisière.

Services rendus a l'Assistance publique. — *Médaille de bronze.* — MM. Broudie, à Paris; Bascou, à Bouisse (Aude).

Ecole de psychologie. — La 9e séance de réouverture des cours aura lieu le lundi 10 Janvier, à 5 heures, sous la présidence de M. Cruppi, député, ancien ministre.

Ordre du jour. — 1° M. Bérillon : Le programme de l'Ecole de psychologie; 2° M. Guilhermet, avocat à la Cour d'appel : Les causes psychologiques de l'erreur judiciaire; 3° allocution de M. Cruppi.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Antoine Lacour, à Lyon.

CONCOURS

Internat. — Lecture des copies. — Anatomie. — *Séance du 6 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Pignot, 9; Malet (Ch.), 10; Bruel, 7; Girault (A.), 10; Pilatte, 8; Godlewski, 10; Périn (L.), 8; Lévy (A.), 12; Ribo, 8.

Pathologie. — *Séance du 5 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Berthomieu-Lamer, 2; Vosy, 6; Gheorghiu, 7; Desvaux de Lyf, 9; Salès, 9; Blum, 8; Le Grand, 14; Maurel, 8; Réchad, 6; Eudel, 5; Philippon, 10.

ACTES DE LA FACULTÉ

Thèses de doctorat

Mercredi 19 Janvier 1910, à 1 heure. — M. Gras : Contribution à l'étude du traitement des dermatoses par

le radium; MM. Gaucher, Roger, Macaigne, Zimmern. — M. SALEIL : Contribution à l'étude de la technique de la radiothérapie; MM. Gaucher, Roger, Macaigne, Zimmern. — M. DUBOIS : De la fièvre typhoïde et des accidents infectieux causés par les huîtres; MM. Roger, Gaucher, Macaigne, Zimmern. — M. ROBIN : Quelques notes d'orthopédie; MM. Segond, Delbet, Hartmann, Ombrédanne. — M. LEHUCHER : Traitement chirurgical des rétrécissements cicatriciels et inflammatoires du rectum par le procédé Braquehaye; MM. Delbet, Segond, Hartmann, Ombrédanne. — M. BAUDAILLIEZ : Contribution à l'étude chimique des sigmoïdites et des périsigmoïdites d'origine inflammatoire; MM. Hartmann, Segond, Delbet Ombrédanne.

Jeudi 30 Janvier 1910, à 1 heure. — M. GILBERT : De la température et en particulier de l'hyperthermie dans l'hémorragie et le ramollissement du cerveau; MM. Raymond, Hutinel, Claude, Nobécourt. — Mlle FELDZER : Le thymus des athrepsiques; essai d'opothérapie thymique; MM. Hutinel, Raymond, Claude, Nobécourt. — M. FAYOLLE : La croissance de l'encéphale dans l'hypotrophie; MM. Pozzi, Ribemont Dessaignes, Auvray, Demelin. — M. CARDOT : De la colpotomie dans le traitement de la péritonite généralisée d'origine puerpérale; MM. Ribemont-Dessaignes, Pozzi, Auvray, Demelin.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 17 Janvier 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Reclus, Gosset, Pierre Duval. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Dejerine, Marcel Labbé, Lœper, M. Segond, censeur; M. Sicard, suppléant.

Mardi 18 Janvier 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie), Charité : MM. Pozzi, Marion, Lecène. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Chauffard, Jeanselme, Carnot. M. Quénu, censeur; M. Gouget, suppléant.

Mercredi 19 Janvier 1910. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Reclus, Rieffel, Pierre Duval. Epreuve pratique. — 2e (1re série) : MM. Gautier, Langlois, Mulon. — 2e (2e série) : MM. Gariel, Gley, Branca. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Nicolas, Proust, Couvelaire. M. Blanchard, censeur; M. Desgrez, suppléant.

Jeudi 20 Janvier 1910. — 2e : MM. Ch. Richet, Prenant, Nicloux. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. De Lapersonne, Morestin, Lecène. — 2e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Bar, Thiéry, Lenormant. — 4e : MM. Pouchet, Thoinot, Balthazard. M. Alb. Robin, censeur; M. Brumpt, suppléant.

Vendredi 21 Janvier 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Delbet, Gosset, Pierre Duval. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Hartmann, Proust, Ombrédanne. M. Pierre Marie, censeur; M. Zimmern, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Mulon, suppléant.

Samedi 22 Janvier 1910. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Demelin, Brindeau. M. Maillard, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

Postes à céder. — *S.-et-O.*, à 1 h. 1/2 de Paris, chef-lieu de canton. Seul médecin. Rec., 13 000. Indemn., 8.000. *N.-O.*, grande ville, Rec., 35.000. Présentation 6 mois. *Midi*, maison méd.-chirurg. Bénéfices nets : 28.000. S'adresser : **Cabinet Gallet**, 47, boulevard Saint-Michel.

Étudiant en médecine. — 16 inscriptions, externe des hôpitaux de province, désire trouver situation dans clinique ou maison de santé. S'adresser : M. M., 9, rue du Commandant-Rivière, Paris.

A louer, chef-lieu de canton important, 4.180 habitants, gare chemin de fer voie étroite allant sur 3 directions; Roche-Bernard, Guérande et Saint Nazaire, maison vaste, 12 p., très agréable, grand jardin, cour, remise, écurie, précédemment occupée par docteur décédé et non remplacé. Conviendrait à docteur assuré de trouver bonne clientèle. Actuellement, un seul docteur. Chiffre assuré. 8 à 10.000 francs, pouvant être augmenté. S'adresser à Me Bourbousson, notaire à Herbignac (Loire-Inférieure).

Un cours pratique d'oto-rhino-laryngologie commencera à la clinique des Drs LUBET-BARBON et A. MARTIN, 19, r. des G.-Augustins, le mardi 18 Janv., à 2 h., et se continuera les jeudis et samedis suiv. à la même h. La durée du cours est de 2 mois. Le nombre d places est limité. Prière de s'inscrire à la clinique les mard., jeud., samed., de 2 à 3 h.

Institut municipal d électrothérapie *à la Salpêtrière.* — Places d'élèves vacantes. S'adresser au chef du service.

Près l'Institut Pasteur : *Pens. de fam.* particul. recom. aux docteurs. Prix mod., 20, r. Dutot. Direct. Mme Armand.

Côte d'azur : Un de nos confrères prend chez lui quelques *convalescents*, mais pas de bacillaires, dans une des situations les plus magnifiques de la Riviera. Ecrire au Dr Thibonneau, villa Fanny, à Cannes.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Parmi les promotions faites dans l'ordre de la Légion d'Honneur, à l'occasion du 1er Janvier, figure le professeur L. Landouzy, doyen de la Faculté de médecine, membre du Comité de direction scientifique de *La Presse Médicale*, nommé commandeur.

Les lecteurs de *La Presse Médicale* seront, nous n'en doutons point, heureux de se joindre à la Rédaction et à l'Administration du journal pour féliciter M. Landouzy de la haute distinction dont il vient d'être l'objet.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

A. Troller. La lumière ultra-violette.

Matout. Les propriétés physiques des rayons ultra-violets.

V. Henri et G. Stodel. Les rayons ultra-violets et leurs applications à la stérilisation.

Louis Rénon, Émile Géraudel et R. Monnier-Vinard. L'hépatome. Tumeur primitive du foie.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de biologie. — Méthode de transfusion du sang par anastomose entre l'artère et la veine de segments de vaisseaux hétérogènes.

Société anatomique. — Disjonction traumatique de la suture coronale. — Oblitération et atrophie congénitales des voies biliaires extra- et intra-hépatiques. — Tumeur mixte de la sous-maxillaire. — La loge rénale est-elle ouverte? — Fibrome à pédicule tordu. — Syphilis du cœur. Endocardite plastique. Gommes miliaires du myocarde. Coronarite oblitérante.

Société de neurologie et de psychiatrie (*suite*). — Du rôle de l'émotion dans la genèse des accidents névropathiques et psychopathiques.

Société de médecine et d'hygiène tropicales. — La lutte contre l'opium au Yunnan. — Instructions sur les moyens propres à éviter et à combattre le paludisme. — Le sulfate d'hordénine dans le traitement des affections intestinales aux colonies. — Gastrite ulcéreuse hémorragique chez un paludéen. — Sur l'application à l'Algérie de la loi de 1902 sur la santé publique.

Société des chirurgiens de Paris. — Procédé simple de staphylorraphie. — De la trachéotomie préventive dans le traitement des cancers de la langue et du pharynx. — Double hernie inguinale. — Occlusion aiguë duodéno-stomacale post-opératoire. — Présentations. Fracture de l'extrémité supérieure de l'humérus. — Concrétions intra-péritonéales.

Société de thérapeutique.

Académie des sciences.

Académie de médecine.

CHRONIQUE

L. d'Anfreville. La lutte contre la lèpre au Sénégal.

NOUVELLES

LA LUTTE CONTRE LA LÈPRE AU SÉNÉGAL

Il semble parfois que les maladies elles-mêmes soient soumises aux lois de la mode. Du moins, l'attention qu'on leur prête est-elle, jusqu'à un certain point, question d'engouement; mais l'on ne peut dire que la lèpre ait accaparé jusqu'à maintenant l'attention publique.

Cette affection mériterait cependant qu'on s'occupât d'elle beaucoup plus qu'on ne l'a fait. Si l'Europe s'en est à peu près débarrassée depuis longtemps déjà, néanmoins il existe encore, même dans les plus grands Etats et, par exemple, en France, de véritables foyers dont quelques-uns ne témoignent d'aucune tendance à s'éteindre.

Depuis 25 ans environ, un nouveau mouvement de colonisation se poursuit chez les divers peuples civilisés qui se sont, dans ce court espace de temps, partagé le monde entier.

Ce fait historique si considérable pourrait avoir des conséquences tout à fait imprévues, comme celle, par exemple, de faciliter une recrudescence de la lèpre dans nos régions. Ne cite-t-on pas une de nos colonies, des plus petites et des moins peuplées cependant, la Nouvelle-Calédonie, où le

nombre des Européens contaminés s'élève déjà à plusieurs centaines?

Or, quelques-uns de ces malades peuvent revenir dans la métropole, soit pour leurs affaires, soit même pour se faire soigner. Ce dernier motif serait la principale raison pour laquelle on compte dans la seule ville de Paris environ 200 lépreux. Londres et Berlin, pour ne parler que des grandes capitales d'Europe, partagent dès aujourd'hui avec Paris le triste privilège d'attirer ainsi un nombre déjà élevé de lépreux.

La plus simple prévoyance, celle qui a pour but de nous préserver nous-même, nous oblige donc à ne pas mépriser le « Péril lépreux ».

Mais on peut également penser que préserver du fléau les nombreuses populations de notre empire colonial constitue également pour nous un véritable devoir.

Aussi, doit-on louer grandement la jeune et active Société de pathologie exotique d'avoir constitué dans son sein une Commission de la lèpre, chargée de mettre au point la question et de préparer, en quelque sorte, le plan de la lutte contre la lèpre, dont pourront s'inspirer, selon les circonstances particulières, les pouvoirs de nos diverses colonies lorsqu'ils se décideront, et quelques-uns l'ont déjà fait, à combattre énergiquement la maladie envahissante.

***

Il n'y a pas très longtemps que le Sénégal a entrepris une œuvre semblable, et cependant la lèpre y fit toujours de nombreuses victimes comme elle en a fait dans toute l'Afrique noire.

La lèpre en pays ouoloff est loin d'être rare. Des lépreux se promènent parfois librement jusque dans les faubourgs de Saint-Louis qui est la plus grande ville et le chef-lieu de la colonie.

Dans la brousse, comme il est naturel, les lépreux sont plus nombreux encore et ils sont surtout infiniment moins surveillés.

La saleté, presque toujours extrême, des populations noires, leur mépris souverain de toutes les questions d'hygiène, pour ne pas dire leur passivité presque animale à ce sujet, font qu'elles n'éprouvent aucune appréhension du voisinage des lépreux.

La contagion ne se réalise pas dans un laps de temps assez court pour que leur esprit ait pu la reconnaître et la craindre. Elles croient seulement et pas toujours qu'elle est héréditaire.

Ainsi, une famille de chefs, les Bakhiaris de Bakel, importante escale du fleuve, serait, au dire des indigènes, héréditairement entachée de lèpre.

La maladie est au surplus si répandue dans cette même région qu'un médecin pouvait récemment écrire, dans son rapport sur une tournée effectuée par lui le long de la Falémé, qu'aucun village n'était indemne de lèpre, de syphilis ou de tuberculose.

Les grandes villes commerçantes de la côte possèdent une immense supériorité sur les régions moins peuplées d'Européens, tout au moins en ce qui concerne les précautions prises contre l'extension de la lèpre.

On y peut rencontrer parfois des malades libres, mais ces malades y sont très rares et surtout n'exercent qu'exceptionnellement les diverses professions dont la Commission instituée par la Société de pathologie exotique voudrait faire interdire l'accès aux lépreux.

Aussi, ne cite-t-on jusqu'ici pas d'Européen qui ait été contaminé.

Ceci explique en partie l'indifférence absolue que le public apporte sur place à la solution de ce problème de préservation sociale.

Les particuliers, au surplus, n'ont guère la possibilité de lutter eux-mêmes contre la lèpre. Ce devoir ne peut guère revenir qu'à l'administration, car aux colonies celle-ci est encore plus centralisée et plus omnipotente que dans la métropole.

Il faut reconnaître que jusqu'en 1903 les efforts des pouvoirs publics furent nuls ou peu s'en faut.

De rares lépreux étaient bien jusqu'à cette époque admis ou envoyés dans les hôpitaux où ils étaient mêlés aux autres malades, mais tout se bornait là et, peut-être, une telle manière d'agir était-elle plus préjudiciable qu'utile.

La construction d'une léproserie fut décidée dans le courant de cette même année 1903, et l'on plaça le nouvel établissement dans l'un des faubourgs de Saint-Louis, « Sor » ou « Ten Diguen », que nous nommons parfois Bouteville.

Cette léproserie a un vice rédhibitoire : elle est ouverte à tous venants.

La faible barrière en bois dont les portes ne ferment même pas, qui la renferme tout entière, ne peut être un obstacle, ni pour les malades qui veulent en sortir, ni pour les étrangers qui veulent y pénétrer.

A ce défaut capital s'en ajoutent d'autres encore, mais mieux vaut décrire l'établissement avant d'en énumérer les imperfections.

***

La léproserie de Sor couvre un carré d'environ 40 mètres de côté. Le sol ondulé est formé de sable pur très épais. Une case en bois montée sur piliers maçonnés sert d'infirmerie et de logement pour l'infirmier noir. Celui-ci n'ignore peut-être pas son métier, mais il ne s'y attache pas plus que ne feraient la plupart de ses congénères éloignés de toute surveillance comme il est lui-même. Deux rangées de minuscules cases en bois bâties sur aires maçonnées sont destinées aux malades. Vingt-quatre de ceux-ci, à raison de deux par cases, peuvent donc être hospitalisés à la fois, mais on ne compta jamais plus d'une quinzaine de lépreux dans l'établissement.

L'économe de l'hôpital civil s'occupe également de la léproserie, dont l'ensemble des dépenses annuelles ne dépasse guère 6.000 francs.

Outre l'infirmier dont il a été parlé, le personnel subalterne se compose de deux femmes préposées à la cuisine et au blanchissage.

Un médecin doit visiter les pensionnaires une fois au moins par semaine, mais la distance de plus de 2 kilomètres qui sépare la ville de la léproserie, la température souvent inclémente, ses autres occupations professionnelles plus importantes, font que le médecin chargé de ce service supplémentaire ne peut s'en occuper qu'accessoirement.

La surveillance des malades demeure donc, à tous points de vue, et pour ces divers motifs, illusoire, et l'on peut dire que les lépreux internés sont pratiquement livrés à eux-mêmes. Tous sont indigènes, et parmi eux les deux grandes divisions admises de la lèpre, la forme tuberculeuse et la forme nerveuse, sont représentées, quoiqu'en général un indigène n'accepte d'entrer à la léproserie que s'il est fortement touché et plus ou moins impotent.

⁂

Si l'on peut dire que la colonie s'est longtemps désintéressée de la question de la lèpre, il faut reconnaître qu'elle s'en préoccupe davantage depuis ces dernières années.

Un arrêté qui réglemente la surveillance des lépreux fut pris le 10 Janvier 1907 et modifié dès avant la fin de la même année.

Cet arrêté divise peu scientifiquement les lépreux en deux catégories, selon qu'ils sont ou non contagieux.

On ignore cependant encore aujourd'hui, comme l'ont fait naguère remarquer les professeurs Laveran et Jeanselme, par quel procédé s'effectue la contagion de la lèpre.

On ne sait si c'est par le coït, les multiples contacts de la vie en commun, par la piqûre des moustiques ou celle d'ecto-parasites encore à déterminer, de sorte qu'il est dangereux de décréter la non-contagiosité de certaines catégories de malades.

On ne peut alors, en effet, et l'arrêté de 1907 n'y manqua pas, que décréter ensuite leur inviolabilité, ce qui est une faute pour les motifs précédemment indiqués.

Il est vrai que les lépreux contagieux doivent, en vertu du même texte, être isolés et internés, et que des pénalités sont prévues, soit contre les malades échappés des léproseries, soit même contre les particuliers qui ne déclareraient pas les cas de lèpre connus d'eux.

L'arrêté de 1907 constitue cependant, et malgré ses graves défauts, un réel progrès, puisqu'il prévoit l'internement, sinon de tous, au moins d'une catégorie de lépreux.

Mais un second arrêté, pris le même jour, lui retire toute efficacité par ce fait qu'il ordonne la création dans chaque cercle d'un village de ségrégation pour lépreux.

Ces villages, disposés en vue de recevoir 10 à 20 malades surveillés par un infirmier noir, doivent être placés à faible distance d'un poste médical, c'est-à-dire d'une localité importante. Cela revient à dire qu'on se prépare à créer un certain nombre d'établissements analogues à celui de Sor et aussi mal compris que lui. On a depuis commencé la mise en application de ce programme.

Les nouvelles léproseries furent d'abord réduites au nombre de deux.

La première fut ouverte à Louga, localité éloignée de Saint-Louis d'environ 60 kilomètres. Elle reçut une douzaine de lépreux qui la quittèrent bientôt sans qu'on ait même cherché à les ramener.

La seconde, créée à Thiès, autre localité desservie également par le chemin de fer, compte une moyenne de cinq malades soignés d'après les méthodes ordinaires, mais, et comment faire autrement, tout aussi peu surveillés que peuvent l'être les malades de Sor.

Les défauts des arrêtés pris au Sénégal pour lutter contre l'extension de la lèpre sont donc sérieux. Mais inutile de revenir sur le passé !

Maintenant que des savants autorisés ont réuni en un faisceau les connaissances diverses et encore fort insuffisantes, on doit l'avouer, que nous possédons sur ce sujet, il semble qu'on devrait sans retard améliorer l'œuvre administrative déjà ébauchée.

Au lieu de léproseries embryonnaires et de villages de ségrégation plus ou moins nombreux, et inutiles sinon dangereux, il conviendrait de créer un établissement vaste au point de pouvoir contenir plusieurs centaines de malades.

Cette léproserie, entièrement isolée du monde extérieur, devrait posséder un outillage perfectionné, laboratoires, salles de pansements, etc., ainsi qu'un personnel spécialement rompu aux difficultés de sa tâche.

Il faudrait surtout, pour que l'isolement des lépreux soit réel, que la haute surveillance demeurât entre les mains d'Européens.

L'existence d'un laboratoire annexé à la léproserie serait plus que désirable et, bien entendu, le médecin chargé de ce lourd service y devrait être spécialement attaché.

Le bon fonctionnement d'un établissement de ce genre ne serait possible que si, décidant d'entrer en lutte contre l'apathie, l'ignorance et la mauvaise volonté des indigènes, l'administration se résolvait à faire rechercher et interner les lépreux, quels qu'ils soient, même contre la volonté de leurs familles.

M. Groguier, qui était récemment encore le directeur par intérim du service de santé du Sénégal, voulait avant toute autre chose rappeler au public, par voie d'affiches et autrement, la nécessité d'isoler les lépreux.

D'autres mesures plus énergiques s'imposeraient probablement après celle-là.

Et tout au plus pourrait-il convenir, après la

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'Iboga du Congo. L'Ibogaïne

C'est Corvisart qui disait, je crois, qu'il faut employer un médicament pendant qu'il guérit. Dans un accès de scepticisme un peu outrancier, il exprimait, sans doute, la part qu'il faut faire, dans bien des cas, à la mode, et à l'espèce de suggestion qui résulte d'une réclame habilement faite, dans les succès passagers obtenus par certains agents médicamenteux. Combien, en effet, dans le nombre incalculable de drogues qui sont jetées chaque jour aux médecins et aux malades, possèdent une réelle valeur et méritent d'être conservées dans l'arsenal thérapeutique? Combien disparaissent à tout jamais, à peine sorties des creusets du laboratoire! A quelles faillites retentissantes, depuis quelques années, n'avons-nous pas assisté !

En présence de ces insuccès, nous nous croyons autorisés à appeler l'attention du corps médical sur l'Ibogaïne. Ce nouveau médicament a été extrait de l'Iboga du Congo, importé récemment en France par J. Dybowski qui, au cours de ses voyages d'exploration dans l'Afrique occidentale avait constaté que les indigènes ont pour cette plante une véritable vénération; ils lui attribuent des propriétés surnaturelles et la considèrent comme un merveilleux stimulant général et antidéperditeur. Ce que l'empirisme a depuis longtemps appris à ces populations ignorantes, les travaux de laboratoire et des expériences scientifiquement conduites par le Prof. Pouchet et le Dr A. Landrin, ainsi que par le Prof. Huchard dans son service de Necker, l'ont hautement confirmé. L'Ibogaïne agit, en effet, sur le système nerveux pour le tonifier, le remonter; elle agit sur les phénomènes de la nutrition qu'elle active; elle agit sur le système musculaire, sur l'appareil circulatoire pour en régulariser les fonctions. A ces titres, elle est indiquée dans la neurasthénie et tous les états de déchéance organique qu'on observe dans les convalescences, à la suite du surmenage, dans la plupart des maladies chroniques.

La préparation la plus efficace et la plus facile à administrer est la dragée Nyrdahl qui contient 5 milligrammes de chlorhydrate d'Ibogaïne et dont on prend 2 à 6 par jour.

DIAGNOSTIC

Facile et Sûr

DE

TOUS LES

TROUBLES MENSTRUELS (1)

Quelles que soient leur nature, leur intensité, leur fréquence, les troubles menstruels ont pour seules causes, soit l'insuffisance ovarienne, soit l'insuffisance thyroïdienne.

Le diagnostic entre l'une et l'autre insuffisance dépend uniquement de la **fréquence**, *de l'***abondance** *et de la* **durée** *de l'écoulement menstruel.*

*Ils cèdent à l'administration opportune de l'***Ocréine** *ou de la* **Thyrénine**.

TROUBLES MENSTRUELS	CAUSE	TRAITEMENT
Règles rares Règles peu abondantes Règles douloureuses Accès d'oppression, palpitations, bouffées de chaleur, irritabilité nerveuse, insomnie	Insuffisance ovarienne. Id. Id. Id.	**OCRÉINE GRÉMY** Deux à cinq pilules tous les jours pendant les huit jours qui précèdent les règles et pendant tout le temps que dure l'écoulement sanguin.
Règles fréquentes Règles abondantes Règles de trop longue durée Migraines, œdèmes transitoires, constipation, douleurs rhumatoïdes	Insuffisance thyroïdienne. Id. Id. Id.	**THYRÉNINE GRÉMY** Une pilule par jour pendant deux jours, puis alternativement une et deux, puis deux pilules chaque jour. Le traitement commencera huit jours après la fin des dernières règles et se prolongera jusqu'à la fin de la période mensuelle suivante. Recommencer huit jours après jusqu'à cessation des troubles.
Aménorrhée	Insuffisance ovarienne et Insuffisance thyroïdienne associées.	**THYRÉNINE ET OCRÉINE** Une à quatre pilules d'Ocréine et une à deux de Thyrénine pendant vingt jours par mois.

(1) Nous ne comprenons sous cette dénomination que les troubles de la période cataméniale en dehors de tout état pathologique, c'est-à-dire en exceptant tous les cas où une tumeur ou une infection en sont la cause première.

TRAITEMENT DE L'ANÉMIE, NEURASTHÉNIE, TUBERCULOSE

SUC INALTÉRABLE DE VIANDE DE BŒUF CRUE

ASSOCIÉ AUX DIASTASES OXYDANTES DU PLASMA SANGUIN DE BŒUF

Le Flacon entier 8 Francs

MUSCULOSINE BYLA

Le Demi Flacon 4 Fr.50

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES

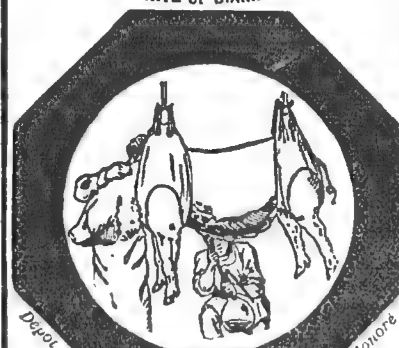
PRÉPARÉE ET CONCENTRÉE A FROID

DOSE MOYENNE: 4 Cuillerées à bouche par jour pour adultes. 4 Cuillerées à dessert pour les enfants

ABSENCE TOTALE DE TOUS GERMES NOCIFS

LES ÉTABLISSEMENTS BYLA JEUNE GENTILLY-Paris

Laboratoires autorisés par le gouvernement pour la préparation des médicaments organiques



SUC GASTRIQUE
PUR DU PORC VIVANT
DYSPEPTINE
DU Dr HEPP
AFFECTIONS GASTRO-INTESTINALES, DIARRHÉES
INDIGESTIONS — ANOREXIE — SURALIMENTATION
GASTRO-ENTÉRITE et DIARRHÉE INFANTILES
Dépôt à Paris
H. CARRION & Cie 54, Fg St-Honoré
LABORATOIRE DE PHYSIOLOGIE
du PORC-CANILE par LE CHESNAY

création d'une véritable léproserie, de borner les premiers efforts à une partie du territoire de la colonie, les pays ouoloffs et serères, par exemple, dont sans doute les lépreux réunis suffiraient pour peupler le nouvel établissement.

Toutefois, dès qu'on voudrait agir, une question primordiale, celle de l'argent, se poserait de suite.

Il faudrait, en effet, dépenser beaucoup pour obtenir des résultats. Or, dans un pays neuf comme l'est l'Afrique occidentale française, où tout était à faire au point de vue de l'hygiène comme à tous les autres, il y a quelques années à peine, les ressources disponibles seront longtemps encore inférieures aux dépenses utiles.

On n'y peut donc tout entreprendre du même coup et il faut « sérier » les problèmes, n'en aborder qu'un certain nombre à la fois.

La lutte à entreprendre contre la lèpre se trouvera peut-être retardée de ce fait. Il n'importe, s'il est bien entendu que la question sera pleinement résolue dès que les circonstances le permettront.

L. d'Anfreville.
(Saint-Louis, Sénégal.)

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l Hôtel-Dieu (professeur M. Dieulafoy). — Leçon du samedi 15 Janvier : Nouvelle observation de gangrène diabétique du pied et de la jambe traitée avec succès par des applications bi-quotidiennes d'air surchauffé, de 300 à 600°. — Description de l'appareil chauffeur. — Usages et mode d'emploi. — Valeur thérapeutique des résultats.

Cours de clinique chirurgicale infantile. — MM. Gasne et Perrin, chefs de clinique, commenceront le samedi 15 Janvier 1910, à 4 heures, un cours de clinique annexe sur la chirurgie infantile et orthopédique.

Le cours aura lieu : les mardis, jeudis et samedis, à 4 heures, et comprendra 30 leçons.

Le droit à verser est fixé à 50 francs.

Laboratoire de pharmacie et de matière médicale. — *Conférence pratique et étude du droguier*, par M. J. Chevalier, préparateur du cours de pharmacologie et de matière médicale.

Le laboratoire de pharmacologie et de matière médicale est ouvert à MM. les Etudiants de 3e, 4e et 5e années pour l'étude du droguier.

Indication sommaire des conférences : I. Notions générales de physiologie appliquée à l'étude des médicaments : Art de formuler ; Synergiques, Antagonistes. — II. Antiseptiques ; Désinfection. — III. Série des phénols ; Ethers phénoliques ; Acide-phénols. — IV. Antithermiques-analgésiques ; Acide salicylique. Antipyrine, Quinine. — V. Généralités sur les hypno-anesthésiques ; Groupe du chloroforme. — VI. Hypnotiques ; Chloralides, Sulfonalides. — VII Opium et Morphine. — VIII. Chanvre Indien ; Analgésiques locaux ; Groupe de la cocaïne. — IX. Alcaloïdes des Solanées vireuses ; Atropine ; Eserine : Pilocarpine. — X. Muscarine et poisons des Champignons : Ciguës ; Picrotoxine. — XI. Strychnine ; Aconitine ; Colchicine. — XII. Digitale et Digitaliques. — XIII. Caféiques ; Ergot de seigle. — XIV. Groupe des métaux lourds ; Arsenicaux. — XV. Antimoniaux ; Groupe des vomitifs. — XVI. Iodiques ; Phosphores. — XVII. Acides et Alcalis ; Ammoniacaux. — XVIII. Purgatifs. — XIX Essences ; Résines ; Térébenthines. — XX. Antispasmodiques ; Emménagogues ; Opothérapie.

Pour être mis en série, MM. les Etudiants devront se faire inscrire au Laboratoire, les mardis, jeudis et samedis, de 3 à 4 heures, sur la présentation de leur carte d'immatriculation et de la quittance du versement des droits prescrits.

Le nombre de places de chaque série est limité. Il sera fait 5 conférences par semaine. Une convocation spéciale leur sera adressée pour indiquer les jours et heures où ils seront admis aux travaux et interrogations. Une série commencera le 15 janvier 1910.

Prière de s'inscrire de suite.

Demande de mise à la retraite. — M. le professeur Bouchard, titulaire de la chaire de pathologie et thérapeutique générales, vient de demander sa mise à la retraite à partir du 1er Janvier.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine d'Alger. — On sait qu'un vote récent du Parlement a décidé la création de l'Université d'Alger.

Le *Journal Officiel* vient de publier un décret nommant professeurs à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie d'Alger :

MM. Guillemin, professeur de physique médicale ; Trolard, professeur d'anatomie ; Battandier, professeur de pharmacie ; Trabut, professeur d'histoire naturelle médicale ; Rey, professeur de physiologie ; Soulié, professeur de pathologie générale, microbiologie et parasitologie ; Vincent, professeur de clinique chirurgicale ; Brault, professeur de clinique des maladies des pays chauds et des maladies syphilitiques et cutanées ; Crespin, professeur d'hygiène et médecine légale ; Rouvier, professeur de clinique obstétricale ; Cange, professeur de clinique ophtalmologique.

MM. Malosse, agrégé des Facultés de médecine, professeur de chimie médicale ; Hérail, agrégé des Facultés de médecine, professeur de matière médicale ; Curtillet, agrégé des Facultés de médecine, professeur de clinique des maladies des enfants ; Ardin-Delteil, agrégé des Facultés de médecine, professeur de clinique médicale ; Weber, agrégé des Facultés de médecine, professeur d'anatomie pathologique et histologie.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Commandeur.* — MM. le professeur Landouzy, à Paris ; le professeur Calmette, à Lille.

Officier. — MM. Castex, Hirtz, à Paris ; Baudin, à Bourg.

Chevalier. — MM. Belin, Labbé (L.), Gautier (G.), Savoire, à Paris ; Mauny, à Saintes ; Tapie, à Toulouse ; Merlin, à Saint-Just-La-Pendue (Loire) ; Lambert, à Lille ; Panthier, à Senlis (Oise) ; Bachelez, à Saint-Omer (Pas-de Calais).

Les Dimanches du praticien. — Le médecin est un étudiant à perpetuité ; c'est une nécessité pour tous les praticiens de se tenir au courant des progrès scientifiques dans toutes les branches de la médecine ; pour essayer de répondre à cette nécessité, un certain nombre de confrères ont organisé, sous le titre : *Dimanches du praticien*, une série de causeries qui ont lieu le dimanche, seul jour de liberté pour beaucoup de médecins.

Dimanche prochain reprendra la série des conférences causeries « des Dimanches du praticien » interrompue par les vacances de Noël et du nouvel an.

Dimanche 16 Janvier, à 5 heures, rue de Rome, 47, M. Stodel, préparateur au laboratoire de physiologie de la Sorbonne, fera une conférence sur la *sterilisation par*

les rayons ultra-violets, question nouvelle qui intéresse vivement le monde des hygiénistes et des médecins.

S'inscrire auprès de MM. Desfosses et Durey, 47, rue de Rome.

Ces conférences sont gratuites. Le nombre des places est limité.

Société nationale de chirurgie de Paris. — La séance annuelle de la Société aura lieu le mercredi 19 Janvier 1910 à 4 heures très précises.

Ordre du jour : 1° Discours du président; 2° compte rendu des travaux de la Société pendant l'année 1909 par M. Félix Lejars, secrétaire annuel; 3° éloge du professeur Paul Berger, par M. E. Rochard, secrétaire général; 4° proclamation des prix.

Sociétés de neurologie et de psychiatrie. — La Société de neurologie de Paris et la Société de psychiatrie de Paris se réuniront à nouveau le jeudi 13 Janvier, rue de Seine, 12, à 9 heures du matin, pour terminer la discussion de la question : Du rôle de l'émotion dans la genèse des accidents névropathiques et psychopathiques.

Hommage à M. Bagot. — A l'occasion de sa récente promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur, une œuvre d'art sera offerte à M. Bagot, au Cercle national des armées de terre et de mer, sous les auspices de l'Union fédérative des médecins de réserve et de territoriale, le mercredi 12 Janvier, à 9 h. 3/4 du soir.

Médecin de l'état civil. — M. Perrachon, médecin de l'état civil, est appelé à la 7e circonscription.

M. Josset, médecin de l'état civil, est appelé à la 5e circonscription.

M. Cazaux est nommé médecin de l'état civil du XVIIIe arrondissement (8e circonscription).

La chirurgie des fractures. — M. Albin Lambotte, qui s'est fait une notoriété spéciale pour le traitement opératoire des fractures, fera une démonstration sur les résultats éloignés de ce traitement.

La réunion aura lieu le dimanche 16 Janvier, à 9 h. 1/2, à l'Institut Saint-Camille, rue Lockært, 12, à Anvers.

Le conférencier a convoqué 500 anciens fracturés ayant subi la suture osseuse.

La fièvre typhoïde au Canada. — L'épidémie de fièvre typhoïde a causé 6 décès à Montréal et 226 nouveaux cas se sont produits du 1er au 3 janvier. On traite en ce moment plus de 3.000 malades; il a fallu ouvrir un hôpital de fortune; des listes de souscription sont ouvertes.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Mergant, à Bayon; de M. Cottard (L.), à Vincennes.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Le concours pour l'admissibilité au concours de nomination aux places de médecin des hôpitaux et hospices civils de Paris, sera ouvert le lundi 21 février 1910 à midi, dans la salle des concours de l'administration, rue des Saints-Pères, n° 49.

MM. les docteurs en médecine qui voudront concourir devront se faire inscrire à l'Administration centrale, 3, avenue Victoria, service du personnel, du lundi 17 Janvier au samedi 5 février inclusivement, de midi à 3 heures.

Le nombre des places d'admissibles mises au concours sera annoncé aux candidats lors de la première séance, ce nombre ne pouvant être établi qu'après la fermeture du registre d'inscription.

A cet effet, les candidats dispensés du concours d'admissibilité devront se faire inscrire en vue du concours d'admission dans les mêmes délais que les candidats au concours d'admissibilité, savoir du lundi 17 Janvier au samedi 5 Février inclusivement, de midi à 3 heures.

Avis important. — Conformément aux dispositions qui précèdent, un concours pour la nomination à 3 places de médecin des hôpitaux et hospices s'ouvrira 15 jours après la clôture des opérations du présent concours d'admissibilité. Seront admis à concourir les candidats dispensés de ce concours en raison de leurs admissibilites antérieures et les nouveaux admissibles, déclarés à la suite du concours du 21 Fevrier.

Internat. — Lecture des copies. — Anatomie. — *Séance du 7 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Lévi-Franckel, 8; Juin, 8; Masselot, 4; Feil, 10; Leroy, 4; Larcher, 8; Dupradeau, 7; Gillard, 13; Miégeville, 10.

Séance du 10 Janvier. — Ont obtenu : MM. Girard, 12; Sébillotte, 5; Jacquet, 8; Ducamp, 12; Monod (A.), 8; Prigent, 10; Bloch (A.), 9; Alexandre, 11.

Séance jeudi, à 5 h. 1/4.

Pathologie. — *Séance du 7 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Lefèvre, 12; Virenque, 9; Avezou, 10; Fourrière, 10; Coppin, 7; Moulonguet 11; Ecalle, 9; Besnard, 6; Busson, 5; Philip, 4; de Cumont, 9.

Séance du 8 Janvier. — Ont obtenu : MM. Gouguet de Girac, 10; Vincentelli, 6; Nielle (A.), 8; Achard, 8; Bel, 2; Noël, 6; Mlle Monbiot, 8; MM. Pruvost (P.), 12; Jumon, 12.

Séance du 10 Janvier. — Ont obtenu : MM. Baumgartner, 10; Bué, 11; Villette, 11; Murga, 5; Sourdille, 7; Feldstein, 9; Vaudescal, 9; Chichmanian, 7; Luquet, 4; Teisset, 5.

Séance aujourd'hui à 4 h. 1/2.

RENSEIGNEMENTS

Postes à céder. — *S.-et-O.*, à 1 h. 1/2 de Paris, chef-lieu de canton. Seul médecin. Rec., 13 000. Indemn., 8.000. *N.-O.*, grande ville, Rec., 35.000. Présentation 6 mois. *Midi*, maison méd.-chirurg. Bénéfices nets : 28.000.

S'adresser : **Cabinet Gallet**, 47, boulevard Saint-Michel.

Étudiant en médecine. — 16 inscriptions, externe des hôpitaux de province, désire trouver situation dans clinique ou maison de santé. S'adresser : M. M., 9, rue du Commandant-Rivière, Paris.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

PIERRE SEBILEAU et FERNAND LEMAÎTRE. Etat actuel de la broncho-œsophagoscopie.

G. LARDENNOIS et J. OKINCZYC. Les hernies adhérentes du cæcum.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. ROMME. A propos des réactions de l'hypophyse.

MÉDECINE PRATIQUE

Symptômes et traitement des empoisonnements alimentaires.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

C. J. L'huile d'olive dans la prophylaxie et le traitement des vomissements après anesthésie par l'éther. — CH. D. Hernie étranglée de la ligne blanche.

CHRONIQUE

F. HELME. L'escroquerie à la ceinture en correctionnelle et le respect des lois en France.

JURISPRUDENCE MÉDICALE. Les médecins des asiles publics d'aliénés et le concours d'adjuvat.

R. ROMME. Un document sur la dépopulation.

VARIÉTÉS

Manifestation universitaire franco-britannique.

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

P. LE GENDRE et A. MARTINET. Les régimes usuels. — R. MARTIAL. L'ouvrier, son hygiène, son atelier, son habitation. — MARCEL LABBÉ. Régimes alimentaires. — Prof. E. KAUFMANN. Lehrbuch der speciellen pathologischen Anatomie für Studierenden und Aerzte. — J. GAREL. Diagnostic et traitement des maladies du nez.

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRES DES REVUES

Le libre choix des médecins pour les indigents.

NOUVELLES

L'ESCROQUERIE A LA CEINTURE EN CORRECTIONNELLE ET LE RESPECT DES LOIS EN FRANCE

Depuis plusieurs années, nos syndicats médicaux s'acharnaient à réclamer des poursuites contre un étranger qui, au moyen d'astucieux prospectus, avait mis ce pays en coupe réglée. Il vendait des ceintures. Etaient-elles, comme les brassards d'un illustre Apache, hérissées de défenses? Il faut le croire, car personne n'osait y toucher. Enfin, à force de persévérance, il s'est trouvé des Juges pour retenir l'affaire, et nous ne saurions trop en remercier ces derniers, non pas seulement comme médecins, mais aussi comme Français.

La vie est drôle, tout de même. Jamais, autant qu'à cette époque, on ne parla douceur, humanité, justice, et jamais les faits ne montrèrent plus clairement notre régression vers la brutalité ancestrale; jamais, peut-être, les lois ne furent aussi peu appliquées.

Oh! tranquillisez-vous. Que notre malaise social soit le fait de M. de Voltaire ou des Jésuites, ce n'est pas ce qui me préoccupe, mais bien la veulerie et l'indifférence où a glissé l'action publique. Vieilles dames refroidies, agents mas-

sacrés, Apaches maîtres du pavé, escrocs triomphants, tout cela se tient, fait partie de la même chaîne d'iniquités. L'horreur est plus forte à la vue du sang versé, mais le scandale n'est pas moins grand lorsqu'on voit des malades impunément dépouillés par les charlatans, voire même conduits au tombeau sans que nul ne s'émeuve en haut lieu. Ici comme là, n'est-ce pas le pacte social odieusement déchiré ?

Vous savez de quoi il retourne. Profitant de la vulgarisation scientifique, un industriel imagina une ceinture munie d'une pile et douée de toutes les vertus, dont la principale, je m'empresse de le dire, était de subtiliser l'argent des gogos. Cet individu exerça d'abord ses ravages en Amérique, sa belle patrie.

Mais là-bas, si l'on parle moins de justice, on est, en revanche, beaucoup plus soucieux de l'observance des lois. On examina donc la prétendue invention du pseudo-électricien et la valeur de ses appareils. Résultat : on lui supprima incontinent le privilège de la Poste. Entendez par là que son courrier ne fut plus expédié; les nombreux mandats qu'il recevait furent simplement retournés à leurs expéditeurs avec cette simple mention au timbre humide : *Escroquerie*. Ce procédé sommaire ayant péremptoirement démontré à notre exploiteur qu'il n'était pas prophète en son pays, il prit son vol vers l'Allemagne. Mauvais choix : le Conseil d'hygiène de l'Empire ayant vérifié l'inanité de ses assertions, notre homme se vit mettre la main au collet par la police et expulser dans les 48 heures.

Autre tentative en Nouvelle-Zélande, sans plus de succès. Ah! ce sont là pays barbares privés de ligues, et où il ne fait pas bon vivre. Rejeté de partout, notre homme vint en France, la terre bénie des escrocs. Les journaux lui ouvrirent aussitôt leurs colonnes, les malades leur bourse; la police, elle, se contenta de fermer les yeux.

Pour comprendre les causes de cette trop longue impunité, pour voir comment un quarteron d'étrangers arrive à faire échec à l'action publique, une incursion dans le domaine de la psychologie est nécessaire. Suivez-moi.

Le système employé par le monsieur à la ceinture et par tous ses pareils repose sur une observation assez ingénieuse de l'esprit humain. Les grands charlatans étrangers désignent leur procédé sous le nom de *Follow-up-system*; il nécessite plusieurs opérations successives. Tout d'abord il y a l'annonce dans les journaux. Son seul but est de faire lever le gibier. Je dois ajouter, pour être équitable, que la valeur du produit n'a pour nos gens aucune importance. Tout dépend « du lancement ».

J'ai particulièrement étudié ce mécanisme dont nous avons tant à pâtir, et mon enquête m'a montré que le client-gibier se divise en plusieurs catégories.

Il y a d'abord la foule des gens à mentalité instable, qui marchent pour tout, vibrent au moindre appel. Ils sont tellement malléables, ceux-là, que vous pouvez « lancer » n'importe quel produit, vous êtes sûr d'avoir une lettre d'eux. Qu'il s'agisse du pied, de la main, de la tête ou de l'abdomen, ces malheureux, dont le cerveau est seul malade, feront à la lecture du prospectus des topoalgies qu'ils localiseront indifféremment à la main, aux pieds ou à l'abdomen.

Des renseignements que j'ai pu obtenir de spécialistes au courant de cette publicité, il semblerait résulter que la population flottante de ces hypersuggestionnables est chez nous d'au moins 33.000 (environ 1 pour 1.000). Ce sont eux, les pauvres, qui permettent aux parasites de la médecine de proliférer, puisqu'ils sont les premiers à apporter leur argent et leurs attestations. Comme toute médaille a son revers, ils constituent aussi un danger. Si le barnum se laisse griser trop vite par l'abondance de son courrier, s'il restreint ses frais de réclame une fois cette première couche dépassée, il tombera sur le tuf plus difficile à attaquer, et son outillage risquera même de s'y détériorer rapidement.

La deuxième catégorie est faite de gens suggestionnables encore, mais moins. Teintés de médicophobie, ceux-là mettent l'expérience et le *Quid Divinum* bien au-dessus des théories. C'est contre eux surtout que va se déclancher toute l'ingéniosité du mécanisme charlatanesque. A leur première demande de renseignements, on établit le contact en ripostant par un premier questionnaire à faire rougir des singes, et où les questions les plus intimes se déroulent dans un ordre savamment gradué. Si le gogo n'a pas avalé l'hameçon, nouvelle lettre, insinuante, celle-là; puis une troisième affirmative, une quatrième menaçante, une cinquième suppliante, et ainsi de suite, jusqu'à ce que le porte-monnaie s'entrebâille — et il s'entrebâille presque toujours. La santé, dans le sens absolu du mot, n'est qu'un mythe, il y a toujours çà et là dans la machine quelques petits grincements, quelques heurts, la volonté n'est pas toujours tendue à souhait. Que la lettre ait la chance de tomber au moment d'une dépression nerveuse, d'un découragement, et voilà une victime de plus dans le piège.

Pour la ceinture, les prix variaient entre 25 fr., prix minimum, et 900 francs, maximum! En 10 ans, ce sont des millions qui ont été volés ainsi au bon public de France, le meilleur qui soit, au dire de tous les connaisseurs. Il y a chez nous cinq grandes industries charlatanesques de ce genre, pas plus; elles doivent annuellement réaliser près de 7 millions! Supputez ce que cela représente de clients soustraits à notre art, et vous ne vous étonnerez plus qu'on parle tant de pléthore médicale, de pénurie de malades, et d'autres maux plus apparents que réels!

Et le pauvre confrère qui me lit en ce moment, anxieux, dans son cabinet désert, pourra, lui, puiser dans ces chiffres comme un réconfort.

Il comprendra mieux que si les malades lui font défaut, s'ils semblent le fuir, c'est parce qu'ils courent aux escrocs bruyants qui n'ont pour tout bagage que leur audace et leur absence de scrupule. Donc, que mon jeune homme se dise que ce n'est pas le savoir qui lui manque, mais la protection des Lois. Et ainsi il doutera peut-être moins de lui, et ainsi il s'intéressera peut-être davantage aux luttes entreprises par nos associations contre le charlatanisme.

Oh! je ne lui conseille pas de marcher sur des traces funestes, mais il y a plus d'un enseignement à tirer de ces pratiques abominables. D'abord, que mon jeune homme se fasse plus précis dans ses affirmations, qu'il utilise plus souvent le pouvoir magique de la suggestion, et surtout qu'au lit du malade il bannisse de son âme toute hésitation; enfin, qu'il se méfie des longues théories. Tant vaut l'homme comme il s'estime, a dit Rabelais; estimez-vous davantage, ô confrères, et n'ayant pour guide que votre conscience, soyez aussi fermes dans votre thérapeutique que vous étiez prudents tout à l'heure en posant votre diagnostic...

Reste à expliquer maintenant l'immunité dont paraissent jouir certaines grandes entreprises charlatanesques et la nonchalance de l'action publique à l'endroit de l'exercice illégal de notre art. Un voleur estime que ceinture dorée vaut mieux que bonne renommée; la faim l'a fait sortir des lois, si j'ose dire, et il escroque à journée faite. Il n'y aurait, semble-t-il, qu'à lui mettre la main au col.

S'il s'agit d'un diplômé ayant commis une faute lourde, la vindicte publique a des ailes; pourquoi devient-elle paraplégique quand les grands carnassiers de l'exercice illégal sont en cause? Partout on les traque, de partout on les expulse; pourquoi la France seule les laisse-t-elle voler en toute liberté? Ah! c'est que nous représentons une vieille civilisation toute barbouillée de préjugés ancestraux; et parmi ceux-ci domine ce fétichisme de l'imprimé dont j'ai parfois honte moi-même. C'est l'imprimé qui a libéré la pensée française, et c'est pourquoi il inspire aux gouvernants, et en général à tous ceux qui détiennent quelque parcelle d'autorité, comme une crainte mystérieuse et funeste. Les charlatans sont de si bons clients pour la publicité, ils « arrosent », c'est le mot propre, avec tant d'abondance, que les plus grands redoutent de se faire des histoires en entravant leur commerce. Eh, par Dieu, on sait bien qu'ils violent les justes lois et que cela n'est pas bien, mais le mal ne sera-t-il pas pire si l'on est jeté à bas du pouvoir en ameutant l'opinion contre soi?

Et puis tout cela pour qui, je vous le demande? pour des médecins sans influence qui, eux non plus, ne sont pas tous sans reproche. L'application des Lois, la santé et l'épargne française à défendre, le prestige du pays à sauvegarder, tout cela, c'est de la philosophie, des vues d'ensemble. Songer à vivre est autrement pressant. Et c'est pourquoi, solidement fortifiés dans le maquis de la procédure, les charlatans narguent si souvent et les Juges et les médecins.

Samedi dernier, M. Péan, substitut du Procureur de la République au Tribunal correctionnel, a flétri avec éloquence le charlatanisme et les charlatans, il nous a fait espérer un nouvel ordre de choses. Grâces lui soient rendues. Qu'on poursuive les médecins indélicats, les praticiens marrons, s'il en existe jamais, seulement que la Loi s'applique à tous, puissants et misérables, charlatans et diplômés. A la fin de son beau réquisitoire, que je voudrais voir publier dans tous nos journaux, M. Péan a évoqué la silhouette des docteurs faméliques qui prêtent leur parchemin à de coupables entreprises, pauvres diables qui finissent par vendre des ceintures pour n'avoir plus tant à serrer la leur, et pour qui, c'est le cas de le dire, nécessité n'a pas de loi.

Il a bien voulu se montrer plein de commisération pour ces infortunés. Comme c'est un sujet où il y a beaucoup à dire et que je connais un peu, je me permettrai de vous en parler un de ces jours.

F. Helme.

JURISPRUDENCE MÉDICALE

LES MÉDECINS DES ASILES PUBLICS D'ALIÉNÉS ET LE CONCOURS D'ADJUVAT

Les droits et avantages résultant pour les fonctionnaires d'une réglementation faite par des décrets et arrêtés ministériels sont subordonnés au maintien de ces décrets et arrêtés. En conséquence, des médecins adjoints dans des établissements publics d'aliénés, nommés après avoir subi avec succès les concours d'adjuvat, ne sont pas fondés à attaquer pour excès de pouvoir un décret et un arrêté modifiant les décrets et arrêtés antérieurs et ayant eu pour effet de subordonner à un second concours institué à cet effet l'obtention des fonctions de médecins en chef des asiles publics d'aliénés du département de la Seine.

Le Conseil d'Etat a, dans sa séance du 11 Juin 1909, rendu l'arrêt suivant :

Le Conseil d'Etat :

Considérant qu'à l'appui de leur demande d'annulation, pour excès de pouvoir, du décret du 12 Décembre 1907 et de l'arrêté ministériel du 9 Janvier 1908, pris en exécution de ce décret, les sieurs Giraud, Vallon et autres soutiennent qu'ayant subi avec succès les concours d'adjuvat institués et réglementés par les arrêtés ministériels des 18 Juillet 1888 et 9 Mai 1902, et le décret du 1er Août 1906, et ayant été nommés médecins adjoints dans des établissements publics d'aliénés, ils avaient par là-même le droit d'être nommés aux fonctions de médecins en chef d'établissements publics d'aliénés de toute la France, sans distinction ni restriction aucune, et que le décret et l'arrêté attaqués auraient porté atteinte aux droits qui

leur avaient été ainsi conférés par le concours d'adjuvat, en subordonnant à un deuxième concours, spécialement institué à cet effet, l'obtention des fonctions de médecins en chef des asiles publics d'aliénés du département de la Seine;

Considérant que les droits aux avantages résultant pour les fonctionnaires d'une réglementation faite par des décrets et des arrêtés ministériels sont subordonnés au maintien de ces décrets ou arrêtés, et qu'en l'absence d'une disposition législative ayant statué sur cet objet, l'organisation fixée par un décret peut valablement être modifiée par un décret ultérieur; qu'ainsi les requérants ne sont pas fondés à soutenir que les actes attaqués sont entachés d'excès de pouvoir,

Décide :

La requête susvisée de l'Association amicale des médecins des asiles publics d'aliénés est rejetée.

UN DOCUMENT SUR LA DÉPOPULATION

Ceux qui écrivent sur la dépopulation ne manquent jamais de tirer, en matière de conclusion, l horoscope de la France en train de se dépeupler et de broder sur le thème : *Finis Galliæ*. Les faits qu'ils avancent et les chiffres qu'ils citent semblent justifier leur pessimisme. Pour eux, la dépopulation est un mal moderne que nos pères n'avaient pas connu, parce qu'ils avaient des sentiments religieux, aimaient leur patrie, estimaient la vie de famille, savaient se sacrifier pour le bien de la communauté et se laissaient moins guider par l'intérêt personnel.

Or j'ai sous les yeux un livre sur la dépopulation, écrit en 1767. Son auteur, l'abbé Jaubert, déclare dès la première page que le mal qu'il va dénoncer date « de plus d un siècle », et que si l'on continue à ne pas s'en occuper, il conduira le pays à sa perte. Cette prophétie ne devait pas se réaliser, car trente ans plus tard, la France, comme on sait, bouleversait la carte du monde et faisait triompher, en Europe, ses idées. De ce démenti donné par les événements aux prévisions de l'abbé, est-il permis de conclure que le même sort attend les déductions de nos sociologues

DES CAUSES

DE LA

DÉPOPULATION

ET DES MOYENS

D'Y REMÉDIER.

Quia ecce ego ad vos, & convertar ad vos, & Arabimini, & accipietis ſementem, & multiplicabo in vobis homines, omnemque domum Iſrael, & habitabuntur civitates, & ruinoſa inſtaurabuntur.

Ezechiel cap. 36. v. 9. & 10.



A LONDRES,

Et ſe trouve à Paris,

Chez DESSAIN *Junior*, Quai des Auguſtins, à la Bonne Foi, près la rue Gît-le-Cœur.

M DCC LXVII.

modernes? Je n'oserais l'affirmer. Toujours est-il que les causes de la dépopulation énumérées dans le petit livre de l'abbé Jaubert diffèrent à peine de celles qui figurent, aujourd'hui, dans nos publications. Mêmes causes, mêmes effets?

Donc, en 1767, et bien avant encore, « on étouffe dans le cœur des jeunes gens tout ce qui procède d'une noble ambition », ce qui fait « qu'ils n'ont plus la première des vertus civiles, l'amour de la patrie ». Ils sont déjà a-patriotes, dirai-je volontiers. Egoïstes, matérialistes, tentés par la vie facile, ils sont coureurs de dots, et, lorsqu'ils arrivent à faire un riche mariage, « ils restent sourds aux cris de la nature et préfèrent ne pas trop multiplier le nombre de leurs enfants ». Les femmes ne valent pas mieux. Elles ne songent qu'aux bals, aux soirées, aux réceptions et se dérobent aux devoirs de la maternité. Si elles ont un enfant, elles l'envoient à la campagne, chez une nourrice, sans penser « qu'en suçant un lait étranger, les enfants les plus sains reçoivent souvent le germe des maladies qui les tueront ».

Tout cela semble écrit d'hier, comme semblent encore d'hier les remèdes que préconise l'abbé Jaubert. Il voudrait que « les célibataires, citoyens inutiles et trop amoureux d'eux-mêmes, fussent privés de la succession de leurs proches parents ». Dans le même ordre de sanctions, les hommes mariés qui n'ont pas d'enfants « ne devraient recevoir que la moitié de ce qu'on leur laisse par testament, et la dixième partie seulement de l'héritage de leurs épouses ». Ce qu'ils ne toucheront pas irait au fisc qui l'emploirait à secourir les mères pauvres qui allaitent leurs enfants...

***

J'arrête ici mes citations, car celles que j'aurais pu faire encore paraîtraient prises dans un article de M. Bertillon ou dans un discours de M. Piot. Il est cependant curieux de retrouver toutes les idées modernes sur la dépopulation dans un livre écrit en 1767, il y a cent cinquante ans. Il m'a semblé qu'à elle seule cette date avait

quelque chose de consolant et permettait peut-être d'envisager d'une façon moins pessimiste l'avenir de la France. C'est à ce titre qu'il m'a paru intéressant de verser aux débats le petit livre de l'abbé Jaubert.

R. Romme.

VARIÉTÉS

Manifestation universitaire franco-britannique.

Le vendredi 7 Janvier, M. le professeur R. Blanchard inaugurait son cours de Parasitologie à la Faculté de médecine. Cette leçon a été l'occasion d'une très vive manifestation de sympathie franco-britannique, en raison de la présence de sir Rubert Boyce, membre de la Société royale de Londres, professeur de pathologie à l'Université de Liverpool, doyen de l'Ecole de médecine tropicale de la même ville.

A l'exemple de Londres et de Liverpool, qui ont eu les deux premières Ecoles de médecine tropicale, Paris possède aussi, depuis l'année 1902, un Institut de médecine coloniale, dont la création est due à l'initiative de M. R. Blanchard. L'Institut parisien entretient les relations les plus suivies et les plus amicales, non seulement avec les Ecoles anglaises, mais aussi avec les Ecoles similaires de Bruxelles, Hambourg, Lisbonne, Naples et Philadelphie. Les savants qui sont à la tête de ces utiles institutions, trop méconnues en France, se rendent fréquemment visite. En 1903, les élèves de l'Institut parisien, sous la conduite de M. Blanchard, visitaient l'Ecole de Londres et étaient l'objet d'une réception grandiose. Dans mainte autre circonstance, notamment lors de l'inauguration de nouveaux laboratoires et de nouveaux hôpitaux, M. Blanchard se rendit encore à Londres et à Liverpool, à titre privé.

Par un sentiment de courtoisie auquel on ne peut qu'applaudir, M. Blanchard a consacré sa première leçon à un exposé général des progrès réalisés récemment par les savants anglais, et spécialement par l'Ecole de Liverpool, dans le domaine de la Parasitologie, avec laquelle la médecine des pays chauds a les plus étroites relations. En la personne de l'éminent professeur de Liverpool, il a salué ses confrères de la Grande-Bretagne, auxquels les sciences médicales sont redevables de découvertes incomparables. Le très nombreux auditoire qui se pressait dans l'amphithéâtre a montré, à maintes reprises, par ses applaudissements, à quel point il partageait les opinions émises par son professeur.

Dans une allocution pleine d'humour, qui lui a conquis la sympathie générale, sir Rubert Boyce a remercié l'assistance. Il fait ressortir les mérites de l'école parasitologique de la Faculté de Paris et dit toute la reconnaissance qu'on doit avoir envers M. le professeur Blanchard, le premier qui ait inauguré en France un tel enseignement, devenu depuis si prospère.

M. le doyen Landouzy, retenu au ministère par une Commission, a pu s'échapper et venir à l'amphithéâtre avant la fin du cours. Prenant à son tour la parole, avec l'autorité qui s'attache à sa fonction et à sa personne, il rappelle que sir Dyce Duckworth, le grand clinicien de Londres, est venu l'an dernier faire une conférence à la Faculté de Paris. Il est heureux de saluer aujourd'hui, au nom de cette même Faculté, l'un des professeurs les plus éminents de la Faculté de Liverpool, persuadé que de telles manifestations universitaires ont la plus heureuse influence et tendent à resserrer davantage encore les liens d'amitié qui unissent désormais la France et la Grande-Bretagne.

A travers le Monde

AUTRICHE-HONGRIE

Le nombre des médecins en Autriche-Hongrie s'élevait, à la fin de l'année 1908, à 12.278.

Vienne, pour une population de 1.700.000 habitants, comptait 2.346 médecins diplômés.

ALGÉRIE

Les ressources hospitalières et les œuvres d'assistance et de mutualité dont l'Algérie dispose actuellement pour une population d'environ 600.000 personnes sont les suivantes : (*Le Caducée*.)

Province d'Alger : 9 hôpitaux civils comprenant 2.552 lits ; 21 hôpitaux militaires comprenant 2.543 lits. A ces 30 hôpitaux, il faut ajouter : 3 hospices (Douera, Marengo, Menerville) ; 1 orphelinat public ; 3 orphelinats privés ; 12 bureaux de bienfaisance ; 27 sociétés de secours mutuels ; 1 mont-de-piété, 18 œuvres d'assistance privée.

Province d'Oran : 4 hôpitaux civils comprenant 831 lits ; 17 hôpitaux militaires comprenant 2.208 lits. En outre, le département d'Oran possède 3 hospices-asiles, 2 orphelinats publics ; 3 orphelinats privés ; 12 bureaux de bienfaisance ; 21 sociétés de secours mutuels ; 1 mont-de-piété ; 9 œuvres diverses d'assistance privée.

Province de Constantine : 10 hôpitaux civils comprenant 1.628 lits ; 10 hôpitaux militaires comprenant 2.082 lits. Le département de Constantine a 3 hospices pour Européens et indigènes ; 3 orphelinats privés ; 11 bureaux de bienfaisance ; 25 sociétés de secours mutuels ; 1 mont-de-piété ; 11 œuvres diverses d'assistance privée.

Tous les Européens, sans exception, sont admis dans les hôpitaux algériens.

2.188	Espagnols	et	2.400	Italiens	en 1895
4.546	—		2.443	—	1900
3.426	—		1.853	—	1904

ont été secourus par les bureaux de bienfaisance.

En 1906, on a traité, dans les hôpitaux militaires :

22.746	Français
1.729	Espagnols
1.049	Italiens
189	Maltais
1.082	autres Européens.

LIVRES NOUVEAUX

P. Le Gendre et A. Martinet. — *Les régimes usuels.* 1 vol. in-8° (de la *Bibliothèque de Thérapeutique clinique*) de 435 pages. Prix : 5 fr. (Masson et Cie, éditeurs.)

Le livre que viennent de faire paraître MM. P. Le Gendre et A. Martinet a avant tout le très grand avantage d'être tout à fait d'actualité. Certes, industrialisée, la production pharmaceutique ne connaît presque plus de bornes. Mais le public suit-il ce mouvement? Tout praticien sait que, dans certains milieux du moins, le client tient aujourd'hui avant tout à avoir un « régime », son régime. La potion, les gouttes, les pilules et les cachets ne lui suffisent plus, et les cures plus ou moins naturistes dont il trouve les merveilles dans son journal lui inspirent plus de confiance. Sous peine de déchoir, le médecin doit donc tenir compte de cette mentalité, en quoi il a fort à faire, étant donné le développement extraordinaire que la diététique a pris ces temps ci.

Dans leurs *Régimes usuels*, MM. Le Gendre et Martinet ont tenu compte aussi bien de ces nouvelles tendances du public que des obligations qui en résultent pour le médecin. Ils ont compris que, même en matière de régimes normaux, il y a encore des « inconnues », des choses utiles à dire et à faire connaître. C'est pourquoi la première partie de leur livre est consacrée au régime normal de l'homme, de l'enfant, du vieillard et de la femme, nourrice ou non. Viennent ensuite, dans la seconde partie, sur une centaine de pages, les « régimes systématiques anormaux, régimes hyper et hypo-azoteux, hyper et hypo-graisseux, hyperminéralisé, hyper et hypochlorurés, régimes végétarien, lacto-végétarien, carné, mixte, diète hydrique, lacto-farineux, etc. Je suis convaincu que le praticien en quête d'originalité saura infiniment gré à MM. Le Gendre et Martinet de n'avoir pas oublié les régimes singuliers de Schrott, de Schweninger, de Karell, d Oertel.

La troisième partie, qui tient plus de 200 pages, est consacrée aux régimes dans les maladies, régimes des dyspeptiques, des hépatiques, des brightiques, des cardiaques, des « pulmonaires », des nerveux, des infectés, des diabétiques, des goutteux, etc., etc. Quelques considérations sur l'alimentation artificielle et une série de tableaux sur la composition chimique et la valeur des aliments, sur leur utilisation et leur équivalence calorique terminent ce livre.

J'ai énuméré les « matières » qu'on trouve dans les *Régimes usuels*. Mais il y a encore la manière de les traiter. Celle qui a été adoptée par MM. Le Gendre et Martinet est vraiment excellente. Ils n'ont pas craint d'entrer dans les détails et d'exposer avec beaucoup de soin, avec minutie même, les questions qu'ils avaient à traiter. Certainement ils ont dû se dire qu'on ne saurait être trop clair, trop élémentaire, même quand on s'adresse à ses égaux, même quand on écrit pour des médecins. Est-il utile d'ajouter que la clarté, la précision et l'abondance de détails ne font que rehausser la valeur à la fois pratique et rigoureusement scientifique de leur livre? Point n'est donc besoin d'être prophète pour prédire une brillante carrière aux *Régimes usuels* de MM. Le Gendre et Martinet.

R. Romme.

R. Martial. — *L'ouvrier, son hygiène, son atelier, son habitation.* Préface de M. A. Calmette, Paris, 1909. 1 vol. in-18 de 425 pages avec figures, cartonné. Prix : 5 fr. (O. Doin et fils, éditeurs.)

Ce livre, nouveau par la forme sinon par le fond, présente un curieux et exact assemblage des notions scientifiques; médicales, sociales et, par instants, même politiques qui correspond à cette science qu'on appelle à présent d'un terme générique : « l'hygiène sociale ».

Son auteur, travailleur acharné, plus connu à l'étranger qu'en France, et notamment en Allemagne, où il est tenu en grande estime, a d'ailleurs déjà publié de nombreux travaux médicaux et d'autres ouvrages d'hygiène fort originaux; il fut un des fondateurs et l'âme même de l'*Association ouvrière, de l'hygiène des travailleurs et des ateliers* qui, fondée en 1904, a tenu quatre congrès fort intéressants. Sa vie n'a été qu'une lutte courageuse pour le progrès de cette idée, de cette doctrine, qui fait de l'*éducation* la base de l'hygiène populaire.

Le livre comprend quatre parties.

Dans la première, l'ouvrier est défini, situé et observé à l'œuvre, ce qui n'est actuellement fait dans aucun livre d'hygiène. Dans la seconde, l'auteur traite de l'hygiène individuelle d'une manière résumée, mais complète, comme il l'avait déjà fait dans son *Hygiène féminine populaire* s'adressant à l'adolescente. Il indique les questions de législation qui se rattachent à l'hygiène professionnelle.

La troisième partie traite de l'atelier et de l'usine; la partie législative y occupe une grande place; les questions relatives à la législation des maladies professionnelles sont longuement discutées.

La quatrième partie a trait à l'« habitation ouvrière » et aux « jardins ouvriers », ainsi qu'à leur législation.

Ces deux dernières parties gagneraient à être plus étendues et nous devons souhaiter que, dans la seconde édition, l'auteur apporte les documents si intéressants qu'il a publiés sur ces divers sujets, cette année même, dans les *Annales d'hygiène publique et de génie sanitaire*.

Tel qu'il est, ce livre, vivant, est le seul de son genre en France; il fait honneur à l'auteur qui s'est spécialisé dans les questions d'hygiène ouvrière.

M. Letulle.

Marcel Labbé, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, médecin des hôpitaux de Paris. — *Régimes alimentaires.* 1 vol. in-8° de 585 pages, avec 41 figures dans le texte. Paris, 1909. Prix : 12 fr. (J.-B. Baillière et fils, éditeurs.)

Les travaux bien connus et très estimés de M. Marcel Labbé, relatifs plus particulièrement à la pathogénie et à la cure du diabète, à la pathogénie et à la cure de l'obésité, ses enquêtes relatives à l'alimentation collective et ouvrière poursuivies en collaboration avec M. le professeur Landouzy l'autorisaient spécialement à écrire un volume de diététique générale.

Dans la première partie sont rappelés les principes généraux et les procédés cliniques indispensables à l'étude de la nutrition, son mécanisme, ses résultats.

La deuxième partie est consacrée à une revue succincte des aliments simples et composés.

La troisième partie traite de l'alimentation des sujets sains. L'auteur y étudie l'alimentation selon les conditions physiologiques (âge, sexe, idiosyncrasies), selon les conditions géographiques (saisons,

climats, races), selon les conditions économiques, selon les rites religieux. L'alimentation des collectivités (armée, marine, hôpitaux, prisons), les cures de régime font l'objet de chapitres importants.

L'alimentation des malades forme la quatrième partie de l'ouvrage, la plus importante. On y trouvera exposés les régimes qu'il convient d'instituer dans les diverses espèces cliniques qu'il serait fastidieux d'énumérer ici; bornons-nous à dire que cette partie est fort complète et qu'aucune maladie importante n'y est oubliée. Les chapitres consacrés à la cure de l'obésité, à la cure du diabète sont plus particulièrement vécus et substantiels.

La cinquième partie, intitulée cuisine diététique, rappelle les notions essentielles à la pratique culinaire, à la préparation rationnelle des aliments destinés aux malades.

Les qualités maîtresses de l'auteur, son éclectisme avisé, son expérience clinique lui ont permis de traiter ces questions avec toute la précision compatible avec l'état actuel, en plus d'un point, hélas! empirique et inconsistant, de la science diététique.

Alfred Martinet.

Prof. E. Kaufmann. — *Lehrbuch der speciellen pathologischen Anatomie für Studierenden und Aerzte*, 5e édition, revue et augmentée, 1 vol. in-8° de 1.386 pages, avec 686 figures, 1909 (Reimer, éditeur à Berlin).

Le souci constant de l'auteur a été de faire un ouvrage à la fois scientifique et pratique, et il y a pleinement réussi. Scientifique, il l'est par ses détails histologiques et l'exposé des différentes théories mettant le lecteur au courant de la science moderne.

L'auteur a réalisé le côté plus particulièrement pratique en mettant en relief les liens qui unissent la clinique et l'anatomie pathologique, seule façon de faire comprendre l'utilité et l'intérêt de cette branche si importante de la médecine. Il a, en outre, accordé une place beaucoup plus large que les autres traités similaires aux lésions macroscopiques, auxquelles sont consacrées une notable portion des figures.

L'arrangement du volume est pratiquement conçu, avec petit texte pour les détails d'un intérêt moins général et sous-titres en lettres grasses qui permettent de s'y retrouver facilement. On pourrait lui reprocher l'emploi des « lettres espacées » qui gaspillent inutilement une place précieuse, mais ce défaut est inhérent à la typographie allemande, qui ne possède pas les italiques.

Ainsi compris, cet ouvrage sera consulté avec fruit, non seulement par l'anatomo-pathologiste auquel il fournira la plupart des documents nécessaires, mais aussi par le praticien, qui y trouvera les éléments généraux et l'anatomie pathologique macroscopique plus directement utiles pour lui.

Nous signalerons en particulier aux chirurgiens les chapitres sur les vaisseaux, le larynx, les hernies, la trompe, l'utérus, etc. Le chapitre sur les *parasites intestinaux* est une heureuse innovation. La dernière partie, enfin, est consacrée à l'anatomie pathologique de la *peau*. Bien plus complète que dans les autres ouvrages similaires, elle constitue, avec ses détails histologiques et ses figures micro et macroscopiques, un document dermatologique que l'on ne trouve généralement, et souvent moins complet, que dans les ouvrages spéciaux.

Précis et suffisamment détaillé, accordant, sans négliger l'histologie fine, une place importante aux lésions macroscopiques, et ne perdant pas de vue la clinique, cet ouvrage, plus complet qu'un manuel, moins diffus qu'un Traité, nous semble avoir sa place marquée dans toutes les bibliothèques et rendra certainement des services à l'étudiant et au praticien, aussi bien qu'à l'anatomo-pathologiste.

G. Durante.

J. Garel, médecin des hôpitaux de Lyon. — *Diagnostic et traitement des maladies du nez*, 3e édition. 1 vol. in 8°, avec 145 figures et 4 planches. (Vigot frères, éditeurs.)

Il est sans précédent qu'un traité de rhinologie ait atteint en France sa troisième édition; cependant, après avoir avoir lu ce livre, on concédera qu'il était juste qu'une dérogation à l'usage fût faite en sa faveur.

L'auteur de ce traité est un des rares médecins qui soient entrés dans le domaine de la rhinologie muni d'une expérience clinique consommée, préalablement acquise dans le commerce des malades généraux. Le sens critique avec lequel il a su allier son instruction médicale première avec les enseignements de sa nouvelle spécialité en a fait un des meilleurs conseils rhinologiques que nous ayons en France. Et il a su, dans son ouvrage, se garder également des excès chirurgicaux où tendent les jeunes écoles, et du conservatisme outrancier de nos aînés.

Une phrase de sa préface répond aux objections qui lui viendront peut-être de ceux pour qui tout traitement se formule en médecine opératoire.

« On nous reprochera certainement de ne pas faire la part assez belle aux grandes méthodes chirurgicales; nous n'avons pourtant pas la prétention de les bannir. Nous tenons à répéter que les grandes opérations ne doivent être que les dernières ressources à employer. Il est dangereux pour un rhinologiste d'avoir le bistouri facile, car il oubliera bientôt qu'il a à sa disposition nombre de procédés ingénieux, procédés d'adresse, réclamant un peu de patience de la part de l'opérateur et donnant au malade un maximum de sécurité. »

Or, voici que nous entrons dans une période de réaction où les protagonistes même des opérations oto-rhinologistes dites radicales prêchent d'écrits et d'exemples à leurs imitateurs une réserve plus attentive dans leur enthousiasme chirurgical; et il commence à apparaître qu'il soit avantageux, — j'entends pour le patient, — que la guérison soit obtenue à moins de frais, plus lentement, mais plus doucement... *non cito sed jucunde*. La troisième édition du livre de Garel répond bien à la saine conception thérapeutique qui se fait jour actuellement en oto-rhino-laryngologie; il n'est pas douteux qu'elle n'aide quelques-uns de nos fougueux interventionnistes à tempérer leur tempérament ou encore, ce qui lui sera moins difficile, qu'elle ne conduise directement les nouveaux spécialistes dans la voie de la judicieuse clinique, en leur évitant tout détour préalable par les chemins où se rencontre l'interventionnisme quand même.

Il vaut mieux, à tous égards, que nos illusions soient dissipées par nos maîtres plutôt que par nos clients. Et l'on ne saurait faire meilleur éloge du livre de Garel que de dire qu'il contribuera à nous rendre ce précieux service.

M. Lermoyez.

(1) BARDET (*Bulletin de Thérapeutique*, 8 juill. 1908). — P. CARNOT (*Progrès médical*, 17 oct. 1908). — KOLBÉ (*Archives des Maladies de l'estomac* du Dr Mathieu, 1909, p. 219, et *Presse médicale*, 11 août 1909). — P. LE GENDRE (*Journal des Praticiens*, 8 mai 1909). — MARTINET (*Presse médicale*, 5 déc. 1908). — P. LE GENDRE et MARTINET : *Les Régimes usuels*. Paris, Masson et Cie, 1909, page 243.

BIBLIOGRAPHIE

1999. — **Macé, Imbeaux, Bluzet et Adam.** — HYGIÈNE GÉNÉRALE DES VILLES. 1 vol. gr. in-8° de 711 pages, avec figures. Prix : 12 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2000. — **A. Porto.** — ESTUDOS DE CLINICA MEDICA. 1 vol. gr. in-8°, de 220 pages, avec nombreuses planches hors texte en couleurs. (*Ao. Luzeiro*, éditeur, à Rio de Janeiro.)

2001. — **S. Ramon Cajal.** — HISTOLOGIE DU SYSTÈME NERVEUX DE L'HOMME ET DES VERTÉBRÉS. Edition française revue et mise à jour par l'auteur, traduite par le Dr AZOULAY. Tome I. 1 vol. gr. in-8°, de XIV-986 pages, avec 443 figures en noir et en couleurs. Prix : 50 fr. les deux volumes. (*A. Maloine*, éditeur.)

2002. — **L. Rodrigo Lavin et A. Pi y Suner.** — TRATADO DE FISIOLOGIA : FISIOLOGIA GENERAL. 1 vol. gr. in-8°, de VIII-810 pages, avec 303 figures. Prix : 18 pesetas. (*Gustavo Gili*, éditeur, Calle Universidad, 45, à Barcelone.)

2003. — **A. Guinard.** — AFFECTIONS CHIRURGICALES DE L'ABDOMEN : péritoine, estomac, intestin. 1 vol. gr. in-8°, de 582 pages, avec 115 figures. Prix : 12 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2004. — **Cl. Alvarez.** — LA ASISTOLIA Y SU TRATAMIENTO. 1 vol. gr. in-8° de 304 pages, avec figures. (*C. Hermanos*, éditeur, 684 Péru, à Buenos-Aires.)

2005. — **G. Beldau.** — UEBER ZEITGEMASSE AUFFASSUNG DER LUNGENSCHWINDSUCHT UND IHRE BEHANDLUNG MIT PHTHISAN UND PNEUMONAL. 1 broch. gr. in-8° de 60 pages. Prix : mark 2,20. (*Jonck et Poliewsky*, éditeurs, à Riga.)

2006. — **J. Lucas-Championnière.** — LA CURE RADICALE DE LA HERNIE INGUINALE. 1 vol. in-8°, de VIII-192 pages, avec 53 figures. Prix : 3 fr. 50. (*G. Steinheil*, éditeur.)

2007. — **V. Wallich.** — ELÉMENTS D'OBSTÉTRIQUE. 2e édition. 1 vol. in-18, de 720 pages, avec 135 figures. Cartonné. Prix : 8 fr. (*G. Steinheil*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DES MALADIES DE L'OREILLE, DU LARYNX, DU NEZ ET DU PHARYNX

SOMMAIRE du n° 11.

Mémoires originaux :

J. Garel. — Une révolution dans la rhinoscopie postérieure par le pharyngoscope de Harold Hays.

S. Lautmann. — Traitement de la syphilis des voies respiratoires supérieures.

R. Itié. — Procédés cliniques de rhinométrie.

Ricardo Botey. — Les injections de paraffine dans l'ozène sont-elles aujourd'hui le meilleur traitement de cette affection?

L. Bar. — Toxidermie après trépanation mastoïdienne pour septico-pyémie otogène.

Communication :

Formule acoumétrique universelle adoptée au VIIIe Congrès international d'otologie de Budapest.

Analyses :

Oreilles. Larynx. Divers.

Nécrologie. — Nouvelles. — Bibliographie.

ANNALES DE DERMATOLOGIE ET DE SYPHILIGRAPHIE

SOMMAIRE du n° 11.

Travaux originaux :

S. Nicolau. — Etude sur la trichophytie du cuir chevelu en Roumanie (trichophyton violaceum).

P. Brisson. — Quelques considérations sur l'action du soufre en dermatologie.

G.-B. Dalla Favera. — Réponse à la critique de M. Sabouraud à l'occasion de mon travail *"Sur l'état actuel des trichophyties de la province de Parme"*.

Revue de syphiligraphie.

Variété :

La vérole de Mme la Présidente de M..., par **J. Audry.**

ARCHIVES DE MÉDECINE EXPÉRIMENTALE ET D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE

SOMMAIRE du n° 6.

Mémoires originaux :

Serge de Poggenpohl. — Le pouvoir antitryptique du sérum sanguin.

Roger Dufour. — De la présence de cellules vacuolaires dites néoplasiques (planche VIII).

J. Hornowski. — Recherches sur la pathologie du système chromaffine (planche IX).

M. Garnier et L. G. Simon. — Des effets du régime carné sur l'organisme du lapin.

W. Œttinger et L. Malloizel. — Sur un cas de dégénérescence spéciale des ganglions mésentériques avec détention graisseuse des sinus (planche X).

Ch. Achard et M. Aynaud. — Altérations morphologiques des globulins (avec figures) (planche XI).

Bibliographie.

LYON CHIRURGICAL

SOMMAIRE du n° 7.

Travaux originaux :

L. Vignard et G. Monod. — Le corset orthopédique (10 figures).

G. Mouriquand. — Notes sur quelques points de séméiologie de la médiastino-péricardite, d'après les observations de cardialyse.

L. Tavernier. — Sur le traitement chirurgical des thrombo-phlébites du sinus caverneux (1 figure).

A. Sarantis-Papadopoulos. — Les pseudarthroses congénitales de la jambe et leur traitement.

Faits cliniques :

E. Villard et J. Stéfani. — Enorme sarcome polykystique du pancreas.

H. Muller. — Accidents cataclysmiques de rupture de grossesse tubaire.

Bulletin :

L. Bérard. — Le XXIIe Congrès français de chirurgie.

Analyses. — Ouvrages reçus. — Informations. — Bibliographie.

LE LIBRE CHOIX DES MÉDECINS POUR LES INDIGENTS

On lit dans le *Temps* :

Le conseil général du Nord s'est réuni, le 28 Décembre 1909, en session extraordinaire pour discuter encore la question du libre choix des médecins de l'assistance médicale gratuite qui, depuis plusieurs années, a donné lieu dans l'assemblée départementale, dans la presse et dans les syndicats médicaux, à des discussions passionnées.

La majorité radicale du conseil a toujours cru que la campagne en faveur du libre choix était inspirée par les médecins sortants des Facultés catholiques de Lille et espérant pouvoir dans les villages, grâce à l'influence du clergé et des patrons, appeler à eux toute la clientèle ouvrière au détriment des médecins sortant des facultés de l'Etat, victimes de l'ostracisme de gens bien pensants et généralement aisés.

Toutefois, dans sa session d'Octobre dernier, le conseil admettait le libre choix restreint entre deux médecins par commune et chargeait une commission spéciale d'élaborer le règlement de ce nouveau régime applicable à partir du 1er Janvier 1910.

Mais le président du Conseil des ministres, saisi de cette décision, informa M. Vincent, préfet, que le conseil n'avait pas le droit de déléguer ses pouvoirs à une commission spéciale et que le règlement du service départemental ne pouvait être discuté et mis au point qu'en séance plénière.

D'autre part, les médecins actuels de l'assistance médicale gratuite se sont formés en syndicat, et se considérant, de par les arrêtés préfectoraux qui les ont nommés, comme investis de leurs fonctions jusqu'en 1911, menacent d'attaquer devant le Conseil d'Etat la décision du conseil modifiant le régime dont ils sont bénéficiaires.

En présence de ces difficultés, M. Vincent, préfet, au lieu d'attendre, comme le lui avait conseillé le ministre de l'Intérieur, la session d'Avril pour solliciter de l'assemblée une nouvelle délibération, obtint que les deux tiers des membres signassent une demande de session extraordinaire.

Dès que la convocation fut fixée, journaux socialistes et conservateurs s'élevèrent violemment contre ce qu'ils appelaient une manœuvre préfectorale ; les journaux radicaux, de leur côté, défendirent avec non moins d'énergie M. Vincent. Et la session extraordinaire s'est ouverte dans une atmosphère de bataille.

Dans la séance du 28 Déc., que le sénateur Bersez présidait, M. Davaine, au nom de la commission spéciale, donna lecture d'un rapport déclarant que la majorité de ses membres estimait que dans les conditions nouvelles il n'y avait plus véritablement d'intérêt et de raison suffisante pour modifier le régime ancien. « Mais, ajouta-t-il, la commission ne peut que laisser à l'assemblée départementale elle-même le soin de décider la résolution définitive qu'elle doit prendre pour le bien du service. »

Le préfet Vincent donne alors lecture d'un long rapport réclamant le *statu quo*. Il déclare que le libre choix n'a jamais été réclamé par les indigents, que sa mise en vigueur entraînerait la dilapidation des finances.

Le préfet s'étend sur la situation spéciale que crée au département du Nord la Faculté catholique dont on cherche à caser les disciples. Il demande aux républicains de prendre garde au piège qu'on leur tend, réclamant au nom de la liberté une réforme dont profiteraient les Facultés catholiques, à l'heure où la lutte est engagée contre l'enseignement laïque. Il fait allusion aux « alliés inattendus » que, dans cette campagne, les cléricaux ont trouvés.

M. Delesalle, collectiviste, tout en combattant l'argumentation du préfet, se déclare disposé à voter un amendement excluant de l'assistance médicale gratuite les médecins sortant de la Faculté catholique.

A la suite d'un scrutin public, la priorité est donnée à l'amendement Delesalle, qui est mis aux voix par division.

La première partie, demandant le maintien du libre choix, est adoptée.

La seconde partie, concernant le relèvement des honoraires, est également adoptée.

La troisième partie, déclarant que dans le cas où le médecin actuel s'opposerait au libre choix, la réforme serait ajournée jusqu'en 1911, est votée.

M. Sirot dépose un amendement tendant à ce que le préfet ne puisse désigner que des médecins sortant de la Faculté de l'Etat.

Le préfet montre la difficulté d'application d'une telle décision.

M. Plichon, député, au nom de la Déclaration des Droits de l homme, combat la proposition Sirot.

L'amendement Sirot est adopté par 29 voix contre 19.

Le conseil décide, sur la proposition de M. Vaucanwenberghe, que la réforme sera appliquée à partir du 1er janvier 1910.

Le règlement est discuté et adopté et la séance est levée.

FACULTÉ DE PARIS

Symptomatologie oculaire. — M. Kœnig a commencé un Cours libre sur la *Symptomatologie oculaire dans les maladies nerveuses* (avec présentation de malades), le mardi 11 Janvier 1910, à 5 heures, et le continue tous les mardis, à la même heure, à l'amphithéâtre Cruveilhier, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Bordeaux. — Le Conseil de l'Université de Bordeaux vient de désigner M. Mongour, agrégé, comme chargé du cours de thérapeutique et de pharmaco ogie et a désigné M. Princeteau comme agrégé des sciences biologiques devant être rappelé à l'exercice pendant 3 ans.

— Thèses soutenues pendant les mois de Novembre et Décembre 1909.

Dumolt. Contribution à l'étude de la pulpe dentaire et de ses maladies. — Boudet. L'alcoolisme en Albigeois. — Cames. L'iritis à hypopyon. — Mauriac Le séro-diagnostic de la syphilis. — Lescan du Plessix. Des anévrismes fémoro-poplités. — Froustey. Rapports de l'appendicite et de l'entérite muco-membraneuse. — Bernard. De l'emploi des produits à base de cholestérine dans le traitement de la tuberculose — Garros. De l'expulsion spontanée des tumeurs ou de débris néoplasiques à travers les orifices naturels. — Neveu. Confusion mentale et mélancolie. Etude clinique. — Cougard. Du cinnamate de soude et de son emploi dans la tuberculose pulmo-

naire. — Faure. L'accouchement dans les bassins plats rachitiques. — Moutet. De l'utilité de l'alcool et de son emploi en thérapeutique. — Vincent. Les opérations chirurgicales à bord des navires de guerre. La question des salles d'opérations. — Lambert. Alchimie. — Laparède. Sur un nouveau procédé d'abouchement duodéno-gastrique après gastrectomie et pylorectomie. — Boutin. Sur l'anastomose de l'épigastrique et de la mammaire interne. Etude anatomique et expérimentale. — Boileau. La crèche modèle d'hôpital.

Faculté de médecine de Lille. — M. Deladrière est nommé chef de clinique chirurgicale infantile.

Faculté de médecine de Toulouse. — M. H. Caubet, agrégé, est chargé, pendant l'année scolaire 1909-1910, d'un cours de médecine opératoire pendant la durée du congé accordé à M. Bauby.

M. H. Caubet est, en outre, nommé, pour l'année scolaire 1909-1910, chef des travaux de médecine opératoire en remplacement de M. Desforges-Mériel.

Ecole de médecine d'Angers. — M. Tapon est nommé préparateur d'histoire naturelle.

M. Tresvaux du Fraval est nommé aide de physiologie.

École de médecine de Tours. — M. Delagenière, ancien professeur de clinique chirurgicale, est nommé professeur honoraire.

Ecole du service de santé militaire. — Sont nommés élèves de l'école d'application du service de santé militaire : MM. Lambert, Ehringer, Vaton, Renaud, Rollend, Scharenberger, Valdelron, Rossi, Wulliam, Bret, Olive, Carpentin, Larnaudie.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital de la Pitié. — M. Paul Dalché commencera ses leçons sur les *Maladies des femmes* le jeudi 20 Janvier, à 10 heures, et les continuera les jeudis suivants (laboratoire de la salle Serres).

Sujet du cours : 1° Les leucorrhées et leur traitement; 2° accidents de la puberté et leur traitement.

Hôpital Necker (service de la consultation). — M. A. Pissavy. A partir du 15 Janvier, tous les jours à 10 heures, examen des malades par les élèves.

Le mardi à 11 heures : Conférence clinique élémentaire à propos de cas simples observés à la consultation.

Le samedi à 11 heures : Conférence de thérapeutique sur les médicaments d'usage courant, leurs indications et leurs modes d'administration.

Hôpital Saint-Antoine. — M. Rist (10 leçons). Hôpital Saint-Antoine : salles Magendie et Grisolle, à 9 h. 1/2 (sauf le mardi), à partir du 26 Janvier. — *Technique élémentaire de l'examen des organes respiratoires.* 1re Leçon. Notions d'anatomie médicale et de physiologie. — 2e Leçon. Inspection du thorax. Dyspnée. — 3e Leçon. Palpation. Percussion topographique. — 4e Leçon. Percussion comparée. — 5e Leçon. Auscultation, murmure vésiculaire normal. Anomalies respiratoires. — 6e Leçon. Souffles. Bruits adventices. Râles. Frottements. — 7e Leçon. Auscultation de la voix et de la toux. — 8e Leçon. Radioscopie. — 9e Leçon. Expectoration. — 10e Leçon. Ponctions exploratrices.

— M. P. Le Noir médecin de l'hôpital Saint-Antoine, a commencé le vendredi 14 Janvier, à 10 heures, salle Axenfeld, une série de Conférences de clinique et de thérapeutique sur les *Maladies du tube digestif et de la nutrition*, et les continuera tous les vendredis à la même heure.

Asile de Ville-Evrard. — M. Piettre est nommé directeur administratif de l'asile public d'aliénés de Ville-Evrard.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Chevalier* : MM. de Boyer de Camprieu, Giraud, médecins de 1re classe du service de santé de la marine.

Conseil supérieur de l'Instruction publique. — Le Conseil est convoqué en session ordinaire pour deux jours, le 7 Février.

Conférences de médecine et d'hygiène scolaires. — Les conférences préparatoires au Concours de l'Inspection médicale des écoles, organisées par la Société des médecins inspecteurs des écoles, auront lieu au laboratoire d'hygiène scolaire, Musée Pédagogique, 41, rue Gay-Lussac, les samedis à 8 h. 1/2 du soir, à partir du 15 Janvier 1910.

15 Janvier 1910. — Diagnostic clinique de la tuberculose ganglionnaire et pulmonaire à l'école. — M. Méry, directeur du laboratoire d'hygiène scolaire.

22 Janvier 1910. — Développement des principaux organes pendant la période scolaire. — M. Gillet, médecin inspecteur des écoles.

5 Février 1910. — Le mobilier scolaire (banc, table). — M. Dufestel, médecin inspecteur des écoles.

12 Février 1910. — Rôle du médecin scolaire. — Prophylaxie des maladies transmissibles à l'école. — M. Louis Gourichon, médecin inspecteur des écoles.

19 Février 1910. — Hygiène collective des écoliers (hygiène du corps, hygiène du vêtement, hygiène alimentaire, cantines scolaires). — M. Jouliard, médecin inspecteur des écoles.

26 Février 1910. — Hygiène intellectuelle. — Pédagogie psychologique (mesures de la fatigue intellectuelle, surmenage, horaires). — M. Raimondi, médecin inspecteur des écoles.

5 Mars 1910. — Examen anthropométrique de l'écolier (procédés, instruments, carnet de santé). — M. Paul Raymond, médecin inspecteur des écoles.

12 Mars 1910. — Examen de la vue, de l'ouïe, du naso-pharynx et des dents à l'école. — M. Stackler, médecin inspecteur des écoles.

19 Mars 1910. — Examen médico-psychique de l'écolier (anormaux pédagogiques, arriérés et instables, stigmates de dégénérescence). — M. Mallet, médecin inspecteur des écoles.

9 Avril 1910. — Vaccination dans les écoles (procédés, dossier vaccinal). — M. Tolédano, médecin inspecteur des écoles.

16 avril 1910. — Education physique (différentes méthodes, gymnastique, etc.). — M. Cayla, médecin inspecteur des écoles.

23 Avril 1910. — Hygiène morale de l'écolier (discipline, surveillance, éducation sexuelle, etc. — M. Butte, médecin inspecteur des écoles.

Hommage à M Campenon. — Les élèves de M. Campenon lui remettront, le samedi, 22 Janvier, à 6 h. 1/2 du soir, au Palais d'Orsay, sous la présidence du professeur Guyon, la plaquette commémorative de son départ des hôpitaux.

Un banquet amical, présidé par M. le professeur Guyon, assisté de M. le professeur Landouzy, doyen de la Faculté de Médecine, et de M. Letulle, son plus ancien élève, suivra cette réunion.

Accidents du travail. — Programme des conférences publiques et gratuites qui auront lieu à l'hôpital « Accident du travail » (à 5 heures du soir), 136, rue Championnet, pendant le 1er trimestre de 1910. — Mardi 18 janvier. M. Just Lucas-Championnière : Fractures de l'humérus à l'extrémité supérieure, au point de vue des accidents du travail. — Mardi 25 Janvier. M. Redard : Des traumatismes du rachis dans les accidents du travail. — Mardi 1er Février. M. Terson : La recherche de la simulation et des fraudes visuelles dans les accidents du travail. — Vendredi 11 Février. M. Martha : La loi sur les accidents du travail, ses abus et ses dangers. — Samedi 19 Février. M. Raymond Petit : Pneumonies et pleurésies traumatiques. — Mardi 1er Mars. M. Mouchet : Des fractures malléolaires. — Mercredi 9 Mars. M. Da-

GRON : Emploi de la massothérapie pour réduire les luxations facilement et sans douleur. — Mardi 15 Mars : M. ROCHON-DUVIGNEAUD : Cataractes traumatiques et accidents du travail. — Mardi 22 Mars. M. TOUREY-PIALLAT : Antécédents morbides. Accidents du travail. — Mardi 12 Avril. M. LAPOINTE : Testicule et accidents du travail.

Technique clinique à l'usage des étudiants de 1re année. — M. BERGÉ (8 leçons). Hôtel des Sociétés Savantes, à 11 heures du matin, à partir du 17 Janvier 1910. 1re Leçon. Conseils généraux à l'étudiant qui fréquente les hôpitaux. — 2e Leçon. Méthode générale d'examen des malades. — 3e Leçon. Difficultés propres aux enquêtes cliniques. — 4e Leçon. De la clinique comparée à la pathologie. — 5e Leçon. Du diagnostic. — 6e Leçon. Plan général pour la prise des « observations » cliniques. — 7e Leçon. Topographie clinique. — 8e Leçon. Examen clinique des urines.

Ecole de psychologie (49, rue Saint-André-des-Arts). — Cours de 1910 (10e année). Les Cours et les Conférences de l'Ecole de psychologie sont publics.

Hypnotisme thérapeutique. Psychothérapie. — M. BÉRILLON, professeur. *Objet du cours* : 1° L'hypnotisme et les méthodes de rééducation en psychothérapie; 2° l'hypnotisme et l'orthopédie mentale. Les arriérés du jugement. Les jeudis à 5 heures, à partir du jeudi 13 Janvier.

Hypnotisme expérimental. — M. PAUL MAGNIN, professeur. *Objet du cours* : Les rééducations psycho-motrices. Les jeudis à 5 h. 1/2, à partir du jeudi 13 Janvier.

Psychologie pathologique. — M. PAUL FAREZ, professeur. *Objet du cours* : La psychologie-pathologie de la soif. Les samedis à 5 heures, à partir du samedi 15 Janvier.

Pathologie mentale appliquée aux religions. — M. BINET-SANGLÉ, professeur. *Objet du cours* : Jésus de Nazareth. (Suite du cours de l'année précédente.) Les samedis à 5 h. 1/2, à partir du samedi 15 Janvier.

Psychologie sociale. — M. BRODA, professeur. *Objet du cours* : La morale de l'avenir. Les mercredis à 5 heures, à partir du mercredi 19 Janvier.

Psychologie des races. — M. SCIÉ-TON-FA, professeur. *Objet du cours* : La civilisation chinoise. Les mercredis à 5 h. 1/2, à partir du mercredi 12 Janvier.

Méthode expérimentale. — M. LOUIS FAVRE. *Objet du cours* : De la méthode dans les recherches psychiques. Les vendredis à 6 heures, à partir du vendredi 14 Janvier.

Psychologie musicale. — M. DEMONCHY, professeur. *Objet du cours* : Les procédés psychologiques dans l'éducation musicale. Les vendredis à 5 h. 1/2, à partir du vendredi 14 Janvier.

Hôpital militaire de Marseille. — Une école d'instruction est organisée à l'hôpital militaire de Marseille, pour les officiers du service de santé du cadre auxiliaire (médecins, pharmaciens, officiers d'administration). Les cours auront lieu les jeudis et samedis, de 5 heures à 6 heures du soir, pendant le premier trimestre 1910. Les officiers qui désirent suivre ces cours se feront inscrire préalablement à l'hôpital militaire.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — Un concours pour la nomination à deux places de chirurgien des hôpitaux de Paris sera ouvert le lundi 21 Mars 1910, à midi, dans la salle des concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, n° 49.

MM. les Docteurs en médecine qui voudront concourir devront se faire inscrire à l'Administration centrale, 3, avenue Victoria (service du personnel), de midi à 3 heures, du lundi 21 Février au samedi 5 Mars 1910, inclusivement.

Médaille d'or (médecine). — Sont désignés pour faire partie du jury de ce concours MM. Dalché, Klippel, J. Renault, qui ont accepté. MM. Boulloche et Carnot n'ont pas encore fait connaître leur acceptation.

Médaille d'or (chirurgie et accouchements). — Sont désignés pour faire partie du jury de ce concours, MM. Labey, Picqué, Peyrot, qui ont accepté. MM. Delens et Bar n'ont pas encore fait connaître leur acceptation.

Médaille d'or et internat. — Par un arrêté en date du 22 Novembre 1909, pris après avis du Conseil de surveillance et approuvé par M. le Préfet de la Seine le 20 Décembre suivant, les modifications ci-après ont été introduites dans le règlement général sur le service de santé des hôpitaux et hospices civils de Paris, en ce qui touche la date d'ouverture des concours de l'Internat en médecine et des prix de l'Internat en médecine, la date d'entrée en fonctions des élèves internes et externes en médecine, et leur répartition dans les établissements hospitaliers, savoir :

1° *Concours de l'internat en médecine.* — « Art. 15, § 2. Le concours pour les places d'élève interne en médecine s'ouvre le 3e lundi du mois d'Octobre. »

Cette disposition sera appliquée à partir du concours de l'année 1910.

En conséquence, la première séance de ce concours aura lieu le lundi 17 Octobre 1910.

Les candidats seront admis à se faire inscrire à l'Administration centrale, 3, avenue Victoria, bureau du Service de santé, du jeudi 1er Septembre 1910 au vendredi 30 du même mois inclusivement.

L'Administration croit devoir, à cette occasion, inviter MM. les Externes à obtenir de leur chef de service, avant le départ en congé de ce dernier, le certificat d'assiduité indispensable à leur inscription.

Elle leur rappelle également que ledit certificat sera refusé à ceux d'entre eux qui ne se conformeraient pas aux dispositions arrêtées sur l'état des congés, soit en avançant leur départ, soit en ne reprenant pas leurs fonctions à la date fixée pour leur retour.

2° *Concours des prix de l'internat en médecine.* — « Art. 256, § 1. Au mois de Janvier de chaque année, il est ouvert pour les prix à décerner aux internes en médecine qui terminent leur quatrième année d'exercice, deux concours différents qui portent, l'un sur la médecine, l'autre sur la chirurgie et les accouchements. Le concours de médecine s'ouvre le 3e lundi du mois de Janvier; le concours de chirurgie et d'accouchement le 3e jeudi de ce mois. »

En conséquence, les concours des prix de l'Internat en médecine seront ouverts pour l'année scolaire 1910-1911 :

Le concours de médecine le lundi 16 Janvier 1911.

Le concours de chirurgie et d'accouchement le jeudi 19 Janvier 1911.

Les candidats seront admis à se faire inscrire en déposant leur mémoire du lundi 31 Octobre au samedi 5 Novembre 1910 inclusivement.

3° *Date d'entrée en fonctions des élèves.* — « Art. 15, § 4. — La date d'entrée en fonctions des élèves est fixée : pour les élèves internes en médecine au 15 Février, et pour les élèves externes au 1er Mars. »

En conséquence, la répartition des élèves aura lieu, pour l'année scolaire 1911-1912 :

En ce qui concerne les internes, dans la 1re quinzaine du mois de Février 1911;

En ce qui concerne les externes, dans la 2e quinzaine du même mois.

Internat. — LECTURE DES COPIES. — ANATOMIE. — *Séance du 13 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Thouvenin, 6; Comboulives, 9; Delivet, 8; Madier, 12; Bailleul, 9; Tissier, 10; Maleyx, 9; Barthelemy, 9; Desbouis, 13; Ramadier (H.), 5.

PATHOLOGIE. — *Séance du 12 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Parin, 4; Vincent (R.), 8; Beugot, 9; Rudelle, 11; Angot, 5; Paley, 6; Lamy, 5; Ferté, 3; Thiers, 9; Chataing, 2.

ACTES DE LA FACULTÉ

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 26 Janvier 1910, à 1 heure. — M. BOURROUILLON : Contribution à l'étude des gommes syphilitiques précoces ; MM. Gaucher, Segond, Delbet, Lœper. M. GIROUX : Sclérose et athérome de l'artère pulmonaire. Rôle des conditions mécaniques ; MM. Gaucher, Segond, Delbet, Lœper. — M. MAYNIER : Contribution à l'étude du traitement des fractures diaphysaires compliquées de l'humérus ; MM. Segond, Gaucher, Delbet, Lœper. — M. NORY : Ruptures d'hydrocèles traumatiques et spontanées ; MM. Delbet, Gaucher, Second, Lœper.

Jeudi 27 Janvier 1910, à 1 heure. — M. CERISIER : Enseignement de l'hygiène à l'école et à la caserne ; MM. Hutinel, Bar, Brindeau, Nobécourt. — M. CHEVALIER : Etude statistique des présentations de la face à la clinique Tarnier de 1909 à 1910 ; MM. Bar, Hutinel, Brindeau, Nobécourt. — M. FOUCHET : Sur les appareils amovibles en orthopédie ; MM. Alb. Robin, Quénu, Chauffard, Lecène — M. BURKER : De la vaso-vésiculectomie par voie inguinale ; MM. Quénu, Alb. Robin, Chauffard, Lecène. — M. NÈGRE : Quelques recherches sur le cancer spontané et expérimental des souris ; MM. Chauffard, Alb. Robin, Quénu, Lecène.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 24 Janvier 1910. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Dejerine, Legry, Marcel Labbé. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Gaucher, Sicard, André Jousset. M. Reclus, censeur ; M. Pierre Duval, suppléant.

Mardi 25 Janvier 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Pozzi, Marion, Lecène. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. Quénu, Auvray, Lenormant. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Raymond, Jeanselme, Claude. M. Gilb. Ballet, censeur ; M. Carnot, suppléant.

Mercredi 26 Janvier 1910. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Monod, Gosset, Rieffel. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Blanchard, Teissier, Legry. Epreuves pratiques. — 1er, Oral : MM. Nicolas, Hartmann, Proust. — 2e (1re série) : MM. Gautier, Langlois, Branca. — 2e (2e série) : MM. Gariel, Gley, Mulon. — 2e (3e série) : MM. Pouchet, Retterer, Zimmern. — 2e (4e série) : MM. Roger, Desgrez, Macaigne. M. Pierre Marie, censeur ; M. Sicard, suppléant.

Jeudi 27 Janvier 1910. — Médecine opératoire (1re série). Ecole pratique : MM. Pozzi, Morestin, Lenormant. — Médecine opératoire (2e série). Ecole pratique : MM. Thiéry, Marion, Auvray. Epreuves pratiques. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Pierre Marie, Maillard, Brumpt. Epreuves pratiques. — 2e (1re série) : MM. Ch. Richet, Rémy, Nicloux. — 2e (2e série) : MM. Pouchet, Launois, André Broca. — 2e (3e série) : MM. Prenant, Gley, Desgrez. — 3e, Oral (Première partie) : MM. De Lapersonne, Ribemont-Dessaignes, Retterer. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Dieulafoy, Rénon, Gouget. — 4e : MM. Chantemesse, Gilbert, Balthazard. M. Thoinot, censeur ; M. Carnot, suppléant.

Vendredi 28 Janvier 1910. — 3e, Oral (Première partie) (1re séri) : MM. Reclus, Nicolas, Lepage. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Second, Wallich, Rieffel — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Roger, Marcel Labbé, Lœper. — 4e : MM. Pouchet, Thoinot, Macaigne. M. Gariel, censeur ; M. Mulon, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Delbet, Pierre Duval, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Hartmann, Gosset, Ombrédanne. M. Pierre Marie, censeur ; M. Zimmern, suppléant. — 5e Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Branca, suppléant.

Samedi 29 Janvier 1910. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Demelin, Jeannin. M. Nicloux, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

Postes à céder. — Ville d'hiver très agréable. A céder Cabinet yeux, n. g. o. Recettes : 35.000 en 6 mois de saison. Forte indemnité.

Seine Inférieure. Chef-lieu de canton. Bon poste à céder. S'adresser : **Cabinet Gallet**, 47, boulevard Saint-Michel.

Étudiant en médecine. — 16 inscriptions, externe des hôpitaux de province, désire trouver situation dans clinique ou maison de santé. S'adresser : M. M., 9, rue du Commandant-Rivière, Paris.

A louer, à Herbignac, ch.-lieu de cant. imp., 4.180 habitants, gare chemin de fer voie étroite allant sur 3 directions ; Roche-Bernard, Guérande et Saint Nazaire, maison vaste, 12 p., très agréable, grand jardin, cour, remise, écurie, précédemment occupée par docteur décédé et non remplacé. Conviendrait à docteur assuré de trouver bonne clientèle. Actuellement, un seul docteur. Chiffre assuré, 8 à 10.000 francs, pouvant être augmenté. S'adresser à Me Bourbousson, notaire à Herbignac (Loire-Inférieure).

Docteur. 30 ans, *désire acheter*. Paris, dans beau quartier, *clientèle* de 40.000 francs minimum. Exigerait longue présentation. Ecrire *Presse Médicale*, no 355.

A vendre en Dauphiné, à 500 m. d'altit., *Etablissement thermo-résineux et hydro-amînéral* pouvant convenir pour sanatorium. Situation admirable, vaste domaine, beau parc, source (genre Evian) à exploiter : Rhumatismes, voies urinaires, affections nerveuses, etc. Adresser les demandes de renseign. aux Bureaux de la *P. M.*, no 352.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

GUIBÉ. Traitement chirurgical de l'œdème chronique. Lymphangioplastie ou drainage capillaire par fils.

CARREL et C. JARVIS. Les expériences de Flexner et Lewis sur la poliomyélite expérimentale.

C. LEVADITI. Essais de culture du parasite de la paralysie infantile. Note préliminaire.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société médicale des hôpitaux. — Discours. — Aplasie congénitale localisée de la paroi thoracique.

Société de biologie. — Recherches sur le rôle des plaquettes dans la rénovation sanguine. — L'indosé urinaire anormal, symptôme précoce de diabète, sa valeur diagnostique dans les états diabétiques frustes. — Variations du pouvoir chimiotactique en rapport avec la virulence du bacille tuberculeux. — Dysenterie bacillaire expérimentale par ingestion. — Arrêt et séjour prolongé du sulfate de radium dans les tissus vivants pendant une durée excédant une année. — Bases scientifiques de la bactériothérapie lactique : bacille bulgare contre bacille pyocyanique. — Bacille bulgare contre l'anhémobacille du rhumatisme (bacille d'Achalme, variété rhumatismale). — Altérations des canalicules biliaires intracellulaires.

Société anatomique. — Hémorragie intraprotubérantielle et hémorragie sous-arachnoïdienne. — Lésions produites par l'électrocution. — Cancer de l'œsophage avec fistule œsophago-pulmonaire. — Méso-sigmoïdite rétractile. — Etat anatomique du testicule dans les oblitérations doubles de l'épididyme consécutives à la blennorragie. — Rupture du cœur.

Société de l'Internat des hôpitaux de Paris. — Les chorées chroniques. — Diagnostic radiologique des trajets fistuleux par les injections de pâte bismuthée et leur utilité thérapeutique. — Sur le traitement des fistules tuberculeuses par les injections de sous-nitrate de bismuth (méthode de Beck). — Renseignements fournis par la radiographie dans le nanisme et l'achondroplasie.

Société de médecine de Paris. — Cryoscopie du suc gastrique; présentation d'un nouveau cryoscope. — Surdité et altitude; rééducation méthodique de l'oreille par des exercices acoustiques au moyen des diapasons. — Les neurasthénies et les intoxications. — Prix Duparcque.

Académie des sciences. — Action des rayons ultra-violets sur les microbes. — La paralysie infantile expérimentale.

Société de neurologie.

Société d'ophtalmologie de Paris.

Société des chirurgiens de Paris.

Société d'obstétrique, de gynécologie et de pédiatrie.

Société de thérapeutique.

Société de médecine légale.

Académie de médecine.

CHRONIQUE

F. JAYLE. La retraite de mille francs à cinquante ans.

LIVRES NOUVEAUX

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

LA RETRAITE DE MILLE FRANCS A CINQUANTE ANS

Nous sommes tous plus ou moins hantés par l'idée d'une retraite fixe qui nous permette de nous mettre à l'abri de la hideuse misère si, pour toutes sortes de raisons, nous n'avons pas pu amasser un petit capital avant l'âge de 50 ans. Ceux qui, ne s'étant pas accrochés à l'Etat par une fonction quelconque, sont assurés de n'avoir à compter que sur eux-mêmes, n'envisagent pas toujours gaiement la venue des années où les forces trahissent et les besoins d'aide deviennent plus impérieux. Sans doute, on peut contracter des assurances à des Compagnies puissantes et à peu près sûres; mais il faut donner de fortes primes annuelles pendant de longues années pour gagner mille francs de retraite. Je ne connais pas de procédé non onéreux, pour un homme de 30 à 40 ans, de se faire une retraite de 1.000 francs, à 50 ans.

Or, c'est à 50 ans et non à 60 qu'il faut savoir s'être mis à l'abri du besoin. Pour les médecins, en particulier, la retraite à 60 ans me fait l'effet d'un « bon billet ». A l'Association Lago-

guey, où l'on n'entre qu'après avoir subi un examen de santé, on a fait le recensement des sociétaires décédés de 1889 à 1898 : 94 sont morts et, sur ces 94, 11 seulement avaient plus de 60 ans ; 2 sont morts à 61 ans, 1 à 62 ans, 2 à 64 ans, 2 à 65 ans, 1 à 67 ans, 1 à 69 ans, 1 à 70 ans, 1 à 73 ans. Quatre seulement auraient joui de leur retraite, 7, 9, 10 et 13 ans!

En comptant à partir de 50 ans, on trouve dans la même statistique que 45 sur 94 sont morts après cet âge, soit à peu près la moitié.

Le chiffre de 50 ans est donc le chiffre de minimum d'âge à choisir, pour les médecins et aussi, je pense, pour tous ceux qui mènent une vie active.

S'il n'existe pas, tout au moins à ma connaissance, de moyen pratique pour un homme mûr de se faire une retraite sans bourse largement déliée, il y en a un pour un tout jeune enfant et il y en avait un pour toute la génération actuelle, si nos parents l'avaient utilisé.

Récemment j'ai rencontré un de mes bons amis qui m'a annoncé triomphalement qu'il allait bientôt toucher sa retraite de l'Etat, à 50 ans.

Comme, étant médecin praticien, il n'est fonctionnaire par aucun côté, j'en fus surpris et lui demandai l'explication qu'il s'empressa de me donner : « Mon père, me dit-il, n'avait guère d'argent à me laisser; mais il a tenu à me préserver de la misère sur mes vieux jours, si je ne réussissais pas dans la vie. Dès que j'eus trois ans, il versa à l'Etat une somme de 250 francs, moyennant quoi, j'aurai à partir de 50 ans une rente viagère de 1.000 francs, incessible et insaisissable. »

Dans tous les bureaux de poste et chez tous les percepteurs existe une grande pancarte ayant pour titre : *Caisse nationale des retraites pour la vieillesse*. Mais, peu d'entre nous la lisent, si j'en crois tous ceux que j'ai pu interroger, et c'est pourquoi je me permets de la signaler.

***

Depuis un demi-siècle tout Français peut mettre ses enfants à l'abri de l'extrême misère, ce qui revient à dire que tout Français de 50 ans pourrait avoir aujourd'hui une retraite de l'Etat, si ses parents y avaient pensé.

Il y a 50 ans, l'argent étant plus rare, la somme à donner était moins importante qu'aujourd'hui; mais, même de nos jours, le sacrifice à faire n'est pas impossible à un médecin, même pour plusieurs enfants.

Sans entrer dans toutes les combinaisons de la *Caisse des retraites*, je prends pour type les deux qui me semblent s'adresser à tous les médecins.

La différence entre les deux systèmes est qu'avec l'un on donne à l'Etat un capital sans espoir de retour, même en cas de mort de l'enfant, tandis qu'avec l'autre le capital donné est versé aux ayants-droit si l'âge de la retraite n'est pas atteint. Je pense que si on donne un petit capital, tous les ans, 100 francs par exemple, on peut l'abandonner : le chiffre de la retraite est, en effet, plus fort si le capital est aliéné que s'il est réservé. Le système est avantageux pour ceux qui ne peuvent distraire de grosses sommes sur leurs revenus du travail ou autres. En donnant, par exemple, 100 francs par an, de 3 à 16 ans, on assure 562 fr. 65 de retraite à 50 ans; en doublant l'assurance, on a 1.125 fr. 30. En poursuivant jusqu'à 20 ans, à 100 francs par an, on arrive à 674 fr. 26, et ainsi de suite.

Age au versement.	Chiffre du versement.	Rente viagère à 50 ans.
3 ans	100 francs.	51 fr. 22
4 —	100 —	49 — 11
5 —	100 —	47 — 15
6 —	100 —	45 — 32
7 —	100 —	43 — 61
A reporter. .	500 francs.	236 fr. 41
Report. .	500 francs.	236 fr. 41
8 —	100 —	41 — 98
9 —	100 —	40 — 43
10 —	100 —	38 — 95
11 —	100 —	37 — 51
12 —	100 —	36 — 12
13 —	100 —	34 — 77
14 —	100 —	33 — 44
15 —	100 —	32 — 15
16 —	100 —	30 — 89
	1.400 francs.	562 fr. 65
17 —	100 —	29 — 66
18 —	100 —	28 — 47
19 —	100 —	27 — 30
20 —	100 —	26 — 18
	1.800 francs.	674 fr. 26

Si l'on verse chaque année un capital important, 500 francs par exemple, mieux vaut le réserver. A la mort, la somme remboursée devient une sorte d'assurance-décès.

En donnant à l'Etat 500 francs pendant 6 ans, pour un enfant de 3 à 8 ans, on lui assure 1.110 fr. 05 de rente viagère à 50 ans. Cette rente doit être demandée *incessible* et *insaisissable*. A la mort, les 3.000 francs sont remboursés.

Age au versement.	Chiffre du versement.	Rente viagère à 50 ans.
3 ans	500 francs.	205 fr. 75
4 —	500 —	197 — 00
5 —	500 —	188 — 60
6 —	500 —	180 — 55
7 —	500 —	172 — 80
8 —	500 —	165 — 35
	3.000 francs.	1.110 fr. 05

Le maximum de la rente est de 1.200 francs et le paiement se fait par trimestre. Il s'agit, en effet, d'une retraite contre la misère, et non d'une rente de luxe.

Le chiffre de 1.200 francs est sans doute faible, mais, à lui seul, il préserve déjà du désespoir.

J'ajoute que s'il s'agit d'un ménage, le mari et la femme peuvent avoir été assurés et ils jouissent alors d'une somme annuelle de 2.400 francs. A ce compte, la vie de ce ménage sera même d'allure bourgeoise dans un coin de nos charmantes provinces du Centre et du Midi.

⁂

Assurons donc nos enfants pour la fin de leur âge mûr. Nos fils en seront toujours heureux. Quant à nos filles, elles se sentiront à l'abri de la détresse qui est leur lot plus souvent qu'on ne pense lorsqu'elles ont le malheur de perdre leur mari vers la cinquantaine : songez seulement à tant de veuves de confrères dont les noms s'alignent sur les listes de secours de nos associations, malheureusement impuissantes à les soutenir comme il convient.

La prévoyance est la qualité maîtresse d'un chef de famille. Nos pères en ont généralement manqué et nous en souffrons. Il n'appartient qu'à nous d'éviter à nos enfants, médecins ou non, les inquiétudes d'avenir qui nous hantent trop souvent.

F. Jayle.

LIVRES NOUVEAUX

Grasset et Vedel. — *Consultations médicales*, 6e édition 1 vol. in 18 de 535 pages. Prix : 6 fr. 50. (Coulet et fils, à Montpellier, Masson et Cie, éditeurs.)

Le livre de MM. Grasset et Vedel, dont l'éloge n'est plus à faire puisqu'il en est à sa sixième édition, est essentiellement un ouvrage d'enseignement professionnel. Ce n'est pas un formulaire qui constitue le plus bel encouragement à la « thérapeutique réflexe »; au contraire, il fait appel au jugement du praticien. Pour chaque affection, les notions cliniques et étiologiques indispensables sont passées en revue, conduisant aux indications thérapeutiques qui, elles, sont traitées avec tous les détails nécessaires. Les auteurs ont pris en général leur armes thérapeutiques dans l'arsenal de la pharmacopée courante. Cependant la nouvelle édition comprend un grand nombre de médications nouvelles : les métaux colloïdaux, les sérums contre le tétanos, la dysenterie, la méningite cérébro-spinale épidémique, les injections de sérum marin, de nouveaux sels mercuriels, les préparations opothérapiques, la radiothérapie..., et, parmi les médicaments de date récente : le véronal, le protargol et l'argyrol, le citrate et le nitrite de soude, la cryogénine, le nucléinate de soude, qui, tous, ont fait leur preuve.

Nombre de chapitres nouveaux, — et des plus intéressants, — figurent dans cette édition : anémie pernicieuse, anurie rénale, convulsions de l'enfance, hémophilie, hémorroïdes, ictère grave, insuffisance ovarienne, lymphadénie, myxœdème, rhumatisme chronique noueux, vulvo-vaginite infantile, etc.

Il faut noter que les renseignements pharmacologiques sont conformes au Codex de 1908. Chemin faisant les auteurs donnent, quand il y a lieu, des notions élémentaires essentiellement pratiques que tout médecin doit connaître et que le jeune praticien ne sait pas toujours : la manière de confectionner un cataplasme, les précautions à indiquer aux malades qui font usage de certains médicaments, etc.

Valeur scientifique jointe à une grande valeur pratique, telle est la caractéristique de cet excellent livre.

C. J.

BIBLIOGRAPHIE

2008. — **P. Hallopeau et E. Douay.** — Quelques dissections d'anatomie. 1 vol. gr. in-8°, de iv-114 pages, avec 55 planches en noir et en couleurs. Prix : 5 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2009. — **V. Ammon.** — Sehprobentafeln zur Bestimmung der Sehscharfe fur die Ferne. 2e édition, augmentée. 1 brochure accompagnée de 8 tableaux. Prix : 4 marks. (*J. F. Lehmann*, éditeur, à Munich).

2010. — **Tusseau.** — Cascades de l'esprit. Préface de Jean Richepin. 1 vol. in-16, de xvi-328 pages. (*A. Maloine*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

JOURNAL DE PHYSIOLOGIE ET DE PATHOLOGIE GÉNÉRALE

Sommaire du n° 6

Travaux originaux :

Louis Lapicque. — Conditions physiques de l'excitation électrique, étudiées sur un modèle hydraulique de la polarisation (premier mémoire). Théorie et technique.

H. Busquet et V. Pachon. — La décalcification, processus toxique cardiaque. Toxicité des phosphates neutre et basique de sodium pour le cœur isolé. Son mécanisme décalcifiant.

Louis Lapicque. — Conditions physiques de l'excitation électrique, étudiées sur un modèle hydraulique de la polarisation (deuxième mémoire). Expériences.

Alberto Brighenti. — Etude sur les substances actives de l'avoine par rapport à la contraction musculaire. Action des produits de l'autolyse et de la digestion chloro-peptique des grains d'avoine non germants sur la courbe automatique de la fatigue (1 planche).

A.-B. Marfan. — Etudes anatomiques sur les os rachitiques (quatrième mémoire). Nature des altérations osseuses du rachitisme.

Fernand Bezançon et H. de Serbonnes. — Etude sur les anticorps tuberculeux (premier mémoire). Réaction de fixation.

G. Etienne et Fritsch. — Origine de la chaux dans la calcification des artères et pathogénie de l'athérome calcifié.

Fernand Bezançon et H. de Serbonnes. — Etude sur les anticorps tuberculeux (deuxième mémoire). Précipitation, agglutination et cuti-réaction.

Analyses.

Physiologie. — Pathologie générale.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu (professeur M. Dieulafoy). — Leçon du samedi 22 Janvier ; Nouvelle observation de gangrène diabétique du pied et de la jambe traitée avec succès par des applications bi-quotidiennes d'air surchauffé de 300 à 600°. — Description de l'appareil chauffeur. — Usages et mode d'emploi. — Valeur thérapeutique des résultats.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Bordeaux. — M. le professeur Pitres a été réélu doyen.

Faculté de médecine de Lyon. — Thèses soutenues durant les mois de Novembre et Décembre 1909. Giroud (Laurent) : Traitement des hémorragies rebelles par injections de sérum antidiphtérique. — Jaubert de Beaujeu (Auguste) : Recherches sur la mesure des quantités de rayons X par la méthode électroscopique. — Gonnet (Auguste) : Des mouvements choréiformes dans les tumeurs cérébrales. — Ferry (André) : Séro-diagnostic et séro-pronostic des épanchements articulaires tuberculeux. — Chalier (Joseph) : Les ictères hémolytiques. — Blondel (Élysée) : Occlusion intestinale par coudure de l'angle gauche du côlon ou au cours de la grossesse. — Fabre (André) : De l'anastomose des systèmes porte et cave dans le traitement des cirrhoses (opération de Talma et ses dérivés). — Nové-Josserand (Léon) : De la nature inflammatoire de l'hémorragie cérébrale en foyer. — Berthet (Joseph) : De l'isolement dans la fièvre typhoïde. — Bolotte (Marcel) : De l'érysipèle ; traitement et prophylaxie.

Faculté de médecine de Nancy. — MM. Lavigne et Dautrey, délégués dans les fonctions de préparateurs de physiologie, sont maintenus dans lesdites fonctions pendant l'année scolaire 1909-1910.

M. Heully, aide de clinique, est délégué, à titre de suppléant, dans les fonctions de chef de clinique chirurgicale. M. Chatelain est chargé, à titre de suppléant, des fonctions d'aide de clinique.

Sont nommés : préparateur d'anatomie pathologique, M. Florentin ; aide de clinique, M. Hamand ; prosecteur, M. Watrin ; préparateur de prothèse dentaire, M. Gaillot.

Sont nommés, jusqu'à la fin de l'année scolaire 1909-1910, aides d'anatomie, MM. Cadoré et Pidancet.

M. Durand, aide de clinique d'oto-rhino-laryngologie, est prorogé dans lesdites fonctions jusqu'à la fin de l'année scolaire 1909-1910.

Ecole d'application du service de santé des troupes coloniales. — Sont nommés : professeur adjoint de bactériologie, M. Kérandel ; professeur adjoint de clinique externe, M. Imbert ; professeur de chimie, M. Bloch.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Andral. — Sur la proposition de M. Lajarrige, le Conseil municipal de Paris vient de prendre une délibération invitant l'administration à mettre à l'étude l'agrandissement de l'hôpital Andral, en vue d'y créer un service de chirurgie et une maternité, et à présenter au Conseil municipal, à sa plus prochaine session, un projet *ad hoc*.

Quant à la dépense, s'il n'y peut être pourvu entièrement au moyen des crédits du budget ordinaire, il y aura lieu de la prévoir au programme des grands travaux hospitaliers à doter sur l'emprunt projeté de 900 millions.

Hôpital Cochin-Annexe. — M. Michon, chirurgien des hôpitaux, commencera le mercredi 19 Janvier 1910, une série de Conférences cliniques avec présentation de malades sur les maladies des organes génito-urinaires de l'homme et les continuera les mercredis suivants.

Ces Conférences auront lieu salle de la policlinique chirurgicale de l'hôpital Cochin-Annexe de 10 heures à 11 heures du matin.

Hôpital Trousseau. — Service de M. Savariaud.

Consultation générale. — Tous les jours, à 9 heures : Consultation par M. l'interne. A 9 h. 1/2 : Examen des nouveaux par le chef de service. A 10 heures : Opérations de petite chirurgie et appareils.

Consultation d'orthopédie. — Le jeudi, à 10 heures, par le chef de service.

Opérations et appareils. — Tous les jours, à 10 heures.

Radiographie. — Tous les jours : M. Albert Weill.

Traitement de la scoliose. — Lundi, mercredi, vendredi : M. R. Mesnard. Appareils pour scoliose. Le lundi : M. R. Mesnard.

Leçons de cliniques et de thérapeutique infantiles. — Le samedi, à 10 h. 1/2 : M. Savariaud.

Programme des leçons. — Du 15 Janvier au 15 Mars : Leçons sur les maladies observées dans le courant de l'année, avec présentations de malades.

Du 15 Mai au 15 Juillet : Leçons de thérapeutique chirurgicale infantile et d'appareils, à l'usage des élèves nouveaux.

Des cours pratiques d'appareils seront faits par MM. Bonvoisin, Vuillet et Pellot, internes du service, pour les élèves qui leur en feront la demande, si le nombre de ces derniers est suffisant. Ce cours privé se fera l'après-midi.

Hôpitaux d'Orléans. — M. Vacher est nommé oto-laryngologiste des hôpitaux d'Orléans.

Hôpital civil d'Oran. — Deux places d'interne sont actuellement vacantes :

Condition nécessaire : être externe nommé au concours d'une ville de Faculté ou École ; avoir 12 inscriptions.

Avantages : 150 francs par mois (voyage payé depuis Marseille ou Port-Vendres) ; nourriture les jours de garde et avant-garde. Un pavillon est réservé pour le logement des internes.

L'hôpital comprend 550 lits et 8 services : 3 de chirurgie ; 3 de médecine ; 1 d'ophtalmologie ; 1 de laryngologie.

Adresser les demandes à la Préfecture, ou au directeur de l'hôpital.

Hôpital Sadiki (Tunis). — Une place d'assistant-interne est vacante à l'hôpital Sadiki. Cet établissement comporte un mouvement très important de malades indigènes, notamment au point de vue chirurgical. Bibliothèque. Laboratoires. Amphithéâtre.

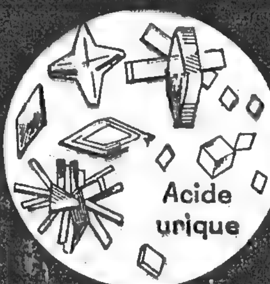
Avantages matériels. — Traitement annuel de 2.400 fr., logement, éclairage, chauffage, voyage payé en 2e classe de Paris à Tunis.

Conditions. — Être Français, moins de 35 ans, scolarité médicale terminée (avec ou sans thèse), préférence accordée à ancien interne de province ayant une éducation chirurgicale sérieuse.

Adresser les demandes avec pièces justificatives à M. Brunswic-le-Bihan, médecin-chef de l'hôpital Sadiki, à Tunis.

NOUVELLES

IIIe Congrès des praticiens (Paris, 1910). — *Programme du Congrès :* Les questions suivantes sont, jusqu'ici, à l'ordre du jour du Congrès. — La loi de 1902, sur la santé publique : M. Declercq (Lille) et Wicart (Paris). — Le relèvement des honoraires médicaux : M. Brossello, Le Vésinet (Seine-et-Oise). — L'avortement au point de vue médico-social : M. Bertillon, Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise). — Exercice illégal de la médecine. Les remplacements médicaux : M. Levassort (Paris). — Structure administrative des hôpitaux à l'étranger et



en France : M. LÉON ARCHAMBAULT (Paris). — L'hôpital aux indigents : M. RÉGIS (Paris). — Libre choix du médecin et Sociétés de secours mutuels : M. BOLLIOT, Lyon (Rhône). — Libre choix et grandes administrations : M. VALLAT, Joinville (Seine). — Limitation ou non limitation du nombre des étudiants dans les Ecoles de médecine : M. TOURTOURAT (Paris). — Conseil médical supérieur : M. LE FUR (Paris).

Adresser les communications relatives au Congrès à M. LEREDDE, secrétaire, 31, rue de la Boëtie, Paris. Les adhésions avec un mandat de 5 francs, à M. QUIDET, trésorier, 54, rue Bonaparte, Paris.

La date exacte du Congrès, qui aura lieu dans les premiers jours d'Avril, sera publiée incessamment.

« Les dimanches du praticien ». — Dimanche prochain, 30 Janvier, visite de la Station physiologique d'Auteuil, Institut Marey.

Rendez-vous à 2 h. 1/2, à l'Institut Marey, parc des Princes, près de la porte d'Auteuil.

Voies de communication : chemin de fer de ceinture (station Auteuil). Tramways : Madeleine-Auteuil, Madeleine-Boulogne.

CONCOURS

Médaille d'or (médecine). — Mémoires déposés : MM. Foix, Cawadias, Pinard, Troisier, Duvoir, Merle, Lyon-Caen, Tinel, Debré, Leconte, Bénard, de Brunel de Serbonnes, Schæffer, Joltrain, Lévi-Valensi et Chabrol.

La première séance d'oral aura lieu le 7 Mars, à 4 heures, à la Charité.

Médaille d'or (chirurgie et accouchements). — Mémoires déposés : MM. Roux, Bazy, Monsaingeon, Olivier, Hovelacque, Combier et Le Mée.

La première séance d'oral aura lieu le 10 Mars, à 4 heures, à la Charité.

Internat. — LECTURE DES COPIES. — ANATOMIE. — *Séance du 14 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Brenot, 4; Darrieux, 8; Legal-Lassalle, 10; Leblanc, 13; Meaux Saint-Marc, 8; Gautruche, 10; Dubois (R.), 10; Papillon, 10; Roy, 10,

Séance du 17 Janvier. — Ont obtenu : MM. Besançon, 8; Ohanianz, 9; Faveret, 9; Marcorelles, 7; Sédellot, 11; Rol, 6; Lucas-Championnière, 11; Héricourt, 12; Strauss, 9.

Séance demain à 5 h. 1/4.

PATHOLOGIE. — *Séance du 14 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Durieux, 9; Viel (E.), 10; Villechaise, 9, Usse, 7; Huber, 12; Lavalée, 7; Lœvy, 4; Croissant, 12.

Séance du 15 Janvier. — Ont obtenu : MM. Gouverneur, 11; Guerrero, 6; Dinet, 6; Delot, 3; Bloch (J.), 11; Vincotte, 4; Dufourmentel, 10; Lehmann (P.), 7; Tzanck, 6; Goret, 3; Lambert, 5.

Séance du 17 Janvier. — Ont obtenu : MM. Gautier (C.), 11; Escallier, 7; Delort, 12; Pizon, 13; Piot, 6; Mossé, 4; Géraud (J.), 5; Dubois (J.), 8; Butin, 7; Mériel, 10; Truffert, 5.

Séance aujourd'hui à 4 h. 1/2.

RENSEIGNEMENTS

Postes à céder. — Ville d'hiver très agréable. A céder Cabinet yeux, n. g. o. Recettes ; 35.000 en 6 mois de saison. Forte indemnité.

Seine Inférieure. Chef-lieu de canton. Bon poste à céder. S'adresser : **Cabinet Gallet**, 47, boulevard Saint-Michel.

Docteur, 30 ans, *désire acheter*, Paris, dans beau quartier, *clientèle* de 40.000 francs minimum. Exigerait longue présentation. Ecrire *Presse Médicale*, n° 355.

Interne des hôpitaux, libre l'après-midi, cherche situation dans *clinique* ou *maison de santé*. Ecr. *P. M.*, n° 356.

Excellente situation médicale est offerte à Nice à *Docteur*. Ecrire à M. St. Henry, 25, rue Assalit, Nice.

Jeune docteur, *spécialiste pour maladies vénériennes et de la peau*, désire rencontrer collègue dans le but de fonder une *clinique* à Paris ou de collaborer dans une déjà établie. Ecrire *Presse Médicale*, n° 358.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut. Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —
P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION
J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES
Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

AVIS AUX ABONNÉS

Les tables des matières de l'année 1909 de La Presse Médicale *seront distribuées aux abonnés, par service spécial, dans les premiers jours de Février.*

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX
CAMILLE LIAN. Le syndrome d'insuffisance ventriculaire gauche.
MAURICE PERRIN. Anémie séreuse aiguë et anémie séreuse chronique.

LE MOUVEMENT MÉDICAL
R. ROMME. Les entérites et l'intolérance pour les farineux.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER
Société des Sciences medicales et naturelles de Bruxelles. — Sur la resection de la langue pour cancer.
Société vaudoise de médecine. — Réflexions à propos d une statistique d' 600 cas de rougeole.

SOCIÉTÉS DE PARIS
Academie des sciences — Une nouvelle formation de la gaine de myéline. — Immunisation contre le cancer de la souris inoculée avec des tumeurs modifiées par les rayons X. — La paralysie infantile expérimentale. — Un nouveau spirille du cercopithecus patas. — La radioactivité des eaux thermales de Plombières.
Société de laryngologie, d'otologie et de rhinologie de Paris. — Les complications de l'adénectomie. — De la valeur du nystagmus vestibulaire en médecine légale. — Simplification de la cure radicale dans la sinusite maxillaire. — Ozène et rééducation respiratoire. — Polype géant d'une fosse nasale, avec, dans la fosse nasale opposée, ulcération de la cloison par compression du cornet inférieur.
Société de radiologie.
Société de médecine de Paris.
Société de chirurgie.

ANALYSES

MÉDECINE PRATIQUE
Recherche des bacilles typhiques et paratyphiques dans les selles. Technique des prélèvements. — Traitement de la fièvre typhoïde par des applications d'alcool. — Anesthésie de la peau par l'éther pour quelques injections hypodermiques douloureuses.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

CHRONIQUE
H. MONTAL. Jurisprudence médicale.
F. HELME. Deux derniers mots sur la question de la dépopulation en France.

LIVRES NOUVEAUX

NOUVELLES

JURISPRUDENCE MÉDICALE

Nous recevons d'un de nos abonnés la lettre suivante :

« 1° Je vous saurais gré de vouloir bien me dire si la loi de 1898 sur les accidents du travail est applicable à l'espèce suivante :

« Un propriétaire fait égrener du maïs avec un égrenoir lui appartenant et pour son compte personnel par un de ses métayers qu'il rétribue pour ce travail. Cet homme, blessé dans son travail par cet égrenoir, m'est envoyé, porteur d'une lettre rédigée par le propriétaire, dans laquelle ce dernier me dit me confier le blessé sans autre explication. Le propriétaire me demande à plusieurs reprises des nouvelles du blessé.

« 2° A qui dois-je adresser ma note d'honoraires ? Quel est le tarif applicable dans le cas que je vous soumets ?

« Indiquer le prix d'un pansement. (Il s'agit de pansements antiseptiques de la main, faits dans mon cabinet.)

« Vous serez assez bon, Monsieur le Directeur, de me donner des détails sur cette question (à titre gracieux et le plus tôt possible).

« Veuillez agréer, monsieur le Directeur, l'assu-

rance de ma parfaite considération et de mes remerciements anticipés.

« Dr F... »

***

Voici la réponse de notre collaborateur juridique :

1° La loi du 9 avril 1898 n'est pas applicable à l'agriculture, sauf en ce qui concerne les accidents occasionnés par l'emploi des machines agricoles mues par des moteurs inanimés (Loi du 30 Juin 1899). D'après la jurisprudence, les seuls accidents qui donnent droit à indemnité sont ceux qui sont occasionnés par l'emploi des machines ou de leurs moteurs (Civ. req., 6 Janvier 1903. Sirey 1905, 1. 340).

On admet généralement que les expressions machine à moteur inanimé ne doivent pas être exclusivement appliquées aux machines mises en mouvement au moyen des forces industrielles, telles que la vapeur, l'électricité, le gaz; les mécanismes mus par des forces naturelles telles que l'eau, le vent, l'air comprimé doivent être également considérés comme des machines à moteur inanimé (V. en ce sens Loubat, *Des accidents agricoles* nos 54 et 70. Sachet, *Traité de la législation sur les accidents du travail*, t. Ier, n° 150). Un arrêt de la Cour de Nîmes du 12 août 1906 (Sirey 1907, 2. 46 et la note) décide de même en ce qui concerne un mécanisme actionné par la pesanteur. Le moteur inanimé est, en effet, celui qui n'est pas mû par la force d'êtres animés.

Toute la question est donc de savoir par quelle force est mû l'égrenoir. Si, comme il est probable, c'est par la seule force de l'ouvrier, la loi du 9 avril 1898 est inapplicable.

2° Il ne paraît pas douteux que vous puissiez adresser votre note au patron de l'ouvrier qui vous a appelé (Trib. de Vassy, 20 novembre 1882, *Gaz. du Pal.* 83. 2.376. Rép. gén. alphab. du droit français, v° *Médecine et Chirurgie*, n° 240.); le patron ne saurait en pareil cas être assimilé à un tiers. Le tarif des accidents du travail n'est pas applicable (Trib. de Lille, 31 Décembre 1907. *Gaz. du Palais*, 31 Décembre 1907; cp. Bordeaux, 14 février 1900, S. 1900, 2, 190), mais il peut, en cas de procès, constituer pour le juge une base d'appréciation.

En cas de contestation, vous pouvez faire la preuve par témoins même au cas où les honoraires dépasseraient 150 francs (Req. 27 Mars 1907. Sirey 1907, 1, 209). On considère, en effet, qu'il y a impossibilité morale à se procurer une preuve écrite de l'engagement du tiers.

Veuillez agréer, etc.

H. MONTAL.

DEUX DERNIERS MOTS SUR LA QUESTION DE LA DÉPOPULATION EN FRANCE

Notre collaborateur, le Dr Helme, nous demande d'insérer la note ci-après :

A propos de mes modestes études sur *La Race qui meurt*, je tiens à rappeler que j'ai bien eu connaissance de l'ouvrage sur la Dépopulation auquel un des distingués collaborateurs de la *Presse* faisait allusion dans le numéro de samedi dernier. Je l'ai lu et cité avec plaisir. Malheureusement il m'avait paru, à moi, que ledit ouvrage ne nous apportait rien de bien consolant.

Un pays ne meurt pas en quelques heures. La natalité baisse en France depuis François Ier; rien de surprenant donc si un auteur du XVIIIe siècle a tenu à peu près le langage que nous tenons nous-mêmes; et cela, j'avais eu soin de le souligner. Mais il ne faut pas oublier que depuis le vieil auteur le mal s'est terriblement étendu et aggravé. Il écrivait, lui, — ce qu'on n'a peut-être pas assez vu, — pour les classes riches seulement, noblesse et haute bourgeoisie. Le peuple, qui ne comptait pas pour notre auteur, restait toujours très prolifique. N'est-ce pas du peuple que sont sortis tous les héros de l'Epopée? N'est-ce pas lui qui a le plus fourni à la grande consommation d'hommes, grâce à quoi la France put bouleverser la carte de l'Europe? — « Une nuit de Paris réparera tout cela », disait Napoléon, après je ne sais quel combat!

Mais aujourd'hui le mal a empiré parce qu'il a envahi toutes les classes de la nation. En bas comme en haut, c'est la restriction volontaire. Et c'est pourquoi, loin de nous consoler, le livre de l'abbé Jaubert nous angoisse davantage.

Il faut tenir compte encore de la relativité du phénomène. Ainsi, en Allemagne, où la natalité fléchit légèrement, on est sans inquiétude puisque les 900.000 naissances annuelles de l'Empire suffisent amplement aux énergies de la race. Chez nous, au contraire, la mortalité l'emporte, et lentement nous disparaissons.

***

Certes, nul n'est indispensable ici-bas; la France cesserait-elle de vivre, la planète n'en tournerait pas moins. Reste à savoir si la mort d'une civilisation longuement élaborée au cours des siècles, à coups de génie, à force de souffrances et de luttes, ne sera pas un deuil pour l'Humanité. Avec cette civilisation s'éteindraient peut-être et la force et la grâce, et l'amour du Beau, et la passion de la Liberté, et tout un cortège magnifique de nobles sentiments qui sont aujourd'hui le bien commun des hommes, mais qui ont primitivement jailli de notre douce terre!

Signaler le péril comme l'ont fait MM. Joseph Reinach, Bertillon, le professeur Bouchard, et tant d'autres, ce n'est pas faire acte de pessimisme, mais bien de clairvoyance.

F. HELME.

LIVRES NOUVEAUX

Professeur G. Dieulafoy. — *Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu de Paris.* Tome VI : 1909, 1 vol. de 292 pages, avec 20 figures dans le texte et 5 planches hors texte couleurs. Paris, 1910. Prix : 10 fr. (Masson et Cie, éditeurs.)

Le sixième volume des Cliniques données à l'Hôtel-Dieu de Paris par le professeur Dieulafoy vient de paraître; il apporte sa riche moisson de faits nouveaux et d'idées fécondes, aussi utiles les unes que les autres à former l'instruction médicale des étudiants qu'à parfaire l'expérience de tous les praticiens, jeunes ou vieux, exposés aux mille embûches de la pathologie humaine.

Les 14 leçons publiées en 1909 par le Maître ont trait à la *pachyméningite*, et à la *polioencéphalite syphilitiques*, à la *pathomimie*, aux rapports de la *lithiase biliaire avec les pancréatites*, aux *infections streptococciques mortelles*, à la *septicémie gonococcique* compliquée de *fièvre typhoïde*, au traitement des infections gonococciques par la *méthode opsonique de Wright*, à l'*hématome simple* de la plèvre et aux *pleurésies hémorragiques cancéreuses*. Dans ces multiples champs d'études, variés et disparates, on reconnaît à chaque page et l'on ne peut se lasser d'admirer la méthode impeccable qui n'a jamais cessé de diriger les investigations de l'éminent pathologiste et du clinicien sagace unis en la personnalité du professeur Dieulafoy. Et l'on se prend à rechercher, dans l'œuvre nouvelle, comme dans ses devancières, les raisons d'un tel succès sans cesse grandissant.

La puissance de travail et la continuité des efforts de cet observateur prestigieux qu'un demi-siècle d'études et de recherches cliniques n'a pu, même pour un instant, lasser sont, aujourd'hui, légendaires.

Ce rare exemple d'une invincible énergie était tout d'abord bon à citer : il éclaire la vie scientifique du Maître et explique le labeur immense accompli.

La force de la *manière* du savant professeur de l'Hôtel-Dieu réside dans sa façon à la fois originale et méthodique.

Le procédé est constamment le même : un malade intéressant s'offre à son observation, le Professeur l'étudie à fond, sans omettre aucun détail; il a vite aperçu le trait saillant ou nouveau, le signe inédit, la donnée importante à mettre en relief.

Dès lors, commence une élaboration féconde, une véritable gestation. L'analyse détaillée du patient est présentée au public avec un soin, un ordre, une précision irréprochables; l'observation se déroule en un style clair, imagé, qui, frappant juste, ne perd jamais de vue le but irrévocablement visé par ce merveilleux éducateur que rien ne saurait distraire.



SPÉCIMEN DES FIGURES

Cytostéatonécrose.

Cette première « emprise » de l'auditeur et, plus tard, du lecteur obtenue, une seconde phase va se dérouler : un certain nombre de cas, identiques ou comparables à celui qui a servi de base à l'enquête, sont choisis et rapportés à l'appui de l'observation princeps. Tirés soit d'une inépuisable réserve de documents personnels, soit d'auteurs étrangers et résumés de la façon la plus saisissante, ils constituent comme autant de preuves. Cependant, le maître, en cours de route, signale l'intérêt majeur attribuable à tel ou tel signe, à telle ou telle lésion, toujours en vue de la thèse qu'il défend. Le groupement lumineux de ces exemples, leur répétition amenée à dessein imposent à l'esprit de l'auditoire la notion, nécessaire, de l'indéniable véracité du cas, et par leur nombre même, complètent la démonstration suggestive de son existence non plus fortuite, mais, pour ainsi parler, itérative.

Ainsi tranquillisé, le public est conquis. Alors, pour compléter sa démonstration, et afin de ne laisser aucune place aux hésitations tardives, ou même aux objections, formulées ou inconscientes, de ses élèves, le maître tient à cœur de parfaire ses preuves. Il reprend en sous-œuvre, si l'on peut dire, les observations démonstratives déjà échafaudées par ses soins; il en extrait tout le suc, groupe les signes importants, en déduit la valeur séméiologique et, fort de cette étude analytique terminale, modèle une dernière fois son entité clinique; elle sort de ses mains, si vivante, si complète, elle est d'une vérité tellement éclatante, que son auteur est assuré, dorénavant, de la voir résister aux attaques de temps; elle appartient, *ne varietur*, à la pathologie et à son histoire.

Enfin, comme couronnement de son labeur, pour que nulle contestation ne vienne, plus tard, gêner les chercheurs, et puis aussi parce qu'à un chapitre nouveau de la médecine il faut, sans conteste, donner un titre nouveau, formel et suggestif, qui fasse image tout en fixant le souvenir, le Professeur trouve le mot propre, le titre ou la phrase décisive : quiconque ne pourra, désormais, oublier l'œuvre ainsi fortement charpentée; elle est définitive.

Cette œuvre entière, magistrale et considérable, du professeur Dieulafoy se résume de la même façon, dans son ensemble comme dans chacun de ses nombreux chapitres. Qu'on parcoure l'une quelconque de ses célèbres leçons, on y retrouvera le même souci de la perfection allié à la même puissance créatrice.

Les pages consacrées aux *lésions du pancréas subordonnées à la lithiase biliaire* sont, à ce point de vue, aussi instructives que convaincantes.

En faisant connaître au public français les désordres inflammatoires si curieux que la lithiase biliaire détermine dans la glande pancréatique, en rendant populaires les accidents dramatiques de la cytostéato-

nécrose dans leurs rapports avec les affections calculeuses du foie, M. Dieulafoy a réalisé, dans sa plus haute expression, le devoir professoral. Il n'a pas seulement rendu aux médecins l'inestimable service d'éclairer leur science pronostique, en la faisant plus réservée ; il a, de plus, mieux armé la main du chirurgien et, par ce seul fait, contribué à sauver la vie de nombreux malades.

Ainsi, en consacrant sa carrière aux progrès de la science médicale et en apportant la lumière dans les terres vierges ou mal défrichées de la pathologie, le Clinicien s'élève au rang des bienfaiteurs de l'Humanité.

Maurice Letulle.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital de la Pitié. — M. Paul Dalché a commencé ses leçons sur les Maladies des femmes, le jeudi 20 Janvier, à 10 heures, et les continue les jeudis suivants. (Laboratoire de la salle Serres.)

Sujet du cours : 1° Les leucorrhées et leur traitement; 2° accidents de la puberté et leur traitement.

Hôpital des accidents du travail, 136, rue Championnet. — Prochaines conférences: 25 Janvier. M. Redard. Des traumatismes du rachis dans les accidents du travail. — 1er Février. M. Terson. La recherche de la simulation et des fraudes visuelles dans les accidents du travail. — 11 Février. M. Martha. La loi sur les accidents du travail, ses abus et ses dangers. — 19 Février. M. Raymond Petit. Pneumonies et pleurésies traumatiques. — 1er Mars. M. Mouchet. Des fractures malléolaires. — 9 Mars. M. Dagron. Emploi de la massothérapie pour réduire les luxations facilement et sans douleur. — 15 Mars. M. Rochon-Duvigneaud. Cataractes traumatiques et accidents du travail. — 22 Mars. M. Tourey-Piallat. Antécédents morbides. Accidents du travail. — 12 Avril. M. Lapointe. Testicule et accidents du travail.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Chevalier* : M. Potocki, à Paris.

« Les dimanches du praticien ». — Deuxième trimestre. — Dimanche prochain, 23 Janvier, visite de la Station physiologique d'Auteuil, Institut Marey.

Rendez-vous à 2 h. 1/2, à l'Institut Marey, parc des Princes, près de la porte d'Auteuil.

Voies de communication : chemin de fer de ceinture (station Auteuil). Tramways : Madeleine-Auteuil, Madeleine-Boulogne.

Dimanche 30 Janvier. Causerie-conférence de M. P. Kouindjy, chargé du service de rééducation et de massage à la clinique Charcot sur « *La rééducation dans le traitement des maladies nerveuses* ». Présentation de malades. Rendez-vous à la Salpêtrière, à 3 heures.

Dimanche 6 Février, à la Sorbonne. Causerie-conférence de M. Blondel sur « *l'Action universitaire française au dehors* ». Rendez-vous à 10 heures, à la Sorbonne, au bureau des renseignements.

Dimanche 13 Février. Causerie-conférence de M. Triboulet sur « *La coprologie clinique* ». Rendez-vous à l'hôpital Trousseau, à 10 heures.

Dimanche 20 Février. Causerie-conférence de M. Martinet sur les « *Ions et la thérapeutique ionique. Etat actuel de la question* ». A 5 heures, rue de Rome, 47.

Dimanche 27 Février. Conférence de M. Delmas, chef de clinique à la Faculté, sur les « *Principales indications et les formalités de l'internement des malades mentaux* ». Rendez-vous à l'Asile clinique Sainte-Anne, 1, rue Cabanis, à 3 heures.

Dimanche 6 Mars. Conférence de M. O. Pasteau, sur les « *Procédés modernes d'exploration des reins* ». A 5 heures, rue de Rome, 47.

Dimanche 13 Mars. Conférence de M. Jayle, sur l'*insuffisance ovarienne*, A 5 heures, rue de Rome, 47.

Association d'enseignement médical des hôpitaux de Paris. — M. Lesage a commencé le vendredi 21 Janvier, à 2 heures, à l'Hôtel des Sociétés Savantes, ses cours sur : *Le nourrisson, sa vie, ses maladies.*

La défense de la vie. — Dimanche prochain, à 5 heures, 44, rue de Rennes (Société pour l'encouragement de l'industrie).

M. Grasset, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier : *Les défenses de la vie.*

Association de la Presse Médicale française. — La réunion statutaire de Février aura lieu le vendredi 4, à 7 heures, chez Marguery.

Ordre du jour : Candidatures; démission; nomination des commissaires aux comptes; œuvre d'assistance par le travail et de secours immédiat; questions diverses.

IIIe Congrès international de physiothérapie. — (Paris, 29 Mars-2 Avril 1910). — Le IIIe Congrès international de physiothérapie, qui doit se tenir à Paris du 20 Mars au 2 Avril 1910, est divisé en sept sections.

Les trois rapports suivants sont dès à présent inscrits à l'ordre du jour de la climatothérapie et thalassothérapie :

1° *Mer et Montagne. Climatophysiologie comparée.* — Rapporteurs : MM. Huggard (Londres) ; Sardou (Nice).

2° *Les Cures forestières.* — Rapporteurs : MM. Mol (Scheveningue) ; Lalesque (Arcachon).

3° *Climatothérapie dans les affections du cœur et de l'appareil circulatoire.* — Rapporteurs : professeur Gibson (Edimbourg); M. Laubry (Paris).

CONCOURS

Internat. — Lecture des copies. — Anatomie. — *Séance du 20 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Lamare, 6; Hébrard, 13; Durand (H.), 9; Morancé, 14; Petit (Ch.), 7; Michaux, 4; Bloch (I.), 8; Castex, 7; Gougelet, 9.

Pathologie. — *Séance du 19 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Devilliers, 7; Guillermain, 4; Krebs, 9; Haguenau, 11; Frette, 5; Barat, 6; Bormet (Fl.), 6; Wallimann, 3; Michel, 8; Kœchlin, 7; Monod (R.), 8.

Internat en pharmacie. — Un concours pour la nomination aux places d'élève interne en pharmacie vacantes au 1er juillet 1910 dans les hôpitaux et hospices civils de Paris sera ouvert le mercredi 9 Mars 1910, à 10 heures du matin dans l'Amphithéâtre de la pharmacie centrale des hôpitaux et hospices, 47, quai de la Tournelle.

Les élèves qui désireront prendre part à ce concours seront admis à se faire inscrire à l'Administration centrale, 3, avenue Victoria (service du personnel), tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de onze heures à trois heures, depuis le mardi 1er février jusqu'au samedi 19 du même mois inclusivement.

ACTES DE LA FACULTÉ

THÈSES DE DOCTORAT

Mardi 1er Février 1910, à 1 heure. — M. Dreyfus : Contribution à l'étude des phlébites et thrombo-phlébites blennorragiques des veines de la verge ; MM. Gaucher, Teissier, Legry, André Jousset. — M. Girard : De la couperose et de son traitement par la scarification assurée par l'application des courants de haute fréquence ; MM. Gaucher, Teissier, Legry, André Jousset.

Mercredi 2 Février 1910, à 1 heure. — M. DELACOU : Contribution à l'étude de la pleurésie séro-fibrineuse traumatique, sous-fracture de côtes; MM. Raymond, Hutinel, Gilb. Ballet, Gouget. — M. ROY : Les nodosités du rhumatisme articulaire aigu; MM. Hutinel, Raymond, Gilb. Ballet, Gouget. — Mlle ROSENTHAL : Traitement local des arthrites rhumatismales et blennorragiques par les injections de salicylate de soude. — MM. Gilb. Ballet, Raymond, Hutinel, Gouget. — Mlle SCHECHTMANN ; Contribution à l'étude des troubles psychiques dans les chorées chroniques de l'adulte; MM. Gilb. Ballet, Raymond, Hutinel, Gouget.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 31 Janvier 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Gosset, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Reclus, Pierre Duval, Ombrédanne. M. Dejerine, censeur; M. Zimmern, suppléant.

Mardi 1er Février 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Pozzi, Quénu, Morestin. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. De Lapersonne, Lecène, Lenormant. — 5e (Deuxième partie, Charité : MM. Chauffard, Renon, Fernand Bezançon. M. Chantemesse, censeur; Carnot, suppléant.

Mercredi 2 Février 1910. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Second, Rieffel, Pierre Duval. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Blanchard, Macaigne. Epreuves pratiques. — 2e (1re série) : MM. Gariel, Langlois, Mulon. — 2e (2e série) : MM. Roger, Desgrez, Branca. M. Nicolas, censeur; M. Zimmern, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Sicard, suppléant.

Jeudi 3 Février 1910. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Pozzi, Thiéry, Morestin. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Pierre Marie, Maillard, Brumpt. Epreuves pratiques. — 2e (1re série) : MM. Ch. Richet, Launois, Nicloux. — 2e (2e série) : MM. Prenant, Gley, André Broca. — 3e, Oral (1re série) : MM. Bar, Retterer, Lecène. — 3e, Oral (2e série) MM. Ribemont-Dessaignes, Rémy, Lenormant. — 4e : MM. Chantemesse, Gilbert, Balthazard. M. Dieulafoy, censeur; M. Carnot, suppléant.

Vendredi 4 Février 1910. — 2e (1re série) : MM. Gautier, Gley, Branca. — 2e (2e série) : MM. Gariel, Retterer, Langlois. — 2e (3e série) : MM. Roger, Desgrez, Mulon. — 4e : MM. Pouchet, Thoinot, Macaigne. M. Nicolas, censeur; M. Zimmern, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Gosset, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Segond, Pierre Duval, Ombrédanne. M. Reclus, censeur; M. Lœper, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Sicard, suppléant.

Samedi 5 Février 1910. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Alb. Robin, Castaigne, Lobecourt. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Gilb. Ballet, Fernand Bezançon, Claude. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Brindeau, Jeannin. M. Raymond, censeur; M. Launois, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

Postes à céder. — Ville d'hiver très agréable. A céder Cabinet yeux, n. g. o. Recettes : 35.000 en 6 mois de saison. Forte indemnité.

Seine-Inférieure. Chef-lieu de canton. Bon poste à céder. S'adresser : **Cabinet Gallet**, 47, boulevard Saint-Michel.

Étudiant en médecine. — 16 inscriptions, externe des hôpitaux de province, désire trouver situation dans clinique ou maison de santé. S'adresser : M. M., 9, rue du Commandant-Rivière, Paris.

A louer, à Herbignac, ch.-lieu de cant. imp., 4.180 habitants, gare chemin de fer voie étroite allant sur 3 directions; Roche-Bernard, Guérande et Saint-Nazaire, maison vaste, 12 p., très agréable, grand jardin, cour, remise, écurie, précédemment occupée par docteur décédé et non remplacé. Conviendrait à docteur assuré de trouver bonne clientèle. Actuellement, un seul docteur. Chiffre assuré, 8 à 10.000 francs, pouvant être augmenté. S'adresser à Me Bourbousson, notaire à Herbignac (Loire-Inférieure).

Près l'Institut Pasteur : *Pens. de fam.* particul. recom. aux docteurs. Prix mod., 20, r. Dutot. Direct. Mme Armand.

Docteur, 30 ans, *désire acheter*, Paris, dans beau quartier, *clientèle* de 40.000 francs minimum. Exigerait longue présentation. Ecrire *Presse Médicale*, n° 355.

Tuberculose. *Docteur*, 30 ans, déjà spécialisé dans la tuberculose (titres et références), cherche place d'assistant ou associé dans une *clinique parisienne*. Ecrire P. M. n° 359.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut. Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

AVIS AUX ABONNÉS

Les tables des matières de l'année 1909 de La Presse Médicale *seront distribuées aux abonnés, par service spécial, dans les premiers jours de Février.*

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Pierre Merle et R.-J. Weissenbach. Épendymite cérébrale aiguë chez l'enfant.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société clinique des hôpitaux de Bruxelles. — Clinodactylies d'origine traumatique.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société médicale des hôpitaux. — Syndrome abdominal suraigu au cours d'une endocardite infectieuse latente avec abcès du pancréas. — Goitre exophtalmique et rhumatisme aigu. — Délire suraigu au cours d'une pneumonie. Présence de pneumocoques dans le liquide céphalo-rachidien sans éléments figurés. Méningite diffuse histologique. — Pleurésie syphilitique.

Société de biologie. — Leuco-diagnostic du cancer. — Contribution à l'étude de la pathogénie des crises épileptiques. — Septicémie à entérocoque et hématome suppuré du grand droit de l'abdomen au cours d'une fièvre typhoïde. — Analyse chimique du liquide céphalo-rachidien des paralytiques généraux — Sur la persistance de la réaction agglutinante dans la fièvre de Malte. — Végétaux et microbes pathogènes du sol. — Influence de la colchicine sur les dépenses de l'organisme chez le lapin. — Emploi des nitrates dans la culture et l'isolement des anaérobies.

Société anatomique. — Tuberculose primitive de l'omoplate. — Perforations multiples de l'utérus. — Oospolose et muguet de l'œsophage. — Taches pelviennes visibles à la radiographie. Calculs de l'uretère. — Pseudarthrose fibro-synoviale de l'humérus. — Fibrome sphacélé de l'utérus, accouché dans le vagin. — Kyste dermoïde géant de la région sacro-coccygienne. — Syphilis pulmonaire à forme scléro-emphysémateuse.

Académie des sciences. — Accoutumance des bactéries aux antiseptiques.

Société des chirurgiens de Paris.

Association française pour l'étude du cancer.

Société clinique de médecine mentale.

Société de pathologie exotique.

Société de pédiatrie.

Académie de médecine.

ANALYSES

CHRONIQUE

Viator. Un voyage d'exploration au Louvre
Jurisprudence médicale. Déclaration prétendue tardive des maladies contagieuses.

LIVRES NOUVEAUX

M. Arthus. Précis de chimie physiologique.

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

UN VOYAGE D'EXPLORATION AU LOUVRE

Paris, aboutissant naturel de l'univers civilisé, recèle des richesses peu connues, voire même insoupçonnées de beaucoup de Parisiens.

C'est la réflexion qui nous venait à l'esprit à propos d'une visite au Musée du Louvre. Le hasard nous y mit en contact avec des curiosités intéressantes pour tout le monde, mais méritant surtout l'attention du public médical.

Le mode le plus pratique et le plus efficace de tout enseignement est celui qui se donne par les yeux. L'apprenti médecin acquiert mieux son art au lit du malade que dans les livres; la pédagogie médicale, comme toute autre, gagne à être aussi concrète que possible. Les anciens Grecs tenaient à donner à leur enseignement de la médecine cette forme démonstrative que nous désignons sous le nom de « leçons de choses ». Ils semblent même nous avoir devancés en pareille matière, à en juger par les vestiges remarquables que des fouilles, pratiquées en Asie Mineure, il y a une douzaine d'années, ont heureusement mis à jour.

***

Il suffit, pour s'en convaincre, de faire une courte visite au Musée du Louvre. On y verra

une riche collection de terres cuites, don de M. P. Gaudin, qui présentent au point de vue médical des leçons tout au moins inattendues. La curiosité du médecin fureteur ne sera pas déçue en explorant cette collection, placée au premier étage du Musée, parallèlement à la Seine, dans l'ancien musée Campana désigné officiellement dans les guides sous le nom de *Musée de la Céramique antique*.

Le visiteur s'arrêtera à la salle M, consacrée à Smyrne et à l'Asie Mineure. Il apercevra dans plusieurs vitrines de nombreuses figurines en terre cuite dont certaines peuvent égarer les recherches par l'étiquette souvent impropre de *grotesques*. Il y verra représentés des sujets pathologiques très reconnaissables exprimant fidèlement les cas cliniques les plus communément observés. Ces terres cuites, d'origine hellénique, remontent au IVe siècle environ avant J.-C.; par le modelé, l'expression, l'exactitude, elles sont bien le reflet de l'art des grands sculpteurs athéniens de cette époque. On y peut distinguer :

Un beau cas de mal de Pott avec deux gibbosités, l'une derrière, l'autre devant; d'autres bossus et quelques rachitiques;

Un homme, vu de dos, présentant un superbe *spina bifida* ;

Un homme et une femme montrant chacun une hernie ombilicale ;

Un homme porteur d'un oschéocèle ou d'une tumeur des bourses;

Une femme aux mamelles pendantes affligée d'une hernie ombilicale;

Une femme avec une hypertrophie mammaire unilatérale;

Une femme enceinte ou atteinte d'une tumeur du ventre;

Une femme présentant un cas très net de stéatopygie;

Des types de scoliose et de torticolis;

Un homme avec une loupe sur la tête;

Des hommes aux nez effondrés par la syphilis;

De nombreux bustes à figure asymétrique qui indique sûrement une paralysie faciale;

Un type d'idiot aux lippes scrofuleuses;

Des sujets masculins à dolichocéphalie exagérée ou à scaphocéphalie ;

Des hommes à oreilles en éventail exprimant l'émaciation, la phtisie?

Un pied plat d'une longueur exagérée.

Une figurine représente une femme avec une grande ouverture sur le milieu du ventre ; de ses mains, en guise de rétracteurs, elle écarte les bords de la plaie. S'agit-il d'une opération césarienne? Il est permis de le croire.

Certaines de ces terres cuites représentent des types grotesques (le plus souvent des nez démesurés), et il est parfois difficile de démêler la pensée de l'artiste; car tel bossu, type pathologique indéniable, peut aussi bien être considéré comme un grotesque.

***

Cette collection du Louvre n'est pas unique; j'en ai vu une semblable entre les mains d'un distingué médecin, provenant de la même origine. Il s'agit probablement de statuettes destinées à l'enseignement médical, matériel d'une école de médecine qui utilisait la figuration plastique pour mieux inculquer les caractères de certaines maladies à ses élèves. C'est en s'inspirant de pareilles idées que l'hôpital Saint-Louis de Paris a fondé son admirable musée de moulages des maladies de la peau.

VIATOR.

JURISPRUDENCE MÉDICALE

DÉCLARATION PRÉTENDUE TARDIVE DES MALADIES CONTAGIEUSES

La Cour d'appel de Nancy a rendu, le 11 Novembre 1909, un arrêt qui précise d'une façon heureuse l'étendue des obligations imposées aux médecins en matière de déclaration des maladies contagieuses.

Le Dr F... soignait depuis le 7 Avril 1909 une de ses clientes pour une forte grippe. Voyant l'état de sa malade empirer, il envisagea, avec un de ses confrères appelé en consultation, divers hypothèses de maladies, sans s'arrêter à aucune. Le 25 et le 26 Avril seulement, affirme-t-il, il reconnut l'existence d'une fièvre typhoïde à forme anormale, et, dès le 27 Avril au matin, la déclaration de maladie contagieuse, faite conformément à la loi du 30 Novembre 1892, parvenait à la sous-préfecture.

Le tribunal correctionnel de Mirecourt avait condamné le Dr F... à 50 francs d'amende avec sursis pour déclaration tardive de maladie contagieuse. La Cour de Nancy a réformé ce jugement et renvoyé M. F... des fins de la poursuite.

Elle a déclaré, dans les motifs de son arrêt, que l'affirmation du médecin traitant devait être tenue pour vraie, à moins que la prévention ne fasse nettement la preuve contraire.

Or, dans l'espèce, une enquête à l'audience avait été prescrite afin de rechercher si M. F... n'avait pas, antérieurement au 25 ou même au 20 Avril, déclaré sa malade atteinte de fièvre typhoïde, et ne lui avait pas fait suivre, dès le début, le traitement en usage contre cette maladie. De nombreux témoins entendus avaient été unanimes à déclarer qu'à aucun moment, avant le 26 Avril, le Dr F... n'avait dit, laissé entendre ou manifesté d'une manière quelconque et à qui que

ce fût qu'il savait ou supposait que sa malade fût atteinte de fièvre typhoïde.

La Cour a jugé que, dans ces conditions, la prévention n'était pas suffisamment établie et que, par suite, l'acquittement s'imposait.

LIVRES NOUVEAUX

M. Arthus, professeur de Physiologie à l'Université de Lausanne. — *Précis de chimie physiologique. Sixième édition*, revue et augmentée, 1 vol. in-8° de VI-397 pages avec 118 fig. et 2 planches en couleurs (de la *Collection des précis médicaux*). Cartonné toile, prix : 6 francs (Masson et Cie, éditeurs).

Il y a quelques années, la chimie était reléguée par les médecins parmi les Sciences accessoires : elle est placée aujourd'hui, et avec juste raison, en tête des Sciences fondamentales. Elle seule est capable de fournir au physiologiste, au médecin, au thérapeute des explications rationnelles. Sans la chimie, la nutrition est absolument incompréhensible. Sans elle, les données relatives à l'alimentation et à la digestion restent sans signification aucune. Enfin, si on ne possède pas certaines notions indispensables, on ne pourra jamais se reconnaître au milieu des innombrables médicaments que chaque jour voit éclore.

Pendant longtemps, les médecins et les étudiants ont eu une prévention injustifiée contre cette science. Beaucoup la considéraient et la considèrent encore comme étant d'un abord difficile ; on répétait que son étude est pénible, et qu'il fallait faire un effort de mémoire considérable pour en retenir les formules compliquées et les dénominations rébarbatives. Comme je le fais souvent remarquer aux élèves, il est presque impossible de se rappeler des formules chimiques quand on veut les apprendre par cœur; mais rien n'est plus facile que de les retrouver par le raisonnement. Il suffit simplement de posséder quelques notions générales dont on fait l'application à chaque cas particulier. Ceux qui mettent en doute les assertions que j'avance n'ont qu'à parcourir le *Précis* de M. Arthus. Je suis persuadé qu'ils y prendront un plaisir extrême et que, mis en goût dès les premières pages, ils n'auront garde d'abandonner leur lecture. L'auteur, tout en étant fort érudit, sait être simple et possède l'art d'exposer les faits avec la plus grande clarté. Il a élagué de son livre tout ce qui n'était pas nécessaire au physiologiste et au médecin. Il a pu ainsi condenser en 400 pages les principales données importantes en biologie.

L'ordre adopté est très simple.

M. Arthus décrit d'abord les substances fondamentales des tissus et des organes : les matières minérales comprenant l'eau, les cendres, les sels et les gaz; les matières grasses; les hydrates de carbone; les substances protéiques. Puis il fait l'histoire des enzymes et des enzymoïdes ; cette dernière expression englobe les toxines microbiennes analogues aux ferments et les lysines animales. Il étudie les principaux liquides de l'organisme, le sang, la lymphe, les transsudats et exsudats; le tissu conjonctif, le tissu nerveux, le muscle, le foie, les surrénales et la thyroïde. Il aborde ensuite la description des aliments, ce qui l'amène à parler du lait et des sucs digestifs; enfin il termine son manuel par une cinquantaine de pages consacrées à l'urine.

On voit, par cette brève analyse, que tous les sujets importants ont été traités et on peut ajouter ont été traités avec le plus grand soin. Les descriptions sont claires, exactes et les renseignements fournis sur les procédés de dosage sont, malgré leur concision, très suffisamment indiqués. Je féliciterai aussi l'auteur d'avoir élagué les discussions inutiles, d'avoir supprimé les théories et les hypothèses et surtout de n'avoir pas cité de noms propres.

Ce précis a déjà obtenu auprès du public un excellent accueil. Cette sixième édition aura le même succès que les éditions précédentes. L'ouvrage de M. Arthus pourra donc être toujours maintenu au courant de la science et continuera pendant longtemps à guider les médecins et les étudiants soucieux de profiter des résultats si importants que fournit la chimie moderne.

H. Roger.

BIBLIOGRAPHIE

2011. — **C. A. Thimm.** — Bibliography of Trypanosomiasis. 1 vol. in-8° de 228 pages. Prix : 5 fr. (*Sleeping Sickness Bureau, Royal Society*, Burlington House, Londres).

2012. — **J. Grasset.** — Traité élémentaire de Physiopathologie clinique. Tome I. *Fonctions de réception, Absorption, Circulation, Elaboration et Élimination de la matière, Trophobiologie.* 1 vol. gr. in-8° de 750 pages. Prix : 12 fr. (*Coulet et fils*, éditeurs à Montpellier; *Masson et Cie*, éditeurs à Paris.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE DE GYNÉCOLOGIE ET DE CHIRURGIE ABDOMINALE

Sommaire du n° 6 (1909).

Travaux originaux :

F. Jayle. — L'hymen après l'accouchement (avec 20 figures).

Henri Violet (de Lyon). — L'utilisation plastique de l'utérus par inclusion inter-vésico-vaginale dans la cure des prolapsus génitaux (avec 5 figures).

P. Lecène. — Développement d'une ossification véritable dans une cicatrice de laparotomie (avec 2 figures).

E. Papin et F. Iglésias. — Les vaisseaux anormaux du rein et l'hydronéphrose (deuxième mémoire) (avec 21 figures).

Sociétés françaises :

XXIIe Congrès de l'Association française de chirurgie (Paris, 4-9 Octobre 1909).

Analyses :

Gynécologie.

Généralités :

L'évolution de l'ovariotomie en France (avec 11 figures).

Index bibliographique.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu (Professeur M. Dieulafoy). — Leçon du samedi 29 Janvier : Nouvelle observation de gangrène diabétique du pied et de la jambe traitée avec succès par des applications bi-quotidiennes d'air surchauffé de 300 à 600°. Description de l'appareil chauffeur. — Usage et mode d'emploi. — Valeur thérapeutique des résultats.

Clinique des maladies du système nerveux. — Un cours complémentaire et pratique (1re série) de neurologie, sous la direction de M. le professeur F. Raymond.

Avec la collaboration de : MM. Huet, chef du laboratoire d'électrothérapie à la Salpêtrière; Lejonne, ancien chef de clinique à la Salpêtrière; Dupuy-Dutemps, Ophtalmologiste des hôpitaux; Lhermitte, chef de Laboratoire; Baudouin, chef de clinique; H. Français, chef de clinique adjoint, commencera le mercredi 9 Février 1910, à 4 h. 1/2. Il comprendra 30 leçons.

Les leçons auront lieu tous les jours, à la clinique Charcot, à 4 h. 1/2, sauf le dimanche.

Chaque leçon sera accompagnée de présentation de malades, d'exercices de séméiologie et de diagnostic, par les élèves.

Ce cours constituera une revision complète de la neurologie.

Le droit d'inscription est fixé à 80 francs. Des certificats d'assiduité seront délivrés à la fin du cours.

Pour renseignements et communication du programme détaillé, s'adresser à M. Baudouin ou à M. Français, chefs de clinique à la Salpêtrière.

FACULTÉS DE PROVINCE

École de médecine de Marseille. — Les cours professés à l'École de médecine et pharmacie de Marseille, à l'usage des candidats aux diplômes d'études coloniales, au titre de médecin sanitaire maritime pour l'année 1909-1910, sont les suivants :

I. *Clinique des maladies exotiques.* — M. Treille, professeur : Maladies des professions maritimes et coloniales, maladies des marins, chauffeurs, soutiers, docteurs, etc. Maladies des colons dans les pays chauds et leurs suites dans les pays tempérés : maladies des pays chauds devenues chroniques et observées en France dans les ports de mer.

II. *Pathologie et bactériologie des maladies exotiques.* — M. Gauthier, chargé de cours : Maladies pestilentielles; séméiologie et diagnostic des affections coloniales.

III. *Histoire naturelle et parasitologie coloniales.* — M. Jacob de Cordemoy, chargé de cours. Parasites du sang, de l'intestin et de la peau en pathologie exotique.

IV. *Hygiène, climatologie et épidémiologie maritimes et coloniales.* — M. Raynaud, chargé de cours. Hygiène coloniale, prophylaxie, épidémiologie coloniales.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Trousseau. — Sur la proposition de M. Salmon, le Conseil municipal de Paris vient d'adopter le projet de délibération suivant :

Le Conseil émet l'avis qu'il y a lieu :

1° D'approuver le projet d'agrandissement de l'hôpital Trousseau, sous réserve de l'obtention de la subvention du Pari mutuel, dont il sera parlé ci-après;

2° D'autoriser l'exécution des travaux, qui seront mis en adjudication publique, confiés aux entrepreneurs adjudicataires de l'entretien des établissements de l'Assistance publique, concédés par marchés amiables ou confiés aux entrepreneurs du service municipal suivant leur nature et leur importance;

3° De charger le magasin central des hôpitaux de livrer les articles de coucher, linge, habillement, mobilier prévus au devis, en prenant sur ses réserves au prix des tarifs en vigueur ou en s'adressant au commerce suivant les formes prescrites par les lois et règlements en vigueur;

4° D'imputer les dépenses relatives à la construction de nouveaux bâtiments, dépenses évaluées tous frais compris et après rabais à 2.227.672 francs, sur une subvention d'égale somme que l'administration est invitée à solliciter de l'État, subvention à provenir des fonds du Pari mutuel;

5° De réserver, quant à présent, le point de savoir si les dépenses d'ameublement, évaluées tous frais compris à 239.589 fr. 33, seront gagées au moyen d'une subvention municipale prélevée sur les fonds généraux du budget de la ville de Paris ou au moyen d'un prélèvement sur la subvention globale de 35 millions destinée aux grands travaux hospitaliers et comprise dans le futur emprunt de 900 millions;

6° De n'engager aucune dépense relative à l'ameublement avant que le Conseil municipal se soit prononcé définitivement sur l'imputation de ladite somme de 239.589 fr. 33.

Hôpitaux de Bordeaux. — MM. Petges et Denis sont nommés médecins adjoints des hôpitaux et hospices de Bordeaux.

Hôpitaux de Lille. — La médaille d'or de l'internat est attribuée à M. Vanhœcke.

Les prix de l'externat sont attribués à MM. Legrand, Culot, Valette, Bocquillon, Levret (prix de 100 francs). — MM. Mausse, Guenez, Boez, Rovilé, Oyez, Grumeau, Lalisse, Wéry, Béal, Cornette (prix de 50 francs).

Hôpitaux de Marseille. — Sont nommés : *Internes titulaires* : MM. Moiroud, Monnier, Ourgaud, Escande, Dor, de Luna; *Internes provisoires* : MM. Barbe, Gallerand, de Saboulin, Charlet, Planche, Bernard, Nalin.

Externes : MM. Huyem, Tabem, Tabet, Charpin, Loplane, Louge, de Castelet, Tourettes, de Vernejouls, Aynaud, Bocca, Gérin, Nalin, Gamel, Aubert, Perrin, Sicard, Lombard, Chausson, Bodetti, Daniel, Desanti.

Internes en pharmacie : MM. Ribail, Fournier, Guiol, Denam.

Hôpitaux de Montpellier. — Sont nommés : Externes titulaires : MM. Burgues, Rouvière, Dupas, Romieu, Baumel, Veissade, Delord, Tollez, Viau et Arrivat.

Externes provisoires : MM. Diffre, Albergué, Rocher, Ayme, Morel, Evesque.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Officiers* : MM. Magnin, médecin en chef de l'hôpital américain de Paris; Guglielminetti, à Monte-Carlo.

IIIe Congrès des praticiens. — La réunion du IIIe Congrès des praticiens est fixée définitivement au jeudi matin 7 Avril.

La question suivante sera ajoutée au programme :

Syndicats médicaux et enseignement médical : M. Lafontaine (Paris).

Le relèvement des honoraires médicaux. — Les médecins du XIIe arrondissement portent à la connaissance de leur clientèle qu'à partir du 1er Janvier 1910, les prix payés jusqu'à ce jour sont majorés d'un tiers et qu'ils appliquent comme tarif minimum :

1° Consultation simple au cabinet du médecin à ses jours et heures de réception, 3 francs;

2° Visite simple de 8 heures du matin à 7 heures du soir, en semaine, 4 francs;

3° Visite simple des dimanches et jours fériés (de 8 heures à midi), 4 francs;

4° Visite simple demandée de 6 heures à 8 heures du matin, et de 7 heures à 10 heures du soir, 5 francs;

CHAIX & Cie, 10, rue de l'Orne, PARIS.

5° Visite de jour demandée et faite d'urgence, 5 francs;
6° Visite de jour demandée pour une heure fixe, 5 francs;
7° Visite des dimanches et jours fériés, de midi à 7 heures du soir, 5 francs;
8° Visite de nuit de 10 heures du soir à 6 heures du matin, 10 francs.

Si pour une même visite d'urgence plusieurs médecins sont requis, chacun d'eux a droit au prix de la visite.

Comme par le passé, les opérations, interventions, examens et traitements spéciaux donnent lieu à un supplément d'honoraires en sus du prix de la consultation ou de la visite simples.

Conseil d'hygiène publique et de salubrité. — M. Haller, membre de l'Institut, et M. Chérioux, conseiller municipal de Paris, sont nommés vice-présidents du Conseil d'hygiène publique et de salubrité pour l'année 1910.

Corps de santé militaire. — M. le médecin inspecteur général Chavasse, nouvellement promu, est maintenu provisoirement dans ses fonctions de directeur de l'Ecole du service de santé militaire. — Maintenu membre du comité technique de santé.

M. le médecin inspecteur Schneider, nouvellement nommé, est maintenu dans ses fonctions de directeur du service du 20e corps d'armée.

M. le médecin inspecteur Landriau, nouvellement nommé, est maintenu dans ses fonctions de directeur du service de santé du 17e corps d'armée.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Ratelier, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le *Châteaurenault.*

M. le médecin de 1re classe Roux, du port de Toulon, est désigné pour continuer ses services à Bizerte, à l'hôpital de Sidi-Abdallah.

— Est nommé dans le corps de santé de la marine : *Au grade de médecin de 3e classe*, M. Vincent, élève du service de santé de la marine, reçu docteur en médecine.

— M. le médecin de 1re classe Donnart est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire archiviste du conseil de santé du port de Brest.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont promus dans le corps de santé des troupes coloniales. *Au grade de médecin principal de 1re classe*, M. le médecin principal de 2e classe Lafage.

Au grade de médecin principal de 2e classe, M. le médecin-major de 1re classe Conan.

Au grade de médecin-major de 1re classe, M. le médecin-major de 2e classe Hotchkiss.

Au grade de médecin-major de 2e classe, MM. les médecins aides-major de 1re classe Ouzilleau, Bourragué, Heckenroth, Pic, Thézé, Poux, Cachin, Le Goaon, Thélème, Lasserre.

Bureaux d'hygiène. — Le bureau municipal d'hygiène de la ville d'Amiens a été réorganisé par arrêté du maire du 8 Octobre 1909, en conformité du décret du 3 Juillet 1905, portant règlement d'administration publique.

Le traitement affecté au directeur du bureau est fixé à 4.500 francs. M. Peaucellier est maintenu dans ses fonctions par application du deuxième paragraphe de l'article 2 du décret susvisé.

Avis. — Tout médecin sollicité de venir s'installer à Saint-Nazaire-sur-Loire (Loire-Inférieure) est prié de s'adresser pour tous renseignements à M. Méloche, président du Syndicat local, auquel tous les médecins de la ville et des environs ont adhéré.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Blancheton, à Saint-Anthème (Puy-de-Dôme).

CONCOURS

Internat. — LECTURE DES COPIES. — ANATOMIE. — *Séance du 21 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Paral, 8; Rousseau (E.), 5; Ferrand, 12; Baudoin (E.), 9; Gleistz, 11; Routier, 15; Vinay, 3; Mlles de Pfeffel, 9; de Jong, 11.

Séance du 24 Janvier. — Ont obtenus : MM. Huyghes de Beaufond, 9; Brun, 6; Bollack, 13; Patenostre, 8; Weber (A), 10; Rousseau (F), 11; Mlles Hertz, 12; Leven, 11.

Séance demain à 5 h. 1/4.

PATHOLOGIE. — *Séance du 21 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Jacquemin (A.), 11; Gauchery, 11; Nadal, 7; Brisset des Nos, 2; Poirot-Delpech, 4; Sidoun, 5; Porak, 12; Vilbort, 9; Bardon, 5, Besset, 11; Mlle Landesmann, 8.

Séance du 22 Janvier. — Ont obtenu : MM. Jacob, 4; Richard (G.-H.), 7; Jamier, 1; Beloux, 10; Turquety, 9.

Séance du 24 Janvier. — Ont obtenu : MM. Rouffignac, 6; Bruslé, 7; Parlitch, 3; Maurer, 9; Rouillard, 7; Petit (H.), 7; Kemhadjian, 5; Bergeret, 6; Plaisant, 7; Colombe, 3; Mlle Lang, 2.

Séance aujourd'hui à 4 h. 1/2.

Ecole principale de service de santé de la marine. — Un concours s'ouvrira à Rochefort le 24 Février 1910, pour l'attribution de la chaire de physiologie, d'hygiène et de médecine légale à l'École principale du service de santé de la marine.

RENSEIGNEMENTS

Postes à céder. — Ville d'hiver très agréable. A céder Cabinet yeux, n. g. o. Recettes : 35.000 en 6 mois de saison. Forte indemnité.

Seine-Inférieure. Chef-lieu de canton. Bon poste à céder.

S'adresser : **Cabinet Gallet**, 47, boulevard Saint-Michel.

Étudiant en médecine. — 16 inscriptions, externe des hôpitaux de province, désire trouver situation dans clinique ou maison de santé. S'adresser : M. M., 9, rue du Commandant-Rivière, Paris

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Les tables des matières de l'année 1909 de La Presse Médicale *seront distribuées aux abonnés, par service spécial, dans les premiers jours de Février.*

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Jean Lépine. Le nucléinate de soude et la leucothérapie en thérapeutique mentale.

P. Desfosses et L. Durey. Gymnastique du coude.

C. Fleig. Sur les injections de solutions isotoniques de chlorure de calcium ou de sérums fortement calciques, de solutions isotoniques ou hypertoniques de sucres et sur l'ingestion ou les lavements d'eau abondants, avant et après l'anesthésie chirurgicale.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. L'adsorption en médecine.

ANALYSES

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société d'Anatomie pathologique de Bruxelles. — Lymphadénite tuberculeuse chronique symétrique du cou. — Tumeur du sein à évolution aiguë. — Hémorragie dans le pédoncule cérébral. — Cancer du larynx coexistant avec un cancer de l'œsophage.

Société médicale de Genève. — Paralysie générale juvénile. — Infection provoquée par le séjour prolongé dans le vagin d'un pessaire volumineux. — Sur les effets cliniques des accidents causés par l'électricité.

MÉDECINE PRATIQUE

Un nouveau mode d'administration du mercure. Les pastilles sous-préputiales. — Schéma d'une séance de massage.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

CHRONIQUE

F. Helme. Relation du dîner offert en 1678 à Messieurs les Docteurs-régents de Paris, par M. Antoine Le Moine, doyen de la Faculté de Médecine, pour fêter l'inauguration des bâtiments restaurés rue de la Bûcherie. — Et des propos de table qui suivirent.

Armand Lévy. L'éducation populaire et l'hygiène sociale.

LIVRES NOUVEAUX

J. Grasset. Traité élémentaire de physiopathologie clinique. — J. Guiart. Précis de parasitologie. — A. Pappenheim. Atlas der menschlichen Blutzellen. — Salanoue-Ipin. Précis de pathologie tropicale. — M. B. Salge. Einführung in die moderne Kinderheilkunde. — L. Frey et G. Lemerle. Pathologie des dents et de la bouche.

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

Relation du dîner offert en 1678 à Messieurs les Docteurs-régents de Paris par M. Antoine Le Moine, doyen de la Faculté de Médecine, pour fêter l'inauguration des bâtiments restaurés rue de la Bûcherie. — Et des propos de table qui suivirent.



Médecin français (1483).
(Cliché Armand Colin.)

Au moment où l'*Association générale des Etudiants* s'installe dans les glorieux bâtiments de notre ancienne Faculté, réalisant ainsi le rêve de nombreux médecins attachés au Passé, il m'a paru bon de rendre un discret hommage à nos pères et de les entendre discourir sur les escholiers du temps jadis. Nous verrons plus tard, s'il y a lieu, à nous expliquer sur les tendances et le rôle de la Jeunesse moderne, nous bornant pour aujourd'hui à féliciter « l'A. G. » d'avoir renoué d'anciennes et nobles traditions.

***

Donc, aux Pâques fleuries de l'An 1678, M. Le Moine, doyen de l'inclyte Faculté de Médecine

de Paris, réunissait à sa table quelques-uns de ses confrères, les Docteurs-régents, afin de célébrer, verre en main, « à la françoise », l'inauguration des nouveaux bâtiments restaurés de la Faculté.

Un brave homme que cet Antoine Le Moine. Si chez lui le couvert était modeste, on était, en revanche, assuré que le festin ne serait assaisonné d'aucune raillerie, ce qui était trop souvent de mode à la table fastueuse d'un de ses illustres prédécesseurs, Gui Patin.

Il habitait loin des quartiers riches, rue aux Poules, parce que sa clientèle, composée de bourgeois, n'exigeait de lui aucun luxe apparent. Son logis touchait à la Porte de Saint-Marcel, le doux évêque qui avait évangélisé les Parises; cette Porte donnait elle-même sur les fameuses vignes si souvent mises à mal par les Escholiers, ces effrontés oiseaux plus habiles à pilloter les raisins qu'à commenter Térence ou le Digeste.

Tous les convives étaient de choix. C'était d'abord François Pyart, le fils de l'ancien doyen; puis le vieux Jacques Renaut, doyen des Docteurs-régents de la Ville; et Claude Perrault, médiocre médecin, qui fut plus tard grand architecte. Pierre Bourdelot, que sa mule avait failli jeter bas, menait grand bruit. Encore qu'on le tînt pour un sacrifiant et un fieffé buveur, on l'invitait parce que sa verve, grosse comme le vin qu'il avalait, était très redoutée. Et puis, c'était un Harvéiste convaincu, sans cesse occupé à lancer comme une catapulte la circulation contre l'humorisme de Galien; et les gens qui prônent des nouveautés excessives inspirent toujours un peu de crainte.

Il y avait aussi Fagon, le nouveau médecin de Sa Majesté, et son prédécesseur Daguin, qui perdit sa place auprès du Roi pour avoir dormi quand il eût fallu se tenir éveillé. Jean Hamon était venu exprès de Port-Royal-des-Champs, trop heureux de se retrouver un instant avec Vallant, l'ami de Pascal et de Descartes. Enfin on comptait encore Dieuxivoye, le doyen précédent, Armand de Mauvillain, un faux confrère, qui renseignait les hommes de Lettres, plus quel-



Préparation d'un cadavre au XVIII*e siècle.*
(Frontispice d'un mémoire de Haller, Paris, 1756.)

ques gazettiers et autres convives sans grande importance immédiate.

Tout d'abord, on discourut sur les maux du jour et sur les méchancetés ridicules dont on accablait les médecins. Mauvillain, sans doute pour innocenter M. Poquelin, rappela les injurieux propos de Cyrano de Bergerac, dont l'œuvre faisait encore grand bruit à la Cour et à la Ville, et qui, habile exploiteur de renommée, eût bien dû s'employer à autre chose qu'à tourner en dérision Hippocrate et ses disciples.

Bourdelot, dont la parole était cynique et qui se complaisait au vain cliquetis des mots, prôna ensuite le relèvement des honoraires, en un langage malséant, encore qu'il se recommandât de Rabelais et que les femmes fussent exclues de la fête. Ainsi ne déclarait-il pas que s'il était agréable de tenir dans sa main un teston[1], l'escu lui paraissait préférable, et autres propos dégoûtants de par leur sens caché.

Il fut encore question de Charles Patin, le fils de feu Gui Patin, lequel, après avoir été condamné aux galères par contumace, venait, si l'on en croyait une nouvelle toute fraîche, d'être nommé professeur à Padoue, ce dont tout le monde se louait fort; car il n'y a aucun profit à se réjouir du malheur survenu à la postérité d'un homme piquant et orgueilleux, quand celui-ci n'est plus là pour en être humilié.

On parla ensuite de l'excellente ordonnance des bâtiments restaurés. Rien n'y était oublié, ni les solides armoires aux vêtements, avec leurs bonnes ferrures bien faites pour décourager les mauvais

1. Le teston, prix habituel des consultations au XVIIe siècle, valait environ 2 francs; l'escu d'or ou d'argent valait 12 francs de notre monnaie. Pour tous ces détails, voir la belle thèse de M. le Dr Le Maguet, *Le monde médical parisien sous le grand Roi* (Maloine, éditeur.)
De même, je recommande tout particulièrement *Les Escholiers du temps jadis*, par M. A. Robida. Et je tiens à remercier la librairie Armand Colin, qui a bien voulu nous autoriser à reproduire quelques-unes des gravures du charmant livre que je viens de citer. Voir aussi, pour la période ancienne : *Études sur le Paris d'autrefois*, par M. Christian (Champion, éditeur.)

garçons, ni les hautes pierres taillées en gradins pour faciliter aux docteurs de monter leurs mules et en descendre, ni la salle des Actes, la Bibliothèque surmontée d'une belle coupole, ni même l'outillage récemment venu d'Italie et de tous points idoine à l'injection des corps et à la confection de belles anatomies.

Enfin, il n'était pas jusqu'aux murailles de la cour qui ne fussent hautes et solides, et cela en souvenir de la grande inondation qui advint en 1658 et qui avait mis en péril une partie de la Ville.

Seul, le vieux Jacques Renaut, qui mastiquait péniblement depuis que Fauchard lui avait enlevé toutes ses dents, ne s'était point mêlé à la conversation. Mais, quand fut venu le service des friandises, comme il ne les pouvait croquer, il ne manqua point de délier sa langue et, suivant la coutume des vieilles gens, il s'efforça, non sans éloquence, d'exalter le Passé au détriment du Présent :

— « Vous avez une belle cage, grogna-t-il, je n'en saurais disconvenir, mais ce sont les oiseaux qui vous manquent. Où est-il, le temps où 20.000 escholiers, accourus de tous les coins de l'univers, écoutaient, assis sur la paille de la rue du Fouarre, les leçons de leurs maîtres ? Je tiendrais pour fâcheux que vous ne fussiez point satisfaits de vos disciplines et de leurs résultats, parce qu'alors vous n'auriez plus confiance en vous-mêmes. Toutefois, je ne puis, sans tristesse, me remémorer la gloire de jadis, car elle me fait sentir mieux le dénûment de l'heure présente.

« On attribue à Charlemagne l'instauration des sciences en France, quand tout le mérite en revient à deux moines bourguignons, et que le grand Charles ne fit que de codifier leur initiative.

« Mais que dire de Philippe-Auguste, de Saint-Louis, et de tout cet ensemble harmonieux imaginé par nos anciens sous la forte tutelle de l'Eglise ? Oh ! comme elle avait su se garantir l'affection et l'obéissance de la Jeunesse ! Dans l'ancienne Université, le Recteur est quasi l'égal du Roi. En dehors du flagrant délit, les étudiants ne sont justiciables que de lui. Pourrait-on en dire autant aujourd'hui, et le pouvoir royal ne nous tient-il pas tous à merci ? Point de contrainte par corps en ce temps-là ; partant, pas de crédit et partant pas de dettes.

« Dans cette vieille organisation bâtie à chaux et à sable, faite pour braver les siècles, le principe d'égalité et le principe hiérarchique se marient si merveilleusement, de façon si féconde, qu'on en reste comme illuminé. En haut, le Recteur, *Princeps*; au-dessous de lui, les doyens, puis les procureurs, puis les maîtres, chacun bien à sa place avec son autorité bien marquée. Mais si le pouvoir s'exerce par en haut, l'autorité, par compensation, lui vient d'en bas. Les élèves élisent leurs maîtres, les payent, les censurent, leur imposent leurs programmes. On a pu faire autrement depuis, on n'a jamais fait mieux. Il me semble voir par la pensée les belles soutenances de thèses avec le doyen juché haut dans sa chaire pour diriger le débat; j'entends les interjections des adversaires : *Nego! Concedo! Confiteor! Taceat!* Ah ! le beau vacarme scolastique.



Une soutenance de thèse à l'ancienne Faculté de médecine.
(Cliché Armand Colin.)

« J'accorde néanmoins que tout n'était pas sans reproche, et si le grand Rabelais, dont tout à l'heure parlait Bourdelot, put obtenir la cure de Meudon parce qu'il était gradué d'Université, combien d'autres n'eurent pas leur droit parce qu'ils étaient, comme lui et comme moi, trop francs de parole.

« De même, j'accorde que les escholiers étaient plus bruyants que de raison. On nous a conservé le cahier de l'un d'eux et dans lequel les plus hauts préceptes de philosophie se mêlent à de méchants dessins, tout pareils à ceux que nous-mêmes, en notre jeune âge, avons tracés en marge de nos livres. Faites retour à vos années d'école, et vous comprendrez pourquoi les erreurs de la jeunesse se perpétuent de siècle en siècle. Le quartier est formé par la réunion d'hommes pleins de vie, dépourvus de tout souci du lendemain; ils ont des privilèges spéciaux, l'Autorité les ménage, l'Eglise les flatte, parce qu'ils conduiront ceux de demain. Ils sont venus de tous les coins de l'univers, chacun avec son caractère propre : la lourdeur de l'habitant du Nord se heurte à la pétulance des gens du Midi. Celui-ci est avisé, celui-là sans prévoyance; mais, précisément de ces dons divers, assemblés comme en une gerbe, est faite la grâce particulière à notre nation.

« Et puis, parce que jeunes, ces êtres ont la fougue, l'impétuosité des poulains; leurs esprits animaux les poussent à la sensualité, aux mouvements violents de la passion. Et à cela quoi de surprenant? L'éducation n'a-t-elle pas pour but de ramener les esprits au cerveau, de tempérer la chaleur du sang et de régler les transports de

l'âme? Il faut donc se souvenir de ce qu'on a été soi-même si l'on veut être juste pour les autres. Au reste, combien ce bouillonnement est de peu de considération au regard des bienfaits qui en sortirent! Tous ces jeunes hommes accourus des Allemagnes, d'Italie, de Picardie, des Flandres, de l'Orient, ne furent-ils pas les premiers à ébaucher, dans notre Ville, sous l'égide de la Science et de la Foi, l'union des peuples quand les peuples s'ignoraient encore les uns les autres?

« Oui, sans doute, ces escholiers étaient souvent mendiants, et parfois pis, car ils étaient pauvres, et ce en dépit des 80 collèges construits dans le quartier pour les héberger. Vous souvenez-vous de la plainte que notre bon Rutebeuf, au XIIe siècle, met dans la bouche de l'un d'eux? On la peut dire après boire :

« Povre sens et povre mémoire
M'a donnés Dieu, le Roi de gloire,
Et povre rente,
Et froid au cul quand bise vente,
Le vent me vient, le vent m'évente ! »

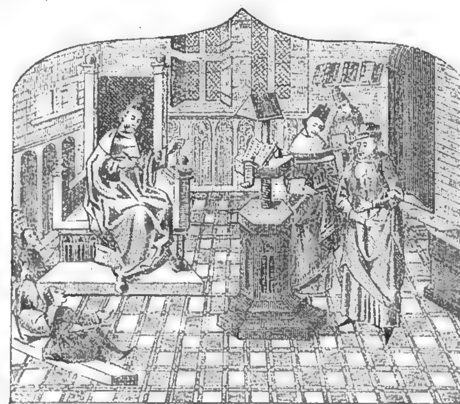
« Et ailleurs il chantait encore :

« Au payer sont pleins de paresse,
Or fault la feste.
Or se remainent chansons de gestes
Cy s'en vont nuds comme une beste ! »

« Le même Rutebeuf accusait bien la Jeunesse de manquer de nobles pensers, mais c'est un reproche commun et qui se reproduit à chaque siècle. D'ailleurs le poète voulait les entraîner à la Croisade; aussi toute exagération lui était permise. Ecoutez-le encore :

« Et vous le chevalier errant,
N'ayez pas tant le siècle amei,
Ne soyez pas si non sachant
Que vous perdiez la grand'clarté
Des cielz qui est sans obscurtei,
Prenez la croix, Dieu vous attend ! »

« Oh ! les beaux vers, et combien le souffle qui les traverse monte haut ! Combien on les voit différents des pièces de nos auteurs, ceci dit sans offenser Mauvillain ni ses amis. Le fâcheux



Un cours à la Faculté de médecine.
(Cliché Armand Colin.)

est que ce Rutebeuf ait si souvent profané sa verve dans la confection des boniments par quoi les marchands d'orviétan et autres imposteurs débitent leurs drogues scélérates!

« Pour revenir à l'Université, je concède donc que son quartier encerclé de murailles, avec les tours de Saint-Victor en amont, les bastions de Saint-Germain-des-Prés en aval, était trop souvent peuplé de ces gabeurs, gausseurs, querelleurs, pillards, fourbes et menteurs dont Rabelais faisait narrer les méfaits par son méchant Panurge. Mais nous, qui nous piquons de philosophie, nous ne saurions oublier que l'homme du passé eut comme deux âmes, l'une pour la brutalité, et qui l'emportait d'abord, et l'autre pour les nobles actions, comme cela se voit très bien dans l'exemple de Godefroy de Bouillon : il commence par piller effroyablement la sainte Jérusalem, puis il en sort avec ses compagnons pour y rentrer le lendemain pieds nus, en se frappant la poitrine. Tout l'homme de l'ancien royaume est là avec son mélange de grossièreté et de foi, de paillardise et d'ardeur au bien.

« Et enfin, quelle gaîté chez ces apprentis! Les entendez-vous descendre en troupes de la colline sacrée ! Pour se mieux comprendre, ils chantent en latin :

Gaudeamus igitur, juvenes dum sumus,
Post jucundam juventutem,
Post molestam senectutem,
Nos habebit humus,

« Eh bien, oui, après la jeunesse charmante, après la triste vieillesse, *nos habebit humus* ; et si jamais dans la vie vous voulez modérer vos ambitions, panser une injuste blessure faite par autrui, répétez-vous les derniers mots de la vieille chanson. Ah ! les belles voix, surtout celles de nos licenciés. Ils étaient robustes, ceux-là, car ils n'étaient admis à la médecine que s'ils avaient pu témoigner de leur parfaite intégrité corporelle : aucun infirme ne pouvait être médecin.

« Enfin que dire des belles cérémonies universitaires? D'abord bachelier, nos escholiers devenaient ensuite maîtres ès-art, puis licenciés, puis docteurs. Et cela n'a point changé. Mais ce qui n'est plus, c'est la splendeur des cortèges triomphaux inspirés de l'antiquité romaine, lorsque le Docteur était conduit en pompe au pied des autels pour y recevoir l'anneau, signe de fidélité, le livre, signe de toute science. Mais tout cela est de peu de conséquence, comme tout passé mort...



Etudiants au XIIIe siècle.
D'après un médaillon de Notre-Dame de Paris.
(Cliché A. Colin.)

« Longtemps Princesse errante, notre Faculté s'abrita d'abord sous les arceaux de Notre-Dame,

autour du bénitier, *super cupam Nostræ-Damæ*; puis elle logea dans l'église Sainte-Geneviève-des-Ardents. On la trouve enfin, au milieu du xve siècle, dans sa demeure d'aujourd'hui, mais combien moins belle!

« Elle eut autant de peine à se faire admettre au rang des arts libéraux; sous le prétexte que « science qui sert à corps humain franchise perd », l'injurieux Gautier de Metz ne nous refusait-il pas place dans le *Quadrivium* et le *Trivium*, qui sont les sept voies de la Science, comme en témoigne la ruelle des Sept-voies [1].

« Mais nous avons enfin place au conseil des Princes, le peuple nous craint ou nous estime, ce qui est souvent une même chose, nous possédons de par les soins de notre vénérable doyen, dont le vin m'a peut-être trop libéralement délié la langue, un palais magnifique; souhaitons qu'il soit employé, durant tous les siècles à venir, à l'enseignement du plus noble des arts où j'ai acquis plus de considération et de douleurs de jointures que d'escus et de testons... »

⁂

Ainsi parla ou dut parler Jacques Renaut en se faisant l'écho du passé. La Providence des médecins ne devait pas exaucer son souhait. Ainsi que je l'ai dit, nous verrons une autre fois comment notre Jeunesse fut conduite à relever à son tour les nobles ruines de l'ancienne Faculté.

F. HELME.

1. Aujourd'hui rue de Savoie, par suite d'une bizarre corruption du mot.

Les études, au Moyen Age, comprenaient d'abord le *Trivium*, grammaire, rhétorique, dialectique, bases de l'enseignement, et le *Quadrivium*, arithmétique, musique, géométrie, astronomie, d'où sept voies pour arriver au sommet de la Science. Si les médecins s'interdirent si longtemps toute manœuvre manuelle, s'ils s'attachèrent à ne pas être confondus avec les chirurgiens, c'était, — on ne l'a peut être pas assez remarqué, — pour maintenir la place si péniblement conquise par la Médecine parmi les arts libéraux, ce qui était alors d'importance capitale.



Etudiants au XIIIe siècle.
(Cliché A. Colin.)

L'ÉDUCATION POPULAIRE ET L'HYGIÈNE SOCIALE

Tel est le titre de l'une des questions qu'avait mis à son ordre du jour le Congrès de l'Alliance d'Hygiène sociale qui s'est tenu à Agen. Des rapports très intéressants ont été produits.

« Sur ce premier sujet, l'accord a été unanime, nous dit M. Augustin Rey, qui, dans le numéro du 4 Août 1909 de *La Presse Médicale*, nous a donné le compte rendu de ce Congrès. C'est par l'école qu'il faut agir, par l'enfant que seront remportées les seules victoires durables. MM. Mosny et Weill-Mantou montrent que la lutte contre les maladies évitables est surtout efficace par l'enseignement aux enfants. M. Mosny estime que l'hygiène doit être enseignée dans toutes les écoles sans exception, sur des programmes précis avec, comme sanction, des examens périodiques. »

Les rapporteurs ne m'en voudront certes pas de dire que voilà bien longtemps que beaucoup le proclament.

C'est là le propre de notre caractère : les choses les plus pratiques et dont on retirerait un grand profit mettent des années et des années à aboutir... sans doute parce qu'elles sont très simples, faciles à réaliser et surtout pratiques!

Ainsi donc pensent, à leur tour, les rapporteurs et, avec eux, le Congrès. C'est qu'en effet la question n'est pas encore résolue. Va-t-elle l'être, à la suite de ces nouvelles constatations? Ce serait à souhaiter. Mais il est à craindre qu'il sera de ces rapports si probants comme il en a été de ceux qui les ont précédés : ils iront grossir le paquet et les choses resteront en l'état.

Pourquoi en est-il ainsi?

Voilà donc une question capitale sur l'importance de laquelle tout le monde est absolument d'accord, contre laquelle personne ne se permettrait de formuler un veto et qui n'aboutit pas!

Tous ceux à qui l'on en cause, susceptibles, par leur situation, d'aider à cette réalisation, approuvent pleinement ces idées, regrettent l'absence de cet enseignement, et puis... et puis, l'on en reste là.

Plusieurs instituteurs, à qui j'en ai causé, reconnaissent l'utilité grande qu'il y aurait à enseigner l'hygiène, mais cette phrase revenait toujours sur leurs lèvres, tel un leitmotiv : « Oui, mais beaucoup d'instituteurs resteront indifférents, tant que l'hygiène ne figurera pas au programme. »

Voilà la vraie raison de notre échec à ce jour. Et pourtant, combien la réussite serait facile!

Qu'il me soit permis, à ce propos, de rappeler un souvenir, qui montrera que notre demande a failli aboutir alors.

Il y a quelques années, le prédécesseur de M. Léon Bourgeois à la présidence de l'Alliance d'Hygiène sociale, le regretté président Casimir-Périer, m'avait fait l'honneur de s'entretenir avec moi de ce sujet.

Nous avions causé de l'utilité de cet enseignement, et je lui montrais que, devant l'indifférence générale, le seul moyen d'aboutir était qu'il demandât, avec l'autorité qui s'attachait à sa personne, que le Conseil supérieur de l'Instruction publique inscrivît l'enseignement de l'hygiène élémentaire au programme primaire et que cet enseignement eût, comme les autres matières, sa sanction au certificat d'études. M. Casimir-Périer avait écouté cette proposition avec bienveillance. Elle ne lui déplaisait pas. Malheureusement, il disparut peu après, avant d'avoir pu formuler cette demande au moment opportun.

Le Conseil supérieur ne put donc en délibérer.

Depuis, maintes personnes compétentes sont arrivées aux mêmes constatations, aux mêmes conclusions. La solution est toujours en suspens.

Seul le Conseil supérieur de l'Instruction publique peut réaliser, et cela très rapidement, ces desiderata formulés par l'Alliance d'hygiène sociale et par tous ceux qui s'intéressent au bien-être matériel et moral de notre pays.

Le successeur de M. Casimir-Périer à l'Alliance d'hygiène sociale, le si respecté et si écouté président actuel, M. Léon Bourgeois, n'est-il pas tout désigné pour reprendre ce projet et demander au Ministre de l'Instruction publique de bien vouloir proposer, de façon définitive, l'institution de cet enseignement, lors de la prochaine réunion du Conseil supérieur?

Aucune opposition ne s'élèvera, certes, ni de la part du Ministre, ni de la part des Conseillers, car la question est entendue; tout le monde est d'accord, aujourd'hui, sur ce point. Je ne crois pas qu'il y ait une autre solution.

Lorsque cet enseignement aura fonctionné depuis quelques années, on sera surpris du perfectionnement social, sanitaire et moral qui en résultera, et ce ne sera pas un des moindres étonnements des économistes.

Armand Lévy.

LIVRES NOUVEAUX

J. Grasset, Professeur à la Faculté de Médecine de Montpellier. — *Traité élémentaire de Physiopathologie clinique*. Tome I. 1 vol. gr. in-8°, de 750 pages Prix : 12 fr. (Masson et Cie, Editeurs à Paris ; Coulet et Fils, Editeurs à Montpellier.)

La conception de la Pathologie générale, qui est la synthèse de la médecine, est passée par plusieurs phases. C'était d'abord une conception philosophique; puis le penser anatomique s'est substitué au penser philosophique et la pathologie générale a été identifiée à l'anatomie pathologique. Aujourd'hui c'est le penser physiologique qui domine l'entière science de l'homme, et la pathologie générale devient l'étude du fonctionnement de l'homme à l'état normal et pathologique ou physiopathologie.

Partant de cette idée, encore peu classique, M. Grasset a divisé en trois années son enseignement de Pathologie générale ; chaque année d'enseignement formant un volume, qui forme un tout distinct et indépendant.

Dans le volume qui paraît aujourd'hui, M. Grasset étudie successivement à l'état normal et pathologique, toutes les fonctions de matière, c'est-à-dire: 1° Les fonctions d'absorption et de transformation (appareil digestif et appareil respiratoire) : du milieu extérieur au milieu intermédiaire circulant ; 2° les fonctions de circulation (appareil circulatoire, le sang et la lymphe) : le milieu intermédiaire circulant; 3° les fonctions de nutrition (histoire normale et pathologique à travers l'organisme des hydrocarbones et des sucres, des albuminoïdes, des graisses, etc. ; nutrition générale ; appareils à sécrétions internes) : le milieu intérieur tissulaire ; 4° les fonctions d'élimination (sécrétions externes) : du milieu intérieur au milieu extérieur.

En somme, ce volume comprend toute la trophobiologie humaine.

Le deuxième volume (qui paraîtra dans un an) comprendra toutes les fonctions de défense de l'organisme contre l'étranger (antixénisme) : étiologie générale, défense dans le sang et les tissus (immunité, etc.), anatomie pathologique générale, thérapeutique générale.

Enfin le troisième volume terminera le cycle de l'étude physiologique et comprendra les fonctions d'énergie, c'est-à-dire l'entière neurobiologie humaine, plus les fonctions de reproduction avec l'embryologie générale.

Dans toutes les parties de l'ouvrage, l'auteur part de la clinique pour aboutir à la clinique, et trouve, dans tous les faits nouveaux de la science contemporaine, une confirmation et une démonstration nouvelles de la conception vitaliste de la vie, telle qu'on n'a cessé de l'enseigner dans l'Ecole de Montpellier.

J. D.

J. Guiart. — *Précis de Parasitologie*. 1 vol. in-8° de 628 p. avec 549 figures, cartonné toile. Prix: 12 fr. (J.-B. Baillière et fils, éditeurs.)

La parasitologie acquiert en médecine une importance de plus en plus considérable. Aussi sommes-nous heureux de pouvoir signaler à nos lecteurs l'excellent manuel de M. Guiart où se trouvent décrits les principaux parasites actuellement connus.

Ces parasites se divisent naturellement en deux groupes, suivant qu'ils sont de nature végétale ou de nature animale.

Parmi les végétaux parasites, M. Guiart étudie avec grand soin les moisissures, les champignons des teignes, les oosporés dont il rapproche avec juste raison le bacille tuberculeux, enfin les blastomycètes.

Mais la plus grande partie de ce livre est consacrée aux parasites animaux. Ce sont d'abord les amibes avec une excellente étude de la dysenterie amibienne ; puis les flagellés, comprenant les trypanosomes, les spirochètes, avec l'agent de la fièvre récurrente (qu'on range si souvent encore, même aujourd'hui, parmi les spirilles), et l'agent de la syphilis ; les sporozoaires, coccidies et hemosporidies ; les infusoires. Les parasites plus gros c'est-à-dire les helminthes et les arthropodes sont décrits avec grand soin. Enfin le livre se termine par quelques pages consacrées aux pseudo-parasites et à la faune des cadavres.

En parcourant cet ouvrage, on ne peut s'empêcher d'admirer avec quelle rapidité a évolué cette branche de la médecine. Il y a quelques années, on répétait souvent que les bactéries sont les seuls agents des maladies infectieuses. Je me suis toujours élevé

contre une pareille assertion. Or actuellement, non seulement le paludisme, mais la syphilis, certaines formes de la dysenterie, doivent être rattachées à des protozoaires. La distinction qu'on a voulu établir entre les agents parasitaires et les agents infectieux ne peut donc être maintenue : l'infection n'est qu'un chapitre dans l'histoire du parasitisme. Voilà pourquoi le manuel de M. Guiart me semble si important et si utile. Avec sa compétence bien connue, l'auteur décrit des agents pathogènes dont le rôle nous apparaît de plus en plus considérable et dont l'étude est devenue tout à fait indispensable au médecin.

H. Roger.

A. Pappenheim. — *Atlas der menschlichen Blutzellen*, 2e fascicule, 1 volume gr. in-8° (pages 83 à 571) (planches 13 à 25). Iéna, 1909. Prix : 30 marks. (G. Fischer, éditeur.)

Il n'existe pas de branche des Sciences médicales où la valeur des techniques employées influe autant sur les conceptions théoriques qu'en hématologie. Les divisions établies entre les types leucocytaires à la suite d'Ehrlich étant basées essentiellement sur des réactions de ces différents types vis-à-vis de certains colorants, il était utile de réunir dans un même volume à la fois les recherches ardues, mais si intéressantes, concernant la chimie des colorants employés en hématologie, et les discussions concernant la genèse et l'évolution des types leucocytaires. Avec son incontestable autorité, Pappenheim a entrepris ce travail sous une forme originale.

Son atlas est, en réalité, un Traité d'hématologie d'un type tout spécial, car les commentaires des 13 remarquables planches de ce travail occupent 571 pages et envisagent les questions les plus délicates de l'hématologie actuelle. Aussi, avant d'étudier les types leucocytaires différents que nous pouvons reconnaître avec les colorations par les couleurs d'aniline simple, Pappenheim étudie quelques-unes des questions de la chimie des colorants qui sont à l'ordre du jour, telles que la question de la métachromasie et de la valeur des réactions métachromatiques. Des réactions des différentes granulations vis-à-vis de certains colorants quelles conclusions pouvons-nous tirer concernant les rapports des types leucocytaires entre eux? C'est un autre côté des problèmes hématologiques envisagé par l'auteur, et il montre comment pour chaque technique, la question de ces rapports se pose. Il reconnaît d'ailleurs lui-même que beaucoup des problèmes soulevés restent sans réponses définitives.

On ne peut analyser un livre de cette nature. Nous avons voulu indiquer seulement que le titre d'Atlas est trop modeste. Il s'agit là d'une œuvre considérable, d'une conception tout à fait originale.

S. I. De Jong.

Salanoue-Ipin, médecin-major des troupes coloniales. — *Précis de Pathologie tropicale*. 1 vol. in-8° de 720 pages, avec 60 figures et 1 pl. en couleurs. (Maloine, éditeur.)

La Pathologie exotique s'est profondément modifiée dans ces dernières années, grâce aux progrès des études micro-biologiques appliquées à cette pathologie spéciale. Le livre de M. Salanoue-Ipin condense et met au point ces récentes acquisitions de la science moderne; il nous montre comment, à la conception primitive des seuls facteurs climato-telluriques, dans l'étiologie des maladies tropicales et paratropicales, se sont substituées la doctrine bactérienne puis la doctrine naturaliste, qui a mis en relief le rôle si important et insoupçonné, jusqu'à ces derniers temps, des Protozoaires.

Sur ces nouvelles conceptions, l'auteur a édifié une classification personnelle et scientifique, qui groupe, d'une manière très méthodique et saisissante, les diverses maladies exotiques, suivant leur parenté étiologique et aussi d'après certains caractères constants qui rapprochent naturellement des individualités morbides. C'est ainsi que nous trouvons, réunies, d'abord les maladies d'origine climatérique pure, sans intervention d'aucun agent animé — puis les maladies produites par les Protozoaires, dont la caractéristique commune est une longue évolution, une tendance marquée aux rechutes et à la chronicité, l'absence ordinaire de signes d'intoxication, la propagation non par contagion mais par transmission indirecte, due à des insectes — les maladies produites par les Entozoaires, qui comprennent les affections vermineuses proprement dites, si répandues sous les tropiques, les Distomatoses, les Filarioses, les Ankylostomiases, etc., — les maladies d'origine bactérienne, qui ont pour traits communs, une évolution cyclique, ordinairement aiguë, des symptômes d'intoxications, une faible tendance aux rechutes et à la chronicité, enfin un caractère contagieux et le plus souvent épidémique. Les Dermatoses tropicales forment un chapitre spécial où les divers champignons parasites de la peau, dans les régions chaudes, sont étudiés avec soin.

L'ouvrage débute par une étude concise de la climatologie tropicale et se termine par les empoisonnements et intoxications que l'on observe dans la zone torride.

En résumé, c'est un livre à la fois pratique et plein d'érudition, conçu avec méthode, écrit avec clarté : tous ceux qu'intéresse la pathologie d'outre-mer le liront avec profit.

J. D.

M. B. Salge, professeur de Pédiatrie à Fribourg-en-Brisgau. — *Einführung in die moderne Kinderheilkunde* (Introduction à la pédiatrie moderne). 1 vol. in-8°, de VIII-360 pages, avec 9 figures. Relié toile. Prix : 9 marks. Berlin, 1909. (Julius Springer, édit.).

A proprement parler, ce volume de 360 pages, fort bien édité, n'est pas une introduction à la pédiatrie, mais un Manuel de maladies infantiles. Son grand mérite est de se montrer court, très court même, dans les chapitres consacrés aux maladies habituelles des enfants (fièvres éruptives, coqueluche, diphtérie, etc., etc.). En revanche, un développement utile est donné aux affections qui sont en voie de se faire une place en pathologie infantile. Signalons, enfin, comme partie pouvant intéresser le lecteur français, les chapitres dans lesquels sont exposées les idées de l'école allemande sur les troubles digestifs et de nutrition des nourrissons.

R. Romme.

L. Frey et G. Lemerle. — *Pathologie des dents et de la bouche*, 3e *édition*, 1 vol. in-18 de 300 pages, avec 50 figures, cartonné. Prix : 3 fr. (J.-B. Baillière et fils, éditeurs.)

Voici le petit manuel de M. Frey parvenu à sa troisième édition. Ce simple fait dit assez à quel besoin il répondait et quel accueil lui ont fait les étudiants et les praticiens.

G. Mahé.


LA NATURE

BIBLIOGRAPHIE

2013. — La Pratique des Maladies des Enfants. Tome III. *Maladies de l'appendice, du péritoine, du foie, des reins, du sang et des ganglions.* 1 vol. gr. in-8°, de 432 pages, avec 89 figures. Prix : 12 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2014. — **J.-J. Matignon.** — Dix ans aux pays du Dragon. 1 vol. in-12, de 360 pages. (*A. Maloine*, éditeur.)

2015. — **E. Lancereaux.** — Traité de la goutte. 1 vol. in-8°, de 431 pages. Prix : 10 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2016. — **J. Guiart.** — Précis de Parasitologie. 1 vol. in-8°, de 628 pages, avec 549 figures. Cartonné. 12 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2017. — **G. Lyon et P. Loiseau.** — Formulaire thérapeutique. *Septième Edition, conforme au Codex de 1908.* 1 vol. in-18, de 784 pages, tiré sur papier indien très mince, relié maroquin souple. Prix : 7 fr. (*Masson et Cie* éditeurs.)

2018. — **Ed. H. Blanc.** — La beauté de la peau ; *son entretien par l'électricité.* 1 vol. in-16, avec figures. Prix : 1 fr. 50. (*G. Steinheil*, éditeur.)

2019. — **B.-D. Basu.** — The dietetic treatment of Diabetes. 2e Edition. 1 vol. in-16 de 52 pages. Cartonné. (*The Pannini office, Bhuvaneshvari Ashram*, à Allahabad (Inde).

2020. — **F. Teixeira da Matta Bacellar, J. F. Lopes Rodrigues, A. Duprat, E. Miro Alves, et P. A. da Silva.** — A proposico da Peste Bubonica no rio Grande. 1 vol. in-16, de 240 pages avec 1 planche, (*Pintos et Cie*, livraria Americana, à Rio-Grande do Sul (Brésil).

2021. — **P.-F. Armand-Delille.** — Le Mécanisme de l'Immunité : *L'Anaphylaxie et les réactions anaphylactiques* (Maladie du sérum, cuti et ophtalmoréaction à la tubercucine). 1 brochure gr. in-8°. de l'*OEuvre Médico-chirurgical.* Prix : 1 fr. 25 (*Masson et Cie*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 23 (1909).

Mémoires originaux :

Ch. Lafon. — La pathogénie du signe d'Argyll Robertson.

N. Nouet et L. Trepsat. — Apparition simultanée du syndrome catatonique et de l'épilepsie chez la même malade.

Analyses.

Neurologie. — Psychiatrie.

Société de Neurologie.

Société de Psychiatrie.

***

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

Sommaire du n° 1.

Mémoires originaux :

Brudzinski. — De l'infection double par rougeole et scarlatine chez les enfants.

P. Nobécourt et Amar. — Recherches sur l'emploi de la digitaline et de la théobromine chez l'enfant.

G. Détré. — Des avantages et des inconvénients du séjour à la campagne pendant les mois d'été pour les enfants de la classe ouvrière parisienne.

Recueil de faits :

A. Bruch. — Diverses complications au cours d'une scarlatine maligne.

Revue générale :

J. Comby. — Empoisonnement saturnin chez les enfants.

Analyses.

Livres.

Société de pédiatrie.

Nouvelles. — Informations.

REVUE DE LA TUBERCULOSE

Sommaire du n° 6 (1909).

Mémoires originaux :

Léon Tixier et Mlle Feldzer. — La tuberculose du thymus.

J. Milhit. — Maladies tuberculisantes et opsonines tuberculeuses.

Revue générale :

Marcel Faure-Beaulieu. — Le cœur des tuberculeux.

Revue analytique. — Livres reçus. — Variétés-Nouvelles.

Classement méthodique des travaux, mémoires, articles publiés sur la tuberculose.

***

ANNALES DES MALADIES DE L'OREILLE, DU LARYNX, DU NEZ ET DU PHARYNX

Sommaire du n° 12 (1909).

Mémoires originaux :

Paul Gibert. — Essai de classification anatomo-clinique des thrombo-phlébites sinuso-jugulaires basé sur 35 observations.

A. Perretière. — Les catarrhes des chanteurs.

Paul Albert. — La méthode de Bier dans les suppurations otitiques et mastoïdiennes.

Recueil de faits :

Jeanne Bouteil. — Trois cas d'adhérencee du voile du palais au pharynx consécutives à l'ablation des végétations adénoïdes.

P. Dortu. — Abcès du cervelet, abcès extradural et mastoïdite aiguë, consécutifs à une otite moyenne aiguë. Guérison.

Roure. — Corps étrangers du ventricule de Morgagni.

Analyses.

Nouvelles.

Ouvrages envoyés aux « Annales ».

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu de Paris (Service de M. le professeur DIEULAFOY). — En raison des dégâts causés à l'Hôtel-Dieu par les inondations et des difficultés apportées aux communications, le cours de M. le professeur Dieulafoy, qui devait avoir lieu le samedi 29 Janvier, est reporté au samedi 5 Février.

Clinique médicale de l'hôpital Laënnec. — M. Lœderich est nommé chef du laboratoire de clinique médicale à l'hôpital Laënnec.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Antoine. — M. BÉCLÈRE, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, commencera le *dimanche 6 Février*, à 10 heures du matin, et continuera les dimanches suivants à la même heure, dans son laboratoire, une série de conférences sur le *radio-diagnostic des maladies de l'appareil digestif : œsophage, foie, estomac et intestin.*

Hôpital Saint-Antoine. — M. DECLOUX (6 leçons). Salle de consultation Axenfeld, à 9 heures, à partir du 8 Février. — *Technique élémentaire de l'examen de l'appareil cardio-vasculaire.*

1re Leçon. Anatomie médicale du cœur et de l'aorte. — 2e leçon. Notions de physiologie normale. — 3e leçon. Inspection. Palpation. Percussion. — 4e leçon. Auscultation. — 5e leçon. Exploration de l'aorte. Radiographie — 6e leçon. Exploration des artères et des veines. Pouls. Pression artérielle.

— M. LE NOIR (4 leçons). Salle de consultation Axenfeld, à 10 heures, à partir du 15 Février.

1re leçon. Topographie de l'abdomen. Inspection. — 2e leçon. Exploration de l'estomac et de l'intestin. — 3e leçon. Examen du foie et de la rate. — 4e leçon. Ascite.

Hôtel-Dieu. — M. DE MASSARY (3 leçons), à 10 heures, à partir du 19 Février. — *Séméiologie élémentaire du système nerveux.*

1re leçon. Troubles de la sensibilité. — 2e leçon. Troubles de la motilité. — 3e leçon. Troubles de la réflectivité.

Hôpital Beaujon. — M. LABBEY (7 leçons); (Consultation), à 10 h. 1/2, à partir du 23 Février.

1re leçon. Généralités sur la manière d'examiner le squelette des membres. — 2e leçon. Examen clinique de l'épaule. — 3e leçon. Examen clinique du coude. — 4e leçon. Examen clinique du poignet et de la main. — 5e leçon. Examen clinique de la hanche. — 6e leçon. Examen clinique du genou. — 7e leçon. Examen clinique du cou-de-pied et des pieds.

Hôpital Cochin-Annexe. — M. MICHON, à 10 h. 1/2, à partir du 7 Mars.

1re leçon. Anatomie sommaire de l'appareil urinaire. Examen du malade, palpation du rein, de la vessie. — 2e leçon. Examen de l'urine : sang, pus, filaments. Ecoulements. Anatomie des organes génitaux : examen du testicule. Cordon. Vaginale. *Le cours est gratuit.*

Hôpital Lariboisière. — M. LAPOINTE (3 leçons); (Consultation de chirurgie), à 11 heures, à partir du 3 Mars.

1re leçon. Notions élémentaires sur l'anatomie, le développement, la physiologie des organes génitaux de la femme. Etiologie des maladies. — 2e leçon. Examen clinique : palper, toucher. — 3e leçon. Examen instrumental : spéculum, hystérométrie, etc.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — MÉRITE AGRICOLE. — *Officier* : M. Bourgeois, à Paris.

Chevalier : MM. Crépin, Millant, à Paris; MM. Barbary, à Nice; Bertrand, à la Celle-Dunoise; Faucheraud, médecin de 1re classe de la marine; Feriaud, à la Verdière; Garnier, à Nancy; Gouez, à Plougastel; Le Double, à Tours; Mazoyer, à Villefort; Perrin, médecin-major de 2e classe du corps de débarquement de Casablanca; Platon, à Marseille; Toulza, à Beaune-la-Rolande.

Le service médical dans les industries où le personnel est exposé à l'intoxication saturnine. — Sur la proposition du ministre du Travail, le Président de la République a rendu le décret suivant :

Article premier. — Dans les établissements où sont exécutés les travaux dangereux énumérés à l'article premier du décret du 23 Avril 1908, les chefs d'industrie, directeurs ou gérants sont tenus d'assurer le service médical dans les conditions définies ci-après.

Art. 2. — Un médecin désigné par le chef d'établissement procède aux examens et constatations prévues aux articles 3 et 4.

La rémunération de ces visites est à la charge de l'entreprise.

Art. 3. — Aucun ouvrier ne doit être admis aux travaux visés à l'article premier du décret du 23 Avril 1908, s'il n'est muni d'un certificat délivré par le médecin, et constatant qu'il ne présente aucun symptôme d'affection saturnine ni de maladie susceptible d'être aggravée dangereusement par le saturnisme.

Art. 4. — Aucun ouvrier ne doit être maintenu aux mêmes travaux, si le certificat n'est pas renouvelé un mois après l'embauchage et ensuite une fois par trimestre.

En dehors des visites périodiques, le chef d'établissement est tenu de faire examiner par le médecin tout ouvrier qui se déclare indisposé par les travaux auxquels il est occupé, ou qui exprime le désir d'être soumis à un examen médical.

Art. 5. — Un registre spécial mis constamment à jour et tenu à la disposition de l'inspecteur du travail, mentionne pour chaque ouvrier :

1° Les dates et durées d'absence pour cause de maladie quelconque;

2° Les dates des certificats présentés pour justifier de ces absences, les indications d'ordre médical qu'ils contiennent et la mention du médecin qui les a délivrés;

3° Les avis donnés par le médecin de l'établissement par application des articles 3 et 4 ci-dessus.

Art. 6. — Le délai d'exécution des mesures édictées par le présent décret est fixé à 3 mois à partir de sa publication.

École d'accouchement de la Maternité, 119, boulevard de Port-Royal. — A la suite du décret du 23 Décembre 1908, portant réglementation nouvelle du régime des examens à l'Ecole de la Maternité de Paris, l'administration de l'Assistance publique s'est trouvée dans la nécessité d'apporter des modifications au programme des examens d'entrée et de fin d'étude à la Maternité, ainsi qu'aux dates d'entrée et de sortie des élèves de cette école. Elle vient donc de publier un nouveau programme.

L'Ecole d'accouchement de Paris n'admet que des élèves payantes (1.000 francs par an, plus 300 francs environ de frais).

La durée des études est de deux années : l'année scolaire commence le 1er Octobre et finit le 30 Septembre. Lors de leur admission, les élèves doivent prendre par écrit l'engagement de rester deux années entières à l'Ecole.

Par exception, les sages-femmes de 2e classe et les élèves sages-femmes admises à l'examen probatoire de première année dans une Faculté ou Ecole de médecine peuvent être autorisées à entrer à la Maternité, après avoir subi l'examen d'entrée, pour y accomplir une année d'étude à la suite de laquelle elles pourront obtenir le diplôme de sage-femme de première classe.

Aucune élève ne peut être admise à l'Ecole après le

commencement de l'année scolaire; cette règle est absolue et ne saurait souffrir aucune exception.

Les élèves sont reçues à l'Ecole de la Maternité depuis l'âge de 19 ans révolus jusqu'à celui de 35.

Elles doivent se faire inscrire auprès du directeur de la Maternité du 1er au 30 Septembre (passé cette date, il ne peut plus être reçu de demande d'inscription).

Pour tous autres renseignements, s'adresser au directeur de la Maternité.

IIIe Congrès international de physiothérapie. — Le IIIe Congrès international de thérapeutique physique, qui se tiendra à Paris du 29 Mars au 2 Avril 1910 (Pâques), sous la présidence de M. le professeur Landouzy, doyen de la Faculté de médecine, est divisé en sept sections comprenant : la thérapeutique par le mouvement et le repos (1re section); par l'eau, l'air, la chaleur et le froid (2e section); par les climats, le soleil et la mer (3e section); par l'électricité (4e section); par les radiations lumineuses et obscures : radium, etc. (5e section); par les eaux minérales (6e section); par la diète, l'alimentation et les régimes (7e section).

PREMIÈRE SECTION : *Cinésithérapie*. — Les matières de la première section sont : Le massage. La mécanothérapie. La gymnastique. L'éducation et la rééducation des mouvements. L'orthopédie. Les jeux et sports. La cure d'exercice et la cure de repos.

Le Comité français de propagande de la première section est composé de :

MM. Lucas-Championnière, membre de l'Académie de médecine, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, président d'honneur; professeur Gariel, président; professeur Kirmisson, vice-président ; Maurice Faure, secrétaire.

MM. Stappfer, Mesnard et Kouindjy, délégués de la Société de Kinésithérapie de Paris; le président du Syndicat des médecins kinésithérapeutes de France; Demeny, directeur du cours supérieur d'éducation physique de la Ville de Paris; Tissié, président de la Ligue d'éducation physique (Bordeaux);

MM. Calot (Berck), Cautru (Paris), Chervin (Paris), Chipault (Paris), Dagron (Paris), Desfosses (Paris), Gautiez (Paris), Guermonprez (Lille), professeur Imbert (Montpellier), Jacquet, médecin des hôpitaux de Paris, R. Loewy (Paris), Menard (Berck), Mencière (Reims), J. Philippe (Paris), Redard (Paris), professeur Sigalas (Bordeaux).

Secrétaires des séances. — MM. Durey (Paris), Weterwald (Paris).

PROGRAMME DES TRAVAUX. — Les sujets de rapports, de communications et de discussions déjà inscrits sont :

Rapport I. — L'éducation de la fonction respiratoire. Rapporteurs : MM. Sigalas (Bordeaux), de Munter (Liége) et Gunzburg (Anvers). Discussion. MM. Philippe (Paris), Tissié (Pau), Rosenthal (Paris), H. de Cardenal (Argelès), M. Faure (La Malou), Mencière (Reims).

II. — Traitement non sanglant de la luxation congénitale de la hanche. Rapporteurs : MM. Kirmisson (Paris), Lorentz (Vienne). Gourdon (Bordeaux). Discussion. MM. Redard (Paris), Calot (Berck), Schultess (Zurich), Joachimsthall (Berlin), Tubby (Londres), Petren (Upsal), Mencière (Reims).

III. — Traitement de la constipation. Rapporteurs : MM. Kisch (Prague), Cautru (Paris), Colombo (Rome). Discussion. MM. de Munter, Gunzburg, H. de Cardenal.

IV. — Cinésithérapie gynécologique. Rapporteur : M. Stapfer (Paris).

THÈMES DE COMMUNICATIONS. — I. Action de la gymnastique active et passive sur les troubles de l'appareil circulatoire. M. Hazebroeck (Hambourg).

II. — L'éducation moderne. MM. P. Tissié, M. Faure, J. Philippe.

III. — Le traitement des affections organiques du système nerveux autres que l'ataxie, par les exercices méthodiques. MM. Petren, M. Faure, Mencière.

IV. — Traitement des déviations de la colonne vertébrale. MM. Redard, R. Mesnard (de Paris).

V. — Traitement des névralgies. MM. Weterwald (de Paris), Petren.

MM. les docteurs qui désirent prendre part aux travaux de la section de cinésithérapie sont instamment priés d'adresser, sans retard, leur demande à M. Maurice Faure, 2, rue de la Bienfaisance, à Paris, en y joignant, s'il y a lieu, le titre de la question choisie (s'ils désirent parler sur l'une de celles inscrites au programme ci-dessus), ou le titre de leur travail, s'ils désirent en présenter un sur un autre sujet.

La vaccination obligatoire. — D'un arrêt rendu par la Chambre criminelle de la Cour de cassation dans son audience du 11 Décembre 1909, il ressort que le délai imparti aux parents ou tuteurs pour produire le certificat de vaccination n'expire qu'avec la première année de la vie (loi du 15 Février 1902). C'est seulement après ce délai que le maire peut dresser procès-verbal contre ceux qui n'auraient pas satisfait à la loi.

L'aliénation mentale juridiquement cause de divorce. — La quatrième Chambre du tribunal civil de la Seine a prononcé un jugement qui n'est pas sans présenter quelque intérêt au point de vue médical. La question était de savoir si l'aliénation mentale de l'un des époux peut constituer une cause de divorce, alors que l'origine de la maladie est antérieure et a été dissimulée à l'autre conjoint.

Attendu qu'il résultait des certificats versés aux débats et signés par des professeurs à la Faculté de médecine de Nancy, que Mme X... était malade et avait été soignée par eux, deux années avant son mariage; que, dans un intervalle lucide, le 14 Avril 1898, elle avait contracté mariage avec M. X..., et que, quelques semaines après la consécration de cette union, son état morbide avait été constaté; qu'en Septembre de la même année, elle a été internée dans un asile d'aliénés, et que les divers certificats produits depuis cette époque jusqu'à ce jour déclarent que l'état de la dame X... est incurable, les juges ont estimé que la dissimulation de cet état mental qui, s'il avait été connu du mari, aurait été de nature à empêcher le mariage, constitue une injure et ont prononcé le divorce au profit du mari.

« Les Dimanches du praticien ». — En raison des inondations et des difficultés actuelles de communications, la conférence de M. Kouindy qui devait avoir lieu dimanche 30 Janvier, à la Salpêtrière, à 3 heures, n'aura pas lieu.

Association française pour l'avancement des sciences. — En Août prochain, l'Association française pour l'avancement des sciences tiendra à Toulouse sa XXXIXe session, sous la présidence de M. Gariel, inspecteur général des ponts et chaussées, professeur à la Faculté de médecine.

A cette occasion, on inaugurera l'Ecole de commerce et d'industrie, et on posera la première pierre du nouvel hôpital suburbain.

Association amicale des internes et anciens internes des hôpitaux de Bordeaux. — Le programme du Trentenaire de la réunion annuelle qui doit avoir lieu en Mai prochain a été fixé comme suit dans la dernière séance du bureau.

La partie scientifique et professionnelle comprendra :

1° Une conférence par M. VINCENT, professeur du Val-de-Grâce, membre de l'Académie de médecine, qui est un des anciens internes des hôpitaux de Bordeaux;

2° Un Congrès de l'Internat français, où seront conviés les internes et anciens internes des autres centres universitaires et des écoles de médecine, et où seront discutées toutes les questions touchant le recrutement, l'organisation et l'aménagement matériel de l'Internat en France.

La partie agréable, en dehors du banquet traditionnel, comprendra un concert organisé avec le concours d'artistes en renom.

La nouvelle édition de l'*Annuaire de l'Internat*, qui doit paraître à cette date, est sur le point d'être achevée.

Envoyer sans retard les changements d'adresse à M. RENÉ CRUCHET, 31, rue Ferrère, Bordeaux.

Association corporative des étudiants en médecine de Bordeaux. — Une Association corporative des étudiants en médecine vient de se créer à Bordeaux; elle a son siège, 50, rue du Palais de-Justice et a réuni déjà l'adhésion de 150 étudiants.

Cette Association a pour but : 1° d'établir entre ses membres des liens de solidarité; 2° de rechercher et de mettre en œuvre les moyens utiles au développement moral de la profession; 3° de transmettre aux autorités compétentes les vœux des étudiants en médecine, ces vœux ne pouvant s'appliquer à des questions étrangères aux intérêts scolaires et professionnels; 4° de faciliter l'instruction professionnelle de ses membres; 5° d'établir des liens très étroits et une communication constante entre les professeurs, les médecins et les étudiants.

L'Association organisera : 1° un service de remplacements; 2° des conférences; 3° elle transmettra les vœux et les réclamations de ses membres.

Dans les différends susceptibles de se produire entre les étudiants et les diverses administrations, le bureau de la Corporative sera chargé d'exposer les desiderata des étudiants, de discuter les causes du conflit et d'arrêter d'un commun accord les conditions d'une entente.

Honoraires médicaux. — La Société des médecins de Châtel-Guyon a pris la délibération suivante, relative aux usages en matière d'honoraires :

1° Les honoraires de la cure thermale pour les malades exigeant les soins à domicile sont fixés à un minimum de 100 francs, pour un maximum de cinq visites;

2° Les honoraires de la cure thermale comprenant le premier examen, mise en traitement et quatre consultations au cabinet du médecin sont fixés à un minimum de 60 francs;

3° Toute consultation supplémentaire est fixée à un minimum de 10 francs, au cabinet du médecin et aux heures régulières de consultations, et à un minimum de 20 francs, à l'hôtel ou au cabinet sur rendez-vous;

4° Toute consultation isolée ou de mise en traitement est fixée à un minimum de 20 francs;

5° Toute visite demandée d'urgence ou pendant la nuit, de 9 heures du soir à 7 heures du matin, est comptée double;

6° Ces honoraires sont fixés par personne en traitement;

7° Il n'existe aucun demi-tarif médical de droit.

Les périodes d'instruction des médecins de réserve et de territoriale. — Les périodes d'instruction des médecins de réserve consistent le plus souvent en des remplacements de médecins de l'active dans les corps de troupes en dehors des manœuvres.

Quand les médecins veulent se préparer à leur rôle en cas de guerre, il leur faut des périodes supplémentaires pendant les manœuvres spéciales du service de santé.

C'est là une anomalie contre laquelle vient de protester justement la Société des médecins du XIVe dans l'ordre du jour qui suit :

« Considérant :

Que les périodes d'exercices de réserve et de territoriale sont destinées à enseigner aux médecins leur rôle en temps de guerre;

Qu'elles sont actuellement déviées du but patriotique dans lequel la nation les a consenties;

Que les médecins, s'ils veulent apprendre leur rôle spécial, sont obligés de perdre du temps à des exercices supplémentaires;

Qu'il résultera fatalement de cette situation, lors de la mobilisation, un désordre dangereux, quand on compare notre organisation à celle de nos ennemis éventuels;

Emet le vœu :

Que les périodes d'exercices ne soient employées qu'à donner au corps médical l'instruction spéciale dont il aura besoin au lieu de le faire servir au remplacement de ses confrères de l'armée;

Que cet enseignement soit donné lors des manœuvres du corps de santé;

Qu'il porte sur le service en campagne, et en général tout ce qui a trait au triage des blessés, à la manœuvre de l'outillage de transport, l'établissement des services hospitaliers du champ de bataille; sur tout ce qu'il aura à faire, qu'il devrait connaître et qu'on ne lui enseigne pas;

Invite les Sociétés médicales, le Congrès des praticiens, les Syndicats médicaux, à user de leur influence afin d'obtenir ces réformes urgentes pour le bien de la nation. »

IIIe Congrès international laryngo-rhinologique (Berlin, 1911). — Suivant des renseignements reçus du Président du Comité international du IIIe Congrès international laryngo-rhinologique, ce Congrès doit avoir lieu à Berlin, en 1911. La Société laryngologique de Berlin, dans son Assemblée générale du 14 Janvier de l'année courante, a exprimé sa vive satisfaction de ce que Berlin aura l'honneur de recevoir le Congrès. Toute la présidence de la Société laryngologique s'est constituée en Comité exécutif du Congrès et se complètera par coaptation de laryngologues allemands de renom. Le Congrès aura lieu à la fin d'Août ou au commencement de Septembre. Adresser les demandes relatives au Congrès au secrétaire du Comité exécutif, M. le professeur Rosenberg, Berlin N. W. 6, Schiffbauerdamm. n° 26, ou à M. Finder, Berlin W. 62, Nettelbeckstrasse, 17, secrétaire du Comité international, qui s'est réservé de déterminer les rapports et les rapporteurs.

IXe Congrès de la Société allemande d'orthopédie. — Ce Congrès se tiendra à Berlin le 19 Mars 1910, sous la présidence du professeur Joachimsthal.

Les sujets suivants ont été portés à l'ordre du jour : 1° Structure osseuse fonctionnelle, par M. Gebhardt (de Halle); 2° Traitement des ankyloses, par M. Payer (de Greifswald); 3° Traitement de la scoliose à l'école, par M. Schulthess (de Zurich).

Le 28 Mars, une excursion des congressistes est projetée au Sanatorium populaire de la Croix-Rouge, à Hohenlychen, fondé par feu le professeur Hoffa, pour le traitement des enfants atteints d'ostéo-arthrites tuberculeuses.

XXXIXe Congrès de la Société allemande de chirurgie. — Ce Congrès aura lieu cette année à Berlin, du 30 Mars au 2 Avril. Pour limiter l'ordre du jour absolument surchargé l'année dernière, le Comité a décidé que chaque membre ne pourrait présenter qu'une seule communication, dont le titre et le résumé doivent parvenir au président, M. le professeur Bier, avant le 16 Février.

Bourse Marie Putnam Jacobi. — L'Association des femmes médecins de New-York offre une bourse de 800 dollars (soit un peu plus de 4000 francs), dite Bourse Mary Putnam Jacobi, pour recherches personnelles. Est éligible toute femme possédant le diplôme de docteur en médecine.

La bourse est accordée non après concours, mais d'après les témoignages, fournis par les candidates, de leur compétence et de leurs aptitudes à mener à bien des recherches personnelles.

Les demandes pour l'année 1910-1911 doivent être entre les mains du Comité le 1er Mars 1910 au plus tard. Elles devront être accompagnées des pièces suivantes :

1° Des certificats de bonne santé;

2° Des certificats se rapportant à la compétence et au caractère des candidates;

3° Une note très complète sur les études faites et sur les diplômes obtenus;

4° Un projet de recherches que la candidate se propose de suivre si elle est nommée;

5° Un compte rendu, avec citations, des travaux faits jusqu'à présent et des recherches poursuivies.

Si possible les candidates devront se présenter en personne devant le Comité.

La candidate élue devra envoyer deux rapports dans le courant de ses recherches, l'un vers le milieu de ses travaux, l'autre, très détaillé, à la fin.

D'une manière générale, la bourse ne sera accordée qu'une seule fois à la même personne : on pourra cependant faire exception à cette règle dans les cas de sujets particulièrement remarquables.

Envoyer toutes les demandes à la présidente du Comité, Mlle Emilie Lewi, 35, Mt. Morris Park, West.
New-York City (U. S. of A.).

CONCOURS

Prix Corvisart et Saintour. — La Faculté de médecine de Paris a arrêté comme suit les sujets des prix Corvisart et Saintour à décerner en 1910.

Prix Corvisart : Epanchements pleuraux.

Prix Saintour : Recherches du treponema dans ses diverses localisations.

Adjuvat et prosectorat. — Par dérogation aux articles 2 et 12 de l'arrêté du 15 Mars 1907, les concours pour l'adjuvat et le prosectorat à la Faculté de médecine de l'Université de Paris s'ouvriront en 1910 dans la première semaine du mois d'Avril.

Médecins de colonisation. — Un concours pour huit places de médecin de colonisation s'ouvrira le 11 Avril prochain à Alger (Ecole de médecine), à Paris (Office de l'Algérie) et à la préfecture des villes possédant des Facultés ou des Ecoles de médecine.

La liste des candidats sera close le 27 Mars 1910.

Pour être admis à prendre part au concours les candidats devront justifier : 1° qu'ils sont Français jouissent de leurs droits ; 2° qu'ils sont docteurs en médecine d'une Faculté française ; 3° qu'ils sont âgés de moins de 35 ans, cette limite est reculée à 40 ans pour ceux qui justifieront de 5 ans de services dans les armées de terre ou de mer ; 4° qu'ils ont satisfait à la loi sur le recrutement.

Le concours comporte : 1° une épreuve écrite sur deux sujets : l'un d'hygiène, d'épidémiologie ou de pathologie intéressant plus spécialement l'Algérie ; l'autre concernant la médecine légale ou l'organisation de l'assistance publique ; 2° une épreuve pratique de microscopie clinique ; 3° l'examen clinique de deux malades ; 4° une épreuve de pharmacie.

L'épreuve écrite, qui est éliminatoire, est subie simultanément à Paris, à Alger, et dans les villes possédant des Facultés ou Ecoles de médecine. Les candidats déclarés admissibles sont appelés à subir les trois dernières épreuves à l'Ecole de médecine d'Alger.

Des réquisitions de transport gratuit sur mer en 2e classe seront accordées aux candidats déclarés admissible pour leur permettre de subir à Alger les trois dernières épreuves.

Les candidats définitivement admis seront nommés, au fur et à mesure des vacances et suivant l'ordre de leur classement, à la 5e classe du grade.

Asiles d'aliénés de Bailleul et d'Armentières. — Un concours pour la nomination à 2 places d'interne titulaire en médecine et à 5 places d'interne provisoire sera ouvert le 14 Février, à la Faculté de médecine de Lille.

Sont admis au concours les étudiants en médecine possédant au moins *dix inscriptions de doctorat*, dans une *Faculté ou une Ecole de médecine de l'Etat*.

Les candidats devront, pour être inscrits au concours, produire les pièces suivantes à la Préfecture du Nord : 1° expédition de l'acte de naissance ; 2° extrait du casier judiciaire ; 3° certificat de revaccination datant de moins de 3 années ; 4° certificat délivré par le doyen de la Faculté ou le directeur de l'école dans laquelle le candidat a fait ses études médicales constatant au moins 10 inscriptions ; 5° certificat de bonnes vie et mœurs délivré par le maire de la commune ou autre magistrat qualifié.

(Ce certificat devra ne pas avoir plus d'un mois de date.)

La liste des candidats sera close 5 jours avant la date d'ouverture du concours.

Les fonctions des internes titulaires durent 3 années et celles des internes provisoires jusqu'au concours suivant, auquel ils peuvent d'ailleurs se représenter dans les conditions exigées.

Les internes nommés dans l'ordre de classement établi par le Jury entrent en fonctions à la date fixée dans leur arrêté de nomination.

A l'expiration de leurs fonctions, les internes reçus docteurs en médecine et se destinant à l'adjuvat des asiles, peuvent être autorisés par décision préfectorale, sur la proposition du directeur, et après avis favorable du chef de service et de la Commission de surveillance, à faire une 4e année d'internat.

Les traitements alloués à MM. les internes sont fixés ainsi qu'il suit : 1re année, 800 francs ; 2e année, 900 francs ; 3e année, 1.000 francs ; 4e année, 1.200 francs.

Les avantages en nature sont : le logement, la nourriture, le chauffage et l'éclairage.

Les internes provisoires reçoivent le traitement et les avantages des internes titulaires dont ils tiennent la place pendant tout le temps, jour par jour, de leurs fonctions provisoires.

ACTES DE LA FACULTÉ

AVIS. — *En raison de difficultés créées dans les services par suite de l'inondation, la publication de la feuille des actes de la Faculté doit être reportée au prochain numéro.*

RENSEIGNEMENTS

Postes à céder. — Ville d'hiver très agréable. A céder Cabinet yeux, n. g. o. Recettes : 35.000 en 6 mois de saison. Forte indemnité.

Seine-Inférieure. Chef-lieu de canton. Bon poste à céder. S'adresser : **Cabinet Gallet**, 47, boulevard Saint-Michel.

A louer, à Herbignac, ch.-lieu de cant. imp., 4.180 habitants, gare chemin de fer voie étroite allant sur 3 directions ; Roche-Bernard, Guérande et Saint-Nazaire, maison vaste, 12 p., très agréable, grand jardin, cour, remise, écurie, précédemment occupée par docteur décédé et non remplacé. Conviendrait à docteur assuré de trouver bonne clientèle. Actuellement, un seul docteur. Chiffre assuré, 8 à 10.000 francs, pouvant être augmenté. S'adresser à Me Bourbousson, notaire à Herbignac (Loire-Inférieure).

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, Imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Les tables des matières de l'année 1909 de La Presse Médicale *seront distribuées aux abonnés, par service spécial, dans les premiers jours de Février.*

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX
V. Audibert et F. Monges. L'autosérothérapie de l'ascite.
A. Lemierre et P. Abrami. L'ictère pneumococcique.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER
Société médicale de Genève. — L'autosérothérapie de la pleurésie séro-fibrineuse.
Académie royale de médecine de Belgique. — Note sur un cas d'anus vulvaire congénital observé chez un adulte. — De l'élimination de l'arsenic par le sang menstruel. — Un cas d'aphasie motrice et sensorielle sans hémiplégie, avec intégrité de l'opercule, de l'insula et du noyau lenticulaire.

SOCIÉTÉS DE PARIS
Société de biologie. — Leuco-réactions génitales. Leucodiagnostic de la grossesse. — Choline et glandes hypotensives. — Lésions expérimentales du foie et du rein à la suite d'inhalation d'éther au lapin. — Recherches sur l'excitabilité électrique des muscles. — Influence de la colchicine sur les dépenses de l'organisme chez le lapin.
Société de neurologie et de psychiatrie — Du rôle de l'émotion dans la genèse des accidents névropathiques et psychopathiques.
QUATRIÈME ET DERNIÈRE SÉANCE
Problèmes psychiatriques.
PREMIÈRE QUESTION
Existe-t-il une constitution psychopathique émotive? Celle-ci se révèle-t-elle par certains signes objectifs?
DEUXIÈME QUESTION
Du rôle de l'émotivité et du rôle de l'émotion dans les psychoses.
TROISIÈME QUESTION
Influence sur l'enfant des émotions de la mère pendant la grossesse.
Société de thérapeutique. — Résultats éloignés de 19 cas; de diabète traités par la méthode de désintoxication.
Société d'obstétrique de Paris. — Opération césarienne : sutures utérines au catgut ; mort de la femme le 5e jour; autopsie. — Effondrement périnéal. — Un cas de grossesse interstitielle. — De l'efficacité du sérum de cheval dans le traitement des hémorragies du nouveau-né. — Un cas de tumeur sacro-coccygienne chez le nouveau-né. — La crise génitale du nouveau-né. — Un cas de déchirure vulvaire de forme peu usuelle observée après l'accouchement. — Un cas d'opération césarienne d'urgence.
Société de médecine de Paris.

ANALYSES

CHRONIQUE
P. Desfosses. Gymnastique suédoise et gymnastique française.

BIBLIOGRAPHIE
SOMMAIRES DES REVUES
NOUVELLES

GYMNASTIQUE SUÉDOISE ET GYMNASTIQUE FRANÇAISE

Ling et ses élèves méritent un tribut de louange pour avoir su répandre le goût et la pratique des exercices physiques à une époque où l'Europe se désintéressait de la gymnastique et des sports si passionnément cultivés aux siècles passés.

Ils ont eu, en outre, le grand mérite d'organiser et de préciser un système de gymnastique présentant d'incontestables et de précieux avantages. La gymnastique suédoise peut convenir, en effet, aux faibles comme aux forts, aux femmes comme aux hommes, aux enfants comme aux vieillards; elle met en jeu toutes les articulations, elle fait travailler par une progression méthodique tous les muscles du corps, elle apporte une attention particulière aux muscles fixateurs de l'omoplate, aux muscles inspirateurs et aux muscles de la paroi abdominale. Ce sont là des mérites que n'ont pas eu les systèmes de gymnastique en vogue au XIXe siècle dans les autres Etats de l'Europe, systèmes moins bien réglés et qui ne pouvaient guère s'adresser qu'à des enfants ou des adolescents bien développés. C'est à bon droit

que la gymnastique suédoise a remporté les éloges de celui qui a fait le plus pour la physiologie des mouvements, de notre grand Duchesne de Boulogne.

Les Suédois ont pour l'œuvre de Ling un véritable culte, une sorte de religion, et c'est justice. Malheureusement toute religion a ses fanatiques et ce sont souvent les plus récemment convertis qui ont le plus de zèle. Pour certains de nos compatriotes, plus Suédois que les Suédois eux-mêmes, le système de Ling constitue une méthode parfaite qu'on doit adopter dans tous ses détails, qui doit être imposée à tous comme l'unique système d'exercices physiques, tandis que les maîtres suédois considèrent les sports librement exécutés comme le complément indispensable de leur système.

***

Sans doute, le respect des traditions est chose excellente, mais est-il bien scientifique de se borner toujours à l'enseignement des Maîtres disparus?

En fait, l'humanité a vu de beaux corps d'hommes avant et en dehors de l'éducation suédoise.

En l'absence même de tout enseignement régulier de la gymnastique, il n'est pas exceptionnel de trouver chez nos paysans ou nos marins, chez certaines peuplades sauvages ou peu civilisées, des hommes dont le développement corporel ne laisse rien à désirer, qui doivent à la gymnastique naturelle et instinctive une remarquable musculature et un développement thoracique excellent.

En France, certains auteurs, et entre autres M. Demeny, qui fut collaborateur de Marey, voudraient voir établir un système de gymnastique non plus figé dans un certain nombre de mouvements toujours les mêmes, mais se rapprochant le plus possible des mouvements naturels. Pour le saut, par exemple, Demeny voudrait que le sauteur cherche à imiter la manière de sauter des sujets d'élite et non à s'infliger l'adoption d'une attitude de convention telle que le saut éducatif suédois.

Dans son dernier livre[1], M. Demeny a écrit des pages excellentes sur les conditions que doit réunir un système visant à donner le maximum de qualités physiques. Je citerai quelques passages :

A) *Pour acquérir l'endurance* et augmenter l'énergie physique il faut pratiquer des exercices exigeant une dépense progressive de travail. Ce travail peut et doit même être généralisé à toute la musculature sans forme spéciale, et être exécuté en plein air.

Les jeux et les sports divers, la marche, la course, les ascensions de montagne mettent ainsi en activité les grandes fonctions de l'organisme.

L'éducation doit s'attacher à éviter l'essoufflement, les troubles de la respiration et de la circulation dans les grands efforts musculaires; à rechercher toujours l'accomplissement normal de ces fonctions pendant l'exécution du travail.

Il faut constamment fixer son attention sur ce point en graduant l'intensité des efforts et leur durée, en augmentant d'une façon imperceptible la somme de travail dépensée, sans jamais aller jusqu'au point où les troubles du cœur et du poumon se manifestent.

Il faut surtout observer une judicieuse proportion entre les périodes de travail et les périodes de repos.

On surveillera le régime de vie et l'alimentation, on recherchera les localités saines, où l'air est pur, on aura les plus grands soins de propreté et l'on entretiendra les fonctions de la peau par des ablutions, des bains et des frictions. On évitera les exercices qui demandent de trop grands efforts, les gros muscles ne font pas la santé.

B) *Pour développer les muscles*, on exécutera les mouvements articulaires avec toute l'amplitude possible et en agissant contre une résistance continue, Les appareils à contre-poids, les appareils à ressorts de métal ou de caoutchouc, les oppositions méthodiques de deux gymnastes sont très efficaces. Les appareils portatifs : haltères, barres, massues, seront employés avec plus de précautions et avec une certaine restriction. La masse de l'haltère et la vitesse du mouvement modifient l'intensité et la durée de la contraction musculaire pendant laquelle se font les échanges nutritifs, et pour obtenir la meilleure nutrition de la partie charnue du muscle, il faut une tension continue, modérée et durable avec étendue complète du mouvement, en contraction concentrique. Dans tous les cas les appareils portatifs : haltères, barres, massues, seront légers.

Les contractions statiques concentriques seront employées pour augmenter la tonicité des parties faibles. Localisées aux muscles du dos et de l'abdomen, ces contractions permettront de redresser les courbures du rachis, de fixer l'épaule, d'amplifier le thorax et de fortifier les parois du ventre.

Elles se feront de préférence, soit en utilisant comme résistance le poids du corps dans différentes inclinaisons, soit en suspension et en appui, soit en maintenant les attitudes d'extension, le mouvement étant alors arrêté par la structure même de l'articulation et les muscles contractés et raccourcis au maximum. Il y a pour cela des exercices spéciaux du tronc.

Il vaut mieux répéter souvent les contractions et les séparer par de fréquents repos que de les prolonger ou les exécuter sans arrêts. La fatigue est l'ennemie de la bonne nutrition. On doit toujours rechercher le maximum de nutrition des organes avec le minimum d'intoxication, c'est-à-dire le *maximum d'effet utile ou l'effort optimum*.

C) *L'éducation, l'indépendance et la coordination des mouvements* s'obtiendront au moyen d'exercices rythmés ou en exécutant les mouvements en mesure. Les cadences employées pourront être variées, en rapport avec la masse des segments à mouvoir et avec la répétition des mouvements.

On compliquera ceux-ci en associant les mouvements des bras avec les mouvements des jambes, en les faisant dissymétriques.

On s'exercera à contracter isolément certaines masses musculaires, à en décontracter d'autres afin de

1. G. Demeny. — « Evolution de l'Education physique ». *L'Ecole française*, Paris, 1909. Fournier, éditeur.

rester souple dans les élans, les balancements et les chutes, dans les divers équilibres et le passage du portique à une certaine hauteur,

On n'arrêtera jamais brusquement les chutes qui terminent les sauts, mais on les prolongera en amortissant progressivement la vitesse et en se servant des bras comme balancier.

Apprendre à tomber sans se faire mal et cela dans toutes les directions et après toutes sortes d'élan est une chose essentielle.

On arrivera ainsi progressivement à l'exécution des mouvements difficiles, en y mettant toute l'aisance et toute la souplesse désirables.

L'éducation de la vitesse s'obtiendra par les mouvements vifs : les exercices de détente, les coups de poing et les coup de pied avec touche, le lancement du ballon, de la balle, de la pierre, du boulet et du javelot. Cette éducation n'a rien à voir avec le développement musculaire exagéré.

Aux mouvements vifs s'associent l'adresse et la spontanéité, autre qualité qui permet de prendre une détermination rapide et d'en faire l'exécution immédiate, sans tâtonner.

Les exercices d'adresse donnent à la vue, au toucher, à l'ouïe même une grande précision; ils sont en même temps une véritable éducation des sens.

D) *L'influence psychique de l'exercice* s'obtient dans les ensembles, dans la danse associée à la musique, dans les jeux en commun, dans les applications utiles demandant de l'initiative, de l'audace, du courage même. Les sports de tout genre, les luttes, les assauts, les combats, sont la meilleure école du caractère et de la personnalité; on y trouve l'esprit de solidarité et de discipline associé à la plus grande initiative et à la plus grande indépendance.

Il faut combattre par les jeux libres l'ennui et la raideur d'une gymnastique trop automatique, on peut être méthodique sans avoir ces inconvénients. Les effets somatiques des mouvements ne sont pas les seuls à obtenir; négliger les effets psychiques (gaîté, entrain et qualités morales les plus élevées de l'individu) c'est tronquer l'éducation et en réduire singulièrement la portée.

***

Il ne me paraît pas douteux qu'on puisse organiser en France un système de gymnastique égal, sinon supérieur, à la méthode suédoise.

Quand, par des exercices simples de gymnastique de la respiration et du maintien, on est arrivé à donner à un adolescent des articulations suffisamment souples, un thorax respirant amplement, des muscles suffisamment forts, nul doute qu'on puisse faire exécuter avec grand profit à cet adolescent les anciens exercices si attrayants de la gymnastique française, et qu'il y ait grand avantage à lui faire cultiver les sports.

A mon sens, la gymnastique éducative devrait être scindée en deux : 1° La gymnastique des enfants et des faibles qui doit varier suivant l'âge, la résistance particulière et l'habitus corporel de chaquet sujet; cette gymnastique plutôt analytique ne s'écarterait guère pour le moment du système suédois et devrait appartenir complètement au médecin;

2° La gymnastique des adolescents et des jeunes gens, s'adressant aux sujets qui ont acquis de bonnes habitudes respiratoires et un développement musculaire suffisant.

Cette gymnastique nécessiterait des éducateurs spéciaux et donnerait une part extrêmement large aux sports, natation, canotage, course, boxe, etc.

Le médecin n'aurait là qu'un rôle de conseiller, de mentor, pour éviter les excès.

C'est dans cette gymnastique que chaque peuple pourrait apporter ses goûts, son tempérament particulier.

Pour le moment, en France surtout, le plus important est non pas de discuter le mérite de telle ou telle école, mais de répandre le plus possible le goût des exercices physiques, d'inculquer aux parents et aux enfants l'idée que la gymnastique est une branche indispensable de l'éducation.

P. DESFOSSES.

BIBLIOGRAPHIE

2021 *bis.* — **P.-F. Armand-Delille.** — LE MÉCANISME DE L'IMMUNITÉ : *Anticorps, Antigènes et Déviation du complément.* 2e tirage. 1 brochure grand in-8°, de l'*Œuvre Médico-chirurgical*, avec figures dans le texte. Prix : 1 fr. 25. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE D'ORTHOPÉDIE

SOMMAIRE du n° 1.

Mémoires originaux :

Frœlich. — Traitement des pseudarthroses congénitales (avec figures dans le texte).

E. Kirmisson. — Scoliose congénitale (avec figures dans le texte (planches I et II).

F. Jacoulet. — Un cas de maladie de Dupuytren-Madelung (avec figures dans le texte).

F. Bienvenue. — Note sur une malformation symétrique des petits orteils (avec figures dans le texte).

E. Kirmisson. — Du coloboma facial à propos de deux observations personnelles (avec figures dans le texte).

P. Grisel. — Périarthrite ankylosante de la hanche chez une enfant de 7 ans (avec figures dans le texte).

E. Gasne. — Malformation des pouces par arrêt du développement du premier métacarpien, ses rapports avec la main bote par absence de radius (avec figures dans le texte).

Recueil de faits :

L. Lamy et E. Olivier. — Ostéomyélite vertébrale (avec figures dans le texte).

Revue des Congrès.

R. F. — Congrès international des Sciences médicales de Budapest, du 29 Août au 4 Septembre 1909.

Bibliographie. — Analyses.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Le cours de M. le professeur DIEULAFOY, interrompu en raison des circonstances créées par l'inondation, reprendra le samedi 12 Février.

Médecine opératoire. — Les exercices pratiques réglementaires de médecine opératoire commenceront : 1° à l'École pratique de la Faculté, le mardi 1er Mars 1910 (à 1 heure); 2° à l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, le vendredi 4 Mars 1910 (à 2 heures).

Ces exercices sont obligatoires pour les élèves docteurs de 3e année, en vue de la 12e inscription.

Les élèves en cours irrégulier d'études, pourvus de 10 inscriptions au moins, pourront être autorisés à y prendre part.

Conditions d'admission. — 1° Les élèves docteurs de 3e année seront inscrits sur la présentation de la quittance à souche constatant le paiement des droits afférents à l'inscription de Janvier 1910 (10e inscription), et de la carte d'immatriculation;

2° Les élèves en cours irrégulier d'études, pourvus de 10 inscriptions au moins, devront obtenir préalablement l'autorisation du doyen. A cet effet, ils déposeront leur demande écrite au secrétariat de la Faculté, où il leur sera donné connaissance des conditions spéciales qu'ils auront à remplir;

3° Les élèves en cours régulier d'études devront se faire inscrire au secrétariat de la Faculté (guichet n° 2 *bis*), de midi à 3 heures, jusqu'au 26 Février inclus. Après cette dernière date, nul ne pourra être admis. Des lettres de convocation seront adressées au domicile des étudiants.

Exercices opératoires. — M. DESMARETS, prosecteur, avec le concours de deux aides d'anatomie fera, à l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, sa première démonstration de chirurgie opératoire, le vendredi 4 Mars 1910, à 2 heures précises, pavillon n° 1.

NOUVELLES

Syndicat médical de Paris. — Le 27 Janvier, à 9 heures du soir, sur la convocation du *Syndicat médical de Paris*, les délégués des principaux groupements médicaux de Paris et de la région parisienne, se sont réunis à la Faculté de médecine et ont fondé, à l'unanimité des 40 délégués présents : *La Fédération permanente des médecins de la région parisienne.*

Le nouveau groupement n'est destiné à combattre aucun autre groupement préexistant, mais, au contraire, à consolider l'union entre tous les membres du corps médical par l'étude des grandes questions qui intéressent tous les médecins.

Société médicale des praticiens. — La Société médicale des praticiens vient de renouveler son bureau pour l'année 1910.

Ont été nommés : Président, M. Le Filliâtre; vice-présidents, MM. Regnault et Georges Rosenthal; secrétaire général, M. P. Barberin; trésorier, M. Maurice; secrétaires des séances, MM. Risacher et Wurtz.

Bureaux d'hygiène. — La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte pour les villes ci-après, dans les conditions déterminées par les arrêtés municipaux : Châlons-sur-Marne (Marne), Châteauroux (Indre).

Les candidats ont un délai expirant le 12 Février 1906, pour adresser leurs demandes, etc.

La Ligue française de l'éducation physique. — Un groupe de notabilités du monde scientifique et du monde politique vient de constituer le comité de la Seine de la Ligue française de l'éducation physique. Cette ligue, fondée il y a 15 ans déjà dans le sud-ouest de la France, par M. Philippe Tissié, étendait son action sur toute la France, à la seule exception du département de la Seine. Il n'en est plus ainsi désormais.

Le comité de la Seine a comme président d'honneur le professeur Richet, comme président effectif le professeur Gilbert, et comme secrétaire général M. H. Dausset. Le comité de patronage, constitué sans distinction de partis, comprend déjà les noms de MM. Léon Bourgeois, Doumer, Ribot, Pierre Baudin, Pédebidou, Ferdinand Buisson, Etienne Bonvalot, de Las-Cases, Lereboullet, Castaigne, Monod, Milian, Henri de Rothschild, Helme, Victor Margueritte, Paul Adam, et aussi Mmes Ribot et Pauline Kergomard.

L'objet de la Ligue est de créer en France un courant semblable à celui qui existe en Suède, en Allemagne, en Angleterre en faveur d'une éducation physique méthodique et rationnelle.

Le programme de la Ligue va de la gymnastique pour tous, scolaire et post-scolaire, des enfants, des ouvriers et des ouvrières eux-mêmes, jusqu'à l'hygiène corporelle; tout ce qui a trait à l'éducation physique sera étudié et réglé si possible par ses soins. Un programme détaillé et précis est en voie d'élaboration.

Médecin inspecteur des écoles. — MM. Regimbeau et Fachatte sont nommés médecins inspecteurs des écoles du XVe arrondissement.

Collège Rollin. — M. Sarrade est nommé médecin titulaire; M. Henri Besnier est nommé médecin adjoint.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés : En Afrique occidentale, MM. le médecin-major de 1re classe Lépinay; le médecin major de 2e classe Marque; les médecins aides-majors de 1re classe Niel, Ducellier; les médecins aides-majors de 2e classe Blanchard et Arlo.

A la Côte-d'Ivoire, M. le médecin aide-major de 1re classe Besée.

Au Dahomey, M. le médecin-major de 1re classe Combe.

— Sont affectés : *En Indo-Chine*, MM. les médecins-majors de 2e classe Renault, Faux.

Au Tonkin, M. le médecin aide-major de 1re classe Vauters; M. le médecin aide-major de 2e classe Gayrard.

En Cochinchine, M. le médecin-major de 1re classe Rigollet.

En Chine, M. le médecin-major de 2e classe, Salabert-Strauss.

CONCOURS

Internat. — LECTURE DES COPIES. — ANATOMIE. — *Séance du 27 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Boivin, 9; Genil-Perrin, 7; Cassard, 9; Alary, 8; Cuny, 6; Renault (Ch.), 5; Pierret, 9; Le Maux (R.), 10; Guelfucci, 5; Bobrie, 8.

Séance du 28 Janvier. — Ont obtenu : MM. Pernet, 11; Larue, 13; Béraud, 5; Rennadier (J.), 10; Monbrun, 11; Gassier, 11; Bodineau, 14.

Séance du 31 Janvier. — Ont obtenu : MM. Bouttiez, 8; Gheorghiu, 5; Desvaux de Lyf, 11; Salès, 4; Blum, 6; Legrand, 13; Lefèvre, 8; Philippon, 10; Virenque, 15.

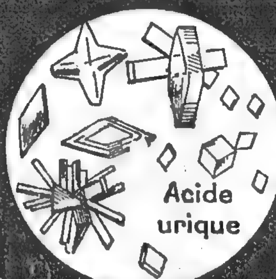
Séance demain, à 5 h. 1/4, à l'hôpital Beaujon.

PATHOLOGIE. — *Séance du 26 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Cuvillier, 2; Tribes, 4; Vallery-Radot (P.), 8; Lévy-Isaac, 9; Schoofs, 7; Roubeau, 6; François, 11; Petit-Dutaillis, 9.

Séance du 28 Janvier. — Ont obtenu : MM. Photiadis, 3; Dufour, 6; Dietz, 8; Marchak, 6; Brouet, 4; Couinaud, 8; Latil, 7; Paris, 10; Heuyer, 12; Mlle Condat, 10.

Séance du 29 Janvier. — Ont obtenu : MM. Baudouin (R.), 6; Duval, 8; Trifaud, 5; Legrain, 10; Donzelot, 10; Desaux, 6; de Berne-Lagarde, 10; Mlle Trélat, 7; Peltier, 9.

Séance du 31 Janvier. — Ont obtenu : MM. Lebas, 5;



Gutmann, 9; Lanot, 3; Desplas, 10; Chauvet, 9; Durand (Gust,), 8; Rousseau (Ferd.), 5; Netter, 9; Amaudrut, 11.

Séance aujourd'hui à 4 h. 1/2.

ACTES DE LA FACULTÉ

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 9 Février 1910, à 1 heure. — M. Le Moine : Formes cliniques anormales des tumeurs primitives de la vessie; MM. Segond, Delbet, Pierre Duval, Ombrédanne. — M. Marty : A propos de quelques cas de phlegmons de la cavité de Retzius; MM. Segond, Delbet, Pierre Duval, Ombrédanne. — M. Caraven : Des ostéites et ostéo-arthrites mycosiques; MM. Delbet, Segond, Pierre Duval, Ombrédanne.

Jeudi 10 Février 1910, à 1 heure. — M. Leroy : Examen d'un droguier chinois. MM. Pouchet, Gilb. Ballet, Jeanselme, Carnot. — M. Abord : La médecine populaire et les pratiques superstitieuses du Morvan; MM. Gilb. Ballet, Pouchet, Jeanselme, Carnot. — M. Percot : Les kystes séreux simples de la sclérotique; MM. De Lapersonne, Bar, Auvray Brindeau. — M. Gaignard : Conduite à tenir dans le cas de contracture utérine au cours de l'accouchement; MM. Bar, De Lapersonne, Auvray, Brindeau.

EXAMENS DE DOCTORAT

Mercredi 9 Février 1910. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Nicolas, Hartmann, Campenon. Epreuve pratique. — 2e (1re série) : MM. Gautier, Gley, Macaigne. — 2e (2e série) : MM. Gariel, Langlois, Mulon. — 2e (3e série): MM. Pouchet, Branca, Zimmern. — 2e (4e série) : MM. Roger, Retterer, Desgrez. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Lejars, Rieffel, Couvelaire. M. Blanchard, censeur; M. André Jousset, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Laënnec : MM. Kirmisson, Aug. Broca, Gosset. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec : MM. Reclus, Monod, Proust. M. Pierre Marie, censeur; M. Marcel Labbé, suppléant.

Jeudi 10 Février 1910. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Pozzi, Thiéry, Morestin. Epreuve pratique. — 2e (1re série) : MM. Ch. Richet, Launois, Nicloux. — 2e (2e série) : MM. Prenant, Gley, André Broca. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Quénu, Lecène, Jeannin. — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série) : MM. Dieulafoy, Renon, Brumpt. — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série) : MM. Chauffard, Gouget, Fernand Bezançon. — 4e (1re série) : MM. Chantemesse, Alb. Robin, Claude. — 4e (2e série) : MM. Gilbert, Thoinot, Balthazard. M. Pierre Marie, censeur; M. Maillard, suppléant.

Vendredi 11 Février 1910. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Delbet, Lejars, Rieffel. Epreuve pratique. — 2e (1re série) : MM. Gautier, Langlois, Branca. — 2e (2e série) : MM. Gariel, Gley, Macaigne. — 2e (3e série) : MM. Pouchet, Retterer, Desgrez. — 2e (2e série) : MM. Roger, Mulon, Zimmern. — 3e, Oral, (Première partie) : MM. Nicolas, Hartmann, Wallich. M. Blanchard, censeur; M. Sicard, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Gosset, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Segond, Pierre Duval, Ombrédanne. M. Thoinot, censeur; M. Lœper, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. André Jousset, suppléant.

Samedi 12 Février 1910. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Quénu, Lecène, Lenormant. Epreuve pratique. — 2e (1re série) : MM. Ch. Richet, Launois, Maillard. — 2e (2e série) : MM. Prenant, Gley, Nicloux. — 3e, Oral, (Première partie), MM. De Lapersonne, Thiéry, Demelin, M. Chauffard, censeur; M. Brumpt, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Fernand Bezançon, Claude. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM Alb. Robin, Rénon, Castaigne. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Brindeau, Jeannin. M. Gilb. Ballet, censeur; M. Gouget, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

Postes à céder. — Ville d'hiver très agréable. A céder Cabinet yeux, n. g. o. Recettes : 35.000 en 6 mois de saison. Forte indemnité.

Seine-Inférieure. Chef-lieu de canton. Bon poste à céder.

S'adresser : **Cabinet Gallet**, 47, boulevard Saint-Michel.

Tuberculose. *Docteur*, 30 ans, déjà spécialisé dans la tuberculose (titres et références), cherche place d'assistant ou associé dans une *clinique parisienne*. Ecrire P. M. n° 359.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Les tables des matières de l'année 1909 de La Presse Médicale *seront distribuées aux abonnés, par service spécial, dans les premiers jours de Février.*

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

F. De Lapersonne. Pronostic de la cataracte diabétique.

Marcel Labbé. Coma par acidose et abcès du foie.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. L'insuffisance digestive chez l'enfant.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société des médecins de Leysin. — Dextrocardie par attraction consécutive à une pleurésie droite. — Diphtérie exclusivement localisée au larynx.

Société des Sciences médicales et naturelles de Bruxelles. — Une soi-disant paralysie de Landry avec syndrome de Frouin : mal de Pott cervical.

Académie de médecine de New-York. — Traitement de l'indigestion intestinale, chez l'enfant, basé sur l'examen des selles. — L'action protectrice des colloïdes du lait.

SOCIÉTÉS DE PROVINCE

Société médicale des hôpitaux de Lyon.

Société de chirurgie de Lyon. — Hydronéphrose avec hématurie et rein unique. — Généralisation de fibromes.

Société nationale de médecine de Lyon.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société anatomique. — Abcès miliaires du foie. — Kyste hydatique du foie. — Mammite chronique chez l'homme. — Kyste dermoïde de la parotide. — Plaie du larynx. — Evidement des ganglions du cou. Procédé opératoire. — Sarcome du petit bassin. — Péritonite généralisée par rupture d'une salpingite au cours de manœuvres abortives.

Académie des sciences.

ANALYSES

MÉDECINE PRATIQUE

Les injections de goménol et d'huile goménolée dans le traitement des tuberculoses externes suppurées. — Comment on peut, sans addition d'anesthésique, augmenter la tolérance des injections mercurielles solubles. — Récolte et conservation des urines en vue de l'examen chimique.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

CHRONIQUE

H. Montal. Jurisprudence médicale. L'exercice illégal de la médecine par le magnétisme.

VARIÉTÉS

P. D. L'alimentation par le lait à travers le monde. — M. Lecaplain. Notes sur la vaccination de 100 nègres sénégalais.

IIIe Congrès international de Physiothérapie. Paris, 29 Mars-2 Avril.

NOUVELLES

JURISPRUDENCE MÉDICALE

L'EXERCICE ILLÉGAL DE LA MÉDECINE PAR LE MAGNÉTISME

Le sieur L..., de Saint-Nazaire, avait, au cours des années 1907 et 1908, reçu chez lui ou visité chez eux un grand nombre de malades, et, sans leur prescrire aucun médicament, il pratiquait sur leurs personnes, par-dessous leurs vêtements, des passes magnétiques en leur faisant espérer la guérison ou le soulagement de leurs maux.

La Cour de Rennes, par un arrêt du 6 janvier 1909 (au Sirey, 1909, 2.87), a confirmé un jugement de condamnation prononcé par le tribunal correctionnel de Saint-Nazaire, à raison des faits ci-dessus rapportés.

La Cour de Rennes a considéré qu'en agissant comme il le faisait et en répétant pendant des semaines et quelquefois des mois, sur le malade, ses passes magnétiques, le sieur L... avait nécessairement pour but, à moins d'être un vulgaire charlatan ou un véritable escroc, d'atténuer ou de guérir les maladies dont ils souffraient. Elle a considéré, d'autre part, que le XIIIe Congrès de médecine légale a déclaré que le magnétisme était un véritable agent thérapeutique, d'où il résulte qu'en l'employant, le sieur L..., non pourvu d'un diplôme de médecin, avait commis le délit d'exercice illégal de la médecine.

La Cour de Rennes a déclaré incidemment qu'il ne lui appartenait pas de rechercher quelle pouvait être la valeur du moyen curatif employé, mais qu'elle devait, au contraire, se borner à

constater qu'il en avait été habituellement fait usage, et que, ces constatations une fois faites, l'existence du délit était certaine.

La Cour de Rennes a enfin fait justice de l'argument tiré d'une prétendue déclaration faite au cours de la discussion de la loi du 30 Novembre 1892 par le rapporteur, et d'où il résulterait que les articles qui punissent l'exercice illégal de la médecine ne devaient pas être appliqués aux personnes qui pratiquent le magnétisme sans prescrire de médicaments. Elle a reconnu qu'il était impossible de substituer aux termes très clairs et très formels d'une loi une déclaration faite au cours de la discussion par le rapporteur, alors surtout qu'on chercherait en vain à concilier cette déclaration avec le texte adopté et promulgué.

La solution de l'arrêt ci-dessus rapporté est conforme à celle qui a prévalu devant la Cour de Cassation (Crim., Cass., 29 Décembre 1900, S. et P., 1901, 1, 108).

H. Montal.

VARIÉTÉS

L'alimentation par le lait à travers le monde[1].

Il nous semble, à nous Européens, que de se passer de lait ou de crème pour le café, le thé ou le chocolat du matin, s'abstenir de beurre pour la préparation des aliments doit paraître bien dur.

Nous considérerions volontiers comme un malheur que de n'avoir pas de lait à donner aux enfants de 1 à 10 ou 12 ans, nous croirions mettre en danger la santé ou même la vie de ces enfants. Un grand nombre d'entre nous ne se doutent pas que des centaines de millions d'hommes ne font usage d'aucun lait ni laitage après être sevrés, et ne s'en portent pas plus mal pour cela.

1. D'après A. Woelkof. — « La Géographie de l'alimentation humaine ». *La Géographie*, 1909, 15 novembre, n° 5, p. 280.

Pendant le XIXe siècle, l'emploi du lait d'animaux semble s'être beaucoup répandu. Les Chinois et les Japonais n'en consommaient pas, avant leurs relations plus fréquentes avec l'Europe et l'Amérique, relations de date récente. Ces deux peuples en usent maintenant, mais sont bien loin de l'apprécier à la même valeur que nous.

Dans l'Inde la masse du peuple apprécie le laitage, mais étant très pauvre elle en consomme peu. Le beurre clarifié (gluy) est surtout mangé par les brahmanes.

Chez les nomades asiatiques, on absorbe le lait avec du thé de qualité tout à fait inférieure; le chaudron contenant ce mélange bout toute la journée, et on en consomme des quantités incroyables.

L'usage du lait caillé est très répandu parmi les pasteurs nomades à l'est de la Perse; partout où l'on trait des juments on fait du koumys, c'est-à-dire du lait de jument soumis à une fermentation spéciale lactique et alcoolique. C'est aussi la boisson préférée des peuples turco-tartares.

En Afrique, les nomades du Sahara ont généralement plusieurs animaux produisant le lait, mais la question du laitage est secondaire pour eux, c'est pour leur vie errante que cette variété de bêtes leur est indispensable.

Les peuples agriculteurs de l'Afrique, au contraire, usent abondamment de laitage.

En Amérique, aux Etats-Unis, la consommation du laitage est surtout grande dans les états atlantiques et du centre nord; mais dans les états du Sud et en Californie les rares pâturages ne permettent guère l'élevage de vaches à lait.

Au sud des Etats-Unis, la masse de la population boit encore le café et le chocolat sans lait et emploie la graisse animale ou les huiles végétales pour la préparation des aliments. Les choses ont beaucoup changé dans les parties de l'Amérique du sud qui ont reçu beaucoup d'émigrants européens, lesquels ont apporté leurs goûts et leurs usages.

Dans les îles de la Sonde, la Nouvelle-Guinée, les îles du Pacifique, jusqu'aux Hawaï et aux Marquises. la consommation du lait existe où a passé la civilisation hindoue, mais là où la population est composée de pêcheurs et d'agriculteurs sans bétail, on ne fait pas usage de lait.

Sur le continent australien, une très petite partie de cette immense île est peuplée d'Européens et possède des animaux à lait. Les 4 cinquièmes de l'Australie sont des déserts ou des pâturages à brebis, mais on ne trait pas ces derniers animaux, on les élève surtout pour la laine.

En Tasmanie et en Nouvelle-Zélande le climat est favorable aux pâturages, on y fait usage du lait et on exporte même beaucoup de beurre.

C'est surtout dans le nord, le centre et l'ouest de l'Europe que l'alimentation lactée tient une place importante.

Vers le sud, l'importance du lait diminue et la chèvre remplace la vache comme animal producteur.

Dans les pays à climat franchement méditerranéen, comme le sud de l'Espagne, l'Italie méridionale, la Sicile, la Grèce, on boit le café ou le chocolat sans lait, l'huile d'olive remplace le beurre dans la cuisine.

Dans l'est de l'Europe, il n'y a pas de différences aussi tranchées entre les régions, au point de vue qui nous occupe. En Russie, dans la zone des terres noires et des steppes, en Roumanie, dans la plaine hongroise, le laitage tient une plus large place que dans les pays méditerranéens.

Les pays scandinaves et le nord de l'Allemagne consomment une grande quantité de lait caillé. La crème aigre est aussi très appréciée dans la grande et la petite Russie.

Les Anglais et les Américains qui sont cependant grands consommateurs de laitage dédaignent le lait aigre et ne l'utilisent que pour l'élevage des porcs.

Le transport du lait vu la grande quantité d'eau qu'il renferme doit être fait promptement, car il se gâte vite.

On a fait des progrès énormes dans ces dernière années, et les grandes villes reçoivent du lait à des distances de plusieurs centaines de kilomètres; ainsi le Danemark envoie du lait à Berlin.

⁂

En somme, de ce rapide exposé on peut conclure que le lait et les laitages ne sont pas absolument indispensables à l'alimentation des adultes.

Le lait maternel est nécessaire à l'enfant dans les premiers mois de la vie; mais le lait d'animal ne lui est pas nécessaire après le sevrage. Les Chinois et les Japonais fournissent la preuve que les peuples se maintiennent dans de bonnes conditions physiques sans faire usage de lait d'animaux. Le lait maternel leur suffit. C'est surtout une graisse d'excellente qualité que l'homme recherche dans le lait. Son état de division très fine, l'état d'*émulsion*, facilite la digestion de cette graisse. De plus, le lait et le laitage, tout en étant de provenance animale, ne contiennent pas les poisons que l'on trouve dans la viande. En réalité le lait est une excellente nourriture, mais c'est une nourriture chère. P. D.

***

Notes sur la vaccination de 100 nègres sénégalais.

En 1908, chargé par le service d'hygiène de procéder à la vaccination de 100 nègres sénégalais de diverses tribus, exhibés en tournée, j'eus l'occasion de faire à ce propos quelques remarques intéressantes.

La troupe comprenait des hommes adultes, des adolescents, des femmes, et des enfants de tout âge.

La vaccination fut pratiquée par la méthode des scarifications.

Tous les sujets, sauf 17, avaient été vaccinés antérieurement, ou avaient eu la variole.

La vaccination fut positive chez tous, sauf chez 7 qui avaient été vaccinés antérieurement ou avaient eu la variole.

La vaccine fut *positive*, mais atténuée chez 3 hommes, anciens varioleux.

Mais le fait peut-être le plus remarquable fut le grand nombre de vaccines généralisées qui se produisirent. Cette vaccine généralisée évolua chez 8 jeunes gens non vaccinés antérieurement, et chez environ 26 jeunes femmes, enfants et nourrissons.

Seuls les enfants et les nourrissons purent être observés complètement, car les femmes (elles appartiennent à la religion mahométane), pour des raisons de pudeur, refusèrent l'examen.

Ces vaccinides s'accompagnèrent, comme il est de règle, d'un léger malaise et de fièvre; les pustules d'inoculation furent énormes, et atteignirent parfois les dimensions d'une pièce de 1 franc; les autres pustules, beaucoup plus petites, siégeaient à la face, sur le cuir chevelu, au tronc et aux membres. L'évolution, bénigne dans tous les cas, fut parallèle et simultanée avec la vaccine du bras.

Ainsi donc, succès des revaccinations successives, succès de la vaccination chez les variolés, grandes dimensions des pustules d'inoculation, proportion considérable (34 pour 100 environ) des vaccines généralisées: tels furent les résultats de ces opérations qui semblent prouver l'extrême sensibilité du nègre à l'action de la vaccine, et aussi peut-être la non-identité de la variole et de la vaccine.

Je ne chercherai pas à émettre d'hypothèses pour expliquer ces diverses particularités; mais je pense que l'on peut se demander s'il ne s'agit pas, pour ces races, d'une absence d'immunité héréditaire.

M. Lecaplain,
Chef de clinique médicale à l'École de médecine de Rouen.

IIIe CONGRÈS INTERNATIONAL DE PHYSIOTHÉRAPIE
(Paris, 29 Mars-2 Avril).

Le IIIe Congrès international de Physiothérapie se tiendra à Paris, du 29 Mars au 2 Avril 1910, *sous le haut patronage de M. Fallières, président de la République*. Il aura son siège dans les locaux de la Faculté de médecine. Le Bureau du Congrès est ainsi constitué : président, le Professeur L. Landouzy, doyen de la Faculté de médecine de Paris; secrétaire-général : le Dr H. Vaquez, professeur agrégé de thérapeutique à la Faculté de médecine de Paris; secrétaire-général adjoint : le Dr A. Zimmern, professeur agrégé de physique médicale à la Faculté de médecine de Paris; directeur de l'Exposition : le Dr Albert Weill; trésorier : M. P. Masson, éditeur.

Les travaux du Congrès seront répartis sur 7 sections.

1re Section. — *Kinésithérapie* (Mécanothérapie, Gymnastique, Massage, Rééducation, Orthopédie. Cure de Repos). Président : le Prof. Gariel; Secrétaire : Dr Maurice Faure.

2e Section. — *Hydrothérapie. Cryothérapie. Thermothérapie. Aérothérapie.* Président : le Prof. Carrière; Secrétaire : Dr Pariset.

3e Section. — *Climatothérapie et Thalassothérapie.* Président : Dr Huchard; Secrétaire : Dr Lalesque.

4e Section. — *Electrothérapie.* Président : le Prof. Bergonié; Secrétaire, Dr Bordet.

5e Section. — *Radiothérapie, Radiumthérapie, Photothérapie.* Président : Dr Béclère ; Secrétaire, Drs Haret et Ledoux-Lebard.

6e Section. — *Crénothérapie.* (*Médication hydrominérale.*) Président : le Prof. Albert Robin; Secrétaire, Dr Heitz.

7e Section. — *Diététique.* Président : le prof. Gilbert; Secrétaire, Dr Marcel Labbé.

Les rapports qui doivent être présentés à ces différentes sections sont au nombre de 29, parmi lesquels on relève les thèmes suivants :

L'éducation de la fonction respiratoire : MM. Gunsbourg (Anvers), de Munter (Liége), Ségalas (Bordeaux), rapporteurs.

Le traitement non sanglant de la luxation congénitale de la hanche : prof. Lorenz (Vienne), Kirmisson (Paris) et Dr Gourdon (Bordeaux), rapporteurs.

Hydrothérapie chez les neurasthéniques : MM. Oreffice (Venise) et Sollier (Paris), rappporteurs.

Thermothérapie et tension artérielle : MM. Kourdumoff (Moscou) et Pariset (Vichy), rapporteurs.

Climatothérapie dans les affections du cœur et de l'appareil circulatoire : prof. Gibson (Edimbourg) et Dr Laubry (Paris), rapporteurs.

L'exercice électriquement provoqué. Ses résultats thérapeutiques : MM. Delherm et Laquerrière (Paris), rapporteurs.

Le traitement électrique de la paralysie infantile : MM. Ludwig Mann (Breslau), Zimmern et Bordet (Paris), rapporteurs.

Radiothérapie dans les affections de la moelle épinière : Prof. Marinesco (Bucarest) et Dr Beaugard (Paris), rapporteurs.

La radiumthérapie des néoplasmes sous-cutanés : M. Dominici (Paris), rapporteur.

Phtisie pulmonaire et eaux minérales : MM. Cornet (Reichenhale), Schlemmer (Mont-Dore), Cazaux (Eaux-Bonnes), rapporteurs.

Modifications que la radioactivité est susceptible

Le plus FIDELE, le plus CONSTANT des **DIURETIQUES**

SANTHÉOSE

Le plus INOFFENSIF des **DIURETIQUES**

SOUS SES QUATRE FORMES,

PURE Le médicament régulateur par excellence, d'une efficacité sans égale dans l'artério-sclérose, la présclérose, l'albuminurie, l'hydropisie.

PHOSPHATÉE L'adjuvant le plus sûr des cures de déchloruration, est pour le brightique, comme la digitale pour le cardiaque, le remède le plus héroïque.

CAFÉINÉE Le médicament de choix des cardiopathies fait disparaître les œdèmes et la dyspnée, renforce la systole, régularise le cours du sang.

LITHINÉE Le traitement rationnel de l'arthritisme et de ses manifestations : jugule les crises, enraye la diathèse urique, solubilise les acides urinaires.

DOSES : 2 à 4 cachets par jour. — Ces cachets sont en FORME DE CŒUR et se présentent en boîte de 24. — Prix : 5 francs.

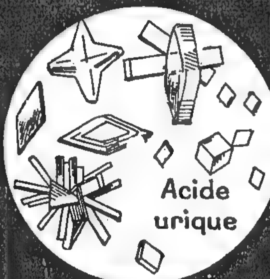
PRODUIT FRANÇAIS — DEPOT GENERAL : 4, rue du Roi-de-Sicile, 4 — PARIS — PRODUIT FRANÇAIS

LE PLUS PUISSANT DES ANTISEPTIQUES URINAIRES

URASEPTINE ROGIER

DIATHÈSE URIQUE — ARTHRITISME

STIMULANT DE L'ACTIVITÉ HÉPATIQUE ET DE L'ACTIVITÉ RÉNALE



UROTROPINE | BENZOATE
HELMITOL | DE LITHINE
PIPÉRAZINE | etc.

Granulé, entièrement soluble dans l'eau.

Chaque cuillerée à café contient exactement 0 gr. 60 de substance active.

3 A 6 CUILLERÉES A CAFÉ PAR JOUR

Echantillon et Littérature :
Pharmacie Henry ROGIER
Ancien interne des Hôpitaux de Paris.
3 et 5, boul. de Courcelles, Paris (8e). Tél. 533-85.

« *Affermé à la* ***Compagnie Parisienne de Couleurs d'Aniline*** *pour ses produits pharmaceutiques spéciaux* ***"Creil"*** ».

ALEXINE

GRANULÉ D'ACIDE PHOSPHORIQUE ENTIÈREMENT LIBRE

Réalise seule la véritable Phosphorisation thérapeutique
Bien supérieure au Phosphore organique, Glycérophosphates, etc.

L'ALEXINE permet d'appliquer d'une façon intégrale et intensive la METHODE DE JOULIE.

DOSES : Un à deux bouchons-mesure à chaque repas dans un demi-verre d'eau. Enfants : réduire de moitié.

Échantillons et Littérature **LABORATOIRES CHATELAIN** 15, Rue de Paris PUTEAUX (Seine).

INDICATIONS : L'**Alexine** satisfait pleinement aux effets diététiques et pharmacodynamiques qu'on doit attendre d'une cure phosphorique.

Les effets de l'**Alexine** sont très rapides, mais on ne doit pas perdre de vue qu'elle agit surtout comme médication métatrophique, préventive et curative par sa molécule phosphore et sa constitution acide, et qu'à ce titre son emploi doit être prolongé pour modifier complètement l'hypoacidité des milieux.

La *Diathèse neuro-arthritique* et ses conséquences (Neurasthénie, Anémie, Tuberculose, Diabète, Artériosclérose, Rhumatismes, etc.) constitue la plus formelle des indications de l'**Alexine**, car son emploi relève l'acidité générale et combat les troubles nerveux qui ont pour conséquence la déphosphatation et la déminéralisation.

Antimucose Mariani

PRINCIPES ACTIFS DE LA BILE

DÉPOSÉ

ENTÉRO-COLITE
muco-membraneuse
CONSTIPATION

Pharmacie MARIANI
41, boulevard Haussmann
et toutes Pharmacies

FERROVOSE

NE CONSTIPE PAS
NE FATIGUE PAS L'ESTOMAC

Ferro-Alcali-Albumine
Contient le fer à l'état ferreux.
2 à 4 comprimés par repas.
BROCHARD & Cie. 33, Rue Amelot, PARIS

NE NOIRCIT PAS LES DENTS

d'apporter au traitement par les eaux minérales : MM. Sommer (Zurich) et Bardet (Paris), rapporteurs.

Déchloruration et rechloruration : MM. Béco (Liège) et Widal (Paris), rapporteurs,

Traitement diététique et physiothérapique de l'obésité : M. von Bergmann (Berlin), rapporteur.

Pendant la durée du Congrès se tiendra dans les locaux de la Faculté et de l'Ecole pratique une vaste *Exposition* de toutes les stations thermales et climatiques, de tout l'appareillage de la physiothérapie (matériel hydrothérapique, aérothérapique, thermothérapique, cryothérapique, électrothérapique, radiologique, photothérapique, mécanothérapique, gymnastique, etc.); des principaux produits diététiques; de livres et revues de thérapeutique physique; de tracés et de photographies; de vues panoramiques et de radiograpies.

Cette Exposition, véritable synthèse des méthodes de la physiothérapie, sera complétée par une partie rétrospective qui permettra de mesurer l'étape parcourue par ces méthodes thérapeutiques.

Pendant la durée du Congrès auront lieu un certain nombre d'excursions, de réceptions, etc.

Les Chemins de fer étrangers et les Compagnies de navigation font bénéficier MM les Congressistes d'une réduction variant de 10 à 50 pour 100, les Chemins de fer Français, d'une réduction de 50 pour 100.

Un programme détaillé des travaux du Congrès, des facilités accordées par les chemins de fer, des excursions, sera envoyé sur demande affranchie à M. le Dr Vaquez, *Secrétaire général, 27, rue du Général-Foy, Paris.*

Les adhésions sont reçues chez M. Masson, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris : membres titulaires, 25 francs, Membres associés : femme, fils et fille de congressistes, 15 francs.

FACULTÉ DE PARIS

Pathologie et thérapeutique générales. — Par arrêté du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts en date du 31 Janvier 1910, la chaire de pathologie et thérapeutique générales de la Faculté de médecine de l'Université de Paris est déclarée vacante.

Un délai de 20 jours, à partir de la publication du présent arrêté, est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Pathologie interne. — Par arrêté du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts en date du 31 Janvier 1910, la chaire de pathologie interne de la Faculté de médecine de Paris est déclarée vacante.

Un délai de 20 jours, à partir de la publication du présent arrêté, est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

CONCOURS

Médecins des hôpitaux. — Par suite d'une erreur d'impression, l'ouverture du concours d'admissibilité de médecin des hôpitaux, annoncé sur les affiches pour le lundi 21 Février 1910, aura lieu, conformément au règlement, le quatrième lundi du même mois, soit le lundi 28 Février 1910, à midi, 49, rue des Saints-Pères.

Oto-rhino laryngologistes des hôpitaux. — Le jury de ce concours, qui doit s'ouvrir le 15 Février, à midi, salle des Saints-Pères, est provisoirement composé de M. Lermoyez, Sébileau, Blum, Mauclaire, Hartmann, Fernand Bezançon et Enriquez. MM. Lermoyez et Sebileau ont accepté.

Internat. — Lecture des copies. — Anatomie. — *Séance du 3 Février.* — Ont obtenu : MM Maurel, 2; Avezou, 4; Fourrière, 6; Coppin, 10; Moulinguet, 12; Ecalle, 11; Besnard (J.), 9; Busson, 10; de Cumont, 11.

Pathologie. — *Séance du 2 Février*, — Ont obtenu : MM. Labourdette, 11; Pollet, 9; Bouvier, 6; Rousselot (H), 12; Hertz, 4; Malarte, 9; Massart, 9; Weissenbach, 11; Bloch (R.), 8; Berlioz, 6; Vignes, 13.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 16 Février 1910 à 1 heure. — M. Huet : Une campagne contre la phtiriase dans les écoles publique du Havre; MM. Gariel, Gaucher, Marcel Labbé, Lœper. — M. Chopin : Intra dermo-réaction sporotrichosique; MM. Gaucher, Gariel, Marcel Labbé, Lœper. — M. Fontanier : Thyroïdite aiguë grippale; MM. Segond, Delbet, Pierre Duval, Ombrédanne. — M Roux : Une malformation scapulaire simulant la paralysie du muscle grand dentelé; MM. Delbet, Segond, Pierre Duval, Ombrédanne.

Jeudi 17 Février 1910, à 1 heure. — M. Vincent : Des méningites chroniques syphilitiques. Les lésions des nerfs de la base du cerveau dans le tabes; MM. Raymond, Chauffard, André Broca, Claude. — M. Bergeron : Contribution à l'étude des rapports de l'épilepsie avec le traumatisme; MM. Raymond, Chauffard, André Broca, Claude. — M. Barbaux : Etude médico-psychologique sur le suicide chez les enfants; MM. Raymond, Chauffard, André Broca, Claude. — M. Chaperon : Traitement des épithéliomas cutanés par le grattage et la radiothérapie; MM. Chauffard, Raymond, André Broca, Claude. — M. Paynel : De la chute brusque de la température dans la fièvre typhoïde; MM. Hutinel, Pozzi, Gilb. Ballet, Fernand Bezançon. — M. Mainvielle : Troubles de la miction dans les fibromes de l'utérus; MM. Pozzi, Hutinel, Gilb. Ballet, Fernand Bezançon. — M. Bouchaud : L'aliénation mentale dans l'armée. Contribution à l'étude de sa fréquence, de ses conséquences médico-légales et de sa prophylaxie; MM. Gilb. Ballet, Hutinel, Fernand Bezançon.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 14 Février 1910. — Médecine opératoire. Ecole pratique : MM. Reclus. Nicolas, Gosset. Epreuve pratique. — 2e (1re série) ; MM. Gautier, Langlois, Branca. — 2e (2e série); MM. Roger, Desgrez, Mulon. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Delbet, Potocki, Rieffel. M. Blanchard, censeur; M. Zimmern, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série); Hôtel-Dieu : MM. Dejerine, Marcel Labbé, Sicard. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Gaucher, André Jousset, Lœper. M. Hartmann, censeur; M. Legry, suppléant.

Mardi 15 Février 1910. — Médecine opératoire. Ecole pratique : MM. Quénu, Lecène, Lenormand. Epreuve pratique. — 2e (1re série) : MM. C. Richet, Launois, Nicloux. — 2e : MM. Prenant, Gley, Maillard. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Pozzi, Ribemont-Dessaignes, Thiéry. — 4e : MM. Chantemesse, Gilbert, Balthazard, M. Alb. Robin, censeur; M. Brumpt, suppléant. — 5e, Chirurgie (1re partie), Charité : MM. De Lapersonne, Marion, Auvray. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Charité : MM. Gilb. Ballet, Gouget, Jeanselme. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Charité : MM. Chauffard, Carnot, Nobécourt. M. Thoinot, censeur; M. Claude, suppléant.

Mercredi 16 Février 1910. — Médecine opératoire (1re série), Ecole pratique : MM. Nicolas, Campenon, Proust. — Médecine opératoire (2e série), Ecole pratique : MM. Hartmann, Retterer, Mauclaire. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Pierre Marie, Desgrez, André Jousset. Epreuves pratiques. — 2e (1re série) : MM. Gautier, Gley, Mulon. — 2e (2e série) : MM. Pouchet, Langlois, Branca, 2e (3e série) : MM. Roger, Macaigne, Zimmern. — 3e,

Oral (Première partie) : MM. Kirmisson, Rieffel, Couvelaire. M. Blanchard, censeur ; M. Sicard, suppléant.

Jeudi 17 Février 1910. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. De Lapersonne, Thiéry, Marion. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Retterer, Auvray, Lecène. — 3° (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Pierre Marie, Maillard, Brumpt. Epreuves pratiques. — 2° (1re série) : MM. Ch. Richet, Rémy, Richaud. — 2° (2e série) : MM. Pouchet, Launois, Nicloux. — 2° (3e série) : MM. Prenant, Gley, Desgrez. — 3°, Oral (Première partie) : MM. Bar, Morestin, Lenormant. — 4° : MM. Chantemesse, Thoinot, Carnot. M. Dieulafoy, censeur ; M. Jeanselme, suppléant.

Vendredi 18 Février 1910. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Reclus, Lejars, Rieffel. Epreuve pratique. — 2° (1re série) : MM. Gautier, Langlois, Branca. — 2° (2e série) : MM. Gariel, Gley, Mulon. — 2° (3e série) : MM. Pouchet, Retterer, Zimmern — 2° (4e série) : MM. Roger, Desgrez, Macaigne. — 3°, Oral (Première partie) : MM. Nicolas, Mauclaire, Couvelaire. — 3°, Oral (Deuxième partie) : MM. Blanchard, Pierre Marie, Sicard. M. Thoinot, censeur ; M. Legry, suppléant. — 5°, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Pierre Duval, Ombrédanne. — 5°, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Hartmann, Gosset, Proust. M. Dejerine, censeur ; M. Lœper, suppléant.

Samedi 19 Février 1910. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Quénu, Lecène, Lenormant. Epreuve pratique. — 2° (1re série) : MM. Ch. Richet, Retterer, André Broca. — 2° (2e série) : MM. Chantemesse, Launois, Nicloux. — 2° (3e série) : MM. Prenant, Gley, Maillard. — 3°, Oral (Première partie) : Ribemont-Dessaignes, Thiéry, Marion. M. Chauffard, censeur ; M. Carnot suppléant. — 5°, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Demelin, Brindeau. M. Brumpt, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

Postes à céder. — Ville d'hiver très agréable. A céder Cabinet yeux, n. g. o. Recettes : 35.000 en 6 mois de saison. Forte indemnité.

Seine-Inférieure. Chef-lieu de canton. Bon poste à céder. S'adresser : **Cabinet Gallet**, 47, boulevard Saint-Michel.

Étudiant en médecine. — 16 inscriptions, externe des hôpitaux de province, désire trouver situation dans clinique ou maison de santé. S'adresser : M. M., 9, rue du Commandant-Rivière, Paris.

Association d'enseignement médical professionnel (Cours de vacances). — L'Association organise, chaque année, deux séries de cours de vacances. Dans ces cours de revision et de perfectionnement, les médecins praticiens et les étudiants trouveront les éléments essentiellement pratiques des méthodes cliniques et thérapeutiques spéciales aux principales branches de la médecine et de la chirurgie. Les deux séries ont lieu : l'une à Pâques (quinzaine de Pâques), l'autre à la fin des grandes vacances (deux dernières semaines de Septembre).

La prochaine série aura lieu du lundi 21 Mars au samedi 2 Avril 1910, avec le programme suivant :

Dr Audistère. — Etude clinique des maladies du cœur et du poumon.

Dr Barbarin ou Judet. — Clinique chirurgicale des maladies infantiles. Orthopédie pratique (appareils, gymnastique).

Dr Dubrisay. — Présentations et positions. Hémorragies. Infection. Opérations et manœuvres obstétricales.

Dr Caboche ou Menier. — Examen, diagnostic et thérapeutique des maladies du nez, du larynx et de l'oreille.

Dr Leredde. — Méthodes générales, clinique et physique, de traitement des dermatoses et de la syphilis.

Dr de Font Réaulx. — Méthodes de diagnostic et de traitement des principales affections oculaires.

Dr Pasteau ou Lavenant. — Séméiologie des urines. Urétrites. Cystites. Affections du rein. Les différents cathétérismes.

Dr Roy. — Anatomie et pathologie dentaire.

Dr d'Herbecourt. — Examen, diagnostic et traitement des affections gynécologiques.

Dr Cazin. — Chirurgie générale. Fractures, autoplasties, hernies, appendicites, etc.

Dr Delherm. — Electrothérapie, radiothérapie, etc.

Dr Agasse-Lafont. — Maladies de l'appareil digestif.

S'inscrire : 1° par correspondance auprès du Dr Barbarin, 186, faubourg Saint-Honoré ; 2° le lundi 21 Mars (11 h. 1/2) aux Sociétés Savantes, où seront distribuées des cartes d'admission aux cours. Le droit d'inscription est de 25 francs pour chaque cours, qui comprendra de 9 à 12 leçons. Tous les cours commenceront le lundi 21 Mars aux heures indiquées, et seront terminés le samedi 2 Avril 1910.

Pour tous renseignements, s'adresser au Dr Barbarin, 186, faubourg Saint-Honoré. Envoi du programme détaillé sur demande.

Près l'Institut Pasteur : *Pens. de fam.* particul. recom. aux docteurs. Prix mod., 20, r. Dutot. Direct. Mme Armand.

Externe, 5e année, scolarité terminée, libre après-midi, demande *occupation médicale ou para-médicale*. Ferait *traductions allemandes*. Ecrire *P. M.*, n° 360.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . **10** centimes. / Dép. et Étr. **15** centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS

120, boulevard Saint-Germain.

PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :

Paris et Départements. . . . . . **10** fr.

Union postale . . . . **15** fr.

Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

AVIS AUX ABONNÉS

Les tables des matières de l'année 1909 de La Presse Médicale *seront distribuées aux abonnés, par service spécial, avant la fin du mois de Février.*

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Ove Wulff. La vaccinothérapie dans les infections par bacterium coli des voies urinaires.

A. Policard. Les segments du tube urinaire.

Alfred Martinet. A quelles doses il faut prescrire l'adrénaline?

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société d'Anatomie pathologique de Bruxelles. — Un cas de leucémie d'origine traumatique (?). — Sarcome central du maxillaire inférieur. — Endothéliome de la vésicule biliaire empyémateuse et calculeuse; endothéliome du grand épiploon et d'un sac herniaire ombilical; nécrose du pancréas. — Endothéliome du voile du palais. Endothéliome préauriculaire.

Société Royale de Médecine de Londres. — Discussion sur le diagnostic et le traitement de l'ulcère chronique du duodénum.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de biologie. — Recherches sur la fixation de la tuberculine sur la substance nerveuse. — Le liquide ascitique est-il circulant ou stagnant? — Le foie des scarlatineux. — La résistance globulaire dans la scarlatine avec troubles hépatiques. — Indice opsonique, valeur phagocytaire dans la leucémie aiguë. — Action des parathyroïdes sur l'ostéogenèse. — Choline et ovaire. — Essai d'inoculation par voie cutanée de la variole au lapin. — Modification « in vitro » de la résistance globulaire par action de certains gaz. — Fièvre de Malte et dothiénentérie. — Election.

Société anatomique. — Généralisation d'un cancer gastrique par la voie lymphatique rétrograde. — Linite plastique cancéreuse. — Anomalies de l'articulation de l'épaule. — Photographies en couleurs de pièces anatomiques.

Société d'ophtalmologie de Paris. — Une forme singulière de scléro-conjonctivite hyperplasique.

Société française de dermatologie et de syphiligraphie. — Lupus tuberculo-ulcéreux de la face : réaction de Wassermann positive. — Lupus tuberculeux généralisé. — Syphilis héréditaire tardive. Gomme ulcérée du genou gauche. — Cicatrices chéloïdiennes multiples et confluentes du thorax et du membre supérieur droit, d'origine syphilitique. — A propos du traitement abortif de la syphilis.

ANALYSES

Académie de médecine.

CHRONIQUE

H. Montal. Intérêts professionnels. Les pharmaciens et l'exercice illégal de la médecine.

VARIÉTÉS

LIVRES NOUVEAUX

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

LES PHARMACIENS ET L'EXERCICE ILLÉGAL DE LA MÉDECINE

Le Tribunal correctionnel de la Seine (10e Chambre) a rendu, le 15 Janvier 1909, un jugement (rapporté dans le journal *La Loi*, du 30 Mars 1909 et mentionné dans le recueil des sommaires, s. 1909, 2, 21), qui présente un intérêt considérable au point de vue de la répression du délit d'exercice illégal de la médecine.

Un pharmacien avait, par la voie de la presse, annoncé des médicaments et provoqué des demandes de consultations médicales auxquelles il répondait par des lettres individuelles. Le tribunal de la Seine, sur une plainte du syndicat des médecins de la Seine, a jugé que ces faits constituaient l'exercice illégal de la médecine.

En l'espèce, le délit était d'autant plus nettement caractérisé que la publicité laissait supposer que chaque demande faisait l'objet d'un examen particulier confié à des personnes compétentes et que les réponses sont signées : « le Dr du laboratoire », cette abréviation laissait croire à l'examen de la demande par un docteur.

Le Tribunal a estimé que la faute du pharmacien était d'autant plus lourde que la réponse revêtait une forme générale devant s'appliquer à tout le monde, sans même que fussent connues les personnes qui devaient suivre les instructions ainsi données.

Il paraît intéressant de rapprocher de cette décision un autre jugement du même tribunal, en date du 15 novembre 1895 (Pand. pér., 1896, 2, 340), aux termes duquel l'individu qui prescrit et vend à plusieurs personnes, attirées par des affiches et des annonces dans les journaux, une préparation contre la coqueluche, sans être muni du diplôme de médecin, commet le délit d'exercice illégal de la médecine.

H. MONTAL.

VARIÉTÉS

La lèpre aux îles Loyalty.

L'archipel des Loyalty, dépendance principale de la Nouvelle-Calédonie, comprend trois îles principales qui sont par ordre d'importance :

Lifou, avec 115.000 hectares et 6.000 à 6.500 habitants ;

Maré, avec 65.000 hectares et 3.000 à 3.500 habitants ;

Ouvéa, avec 16.000 hectares et 2.000 habitants.

Cet archipel est tout entier réserve indigène, et sa population de 11.500 habitants est exclusivement canaque, exception faite de cinq ou six familles d'Européens ou de métis dans chaque île. Au moment de l'occupation française la population était d'environ 30.000 personnes.

Ces îles constituent pour la main-d'œuvre une réserve utile de bras, car le Canaque calédonien corrompu par le contact des libérés paresseux, ivrogne et décimé par les vices et les maladies, ne compte plus ni comme nombre ni comme valeur.

Malheureusement, il semble que le Canaque loyaltien n'échappe pas lui aussi à cette règle générale qui fait disparaître les races noires devant le blanc, au cours d'un séjour d'un an et demi parmi eux, notre confrère Ch. Nicolas[1] a recherché les causes de cette dépopulation lente mais continue.

La tuberculose, la lèpre, semblent constituer les facteurs principaux de cette décadence.

La lèpre est, après la tuberculose, la maladie qui frappe le plus sévèrement les Loyaltiens.

Inconnue en Nouvelle-Calédonie avant 1865, la lèpre y fut introduite à cette époque par un Chinois.

Elle devait s'y étendre rapidement.

C'est en 1878 que le premier cas fut signalé aux îles Loyalty. Le malade était un indigène qui avait contracté la lèpre en Nouvelle-Calédonie et habitait dans l'île Maré, entre les villages de Tadine et de Netché, une petite localité aujourd'hui déserte. Comme sur la Grande Terre le mal se développa très rapidement aux îles.

Aucun esprit de suite ne présida à la lutte que l'on songea pourtant dès le début à organiser contre ce fléau.

C'est ainsi, en ce qui concerne les îles Loyalty, qu'il y eut successivement : d'abord de nombreuses léproseries partielles dans les trois îles ; que chaque île eut une léproserie unique dans un îlot voisin, puis que les lépreux furent tous internés au nord de la Calédonie, aux îles Bélep ; de nouveau, enfin, ils furent isolés dans des léproseries partielles à raison de une par tribu, soit douze léproseries.

Et pourtant ce système d'isolement par tribu avait été très justement jugé défectueux : l'isolement n'existait pas ; les malades allaient et venaient en dehors des enceintes ; ils allaient faire des visites et en recevaient, couchant même avec les autres indigènes.

On voulut très sagement y remédier par un isolement complet. On fit des frais d'installation, des constructions de citernes à l'île Doudoune, notamment, où l'on dépensa quelques mille francs : mais on y laissa les malades à la charge de leurs tribus. Oubliés par leurs semblables, faute d'être ravitaillés, les lépreux s'enfuirent de l'île en pirogues, ou moururent de dénûment comme cela arriva à l'îlot Eo. Aux îles Bélep, entretenus aux frais de l'administration et soignés, ils revinrent sans doute trop cher au budget déjà famélique de la colonie et on les réexpédia chez eux un beau jour. De nouveau, par mesure d'économie, on revenait au système déjà condamné des léproseries partielles.

En 1907, il y avait dans l'archipel 115 lépreux répartis en douze endroits différents, dits léproseries.

Cinq mois après, ce chiffre augmentait de 59 nouveaux malades et au début de l'année 1909 notre confrère Ch. Nicolas comptait :

39 lépreux à Ouvea, répartis dans 4 léproseries.

75 lépreux à Lifou, répartis dans 3 léproseries.

107 lépreux à Maré, répartis dans 5 léproseries.

Soit, au total, 221, ou 2 pour 100 de la population.

Du reste, les indigènes atteints ou soupçonnés de lèpre sont peu enclins à se présenter aux visites médicales par crainte de la léproserie.

Ils sont portés à dissimuler les cas suspects et à cacher leurs malades.

Ils ont d'ailleurs la complicité tacite ou effective de presque tous les petits et grands chefs. Il faut bien savoir qu'aucune sanction n'existe contre le Canaque loyaltien lépreux qui s'évade de la léproserie, se révolte, ou refuse d'y rester interné.

L'administration française ne sévit jamais.

Actuellement, la plupart des lépreux internés le sont à une période avancée de la maladie, car il est difficile de faire admettre aux indigènes que le porteur de légers stigmates nerveux ou cutanés soit atteint de ce mal. Ils ne reconnaissent bien que la lèpre tuberculeuse au facies léonien et la lèpre mutilante ; la première forme est beaucoup plus fréquente en effet que la lèpre nerveuse. Il en résulte qu'un nombre assez élevé de ces malheureux isolés est déjà fort diminué dans sa capacité au travail. Ils ne sont pas en état de subvenir à leurs propres besoins par la culture des terres de la léproserie.

Aussi l'Administration locale a-t-elle mis aux Loyalty la nourriture des lépreux à la charge des villages et des tribus.

Leur famille et à défaut le village doivent leur apporter les suppléments de nourriture dont ils ont besoin.

1. CH. NICOLAS. — « Les causes de la dépopulation lente mais continue des îles Loyalty ».

Les léproseries sont toujours à quelques kilomètres au moins du village le plus proche et parfois à 15, 20 et même 40 kilomètres de celui du malade. La famille ou le village ne peut apporter des provisions sans qu'on se repose à la léproserie et qu'on y séjourne parfois même quelques jours. Bien portants et malades couchent sous la même case, sur la même natte, mangent et boivent aux mêmes récipients ; la cigarette, la pipe, la canne à sucre passent de bouche en bouche.

Les lépreux ne se contentent pas de recevoir les parents et amis ; ils vivent à la léproserie avec leurs conjoints et leurs enfants. Ces derniers, que nul décret, nul texte n'empêchent de suivre les leurs, ne se considèrent ni comme malades, ni comme dangereux et vont et viennent à leur guise ; il y a même souvent des chevaux à la léproserie, et ces animaux sur lesquels on monte sans selle et sans pantalon, sur lesquels s'accumulent la sueur du cavalier et la poussière, peuvent être agents de propagation actifs. Les lépreux eux-mêmes s'absentent fréquemment. Ils considèrent simplement la léproserie comme un autre village qui leur serait imposé, mais dont ils se permettent de sortir.

Piètres villages d'ailleurs que ces léproseries, car, sauf deux ou trois sur douze, elles manquent d'eau douce n'ayant à leur disposition ni puits, ni caisses à eau suffisantes.

Les lépreux en nombre moyen de vingt à trente en général, sans compter les enfants et ceux qui ont suivi leurs conjoints, n'ont eux et leurs chevaux pour toute boisson que l'eau de pluie recueillie dans de petites citernes de 4 à 5 mètres cubes chacune. Encore à Lifou, sur six citernes, trois sont-elles hors d'usage.

Quand l'eau de boisson manque, force leur est donc de quitter la léproserie.

Les tribus même oublient parfois de les aider à se nourrir et c'est précisément au moment où ils en auraient le plus besoin, où partout les réserves d'ignames s'épuisent et où la nouvelle récolte n'est pas faite encore.

Les trois tonnes de riz que le service local alloue mensuellement à l'archipel pour ses 221 lépreux sont quantité insignifiante.

Ces malheureux sont donc moralement et matériellement abandonnés.

Loin d'avoir mérité un tel sort, c'est au contraire tout l'inverse qu'ils devraient être en droit d'espérer.

Isolés certes, mais en un lieu où ils ne manquent ni d'eau ni de nourriture et puissent au besoin recevoir quelques médicaments et au moins du savon.

La lutte contre la lèpre est donc aux Loyalty tout à fait rudimentaire, pour ainsi dire nulle.

L'administration française montre là le manque d'énergie qui lui est coutumière de nos jours, alors qu'en France au moyen âge ce sont les léproseries et des mesures énergiques qui ont éteint le fléau.

P. D.

LIVRES NOUVEAUX

M. Mignard. — *La Joie passive*. Préface par M. G. Dumas, professeur adjoint à la Sorbonne, 1 vol. in-16, cartonné. Prix : 4 fr. (Félix Alcan, édit.)

La place nous manque pour dire, à cette place, tout l'intérêt qu'offre le livre de M. Mignard sur la *Joie passive*. Il est d'une grande allure philosophique et se recommande vivement à tous ceux qui goûtent l'analyse psychologique fine.

La question étudiée par M. Mignard n'a pas encore été très fouillée. Pour les non initiés, ce terme même de « joie passive » comporte probablement un point d'interrogation. Disons donc que M. Mignard étudie sous ce terme l'état de béatitude qui s'observe dans certaines formes d'aliénation ou d'arriération mentale, chez les idiots, les déments, les séniles, les paralytiques généraux. Mais comment expliquer cette joie passive chez des malades chez lesquels, contrairement à ce qui se produit dans la joie active, il y a ralentissement de toutes les fonctions intellectuelles et même inertie dans l'ordre physique? M. Mignard répond à cette question en invoquant le sentiment de liberté sans entraves qui existe chez ces malades.

Voilà, très incomplètement résumés, les faits et leur explication, qu'on trouvera dans le livre solidement documenté de M. Mignard.

R. Romme.

BIBLIOGRAPHIE

2022. — **J. Madinaveitia.** — Fisiologia patologica de la Digestion. 1 vol. in-8° de 306 pages. Prix : 6 pesetas (*V. Suarez*, éditeur, 48 Preciados, à Madrid).

2023. — **Ed. Joltrain.** — Nouvelles méthodes de séro-diagnostic. 2e édition. 1 vol. petit in-8° de VIII-105 pages. (*A. Maloine*, éditeur.)

2024. — **A. Godlewski.** — L'alimentation salubre et économique. 1 vol. in-12 de 243 pages. Prix : 3 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)

2025. — **A. Leclercq.** — Le Diabète (Le Goitre exophtalmique). 1 vol. in-8° de 450 pages. Prix : 6 fr. (*O. Doin et fils*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLE ICONOGRAPHIE DE LA SALPÊTRIÈRE

Sommaire du n° 6 (1909).

Lejonne et Lhermitte. — Atrophie olivo-rubro-cérébelleuse. Essai de classification des atrophies du cervelet (5 planches).

Dustin et Van Lint. — Un cas de gliome bulbo-protubérantiel.

Marinesco et Goldstein. — Deux cas d'hydrocéphalie avec adipose généralisée.

Alessandrini. — Les atrophies musculaires tardives consécutives à la paralysie spinale infantile (1 planche).

Petren et Ehrenberg. — Etudes cliniques sur la poliomyélite aiguë (*suite et fin*).

Danlos, Apert et Flandin. — Micromélie congénitale limitée aux deux humérus (2 planches).

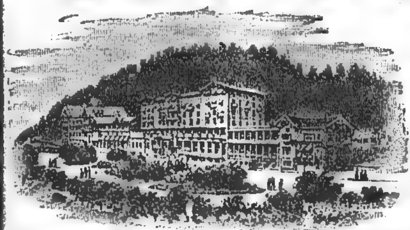
Markeloff. — Un cas d'ectromélie (2 planches).

Lefèvre. — Instinct, habitude, automatisme et réflexes.

Le professeur **Brissaud** (1 planche).

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'Iboga du Congo. L'Ibogaïne



FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu (professeur M. Dieulafoy). — Leçon du samedi 12 Février. — Présentation d'un malade atteint d'*exulceratio simplex* (salle Saint-Christophe, n° 26).

Psychiatrie médico-légale. — M. Dupré commencera le Cours de Psychiatrie médico-légale à l'asile Sainte-Anne (amphithéâtre de la clinique des maladies mentales), le jeudi 10 Février, à 10 heures, et le continuera les mardis et jeudis suivants à la même heure.

Clinique d'accouchements Tarnier. — *Cours sur l'alimentation du nouveau-né*, par MM. Devraigne, chef de clinique adjoint de la Faculté; Terrien, ancien chef de clinique de la Faculté, réservé aux étudiants ayant plus de 16 inscriptions et aux docteurs français et étrangers régulièrement inscrits à la clinique Tarnier.

Le cours commencera le 14 Février 1910 et comprendra 6 leçons qui auront lieu chaque jour à 5 heures. Les élèves seront personnellement exercés aux démonstrations pratiques dirigées par M. Daunay, chef de laboratoire.

Programme du cours: 14 Février. M. Devraigne: Le nouveau-né à terme et le prématuré. Leurs besoins. L'enfant de la naissance au sevrage. — 15 Février. M. Devraigne: Le lait de la femme. Ses variations; comparaisons avec les différents laits chez l'enfant à terme et le prématuré. — 16 Février. M. Devraigne: Diététique de l'enfant à terme jusqu'au sevrage. L'allaitement maternel, mixte; à 2 heures: Démonstration pratique au laboratoire par M. Daunay. — 17 Février. M. Devraigne: L'allaitement artificiel. Le sevrage. Diététique de l'enfant prématuré. — 18 Février. M. Terrien: Étude clinique des dyspepsies et des gastro-entérites de la naissance au sevrage. — 19 Février. M. Terrien: Les régimes dans les dyspepsies et gastro-entérites de la naissance au sevrage; à 2 heures: Démonstration pratique au laboratoire par M. Daunay.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le chef de clinique à la clinique Tarnier.

Laryngologie, rhinologie et otologie. — M. Castex, chargé de cours, assisté de MM. Collinet, Rabé et Blanluet, commencera le mardi 12 Avril 1910, à 1 h. 1/2, à l'École pratique, un *Cours de chirurgie spéciale* pour les affections de l'oreille, du nez et du larynx. Il le continuera les jours suivants à la même heure.

Programme du Cours. — I. Chirurgie tympanique (paracentèses, ténotomie, ablation des osselets, etc.). Opérations sur la mastoïde (antrotomie, évidement pétro-mastoïdien). Découverte du sinus latéral et de la veine jugulaire interne, des fosses cérébrale moyenne et cérébelleuse. Trépanation du labyrinthe. — II. Ablation des cornets. Ponctions du sinus maxillaire (voies nasale et alvéolaire). Trépanation endonasale. Cure radicale (Caldwell-Luc). Trépanations du sinus frontal (procédés de Kühnt, de Killian) et du sinus sphénoïdal. Chirurgie de l'ethmoïde. — III. Ablation des polypes du larynx. Laryngotomies. Laryngectomies. Pharyngotomies (sous-hyoïdienne de Malgaigne, transhyoïdienne de Vallas).

Les élèves inscrits seront exercés aux diverses interventions opératoires de la spécialité. Le cours sera complet en 12 leçons. Le droit de laboratoire à verser est de 50 francs. Sont admis, tous les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés titulaires de 16 inscriptions. Les inscriptions sont reçues au Secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures. Un certificat d'assiduité est délivré aux élèves.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine d'Alger. — M. Curtillet, professeur de clinique des maladies des enfants, est nommé doyen.

École de médecine d'Amiens. — Un congé, du 1er Janvier au 30 Décembre 1910, est accordé à M. Bernard, professeur de clinique médicale.

M. Courtellemont, suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales, est chargé, en outre, du 1er Janvier au 30 Décembre 1910, d'un cours de clinique médicale.

Ecole de médecine d'Angers. — M. Vinsonneau est nommé chef des travaux anatomiques.

Ecole du service de santé militaire. — Le bénéfice de l'admissibilité du premier degré est maintenu. En conséquence, les candidats déclarés admissibles au concours de 1909 seront de droit admis, en 1910, aux épreuves orales d'admissibilité (2e degré).

Toutefois, ils seront tenus, au même titre que les autres candidats, de faire les compositions de physiologie et d'allemand, et les notes qui leur seront attribuées pour ces compositions, en 1910, entreront seules en ligne de compte pour l'admissibilité aux épreuves définitives et pour le classement final.

Ecole d'application des médecins et pharmaciens de 3e classe de la marine. — M. le médecin principal Gastinel, du port de Toulon, reprendra ses fonctions de professeur à l'Ecole d'application des médecins et pharmaciens de 3e classe de la marine.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Antoine. — Service de M. Albert Mathieu. Conférences sur la pathologie intestinale, par MM. Albert Mathieu et Jean Ch. Roux. — 16 Février. M. J.-Ch. Roux: Valeur séméiologique des méthodes d'examen de la digestion intestinale. — 17 Février. M. A. Mathieu: Etude des réactions coliques. — 23 Février. M. J.-Ch. Roux: La digestion duodénale. Les méthodes d'examen de la digestion pancréatique et biliaire. — 24 Février. M. A. Mathieu: Etude des réactions coliques. — 2 Mars. M. J.-Ch. Roux: Physiologie pathologique de la diarrhée. — 5 Mars. M. A. Mathieu: Les fausses diarrhées. — 9 Mars. M. J.-Ch. Roux: Traitement de la diarrhée. — 10 Mars. M. A. Mathieu: Les colites muqueuses. — 16 Mars. M. J.-Ch. Roux: La constipation chronique non spasmodique et son traitement. — 17 Mars. M. A. Mathieu: La colite dysentériforme.

Les Conférences ont lieu dans la salle de consultation (20, rue de Citeaux), à 11 heures. Une seconde série de Conférences commencera le 7 Avril.

Asiles publics d'aliénés de la Seine. — Sont nommés membres de la Commission de surveillance des asiles publics d'aliénés de la Seine, M. Voisin (Jules), médecin honoraire des services d'aliénés de l'Assistance publique, et M. Ducuing, membre du Comité consultatif de la préfecture de la Seine.

NOUVELLES

Chirurgiens-dentistes. — La première session d'examens pour le certificat d'études exigé des aspirants au diplôme de chirurgien-dentiste s'ouvrira, en 1910, au chef-lieu de chaque Académie le 6 Juillet.

Les dates des épreuves sont fixées ainsi qu'il suit: Epreuves écrites: mercredi 6 Juillet. Epreuves orales: jeudi 7 Juillet.

Les registres d'inscriptions seront ouverts du jeudi 16 au jeudi 30 Juin inclus.

« Les dimanches du praticien ». — 2e Trimestre. Dimanche 13 Février. Causerie-conférence de M. Triboulet sur « *La coprologie clinique* ». Rendez-vous à l'hôpital Trousseau, à 10 heures.

Dimanche 20 Février. Causerie-conférence de M. Martinet sur la « *Théorie et pratique de l'ionisation médicale* ». 5 heures, rue de Rome, 47.

Dimanche 27 Février. Conférence de M. Delmas, chef de clinique à la Faculté, sur les « *Principales indications et les formalités de l'internement des malades mentaux* ». Rendez-vous à l'Asile clinique Sainte-Anne, 1, rue Cabanis.

Dimanche 6 Mars. Conférence de M. O. Pasteau, sur les « *Procédés modernes d'exploration des reins* ». A 5 heures, rue de Rome, 47.

Dimanche 13 Mars. Conférence de M. Jayle, sur l'*insuffisance ovarienne*, à 5 heures, rue de Rome, 47.

Ces conférences sont gratuites.

Le nombre des places est limité.

S'inscrire auprès de MM. Desfosses et Durey, 47, rue de Rome.

IIIe Congrès international d'hygiène scolaire (Paris, 2-7 Août 1910). — RAPPORTS GÉNÉRAUX. — 1° Unification des méthodes d'examen physique des écoliers [MM. Méry (de Paris) et James Kerr (de Londres)]; 2° Education sexuelle [MM. Doléris (de Paris) et Chotzens (de Breslau)]; 3° Préparation et choix du médecin scolaire [MM. Lesieur (de Lyon) et V. Desguin (d'Anvers)].

RÉPARTITION DES SECTIONS. — I. Les bâtiments et le mobilier scolaire. — II. Hygiène des internats. — III. Inspection médicale des écoles et dossiers sanitaires individuels. — IV. Education et entraînement physique. — V. Prophylaxie des maladies contagieuses à l'école. — VI. L'hygiène en dehors de l'école; écoles de plein air; colonies de vacances, etc. — VII. Le corps enseignant : son hygiène, ses relations avec les familles et le médecin scolaire. — VIII. Enseignement de l'hygiène aux maîtres, aux élèves et aux familles. — IX. Les programmes et les méthodes d'enseignement dans leur rapport avec l'hygiène scolaire. — X. Ecoles spéciales pour les anormaux. — XI. Hygiène de la vue, de l'ouïe, de la bouche et des dents dans les écoles.

Adresser les adhésions et demandes de renseignements à M. DUFESTEL, secrétaire général, 10, boulevard Magenta, Paris, Xe.

Société des médecins inspecteurs des Ecoles de la Seine. — Election du bureau pour 1910. Président : M. Cayla. Vice-présidents : MM. H. Gourichon, H. Gillet, Paul Raymond. Trésorier : M. Dufestel. Secrétaire général : M. L. Butte. Secrétaires : MM. Biard, Meyer, de Lauradour.

Nécrologie. — On annonce la mort, à Nogent-sur-Marne, de M. A. Le Blond, ex-médecin de Saint-Lazare; à Paris, de M. Georges Gasne, médecin des hôpitaux, et de M. Baizeau, médecin inspecteur de l'armée en retraite.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Sont désignés pour faire partie du jury du prochain concours d'admissibilité de médecin des hôpitaux, MM. Hirtz, Souques, Triboulet, de Beurmann, Vaquez, Hutinel, Thibierge, Pierre Marie, Siredey, Balzer.

Internat. — LECTURE DES COPIES. — ANATOMIE. — *Séance du 4 Février.* — Ont obtenu : MM. Gouguet de Girac, 13; Vincentelli, 10; Viellé (A.), 10; Achard, 8; Pruvost (P.), 12; Jumon, 12; Mlle Monbiot, 6.

Séance du 7 Février. — Ont obtenu : MM. Baumgartner, 12; Buc, 8; Villette, 4; Sourdille, 8; Vaudescal, 10; Chichmanian, 8; Tesset, 3; Bougot, 14.

PATHOLOGIE. — *Séance du 4 Février.* — Ont obtenu : MM. Vincent (M.), 9; Monod (R.), 10; Larroque, 10; Larroque, 10; Pignot, 12; Malet (Ch.), 9; Bruel, 9; Girault (A.), 10; Godlewski, 6; Périn (L.), 5; Lévy (A.), 10; Ribo, 6.

Séance du 5 Février. — Ont obtenu MM. Lévi-Frankel, 9; Juin, 7; Masselot, 6; Feil, 10; Larcher, 6; Gillard, 9; Miégeville, 6; Girard, 8; Sebillotte, 7; Jacquet, 9.

Séance du 7 Février. — Ont obtenu : MM. Ducamp, 9; Monod (A.), 7; Prigent, 9; Bloch (A.), 11; Alexandre, 6; Thouvenin, 7; Camboulives, 9; Delivet, 9; Madier, 11; Bailleul, 7; Tissier, 9.

École vétérinaire de Toulouse. — Un concours est ouvert à l'Ecole vétérinaire de Toulouse, le 4 Avril 1910, pour la nomination d'un chef de travaux attaché à la chaire de physiologie des animaux domestiques et de thérapeutique générale.

Le programme de ce concours se distribue au ministère de l'Agriculture (bureau des écoles et services vétérinaires) et dans chacune des trois Ecoles vétérinaires d'Alfort, Lyon et Toulouse.

Société des Sciences de Lille. — Le prix Kuhlmann (de 1.000 francs) est accordé à M. le professeur CURTIS, pour ses recherches relatives au *parasitisme dans les néoplasmes* et ses études de technique histologique.

Le prix Pingrenon (de 400 francs) est décerné à M. ROLANTS, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur, pour sa collaboration à l'étude entreprise par M. le professeur CALMETTE : *Du problème de l'épuration biologique des eaux d'égout.*

Une mention très honorable, avec une somme de 150 francs, sur ce même prix Pingrenon, est attribuée à M. le Dr PAUCOT, chef de clinique d'accouchements à la Faculté, pour son mémoire : *L'alcoolisme, la mortinatalité et la mortalité infantile dans les grands centres industriels du Nord.*

Le prix du département (sciences, médaille d'or) est accordé à M. GELLE, chef des travaux d'anatomie pathologique à la Faculté de médecine de Lille, pour ses recherches sur la *pathologie du pancréas*.

La médaille d'argent sur le même prix est décernée à MM. BAROUX (d'Armentières) et SARGEANT, pour leur mémoire intitulé : *De l'influence du sel sur la conformation du visage et sur le caractère chez le Flamand et chez le Picard.*

RENSEIGNEMENTS

Postes à céder. — Ville d'hiver très agréable. A céder Cabinet yeux, n. g. o. Recettes : 35.000 en 6 mois de saison. Forte indemnité.

Seine-Inférieure. Chef-lieu de canton. Bon poste à céder.

S'adresser : **Cabinet Gallet**, 47, boulevard Saint-Michel.

Étudiant en médecine. — 16 inscriptions, externe des hôpitaux de province, désire trouver situation dans clinique ou maison de santé. S'adresser : M. M., 9, rue du Commandant-Rivière, Paris.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gerant PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS!

Les tables des matières de l'année 1909 de La Presse Médicale *seront distribuées aux abonnés, par service spécial, avant la fin du mois de Février.*

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

P. Desfosses et L. Lagane. Prophylaxie des maladies contagieuses. Désinfection.

Georges Vitoux. Désinfection des eaux d'alimentation.

G.-H. Lemoine. Les porteurs de germes et la prophylaxie de la fièvre typhoïde dans l'armée.

H. Roger. Peut-on boire le vin des caves inondées?

Jacques Bertillon. Les crues de la Seine n'ont aucune influence sur la fréquence de la fièvre typhoïde.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. Le cœur dans le procédé de Momburg.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de chirurgie. — Technique de la laryngectomie totale. — Kyste dermoïde du médiastin opéré et guéri. — Luxation métatarso-phalangienne. — Appareil écarteur des mâchoires.

Académie des sciences.

Société de médecine et d'hygiène tropicales. — Sur une théorie phosphatique du béribéri. — Sur la présence de la fasciola gigantea chez le mouton. — Note sur un cas d'éléphantiasis du scrotum observé à Tulear (Madagascar). — De la présence de la diarrhée de Cochinchine à la Guyane. — Sur la vaccination des indigènes en Algérie. — La chaise à quatre porteurs en usage à la Côte d'Ivoire.

ANALYSES

CHRONIQUE

F. Helme. Les inondations de Paris. Quelques notes de psychologie et d'histoire.

Georges Vitoux. Une voiture sanitaire.

VARIÉTÉS

Les fruits porteurs de microbes.

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

LES INONDATIONS DE PARIS

QUELQUES NOTES DE PSYCHOLOGIE ET D'HISTOIRE

Le 26 de Février 1658, Gui Patin, écrivant à M. Spon, son ami de Lyon, traçait en ces termes le tableau de Paris inondé :

« Il y a ici grand désordre pour les eaux. La rivière est tellement grossie, que tout le monde a peur d'être submergé; elle est aussi grande que jamais, mais elle est vingt fois plus rapide qu'elle ne fut en l'an 1651 en ce même mois de février. On ne voit passer sur la rivière que bois, paille, paillasses et lits, qui sont des marques qu'elles a puissamment fait des ravages par où elle a passé en venant à Paris. Il n'est pas jusqu'à la petite rivière de Bièvre, *Bibara, vulgo* rivière de Gentilly ou des Gobelins, qui n'ait fait rage dans le faubourg Saint-Marceau, où elle a bien noyé du monde et abattu des maisons. La Grève est si pleine d'eau, que l'on en n'approche que par bateau; toutes les rues prochaines en regorgent. »

Notre doyen d'alors ne semble pas d'abord attacher une importance extrême à la catastrophe. Disons le mot, il ne se frappe pas, car son récit, entremêlé des potins du jour, ne vient qu'en incidente. On sent qu'au fond l'attention est ailleurs : c'est la reine de Suède, la cabotine du moment, — Paris en eut toujours une, — qui accapare toutes les préoccupations.

Mais notre confrère revient sur le sujet le mois suivant. Cette fois, il a fallu se rendre à l'évidence. Le Pont-Marie, qui fait communiquer l'Ile Saint-Louis avec le Quai des Ormes, a été emporté; de sinistres nouvelles arrivent de la province, et le bal du Roi en est tout attristé.

« La rivière est ici tellement accrue que l'on ne va que par bateaux dans la moitié de la ville. Elle a fait d'étranges ravages à Rouen...

« Le 1er de Mars, entre minuit et une heure, une bonne partie du pont Marie qui va dans l'île de Notre-Dame est chue dans la rivière avec environ cinquante personnes; quelques-uns pourtant en disent moins. Cela est arrivé tandis que le roi, la reine de Suède et la plupart de la cour étaient au bal et ballet chez M. de la Basinière, trésorier de l'épargne. Ce sont deux arches dudit pont du côté de l'île qui se sont enfoncées, qui soutenaient vingt-deux maisons, onze de chaque côté, qui sont chues dans l'eau. Les débordements de l'eau ont fait d'étranges ravages à Compiègne, à la Fère, à Amiens et à notre pauvre ville de Beauvais, laquelle a pensé être submergée, et n'y a eu que trois rues qui n'ont point été inondées; pareil malheur est arrivé à Troyes et en beaucoup d'autres endroits... »

Enfin le fleuve consent à rentrer dans son lit, et Patin nous apprend que l'Administration va étudier toutes mesures propres à éviter de nouveaux accidents. On « fait des assemblées », il y a des députés nommés — nous disons aujourd'hui des Commissions — pour examiner une affaire de cette importance, et quand on s'est bien gargarisé de discours, quand on a épuisé toute sa capacité d'attention, notre épistolier passe à des sujets plus divertissants, les vols de Mazarin et de sa bande, les intrigues de Cour, etc., etc.

« On fait ici des assemblées de ville, pour délibérer et trouver quelque moyen de remédier aux débordements de la rivière, en la détournant avant qu'elle entre dans Paris, soit en continuant le canal qui a été commencé à l'entour de la porte Saint-Antoine, et le conduisant par les portes du Temple, de Saint-Martin, de Saint-Denis, de Montmartre, de Richelieu et de Saint-Honoré, jusqu'à la porte de la Conférence, un peu au-deçà du cours de la Reine. D'autres disent qu'il faudrait faire un grand fossé devers Saint-Maur, qui passât au travers de la plaine de Saint-Denis, et se vint décharger dans la Seine, entre Saint-Ouen et Saint-Denis, vu que c'est la rivière de Marne qui nous fournit tant d'eau, laquelle en reçoit de fort loin, jusque même des montagnes de Lorraine. Il n'y a encore rien d'arrêté, mais seulement il y a des députés nommés pour examiner une affaire de cette importance. »

Si j'ai reproduit ces passages, peu connus, de Gui Patin, c'est moins pour satisfaire votre curiosité que pour vous montrer combien les hommes changent peu au cours des âges.

En Février 1910, comme en Février 1658, on est d'abord sceptique, le bruit de la scène théâtrale étouffe presque le grondement tumultueux du fleuve. Un ingénieur est bien venu de la Haute Seine dénoncer la catastrophe qui se prépare, mais il est éconduit avec tous les égards dus à son indiscrétion. De quoi se mêlait cet olibrius?

Puis, quand les choses se gâtent tout à fait, c'est l'esprit de la race qui plane sur les eaux. Autant l'Administration fut inepte et imprévoyante, autant le populaire se montra brave et enjoué. En France, on est sceptique d'abord, ensuite on s'indigne, et finalement on se dévoue avec bonne humeur. N'ai-je pas vu, aux alentours de la gare Saint-Lazare, collé sur la devanture d'un restaurant envahi par le flot, cet avis gouailleur, écrit d'une main certainement plus habituée à manier la pioche que la plume : « Ici, on ne donne plus à manger, mais il y a toujours à boire... »

Peut-être a-t-on marqué trop de surprise à la conduite si admirable des humbles. Pour ma part, je l'ai trouvée toute naturelle; ce sont les petits qui ont conservé, latentes, les qualités de la race. Sans cesse aux prises avec les difficultés de la vie, ils sont plus près de la nature que ceux d'en haut. La Seine déborde! Eh bien, après? Elle en faisait déjà autant en 583. Grégoire de Tours, qui nous a laissé le récit de la catastrophe, l'attribue à la crue subite de la Marne. En 1206, c'est le Petit-Pont qui est enlevé avec toutes ses maisons. L'abbé de Saint-Denis vient, suivi de tout son Chapitre et de laïques pieds nus, au secours de la ville. Il porte le saint Clou, la sainte Couronne, le très saint Bois, et les eaux se retirent.

Nouveaux désastres 74 ans après, en 1280 :

« L'an mil deux cents et quatre vins
Rompirent li ponts de Paris
Pour Sainne qui crût à outrage
Et fit en mains leus grand dommage »,

dit la chronique de saint Magloire.

Il y eut encore, si l'on en croit de l'Estoile, un débordement terrible en 1579 et dû à la Bièvre. Mais c'est aux XVIIe et XVIIIe siècles que les inondations sont le plus fréquentes, une tous les 12 ans environ. Les plus graves furent celles de 1651, 1658, 1663, 1711, 1719, 1733 et 1740, enfin celles de 1799 et 1802.

On a vu que Gui Patin signalait déjà, après la catastrophe de 1658, la réunion de Commissions, qui ne firent que bavarder et rapporter. C'est probablement encore ce qui va se produire. Comme au temps de notre grand confrère, on fera des projets, tous plus savants les uns que les autres, les années passeront sur les têtes, l'eau sous les ponts, voire dessus, et l'on ne sera pas plus avancé demain qu'aujourd'hui.

Comment, d'ailleurs, pourrait-il en être autrement, lorsque toute direction fait défaut, lorsque l'Administration, aboulique et ataxique à la fois, a fait de cet harmonieux Paris le pire des chaos? Depuis longtemps on disait partout que cela finirait mal. Les savants, les grandes Sociétés,

les Académies aussi bien que le Touring-Club, tous dénonçaient au pays le péril du déboisement. Sous prétexte de fabriquer du papier, du tannin, de l'alcool méthylique, de l'acide pyrogallique, que sais-je! des hordes d'étrangers se sont abattus sur notre vieille *Gaule chevelue*, rasant à blanc nos bois et nos châtaigneraies. Notre confrère, le Dr Meslier, à la tribune de la Chambre, M. Edmond Perrier dans la chronique scientifique du *Temps*, et tant d'autres, ont prouvé clair comme le jour que si l'on ne s'arrêtait pas dans la voie criminelle, c'en était fait de ce pays. Sans parler des Castilles ravagées par les Maures, pasteurs ennemis de l'arbre, on a l'exemple des Hautes-Alpes, qui, déboisées par Louis XIV, après le désastre de la Hougue, pour refaire sa marine, sont devenues à jamais incultes. Mais il y a tant d'intérêts ligués, tant de financiers en jeu, que la presse est sans voix, le gouvernement sans volonté, et que le cri d'alarme ne sera peut-être jamais entendu.

On parle tout le temps de l'anarchie d'en bas; ah! combien plus dangereuse celle d'en haut! Evidemment on ne peut pas administrer Paris de Quimper ou de Bayonne, et il faut bien que les fonctionnaires de la Ville résident ici. Et cependant l'intérêt public gagnerait joliment à ce qu'ils fussent soustraits aux influences du milieu, aux camaraderies et aux compromissions! Pris individuellement chacun d'eux est très honnête, et dans l'ensemble leur œuvre aboutit malgré tout au mépris complet des règlements les plus élémentaires, les plus utiles. On ne va pas jusqu'à la prévarication, certes, mais pour complaire aux politiciens, pour rendre service à de puissants seigneurs dont on fut le commensal, on donne ici une petite entorse à la règle, là on creuse le sol imprudemment. La Seine se fâche, le Nord-Sud est envahi, les baies de la ligne d'Orléans se trouvent au-dessous de la crue, et voilà Paris submergé! Demain, quand *pro formâ* on cherchera les coupables, chacun se renverra la balle et ce sera comme pour la Marine, où personne n'est jamais responsable et tout finira par des décorations; à moins que ce peuple, plus las qu'on ne pense des désordres dont il souffre, n'arrive à se fâcher et ne se fasse justice lui-même à tort et à travers.

Evidemment, tout n'est pas à condamner. Ainsi, l'Armée fut admirable, simplement, comme toujours, et je me garderai de l'en louer par crainte de lui faire injure De même, notre grand préfet de police et ses agents; de même les petits fonctionnaires. Mais c'est ailleurs, dans les hauts grades administratifs, qu'on est indolent ou imprévoyant, parce que non responsable. Regardez ce qu'a fait le P. L. M., dont la conduite fut au-dessus de tout éloge. Trois fois cette Compagnie exhausse ses voies, trois fois elles sont emportées; en huit jours cependant tout est rétabli. Ses ingénieurs sont des X, comme ceux de la Ville; pourquoi ici tant de zèle et d'initiative, et là tant d'imprévoyance et d'inertie?

L'autre nuit, rentrant de province, à travers les plaines inondées d'où émergent çà et là les murailles écroulées, des huttes de carton réservées aux ouvriers, j'ai vu en banlieue, autour de torches monstrueuses d'acétylène, tout un peuple de travailleurs se hâter à relever les ruines; et j'ai admiré une fois de plus la petite fourmi humaine, si débile mais si vaillante. Au Japon, en Amérique, à Messine, à Paris, la Nature a beau se liguer contre elle, toujours elle se redresse contre la Nature. Et cela est d'autant plus merveilleux qu'elle connaît sa faiblesse et sa fragilité, qu'elle se sait éphémère comme le nuage, menacée comme la barque, pareille à l'ombre, *sicut nubes..., quasi naves..., sicut umbra!*

F. Helme.

UNE VOITURE SANITAIRE

L'une des obligations les plus importantes créées par la loi actuellement en vigueur sur la protection de la santé publique est, comme chacun sait, celle de la désinfection des locaux et des objets qu'ils renferment dans les cas de maladies contagieuses déterminées survenues aux habitants de ces locaux.

Ainsi que l'on devait s'y attendre, ces prescriptions préservatrices sont fort loin jusqu'ici d'être strictement appliquées. A Paris, dans les grandes villes, les désinfections se font correctement. Des services spéciaux pourvus de tous les aménagements nécessaires ont été créés à cet effet et leur fonctionnement est régulièrement assuré.

Mais, dans les petites localités, dans les campagnes, sauf de bien rares exceptions, les désinfections prescrites par la loi n'ont été jusqu'ici jamais faites et, du reste, ne pourraient l'être, faute d'un organisme convenable pour les assurer.

Une semblable situation, cependant, ne saurait s'éterniser sans inconvénients graves. On a donc été conduit à rechercher des moyens pratiques propres à assurer jusque dans les plus petites bourgades un service régulier de désinfection chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

Dans l'impossibilité matérielle où l'on se trouvait d'imposer à chaque commune l'installation d'un poste fixe de désinfection, poste qui le plus souvent demeurerait sans emploi, l'on a été conduit à combiner des postes mobiles capables d'assurer le service sur une portion plus ou moins considérable de territoire.

Cette solution du problème vient en particulier d'être résolue d'une façon des plus élégantes dans le département de la Seine-Inférieure, grâce à l'initiative avisée de M. Charles Ott, inspecteur départemental de l'hygiène publique.

En Seine-Inférieure, les désinfections à effectuer dans les campagnes devant souvent être faites dans des communes fort éloignées les unes des autres, M. Ott s'est avisé de faire construire par les usines de Dion-Bouton une voiture automobile sanitaire capable de répondre à toutes les nécessités.

Cette voiture sanitaire, quant à la carrosserie spéciale qu'elle comporte, constitue un poste de désinfection complet et ambulant, si bien qu'avec le matériel qu'elle amène, il est possible de faire rapidement et partout, sans la moindre perte de temps, une désinfection efficace, en surface comme en profondeur, d'un local quelconque et de son contenu.

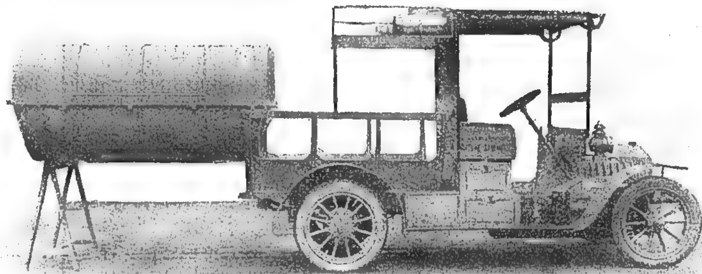
En ordre de marche, cette voiture très robuste, dont le poids total avec tous ses accessoires et ses approvisionnements est d'environ 1.500 kilogrammes, revient exactement à 9.500 fr. Elle est actionnée par un moteur monocylindrique de neuf chevaux, est pourvue d'un essieu démultiplicateur et peut circuler sur toutes les routes à des vitesses horaires variant de 25 à 30 kilomètres en moyenne.

Pour ce service ambulant de désinfection, M. Charles Ott recommande tout particulièrement l'emploi des vapeurs d'aldéhyde formique produites par la combustion des cartouches à base de trioxyméthylène connues sous le nom de « fumigator ».

La désinfection en surface des locaux chaque fois qu'il est possible d'assurer leur fermeture parfaite doit donc être assurée à l'aide de ces cartouches. Quant à la désinfection en profondeur des objets, elle doit s'opérer dans une étuve démontable du système Gonin installée sur la voiture sanitaire même. Cette étuve, naturellement, utilise également les « fumigators ».

Enfin, quand la désinfection doit porter sur des locaux impossibles à clore de façon parfaite, granges, étables, hangars, etc., M. Ott recommande de procéder à un reblanchissement des plafonds et des murs à l'aide d'une pulvérisation d'eau de chaux fraîchement préparée, suivant la formule du Conseil supérieur d'hygiène de France.

L'intérieur des armoires et des placards est dans ces cas l'objet d'une pulvérisation-lavage à la solution forte de crésylol sodique et le sol enfin est soumis à un lavage copieux avec de l'eau de javel diluée, s'il est carrelé ou planchéié, ou largement imbibé d'eau de chaux, s'il est constitué par de la terre battue.


La voiture sanitaire du département de la Seine-Inférieure.

L'aménagement de la voiture sanitaire de M. Ott a naturellement été combiné pour répondre à ces diverses nécessités.

Cette voiture comporte donc : une étuve démontable Gonin; deux pulvérisateurs, l'un pour le lait de chaux, l'autre pour le crésylol sodique; des seaux pour divers usages; une petite étuve pour la désinfection des vêtements du personnel de désinfection; un approvisionnement convenable de crésylol sodique, de chaux éteinte et de fumigators; des vêtements spéciaux à l'usage des agents de désinfection et enfin des enveloppes pour le transport sans danger des matelas et autres objets de literie.

Des produits nécessaires aux opérations, seule l'eau de Javel ne figure pas parmi les approvisionnements, l'expérience ayant montré que partout l'on trouve sur place ce produit en quantité suffisante.

L'aménagement de la voiture est le suivant : l'étuve Gonin est montée sur des rails et recouvre un double fond constituant la partie inférieure de la carrosserie. Dans ce double fond spécialement aménagé, sont emmagasinés les divers accessoires qui ne sont utilisés qu'avec l'étuve.

Dans des flacons carrés, d'une contenance de 500 grammes, sont renfermés les produits liquides.

Au-dessus de l'étuve, sur la galerie supérieure de la voiture, sont fixés les objets suivants : deux pulvérisateurs, des seaux, un bidon de pétrole, l'étuve pour la désinfection des vêtements de protection du personnel et des chevalets. Enfin, de chaque côté de la voiture, sur le marchepied, sont fixés trois coffres renfermant : deux coffres, des fumigators; un coffre, les enveloppes pour matelas; un coffre, les objets de toilette de l'agent désinfecteur; et les deux derniers coffres, des blouses, des bottes et des coiffures constituant les vêtements de travail du personnel.

L'utilisation de tout ce matériel se fait de la façon suivante :

Aussitôt arrivé au lieu où il doit effectuer une opération, l'agent désinfecteur revêt son costume spécial et, après qu'il a tiré l'étuve de la carrosserie en la soutenant à l'aide de chevalets, il procède à son chargement, puis la met en

marche et surveille le chauffage jusqu'au moment où la température convenable est atteinte. A cet instant, l'agent désinfecteur allume les fumigators et règle l'appareil de chauffage de manière à maintenir la température constante.

Les objets enfermés dans l'étuve devant y séjourner 2 heures, l'agent utilise ce temps de liberté à réaliser la désinfection en surface des locaux par l'un des procédés réglementaires.

Cela fait, il procède à une toilette des mains et du visage et enlève ses vêtements de protection qu'il enferme dans la petite étuve spéciale. Alors, après avoir fait une nouvelle toilette, il met cette étuve en action, ouvre la grande étuve, retire les objets stérilisés qu'elle renferme. Cela fait, la température de la petite étuve étant devenue suffisante, il allume un petit fumigator proportionné à sa capacité et procède au rechargement de sa voiture. Les vêtements sont laissés dans la petite étuve où ils se stériliseront durant le temps employé au voyage de retour.

D'après les observations de M. Ott, une telle voiture peut assurer en moyenne 500 désinfections par année courante, et cela en tenant compte des dimanches et jours fériés, des jours de nettoyage et de réparation.

Ce chiffre correspond sensiblement au tiers des désinfections réclamées pour le département de la Seine-Inférieure, département fort étendu et comprenant près de 900.000 habitants dont plus de la moitié sont justiciables du service de désinfection.

Les voitures sanitaires du système proposé par M. Ott semblent donc susceptibles de rendre de réels services. Dans l'état actuel des choses, en tout cas, si elles ne constituent pas la perfection, elles apportent, semble-t-il, un réel progrès.

Georges Vitoux.

VARIÉTÉS

Les fruits porteurs de microbes.

L'attention a été appelée depuis longtemps sur la possibilité de propagation des maladies contagieuses par les aliments consommés sans cuisson préalable. C'est ainsi qu'il a paru bon de proscrire des terrains d'épandage les végétaux tels que salades, fraises, etc. Mais ces mesures sont manifestement insuffisantes et elles mériteraient d'être complétées par une réglementation des conditions de vente de certains légumes et fruits destinés habituellement à être mangés crus. Voici, en effet, les résultats, on ne peut plus suggestifs, des recherches faites tout récemment par MM. Sartory et Fillassier[1] sur des échantillons de fruits prélevés, tant dans des boutiques possédant un étalage sur la voie publique, que sur des voitures poussées à bras et dans les paniers des crieurs.

Expérience I. — Prélevés de raisins. — *Premier échantillon.* — Un échantillon de raisin est pris à Paris, à 3 heures de l'après-midi, à la surface d'un étalage découvert d'une boutique située dans une rue de 7 m. 60 dans sa moindre largeur, très fréquentée, non ensoleillée; la boutique est mal tenue. Nombre de bactéries trouvées par centimètre cube : 575.000. Principales espèces trouvées : *Mucédinées* : Penicillium glaucum, rhizopus nigricans; *Bactéries* : Staphylococcus pyogenes aureus, streptocoques, bacillus termo, bacillus subtilis, micrococcus candicans.

Second lavage à l'eau stérilisée dans un autre récipient; nouvelle numération : 21.000 bactéries par centimètre cube.

Troisième lavage; troisième numération : 7.000 bactéries.

Deuxième échantillon. — Un deuxième échantillon est pris à 2 heures de l'après-midi à l'intérieur d'une boutique bien tenue, située sur un boulevard très fréquenté, de 30 mètres de largeur (endroit non ensoleillé). L'échantillon de raisin prélevé est superbe.

1. *Comptes rendus hebdomadaires de la Société de Biologie*, t. LXVII, n° 30, 5 Novembre 1909, p. 445.

Nombre de bactéries par centimètre cube	38.000 bactéries.
Après un 2e lavage	7.000 —
Après un 3e lavage	3.000 —

Troisième échantillon. — Un échantillon est prélevé à l'étalage d'une fruiterie, dans une rue de 7 m. 60 de moindre largeur; le raisin n'était pas couvert et, détail piquant, au moment où les auteurs passaient près du magasin, à 8 heures du matin, une personne secouait sa descente de lit sur l'étalage non couvert. Raisin noir, poussiéreux, en mauvais état de propreté, pris à la surface.

	Bactéries par c. c.
1er lavage, 1re numération	1.800.000
2e — 2e —	51.000
3e — 3e —	11.000

Quatrième échantillon. — Ce quatrième échantillon fut pris dans une rue de 10 mètres ou de moindre largeur où séjournent des voitures à bras et qui est excessivement fréquentée par les automobiles et voitures de toutes sortes. Etalage non couvert, raisin poussiéreux pris à la surface.

	Bactéries par c. c.
1er lavage, 1re numération	3.200.000
2e — 2e —	120.000
3e — 3e —	27.000

Expérience II. — Prélevés de fraises. — *Premier échantillon.* — Grosses fraises Héricart, prélevées dans une rue de 14 mètres de moindre largeur à 4 heures de l'après-midi, à la surface de l'étalage d'une voiture poussée à bras. Fraises poussiéreuses à l'extrême.

	Bactéries par c. c.
1er lavage, 1re numération	1.850.000
2e — 2e —	74.000
3e — 3e —	18.000

Deuxième échantillon. — Prélevé à l'étalage d'une boutique bien tenue d'une rue de 13 mètres de moindre largeur. Grosses fraises conservées dans des petites caissettes.

	Bactéries par c. c.
1er lavage, 1re numération	88.000
2e — 2e —	14.000
3e — 3e —	3.900

Troisième échantillon. — Prise d'un échantillon à la surface d'un étalage non couvert, dans un endroit non mouvementé, non ensoleillé; étalage poussiéreux et fruits dégoûtants.

	Bactéries par c. c.
1er lavage, 1re numération	2.800.000
2e — 2e —	58.000
3e — 3e —	11.000

Expérience III. — PRÉLEVÉS DE GROSEILLES. — *Premier échantillon.* — Echantillon pris dans une voiture à bras sur une grande place à 5 heures du soir. Beaucoup de poussière.

	Bactéries par c. c.
1er lavage, 1re numération	851.000
2e — 2e —	41.000
3e — 3e —	8.500

Deuxième échantillon. — Echantillon pris dans une fruiterie très bien tenue dans une rue de 13 mètres de moindre largeur. Prélevé de groseilles en surface dans une boîte recouverte.

	Bactéries par c. c.
1er lavage (eau stérilisée), 1re numér.	78.000
2e — — —	14.000

Les auteurs ont cru intéressant, pour ces deux dernières expériences, de se placer dans les conditions ordinaires de la vie. Ils ont fait des lavages avec l'eau potable dont nous disposons dans nos immeubles.

	Bactéries par c. c.
Lavage témoin à l'eau stérilisée	68.000
Lavage à l'eau potable	81.000

La conclusion qui ressort à l'évidence de la lecture des chiffres précédents, c'est : 1° qu'il ne faut acheter que les fruits vendus en paniers ou en caissettes munis d'un couvercle; 2° qu'il est bon de laver les fruits plutôt deux fois qu'une avant de les porter à la bouche. Après cela, il sera prudent de ne pas boire l'eau de lavage comme le fit un jour, dit-on, Pasteur.

A travers le Monde

LA LIGUE ANTI-TUBERCULEUSE DE MONTRÉAL

La ligue antituberculeuse de Montréal fut fondée en 1902 par un groupe de citoyens occupant un rang honorable dans les diverses professions.

Le conseil municipal accorda une subvention de 700 dollars qui fut plus tard portée à 1.000 dollars.

Le 7 novembre 1904, la Ligue a ouvert un dispensaire, où trois fois par semaine d'abord, puis plus tard tous les jours excepté le dimanche, les malades pauvres peuvent consulter et recevoir les soins médicaux. Voici d'après l'*Union médicale du Canada* quel est le fonctionnement de l'œuvre.

Une fois la maladie reconnue, un inspecteur-visiteur passe au domicile du malade, s'assure des conditions hygiéniques du logement, de l'état de santé des autres habitants, distribue des crachoirs, des feuilles contenant des avis hygiéniques pour le malade et pour ceux qui l'entourent, puis, s'il y a lieu, des vêtements, de la nourriture, etc.

Après un décès, la désinfection est faite de la lingerie qui a servi au malade, ainsi que des pièces qu'il a habitées.

Ces visites de l'inspecteur ont lieu aussi pour les cas déclarés à la Ligue par les médecins des différents quartiers de la ville.

Chaque rapport est conservé dans les archives.

La Ligue a à sa disposition à l'hospice des Incurables, à Notre-Dame de Grâce, vingt lits qu'elle entretretient à ses frais, et où elle place les malades absolument incapables de se donner à domicile les soins que requiert leur état.

Depuis l'établissement du dispensaire, 10.000 consultations ont été données.

1.700 malades nouveaux se sont présentés à la consultation; sur ce nombre:

197 ont été dirigés vers l'hospice des Incurables.

35 ont été envoyés à la campagne.

8 cas de tuberculose au début ont été placés dans des sanatoriums.

62 malades ont été rapatriés.

157 malades ont reçu des secours matériels, acquittement de loyer, charbon.

360 ont été pourvus de nourriture, vêtements, etc.

L'inspecteur-visiteur a fait jusqu'à présent 25.000 visites à domicile; il y a eu 8.500 désinfections, on a fourni au delà de 140.000 crachoirs aux malades; et plus de 60.000 feuillets contenant des avis sur l'hygiène dans la tuberculose ont été distribués.

14.000 œufs, 10 000 pintes de lait, 180 bouteilles de bovril, 200 boîtes de chocolat, du lait condensé, des vêtements et des couvertures de lit ont été fournis aux nécessiteux.

Un petit catéchisme, renfermant sous forme de questions et réponses des notions élémentaires, mises à la portée de tous, d'hygiène antituberculeuse, a été publié dans les deux langues.

13.075 exemplaires ont été adressés aux écoles françaises de la ville ;

7.818 exemplaires aux écoles anglaises;

6.800 exemplaires aux employés de la Compagnie des Tramways.

NANKING

Campagne anti-opiumique en Chine. — Dans une note publiée ici, j'ai donné le compte rendu des travaux de la Commission internationale de l'opium réunie à Schanghaï, le 1er Février 1909.

Une des conséquences immédiates de cette Commission fut la promulgation des décrets impériaux indiquant les mesures à prendre pour réduire graduellement la production générale et la suppression de l'opium en même temps que la formation d'un comité consultatif à Pékin pour examiner les arrangements internationaux sur le commerce de l'opium.

Parmi les premières mesures, il faut citer la fermeture des fumeries d'opium, et la création dans chaque préfecture d'un hôpital spécial pour la cure antiopiumique.

Chargé du service médical d'un de ces hôpitaux, il m'a été permis de relever un fait intéressant sur lequel je désire attirer l'attention.

Qu'il me soit permis, d'abord, de rappeler brièvement quelques symptômes de l'opiomanie : ralentissement de la nutrition, la perte de l'appétit et du sommeil, l'affaiblissement des facultés intellec-

tuelles, enfin, la perte de la volonté et de la mémoire. La perte de la volonté est le symptôme important sur lequel doit être basé, à mon humble avis, toute méthode de traitement antiopiumique.

Le fumeur est généralement un être débile, il n'est pas maître de son penchant, il ne peut pas où il ne sait pas trouver en lui-même la volonté nécessaire pour se maîtriser. Or l'abandon de l'opium étant un acte réfléchi, en même temps qu'un résultat plus ou moins prompt d'un ensemble de pensées mûries, il faut donc essayer de donner au fumeur une certaine clairvoyance morale qui peut l'amener à la maîtrise de la nécessité impérieuse de fumer.

Je me suis donc appliqué à fortifier la volonté des fumeurs par une série de conférences; c'est ainsi qu'au traitement médicamenteux j'ai ajouté une cure morale. Ces conférences portaient sur des sujets ayant trait à l'hygiène d'abord, puis à la discipline mentale.

Au bout de 2 mois le résultat thérapeutique a été absolument probant, puisque j'ai pu constater de véritables guérisons chez les fumeurs qui avaient été soignés d'abord par le traitement usuel sans succès appréciable.

Bien entendu ce mode de traitement ne s'applique qu'aux fumeurs des classes instruites; mais j'estime que, lorsque la classe des Chinois aisés sera guérie, elle donnera l'exemple et exercera une action morale sur les pauvres, les illettrés et les déshérités.

M. Jerusalemy.

CONGO FRANÇAIS

Cette année on prévoit pour le Congo français la réalisation de grands progrès d'hygiène : un hôpital sera construit à Brazzaville ; diverses formations sanitaires seront créées ; des instituts vaccinogènes seront installés ; des camps de ségrégation seront établis partout où il sera possible, dans le voisinage des centres où sévit la maladie du sommeil ; les effectifs des médecins en service dans la colonie seront sensiblement augmentés.

LIVRES NOUVEAUX

G. Lyon, ancien chef de clinique à la Faculté de Médecine de Paris, lauréat de la Faculté, et **P. Loiseau**, ancien préparateur à l'Ecole supérieure de pharmacie, lauréat des hôpitaux ; avec la collaboration de **L. Delherm** et **Paul-Emile Lévy**, anciens internes des hôpitaux de Paris. — *Formulaire thérapeutique*, 7e édition, conforme au Codex de 1908. 1 vol. in-18 de 784 pages, tiré sur papier indien très mince, relié maroquin souple. Prix : 7 fr. (Masson et Cie, éditeurs.)

Cette 7e édition (et ce chiffre a son éloquence) présente par rapport à la précédente de très importantes modifications nécessitées surtout par l'adaptation absolue de ce volume au nouveau Codex 1908. Les auteurs, en effet, ne se sont pas contentés de mentionner les innovations, suppressions, additions, omissions, modifications de formules ou de titres apportées par la nouvelle édition du Codex à l'index pharmacologique légal, ils ont encore remanié en conséquence un grand nombre de leurs formules, de façon à leur conserver leur activité antérieure.

A signaler l'introduction dans cette édition de l'œthone, de la paratoxine, de l'opothérapie mammaire et de la sérothérapie antiméningococcique.

Ce formulaire s'est augmenté par ailleurs d'un mémento thérapeutique succinct mentionnant en un bref résumé, à l'occasion de chaque maladie, les médicaments et les médications les plus usuelles. Ce mémento est fort clair et fort correct; peut-être aurions-nous préféré, pour l'ordonnance des articulets, l'ordre franchement alphabétique.

Les qualités essentielles de clarté, de précision, de sûreté d'information qui ont assuré le succès des éditions précédentes, assureront un égal succès à celle-ci.

Alfred Martinet.

J. Meyer. — *Dictionnaire médical de poche* en 8 langues (allemand, anglais, français, italien, japonais, russe, espagnol, hongrois), édité par M. J. Meyer (de Berlin), avec la collaboration de MM. Finigan (de Londres), Fernand Lévy (de Paris), Galli (de Rapallo), Miura (de Tokio), Gluckmann (de Kiew), Leyden (de Madrid), Strasser (de Vienne), Urban et Schwarzenberg (Berlin et Vienne). 1 vol. 1909, 788 p.

La multiplication des relations entre les différents pays, due à la facilité des voyages, à la diffusion de leur littérature, rendait cet ouvrage nécessaire.

M. Meyer s'est servi de l'allemand comme matrice. Au-dessous de chaque mot allemand se trouve dans l'ordre indiqué la traduction dans la langue correspondante. Cherchons, par exemple, le mot *Krankheit*, nous trouvons au-dessous les sept traductions dans les sept langues désignées, soit : *e*) disease; *f*) maladie; *i*) malattia; *j*) byoki, yamai; *r*) bolesny; *s*) enfermedad; *u*) betegség. Si, d'autre part, nous cherchons dans le corps du dictionnaire un quelconque de ces mots, nous en trouvons uniquement la traduction allemande, et, grâce à elle, nous pouvons en connaître la signification dans les autres idiomes. On comprend qu'un dictionnaire conçu dans cet esprit eût été énorme, si l'auteur ne lui avait très judicieusement donné le format et l'épaisseur d'un Bædeker.

J. D.

V. Wallich. — *Eléments d'obstétrique*, 2e édition. 1 vol. in-18 de 720 pages avec 135 figures dans le texte, cartonné. Prix : 8 francs. (G. Steinheil, éditeur.)

Une seconde édition de l'excellent livre de M. Wallich vient de paraître. Le rapide succès de la précédente avait pour raisons la netteté du plan adopté, la judicieuse mise en lumière des points principaux, la concision de la forme.

Le nouveau manuel est plus complet que son aîné. Un soin tout particulier a été apporté aux chapitres « Conduite à tenir » et « Thérapeutique ». L'allaitement, la vaccination, la technique de l'injection intra-utérine y sont minutieusement mis au point.

En outre, ce livre s'est enrichi de 135 figures, qui sont maintenant intercalées dans le texte. Ce sont le plus souvent des reproductions authentiques des planches de Pinard et Varnier, de Farabeuf, de Braune.

Celles qui ont trait aux applications de forceps sont particulièrement suggestives.

C'est cet ensemble de qualités rares qui assureront aux « Eléments d'obstétrique » une nouvelle réussite.

Pottet.

DIAGNOSTIC

Facile et Sûr

DE

TOUS LES

TROUBLES MENSTRUELS (1)

Quelles que soient leur nature, leur intensité, leur fréquence, les troubles menstruels ont pour seules causes, soit l'insuffisance ovarienne, soit l'insuffisance thyroïdienne.

Le diagnostic entre l'une et l'autre insuffisance dépend uniquement de la **fréquence**, *de l'***abondance** *et de la* **durée** *de l'écoulement menstruel.*

*Ils cèdent à l'administration opportune de l'***Ocréine** *ou de la* **Thyrénine**.

TROUBLES MENSTRUELS	CAUSE	TRAITEMENT
Règles rares Règles peu abondantes Règles douloureuses Accès d'oppression, palpitations, bouffées de chaleur, irritabilité nerveuse, insomnie.	Insuffisance ovarienne. Id. Id. Id.	**OCRÉINE GRÉMY** Deux à cinq pilules tous les jours pendant les huit jours qui précèdent les règles et pendant tout le temps que dure l'écoulement sanguin.
Règles fréquentes Règles abondantes Règles de trop longue durée Migraines, œdèmes transitoires, constipation, douleurs rhumatoïdes	Insuffisance thyroïdienne. Id. Id. Id.	**THYRÉNINE GRÉMY** Une pilule par jour pendant deux jours, puis alternativement une et deux, puis deux pilules chaque jour. Le traitement commencera huit jours après la fin des dernières règles et se prolongera jusqu'à la fin de la période mensuelle suivante. Recommencer huit jours après jusqu'à cessation des troubles.
Aménorrhée	Insuffisance ovarienne et Insuffisance thyroïdienne associées.	**THYRÉNINE ET OCRÉINE** Une à quatre pilules d'Ocréine et une à deux de Thyrénine pendant vingt jours par mois.

(1) Nous ne comprenons sous cette dénomination que les troubles de la période cataméniale en dehors de tout état pathologique, c'est-à-dire en exceptant tous les cas où une tumeur ou une infection en sont la cause première.

« Affermé à la **Compagnie Parisienne de Couleurs d'Aniline** *pour ses produits pharmaceutiques spéciaux* **" Creil "** *».*

LA

PEGNINE ROGIER

A BASE DE FERMENT LAB

ET DE SUCRE DE LAIT PURIFIÉS

πηγνύω, je coagule

Rend le lait de vache absolument digestible, facilite la digestion du lait de femme chez le nouveau-né.

PRODUIT RECOMMANDÉ AUJOURD'HUI PAR LES SOMMITÉS DU CORPS MÉDICAL

EMPLOYÉ AVEC SUCCÈS DANS LES HOPITAUX ET DISPENSAIRES DE LA VILLE DE PARIS

CHEZ L'ADULTE : Affections du cœur, du Tube digestif et des Reins, Albuminurie, Artério-Sclérose, etc.



CHEZ L'ENFANT : Gastro-entérite, Choléra infantile.

H. ROGIER Phar.cien
ANCIEN INTne DES HÔPITAUX DE PARIS
3, Bd de Courcelles, PARIS.

Edmond Chaumier. — *Etudes cliniques sur les maladies des enfants.* T. I, 1 vol. gr. in-8° de 546 pages, avec 23 figures. Prix : 15 francs. (Asselin et Houzeau, éditeurs.)

Ce n'est pas le manque d'originalité que l'on peut reprocher à M. Chaumier (de Tours), et il entraîne son lecteur en des sentiers si nouveaux, où sa marche est si rapide qu'on est parfois essoufflé à le suivre. Les pédiatres connaissent depuis longtemps les vues si personnelles de l'auteur sur le rachitisme ; mais les articles publiés par Chaumier sur cette question ne sont pas toujours tombés aux yeux de tous. Dans ce tome Ier, l'auteur réunit des publications déjà assez anciennes qu'il rassemble en un véritable corps de doctrine.

On sait que Chaumier défend depuis longtemps cette idée que le rachitisme est une maladie infectieuse, spécifique, dont le germe est encore inconnu. Il faut lire les chapitres ayant trait à la marche chez l'enfant, à la dentition dans le rachitisme, à sa distribution géographique, à sa guérison, pour voir comment l'auteur développe son intéressante opinion. Ses vues personnelles ne seraient-elles pas confirmées plus tard, il y aurait cependant des faits secondaires fort intéressants et utiles à conserver dans cette étude sur le rachitisme.

Signalons parmi les autres chapitres ceux ayant trait à la blennorragie du petit garçon, à l'aphasie dans la fièvre typhoïde.

Peut-être reprochera-t-on à l'auteur de n'avoir sacrifié aucun de ses documents cliniques. Ils gênent certainement la lecture du texte ; mais ils montrent l'abondance et la conscience de ses constatations personnelles. J. Hallé.

C. Fleig (de Montpellier). *Les eaux minérales milieux vitaux. Sérothérapie artificielle et balnéothérapie tissulaire par leur injection dans l'organisme.* 1 vol. in-8°, de 513 pages, avec 16 figures. Prix : 10 fr. (Maloine, éditeur, 1909.)

Ce titre est l'exposé de toute une doctrine et d'un programme très séduisant de thérapeutique hydrologique nouvelle. Les lecteurs de *La Presse Médicale* ont pu en prendre connaissance dans une série d'articles et de communications publiés ici même par l'auteur.

En conclusion globale, on peut dire, après la lecture de ces articles et de ce livre suggestif, que beaucoup d'eaux minérales réalisent des milieux organiques de tous points préférables au sérum physiologique ordinaire, et qu'à partir de maintenant une nouvelle branche de la thérapeutique se développe : l'hydrologie expérimentale.

Laignel-Lavastine.

BIBLIOGRAPHIE

2026. — **G. Sisto.** — Les cris chez le nourrisson et la syphilis héréditaire. Traduction française par le Dr *L. Francoz.* 1 vol. in-8° de 200 pages, avec figures et 11 planches en couleurs, hors texte. Prix : 5 francs. (*O. Doin et fils*, éditeurs.)

2027. **A. Martinet.** — Les Aliments usuels. *Composition, préparation. Deuxième édition revue et augmentée.* 1 vol. in-8°, de VI-352 pages (*de la Bibliothèque de Thérapeutique clinique*). Prix : 4 francs. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2028. — **F. de Lapersonne.** et **A. Cantonnet.** — Manuel de Neurologie oculaire. 1 vol. in-8°, de VI-368 pages avec 106 figures. Prix : 6 francs (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2029. — **F.A. Jones.** — Soixante ans de la vie de Thomas Alva Edison : *Ses découvertes, ses expériences, ses inventions.* Traduit de l'anglais par Claire Mansbendel. 1 vol. in-8, de VIII-231 pages, planches hors texte (*A. Maloine*, éditeur.)

2030. — **A. Onodi.** — Pathologie und Therapie der Nasenkrankheiten. 1 vol. gr. in-8°, de VIII-157 pages, avec 123 figures. Prix : Marks : 4,30. (*Alfred Hölder*, éditeur à Vienne.)

2031. — **P. Cornet.** — Douze leçons d'hygiène générale et spéciale. 1 vol. in-16, de 200 pages, avec 38 figures. Cartonné. Prix : 2 fr. 25. (*Vigot frères*, éditeurs.)

2032. — **A. Pagnier.** — Le Vagabond : *Ses origines, sa psychologie, ses formes, la lutte contre le vagabondage.* 1 vol. in-18, de VIII-244 pages. Prix : 3 fr. 50. (*Vigot frères*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE

Sommaire du n° 1.

Mémoires :

Calmette et Breton. — Les poliomyélites aiguës ou paralysies spinales épidémiques, d'après les récentes recherches cliniques et expérimentales.

C. Fleig. — Sur la stérilisation et la conservation des eaux minérales en vue de leur emploi en injections intra-tissulaires.

Revue générale :

Frois. — L'élimination des buées dans l'industrie.

Revue des journaux.

Réunion sanitaire provinciale de 1909. — Communication : **J. Bertillon.** — Résultats généraux de la statistique sanitaire des principales villes de France.

Société de médecine publique et de génie sanitaire.

Chronique du génie sanitaire, — Informations.

ANNALES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES

Sommaire du n° 1.

Travaux originaux :

B. Etchepare. — Folie familiale. Délire d'interprétation antilogique communiqué entre sept personnes.

V. Truelle. — Les troubles mentaux dans le tabes (1er article).

G. de Clérambault. — Du diagnostic différentiel des délires de cause chloralique (*suite*).

Nadal. — Automatisme et dédoublement de la personnalité chez un dément précoce.

S. Garnier. — L'affaire d'incendie de La Villeneuve-aux-Fresnes au point de vue médico-légal. Folie simulée chez un des quatre inculpés.

Société médico-psychologique.

Revue des journaux de médecine.

Bibliographie.

Variétés.

FACULTÉ DE PARIS

Psychothérapie. — Le professeur Dejerine reprendra son cours de psychothérapie le samedi 12 Février à 6 h. et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants. Le cours aura lieu désormais dans le Grand Amphithéâtre de l'Ecole pratique.

Physiothérapie (Cours de vacances). — La 3e session du cours de vacances de physiothérapie organisé par MM. Albert-Weil, Bardet, Cautru, Degrais, Desfosses, Dominici, Durey, Kruger, Leroy, Pariset et Wetterwald, aura lieu du 8 Avril au 30 Avril, de 4 à 7 heures, à l'*Ecole des Hautes Etudes Sociales*, 16, rue de la Sorbonne, et dans divers hôpitaux ou cliniques.

Ce cours est divisé en deux séries de 20 leçons : la première série comprend : l'électro, la radio, la radium, la photo et l'hydrothérapie ; la deuxième comprend le massage des diverses régions (membres, viscères, face, etc.), la kinésithérapie gynécologique, la rééducation motrice, la gymnastique, la mécanothérapie et la méthode de Bier.

Les élèves régulièrement inscrits à l'une des deux séries sont invités à un ensemble de six conférences sur un point particulier de la physiothérapie et sont conduits (pour un prix très modique) pendant 2 jours à Vichy, pour être initiés à la clinique thermale et visiter les installations physiothérapiques modèles de la Compagnie Fermière.

Les 6 conférences d'Avril seront faites par MM. Bardet, Martinet, Rosenthal et Sandoz.

Le prix de chacune des séries est de 50 francs. On peut s'inscrire dès à présent chez M. Vigot, éditeur, 23, place de l'Ecole-de-Médecine, ou chez M. Durez, 16, rue Logelbach.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lyon. — M. Moret, agrégé près la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université de Lyon, est nommé professeur de chimie organique et toxicologie à ladite Faculté.

Faculté de médecine de Nancy. — M. Michel, agrégé près la Faculté, est chargé d'un cours complémentaire de médecine opératoire. M. Gournet, interne, est chargé, à titre de suppléant, des fonctions de chef de clinique médicale.

M. Martin, étudiant de 4e année, est délégué, jusqu'à la fin de l'année scolaire 1909-1910, dans les fonctions de préparateur d'anatomie pathologique.

MM. Heully, Genay et Vaivrand, internes des hôpitaux, sont nommés moniteurs d'anatomie à la Faculté, pendant l'année scolaire 1909-1910.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hospice de la Salpêtrière. — Sous la direction de M. Deny, médecin de la Salpêtrière, MM. G. Maillard, médecin-adjoint de la Salpêtrière, Paul Camus, médecin-adjoint de Bicêtre, et Ch. Blondel, agrégé de philosophie, commenceront un *cours élémentaire et pratique de séméiologie mentale*, le mardi, 15 Février, à 10 heures, à la Salpêtrière, section Rambuteau.

Ces leçons comprendront l'examen des malades, la recherche et l'étude des symptômes, la présentation des principaux syndromes et des affections mentales les plus fréquentes, les notions indispensables de psychopathologie clinique, les indications nécessaires à la pratique et à la rédaction des certificats et rapports.

NOUVELLES

« Les dimanches du praticien ». — 2e Trimestre. Dimanche 13 Février. Causerie-conférence de M. Triboulet sur « *La coprologie clinique* ». Rendez-vous à l'hôpital Trousseau, à 10 heures.

Dimanche 20 Février. Causerie-conférence de M. Martinet sur la « *Théorie et pratique de l'ionisation médicale* ». 5 heures, rue de Rome, 47.

Dimanche 27 Février. Conférence de M. Delmas, chef de clinique à la Faculté, sur les « *Principales indications et les formalités de l'internement des malades mentaux* ». Rendez-vous à l'Asile clinique Sainte-Anne, 1, rue Cabanis.

Dimanche 6 Mars. Conférence de M. O. Pasteau, sur les « *Procédés modernes d'exploration des reins* ». A 5 heures, rue de Rome, 47.

Dimanche 13 Mars. Conférence de M. Jayle, sur l'*insuffisance ovarienne*, à 5 heures, rue de Rome, 47.

Ces conférences sont gratuites.

Le nombre des places est limité.

S'inscrire auprès de MM. Desfosses et Durey, 47, rue de Rome.

Orchestre médical. — L'*Orchestre médical*, dont nous avons annoncé le projet de création dans un de nos précédents numéros, est définitivement organisé. Il compte 70 exécutants répartis entre les différents pupitres de la symphonie, jusques et y compris les timbales et la grosse caisse, tous médecins, cela va sans dire, et il paraît disposé à répandre sur nos têtes professionnelles des flots d'harmonie.

Il est administré par un Comité de direction composé de M. M. Richelot, membre de l'Académie de médecine, président ; M. Blondel et Lebreton, vice-présidents ; Destouches et Duchesne, secrétaire général et secrétaire général adjoint ; Kortz, trésorier ; Daniel et Regnard, délégués. Il sera placé sous la baguette du très distingué chef d'orchestre de l'Opéra, M. H. Busser, qui, s'il n'est pas médecin lui-même, est très étroitement apparenté à plusieurs de nos confrères, les Sichel, le professeur Demons, et dont le fils se destine à la médecine ; de telle sorte qu'il est permis de dire que, tout, dans l'Orchestre médical, se passera en famille.

Les répétitions vont commencer incessamment, et nous savons, par des indiscrétions qui nous sont parvenues, que la première manifestation publique de son existence et de sa vitalité qui est déjà en préparation, fera sensation dans le monde médical.

Cours d'instruction du personnel de réserve du service de santé. — Une instruction, en date du 27 Décembre 1909, vient de prescrire que, chaque année, un cours d'instruction sur le service de santé en campagne sera fait aux médecins, pharmaciens et officiers d'administration du service de santé de réserve et de l'armée territoriale, affectés en cas de mobilisation aux formations sanitaires de campagne.

Ce cours comprendra :

1o Des conférences pratiques ; 2o des exercices d'application. Il aura lieu dans les six centres suivants : Paris, Rennes, Limoges, Montauban, Lyon, camp de Châlons, en deux séries.

Première série, pour les officiers du service de santé de réserve (médecins et officiers d'administration) affectés à la mobilisation, aux ambulances et aux hôpitaux de campagne. Ces officiers sont convoqués pour une période d'instruction de vingt jours, dont le début est fixé, d'une façon uniforme, au premier lundi de Juin.

Deuxième série, pour les officiers du service de santé de l'armée territoriale (médecins, pharmaciens et officiers d'administration), et les pharmaciens de la réserve affectés à la mobilisation aux hôpitaux de campagne, aux hôpitaux d'évacuation, aux trains sanitaires et à la réserve du personnel. Ces officiers sont convoqués pour une période d'instruction de dix jours commençant le deuxième jeudi de Juin.

Ce cours sera dirigé par un médecin principal de pre-

mière classe, directeur technique. Les mesures nécessitées pour la préparation et l'organisation du cours sont laissées à l'initiative du directeur du service de santé du corps d'armée, siège du cours d'instruction.

Les groupes d'instruction sont ainsi constitués en ce qui concerne le personnel du cadre actif :

Paris. — Gouvernement militaire de Paris, 2e, 3e et 5e corps d'armée.

Rennes. — 4e, 10e et 11e corps d'armée.

Limoges. — 9e, 12e et 13e corps d'armée.

Montauban. — 16e, 17e et 18e corps d'armée.

Lyon. — Gouvernement militaire de Lyon, 7e, 14e et 15e corps d'armée.

Châlons (*camp de*). — 1er, 6e, 8e, et 20e corps d'armée.

Les travaux comprendront : 1° des conférences. Elles se diviseront en : *a*) conférences communes à tous les officiers et portant, par suite, sur les connaissances générales nécessaires en campagne à tout le personnel des formations sanitaires de l'avant; *b*) conférences spéciales avec démonstrations pour le personnel des diverses formations sanitaires;

2° *Exercices d'application.* — A la suite des conférences, des exercices d'application seront effectués à l'occasion d'exercices de cadres du service de santé, auxquels feront suite des manœuvres de garnison organisées à cet effet. Celles-ci seront conduites de manière à permettre l'entrée en fonctions des différents éléments du service de santé appelés à y prendre part (postes de secours, ambulances, hôpital de campagne, hôpital d'évacuation).

Le personnel du service de santé du cadre actif appelé à participer au cours d'instruction comprend : un médecin principal de première classe et un médecin principal de deuxième classe, qui sont désignés par le ministre; plus le personnel désigné dans le groupe de corps d'armée pour être affecté aux formations sanitaires dans la proportion suivante :

Ambulance divisionnaire : 1 major de première classe, 2 majors de deuxième classe, 4 aides-majors, 3 officiers d'administration.

Ambulance de corps (section) : 1 major de première classe, 1 major de deuxième classe, 2 aides-majors, 2 officiers d'administration.

Hôpital de campagne : 1 major de première classe, 1 major de deuxième classe, 1 aide-major, 1 pharmacien, 2 officiers d'administration.

Hôpital d'évacuation : 1 major de première classe, 1 major de deuxième classe, 2 aides-majors, 1 pharmacien, 2 officiers d'administration.

Ces officiers seront choisis de préférence parmi ceux ayant le même emploi à la mobilisation.

Le service médical régimentaire sera assuré par le personnel des troupes manœuvrant.

Les infirmiers des formations sanitaires et les brancardiers d'ambulance sont prélevés à la fois sur les sections actives d'infirmiers et grâce à des convocations faites en temps opportun sur les sections de réserve ou de l'armée territoriale. Les infirmiers et brancardiers régimentaires sont fournis par les corps de troupe prenant part aux exercices d'application.

Dans chaque corps d'armée ou gouvernement militaire, les médecins, pharmaciens et officiers d'administration du service de santé de réserve et de l'armée territoriale sont informés annuellement, par la voie de la presse régionale, de la date d'ouverture du cours d'instruction, qui fonctionne également comme école d'instruction, pour les officiers du service de santé affectés à des formations sanitaires de campagne.

Ceux de ces officiers qui désirent suivre le cours à titre bénévole, en font la demande au moins un mois à l'avance au directeur du service de santé de la région du corps d'armée à laquelle ils sont affectés. Toutefois, ils ne peuvent être autorisés à suivre que le cours d'instruction le plus rapproché de leur résidence.

Le directeur du service de santé donne avis des autorisations qu'il a accordées au directeur du service de santé de la région de corps d'armée ou gouvernement militaire, siège du cours.

Corps de santé militaire. — Sont promus : *Au grade de médecin principal de* 1re *classe*, MM. Jarry, Lacronique, Troché, de Casabianca, médecins principaux de 2e classe.

Au grade de médecin principal de 2e *classe*, MM. Prieur, Moreau, Barbès, Baur, médecins-majors de 1re classe,

Au grade de médecin-major de 1re *classe*, MM. Barésien, Malaval, Merciolli, Berch, Wavelet, Bonnette, Le Mitouard, Maffre, Vesse, Marchet, Finot, Hirtz, Tardos, Cheiron, Salmon, Saint-Paul, médecins-majors de 2e classe.

Au grade de médecin-major de 2e *classe*, MM. Frécus, Sicre, Dache, Guiot, Plisson, Henry, Botte, Bodin, Gras, Chevrant, Ribaut, Lhomme, Lère, Pacalin, Gay-Bonnet, Reyne, Bergé, Miorcec, Gilet, Gaud, Phealpin, Coissard, médecins-majors de 2e classe.

Sont arrêtées les mutations suivantes : *Médecin principal de* 2e *classe.* M. Brousse passe à l'hôpital Villemanzy à Lyon.

Médecin-major de 1re *classe.* M. Pitois passe aux militaires de l'hospice mixte de Besançon. M. Sagrandi passe aux salles militaires de l'hospice mixte d'Avignon.

Médecins-majors de 2e *classe.* M. Carrive passe aux hôpitaux de la division de Constantine. M. Bénard passe au 21e rég. d'artillerie. M. Randon passe au 3e rég. de chasseurs d'Afrique, M. Noirot passe au 3e rég. de tirailleurs algériens.

— Sont arrêtées les mutations suivantes : *Médecin principal de* 1re *classe.* M. Véron est maintenu à l'hôpital militaire de Villemanzy comme médecin chef.

Médecins-majors de 1re *classe.* M. Bernardy passe aux salles militaires de l'hospice mixte de Chartres. M. Fradet passe à l'hôpital militaire de Toul. M. Eymeri passe aux salles militaires de l'hospice mixte de Limoges.

Médecins-majors de 2e *classe.* M. Haury passe au 106e rég. d'infanterie. M. Leniez passe au 1er rég. de tirailleurs algériens.

Médecins aides-majors de 1re *classe.* M. Hémery passe au 150e rég. d'infanterie. M. Madranges passe au 22e rég. de même arme. M. Morisot passe au 163e rég. de même arme. M. Winkler passe au 69e rég. d'infanterie. M. Drouhet passe au 33e rég. d'infanterie.

— Sont nommés, dans le cadre des officiers de réserve et de l'armée territoriale : au grade de médecin principal de 1re classe de réserve, MM. les médecins principaux de 1re classe de l'armée active retraités, Gerbault, Dubrulle, Acbintre.

Au grade de médecin-major de 1re classe de réserve, MM. les médecins-majors de 1re classe de l'armée active retraités, Pilon, Magnin.

Au grade de médecin-major de 2e classe de réserve, M. le médecin-major de 2e classe de l'armée active démissionnaire, Fabre.

Au grade de médecin aide-major de 1re classe de réserve, M. le médecin de 2e classe de réserve de l'armée de mer démissionnaire Peltier, et M. le médecin aide-major de 1re classe de l'armée active démissionnaire Polliot.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve, MM. les docteurs en médecine Morvan, Durand, Fabrigot, Monteli, Hardivillier, Guilbeau, Monod, Vermorel, Aillet, Reubsaet, Waldmann, Dolain, Cléjat, Colard, Alexandre, Meignan, Kahn, Thévenot, Ghé, Buizard, Véteau, Fleyssac, Morant, Lecoq, Molard, de Barbier de la Serre, Couturier, Nodenot, Blaizot, Gabriault, Boube, Gourand, Vassel, Seltier, Chatelain, Vicq, Girardet, Daymard, Py, Fourest, Foucault, Julin, Brianceau, Charropin, Rameix, Denais, Janicot, Rousseau, Moussour, Alison, Rouveix, Morillon, de Bardon, Daufresne, Lamy, Paoli, Lafont, Fayollet, Galvin, Bourguignon, Duclos, Gadreau, Clavière, Brossard, Bret, Gastal, Peyre, Sentein, Mazaulbert, Chevassu-Périgny, Chaillot, Périé, Dubourdieu, Dérouet, Bernard, Bettinger, Beaussart, Couloumy, Contal, Gail-



Sirop Roche
Sirop Roche au Thiocol
Ch. Weiss
Comprimés de Thiocol Roche
Roche

lard, Peyrot, Bütterlin, Boisson, Pagès, Nomballais, Viluet, Rougier, Pujos, Bouvet, Berthélémy, Bonneau, Dumas, Dubourg, Bader, Jouenne, Pérochon, Brabant, Bousrez, Bouquet, Cœuilliez, Charbonnel, Henry, Combault, Forgues, Soucix, Harter, Mathieu, Guyénot, Gimaux, Rozet, Sarthou, Guinemand, Lautzmann, Darra.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale, MM. les docteurs en médecine Calmels, Trotesski, Bornait-Legueule, Demay, Delbos, Izart, Lorthiois.

— Sont promus dans le cadre des officiers de réserve et de l'armée territoriale :

Au grade de *médecin aide-major de 1re classe*, MM. les médecins aides-majors de 2e classe de réserve Laroche, Roustan, Dubois, Pastourel, Pellagot, Dupuy, Laborie, Lévy Grange, Picard, Dasse, Contier, Boulade, Mircouche, Lubetski, Aboulker, Ferrand, Perrossier, Niort, Delannoy, Letourneulx, Gauquelin, Teulet-Luzie, Nigoul, Adda, Descos, Ponroy, Demange, Prunier, Seguin, Legou, Turin, Perdu, Poirier, Gobinet, Jores d'Arces, Leblanc, David, Gaumé, Beauchesne, Joussaume, Beliard, Maroger, Gillet Garreau, Louis, Carrez, Raspide, de Vezeau de Lavergne, Laigre, Fessard, Georget, Goldefy, Joly, Duchenne, Béasse, Tournadour, Guillon, Lièvre, Camus, Divari, Brenot, Gratier, Madelaine, Herrouet, Cindouin, Dibor, Vidal, Bousquet, Lesueur, Briquet, Briquel, Garçon, Boilevin, Durand, Mathieu, Morel, Lemerle, Trébeneau, Triaud, Montagard, Ollivier, Riff, Bellemanière, Jouve, Hubert, Jamin, Lecointe, Masson, Dupla, Godard, Renou, Voisin, Léger, Delfosse, Lecouillard, Benichon, Pouchot de Champtassin, Scapula, Famas, Pierre, Marnay, Lemaire, Pascal, Godefroy, Bourrud, Gautier, Gaillard, Chancel, Chauvelot, Véry, Theulet-Luzie, Chabanet, Henry, Mignardot, Hutinet, Noël, Darin, Bonnenfant, Quenée, Coriat, Jaume, Mussy, Rosenthal, Wapler, Goultry, Pigeon, Coude, Mégrat, Nel, Lebrun, Folliot, Basquet, Landrin, Mangematin, Truelle, Lévy, Piet, Lyewus, Génevois, Coulombe, Gautherin, Le Treut, Guillois, Cormont, Fuillet, Marquet, Petit, Abrand, Roussel, Dubreuil-Chambardel, Thirion, Canel, Aubert, Dumora, Rathery, Barthelemy, Trémolières, Corneloup, Pierre Nadal, Jambon, Mouriquand, Collin, Caudron, Voirin, Priont, Levadoux, Fournier, Berthes, Isay.

Au grade de médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale, MM. les médecins aides-majors de 2e classe de l'armée territoriale, Franche, Bruneau, Saqui, Maggi, Fonque, Théret, Sagot, Cresson, Bloch, Miot, Platey, Adeline, Champ, Gigaud-Lafont, Périer, Croixmarie, Dequire, Wagner, Rozier, Pollegoix, Halgan, Béninson, Reure, Roger, Jamet, Ravary, Traversier, Pissot, Janvier, Barotte, Cherechevski, Pierreson, Gelin, Péchin, Mousset, Bardon, Guiot, Moussault, Bosis, Tiphine, Blandamour, Gros-Devaud, Braunberger, Cruet, Maussire, Morlat, Cailleron, Robin, Grelley, Goupille, Sauvain, Duval, Raoult, Valette, Prieur, Baumann, Dechy, Honing, Buy, Faget, Tridon, Bouveille, Hanriot, Caubet, Leclerc, Touchard, Mardellis.

Service de santé de la marine. — Est nommé dans le corps de santé de la marine : au grade de médecin de 3e classe, M. Boutin, élève du service de santé de la marine, reçu docteur en médecine.

— M. le médecin principal de réserve Lassabatie, du port de Lorient, est affecté au port de Rochefort.

— M. le médecin de 1re classe de réserve Triaud, du port de Cherbourg, est affecté au port de Rochefort.

M. le médecin de 1re classe de réserve Aldebert, du port de Brest, est affecté au port de Toulon.

— Sont maintenus sur leur demande, dans la réserve de l'armée de mer, à l'expiration du temps de service exigé par la loi sur le recrutement, MM. les médecins de 2e classe Le Lan et Heyries.

— Est rayé, sur sa demande, des contrôles de la réserve de l'armée de mer, à l'expiration du temps de service exigé par la loi sur le recrutement, M. le médecin de 2e classe Le Clerc.

— Sont nommés dans le corps de santé de la marine : *Au grade de médecin de 3e classe*, MM. Lescan du Plessix; Ratel, élèves du service de santé de la marine, reçus docteurs en médecine.

— Est promu dans le corps de santé de la marine : *Au grade de médecin général de 2e classe*, M. Ambiel, médecin en chef de 1re classe.

— M. le médecin principal Bonain, du port de Cherbourg, est appelé à servir à Paris, où il sera attaché provisoirement au service central de santé.

— M. le médecin de 1re classe Balcam, du port de Brest, est désigné pour remplir les fonctions de médecin-major de la flottille des torpilleurs des mers de Chine à Saïgon.

M. le médecin de 2e classe Hulot, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur la *Zélée*, dans la division navale de l'Extrême-Orient.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés : *A la Côte d'Ivoire*, M. le médecin-major de 2e classe Lasserre.

Au Dahomey, M. le médecin aide-major de 1re class Duvard.

En Afrique occidentale, M. le médecin-major de 2e classe Cachin; M. le médecin aide-major de 1re classe Combe.

— Sont nommés dans le corps de santé des troupes coloniales : *Au grade de médecin aide-major de 1re classe*, MM. Flourens, Jamot.

En Afrique occidentale, MM. les médecins-majors de 2e classe Aynès, Le Corre; MM. les médecins aide-majors de 1re classe Sibenaler, Carmouze.

A Madagascar, M. le médecin-major de 2e classe Gravot.

A la Guyane, M. le médecin aide-major de 1re classe Frentgous.

En France : MM. Mirabel, médecin principal de 1re classe; Capus, médecin principal de 2e classe; Pelletier, Delassus, Legendre, Vassal, Boullet, médecins-majors de 1re classe; Gallas, Dourne, Pin, Bourges, Jacob, Lehardy, Chagnolleau, médecins-majors de 2e classe; Challier, Sébilleau, Salonne, Le Fers, Fulconis, médecins aide-majors de 1re classe; Lossouarn, médecin aide-major de 2e classe.

La section d'hydrologie scientifique à l'Exposition de Bruxelles. — L'Exposition internationale de Bruxelles, qui aura lieu en Avril 1910, comprendra dans la section des sciences (classe 3, groupe 1), organisée par le ministère des Sciences et des Arts, une section d'hydrologie scientifique particulièrement intéressante. Cette section groupera tous ceux qui se préoccupent, au point de vue scientifique, de l'étude des ressources aquifères du sol, des moyens modernes d'épuration (filtration, ozonification, électrification) et des méthodes d'investigation des eaux alimentaires et minérales (résistivité, radioactivité). Les emplacements sont accordés gratuitement par le gouvernement belge. Les demandes relativement à l'organisation de cette section doivent être adressées le plus tôt possible au secrétariat de la section d'hydrologie scientifique, 39, place de l'Industrie, à Bruxelles.

Un bras de 100.000 francs. — Un ouvrier verrier habitant Jumet, traversait un passage à niveau quand il fut tamponné par un train. Il eut le bras arraché. Ce verrier, qui gagnait jusqu'à 600 francs par mois, intenta un procès à l'État belge. Le tribunal de Charleroi alloua à la victime 105,084 francs.

Sur appel, la Cour de Bruxelles a confirmé ce jugement.

CONCOURS

Internat. — Lecture des copies. — Anatomie. — *Séance du* 10 *Février*. — Ont obtenu : MM. Rudelle, 11, Paley, 10, Thiers, 9 ; Viel (E.), 10, Villechaise, 11; Usse, 5; Huber, 14 ; Lœwy, 9.

Pathologie. — *Séance du* 9 *Février*. — Ont obtenu : MM. Maleyx, 5 ; Barthelemy, 7 ;Dubouis, 9; Ramadier, (H),

5; Darrieux, 7; Legal-Lasalle, 10; Leblanc, 7; Gautruche, 10; Dubois (R.), 8; Papillon, 2; Roy, 11; Faveret, 7.

Erratum. — M. Villette a obtenu pour sa composition d'anatomie la note 14 et non 4 comme il a été dit par erreur.

Ecole principale du service de santé de la marine. — Le jury du concours pour l'emploi de professeur de physiologie, d'hygiène et de médecine légale à l'école principale du service de santé de la marine à Bordeaux, qui doit s'ouvrir à Rochefort le 24 Février 1910, sera composé ainsi qu'il suit :

M. le médecin général de 1re classe Bertrand, président. MM. le médecin en chef de 2e classe Girard et le médecin principal Chastang, membres.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 23 Février 1910, à 1 heure. — M. Bazy : Etude critique sur les différents procédés d'exploration des fonctions rénales; MM. Lannelongue, Pinard, Segond, Couvelaire. — M. Simon : De quelques effets tardifs des modes d'allaitement; MM. Pinard, Lannelongue, Segond, Couvelaire. — M. Martel : Contribution à l'étude des tumeurs primitives du nerf sciatique; MM. Segond, Lannelongue, Pinard, Couvelaire.

Jeudi 24 Février 1910, à 1 heure. — M. Amerand : Le traitement spécifique dans la paralysie générale et le tabès. Faut-il traiter les malades? MM. Debove, Raymond, Janselme, Claude. — Mlle Baillet : Recherches sur la teneur en fer du foie dans les deux sexes, de la naissance à la puberté; MM. Debove, Raymond, Janselme, Claude. — M. Schote : Les cures atmosphériques et de régime dans les maladies chroniques; M. Raymond, Debove, Jeanselme, Claude. — M. Angeli : Contribution à l'étude du traitement mercuriel et de ses résultats dans la paralysie générale; MM. Raymond, Debove, Jeanselme, Claude. — M. Casses : Considérations pratiques sur les formes malignes de la diphtérie; MM. Hutinel, de Lapersonne, Chauffard, André Broca. — M. Godechaux : Contribution à l'étude de la tuberculinothérapie dans certaines affections du segment antérieur de l'œil, d'origine tuberculeuse probable; MM. de Lapersonne, Hutinel, Chauffard, André Broca. — M. Béclère : Le radio-diagnostic des affections du foie; MM. Chauffard, Hutinel, de Lapersonne, André Broca. — M. Graveline : La cinésithérapie et les paralysies de l'enfance; MM. Chauffard, Hutinel, de Lapersonne, André Broca.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 21 Février 1910. — Médecine opératoire. Ecole pratique : MM. Reclus. Rieffel, Proust. Epreuve pratique. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Nicolas, Hartmann, Potocki. M. Gautier, censeur; M. Langlois, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Monod, Ombrédanne. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Delbet, Campenon, Pierre Duval. M. Dejerine, censeur; M. Zimmern, suppléant.

Mardi 22 Février 1910 — Médecine opératoire. Ecole pratique : MM. Quénu, Lecène, Lenormant. Epreuve pratique. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Pozzi, Thiéry, Jeannin. M. C. Richet, censeur; M. Maillard, suppléant. — 5e, Chirurgie (1re partie), Charité : MM. De Lapersonne, Marion, Auvray. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Charité : MM. Alb. Robin, Rénon, Gouget. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Charité : MM. Chauffard, Jeanselme, Balthazard. M. Raymond, censeur; M. Carnot, suppléant.

Mercredi 23 Février 1910. — Médecine opératoire (1re série), Ecole pratique : MM. Nicolas, Hartmann, Gosset. — Médecine opératoire (2e série), Ecole pratique : MM. Campenon, Retterer, Pierre Duval. — 3e (Deuxième partie) : Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Blanchard, Desgrez, Legry. Epreuves pratiques. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Delbet, Potocki, Rieffel. M. Gariel, censeur; M. Zimmern, suppléant.

Jeudi 24 Février 1910. — Médecine opératoire (1re série), Ecole pratique : MM. Pozzi, Thiéry, Lenormant. — Médecine opératoire (2e série), Ecole pratique : MM. Quénu, Marion, Lecène. Epreuves pratiques. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Ribemont-Dessaignes, Auvray, Morestin. — 4e : MM. Chantemesse, Gilbert, Balthazard. M. Dieulafoy, censeur; M. Nicloux, suppléant.

Vendredi 25 Février 1910. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Segond, Gosset, Rieffel. Epreuve pratique. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Nicolas, Proust, Couvelaire. — 4e, MM. Pouchet, Thoinot, Macaigne. M. Gautier, censeur; M. Zimmern, suppléant.

Samedi 26 Février 1910. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Retterer, Marion, Lenormand. Epreuve pratique. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Quénu, Auvray, Jeannin. M. Ch. Richet, censeur; M. André Broca, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Demelin, Brindeau. M. Maillard, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

Postes à céder. — Ville d'hiver très agréable. A céder Cabinet yeux, n. g. o. Recettes : 35.000 en 6 mois de saison. Forte indemnité.

Seine-Inférieure. Chef-lieu de canton. Bon poste à céder. S'adresser : **Cabinet Gallet**, 47, boulevard Saint-Michel.

Externe, 5e année, scolarité terminée, libre après-midi, demande *occupation médicale ou para-médicale*. Ferait *traductions allemandes*. Ecrire *P. M.*, n° 360.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

THÉRAPEUTIQUE APPLIQUÉE

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Les tables des matières de l'année 1909 de La Presse Médicale *seront distribuées aux abonnés, par service spécial, avant la fin du mois de Février.*

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

DIEULAFOY. Gangrène du pied et de la jambe chez un homme âgé et diabétique. — Artérites oblitérantes. — Heureux résultats des applications de douches d'air surchauffé à très haute température. — Appareil aéro-thermo-générateur.

GEORGES CARYOPHILLIS. Bacillotuberculose et réaction de Widal.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société médicale des hôpitaux. — Les épanchements pleuraux dans la syphilis tertiaire. — Anaphylaxie pulmonaire (œdème pulmonaire localisé) à la suite d'injections répétées d'un sérum de cheval préparé contre la tuberculose. — Ostéoarthropathies hypertrophiantes. — Pneumonie franche greffée sur une spléno-pneumonie rhumatismale. — Le diabète pancréatique. — Ictère grave d'origine pancréatique. — La réaction de fixation chez les syphilitiques au point de vue diagnostique, thérapeutique et pronostique. — Hydarthrose périodique.

Société de biologie. — Les métastases cancéreuses par envahissement lymphatique rétrograde. — Action empêchante exercée par les rayons X sur la formation des nitrites aux dépens du sous-nitrate de bismuth, en présence des matières fécales. — La réaction de Wassermann dans la scarlatine. — Régression pathologique du thymus dans le jeune âge. — Intra-dermo-réaction et cuti-réaction avec la syphiline chez les syphilitiques. — Un cas d'éosinophilie intense au cours d'une association parasitaire.

Société anatomique.

Société de médecine de Paris.

Académie des sciences.

Société des chirurgiens de Paris.

ANALYSES

Académie de médecine.

CHRONIQUE

H. MONTAL. Jurisprudence médicale. La garde des substances vénéneuses. L'exercice illégal de la pharmacie par les médecins.

LIVRES NOUVEAUX

AVIERINOS. Consultations pratiques sur les maladies du foie.

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

JURISPRUDENCE MÉDICALE

LA GARDE DES SUBSTANCES VÉNÉNEUSES
L'EXERCICE ILLÉGAL
DE LA PHARMACIE PAR LES MÉDECINS

Aucun peuple, semble-t-il, n'a eu, autant que les Romains, la crainte et l'horreur du poison : *Plus est hominem extinguere veneno quam occidere gladio*, a dit l'empereur Antonin (Cod., liv. 9, tit. 18, L. 1, *De maleficiis*, etc.). Cette horreur s'explique par certains crimes épouvantables dont l'histoire a conservé le souvenir; qu'il suffise de citer ce fait rapporté par Tite-Live qu'en une seule nuit on découvrit près de cent empoisonneuses parmi des dames romaines adonnées à la débauche. (V. Guyot et Merlin, v° *Poison* n° 2.) Cependant les Romains ne paraissent pas avoir édicté, dans leur législation, de dispositions préventives en matière de substances vénéneuses. Ils punissaient à la vérité la vente, la fabrication et même la possession de poisons, mais seulement comme actes préparatoires au crime d'empoisonnement; il fallait que la fabrication fût accom-

pagnée de l'intention de commettre ou de favoriser un crime.

La même crainte de l'empoisonnement s'est manifestée dans la législation française par une ordonnance de 1682, presque contemporaine des empoisonnements qui ont rendu tristement célèbres les noms d'Exili, de Sainte-Croix et de la Brinvilliers; mais contrairement à ce qu'avait fait le législateur romain, la plupart des mesures prescrites sont des mesures préventives. Chacune des dispositions de l'ordonnance de 1682 porte l'empreinte d'une défiance excessive qui s'explique par cette circonstance qu'on ne possédait pas encore au temps de Louis XIV l'art de découvrir dans les cadavres les traces du poison; on comprend dès lors que les individus tourmentés d'intentions criminelles devaient être portés à donner leurs préférences à des moyens échappant à peu près à toutes les investigations. L'article 11 notamment est conçu en ces termes : « Faisons « très expresses défenses à toutes personnes, de « quelque profession et condition qu'elles soient, « excepté aux médecins approuvés et, dans le « lieu de leur résidence, aux professeurs de « chymie, et aux maîtres apothicaires, d'avoir « aucuns laboratoires et d'y travailler à aucunes « préparations de drogues ou distillations sous « prétexte de recherches chymiques, secrets « particuliers, recherche de la pierre philoso- « phale, conversion, multiplication ou raffine- « ment des métaux, confection de crystaux ou « pierres de couleurs et autres semblables pré- « textes, sans avoir auparavant obtenu de nous, « par lettres du grand sceau, la permission...»

De même la loi du 21 germinal an XI prescrit des mesures préventives très rigoureuses; elle va même jusqu'à disposer (art. 34) que « les subs- « tances vénéneuses, et notamment l'arsenic, « le réalgar, le sublimé corrosif, seront tenues, « dans les officines des pharmaciens et les « boutiques des épiciers, dans des lieux sûrs et « séparés, *dont les pharmaciens et épiciers seuls* « *auront la clef, sans qu'aucun autre individu* « *qu'eux puisse en disposer* ».

La disposition finale de cet article 34 n'a pas été reproduite dans la loi du 19 juillet 1845 et l'ordonnance du 29 octobre 1846. On aurait pu dès lors penser qu'étant donné le principe fondamental du droit pénal aux termes duquel les dispositions répressives doivent être interprétées restrictivement, les personnes qui détiennent des substances vénéneuses n'étaient plus astreintes à conserver en leur possession exclusive les clefs des meubles renfermant ces substances, mais qu'au contraire elles pouvaient les confier à d'autres personnes et notamment à leurs aides et à leurs collaborateurs.

Un arrêt de la Cour d'Aix du 15 novembre 1854 (S. 54.2.726) avait décidé que l'obligation imposée aux pharmaciens et autres débitants de substances vénéneuses de garder eux-mêmes la clef, bien que non reproduite dans l'ordonnance de 1846, n'en résultait pas moins de ses dispositions. Mais la Cour de cassation n'avait pas statué sur ce point.

Elle vient de le faire par un arrêt de la chambre criminelle en date du 25 novembre 1909 qui semble confirmer implicitement l'interprétation adoptée par la Cour d'Aix, et que, étant donnée son importance, nous reproduisons *in extenso.*

On remarquera que cet arrêt précise dans sa seconde partie le droit qu'ont les médecins de fournir des médicaments à leurs malades dans les communes où il n'y a pas de pharmacien ayant officine ouverte et que ce droit ne saurait dans aucun cas permettre à un médecin d'exécuter les ordonnances de ses confrères sous le prétexte qu'il s'en serait approprié la teneur.

Voici dans quelles circonstances cet arrêt a été rendu. :

Le Dr H... tient le dispensaire de la Compagnie des mines de X... avec l'aide d'une infirmière, R. V... A la suite d'un procès-verbal du commissaire de police, dressé en l'absence du Dr H..., celui-ci et son infirmière ont été poursuivis pour infractions aux lois sur l'exercice de la pharmacie. Un arrêt de la Cour de Nîmes, en date du 10 juin 1909, les avait relaxés.

Statuant sur le pourvoi en cassation formé par le procureur général près la Cour de Nîmes, la chambre criminelle de la Cour de cassation a rendu l'arrêt suivant :

La Cour,

Sur le premier moyen pris de la violation des articles 11 de l'ordonnance du 29 Octobre 1846, 1er de la loi du 19 Juillet 1845 et 7 de la loi du 20 Avril 1810 :

Vu lesdits articles;

Attendu qu'aux termes de l'article 11 de l'ordonnance du 29 Octobre 1846 les substances vénéneuses doivent toujours être tenues par les commerçants, fabricants, manufacturiers et pharmaciens dans un endroit sûr et fermé à clef;

Attendu que l'arrêt déclare qu'il a été établi que le docteur H... tenait les substances vénéneuses dans une armoire ou vitrine spéciale, fermée à clef; que si, en une circonstance, la clef a été vue sur la serrure, ce qui n'a même pas été établi avec certitude, ce fait, tout accidentel, qui a pu être motivé par les besoins du service, ne saurait constituer l'infraction visée par la poursuite;

Mais attendu que la déclaration précitée de l'arrêt attaqué laisse incertain le véritable motif du renvoi qu'il prononce; que si le fait de la clef trouvée sur la serrure a été considéré comme non établi, l'arrêt a omis de faire connaître la raison de sa décision; que, dans le cas contraire, en n'affirmant pas d'une façon expresse les nécessités du service et en ne précisant pas les circonstances qui les auraient rendues légitimes, ledit arrêt a admis une excuse non prévue par la loi, alors surtout qu'il résultait du procès-verbal et qu'il n'était pas contredit par l'arrêt qu'au moment de la visite du commissaire de police, le docteur H... était absent de sa pharmacie; d'où il suit que, à ce point de vue, le relaxe de H... n'est pas justifié;

Sur le second moyen pris de la violation des articles 25 et 27 de la loi du 21 germinal an XI et 6 de la déclaration du 25 Avril 1777, en ce que l'arrêt attaqué a refusé de reconnaître à la pharmacie le caractère d'officine ouverte, alors qu'il résulte du registre des ordonnances tenu par H... que, dans l'espace de trois ans, ce dernier

a exécuté plus de 180 ordonnances émanées de médecins étrangers à la compagnie :

Attendu qu'il résulte des termes de l'article 27 de la loi du 21 germinal an XI que les officiers de santé établis dans les communes où il n'y a pas de pharmaciens ayant officine ouverte ne peuvent fournir des médicaments simples ou composés qu'aux personnes près desquelles ils sont appelés, mais sans avoir le droit de tenir une officine ouverte;

Vu lesdits articles;

Attendu que l'arrêt attaqué constate qu'il n'existe pas de pharmacien dans la commune de G... où le docteur H... pratique la médecine; que celui-ci a pu dès lors légalement tenir un dépôt de médicaments; que l'arrêt ajoute qu'il est le médecin ordinaire des membres de la Société de Secours mutuels, des ouvriers et employés des mines de G..., et qu'il résulte des débats que la prévention n'a pas établi qu'il ait délivré des médicaments à d'autres personnes qu'à celles comprises dans le groupement de la Société de Secours mutuels et à ses clients personnels; que, s'il existe un certain nombre d'ordonnances exécutées au dépôt de médicaments et portant des signatures de médecins autres que le prévenu, l'arrêt explique que H... a dû nécessairement être remplacé par ses confrères pendant quelques absences dans les cas extrêmement urgents, et que, dans d'autres cas, bien que présent sur les lieux, il a dû faire exécuter, en se les appropriant, les ordonnances de médecins consultants ou spécialistes auxquels ses malades avaient été adressés;

Mais attendu que la disposition de l'article 27 de la loi du 21 germinal an XI, qui autorise les médecins, dans les circonstances qu'elle détermine, à fournir des médicaments à leurs malades, est exceptionnelle et de droit étroit; qu'elle ne peut recevoir aucune extension, et que, notamment, elle ne permet, dans aucun cas, au médecin qui tient un dépôt de médicaments, d'exécuter les ordonnances de ses confrères sous le prétexte qu'il s'en serait approprié la teneur;

Sur le troisième moyen, concernant Rose V..., et pris de la violation par fausse application de l'article 25 de la loi du 21 germinal an XI, et sur le moyen relevé d'office et pris de la violation des articles 408, 413 C. inst. crim., 11 de l'ordonnance du 29 Octobre 1846, 27 de la loi du 21 germinal an XI, 59 et 60 C. pén. :

Vu lesdits articles;

Attendu qu'aux termes de l'ordonnance de renvoi, Rose V... était prévenue d'avoir contrevenu aux lois et règlements sur l'exercice de la pharmacie, en préparant et débitant des médicaments au public sans être pourvue d'un diplôme, ou tout au moins d'avoir avec connaissance aidé ou assisté H... dans l'accomplissement des faits délictueux ci-dessus spécifiés et de s'être ainsi rendue complice, sciemment, des infractions retenues à sa charge;

Attendu, d'une part, qu'en acquittant Rose V... pour avoir délivré des médicaments sans ordonnance de médecin, l'arrêt attaqué a statué sur un chef qui n'était pas retenu dans l'ordonnance de renvoi précitée, mais qu'il a omis au contraire de statuer sur le fait compris dans cette ordonnance et qui consistait à avoir préparé et débité des médicaments sans être pourvue d'un diplôme, en quoi il a violé les articles 408 et 413 C. inst. crim.;

Attendu, d'autre part, que l'arrêt attaqué déclare que Rose V... « ne saurait être retenue comme complice d'infractions qui ne sont pas établies à la charge du prétendu auteur principal »; qu'il suit de là que la cassation de l'arrêt en ce qui concerne H... entraîne nécessairement la même décision relativement à Rose V...;

Par ces motifs,
Casse...

H. Montal.

LIVRES NOUVEAUX

Avierinos. — ***Consultations pratiques sur les maladies du foie***, Paris, 1910. Une brochure in-8°. 100 pages. (Baillière et fils, éditeurs.)

Les médecins praticiens accueilleront avec grand intérêt le petit livre que notre distingué confrère Avierinos, de Marseille, vient de publier sur les maladies du foie.

Ce livre, comme le dit modestement l'auteur dans la préface, n'a aucune prétention scientifique; il veut simplement fournir aux médecins praticiens, sous une forme précise et concise, tous les renseignements dont ils peuvent avoir besoin en présence d'une maladie de foie.

Après la description clinique des procédés d'examen d'un hépatique, notre confrère a placé les maladies par ordre alphabétique pour faciliter les recherches. Au-dessous de chaque nom de maladie, on trouve quelques mots d'étiologie, de symptomatologie et de diagnostic, et une indication très détaillée et très précise du traitement à faire suivre, avec de nombreuses formules. Ce sont, en somme, à propos de chaque maladie, de véritables consultations écrites, très utiles à consulter.

P. Desfosses.

BIBLIOGRAPHIE

2033. — L. **Friedmann.** — La Photothérapie : *Ses avantages dans le traitement du lupus vulgaire.* 1 vol. in-8, de 154 pages, avec 26 figures. Prix : 3 francs. (*Vigot frères*, éditeurs.)

2034. — F. **Clair.** — La Médecine a bord : *Notes recueillies au cours de 18 années de navigation.* 1 vol, in-16, de XIII-362 pages. Prix : 5 francs. (*Vigot frères*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS
Sommaire du n° 2.

Mémoires originaux :

Professeur **Hutinel.** — Le rachitisme.

Jean Barranikow. — De la thermoséméiologie de la scarlatine; essai de détermination de la température dans la scarlatine locale; descente subite de la température.

D'Œlsnitz. — Le début abdominal trompeur dans certaines maladies infantiles. A propos d'un cas de rougeole débutant par des symptômes abdominaux.

Recueil de faits :

Emile Merle. — Sur deux cas de méningite cérébro-spinale; éruption de taches rosées lenticulaires. Influence du sérum antiméningococcique sur la marche de la température.

Revue générale :

J. Comby. — Ulcère du duodénum chez les enfants.

Publications périodiques. — Thèses et brochures. — Livres.

Société de Pédiatrie.

Nouvelles. — Informations.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu (professeur M. DIEULAFOY. — Leçon du samedi 19 Février. Présentation d'un malade atteint d'*exulceratio simplex* (salle Saint-Christophe, n° 26).

Thérapeutique. — Des travaux pratiques de thérapeutique sous la direction du professeur GILBERT et de M. CARNOT, agrégé, auront lieu du 14 Février au 5 Mars.

1° *Exercices individuels de rédaction d'ordonnances et de consultation.* MM. GILBERT, CARNOT et DEVAL, au laboratoire d'enseignement de la thérapeutique (Ecole pratique), à 5 heures (du 14 Février au 26 Février).

2° *Exercices individuels de physiothérapie* : *a*) Gymnastique éducative et orthopédique (une semaine), avec le concours de Me NAGEOTTE-WILBOUSCHEWITSCH ; *b*) Massage et mobilisation (une semaine), avec le concours de M. DAGRON (1re série) et de MM. CAUTRU et DUREY (2e série) ; *c*) Electrothérapie usuelle (une semaine), avec le concours de M. ZIMMERN, agrégé (1re série), et de M. ALBERT-WEIL (2e série).

Le matin, à l'hôpital Broussais et dans diverses cliniques de la Faculté (du 14 Février au 5 Mars).

3° *Visites à des établissements thérapeutiques spéciaux.* L'après-midi, à 5 heures (du 28 Février au 5 Mars).

Les inscriptions sont reçues au Laboratoire de thérapeutique, de 2 heures à 4 heures. Les travaux pratiques étant facultatifs, on est prié de ne s'inscrire que si l'on peut les suivre tous avec régularité. Ils donneront lieu à un certificat délivré par le professeur.

FACULTÉS DE PROVINCE

Ecole d'application du service de santé des troupes coloniales. — Les chaires de bactériologie, de clinique interne, d'administration et de chimie à l'Ecole d'application du service de santé des troupes coloniales seront vacantes à la date du 1er Janvier 1911. Il sera procédé à la nomination des nouveaux titulaires de ces chaires, dans les conditions prévues par l'instruction du 15 Juin 1909 (*B. O.* p. R. p. 1076).

Les médecins principaux ou majors de 1re classe des troupes coloniales, en ce qui concerne les chaires de bactériologie, de clinique interne et d'administration; les pharmaciens-majors de 1re ou de 2e classe, en ce qui concerne la chaire de chimie, en service en France ou aux colonies, sont autorisés à poser leur candidature.

Les demandes des candidats, revêtues de l'avis motivé de leurs chefs hiérarchiques devront parvenir au ministre de la guerre (direction des troupes coloniales, 3e bureau) avant le 1er Septembre 1910 (terme de rigueur).

NOUVELLES

« Les dimanches du praticien ». — 2e TRIMESTRE.

Dimanche 20 Février. Causerie-conférence de M. Martinet sur la « *Théorie et pratique de l'ionisation médicale* ». 5 heures, rue de Rome, 47.

Dimanche 27 Février. Conférence de M. Delmas, chef de clinique à la Faculté, sur les « *Principales indications et les formalités de l'internement des malades mentaux* ». Rendez-vous à l'Asile Sainte-Anne, 1, rue Cabanis, à 3 h.

Dimanche 6 Mars. Conférence de M. O. Pasteau, sur les « *Procédés modernes d'exploration des reins* ». A 5 heures, rue de Rome, 47.

Dimanche 13 Mars. Conférence de M. Jayle, sur l'*insuffisance ovarienne*, à 5 heures, rue de Rome, 47.

Ces conférences sont gratuites.

Le nombre des places est limité.

S'inscrire auprès de MM. Desfosses et Durey, 47, rue de Rome.

Thérapeutique pratique. — M. ANDRÉ BERGÉ commencera le mercredi 23 Février, de 6 heures à 7 heures, ses conférences de *Thérapeutique pratique* à l'Hôtel des Sociétés Savantes, et les continuera tous les mercredis suivants.

Accidents du travail. — M. Delmas, directeur de la Compagnie d'assurances la Préservatrice, a été nommé membre de la Commission chargée de l'élaboration du tarif des frais médicaux et pharmaceutiques en cas d'accidents du travail.

Bureaux municipaux d'hygiène. — La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène de la ville de Valenciennes (Nord) est déclarée ouverte dans les conditions résultant de l'arrêté du maire en date du 5 Février 1908. Le traitement alloué est fixé à 3.500 francs.

Les candidats ont un délai expirant le 5 Mars 1910, pour adresser au ministre de l'Intérieur leurs demandes accompagnées de tous titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives, ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

A la demande doit être jointe une copie certifiée conforme des diplômes obtenus; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés. Les candidats peuvent, en outre, demander à être entendus par la Commission du Conseil supérieur d'hygiène.

Service de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes : *Médecin principal de 2e classe*, M. Petit passe aux salles militaires de l'hospice mixte d'Angers.

Médecins-majors de 1re classe, M. Verdier est nommé médecin chef de l'hôpital militaire de Constantine. M. Landouzy passe à l'école militaire d'infanterie médecin chef. M. Ohier passe à l'hôpital Bégin, à Saint-Mandé. M. Campos Hugueney passe au 21e rég. d'artillerie. M. Larrieu passe au 12e rég. de même arme.

Médecins-majors de 2e classe, M. Masson passe au 12e rég. de dragons. M. Randon est maintenu au 7e rég. d'infanterie, M. Brionval passe au 6e bataillon d'artillerie à pied. M. Izaac passe à l'hôpital militaire de Toul.

Médecin aide-major de 1re classe, M. Carpanetti passe au 39e rég. d'artillerie.

Médecin aide-major de 2e classe, M. Baur, de Paris, passe au 5e rég. de dragons.

— Sont promus : *Au grade de médecin aide-major de 1re classe* : MM. Combe, Bourguignon, Delacroix, Augé, Debombourg, Guerrier, Montloup, Garnier, Buffé, de Vezeaux de Lavergne, Gillain, Louis, Scherrer, Vanlande, Izard, Baverey, Gaud, Blanc, Trabaud, Lheureux, Plasson, Maupin, Barbier, Bonnel, Audet, Meslin, Lubet, Potier, Millet, Moner, Bergeret, Benazet, Momy, Chatinières, Dornoy, Lambert, Laurens, Rigaux, Caret, Sarda, Pierron, Colley, Gillouin, Rault, Junquet, Claret, Sorlat, Bouchet, Biau, Badie, Graindorge, Mallet, Labastie, Villemin, Servant, Thurel, Liss, Durban, Dumas, Teste.

— Sont nommés : *Au grade de médecin aide-major de 2e classe*, et sont pourvus de l'emploi de médecin aide-major de 2e classe élève à l'Ecole d'application du service de santé militaire :

MM. Ayrolles, Barbier, Barral, Bendon, Bernard, Bertet, Bolotte, Bret, Brunhammer, Bureau, Ehringer, Ferry, Lambert, Larnaudie, Lombardy, Martin, Olive, Pilod, Rasse, Renaud, Rolland, Rossi, Rougeux, Scharenberger, Söderlindh, Valdeiron, Vaton, Wulliam, You.

Corps de santé des troupes coloniales. — MM. les médecins aides-majors Prat et Legrand sont respectivement affectés à l'hôpital militaire de Bastia et au 24e régiment d'infanterie coloniale à Perpignan.

Exposition internationale d'hygiène à Buenos-Ayres (Mai-Octobre 1910). — Le 25 Mai 1910, la Répu-

blique Argentine doit commémorer d'une manière grandiose le premier centenaire de l'émancipation politique du peuple argentin. A cette occasion, la ville de Buenos-Ayres prépare des fêtes importantes et un Congrès international américain de médecine. En même temps que s'ouvrira ce Congrès aura lieu l'inauguration d'une très importante exposition internationale d'hygiène, qui doit durer six mois et qui comprendra tout ce qui peut intéresser l'hygiène et la santé publique, aussi bien au point de vue scientifique et médical qu'au point de vue industriel. L'Exposition comptera une superficie de 50.000 mètres carrés, dont 15.000 seront couverts. Elle sera divisée en quatorze sections ayant toutes leurs pavillons spéciaux :

1° Congrès. Conférences.
2° Sports hygiéniques. Exercices physiques, etc.
3° Physiothérapie. Hydrothérapie. Electrothérapie. Ozonothérapie. Rayons X.
4° Appareils et instruments employés par l'art de guérir. Appareils de chirurgie, de médecine, d'orthopédie et de l'art dentaire.
5° Produits chimiques et pharmaceutiques. Plantes médicinales.
6° Hygiène de l'habitation particulière.
7° Hygiène publique, hygiène personnelle, hygiène de l'habillement. Musée historique de l'habillement.
8° Bibliothèque de l'hygiène. Livres, plans, albums, modèles, diagrammes, statistique démographique.
9° Hygiène de l'alimentation.
10° Hygiène urbaine et rurale, œuvres sanitaires de villes, de villages et rurales.
11° Ventilation et chauffage en général.
12° Hygiène des habitations collectives. Assistance publique, hôpitaux, théâtres, appareils contre incendie, de sauvetage, etc.
13° Hygiène militaire et navale. Croix-Rouge, institutions d'assistance et de secours.
14° Installations particulières, spéciales, jardins, etc.

Il y aura trois sortes de concours suivant la nationalité des exposants : 1° un concours national réservé aux seuls Argentins ; 2° un concours spécial réservé aux Américains-latins ; 3° un concours général, auquel pourront prendre part les exposants de toutes les nations. Les industriels, les commerçants, les hommes de science, les collectivités, peuvent exposer et concourir dans les différentes sections. Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de l'Exposition d'hygiène, à la Faculté de médecine, rues Junin et Cordoba, à Buenos-Ayres.

Nous ne doutons pas que l'Exposition internationale d'hygiène de Buenos-Ayres ne remporte un brillant succès. La République Argentine étant déjà pour la France un excellent pays de consommation et d'exportation, et la population de Buenos-Ayres, qui est en temps ordinaire de 1.200.000 habitants, devant être à cette époque augmentée des nombreux visiteurs qui viendront assister aux fêtes de l'Indépendance de la République Argentine.

CONCOURS

Concours à une place d'oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux. — Séance du 15 Février. — *Composition écrite.* Sujet : Muscles du pharynx. Rétrécissements cicatriciels du larynx.

Questions restées dans l'urne : Tronc de la carotide interne. Abcès cérébral d'origine otique.

Trompe d'Eustache. Polype fibreux naso-pharyngien.

Médecins des hôpitaux. — Le jury du prochain concours d'admission au concours de médecin des hôpitaux est définitivement composé de MM. Hirtz, Dalché, Triboulet, Gouget, Vaquez, Hutinel, Thibierge, Pierre Marie, Siredey et Balzer.

Internat. — LECTURE DES COPIES. — ANATOMIE. — *Séance du 11 Février.* — Ont obtenu : MM. Croissant, 9; Gouverneur, 7; Bloch (J.), 11; Dufourmentel, 9; Lehmann (P.), 5; Tzanck, 13; Gautier, 12; Escallier, 11.

Séance du 14 Février. — Ont obtenu : MM. Delort, 6; Pizon, 9; Mossé, 12, Butin, 11; Miriel, 4; Devilliers, 7; Krebs, 11; Bonnet (F.), 9; Michel, 7; Kœchlin, 10.

PATHOLOGIE — *Séance du 11 Février.* — Ont obtenu : MM. Marcorelles, 7; Sédillot, 7; Rol, 4; Lucas Championnière, 5; Héricourt, 11; Strauss, 7; Lamarre, 4; Hébrard, 10; Durand (H.), 12; Okamianz, 7; Besançon 10.

Samedi, 12 Février. — Ont obtenu : MM. Morancé, 14; Michaux, 2; Castex, 7; Gougelet, 9; Paraf, 10; Ferrand, 8; Baudouin (E.), 7; Cleisz, 9.

Séance du 14 Février. — Ont obtenu : MM. Routier, 9; Huyghens de Beaufond, 9; Brun, 6; Bollack, 11; Patenostre, 4; Weber (A.), 8; Rousseau (F.), 8; Boivin, 10; Mlles de Pfeffel, 9; de Jong, 12; Hertz, 8; Leven, 7.

RENSEIGNEMENTS

Postes à céder. — Ville d'hiver très agréable. A céder Cabinet yeux, n. g. o. Recettes : 35.000 en 6 mois de saison. Forte indemnité.

Seine-Inférieure. Chef-lieu de canton. Bon poste à céder. S'adresser : **Cabinet Gallet**, 47, boulevard Saint-Michel.

Situation d'avenir à pharmacien diplômé non installé pouvant agir comme directeur-chimiste dans un laboratoire-parfumerie. Ecrire H. C., Boite 71, rue du Louvre.

Le Dr **J. S. Dauriac**, ancien interne des hôpitaux, professeur d'anatomie et de physiologie à l'Ecole municipale de Lariboisière, commencera, vers le 15 Mars, un cours d'*anatomie topographique* et de *technique chirurgicale*. Se faire inscrire, 23, rue Brochant. Le cours est gratuit et ouvert aux Médecins et Etudiants.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Les tables des matières de l'année 1909 de La Presse Médicale *seront distribuées aux abonnés, par service spécial, avant la fin du mois de Février.*

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX
RÉMOND et VOIVENEL. Chorées aiguës et troubles psychiques.
J. LARAT. La médication galvano-ionique.

LE MOUVEMENT MÉDICAL
R. ROMME. Le traitement des suppurations par les antiferments protéolytiques.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER
Société Royale de Médecine de Londres. — Diabète bronzé avec dépôts pigmentaires dans le foie, le pancréas et la peau. — De l'abus du sel.

SOCIÉTÉS DE PARIS
Société de pédiatrie. — Traitement de l'œdème et du sclérème des nouveau-nés. — Anencéphalie hydrocéphalique. — Rhumatisme tuberculeux avec lésions valvulaires. — Encéphalite aiguë suite de rougeole. — Le triangle axillaire de la pneumonie infantile. — Trois cas de laryngostomie pour sténose crico-trachéale ancienne ayant nécessité la trachéotomie.
Société de médecine légale. — Les « rabioteurs » dans l'armée. — A propos des expertises psychiatriques dans l'armée. — Sur le diagnostic différentiel des blessures ante ou post mortem.
Société de neurologie. — Deux observations anatomo-cliniques de syndrome thalamique. — Hypotonie musculaire et réaction de dégénérescence. — Méningomyélite méningococcique à localisation exclusivement dorso-lombaire. — Remarques sur la persistance de zones sensibles à topographie radiculaire dans les paraplégies médullaires. — Démarche paradoxale chez un hystérique. — Cataracte chez une malade atteinte de myxœdème et de tétanie. — Abolition des réflexes cutanés dans la sclérose en plaques.
Société de chirurgie. — A propos de la technique de la laryngectomie. — Périrectite sténosante; opération; guérison. — Sur l'inutilité de la thermocautérisation systématique du moignon cervical à la suite de l'hystérectomie supra-vaginale. — Sur les greffes chirurgicales de tissus, de membranes, d'organes. — Arthrite à streptocoques de l'épaule guérie par la simple arthrotomie. — Présentation d'un nouveau trépan. — Election.

ANALYSES

TECHNIQUE CHIRURGICALE
Une modification au procédé de Grossich pour la désinfection de la peau du champ opératoire. — La stérilisation du champ opératoire par l'acétone-alcool.

TECHNIQUE DE LABORATOIRE
Le persulfate de soude comme révélateur de l'adrénaline.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

CHRONIQUE
GUSTAVE DROUINEAU. Migrations intérieures.

LIVRES NOUVEAUX
P. HALLOPEAU et E. DOUAY. Quelques dissections d'anatomie.

NOUVELLES

MIGRATIONS INTÉRIEURES

Nous ne connaissons que depuis peu de temps certains résultats du recensement de 1906. Le premier fascicule de cette publication a paru il y a quelques mois. Se plaindre que ce document officiel arrive si tardivement serait platonique et par conséquent inutile. Il faut se contenter de signaler le fait, en le regrettant, et, en attendant mieux, tirer parti des résultats qui nous sont connus.

***

Un des phénomènes démographiques que seuls les recensements quinquennaux peuvent faire apprécier est celui relatif aux migrations intérieures. Il résulte, en effet, du rapprochement qu'il faut faire entre la population calculée et celle constatée à chaque époque censitaire. La différence en plus ou en moins indique l'importance de l'immigration ou de l'émigration dans les départements. Dans chacun d'eux, les résultats numériques officiels sont donnés séparément pour la population urbaine et rurale, ce qui permet

d'apprécier quelle est celle de ces deux populations qui augmente ou diminue.

Tout le monde sait que la population des villes augmente et que les campagnes se dépeuplent. Notion banale, dont on ne paraît pas cependant se soucier beaucoup ; cela tient sans doute à ce qu'on ne l'étudie pas avec une attention suffisante, en s'y attachant et en la serrant de près.

Cet exode des campagnes a une gravité incontestable. M. Levasseur disait en 1902 (*La population française*) : « Le mouvement des campagnes vers les villes est le changement le plus considérable qui se soit produit depuis 40 ans dans la répartition de la population sur le sol français. » On pourrait, non sans raison, dire encore qu'avec la diminution graduelle de la natalité, cette émigration des campagnes, s'accentuant toujours, devient réellement troublante par les conséquences sociales et économiques qu'elle entraîne.

Il est donc, nous paraît-il, nécessaire de constater à chaque nouveau recensement les modifications qu'apportent à la population de notre pays les migrations intérieures. M. March, directeur du service de la statistique, avec le scrupule très respectable d'un statisticien consciencieux, nous indique que les chiffres constatés peuvent varier selon les bases sur lesquelles s'établissent les calculs, et qu'il convient de faire, avec certaines réserves, un choix entre deux façons d'opérer. Soit, mais, si la différence globale est sensible, elle devient bien moindre pour chaque département, et, à quelques unités près, on peut s'en tenir au mode de calcul qui avait été adopté jusqu'ici.

Pour la France entière, l'immigration urbaine a augmenté de 1901 à 1906 de 520.983 unités ; l'émigration en a fait perdre à la population rurale 556.114 ; la différence 35.131 appartient à l'émigration à l'étranger. Si ce mouvement continue, dans moins de dix ans la population rurale, jadis si supérieure numériquement à la population urbaine, lui sera devenue inférieure.

Dans ce double mouvement de population, le résultat final pour chaque département est un excédent d'immigration ou d'émigration. L'immigration en 1906 est constatée dans 25 départements, l'émigration dans 62. Ce fait général s'applique à l'ensemble de la population.

Il faut aller plus loin et envisager les modifications qui se produisent pour chaque catégorie de population. Pour la population urbaine, 64 départements se signalent par une immigration variable de 1 à 174 pour 1.000 habitants, 23 donnent une émigration moins sensible, ne dépassant pas 91 pour 1000.

La population rurale n'offre d'immigration que dans 10 départements et subit l'émigration dans 76, la Seine ne figurant pas dans le calcul, puisqu'elle ne compte pas de population rurale.

Ces résultats généraux, ces dénominations traditionnelles d'immigration ou d'émigration qu'on a adoptées pour caractériser ces mouvements de population demandent des explications.

Il ne s'agit pas toujours d'une immigration véritable alors que l'on constate par exemple une augmentation de la population rurale. Ainsi parmi les 10 départements où cette émigration est constatée, la Charente présente en 1906 ce caractère très particulier d'une émigration urbaine et d'une immigration rurale ; la différence de ces deux mouvements donne pour la population totale 714 unités, qui correspondent, circonstance fortuite, à un excédent de 714 naissances rurales, fait qui se produit dans ce département pour la première fois depuis 20 ans. L'industrie agricole y subit évidemment une crise qui porte déjà ses fruits. Le fait est extrêmement intéressant.

Dans le Gard, l'immigration est à la fois urbaine et rurale, le fait s'est constamment produit depuis 20 ans, sauf en 1896 où la population urbaine avait, seule, offert une émigration de 16,3 pour 1000.

Un fait un peu analogue se constate dans l'Hérault, mais différent en ce que la population urbaine émigre tandis que la population rurale se grossit.

Le Var offre un mouvement migratoire assez semblable à celui du Gard ; l'immigration avait été la règle dans les deux catégories de population et en 1906 seulement la population urbaine émigre vers la campagne.

Il est matériellement impossible de suivre par le détail les mouvements migratoires de chaque département. C'est une œuvre de longue haleine et qu'on ne peut résumer en quelques lignes.

Ce qu'on peut dire et tout au moins prouver par de nombreux exemples, c'est qu'il ne s'agit pas là de phénomènes précis, communs, susceptibles de conduire à des règles, à des lois démographiques. Dans les mêmes départements, soit qu'ils augmentent, soit qu'ils diminuent, la mobilité des habitants ne se traduit jamais d'une façon uniforme et régulière.

Ainsi la Bretagne, qui présente un contingent très élevé d'émigration rurale, varie d'aspect selon les départements qui la constituent. Le Finistère est à peu près le seul ayant une physionomie constante avec son émigration rurale très forte et son immigration urbaine moins sensible et décroissante. Le Morbihan, les Côtes-du-Nord n'offrent plus du tout la même régularité et, fait assez important, l'émigration dans ces dernières années porte à la fois sur la population urbaine et rurale. Si la natalité de ces départements n'était pas élevée, quoique tendant à décroître, la prospérité numérique de cette région serait singulièrement compromise.

Certaines personnes n'attachent pas à ces mouvements migratoires une importance capitale ; elles y voient la résultante d'une évolution sociale et non la déchéance de la population. On





compenserait par le machinisme les bras ruraux absents, et la ville, par sa prospérité croissante, ferait encore la nation forte. C'est une opinion. Mais on y peut opposer les désastres produits dans un certain nombre de départements dont la population diminue en même temps à la ville et à la campagne. On n'y compte plus d'enfants, la mortalité y est élevée. Ce sont des départements que, démographiquement, on peut qualifier de perdus.

En voici quelques exemples et les constatations faites pour la période 1886-1906 :

Départements.	Diminution de la population urbaine.	Diminution de la population rurale.	Diminution totale.
Lot	5.896	49.007	54.903
Lot-et-Garonne	5.883	26.944	32.827
Orne	5.117	46.138	51.255
Tarn	227	27.997	28.224
Tarn-et-Garonne	7.376	18.117	25.493
Haute-Garonne	5.981	33.123	39.104
Yonne	404	39.761	40.165
Puy-de-Dôme	Aug. 2.492	Dimin. 38.037	35.545

Quand, dans l'espace de 20 ans, les trois facteurs démographiques, natalité, mortalité, émigration, conduisent à de pareils résultats, on ne peut pas dire que la déchéance constatée ressemble en quelque manière aux prévisions d'une autre époque et dont notre érudit confrère le docteur Romme parlait à propos de l'ouvrage ancien de l'abbé Jaubert.

On ne peut pas ne pas être alarmiste en présence de tels faits, et je n'en ai cité que quelques-uns; il y en a bien d'autres.

***

Existe-t-il des remèdes à ce désastre, à cette menace pour l'avenir ? Peut-être. Mais, en tout cas, il conviendrait que, tout d'abord, on pût se rendre compte dans chaque département des fluctuations que les facteurs démographiques apportent à la population. Chacun d'eux devrait avoir sa fiche ou son cahier démographique par arrondissements et par communes, non pas seulement dans l'intérêt de l'hygiène publique et en vue de l'application de la loi sanitaire, mais pour bien d'autres motifs, d'ordre social, économique ou même administratif.

Au point de vue économique et industriel, le service du recensement donne depuis 1901 des renseignements très intéressants et très précis. Cette innovation a été des plus heureuses. Mais le dépouillement des fiches de recensement ne pourra pas, quelque développement qu'il reçoive, dépasser une certaine limite. Il faut donc puiser à d'autres sources.

L'étude et l'organisation méthodique de la démographie dans chaque département les fourniraient. Il est utile qu'on y songe et qu'on la décrète. La réforme administrative, dont on parle souvent, mais à laquelle on ne paraît pas pressé de procéder, sera une occasion bien naturelle de scruter avec quelque soin les résultats démographiques et cet exode des campagnes et des villes.

Quand on aura reconnu que, soit au Nord, soit au Midi, des départements n'ont plus qu'un nombre réduit d'habitants, et qu'il en faudrait réunir deux ou trois pour constituer une unité administrative présentable, et que la France ainsi modifiée, par la force même des choses, ne compte plus que 80 départements, par exemple, on finira peut-être alors par comprendre qu'on est en présence de réalités troublantes, de faits sociaux graves. Espérons qu'il ne sera pas trop tard pour chercher des remèdes, et pour ramener vers les campagnes les gens fascinés par le mirage des villes !

GUSTAVE DROUINEAU.

LIVRES NOUVEAUX

P. Hallopeau et E. Douay. — *Quelques dissections d'anatomie.* 1 vol. gr. in 8°, de IV-114 pages, avec 55 planches en noir et en couleurs. Prix : 5 francs. (MASSON et Cie, éditeurs.)

Que les temps ont évolué depuis l'époque ou l'apprenti anatomiste, disséquant son premier cadavre, coupait, taillait, raclait au petit bonheur, sans guide et sans aide ! Le zèle des prosecteurs et de leurs collaborateurs ne pouvait toujours suppléer à l'inexpérience du néophyte ; grande était la matière gâchée, et c'étaient là pertes sérieuses surtout à Paris, où la pénurie de sujets se fait souvent cruellement sentir.

Aujourd'hui il en va tout autrement. L'étudiant qui veut bien faire dispose de guides sûrs qui lui indiquent pas à pas le chemin à parcourir, les écueils à éviter. Au premier rang de ces ouvrages, il faut placer le livre de MM. Hallopeau et Douay.

Il ne s'agit point ici d'un traité complet ou d'un précis de dissection. Les auteurs exposent la manière de disséquer, de préparer et de présenter quelques-unes des régions délicates que l'on propose aux candidats aux concours ou à l'examen d'anatomie : paume de la main, creux de l'aiselle, plante du pied, muscles pelvi-trochantériens, muscles de la paroi antéro-latérale de l'abdomen, muscles de la nuque, nerf facial, muscles et nerfs de la langue, muscles masticateurs et leurs nerfs, muscles et nerfs de l'orbite. Aucun détail utile n'est oublié et le texte abonde en conseils — j'allais dire en commandements — judicieux, donnés dans un langage clair et concis.

Le volume est orné de 55 planches en deux couleurs, dues au talent de l'un des auteurs ; elles reproduisent, avec une exactitude et une netteté vraiment parfaites, le détail des préparations dans leurs temps successifs.

Clairement écrit, admirablement illustré, cet ouvrage, d'un format pratique et élégant, sera bientôt entre les mains de tous les élèves désireux de disséquer avec méthode et avec profit.

C. JARVIS.

FACULTÉS DE PROVINCE

Ecole d'application du service de santé des colonies de Marseille. — Sont nommés conférenciers à l'Ecole pour l'année 1910 :

M. Treille, médecin inspecteur général du corps de santé des colonies, en retraite, professeur de clinique exotique à l'Ecole de médecine de Marseille.

M. G. Raynaud, médecin en chef des colonies, en retraite, chargé de cours à l'Ecole de Marseille.

M. Torel, médecin principal de la marine, hors cadres, directeur de la santé à Marseille.

M. Beltrami, diplômé de l'Ecole dentaire supérieure.

M. le médecin vétérinaire Huon, directeur des abattoirs de Marseille.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hospice de la Salpêtrière. — Le cours de clinique des maladies mentales de MM. Maillard, Camus et Blondel aura lieu désormais le lundi et le vendredi à 10 heures, dans le service de M. Deny.

Hôpitaux de Montpellier. — M. Gaussel, professeur agrégé à la Faculté de médecine, a été nommé médecin en chef du nouvel hôpital Sanatorium pour tuberculeux.

NOUVELLES

« Les dimanches du praticien ». — 2e Trimestre.

Dimanche 20 Février. Causerie-conférence de M. Martinet sur la *« Théorie et pratique de l'ionisation médicale »*. 5 heures, rue de Rome, 47.

Dimanche 27 Février. Conférence de M. Delmas, chef de clinique à la Faculté, sur les *« Principales indications et les formalités de l'internement des malades mentaux »*. Rendez-vous à l'Asile Sainte-Anne, 1, rue Cabanis, à 3 h.

Dimanche 6 Mars. Conférence de M. O. Pasteau, sur les *« Procédés modernes d'exploration des reins »*. A 5 heures, rue de Rome, 47.

Dimanche 13 Mars. Conférence de M. Jayle, sur l'*insuffisance ovarienne*, à 5 heures, rue de Rome, 47.

Ces conférences sont gratuites.

Le nombre des places est limité.

S'inscrire auprès de MM. Desfosses et Durey, 47, rue de Rome.

Sous-inspecteurs de l'Assistance publique. — Sont déclarés admis au concours de 1909 pour l'emploi de sous-inspecteur de l'Assistance publique : 1. M. Terre; 2. M. Tuillerie; 3. M. Barbary; 4. M. Garçon; 5. M. Fourteau; 6. M. de Grenier; 7. M. Lelièvre; 8. M. Eynard.

CONCOURS

Agrégation. — Un concours s'ouvrira à Paris, le 17 Octobre 1910, pour une place d'agrégé des Facultés de médecine (section de chimie biologique et médicale).

Cette place est réservée à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon.

Le registre d'inscription sera clos deux mois avant l'ouverture dudit concours.

Oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux. — Composition écrite. — *Séance du 17 Février.* — Ont obtenu : MM. Laurens, 26; Hautant, 29; Gibert, 24.

Séance du 18 Février. — Ont obtenu : MM. Lemaitre, 28; Grivot, 28.

Les épreuves cliniques auront lieu : lundi 21 Février, à 9 h. 1/2, à l'hôpital Saint-Antoine; mercredi 23 Février, à 9 h. 1/2, à l'hôpital Lariboisière.

Internat. — Lecture des copies. — Anatomie. — *Séance du 17 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Monod (R.), 8; Jacquemin (A.), 4; Gauchery, 12; Nadal, 11; Porak, 11; Vilbort, 12; Bardou, 8; Besset, 9; Richard (G.-H.), 9; Mlle Landesmann, 4.

Pathologie. — *Séance du 16 Février.* — Ont obtenu : MM. Genil-Perrin, 9; Cassard, 7; Bobrie, 4; Alary, 8; Pierret, 10; Le Maux (R.), 6; Guilfucci, 4; Pernet, 11; Larue, 7; Beraud, 4; Renaud (J.), 5.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 2 Mars 1910, à 1 heure. — M. Caradec : Le polype choanal; MM. Pouchet, Reclus, Pierre Marie, Marcel Labbé. — M. Culan : Le mégacôlon congénital; MM. Reclus, Pouchet, Pierre Marie, Marcel Labbé. — M. Grahaud : Syndrome hypophysaire adiposo-génital; MM. Pierre Marie, Pouchet, Reclus, Marcel Labbé.

Samedi 5 Mars 1910, à 1 heure. — M. Fabrègue : Considération sur la suralimentation par le sucre; MM. Richet, Chauffard, Langlois, Carnot. — Mlle Pérel : Les rapports de l'érythème noueux avec la tuberculose. Essai pathogénique; MM. Chauffard, Ch. Richet, Langlois, Carnot.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 28 Février 1910. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Blanchard, Legry. Epreuve pratique. — 1er Oral : MM. Nicolas, Ombrédanne, Mulon. — 3e Oral (Première partie) (1re série) : MM. Reclus, Retterer, Wallich. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Segond, Lepage, Macaigne. — 3e, Oral (Première partie) (3e série) : MM. Delbet, Potocki, Rieffel. — 3e, Oral (Première partie) (4e série) : Hartmann, Branca, Couvelaire. M. Roger, censeur; M. Sicard, suppléant. — 5e Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Gosset, Pierre Duval. — 5e, Chirurgie (Deuxième partie) Hôtel-Dieu : MM. Dejerine, Marcel Labbé, Lœper. M. Gautier, censeur; M. André Jousset, suppléant.

Mardi 1er Mars 1910. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gil. Ballet, Maillard, Brumpt. Epreuve pratique. — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série) : MM. Raymond, Fernand Bezançon, Claude. — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série) : MM. Hutinel, Renon, Nobécourt. — 4e (1re série), MM. Gilbert, Langlois, Balthazard. — 4e (2e série) : MM. Thoinot, Vaquez, Richaud. M. Ch. Richet, censeur; M. Nicloux, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie), (1re série), Charité : MM. Pozzi, Marion, Lenormant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. Quénu, Auvray, Morestin. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Chauffard, Jeanselme, Carnot. M. Alb. Robin, censeur; M. Gouget, suppléant.

Mercredi 2 Mars 1910. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Blanchard, Legry. Epreuve pratique. — 3e, Oral : MM. Segond, Potocki, Rieffel. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Nicolas, Lepage, Gosset. — 3e, Oral (Première partie) (3e série) : MM. Delbet, Wallich, Macaigne. — 3e Oral (Première partie) (4e série) : MM. Hartmann, Couvelaire, Mulon. M. Gariel, censeur; M. Sicard, suppléant.

Vendredi 4 Mars 1910. — Dissection. Ecole pratique : MM. Nicolas, Mauclaire, Branca. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Blanchard, Pierre Marie, André Jousset. — Epreuves pratiques. 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Segond, Wallich, Rieffel. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Hartmann, Potocki, Mulon. — 4e : MM. Pouchet, Thoinot, Macaigne. M. Gariel, censeur; M. Legry, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re

série), Necker : MM. Kirmisson, Gosset, Ombrédanne. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Delbet, Pierre Duval, Proust. M. Dejerine, censeur; M. Lœper, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudeloque : MM. Pinard, Lepage, Couvelaire. M. Sicard, suppléant.

Samedi 5 *Mars* 1910. — Dissection. Ecole pratique : MM. Quénu, Thiéry, Lenormant. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gilbert Ballet, Nicloux, Brumpt. Epreuves pratiques. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Bar, Auvray, Morestin. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Nicolas, Marion, Brindeau. M. Prenant, censeur; M. Maillard, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Rénon, Claude. — 5e (Deuxième partie) (2e série) : MM. Hutinel, Gouget, Nobécourt. — 5e (Deuxième partie) (3e série), Beaujon : MM. Alb. Robin, Fernand Bezançon, Castaigne. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Demelin, Jeannin. M. Gilbert, censeur; M. Launois, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

Postes à céder. — Ville d'hiver très agréable. A céder Cabinet yeux, n. g. o. Recettes : 35.000 en 6 mois de saison. Forte indemnité.

Seine-Inférieure. Chef-lieu de canton. Bon poste à céder. S'adresser : **Cabinet Gallet**, 47, boulevard Saint-Michel.

On demande pour Paris représentant intéressé pour présenter au Corps médical spécialités pharmaceutiques sérieuses. Ecrire et non se présenter. L. B. *La Presse Médicale.*

MM. le Dr Lian, ex-interne lauréat, et **Mornard**, interne des hôpitaux, commenceront prochainement leurs *conférences privées d'externat et d'internat.* S'adresser : soit 97, Av. de Villiers (M. J. S.), soit à la Faculté, pavillon n° 3, ou à l'hôpital Tenon.

Près l'Institut Pasteur : *Pens. de fam.* particul. recom. aux docteurs. Prix mod., 20, r. Dutot. Direct. Mme Armand.

Association d'enseignement médical professionnel (Cours de vacances). — L'Association organise, chaque année, deux séries de cours de vacances. Dans ces cours de revision et de perfectionnement, les médecins praticiens et les étudiants trouveront les éléments essentiellement pratiques des méthodes cliniques et thérapeutiques spéciales aux principales branches de la médecine et de la chirurgie. Les deux séries ont lieu : l'une à Pâques (quinzaine de Pâques), l'autre à la fin des grandes vacances (deux dernières semaines de Septembre).

La prochaine série aura lieu du lundi 21 Mars au samedi 2 Avril 1910, avec le programme suivant :

Dr Audistère. — Etude clinique des maladies du cœur et du poumon.

Dr Barbarin ou Judet. — Clinique chirurgicale des maladies infantiles. Orthopédie pratique (appareils, gymnastique).

Dr Dubrisay. — Présentations et positions. Hémorragies. Infection. Opérations et manœuvres obstétricales.

Dr Caboche ou Menier. — Examen, diagnostic et thérapeutique des maladies du nez, du larynx et de l'oreille.

Dr Leredde. — Méthodes générales, clinique et physique, de traitement des dermatoses et de la syphilis.

Dr de Font-Réaulx. — Méthodes de diagnostic et de traitement des principales affections oculaires.

Dr Pasteau ou Lavenant. — Séméiologie des urines. Urétrites. Cystites. Affections du rein. Les différents cathétérismes.

Dr Roy. — Anatomie et pathologie dentaire.

Dr d'Herbecourt. — Examen, diagnostic et traitement des affections gynécologiques.

Dr Cazin. — Chirurgie générale. Fractures, autoplasties, hernies, appendicites, etc.

Dr Delherm. — Electrothérapie, radiothérapie, etc.

Dr Agasse-Lafont. — Maladies de l'appareil digestif.

S'inscrire : 1° par correspondance auprès du Dr Barbarin, 186, faubourg Saint-Honoré; 2° le lundi 21 Mars (11 h. 1/2) aux Sociétés Savantes, où seront distribuées des cartes d'admission aux cours. Le droit d'inscription est de 25 francs pour chaque cours, qui comprendra de 9 à 12 leçons. Tous les cours commenceront le lundi 21 Mars aux heures indiquées, et seront terminés le samedi 2 Avril 1910.

Pour tous renseignements, s'adresser au Dr Barbarin, 186, faubourg Saint-Honoré. Envoi du programme détaillé sur demande.

Changement d'adresse. — De nombreux avis de changement d'adresse n'étant pas parvenus à leurs confrères, les docteurs d'Herbécourt, Caboche, Leroy, de Font-Réaulx les informent que leur *Policlinique-Maison de santé*, anciennement 73, rue d'Amsterdam, est transférée 31, *rue Ballu* (Chirurgie générale et gynécologie. Nez, larynx, oreilles, voies urinaires, maladies des yeux).

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Les tables des matières de l'année 1909 de La Presse Médicale *seront distribuées aux abonnés, par service spécial, avant la fin du mois de Février.*

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX
A.-B. Marfan. Rachitisme et tuberculose.
Léon Bernard. A propos de la posologie de l'adrénaline.

SOCIÉTÉS DE PARIS
Société médicale des hôpitaux. — Hydarthrose périodique. — Diabète pancréatique. — Action des rayons Rœntgen chez un diabétique atteint de leucémie lymphatique à type splénique pur. — Pathogénie du tintement métallique du pneumothorax. — Sur l'origine périphérique de la tuberculose pulmonaire.
Société de biologie. — Nécroses aiguës des épithéliums sécréteurs du rein dans l'urémie. — Leuco-diagnostic de la syphilis. — Recherches sur la séro-précipitation chez les syphilitiques par le glycocholate de soude (méthode de Porgès). — La poliomyélite expérimentale. — Les parathyroïdes dans la maladie de Parkinson. — Histogenèse des fibrilles névrogliques dans les processus inflammatoires et néoplasiques de la névroglie. — Constatation du tréponème dans le liquide céphalo-rachidien au cours de l'hémiplégie syphilitique. — Influence de la ponction lombaire sur la tension artérielle et la fréquence du pouls dans les diverses psychoses organiques ou fonctionnelles. — Pertes salines subies par les légumes frais pendant leur blanchissement.
Société anatomique. — Anurie calculeuse et rein unique. — Concrétion calcaire de la région surrénale, ayant simulé un calcul rénal. — Hémopéricarde consécutif à un éclatement traumatique de la rate. — Grossesse tubaire rompue. — Cancer de l'œsophage ouvert dans l'aorte. — Sarcome angiolithique. — Rein en fer à cheval. — Botryomycomes. — Trois observations de botryomycomes. — Invagination du grêle dans un diverticule de Meckel. — Un glomérule rénal dans un adéno-myome du ligament rond. — Cancer en géode du côlon. — Hyperplasie des épithéliums rénaux dans les néphrites chroniques.
Société des chirurgiens de Paris.
Société de laryngologie, d'otologie et de rhinologie de Paris.
Société d'obstétrique, de gynécologie et de pédiatrie.
Académie des sciences.
Société de psychiatrie.

ANALYSES
Académie de médecine.

CHRONIQUE
P. Desfosses. L'assistance par la loi.

LIVRES NOUVEAUX
BIBLIOGRAPHIE
SOMMAIRES DES REVUES
NOUVELLES

L'ASSISTANCE PAR LA LOI

Assister les malheureux semble *a priori* une question très simple, et un devoir auquel personne ne doit se dérober. En réalité, assister son semblable d'une façon vraiment utile et rationnelle est extrêmement difficile. Les idées les plus généreuses peuvent avoir les plus fâcheux résultats.

Dans son livre sur *Travail et salaire en Angleterre* Thorold Rogers a dit ces fortes paroles : « Nul n'entend médire de la bonté et de la charité ; elles ont leur rôle vis-à-vis de certaines infortunes, par exemple de celles qu'on soulage dans les hôpitaux. Elles sont incomparables en temps de *crises extraordinaires*. Mais, comme rouage universel et permanent, la charité, surtout la *charité obligatoire disposant des ressources de l'impôt*, ne peut enfanter que des désastres. »

***

Nous assistons, à notre époque, à une tentative très intéressante; l'Etat essaie de résoudre les diverses questions sociales à coups de lois et de décrets, imitant en cela la 1re Révolution et

son « Comité pour l'extinction de la misère ». Il sera instructif de constater d'une façon précise quels seront les effets de ces lois. L'avenir nous le dira peut-être, — si ces lois persistent; — il est toutefois curieux de noter, au jour le jour, les divers effets qu'elles produisent.

***

Je viens de lire le rapport de M. Constantin, sur l'application de la loi du 14 juillet 1905, prescrivant assistance obligatoire aux vieillards, aux infirmes et aux incurables; on y voit des choses bien étonnantes.

Tout d'abord, on constate que beaucoup de personnes sont inscrites comme dignes d'assistance, alors qu'elles n'y ont aucun droit.

« Des vieillards de moins de 70 ans et aussi des enfants de moins de 16 ans étaient admis à l'assistance.

« Dans les Ardennes, une femme qui était assistée a laissé à sa mort une somme de 8.000 fr., dont un neveu a hérité.

« Dans le Puy-de-Dôme, un assisté, inscrit comme incurable, gagnait 400 francs par an.

« Dans les Bouches-du-Rhône, un vieillard ayant une rente viagère de près de 200 francs, et recevant, en outre, des secours réguliers de sa fille, de son gendre et de sa belle-sœur, était inscrit sur la liste.

« Dans la Loire, un vieillard possédant un revenu foncier de 480 francs touchait l'allocation mensuelle.

« La liste d'une commune du Jura comprenait une veuve qui possédait deux maisons, avait une pension de 100 francs, et dont les cinq enfants étaient dans une situation très aisée.

« Dans la Haute-Savoie, une assistée avait renoncé à une succession dont le revenu était de 100 francs par an, cette succession ne devant lui être d'aucun profit en raison de la déduction qui aurait été faite sur ses allocations mensuelles. Il est vraisemblable que sa renonciation n'a pas été consentie sans une indemnité payée par ceux auxquels est allée la succession.

« Dans les Basses-Pyrénées, une femme était inscrite bien que possédant un bien assez important : elle avait une domestique à son service. Son fils est propriétaire d'un terrain de culture de 7 hectares.

« Dans une commune de montagne, dans l'Ariège, un assisté avait 150 francs de revenus et un troupeau de plus de 80 bêtes; plusieurs autres assistés avaient des revenus variant entre 150 et 200 francs; en outre, leurs enfants étaient dans une situation aisée.

« Nombreux, du reste, les exemples de personnes assistées dont les enfants sont dans des situations qui leur permettraient de subvenir à leurs besoins.

« Dans un département des Pyrénées, un assisté avait un fils officier et un autre garde général; le fils d'un autre inscrit était médecin.

« Dans la Dordogne, un vieillard touchait l'allocation, bien qu'ayant un fils contremaître, qui gagnait 300 francs par mois, et possédait un immeuble d'une valeur de 16.000 francs.

« Sur la liste d'une commune des Basses-Pyrénées était inscrite une femme ayant quatre enfants dans une situation très aisée; l'un d'eux était régisseur d'une grande propriété; une de ses filles, sage-femme, venait de faire construire une maison dans la commune. Un assez grand nombre de candidats à l'assistance se créent en quelque sorte une situation d'indigents par le *partage anticipé de leurs biens entre leurs enfants*. Dans le Jura, une veuve avait fait donation à son neveu d'une quinzaine de mille francs en numéraire et biens fonciers; le neveu avait ensuite obtenu son admission à l'hospice au compte de la loi de 1905.

« Dans les Pyrénées-Orientales, c'était un père qui avait fait inscrire son fils infirme à la fois dans trois communes, ses trois domiciles successifs.

« Dans une grande ville, un vieillard, à l'insu de ses enfants qui le logeaient et subvenaient à tous ses besoins, avait loué pour un prix très modique une chambre dans un quartier éloigné; c'est là qu'il était censé habiter : il partageait le montant de son allocation avec le concierge, qui ne manquait pas de donner les renseignements les plus navrants sur l'état de misère de son locataire.

« Ailleurs, enfin, c'était un vieillard pour qui les 15 francs d'allocation mensuelle représentaient exactement la pension qu'il servait à une femme qui venait périodiquement lui rendre visite[1]. »

En somme, très nombreux sont les faits d'exploitation de la charité publique et de véritable vol fait à l'Etat.

Se rendent principalement complices de ces faits les élus du suffrage universel, les familles des infirmes, les médecins.

***

La politique a une influence terriblement fâcheuse dans la formation des listes de vieillards et infirmes assistés. Trop souvent la formation des listes est une sorte de monnaie électorale. « On peut citer notamment le cas d'une ville du centre où, quelque temps avant les élections municipales, le conseil inscrivait à la fois 90 assistés nouveaux; et quelques jours après le scrutin, un nouveau conseil municipal décidait l'admission de 108 autres personnes ».

Il y a un fait plus extraordinaire encore; la loi d'assistance aux vieillards, infirmes et incurables fixe à 10 pour 100 le minimum de la part contributive de la commune à la dépense totale; aussi

1. Rapport de l'inspection générale des services administratifs. *La Revue Philanthropique*, 1909, n° 149, t. XXV.

des conseils municipaux, après avoir considéré comme une charge la contribution communale à l'assistance des vieillards, se sont rendu compte que, cette contribution étant très faible, il y aurait avantage à augmenter le nombre des bénéficiaires de la loi de 1905 pour *faire entrer dans la commune dix fois plus d'argent qu'il n'en sortait de la caisse communale.* C'est ainsi que certaines communes (notamment dans l'Ardèche), qui n'avaient pas d'assistés en 1907, en ont inscrit en 1908 un nombre dépassant 10 pour 100 de la population.

Certains maires, fort ingénieux, faisaient inscrire des personnes, non privées de ressources, à la condition pour elles de *reverser une quote-part de l'allocation mensuelle* dans la caisse de la commune. Cette façon d'administrer les finances communales n'est-elle pas admirable?

Les médecins ont également leur part de responsabilité.

Infirme, incurable sont des termes vagues auxquels on peut donner une extension extrêmement large.

La facilité avec laquelle certains médecins délivrent des certificats d'infirmité est la cause de nombreuses inscriptions non justifiées.

« Dans un département du Midi des médecins ont reconnu que les certificats délivrés par eux étaient d'une rigueur scientifique contestable, mais qu'ils étaient, en raison de leurs attaches politiques, amicales ou de famille, dans l'impossibilité de refuser un certificat d'incapacité de travail à qui venait le leur demander. Un médecin a déclaré qu'il lui paraissait inutile de refuser un certificat, puisque la personne, à qui il ne le donnait pas, finissait toujours par trouver un de ses confrères qui le lui délivrait. »

Les médecins pèchent par faiblesse; les familles pèchent par intérêt.

« Il est malheureusement impossible, dit Constantin, de ne pas constater que les lois d'assistance, et plus particulièrement celle de 1905, ont amené un certain relâchement dans les liens de famille. » Les enfants qui, il y a quelques années, auraient fait les plus grands sacrifices pour éviter à leurs vieux parents l'hôpital et l'hospice, n'hésitent pas actuellement à les pousser à demander leur inscription sur les listes d'assistance; pourtant les deniers publics ne sauraient être employés à dispenser des enfants de subvenir aux besoins de leurs parents.

⁂

La loi d'assistance aux vieillards est toute récente; il est fort à craindre que l'exploitation éhontée dont cette loi est l'objet ne fasse que s'accroître à mesure qu'on connaîtra mieux son fonctionnement. Si on ne met ordre aux abus, si on n'apporte pas dans l'application de la loi une sage modération, un fardeau *écrasant* s'appesantira sur les épaules des français valides et travailleurs; et finalement la loi de 1905 ira rejoindre les travaux du « Comité pour l'extinction de la misère » et la foule des idées philanthropiques qui reposent dans le grand cimetière des lois inappliquées.

P. Desfosses.

LIVRES NOUVEAUX

L. Pron. — *Examen séméiotique du foie et du pancréas.* 1 vol. in-18 de 178 pages. Prix : 3 fr. Paris, 1909. (J. Rousset, éditeur.)

Cet ouvrage est consacré à l'exposé des méthodes d'examen et à la séméiologie du foie et du pancréas. Chacun des grands symptômes : gros foie, atrophie du foie, ictère, douleur, fièvre, ascite, tumeur, diabète sucré, etc., est passé en revue, et l'auteur montre quelle signification il prend, selon la nature et l'intensité des autres manifestations auxquelles il est associé.

Tout cela est présenté d'une manière méthodique, claire et conforme à la clinique. Les méthodes de laboratoire ne sont exposées qu'en ce qui a rapport à la pratique quotidienne.

J. D.

BIBLIOGRAPHIE

2035. — **F. Regnault** et **P. Montagné**. — La Cuisine diététique. 1 vol, in-8°, de v-275 pages. Prix : 3 fr. 50 (*Vigot frères*, éditeurs.)

2036. — **H. Schridde** et **O. Naegeli**. — Die Hæmatologische Technik. 1 vol. in-8°, de vi-135 pages, avec 1 planche et 20 figures. Prix ; Marks : 3,60 (*Gustav Fischer*, éditeur à Iéna.)

2037. — **A. Abrams**. — Spondylotherapy : *Spinal concussion and the Application of Other Methods to the Spine in the Treatment of Disease.* 1 vol. in-8°, de xvii-400 pages, avec 97 figures. Cartonné toile. Prix: $ 3,50. (*The Philipopolis Press*, Suite 406, Lincoln Building, à San Francisco.)

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE EXPÉRIMENTALE ET D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE

Sommaire du n° 1.

Mémoires originaux :

A. Bauer. — Sur la circulation veineuse intra-hépatique (avec figures).

Fernand Bezançon, S. I. de Jong et H. de Serbonnes. — La formule hémoleucocytaire de la tuberculose.

Noël Fiessinger. — Des canalicules biliaires intercellulaires en histologie pathologique (avec figures).

H. Surmont et A. Dubus. — Recherches expérimentales sur les injections juxta-nerveuses d'eau distillée (avec figures).

Lucien et J. Parisot. — Contribution à l'étude des fonctions du thymus (avec figures).

Francesco Fulci. — A propos d'un cas d'ichthyose fœtale (avec figures).

Analyses et Bibliographie.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu (professeur M. Dieulafoy). — Leçon du samedi 26 Janvier. — Un cas de tétanos suivi de guérison. — Discussion sur le traitement du tétanos (malade de la salle Saint-Christophe, n° 26).

Clinique Baudelocque. — Les Cours pratiques suivants auront lieu à la clinique Baudelocque, 125, boulevard Port-Royal, savoir :

1° *Cours pratique d'accouchements*, par MM. Wallich et Couvelaire, agrégés. Ce Cours, avec l'assistance de MM. Le Masson, chef de clinique, et Cazeaux, chef de laboratoire, commencera le lundi 21 Mars. Il aura lieu tous les jours, pendant les deux semaines de vacances de Pâques et se terminera le 2 Avril.

Programme. — Le matin de 10 heures à midi. Exercices cliniques de diagnostic et de pratique obstétricale (grossesse, accouchements, suites de couches, nouveau-nés, allaitement). Les élèves seront exercés individuellement à l'examen des femmes et des nouveau-nés et à la pratique des accouchements.

L'après-midi de 2 heures à 4 heures. Manœuvres et opérations obstétricales.

2° *Cours pratique de gynécologie*, sous la direction de M. Potocki, agrégé. Ce Cours, avec l'assistance de MM. Mouchotte, ancien chef de clinique, et Eudes, répétiteur, commencera le lundi 21 Mars, à 10 heures du matin, et continuera les jours suivants à la même heure. Il sera complet en 15 leçons et se terminera le 2 Avril.

Programme. — Les mardis, jeudis, samedis : Examen des malades, application du spéculum, pansements vaginaux et utérins auxquels seront exercés tous les élèves. Les lundis, mercredis, vendredis : Leçons de pratique gynécologique et opérations, avec la participation des élèves. Le nombre des élèves est limité à 12.

Le droit à verser est de 50 francs pour chaque cours.

HOPITAUX ET HOSPICES

Mutations dans les hôpitaux. — Sont nommés médecins chefs de service des hôpitaux :

M. Marcel Labbé, à la Maison de santé.

M. Louis Fournier, à l'hôpital Cochin (annexe).

M. Apert, à l'hôpital Andral.

M. Josué, à l'institution Sainte-Périne et aux fondations Chardon-Lagache et Rossini.

Asile de Villejuif. — M. Henri Piéron, maître de Conférences à l'Ecole des Hautes-Etudes, dirigera, de Mars à Juin, des travaux pratiques de Psychologie expérimentale.

Ces travaux auront lieu au laboratoire de Psychologie expérimentale, à l'asile de Villejuif, les vendredis, de 2 h. 1/2 à 5 h. 1/2.

En outre, M. Piéron fera en Avril-Mai une série de démonstrations sur l'emploi des Méthodes psychophysiologiques d'examen en pathologie mentale et nerveuse.

Le nombre des places étant strictement limité, on est prié de s'inscrire, pour l'une ou l'autre de ces séries, au laboratoire d'évolution de la Sorbonne, 3, rue d'Ulm.

Les personnes inscrites seront avisées de leur admission.

Tramway électrique : Châtelet-Villejuif (départs toutes les huit minutes. Correspondance avec le Métro au Châtelet et à la place d'Italie).

Hôpitaux de Bordeaux. — M. Desgouttes est nommé chirurgien des hôpitaux de Bordeaux.

Asiles d'Armentières et de Bailleul. — MM. Laydeker et Roland sont nommés internes.

Hôpitaux de Poitiers. — Un conflit vient de s'élever entre les membres de la Commission administrative des hospices et les internes de l'Hôtel-Dieu.

A la suite d'une gaminerie très innocente des étudiants de Poitiers, la Commission a infligé aux internes, qui n'étaient cependant pour rien dans la manifestation incriminée, une consigne de trois jours et remet en vigueur un ancien règlement qui porte que les internes doivent être rentrés le soir à 10 heures. Les internes mécontents ont donné leur démission collective que la Commission administrative refuse d'accepter, se réservant pour des sanctions ultérieures.

NOUVELLES

L'hygiène dans la marine. — M. Chéron, sous-secrétaire d'Etat à la marine, vient d'approuver un projet d'instruction (établi par la Commission supérieure d'hygiène navale) sur les règles à suivre pour les installations hospitalières à bord des bâtiments de combat.

Cette instruction, qui sera applicable aux bâtiments à mettre en chantier à partir de 1910, précise le nombre et la disposition des locaux devant être attribués au service de santé. Elle prévoit un matériel complet pour les pansements compliqués et les interventions graves.

Les divers installations et appareils de transports des blessés sont réglementés.

Le sous-secrétaire d'Etat à la marine vient également de décider l'organisation, dans les diverses écoles de la marine, d'un enseignement méthodique de l'hygiène.

En particulier, en ce qui concerne l'Ecole navale, l'instruction portera non seulement sur l'hygiène, mais aussi sur les notions élémentaires de médecine que l'officier a besoin de connaître lorsqu'il se trouve sur un bâtiment pour lequel, en raison du faible effectif de l'équipage (sous-marins et torpilleurs), il ne peut être prévu de médecin.

Cet enseignement aura une part d'influence dans les examens.

A propos de la méningite cérébro-spinale. — Le ministère de la Guerre communique la note suivante :

La méningite cérébro-spinale fait encore parler d'elle. La presse, en effet, a signalé ces jours derniers l'apparition de nouveaux cas dans les garnisons du Puy, de Brest et de Clermont-Ferrand.

Dans chacune de ces places, deux militaires ont été atteints par cette affection. Sur ces six malades, trois ont succombé.

Quoi qu'il en soit, il n'existe pas actuellement de véritable foyer épidémique dans l'armée.

A la date du 18 Février, le nombre des malades en traitement dans les hôpitaux militaires ou hospices mixtes était de 31, auquel il faut ajouter 14 suspects, en observation. Tous ces cas sont répartis entre 26 garnisons différentes.

La situation n'a donc rien d'inquiétant par elle-même. Grâce aux diverses mesures de prophylaxie qui ont été reconnues nécessaires à la suite de l'épidémie d'Evreux et dont l'application a été rendue réglementaire par la circulaire du 18 Février 1909, on a réussi jusqu'à présent à éviter la contagion.

Il n'en importe pas moins de veiller toujours avec le plus grand soin. Il est certain que les manifestations de la méningite cérébro-spinale ont été relativement plus fréquentes au cours de cet hiver que dans les années précédentes. Le fait était prévu. La France subit en ce moment une recrudescence analogue à celle qui a été signalée en Allemagne en 1909. Mais la méningite cérébro-spinale est une maladie d'hiver; on peut donc considérer que son évolution touche à sa fin.

D'autre part, le sérum antiméningococcique n'a jamais fait défaut. Des dispositions particulières ont été prises depuis une année pour assurer l'envoi immédiat de sérum dès qu'un cas même suspect est signalé par télégramme dans une garnison.

« Les dimanches du praticien ». — 2e TRIMESTRE.

Dimanche 27 Février. Conférence de M. Delmas, chef de clinique à la Faculté, sur les « *Principales indications et les formalités de l'internement des malades mentaux* ». Rendez-vous à l'Asile Sainte-Anne, 1, rue Cabanis, à 3 h.

Dimanche 6 Mars. Conférence de M. O. Pasteau, sur les « *Procédés modernes d'exploration des reins* ». A 5 heures, rue de Rome, 47.

Dimanche 13 Mars. Conférence de M. Jayle, sur l'*insuffisance ovarienne*, à 5 heures, rue de Rome, 47.

Ces conférences sont gratuites.

Le nombre des places est limité.

S'inscrire auprès de MM. Desfosses et Durey, 47, rue de Rome.

Médaille Mary Kingsley. — L'Ecole de médecine tropicale de Liverpool vient de décerner la médaille Mary Kingsley à M. le professeur R. Blanchard, en reconnaissance des services qu'il a rendus à l'étude de la médecine des pays chauds.

Le professeur Laveran était, jusqu'à ce jour, le seul Français titulaire de cette haute récompense. Parmi les autres titulaires, on relève les noms suivants : S. A. R. la princesse Christian de Schleswig-Holstein, lord Lister, colonel (médecin) D. Bruce, R. Koch, sir Patrick Manson, Danilevsky, C. Finlay, W. M. Haffkine, Golgi, colonel (médecin) Gorgas, Loos, Th. Smith.

Association des médecins de la Gironde. — L'Association tiendra son Assemblée générale annuelle dimanche 27 Février 1910, à l'Athénée, 53, rue des Trois-Conils, à 2 heures après-midi.

Ordre du jour : 1° Allocution du Président; 2° Rapport du Secrétaire général ; 3° Rapport du Trésorier; 4° Rapport de la Commission des finances; 5° Contribution aux Caisses centrales de l'Association; 6° Vote de la contribution à la Caisse locale des retraites; 7° Fixation de l'indemnité-maladie à accorder aux membres participants auxquels l'article 29 des statuts peut être applicable; 8° Nomination des délégués à l'Assemblée générale de Paris (9 titulaires, 3 suppléants); 9° Désignation du lieu et organisation nouvelle de la réunion d'été; 10° Election pour la nomination : *a*) De trois membres du Bureau : *Membres sortants rééligibles* : MM. Pitres, Hirigoyen; un membre à élire en remplacement de M. Peyre, démissionnaire; *b*) De huit membres du Conseil d'administration : *Membres sortants rééligibles* : MM. Abadie, Arnozan, Bos, Cazeaux, Demons, Fage, Lugeol, Dunan.

Art. 14 des statuts. — Les membres qui se trouveront empêchés pourront prendre part au vote en adressant sous double pli cacheté leur bulletin de vote au Président de la Société); 11° Vote sur les candidatures nouvelles; 12° Initiative individuelle.

Exposition d'hygiène de Dresde. — La France, sur l'invitation de l'Allemagne, prendra part à l'Exposition internationale d'hygiène à Dresde, en 1911.

Infirmiers romains. — Les infirmiers de l'asile municipal d'aliénés de Rome n'ayant pas obtenu l'augmentation qu'ils réclamaient, se sont livrés à des actes de sabotage inouïs; ils ont distribué aux malheureux fous du pain rempli de clous et de la soupe assaisonnée avec des souris pourries. Le directeur a congédié tous les infirmiers.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. A. Bordier, directeur de l'Ecole de médecine de Grenoble, et de M. G. Berne, à Hyères (Var).

CONCOURS

Agrégation. — La constitution des jurys des diverses sections de l'agrégation des facultés de médecine et des facultés mixtes de médecine et de pharmacie est modifiée ainsi qu'il suit :

Section de médecine générale. — 9 juges : 2 professeurs de cliniques générales; 2 professeurs de cliniques spéciales; 1 professeur de pathologie générale ou de thérapeutique; 1 professeur de pathologie interne, d'histoire de la médecine et de la chirurgie, de médecine expérimentale, de médecine expérimentale et comparée, de pathologie expérimentale ou de pathologie expérimentale et comparée; 1 professeur d'anatomie pathologique; 1 professeur de médecine légale; 1 professeur d'hygiène.

Oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux. — ÉPREUVE CLINIQUE SPÉCIALE. — *Séance du 21 Février.* — Ont obtenu : MM. Lemaitre, 18, Grivot, 18.

Adjuvat et prosectorat. — Le *Journal officiel* publie le nouvel avis suivant :

Par dérogation aux articles 2 et 12 de l'arrêté du 15 Mars 1907, les concours pour l'adjuvat et le prosectorat à la Faculté de médecine de l'Université de Paris s'ouvriront, en 1910, dans la troisième semaine du mois d'Avril.

Internat. — LECTURE DES COPIES. — ANATOMIE. — *Séance du 18 Février.* — Ont obtenu : MM. Beloux, 11; Turquety, 13; Rouffignac, 7; Parlitch, 2; Maurer, 12; Rouillard, 11; Petit (H.), 13; Kemhadjian, 7; Plaisant, 9.

Séance du 21 Février. — Ont obtenu : MM. Colombe, 8; Livy (J.), 6; François, 10; Petit-Dutaillis, 3; Couinaud, 12; Latil, 9; Mlles Blanchier, 6; Pouzin, 4; Condat, 13.

Internat en pharmacie. — Sont désignés pour faire partie du jury du prochain concours de l'internat en pharmacie, MM. Lafont, Cousin, Bourquelot, Sommelet, Crinon, Gallois, Barillé.

RENSEIGNEMENTS

Postes à céder. — Ville d'hiver très agréable. A céder Cabinet yeux, n. g. o. Recettes : 35.000 en 6 mois de saison. Forte indemnité.

Seine-Inférieure. Chef-lieu de canton. Bon poste à céder. S'adresser : **Cabinet Gallet**, 47, boulevard Saint-Michel.

Étudiant en médecine. — 16 inscriptions, externe des hôpitaux de province, désire trouver situation dans clinique ou maison de santé. S'adresser : M. M., 9, rue du Commandant-Rivière, Paris.

On demande pour Paris représentant intéressé pour présenter au Corps médical spécialités pharmaceutiques sérieuses. Ecrire et non se présenter. L. B. *La Presse Médicale.*

Poste médical à prendre à l'*Ile de Sein* à partir du 1er Mai 1910. Il sera alloué 4.000 fr. de traitement prélevés sur les fonds de l'Assistance médicale gratuite; de plus, la commune assurera le logement. Adresser les demandes accompagnées d'une copie du diplôme de docteur ou d'officier de santé, au préfet du Finistère.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Les tables des matières de l'année 1909 de La Presse Médicale *seront distribuées aux abonnés, par service spécial, le 28 Février.*

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

G. Marion. Histoire d'une exstrophie vésicale chez une femme.

L. Chevrier. L'extirpation large des fistules à l'anus.

F. Legueu et H. Verliac. Des kystes de la prostate.

ANALYSES

Fruginele. Blépharoplastie pour la reconstruction de la moitié interne de la paupière inférieure. — E. Buys et H. Coppez. Tracés graphiques du nystagmus. — J. Montéli. Contribution à l'étude de la valeur sémiologique de la respiration faible isolée des sommets et du sommet droit en particulier.

CHRONIQUE

F. Helme. Pro juventute. Discours philosophiques et incertains.

Derniers échos du Congrès de Budapest.

LIVRES NOUVEAUX

F. De Lapersonne. Manuel de neurologie oculaire. — Nicolo Pende. Patologia dell' apparecchio surrenale e degli organi parasimpatici. — E. Lancereaux. Traité de la goutte. — Cornet. Douze leçons d'hygiène générale et spéciale.

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

Faculté de Paris. — Les chaires vacantes. — Conseil de l'Université. — Clinique ophtalmologique.

Hôpitaux et Hospices. — Amphithéâtre d'anatomie.

Nouvelles. — La nouvelle médaille de l'Académie. — Société française d'ophtalmologie. — Aide aux médecins de la Seine victimes des inondations. — Société de médecine de Paris. — Jubilé de M. Gellé père. — Société de médecine légale de France. — VIe Congrès de gynécologie, d'obstétrique et de pédiatrie. — Corps de santé militaire. — Service de santé de la marine. — Corps de santé des troupes coloniales.

Concours. — Oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux. — Médecin adjoint des asiles publics d'aliénés. — Médecins de l'Assistance médicale. — Internat. — Internat de Brévannes. — Hôpitaux de Bayeux. — Prix de la Société de thérapeutique.

Actes de la Faculté de Paris.

Renseignements.

PRO JUVENTUTE

DISCOURS PHILOSOPHIQUES ET INCERTAINS

Quand se leva sur ce pays l'aube sanglante de l'Année terrible, les petits Français qui peuplaient les collèges sentirent confusément qu'un monde s'écroulait autour d'eux. Ils s'étaient endormis bercés par des chants de victoire; on leur avait dit que rien ne résistait à nos baïonnettes, et à l'âge où les heures se passent à écouter de beaux contes ils durent, des jours et des jours, subir la vision des plus affreuses réalités. Ils se réfugièrent auprès de leurs Maîtres et leur demandèrent la cause de ces désastres inouïs, en même temps que le remède.

Il faut apprendre la géographie, piocher les langues vivantes, dirent les uns. Ce sont les bons canons qui nous manquèrent et les généraux ont trahi, affirmèrent ceux qui remontaient dans leurs chaires, tout pâles encore des horreurs de la campagne.

Mais un homme parut, et qui portait le dieu en lui. Ce prophète était borgne, obèse et n'avait rien de l'appareil guerrier qui enchante les foules, passionnées comme les femmes. Mais il avait un instant incarné l'âme de la Patrie. En frappant le sol de sa forte semelle, il en avait fait sortir des légions; au souffle de sa parole ardente, on s'était battu sans espoir du succès, et cela

apparaissait très beau, précisément parce que c'était inutile.

Les enfants oublièrent donc ce que cet effort pour sauver l'honneur avait coûté à la France. Le tribun de la défense devint leur dieu et ils s'emplirent les poumons de l'air qu'avait respiré cet homme. Ayant repris les études, interrompues par l'invasion et la guerre civile, ils n'eurent plus qu'une idée : préparer à la France de meilleurs lendemains. Ce fut l'époque où le patriotisme domina tout. Parlait-on des Gaulois, les maîtres évoquaient la radieuse figure de Vercingétorix, l'Arverne un instant vainqueur de César. Expliquait-on le doux Virgile, faisait-on chanter avec dactyles et spondées, alternés, en cadence, Velléda, la Vierge prophétesse, tout était prétexte à élever les âmes au-dessus des maux de la Patrie. A travers les lignes de la plus maladroite copie, perçait l'ambition de faire surgir des tombeaux les grands morts qui conseillent l'indéfectible espérance!

Puis, l'heure étant venue, les Lycées se vidèrent, et toute la Jeunesse, la cervelle remplie de rêves héroïques, et comme grosse de l'avenir, se répandit dans les Facultés où la vie commençait à renaître. Son premier soin fut de prendre contact avec le Tribun, son idole. Et il lui apparut que sa voix était plus belle encore qu'elle ne l'avait imaginé. S'il parlait de la France, on la voyait ployant sur ses jarrets, mais tenant le glaive haut, quand même! Il savait parer d'une pourpre si belle le spectre sanglant de la défaite, que, magnifié, idéalisé, ce spectre lui-même apparaissait moins hideux. Seulement quand on lui demandait le mot d'ordre pour l'action, il répondait qu'il fallait d'abord purger ce pays des hontes de l'Empire. Et l'on détestait l'Empire. — Allons-nous marcher? criait-on. — Non, fondez d'abord la République. Et l'on fondait la République.

Derrière cette génération, ardente mais enchaînée à la Politique, une autre génération se leva, non moins enthousiaste que la première. Celle-là encore songeait à l'action, mais on lui conseillait d'y penser toujours sans en parler jamais. Aussi commença-t-elle à se lasser.

Entre temps, le Tribun était mort, victime d'un accident vulgaire. Le peuple l'avait théâtralement conduit au champ du repos, escorté de toutes les pompes militaires, et la Jeunesse, privée de son guide, chercha son idéal dans diverses directions. Une partie se rassembla autour de Maîtres qui enseignaient mille choses étranges et nouvelles. Le génie des Pasteur, des Berthelot, des Taine commençait à rayonner, et les nouveaux disciples de la Science trouvèrent le plus pur réconfort à écouter les grandes voix de la chaire laïque.

Un autre groupe versa dans l'analyse. Narcisses de la Psychologie, absorbés dans la contemplation de leur « moi », ces jeunes hommes-là se réfugièrent dans l'individualisme; et si l'on voulait faire une application un peu artificielle du principe de l'énergie, on pourrait montrer que cette tendance à l'analyse était encore une forme de l'action. N'est-ce pas une dépense de forces, une action qui n'a pas d'autre fin que sa fin propre? Ce qu'ils avaient perdu en faculté d'agir au dehors et sur autrui, ceux-là l'avaient gagné en faculté d'agir sur eux-mêmes, de se décomposer, de voir en eux plus de choses. Malheureusement, cette analyse systématique devait fatalement les conduire à la critique. Ils y étaient d'autant plus incités que les cieux étaient vides. Grâce à l'exégèse moderne, le Christ aux mains saignantes venait d'être à nouveau précipité sur la terre. De tout cet ensemble était née une ironie stérile et douce, le renanisme, et la Jeunesse s'y fût enlisée si le lieutenant du Tribun ne l'avait rejetée vers l'action.

Celui-ci venait d'inaugurer une politique nouvelle, la plus logique dans sa conception, la plus féconde dans ses résultats, la plus pitoyable dans son exécution. Partir à la conquête de terres nouvelles par delà les mers, fonder de vastes empires coloniaux, et attendre le signal du Destin pour se ruer vers la ligne bleue des Vosges, d'où monte, éternelle, la plainte des vaincus, tel fut le rêve sublime de ce grand incompris. Et une autre partie de la Jeunesse suivit cet idéal en Asie, en Afrique, partout où nos rivaux, favorables à cette diversion, nous laissaient le champ libre.

***

La Jeunesse actuelle résume en elle les aspirations, les désespoirs, les lassitudes de toutes les générations qui l'ont précédée depuis 1870. Aussi, est-ce pour faire mieux comprendre les modernes que j'ai dû tout d'abord esquisser à grands traits la silhouette de leurs anciens. Oh! je sais bien, parler de la Jeunesse est œuvre téméraire, en tout cas incertaine? N'est-elle pas faite de mille éléments divers? En elle se mêlent la pétulance des gais soleils du Midi, les rêveries de l'Ouest brumeux, le scepticisme narquois des gens de l'Est, l'ardeur concentrée des hommes du Nord. Mais si nos vins ont chacun leur bouquet, ils n'en font pas moins le vin de France.

Laissez moi donc vous parler de la nouvelle génération, moi qui, hélas! peux déjà la contempler avec le recul indispensable à qui veut percevoir les lignes d'horizon. Je la suis depuis longtemps, et je crois qu'on la connaît mal, qu'on est trop sévère pour elle. Sans doute elle est loin de la perfection, mais l'avons-nous réalisée nous-mêmes? Elle est autre que nous, et c'est peut-être le grand et l'inconscient grief. Mais n'avons-nous pas, nous aussi, différé de nos devanciers? Parlons net, elle est ce que nous l'avons faite, et si, en apparence, elle répugne aux lourds devoirs, avons-nous été, nous, jusqu'au bout de notre propre tâche?

Ce qui la caractérise d'abord, c'est que ses traits sont plus accentués que les nôtres. Toute

Jeunesse est outrancière par définition, c'est entendu, mais celle-là plus encore que les précédentes. Le jeune homme positif l'est à l'excès, de même le vaniteux; mais dans un visage, si les verrues font saillie, elles ne suffisent pas à caractériser une physionomie. Signalons donc le maumais, déplorons le pire, n'oublions pas toutefois le beau, et elle n'en manque pas. Parfois elle est ingrate tranquillement, elle dédaigne trop l'âge mûr, possible! seulement ces défauts mêmes ont leur contre-partie. Au surplus, cherchons un peu ce qui a pu la différencier de nous à ce point.

***

Refoulée à coups de crosse en 1870, l'âme française, jusqu'alors expansive, vécut longtemps repliée sur elle-même. Le rêve avait été si beau, le réveil si affreux! Ce fut, je l'ai dit, l'ère du patriotisme intégral; mais le vieux levain de la race est toujours là, qui fermente en dessous. Et c'est pourquoi il ne faut point s'étonner si, après 40 ans de paix, quelques jeunes hommes glissent à nouveau vers les dangereuses rêveries de la fraternité universelle. Comme les Pères des anciens Conciles, qui clôturaient leurs discussions en levant leurs crosses dorées aux cris vingt fois répétés de *Pax! Pax! Pax!* la Jeunesse semble incliner au pacifisme et en même temps elle est plus brutale — d'aucuns disent mufle. Pourquoi cette antinomie? J'en vois la cause dans les sports où elle s'est lancée. Songez que dans ce pays, où les « Prix de Gymnastique » infligeaient comme une manière de déshonneur, il n'y aura bientôt plus d'hommes qui ne « soient bons » au foot-ball, au tennis, à la bicyclette et à la boxe. Les journaux sportifs, inconnus hier, ont aujourd'hui des tirages quotidiens de 60 et 100.000 exemplaires. Par le sport, la génération nouvelle est plus rude, plus sobre, plus chaste. *Fuget a Baccho, a tabacco et Venere*, telle est la devise d'une Société rurale dont je fais partie, — oh! comme membre d'Honneur, rassurez-vous. —

Est-ce parce qu'elle s'amuse différemment qu'on dit cette jeunesse moins gaie que la nôtre? Je le croirais volontiers. En tout cas, elle se défend d'être triste. Et de fait, ceux qui la connaissent bien ne trouvent pas du tout qu'elle porte le diable en terre. Ecoutez ce qu'en disait récemment M. Michel Bréal, un des maîtres qui, avec M. Lavisse, ont le plus fait pour elle :

« J'ai demeuré au confluent de deux voies bien connues, le boulevard Saint-Michel et la rue Soufflot, c'est-à-dire que j'avais sous les yeux le *Punctum saliens* de la vie de nos Ecoles. Mes enfants ont grandi au bruit de l'air des « Lampions », et les accents sauvages qui réveillent tous les jeudis et samedis, vers 1 heure du matin, les habitants du boulevard Saint-Michel, avaient pour eux le caractère périodique et fatal d'un phénomène naturel. »

Non, croyez-moi, l'esprit Troubadour, né du Romantisme, a eu beau s'évaporer au souffle moderne, il y a toujours de la joie dans les cœurs, des chansons sur les lèvres, seulement nos vieilles oreilles les entendent moins.

La jeunesse, dit-on encore, est utilitaire. Ah! ça, c'est le gros reproche, mais, ce défaut-là, n'est-ce pas nous qui en sommes la cause? A peine le bambin s'assied-il à la table familiale que nous lui enseignons les moyens de parvenir. Nous lui avons dit que la lutte était âpre et sombre; faut-il s'étonner si les enfants devenus hommes ont appris à ne pas considérer la vie comme une joyeuse fantaisie? On parle d'arrivisme, la jeune génération est nietscheenne, crie-t-on un peu partout. Hé! qu'importe, si elle garde en elle la petite fleur bleue de l'idéal. Et ceci m'amène au plus fort grief, l'absence d'idéalisme. Voyons ce qu'il va en rester.

Certes, son idéal est autre et n'a rien de commun avec la Rêverie. Nos enfants ont voyagé; beaucoup parlent deux langues, et cette extension dans le domaine de leurs perceptions n'a certes pas été sans modifier grandement leur mentalité. Leur enseignement a une fin moins littéraire, il est plus pratique et cela même leur fit perdre davantage contact à la vie. Mais de là à dire que l'idéalisme est mort en eux, il y a loin.

D'abord, qui oserait nier leur esprit de tolérance? Chacun de vous, disait naguère M. Lavisse aux jeunes gens, porte en lui comme un Edit de Nantes. Oh! que cela est heureux, et comme cela est vrai! L'autre jour, dans une réunion professionnelle, un vieux confrère exhalait toutes ses plaintes contre les luttes qui déchirent le corps médical. Il parlait d'assauts, de défenses, de chausse-trappes; bref, tous les termes empruntés à l'art militaire et dont nous avons coutume d'émailler nos discours défilaient successivement. Quand il eut fini, un tout jeune homme se leva, et il me parut que le soleil se levait avec lui. Naïvement il dit combien ces vocables guerriers lui étaient inintelligibles. Il affirma si nettement le besoin qu'avaient les jeunes d'être fraternels qu'on ne batailla pas plus avant ce soir-là. La Jeunesse, qui sait la vanité de certaines luttes, qui a vu naître et mourir tant de théories orgueilleuses, est plus tolérante, voilà déjà un premier point marqué en sa faveur.

Si nous prenons maintenant l'idéal patriotique, nous ne pouvons pas, à moins que d'être injustes, le croire éteint dans ces mains qui tiennent le flambeau. Citerai-je les hauts faits des conquérants du Dahomey, de Madagascar? J'ai publié ailleurs le récit des luttes poursuivies dans la Chaouïa, et où chante tout notre héroïsme français. Que ce soit en Asie ou en Afrique, partout et toujours les cadets se montrent dignes des aînés. Leur cœur vole moins à la frontière, semble-t-il, mais à quoi bon les paroles sans l'action? Ils ne veulent plus de discours inutiles, cela ne prouve pas qu'ils soient incapables de sacrifice.

Ils sont sceptiques en politique; ah! de cela je les

loue. Si cette dernière a glissé au plus injurieux matérialisme, si les pires convoitises en ce moment même se donnent carrière, est-ce la faute de la Jeunesse, est-ce elle qui organise le pillage des Finances en vue des élections ? Et les politiciens dirigeants, les habiles manœuvriers n'appartiennent-ils pas presque tous aux générations du passé ? Je dirai plus, nulle part autant que dans ce domaine la Jeunesse ne m'apparaît idéaliste. Regardez les « Camelots du Roi ». On peut désapprouver leurs aspirations, combattre leurs menées, il faut reconnaître cependant qu'ils sont loin d'obéir à l'intérêt matériel. Et que dire des Sillonnistes, tous jeunes, ardents, désintéressés, croyants ! J'ai beau me tâter, m'interroger, je ne puis répondre qu'on eût été, de mon temps, capable de pareils enthousiasmes. J'en dirai autant de ceux qui suivent l'Evangile socialiste. Sans doute, il y a là des arrivistes, des courtisans du peuple, mais l'ensemble agit bien plus par instinct, il est davantage guidé par l'espoir d'un avenir meilleur que par les bas mobiles de l'ambition personnelle.

On prétend aussi que la Jeunesse a oublié nos traditions. Mais alors que fait-on du culte de l'Epopée, des hommages partout rendus à la Pucelle, de l'aveugle admiration pour les grands de 93 ? Allez donc vous promener un jour d'été sur le plateau d'Alésia, écoutez les harangues qui se débitent au pied de la statue de Vercingétorix, et vous me direz si ces auditoires, où l'on voit communier dans la même pensée employés, étudiants, soldats, ont aboli en eux l'esprit de tradition.

Je ne parlerai pas ici de l'idéal scientifique, vous n'avez qu'à regarder autour de vous, qu'à ouvrir les portes des Laboratoires, des Hôpitaux, des Instituts Pasteur, pour y trouver une Jeunesse fascinée par la nouvelle Idole et prête, comme ses devancières — ne l'avons-nous pas vu hier ? — à souffrir et à mourir pour Elle. Et c'est même là que se satisfait son idéal religieux, un instant ébranlé par le renanisme. On soutient enfin que la pièce de cent sous est comme le grand mobile qui pousse les jeunes à l'action. Evidemment, il y a une part de vrai dans ce reproche; là encore cependant il faut s'entendre. Les hommes d'aujourd'hui veulent être mieux rémunérés de leur travail ; disons le mot, ils sont plus près de leurs intérêts. Eh bien, est-ce un si grand mal que de se défendre contre l'exploitation, d'où qu'elle vienne ? Par ailleurs ne voit-on pas maints jeunes gens se tourner vers les mariages d'inclination, épouser des filles sans dot, alors que naguère la dot était souvent comme le plus sacré des devoirs, comme la seule raison du mariage ?

Excusez cette trop longue dissertation, qui a versé malgré moi dans le plaidoyer. J'entends tellement critiquer nos jeunes, qu'une fois en passant, moi qui n'ai rien à attendre d'eux, j'ai voulu les défendre. J'aurais accompli ma tâche si j'avais pu montrer que les nouvelles générations, loin d'être amorphes, ont au contraire des caractères nettement spécifiques : tolérance, précision dans l'esprit, plus de réserve et moins de bon garçonnisme niais, plus de morale peut-être, enfin un idéal plus raisonné, mais un idéal tout de même. Et si l'on me forçait à conclure, je n'hésiterais pas à soutenir qu'en résumé nos jeunes, peut-être moins heureux parce que plus positifs, valent probablement mieux que nous. Feront-ils mieux ? Cela, c'est le secret du Destin.

***

Dans nos bois attristés par l'hiver, vous avez vu de vieux arbres tenaces qui, en dépit des froidures, gardent toujours leurs feuilles desséchées. Ni le vent, ni la pluie n'ont pu les détacher. Mais voilà le premier souffle du printemps qui passe, la sève remonte et la frondaison nouvelle réclame sa place au soleil. Aussitôt, les pauvres feuilles se décident à partir. Voyez, semblent-elles dire, nous avons tenu tant que nous avons pu, apportant aux humains la fraîcheur et la joie; nous avons frissonné aux vents de l'automne, nous avons salué les gais soleils de l'été, c'est à vous maintenant de perpétuer la vie.

Nous sommes, nous, les feuilles desséchées, les jeunes gens représentent la frondaison nouvelle. A eux de prendre notre place, de marcher sans crainte vers l'inconnu, à eux de se battre avec l'existence. De quel droit, nous qui allons partir, douterions-nous de leur courage et de leur sincérité ? Et c'est pourquoi je veux saluer ici la Jeunesse, la Jeunesse qui est la France de demain, la Jeunesse qui porte en elle notre invincible Espoir.

F. HELME.

DERNIERS ÉCHOS DU CONGRÈS DE BUDAPEST

Pour honorer les confrères hongrois et étrangers qui ont pris une part active aux travaux du Congrès de Budapest de 1909, la *Société royale des Médecins de Budapest* a élu :

Comme membre d'honneur, M. le baron Kalman Müller;

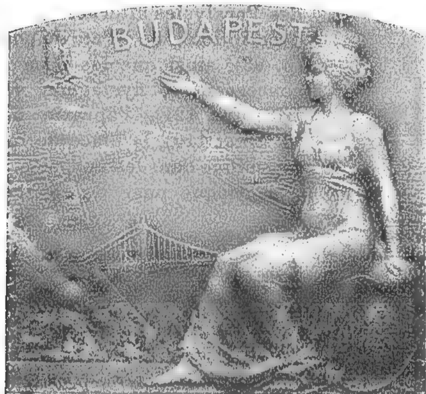
Comme membres correspondants nationaux, MM. Grossich Antal (Fiume); Hevesi Imre (Kolosvar);

Comme membres correspondants étrangers, E. Abderhalden (Berlin), Achard (Paris), A. Agramonte (la Havane), P. Albertoni (Bologne), A. Antheaume (Paris), G. Anton (Halle), X. Arnozan (Bordeaux), G. Aschaffenburg (Cologne), L. Aschoff (Fribourg), V. Ascoli (Rome), Th. Axenfeld (Fribourg),

A. Baginsky (Berlin), G. Ballet (Paris), A. Barkan (San-Francisco), J. L. Barker (Baltimore), P. Baumgarten (Tübingen), E. F. Bashford (Londres), C. Beck (New-York), Bertrand (Paris), J. Blake Clarence (Boston), R. Blondel (Paris), L. Bourget (Lausanne), Brauer (Marburg), A. Breda (Padoue), J. Bresler (Lublinitz), L. Brocq (Paris), C. Bruni (Naples),

G. Calderini (Bologne), R. Campana (Rome), M. Carrieu (Montpellier), L. Casper (Berlin), A. Castex (Paris), M. Castaras (Athènes), G. Cavallaro (Florence), Cecherelli (Parme), O. Chiari (Vienne), J. Cisneros (Madrid), H. Colin (Paris), J. Comby (Paris), H. Coppez (Bruxelles), A. Cramer (Göttingen), L. Cruet (Paris), H. Cushing (Baltimore),

J. Darier (Paris), D'Arcy Power (Londres), Delbet (Paris), L. Dejace (Flemalle Grande), Delorme (Paris), H. Demuth (Posen), J. Denis (Louvin), E. Desnos (Paris), Desguin (Bruxelles), F. Dercum (Philadelphie), A. Denker (Erlangen), Desfosses (Paris),



PLAQUETTE DU CONGRÈS
Par Tony Szirmai.

J. van Deventer (Amsterdam), E. Dietrich (Berlin), Dundas-Grant (Londres),

A. Ellinger (Königsberg), A. Elschnig (Prague), O. Engström (Helsingfors), A. Eulenburg (Berlin),

J.-L. Faure (Paris), Feayo (Lisbonne), F. Fede (Naples), G. Ferreri (Rome), G. Feurer (Saint-Galle), G. Finder (Berlin), E. Finger (Vienne), Firket (Liége), J. Fletcher (Chicago), L. Frankl v. Hochwarth (Vienne), S. Fränkl (Vienne), A. Friedländer (Francfort), J. S. Fulton (Washington),

B. Galli-Valerio (Lausanne), V. Gallipe (Paris), C. Garré (Bonn), E. Gaupp (Fribourg), Giordano (Venise), J. W. Gletsmann (New-York), Th. Gluck (Berlin), K. Goadby (Londres), S. Golovine (Odessa), Gourdon (Bordeaux), R. Greeff (Berlin), M. Grossmann (Vienne),

Hajek (Vienne), H. Hallopeau (Paris), A. Hammar (Upsal), Hartmann (Paris), A. Hartman (Berlin), H. Head (Londres), M. Hebold (Wuhlgarten, Berlin), L. Heim (Erlangen), G. Heinricius (Helsingfors), S. E. Henschen (Stockholm), Heryng (Varso), P. Heymann (Berlin), W. His (Berlin), M. Hofmeier (Würzburg), F. Hofmeister (Stuttgart), E. Holt (New-York), E. A. Homen (Helsingfors), T. Huchard (Paris),

P. Imbriaco (Rome), Ito (Kyoto, Japon), M. Ivanoff (Sofia),

W. Jessop (Londres), Jimenez (Madrid), A. Johanessen (Christiania), E. Jürgens (Varso),

Kaller (Constantinople), P. Keraval (Paris), Kobajashy (Japon), K. Koller (New-York), W. Kolle (Berne), H. Kopelik (New-York), E. Kraepelin (Munich), F. Kratschmer (Vienne), Krause (Berlin), A. Kuliabko (Tomsk),

T. Laitinen (Helsingfors), E. Laguesse (Lille), Landouzy (Paris), E. Lang (Vienne), F. Lange (Munich), Y. Cereso Lara (Madrid), A. Laveran (Paris), C. B. Lehmann (Würzburg), H. Lenhartz (Hambourg), J. Lépine (Lyon), E. Leutert (Giessen), A. Looss (Le Caire), R. W. Lovett (Boston), A. Lœwy (Berlin), Lucas-Championnière (Paris),

Maillard (Sceaux-Seine), Morris Malcolm (Londres), A. B. Marfan (Paris), E. Malioutine (Moszkva), A. Marie (Villejuif), V. Maragliano (Genève), Callan Mac (Le Caire), Phedran Mac (Toronto), M. Marquez (Madrid), Mattos (Coimbra, Portugal), C. O. Medin (Stockholm), A. Maximow (Saint-Pétersbourg), L. Minor (Moszkva), G. Mingazzini (Rome), V. Morax (Paris), B. Motz (Paris), J. Mouret (Montpellier), Murphy (Chicago), J. H. Musser (Philadelphie),

A. Netter (Paris),

H. Oppenheim (Berlin), J. Orth (Berlin), G. Osawa (Tokio),

Pactet (Villejuif), K. Pascheff (Sofia), A. Pawlowsky (Kieff), K. P. Pel (Amsterdam), K. Petren (Upsal), A. Pinard (Paris), A. Pousson (Bordeaux),

J. Raptschewski (Saint-Pétersbourg), Redard (Paris), E. Regis (Bordeaux), A. Remy (Dijon), G. Rein (Saint-Pétersbourg), J. L. Reverdin (Genève), Y. Sans Ribera (Madrid), S. L. Recasens (Madrid), H. Roger (Paris), A. Rodet (Montpellier), J. Roubinovitch (Paris), Th. Rovsing (Copenhague),

Ruffer (Alexandrie),

B. Sachs (New-York), C. H. Salamonsen (Copenhague), Schloffer (Innsbruck), E. Schmiegelow (Copenhague), Schmidt-Rimpler (Halle), P. Segond (Paris), W. Serbski (Moszkva), J. Sicard (Paris), A. Simonena (Madrid), W. J. Sinclair (Manchester), O. Snell (Lüneburg), R. Sommer (Giessen), O. Soltmann (Leipzig), L. Stieda (Königsberg), Sulzer (Paris),



PLAQUETTE DU CONGRÈS
Par Tony Szirmai.

Eu. S. Talbot (Chicago), A. Tamburini (Rome), E. Tavel (Berne), F. Testi (Florence), W. S. Thayer (Baltimore), Thorn de Amicis (Naples), Thorney (Washington), A. Thost (Hambourg), A. Tschermak (Vienne), W. Tschisch (Jurjeff),

G. Unna (Hambourg), Uhermann (Christiania),

H. Vincent (Paris), Völcker (Heidelberg), O. Vulpius (Heidelberg),

V. Jauregg Wagner (Vienne), Walther (Paris), J. E. Weeks (New-York), K. F. Wenckebach (Groningen), G. Winter (Königsberg), W. Weygandt (Hambourg), W. Wysokowicz (Kieff),

Th. Ziehen (Berlin), Zoéros (Constantinople), O. Zsigmondy (Vienne).

LIVRES NOUVEAUX

F. De Lapersonne, professeur de clinique ophtalmologique à la Faculté de médecine de Paris, et **A. Cantonnet**, chef de clinique. — ***Manuel de Neurologie oculaire.*** 1 volume in-8°, de xvi-368 pages, avec 106 figures et 1 planche en couleurs. Prix : 6 francs (Masson et Cie, éditeurs).

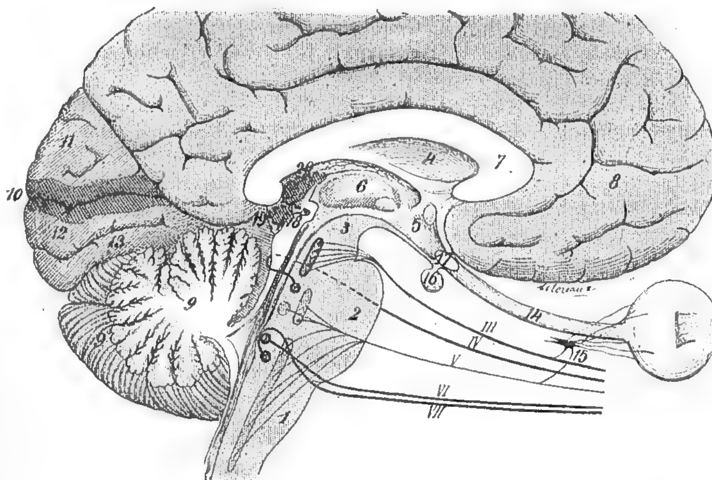
Le « Manuel » de MM. De Lapersonne et Cantonnet



SPÉCIMEN DES FIGURES
Goitre exophtalmique.

nous fournit un guide des plus précieux pour l'étude des manifestations nerveuses oculaires dans les diverses maladies.

La première partie est consacrée à l'étude anatomique et physiologique de l'appareil oculaire moteur, l'examen clinique de cet appareil et sa séméiologie; la deuxième partie traite de l'appareil oculaire sensoriel.



SPÉCIMEN DES FIGURES
Vue d'ensemble des appareils nerveux de l'œil (voies et centres moteurs, sensoriels, sensitifs).

L'appareil oculaire sensitif et les appareils oculaires vaso-moteur et sécrétoire font l'objet de la troisième et de la quatrième parties. Le deuxième livre nous présente une revue des troubles oculaires nerveux dans les différentes affections (affections locales ou de voisinage, affections du système nerveux, affections de l'appareil circulatoire et du sang, affections des reins, de l'appareil génital, auto-intoxications, intoxications, infections).

On voit ainsi que le premier livre est une étude analytique dans laquelle l'anatomie, la physiologie et la pathologie d'un même appareil sont successivement envisagées et groupées, ce qui permet aisément au lecteur, à propos d'une description pathologique, de se reporter à la description anatomique ou physiologique de l'appareil étudié. Le deuxième est un livre de synthèse : les questions classiques y sont exposées, à juste titre, dans leurs plus minutieux détails; les dernières acquisitions de la neurologie oculaire font aussi l'objet d'une parfaite mise au point.

Nous citerons particulièrement les chapitres relatifs au Tabes (p. 292), à l'Hystérie (p. 318), à la Paralysie générale; le chapitre des Paralysies alternes (p. 103), la description de l'ataxie oculaire (p. 93), ainsi que les paragraphes concernant le nystagmus vestibulaire (p. 121), l'apraxie oculaire (p. 95 et 110), la place de la cécité psychique dans les agnosies... etc...

A chaque page de cet excellent



SPÉCIMEN DES FIGURES
Paralysie bilatérale de la IIIe paire héréditaire et familiale.

ouvrage, on retrouvera le souci constant d'initier le lecteur d'une façon précise à la technique séméiologique de l'ophtalmoneurologie, qu'il s'agisse de la mensuration au périmètre, de la déviation strabique ou du champ du regard, de la recherche de la diplopie ou de l'examen du champ visuel.

Le choix judicieux des figures, l'originalité des dessins contribueront grandement à fixer dans la mémoire les enseignements du texte; ajoutons que, comme à l'habitude, les éditeurs ont apporté leurs plus grands soins à l'exécution matérielle de ce volume.

Ainsi que les auteurs le déclarent dans leur préface :

« Ce livre ne s'adresse pas seulement aux ophtalmologistes et aux neurologistes; nous souhaitons qu'il permette aux médecins non spécialistes de reconnaître les manifestations oculaires nerveuses de telle ou telle affection générale, que par elles ils arrivent à un diagnostic précoce et puissent établir une thérapeutique rationnelle. »

MM. De Lapersonne et Cantonnet ont mené à bien la tâche difficile d'exprimer dans un volume de 360 pages tout ce qu'il faut et juste ce qu'il faut. Dans l'ordonnance des chapitres, dans la précision des divisions de l'ouvrage, dans les aperçus heureux, dans les vues originales des descriptions séméiologiques, les lecteurs auront plaisir à retrouver un reflet fidèle de l'Enseignement ophtalmologique de la Clinique de l'Hôtel-Dieu.

A. Monthus.

Nicolo Pende (de Rome). — *Patologia dell' apparecchio surrenale e degli organi parasimpatici.* 1 vol. gr. in-8°, de 376 pages, avec 14 planches en couleurs, 1909. (Societa editrice libraria, à Rome.)

Je crois intéressant de présenter au public médical français ce beau livre de M. Nicolo Pende qui non seulement résume, avec une critique avertie, nos connaissances actuelles sur l'embryologie, l'histologie, la physiologie pathologique et l'anatomoclinique de l'appareil surrénal et des corps parasympathiques, mais encore expose les recherches anatomo-cliniques et expérimentales de l'auteur, poursuivies tant à l'hôpital San Giovanni qu'à l'Institut de pathologie générale de Rome.

Après une préface du professeur Bignami, l'auteur, dans son introduction insiste sur l'utilité de la triple étude, dans l'appareil surrénal, de la glande corticale, de la médullaire et du système nerveux sympathique, annonce que ses travaux l'amènent à confirmer l'opinion, déjà soutenue en France, de la grande importance de l'élément nerveux dans le fonctionnement surrénal normal et pathologique, et termine en esquissant les rapports morphologiques et physiologiques des surrénales avec les autres glandes à sécrétion interne.

Dans les différents chapitres du livre, il passe en revue successivement la morphologie et la physiologie des surrénales, leur anatomie pathologique, les divers syndromes surrénaux, les tumeurs surrénales, la thérapeutique des affections surrénales et le rôle de l'adrénaline. L'auteur termine par un chapitre très suggestif sur les corps parasympathiques, organes chromaffines, organe de Zuckerkandl, glandes carotidienne et coccygienne. De belles figures reproduisent des préparations originales.

Une bonne bibliographie, contenant 1.040 indications, termine ce travail, qui rendra service aux anatomistes et histologistes, chirurgiens et médecins.

Laignel-Lavastine.

E. Lancereaux, ancien président de l'Académie de médecine de Paris, médecin honoraire de l'Hôtel-Dieu. — *Traité de la goutte.* 1 vol. in-8°, de 431 pages. Prix : 10 fr. (J.-B. Baillière et fils, éditeurs.)

M. Lancereaux nous fait voir la goutte sous un jour quelque peu nouveau : atténuant l'importance des lésions des articulations, il reconnaît la goutte en dehors même de toute localisation articulaire; il montre que la goutte peut atteindre tous les organes et que, néanmoins, elle se manifeste par des désordres partout identiques, que ses nombreuses déterminations morbides dépendent d'une modification, généralement innée, du système régulateur des fonctions de circulation locale et de nutrition générale, tellement profonde et invétérée qu'elle fait des goutteux une sorte de race particulière.

Les phénomènes qui résultent de ces troubles varient avec la fonction spéciale de chaque organe, d'où la diversité des manifestations de la goutte dont on a fait, à tort, autant d'entités pathologiques distinctes, sous les noms de : *arthrite aiguë* ou *chronique*, *migraine*, *névralgies*, *asthme*, *emphysème*, *dyspepsie*, *hémorroïdes*, etc. Toutefois, si on se donne la peine d'analyser chacune de ces manifestations, on ne tarde pas à y trouver, malgré des allures fort différentes, un cachet spécial, des caractères communs et une subordination constante à un désordre du système nerveux.

Synthétisant ces notions, M. Lancereaux définit la goutte une maladie constitutionnelle, héréditaire et familiale, liée à un désordre du grand sympathique caractérisé par des troubles vaso-moteurs et trophiques.

Il est évident que cette définition n'est pas celle de la goutte banale, commune, traditionnelle, et qu'elle semble beaucoup mieux s'appliquer à cette entité clinique assez mal délimitée, d'ailleurs, que l'on désigne communément sous le nom de neuro-arthritisme.

Comme toutes les œuvres de M. Lancereaux, celle-ci est originale et très suggestive.

Alfred Martinet.

Cornet, médecin en chef de la Préfecture de la Seine, professeur aux Ecoles d'infirmières des hôpitaux de Paris, ouvrage adopté par l'Assistance publique de Paris. — *Douze leçons d'Hygiène générale et spéciale.* Un vol. in-16, cartonné. Prix : 2 fr. 25. (Vigot frères, éditeurs, Paris.)

L'auteur a eu l'excellente idée de résumer, en un petit volume élégant et portatif, les leçons d'hygiène qu'il enseigne dans les hôpitaux de Paris depuis 25 ans.

Douze leçons, douze chapitres ayant pour titres : *Hygiène corporelle, Hygiène du vêtement, Hygiène de la respiration, Hygiène de la circulation, Hygiène de la nutrition, Hygiène du logement, Hygiène appliquée aux malades en général, Hygiène dans les maladies contagieuses, Hygiène de l'enfance.*

Ce petit livre, adopté par l'Assistance publique de Paris, est indispensable aux personnes qui suivent les cours, ainsi qu'à toutes celles qui soignent les malades.

J. D.

LABORATOIRES CLIN

MÉTAUX COLLOÏDAUX ÉLECTRIQUES

(Ferments métalliques)

En solutions isotoniques stériles et injectables.

STABLES

Les métaux colloïdaux préparés par la voie électrique par les Laboratoires Clin sont à grains fins et présentent le maximum de ***pureté, de pouvoir catalytique et d'activité physiologique*** *et* ***thérapeutique.***

Contrairement à certaines assertions qui nient la possibilité d'obtenir des colloïdes électriques, ***longtemps stables et actifs,*** *les systèmes colloïdaux présentés par les Laboratoires Clin conservent,* ***après plusieurs mois, toute leur action fermentaire*** *(facilement contrôlable par la mesure du pouvoir catalytique) et* ***toute leur activité thérapeutique*** *démontrée par un grand nombre de faits cliniques.*

1° **ÉLECTRARGOL**
Argent colloïdal électrique à petits grains.

2° **ÉLECTRAUROL**
Or colloïdal électrique à petits grains.

3° **ÉLECTROPLATINOL**
Platine colloïdal électrique à petits grains.

4° **ÉLECTROPALLADIOL**
Palladium colloïdal électrique à petits grains.

1° **Ampoules** *de 5 et 10 centimètres cubes, injections intra-musculaires.*
2° *Pour l'Electrargol seul,* **flacons spéciaux stérilisés** *de 50 et 100 centimèt. cubes (usage chirurgical).*
Collyre en ampoules compte-gouttes spéciales.

APPLICATIONS THÉRAPEUTIQUES : Maladies infectieuses en général, Pneumonie, Grippe, Pleurésie purulente, Fièvre typhoïde, Erysipèle, Septicémie, Méningite cérébro-spinale, Endocardite infectieuse, Abcès du Sein (Traitement sans incision), Affections gonococciques, Cystites, Affections puerpérales, Ophtalmies et Maladies des Yeux. 1239

F. Comar & Fils & Cie — PARIS

ALEXINE

Granulé d'acide phosphorique entièrement libre

RECONSTITUANT MERVEILLEUX — SPÉCIFIQUE DU NEURO-ARTHRITISME
ET DE SES CONSÉQUENCES

L'**ALEXINE** *agit en modifiant la diathèse hypoacide*; supérieure au *Phosphore organique, Glycérophosphates, Lécithine, etc.*

DOSES : Un à deux bouchons-mesure à chaque repas, dans un demi-verre d'eau. *Pour les Enfants :* Réduire la dose de moitié.

Littérature et Échantillons sur demande aux **LABORATOIRES CHATELAIN, 15, rue de Paris, Puteaux-PARIS.**

SIROP de FELLOWS

aux Hypophosphites composés

LE RECONSTITUANT PAR EXCELLENCE

UNE SEULE PRÉPARATION

Contenant { *POTASSE, CHAUX, FER, MANGANÈSE, QUININE, STRYCHNINE et PHOSPHORE,*

(à l'Etat d'Hypophosphites)

(1 milligr. de Strychnine par Cuillerée à Café)

SON ACTION CURATIVE EST PROMPTE ET ÉNERGIQUE

dans les cas de

PHTHISIE, NEURASTHÉNIE, ANÉMIE, AFFECTIONS PULMONAIRES, RACHITISME, AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL, etc., etc.

DOSE : Une Cuillerée à CAFÉ deux ou trois fois par jour.

Flacon 7f50. *Chez tous Pharmaciens* Demi-Fl. 4f50

DÉPÔT GÉNÉRAL : 5, Rue de la Paix, PARIS.

IODALOSE GALBRUN

IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE

L'IODALOSE EST LA SEULE SOLUTION TITRÉE DU PEPTONIODE

Première Combinaison directe et entièrement stable de l'*Iode* avec la *Peptone*

DÉCOUVERTE EN 1896 PAR E. GALBRUN, DOCTEUR EN PHARMACIE

(Communication au XIIIe Congrès International, Paris 1900).

Remplace Iode et Iodures dans toutes leurs applications

SANS IODISME

Arthritisme, Goutte, Rhumatisme, Artériosclérose, Maladies du Cœur et des Vaisseaux, Asthme, Emphysème, Lymphatisme, Scrofule, Affections Glandulaires, Rachitisme, Goître, Fibrome, Syphilis, Obésité.

Vingt gouttes **IODALOSE** *agissent comme un gramme Iodure alcalin.*

DOSES MOYENNES : Cinq à vingt gouttes pour les Enfants, dix à cinquante gouttes pour les Adultes.

DEMANDER BROCHURE sur L'IODOTHÉRAPIE PHYSIOLOGIQUE PAR LE PEPTONIODE.

LABORATOIRE GALBRUN, 18, Rue Oberkampf, PARIS.

SUC GASTRIQUE
PUR DU PORC VIVANT

DYSPEPTINE
DU Dr HEPP

AFFECTIONS GASTRO-INTESTINALES, DIARRHÉES
INDIGESTIONS — ANOREXIE — SURALIMENTATION
GASTRO-ENTÉRITE et DIARRHÉE INFANTILES



Dépôt pr PARIS 54, Fg St-Honoré

H. CARRION & Cie

LABORATOIRE DE PHYSIOLOGIE
du PUITS-D'ANGLE par LE CHESNAY (S.-et-Oise)

BIBLIOGRAPHIE

2038. — **C. Strzyzowski.** — Cours de Chimie physiologique et pathologique et guide de laboratoire, à l'usage des étudiants. 1 vol. gr. in-8°, de 160 pages, avec 62 figures, cartonné. Prix : 5 francs (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs).

2039. — **Deléarde.** — Guide pratique de puériculture à l'usage des docteurs en médecine et des sages-femmes. 1 vol. in-16, de III-280 pages avec figures. Cartonné toile. Prix : 4 francs. (*Félix Alcan*, éditeur.)

2040. — **L. Fiaux.** — L'Intégrité intersexuelle des peuples et les gouvernements : *la conférence internationale de Bruxelles*. 1 vol. gr.in-8°, de XXXII-810 pages, Prix : 12 francs. (*Félix Alcan*, éditeur.)

2041. — **G. Weiss.** — Précis de physique biologique. *Deuxième édition, revue*. 1 vol. in-8° (*Collection de Précis Médicaux*), de XII-556 pages, avec 570 figures dans le texte. Cartonné toile. Prix : 7 francs. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2042. — **A. Lorand.** — Das Altern : *seine Ursachen und seine Behandlung durch hygienische und therapeutische Massnahmen*. 2e édition. 1 vol. in-8°, de VIII-260 pages. Prix : 5 marks. (Dr *Werner Klinkhardt*, éditeur à Leipzig.)

2043. — **P. Ehrlich, R. Krause, M. Mosse, H. Rosin, K. Weigert.** — Enzyklopædie der mikroskopischen Technik. *Zweite, vermehrte und verbesserte Auflage*. I Band (A.-K.). 1 vol. gr. in-8°, de IV-800 pages, avec 56 figures. Prix : 25 marks. (*Urban et Schwarzenberg*, éditeurs à Berlin.)

2044. — **L. Imbert et J. Fiolle.** — Les sutures vasculaires. 1 brochure gr. in-8° (n° 57 de l'*Œuvre médico-chirurgical*). avec 17 figures. Prix : 1 fr. 25. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2045. — **P.-E. Lévy.** — Neurasthénie et névroses : *leur guérison définitive en cure libre*. 2e édition. 1 vol. in-16, de 407 pages. Prix : 4 francs. (*Félix Alcan*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

JOURNAL DE PHYSIOLOGIE ET DE PATHOLOGIE GÉNÉRALE

Sommaire du n° 1.

Travaux originaux :

P. Bouin et P. Ancel. — Recherches sur les fonctions du corps jaune gestatif. Sur le déterminisme de la préparation de l'utérus à la fixation de l'œuf (avec figures) [planche I].

N. Mislavsky et D. Poloumordvinov. — La localisation des phénomènes d'inhibition des muscles lisses (avec figures).

Bordas, Lortat-Jacob et G. Sabaréanu. — Action du froid sur la toxicité du sérum sanguin et des extraits organiques.

Henri Laugier. — Influence de la concentration saline sur l'excitabilité musculaire et nerveuse (avec figures).

Bordas, Lortat Jacob et G. Sabaréanu. — Toxicité des extraits secs organiques. Leur préparation par le vide à l'aide du froid.

A. Monvoisin. — La composition du lait des vaches tuberculeuses. Considérations sur la physiologie pathologique de la tuberculose mammaire.

G. Stanculéanu et D Mihail. — L'anatomie pathologique de l'ophtalmo-réaction (avec figures).

G. Piquand et Lucien Dreyfus. — Recherches sur quelques anesthésiques locaux.

A. Imbert et S Bonnamour. — De l'action du chlorure de calcium et de divers chlorures sur l'élimination urinaire.

L. Lacomme. — La recherche rapide du colibacille dans les eaux de boisson par la méthode du neutral-roth combinée à celle d'Eijkmann (avec figures).

Analyses.

Physiologie. — Pathologie générale.

REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE

Sommaire du n° 2.

Revues générales :

Sacquépée. — Les porteurs chroniques de bacilles typhiques et paratyphiques.

Frois. — L'élimination des buées dans l'industrie (*fin*).

Bibliographie.

Revue des journaux.

Chronique du génie sanitaire. — Informations.

***

ARCHIVES D'ANTHROPOLOGIE CRIMINELLE, DE MÉDECINE LÉGALE ET DE PSYCHOLOGIE NORMALE ET PATHOLOGIQUE.

Sommaire des nos 193-194 (Janvier-Février 1910).

Etienne Martin. — Préface à la 25e année (portrait de M. A. Lacassagne).

Mémoires originaux :

Gabriel Tarde. — Les *Possibles*, fragment d'un ouvrage de jeunesse, inédit.

E. Régis. — Un cas de sursimulation (avec une illustration).

E. Dupré. — L'affaire Soleilland et les crimes similaires, viol et meurtre d'enfants (avec une illustration).

Etienne Martin. — Le tatouage chez les enfants (avec illustrations).

Notes et observations médico-légales :

A. Bertillon. — Main gauche et main droite.

Revue critique :

Lucien Mayer. — Chronique anthropologique.

Antoine Lacassagne. — A propos de Maupassant.

Prof. **A. Bertrand.** — Le mouvement psychologique : Grandeur et suprématie des femmes, manifeste féministe d Henri Corneille Agrippa.

Bibliographie — Revue des journaux et des Sociétés savantes. — Nouvelles.

FACULTÉ DE PARIS

Les chaires vacantes. — Dans la séance du 24 Février 1910, l'Assemblée des professeurs de la Faculté de médecine de Paris a présenté pour la chaire de pathologie interne : en 1re ligne, M. Widal; en 2e ligne, M. Pierre Teissier; pour la chaire de pathologie et de thérapeutique générale : en 1re ligne, M. Achard; en 2e ligne, M. Marfan.

Conseil de l'Université. — L'assemblée de la Faculté de médecine de Paris, dans sa réunion du 17 Février, a désigné pour représenter la Faculté au Conseil supérieur de l'Université MM. les professeurs Pouchet et H. Roger.

Clinique ophtalmologique. — M. Poulard, ophtalmologiste des hôpitaux, ancien chef de laboratoire à la Clinique ophtalmologique, commencera le mercredi 2 Mars 1910, à 3 heures, à l'Hôtel-Dieu (Amphithéâtre Dupuytren), une série de conférences pratiques, avec présentation de malades. Il les continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants, à la même heure.

Ces conférences porteront sur les maladies des yeux, que tout médecin praticien doit connaître, et sur les soins d'urgence.

Elles sont obligatoires pour les stagiaires attachés à la Clinique ophtalmologique pendant le semestre d'été. Les étudiants de 4e année, les élèves pourvus de toute leur scolarité et les médecins peuvent se faire inscrire au Secrétariat de la Faculté de médecine (guichet n° 3) les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures. L'inscription est gratuite.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie. — MM. Pierre Sebileau, directeur, et Desmarets, prosecteur, feront une série exceptionnelle de conférences de médecine opératoire en douze leçons, qui commencera le vendredi 4 Mars à 2 heures, et aura lieu tous les jours à la même heure.

L'accès à ces conférences est gratuit pour les internes et externes des hôpitaux. Un droit de 50 francs est exigé de tous les autres auditeurs.

Nombre d'élèves : 40 au maximum. — Se faire inscrire, 17, rue du Fer-à-Moulin.

NOUVELLES

La nouvelle médaille de l'Académie. — Le graveur Patey a terminé une médaille nouvelle que l'Académie de médecine décernera désormais à ses lauréats, récompensés par les sections des épidémies, des eaux minérales, des remèdes secrets, de la vaccine, de l'hygiène de l'enfance et de la tuberculose.

Sur l'une des faces on voit la divinité grecque Hygie, qui était d'abord un des êtres allégoriques du cortège d'Esculape, mais que la légende transforma bientôt en une fille du dieu, recevoir de l'Académie de médecine la « coupe de vie » qu'elle présente à une malade ; sur l'autre, le palais de l'Académie de médecine, et en marge, une gerbe de palmes de chêne et de lauriers nouée d'une banderole au nom du titulaire.

Société française d'ophtalmologie. — La prochaine réunion de la Société française d'ophtalmologie aura lieu le lundi 2 Mai.

Le titre des communications que l'on désire faire doit être adressé avant le 15 Mars à M. Duboys de Lavigerie, 23, rue de Madrid.

Le rapport de cette année est rédigé par M. le professeur Gariel Il a pour titre : *Valeur comparative des divers modes d'éclairage.*

Aide aux médecins de la Seine victimes des inondations. — Les inondations ont eu une répercussion cruelle sur les médecins des régions inondées. Certains ont eu leur domicile envahi par les eaux, leur mobilier, leur bibliothèque, leurs instruments détruits. Tous, frappés au moment du recouvrement des honoraires, perdent la plus grosse part du produit du travail de l'an dernier. Quelques-uns voient disparaître non seulement leurs honoraires désormais irrecouvrables, mais même leur clientèle. Quand pourront-ils exercer avec fruit dans des villes entièrement dévastées ?

Décidé de porter d'urgence remède dans la mesure de ses moyens à ces infortunes, le Conseil d'administration du Syndicat de la Seine a décidé à l'unanimité de mettre sous forme de prêts gratuits, dans une mesure modeste, mais appréciable, les réserves de sa caisse à la disposition des confrères sinistrés syndiqués ou non, car en pareil cas on ne saurait faire de distinction.

Tout confrère qui désirerait avoir recours au Syndicat, est prié de s'adresser au Syndic de la section de la région qu'il habite. Avec toute la rapidité et la discrétion désirables, ce dernier communiquera la demande au bureau du Syndicat, qui statuera d'urgence.

Dans le cas peu probable où les réserves du Syndicat seraient insuffisantes, le Conseil a décidé d'examiner la nécessité d'un recours à d'autres groupements médicaux, de l'ouverture d'une souscription ou de tout autre moyen de faire face à la situation.

Ayant foi dans les sentiments de haute probité et de délicatesse qui ont toujours été l'apanage du corps des médecins praticiens, le Conseil du Syndicat est persuadé que l'avenir de sa caisse syndicale, destinée uniquement à la défense professionnelle, loin d'être compromis, sera mieux assuré par cette mesure. Il croit contribuer ainsi à resserrer les liens confraternels qui devraient unir étroitement tous les médecins praticiens de la Seine sous la protection de leur syndicat.

Société de médecine de Paris. — La Société de médecine de Paris a pris l'initiative de supprimer son banquet annuel et de le remplacer par une souscription spéciale en faveur des sinistrés.

Plusieurs milliers de francs sont déjà recueillis ; mais la souscription n'est pas close : M. Monel, trésorier, 32, place Saint-Georges, reçoit les fonds.

Le Conseil d'Administration a décidé de distribuer *lui-même* et *directement* l'argent ainsi recueilli *à des médecins* victimes de l'inondation.

Prière aux confrères qui connaîtraient des infortunes médicales, dans la région parisienne sinistrée, de vouloir bien les signaler, soit au président de la Société M. Boursier, 8, rue Cernuschi, soit au secrétaire général, M. Paul Guillon, 69, boulevard Malesherbes.

Jubilé de M Gellé père. — Un comité composé de MM. Bouchard, Dastre, S. Duplay, Gley, A. Laveran, F. Raymond, Bar, Bonain, Bonnier, Boulay, Bourgeois, Cartaz, Castex, Chatellier, Escat, Furet, Garel, Gaudier, Helme, Jacques, Lannois, Lavrand, Le Marc'hadour, Lermoyez, Lombard, Lubet-Barbon, Luc, Mahu, Martin, Molinié, Moure, Mouret, Noquet, Poyet, Ruault, Sébileau, Sieur, Texier, Vacher, Depierris, secrétaire général de la Société française d'oto-rhino-laryngologie, 20, rue Soufflot, Veillard, secrétaire général de la Société d'oto-rhino-laryngologie de Paris, 127, boulevard Malesherbes, adresse la note suivante :

L'Allemagne et l'Autriche, mues par un sentiment de gratitude et d'admiration légitimes, ont récemment fêté les doyens de l'Otologie. Les jubilés de Politzer, de Lucæ et de Schwartze ont été l'affirmation de leur reconnaissance pour les efforts si fructueux de ces pionniers de la science otologique. Nous avons le droit et le devoir de ne pas nous montrer plus ingrats que nos voisins.

Les élèves et les amis de M. Gellé père ont pensé que le moment était venu de célébrer son jubilé et de reconnaître, par une manifestation de sympathie et d'admira-

tion, tout le mérite et toute l'utilité de son long et fécond labeur. Ils ont décidé, en conséquence, de lui offrir une médaille à une date qui sera fixée ultérieurement et d'ouvrir dans ce but une souscription qui sera close le 1er Avril 1910.

Les souscriptions doivent être adressées à M. P. Masson, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Tout souscripteur de la somme de 25 francs au moins recevra un exemplaire de la plaquette qui sera remise à M. Gellé à l'occasion de son Jubilé.

Société de médecine légale de France. — Dans sa dernière séance, la Société a déclaré *trois vacances de membres titulaires*, dont une dans la section de chirurgie générale et spécialités chirurgicales et deux dans la section de toxicologie, pharmacologie et sciences accessoires.

Les candidats sont priés d'adresser leur demande, avant le 14 Mars prochain, à M. Ch. Constant, secrétaire général de la Société, 13, rue des Saints-Pères, à Paris.

VIe Congrès de gynécologie, d'obstétrique et de pédiatrie (Toulouse, 22-27 Septembre 1910). — La VIe session du Congrès de gynécologie, d'obstétrique et de pédiatrie se tiendra à Toulouse, du 22 au 27 Septembre 1910, sous la présidence de M. le professeur Kirmisson.

Les présidents de section seront : pour la *Pédiatrie*, M. le professeur Kirmisson; pour la *Gynécologie*, M. le professeur Hartmann; pour l'*Obstétrique*, M. le professeur Rouvier.

Voici les questions qui seront l'objet d'un rapport, avec le nom des rapporteurs : *Formes aiguës curables de la tuberculose pulmonaire chez l'enfant* : M. Aviragnet. *Eczéma des nourrissons* : M. Rocaz. *Ostéomyélite vertébrale* : M. Grisel. *Sténose pylorique des nourrissons* : MM. Frédet et Guillemot. *Mégacôlon* : M. Patel. *Tumeurs solides de l'ovaire* : M. Mériel. *Rapports de la lithiase biliaire avec la grossesse et l'accouchement* : MM. Audebert et Gilles. *Pathogénie et traitement des vomissements graves de la grossesse* : M. Fieux.

Des réductions importantes seront consenties, en faveur des congressistes et de leur famille, par toutes les Compagnies de chemins de fer français, par les hôtels et restaurants de Toulouse.

D'intéressantes excursions seront organisées, qui permettront de visiter, à prix très réduits, la cité de Carcassonne et les sites les plus pittoresques des Pyrénées (Luchon, Bagnères-de-Bigorre, Luz-Saint-Sauveur, cirque de Gavarnie, etc.). Le programme détaillé des fêtes et excursions sera communiqué à la Presse et individuellement à chaque souscripteur dans le courant du mois d'Avril.

La cotisation est fixée à 20 francs pour les membres titulaires, à 10 francs pour les membres adhérents (femmes ou enfants des titulaires et étudiants en médecine). On peut, dès aujourd'hui, en envoyer le montant à M. Gilles, trésorier du Congrès, 12, rue des Couteliers, Toulouse.

Pour tous renseignements, s'adresser à M le professeur Audebert, secrétaire général du Congrès, 1, place Matabiau, à Toulouse.

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes :

Médecins principaux de 1re classe. M. Géraud est nommé directeur du service de santé du 13e corps d'armée. M. Marty est nommé directeur du service de santé du 11e corps d'armée. M. Lacronique passe à l'hôpital militaire de Toul.

Médecins principaux de 2e classe. M. Pierron est nommé médecin chef de l'hôpital Bégin à Saint-Mandé. M. Boucher passe à l'hôpital militaire Saint-Martin à Paris. M. Follenfant passe à l'hôpital militaire de Bourges. M. Baratte passe aux salles militaires de l'hospice mixte de Rouen.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Fichet, du port de Lorient, embarquera le 10 mars 1910 sur le *Lavoisier*, à Lorient, pour une campagne d'Islande.

M. le médecin de 2e classe Piéchaud, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le *Surcouf*, pour être affecté à la surveillance de la pêche à Terre-Neuve.

M. le médecin de 2e classe Badin, du port de Lorient, est désigné pour embarquer sur le *Gueydon*, dans la division légère de la 2e escadre.

M. le médecin de 1re classe, Mauran, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur la *Vérité*, dans la 1re escadre.

M. le médecin principal Duclot, du port de Rochefort, est désigné pour embarquer sur le *Charlemagne*, dans la 2e escadre, à Quiberon.

— Les dix élèves de l'Ecole principale du service de santé de la marine, reçus docteurs en médecine dont les noms suivent, sont nommés au grade de médecin aide-major de 2e classe et sont pourvus de l'emploi de médecin aide-major de 2e classe élève à l'Ecole d'application du service de santé des troupes coloniales : MM. Baus, Boileau, Chastel, Cougard, Moreau, Moutet, Neveu, Sarramon, Soulayrol, Vincens.

— Est nommé dans la réserve de l'armée de mer : *Au grade de médecin de 2e classe*, M. le médecin de 2e classe démissionnaire Janicot.

— Sont promus dans le corps de santé de la marine : *Au grade de médecin en chef de 1re classe*, M. Geay de Couvalette, médecin en chef de 2e classe.

Au grade de médecin en chef de 2e classe, M. Négretti, médecin principal.

Au grade de médecin principal, M. Etourneau, médecin de 1re classe.

Au grade de médecin de 1re classe, M. Quéré, médecin de 2e classe.

Corps de santé des troupes coloniales. — M. le médecin-major de 1re classe Lecomte est désigné pour occuper l'emploi de professeur d'anatomie chirurgicale et de médecine opératoire à l'Ecole d'application du service de santé des troupes coloniales à Marseille.

CONCOURS

Oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux. — Epreuve clinique spéciale. — *Séance du 23 Février*. — A obtenu : M. Hautant, 18.

Aujourd'hui, première séance opératoire à l'amphithéâtre d'anatomie.

Médecin adjoint des asiles publics d'aliénés. — Un concours s'ouvrira à Paris, au ministère de l'Intérieur, le 18 Avril 1910, tant pour l'admission aux emplois de médecin adjoint des asiles publics d'aliénés que pour l'aptitude aux fonctions de médecin d'asile privé.

Le nombre des postes de médecin adjoint d'asiles publics mis au concours est fixé à douze.

Les candidats qui désirent participer au concours doivent adresser au ministre de l'Intérieur une demande accompagnée de leur acte de naissance, de leurs états de services, d'un exposé de leurs titres, d'un résumé succinct de leurs travaux, du dépôt de leurs publications, ainsi que des pièces établissant leur stage et l'accomplissement de leurs obligations militaires.

Les candidatures seront inscrites au ministère de l'Intérieur (1er bureau de la direction de l'Assistance et de l'Hygiène publiques, 7, rue Cambacérès) du 28 Février au 18 Mars inclus.

Chaque postulant sera informé, par lettre individuelle, de la suite donnée à sa demande.

Médecins de l'Assistance médicale. — Un concours pour la nomination à dix places de médecins de l'Assistance médicale à domicile sera ouvert le lundi 18 Avril 1910 à midi, à la salle des concours de l'Administration rue des Saints-Pères, n° 49.

MM. les docteurs en médecine qui voudront concourir devront se faire inscrire à l'administration centrale, 3, avenue Victoria (service du personnel), de midi à

3 heures, du mardi 1er Mars 1910 au jeudi 31 du même mois inclusivement.

Les candidats doivent réunir les conditions suivantes : 1° Être de nationalité française et pourvus du diplôme de docteur en médecine délivré par une des Facultés de médecine de l'État ; 2° s'ils postulent pour le service du traitement à domicile, s'engager à résider dans l'arrondissement où ils seront appelés à exercer leurs fonctions, ou dans un quartier limitrophe.

Les fonctions de médecin de l'Assistance médicale sont incompatibles avec celles d'administrateur du Bureau de bienfaisance. Les médecins de l'Assistance médicale ne peuvent, d'autre part, tenir officine ouverte de pharmacien.

Les candidats qui désirent prendre part au concours doivent se présenter à l'Administration (service du personnel) pour obtenir leur inscription, en déposant leurs pièces, et signer au registre ouvert à cet effet. Les candidats absents de Paris ou empêchés devront demander leur inscription par lettre chargée.

Les candidats devront déposer à l'appui de leur inscription :

1° Leur diplôme de docteur en médecine; 2° une pièce établissant leur qualité de Français (livret ou pièce militaire, carte électorale, acte de naturalisation s'il y a lieu; 3° un extrait de leur casier judiciaire; 4° un relevé certifié de leurs services médicaux publics antérieurs.

Toute demande d'inscription faite après l'époque fixée par les affiches pour la clôture du registre ne peut être accueillie.

Internat. — Lecture des copies. — Anatomie. — *Séance du 2 Février.* — Ont obtenu : MM. Paris, 12; Heuyer, 10; Duval, 9; Trifaud, 10; Legrain, 7; Donzelot, 9.

Classement des candidats. — MM. Morancé, 28 points.

Le Grand, Bodineau, 27 points;

Huber, 26 points;

Weissenbach, Villette, 25 points;

Pruvost, Jumon, Routier, Virenque, Bollack, 24 points;

Monod (R.), Mlle de Joug, MM. Gautier, Madier, Gauchery, Gouguet de Girac, Bougot, Hébrard, Moulonguet, Porak, Mlle Condat, MM. Héricourt, 23 points;

Bloch (J.), Baumgartner, Desbouis, Amaudrut, Desplas, Pizon, de Berne Lagarde, Paris, Turquety, Vignes, Gillard, Labourdette, Lévy (A.), Gutmann, Pernet, Heuyer, Gassier, Monbrun, Rudelle, 22 points;

Chauvet, Pignot, Croissant, François, Ducamp (H.), Sédillot, Vilbort, Roy, Maurer, Vincent (Max), Beloux, 21 points;

Bloch (A.), Viel (E.), Philippon, Ecalle, Petit (H.), de Cumont, Ramadier, Malarte, Villechaise, Desvaux de Lyf, Feil, Larue, Ferrand, Pimpanéau, Girault (A.), Legal-Lasalle, Lefèvre, Netter, Mlle Hertz, MM. Krebs, Cleisz, Couinaud, Leblanc, Girard, Besset, Gautruche, 20 points.

Dufourmentel, Buc, Tissier, Malet (Ch.), Rousseau (F.), Boivin, Pierret, Tzanck, Vaudescal, Donzelot, Prigent, 19 points;

Nadal, Weber, Hugghues de Beaufond, Mlle de Pfeffel, MM. Colombe, Rousselot, Gougelet, Camboulives, Dubois (R.), Delort, Escallier, Vielle (A.), Butin, Gouverneur, Thiers, Mlles Leven, Rouillard, Desaux, Besançon, Bloch (R.), Paraf, 18 points;

Delivet, Alexandre, Duval, Jacquet, Kœchlin, Coppin, Massart, Hirtz, Legrain, Lévi-Frankel, 17 points.

Latil, Miégeville, Fourrière, Richard (G. H.), Strauss, Genil-Perrin, Godlewski, Durand (G.), Cassard, Plaisant, Larroque, Baudouin (E.), Bruel, Pollet, Lucas-Championnière, Barthélemy, Monod (R.), Le Maux, Bouvier, Paley Vincenteili, Bailleul, Okanianz, Alary, Massé, Faveret, Boutlier, Achard, 16 points;

Jacquemin (A.), Lévy (J.), Besnard (J.), Chichmanian, Busson, Michel, Darrieux, Monod (A.), Sourdille, Mlle Blanchier, MM. Trifaud, Bonnet (F.), Juin, Berlioz, 15 points;

Avezou, Miriel, Ribo, Castex, Larcher, Marcorelles, Devilliers, Mlle Monbrot. MM. Maleyx, Blum, 14 points;

Sales, Lœvy, Bardon, Routignac, Perin (L.), Thouvenin, 13 points;

Rousseau (F.), Lehmann (P.), Kemhadjian, Bobrie, Gheorghiu, Patenostre, Sébillotte, Mlle Landesmann, MM. Usse, Brun, Papillon, Petit-Dutaillis, 12 points;

Lebas, Mlle Pouzin, MM. Renaud (J.), 11 points;

Roi, Lamare, Masselot, Maurel, Ramadier, 10 points;

Beraud, Guelfucci, 9 points;

Teisset, 8 points;

Lanos, 7 points;

Michaux, 6 points;

Parlitch, 5 points.

Internat de Brévannes. — Un concours pour la nomination à 5 places d'interne en médecine, à l'Hospice de Brévannes (Seine-et-Oise), vacantes : 4 au 1er Mai 1910; 1 à une date encore indéterminée, sera ouvert le jeudi 7 Avril 1910, à midi, dans la salle des concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, n° 49.

Les candidats qui désireront concourir devront se faire inscrire à l'Administration centrale (service du personnel), du mardi 1er Mars au samedi 19 Mars inclusivement, de 11 heures à 3 heures.

Conditions d'admission au concours et nature des épreuves. — Sont admis à prendre part au concours : les élèves externes des hôpitaux de Paris; les élèves en médecine de 3e année au moins, qui auront fait 6 mois de stage régulier dans l'un des services des hôpitaux de Paris.

Ces derniers devront produire : 1° un extrait de leur acte de naissance; 2° un certificat de revaccination de date récente; 3° un certificat de bonnes vie et mœurs; 4° un certificat des inscriptions prises à la Faculté de médecine, appuyé d'un certificat des médecins ou des chirurgiens dans les services desquels ils ont accompli leur stage.

Les candidats ne pourront être inscrits qu'après avoir pris l'engagement, par écrit, de rester attachés pendant une année au moins à l'établissement dans lequel ils auront été institués. Ils ne pourront, d'autre part, conserver leurs fonctions pendant plus de 2 années.

L'indemnité annuelle attribuée aux internes de l'hospice de Brévannes est fixée à 1.200 francs, indépendamment des avantages en nature du logement, de la nourriture, du chauffage, de l'éclairage et du blanchissage.

Hôpitaux de Bayeux. — Un concours pour l'emploi de chirurgien-adjoint à l'hôpital de Bayeux (Calvados) sera ouvert le 15 Mars 1910 à l'hôpital de Caen.

Conditions générales. — Les candidats devront être Français, âgés de 25 ans accomplis, docteurs en médecine d'une Faculté française; être acceptés par la Commission des hospices.

Ils devront solliciter leur inscription avant le 8 Mars 1910, au Secrétariat des hospices à Bayeux, rue de Nesmond, n° 13, où ils devront déposer contre récépissé : leur acte de naissance, les pièces justificatives de leur qualité de Français, leur diplôme de docteur en médecine, une note des titres scientifiques et honorifiques qu'ils peuvent faire valoir.

Le programme du concours leur sera remis lors de l'inscription, et communication leur sera donnée du règlement général concernant le service médical.

Prix de la Société de thérapeutique. — La Société de thérapeutique attribuera en 1910 deux prix, dans les conditions suivantes :

1° *Prix de la Société de thérapeutique*, de la valeur de 500 francs;

2° *Prix Saint-Yves Mesnard*, de la valeur de 250 francs.

Ces prix seront attribués aux deux meilleurs travaux de thérapeutique, manuscrits ou imprimés, parus depuis le 1er Janvier 1909, qui auront été présentés à la Société avant le 30 Juin 1910.

Les travaux, imprimés ou manuscrits, devront être adressés au Secrétaire général, M. Bardet, 21, rue du Cherche-Midi.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 9 *Mars* 1910, à 1 heure. — M. MAUNE : Le chancre syphilitique chez l'enfant; MM. Gaucher, Roger, Pierre Marie, Legry. — M. VIOLLE : Recherches expérimentales sur l'acidose. Contribution à l'étude du coma diabétique ; MM. Roger, Gaucher, Pierre Marie, Legry. — M. DELANNOY : Etiologie, pathogénie et anatomie pathologique du rachitisme. Revue générale; MM. Pierre Marie, Gaucher, Roger, Legry. — M. VARTANIAN : Contribution à l'étude du traitement ambulatoire des ulcères variqueux par la méthode de Nuna; MM. Reclus, Segond, Pierre Duval, Ombrédanne. — M. DENIKER : Quelques points de l'étude clinique des tumeurs du ligament large. MM. Segond, Reclus, Pierre Duval, Ombrédanne.

Jeudi 10 *Mars* 1910, à 1 heure. — M. GARNIER : Les changements d'attitudes et la fréquence du pouls chez l'enfant; MM. Hutinel, Thoinot, Chauffard, Nobécourt. — M. NARGEOT : Hépatisation pneumococcique terminée par gangrène pulmonaire; MM. Hutinel, Thoinot, Chauffard, Nobécourt. — M. TIZON : A propos de l'épidémie de méningite cérébro-spinale de Rennes en 1909; MM. Thoinot, Hutinel, Chauffard, Nobécourt. — M. DALMENESCHE : Méningites cérébro-spinales aiguës à début foudroyant (convulsif, délirant, comateux); MM. Chauffard, Hutinel, Thoinot, Nobecourt. — Mme RUBÉNOVITCH : Contribution à l'étude de la leucoplasie de l'utérus; MM. Pozzi, Quénu, Auvray, Lenormant. — M. GUYDADER : L'anesthésie locale dans la réduction des luxations; MM. Quénu, Pozzi, Auvray, Lenormant.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 7 *Mars* 1910. — Dissection. Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Delbet, Retterer, Rieffel. Epreuve pratique. — 1er Oral : MM. Nicolas, Gosset, Branca. — 3e Oral (Première partie) (1re série) : MM. Kirmisson, Potocki, Mulon. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM Segond, Macaigne, Couvelaire. M. Gautier, censeur; M. Desgrez, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série). Hôtel-Dieu : MM. Reclus, Monod, Pierre Duval. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Hartmann, Campenon, Ombrédanne. M. Dejerine, censeur; M. Sicard, suppléant.

Mardi 8 *Mars* 1910. — Dissection. Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Nicolas, Thiéry, Auvray. Epreuve pratique. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Quénu, Retterer, Jeannin. — 3e Oral (Première partie) (2e série) : MM. Ribemont-Dessaignes, Launois, Morestin. M. Ch. Richet, censeur; M. André Broca, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie). Charité : MM. Pozzi, Marion, Lenormant. — 5e, (Deuxième partie) (1re série) Charité : MM. Hutinel, Fernand Bezançon, Nobécourt. — 5e (Deuxième partie) (1re série). Charité : MM. Chauffard, Gouget, Jeanselme. M. Thoinot, censeur; M Carnot, suppléant. — 5e, Obstétrique (première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Demelin, Brindeau. M. Nicloux, suppléant.

Mercredi 9 *Mars* 1910. — Dissection, Ecole pratique : MM. Nicolas, Retterer, Proust. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Blanchard, Lœper. Epreuves pratiques. — 1er, Oral : MM. Kirmisson, Rieffel, Macaigne. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Delbet, Potocki, Branca. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Hartmann, Couvelaire, Mulon. M. Gariel, censeur; M. Desgrez, suppléant.

Jeudi 10 *Mars* 1910. — Dissection, Ecole pratique : MM. Nicolas, Rémy, Marion. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Pierre Marie, Maillard, Brumpt. Epreuves pratiques. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. De Lapersonne, Thiéry, Jeannin. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Ribemont-Dessaignes, Launois, Morestin. — 4e : MM. Alb. Robin, Langlois, Claude. M. Dieulafoy, censeur; M. Nicloux, suppléant.

Vendredi 11 *Mars* 1910. — Dissection. Ecole pratique : MM. Segond, Retterer, Rieffel. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Legry, André Jousset. — Epreuves pratiques. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Nicolas, Hartmann, Couvelaire. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Blanchard, Marcel Labbé, Sicard. — M. Gariel, censeur; M. Branca, suppléant.

Samedi 12 *Mars* 1910. — Dissection. Ecole pratique : MM. Quénu, Thiéry, Marion. Epreuve pratique — 3e, Oral (Première partie) : MM. Ribemont-Dessaignes, Auvray, Morestin. — 4e : MM. Gilb. Ballet, Langlois, Richaud. M Ch. Richet, censeur; M. André Broca, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Demelin, Brindeau. M. Maillard, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

Postes à céder. — Ville d'hiver très agréable. A céder Cabinet yeux, n. g. o. Recettes : 35.000 en 6 mois de saison. Forte indemnité.

Seine-Inférieure. Chef-lieu de canton. Bon poste à céder. S'adresser : **Cabinet Gallet**, 47, boulevard Saint-Michel.

On demande pour Paris représentant intéressé pour présenter au Corps médical spécialités pharmaceutiques sérieuses. Ecrire et non se présenter. L. B. *La Presse Médicale.*

Changement d'adresse. — De nombreux avis de changement d adresse n'étant pas parvenus à leurs confrères, les docteurs d'Herbécourt, Caboche, Leroy, de Font-Réaulx les informent que leur *Policlinique-Maison de santé*, anciennement 73, rue d'Amsterdam, est transférée 31, *rue Ballu* (Chirurgie générale et gynécologie. Nez, larynx, oreilles, voies urinaires, maladies des yeux).

AVIS — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut. Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

G. Linossier et G.-H. Lemoine. Recherches sur le régime alimentaire dans les affections du rein. Aliments albuminoïdes d'origine animale.

Dominici et De Martel. Radiumthérapie du cancer de la langue.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société clinique des hôpitaux de Bruxelles. — Exploration clinique de l'appareil vestibulaire de l'oreille. — Sur le nystagmus congénital.

Société médico-chirurgicale d'Édimbourg. — Effets des anesthésiques sur la pression sanguine. — Goutte et glande thyroïde. — Le prostatisme.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société médicale des hôpitaux. — Pathogénie du diabète maigre. — Syphilis gastrique grave. Estomac biloculaire. Guérison par le traitement mercuriel et ioduré. — Diabète et rayons X. — Les porteurs de bacilles diphtériques. — Actinomycose profonde abdominale à fistulisations multiples. — Fièvre typhoïde grave, apyrétique, simulant l'infection puerpérale. Hémoculture positive. — Œdème aigu du poumon, unique manifestation d'une pneumopathie pneumococcique. Formes cliniques des œdèmes pneumococciques du poumon.

Société de biologie. — Réinoculation de la tuberculose au cobaye. Conditions qui modifient ou troublent le résultat des expériences. — Classification des hyperconcentrations du sérum sanguin. — Bases scientifiques de la bactériothérapie par les ferments lactiques. Bacille bulgare contre bacille de la diphtérie. — Le liquide céphalo-rachidien dans la fièvre de Malte. — Fièvre typhoïde et rapports sexuels.

Société anatomique. — Faux troisième trochanter du fémur. — Pouce double. — Ostéomyélite sacro-vertébrale. — Hernie de l'appendice. Corps étrangers appendiculaires. — Hydronéphrose et tuberculose rénale. — Collapsus pulmonaire dans les pleurésies séro-fibrineuses chroniques. — Sur l'existence normale d'un nerf récurrent du symphatique cervical chez l'homme. L'anse périthyroïdienne supérieure. — Faisceau oblique péricapsulaire du muscle brachial antérieur de l'homme.

Société de pathologie exotique.

Société de radiologie.

Société des chirurgiens de Paris.

Académie des sciences.

Société clinique de médecine mentale.

Association française pour l'étude du cancer.

Société de l'Internat des hôpitaux de Paris.

ANALYSES

Académie de médecine.

CHRONIQUE

Georges Schreiber. L'union des œuvres d'assistance privée.

LIVRES NOUVEAUX

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

L'UNION DES ŒUVRES D'ASSISTANCE PRIVÉE

L'Assistance publique, cette très fortunée princesse aux dépens de laquelle vivent tant de gens, malgré ses millions est une indigente obligée de tendre la main à sa sœur plus aisée, l'Assistance privée. Celle-ci dispose de moyens souvent mieux adaptés au but poursuivi et, de l'aveu même des plus hautes personnalités de l'avenue Victoria, elle est moins condamnée à la sécheresse que la première. Plus efficace parfois que l'Assistance publique, l'Assistance privée est toujours plus compatissante.

Mais l'Assistance privée n'est pas à l'abri de toute critique. On peut lui reprocher entre autres de ne pas respecter suffisamment la liberté de conscience et d'avoir une organisation défectueuse.

Sans doute, la plupart des œuvres reconnues d'utilité publique observent une stricte neutralité,

au moins dans leurs statuts, mais il est encore un grand nombre d'œuvres franchement confessionnelles, obligées de limiter leur champ d'action en raison des ressources dont elles disposent. Et pourtant, si le pauvre a une foi, l'estomac qui souffre n'en a pas, et il est regrettable que les organismes des nécessiteux soient les victimes des idées philosophiques qui ont hanté le cerveau des philanthropes. L'Union des Œuvres d'Assistance privée remédie à cet état de choses en montrant à l'indigent la porte à laquelle il doit frapper pour être sûr d'être bien accueilli.

L'Assistance publique, par le fait même qu'elle manie des deniers publics, est obligée de s'entourer de toutes les garanties possibles, afin d'éliminer les professionnels de la mendicité. Les enquêtes rigoureuses auxquelles elle soumet toutes les demandes entraînent forcément un certain retard dans la distribution des secours, mais elles sauvegardent à la fois les intérêts des contribuables et des vrais pauvres. L'Assistance privée, jusqu'en ces derniers temps, avait le mérite d'être expéditive ; mais elle constata bien vite qu'elle ne soulageait pas la misère autant qu'elle aurait pu l'espérer d'après les sommes mises chaque année à sa disposition.

Démasqué par le service des renseignements de l'Assistance publique, le faux pauvre n'avait plus qu'une dernière ressource pour exercer sa lucrative profession, celle de s'adresser à l'Assistance privée moins bien armée pour se défendre.

Pour éliminer les professionnels de la charité et venir en aide aux seuls indigents dignes d'être secourus, il est indispensable que les différentes sociétés d'assistance et de bienfaisance coordonnent leurs efforts.

Depuis de nombreuses années déjà des Offices centraux de la charité fonctionnent avec succès à l'étranger. A Londres, la « Charity Organisation Society » existe depuis 1869. Un Comité général de protection des pauvres a été institué à Stockholm en 1889. A Berlin, une Ligue des sociétés de bienfaisance a pour but l'organisation et la défense de la charité contre les faux pauvres.

A Paris, cette centralisation a fait longtemps défaut. L'Office central des œuvres de bienfaisance a bien été fondé dès 1890, mais le mouvement en faveur de l'union des Œuvres d'Assistance privée n'a pris une réelle importance que tout dernièrement.

Durant l'hiver 1905-1906, plusieurs œuvres du XIV[e] arrondissement, parmi lesquelles des œuvres neutres, d'autres catholiques, d'autres protestantes, envoyèrent des délégués à une réunion présidée par la directrice du groupe local de l'Abri afin de chercher les bases possibles d'une entente. Cette entente fut vite réalisée et mise en pratique par la création de l'Union du XIV[e] arrondissement, bientôt suivie par la fondation des Unions des IX[e], XII[e], XIII[e], XVII[e], VII[e], XV[e] et XVI[e] arrondissements.

Les principes qui président à la création de ces unions peuvent, en effet, être acceptés par toutes les œuvres de bienfaisance, car :

1° L'Union des Œuvres *n'est pas une œuvre nouvelle*. Elle est un moyen donné aux œuvres de se connaître, de s'éclairer mutuellement et de coordonner leurs efforts ;

2° Chaque œuvre garde sa pleine et *entière indépendance*. L'Union *ne s'immisce en rien* dans son organisation intérieure non plus que dans ses moyens d'action extérieure. En entrant dans l'Union, chaque œuvre garde son esprit et ses tendances particulières.

3° Aucune des œuvres adhérentes, quelle que soit son importance, n'a dans l'Union une place prépondérante : *l'égalité absolue de toutes les œuvres* étant un des principes essentiels de l'Union.

4° L'Union observe la plus stricte *neutralité politique et confessionnelle*.

Les avantages pratiques de l'Union sont considérables :

1° Elle remédie à l'éparpillement des forces vives de la charité privée.

2° Elle permet à la charité privée de faire valoir efficacement auprès des pouvoirs publics les droits du pauvre et de s'assurer l'appui et le concours des différentes administrations chargées de la bienfaisance publique.

3° Par l'Union, les œuvres apprennent à se connaître et à se donner un mutuel appui. Les secours sont moins dispersés, mieux distribués et la puissance de chaque œuvre en est accrue.

Les représentants des œuvres faisant partie de l'Union d'un arrondissement se réunissent mensuellement dans *un local neutre* (salle de mairie, d'école, etc.) et la séance est présidée successivement par le délégué de chacune des œuvres adhérentes.

L'Union, grâce à ces réunions, est en état de créer un centre de renseignements très précis sur les familles d'une part, en réunissant tous les renseignements fournis par les différentes œuvres, sur les œuvres, d'autre part, et plus particulièrement sur celles de l'arrondissement. Enfin, dans chacune des séances, les différentes œuvres soumettent à l'Union les cas qu'elles n'ont pu résoudre personnellement, soit que leurs statuts les en ait empêchées, soit que leurs ressources aient été trop limitées.

Les Unions d'œuvres se divisent actuellement en 3 groupes :

1° *Union des Œuvres d'arrondissement*. Un grand nombre d'œuvres charitables en font partie. Parmi les plus importantes, nous pouvons citer : *l'Abri, la Société du Logement ouvrier, la Société des Visiteurs, la Ligue française des Mères de famille, le Sauvetage de l'Enfance, l'Œuvre des Libérées de Saint-Lazare, l'Œuvre du souvenir, le Toit familial, la Mutualité maternelle, l'Œuvre paroissiale de Saint-Antoine, le Comité des Dames*

patronesses des hôpitaux Saint-Antoine et Trousseau, l'Association Valentin-Hauy, l'Œuvre du Bon lait, etc..., etc...

2° *Union des Œuvres de placement.*

Ici encore, nous voyons figurer côte à côte des œuvres dont les tendances sont les plus opposées: *l'Amicale, la Fondation Mamoz, le Toit familial, l'Office mutuel du travail de la rue Cadet, le Syndicat des Femmes comptables et caissières, etc..., etc.*

Les récents sinistres ont permis de juger les forces de la charité privée et les limites de son pouvoir. Pour remédier au manque de cohésion entre les Œuvres de placement, une puissante société vient d'être fondée sous le nom d'*Association centrale du travail* et sous la présidence d'honneur de M. Léon Bourgeois, président de l'*Alliance d'Hygiène sociale*. Cette œuvre servira d'intermédiaire entre les mairies, d'une part, l'employé en quête de travail et l'industriel ou le commerçant, d'autre part.

Cette organisation contribuera à établir une certaine unité entre les initiatives des deux Assistances privée et publique. Elle est une preuve de plus de l'extension chaque jour croissante des Unions d'œuvres.

3° *Union des Colonies de vacances et des Œuvres du grand air.*

Grâce à ces colonies, chaque année plus nombreuses, des milliers de petits parisiens peuvent, pendant l'été, passer 2 à 3 semaines au grand air, à la mer ou à la campagne. M. Emile Loubet est président de cette Union des plus prospères, puisqu'à Paris seul elle comprend plus de 45 unités, parmi lesquelles nous relevons : *la Colonie de Bon Secours, la Colonie Jeanne d'Arc de N.-D. des Victoires, le Rayon de soleil pour la jeune fille, les Trois semaines, les Enfants de France, la Maison protestante, l'Air pur, l'Association de la Jeunesse ouvrière, le Foyer des Enfants, etc.... etc.*

L'Union des Œuvres d'Assistance privée mérite d'être connue du grand public et du public médical en particulier. Il est à souhaiter qu'elle englobe bientôt toutes les Sociétés de bienfaisance sans exception, dans leur propre intérêt et pour le plus grand bien des malheureux.

GEORGES SCHREIBER.

LIVRES NOUVEAUX

Professeur O. Zuckerkandl. — *Atlas. Manuel de chirurgie opératoire*, 4e édition par A. MOUCHET, chirurgien des hôpitaux de Paris; préface par M. QUÉNU, professeur à la Faculté de Paris. 1 vol. in-16 de 490 pages, avec 404 figures et 41 planches chromolithographiées, maroquin souple, tête dorée : 10 francs. (J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, éditeurs.)

Qui traduit toujours ne sera jamais traduit, dit un vieux proverbe. Aussi, j'approuve difficilement que des chirurgiens français d'incontestable valeur, comme mon excellent ami A. Mouchet, s'imposent le travail de traduire les œuvres de chirurgiens étrangers quand ces œuvres n'ont rien de particulièrement remarquables.

L'auteur s'est appliqué à présenter sous une forme concise les procédés opératoires aujourd'hui généralement adoptés. Après une étude générale sur la position de l'opéré, la section des tissus, l'hémostase et la suture des plaies, il traite successivement des opérations sur les membres (ligatures, amputations, désarticulations, résections), sur la tête, le cou, le thorax, le bassin, les voies urinaires, les organes génitaux, l'anus, le rectum.

Ce que je préfère dans l'« Atlas manuel de chirurgie opératoire », ce sont toutes les additions qu'Albert Mouchet a faites au texte allemand, additions qui portent principalement sur les ligatures et amputations, l'astragalectomie, les opérations pour pieds bots et pieds plats, les opérations plastiques de la face, le tubage, les techniques pour becs-de-lièvre, appendicite, pylorectomie, orchidopexie, etc., et où nous retrouvons quelques belles et claires illustrations françaises.

La lecture de ces additions fait regretter que l'ouvrage ne soit pas tout entier de la main de A. Mouchet.

P. DESFOSSES.

BIBLIOGRAPHIE

2046. — **S. Mercadé.** — LA PÉRIODE POST-OPÉRATOIRE : *soins, suites et accidents*. **1 vol.** in-8°, de XXVI-555 pages, avec 82 figures. Relié toile. Prix : 12 francs. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2047. — **M. Jungano et A. Distaso.** — LES ANAÉROBIES. 1 vol. in 8°, de XII-228 pages, avec 58 figures. Prix : 5 francs. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2048. — **Ed. C. Kirk.** — MANUEL DE DENTISTERIE OPÉRATOIRE, 3e édition, revue et augmentée. *Adaptation française*, par R. LEMIÈRE. 1 vol. gr. in-8°, de XII-870 pages, avec 857 figures. Relié toile. Prix : 30 francs. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE DERMATOLOGIE ET DE SYPHILIGRAPHIE

SOMMAIRE du n° 1.

Travaux originaux :

Bargues. — De l'épithéliome sur lupus vulgaire.

Pellier. — Stéréo-phlogose nodulaire et circinée (granulome annulaire de R. Crocker).

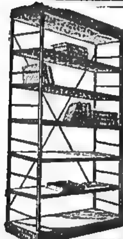
Recueil de faits :

G. Rouvière. — Deux nouveaux cas de xeroderma pigmentosum.

Revue de dermatologie.

Variété :

De Santi. — Un épisode de l'histoire des maladies vénériennes au XVIIIe siècle.



FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu de Paris (Professeur M. Dieulafoy). — Leçon du samedi 5 Mars. Les pachypleurites et les pleurésies intarissables. Présentation de malades. Chez l'un de ces malades on a fait plus de 100 ponctions et on a retiré près de 250 litres de liquide depuis une dizaine d'années.

Discussion sur le traitement.

Clinique des maladies mentales et de l'encéphale (Semestre d'été). — M. le professeur Gilbert Ballet reprendra le cours clinique des maladies mentales à l'asile clinique (Sainte-Anne), 1, rue Cabanis, le dimanche 6 Mars 1910, à 10 heures du matin et le continuera les dimanches et mercredis suivants à la même heure.

Médecine opératoire. — M. Hartmann commencera le cours de médecine opératoire le mercredi 2 Mars 1910, à 4 heures (grand amphithéâtre de l'Ecole pratique), et le continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Objet du cours : Opérations d'urgence. Traitement des maladies de l'appareil génito-urinaire de la femme.

Maladies cutanées et syphilitiques. — M. le professeur Gaucher continuera ce cours le mercredi 2 Mars 1910, à 10 heures du matin, à l'hôpital Saint-Louis (amphithéâtre des cliniques) et les dimanches et mercredis suivants, à la même heure.

Objet du cours : Mercredi : Leçon clinique; dimanche : Leçon didactique. Tuberculoses cutanées (jusqu'à Pâques). Hérédo-syphilis secondaire (après Pâques).

Chimie médicale. — M. le professeur Armand Gautier, de l'Institut, commencera le cours de chimie médicale le samedi 5 Mars 1910, à 5 heures (amphithéâtre de chimie et de physique de la Faculté) et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Sujets du cours : Mardis et jeudis : la nutrition, la respiration, les urines; samedis : principales applications de la chimie minérale à la médecine.

Histoire de la médecine et de la chirurgie. — M. le professeur A. Chauffard, commencera le cours d'histoire de la médecine et de la chirurgie le vendredi 4 Mars 1910, à 6 heures et le continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants, à la même heure.

Les lundis et vendredis, leçon au petit amphithéâtre sur l'histoire de la découverte de la circulation du sang et les origines de la cardiologie moderne.

Les mercredis, à la salle Nélaton, leçons complémentaires de bibliographie et d'iconographie médicales, relatives au sujet du cours et aux diverses branches des sciences médicales.

Pathologie interne. — M. le professeur Dejerine commencera le cours de pathologie interne le samedi 5 Mars 1910, à 6 heures (grand amphithéâtre de la Faculté) et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Objet du cours : *Affections de l'appareil circulatoire.*

Pathologie externe. — M. R. Proust, agrégé, commencera ce cours complémentaire le mercredi 8 Mars 1910, à 4 heures (grand amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants, à la même heure.

Sujet du cours : Affections chirurgicales du thorax et de l'abdomen.

Accouchements. — M. Demelin, agrégé, commencera le cours complémentaire d'accouchements le samedi 5 Mars 1910, à 4 heures (grand amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants à la même heure.

Anatomie topographique. — M. P. Thiéry, agrégé, commencera ces conférences le vendredi 4 Mars 1910, à 3 heures (grand amphithéâtre de la Faculté) et les continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Sujet des conférences : Anatomie topographique des membres.

Physiologie. — M. Langlois, agrégé, commencera ses conférences le vendredi 4 Mars 1910, à 5 heures (petit amphithéâtre de la Faculté) et les continuera les lundis, mercredis et vendredis, à la même heure.

Sujet des conférences : *Fonctions de relation.*

Anatomie pathologique. — M. Legry, agrégé, commencera les conférences d'anatomie pathologique le jeudi 3 Mars 1910, à 2 heures et les continuera les samedis, mardis et jeudis suivants, à la même heure, au laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique.

Parasitologie et histoire naturelle médicale. — M. Brumpt, agrégé, commencera ces conférences le samedi 5 Mars 1910, à 3 heures (petit amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Objet des conférences : *Animaux et végétaux parasites de l'homme.*

Histologie. — M. P.-E. Launois, agrégé, commencera les conférences d'histologie le samedi 5 Mars 1910 à 3 heures (grand amphithéâtre de la Faculté) et les continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Objet des conférences : *Histologie appliquée des dérivés du feuillet moyen du blastoderme.*

Pharmacologie. — M. Richaud, agrégé, commencera ces conférences le mardi 8 Mars 1810, à 3 heures (amphithéâtre de pharmacologie), et les continuera les mardis, jeudis et samedis suivants à la même heure.

Objet des conférences : *Modificateurs des sécrétions et des excrétions, Parasiticides.*

Clinique ophtalmologique. — M. Poulard, ophtalmologiste des hôpitaux, ancien chef de laboratoire à la Clinique ophtalmologique, commencera le mercredi 2 Mars 1910, à 3 heures, à l'Hôtel-Dieu (amphithéâtre Dupuytren), une série de conférences pratiques avec présentation de malades. Il les continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants à la même heure.

Ces conférences porteront sur les maladies des yeux, que tout médecin praticien doit connaître et sur les soins d'urgence.

Elles sont obligatoires pour les stagiaires attachés à la Clinique ophtalmologique pendant le semestre d'été. Les étudiants de 4e année, les élèves pourvus de toute leur scolarité et les médecins peuvent se faire inscrire au secrétariat de la Faculté de médecine (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

L'inscription est gratuite.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Médaille d'honneur du Conseil général de la Seine (Service des Enfants-Assistés). — *Médaille d'argent* : M. Jarrige, à Servant.

Médaille de bronze. — MM. Laguille, à Autun; Malley, à Bourbon-l'Archambault; Forichon, au Montet; Hurault, à Savigny-sur-Braye.

« **Les dimanches du praticien** ». — 2e Trimestre.

Dimanche 6 Mars. Conférence de M. O. Pasteau sur les « *Procédés modernes d'exploration des reins* ». A 5 heures, rue de Rome, 47.

Dimanche 13 Mars. Conférence de M. Jayle, sur l'*insuffisance ovarienne*, à 5 heures, rue de Rome, 47.

Ces conférences sont gratuites.

Le nombre des places est limité.

S'inscrire auprès de MM. Desfosses et Durey, 47, rue de Rome.

La responsabilité des honoraires médicaux. — La septième chambre du tribunal civil de la Seine, présidée par M. François Poncet, vient de décider que, dans

un appartement occupé par plusieurs personnes et sans qu'aucun engagement ait été pris par elles, c'est à celle qui a le loyer à son nom que le médecin est supposé avoir fait crédit. Le locataire est donc seul responsable, dans ce cas, des honoraires médicaux.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Épreuve écrite. — *Séance du 28 Février. — Anatomie pathologique de la tuberculose du foie. Complications pleuro-pulmonaires des scléroses rénales, symptômes et diagnostic.*

Les séances d'anatomie pathologique et celles de symptomatologie ont lieu les mardis, jeudis et samedis à 5 heures, à la salle de la rue des Saints-Pères pour l'anatomie pathologique et à l'hôpital de la Charité pour la symptomatologie.

Oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux. — Médecine opératoire. — *Séance du 26 Février.* — Ont obtenu : MM. Lemaître, 19; Hautant, 18; Grivot, 19.

Leçon théorique. — *Séance du 28 Février.* — Ont obtenu : MM. Hautant, 18; Lemaître, 16; Grivot, 17.

Les épreuves cliniques auront lieu : mercredi 2 Mars à 9 h. 1/4, à l'hôpital Saint-Antoine; vendredi 4 Mars, à 9 h. 1/2, à l'hôpital Lariboisière.

Médecin adjoint des asiles publics d'aliénés. — Le jury du prochain concours de médecin adjoint des asiles publics d'aliénés est constitué comme suit :

Président : M. Granier, inspecteur général des services administratifs au ministère de l'Intérieur.

Membres titulaires : MM. Dupré, agrégé de la Faculté de médecine de Paris; Raviart, agrégé de la Faculté de médecine de Lille; Cossa, médecin en chef à l'asile de Saint-Pons (Alpes-Maritimes); Deny, médecin en chef à l'hospice de la Salpêtrière; Dezwarte, médecin en chef à l'asile de Maréville (Meurthe-et-Moselle); Dodero, médecin en chef à l'asile de Bron (Rhône).

Membres suppléants : MM. Ameline, médecin en chef de la colonie de Chezal-Benoit (Cher); Marchand, médecin en chef à la maison nationale de santé de Charenton.

M. de Genneville, secrétaire adjoint de la direction de l'assistance et de l'hygiène publiques au ministère de l'Intérieur, est nommé secrétaire du jury sans voix consultative ni délibérative.

Dentiste adjoint des hôpitaux. — Un concours pour la nomination à deux places de dentiste adjoint des hôpitaux de Paris sera ouvert le lundi 25 Avril 1910, à midi, dans la salle des concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, n° 49.

MM. les docteurs en médecine qui voudront concourir se feront inscrire au service du personnel de l'Administration de l'Assistance publique, de midi à 3 heures, du lundi 15 Mars 1910 au samedi 9 Avril inclusivement.

Adjuvat. — Un concours pour cinq places d'aides d'anatomie s'ouvrira le mercredi 20 Avril 1910, à midi et demi, à la Faculté de médecine de Paris.

Tous les élèves de la Faculté, Français ou naturalisés Français, sont admis à prendre part à ce concours.

Le registre d'inscription est ouvert au secrétariat de la Faculté, de midi à 3 heures, tous les jours jusqu'au 1er Avril inclusivement.

Les aides d'anatomie nommés entreront en fonctions le 1er Octobre 1910.

Internat. — Oral. — Sont admissibles aux épreuves orales tous les candidats ayant réuni 11 points au minimum.

Séance du 25 Février. — Nerfs intercostaux et zona intercostal. — Ont obtenu : MM. Rouffignac; Strauss, 11; Couinaud, 13; Salès, 8; Bailleul. 9; Morancé, 17; Besset, 16; Gautruche, 14; Pimpanéau, 12; Dubois (R.), 15.

Séance du 28 Février. — Valvule mitrale. Causes, symptômes et diagnostic du rétrécissement mitral pur. — Ont obtenu : MM. Desaux, 8; Girard, 13; Leblanc, 14; Camboulives, 11; Girault, 16; Ferrand, 15; Villette, 20; Weissenbach, 17; Desbouis, 16; Mlle Pouzin, 9.

Séance aujourd'hui à 4 h. 3/4.

Relevé des points. — MM. Rouffignac, 13; Strauss, 11 + 16 = 27; Couinaud, 13 + 20 = 33; Salès, 8 + 13 = 21; Bailleul, 9 + 16 = 25; Morancé, 17 + 28 = 45; Besset, 16 + 20 = 36; Gautruche, 14 + 20 = 34; Pimpanéau, 12 + 20 = 32; Dubois (R.), 15 + 18 = 33.

Desaux, 8 + 18 = 26; Girard, 13 + 20 = 33; Leblanc, 14 + 20 = 34; Camboulives, 11 + 18 = 29; Girault, 16 + 20 = 36; Ferrand, 15 + 20 = 35; Villette, 20 + 25 = 45; Weissenbach, 17 + 25 = 42; Desbouis, 16 + 22 = 38; Mlle Pouzin, 9 + 11 = 20.

Internat en pharmacie. — Le jury de ce concours est définitivement composé de MM. Lafont, Cousin, Guinochet, Sommelet, Dumonthiers, Ch.-P. Thibault, Barillé.

Ecole de médecine de Rennes. — Un concours s'ouvrira le 18 Juillet 1910, devant l'Ecole supérieure de pharmacie de l'Université de Paris, pour l'emploi de suppléant des chaires de pharmacie et de matière médicale à l'école de plein exercice de médecine et de pharmacie de Rennes.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

RENSEIGNEMENTS

Postes à céder. — Ville d'hiver très agréable. A céder Cabinet yeux, n. g. o. Recettes : 35.000 en 6 mois de saison. Forte indemnité.

Seine-Inférieure. Chef-lieu de canton. Bon poste à céder. S'adresser : **Cabinet Gallet**, 47, boulevard Saint-Michel.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . **10** centimes. Dép. et Étr. **15** centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . **10** fr.
Union postale . . . . **15** fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

C. Jarvis. La vaccinothérapie des infections gonococciques par la méthode opsonisante de Wright.

O. Josué. Remarques sur l'emploi de l'adrénaline en thérapeutique.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. A propos de l'étiologie du goitre.

SOCIÉTÉS DE PROVINCE

Société médicale des hôpitaux de Lyon. — Méningite cérébro-spinale à formule lymphocytaire. — Paralysies diphtériques et sérothérapie. — Mort par ponction exploratrice. Epilepsie d'origine pleurale.

Société des Sciences médicales de Lyon. — Un nouveau signe de luxation congénitale de la hanche : la jambe en équerre.

Société nationale de médecine de Lyon. — Suppurations pneumococciques localisées par un traumatisme. — Urticaire rebelle (20 mois) avec pigmentation et anidrose absolue chez un éthylique rhumatisant. — Influence de l'atropine sur la fonction fibrinogénique du foie. — Urémie grave avec coma; guérison complète.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Académie de médecine. — Prophylaxie de la fièvre typhoïde.

Société de médecine et d'hygiène tropicales. — Note sur un cas d'éléphantiasis du scrotum observé à Tulear (Madagascar). — De la présence de la diarrhée de Cochinchine à Cayenne. — Sur la vaccination des indigènes en Algérie.

Société d'obstétrique de Paris. — Un cas d'invagination intestinale dans le diverticule de Meckel hernié à l'ombilic chez un nouveau-né. — Absence congénitale du nez. — A propos de 3 cas de présentation du front. Discussion de la conduite à tenir.

Société de chirurgie.

MÉDECINE PRATIQUE

Technique de l'injection hypodermique d'air dans la thérapeutique des névrites et névralgies. — Traitement de l'ozène.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

CHRONIQUE

P. Desfosses. Une mode qui s'en va.

VARIÉTÉS

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

UNE MODE QUI S'EN VA

Un travers, qu'a possédé à un haut degré, la génération médicale qui nous a précédés, est la manie de ravaler, au niveau des variétés de dégénérescence mentale, les types les plus parfaits du génie humain et de chercher chez tous les grands hommes des tares physiques ou intellectuelles.

***

L'inégalité dans les facultés intellectuelles et morales de grands hommes a du reste été notée de tout temps.

Il y a bien longtemps, Erasme, dans son éloge de la Folie, avait tracé en termes plein d'humour la part de la Folie dans les actions des grands hommes : « Qui a poussé, dit-il, l'esprit de l'homme à découvrir et à léguer à la postérité tant de connaissances réputées admirables, sinon la soif de la gloire? C'est à force de veilles et de labeurs que des hommes véritablement fous ont cru acheter une prétendue renommée qui n'est que chimère. Il n'est pas moins vrai que vous devez à la folie tant de précieux avantages, et ce qu'il y a de plus agréable, vous profitez de

la folie d'autrui. » — « La folie est le fondement de la Société. »

La Rochefoucauld disait : « Il n'appartient qu'aux grands hommes d'avoir de grands défauts. »

En un langage médical, Moreau (de Tours) a écrit : « Les dispositions d'esprit qui font qu'un homme se distingue des autres hommes par l'originalité de ses pensées et de ses conceptions, par son excentricité et l'énergie de ses facultés affectives, par la transcendance de ses facultés intellectuelles, prennent leur origine dans les mêmes conditions organiques que les divers troubles moraux dont l'idiotie et la folie sont l'expression la plus complète. »

***

Tous les travaux de psychologie rétrospective, éclos en France et surtout en Allemagne et en Italie, ne sont autre chose qu'une paraphrase plus ou moins délayée de cette phrase de Moreau.

***

Il est incontestable que certains de ces travaux sont extrêmement intéressants; des neurologistes de grande valeur ont montré en termes judicieux la part qui revient dans la genèse des sentiments et des idées de l'homme au milieu dans lequel cet homme évolue, aux conditions de son organisme physique, à l'influence de l'hérédité.

Loin de moi la pensée de nier la valeur de ces livres et de méconnaître les droits légitimes de la critique psychologique appliquée à l'histoire; mais, à côté d'œuvres excellentes, combien d'œuvres médiocres! Il faut bien l'avouer, un grand nombre de ces travaux de critique historique n'ont de scientifique que le nom, ils s'appuient trop souvent sur une documentation de troisième main, et mettent en relief aussi peu de psychologie que peu de critique et même peu d'histoire.

Une des grandes causes du succès de ces écrits a été non pas la profondeur des déductions psychologiques, mais tout simplement l'antipathie profonde que les hommes de tous les temps ont éprouvée pour le génie; le même sentiment d'envie, la même bassesse d'âme qui a fait condamner Socrate à la ciguë fait trouver aux hommes vulgaires un indicible plaisir à voir mettre à nu les tares des héros.

Ce sentiment est mesquin; les écrits qui l'exploitent sont stériles. Car, en réalité, qu'importe au futur orateur que Cicéron ait eu un fils dégénéré, si les harangues de ce grand Romain sont des modèles de l'art oratoire? qu'importe à l'officier que César fût épileptique, ou que Napoléon ait eu la gale, si l'étude des campagnes de ces grands hommes de guerre peut lui enseigner la tactique? que nous importe à nous médecins que Pasteur ait été hémiplégique, si ses découvertes sont admirables et si par la lecture de ses travaux nous pouvons apprendre la logique et la patience qui sont à la base de toutes recherches scientifiques?

***

L'autre jour, ici même, notre excellent chroniqueur F. Helme saluait la jeunesse des écoles, la jeunesse qui est la France de demain, et louait son sens pratique. Cet esprit positif fait dédaigner aux étudiants modernes toutes ces spéculations théoriques; pour eux la psychologie rétrospective est déjà une mode du temps jadis, une mode qui s'en va. Combien ils ont raison! il y a tant de belles recherches à faire dans toutes les branches de la médecine pratique, la Science ouvre chaque jour de si beaux horizons nouveaux, que ce serait pitié que de voir la jeunesse s'attarder trop longtemps à remuer la poussière du passé.

P. Desfosses.

VARIÉTÉS

Les oreilles et les coups de canon.

M. Ghastang, médecin principal de la marine, a pu recueillir un assez grand nombre d'observations au sujet des lésions de l'oreille que les coups de canon ont provoquées chez les artilleurs. Dans la marine, l'Ecole de canonnage voit passer chaque année un grand nombre de marins, apprentis ou vétérans canonniers, qui tous, lorsqu'ils ont des troubles de l'audition, les rattachent à leur séjour sur le vaisseau-école. Il se tire, en effet, à l'Ecole de canonnage, une moyenne de 18.000 coups de canon par année, 700 à 1.000 par séance, de sorte que certains officiers, des canonniers, des servants, ont pu assister dans une période de 2 ans au tir de près de 40.000 coups. Or, la déflagration de la poudre donne naissance à environ 860 litres de gaz par kilogramme, et quand on se reporte aux charges des canons modernes on voit que l'explosion à chaque coup donne un volume véritablement effrayant.

	Charge d'exercice.	Charge de combat.
Une pièce de 100 modèle 93 donne . . .	1.075 lit.	3.182 lit.
136,6 modèle 93 . . .	2.184 —	6.256 —
164,7 modèle 93-96. .	5.695 —	15.920 —
305 modèle 93 . . .	23.000 —	76.540 —

On peut juger du déplacement d'air, de la violence du souffle produits par le développement instantané d'une pareille masse de gaz. Aussi dans le voisinage de la pièce leur action se fait sentir très vivement et souvent, en dépit des moyens de protection, tampon d'ouate dans l'oreille, bonnets protecteurs, antiphone, appareils divers destinés à amortir ce choc, on constate des déchirures du tympan et des lésions plus ou moins graves de l'appareil auditif.

Dans la vie civile, dans les exploitations industrielles, on a recours d'une façon constante à l'emploi d'explosifs, poudres brisantes, dynamite, panclastite, etc., et l'emploi de ces agents bourrés dans des trous de mine détermine, si on ne prend des précautions, les mêmes accidents que les tirs du canon. Les gaz sont produits en aussi grande abondance, la dé-

flagration est aussi brusque, le souffle d'explosion aussi violent.

M. Ghastang croit que dans de nombreux cas de surdité par le canon, le mécanisme est le suivant; ce serait non pas le refoulement de l'air dans le conduit, mais la raréfaction de l'air, par aspiration de la membrane, analogue à celle que produit parfois un baiser appliqué directement sur l'oreille; dans d'autres cas, ce serait l'ébranlement vibratoire trop intense des osselets du manche du marteau, notamment, qui provoquerait la déchirure. Au voisinage de la pièce, l'action sur le tympan serait bien due au refoulement de l'air, mais à une certaine distance ce serait au contraire l'aspiration, comme le prouve ce détail du tampon de coton arraché des oreilles. (*La Nature.*)

A travers le Monde

COLOMBIE

La lèpre importée en Amérique lors de la découverte du Nouveau Monde existe dans la Colombie, bien moins fréquemment que ne l'affirment certains auteurs. Son pourcentage est de 0,90 par 1.000 habitants. Elle est donc le pays d'Amérique qui renferme le moins de lépreux.

Il existe trois lazarets pour lépreux, le principal est celui de Agua de Dios. Des lois très sévères obligent les malades à s'y faire soigner.

On connaît en Colombie toutes les formes cliniques de la lèpre; les plus fréquentes sont la lèpre tuberculeuse ou léontiasique, la lèpre nerveuse et la forme mixte.

L'agent spécifique est, on le sait, le bacille de Hansen. La période d'incubation est généralement longue. La contagion est le mode de propagation le plus fréquent. L'hérédité joue un rôle en tant que prédisposant à l'affection. Quant à la propagation de la maladie par les insectes, elle n'est pas démontrée. La fréquence et la malignité de la lèpre sont en raison directe du mélange des races.

Le bacille de Hansen se rencontre dans tous les tissus de l'organisme, sauf le sang et les muqueuses génitales. On ne le rencontre pas en dehors du malade (habitations, tombes, etc.). Peut-être le bacille est-il une conséquence, et non pas la cause de la maladie.

Spiegel et Unna ont décrit une technique pour mettre en évidence dans le bacille de Hansen des formations spéciales qui sont peut-être des micro-organismes parasites, et ne sont décelables que sur le bacille vivant.

Deux traitements sont à recommander : l'acide gynocardique de Unna et la nastine du professeur Deycke que l'on prétend être un spécifique.

L'auteur a vu des malades guéris par le traitement de Unna. Il cite notamment une cure obtenue par M. Barbosa chez un jeune homme de Cartagena resté indemne depuis 17 ans.

Comme mesure préventive de la propagation de la maladie, il faut instituer l'isolement complet en colonies lazarets où ils trouveront les ressources thérapeutiques nécessaires. Il faut proscrire le mariage mixte (c'est-à-dire des malades avec des gens indemnes). [Cenon Solano. *Lepra* (Bibliotheca internationalis). Tome X, 1910, p. 63-73. Leipzig. Johann Ambrosius Barth.]

P. Jourdanet.

LIVRES NOUVEAUX

P.-F. Armand-Delille. — *Le mécanisme de l'immunité : l'anaphylaxie et les réactions anaphylactiques* (maladie du sérum; cuti et ophtalmo-réaction à la tuberculine), 1 broch. gr. in-8°, de l'*Œuvre médico-chirurgical*, de 28 pages. Prix : 1 fr. 25. (Masson et Cie, éditeurs.)

Nos lecteurs connaissent l'importance qu'a prise ces temps-ci l'anaphylaxie, tant en pathologie générale qu'en clinique. M. Armand-Delille a donc été parfaitement bien inspiré de réunir, dans une monographie, les éléments de cette question et de la présenter dans son ensemble d'une façon fort claire et non moins précise. Très logiquement, après un court historique, son mémoire débute par un exposé des faits relatifs à l'anaphylaxie expérimentale. A leur lumière, on comprend aisément la pathogénie de certains syndromes cliniques, maladie sérique, accidents de réinjection de sérums, réactions à la tuberculine, intoxications et idiosyncrasies alimentaires, etc., etc., qui sont successivement passés en revue. Un autre chapitre est consacré à l'exposé du mécanisme intime de l'anaphylaxie, tel qu'il peut être interprété d'après les expériences de Ch. Richet (toxogénine), d'après celles de Besredka (sensibilisine) ou celles de Nicolle (lysine). Cette multiplicité des théories montre qu'une conception nette des phénomènes de l'anaphylaxie n'est pas encore établie, et c'est bien la conclusion à laquelle M. Armand-Delille arrive à la fin de son étude.

Celle-ci résume donc l'état de nos connaissances actuelles sur une question dont l'importance n'a point besoin d'être soulignée. A ce titre, elle se recommande à tous ceux qui s'intéressent à l'anaphylaxie et à son évolution ultérieure.

R. Romme.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DES MALADIES DE L'OREILLE, DU LARYNX, DU NEZ ET DU PHARYNX

Sommaire du n° 1.

Mémoires originaux :

M. Lermoyez et A. Hautant. — Le Rinne négatif dans les surdités labyrinthiques unilatérales.

H. Luc. — Thrombo-phlébite du golfe de la jugulaire et méningite suppurée généralisée consécutives à une labyrinthite méconnue. Autopsie cranienne.

P. Jacques. — L'inspection otologique des écoles.

Analyses.

Ouvrages envoyés aux « Annales ».

LABORATOIRES CLIN

VIN NOURRY IODOTANÉ

Exempt de tout iodure alcalin ; Goût agréable;
Assimilation parfaite. Succédané de l'huile de Foie de Morue.

Chaque cuillerée à soupe contient { Cinq centigr. d'Iode; Dix centigr. de Tanin; } en combinaison.

INDICATIONS : Lymphatisme, Anémie, Menstruation difficile, Affections pulmonaires torpides.

DOSE : Adultes, une cuillerée à soupe / Enfants, une ou deux cuillerées à café } aux repas. 864

ÉLIXIR DÉRET bi-iodé

Solution vineuse à base d'iodure double de Tanin et de Mercure.

Chaque cuillerée correspond à un centigramme de biiodure de mercure.

SYPHILIS — MALADIES CUTANÉES

Ne provoque ni **Hydrargyrisme**, ni **Diarrhée**.
Évite par la façon dont il est présenté les **soupçons de l'entourage**.

DOSE : De une à deux cuillerées à soupe par jour. 867

SOLUTION DE SALICYLATE de SOUDE du Dr CLIN

Dosage rigoureux; Pureté absolue; Goût agréable.

2 grammes de Salicylate de Soude par cuillerée à soupe.
50 centigr. de Salicylate de Soude par cuillerée à café.

Le Meilleur Mode d'administration du Salicylate de Soude.

865

SOLUTION d'ANTIPYRINE du Dr CLIN

D'un dosage rigoureux, d'une pureté absolue.
Évite aux malades les effets accessoires de l'Antipyrine.

Un gramme d'Antipyrine pure par cuillerée à soupe.

Se vend par flacons et par demi-flacons. 868

PILULES du Dr MOUSSETTE

Chaque Pilule exactement dosée contient :

Un cinquième de milligramme d'Aconitine cristallisée, 5 centigrammes de Quinium.

INDICATIONS : Névralgies, Migraines, Sciatique, Affections Rhumatismales.

DOSES : Deux par jour ; une le matin et une le soir, en augmentant s'il y a lieu, suivant la susceptibilité du sujet. 866

DRAGÉES de Fer Rabuteau

Lauréat de l'Institut, Prix de Thérapeutique.

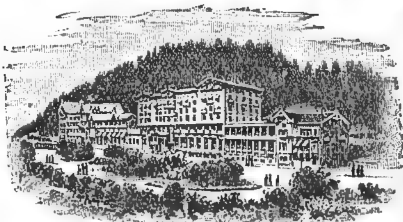
à base de Protochlorure de Fer chimiquement pur
Facilement solubles dans l'estomac, absorbées à l'état de Chloro-Albuminate de fer.
Considérées dans les travaux les plus récents comme le *Véritable spécifique de la Chloro-Anémie.*

INDICATIONS : Chloro-Anémie, Convalescence, Épuisement.

Ne déterminent ni constipation, ni diarrhée. 869

COMAR & Cie — PARIS

LES SANATORIUMS DE LEYSIN



Altitude 1450m. — Suisse française, ligne du Simplon. — OUVERTS TOUTE L'ANNÉE

Traitement spécial de la Tuberculose pulmonaire par la méthode du Sanatorium combinée avec la Cure d'Altitude

4 SANATORIUMS

Grand Hôtel . . .	Pension à partir de	12 fr.
Montblanc . . .	Dans ces prix sont compris :	11 fr.
Chamossaire . .	Chambre, Pension (3 repas), Chauffage, Eclairage et	9 fr.
Anglais	Soins médicaux.	11 fr.

PAR JOUR

IODALOSE GALBRUN

IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE

L'IODALOSE EST LA SEULE SOLUTION TITRÉE DU PEPTONIODE

Première Combinaison directe et entièrement stable de l'*Iode* avec la *Peptone*

DÉCOUVERTE EN 1896 PAR E. GALBRUN, DOCTEUR EN PHARMACIE

(Communication au XIIIe Congrès International, Paris 1900)

Remplace Iode et Iodures dans toutes leurs applications

SANS IODISME

Arthritisme, Goutte, Rhumatisme, Artériosclérose, Maladies du Cœur et des Vaisseaux, Asthme, Emphysème, Lymphatisme, Scrofule, Affections Glandulaires, Rachitisme, Goître, Fibrome, Syphilis, Obésité.

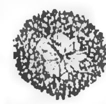
Vingt gouttes **IODALOSE** *agissent comme un gramme Iodure alcalin.*

DOSES MOYENNES : Cinq à vingt gouttes pour les Enfants, dix à cinquante gouttes pour les Adultes.

DEMANDER BROCHURE sur l'IODOTHÉRAPIE PHYSIOLOGIQUE PAR LE PEPTONIODE.

LABORATOIRE GALBRUN, 18, Rue Oberkampf, PARIS.

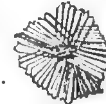
CRISTAUX CALCULEUX



Colique Néphrétique.



Colique Hépatique.



Goutte

ANTICALCULOSE CHEVREUX

Le plus puissant des agents thérapeutiques modernes contre la **Goutte** et les **Etats goutteux**, grâce à son action élective sur l'acide urique et les urates qu'il élimine rapidement par **dissolution** et par **transformation Hydrolytique**, en urée, glycocolle et allantoïne.

INDICATIONS :

GOUTTE, GRAVELLE
RHUMATISMES GOUTTEUX
CALCULS du FOIE, des REINS et de la VESSIE
LITHIASES Biliaire, Rénale et Vésicale.

FORMES PHARMACEUTIQUES ET DOSES :

Capsules : 12 à 24 par jour.
Elixir et Granulé : 3 à 6 cuil. à soupe par jour

DÉPOT GÉNÉRAL

Littérature et Echantillons, s'adresser à

L'ANTICALCULOSE CHEVREUX
1, Place du Louvre, PARIS

DÉTAIL :

Toutes les Pharmacies.

PRIX :

6 francs.

FACULTÉ DE PARIS

Pathologie interne. — M. Widal, agrégé, est nommé par décret professeur titulaire de la chaire vacante de pathologie interne.

Pathologie et thérapeutique générales. — M. Achard, agrégé, est nommé par décret professeur titulaire de la chaire vacante de pathologie et thérapeutiques générales.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Ordre de lecture des copies. — 1. MM. Maloizel, Bauer, Ferrand (J.), Baudoin, Pagniez, Lemierre, Philibert, Ramond, Israëls de Jong, Fiessinger,

11. Bergeron, Nattan-Larrier, Galliard, Detot, Rivet, Pater, Audistère, Milhit, Roussy, Froin,

21. Legroux, Oppert, Simon (L.-G.), Crouzon, Herscher, Gougerot, Paisseau, Lipmann, Léri, Halbron,

31. Laubry, Gaultier, Fouquet, Nathan, Ribadeau-Dumas, Grenet, Merklen, Beaufumé, Lhermitte, Weil (P.-E.).

41. Claret, Boidin, Darré, Trémolières, Leven, Ameuille, Jomier, Lœderich, Genevrier, Lemaire,

51. Villaret, Renaud, Weill (Benjamin), Faure-Beaulieu, Esmein, Dreyfus-Rose, Claude, Tixier, Vitry, Touchard,

61. Géraudel, Voisin, Verliac, Salomon, Lévi (Fernand), Le Play, Deguy, Armand-Delille, Rendu, Agasse-Lafond,

71. Bigart, François, Paris, Louste, Tanon, Bloch, Courcoux, Aubertin, Babonneix, Le Sourd (L.),

81. Moutier, Lejonne, Rostaine, Schœfer,

Les lectures des copies d'anatomie pathologique commenceront par le n° 1, M. Maloizel; celles de symptomatologie, par le n° 43, M. Darré.

Lecture des copies. — Symptomatologie. — *Séance du 1er Mars.* — Ont obtenu : MM. Trémolières, 9; Leven, 8; Jomier, 7; Lœderich, 8; Genevrier, 7; Lemaire, 8; Villaret, 10; Renaud, 7.

Séance du 3 Mars. — Ont obtenu : MM. Weill (B.), 8; Faure-Baulieu, 8; Tixier, 10; Vitry, 8; Géraudel, 8; Voisin, 8; Verliac, 7; Salomon, 8; Lévy (F.), 6.

Anatomie pathologique. — *Séance du 1er Mars.* — Ont obtenu : MM. Pagniez, 9; Lemierre, 8; Ramond, 6; Israëls de Jong, 7; Gaillard, 5; Detot, 8; Rivet, 8; Audistère, 8.

Séance du 3 Mars. — Ont obtenu : MM. Fiessinger, 9; Nattan-Larrier, 9; Milhit, 8; Roussy, 8; Froin, 7; Simon, 7; Crouzon, 9; Herscher, 8.

Internat. — Oral. — *Séance du 2 Mars. — Anatomie du nerf moteur oculaire commun depuis ses origines apparentes. — Ophtalmie purulente du nouveau-né.* — Ont obtenu : MM. Durand, 15; Delort, 16; Bouvier, 9; Dufourmentel, 17; Malarte, 18; Escallier, 16; Achard, 14; Ramadier, 17; Villechaise, 16; Mlle Condat, 18.

Relevé des points. — MM. Durand, 15 + 21 = 36; Delort, 16 + 18 = 34; Bouvier, 9 + 16 = 25; Dufourmentel, 17 + 19 = 36; Malarte, 18 + 20 = 38; Escallier, 16 + 18 = 34; Achard, 14 + 16 = 30; Ramadier, 17 + 20 = 37; Villechaise, 16 + 20 = 36; Mlle Condat, 18 + 23 = 41.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 16 Mars 1910, à 1 heure. — M. Bondouy : Chimie biologique. Sclérostomum equinum; MM. Gautier, Pouchet, Nicolas, Desgrez. — M. Tabuteau : Contribution à l'étude des préparations galéniques des plantes fraîches; MM. Pouchet, Gautier, Nicolas, Desgrez. — M. Cochet : Rapports différents des deux pneumogastriques dans la région cervicale; MM. Nicolas, Gautier, Pouchet, Desgrez. — M. Vauzelle : Injections intra-veineuses dans le traitement des syphilis graves, leurs comparaisons avec les autres méthodes des traitements intensifs; MM. Gaucher, Pierre Marie, Roger, Lœper. — M. Roger : La prophylaxie antivénérienne au lycée; MM. Pierre Marie, Gaucher, Roger, Lœper. — M. Poullain : Essai de pathologie comparée au sujet de l'hématurie chronique des bovidés; MM. Roger, Gaucher, Pierre Marie, Lœper. — M. Guinbellot : Sur le traitement chirurgical des kystes hydatiques de la plèvre et du poumon; MM. Reclus, Delbet, Hartmann, Gosset. — M. Picot : Le traitement chirurgical de la gangrène pulmonaire aiguë; MM. Reclus, Delbet, Hartmann, Gosset. — M. Rokeach : Contribution à l'étude des fractures de la tubérosité antérieure du tibia; MM. Delbet, Reclus, Hartmann, Gosset. — M. Deroide : Contribution à l'étude de quelques complications rares de la prostatectomie sus-pubienne (obstacles au cours normal de l'urine); MM. Hartmann, Reclus, Delbet, Gosset.

Jeudi 17 Février 1910, à 1 heure. — M. Lombart : Sur la symphyse tuberculeuse du péricarde; MM. Dieulafoy, Debove, Hutinel, Castaigne. — M. Béguier : La percussion abdominale d'après la méthode de Sigaud (de Lyon); MM. Debove, Dieulafoy, Hutinel, Castaigne. — M. Mineff : Torticolis et fièvre typhoïde ; MM. Hutinel, Dieulafoy, Debove, Castaigne. — M. Gaston : L'opération de Müller dans les grands prolapsus utérins ; MM. Pozzi, Quénu, André Broca Marion. — M. Marquis : Les applications chirurgicales de l'aérothermothérapie; MM. Quénu, Pozzi, André Broca, Marion. : M. Marsan : Les néphrites et les périnéphrites chroniques douloureuses et leur traitement chirurgical; MM. Quénu, Pozzi, André Broca, Marion. — M. Méric de Bellefon : Essai sur les coups de feu dans l'orbite (balles de revolver) ; MM. De Lapersonne, Thoinot, Langlois, Auvray. — M. Marquet : L'hydarthrose périodique; MM. Thoinot, De Lapersonne, Langlois, Auvray. M. Bernelle : La psychose de Gilles de Rais, sire de Laval, maréchal de France ; MM. Thoinot, De Lapersonne, Langlois, Auvray.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 14 Mars 1910. — Dissection : MM. Nicolas, Retterer, Ombrédanne — 3e (Deuxième partie) : MM. Gautier, Legry, Marcel Labbé. Epreuves pratiques. — 1er Oral : MM. Delbet, Rieffel, Branca. — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série) : MM. Blanchard, Gaucher, Sicard. — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série) : MM. Dejerine, André Jousset, Lœper. M. Roger, censeur; M. Mulon, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série). Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Monod, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série). Hôtel-Dieu : MM. Hartmann, Auguste Broca, Pierre Duval. M. Reclus, censeur; M. Macaigne, suppléant.

Mardi 15 Mars 1910. — Dissection. Ecole pratique : MM. Quénu, Rémy, Thiéry. Epreuves pratiques. — 1er, Oral, MM. Prenant, Nicolas, Retterer. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Gilb. Ballet, Renon, Brumpt. — 4e. MM. Thoinot, Balthazard, Richaud. M Ch. Richet, censeur; M. André Broca, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série). Charité : MM. Pozzi, Marion, Auvray. — 5e Chirurgie (Première partie) (2e série). Charité : MM. De Lapersonne, Morestin, Lenormant. — 5e, (Deuxième partie). Charité : MM. Chauffard, Jeanselme, Carnot. M. Gilbert, censeur; M. Nobécourt, suppléant.

Mercredi 16 Mars 1910. — Dissection. Ecole pratique : MM. Segond, Retterer, Rieffel. Epreuve pratique. — 2e : MM. Gariel, Gley, Branca. MM. Kirmisson, censeur; M. Mulon, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série) : Laënnec : MM. Wurtz, Marcel Labbé, Sicard. — 5e (Deuxième partie) (2e série) : Laënnec : MM. Teissier, Legry, André Jousset. M. Dejerine, censeur; M. Pierre Duval, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie). Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire, M. Proust, suppléant.

Jeudi 17 Mars 1910. — Dissection. Epreuve pratiques. — 1er, Oral : MM. Nicolas, Thiéry, Lenormant. Epreuve pratique. — 1re, Oral : MM. Prenant, Retterer, Morestin.

—3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Chauffard, Jeanselme, Brumpt. — 4e (1re série) : MM. Gilb. Ballet, Vaquez, Fernand Bezançon. — 4e (Deuxième partie) : MM. Pierre Marie, Wurtz, Richaud. M. Ch. Richet, censeur; M. Nicloux, suppléant.

Vendredi 18 *Mars* 1910. — Dissection. Ecole pratique : MM. Segond, Retterer, Rieffel. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Pierre Marie, Desgrez, André Jousset. Epreuves pratiques. — 1er, Oral : MM. Nicolas, Gosset, Branca. — 2e : Gariel, Gley, Mulon. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Blanchard, Marcel Labbé, Sicard. — 4e : MM. Pouchet, Thoinot, Macaigne. M. Dejerine, censeur; M. Legry, suppléant. — 5e, Chirurgie (Deuxième partie) (1re série) Necker : MM. Kirmisson, Aug. Broca, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Delbet, Campenon, Ombrédanne. M. Hartmann, censeur; M. Pierre Duval, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie) Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Lœper, suppléant.

Samedi 19 *Mars* 1910. — Dissection. Ecole pratique : MM. Nicolas, Retterer, Marion. — 3e (Deuxième partie) Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gilb. Ballet, Maillard, Brumpt. — Epreuves pratiques — 1er, Oral : MM. Quénu, Thiéry, Lenormant. — 4e : MM. Gilbert, Fernand Bezançon, Balthazard. M. Ch. Richet, censeur; M. Nicloux, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série) : Beaujon : MM. Raymond, Rénon, Claude. — 5e Deuxième partie) (2e série) : Beaujon : MM. Alb. Robin, Gouget, Castaigne. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Demelin, Jeannin. M. Hutinel, censeur; M. Launois, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

Près l'Institut Pasteur : *Pens. de fam.* particul. recom. aux docteurs. Prix mod., 20, r. Dutot. Direct. Mme Armand.

Association d'enseignement médical professionnel (Cours de vacances). — L'Association organise, chaque année, deux séries de cours de vacances. Dans ces cours de revision et de perfectionnement, les médecins praticiens et les étudiants trouveront les éléments essentiellement pratiques des méthodes cliniques et thérapeutiques spéciales aux principales branches de la médecine et de la chirurgie. Les deux séries ont lieu : l'une à Pâques (quinzaine de Pâques), l'autre à la fin des grandes vacances (deux dernières semaines de Septembre).

La prochaine série aura lieu du lundi 21 Mars au samedi 2 Avril 1910, avec le programme suivant :

Dr Audistère. — Etude clinique des maladies du cœur et du poumon.

Dr Barbarin ou Judet. — Clinique chirurgicale des maladies infantiles. Orthopédie pratique (appareils, gymnastique).

Dr Dubrisay. — Présentations et positions. Hémorragies. Infection. Opérations et manœuvres obstétricales.

Dr Caboche ou Menier. — Examen, diagnostic et thérapeutique des maladies du nez, du larynx et de l'oreille.

Dr Leredde. — Méthodes générales, clinique et physique, de traitement des dermatoses et de la syphilis.

Dr de Font-Réaulx. — Méthodes de diagnostic et de traitement des principales affections oculaires.

Dr Pasteau ou Lavenant. — Séméiologie des urines. Urétrites. Cystites. Affections du rein. Les différents cathétérismes.

Dr Roy. — Anatomie et pathologie dentaire.

Dr d'Herbécourt. — Examen, diagnostic et traitement des affections gynécologiques.

Dr Cazin. — Chirurgie générale. Fractures, autoplasties, hernies, appendicites, etc.

Dr Delherm. — Electrothérapie, radiothérapie, etc.

Dr Agasse-Lafont. — Maladies de l'appareil digestif.

S'inscrire : 1° par correspondance auprès du Dr Barbarin, 186, faubourg Saint-Honoré; 2° le lundi 21 Mars (11 h. 1/2) aux Sociétés Savantes, où seront distribuées des cartes d'admission aux cours. Le droit d'inscription est de 25 francs pour chaque cours, qui comprendra de 9 à 12 leçons. Tous les cours commenceront le lundi 21 Mars aux heures indiquées, et seront terminés le samedi 2 Avril 1910.

Pour tous renseignements, s'adresser au Dr Barbarin, 186, faubourg Saint-Honoré. Envoi du programme détaillé sur demande.

Veuve de médecin, très active, habituée au monde, connaissant fort bien la tenue d'une maison, désirerait place de Directrice dans *Maison de santé* ou *Etablissement thermal*. Ecrire E. D. aux bureaux de *La Presse Médicale*.

Postes à céder. — Ville d'hiver très agréable. A céder Cabinet yeux, n. g. o. Recettes : 35.000 en 6 mois de saison. Forte indemnité.

Seine-Inférieure. Chef-lieu de canton. Bon poste à céder. S'adresser : **Cabinet Gallet**, 47, boulevard Saint-Michel.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE
Paraissant le Mercredi et le Samedi
EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES
LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)
ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

F. Raymond. Pseudo-tumeurs cérébrales et méningite séreuse ventriculaire.

G. Roque et Nové-Josserand. Essai de traitement de la tuberculose pulmonaire par le sérum antituberculeux de Marmorek.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société suisse de Neurologie. — Sur les bases anatomiques des psychoses. — Sur les troubles cardiaques chez les basedowiens.

Société des Sciences médicales et naturelles de Bruxelles. — De l'influence des gaz sur l'évolution et la morphologie des épanchements pleuraux artificiels.

Académie de médecine de New-York. — Dysenterie amibienne traitée par l'appendicostomie. — Epidémie de noma. — Cancer du côlon ascendant. Extirpation. Guérison.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société médicale des hôpitaux.

Société de biologie. — Leuco-réaction à la scopolamine et à l'atropine. — Classification des hyperconcentrations du sérum sanguin. — Résistance globulaire dans les pleurésies hémorragiques. — Rapport des doses d'arséniate de soude provoquant la diarrhée chez le lapin et de celles qui rendent ses urines albumineuses.

Société anatomique. — Calcul salivaire. — Perforation de l'artère épigastrique au cours d'une paracentèse de l'abdomen. Guérison. — Ostéo-chondrome végétant de la mamelle, chez une chienne. — A propos du ligament en fourche de l'articulation de Lisfranc. — La plicature de la plèvre dans les pleurésies chroniques. — Tuberculose herniaire et péritonite tuberculeuse.

Société de neurologie.

Société des chirurgiens de Paris.

Société de médecine de Paris.

Académie des sciences.

Société française de dermatologie et de syphiligraphie.

Académie de médecine.

ANALYSES

CHRONIQUE

Georges Vitoux. Le concours d'adjuvat aux asiles publics d'aliénés.

LIVRES NOUVEAUX

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

LE CONCOURS D'ADJUVAT
AUX ASILES PUBLICS D'ALIÉNÉS

Tout récemment, le *Journal officiel* enregistrait un décret présidentiel — en date du 2 Février 1910 — relatif au recrutement du personnel médical des asiles publics d'aliénés.

D'après ce document, dont il ne semble pas que l'on se soit, jusqu'à présent, beaucoup préoccupé, tout candidat aux fonctions de médecin des asiles publics d'aliénés doit, au préalable, subir les épreuves d'un concours, également imposé, du reste, à tout médecin désireux d'obtenir l'autorisation nécessaire pour exercer les fonctions de directeur-médecin d'un établissement privé destiné au traitement des aliénés ou pour être agréé comme médecin d'un établissement de cette nature.

***

L'affaire, on le voit, est de considérable importance, puisqu'elle ne tend pas moins qu'à apporter de singulières restrictions aux droits que possédait jusqu'ici tout médecin français, du fait

de son diplôme, d'exercer librement la profession médicale.

Une distinction, cependant, est à faire, suivant que l'on considère le cas des médecins candidats aux fonctions de médecin adjoint des asiles publics d'aliénés et celui des médecins des asiles privés.

Pour les premiers, en effet, l'on ne saurait fort s'étonner de voir l'Etat réglementer les conditions d'accès à une fonction qu'il rétribue; mais, pour les médecins des asiles privés, qui, eux, ne sollicitent aucun poste officiel, la question est toute différente.

En vertu de la loi de 1838 et de l'ordonnance de 1839, tout docteur désirant diriger une maison privée d'aliénés n'avait d'autre formalité à remplir que de demander l'agrément au préfet du département. Pour obtenir l'autorisation nécessaire, il suffisait de justifier du diplôme de docteur et de posséder une bonne réputation.

Ainsi en fut-il jusqu'en 1906, époque où fut portée une première atteinte au régime légal.

En 1906, en effet, le ministre prit une circulaire en vertu de laquelle, dorénavant, tout médecin voulant diriger un hospice, un quartier réservé aux aliénés devait, auparavant, avoir subi les épreuves du concours de l'adjuvat.

Cette circulaire ministérielle ne devait pas tarder à recevoir une notable aggravation.

Donnant en effet à la dite circulaire une portée beaucoup plus étendue que ne l'avait fait le ministre lui-même, certains préfets, en particulier le préfet de police à Paris, décidèrent de leur propre autorité qu'à l'avenir l'obligation du concours de l'adjuvat serait imposée à tout médecin voulant diriger une maison de santé privée.

La circulaire ministérielle, son interprétation par les préfets, comme il fallait s'y attendre, soulevèrent parmi les intéressés d'unanimes protestations basées sur ce fait que circulaire et interprétation portaient atteinte au droit du libre exercice de la médecine et se trouvaient violer la loi de 1892.

Du reste, fit-on fort justement observer, la mesure nouvellement proposée ne pouvait s'inspirer de considérations de sûreté générale puisque, à ce point de vue, les maisons privées sont soumises à un contrôle très sévère de la part des autorités administratives et judiciaires, et elle ne se justifiait pas davantage au point de vue de la raison, puisqu'on réclamait du médecin-directeur d'une maison surveillée des garanties que l'on n'exigeait pas du médecin signant le certificat d'internement. Enfin, fit-on encore remarquer, il est quelque peu singulier que l'on vienne prendre contre toute une catégorie de médecins des mesures spéciales, alors que l'on n'exige aucune garantie particulière des docteurs venant à ouvrir une maison de chirurgie, par exemple, ou tout autre établissement de spécialité.

Le récent décret du 2 Février 1910, bien loin d'apporter une atténuation au régime quelque peu abusif et en tout cas illégal créé par la circulaire ministérielle de 1906, est au contraire venu aggraver la situation, puisqu'il reprend à son compte l'interprétation erronée de certains préfets, et décide dans son article premier que les médecins des établissements privés devront subir le même concours que les médecins des asiles publics.

Comme atténuation à cette règle stricte, le même article premier, dans un dernier paragraphe, stipule cependant qu'un médecin « ayant dépassé l'âge fixé pour prendre part au concours et ayant acquis une notoriété spéciale dans la science de la psychiatrie pourra, sans subir les épreuves du concours, être autorisé à diriger un établissement privé ou agréé comme médecin, si la dispense lui a été accordée par le ministre de l'Intérieur, sur l'avis conforme et motivé de la Commission prévue à l'article 18 du décret ».

Or, si l'on se reporte au dit article 18, l'on voit que la commission dont il s'agit est composée comme suit : un conseiller d'Etat, nommé pour 3 ans par le ministre, président; le directeur de l'assistance et de l'hygiène publique; le directeur de l'administration départementale et communale; un inspecteur général des services administratifs nommé pour trois ans par le ministre; enfin, 3 directeurs médecins ou médecins en chef élus annuellement par leurs collègues qui sont en outre appelés à élire un suppléant.

De par cette composition, il apparaît de suite ceci, c'est que dans cette commission qui est appelée à juger des questions essentiellement médicales, la majorité est par fondation attribuée à l'élément administratif, lequel dispose de quatre voix contre trois. Il est aussi à remarquer qu'alors que le conseiller d'Etat et l'inspecteur général sont nommés pour trois ans et que les 2 autres fonctionnaires le sont à raison même de leurs fonctions, les 3 membres médecins de la commission sont désignés pour une année seulement.

La suprématie de l'administration sur les médecins est donc ici absolue.

Mais, ayant une telle composition et une telle origine, comment se comportera la commission à l'égard des médecins se présentant à l'agrément ? Si elle accorde à tous l'autorisation sollicitée, son rôle de pure formalité apparaîtra bien puéril. Si elle veut opposer à l'occasion son droit de *veto*, qui ne voit combien l'on aura alors à redouter la prise de décisions purement arbitraires.

La réglementation posée par le décret nouveau semble n'avoir eu qu'une seule et unique préoccupation, celle de remettre complètement en fait, aux mains de l'administration, le choix des médecins autorisés à exercer leur art dans les asiles d'aliénés aussi bien publics que privés.

Cette préoccupation se retrouve jusque dans la composition du jury appelé à juger les épreuves du concours d'adjuvat.

D'après l'article 4 du décret, en effet, ce jury, nommé par le ministre de l'Intérieur, doit comprendre : 1° un inspecteur général des services administratifs du ministère de l'Intérieur, président ; 2° deux professeurs, chargés de cours ou agrégés spécialisés pour la médecine mentale, représentant, l'un la Faculté de médecine de Paris, le second la Faculté que le sort aura désignée parmi les autres Facultés de médecine où l'enseignement de la psychiatrie est organisé ; 3° quatre directeurs médecins, ou médecins en chef des asiles publics d'aliénés. De plus, il est nommé deux jurés suppléants pris parmi les directeurs médecins ou médecins en chef.

Or, de tous ces juges, si les deux professeurs, chargés de cours ou agrégés sont choisis par la Faculté appelée à être représentée dans le jury, les quatre directeurs médecins ou médecins chefs ainsi que le premier juré suppléant le sont par le ministre, après avis du comité des inspecteurs généraux, sur une liste de quinze noms dressée par voie de tirage au sort et portant sur l'ensemble des directeurs-médecins et médecins en chef des asiles publics de France, de la Maison nationale de santé, de Charenton, de Bicêtre, de la Salpêtrière et de l'Infirmerie spéciale du Dépôt qui comptent au moins 7 ans de fonctions depuis leur nomination en qualité de médecin-adjoint.

Quant au second juré suppléant, il est encore désigné par le ministre, dans les mêmes conditions, sur une liste de trois noms tirés au sort parmi ceux des directeurs médecins et médecins en chef résidant dans les départements de la Seine et de Seine-et-Oise.

Avec un pareil mode de recrutement, il est de toute évidence que la composition du jury demeure entièrement dans la dépendance du ministre, qui demeure vraiment le maître de choisir les juges à sa guise. Or, quand il s'agit d'un concours portant sur une spécialité médicale, une telle exigence administrative est assurément excessive.

***

Au surplus, le corps entier des médecins ne s'y est pas trompé et, si à fort bon escient il a pu protester en 1906 contre la circulaire ministérielle et surtout contre son interprétation par certains préfets, combien plus, à juste titre, il est aujourd'hui fondé à réclamer contre le décret nouveau dont l'effet est de restreindre abusivement des droits qu'il tient de la loi même!

Georges Vitoux.

LIVRES NOUVEAUX

F. Regnault, ancien interne des hôpitaux, et **P. Montagné**, ex-chef des cuisines du « Grand Hôtel ». — ***La cuisine diététique***, 1 vol. in-16 de 274 pages. Prix : 3 fr. 50. Vigot, éditeur.

Ce livre de cuisine, dû à la collaboration judicieuse et autorisée d'un médecin et d'un cuisinier, contient essentiellement 481 formules culinaires groupées de façon logique et homogène. Le *modus faciendi* de chaque groupe de mets en général (potages, œufs, poissons, viandes, volatiles et gibiers, sauces, légumes, purées, pâtes, entremets, etc.) et de chaque plat en particulier est exposé avec méthode et clarté.

Le volume commence par deux chapitres généraux rappelant les préceptes essentiels d'une alimentation rationnelle : comment il faut manger, comment il faut boire, et se termine par un petit lexique fort utile des termes de cuisine indispensables à connaître.

Alfred Martinet.

BIBLIOGRAPHIE

2049. — **G. Froin.** — Hématolyse et Hématogenèse : *Bactériolyse et Bactériogenèse*. 1 vol. in-8°, de 272 pages. Prix : 6 francs. (*G. Steinheil*, éditeur.)

2050. — **J. Genévrier.** — Formulaire aide-mémoire de la Faculté de Médecine et des médecins des hôpitaux de Paris. 1 vol. in-16, de 520 pages. Relié peau. Prix : 6 francs. (*G. Steinheil*, éditeur.)

2051. — **H. Bocquillon-Limousin.** — Formulaire des médicaments nouveaux pour 1910. 1 vol. in-12, de 352 pages. Cartonné. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2052. — **W.-M. Bechterew.** — La suggestion et son rôle dans la vie sociale. Traduit et adapté du russe par le Dr *P. Keraval*. 1 vol. in-12, de 276 pages. Prix : 4 francs. (*Ch. Boulangé*, éditeur à Paris.)

SOMMAIRES DES REVUES

LA REVUE PHILANTHROPIQUE

Sommaire du numéro 154.

Articles originaux.

Léopold Mabilleau. — Emile Cheysson.

H. Thulié. — Sélection en sens inverse.

Aigre. — Outillage puéricole d'une ville (Boulogne-sur-Mer).

E. Cacheux. — Maisons à étages modèles.

A. Rodiet. — Le placement familial des aliénés inoffensifs.

Achille Lévy. — De la mortalité des enfants illégitimes.

Jacques Roubinovitch. — L'assistance éducative aux enfants infirmes de la motilité en Autriche-Hongrie.

Revue d'assistance :

Note du secrétariat général. — Travaux des Assemblées générales : Séance du mercredi 26 Janvier 1910.

Variétés.

La Société de l'allaitement maternel et des refuges-ouvroirs. — Consultations de nourrissons de Varengeville-sur-Mer, de Dieppe et de Pavilly.

Chronique étrangère :

Angleterre. — Danemark.

Revue des publications étrangères.

Informations. — Echos.

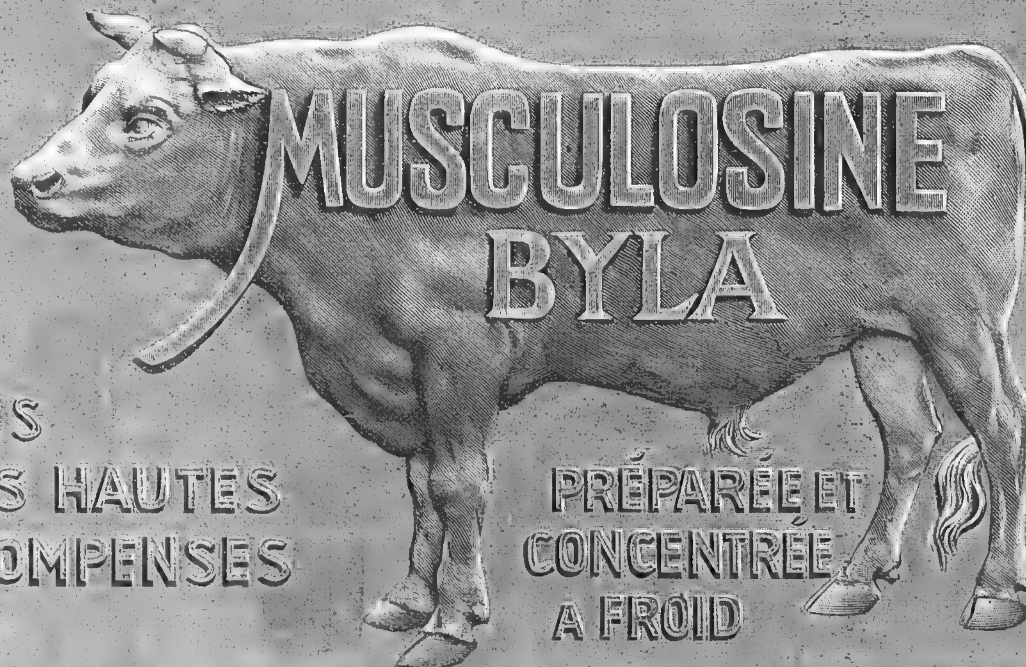
Bulletin, par M. **Paul Strauss.**

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

A propos de l'ibogaïne.

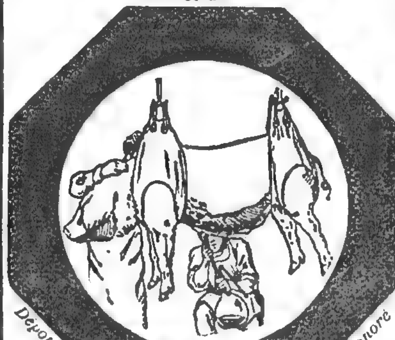
Le propre des médicaments de réelle et heureuse efficacité est de susciter, sans retard, des imitations et des contrefaçons qui escomptent, pour réussir à se faufiler dans les officines, une confusion d'origine et une similitude de terminologie. L'ibogaïne n'a pas échappé à la loi de la concurrence douteuse. Dès que ses propriétés éminemment réparatrices, stimulantes, tonifiantes ont été bien connues et affirmées par des succès nombreux et réitérés, il s'est trouvé des préparateurs peu consciencieux qui n'ont pas craint d'essayer de substituer d'autres produits ayant sensiblement le même aspect, extraits quelquefois même de plantes d'Afrique comme l'ouaba, l'yohimbin, par exemple, mais en différant totalement au point de vue physiologique. On a même tenté d'introduire aux lieu et place de l'ibogaïne, des alcaloïdes mal connus, qui ont produit certains accidents toxiques un peu comparables à ceux de la strychnine, et qui, par suite, sont d'un maniement redoutable. Et cela à cause de la difficulté qu'on a à se procurer de l'iboga dont le prix est élevé.

Afin d'éviter de telles erreurs, il est nécessaire de prescrire du chlorhydrate d'ibogaïne, sous la forme de dragées Nyrdahl, dont la formule constante et l'heureuse composition sont dues au Dr Landrin, et qui sont les seuls produits authentiques ayant fait l'objet d'expériences à la Faculté de médecine et dans les hôpitaux de Paris. Ces dragées, qui sont utiles dans tous les états d'asthénie et particulièrement dans la neurasthénie post-grippale, se prescrivent à la dose de 2 à 6 par jour.



TRAITEMENT DE L'ANÉMIE, NEURASTHÉNIE, TUBERCULOSE
SUC INALTÉRABLE DE VIANDE DE BŒUF CRUE
ASSOCIÉ AUX DIASTASES OXYDANTES DU PLASMA SANGUIN DE BŒUF
Le Flacon entier 8 Francs
MUSCULOSINE BYLA
Le Demi flacon 4 Fr.50
LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES
PRÉPARÉE ET CONCENTRÉE A FROID
DOSE MOYENNE : 4 Cuillerées à bouche par jour pour adultes. 4 Cuillerées à dessert pour les enfants
ABSENCE TOTALE DE TOUS GERMES NOCIFS
LES ÉTABLISSEMENTS BYLA JEUNE GENTILLY-Paris
Laboratoires autorisés par le gouvernement pour la préparation des médicaments organiques


Le "Lactochol"
est une combinaison de ferments lactiques et d'extraits biliaires



FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel Dieu. (Professeur M. Dieulafoy). — Leçon du samedi 12 Mars. Les pachypleurites et les pleurésies intarissables. Présentation de malades. Chez l'un de ces malades on a fait plus de 100 ponctions et on a retiré près de 250 litres de liquide depuis une dizaine d'années.

Discussion sur le traitement.

Clinique médicale. — M. Gouget, chargé de cours, continuera le cours de clinique médicale le jeudi 10 Mars 1910, à 10 h. 1/2, au Pavillon Moïana, et les samedis, mardis et jeudis suivants.

Programme de l'enseignement. — Tous les jours, visite à 9 heures. — Lundi, 10 h. 1/2, Leçon de thérapeutique clinique. — Mardi, 9 heures. Examen des malades nouveaux et leçon au lit du malade. — Mercredi, 10 h. 1/2. Leçon et démonstration d'anatomie pathologique, de bactériologie, de physique et chimie appliquées à la clinique. — Jeudi, 10 h. 1/2. Leçon de clinique à l'amphithéâtre. — Vendredi, 9 heures. Consultation spéciale et leçon sur les maladies de l'estomac. — Samedi, 9 heures. Examen des malades nouveaux et leçon au lit du malade.

Les leçons du lundi et du mercredi seront faites par MM. Agasse-Lafont, chef de clinique; G. Rosenthal, ancien chef de clinique; Pater, chef de laboratoire.

La consultation et la leçon du vendredi seront faites par M. Bensaude, médecin des hôpitaux, ancien chef de clinique.

Clinique chirurgicale. — M. le professeur Paul Reclus commencera son cours de clinique chirurgicale le vendredi 11 Mars 1910, à 10 heures, à l'Hôtel-Dieu (amphithéâtre Chomel), et le continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants.

Lundi. — Technique des opérations qui doivent être pratiquées avec l'anesthésie locale et exécution de ces opérations sous les yeux des élèves.

Mercredi. — Examen clinique et présentation de malades à l'amphithéâtre.

Vendredi. — Leçons théoriques (une série de leçons seront consacrées aux accidents du travail).

Les autres jours, à 9 heures : Examen clinique au lit des malades; à 10 h. 1/2 : Opérations à l'amphithéâtre Chomel.

Les conférences complémentaires seront faites par MM. Piquand et Kendirdjy, chefs de clinique, Lesné, médecin des hôpitaux, et Dreyfus, chef de laboratoire.

Clinique ophtalmologique (Hôtel-Dieu). — M. le professeur F. de Lapersonne, assisté de : MM. Weiss, professeur agrégé de physique; Cantonnet, chef de clinique; Cerise, chef de laboratoire ; Gellé, chef des travaux de rhinologie; Coutela, chef de clinique adjoint, commencera, le mardi 5 Avril 1910, à 3 heures, dans l'Amphithéâtre Dupuytren, à l'Hôtel-Dieu, un cours de technique ophtalmologique, avec exercices pratiques.

Ce cours comprendra la *Médecine opératoire*, *l'Ophtalmometrologie*, la *Technique thérapeutique*, la *Bactériologie* et l'*Anatomie pathologique oculaires*, les *Examens oto-rhinologiques*.

Il sera complet en six semaines environ.

Les leçons ont lieu tous les jours.

MM. les docteurs et étudiants titulaires de 16 inscriptions, français et étrangers, seront admis, après immatriculation, à s'inscrire en vue de ce Cours.

Le droit à verser est de 100 francs.

Les bulletins de versement des droits d'immatriculation et de frais de Cours seront délivrés au Secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Institut de médecine légale et de psychiatrie (Semestre d'été). — Asile clinique (Sainte-Anne), 1, rue Cabanis. — M. le professeur Gilbert Ballet a repris le cours de *Clinique des maladies mentales* le dimanche 6 Mars 1910, à 10 heures du matin, et le continuera les dimanches et mercredis suivants à la même heure.

M. le professeur agrégé Dupré continuera le cours de *Psychiatrie médico-légale théorique* à l'asile Sainte-Anne, les lundis et jeudis matin à 10 h. 1/4.

MM. René Charpentier et Delmas continueront les cours pratiques de psychiatrie (examen des malades et rédaction de certificats et rapports) les lundis et jeudis matin à 9 h. 1/4.

Pathologie externe. — M. Pierre Duval, agrégé, a commencé ses conférences le lundi 7 Mars 1910, à 6 heures (grand amphithéâtre de l'Ecole pratique), et les continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Programme : Maladies chirurgicales des membres. Maladies chirurgicales des organes génito-urinaires de l'homme.

Règlement relatif à la soutenance de la thèse. — I. MM. les élèves ayant subi avec succès le 4e examen probatoire peuvent déposer au secrétariat de la Faculté, tous les jours, de midi à 3 heures, le manuscrit de leur thèse, revêtu de la signature du professeur qui en a accepté la présidence.

Ce dépôt a pour but : 1° de s'assurer si toutes les formalités ont été remplies dans la rédaction de la thèse 2° de soumettre le manuscrit au visa du doyen de la Faculté, puis à celui du recteur de l'Académie pour la délivrance du permis d'imprimer.

MM. les étudiants sont en outre priés de déposer en même temps que leur manuscrit et séparément le duplicata du titre et des conclusions de leur thèse dûment signés du président de thèse.

Ce document est destiné à être conservé dans les archives de la Faculté.

II. Quarante-huit heures environ après le dépôt, les manuscrits de thèse, revêtus du permis d'imprimer, sont tenus à la disposition de MM. les candidats, au secrétariat de la Faculté, où ceux-ci pourront venir les retirer, tous les jours, de midi à 3 heures.

III. L'imprimeur est laissé au choix du candidat. Le format de la thèse est l'in-octavo.

Les thèses présentées en vue du diplôme universitaire de docteur en médecine doivent porter la mention suivante, inscrite en tête du titre de la couverture et de la première page : *Thèse présentée pour le doctorat de l'Université de Paris* (*mention médecine*).

IV. Avant le tirage définitif de la thèse, MM. les candidats devront faire parvenir au secrétaire de la Faculté une épreuve du premier feuillet de la thèse, portant les indications suivantes : 1° Titre de la thèse; 2° nom, prénoms, date et lieu de naissance du candidat; 3° nom et titres du président de la thèse; 4° liste des professeurs et agrégés en exercice.

Ce feuillet sera immédiatement renvoyé à l'imprimeur avec indication des corrections et bon à tirer, s'il y a lieu.

V. MM. les candidats ne seront admis à consigner qu'après dépôt à la Faculté des 185 exemplaires imprimés de leur thèse.

Ce dépôt pourra être effectué le mardi et le samedi, de 1 heure à 4 heures de l'après-midi. Il en sera délivré reçu détaché d'un livre à souche.

VI. Les consignations pour la thèse seront reçues au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), le lundi et le mardi de chaque semaine, de midi à 3 heures, sur la présentation du reçu des exemplaires imprimés de thèses, mentionnés à l'article V.

La mise en série aura lieu dans les quinze jours qui suivront la consignation, en tenant compte des exigences du service de la Faculté.

VIII. Il est interdit de consigner pour la thèse avant d'avoir subi avec succès la 2e partie du 5e examen probatoire.

VIII. Le présent règlement sera mis en vigueur à dater du 4 Avril 1910.



NOUVELLES

« **Les dimanches du praticien** ». — 2e Trimestre. Dimanche 13 Mars. Conférence de M. Jayle, sur l'*insuffisance ovarienne*, à 5 heures, rue de Rome, 47.

Ces conférences sont gratuites.

Le nombre des places est limité.

S'inscrire auprès de MM. Desfosses et Durey, 47, rue de Rome.

Fête du P. C. N. — Les étudiants du P. C. N. donneront une fête de bienfaisance (revue, bal, cotillon) au profit de la caisse de secours de l'Université dans l'hôtel de la Ligue de l'enseignement, 3, rue Récamier (14, rue de Sèvres), le vendredi 11 Mars, à 9 heures du soir, sous la présidence de MM. Appell et Landouzy, doyen des Facultés des sciences et de médecine, et de MM. les professeurs du P. C. N.

Prix d'entrée : 5 francs.

On trouve des cartes au Comité de la fête du P. C. N., 12, rue Cuvier.

La Maison du Médecin. — L'assemblée générale de *La Maison du Médecin* aura lieu le dimanche, 13 Mars prochain, à 2 h. 1/2 précises, à l'Amphithéâtre de la Faculté de Médecine de Paris.

Cette Assemblée sera du plus haut intérêt car elle montrera que le capital social atteint actuellement 66.248 francs, alors qu'il était de 10.000 francs l'an dernier à pareille époque.

La plus grande part de cette impressionnante augmentation résulte *d'un geste généreux autant que modeste* : un praticien de province, ayant formellement réclamé l'anonymat, a fait ces temps derniers un don en espèces de 50.000 francs à *La Maison du Médecin*. L'utopie d'hier devient la réalité de demain. Ce geste décisif montre la route large et sûre à ceux qui ont assumé la charge d'organiser malgré tous les obstacles l'œuvre philanthropique.

L'intérêt très vif pris par quelques riches confrères à cette œuvre de pure solidarité ne tardera pas à compléter le capital nécessaire. L'assemblée générale prochaine sera peut-être autorisée à entendre, sur ce point, une révélation sensationnelle assurant la réalisation prochaine du but poursuivi.

Un médecin centenaire. — On vient de célébrer à Saint-Valérien (près Sens) le centenaire de M. Charles Boullé, ancien maire de 1848, doyen des délégués cantonaux de France.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Lecture des copies. — Symptomatologie. — *Séance du 5 Mars.* — Ont obtenu : MM. Deguy, 8; Armand-Delille, 8; Bigart, 10; Paris, 7; Courcoux, 9; Louste, 8; Aubertin, 9; Babonneix, 10.

Anatomie pathologique. — *Séance du 5 Mars.* — Ont obtenu : MM. Gougerot, 9; Paisseau, 7; Lipmann, 7; Léri, 9; Halbron, 8; Laubry, 9; Gaultier, 8; Fouquet, 8.

Chirurgien des hôpitaux. — Sont désignés pour faire partie du jury du prochain concours : MM. Richelot, Legueu, Lejars, Campenon, Ombrédanne, Marion, Achard.

Oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux. — Consultation écrite. — *Séance du 4 Mars.* — A obtenu : M. Hautant, 27.

Epreuve clinique supplémentaire. — *Séance du 7 Mars.* — Ont obtenu : MM. Grivot, 18; Hautant, 19; Lemaitre, 20.

Le concours s'est terminé par la nomination de M. Lemaître.

Prosectorat. — Un concours pour deux places de prosecteur s'ouvrira le vendredi 22 Avril 1910, à midi et demi, à la Faculté de médecine de Paris.

MM. les aides d'anatomie sont seuls admis à prendre part à ce concours.

Le registre d'inscription est ouvert au secrétariat de la Faculté, de midi à 3 heures, tous les jours, jusqu'au 1er Avril inclusivement.

Les prosecteurs nommés entreront en fonctions le 1er Octobre 1910.

Médaille d'or (médecine). — Jugement des mémoires. — *Séance du 3 Mars.* — Ont obtenu : MM. Bénard, Chabrol, Debré, de Brunel de Serbonnes, Duvoir, Foix, Joltrain, Lyon-Caen, Pinard, Schaeffer, Troisier, 30 points; Cawadias, Leconte, Levy-Valensi, Merle, Tinel, 29 points.

Oral. — *Séance du 7 Mars.* — *Pouls lent.* — Ont obtenu : MM. Joltrain, 15; Chabrol, 19; Foix, 19; Duvoir; Debré, 18; Brunel de Serbonnes.

Internat. — Oral. — *Séance du 4 Mars.* — *Muscle releveur de l'anus. Symptômes et diagnostic de la phlegmatia alba dolens des femmes en couches.* — Ont obtenu MM. Cleisz, 14; Delivet, 16; Paraf, 16; Bloch (R.), 16; Baudouin (E.), 14; Larroque, 15; Tissier, 13; Monbrun, 13; Besançon, 13; Le Maux, 16.

Séance du 7 Mars. — *Sciatique du poplité externe; signes et diagnostic du mal perforant plantaire.* — Ont obtenu : MM. Thouvenin, 13; Brun, 13; Gougelet, 11; Buc 14; Périn (L.), 7; Philippon, 17; Monod (R.), 17; Desplas, 19; Netter, 14; Feil, 16.

Relevé des points. — MM. Cleisz, 14 + 20 = 34; Delivet, 16 + 17 = 33; Paral, 16 + 18 = 34; Bloch (R.), 16 + 18 = 34; Le Maux, 16 + 16 = 32; Baudouin (E.), 14 + 16 = 30; Larroque, 15 + 16 = 31; Tissier, 13 + 19 = 32; Monbrun, 13 + 22 = 35; Besançon, 13 + 18 = 31; Thouvenin, 13 + 13 = 26; Brun, 13 + 12 = 25; Gougelet, 11 + 18 = 29; Buc, 14 + 19 = 33; Périn (L.), 7 + 13 = 20; Philippon, 17 + 20 = 37; Monod (R.), 17 + 23 = 40; Desplas, 19 + 22 = 41; Netter, 14 + 20 = 34; Feil, 16 + 20 = 36.

RENSEIGNEMENTS

Postes à céder. — Ville d'hiver très agréable. A céder Cabinet yeux, n. g. o. Recettes : 35.000 en 6 mois de saison. Forte indemnité.

Seine-Inférieure. Chef-lieu de canton. Bon poste à céder. S'adresser : **Cabinet Gallet**, 47, boulevard Saint-Michel.

Étudiant en médecine. — 16 inscriptions, externe des hôpitaux de province, désire trouver situation dans clinique ou maison de santé. S'adresser : M. M., 9, rue du Commandant-Rivière, Paris

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris.... 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements...... 10 fr.
Union postale............ 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Guisez. Les indications de la broncho-œsophagoscopie.

Maurice Letulle. Syphilis atrophique de l'aorte.

Marcel Pinard. Auto-inoculations spontanées et expérimentales de chancres syphilitiques.

Raymond Bonneau et Marcel Perol. Fracture de la phalangette par flexion.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. Les injections juxta-nerveuses d'eau distillée dans les névralgies.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société d'Anatomie pathologique de Bruxelles. — Sur la leucémie traumatique.

ANALYSES

Rouvillois. Chancre syphilitique de la conjonctive bulbaire.

CHRONIQUE

F. Helme. L'Assemblée annuelle de l'Association médicale des médecins de la Seine (Société Lagoguey). L'esprit de mutualité chez les médecins.

P. Desfosses. Les médecins coloniaux au Parlement.

VARIÉTÉS

Géophages et Géophagie.

LIVRES NOUVEAUX

S. Mercadé. La période post-opératoire : soins, suites et accidents.

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRES DES REVUES

La Société de l'Internat et le Comité d'action contre l'agrégation.

Faculté de Paris.
Hôpitaux et Hospices.
Nouvelles.
Concours.
Actes de la Faculté de Paris.
Renseignements.

L'Assemblée annuelle de l'Association médicale des médecins de la Seine (Société Lagoguey). — L'esprit de mutualité chez les médecins.

A M. le Dr Descouts, Président de la Société Lagoguey.

Ceci débute comme un conte de Noël.

Guidés par l'Etoile miraculeuse, les Mages, étant arrivés à Bethléem, trouvèrent dans sa crèche le divin Enfant entouré de quelques bergers. A grand bruit de fanfares, escortés d'un somptueux cortège, les Rois offrirent aussitôt leur tribut. Kaspar et Balthazar présentèrent l'or qui asservit les hommes, les diamants et les riches étoffes qui embellissent les femmes, et aussi les parfums rares. Tout ce qui charme les yeux, flatte l'odorat, fut déposé aux pieds du maître des humains.

Mais derrière Kaspar et Balthazar venait Melchior, pauvre petit moricaud qui n'avait à offrir, lui, que quelques plantes des montagnes aux âcres senteurs, et que le bon Dieu fait pousser pour la joie des humbles et la nourriture des animaux, qui sont nos frères cadets. Dans ce tumulte magnifique, Melchior et ses présents

eussent peut-être passé inaperçus si le bœuf, l'âne et les bergers n'avaient acclamé celui qui n'apportait en toute franchise que les fleurs naturelles cueillies de ses mains.

En vous parlant aujourd'hui de la mutualité chez les médecins, je me compare en toute humilité au pauvre petit Melchior. Moi aussi, je voudrais comme les autres vous offrir l'or des louanges, la pourpre des félicitations, mais cela m'est bien défendu quand je vois ce que nous avons à faire encore pour devenir de *vrais confrères*. Songez que dans ce Paris où 4.000 des nôtres, entassés, vivent pour la plupart torturés par l'angoisse du lendemain, nous ne sommes encore que 781 membres à la Société Lagoguey!

Apporte-moi 10 francs par mois, dit notre bonne vieille, — elle a déjà 23 ans d'existence, — et quand tu seras malade je te donnerai 10 fr. par jour, soit 3.650 francs par an. Es-tu cloué par les douleurs, tes yeux se sont-ils fermés à la lumière, ton cerveau, las de travailler sous une pression trop grande, s'est-il fissuré? Par le miracle de la Mutualité, tu peux être sûr de finir ton existence sans connaître les jours sans pain, l'âtre sans feu.

Et, songez-y, pour acheter cette sécurité, ce droit à la vie paisible, pas besoin d'initiation compliquée; il suffirait de me choisir comme parrain, et pourvu qu'on habite la Seine, qu'on ait moins de 40 ans, qu'on puisse économiser 33 centimes par jour, — le prix d'un omnibus, — c'est la crainte des mauvais jours bannie à jamais, c'est la prophylaxie contre les conséquences matérielles de la maladie réalisée. Or, j'ai beau prêcher dans ce désert de la foule parisienne, c'est à peine si une cinquantaine de prévoyants vient à nous annuellement, quand nous devrions en compter des centaines et des centaines.

Chaque année, au moment où le printemps montre son pauvre nez mouillé, je redis les mêmes choses, et chaque année je constate notre pitoyable indifférence. Si l'on parle de mutualité parmi nous, c'est pour se plaindre — oh! très légitimement — d'en être victime, mais nul ne songe à profiter de ses bienfaits. Pourquoi cet illogisme? Vous savez si je vous aime, ô confrères, à qui chaque jour, ici ou ailleurs, je parle à l'oreille pour vous confier mes petits secrets. Personne mieux que moi ne connaît vos luttes, vos misères imméritées, mais personne plus que moi ne sait aussi quels doux rêveurs vous êtes. Vous enseignez aux autres l'art de se bien porter, et vous ignorez tout vous-mêmes de l'art de vivre. Disons le mot, vous m'apparaissez tous plus ou moins comme des étudiants impénitents: il semblerait que le temps n'a pas de prise sur vous. Et de cela je vous louerais si les faits ne me montraient chaque jour le danger de votre imprévoyance.

En tant que biologiste, le médecin devrait être le premier à comprendre la nécessité de se plier aux groupements et à leurs lois. Ne savez-vous pas, mieux que personne, que les espèces animales, dans lesquelles la lutte individuelle fut réduite à ses plus étroites limites et où l'habitude de l'entr'aide a atteint le plus grand développement, sont invariablement les plus nombreuses et les plus prospères, alors que les espèces non sociables sont, comme l'a dit le grand Kropotkine, fatalement condamnées à périr. Vous savez aussi, ô anthropologistes, mes frères, que les clans et les tribus de l'Age de pierre ont conduit, d'échelon en échelon, l'Humanité aux grandes formes d'Associations, et que cette Humanité n'eût rien été sans l'entr'aide. *Væ soli!*

Pour masquer sa négligence, tel confrère dit: J'entrerais bien dans la mutualité, mais sait-on jamais, avec des médecins? Qui peut soutenir que telle Association, prospère aujourd'hui, ne sombrera pas demain? Les chiffres mêmes de la Société Lagoguey vont vous répondre. Elle pourrait compter 2.000 membres, elle n'en a encore, je le répète, que 781. Voyons ce qu'a réalisé déjà cette trop faible phalange.

Elle a aujourd'hui 794.000 francs devant elle, et cependant, en 1908, elle a payé 39.660 francs de journées de maladie, et 60.230 francs en 1909. Malgré cette augmentation formidable des indemnités et des malades, 54 en 1908, et 76 en 1909, elle a encore fait des économies. Mais pourquoi a-t-on été plus frappé cette année? Il faut invoquer la grippe et ses complications. On pourrait tenir compte aussi du mauvais état de nos affaires. Le médecin, moins occupé, se tourmente davantage, subit en quelque sorte une détérioration mentale, et, par suite, sa réceptivité morbide serait augmentée. En outre, la Société a vieilli en un an plus que ne le font ses membres pris chacun séparément. A l'heure actuelle, la moyenne d'âge global à la Lagoguey atteint 44 ans et 7 mois. Or, ceux qui la dirigent avec tant de zèle ont pu observer le phénomène suivant qui intéresse tous les médecins:

Dans une association médicale-maladie, les vieux ne comptent pas, c'est plutôt l'état des jeunes qui angoisse les administrateurs. La période de morbidité chez le praticien est, en général, de 35 à 45 ans. C'est à ce moment qu'il donne l'assaut, qu'il s'empoigne avec la Destinée, c'est à ce moment donc que les tares héréditaires ou acquises vont produire leurs funestes effets. Mais ce cap est-il franchi, aussitôt la maladie semble faire trêve et le praticien, d'un pied plus ou moins léger, va jusqu'à la soixantaine, autre âge critique, non pas pour l'association, mais pour lui, car à ce moment il tombe sur son champ de bataille, emporté, le plus souvent, en quelques jours.

La Société Lagoguey a payé, en 1908, un tribut de 4 membres à la mortalité; de même en 1909, avec un âge moyen de 53 ans au décès; et ceci semblerait contredire ce qui précède si l'on n'envisageait que ces deux dernières années;

mais les calculs approximatifs, — oh! combien! — sont basés sur une période de 23 ans.

Au point de vue de la chronicité, je relève trois grandes causes sur lesquelles je n'insiste pas, tant elles sont banales et connues : syphilis, tuberculose et artério-sclérose. Le nombre des chroniques va évidemment en augmentant à mesure que le recrutement s'étend; et c'est pourquoi les administrateurs, qui montent la garde autour de notre caisse, entendent que le filtrage à l'entrée devienne de plus en plus sévère. Quoi qu'il en soit, la Société a aujourd'hui 6 chroniques invalides, soit 1 pour 100 environ à entretenir.

On pourrait croire que chacun de nous est content de son sort dans l'Association mutuelle, mais j'ai dit que je serais franc, que je n'apporterais ici que des herbes amères. Eh bien, quand avez-vous vu des médecins pleinement satisfaits? Les uns voudraient une retraite au seuil de la vieillesse, d'autres proposent la remise de la cotisation après 10 années de sociétariat. Par exemple, la Caisse des retraites pourrait nous donner, en échange d'un capital de 10.000 francs, 5 pensions de retraite à 120 francs. Mais on oublie que si tout d'un coup quelque dégel survenait dans notre avant-garde, parmi les vieux, nous n'aurions pas trop de toutes nos réserves pour remédier au flux subit d'indemnités-maladies à payer. Et puis, laissez-moi vous le dire, puisque je suis en veine de franchise, j'admire toujours la candeur que nous apportons dans les questions chiffres. L'un de nous a-t-il une idée qu'il croit bonne, il la développe, l'illustre d'un cas à l'appui, ce qui est bien clinique, et pour peu qu'il soit éloquent, — et beaucoup le sont, — l'assemblée suit sans se douter souvent qu'elle est à côté de la question, ou bien que sa proposition est contraire aux lois. Il est juste de reconnaître aussi que ladite assemblée, encore qu'elle soit composée d'hommes cultivés et même remarquables, obéit pleinement à la mobilité propre aux foules. Elle a le revirement aussi prompt que l'enthousiasme, et il suffit d'un peu de bonne humeur et de fermeté pour la bien conduire. Braves gens!

Le grand avantage de la Société Lagoguey, en dehors de sa haute moralité, c'est que l'indemnité est un droit et que le sacrifice est proportionné à la récompense. Elle comporte cependant des lacunes.

Trois maux peuvent assaillir le médecin : la maladie, la misère et la mort. Contre la maladie, la Lagoguey pour ceux de la Seine et, pour ceux de province l'Association-Maladie, fondée par le regretté Cézilly au *Concours médical*, répondent aux plus pressants besoins.

Notre confrère Descoust, dont l'inflexible vigilance dissimule une âme sensible et bonne, pense qu'on pourrait parer à la misère en créant une Caisse de secours immédiats. Prenons un médecin qui a été malade 4 ou 5 mois. Il a bien touché ses 10 francs par jour, mais au moment où il doit reprendre le collier, son coffre est vide, et le voilà aux prises avec les pires détresses. Si nous voulions nous imposer de 5 francs par an, dit M. Descoust avec la chaleur communicative de son cœur, nous aurions vite fait d'avoir en caisse de quoi prêter *sur l'honneur*, au convalescent, les quelques billets de 100 francs qui vont lui permettre de repartir. Il y aurait un Conseil de famille qui, se conformant au vieux précepte, agirait vite, utilement et sûrement. Et tout cela se passerait sous le manteau, car rien de plus fier que le médecin.

Quant à la mort, on pourrait pallier ses suites en créant une Société genre *Around the hat*, comme disent les Anglais, ou du franc au décès, comme nous disons, et dont voici le mécanisme : On admet qu'un groupement de 1.000 membres aura 3 décès dans l'année. Si chacun de ces membres verse 30 francs de cotisation par an, les veuves ou enfants des 3 décédés auront 30.000 fr. à se partager, soit 10.000 francs par unité. S'il y a 4 décès, on fait un rappel de 10 francs, mais il est d'observation constante que les sociétaires acceptent volontiers cette surprime. Ils ont donné, en effet, 30 francs en une fois, et s'il faut reverser, beaucoup plus tard, 10 francs, cela paraît moins lourd que si la Société avait réclamé 40 francs d'un seul coup. Malheureusement, ce genre de mutualité constitue un leurre dangereux, tous les actuaires sont de cet avis; car si le recrutement est forcément limité dans une collectivité comme la nôtre, la Mort, elle, progresse sans trêve, et il arriverait un moment où les survivants n'auraient plus rien à se partager.

La logique va donc aux Assurances ordinaires, mais dégrevées des frais généraux résultant du capital à rémunérer, des directeurs à appointer, etc., etc. Dans ces conditions, les médecins pourraient, en payant une prime proportionnelle à l'âge, laisser à leurs veuves, soit 10.000 francs une fois versés, soit un viager de 1.000 francs si la veuve a 60 ans. Et c'est ce que nous allons tâcher de réaliser. D'aucuns soutiennent que le médecin n'a plus rien pour les siens, tant il se prodigue, tant il est altruiste au dehors. Espérons qu'on exagère. En tout cas, je m'excuse de vous avoir servi, contre mon habitude, autant de chiffres flanqués de considérations plus ou moins austères. J'ai pensé que vous trouveriez, à me lire, quelque réconfort. Ce qu'une partie du troupeau a fait aujourd'hui, pourquoi le troupeau tout entier ne le ferait-il pas demain? Pour moi, avec mon incurable optimisme, je persiste, en dépit de tout, à croire que tous nos efforts vers le bien parviendront à se fondre dans une seule fédération, qui sera notre charte commune. Le cœur de l'homme a des ressources infinies, et qui va à la Vérité avec toute son âme n'a pas le droit de douter de l'avenir.

Ce qui prouve bien, au surplus, que mon optimisme n'est pas aussi excessif qu'on le pourrait

croire, c'est que, m'inspirant de l'actualité, j'ai pu, à propos d'une seule de nos sociétés, vous montrer avec quel zèle les meilleurs d'entre nous s'acharnent à calmer les angoisses des pères, à sécher les larmes des veuves et des orphelins

F. Helme.

LES MÉDECINS COLONIAUX AU PARLEMENT

Le rôle du médecin aux colonies est d'une importance extrême. Par les soins qu'il distribue aux indigènes, le médecin leur montre que le Français n'est pas venu occuper leur pays uniquement pour les dominer et les exploiter. Par la confiance qu'il inspire aux colons, par ses connaissances techniques, il peut jouer auprès des nouveaux venus le rôle de conseiller et de guide et constituer ainsi pour la colonisation un auxiliaire indispensable. Cependant, malgré les louables efforts faits ces derniers temps en faveur du service médical, malgré les encouragements donnés, il est regrettable que les médecins français aux colonies n'aient pas, au point de vue matériel, tout ce qu'ils devraient avoir; ils sont, beaucoup moins bien partagés que les médecins coloniaux anglais, par exemple.

A la Chambre, au cours de la discussion du budget des troupes coloniales, notre confrère Jean Durand a pris la défense des médecins coloniaux. Avec raison, il s'est élevé contre l'injustice avec laquelle ils sont traités au point de vue de l'avancement et des récompenses.

Il a montré à quel point le médecin est un puissant facteur d'expansion coloniale et de pacification. Il cite l'opinion du général Lyautey, qui écrivait au gouverneur de Madagascar : « Envoyez-moi des médecins et je vous renverrai tous vos bataillons. » Il a rappelé ensuite que M. Doumer, à son arrivée en Indo-Chine, comprit le parti qu'on pouvait tirer des médecins, en multipliant les postes médicaux qui ont tant contribué à la pacification.

A propos de ces postes, M. Klobukowski écrivait récemment qu'ils étaient devenus insuffisants, tant les indigènes étaient empressés à se rendre aux consultations. Suivant M. Jean Durand, « il n'est pas d'œuvre plus efficace, plus propre à faire accepter notre décision par les indigènes. Il n'en est pas dont ils apprécient plus vite les bienfaits ».

Par suite de l'insuffisance des effectifs, pour faire face aux services multiples de l'assistance médicale, le corps de santé colonial doit déployer une activité incessante et faire preuve d'abnégation, poussée souvent jusqu'au sacrifice.

De tous les officiers des troupes coloniales, ce sont les médecins qui font le plus long séjour aux colonies, en moyenne de 14 à 16 ans. Aussi, n'est-il pas étonnant qu'ils paient un lourd tribut à la mortalité. Elle est six fois plus élevée chez eux que chez leurs camarades de la marine. Non seulement ils sont bien moins favorisés que ces derniers, mais encore, de tous les officiers de l'armée coloniale, ce sont eux qui sont le moins récompensés.

M. Paul Doumer, rapporteur général de la commission du budget, a pris ensuite la parole. Avec l'autorité que lui donne son passé colonial, il a dit :

« L'organisation du service médical aux colonies n'est pas seulement un devoir d'humanité, mais encore un moyen politique habile. Le médecin, en même temps qu'il conserve le capital humain, précieux entre tous, surtout aux colonies, est aussi un agent politique de premier ordre; il fait dans nos colonies une œuvre excellente, en nous attachant les indigènes. Ainsi que M. Jean Durand a bien voulu le rappeler, ce qu'on a appelé ma politique conquérante en Indo-Chine consistait, avant tout, à développer les postes médicaux autour de nous; et ainsi, notamment en Extrême Orient, en Chine, par la création de ces postes, notre grande colonie d'Indo-Chine s'est créée une sorte de clientèle d'hommes reconnaissants. Aussi, au moment des troubles les plus violents, en Extrême Orient, nos médecins, souvent isolés dans leurs postes, ont toujours été respectés de la population et ils ont servi utilement le nom français. C'est un hommage que je veux leur rendre et je prie le Gouvernement de vouloir bien, dès qu'il le pourra, créer un cadre fixe et suffisamment important du corps médical colonial. » (*Applaudissements.*)

Après quelques observations de M. Thierry, plaidant dans le même sens, M. le sous-secrétaire d'Etat a annoncé que les médecins des services coloniaux recevront, à bref délai, satisfaction, tant au point de vue de l'avancement que des récompenses honorifiques.

Espérons que ces bonnes paroles ne resteront pas purement platoniques et que le corps des médecins coloniaux, qui compte tant d'hommes de haute valeur, obtiendra la justice qu'il mérite à tant d'égards.

P. Desfosses.

VARIÉTÉS

Géophages et Géophagie.

A l'occasion de deux cas de géophagie qu'il a observés à Marseille chez deux jeunes enfants, M. *G. Reynaud*, ancien médecin du corps de santé des colonies, attire de nouveau l'attention, dans le *Marseille médical* (15 Novembre 1909, n° 22), sur cette singulière et grave affection.

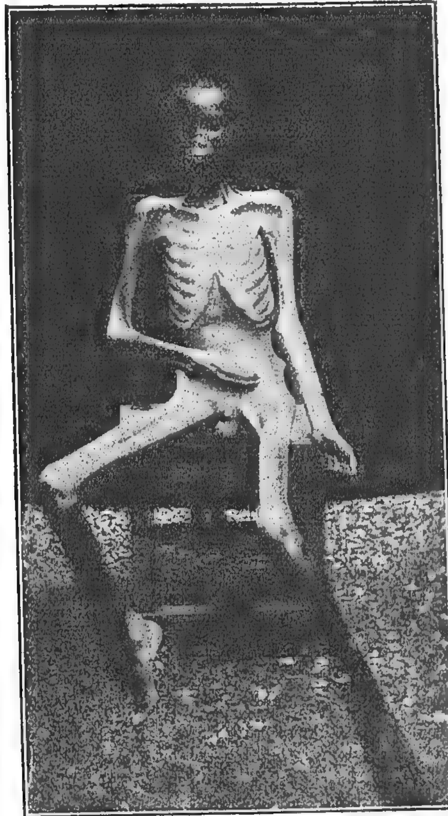
Les mangeurs de terre sont rares dans les pays civilisés, surtout en Europe. Quelques peuplades pauvres du nord de la Sibérie s'adonnent à la géophagie. Mais c'est surtout dans les pays torrides que cette viciation du goût a été signalée. Cette habitude serait ou aurait été très fréquente chez les indigènes

des vallées de l'Orénoque, de l'Amazone, en Guinée, au Gabon, au Congo, à la Nouvelle-Calédonie, à la Nouvelle-Grenade, etc., etc. Elle a surtout été signalée dans des peuplades pauvres, soumises aux privations d'aliments, parmi les esclaves travaillant sur les plantations. Mais il faut reconnaître qu'elle est moins répandue aujourd'hui : les mangeurs de terre sont moins nombreux à mesure que la misère diminue.

L'immense majorité des géophages appartient à l'enfance. Cependant cette pratique est très répandue parmi les adultes de quelques régions telles que la vallée de l'Amazone. Les mères auraient pour coutume d'introduire des boulettes d'argile dans la bouche de leurs enfants pour arrêter leurs cris. Au Congo (dans la région de Nouvel-Anvers), la pratique de la géophagie est si répandue que les boules d'argile que les noirs adultes mettent dans leur bouche sont vendues sur les marchés des villages. On les achète au prix approximatif de 5 centimes le kilogramme. Les femmes en font la plus grande consommation.

La terre mangée est de qualités très variées. Les recherches faites par Heiberg ont démontré que les espèces de terre les plus usitées sont : l'argile calcaire, l'argile blanche, un mélange d'argile et de carbonate de chaux teinté d'un peu de peroxyde de fer, une terre grasse silicatée mangée en Chine, de l'argile plastique rouge jaune mangée à Java. Müller et Wolf ont analysé deux espèces de terre que les indigènes du Congo mangent avec prédilection : l'une, jaune d'ocre, recueillie dans les plantations de café, improprement appelée limonite, contenant de l'acide silicique, de l'oxyde d'aluminium, du sodium, très peu de fer, une certaine quantité de quartz libre sous forme de grains de sable fin ; l'autre, grise, contenant de l'acide silicique, de l'oxyde d'aluminium et de très faibles traces de fer, donnant une réaction ammoniacale, mais ne renfermant pas de sable quartzeux. L'une et l'autre contiennent, en quantité minime, de la matière organique azotique. Elles émettent une odeur assez agréable renforcée par l'humectation et qui est encore perceptible quand elles sont chauffées. On y trouve quelques spongolithes. L'examen bactériologique a été négatif. La terre jaune se mange à l'état cru ; la terre grise est grillée légèrement.

La cause initiale de la géophagie réside-t-elle dans la misère des populations indigènes ou des esclaves qui sont ou étaient dans le besoin de tromper la faim en ingérant des parcelles de terre? Réside-t-elle, dans une perversion native du goût ou dans une perversion occasionnée par l'habitude des mères d'introduire des boulettes d'argile dans la bouche de leurs nourrissons pour apaiser leurs cris ? N'est-elle pour d'autres qu'une mesure de prophylaxie, ainsi que le déclaraient les indigènes africains qui prétendaient conserver ainsi leur santé ? Ou, plus simplement, y a-t-il une altération préalable des fonctions digestives, de la dyspepsie ou de l'entérite occasionnée par des vices d'alimentation et déterminant une perversion du goût ? Il est légitime de supposer que l'une ou l'autre de ces causes, quelquefois plusieurs de ces causes associées, interviennent dans la production de la géophagie.



Géophage (G. Reynaud).

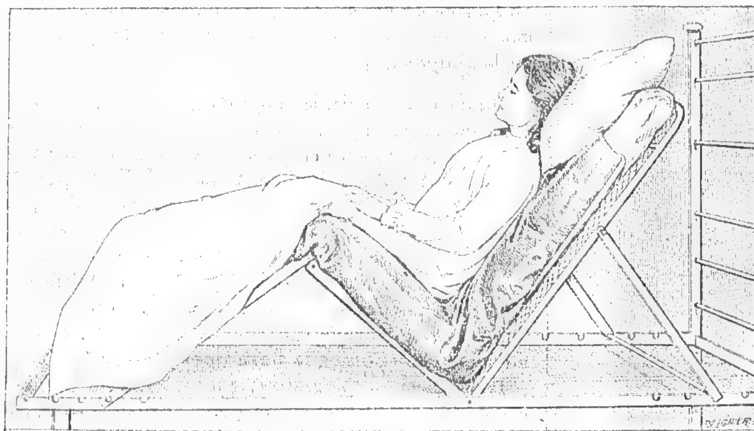
Quoi qu'il en soit, les *enfants* géophages ne tardent pas à maigrir, à subir des atteintes répétées de gastro-entérite, de dysenterie; ils deviennent cachectiques et finissent par succomber. Il est rare qu'ils parviennent à l'âge adulte ou même à la puberté. C'est que les lésions mécaniques que les particules quartzeuses ou autres contenues dans les terres ingérées produisent sur la muqueuse intestinale et stomacale n'entraînent pas seulement des inflammations non spécifiques; elles favorisent encore la pénétration des microbes composant la flore intestinale.

Il est permis d'admettre, connaissant les modes de diffusion et de pénétration dans l'organisme humain des agents des maladies gastro-intestinales, malgré le résultat négatif des rares analyses de terre faites, que les terres, ramassées par les enfants dans les allées d'un jardin, dans une rue, ou à la campagne au voisinage des habitations, peuvent véhiculer des toxines, des germes microbiens, des œufs ou des embryons de parasites intestinaux.

Une surveillance très étroite doit donc être exercée sur les enfants qui présentent une tendance à la géophagie ; au besoin, il ne faudra pas hésiter à interner l'enfant dans un local où il ne pourra pas se procurer de la terre ou de la poussière. Tous les troubles digestifs qui peuvent préparer la géophagie doivent être combattus. Quant aux adultes, aux travailleurs engagés sur les plantations, une nourriture substantielle les préservera de cette pratique funeste que l'on ne constate plus, il est vrai, que très exceptionnellement dans nos possessions d'outre-mer.

LIVRES NOUVEAUX

S. Mercadé. — *La période post-opératoire : soins, suites et accidents*. Introduction par M. le professeur Lannelongue. 1 vol. in-8°, de xxvi-55 pages, avec 82 figures dans le texte. Relié toile. Prix : 12 francs (Masson et Cie, éditeurs).



Spécimen des figures

Figure 1. — Cadre pliant permettant de modifier la position du malade sans le secouer.

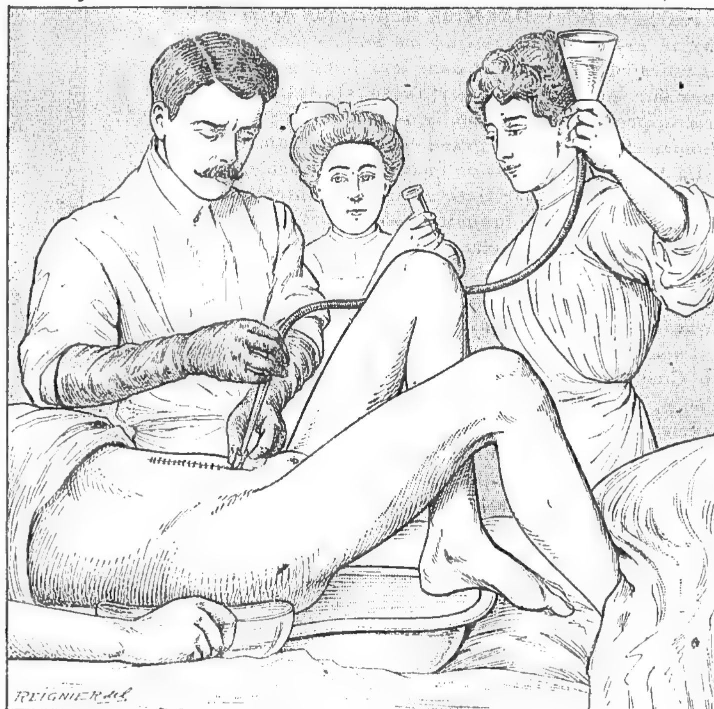
La rigueur de l'asepsie, les perfectionnements et la simplification de la technique opératoire ont apporté beaucoup de sécurité dans la pratique actuelle de la chirurgie; les progrès dans ce sens ont été considérables, et il en reste encore à réaliser. Mais, à côté de ces facteurs essentiels, il en est d'autres dont l'importance n'est pas moins grande et qui conditionnent en grande partie les résultats des interventions, aujourd'hui surtout où l'on a moins à compter avec l'infection opératoire.

C'est d'abord la précision et la justesse dans les indications opératoires, qui dépendent entièrement d'un examen clinique attentif et d'une connaissance approfondie de l'anatomie pathologique chirurgicale. C'est en raison de cette nécessité que le chirurgien doit être, en même temps qu'un opérateur, un pathologiste.

C'est encore la surveillance rigoureuse et avertie de l'opéré pendant les jours qui suivent l'intervention, et jusqu'à sa guérison complète. On a dit et répété que la tâche du chirurgien n'est pas terminée avec le dernier point de suture. Comme beaucoup d'autres banalités, celle-ci est parfaitement juste : des soins consécutifs, des premiers pansements, de certaines manœuvres thérapeutiques, va dépendre en grande partie le résultat final; une injection de sérum, un lavage d'estomac, un simple changement de position peuvent sauver un malade en danger de mort; une négligence dans le pansement, un défaut de surveillance, une reprise trop précoce de l'alimentation peuvent compromettre le succès et entraîner les accidents les plus graves.

Mais ce traitement consécutif aux interventions chirurgicales est complexe et parfois singulièrement difficile; il varie, dans chaque cas, avec la nature de l'opération et les complications qui peuvent survenir. Les règles n'en sont codifiées nulle part, ni dans les traités de chirurgie, ni dans les ouvrages de technique opératoire; et chaque chirurgien ne peut que recourir à son expérience personnelle, ce qui expose à bien des tâtonnements et à bien des mécomptes. Et cependant la question est d'importance, ainsi qu'en témoigne l'intérêt avec lequel elle a été discutée au dernier Congrès français de chirurgie.

Le livre de Mercadé vient donc « remplir une lacune dans l'art des opérations », comme le dit très justement le professeur Lannelongue dans sa préface, et les chirurgiens lui sauront gré d'avoir groupé tous les documents épars sur ce sujet, de les avoir éclairés par ce que lui avait appris personnellement « le contact journalier des opérés de la veille », et de leur apporter une étude d'ensemble, claire, méthodique et complète, sur la *Période post-opératoire*, avec tous ses incidents et accidents, ses dan-



Spécimen des figures

Figure 2. — Technique des lavages par le drain après une hystérectomie sus-vaginale.

gers et les indications thérapeutiques qui en découlent.

L'ouvrage se divise tout naturellement en deux parties. La première, contenue dans les quatre premiers chapitres, envisage d'un point de vue général les soins et les complications communs à toutes les interventions chirurgicales; on y trouve successivement étudiés la surveillance générale des opérés (position du malade, examen de la respiration, du pouls, de la température, des urines, alimentation), les accidents précoces et tardifs de l'anesthésie, aussi bien pour l'anesthésie locale ou rachidienne que pour la narcose, les accidents dus aux antiseptiques, enfin les principales complications post-opératoires (infection, shock, hémorragies, accidents broncho-pulmonaires, troubles intestinaux, parotidites, psychoses, etc.).

Dans une seconde partie, plus développée et qui ne comprend pas moins de treize chapitres, l'auteur étudie les suites, les soins et les accidents consécutifs à chacune des principales opérations de la chirurgie spéciale : crâne et rachis, bouche et pharynx, face et cou, thorax, abdomen, estomac et intestin, foie et voies biliaires, rate et pancréas, organes génito-urinaires, chirurgie gynécologique, chirurgie des membres. Tous ces chapitres sont envisagés d'un point de vue essentiellement pratique; le malade est suivi jusqu'à sa guérison complète; tous les incidents, toutes les précautions utiles sont prévus.

On comprend donc l'intérêt que présente, pour tous ceux qui s'occupent de chirurgie, un tel ouvrage, absolument nouveau dans son but et dans sa conception, répondant à un besoin indiscutable et destiné à rendre plus de services que beaucoup de traités théoriques de thérapeutique chirurgicale.

Ch. Lenormant.

BIBLIOGRAPHIE

2053. — **Ch. Daussat.** — L'Éducation physique : *son influence sur la santé du soldat.* 1 vol. in-8°, de 128 pages. (*A. Maloine*, éditeur.)

2054. — **H. Huchard et Ch. Fiessinger.** — La Thérapeutique en vingt médicaments. 1 vol. in-8°, de 342 pages. Prix : 4 francs. (*Maloine*, éditeur.)

2055. — **P.-H. Roeser.** — Vieillesse et Longévité. 1 vol. in-8°, de 320 pages. Prix : 4 francs. (*A. Maloine*, éditeur.)

2056. — **Ch. Debierre.** — L'Hérédité normale et pathologique. 1 brochure gr. in-8° (de l'*Œuvre médico-chirurgical*), de 52 pages. Prix : 1 fr. 25. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2057. — **P. Merklen et J. Heitz.** — Examen et séméiotique du cœur : *I. Méthodes d'examen du cœur. Quatrième édition* entièrement refondue. 1 vol. petit in-8° (*de l'Encyclopédie des Aide-Mémoire*), de 180 pages, avec 29 figures. Prix : Broché, 2 fr. 50, cartonné toile, 3 francs. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2058. — **L. Faisans.** — Maladies des organes respiratoires : *Méthodes d'exploration; signes physiques. Quatrième édition.* 1 vol. petit in-8° (*de l'Encyclopédie des Aide-Mémoire*), de 192 pages. Prix : broché 2 fr. 50. Cartonné toile 3 francs. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2059. — **F. Lacroix.** — Statique vertébrale et mécanisme des déformations scoliotiques. 1er fascicule. 1 vol. gr. in-8°, de 72 pages, avec figures. (*Michalon*, éditeur à Paris).

2060. — **G. Parturier.** — Rapport sur les eaux de Karlsbad et de Vichy présenté à l'Académie de Médecine. 1 vol. in-8°, de 355 pages (*Jules Céas et fils*, imprimeurs à Valence et Paris.)

2061. — **R. Sand.** — Anatomie pathologique et étiologie de l'artério-sclérose. 1 vol. in-8°, de 111 pages, avec 2 planches hors texte. (*Hayez*, imprimeur à Louvain.)

2062. — **J. Walsh.** — Fifth Annual Report of the Henry Phipps Institute for the Study, Treatment, and Prevention of Tuberculosis, 1907. 1 vol. gr. in-8° de 462 pages (*Henry* Phipps Institute, 238, Pine Street, Philadelphia).

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

Sommaire du n° 3.

Mémoires originaux :

J. Comby. — Méningite cérébro-spinale épidémique.

D. Kiroff. — Anémie infantile pseudo-leucémique (maladie de Jaksch).

Recueil de faits :

Gorter. — Un cas de pseudo-tétanos (Escherich).

A. Bruch (Tunis). — Méningite cérébro-spinale (guérie sans sérum).

Christos Dallas. — Un cas de leucémie myéloïde chez un nourrisson.

Revue générale :

J. Comby. — Tétanie et glandes parathyroïdes.

Analyses.

Publications périodiques. — Thèses et brochures. — Livres.

Société de Pédiatrie.

Nouvelles. — Informations.

REVUE DE LA TUBERCULOSE

Sommaire du n° 1.

Mémoires originaux :

V. Hutinel. — Typho-bacillose et adénopathie médiastine.

V. Ball. et L. Thévenot. — Etude comparée, chez l'homme et les animaux, des lésions tuberculeuses des articulations, des gaines tendineuses et des bourses séreuses (tuberculose spécifique et tuberculose inflammatoire).

Revue critique :

Maurice Villaret et Léon Tixier. — Le diagnostic clinique de la tuberculose pulmonaire chronique au début. Etat actuel de la question et étude critique.

Revue analytique. — Variétés-Nouvelles.

LA SOCIÉTÉ DE L'INTERNAT ET LE COMITÉ D'ACTION CONTRE L'AGRÉGATION

Le Bureau de la Société de l'Internat des hôpitaux de Paris nous prie d'insérer la note suivante :

Il a paru dans différents journaux, et sous forme de circulaire, un « manifeste » émanant d'un « Comité d'action contre l'agrégation ». Ce « Comité d'action » se dit issu de groupements professionnels parmi lesquels figurerait la Société de l'Internat des hôpitaux de Paris. Le Bureau de la Société de l'Internat déclare qu'il ignorait l'existence de ce « Comité d'action » et qu'aucun des membres de la Société n'a reçu mission de l'y représenter.

Une Commission spéciale, nommée en 1908, a seulement organisé un *referendum* pour le concours de l'Agrégation. Ce *referendum* a pour but de permettre à chacun des membres de la Société d'exprimer son opinion personnelle. Le résultat n'en sera connu que le 17 Mars 1910.

En conséquence le Bureau désavoue les textes qui ont pu mettre la Société de l'internat des Hôpitaux de Paris en cause dans le « Manifeste » dont il s'agit.

Le Bureau de la Société de l'Internat des Hôpitaux de Paris.

FACULTÉ DE PARIS

Médecine légale. — L'enseignement du semestre d'été comprendra :

1° *Conférences de médecine légale pratique.* Ces conférences ont lieu les lundis, mercredis, vendredis à 2 heures, à la Morgue, à dater du 2 Mars 1910. Elles seront faites en Mars et Avril, par M. Balthazard, agrégé; en Mai et Juin, par M. Descoust, chef des travaux.

2° *Conférences pratiques d'anatomie pathologique et de chimie appliquées à la médecine légale et à la toxicologie.* Ces conférences seront faites au Laboratoire de toxicologie (caserne de la Cité, 2, quai du Marché-Neuf), les mardis, jeudis, samedis.

3° *Conférences de médecine légale psychiatrique.* Les samedis à l'Infirmerie spéciale du Dépôt, 3 quai de l'Horloge, par M. Dupré, agrégé, médecin en chef adjoint de l'Infirmerie du Dépôt.

Ces conférences sont réservées aux docteurs en médecine, aux internes des hôpitaux et aux étudiants ayant subi le 3e examen du doctorat. Les cartes d'admission sont délivrées au secrétariat de la Faculté.

Pathologie interne. — M. Marcel Labbé, agrégé, a commencé ces conférences le lundi 7 Mars 1910, à 5 heures (grand amphithéâtre de la Faculté), et les continue les lundis, mercredis et vendredis suivants, à la même heure.

Objet des conférences : Maladies générales et diathésiques.

Pathologie chirurgicale infantile. — M. Ombrédanne, agrégé, commencera une série de 15 Conférences, le lundi 4 Avril 1910, à 5 heures, au grand amphithéâtre de l'Ecole pratique, et la continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Sujet des conférences. — Malformations congénitales. Bec-de-lièvre. Division de la voûte palatine. Fistules et kystes du cou. Spina bifida. Tumeurs sacro-coccygiennes. Malformations ano-rectales. Hypospadias. Exstrophie vésicale. Hermaphrodisme. Ectopie testiculaire. Hernies congénitales inguinales, ombilicales. Hydrocèle. Malformations du membre supérieur. Luxation congénitale de la hanche. Pieds bots congénitaux.

Médecine opératoire. — M. Lecène, agrégé, a commencé ses conférences le mardi 5 Avril 1910, à 3 heures (grand amphithéâtre de l'Ecole pratique), et les continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

Objet des conférences : Chirurgie des os et des articulations.

Hygiène. — M. Macaigne, agrégé, a commencé ses conferences le lundi 7 Mars 1910 à 3 heures (petit amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les mercredis vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Physique médicale. — M. Broca (André), agrégé, a commencé les conférences de physique médicale le lundi 7 Mars 1910, à 3 heures (amphithéâtre de physique et de chimie de la Faculté), et les continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants à la même heure.

Sujet des conférences : optique physiologique. Chaleur animale. Application de l'électricité.

Médecine opératoire spéciale. — Sous la direction de MM. Hartmann, professeur, et Paul Lecène, agrégé.

Premier cours. — Opérations sur le tube digestif et ses annexes, par M. Gernez, prosecteur. Le cours commencera le 4 Avril 1910.

Deuxième cours. — Opérations sur l'appareil génito-urinaire de l'homme, par M. Cauchoix, prosecteur. Le cours commencera le 15 Avril 1910.

Troisième cours. — Opérations sur les os et les articulations, par M. Mocquot, prosecteur. Le cours commencera le 2 Mai 1910.

Quatrième cours. — Opérations de chirurgie d'urgence et de pratique courante, par M. Okinczyc, prosecteur. Le cours commencera le 17 Mai 1910.

Cinquième cours. — Opérations gynécologiques, par M. Lardennois, prosecteur. Le cours commencera le 30 Mai 1910.

Sixième cours. — Opérations sur la tête, le cou et le thorax, par M. Bréchot, prosecteur. Le cours commencera le 10 Juin 1910.

Le droit à verser est de 50 francs pour chaque cours.

Techique clinique et thérapeutique avec application des méthodes spéciales et nouvelles. — Un cours de vacances aura lieu du mardi 5 au samedi 16 Avril 1910, au pavillon Moïana, dans le service et le laboratoire de M. le professeur Hayem. Ce cours, essentiellement pratique, comprendra l'examen clinique des malades et la démonstration des procédés spéciaux de diagnostic et de traitement. Il sera dirigé par M. R. Bensaude, médecin des hôpitaux, G. Rosenthal, Pater et Agasse-Lafont, chefs de clinique et de laboratoire.

Programme du cours. — I. *Affections de l'appareil digestif.* — Exploration clinique de l'œsophage; rétrécissements et dilatations. Œsophagoscopie. Exploration clinique de l'estomac. Le chimisme gastrique. Les crises gastriques; la douleur dans la séméiologie gastrique. L'ulcère de l'estomac et son traitement. Le cancer de l'estomac : son diagnostic précoce; la réaction de Weber; traitement. Les sténoses pyloriques. Exploration du rectum : recto-sigmoïdoscopie. Diagnostic des affections du foie. Les cirrhoses.

II. *Affections de l'appareil respiratoire.* — Examen clinique du poumon. Le diagnostic de la tuberculose au début. Son traitement : suralimentation, hygiène, gymnastique respiratoire, etc. Les pleurésies et leur traitement. La pneumonie de l'adulte et son traitement. Les broncho-pneumonies infantiles et leur traitement. Les dispensaires antituberculeux. Cutiréaction et intradermo-réaction.

III. *Le sang en clinique.* — Importance et facilité de

l'examen du sang (technique et interprétation). Etudes des principales modifications portant sur les globules blancs, les globules rouges, les hématoblastes, le réticulum fibrineux (leucopénie, leucocytose, polynucléose, éosinophilie, myélocytose; poïkilocytose, polychromatophilie, globules rouges nucléés, basophiles, granuleux). Séméiologie, diagnostic et traitement de la chlorose, des leucémies, des anémies pernicieuses, des purpuras.

IV. *Affections du cœur.* — Séméiologie cardiaque. Affections mitrales. Affections aortiques. L'asystolie et son traitement.

Ce cours est réservé aux docteurs français et étrangers. Il sera complet en 20 leçons. Chaque leçon sera suivies de démonstrations pratiques et d'examens de malades. Les leçons auront lieu à l'hôpital Saint-Antoine, pavillon Moïana, de 2 heures à 3 heures et de 3 heures à 4 heures.

Le droit à verser est de 50 francs. Le nombre d'élèves est limité.

Cours libres. — Le Conseil de l'Université de Paris, conformément à l'avis préalable de la Faculté de médecine, a autorisé les cours libres suivants pour le second semestre de l'année scolaire.

Electrologie et radiologie médicales, par M. Foveau de Courmelles.

Anatomie chirurgicale, par M. E. Doyen.

Thérapeutique des maladies de l'urètre, par M. Motz.

Psychopathologie du tube digestif, par M. Farez.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital des Enfants Malades. — M. Félix Terrier, ophtalmologiste de l'hôpital des Enfants-Malades, fera le mardi 15 Mars à 10 h. 1/2 (salle de conférences du Dr Broca), une leçon sur « l'Examen de la vision chez les Ecoliers ».

— M. Jean Hallé, médecin des hôpitaux, fera le vendredi 18 Mars, à 10 h. 1/2 (salle de conférences du Dr Broca), une leçon sur « l'Examen de la peau et du cuir chevelu chez les écoliers ».

Hôpital Saint-Antoine. — *Enseignement de la radiologie médicale*, par M. A. Béclère, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, tous les jours de la semaine avant Pâques, du dimanche 20 au samedi 26 Mars.

Matin : 10 heures. — Enseignement des notions théoriques et techniques indispensables à la pratique de la radioscopie, de la radiographie et de la radiothérapie.

Matin : 11 heures. — Exercice pratique de radioscopie, particulièrement appliqués à l'exploration des organes thoraciques et abdominaux.

Soir : 2 heures. — Exercices pratiques de radiographie, simples et stéréoscopique, des diverses régions.

Le cours théorique est librement ouvert à tous les étudiants et docteurs en médecine; il commencera le dimanche 20 Mars, à 10 heures du matin, dans le laboratoire de radiologie médicale de M. Béclère, à l'hôpital Saint-Antoine.

Le droit d'inscription pour les exercices pratiques de radioscopie et de radiographie est de 100 francs; ils auront lieu à partir du lundi 21 Mars. (En raison du nombre forcément restreint des personnes qui pourront y participer simultanément, on est prié de s'inscrire le plus tôt possible.)

Maison nationale de santé de Charenton. — Un poste de médecin adjoint à la maison nationale de santé de Charenton est actuellement vacant.

Les médecins adjoints du cadre administratif des asiles publics d'aliénés qui voudraient poser leur candidature devront faire parvenir, avant le mardi 15 Mars 1910, au 1er bureau de la direction de l'assistance et de l'hygiène publiques du ministère de l'Intérieur, leur demande accompagnée d'un relevé de leurs titres.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Mérite agricole. — *Commandeur :* MM. H. de Rothschild, Doléris, à Paris.

Officier : MM. Berillon, Péradon, Chatin (A.-P.) et Valude, à Paris; Bosselut, à Nontron (Dordogne).

Chevalier : MM. Bailliart, Berthet, Biard, Gastinel, Leclerc, Lesné, Stef, Savoire, Zacchiri, à Paris; Choyau, à la Roche-sur-Yon; Clerval, à Charenton; Lallement, à Besançon; Laurent, à Bois-Colombes; Maugues, aux Martres-de-Veyres (Puy-de-Dôme); Ravarit, à Poitiers.

Services rendus a l'Assistance publique. — *Médaille d'argent* : M. Boullé, à Saint-Valérien (Yonne).

Médaille de bronze : MM. Maugues, aux Martres-de-Veyres (Puy-de-Dôme); Paquet, à Douai; Toledano, Aubert, Laffite, à Paris.

XIe Congrès français de médecine. — Le XIe Congrès français de médecine siégera à Paris les jeudi 13, vendredi 14 et samedi 15 Octobre 1910 à la Faculté de médecine.

Le bureau du Congrès est composé de MM. le professeur Landouzy, *président*; Balzer et Troisier, *vice-présidents*; Marcel Labbé, *secrétaire général*; Laignel-Lavastine, *secrétaire général adjoint*; Galliard, *trésorier*; P. Masson, éditeur, *trésorier adjoint*.

Les questions suivantes désignées par le précédent Congrès seront l'objet de rapports :

1° Des bradycardies, par MM. Vaquez et Esmein (de Paris); Gallavardin (de Lyon); 2° Traitement des épilepsies symptomatiques, par MM. Souques (de Paris); Bosc (de Montpellier); 3° Rapports du foie et de la rate en pathologie, par MM. Gilbert et Lereboullet (de Paris); Roch (de Genève).

Les questions suivantes seront mises à l'ordre du jour pour les discussions du Congrès :

1° Les accidents de la sérothérapie;

2° Les méningites cérébro-spinales aiguës;

3° La tuberculinothérapie;

4° Les affections du pancréas.

Les souscriptions devront être envoyées à M. Masson, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.

Tout ce qui concerne la partie scientifique ou administrative du Congrès devra être adressé à MM. Marcel Labbé, 9, rue de Prony, Paris, et Maxime Laignel-Lavastine, 45, rue de Rome.

« Les Dimanches du praticien ». — 2e Trimestre. Dimanche 13 Mars. Conférence de M. Jayle, sur l'*insuffisance ovarienne*, à 5 heures, rue de Rome, 47.

Ces conférences sont gratuites.

Le nombre des places est limité.

S'inscrire auprès de MM. Desfosses et Durey, 47, rue de Rome.

Association des journalistes médicaux français. — L'Association, dans sa dernière assemblée générale extraordinaire tenue sous la présidence de M. Maurice de Fleury, a décidé que la date des assemblées serait fixée désormais au premier samedi de Novembre, Février et Mai.

Il a été décidé, en outre, que l'Association organiserait un Congrès des journalistes médicaux français qui s'ouvrirait le premier samedi de Novembre 1910.

Le Comité d'organisation, dont le secrétaire général est M. Cabanès, 9, rue de Poissy, à Paris, fera prochainement connaître le programme de ce Congrès.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Chénieux, directeur honoraire de l'Ecole de médecine et de pharmacie de Limoges.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Lecture des copies. — Symptomatologie. — *Séance du 8 Mars.* — MM. Le

Sourd (L.), 9; Pagniez, 10; Schæfer, 8; Lemierre, 8; Philibert, 6; Israëls-de-Jong, 8; Fiessenger, 8; Nattan-Larrier, 9; Detot, 7.

Séance ce soir à 5 heure à la Charité.

ANATOMIE PATHOLOGIQUE. — *Séance du 8 Mars.* — MM. Ribadeau-Dumas, 9; Grenet, 9; Mercklen, 9; Weil (Émile), 9; Boidin, 8; Trémolières, 8; Leven, 8; Villaret, 9.

Séance du 10 Mars. — Ont obtenu : MM. Beaufumé, 8; Læderich, 8; Lemaire, 9; Weill (Benj.), 8; Faure-Beaulieu, 9; Tixier, 7; Vitry, 7; Géraudel, 8.

Médaille d'or (Médecine). — ORAL. — *Séance du 9 Mars.* — *Crises viscérales du tabes.* — Ont obtenu : MM. Lyon-Caen; Bénard; Pinard, 16; Troisier, 17; Cawadias, 17.

Adjuvat de Clamart. — Un concours pour la nomination à deux places d'aide d'anatomie, à l'Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, vacantes, l'une au 1er Novembre 1910, l'autre au 1er Juin 1911, sera ouvert le lundi 23 Mai 1910, à midi, dans la salle des concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, 49.

MM. les élèves des hôpitaux qui voudront concourir se feront inscrire à l'Administration centrale (service du personnel), à partir du lundi 11 Avril, jusqu'au samedi 30 Avril inclusivement, de onze heures à trois heures.

Internat. — ORAL. — *Séance du 9 Mars.* — *Muscle temporal et masséter.* — *Symptômes et diagnostic du tétanos.* — Ont obtenu : MM. Devilliers, 10; Michel, 14; Routier, 17; de Cumont, 16; Massart, 14; Hertz, 5; Legrain, 13; Papillon; Vaudescal, 16.

RELEVÉ DES POINTS. — MM. Devilliers, 10 + 14 = 24; Michel, 14 + 15 = 29; Routier, 17 + 24 = 41; de Cumont, 16 + 20 = 36; Colombe, 16 + 18 = 34; Massart, 14 + 17 = 31; Hertz, 5 + 17 = 22; Legrain, 13 + 17 = 30; Papillon, 12; Vaudescal, 16 + 19 = 35.

Internat de Saint-Lazare. — Un concours pour l'admission à six emplois d'aide-interne titulaire et six emplois d'aide-interne provisoire collaborant au service médical de la maison d'arrêt et de correction de Saint-Lazare sera ouvert le 11 Avril prochain.

Le titre d'aide-interne titulaire sera remplacé, après 6 mois d'exercice, sur la proposition du chef de service, par celui d'interne titulaire; cette promotion donnera lieu à la délivrance d'une carte d'identité au nom de l'intéressé.

Les candidats qui désireront prendre part au concours devront se faire inscrire à la Préfecture de police (Service du personnel).

Le registre d'inscription, ouvert dès à présent, sera clos définitivement le 19 Mars, à 4 heures.

Tout candidat devra : 1° Justifier de la qualité de Français; 2° être âgé de moins de 28 ans; 3° être pourvu d'au moins 12 inscriptions en médecine, prises dans une Faculté de l'État et justifiées par un certificat de scolarité de date récente; 4° n'être pas reçu docteur en médecine.

Il devra joindre à sa demande, rédigée sur papier timbré, un extrait authentique sur timbre de son acte de naissance; les pièces établissant sa situation au point de vue militaire; une photographie de date récente; 25 centimes en timbres-poste (coût de l'extrait de son casier judiciaire); l'indication de ses titres scientifiques et hospitaliers et tous autres documents qu'il jugerait utile de présenter.

Il sera donné aux candidats admis à concourir, qui en feront la demande, communication de la liste des membres du jury.

Tous liens de parenté ou d'alliance entre un des concurrents et un membre du jury devraient être signalés à l'Administration en vue de la modification de ce jury.

Le concours consistera : 1° En une composition écrite qui portera sur un sujet d'anatomie et de pathologie, et pour la rédaction de laquelle il sera donné 2 heures. Ce sujet sera tiré au sort entre six questions arrêtées par le jury au début de la séance, tenues secrètes et closes sous enveloppes distinctes; 2° en une épreuve orale sur un sujet concernant les maladies vénériennes (exposé de 10 minutes après 10 minutes de réflexion).

Pour l'épreuve écrite, la note maxima sera de 30 points; elle sera de 20 points pour l'épreuve orale.

Ne seront déclarés admissibles que les candidats ayant réuni, au minimum, la moitié du total des points.

Les internes seront tenus d'assister leur chef de service au dispensaire Toussaint-Barthélemy.

Internat de la Maison nationale de Charenton. — Un concours pour l'internat de la Maison nationale de santé à Saint-Maurice (Seine) sera ouvert le 24 Mai 1910.

Nul ne peut concourir pour l'emploi d'interne en médecine de la Maison nationale de santé, qu'à la condition d'être né ou naturalisé Français, d'avoir satisfait à la loi sur le recrutement, d'avoir moins de 30 ans et d'être pourvu de 12 inscriptions.

Pour prendre part au concours, les candidats devront adresser leur demande au secrétariat de la Maison nationale avant le mercredi 18 Mai 1910.

A l'appui de leur demande ils devront produire : 1° leur acte de naissance; 2° un certificat de scolarité; 3° un certificat de bonne vie et mœurs; 4° leur livret militaire.

La durée de l'internat est de 3 ans. Les internes reçoivent une indemnité de : 1.500 francs pour la 1re année, 1.600 francs pour la 2e année, 1.700 francs pour la 3e année. Ils ont droit, en outre, au déjeuner tous les jours; seul, l'interne de garde a droit à tous les repas de la journée.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 6 Avril 1910, à 1 heure. — M. TIFFENEAU : Sur quelques alcaloïdes synthétiques voisins de l'hordénine et de l'adrénaline ; MM. Pouchet, Reclus, Segond, Richaud. — M. LEMASSON-DELALANDE : Le bocage normand ; son hygiène rurale et sa culture ; MM. Reclus, Pouchet, Segond, Richaud. — M. DIJON : Considération sur la sinusite maxillaire au XVIIIe sicèle ; MM. Segond, Pouchet, Reclus, Richaud.

Jeudi 7 Avril 1910, à 1 heure. — M. SAISON : Lésions du rein et du foie produites par le chloroforme et l'éther. (Études expérimentales); MM. Debove, Hutinel, Pierre Marie, Castaigne. — M. GARBAN : Un sanatorium d'hôpital. Le traitement de la tuberculose à l'hôpital Hérold (1902-1909). — Mlle ROCHLINE : Séro-diagnostic de la lèpre. MM Pierre-Marie, Debove, Hutinel, Castaigne.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 4 Avril 1910. — Dissection. École pratique : MM. Nicolas, Campenon, Ombrédanne. — Épreuve pratique. — 1er, Oral (1re série) : MM. Blanchard, Delbet, Mulon. — 1er, Oral (2e série) : MM. Reclus, Retterer, Branca. — 1er, Oral (3e série) MM. Segond, Rieffel, Macaigne. — M. Roger, censeur; M. Zimmern, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Aug. Broca, Pierre Duval. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Monod, Lejars, Gosset, Hôtel-Dieu : Hartmann, censeur; M Legry, suppléant.

Mardi 5 Avril 1910. — Dissection. École pratique : MM. Quénu, Rémy, Thiéry. — 3e (Deuxième partie) : Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique, MM. Achard, Brumpt. Épreuves pratiques. — 1er, Oral, MM. Prenant, Nicolas, Retterer. — 2e : MM. Ch. Richet, Launois, Desgrez : M. Gilbert, censeur; M. Langlois, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série). Charité : MM. Pozzi, Marion, Auvray. — 5e Chirurgie (Première partie) (2e série). Charité : MM. De Lapersonne, Morestin, Lenormant. — 5e (Deuxième

partie), Charité : MM. Chauffard, Jeanselme, Carnot. M. Alb. Robin, censeur; M. Balthazard, suppléant.

Mercredi 6 *Avril* 1910. — Médecine opératoire. Ecole pratique : MM. Hartmann, Retterer, Gosset. Epreuve pratique. — 1er, Oral (1re série) : MM. Blanchard, Branca, Ombrédanne. — 1er, Oral (2e série) : MM. Nicolas, Campenon, Mulon. — 1er, Oral (3e série) : MM. Delbet, Rieffel, Macaigne. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Gaucher, André Jousset, Lœper. M. Gautier, censeur; M. Marcel Labbé, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Zimmern, suppléant.

Jeudi 7 1910. — Dissection. Ecole pratique : MM. Nicolas, Thiéry, Lenormant. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Auvard, Nicloux, Brumpt. Epreuves pratiques. — 1er, Oral (1re série), MM. De Lapersonne, Retterer, Morestin. — 1er, Oral (2e série) : MM. Prenant, Remy, Auvray. — 2e : MM. Ch. Richet, Launois, André Broca. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Chauffard, Jeanselme, Fernand Bezançon. — 4e : MM. Thoinot, Wurtz, Richaud. M. Dieulafoy, censeur; M. Langlois, suppléant.

Vendredi 18 *Avril* 1910. — Dissection. Ecole pratique : MM. Segond, Retterer, Rieffel. Epreuve pratique. — 1er, Oral (1re série) : MM. Nicolas, Branca, Ombrédanne. — 1er Oral (Deuxième partie) MM. Hartmann, Macaigne, Mulon. — 3e Oral (Deuxième partie) : MM. Blanchard, Sicard, André Jousset. — 4e : MM. Pouchet, Thoinot, Wurtz. M. Gautier, censeur; M. Legry. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Campenon, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série) : Necker : MM. Delbet, Aug. Broca, Pierre Duval. M. Dejerine, censeur; M. Lœper. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Zimmern, suppléant.

Samedi 9 *Avril* 1910. — Dissection, Ecole pratique : MM. Quénu, Auvray, Morestin. — 2e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Achard, Maillard, Brumpt. Epreuves pratiques. — 1er, Oral (1re série) : MM. De Lapersonne, Nicolas, Retterer. — 1er, Oral (2e série) : MM. Prenant, Rémy, Lenormant. — 2e : MM Ch. Richet, Launois, Nicloux. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Bar, Thiéry, Marion. M. Chauffard, censeur; M. André Broca, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Hutinel, Rénon, Nobécourt. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Alb. Robin, Gouget, Castaigne. — 5e (Deuxième partie) (3e série), Beaujon : MM. Gilb. Ballet, Thiroloix, Claude. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Demelin, Jeannin. M. Pozzi, censeur; M. Fernand Bezançon, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

Postes à céder. — Systèmes nouveaux d'appareils thermo-aéro-photothérapiques brevetés. On désire céder licence pour Paris.

Banlieue. — Maison de santé à céder. Conditions exceptionnelles.

S'adresser : **Cabinet Gallet**, 47, boulevard Saint-Michel.

Association d'enseignement médical professionnel (Cours de vacances). — L'Association organise, chaque année, deux séries de cours de vacances. Dans ces cours de revision et de perfectionnement, les médecins praticiens et les étudiants trouveront les éléments essentiellement pratiques des méthodes cliniques et thérapeutiques spéciales aux principales branches de la médecine et de la chirurgie. Les deux séries ont lieu : l'une à Pâques (quinzaine de Pâques), l'autre à la fin des grandes vacances (deux dernières semaines de Septembre).

La prochaine série aura lieu du lundi 21 Mars au samedi 2 Avril 1910, avec le programme suivant :

Dr Audistère. — Etude clinique des maladies du cœur et du poumon.

Dr Barbarin ou Judet. — Clinique chirurgicale des maladies infantiles. Orthopédie pratique (appareils, gymnastique).

Dr Dubrisay. — Présentations et positions. Hémorragies. Infection. Opérations et manœuvres obstétricales.

Dr Caboche ou Menier. — Examen, diagnostic et thérapeutique des maladies du nez, du larynx et de l'oreille.

Dr Leredde. — Méthodes générales, clinique et physique, de traitement des dermatoses et de la syphilis.

Dr de Font-Réaulx. — Méthodes de diagnostic et de traitement des principales affections oculaires.

Dr Pasteau ou Lavenant. — Séméiologie des urines. Urétrites. Cystites. Affections du rein. Les différents cathétérismes.

Dr Roy. — Anatomie et pathologie dentaire.

Dr d'Herbecourt. — Examen, diagnostic et traitement des affections gynécologiques.

Dr Cazin. — Chirurgie générale. Fractures, autoplasties, hernies, appendicites, etc.

Dr Delherm. — Electrothérapie, radiothérapie, etc.

Dr Agasse-Lafont. — Maladies de l'appareil digestif.

S'inscrire : 1° par correspondance auprès du Dr Barbarin, 186, faubourg Saint-Honoré; 2° le lundi 21 Mars (11 h. 1/2) aux Sociétés Savantes, où seront distribuées des cartes d'admission aux cours. Le droit d'inscription est de 25 francs pour chaque cours, qui comprendra de 9 à 12 leçons. Tous les cours commenceront le lundi 21 Mars aux heures indiquées, et seront terminés le samedi 2 Avril 1910.

Pour tous renseignements, s'adresser au Dr Barbarin, 186, faubourg Saint-Honoré. Envoi du programme détaillé sur demande.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 4, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut. Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

G. Mahu. Relations entre la muqueuse du nez et l'appareil génital de la femme.

H. Dominici. Des sels de radium insolubles en thérapeutique.

Victor Audibert. A propos de l'autosérothérapie de l'ascite.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société vaudoise de médecine. — Rétrécissement de l'urètre d'origine traumatique. — Perforation intestinale traumatique sous-cutanée guérie spontanément. — Quelques faits d'occlusion intestinale. — Pseudo-hermaphrodisme masculin.

Société d'Anatomie pathologique de Bruxelles. — Chalicose pulmonaire due au talc. — Kyste du nerf crural. — Adénocarcinome du rectum chez un enfant de 11 ans. — Psoïtis double suppurée.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société médicale des hôpitaux. — Caractères généraux des poussées évolutives de la tuberculose pulmonaire chronique. — Influence des évacuations minimes sur la résorption des épanchements pleuraux. — Crises d'épilepsie accompagnées de polynucléose céphalo-rachidienne transitoire. — Lipomes symétriques et circonscrits à topographie radiculaire. — Ictères leucopathiques mixtes. — Réactions des syphilitiques à la tuberculine. — Sur un cas de leucémie lymphoïde à type splénomégalique traité par les rayons X.

Société de biologie. — Anaphylaxie à la substance grise cérébrale. — Guérison du tétanos expérimental à la période de contracture. — Variations de la conductibilité électrique du sérum sanguin. — Apparition en masse de myéloblastes non granuleux au cours de la leucémie myéloïde. — Le séro-diagnostic de la syphilis par la méthode de Forges. — Etude biologique d'un cas de ladrerie chez l'homme. — Les modifications et altérations des mitochondries des cellules hépatiques chez les mammifères.

Société anatomique.

Société de thérapeutique.

Société d'ophtalmologie de Paris.

Société des chirurgiens de Paris.

Académie des sciences.

Société de médecine de Paris.

Société de chirurgie.

Académie de médecine.

CHRONIQUE

C. Jarvis. Dante et la médecine.

LIVRES NOUVEAUX

L. Imbert et J. Fiolle. Les sutures vasculaires.

NOUVELLES

DANTE ET LA MÉDECINE

A son rare génie poétique Dante alliait un savoir vraiment encyclopédique. Comme plus tard Pic de la Mirandole, son compatriote, il aurait pu disserter *de omni re scibili*. En théologie, en philosophie, en jurisprudence les historiens lui reconnaissent une incomparable maîtrise. Mais il semble qu'on n'ait point mis suffisamment en valeur l'étendue et la profondeur de ses connaissances médicales. Or, non seulement il avait lu et médité les ouvrages de médecine connus alors, mais encore il avait fréquenté les hôpitaux et maints passages de ses œuvres témoignent de son sens clinique.

La personnalité du grand poète florentin mérite donc de retenir l'attention des médecins et il n'est pas sans intérêt de considérer brièvement le côté médical de sa vie et de ses œuvres [1].

***

De sa vie médicale nous savons en vérité fort

1. Cette chronique est inspirée d'un article paru sans signature dans le *British medical journal* (nos des 5 et 12 Février 1910.)

peu de chose. Un fait certain, c'est qu'en 1296, il avait alors 30 ans, Dante se fit admettre dans la guilde puissante des médecins et apothicaires, *Arte de Medici et Speziali*. Qu'était-ce que cette guilde et quelles raisons le poète avait-il d'en faire partie?

A la fin du XIIIe siècle les guildes de Florence, filles des *Collegia* de l'ancienne Rome impériale, étaient de puissants groupements professionnels qui, au point de vue politique, jouaient un rôle extrêmement important. En effet, pour accéder aux hautes charges, il fallait faire partie efficiente d'une guilde et non point figurer seulement sur le rôle. Ainsi en avaient décrété les *Ordinamenti della giustizia*, imposés en 1293 par Giano della Bella. Cette ordonnance, la grande Charte de Florence, était dirigée contre les nobles qui accaparaient, trop souvent par droit de naissance, les hautes fonctions. Elle enlevait la suprématie aux aristocrates pour la donner aux bourgeois organisés en guildes.

Dante, bien né, ambitieux, visant à de hautes destinées politiques, était donc obligé de faire partie d'une guilde. Lettré et savant, il avait le choix entre la guilde des juges et celle des médecins, et s'il donna ses préférences à cette dernière il avait pour cela bien des raisons. Tout d'abord c'était une des guildes les plus puissantes et les plus riches de Florence. Elle comprenait non seulement les médecins et les apothicaires, mais encore les chirurgiens, les chimistes, les sages-femmes et, plus tard, les littérateurs, les savants, les artistes. Si l'on excepte la seule guilde des juges et notaires, plus fermée, l'*Arte de Medici* était donc la grande guilde de toutes les professions libérales réunissant l'élite intellectuelle de Florence, et Dante était tout naturellement amené à en faire partie.

Au demeurant le poète n'était pas dépaysé en compagnie des médecins. Il avait étudié la médecine, très probablement à Bologne sous le savant Thaddée, Florentin comme lui. Là il avait lu plusieurs ouvrages de Galien, les *Aphorismes* d'Hippocrate, livres auxquels le poète fait allusion dans son *Convivio* (I, VIII, 30-40), et très probablement la *Matière médicale* de Dioscoride. A Florence il avait fréquenté l'hôpital, peut-être pas uniquement par intérêt pour la médecine, mais plutôt par amour de Béatrice. En 1285, Folco Portinari, le père de Béatrice, avait fondé l'hôpital de San Matteo, noyau de l'établissement qui devint plus tard l'hôpital de Santa Maria Nuova qui existe encore aujourd'hui. Or, la femme et les enfants de Folco visitaient régulièrement les malheureux hospitalisés et la présence, puis le souvenir de Béatrice, à qui Dante avait voué, comme on sait, un amour mystique et passionné, a dû à coup sûr l'attirer puissamment dans cet hôpital. Quoi qu'il en soit, l'auteur de la *Divina Commedia* a fréquenté et observé les malades et il a connu l'horreur des hôpitaux de son époque si l'on doit en juger par le passage suivant de l'*Inferno* (XXIX, v. 46) : « Il y aurait autant de douleurs si les maux que renferment les hôpitaux de Valdichiana entre Juillet et Septembre, et ceux de la Sardaigne et de la Maremme, étaient entassés tous ensemble dans la même fosse; et il en sortait cette odeur infecte qu'exhalent les membres gangrénés. »

Que plus tard Dante ait lu les ouvrages des médecins arabes, cela est fort possible, car il les cite en compagnies d'auteurs plus anciens au chant IV de l'*Inferno* (v. 130), lorsqu'il énumère les philosophes et les savants qu'il rencontra dans les limbes : « Puis, levant un peu plus la paupière, je vis le maître de ceux qui savent (Aristote), assis au milieu de la famille philosophique. Là je vis Socrate et Platon qui étaient plus près de lui que tous les autres; Démocrite qui livre le monde au hasard; Diogène, Anaxagore et Thalès, Empédocle, Héraclite et Zénon. Et je vis le profond observateur de la qualité, Dioscoride, et je vis Orphée, Cicéron et Linus et Sénèque le moraliste, Euclide le géomètre et Ptolémée, Hippocrate, Avicenne et Galien, Averroës qui fit le grand commentaire. »

Aristote est fréquemment cité et dans le *Convivio* (IV, 21), dans le *Purgatorio* (XXV, 32-75). Dante fait preuve de connaissances embryologiques qu'il a certainement empruntées à l'auteur du traité *De generatione animalium*. Dans le *Convivio* encore (I, VIII, 33), le *Methodus Medendi* de Galien est mis à profit et le célèbre médecin grec est cité dans le *De Monarchia* (I, XIII, 45-47).

Voilà à peu près tout ce que l'on sait de la vie et des études de Dante au point de vue purement médical, et ces quelques notions, c'est dans ses œuvres mêmes qu'on les trouve pour la plupart.

***

Ces œuvres nous offrent encore quelques descriptions d'un réel intérêt pour le médecin. Tel le tableau des deux damnés en proie aux démangeaisons éternelles (*Inferno*, XXIX, v. 73). « Je vis deux êtres appuyés l'un contre l'autre, et couverts de croûtes des pieds jusqu'à la tête : jamais je n'ai vu le palefrenier qu'attend son maître ou le valet pressé d'aller dormir manœuvrer l'étrille avec une vigueur comparable à celle de ces malheureux se déchirant avec leurs ongles pour soulager la rage de leurs démangeaisons que rien d'autre ne soulage. Leurs ongles arrachaient les croûtes comme le couteau, en raclant, arrache les squames du scare ou d'un poisson à écailles encore plus grosses. »

Il est difficile d'imaginer une peinture plus saisissante du supplice de la démangeaison.

Au chant suivant (v. 49) se lit une ingénieuse description de l'hydropique. « J'en vis un qui aurait présenté l'apparence d'une lyre s'il avait eu les jambes coupées au niveau des aines. La fâcheuse hydropisie, qui, en détournant le cours des humeurs, produit de telles déformations que le visage ne répond plus aux membres, lui faisait

tenir la bouche ouverte. Tel le fébricitant qui, de soif, relève une lèvre, laissant l'autre tomber sur le menton. »

L'observateur sagace se révèle dans ce passage de même que lorsque parlant des victimes de la famine il dit : « Ils avaient les yeux ternes et caves, la face pâle; ils étaient tellement amaigris que la peau leur collait aux os. » (*Purgatorio*, XXIII, v. 22.)

A titre de description pathologique citons encore le passage suivant (*Inferno*, XX, v. 10) : « Regardant plus bas je vis des hommes étrangement tordus entre le menton et la partie supérieure du thorax; ils avaient le visage retourné vers les reins et, ne pouvant regarder devant eux, force leur était de marcher à reculons. Peut-être quelqu'un par l'effet d'une paralysie a-t-il été ainsi disloqué, mais je ne l'ai pas vu et une telle déformation me paraît impossible. »

Dans cette délicieuse histoire d'amour qu'est la *Vita Nuova*, Dante expose la physiologie de l'émotion telle qu'on la comprenait au XIIIe siècle. L'influence d'Aristote s'y fait nettement sentir. Dante rencontre Béatrice. A cette vue son *esprit vital* (le cœur, organe de la vie émotive) commence à battre et les battements se font sentir jusque dans les plus infimes artères. Puis l'*esprit animal* (le cerveau, organe de la vie de perception) commence à réfléchir et l'*esprit naturel* (le foie, centre de la vie organique) commence à se troubler. Ne retrouve-t-on pas dans cette description — qui surprend bien un peu sous la plume d'un amoureux — les trois facultés de l'âme selon Aristote?

***

Ces quelques exemples suffisent pour montrer que Dante, s'il ne fut probablement pas Docteur en Médecine, fut du moins, par ses connaissances scientifiques, bien digne de figurer sur le rôle de la guilde des médecins. Celle-ci l'éleva d'ailleurs en 1300 à la dignité suprême du prinrat. Ce fut le commencement de la carrière politique du poète dont on sait la vie agitée et la triste fin.

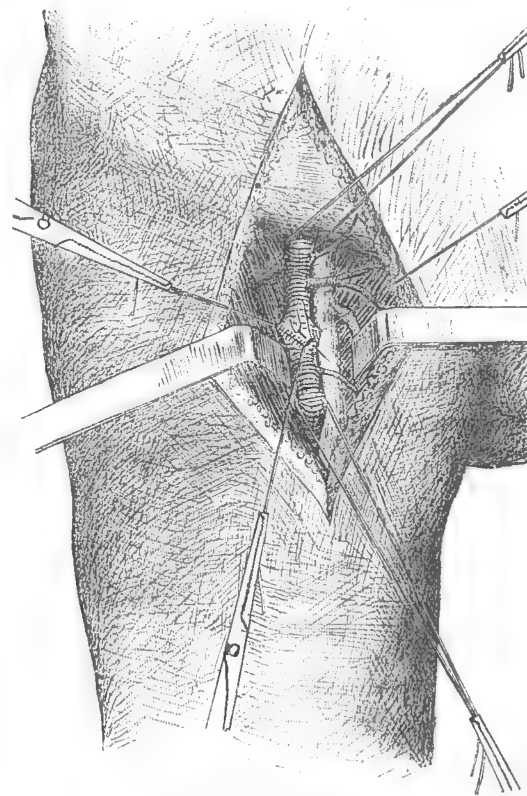
C. Jarvis.

LIVRES NOUVEAUX

L. Imbert, professeur de clinique chirurgicale à l'École de médecine de Marseille, et **J. Fiolle** chef de clinique. *Les sutures vasculaires*, 1 brochure gr. in-8° (n° 57 de l'*Œuvre médico-chirurgical*), avec 17 figures dans le texte. Prix : 1 fr. 25 (Masson et Cie, éditeurs).

La chirurgie des vaisseaux est à l'ordre du jour depuis quelques années. Jadis presque exclusivement réduite à la pratique des ligatures, elle a été rénovée par l'introduction des sutures vasculaires. Les premières recherches expérimentales sur ce point n'avaient guère attiré l'attention et il est indiscutable que c'est aux perfectionnements techniques et aux retentissantes publications de Carrel qu'est dû l'essor moderne de cette branche de la chirurgie. Après cet auteur, de très nombreux travaux ont paru sur la suture et les anastomoses vasculaires et leur application aux transplantations d'organes; les Congrès et les Sociétés chirurgicales s'en sont occupés à maintes reprises. Ces recherches furent d'abord purement expérimentales; puis, transportée du laboratoire à la clinique, la suture vasculaire fut appliquée au traitement des plaies artérielles ou veineuses et des anévrismes et l'on fit, avec plus ou moins de succès, des tentatives d'anastomoses veino-veineuses (varices) ou artério-veineuses (gangrène sénile, transfusion directe du sang).

Tout cela a fourni la matière d'une quantité considérable de travaux, dont Imbert et Fiolle ont résumé l'essentiel dans une monographie d'une trentaine de pages, qui évitera aux chirurgiens bien des recherches bibliographiques et la lecture de longs mémoires. Dans cet exposé clair et substantiel, suffisamment illustré pour faire bien comprendre les prescriptions techniques, les auteurs étudient successivement les indications, la technique (suture latérale et circulaire, suture sur prothèse, anastomoses) et les résultats des sutures vasculaires. Leur but a été de démontrer que cette opération, regardée jadis « comme un procédé d'hémostase élégant, mais scabreux, comme une vaine acrobatie chirurgicale », mérite de devenir « une intervention sinon tout à fait banale, du moins assez fréquente ».



Spécimen des Figures.

Figure 10. — Exemple de suture circulaire de l'artère fémorale par la méthode de Carrel.

Ch. Lenormant.

CHAIX & Cie, 10, rue de l'Orne, PARIS.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu (professeur M. Dieulafoy). — Leçon du samedi 19 Mars : Pachypleurite et pleurésies intarissables. Présentation de nouveaux malades; chez l'un d'eux on a pratiqué plus de cent fois la thoracentèse depuis une vingtaine d'années. Etude bactériologique et expérimentale du liquide de ces pleurésies.

Pathologie et thérapeutique générales. — M. le Professeur Achard commencera le cours de pathologie et thérapeutique générales le 19 Mars 1910, à 5 heures (Grand Amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les jeudis, samedis et mardis suivants à la même heure.

Objet du cours : Nouvelles applications cliniques des méthodes expérimentales. Procédés récents. Technique et résultats.

Electricité médicale. — M. A. Zimmern, agrégé, commencera le lundi 4 Avril 1910, à 6 heures, une série de conférences d'électricité médicale et les continuera les vendredis et lundis suivants (Amphithéâtre de physique et de chimie).

Objet des conférences ; Les applications au diagnostic et à la thérapeutique des principales modalités électriques (Courants continus, haute fréquence, Rayons X, etc.).

Clinique ophtalmologique (Hôtel-Dieu). — M. le professeur F. De Lapersonne, assisté de MM. Weiss. professeur agrégé de physique; Cantonnet, chef de clinique; Cerise, chef de laboratoire; Gellé, chef des travaux de rhinologie; Coutela, chef de clinique adjoint, commencera, le mardi 5 Avril 1910, à 3 heures, dans l'amphithéâtre Dupuytren, à l'Hôtel-Dieu, *un cours de technique ophtalmologique*, avec exercices pratiques.

Ce cours comprendra la Médecine opératoire, l'Ophtalmométrologie, la Technique thérapeutique, la Bactériologie et l'Anatomie pathologique oculaire, les Examens oto-rhinologiques.

Il sera complet en six semaines environ.

Les leçons ont lieu tous les jours.

MM. les docteurs et étudiants titulaires de 16 inscriptions, français et étrangers, seront admis, après immatriculation, à s'inscrire en vue de ce cours. Le droit à verser est de 100 francs.

Clinique médicale infantile. — Un cours de perfectionnement, comprenant 36 conférences pratiques de clinique infantile, aura lieu du 29 Mars au 18 Avril 1910.

Les conférences seront faites par MM. Nobécourt, professeur agrégé, et par MM. Babonneix, Darré, Paisseau, Léon Tixier, Roger Voisin.

Les conférences auront lieu tous les jours à 4 heures et à 5 heures, à l'Amphithéâtre de la clinique, sauf les dimanches et fêtes. Un programme sera distribué aux auditeurs.

Le droit à verser est de 50 francs.

Médecine opératoire spéciale. — *Chirurgie du tube digestif et de ses annexes* (Cours de M. L. Gernez, prosecteur).

Ouverture le lundi 4 Avril 1910, à 1 h. 1/2. — I. Cure radicale de la hernie inguinale. Cure radicale de la hernie crurale. — II. Traitement de la hernie ombilicale. Traitement des éventrations. — Technique des laparotomies. — III. Traitement des plaies pénétrantes de l'abdomen. Technique des sutures intestinales. Technique des résections intestinales. — IV. Anus artificiel définitif. Anus artificiel temporaire. Cure de l'anus artificiel temporaire. — V. Extirpation du rectum. Traitement du prolapsus rectal. Technique des mobilisations du gros intestin. — VI. Gastrostomie Gastro entérostomie. — VII. Gastrectomie. Appendicectomie. — VIII. Traitement des hernies étranglées. Anastomoses intestinales et boutons. Exclusion de l'intestin. — IX. Ileo-rectostomie. Résection des hémorroïdes. Traitement des fistules anales. Splénectomie. Splénopexie. — X. Sutures du foie. Cholécystostomie. Cholécystectomie. Chirurgie du cholédoque.

Le cours aura lieu tous les jours.

Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur

Le droit à verser est de 50 francs.

Urologie. — M. Motz commencera le vendredi 18 Mars, à 4 heures, à l'Amphithéâtre Cruveilhier, un cours libre de la thérapeutique des maladies des voies urinaires.

FACULTÉS DE PROVINCE

Ecole de médecine de Grenoble. — M. Léger, professeur de zoologie à la Faculté des sciences de l'Université de Grenoble, est nommé professeur d'histoire naturelle.

Ecole de médecine d'Amiens. — Un congé, du 1er Mars 1910 au 28 Février 1911, est accordé, pour raison de santé, à M. d'Hardiviller, professeur d'histologie.

M. Pruvost est chargé du cours d'histologie.

Ecole de médecine de Besançon. — M. Marceau, suppléant de la chaire d'histoire naturelle, chargé des fonctions de chef des travaux d'histoire naturelle, est prorogé dans ces doubles fonctions, pour 3 ans, à partir du 7 Mars 1910.

Ecole de médecine de Clermont. — M. Mornac, suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicale, est nommé professeur de pathologie interne.

Ecole principale du service de santé de la marine. — M le médecin de 1re classe d'Auber de Peyrelongue, du port de Toulon, est nommé à l'emploi de professeur de physiologie, d'hygiène et de médecine légale, à l'Ecole principale du service de santé de la marine à Bordeaux.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux. — (Semestre d'été 1910). — Cours et exercices de médecine opératoire.

Amputations et ligatures : M. Pierre Sebileau, directeur de l'amphithéâtre ; MM. Pierre Descomps et Henri Desmarets, prosecteurs. Du lundi 2 Mai au lundi 30 Mai, les lundis, mercredis et vendredis, à 2 heures.

Chirurgie d'urgence et de pratique courante : M. Hippolyte Morestin, agrégé, chirurgien des hôpitaux. Du mardi 5 Avril au jeudi 28 Avril, les mardis, jeudis, samedis, à 3 heures.

Chirurgie génito-urinaire : M. Félix Legueu, agrégé, chirurgien de l'hôpital Laënnec; M. Georges Marion, agrégé, chirurgien de l'hôpital Lariboisière. Du mercredi 6 Avril au mercredi 27 Avril, les lundis, mercredis, vendredis, à 3 heures.

Chirurgie du tube digestif et des annexes : M. Antonin Gosset, agrégé, chirurgien des hôpitaux. Du mercredi 1er Juin au mercredi 22 Juin, les lundis, mercredis, vendredis, à 3 heures.

Chirurgie de la tête et du cou : M. PIERRE SEBILEAU, agrégé, chirurgien des hôpitaux ; M. ETIENNE LOMBARD oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux. Du lundi 2 Mai au vendredi 27 Mai, les lundis, mercredis et vendredis, à 4 heures.

Chirurgie gynécologique : M. JEAN-LOUIS FAURE, agrégé, chirurgien de l'hôpital Cochin; M. ROBERT PROUST, agrégé, chirurgien des hôpitaux. Du mardi 3 Mai au samedi 28 Mai, les mardis, jeudis, samedis, à 3 heures.

Chirurgie des os et des articulations : M. HENRI RIEFFEL, agrégé, chirurgien de l'hôpital Saint-Louis. Du vendredi 10 Juin au lundi 11 Juillet, les lundis et vendredis, à 5 heures.

Chacun de ces cours comprendra dix leçons suivies d'exercices de technique chirurgicale. Les cours sont gratuits pour les internes des hôpitaux. Le droit d'inscription est de 50 francs pour les étudiants en médecine immatriculés et de 80 francs pour les docteurs en médecine français et étrangers. Le nombre des élèves est limité. Le cours d'amputations et ligatures est également gratuit pour les internes des hôpitaux.

Se faire inscrire : 17, rue du Fer-à-Moulin, 17.

Institut départemental des aveugles. — M. Demargne à Saint-Mandé (Seine), est nommé médecin suppléant à l'Institut départemental des aveugles.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — LECTURE DES COPIES. — SYMPTOMATOLOGIE. — *Séance du 12 Mars.* — Ont obtenu : MM. Rivet, 9; Audistère, 8; Milhit, 8; Roussy, 8; Crouzon, 10; Herscher, 8; Gougerot, 7; Paisseau, 9; Lippmann, 8.

ANATOMIE PATHOLOGIQUE — *Séance du 12 Mars.* — Ont obtenu : MM. Darré, 9; Voisin, 8; Bigart, 9; Courcoux, 9; Babonneix, 9; Le Sourd, 8; Schœfer, 8.

Médaille d'or (médecine). — COMPOSITION ÉCRITE. — LECTURE DES COPIES. — *Séance du 14 Mars.* — Ont obtenu : MM. Foix, 28; Chabrol, 27; Cawadias, 26.

Médaille d'or (chirurgie et accouchements). — JUGEMENT DES MÉMOIRES. — *Séance du 10 Mars.* — Ont obtenu : MM. Basy, Roux, Hovelacque, 30 points; Olivier, Combier, 29 points; Monsaingeon, 28 points; Le Mée, 27 points.

ORAL. — *Séance du 10 Mars.* — Ont obtenu : MM. Basy, 17; Hovelacque, 17; Roux, 19.

ÉPREUVE ÉCRITE. — *Séance du 11 Mars.* — *Nerf du grand hypoglosse; anatomie et physiologie.* — *Diagnostic et traitement du cancer de la langue.* — Ont obtenu : MM. Hovelacque, 25; Roux, 25.

CLASSEMENT DES CANDIDATS. — La médaille d'or est attribuée à M. Roux, et la médaille d'argent à M. Hovelacque.

Internat. — ORAL. — *Séance du 12 Mars.* — Ont obtenu : MM. Jumon, 15; Latil, 14; Kœchelin, 16; Blum, 10; Malet (Ch.), 15; Gouverneur, 14; Thiers, 17; Genil-Perrin, 17; Godlewski, 15; Mlle Blanchier, 15.

RELEVÉ DES POINTS. — MM. Jumon, 15 + 24 = 39; Latil, 14 + 16 = 30; Kœchelin, 16 + 17 = 33; Blum, 10 + 14 = 24; Malet (Ch.), 15 + 19 = 34; Gouverneur, 14 + 18 = 32; Thiers, 17 + 18 = 35; Genil-Perrin, 17 + 16 = 33; Godlewski, 15 + 16 = 31; Mlle Blanchier, 15 + 15 = 30.

Internat de Nanterre. — Un concours sera ouvert le 9 Mai 1910 pour l'admission à cinq places d'interne en médecine et en chirurgie à la Maison départementale de Nanterre et pour la désignation, à la suite du concours, de candidats qui pourront être appelés, le cas échéant, aux fonctions d'interne provisoire.

Les candidats qui seront désignés pour occuper les cinq places vacantes seront nommés pour une année à dater du 1er Juin 1910. Leur fonction pourra être prorogée par le préfet de police sur avis de MM. les médecins et chirurgiens de la Maison départementale et du directeur de l'établissement. Traitement annuel : 1.800 fr.; indemnité de logement : 300 francs.

Les candidats peuvent se faire inscrire dès à présent à la préfecture de police (secrétariat général. Personnel, quai du Marché-Neuf, n° 2), de 10 heures à midi, ou de 2 à 4 heures, où ils recevront le programme du concours. Le registre d'inscription sera clos le 20 Avril prochain à 4 heures.

RENSEIGNEMENTS

Postes à céder. — Systèmes nouveaux d'appareils thermo-aéro-photothérapiques brevetés. On désire céder licence pour Paris.

Banlieue. — Maison de santé à céder. Conditions exceptionnelles.

S'adresser : **Cabinet Gallet**, 47, boulevard Saint-Michel.

Association d'Enseignement médical professionnel. — Les cours de MM. Caboche, de Font-Réaulx, d'Herbécourt, annoncés par erreur comme devant se faire 73, rue d'Amsterdam, auront lieu à la *Clinique, 31, rue Ballu*, aux heures suivantes, à partir du 21 Mars :

Oto-rhino-laryngologie : 10 h. 1/2 du matin.
Ophtalmologie : 5 h. du soir.
Gynecologie : 9 h. du matin.

On demande *jeune médecin actif*, disposant d'un petit capital, pour *reprendre clientèle* à Paris; affaire recommandée. S'adr. **Goussault**, 53, boul. de Strasbourg (1 à 3 h.).

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

GOUGET. La fièvre de Malte.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. ROMME. L'appendicite à gauche.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de chirurgie. — Sur les fibromes naso-pharyngiens. — Hémostase par le procédé de Momburg. — Trépanations préhistoriques. — Embolies pulmonaires survenant à la suite de fractures de jambe. — Gastro-entérostomie pour sténose pylorique; circulus viciosus; guérison par la mise en décubitus ventral. — Mégacôlon traité par l'exclusion unilatérale du gros intestin. — Kystes hydatiques multiples de l'abdomen.

Société de médecine militaire française. — Etiologie de la fièvre typhoïde. — Traitement des dacryocystites chroniques par l'extirpation du sac lacrymal. — Simulation de la prétuberculose. — Contusion de l'abdomen par coup de canon à blanc. — Contusion de l'abdomen par coup de pied de cheval.

Société de laryngologie, d'otologie et de rhinologie de Paris. — Surdités progressives post-traumatiques. — Pneumodographie clinique. — Otite moyenne aiguë au cours de la furonculose du conduit. — Zona thoracique d'origine nasale. — Hérédo-syphilis tardive du larynx. — Ostéite de la pointe du rocher et abcès latéro-pharyngien croisés.

MÉDECINE PRATIQUE

DUPUY DE FRENELLE. Examen, observation et premier traitement d'un blessé atteint de fracture fermée. — Traitement de l'arthrite sèche par les injections intra-articulaires de vaseline.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

CHRONIQUE

H. MONTAL. Jurisprudence médicale.

IIIe Congrès international de physiothérapie.

VARIÉTÉS

Maison de repos des officiers de Falkenstein dans le Taunus.

LIVRES NOUVEAUX

F. CLAIR. La médecine à bord.

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

JURISPRUDENCE MÉDICALE

Nous recevons d'un de nos abonnés la lettre suivante :

Monsieur,

Abonné à *La Presse Médicale*, je vous serai reconnaissant de me donner un conseil sur un point juridique que voici : un confrère m'a cédé son poste il y 7 ans, pour la somme de 2.000 francs, avec engagement de ne pas exercer dans un rayon de 20 kilomètres ; en cas de non-observation il serait tenu de me rembourser du montant de la valeur du poste. Or, ce même confrère vient de s'installer dans une ville à 14 kilomètres de ma résidence, prétendant que son engagement ne pouvait pas avoir une valeur indéfinie, qu'une absence de 7 ans suffisait pour le dégager vis-à-vis de moi. Donc, ne pourrai je pas l'attaquer et le faire respecter son engagement d'une manière ou d'une autre. Ou bien serait-il déchargé au bout de 7 ans comme il le prétend? En cas de procès, pourrai-je espérer d'obtenir gain de cause?

Voici la réponse de notre collaborateur juridique :

Ce qui est illégal aux termes de la jurisprudence, comme en contradiction avec le principe de la liberté du commerce et de l'industrie, c'est la convention par laquelle l'une des parties s'interdit le droit d'exercer un commerce ou une

industrie d'une façon absolue ou pour toujours. (V. notamment Civ. Cass. 25 Mai 1869. S. 69. I. 307.)

Spécialement en matière de cession de clientèle médicale une interdiction perpétuelle sans limitation de durée serait contraire au principe de la liberté du commerce et de l'industrie. (Pabon, *Exercice de la médecine*, n° 215.)

Mais la renonciation à l'exercice d'un certain commerce ou d'une certaine industrie n'a rien de contraire à la loi lorsque, librement consentie, elle est perpétuelle quant au temps, mais restreinte à un lieu déterminé, comme aussi lorsque, s'étendant à tous les lieux, elle est limitée quant au temps. (Civ. rej., 30 Mars 1885, S. 85. I, 216, D. 85, I, 247. Req. 9 Mai 1888. S. 88. I. 320. Voir spécialement, en matière d'interdiction pour un médecin de s'établir dans un rayon déterminé, Req., 13 Mai 1861. S. 61. I. 638.)

Dans l'espèce, l'engagement pris par votre cédant était restreint à un lieu déterminé, à un rayon assez limité de 20 kilomètres; cela suffit pour que la convention soit valable.

Par conséquent vous seriez fondé à actionner votre cédant en payement du dédit ou de la clause pénale de 2 000 francs, stipulée pour le cas où il manquerait à son engagement.

La somme ainsi stipulée semble bien, d'après vos explications, avoir le caractère d'une clause pénale, d'où il suit qu'aux termes de l'article 1229 du Code civil vous ne pouvez demander en même temps le principal, c'est-à-dire la cessation par votre cédant de l'exercice de la médecine dans le rayon prohibé, et la peine, c'est-à-dire la somme de 2 000 francs.

Aux termes de l'article 1145 du même Code, lorsqu'il s'agit d'une obligation de ne pas faire, celui qui y contrevient n'a pas besoin d'être mis en demeure : l'article 1230 du Code civil ne s'applique pas aux clauses pénales jointes à une semblable obligation. (Code civil annoté de Fuzierherman, article 1230, n° 1.)

Il s'ensuit que votre cédant ayant encouru la peine stipulée pour s'être rétabli contrairement à la clause qui le lui interdisait, vous n'avez pas à le mettre en demeure.

H. Montal.

IIIe CONGRÈS INTERNATIONAL DE PHYSIOTHÉRAPIE

Nous assistons, depuis quelques années, à une véritable renaissance de la physiothérapie. La naissance de la bactériologie et l'apparition des sérums thérapeutiques nés de la science pure avaient porté le monde médical à négliger quelque peu les médications que nous fournit la Nature.

Mais, depuis quelques lustres, on s'est remis à l'étude des agents thérapeutiques naturels. Sous le nom de *crénothérapie* (χρηνη, source), on a groupé, avec le professeur Landouzy, et on a étudié scientifiquement les méthodes curatrices, si complexes mais si puissantes, relatives aux eaux minérales. On a inventorié les ressources des *climats* et des agents physiques tels que la chaleur. D'autre part, le *massage*, la *mobilisation*, la *gymnastique*, méthodes très anciennement connues, mais abandonnées depuis longtemps aux athlètes et aux rebouteurs, sont entrées dans la voie scientifique et s'appuient maintenant sur des recherches précises de bio-mécanique.

De même l'étude de la *diététique* et des *régimes* s'est beaucoup précisée, et toute ordonnance médicale complète comprend aujourd'hui un régime scientifiquement établi.

En même temps se perfectionnaient et naissaient des méthodes électriques précises et toute la science nouvelle de la *radiothérapie*.

Tout ce mouvement qui s'est fait autour des agents physiques, toutes les découvertes faites dans cette branche de la thérapeutique expliquent le succès des Congrès de Physiothérapie qui réunissent, synthétisent toutes les recherches qui se font en physiothérapie.

Déjà, à Rome, le Congrès international de Physiothérapie avait réuni un nombre imposant d'adhérents; celui qui va se tenir à Paris, du 29 Mars au 2 Avril 1910, est appelé à un succès plus considérable encore. Très nombreux sont les médecins français et étrangers qui se sont inscrits, qui se font inscrire chaque jour. Rappelons brièvement le programme :

Ire Section. — *Kinésithérapie.*

Rapports. L'éducation de la fonction respiratoire. Rapporteurs : MM. Gunzburg (Anvers), de Munter (Liége), Sigalas (Bordeaux). — Traitement non sanglant de la luxation congénitale de la hanche. Rapporteurs : MM. le professeur Lorenz (Vienne), le professeur Kirmisson (Paris), Gourdon (Bordeaux). — Traitement de la constipation. Rapporteurs : MM. le professeur Hirch (Prague), le professeur agrégé Colombo (Rome), Gautru (Paris). — Kinésithérapie gynécologique. Rapporteur : M. Stapfer (Paris).

IIe Section. — *Hydrothérapie, Cryothérapie, Thermothérapie, Aérothérapie.*

Rapports. Hydrothérapie chez les neurasthéniques. Rapporteurs : MM. Orefice (Venise), Sollier (Paris). — Cryothérapie. Rapporteur : M. le professeur Ronald-Ross. — Thermothérapie et tension artérielle. Rapporteurs : MM. Kourdumoff (Moscou), Pariset (Vichy). — Thermothérapie dans les arthropathies. Rapporteur : M. Durey (Paris).

IIIe Section. — *Climatothérapie et Thalassothérapie.*

Rapports. Mer et montagne. Climatophysiologie comparée. Rapporteurs : MM. Huggard (Londres), Sardou (Nice). — Les cures forestières. Rapporteurs : MM. Mol (Scheveningue), Lalesque (Arcachon). — Climatothérapie dans les affections du cœur et de l'appareil circulatoire. Rapporteurs : MM. le professeur Gibson (Edimbourg), Laubry (Paris).

IV° Section. — *Electrothérapie.*

Rapports. Effets thermiques produits par les courants de haute fréquence dans l'organisme. Leurs applications thérapeutiques. — Rapporteur : M. Nagelschmidt (Berlin). — L'ionisation destructive : ses indications, ses résultats immédiats et éloignés. Rapporteurs : MM. le professeur Leduc (Nantes), Morton (New-York). — Exercice électriquement provoqué. Instrumentation technique, mesure, résultats thérapeutiques. Rapporteurs : MM. Delherm et Laquerrière (Paris). — Traitement électrique de la paralysie infantile : technique des applications, durée du traitement, cause des succès et des échecs. Rapporteurs : MM. Ludwig Maun (Breslau), Zimmern et Bordet (Paris).

V° Section. — *Radiothérapie.*

Rapports. La radiothérapie dans les affections de la moelle épinière. Rapporteurs : MM. le professeur Marinesco (Bucarest), Beaujarde (Paris). — Les rayons de Rœntgen dans le traitement des ganglions tuberculeux. Rapporteur : M. Kienböck (Vienne). — La radiothérapie et la maladie de Basedow. Rapporteur : M. Schwarz (Vienne). — La radiothérapie des néoplasmes sous-cutanés. Rapporteur : M. Dominici (Paris). — La production artificielle des rayons actiniques et les indications générales de leur emploi thérapeutique. Rapporteur : M. Vogier (Lyon).

VI° Section. — *Crénothérapie.*

Rapports. Phtisie pulmonaire et eaux minérales. Rapporteurs : MM. Cornet (Reichenhall), Schlemmer (Mont-Dore), Cazaux (Eaux-Bonnes). — Modifications que la radioactivité est susceptible d'apporter au traitement par les eaux minérales. Rapporteurs : MM. Sommer (Zurich), Bardet (Paris). — Balnéation chlorurée sodique. Rapporteurs : MM. Keller (Rheinfelden), Lavergne (Biarritz). — Du fonctionnement de l'intestin au cours des cures alcalines. Rapporteurs : MM. Charmatz (Carlsbad), Bernard (Plombières, Parturier (Paris).

VII° Section. — *Diététique.*

Rapports. Cures de fruits. Rapporteurs : MM. Tailleus (Lausanne), Linossier (Paris). — Déchloruration et rechloruration. Rapporteurs : MM. Béco (Liége), professeur agrégé Widal (Paris). — Cure de réduction des liquides. Rapporteurs : MM. Fiessinger (Paris), Grœdel (Nauheim). — Traitement diététique et physiothérapique de l'obésité. Rapporteur : M. von Bergmann (Berlin).

VARIÉTÉS

Maison de repos des officiers de Falkenstein dans le Taunus.

En Allemagne, vient d'être inaugurée en grande solennité, à Falkenstein, une maison de repos pour les officiers, dépendant du ministère de la Guerre, qui l'a installée et l'entretient au même titre que les hôpitaux militaires; cet établissement se compose d'un groupe de 7 bâtiments pouvant recevoir en tout 52 officiers malades ou convalescents. L'architecte s'est attaché à réaliser dans la construction le maximum du confort et de l'hygiène. Salles de lecture, de billard, de jeu, de musique, salon de réception, salles de bains, de mécanothérapie, d'électrothérapie, etc., tout a été prévu.

L'installation de cet établissement, situé en pleine montagne, au milieu d'un parc magnifique, avait été projetée, il y a deux ans, sur l'emplacement des anciens bâtiments édifiés par M. Dettweiler, pour le traitement des tuberculeux. Ces bâtiments furent complètement rasés, les terrains désinfectés et c'est à leur place qu'a été édifiée la « Maison de repos des officiers ». (*Le Caducée*, 19 Février 1910.)

LIVRES NOUVEAUX

F. Clair. — ***La médecine à bord.*** 1 vol. in-16 de XIV-362 pages. Vigot frères, éditeurs. Prix : 5 francs.

Ce livre, vécu par un médecin instruit et consciencieux, est destiné aux débutants dans la pratique médicale, forcément un peu spéciale, à bord des grands paquebots. Il comprend deux parties distinctes. La première est un vade-mecum de pathologie et surtout de thérapeutique des affections que le médecin du paquebot est appelé à soigner. Cet exposé abonde en aperçus personnels et en conseils pratiques, fruits de 18 années d'une expérience exceptionnelle. Tout médecin peut le lire avec profit; maints chapitres méritent d'être retenus; signalons en particulier les notes relatives au béribéri, au paludisme, à la peste.

Dans la seconde partie, l'auteur plaide en faveur de la création d'un corps de médecins sanitaires maritimes organisé sous le contrôle de l'Etat. Cette organisation serait analogue au *Public Health and Marine Hospital Service* des Etats-Unis, qu'on prendrait avantageusement pour modèle. L'ouvrage se termine par des considérations intéressantes sur le rôle et les devoirs du médecin du bord, l'installation des locaux hospitaliers sur les navires, la nomenclature des médicaments et des instruments indispensables, le matériel de laboratoire utile, tous renseignements du plus haut intérêt pour le médecin qui navigue pour la première fois.

C. Jarvis.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 3.

Mémoires originaux :

H. Dufour et P. Cottenot. — Des vomissements incoercibles de la grossesse dans leurs rapports avec les lésions du système nerveux.

J. Froment et P. Mazel (de Lyon). — Aphasie motrice, coexistence du signe de Lichtheim-Dejerine et de paraphasie en écrivant. Troubles latents de l'intelligence.

Analyses.

Neurologie. — Psychiatrie.

Société de Psychiatrie de Paris.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — LECTURE DES COPIES. — SYMPTOMATOLOGIE. — *Séance du* 15 *Mars.* — Ont obtenu : MM. Leri 10; Halbron, 8 : Laubry, 10 ; Gaultier, 9; Ribadeau-Dumas, 10; Grenet, 10; Merklen, 10; Weil (E.), 9; Boidin, 9 ; Darré, 9.

ANATOMIE PATHOLOGIQUE. — *Séance du* 15 *Mars.* — Ont obtenu : MM. Salomon, 7; Deguy, 7 : Armand-Delille, 8 ; Aubertin, 8 ; Philibert, 8.

CLASSEMENT DES CANDIDATS. — MM. Pagniez, Laubry, Grenet, Merklen, Leri, Crouzon, Bigart, Babonneix, Ribadeau-Dumas, Villaret, 19 points ; Weil (E.), Nattan-Larrier, Courcoux, Darré, 18 points ; Boidin, Gaultier, Lesourd, Aubertin, Trémolières, Faure-Beaulieu, Lemaire, Tixier, 17 points.

Epreuve clinique, mardi 12 Avril, à 4 heures 1/2, à la Charité.

Médaille d'or (médecine). — La médaille d'or est attribuée à M. Foix; la médaille d'argent est décernée à M. Chabrol et l'accessit est attribué à M. Debré.

Internat — ORAL. — *Séance du* 15 *Mars. — Ganglions de l'aine Diagnostic des ganglions de l'aine.* — Ont obtenu : MM. Gauchery, 18; Gutmann, 17; Donzelot, 17 ; Bruel, 16 ; Rouillard, 17 ; Huber, 19 ; Busson, 13 ; Krebs, 13 ; Labourdette, 17

Seance du 16 *Mars. — Rapports de l'uretère chez la femme. — Phlegmon périnéphrétique.* — Ont obtenu : MM. Cassard, 15 ; Larcher, 14 ; Durand (H.), 15 ; Paris, 16 ; Bollack, 16; Lefèvre, 13; Baumgartner, 18; Mossé, 14; Vincentelli, 8 ; Jacquemin, 17.

RELEVÉ DES POINTS. — MM. Gauchery, 18 + 23 = 41 ; Gutmann, 17 + 22 = 39; Donzelot, 17 + 19 = 36; Bruel, 16 + 16 = 32; Rouillard, 17 + 18 = 35; Huber, 19 + 26 = 45 ; Busson, 13 + 15 = 28; Krebs, 13 + 20 = 33 ; Labourdette, 17 + 22 = 39 ; Cassard, 15 + 16 = 31 ; Larcher, 14 + 14 = 28 ; Durand (H.), 15 + 21 = 36 ; Paris, 16 + 22 = 38; Bollack, 16 + 24 = 40 ; Lefèvre, 13 + 20 = 33; Baumgartner, 18 + 22 = 40; Mossé, 14 + 16 = 30; Vincentelli, 8 + 16 = 24 ; Jacquemin, 17 + 15 = 32.

Internat des asiles — Concours pour la nomination aux places d'interne titulaire en médecine dans les Asiles publics d'aliénés du département de la Seine, Asile clinique, Asiles de Vaucluse, Ville-Evrard, Villejuif Maison-Blanche, Moisselles et l'Infirmerie spéciale des aliénés à la Préfecture de police, sera ouvert le lundi 4 Avril 1910, à 2 heures precises, à l'Asile clinique, rue Cabanis, n° 1, à Paris.

Conditions de l'admission au concours et formalités à remplir. — Pourront prendre part au concours les docteurs en médecine munis du diplôme délivré par les Facultés de l'Etat et les étudiants ou étudiantes en médecine, sans distinction de nationalité, possédant 16 inscriptions de doctorat.

Les candidats devront, pour être inscrits au concours, produire les pièces suivantes à la Préfecture de la Seine (services des aliénés) : 1° Expédition d'acte de naissance; 2° Extrait du casier judiciaire; 3° Certificat de revaccination; 4° diplôme de docteur en médecine ou certificat de 16 inscriptions prises dans une des Facultés ou Ecoles de l'Etat. Ce dernier certificat devra indiquer que l'intéressé n'a pas subi de peines disciplinaires graves; 5° Certificat de bonnes vie et mœurs, délivré par le maire de la commune ou le commissaire de police du quartier; 6° Certificat de l'Assistance publique indiquant les services hospitaliers du candidat et témoignant qu'il n'a pas subi de peines disciplinaires graves.

Les candidats devront, en outre, n'avoir pas atteint l'âge de 30 ans révolus au 1er Avril de l'année où aura lieu le concours.

Les années de présence sous les drapeaux accomplies par les candidats français ne seront pas comptées dans ce délai.

Il pourra être nommé des internes provisoires en nombre égal au nombre des internes titulaires.

Les internes nommés dans l'ordre de classement établi par le Jury d'examen entreront en fonction le 1er Mai qui suivra l'ouverture du concours.

La durée des fonctions des internes titulaires est de 3 ans; celle des fonctions d'interne provisoire, d'une année.

Les traitements alloués aux internes sont fixés de la manière suivante : 1re année, 800 francs; 2e année, 1.000 francs; 3e année, 1.200 francs.

Les internes qui, exceptionnellement, ne seraient ni logés ni nourris dans l'établissement, recevront les indemnités représentatives de logement et de nourriture suivantes : 600 francs pour le logement et 900 francs pour la nourriture.

Les internes reçoivent, en outre, une indemnité de déplacement de 300 francs pour Villejuif et de 400 francs pour les asiles de Vaucluse, Ville-Evrard, Maison-Blanche et Moisselles.

Les internes appelés à rester en fonctions après leurs 3 années d'internat reçoivent un traitement de 1.400 francs pendant la 4e année et de 1 600 pendant la cinquième.

Ils continuent, comme pendant les 3 premières années, à jouir des avantages en nature ou des indemnités représentatives ci-dessus suivant la situation de l'établissement auquel ils sont attachés.

Ceux de l'Infirmerie spéciale des aliénés de la Préfecture de police recevront le traitement ainsi que les avantages en nature ou les indemnités représentatives, dans les proportions fixées par la Préfecture de police.

École vétérinaire de Toulouse. — Un concours est ouvert à l'Ecole vétérinaire de Toulouse, le 4 Avril 1910, pour la nomination d'un chef de travaux attaché à la chaire de physiologie des animaux domestiques et de thérapeutique générale.

Le programme de ce concours se distribue au ministère de l'Agriculture (bureau des Ecoles et services vétérinaires) et dans chacune des trois Écoles vétérinaires d'Alfort, Lyon et Toulouse.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Jeudi 14 *Avril* 1910, à 1 heure. — M. LENABLE : Les bains-douches à l'école primaire ; MM. Hutinel, Gilb. Ballet, Carnot, Nobécourt. — M. LAMY : Etude de statistique clinique de 134 cas de cancers de l'œsophage et du cardia ; MM. Gilbert, Hutinel, Carnot, Nobécourt — M. OLLÉ : Contribution à l'étude des corps étrangers de la vessie chez la femme. Extraction par les voies naturelles ; MM. Pozzi, Pierre Marie, Marion, Claude. — M. FÉNOLHAC : Coxalgie hystérique ; MM. Pierre Marie, Pozzi, Marion, Claude.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 11 *Avril* 1910. — 3e, Oral (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique; MM Roger, Desgrez, Legry. Epreuve pratique. — 1er, Oral (1re série) : MM. Blanchard, Gosset, Mulon. — 1er, Oral (2e série) : MM. Nicolas, Proust, Branca. — 1er, Oral (3e série) : MM Hartmann, Retterer, Macaigne. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Kirmisson, Potocki, Rieffel. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Gaucher, André Jousset, Lœper. M. Segond, censeur ; M. Couvelaire, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Delbet, Pierre Duval, Ombrédanne — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Dejerine, Marcel Labbé, Sicard. M. Reclus, censeur; M Zimmern, suppléant.

Mardi 12 *Avril* 1910 — 3e (Deuxième partie) (1re série), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gilb Ballet, Desgrez, Fernand Bezançon. — 3e (Deuxième partie) (2e série), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Achard, Nicloux, Brumpt. Epreuves pratiques. — 1er, Oral (1re série) : MM.

Prenant, Retterer, Thiéry. — 1er, Oral (2e série) : MM. Quénu, Launois, Morestin. — 1er, Oral (3e série) : MM. Nicolas, Rémy, Lenormant. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Hutinel, Balthazard, Nobécourt. M. Ch. Richet, censeur; M. André Broca, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie), Charité : MM De Lapersonne, Marion, Auvray. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Chauffard, Jeanselme, Carnot. M. Alb. Robin, censeur; M. Gouget, suppléant.

Mercredi 13 *Avril* 1910. — 3e (Deuxième partie) (1re série). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM Gautier, Pierre Marie, Teissier. — 3e (Deuxième partie) (2e série). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Roger, Desgrez, Legry. Epreuves pratiques. — 1er, Oral (1re série) : MM. Nicolas, Branca, Ombrédanne. — 1er, Oral (2e série) : MM. Delbet, Rieffel, Macaigne. — 1er, Oral (3e série) : MM. Hartmann, Retterer, Mulon. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Blanchard Marcel Labbé, Lœper. — 4e : MM. Pouchet, Gaucher, Wurtz. M. Gariel, censeur; M. Zimmern, suppléant.

Jeudi 14 *Avril* 1910. — 3e (Deuxième partie) (1re série). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gilb. Ballet, Balthazard, Nicloux. — 3e (Deuxième partie) (2e série). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Achard, Desgrez, Fernand Bezançon. Epreuves pratiques. — 1er, Oral (1re série) : MM. De Lapersonne, Remy, Morestin. — 1er, Oral (2e série) : MM. Quénu, Retterer, Auvray. — 1er, Oral (3e série) : MM. Nicolas, Thiéry, Lenormant. — 2e : MM. Ch. Richet, Prenant, André Broca. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Chauffard, Jeanselme, Brumpt. M. Dieulafoy, censeur; M. Maillard, suppléant.

Vendredi 15 *Avril* 1910. — Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Pierre Marie, Desgrez, Macaigne. Epreuve pratique. — 1er, Oral (1re série) : MM. Segond, Retterer, Rieffel. — 1er, Oral (2e série) : MM. Nicolas, Campenon, Mulon. — 2e : MM. Gariel, Roger, Branca. — 3e Oral (Deuxième partie) : MM. Dejerine, Sicard, André Jousset. — 4e : MM. Pouchet, Gaucher, Wurtz. M. Blanchard, censeur; M. Zimmern, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Gosset, Ombrédanne. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Delbet, Pierre Duval, Proust. M. Hartmann, censeur; M. Lœper, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Legry, suppléant.

Samedi 16 *Avril* 1910. — Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gilb. Ballet, Fernand Bezançon, Nicloux. — 3e (Deuxième partie) (2e série), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Achard, Desgrez, Balthazard. Epreuves pratiques. — 1er, Oral (1re série) : MM. Quénu, Morestin, Lenormant. — 1er, Oral (2e série) : MM. Nicolas, Thiéry, Marion. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Bar, Rémy, Auvray. M. Ch. Richet, censeur; M. Langlois, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Hutinel, Claude, Nobécourt. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Alb. Robin, Rénon, Castaigne. — 5e, Obstétrique (1re série), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Demelin, Jeannin. M. Gilbert, censeur; M. Gouget, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

Postes à céder. — Systèmes nouveaux d'appareils thermo-aéro-photothérapiques brevetés. On désire céder licence pour Paris.

Banlieue. — Maison de santé à céder. Conditions exceptionnelles.

S'adresser : **Cabinet Gallet**, 47, boulevard Saint-Michel.

On demande dans localité de 800 habitants, éloignée de grande ville, possédant établissement important, un *médecin sérieux*, marié de préférence, aimant tranquillité. Chemin de fer à 4 kilomètres avec service de voitures. Pourrait compter sur clientèle payante d'au moins 2.000 habitants. Fixe : 2.000 francs et divers avantages. Pharmacie séparée. Catholique pratiquant exigé avec références. Ecrire *Presse Médicale*, n° 366.

Près l'Institut Pasteur : *Pens. de fam.* particul. recom. aux docteurs. Prix mod., 20, r. Dutot. Direct. Mme Armand.

Association d'Enseignement médical professionnel. — Les cours de MM. Caboche, de Font-Réaulx, d'Herbécourt, annoncés par erreur comme devant se faire 73, rue d'Amsterdam, auront lieu à la *Clinique, 31, rue Ballu*, aux heures suivantes, à partir du 21 Mars :

Oto-rhino-laryngologie : 10 h. 1/2 du matin.
Ophtalmologie : 5 h. du soir.
Gynecologie : 9 h. du matin.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut. Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Professeur Ch. Achard. Le rôle de la pathologie générale dans l'enseignement de la médecine.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société médicale des hôpitaux. — Importance de la désinfection du rhino-pharynx dans la prophylaxie de la méningite cérébro-spinale et d'autres maladies contagieuses. — Guérison d'un cas d'hépatocholécystite par le drainage du canal hépatique pratiqué en pleine crise. — Ostéomyélite du tibia à la suite de la rougeole. — Paralysie ascendante subaiguë tuberculeuse. — Le liquide céphalo-rachidien dans l'épilepsie essentielle. — Double sténose du jéjunum avec syndrome de Kœnig; ulcère simple en amont de chaque sténose; perforation au niveau d'un de ces ulcères. — Double hémianopsie avec persistance de la vision maculaire. — Albuminurie digestive. — Carbonate et sous-azotate de bismuth. — Prix Gingeot.

Société de biologie. — A propos de la réaction de Meyer dans les néphrites : importance de la distinction en néphrites congestives et dégénératives. — Variation de la chaux intestinale dans quelques maladies générales. — Transformation des cellules épithéliales d'un épithélioma en tissu conjonctif. — Recherches sur l'autolyse aseptique du foie de lapin normal. — La sidérose du foie des nourrissons. — Réactions méningées consécutives aux injections sous-arachnoïdiennes lombaires de sérum de cheval et de sérum artificiel. — Toxicité des sels de plomb sur les centres nerveux. Leur période d'incubation. — Essai de neutralisation des sels de plomb au niveau des centres nerveux. — La rétention de l'urée et sa diffusion dans les liquides de l'organisme. — Elections.

Société anatomique. — Pseudo-occlusion intestinale urémique. — Tumeur rétro-péritonéale polykystique. — Volumineux infarctus rénaux. — Plicatures de la capsule de Glisson dans les hépatites chroniques. — Angiome profond douloureux de la cuisse. — Anurie par tumeur vésicale. — Adénome complexe du rein. — Cysticercose diffuse de la langue chez le porc. — Endocardite ulcéro-végétante à streptocoques chez une chienne. — Symphyse pleurale totale tuberculeuse.

Société de radiologie. — Calcul sous-pariétal de la paroi du cæcum pouvant simuler radiographiquement un calcul urinaire. — Radiographies d'acromégalie. — Ectasies syphilitiques de l'aorte. Particularités révélées par la radioscopie et confirmées par l'examen anatomique. — Mort par asphyxie aiguë au cours d'un examen radioscopique d'un cancer de l'œsophage. — Douleurs abdominales nettement localisées par la radioscopie. — Radiographie de l'uretère.

Société de pathologie exotique.

Société de neurologie.

Société des chirurgiens de Paris.

Académie de médecine.

ANALYSES

CHRONIQUE

P. Desfosses. La stérilisation des aliénés et des criminels.

LIVRES NOUVEAUX

Godlewski. L'alimentation salubre et économique.

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

LA STÉRILISATION DES ALIÉNÉS ET DES CRIMINELS

Pendant toute la durée du xixe siècle, on a fait beaucoup pour les aliénés, on s'est attaché surtout à leur donner le confortable et à supprimer à leur égard les moyens de contention qui, dans beaucoup de cas, abrégeaient incontestablement leur existence.

De même les criminels dans les prisons et dans les bagnes jouissent maintenant d'une existence bien différente de celle qu'on leur faisait en général aux siècles passés.

Je crois que le xxe siècle verra se produire un autre changement, que la sensiblerie humanitaire perdra beaucoup de son influence, et qu'on cherchera surtout les moyens de diminuer le nombre de ces individus qui sont pour la Société une charge autant qu'un danger.

***

On s'occupe actuellement beaucoup de cette question. Notre confrère H. Thulié[1] en a fait l'objet d'un très intéressant article de la *Revue philanthropique*.

Il montre que la stérilisation des idiots et des imbéciles est une mesure indispensable, car en assistant ces malheureux, en les faisant sortir de l'abaissement où ils seraient restés, en les fortifiant, on leur donne la possibilité de répandre leur semence et de créer de nombreux inférieurs comme eux. C'est ce qu'on peut appeler la *sélection en sens inverse*.

En effet, « l'instinct sexuel existe chez la plupart des dégénérés et les pousse souvent, les mâles à des violences sur les filles qu'ils rencontrent, aussi bien d'ailleurs sur leurs sœurs que sur les autres. Les filles dégénérées subissent les mêmes entraînements, elles se livrent et même s'offrent à tout venant.

« Filles et garçons dégénérés peuvent pousser leurs excitations génésiques jusqu'au crime.

« Mais si la société a le devoir de protéger le faible, si elle doit assister le dégénéré, d'une part, pour l'aider à vivre et, d'autre part, pour le mettre dans l'impossibilité de nuire, la société a le devoir de se protéger elle-même dans son évolution et de se défendre contre la propagation de la dégénérescence. On peut dire dans ce cas que c'est la défense de la race, et par cela même de la société. Car la salacité de ces idiots et de ces imbéciles a malheureusement des suites qui sont un désastre social. Les enfants nés de l'accouplement de ces dégénérés, soit entre eux, soit avec des individus normaux, sont des idiots ou tout au moins des êtres portant des tares profondes. » (Thulié.)

1. H. Thulié. — « Sélection en sens inverse ». *La Revue philanthropique*, 1910, 15 Février, n° 154, p. 396.

Plus loin, M. Thulié ajoute : « L'évolution humaine, au lieu d'être progressive, devient rétrograde, avec d'autant plus d'intensité que nos hommes de science arrivent mieux à améliorer l'état physique et mental de ces anormaux. »

« Qu'on fortifie leur santé, qu'on supprime leur gâtisme, leur mérycisme, leur bave et leur sordide saleté, qu'on élève leur rudiment d'intelligence, qu'on mette dans leurs mains, quand ils sont améliorés, le moyen d'aider à leur subsistance, de manière à soulager soit leur famille, soit les services de l'assistance, rien de mieux ; mais qu'on les empêche de se reproduire. »

***

Cette opinion se fait jour de plus en plus dans le monde savant ; c'est notre grand physiologiste Marey qui écrivait : « Il paraît que je suis bien avancé comme opinion en ce qui concerne la défense de la société contre la pullulation des imbéciles. J'ai toujours cru qu'on n'en sortirait que par la castration, et il faut le crier bien haut pour accoutumer l'opinion à cette idée... Je penserais même à étendre la mesure à certains criminels qu'on reconnaîtrait capables de faire souche. »

M. Hugues disait dans le *Medical surgical reporter* de 1881 : « De quel droit serait-il permis à des alcooliques invétérés ou à des criminels endurcis de propager une race d'idiots, d'épileptiques, d'imbéciles, de voleurs ou d'assassins, pourquoi la loi ne s'efforcerait-elle pas d'arrêter le terrible fléau de la dégénérescence héréditaire ? La *castration* se présente comme le remède le plus légal et le plus normal pour s'opposer à la reproduction de l'espèce chez certains criminels et certains dégénérés. »

Déjà Leichtemberg avait dit : « En Angleterre, il a été proposé de châtrer les voleurs, le projet n'est pas mauvais ; la peine est très rude, elle rend les gens méprisables mais non incapables de s'occuper ; si le vol est héréditaire, il cesse de se transmettre. De plus, le courage s'affaiblit, et comme dans bien des cas c'est l'instinct sexuel qui porte au larcin, voilà une occasion de plus qui disparaît. »

***

Les Américains, qui constituent un peuple jeune et énergique, sont entrés dans la voie de réalisation pratique d'un moyen vraiment efficace de diminuer le nombre des dégénérés. Dans plusieurs Etats est mise en pratique une loi ordonnant la stérilisation des criminels confirmés, idiots, imbéciles, dégénérés.

Nous recevons à ce sujet d'un de nos confrères M. Robert Rentoul de Liverpool la lettre suivante :

« Nous pensons qu'il sera d'un grand intérêt pour ceux qui sont d'accord avec la proposition faite par nous en 1903 — (qu'un excellent moyen de diminuer le total de dégénérescence serait d'employer une opération chirurgicale sur certaines personnes dégénérées d'une telle façon qu'elles ne puissent ni engendrer ni produire des enfants) — d'apprendre que cette proposition a été adoptée par deux des Etats unis de l'Amérique du Nord.

« En 1859 il n'y avait que 35.762 personnes qui avaient été indiquées comme affectées d'aliénation mentale.

« Au premier Janvier 1909 il y avait en Angleterre et dans le Pays de Galles pas moins de 128.787 personnes officiellement certifiées comme étant affectées d'aliénation mentale, et dans cette année, ce nombre a été augmenté de 2.703 ; ce qui fait 1 sur 278 de la population. La quantité d'aliénés a donc augmenté de 250 pour 100 tandis que la population n'a augmenté que de 81 pour 100. Mais il faut se rappeler qu'il y a en outre une grande quantité d'autres personnes affectées de la même manière qui jouissent de leur liberté parce qu'elles n'ont pas été indiquées officiellement.

« Ne sont pas inclus dans la statistique ci-dessus

le grand nombre d'enfants d'une intelligence défective (dont l'existence a été mise en évidence par l'acte d'éducation publique qui rend obligatoire la présence à l'école de tout enfant au-dessus de 4 ans). Ce nombre probablement s'approche de 150.000, et ce sont là les pères et les mères futurs d'une poussée encore plus grande d'enfants aliénés.

. . . .

. . . .

Le 10 Février 1907, il a été décrété par l'État d'Indiana que les détenus criminels, les idiots et les faibles d'esprit seraient stérilisés; et le 10 Août 1909 l'Etat de Connecticut adopta une semblable législation. En 1905 les Etats de Pennsylvania et de Delaware ont passé des arrêts de stérilisation, mais les gouverneurs des Etats ont refusé de les signer en soutenant qu'un surcroît de temps leur paraissait nécessaire. Il n'existe aucune raison pour porter opposition à une opération comme celle que nous avons décrite. Elle est d'une grande simplicité, en pratique sans douleur, elle n'occasionne aucun changement dans les fonctions ordinaires du corps, et ne produit aucun mauvais effet. Elle ne nuit à aucune fonction excepté à celle de la procréation. Elle est venue à la suite des connaissances scientifiques modernes et il ne faut pas la confondre avec des méthodes plus anciennes et beaucoup plus mutilantes, telles que l'ablation des cordons spermatiques ou des ovaires.

Nous avons décrit les trois opérations nécessaires dans notre travail — « Culture de la Race : ou Suicide de la Race ». La première opération est la Vasectomie, dans laquelle le canal déférent est divisé et lié des deux côtés; la seconde, « Spermectomie », dans laquelle les cordons spermatiques sont divisés et liés; la troisième, Fallectomie, dans laquelle les trompes de Fallope sont traitées de la même façon.

« Nous jetons des hauts cris quand il s'agit de l'augmentation de la classe criminelle : et pourtant nous laissons les criminels se marier, et par ce fait, engendrer d'autres criminels. Nous jetons des hauts cris à la vue de l'accroissement de la folie et des personnes faibles d'esprit : et pourtant nous n'empêchons pas ces gens de se marier, et d'engendrer des descendants parfaitement capables de perpétuer la faiblesse d'esprit de leurs parents. Quelle noble et digne politique nationale !

« Il y a quelque temps, nous avons appelé l'attention de ceux que cela pourrait intéressser au fait que 5 femmes affectées de faiblesse d'esprit avaient procréé 15 enfants affectés aussi de faiblesse d'esprit (voyez « Culture de la Race : ou Suicide de la Race », 2e édit.). Plus tard le docteur Potts constata que dans un seul asile d'indigents, 16 femmes affectées de faiblesse d'esprit avaient donné naissance à 116 enfants idiots. Monsieur Branthwaite dans son rapport annuel (pour 1905) sur des maisons pour les alcoolisés constata que 92 femmes alcooliques d'habitude avaient eu 850 enfants. Que deviennent ces enfants ? Encore des alcoolisés. Encore des dégénérés. Sur les femmes admises, on en trouva 200 atteintes d'un défaut mental.

« N'est-il pas temps de nous occuper sérieusement de cette importante question naturelle ; de cette génération insensée et inutile d'un nombre de plus en plus grand de dégénérés : notre criminelle inaction d'à présent est basée sur l'hypocrisie, et sur des scrupules de fausse moralité, et n'a aucun véritable rapport avec les souffrances inutiles d'un si grand nombre de pauvres dégénérés. Elle a pour base : ne vous procurez pas d'ennuis. Continuez de créer des faibles dégénérés ; mais seulement faites en sorte que nous ne les voyions pas, et ne tourmentez pas notre sensiblerie. »

***

Le problème de la stérilisation des aliénés et des criminels est aujourd'hui posé, et il est très possible que l'exemple des Américains soit suivi par nombre de peuples dans un temps plus ou moins rapproché. Ce procédé américain a l'avantage d'être peu coûteux et d'être absolument efficace. Je ne vois pas qu'on puisse lui faire d'objections scientifiques.

P. Desfosses.

LIVRES NOUVEAUX

Godlewski. — *L'alimentation salubre et économique*. 1 vol. in-16 de 243 pages. Prix : 3 francs. Maloine, éditeur.

La première partie de ce petit volume est consacrée au rappel des généralités nécessaires à l'établissement de la ration alimentaire; la deuxième, à l'étude des aliments usuels; la troisième partie aborde quelques problèmes de diététique appliquée : alimentation malsaine, régime selon l'âge, les sexes, les professions, l'état des voies digestives, régime végétarien, alimentation économique.

Comme conclusion, l'auteur expose ce que doit être, à son avis, une alimentation suffisante, rationnelle, salubre et économique.

Alfred Martinet.

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES D'ANTHROPOLOGIE CRIMINELLE, DE MÉDECINE LÉGALE et de PSYCHOLOGIE NORMALE et PATHOLOGIQUE

Sommaire du n° 195 (15 Mars 1910).

Mémoires originaux :

Prof. **W. Bechterew.** — La psychologie objective appliquée à l'étude de la criminalité.

Revue critique :

Lafforgue. — Revue critique sur la mort subite à propos de quelques mémoires récents.

Jacques Bertillon. — Alcool et phtisie (avec 5 graphiques et cartes).

Revue des journaux étrangers. — Bibliographie. — Revue des journaux et des Sociétés savantes. — Nouvelles.


ALDOGÈNE

FACULTÉ DE PARIS

Médecine opératoire spéciale. — Opérations sur l'appareil génito-urinaire de l'homme. Ouverture du cours, le vendredi 15 Avril 1910, à 1 h. 1/2.

I. Voies d'accès sur le rein (lombaire transpéritonéale), ouverture des abcès péri-néphrétiques. Néphropexie. — II. Néphrotomie (sutures du rein); néphrostomie; pyélotomie. Néphrectomies lombaire et transpéritonéale; ablation de l'uretère. — III. Découverte de l'uretère dans ses différentes portions; uretérotomie pour calculs. Opérations plastiques sur le bassinet et l'uretère. Urétérocysto-néostomie. Implantation de l'uretère dans l'intestin. IV. Ponction de la vessie. Tailles hypogastriques (longitudinale, transversale, avec résections osseuses). Cystostomie; cystectomie partielle, totale. — V. Lithotritie. — VI. Abcès de la prostate : prostatotomies. Prostatectomies (transvésicales, périnéales). — VII. Urétrotomie interne (procédés de Maisonneuve et d'Albarran); dilatation des rétrécissements; traitement de l'infiltration d'urine et des abcès urineux. — VIII. Urétrotomie externe; traitement des ruptures de l'urètre; résection de l'urètre, urétrostomie périnéale. Urétroplasties. — IX. Circoncision; traitement de l'hypospadias. — X. Cure radicale de l'hydrocèle, du varicocèle, épididymectomie. Castration.

Le cours aura lieu tous les jours. Les élèves répéteront les opérations sous la direction du prosecteur.

Le droit à verser est de 50 francs.

Cours d'électrologie et de radiologie. — M. Foveau de Courmelles ouvrira la 18e année de son cours libre d'électrologie le mercredi 6 Avril, à 6 heures du soir, amphithéâtre Cruveilhier de l'Ecole pratique de la Faculté de médecine de Paris, par une leçon sur les *Radiations lumineuses*.

Il le continuera tous les mercredis, à la même heure, par l'étude des *Ressources électrothérapiques du praticien* (galvanisation et faradisation), les rayons X, le radium en thérapeutique.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Officier de l'Instruction publique. — MM. Basset, Billet, Cathelin, Contrastin, Delga, Duchesne, Dufournier, Dupont, Durville, Ferrand, Gigon, Hauser, Henriot, Judet de la Combe, Laplaigne, Lazard, Moinson, Monel, Monthus, Palisse, Perrody, Pichardie, Poulet, Rabé, Rogier, Roy, Saint-Cène, Soubies, à Paris; Ardouin, à Aubervilliers (Seine); Bosredon, à Brive; Cabrol, à Béziers; Carton, à Brévannes (Seine-et-Oise); Clerval, à Charenton (Seine); Compans, à Podensac (Gironde); Darène, à Viarme (Seine-et-Oise); Dauriac, à Saint-Gilles-sur-Vic (Vendée); Delétré, à Sèvres; Eissen, à Bordeaux; Fournial, à Montastruc (Haute-Garonne); Gardé, à Neuilly-sur-Seine (Seine); Goulard, à Solre-le-Château (Nord); Grucker, à Tébessa (Constantine); Guérin, à Ajaccio; Lamouroux, à Montpellier; Leroy, à Neuilly-sur-Marne (Seine-et-Oise); Level, à Commercy; Lomier, à Saint-Valéry-sur-Somme (Somme); Mailfaire, à Vanves (Seine); Marty, à Annéjouls (Aveyron); Mercier, à Mer (Loir-et-Cher); Pillet, à Baignes (Charente); Roger, à Nogent-sur-Sarthe (Sarthe); Sergent, à Levallois-Perret (Seine); Serpaggi, à Pierrefitte (Seine); Treilhet, à Nîmes.

Officier d'Académie. — MM. Ariès, Arnal, Chazal, Cruchandeau, Dumesnil, Ferrand, Gauthereau, Herzemberg, Laisné, Lemaire, Lemaître, Lemerle, Lévy-Valency, Monscourt, Morisetti, Mossé, Nicot, Paisseau, Planson, Pouzol, Saison, Templier, Voisin, à Paris; Autric, à Toulon; Balestre, à Nice; Baussaux, à Milly-sur-Thérain (Oise); Besson, à Grenoble; Bidault, à Liernais; Binet, au Raincy (Seine-et-Oise); Bonnabel, à Marseille; Bourget, à Saint-Paul-Cap-de-Joux (Tarn); Bourier, à Choisy-le-Roy (Seine); Boyé, à Vincennes (Seine); Brunet, à Levroux (Indre); Caillot, à Chessy-les-Mines (Rhône); Chauvain (Cher); Daviot, à Nice; Delaporte, à Cires-les-Mello (Oise); Diard, à Tonnerre; Dousset, à Aignan (Gers); Douzans, à Oran; Drouhet, à Provins; Dubois, à l'île d'Yeu (Vendée); Durand, à Branoux (Gard); Dussaud, à Valence; Fualdès, à Rodez; Garnier, à Terrenoire (Loire); Gauvin, à Angers; Geley, à Annecy; Gimbert, à Cannes; Giraud, Grenat, à Marseille; Grognot, à Nantes; Jacquot, à Plombières (Vosges); Kinsbourg; à Remiremont (Vosges); Laurent, à Cagnes (Alpes-Maritimes); Lecaplain, à Rouen; Le Long, à Scaer (Finistère); Lempert, à Saint-Mandé (Seine); Mizzoni, à Bône (Constantine); Mouclier, à Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure); Oriol, à Vence (Alpes-Maritimes); Oriot, à la Ferrière-aux-Etangs (Orne); Pallasse, à Lyon; Perfetti, à Hortes (Haute-Marne); Perramond, à Toulon; Petit, à Niort; Petit, à Quincampoix (Seine-Inférieure); Playoust, à Oran; Pluyaud, à Houille (Seine-et-Oise); Poli, à Fondouk (Alger); Potel, à Croix-de-Vic (Vendée); Parmentier, à Licques (Pas-de-Calais); Renaudin, à la Celle-Saint-Cloud (Seine-et-Oise); Rançon, à Samer (Pas-de-Calais); Ravon, à Saint-Etienne; Rouchon, à Paulhaguet (Haute-Loire); Rouzé, à Lille; Sainclair, à l'Arbresle (Rhône); Sirantoine, à Dun-sur-Meuse (Meuse); Sourdin, à Verrières-le-Buisson (Seine-et-Oise); Spindler, à Vincennes (Seine); Thalinger, à Bonnétable (Sarthe); Tridon, à Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais); Vallée, à Moret (Seine-et-Marne); Villars, à Laons (Eure-et-Loir); Viry, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

Congés d'accouchement. — Le *Journal Officiel* vient d'enregistrer pour promulgation la loi suivante :

Un congé de 2 mois, avec traitement entier, en dehors des congés pour maladie prévus par le décret du 9 Novembre 1853, est accordé aux institutrices, moitié avant, moitié après les couches.

Les institutrices ne peuvent reprendre leur service qu'après examen et certificat médical constatant qu'elles sont en état de le faire sans dommage pour leur santé; en cas contraire, la prolongation de congé nécessaire leur est accordée aux conditions du congé lui-même, jusqu'à concurrence de 2 mois.

Physiothérapie (Cours de vacances du 8 au 20 Avril. Ecole des Hautes Etudes sociales, 16, rue de la Sorbonne). — Le cours de physiothérapie est divisé en deux séries de 20 leçons. Le prix de chacune des séries de 20 leçons est de 50 francs.

On peut s'inscrire pour une série ou pour les deux chez MM. Vigot frères, 23, place de l'Ecole-de-Médecine; chez M. Albert-Weil, 21, rue d'Edimbourg, ou chez M. Durey, 16, rue de Logelbach.

Les cours sont divisés de la façon suivante :

Série A. *Electrothérapie* (10 leçons), M. Albert-Weil, rédacteur en chef du *Journal de physiothérapie*. — *Radiumthérapie* (3 leçons), M. Dominici, ancien interne des hôpitaux. — *Photothérapie* (1 leçon), M. Degrais, chef de laboratoire à l'hôpital Saint-Louis. — *Radiothérapie* (3 leçons), M. Albert-Weil. — *Hydrothérapie* (3 leçons), M. Sandoz.

Série B. — *Massage en général et massage des membres* (7 leçons), M. Durey, assistant de physiothérapie de M. Tuffier, à l'hôpital Beaujon. — *Massage viscéral* (3 leçons), M. Cautru, ancien interne des hôpitaux. — *Massage de la face* (1 leçon), M. Raoul Leroy. — *Kinésithérapie gynécologique* (2 leçons), M. Wetterwald, secrétaire général de la Société de kinésithérapie. — *Gymnastique* (3 leçons), M. Desfosses, chirurgien du dispensaire de la Cité du Midi. — *Rééducation* (1 leçon), M. Kouindjy, chargé du service de rééducation à la Salpêtrière. — *Mécanothérapie* (3 leçons), M. Kruger, directeur de l'Institut Zander de Paris. — *Methode de Bier* (1 leçon), M. Durey.

Les cours de la série A ont lieu à 6 heures, ceux de la série B, à 5 heures. Les jours où les cours ont lieu dans des hôpitaux ou des Instituts, leur horaire est avancé ou

CHAIX & Cie, 10, rue de l'Orme, PARIS.

reculé d'une demi-heure au moins pour que les élèves d'une série puissent néanmoins suivre les cours de l'autre série.

Les élèves régulièrement inscrits à l'une des deux séries sont invités à six conférences sur les grandes indications diététiques, climatiques et hydrologiques faites par M. BARDET, secrétaire général de la Société de thérapeutique, M. MARTINET, ancien interne des hôpitaux, et M. SCHLEMMER, président de la Société d'hydrologie, médecin de la Société d'hydrologie, médecin consultant au Mont-Dore, et peuvent prendre part à l'excursion organisée à Vichy, avec le concours de la Société fermière.

Banquet de l'internat. — Le banquet annuel des internes en médecine des hôpitaux de Paris aura lieu le samedi 9 Avril, à 7 h. 1/2, au Carlton Hôtel, 119, avenue des Champs-Elysées, sous la présidence de M. le professeur Pozzi.

Le prix de la souscription est fixé à 15 francs pour les anciens internes et à 12 francs pour les internes en exercice.

Pour s'inscrire, envoyer son adhésion à M. VERCHÈRE, rue du Bac, 101, Paris.

Association amicale des internes et anciens internes des hôpitaux de Bordeaux. — Dans sa dernière réunion, le bureau de l'Association vient de fixer la date des fêtes du *Trentenaire* au jeudi 12 Mai prochain.

On sait qu'à cette occasion aura lieu le Ier Congrès de l'Internat français, auquel les internats de toutes les autres villes universitaires françaises ont promis leur concours ferme. De nombreux délégués viendront à Bordeaux à cette époque et visiteront les internats de nos hôpitaux : c'est donc un événement important qui se prépare.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. RENÉ CRUCHET, 31, rue Ferrère, Bordeaux.

Syndicat médical de Paris. — L'assemblée générale statutaire du syndicat médical de Paris s'est tenue à la Faculté de médecine sous la présidence de M. Descourt.

Après l'allocution du Président et la lecture du rapport de M. de Pradel, secrétaire général, l'assemblée s'est occupée de la question de l'« Organisation d'un service de secours médicaux sur la voie publique à Paris », puis du « Congrès des Praticiens ». Elle a ensuite nommé six membres du conseil d'administration pour trois ans en remplacement des six membres sortants. Les nouveaux élus sont : MM. d'Ayreux, Caudron, La Couture, Lafond, Olivier Lenoir et Georges Picard.

Service de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes : *Médecins-majors de 1re classe*, M. Maison est affecté aux salles militaires de l'hospice mixte de Nantes; M. Barbot, passe au 31e régiment d'infanterie.

Médecins-majors de 2e classe, M. Vigerie, passe au 64e régiment d'infanterie; M. Lesterlin passe au 85e régiment d'infanterie; M. Bar passe au 127e régiment d'infanterie; M. Metzquer passe au 60e régiment d'infanterie ; M. Jodry passe aux hôpitaux de la division d'occupation de Tunisie; M. Bertrand passe au 1er groupe d'artillerie d'Afrique; M. Roudié passe au 13e régiment d'artillerie de campagne.

Médecins aides-majors de 1re classe, M. Millet passe au 5e bataillon d'infanterie légère d'Afrique; M. Rault passe aux hôpitaux de la division d'Oran.

Médecins aides-majors de 2e classe. M. Théobalt passe aux hôpitaux de la division d'Oran; M. Avril passe à l'hôpital militaire de Bourges.

CONCOURS

Service médical de colonisation en Algérie. — Un concours pour le recrutement de 8 médecins de colonisation sera ouvert le 11 Avril 1910, à Alger (Faculté de médecine), à Paris (office de l'Algérie) et à la préfecture des villes possédant des Facultés ou Écoles de médecine.

Les médecins de colonisation sont répartis en 7 classes qui correspondent à des traitements variant entre 3.000 et 6.000 francs.

En dehors de leur traitement et de la clientèle payante, ces médecins reçoivent une indemnité de logement de 500 francs à défaut du logement en nature et, éventuellement, des allocations fixes ou variables pour le service des infirmeries indigènes, consultations gratuites aux indigènes, vaccinations, transports judiciaires, chemins de fer, etc.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à la direction de l'Intérieur, 2e bureau du gouvernement général de l'Algérie.

Les demandes d'admission au concours doivent parvenir au gouvernement général avant le 27 Mars.

Hôpitaux d'Orléans. — Le mercredi 11 Mai 1910, à 10 heures du matin, aux hospices d'Orléans, aura lieu un concours pour la nomination de *Deux médecins* adjoints.

— Le mercredi 18 Mai 1910, à 10 heures du matin, aux hospices d'Orléans également, aura lieu un concours pour la nomination de *Deux chirurgiens* adjoints.

Pour tous renseignements et s'inscrire, s'adresser au secrétariat des hospices d'Orléans.

Asile public d'aliénés de Bordeaux. — Le concours pour les places vacantes d'interne à l'asile public d'aliénés de Bordeaux s'ouvrira le 2 Juin 1910. Pour renseignements, s'adresser à la direction ou à M. Anglade, médecin en chef.

RENSEIGNEMENTS

Postes à céder. — Systèmes nouveaux d'appareils thermo-aéro-photothérapiques brevetés. On désire céder licence pour Paris.

Banlieue. — Maison de santé à céder. Conditions exceptionnelles.

S'adresser : **Cabinet Gallet**, 47, boulevard Saint-Michel.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

BROMONE ROBIN

Découvert pour la première fois en France par Maurice ROBIN en 1902, auteur des combinaisons métallo-peptoniques en 1881.

Thèse faite à la Salpêtrière, par le Dr MATHIEU, en 1906, F. M. P.

Communication à l'Académie de Médecine de Paris (Séance du 26 Mars 1907).

ADMIS DANS LES HOPITAUX DE PARIS ET DE L'ÉTRANGER

Le ***Bromone,*** combinaison de Brome et de Peptone entièrement assimilable, est un véritable Peptonate de Brome. Il remplace avec avantage les *Bromures,* sans craindre les conséquences du *Bromisme.*

COMPOSITION

0.10 centig. de Brome métallique par centimètre cube.
40 gouttes correspondent comme effet thérapeutique à 1 gramme de Bromure de Potassium.

DOSE { 5 à 20 gouttes pour Enfants. / 10 à 50 gouttes pour Adultes. } 2 fois par jour.

Se prend facilement dans du lait le matin à jeûn ou dans un peu de vin sucré additionné d'eau, avant, pendant ou après les principaux repas.

Le ***Bromone*** trouvera une indication formelle et précise :

1° Dans les **Affections convulsives**,
2° Dans les **Phénomènes d'excitation cérébrale ;**
3° Dans **certains désordres nerveux du Cœur ;**
4° Dans **certaines Affections iodiopathiques ou essentielles : Asthme, Coqueluche,** etc.
5° Excitabilité nerveuse des états fébriles : **Céphalée des Surmenés et des Congestifs ;**
6° **Epilepsie, Hystérie ;**
7° **Insomnie des Vieillards.**

VENTE EN GROS : **13, Rue de Poissy, PARIS.** — DÉTAIL : *PRINCIPALES PHARMACIES.*

AQUINTOL

PETIT-MIALHE

DIGITALINE PETIT-MIALHE — CARDIOPATHIES

SPECIFIQUE, non toxique, DE LA **COQUELUCHE**

Pharmacie Mialhe
8, rue Favart,
PARIS

ELIXIR du Dr MIALHE

EXTRAIT COMPLET DES GLANDES PEPSIQUES

DYSPEPSIES, GASTRALGIES

(Conservation garantie du pouvoir peptonisant 7 ans) Journal Pharmacie 1er Juin 1902

Chloro-Anémie
CONVALESCENCES
ATONIE

DRAGÉES DE FER COGNET

Protoxalate de Fer et Quassine Cristallisée.

Le plus Actif des Ferrugineux

PARIS — 43, Rue de Saintonge, ET PHARMACIES.

TUBERCULOSE PULMONAIRE
BRONCHITES AIGUËS ET CHRONIQUES
DILATATION DES BRONCHES
PLEURÉSIES

CAPSULES COGNET

Eucalyptol absolu Iodoformo-créosoté.

Antiseptique Pulmonaire Incomparable

PARIS — 43, Rue de Saintonge, ET PHARMACIES.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris.... 10 centimes. / Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements...... 10 fr.
Union postale............ 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

E. Apert. La tache bleue congénitale mongolique.
René Burnand. Suppurations intrathoraciques ou tuberculose pulmonaire. Difficultés fréquentes du diagnostic.
L. Salignat. Digestion stomacale des féculents chez les hyperchlorhydriques.
Ch. Foix et Et. Mallein. Le streptocoque de la scarlatine et la réaction de fixation.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. Le « petit entéro-colisme ».

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société belge de chirurgie. — Fièvre typhoïde; obstruction intestinale causée par un diverticule de Meckel et prise pour une perforation. — Tétanos mortel malgré une injection sous-cutanée préventive de 20 centimètres cubes de sérum antitétanique faite 3 heures après le traumatisme. — Volumineux kyste dermoïde du plancher de la bouche; extirpation par la voie intrabuccale. — Sur le vissage longitudinal dans les fractures de la clavicule. — Néphrectomie pour hypernéphrome très volumineux.
Société de médecine berlinoise. — Etude sur la physiologie cérébrale au cours d'interventions opératoires.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Académie des sciences.
Société d'obstétrique, de gynécologie et de pédiatrie.
Société de pédiatrie.
Société de médecine légale.
Société de psychiatrie.
Société de l'Internat des hôpitaux de Paris.
Société d'obstétrique de Paris.

ANALYSES

MÉDECINE PRATIQUE

L'auscultation sus-pubienne de la vessie comme moyen de diagnostic. — Longueur de la période contagieuse chez les convalescents de la diphtérie.

TECHNIQUE CHIRURGICALE

Le drainage de l'espace rétro-pubien.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

CHRONIQUE

F. Helme. Un naturaliste de génie. Henri Fabre et ses « Souvenirs entomologiques ».
H. Montal. Jurisprudence médicale. Honoraires médicaux. Prix de la visite. Assistance à opérations et chloroforme.

VARIÉTÉS

Un musée de moisissures vivantes; la mycothèque de Paris. — Un téléphone sans fil.

LIVRES NOUVEAUX

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

UN NATURALISTE DE GÉNIE

HENRI FABRE ET SES « SOUVENIRS ENTOMOLOGIQUES »[1]

A M. le Dr Launois.

Plus une civilisation est avancée, plus y est grande la division du travail. Ce qui est vrai en sociologie l'est aussi en psychologie. Davantage que chez les autres peuples peut-être, l'intellect est chez nous indépendant du sentiment, et c'est à la fois une qualité et une faiblesse. Ne serait-ce pas grâce à ce don que nous fut réservée la gloire d'être les pionniers des sciences biologiques ? Depuis la psychologie expérimentale jusqu'à l'anatomie comparée, en passant par la bactériologie, il y a là un domaine qui fut nôtre d'abord avant de se répandre sur le monde.

Mais la faculté que nous possédons, de faire comparaître à notre propre barre les enfants de notre imagination, comme s'ils étaient enfants d'un autre, ne va pas sans inconvénient. Avec notre propension à nous juger sans cesse, à peser chacun de nos actes, nous glissons vite à la critique et nous devenons extrêmement réservés s'il s'agit de proclamer la valeur de l'un des nôtres. Nul

1. *Souvenirs entomologiques*, par J. H. Fabre, 10 volumes. Delagrave, éditeur, Paris. 3 fr. 50 le volume. — Nous tenons à remercier ici la maison Delagrave, qui a bien voulu aimablement nous fournir le portrait de M. Fabre qui accompagne cet article.

n'est prophète dans son pays, et en France moins qu'ailleurs. C'est peut-être pour cela que tant de nobles vies se déroulent, obscures, dans quelque coin oublié; c'est pour cela aussi peut-être que tant de socles de statues élevées à certains grands morts auraient pu être édifiés avec les pierres qu'on leur jeta durant leur vie. En dehors de Chevreul, Pasteur et Berthelot, combien peu goûtèrent la joie d'entrer vivants dans leur rêve étoilé!

Une réaction néanmoins se manifeste à ce point de vue et je suis heureux que M. Henri Fabre, le génial naturaliste, soit des premiers à en profiter. Dans quelques jours, l'Institut, dont il est membre correspondant, les savants et les vulgarisateurs qui lui doivent tant, vont célébrer ses 87 années d'âge, ses 67 années d'enseignement. Déjà les quotidiens, les Revues, devançant l'actualité, ont célébré à l'envi le doux sorcier de Sérignan. J'entre à mon tour dans la lice. Oh! je n'ai pas l'outrecuidance d'égaler les Mæterlinck, les Edmond Périer et autres magiciens du style, qui surent si merveilleusement draper leurs éloges dans la pourpre d'une prose magnifique. Non, mon but est plus humble. Je veux simplement vous raconter la noble vie du plus modeste et du plus admirable des savants. Ce sera, si vous le voulez bien, comme un conte de Pâques, où l'on voit, protégé par la Fée divine du Travail, le héros lutter contre la Nature rebelle, et finalement lui dérober une partie de ses secrets jalousement défendus.

***

Un soir, dans un dîner de médecins, un convive dont l'érudition n'a d'égale que la verve interpellait un de mes bons amis. « Vous qui lisez tant, demandait-il, connaissez-vous les *Souvenirs entomologiques* d'Henri Fabre ? » L'autre eût pu répondre qu'il les savait presque par cœur. Néanmoins, dans ce milieu cultivé, rares étaient ceux qui avaient fait commerce avec cette œuvre si belle. Que voulez-vous! Tous, tant que nous sommes, nous peinons sur le même sillon; nous sommes si bien rivés à notre glèbe, qu'il nous est trop souvent impossible de voir ce qui se passe dans le champ du voisin, si féconde y soit la moisson.

Longtemps donc M. Fabre vécut ignoré des foules. Quelques curieux lisaient ses mémoires, ils fournissaient abondante copie aux vulgarisateurs plus habiles à s'inspirer de ses recherches qu'à se hausser à son style; mais la Renommée, qui de son aile étourdie touche si volontiers cabotins, politiciens, voire même escrocs de haut bord, n'avait jamais daigné visiter l'ermite de Provence, si digne cependant de l'admiration des hommes.

Pour moi, j'avoue que je lui dois le peu que je sais en physique, chimie, histoire naturelle. Quand vos enfants, empêtrés dans des démonstrations scientifiques au-dessus de leur mentalité fragile, bouderont devant leurs livres, n'hésitez pas, ordonnez-leur la lecture des petits Traités de M. Fabre. Non seulement ils comprendront alors, mais de plus ils gagneront, au contact de ce grand curieux, la curiosité du monde extérieur, ils s'intéresseront à leur tâche. Si tous ceux qui doivent quelque chose à Fabre devaient lui envoyer leur hommage reconnaissant, je crois bien que le bureau de postes de son village ne pourrait suffire à l'afflux des correspondances.

Henri Fabre est né en 1823. Fils d'un pauvre artisan père de sept enfants, il choisit la carrière d'instituteur. Bien mince, son bagage du début; mais ses maîtres, à défaut d'autre chose, lui avaient appris à apprendre. De notre mère Nature il tenait en outre un appétit intellectuel, une vaillance et un esprit d'assimilation tels que, d'abord le premier dans son milieu, il ne devait pas tarder à s'en évader.

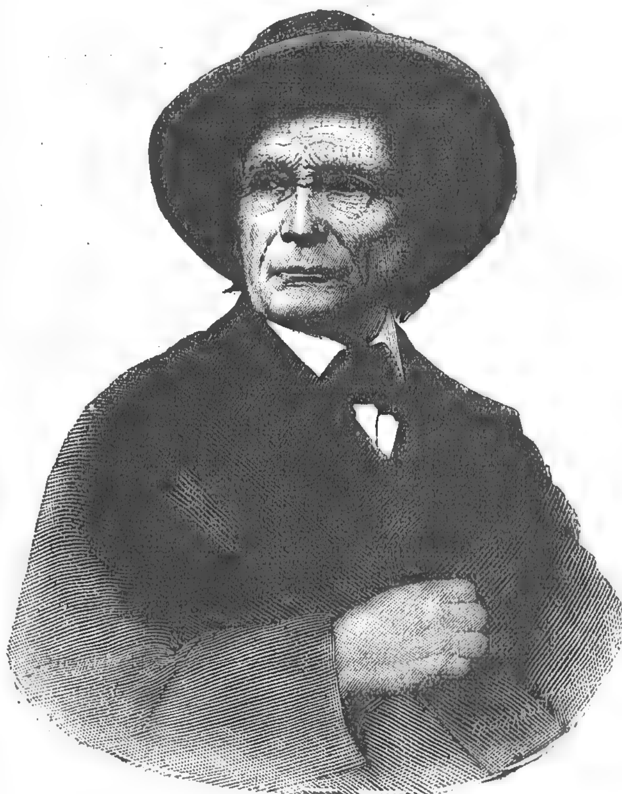
Il nous a raconté lui-même ses débuts. Ses *Souvenirs* sont ceux d'un entomologiste, certes, et il y parle surtout des insectes; mais ses descriptions, plus subjectives qu'objectives, sont le plus souvent entremêlées de souvenirs personnels où, comme il dit, les oisillons du passé à têtes déplumées se donnent leur vol. On n'aurait donc qu'à réunir les fleurs éparses dans son livre pour en faire le plus merveilleux des bouquets. C'est ce que je me suis efforcé de faire, trop heureux si le peintre ne trahit le modèle.

Voici la description de son village : « Au couchant, mon village croule en cascades de jardinets où mûrissent la prune et la pomme. De petits murs ventrus, noircis par la lèpre des lichens et des mousses, soutiennent les terres étagées. Au bas de la pente est le ruisseau. Presque partout, d'un élan on peut le franchir... Cher ruisselet, si frais, si limpide, si tranquille, j'ai vu, depuis, des fleuves majestueux, j'ai vu la mer immense. Rien dans mes souvenirs ne vaut tes humbles cascatelles. Ton mérite est la sainte poésie des premières impressions... »

C'est là qu'il apprend le rudiment, puis, après un séjour à l'Ecole normale, le voilà instituteur. Ses jeunes étourdis, bourdonnant comme des cigales, l'intéresseraient davantage s'ils étaient moins volages et moins bruyants. Mais allez donc travailler avec une classe de quarante bambins sans cesse à frétiller! Cependant il prépare son baccalauréat ès sciences au milieu de ce vacarme. « En ces temps lointains, il était de règle de faire précéder la science de quelques études littéraires. Il fallait avoir fréquenté les bons esprits de l'antiquité, commercé avec Horace et Virgile, Théocrite et Platon, avant de toucher aux toxiques de la Chimie ou aux leviers de la Mécanique. » Grec et latin, il les apprend tout seul, car la caractéristique de ce grand esprit est d'avoir été autodidacte. La façon dont il connut l'algèbre est des plus piquantes.

Il est pauvre, et un jour, lorsqu'un élève se présente pour être instruit sur les x et les y, il n'a garde de refuser l'aubaine. Malheureusement, de la matière à enseigner il ignore tout, et il n'a pas même de livres pour se guider. Alors, larron pour le bon motif, il va furtivement emprunter à la bibliothèque d'un collègue le précieux *Traité d'algèbre*. Il le pioche, se l'assimile, et le voilà passé maître en enseignant. Après le baccalauréat vient la licence, qui lui ouvre l'accès d'un collège. Il y serait parfaitement heureux, n'étaient ses charges de famille : sept personnes à faire vivre sur ses maigres émoluments! Et puis, il y a l'Inspecteur général, personnage redoutable et détesté, « le Crocodile », comme on l'appelle. De lui dépend son avenir. Plus heureux que les autres, réussira-t-il à l'apprivoiser?

Mais voici l'inspection. « Midi sonne, les élèves sortent et nous restons seuls. Je sais M. l'Inspecteur géomètre. Une courbe transcendante construite à la perfection est capable de l'amadouer. Je lui soumets les chefs-d'œuvre de mes élèves. Peine perdue; mes feuilles n'obtiennent qu'un regard distrait et sont rejetées sur la table à mesure que je les présente. Hélas! me disais-je, l'orage couve, la cycloïde ne te sauvera pas; tu vas recevoir à ton tour le coup de dent du Crocodile. Pas du tout; le redouté se fait débonnaire : il s'assied sur un banc, jambe de-ci, jambe de-là, m'invite à prendre place à côté de lui, et un moment nous causons travaux graphiques. Puis, avec brusquerie : — Avez-vous de la fortune? fait-il. N'ayez crainte, confiez-vous à moi, ce que je vous demande est dans votre intérêt. » Et l'autre de répondre qu'il est pauvre comme Job. « — C'est grand dommage, continue l'homme qu'on disait si terrible. J'ai lu vos travaux, parus dans les *Annales des Sciences naturelles* : vous avez l'esprit observateur, le goût des recherches, la parole animée, et la plume ne pèse pas trop entre vos doigts. Vous auriez fait un excellent professeur de Faculté.


HENRI FABRE

— Mais c'est précisément le but que je poursuis. — Renoncez-y. — Ne remplirais-je pas les conditions de savoir requises? — Si, vous les remplissez, mais vous n'avez pas de fortune.

« Le grand obstacle m'est dévoilé, malheur aux pauvres! Le haut enseignement exige avant tout des rentes personnelles. Soyez médiocre, plat, mais ayez des écus qui vous permettent de figurer. Et le digne homme me raconte la misère en habit noir. Quoique moins déshérité que je le suis, il en a connu les déboires; il me les expose avec émotion dans leur pleine amertume. Le cœur brisé, je l'écoute; je sens crouler le refuge où je pensais abriter mon avenir.

« Monsieur, lui dis-je, vous venez de me rendre un grand service, vous mettez fin à mes hésitations. Provisoirement, je renonce à mon projet. Je verrai d'abord s'il est possible d'acquérir le petit avoir qui m'est nécessaire afin d'enseigner décemment. Là-dessus s'échange une amicale poignée de main, et nous nous quittons. Je ne l'ai plus revu depuis... »

Et maintenant, qu'entreprendre pour franchir le mauvais pas signalé par l'Inspecteur? « La grande industrie d'Avignon était celle de la garance fournie par l'agriculture aux usines qui la transforment en produits plus purs et plus concentrés. Je me propose donc d'extraire le produit tinctorial, l'alizarine, de l'isoler des matériaux encombrants qui l'accompagnent dans la racine, de l'obtenir à l'état de pureté sous une forme se prêtant à l'impression directe des tissus, méthode bien autrement artistique et rapide que celle de la vieille teinture. »

Et voilà notre savant acharné au labeur dans son maigre laboratoire. Ce qu'il commence par teindre, ce sont ses mains. Mordues par les acides, crevassées par les manipulations chimiques, peu à peu elles se muent en pattes de homard, pour la plus grande joie des gamins de la ville, pour le plus grand scandale de ses collègues, vraiment froissés de ce manque de soin.

Or, un jour, un bruit se répand dans Avignon

où Fabre est professeur : Son Excellence, le ministre de l'Instruction publique, M. Victor Duruy, le grand Duruy, visite la ville des Papes. De tous les coins du département sont accourus fonctionnaires, courtisans, solliciteurs. Le chimiste n'en a cure, il continue, lui, à se rougir les mains là-bas, dans son laboratoire solitaire. Que voulez-vous que ça lui fasse, un ministre ? C'est si loin! c'est si haut! Mais ce ministre était un grand ministre. Un matin, la porte du petit laboratoire s'ouvre pour laisser entrer, devant le concierge prosterné, Son Excellence elle-même. « — Les derniers quarts d'heure de mon passage à Avignon, fait, tout souriant, le ministre, je désire les passer seul avec vous. Cela me distraira des courbettes officielles.

« Confus, je m'excuse de ma tenue, et surtout de mes pattes de homard, que j'avais essayé de dissimuler derrière le dos. — Vous n'avez pas d'excuses à me faire, je viens voir le travailleur. Que préparez-vous en ce moment ? »

Fabre, mis sur son terrain, explique, démontre, tant et si bien que l'heure du départ ayant sonné, Duruy emmène le professeur à la gare. Là se trouvent réunis tous les personnages marquants de la province, et notre homme, abasourdi, s'efforce de cacher ses malencontreuses mains sous son feutre. « Après échange de politesses officielles, la conversation languissant, le ministre me prend la droite dans les mystères du chapeau et doucement l'entraîne. — Montrez donc vos mains à ces messieurs, fait-il ; d'autres en seraient fiers. En vain je proteste d'un mouvement de coude, il faut s'exécuter; j'exhibe au jour mes pattes de homard. — Mains d'ouvrier, dit le secrétaire de la Préfecture, véritables mains d'ouvrier!... — Oui, mains d'ouvrier, riposte le ministre, et je vous en souhaite beaucoup de pareilles. Elles viendront, j'aime à le croire, en aide à la principale industrie de la ville. Puisqu'on paraît l'oublier ici, je suis enchanté de vous l'apprendre. »

Comme suite à cette aventure piquante et mémorable, six mois après, notre chimiste recevait une lettre officielle l'invitant à se rendre sans retard à Paris. Mais il ne bouge mie. Pourquoi lui faire perdre inutilement son temps ? Nouvelle lettre du ministre : « Si vous ne venez pas dans les 48 heures, écrit-il, je vous fais empoigner par mes gendarmes. » Cette fois, c'est sérieux. « 24 heures après j'étais dans le cabinet de M. Duruy. Avec une exquise affabilité, il me tend la main, et prenant un numéro du *Moniteur* : — Lisez là, dit-il. Je regarde la ligne que son doigt m'indique, je lis ma nomination dans la Légion d'honneur. Stupide de surprise, je balbutie je ne sais quoi pour remercier. — Venez ici, fait-il, que je vous donne l'accolade. Je serai votre parrain. Se passant entre nous deux, la cérémonie ne vous agréera que mieux. Je vous connais.

« Il m'épingle le ruban, il m'embrasse sur les deux joues. Maintenant, conclut-il, ce n'est pas tout. Le déplacement que je vous ai imposé ne doit pas être à votre charge. Emportez ceci (un rouleau de 1.200 francs); s'il y a excédent, ce sera pour votre Laboratoire. Prenez, vous dis-je, sinon je me fâche tout rouge. Enfin, demain, je vous présente à l'Empereur; pas de rébellion, sinon, gare à mes gendarmes ! »

C'en était trop pour une seule fois. Halluciné, fourbu, notre provincial regagnait aussitôt après la présentation à Sa Majesté son Laboratoire et ses cornues. De nouveau recommence la poursuite du principe tinctorial de la garance. Il l'a enfin isolé, mais, décidément, il n'était pas marqué pour la fortune : à ce moment même, il apprend que d'autres chimistes, mieux outillés que lui, plus heureux, ont découvert les couleurs d'aniline. C'est la fin du beau rêve. Il s'en console d'ailleurs aisément. D'abord, comme chimiste, on le sent heureux du triomphe d'une science qui lui est chère. Et puis, on ne peut pas tout avoir, et sa part est déjà assez belle. Il vit médiocrement de son enseignement, c'est vrai, mais n'a-t-il pas le grand livre toujours ouvert de la Nature? Savoir le lire, découvrir le pourquoi d'un frissonnement d'ailes, d'un petit geste d'insecte, cela ne vaut-il pas tous les écus du monde? « Changeons de levier, essayons de puiser dans l'encrier ce que nous refuse la cuve à garance. *Laboremus!* »

A partir de ce moment, il se fait donc naturaliste, et c'est par là qu'il vivra dans les siècles à venir, au-dessus peut-être des Réaumur et des Hubert. Car cet homme, qu'oublient trop nos dirigeants actuels, va réaliser la plus belle œuvre qu'on ait osé entreprendre depuis que l'Humanité est en marche. Chaque jour, à chaque heure, il se penchera sur ce monde des insectes, à peine connu, et dont il dérobera un à un tous les secrets. De ces insectes, fleurs ailées, il restera l'Homère, tant il sut décrire leurs combats, chanter leurs amours. Il en est aussi le Saint-François d'Assises, tant il sut les aimer et leur parler. Il en est enfin le La Fontaine. Personne n'a jamais pu, d'un trait narquois et coloré, souligner mieux la personnalité de ses petits monstres. Comme La Fontaine enfin, il est poète; comme lui, il atteint en se jouant à la noble simplicité du style.

Il s'est retiré à Sérignan, où l'on s'amuse d'abord un peu de lui. « Partout le paysan est malin, il se gausse volontiers des vétilles que nous appelons science, il rit de qui s'arrête devant une bestiole de rien, il s'esclaffe s'il nous voit ramasser un caillou, l'examiner, le mettre dans la poche. » Mais il aime tant les paysans qu'ils finissent par l'aimer à leur tour et à collaborer à son œuvre, chacun à sa manière. « Moissonneur d'idées et moissonneur d'épis, nous sommes mêmes gens, travaillant, ceux-ci pour le pain de l'estomac, ceux-là pour le pain de l'intelligence. »

Et ne croyez pas qu'il n'y a que poésie dans

son œuvre : « Certes, le naturaliste a le droit de nouer avec quelque élégance une tunique de gaze autour des reins de la Vérité » ; mais la forme est ici secondaire. Ce qui importe, ce sont les déductions à tirer des recherches entreprises.

Or, j'aurais voulu vous exposer aujourd'hui jusqu'où cet homme a jeté la sonde ; j'aurais voulu faire mouvoir sur ma petite scène ses multiples héros que dirige la baguette du grand régisseur la Nature ; j'aurais voulu surtout vous parler, à propos de ce monde mystérieux, de l'intelligence et de l'instinct, problème troublant, toujours sur le tapis, jamais résolu. Mais je dois m'arrêter au seuil du mystère. Je vous ai montré l'homme aujourd'hui, demain je vous dirai son œuvre, si grande, si belle, si féconde. Je me contenterai toutefois de marquer en terminant le réconfort et l'enseignement qui se dégagent de cette belle existence. Oui, à l'heure où le ciel clair de ce pays est voilé comme par un vol de vampires, à l'heure où se donnent carrière mille convoitises odieuses, à l'heure enfin où les coquins ont forcé librement des portes qu'ils n'eussent dû franchir qu'enchaînés, il vous sera doux, je l'espère, et consolant de savoir que dans ses collines mangées par le soleil un savant français occupa toute sa vie, borna tout son effort à mesurer l'appétit des scarabées insatiables, à assister aux noces des grillons, à entendre chanter les cigales.

F. Helme.

JURISPRUDENCE MÉDICALE

HONORAIRES MÉDICAUX — PRIX DE LA VISITE ASSISTANCE A OPÉRATIONS ET CHLOROFORME

Le juge de paix du cinquième arrondissement de Paris a rendu un jugement qui soulève deux questions intéressantes.

I. La première est relative au prix de la visite médicale.

Le client, un employé dont le traitement mensuel s'élève environ à deux cents francs, se refusait à payer la visite cinq francs, alors que le tarif des médecins de la banlieue de Paris adopté depuis par les Syndicats médicaux du département indique comme prix de la visite la somme de quatre francs pour les ouvriers ou petits employés.

Le juge de paix lui a donné gain de cause : cette décision est légale car les tribunaux peuvent à titre de renseignement consulter les tarifs arrêtés par certaines associations de médecins. (Rép. gén. alphab. du droit français, v° *Médecine et chirurgie*, n° 244. Floquet, Code pratique des honoraires médicaux, p. 556.)

II. Le médecin traitant réclamait en dehors de ses visites une somme de cent quarante francs pour assistance à opération et chloroforme. L'opération avait été faite dans une clinique à la suite d'un accouchement fait par le médecin traitant ; les honoraires afférents à cet accouchement s'élevant au chiffre convenu de cent cinquante francs n'étaient d'ailleurs pas contestés.

Les honoraires du chirurgien avaient d'autre part après discussion été fixés d'un commun accord à la somme de six cents francs.

Dans ces conditions, le juge de paix a rejeté la demande du médecin traitant demandant un supplément personnel de rémunération pour assistance à l'opération et administration du chloroforme.

Le juge de paix se fonde sur ce que ni le médecin traitant ni le chirurgien n'ont à aucun moment fait savoir au mari de la malade qu'en sus de la somme de six cents francs des honoraires quelconques seraient dus au médecin assistant et qu'au contraire la note du chirurgien comprenait tous les frais, de quelque nature que ce fût, nécessités par l'opération, en tout six cents francs.

Ce jugement ne saurait être critiqué au point de vue légal ; la conséquence qui paraît s'en dégager au point de vue des intérêts professionnels des médecins, c'est qu'il sera préférable en pareil cas de présenter au client une note unique et globale, sauf au chirurgien et au médecin à se mettre préalablement d'accord entre eux sur la rémunération revenant à chacun d'eux. Cet accord sera toujours préférable à une discussion devant les tribunaux. Cette solution a été d'ailleurs préconisée par différentes sociétés médicales.

H. Montal.

VARIÉTÉS

Un musée de moisissures vivantes : la mycothèque de Paris.

Il existe à Paris, à l'Ecole supérieure de pharmacie, un musée de moisissures vivantes. La culture de ces moisissures commencée en 1905, dans le laboratoire de cryptogamie, s'accrut grâce aux soins persévérants de leur patient semeur, M. Bainier ; ces hôtes ne tardèrent pas à devenir encombrants ; il fallut donc cantonner les échantillons de ces champignons inférieurs dans une salle spéciale, où leur ensemble constitue sous le nom de mycothèque le musée le plus original de Paris. Là se trouvent rassemblées aujourd'hui 107 espèces de mucédinées vivantes.

Que de variétés dans la forme de ces infiniments petits si intimement liés à notre vie domestique, que de richesse dans leurs colorations, que d'exubérance dans leur mycélium, dont les rameaux ténus mesurent seulement quelques millièmes de millimètre de diamètre et parviennent cependant à tapisser en très peu de temps les murs de nos caves, la surface de nos aliments ou la trame de nos habits !

La cryptogamie microscopique n'entra dans une voie féconde que du jour où l'on appliqua à ces végétaux inférieurs les méthodes de culture imaginées par Pasteur pour étudier les bactéries.

Pour ses expériences M. Bainier parvint à réunir

400 échantillons de moisissures qui ornent les flacons de la mycothèque.

S'il obtint dans le laboratoire quelques-unes de ses plantes, ses excursions et des échanges avec des amateurs ou des industriels lui fournirent les plus intéressants spécimens, et sur des détritus de toutes espèces ne tardèrent pas à se développer des variétés nouvelles de mycélium.

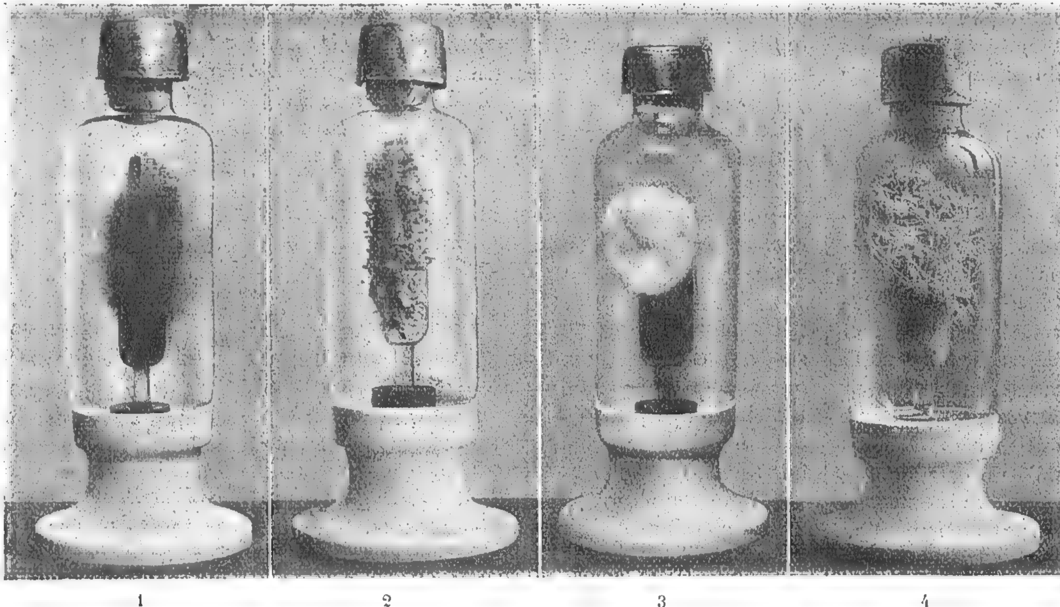
Pour étudier la structure, le développement et les métamorphoses successives de chacune de ces mucédinées, on doit les cultiver sur un milieu approprié et les purifier en les isolant dans des flacons où l'on place du bois de réglisse (excellent champ de culture mucédinique).

Mais le rôle de M. Bainier ne se borne pas à surveiller la croissance de ses pensionnaires, il faut qu'il purifie l'exubérante végétation que produit le premier semis par un second ou même un troisième semis; il arrive à avoir ainsi dans chaque flacon une espèce unique.

Une fois en possession de ce champignon purifié, il devra veiller à sa conservation, car le but principal de la mycothèque est surtout de fournir au laboratoire de cryptogamie des échantillons vivants, soit pour des démonstrations pratiques du cours de M. Radais, soit pour ses expérimentations personnelles ou celles de ses élèves.

Grâce à sa méthode culturale, M. Bainier a pu rectifier nombre d'erreurs commises par les mycologues dans leurs descriptions et provenant de ce fait qu'ils n'avaient pas isolé les espèces à l'état de pureté complète.

On voit aussi dans le nouveau musée diverses moisissures parasites des insectes ou de leurs larves, principalement des vers à soie et des chenilles. Ce curieux musée n'a son pendant qu'à Leyde, au laboratoire du professeur Went, et encore n'y cultive-t-on qu'un nombre très restreint d'espèces de moisissures (*La Nature*).



Quelques types de moisissures cultivées dans la mycothèque de Paris.
1, Syncephalastrum cinereum; 2, Penicillium claviformis; 3, Acrostalagmus roseus *jeune*; 4, Isaria felina.

Un téléphone sans fil.

Le dicton : il n'y a rien de nouveau sous le soleil, est toujours vrai; la preuve en est fournie par M. Bach qui prétend que les Indiens Caticpimary de la vallée de l'Amazone avaient un système de téléphonie des siècles avant que la transmission des bruits n'intéressât les savants modernes. « Je découvris il y a quelques années dans une publication géographique américaine », dit-il, « que chacune de leurs habitations ou maloccas avait ce qu'ils appelaient un « cambarysu » ou télégraphe qui leur permettait de communiquer entre elles. Il consistait en un morceau de bois de palmier dur, rempli de sable, de cuir, de résine et de caoutchouc, que l'on frappait avec un bâton recouvert de caoutchouc et de cuir. Il y a un de ces instruments caché dans chaque « malocca » qui sont construites à une distance d'à peu près un mille l'une de l'autre et en ligne droite du nord au sud.

« On dirait que ces instruments sont en communication l'un avec l'autre car quand on en frappe un, les deux plus proches au nord et au sud (si pas plus distants d'un mille) résonnent. L'Indien à qui on veut signaler répond à son tour. Chaque malocca a son code de signaux.

« Les instruments sont si bien dissimulés que lorsqu'on est au dehors on a beaucoup de peine à entendre et pourtant le son se répercute à un mille d'éloignement.

« Je le vis fonctionner; on frappa deux fois à intervalles, ce qui signifiait qu'on désirait un entretien; il fut répondu à ce signal par un seul coup, puis une longue conversation s'engagea, que naturellement je ne pus comprendre. Vous voyez que bien longtemps avant nous ces Indiens arriérés de l'Amérique du Sud, avaient un instrument qui répondait aux mêmes besoins. »

(« Soixante ans de la vie de Thomas Alva Edison », par Claire Mansbendel. — A. Maloine, éditeur.)

LIVRES NOUVEAUX

Prof. A. Onodi. — *Pathologie und Therapie der Nasenkrankheiten*, 1 vol. in-8°, 157 pages, avec 123 fig. Prix : 4 mark 30 (Alfred Hölder, éditeur à Vienne).

Si, dans cette trop courte brochure, Onodi n'a pas la prétention d'exposer en détail toute la pathologie du nez et de ses cavités annexes, il le fait du moins avec précision et clarté.

Deux chapitres ont cependant un développement un peu plus étendu que les autres; on sent qu'ils ont été écrits avec un soin particulier par l'auteur, sans doute parce qu'ils traitent de sujets à l'étude desquels Onodi s'est adonné de tout temps : l'anatomie des cavités nasales et l'empyème des sinus.

La partie anatomique abonde en figures inédites qui donnent à elles seules un intérêt de premier ordre à la lecture de ce travail. De nombreuses coupes horizontales et verticales, pratiquées en différents points, montrent les rapports des sinus entre eux et avec les organes voisins, en particulier avec les fosses cérébrales antérieure et moyenne. En 40 pages, Onodi donne un clair résumé de nos connaissances sur la pathologie et le traitement des sinusites.

Leurs complications oculo-orbitaires, intra-crâniennes et cérébrales sont étudiées dans un chapitre spécial. L'auteur nous montre comment les lésions de la muqueuse des sinus, la virulence exaltée des agents pathogènes, la thrombose des veines de la muqueuse entraînent la participation des parois osseuses au processus inflammatoire et l'infection directe des cavités cranienne et orbitaire; comment la tromboplılébite, la dissociation du thrombus, la pénétration des microbes dans les voies sanguines provoquent, par le transport à distance, des symptômes à la fois locaux et généraux; comment, enfin, la thrombose des veines de la muqueuse peut se propager au travers des os jusqu'à la dure-mère et de là gagner les tissus veineux de celle-ci, d'où des névrites rétro-bulbaires, des phlébites des sinus, des méningites, des abcès cérébraux.

Un index bibliographique énumère les principaux travaux allemands sur les maladies des fosses nasales publiés de 1901 à 1909.

M. Boulay.

Guinard, chirurgien de l'Hôtel-Dieu. — *Affections chirurgicales de l'abdomen* (*Péritoine, Estomac, Intestin*), 1 vol. gr. in-8° de 582 pages, avec 115 figures. Prix : 12 francs. (J.-B. Baillière et fils, éditeurs.)

M. Guinard étudie dans ce livre très complet les fonctions si délicates qui sont aujourd'hui à l'ordre du jour sur le traitement si discuté des péritonites aiguës.

Il y a un chapitre fort intéressant et très complet sur l'appendicite, sur les sygmoïdites, question nouvelle et peu connue.

Bien qu'il s'agisse d'un traité didactique, l'auteur a donné aux divers sujets qu'il traite un tour très vivant et très personnel qui rend ce livre fort attrayant.

J.-L. Faure.

A. Leclercq. — *Le Diabète*, 1 vol. in-8° de 450 p. Prix : 6 francs. (O. Doin et fils, éditeurs.)

Dans ce volume, riche en faits et en idées, M. A. Leclercq expose d'abord la physiologie des principales glandes de l'économie dans leurs rapports avec la formation et la destruction du sucre. Partant de cette base physiologique, il s'efforce d'établir la pathogénie du diabète sucré; pris entre deux théories opposées, la théorie glandulaire et la théorie nerveuse, il donne la préférence à la seconde et admet que le diabète résulte d'une perturbation primitive survenue dans le système cérébrobulbaire ou périphérique, empruntant pour se produire la canalisation pneumosympathique par laquelle s'explique son retentissement sur les glandes à sécrétion interne. Dans l'évolution de la maladie, il distingue deux périodes : 1° de dysfonction; 2° de dystrophie. Et il compare dans leur évolution et dans leur pathogénie le diabète et le goitre exophtalmique.

La seconde moitié du livre est consacrée aux symptômes, aux complications, au diagnostic, au pronostic et au traitement du diabète sucré. L. R.

H. Huchard et Ch. Fiessinger. — *La thérapeutique en vingt médicaments*, 1 vol, in-8° de 341 pages. Prix : 4 francs. (Maloine, éditeur.)

Les auteurs se cantonnant sur le terrain de la pratique constante, tirée de leur expérience personnelle, présentent au public médical une série d'études cliniques, claires et succinctes, relatives aux 20 médicaments avec lesquels il est possible, à leur avis, de traiter toutes les maladies.

Ils passent ainsi en revue successivement le salicylate de soude, la quinine, le mercure, l'iodure de potassium, la digitale, le fer, les sérums spécifiques, les ferments métalliques, les médicaments opothérapiques, le bismuth, la théobromine, le bicarbonate de soude, l'arsenic, l'opium, la belladone, le bromure de potassium, les purgatifs, les nitrites, l'ergot, l'antipyrine.

Les considérations physiologiques sont très sommairement indiquées, les indications cliniques au contraire suffisamment développées.

Ce petit volume présente les mêmes qualités didactiques de clarté, de netteté, de précision qui distinguent les œuvres antérieures si répandues des auteurs.

Alfred Martinet.

A. Pagnier. — *Le Vagabond* (ses origines, sa physiologie, ses formes), 1 vol. in-18, de VIII-244 pages. Prix : 3 fr. 50. (Vigot, frères, éditeurs.)

On trouve dans ce volume, précédé d'une préface de M. Dubief, ancien ministre, une série de chapitres concernant l'histoire, la pathologie, la sociologie et la législation du vagabondage. La documentation de toutes ces parties est solidement établie, et, par son allure, ce livre, qui touche à une question d'actualité, est de nature à intéresser tous ceux qui ont eu l'occasion de réfléchir sur ce grave problème de la vie sociale qu'est le vagabondage. R. R.

BIBLIOGRAPHIE

2063. — **G. Sieffert.** — Introduction générale a la Thérapeutique positive. 1 vol. gr. in-8°, de xii-407 pages. Prix : 12 francs. (*A. Maloine*, éditeur).

2064. — **A. Salmon.** — La fonction du Sommeil : *Physiologie, psychologie, pathologie*. 1 vol. in-8° de 235 pages. Prix : 4 francs (*Vigot frères*, éditeurs).

2065. — **M. Piery.** — La tuberculose pulmonaire. 1 vol. in-18 de xii-836 pages, avec 56 figures et 3 planches en couleurs. Relié peau. Prix : 9 francs. (*O. Doin et fils*, éditeurs.)

2066. — **S. Baruch.** — La pratique de l'Hydrothérapie. Edition française par *G. Collet*. 1 vol. in-8°, de viii-739 pages, avec 74 figures. Prix : 16 francs. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2067. — **G.-M. Debove, G. Pouchet et A. Sallard.** — Aide-Mémoire de Thérapeutique. *Deuxième édition, conforme au Codex de* 1908. 1 vol. in-8° de 911 pages, imprimé sur 2 colonnes. Relié toile. Prix : 18 francs. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2068. — **J.-A. Rivière.** — Esquisses cliniques de Physicothérapie. 1 vol. in-8°, de xii-316 pages, avec 64 fig. Prix : 7 fr. 50. (*Imp. Bouchy et Cie*, Paris.)

2069. — **Th. Tuffier et J. Martin.** — Traitement chirurgical de la tuberculose pulmonaire. 1 brochure gr. in-8°, de l'*Œuvre médico-chirurgical*, avec figures. Prix : 1 fr. 25 (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2070. — **P. Hartemberg.** — L'Hystérie et les Hystériques. 1 vol. in-16°, de 284 pages. Prix : 3 fr. 50. (*Félix Alcan*, éditeur.)

2071. — **Pierre Duval.** — Chirurgie de l'appareil urinaire et de l'appareil génital de l'homme. *Troisième édition*. 1 vol. in-8° (du *Précis de Technique opératoire* par les Prosecteurs de la Faculté de médecine de Paris), de xx-232 pages, avec 234 figures dans le texte. Relié toile. Prix : 4 fr. 50. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2072. — **A. Ribemont-Dessaignes.** — Iconographie obstétricale. *Fascicule IV : Anomalies et monstruosités fœtales* 1 vol. gr. in-8° contenant 12 planches en couleurs, avec texte explicatif. Prix : 12 francs. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE DE GYNÉCOLOGIE ET DE CHIRURGIE ABDOMINALE

Sommaire du n° 1.

Travaux originaux :

Chaput. — De l'utilisation du conduit vaginal en guise de drain après l'hystérectomie totale (drainage vaginal sans tube).

F. Descœudres (de Genève). — Les myomes du rectum (avec 3 figures).

P. Alglave. — La tuberculose iléo-cæcale et appendiculaire (Première partie, avec 11 figures et 2 planches hors texte).

Analyses :

Gynécologie. — Chirurgie abdominale.

Inauguration du monument Péan.

Index bibliographique.

Sommaire du n° 2.

Travaux originaux :

Forgue et Massabuau (de Montpellier). — L'ovaire à petits kystes (Première partie, avec 8 planches hors texte).

P. Alglave. — La tuberculose iléo-cæcale et appendiculaire (Deuxième partie, avec 3 figures).

Analyses :

Gynécologie. — Chirurgie abdominale

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 4.

Mémoires originaux :

E. Long. — Deux observations anatomo-cliniques de syndrome thalamique (6 figures).

J. Roux. — De la myotonie dans la maladie de Parkinson.

Analyses.

Neurologie. — Thérapeutique.

Société de neurologie.

ANNALES DES MALADIES DE L'OREILLE, DU LARYNX, DU NEZ ET DU PHARYNX

Sommaire du n° 2.

Mémoires originaux :

P. Sébileau. — La prothèse métallique du crâne.

Binet et Heully. — Deux observations de strumites suffocantes suraiguës mortelles.

Robert Foy. — Contribution rhinométrique à l'étude de la respiration nasale.

Paul Bourlon. — Nouveau pansement d'évidés.

Henri Aboulker. — Fausses affections pulmonaires d'origine bucco-naso-pharyngienne.

Recueil de faits :

Robert Leroux. — Polype géant d'une fosse nasale avec, dans la fosse nasale opposée, ulcération de la cloison par compression du cornet inférieur.

Sociétés savantes.

Analyses.

Nouvelles.

Ouvrages reçus.

ANNALES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES

Sommaire du n° 2.

Travaux originaux :

V. Truelle. — Les troubles mentaux dans le tabes (*fin*).

G. de Clérambault. — Du diagnostic différentiel des délires de cause chloralique (*fin*).

A. Adam. — Documents de médecine légale. Deux cas de folie à deux, l'un de délire processif et l'autre de persécution avec tendances persécutrices.

Edmond Cornu. — Cours et examens d'infirmiers.

L. Wahl. — Le XIIIe Congrès de la Société phréniatrique italienne (Vienne, 1907).

Société médico-psychologique.

Revue des journaux de médecine.

Bibliographie.

Variétés.

FACULTÉ DE PARIS

Psychopathologie du tube digestif. — M. Paul Farez reprendra, à la Faculté de médecine (Amphithéâtre Cruveilhier, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine), le jeudi 14 Avril, à 4 heures, son cours libre de Psychopathologie du tube digestif et le continuera le jeudi de chaque semaine, à la même heure. Il étudiera cette année : La rééducation alimentaire.

FACULTÉS DE PROVINCE

Ecole de médecine de Marseille. — La deuxième période de scolarité en vue de l'obtention des diplômes d'études médicales coloniales et du service sanitaire maritime, s'ouvrira à l'Ecole de médecine de Marseille dans la première quinzaine d'Avril 1910.

La session d'examens pour l'obtention des diplômes ci-dessus aura lieu à cette Ecole à la fin de Juin 1910.

HOPITAUX ET HOSPICES

Société des médecins des hôpitaux. — Cette Société vient de voter à l'unanimité la motion suivante pour être transmise au directeur de l'Assistance publique par son représentant au Conseil de surveillance :

« La Société des médecins des hôpitaux, après avoir entendu les explications de M. X... sur les réformes projetées dans son service, regrette qu'une Commission ait pu être constituée pour transformer un service hospitalier, sans que le chef de service ait été appelé à en faire partie et sans même qu'il ait été avisé de sa formation. »

Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux. — *Cours et exercices de bactériologie et d'anatomie pathologique.*

Cours de bactériologie. — M. Maxime Macaigne, agrégé, médecin des hôpitaux.

Du mardi 17 Mai au samedi 25 Juin, les mardis, jeudis, samedis, à 1 h. 1/2.

Cours d'anatomie pathologique générale. — M. Pautrier, sous-chef de laboratoire.

Du vendredi 8 Avril au mercredi 11 Mai, les lundis, mercredis, vendredis à 2 heures.

Le Cours de bactériologie comprendra 18 leçons. Le Cours d'anatomie pathologique en comprendra 15. L'un et l'autre seront suivis d'exercices techniques. Les Cours sont gratuits pour les internes des hôpitaux. Le droit d'inscription est de 50 francs pour les étudiants en médecine et de 80 francs pour les docteurs en médecine français et étrangers.

Se faire inscrire : 17, rue du Fer-à-Moulin.

Technique des opérations sur l'œil et les annexes de l'œil. — M. Morax commencera, le lundi 4 Avril 1910, un cours qui comprendra 10 démonstrations avec exercices pratiques et qui se continuera les lundis, mercredis et vendredis à 2 heures, à l'Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux. Il fait partie des cours et exercices techniques de médecine opératoire régionale organisés sous la direction de M. P. Sebileau.

S'inscrire chez le secrétaire de l'Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, 17, rue du Fer-à-Moulin.

Hôpitaux d'Angers. — Sont nommés externes, MM. Levesque, Blanc, Faligaut, Bœumar, Lecontour, Jeannet, Coutaud.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille d'argent.* — M. Espérandieu, à Souk-Ahras (Constantine).

Médaille de bronze. — MM. Pélissard, à Mustapha (Alger); Alquier, à Chellala (Alger); Creutz, à Aïn-Temouchent (Oran); Ferrer, à Aïn-Beida (Constantine); Jouane, à Guelma (Constantine); Moras, aux Ouled-Djelbal; Gueytat, à Biskra; Floquet, à Constantine; Levêque, à El-Oued; Trollat, à Touggourt.

Mention honorable. — MM. Gardon, à Alger; Valeton, à Constantine; Margerid, à Lapyette (Constantine); Triolet, à Corneille (Constantine); Cazenave, interne à l'ambulance d'El-Kettar (Alger); Bertrand, interne à l'hôpital de Bône (Constantine); Meynadier, Arney, internes à l'hôpital de Constantine; Belhandous, externe à l'hôpital de Mustapha (Alger).

L'inspection médicale des écoles. — M. Doumergue, ministre de l'Instruction publique, vient de faire approuver par le Conseil des ministres un projet de loi organisant l'inspection médicale des écoles et la rendant obligatoire aussi bien dans les écoles privées que dans les écoles publiques.

Voici les principales dispositions de ce projet.

En vue d'assurer les voies et moyens, et d'aboutir le plus rapidement à une réforme dont l'urgence s'impose, le ministre emprunte les grandes lignes de la loi du 15 Juillet 1893 sur l'assistance médicale gratuite. C'est ainsi que l'organisation sera départementale. « Le Conseil général déterminera notamment les circonscriptions médicales, le nombre des médecins inspecteurs, le mode et le montant de la rémunération des médecins. La désignation des médecins inspecteurs appartient au préfet. »

L'inspection médicale doit porter :

1° Sur les locaux scolaires et sur le mobilier scolaire, soit des internats, soit des externats. A ce titre, l'inspection médicale est appelée à donner son avis sur le choix des emplacements, sur les plans et aménagements des établissements scolaires, sur le choix du mobilier scolaire. Pour les établissements déjà existants, elle signale les imperfections des locaux ou du matériel et indique les améliorations à réaliser ;

2° Sur le régime scolaire des établissements.

A ce titre, elle doit assurer l'observation des règlements concernant l'aération, l'alimentation, le chauffage, l'éclairage, les soins de propreté, ainsi que des règlements qui fixent la durée du travail sédentaire, du repos, du sommeil, des repas, des exercices physiques ;

3° Sur l'état sanitaire des élèves :

Le médecin inspecteur procède, au moins deux fois par an, aux époques fixées par le règlement arrêté conformément à l'article 1er, à l'examen individuel des élèves. Les résultats de cet examen qui doit porter notamment sur l'état des voies respiratoires, du système cutané, sur les organes de la vue et de l'ouïe, la dentition, etc., sont consignés sur les carnets scolaires dont il a la responsabilité ;

4° Sur l'observation des conditions imposées au personnel des écoles en matière d'hygiène par les règlements ;

5° Sur les mesures hygiéniques spéciales, relatives à la tuberculose et aux maladies contagieuses.

De plus, le médecin inspecteur devra « constater le degré d'instruction des élèves en matière d'hygiène » et en référer, s'il y a lieu, à l'inspecteur d'académie.

Les dépenses : frais de livrets et d'imprimés, indemnités allouées aux médecins inspecteurs, qui sont obligatoires, sont supportées par les communes, les départements et l'Etat dans les conditions fixées par la loi sur l'assistance médicale gratuite.

Le nombre des visites strictement obligatoires a été fixé à deux par an, au minimum.

Pour la rémunération des médecins inspecteurs, il est établi un taux maximum différent pour les agglomérations urbaines et pour les circonscriptions rurales, où les écoles sont souvent éloignées les unes des autres. Pour chaque école, la base adoptée pour fixer cette rémunération est le nombre des élèves inscrits, et non celui des élèves présents le jour de la visite.

Enfin, il est entendu que l'institution du nouveau régime ne portera aucune atteinte aux organisations déjà établies par les communes ou que ces dernières pourraient instituer dans l'avenir, en vue d'assurer le service de l'inspection médicale dans leurs écoles, pourvu que ces organisations répondent aux conditions exigées par la loi nouvelle.

Institut du radium. — Un décret inséré au *Journal Officiel* porte que sur l'émolument du legs universel qui a été fait à l'État par M. Henry Giffard, en vertu du testament du 11 Décembre 1873 et dont l'acceptation a été autorisée par décret en date du 31 Août 1885, il est attribué une somme de 100.000 francs à l'Université de Paris, en vue de la création d'un Institut spécialement affecté à l'étude des substances radioactives.

IIIe Congrès des praticiens (Paris, 10 Avril 1910). — Hôtel des Sociétés savantes. — *Programme et ordre du jour* : Jeudi matin, 9 heures. Discours du président du Comité d'organisation; élection du bureau du Congrès. — Rapport de M. Leredde, secrétaire général du Comité de vigilance. — Rapport de M. Bolliet : Libre choix et sociétés de secours mutuels. — Rapport de M. Vallat : Libre choix et grandes administrations. — Rapport de M. Bresselle : Relèvement des honoraires médicaux.

Après-midi, 1 h. 3/4. Rapport de M. Bertillon : L'avortement au point de vue médico-légal. — Rapport de M. Levassort : L'exercice illégal de la médecine. — M. Maurice Faure : Communication sur l'évolution actuelle de l'éducation physique en France.

Vendredi matin, 9 heures. Rapport de M. Lafontaine : Les syndicats médicaux et l'enseignement médical. — Professeur Kutner, de Berlin : Communication sur l'enseignement de la médecine en Allemagne. — M. Marro : Communication sur les admissions et les inscriptions irrégulières dans les Ecoles de médecine. — Rapport de M. Le Fur : Conseil médical supérieur.

Après-midi, 1 h 3/4. Rapport de M. Tourtourat : Limitation ou non-limitation du nombre des étudiants dans les Ecoles de médecine. — Rapport de M. Delpeut : Concours d'admission à l'entrée des Ecoles de médecine.

Samedi matin, 9 heures. Rapport de M. Léon Archambault : La structure administrative des hôpitaux en France et à l'étranger. — M. Kœnig : Communication sur l'organisation des hôpitaux aux Etats-Unis : institution des « nurses ». — M. Kolbé : Communication sur l'organisation administrative des hôpitaux en Allemagne.

Samedi après-midi, 1 h. 3/4. Rapport de M. Declercq : Organisation administrative des services d'hygiène à l'étranger. — Rapport de M. Wicart : La loi de 1909 sur la santé publique. — M. Campichi : Communication sur le rôle des syndicats en matière d'hygiène; élection du Comité de vigilance.

La réduction des compagnies de chemins de fer sera valable du 4 au 13 Avril. Cette réduction et la distribution des volumes avant le Congrès, ne sont pas assurées aux médecins qui s'inscriront après le 28 Mars.

IIIe Congrès international d'hygiène scolaire (Paris, 2-7 Août). — *Rapports généraux*. 1° Unification des méthodes d'examen physique des écoliers : MM. Méry (de Paris) et James Kerr (de Londres); 2° Education sexuelle : MM. Doléris (de Paris) et Chotzens (de Breslau); 3° Préparation et choix du médecin scolaire : MM. Lesieur (de Lyon) et V. Desguin (d'Anvers).

Répartition des sections. I. Les bâtiments et le mobilier scolaire. — II. Hygiène des internats. — III. Inspection médicale des écoles et dossiers sanitaires individuels. — IV. Education et entraînement physique. — V. Prophylaxie des maladies contagieuses à l'école. — VI. L'hygiène en dehors de l'école; écoles de plein air; colonies de vacances, etc. — VII. Le corps enseignant : son hygiène, ses relations avec les familles et le médecin scolaire. — VIII. Enseignement de l'hygiène aux maîtres, aux élèves et aux familles. — IX. Les programmes et les méthodes d'enseignement dans leurs rapports avec l'hygiène scolaire. — X. Écoles spéciales pour les anormaux. — XI. Hygiène de la vue, de l'ouïe, de la bouche et des dents dans les écoles.

Adresser les adhésions et demandes de renseignements à M. Dufestel, secrétaire général, 10, boulevard Magenta, Paris, Xe.

Voyages d'Etudes médicales aux stations hydrominérales et climatiques de France (V. E. M.). — Les *Voyages d'Etudes médicales* sont organisés, depuis 1899, par M. Carron de la Carrière, dans un *but* d'intérêt général : faciliter aux médecins étrangers et français la visite et la connaissance pratique des stations thermales et climatiques de France.

Ces stations, très nombreuses et très variées, ont été divisées en cinq groupes, d'après leur situation géographique.

1. *Stations du Centre et de l'Auvergne.* — Lamotte-Beuvron, Néris, Evaux, La Bourboule, le Mont-Dore, Saint-Nectaire, Vic-sur-Cère, Le Lioran, Royat, Durtol, Chatel-Guyon, Vichy, Bourbon-l'Archambault, Bourbon-Lancy, Saint-Honoré, Pougues.

2. *Stations du sud-ouest de la France.* — Luchon, Capvern, Barbazan, Siradan, Bagnères-de-Bigorre, Castéra-Verduzan, Argelès, Barèges, Saint-Sauveur, Cauterets, Pau, Saint-Christau, Eaux-Bonnes, Eaux-Chaudes, Salies-de-Béarn, Biarritz, Cambo, Hendaye, Dax, Arcachon.

3. *Stations de la Savoie et du Dauphiné.* — Hauteville, Evian, Thonon, Saint-Gervais, Salins-Moutiers, Brides, Pralognan, Challes, Aix, Marlioz, Le Revard, Allevard, La Motte, Uriage.

4. *Stations de l'Est et du Jura.* — Sermaize, Vittel, Contrexéville, Martigny, Bourbonne, Luxeuil, Bains, Plombières, Gérardmer, La Schlucht, Bussang, Ballon d'Alsace, Besançon-Mouillère, Salins, Lons-le-Saulnier, La Faucille, Divonne.

5. *Stations du sud-est de la France.* — Salies-du-Salat, Aulus, Ussat, Ax, Les Escaldes, Mont-Louis, Alet, Molitg, Le Vernet, Amélie, Prats-de-Mollo, La Presle, Le Boulou, Banyuls, Lamalou, Montmirail, Vals.

Chaque année, dans la première quinzaine de Septembre, un voyage comprend toutes les stations situées dans la même région.

Sont seuls admis à ces voyages : les médecins, étudiants en médecine français et étrangers et les femmes de médecins accompagnant leur mari.

L'*emploi du temps* est réglé de façon à étudier chaque station, à tous les points de vue, dans un minimum de temps : 1° *Visite détaillée des Sources et des Etablissements*, sous la direction des médecins de la localité, *leçon de choses* capitale. — 2° *Conférence* résumant tout ce qu'il faut savoir sur la station : applications thérapeutiques des eaux aussi bien que les avantages des adjuvances qu'on y rencontre : climat, altitude, cure de marche, mécanothérapie, etc. — 3° *Excursion*, permettant d'apprécier la configuration générale du pays.

Le V. E. M. de 1910 aura lieu du 1er au 15 Septembre, sous la direction scientifique du professeur Landouzy, doyen de la Faculté de médecine de Paris. Il comprendra les *Stations de la Savoie et du Dauphiné*.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Carron de la Carrière, président de la Société d'hydrologie médicale de Paris, 2, rue Lincoln, Paris.

Ligue française de l'éducation physique. — La section de la Seine de la Ligue, réunie à la Faculté de médecine, vient d'élire son Comité qui est ainsi composé :

Président d'honneur : professeur Ch. Richet; président : professeur Gilbert; vice-présidents : MM. Castaigne et L. Nandeau; secrétaire général : M. H. Dausset; trésorier : M. Lagarde. Membres : Mme P. Kergomard, inspectrice générale des écoles maternelles, le professeur Vincent (du Val-de-Grâce), MM. Pachon et Weiss, agrégés, L. P. Durand.

La Ligue met au concours un livre simple et court d'éducation physique, pouvant s'adresser à tous.

Enfin, on annonce des conférences du professeur Richet, de M. Tissié et du commandant Lefébure.

Syndicat médical de Paris. — Le syndicat médical de Paris a élu, pour l'année 1910-1911, son bureau qui est ainsi composé : Président : M. Descoust; vice-présidents : MM. Dalché et Botte; secrétaire général : M. E. de Pradel; trésorier : M. de Spéville; secrétaires des séances : MM. Berruyer et Acheray; avocat-conseil : M. de Fallois ; rédacteur du Bulletin : M. Chapon.

Corps de santé militaire. — Sont affectés aux corps de troupes d'artillerie ci-après créés à la date du 1er Mars 1910 :

Médecins-majors de 2e classe. M. Crussard, 7e groupe d'artillerie à pied d'Afrique. M. Duhaut, au 48e rég. d'artillerie. M. Levèque, au 10e rég. d'artillerie à pied (Marseille). M. Gallot, au 8e rég. d'artillerie à pied. M. Romary, au 9e rég. d'artillerie à pied. M. Dusolier, au 58e rég. d'artillerie. M. Trassagnac, au 5e rég. d'artillerie à pied. M. Fayollat, au 1er rég. d'artillerie de montagne. M. Escande de Messières, au 61e rég. d'artillerie. M. Angué, au 2e rég. d'artillerie à pied. M. Vincent, au 62e rég. d'artillerie. M. Fournereaux, au 5e rég. d'artillerie à pied. M. Dauthuile, au 59e rég. d'artillerie. M. Ehrmann, au 7e rég. d'artillerie à pied. M. Munaret, au 6e groupe à pied d'artillerie d'Afrique. M. Perrot, au 46e rég. d'artillerie. M. Guyard, au 3e rég. d'artillerie à pied. M. Domage, au 2e rég. d'artillerie de montagne. M. Mayrac, au 4e rég. d'artillerie à pied. M. Brionval passe au 6e régiment d'artillerie à pied. M. Cenet, au 56e rég. d'artillerie. M. Barthelemy, au 5e groupe d'artillerie d'Afrique.

Médecins aides-majors de 1re classe. M. Rondot, au 47e rég. d'artillerie. M. Carpanetti, au 60e rég. d'artillerie. M. Muller, au 54e rég. d'artillerie.

— Sont arrêtées les mutations suivantes : *Médecins-majors de 2e classe.* M. Grisel, passe au 105e rég. d'infanterie. M. d'Arlhac passe au 45e rég. d'infanterie. M. Genod passe au 75e rég. d'infanterie M. Gras passe au 152e rég. d'infanterie. M. Biérer passe au 27e rég. d'infanterie (service).

Médecins aides-majors de 1re classe. M. Rapp, passe au 2e régiment d'infanterie. M. Jeannin, passe au 146e rég. d'infanterie. M. Mossier passe aux hôpitaux de la division d'Oran. M. Torresse passe au 2e bataillon d'infanterie légère d'Afrique.

Médecin aide-major de 2e classe. M. Abel passe au 14e rég. de dragons.

— Sont passés avec leur grade dans l'armée territoriale, savoir : *médecin-major de 1re classe.* M. Boinet.

Médecin aide-major de 2e classe. M. Dupont.

— M. le médecin inspecteur Hocquard, directeur du service de santé du 13e corps d'armée, est nommé directeur de l'école du service de santé militaire à Lyon, en remplacement de M. le médecin inspecteur Chavasse.

— Sont désignés pour être détachés pendant les stations thermales de 1910 aux hôpitaux d'eaux minérales ci-après :

Hôpital de Bourbonne-les-Bains (du 15 Mai au 15 Septembre). — M. Lévy, médecin principal de 2e classe, hôpital militaire de Belfort, médecin chef; M. Dieu, médecin-major de 1re classe, hospice mixte d'Epinal; M. Albert, médecin-major de 1re classe, au 69e d'inf.; M. Duband, médecin-major de 2e classe, hôpital militaire de Versailles; M. Le Mansois-Duprey, médecin aide-major de 2e classe, hôpital militaire de Belfort.

Hôpital de Vichy (du 1er Mai au 13 Septembre). — M. Collinet, médecin principal de 2e classe, hospice mixte de Clermont-Ferrand, médecin-chef; M. Rabuson médecin-major de 2e classe, surveillant à l'Ecole d'application du service de santé militaire; Canet, médecin-major de 2e classe, 140e d'inf.; M. Gay-Bonnet, médecin-major de 2e classe, surveillant à l'Ecole du service de santé militaire; M. Hauvuy, médecin aide-major de 2e classe, hôpital militaire Saint-Martin, à Paris.

Hôpital de Bourbon-l'Archambault (du 15 Mai au 15 Septembre). — M. Piot, médecin-major de 1re classe, hôpital militaire Saint-Martin, à Paris, médecin chef; M. Schangel, médecin aide-major de 2e classe, hôpital militaire de Belfort.

Hôpital de Barèges (du 12 Juin au 15 Septembre). — M. Sanglé-Ferrière, médecin principal de 2e classe, hôpital militaire de Bayonne, médecin chef; M. Rebierre, médecin-major de 2e classe, 49e d'inf.; M. de Lagoanère, médecin aide-major de 2e classe, hôpital militaire de Bordeaux.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Renault, du port de Cherbourg, est autorisé à servir temporairement au port de Brest. — Sont maintenus, sur leur demande, dans la réserve de l'armée de mer, MM. les médecins principaux : Dufour et Duville.

— M. le médecin de 1re classe Hédie, du port de Lorient, est désigné pour embarquer à la 5e flottille de torpilleurs de la Méditerranée à Oran.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés : *au Tonkin*, MM. Dagorn, médecin-major de 2e classe; Raymond, Coste, Rouvier, Lucas, médecins aides-majors de 2e classe.

En Cochinchine, M. Bizolier, médecin aide-major de 2e classe.

En Indo-Chine, MM. Garrot, Carmouze, Bouchant, Millous, Arathoon, Colat, Laporte, médecins aides-majors de 1re classe.

Au Siam, M. Pin, médecin-major de 2e classe.

En Afrique occidentale, MM. Pelletier, médecin-major de 1re classe; Espinasse, médecin aide-major de 1re classe; Gambier, Bideau, Morin, médecins aides-majors de 2e classe.

A la Côte d'Ivoire, M. Cunaud, médecin aide-major de 1re classe.

En Guinée, MM. Trautmann, médecin-major de 2e classe; Sibenaler, médecin aide-major de 1re classe.

A Madagascar, MM. Ilbert, Fontrein, médecins-majors de 1re classe; Peltier, médecin-major de 2e classe; Combaudon, Roussy, Caillet, médecins aides-majors de 2e classe.

A la Martinique, M. Noc, médecin-major de 2e classe.

A la Guyane, M. Fulionés, médecin aide-major de 1re classe.

A la Nouvelle-Calédonie, M. Dubruel, médecin-major de 2e classe.

En France, MM. Conan, médecin principal de 2e classe; Henric, Touin, Brossier, Mainguy, Roquemaure, médecins-majors de 1re classe; Philippe, Sauzeau de Puyberneau, Chapeyron, Sarrat, Thelème, Kérest, Thirion, Portes, Massion, Brachet, médecins-majors de 2e classe; Hudellet, Maratray, Le Dentu, Giudice, Hermann, Baudet, Saujon, médecins aide-majors de 2e classe.

Société de médecine de la Vienne. — Le bureau pour 1910 est ainsi composé : Président, M. R. Morichan-Beauchant; président, M. P. Barnsby; secrétaire, M. J. trésorier, M. Descubes.

Exposition du Centre de la France. — Une section spéciale des produits chimiques, pharmaceutiques et de l'hygiène, ainsi que des arts médicaux, est organisée à l'Exposition du Centre de la France qui aura lieu à Clermont-Ferrand de Mai à Octobre prochain et sera visitée par M. le Président de la République.

Les conditions spéciales de participation à cette section doivent être demandées à la Direction de l'Exposition, à Clermont-Ferrand.

XVIe Congrès international de médecine. — Le Secrétariat général du XVIe Congrès international de médecine, qui a été tenu à Budapest du 29 Août au 4 Septembre 1909, nous informe que les membres de cette Assemblée en recevront le compte rendu dans le courant du mois d'Avril. Aux termes du règlement du Congrès, chaque membre recevra le volume général et celui de la Section à laquelle il était inscrit. Il sera ajouté à cet envoi le livre sur la Protection de l'Enfance en Hongrie, gracieusement offert aux Congressistes par M. le Ministre royal hongrois de l'Intérieur.



Le LXXVIII[e] Congrès annuel de la « British medical Association » se tiendra à Londres, du 26 au 29 Juillet 1910, sous la présidence de M. Butlin, président du Collège Royal des chirurgiens.

Le Congrès comprendra les sections suivantes : Anesthésiques, anatomie, bactériologie, dermatologie, pédiatrie, gynécologie et obstétrique, laryngologie, sociologie médicale, médecine, médecine militaire et navale et ambulances, odontologie, ophtalmologie, otologie, anatomie pathologique, pharmacologie et thérapeutique, physiologie, neurologie et psychiatrie, radiologie et électricité médicales, chirurgie, médecine tropicale, médecine d'état.

Adresser tout ce qui concerne les communications (qui doivent être en anglais) à l'un des secrétaires du Congrès : M. Goodall, Eastern Hospital, Homerton, N. E.; M. Criffith, 1, Chester Gate, Regent's Park, N. W.; M. Shaw, 64, Harley-Street, W.

Union internationale pour la protection de l'enfance du premier âge. « Gouttes de lait ». *Comité national français.* — La date du III[e] Congrès international de la Protection de l'Enfance (gouttes de lait), qui devait avoir lieu à Berlin en 1910, ayant été modifiée et reportée à l'année 1911, par les Allemands, pour des raisons de convenance purement personnelle, le Comité national français a voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

« Etant donné l'article 6 des statuts de l' « Union internationale » pour la protection du premier âge ;

« Etant donné la décision prise par le Congrès de Bruxelles dans sa séance de clôture du 16 Septembre 1907, décision qui fixait la date du prochain Congrès en 1910 à Berlin ;

« Etant donné qu'il y a déjà en 1911 plusieurs Congrès se rattachant à la protection du premier âge ;

« Regrette que l'Allemagne, pour des intérêts particuliers, ait demandé de reculer d'une année le prochain Congrès et ait même refusé de recevoir le Congrès à Berlin, au cas où le Comité français n'accepterait pas la nouvelle date proposée ;

« Proteste contre cette prétention ;

» Décide toutefois pour sauvegarder les intérêts scientifiques et humanitaires, representés par l' « Union internationale » pour la Protection de l'Enfance du premier âge, de prendre part, tout au moins officiellement, au Congrès de 1911, à la condition qu'il ait lieu pendant les vacances, c'est-à-dire en Août ou Septembre. »

CONCOURS

Faculté de médecine de Lyon. — Le prix *Léon Riboud* formé par le revenu quinquennal d'une somme de 50 000 francs léguée à la Faculté de médecine par M. Riboud, doit être attribué à un savant de Lyon ou de la région lyonnaise (Rhône, Ain, Isère, Loire et Saône-et-Loire), ayant au moins cinq ans de résidence, qui, par ses travaux, par ses découvertes ou son enseignement, aura contribué au progrès de l'hygiène, de la santé publique, ou des sciences médicales, particulièrement de celles qui ont pour but la protection de l'enfance.

Le prix *Léon Riboud* qui s'élève à la somme de 7.500 francs environ sera décerné au mois de Décembre 1910.

Les candidats devront déposer leurs titres ou mémoires, avec un exemplaire des travaux qu'ils auront publiés, au Secrétariat de la Faculté de médecine, au plus tard le 30 Novembre 1910.

La liste des candidats sera communiquée à toute personne qui en fera la demande.

Concours pour le grade d'aide-major de deuxième classe de réserve. — Les jeunes gens nommés médecins auxiliaires à la fin de leur première année de service, pourvus du diplôme de docteur, peuvent être autorisés, s'ils comptent trois semestres de service à la date du 31 Mars, à subir les épreuves du concours pour l'obtention du grade d'aide-major de 2[e] classe de réserve.

Pièces à produire : acte de naissance ; extrait du casier judiciaire ; engagement d'accomplir, s'il y est invité, trois périodes supplémentaires d'instruction pendant son séjour dans la réserve ; copie du diplôme ; relevé de punitions et état signalétique ; avis motivé du médecin-major et du chef de corps.

Les épreuves sont écrites et roulent l'une sur la chirurgie d'armée ou l'hygiène militaire (3 heures pour la rédaction), l'autre sur un sujet du service de santé en campagne (2 heures). Elles sont corrigées par une commission nommée par le ministre et ont les coefficients suivants :

Hygiène ou chirurgie d'armée.	6
Service de santé en campagne	4
Note militaire du chef de corps. . . .	5
Note technique du directeur	5

Seront éliminés les candidats qui ne réuniraient pas les deux tiers du maximum.

RENSEIGNEMENTS

Postes à céder. — Systèmes nouveaux d'appareils thermo-aéro-photothérapiques brevetés. On désire céder licence pour Paris.

Banlieue. — Maison de santé à céder. Conditions exceptionnelles.

S'adresser : Cabinet Gallet, 47, boulevard Saint-Michel.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

E. François-Dainville. L'hémicanitie.

Alfred Martinet. L'agar-agar dans le traitement de la constipation chronique.

L. Deval. Pouvoir opsonique. Détermination de l'index opsonique par la méthode de Wright.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société clinique des hôpitaux de Bruxelles. — Dermatite herpétiforme de Duhring. Traitement de Darier. — Ictère hémolytique acquis. — Métaplasie cartilagineuse de la paroi du cœur. — Paralysie du plexus brachial à la suite d'une luxation de l'épaule.

Réunion libre des chirurgiens de Berlin. — Dégénérescence graisseuse aiguë du foie consécutive à la résection d'un lobe hépatique. — Deux cas de mort à la suite de la narcose par la scopolamine-morphine.

Société des médecins de Zurich. — Sur les leucémies méconnues.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Académie de médecine. — Parasitisme et pseudoparasitisme multiples chez une femme. — La sérothérapie du rhumatisme aigu et le Wright-vaccin du rhumatisme. — De la dactylite osseuse suppurée (spina ventosa) syphilitique.

Société clinique de médecine mentale. — Trois cas de psychose familiale. — Un cas de catatonie. — Confusion mentale et catatonie; guérison. — Surdi-mutité avec mégalomanie. — Crises périodiques d'aphasie accompagnée d'hémiplégie et d'épilepsie jacksonienne droites. — Hémorragie protubérantielle mortelle dans l'attaque d'épilepsie. — Epilepsie sénile, constatations anatomo-pathologiques.

ANALYSES

G. Duhamel. L'acide thyminique dans la thérapeutique des maladies goutteuses. — Prof. Rollet et M. Aurand. Essai de tuberculinothérapie oculaire expérimentale. — Lecène. Développement d'une ossification véritable dans une cicatrice de laparotomie. — Poenaru-Caplescu. Sur la suture d'urgence des plaies du foie avec sept cas personnels. — Th. Kobilinski. Contribution expérimentale à la question de l'isolement des uretères. — D. d'Almeida. Vices de conformation ano génitaux. — A. Clerc et Ch. Esmein. Etude critique de la pulsation œsophagienne chez l'homme. — W. Lamann. Sur le traitement de l'amygdalite lacunaire. — P. Stancanelli. Infiltration gommeuse du tissu tendineux. — H. Fournier. Quelques considérations sur la séborrhée des lèvres. — Antonelli. Pathologie naso-lacrymale dans la syphilis héréditaire. — O. Levinstein. L'appendice du ventricule de Morgagni (amygdale laryngée). — Aulhorn. Le traitement des annexites par les injections intra-utérines. — Stickel. Recherches anatomopathologiques sur les récidives après opération pour cancer utérin. — Rupert Franz. Un cas de lymphangiome de la trompe. — R. Dreyfus. Contribution à l'étude des phlébites et des thrombo-phlébites blennorragiques des veines de la verge

CHRONIQUE

Le IIIe Congrès de physiothérapie. La séance d'ouverture.

LE IIIe CONGRÈS DE PHYSIOTHÉRAPIE

LA SÉANCE D'OUVERTURE

Hier matin, à 10 heures précises, aux accents de la *Marseillaise* exécutée par la garde républicaine, s'est ouvert dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence effective de M. Fallières, président de la République, le IIIe Congrès international de physiothérapie.

Reçu par M. le professeur Landouzy, doyen de la Faculté de médecine, assisté de MM. les secrétaires et les présidents des sections du Congrès, M. Fallières était accompagné de M. Doumergue, ministre de l'Instruction publique, et entouré de MM. les représentants du corps diplomatique, par les délégués officiels des divers gouvernements étrangers ayant adhéré au Congrès — Angleterre, Etats-Unis, Brésil, Danemark, Chili, Bulgarie, Roumanie, Belgique, Hollande, Allemagne, Hongrie, Italie, Grèce, — par les représentants de l'Académie des sciences, de l'Académie de médecine, et par nombre de hautes personnalités du monde de la science et de la médecine. M. le Président de la République a ouvert le Congrès par une éloquente allocution.

Après avoir tout d'abord remercié les assistants de leur présence et avoir souhaité la bien-

venue à tous les savants étrangers venus officiellement ou à titre privé pour assister au III[e] Congrès de physiothérapie; M. Fallières s'est attaché, à préciser toute l'importance du rôle que les médecins et les hygiénistes remplissent, quand il s'agit de préserver des pays entiers contre les épidémies menaçantes dont ils arrêtent, par de sagaces mesures, la redoutable propagation; puis il a retracé le véritable but du Congrès dont il présidait l'ouverture :

Mais ce n'est pas à l'extérieur seulement que votre action salutaire est appelée à s'exercer au profit des collectivités humaines.

Dans nos sociétés modernes, la lutte ardente pour la fortune ou pour la vie, qui se produit sous les différentes formes d'une concurrence sans trêve ni merci, détermine une telle intensité d'efforts de l'esprit où du corps, que les organes s'usent ou s'affaiblissent, s'ils ne sont pas déformés ou brisés par la brutalité des accidents du travail. Un grand courant de solidarité sociale, auquel aucune nation ne reste étrangère, anime nos législations respectives. Elles deviennent partout plus prévoyantes, plus réparatrices, en un mot plus vraiment humaines. Qui ne connaît et qui n'approuve leurs principales dispositions, leurs décrets, leurs ordonnances, leurs arrêtés, leurs règlements dont le tout est dirigé, avec un succès qui s'affirme toujours davantage, contre les maladies épidémiques et contagieuses, ou au profit des restaurations organiques nécessaires? Contrairement à ce que l'insuffisance de nos connaissances nous laissait croire autrefois, et je ne parle pas de bien longtemps, on est aujourd'hui de plus en plus d'accord sur ce point capital, que des maladies redoutables, dont on pensait ne pouvoir conjurer l'inexorable fatalité, sont considérées maintenant comme des *maladies évitables*. Un jour prochain viendra où une étape nouvelle sera heureusement franchie, et où on se félicitera de voir enfin *évité* ce qui n'est encore que simplement *évitable*.

Vous aurez concouru, pour votre part, à ce résultat impatiemment attendu et, d'avance, je me permets de vous en féliciter.

Est-ce trop présumer de vos espérances, de votre énergie et des ressources indéfinies de la nature, dont les merveilleux agents deviennent entre vos mains d'incomparables auxiliaires?

A lire les ordres du jour de vos sections et la liste des communications annoncées, il semble qu'il n'y a pas témérité à escompter les conquêtes de l'avenir. Ainsi pensent du moins ceux qui ont une confiance absolue dans les promesses de la science, et qui voudraient voir dresser l'inventaire des succès qu'il y a lieu de placer à l'actif des traitements dont vous préconisez l'emploi.

Ces traitements étonnent par leur simplicité ou confondent l'imagination par les efforts que l'on constate, sans en pouvoir encore pénétrer les causes ou les secrets.

Voulez-vous prévenir le mal, dites-vous? Exercez les muscles, assouplissez le corps, lavez la peau. Vous avez raison : l'expérience le prouve.

S'agit-il, non plus de prévenir le mal, mais de le guérir ou d'en atténuer les atteintes, quelle riche variété de remèdes, de moyens, de méthodes! De miraculeux courants électriques qui rendent le mouvement aux muscles paralysés, d'ingénieux appareils de mécanothérapie qui assouplissent les articulations frappées d'immobilité, l'usage des eaux thermales, de l'hydrothérapie, du massage, des cures d'air à des altitudes différentes, le recours à une diététique avisée, toutes inventions et tous traitements qui rétablissent les forces affaiblies ou l'équilibre de nos facultés troublé par le surmenage ou une hygiène suivie sans discernement.

Avec vous, qui n'entrevoit la possibilité de compter demain sur des populations plus vigoureuses, plus endurantes, plus aptes à se plier, sans faiblir, aux plus dures exigences de la vie du bureau, du comptoir, de l'atelier ou du chantier?

Qui ne sent que, par là, l'un des aspects de la question sociale peut se dégager, en partie, des plus troublantes obscurités?...

Elle est bien longue la liste des savants de tous les pays dont pourraient se réclamer, à tant de titres, la Renaissance de la Physiothérapie, ainsi que l'éclat de toutes les sciences avec lesquelles vous voisinez et que vous mettez quotidiennement à contribution. On y voit briller un grand nombre de rares et puissants esprits, la gloire des nations qui les ont vus naître. Il y en a un dont le nom me vient naturellement à la pensée : vous ne me pardonneriez pas de le retenir sur mes lèvres. Ce nom, c'est celui de Pasteur, cet homme simple et grand, dont l'œuvre admirable fait partie du patrimoine intellectuel de l'Humanité tout entière.

Dans l'immense et riche domaine de l'Art de guérir, vous avez choisi une place, Messieurs, vers laquelle se tourne de tous les côtés une infinité de regards attentifs ou captivés. Vous y élevez de vos mains expertes un superbe édifice, qui sera large et haut, et dont les dimensions s'étendent à chaque manifestation du progrès.

Vous allez y ajouter, dans ce Congrès, quelques pierres nouvelles. Vous aurez ainsi bien mérité du Présent et bien travaillé pour l'Avenir.

Aussitôt après ce discours fort applaudi, M. le Professeur Landouzy a pris la parole et a prononcé l'importante allocution suivante :

Monsieur le Président,

J'ai la certitude d'être l'interprète de toute l'assemblée, en vous adressant l'hommage public de notre reconnaissance pour le vif intérêt que contribuent à jeter sur nos travaux :

La présence, en cette solennité, du Chef de l'État;

La participation du Gouvernement de la République française à ce Congrès international, que, dès la première heure, vous honoriez de votre haut Patronage.

A vos côtés, je salue respectueusement nos Présidents d'honneur : M. le Président du Conseil, ministre de l'Intérieur; MM. les Ministres des Affaires étrangères; de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; M. le Préfet de la Seine; M. le Préfet de Police; M. le Président du Conseil municipal.

Vous, Messieurs, les Représentants de la science étrangère, soyez remerciés pour nous apporter, avec le fruit de vos études et de vos expériences, l'éclat de votre renommée.

Au nom de la Médecine française, au nom de la Ville de Paris, je vous dis toute notre gratitude, me souvenant, avec fierté pour mon pays, du choix que,

naguère, le Comité international des Congrès de physiothérapie faisait de notre Capitale, comme siège de sa troisième réunion.

C'était à Rome, en 1907; le Maître illustre Guido Baccelli, président de nos secondes assises internationales, nous transmettait — ainsi faisaient les coureurs antiques — le flambeau de la Physiothérapie; la Ville Éternelle l'ayant, trois années auparavant, reçu des mains des savants belges.

Assurément, ce fut une heureuse pensée, dont le mérite revient à nos confrères liégeois, d'appeler, des deux mondes, les chercheurs, pour que leur activité scientifique s'appliquât, par l'emploi des agents physiques, à prévenir les maladies, à soulager et guérir les malades.

Forte de ses mérites empiriques, riche d'ambition, la Physiothérapie, plus savante et conquérante en chacun de nos Congrès, s'offre à devenir le bras droit de la Médecine : sans toutefois pousser l'ingratitude et l'immodestie jusqu'à évincer les Pharmacies de Galien et de Paracelse. Pourrait-elle oublier que nous leur devons les remèdes immortels qui apaisent la fièvre, trompent les douleurs et calment nos tourments?

Asseoir la Physiothérapie sur des bases scientifiques : en étudier les méthodes; en régler les techniques; demander à la Clinique de contrôler les résultats, de poser les indications et de spécifier les applications; voilà le rôle du présent Congrès, que, ce soir, nous verrons s'engager dans le sillage lumineux de Liége et de Rome.

Voilà pourquoi, vers la patrie des Nollet, des Ampère, des Fleury, des Duchenne de Boulogne, des Berzélius, des Scoutteten, des Trousseau, des Charcot, des Gubler, des Max Durand-Fardel, des Lippmann, des Ch. Bouchard, des Armand Gautier, des Ch. Moureu, des d'Arsonval, des Berthelot, des Claude Bernard et des Pasteurs, des Becquerel et des Curie, s'acheminent aujourd'hui tant d'éminents confrères, venus des quatre points cardinaux.

Si le mot Physiothérapie, comme nos Congrès particuliers, sont de fraiche date, il s'en faut — tout le monde ici l'imagine — que la plupart des faits sollicitant notre curiosité soient neufs.

La nouveauté — pour qui suivra nos travaux — s'aperçoit surtout dans la manière d'analyser les enquêtes de la Physiothérapie clinique; elle est dans le contrôle expérimental des miracles faits par le médecin, qui sait mettre l'air, l'eau, le repos, le mouvement, la gymnastique, le régime alimentaire, la mer, les climats, l'altitude, les sources et les fontaines, l'électricité, le chaud, le froid, la lumière, toutes les énergies radioactives de la Terre et du Ciel, au service de la *Natura Medicatrix*.

La nouveauté, elle est dans la Science et l'Art appliqués à l'asservissement *médicinal* des forces de la Nature, à laquelle le thérapeute commande en obéissant. La nouveauté et l'actualité sont là : en effet, y a-t-il au monde quelque chose de moins nouveau que de recourir — ainsi faisaient, apparemment, les hommes de la préhistoire, cherchant remède à leurs douleurs — aux rayons bienfaisants du soleil, comme aux vapeurs des Sources chaudes?

Combien antérieurs à la civilisation grecque : l'Insolation, les Fontaines salines, la Diète, les Rythmes du Chant, de la Harpe, de la Marche et de la Danse, tels que les pratiquaient les Juifs, il y a 3.000 ans, et, bien avant eux, les Egyptiens!

David, conjurant les sorts de la Pythonisse d'Endor, ne joue-t-il pas de la harpe devant Saül pour engourdir ses souffrances et chasser sa mélancolie?

N'est-ce pas cette action calmante et berceuse de la Musique, comme de tous les Rythmes, qui valut à la Médecine, sœur de la Poésie, d'être appelée fille d'Apollon?

A tous les âges de l'Humanité, les poètes ne furent-ils pas bienfaisants aux fatigués de la vie, aux neurasthéniques? Cela, combien gentiment, le dit l'auteur de la *Franciade* :

La seule lyre douce
L'ennuy des cœurs repousse;
Et va l'esprit flattant,
De l'escoutant.

Encore, y a-t-il au monde quelque chose de moins nouveau que les malades recourant aux sources bitumineuses, salées, sulfureuses; à l'eau des rivières et de la mer? Y a-t-il quelque chose de plus vieux que l'esprit systématique des médecins, ou de la Mode, prônant les fontaines chaudes au détriment des froides, ou réciproquement, l'Hydrothérapie plutôt que les Sources thermales? Ne voyons-nous pas déjà Horace, sur la prescription d'Antonius Musa, archiatre d'Auguste, quitter la Campanie, déménager des Bains soufrés de Baïes, pour laisser inonder ses rhumatismes d'eau glacée, Antonius Musa ayant, aux Eaux froides de Clusium, guéri son impérial malade?

Quoi encore de moins neuf que les régimes alimentaires, carné, végétarien, végétalien et fruitarien, religieusement acceptés par nos clients, puisque, eux aussi, peuvent se réclamer d'Horace? Le poète n'a-t-il pas, sur lui-même, éprouvé que « si on mêle le rôti à ce qui est bouilli, les coquillages aux grives, la douceur se tourne en bile, et la pituite met le trouble dans l'estomac? »

Un unique plat de viande, les légumes et les fruits ne composent-ils pas *l'ordinaire* du Satirique, puisqu'il fait dire à un paysan : « Je n'aurais jamais, hors les jours de fête, placé sur ma table autre chose que des légumes, avec un morceau de jambon fumé, et, pour dessert, le raisin qui pend au plafond, des noix et deux figues? »

Combien Pline ne prendrait-il pas en pitié nos flasques buveurs d'eau, jeunes gastropathes neurasthéniés, lui qui proclame le vin entretenir les forces, le sang, le teint! « Un peu de vin, écrit-il, fait bien aux nerfs; trop de vin leur fait mal. Il récrée l'estomac, excite l'appétit, amortit les chagrins et les soucis ; il est diurétique, réchauffe et procure le sommeil. »

Qui, aujourd'hui, parlant, je suppose, de nos Bordeaux fortifiants, de nos Bourgognes savoureusement diurétiques, et de nos Champagnes hilarants, dirait l'action physiologique des vins généreux de France mieux que Pline buvant, chaque jour, un peu de Falerne et de Massique?

A notre tour, comme nos confrères les Diététistes romains, nous recommandons d'user du bon vin naturel. Pourquoi, en fils indignes, en physiologistes et en économistes aveugles, nous refuserions-nous à tirer, de nos Vignobles aussi, les énergies que, pour les caresses du palais, les satisfactions de l'estomac et la gaieté de l'esprit, y accumule le Soleil?

Experte et sobre, notre Section de Diététique permet, aux repas, l'usage du bon vin, autant qu'elle en proscrit l'abus. Se tenant à l'écart des abstinents,

elle rappellera avec Molière, à ces intransigeants d'humeur grise, que :

La parfaite raison fuit toute extrémité
Et veut que l'on soit sage avec sobriété.

Si, comme on l'imagine d'après cette incursion au travers de l'Empirisme, faite dans les domaines de la Cinésithérapie, de l'Hydrothérapie et de la Diététique, bien des choses de la Physiothérapie ne sont pas nouveautés, il en est, par contre, d'autres pour lesquelles s'affirme une vraie Renaissance.

Il apparaît ainsi des concepts visant la Crénothérapie, c'est-à-dire la science et l'art des médications hydro-minérales. Cela, grâce à ce que nous savons aujourd'hui de l'origine plutonienne de la plupart des sources thermales; cela, grâce à ce que la Physico-chimie nous apprend de leur constitution; cela, grâce aux suggestions dans lesquelles nous jettent les géniales découvertes des Becquerel et des Curie, sur la radio-activité de la Matière.

Pareilles suggestions changent singulièrement, touchant la Statique et la Dynamique des Eaux minérales, la conception de nos pères. Pour eux les sources n'étaient-elles pas des solutions salines auxquelles le malade venait, par voie d'agrégats immédiats, demander le moyen de changer son chimisme anormal?

A nos yeux avertis, l'action physiologique d'une eau minérale se montre tout autre. Elle semble affaire : de transmission de forces, plus que d'apport de matériaux; d'émanations et d'ondes, plus que d'amenée de substances minérales.

Nul étonnement, dès lors, que les effets thérapeutiques obtenus n'aient guère de parité avec la minéralisation globale signalée par le chimiste faisant ses analyses loin de la source, comme l'anatomiste dissèque un cadavre.

Que nous nous sentions guéris et réconfortés aux Buvettes et aux Piscines des fontaines, dites par la chimie, *indifférentes*, *indéterminées* et *inermes* (tant elles sont peu minéralisées), il n'y a là rien de paradoxal; puisque d'après le concept moderne, les raisons d'agir — que la Raison ne connaît pas — des Médications hydro-minérales doivent être demandées bien moins à la quantité qu'à la texture de minéralisation; plutôt à la trame de constitution, à la manière de dissociation, au mode de groupement des éléments organiques, métalliques, thermiques, électriques, dont est faite la Statique de la Source. En matière de Fontaines minérales, l'existence de charges électriques semble jouer un rôle prédominant dans le dynamisme de cet être vivant qu'apparaît la Source, alors qu'aux griffons, elle surgit pleine de forces organiques (barégine, sulfo-bactéries), métalliques, thermiques, électriques, radio-actives.

Combien vivante, en effet, l'eau native qui, épandue de la margelle des Fontaines toute vibrante, chaude et courante à la buvette, dans la baignoire ou la piscine, imprègne le malade de ses contacts actionnels, pour le solliciter à une continuité de phénomènes réactionnels!

Comment, avec la fiction antique, ne pas deviner la Déesse qui préside aux mystères des sources? Car, ne sont-ce pas, suivant la définition même de Claude Bernard, des êtres vivants, ces Fontaines incessamment traversées par un courant de matières, les renouvelant dans leur substance, tout en les maintenant dans leur formule organique, chimique, thermique, électrique? Pour cette raison, les Sources échappant à l'étroite compréhension de nos anciennes Pharmacopées — dont les emprunts allaient seulement aux Règnes animal, végétal et minéral — méritent d'être portées au compte d'une Matière Médicale nouvelle: au compte de la Matière Médicale Minérale Organisée Vivante, puisque les éléments dont dispose cette dernière venue, la différencient des Agents empruntés, par nos préparations officinales, à la Matière Médicale Minérale Morte.

Dès lors, à ne considérer que la place et le jeu des Fontaines thermales dans la Nature, n'est-il pas à propos d'évoquer le *Natura non facit saltus* ?

En effet, nos Sources ne témoignent-elles pas de la transmutation plus que de la fixation de la Matière? N'avait-il pas raison le Thérapeute Gubler quand, au griffon des Fontaines, il voyait couler des *lymphes minérales*?

La comparaison, ici, n'est-elle pas raison, puisque les combinaisons organiques et métalliques, l'état thermo-électrique, certains points cryoscopiques, aussi bien que la force osmotique de nos Sources natives, les font semblables aux sérums naturels, à la lymphe baignant nos tissus!

Dès lors, nul étonnement que le réactif humain, mis au contact d'une Source, par des manifestations fonctionnelles, menues ou grossières, prête à de fines analyses dont le Médecin tire de subtiles indications?

C'est par un double jeu, de rôle dépurateur et de rôle modificateur de la Nutrition, que la Médication thermale réussit la guérison des malades.

C'est par son rôle stimulant et régulateur des activités nutritives, que la Médication hydro-minérale peut aider à transformer les terrains, à renouveler les constitutions, à modifier les tempéraments.

A ce titre, intervenant à souhait dans l'évolution de l'organisme, la Cure thermale devient un merveilleux instrument de Puériculture. Savamment ordonnancée, la cure thermale s'affirme une des meilleures pour faire évader de leur hérédité les enfants — dont parle l'Ecriture — « aux dents agacées, pour les raisins verts que mangèrent les parents! »

Par ce côté, la cure hydro-minérale sert les intérêts de la Race autant que ceux de l'Individu.

Rien mieux que pareille Médication, associée à la cure de montagne et à la cure marine, peut, d'enfants malingres et abâtardis, aider à faire des hommes, aux tempéraments renouvelés de santé robuste et de volonté forte.

Les choses étant ainsi, s'étonnera-t-on que, en notre Congrès, comme en notre Exposition, la Crénothérapie tienne tant de place, et, en tous pays, sollicite si fort l'attention?

S'étonnera-t-on du prix que nous attachons aux cures climatiques, comme aux cures marines? Comprend-on pourquoi, en Thérapeutes-naturistes que nous sommes, nous nous soucions de nos richesses thermales et de nos ressources climatiques, autant que se soucient des richesses minières et des coulées de houille blanche, les Ingénieurs explorant les provinces septentrionales de l'Europe, aussi bien que les deux versants des Vosges, des Alpes et des Pyrénées?

Ingénieurs et Thérapeutes n'avons-nous pas même souci, ne rien laisser perdre des richesses du sol :

extraire de la mine les métaux; tirer du torrent (père aveugle des fleuves désalités) la force motrice et la force éclairante; emprunter aux Eaux Minérales, amenées dans nos stations, leur énergie, pour infuser de la vie à l'homme; puisque, par transfusion des forces issues vivantes des griffons, nous rendons le mouvement aux membres perclus, et refaisons l'énergie des convalescents aussi bien que des asthéniques.

Combien encore, en notre Congrès, n'allons-nous pas étudier de Radiations autres — non moins déconcertantes dans leur prodigieuse énergie — que celles des Eaux, des gaz et de l'atmosphère des stations thermales et climatiques :

Les Radiations que Finsen — la lumière cette fois nous venant du Nord — montrait si bienfaisantes aux lupiques;

Les Radiations, qui, depuis Röntgen, s'appliquent au traitement des affections nerveuses, des leucémies et des angiomes;

Les Emanations du Radium s'attaquant aux dermatoses superficielles; comme à la cure de certains néoplasmes graves;

Les Rayons ultra-violets, sans lesquels la vie des êtres ne pourrait durer.

Combien d'autres énergies encore, sous forme d'ondes électriques, seront l'objet de Communications intéressant la Biologie autant que la Thérapeutique : telles, les Observations et les Expériences faites sur la d'Arsonvalisation; telles les recherches regardant moins les modifications de la tension vasculaire, que la Transthermie ou Thermopénétration, dans ses applications nouvelles si remarquables!

Toutes ces forces, empruntées par le Physiothérapeute à la Radiation, chimique, lumineuse, électrique, à la Matière radiante, ne sont-elles pas autre chose que les manifestations de l'énergie rayonnante qui baigne le Monde?

Cette conception des forces de la Nature, issue des spéculations les plus hautes de la Physique, ce sera la gloire de la Thérapeutique moderne d'avoir su l'appliquer à la lutte contre la Maladie et la Vieillesse.

Dès lors, on se sent pris d'admiration et d'envie pour les Savants, qui mettent au service de l'Art de guérir les fruits de leur curiosité scientifique, leurs découvertes et leurs inventions.

Pareils Chercheurs ne s'arrêtent pas à l'idée que la destination de la Science soit le Vrai, l'utile ne venant qu'ensuite.

Ils ne croient pas, en utilisant la Vérité scientifique au réconfort de l'humaine nature, mériter de Littré le reproche de changer en humble servante une Divinité radieuse.

Ce discours, d'une haute portée philosophique, fut interrompu à plusieurs reprises par les applaudissements.

***

A la suite du discours de M. le professeur Landouzy, M. Vaquez, secrétaire général du Congrès, a rapidement donné quelques renseignements sur l'organisation du Congrès; puis, la parole a été successivement accordée aux délégués officiels du Brésil, de la Bulgarie, du Chili, du Danemark, des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne de la Hongrie, de la Hollande, de la Roumanie, de la Russie, et de la Suède, qui tous, en français, ont fait part à l'Assemblée de la mission dont ils étaient chargés chacun respectivement par leurs gouvernements.

La séance d'inauguration a ensuite été close et le cortège officiel s'est immédiatement rendu à la Faculté de médecine où M. le président Fallières a procédé à l'inauguration de l'Exposition rétrospective et moderne qui acompagne le Congrès.

Dans son prochain numéro *La Presse Médicale* donnera à ses lecteurs un aperçu de cette Exposition, qui a suscité un vif intérêt, et dont l'organisation a paru très remarquable.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris.... 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements...... 10 fr.
Union postale............ 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut. Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —
P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION
J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont au Librairie Masson les Lundi, Mercredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Professeur Paul Reclus. La talalgie et les exostoses sous-calcanéennes.

Savariaud. Appareil de marche pour fracture de cuisse.

Léon Imbert. Accidents du travail. Consolidation dans les fractures du membre inférieur.

Cesare Frugoni. La myasthenia gravis (la doctrine myopathique des symptômes).

Maurice de Langenhagen. Sur l'évolution de la pathogénie et du traitement de l'entérocolite muco-membraneuse.

CONGRÈS

IIIe Congrès international de Physiothérapie (Paris, 29 Mars-2 Avril 1910).

Diététique. — Hydrothérapie, Cryothérapie, Thermothérapie, Aérothérapie. — Electrothérapie. — Radiothérapie. — Climatothérapie et thalassothérapie. — Crénothérapie.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société fribourgeoise de médecine. — Diagnostic de l'adénopathie bronchique chez l'enfant. — Traitement du rhumatisme articulaire aigu par la cataphorèse.

TECHNIQUE CHIRURGICALE

Procédé simple pour l'ablation des Cancers de la Langue.

MÉDECINE PRATIQUE

Pratique du régime lacté.

TECHNIQUE DE LABORATOIRE

La chromoréaction de Schürmann pour le diagnostic de la syphilis.

CHRONIQUE

P. D. L'Exposition de Physiothérapie. La Rétrospective. — Georges Vitoux. La Moderne.

F. Jayle. Jules Hennequin (1836-1910).

LIVRES NOUVEAUX

Ed. C. Kirk. Manuel de dentisterie opératoire.

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

L'EXPOSITION DE PHYSIOTHÉRAPIE

La Rétrospective.

La Grèce antique, à la langue de laquelle le Congrès de Physiothérapie emprunte à bon droit les noms de ses diverses sections : kinésithérapie, thalassothérapie, crénothérapie, etc., connaissait toutes les ressources que l'art de guérir peut trouver dans les agents naturels.

Sans doute, dans les grands jeux de la Grèce, dans les Panathénées, il n'y avait pas de Congrès de Physiothérapeutes ou d'Hygiénistes, mais si on parlait peu de l'Hygiène, on la pratiquait beaucoup.



Figure 1.

La vie antique était beaucoup plus hygiénique que la nôtre, elle se passait au grand air. Les Écoles, les Universités n'avaient pas comme les nôtres des apparences de prison. La philosophie ne s'enseignait pas dans des salles soigneusement fermées; à la philosophie grecque, il fallait l'air et la lumière, les promenades du Lycée, l'ombre du

beau platane qui pare la rive de l'Ilissus, ou bien encore les rues et les carrefours. L'enseignement des philosophes résidait dans des entre-



Figure 2. — Fragment de vase antique.

tiens auxquels le premier venu pouvait prendre part; les philosophes n'étaient point avares : s'ils vivaient de leurs leçons, s'ils avaient des disciples qui les enrichissaient, ils étaient aussi environnés de curieux qui ne les payaient point et qu'enchantaient leurs discours ; « quand Euthydème et Dionysodore conversent dans le Lycée avec Socrate, une foule avide les écoute ».

De même, au lieu de s'entasser pour les spectacles dans les théâtres étroits, surchauffés et sans air, les anciens avaient des amphithéâtres, des cirques spacieux, où ils pouvaient jouir des plaisirs de l'esprit sans s'intoxiquer d'exhalaisons malsaines.

S'ils aimaient les discours et la littérature, les Grecs goûtaient fort aussi les exercices modérés ou violents sous le soleil de la palestre. Ils avaient su organiser un enseignement méthodique de la *gymnastique*, et pour la préparation des athlètes ils employaient une *diététique* raisonnée et savante.

***

Voyez l'éphèbe à la palestre, il se livre successivement à la course, au saut, au jet du disque et du javelot, à la lutte, mais il ne néglige pas le



Figure 3. — Femmes au bain.

massage, les frictions, les bains. La lutte était l'exercice le plus ancien et le plus estimé.

On luttait dans la boue et dans la poussière. « La boue augmentait la difficulté de la lutte; elle nuisait à l'équilibre, et comme les adversaires y roulaient l'un sur l'autre, les membres déjà gras de l'huile dont on les avait frottés et tout ruisselants de sueur devenaient presque insaisissables. La poussière, au contraire facilitait la prise en s'attachant au corps; on en soulevait à dessein des nuages qui se répandaient sur l'adversaire et permettaient de l'étreindre sans qu'il échappât. Ce sable fin qui collait à la peau préservait aussi des refroidissements; en bouchant les pores, il défendait l'athlète contre ce vent âpre qui souffle du Parnès et rend parfois si rigoureux le climat de l'Attique. Le combat terminé, il arrivait que, pour se sécher, on se roulait encore dans cette poussière bienfaisante; ensuite on se raclait à l'aide de la strigile, on se lavait dans des vasques, de nouveau on se frictionnait avec de l'huile pour conserver aux articulations leur élasticité. De ces opérations finales, surtout du maniement de la strigile, naissaient des oppositions qui donnaient à ces beaux corps, aux reflets satinés sous le soleil, l'aspect de vivantes statues. » (P. Girard.)

A tous les palestres étaient annexés des appareils de bains. Un vase à figures noires donne une idée de ces bains sous la forme la plus simple.



Figure 4. — Fragment de vase antique.

On y voit un portique soutenu par des colonnes et sous lequel deux hommes nus reçoivent l'eau qui tombe de deux bouches figurant des têtes de

lions; ils se frottent et se tournent en tout sens pour que toutes les parties de leur corps soient lavées également (v. fig. 2). Sur d'autres coupes, des éphèbes sont représentés se raclant la peau à l'aide de la strigile ou se nettoyant avec la main; sur d'autres, on voit des femmes dont l'une verse le contenu d'une amphore sur la tête d'une de ses compagnes accroupie devant elle.

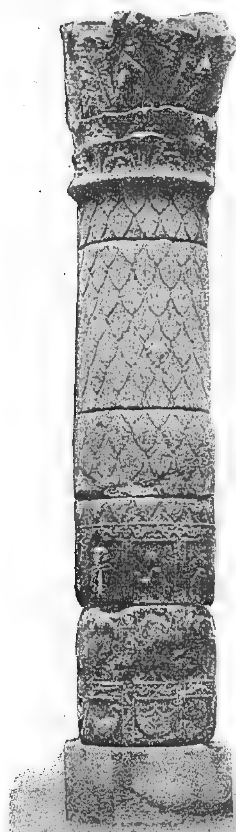


Figure 5. Colonne romaine trouvée au Mont-Dore.

Sur les vases du v[e] siècle les scènes de bain sont souvent opposées aux scènes de gymnastique; ce qui semblerait prouver que les exercices violents et le bain étaient des plaisirs qui se complétaient[1].

« Les peintures de vases grecs représentant des scènes de bains montrent le plus souvent un grand vase rond ou ovale, élevé sur un seul pied et autour duquel des hommes ou des femmes entièrement nus sont occupés à se laver; aucune ne nous montre une baignoire dans laquelle des baigneurs puissent entrer et cependant l'usage des bassins de cette espèce est attesté par les textes anciens et existe déjà chez les héros d'Homère » (Cabanès).

Les bains ne jouaient pas seulement un rôle hygiénique, les médecins savaient les employer au point de vue thérapeutique.

Hippocrate s'étend fort au long sur l'usage des bains tant chauds que froids, considérés comme un préservatif et un remède pour les maladies.

L'utilité que le bain apporte est, selon Hippocrate, d'ôter la lassitude, de ramollir la peau et les jointures, de faire uriner, de dissiper la pesanteur de la tête, de rendre les narines humides, et d'ouvrir les autres conduits.

De même, chez les Romains, les bains, qui ont acquis la renommée que l'on sait et suscité tant de monuments majestueux, étaient employés dans un but de plaisir et d'hygiène ou dans un but thérapeutique.

Les Romains employaient beaucoup les bains chauds; mais ils connaissaient l'usage des bains froids.

« Dion Cassius nous apprend qu'Auguste étant dangereusement malade, et ne pouvant s'assujettir à prendre des remèdes à cause de la répugnance qu'il y avait, Antoine Musa lui conseilla de se baigner dans l'eau froide, et même d'en boire. Cela ayant fort bien réussi valut à ce médecin, outre de grandes largesses qui lui furent faites par l'empereur et par le Sénat, le privilège de porter un anneau d'or, ce qui, jusque-là, n'avait été permis qu'aux personnes de la première distinction.

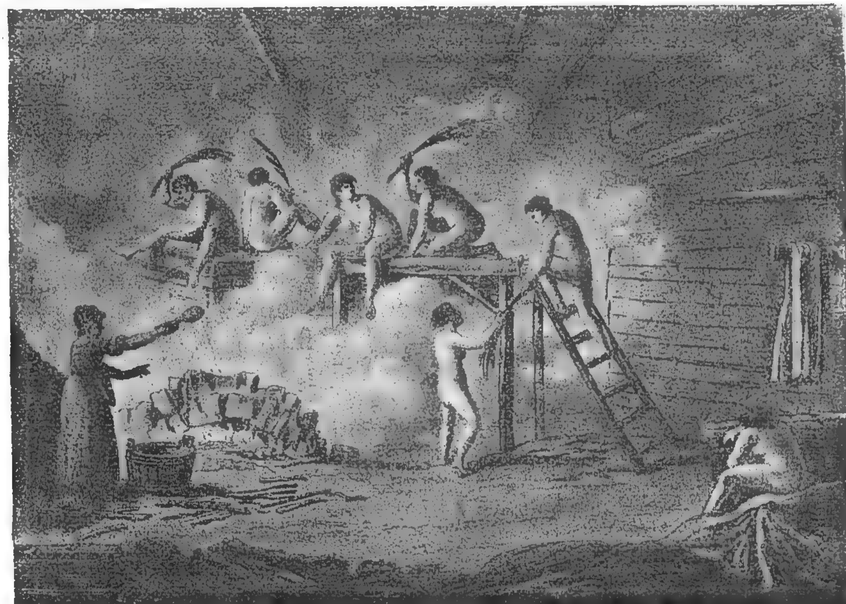


Figure 6. — Manière de se baigner des Finlandais. (Catalogue de la Rétrospective.)

« Le même privilège fut commun à tous ceux de sa profession, et ils furent encore exemptés, à cause de lui, de tout impôt. »

Suétone nous apprend que le Sénat fit élever à Musa une statue d'airain, que l'on plaça à côté de celle d'Esculape.

Pline parle d'un médecin de Marseille appelé

1. Lire sur les bains antiques : CABANÈS « Mœurs intimes du Passé »; « La Vie aux Bains (âges primitifs) ». Librairie Albin Michel. — SUDHOFF, de Leipzig. « Les Bains antiques ». *Zeitschrift für Balneologie, Climatologie und Kurort-Hygiene*, 1909-1910.

Charmis qui vint s'établir à Rome sous le règne de Néron, et y amassa des sommes considérables. Son principal secret consistait à faire prendre les bains d'eau froide à ses malades, même dans le plus fort de l'hiver.

On voit que la Rome antique savait récompenser ses physiothérapeutes.

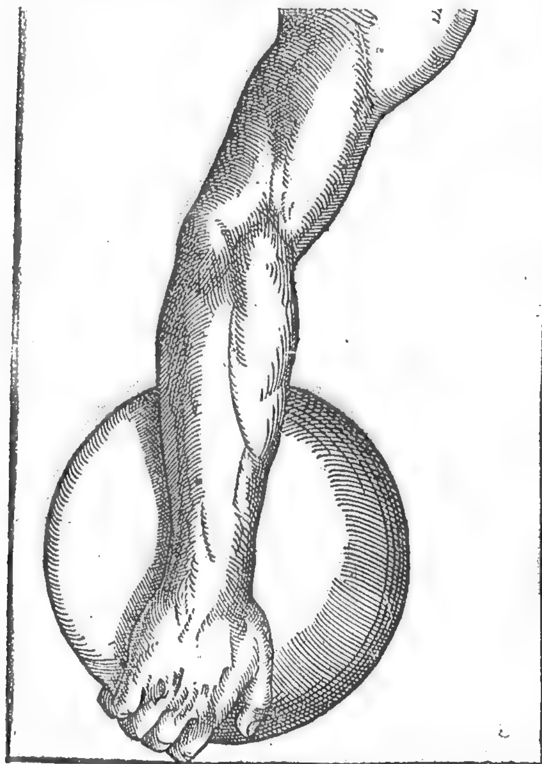


Figure 7. — Manière de prendre le disque (Hieronymi Mercurialis de arte gymnastica).

On conçoit que les organisateurs du Congrès de physiothérapie aient voulu rappeler ces souvenirs classiques et donner une place aux époques disparues, pour montrer par quels chemins a progressé l'usage thérapeutique des agents physiques.

Par les documents réunis dans la *Salle des Pas perdus* de la Faculté de Médecine, on peut suivre l'évolution de la physiothérapie, les modifications apportées aux bains par les diverses époques. On peut voir que la crénothérapie est une médication bien ancienne, que les propriétés curatives et les vertus de nos sources de France étaient déjà appréciées des Romains, qui, à Vichy, à Bourbonne-les-Bains, au Mont-Dore, à Royat, à Plombières, pour ne citer que ces stations, avaient bâti des thermes grandioses. On peut constater que, pendant le XVIIe et le XVIIIe siècles entre autres, les spécialisations de la plupart des stations thermales françaises ont été précisées et que les cures thermales ont pénétré de plus en plus dans la pratique hygiénique et médicale.



Figure 8.
Statue de Louve trouvée au Mont-Dore.

Le distingué directeur de l'Exposition, notre confrère Albert Weil, est électrothérapeute; on conçoit qu'il n'ait pas négligé cette partie si intéressante de la physique appliquée à la thérapeutique; dans l'introduction du beau catalogue de sa Rétrospective, il montre que l'électricité avait été appliquée dans un but curatif bien avant la



Figure 9.
La première étincelle tirée du corps humain en 1745.

découverte de l'électrisation par frottement au XVIII[e] siècle, et il rappelle la curieuse pratique, parfois usitée en Grèce, de placer des personnes paralysées sur des torpilles vivantes.

M. Albert Weil a réuni une collection très remarquable d'appareils, de livres et de brochures relatifs à l'électricité. On y voit que l'électrothérapie a été, d'abord et avant tout, une science française, car c'est l'abbé Nollet, professeur royal de physique expérimentale au collège de Navarre, qui a étudié le premier les effets de l'électrisation du corps humain et utilisé les étincelles et les commotions pour guérir les paralysies; car c'est Ampère qui a trouvé les lois de l'électro-dynamique, bases de tous les progrès de toutes les découvertes sur les diverses modalités électriques; car c'est enfin Duchenne, de Boulogne, ce chercheur de génie qui, à l'aide d'une machine d'induction bien imparfaite encore, a ouvert des horizons nouveaux en neuropathologie.

Dans une autre partie de l'exposition, on voit une importante réunion de livres relatifs à la cinésie et à l'orthopédie; quelques-uns de ces livres sont anciens, car les Grecs et les Romains avaient leurs bossus et leurs scoliotiques, témoin ce vers de l'*Art d'aimer* :

Conveniunt tenues scapulis analectrides altis.
« Il faut aux épaules hautes de légères analectrides[1]. »

P. D.

1. L'analectride ou analectide était un petit coussin destiné à remplir le vide d'un côté du dos et à égaliser, pour les yeux, la saillie des épaules. (Bouvier.)

Mais laissons les morts et passons aux vivants.

La Moderne.

A côté de l'exposition rétrospective, si intéressante pour les amateurs de curiosités et pour tous ceux qui se passionnent pour l'histoire des sciences, l'exposition générale qui accompagne le III[e] Congrès de Physiothérapie mérite à juste titre de retenir l'attention des visiteurs.

Aménagée fort heureusement dans la Cour d'honneur de la Faculté de médecine et sous la grande tente établie dans la rue de l'École-de-Médecine, elle obtient un succès considérable et légitime.

Cette exposition est divisée en quatre classes.

Classe I. — Comprenant les stations thermales,



Figure 10. — Expérience sur la transmission de l'électricité à travers des corps vivants et inertes (Watton, 1748).

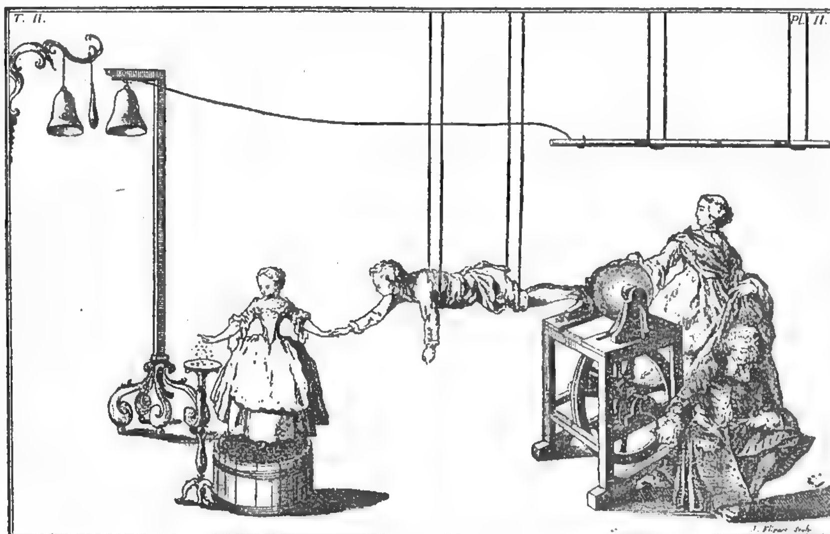


Figure 11.
Le Carillon électrique. (Catalogue de la Rétrospective.)

les stations climatiques d'hiver ou d'été, les stations marines, les sanatoriums, les instituts de physiothérapie et les eaux minérales, l'exposition de la classe I comporte de nombreuses installations. Parmi celles-ci, nous mentionnons tout particulièrement les envois de l'Association générale française contre la tuberculose (Œuvre Grancher), qui montre dans des tableaux suggestifs les progrès accomplis depuis sa fondation en 1904 jusqu'à ce jour; du sanatorium de Bligny, qui expose à côté de tableaux fort instructifs un fort beau plan panoramique de ses installations; de l'œuvre des dispensaires antituberculeux des VIII[e] et XVII[e] arrondissements de Paris; de la Société de préservation contre la tuberculose; du sanatorium physiothérapique et diététique de Brixen, dans le Tyrol méridional; du sanatorium de Leysin, etc.

A noter aussi les forts beaux stands aménagés par les principales stations d'eaux minérales.

Notons au passage, parmi ces expositions, celles de la station d'Evian, qui a eu l'initiative ingénieuse d'adjoindre à son installation un fort joli petit panorama du lac de Genève; des stations de Vichy, d'Enghien, de Plombières, de Bourbon-Lancry et de Bourbon-l'Archambault, de Contrexéville, de Vittel, de Bagnols-de-l'Orne, de Martigny, de Pougues, de Vals, d'Aix-les-Bains, de Maizières, ainsi que les stands collectifs des stations du sud-ouest de la France et des Pyrénées françaises, des stations d'Auvergne, des stations de la Corse, de celles d'Algérie et de Tunisie, et enfin celle des eaux minérales du Caucase.

Classe II. — Réservée à l'instrumentation de la physiothérapie (appareillage électrique, appareillage radiologique, appareillage photothérapique et radiumthérapique, appareils de massage, de gymnastique, de kinésithérapie, de mécanothérapie, appareillage cryothérapique, thermothérapique, — air chaud, vapeur, etc.; — matériel hydrothérapique), cette seconde classe retient surtout l'attention des visiteurs qui y trouvent réunies les nouveautés les plus intéressantes combinées au cours de ces derniers mois en vue de l'outillage médical.

Signalons au passage, en nous excusant des oublis possibles dans une revue hâtive comme celle que nous devons faire actuellement, les principales installations.

La maison Gaiffe a une exposition considérable. Notons parmi les divers instruments qu'elle présente : un matériel de radiologie intensive et de haute fréquence; un pied support d'ampoules radiographiques de M. Belot, permettant de faire prendre à un tube toutes les positions possibles dans l'espace; un appareil d'induction ondulant de MM. Zimmern et Turchini fixé sur un guéridon mobile, un appareil pour thermo-pénétration et électro-coagulation; une batterie au bisulfate de mercure d'un modèle nouveau; un éclateur Morton-Wawe Current; un arthromoteur général de M. G. Bidou, dont l'objet est de remplacer les nombreux appareils de mécanothérapie en usage courant, etc.

Le constructeur J. Carpentier expose une bobine de Ruhmkorff monstre, donnant des clinulles de 1m25 centimètres.

L'enregistreur électrique de fièvre exposé par MM. Rousselle et Tournaire permet d'enregistrer la courbe continue de la température d'un malade. Cette commodité toute nouvelle donnée aux cliniciens ne saura manquer de leur apporter des renseignements des plus précieux.

Le constructeur Tainturier expose, à côté du galvanomètre à corde d'Einthoven, un chronomètre électrique donnant le centième de seconde, l'appareil enregistreur électrique de M. Bull et l'appareil de M. A. Lagrange, pour la prise de tracés de la pression artérielle.

A signaler encore : l'exposition des appareils stérilisateurs Nogier, par l'action des rayons ultra-violets produits par les lampes en quartz à vapeurs de mercure; celles des ampoules radiographiques des derniers modèles de Heller, de Drissler; les appareils d'éclairage pour salle d'opération de la maison Adolphe Paris; les stéréoscopes de poche « Pirie » pour l'examen des radioscopies stéréoscopiques, ainsi que les écrans intensificateurs pour la radiographie des constructeurs Watson and sons (de Londres); l'exposition des sels de radium et appareils radifères de M. Armet de Lisle; la table support de M. Raulot-Lapointe, pour les besoins de la radiothérapie; l'appareil thermogène de M. Freystadtl, à l'aide duquel on peut donner au malade, à volonté, des bains de vapeur, d'air chaud, de lumière simple ou colorée, de chaleur radiante lumineuse, d'air chaud électrique, en applications locales ou générales; les bains aux perles d'acide carbonique et oxygène; les appareils universels « Dam » pour la mécanothérapie; les microscopes de Leitz.

Enfin, signalons parmi les envois retenant le plus l'attention des visiteurs les très belles expositions de MM. *Wickham* et *Degrais*, et de M. *Dominici*, sur les applications du radium; celles de radiographies de MM. *Béclère*, *Belot*, *Haret*, *Zimmern* et *Turchini*, *Toledo Dodsworth* (délégué officiel du Brésil), etc.

La *classe III* de l'exposition réservée aux aliments de régime, aux produits diététiques et aux maisons de régime, comprend entre autres installations intéressantes celles des établissements Byla, Robin et du lactéol-Boucard, et la *classe IV* enfin est entièrement consacrée aux livres, brochures, journaux, revues s'occupant de physiothérapie à un titre quelconque. Dans l'un comme dans l'autre, du reste, les visiteurs nombreux ont matière à des remarques intéressantes.

Georges Vitoux.

JULES HENNEQUIN

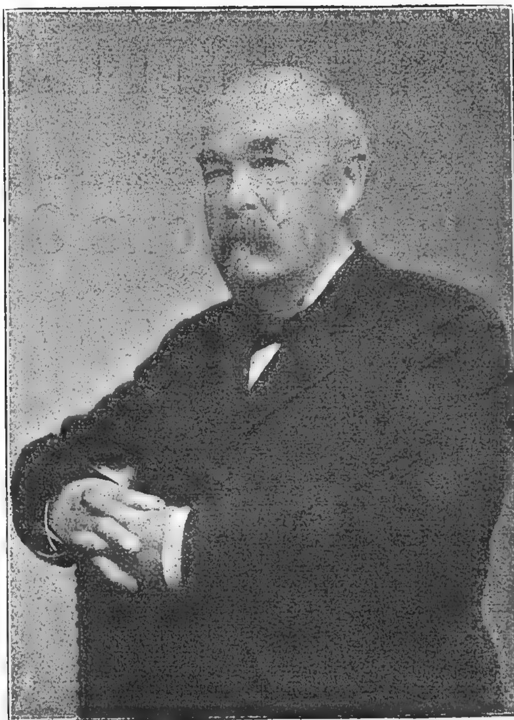
(1836-1910)

La chirurgie française vient de perdre son représentant le plus autorisé à l'endroit du traitement des fractures par les appareils de traction. Le « père Hennequin », comme nous aimions tous à appeler ce maître modeste et indiscuté, n'est plus. Atteint du diabète il y a quelques années, il s'est progressivement et lentement affaibli et s'est éteint, après une agonie de quelques heures seulement, le 24 mars 1910. Jusqu'à la dernière heure il s'est héroïquement dressé contre la mort qui venait le prendre à son tour; ce n'est que la veille de son dernier jour qu'il fit mander à son chevet le Dr Aubry, fils de son vieil ami disparu avant lui, et qu'il consentit à recevoir les soins dévoués et affectueux de son ancien camarade d'Internat, le Dr Duguet.

***

Il vivait et voulait vivre isolé dans son petit appartement de la rue Maubeuge qu'il habitait depuis trente ans et qu'entretenait sans bruit sa fidèle « Elisa », solide gouvernante entrée à son service il y a trente-cinq ans. Seul et sans famille, ne poursuivant ni place, ni honneur, ni argent, il n'eut jamais d'autre ambition que de s'instruire, de chercher pour les autres et de faire le bien. Il eut pourtant un désir qui méritait cent fois d'être exaucé, et ce désir, tous ceux qui le connaissaient l'avaient pour lui : la croix! C'est une peine de dire qu'elle ne lui fut pas accordée! Mais Hennequin était si simple et si retiré!

Il eut cependant son heure de grande joie : ce fut le jour où la Société de chirurgie l'accueillit dans son sein, il y a 15 ans. Il pesa à son poids l'honneur qui lui était fait et il sut goûter à sa valeur la haute récompense morale que lui décernaient les maîtres chirurgiens de Paris en le consacrant leur collègue, lui simple praticien



JULES HENNEQUIN

indépendant, mais instruit, chercheur patient et inventeur habile.

Son rêve eût été d'avoir un service de fractures; il m'en parlait déjà il y a vingt ans, lorsque j'appris de lui à mettre un appareil pour fracture de cuisse dans le service de mon excellent et vénéré maître M. Périer, à Lariboisière. Ce fut encore le sujet de notre dernier entretien il y a trois mois. Et là encore, il avait raison le « père Hennequin », en disant que dans tout hôpital les fractures méritent d'être soignées à part, par un chirurgien spécial. Mais, sage et philosophe, il se consolait de tout, se remémorant sans doute le mot d'Alfred de Vigny qui, lui aussi, ne vécut pas sa vie : « Qu'y faire? On n'est pas toujours maître de jouer le rôle qu'on eût aimé, et l'habit ne vient toujours pas au temps où nous le porterions le mieux. »

L'œuvre de Hennequin est connue de toute la génération actuelle, et ses appareils de fracture sont décrits dans tous les Traités. Son nom a depuis longtemps franchi nos frontières, et sa mort éveillera des regrets émus jusqu'au delà des mers. Dans un livre récent, publié avec Robert Lœwy, sont condensées la plupart de ses idées personnelles sur les « fractures des os longs ».

***

Né en 1836 à Trémery, en Lorraine, où, fidèle à sa terre natale, il est allé dormir son dernier sommeil, il fut interne des hôpitaux en 1861 avec Benjamin Anger, Damaschino, Gingeot, Gouguenheim, Nicaise, Legroux, partis avant lui, avec Rigal, Bergeron et Duguet qui lui ferma doucement les yeux. Membre de la Société de chirurgie, Lauréat de l'Institut, de l'Académie de médecine, de la Faculté, il laisse plusieurs ouvrages, d'excellents appareils, le souvenir d'un cœur noble et d'une âme dont l'élévation avait pour mesure la modestie.

F. JAYLE.

ANTISEPSIE INTESTINALE

et

Traitement des Toxi-Infections Gastro-Intestinales

FOURNISSEURS DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

BIOLACTYL

Ferment lactique Fournier



CULTURE LIQUIDE

EN BOITES DE 10 PETITS FLACONS

(Conservation minimum 2 mois)



CULTURE SÈCHE

EN FLACONS DE 60 COMPRIMÉS

(Conservation indéfinie)

Laboratoires FOURNIER Frères, 26, Boulevard de l'Hôpital, Paris.

TÉLEPHONE : 824-30. — Adresse télégraphique : LABIOCHIM, Paris.

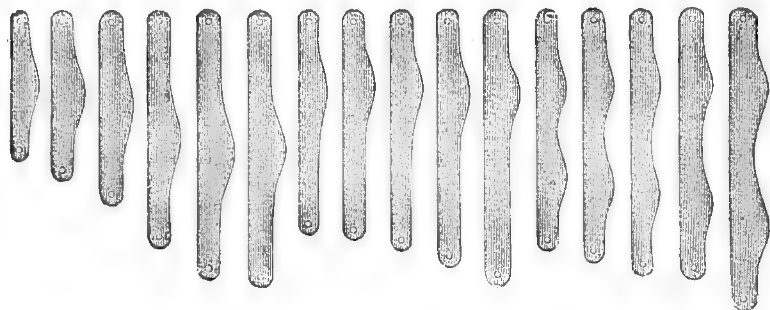
LIVRES NOUVEAUX

Ed. C. Kirk. — *Manuel de dentisterie opératoire*, 3e édit. — Adaptation française, par le Dr R. Lemière. 1 vol. gr. in-8° de xii-870 p., avec 875 fig. Prix : 30 fr. (Masson et Cie, éditeurs).

La supériorité opératoire du dentiste américain était, il y a une vingtaine d'années, un fait incontestable. Bien diminuée aujourd'hui, elle est artificiellement entretenue aux yeux du public par ceux-là qui semblent avoir le moins d'intérêt à le faire. Ce sont en effet nos jeunes chirurgiens-dentistes qui, allant en Amérique pour y acquérir en quelques mois un titre de *Docteur en Chirurgie dentaire*, semblent proclamer par là, beaucoup plus sans doute qu'ils ne le désirent et ne le pensent, l'infériorité relative des études qu'ils ont faites dans les Écoles dentaires de France.

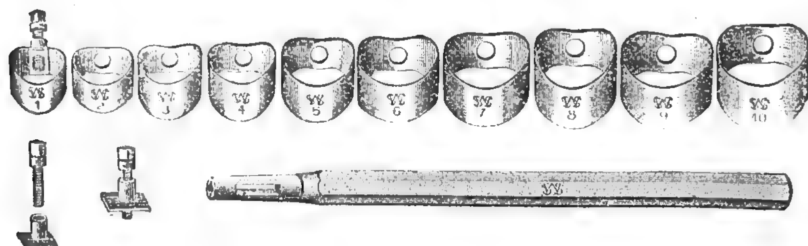
Ne fût-ce qu'à ce point de vue, l'édition française que vient de donner M. Lemière du livre classique le plus répandu dans les Écoles dentaires américaines, serait déjà extrêmement intéressante.

« C'est, dit le Dr Godon dans la préface qu'il lui a donnée, une véritable encyclopédie dentaire qui contient les chapitres les plus intéressants sur la technique dentaire en honneur aux Etats-Unis, et sur laquelle l'attention s'est plus particulièrement portée depuis quelques années. Publié sous la direction de l'éminent doyen de la Faculté dentaire de l'Université de Pensylvanie, le Dr Ed. Kirk, avec la collaboration des plus réputés parmi les professeurs des plus célèbres écoles dentaires, ce traité américain de dentisterie opératoire réunit les meilleures idées de ces éminents professeurs. Ce traité, dont l'autorité est bien établie et qui embrasse tout le domaine de la dentisterie opératoire, a atteint sa troisième édition, ce qui est une preuve de l'estime dont il jouit aux États-Unis, et du succès qu'il a obtenu. »



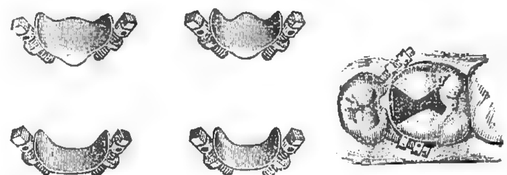
Bandes et clamps de Guilford.

On ne saurait dire mieux le caractère et la valeur de cet ouvrage. Eh bien, c'est avec une satisfaction sans restriction qu'on constate, en parcourant ce véritable compendium de l'art dentaire américain, que toutes les méthodes qu'il expose, tous les procédés qu'il décrit nous sont familiers, et que sur aucun point il ne nous apporte une révélation qui nous mettrait en état d'infériorité. Même — la chose d'ailleurs est connue — en pathologie et en thérapeutique, il apparaît que les Américains pourraient utilement apprendre de nous. Ce n'était pas inutile à dire.



Bandes matrices de Brophy.

Mais, ceci dit, il faut reconnaître de bonne grâce que nous n'avons jusqu'ici dans notre littérature spéciale aucun ouvrage qui soit l'équivalent de celui-ci, qui nous présente ainsi réuni en un traité homogène et didactique ce qui constitue la technique extraordinairement riche et variée du dentiste moderne. Ce qui est excellent dans cet ouvrage, et ce dont nous pouvons nous inspirer fortement ici, c'est l'ordre, la méthode, la perfection du détail et par-dessus tout le parfait équilibre entre tous les points. Voilà ce qui nous manque encore et ce qui fait que, si nous avons des dentistes en France, éduqués en France, qui peuvent soutenir la comparaison avec les meilleurs dentistes américains, nous n'avons pas encore un corps homogène de praticiens d'un niveau général égal au leur.



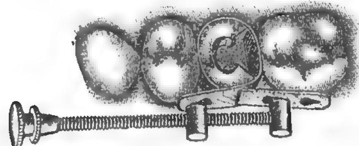
Matrices à écrou de Woodward.

L'avance indéniable qu'ils ont encore sur nous sur ce point, ils la doivent à ces qualités dont on trouve en ce livre l'abondant et évident témoignage.

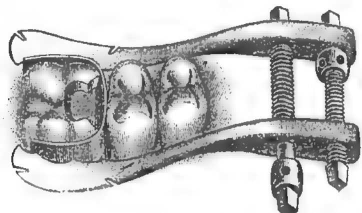
Voulez-vous de ceci un exemple concret. Jetez les

yeux sur cette série de figures tirées des chapitres XII et XIII.

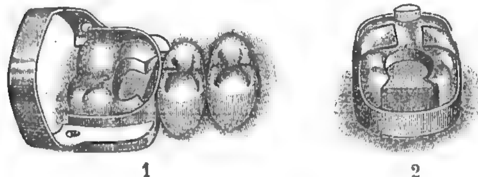
Ces 12 figures représentent des *matrices*. On appelle matrices — en odontologie — les parois artificielles avec lesquelles on reconstitue temporairement, au moment de l'obturation, les dents dont une ou plusieurs parois latérales ont été détruites, tels les *coffrages* dont se servent les ingénieurs pour couler les masses de béton si en honneur à l'heure actuelle. On comprend quelle aide précieuse ce guide temporaire apporte à l'édification, à la condensation et au modelage de la matière obturatrice. Nous connaissons les matrices en France, et nous les employons certes, mais sans méthode, par exception, comme un impédimentum dont on se débarrasse quand il n'est pas indispensable. Or, vous venez de voir avec quelle minutie les Américains les décrivent et les varient. Toute la supériorité américaine est là : le souci du détail et son exacte adaptation à chaque cas particulier.



Matrice de Lodge en position sur une dent.

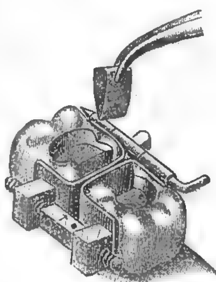


Matrice de Hewet mise en place avec le clamp de Parmly Brown.



1. — Matrice de Hewet tenue en place par le clamp à digue ordinaire.

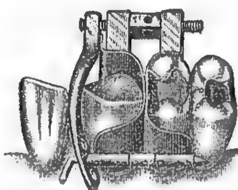
2. — Boucle matrice employée pour les cavités buccales étendues en surface sur les molaires inférieures.



Matrice contournée de Crenshaw en position entre deux molaires.

Et c'est par là que le livre dont M. Lemière vient de nous donner la traduction, s'il ne nous apporte aucune connaissance véritablement nouvelle, peut nous être bien utile en nous apprenant à tirer de celles que nous possédons déjà le maximum de résultats.

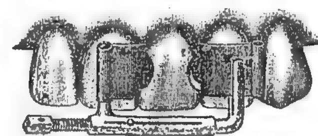
Au texte original, le traducteur a cru devoir « ajouter de nombreuses annotations » pour rappeler la part contributive des Français aux sujets traités. L'idée partait d'une excellente inspiration. Elle n'était pas sans danger cependant, car au pur travail de vulgarisation, elle ajoutait et substituait même un travail de critique et de sélection singulièrement plus délicat. Les travaux et les auteurs cités devaient, en effet, apparaître *ipso facto*, à l'insu même de l'auteur, comme la plus haute expression de la production française.



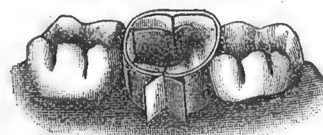
Matrice contournée en position entre une canine et la 1re bicuspide avec un arc-boutant attaché.

M. Lemière m'excusera si j'ose dire qu'il donne l'impression — non justifiée peut-être, mais en tout cas fâcheuse ici — de s'être sur ce point un peu trop laissé guider par des préférences et des amitiés personnelles. Je n'en donnerai qu'un exemple, mais expressif. Page 95, nous lisons :

« La membrane péridentaire contient des structures cellulaires de nature épithéliale... La description de ces structures a été faite pour la première fois par Black, en 1887... A peu près au même moment, von Brunn publiait ses observations concernant les mêmes structures considérées par lui comme les vestiges embryonnaires de la couche interne de l'organe de l'émail... »

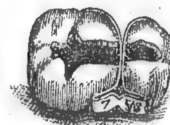


Appareil appliqué pour supporter un lien sur le ruban.



Matrice du Dr Herst.

Or, — on le sait ici, — la découverte des *débris épithéliaux paracentaires*, leur signification morphologique et leur importance pathologique, déjà, à dire vrai, indiquée par Verneuil, appartiennent tout entiers à Malassez qui fit sa première publication à ce sujet en 1885.



Matrice de Miller.

C'est un principe pour les étrangers d'ignorer tout ce qu'ils peuvent de la science française. Il apparaîtra sans doute que parmi les annotations ajoutées au texte américain, il en est

bien peu qui présentent l'importance et la nécessité de celle qui a été omise ici.

G. MAHÉ.

BIBLIOGRAPHIE

2073. — **A. Ball.** — L'ENFANT ET SON MÉDECIN. 1 vol. petit in-8°, de XVI-271 pages, cartonné toile : 4 francs. (*A. Maloine*, éditeur.)

2074. — **H. Lavrand.** — RÉÉDUCATION PHYSIQUE ET PSYCHIQUE. 1 vol. in-16 de 123 pages. Prix : 1 fr. 50. (*Bloud et Cie*, éditeurs.)

2075. — **P. Meunier et R. Masselon.** — LES RÊVES ET LEUR INTERPRÉTATION. 1 vol. in-16 de 212 pages. Prix : 3 francs, (*Bloud et Cie*, éditeurs.)

2076. — **A. Marie.** — LES DÉGÉNÉRESCENCES AUDITIVES. 1 vol. in-16 de 110 pages. Prix : 1 fr. 50. (*Bloud et Cie*, éditeurs.)

2077. — **Legrain.** — LES FOLIES A ÉCLIPSE. 1 vol. in-16 de 120 pages. Prix : 1 fr. 50. (*Bloud et Cie*, éditeurs.)

2078. — **E. Aigner.** — LOURDES, *im lichte deutscher Medizinischer Wissenschaft*. 1 broch. de 62 pages. Prix : 1 mark 20. (*J. F. Lehman*, éditeur à Munich,)

2079. — **C. A. Thimm.** — SUBJECT-INDEX TO THE BIBLIOGRAPHY OF TRYPANOSOMIASIS, 1 broch. in-8°. (*Sleeping Sickness Bureau*, à Londres.)

2080. — **L. Gallavardin.** — LA TENSION ARTÉRIELLE EN CLINIQUE : *sa mesure, sa valeur séméiologique*. 1 vol. in-8° de 208 pages avec 70 figures. Prix : 4 fr. (*G. Steinheil*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

LA REVUE PHILANTHROPIQUE

SOMMAIRE du numéro 155.

Articles originaux.

G. Mocquot. — Protection des enfants du premier âge.

F. Boyer. — Organisation de l'instruction et de l'assistance des aveugles.

Paul de Bellegarde. — Le droit des pauvres.

Jacques Roubinovitch. — L'assistance éducative aux enfants infirmes de la motilité en Bavière (Allemagne).

Revue d'assistance :

Note du secrétariat général. — Travaux des Assemblées générales : Séance du mercredi 23 Février 1910. — Visites de la Société internationale : Hôpital-école d'infirmières de la Croix-Rouge et Dispensaire-hôpital Marie-Lannelongue.

Congrès de Copenhague.

Variétés :

Rapport sur le fonctionnement de la Commission centrale d'assistance aux vieillards aux infirmes et aux incurables pendant l'année 1909. — Subvention aux œuvres d'assistance maternelle et de protection des enfants du premier âge. — Obsèques de M. Cheysson : Discours de M. L. Mabilleau.

Chronique étrangère.

Revue des publications étrangères.

Informations. — Echos. — Bibliographie.

Bulletin, par M. **Paul Strauss.**

REVUE D'ORTHOPÉDIE

SOMMAIRE du n° 2.

Mémoires originaux :

A. Broca et A. Phélip. — Le décollement épiphysaire de l'extrémité inférieure du tibia associé à la fracture du péroné dite de Dupuytren (avec figures dans le texte).

Denucé. — L'insuffisance vertébrale.

Nové-Josserand et Francillon. — Métatarsus varus congénital double avec tarsus valgus (avec figures dans le texte).

Ombrédanne. — Le bec-de-lièvre simple incomplet et l'hypoplasie de l'orbiculaire (avec figures dans le texte).

Binet et Heully. — Les variétés anatomiques du pied creux (avec figures dans le texte).

A. Puyaubert. — Sur un procédé pour mesurer l'étendue des mouvements articulaires de la hanche (avec figures dans le texte).

E. Kirmisson. — De la paralysie ou contracture ischémique de Volkmann (Sa pathogénie, son traitement).

Nouvelles.

REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE

SOMMAIRE du n° 3.

Mémoires :

F.-G. Clemow. — Etude sur la défense sanitaire du chemin de fer du Hedjaz (avec carte et figures).

Jacques Bertillon. — Fréquence de la phtisie dans ses rapports avec l'alcoolisme (avec figures).

L. Raynaud. — L'hygiène dans les pays scandinaves.

Revue générale :

E. Arnould. — L'épuration des eaux résiduaires industrielles.

Bibliographie.

Revue des journaux.

Société de médecine publique et de génie sanitaire.

Chronique du génie sanitaire. — Informations.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Beaujon (service du professeur Robin). — Le jeudi 7 Avril à 10 heures du matin, M. Calot, de Berck, fera une leçon sur le traitement des tuberculoses externes (adénites, ostéo-arthrites, etc.) devenu accessible à tous les médecins avec application de la technique à des malades,

Hôpital Saint-Antoine. — Service de M. Albert Mathieu. Deuxième série de Conférences sur la pathologie intestinale, par MM. Albert Mathieu et Jean-Charles Roux. — 7 Avril. Colites hémorragiques, par M. A. Mathieu. — 13 Avril. Diarrhées avec fermentation des hydrocarbones, par M. J.-Ch. Roux. — 14 Avril. Sigmoïdites, par M. A. Mathieu. — 20 Avril. Diarrhées avec putréfaction des albumines, par M. J.-Ch. Roux. — 21 Avril. Traitement des colites dysentériformes, par M. A. Mathieu. — 27 Avril. Adhérences péricæcales et péricoliques, par M. J.-Ch. Roux. — 28 Avril. Formes cliniques et traitement du spasme de l'intestin, par M. A. Mathieu. — 4 Mai. Formes cliniques du cancer du rectum, par M. J.-Ch. Roux. — 7 Mai. Formes cliniques du cancer de l'intestin, par M. A. Mathieu. — 11 Mai. Les formes principales des intoxications d'origine intestinale, par M. J.-Ch. Roux. — 12 Mai. Les principaux points de repère dans le diagnostic de l'occlusion intestinale, par M. A. Mathieu.

Les Cours ont lieu à 11 heures, aux jours indiqués, dans la salle de la consultation, 20, rue de Citeaux.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Officier d'Académie. — M. D. Weiller, à Nancy.

Ier Congrès de l'Association médicale internationale contre la guerre. — Les membres de l'Association médicale internationale contre la guerre, ont décidé :

Que le Ier Congrès de l'Association médicale internationale contre la guerre se tiendra à Paris en Juin 1911.

CONCOURS

Concours d'agrégation. — Le *Journal officiel* vient de publier un arrêté ministériel fixant les conditions dans lesquelles seront désignés les juges des prochains concours d'agrégation :

« Article premier. — Il est procédé au tirage au sort institué par l'arrêté du 21 Juillet 1909 pour la désignation des membres des jurys des concours d'agrégation des facultés de médecine et des facultés mixtes de médecine et de pharmacie par une commission composée :

Du doyen de la Faculté de médecine de l'Université de Paris, président ;

De deux des doyens des facultés de médecine ou des facultés mixtes de médecine et de pharmacie des Universités des départements désignés par le ministre ;

D'un professeur titulaire et d'un agrégé en exercice de la faculté de médecine de l'Université de Paris, désignés :

Le premier par les professeurs titulaires ;

Le second par les agrégés en exercice de la faculté.

Le secrétaire de la faculté de médecine de l'Université de Paris est attaché à cette commission en qualité de secrétaire.

Art. 2. — Le tirage au sort a lieu à la Faculté de médecine de l'Université de Paris, en séance publique, un mois au moins avant l'ouverture du concours.

Art. 3. — La commission se réunit aux jour et heure annoncés par un avis publié au *Journal officiel*, inséré au *Bulletin* administratif du ministère de l'Instruction publique et affiché à la faculté.

Art. 4. — Pour chaque concours ouvert, il est dressé une liste comprenant, pour chaque catégorie :

1° Les professeurs titulaires ;

2° Les agrégés en exercice.

Cette liste est affichée à la porte de la salle où siège la commission.

Art. 5. — Les professeurs sont inscrits sur la liste :

D'abord dans l'ordre prévu par le règlement pour les diverses catégories représentées dans le jury ;

Ensuite par ordre alphabétique de facultés ;

Enfin, s'il y a lieu, dans chaque faculté, par ordre alphabétique de noms.

Chaque professeur reçoit un numéro de classement qui est porté à côté de son nom sur la liste mentionnée à l'article 4.

Les agrégés sont inscrits sur la liste d'après la date d'agrégation, et si cette date est la même d'après le rang d'agrégation. Un numéro de classement est également attribué à chacun d'eux.

Art. 6. — Pour la désignation des juges titulaires, le tirage au sort dans chaque catégorie s'effectue de la façon suivante :

Des boules numérotées et en nombre égal au nombre des professeurs inscrits sont versées dans une urne. Leurs numéros correspondent aux numéros de classement des professeurs.

Ces boules une fois mélangées, le président les tire de l'urne, une à une, et jusqu'à la dernière, en appelant à haute voix le numéro sorti.

Le nom du professeur dont le numéro du classement correspond au numéro sorti est aussitôt appelé. Il en est pris note par le secrétariat de la commission.

Art. 7. — Pour la désignation des juges suppléants, le tirage au sort s'effectue dans les conditions fixées par l'article précédent.

Art. 8. — Les résultats du tirage au sort sont publiés au *Journal officiel*.

Art. 9. — Le ministre constitue le jury de chaque concours en se conformant aux indications du tirage au sort, ainsi qu'aux prescriptions de l'article 6, paragraphe 8, et de l'article 11, paragraphe 1er de l'arrêté du 16 Novembre 1874, modifiés par l'arrêté du 21 Juillet 1909.

Art. 10. — En cas d'empêchement invoqué avant l'ouverture du concours par un ou plusieurs juges et reconnu légitime par le ministre, le jury est complété immédiatement d'après la liste établie à la suite du tirage au sort et dans les conditions prévues par l'article 9. »

Ecole de médecine de Tours. — Un concours s'ouvrira, le 4 Juillet 1910, devant la Faculté de médecine de l'Université de Paris, pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Tours.

— Un concours s'ouvrira le 25 Juillet 1910, devant l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Tours, pour l'emploi de chef des travaux d'anatomie à ladite Ecole.

Les registres d'inscription seront clos un mois avant l'ouverture desdits concours.

Hôpitaux de Lyon. — Des concours seront ouverts le lundi 13 Juin pour la nomination d'internes titulaires et d'internes provisoires et le lundi 27 Juin pour la nomination d'externes des hôpitaux de Lyon.

Académie des sciences. — Prix proposés pour l'année 1910.

Médecine et chirurgie. — Prix Montyon. Prix Barbier : Décerné à celui qui fera une découverte précieuse dans les Sciences chirurgicale, médicale, pharmaceutique, et dans la botanique ayant rapport à l'art de guérir.

Prix Bréant : Décerné à celui qui aura trouvé le moyen de guérir le choléra asiatique.

Prix Godard : Sur l'anatomie, la physiologie et la pathologie des organes génito-urinaires.

Prix du baron Larrey : Sera décerné à un médecin ou

à un chirurgien des armées de terre ou de mer pour le meilleur ouvrage présenté à l'Académie et traitant un sujet de médecine, de chirurgie ou d'hygiène militaire.

Prix Bellion, fondé par Mlle Foehr : Décerné à celui qui aura écrit des ouvrages ou fait des découvertes surtout profitables à la santé de l'homme ou à l'amélioration de l'espèce humaine.

Prix Mège : Décerné à celui qui aura continué et complété l'essai de M. Mège sur les causes qui ont retardé ou favorisé les progrès de la médecine.

Prix Chaussier : Décerné à l'auteur du meilleur ouvrage, soit sur la médecine légale, soit sur la médecine pratique, qui aura paru pendant les quatre années qui auront précédé le jugement de l'Académie.

PHYSIOLOGIE. — Prix Montyon : Physiologie expérimentale.

Prix Philipeaux : Physiologie expérimentale.

Prix Lallemand : Destiné à récompenser ou encourager les travaux relatifs au système nerveux, dans la plus large acception des mots.

Prix Pourat (Prix de 1909, prorogé à 1911) : *De l'origine des antiferments.*

Prix Pourat : *Influence des aliments minéraux et en particulier du calcium sur l'activité des diastases digestives.*

ANNÉE 1912. — Prix Pourat : *Apporter des documents nouveaux sur l'utilisation et l'assimilation des albuminoïdes de la ration alimentaire.*

Prix Martin-Damourette : Physiologie thérapeutique.

Prix La Caze : Décerné aux ouvrages ou mémoires qui auront le plus contribué aux progrès de la physiologie.

Prix Bordin (Sciences physiques) : *Recherche sur le déterminisme de la sexualité chez les êtres vivants.*

ANNÉE 1913. — Prix Leconte. Décerné : 1° aux auteurs de découvertes nouvelles et capitales en Mathématiques, Physique, Chimie, Histoire naturelle, Sciences médicales ; 2° aux auteurs d'applications nouvelles de ces sciences, applications qui devront donner des résultats de beaucoup supérieurs à ceux obtenus jusque-là.

ANNÉE 1915. — Prix Dusgate. Décerné au meilleur ouvrage sur les signes diagnostiques de la mort et sur les moyens de prévenir les inhumations précipitées.

ANNÉE 1916. — Prix Parkin. Destiné à récompenser, cette année, des recherches sur les effets curatifs du carbone sous ses diverses formes.

FONDS BONAPARTE. — Le prince Roland Bonaparte, par une lettre en date du 29 Février 1908, publiée dans les *Comptes rendus* de la séance du 2 Mars, a déclaré vouloir mettre à la disposition de l'Académie des sciences, pour l'encouragement des recherches scientifiques parmi les travailleurs n'appartenant pas à cette Compagnie, quatre annuités de 25.000 francs.

Ces subventions ont exclusivement pour but de provoquer des découvertes en facilitant la tâche de chercheurs qui auraient déjà fait leurs preuves en des travaux originaux et qui manqueraient des ressources suffisantes pour entreprendre ou poursuivre leurs investigations.

L'attribution des deux premières annuités a déjà été faite par l'Académie sur les rapports d'une Commission spéciale, insérés aux *Comptes rendus* des séances de l'Académie des sciences à la date du 29 Juin 1908 et du 28 Juin 1909, rapports auxquels les concurrents sont invités à se reporter et où ils trouveront des indications pour la rédaction, l'exposé et la date de leur demande.

L'attribution des deux annuités suivantes sera faite par l'Académie tout entière, sur le Rapport de la Commission, et aura lieu les 15 Juillet 1910 et 15 Juillet 1911.

Société internationale de la tuberculose — Président, M. le professeur Lancereaux. Le concours ouvert par cette société vient d'être clos par la distribution des prix suivants : 1er prix (300 fr.) : M. Pégurier, de Nice ; 2e prix (100 fr.) : ex æquo, MM. Lemaire (Paris), Vennat (Saint-Mihiel) ; 3e prix (50 fr.) : lauréats, MM. Verdès, Montenegro (Madrid), Gagnière (Isère) ; Médailles d'or : MM. Triel (Montgeron), Monin (Paris), Pagès (Valence-sur-Rhône), Charier (Angers) ; Médailles d'argent : Chabas (Valence), Lefèvre, Bernard (Gand), Bire (Perpignan), Bru (Chatellerault), Labarrière (Basses-Pyrénées) ; Médailles de bronze : Bertrand (Bruxelles), Péhu (Lyon), Le Cavelier (Paris), Baudran (Beauvais), Mention : Huismann (Bruxelles), Sari (Nice), Kolher (Berlin), Neander (Stockholm).

RENSEIGNEMENTS

Installation complète 10 appareils : bains de lumière et d'air chaud électrique (nouveau système breveté) est à vendre. Prix modéré. — Si on le désire on peut acquérir aussi le brevet. — Exposé au Congrès de Physiothérapie. S'adresser : **Cabinet Gallet**, 47, boulevard Saint-Michel.

Près l'Institut Pasteur : *Pens. de fam.* particul. recom. aux docteurs. Prix mod., 20, r. Dutot. Direct. Mme Armand.

On demande docteur s'intéressant au *traitement de la hernie* par méthode spéciale, non chirurgicale, obtenant à l'étranger depuis quelques années des résultats absolument satisfaisants et ayant guéri d'une façon permanente un grand nombre de malades. Ecrire d'abord S. H. 367, bureau de la *Presse Médicale.*

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —
F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut. Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —
P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION
J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES
Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

E. Bonnaire. Maladie de Basedow et grossesse.

CONGRÈS

XXXIXe Congrès de la Société allemande de chirurgie (Berlin, 30 Mars-2 Avril 1910).

PREMIÈRE QUESTION

Traitement de l'épilepsie.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Contribution à la chirurgie cérébrale. — Chirurgie de la moelle épinière.

IIIe Congrès international de Physiothérapie (Paris, 29 Mars-2 Avril 1910) (*suite*).

Diététique. Hydrothermothérapie. Kinésithérapie.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Réunion libre des chirurgiens de Berlin. — Sur les hématuries par varices vésicales.

Académie royale de médecine de Belgique. — Lésion de la zone du noyau lenticulaire gauche sans trouble de la parole. — Sur la vaccination antituberculeuse des bovidés.

Société médicale de Genève. — Tumeurs pulsatiles multiples des os. — Hémiplégie consécutive à l'extraction d'un projectile logé dans le cou. — Anévrisme de l'artère splénique accompagné de kyste hydatique du foie. — Extirpation d'une côte cervicale.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Académie de médecine. — Rôle des viandes non tuberculeuses dans la diffusion de la tuberculose. — Nouvelle méthode de stérilisation du lait sans altérer ses ferments. — Action des eaux chlorurées sodiques carbo-gazeuses de Salins-Moutiers sur la pression artérielle. — Infiltration d'urine dans la lithiase rénale.

Société des chirurgiens de Paris. — Nature et pathogénie des tumeurs sacro-coccygiennes. — De l'utilisation systématique des pinces à demeure dans certaines néphrectomies. — A propos du pneumothorax artificiel dans la chirurgie de la plèvre et du poumon. — Du traitement des tuberculoses chirurgicales dans les grandes villes. — Enlèvement d'un drain resté 14 ans dans une poche purulente enkystée de la cavité pleurale. — Un cas d'aplasie congénitale localisée de la cage thoracique.

Académie des sciences. — La fièvre typhoïde expérimentale. — Sérothérapie de la fièvre typhoïde. Résultats cliniques. — La fièvre de Malte en France.

CHRONIQUE

Maurice Boigey. L'abandon de l'enfance et le recrutement des détenus.

LIVRES NOUVEAUX

G. Weiss. Précis de physique biologique.

NOUVELLES

L'ABANDON DE L'ENFANCE ET LE RECRUTEMENT DES DÉTENUS

Il n'est pas facile de sonder le passé des détenus. Le médecin peut cependant entreprendre une semblable recherche avec quelque chance de succès, car il lui est donné souvent d'endormir les défiances des prisonniers et de provoquer leurs aveux.

D'une enquête que nous avons faite dans les ateliers de travaux publics, il résulte que le délit qui détermine l'envoi d'un homme dans ces établissements pénitentiaires trouve toujours son explication dans une longue série de fautes antérieures. Celles-ci apparaissent elles-mêmes comme l'effet de causes multiples qu'on peut ramener à deux : l'abandon de l'enfance et la misère.

***

On connait la statistique que nous avons fournie au Congrès des médecins aliénistes de langue française sur les antécédents familiaux des sujets condamnés aux travaux publics. Sur 692 détenus

pris au hasard pendant le cours de sept années, nous avons trouvé :

232 enfants naturels,
28 pupilles de l'Assistance publique,
340 enfants légitimes.
(Pas de renseignements pour les autres.)

Il résulte de ces chiffres que la majorité des détenus n'a jamais connu la vie de famille et que l'enfance de ces hommes n'a été ni guidée ni surveillée. Beaucoup sont nés à l'hôpital ou issus d'une union irrégulière; les autres ont vu prendre place dans le lit maternel plusieurs hôtes successifs ou vécu dans une regrettable promiscuité.

L'absence de toute éducation et la mauvaise influence de la famille désunie sont à l'origine de la criminalité chez l'adolescent. Ces 232 enfants naturels et ces 28 pupilles condamnés aux travaux publics à 25 ans ont été élevés dans l'absence absolue de ces illusions bienfaisantes qui sont, quoi qu'on puisse dire, un des préservatifs de l'enfance. Quant aux autres, issus de parents légalement unis, il ne faut pas oublier que, pour un assez grand nombre, cette indication est purement nominale, et qu'elle n'exclut ni le vice ni l'oisiveté. D'ailleurs, les ouvriers les plus laborieux et les mieux intentionnés sont souvent mis dans l'impossibilité de veiller sur l'éducation de leurs enfants, retenus qu'ils sont à l'usine ou aux champs.

Les jeunes sujets qui arrivent dans les colonies correctionnelles, ou qui sont condamnés avant la vingtième année, n'ont presque jamais reçu les germes d'une éducation morale.

***

Si l'on étudie de près les statistiques publiées par le Ministère de la Justice relatives à la criminalité infantile, on se rend compte que cinq condamnations sur six sont prononcées pour des délits explicables par les mauvais exemples ou la mauvaise éducation, ou, du moins, qu'une éducation morale soignée et sévère aurait seule pu réprimer.

La société doit, plus que jamais, réagir contre l'abandon des enfants, cause principale de la criminalité. Elle le peut, soit en réprimant par une législation plus sévère l'abandon des enfants, quelque forme qui soit donnée à cet abandon, soit en en combattant les effets les plus fâcheux par les soins qu'elle donnerait elle-même aux enfants abandonnés. La destinée de l'enfance malheureuse et coupable a une étroite connexité avec le recrutement social des détenus envoyés dans les ateliers de travaux publics.

Presque tous les sujets dans le passé desquels nous avons fait une incursion passèrent leur enfance à l'état de ce qu'on pourrait appeler le *demi-abandon*. Ils comptaient au nombre de cette foule d'enfants dont les liens avec leur famille ne sont pas absolument rompus, mais qui, cependant, ne reçoivent d'elle ni éducation ni secours, vis-à-vis desquels leurs parents se dégagent de toutes les obligations qui leur incombent, qu'ils exploitent même pour tirer parti des aumônes qu'ils reçoivent ou des petites industries plus ou moins honnêtes qu'ils pratiquent. Cette population d'enfants qui flottent de la vie domestique à la vie vagabonde est peu nombreuse dans nos campagnes, mais elle s'élève à un chiffre considérable dans les villes. Ceux qui la composent ne tombent pas sous le coup de la loi. Ils ne sont point vagabonds, car ils ont un domicile nocturne, celui de leurs parents, auquel ils retournent de temps en temps. Ils ne sont pas davantage des mendiants, car leur mendicité est couverte sous l'apparence trompeuse de quelque petite industrie. Nous avons fait ressortir tous ces points dans notre étude sur les « Ateliers de travaux publics et les Détenus militaires [1] ».

1. « Ateliers de travaux publics et Détenus militaires ». Bibliothèque de Criminologie, Maloine, 1910.

La main de la police volontairement indulgente laisse toujours un temps assez long s'écouler avant de s'abattre sur ces enfants. Les tribunaux eux-mêmes hésitent à prononcer du premier coup contre eux une condamnation qui leur paraît rigoureuse; ils se laissent fléchir par l'intervention intéressée des parents et ne punissent pas. Sur 50 détenus des ateliers de travaux publics pris au hasard, 21 avaient été arrêtés avant d'avoir atteint leur seizième année. Sur ce nombre, 3 seulement avaient été condamnés ou envoyés en correction. Les autres avaient été remis en liberté par acquittement, ordonnance de non-lieu ou mesure de clémence. Il ne faudrait pas croire que ces mises en liberté ne provinssent que de la constatation de l'innocence reconnue. Ces enfants, on peut le dire, avaient été arrêtés en état de flagrant délit et devaient leur mise en liberté à l'indulgence des magistrats.

La population infantile qui vit à l'état de demi-abandon, — nous pourrions dire de *demi-criminalité*, — est très nombreuse. C'est dans ses rangs que se recrute la population pénitentiaire et accessoirement les détenus des travaux publics. Nous avons été frappé de la proportion considérable des enfants naturels parmi ces derniers (232 sur 600). Sans prétendre que tous les enfants naturels sont voués au vagabondage, nous présumons cependant que, dans le milieu populaire, l'éducation et la surveillance font défaut, sinon à la totalité, du moins à la majorité d'entre eux. Faiblement dans les campagnes, mais beaucoup dans les villes, se développe et grandit une population nombreuse d'enfants qui n'ont pas droit à l'assistance publique parce qu'ils ne rentrent dans aucune des catégories prévues par la loi. D'autre part, ils échappent à l'application directe des articles du Code sur le vagabondage et la mendicité et, s'ils sont coupables, la justice hésite à sévir. Ils sont donc pénitentiairement indemnes, mais ils ne reçoivent cependant ni éducation

morale ni instruction et sont livrés à tous les hasards d'une vie d'aventures au milieu des rues et des places publiques, dans les quartiers populaires. Ces enfants sont en quelque sorte voués à la criminalité. Les uns tombent en faute à l'âge où la loi leur impose l'éducation correctionnelle; les autres font connaissance avec les maisons centrales avant d'accomplir leur service militaire. Ceux-ci comme ceux-là sont prédestinés à l'atelier de travaux publics, ou, pour le moins, à la compagnie de discipline.

Une grande obligation sociale découle des considérations précédentes : celle de sauver de nombreux enfants de l'abandon dans lequel les laissent leurs parents. Cet abandon est à la fois matériel et moral. Il prépare des générations de criminels et de voleurs. Il faut avoir le courage de le dire. Ces infortunés sont les victimes toutes désignées de la lutte pour la vie parce qu'ils sont complètement désarmés. Ce sont eux qui peuplent les prisons, les pénitenciers, les ateliers de travaux publics; ce sont eux qui apporteront dans les rangs de l'armée le mauvais exemple et le levain de l'indiscipline.



Nous ne croyons guère à l'existence du criminel-né, de cet être singulier, voué au crime dès le premier jour de sa vie. Cette conception dérive d'une doctrine qu'on pourrait appeler la métaphysique criminologique. Nous croyons au contraire fermement que l'homme pourvu de la meilleure hérédité ancestrale, mais mal orienté au début de sa vie, peut devenir un criminel invétéré. Nous en avons observé des exemples nombreux à l'atelier de Bougie. L'enfant est comme l'arbre qu'il ne faut pas abandonner dans la forêt. Si l'on n'a soin d'élaguer ses branches, il se développera d'une manière désordonnée, tandis que ses voisins, régulièrement soignés, s'élèveront en hauteur, lui raviront la lumière et seront indirectement la cause de son dépérissement et de sa mort. Les progrès de l'espèce humaine, ainsi que ceux de toutes les autres espèces, découlent d'une évolution dont l'élimination des faibles est la condition fatale. Chacun s'appliquera donc à être le plus fort. Il est douteux que les dépouilles appartiennent jamais aux infortunés qui seront entrés dans la vie sans un guide, sans un appui, sans une affection, et que leur isolement vouera plutôt au triste rôle de vaincus.

Maurice Boigey,
Médecin-major.

Au moment où nous mettons sous presse, nous avons la douleur d'apprendre la mort de notre distingué collaborateur R. Romme, *atteint depuis quelques jours d'une maladie dont nous étions loin de redouter une telle issue. Le temps nous manque pour dire maintenant, mais nous dirons dans le prochain numéro, ce que fut cet homme d'intelligence et de bien, ce parfait journaliste médical.*

Les obsèques auront lieu Jeudi 7 Avril.

Rendez-vous à 10 heures, cimetière Montparnasse.

LIVRES NOUVEAUX

G. Weiss, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, membre de l'Académie de Médecine. — ***Précis de physique biologique.*** *Deuxième édition, revue.* Paris, 1910. 1 vol. in-8° de XII-556 pages, avec 570 figures (*collection de Précis médicaux*). Cartonné toile. Prix : 7 fr. (Masson et Cie, éditeurs.)

Le livre de M. Weiss a le très grand et très rare mérite de répondre exactement au titre choisi. Le plus souvent, sous prétexte de physique médicale ou biologique, on se contente d'écrire un traité de physique générale, émaillé de quelques applications à la médecine. Ici, rien de semblable. L'auteur n'oublie pas un seul instant qu'il s'adresse à un public spécial. Il élimine systématiquement les théories qui pourraient rebuter le lecteur; il supprime les formules algébriques avec lesquelles les médecins sont encore si mal familiarisés; il laisse de côté les questions théoriques, les applications industrielles et autres. Il conserve simplement ce que tous les médecins et tous les étudiants en médecine doivent apprendre et retenir. Ainsi allégé, le Précis de physique est très court, mais il renferme tout ce qui est nécessaire.

Dans la première partie, consacrée à la mécanique, les principes généraux sont rappelés en quelques lignes; puis des développements sont donnés à l'étude des articulations, de la station et de la locomotion. La méthode graphique est exposée avec soin, et ses applications à la clinique humaine sont minutieusement décrites.

Suivant la même méthode, dans la partie consacrée à la chaleur, on trouve la description des étuves, des couveuses, des calorimètres utilisés en médecine et en physiologie. Dans une troisième partie, M. Weiss expose l'histoire des radiations et montre les nombreuses applications qu'elle comporte. On trouvera ensuite des renseignements intéressants sur l'optique, l'acoustique, l'électricité, les rayons X, le radium. Toutes les questions sont toujours traitées sur le même plan : quelques renseignements généraux très courts, des développements sur les applications médicales.

Cette rapide analyse suffira à démontrer que tous les biologistes et les médecins, même ceux qui redoutent l'étude parfois si difficile de la physique, peuvent sans frayeur lire l'ouvrage de M. Weiss. Ils y trouveront un exposé exact, complet, clair et concis de ce qu'ils doivent savoir. Ce livre est le véritable guide du médecin et de l'étudiant.

H. Roger.

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

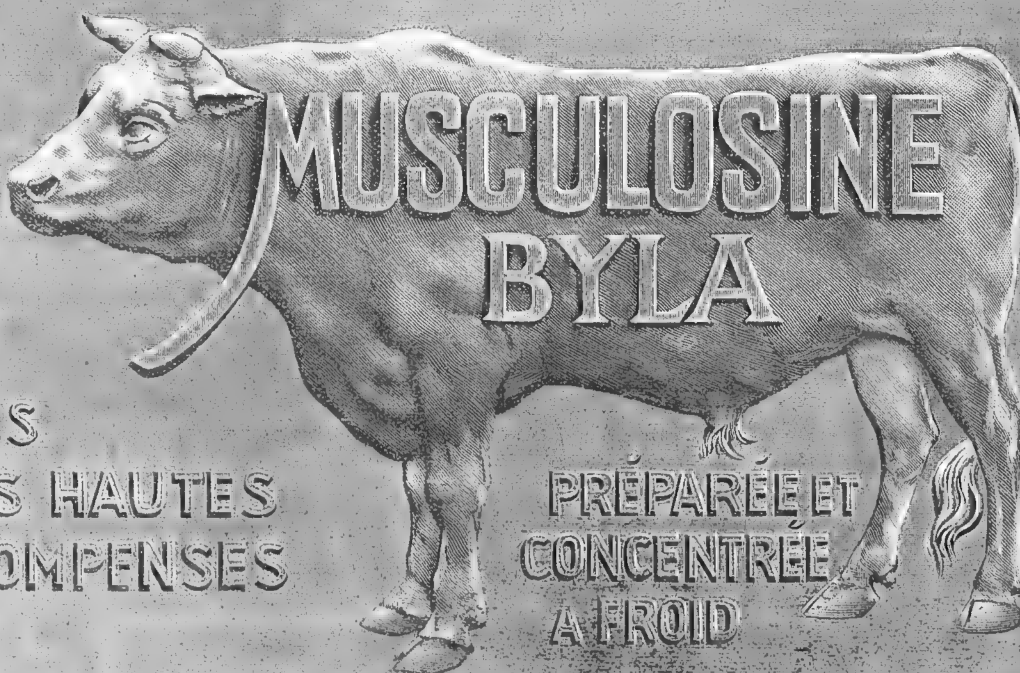
L'ibogaïne en thérapeutique.

On a dit, avec juste raison, que toute la thérapeutique médicale pouvait être faite avec une vingtaine de produits. Cela est absolument exact et un grand nombre de praticiens distingués sont de cet avis. L'essentiel est de faire un choix judicieux de ces vingt substances, de les étudier à fond de façon à en connaître exactement l'action physiologique, les doses, les indications, etc. Lorsqu'on sait bien manier ces médicaments, on a en main une arme beaucoup plus puissante que si l'on se servait d'un plus grand nombre de produits, moins connus et d'action incertaine.

Au nombre de ces médicaments très actifs, il faut citer l'ibogaïne, alcaloïde extrait d'une plante du Congo, le Tabernanthe Iboga. Depuis les premiers essais qui ont été faits, il y a quelques années, sous l'instigation du Dr Landrin (De l'Iboga et de l'Ibogaïne, Thèse de Paris 1905), tous les médecins qui ont appliqué ce produit au traitement des dépressions nerveuses savent quel merveilleux parti on peut tirer de son emploi judicieux.

Supérieur à tous les névrosthéniques connus jusqu'à ce jour, c'est le remède de choix dans la neurasthénie, dans la convalescence des maladies infectieuses, dans la grippe et en général dans toutes les maladies qui entraînent une déchéance du système nerveux. Le Professeur Huchard, qui l'emploie couramment dans son service, a toujours constaté une diminution rapide de l'asthénie nerveuse, une augmentation de l'appétit, un accroissement des forces musculaires et une amélioration de la nutrition générale.

Pour obtenir les meilleurs résultats, il faut prescrire par jour, deux à six dragées Nyrdahl au chlorhydrate d'ibogaïne. Rigoureusement dosées, elles permettent, grâce à leur enrobage, de ne pas percevoir le goût légèrement styptique du produit, qui serait désagréable sous une autre forme.


TRAITEMENT DE L'ANÉMIE, NEURASTHÉNIE TUBERCULOSE
SUC INALTÉRABLE DE VIANDE DE BŒUF CRUE
ASSOCIÉ AUX DIASTASES OXYDANTES DU PLASMA SANGUIN DE BŒUF
Le Flacon entier 8 Francs
MUSCULOSINE BYLA
Le Demi Flacon 4 Fr 50
LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES
PRÉPARÉE ET CONCENTRÉE A FROID
DOSE MOYENNE: 4 Cuillerées à bouche par jour pour adultes.
4 Cuillerées à dessert pour les enfants.
ABSENCE TOTALE DE TOUS GERMES NOCIFS
LES ETABLISSEMENTS BYLA JEUNE GENTILLY-Paris
Laboratoires autorisés par le gouvernement pour
la préparation des médicaments organiques.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. Professeur M. DIEULAFOY. — Leçon du samedi 9 Avril. Pachypleurites et pleurésies intarissables. Anatomie pathologique, pathogénie, traitement.

FACULTÉS DE PROVINCE

Ecole de médecine de Tours. — M. Barnsby, professeur de pathologie externe, est nommé professeur de clinique chirurgicale; M. Baudouin, est nommé suppléant d'anatomie; M. Delagenière, ancien professeur de clinique externe, est nommé professeur honoraire.

Ecole de santé de la marine de Bordeaux. — M. le médecin en chef de 1re classe Ambiel, membre du Conseil supérieur de santé de la marine, est nommé sous-directeur de l'Ecole principale de Bordeaux.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Médaille d'or.* — M. Billet, médecin principal de 2e classe.

Médaille d'argent. — MM. Friant, Thérault, Jaubert, médecins-majors de 1re classe; Le Bihan, Pinot, Comte, médecins-majors de 2e classe; Dornier, Vigon, Querieux, médecins aides-majors de 1re classe.

OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — M. Rouquette, médecin-major, à Aix.

OFFICIER D'ACADÉMIE. — M. Crussard, médecin-major, à Bizerte.

Le nombre des étudiants en médecine en France en 1910. — Les Facultés et Facultés mixtes avaient, au 15 Janvier 1910, 8.029 étudiants répartis ainsi : étudiants hommes, 7.227 dont 6.600 Français et 627 étrangers; étudiants femmes : 802, dont 312 Françaises et 490 étrangères.

Les Ecoles de médecine comptaient 1.692 étudiants, dont 1.413 hommes français et 7 étrangers, 253 étudiantes françaises et 19 étrangères. Après Paris, qui avait 2.857 étudiants immatriculés, les Facultés viennent dans l'ordre suivant : Lyon avec 746 étudiants, Bordeaux, 740, puis Montpellier, 504, enfin, Nancy, Toulouse, Lille et Alger.

Pour les Ecoles, c'est Marseille qui tient la tête avec 285 élèves, puis Rennes et Nantes *ex æquo*. Les autres écoles se suivent de près et Besançon vient enfin avec 31 élèves.

Parmi les étudiants étrangers inscrits dans nos Facultés, les plus nombreux sont les Russes : 515 à Paris, 137 à Montpellier, 29 à Nancy, etc.; puis viennent les Turcs au nombre de 62 à Paris ; puis, toujours à Paris, les Roumains, 43, les Grecs, 20, etc. Les Bulgares sont nombreux : à Nancy, 34 et à Montpellier, 13. Toutes les nationalités sont d'ailleurs représentées par quelques unités dans presque toutes les Facultés et même les Ecoles de plein exercice et les Ecoles préparatoires.

En terminant, notons que les étudiants pharmaciens sont au nombre de 1.448, dont 53 femmes, y compris les étrangers et étrangères pour les Ecoles supérieures et Facultés mixtes.

Les Ecoles ont 310 élèves inscrits, dont 3 femmes et 3 étudiants étrangers.

Service de santé de la marine. — Sont promus : *Au grade de médecin en chef de 1re classe.* M. Laugier, médecin en chef de 2e classe.

Au grade de médecin en chef de 2e classe. M. Valence, médecin principal.

Au grade de médecin principal. M. Giraud, médecin de 1re classe.

Au grade de médecin de 1re classe. M. Hutin, médecin de 2e classe.

— M. le médecin de 1re classe Le Floch, du port de Brest, est désigné pour servir en sous-ordre à la prévôté de Ruelle.

Corps de santé des troupes coloniales. — M. le médecin-mojor de 2e classe Sauzeau de Puyberneau est désigné pour accompagner un détachement d'infanterie coloniale à la Guadeloupe.

Société française d'ophtalmologie. — Congrès de 1910 à la Société française de Photographie, 51, rue de Clichy, Paris.

Ordre du jour des séances arrêté par le comité : *Première séance, lundi, 2 Mai*, à 8 h. 1/2 très précises du matin. Prof. GARIEL (Paris). Rapport : Valeur comparative des divers modes d'éclairage.

Discussion du Rapport.

Séance d'affaires à 11 heures : 1° Rapport du Secrétaire. — 2° Fixation de la date de la réunion en 1911 et choix du rapport. — Déjeuner à midi, chez Garnier-Perroncel, gare Saint-Lazare (entrée rue de l'Isly, n° 4). Prix, 8 fr., tenue de ville. Dans l'intérêt de tout le monde et pour la bonne régularité du service, on est prié de se faire inscrire avant le 1er Mai, chez M. le Dr Duboys de Lavigerie, 23, rue de Madrid.

Deuxième séance, mardi 3 Mai, à 8 heures 1/2 précises du matin : 1. LAGRANGE (Bordeaux). Des complications subaiguës et tardives après l'opération de la cataracte. — 2. KALT (Paris). L'opération de la cataracte avec suture. — 3. DUPUY-DUTEMPS (Paris). L'irido-cyclite tardive par enclavement capsulaire après l'opération de la cataracte et son traitement. — 4. TERSON père (Toulouse). Procédé de choix pour l'arrachement d'un lambeau capsulaire dans l'extraction de la cataracte. — 5. MORAX (Paris). Influence de l'iridectomie dans certaines formes de kératite avec iritis tenace non suppurative. — 6. VACHER (Orléans). Traitement de l'hypertomie oculaire par l'amincissement de la sclérotique. — 7. BETTREMIEUX (Roubaix). La sclérectomie simple dans le décollement de la rétine. — 8. JACQUEAU (Lyon). Procédé très simple de sclérectomie antérieure. — 9. Prof. E. ROLLET (Lyon). Résultats éloignés de l'ablation des cancers encapsulés de l'orbite. — 10. AUBINEAU et CIVEL (Brest). Considérations sur quelques cas de tumeurs de l'orbite (Examens histologiques). 11. CHEVALLEREAU (Paris). La chorio-rétinite traumatique au point de vue médico-légal. — 12. CABANNES (Bordeaux). Valeur pronostique et traitement opératoire de la paralysie de l'accommodation dans le glaucome. — 13. FAGE (Amiens). La tuberculose du sac lacrymal. — 14. Louis DOR (Lyon). Décollement rétinien et tuberculine. — 15. LAFON (Périgueux). Sur la pathogénie de la conjonctivite phlycténulaire. — 16. D'AYRENX (Paris). Ophtalmie phlycténulaire et terrain tuberculeux. — 17. Prof. ROHMER Nancy). Un cas d'hémiplégie oculaire. — 18. PASCHEFF (Sofia). Recherches sur le cysticerque intra-oculaire. — 19. CHESNEAU (Nantes). Ophtalmomalacie et énophtalmie monolatérale dans une maladie de Basedow datant de dix ans. — 20. LASSIGNARDIE (Agen). Blépharospasme hystérique chez une femme de 74 ans. — 21. A. TERSON (Paris). Sur la cure chirurgicale du strabisme secondaire (Déviation inverse post-opératoire). — 22. VALUDE (Paris). Du traitement des ulcères infectieux de la cornée. — 23. CAILLAUD (Paris). A propos des amblyopies dites ex anopsia.

Troisième séance, mercredi, 4 Mai, à 8 heures 1/2 du matin : 1. H. COPPEZ (Bruxelles). La nystagmographie. — 2. Marcel DUFOUR (Nancy). Sur les récents progrès de la dioptrique oculaire. — 3. BULL (Paris). Le stéréoscope en ophtalmologie. — 4. POLACK et Jacques CHEVALLEREAU (Paris). Défaut de parallélisme entre les méridiens principaux de l'astigmatisme cornéen et ceux de l'astigmatisme subjectif. — 5. BRUNETIÈRE et AUBARET (Bordeaux) Les variations de la réfraction chez les glaucomateux. —

6. Bourgeois (Reims). Unification de la notation des graphiques et des abréviations dans la pratique ophtalmologique. — 7. Sonder (Bordeaux). Observations cliniques sur un cas d'astigmatisme compliqué. — 8. Sauvineau (Paris). Etude de la vision au point de vue du tir. — 9. Teillais (Nantes). Mélano-sarcome de la choroïde. — 10. Moutinho (Lisbonne). Cancroïde de la conjonctive (extirpation, guérison). — 11. Darier (Paris). Sérothérapie des infections oculaires. — 12. Fromaget (Bordeaux). De l'inutilité du traitement mercuriel dans la kératite hérédo-syphilitique. — 13. Houdart (Brest). Des injections intraveineuses dans le traitement mercuriel. 14. — Armaignac (Bordeaux). Kératite parenchymateuse, traumatique et sympathique. — 15. Galezowski (Paris). De l'hétérochromie de l'iris. — 16. F. Chaillous (Nantes). La rétinite pigmentaire chez les sourds-muets. — 17. Suarez de Mendoza (Paris). Des manifestations oculaires de la Neissérose ou infection gonococcique. — 18. Dransart et Famechon (Somain). Compte-rendu de 62 cas de plaies pénétrantes par éclats métalliques. — 19. Golesceano (Paris). Un syndrome psycho-nerveux dans l'hypermétropie forte de l'adulte et du vieillard (faits cliniques). — 20. Lakah (Paris). Signes, diagnostic et traitement de certaines formes d'iritis et d'irido-choroïdites bacillaires. — 21. Garra (Paris). Chez l'enfant, dyschromatopsie réflexe par vers intestinaux.

Quatrième séance, jeudi 5 Mai, à 8 heures 1/2 du matin : 1. Antonelli (Paris). Syphilis et traumatisme oculaires. — 2. Kœnig (Paris). Les paralysies toxiques de la 6e paire. — 3. Prof. Truc (Montpellier). Accidents oculaires du travail métallurgique avec considérations statistiques, étiologiques et prophylactiques. — 4. Abadie (Paris). De la ciliotomie. Nouvelle opération destinée à combattre certaines formes de glaucome qui résistent à l'iridectomie. — 5. Granclément (Lyon). Traitement des névralgies ciliaires. — 6. Rochon-Duvigneaud (Paris). Deux cas d'ophtalmie métastatique. — 7. Thilliez (Lille). Traitement des hémorragies profuses du corps vitré par la fibrolysine. — 8. Parenteau (Paris). De quelques accidents rares, de nature hémorragique, survenant dans les opérations. — 9. Farnarier (Marseille). Syndrome de Gradenigo pur terminé par méningite généralisée mortelle. — 10. Bellencontre (Paris). Les injections sous-conjonctivales chloruro-gélatineuses acoïnées dans le traitement des hyalitis inflammatoires hémorragiques et du décollement rétinien. — 11. Teulières (Bordeaux). Le lymphome de la conjonctive. — 12. Chevalier (Le Mans). Observation d'épithélioma pavimenteux de la conjonctive palpébrale. — 13. Domec (Dijon). Modifications dans la technique du moulage et quelques pansements à la paraffine. — 14. Beauvois (Neuilly). Hémianopsie bi-temporale dans un accident du travail. Appréciation de la diminution de capacité professionnelle. — 15. Bonnefon (Bordeaux). Des rapports du sac lacrymal avec l'infundibulum. — 16. Cabannes (Bordeaux). Paralysie post-diphtéritique de la divergence. Son pronostic, son traitement. — 17. Suarez de Mendoza (Paris). Sur l'asthénopie accommodative d'origine spécifique. — 18. Dransart et Famechon (Somain). Valeur pratique et diagnostique de l'électro-aimant géant (résultats pratiques). — 19. Vacher (Orléans). Présentation d'un fauteuil opératoire et d'un ophtalmoscope électrique.

Avis important : L'Administration des chemins de fer de l'Etat et de l'Ouest-Etat accorde une réduction de 50 pour 100 sur le prix des billets simples. Toutefois, cette réduction ne sera valable, en ce qui concerne les trajets communs avec la Compagnie d'Orléans, qu'autant que la distance la plus courte entre la gare du départ et celle de destination (Paris) s'obtiendra par les voies de son réseau.

Les billets délivrés par la Compagnie de l'Est à partir du 1er Mai seront valables jusqu'au 10 Mai inclusivement.

Pour bénéficier des faveurs accordées par les deux administrations précédentes, il faudra en faire la demande à M. Dubois de Lavigerie, Secrétaire général, avant le 20 Avril au plus tard. Il enverra en temps voulu les pièces nécessaires aux intéressés.

Les Compagnies du Nord, Paris à Orléans et Paris-Lyon-Méditerranée ont consenti à étendre la validité des billets d'aller et retour pris sur tous les points de leur réseau et à les rendre valables du 30 Avril au 9 Mai inclusivement.

Pour bénéficier de cette prolongation de validité des coupons de retour, il suffira aux Congressistes voyageant sur ces derniers réseaux, de remettre ces coupons à M. Duboys de Lavigerie, Secrétaire général, à la séance.

Médecins des écoles. — Sont nommés médecins des écoles MM. Paulet et Grajon.

Société des Œuvres de mer. — L'Assemblée générale annuelle de la Société des Œuvres de mer se tiendra le jeudi 7 Avril, à 3 heures de l'après-midi, à la salle de la Société de Géographie, 184, boulevard Saint-Germain. Cette séance sera présidée par M. Lacour-Gayet, professeur à l'Ecole supérieure de Marine, qui a bien voulu accepter d'y prendre la parole pour exposer les bienfaits de l'assistance offerte en mer à nos pêcheurs par le navire-hôpital *Saint-François-d'Assise*.

Nécrologie. — On annonce la mort de MM. N. Gréhant, professeur de physiologie générale au Muséum, membre de l'Académie de médecine, et Rudler, médecin-major de 2e classe.

CONCOURS

Agrégation. — Un arrêté ministériel porte le nombre de places d'agrégés de la Faculté de médecine mises au concours, de 40 à 41.

La nouvelle place sera comprise dans la section de chirurgie générale et réservée à la Faculté de médecine de Toulouse.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Victor Veau et Eugène Olivier. Ablation du thymus. Technique. Résultats.

D'Œlsnitz. Les signes cliniques de l'hypertrophie du thymus.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. Le rôle physiologique du thymus.

ANALYSES

P. Lecène. Les adéno-myomes de la portion inguinale du ligament rond. — Henri Chéron. Du traitement des salpingo-ovarites, des fibromes utérins et des scléroses utérines par le rayonnement ultra-pénétrant du radium.

MÉDECINE PRATIQUE

Pour une diète plus libérale dans la fièvre typhoïde. — Les farines de céréales et de légumineuses diastasées dans l'alimentation des malades et des convalescents.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

CHRONIQUE

Maurice Letulle. Romain Romme (1861-1910).

F. Helme. Notes d'Italie. L'École de Salerne.

Georges Vitoux. IIIe Congrès des praticiens (Paris, 7-10 Avril 1910).

Libre choix et Sociétés de secours mutuels. — Libre choix et grandes administrations. — Le relèvement des honoraires médicaux. — L'avortement au point de vue médico-social. — L'exercice illégal de la médecine. — L'évolution actuelle de l'éducation physique.

LIVRES NOUVEAUX

Debove, Pouchet et Sallard. Aide-mémoire de thérapeutique. — Gaston Parturier. Rapport sur les eaux de Karlsbad et de Vichy. — Léon Friedmann. La photothérapie, ses avantages dans le traitement du lupus vulgaire.

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRES DES REVUES

Hôpitaux et Hospices. — Répartition dans les services hospitaliers. — La réorganisation des services de clinique dans les hôpitaux de la marine.

Nouvelles. — La cure-taxe. — Congrès international d'assistance. — Fondation Pierre Budin.

Concours. — Chirurgien des Hôpitaux. — Internat. — Internat de Brévannes. — Ecole de médecine de Rennes.

Actes de la Faculté de Paris.

Renseignements.

ROMAIN ROMME

(1861-1910)

Notre cher secrétaire et excellent collaborateur le Dr R. Romme vient de mourir, dans sa quarante-neuvième année, après quelques jours de maladie. Il succombe en pleine vigueur intellectuelle, et ces courtes notes, que ma profonde affection pour un vieux compagnon de luttes trace dans la hâte d'une journée de deuil, accompagneront le dernier « Mouvement médical » que cet incomparable journaliste scientifique aura donné à *La Presse Médicale*. Il était, parmi nous, l'un des plus anciens rédacteurs et le plus dévoué des amis de la première heure.

Romain Romme, né à Vilna, le 28 Novembre 1861, était le fils d'un imprimeur de cette ville. Comme il avait seize ans et que, jeune collégien libéral, il montrait déjà ses tendances altruistes, la police russe, un beau soir, vint pour l'arrêter avec le projet de lui faire faire une promenade un peu longue, jusqu'en Sibérie. Par bonheur, il avait un cousin de même nom et du même âge, que, par erreur, on arrêta en son lieu et place. Cet heureux accident donna à notre jeune ami le temps de franchir, sans retard, la frontière avant que la

police eût reconnu son impair et relaxé le cousin. L'exilé accourut demander à la France son hospitalité et son enseignement médical.

Polyglotte, d'un esprit très ouvert, doué, grâce à son admirable mémoire, d'une érudition aussi étendue que sûre, Romme se mit à adorer la science. Dès les premières années de sa vie médicale, il embrassa avec une ferveur juvénile toutes les branches des connaissances biologiques, dont il entrevoyait clairement les liens féconds et les services réciproques. Et cette passion de connaître demeura en lui, aussi ardente, aussi insatiable, jusqu'au dernier jour.

Après de longues années de luttes courageuses et d'efforts opiniâtres, années au cours desquelles il avait façonné son jugement et augmenté son bagage de connaissances, Romme eut la bonne fortune de devenir d'abord le préparateur, puis le secrétaire du professeur Hutinel. Cet événement eut sur lui la plus favorable influence en lui donnant les moyens d'exercer ses qualités maîtresses, de développer ses aptitudes et de se fixer une méthode de travail.

Toujours à l'affût des nouvelles découvertes publiées à l'étranger aussi bien que chez nous, plein d'enthousiasme pour les « idées neuves », mais, en même temps, tempéré par son esprit critique très sûr et par sa grande érudition, Romme possédait une faculté d'assimilation quasi extraordinaire qui lui permettait de mettre sur pied, en quelques heures, et d'exposer avec la plus grande clarté la « question nouvelle » à quelque branche des sciences médicales qu'elle ressortît : les lecteurs de *La Presse Médicale* ont pu s'en apercevoir depuis de longues années. Cette faculté, qu'il sut cultiver et perfectionner de plus en plus, assura le succès de ses collaborations aux différents périodiques qui se l'attachèrent. Tour à tour secrétaire de la rédaction de la *Revue mensuelle des maladies de l'Enfance*, où il sut conquérir l'amitié de l'excellent éditeur Steinheil, secrétaire de *La Presse Médicale*, puis rédacteur scientifique au *Petit Parisien*, à l'*Opinion*, à la *Revue*, collaborateur à la *Lecture pour tous*, Romme donnait, depuis près de vingt années, une somme de travail quotidien énorme, entièrement consacrée à la rédaction de ses articles et de ses revues.

Son esprit scientifique, façonné par ses innombrables et incessantes lectures, se doublait d'un côté littéraire fort intéressant, aussi varié que riche en idées générales empreintes de la plus haute philosophie. Les grandes questions de Morale et d'Hygiène sociale le transportaient : il avait combattu avec un grand courage le bon combat contre la tuberculose, l'alcoolisme, la syphilis et les maladies infectieuses. Cette union du médecin instruit, du philosophe et du littérateur fondus dans la même personnalité agissante, donnait à Romme une individualité d'autant plus belle qu'elle était servie par un ensemble de qualités morales de premier ordre.

D'une honnêteté scrupuleuse et d'une droiture de cœur qui imposaient l'estime générale, notre pauvre ami était le mari et le père de famille exemplaires, adoré des siens, auxquels il sacrifiait avec joie toute sa vie de labeur. Et voilà qu'au lendemain du triomphe de sa fille aînée, nommée premier externe au concours dernier, il meurt, laissant son œuvre familiale inachevée!

⁂

Frappée dans l'affection fraternelle qui l'unissait à son collaborateur et à son ami, la Rédaction de *La Presse Médicale* adresse à Mme Romme et à ses filles l'expression de sa profonde et douloureuse sympathie.

Maurice Letulle.

NOTES D'ITALIE

L'ÉCOLE DE SALERNE

A M. le Dr Chompret.

Je vous écris de Salerne. La cité qui fut un instant le refuge d'humbles porteurs de flambeau, qui, de l'an mil au XIIIe siècle, abrita derrière ses murailles l'art médical, ne saurait nous laisser indifférents. Au moment où la pensée humaine semblait engloutie dans les flammes qui venaient de dévorer la Bibliothèque d'Alexandrie, des hommes de bonne volonté choisirent ce petit port afin d'y étudier la médecine et de l'enseigner. Ils furent de trop bons ouvriers, encore qu'on les oublie, pour que, pèlerin respectueux, un médecin modeste mais sincère ne leur consacre pas quelques pauvres lignes, comme on jette en passant une poignée de fleurs sur une grande tombe abandonnée.

Tandis que je griffonne ces notes, je vois à mes pieds la Méditerranée furieuse. A Naples, hier, c'était la belle fille à la robe bleue frangée d'argent, rayonnant sous le soleil; aujourd'hui, c'est la mer « inféconde, indomptable », dont parle le vieil Homère. Et je l'aime autant ainsi, moi, le barbare du Nord; elle est plus près de moi. La ville est enveloppée de brume. La montagne où elle s'accroche se distingue à peine à travers le rideau des nuages qui s'égouttent au vent. — La plus mauvaise journée de l'hiver, me dit un passant, *ma che volete! Marzo è pazzo*, mars est fou! Et dans ce dicton, jeté par un inconnu, je retrouve cette faculté des anciens Grecs, qui savaient si bien donner la vie aux choses.

La Grèce! Elle revit ici et vous enveloppe comme nulle part ailleurs, elle se lève, pour ainsi dire, à chaque tournant de rue : Grecs, les atte-

CHAIX & Cie, 10, rue de l'Orne, PARIS.

lages avec le collier des chevaux en forme de hauts cimiers d'argent damasquiné; grecs, les paysans adossés aux portiques. Grecs aussi, les Salernitains du passé qui sauvèrent la doctrine hippocratique. Grecque enfin, cette Méditerranée mugissante, mère nourricière de l'Humanité.

Dans la baie de Naples, voisine de celle de Salerne, cette sensation s'était déjà imposée à mon esprit, impérieusement. Les barques qui de leurs ailes blanches rasaient la mer, toutes pareilles à des mouettes, m'avaient fait penser aux dieux et aux héros. Je revoyais Ulysse, le nautonier hardi, et les Argonautes avides; toute la civilisation antique me remontait au cœur. Mais une ombre m'avait gâté le tableau magnifique : les barques légères ne sont plus seules maîtresses de notre lac latin; de toutes parts, on le voit sillonné par les navires allemands, semblables à des sauriens monstrueux.

Les Allemands ! ils sont partout, on les croirait les maîtres du pays. Naguère, nous avons, nous, donné notre sang, nous avons apporté la liberté à ce peuple, mais derrière nous les « Tedeschi » sont venus, les poches pleines d'argent, et ils sont en train de réaliser la conquête économique. Ah ! leur vieil Henri IV est bien vengé, ses descendants ont refait la route de Canossa, mais dans quelles autres conditions ! Certes, on nous est encore reconnaissant de notre dévouement fraternel, mais on est bien obligé de faire bon visage à qui apporte l'or, le crédit, les affaires; et là peut-être est le secret de la Triple-Alliance, si mal vue ici dans le peuple.

Ai-je besoin de dire que l'industrialisme porte les derniers coups au pittoresque? Adieu, les lazzaroni, adieu les contadini et leurs costumes ! La « Belle Jardinière » a tout uniformisé. Moins de mendiants, mais trop d'usines. A Pouzzoles, à Baïa, l'ancienne Baies, vous faites commerce avec Horace, vous saluez le doux Virgile, tous les grands morts vont vous donner audience. Voici leur site préféré, voici les eaux sulfureuses où ils venaient assouplir leurs membres noueux d'arthritiques, les coteaux de Falerne dont ils buvaient le vin, et le Cap Misène où ils aimaient à rêver. Vous êtes en plein dans le passé, et soudain les âcres vapeurs des grandes usines vous raclent la gorge, offensent votre odorat. Les hautes cheminées, volcans modernes, noircissent votre visage, ô nymphes aux bras blancs ! *Lugete Veneres cupidinesque.*

Mais c'est à Pompéi, la douce morte, que l'on a le mieux la sensation de cette évolution profonde qui depuis 50 ans travaille et transforme l'Italie. Jadis, après la famille et le clan, l'idéal de toute civilisation fut la Cité. L'homme, alors, belle plante très simple, ne voyait rien au-dessus de ses lares, au delà de ses tombeaux et de ses murailles. Comme l'a remarqué Taine, la caractéristique de la civilisation antique, c'est le manque d'industrie. Aidé de quelques esclaves, on faisait le pain, on filait la laine, on pourvoyait aux premiers besoins, et le reste du temps se passait à cultiver le corps, à se réjouir les yeux au spectacle des dieux et des déesses taillés dans le marbre, coulés dans le bronze. Il fallait combattre aussi, et l'on allait à l'Amphithéâtre apprendre à bien mourir.

Cette vie simple, artiste, semi-barbare, semi-idéaliste, mais féroce au fond, devait se continuer longtemps après le triomphe de la Croix et l'écroulement de la grandeur romaine. C'est pourquoi des âmes pensives et novatrices eurent l'idée de construire la Cité de Dieu, où tout serait paix, douceur, humilité. Alors, de toutes parts, les couvents surgissent du sol. J'ai vu l'autre jour le plus célèbre, le Mont-Cassin où, dans la molle tiédeur des cloîtres, des moines passèrent leur vie à recopier sur le vélin, au bourdonnement des Litanies, Horace, Virgile, tous les grands charmeurs du passé.

L'idée des Salernitains procède de la même origine, mais elle est un peu supérieure. Eux aussi s'appuient sur les préceptes du Maître divin, eux aussi parfument leur vie par la prière, mais ils y ajoutent le culte de la Science, et cela, on ne l'a peut-être jamais dit, on ne l'a sûrement pas assez loué. Ils ont eu contre eux, les hardis pionniers de notre art, d'avoir prêché l'hygiène à une époque où la vie comptait pour rien, où l'âme était tout, le corps une guenille. Ils ont eu surtout contre eux leur propre ouvrage. On les a jugés dédaigneusement sur leurs préceptes, simple œuvre de vulgarisation écrite pour un Barbare, Robert de Normandie, fils de Guillaume le Conquérant. Si ce jeune homme ne s'était arrêté à Salerne, au retour d'une Croisade, pour se faire soigner d'une blessure au bras, peut-être nos confrères n'eussent-ils rien laissé. Il faut donc se réjouir de l'occasion fournie par ce riche client, mais on doit se garder en même temps de les apprécier d'après la plus humble de leurs œuvres. Si dans huit ou neuf cents ans d'ici les historiens se contentaient de mesurer notre mérite à l'aune de nos prescriptions hygiéniques : Faites bouillir votre eau. Ne buvez pas d'alcool, etc., etc., et si par surcroît nos aphorismes étaient traduits en vers mirlitonesques comme le furent ceux des Salernitains, n'y aurait-il pas là criante injustice ? C'est cependant cette injustice qu'ont subie nos vieux confrères, et c'est contre quoi je proteste. J'estime, en effet, que leur œuvre est bien supérieure à ce que nous en savons.

Construite dans une baie merveilleuse, véritable coupe enchantée, leur École se trouvait juste sur la route des Croisés qui se rendaient en Asie et qui en revenaient accablés des maux les plus divers, a dit justement Bouchut. Favorisés d'un climat exceptionnellement doux, ils avaient là une manière de sanatorium. Non seulement ils suivaient les préceptes d'Hippocrate et de Galien, qu'ils ont peut-être sauvés de l'oubli, mais encore ils innovaient. Je les considère, et vous n'avez,

pour être de mon avis, qu'à lire leurs préceptes, comme les fondateurs de la diététique et des tables de régime. On a dit qu'ils avaient été surtout les vulgarisateurs de la Médecine arabiste. Sans doute. Prenant leur bien partout où ils le trouvaient, ils n'ont pu manquer d'utiliser les connaissances des Arabes en l'art pharmaceutique. De ces vrais droguistes, ils apprirent la confection des juleps, la fabrication de l'alcool; par les Arabes, ils sont pharmaciens, mais par les Grecs, médecins. Et puis, voyez-vous, où ils triomphent, c'est dans le domaine du bon sens; et vous savez, cliniciens qui me lisez, ce que vaut le bon sens en médecine. Replacez-vous dans leur milieu en lisant leurs préceptes, et vous verrez si l'on a été juste pour eux. Quand ils parlent du méphitisme de l'air, de la puanteur des égouts, disent-ils autre chose que ce que nous disons, nous, les malins? De même, lorsqu'ils traitent des régimes de la friture, du poisson, des légumes et des épices. Ils furent encore de bons psychiatres. Au nom du Dogme, l'Eglise condamnait la colère; ils la banissent aussi, eux, au nom de l'hygiène, et ce n'est déjà pas si mal en un temps où, avec ses réflexes simples, ses voix centrifuges toutes droites, l'homme pour un rien mettait l'épée à la main et devenait meurtrier.

Ils ont été également les précurseurs du féminisme. A côté de Jean de Procida, de Jean le Milanais, ils avaient comme professeur Abella, Rebecca Guarna. Enfin, et c'est peut-être pour moi leur plus grand mérite, ils ont, par la rectitude de leur esprit médical, libéré notre art du satanisme et de la sorcellerie. Dans ces simples notes de voyage, rédigées sans documents, je ne saurais prétendre à un tableau complet des superstitions de l'An mil et du désarroi de la Médecine. Il me sera bien permis cependant d'affirmer que nos vieux confrères, par leur sagesse, par leur génial bon sens, ont sauvé notre art prêt à sombrer. Toute médaille, en effet, a son revers; l'excès de foi avait insensiblement conduit les hommes à faire appel au Malin, d'où les pratiques d'envoûtement, d'où une foule de manœuvres grossières, ridicules, détestables, qui avaient comme empuanti l'exercice de notre profession. Celle-ci avait si bien glissé à la magie qu'elle ne ressemblait pas plus à la Médecine grecque, si noble et si simple, que les statues tarabiscotées et grotesques de la décadence ne ressemblent au Narcisse ou au Faune de Pompéi.

Avoir ramené la Médecine à sa tradition, la conception de la maladie à l'idée d'un phénomène naturel, cela paraît simple aujourd'hui; mais si l'on songe que l'esprit humain a aussi son mimétisme, qu'il prend en quelque sorte les couleurs du milieu où il évolue, on se rendra compte de ce qu'il a fallu de génie, de persévérance, pour maintenir à travers les âges, au-dessus du chaos, notre idéal commun...

Et de tout ce labeur, de toute cette gloire, de tous ces services rendus à la Médecine et à l'Humanité, rien ne subsiste, rien. *Jam periere ruinæ.* En arrivant à mon auberge, j'avais demandé où se trouvaient les vestiges de l'Ecole salernitaine. Mon hôte hésita; il y eut des palabres où intervint d'abord l'hôtesse aimable, puis le fils, le portier, toute la maisonnée. Finalement, le garçon d'hôtel, qui avait un peu appris, ayant beaucoup voyagé, — il avait vu Bordeaux! — voulut bien me dire d'un air contrit que je m'étais radicalement trompé: *Il signore si sbaglia, la Scuola è a Pozzuoli.* Monsieur se trompe, l'Ecole est à Pouzzoles. Le malheureux! Il se souvenait de l'antiquité et ignorait Salerne! O Jean le Milanais, ô Ægide, ô Romuald, ô Jean de Procida, vous tous qui sondiez les cœurs et les reins des Princes et des Rois, qui confériez des diplômes, qui jugiez dans les concours, vous tous enfin qui pensiez écrire sur le marbre, voici qu'on vous ignore dans votre ville même. *Et nunc erudimini.....*

Devant mon insistance, on me parla d'un signor cavaliere qui certainement devait en savoir long sur Salerne. Il y avait bien aussi un curé, mais si les uns le disaient vivant, les autres affirmaient que depuis deux ans il n'était plus de ce monde. J'allai donc chez le signor cavaliere. Je le trouvai à table. Entouré de sa petite famille, il sacrifiait un coq à Esculape, faisait des libations et encensait les dieux de la fumée de sa longue pipe. Allez donc interroger un homme en des dispositions pareilles! Les Salernitains avaient attendu 900 ans la justice immanente, ils pouvaient bien différer encore. A demain les affaires sérieuses!

Je fus alors chez un pharmacien où un jeune confrère, le Dr Campione, très averti sur la médecine française, me réserva son meilleur accueil. Il me cita quantité des nôtres, et ne me dissimula point son désir d'entendre un jour les savantes paroles tombées de nos chaires. Mais quant à l'Ecole de Salerne, je devais bannir toute espérance. — De l'Ecole salernitaine, monsieur, plus rien ne reste. Les uns disent qu'elle était située en haut de la ville, là où se dresse maintenant une école de filles, mais en réalité on ne sait rien; *doloroso! dolorosissimo!*

Ni lassé, ni rassasié, je me suis fait conduire à grand bruit de ferraille par un corricolo, dans le haut de la ville. *Via Torquato Tasso*, je pénétrai derechef dans une pharmacie en réinstallation. Au milieu de bocaux et de ballots épars fleurant bon les simples, je trouvai un jeune homme occupé à servir quelques paysans bien mal en point du côté de l'abdomen et du côté de la bourse, à en juger par leurs gestes et leur hésitation à entrebâiller leur porte-monnaie. Je n'eus pas plus tôt exprimé mon désir que l'honnête *Farmacista, il signor* Greco, planta là clients et officine. — Ah! vous voulez, comme bien d'autres, contempler la gloire du monde, *la Gloria del mundo?* Eh bien, rien n'en reste (Toujours le même refrain). Peut-être l'Ecole s'élevait-elle ici même; seulement, cela est si douteux! C'est une honte, monsieur!

— Et tout cela dit avec une voix si chantante, mimé avec des gestes si admirables!

Mais l'aimable homme m'a entraîné vers ses arrière-boutiques tout encombrées de caisses et de bouteilles. Et me voilà sous des voûtes formidables, grandioses. Au mur de la première pièce, un masque narquois jette de l'eau par sa bouche de pierre, dans une belle coquille. Au-dessus, je lis le célèbre adage : *Corpora non agunt nisi soluta*. Vestiges de Salerne ou non, cela est très beau et j'admire en silence, tandis que mon cicerone, enthousiaste, me récite de sa belle voix les principaux préceptes : *Custodit vitam qui custodit sanitatem... Si tibi deficiant medici, medici tibi fiant haec tria ; Mens hilaris, quies moderata dieta*, etc., etc.

Mes rêves ont tant besoin de prendre corps que, du coup, ces voûtes s'illuminent. Oui, je suis bien dans la célèbre Ecole. Je revois nos confrères laissant le travail pour aller à la prière. Je les suis à l'église Saint-Mathieu, où fut enterré Hildebrand, le fameux Grégoire VII de la querelle des investitures. Je les vois groupés autour des tribunes byzantines. Comme ils sont artistes, ils ont admiré en passant dans le cloître les colonnes du Temple de Pœstum et les portes de bronze rapportées par notre Guiscard de Constantinople. Ils ont salué humblement le Christ peuple, douloureux, sauvage et divin à la fois, qui mène à la Crypte; et là, prosternés, ils communient en Dieu, la grande source de Lumière!

Dans cette Crypte, une fresque du XIIe siècle pourrait peut-être donner la clé du mystère salernitain. Elle représente la ville : en haut, le château; en bas, la cité et la mer; et au milieu de la colline, un grand bâtiment blanc, Faculté ou hôpital, probablement notre ancienne Ecole de Salerne. J'en avais pris un cliché, mais les dieux étaient contre moi, rien n'est venu; ce n'est pas encore cette fois que sera déchiré le voile qui cache tant de gloire.

Et qu'importe, d'ailleurs! Au cours de ces notes, j'ai simplement voulu montrer un noble effort humain, rappeler une gloire médicale très pure. Que pèse, à côté de l'Idée, l'amas de pierres qui l'abrita et d'où elle s'est envolée sur le monde? En l'An mil, alors que l'esprit humain glissait aux pires ténèbres, alors que les saines traditions médicales semblaient s'être écroulées pour toujours dans les flammes d'Alexandrie, l'Ecole salernitaine a pris en main et tenu très haut le flambeau de lumière, cela est certain, cela suffit pour qu'on la vénère à jamais. Le reste n'est rien, rien!...

F. HELME.

Salerne, le 31 Mars 1910.

IIIe CONGRÈS DES PRATICIENS

(Paris. 7-10 Avril 1910)

Jeudi matin, 7 avril, dans le grand amphithéâtre de l'hôtel des Sociétés savantes, a eu lieu sous la présidence de M. Gairal l'ouverture du *IIIe Congrès des praticiens*.

Après une courte allocution du président, il est sans retard procédé à l'élection du bureau du Congrès. Sont nommés : MM. Dubuisson, président d'honneur; Gairal, président effectif; Barbanneau, Mignen, Albertin, Noir, Declercq, Sebillotte, Lande, Reymond, Gassot, Laurent, Coppens, vice-présidents; Leredde, secrétaire général; Guidet, trésorier.

Les débats du Congrès ont été ouverts par la lecture du rapport de *M. Leredde*, secrétaire général, au nom du comité de vigilance nommé il y a deux ans par le Congrès de Lille.

Dans ce document, qui n'appelle aucune sanction, M. Leredde expose l'état actuel des questions devant faire l'objet des principaux rapports soumis aux discussions du Congrès actuel.

Libre choix et sociétés de secours mutuels. — *M. Bolliet* (de Lyon) soumet à l'approbation du Congrès les résultats de son enquête sur le libre choix du médecin et le service médical dans les sociétés de secours mutuels de province.

Dans ce travail très étendu, M. Bolliet montre que la mutualité française est, depuis le Congrès de Lille, demeurée dans le *statu quo* en ce qui concerne son organisation financière et l'adoption du libre choix.

Dans ces conditions, le rapporteur a cru devoir reprendre dans leur intégrité les conclusions de son précédent rapport au Congrès de Lille et proposer en conséquence l'adoption du vœu suivant :

« Le deuxième Congrès des praticiens de Paris émet le vœu que l'article 2 de la loi du 1er avril 1898 soit modifié ainsi qu'il suit :

« Art. 2. — Ne sont pas considérées comme sociétés de secours mutuels les associations qui, tout en organisant, sous un titre quelconque, tout ou partie des services prévus à l'article premier : 1° *N'établissent pas une cotisation suffisante pour parer à l'un ou à tous les risques prévus à l'article 1er et en rapport avec ces buts*; 2° Créent au profit de telle ou telle catégorie de leurs membres et au détriment des autres des avantages particuliers. Les sociétés de secours mutuels sont tenues de garantir à tous leurs membres participants les mêmes avantages, sans autre distinction que celle qui résulte des cotisations fournies et des risques apportés, *et, dans le cas où elles assurent le service de maladie, d'accorder le libre choix du médecin, sous la réserve que les Sociétés ne seront pas tenues au delà de la somme consentie par elles pour chaque consultation.*

« Subsidiairement, modifier ainsi l'article 16, paragraphe 2 : L'approbation ne peut être refusée que dans les deux cas suivants : 1° Pour non-conformité des statuts avec les dispositions de la loi; 2° Si les statuts ne prévoient pas des recettes proportionnées aux dépenses *pour le service de maladie*, pour la constitution des retraites garanties ou des assurances en cas de vie, de décès ou d'accident. »

Une discussion assez vive s'engage sur ces propositions, et, après un débat prolongé, le Congrès adopte

enfin le texte suivant, proposé par MM. Chapon et Le Fur.

Le Congrès, tout en souscrivant pleinement à l'idée généreuse qui a créé la mutualité, émet le vœu que le libre choix du médecin soit absolu dans la mutualité.

Que le mutualiste malade non indigent, souvent aisé, soit traité par le médecin comme un client ordinaire.

Libre choix et grandes administrations. — *M. Pierre Vallet* insiste, dans son rapport, sur les inconvénients graves que présente l'organisation défectueuse du secours médical pour les employés des grandes administrations ; il réclame pour le malade la liberté complète du choix de son médecin. Il termine en émettant les vœux suivants, qui sont votés par le Congrès : 1° Que le libre choix du médecin soit inscrit dans les cahiers des charges imposés aux grandes compagnies et dans les règlements des administrations publiques ou privées ;

2° Que ce libre choix soit consacré dans le plus bref délai par une loi et que des sanctions soient prévues contre ceux qui voudraient y mettre obstacle ;

3° Que le libre choix soit inscrit dans les statuts des sociétés de secours mutuels et des caisses de secours constituées en vertu de la loi du 29 Juin 1894 ;

4° Qu'à l'avenir le service médical des administrations et des grandes compagnies ne soit qu'un service de contrôle administratif ;

5° Sur la proposition de M. Papillon : que médecins traitants et médecins contrôleurs aient entre eux les rapports qu'exigent l'intérêt des malades et les traditions de courtoisie confraternelle.

Le relèvement des honoraires médicaux. — *M. Bresselles*, du Vésinet (Seine-et-Oise). Examinée il y a deux ans au Congrès de Lille, cette question du relèvement des honoraires médicaux en France n'a point cessé d'être d'actualité. Les divers vœux adoptés alors et tendant tous à décider un relèvement du taux des honoraires médicaux ont bien reçu, en certains endroits, à Paris en particulier, un commencement d'exécution.

En revanche, en de très nombreuses localités, ils sont demeurés lettre morte. Aussi, le rapporteur estime-t-il que les organisations médicales doivent constituer une Commission chargée de préparer, par une campagne de presse et par une action directe vis-à-vis du public, ainsi que l'ont fait la plupart des sociétés médicales d'arrondissement de Paris, l'acceptation générale du relèvement des honoraires médicaux.

Pour imposer ce relèvement, M. Bresselle estime, du reste, que l'action syndicale doit être prépondérante. Aussi a-t-il demandé au Congrès de voter les vœux suivants comme sanction de son rapport :

1° Que tous les médecins assistant au Congrès usent individuellement de tous les moyens qui leur sembleront utiles pour diffuser dans leur clientèle la notion du relèvement et fassent dans leur entourage une campagne personnelle en faveur de la multiplication des petits groupements locaux, là où ils n'existent pas.

2° Que lorsque ces syndicats ou groupements existent, ils facilitent le relèvement en inscrivant à leur programme :

La cessation obligatoire pour leurs membres de tous rapports avec les sociétés de secours mutuels en tant que groupements organisés, le médecin n'ayant à connaître que le client qui l'a librement choisi. La rupture, avec toutes les collectivités quelles qu'elles soient, dans les mêmes conditions. La dénonciation de tous les forfaits.

La réorganisation des sous-groupes et la stimulation du zèle des syndics, de qui il faut exiger des dates précises et fréquentes de réunion.

Un effort général de tous les membres des syndicats mandatés dans ce but par les bureaux et les syndics des groupes, afin d'amener au syndicat les dissidents et de provoquer au besoin la création d'associations complémentaires quand l'éloignement de groupe à groupe est trop grand pour engendrer une entente et des relations efficaces.

Enfin, une attitude vraiment intransigeante, réclamée, à l'avenir, de la part des syndiqués, vis-à-vis des confrères qui persisteront, malgré des efforts auxquels ils n'auront point participé et dont ils n'auront qu'à profiter, à avilir le prix des honoraires adopté par le groupe syndical de la région où ils exercent.

3° Que, afin de préparer l'étudiant en médecine, pour qui, jusqu'ici, rien n'a été fait en ce sens, non seulement à vivre la vie du médecin, mais encore et surtout à pratiquer l'entente, dès son installation, le Comité de vigilance étudie les moyens d'instituer dans tous les centres d'enseignement et dans les mêmes corporations d'étudiants en médecine des cours, leçons, réunions ou conférences destinés à développer par avance l'esprit syndical.

L'avortement au point de vue médico-social. — *M. Georges Bertillon* (de Maisons-Laffitte), rapporteur. A diverses reprises, l'an passé, nous avons signalé à l'attention des lecteurs de *La Presse Médicale* l'accroissement formidable des avortements criminels et démontré l'existence de toute une industrie ayant pour seul objet de les favoriser.

Cette année, le Congrès des praticiens a cru devoir s'occuper de cette question particulièrement intéressante au point de vue social.

Ainsi que nous l'avions noté, M. Bertillon, dans son rapport très documenté, constate à son tour le rôle joué en la circonstance par une certaine catégorie de sages-femmes qui ne craignent point de recourir à une publicité des plus coûteuses pour appeler leur clientèle spéciale.

En vue de rendre impossible cette déplorable industrie de l'avortement, favorisée jusqu'ici par une indulgence excessive de la répression, M. Bertillon propose au Congrès les conclusions et vœux suivants :

Considérant, que tout médecin, par son titre, à défaut même de serment, est défenseur juré de la vie humaine ;

Que ce titre l'engage, sous peine de forfaire à l'honneur, à faire tous ses efforts, en toutes circonstances, pour assurer la conservation de l'individu et celle de l'espèce ;

Le Congrès se refuse à toute discussion sur ce principe et déclare que tout avortement provoqué, qui n'est pas commandé par des indications médicales, est un véritable crime.

Considérant que les manœuvres abortives sont pratiquées dans toutes les classes de la société avec une fréquence qui va en croissant, d'année en année ;

Que cette maladie sociale menace à brève échéance la vie même de la nation ;

Que les médecins, mieux placés que quiconque pour en connaître la gravité, sont témoins impuissants des méfaits des auteurs de ces manœuvres et déplorent leur impunité ;

En conséquence, les médecins praticiens de France considèrent comme un devoir de réclamer des Pouvoirs publics un ensemble de mesures judiciaires et administratives, coordonnées en vue du but à atteindre, qui est la disparition de l'avortement criminel ;

Considérant que, parmi ces nombreuses mesures à prendre, trois sont du domaine médical ;

Le Congrès émet les vœux suivants : 1° Que le nombre des sages-femmes soit limité ; 2° Que l'exercice de la profession de sage-femme soit soumis à la surveillance d'un service d'inspection ; 3° Que la fausse couche naturelle ou non figure parmi les maladies soumises à la déclaration obligatoire.

Après une longue discussion à laquelle prennent part MM. le professeur Pinard, Serilles, Declercq, Le Bec, Marc Honnorat, Dufour, le professeur Laude, Noir, Armand Lévy, ces trois derniers vœux sont repoussés.

Par contre, le Congrès vote les autres conclusions du rapport, émet un vœu réclamant des peines sévères contre quiconque sera convaincu d'avoir d'une façon quelconque favorisé l'avortement, et demande enfin :

1° Que les pouvoirs publics, les municipalités, les œuvres de protection de l'enfance protègent moralement et pécuniairement les mères pour qu'elles ne reculent pas devant les devoirs de la maternité.

2° Que les pouvoirs publics accordent aux familles nombreuses des secours proportionnels au nombre des enfants.

L'exercice illégal de la médecine. — *M. Ch. Levassort* (de Paris), qui s'est fait une spécialité des questions intéressant l'exercice illégal de la médecine, présente au Congrès un rapport dont voici les conclusions :

« La réclame par la presse, la concurrence par les pharmaciens, les rebouteurs et autres irréguliers constituent les causes les plus graves du malaise médical actuel.

« Il y a lieu d'appeler l'attention des pouvoirs publics sur ces faits et d'obtenir : 1° La stricte application de la loi ; 2° La poursuite d'office par les parquets des cas d'exercice illégal signalés par les syndicats ; 3° Tout jugement d'exercice illégal devrait comporter l'obligation d'un nombre variable d'insertions dans les journaux quotidiens et ce, dans le but de lutter contre les pratiques charlatanesques des hauts barons de l'exercice illégal.

« Comme conséquence, le prochain Congrès aurait à s'occuper de la question de la réclame médico-pharmaceutique et de la concurrence par les pharmaciens ainsi que les moyens d'y remédier.

« Les remplaçants non docteurs devraient être tenus de fournir leur certificat de scolarité et être accrédités par l'une de nos grandes associations, Concours médical, Association corporative, Syndicats, etc.

« Une sorte de livret délivré par le syndicat ou tout autre grand groupement servirait à réunir les références de l'étudiant. Outre les notes et attestations de ses chefs d'hôpital, les confrères remplacés seraient priés de mentionner leurs indications.

« Enfin, des conférences organisées par les syndicats seront faites au siège des associations d'étudiants par les délégués des syndicats pour donner aux futurs confrères des notions utiles et pratiques sur la profession qu'ils vont exercer. »

L'évolution actuelle de l'éducation physique. — *M. Maurice Faure*, avant que l'on passe à la discussion du rapport de M. Levassort, appelle l'attention du Congrès sur la question de l'éducation physique, cette question se reliant à celle de l'exercice illégal de la médecine.

A la suite de cette communication, le Congrès adopte les résolutions et vœux suivants :

« Il y a lieu d'appeler l'attention des pouvoirs publics sur ces faits et d'obtenir : 1° La stricte application de la loi ; 2° La poursuite d'office par les Parquets des cas d'exercice illégal signalés par les syndicats ; 3° Tout jugement d'exercice illégal devrait comporter l'obligation d'un nombre variable d'insertions dans les journaux quotidiens et ce dans le but de lutter contre les pratiques charlatanesques des hauts barons de l'exercice illégal. »

Le Congrès émet le vœu que les praticiens réunissent leurs efforts pour enrayer par tous les moyens le développement d'une industrie dangereuse pour la santé publique.

Le Congrès des praticiens considérant que l'exercice illégal de la médecine sévit plus que partout ailleurs dans les officines pharmaceutiques et dans les herboristeries, émet le vœu que l'office de répression s'attaque avec vigueur aux pharmaciens et herboristes qui pratiquent au vu et au su de tout le monde l'exercice illégal de la médecine.

Le Congrès invite les syndicats, dans les poursuites contre les cas d'exercice illégal de la médecine par des pharmaciens, herboristes, etc., à demander à titre de dommages-intérêts l'affichage à la porte de l'officine où se pratique les délits.

Le Congrès émet le vœu que les Suédois ou soi-disant tels s'intitulant masseurs ou médecins-gymnastes, et soignant par massages, gymnastique médicale, orthopédie, etc., soient poursuivis pour exercice illégal de la médecine et frappés conformément à la loi.

2° Qu'une école pratique fournisse aux médecins et étudiants en médecine qui veulent se spécialiser un enseignement technique qui les rende capables d'appliquer toutes les formes de thérapeutique par le mouvement.

Le Congrès des praticiens considérant que l'éducation physique occupe une place insuffisante dans la vie de l'enfant et de l'adolescent, qu'elle ne donne presque jamais les résultats qu'on en pourrait attendre faute surtout de professeurs compétents et d'entente dans le choix des méthodes, émet le vœu que le corps médical soit de plus en plus appelé à diriger cette branche importante de l'hygiène et de la thérapeutique.

« Le Congrès des praticiens, sans approfondir la question juridique que semblerait soulever une récente décision de la Cour de cassation, croit que si l'arrêt visé de la Cour suprême qui tendrait à restreindre l'action nécessaire des syndicats médicaux, auxiliaires de la justice, pour la répression de l'exercice illégal, avait la portée que certains voudraient lui attribuer, il y aurait lieu d'appeler l'attention des pouvoirs publics et du ministre de la Justice sur la gravité qu'il y aurait pour l'hygiène publique à restreindre l'action des syndicats telle qu'elle leur a été concédée par la loi de 1892. »

Georges Vitoux.

LIVRES NOUVEAUX

Debove, Pouchet et **Sallard**. — ***Aide-mémoire de thérapeutique.*** *Deuxième édition, revue et augmentée, conforme au Codex de 1908*, un vol. in-8° de 911 pages. Relié toile. Prix : 18 francs. (MASSON ET Cie, éditeurs.)

« Si cet ouvrage n'a pas un gros succès, nous renonçons à l'avenir à tout pronostic en matière d'édition » ; tel est l'avis textuel que nous formulions il y a 15 mois à peine aux éditeurs, lors de la publication de la première édition de ce volume. C'est dire le plaisir que nous éprouvons à signaler cette deuxième édition confirmative de nos prévisions.

C'est qu'en effet, on peut affirmer que *cet unique volume renferme absolument tout ce qui est nécessaire et suffisant à la pratique thérapeutique ordinaire et extraordinaire*, et qu'il se distingue de ses congénères, le plus souvent compilations fastidieuses, indigestes et incohérentes, par l'ordonnance logique et compréhensive de ses articles, par l'exposé parfaitement clair et suffisamment développé des sujets traités, par l'information précise et au courant des acquisitions les plus récentes de la thérapeutique. L'œuvre est éclectique, impersonnelle, ainsi qu'il convient à ce genre d'ouvrages, mais mûrie, réfléchie, rigoureusement coordonnée. L'ordre suivi est, comme on sait, l'ordre alphabétique, et le titre qui conviendrait le mieux serait, à notre avis : Dictionnaire de thérapeutique.

On y trouve, en effet, tout ce qui a trait à la matière médicale, à la pharmacologie, à la thérapeutique appliquée.

Que l'on veuille se renseigner sur les propriétés et la posologie de la chloralose, sur les caractéristiques et les indications d'Arcachon, sur l'art de formuler, sur la technique et les indications du cathétérisme ou sur le traitement de la lithiase biliaire dans ses diverses modalités cliniques, un article substantiel et parfaitement informé exposera tous ces points avec une grande clarté. Nous avons pris ces exemples au hasard. Nous avons eu la curiosité de chercher une centaine de sujets de thérapeutique les plus variés, nous avions constaté quelques omissions dans la 1re édition, nous n'en avons constaté aucune dans celle-ci.

Cette 2e édition diffère considérablement de la 1re. Elle a été modifiée conformément au nouveau Codex. Dans le corps des articles ainsi que dans les formules, les doses de tous les médicaments dont la préparation a été modifiée par le Codex de 1908 ont été rectifiées, de manière à être en concordance avec la nouvelle posologie.

68 articles entièrement nouveaux ont réparé les omissions inévitables de la 1re édition ; 112 articles anciens ont été remaniés et mis au point.

Toutes ces modifications ont singulièrement augmenté le volume qui, de 790 pages (édition primitive), est passé à 911 pages (édition actuelle). Ces simples chiffres indiquent suffisamment l'importance des additions.

ALFRED MARTINET.

Gaston Parturier. ***Rapport sur les eaux de Karlsbad et de Vichy.*** Préface du professeur Gilbert. 1 volume in-8°, de 354 pages. Céas, 1909.

Ce très important rapport présenté à l'Académie de Médecine n'est que le début d'une longue série d'études analogues portant sur l'ensemble des eaux minérales françaises et étrangères.

Elles serviront de base au *Traité d'Hydrologie comparée des villes d'eaux françaises avec leurs similaires de l'étranger*, dont le professeur Gilbert a tracé le plan avec Parturier, et où les stations seront groupées d'après leurs indications thérapeutiques.

On voit donc le double intérêt de l'étude actuelle.

Envisagée en elle-même, elle fournit un excellent parallèle de Vichy et de Karlsbad, basé avant tout sur une expérience personnelle.

En ce qui concerne le traitement interne, Vichy présente une gamme d'eaux aussi variée de température que de composition ; Karlsbad n'a que des eaux sulfatées, bicarbonatées, chlorurées sodiques sans variations appréciables.

Les eaux de Vichy exercent plutôt leur action sur les terminaisons nerveuses du tube digestif, calmant les douleurs, apaisant les spasmes ; celles de Karlsbad agissent davantage sur les fibres musculaires dont elles déterminent d'énergiques contractions.

Karlsbad aussi bien que Vichy réussit à certains cas d'hypersthénie gastrique, et Vichy aussi bien que Karlsbad convient à des cas d'entérites traduites par la constipation. Karlsbad rend service à tous les atoniques gastro-intestinaux. A Vichy appartiennent les gastropathes. Son triomphe est l'hypersthénie.

Vichy attire surtout les diabétiques nerveux, qui recherchent une action sédative. Karlsbad, comme Vichy, augmente la résistance de l'organisme à la glycosurie provoquée.

En ce qui concerne l'usage externe des eaux le grand établissement thermal de Vichy est plus moderne que le Kaiserbad de Karlsbad.

En ce qui concerne les régimes alimentaires, l'hygiène, l'organisation générale de la station, l'administration de Karlsbad, où toute l'autorité appartient à une seule direction, a joué un rôle très important dans l'essor de la station bohémienne, tandis que l'on regrette à Vichy de voir l'initiative de la compagnie fermière trop souvent limitée par des considérations étrangères au point de vue médical.

En résumé, Karlsbad possède des eaux qui exercent une action énergique et obtiennent les meilleurs résultats sur des individus robustes, à système nerveux calme. Les eaux de Vichy ont une action puissante, mais progressive, plus variée aussi, qui les rend utiles à des classes très diverses de malades.

Vichy est ainsi la grande ressource des affaiblis, des anémiés et surtout des nerveux, des surmenés de la vie cérébrale et mondaine.

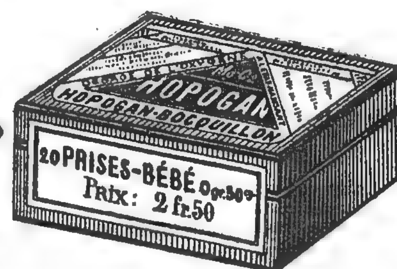
LAIGNEL-LAVASTINE.

Léon Friedmann, assistant de la clinique dermatologique et de l'Institut photothérapique de l'Université de Berlin. — ***La photothérapie, ses avantages dans le traitement du lupus vulgaire***, 1 vol. in-8° raisin, avec 24 figures. Prix : 3 francs. (VIGOT, éditeur.)

Cet ouvrage vient de rappeler de façon très opportune le bénéfice que l'on peut tirer de la photothérapie dans le traitement du lupus. Dans cette affection, en effet, il est loin d'être prouvé que les méthodes nouvelles soient préférables à la méthode de Finsen.

Cet auteur a pu dire justement qu' « un lupus non guéri par la lumière n'est pas un lupus ». On conçoit,





dès lors, l'importance sociale d'une méthode qui guérit cette forme si répandue de tuberculose cutanée.

Après un rapide historique de l'action thérapeutique de la lumière, l'auteur décrit l'appareil et la technique de Finsen, avec les modifications apportées par divers auteurs au *compresseur*. Il passe en revue les phénomènes biologiques qui constituent la *réaction*, l'action bactéricide de la lumière et son pouvoir pénétrant dans les tissus, d'où son action sur le tissu lupique. Il règle ensuite le nombre et le rythme des applications nécessaires à la guérison.

Un des échecs de la méthode réside dans la difficulté de l'appliquer sur les muqueuses, où la compression est difficilement réalisable.

Quoi qu'il en soit, les résultats globaux que cite l'auteur sont excellents. Ce sont ceux de l'Institut Finsen de Copenhague.

La finsenthérapie donne lieu à de belles cicatrices souples et la guérison est le plus souvent complète; elle est, de plus, indolore. Elle constitue donc le plus grand progrès fait en vue du traitement du lupus. Elle n'est d'ailleurs pas exclusive des méthodes habituelles de traitement de cette affection. Les indications sont, on le conçoit, variables selon la forme, la localisation et le siège du lupus.

L'appareil de Finsen étant d'un prix relativement élevé, nombre d'auteurs ont cherché à le simplifier, parmi eux Lortet et Genoud, Finsen-Reyn, Kromayer, etc.

La question est entrée dans une voie nouvelle, probablement très féconde dans un avenir prochain. Par l'emploi de substances *sensibilisatrices*, on a pu obtenir une action profonde dans les tissus sans léser la surface cutanée, ce que ne font ni la méthode actuelle, ni les rayons de Rœntgen. Le temps d'exposition se réduirait ainsi d'un tiers ou d'un quart. Il serait possible d'employer, en pareil cas, une source de lumière quelconque et des lentilles en verre commun. On imagine de combien sera diminué ainsi le prix des séances de photothérapie, qui, à l'heure actuelle, constitue un inconvénient sérieux de la méthode.

P. Jourdanet.

BIBLIOGRAPHIE

2081. — **J. Estéoule et L. Dauzier.** — Consultations et thérapeutique dentaires. 1 vol. in-18 de x 255 pages, cartonné. Prix : 4 francs. (*Vigot frères*, éditeurs.)

2082. — **J. Larat.** — Traité pratique d'Électricité Médicale. 3e édition. 1 vol. in-8° de 641 pages, avec 194 figures, cartonné. Prix : 10 francs. (*Vigot frères*, éditeurs.)

2083. — **F. Wetterwald.** — Les Névralgies. 1 vol. in-8° de 152 pages. Prix : 3 francs. (*Vigot frères*, éditeurs.)

2084. — **A. Branca.** — Précis d'Histologie. 2e édition. 1 vol. in-8° de 755 pages, avec 390 figures. Cartonné. Prix : 15 francs. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2085. — **Grashey.** — Atlas de radiographie chirurgicale, traduit de l'allemand par Th. Nogier. 1 vol. gr. in-8°, de 140 pages, avec 64 schémas et 80 planches. Cartonné. Prix: 20 francs. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2086. — **A. Pappenheim.** — Atlas der menschlichen Blutzellen. *Erste Lieferung.* 1 vol. gr. in-8° de vi-85 pages, avec 12 planches. Prix : 16 marks. (*Gustav Fischer*, éditeur, à Iéna.)

2087. — **R. Kraus et C. Levaditi.** — Handbuch der Technik und Methodik der Immunitatsforschung. *Tome II, 2e partie.* 1 vol. gr. in-8° de 940 pages, avec 1 planche et 75 figures. Prix : 25 marks. (*Gustav Fischer*, éditeur à Iéna.)

SOMMAIRES DES REVUES

JOURNAL DE PHYSIOLOGIE ET DE PATHOLOGIE GÉNÉRALE

Sommaire du n° 2.

Travaux originaux :

Maurice Arthus et Mlle Rose Schafermann. — Parathyroïdectomie et sels de chaux chez le lapin.

L.-C. Maillard et P. Clausmann. — Contribution numérique à l'étude de l'excrétion urinaire de l'azote et du phosphore : VI. La créatinine.

M. Doyon. — Action de la bile sur la coagulabilité du sang.

P. Portier. — Pression osmotique des liquides des oiseaux et mammifères marins.

L. Ambart. — Lois numériques de la sécrétion de l'urée.

E. Job. — Bacilles diphtériques vrais et bacilles pseudo-diphtériques.

Fernand Arloing et Maurice Genty. — Sur quelques particularités hématologiques dans la tuberculose pulmonaire.

S. Bonnamour et Lucien Thévenot. — Du mode d'action de l'adrénaline dans la production de l'athérome expérimental. Dissociation des propriétés vaso-motrice, toxique et athéromatogène. Action des rayons X et de la lampe Kromayer.

M. Jullien. — Sur la nature et la valeur des réactions cutanées dans les revaccinations. Essai d'interprétation.

Giuseppe Bolognesi. — Des modifications du sang consécutives à l intervention chirurgicale.

Analyses.

Physiologie. — Pathologie générale.

REVUE DE GYNÉCOLOGIE ET DE CHIRURGIE ABDOMINALE

Sommaire du n° 3.

Travaux originaux :

Forgue et Massabuau. — L'ovaire à petits kystes (Deuxième partie, avec 3 planches hors texte en couleurs).

Analyses :

Gynécologie. — Chirurgie abdominale.

Index bibliographique.

HOPITAUX ET HOSPICES

Répartition dans les services hospitaliers. — MM. les élèves internes et externes en médecine actuellement en fonctions et ceux qui ont été nommés à la suite des derniers concours sont prévenus qu'il sera procédé, aux jours et heures fixés ci-après, dans la Salle des concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, n° 49, à leur répartition dans les Etablissements de l'Administration, pour l'année 1910-1911, savoir :

MM. les élèves internes (pour entrer en fonctions le 1er Mai 1910). Internes et internes provisoires, le mercredi 27 Avril, à 1 heure 1/2.

MM les élèves externes (pour entrer en fonctions le 15 Mai 1910). Ceux de 7e année (militaires), de 6e, de 5e et de 4e année (externes ayant concouru en 1903, 1904, 1905, 1906), le lundi, 2 Mai, à 1 heure 1/2;

Ceux de 3e année (externes ayant concouru en 1907), le mercredi 4 Mai, à 1 heure 1/2;

Ceux de 2e année (externes ayant concouru en 1908), le vendredi 6 Mai, à 1 heure 1/2;

Ceux de 1re année (externes ayant concouru en 1909), le lundi 9 Mai, à 1 heure 1/2.

N. B. — MM. les élèves seront appelés suivant leur numéro de classement aux concours.

La réorganisation des services de clinique dans les hôpitaux de la marine. — Le *Journal officiel* vient de publier une circulaire ministérielle en date du 31 Mars 1910 réorganisant les services de clinique dans les hôpitaux de la marine. Jusqu'ici le seul port de Toulon possédait une clinique des maladies des yeux et d'oto-rhino-laryngologie. Ces cliniques existeront désormais dans les cinq ports.

Il sera créé à Toulon un service d'électrothérapie distinct, alors que jusqu'ici la neuro-psychiatrie et l'électrothérapie étaient réunies.

Enfin l'enseignement de la stomatologie est organisé d'une façon définitive.

NOUVELLES

La cure-taxe. — La Chambre des députés vient de voter la loi suivante :

« Article premier. — Toute commune, fraction de commune ou groupe de communes qui possède sur son territoire soit une ou plusieurs sources d'eaux minérales, soit un établissement exploitant une ou plusieurs sources d'eaux minérales, peut être érigé en station hydrominérale.

« Les communes, fractions de communes ou groupes de communes qui offrent aux malades et aux visiteurs leurs avantages climatiques peuvent être érigés en stations climatiques.

« La création de l'une des stations ci-dessus a pour objet de faciliter le traitement des indigents et de favoriser la fréquentation de la station et son développement par des travaux d'assainissement ou d'embellissement.

« La demande de création d'une station hydrominérale ou climatique peut être formée, soit par le Conseil municipal ou par une Commission syndicale représentant la fraction de commune, conformément à l'article 129 de la loi du 5 Avril 1884, soit par le préfet, soit, à leur défaut, par une association déclarée, constituée entre les médecins, propriétaires et fermiers de sources minérales, hôteliers et logeurs et toutes autres personnes intéressées.

« Des décrets rendus en Conseil d'Etat, après avis de l'Académie de Médecine, du Conseil supérieur d'hygiène publique de France et de la Commission permanente des stations hydrominérales et climatiques de France statuent définitivement sur l'admission ou le rejet des demandes de création des stations hydrominérales ou climatiques.

« Art. 2. — Dans les stations hydrominérales ou climatiques, des décrets rendus en Conseil d'Etat peuvent, sur la demande des communes, autoriser la perception, pendant tout ou partie de l'année, d'une taxe spéciale dont ils fixeront le taux et dont le produit devra être affecté intégralement aux travaux visés à l'article premier.

« Ces travaux peuvent être déclarés d'utilité publique par décret rendu en Conseil d'Etat.

« Les communes peuvent aussi, pour faire face aux dépenses résultant de l'application de la présente loi, être autorisées dans les mêmes formes à contracter des emprunts gagés sur les recettes à provenir de la taxe.

« Art. 3. — La taxe qui peut être perçue en vertu de l'article 2 est établie sur les personnes non domiciliées dans la commune et n'y possédant pas une résidence à raison de laquelle elles sont passibles de la contribution mobilière.

« Le tarif de cette taxe peut être établi par personne et par jour de séjour ou par personne indépendamment de la durée du séjour; il peut être basé sur la nature et le prix de location des locaux occupés; il peut comporter des atténuations, à raison soit de l'âge, soit du nombre des personnes d'une même famille; il peut varier suivant les époques de la saison. La taxe ne peut être due pour une durée supérieure à quatre semaines.

« Peuvent être exemptées de la taxe de séjour les personnes occupant des locaux d'un prix inférieur à un chiffre déterminé, ou inscrites sur la liste d'assistance médicale gratuite de la commune dans laquelle elles reçoivent l'assistance. Des exemptions totales ou partielles peuvent également être édictées en faveur des individus attachés exclusivement à la personne ou de ceux qui, par leur travail ou leur profession, participent au fonctionnement et au développement de la station. Les cas d'exemptions doivent être limitativement déterminés dans la délibération par laquelle est formulée la demande.

« Art. 4. — La taxe sera perçue par l'intermédiaire des logeurs, hôteliers et propriétaires.

« En cas d'infraction aux dispositions fixées conformément à l'article 9, les poursuites auxquelles il y aurait lieu de procéder pour le recouvrement de la taxe seront effectuées selon le mode usité en matière d'octroi; les réclamations seront jugées également comme en matière d'octroi.

« Art. 5. — Il devra être tenu par les communes ou syndicats de communes un compte spécial du produit et de l'emploi des recettes provenant de la taxe. Ce compte sera publié et transmis à la Commission permanente des stations hydrominérales et climatiques de France.

« Les conditions dans lesquelles ce compte sera établi, approuvé et apuré, seront déterminées par le règlement d'administration publique prévu par l'article 9 de la présente loi.

« Art. 6. — Les dispositions de la présente loi sont applicables aux communes qui auront été autorisées à se constituer en syndicats de communes par application de la loi du 22 Mars 1890, en vue d'obtenir la création d'une station hydrominérale ou climatique intercommunale.

« Art. 7. — Dans chaque station hydrominérale ou climatique, il pourra être institué, par décret en Conseil d'Etat, un établissement public sous le nom de « chambre « d'industrie thermale ou climatique ».

« Cette chambre sera composée pour moitié de membres élus par les personnes appartenant aux catégories de professions intéressées au développement de la station et désignées par le décret constitutif.

« Les autres membres seront : le préfet ou son représentant, président; l'ingénieur des mines de la circonscription ou l'ingénieur des ponts et chaussées, s'il s'agit d'une station climatique; le directeur du bureau d'hygiène, l'agent voyer du canton, trois membres désignés par le préfet, dont deux médecins exerçant la profession dans la station, le maire de la commune et deux délégués du Conseil municipal, et, si la station appartient à un syndicat, deux délégués du syndicat.

« Le décret constitutif répartira les places réservées

aux membres élus entre les diverses catégories de professions qui devront être représentées dans cet établissement public.

« La chambre d'industrie thermale ou climatique sera nécessairement appelée à donner son avis sur les projets de travaux visés à l'article premier entrepris par les communes sur les demandes tendant à l'établissement de la taxe et sur les emprunts qui doivent être gagés sur cette taxe.

« Elle pourra adresser à l'administration supérieure des observations sur l'emploi du produit de la taxe spéciale et émettre des vœux sur les questions intéressant la station.

« La concession des travaux visés ci-dessus pourra être accordée à la chambre d'industrie thermale ou climatique par une délibération du Conseil municipal, approuvée par le préfet.

« S'il y a lieu à expropriation, il y sera procédé, après déclaration d'utilité publique par décret en Conseil d'Etat, conformément à la loi du 3 Mai 1841, au nom de l'autorité concédante et aux frais du concessionnaire.

« ART. 8. — Il est institué près le ministre de l'Intérieur une Commission permanente des stations hydrominérales et climatiques de France, chargée d'étudier les questions intéressant la création et le développement de ces stations.

« La Commission donne son avis sur les questions qui lui sont soumises par le ministre, et notamment sur les demandes formées en vue de faire désigner des communes comme stations hydrominérales ou climatiques. Elle adresse chaque année au ministre les observations que lui paraît comporter l'emploi fait dans les diverses stations du produit de la taxe établie par application de la présente loi.

« ART. 9. — Un règlement d'administration publique fixera la composition de la Commission permanente et déterminera les mesures propres à assurer l'exécution de la présente loi. Il fixera notamment les formalités à remplir par les logeurs, hôteliers, propriétaires ou autres intermédiaires chargés de percevoir la taxe et les pénalités pour infractions aux dispositions concernant ces formalités; lesdites pénalités ne pourront dépasser le triple du droit dont la commune aura été privée.

« ART. 10. — Les dispositions de la présente loi sont applicables à l'Algérie, sous réserve des dispositions de la législation spéciale en vigueur dans la colonie. »

Congrès international d'assistance. — Un Congrès international d'assistance publique et de bienfaisance privée aura lieu cette année à Copenhague, vers la fin d'Août.

Les personnes qui désireraient assister à ce Congrès seront assurées du meilleur accueil en Danemark. Elles pourront s'adresser, pour les renseignements, au secrétaire général du Congrès, M. HAARLOV, ministre de l'Intérieur à Copenhague, et envoyer leur adhésion et leur souscription (20 francs), à M. le trésorier général du Congrès, LANDMANDSBANEN, Copenhague.

Fondation Pierre Budin. — Un cours de puériculture, complet en 10 leçons, sera fait à la fondation Pierre Budin, 91 *bis*, rue Falguière, par M. F. QUILLIER, ancien moniteur à la clinique Tarnier, médecin du dispensaire-hôpital Marie-Amélie, le jeudi à 5 heures, à partir du jeudi 14 Avril.

CONCOURS

Chirurgien des Hôpitaux. — ORDRE DE LECTURE DES COPIES. — MM. Chifoliau, Marcille, Cauchoix, Mathieu, Hallopeau, Kendirdjy, Gasne, Lardennois, Grégoire, Capette, Desmarest, Lutaud, Mercadé, Alglave, Iselin, Mocquot, Gernez, Okinczye, Muret, Rottenstein, Brechot, Descomps, Martin, Piquand et Français.

LECTURE DES COPIES. — *Séance du 5 Avril.* — Ont obtenu : MM. Chifoliau, 28; Marcille, 27; Cauchoix, 28; Mathieu, 25.

AVIS. — Sont dès à présent consignés aux candidats les hôpitaux suivants : Hôtel-Dieu, la Charité, Necker, Beaujon, Laënnec.

Internat. — ORAL. — *Séance du 6 Avril. — Artère sylvienne. — Causes, signes et diagnostic de l'épilepsie jacksonienne.* — Ont obtenu : MM. Tzanck, 14; Pierret, 13; Monod (A.), 17; Sourdille, 16; Amaudrut, 18; Pizon, 15; Lœwy, 7; Gaucher, 16; Pollet, 16; Gassier, 14; Coppin, 13.

RELEVÉ DES POINTS. — MM. Tzanck, 14 + 19 = 33; Pierret, 13 + 19 = 32; Monod (A.), 17 + 15 = 32; Sourdille, 16 + 15 = 31; Amaudrut, 18 + 22 = 40; Pizon, 15 + 22 = 37; Lœvy, 7 + 13 = 20; Gautier, 16 + 23 = 39; Pollet, 16 + 16 = 32; Gassier, 14 + 22 = 36; Coppin, 13 + 17 = 30.

Internat de Brévannes. — EPREUVE ÉCRITE. — *Séance du 7 Avril. — Configuration extérieure et rapports des reins. — Symptômes, diagnostic et traitement de la gangrène pulmonaire.*

LECTURE DES COPIES. — *Séance du 7 Avril* — Ont obtenu : MM. Ecot, 20; Durville, 13; Achard; Chéronnet, 8; Rouëche, 24; Vautrain, 12; Maurel, 23; Lafaix, 8; Vosy, 24.

Ecole de médecine de Rennes. — Des concours auront lieu : 1° A la Faculté de médecine de Paris, le 4 Juillet prochain, pour un emploi de professeur suppléant de pathologie et de clinique médicale à l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie de Rennes;

2° A l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris, le 4 Juillet prochain pour l'emploi de professeur suppléant de physique et de chimie, et le 18 Juillet pour l'emploi de professeur suppléant de pharmacie et de matière médicale, à l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie de Rennes.

Les candidats doivent se faire inscrire respectivement au secrétariat de la Faculté de médecine de Paris ou à celui de l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris un mois avant l'ouverture du concours et déposer en même temps leur diplôme de docteur ou de pharmacien de 1re classe, l'indication de leurs titres universitaires, et, s'il y a lieu, un exemplaire au moins des publications scientifiques dont ils seraient les auteurs.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 20 Avril, à 1 heure. — M. COUFFON : Contribution à l'étude de la protection des nourrissons en France; MM. Pinard, Hartmann, Proust, Couvelaire. — M. DEROIDE : Contribution à l'étude de quelques complications rares de la prostatectomie sus-pubienne (obstacles au cours de l'urine); MM. Hartmann, Pinard, Proust, Couvelaire. — M. SCHEURER : La greffe ovarienne. Historique. Résultats cliniques et thérapeutiques; MM. Hartmann, Pinard, Proust, Couvelaire. — M. LAMY : Résultat orthopédique de l'astragalectomie chez l'enfant (contribution à l'étude de la marche pathologique; MM. Kirmisson, Reclus, Gley, Mauclaire. — M. BARUTEAU : Contribution à l'étude des stéomes musculaires traumatiques (Etude clinique. Pathogénie. Traitement); MM. Reclus, Kirmisson, Gley, Macaigne. — M. SARRAZIN : Contribution à l'étude de la coxa vara des adolescents; MM. Reclus, Kirmisson, Gley, Mauclaire. — M. BRISSOT : De l'aphasie dans ses rapports avec la démence et les vésanies (Etude historique, clinique et diagnostique. Considérations médico-légales); MM. Dejerine, Pierre Marie, Sicard, Lœper. — M. BOUDET : La leucémie aiguë; MM. Pierre Marie, Dejerine, Sicard, Lœper. — M. CHASTEL : Contribution à l'étude de l'ostéite déformante de Paget; MM. Pierre Marie, Dejerine, Sicard, Lœper. — M. WIDEHEN : Du goitre exophtalmique. Son traitement chirurgical; MM. Segond, Lejars, Gosset, Pierre Duval. — M. ESPAGNON : Contribution à l'étude des fractures des métacarpiens; MM. Segond, Lejars, Gosset, Pierre Duval. — M. LISSONDE : Sur le traitement des fistules et des cavités tuberculeuses,

par les injections de pâte bismuthée (Méthode de Beck); MM. Segond, Lejars, Gosset, Pierre Duval. — M. Foulatier : Du pied creux varus équin et son traitement; MM. Segond, Lejars, Gosset, Pierre Duval.

Jeudi 21 *Avril* 1910, à 1 heure. — M. Sonnié-Moret : De l'ictère franc dans la cirrhose biveineuse; MM. Debove, Gilbert, Chauffard, Castaigne. — M. Sauphar : Du diagnostic précoce de l'ulcère et des ulcérations gastriques; MM. Gilbert, Debove, Chauffard, Castaigne. — M. Queste : Traitement de la névralgie sciatique par les injections épidurales de cocaïne à doses élevées et répétées; MM. Chauffard, Debove, Gilbert, Castaigne. — M. Cohen : Des troubles sphinctériens et génitaux dans la sclérose en plaques : MM. Raymond, Gilb. Ballet, Gouget, Claude. — M. Féret : Etude clinique des troubles mentaux dans le syndrome de Korsakoff; MM. Raymond, Gilb. Ballet, Gouget, Claude. — M. De Fontbonne : Les réactions méningées au cours de quelques intoxications et leur cyto-diagnostic; MM. Gilb. Ballet, Raymond, Gouget, Claude. — Mlle Vasseur : Contribution à l'étude des néphrites hémorragiques chez l'enfant; MM. Hutinel, Bar, Ribemont-Dessaignes, Nobécourt. — M. Barthélemy : Recherches cliniques sur les modifications du thorax et de la sémiologie respiratoire chez les enfants qui ont de l'hypertrophie du cœur; MM. Hutinel, Bar, Ribemont-Dessaignes, Nobécourt. — M. Maniel : Des accouchements par présentation du siège à la clinique Tarnier (1898-1909); MM. Bar, Hutinel, Ribemont-Dessaigne, Nobécourt. — M. Max : Contribution à l'étude du thrombus génital puerpéral; MM. Ribemont-Dessaignes, Hutinel, Bar, Nobécourt.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 18 *Avril* 1910. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Blanchard, Desgrez, Legry. Epreuve pratique. — 1er, Oral (1re série) : MM. Kirmisson, Nicolas, Branca. — 1er, Oral (2e série) : MM. Reclus, Retterer, Mulon. — 1er, Oral (3e série) : MM. Segond, Rieffel, Macaigne. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Dejerine, Sicard, André Jousset. M. Roger, censeur; M. Zimmern, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Delbet, Lejars, Pierre Duval. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Hartmann, Monod, Gosset. M. Gautier, censeur; M. Proust, suppléant.

Mardi 19 *Avril* 1910. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Achard, Maillard, Brumpt. Epreuve pratique. — 1er, Oral : MM. Prenant, Rémy, Thiéry. — 2e : MM. Ch. Richet, Launois, Nicloux. M. Alb. Robin, censeur; M. Langlois, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. De Lapersonne, Marion, Auvray. — 5e Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. Quénu, Morestin, Lenormant. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Raymond, Jeanselme, Claude. M. Chauffard, censeur; M. Carnot, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Demelin, Brindeau. M. André Broca, suppléant.

Mercredi 20 *Avril* 1910. — 3e (Deuxième partie) : Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Blanchard, Gaucher, Desgrez. Epreuve pratique. — 1er, Oral (1re série) : MM. Nicolas, Branca, Mulon. — 1er, Oral (2e série) : MM. Monod, Retterer, Rieffel. M. Gautier, censeur; M. André Broca, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie), Laënnec : MM. Delbet, Campenon, Aug. Broca. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Laënnec : MM. Wurtz, Legry, Marcel Labbé. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Laënnec : MM. Teissier, Macaigne, André Jousset. M. Roger, censeur; M. Zimmern, suppléant.

Jeudi 21 *Avril* 1910. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Pierre Marie, Fernand Bezançon, Nicloux. Epreuve pratique. — 1er, Oral : MM. Prenant, Remy, Lenormant. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. De Lapersonne, Demelin, Morestin. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Thiéry, Marion, Brindeau. — 3e, Oral (Première partie) (3e série) : MM. Launois, Auvray, Jeannin. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Achard, Rénon, Brumpt. — 4e : MM. Wurtz, Richaud, Balthazard. M. Dieulafoy, censeur; M. Langlois, suppléant.

Vendredi 22 *Avril* 1910. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Blanchard, Legry. Epreuve pratique. — 1er, Oral (1re série) : MM. Segond, Rieffel, Branca. — 1er, Oral (2e série) : MM. Nicolas, Hartmann, Mulon. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Dejerine, Marcel Labbé, André Jousset. — 4e : MM. Pouchet, Gaucher, Wurtz. M. Gariel, censeur; M. Desgrez, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Aug. Broca, Gosset. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Delbet, Pierre Duval, Proust. M. Pierre Marie, censeur; M. Lœper, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Lepage, Couvelaire. M. Zimmern, suppléant.

Samedi 23 *Avril* 1910. — 3e (Deuxième partie) Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Achard, Maillard, Brumpt. Epreuve pratique. — 1er, Oral : MM. Quénu, Thiéry, Auvray. — 2e : MM. Prenant, Langlois, André Broca. M. Ch. Richet, censeur; M. Balthazard, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Demelin, Brindeau. M. Nicloux, suppléant.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

(1) Bardet (*Bulletin de Thérapeutique*, 8 juill. 1908). — P. Carnot (*Progrès médical*, 17 oct. 1908). — Kolbé (*Archives des Maladies de l'estomac* du Dr Mathieu, 1909, p. 219, et *Presse médicale*, 11 août 1909). — P. Le Gendre (*Journal des Praticiens*, 8 mai 1909). — Martinet (*Presse médicale*, 5 déc. 1908; 30 mars 1910). — P. Le Gendre et Martinet : *Les Régimes usuels*. Paris, Masson et Cie, 1909, page 243.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

CHAPUT. L'anesthésie locale et les grandes opérations.

ÉMILE GÉRAUDEL. Les métastases cancéreuses par envahissement lymphatique rétrograde.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société Royale de Médecine de Londres. — Discussion sur le traitement du cancer du pylore.

Association médicale de New-York. — Recherches sur les toxémies de la grossesse.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société médicale des hôpitaux. — Sur la tuberculose inflammatoire : à propos d'un cas de paralysie ascendante subaiguë tuberculeuse. — A propos de l'albuminurie digestive. — Phlébites syphilitiques secondaires précoces. — Maladie de Paget. Insuffisance testiculaire. Absence de syphilis.

Société de biologie. — Action microbicide exercée par le sérum des malades atteints de paralysie infantile sur le virus de la poliomyélite aiguë. — Influence de l'adrénaline et des extraits de capsules surrénales sur le pouvoir opsonique. — Contribution à l'étude de la digestion des graisses dans les différents segments du tube digestif. — L'élimination de l'acide oxalique par l'estomac. — Recherche du sang dans les selles chez les sujets atteints de purpura et au cours de l'acétonémie (vomissements périodiques). — Traitement du tétanos expérimental à la période de contracture. — La pression du liquide céphalorachidien dans diverses maladies mentales. — Origine, structure et évolution des cellules épithéliales dites muqueuses. — Modification de toxicité de l'œuf. — La narcose dans la préparation des sérums hémolytiques.

Société anatomique. — L'anse sympathique périthyroïdienne supérieure. — Le ramollissement blanc de l'intestin. — Luxation tarso-métatarsienne. — Ulcère latent de l'estomac. — Rupture traumatique de la rate. Splénectomie. — Cancer secondaire du poumon et tuberculose. — Lipome du rein.

Société de médecine de Paris. — Sur le traitement de la tuberculose rénale. — Entéroscopie médicale. — Les traitements physiothérapiques dans les maladies de la nutrition, en particulier dans l'obésité. — La désintoxication en ophtalmologie. — Restaurations nasales. — Les obésités irréductibles. — La dyspepsie des utérines.

Société française de dermatologie et de syphiligraphie.

Académie des sciences.

Société d'ophtalmologie de Paris.

Académie de médecine.

CONGRÈS

XXXIXe Congrès de la Société allemande de chirurgie (Berlin, 30 Mars-2 Avril 1910) (*suite*).

IIIe Congrès international de Physiothérapie (Paris, 29 Mars-2 Avril 1910) (*suite*).

CHRONIQUE

J. COMBY. Moizard (1850-1910).

IIIe Congrès des praticiens (Paris, 7-10 Avril 1910) (*suite*).

LIVRES NOUVEAUX

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

MOIZARD

(1850-1910)

Le Dr Paul Moizard, médecin de l'hôpital des Enfants-Malades, chevalier de la Légion d'honneur, vient de succomber (6 avril 1910) à l'âge de 59 ans.

Bien que notre collègue eût été éloigné de Paris par la maladie depuis 2 ou 3 ans, nous ne nous attendions pas à une mort aussi soudaine. A Pau, qui lui servait de résidence hivernale, il continuait à se tenir au courant du mouvement médical, et il envoyait encore, récemment, des articles remarqués sur l'*hypertrophie du thymus*, sur l'*insuffisance surrénale*, etc., insérés dans le Journal de Lucas-Championnière ou dans les *Archives de médecine des enfants*. Moizard était un grand travailleur. Ayant eu de bonne heure une belle clientèle, il ne se laissa jamais absorber par elle, consacrant le meilleur de son temps à son service d'hôpital et aux publications scientifiques qu'il a semées dans les Bulletins de la Société des hôpitaux, de la Société de pédiatrie, dont il fut président, dans les *Archives de médecine des enfants*, dont il était membre fondateur, etc.

Mais cette existence en partie double de praticien et de savant devait forcément user la santé

de notre collègue. Moizard s'était surmené. Élève préféré de Bergeron, dont il avait été l'interne à l'hôpital Sainte-Eugénie en 1876, Moizard s'était consacré à la pédiatrie. Nommé à 32 ans médecin des hôpitaux, après un brillant concours, il avait pris, aussitôt qu'il l'avait pu, un service à l'hôpital Trousseau (1892), puis à l'hôpital des Enfants-Malades (1896), où il est resté jusqu'à sa maladie. Pendant 18 ans, il a dirigé les services de médecine d'enfants dont il fut chargé, avec un zèle et un dévouement qui ne se sont jamais démentis.

Dévoué à ses malades, dévoué à ses élèves, dévoué à ses amis, il le fut à un degré éminent. Savant modeste, sans ambition, n'ayant jamais cherché à conquérir ni l'agrégation ni l'Académie, Moizard n'en avait pas moins toutes les qualités nécessaires pour s'élever aux honneurs qu'il a dédaignés : la science, les dons de l'esprit, l'ardeur au travail. Observateur sagace, homme de mesure et de bon sens, Moizard fut un clinicien remarquable. Son enseignement, qu'il donnait au lit du malade, sans aucun apparat, était essentiellement pratique et, pour cela, très recherché et très apprécié par les élèves. Ses relations avec ses collègues furent toujours empreintes de courtoisie et d'aménité. Je ne connais pas d'ennemi à ce collègue si aimable, si doux et d'une correction absolument irréprochable.

Les mémoires et observations publiés par Moizard dans les divers périodiques, soit en son nom seul, soit en collaboration avec ses élèves, sont écrits dans une langue châtiée, sobre, claire, qui en rend la lecture aussi attrayante qu'instructive. Tous ces travaux sont frappés au coin du meilleur esprit médical et font honneur à l'école française, dont Moizard était un représentant des plus distingués. Dans le *Traité des maladies de l'enfance*, publié par Grancher, etc., Moizard avait bien voulu accepter d'écrire l'article *scarlatine*. On peut dire, sans exagération, que cet article est un des meilleurs de l'ouvrage.

De 1898 à 1909, les *Archives de médecine des enfants* ont publié sous la signature de Moizard : *Cirrhose cardio-tuberculeuse chez l'enfant; Maladie d'Addison chez un enfant de 14 ans; Phlébite scarlatineuse; Le service des douteux à l'hôpital des Enfants-Malades; L'hypertrophie du thymus dans la leucocythémie; Dextrocardie par sclérose pleuro-pulmonaire*; *La forme cérébro-spinale de la fièvre typhoïde*; *Les tumeurs malignes de l'amygdale chez les enfants*; *Sur la stomatite et l'angine ulcéreuses*; *L'hypertrophie et la chirurgie du thymus*.

A cette liste de mémoires originaux, il faudrait ajouter toutes les communications faites par Moizard à la Société des hôpitaux ou à la Société de pédiatrie, tous les articles publiés dans les différents périodiques et notamment dans le Journal de Lucas-Championnière.

On voit que le bagage scientifique de notre collègue est très important. Moizard fut un bon ouvrier ; il a rempli sa tâche.

D'origine bretonne, Moizard possédait à La Baule, cette ravissante plage de la Loire-Inférieure, une villa où il passait toutes ses vacances. Quand il fut atteint, il y a 3 ans, par la maladie, il hiverna à Pau, où la mort est venue le saisir, entouré de l'affection d'une femme d'élite, soigné avec dévouement par de bons amis, qui lui étaient depuis longtemps attachés par les liens de la plus vive sympathie.

Moizard laisse un vide parmi nous, et nous n'oublierons pas de sitôt un collègue d'une aussi rare distinction et d'un commerce aussi agréable. La perte est infiniment regrettable.

J. Comby.

IIIe CONGRÈS DES PRATICIENS

(Paris, 7-10 Avril 1910)

(*Suite*)[1].

Les admissions et les inscriptions irrégulières dans les écoles de médecine. — *M. Marro* cite de nombreux exemples d'inscriptions irrégulières et s'élève vivement contre les pratiques tolérées à cet égard dans les Facultés de médecine. Il estime que le décret du 13 Mai dernier, décret supprimant les dispenses du baccalauréat, ne répond pas aux desiderata du corps médical.

— *M. le professeur Pinard* fait observer que toutes les demandes de dispenses qui ont été soumises au Comité consultatif, dont il fait partie, ont été repoussées chaque fois qu'elles étaient faites en violation de la loi.

Si des dispenses scandaleuses ont pu être accordées, c'est sans doute qu'on ne les avait pas soumises au Comité consultatif.

De l'avis de M. Pinard, le remède serait l'institution d'un Comité médical réclamé depuis longtemps par les médecins et qui aurait à statuer sur toutes les demandes de dispenses, comme d'ailleurs sur toutes les questions intéressant le Corps médical.

— *M. Lafontaine* émet cet avis qu'il est important que les médecins et les étudiants agissent énergiquement de concert sur l'opinion et sur les pouvoirs publics. On arriverait peut-être ainsi à enrayer le favoritisme à l'entrée des écoles de médecine.

Le Congrès adopte à l'unanimité le vœu suivant présenté par *M. Campinchi* : « Le Congrès félicite l'Association corporative des Etudiants en médecine de Paris de sa courageuse campagne, l'engage à persister dans sa vigilance, à peser de toute sa jeune action directe sur les pouvoirs publics pour les obliger à observer la loi dont ils devraient être les gardiens vigilants et assure cette Association de toute la sympathie des praticiens. »

Les syndicats médicaux et l'enseignement médical. — *M. Lafontaine*, dans son rapport, conclut

1. Voir *La Presse Médicale*, 1910, 9 Avril, n° 29.

que l'enseignement médical actuel a besoin de réformes profondes tenant compte des intérêts des médecins, des malades et de la science. Il propose au Congrès de diriger son action vers la suppression de l'Agrégation et l'obtention d'une commission de réformes comprenant des représentants élus des praticiens en nombre égal à celui des médecins officiels, et vers l'organisation de l'enseignement mutuel parmi les syndiqués.

Il demande de plus au Congrès d'affirmer au point de vue social l'importance du syndicat.

M. Lafontaine s'élève encore contre le favoritisme et la filière des concours. Il déclare qu'il est impossible à un indépendant qui n'a pas les patronages nécessaires d'arriver à un concours. Il reproche aussi à l'enseignement de la Faculté de n'être pas adapté aux conditions de la science et de la vie économique modernes. Il faut que ce soit la clinique qui dirige la science médicale.

Le rapporteur estime que c'est le rôle des praticiens de poursuivre la réforme de l'enseignement. Il pense qu'il faut pour défendre pareille cause la force syndicale.

— *M. le professeur Pinard* exprime le regret de voir établir un antagonisme entre les officiels et les praticiens; il n'y a, dit-il, que des médecins. Il craint que la campagne entreprise contre l'enseignement des Facultés ne jette le discrédit sur la valeur des médecins et ne diminue la considération qui doit les entourer. M. Pinard s'élève contre cette affirmation qu'il faut avoir une famille pour arriver dans les concours de la Faculté, et cite, à l'appui de ses dires, son propre exemple. Il fait observer que ce que réclament les praticiens, le Conseil de la Faculté le demande depuis 20 ans et il pense que ce qu'il importe de demander, c'est la publicité des séances des conseils de Faculté. En ce qui concerne le stage, la Faculté de Paris se heurte à la puissance de l'Assistance publique, qui lui crée de grosses difficultés. M. le professeur Pinard se déclare fermement partisan du concours. On peut l'améliorer, mais il ne faut pas le supprimer.

Après ces observations et quelques remarques de *MM. Sorel, Madeuf, Le Fur, et Leredde*, le Congrès adopte les conclusions suivantes du rapporteur :

Le Congrès décide de poursuivre l'action commencée par les précédents Congrès:

Pour la suppression immédiate de l'Agrégation;

Pour l'obtention d'une commission de réforme composée par moitié de représentants des praticiens et pour l'autre moitié de représentants des Facultés et de l'Etat;

Pour l'organisation de l'enseignement mutuel parmi les syndiqués en suivant l'exemple de nos confrères du Loiret.

Le Congrès affirme de plus, au point de vue social, l'importance du syndicat qui doit être le pivot de l'organisation de la médecine en France.

Le Conseil médical supérieur. — *M. Le Fur*, en conclusion de son rapport, émet le vœu que « le Conseil supérieur de l'Instruction publique, organisme incompétent au point de vue médical et insuffisamment indépendant, soit remplacé par un Conseil médical supérieur composé par moitié de membres du corps enseignant et de délégués élus des divers groupements professionnels ».

Après une assez vive discussion, à laquelle prennent part MM. Lepage, Leredde, Le Fur, le professeur Hayem, Lafontaine, le professeur Testut, ce vœu est adopté avec l'adjonction suivante : « Et avec voix consultative de délégués des associations corporatives des étudiants en médecine. »

(*A suivre.*) G. Vitoux.

LIVRES NOUVEAUX

Ch. Debierre. Professeur à l'Université de Lille. — *L'hérédité normale et pathologique.* Une brochure gr. in-8° de 56 pages, de l'*OEuvre médico-chirurgical*, n° 58. Prix : 1 fr. 25 (Masson et Cie).

Treize ans après l'apparition de la première édition, le professeur Debierre vient de publier une seconde édition de sa très intéressante monographie sur l'hérédité normale et pathologique. L'ouvrage actuel a gagné par la netteté de certaines affirmations, la suppression d'arguments anciens et l'addition de faits nouveaux. Des pages instructives, bien déduites et conçues dans un esprit à la fois large e prudent ont été ajoutées.

Je ne puis donc que conseiller vivement la lecture de ce livre que je viens de relire avec grand profit. Et je n'ai vraiment qu'une très faible critique à adresser à l'auteur, celle d'avoir laissé subsister dans cette nouvelle édition une erreur typographique qui défigure le nom d'un des plus grands esprits médicaux de la fin du siècle dernier. Le professeur Debierre me pardonnera ce « pointillisme » en considérant que la littérature médicale est aujourd'hui encombrée de tant de noms de faible grandeur qu'il est légitime de désirer que ceux qui méritent d'être illustres soient au moins conservés dans leur intégrité.

A. Létienne.

BIBLIOGRAPHIE

2088. — **E. Herbst.** — Atlas und Grundriss der Zahnaerztlichen Orthopaedie. 1 vol. petit in-8°, de xix-403 pages, avec 3 planches et 438 figures, cartonné. Prix : 14 marks. (*J.-F. Lehman*, éditeur, à Munich.)

2089. — **C. V. Noorden.** — Die Fettsucht. 1 vol. gr. in-8° de vii-265 pages. 2e Edition. Prix : 6 marks. (*Alfred Holder*, éditeur, à Vienne.)

SOMMAIRES DES REVUES

L'HYGIÈNE SCOLAIRE

Sommaire du n° 30.

Articles originaux :

Coudirolle. — Les colonies de vacances.

Edouard Petit. — Les écoles de plein air.

H. Méry. — Projet de règlement des écoles de plein air.

IIIe Congrès international d'hygiène scolaire.

Actes de la Ligue.

Varia.

Bibliographie.

CHAIX & Cie, 10, rue de l'Orne, PARIS.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Professeur M. Dieulafoy. Leçon du samedi 16 Avril. Présentation de deux malades atteints d'hémiplégie syphilitique précoce. Considérations sur la précocité de certaines lésions viscérales syphilitiques.

Clinique d'accouchement et de gynécologie Tarnier. — *Cours de pratique obstétricale* par MM. A. Brindeau, professeur agrégé, accoucheur des hôpitaux; G. Jeannin, professeur agrégé, accoucheur des hôpitaux; V. Cathala, accoucheur des hôpitaux, ancien chef de clinique; P. Guéniot, ancien chef de clinique; P. Lequeux, chef de clinique; L. Devraigne, chef de clinique adjoint. Assisté de MM. Chirié, Lemeland, Roullier, Desnoues, Marioton, Daverne, moniteurs. Réservé aux étudiants ayant plus de 16 inscriptions et aux docteurs français et étrangers.

Le cours a commencé le 11 Avril 1910. Il comprend 30 leçons qui ont lieu tous les jours, à 5 heures du soir. Les auditeurs sont personnellement exercés aux manœuvres obstétricales.

Programme du cours : Avril : Mercredi 13. M. Lequeux : Conduite à tenir dans les présentations de la face et du front. — Jeudi 14. M. Guéniot : Conduite à tenir dans les présentations de l'épaule. — Vendredi 15. M. Lequeux : Technique de l'application de forceps sur le sommet (positions directes et obliques antérieures). — Samedi 16. M. Lequeux, assisté de MM. Lemeland et Roullier, moniteurs. Exercices pratiques sur le forceps. — Lundi 18. M. Lequeux : Technique de l'application de forceps sur le sommet (positions obliques postérieures et positions élevées). — Mardi 19. M. Lequeux, assisté de MM. Lemeland et Roullier, moniteurs. Exercices pratiques sur le forceps. — Mercredi 20. M. Lequeux : Technique de l'application de forceps sur la face et sur le front. — Jeudi 21. M. Lequeux, assisté de MM. Lemeland et Roullier, moniteurs. Exercices pratiques sur le forceps. — Vendredi 22. M. Devraigne : Technique de la version par manœuvres externes et de la version podalique par manœuvres internes. (Version séparée.) — Samedi 23. M. Devraigne, assisté de MM. Chirié et Desnoues, moniteurs. Exercices pratiques sur la version. — Lundi 25. M. Devraigne : Technique du 3e temps de la version. Grande extraction, ses difficultés (1re conférence.) — Mardi 26. M. Devraigne, assisté de MM. Chirié et Desnoues, moniteurs. Exercices pratiques sur la version. — Mercredi 27. M. Devraigne : Technique du 3e temps de la version. Grande extraction, ses difficultés (2e conférence). — Jeudi 28. M. Devraigne, assisté de MM. Chirié et Desnoues, moniteurs. Exercices sur la version. — Vendredi 29. M. Cathala : Technique de l'accouchement prématuré artificiel. — Samedi 30. M. Jeannin : Technique de l'accouchement méthodiquement rapide. Procédés de dilatation rapide. L'opération césarienne vaginale.

Mai : Lundi 2. M. Cathala : Examen des bassins viciés. Pelvimétrie. — Mardi 3. M. Jeannin : Extraction de l'enfant par voie abdominale. Opération césarienne conservatrice. Opération de Porro. Césarienne sus-pubienne. — Mercredi 4. M. Devraigne : Symphyséotomie. Hébotomie. — Jeudi 5. M. Guéniot : Technique de l'embryotomie céphalique : basiotripsie; cranioclasie. — Vendredi 6. M. Guéniot : Technique de la décollation et de l'éviscération. — Samedi 7. M. Guéniot, assisté de MM. Chirié et Lemeland, moniteurs. Exercices pratiques sur l'embryotomie céphalique et la décollation. — Lundi 9. M. Devraigne : Conduite à tenir dans l'avortement et ses complications. — Mardi 10. M. Brindeau : Conduite à tenir dans les tumeurs compliquant la grossesse ou l'accouchement. — Mercredi 11. M. Guéniot : Traitement de l'albuminurie et de l'éclampsie. — Jeudi 12. M. Guéniot : Conduite à tenir dans les hémorragies des trois derniers mois de la grossesse. Placenta prœvia. — Vendredi 13. M. Guéniot : Conduite à tenir dans la délivrance et ses accidents. Technique de la délivrance artificielle. — Samedi 14. M. Brindeau : Traitement de l'infection puerpérale.

Le droit à verser est de 50 francs.

Pour tous renseignements s'adresser à M. le chef de clinique à la clinique Tarnier.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux. — *Conférences d'anatomie pathologique générale.* — M. Pautrier commencera le lundi 18 Avril, au laboratoire de l'amphithéâtre, une série de conférences d'anatomie pathologique pratique. — I. Prélèvement des pièces. Technique des fixations. — II. Méthodes d'inclusions et de fixations. — III. Notions d'hématologie pratique. Numération des globules blancs et des globules rouges. — IV. Le sang à l'état pathologique. Réactions sanguines dans les opérations. — V. Les leucémies. — VI. Le cyto-diagnostic. — VII. Les différents types cellulaires du tissu conjonctif. L'inflammation aiguë. — VIII. Anatomie pathologique générale de la tuberculose. — IX. Anatomie pathologique générale de la syphilis. — X. Anatomie pathologique générale de la sporotrichose. — XI. Généralités sur les tumeurs. Les sarcomes. — XII. Les sarcomes (*suite*). — XIII et XIV. Les épithéliomas. — XV. Autres types de tumeurs : papillomes et adénomes (kystes, tératomes).

Les leçons auront lieu les lundis, mercredis, vendredis, à 2 heures. Elles seront suivies d'exercices pratiques. Chaque élève pourra se faire une collection de coupes. Un certificat d'assiduité sera délivré à ceux qui en feront la demande. L'inscription est gratuite pour les internes des hôpitaux. Droit et inscription de 50 francs pour les étudiants en médecine et de 80 francs pour les médecins français et étrangers. Se faire inscrire 17, rue du Fer-à-Moulin, Paris (Ve).

Clinique nationale des Quinze-Vingts. — M. Kalt fera à partir du mardi 12 Avril, à 1 heure 1/2, une série de conférences sur les affections de la choroïde, de la rétine, du nerf optique et des centres nerveux visuels.

La série se terminera par l'étude du strabisme et de son traitement.

NOUVELLES

Les biberons à tube. — La loi suivante vient d'être promulguée au *Journal officiel* :

Art. 1er. — La vente, la mise en vente, l'exposition et l'importation des biberons à tubes sont interdites.

Art. 2. — Les inspecteurs des pharmacies et les autorités prévues à l'article 2 du décret du 31 Juillet 1906 seront chargés d'assurer l'application de la présente loi, qui ne sera exécutoire que trois mois après sa promulgation.

Art. 3. — Toute infraction aux dispositions de la présente loi est punie d'une amende de vingt-cinq à cent francs (25 à 100 fr.) et, en cas de récidive, d'un empri-



sonnement de huit jours à un mois. L'article 463 du Code pénal est applicable. Dans tous les cas, les tribunaux pourront prononcer la confiscation des biberons à tube saisis en contravention.

« Les Dimanches du Praticien ». — Dimanche prochain, 17 Avril, 47, rue de Rome, à 5 heures, M. Gouraud fera une causerie-conférence sur « *les Tuberculines dans le traitement de la tuberculose pulmonaire* », question très importante et mal connue de beaucoup d'entre nous.

S'inscrire auprès de MM. Desfosses et Durey, 47, rue de Rome.

Hommage au professeur Raymond. — Les collègues, les élèves et les amis du professeur Raymond ont l'intention, à l'occasion de sa promotion au grade de Commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur, de lui offrir une médaille dont l'exécution sera confiée à M. Prudhomme.

La remise de la médaille aura lieu au mois de Mai 1910 à la Salpêtrière.

Toute souscription de 20 francs donnera droit à un exemplaire de la médaille.

Les souscriptions sont reçues chez MM. O. Doin et fils, éditeurs, 8, place de l'Odéon.

Ecole d'enseignement médical. — I. *Cours pratiques complémentaires* par un groupe de médecins, chirurgiens des hôpitaux libres, d'anciens chefs de clinique, d'anciens internes et de praticiens spécialistes.

Deux séries par an : Série d'hiver, Novembre et Décembre. — Série d'été, Mai et Juin.

Les cours de la série d'été à l'usage des médecins praticiens et étudiants s'ouvriront le lundi 2 Mai, à 5 heures, rue du Luxembourg, 18.

Ces cours, au nombre de 20, seront essentiellement pratiques et se feront pendant Mai et Juin avec présentation de malades et application du traitement par les élèves. Ils comprendront les principales spécialités :

Chirurgie pratique et traumatique, maladies des voies urinaires, gynécologie, accouchements, chirurgie infantile et orthopédie, ophtalmologie oto-rhino-laryngologie, chirurgie dentaire, clinique thérapeutique et hygiène alimentaire, médecine infantile, puériculture, diphtérie, maladies du système nerveux, maladies de la peau. Electrothérapie, radiothérapie, massage, déontologie médicale, accidents du travail.

Droits d'inscription : 20 francs pour droits d'inscription à l'Ecole ; 20 francs pour l'ensemble des cours de la série.

II. *Cours de vacances* (du 25 Septembre au 8 Octobre) comprenant les principales spécialités. Prix : 20 francs par cours.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Rondeau, 18, rue du Luxembourg.

Le programme détaillé est envoyé sur demande.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — Lecture des copies. — *Séance du 9 Avril.* — Ont obtenu : MM. Gasne, 24 ; Grégoire, 28 ; Capette, 25 ; Desmarest, 27.

Dentiste des hôpitaux. — Sont désignés pour faire partie du jury de ce concours : MM. Cruet, Thomas, Moiroud, Basy, Morel-Lavallée.

Médecin de l'assistance médicale. — Le jury de ce concours est définitivement composé de MM. Main, L. Picard, Martin, Piole, Aubert.

Internat. — Oral. — *Séance du 8 Avril.* — *Ligaments de l'articulation tibio-tarsienne. — Signes et diagnostic des fractures de l'extrémité inférieure du péroné.* — Ont obtenu : MM. Croissant, 15 ; Gouguet de Girac, 17 ; Butin, 12 ; Bodineau, 16 ; Nadal, 14 ; Miégeville, 11 ; Madier, 19 ; Barthélemy, 15 ; Desvaux de Lyf, 15 ; Larue, 13 ; Fourrière, 10.

Séance du 11 Avril. — Rapport de la crosse de l'aorte. — Signes et diagnostic des anévrysmes de la crosse de l'aorte. — Ont obtenu : MM. Beloux, 13 ; Rudelle, 14 ; Pernet, 13 ; Heuyer, 15 ; Chichmanian, 17 ; Moulonguet, 17 ; Avezou, 16 ; Viel (E.), 18 ; Bloch (A.), 16 ; Chauvel, 19.

Relevé des points. — MM. Croissant, 15 + 21 = 36 ; Gouget de Girac, 17 + 13 = 30 ; Butin, 12 + 18 = 30 ; Bodineau, 16 + 27 = 43 ; Nadal, 14 + 18 = 32 ; Miégeville, 11 + 16 = 27 ; Madier, 19 + 23 = 42 ; Barthélemy, 15 + 16 = 31 ; Desvaux de Lyf, 15 + 20 = 35 ; Larue, 13 + 20 = 33 ; Fourrière, 10 + 16 = 26 ; Beloux, 13 + 21 = 34 ; Rudelle, 14 + 22 = 36 ; Pernet, 13 + 22 = 35 ; Heuyer, 15 + 22 = 37 ; Chichmanian, 17 + 15 = 32 ; Moutonguet, 17 + 23 = 40 ; Avezou, 16 + 14 = 30 ; Miriel, 18 + 14 = 32 ; Viel (E.), 18 + 20 = 38 ; Bloch (A.), 16 + 20 = 36 ; Chauvet, 19 + 21 = 40.

Internat de Brévannes. — Oral. — *Séance du 8 Avril. — Symptômes, diagnostic et traitement de l'hypertrophie prostatique.* — Ont obtenu : MM. Vosy, 10 ; Maurel, 18 ; Vautrain ; Rouèche, 15 ; Durville, 7 ; Ecot, 17.

Classement des candidats. — Sont nommés : MM. Maurel, Rouèche, Ecot, Vosy et Durville.

RENSEIGNEMENTS

Postes à céder. — Systèmes nouveaux d'appareils thermo-aéro-photothérapiques brevetés. On désire céder licence pour Paris.

Banlieue. — Maison de santé à céder. Conditions exceptionnelles.

S'adresser : **Cabinet Gallet, 47, boulevard Saint-Michel.**

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Professeur P. Delbet. La syphilis dysplasique.

F. Balzer. Posologie du benzosulfone paraaminophénylarsinate de soude seul ou associé au mercure (hectine et hectargyre) dans le traitement de la syphilis.

C. Levaditi et A. Latapie. Le séro-diagnostic de la syphilis d'après les résultats enregistrés à l'Institut Pasteur au cours de l'année 1909.

A. Sézary. Traitement pathogénique des affections nerveuses parasyphilitiques (tabes et paralysie générale).

CONGRÈS

XXXIXe Congrès de la Société allemande de chirurgie (Berlin, 30 Mars-2 Avril 1910) (*suite et fin*).

COMMUNICATIONS DIVERSES

TROISIÈME QUESTION

Traitement de l'appendicite.

COMMUNICATIONS DIVERSES

IIIe Congrès international de Physiothérapie (Paris, 29 Mars-2 Avril 1910) (*suite*).

Kinésithérapie. Crénothérapie (Médications hydro-minérales). Electrothérapie. Radiothérapie.

MÉDECINE PRATIQUE

Les billes mercurielles vaginales. — Traitement des épididymites blennorragiques par la ponction. Traitement de la mastite puerpérale. — Savon dentaire pour syphilitiques.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

CHRONIQUE

Gustave Drouineau. Le présent et l'avenir de la climatologie en France.

H. Montal. Jurisprudence médicale.

P. Desfosses. Çà et là.

IIIe Congrès des praticiens (Paris, 7-10 Avril 1910) (*suite et fin*).

LIVRES NOUVEAUX

Léon Faisans. Maladies des organes respiratoires : méthodes d'exploration ; signes physiques. — Pierre Merklen et Jean Heitz. Examen et séméiotique du cœur : I. Méthode d'examen du cœur. — Prof. Dr méd. de Buttau et Prof. méd. L. Maun. Handbuch der gesammten medizinischen Anwendungen der Electrizitæt einschliesslich der Röntgenlehre. — Abrams Albert. Spondylothérapie. — F. Cathelin. Les méthodes modernes d'exploration chirurgicale de l'appareil urinaire. — Matignon. Dix ans au pays du Dragon.

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

LE PRÉSENT ET L'AVENIR DE LA CLIMATOLOGIE EN FRANCE

La *Revue scientifique*, dans une note récente, demande que la météorologie soit l'objet d'un enseignement qui devrait être fait, a dit M. Burnhes au Congrès aéronautique international de Nancy (1909), dans une Université ; c'est dire qu'il serait largement accessible à tous ceux qui seraient désireux de le recevoir. Il paraît que nous sommes, sur ce point, singulièrement en retard sur les pays étrangers, notamment à Berlin, à Londres, à Upsal.

Evidemment on n'y pensait pas ; la météorologie n'apparaissait pas à beaucoup de gens, même éclairés, comme devant être une science véritable, susceptible par conséquent d'un enseignement. A Nancy, à Paris, à Clermont-Ferrand, c'est à titre accessoire et très spontanément que cet enseignement est fait. On le retrouve encore dans les Ecoles nationales d'agriculture, à l'Institut agronomique, où M. Angot en est heureusement chargé.

Ceci dit, il est hors de doute qu'il y a quelque chose de changé depuis le temps où, après l'invention de Torricelli, il était de bon ton d'avoir

dans son mobilier un baromètre à cadran plus ou moins gracieusement ornementé selon le goût d'alors. Il y en a, en effet, de ravissants que les collectionneurs se disputent.

Depuis cette époque, les instruments se sont multipliés : sérieux, construits habilement, sur des bases scientifiques, ils ont revêtu des formes moins futiles et se prêtant mieux qu'autrefois aux observations précises et rigoureuses. Les résultats s'enregistrent d'eux-mêmes; il n'est plus besoin que d'une surveillance attentive et de savoir, dans le silence du cabinet, tirer parti de toutes les constatations faites.

Mais, dans notre pays, — et c'est un malheur, — on se contente aisément d'à-peu-près; ce travail intéressait, par-ci, par-là, quelques savants, quelques curieux des phénomènes physiques et naturels; on était assurément convaincu que cela pouvait suffire et que les renseignements qu'ils donnaient sur la marche des orages, la prévision du temps, toutes choses utiles aux marins, aux agriculteurs, donnaient ample satisfaction à tous les besoins.

On s'aperçoit maintenant, on pourrait même dire tout d'un coup, qu'il faudrait faire mieux. Si, par hasard, on se décide vraiment à faire quelque chose, ce sera, il n'en faut pas douter, à l'essor de l'aviation et à l'agitation qu'elle cause qu'il le faudra attribuer. Ces hardis pionniers de l'air ont à lutter contre des courants qui sont loin d'être connus comme ceux des océans; ils ont besoin de savoir leur variabilité ou leur constance selon les altitudes, les conditions d'échauffement et de refroidissement de l'atmosphère; enfin ils ne veulent pas être seulement audacieux et héroïques, ils ont la légitime ambition de conduire scientifiquement leurs navires aériens. Il n'est pas de désir plus justifié, plus estimable.

On n'est pas non plus, en ce moment, indifférent à tous ces mouvements sismiques qui, à l'Orient comme à l'Occident, ébranlent et fendent le sol, font crouler les maisons, à ces pluies torrentielles qui engendrent les crues dévastatrices de nos rivières. Ces sinistres émeuvent le public et rappellent cruellement que les phénomènes naturels ont parfois de terribles et épouvantables manifestations, et on se prend à penser qu'il serait vraiment désirable d'en connaître les causes pour pouvoir en prévenir peut-être les désastreux effets.

Il est possible qu'on s'émeuve en haut lieu de ces mouvements d'opinions; déjà on a nommé une Commission spéciale pour étudier les causes des inondations. On pensera peut-être aussi à l'enseignement de la météorologie, espérons-le, et les aviateurs, il faut bien le dire, ne seront pas les seuls à en tirer profit.

Mais fasse le ciel que ce ne soit pas là une tentative timide, destinée à apaiser l'opinion publique, faite sans conviction et sans la ferme volonté de la rendre sérieuse et féconde.

L'expérience du passé peut nous rendre, en cette matière, un peu sceptiques. Il y a 30 ans, un essai fut fait, et il n'a pas donné ce qu'on en pouvait attendre. Un arrêté présidentiel du 14 Mai 1878 créait, en France, un service distinct de météorologie, sous le titre de Bureau central météorologique, ayant pour objet l'étude des mouvements de l'atmosphère, les avertissements météorologiques aux ports et à l'agriculture, l'organisation des observations météorologiques et des Commissions régionales ou départementales, la publication de leurs travaux et l'ensemble des recherches de météorologie et de climatologie.

Le service était divisé en trois sections, et une des sections était réservée à la climatologie.

L'affaire fut lancée avec entrain, circulaires ministérielles aux préfets, appel aux Conseils généraux, aux communes; on créa des Commissions départementales et Hervé Mangon, à la première séance générale du Comité en 1879, constatait les résultats et les progrès accomplis. Le temps passe, la première ardeur se calme; on a encore sur le papier des Commissions départementales, mais dans quantité de départements on ne leur donne aucune subvention et leur action est nulle; quelques villes ont des installations particulières, elles sont rares. La situation n'est pas beaucoup meilleure, d'une manière générale aujourd'hui, qu'au moment où on voulait, très sérieusement, je le crois, organiser dans notre pays un service important et utile.

Donc, si on enseigne la météorologie, on reprendra comme conséquence la question organique d'un service public, et la climatologie, du même coup, va recouvrer quelque prestige. Quand l'hygiène n'avait pas encore versé tout entière dans la bactériologie et le laboratoire, on croyait à l'influence, sur la santé de l'homme, des effets climatériques. Les hygiénistes d'autrefois, je ne remonte pas à Hippocrate, mais plus près de nous, Fonssagrives, Rochard, Arnould, ont écrit de judicieuses pages sur la climatologie, et les vieux praticiens les ont lues avec un réel intérêt. A cause de la tuberculose, on croit encore un peu à l'influence du climat comme agent thérapeutique, mais, à part cela, comme c'est peu de chose, en hygiène aujourd'hui, à côté de la désinfection officielle et obligatoire!

C'était bien intéressant cependant, cette conception de la climatologie, si brillamment mise en lumière par Fonssagrives. A la base, le climat d'habitat, *espèce* climatique; puis le climat de localité, formé de climats d'habitat dont les qualités fondamentales sont communes et ne diffèrent que par des points de vue accessoires. C'était le *genre* climatique. En groupant ceux-ci, on arrivait aux *ordres* climatiques ou climats de région, puis aux climats de contrée ou *classes* climatiques. La formule était nouvelle et elle n'avait contre elle que la nécessité d'un grand nombre d'observateurs et d'une méthode uniforme de travail. Mais elle ne s'éloignait en aucune façon

de l'idée que Hervé Mangon se faisait de l'organisation de la météorologie en France. Il disait : « L'étude détaillée de la météorologie de la France est loin d'être complète. Elle exige beaucoup d'observateurs zélés, la création d'un grand nombre d'observatoires plus ou moins importants, et, avant tout, le concours actif et dévoué des commissions départementales ou régionales. »

Tout n'est pas à reprendre, car le Bureau central météorologique a persisté et il ne demanderait certainement qu'à pouvoir exercer sur l'ensemble du pays une action utile et directrice. Mais il faut que l'opinion lui vienne en aide et qu'il ne se heurte pas à des assemblées indifférentes ou à des commissions inertes ou à peu près inexistantes.

Il serait donc important que la météorologie prît dans le monde scientifique une place importante; lui reconnaître la faveur d'un enseignement public serait un excellent moyen de lui redonner de l'éclat et de l'autorité.

Il conviendrait aussi de ne pas reléguer la climatologie dans les sous-sols de l'hygiène. Ce n'est pas exact, dira-t-on ? Alors que penser du programme des concours pour les emplois d'inspecteur ou de sous-inspecteur de l'assistance publique, qui seront chargés du contrôle des services d'hygiène départementaux et par cela même appelés à donner leurs avis sur tout ce qui touche à la santé publique. Le titre III de ce programme contient quatre chapitres : 1° maladies infectieuses; 2° hygiène générale; 3° hygiène de l'enfance; 4° démographie. Sous ces titres généraux, on peut trouver moyen de faire entrer toutes les notions concernant l'hygiène; mais en vain, on y chercherait quelque chose rappelant la climatologie. Cela ne compte pas dans l'hygiène officielle et administrative. Et il n'en faut pas rendre l'administration elle-même responsable, elle a reçu sur ce point les conseils et les avis des hygiénistes pleins des idées nouvelles. Pour eux, il est évident que la climatologie n'a d'intérêt qu'autant qu'elle a quelques rapports avec la vitalité ou la virulence des microbes. L'homme compte peu à côté de l'intéressant bacille.

***

Je ne cherche querelle à personne et j'aimerais voir tout le monde s'entendre, sur ce terrain tout particulier et scientifique. Que les hommes de laboratoire et les bacillophiles s'intéressent aux climats pour les microbes, que les éducateurs songent aux morbidités saisonnières si fatales aux enfants même bien nourris, que les cliniciens et les praticiens pensent aux processus morbides que le climat engendre ou modifie, que les agriculteurs veillent à leurs moissons, les marins à leur salut, que les aviateurs rêvent à la conquête de l'air; peu importe la raison qui met en cause la météorologie, la climatologie et qui justifie l'intérêt qui surgit de l'étude de cette science. Ce qu'il faut, c'est unir ses efforts pour arriver au résultat désiré. Ce n'est pas sans raison que de temps immémorial les effets des agents physiques sur l'homme, sur sa santé, sur la transformation de sa race ont été signalés par les médecins, les naturalistes, les hygiénistes et même les philosophes; quoi qu'on fasse ou qu'on dise, il y a là un principe de vérité qu'il serait imprudent de méconnaître. Ne voyons pas que le côté immédiatement utile, l'application pratique et intéresssée; pensons à l'intérêt supérieur de la science elle-même et, en son nom, demandons que la météorologie ait une place plus honorable dans le cycle de nos connaissances scientifiques et dans l'enseignement.

Gustave Drouineau.

JURISPRUDENCE MÉDICALE

Le médecin qui s'interdit d'exercer dans la même ville que l'un de ses confrères doit être condamné à des dommages-intérêts s'il ne se conforme pas à son engagement.

La question de savoir si la vente pure et simple d'une clientèle médicale est valable est controversée : de nombreux auteurs prétendent que la clientèle étant le produit du choix libre et de la confiance des intéressés n'est pas dans le commerce.

Toutefois on s'accorde généralement à reconnaître la validité de la convention, qualifiée cependant de cession de clientèle, par laquelle un médecin s'engage vis-à-vis d'un autre à ne plus exercer la médecine dans le lieu où ce dernier viendrait s'établir et à le présenter à sa clientèle comme son successeur. Une jurisprudence abondante sanctionne la violation d'une telle convention. (V. Rép. J. alph. du dr. franç., V° *médecine et chirurgie*, n° 260.)

L'obligation consentie par un médecin de ne pas s'installer dans la ville où exerce tel de ses confrères, valable quand elle est prise par le médecin cédant vis-à-vis du médecin cessionnaire, est également valable quand elle intervient en dehors de toute cession de clientèle. C'est ce que décide un intéressant jugement du Tribunal civil d'Auch en date du 26 juillet 1909.

Quelques mois avant cette date, un médecin avait pris vis-à-vis de l'un de ses confrères qui lui avait rendu des services moraux, professionnels et même pécuniaires, et à qui il espérait plus tard succéder, l'engagement de ne s'installer dans la même ville que lui qu'après un accord préalable. Malgré cet engagement et sans qu'aucun accord soit intervenu avec son confrère, le médecin vint s'établir dans la ville où il s'était

interdit d'exercer, en soutenant qu'il ne s'adonnait qu'à la chirurgie et qu'il évitait soigneusement de faire de la médecine proprement dite.

Le tribunal a jugé que cette prétention était démentie par les faits de la cause et que d'ailleurs il suffisait de se reporter aux termes de la convention pour en conclure que celle-ci se référait à une installation à raison de la profession, sans aucune spécification ni réserve.

Le médecin, ayant contrevenu à des stipulations régulièrement consenties, a été condamné à payer à son confrère 3.000 francs à titre de dommages-intérêts, en réparation du préjudice qu'il lui avait causé.

H. Montal.

ÇA ET LA

Certains de nos bons philanthropes prétendent que la colonisation n'est autre chose qu'une brutale spoliation des races faibles par les races fortes. Il est possible que certains peuples ont conquis ou conquièrent des pays pour les exploiter; mais il n'en est pas ainsi de nous : le Français, né sensible, fait des dépenses colossales de sang et d'argent pour s'emparer de peuplades sauvages dans le seul but de se donner des maîtres.

Ce qui se passe dans l'Inde française et dans le Sénégal est simplement admirable. Des noirs qui ignorent tout de la France, qui ne parlent pas un mot de notre langue, qui ne sont pas soumis à toutes nos lois, qui ne font pas de service militaire, qui ne paient pour ainsi dire aucun impôt, ces noirs, dis-je, sont électeurs, ont le droit d'envoyer à la Chambre française des députés qui imposent des lois à la nation française, et qui, demain, grâce à l'impôt sur le revenu, rafleront le plus net de nos pauvres honoraires médicaux.

La répartition électorale est tellement bien faite que la voix d'un de ces noirs possède, au point de vue électoral, environ deux fois plus de valeur que la voix d'un professeur de notre Faculté [1].

Lisez à ce sujet le livre de notre confrère Valentino [2], qui connaît bien l'Inde française.

> Sur 63.000 électeurs hindous, nous dit Valentino, 55.000 au moins ne parlent pas un mot de français ; l'ignorance du français est telle qu'il est impossible à un fonctionnaire métropolitain de se faire comprendre des commis indigènes qu'il a sous ses ordres ; dans les rues, un Français ne peut obtenir aucun renseignement des agents de police.
>
> . . . .
>
> Des conseillers municipaux et des maires ignorent notre langue ; le conseil municipal de Karikal tient ses séances en *tamoul*, et le conseil municipal de Chandernagor en *anglais*. Le plus pittoresque en cette invraisemblable et pourtant vraie situation est que nous employons une partie des crédits de l'instruction à l'enseignement de l'anglais.
>
> . . . .
>
> Il existe au collège Calvé, à Pondichéry, et au collège Dupleix, à Chandernagor, une section anglaise de l'enseignement secondaire dans laquelle on ne parle qu'anglais et qui prépare exclusivement aux examens de Madras et de Calcutta.

Pour donner à cette situation, que notre confrère qualifie à bon droit d'invraisemblable, une petite note comique, ajoutons que le jeune Hindou et le jeune négrillon qui veulent bien se donner la peine d'apprendre le français travaillent dans les mêmes livres que nos écoliers, et récitent imperturbablement ces mots étranges dans telles bouches : « Nos pères, les Gaulois, etc. »

1. Aux dernières élections législatives de 1906, M. Carpot a été nommé député du Sénégal par 2.880 voix; dans le VI[e] arrondissement de Paris, auquel appartient notre Faculté de Médecine, M. Charles Benoist a été nommé par 4.709 voix, M. Prache par 6.279 voix. M. Goublet, qui avait réuni 3.289 voix, n'a pas été élu. En musique, une blanche vaut deux noires; en matière électorale, il faut deux voix blanches pour valoir une noire.

2. Ch. Valentino. — « Notes sur l'Inde. », p. 266. Paris, F. Alcan, éditeur.

***

En France, nous ne pouvons pas nous débarrasser de la sensiblerie des poètes romantiques; depuis quelque temps, certains de nos confrères de l'armée et certains aliénistes font campagne pour qu'on élimine de l'armée tous les jeunes gens qui présentent une tare intellectuelle quelconque et qui se font remarquer par un grand nombre de punitions [1].

La Nature, cette admirable organisatrice, dote très souvent les déséquilibrés d'un esprit d'aventure qui les pousse à s'engager dans les régiments coloniaux; ces jeunes gens font des soldats très utilisables; ils se conduisent parfois en héros, et, s'ils viennent à disparaître, la perte n'est pas très grande. Maintenant, on veut au contraire garder précieusement pour la vie civile, pour la reproduction, ces individus tarés, tandis qu'on enverra à la mort les sujets d'élite. C'est la sélection à rebours.

Les vieilles chroniques nous racontent que Duguesclin, sur le point d'entreprendre une expédition lointaine et dangereuse, ramassa en France tout ce qu'il put trouver de malandrins, de voleurs, d'apaches comme nous dirions aujourd'hui, et en constitua une armée redoutable. De l'expédition, peu revinrent : ce fut tout profit pour notre pays.

1. Dans le milieu civil, les familles cherchent à se débarrasser, au profit de la marine ou des régiments coloniaux, des mauvais garçons, de ces psychopathes qui montrent par des renvois de tous les collèges, par des querelles familiales, par leurs vices, les premières manifestations de leur dégénérescence mentale. Maintenant les autorités militaires veulent renvoyer dans les familles ces jeunes gens qui leur occasionnent des désagréments. C'est un véritable jeu de raquette.

Ayant à conquérir Madagascar, la France moderne ne choisit parmi ses fils dans ses régiments que des sujets d'élite et envoya plus de 4.000 beaux et vigoureux jeunes hommes périr misérablement de fièvre sur des côtes malsaines.

P. Desfosses.

IIIe CONGRÈS DES PRATICIENS

(Paris, 7-10 Avril 1910)

(*Suite et fin*)[1].

Limitation ou non-limitation du nombre des étudiants en médecine à leur entrée dans les Facultés. — *M. Tourtourat.* La question de l'encombrement de la carrière médicale préoccupe beaucoup de praticiens.

Comment y remédier?

En limitant par avance le nombre des médecins, répond M. Tourtourat. Pour cela, il n'est besoin que de ne pas donner dans les Facultés et Ecoles de médecine libre accès aux étudiants; en imposant à ceux-ci un sévère concours d'entrée, ajoute *M. Delpeut*, de Saint-Chéron (Seine-et-Oise).

Ces deux rapports connexes ont été l'objet d'une longue discussion qui s'est terminée par l'adoption des résolutions suivantes :

« 1° Le troisième Congrès des Praticiens réuni à Paris estime qu'il est désirable que le nombre des étudiants en médecine ne puisse croître comme cela a eu lieu jusqu'à présent, sans limitation d'aucune sorte;

« 2° Etant entendu que la capacité d'enseignement d'une Faculté de médecine représente le nombre des étudiants auxquels efficacement elle peut donner l'enseignement théorique, pratique, professionnel et déontologique, le Congrès désire que toutes démarches soient faites auprès des pouvoirs publics pour délimiter dans chaque Faculté ou École cette capacité d'enseignement;

« 3° Le Congrès donne mission aux représentants du corps médical organisé de faire auprès des pouvoirs publics le nécessaire pour que le nombre des étudiants soit maintenu ou ramené à une proportion en rapport avec la capacité d enseignement de chaque faculté;

« 4° Le Congrès émet le vœu que le contrôle des études médicales et la filière des examens par où doit passer le futur praticien deviennent plus strictement justes; que, à cet effet, ces examens soient subis dans chaque Faculté devant un corps d'examinateurs appartenant à une autre Faculté, et que tout étudiant refusé 3 fois à un même examen soit définitivement exclu de toutes les Facultés. »

Sur la proposition de *MM. Pradel et Berruyer* :

Le Congrès des Praticiens, en vue d'obtenir l'élévation du niveau des études médicales et la diminution de l'encombrement, demande : 1° La suppression absolue de toute dispense de diplôme; 2° Une sévérité plus grande aux examens, avec ajournement progressif d'abord, définitif ensuite, des candidats refusés ».

Sur la proposition de *M. Jablonski* :

Le Congrès émet le vœu :

« 1° Que le nombre des centres d'enseignement, facultés et écoles, dont l'importance a singulièrement augmenté depuis 1870, soit diminué;

« 2° Que l'on donne dans les Facultés et Ecoles un enseignement pratique qui permettra de faire une sélection équitable parmi les étudiants. »

Sur la proposition de *MM. Bertillon, Campinchi, Prunet et Lafontaine* :

« Les conclusions des rapporteurs et les amendements seront renvoyés au comité de vigilance qui, après avoir fait, d'accord avec les auteurs de ces rapports, une vaste enquête auprès des syndicats et de toutes les associations professionnelles, portera la question de l'encombrement médical devant le prochain Congrès, qui pourra la trancher en toute connaissance de cause. »

La structure administrative des hôpitaux en France et à l'étranger. — *M. Léon Archambault* (de Paris) montre dans son rapport que l'organisation de l'Assistance publique ne correspond plus aux nécessités actuelles.

Aujourd'hui, l'autonomie de l'hôpital s'impose.

Dans le nouveau régime qu'il convient d'établir, chaque hôpital doit s'administrer lui-même, faire lui-même sa surveillance, gérer ses fonds, connaître ses malades et veiller sur eux.

Un tel système fonctionne à l'étranger, en Angleterre en particulier, à la satisfaction de tous.

La structure administrative des hôpitaux et l'institution des nurses aux Etats Unis. — *M. C. J. Kœnig*, dans sa communication, expose les diverses conditions de l'organisation des hôpitaux aux Etats-Unis. Il conclut en disant qu'il serait désirable, à l'exemple de ce qui a lieu aux Etats-Unis, que le corps médical, et en particulier les corps hospitaliers, s'intéressent directement, activement à l'éducation des infirmières, celles-ci devant jouer le rôle d'aides du médecin au point de vue matériel et encore plus au point de vue moral.

La structure administrative des hôpitaux en Allemagne. — *M. Kolbé* (de Châtel-Guyon) insiste, dans sa communication, sur l'importance que les médecins en Allemagne attachent à ce que la direction des hôpitaux leur soit entièrement remise.

Les médecins des hôpitaux touchent souvent des honoraires élevés, mais ne doivent alors point faire de clientèle à domicile.

Les assistants médecins sont des médecins qui recherchent ces places pour se perfectionner, pour se préparer à l'enseignement. Ils habitent l'hôpital et donnent tout leur temps au service des malades.

Enfin, dans le personnel médical des hôpitaux, de certains hôpitaux autorisés, au moins, figurent encore des étudiants ayant passé leur dernier examen et qui accomplissent une année de stage hospitalier réglementaire.

L'hôpital, en Allemagne, est en principe réservé aux seuls nécessiteux. On y rencontre aussi des malades payants; ceux-ci payent la pension et les honoraires médicaux d'après les usages courants du pays.

Après quelques observations de *M. Leredde* et de *M. le professeur Lande* qui donne quelques renseignements sur l'institution des nurses qu'il a créée à Bordeaux, le Congrès adopte les vœux suivants proposés par le rapporteur, M. Archambault :

1° Dans chaque hôpital les médecins intervien-

1. Voir *La Presse Médicale*, 1910, n° 29, 9 Avril; n° 30, 13 Avril.

dront activement dans la gestion de cet hôpital;

2° Que l'autonomie administrative et financière de l'hôpital existe; que l'hôpital soit gouverné directement et sur place par des compétences et non à distance et, sur le papier, par une administration irresponsable;

3° Qu'en France, comme dans certains pays étrangers, le directeur soit médecin, aidé par un collaborateur administratif;

4° Le Comité de vigilance enverra ces conclusions et ces vœux à tous les médecins des hôpitaux de France en leur demandant de signer une pétition réclamant au ministère de l'Intérieur l'autonomie des hôpitaux, et ceci dans l'intérêt des malades;

5° Le Comité de vigilance étudiera les causes de la mauvaise administration hospitalière en France et en communiquera les résultats à la grande presse.

Le service d'hôpital. — *M. Robert Sorel* (de Dijon) développe son rapport sur le service d'hôpital. Il compare ce qui se fait en France avec ce qui se fait à l'étranger et conclut en reproduisant les vœux suivants des Congrès de Paris 1907 et Lille 1908 :

1° Que l'hôpital public ou privé devienne le centre d'enseignement au point de vue clinique et thérapeutique (vœux Hirtz et Caussade);

2° Que les laboratoires actuels des hôpitaux soient remplacés par des laboratoires centraux dans l'intérêt des étudiants et des sciences médicales, comme dans l'intérêt bien entendu des chefs de service;

3° Que les chefs de laboratoire central soient assimilés aux médecins chefs de service des hôpitaux et pourvus d'appointements qui leur permettent de se consacrer à leur tâche de recherches (vœu Rist);

4° Le Congrès des praticiens affirme une fois de plus sa conviction que l'enseignement de la médecine doit être donné à l'hôpital pour être technique et pratique (vœu Lafontaine).

Après un rapide échange d'observations entre *MM. Chassevant, Chompré et Leredde*, ces vœux sont adpotés par le Congrès qui adopte aussi le vœu suivant de *MM. Proby, Proficott et Leredde* :

Le III[e] Congrès des praticiens, considérant l'insuffisance regrettable des laboratoires des hôpitaux et des moyens d'enseignement, et des recherches scientifiques dans les hôpitaux de la plupart des villes de province, charge le Comité de vigilance de faire à ce sujet une enquête dont les résultats seront communiqués à la presse, et d'autre part adressés aux Conseils municipaux, aux Commissions administratives et aux médecins des hôpitaux en leur demandant au nom du corps médical français de modifier la situation actuelle dans un intérêt national.

Un rapport sera fait au prochain Congrès.

Le Congrès prend en considération et renvoie à la Commission de vigilance le vœu suivant du M. Chassevant :

Le III[e] Congrès des praticiens, considérant :

Que les concours institués par les administrations pour le recrutement de leur personnel médical créent plusieurs classes de médecins et produisent une regrettable division du corps médical;

Que cette filière du Concours, qui commence dès le début des études médicales, entrave la bonne instruction et l'éducation des étudiants en médecine;

Emet les vœux: 1° Que les concours administratifs soient supprimés ;

2° Que les administrations se cantonnent exclusivement dans leurs fonctions administratives ;

3° Qu'elles ne s'immiscent pas dans le choix des médecins dont elles ne peuvent connaître les aptitudes professionnelles;

4° Que les médecins dont elles ont besoin pour assurer leurs services leur soient désignés par l'ensemble du corps médical exerçant dans la région, par élection;

5° La révocation disciplinaire et la réinvestiture ne pourra être prononcée que par un Conseil de discipline composé de représentants de l'Administration : 1/3 de représentants élus par les médecins de l'Administration; 1/3 de représentant des médecins exerçant dans la région.

L'hôpital aux indigents — *M. Régis* (de Paris) expose ensuite les grandes lignes de son rapport sur l'hôpital aux indigents et, après avoir constaté que trop souvent l'hôpital est envahi par des malades non nécessiteux, il dépose une double série de vœux s'adressant les premiers aux pouvoirs publics et les seconds au corps médical même.

Après une discussion à laquelle prennent part *MM. Nalet, Archambault, Claisse* et *Panart*, le Congrès adopte les vœux suivants :

Vœux du Corps médical. — 1° Développement du syndicalisme, qui enseigne et pratique l'action commune pour la défense des droits professionnels;

2° Rapports plus étroits entre les médecins d'hôpitaux et les praticiens, afin de découvrir les abus des hospitalisations gratuites et payantes;

3° Refus par les médecins des hôpitaux de soigner à l'hôpital public ou privé les malades aisés;

4° Refus par les médecins des hôpitaux de laisser encombrer leurs salles;

5° Renvoi des malades payants, quels qu'ils soient, dès que leur état leur permet de poursuivre leur traitement à domicile;

6° Favoriser les formations d'Assistance privée par l'imposition du libre choix et l'appui confraternel.

Vœux aux pouvoirs publics. — 1° Suppression des consultations d'hôpitaux;

2° Suppression de la maison Dubois;

3° Obligation pour les assistés de fournir, outre les pièces déjà requises : *a*) Une carte d'identité; *b*) une lettre de leur médecin traitant; *c*) une attestation signée de la qualité d'indigent;

4° Vote d'une loi de protection de l'Assistance publique semblable à celle qui existe pour l'assistance judiciaire;

5° Suppression des malades aisés dans les hôpitaux, et, en attendant que ce vœu se réalise, application stricte des conditions d'admission des malades aisés, ainsi qu'elles sont prévues dans les Commentaires officiels;

6° Augmentation du prix des journées d'hospitalisation, afin que les payants ne grèvent pas le bien des pauvres;

7° Imposition, outre les frais d'hospitalisation, d'honoraires pour les soins médicaux;

8° Modification de l'article 4 de la loi du 31 mars 1905, sur les accidents du travail.

Le titre de docteur. — Le Congrès adopte, sur la proposition de *M. Chompret*, un vœu portant « que désormais il ne soit créé aucun nouveau titre de docteur, et s'élevant en particulier contre le projet de création d'un titre de docteur en chirurgie dentaire ».

L'agrégation. — A propos de l'agrégation, le Con-

grès adopte le vœu suivant, déposé par *MM. Coppens, Jeanne, Noir, Boudin, Sorel, Lafontaine, Campinchi, Regis, Archambault, Le Für*, etc. :

« Le Congrès des praticiens tenu en Avril 1910, confirmant une fois de plus la nécessité absolue de la suppression de l'agrégation, institution contraire aux intérêts des élèves, de l'Enseignement et du Corps médical, prie le Comité de vigilance de tenter une dernière démarche près du Ministre de l'Instruction publique pour obtenir la suppression du prochain concours d'Agrégation et, au cas où satisfaction ne serait pas donnée aux praticiens, estime qu'il y a lieu comme en 1908, de poursuivre la campagne d'action engagée par les groupements professionnels, pour obtenir la réalisation des vœux des Congrès. »

Les législations sanitaires étrangères. La loi de 1902 sur la santé publique. Le rôle des syndicats en matière d'hygiène. — *MM. Declercq* (de Lille), *Wicart* (de Paris) et *Campinchi* (de Paris) développent successivement leurs rapports sur ces diverses questions qui donnent lieu à une longue discussion à laquelle prennent part *MM. René Martial, Emerie, Decourt, P. Archambault, Meille, Cayla, Jablonski, Profichet, Le Für, Honorat, Jeanne, Coppens, Diverneresse, Rachet et Profichet*, discussion terminée par le vote des vœux suivants :

1° Que l'article 5 de la loi soit ainsi modifié : la déclaration à l'autorité publique de tous cas d'une des maladies visées à l'article 4 est obligatoire pour tout chef de famille ou d'établissement qui en connaît l'existence par un certificat médical dans tous les cas prévus à l'article 3 et à l'article 5 de la loi.

Un arrêté du Ministre de l'Intérieur, après un avis du Comité consultatif d'Hygiène de France et du Conseil de l'Union des syndicats médicaux, fixe le mode de la déclaration ;

2° Que dans les cas ordinaires le certificat de désinfection puisse tenir lieu de certificat de déclaration (la déclaration dans les cas ordinaires devant incomber uniquement au chef de famille ou à celui qui en tient lieu) ;

3° Que la désinfection soit toujours faite avec l'avis du médecin traitant et sous un contrôle médical.

La désinfection ne sera appliquée administrativement que sur la demande du médecin traitant ou lorsque celui-ci n'aura pas déclaré avoir fait prendre les mesures nécessaires.

Le médecin traitant aura la liberté de choisir parmi les modes de désinfection approuvés par le Conseil supérieur d'Hygiène en dehors du procédé choisi par le service départemental ;

4° Que les certificats et l'intervention du médecin soient rémunérés directement par le malade ou sa famille ; exception sera faite chez les indigents où les actes médicaux seront payés au médecin par la commune ou le département au tarif de l'assistance médicale gratuite ;

5° Que la vaccination antivariolique comme la désinfection ne soient appliquées gratuitement qu'aux seules personnes inscrites sur la liste des indigents ;

6° Que les pouvoirs publics cessent toute exploitation rémunératrice dans l'application de l'hygiène publique et se limitent strictement à l'assistance gratuite pour les indigents, auxquels peut seulement s'appliquer en toute légitimité le secours du fond social ;

7° Que les arrêtés régionaux pris par le préfet s'inspirent des indications particulièrement formulées par les commissions sanitaires locales ;

8° Que la direction des bureaux d'hygiène et l'inspection sanitaire départementale soient régulièrement concédées à un médecin cessant toute clientèle, ayant eu plusieurs années d'exercice, et nommé par le Conseil supérieur d'Hygiène de France, sur présentation du corps médical régional, ou à son défaut, l'Association professionnelle.

Nul ne peut être directeur d'un bureau d'hygiène s'il n'est docteur en médecine. Aucun docteur en médecine ne pourra être nommé directeur s'il ne fait la preuve d'avoir exercé au moins cinq années la médecine pratique.

Les études médicales seront orientées de manière que, durant leur scolarité, les étudiants puissent acquérir des notions d'hygiène suffisantes pour leur permettre de servir de base à des études personnelles d'hygiène en vue d'obtenir les places de directeurs départementaux ou municipaux.

Il ne sera plus créé de diplôme d'hygiène et le diplôme existant sera supprimé ;

9° Que les syndicats régionaux ou à leur défaut les associations professionnelles soient officiellement représentés dans les commissions sanitaires, dans les Conseils d'hygiène départementaux ;

10° Que l'Union des syndicats médicaux de France et les Fédérations de syndicats médicaux soient officiellement représentées dans le Conseil supérieur d'Hygiène publique de France.

Adopté : Sur la proposition de *M. Campinchi* :

Le IIIe Congrès des praticiens réclame pour tous les médecins de France la pratique et l'organisation de l'Hygiène sociale sans que leur soit imposé par des règlements coercitifs qui tendraient à faire croire le Corps médical défaillant le devoir de préservation de la santé publique.

Sur la proposition de *M. Declercq* :

En cas de maladies contagieuses déclarables, le médecin traitant délivrera au chef de famille un certificat que celui-ci sera dans l'obligation de faire parvenir à l'autorité sanitaire, certificat avec talon justificatif sans signature de récépissé pour le médecin traitant.

Sur la proposition de *M. Noir*, le Congrès proteste à l'unanimité contre l'arrestation arbitraire d'un médecin de Paris et sa détention préventive pendant 50 jours.

Sur la proposition de *M. Cayla* :

Le Congrès proteste contre l'organisation des bureaux d'Hygiène dans la banlieue parisienne, donne son appui à l'Association médicale de la banlieue et l'encourage à persister dans la défense des intérêts des praticiens.

Sur la proposition de *M. Wicart* :

Le Congrès des praticiens proteste contre l'obligation de passer un concours pour diriger ou soigner les malades d'une maison privée d'aliénés, obligation imposée par le décret du 2 Février 1910, et demande que ce décret soit rapporté sur ce point.

Sur la proposition de *MM. Bombart, Boudin, Dubreuil*, etc. :

Le IIIe Congrès des praticiens réuni à Paris, en Avril 1910, ajoute sa protestation indignée aux protestations votées par la Fédération et les Syndicats du Nord contre le vote du Conseil général du Nord, excluant des services de l'assistance médicale gratuite une catégorie de médecins.

GEORGES VITOUX.

LIVRES NOUVEAUX

Léon Faisans, médecin de l'hôpital de la Pitié. — *Maladies des organes respiratoires : méthodes d'exploration; signes physiques. Quatrième édition.* 1 vol. petit in-8° de 192 pages (*Encyclopédie scientifique des Aide-Mémoire*). Prix : broché, 2 fr. 50; cartonné toile, 3 fr. (Masson et Cie, éditeurs.)

Ce volume s'adresse surtout aux étudiants et aux jeunes praticiens qui y trouveront tous les principes de l'examen physique et fonctionnel des voies respiratoires. Dans chacun des chapitres sur l'inspection, la palpation, la percussion et l'auscultation de la poitrine, l'auteur, après avoir exposé ce qu'est l'état normal, en montre les diverses modifications constituant l'état pathologique, les analyse et enseigne comment il faut les interpréter pour arriver au diagnostic.

Cet Aide-Mémoire, conçu suivant les principes d'une rigoureuse méthode, concis dans la forme, n'en est pas moins très complet; il répond à toutes les conditions d'un livre pratique d'enseignement.

La quatrième édition a été revue et mise au courant des progrès de la médecine : on y trouvera notamment deux nouveaux chapitres sur la phonendoscopie, la radioscopie et la radiographie.

J. D.

Pierre Merklen, médecin des hôpitaux, et **Jean Heitz**, ancien interne des hôpitaux. — *Examen et séméiotique du cœur : I. Méthode d'examen du cœur. Quatrième édition, entièrement refondue.* 1 vol. petit in-8°, de 178 pages, avec 29 figures (*Encyclopédie scientifique des Aide-Mémoire*). Prix : broché, 2 fr. 50; cartonné toile, 3 fr. (Masson et Cie, éditeurs.)

Cette quatrième édition est destinée, comme les précédentes, aux étudiants et aux jeunes médecins. Le plan général n'a pas été modifié, non plus que le caractère de la description qui néglige les discussions arides pour ne s'arrêter qu'aux points les mieux fixés.

On trouvera dans cette nouvelle édition la trace de tous les travaux importants parus au cours de ces dernières années en France et à l'étranger sur la séméiologie du cœur et des gros vaisseaux. Signalons ainsi les données nouvelles du rythme mitral de la paralysie auriculaire (signe de Mackenzie), sur le diagnostic de la symphyse péricardique, etc.

Une troisième partie, entièrement nouvelle, a été ajoutée, résumant avec de nombreuses figures à l'appui tout ce qu'il est utile de savoir sur la méthode orthodiagraphique et sur l'électrocardiogramme.

Le tome II de cet ouvrage est consacré au *rythme du cœur et à ses modifications* (3e édition).

J. D.

Prof. Dr méd. de Boruttau, privat-docent de physiologie à l'Université de Berlin, et **prof. méd. L. Maun** privat-docent de neurologie à l'Université de Breslau. — *Handbuch der gesammten medizinischen Anwendungen der Electrizität einschliesslich der Röntgenlehre.* Tome I. 1 vol. gr. in-8° de 600 pages, avec 331 figures et schémas. Prix : 30 marks. (Dr Werner Klinkhardt, éditeur à Leipzig, 1909.)

Le but que se sont proposé les auteurs de ce livre est d'exposer d'une façon complète la théorie, la technique et la pratique des applications directes et indirectes de l'électricité dans ses usages médicaux.

L'ouvrage comprendra 3 volumes. Seul le premier est paru. Les auteurs se sont adjoint des collaborateurs tant parmi les auteurs allemands que parmi les auteurs étrangers parmi lesquels nous citerons : les professeurs Batelli (Genève), Bergonié (Bordeaux), Krause (Bonn), etc., etc.

Le premier volume : Handbuch der gesammten medizinischen Anwendungen der Electrizitæt, comprend 7 chapitres, dont les 4 premiers ont trait à la théorie (électrophysique et électrochimique) et à la technique de l'électricité médicale proprement dite; les 3 derniers à l'électrophysiologie.

Les principes généraux de physique sans excès de formules et de discussions théoriques, à l'usage du médecin non préparé par des études spéciales, pour lui permettre de s'orienter en électricité médicale, sont exposés d'une façon très claire par le professeur Storke dans le premier chapitre.

Le deuxième chapitre, dû au professeur Budig, a trait à la chimie physique. On y trouve exposée la théorie des solutions et des ions, la conductibilité des électrolytes, la dissociation électrolytique, etc.; surtout la théorie des ions et des colloïdes y est très clairement exposée et discutée.

Dans le troisième chapitre, le professeur Kernst expose sa théorie électro-chimique de l'excitation électrique des nerfs.

Le chapitre 4, dû au professeur Boruttau, comprend la description des appareils et instruments utilisés en électrophysiologie et électricité médicale. Tous les renseignements théoriques et pratiques nécessaires y sont exposés.

Les chapitres 5 et 6 sont consacrés à l'électrophysiologie où Boruttau expose « l'électrophysiologie normale et clinique de l'homme »; grâce aux progrès de ces dernières années on a pu étudier scientifiquement les phénomènes électriques chez l'homme lui-même. La connaissance des courants d'action, de la réaction de dégénérescence a permis d'établir des résultats aussi précis que des expériences sur les animaux. L'état actuel de l'électro-radiographie forme l'une des parties les plus intéressantes de l'ouvrage.

Dans le septième chapitre enfin M. Batelli décrit les troubles causés par l'électricité.

Les hommes de laboratoire et les cliniciens trouveront dans ce premier volume de cet ouvrage des documents et des renseignements intéressants.

A. Zimmern.

Abrams Albert. — *Spondylothérapie.* Spinal concussion and the application of other methods to the spine in the treatment of disease. 1 vol. in-16 de 400 pages, avec 97 figures. Cartonné toile. Prix : 3 fr. 50. (*The Philopolis Press.* San Francisco.)

La thérapeutique spinale, dit l'auteur dans sa préface, n'a pas retenu autant qu'elle le méritait l'attention du monde médical. Le public sait parfaitement qu'un corps froid appliqué à la nuque peut arrêter une hémorragie nasale, et qu'une application chaude sur la partie inférieure du rachis peut hâter la menstruation. Les lois physiologiques profondes révélées par ces simples faits ont été ou ignorées ou méconnues par les médecins. D'autres, moins savants mais

plus habiles, ont reconnu empiriquement que certaines manœuvres spinales sont susceptibles de guérir des affections contre lesquelles les traitements officiels sont inopérants. L'auteur fut ainsi amené à une étude patiente de cette thérapeutique spinale et trouva au cours de cette étude divers réflexes viscéraux qui portent son nom. Il reconnut enfin qu'un nombre considérable d'états pathologiques peuvent être plus aisément et certainement guéris par des pratiques spondylothérapiques que par la thérapeutique traditionnelle. Ces pratiques spondylothérapiques : acupuncture, contre-irritation, électrothérapie, kinésithérapie, hydrothérapie, ponction lombaire, frigothérapie, thermothérapie, massage vibratoire, sont exposées dans ce volume avec leurs indications dans les affections des divers systèmes organiques.

Alfred Martinet.

F. Cathelin. — ***Les méthodes modernes d'exploration chirurgicale de l'appareil urinaire***, 1 vol. in-8° de xii-400 pages, avec 100 fig. cartonné toile; prix : 20 francs. (H. Paulin et Cie, éditeurs.)

L'auteur s'est proposé d'exposer les différentes méthodes d'examen de l'appareil urinaire, en laissant de côté volontairement la Radiographie.

L'ouvrage débute par un historique de la chirurgie rénale qui commence à Hippocrate et se termine sur les essais de Carrel et Guthrie pour la transplantation rénale.

Quelques formes rares de reins anormaux (reins ectopiques croisés, reins uniques, sont étudiées dans les pages suivantes.

Enfin, l'étude du rein restant après néphrectomie clôt ce chapitre.

Le chapitre II est consacré à la division endovésicale des urines. Cathelin décrit son appareil, sa technique et les résultats obtenus. Puis vient l'étude du mode de débit des reins, et des pages intéressantes sur le taux de l'urée dans les diverses maladies du rein.

Le chapitre III est consacré à la cystoscopie simple à eau et à prisme : je signalerai notamment les pages sur la méatoscopie urétérale et le mode d'éjaculation de l'uretère. Ce chapitre se termine par la description des cystoscopes opérateurs et la technique des opérations endo-vésicales.

Dans le chapitre IV (la cystoscopie à air et sans prisme) Cathelin décrit son instrument et le défend contre les critiques de Whiteside et Weinrich.

Le chapitre V est intitulé : le cathétérisme urétéral. Cathelin décrit brièvement ses avantages et s'étend sur ses inconvénients (32 chefs d'accusation).

L'urétroscopie moderne (chapitre VI) comprend la description des divers urétroscopes, la technique et les résultats.

Enfin le septième et dernier chapitre traite de la mensuration instrumentale de la prostate.

Comme l'auteur l'indique dans sa préface, il s'agit ici d'un livre absolument personnel, dépourvu de toute bibliographie; il ne faut pas y chercher un traité complet, mais plutôt une série d'études particulières.

E. Papin.

J.-J. Matignon. — *Dix ans au pays du Dragon.* 1 vol. in-12 de 360 pages. (Maloine, éditeur.)

Dans cet ouvrage qui vient de voir le jour, M. Matignon fait revivre les 10 ans qu'il a passés en Chine, au Japon et en Mandchourie pendant la guerre russo-japonaise. Que de descriptions, que d'anecdotes impressionnantes ! On tremble d'effroi en pensant aux angoisses éprouvées par nos compatriotes pendant la défense des légations ; on frémit encore en lisant le récit de la bataille de Moukden, où tant de vies humaines ont payé leur tribut à la patrie. Signalons aussi les récits concernant la « sanction pénale en Chine » où l'auteur nous montre à quel degré est poussée la cruauté des Fils du Ciel. Enfin, des chapitres intéressants sont consacrés à l'exercice de la médecine, au mariage en Chine, à la galanterie officielle au Japon, etc.; autant d'études qui ne peuvent être analysées, mais doivent être lues entièrement pour s'en bien pénétrer. Dans un style aisé, élégant, l'auteur rend compte des impressions personnelles ressenties au cours d'aventures multiples, qui forcent la lecture. Ce livre mérite tout le succès qu'ont obtenu les écrits antérieurs de M. Matignon.

C. D.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE DE GYNÉCOLOGIE ET DE CHIRURGIE ABDOMINALE

Sommaire du n° 4.

Travaux originaux :

Forgue et Massabuau (de Montpellier). — L'ovaire à petits kystes (Troisième partie).

P. Alglave. — La tuberculose iléo-cæcale et appendiculaire (Troisième partie, avec 17 figures).

Analyses :

Gynécologie. — Chirurgie abdominale.

ARCHIVES D'ANATOMIE MICROSCOPIQUE

Sommaire des fascicules 2 et 3 (tome XI).

A. Weber. — Recherches sur la Sarcosporidie du Gecko [Planche VI].

J. Jolly. — Recherches sur les ganglions lymphatiques des oiseaux [Planches VII à XI] (avec 49 figures dans le texte).

Cl. Regaud. — Etudes sur la structure des tubes séminifères et sur la spermatogenèse chez les mammifères [Planches XII à XV] (avec 36 figures dans le texte).

ANNALES DES MALADIES DE L'OREILLE, DU LARYNX, DU NEZ ET DU PHARYNX

Sommaire du n° 3.

Mémoires originaux :

M. Jacod. — Sur un cas de psychose liée à une affection aiguë de l'oreille moyenne.

Fernand Lemaître et M. Simonin. — Pronostic des hémiplégies palato-laryngées.

Recueil de faits :

Lannois et Curtil. — Pemphigus chronique des muqueuses (conjonctives, pharynx, larynx, nez).

Sociétés savantes.

Analyses.

Nouvelles.

Ouvrages envoyés aux « Annales ».

FACULTÉ DE PARIS

Clinique des maladies cutanées et syphilitiques. — *Cours pratique et complet de Dermatologie et de vénéréologie* (du 2 Mai au 6 Juillet 1910), sous la direction de M. le Professeur GAUCHER avec le concours et la collaboration de : MM. BAR, professeur de clinique obstétricale à la Faculté, membre de l'Académie de médecine; BALZER, membre de l'Académie de médecine, médecin de l'hôpital Saint-Louis, ancien chef de laboratoire de la Faculté ; CASTEX, chargé du cours d'oto-rhino-laryngologie à la Faculté; André BROCA et ZIMMERN, agrégés de la Faculté ; HUDELO, médecin des hôpitaux, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis; MORESTIN, agrégé de la Faculté, chirurgien des hôpitaux ; GASTOU, chef du laboratoire de l'hôpital Saint-Louis, ancien chef de clinique de la Faculté; EMERY, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis; Edmond FOURNIER, chef de laboratoire à l'hôpital Saint-Louis, ancien chef de clinique de la Faculté; MILIAN, médecin des hôpitaux, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis ; TERRIEN, ophtalmologiste des hôpitaux, ancien chef de clinique de la Faculté ; LACAPÈRE, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis ; CATHELIN, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Necker (Clinique des maladies des voies urinaires); PARIS, ancien chef de clinique de la Faculté, chef de laboratoire à l'hôpital Saint-Louis; SABATIE, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis ; ROSTAINE, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis; LOUSTE, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis; FOUQUET, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis; TOUCHARD, chef de clinique de la Faculté à l'hospice de la Salpêtrière; DESMOULIÈRE, chef de laboratoire de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis.

Le cours sera complet en cent leçons. Il aura lieu tous les jours, deux fois par jour, excepté les dimanches et fêtes, à deux heures et à trois heures et demie de l'après-midi, à l'hôpital Saint-Louis, dans l'amphithéâtre de la clinique. Il commencera le lundi 2 Mai 1910 et finira le mercredi 6 Juillet 1910.

Ce cours sera essentiellement pratique et portera surtout sur le diagnostic et le traitement. Toutes les démonstrations seront accompagnées de présentations de malades, de moulages du musée de l'hôpital Saint-Louis et de préparations microbiologiques ou histologiques. L'application des médications usuelles (frotte, douches, électricité, scarifications, épilation, électrolyse, radiothérapie, etc.) sera faite devant les élèves.

Un horaire détaillé sera distribué à chacun des auditeurs.

Des certificats d'assiduité et d'instruction pourront être délivrés aux auditeurs à la fin du cours.

Programme et répartition des cours. — MM GAUCHER. Lésions élémentaires de la peau. Médication hydrominérale. — BAR. Syphilis et grossesse. — BALZER. Eczéma. Impétigo. Ecthyma. — CASTEX. Syphilis du nez, du larynx et de l'oreille. — André BROCA et ZIMMERN. Radiothérapie. Radiumthérapie. Traitement par les courants de haute fréquence. Electrothérapie et Electrolyse. — HUDELO. Gale. Erythèmes. Urticaire. Prurits et Prurigo. Lichens. Pityriasis. Pemphigus. — MORESTIN. Opérations esthétiques en thérapeutique cutanée. — GASTOU. *Maladies parasitaires du cuir chevelu* : Teigne tondante et Favus. Pityriasis versicolor. Erythrasma. Carathés. Syphilis tertiaire de la langue. Ulcères de jambe et des pays chauds. Éléphantiasis. Morve ; farcin. Actinomycose. Purpura. — EMERY. Chancre mou. Traitement de la syphilis. — Edmond FOURNIER. Syphilis secondaire. Hérédo-syphilis. — MILIAN. Histologie de la peau normale. *Syphilis tertiaire* : Syphilides tuberculeuses; syphilides ulcéreuses; gommes. Syphilis du testicule et des os. Syphilis cérébrale Syphilis médullaire. *Parasyphilis* : Neurasthénie. Paralysie générale. Tabes. *Laboratoire* : Bacilles de la lèpre, de la tuberculose ; bacille du chancre mou ; treponema pallidum, examen ultramicroscopique. — TERRIEN. Syphilis oculaire. — LACAPÈRE. Chancre syphilitique. Pelade. Acnés. Dermites artificielles. Tumeurs épithéliales de la peau. Leucoplasie buccale et génitale. Kraurosis vulvæ. — CATHELIN. Blennorragie aiguë et chronique. Complications génito-urinaires chirurgicales de la blennorragie chez l'homme : Prostatites. Cystites. Abcès urineux. Néphrites suppurées. Traitement de la blennorragie. Traitement des rétrécissements de l'urètre. — PARIS. Zona. *Laboratoire* : Sang, pus, cultures, inoculations. Examen microscopique des teignes et des parasites végétaux. Sporotrichose et actinomycose. Bacille de la morve. Anatomie pathologique générale des maladies de la peau. Séro-diagnostic de la syphilis, de la lèpre et du mycosis fongoïde. — SABATIE. Alopécies. Folliculites suppurées. Dyshidrose. — ROSTAINE. Herpès. Végétations. Dermatoses congénitales. Phtiriase et mélanodermies. Lèpre. Bouton d'Orient. Lupus tuberculeux et tuberculoses cutanées typiques et atypiques. — LOUSTE. Psoriasis. Séborrhée et eczéma séborrhéique. Tumeurs conjonctives de la peau et mycosis fongoïde. Complications médicales de la blennorragie. Balanopostites et phimosis. Lupus érythémateux. Traitement du lupus. — FOUQUET. Syphilis expérimentale. Syphilis du voile du palais. Petite chirurgie dermatologique. Sporotrichoses. — TOUCHARD. Sclérodermie. — DESMOULIÈRE. Matière médicale dermatologique.

Deux cours semblables ont lieu chaque année, le premier en Mai, Juin et Juillet, le second en Octobre, Novembre et Décembre. Le droit à verser est de 150 francs.

Médecine opératoire spéciale. — Cours de M. PIERRE MOCQUOT, prosecteur : *Chirurgie des os et des articulations.* Ouverture du cours le lundi 2 Mai 1910, à 1 h. 1/2. — I. Technique des trépanations : Trépanation du tibia, trépanation du crâne, craniectomies. Technique des arthrotomies : Arthrotomie de l'épaule, du coude, du poignet, du genou. — II. Technique des sutures osseuses : Suture et cerclage de la rotule, traitement des pseudarthroses de la diaphyse humérale, traitement sanglant des fractures de jambe (suture, agrafage). Technique des résections : Résection de l'épaule. — III. Technique des ostéotomies : Ostéotomies du fémur (ostéotomie supracondylienne et transtrochantérienne). Technique des arthrodèses : Arthrodèse tibio-tarsienne. — IV. Technique des amputations ostéoplastiques : Amputation ostéoplastique de jambe. Résection de la hanche. — V. Résection totale de la mâchoire supérieure. Trépanation de la mastoïde. — VI. Technique des résections avec interposition musculaire : Résection du coude, résection du poignet. — VII. Désarticulation interscapulo-thoracique. Résection des côtes. Laminectomie. — VIII. Technique du traitement opératoire des pieds bots. Tarsectomie. Traitement de l'hallux valgus et de l'orteil en marteau. Astragalectomie. — IX. Résection du genou. Symphyséotomie. — X. Résections partielles et temporaires du massif facial supérieur (voies d'accès sur l'hypophyse et le nasopharynx). Résection de la mâchoire inférieure.

Le cours aura lieu tous les jours. Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur. Le droit à verser est de 50 francs.

Laryngologie, rhinologie et otologie. — M. CASTEX, chargé de cours, assisté de MM. COLLINET, RABÉ et BLANLUET, reprendra le cours gratuit à l'amphithéâtre Cruveilhier (Ecole pratique, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine), le mardi 3 Mai 1910, à 3 heures.

Programme du cours : 1° Mardis, jeudis, samedis, M. CASTEX. — Présentation de malades; 2° lundis, mercredis, vendredis, MM. COLLINET, RABÉ et BLANLUET. — Conférences d'oto-rhino-laryngologie.

Les exercices pratiques ont lieu, toute l'année, sans interruption.

Examen et traitement des malades par les élèves, tous les jours, de 3 à 5 heures.

Le droit de laboratoire pour chaque série d'un mois est de 50 fr. Un certificat d'études est délivré aux élèves.

Anatomie chirurgicale. — M. DOYEN commencera son cours libre d'anatomie chirurgicale le lundi 18 Avril, à 6 heures du soir, dans le Grand Amphithéâtre de l'Ecole pratique.

Ce cours comprendra 15 leçons consécutives et sera accompagné de nombreuses projections de pièces anatomiques et de clichés en couleur.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Lariboisière. — Sous la direction de M. PIERRE SEBILEAU, professeur agrégé, chirurgien de l'hôpital Lariboisière, MM. GIBERT et BALDENWECK, assistants du service d'oto-rhino-laryngologie, feront à partir du lundi, 2 Mai, une série de conférences cliniques avec examen et présentation des malades.

Les inscriptions sont limitées à 10. Le versement est de 100 francs. Se faire inscrire le matin dans le service.

NOUVELLES

« Les Dimanches du praticien ». — Dimanche prochain, 17 Avril, 47, rue de Rome, à 5 heures, M. Gouraud fera une causerie-conférence sur « *les Tuberculines dans le traitement de la tuberculose pulmonaire* », question très importante et mal connue de beaucoup d'entre nous.

Dimanche 24 Avril, M. P. Kouindjy, chargé du service de rééducation à la clinique Charcot de la Salpêtrière, fera une causerie-conférence avec présentation de malades :

« Sur la rééducation des mouvements dans le traitement des maladies nerveuses à la clinique Charcot (clinique des maladies nerveuses du professeur Raymond). »

La conférence sera suivie d'une visite de la clinique sous la direction de M. Baudouin, chef de clinique des maladies nerveuses.

La conférence aura lieu le dimanche 24 courant, à 10 heures du matin, à la salle de consultations, où se tient provisoirement le service de rééducation.

On peut se rendre à la Salpêtrière par le métro : stations, gare d'Orléans et Saint-Marcel.

Par les tramways : Avenue Henri-Martin-gare de Lyon et Bastille-Montparnasse.

Jubilé du Dr Gellé père. — La remise à M. GELLÉ de la médaille, dont l'exécution a été confiée au statuaire Alfred Boucher, aura lieu le mardi 10 Mai prochain, à 3 heures, dans la grande salle de l'hôtel des Sociétés savantes. Cette date a été choisie dans le but de profiter du séjour à Paris des médecins français et étrangers, à l'occasion du Congrès d'oto-rhino-laryngologie.

Désireux de donner à cette manifestation le caractère imposant de celles organisées par les nations voisines, le Comité fait appel à tous les élèves et amis de M. Gellé père, et prie ceux d'entre eux qui n'ont pas encore versé leur souscription de vouloir bien le faire le plus tôt possible.

Les souscriptions doivent être adressées à M. P. MASSON, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Tout souscripteur de la somme de 25 francs au moins, recevra un exemplaire de la plaquette qui sera remise à M. GELLÉ, à l'occasion de son Jubilé.

Ligue française de l'éducation physique (Section de la Seine). — M. le professeur CHARLES RICHET, membre de l'Académie de médecine, Président d'honneur de la Ligue Française de l'éducation physique, fera le mardi 26 Avril 1910, à la Sorbonne (Amphithéâtre Richelieu), à 9 heures précises du soir, une conférence sur : *L'éducation de l'âme et l'éducation du corps.*

Entrée : 17, rue de la Sorbonne.

Demander des cartes à M. Dausset, 32, rue Etienne-Marcel.

Un refus du Conseil d'État. — Il y a dix-huit mois, la Faculté de médecine recevait un don d'une vingtaine de mille francs à l'effet de récompenser certains travaux sur l'homosexualité. Les mémoires devaient démontrer que cet instinct dévié constitue une maladie et fait cruellement souffrir ceux qui en sont affligés. La Faculté acceptait le legs et les clauses.

Le Conseil d'Etat vient de décider que le legs ne pouvait être accepté.

Bureau d'hygiène. — La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène de la ville d'Alais (Gard) est déclarée ouverte dans les conditions résultant de l'arrêté du maire en date du 9 Février 1910. Le traitement alloué est fixé à 3.000 francs.

Les candidats ont un délai de 20 jours, expirant le 5 Mai 1910, pour adresser au ministre de l'Intérieur leurs demandes accompagnées de tous titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives, ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

A la demande doit être jointe une copie certifiée conforme des diplômes obtenus; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés. Les candidats peuvent, en outre, demander à être entendus par la Commission du Conseil supérieur d'hygiène.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Bouvret, à Frasne-le-Château (Haute-Saône).

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 12 Avril.* — Ont obtenu : MM. Le Sourd, 19; Crouzon, 20; Merklen, 20.

Séance du 14 Avril. — Ont obtenu : MM. Pagniez, 20; Villaret, 20; Ribadeau-Dumas, 20.

Chirurgien des hôpitaux. — LECTURE DES COPIES. — *Séance du 12 Avril.* — Ont obtenu : MM. Mercadé, 27; Alglave, 29; Iselin, 26; Mocquot, 27.

Séance du 14 Avril. — Ont obtenu : MM. Gernez, 27; Okinczyc, 27; Muret, 25; Bréchot, 26.

Internat. — ORAL. — *Séance du 13 Avril.* — *Configuration extérieure et rapports de la glande sous-maxillaire. — Symptômes et diagnostic des oreillons.* — Ont obtenu : MM. Héricourt, 10; Vincent (Max), 19; Maurer, 15; Gheorghiu; Plaisant, 18; Kemhadjian; Duval, 15; Rousseau (Fernand), 17; Lévy (Isaac), 16; Mlles de Jong, 15; Leven, 17.

Rappel de la séance du 11 Avril. — M. Miriel, 18.

RELEVÉ DES POINTS. — MM. Héricourt, 10 + 23 = 33; Vincent (M.), 19 + 21 = 40; Maurer, 15 + 21 = 36; Gheorghiu, 12; Plaisant, 18 + 16 = 34; Kemhadjian, 12; Duval, 15 + 17 = 32; Rousseau (F.), 17 + 19 = 36; Lévy (I.), 16 + 15 = 31; Mlles de Jong, 15 + 23 = 38; Leven, 17 + 18 = 35.

ERRATUM. — Le total des points obtenus par M. Gouguet de Girac est 40 et non 30.

Hôpitaux de Saint-Etienne. — Un concours public pour la nomination d'un médecin des hôpitaux de Saint-Etienne sera ouvert à l'Hôtel-Dieu de Lyon, le lundi 5 Décembre 1910.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat des hospices, rue de la Badouillère, à Saint-Etienne.

Vétérinaires départementaux. — Des concours pour la nomination de vétérinaires départementaux seront ouverts à l'Ecole vétérinaire d'Alfort, aux dates ci-après :

Le 23 Mai 1910, pour le département du Jura;

Le 27 Mai 1910, pour le département de la Haute-Marne;

Le 1er Juin 1910, pour le département de la Haute-Saône;

Le 6 Juin 1910, pour le département de la Corse;
Le 10 Juin 1910, pour le département de l'Orne;
Le 15 Juin 1910, pour le département de la Mayenne;
Le 20 Juin 1910, pour le département de la Seine-Inférieure.

Le programme de ces concours se délivre au Ministère de l'Agriculture (Direction de l'agriculture, bureau des Ecoles et services vétérinaires) et aux Ecoles vétérinaires d'Alfort, de Lyon et de Toulouse.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 27 *Avril*, à 1 heure. — M. DORION : Contribution à l'étude des fistules congénitales latérales du cou; MM. Segond, Lejars, Gosset, Pierre Duval. — M. RAVET : De l'urétrostomie périnéale; MM. Segond, Lejars, Gosset, Pierre Duval.

Jeudi 28 *Avril* 1910, à 1 heure. — M. BLANC : Le traitement de la sciatique par les agents physiques; MM. Raymond, Achard, Claude, Castaigne. — M. CHÉNÉ : L'atonie musculaire congénitale; MM. Raymond, Achard, Claude, Castaigne. — M. BELLIN DU COTEAU : Urémie expérimentale (Essais thérapeutiques); MM. Achard, Raymond, Claude, Castaigne.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 25 *Avril* 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Proust, Ombrédanne. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Gaucher, Legry, André Jousset. M. Reclus, censeur; M Zimmern, suppléant.

Mardi 26 *Avril* 1910. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Achard, Nicloux, Brumpt. Epreuve pratique. — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série) : MM. Hutinel, Jeanselme, Nobécourt. — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série) : MM. Chauffard, Gouget, Balthazard. — 4e : MM. Thoinot, Langlois, Richaud. M. Ch. Richet, censeur; M. Maillard, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie), Charité : MM. De Lapersonne, Marion, Morestin. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Charité : MM. Gilbert, Fernand Bezançon, Carnot. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Charité : MM. Gilb. Ballet, Rénon, Castaigne. M. Alb. Robin, censeur; M. Lenormant, suppléant.

Mercredi 27 *Avril* 1910. — 3e (Deuxième partie) : Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Blanchard, Legry. Epreuve pratique. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Nicolas, Hartmann, Potocki. — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série), MM. Gaucher, Teissier, Loeper. — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série) : MM. Pierre Marie, Macaigne, Sicard. M. Gariel, censeur; M. Branca, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie) (1re série), Laënnec : MM. Kirmisson. Aug. Broca, Mauclaire. — 5e. Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec : MM. Reclus, Monod, Ombrédanne. — 5e (Deuxième partie), Laënnec : MM. Roger, Marcel Labbé, André Jousset. M. Delbet, censeur; M. Zimmern, suppléant.

Jeudi 28 *Avril* 1910. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Pierre Marie, Maillard, Brumpt. Epreuve pratique. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Ribemont-Dessaignes, Thiéry, Lenormant. — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série) : MM. Dieulafoy, Chauffard, Fernand Bezançon. — 5e, Oral (Deuxième partie) (2e série) : MM. Hutinel, Balthazard, Nobécourt. — 3e, Oral (Deuxième partie) (3e série) : MM. Gilb. Ballet, Gouget, Jeanselme. — 4e : MM. Thoinot, Wurtz, Richaud. M. Ch. Richet, censeur; M. André Broca, suppléant.

Vendredi 29 *Avril* 1910. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Pierre Marie, Desgrez, André Jousset. Epreuve pratique. — 2e : MM. Gautier, Roger, Branca. — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série) : MM. Blanchard, Marcel Labbé, Sicard. — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série) : MM. Dejerine, Teissier, Legry. — 3e, Oral (Deuxième partie) (3e série) : MM. Gaucher, Macaigne, Loeper. — 4e : MM. Pouchet, Thoinot, Wurtz. M. Gariel, censeur; M. Zimmern, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Gosset, Pierre Duval. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Reclus, Campenon, Ombrédanne. M. Segond, censeur; M. Proust, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Mulon, suppléant.

Samedi 30 *Avril* 1910. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Hutinel, Gilb. Ballet, Nobécourt. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Gilbert, Fernand Bezançon, Castaigne. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Demelin, Jeannin. M. Alb. Robin, censeur; M. Claude, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

Le Dr L. BORY, anc. int. des hôp., commencera incessamt une Conf. priv. d'Internat. Ecr. r. de Courcelles, 93.

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, boul. Saint-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

Près l'Institut Pasteur : *Pens. de fam.* particul. recom. aux docteurs. Prix mod., 20, r. Dutot. Direct. Mme Armand.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —
F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut. Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —
P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION
J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

H. Roger et Lévy-Valensi. Albumino-réaction des expectorations.

A. Clerc. La lymphadénie typique.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Académie de médecine de New-York. — L'insufflation intra-trachéale continue dans la chirurgie du thorax.

SOCIÉTÉS DE PROVINCE

Société nationale de médecine de Lyon. — Abcès sous-phrénique consécutif à une perforation d'un ulcère du duodénum simulant un pyopneumothorax. — Anévrisme axillaire traumatique. Incision du sac. Evacuation des caillots. Suture de la perforation de l'artère. — Fracture du crâne. Hématome sus-dure-mérien. Large trépanation occipito-pariétale. Guérison. — Môle hydatiforme.

Société des Sciences médicales de Lyon. — Angiomes de la face et radiothérapie.

Société médicale des hôpitaux de Lyon. — Zona chez un nourrisson de 2 mois. — Myoclonie localisée à certains muscles du bras et de l'épaule. — Rupture de l'aorte au cours d'une crise d'épilepsie.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société médicale des hôpitaux. — Albuminurie digestive. — Amaurose subite au cours d'une néphrite aiguë avec œdèmes sans azotémie. Stase veineuse péri-papillaire. Guérison rapide de l'œdème cérébral. — Méningite urémique toxique et infectieuse. — Kyste hydatique de la rate. Polyglobulie. — Démence précoce post-traumatique à forme catatonique. — L'auscultation sus-claviculaire du poumon dans la tuberculose pulmonaire au début. — Etude clinique des métastases intestinales du cancer de l'estomac. Importance diagnostique des métastases rectales. — Néphrite tuberculeuse terminée par urémie éclamptique.

Société de biologie. — Sur la toxicité normale des aliments albuminoïdes frais. Influence de la conservation. — Digestion intra-gastrique des graisses sous l'influence de la lipaséidine. — Lésions dégénératives de la substance blanche de la moelle dans les méningites. — Origine des cellules à lutéine du corps jaune chez la vache. — Les lésions anatomo-pathologiques de la fièvre de Malte. — Comparaison des doses de bichlorure de mercure pouvant donner la diarrhée au lapin avec celles qui rendent ses urines albumineuses.

Société anatomique.

Société de chirurgie.

Académie de médecine.

Société des chirurgiens de Paris.

CHRONIQUE

P. Desfosses. La Ligue française de l'éducation physique.

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

LA LIGUE FRANÇAISE DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

La Ligue française de l'éducation physique (section de la Seine) qui vient de se fonder à Paris sous la direction du professeur Gilbert n'est pas, comme certains le pensent, une société destinée à propager la gymnastique suédoise.

L'humanité n'a pas attendu l'apparition de la méthode suédoise pour compter dans son sein des modèles de vigueur et d'endurance physique.

Ce serait du reste une grossière erreur physiologique que de faire tenir toute l'éducation physique dans la gymnastique. Les jeux, les sports, certains travaux manuels ont sur le développement corporel une influence peut-être égale, sinon supérieure, à la meilleure méthode de gymnastique.

Aussi la ligue, tout en accordant à la gymnastique une place importante, se propose d'utiliser tous les moyens que la Nature met à la disposition de l'homme pour son développement corporel.

***

La ligue a pour objet :

1° De développer, la santé, la beauté, la force

et l'adresse de l'enfance et de l'adolescence scolaires et post-scolaires des deux sexes par une éducation physique rationnelle comprenant : *a*) les mouvements ordonnés basés sur les principes de la gymnastique de Ling avec adjonctions et modifications apportées par les recherches scientifiques actuelles ou à venir; *b*) les mouvements libres avec les récréations actives, les jeux, les exercices sportifs et les sports en plein air; *c*) l'hygiène corporelle des deux sexes, à tous les âges ;

2° De créer des Sociétés sportives d'adultes; de soutenir moralement et financièrement les Associations physiques scolaires ou post-scolaires affiliées à son œuvre, de contribuer à leur bon fonctionnement, en facilitant des rencontres de ces Sociétés sous forme de compétitions, de Concours, de Lendits, etc., locaux, régionaux, nationaux ; de provoquer principalement le goût de la marche et de tous les sports de plein air qui adaptent l'homme au milieu ;

3° D'obtenir de l'État et des communes l'affectation à l'usage de la population intéressée (scolaire, post-scolaire, associations diverses, etc.) de locaux, de terrains, de milieux, d'espaces, etc., destinés à l'application corporelle des deux sexes et de tous les âges par les agents physiques tels que le mouvement, avec la gymnastique, les jeux, les sports, l'eau, l'air, l'aliment, le logement, le mobilier scolaire, ainsi que le matériel à ce nécessaire.

Comité de Patronage.

MM. Dupuy, ministre du Commerce; Caron, président du Conseil municipal ; Lépine, préfet de police ; Etienne, vice-président de la Chambre; Ribot, Léon Bourgeois, Pierre Baudin, de Las Cazes, Dr Pedébidou, Ferdinand Buisson, Doumer, membres du Parlement; professeur Bouchard, professeur Landouzy, Lereboullet, membre de l'Académie de médecine; Maurice de Fleury, Balzer, Monod, membres de l'Académie de médecine; Prevet, Marcel Dubois, Victor Margueritte, Paul Adam, Bonvalot.

Mesdames Ribot, Marcel Dubois, Castaigne.

MM. Chéron, président de l'Union des Sociétés de préparation militaire; Helme, Milian, Calmette, commandant Driant; Jules Roche, Legrand, Marin.

Comité actif.

Président : Professeur Gilbert, membre de l'Académie de médecine.

Vice-Présidents : Castaigne, agrégé, médecin des hôpitaux; Ludovic Naudeau.

Secrétaire-Général : Henri Dausset.

Trésorier : Lagarde.

Assesseurs : Madame Pauline Kergomard, inspectrice générale des écoles maternelles; MM. Vincent, professeur au Val-de-Grâce, membre de l'Académie de médecine; Messimy, député; Pachon, agrégé, chef de laboratoire de physiologie à la Faculté; Weiss, agrégé, chef de laboratoire de physiologie à la Faculté, membre de l'Académie de médecine; Carnot, agrégé, chef de laboratoire de thérapeutique à la Faculté; lieutenant Dubreuilh.

Comité scientifique : MM. Chaillou, Chatelier, Desfosses, Ducroquet, Durey, Laquerrière, Maurice Faure, Sersiron, Wetervald, Calot, Chapon, Dally, Paul Durand, Albert Weil, capitaine Desnoyers, Blanc, chef de laboratoire au Ministère de la Guerre; Carl Rœderer, Daussat, Cahuzac, médecins militaires, De Pradel, Mademoiselle Dr Desmolières, M. Dufestel.

Composition de la Ligue.

Pour faire partie de la *Ligue Française*, il faut avoir adhéré aux Statuts et avoir été agréé sur la présentation de deux parrains. La Ligue accepte les adhérents des deux sexes.

La Ligue se compose de membres bienfaiteurs, de membres fondateurs, de membres titulaires et de membres correspondants.

1° Le titre de membre bienfaiteur appartient à ceux qui souscrivent une somme de 500 francs au minimum ;

2° Le titre de membre fondateur appartient à ceux qui versent la somme de 100 francs;

3° Le titre de membre titulaire appartient à ceux qui versent une cotisation annuelle de 5 francs.

La Ligue accepte les dons destinés à aider son œuvre. Les dons et les noms des donateurs sont mentionnés dans le rapport annuel en Assemblée générale.

***

Dès la première réunion de la ligue, en mars 1910, une Commission a été nommée pour établir les conditions d'un concours d'un livre simple, court et pratique d'éducation physique, s'adressant à l'enfant, à l'adulte, homme ou femme.

Dans la seconde réunion, on a décidé de soutenir l'initiative des hommes de cœur qui s'occupent de créer à Paris dans les squares, des terrains de jeux où les tout petits pourront faire leurs pâtés, avec du sable propre, où les enfants plus grands pourront jouer sans crainte d'abîmer les gazons.

On a nommé de plus une commission qui s'est mise immédiatement à l'œuvre, pour déterminer quels sont les criteriums permettant d'évaluer d'une façon précise les progrès du développement physique.

L'intention des membres de la ligue est de sérier les questions, d'aborder successivement les différents problèmes qui se posent à ceux que préoccupe l'éducation physique de la Nation.

La présence du professeur Gilbert à la tête de cette ligue montre qu'on a l'intention de travailler et de faire œuvre utile; le professeur Gilbert n'est pas homme à s'entourer de gens inactifs; il saura faire marcher ses troupes.

P. Desfosses.

A travers le Monde

L'expédition Charcot.

M. Charcot et ses collaborateurs, revenus à Punta-Arenas, ont télégraphié le 12 Février, pour faire part de la fructueuse campagne accomplie par le *Pourquoi-Pas*.

CHAIX & Cie, 10, rue de l'Orne, PARIS.

Nous ne savons encore que très sommairement les résultats acquis par l'expédition Charcot se résumant ainsi : elle a prolongé la série des recherches au sud de la terre de Graham et le *Pourquoi-Pas*, par une navigation hardie à travers la banquise, a pu s'approcher jusqu'à 900 kilomètres environ de la Terre du roi Edouard VII. L'hivernage entre les deux parties de la campagne s'est effectué à l'île Petermann, où de précieuses observations météorologiques et magnétiques ont été effectuées. Au printemps 1909, l'expédition reprit ses recherches et remonta encore plus au Nord où elle visita l'île Bridgmann jusque-là mal connue. Enfin, dans une dernière croisière vers le Sud, l'île Pierre Ier est retrouvée et des côtes à l'Ouest et au Sud de la terre Alexandre Ier sont découvertes. De ce fait un blanc considérable disparaît sur les cartes; il devient certain que ce massif rejoint la terre Edourd VII et la terre Victoria pour ne former qu'un même continent.

En définitive, la belle expédition de notre confrère Charcot précise, dans de très fortes proportions, l'importance de l'énorme masse continentale qu'est l'Antarctique, et fournit une foule de documents très précieux.

La lèpre en Algérie.

Le Caducée mentionne d'après M. Raynaud que la lèpre n'est pas exceptionnelle en Algérie et qu'elle constitue un réel danger.

En 26 ans, 109 cas de lèpre ont été signalés; sur le nombre, on compte 39 indigènes musulmans ou israélites, et 70 cas d'importation européenne, dont 62 Espagnols presque tous des provinces d'Alicante et Valence.

Société médico-chirurgicale de l'Indo-Chine.

Au début de l'année 1908, sur la proposition de M. le directeur général de la Santé, M. le gouverneur général préparait un projet d'arrêté créant une Société médico-chirurgicale de l'Indo-Chine et le soumettait à l'approbation de MM. les ministres de la Guerre et des Colonies. Ce projet revenait bientôt sans avoir rencontré d'obstacle et recevait la sanction définitive du chef de la colonie.

Règlement. Siège et composition de la Société.

Article premier. — La Société a son siège à Hanoï.

Art. 2. — Elle est constituée à son début par tous les docteurs en médecine français qui auront demandé à en faire partie avant le 1er Janvier 1910.

A partir de cette date, la Société comprend des membres titulaires dont le nombre est illimité.

Peut être nommé membre titulaire tout docteur en médecine résidant en Indo-Chine. Sa candidature sera soumise au vote de ses collègues par scrutin secret, en séance ordinaire, et devra obtenir la majorité des voix des membres présents, pour que l'élection soit proclamée.

Les élections auront lieu à Hanoï pour les candidats du Tonkin, de l'Annam et du Laos; à Saïgon pour les candidats de la Cochinchine et du Cambodge.

Art. 3. — Tout membre titulaire, quittant l'Indo-Chine, sera nommé membre honoraire sur sa demande.

Art. 4. — Les médecins indigènes, diplômés de l'Ecole de médecine d'Hanoï, peuvent faire partie de la Société au titre de membre associé.

Leur élection est soumise au vote des membres titulaires présents en séance ordinaire et leur admission est prononcée s'ils obtiennent la majorité des voix des membres présents.

La première assemblée générale de la Société a eu lieu le 28 Novembre 1909. Ont été élus membres du bureau de la Société : MM. Degorce, *président*; Gaide, *vice-président*; Pancot, Mathis, *secrétaires*; Chouquet, *trésorier*.

La Société publie un bulletin qui est fusionné avec *La Revue Médicale indochinoise* et a pris le nom de *Bulletin de la Société médico-chirurgicale de l'Indo-Chine*.

LIVRES NOUVEAUX

A. Ribemont-Dessaignes, professeur de clinique obstétricale à la Faculté de médecine de Paris. — *Iconographie obstétricale.* Fascicule IV. *Anomalies et monstruosités fœtales.* 1 vol. très gr. in-8° contenant 12 planches hors texte en couleurs, avec texte explicatif. Prix : 12 francs. (Masson et Cie, éditeurs.)

Le nouveau fascicule que publie M. Ribemont-Dessaignes contient une série de documents anatomo-cliniques sur les anomalies et monstruosités fœtales dont l'intérêt ne le cède en rien à celui des précédents fascicules.

Les principaux types étudiés sont les suivants : Ectromélie, main bote, brachydactylie, syndactylie, polydactylie, amputations congénitales, cyphose congénitale, pied bot, malformation costale, exentération, arrêt de développement des hémisphères cérébraux, absence de développement du cœur et des poumons, exomphale, hypospadias, exstrophie de la vessie, etc.

C'est dire qu'il est impossible d'analyser une si riche moisson de faits.

A certains types, d'un intérêt pratique ou scientifique indiscutable, sont consacrées de courtes mais substantielles notices qui sont des modèles de clarté et de sens critique.

Quant aux nombreuses planches en couleurs qui reproduisent les aquarelles personnelles de l'auteur, elles sont aussi séduisantes par leur valeur documentaire que par leur valeur artistique.

A. Couvelaire.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 6.

Mémoires originaux :

Bouchaud (de Lille). — Un cas de dysarthrie avec cécité verbale, hémianopsie, agraphie, aphasie amnésique et accès de pleurer et de rire spasmodiques, ramollissement cérébral.

Dumolard et Flottes (d'Alger). — Syndrome de Landry à forme de méningo-myélite aiguë diffuse évoluant chez un malade paludéen et saturnin. Lymphocytose du liquide céphalo-rachidien. Guérison rapide en quelques jours.

Analyses.

Neurologie. — Psychiatrie.

Société de Neurologie (Séance du 10 Mars.)

Société de Psychiatrie (Séance du 17 Février.)

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Professeur M. Dieulafoy. Leçon du samedi 23 Avril. Présentation de 2 malades atteints d'hémiplégie syphilitique précoce. Discussion sur la précocité de certaines syphilis viscérales.

Médecine opératoire spéciale. — Cours de M. J. Okinczyc, prosecteur. *Opérations d'urgence et de pratique courante.* Ouverture le mardi 17 Mai 1910, à 1 heure 1/2. I. Sutures des plaies chirurgicales et accidentelles. Anesthésie locale à la cocaïne. Anesthésie des doigts. Ongle incarné. Ablation des petites tumeurs (kystes sébacés, kystes synoviaux...), des corps étrangers. Greffes simples. — II. Plaies des artères et des veines : ligature dans la plaie. Sutures des tendons et des nerfs. Incisions des abcès des membres : panaris, phlegmons des gaines, phlegmons diffus, phlegmon sous-pectoral. — III. Arthrotomies pour arthrites purulentes : genou, tibio-tarsienne, coude. Ostéomyélite : trépanation d'urgence. Amputations utiles. Amputations atypiques pour écrasements des doigts de la main. — Amputation des doigts, de l'avant-bras, du bras. — IV. Amputations atypiques pour écrasement du pied, de la jambe. Amputations des orteils, du pied au niveau du métatarse et du tarse. Amputations tibio-tarsiennes (calcanéum intact, calcanéum envahi). Amputations de jambe, de cuisse. — V. Fractures du crâne : Intervention d'urgence dans les cas de compression. Ponction lombaire. Mastoïdite : trépanation d'urgence de l'apophyse mastoïde. Incisions des abcès du cou : abcès rétropharyngien, abcès de la dent de sagesse, phlegmon gangreneux du plancher de la bouche. — VI. Trachéotomie. Pleurésie purulente : intervention d'urgence : pleurotomie, résection de côte. Plaies de poitrine. Plaies du cœur. — VII. Ablation du sein cancéreux. Appendicite : intervention d'urgence : large drainage du péritoine, résection à froid de l'appendice. Gastrostomie. — VIII. Hernie étranglée. Cure radicale de la hernie inguinale et crurale. Plaies de l'abdomen. — IX. Anus artificiel temporaire (occlusion intestinale) et définitif (cancer du rectum). Hémorroïdes. Abcès de la marge de l'anus. Fistule anale. — X. Rupture de l'urètre. Infiltration d'urine. Phimosis. Hydrocèle. Abcès de la prostate.

Le cours aura lieu tous les jours. Les élèves répéteront eux-mêmes les leçons sous la direction du prosecteur.

Les méthodes de diagnostic bactériologique appliquées à la clinique. — Une série d'exercices pratiques par M. H. Gougerot, ancien interne médaille d'or, chef de clinique adjoint, commencera le jeudi 19 Mai 1910, à 1 h. 30, au Laboratoire d'anatomie pathologique et de bactériologie de l'Ecole pratique (1er étage, porte à gauche). Les démonstrations et exercices pratiques se continueront les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

Programme des démonstrations. — 1° Installation d'un laboratoire de clinique bactériologique. Procédés de stérilisation. Préparation des milieux liquides : bouillon, eau peptonée. Ensemencements du sang et des produits pathologiques en milieux liquides. Technique des hémocultures; 2° Préparation des milieux solides : Gélose simple, gélose glycérinée. Gélatine. Pomme de terre. Carotte. Ensemencements sur milieux solides des produits pathologiques. Repiquage. Réglage de l'étuve; 3° Méthodes d'isolement et de séparation des microbes. Principes d'identification des microbes : aspect macroscopique et microscopique des cultures, coloration au Gram, bleu, Ziehl; milieux spéciaux fermentatifs et inoculations; 4° Prise des produits sur le malade; pus, crachats, sérosités, urines, matières, fragments de tissus, par ponctions et biopsies. Prises à l'autopsie. Rétrocultures, inoculations aux animaux. Coupes histobactériologiques : Coloration des microbes dans les tissus; 5° Sérodiagnostics et fixations sériques : Sérodiagnostic de Widal. Réaction de Wassermann. Sporo-agglutination. Précipitines; 6° Préparation des milieux au sérum et au sang, des bouillons et gélose-ascite. Entretien et conservation des cultures : les milieux de réserve. Diagnostic des infections cocciennes : Streptococcies, staphylococcies. Cocci divers : tétragènes, entérocoques, etc.; 7° et 8° Diagnostic des diplococcies : pneumocoques (les microbes de la flore pulmonaire : pneumobacille). Méningocoques, gonocoques, micrococcus catarrhalis; les pseudo-méningocoques : ponction lombaire. Examens directs, cultures, précipito-diagnostic, agglutination; 9° Diagnostic de la diphtérie et des angines. Les microbes de la flore bucco-pharyngienne : l'association fuso-spirillaire de Vincent (les balanoposthites, l'ulcère tropical). Diagnostic du charbon; 10° et 11° Diagnostic des affections du groupe : Eberth-coli. Diagnostic des dysenteries. Ensemencement des matières fécales; 12° Technique des anaérobies : ensemencements, milieux spéciaux, cultures, séparations. Les principaux anaérobies : le bacille tétanique, le bacille perfringens. Etudes des causes d'erreur en bactériologie : les germes d'infection accidentelle; 13° Diagnostic de la syphilis et des spirochétoses : le Pian. Ultramicroscope. Réaction de Wassermann (technique ancienne et méthodes simplifiées). Coloration dans les coupes par la méthode à l'argent de Levaditi. Inoculation; 14° Diagnostic du chancre mou et des ulcérations cutanées. Diagnostic de la morve, de la lèpre. Diagnostic de la peste, du choléra, de la fièvre de Malte. Diagnostic de la rage; 15° Diagnostic des protozooses : paludisme, trypanosomiases, leishmannioses, filarioses; 16° Techniques générales de la tuberculose : milieux spéciaux. Diagnostic de la tuberculose et des pseudo-tuberculoses; 17° et 18° Diagnostic des mycoses. Techniques générales des mycoses : milieux de Sabouraud, etc. Sporotrichoses, blastomycoses, actinomycoses, oosporoses, hémisporose, aspergilloses; les teignes : trichophyties, favus, etc.

Le but de ces démonstrations est que le médecin ou le chirurgien, arrivant dans un service dépourvu de laboratoire, sache organiser une installation rudimentaire mais suffisante aux besoins de la clinique; — que, privé d'un bon garçon de laboratoire, il puisse faire lui-même toutes les préparations et qu'il connaisse tous les artifices des techniques; — enfin qu'au lit du malade il ait la pratique des méthodes des diagnostics bactériologiques. Ces démonstrations ne prétendent donc pas résumer un cours complet de bactériologie, elles sont uniquement des démonstrations pratiques des méthodes de diagnostic bactériologique en clinique. Le nombre des élèves est limité. Le matériel et un microscope avec immersion, par groupe de trois, seront fournis par le laboratoire.

Le droit à verser pour cette série de démonstrations et exercices est de 60 francs.

Deux séries de démonstrations et d'exercices de techniques bactériologiques appliquées à la clinique sont faites chaque année : l'une en Octobre-Novembre, l'autre en Mai-Juin.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille d'or.* — M. Carpanetti, à Guelma (Algérie).

Prix de médecine navale. — Le prix de médecine navale pour l'année 1909 est décerné à M. le médecin de 1re classe Michel. (Rapport d'inspection générale 1909, croiseur *Lavoisier*. — Pêcheurs d'Islande. — Hôpitaux d'Islande).

D'autre part, il est accordé un témoignage officiel de satisfaction, par ordre alphabétique, à : M. Bellot, médecin de 2e classe (rapport d'inspection générale 1909, flottille des contre-torpilleur de l'escadre du Nord); M. Bonain, médecin principal (rapport médical 1909, *Borda*); M. Brunet, médecin de 1re classe (rapport d'inspection générale 1909, 2e flottille de torpilleurs de la Méditerranée); M. Gras, médecin de 1re classe (rapport d'inspection générale 1909, escadre du Nord, *Léon-Gambetta*); M. Faucheraud, médecin de 1re classe (rapport d'inspec-

tion générale 1909, station navale de Terre-Neuve); M. Kergrohen, médecin principal (rapport d'inspection générale, 1re escadre, cuirassé *Démocratie*); M. Marcandier, médecin de 2e classe (rapport d'inspection générale 1900, 5e flottille de torpilleurs de la Méditerranée).

Clinique du cœur (173, rue Blomet). — M. H. Huchard commencera, à la nouvelle salle de conférences de cette clinique, le cours de pratique médicale, le dimanche matin 1er Mai, à 10 heures.

Ce cours, d'une durée de 2 mois cette année, sera continué tous les dimanches à la même heure, par M. Huchard et plusieurs de ses collègues, sur les affections du cœur et sur diverses maladies.

Conférences du mois de Mai. — 1er Mai : M. H. Huchard (Pronostic des maladies du cœur). — 8 Mai : M. le professeur Albert Robin (Pronostic et traitement des maladies de l'estomac). — 15 Mai : Pas de conférence. — 22 Mai : M. Rochon-Duvigneaux, ophtalmologiste des hôpitaux (Pronostic et traitement des maladies des yeux). — 29 Mai : M. H. Huchard (Traitement des maladies du cœur).

Société internationale de chirurgie. — La Société internationale de chirurgie a décidé d'organiser à Bruxelles, en 1911, une Exposition de fractures, à l'occasion du IIIe Congrès de la Société.

Il n'est pas nécessaire d'être membre de la Société pour y prendre part; il suffit, pour les non-membres, d'être agréés par le Comité international.

Les objets destinés à l'Exposition devront parvenir au secrétaire général, 75, avenue Louise, à Bruxelles, du 20 au 31 Août 1911. Le secrétariat se charge de la réception des objets destinés à l'Exposition, de leur placement et de leur renvoi aux exposants à l'issue du Congrès.

Le programme des séances sera réglé de telle façon qu'il sera loisible aux exposants de faire la démonstration de leurs objets aux membres de la Société pendant la durée du Congrès. Des sujets seront mis à la disposition des exposants qui en feront la demande.

Les gouvernements allemand, autrichien, belge, espagnol, français, hollandais, hongrois, anglais (pour la ligue anglo-belge, viâ Ostende-Tilbury et l'agence continentale et anglaise), italien, portugais, serbe, suédois, ayant accordé en 1908 une réduction de 50 pour 100 sur le tarif ordinaire des chemins de fer pour les objets destinés à l'exposition du cancer, cette faveur sera également demandée pour l'Exposition de fractures. Des étiquettes et lettres de voitures spéciales seront envoyées aux exposants en temps utile.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à MM. J. Lucas-Championnière, président du IIIe Congrès; A. Depage, secrétaire général, professeur de clinique chirurgicale à l'Université de Bruxelles; L. Mayer, secrétaire du Congrès.

Programme de l'Exposition de fractures. — Toutes les pièces et tous les documents relatifs à l'étude des fractures pourront être exposés. Signalons notamment : I. Pièces anatomo-pathologiques (divers types de fractures, fractures rares). — II. Radiographies, dessins, plâtres, moulages, etc. — III. Appareils pour le traitement non sanglant (appareils d'immobilisation, appareils d'extension, appareils pour le traitement ambulatoire, etc.). — IV. Pièces et documents relatifs à l'ostéosynthèse.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Epreuve clinique. — *Séance du 16 Avril.* Ont obtenu : MM. Faure-Beaulieu, 20; Bigart, 20; Boidin, 20.

Séance jeudi, à 4 heures et demie, à l'hôpital Beaujon.

Chirurgien des hôpitaux. — Lecture des copies. *Séance du 16 Avril.* — Ont obtenu : MM. Descomps, 24; Martin, 26; Picquand, 23.

Dentiste des hôpitaux. — Le jury de ce concours est définitivement composé de MM. Cruet, Bochard, Pilsch, Auvray et Morel-Lavallée.

Assistance médicale. — Composition écrite. — *Séance du 18 Avril. — Complications de la délivrance. — Diagnostic des fièvres éruptives (rougeole, scarlatine et variole).*

Internat. — Oral. — *Séance du 15 Avril. — Lobule pulmonaire (sans la physiologie). — Pneumonie du sommet.* — Ont obtenu : MM. Prigent, 14; Bloch (J.), 17; Boivin, 16; Monod (Raoul), 14; Legal-Lasal, 16; Turquety, 19; Paley, 13; Porak, 14; Bardon, 12; Besnard (J.), 15; Mlle Monbiot, 11.

Séance du 18 Avril. — Canal inguinal. — Symptômes et diagnostic de l'épididymite tuberculeuse. — Ont obtenu : MM. Vielle (Albert), 15; Faveret, 14; Castex, 14; Sédillot, 16; Levi-Frankel, 12; Huyghes de Beaufond, 18; François, 14; Juin, 14; Legrand, 18; Mlles de Pfeffel, 16; Hertz, 15.

Relevé des points. — MM. Prigent, 14 + 19 = 33; Bloch (J.), 17 + 22 = 39; Boivin, 16 + 19 = 35; Monod (R.), 14 + 16 = 30; Legal-Lasalle, 16 + 20 = 36; Turquety, 19 + 22 = 41; Paley, 13 + 16 = 29; Porak, 14 + 23 = 37; Bardon, 12 + 13 = 25; Bernard (J.), 15 + 15 = 30; Mlle Monbiot, 11 + 14 = 25; Vielle (A.), 15 + 18 = 33; Faveret, 14 + 16 = 30; Castex, 14 + 14 = 28; Sédillot, 16 + 21 = 37; Levi-Frankel, 12 + 17 = 29; Huyghes de Beaufond, 18 + 18 = 36; Mlles de Pfeffel, 16 + 18 = 34; Hertz, 15 + 20 = 35.

RENSEIGNEMENTS

Postes à céder. — Systèmes nouveaux d'appareils thermo-aéro-photothérapiques brevetés. On désire céder licence pour Paris.

Banlieue. — Maison de santé à céder. Conditions exceptionnelles.

S'adresser : **Cabinet Gallet**, 47, boulevard Saint-Michel.

Villeneuve-Saint-Georges. — *A louer* : Château de Beauregard, parc de Balzac; admirable situation hygiénique et panoramique convenant à *maison de santé, cure d'air*, etc. S'adresser à la Mairie, ou *P. M.*, n° 369.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

C. Levaditi. L'étude expérimentale de la poliomyélite aiguë.

A. Clerc. La lymphadénie atypique.

Loeper et Ch. Esmonet. Les algies sympathiques et l'hyperesthésie de l'abdomen.

Professeur Silvio Rolando. Fracture de la base du premier métacarpien et principalement sur une variété non encore décrite.

Georges Rosenthal. Sérothérapie et vaccination contre le rhumatisme articulaire aigu.

CONGRÈS

IIIe Congrès international de Physiothérapie (Paris, 29 Mars-2 Avril 1910) (*suite et fin*).
Radiothérapie. Cinésithérapie.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de médecine militaire française. — Bégaiement urinaire. — Rétention d'urine d'origine hystérique. — Mâchoire à ressort. — Cataracte traumatique. Guérison spontanée par résorption. — Etranglement herniaire par torsion épiploïque.

Société de médecine de Paris. — Les obésités irréductibles (*Suite de la discussion*). — A propos d'un cas d'ulcère rond de l'estomac. — La fièvre typhoïde dans la ville de Paris et le département de la Seine. — Des injections sous-cutanées d'eaux minérales considérées au point de vue pratique et thérapeutique.

Académie des sciences. — Stérilisation de grandes quantités d'eau par les rayons ultra-violets. — Influence du régime sur la production de l'athérome spontané.

Société de médecine légale. — Criminalité et paralysie générale. — Etude expérimentale de la suffocation par compression de l'épigastre.

Société d'obstétrique, de gynécologie et de pédiatrie.

Société de pathologie exotique.

Société de thérapeutique.

Société de neurologie.

ANALYSES

Société de chirurgie. — Sur les lipomes multiples symétriques. — Sur les embolies pulmonaires post-traumatiques ou post-opératoires et sur leur traitement préventif. — Un cas de sclérose congénitale. — Trois cas d'hémophilie accidentelle. — Sarcome costal. — Sarcome de l'intestin avec occlusion intestinale.

MÉDECINE PRATIQUE

Traitement de l'incontinence nocturne d'urine par les injections rétro-rectales de sérum artificiel. — Traitement de l'eczéma des paupières. — Technique du tamponnement des fosses nasales dans les cas d'épistaxis.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

CHRONIQUE

F. Helme. Notes médicales sur l'Italie. L'art grec et la médecine à Rome.

Agrégation des Facultés de médecine.

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

NOTES MÉDICALES SUR L'ITALIE

L'ART GREC ET LA MÉDECINE A ROME

A M. le Dr Durey.

On ne saurait aborder Rome sans un peu d'angoisse. Tous plus ou moins nous sommes les enfants de la Louve, tous plus ou moins nous avons sucé son lait. Germain de race, mais de culture romaine, notre pays pensa en latin pendant plus 1.500 ans. Notre enfance, à nous-mêmes, ne s'est-elle pas écoulée sur le Forum? Latins nous étions, lorsque, avec nos doigts gourds d'écoliers, nous transcrivions les hauts faits de Scevola, qui se faisait rôtir la main, ou de Curtius, qui se jeta dans le gouffre. Au moment d'entrer dans la vie, nous avons salué César. Nous connaissions l'Aventin, et Suburre, et le Palatin. Rien de romain ne nous fut étranger.

Aussi, en arrivant à Rome, me demandais-je ce qui allait rester de toutes ces fumées classiques.

Mon imagination montée durant des années n'allait-elle pas rester étourdie sous le coup de massue de la réalité? J'ai débarqué ici par un temps glacial, *brutto*, comme ils disent. Le Corso est désert, le Place de Venise abandonnée, et

cette solitude me serre le cœur. Et puis, le lendemain, le soleil rompt le mauvais charme. Comme les autres, me voilà empoigné, subjugué, terrassé.

Ma première visite fut pour l'*Albergo del'Orso*, où séjourna notre cher Montaigne. Toujours pareille, la petite auberge, jadis hôtel de première classe et rendez-vous de l'Europe aristocratique. L'intérieur a été respecté, de même la façade, ornée de moulures empruntées à quelque palais antique. A l'une des fenêtres qui ouvrent sur le Tibre, je revois notre grand sceptique, il me fait signe de ne pas trop m'emballer : Que sçais-je!... Je suis bien décidé à ne pas l'écouter. Il n'a rien vu ici, en dehors des pompes catholiques. Ni le Colisée, ni le Palatin, ni le Forum, les grands squelettes de brique, pas plus que la terre foulée par les héros, n'ont pu émouvoir son âme livresque, donner le vol à ses rêves un peu courts. Or, c'est précisément tout le passé païen, tous les fantômes glorieux errant sur ces palais et ces places, que je suis venu chercher...

I

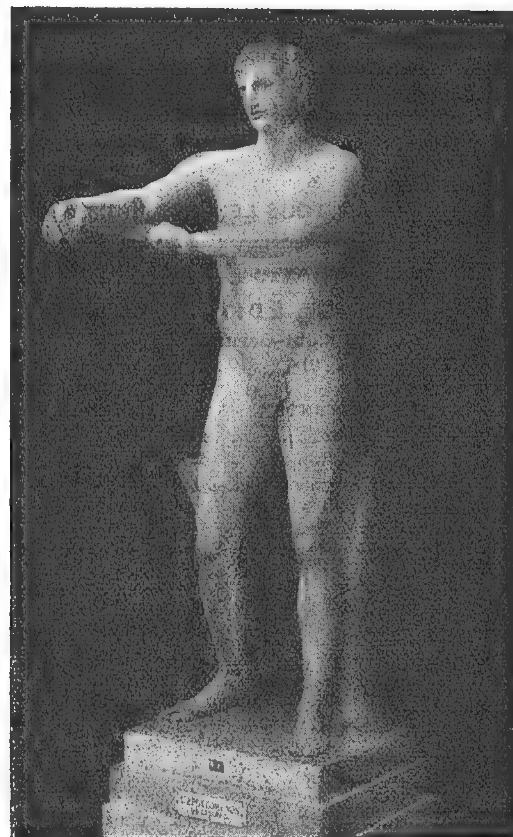
Hélas! nous avons beau vouloir nous évader de nous-mêmes, cela nous est bien défendu, et nous sommes condamnés à suivre la pente de notre esprit, invariablement. C'est donc en médecin que je parcours ces ruines. La Médecine me suit aux Thermes, aux Cirques, elle m'accompagne dans les musées, telle la déesse qui, selon Homère, se tenait, pendant la lutte, invisible aux côtés des guerriers. Mais, venu ici pour évoquer la Rome médicale, je n'ai trouvé que la Grèce : médecine qui console, arts qui adoucissent ou charment la vie, tout cela est grec; seule, la force est romaine.

Je voudrais me garder de toute grandiloquence, mode difficile à soutenir à qui manque le souffle. Je peux bien dire cependant, pour l'avoir senti, que la Bonté et la Beauté ne sont descendues qu'une fois sur la terre. La première apparut en Judée; mais elle était si humble et en même temps si divine que les hommes ne surent la comprendre. Elle remonta au Ciel, nous laissant à peine son reflet, et l'Humanité fut presque aussi barbare et misérable après qu'avant sa venue.

La Beauté, elle, se fixa en Grèce, c'est là qu'elle nous donna l'extase de son baiser. Architecture, poésie, sculpture, médecine, il n'est de vraie beauté qu'en Grèce. C'est de cette beauté qu'ont vécu les Romains, c'est elle que les générations se sont acharnées à poursuivre. Et cela, les grands monstres de la Renaissance l'avaient bien compris; ils n'ont rien fait de beau sans imiter l'antique, et si nous avons un Michel-Ange, un Raphaël, un Vinci, c'est parce que ces génies avaient communié à la table des Anciens.

Contemplez au Vatican l'Apoxyomène de Lysippe. C'est un jeune homme qui vient de gagner le prix à la course. Il a dans la main un dé par lequel on voit qu'il est arrivé le cinquième, et il se frotte avec le strigile. « L'intelligence, dit Taine, ne va pas au delà de l'exercice corporel qu'il vient de faire; cette gloire et cette occupation lui suffisent. Il sourit, mais il a l'air un peu las; qu'on me pardonne l'expression, il s'étrille. Le mot est choquant en français, il ne l'est pas pour des Grecs qui ne séparent point, comme nous, la vie humaine de la vie animale. Homère, énumérant les guerriers qui sont devant Troie, met, sans y penser, sur le même rang les chevaux et les hommes. Ce sont là, dit-il, les chefs et les rois des Grecs. Dis-moi, Muse, quels étaient les meilleurs parmi les hommes et les meilleurs parmi les chevaux!... » Oh! le beau corps! les belles lignes! Comme tout paraît fade, conventionnel autour de cet athlète!

Admirez dans les Loges de Raphaël les fresques qui chantent aux murs. Le temps, les mains brutales des soudards de Charles-Quint ont eu beau souiller, profaner les couleurs magnifiques, elles laissent encore dans le ravissement. Or Vasari raconte que Raphaël, chargé d'orner ces



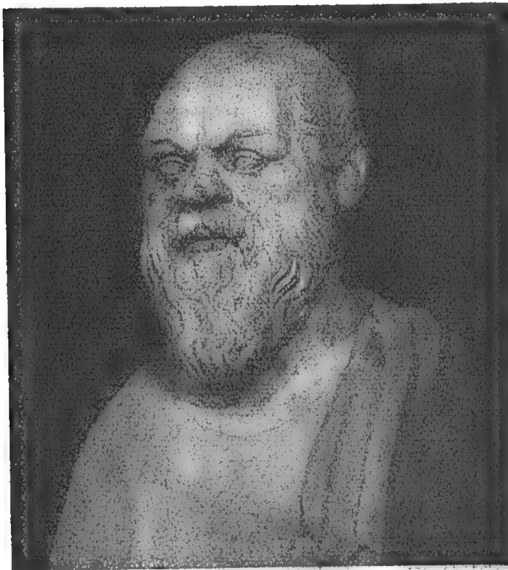
L'APOXYOMÈNE (LE COUREUR) DE LYSIPPE

Loges, se contenta de copier les dessins de la maison Dorée de Néron; il les faisait détruire ensuite afin qu'on ignorât la fraude. Légende, peut-être; elle symbolise, en tout cas, la manière

des plus grands artistes de la Renaissance qui ne surent rien faire de beau, je le répète, sans s'inspirer de l'antique.

Pourquoi cette simplicité magnifique? Pourquoi l'Hellade fut-elle le vase d'élection? Sans hésiter le médecin doit, selon moi, adopter la thèse de Taine. Si les Grecs furent grands, c'est parce que, seuls, ils surent cultiver la plante humaine. Jamais comme eux on ne comprit la grâce d'un cou bien attaché, la souplesse d'un muscle net de graisse; jamais non plus la vie ne fut pareillement embellie par la simple contemplation de lignes pures. Nous vivons d'idées; les Grecs avaient le cerveau plein d'images. Pour se défendre contre les Barbares d'Asie, pour se développer en joie, ils avaient fait de la perfection physique la base de toute éducation. Tout cela, M. Desfosses l'a dit récemment ici-même avec son talent coutumier. Notre confrère Mac Auliffe, dans un très beau livre admirablement illustré a, de son côté, exposé la question des exercices physiques[1] chez les Anciens, bien mieux que je ne saurais le faire moi-même. Je me bornerai à noter que l'art étant le reflet de la vie, chaque monument grec, chaque statue, chaque peinture même nous révèlent l'harmonie des formes humaines dans le monde antique, la noblesse des attitudes, bref, la beauté absolue de l'animal humain réalisée par l'exercice. Nos modernes, pour nous émouvoir, sont obligés d'exagérer l'expression des physionomies, d'accentuer les mouvements; leurs modèles posent. Lysippe, Praxitèle, Phidias se contentent de camper un beau corps dans sa simplicité; tout y est harmonie, car rien n'y est particulièrement mis en valeur; la beauté se dégage de l'ensemble, non du morceau, comme disent les gens du métier.

Nous sommes tout à la Renaissance physique en ce moment et déjà deux courants se dessinent pour atteindre le but. Oh! comme il est loin de nous! Le soir de Salamine, Sophocle, ivre de joie, se dépouille de ses vêtements pour danser



SOCRATE

le pæan sur le rivage de la mer violette. Quand serons-nous capables de prouesses pareilles? Nos foules sont laides à pleurer! Chez les Grecs, la Beauté dominait. Certes, ils avaient des infirmes et des contrefaits, témoin les terres cuites de Tanagra; mais je crois précisément que les hommes se divisaient alors en deux catégories: les athlètes et les penseurs. Platon met en scène les uns et les autres dans les *Rivaux* : « Vois, Socrate, dit un jeune homme adonné à la gymnastique, ce pauvre homme qui ne dort pas, qui ne mange pas, qui a le cou roide et grêle à force de se tracasser l'esprit. » Et tout le monde de rire.

Parmi ces intellectuels à la cervelle bien meublée mais aux muscles débiles, j'ai retenu soit au Capitole, soit au Vatican, Socrate, avec son bon masque à la Sarcey, Démosthène, dont la physionomie est si grande et si noble, et Sénèque, le louche pédagogue qui écrivait sur la pauvreté avec un stylet d'or. Celui-là est franchement laid, d'une laideur moderne; c'est un médiocre animal, et je ne suis pas surpris que son élève Néron ait si mal tourné.

II

Tout ce que je viens de dire de la Sculpture s'applique également à la Médecine. Il y eut à Rome des médecins, et seulement à la fin de la République, mais il n'y eut pas, avant Galien tout au moins, de médecine romaine. Là aussi, c'est la Grèce qui rayonne et triomphe avec Hippocrate et cet Aristote que l'Humanité devait ruminer pendant dix-huit cents ans, car les Romains se contentèrent d'exceller dans la science juridique.

Mais pour comprendre les étapes suivies ici par notre art, il me faut esquisser à grands traits l'évolution de ceux qui furent les gendarmes du monde antique. Dépouillée de sa légende pompeuse, l'histoire de Rome se réduit à l'aventure de vagabonds audacieux qui viennent s'établir sur le bord du Tibre, à 40 kilomètres environ de la mer, dans des marécages insalubres. Rien de misérable comme cette première étape; on manque de tout, même de femmes, et il faut les voler aux voisins. Les forts seuls résistent au climat, et ceux-là vont asseoir les fondements de la puissance romaine. Peu à peu, à coups de

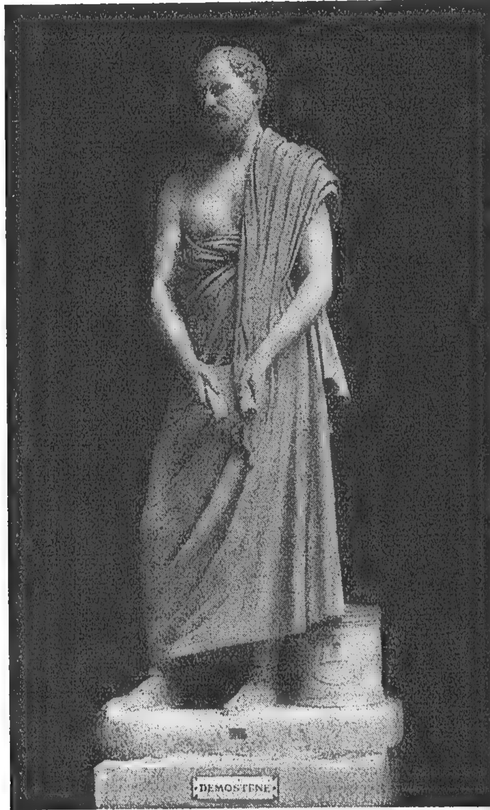
1. *La Thérapeutique physique d'autrefois*, par M. le Dr Mac Auliffe, Masson, éditeur, Paris 1904. — Voir aussi l'*Exposition du IIIe Congrès de Physiothérapie*, guide très beau d'une très belle exposition, et où l'on trouvera nombre de dessins touchant les sports dans l'antiquité. Ce guide est dû à l'initiative intelligente de M. le Dr Albert Weil, organisateur de l'Exposition.

violence, de bravoure et de travail, la Cité se constitue, ayant comme base la famille.

C'est la Famille romaine qui a vaincu le monde. Maître absolu chez lui, le *pater familias*, gardien vigilant des traditions, est comme le délégué de l'Etat. Il ordonne, juge et condamne, et « ainsi il lui est facile de supprimer l'esprit d'innovation, apanage de la jeunesse, et qui, à toutes les époques, apporte la corruption en même temps que le progrès[1] ». Il est le médecin de l'âme et aussi du corps. Pas de soins médicaux en dehors du foyer; et ceux-ci se bornent, Caton nous l'a appris, à des remèdes très simples, à la diététique et aux agents physiques plus ou moins bien employés. Cette discipline familiale permit aux Romains de réussir là où, avant eux, les Etrusques avaient échoué; et quand les liens de famille se relâchent, tout craque.

L'Italie, qui parcourait alors l'étape de la Cité, était hérissée de forteresses; on en voit encore les ruines accrochées à chaque colline. Il fallut commencer par la conquête de ces villes rivales, puis l'appétit étant venu, on alla plus bas, vers le sud, jusqu'à Naples, où l'on prit contact avec la Grèce, et au nord, chez les Salasses du Piémont, qui exploitaient des mines d'or; — il y eut même là une expédition qui ressemble étrangement à celle du Transvaal.

A mesure que s'accroissait le domaine, le peuple s'enrichissait. Jusqu'alors, l'organisation avait été aristocratique, guerrière et agricole. Aussitôt qu'un territoire est conquis, le légionnaire troque le glaive contre la pioche et la charrue; comme il est épargniste, il laisse ses héritiers riches, et ceux-ci se marient avec les enfants des nobles qui ne possèdent que leur nom et leur titre. D'agricole, la civilisation devient ensuite, et par la force des choses, mercantile. On se heurte à Carthage et un instant cela faillit tourner très mal avec Annibal. Comme on ne possédait pas d'organisme spécial pour ces guerres coloniales où l'on venait de s'engager, on créa des fournisseurs, les publicains, et la plupart firent des fortunes fabuleuses. En apportant à Rome leur luxe, ces parvenus créent de nouveaux besoins, de nouvelles ambitions. Tout le monde veut partir à la conquête de la Toison d'or; c'est le progressiste Publius Scipion qui conduit le mouvement, mais il est bientôt débordé. Les enfants ont vu du pays. Plus instruits que leurs pères, plus raffinés, ils gagnent à la main, s'émancipent. Au contact de la Grèce, ils ont pris le goût des idées générales, l'amour du beau. Andronicus, de Tarente, traduit Homère, Ennius introduit l'hexamètre et chante les plaisirs de la table. Mais, Carthage réduite, les aigles s'élancent bientôt vers de nouvelles proies. C'est la guerre contre Antiochus, contre la Macédoine, les Galattes, et chaque fois les vainqueurs rentrent chargés d'or et de dépouilles. Finalement, on subjugue l'Egypte, mais là, gros danger pour les conquérants. Leur empire, d'occidental s'est fait oriental, son axe s'est déplacé, et sa capitale arrive à être « en l'air », trop loin des nations soumises. D'Orient vient le blé; en Orient se tissent les belles étoffes, se fabriquent les objets de luxe; mais d'Orient aussi viennent la mollesse, l'habitude des bains, les raffinements de toilette, et tout naturellement les médecins suivent. Cette époque fut périlleuse et peut-être la Ville eût-elle succombé sous ses lauriers sans la conquête des Gaules.



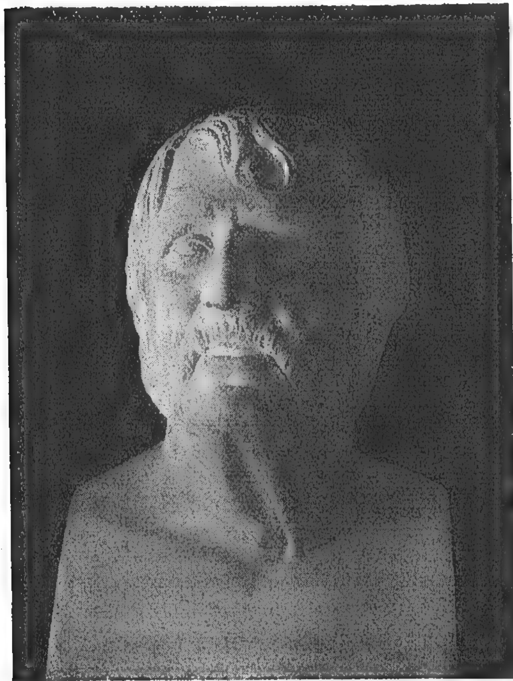
DÉMOSTHÈNE

César avait entrepris cette expédition dans un simple but électoral, pour la gloire, et sans trop savoir où il allait. Mais il se trouva que le peuple vaincu était le plus ingénieux et le plus travailleur du monde. Bientôt il cultiva le blé, la vigne, tout aussi bien que ceux de l'Orient; les étoffes des Nerviens devinrent célèbres; dans Alésia, on étamait le bronze. Partout il y eut en Gaule un tel essor de l'industrie, que la colonie nouvelle prit le pas sur toutes les autres et mérita le nom « d'Egypte de l'Occident ».

Mais cette Gaule, bornée à l'Est par la Germanie, était une trop riche proie pour ne pas exciter les convoitises de sa rapace voisine. Afin de conserver cette dernière conquête, la plus produc-

1. Voir la très belle *Histoire de Rome*, par M. Guglielmo Ferrero, tomes I et V (Plon et Nourrit, éditeurs, Paris).

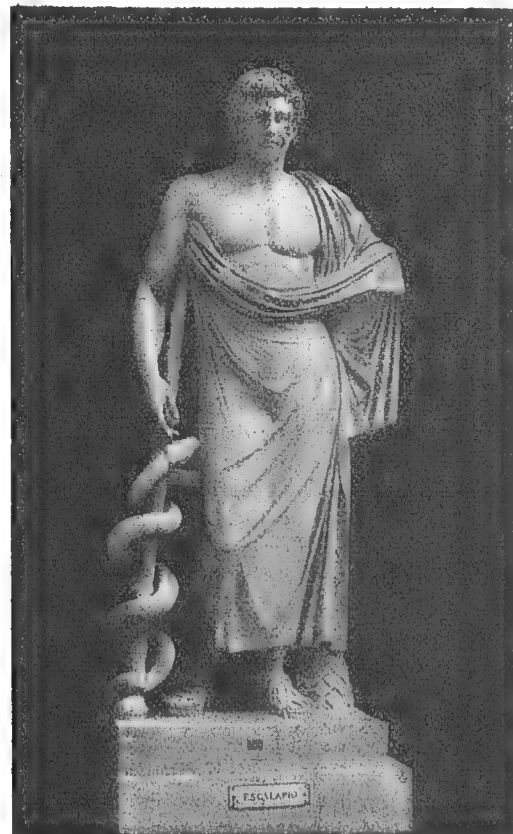
tive, il fallut s'armer; c'est à quoi s'employèrent Auguste, Tibère et leurs successeurs, et M. G. Ferrero a bien montré qu'en rejetant les Romains au nord, en les enchaînant au militarisme, l'occupation des Gaules retarda de plusieurs siècles la décadence romaine.



SÉNÈQUE LE PHILOSOPHE

Pline a soutenu qu'il n'y eut à Rome aucune médecine pendant 600 ans, « cet art n'étant pas compatible avec la dignité du peuple romain. » On a pris très mal, aux XVIIe et XVIIIe siècles, cette affirmation; elle fut même taxée de calomnie; et cela est injuste. Tous les praticiens savent qu'en temps de guerre les médecins, sinon les chirurgiens, n'ont pas grande besogne; donc, pendant la première période de luttes, peu de guérisseurs. J'ai dit que dans la famille, étroitement fermée, le père ou la mère suffisaient à tous les besoins; ajoutons encore la confiance que chacun avait dans ses dieux; à quoi bon les remèdes quand on a pour soi la Divinité? La Médecine ne parut utile qu'au moment où s'effritaient les croyances, où l'on donna plus de prix à la vie; Pline est donc ici de tous points véridique.

C'est de Grèce qu'arrivent les premiers médecins. L'Histoire a retenu d'abord le nom d'Archagatos, un joli bluffeur, comme nous dirions. Partout acclamé, il pérore chez les barbiers, consulte au coin de chaque rue. Seulement, comme il a le bistouri un peu trop gai, à la fin ses victimes se liguent contre lui, et ce « charcutier » a tôt fait de succomber sous les surnoms dont on l'accable. Après lui vient Asclépiade. Fin, élégant, homme de cour, celui-ci emploie la manière douce. Puis c'est Musa qui triomphe pour avoir sauvé Auguste par l'hydrothérapie. Si Ambroise Paré, médecin des Valois, réussit par son seul mérite à hausser la chirurgie à son vrai rang chez nous, Musa fut celui qui donna à la médecine ses lettres de noblesse à Rome. On lui éleva une statue, les médecins furent autorisés à porter l'anneau d'or; Esculape, le dieu de la Médecine, eut aussi de plus nombreux autels. J'ai retrouvé plusieurs de ses images. La plus ordinaire est celle d'un homme robuste et barbu, dans la plénitude de son développement physique. Il ressemble à Jupiter, mais avec quelque chose de moins sévère. Parfois cependant je l'ai vu représenté sous les traits d'un bel adolescent; c'est qu'en effet il y avait plusieurs Esculape : à l'un on attribuait l'invention des sondes et des bandages pour les plaies; un autre aurait trouvé les purgatifs et l'avulsion des dents; un autre encore représentait l'émanation du soleil, éternellement jeune, et dont la vivifiante chaleur ranime les forces épuisées; un autre, enfin, aurait inventé le miroir, symbole des commémoratifs en médecine; n'est-ce pas en scrutant le passé du malade que nous arrivons à diagnostiquer son état présent? Je m'empresse de dire que Cicéron était déjà passablement sceptique à l'endroit d'Asclepios-Esculape : « *Nec ego multorum ægrorum salutem, non ab Hippocrate*



ESCULAPE

potius quam ab Esculapio datam judico. J'estime que le salut de nombre de malades vient bien plutôt d'Hippocrate que d'Esculape. »

Donc, Asclépiade est un médecin distingué, un monsieur, passez-moi l'expression, mais s'il acclimate notre art à Rome, ce n'est cependant pas un maître dans le vrai sens du mot. Le seul peut-être qui semble avoir fait des élèves est ce Symmaque que raille Martial, et qui avait coutume d'aller voir ses clients, entouré de nombreux disciples :

« *Languebam : Sed tu comitatus protinus ad me*
Venisti centum, Symmache, discipulis
Centum me tetigere manus Aquilone gelatæ ;
Non habui fœbrem, Symmache, nunc habeo.

Je languissais, mais tu es venu près de moi, Symmaque, accompagné de cent élèves ; cent élèves m'ont tripoté avec des mains glacées par l'Aquilon ; je n'avais pas la fièvre, Symmaque, maintenant je l'ai. » Ne croiriez-vous pas entendre un malade d'hôpital que nombre d'étudiants viennent d'examiner ?

Peut-être me trouvera-t-on injuste envers les médecins grecs de Rome. Je n'ignore point que les historiens de notre art, moins sévères pour eux, les ont jugés capables de se hausser à l'idée de science. Dans ce journal même, j'ai résumé, il y a quelque 15 ans, la question, et à ce moment je les ai vus autres que je ne les vois aujourd'hui sur le théâtre de leurs exploits. Plus près d'eux, je les trouve moins personnels, moins intéressants. Praticiens habiles, oui, savants et initiateurs, non. Chacun a son système pour rallier la clientèle, chacun veut faire autrement que le voisin ; de là à la maîtrise, il y a loin.

Combien plus captivants sont les malades confiés à leurs soins ! Quelle figure faisait le maître du monde devant son médecin ? Comment le traitait-il ? Quelles étaient ses idées sur notre art ? Comment jugeait-il notre pratique ? C'est ce que je vous montrerai bientôt, si toutefois je ne vous ai pas trop ennuyés aujourd'hui.

F. Helme.

Rome, le 9 Avril 1910.

AGRÉGATION DES FACULTÉS DE MÉDECINE

Constitution du jury. (Note de la rédaction.) *Nous rappelons que le Ministre constitue le jury en prenant pour chaque section le nombre de juges désigné par le décret dans l'ordre du tirage au sort, mais sous la réserve qu'aucune Faculté ne peut être représentée dans un jury par plus de 3 membres, lorsque ce jury comprend 9 juges, et par plus de 2 membres, lorsque le jury comprend 5 juges.*

En cas d'empêchement invoqué avant l'ouverture du concours par un ou plusieurs juges et reconnu légitime par le ministre, le jury est complété immédiatement, en prenant le ou les juges remplaçants dans l'ordre de la liste du tirage au sort.

SECTION DE MÉDECINE GÉNÉRALE

Concours du 23 Mai 1910. — 13 places au concours.

Neuf juges titulaires : 2 professeurs de clinique générale, 2 prof. de cliniques spéciales, 1 prof. de pathologie générale ou de thérapeutique, 1 prof. de pathologie interne ou d'histoire de la médecine, ou de médecine expérimentale ou de pathologie expérimentale, ou de pathologie expérimentale et comparée, 1 prof. d'anatomie pathologique, 1 prof. de médecine légale, 1 prof. d'hygiène.

Neuf juges suppléants : 9 agrégés de médecine.

Ont été désignés par le sort dans l'ordre suivant :

I. *Professeurs de clinique générale* (2 juges). — MM. Dieulafoy, Mossé, Landouzy, Bernheim, Arnozan, Grasset, Pitres, Combemale, Spillmann, Debove, Hayem, Carrieu, Ardin-Delteil, Lépine, Caubet, Teissier, Lemoine.

II. *Professeurs de cliniques spéciales* (2 juges). — MM. Brault, Curtillet, Raymond, Mairet, Haushalter, Hutinel, Baumel, Moussous, Albert Robin, Audry, Dubreuilh, Gaucher, Weill, Bézy, Nicolas, Charmeil.

III. *Professeurs de pathologie générale ou de thérapeutique* (1 juge). — MM. Pic, Schmitt, Rauzier, Collet, Simon, Curtis, Cassaët, Gilbert, Carrière, Achard, Soulier, Saint-Ange, Hamelin, Herrmann.

IV. *Professeurs de pathologie interne, d'histoire de la médecine, etc.* (1 juge). — MM. Chauffard, Roque, Maurel, Dejerine, Roger, Ducamp, André, Simon, Arloing, Surmont, Ferré.

V. *Professeurs d'anatomie pathologique* (1 juge). — MM. Tapie, Bosc, Marie, Paviot, Coyne, Curtis, Weber.

VI. *Professeurs de médecine légale* (1 juge). — MM. Lacassagne, Crespin, Thoinot, Lande, Guilhem, Sarda, Parisot, Patoir.

VII. *Professeurs d'hygiène* (1 juge). — MM. Chantemesse, Calmette, Crespin, Morel, Layet, Courmont, Bertin-Sans, Macé.

Suppléants : MM. les professeurs agrégés en exercice Castaigne, Vires, Loeper, Cestan, Rénon, Martin, Verger, Cruchet, Leenhardt, Balthazard, Lesieur, Jousset, Jeanselme, Raviart, Baylac, Macaigne, Vedel, Claude, Léri, Sicard, Dalous, Richon, Bezançon, Ingelrans, Breton, Labbé, Courmont, Gaussel, Lagriffoul, Gouget, Cabannes, Chatin, Carnot, Nobécourt, Mongour, Lépine, Abadie, Spillmann.

SECTION DES MALADIES MENTALES

Concours du 26 Mai 1910. — 1 place au concours.

Cinq juges titulaires : 2 professeurs de pathologie mentale, 1 professeur de médecine légale, 1 professeur de clinique médicale générale, 1 professeur de pathologie interne.

Cinq juges suppléants : 5 agrégés de médecine.

Le sort a désigné dans l'ordre suivant :

I. *Professeurs de pathologie mentale* (2 juges). — MM. Pierret, Rémond, Mairet, Gilbert Ballet.

II. *Professeurs de médecine légale* (1 juge). — MM. Thoinot, Parisot, Guilhem, Lande, Patoir, Crépin, Sarda, Lacassagne.

III. *Professeurs de clinique médicale générale* (1 juge). — MM. Pitres, Caubet, Dieulafoy, Arnozan, Bernheim, Combemale, Lemoine, Carrieux, Spillmann, Landouzy, Ardin-Delteil, Teissier, Debove, Mossé, Hayem, Lépine, Grasset,

IV. *Professeurs de pathologie interne* (1 juge). — MM. Ducamp, Simon, André, Dejerine, Surmont, Roque.

Suppléants : MM. Lesieur, Bezançon, Loeper, Rénon, Richon, Courmont, Spillmann, Sicard, Breton, Castaigne, Abadie, Carnot, Chatin, Claude, Cruchet, Legry, Balthazard, Berger, Mongour, Cestan, Jousset, Martin, Gaussel, Cabannes, Lagriffoul, Jeanselme, Nobécourt, Beylac, Vedel, Dalous, Vires, Macaigne, Hoche, Labbé. Gouget. Lépine, Ingelrans, Raviart, Leenhardt.

SECTION D'OPHTALMOLOGIE

Concours du 26 Mai 1910. — 1 place au concours.

Cinq juges titulaires : 3 professeurs de clinique ophtalmologique, 1 professeur de clinique chirurgicale. 1 professeur de physique.

Cinq juges suppléants : 4 agrégés de chirurgie, 1 agrégé de physique.

Le sort a désigné dans l'ordre suivant :

I. *Professeurs de clinique ophtalmologique* (3 juges). — MM. Truc, Rohmer, Badal, De Lapersonne, Rollet, Baudry, Cange.

II. *Professeurs de clinique chirurgicale* (1 juge). — MM. Poncet, Jaboulay, Gross, Quénu, Villar, Tédenat, Dubar, Vincent, Demons, Forgue, Reclus, Weiss, Delbet, Segond, Cestan, Jeannel.

III. *Professeurs de physique* (1 juge). — MM. Marie, Bergonié, Guillemin, Doumer, Gariel, Charpentier, Imbert, Cluzet.

Suppléants : MM. les professeurs agrégés en exercice Proust, Gayet, Lenormand, Gross, Duval, Michel, Laroyenne, Lambret, Venot, Tixier, Villar, Riche, Sencert, Caubet, Patenne, Morestin, Lecène, Guyot, Bégouin, Auvray, Gosset, Potel, Ombrédanne, Jeanbreau, Lefort, Soubeiran, Marion.

Agrégés de physique : MM. Gagnière, Dufour, Nogier, Broca, Zimmern, Guilloz.

SECTION DE CHIRURGIE GÉNÉRALE

Concours du 30 Mai 1910. — 11 places au concours.

Neuf juges titulaires : 3 professeurs de clinique générale, 3 professeurs de clinique spéciale, 1 professeur de médecine opératoire, 1 professeur de pathologie externe, 1 professeur d'anatomie pathologique.

Neuf juges suppléants : 8 agrégés de chirurgie, 1 agrégé de médecine.

Le sort a désigné dans l'ordre suivant :

I. *Professeurs de cliniques générales* (3 juges). — MM. Cestan, Reclus, Jeannel, Gross, Forgue, Dubar, Poncet, Quénu, Villar, Demons, Vincent, Delbet, Jaboulay, Weiss, Tédenat, Segond.

II. *Professeurs de cliniques spéciales* (3 juges). — MM. Estor, Carlier, Pozzi, Gaudier, Pousson, Denucé, Kirmisson, Pollosson, Albarran, Chavannaz.

III. *Professeurs de médecine opératoire* (1 juge). — Chrétien, Pollosson, Hartmann.

IV. *Professeurs de pathologie externe* (1 juge). — Lannelongue, Carlier, Pénières.

V. *Professeurs d'anatomie pathologique* (1 juge). — MM. Coyne, Paviot, Marie, Tapie, Curtis, Bosc, Weber.

Suppléants : MM. les professeurs agrégés en exercice :

Chirurgie : MM. Guyot, Marion, Bégouin, Potel, Venot, Sencert, Lecène, Ombrédanne, Morestin, Gross, Auvray, Riche, Tixier, Lefort, Proust, Villar, Patel, Michel, Gayet, Lambret, Caubet, Gosset, Soubeiran, Jeanbreau, Duval, Laroyenne.

Médecine : MM. Gaussel, Lagriffoul, Balthazard, Courmont, Castaigne, Spillmann, Carnot, Dalous, Lépine, Verger, Cestan, Raviart, Ingelrans, Jeanselme, Cabannes, Cruchet, Jousset, Lœper, Nobécourt, Mongour, Labbé, Abadie, Rénon, Claude, Breton, Leenhardt, Legry, Macaigne, Lesueur, Richon, Vedel, Chatin, Gouget, Besançon, Martin, Sicard, Vires, Hoche, Beylac.

SECTION D'ANATOMIE ET EMBRYOLOGIE

Concours du 6 Juin 1910. — 6 places au concours.

Cinq juges titulaires : 4 professeurs d'anatomie, 1 professeur d'histologie.

Cinq juges suppléants : 5 agrégés d'anatomie.

Le sort a désigné dans l'ordre suivant :

I. *Professeurs d'anatomie* (4 juges). — MM. Gentès, Charpy, Debierre, Testut, Gilis, Ancel, Nicolas.

II. *Professeurs d'histologie* (1 juge). — MM. Weber, Prenant, Renaud, Vialleton, Laguesse, Bouin, Viault, Tourneux.

Suppléants : MM. les professeurs agrégés en exercice : MM. Rieffel, Cavalié, Branca, Princeteau, Thiery, Gérard, Launois, Mulon, Collin, Grynfeldt, Dieulafé, Regaud.

SECTION DE PHYSIOLOGIE.

Concours du 6 Juin 1910. — 2 places au concours.

Cinq juges titulaires : 3 professeurs de physiologie, 1 professeur de physique, 1 professsseur de chimie.

Cinq juges suppléants : 3 agrégés de physiologie, 1 agrégé de physique, 1 agrégé de chimie.

Le sort a désigné dans l'ordre suivant :

I. *Professeurs de physiologie* (3 juges). — MM. Rey, Jolyet, Meyer, Abelous, Richet, Wertheimer, Hédon, Morat.

II. *Professeurs de physique* (1 juge). — MM. Guillemin, Cluzet, Charpentier, Imbert, Gariel, Bergonié, Marie, Doumer.

III. *Professeurs de chimie* (1 juge). — MM. Gautier, Hugounenq, Ville, Morel, Frébault, Malosse, Denigès, Lambling, Lescœur, Garnier, Blarez.

Suppléants : MM les professeurs agrégés en exercice.

Physiologie : MM. Bardier, Poujol, Lambert, Gautrelet, Langlois, Dubois, Bédart.

Physique : MM. Zimmern, Nogier, Guilloz, Gagnières, Broca, Dufour.

Chimie : MM. Desgrez, Aloy, Sambuc, Nicloux, Maillard, Robert, Derrien, Benech.

LABORATOIRES CLIN

PRÉPARATIONS COLLOÏDALES

ELECTR = Hg

Mercure colloïdal électrique, isotonique, stérile et injectable.

Titré à 1 gr. 25 de mercure colloïdal par 1000 c. c.

L'ELECTR = Hg possède sur toutes les préparations mercurielles connues les avantages suivants :

1° *Indolence absolue des injections, absence de nodosités.*

2° *Tolérance parfaite. Pas d'hydrargyrisme aux doses thérapeutiques.*

3° *Activité thérapeutique du mercure portée à un très haut degré : une très faible quantité de Hg, souvent un centigramme à peine, amenant la disparition de manifestations syphilitiques graves.*

MODE D'EMPLOI : Injections intra-musculaires, selon la technique spéciale réservée aux mercuriels. Injections intra-veineuses.

DOSE MOYENNE : 3 centimètres cubes par jour. — PRIX DE LA BOITE de 10 ampoules de 3 c. c. : 4f50. 1299

COMAR & Cie — PARIS

ALEXINE

Granulé d'acide phosphorique entièrement libre

RECONSTITUANT MERVEILLEUX — SPÉCIFIQUE DU NEURO-ARTHRITISME ET DE SES CONSÉQUENCES

L'**ALEXINE** *agit en modifiant la diathèse hypoacide ; supérieure au Phosphore organique, Glycérophosphates, Lécithine, etc.*

DOSES : Un à deux bouchons-mesure à chaque repas, dans un demi-verre d'eau. *Pour les Enfants :* Réduire la dose de moitié.

Littérature et Échantillons sur demande aux **LABORATOIRES CHATELAIN, 15, rue de Paris, Puteaux-PARIS.**

VALS

SAINT-JEAN Maux d'Estomac, Appétit, Digestions

PRÉCIEUSE Foie, Calculs, Bile, Diabète, Goutte.

MARIE Eau de Table, légère, limpide et gazeuse.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE des EAUX, VALS (Ardèche).

IODALOSE GALBRUN

IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE

L'IODALOSE EST LA SEULE SOLUTION TITRÉE DU PEPTONIODE

Première Combinaison directe et entièrement stable de l'*Iode* avec la *Peptone*

DÉCOUVERTE EN 1896 PAR E. GALBRUN, DOCTEUR EN PHARMACIE

(Communication au XIIIe Congrès International, Paris 1900).

Remplace Iode et Iodures dans toutes leurs applications

SANS IODISME

Arthritisme, Goutte, Rhumatisme, Artériosclérose, Maladies du Cœur et des Vaisseaux, Asthme, Emphysème, Lymphatisme, Scrofule, Affections Glandulaires, Rachitisme, Goître, Fibrome, Syphilis, Obésité.

Vingt gouttes **IODALOSE** *agissent comme un gramme Iodure alcalin.*

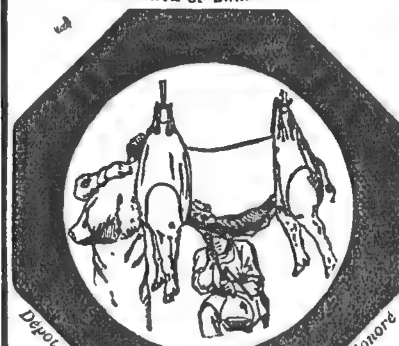
DOSES MOYENNES : Cinq à vingt gouttes pour les Enfants, dix à cinquante gouttes pour les Adultes.

DEMANDER BROCHURE sur l'IODOTHÉRAPIE PHYSIOLOGIQUE PAR LE PEPTONIODE.

LABORATOIRE GALBRUN, 18, Rue Oberkampf, PARIS.

SUC GASTRIQUE
PUR DU PORC VIVANT
DYSPEPTINE
DU Dr HEPP

AFFECTIONS GASTRO-INTESTINALES, DIARRHÉES
INDIGESTIONS — ANOREXIE — SURALIMENTATION
GASTRO-ENTÉRITE et DIARRHÉE INFANTILES



Dépôt pr PARIS H. CARRION & Cie 54, Fg St-Honoré

LABORATOIRE DE PHYSIOLOGIE
du PUITS-D'ANGLE par LE CHESNAY (S.-et-Oise)

SECTION D'OBSTÉTRIQUE

Concours du 6 Juin 1910. — 3 places au concours.

Cinq juges titulaires : 3 professeurs d'obstétrique, 1 professeur de clinique médicale, 1 professeur de clinique chirurgicale.

Cinq juges suppléants : 3 agrégés d'accouchement, 1 agrégé de médecine, 1 agrégé de chirurgie.

Le sort a désigné dans l'ordre suivant :

I. *Professeur d'obstétrique* (3 juges). — MM. Herrgott, Bar, Lefour, Fabre, Oui, Vallois, Audebert, Pinard, Ribemont-Dessaignes, Rouvier.

II. *Professeur de clinique médicale* (1 juge). — MM. Lemoine, Bernheim, Teissier, Mossé, Carrieu, Landouzy, Dieulafoy, Debove, Lépine, Spillmann, Caubet, Ardin-Delteil, Arnozan, Combemale, Hayem, Grasset, Pitres.

III. *Professeur de clinique chirurgicale* (1 juge). — MM. Tédenat, Villar, Forgue, Gross, Poncet, Cestan, Demons, Quénu, Jeannel, Dubar, Jaboulay, Vincent, Weiss, Reclus, Delbet, Segond.

Suppléants : MM. les professeurs agrégés en exercice.

Accouchement : MM. Brindeau, Jeannin, Voron, Péry, Guérin, Demelin, Bué, Potocki, Anderodias, Fruhinsholz, Commandeur, Couvelaire, Garipuy.

Médecins : MM. Chatin, Hoche, Berger, Macaigne, Lesieur, Cestan, Nobécourt, Mongour, Jousset, Carnot, Gouget, Vire, Lagriffoul, Dalous, Abadie, Raviart, Lépine, Castaigne, Gaussel, Baylac, Lœper, Labbé, Jeanselme, Bezançon, Martin, Ingelrans, Legry, Richon, Leenhardt, Spillmann, Sicard, Cabannes, Cruchet, Claude, Vedel, Rénon, Courmont, Breton, Balthazard.

Chirurgie : MM. Ombrédanne, Soubeiran, Gross, Tixier, Venot, Guyot, Laroyenne, Michel, Riche, Marion, Auvray, Villard, Lenormand, Gosset, Lefort, Jeanbrau, Gayet, Sencert, Proust, Begouin, Morestin, Lecène, Duval, Caubet, Lambret, Patel, Potel.

SECTION D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE

Concours du 10 Juin 1910. — 1 place au concours.

Cinq juges titulaires : 3 professeurs d'anatomie pathologique, 1 professeur de clinique médicale générale, 1 professeur de clinique chirurgicale générale.

Cinq juges suppléants ; 4 agrégés de médecine, 1 agrégé de chirurgie.

Le sort a désigné dans l'ordre suivant :

I. *Professeurs d'anatomie pathologique* (3 juges). — MM. Curtis, Coyne, Tapie, Marie. Weber, Bosc, Paviot.

II. *Professeurs de clinique médicale générale* (1 juge). — MM. Combemale, Pitres, Mossé, Dieulafoy, Lemoine, Ardin-Deltheil, Hayem, Bernheim, Debove, Caubet, Grasset, Arnozan, Lépine, Spillmann, Landouzy, Carrieu, Teissier.

III. *Professeurs de clinique chirurgicale générale* (1 juge). — MM. Jaboulay, Reclus, Vincent, Tédenat, Poncet, Quénu, Demons, Jeannel, Delbet, Cestan, Segond, Gross, Dubar, Forgue, Villard, Weiss.

Suppléants : MM. les professeurs agrégés en exercice.

Médecine : MM. Richon, Légry, Cestan, Cruchet, Gouget, Jeanselme, Gaussel, Nobécourt, Castaigne, Lœper, Cabannes, Courmont, Macaigne, Abadie, Balthazard, Labbé, Mongour, Lesieur, Beylac, Jousset, Vedel, Ingelrans, Tédenat, Martin, Hoche, Rénon, Raviart, Dalous, Carnot, Sicard, Chatin, Lagriffoul, Breton, Lépine, Spillmann, Vires, Claude, Bezançon, Verger.

Chirurgie : MM. Jeanbrau, Laroyenne, Gayet, Lambret, Caubet, Duval, Marion, Villard, Gayot, Lecène, Soubeyran, Gross, Sencert, Potel, Begouin, Lenormant, Venot, Auvray, Tixier, Ombrédanne, Proust, Lefort, Riche, Michel, Morestin, Patel, Gosset.

SECTION DE MATIÈRE MÉDICALE ET DE PHARMACODYNAMIE

Concours du 10 Juin 1910. — 1 place au concours.

Cinq juges titulaires : 3 professeurs de pharmacologie, 1 professeur de chimie, 1 professeur de thérapeutique ou de pathologie et thérapeutique générales.

Cinq juges suppléants : 3 agrégés de pharmacie, 1 agrégé de chimie, 1 agrégé de médecine.

Le sort a désigné dans l'ordre suivant :

I. *Professeurs de pharmacologie* (3 juges). — MM. Pouchet, Gérard, Dupouy, Battandier, Florence.

II. *Professeurs de chimie* (1 juge). — MM. Garnier, Blarez, Gautier, Morel, Ville, Denigès, Lamblin, Hugounencq, Fréhault, Malosse, Lescœur.

III. *Professeurs de thérapeutique ou de pathologie et thérapeutique générales* (1 juge). — MM. Saint-Ange, Curtis, Hermann, Pic, Simon, Carrière, Soulié, Achard, Hamelin, Collet, Rauzier, Gilbert, Schmitt, Cassaet.

Suppléants : MM. les professeurs agrégés en exercice :

Pharmacologie-Pharmacie : MM. Vallée, Barthe, Richaud, Laborde, Larat.

Chimie : MM. Desgrez, Robert, Maillard, Sambuc, Aloy, Nicloux, Derrien, Benech.

Médecine : MM. Labbé, Jeanselme, Verger, Mongour, Nobécourt, Breton. Chatin, Macaigne, Bezançon, Jousset, Cruchet, Claude, Rénon, Lépine, Martin, Richon, Hoche, Lœper, Legry, Cabannes, Baylac, Abadie, Leenhardt, Balthazard, Spillmann, Raviart, Gaussel, Lesieur, Dalous, Castaigne, Ingelrans, Cestan, Carnot, Courmont, Vedel, Sicard, Lagriffoul, Gouget, Vires.

SECTION DE PHYSIQUE BIOLOGIQUE

Concours du 15 Juin 1910. — 1 place au concours.

Cinq juges titulaires : 3 professeurs de physique, 1 professeur de chimie, 1 professeur de physiologie.

Cinq juges suppléants : 3 agrégés de physique, 1 agrégé de chimie, 1 agrégé de physiologie.

I. *Professeur de physique* (3 juges). — MM. Gariel, Doumer, Guillemin, Bergonié, Marie, Imbert, Cluzet, Charpentier.

II. *Professeur de chimie* (1 juge). — MM. Les-

cœur, Ville, Malosse, Garnier, Morel, Blarez, Denigès, Frébault, Gautier, Lambling, Hugounenq.

III. *Professeur de physiologie* (1 juge). — MM. Richet, Jolyet, Wertheimer, Morat, Abelous, Hédon, Rey, Meyer.

Suppléants : MM. les professeurs agrégés en exercice :

Physique : MM. Guilloz, Zimmern, Nogier, Gagnière, Dufour, Broca.

Chimie : MM. Bénech, Nicloux, Maillard, Derrien, Aloy, Sambuc, Robert, Desgrez.

Physiologie : MM. Bardier, Langlois, Bédart, Lambert, Gautrelet, Dubois, Poujol.

SECTION DE PHARMACIE

Concours du 15 Juin 1910. — 1 place au concours.

Cinq juges titulaires : **2 professeurs de pharmacie, 1 professeur de chimie, 1 professeur de botanique, 1 professeur de matière médicale.**

Cinq juges suppléants : **2 agrégés de pharmacie, 1 agrégé de chimie, 2 agrégés d'histoire naturelle.**

I. *Professeurs de pharmacie* (2 juges). — MM. Pouchet, Dupouy, Gérard, Florence, Battandier.

II. *Professeurs de chimie* (1 juge). — MM. Morel, Frébault, Lescœur, Gautier, Blarez, Hugounencq, Malosse, Garnier, Denigès, Ville, Lambling.

III. *Professeurs de botanique* (1 juge). — MM. Fockeu, Granel, Blanchard, Vuillemin, Lamic, Guillaud, Trabut, Beauvisage, Guiart.

IV. *Professeurs de matière médicale* (1 juge). — MM. Schmitt, Pouchet, Fockeu, Brœmer, Beille, Beauvisage, Hérail.

Suppléants : MM. les professeurs agrégés en exercice :

Pharmacologie-Pharmacie : MM. Vallée, Laborde, Richaud, Labat, Barthe.

Chimie : MM. Aloy, Derrien, Sambuc, Nicloux, Desgrez, Robert, Maillard, Benech.

Histoire naturelle : MM. Cabannes, Galavielle, Mandoul, Neveu, Lemaire, Brumpt.

BIBLIOGRAPHIE

2090. — **M. Page**. — La Toxémie neurasthénique : *Les neurasthénies sont des intoxications*. 1 vol. in-16, de xii-244 pages. Prix : 3 fr. 50. (*Vigot frères*, éditeurs.)

2091. — **L. Pron**. — Entéro-colite : *Estomac et système nerveux*. 1 vol. in-18, de 132 pages. Prix : 2 fr. 50. (*J. Rousset*, éditeur.)

2092. — **A. Wolff-Eisner**. — Handbuch der Serumtherapie und experimentellen Therapie. 1 vol. gr. in-8°, de viii-408 pages, avec 1 planche et 9 tracés. Prix : 12 marks. (*J. F. Lehman*, éditeur à Munich.)

2093. — **Ministère de la guerre**. — Manuel technique du maitre-infirmier. 1 vol. in-12, de 191 pages. Prix : 2 francs. (*H. Charles-Lavauzelle*, éditeur.)

2094. — **L. Bougier**. — Médecine et pédagogie ; leçons professées à l'Ecole des Hautes Etudes Sociales, 1 vol. in-8°, de viii-320 pages. Cartonné toile : 6 francs. (*Félix Alcan*, éditeur.)

2095. — **J. Comby**. — Cent cinquante consultations médicales pour les maladies des enfants. 1 vol. in-16, de iv-292 pages. Cartonné toile. Prix : 3 fr. 50. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2096. — **H. Huchard**. — Maladies du cœur et artério-sclérose. *Consultations médicales*. 1 vol. in-8° de 608 pages. Prix : 12 francs. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

LA REVUE PHILANTHROPIQUE

Sommaire du numéro 156.

Articles originaux.

Georges Rondel. — But et résultats des Congrès internationaux d'assistance.

Augusta Moll-Weiss. — Emile Cheysson et l'enseignement ménager.

Ida R. Sée. — L'œuvre montpelliéraine des mères et des enfants à la montagne.

Revue d'assistance :

Note du secrétariat général. — Travaux des Assemblées générales : Séance du 23 Mars 1910. — Visites de la Société internationale : Maisons à bon marché et assistance par le travail (Abraham Dreyfus). — Visite aux « filles anormales » de la Salpêtrière (Dr Arthur Petit). — Hôpital Saint-Joseph. — A l'atelier-ouvroir, 10, rue du Lunain (G. Guénée).

Variétés :

Revue des Congrès.

Congrès de Copenhague.

Revue des publications étrangères.

Informations. — Echos. — Bibliographie.

Bulletin, par M. **Paul Strauss**.

Table des matières des tomes XXV et XXVI.

REVUE DE LA TUBERCULOSE

Sommaire du n° 2.

Mémoires originaux :

Th. Brinch. — La lutte contre la tuberculose au Danemark.

Dugas et Clément. — Traitement des trajets fistuleux et en particulier des fistules d'origine tuberculeuse.

Société d'études scientifiques sur la tuberculose.

Revue analytique. — Livres reçus. — Variétés. — Nouvelles.

Classement méthodique des travaux, mémoires, articles publiés sur la tuberculose.

FACULTÉ DE PARIS

Médecine opératoire spéciale. — Cours de M. G. Lardennois, prosecteur. — *Opérations gynécologiques.*

Ouverture du cours, le lundi 30 Mai 1910, à 1 h. 1/2.

Programme sommaire du cours : I. Traitement des infections utérines. Dilatations. Injections intra-utérines. Curettage. Biopsie du col. Curettage explorateur. Amputations du col. — II. Traitement du prolapsus génital. Colporraphie antérieure. Colpo-périnéorraphie. Suture des releveurs de l'anus. — III. Opérations sur les ligaments ronds. Technique des laparotomies. Hystéropexie abdominale. — IV. Traitement des fibromyomes utérins. Traitement des salpingites. Hystérectomies abdominales. — V. Traitement du cancer de la vulve. Opérations sur la glande de Bartholin. Traitement des sténoses du col. — VI. Dilatation de l'urètre. Urétrotomie externe. Taille vaginale. Traitement des fistules vésico-vaginales et recto-vaginales. — VII. Traitement des grossesses extra-utérines et de leurs accidents. Traitement des kystes de l'ovaire. — Opérations conservatrices sur les annexes. Ablation unilatérale des annexes. — VIII. Traitement des fistules urétéro-vaginales. Traitement des polypes utérins. Hystérectomie vaginale. — IX. Colpotomies antérieure et postérieure. Symphyséotomie. Hébotomie. — X. Traitement des cancers de l'utérus et du vagin. Colpohystérectomie.

Le cours aura lieu tous les jours. Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur.

Le droit à verser est de 50 francs.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine d'Alger. — M. Vincent, professeur de clinique chirurgicale, est nommé assesseur du doyen.

Faculté de médecine de Toulouse. — M. Desforges-Mériel, agrégé, est chargé d'un cours de médecine opératoire.

Ecole de médecine de Rennes. — Un congé est accordé, sur sa demande, à M. Bertheux, professeur de clinique médicale.

M. Chevrel, suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales, est chargé, pendant la durée du congé accordé à M. Bertheux, d'un cours de clinique médicale.

Ecole de médecine d'Angers. — Un congé est accordé sur sa demande à M. Monprofit, professeur de clinique chirurgicale.

M. Tesson, suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales, et de clinique obstétricale, est chargé, pendant la durée du congé accordé à M. Monprofit, d'un cours de clinique chirurgicale.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital de la Pitié. — M. Babinski, médecin de l'hôpital de la Pitié, reprendra ses Conférences cliniques sur les *Maladies du système nerveux*, le samedi 30 Avril 1910, à 10 h. 1/2 du matin, et les continuera les samedis suivants à la même heure.

Les Conférences auront lieu dans l'amphithéâtre de l'hôpital.

Hôpitaux de Lille. — MM. Hennart et Coppens, chirurgiens des hôpitaux de Lille, étant parvenus au terme de leurs fonctions, M. Le Fort, chirurgien adjoint, est nommé chirurgien en chef chargé de l'hospice Comtesse; M. Druebert, chirurgien adjoint, est nommé chirurgien en chef et affecté à l'Hôpital général.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Chevalier*. M. Pie, médecin-major de 2e classe des troupes coloniales.

La loi sur l'exercice de la médecine. — La loi suivante modifiant celle du 30 Novembre 1892 sur l'exercice de la médecine vient d'être promulguée au *Journal officiel* :

Article unique. — Le paragraphe 1er de l'article 9 de la loi du 30 Novembre 1892 est ainsi modifié :

« Les docteurs en médecine, les chirurgiens-dentistes, les accoucheuses, sages-femmes sont tenus, dès leur établissement et avant d'accomplir aucun acte de leur profession, de faire enregistrer, sans frais, leur titre, à la préfecture ou sous-préfecture, au greffe du tribunal civil de leur arrondissement et de le faire viser à la mairie du lieu où ils ont leur domicile. Et s'il s'agit de débutants n'étant pas encore en possession de leur titre ou diplôme, ils devront faire enregistrer et viser, comme il est dit ci-dessus, le certificat provisoire qui leur a été délivré par la Faculté ou par l'Ecole professionnelle dûment autorisée. »

Commission du Codex. — Il est institué au ministère de l'Instruction publique une Commission spéciale et permanente chargée de préparer la future édition de la pharmacopée française (*Codex medicamentarius*).

Cette Commission est chargée, en outre, de préparer, s'il y a lieu, la publication des suppléments prévus pour la pharmacopée (édition de 1908), par l'article 2, n° 10, de l'arrêté du 2 Juillet 1904.

La Commission est composée ainsi qu'il suit :

MM. Bayet, directeur de l'enseignement supérieur, conseiller d'Etat, président; — Landouzy, doyen de la Faculté de médecine de l'Université de Paris, membre de l'Académie de médecine, vice-président; — Guignard, directeur de l'Ecole supérieure de pharmacie de l'Université de Paris, membre de l'Académie des sciences, membre de l'Académie de médecine, vice-président; — Adam, professeur à l'Ecole vétérinaire d'Alfort; — Bourquelot, professeur à l'Ecole supérieure de pharmacie de l'Université de Paris, membre de l'Académie de médecine; — Buchet, directeur de la pharmacie centrale de France; — Chassevant, agrégé libre de la Faculté de médecine de l'Université de Paris, membre du Conseil supérieur d'hygiène publique de France; — Gautier (Henri), professeur à l'Ecole supérieure de pharmacie de l'Université de Paris — Grimbert, professeur à l'Ecole supérieur de pharmacie de l'Université de Paris; — Jungfleisch, membre de l'Académie des sciences, membre de l'Académie de médecine; — Léger, pharmacien en chef des hôpitaux de Paris; — Loiseau, pharmacien, à Paris; — Marty, membre de l'Académie de médecine; — Michel, pharmacien, à Paris; — Mosny, membre de l'Académie de médecine, membre du Conseil supérieur d'hygiène publique de France; — Moureu, professeur à l'Ecole supérieure de pharmacie de l'Université de Paris, membre de l'Académie de médecine; — Perrot, professeur à l'Ecole supérieure de pharmacie de l'Université de Paris; — Roux (Emile), directeur de l'Institut Pasteur, membre de l'Académie des sciences, membre de l'Académie de médecine; — Roux (Eugène), docteur ès sciences, chef du service de la répression des fraudes au ministère de l'Agriculture; — Yvon, membre de l'Académie de médecine, membre de la Société de pharmacie de Paris; — le président de l'Association générale des pharmaciens de France; — le secrétaire général de l'Association générale des pharmaciens de France; — Générès, chef du premier bureau de la direction de l'enseignement supérieur, est nommé secrétaire.

Médecin sanitaire. — Le poste de médecin sanitaire de France en résidence à Constantinople (Turquie) est déclaré vacant.

Le traitement alloué est de 10.000 francs.

Les candidats sont invités à produire dans un délai de



15 jours leur demande accompagnée d'un exposé aussi précis que possible de leurs titres ou antécédents, et de toutes justifications utiles en matière notamment d'épidémiologie des maladies exotiques, de bactériologie ou de pratique des services sanitaires tant en France qu'aux colonies. Le diplôme de docteur en médecine devra être communiqué en original.

La demande et les pièces annexes doivent être envoyées au ministère de l'Intérieur (direction de l'assistance et de l'hygiène publiques, 5e bureau).

Médecins des asiles. — La Commission spéciale définie à l'article 7 du décret du 2 Février 1910 s'est réunie au ministère de l'Intérieur, pour procéder au dépouillement des bulletins de vote en vue de la nomination des médecins en chef et médecins adjoints qui doivent faire partie de la Commission de discipline prévue à l'article 18 du décret précité.

Directeurs médecins et médecins en chef.

Ont été élus : MM. Lallemand, Vallon, Charon et Viallon, ce dernier à titre de suppléant.

Médecins adjoints.

Ont été élus : MM. Dromard, Lépine, Vernet et Olivier, ce dernier à titre de suppléant.

Cours d'instruction du service de santé, en 1910. Le Cours annuel d'instruction sur le service de santé en campagne, qui fonctionne également comme Ecole d'instruction, aura lieu, pour les médecins, pharmaciens et officiers d'administration du service de santé de réserve et de territoriale, pendant le mois de Juin.

Il comprendra 2 séries : 1re série. Pour les officiers du service de santé (médecins et officiers d'administration) du 6 au 25 Juin inclus.

2e série. Pour les officiers du service de santé de l'armée territoriale (médecins, pharmaciens et officiers d'administration) et pharmaciens de réserve, du 16 au 25 Juin inclus.

Dans chaque série, il sera fait : *a*) Des conférences communes à tous les officiers ; *b*) des conférences spéciales suivant l'affectation de l'officier à la mobilisation.

Ces Conférences seront faites à l'Ecole d'application du Val-de-Grâce.

Elles seront accompagnées ou suivies de démonstrations et exercices d'application qui auront lieu, suivant les cas, à l'hôpital militaire Bégin ou aux docks du service de santé à Vanves, et se termineront par des manœuvres de garnison, où entreront en fonction les différents éléments du service de santé.

En dehors des officiers du corps de santé normalement convoqués pour suivre le Cours d'instruction, pourront également y prendre part, à titre bénévole, ceux qui en feront la demande, un mois avant l'ouverture, au directeur du service de santé de la région de corps d'armée à laquelle ils sont affectés.

Maladies des voies urinaires. — Le Dr Minet a commencé le lundi 18 Avril une série de leçons pratiques. Lundis et mercredis, à 4 heures, rue Mallebranche, 15.

IIe Conférence internationale pour l'étude du cancer. — (*Paris, du 1er au 5 Octobre 1910.*) — La 2e *Conférence internationale pour l'étude du cancer* se tiendra à Paris, du 1er au 5 Octobre 1910, et siégera à la Faculté de médecine.

Pourront seuls y prendre part les membres des Sociétés ou Comités affiliés à l'*Association internationale*, qui verseront une cotisation de 25 francs.

Les inscriptions seront reçues, pour chaque pays, par son Comité national respectif. Pour la France, elles devront être adressées à M. LEDOUX-LEBARD, rue Clément-Marot, 22, Paris (VIIIe).

Les cotisations seront envoyées, pour tous les pays indistinctement, au Trésorier de l'*Association française*, M. H. DE ROTHSCHILD, rue Saint-Philippe-du-Roule, 6, Paris, VIIIe.

La Conférence se conformera, pour l'usage des langues, aux principes adoptés par les Congrès internationaux.

TRAVAUX SCIENTIFIQUES. — La base des travaux de la Conférence internationale sera formée par une série de rapports, dont nous donnons ci-dessous la liste.

Ces rapports, consacrés essentiellement aux progrès réalisés durant ces dernières années, surtout depuis 1906, et à l'exposé de l'état actuel des différentes questions traitées, seront imprimés et envoyés à tous les Membres avant la Conférence.

Les manuscrits (qui ne pourront pas dépasser quinze pages d'impression in-8°) devront être envoyés avant le 15 Août, soit à M. le professeur GEORGE MEYER, Secrétaire général de l'*Association internationale* (13, Bendlerstrasse, Berlin), soit à M. le professeur PIERRE DELBET, Secrétaire général de l'*Association française* (24, rue du Bac, Paris). Ceux qui parviendraient après la date susdite ne pourraient pas figurer dans les publications de la Conférence.

Il sera accordé, lors de la Conférence, 15 minutes pour la lecture de chaque rapport et 5 minutes pour chaque argumentation ou remarque lors de la discussion des rapports. Toutefois, le Président pourra, dans les deux cas, prolonger ce laps de temps de 5 minutes. Mais une seconde prolongation ne pourra être accordée qu'avec la permission de l'Assemblée.

MM. les Membres du Congrès qui désireraient prendre part à la discussion des rapports sont priés d'en faire part le plus tôt possible aux Secrétaires de leurs Comités nationaux respectifs en indiquant le ou les rapports en question.

MM. les Membres de la Conférence qui prendront la parole au cours des discussions recevront un bulletin sur lequel ils voudront bien rédiger un résumé de leur communication, faute de quoi elle ne serait pas reproduite dans les comptes rendus.

Ceux-ci seront publiés conjointement par le Bureau de l'*Association internationale* et le Bureau de l'*Association française pour l'étude du cancer.*

Il ne sera pas admis à la Conférence de communications ne se rapportant pas à la discussion des rapports.

LISTE DES RAPPORTS QUI SERONT PRÉSENTÉS A LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE. — 1re section : *Histologie et diagnostic histologique* : *a*) Essai d'une nomenclature internationale des tumeurs ; *b*) Technique histologique ; *c*) Histogénèse et diagnostic histologique. — 2e section : *Statistique* : *a*) Méthodes statistiques et essai de statistique internationale; *b*) Résultats fournis par la statistique. — 3e section : *Diagnostic clinique* : *a*) Revue théorique des travaux récents; *b*) Hémodiagnostic des cancers; *c*) Chimisme des cancers ; *d*) Enseignement professionnel complémentaire et éducation du public — 4e section : *Thérapeutique* : *a*) Thérapeutique chirurgicale ; *b*) Radiothérapie des tumeurs malignes ; *c*) Valeur de la fulguration dans le traitement du cancer ; *d*) Sérothérapie des tumeurs malignes ; *e*) Traitement des malades inopérables et questions d'assistance. — 5e section : *Etiologie et pathogénie* ; *a*) Immunité; *b*) Parasitisme et formation des tumeurs; *c*) Traumatismes et tumeurs ; *d*) Théories cellulaires. — 6e section : *Pathogénie comparée* : *a*) Du cancer chez les animaux domestiques ; *b*) Du cancer chez les animaux à sang froid; *c*) Tumeurs vraies chez les végétaux.

Excursion botanique. — M. HENRI LECOMTE, professeur de Botanique au Muséum d'Histoire naturelle, fera sa prochaine herborisation le 24 Avril 1910, à Saint-Cloud. Départ de Paris, gare Saint-Lazare, à 1 heure 5 minutes.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 21 Avril.* — Ont obtenu : MM. Lemaire, 19; Babonneix, 20; Courcoux, 19.

Chirurgien des hôpitaux. — LECTURE DES COPIES. — *Séance du 19 Avril.* — Ont obtenu : MM. Français, 23; Rottenstein, 22.

Séance du 21 Avril. — Ont obtenu : MM. Desmarets, 17; Gasne, 17.

Internat. — Oral. — *Séance du 20 Avril.* — *Artère carotide primitive.* — *Symptômes et diagnostic de l'angine diphtérique.* — Ont obtenu : MM. Lévy (Alfred), 14; Vignes, 15; Darieux, 14; Marcorelles, 15; Jacquet, 14; Lucas-Championnière, 14; Alexandre, 13; Richard (Georges), 15; Bouther; 19; Petit (Henri), 18; Bourgot, 14.

Relevé des points. — MM. Lévy (A.), 14 + 22 = 36; Vignes, 15 + 22 = 37; Darieux, 14 + 15 = 29; Marcorelles, 15 + 14 = 29; Jacquet, 14+17 = 31; Lucas-Championnière, 14 + 16 = 30; Alexandre, 13 + 17 = 30; Richard (G.), 15 + 14 = 31; Bouttier, 19 + 16 = 35; Petit (H.), 18 + 20 = 38; Bougot, 14 + 23 = 37.

Ecole du service de santé militaire. — Un concours sera ouvert le 14 Juin prochain (épreuves écrites pour l'admission en 1910 de 64 élèves à l'Ecole du service de santé militaire. Les inscriptions seront reçues dans les préfectures du 1er au 18 Mai. Les épreuves orales auront lieu du 25 Juillet au 19 Août. Le programme arrêté le 7 Avril 1910 donnant les conditions du concours a été inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la Guerre (partie supplémentaire).

Les candidats déclarés admissibles au premier degré au concours de 1909, sans avoir été reçus à l'Ecole, sont dispensés de subir à nouveau les épreuves écrites, sauf renonciation de leur part au bénéfice de cette admissibilité.

Les notes attribuées en 1909 aux compositions écrites de ces candidats compteront (sous réserve de cette renonciation) pour les concours d'admission ultérieurs. Les candidats devront joindre à leur dossier de demande d'inscription le certificat d'admissibilité qui leur a été délivré en 1909 ainsi qu'une note indiquant s'ils veulent faire ou non les compositions écrites.

Les candidats déclarés admissibles au premier degré en 1910, sans être reçus à l'Ecole en 1910, seront de droit admis pour les années suivantes aux épreuves orales d'admissibilité (2e degré). Toutefois, ils seront tenus au même titre que les nouveaux candidats de faire les compositions de physiologie et d'allemand et les notes qui leur seront attribuées pour ces compositions, en 1911, entreront seules en ligne de compte pour l'admissibilité aux épreuves définitives et pour le classement final.

Un certificat d'admissibilité leur sera délivré par le président du jury; ce certificat sera joint au dossier de demande d'inscription.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

Thèses de doctorat

Samedi 7 Mai, à 1 heure. — M. Jullien : Contribution à l'étude de la neurofibromatose généralisée (maladie de Recklinghausen); MM. Gilbert, Achard, Carnot, Castaigne. — M. François : La saignée dans les accidents pré-éclamptiques et au cours des accès éclamptiques : MM. Achard, Gilbert, Carnot, Castaigne. — M. Tripier : De quelques congestions œdèmes pulmonaires localisées aux sommets des poumons et simulant la tuberculose; MM. Achard, Gilbert, Carnot, Castaigne.

Examens de doctorat

Lundi 2 Mai 1910. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Dejerine, Marcel Labbé, André Jousset. — 5e (Deuxième partie) (2e série) : Hôtel-Dieu : MM. Gaucher, Legry, Lœper. M. Reclus, censeur; M. Zimmern, suppléant.

Mardi 3 Mai 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie), Charité : MM. De Lapersonne, Morestin, Lenormant. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Achard, Fernand Bezançon, Nobécourt. M. Gilbert, censeur; M. Castaigne, suppléant.

Mercredi 4 Mai 1910. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Kirmisson, Nicolas, Couvelaire. — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série), MM. Blanchard, Pierre Marie, Lœper. — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série) : MM. Gaucher, Marcel Labbé, André Jousset. — 3e, Oral (Deuxième partie) (3e série), MM. Roger, Legry, Sicard. — 4e : MM Pouchet, Desgrez, Macaigne. M. Gautier, censeur; M. Zimmern, suppléant.

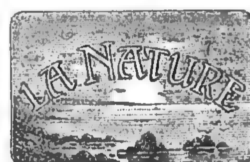
Vendredi 6 Mai 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Gosset, Proust. 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Segond, Pierre Duval, Ombrédanne. M. Reclus, censeur; M. Zimmern, suppléant.

Samedi 7 Mai 1910. — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série), MM. Hutinel, Jeanselme, Brumpt. — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série) : MM. Chauffard, Thiroloix, Claude. — 4e (1re série) : MM. Gilb. Ballet, Langlois, Desgrez. — 4e (2e série) : MM. Vaquez, Richaud, Balthazard. M. Prenant, censeur; M. André Broca, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Roymond, Rénon, Fernand Bezançon. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Alb. Robin, Gouget, Nobécourt. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Demelin, Brindeau. M. De Lapersonne, censeur; M. Morestin, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Professeur Henri Hartmann. Les amputations.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société des médecins de Leysin. — Sur l'albumino-réaction appliquée aux expectorations des tuberculeux.

Société clinique des hôpitaux de Bruxelles. — Ulcère chronique de l'estomac; gastro-entérostomie; jéjuno-jéjunostomie; pylorectomie; guérison. — A propos d'un cas de diverticule de l'œsophage.

Académie de médecine de New-York. — Valeur de l'atrophie lisse de la base de la langue. — Anémie pernicieuse; examen anatomique. — Paralysie de la musculature extrinsèque de l'œil dans le goitre exophtalmique. — Le traitement de la fièvre typhoïde par les vaccins. — Valeur des alcalins dans le traitement de la goutte.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société médicale des hôpitaux. — A propos des réactions biologiques dans la maladie hydatique. — Rétinite albuminurique et azotémie. — Résultats de la fulguration dans le traitement du cancer. — Gommes sporotrichosiques. — Les crises gastriques des oxaluriques. — Considérations cliniques et hématologiques sur quelques cas de purpura. — Sur un cas de méningite mixte méningococcique et tuberculeuse. — Etude comparative de l'intradermo-réaction à la syphyline et de la réaction de Wassermann.

Société de biologie. — Influence de la cuisson sur la digestion gastrique de l'albumine. — Rapports de la vésicule biliaire. — Evolution de l'infection tuberculeuse expérimentale par le bacille de Koch en culture homogène chez les mammifères, les oiseaux et les vertébrés à sang froid. — Valeur de la méthode de Hecht pour le sérodiagnostic de la syphilis; comparaison avec la réaction de Wassermann. — De l'action du chlorure de sodium sur les albumines, étudié à l'ultramicroscope. — Digestion des graisses dans l'intestin grêle et dans le rectum en présence de la lipaséidine. — De la nature tuberculeuse de certaines pleurésies rhumatismales. — Le bacille de Koch peut-il être entraîné sur les végétaux.

Société anatomique.

Association française pour l'étude du cancer.

Société de médecine et d'hygiène tropicales.

Société des chirurgiens de Paris.

Académie des sciences.

Société clinique de médecine mentale.

Académie de médecine.

ANALYSES

CHRONIQUE

Daussat. De l'intervention médicale dans l'éducation physique du soldat.

VARIÉTÉS

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

DE L'INTERVENTION MÉDICALE DANS L'ÉDUCATION PHYSIQUE DU SOLDAT

A côté du pédagogue, de l'Instructeur chargé de surveiller et de commander l'exécution des exercices physiques, le médecin est destiné à jouer un rôle intéressant.

Son éducation antérieure lui permet de déterminer l'influence du mouvement sur l'organe sain ou malade, de déterminer l'action de tel exercice physique sur telle fonction de l'économie, de dire si X ou Y peut s'adonner à la pratique de tel exercice ou de tel sport.

Enfin, dans l'armée notamment, le médecin se trouve conduit à observer l'adaptation progressive de l'organisme à des conditions biologiques nouvelles, et s'efforce de pallier à l'échec de cette adaptation, aux incidents morbides résultant d'un entraînement imparfait.

Dans cet entraînement, deux éléments peuvent être appréciés : d'une part, l'élaboration et la composition des programmes, puis la manière éducative, c'est-à-dire l'application, suivant l'ha-

bileté professionnelle de l'éducateur; d'autre part, la réceptivité morale et physique de l'élève soumis à cet entraînement.

Peut-être, le médecin, qui constate aussi bien le zèle intempestif de certains instructeurs que les défaillances individuelles de certains organismes, est-il souvent considéré comme un observateur inopportun et sévère; peu importe, s'il peut faire accepter ses conseils.

La pratique de la Kinésithérapie, branche nouvelle de la médecine, suppose des spécialistes, lesquels, après avoir appris l'action de l'exercice sur les organes sains, appliquent ces connaissances de physiologie normale aux divers troubles fonctionnels ou anatomiques qu'ils sont appelés à soigner. Le nombre de ces spécialistes ne paraît-il donc pas suffisant pour que, dans l'élaboration des programmes actuels d'éducation physique, on ne fasse point appel à leur concours ?

L'éducation physique, et par ce terme il faut entendre tout ce qui est exercices physiques : gymnastique éducative — d'application — jeux — exercices militaires proprement dits (marche, course, emploi des armes) etc., etc., doit être appliquée et réalisée en progression lente, graduée, méthodique ; ce que l'on perd en vitesse, on le gagne en force.

Pénétré de cet adage antique : « natura non facit saltus », le médecin affirme que l'adaptation des muscles, des poumons, du tube digestif, du cœur, du système nerveux, etc., à des conditions biologiques nouvelles ne peut se faire qu'insensiblement, quelle que soit la malléabilité spéciale du protoplasma... français.

Sans doute, en vertu de la loi de 1905, la durée du service a été abaissée à deux ans, mais cela n'a jamais signifié que la durée de la période d'éducation pouvait être réduite au-dessous de 6 mois.

Les officiers se basant sur les données de l'expérience, sur le rendement moyen probable de la troupe, établissent les divers manuels d'instruction dans une progression telle que l'entraînement corporel nécessaire à la bonne exécution du service armé soit obtenu en un temps de.....

Ces manuels donnent en moyenne des résultats excellents et, grâce à la souplesse, à l'intelligence du soldat français, on arrive en 5 ou 6 mois à former de bons artilleurs et de bons cavaliers.

Mais le succès de l'instruction n'est malheureusement pas universel; quelques jeunes gens restent en arrière. Les individualités qui composent le contingent annuel sont des plus variables, psychiquement et somatiquement parlant; de plus, les moyennes anthropométriques, l'examen attentif des organes ne permettent pas toujours de deviner, au moment de l'incorporation, l'inadaptabilité du jeune soldat, et de former, dès l'arrivée, des groupements spéciaux de malingres.

Il est donc nécessaire de reprendre, de réentraîner, dans des conditions absolument spéciales de climat et d'activité physique, tous les déchets de la période d'instruction, tous ces jeunes organismes qui n'ont pu résister aux premières intempéries, aux premières fatigues du changement d'existence.

La création de Compagnies d'Entraînement [1] constituerait une mesure sanitaire, supérieure aux longues convalescences ou à la réforme temporaire, le séjour dans les familles n'étant pas toujours favorable aux intérêts de l'individu, préoccupé de reprendre son service un an plus tard.

Le but de ces compagnies spéciales qui fonctionneraient d'Avril à Septembre n'est pas de conserver, envers et contre tous, des éléments de résistance physique douteuse, et grossissant seulement sur le papier le chiffre des combattants (la troupe ne marche bien en manœuvres ou au feu que si elle est allégée de tous ses impédimenta), mais au contraire de récupérer un certain nombre de soldats et de refaire des citoyens valides.

1. Voir Ch. Daussat. « L'Education Physique ». Paris, 1910.

La proportion de ces retardataires sera plus ou moins grande, suivant la compagnie, suivant le régiment, car la fatigabilité de notre jeunesse, traînant avec elle des tares ancestrales multiples, est éminemment variable, et le XX[e] siècle manifeste des tendances au pacifisme, au sabotage et au moindre effort.

Ce n'est pas une raison pour ne pas réagir! pour le moment nous sommes en état de « Nation Armée » et de défensive constante.

Grâce à la collaboration intime de l'officier qui étudie sur le terrain de manœuvres les réactions psycho-motrices de ses hommes et du médecin, consulté à tout instant sur les « non vouloir » ou les « non pouvoir individuels, grâce à ces efforts communs, l'équilibre sanitaire de l'armée sera maintenu, sa résistance générale ne pourra que s'améliorer.

Daussat,
Médecin-Major.

VARIÉTÉS

La production médicale.

Elle menace de nous submerger, comme le prouve la petite statistique, limitée aux travaux de physiologie, que M. Richet a communiquée à la *Société de biologie* :

Entre 1847 et 1867, le nombre de ces mémoires s'était maintenu à 258-260 par an. Le tableau ci-dessous marque la marée montante de ces publications, puisque leur nombre a été successivement, en périodes quinquennales :

En 1868	de	321
1873	»	480
1878	»	1.001
1883	»	1.419
1888	»	1.458

En 1893	de	1.208
1898	»	1.560
1903	»	2.032
1906	»	2.656

pour atteindre le chiffre fantastique de 2.809 en 1908!

A travers le Monde

ALLEMAGNE

A Berlin, la lutte contre le cancer est, dès à présent, en train de s'organiser de façon méthodique.

Récemment, en effet, le Comité central allemand pour l'étude du cancer a installé à l'Hôpital royal de la Charité, à Berlin, un dispensaire spécialement réservé aux malades suspects ou atteints de cancer. Cette institution a rapidement été visitée par un nombre si considérable de malades que l'on a cru devoir, sans tarder, ouvrir un nouvel établissement semblable dans un autre quartier de la ville.

Cette dernière clinique, qui fonctionne depuis le 1er Janvier 1910, a été installée dans la Pallisadenstrasse. Son installation a été facilitée par le fait que les salles où sont reçus les cancéreux sont les mêmes que celles où viennent, à d'autres heures, consulter les tuberculeux.

Les dispensaires nouveaux sont donc à deux fins, étant destinés à accueillir alternativement les malades atteints de tuberculose et ceux porteurs de lésions néoplasiques.

Les malades venant consulter et qui ont déjà subi un traitement doivent présenter une fiche rédigée par leur médecin et contenant des renseignements détaillés tant sur le diagnostic que sur les circonstances particulières de la maladie. G. V.

ANGLETERRE

Etant données les relations intimes qui ont été reconnues entre les divers insectes et la propagation des maladies à l'homme et aux animaux dans l'Afrique tropicale, on a décidé en Angleterre la création d'une commission scientifique dans le but d'étudier sous ses aspects l'entomologie de l'Afrique.

Cette commission s'appellera *The Entomological Research Committee*. Son président est lord Cromer. Une mission entomologique sera envoyée dans l'Afrique occidentale. La commission se tiendra aussi en rapport avec l'Egypte, le Soudan et l'Afrique australe. Les résultats scientifiques, y compris toutes les observations et expériences des missions, seront publiés de temps à autre dans un journal ou bulletin émanant de la commission (*Revue de médecine et d hygiène tropicales*).

LIVRES NOUVEAUX

M. Jungano et A. Distaso. — *Les Anaérobies*. Avec une préface du Professeur METCHNIKOFF. 1 vol. in-8°, de XII-228 pages, avec 58 figures. Prix : 5 francs (MASSON et Cie, éditeurs).

Tous ceux qui s'intéressent à la bactériologie salueront avec plaisir la publication de ce volume. Il n'existe pas en effet de travail d'ensemble sur une question aussi fondamentale que celle des anaérobies, dont l'importance, comme le rappelle le professeur Metchnikoff dans sa préface, devient chaque jour plus considérable. On trouvera dans cet excellent volume tous les renseignements que l'on pourra avoir besoin concernant les anaérobies. Après un chapitre de technique très clair, on trouvera une étude générale du rôle des anaérobies comme agents de fermentation, et une étude très complète de leur rôle en pathologie humaine. Puis chaque espèce est étudiée en particulier. Comme classification les auteurs ont adopté celle des bacilles en protéolytiques et peptolytiques; les spirilles et les cocci anaérobies ont chacun leur chapitre. Cette étude de chacun des types connus occupe les deux tiers du volume. Enfin une bibliographie de 25 pages permettra à ceux qui font des recherches spéciales sur telle ou telle question de retrouver sûrement les indications dont ils auront besoin en ce qui touche au rôle des anaérobies. Cette bibliographie termine dignement cet intéressant volume.

S. I. DE JONG.

BIBLIOGRAPHIE

2097. — **V. Gardette.** — ANNUAIRE DES EAUX MINÉRALES : *Stations thermales et climatiques, sanatoriums de la France et de l'Etranger*. 52e édition, 1910. 1 vol. in-12, de 327 pages, avec figures. Prix: 1 fr. 50. (*A. Maloine*, éditeur.)

2098. — **P.-H. Eijkman.** — L'INTERNATIONALISME MÉDICAL. 1 vol. in-8° de 44 pages. Prix : 2 fr. (*F. Van Rossen*, éditeur à Amsterdam.)

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

SOMMAIRE du n° 4.

Mémoires originaux :

Edmond Weill. — Emploi de linges stérilisés chez le nourrisson.

Rudolf Fischl. — De la production mécanique et non sanglante des albuminuries et des néphrites chez les lapins.

Recueil de faits :

Roger Voisin et Georges Paisseau. — Les réactions méningées au cours des encéphalopathies chroniques de l'enfant.

Roger Voisin et Léon Tixier. — Ostéopsathyrose chez un enfant de 3 ans 1/2.

Juan F. Cafferata. — Un cas d'achondroplasie.

A. Halipré et Perchepied. — Corps étrangers de la trachée, asphyxie, fongus émané des ganglions trachéo-bronchiques.

Revue générale :

J. Comby. — Radioscopie de l'estomac du nourrisson.

Analyses.

Publications périodiques. — Thèses et brochures. — Livres.

Société de Pédiatrie.

Nouvelles. — Informations.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu (Professeur M. Dieulafoy). — Leçon du samedi 30 Avril. — Présentation de deux malades atteints d'hémiplégie syphilitique précoce. Etude sur la surdité syphilitique.

Médecine opératoire spéciale. — Cours de M. A. Bréchot, prosecteur. *Opérations sur la tête, le cou et le thorax.* Ouverture le vendredi 10 Juin 1910, à 1 h. 1/2. I. Traitement des complications des otites moyennes : Trépanation de la mastoïde. Traitement des abcès cérébraux et cérébelleux d'origine otique. Traitement de la phlébite du sinus latéral. — II. Topographie cranio-encéphalique. Trépanation. Craniectomie. Exploration de l'encéphale. Traitement des enfoncements de la voûte. Traitement des épanchements intra-craniens, des abcès et des tumeurs. — III. Trépanation du sinus frontal. Trépanation du sinus maxillaire. Enucléation du globe oculaire. Voies d'accès vers les polypes naso-pharyngiens. — IV. Traitement du cancer de la langue. Ablation des ganglions du cou. Chirurgie des glandes salivaires. — V. Laryngotomie. Laryngectomie. Tubage. Trachéotomie. Abcès du sein. Traitement des tumeurs bénignes du sein. — VI. Traitement des cancers du sein. Résection des côtes. Thoracoplasties. — VII. Traitement radical des otites moyennes. Evidement pétro-mastoïdien. Chirurgie du trijumeau. Ablation du ganglion de Gasser. — VIII. Chirurgie du corps thyroïde. Enucléation intraglandulaire. Thyroïdectomie. Sympathectomie. — IX. Chirurgie du pharynx. Abcès rétropharyngiens. Végétations adénoïdes. Traitement des tumeurs du pharynx. Résection du maxillaire inférieur. Œsophagotomie externe. — X. Volets thoraciques. Pneumotomie. Ponction du péricarde. Chirurgie du cœur.

Le cours aura lieu tous les jours. Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur.

Le droit à verser est de 50 francs.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Antoine. — Les étudiants en médecine désireux d'être initiés et exercés individuellement à l'examen des malades, aux divers modes d'exploration des organes internes, spécialement des organes thoraciques, et à la notation journalière des faits d'observation clinique, sont invités à se faire inscrire dans le service de M. Béclère, à l'hôpital Saint-Antoine. (Le nombre des inscriptions est limité.)

Admission des élèves étrangers aux concours de l'externat et de l'internat des hôpitaux. — La Réunion médico-chirurgicale des hôpitaux de Bordeaux a discuté la question de l'admission des étudiants étrangers aux concours de l'externat et de l'internat des hôpitaux.

La Réunion a admis, en principe, que le grand nombre des candidats inscrits ne pouvait que stimuler le zèle de tous les concurrents et augmenter ainsi la valeur du concours; qu'en second lieu, l'admission de ces étudiants étrangers servirait à disséminer le bon renom de la science médicale française dans toutes les parties du monde; qu'il y avait par conséquent un intérêt patriotique supérieur à autoriser cette innovation.

Tout en admettant ce principe, la Réunion a décidé que seuls les étudiants étrangers remplissant les conditions exigées des étudiants français pourraient participer à ces concours.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille de vermeil.* — M. Ségard, médecin de 2e classe, du port de Lorient.

Un jugement intéressant. — Il y a quelques mois, le tribunal civil de Châteauroux rejetait une demande formée par X... contre son médecin auquel il réclamait, à titre de dommages et intérêts, une somme de 5.000 fr. pour avoir non seulement refusé de donner des soins aux siens, mais encore pour avoir, par des manœuvres abusives, empêché les autres médecins de la localité, ses confrères, de se rendre chez lui, alors qu'il les en priait et avait besoin de leurs services.

La Cour de Bourges devant laquelle l'affaire a été portée en appel a infirmé le jugement rendu par le tribunal de Châteauroux. De la décision de la Cour il ressort que :

Si un médecin, à la suite de démêlés avec un client au sujet du règlement de ses honoraires, a le droit de rompre toutes relations avec ce client et de refuser de lui donner ses soins, alors d'ailleurs que la localité possède d'autres médecins, il ne peut cependant, sans commettre un abus, signaler ces difficultés à ses confrères et les inviter en des termes suffisamment clairs à se concerter avec lui pour qu'ils suivent son exemple.

Il n'appartient pas, en effet, à un médecin de priver une personne de l'assistance médicale et d'assurer la sauvegarde de ses intérêts au mépris des devoirs d'humanité les plus élémentaires.

Et si, par suite, un préjudice matériel et moral a été causé au client, dont la famille a été privée de soins médicaux en plusieurs circonstances, ou qui a été obligé de s'adresser à un médecin éloigné de son domicile, la responsabilité de l'auteur de ces agissements se trouve engagée et il peut être condamné à des dommages-intérêts.

Conseil d'arrondissement de Sceaux. — Cette assemblée, au cours de sa dernière session, a émis ou renouvelé les vœux suivants :

— Que les hôpitaux réservés aux malades indigents ne soient plus admis à recevoir des malades payants.

Tous les citoyens nécessiteux, blessés, infirmes ou reconnus incapables de fournir aucun travail utile et de subvenir à leurs besoins et âgés d'au moins 65 ans, pourront être admis dans l'établissement hôpital régional à créer dans le chef-lieu de canton de leur résidence ou à proximité dudit canton...

Ces établissements hospitaliers seront créés au moyen de ressources spéciales provenant d'un impôt direct à établir sur toute personne adulte et valide et se trouvant dans les conditions ci-après déterminées :

« Cet impôt progressif serait créé de la manière suivante : toute personne jouissant d'un revenu d'au moins 1.000 francs ou d'un traitement comme fonctionnaire ou salaire de ladite somme serait imposée d'une contribution complémentaire de 0,15 pour 100, de 0,25 pour 100 pour un traitement ou revenu de 2.000 à 10.000 francs et de 0,50 pour 100 pour un revenu ou traitement supérieur à 10.000 francs. »

— Que des colonies scolaires de vacances soient créées sur des terrains appartenant à l'Assistance publique.

— Que le domicile de secours des aliénés soit établi de la même manière que celui des vieillards, infirmes ou incurables, conformément à la loi du 14 Juillet 1905.

— Que l'administration de l'Assistance publique accueille favorablement les demandes de conservation d'enfants abandonnés faites par les nourriciers quand, après enquête, il est démontré que c'est dans l'intérêt de l'enfant.

— Que les corps des hospitalisés indigents soient inhumés gratuitement.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés :

En Annam, M. le médecin-major de 2e classe Sarrailhé.

En Cochinchine, M. le médecin-major de 1re classe Brochet.

A la Côte d'Ivoire, M. le médecin-major de 2e classe Mongie.

En France, MM. Heckenroth, Lacroix, Mercier, méde-

cins-majors de 2e classe; Gravillat, Cunaud, médecins aides-majors de 1re classe.

— M. le médecin-major de 2e classe Bourret est désigné pour remplir les fonctions de directeur du laboratoire bactériologique de Saint-Louis, au Sénégal.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 23 Avril.* Ont obtenu : MM. Laubry, 20; Grenet, 20; Léry, 20.

Chirurgien des hôpitaux. — LECTURE DES COPIES. *Séance du 23 Avril.* — Ont obtenu : MM. Okinczyc, 14; Mathieu, 16; Capette, 16.

Assistance médicale. — LECTURE DES COPIES. — *Séance du 22 Avril.* — Ont obtenu : MM. Porée, 11 + 14 = 25; Colibert, 9 + 9 = 18; Carret, 11 + 13 = 24; Cartier, 11 + 11 = 22.

Internat. — CLASSEMEET DES CANDIDATS. — Sont nommés *Internes titulaires* : MM. Morancé, Le Grand, Huber, Villette, Bodineau, Weissenbach, Madier, Pruvost, Routier, Desplas, Gauchery, Turquety, Mlle Condat, MM. Chauvet, Baumgartner, Monod (R.), Amaudrut, Virenque, Bollack, Gouguet de Girac, Moulonguet, Vincent (Max), Jumon, Bloch (J.), Gautier, Gillard, Labourdette, Gutmann, Vieil (E.), Desbouis, Écalle, Petit (H.).

Mlle de Jong, MM. Ducamp, de Berne-Lagarde, Paris, Malarte, Maurer, Philippon, Pizon, Vignes, Sebillot, Ramadier, Bougot, Vilbort, Roy, Heuyer, Porak, Dufourmentel, Bloch (A.), Pignot, Croissant, de Cumont, Durand (H), Huyghues de Beaufond, Rousseau (F.), Villechaise, Hébrard, Rousselot, Lévy (A.), Feil, Girault (A.), Legal-Lasalle, Donzelot, Gassier.

Sont nommés *Internes provisoires* : MM. Rudelle, Besset, François, Boivin, Desvaux de Lyf, Ferrand, Pernet, Vaudescal, Mlle Hertz, MM. Monbrun, Thiers, Mlle Leven, MM. Rouillard, Bouttier, Mlle de Pfeffel, MM. Malet (Ch.), Colombe, Delort, Escalier, Plaisant, Netter, Beloux, Gleisz, Leblanc, Bloch (R.), Gautruche, Parat, Buc, Weber (A.), Delivet, Genil-Perrin.

Larue, Dubois (R.), Tzanck, Vielle (A.), Kœchlin, Lefèvre, Prigent, Krebs, Couinaud, Héricourt, Girard, Nadal, Tissier, Jacquemin, Duval, Pierret, Miriel, Chichmanian, Pimpanéau, Bruel, Monod (A.), Pollet, Gouverneur, Le Maux, Richard (G.), Godlewski, Lévi (I.), Durand (G.), Jacquet, Cassard, Larroque, Sourdille, Barthélemy, Besançon, Massard, Latil, Avezou, Alexandre, Besnard (J.), Butin, Baudouin (E.), Lucas-Championnière, Mlle Blanchier, MM. Monod (R.), Coppin, Mossé, Faveret, Achard, Legrain.

Faculté de médecine de Bordeaux. — Des concours pour la place de chef de clinique ophtalmologique et pour celle de chef de clinique d'accouchements seront ouverts le 27 Juin 1910. Inscription jusqu'au jeudi 23 Juin.

Hôpitaux de Bordeaux. — Le jury du concours de chirurgien-adjoint des hôpitaux est ainsi composé : *Membres titulaires*. Chirurgiens : MM. Lefour, Verdelet, Demons, Venot, Courtin. — Médecins : MM. Dumur et Moussous. — *Membres suppléants*. Chirurgiens : MM. Villar, Chavannaz, M. Rivière. — Médecins : MM. Pitres et E. Bitot.

Hôpitaux de Versailles. — Un concours pour la nomination d'un interne en médecine sera ouvert le 13 Mai.

Les internes sont nourris, logés, chauffés et éclairés; ils reçoivent, en outre, un traitement annuel : de 360 fr. pour la 1re et la 2e année; de 500 francs pour la 3e et la 4e année.

Un prix annuel de 100 francs (fondation de Bizy) et un prix biennal de 600 francs (fondation Despagne) ont été institués en faveur des internes les plus méritants.

Par autorisation de l'Université de Paris, les élèves de 3e et 4e année d'études médicales peuvent faire, comme Internes à Versailles, le stage hospitalier, ainsi que le stage obstétrical exigés par la Faculté de médecine.

Les candidats au Concours devront se faire inscrire au Secrétariat, à l'Hôpital civil. Le registre d'inscription sera clos le lundi 9 Mai 1910.

Tout candidat doit justifier qu'il possède au moins quatre inscriptions de Faculté ou École de médecine française.

Il doit produire au moment de son inscription : 1° Un extrait de son acte de naissance; 2° un certificat de bonnes vie et mœurs récemment délivré.

Toute demande d'inscription faite après l'époque fixée par la présente affiche pour la clôture du registre ne sera point accueillie.

Les candidats pourront avoir des renseignements complémentaires au cabinet du Directeur, à l'Hôpital civil, de 9 heures à 11 heures du matin, et de 2 heures à 4 heures.

RENSEIGNEMENTS

Postes à céder. — Systèmes nouveaux d'appareils thermo-aéro-photothérapiques brevetés. On désire céder licence pour Paris.

Banlieue. — Maison de santé à céder. Conditions exceptionnelles.

S'adresser : **Cabinet Gallet**, 47, boulevard Saint-Michel.

Situation pour Docteur, *ancien interne des hôpitaux*, dans une *maison de santé* indépendante, à Paris. Grande clientèle riche. Situation de médecin-adjoint résident; appointements fixes, table, logement. Par contrat, participation aux bénéfices dès la 2e année. Écrire et fournir titres et références, à la *P. M.*, n° 370.

A louer pour *clinique*, dans un hôtel particulier, *cabinet tout installé* pour gynécologie ou autre : salon, domestiques, eau, gaz, élect., téléph. S'adr. de 2 à 7 h. 16, r. Ballu.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Th. Tuffier et A. Mauté. Infection vésicale staphylococcique par migration de dehors en dedans.

Henri Bénard et Ch. Gagneux. Un nouveau procédé de diagnostic du cancer. Leucodiagnostic de MM. Ch. Achard, Henri Bénard et Ch. Gagneux.

Ch. Dujarier et Jean Berger. Hernie épigastrique contenant une anse grêle étranglée.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société médicale de Genève. — Chancre tuberculeux de l'épaule. — Sporotrichose. — Tétanos idiopathique guéri par le chloral en injections intraveineuses. — Syndrome de la queue de cheval.

Académie royale de médecine de Belgique. — Contribution au traitement des formes graves de la tuberculose vésicale. — Recherches expérimentales sur l'immunisine antipneumococcique.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de pédiatrie. — Les scolioses que la gymnastique aggrave. — Grenouillette dont le liquide s'écoule par le canal de Wharton. — Paralysie obstétricale des membres inférieurs. — Valeur séméiologique de la réaction de Meyer dans les néphrites. — Hypertrophie du thymus. — A propos d'une guérison et d'une récidive de chorée. — Examen des urines d'albuminurie par la phénolphtaléine. — Achondroplasie. — Thrombophlébite de la veine rénale chez un enfant de 15 mois.

Société d'obstétrique de Paris.

Société de psychiatrie.

Société de médecine militaire française.

Société de médecine de Paris.

Société de chirurgie. — A propos d'hémophilie. — Péritonite herniaire avec corps étranger; résection iléocolique; guérison. — Contusion de l'abdomen; rupture de la vésicule biliaire; intervention au 10e jour; guérison. — Sur l'ablation des tumeurs de la vessie par la voie endo-vésicale. — Sur le danger du chloroforme chez les hépatiques ictériques. — Reposition, plissement, modelage cosmétique du pavillon de l'oreille. — Polype naso-pharyngien extrait par les voies naturelles; guérison.

ANALYSES

MÉDECINE PRATIQUE

Examen, observation et premier traitement d'un blessé atteint de fracture fermée. — La peau de chamois dans le traitement préventif des accidents du décubitus.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

CHRONIQUE

G. Bertrand. Les médecins arabes sous l'empire des Khalifes.

NOUVELLES

LES MÉDECINS ARABES SOUS L'EMPIRE DES KHALIFES

Pendant mon séjour en Tunisie, j'ai pu constater journellement combien les médecins arabes contemporains, ou du moins ceux qui se donnent comme tels, étaient arriérés et peu soucieux de s'instruire des conquêtes de la science moderne. Il n'en a pas toujours été ainsi.

Les Arabes, en effet, sous l'empire des Khalifes, successeurs du Prophète, ne furent pas seulement un peuple guerrier et conquérant, ils furent aussi un peuple civilisateur. Leur influence sur le développement des lettres, des sciences et des arts au moyen âge a été prépondérante et c'est à eux seuls que revient l'honneur d'avoir éduqué les peuples barbares installés sur les ruines de l'Empire Romain. M. Lebon dans un remarquable ouvrage, déjà ancien, où j'ai puisé bien des enseignements, a montré toute la beauté de la civilisation arabe du xe au xiiie siècles, civilisation peu connue et aussi, il faut le dire, souvent méconnue[1].

Cette influence s'est particulièrement fait sentir dans les sciences médicales. Les praticiens arabes ont été les véritables continuateurs des maîtres de l'antiquité gréco-latine. Mais non contents de conserver, traduire et commenter les

1. Gustave Lebon. — « La Civilisation des Arabes » Firmin-Didot, 1884.

œuvres de leurs devanciers, ils ont été surtout des novateurs et nous ont laissé un patrimoine scientifique sur lequel ont vécu nos ancêtres jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

Les médecins arabes furent légion. Beaucoup ont exercé avec talent ; nombreux sont ceux qui ont écrit sur les diverses branches de la médecine ; certains enfin nous ont laissé des œuvres d'un haut intérêt scientifique où l'esprit critique s'allie à la finesse de l'observation, qui montrent à quel degré de perfection était parvenu l'art médical sous le règne des Khalifes, et où nous retrouvons nombre de théories, d'idées et de méthodes que nous considérons comme contemporaines et dont nous croyons de bonne foi être les promoteurs.

Parmi les plus célèbres de ces observateurs, il convient de citer au Xe siècle de notre ère *Ali-Abbas* pour qui l'observation au lit du malade est la seule base sur laquelle doivent rationnellement être étayées les études médicales, précurseur de nos cliniciens modernes, et surtout *Rhazès* (850-932), chimiste distingué, médecin de talent, un des plus célèbres praticiens arabes, hygiéniste avisé, qui exerçait à Bagdad, et dont les œuvres étaient encore la base de l'enseignement de nos écoles au milieu du XVIIIe siècle.

Au XIe siècle vivait Abou-Ali-Hosein-ben-Sina plus connu sous le nom d'*Avicène* (980-1037), savant dans toutes les branches de la médecine, et dont l'une des œuvres, le *Kanoun*[1], embrasse toutes les connaissances médicales de l'époque, fourmille d'idées neuves, d'observations d'une exactitude scientifique remarquable et resta jusqu'à la fin du XVIIIe siècle l'évangile médical des écoles françaises et italiennes. Il est encore, à l'heure actuelle, le livre de chevet des médecins arabes contemporains.

Au XIIe siècle, enfin, trois noms sont restés célèbres : *Albucassis* : chirurgien de valeur qui professait à Cordoue et a laissé un traité de chirurgie resté longtemps classique où sont figurés de nombreux instruments de son invention ; *Aven-Zoar*, de Séville, thérapeute distingué, partisan de l'expectative, qui enseignait que pour le traitement des maladies il faut compter beaucoup plus sur la force de la nature que sur les drogues et les médicaments, et enfin un des princes de la science arabe, Aboul-Vallid-Mohammed-ben-Rosch, nom dont nous avons fait *Averroès* (1126-1188), philosophe et médecin qui a particulièrement bien étudié les poisons et dont les œuvres faisaient encore foi à la fin du XVIIIe siècle.

1. Mot arabe qui signifie : Règlement, coutume.

A partir du XIIIe siècle, la science médicale des Arabes périclite. Elle disparait enfin bientôt à la chute de l'empire islamique. Actuellement les médecins arabes sont loin d'avoir la valeur de leurs ancêtres. Beaucoup d'entre eux n'ont du médecin que le nom, et sont surtout des charlatans. Les quelques médecins à peu près dignes de ce nom qu'il m'a été donné de connaître et de fréquenter en sont encore aux principes d'Avicène et d'Averroès et restent complètement ignorants des conquêtes de la science moderne dont ils sont d'ailleurs fort peu curieux.

Quoi qu'il en soit, pendant trois siècles, les écoles médicales arabes ont été particulièrement florissantes et ont formé des élèves dont les découvertes ont été aussi nombreuses que variées.

En médecine, Rhazès avait une connaissance très approfondie des fièvres éruptives et a fort bien décrit la variole et la rougeole. Il traitait les pyrexies par l'eau froide bien avant Brandt, les affections pulmonaires par les ventouses. Il est l'auteur du premier traité connu sur les maladies des enfants. Les médecins arabes connaissaient l'action hémostatique de l'eau chaude, la valeur thérapeutique du cautère comme révulsif et de l'alcool comme stimulant. Ils savaient saigner et scarifier.

Le chirurgien Albucassis connaissait fort bien la « pierre », dont on retrouve une théorie pathogénique presque aussi exacte que notre théorie moderne, dans un ouvrage du Xe siècle : « Les prairies d'or », sortes de mémoires du géographe-explorateur Maçoudi.

Albucassis pratiquait la lithotritie, que nous considérons à tort comme un procédé relativement moderne.

Les chirurgiens arabes savaient diagnostiquer les fractures et les luxations, les réduire et les immobiliser en bonne position. J'ai eu l'occasion, pendant mon séjour en Afrique, de voir certains de ces appareils d'immobilisation placés par des *Tebibs*[1] contemporains, d'après les préceptes d'Albucassis et d'Aven-Zoar, qui répondaient à tous les desiderata. Certains même, employant, d'après les auteurs arabes, des bandes de toile imbibées de blanc d'œuf, obtenaient après dessiccation des appareils rigides assimilables à nos appareils silicatés.

La chirurgie oculaire était fort en honneur, notion facilement compréhensible quand on connaît la fréquence des maladies des yeux chez les Arabes. Entre autres opérations, les anciens médecins de l'Islam opéraient la cataracte par abaissement du cristallin. Les tebibs actuels emploient encore le même procédé. J'ai vu plusieurs fois un médecin spécialiste pratiquer cette opération à l'aide des instruments rudimentaires de ses ancêtres médicaux, avec une dextérité vraiment remarquable et un succès généralement complet.

Les chirurgiens arabes connaissaient enfin l'anesthésie chirurgicale. Sans doute étaient-ils loin de soupçonner le chloroforme, mais ils connaissaient les vertus stupéfiantes de l'ivraie et profitaient de l'ivresse produite pour pratiquer les interventions douloureuses,

1. Tebib : médecin en langue arabe.

En thérapeutique, si les uns, comme Aven-Zoar, comptaient beaucoup sur la *vis naturæ*, d'autres mettaient à profit les vertus médicinales des plantes et des substances découvertes ou fabriquées par les chimistes fort nombreux et fort savants de leur époque.

On trouve dans les *Mille et une Nuits* des recettes de mixtures médicinales, inimaginables sans doute, mais qui prouvent que la matière médicale était déjà riche de produits dont l'action thérapeutique était bien établie. Averroès nous a laissé un traité de la thériaque, et nous devons aux praticiens arabes la connaissance des propriétés médicinales de quantité de végétaux et minéraux, de la casse, du séné, de la rhubarbe, de la noix vomique, du haschich[1] ou chanvre indien, du benjoin, du goudron, surtout employé contre la gale des animaux et qu'ils tiraient du thuya, du henné, que les Arabes emploient encore dans le pansement des plaies, qui est un kératinisant et paraît avoir des propriétés antiseptiques réelles, du kermès, du camphre, etc., etc. C'est à eux que nous sommes redevables des excipients connus sous les noms de sirops, loochs, juleps, emplâtres, bols, élixirs.

Ils avaient enfin reconnu les propriétés médicales de certaines sources minérales, où ils envoyaient leurs malades. Il existe dans nos possessions algéro-tunisiennes de nombreuses villes d'eaux encore très fréquentées aujourd'hui, non seulement des indigènes, mais des Européens, qui étaient déjà connues au temps de l'empire arabe.

L'hygiène a toujours été en grand honneur chez les Arabes. Elle fait pour ainsi dire partie intégrante de la religion, et le Prophète Mohammed est le premier et le plus grand des hygiénistes arabes. Il a, dans le *Coran*, transformé en rites religieux nombre de préceptes d'hygiène, imitant en cela d'ailleurs certaines dispositions de la religion israélite. L'interdiction du vin et des liquides fermentés n'est au fond que la prophylaxie de l'alcoolisme; celle de la viande de porc n'a d'autre but que de combattre la trichinose; la préférence donnée dans l'alimentation aux végétaux sur les animaux, la pratique imposée du jeûne ou *Ramdam* ne sont, sous le couvert de la religion, que des mesures d'hygiène bien nécessaires au maintien de la santé de peuples vivant dans les pays chauds; la circoncision, dont il a fait une cérémonie religieuse équivalente au baptême catholique, n'est qu'une mesure de propreté génitale et de prophylaxie des maladies vénériennes. Les ablutions, enfin, dont il fait partie intégrante de la prière, dénotent chez lui le souci d'imposer l'hygiène corporelle à son peuple.

Les médecins arabes ont, d'autre part, contribué largement à la propagation des mesures d'hygiène. Rhazès leur a consacré le livre IV de son grand ouvrage : *Le Mansoury*. « Ce même médecin, chargé de choisir le quartier le plus sain de Bagdad pour y construire un hôpital, employa le moyen suivant, que ne désavoueraient pas les partisans des théories modernes sur les microbes. Il suspendit des morceaux de viande dans les divers quartiers de la capitale, et déclara que le meilleur était celui où la chair avait pris le plus de temps pour entrer en putréfaction (Lebon). »

L'hydrothérapie a toujours compté et compte encore chez les Arabes de nombreux adeptes. Il n'est pas, en effet, d'agglomération, si petite soit-elle, qui ne possède son *Hammam* ou Bains-Maures, admirablement installés dans les grandes villes, où sont délivrés bains simples et bains de vapeur, et où les baigneurs trouvent des masseurs très expérimentés.

Les Arabes ont peu écrit sur les accouchements et la Gynécologie. Seul, peut-être, Albucassis traite quelques points d'obstétrique dans son traité de chirurgie[1].

⁂

Les Arabes pratiquaient enfin l'assistance médicale tout aussi bien que nous. Ils possédaient des hôpitaux vastes, aérés, bien pourvus d'eau, et des bureaux de bienfaisance, dispensaires, où des médecins donnaient gratuitement consultations et médicaments.

L'enseignement de la médecine était donné dans les grands centres, au même titre que celui du droit coranique, de la théologie et des diverses sciences. Les écoles de Bagdad, Cordoue, Séville, Salerne (Sicile) ont été particulièrement florissantes du xᵉ au xiiᵉ siècle. L'enseignement était surtout pratique, se donnait au lit du malade. Il était basé sur l'observation et non sur les théories, souvent erronées, des livres anciens.

Ces quelques détails succincts suffiront pour montrer combien fut étendue la science médicale des Arabes au moyen-âge, et les progrès que les descendants du Prophète ont fait accomplir à l'art de guérir. Après Hippocrate, Gallien et les médecins de l'antiquité gréco-romaine, c'est à l'Islam que nous sommes redevables d'une partie de notre savoir actuel.

G. Bertrand,
Médecin-major au 3ᵉ régiment de hussards.

1. Ce mot en arabe signifie : Herbe.

1. Ce fait s'explique facilement. Chez les musulmans, le médecin n'intervient que rarement, pour ne pas dire jamais, auprès de la femme enceinte. Les accouchements sont faits par des matrones ayant soi-disant de l'expérience, matrones à peines suffisantes pour un accouchement normal. Au cas de dystocie, la parturiente est pour ainsi dire abandonnée à elle-même, et elle succombe souvent, sans que rien soit tenté pour éviter une issue fatale.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Professeur M. DIEULAFOY, 15 démonstrations et manipulations des méthodes de laboratoire appliquées au diagnostic clinique seront faites, chaque jour, à 2 heures de l'après-midi, à dater du lundi 30 Mai, au laboratoire de la Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, par MM LE PLAY et DOURY, chefs de clinique; MM. NATHAN, SÉZARY et FAROY, chefs de laboratoire.

Programme. — Lundi 30 Mai : M. DOURY. Analyse bactériologique du pus et des exsudats : coloration des microbes, méthode de Gram; cultures; inoculations. Analyse bactériologique du sang, de l'urine.

Mardi 31 Mai : M. SÉZARY. Le tréponème de la syphilis : recherche dans les exsudats et dans les coupes histologiques; examen ultra-microscopique; imprégnation argentique; inoculation aux animaux. Diagnostic des spirochètes saprophytes et pathogènes.

Mercredi 1er Juin : M. LE PLAY. Microbes anaérobies pathogènes : isolement, culture. Etude des principales mycoses : actinomycose, sporotrichose, etc.

Jeudi 2 Juin : M. LE PLAY. Etude bactériologique des angines. Diagnostic de l'angine diphtérique. La sérothérapie antidiphtérique.

Vendredi 3 Juin : M. DOURY. Le bacille de Koch : diagnostic de la tuberculose par les méthodes de laboratoire; examen des crachats, inoscopie; inoculations aux animaux, cultures. Tuberculino-réactions.

Samedi 4 Juin : M. NATHAN. Etude des éléments figurés du sang. Numération des globules rouges; dosage de l'hémoglobine. Numération et pourcentage des globules blancs. Eléments anormaux du sang. Formules hématologiques : leucocytoses, leucopénie, polyglobulie. Anémies. Leucémies.

Lundi 6 Juin : M. DOURY. Etude des urines : examens physique, chimique et bactériologique. Exploration des fonctions rénales.

Mardi 7 Juin : M. NATHAN. Sang (*suite*). Etude du caillot : purpura, hémophilie, etc. Resistance globulaire : hémolyse et hémolysines. Les ictères hémolytiques : hématies granuleuses.

Mercredi 8 Juin : M. FAROY. Séro-diagnostic : réactions d'agglutination. Valeur diagnostique dans la fièvre typhoïde, la tuberculose, la fièvre de Malte, la sporotrichose, etc. Précipito-diagnostic de la méningite cérébrospinale épidémique.

Jeudi 9 Juin : M. SÉZARY. Séro-diagnostic : déviation du complément (méthode de Bordet-Gengou) dans le diagnostic des maladies infectieuses. Diagnostic de la syphilis et réaction de Wassermann : méthode de Noguchi. Diagnostic des kystes hydatiques par la méthode de Weinberg.

Vendredi 10 Juin : M. FAROY. Chimisme gastrique. Etude de la sécrétion à l'état normal et à l'état pathologique; application au diagnostic clinique. Etude de la nutricité gastrique.

Samedi 11 Juin : M. LE PLAY. Opsonines. Le pouvoir opsonique du sérum et la recherche de l'indice opsonique : applications à la clinique. Vaccinothérapie de Wright.

Lundi 13 Juin : M. SÉZARY. Etude des épanchements liquides : caractères physiques, chimiques, cytologiques, bactériologiques, biologiques. La ponction lombaire : interprétation de ses résultats.

Mardi 14 Juin : M. NATHAN. Biopsie : indications, technique. Méthodes usuelles de fixation, d'inclusion, de coloration. Diagnostic histologique des tumeurs, des inflammations chroniques.

Mercredi 15 Juin : M. FAROY. Coprologie clinique. Technique. Valeur de la méthode dans l'estimation des fonctions gastriques, duodénales, intestinales, pancréatiques et hépatiques.

Le droit de laboratoire est de 100 francs.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital de la Pitié. — M. Babinski, médecin de l'hôpital de la Pitié, reprend ses Conférences cliniques sur les *Maladies du système nerveux*, aujourd'hui samedi 30 Avril 1910, à 10 h. 1/2 du matin, et les continuera les samedis suivants à la même heure.

Hôpital d'urologie et de chirurgie urinaire, 156 *bis*, avenue de Suffren, XVe arrondissement (Métro-Sèvres). — Enseignement complet de la chirurgie urinaire et des techniques urologiques courantes, semestre d'été à partir du lundi 2 Mai 1910.

Programme : Consultations. Les mardis, jeudis et samedis de 9 à 11 heures. — Opérations et lithotritie. Les vendredis à 9 heures au pavillon-annexe. — Cystoscopie et exploration réno-vésicale. Les mardis et samedis à 9 h. 1/2. — Polyclinique avec présentation de malades. Les jeudis à 10 h. 1/4. — Injections épidurales et électricité. Les mercredis à 9 h. 1/2. — Interventions cystoscopiques endovésicales. Les lundis à 10 heures. — Traitements. Tous les jours, le matin, de 8 heures à midi.

Le musée et la bibliothèque sont ouverts tous les jours aux élèves. Les cours spéciaux de chirurgie expérimentale et d'exploration cystoscopique seront annoncés ultérieurement.

Sont admis les docteurs en médecine français et étrangers, et les étudiants immatriculés. Le nombre des élèves n'est pas limité. S'inscrire tous les matins dans le service, 156 *bis*, avenue de Suffren.

NOUVELLES

Les dimanches du praticien. — En raison d'une circonstance imprévue, la Conférence de M. Pachon sur la tension artérielle qui devait avoir lieu dimanche 1er Mai est remise à une date ultérieure.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Douarre, du port de Toulon, est désigné pour assurer le service du laboratoire d'électrothérapie de l'hôpital principal à Toulon.

M. le médecin de 1re classe Charuel, du port de Brest, est désigné pour servir en sous-ordre à la prévôté de Guérigny.

— M. le médecin de 1re classe Béguin, du port de Brest, est autorisé à servir temporairement au port de Toulon.

— M. le médecin de 2e classe Lecalvé, du port de Lorient, est désigné pour embarquer sur le *Guichen*.

M. le médecin principal Pourtal, du port de Lorient, est désigné pour embarquer sur le *Condé*, dans la deuxième escadre.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés : *En Indo-Chine*, M. le médecin aide-major de 1re classe Pichon.

Au Tonkin, M. le médecin-major de 2e classe Guitard. M. le médecin aide-major de 2e classe de Reilhan de Carnas.

En Cochinchine, M. le médecin aide-major de 2e classe Rey.

En Afrique occidentale, M. le médecin aide-major de 1re classe Hudellet. M. le médecin aide-major de 2e classe Enault.

En Afrique équatoriale, M. le médecin-major de 2e classe Heckenroth.

En France, MM. Lamy, médecin-major de 1re classe; Perrot, Butin, Chagnolleau, Léger, médecins-majors de 2e classe; Eberlé, Laporte, Laithengne, Poncin, Patterson, médecins aides-majors de 1re classe.

— M. le médecin aide-major de 1re classe Guillen est affecté au 2e rég. d'infanterie coloniale à Brest.

L'auto-suggestion. — Mme Dr Lipinska fera le 4 Mai, à 3 heures du soir, 28, rue de la Bienfaisance, une Confé-

rence sur l'AUTO-SUGGESTION considérée comme agent pathologique et comme moyen d'éducation et de rééducation. Cette Conférence est gratuite. Pour les cartes d'entrée s'adresser 28, rue de la Bienfaisance, Lyceum.

Nomination. — Le professeur Albarran, en ce moment en villégiature à Malaga, vient d'être nommé chirurgien honoraire de l'hôpital de cette ville.

Excès de vitesse en automobile. — Appelé à juger un médecin contre lequel avait été dressé procès-verbal pour excès de vitesse en automobile, le juge de paix de Marsanne vient récemment de rendre le jugement suivant que l'on ne saurait qu'approuver :

« Attendu que M. le Dr X... invoque comme moyen de défense la nécessité qu'il y avait de se rendre le plus rapidement possible auprès d'un malade dont l'état était très grave;

« Attendu que l'article 64 du Code pénal, disant qu'en cas de force majeure, il ne peut y avoir ni crime, ni délit, ni contravention, s'applique au cas qui concerne M. le Dr X...

« Par ces motifs, annulons le procès-verbal dressé contre M. le Dr X..., le 28 Août 1909, et le renvoyons des fins de la poursuite dirigée contre lui, sans frais ni dépens. »

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Métoz, à Isles-sur-le-Doubs (Doubs).

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 28 Avril.* — Ont obtenu : MM. Weil (L.), 20; Nattan-Larrier, 20; Darré, 20.

Chirurgien des hôpitaux. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 26 Avril.* — Ont obtenu : MM. Chifolieau, 19; Grégoire, 14; Marcille, 19.

Séance du 28 Avril. — Ont obtenu : MM. Mercadé, 18; Bréchot, 16; Gernez, 16.

Assistance médicale. — LECTURE DES COPIES. — *Séance du 26 Avril.* — MM. Malterre, 10 + 10 = 20; Lehmann, 8 + 9 = 17; Baldini, 12 + 12 = 24; Bourrouillon, 10 + 10 = 20.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 11 Mai, à 1 heure. — M. MORIGNY : Traitement des ankyloses vicieuses du genou chez l'enfant par l'ostéotomie chantournante sus-condylienne (Technique de M. Lardennois); MM. Segond, Aug. Broca, Mauclaire, Pierre Duval. — M. DECRÉTON : Contribution à l'étude du cancer primitif du poumon; MM. Segond, Aug. Broca, Mauclaire, Pierre Duval.

Jeudi 12 Mai, à 1 heure. — M. JABOUILLE : La thérapeutique des maladies mentales et nerveuses dans les asiles publics d'aliénés : MM. Dieulafoy, Chauffard, Pinard, Jeanselme. — M. JUDEL : Etude sur une phase de l'histoire du virus vénérien (1740-1850); MM. Chauffard, Dieulafoy, Achard, Jeanselme. — M. FAIGE : Hémorragies méningées simulant la méningite cérébro-spinale; MM. Achard, Dieulafoy, Chauffard, Jeanselme. — M. COLLEU : La température et le pouls dans la fièvre typhoïde de l'enfant; MM. Hutinel, Thiroloix, Castaigne, Nobécourt. — M. CHEMIN : Maladie d'Addison chez l'enfant; MM. Hutinel, Thiroloix, Castaigne, Nobécourt. — M. BARRÉ ; Le cœur de l'enfant dans la scarlatine. Contribution à l'étude du cœur dans les maladies infectieuses; MM. Hutinel, Thiroloix, Castaigne, Nobécourt. — M. DÉRIBÉRÉ-DESGARDES : Des arthropathies chez les hémophiles; MM. Hutinel, Thiroloix, Castaigne, Nobécourt.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 9 Mai 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie). Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Gosset, Proust. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Dejerine, André Jousset, Lœper. M. Roger, censeur; M. Macaigne, suppléant.

Mardi 10 Mai 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie). Charité : MM De Lapersonne, Marion, Morestin. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Charité : MM. Gilbert, Jeanselme, Carnot. — 5e (Deuxième partie) (2e série). Charité : MM. Thoinot, Gouget, Fernand Bezançon. M. Chauffard, censeur; M. Rénon, suppléant.

Mercredi 11 Mai 1910. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Reclus, Rieffel, Couvelaire. — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série) : MM. Blanchard Marcel Labbé, Lœper. — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série) : MM. Gaucher, Sicard, André Jousset. — 4e : MM Pouchet, Pierre Marie, Macaigne. M. Gautier, censeur; M. Zimmern, suppléant.

Jeudi 12 Mai 1910. — 2e : Ch. Richet, Retterer, André Broca. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM Pierre Marie, Claude, Brumpt. — 4e (1re série) : MM. Gilbert, Wurtz, Balthazard. — 4e (2e série) : MM. Thoinot, Vaquez, Langlois. — 4e (Troisième partie) : MM. Gilb. Ballet, Fernand Bezançon, Richaud. M. Prenant, censeur; M. Nicloux, suppléant.

Vendredi 13 Mai 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Gosset, Pierre Duval. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Reclus, Proust, Ombrédanne. M. Delbet, censeur; M. Marcel Labbé, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie). Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. — M. André Broca, suppléant.

Samedi 14 Mai 1910. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Rénon, Claude. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Hutinel, Castaigne, Nobécourt. — 5e Obstétrique (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Demelin, Brindeau. M. Alb. Robin, censeur; M. Gouget, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

Près l'Institut Pasteur : *Pens. de fam.* particul. recom. aux docteurs. Prix mod., 20, r. Dutot. Direct. Mme Armand.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

N° 36 Mercredi, 4 Mai 1910

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut. Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —
SECRÉTAIRES DE LA RÉDACTION :
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

L. Boidin et Guy Laroche. La toxicité hydatique. Toxicité directe et anaphylaxie.

Alfred Martinet. Maladie du sérum et mort subite consécutives à l'injection de sérum antitoxique.

Ch. Achard et Henri Bénard. A propos du leucodiagnostic du cancer.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société império-royale des médecins de Vienne. — Méningite purulente d'origine otique guérie par l'opération. — Suture du cœur. — Contribution à la pathologie du sympathique. — Sur le traitement des processus suppuratifs par les antiferments. — Hydrou estivale expérimentale.

Société de chirurgie de Breslau. — Statistique de 14 cas d'opération de Foerster.

Société d'Anatomie pathologique de Bruxelles. — Cancer mammaire transpectoral. — Kystes fibrineux du rein.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société médicale des hôpitaux. — Deux cas de purpura hémorragique chez des tuberculeux. — Glycosurie expérimentale d'origine pancréatique. — Escarre cutanée et secondaire à une intradermo-réaction à la tuberculine. — Leucémie avec tuméfaction énorme des gencives. — Rétrécissement congénital de l'artère pulmonaire. Valeur et signification des données de l'examen radioscopique.

Société de biologie. — Modifications histologiques du corps thyroïde laissé en place après thyroïdectomie unilatérale chez le chien adulte. — Les plaquettes sanguines dans les polyglobulies. — Sur les leuco réactions spécifiques. — Bases scientifiques de la bactériothérapie par les ferments lactiques. Le bacille bulgare contre les associations microbiennes. Rôle essentiel de l'acidification. — La destruction des cellules muqueuses.

Société anatomique.

Société de laryngologie, d'otologie et de rhinologie de Paris.

Société des chirurgiens de Paris.

Académie des sciences.

Société de thérapeutique.

Société de l'Internat des hôpitaux de Paris.

Académie de médecine.

ANALYSES

CHRONIQUE

M. Chailly. L'état mental du soldat.

LIVRES NOUVEAUX

Th. Tuffier et J. Martin. Traitement chirurgical de la tuberculose pulmonaire, pneumectomie, pneumotomie, collapsthérapie, méthode de Freund.

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

L'ÉTAT MENTAL DU SOLDAT

La question des « apaches » dans l'armée est actuellement mise à l'ordre du jour par les journaux ; le soldat assassin est devenu un des héros de la comédie humaine, il est donc naturel qu'on songe à étudier sa psychologie.

La psychologie du soldat, dira-t-on ! Elle est bien terne, bien artificielle ; peut-on parler de la mentalité d'un milieu aussi disparate, aussi peu homogène que le milieu militaire ; chaque contingent ne renferme-t-il pas à la fois les éléments les plus intellectuels et les plus arriérés de la nation, les plus nobles comme les moins moraux ? Eh bien ! néanmoins, de la vie en commun, des contacts de chaque jour s'établissent de continuels échanges ; un type se crée ou plutôt une série de types auxquels les individus peuvent être ramenés ; et puis, en somme, la psychologie du soldat, c'est celle de la masse d'une nation, c'est celle de l'homme actuel avec ses instincts nobles ou dégradants, ses qualités enfantines et ses vices répugnants. Si l'étude d'une telle mentalité ne tente guère le romancier, elle est en revanche d'un puissant intérêt pour le médecin.

Lors des conseils de revision un examen minutieux évalue les organes du jeune conscrit ; et ainsi se trouvent éliminés tous ceux dont l'organisme ne pourrait s'accommoder des fatigues du métier militaire; mais il est un appareil qui ne peut être examiné séance tenante : c'est le système nerveux; il s'agit ici d'une observation longue, minutieuse, n'entrant pas dans le cadre de l'expertise et d'ailleurs inutile dans bon nombre de cas. Que le jeune soldat prenne une crise d'hystérie ou d'épilepsie, il est tenu en observation par le médecin du corps, une enquête est pratiquée auprès des personnes qui ont connu l'intéressé, et finalement celui-ci quitte le régiment après obtention d'un congé de réforme. Mais à côté des névroses à grand fracas existent bien d'autres troubles nerveux plus légers ou seulement passagers, qui peuvent passer inaperçus, si bien que le médecin n'a jamais l'occasion d'examiner ces malades qui sont cotés comme de mauvais soldats et deviennent les clients assidus des locaux disciplinaires.

Certains individus, en apparence normaux, conservent d'une maladie ou d'un traumatisme du jeune âge un point de moindre résistance, une prédisposition nerveuse, — comme le pleurétique est toujours menacé d'une complication pulmonaire. Que survienne un nouveau traumatisme bénin, — si bénin qu'il n'attire pas tout d'abord l'attention, — une infection passagère, une intoxication aiguë ou chronique, et voici qu'apparaît un « rappel » (professeur Pierret) des troubles endormis; une perturbation se manifeste du côté de l'intelligence, de la mémoire, du sens moral.

Le professeur Pierret nous a maintes fois parlé de « l'irresponsabilité intermittente » de certains sujets; des troubles passagers peuvent être observés, occasionnés par l'hypofonctionnement d'un organe ; le rein accumule des produits de déchet, puis s'en débarrasse par une décharge ; d'une infection intermittente de l'organisme résultent des troubles — également intermittents — des fonctions nerveuses.

Nous n'insistons pas sur ces données, elles sont classiques; nous voulions simplement signaler l'application qui en peut être faite dans notre milieu.

***

Tout contingent renferme des êtres cérébralement inférieurs; les engagés volontaires se recommandent spécialement par leur insuffisance intellectuelle ou morale (médecin-major Chavigny); tel s'engage parce que dans la vie civile il est incapable de gagner son pain; tel autre y est poussé par sa famille qui espère le voir au régiment retrouver une virginité morale; tel autre enfin est alléché par la perspective de la prime. Exception faite pour ceux des engagés qui ont l'intention de faire leur carrière militaire, — et ils ne sont pas la majorité, — le régiment reçoit tout un ramassis d'individus dont l'élément civil se débarrasse à ses dépens.

Le faible d'esprit est toujours raillé par ceux de ses camarades dont l'intellect est rudimentaire et qui sont tout heureux de trouver plus bête qu'eux ; en revanche, l'homme considéré par la masse n'est pas celui qui la dépasse par son intelligence, il n'est pas compris ; mais le loustic qui se saoûle, qui fait du scandale dans les établissements publics et qui ne craint pas l'autorité, celui-là est un homme considéré, c'est un « type », et c'est ce type qui, par bravade et pour la conservation de sa réputation, se met dans un cas de conseil de guerre. La vantardise et la raillerie sont deux vertus chères au Français, et cette tendance à la « blague » est certainement une des supériorités de notre soldat ; quiconque a vécu dans la collectivité militaire sait le parti à tirer de cette disposition naturelle, lors d'une marche pénible ou à l'approche d'un danger. L'ivresse accentue ce penchant et c'est alors un besoin de surprendre la galerie, de crâner, de faire des choses qui en imposent aux moins hardis ou aux plus sobres.

A côté des meneurs, des entraîneurs se trouve tout le troupeau de Panurge, tous ces individus à cérébralité rudimentaire, à responsabilité problématique, qui deviendront des héros s'ils sont bien conseillés ou des bandits s'ils sont mal entourés ; ce sont ceux-là qui volent quelques sous, qui admirent les excentricités faites par de plus malins, veulent les imiter et finalement sont toujours les sempiternelles dupes, les victimes d'avance sacrifiées. La vie en commun favorise et développe certains penchants; il est plus tentant de voler quand on n'a qu'à étendre le bras pour saisir un porte-monnaie; et puis la ville est là, grisante, fascinante ; pour sortir, il faut de l'argent; désœuvré, le jeune soldat, loin de ses parents, de ses amis, se réfugie dans les cafés, dans les bouges ; le campagnard, émerveillé par les beautés de la ville, se croit transporté au paradis terrestre; il contracte la vérole et s'alcoolise.

Le remède à tout cela ? On a fait beaucoup déjà.

Certains proposent purement et simplement... la suppression de l'armée ; au moins c'est radical. « Vous souffrez de la tête; nous allons vous la couper. » A côté de cette solution humoristique, n'en est-il pas une plus sérieuse ?

Quand on veut faire de l'hygiène morale dans une collectivité comprenant de bons et de mauvais éléments, un double but est à atteindre : ramener autant que possible dans la bonne voie ceux qui sont égarés, empêcher la contamination des sujets sains.

Les idées humanitaires appliquées dans la loi de 1905, en ce qui concerne les condamnés de droit commun, n'ont pas donné tout ce qu'on espérait; comme le dit M. Bertrand, « dans toute agglomération de bons et de mauvais sujets, ce

n'est jamais la morale qui triomphe[1] », d'où nécessité, pour cet auteur, de maintenir les bataillons d'Afrique, mais avec une modification : ne pas incorporer dans les mêmes groupes les jeunes gens ayant encouru avant l'incorporation des condamnations pour délits de droit commun (les Joyeux) et ceux qui, ayant un casier judiciaire vierge avant l'incorporation, ont été condamnés dans la suite (les Zéphirs).

Dans les régiments réguliers, on ne saurait trop surveiller les éléments douteux; la plus grande indulgence doit être témoignée au début, afin de ne pas brusquer et sacrifier à tout jamais la « forte tête » que de bonnes paroles peuvent encore toucher. Mais, quand il est notoire que cette méthode est impuissante, il ne faut pas hésiter à protéger la collectivité. Une compagnie pourrait, dans chaque régiment, réunir ces sujets douteux auxquels serait appliquée une discipline plus énergique.

Contre les dangers provenant pour le jeune soldat du désœuvrement, du dépaysement, on a fait beaucoup déjà et les cercles qui se sont multipliés ont fait œuvre utile en permettant à l'isolé de trouver un abri et des distractions saines; on est dans la bonne voie; il n'y a qu'à continuer.

Enfin, et c'est surtout sur ce point que nous voulons insister, il est nécessaire que l'étude de la psychiatrie ne soit pas négligée dans le milieu militaire; elle joue un rôle de premier ordre.

La présence du médecin, dans les Conseils de guerre ne semblerait pas déplacée; systématiquement, il en est écarté comme membre; or, ses études spéciales, son expérience plus grande de l'humanité ne semblent-elles pas, au contraire, le rendre particulièrement compétent! Sa présence, en tout cas, « auprès » du Conseil ne serait pas un luxe inutile; sans doute, dans toute affaire importante, un rapport est demandé au médecin du corps; mais celui-ci est parfois placé dans de mauvaises conditions pour faire cette étude, et puis, on peut le dire sans fausse honte, il a le droit de n'être pas très versé en la matière; de toutes les spécialités, c'est la psychiatrie dont l'étude est le plus sacrifiée dans l'enseignement des facultés, et au hasard des garnisons il est parfois difficile de refaire cette instruction. Un médecin peut être désigné par le Conseil pour éclaircir des questions douteuses; mais ce n'est pas suffisant, car seul le médecin peut définir où commence et où finit son rôle; il serait bon parfois d'examiner non seulement les accusés, mais aussi certains plaignants; le témoignage a-t-il toujours la valeur qui lui est prêtée? Rappelons-nous le rôle joué dans certaines causes par des hystériques, par des névrosés. L'utilité des spécialistes est admise aujourd'hui : la psychiatrie aurait sa place indiquée dans l'armée, et en particulier auprès des Conseils de guerre.

M. Chailly,
Aide-major au 72e d'Infanterie.

1. G. Bertrand. — « Joyeux et Zéphirs ». *Caducée*, 5 Mars 1910, p. 61.

LIVRES NOUVEAUX

Th. Tuffier et J. Martin. — *Traitement chirurgical de la tuberculose pulmonaire, pneumectomie, pneumotomie, collapsthérapie, méthode de Freund.* 1 brochure gr. in-8° (n° 59 de l'*Œuvre médico-chirurgical*), de 28 pages, avec figures dans le texte. Prix : 1 fr. 25. (Masson et Cie, éditeurs.)

Le traitement médical de la tuberculose pulmonaire est souvent inefficace. Ne pourrait-on pas considérer cette affection comme une tuberculose locale et la soumettre à une intervention directe? MM. Tuffier et Martin consacrent une monographie de l'*Œuvre médico-chirurgical* à donner une réponse à cette grave question. Dans différents chapitres les auteurs décrivent la pneumectomie contre les tuberculoses pulmonaires limitées, contre les cavernes pulmonaires, les injections sclérogènes; ils étudient le pneumothorax opératoire qui détermine un affaissement définitif du poumon malade. Cette dernière intervention, dont l'efficacité n'est plus discutée, est dans cette brochure l'objet d'un exposé très complet. Le manuel opératoire, la quantité et la nature des gaz à injecter, les soins consécutifs sont minutieusement examinés et décrits.

Des figures nombreuses ajoutent à la clarté de l'exposition. Cette monographie constitue une œuvre d'actualité et d'indiscutable utilité; elle fait le plus grand honneur au distingué chirurgien de Beaujon et à son collaborateur.

P. Desfosses.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE DERMATOLOGIE ET DE SYPHILIGRAPHIE

Sommaire du n° 3.

Travaux originaux :

J. Darier et J. Hallé. — Sur un cas de granulome favique.

Ch. Audry. — Sur une maladie nerveuse et symétrique de la face.

P. Ravaut. — L'air chaud en thérapeutique dermatologique.

L. Brocq. — Quelques réflexions sur l'étiologie du psoriasis à propos des récentes publications américaines.

L.-M. Bonnet. — Mal perforant plantaire par lésion des racines sacrées postérieures. Considérations sur le rôle trophique des racines postérieures.

Revue de syphiligraphie.

Revue de dermatologie.

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'ibogaïne dans la fatigue

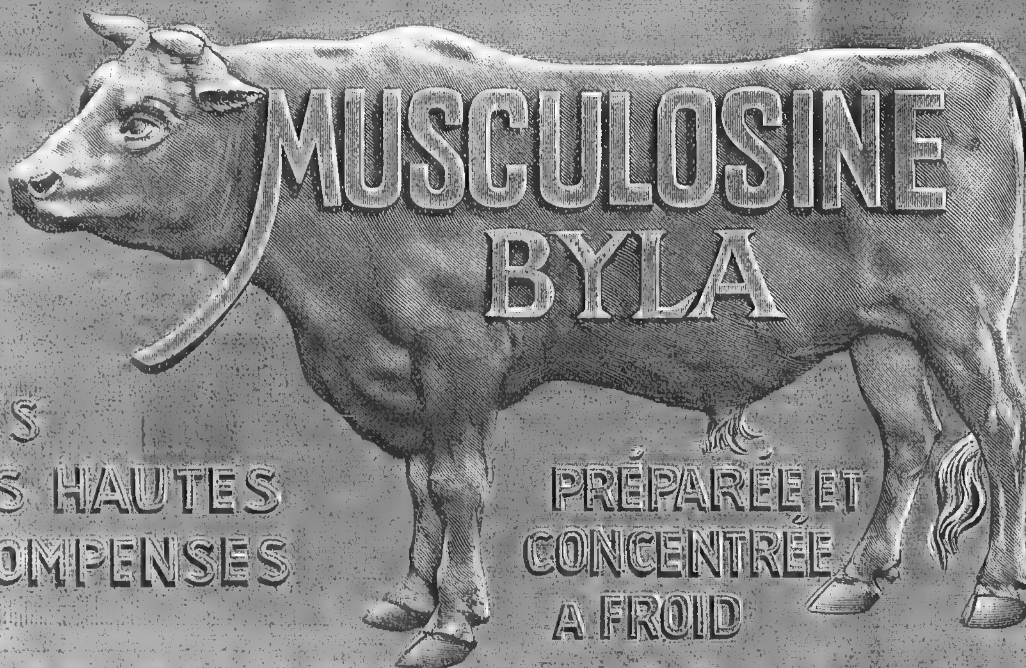
Toutes les fois qu'on demande à un organisme non entraîné une production de travail supérieure à sa normale (qu'il s'agisse de travail cérébral ou musculaire et, à plus forte raison, des deux ensemble), on voit apparaître à la suite de cet effort une dépression caractéristique de la fatigue dont les principaux symptômes sont : le besoin de sommeil, une lassitude générale et l'impossibilité de recommencer ces mêmes efforts avant d'avoir pris un temps de repos plus ou moins long pendant lequel l'organisme réparera ses pertes.

On peut favoriser la résistance à la fatigue par l'emploi de certaines substances antidéperditrices et dynamogéniques. C'est dans ce but qu'on employait la kola et la coca dont on avait reconnu empiriquement les vertus.

De la même façon on apprécie les propriétés bien supérieures de l'iboga. C'est une plante originaire du Congo français : les indigènes de cette région en mâchent les racines toutes les fois qu'ils veulent fournir une ration supplémentaire de travail et cette absorption leur permet de résister à une longue fatigue en enlevant tout besoin de sommeil.

De cette plante, M Landrin a extrait un alcaloïde nettement défini, l'ibogaïne, utilisé en thérapeutique sous forme de chlorhydrate d'ibogaïne enrobé dans des dragées. Ce sont ces dragées Nyrdahl qui, prises à la dose de 2 à 6 par jour, permettent d'offrir une résistance considérable à la fatigue morale et physique en assurant force musculaire, lucidité d'esprit, entrain et appétit.




TRAITEMENT DE L'ANÉMIE, NEURASTHÉNIE, TUBERCULOSE
SUC INALTÉRABLE DE VIANDE DE BŒUF CRUE
ASSOCIÉ AUX DIASTASES OXYDANTES DU PLASMA SANGUIN DE BŒUF
Le Flacon entier 8 Francs
Le Demi Flacon 4 Fr.50
MUSCULOSINE BYLA
LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES
PRÉPARÉE ET CONCENTRÉE A FROID
DOSE MOYENNE: 4 Cuillerées à bouche par jour pour adultes. 4 Cuillerées à dessert pour les enfants
ABSENCE TOTALE DE TOUS GERMES NOCIFS
LES ÉTABLISSEMENTS BYLA JEUNE GENTILLY-Paris
Laboratoires autorisés par le gouvernement pour la préparation des médicaments organiques

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Professeur M. Dieulafoy. Leçon du Samedi 7 Mai Syphilis maligne précoce avec hémiplégie précoce suivie de contracture. Discussion sur le traitement.

NOUVELLES

Les dimanches des praticiens. — La Conférence de M. Pachon qui n'a pu avoir lieu le dimanche 1er Mai, aura lieu dimanche 8 Mai sur le sujet suivant : La mesure clinique des pressions artérielles. Expériences et démonstrations pratiques.

Dimanche 8 Mai, à 10 heures. Laboratoire de physiologie du professeur Richet, Faculté de médecine, Ecole pratique.

Fonctions civiles occupées par les officiers des corps de santé de l'armée active. — Le décret présidentiel suivant vient de paraître au *Journal officiel* :

Article premier. — Les officiers du corps de santé, qui ont servi dans l'armée active pendant 6 ans au moins, à dater de leur nomination au grade de médecin ou de pharmacien aide-major de 2e classe, peuvent être autorisés par le ministre de la Guerre à occuper, en temps de paix, dans les conditions fixées par le présent décret, certaines fonctions civiles pour lesquelles ils seraient agréés par l'autorité chargée d'en désigner les titulaires, savoir :

a) Les fonctions de professeur titulaire ou professeur agrégé dans les Facultés de médecine, les Facultés mixtes de médecine et de pharmacie, les Ecoles supérieures de pharmacie;

b) Les fonctions de professeur titulaire, de professeur suppléant au Collège de France, au Muséum d'histoire naturelle, à l'Ecole d'anthropologie;

c) Les fonctions de directeur ou de sous-directeur dans les Instituts Pasteur fondés sous le patronage de l'Etat.

Art. 2. — Les officiers du corps de santé qui désirent poser leur candidature à l'un des emplois civils visés à l'article 1er du présent décret ou prendre part à un concours organisé en vue de la désignation des titulaires de ces emplois, adressent au ministre de la Guerre une demande officielle à l'effet d'obtenir l'autorisation d'accomplir les démarches nécessaires.

Cette demande est transmise au ministre de la Guerre, revêtue des avis des divers supérieurs hiérarchiques dont les intéressés relèvent, y compris, dans tous les cas, le directeur du service de santé du corps d'armée. Si le ministre la rejette, les intéressés sont tenus de s'interdire l'accomplissement de tout acte tendant à l'obtention de l'emploi civil qu'ils avaient en vue.

Art. 3. — Les médecins ayant obtenu au concours les titres universitaires spécifiés à l'article 1er seront affectés au service hospitalier et astreints à toutes les obligations militaires de ce service.

Le ministre se réserve de placer dans la position hors cadres ceux des officiers du corps de santé auxquels leurs occupations universitaires ne permettraient plus de remplir toutes leurs obligations militaires.

La mise hors cadres peut également être prononcée sur la demande des intéressés.

Art. 4. — Les officiers du corps de santé placés hors cadres, par application du présent décret, auront droit, pour leur réintégration dans l'armée, au quart des emplois devenus vacants dans les cadres des officiers du corps de santé de leur grade.

Ils seront pris au 4e tour dans la série des nominations faites chaque année.

Toutefois, leur réintégration serait ajournée, le cas échéant, jusqu'au rappel à l'activité de tous les officiers du corps de santé qui auraient été mis en non-activité par suite de licenciement, de suppression d'emploi ou de rentrée de captivité à l'ennemi.

Art. 5. — Les officiers du corps de santé placés hors cadres, dans les conditions susindiquées, conservent leurs droits à l'avancement dans l'armée, au tour de l'ancienneté; mais le temps qu'ils ont passé dans la position hors cadres est déduit de leur ancienneté, conformément à l'article 16 de la loi du 14 Avril 1832.

Ces officiers du corps de santé peuvent être proposés pour l'admission ou l'avancement dans la Légion d'honneur, au titre militaire, pendant leur maintien dans la position hors cadres, sans que le temps qu'ils ont passé dans cette position soit déduit de leur ancienneté de service.

Ce temps doit également leur être compté pour la retraite militaire.

Art. 6. — Les officiers du corps de santé placés hors cadres par application du présent décret sont tous remis en cas de guerre, dès le premier jour de la mobilisation, à la disposition exclusive du ministre de la Guerre.

Ce ministre détermine, dès le temps de paix, l'emploi qui leur serait attribué en cas de guerre. Ils perçoivent la solde de leur grade, à partir du premier jour de la mobilisation, et ils sont réintégrés dans les cadres de leur corps, dans les conditions prescrites au dernier alinéa de l'article 4 du présent décret.

Art. 7. — Les officiers du corps de santé qui ont obtenu leur réintégration dans les cadres de leur corps, conformément aux dispositions arrêtées par l'article 4 du présent décret, ou dont la réintégration aurait été prononcée par suite de l'état de guerre, peuvent être replacés dans la position hors cadres pour occuper de nouveau des fonctions civiles.

Art. 8. — Sont abrogés le décret du 25 Octobre 1908, portant règlement sur les conditions dans lesquelles les officiers du corps de santé de l'armée active peuvent être autorisés à occuper en temps de paix des fonctions civiles, et toutes les dispositions contraires au présent décret.

Fêtes du Trentenaire de l'Internat des hôpitaux de Bordeaux. — La célébration des fêtes du Trentenaire de la réunion annuelle de l'Internat des hôpitaux de Bordeaux aura lieu le jeudi 12 Mai prochain.

En raison de l'importance de cette réunion, les Compagnies de chemins de fer accordent, sur leurs divers réseaux, une reduction de 50 pour 100.

On annonce la venue à Bordeaux de délégués des différents Internats universitaires de France (Paris, Lyon, Montpellier, Toulouse, Nancy, Lille, Alger), qui prendront part au Congrès de l'Internat tenu ce jour-là.

La nouvelle édition de l'*Annuaire de l'Internat* sera prête à cette date et mise à la disposition des anciens internes.

Le prix du 31e Banquet des Anciens est, comme à l'habitude, fixé à 10 francs.

Faire parvenir son adhésion jusqu'au 10 Mai (dernier délai), à M. Dupérié, interne des hôpitaux, hôpital Saint-André.

Ier Congrès de l'Internat français. — Programme du jeudi 12 Mai 1910 :

9 heures précises. — Réunion du Congrès de l'Internat à l'hôpital Saint-André, à Bordeaux. Les questions seront envisagées dans l'ordre suivant :

1° *Utilité du principe de l'internat.* Son rôle dans la pratique médicale et dans la clinique française ;

2° *Recrutement de l'internat* (choix ou concours; — épreuves anonymes ou non; rôle de l'externat dans la préparation de l'internat; — nombre d'inscriptions des candidats : — détermination à l'avance du nombre des places vacantes; — la question des concurrents étrangers) ;

3° *Organisation matérielle de l'internat* (chambres des internes, mess, salles de réunion, hygiène et confort, etc.) ;

4° *Organisation scientifique de l'internat* (bibliothèque de l'internat; — laboratoires; — voyages scientifiques à l'étranger ; — échanges d'internes d'Université à Université) ;

5° *Organisation sociale de l'internat* (moyens de défense contre l'usurpation du titre d'interne des hôpitaux ; — les internes et le métier militaire ; — rôle des associations des internes et anciens internes dans chaque Université française ; — utilité d'une Fédération des internats universitaires de France).

Midi. — Déjeuner offert par les internes en exercice dans leur mess de Saint-André et de Pellegrin.

2 heures. — Visite de l'internat dans divers hôpitaux bordelais et fin du Congrès.

5 heures. — Conférence de M. H. Vincent, professeur au Val-de-Grâce, ancien interne des hôpitaux de Bordeaux, sur : *Les porteurs de germes ; leur rôle dans la dissémination des maladies.*

La conférence sera faite, cours de l'Intendance, dans la coquette salle du Cinéma Pathé, mise gracieusement à notre disposition.

A l'issue de la conférence : *La cinématographie des infiniment petits*, démonstration avec films nouveaux et inédits par M. J. Comandon (de Paris).

7 h. 1/2. — Assemblée générale de l'Association des Internes et Anciens Internes des hôpitaux de Bordeaux dans les salons du Café de Bordeaux, place de la Comédie.

8 heures. — Banquet des Anciens, avec l'aimable concours des Anciens des autres internats des Universités françaises, Café de Bordeaux.

9 h. 1/2. — Concert intime dans les salons du Café de Bordeaux, sous la direction de M. Montagné, chef d'orchestre du Grand-Théâtre.

Voyages d'études médicales aux stations hydrominérales et climatiques de France. — Le 10e voyage d'études médicales aura lieu du 30 Août au 10 Septembre 1910.

Il comprendra les stations de Savoie et du Dauphiné : Hauteville (Sanatorium), Evian, Thonon, Saint-Gervais, Chamonix, Annecy, Aix, Marlioz, Le Revard, Challes, Salins-Moutiers, Brides, Pralognan, Allevard, La Motte, Uriage.

Le V. E. M. de 1910 — comme les neuf précédents — est placé sous la direction scientifique de M. Landouzy, doyen de la Faculté de médecine de Paris, qui fera sur place des conférences sur la médication hydrominérale, ses indications et ses applications.

Réduction de moitié prix sur tous les chemins de fer pour se rendre, de son lieu de résidence, au point de concentration, Lyon.

Les médecins étrangers bénéficient de cette réduction à partir de la gare d'accès sur le territoire français.

Même réduction est accordée, à la fin de la tournée, au point de dislocation : Uriage, pour retourner à la gare qui a servi de point de départ.

De Lyon à Uriage, prix à forfait : 300 francs pour tous frais : chemins de fer, voitures, hôtels, nourriture, transports de bagages, pourboires.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Carron de la Carrière, 2, rue Lincoln, Paris (8e), ou à M. Jouaust, 4, rue Frédéric-Bastiat, Paris (8e).

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 Août 1910, terme de rigueur.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Sont désignés pour faire partie du jury du prochain concours des médecins des hôpitaux : MM. Hudelo, Barbier, Macaigne, M. Labbé, Gaucher, Ballet, Legry, Galliard, Blum.

Chirurgien des hôpitaux. — Epreuve clinique. — *Séance du 30 Avril.* — Ont obtenu : MM. Lardennois, 17 ; Martin, 16 ; Alglave, 20.

Assistance médicale. — Lecture des copies. — *Séance du 28 Avril.* — Ont obtenu : MM. Rougé, 11 + 16 = 27 : Dupuy (J.), 9 + 10 = 19 ; Douzy, 13 + 18 = 31 ; Lazard, 12 + 14 = 26.

Séance du 30 Avril. — Ont obtenu : MM. Adam de Beaumais, 12 + 17 = 29 ; Déséglise, 12 + 18 = 30 ; Coriat, 11 + 15 = 26 ; Barbier, 11 + 12 = 23.

Séance du 2 Mai. — Ont obtenu : MM. Guilhaume, 12 + 15 = 27 ; Journée, 12 + 17 = 29.

Adjuvat de Clamart. — Sont désignés pour faire partie du jury de ce concours : MM. Delbet, Sebileau, Souligoux, Jalaguier, Queyrat.

Internat de Saint-Lazare. — A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, sont nommés internes titulaires, MM. Renault (Ch.), Ferté, Lévy (G.), Durœux, Wollimann, Dogny.

Internat en pharmacie. — Le concours annuel pour les prix à décerner à MM. les Elèves internes en pharmacie des hôpitaux et hospices sera ouvert le vendredi 10 Juin, à midi précis, dans la salle des concours de l'administration, rue des Saints-Pères, 49.

MM. les Internes en pharmacie sont prévenus qu'en exécution des dispositions du règlement général sur le service de santé, tous les internes en pharmacie des hôpitaux et hospices sont tenus de prendre part à ce concours, sous peine d'être considérés comme démissionnaires, et, comme tels, d'être privés du droit de continuer leur service dans les hôpitaux.

Ils devront, en conséquence, se faire inscrire à l'Administration centrale (Service du personnel), de 11 heures à 3 heures, du mardi 17 Mai au samedi 28 du même mois, inclusivement.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Jacques Parisot. Les thyroïdites aiguës et leurs complications cardio-vasculaires.

Maurice Perrin et Louis Richon. Le nanisme toxique.

André Tournade et Georges Giraud. Mécanisme d'action physiologique de la quinine sur les accès palustres.

A. Clerc. La lymphadénie. Notions de pathologie générale.

Robert Leroux. Pathogénie et traitement de l'ozène. Paraffino-thermothérapie.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société belge de chirurgie. — Autoplastie pour rétraction cicatricielle de la paume de la main. — Anévrisme du creux poplité traité par l'extirpation; gangrène de la jambe; amputation au lieu d'élection; guérison. — Sur un cas de pancréatite aiguë hémorragique. — Pseudarthrose ancienne du tibia guérie par le fixateur de Lambotte.

Société de chirurgie de Breslau. — Cholestéatome de la base du cerveau et tumeurs de l'angle ponto-cérébelleux. — Sur l'opération des cancers haut situés du rectum. — Nécrose syphilitique des vertèbres cervicales.

Société de médecine de Brünn. — Sur la pathogénie de l'ulcère rond de l'estomac et du duodénum.

SOCIÉTÉS DE PROVINCE

Société nationale de médecine de Lyon. — Pseudo-rhumatisme infectieux dans la rubéole. — Pleurésie syphilitique tertiaire. — Hémiatrophie cervico-faciale consécutive à de la tuberculose du poumon correspondant. — Généralisation ganglionnaire un an après un cancroïde de la lèvre traité par la radiothérapie. — Cancer du cholédoque au-dessus de l'ampoule de Vater avec angiocholite suppurée.

Société médicale des hôpitaux de Lyon. — Utilité de la réaction de Wassermann en chirurgie.

ANALYSES

MÉDECINE PRATIQUE

La réfrigération systématique de l'abdomen dans le traitement de la fièvre typhoïde. — Sur la valeur du chlorhydrate de quinine et d'urée comme anesthésique local.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

TECHNIQUES DE LABORATOIRE

CHRONIQUE

F. Helme. Notes médicales sur l'Italie : Malades et maladies à Rome.

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

J. Comby. Cent cinquante consultations médicales pour les maladies des enfants. — H. Huchard. Maladies du cœur, artériosclérose. — M. Piéry. La tuberculose pulmonaire. — J.-A. Rivière. Esquisses cliniques de physicothérapie. — A. Lorand. Das Altern; Seine Ursachen und seine Behandlung (Le vieillissement; ses causes et son traitement).

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

NOTES MÉDICALES SUR L'ITALIE

MALADES ET MALADIES A ROME

Si Montaigne n'a rien vu à Rome, si son âme resta sourde aux formidables appels du passé, c'est peut-être qu'il dédaigna de s'attacher un guide diligent. Gardons-nous de l'imiter.

Je visite la Ville sous l'égide du *Signor Conti, corriere*, homme de goût, encore que trop enthousiaste des grâces apprêtées du Bernin. Durant sa longue carrière, l'excellent *cicerone* a, certes, conduit à travers la vieille forêt morte maints personnages illustres, mais celui dont il s'honore le plus, celui qu'il cite volontiers aux Français, n'est autre que le « Professeur Péan ».

La rencontre du grand réaliste avec les fantômes du monde antique dut être pleine d'imprévu. Au sourire discret du Romain, je me doute que le chirurgien, mon bon maître, ne manqua point, ainsi qu'il avait accoutumé, de traduire sa pensée en aphorismes savoureux et définitifs sur l'incertain des choses humaines. Un spectacle cependant scella ses lèvres et le rendit muet d'admiration, et ce fut le spectacle du Forum et du Colisée.

Là, en effet, battit le cœur de la Ville; là, en

effet, on ne saurait être maître de soi! Le *milliarium aureum*, borne d'or qui marquait le commencement de la *Via sacra*, et dont la carcasse mutilée se dresse encore proche l'Arc de Septime Sévère, n'était pas un vain symbole. Tumultueux ou calme, sanglant ou joyeux, le Forum fut pendant des siècles le vrai centre du monde. Autour de la Tribune rostrale se sont déroulés tous les actes du grand drame romain. Procès célèbres, exécutions, révoltes, proclamations de guerre, tout se passe au Forum, tout y naît, tout y aboutit. Et il suffisait que ce cœur de la cité battît un peu plus vite pour que dans l'univers les peuples fussent aussitôt courbés, comme au souffle de l'orage un peuple de roseaux...

C'est précisément le spectre de cette grandeur qui, en nous jetant hors de nous-mêmes, nous empêche de voir, autrement qu'en poètes, les maîtres du monde. Pour expliquer ce grossissement de notre vision, prenons un exemple dans Homère. Lorsque Hector part à la guerre, il embrasse sa femme, Andromaque, son fils, le petit Astyanax, et tout cela est fort simple. Alors la poésie intervient, elle campe Hector dans une pose noble, et aussi son épouse éplorée. Quant à l'enfant Astyanax, effrayé par le casque à la crinière bien tressée, il se réfugie dans les bras de sa nourrice à la belle ceinture. Et tout cela s'arrange bien, tout cela fait tableau. Mais enlevons à cette scène domestique la pourpre des images, que reste-t-il? Un général en tenue de campagne, une épouse en larmes, un pauvre bonhomme qui braille et une grosse nounou qui sent le petit-lait.

Le mirage est le même à l'endroit des Romains. Nous les voyons toujours casqués, sabre au poing, menaçants et graves; en réalité, ce peuple fut extrêmement et lourdement jovial, *jocosus*. Tel un gendarme qui s'égaie au corps de garde, une fois le baudrier dégrafé, le maître du monde, dans la vie courante, n'était pas théâtral du tout. Méridional, il aime, certes, l'emphase et la pompe des mots historiques, même faits après coup; mais en somme, il a plus de penchant au gros rire qu'à la solennité. Peut-être n'a-t-on pas assez insisté sur sa tendance à voir le côté caricatural des hommes et des événements. Les sobriquets abondent dans sa langue et aussi les anecdotes salées: Crassus est un politicien dans la manière funèbre. C'est le Romain qui n'a ri qu'une fois en sa vie, — donc les autres riaient souvent? — aussi l'appelle-t-on ἀγέλαστος, le lugubre Crassus, surnom moderne, n'est-il pas vrai? Les Empereurs eux-mêmes sont plaisants : Tes livres, dit Auguste à Horace, ne sont guère plus hauts qu'une chopine, tâche qu'ils aient la rotondité de ton ventre. Les sénateurs, à l'occasion, ne dédaignent pas davantage le geste comique, témoin ce bon Cornélius Lentulus qui, accusé de je ne sais quelle malversation, se contenta, nous apprend Plutarque[1], de relever sa toge pour montrer sa jambe, entendant signifier par là qu'on l'ennuyait. « Cette réponse lui fit donner le nom de *Sura*, qui en latin veut dire jambe », ajoute Plutarque.

Shakespeare est le seul, parmi les modernes, qui ait bien saisi les deux aspects de l'âme romaine. Dans cet admirable *Coriolan*, représenté en ce moment à l'Odéon, le guerrier romain, après un dur combat, vaticine sur le mode héroïque. Grandeur, Patrie, Gloire, Honneur, tous les mots pompeux défilent bruyamment. Mais, soudain, le lyrisme tourne court : « C'est dégoûtant comme je saigne du nez, dit-il, ou à peu près, à ses soldats, je vais me laver. » Ce mélange d'emphase et de réalisme est tout à fait dans l'esprit de la race. Ailleurs, c'est Aufidius, le général volsque, qui accueille l'orgueilleux Coriolan, son ancien ennemi à présent exilé. « J'embrasse l'enclume de mon glaive! » dit-il en le serrant dans ses bras. Que voilà bien un vrai mot romain! Comme l'âme romaine tout entière a pénétré l'âme de Shakespeare!

Pompeuse et simple, telle est donc cette âme. Mais elle est féroce aussi, et cela par nécessité. Rome a pour profession et pour ressource principale de vendre au monde de la sécurité et du Droit. *Pax Romana*, voilà son enseigne ; son glaive et son Code, voilà ses deux grands outils. Sous l'égide du licteur, tous les commerçants de la terre peuvent trafiquer paisiblement. Ont-ils des différends, le Droit romain les tranche sans délai. Si l'Empire entre en décadence, c'est qu'à force de s'étendre l'usine guerrière et juridique ne fournit plus un produit convenable. Les peuples n'en ont plus pour leur argent, et, ne voulant pas donner plus qu'ils ne reçoivent, ils s'affranchissent, dès qu'ils peuvent, d'un inutile vasselage.

Chez ces soldats mâtinés de robins, aucune place pour le sentiment. Le mot *caritas* existe bien dans la langue, mais il signifie simplement tendresse : c'est le Christianisme qui eut la gloire impérissable d'inventer la Charité. Il faut que le berger soit fort s'il veut que le troupeau d'esclaves soit docile; proches ou éloignés, les peuples asservis doivent sentir la lourde main romaine, toujours prête à leur passer le bâillon. Aussi cultive-t-on la force, soit en récompensant les vainqueurs par la magnificence des triomphes, soit en terrorisant les vaincus par la crainte des supplices et des combats dans l'Amphithéâtre.

Et là on dépasse vraiment la mesure; là, l'âme romaine est si distante de la nôtre que nous la comprenons mal. Regardez César, c'est un homme remarquable ; il a même quelques idées très modernes, par exemple lorsqu'il combat la peine de mort. Eh bien, son triomphe n'est qu'un affreux mélange de mauvais goût et de barbarie. Il est sur son char, paré des armes d'Alexandre. Ses

1. PLUTARQUE. — « Vie des Hommes illustres », t. VII, *in* « Vie de Cicéron », § 12. (Traduction Ricord; Hiard, éditeur, Paris, 1834.)

bras son peints en rouge, son visage fardé. A ses côtés hurle la foule des légionnaires qui l'insultent grossièrement. Derrière lui, enchaîné, les orbites sanglantes, notre pauvre Vercingétorix, son ami d'hier, se traîne, lamentable. Enfin, pour compléter ce tableau criard, sur la voie sacrée, la foule en délire s'écrase et se rue vers la servitude.

Cette servitude, lorsque les grandes voix du Forum se seront tues, il faudra l'égayer par le spectacle de l'Amphithéâtre. Et nous voilà en pleine horreur. La peinture et l'image ont vulgarisé ces scènes, et chacun les a devant les yeux : L'Empereur est dans sa loge; en face de lui, les Vestales; au-dessus, les Patriciens; plus haut, les Chevaliers, et, tout contre le ciel, la Plèbe. Les gladiateurs combattent d'abord les fauves; mais leur supériorité est telle, ils savent si bien calculer le bond de l'animal et le recevoir sur la pointe de leur glaive, qu'il faut inventer des ruses pour égaliser les chances entre la bête et l'homme. A la longue, les fauves se font rares et chers; alors, les gladiateurs luttent ensemble. Quand, après mille péripéties, l'un d'eux râle, mourant, sur le sable, des esclaves viennent, le tirent avec un crochet et l'entraînent aux *spoliarii*, où l'attendent les jeunes filles anémiques qui vont boire son sang pour se donner forces et couleurs. Avec nos idées de modernes bêlants, nous nous figurons que parfois on laissait la vie sauve à qui avait bien combattu. C'est mal connaître et les acteurs et les spectateurs de l'horrible drame. Les premiers sont d'ordinaire des princes vaincus; ils se sont faits gladiateurs pour tomber les armes à la main, et aussi pour montrer aux maîtres de Rome qu'ils savent mourir en beauté. Quant aux spectateurs, la fête leur semblerait incomplète si elle ne se terminait par le meurtre, de même qu'à notre époque les Espagnols n'admettraient pas une course sans la mort du taureau.

D'ailleurs, mourir est si peu de chose! S'ennuie-t-on, est-on vaincu? Vite, le fidèle esclave et la bonne épée. Quand je serai las de la vie, dit Cicéron, j'aurai toujours la ressource d'imiter Brutus. Non, la mort n'est point comme pour nous l'importune visiteuse dont la sombre image risque de troubler les plus joyeux festins. Tout au plus la juge-t-on comme un remède violent et suprême contre l'affreux mal de vivre.

Avec de pareils clients, il peut sembler que nos confrères romains ne furent pas toujours à l'aise. Qu'a de commun l'art de guérir avec des gens tout prêts à sortir de la vie ainsi que d'un banquet? Mais d'abord, il faut savoir que s'ils envisageaient autrement que nous leurs fins dernières, les Anciens entendaient aussi bien que nous vivre en santé et en joie. Or, comment atteindre ce but sans le secours de l'art?

Grands arthritiques, à ce qu'il semble, les Romains, vêtus de laine, sont fort sujets aux dermatoses et au prurit ennemi du sommeil. Les maladies d'yeux abondent[1]. Cicéron était chassieux, de même Horace. Nous avons le récit d'un voyage de Mécène, Virgile et Horace en Sicile. La petite caravane s'arrête à Capoue, la belle capitale de la Campanie. Mécène s'empresse d'aller au jeu de paume, les deux poètes vont se coucher. Que voulez-vous! Virgile a mal à l'estomac. Pour Horace, la poussière et le soleil le fatiguent, et puis il a besoin d'exécuter l'ordonnance de son oculiste, qui lui a prescrit un collyre noir :

Hic oculis ego nigra meis collyria lippus
Illinere...

1. Les affections oculaires produisaient même tant de ravages, surtout dans l'armée, que César, en Gaule, fait suivre d'ophtalmologistes ses légions. Notre distingué confrère, M. Trousseau, a étudié naguère (in *Union médicale*) les « cachets », autrement dit les pierres quadrangulaires dont se servaient les spécialistes romains contre les granulations, *Ad aspritudines*. Il a montré qu'elles étaient à base de sulfate de cuivre, le meilleur remède, a-t-il bien voulu me dire, qu'on ait encore trouvé en pareil cas.

Les affections de l'estomac et de l'intestin ne sont pas rares non plus; on buvait et l'on engloutissait tant! Cicéron nous raconte un de ses embarras gastriques. Il n'a pas appelé de médecin : Je me suis contenté de la diète absolue, j'ai changé d'air, surtout j'ai attendu, et me voilà sur pieds.

Les fèves, dont on faisait grand usage, devaient, ce qui ne surprendra point, engendrer force dyspepsies. Le même Cicéron déclare s'en abstenir, *quod habet inflationem magnam*.

Sous la toge relevée, des jambes marbrées de varices font très vilain effet; de plus, elles gênent la marche; alors on les fait opérer, tout comme de nos jours, et cela est fort douloureux : *Quum varices secabantur C. Mario dolebat. Dolebat*, il geignait, — tu parles! si j'ose dire. Mais on ne s'appelle pas Marius pour rien! *Vetuit se aligari, nec quisquam ante Marium, solutus dicitur esse sectus*. Il ne voulut pas être attaché, et cela ne s'était jamais vu, paraît-il, avant Marius. Je dois dire, pour être véridique, qu'une fois cette première jambe opérée, le patient, tout Marius qu'il était, ne voulut rien savoir pour l'autre. Et ceci est encore très naturel.

On meurt souvent de pneumonie; mais aussi, comment ne pas attraper la mort en sortant la nuit d'une maison trop chauffée et où l'on a trop bien dîné? Ce fut le sort de Crassus, le riche. Il rentre chez lui un soir, la fièvre le prend, avec un horrible point de côté, et le septième jour il était mort.

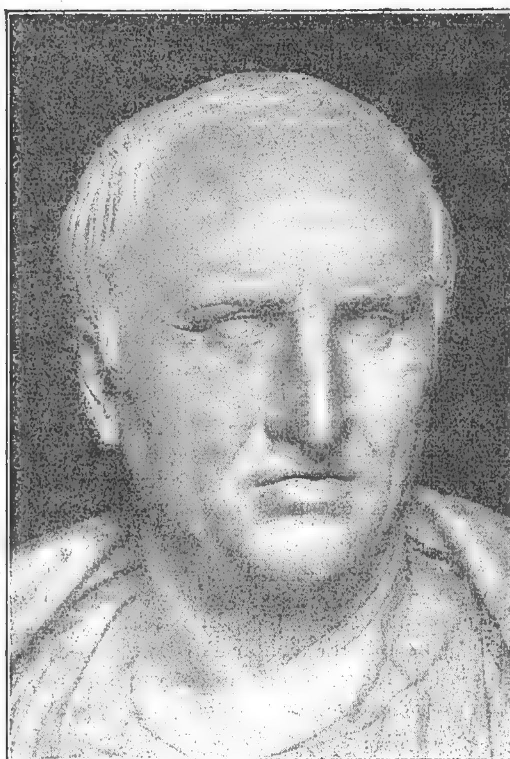
Il y a aussi la fièvre tierce ou quarte; on la traite par des bains froids, et ceci ravira d'aise notre bon confrère, M. Glénard, de Vichy; mais ce qui lui plaira moins, c'est que le public, sceptique, est grandement hostile à la méthode. Je ne parle pas de la constipation; qui en souffre le cache, prend secrètement de la scammonée ou encore suit un régime où coquillages, oseille et légumes s'allient étrangement.

Il est bien entendu que pour cette courte énumération je ne me suis adressé ni à Celse, ni à Galien, ni à aucun autre de nos grands confrères, m'étant borné à écouter les récits des malades; car ceux-ci, vous le savez, ne manquent jamais de se confier leurs petites misères avec les remèdes propres à les guérir.

De ce qui précède, on peut déjà inférer qu'au point de vue clientèle médicale, rien n'a changé depuis l'antiquité. Et, en effet, malades anciens, malades modernes se ressemblent comme des frères. Les raisons de cette similitude sont nombreuses. D'abord, il y a chez tous les humains un fonds commun d'animalité qui les rend égaux devant la douleur, non seulement dans l'espace, mais encore dans le temps. L'être qui souffre, régressant au type du primitif, ne manque jamais de faire appel à son semblable ou aux divinités secourables, souvent aux deux à la fois. N'oublions pas, en outre, que nos idées nous viennent des sens; ceux-ci n'ont pas changé depuis les Romains; il est par suite naturel que, le magasin d'idées étant pareil, pareils soient les actes engendrés par les idées, ravitaillées elles-mêmes par les sens.

Je retrouve donc à Rome nos deux grandes catégories de malades : Les médicophiles, qui adorent leur médecin, trouvent bien tout ce qu'il fait, et les médicophobes, contempteurs de notre art, et qui n'estiment que les charlatans. Plus une civilisation est avancée, plus ces derniers semblent dominer, et le fait s'explique aisément : Quand l'ensemble d'une collectivité s'est attaché plus que de raison à la vie, chacun de ses membres, au moindre bobo, recourt à l'art de guérir. Mais si les cerveaux cultivés comprennent parfois que, pour exercer une profession, il faut en avoir appris les éléments, en revanche la masse, à mentalité courte et simple, préférera toujours le *Quid divinum*. Chaque malade a la médecine qu'il mérite, et il en fut ainsi chez les Romains.

Malgré le succès des charlatans, l'appréciation des Anciens touchant notre art est plutôt favorable. Ceci encore est facile à comprendre si l'on songe que littérateurs, philosophes, poètes faisaient à Rome, ainsi que de nos jours, excellent



BUSTE DE CICÉRON

ménage avec le corps médical. Parmi les grands amis des médecins, je citerai d'abord Cicéron. A la vérité, cet homme ondoyant et divers a bien un peu varié sur notre compte. Dans sa jeunesse, il se demande volontiers à quoi nous pouvons servir; il reconnaît néanmoins, dans le *De finibus bonorum et malorum*, que nous sommes de quelque utilité, sans nous mettre très haut toutefois dans la hiérarchie sociale. Mais quand la vieillesse chenue s'est appesantie sur lui, la note change, et dans le *De officiis* il n'est pas loin de nous porter aux premiers rangs. Parfait, au surplus, pour les médecins, le Père de la Patrie nous a surtout appréciés depuis son voyage en Grèce. Il avait rapporté de là-bas tant d'idées étrangères à Rome que les gamins l'insultaient dans la rue en l'appelant « espèce de petit Grec », *Greculus*. Avoir mérité son estime et désarmé sa verve aiguisée, c'est quelque chose, je vous assure, car nulle langue ne fut jamais mieux affilée. On l'a comparé à un célèbre avocat politicien, mort récemment et que l'on s'apprête à statufier. Je lui trouve plutôt une ressemblance frappante avec un grand ministre médecin, descendu récemment du pouvoir, lui aussi très éloquent, lui aussi n'hésitant jamais à faire un mot, dût-il blesser, pourvu que le mot soit bon.

On raconte que lorsque le lâche Octave-Auguste eut abandonné Cicéron, son ami, à la férocité de ce sous-officier d'Antoine, celui-ci, qui était toujours tenu par quelque coquine, fit couper la tête et les mains du grand orateur pour les clouer aux rostres. Mais Fulvie, — *Fulvia, Furia*, — se fit apporter la triste dépouille. Quand elle eut en mains cette pâle tête qui avait roulé tant de pensées, quand elle vit cette bouche d'où étaient sorties tant de paroles éloquentes, tant de traits acérés, elle prit la langue de son ennemi et, à coups redoublés, la perça d'une aiguille d'or. Vilain geste, sans doute, mais cette langue avait été si méchante et si venimeuse! Eh bien, je le répète, contre nous aucun mot piquant. Son affranchi Tiron est-il malade, vite il envoie à Asclépion, son médecin, de bons honoraires pour qu'il soit « plus diligent, *studiosior* ». Ailleurs, on voit qu'il s'en veut d'être inquiet, contre l'avis

du médecin : « *Etsi assentior Cratero*, quoique Craterus me rassure ». D'autres fois, enfin, il avoue son commerce très amical avec nous : *Asclapone Patrensi, medico, utor valde familiariter.*

Son œuvre fourmille de préceptes et de conseils médicaux. Si j'osais, je vous conseillerais d'y aller voir dans le bon livre d'un ancien : *Cicéron médecin*, par le professeur agrégé Ménière, que j'ai lu et relu tant de fois. C'est à Cicéron que l'on doit la formule célèbre : *Esse opportet ut vivas, non vivere ut edas.* Il faut manger pour vivre, et non vivre pour manger. C'est lui encore qui, le premier, a montré à quel point l'homme était influencé par le climat et façonné par la terre maternelle. Il est le père de notre anthropo-géographie moderne. Ecoutez plutôt : *Non ingenerantur hominibus mores tam a stirpe generis ac seminis, quam ex iis rebus quæ ab ipsa natura loci et a vitæ consuetudine suppeditantur, quibus alimus et vivimus.* C'est moins le sang et la naissance qui déterminent le caractère des hommes, que la nature du sol, l'éducation et la manière de vivre. Exemple : Les Carthaginois sont fourbes parce que, vivant dans un port, ils doivent tout tirer du négoce avec l'étranger. Les Ligures sont rudes parce que la rudesse du montagnard vient du sol, lequel ne produit qu'à force de travail et de culture.

La médecine, je vous l'ai dit l'autre jour, est lente à s'implanter à Rome, mais sa vogue, le rôle qu'elle joue dans la vie sociale se développent avec une rapidité si grande que bientôt elle enrichit la langue de mille expressions nouvelles. Les termes médicaux, certaines façons médicales de penser se remarquent, — toujours chez Cicéron, — dès ses premiers plaidoyers. Ecoutez encore : *Multa sunt occulta reipublicæ vulnera... inclusum malum, intestinum ac domesticum est ; huic pro se quisque nostrum mederi, atque hoc omnes sanare velle debemus.* La République est atteinte de mille blessures cachées... le mal est interne, intestinal et domestique; chacun de nous doit y remédier, tous nous devons vouloir le guérir. Autre part, (*Pro Sextio*), il parle de ces « strumes de la Cité », pareilles à celles qui envahissent le cou après la bouche.

Et surtout ne croyez pas que notre orateur abondant et bavard ait seul le monopole des pensées médicales. Si vous prenez Ovide, il va vous donner tout de suite, en deux vers célèbres, le précepte le plus hippocratique qui soit et que vous connaissez tous :

Principiis obsta : sero medicina paratur
Quum mala per longas convaluere moras.

Quant à Virgile, c'est bien simple, il était des nôtres, car il avait étudié la médecine et les mathématiques à Naples. Vrai nationaliste, celui-là fut le poète romain par excellence. Comme il serait amusant à étudier pour qui voudrait écrire les superstitions des Anciens !

Je pourrais encore faire comparaître Horace, qui craignait tant la mort, et le violent Juvénal, et Perse, le grand ironiste; tous ou presque tous, les Tibulle, les Catulle, les Ovide, ont émoussé leurs traits lorsqu'ils parlent de leur médecin. Parbleu ! direz-vous, c'était leur manière d'acquitter la note. Cela est probable ; en tout cas, si ces éloges témoignent de la gratitude des poètes, ils prouvent aussi que nous savions être dé-intéressés. Mais les Empereurs fai-aient faire nos bustes, les riches nous comblaient de présents; c'est que nous savions aussi être dévoués. Désintéressement, dévouement, voilà les vertus premières de notre profe-sion. C'est par elles, dit Sénèque dans son *Traité des Bienfaits*, que l'on reconnaît le vrai médecin. Nos grands ancêtres de Rome suivirent-ils toujours ce double idéal ? Nous le verrons la prochaine fois, en terminant cette petite série de notes rédigées à la hâte pour mon plaisir, et aussi un peu, je le souhaite, pour le vôtre.

F. HELME.

P.-S. — Mardi prochain, 10 Mai, à 5 heures, les collègues, les amis français ou étrangers et les élèves du Dr Gellé père, le très modeste et très grand otologiste, se réuniront à l'Hôtel des Sociétés savantes pour célébrer son Jubilé et lui offrir la plaquette traditionnelle, œuvre du grand artiste Alfred Boucher. La cérémonie — où parleront, entre autres, MM. Mahu et Le Marc Hadour au nom des oto-laryngologistes français, M. le Professeur Gley au nom de la Société de Biologie — sera présidée par M. le Professeur Raymond. J'ai tenu dès aujourd'hui à vous signaler cette fête. Le Dr Gellé est de ceux qui honorent la médecine de notre pays ; nul ne l'a chéri plus que moi. Je vous dirai quelque jour ce qu'il est, mais en attendant, que ce bon maître veuille bien trouver ici l'expression de mon inaltérable attachement et de ma plus profonde reconnaissance.

F. H.

A travers le Monde

SERVICE MÉDICAL
DU CHEMIN DE FER IMPÉRIAL TIENTSIN-PUKOW

Chargé d'exercer mes modestes fonctions dans la section Sud du chemin de fer Tientsin-Pukow, je me permets de porter à la connaissance du public médical quelques détails sur l'organisation du service médical des chantiers de construction du chemin de fer, détails qui pourront fournir en même temps quelques renseignements sur le rôle du médecin européen en Chine. Cette voie, en construction depuis deux ans, a un parcours de 1.000 kilomètres ; elle est divisée en deux tronçons : la section Nord, qui s'étend de Tientsin jusqu'à la frontière du Kiangsu

après avoir parcouru la province du Shantoung; et la section Sud, qui commence à la frontière du Kiangsu, parcourt la province de Ngauwei et va jusqu'à Pukow, point terminus de la ligne situé sur le fleuve Yangtse, en face de la ville de Nanking. La première section est confiée aux Allemands, la seconde aux Anglais. C'est précisément cette dernière qui fera l'objet de cette étude.

Cette section a un parcours de 450 kilomètres; elle est divisée en 10 chantiers; près de 10 000 coolies (ouvriers chinois) sont employés aux divers travaux, sans compter le personnel européen, qui est relativement très réduit.

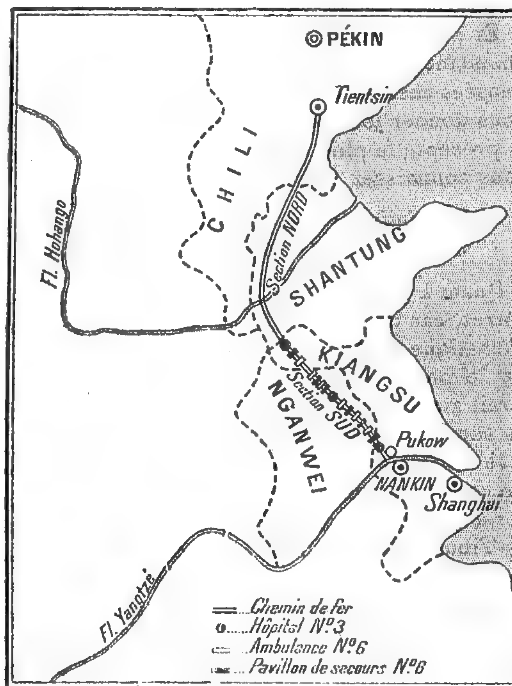
Le service médical est assuré par trois hôpitaux, six ambulances et six pavillons de secours; les hôpitaux sont situés, l'un au point terminus Nord, un autre à une distance de 150 kilomètres, et le troisième au point terminus Sud de la ligne; quant aux ambulances et aux pavillons de secours, ils sont situés entre les hôpitaux.

L'hôpital est très simple comme installation : il se compose d'une salle d'isolement, d'une salle d'opération, de la pharmacie, et d'une salle de malades pouvant contenir 10 lits au maximum. Quant à l'ambulance, elle se compose d'une petite pharmacie, une salle des pansements et deux lits pour les cas urgents. Enfin le pavillon de secours est une petite cabane où se trouvent une cantine médicale et un matériel sommaire pour les opérations d'urgence. De par sa situation, le pavillon de secours se trouve à la portée des coolies, ce qui est d'une importance capitale dans un service médical des chantiers, car il permet de donner des secours prompts aux blessés.

Le personnel de chaque hôpital se compose du médecin européen, de trois infirmiers chinois et de deux brancardiers; celui de l'ambulance comprend un médecin chinois diplômé, deux infirmiers et deux brancardiers; enfin le pavillon de secours est tenu par deux infirmiers chinois.

Tous ces infirmiers sont bien éduqués, grâce aux hôpitaux français, anglais et allemands de Shanghaï et de Tientsin, où l'on a créé avec succès, depuis quelques années, des cours d'une durée de 2 ans sur la théorie et la pratique des premiers soins à donner aux malades et aux blessés.

Dès qu'un accident survient sur un chantier, le blessé est examiné par le médecin chinois de l'ambulance la plus proche, et, si le cas n'est pas grave, il est soigné sur place dans le pavillon de secours; si, au contraire, il y a urgence d'une intervention quelconque, le médecin européen est averti par télé-



phone; il se rend à l'ambulance la plus proche, où le blessé est transporté avec toutes les précautions.

Le médecin européen est chargé de faire une inspection mensuelle, au cours de laquelle il examine les malades qui se trouvent en traitement dans les ambulances de sa circonscription médicale; le médecin chinois est tenu de lui présenter tous les mois un rapport détaillé sur tout ce qu'il a observé dans ses tournées hebdomadaires sur les chantiers; enfin l'infirmier du pavillon est chargé de la vaccination des coolies et de la désinfection des campements des coolies.

La pratique médicale n'est pas toujours aisée en Chine, et il est de notoriété publique que le Chinois, quand il est malade, n'a presque pas recours aux médicaments européens; le médecin chinois empirique lui suffit la plupart du temps. C'est ainsi qu'à notre arrivée nous nous sommes trouvés en lutte à une résistance tenace de la part des coolies, qui refusaient tous nos soins. C'est une situation pénible pour le médecin européen chargé de la protection de la santé d'un personnel nombreux, et surtout dans une région où les maladies endémo-épidémiques telles que la variole, le typhus et la dysenterie font de terribles ravages dans la population.

Pour vaincre cette résistance, nous avons eu recours à une méthode d'éducation qui nous a donné du succès : nous avons organisé pour tout le personnel lettré chinois quelques conférences élémentaires sur l'hygiène et la prophylaxie des maladies endémo épidémiques, en montrant les dangers que pouvaient courir les personnes qui refusaient nos conseils et nos soins; ces causeries ont été répandues en caractères chinois dans tous les chantiers; nos infirmiers se chargeaient de les lire aux coolies, et ils avaient soin, en même temps, de promettre un supplément de riz à tous ceux qui viendraient se présenter à notre consultation.

Grâce à cette petite campagne, nous sommes arrivés, au bout de quelque temps, à leur inspirer de la confiance dans la médecine européenne, ainsi que nous pouvons déjà le constater par le nombre considérable des coolies qui viennent à notre consultation demander de la quinine, se faire panser ou vacciner.

Par ce court aperçu, nous avons voulu seulement montrer que le médecin européen en Chine peut lutter utilement contre certains préjugés, qu'il arrive facilement à gagner la confiance, et qu'il finit par être considéré par ses malades comme leur protecteur et tuteur bienveillant. J. JERUSALEMY.

L'ALCOOLISME EN PERSE

Toutes les boissons fermentées sont interdites par l'islamisme, et pendant longtemps l'alcoolisme est resté inconnu en Perse. D'après Chardin, qui

vécut à la cour de Perse vers 1765, seuls les grands personnages buvaient du vin. En Perse, les vins sont excellents, mais, étant très riches en alcool, ils enivrent rapidement; à l'époque de Chardin, on connaissait déjà l'eau-de-vie, mais on lui préférait les bons vins de Hamadan et de Ghircez.

On peut dire qu'actuellement le vin et l'alcool sont inconnus dans les villages, et l'on peut affirmer que la tempérance est une des qualités du bas peuple persan dans les campagnes. Pour les gens du peuple, tous les objets ayant contenu du vin sont si souillés qu'un rinçage très soigné ne suffit pas pour les purifier; nous avons vu un menuisier refuser d'entrer dans une cave où il y avait du vin.

Par contre, dans les villes, l'alcoolisme fait de grands progrès; l'alcool a remplacé le vin et il s'en fait une énorme consommation. Une partie de l'alcool vient de Russie, de France et de Grèce, avec des étiquettes françaises falsifiées. Comme tous ces produits subissent des droits assez élevés, ils ne sont achetés que par la classe aisée.

Les Arméniens, les Guèbres (disciples de Zoroastre) et les Israélites distillent en Perse le marc de raisin; cette eau-de-vie, dont le degré varie entre 55° et 60°, est vendue à très bas prix, généralement en cachette; cependant, depuis une dizaine d'années, on a ouvert dans les villes du Nord de nombreux débits tenus par des Arméniens et des Caucasiens; ces débits ne sont pas fréquentés par les Musulmans, qui boivent surtout chez eux après le coucher du soleil; beaucoup ne boivent pas pendant le jour, par crainte d'être trahis par l'odeur de leur haleine; c'est pourquoi il est rare de rencontrer des gens ivres dans les rues.

En Perse, les rues sont désertes après le coucher du soleil, et le travail du soir est chose inconnue; les Persans dînent très tard, environ 3 à 4 heures après le coucher du soleil; les buveurs commencent à boire 1 heure ou 2 heures avant le dîner, en grignotant des graines de courge, des noisettes, des amandes épicées, des pistaches salées et quelquefois un peu de rôti en brochette; tout en causant, ils arrivent à boire, dans des verres à bordeaux, 4, 6, 8 et même 10 verres d'eau-de-vie ou de cognac, puis l'on dîne sans appétit et l'on se couche.

Tout récemment, le gouvernement, voulant frapper d'une taxe l'alcool fabriqué et vendu dans les grandes villes, une enquête a démontré qu'il se consommait chaque jour environ 5.000 bouteilles d'eau-de-vie à Téhéran, ville de 250.000 habitants, sans compter les cognacs vrais ou frelatés vendus dans les magasins européens et arméniens.

Les femmes du peuple ne boivent pas, mais, dans la haute société et même chez les commerçants, les femmes boivent volontiers du vin et du cognac; elles y sont encouragées par les médecins indigènes, qui prescrivent souvent de l'alcool à leurs malades.

En résumé, dans les grandes villes de Perse, malgré la défense du Coran, il se fait une très grande consommation de vin et d'alcool. (*Annales d'hygiène et de médecine coloniales*, 1910.)

INDO-CHINE

Notre confrère M. Heiman a assisté en 1908 à trois tentatives de suicide chez des Annamites inculpés de malversations ou de conspiration; tous trois ont voulu se donner la mort en se coupant la langue d'un coup de dents. Le premier l'avait sectionnée presque entièrement à 4 centimètres de la pointe et le bout libre pendait au dehors quand il fut apporté à l hôpital; l'hémorragie avait été abondante et, malgré une suture soignée et des injections de sérum, le malade est mort 15 heures après. Il est possible, il est vrai, qu'il ait absorbé des poisons après sa blessure.

Le second suicidé avait une mauvaise denture; il n'a réussi qu'à faire, à 3 centimètres de la pointe, deux brèches latérales séparées par un pont de tissu intact.

Quant au troisième, il se coupa net le bout de la langue, à 3 centimètres de la pointe, et le bout coupé tomba à terre. Il y eut une hémorragie abondante, arrêtée par compression et l'application de tabac sur la tranche de section.

Par suite de circonstances spéciales, on ne put pratiquer une suture immédiate; cette intervention ne fut pratiquée que quelques jours plus tard sur une surface sphacélée; la réunion fut parfaite en quelques jours. (*Annales d'hygiène et de médecine coloniales*, 1910, n° 1, p. 155.)

ANTILLES FRANÇAISES

Les colonies françaises des Antilles sont dans une situation extrêmement précaire. De 1882 à 1908 le commerce de la Martinique est tombé de 67 millions de francs à 36; celui de la Guadeloupe, de 68 à 32; celui de la Réunion, de 59 à 27. Cette décadence coïncide avec la disparition de la race blanche dans ces îles. La population blanche a passé en effet de 19.000 en 1847 à 5.000 en 1906. Pendant le même espace de temps, la population de couleur s'élevait, au contraire, de 231.000 à 367.000.

NOUVELLE-ZÉLANDE

Le nombre des naissances enregistrées en 1908 a été de 25.940, correspondant à une proportion de 27,45 pour 1.000 habitants. Sur ce nombre, les enfants du sexe masculin représentent un total de 13.369 et ceux du sexe féminin de 12.571. Le nombre des mariages a été de 8.339 en augmentation de 147 sur 1907. La proportion des décès a été de 9,50 pour 1.000, chiffre le plus bas qui ait été enregistré depuis 10 ans.

LA MORVE A LONDRES ET A PARIS

En dépit des progrès de l'hygiène, la maladie de la morve est encore des plus fréquentes en Angleterre. Ainsi, alors qu'à Paris et dans tout le département de la Seine, en 1905, on compta 286 chevaux morveux, dont 149 durent être abattus, il y en eut 1.387 à Londres.

Depuis, à Paris et dans le département de la Seine, la situation s'est fortement améliorée, si bien qu'en 1908 les chevaux morveux ont été au total de 58 seulement, dont 17 durent être abattus. La même année, à Londres, 1.714 animaux ont été reconnus atteints de la redoutable maladie.

Ces chiffres montrent à merveille les progrès accomplis en France en ce qui concerne la prophylaxie de la morve. G. V.

LIVRES NOUVEAUX

J. Comby. — *Cent cinquante consultations médicales pour les maladies des enfants.* 1 vol. in-16, de IV-292 pages. Cartonné toile. Prix 3 fr. 50 (Masson et Cie, éditeurs).

M. Comby est assurément l'un des maîtres qui comprennent le mieux les difficultés avec lesquelles le praticien se trouve aux prises. Aussi ne trouve-t-on point dans le livre qu'il publie aujourd'hui des discussions théoriques et des considérations sans portée pratique. Il prend successivement les maladies communes, il expose brièvement mais clairement les moyens thérapeutiques dont sa grande expérience lui a démontré l'efficacité, mais il se garde bien d'énumérer une longue liste de médicaments et de formules qui semble dire au praticien pressé « choisis si tu l'oses... ». Ici, chaque indication s'accompagne des moyens de traitement précis, avec les médications adjuvantes s'il y a lieu.

A cette partie thérapeutique succède, pour chaque maladie, une partie clinique où en quelques mots l'auteur résume ce qu'il faut savoir de l'affection considérée : il en retrace les signes importants et en rappelle la pathogénie lorsqu'elle peut éclairer le traitement. Ces considérations abondent en aperçus ingénieux, en bonnes règles de pratique, en conseils utiles, le tout rédigé dans une langue facile et claire; on ne saurait concevoir un livre plus parfaitement adapté aux besoins des médecins qui soignent les enfants.

C. J.

H. Huchard. — *Maladies du cœur, artériosclérose.* (*Consultations médicales*) Paris, 1910. 1 volume in-8° de 600 pages. Prix : 12 fr. (J.-B. Baillière et fils, éditeurs.)

Voici un livre qui résume toute une vie d'observation pénétrante orientée vers les maladies du cœur et des vaisseaux. Ce n'est pas un livre classique de pathologie où sont décrites méthodiquement des maladies, c'est un album où sont dessinés magistralement des malades. Les observations, effectivement, abondent dans l'ouvrage de M. Huchard. Durant les 35 années de sa pratique médicale, il en a recueilli près de 20.000, et c'est sur cette base clinique, compacte et solide, qu'il a édifié ses conceptions et ses descriptions. Les plus typiques d'entre elles ont été choisies pour être présentées au lecteur, véritables tranches de vie, — sinon de mort, — entre lesquelles le texte intervient comme une légende.

Didactique, M. Huchard l'est, et à un haut degré, en ce sens qu'il est puissamment doué de la faculté d'enseigner. Sa manière, certes, est toute personnelle : insoucieux d'un exposé minutieux et complet, par suite froid et incolore, il ne vise dans les sujets qu'il traite qu'à dégager et à mettre en relief leurs particularités les plus saisissantes et les plus caractéristiques. L'esprit du lecteur en est d'autant plus fortement impressionné qu'elles sont d'ordinaire résumées et condensées en quelques termes topiques qui le frappent et y entrent comme un coin. Comment, par exemple, échapper au souvenir de cette description télégraphique du rétrécissement mitral : « *affection dyspnéisante, hémoptysante, embolisante,* souvent *palpitante* »?

Je ne chercherai pas à résumer l'œuvre de M. Huchard, je me bornerai à mentionner comme tout particulièrement intéressants et instructifs les chapitres qu'il a consacrés à : *dyspepsie et pseudo-angine de poitrine, épilepsie et hystérie cardiaques, fausses maladies du cœur, cœur physique et cœur moral, cœur alcoolique, cœur, stations hydro-minérales et climat, tachycardie paroxystique, rétrécissement mitral congénital, oreillettes, poumon et sténose mitrale, pseudo-myocardites,* enfin et surtout aux *artyhmies cardiaques* et à *l'artériosclérose.* Dans ce dernier chapitre, d'une étendue de près de 70 pages, l'auteur s'est naturellement inspiré du remarquable Rapport qu'il a présenté l'an dernier au Congrès de Budapesth.

En écrivant son livre, M. Huchard déclare avoir poursuivi deux buts principaux, à savoir : d'une part, celui de démontrer l'importance du pronostic dans les maladies en général et dans celles du cœur en particulier; d'autre part, celui de fixer la thérapeutique des cardiopathies et de donner par suite un démenti à la célèbre boutade de Voltaire : « La médecine consiste à mettre des drogues qu'on ne connaît pas dans un corps que l'on connaît encore moins. » Il n'est que juste de proclamer que l'un et l'autre but ont été atteints : chacun sait, d ailleurs, les nombreux et importants progrès que doit à M. Huchard la cardiothérapie.

Le dernier chapitre des *Consultations médicales* est consacré *aux erreurs cliniques et thérapeutiques* que l'on est accoutumé de commettre sur les maladies du cœur. Il n'en est pas dénoncé moins de 33. C'est ainsi que, d'après l'auteur, l'hypertrophie cardiaque de croissance n'existe pas et que n'existe pas davantage l'hypertrophie gravidique; que l'emphysème et l'asthme n'amènent la dilatation du cœur droit et l'asystolie que chez les artérioscléreux; que le bruit de galop droit n'est qu'un bruit de galop gauche entendu à droite; que le dédoublement physiologique du second bruit n'existe pas; que les insuffisances fonctionnelles, aortique et mitrale ont une existence réelle; que, dans le rétrécissement mitral, à la période de compensation, la digitale est indiquée mais doit être administrée d'une façon particulière; que, dans les dégénérescences du myocarde, la digitale n'est pas contre-indiquée, etc. C'est avec le plus grand profit qu'après la lecture du volume on s'arrêtera, pour y méditer, sur ces pages qui en sont comme la conclusion et la moralité et où on trouvera le rappel des principales et belles découvertes d'ordre clinique et thérapeutique effectuées par l auteur.

A. Gilbert.

M. Piéry. — *La tuberculose pulmonaire,* 1 volume in-18, de XII-836 pages, avec 56 figures et 3 planches en couleurs. Relié peau. Prix : 9 francs. (Paris, O. Doin et fils, éditeurs.)

Le livre que vient de publier M. Piéry, ancien chef de clinique à la Faculté de médecine de Lyon, est consacré entièrement et exclusivement à l'étude clinique de la tuberculose. L'index bibliographique annexé à ce volume ne contient pas moins de 46 pages d un texte serré. C est dire que tout ce qui a été publié depuis une dizaine d'années, tant en France qu'à l'étranger, sur la séméiologie générale de la tuberculose, sur les procédés d'exploration clinique ou de laboratoire, sur les formes cliniques de l'infection bacillaire, sur le diagnostic et le pronostic, a

été condensé, résumé et présenté sous une forme claire dans ce volume qui devient ainsi un véritable traité de la tuberculose à l'usage du praticien, et d'une utilité incontestable pour le chercheur par la richesse des documents qu'il renferme.

R. ROMME.

J.-A. Rivière. — Esquisses cliniques de physicothérapie (*Traitement rationnel des maladies chroniques*). In-8° jésus de 400 pages, avec 64 figures. Prix : 7 fr. 50. (A. MALOINE, éditeur, Paris.)

Rédigé pour les praticiens, d'une manière très méthodique, ce livre synthétise toute une existence vouée à la physicothérapie.

Les onze premiers chapitres traitent de l'outillage thérapeutique pour les applications de l'électricité, de l'air, de la lumière, de l'eau, de la chaleur et du mouvement. Les quinze derniers traitent des maladies infantiles, de l'anémie, des états pulmonaires et cardiaques, de l'arthritisme, de la neurasthénie, de l'obésité, de l'artério-sclérose, des affections du tube digestif, de la peau et de l'utérus. Un important chapitre est consacré à la physicothérapie du cancer. Le volume se termine par d'intéressantes considérations sur le moral dans les maladies.

L'ouvrage de M. Rivière marquera sa place parmi les publications de l'heure présente consacrées à l'apologie de la thérapeutique naturelle. L'auteur a su y montrer éloquemment toutes les ressources que le médecin peut trouver dans les agents physiques, au grand bénéfice de sa clientèle journalière.

J. D.

A. Lorand. — *Das Altern; seine Ursachen und seine Behandlung* (Le vieillissement; ses causes et son traitement), 2e édition, 1 vol. in-8°, de VIII-260-pages. Prix ; 5 marks. WERNER KLINKHARDT, éditeur à Leipzig.

Ce livre de vulgarisation, relatif aux causes de la sénilité, est surtout consacré à l'exposé des principes d'une vie normale, hygiénique qui, permet d'atteindre un âge avancé, tout en conservant l'intégrité de la plupart des fonctions physiques et psychiques.

R. R.

BIBLIOGRAPHIE

2099. — **L. Raffalli.** — RÉFLEXIONS D'UN MÉDECIN DE CAMPAGNE SUR L'ALLAITEMENT DU NOURRISSON. 1 vol. in-8° de 82 pages, cartonné. Prix : 2 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2100. — **F.-A. Risquez.** — CURSO COMPLETO DE PATOLOGIA GENERAL Y SU CLINICA. 1 vol. in-8°, de XXII-690 pages, cartonné. Prix : 20 pesetas. (*Imprenta El Trabajo*, à Madrid.)

2101. — **F.-A. Risquez.** — FARMACOPEA VENEZOLANA. 2e édition revue et augmentée. 1 vol. in-8°, de XVII-539 pages. Prix : 18 pesetas. (*Antonio Virgili*, éditeur, à Barcelone.)

2102. — **F. A. Risquez.** — ESTUDIOS HIGIENICOS. 1 vol. in-8°, de 280 pages. Prix : 8 pesetas. (*Ramon Fanonas*, éditeur, à Madrid.)

2103. — **R. Sabouraud.** — MALADIES DU CUIR CHEVELU : III. *Les maladies cryptogamiques* : LES TEIGNES. 1 vol. gr. in-8°, de VIII-855 pages, avec 433 figures dans le texte. Prix : 30 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2103 *bis*. — TRAVAUX DE L'ASSOCIATION DE L'INSTITUT MAREY. Tome II. 1 vol. gr. in-8°, avec très nombreuses figures dans le texte et 7 planches hors texte. Prix : 15 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2103 *ter*. — **Ch. Bonne.** — L'ÉCORCE CÉRÉBRALE. 2e partie : *Cytologie, variations régionales et zoologiques de l'écorce cérébrale*, revue et complétée par M. LEFÉBURE. (Fasc. 12 de la *Revue générale d'Histologie.*) 1 vol. gr. in-8°, de 383 pages, avec 72 figures. Prix : 18 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2104. — **Ed. von Neusser et J. Wiesel.** — DIE ERKRANKUNGEN DER NEBENNIEREN, 2e édition, 1 vol. gr. in-8° de 190 pages, avec 13 figures. Prix : 4.40 marks. (*Alfred Hölder*, éditeur à Vienne.)

2105. — **Landouzy, Gautier, Moureu, De Launay, Heitz, Lamarque, Lalesque, P. Carnot.** — CRÉNOTHÉRAPIE, CLIMATOTHÉRAPIE, THALASSOTHÉRAPIE. 1 vol. in-8°, XXXV-706 pages, avec 166 figures et 8 cartes en couleurs. Cartonné toile. Prix : 14 francs. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE

SOMMAIRE du n° 4.

Mémoires originaux :

F.-G. Clemow. — Étude sur la défense sanitaire du chemin de fer du Hedjaz (avec carte et figures) (*fin*).

Remlinger. — Quelques considérations sur l'hospitalisation et l'enseignement des maladies infectieuses.

Revue générale :

L. Lindet. — Dans quelle mesure la science et l'hygiène peuvent-elles améliorer l'art du boulanger?

Bibliographie. — Revue des journaux.

Société de médecine publique et de génie sanitaire.

Chronique du génie sanitaire. — Informations.

ARCHIVES DE MÉDECINE EXPÉRIMENTALE ET D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE

SOMMAIRE du n° 2.

Mémoires originaux :

André Mayer, F. Rathery et G. Schaeffer. — Lésions expérimentales de la cellule hépatique (avec figures) (Planche I).

Gustave Roussy et Italo Rossi. — Troubles de la miction et de la défécation.

G. Vallet et L. Rimbaud. — Les bacilles intermédiaires de la famille coli-Eberth.

E. Rist et L. Ribadeau-Dumas. — Tuberculose et tumeurs pleurales (Planche II).

J. Sabrazès et R. Dupérié. — Rhagades des lèvres et érythème papulo-erosif des nourrissons des hérédo-syphilitiques (avec figures).

M. Laignel-Lavastine et P. Baufle. — Sarcome mélanique avec réaction épithéliomateuse des travées hépatiques (avec figures) (Planche III).

M. Marullaz. — Recherches anatomo-pathologiques sur la portion iléo-cæcale de l'intestin (Pl. IV).

Louis Rénon, Emile Géraudel et R. Monier-Vinard. — L'hépatome, tumeur primitive du foie (avec figures).

Analyse.

FACULTÉ DE PARIS

Chirurgien-dentiste — Une session d'examens pour le diplôme de chirurgien-dentiste s'ouvrira à la Faculté de médecine de l'Université de Paris, le 4 Juillet 1910.

I. *Pièces à produire.* — Les candidats produiront les pièces suivantes : Un extrait authentique de leur acte de naissance, et, s'il y a lieu, une traduction également authentique de cette pièce; un extrait de leur casier judiciaire; soit un diplôme de bachelier, soit le certificat d'études prévu par le décret du 30 Juillet 1886, modifié par le décret du 25 Juillet 1893, soit le certificat d'études primaires supérieures; un certificat constatant qu'ils ont accompli, dans l'une des Ecoles dentaires, des études complètes et régulières. A ce certificat sera joint un extrait des registres de l'Ecole indiquant les dates d'entrée, d'inscriptions, etc ; un certificat individuel, délivré par M. le Directeur des travaux scientifiques de l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, certificat justifiant du travail de l'élève et de son assiduité aux travaux pratiques de dissection.

II. *Consignations.* — Les consignations seront reçues au secrétariat de la Faculté de médecine de l'Université de Paris les vendredi 24, samedi 25 et lundi 27 Juin 1910.

Les candidats consigneront les droits d'examen, de certificat d'aptitude et de diplôme fixés par les décrets des 14 Février 1894 et 26 Février 1907 (40 francs pour le 1er examen, 30 francs pour les 2e et 3e examens, 20 francs pour chaque certificat d'aptitude et 100 francs pour le diplôme).

Il sera fait remboursement, aux candidats ajournés, des droits de certificat et de diplôme, selon les cas.

Les examens auront lieu à partir du 4 Juillet 1910.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Necker. — M. Mosny fera dans le service de M. Hirtz (amphithéâtre Laënnec), le lundi 9 Mai, à dix heures, une leçon sur « les splénopneumonies et les pleurésies bloquées ».

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille d'argent.* — M. Sirot, à Flavigny-sur-Ozerain (Côte-d'Or).

Médaille de bronze. — MM. Rolants, à Lille ; Garbau, interne des hôpitaux de Paris ; Bloch, interne provisoire des hôpitaux de Paris ; Besnard, Donzé, Drouet, Gaillard, Molina, Schoofs, Tripier, Bréger, externes des hôpitaux de Paris.

Légion d'honneur. — *Chevalier* : M. Lhomer, médecin-major de 2e classe.

Ecole de Psychologie (49, rue Saint-André-des-Arts, 49). — M. Bérillon, professeur à l'Ecole de psychologie, médecin-inspecteur des Asiles d'aliénés, commencera le jeudi 12 Mai, à 5 heures, 49, rue Saint-André-des-Arts, un cours de psychologie médicale.

Sujet du cours : Les enfants anormaux. L'hypnotisme et l'orthopédie mentale.

Jeudi 12 Mai, à 5 heures. Le traitement médico-pédagogique des inutiles et des inadoptés. — Jeudi 19 Mai, à 5 heures. L'éducation de l'attention. Les arriérés et les instables (démonstrations pratiques par M. Quinque, directeur de l'Etablissement médico-pédagogique de Créteil). — Jeudi 26 Mai, à 5 heures. L'éducation de l'intelligence. Les paresseux et les surmenés. — Jeudi 2 Juin, à 5 heures. L'éducation de la volonté. Les impulsifs et les indolents. — Jeudi 9 Juin, à 5 heures. L'éducation du caractère. Les pusillanimes et les timides. — Jeudi 16 Juin, à 5 heures. L'éducation de la droiture. Les menteurs et les kleptomanes. — Jeudi 23 Juin, à 5 heures. L'éducation de la sociabilité. Les indisciplinés et les pervers. — Dimanche 26 Juin, à 2 h. 1/2. Visite de l'Etablissement médico-pédagogique de Créteil (Seine). — Jeudi 30 Juin, à 5 heures. Rôle de l'hypnotisme dans l'orthopédie mentale (avec démonstrations expérimentales.

Les consultations du Dispensaire pédagogique et du Dispensaire alcoolique ont lieu les mardis, jeudis, samedis, de 10 heures à midi, 49, rue Saint-André-des-Arts. (Les médecins, les étudiants et les membres de l'enseignement sont invités à assister aux consultations du jeudi.)

Hygiène de la grossesse. — Certains états maladifs se rattachant à la grossesse et certaines complications de l'accouchement peuvent compromettre la santé de la femme et de l'enfant lorsqu'ils ne sont pas reconnus et traités en temps utile.

Il est recommandé à toute femme enceinte de se soumettre régulièrement, et sans attendre le terme de la grossesse, à l'examen du médecin ou de la sage-femme pour se tenir à l'abri d'accidents qu'elle n'est pas en mesure de prévoir par elle-même.

L'administration générale de l'Assistance publique rappelle aux personnes indigentes et nécessiteuses que les consultations de ses Maternités sont à leur libre disposition, alors même qu'elles n'ont pas l'intention d'accoucher à l'hôpital et elle les engage à s'y adresser pour faire surveiller leur grossesse.

Le Jubilé du Dr Gellé père. — Rappelons que mardi prochain 10 Mai, à 5 heures précises, sera célébré dans la grande salle de l'hôtel des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. le professeur Raymond, le Jubilé de M. Gellé père.

Au cours de la cérémonie, une médaille sera remise à M. Gellé.

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes :

Médecin principal de 1re classe. M. de Casabianca est nommé chef des salles militaires de l'hospice mixte de Nice.

Médecins-majors de 1re classe. M. Tersen passe à la légion de la garde républicaine. M. de Schuttelaëre passe à l'hôpital militaire de Toul. M. Patris de Broé passe aux salles militaires de l'hospice mixte d'Amiens.

Médecins-majors de 2e classe. M. Bizouard passe au 52e rég. d'infanterie. M. Labaste passe au 2e rég. de tirailleurs algériens. M. Pech passe au 136e rég. d'infanterie. M. Rouyer passe au 28e bataillon de chasseurs à pied. M. Danis passe à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, membre de la Commission technique permanente pour la prophylaxie des maladies infectieuses dans l'armée. M. Magerand passe au 13e rég. d'infanterie. M. Imbert passe au 10e rég. de hussards. M. Pigeon passe au 1er rég. d'artillerie à pied. M. Grenier de Cardenal passe au 31e rég. de dragons. M. Regnault passe au 1er rég. de dragons. M. Lorentz passe aux hôpitaux de la division d'Alger. M. Dupuich, passe à la direction du service de santé du 1er corps d'armée. M. Bobard passe à la direction du service de santé du 6e corps d'armée. M. Vallat passe au 21e rég. de chasseurs à cheval. M. Bordereau passe au 3e cuirassiers. M. Gras passe à l'hôpital militaire de Lille.

Médecins aides-majors de 1re classe. M. Garnier passe aux hôpitaux de la division d'Oran. M. Seigneurin passe au 108e rég. d'infanterie. M. Valette passe à l'école militaire préparatoire de Montreuil-sur-Mer. M. Chaduc passe au 102e rég. de même arme. M. Pinat passe au 12e rég. d'infanterie. M. Chon passe aux hôpitaux de la division d'Oran. M. Eybert passe au 75e rég. d'infanterie. M. Cordier passe au 8e rég. de chasseurs à cheval. M. Chailly passe au 72e rég. d'infanterie.

Médecins aides-majors de 2e classe. M. Salinier passe au 27e rég. d'artillerie. M. Chéneby passe au 92e rég. d'infanterie. M. Xambeu passe au 93e rég. d'infanterie



M. Druard passe au 4e rég. de dragons. M. Delorme passe aux hôpitaux de la division d'Oran.

— Est nommé dans le cadre des médecins de réserve : *Au grade de médecin aide-major de 2e classe*, M. le médecin auxiliaire Moncenix.

— M. le médecin inspecteur Fournié, directeur du service de santé du 18e corps d'armée à Bordeaux, est placé dans la 2e section (réserve), du cadre des médecins inspecteurs.

Sont nommés dans le cadre des officiers de réserve et de l'armée territoriale : *Au grade de médecin principal de 1re classe de réserve* : MM. les médecins principaux de 1re classe de l'armée active retraités, Ballot, Maljean, Rénaut.

Au grade de médecin-major de 1re classe de réserve, MM. les médecins-majors de 1re classe de l'armée active retraités : Lanel, Knoll.

Au grade de médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale, MM. les médecins-majors de 1re classe de l'armée active retraités : Courtois, Forgue, Ohier.

Au grade de médecin-major de 2e classe de réserve, MM. les médecins-majors de 2e classe de l'armée active démissionnaires : Blondeau, Niéger, Battey.

Au grade de médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale : M. Doyon, ex-médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale réintégré.

Au grade de médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale : M. Poulain, ex-médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale réintégré.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve : MM. les docteurs en médecine : Daunay, Névigiski, Nicolaïdi, Teissonnière, Mauran, Jourdan, Maurion, Bouveret, Tournay, Compayré, Eudes, Macé de Lépinay, Maillard, Vieschawer, Person, Derrien, Blanluet, Thévenet, Ribes, Faix, de Rocca-Serra, Bridoux, Huleux, Pezet, Anglada, Simonin, Fanjoux, Mignard, Bourret, Valdeiron, Cogninacco, Marquez, Thomas, Sourdat, Audibert, Coupel, Ancibure, Franchiu, Tartanson Terron, Rollin, Fassou, Aubry, Hanus, Perrier, Mornet, Pasquier, Martz, Bertrand, Charette de la Contrie, Phéline, Feuillette, Lacroix, Bernard, Fleig, Bourdeau de Fonteuay, Bilot, Henrionnet, Lavabre, Simon, Sabatier, Vincent, Cadoul, Chiray, Doyen, Boutin, Valeton, Herbaux, Lloubes, Clerget, Crozet, Pizard, Froustey, Pfeiffer, Eiglier, Charlin, Bousquet, Teissier, Bonnefon, Agnely, Palauqui, Fiolle, Cortade, Lamare, Perret, Jeannin, Bignon, Routier, Sabatier, Cames.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale : MM. les docteurs en médecine Bondet, Viel, Cocheret,

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — Le 2e concours pour la nomination à deux places de chirurgien des hôpitaux de Paris sera ouvert le Samedi 11 Juin 1910, à midi, dans la salle des concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, n° 49.

MM. les docteurs en médecine qui voudront concourir devront se faire inscrire à l'Administration centrale, 3, avenue Victoria (Service du personnel) de midi à 3 heures, du mardi 19 Mai au samedi 28 Mai 1910, inclusivement.

Assistance médicale. — Lecture des copies. — *Séance du 4 Mai.* — Ont obtenu : MM. Hahn, 9 + 11 = 20; Morlet, 11 + 13 = 24; Rousseau-Langwelt, 9 + 14 = 23.

Adjuvat. — A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, sont désignés pour les places vacantes d'aide d'anatomie : MM. Barbet, Mondor, Moure, Pascalis, Cruet.

Ecole annexe de médecine navale. — Le jury du concours pour l'emploi de professeur de la chaire d'histologie et de physiologie à l'école annexe de médecine navale de Rochefort, qui doit s'ouvrir dans ce port le 17 Mai 1910, sera composé ainsi qu'il suit :

Président : M. le médecin général de 1re classe inspecteur général du service de santé Bertrand.

Membres : MM. les médecins principaux Chastang et Etourneau.

Service de santé militaire. — Programme de l'examen d'aptitude exigé :

1° Des docteurs en médecine et des pharmaciens de 1re classe, candidats au grade de médecin ou de pharmacien aide-major de 2e classe de réserve ou de l'armée territoriale (art. 3 du décret du 9 Août 1897);

2° Des officiers de santé et des étudiants en médecine à douze inscriptions ayant satisfait à la loi de recrutement qui sont candidats aux emplois de médecin auxiliaire (décret du 3 Mars 1902).

L'examen consiste en interrogations orales sur les matières suivantes :

Médecins : 1° Notions sur l'organisation générale de l'armée, la discipline et la hiérarchie militaires;

2° Notions sur l'organisation du service de santé à l'intérieur (règlement du 23 Novembre 1889);

3° Notions sur l'organisation du service de santé en campagne (règlement du 20 Février 1909);

4° Fonctionnement des infirmiers régimentaires; composition des sacs et sacoches d'ambulance, des voitures médicales et régimentaires, etc.;

5° Infirmiers et brancardiers régimentaires; postes de secours (Manuels de 1894); hôpitaux militaires;

6° Secours à donner aux blessés sur le champ de bataille, bandages et appareils improvisés, relèvement et transport des blessés, brancards et voitures improvisés;

7° Composition et fonctionnement des ambulances et hôpitaux de campagne, hôpitaux d'évacuation. Trains d'évacuation. Infirmerie de gare. Convention de Genève.

Pharmaciens : 1° Notions sur l'organisation générale de l'armée, la discipline et la hiérarchie militaires;

2° Notions sur l'organisation du service de santé à l'intérieur (règlement du 23 Novembre 1889);

3° Notions sur l'organisation du service de santé en campagne (règlement du 20 Février 1909);

4° Composition en médicaments et en objets de pharmacie des approvisionnements d'infirmeries régimentaires, d'ambulances, d'hôpitaux de campagne, d'hôpitaux temporaires. Convention de Genève.

Les examens commenceront le lundi 18 Juillet, à 9 heures du matin, à l'hôpital militaire Saint-Martin.

Afin de faciliter aux candidats la connaissance des matières qui font l'objet de l'examen d'aptitude, des conférences auront lieu, tous les mardis, jeudis et samedis du mois de Juin, à partir du 2 Juin, dans l'hôpital susmentionné, de 3 heures à 4 heures de l'après-midi.

Les candidats résidant dans le Gouvernement militaire de Paris, qui désirent prendre part à l'examen devront adresser avant le 13 Juillet, à M. le Directeur du Service de santé du Gouvernement militaire de Paris, boulevard de Latour-Maubourg, n° 51 *bis* (La liste sera close le 12 Juillet au soir) :

1° Une lettre faisant connaître d'une manière très précise leurs nom, prénoms, lieu et date de naissance, domicile, bureau de recrutement, et l'adresse à laquelle la convocation doit être adressée;

2° Une copie dûment légalisée de leur titre universitaire (diplôme de docteur en médecine, de pharmacien de 1re classe ou d'officier de santé) ou un certificat de scolarité provisoire.

Les intéressés recevront en temps utile une lettre de convocation leur faisant connaître l'époque à laquelle ils auront à subir l'examen d'aptitude.

Une autorisation pour assister aux conférences préparatoires sera accordée par le Directeur du service de santé aux candidats qui en feront la demande.

Ecole de médecine de Rennes. — Des concours seront ouverts devant l'école de plein exercice de méde-

cine et de pharmacie de Rennes : 1° le 3 Octobre 1910, pour un emploi de chef de clinique chirurgicale; 2° le 10 Octobre 1910, pour un emploi de chef de clinique obstétricale et gynécologique.

Sont admis à concourir, les docteurs en médecine Français et les étudiants en médecine ayant soutenu leur cinq examens de doctorat, avec condition d'être docteur dans les 6 mois.

Les candidats ne doivent pas avoir plus de 35 ans au moment de l'ouverture du concours.

Les fonctions de chef de clinique sont incompatibles avec celles de suppléant, de chef de travaux, de médecin ou chirurgien des hôpitaux, de prosecteur ou d'aide d'anatomie.

Les candidats doivent se faire inscrire au secrétariat de l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie de Rennes, un mois avant l'ouverture du concours, et y déposer leur acte de naissance, leurs diplômes ou certificats d'examens, l'indication de leurs titres universitaires et, s'il y a lieu, un exemplaire au moins des publications scientifiques dont ils seraient les auteurs.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 18 *Mai*, à 1 heure. — Mme Libin : De l'avenir des femmes ayant eu des pleurésies avant ou après la puberté et devenant mères; MM. Pinard, Roger, Segond, Couvelaire. — M. Besnard : Considérations sur quelques cas de sialorrhée; MM. Roger, Pinard, Segond, Couvelaire. — M. Ehrenpreis : Contribution à l'étude de l'hystérectomie vaginale élargie (ou opération de Schuchardt-Schauta; MM. Segond, Pinard, Roger, Couvelaire. — M. Limouzi : Contribution à l'étude des applications chirurgicales du baume du Pérou; MM Reclus, Monod, Pierre Duval, Ombrédanne. — M. Renevey : Traitement des abcès péri-amygdaliens; MM. Reclus, Monod, Pierre Duval, Ombrédanne.

Jeudi 19 *Mai*, à 1 heure. — M. Coillot : Contribution à l'étude des brûlures de l'œil par l'acide sulfurique. MM. de Lapersonne, Gilbert, Alb. Robin, Castaigne. — M. Parturier : La colique vésiculaire; MM. Gilbert, de Lapersonne, Alb. Robin, Castaigne. — M. Robin : Contribution à l'étude du traitement de la coxalgie et du mal de Pott : MM. Alb. Robin, de Lapersonne, Gilbert, Castaigne. — M. Hamel : Traitement de la tuberculose ganglionnaire cervicale; MM. Thoinot, Chauffard, Gouget, Jeanselme. — M. Baud : Essai de topographie sanitaire de la ville de Lille. Les conséquences du surpeuplement et de la promiscuité; MM. Chauffard, Thoinot, Gouget, Jeanselme. — M. de Baudre : De la mesure des réflexes achilléens et rotuliens; MM. Gilb. Ballet, Achard, Rénon, Nobécourt. — M Mallein : L'érythème nerveux : MM. Achard, Gilb. Ballet, Rénon, Nobécourt. — M. Villard : L'hydropisie de la vésicule biliaire. MM. Achard, Gilb. Ballet, Rénon, Nobécourt.

EXAMENS DE DOCTORAT

Mardi 17 *Mai* 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM De Lapersonne, Marion, Auvray. — 5e Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. Quénu, Morestin, Lenormant. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Chauffard, Jeanselme, Fernand Bezançon. Thoinot, censeur; Carnot, suppléant.

Mercredi 18 *Mai* 1910. — 4e (Première série) : MM. Gaucher, Wurtz, M. Zimmern. — 4e (Deuxième série) : MM. Pierre Marie, Desgrez, Macaigne. M. Gautier, censeur; M. Branca, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie), Laënnec : MM. Hartmann, Gosset, Proust. — 5e, (Deuxième partie) (1re série), Laënnec : MM. Déjerine, Legry, Marcel Labbé. — 5e (Deuxième partie) (2e Série), Laënnec : MM. Teissier, Sicard, Lœper. M. Kirmisson, censeur; M. André Jousset, suppléant.

Jeudi 19 *Mai* 1910. — 2e : MM. Ch. Richet, Prenant, Maillard. — 4e (1re série) : MM. Pouchet, Vaquez, Claude. — 4e (2e série) : MM. Raymond, Langlois, Desgrez. — 4e (3e série) : MM. Pierre Marie, Fernand Bezançon, Richaud. — 4e (4e série) : MM Wurtz, Carnot, Balthazard; M. Dieulafoy, censeur; M. Nicloux, suppléant.

Vendredi 20 *Mai* 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Gosset, Ombrédanne. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Delbet, Pierre Duval, Proust. M. Hartmann, censeur; M. Marcel Labbé, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie). Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Branca, suppléant.

Samedi 21 *Mai* 1910. — 5e (Deuxième partie) (1re série), MM. Gilb. Ballet, Rénon, Gouget. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Achard, Castaigne, Nobécourt. — 5e Obstétrique (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Demelin, Brindeau. M. Alb. Robin, censeur; M. Fernand Bezançon, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

Gymnastique médicale suédoise. — *Etudiant suédois* avec bons certificats, ayant suivi le cours de l'Institut Kjellberg, de Stockholm, et obtenu diplôme, désire se placer de suite dans établissement de *station thermale, maison de santé, institut de massage* ou chez *personne privée.* Pour tous autres renseignements, s'adresser à M. R. Kleeberg, 13, rue des Petites-Ecuries, Paris.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain,
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —
F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut, Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —
SECRÉTAIRES DE LA RÉDACTION :
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

A. Zimmern et S. Turchini. La diathermie et les effets thermiques des courants de haute fréquence.

Bertin et L. Bruyant. Sporotrichose gommeuse du bras par inoculation accidentelle de laboratoire. Culture, sporo-agglutination, réaction de fixation, intradermo-réaction sporotrichosique.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société médicale de Londres. — Traitement chirurgical de la gastroptose. — Traitement médical de la gastroptose.

Société des médecins de Fribourg-en-Brisgau. — Accidents causés par l'emploi de préparations mentholées chez les enfants en bas âge.

Société médicale de Würzbourg. — Présentation de malades.

Association centrale des médecins suisses. — Traitement de la tuberculose pulmonaire grave par le pneumothorax artificiel.

Société belge de chirurgie. — Sarcome du foie chez un enfant de 17 mois. — Dislocation des os du nez par des polypes muqueux; ethmoïdectomie latérale; restauration de la déformation. — Un cas d'hématome organisé du rein.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société médicale des hôpitaux. — A propos de la formule hématologique des purpuras. — Sclérodermie suraiguë post-traumatique avec anurie. — Guérison d'un hémolymphangiome profond par le radium. — L'éosinophilie locale dans l'asthme. — Rhumatisme chronique déformant, développé au cours d'une ostéite tuberculeuse; nodosités juxta-articulaires à structure tuberculoïde. — Rectoscope à éclairage interne et externe. — Etude comparée du foie et du pancréas dans douze cas de diabète. — Abcès gangreneux pulmonaire; diagnostic par la radioscopie; guérison par les injections intra-bronchique.

Société de biologie.

Société anatomique.

Société de chirurgie.

Académie de médecine.

Société des chirurgiens de Paris.

Académie des sciences.

ANALYSES

CHRONIQUE

H. Montal. Intérêts professionnels.

VARIÉTÉS

P. Hartenberg. Les tatoués.

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

P. Londe. Essais de médecine préventive.

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Nous avons reçu d'un de nos abonnés la lettre suivante :

Monsieur,

Abonné à *La Presse Médicale* je vous serais très obligé de vouloir bien me donner votre avis sur le cas suivant personnel : pendant deux mois j'ai donné mes soins à Mme X... nouvellement mariée. J'ai adressé la note de mes honoraires au mari. Rien. J'ai écrit une lettre de rappel. Rien. Le mari a disparu de son ancienne adresse, et pas de renseignements sur lui. La jeune femme a été recueillie par ses parents, à elle, près de qui elle termine sa convalescence. Comment arriver à un règlement de mes honoraires? Les parents de Mme X... peuvent-ils être actionnés, déclarés responsables du fait d'avoir recueilli leur fille? La note est importante et je serais très désireux d'avoir un moyen juridique à faire valoir sûrement.

Avec mes empressés remerciements, veuillez bien agréer, Monsieur, etc., etc..

Dr X...

Voici la réponse de notre collaborateur juridique :

La question ne laisse pas que d'être assez déli-

cate : pour la trancher il faut distinguer les différents régimes matrimoniaux.

Sous le régime de la communauté, en principe l'action doit être poursuivie contre le mari chef de la communauté, la dette d'honoraires étant une dette de communauté. (Pabon. Exercice de la médecine n° 177). Toutefois il a été jugé que le payement des honoraires d'un médecin peut être demandé soit au mari soit à la femme elle-même, car il s'est formé entre elle et le médecin un contrat tacite qui l'oblige à lui payer ses honoraires si son mari ne peut le faire, sauf son recours contre la communauté et son mari, suivant les principes de l'article 1494 du Code civil. Tribunal civil de la Seine, 6 Juillet 1885 (*Gazette du Palais* 86. 1. suppl. 12) Rep. gén. alphab. du Droit français (v° Dentiste n° 94.) Mais la *Gazette du Palais* en citant ce jugement, le critique, et il serait téméraire de faire un grand fond sur cette décision.

Sous le régime dotal les obligations contractées par la femme avant la séparation de biens ne peuvent être exécutées sur les fruits et revenus des biens dotaux, Code civil annoté de Fuzier-Lerman, art. 1554 n° 167.

Sous le régime de la séparation de biens la femme est sans aucun doute engagée personnellement. On a même discuté la question de savoir si le mari n'était pas lui-même tenu en vertu des articles 212 et suivants du Code civil (Le Chopié et Floquet, code des médecins, p. 224 et Rep. gén. alphab. du Droit français v° Médecine et Chirurgie n° 235. *Contra* Trib. de la Seine, 19 Mars 1878. *Gazette des Tribunaux* du 5 Avril 1878.)

Sous le régime d'exclusion de la communauté le médecin, fût-il créancier de la femme en vertu du contrat tacite ci-dessus indiqué, ne peut se faire payer que sur la nue propriété des biens de la femme. (Code civil annoté de Fuzier-Lerman art. 1530, n° 11). Sous ce régime qui implique la séparation des dettes, le médecin en tant que créancier du mari n'a aucune action sur les biens de la femme (Code civil annoté *loc. cit*).

En ce qui concerne les parents vous ne pourriez agir contre eux que si vous rapportiez la preuve d'un engagement personnel émanant d'eux.

Cette preuve peut être faite par la preuve testimoniale. Req. 27 Mars 1907. S. 1907. 1. 209. Mais d'après l'exposé des faits que vous nous avez soumis, cet engagement ne paraît pas exister, car ce ne sont pas les parents qui vous ont fait appeler et les soins ne paraissent pas, même pour partie, avoir été donnés chez eux. Le fait d'avoir recueilli postérieurement leur fille ne paraît pas constitutif d'un engagement de leur part.

Vous n'avez donc qu'une action forcément très aléatoire contre la femme, la dot étant très probablement dissipée et étant intangible au cas de régime dotal. Peut-être cependant une action dirigée contre la femme déciderait-elle les parents à intervenir. Je ne puis vous dissimuler que votre situation est peu favorable.

H. Montal.

VARIÉTÉS

Les Tatoués[1].

Les tatouages sont le plus souvent un produit des prisons et des pénitenciers. C'est en effet durant les longues heures monotones de détention que les sujets s'abandonnent à l'aiguille plus ou moins habile d'un camarade qui leur dessine sur le corps les croquis les plus fantaisistes.

Mais si beaucoup de ces tatouages, issus du caprice ou de l'habitude du tatoueur, n'ont aucune signification spéciale, il en est d'autres au contraire qui par leur sujet ou par leur siège ont un sens symbolique ou utile.

Telles sont les observations faites par M. Boigey, médecin militaire, sur les hommes des compagnies de discipline dont 90 sur 100 sont tatoués.

Chez certains, les tatouages remémorent des événements importants de la vie. Ainsi, l'un porte sur la poitrine le portrait du Président Carnot qui lui avait autrefois adressé la parole avec bienveillance et dont il honore ainsi le souvenir. Un autre porte le portrait du général Brugère qu'il rencontrait aux courses et « dont la tête lui plaisait ». Un troisième présente un revolver, en souvenir d'une balle reçue autrefois, un éléphant sur lequel il s'évada, une bayadère qu'il connut aux Indes, etc. Sur un quatrième, on voit sur le bras un gentleman en chapeau haut-de-forme, portrait du commissaire de police qui l'arrêta.

La plupart des individus déjà emprisonnés autrefois sont tatoués d'une chaîne. De même le lion est un souvenir fréquent des séjours en Afrique.

Enfin, les visages de femmes particulièrement aimées décorent maintes fois la peau de leurs anciens adorateurs. L'un porte une tête de femme tatouée sur l'épaule, pour lui donner l'illusion de l'étreinte.

Chez d'autres, le tatouage revêt une signification symbolique. Voici par exemple un amour ailé qui porte une goélette à pavillon tricolore. « L'amour qui vole en emportant le bateau, c'est moi, dit le tatoué : Je vole vers mon amie qui est de l'autre côté. » Dans un lion qui joue avec une souris le même voit l'image de sa vie : « Je suis la souris, dit-il : le lion, c'est le capitaine ». Même sens symbolique à un chat enfoncé dans un pot : « Le chat, qu'on a mis dans l'eau c'est moi ; le pot, c'est l'atelier des travaux publics ».

Il existe aussi des étoiles symboliques : l'étoile du bonheur et l'étoile du malheur. Un alcoolique offre sur le bras un visage d'ivrogne au nez bourgeonnant. Le poignard est un signe fréquent chez les récidivistes du crime.

Quelques tatouages sont obscènes : l'un relevé plusieurs fois consiste en cette inscription tracée au-dessus de la verge : « robinet d'amour ».

Il semble d'autre part que certains tatouages soient un signe de ralliement entre les affiliés de bandes

1. M. Boigey. — « Les Tatoués : leur psychologie ». *Nouvelle Iconographie de la Salpêtrière*, 22e année, n° 5, Septembre-Octobre 1909, pp. 588 à 602. Avec 3 planches hors texte.

secrètes : tels un mousquetaire, un trèfle, des étoiles entre les doigts.

Enfin, un des emplois les plus curieux du tatouage est la représentation de visages féminins sur le dos des pédérastes passifs, destinée à donner à leurs amis l'illusion d'une étreinte féminine. Les femmes tatouées sur le dos seraient d'après M. Boigey, un signe certain de pédérastie passive.

P. Hartenberg.

A travers le Monde

BOHÊME

L'extension du sclérome en Bohême. — Le sclérome des voies respiratoires, longtemps confiné à la Galicie et aux provinces russes voisines, et par conséquent à peu près inconnu en France, présente depuis quelques années une telle tendance à l'extension que les médecins allemands commencent à s'inquiéter de sa marche envahissante et réclament des mesures de protection vis-à-vis de cette maladie.

Alors qu'en 1900 Frankenberger n'avait pu réunir que 8 cas connus de sclérome en Bohême, en 1909 il en relève 66 publiés par divers auteurs depuis cette époque. De plus, tandis que les 8 cas antérieurs à 1900 provenaient tous de la région nord-est du pays, quelques-uns des nouveaux cas proviennent aussi de la partie du pays voisine de la Moravie septentrionale. Les régions atteintes ont une population bohémienne; les territoires de langue allemande sont relativement épargnés.

Il est vraisemblable que la Bohême doit son invasion par le sclérome à une lente extension des foyers constatés dans la Haute Silésie et dans la Moravie septentrionale. [O. Frankenberger *Arch. f. Laryngol. und Rhinol.* Vol. XXII, f. 3, p. 524, 1909].

M. Boulay.

CÔTE D'IVOIRE

Le pian existe à l'état endémique dans la Haute Côte d'Ivoire, c'est-à-dire dans tout le pays au nord de Baoulé. Cette partie de la colonie est, en réalité, par les races indigènes qui l'habitent, une région soudanaise.

Les indigènes de la Haute Côte d'Ivoire appellent le pian : « Dah » (en langue Mandé-tan). C'est, en réalité, le même nom que celui de la syphilis, mais ils ne confondent pas les deux affections et disent qu'elles se ressemblent ainsi que deux sœurs. Comme traitement interne, ils donnent des infusions de feuilles laxatives et dépuratives, en usage d'ailleurs pour de multiples affections. Le traitement externe consiste à recouvrir les pustules de charbon pilé, qui est, on le sait, la panacée universelle pour les plaies de toute nature.

Ils prétendent que le pian non soigné dure un an environ; c'est à peu près le laps de temps que donne M. le médecin-major Hagen pour que le travail de réparation puisse se faire. Ils connaissent des cas de récidives, qui se produisent surtout, disent-ils, au moment de l'hivernage.

Les Toucouleurs différencient aussi le pian de la syphilis, et ces deux affections ont un nom qui indique cependant une certaine parenté. Le pian s'appelle « Phôto-Boubé » et la syphilis « Phôto-Mango », « Boubé » signifiant « petit », et « Mango », « grand ». (*Ann. dHyg. et de Méd. col.*, 1910.)

LIVRES NOUVEAUX

P. Londe. — *Essais de médecine préventive.* 1 vol. in-16 de IV-348 pages, cartonné. Prix : 4 fr. (Félix Alcan, éditeur.)

Le livre de M. Londe se distingue dès l'abord par l'originalité de sa conception. C'est une sorte de prophylaxie morale qu'il édifie en face des moyens matériels qui permettent d'éviter les maladies ou leur aggravation.

Sous la rubrique : « Quelques symptômes précurseurs, » il étudie l'asthénie et son contraire, le spasme. Signalons particulièrement le chapitre consacré à l'angoisse. M. Londe montre bien l'influence de la perturbation somatique sur le trouble mental, et réciproquement. Il considère l'angoisse au cours des maladies du système nerveux, des intoxications et infections, des affections des divers organes. Si, quelle que soit son origine, l'angoisse revêt toujours les mêmes caractères, c'est qu'elle dépend d'un trouble fonctionnel des mêmes centres nerveux dans la région bulbaire.

Divers chapitres intéressants, comprenant nombre de vues personnelles, traitent successivement de l'asthénie, de l'asthénie constitutionnelle, de la neurasthénie et des méiopragies viscérales de l'asthénique, parmi lesquelles l'auteur insiste particulièrement sur l'albuminurie familiale intermittente. Nous retrouvons ensuite un excellent article sur l'imminence morbide, un autre sur l'unité morbide. Puis suivent deux parties, dont l'une concerne la prophylaxie spéciale aux maladies de l'appareil respiratoire, des reins, des affections cardio-vasculaires, nerveuses et digestives, et la dernière est consacrée à la prophylaxie générale.

Ce livre est l'œuvre d'un médecin réfléchi et d'un esprit méditatif. Quelques conceptions paraîtront bien çà et là un peu forcées, telle celle qui donne l'infection des voies respiratoires (y compris la tuberculose) comme l'effet des troubles digestifs qui la précèdent, l'accompagnent ou la suivent; mais le lecteur, la plupart du temps, reconnaîtra la justesse de ses vues, la prudence de ses déductions et l'opportunité de ses conseils.

A. Létienne.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 7.

Mémoires originaux :

O. Vogt (de Berlin). — Quelques considérations générales sur la myélo-architecture du lobe frontal.

Analyses.

Neurologie. — Psychiatrie. — Thérapeutique.

Société de Psychiatrie de Paris.

CHAIX & Cie, *10, rue de l'Orne, PARIS.*

FACULTÉ DE PARIS

Diphtérie. — M. E.-C. Aviragnet, médecin des hôpitaux, chargé d'un cours de clinique annexe, commencera le lundi 23 Mai 1910, à 9 heures du matin (Hôpital des Enfants-Malades, pavillon de la diphtérie), un enseignement pratique du diagnostic et du traitement de la diphtérie (bactériologie, sérothérapie, tubage et trachéotomie).

Tous les matins : Visite ; examen des malades. — Avant et après la visite : travaux pratiques. — Mardi, samedi à 9 heures 1/2 : leçon théorique.

Programme des cours : Mardi 24 Mai, tubage ; samedi 28 Mai, trachéotomie ; mardi 31 Mai, diagnostic bactériologique ; samedi 4 Juin et mardi 7 Juin, étude clinique de l'angine diphtérique ; Samedi 11 Juin, étude clinique du croup ; mardi 14 Juin, sérothérapie ; samedi 18 Juin, accidents de la sérothérapie-anaphylaxie ; mardi 21 Juin, traitements adjuvants ; prophylaxie de la diphtérie.

Seront admis à suivre cet enseignement, MM. les étudiants pourvus de 16 inscriptions et MM. les docteurs en médecine.

Les inscriptions seront reçues au Secrétariat de la Faculté (guichet n° 2), tous les jours de midi à 3 heures.

Les élèves seront classés par série de 15 et pour une période de un mois. MM. les docteurs en médecine devront justifier de leur grade, soit en produisant le diplôme de docteur, soit toute autre pièce énonçant leur identité.

M. Bloch-Michel, chef du laboratoire, et M. Segard, interne du service, dirigeront les travaux pratiques.

Histologie. — M. A. Branca, agrégé, fait les conférences d'histologie à 3 heures (grand amphithéâtre de la Faculté), les mardis, jeudis et samedis, à partir du mardi 10 Mai.

Sujet des conférences : Le tissu musculaire, le sang et l'hématopoïèse, l'appareil vasculaire.

Médecine opératoire spéciale. — Cours de M. L. Sauvé, prosecteur, *Chirurgie du tube digestif et de ses annexes*. Ouverture du cours le 13 Juin 1910, à 1 h. 1/2. I. Cure radicale de la hernie inguinale. Cure radicale de la hernie crurale. — II. Traitement de la hernie ombilicale. Traitement des éventrations. Technique des laparotomies. — III. Traitement des plaies pénétrantes de l'abdomen. Technique des sutures intestinales. Technique des résections intestinales. — IV. Anus artificiel définitif. Anus artificiel temporaire. Cure de l'anus artificiel temporaire. — V. Extirpation du rectum. Traitement du prolapsus rectal. Technique des mobilisations du gros intestin. — VI. Gastrostomie. Gastro-entérostomie. — VII. Gastrectomie. Appendicectomie. — VIII. Traitement des hernies étranglées. Anastomoses intestinales et boutons. Exclusion de l'intestin. — IX. Iléo-rectostomie. Résection des hémorroïdes. Traitement des fistules anales. Splénectomie. Splénopexie. — X. Sutures du foie. Cholécystostomie. Cholécystectomie. Chirurgie du cholédoque. Chirurgie du pancréas.

Le cours aura lieu tous les jours. Les élèves répèteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur.

Le droit à verser est de 50 francs.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Officier de l'Instruction publique. — MM. Bigeard, Ehrhardt, Menusier, Serre-Despagnat, à Paris.

Officier d'Académie. — MM. Aroust, Barbarin, Barcat, Chéron, Chirié, Dominici, Hutinet, Janin, Parmentier, Pley, Sabatié, Vanel, Roncé, Simol-Izanski, à Paris ; Gally, à Carcassonne ; Gébert, à Ablis (Seine-et-Oise) ; Tillaye, à Tours ; Weiller, à Nancy ; Oberlé, à Oran.

Conseil d'arrondissement de Saint-Denis. — Cette assemblée, au cours de sa dernière session, a émis ou renouvelé les vœux suivants :

— Que les médecins traitants soient astreints à déclarer la tuberculose pulmonaire et à prescrire la désinfection, notamment après décès ou quand le malade aura changé de local ;

— Que des consultations du soir aient lieu régulièrement dans les hôpitaux, les consultations du dimanche étant insuffisantes pour ce service ;

— Que les viandes provenant des tueries particulières de la banlieue soient estampillées par les soins de la Préfecture de police, avec une marque analogue à celle employée aux abattoirs de la Villette ;

— Que le nombre de vétérinaires sanitaires chargés de la visite desdites tueries et des marchés volants soit augmenté de façon à rendre leur surveillance plus efficace ;

— Qu'une subvention de 1.000 francs soit accordée au dispensaire antituberculeux de Saint-Ouen ;

— Que le Parlement vote une loi donnant à l'Administration les pouvoirs nécessaires pour exercer une surveillance suffisante sur les hospices et autres établissements d'assistance nés de l'initiative privée ;

— Que soient créés des bains-douches gratuits pour les élèves des écoles qui n'en ont pas encore ;

— Que des sanatoria où seront reçus les tuberculeux de la banlieue soient créés le plus rapidement possible ;

— Qu'une subvention soit accordée par le Conseil général aux pharmacies mutualistes du département de la Seine ;

— Que les sous-agents des postes et des télégraphes de la banlieue soient autorisés à bénéficier des soins médicaux gratuits et de la fourniture gratuite des médicaments, au même titre et dans les mêmes conditions que leurs collègues de Paris.

Exposition universelle et internationale de Bruxelles 1910. — Le Comité d'installation de la Classe 16 (médecine, chirurgie, stérilisation et orthopédie) organise à l'Exposition de Bruxelles une exposition des principaux livres de médecine, chirurgie, hygiène et sciences y afférentes, publiés ces dernières années, ainsi que des Revues de médecine et d'hygiène. Nos confrères n'auront à payer pour tous frais que la somme de 10 francs par volume. Ils jouiront de tous les avantages des autres exposants.

Adresser les demandes d'admission à M. Lucien-Graux, 11 *bis*, rue Villebois-Mareuil, Paris, vice-président de la Classe 16.

Le même Comité d'installation de la Classe 16 organise également une exposition spéciale des principaux instruments de chirurgie, de stérilisation, d'orthopédie et de sciences y afférentes, créés par les docteurs dans ces dernières années. MM. les docteurs jouiront de tous les avantages des autres exposants.

Les instruments, appareils, produits stérilisés étant de volumes variables, le Comité a fixé l'unité d'emplacement à 50 francs (environ 25 centimètres de large, 25 centimètres de profondeur et 30 de hauteur) avec minimum d'un emplacement et maximum de quatre.

Adresser les demandes d'admission au Secrétaire de la Classe 16, M. A. Plisson, 68, rue J.-J.-Rousseau, à Paris.

CONCOURS

Agrégation. — Le concours qui devait s'ouvrir le 15 Juin prochain pour une place d'agrégé près la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon (section de pharmacie), est reporté au 30 du même mois.

Chirurgien des hôpitaux. — Épreuve clinique. — *Séance du 3 Mai.* — Ont obtenu : MM. Iselin, 18 ; Muret, 18 ; Kendirdjy, 18.

Séance du 7 Mai. — Ont obtenu : MM. Hallopeau, 16; Mocquot, 18; Cauchoix, 15.

Assistance médicale. — LECTURE DES COPIES. — *Séance du 7 Mai.* — Ont obtenu : MM. Descola, 12 + 16 = 28; Beliard, 13 + 19 = 32.

Ecole du service de santé militaire. — Un concours sera ouvert le 14 Juin prochain (épreuves écrites), pour l'admission en 1910 de 64 élèves à l'Ecole du service de santé militaire. Les inscriptions seront reçues dans les préfectures jusqu'au 18 Mai. Les épreuves orales auront lieu du 25 Juillet au 19 Août. Le programme arrêté le 7 Avril 1910 donnant les conditions du concours a été inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la Guerre (partie supplémentaire).

Les candidats déclarés admissibles au 1er degré au concours de 1910, sans avoir été reçus à l'École, sont dispensés de subir à nouveau les épreuves écrites, sauf renonciation de leur part au bénéfice de cette admissibilité.

Les notes attribuées en 1909 aux compositions écrites de ces candidats compteront (sous réserve de cette renonciation) pour les concours d'admission ultérieurs. Les candidats devront joindre à leur dossier de demande d'inscription le certificat d'admissibilité qui leur a été délivré en 1909, ainsi qu'une note indiquant s'ils veulent faire ou non les compositions écrites.

Les candidats déclarés admissibles au 1er degré en 1910, sans être reçus à l'École en 1910, seront de droit admis pour les années suivantes aux épreuves orales d'admissibilité (2e degré). Toutefois, ils seront tenus au même titre que les nouveaux candidats de faire les compositions de physiologie et d'allemand, et les notes qui leur seront attribuées pour ces compositions, en 1911, entreront seules en ligne de compte pour l'admissibilité aux épreuves définitives et pour le classement final.

Un certificat d'admissibilité leur sera délivré par le président du jury; ce certificat sera joint au dossier de demande d'inscription.

Médecins-inspecteurs des écoles. — Les candidats au prochain concours pour le recrutement des médecins-inspecteurs des écoles de la ville de Paris peuvent actuellement et jusqu'au 14 de Mai se faire inscrire à la préfecture de la Seine (annexe de la direction de l'Enseignement primaire, service des examens, 3, rue Mabillon, Paris, VIe arrondissement).

Les inscriptions sont reçues tous les jours de 9 à 11 heures et de 2 à 4 heures.

Les candidats doivent réunir les conditions suivantes : 1° Etre de nationalité française et pourvus du diplôme de docteur en médecine délivré par une des Facultés de l'Etat; 2° avoir un minimum d'âge de 32 ans au 1er Juillet de l'année du concours et cinq années de pratique professionnelle.

Exceptionnellement, les anciens internes des hôpitaux de Paris ayant accompli leurs quatre années d'internat et exerçant la médecine depuis deux ans pourront prendre part au concours.

La liste des candidats admis à concourir sera arrêtée par le préfet de la Seine.

Les candidats doivent produire les cinq pièces suivantes :

1° Une demande d'inscription, sur papier timbré à 60 centimes. Cette demande devra être accompagnée d'un bulletin d'inscription établi par le candidat sur une formule imprimée; 2° leur acte de naissance sur papier timbré; 3° une pièce authentique établissant la nationalité française (livret militaire, carte d'électeur, certificat de nationalité, etc.); 4° leur diplôme de docteur en médecine (délivré par une des Facultés de l'Etat); 5° pièce justificative de cinq ans, au moins, de pratique professionnelle (deux ans seulement pour les anciens internes des hôpitaux de Paris en situation d'établir qu'ils ont accompli leurs quatre années d'internat).

Les candidats qui auraient à faire valoir des services médicaux publics antérieurs devront en justifier.

École de médecine de Caen. — Un concours pour la place de chef de clinique obstétricale, à l'Ecole préparatoire réorganisée de médecine et de pharmacie de Caen, s'ouvrira le 11 Juillet 1910.

Les candidats devront se faire inscrire au secrétariat de l'Ecole de médecine, à Caen, avant le 11 Juin 1910, délai de rigueur, et déposer entre les mains du Secrétaire leur acte de naissance, leur diplôme de docteur, l'indication de leurs titres universitaires, et, s'il y a lieu, un exemplaire au moins des publications scientifiques dont ils seraient les auteurs.

L'entrée dans les salles de l'Hôtel-Dieu leur sera interdite depuis le 11 Juin 1910.

Ecole de médecine de Clermont-Ferrand. — Un concours s'ouvrira le 7 Novembre 1910, devant la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Toulouse, pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Clermont.

RENSEIGNEMENTS

Postes à céder. — Systèmes nouveaux d'appareils thermo-aéro-photothérapiques brevetés. On désire céder licence pour Paris.

Banlieue. — Maison de santé à céder. Conditions exceptionnelles.

S'adresser : **Cabinet Gallet**, 47, boulevard Saint-Michel.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé. Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé. Médecin de l'hôp. Boucicaut, Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé. Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca. Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —

SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Professeur E. Juvara. Technique chirurgicale. Traitement du prolapsus génital chez la vieille femme par le procédé de cloisonnement du vagin. (Opération de Le Fort.)

Maurice Chevassu. Le diagnostic clinique des cancers du testicule.

Guibé et G. Maingot. Un cas de calcul salivaire. Etude radiologique.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

P. Grossesse tubaire gémellaire unilatérale. — P. D. Subluxation de la 3e vertèbre cervicale. Réduction 6 mois après l'accident.

CHRONIQUE

P. Desfosses. La danse dans la Grèce antique.

NOUVELLES

LA DANSE DANS LA GRÈCE ANTIQUE

La danse est le geste de la joie de vivre, le geste de la poésie et de la musique.

« Le jeune animal, dit Platon, ne peut rester en repos ; il saute, il s'agite sans cesse avec un plaisir visible, comme s'il voulait dépenser en mouvements inutiles des forces surabondantes. C'est à un besoin semblable que l'homme obéit quand il danse. Mais tandis que l'animal n'a pas conscience de l'ordre ou du désordre dans le mouvement, l'homme a reçu des dieux, avec le sentiment du plaisir, celui du rythme et de l'harmonie. »

Comme le dit excellement le professeur Landouzy, de tout temps l'homme a trouvé réconfort moral, diversion salutaire dans les rythmes berceurs du chant, de la musique et de la danse. La danse appartient à la physiothérapie.



Figure 1. — Danseuse. Musée du Capitole.

La danse, chez les Grecs anciens, avait une importance qu'elle n'a jamais eue depuis chez les peuples civilisés. Etroitement unie à la musique, elle accompagnait les hommages aux dieux, les fêtes publiques ou privées, les funérailles.

La danse constituait une partie essentielle du chœur, où les mouvements légers, les divers glissements dont elle se composait, joints à l'éclat des costumes et des couronnes, formaient l'indispensable accompagnement des vers et du chant, soutenus par la flûte ou la cithare.

Athénée nous montre Eschyle « non seulement revêtant ses choreutes de ces

somptueux ornements que portaient les hiérophantes, mais inventant pour eux de nouvelles figures de danse ».

Par la musique et par la danse les Grecs exerçaient ce goût de l'*eurythmie* qui fut une de leurs caractéristiques.

***

L'étude de la danse grecque antique (*l'Orchestique*) a pour éléments d'information les trois sources suivantes.



Figure 2.
Danseuse avec tambour de basque orné de grelots.

Les *Monuments figurés* (vases peints, reliefs, statues, etc.) qui nous présentent l'image des danseurs.

La *Rhythmique* des poètes dont les œuvres appartiennent à cette période où les trois arts musicaux — poésie, musique, orchestique — sont étroitement associés.

Les *textes* des auteurs, qui ont trait aux questions orchestiques et qui sont disséminés à l'état de fragments dans toute la littérature grecque.



Figure 3. — Danseuses de Pompéi.

Les *Monuments figurés* constituent la source la plus importante, car en général les mouvements de danse qui sont fixés sur les vases et les reliefs sculpturaux sont bien vus et fidèlement traduits. Ces mouvements figurés s'échelonnent sur une longue suite de siècles, car, depuis les vases du Dipylon jusqu'aux objets d'art romain dont la provenance est hellénique, il s'écoule un millier d'années.

La danse est le premier mode de mouvement qui ait tenté le pinceau des céramistes grecs. Sur les vases du Dipylon les personnages sont raides, schématiques. A partir du VIIe siècle les mouvements orchestiques se font plus souples et plus hardis; les files de guerriers en armes, de l'âge précédent, apparaissent moins fréquemment sur les vases; les danses burlesques du Kômos sont un des termes favoris.



Figure 4.
Danseuse de Pompéi.

Avec l'apparition des vases à figures noires sur fond rouge, nouveau changement; les danses funèbres, les danses militaires, les danses du Kômos continuent à jouir de la même faveur, mais apparaissent en outre les choreutes du théâtre en rangs ou en files, les cortèges des dieux précédés d'un joueur de flûte qui rythme le pas des immortels.

Au Ve siècle la technique des peintres céramistes se transforme entièrement, ils appliquent en sens inverse les procédés du VIe siècle. C'est la figure qui est en rouge sur fond noir; en même temps le dessin s'assouplit et prend une parfaite élégance, les

Dans la rédaction de cet article nous nous sommes inspirés et aidés des ouvrages suivants :

MAURICE EMMANUEL. — « La Danse grecque antique d'après les documents figurés ». Paris, 1896. Librairie Hachette et Cie. Cet ouvrage est extrêmement remarquable, c'est à la fois une œuvre de science et une œuvre d'art.

Peintures de vases antiques vulgairement appelés étrusques, tirées de différentes collections et gravées par A. Clener, accompagnées d'explications par A. L. Millin, membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, publié par M. Dubois-Maisonneuve, à Paris, de l'imprimerie de R. Didot, l'année MDCCCVIII.

PAUL GIRARD. — « L'Education athénienne au Ve et au IVe siècle avant J.-C. ». Paris. Librairie Hachette et Cie, 1891.

« HERCULANUM et POMPÉI ». Recueil général des peintures, bronzes, mosaïques, etc..., découverts jusqu'à ce jour et reproduits d'après le Antichità di Ercolano, il Museo Borbonico et tous les ouvrages analogues, augmentés de sujets inédits, gravés au trait sur cuivre par H. Roux aîné et accompagnés d'un texte explicatif par L. Barré. Paris, 1875. Firmin-Didot et Cie, éditeurs.

POTTIER. — « Catalogue des vases antiques de terre cuite ». Etudes sur l'histoire de la peinture et du dessin dans l'antiquité. Troisième partie. L'Ecole attique. Paris, 1906. Librairies Imprimeries réunies, Motteroz, directeur.

mouvements sont interprétés avec une science incomparable, les draperies flottent, les danseuses voltigent, tourbillonnent et gonflent au vent leurs longs voiles. C'est le ve et le ive siècle qui voient l'apogée de la céramique grecque.



Figure 5.
Fragment de vase du Louvre.
Geste funèbre.

Au IIIe siècle le dessin s'alourdit, se charge d'ornements inutiles, le vase prend une décoration riche mais lourde; parmi les sujets traités les scènes dionysiaques, les Bacchanales sont prédominantes. C'est à la fin de ce IIIe siècle que paraît cesser entièrement en Grèce la fabrication des vases peints.

Heureusement à ce moment la sculpture grecque avait acquis sa perfection; les Polyclète, les Paeonios, les Phidias, les Praxitèle, les Lysippe avaient créé des chefs-d'œuvre impérissables, sources précieuses de documents orchestiques. Dans ces IIIe et IVe siècles les *coroplastes* de Tanagra modèlent dans l'argile tous les détails de la vie qui les entoure, jeunes filles jouant à la balle, coquettes qui se retournent, femmes voilées qui dansent et gonflent aux vents leurs légères tuniques. Rien de plus élégant, rien de plus gai que cette orchestique raffinée qui nous est parvenue comme une leçon impérissable d'élégance, de bon goût et de joie.

***

La danse grecque était bien différente de la nôtre.

Comme le fait remarquer Emmanuel, notre danse d'opéra est beaucoup moins un langage qu'une gymnastique décorative, idéalisée; les rôles sont partagés, il y a des *mimes* et des *danseurs*; le danseur grec, au contraire, parlait avec tout son corps; il devait faire comprendre aux spectateurs en l'honneur de quel dieu, à l'occasion de quelle fête il dansait; choreute tragique ou choreute comique il affirmait son rôle bien plus par le caractère de ses mouvements que par le costume dont il était revêtu.

L'orchestique variait complètement suivant qu'il s'agissait d'honorer les morts ou les dieux, ou de distraire les vivants.



Figure 6. — Vase à fond noir remontant aux dernières années du VIe siècle. (Danse du Kômos.)

Danses funèbres.

Les rites des funérailles en Attique étaient réglés par des lois; l'ensevelissement était précédé de longues cérémonies. Autour du mort, étendu sur un lit de parade, on s'arrache les cheveux, on se frappe la poitrine, on déchire ses vêtements. L'exposition et la lamentation funèbres sont suivies du *transport à la tombe* et de l'*inhumation*. Le corps, placé sur un char traîné par des chevaux ou porté à bras sur un lit de parade, est escorté par les parents et les pleureuses; la gesticulation funèbre, toujours accompagnée par la flûte double de l'aulète, se prolonge pendant le convoi.

Un geste funèbre de belle allure décorative que l'on trouve sur les vases est celui où une main se repose sur la tête, l'autre bras se soulève, la main légèrement fléchie (fig. 5).

Dans cette orchestique funèbre comme dans l'orchestique religieuse, la dignité du geste et de la pose, la fermeté de l'aplomb sont la règle respectée.

Cortèges religieux.

Le peuple grec était un peuple religieux et ne comprenait pas la piété sans fêtes, sans processions sacrées.

Les Pompes solennelles en l'honneur des grands dieux étaient des danses ou plutôt des marches cadencées, embellies par une gesticulation mimétique pleine de dignité et tout empreinte d'eurythmie.

Ces marches se rattachent à l'orchestique par le fait qu'elles étaient rythmées; leur ordre et leur allure étaient réglés rituellement. Sur la Frise du Parthénon représentant la pompe des Panathénées, on voit des personnages défilant à la file un à un; les femmes, qui ont les mains vides, ont les bras légèrement fléchis, les doigts réunis sans raideur (fig. 7). Sur les vases peints consacrés aux cortèges religieux, on voit des hommes et des femmes qui s'avancent gravement les uns derrière les autres ou qui marchent deux à deux, dans la paix recueillie d'un cortège sacré.

La monotonie dans les poses, dans les gestes,

la répétition des mêmes mouvements, la simultanéité des pas indique la dignité et le sérieux qui présidait à ces pompes.

Danses bachiques.

Si les fêtes des grands dieux étaient remplies d'ordre, de recueillement et de sagesse, la fantaisie, le désordre, la folie présidaient aux cortèges en l'honneur de Bacchus. Sa qualité de dieu du vin fait de Dionysios ou Bacchos l'incarnation de la joie folle, et c'est avec bruit qu'il veut être honoré. Ses compagnons et ses compagnes sont les *Satyres* et les *Ménades*, et, aux fêtes célébrées par les peuples hellènes en l'honneur de Dionysios, les Ménades sont représentées dans l'accomplissement des rites par des femmes qui portent le nom général de *Bacchantes* et auxquelles chaque contrée donnait une appellation spéciale : les Thyades étaient une troupe composée de femmes d'Athènes et de Delphes; dans les nuits d'hiver elles parcouraient en hurlant les gorges du Parnasse, à la lueur des torches.

En Macédoine, les Bacchantes portaient le nom de *Mimallonides;* en Thrace, on les nommait *Bassarides* et *Edonides.*

Ceintes de couronnes de feuillage tressées avec le lierre, vêtues d'une peau de faon (nebride) ou de panthère (pardolide), les Bacchantes portaient divers accessoires; c'était d'abord des instruments de musique : *crotales* (castagnettes), *cymbales, tympanons* (tambourins), *flûte double, syrinx* ou flûte de Pan, *clochettes* et grelots attachés aux tympanons et aux vêtements mêmes des Bacchantes; c'était le *thyrse* cher à Bacchus, tige de férule emmanchée d'une pomme de pin, et enrubannée de bandelettes ou de tiges de lierre; c'étaient les *masques comiques* qu'on suspendait aux arbres; c'étaient les *cistes*, corbeilles rondes à couvercle d'où l'on voit parfois s'échapper un serpent; c'était le *van*, berceau de Dionysios enfant et qu'on remplissait de fruits; c'étaient des *corbeilles*, des *cornes à boire*, des *amphores*, des *canthares* destinées à ranimer la furia des danseurs par le jus divin de la vigne.

Souvent danseurs ou danseuses brandissent une *torche*, symbole et accessoire des orgies nocturnes.

A travers les bois, les collines, le cortège bachique gambadait follement; au bruit des instruments se mêlaient les cris des Bacchantes, les trépignements, les contorsions, les tourbillonnements vertigineux de ces danseurs exubérants. Là, plus de symétrie, plus de simultanéité, chaque figurant danse pour son propre compte, et l'enthousiasme touche de près à la frénésie.

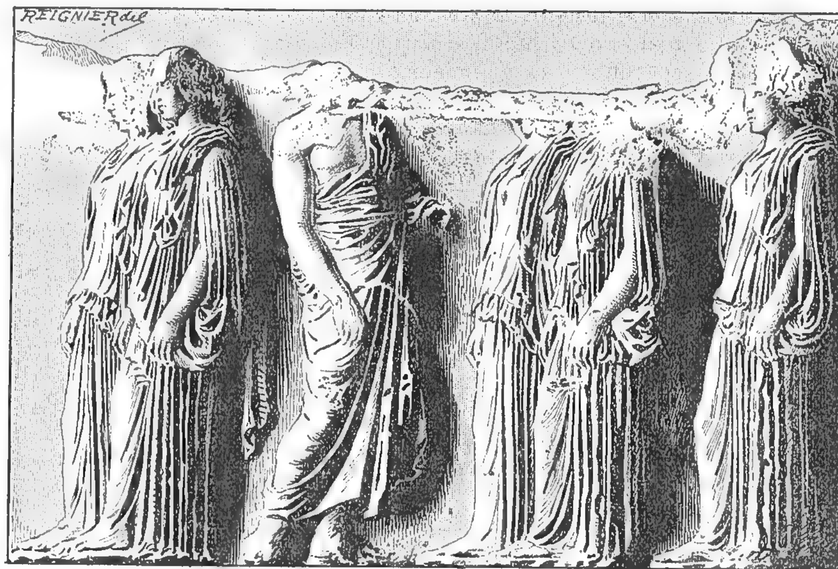


Figure 7. — Cortège des Panathénées. Frise du Parthénon.

Sur certains vases, on voit des ménades dansant en tenant dans leurs mains les membres sanglants d'un chevreau ou d'un faon déchiré. L'orchestique dionysiaque est presque pathologique, elle se rapproche des manies dansantes dont le moyen-âge fut témoin.

Sur la figure 8 on voit une danse animée d'un satyre et d'une ménade. Le satyre est vêtu d'une peau de panthère; à ses pieds est son thyrse : devant lui une ménade couverte d'un long vêtement frappe avec une branche de lierre un léger tambour qu'elle paraît faire tourner sur sa main, et dont le joyeux satyre a l'air de vouloir s'emparer.

Les danses mimétiques, les scènes mimées tiennent une grande place dans les Bacchanales : Satyres poursuivant des Ménades, Bacchantes avinées, frénétiques, secouées par la fureur orgiaque, personnages érotiques, etc., sont partout mêlés à des danseurs qui rythment plus soigneusement leurs pas. Les Bacchanales représentées sur les monuments figurés sont innombrables. Un désordre rituel règne dans cette imagerie, à la fois si variée et si monotone par la répétition constante de la même mise en scène.

La Bacchanale figurée en 10 se distingue par le nombre des figures et la beauté de la composition. Au milieu est une joueuse de flûte. Les initiés qui l'entourent exécutent une danse vive et animée, excités par l'esprit du dieu qui les transporte.

Les deux qui sont à chaque extrémité portent des flambeaux : celui qui est à droite et un autre initié, placé près de la joueuse de flûte à gauche, portent chacun dans une main un grand plat rempli de dons destinés à être offerts à Bacchus et à Cérès. On faisait usage de ces vases dans les bacchanales, et on les plaçait sur des autels en chantant des hymnes. Toute la marche paraît tourner de gauche à droite comme dans les chœurs de la tragédie antique (fig. 10).

C'est à ces cortèges bachiques qu'on peut apparenter les *processions phalliques* auxquelles prenaient part, sans distinction de rang, d'âge ni de sexe, tous les citoyens de la ville, et où figuraient des jeunes gens qui érigeaient sur leur pubis de monstrueux phallus en cuir peint en rouge.

Danses guerrières.

Chez les peuples grecs, les danses préférées étaient peut-être ces danses en armes qui rappelaient l'usage de la guerre. Xénophon décrit en termes charmants une danse thrace où des hommes armés bondissaient et retombaient avec légèreté, tout en jouant du sabre.

« Chez les Œnianes et les Magnètes, le spectacle était encore plus compliqué : un des exécutants, posant ses armes à terre, feignait de labourer et d'ensemencer un champ, en regardant de tous côtés comme un homme qui redoute une surprise; un brigand survenait, que le campagnard, saisissant ses armes, tentait de repousser en livrant un combat dont tous les mouvements étaient rythmés par la flûte; à la fin, le ravisseur, chargeant l'homme de liens, l'emmenait avec ses bœufs; quelquefois, c'était le laboureur qui avait le dessus et qui emmenait son ennemi, les mains attachées derrière le dos. » (P. Girard.)



Figure 8. — Ménade et Satyre.

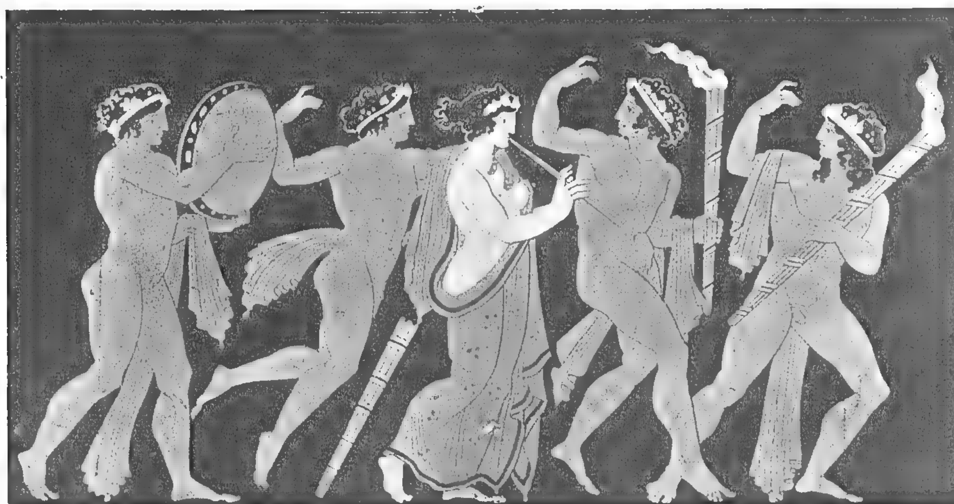


Figure 9. — Cortège de Bacchanale.

Les Athéniens cultivaient la *pyrrhique*, danse venue de Lacédémone, comme toutes les inventions guerrières. La pyrrhique était l'imitation exacte de tous les mouvements de l'attaque et de la défense, le maniement de l'arc et du javelot, la parade du bouclier; toutes les postures nécessitées par les combats entraient dans la composition de cette danse guerrière (fig. 10).

La pyrrhique n'était point pratiquée seulement dans les fêtes solennelles par des figurants nombreux, en présence du peuple (*pyrrhique en masse*); les particuliers aimaient à introduire chez eux à la fin des repas des danseurs qui exécutaient devant les convives les mouvements variés de la *pyrrhique* traditionnelle.

La danse guerrière appartenait à la fois aux cérémonies urbaines et aux fêtes privées.

Danses privées.

Les danses privées ont été de tout temps en honneur chez les Grecs; elles se rattachent en grand nombre aux traditions du *Kômos*.

Les Grecs buvaient peu en mangeant; ils n'aimaient pas à mélanger le vin aux aliments. Après le repas, en même temps que les esclaves chargés de remplir les coupes, entraient les musiciens, danseurs et danseuses. On appelait *Kômos* cett-

suite habituelle du festin, cette sorte de concert ou d'exhibition que la présence des courtisanes, danseuses ou joueuses de flûte, transformait d'ordinaire en orgie.

Au sortir du Kômos, les joyeux convives s'échappaient à travers les rues en cortèges bruyants et exécutaient, chemin faisant, des danses désordonnées, des contorsions et des gambades; souvent ils avaient perdu la notion exacte de la stabilité. L'ensemble de ces cortèges, de ces *farandoles* endiablées apparaît aussi fantaisiste, aussi fou que les cortèges des Bacchanales.

Les danseurs de profession qui allaient récréer les citoyens à domicile se recrutaient, comme les musiciens instrumentistes, parmi les esclaves ou dans un monde douteux. Sur les peintures et sur les vases, ces hommes sont représentés nus le plus souvent, c'est une convention décorative; ils sont généralement jeunes et imberbes sur les vases à figures rouges; les vases à figures noires nous les montrent plutôt barbus.



Figure 10. — Bacchanale.
Joueuse de flûte double entourée de danseurs portant des torches et des corbeilles.



Figure 11. — Cortège religieux.

Les *auletriai* et les *orkhestriai* qui charmaient les convives à la fin du repas par leur musique et par leur danse n'étaient que des courtisanes. Elles étaient presque nues ou vêtues de ces tuniques dont parle Sénèque, quand il dit : « Je vois des tuniques de soie, si l'on peut appeler tuniques ce qui ne protège en rien le corps et la pudeur, si l'on peut appeler tuniques des vêtements avec lesquels une femme osera à peine jurer qu'elle n'est point nue. »

Les danseuses aimaient à faire flotter autour d'elles ces étoffes amples et légères; elles savaient les déployer de manière à leur faire encadrer gracieusement leur tête ou leurs hanches, comme pour illustrer cette phrase d'Apulée :

Qualis fuit Venus, cum fuit virgo, nudo et intecto corpore perfectam formositatem professa, nisi quod tenui pallio bombycino inumbrabat spectabilem pubem.....

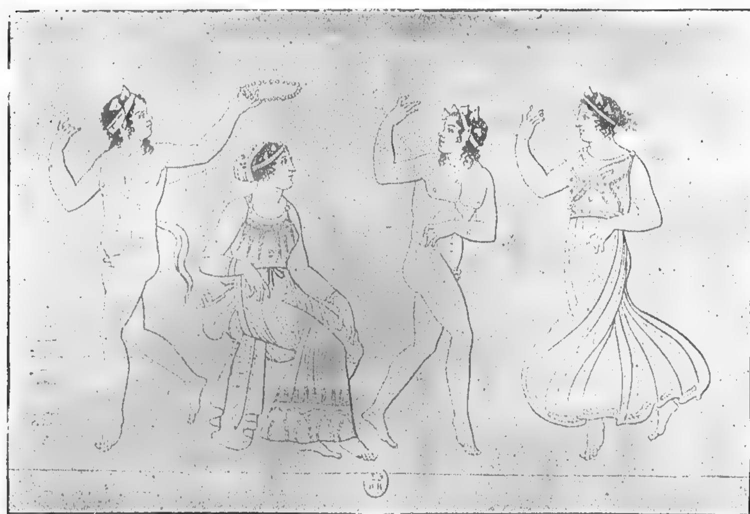
Vénus, quand elle était vierge, allait nue, pour montrer la perfection de sa beauté; seulement, un léger voile de soie ombrageait ses charmes les plus séduisants.

Souvent elles prenaient les brillants et riches attributs des bacchantes propres à jeter de la variété dans leurs pas ou leur pantomime, en jus-



Figure 12. — Fragment d'une Bacchanale.
Bacchante portant une torche et une amphore.


Figure 13. — Bacchanale.

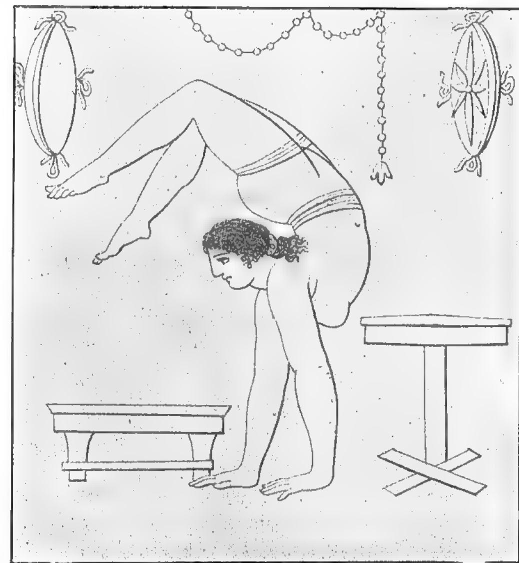

Figure 14. — Scène de danse.

tifiant la hardiesse de leurs attitudes et leur nudité presque entière. Surtout, elles prenaient souvent le tympanum, le disque ou la patère qui leur faisait donner le nom de *pinacides*. Elles apportaient ou enlevaient en cadence les plats d'or et d'argent qu'elles faisaient briller au-dessus de leurs têtes en traçant dans l'air des figures rapides et variées.

Parfois ces danses de professionnelles étaient des jeux bien plus que des danses. Les *Kubistères*, marchant sur les mains, la tête en bas, exécutaient en mesure de véritables tours d'acrobatie (fig. 15).

On trouve dans les maisons de Pompéi de nombreuses peintures représentant des scènes orchestiques.

Le magnifique péristyle de la maison dite du Questeur à Pompéi était décoré d'une fresque qui représente une de ces danseuses dont l'image se répète si souvent dans les habitations de la cité vésuvienne. Celle-ci porte les attributs d'une bacchante; la couronne de lierre avec les corymbes ceint ses blonds cheveux; la nébride couvre la moitié seulement de son beau sein; et ses mains blanches et délicates portent le thyrse couronné de myrte et la patère d'or. Sous la nébride, au bas du sein, se rattache une draperie légère, qui flotte au gré des zéphirs éveillés par la danse, et qui dévoile ainsi les contours d'un beau torse et des membres des plus gracieux : une


Figure 15. — Kubistère.

écharpe blanche voltige sur le cou et autour du bras gauche; les chevilles sont ornées d'un cercle d'or (fig. 21).

Sur la figure 19 une jeune femme peu vêtue danse en agitant ce que les Grecs appelaient Τυμπανον et les Romains tympanum, et ce que nous connaissons sous le nom de tambour de basque. Une étoffe blanche, d'un tissu très fin, voile et laisse deviner par sa transparence les charmes les plus secrets.

Sur une autre peinture on voit une jeune femme vêtue d'un long pallium d'une transparence telle qu'on aperçoit au travers les contours les plus délicats de son beau corps. L'agencement de la draperie est assez bizarre ; elle est jetée autour du cou et sur le derrière de la tête, de manière à former une espèce de capuchon ; un des bouts vole au gré du vent sur l'épaule gauche ; l'autre est soulevé par la main droite. La main gauche porte une petite cassette. Le mouvement de ses jambes figure un pas de danse (fig. 22).

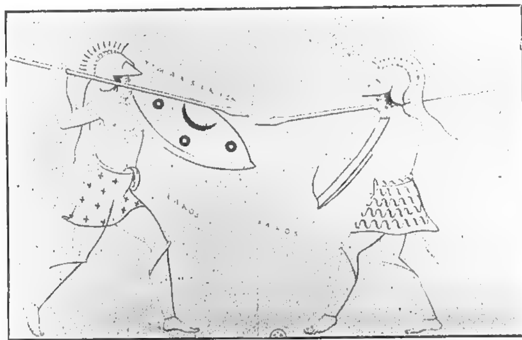


Figure 16. — La pyrrhique.

Sur la figure 18 on voit un jeune homme aux cheveux couronnés de pampre, n'ayant pour tout vêtement que sa nébride, qui élève d'une main au-dessus de sa tête une grappe de raisin noir ; de l'autre main il appuie sur sa cuisse gauche une corbeille pleine du même fruit, et, dans ce double mouvement, il semble exécuter un pas de danse assez bizarre. Devant lui, marche ou plutôt danse, plus gravement, une femme demi-nue, dont la chevelure blonde est retenue par une guirlande de myrte et une bandelette. Elle pince des deux mains les 5 cordes d'une lyre d'or, et semble ainsi régler la cadence de sa propre marche et les pas de son compagnon.

Sur un autre tableau, un jeune homme et une jeune femme dansent en se tenant enlacés ; tous deux ont la tête couronnée de feuillage ; le jeune homme soutient de la main droite une peau de bête qui est attachée à son épaule gauche et dans laquelle il a jeté des pommes et des raisins ; la jeune femme agite un thyrse de sa main gauche,

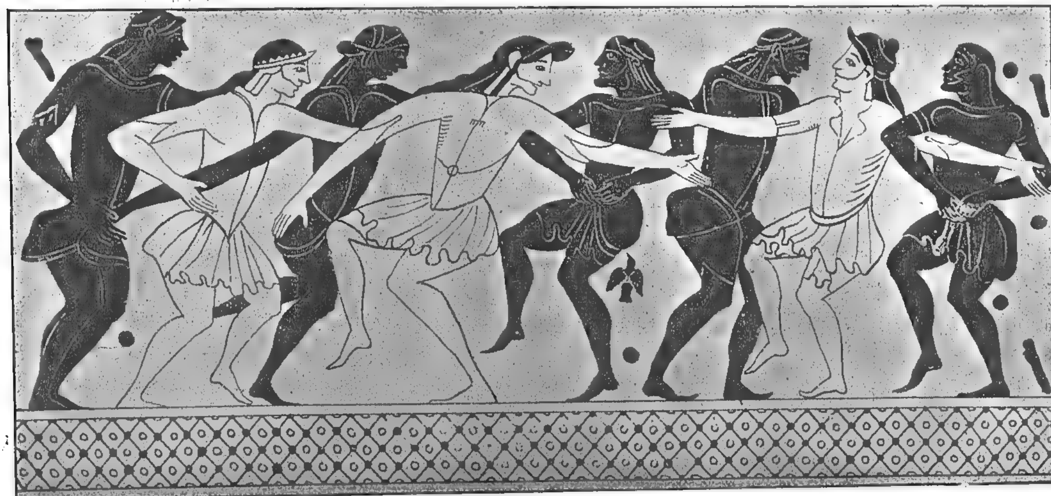


Figure 17. — Danseurs du Kômos.



Figure 18. — Danseur et musicienne.

autour d'elle flotte une longue draperie qui la recouvre presque tout entière (fig. 20).

Ce groupe mime probablement quelque scène érotique car, en Grèce, dans les danses véritables, danseurs et danseuses évoluaient toujours d'une façon indépendante ; en formant un groupe orchestique, l'homme et la femme restaient séparés, ils ne se tenaient ni par la main ni par la taille. Deux danseurs associés ne se touchaient



Figure 19.
Danseuse au tympanum.

point, qu'ils fussent ou non du même sexe. Ce n'est que dans les ensembles, dans les chœurs, que leurs mouvements étaient combinés en vue d'une action commune.

A ce point de vue, la danse grecque privée diffère complètement de nos danses de sociétés. Dans nos danses de salon, l'homme et la femme s'enlacent étroitement dans une étreinte plus ou moins chaste, chacun des partenaires conserve uniquement l'usage de ses jambes pour la répétition monotone des mêmes mouvements, tout geste devient impossible.

Cette danse à deux aurait paru un non sens aux vieux Hellènes qui se préoccupaient toujours de donner à leurs mouvements de danse, un sens, une expression. Les danseuses qui faisaient onduler leurs étoffes amples et légères se préoccupaient à la fois du rythme et de la beauté de leurs gestes; leur simple marche même était eurythmique; elles marchaient avec grâce comme si elles dansaient.



Figure 20. — Danseur et danseuse.



Figure 21.
Danseuse de la maison du Questeur à Pompéi.

***

A ce point de vue, de l'orchestique grecque nous, médecins, nous devons tirer un enseignement, c'est que dans l'éducation physique, surtout en ce qui concerne les filles, il ne faut pas cultiver exclusivement la force musculaire; mais il faut se soucier aussi de la beauté et de l'élégance. L'éducation physique de la jeune fille doit cultiver les grâces naturelles de la femme : la principale force de la femme n'est-elle pas avant tout cette puissance séductrice que lui donnent, à défaut de beauté, l'élégance et la grâce ?

P. Desfosses.



Figure 22. — Danseuse enveloppée d'un long pallium.



Figure 23. — Danseuse et joueuse de flûte.

Le jubilé de M. Gellé père.

Le mardi 10 Mai, à l'occasion du Congrès de la « Société française d'oto-rhino-laryngologie », a eu lieu, dans la grande salle des conférences de l'Hôtel des Sociétés savantes, la célébration du jubilé scientifique de M. Gellé père, dont tous les otologistes du monde entier connaissent les remarquables travaux.

Placée sous la présidence de M. le professeur Raymond, dont M. Gellé père fut à la Salpêtrière durant une dizaine d'années le collaborateur assidu, cette cérémonie avait attiré un nombreux public de collègues et d'amis, jaloux de témoigner au jubilaire leur affection et leur haute estime.

Tout au début de la séance, qui fut fort simple, lecture fut donnée de quelques lettres d'excuses, de M. Heymann (de Berlin), de MM. les professeurs Gariel, Bouchard, Duplay, etc., empêchés d'assister à la cérémonie. M. le professeur Raymond prit ensuite la parole. Dans son discours, le successeur du professeur Charcot à la Salpêtrière rappela comment il connut M. Gellé, que son prédécesseur avait attaché à son service de clinique, et quelle contribution importante à l'enseignement il ne cessa d'apporter durant les années où il demeura chargé de la consultation otologique.

En terminant son allocution, M. le professeur Raymond remit à M. Gellé père la médaille frappée à son intention et qui est l'œuvre du graveur Alfred Boucher.

Après ce discours, M. Gley, secrétaire général de la Société de biologie, dont M. Gellé père fut durant longtemps un des membres les plus actifs, prononça un fort joli discours où il rappela en des termes particulièrement heureux la part importante que M. Gellé père eut durant longtemps aux travaux de la Société.

Puis, ce furent successivement des discours de M. Mahu, président de la Société française d'oto-rhino-laryngologie; de M. Lemaradour, au nom de la Société de laryngologie de Paris; de M. Galippe, au nom des amis de M. Gellé père; de M. de Ponthières (de Charleroi), venu comme délégué officiel du gouvernement belge; de M. Delsaux (de Bruxelles), au nom de la Société belge d'otologie, qui annonce en terminant son allocution que les otologistes belges ont élu M. Gellé père membre d'honneur de leur Société; de M. Moll, d'Arnheim (Hollande), au nom de la Société néerlandaise d'otologie; de M. Castex, qui parlant au nom de M. Poli, président de la Société italienne d'oto-rhino-laryngologie, remet à M. Gellé père une adresse manuscrite et un diplôme de membre honoraire.

Enfin, pour clore cette longue série de témoignages d'affection et d'admiration rendus à M. Gellé père, M. Mahu donne lecture d'un certain nombre d'adresses de félicitations envoyées par M. le professeur Politzer (de Vienne), au nom de la Société autrichienne d'otologie; par la Société bernoise d'otologie; par la Société oto-rhino-laryngologique de Madrid et par la Société otologique de Bucharest.

La liste des témoignages officiels est désormais close. Très ému, M. Gellé père se lève et s'adressant successivement à chacun de ceux qui viennent de le complimenter, il les remercie en termes émus et cordiaux.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Trousseau. — Service de M. Savariaud.

Consultation générale. — Tous les jours, à 9 heures : Consultation par l'interne. A 9 h. 1/2 : Examen des élèves nouveaux par le chef de service. A 10 heures : Opérations de petite chirurgie et appareils.

Consultation d'orthopédie. — Le jeudi, à 10 heures, par le chef de service.

Opérations et appareils. — Tous les jours, à 10 heures.

Radiographie. — Tous les jours : M. Albert Weill.

Traitement de la scoliose. — Lundi, mercredi, vendredi : M. R. Mesnard.

Appareils pour scoliose. Le lundi : M. R. Mesnard.

Leçons de clinique et de thérapeutique infantiles. Le samedi, à 10 h. 1/2 : M. Savariaud.

Du 15 Mai au 15 Juillet : Leçons de thérapeutique chirurgicale infantile et d'appareils, à l'usage des élèves nouveaux.

Institut orthopédique de Berck. — M. Calot, du 1er au 7 Août, enseignement de l'orthopédie indispensable du traitement des tuberculoses externes, maladies des os et des articulations, etc. Exercices pratiques individuels. S'adresser dès maintenant au D. Fouchet, Berck-Plage (Pas-de-Calais).

NOUVELLES

Conseil de surveillance de l'Assistance publique. — Sont nommés ou renommés membres du Conseil de surveillance de l'Assistance publique : MM. Jules Maillet, E. Caron, Guibert, Haret, Herbet, Risler, Rotillon, Guadet, Léon Bourgeois et Paul Strauss, membres sortants.

M. Regnault-Desroziers, membre de la chambre de commerce, est nommé en remplacement de M. Kester, démissionnaire. M. Nélaton, représentant des chirurgiens des hôpitaux, est nommé en remplacement de M. Walther, dont le mandat est expiré.

Les nouveaux députés. — La nouvelle Chambre compte parmi ses membres 49 médecins, 13 pharmaciens et 2 vétérinaires.

Ce sont : *Médecins* : MM. Bozonet, Bollet, Héritier, Thivrier, Durand (Aude), Lachaud, Balesi, Baudet (Côtes-du-Nord), Clament, Sarrazin, Sireyjol, Dubuisson, Cazauvieilh, Chapuis (Jura), Laurent, Devins, Vazeille, Péchadre, Chapuis (Meurthe-et-Moselle), Defontaine, Dron, Delpierre, Chopinet, Delelis, Morel (Pas-de-Calais), Sabaterie, Chambige, Chassaing, Pujade, Simyan, Empereur, Meslier, Lorimy, Trouvé, Tarrade, Ganault, Blanc, Plouzané, Montprofit, Grandjean, Perier, Doizy, Samalens, Theveny, Even, Fesq, Guiraud, Dupuy, Bories.

Pharmaciens : MM. Mille, Astier (Ardèche), Bachimont, Baduel, Pelisse, Morel (Loire), Renard, Selle, Chamerlat, Schmidt, Fabre (Puy-de-Dôme), Barthe, Maison.

Vétérinaires : MM. Fitte, Ragally.

IIe Congrès international du froid. — Du 6 au 11 Octobre prochain s'ouvrira à Vienne le IIe Congrès international du froid.

La cotisation au Congrès est de : 20 francs pour les membres titulaires et de 10 francs seulement pour les membres faisant partie de l'Association internationale du Froid.

La cotisation des membres associés (membre de la famille du congressiste) est de 10 francs. Ces derniers membres bénéficient de la réduction des transports jusqu'à Vienne.

Les inscriptions doivent être adressées au Secrétariat général de l'Association, 10, rue Denis-Poisson, Paris.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Duville, du port de Toulon, est désigné pour

remplir les fonctions de médecin-major du point d'appui de la flotte de Diégo-Suarez.

M. le médecin principal Briend, du port de Brest est désigné pour embarquer sur le croiseur cuirassé *Edgar-Quinet*.

— Il est accordé à M. le médecin de 1[re] classe Douarre, du port de Toulon, un congé d'études d'un mois pour suivre les cours des cliniques de radiologie et d'électrothérapie.

CONCOURS

Médecins des hôpitaux. — Le jury du prochain concours est définitivement composé de MM. Hudelo, Barbier, Macaigne, Marcel Labbé, Gaucher, Ballet, Lesage, Galliard, Blum.

Chirurgiens des hôpitaux. — Consultation écrite. *Séance du* 10 *Mai*. — Ont obtenu : MM. Mocquot, 17, Muret, 16; Hallopeau, 16; Chifoliau, 19.

Assistance médicale. — Epreuve clinique. — *Séance du* 12 *Mai*. — Ont obtenu : MM. Porée, 15 + 5 = 20; Coriat, 16 + 5 = 21; Morlet, 17 + 7 = 24.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 25 *Mai*, à 1 heure. — M. Lemout : Contribution à l'étude du traitement chirurgical de l'ulcère de l'estomac. (Incision de gastro-entérectomie); MM. Reclus, Delbet, Gosset, Pierre Duval. — M. Weill : De l'arthrodèse de la hanche. (Une nouvelle technique opératoire); MM. Delbet, Reclus, Gosset, Pierre Duval. — M. Legros : L'acide urique. Sa formation et sa destruction par les organes; MM. Roger, Pierre Marie, Marcel Labbé, André Jousset. — M. Guédeney : Albuminurie et cyanose orthostatiques; MM. Pierre Marie, Roger, Marcel Labbé, André Jousset.

Jeudi 26 *Mai*, à 1 heure. — M. Rouyer : Quelques considérations sur les exercices physiques de la jeunesse des écoles; MM. Hutinel, Alb. Robin, Chauffard, Nobécourt. — M. Cawadias : Les propriétés biologiques du sérum sanguin au cours de l'urémie; MM. Alb. Robin, Hutinel, Chauffard, Nobécourt. — M. Passenaud : Paralysie générale et tabes précoces survenant après la syphilis acquise; MM. Chauffard, Hutinel, Alb. Robin, Nobécourt. — M. Moutrier : Syndrome de Maurice Raynaud et sclérodermie; MM. Chauffard, Hutinel, Alb. Robin, Nobécourt.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 23 *Mai* 1910. — 5[e], Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Reclus, Proust, Ombrédanne. — 5[e] (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Dejerine, Legry, André Jousset. M. Gaucher, censeur; M. Marcel Labbé, suppléant.

Mardi 24 *Mai* 1910. — 5[e], Chirurgie (Première partie) (1[re] série), Laënnec : MM. De Lapersonne, Marion, Auvray. — 5[e], Chirurgie (Première partie) (2[e] série), Laënnec : MM. Quénu, Morestin, Lenormant. — 5[e] (Deuxième partie), Laënnec : MM. Thoinot, Jeanselme, Carnot. M. Chauffard, censeur; M. Balthazard, suppléant.

Mercredi 25 *Mai* 1910. — 4[e], Oral (Première partie) : MM. Nicolas, Hartmann, Ombrédanne. — 4[e] : MM. Pouchet, Gaucher, Macaigne. M. Gautier, censeur; M. Zimmern, suppléant.

Jeudi 26 *Mai* 1910. — 4[e] (1[re] série) : MM. Pouchet, Gilb. Ballet, Wurtz. — 4[e] (2[e] série) : MM. Gilbert, Langlois, Balthazard. — 4[e] (3[e] série) : MM. Thoinot, Fernand Bezançon, Richaud ; M. Dieulafoy, censeur; M. Maillard, suppléant.

Vendredi 27 *Mai* 1910. — 5[e], Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire ; M. Branca, suppléant.

Samedi 28 *Mai* 1910. — 4[e] (1[re] série) : MM. Gilbert, Jeanselme, Balthazard. — 4[e] (2[e] série) : MM. Gilb. Ballet, Langlois, Richaud; M. Ch. Richet, censeur; M. Maillard, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, boul. Saint-Michel, 20[e] année. Tél. 824-81.

On demande jeune docteur (méd., chir., acc.), pour village *Normandie*, 10 min. ch. d. f. de gr[de] ville. 3.500 hab. dans 8 communes. Pas de pharmacien. Logem[t] val. locat. 500 assuré par Chatelain, plus 600 fixe. Bicyclette nécessaire. Pas de politique. S'ad. D[r] Léo, 9, r. Le Tasse, Paris.

Près l'Institut Pasteur : *Pens. de fam.* particul. recom. aux docteurs. Prix mod., 20, r. Dutot. Direct. M[me] Armand.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

G. Schreiber. Sur la durée des néphrites chroniques.

CONGRÈS

Congrès de la Société française d'ophtalmologie (2-5 Mai 1910).

RAPPORT

Valeur comparative des divers modes d'éclairage.

DISCUSSION

SOCIÉTÉS DE L'ETRANGER

Société d'Anatomie pathologique de Bruxelles. — Sarcome méningé. — Tuberculose généralisée. — Linite cancéreuse limitée au pylore. — Lipomatose symétrique.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société médicale des hôpitaux. — Pleurésie séro-fibrineuse du sommet. — Les vomiques nummulaires simulant la tuberculose pulmonaire. — Infarctus, anévrismes, ruptures du cœur. — Diagnostic des manifestations blennorragiques tardives par la réaction de fixation.

Société de biologie. — Modifications du sang dans l'intoxication par la toluylène-diamine. — Influence de l'adrénaline sur la réparation osseuse et la consolidation du cal. — Intégrité des parathyroïdes dans le myxœdème congénital par agénésie du corps thyroïde. — Procédé colorimétrique de dosage de la cholestérine dans l'organisme. — A propos de la réaction de Weinberg-Parvu.

Société d'obstétrique, de gynécologie et de pédiatrie. — Un cas de scoliose congénitale. — Deux faits rares de grossesse extra-utérine. — Faut-il opérer toujours dans le cas d'inondation péritonéale? — Expulsion d'une caduque embryonnée.

Société de médecine légale. — Lésion cérébelleuse. Mort par écrasement. — Sur un cas relatif au secret professionnel dans un service d'hôpital.

Société des chirurgiens de Paris.

Société de thérapeutique.

Société de pathologie exotique.

Société de médecine de Paris.

Académie de médecine.

ANALYSES

CHRONIQUE

H. Montal. Intérêts professionnels.

A propos de l'agrégation.

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Accidents du travail. — Rôles respectifs de l'expert et du médecin traitant.

Nous avons reçu d'un de nos abonnés la lettre suivante :

Monsieur,

Ayant accompagné un ouvrier blessé récemment, chez un expert, ce dernier, sur la réquisition de l'assureur présent, m'a demandé de quitter la salle d'examen.

L'expertise terminée, j'ai été rappelé par l'expert, qui m'a fait savoir qu'il jugeait utile que le blessé garde la chambre pour hâter la guérison de la plaie de la jambe.

Voudriez-vous avoir la bonté de me faire connaître l'état de la jurisprudence en la matière.

1° Un expert a-t-il le droit d'écarter le médecin traitant accompagnant le blessé?

2° Peut-il s'immiscer dans le traitement, en imposant la chambre au blessé, qui peut marcher?

Avec mes remerciements, agréez, Monsieur, mes civilités empressées.

Dr X...

Voici la réponse de notre collaborateur juridique :

I. Les expertises médicales ordonnées par la juridiction civile ne forment qu'un genre particulier d'expertises scientifiques et ne sont sou-

mises à aucune règle particulière (Rép. gén. alph. du dr. franç., v° médecine et chirurgie, n° 336). La loi du 9 avril 1898 ne contient aucune disposition relative aux pouvoirs de l'expert. Il faut donc se reporter, pour résoudre la question envisagée, aux principes généraux qui régissent les expertises, et qui sont formulés dans le titre XIV du Livre II du Code de procédure civile.

Aux termes de l'article 317 du Code de procédure civile, « les parties pourront faire tels dires et réquisitions qu'elles jugeront convenables ; il en sera fait mention dans le rapport... » Il serait téméraire, à mon sens, de considérer le médecin qui accompagne un ouvrier chez l'expert comme une « partie », c'est-à-dire comme une des personnes qui doivent nécessairement être appelées à l'expertise, et qui peuvent faire « les dires et réquisitions qu'elles jugent convenables ». Sans doute, en fait, le médecin pourrait apporter des renseignements très utiles que le blessé, sera dans bien des cas, incapable de donner lui-même, et qui seraient de nature à faciliter la tâche de l'expert et à éclairer sa religion. Sans doute encore, en droit, l'expert peut, tout au moins à titre de simple renseignement, entendre des témoins (Cir. rej. 19 février 1906, S. 1906, 1. 272 et jur. const.), et notamment le médecin qui a donné ses soins au blessé.

Mais on doit le reconnaître, il n'y a là qu'une faculté pour l'expert. Celui-ci, dont l'avis ne doit être fondé que sur des constatations personnelles, peut, s'il le juge utile, entendre un témoin, à titre de simple renseignement, mais il ne peut pas y être obligé. L'audition de témoins n'est pas une des opérations d'une « expertise », mais constitue une « enquête », qui est l'œuvre d'un juge et non d'un homme de l'art.

Dans ces conditions, j'estime qu'un expert a le droit d'écarter le médecin traitant accompagnant le blessé.

II. Il est de principe que les experts doivent se renfermer exactement dans leur mission, et qu'ils ne doivent faire ni plus ni moins que ce qui leur est ordonné. Ils ne peuvent donner ni avis ni renseignements sur des objets non mentionnés dans le jugement qu'ordonne l'expertise (Carré et Chauveau, t. 3, quest. 1201 ; Boncenne t, 4, p. 481 ; Rép. gén. alph. du dr. franç., v° expertise n° 448).

On peut donc soutenir que l'expert ne peut pas s'immiscer dans le traitement d'un ouvrier blessé dont il est chargé de constater l'état. Cependant, M. Sachet, dans son Traité des accidents du travail, estime que l'expert pourra dire quel traitement le blessé devra suivre à l'avenir, et s'il a encore besoin de pansements ou de soins continus (t. II, n° 1086).

Rappelons en terminant que la sanction de la règle d'après laquelle les experts doivent se renfermer dans les limites de leur mission est la nullité de leur rapport. Mais le rapport des experts qui ont outrepassé leurs pouvoirs n'est pas nécessairement nul pour le tout ; il peut être annulé seulement *parte in qua*. D'autre part, le jugement fondé sur un rapport dans lequel les experts ont constaté des faits sur lesquels ils n'étaient point appelés à s'expliquer, ne doit être annulé que s'il s'appuie sur les faits ainsi constatés irrégulièrement (Civ. Cass., 28 février 1881. S. 81. 1.469. D. 81. 1. 300).

H. Montal.

VARIÉTÉS

A propos de l'Agrégation.

Nous lisons dans le *Journal de médecine de Bordeaux* (1910, n° 19, 8 Mai, p. 307), le résumé d'une conférence faite à Bordeaux, par le professeur agrégé Verger, à la demande de l'Association corporative des étudiants en médecine.

« On veut, a dit le conférencier, remplacer l'agrégation par le privatdocentisme ; mais, avant de se gargariser sans cesse avec ce grand mot venu d'outre-Rhin, encore faudrait-il savoir ce qu'il veut dire. Combien en parlent sans le connaître !

« En principe, tout médecin allemand peut demander à être privatdocent. En fait, ne sont acceptés par le Conseil de l'Université que tel ou tel assistant choisi par le professeur. Celui-ci est omnipotent et n'a à rendre compte à personne de ses préférences. La nomination du privatdocent n'a lieu qu'après soutenance d'une thèse et après une leçon de 3/4 d'heure dont le sujet est choisi par le candidat lui-même.

« Si l'on songe que ne sont appelés à passer ces épreuves que les candidats ou plus exactement le candidat agréé par le professeur, on comprend de suite que privatdocentisme et libre choix sont synonymes. On en voit d'ici tous les gros inconvénients. Ils sont tels que, mieux éclairés, les plus chauds partisans du privatdocentisme allemand n'en veulent plus aujourd'hui pour remplacer notre ancienne agrégation. Et puis, le système allemand est-il conforme à nos idées françaises ? Tout privatdocent doit être riche, ce n'est pas la rémunération dérisoire qu'il reçoit de ses élèves qui peut lui permettre de vivre. Accepterions-nous dans notre pays une institution qui ferme la porte de la Faculté à tous les jeunes gens peu fortunés quelles que soient leur capacité et leur attitude professionnelle ? Faut-il alors nous contenter de notre vieux concours d'agrégation ? Non. Il est par tous condamné et ne saurait persister tel qu'il est.

« Le seul point à résoudre est de savoir dans quel cas il doit être modifié pour être à l'abri de toute critique.

« Le premier reproche qu'on ait fait à l'agrégation est de laisser par trop fleurir le favoritisme. Connaissant le jury, on sait presque toujours à l'avance quels candidats sont nommés : c'est immoral. On peut répondre à cela, nous dit le conférencier, qu'on fait bien aussi des pronostics aux courses et que bien souvent ces pronostics se réalisent. Cependant, d'une façon générale, un président du jury, choisissant lui-même les juges, est par trop exposé à la tentation de partialité, et l'un des premiers résultats de la campagne contre l'agrégation a été un changement dont on doit se féliciter : c'est la nomination des membres du jury par le tirage au sort.

« Ce tirage constitue une première garantie d'impartialité. L'attribution des notes après chaque épreuve en est une seconde. Si l'on tient compte du rôle important

que joue l'assistance au concours d'agrégation, de l'espèce de contrôle qu'elle exerce, on voudra bien reconnaître que les juges se verront tenus à ne point se laisser guider désormais par la seule cote d'amour.

Peut-être pourrait-on avoir d'autres garanties encore avec la création d'une ou de plusieurs épreuves anonymes. On voudra bien admettre cependant que le concours fait sur ces nouvelles bases apparaît très supérieur au système du libre-choix où la fantaisie et le népotisme fleuriront tout à l'aise.

« Et puis nous avons le devoir de défendre le principe du concours, tout en cherchant à le perfectionner. Le jour où le concours d'agrégation sera aboli, on ne sera pas loin d'abolir aussi tous les autres, et le concours pour la nomination des médecins et chirurgiens des hôpitaux et celui de l'internat. Leur vigoureuse défense par ceux-là mêmes qui battent en brèche le plus violemment le concours d'agrégation dit assez ce que perdraient la science française et l'intérêt général, le jour où, à la suite de l'agrégation, ils seraient appelés à disparaître.

Pour se présenter au concours d'agrégation, ont dit encore les praticiens, il faut une préparation par trop livresque. Les étudiants, les futurs médecins, n'ont pas besoins de théories, de belles leçons *ex cathedra*, il leur faut de la pratique; or, le nouvel agrégé s'est préparé surtout dans les livres; il n'a pas l'éducation nécessaire pour former des praticiens.

« Sans doute, a répondu le conférencier, le futur agrégé a besoin d'être capable de fournir un enseignement pratique aussi bien que théorique, et il faut bien reconnaître que le concours actuel attache trop peu d'importance aux épreuves cliniques et aux épreuves de laboratoire.

« Jusqu'ici, on les a tenues pour négligeables. Mais n'est-ce pas parce que presque tous les candidats sont d'anciens préparateurs, des chefs de travaux, des médecins ou des chirurgiens des hôpitaux?

« Au surplus, il serait facile d'avoir des garanties plus importantes, en exigeant par exemple des candidats un stage de plusieurs années dans des services de clinique et dans les laboratoires avant de pouvoir se présenter à l'agrégation.

« Quand à dire que la préparation livresque est stérilisante, c'est peut-être excessif. Les étudiants n'ont-ils pas un meilleur professeur en la personne d'un agrégé qui aura approfondi toutes les questions théoriques qu'en celle d'un privatdocent bombardé professeur au libre choix ou à la suite de travaux personnels restés très spéciaux?

« Il faut reconnaître cependant qu'une préparation théorique trop prolongée est mauvaise. Mais alors, pourquoi ne pas revenir humblement au projet Bouchard, si vilipendé et pourtant si sage? Le candidat fait une fois pour toutes ses preuves de connaissances théoriques suffisantes; elles sont reconnues par un examen ou un concours comparable à celui qui crée les médecins spéciaux belges; puis, il ne lui reste plus qu'à s'adonner à la pratique, à la préparation pédagogique et aux travaux personnels sur lesquels il sera ultérieurement jugé.

« En dernier lieu, on a reproché à l'agrégation de créer un monopole. Cet argument pourrait-il être soutenu à Bordeaux, nous dit le conférencier, où tant de personnalités marquantes ont été appelées au professorat sans être jamais passées par l'agrégation, et partout ailleurs n'en est-il pas de même? Depuis quand est-il nécessaire d'être agrégé pour pouvoir se présenter à une chaire vacante? Que reste-t-il alors de l'argument?

« Peut-on vraiment encore crier au monopole quand on voit médecins et chirurgiens des hôpitaux contribuer largement à l'enseignement des élèves et le nouveau décret relatif à l'enseignement supérieur prévoir leur rémunération comme chargés de cours?

« Enfin, tout docteur en médecine n'a-t-il pas le droit en France, aussi bien qu'à Genève, de faire des cours libres dans les locaux mêmes de la Faculté? La seule condition est d'être autorisé par le Conseil de la Faculté, ce qui est toujours fait.

« Mais alors, ne serait-il pas sage d'adopter la conclusion de Mencière (de Reims): Puisque les deux enseignements existent en France : agrégation et enseignement libre, laissons-les subsister tous les deux; favorisons-les également, cela constituera une véritable expérience. De lui-même, celui des deux enseignements qui répondra le moins bien aux nécessités des élèves s'effondrera et disparaîtra. »

BIBLIOGRAPHIE

2106. — **Ed. Müller.** — Die spinale Kinderlahmung. 1 vol. in-8° de 170 pages, avec 21 figures et 2 planches. Prix : 6 marks. (*Julius Springer*, éditeur à Berlin.)

2107. — **R. Gaultier.** — Les Maladies du Duodénum et leur traitement. 1 vol. in-8° de 203 pages, avec 60 figures. Prix: 5 francs. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2108. — **A. Zimmern et S. Turchini.** — Les courants de haute fréquence et la d'Arsonvalisation. 1 plaquette de 96 pages, avec 22 figures. Cartonné. Prix : 1 fr. 50. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2109. — **E. Ziegler.** — Traité d'anatomie pathologique générale et spéciale et de Pathogénie. 2e édition française, par G. et D. Augier et E. Van Ermengen. 2 vol. gr. in-8°, de 1108 et 1286 pages, avec 971 figures en noir et en couleurs. Prix : 40 francs. (*Société Belge d'Edition*, à Bruxelles.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE D'ORTHOPÉDIE

Sommaire du n° 3.

Jules Hennequin (1836-1910).

Mémoires originaux :

Ch. Nélaton. — Greffes musculaires employées à combler des cavités osseuses créées par l'évidement chirurgical (avec figures dans le texte).

E. Estor. — Un nouveau procédé pour le traitement de l'hypospadias (avec figures dans le texte).

L. Dieulafé. — Traitement chirurgical des consolidations vicieuses des fractures sus-condyliennes de l'humérus (avec figure dans le texte).

Denucé. — L'insuffisance vertébrale (*fin*).

Coville (d'Orléans). — Luxation congénitale avec déformation extrême et impotence fonctionnelle grave. Ostéotomie sous-trochantérienne. Résultat fonctionnel parfait (avec figures dans le texte).

J. Abadie et Georges Pélissier. — Luxation congénitale de l'épaule (avec figures dans le texte).

Victor Veau et L. Renaud. — Kystes du prépuce (avec figures dans le texte).

Recueil de faits :

L. Chevrier. — Hémarthrose du genou par fissures multiples du fémur (avec figures dans le texte).

P. Tridon. — Fistule inguinale donnant issue à du sang menstruel au cours d'une ostéite tuberculeuse du sacrum.

Analyses.

NOUVELLES

Le personnel médical des établissements d'aliénés. — Le *Journal officiel* vient de publier l'arrêté suivant :

Article premier. — Il est institué au ministère de l'Intérieur une Commission spéciale chargée d'examiner les affaires concernant les directeurs médecins, médecins en chef et médecins adjoints des établissements d'aliénés.

Sont nommés membres de cette Commission :

MM. Reynaud, conseiller d'Etat, président. Mirman, directeur de l'Assistance et de l'hygiène publiques. Maringer, directeur de l'administration départementale et communale. Granier, inspecteur général des services administratifs. Lallemand, directeur médecin de l'asile public d'aliénés de Saint-Yon. Vallon, médecin chef de l'asile clinique de Sainte-Anne. Charon, directeur médecin de l'asile public d'aliénés de Dury-lès-Amiens. Viallon, médecin en chef de l'asile public d'aliénés de Bron, à titre de suppléant.

Les fonctions de MM. Reynaud et Granier auront une durée de 3 ans à dater de ce jour.

Art. 2. — Pour les affaires disciplinaires intéressant les médecins adjoints, les médecins en chef dont les noms figurent à l'article 1er du présent arrêté seront remplacés par les médecins adjoints dont les noms suivent : MM. Dromard, médecin adjoint à l'asile public d'aliénés de Clermont. Lépine, médecin adjoint à l'asile public d'aliénés de Bron. Vernet, médecin adjoint à l'asile public d'aliénés de Moulins. Olivier, médecin adjoint à l'asile public d'aliénés de Blois, à titre de suppléant.

XXe Congrès de médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française. — Le XXe Congrès de médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française se tiendra à Bruxelles-Liége (Belgique), du 1er au 7 Août 1910.

Travaux scientifiques : I. Rapports sur les questions mises à l'ordre du jour par le Congrès de Nantes. a) *La maladie du sommeil, les narcolepsies.* — Rapporteurs : M. Van Campenhout, professeur à l'Ecole de médecine tropicale de Bruxelles. M. Lhermitte, chef du laboratoire de la Clinique de maladies nerveuses (Salpêtrière).

b) *Systématisation des lésions cutanées dans les affections mentales et nerveuses.* — Rapporteurs : M. Sano, médecin en chef de l'asile dépôt d'Anvers. M. Rose, du laboratoire de la Clinique des maladies mentales (Sainte-Anne).

c) *Alcoolisme et criminalité.* — Rapporteurs : M. Ley, médecin en chef de l'asile du Fort-Jaco. M. René Charpentier, chef de Clinique des maladies mentales (Sainte-Anne).

II. Communications originales sur des sujets de psychiatrie et de neurologie.

Les membres adhérents peuvent faire des communications concernant un sujet quelconque neuro-psychiatrique.

Prière d'envoyer le titre ainsi que le résumé succinct, avant le 1er Juillet, à M. Decroly, secrétaire général.

Excursions : Indépendamment des attractions présentées par la ville de Bruxelles et son exposition internationale, des excursions seront organisées : visite de la célèbre colonie de Gheel, excursion en automobile dans le pays de Liége et les Ardennes, excursion dans les Flandres et sur le littoral. Un voyage en Hollande sera probablement aussi organisé.

Le Congrès comprend : 1° Des membres adhérents; 2° des membres associés (dames, membres de la famille, étudiants en médecine) présentés par un membre adhérent.

Les asiles d'aliénés inscrits au Congrès sont considérés comme membres adhérents.

Le prix de la cotisation est de 20 francs pour les membres adhérents, de 10 francs pour les membres associés.

Les membres adhérents recevront, avant l'ouverture du Congrès, les six rapports et, après le Congrès, le volume des comptes rendus.

Les médecins de toutes nationalités peuvent adhérer à ce Congrès, mais les communications et discussions ne peuvent être faites qu'en langue française.

Des réductions de tarif seront très vraisemblablement accordées par les Compagnies de chemins de fer. Les membres du Congrès seront invités ultérieurement à faire connaître l'itinéraire qu'ils suivront pour se rendre à Bruxelles.

Les congressistes jouiront, entre autres avantages, de l'entrée gratuite à l'Exposition internationale et universelle pendant toute la durée du Congrès.

Prière d'adresser les adhésions, cotisations et toutes communications ou demandes de renseignements à M. Decroly, rue Vossegat, 2, à Uccle-Stalle-lez-Bruxelles.

Les élèves en pharmacie et la législation des accidents du travail. — Le juge de paix du VIIe arrondissement vient de solutionner un procès relatif au taux de l'indemnité temporaire due à un élève en pharmacie qui avait été blessé dans l'exercice de sa profession.

Le 17 Avril 1908, M. G..., alors élève à la pharmacie L..., rentrait de la cour intérieure de la maison, dans l'arrière-pharmacie, lorsque son bras droit passa, à la suite d'un faux pas, à travers une porte vitrée. Il en reçut une grave blessure, intéressant profondément le poignet droit. L'artère cubitale fut sectionnée complètement et le nerf cubital en partie, ainsi que plusieurs tendons. D'après un rapport de M. Richardière, qui se refusa à reconnaître la victime atteinte d'une incapacité permanente, la date de consolidation fut fixée au 15 Août 1908.

M. G... entreprit d'abord de parlementer avec la Compagnie « Le Patrimoine », qui garantissait le patron, pour en obtenir amiablement son indemnité temporaire. Mais celle-ci ne voulut entendre aucune proposition et, prétendant qu'il fallait évaluer à 60 francs par mois le prix de la nourriture et du logement que M. G... recevait de son patron, elle lui offrit pour solde la somme de 234 fr. 10.

M. G..., mal satisfait, assigna devant le juge, sous le nom de M. L..., l'assureur en question.

Le tribunal a apprécié à 100 francs par mois la valeur moyenne de l'entretien reçu par un élève chez son patron, et en conséquence, l'indemnité allouée à M. G... a été portée à 396 fr. 27.

Cette décision est la première rendue dans un procès de ce genre. Il est probable qu'elle va faire jurisprudence.

Les prix de la Société de géographie. — La Société de géographie de Paris a décerné : 1° le *prix Henri Duverrier* (médaille d'or) à la Mission d'études de la maladie du sommeil; 2° le *prix Auguste Logerot* (médaille d'or) à M. F. Legendre (médecin des troupes coloniales), pour ses explorations dans la Chine occidentale (1907-1909); 3° le *prix Armand Rousseau* (médaille de vermeil) à M. Albert Le Play (de Paris), pour son ouvrage *Notes et Croquis d'Orient et d'Extrême-Orient.*

CONCOURS

Agrégation. — Le nombre des places d'agrégé des Facultés de médecine mises au concours est porté de 41 à 42.

La nouvelle place sera comprise dans la section d'anatomie et embryologie et réservée à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université d'Alger.

Chirurgien des hôpitaux. — Consultation écrite. — *Séance du 14 Mai.* — Ont obtenu : MM. Alglave, 20; Cauchoix, 17; Kendirdjy, 17.

Dentiste des hôpitaux. — Epreuve écrite. — *Contracture temporaire et permanente des mâchoires.*

LECTURE DES COPIES. — Ont obtenu : MM. Nespoulous, 27; Beliard, 23 ; de Névrezé, 25 ; Constaing, 20; Bozo. 25; Charézieux, 28; Schæfer, 25.

ÉPREUVE CLINIQUE GÉNÉRALE. — Ont obtenu : MM. Coustaing, 17; de Névrezé, 19; Charézieux, 15 ; Schaefer, 15 ; Bozo, 14 ; Nespoulous, 14.

ÉPREUVE CLINIQUE DENTAIRE. — Ont obtenu : MM. Schaefer, 16 ; de Névrezé, 14; Nespoulous, 17; Charézieux, 18; Bozo, 19; Constaing, 14.

ÉPREUVE THÉORIQUE ORALE. — *Fistules d'origine dentaire.* — Ont obtenu : MM. Bozo, 19; Coustaing, 12; De Névrezé, 12 ; Charézieux, 14; Schaefer, 17 ; Nespoulous, 18.

Internat de Nanterre. — ÉPREUVE CLINIQUE DE PATHOLOGIE INTERNE. — *Séance du 9 Mai 1910.* — Ont obtenu : MM. Le Coz, 17; Kuhn, 12; Butel, 19; Teisset, 13; Casalis, 17; Chaineaux, 10; Coutissan, 13; Breillet, 14; Engel, 17; Crépin, 18.

ÉPREUVE CLINIQUE DE PATHOLOGIE EXTERNE. — *Séance du 11 Mai.* — Ont obtenu : MM. Coutissan, 11; Butel, 19; Crépin, 16; Casalis, 18; Kuhn, 14; Le Coz, 16; Teisset, 13; Engel, 17; Breuillet, 16.

ÉPREUVE THÉORIQUE D'ACCOUCHEMENT. — *Séance du 12 Mai.* — *Transformation maligne des débris placentaires.* — Ont obtenu : MM. Engel, 16; Kuhn, 16; Crépin, 10; Casalis, 11; Le Coz, 10; Breillet, 16; Butel, 16; Teisset, 12.

ÉPREUVE DE THÉRAPEUTIQUE. — Formuler par écrit : *Le traitement d'une otite non suppurée avec menace de mastoïdite chez un enfant de 2 ans.* — *Le traitement d'un adulte syphilitique atteint de diabète spécifique.* — *Le traitement de l'angine de poitrine chez un vieillard.* — Ont obtenu : MM. Engel, 8-6-7; Kuhn, 6-6-5; Crépin, 7-8-6; Casalis, 7-7-6; Le Coz, 9-8-6; Breillet, 5-7-6; Butel, 8-7-8; Teisset, 6-5-5.

Prix Zambaco pacha. — M. Zambaco pacha vient de doter la Société de médecine et d'hygiène tropicales de trois prix, l'un de 1.000 francs et deux de 500 francs destinés à récompenser les trois meilleurs mémoires relatifs à la question de « contagiosité de la lèpre ».

Les travaux présentés devront comporter des recherches personnelles et « des observations scientifiques minutieuses et consciencieuses prises sur les lieux mêmes ».

La Commission des prix Zambaco pacha a décidé que les candidats auraient à traiter des questions suivantes :

1° La lèpre est-elle héréditaire ?

2° La lèpre est-elle contagieuse d'homme à homme?

3° La lèpre est-elle transmissible aux animaux?

Aux mémoires présentés devront être annexés, s'il y a lieu, les moyens de contrôle tels que préparations microscopiques, photographies, etc.

Les mémoires écrits en français devront être adressés, 18, rue de Grenelle, Paris, au secrétaire général de la Société de médecine et d'hygiène tropicales, avant le 1er Avril 1912.

Hôpitaux de Rouen. — Le jeudi 4 Août 1910, un Concours aura lieu à l'Hospice-Général pour la nomination d'un chirurgien adjoint des hôpitaux, sous la présidence de l'un des membres de la Commission administrative des hospices civils de Rouen.

Nul ne peut être admis à concourir s'il n'est Français ou naturalisé Français, âgé de 25 ans révolus et pourvu, depuis deux années au moins, du diplôme de docteur en médecine conféré par le gouvernement français.

Le stage de pratique médicale n'est point exigé des candidats qui justifieront de deux années, au moins, de services dans les hôpitaux de Paris en qualité d'élèves internes nommés au concours.

La même dispense est appliquée aux élèves internes des hôpitaux de Rouen, nommés au concours, qui justifieront également de deux années de services effectifs en cette qualité et auront, en outre, obtenu au concours la place de prosecteur à l'École de médecine de cette ville ou seront lauréats du prix Pillore (médaille d'or).

Les candidats devront :

1° Se faire inscrire à la direction, enclave de l'Hospice-Général, avant le 10 Juillet. Passé ce délai, aucune inscription ne sera admise;

2° Déposer une demande contenant l'engagement de se conformer aux règlements des hôpitaux, faits ou à faire; un extrait en forme de leur acte de naissance; un certificat de moralité; leur diplôme de docteur en médecine; les pièces constatant qu'ils sont Français ou naturalisés Français; la nomenclature des titres qu'ils font valoir et un ou plusieurs exemplaires de leurs travaux; la justification, le cas échéant, de leur qualité d'anciens internes des hôpitaux de Paris ou de Rouen et des fonctions qu'ils ont remplies ou des récompenses qu'ils ont obtenues.

Aucun candidat ne pourra entrer dans les hôpitaux pour y visiter les infirmeries durant les 25 jours qui précéderont le concours.

Les fonctions de chirurgien sont gratuites.

RENSEIGNEMENTS

Avis important. Maison Mathieu. — La *Société électro-industrielle* qui a acheté au mois d'Août 1909 la suite de la fabrication de la maison Mathieu, fondée en 1848, Instruments de chirurgie, 113, boulevard Saint-Germain, à Paris, et a porté son capital à la somme de 1.400.000 francs sous la raison sociale : *Société électro-industrielle et anciens établissements Mathieu réunis*, a l'honneur de vous informer qu'elle n'a rien de commun et n'est nullement atteinte par la déconfiture de la Société anonyme des anciens établissements Mathieu, Schærer et d'Hygiène publique de Lyon réunis, déclarée en faillite le 13 Mai courant.

Postes à céder. — Systèmes nouveaux d'appareils thermo-aéro-photothérapiques brevetés. On désire céder licence pour Paris.

Banlieue. — Maison de santé à céder. Conditions exceptionnelles.

S'adresser : **Cabinet Gallet, 47, boulevard Saint-Michel.**

Un confrère recommande une *gouvernante allemande* de 38 ans, très consciencieuse et distinguée, à laquelle on peut confier des enfants en toute sécur. S'adr. *P. M.*, n° 374.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMERO { Paris . . . . 10 centimes. / Dep. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine. Professeur de clinique médicale. Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris. Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé. Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé. Médecin de l'hôp. Boucicaut, Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé. Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca. Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —

SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

L. Chevrier. Cicatrices discontinues et renforcement médian dans les laparotomies longitudinales médianes.

C. Levaditi. Le virus de la poliomyélite aiguë.

Hérard de Bessé. Contribution à l'étude des septicémies colibacillaires.

Hulmann. Recherches sur les gaz de l'estomac. Les gaz dans le traitement des maladies de l'estomac.

CONGRÈS

Congrès de la Société française d'ophtalmologie (2-5 Mai 1910) (*suite et fin*).

Congrès français d'oto-rhino-laryngologie (9-12 Mai 1910).

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de chirurgie. — Sur l'hémophilie. — Sur les dangers de la chloroformisation chez les hépatiques ictériques. — Amputation tibio-calcanéenne de Ricard. — Gangrène pulmonaire ouverte dans les bronches et traitée par décollement pleuro-pariétal et greffe d'une masse graisseuse entre la plèvre et les espaces intercostaux. — Sténose du larynx consécutive à un laryngotyphus; laryngostomie suivie de dilatation caoutchoutée; résultat éloigné. — Nævi pigmentaires de la face traités avec succès par l'air chaud. — Kyste hydatique de l'épiploon, du gros intestin et de la vésicule biliaire; calculs biliaires; extirpation des kystes; cholécystectomie; guérison. — Sur le traitement des angiomes par l'air chaud. — Sur l'urétroplastie par transplantation d'un segment de veine. — Plaie pénétrante du crâne et du cerveau par balle de revolver; trépanation; nettoyage et drainage du trajet cérébral sans extraction du projectile; guérison. — Suture souscutanée de la rotule. — Résection de la hanche pour luxation ancienne irréductible. — Staphylorraphie. — Anastomose artério-veineuse des vaisseaux fémoraux superficiels pour gangrène sénile.

MÉDECINE PRATIQUE

Moyens d'éviter les accidents d'intoxication à la suite des injections de pâte bismuthée (méthode de Beck). — Traitement de la syphilis par l'énésol.

TECHNIQUES DE LABORATOIRE

Recherche clinique du sang dans l'urine par une nouvelle technique sensible utilisant la réaction à la phénolphtaline.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

Auto-sérothérapie de la péritonite tuberculeuse par le drainage persistant de l'ascite sous la peau.

CHRONIQUE

F. Helme. Notes médicales sur l'Italie antique. Les médecins praticiens à Rome.

C. Jarvis. La maladie et la mort d'Edouard VII.

Concours d'agrégation : Jury. Candidats.

SOMMAIRES DES REVUES

Facultés de province.
Hôpitaux et hospices.
Nouvelles.
Concours.
Actes de la Faculté de Paris.
Renseignements.

NOTES MÉDICALES SUR L'ITALIE ANTIQUE

LES MÉDECINS PRATICIENS A ROME

Pour faire revivre, avec son vrai visage, la gent médicale qui s'agitait à Rome, il faudrait étudier d'abord la mentalité générale du médecin et marquer le pli que les études, l'exercice de notre art impriment à nos âmes. Mais cela m'entraînerait hors de mes limites. Aussi me contenterai-je de rappeler que la morale est loin d'être une : Celle du juge est de punir le coupable; par contre, celle de l'avocat est de le faire absoudre. Le soldat doit avoir pour but suprême de conduire les hommes à la mort; notre idéal, à nous, est de consoler et de guérir. Toute profession a ainsi son impératif particulier, que nous appelons morale professionnelle et qui a pour guide et pour frein la Morale tout court.

Cultivée en bonne terre, sublimée par l'idée de devoir, cette morale professionnelle ajoute encore à l'avoir de l'individu. Au contact de la souffrance, le médecin gagnera en pitié, en douceur; il se fera meilleur, plus humain. Mais s'il est vicieux, si l'ambition, la soif du luxe l'emportent chez lui, le spectacle de la douleur et de la mort le durciront plus qu'un autre. Insensiblement il sera conduit à faire bon marché de la

douleur et de la vie de ses semblables. Dans le premier cas, il sera tout altruisme, dans le second, il aboutira à la sécheresse de cœur, à la férocité.

Chez les Romains, le bon médecin semble avoir primé l'autre, mais cela tient surtout à ce que les philosophes, les lettrés qui ont eu l'occasion de nous citer n'ont parlé que des parfaits praticiens, leurs amis. Ils ont vanté le bon grain et méprisé l'ivraie, heureuse fortune, et qui ne paraît pas devoir être le lot des médecins contemporains. Dans deux ou trois millénaires, si les fervents du passé, pour évoquer notre monde médical, s'avisaient jamais de fouiller les quotidiens, la littérature et la *Gazette des tribunaux*, en quelle posture, mon Dieu! apparaîtrions-nous devant la Postérité mal informée! A Rome, contrairement à l'opinion de Cicéron, de Virgile et d'Horace, notre milieu fut, semble-t-il, un peu mêlé. Praticiens marrons et médecins vraiment dignes de ce nom se retrouvent en proportions assez inégales, suivant l'époque. Il est évident, par exemple, que la moralité médicale, qui suit toujours la pente des mœurs, est supérieure sous Auguste à ce qu'elle fut sous Néron. Mais voyons comment notre art s'installa chez les Anciens.

***

Les Romains ont surtout vécu d'une vie extérieure et collective, que quatre édifices servent à caractériser; ce sont comme les pièces du squelette qui suffisent pour reconstituer l'animal, avec ses mœurs, ses passions, son tumulte d'âme. Il y a d'abord le Temple, arche sainte des traditions, et peuplé de dieux et de héros. Le Forum vient ensuite. Là, le citoyen luttait pour la défense de ses droits; là, il écoutait meneurs ou démagogues à la langue dorée, qui devaient le conduire à la servitude. Le Cirque ou le Théâtre résument enfin la vie de plaisirs, et les Thermes complètent l'ensemble.

Après le Colisée, rien de plus colossal à Rome que les Thermes de Caracalla, rien de plus somptueux aussi. La Nature hostile, l'ignorance et la barbarie des hommes eurent beau s'acharner contre ce monument magnifique, il était si étrangement formidable qu'en dépit de tout il survit aux siècles impuissants qu'a vaincus sa grandeur. Avec notre manie de précision, nous avons rabaissé les Thermes au rang de maison de bains. Sans doute, on y trouvait des piscines chaudes ou froides, des étuves sèches ou humides, des douches vraisemblablement, en un mot le matériel complet de l'hydrothérapie; mais il y avait autre chose. Dans l'ensemble, les Thermes se peuvent comparer à des Clubs immenses et luxueux où le Romain venait converser, lire, jouer à la palestre, faire de la course à pied et de la gymnastique. On y recueillait les nouvelles, on y faisait des affaires. Jeux, plaisirs, propos graves ou légers, conférences philosophiques et littéraires, tout ce qui peut résumer les aspirations d'un homme civilisé se trouvait concentré dans leur enceinte.

Il n'est pas d'édifice païen qui ait autant fourni à l'ornement des églises chrétiennes. Colonnes de porphyre, dalles de marbre, mosaïques, peintures, sculptures, sphères de bronze ou de pierres précieuses, on ne saura jamais ce qu'on a pu tirer de cette mine incomparable. L'Hercule et le Taureau Farnèse, l'Apoxyomène, la Flore vraiment divine du musée de Naples, le torse surhumain d'Héraclès, les pièces les plus célèbres, gloire des musées d'Italie, viennent des Thermes de Caracalla.

Si, ce palais du peuple, les Césars l'avaient voulu plus admirable et plus riche encore que leur Palatin, c'est que les citoyens romains, devenus sujets soumis, venaient y oublier dans la molle tiédeur des piscines, sous les portiques de marbre, l'époque glorieuse de la République où ils étaient vraiment les maîtres du monde. Durant l'Empire, le peuple allait moins au Forum; il craignait d'y rencontrer des ombres attristées, ou d'y entendre les voix importunes du passé. La tribune était muette, les harangues des tribuns avaient fait place aux propos mondains qui s'échangeaient aux Thermes. Il y avait bien la maison, avec ses Lares, ses bibliothèques, ses salles de festin, mais on n'aimait point s'y cantonner, le milieu était trop austère. Le *pater familias* y régnait en maître; les femmes étaient serves, les filles ne comptaient pas; quant aux fils, à peine s'y intéressait-on lorsqu'il fallait les pousser dans le monde. Le foyer, tel que nous le comprenons, avec sa douceur, ses conversations intimes, ses communes pensées, son charme enfin, était chose presque inconnue à Rome. L'homme n'avait qu'une idée, fuir son logis morose pour aller vivre de la vie collective. Et ceci explique le succès et la magnificence des Thermes.

Or, c'est aux Thermes que prit naissance la pratique médicale. Les Ediles, toujours soucieux de plaire à leur clientèle, avaient fait venir de Grèce — toujours la Grèce! — des esclaves habiles. Celui-ci avait la spécialité de pétrir et de masser les membres dans les salles de sudation; celui-là maniait plus particulièrement le strygile; cet autre soignait les cheveux; cet autre encore était passé maître dans l'art de frictionner, de ventouser, etc., etc. Peu à peu, ces employés des Thermes s'établissent à leur compte, vont voir des clients en ville, donnent des soins, font de la physiothérapie. Les riches familles, de leur côté, demandent des esclaves sachant soigner et guérir. Ils sont si rares qu'ils font bientôt prime sur le marché et se payent dix fois plus cher qu'un eunuque. Avoir son médecin est un luxe que les riches seuls peuvent se permettre, aussi est-il bien porté de compter deux ou trois guérisseurs dans son troupeau de serviteurs. Ce qu'apprenant, Archagatos le Grec vient carrément s'établir au centre de la Ville; et, en passant

saluez cet audacieux, car il fut le premier médecin des maîtres de la terre.

Très habile, Archagatos se garda bien de faire de la médecine pure, il eût trop risqué à concurrencer d'emblée les vieux Romains qui, tous plus ou moins, avaient la prétention de médicamenter leur famille, leur *gens* et leurs sportulaires. Il choisit la chirurgie et fit bien. D'abord, la chirurgie rapporte beaucoup, ensuite ses résultats sont tangibles, évidents, et ne laissent aucune place à l'intervention de la Divinité. Pour un bras luxé, on aurait beau invoquer Hercule, si l'on n'a pas les mains habiles du chirurgien, le dieu, malgré toute sa force et sa bonne volonté, ne remettra jamais le membre en place.

Le succès du praticien grec fut grand, et déjà il prévoyait le temps où, dûment lesté de sesterces sonnantes et trébuchantes, il regagnerait les rivages fleuris de sa mer violette. Mais il avait compté sans Caton et les nationalistes. Les vieux Romains voyaient avec une angoisse chaque jour grandissante l'engouement des nouvelles générations pour les étrangers et leurs mœurs. Rome aux Romains! cria Caton en demandant carrément l'expulsion de tous les médecins exotiques.

Seulement, le vieux Censeur avait la cervelle un peu courte, et fut horriblement maladroit, — les nationalistes le sont quelquefois. Il ne sut pas voir que si les peuples vaincus affluaient chez le vainqueur, c'est que celui-ci commençait à perdre ses vertus premières. La grosse et rude gaîté du guerrier, la majesté du Patricien avaient fait place à la mollesse, au raffinement, à la soif du luxe, et surtout au scepticisme. J'ajoute que notre brutal s'y prit au rebours du bon sens et heurta vraiment trop l'opinion de ses concitoyens. Ainsi, ne déclarait-il pas que sa vieille médecine était préférable et que tous les médecins nouveaux étaient des empoisonneurs. Raisonnement absurde et qui ne pouvait tenir contre les faits.

Quoi qu'il en soit, le mouvement suscité par l'entêté nationaliste aboutit bien à l'expulsion d'Archagatos, qui dut fuir sous les huées; mais, lui parti, mille autres le remplacèrent. Et il ne faut point s'en étonner. Quand les étrangers s'installent en maîtres dans un pays, c'est qu'il a perdu tout ou partie de son tonus vital. Ses opsonines sont devenues si faibles qu'il ne peut plus phagocyter les éléments hétérogènes et les fondre en lui, — excusez l'imprévu et la hardiesse de ces images. Vous en saisirez l'opportunité et l'exactitude si vous voulez bien regarder vers les Etats-Unis, pays neuf qui, en dépit de son flot annuel d'émigrants, garde toujours son tempérament propre, tant il arrive facilement à dissoudre les cellules étrangères.

Pour revenir à nos praticiens, la mésaventure d'Archagatos réussit à peine, je le répète, à retarder de quelques années l'essor des médecins grecs. Ils étaient si habiles, si insinuants et si souples, que nous voyons César leur accorder le droit de cité. Bien mieux, les pouvoirs publics en font des fonctionnaires. Dès la République, la Ville possède des postes de secours placés sous la direction de médecins, ἰατροί δεμοσιεύοντεσ, payés sur les ressources d'un impôt spécial, ἰατρικόν. On y pratique la chirurgie d'urgence, on y hospitalise les malades, et peut-être faut-il voir là le rudiment de nos hôpitaux modernes. Mais certains médecins indépendants ont de leur côté des cliniques privées, et ce que nous savons d'Archagatos « *carnifex*, le boucher », montre qu'on y avait parfois le bistouri un peu gai [1].

Au début, d'ailleurs, ces médecins grecs ne sont pas d'une moralité à toute épreuve. Quand une profession entre dans les mœurs, les ratés, les instables, écume qui flotte à la surface de la société, s'y jettent en foule. — Rappelez-vous les débuts du cyclisme, de l'automobilisme, etc., etc. — Aussi voyons-nous Scylla contraint de faire une loi contre l'impéritie et la négligence des médecins, loi virtuelle, en tout cas, et qui n'enraya, semble-t-il, les exploits d'aucun médecin marron. Dans son plaidoyer pour Cluentius Avitus, Cicéron nous montre des femmes en rut, véritables chiennes qui, avec la complicité de leurs médecins, pratiquent l'avortement, ou empoisonnent amants, maris, parents. Ah! quand ils s'y mettaient, ils allaient bien, les Anciens! Il y a dans cette cause un certain praticien, Cléophante, dont l'allure n'est rien moins que reluisante.

Verrès, proconsul en Sicile, abusant de son autorité, se livre à toutes sortes d'exactions. C'est surtout contre les Congrégations, toujours trop riches, qu'il en a. Il dépouille les prêtres de Diane, spolie de leurs statues ceux d'Esculape. Mais étroitement attaché à la forme, en bon juriste romain qu'il est, il a cru très habile de constituer, pour se couvrir, un tribunal spé-

1. Je dois beaucoup, pour ces notes, au très remarquable ouvrage de M. Maurice Albert, *Les médecins grecs à Rome* (Hachette, éditeur, Paris, 1894). J'ai déjà loué cette étude ici même il y a près de 14 ans, et je la recommande encore à qui veut connaitre les médecins anciens, juger leurs théories.

Mais il faut aussi, pour faire revivre tout ce passé lointain et pittoresque, consulter le *Cicéron médecin*, par M. Prosper Ménière (Germer-Baillière, éditeur, Paris, 1862). Voir aussi les *Etudes médicales sur les poëtes latins*, par le même Prosper Ménière (Germer-Baillière, éditeur, Paris, 1858). Arrêté par des scrupules, somme toute très respectables mais peut-être excessifs, étant donnés le caractère et le rôle du médecin, qui doit tout connaître, le bon Ménière avait laissé dans l'ombre, au cours de son œuvre, une foule de passages scabreux. Avec beaucoup de sens et d'esprit critique, M. Dupouy a repris et complété l'œuvre de son devancier. Son livre, *Médecine et mœurs de l'ancienne Rome*, est un excellent ouvrage qui m'a fort intéressé et m'a beaucoup appris. J'omets à dessein les monographies spéciales, la liste tiendrait tout un volume; mais je reste à la disposition des lecteurs qui seraient curieux d'approfondir cette question si complexe et si captivante.

cial, composé d'un aruspice, d'un huissier et d'un médecin, Arthémidore Cornélius. « C'est cette meute de chiens que vous voyez lécher cette tribune, *horum canum quos tribunal meum, vides lambere* », dit Cicéron. A citer aussi parmi ces médecins louches ou criminels Vettius Valens, l'amant de Messaline, un joli fêtard que Claude fit massacrer, avec ses complices, en pleine orgie. Il y a encore Stertinius Xénophon, médecin de Claude, et qui empoisonna son maître. Mais passons.

En revanche, voici le très élégant Asclépiade, et Antonius Musa, et Thémison, l'inventeur du *laxum* et du *strictum*, sur lesquels devaient pâlir tous les carabins du Moyen-Age. Il y a surtout Craterus, le vrai médecin à la mode. Tout le monde en parle. « *Credo Cratero* », écrit Cicéron. « Je suis tranquille, j'ai le diagnostic de Craterus », note de son côté Horace. « Celui-là savait y faire », pour parler comme le peuple du Midi.

Tous ces médecins réputés ont leur spécialité. L'été, ils envoient leurs malades aux eaux minérales. Non seulement Pouzzoles, Baïa, Sinuesse sont en vogue et prospèrent, mais encore les stations éloignées du centre de l'Empire, telles, par exemple, Acquæ callidæ, Vichy, Acquæ Sextiæ, Aix-les-Bains, Tongres, autrement dit Spa. Seul, Musa, en sa qualité de fervent hydrothérapeute, se montre hostile à la crénothérapie. N'ose-t-il pas prétendre qu'on s'amuse trop dans les Villes d'eaux ? « Telle y vint Pénélope qui s'en retourne Hélène. » Il détourne Horace de Baïa, l'imbécile! sous prétexte que ces Eaux chaudes troubleront les humeurs du poète, l'ignorant! Qu'en sait-il ? Mais il n'est pas d'enfant, qui ne connaisse l'origine divine des sources bouillonnantes et fumantes. Un jour que Vénus baignait son petit Cupidon, le terrible espiègle, agitant son flambeau, laissa tomber dans son bain une étincelle. C'est à cette torche divine que les eaux ont pris leur chaleur ; cela, tout le monde le sait et le proclame, et Musa envoie les gens se plonger dans les ondes glacées de Stabies, de Clusium, de Gabies ; il fait cela pour flatter les manies nationalistes des vieux Romains. Fi ! le vilain homme !

***

Très longtemps l'exercice de notre art fut libre à Rome, comme il l'est d'ailleurs en Angleterre et en Allemagne, et il ne semble pas que les médecins réellement instruits aient pâti de cette liberté. La première trace que j'aie recueillie d'une charte médicale se trouve dans le *Digeste*. « Le Président de la Province, y est-il dit, n'a droit de rien statuer sur le nombre des médecins fixés pour chaque ville. Le choix en appartient à l'ordre des Décurions et aux propriétaires de la Cité, afin qu'ils puissent s'assurer de la probité et des connaissances de ceux auxquels ils doivent se confier, eux et leurs enfants, dans les maladies du corps qui peuvent les affliger. » Ces fragments, rapportés dans le *Digeste*, sont d'Ulpien. Comme ce juriste vivait au temps d'Alexandre-Sévère (228 ap. J.-C.), il faut croire que la première loi sur l'exercice de la médecine date seulement de cet empereur.

Il n'importe, d'ailleurs. Bien avant la législation spéciale, nos confrères ont leur code et leur déontologie. Par exemple, ils se gardent bien de dire au malade leur pronostic : « *Ut medici quanquam intelligunt sæpe, tamen nunquam ægris dicunt illo morbo eos esse morituros*, dit Cicéron dans le *De Divinatione*. Comme les médecins, malgré qu'ils le sachent, n'avouent jamais à un malade qu'il va mourir de sa maladie... » On le voit, c'est l'éternel problème : Doit-on le dire? Les Romains, fort justement à mon sens, l'avaient résolu par la négative.

Ils s'appelaient en consultation et n'étaient pas toujours du même avis. Un client facétieux commit même l'épitaphe suivante, qu'on a retrouvée sur son tombeau : « J'ai succombé sous le nombre des médecins. »

Ils sont « rosses » aussi entre eux. Cicéron raconte l'histoire de cette honneste Dame qui a des doutes sur sa grossesse parce qu'un songe lui a appris que ses organes étaient fermés : « *Visa est in quiete obsignatam esse naturam.* Vous avez raison, madame, vous êtes bien et dûment cachetée et vous n'avez pu concevoir », dit un premier opinant. Mais deux avis valent mieux qu'un, on consulte un second personnage : « Vous êtes bien et dûment enceinte, affirme celui-ci, car il est de toute évidence qu'on ne peut cacheter ce qui est vide »...

Comment examinent-t-ils le malade? Ici, écoutons Plaute (224 ans avant Jésus-Christ); il est le reflet des idées de son temps et il nous a souvent mis en scène.

Je relève, à ce propos, dans ses *Ménechmes*, un tableau qui est délicieux : Un beau-père croit son gendre fou, alors que celui-ci a toute sa raison. Ce barbon gaffeur appelle un médecin, il tarde à venir et la famille s'impatiente. Probablement, le médecin avait l'habitude de vanter l'opulence et le rang de ses clients, car, en l'attendant, le vieillard marmonne : « Il a dû remettre une jambe à Apollon ou un bras à Esculape. » Mais le praticien arrive à pas de fourmi, *movet formicinum gradum*, et la consultation commence.

« Voyons, où avez-vous mal? *Ecquid sentis*?... » Silence du prétendu malade. « Que buvez-vous? Du vin blanc ou du rouge? Coupé d'eau ou pur?... Que mangez-vous? » Alors, l'autre impatienté : « Je mange des poissons à plumes et des oiseaux à écailles », et mille autre balivernes. « Je vois ce que c'est, dit le confrère gravement, votre gendre a la tête dérangée. Confiez-le moi, je vais le placer dans ma maison de santé et avec un bon traitement à l'ellébore, dans 20 jours il n'y paraîtra plus. » Ellébore à part, si vous ne trouvez pas cette con-

sultation très moderne, c'est que vous ne sûtes jamais regarder autour de vous.

Les sages-femmes ne sont pas épargnées davantage par le rire de Plaute, et non plus les nourrices. L'héroïne d'une comédie vient d'accoucher, on l'a baignée et lotionnée. 5 jours après, elle a célébré ses relevailles, et alors il a fallu « arroser » la nounou, lui donner du bois, du charbon, des vêtements, de l'huile, de la farine, que sais-je! sans quoi, elle retournait chez son mari.

Dans l'*Andrienne*, nous voyons Lesbie, une accoucheuse qui a coutume de se pocharder avec Archillis, l'esclave de la future maman. Qui appeler? Lesbie, insinue Archillis. La soularde espère boire un bon coup avec la matrone. Mais l'entourage est alarmé : Pourvu que ces deux ivrognesses n'aillent pas faire des bêtises !...

Quand on avait interrogé le malade, on lui prenait le pouls afin de voir s'il était dur ou mou, rapide ou lent; on inspectait aussi les régions malades; des commentateurs ont même prétendu qu'on percutait le cœur. Et, en effet, un distique de Martial semblerait le prouver. Or, les Patriciens romains, fiers de leur noblesse, ne supportaient pas ces investigations sans quelque impatience.

« *Dumque suo tentat salientem pollice venam,*
Candida per causam brachia sæpe tenet,
Contrectatque sinus et forsitan oscula jungit. »

dit Ovide. « Tandis qu'avec son pouce il explore la veine, souvent sous ce prétexte il caresse un bras blanc, il presse les seins, et qui sait? peut-être en profite-t-il pour donner un baiser. » Toujours la jalousie du mâle contre qui approche de trop près sa femelle.

Je ne donnerai pas la liste des remèdes, qui comprenait surtout des simples. Plus intéressante est la chirurgie courante; nous la connaissons par les instruments de la maison du médecin, à Pompéi. On y a trouvé un spéculum utérin, des ventouses en bronze, toutes pareilles aux nôtres par la forme, des sondes cannelées, des trocarts pour ponctions, des bistouris aux lames variées, des aiguilles, des sondes pour évacuer la vessie. Cela n'était pas déjà si mal, n'est-ce pas?

Mais que gagnaient ces médecins? Dans *Les Captifs*, nous voyons Ménarque, un praticien qui est riche, puisqu'il possède de nombreux esclaves, Dans *L'Aululaire*, un pauvre diable se plaint du maigre pourboire qu'il vient de recevoir : « Un didrachme! gémit-il, mais il n'y a pas seulement là de quoi payer un médecin! » Le didrachme valait environ 5 francs de notre monnaie. Les praticiens de Rome donc connaissaient déjà la visite à 100 sous.

Les grands médecins, eux, se haussaient à de plus forts honoraires; la charge de médecin du Palais, sous les Empereurs, valait plus de 50.000 francs. Un certain Stertinius, attaché au Palatin, touchait, lui, jusqu'à 100.000 francs, auxquels il faudrait ajouter les 120.000 que lui rapportait sa clientèle. En voilà un qui n'était pas à plaindre, pas plus que Charmis qui reçut 39.000 francs pour une visite faite en province. L'habile homme ! Il était de Marseille.

***

La médecine eut-elle à Rome sa voix dans les Conseils de l'Etat? autrement dit, nos confrères étaient-ils consultés pour les prescriptions d'hygiène sociale? Pour moi, cela ne fait aucun doute. Si leur rôle n'apparaît pas évident, c'est que les pouvoirs publics et les Ediles étaient obligés de s'adapter à la mentalité superstitieuse et simpliste de leurs administrés. Ces derniers eussent difficilement admis une ordonnance administrative qui se fût basée uniquement sur l'hygiène; alors, pour renforcer la Loi, on la plaçait sous l'égide de la Divinité familière. Voulez-vous des exemples ?

On n'enterrait pas dans la Ville, mais hors les portes, afin que la voie des Tombeaux protégeât la Cité. Voulait-on interdire les ordures dans les rues ou sur les places, on dessinait sur les murs deux serpents, animaux sacrés et qui, dans les maisons romaines infestées de souris, faisaient l'office de nos chats. « *Pinge duos angues : Pueri, sacer est locus, extra megite.* Peignez deux serpents, cela voudra dire : Esclaves, cet endroit est sacré, allez faire votre pipi ailleurs. » Et ce n'était pas plus difficile que ça.

L'automne était déjà à Rome la saison des fièvres. C'est l'époque favorable aux testaments, dit un poète. Comme mesure prophylactique on défendait l'abus des fruits et, ce qui vaut mieux, on interdisait les promenades dans la campagne où errent les esprits malins. Les fontaines elles-mêmes avaient leurs légendes, les noms en sont charmants : *Acqua Virgo*, *Acqua felix*. Mais vous savez trop combien, ici, les Romains nous étaient supérieurs pour que j'insiste. Leurs aqueducs et leurs égouts, utilisés encore de nos jours, ne disent-ils pas assez haut le souci qu'avaient de l'hygiène publique leurs Ediles? on peut même regretter que nos ingénieurs modernes s'inspirent si peu des Anciens.

***

En général, la médecine s'adapte naturellement au milieu et à la mentalité des gens qui sont appelés à en bénéficier. Les Romains, en religion, étaient aussi fervents ritualistes que médiocres dogmatistes. Chez eux, tout se bornait à la forme et à des pratiques compliquées; aucun raisonnement, aucune discussion sur les vérités éternelles, comme en Grèce. Il ne faut donc pas s'étonner si, lui aussi, notre art se limita longtemps à la pratique, toute théorie étant bannie. Cependant, sur la fin de l'Empire, nous savons, grâce à deux inscriptions tumulaires, que Rome possédait une Ecole, *schola medicorum*. Quelques commentateurs la veulent rivale de celle d'Alexandrie; c'est beaucoup dire. Un fait montre, au

contraire, que les praticiens de Rome furent de médiocres théoriciens. Celui qui, avant Galien, a le plus longuement et le plus excellemment disserté sur notre art est Celse. Or cet auteur, élégant et érudit, n'était pas médecin du tout; c'est un amateur qui a fait simplement du reportage et de la vulgarisation.

Donc, peu ou pas de théories, et, partant, presque pas de médecine mentale ni de psychothérapie. Les Romains de la décadence en auraient eu cependant grand besoin. Devenus trop riches, trop civilisés, trop intellectuels et aussi trop voluptueux, presque tous furent atteints du mal de vivre. Ce *tædium vitæ*, nous le retrouvons dans Horace et dans Pétrone et dans tous les petits poètes. Il y avait bien le baume des écrits philosophiques, les bavardages de Cicéron, les froides dissertations de Sénèque, les conseils ingénieux de Plutarque. Il y avait aussi les philosophes grecs : qui était las de vivre se faisait ouvrir les veines dans le bain en lisant Platon.

Mais insuffisante et médiocre philosophie, que celle qui aidait seulement à mourir! Heureusement, dans la lourde nuit de cette affreuse détresse morale, la parole ardente des Apôtres allait bientôt dissiper les ténèbres et changer la face du monde. Je vous ai montré la Rome païenne ; combien j'eusse désiré visiter avec vous la Rome nouvelle! Chose à peine croyable, nous y aurions retrouvé l'âme grecque...

L'autre matin, dans les jardins austères du Vatican, je vis errer un instant l'ombre blanche de ce Roi sans royaume, véritable successeur des Césars, qui, dans le domaine spirituel, règne sur tout le Monde des Fidèles. Celui-là, me disais-je, est le grand psychothérapeute dont l'ancienne Rome resta privée. Et cependant, lui aussi, comme mes médecins de Rome, se rattache par quelque point à la Grèce. Chaque fois que le Christianisme a voulu pénétrer un monde que n'avait pas modelé, façonné la sagesse antique, chaque fois ses progrès sont restés lents, incertains, et ses conquêtes précaires. Et cela se prouve surtout par l'exemple de l'Extrême-Orient. Au contraire, là où la Grèce avait déjà fait pénétrer l'idée de Beau et de Bien, χαλόν χαί άγαθόν, la divine Vérité prit miraculeusement racine. Ainsi, même sur la Rome chrétienne rayonne toujours la Grèce, la Grèce immortelle, source de joie et de beauté, la Grèce aimée des Dieux, bienfaitrice des humains...

F. Helme.

LA MALADIE ET LA MORT D'ÉDOUARD VII

La brève maladie et la mort inattendue d'Edouard VII ont plongé le monde entier dans une véritable stupeur. Seuls les quelques personnages au courant de l'état réel du souverain n'ont été que médiocrement surpris de la rapidité presque tragique du dénouement. Depuis quelques années, en effet, Edouard VII présentait de l'emphysème avec bronchite chronique. De temps à autre survenaient des accès de toux incoercible qui le fatiguaient beaucoup. D'une manière constante, l'auscultation faisait percevoir des râles crépitants aux deux bases. En outre, le roi, qui fumait volontiers, présentait de la pharyngite chronique, et l'examen du larynx montrait un épaississement inflammatoire de la partie postérieure des cordes vocales. Ce dernier fait mérite d'être rappelé car, à plusieurs reprises, le bruit avait couru que le roi était atteint d'une affection maligne de la gorge, ce qui est absolument inexact. En dehors de cet état chronique des voies respiratoires, le souverain anglais présentait de la glycosurie d'intensité variable qui semble d'ailleurs n'avoir jamais causé de troubles sérieux.

Malgré tout, Edouard VII était d'une vigueur remarquable et n'entendait pas du tout jouer un rôle de valétudinaire. On sait avec quelle rapidité il se remit de l'opération grave qu'il subit en 1902, l'avant-veille du jour fixé pour son couronnement. Mais, ces dernières années, il devenait évident pour ses médecins que la vitalité du roi n'était plus ce qu'elle était et, à plusieurs reprises, sans être à proprement parler malade, il avait présenté des troubles qui n'étaient pas sans inquiéter son entourage. C'est ainsi que, lorsqu'il se rendit à Berlin au début de l'année dernière, sa santé laissait beaucoup à désirer et, à deux reprises, pendant son séjour dans la capitale allemande, il fut pris d'une quinte de toux aussi prolongée qu'inopportune, et qui inspira de vives inquiétudes à son entourage.

Lorsqu'il ouvrit le Parlement, en Février dernier, ceux qui purent observer le roi d'assez près furent frappés de son aspect fatigué et maladif. Il ne faut pas oublier que la crise politique anglaise lui causait de graves soucis.

Le 7 Mars, Edouard VII part pour Biarritz et, selon son habitude, il fait escale à Paris. Le premier soir, il est pris d'une indigestion avec dyspnée et palpitations. Il se remet promptement et, le surlendemain, il continue son voyage. Dans le train, il prend froid et, les dix premiers jours de son séjour à Biarritz, il les passe à la chambre. Il présente à ce moment une poussée de bronchite aiguë avec fièvre. On a su depuis que son médecin avait été fort inquiet, et que le roi fut sur le point de mander l'héritier du trône. L'auguste malade se remet assez vite cependant et il reprend la vie au grand air, dont il fut toujours un pratiquant convaincu.

Le 27 Avril, le roi rentre en Angleterre ; son état de santé paraît très amélioré. Il reprend aussitôt sa vie occupée.

Le 30 Avril, quoique ne se sentant pas très bien, il se rend dans son domaine préféré de

Sandringham. Le temps est froid et pluvieux. Le roi contracte un nouveau refroidissement. Le 2 Mai, il rentre à Londres et, bien que souffrant, il tient cependant à remplir tous les devoirs de sa charge ; il se rend même à un grand dîner qu'il avait promis d'honorer de sa présence. A son retour au palais, un de ses médecins l'examine et constate de la fièvre et de la dyspnée.

Le lendemain, mardi 3 Mai, le roi se sent mieux et la température est normale. Cependant, la toux est fréquente, l'expectoration considérable et la dyspnée marquée. Malgré les avis formels de ses médecins, le roi donne des audiences et travaille comme d'habitude. Le soir, l'état du malade est nettement mauvais et, pendant la nuit, plusieurs crises viennent interrompre son sommeil.

Le lendemain matin (mercredi 4 Mai), la température est de 37°2, le pouls bat à 90. Le roi se plaint d'irritation de la gorge, mais il reçoit comme d'habitude. L'après-midi, une consultation a lieu. Les médecins constatent que l'état de leur malade ne s'est point amélioré, bien au contraire. Les deux bases sont congestionnées et le cœur commence à se dilater. Cependant la température est normale; le nombre de respirations par minute est de 34. La nuit suivante est agitée et la matinée n'apporte aucun répit. Malgré sa respiration difficile, malgré ses quintes de toux, malgré les objurgations pressantes des médecins qui constatent une cyanose de plus en plus accentuée, le roi refuse de se reposer et il donne ses audiences.

L'après-midi, enfin, le roi permet la publication d'un bulletin qu'il tient d'ailleurs à voir et qu'il corrige de sa main. Ce bulletin est ainsi conçu : « Le roi est atteint de bronchite et a dû garder la chambre depuis deux jours. L'état de Sa Majesté cause quelque inquiétude ». La nuit suivante est très agitée et, au matin, les médecins constatent une aggravation manifeste. Dès lors, les événements se précipitent et, à 3 heures de l'après-midi, le roi perd connaissance. Ses dernières paroles sont : « Je travaillerai jusqu'au bout... »

Enfin, la mort survient à 11 h. 45 du soir, le vendredi 6 Mai.

***

Telle fut la dernière maladie d'Edouard VII d'après le rapport officiel des trois médecins qui eurent le redoutable honneur de le soigner. Si leurs conseils avaient été mieux écoutés, l'empire britannique ne serait très probablement pas en deuil aujourd'hui. En effet, du jour où Edouard VII monta sur le trône, à l'âge où tant d'hommes songent à la retraite, il fut l'esclave des devoirs de sa haute charge. Jamais il ne se laissa détourner par des considérations personnelles de ce qu'il considérait comme son devoir. Il est vrai que jusqu'à ses dernières années sa santé fut vraiment parfaite. A trois reprises, cependant, il paya son tribut à la maladie et à la souffrance.

En 1871, il eut une fièvre typhoïde d'une extrême gravité, et pendant plusieurs jours on désespéra de le sauver. En 1898, il se fractura la rotule. Le trait de fracture était transversal; l'écartement des fragments était de 5 centimètres, et l'opportunité d'une intervention opératoire fut débattue au cours d'une consultation à laquelle prit part le grand Lister. Ce dernier se prononça nettement contre l'opération, et son avis prévalut. Le résultat fonctionnel fut parfait. Enfin, en 1902, éclata une appendicite aiguë qui nécessita une intervention immédiate. Elle fut pratiquée par Sir Frédérick Treves avec le succès que l'on sait, et la convalescence si rapide du roi ne fit que confirmer la bonne opinion qne chacun avait de sa vitalité, de sa résistance. Cette réputation lui était restée dans le peuple qui, tout d'abord, ne put croire à une mort aussi rapide après deux jours seulement de maladie. Le roi avait lui-même la plus grande confiance dans ses propres forces : caressant son chien César, son fidèle compagnon, il répétait volontiers : « César et moi, il faudra nous tuer... »

Patient peu docile, Edouard VII n'en fut pas moins un ami de la profession médicale, qu'il voulut honorer en acceptant d'être membre d'honneur du Collège des médecins et du Collège des chirurgiens. Il étendit en outre son haut patronage sur l'Association médicale britannique, qui compte plus de 21.000 membres.

Il était d'une compétence rare en matière d'hygiène publique et d'organisation hospitalière ; la croisade contre les maladies contagieuses n'eut pas de plus ardent champion. Comme Prince de Galles, il présida les travaux de la Commission qui se réunit en 1884 pour étudier la question du logement des pauvres. Plus tard, devenu roi, il fonda le Sanatorium de Midhurst, un modèle du genre. Il créa d'autre part une Caisse des Hôpitaux pour venir en aide aux établissements hospitaliers peu fortunés, — car on sait qu'en Angleterre les hôpitaux ne subsistent pour la plupart que par des dons volontaires. Enfin, tout récemment, c'est sur son initiative que fut fondé l'Institut du Radium de Londres.

***

Edouard le Pacifique, ami et protecteur éclairé de la médecine, mérite donc un dernier hommage de *La Presse Médicale*, au moment où vient de se clore son règne si court et si glorieux.

C. JARVIS.

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

SOMMAIRE du n° 5.

Mémoires originaux :

V. Brun et G. Bongioannini. — Les altérations fonctionnelles et anatomiques du foie des enfants.

Binet, Trénel et Worms. — Les incurvations des os de l'avant-bras, consécutives à l'ostéomyélite de leur extrémité inférieure.

C. Claeys. — Statistique des enfants traités dans le service du Dr Broca pour tuberculose chirurgicale.

Revue générale :

J. Comby. — Traitement thyroïdien de l'incontinence d'urine.

Analyses.

Publications périodiques. — Thèses et brochures. — Livres.

Société de Pédiatrie.

Nouvelles.

Correspondance.

Informations.

REVUE DE GYNÉCOLOGIE ET DE CHIRURGIE ABDOMINALE

SOMMAIRE du n° 4.

Travaux originaux :

F. Jayle. — Les modifications de l'hymen par les maladies de l'appareil génital (avec 8 figures).

P. Alglave. — La tuberculose iléo-cæcale et appendiculaire (Quatrième partie).

Analyses :

Gynécologie. — Chirurgie abdominale.

Index bibliographique.

Nécrologies : Queirel. — A. von Rosthorn. — Max Runge.

Nouvelles.

CONCOURS D'AGRÉGATION

MÉDECINE GÉNÉRALE

Composition du jury :

MM. Landouzy (Paris), Mossé (Toulouse), Raymond (Paris), Mairet (Montpellier), Pic (Lyon), Roques (Lyon), Marie (Paris), Lacassagne (Lyon), Crespin (Alger).

Sont admis à prendre part au concours qui s'ouvrira le 23 Mai pour 13 places d'agrégé et concourent :

Pour Bordeaux : MM. Bossuet, Bousquet, Buard, Carles, Landes, Lautier, Leuret, Micheleau, Petges, Pierre Nadal, Sorel.

Pour Lille : MM. Bertin, *Caudron*[1], *Courtellemont*[1], Gellé, *Vandeputte*[1], Minet, *Lévy-Franckel*[6].

Pour Lyon : MM. Arloing, Bériel, Bonnamour, Bouchut, Cade, Chalier, Cordier, Dumas, *Favre*[2], Froment, Mouriquand, Pallasse, Péhu, Piéry, Savy, Thévenot.

Pour Montpellier : MM. Bousquet, Euzière, *Gaujoux*[3], Rimbaud, Roger, Salager.

Pour Nancy : MM. Parisot, Perrin.

Pour Paris : MM. Agasse-Lafont, Archambault, Armand-Delille, Aubertin, Babonneix, Baudouin, Beaujard, Bec, Bérillon, Bernard, *Berniolle*[4], Boidin, Bonhomme, Boudet, Camus, Chevalier, Chiray, Claret, Claude, Clerc, *Courdouan*[4], Crépin, Crouzon, Curie, Dardelin, Darré, Delaunay, Demaldent, Detot, Dreyfus-Rose, Dumont, Esmein, Faroy, Faure-Beaulieu, *Ferrand*[4], Fiessinger, *Fouquet*[5], *François*[4] (Alphonse), François (Léopold), Francoz, Froin, Garnier, Gaultier, Gay, Gérard, Girerd, Giroux, Gougerot, *Grelety-Bosviel*[1], Grenet, Griffon, Guillain, Guitard, Halbron, Herscher, Israels de Jong, Jomier, Josué, Klotz, Labonnette, Laederich, *Lafontaine*[4], Latteux d'Espagne, Laubry, Le Cain, Le Fur, Le Goff, Lehmann, Lejonne, Lemaire (Narcisse), Lemaire (Désiré), Lemierre, Le Play, Lereboullet, Leredde, Leri, Lévy (Fernand), Lévy (Henri), Lippmann, Lortat-Jacob, *Louste*[5], Malloisel, Merklen, Milhit, Milian, Moutier, Nathan, Nattan-Larrier, *Noel*[1], Noir, Odin, Oppert, Pagniez, Paisseau, *Patry*[4], Philibert, *Pierra*[1], Ramond, Rathery, Ravaut, Régis, Renaud, Ribierre, Risacher, Rivet, Rosenthal, Rostaine, Salomon, Serin, Sézary, Simon, Stora, Tanon, Tilloy, Tixier, Trémolières, Uhry, Villaret, Vitry, Voisin, Weil (Emile), Weill (Benjamin).

1. Se présente pour toutes les Facultés.
2. Se présente pour Lyon et subsidiairement pour toutes les Facultés.
3. Se présente pour Montpellier et subsidiairement pour Lille.
4. Se présente pour Paris et subsidiairement pour Lyon.
5. Se présente pour Paris et subsidiairement pour toutes les Facultés.
6. Se présente pour Lille et subsidiairement pour Nancy.

SECTION DES MALADIES MENTALES

Composition du jury :

MM. Pitres (Bordeaux), Pierret (Lyon), Rémond (Toulouse), Thoinot (Paris), Ducamp (Montpellier).

Sont admis à prendre part au concours qui s'ouvrira à Paris le 26 Mai pour une place d'agrégé près la Faculté de médecine de l'Université de Paris.

MM. Camus, Charpentier, Delmas, Juquelier, Kahn (Adolphe), Laignel-Lavastine, Lande, Lhermitte, Rogues de Fursac, Roubinovitch.

SECTION D'OPHTALMOLOGIE

Composition du jury :

MM. Truc (Montpellier), Rohmer (Nancy), Badal (Bordeaux), Poncet (Lyon), Marie (Toulouse).

Sont admis à prendre part au concours qui s'ouvrira à Paris le 26 Mai pour une place d'agrégé près la Faculté de médecine de l'Université de Paris.

MM. Cantonnet, Poulard, Rochon-Duvigneaud, Terrien.

CHIRURGIE GÉNÉRALE

Composition du jury :

MM. Reclus (Paris), Jeannel (Toulouse), Forgues (Montpellier), Estor (Montpellier), Gaudier (Lille), Pousson (Bordeaux), Hartmann (Paris), Penières (Toulouse), Coyne (Bordeaux).

Sont admis à prendre part au concours qui s'ouvrira le 30 Mai pour 11 places d'agrégés et concourent :

Pour Montpellier : M. *Fiolle*[1].

Pour Bordeaux : MM. Charrier, Duvergey, Lacouture, Lefèvre, *Puyhaubert*[2], Rabère, Rocher, *Utéau*[2].

Pour Lille : MM. Colle, *Corose*[3], Florence, Leroy, Vanverts, Verhaeghe.

Pour Lyon : MM. Chalier, Cotte, Desgouttes, Duroux, Leriche, Molin, *Muller*[4], *Tavernier*[4], Thévenot.

Pour Montpellier : MM. Martin[5], Massabuau.

Pour Nancy : MM. Binet, Michel.

Pour Paris : MM. Alglave, *Baldini*[2], Barbarin, Barthélemy, Belgrand, Bellin, Bonhomme, *Boudin*[6], Bouquerel, Bréchot, Capette, Carnus, Cauchoix, Chauvelot, Chevassu,

Chevrier, Dartigues, Dauriac, David, Desmarest, Gasne, Gazave, Gernez, Guibé, Hallopeau, Heitz, Huguier, Juin, Lardennois, Lemaitre, Lévi-Bram, Liégeard, Lœwy, Mallet, Mercadé, Mocquot, Muret, Okinczyc, Papin, Paoli, Péraire, Petit (Alfred), *Petit*[7] (Alphonse), Philippeau, Prudhomme, Roger, Schwartz, Wolff.

Pour Toulouse : *Latronche*[8].

Pour Bordeaux, Lille, Nancy, Montpellier : M. Dambrin.

Pour toutes les Facultés de province : M. Grimoud.

1. Se présente pour Montpellier et subsidiairement les autres Facultés.
2. Se présentent pour toutes les Facultés.
3. Se présente pour Lille et subsidiairement Lyon, Bordeaux, Nancy, Montpellier.
4. Se présentent pour Lyon et subsidiairement pour les autres Facultés de province.
5. Se présente pour Montpellier et subsidiairement pour les autres Facultés sauf Paris et Lyon.
6. Se présente pour Paris et subsidiairement Lyon.
7. Se présente pour Paris et subsidiairement Lille, Bordeaux et les autres Facultés.
8. Se présente pour Toulouse et subsidiairement pour toutes les autres Facultés.
9. Se présente pour Bordeaux et subsidiairement pour toutes les autres Facultés.

FACULTÉS DE PROVINCE

Ecole de médecine de Limoges. — M. Donnet est nommé professeur de clinique chirurgicale.

M. Vouzelle est nommé professeur de clinique obstétricale.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Beaujon. — M. Foveau de Courmelles fera le jeudi 2 Juin à 10 heures du matin, salle de cours et sous la présidence du professeur Albert Robin, à l'hôpital Beaujon, une leçon sur les ressources électrothérapiques du Praticien, avec démonstration.

Hôpital Saint-Antoine. — M. P. Le Noir fera à partir du lundi 23 Mai une série de six conférences sur le *Traitement des maladies de l'estomac.*

Ces conférences auront lieu tous les jours, salle Axenfeld, à 10 heures.

Asile public d'Aliénés de Saint-Ylie (Jura). — L'Asile de Saint-Ylie demande un étudiant en médecine ayant au moins 12 inscriptions, pour y remplir les fonctions d'interne. Avantages : Indemnité, 800 francs; logement, nourriture, chauffage, éclairage, blanchissage.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Officier.* MM. Fumouze, à Paris ; Lepage, à Orléans.

Chevalier. MM. May, Gouvy, médecins-majors de 2e classe ; Midy, à Paris.

« **Les dimanches du praticien** ». — Dimanche 29 Mai Visite des Laboratoires de Garches, de l'Institut Pasteur, sous la direction de M. Martin, médecin, directeur de l'hôpital Pasteur. Au cours de cette visite M. Martin fera une causerie sur la préparation et les doses thérapeutiques du sérum antidiphtérique.

Départ gare Saint-Lazare par le train de 1 h. 45. Descendre à la gare de Garches.

Retour à Paris par le train de 3 h. 35. Durée du trajet, une demi-heure environ.

Ce que réclament les praticiens. — Le Comité d'organisation du IIIe Congrès des praticiens nous communique la note suivante :

Note remise à Monsieur le Ministre de l'Instruction publique par la délégation du IIIe Congrès des praticiens à la date du 7 Mai 1910.

Monsieur le Ministre,

Au début de l'année 1908 et à la suite des incidents provoqués par le concours d'admissibilité à l'Agrégation, vous avez reçu, sur la demande de M. Clemenceau, président du Conseil, la visite d'une délégation comprenant des représentants de l'Union des Syndicats médicaux de France, du Comité de vigilance du Congrès des Praticiens, des Syndicats de la Seine et de Paris, de la Société de l'Internat, de l'Association corporative des Etudiants en médecine, auxquels s'étaient joints des médecins des hôpitaux et des candidats au concours.

Cette délégation vous a remis un mémoire demandant la nomination d'une Commission, composée à parties égales de représentants des praticiens et de membres du corps enseignant, chargée d'étudier et de résoudre la question du recrutement des Maîtres auxiliaires des Ecoles de médecine.

Ainsi constituée, cette Commission aurait pu délibérer en pleine indépendance, sans autre intérêt que celui de l'enseignement médical. Aucune réponse n'a été donnée depuis un an aux groupements qui formaient la délégation.

Le Congrès des Praticiens qui vient de se tenir à Paris du 7 au 10 Avril, qui a réuni 1.200 médecins et auquel ont pris part les délégués de 140 groupements professionnels, représentant plus de 10.000 praticiens, nous a donné, à l'unanimité, le mandat de vous réclamer en son nom la suppression pure et simple du concours d'Agrégation, ceci d'accord avec les votes émis en 1907 par le premier Congrès et en 1908 par le second.

Nous vous rappelons en quelques mots les arguments sur lesquels le Corps médical s'appuie pour demander la suppression de l'Agrégation :

Cette institution, qui ne se rencontre pas en dehors de notre pays et qui a été établie sous la Restauration, donne à nos Ecoles de médecine le caractère de Corps fermés, isolés du milieu médical.

Elle crée une barrière administrative entre maitres et praticiens, au préjudice évident des uns et des autres, de l'activité collective et de l'union du Corps médical.

Elle limite le nombre des maitres d'une manière nuisible à l'enseignement, elle laisse en dehors des Ecoles un grand nombre d'hommes qui disposent de matériaux techniques, elle impose à l'enseignement un caractère verbal, elle empêche la décentralisation de l'enseignement et que l'hôpital devienne un centre d'enseignement, ce que votre administration considère comme un idéal, qu'elle devrait permettre aux médecins de réaliser puisqu'elle ne peut le faire elle-même.

Nous n'insistons pas sur les scandales qui ont existé dans les concours antérieurs et qui existeraient dans les concours futurs, aucun système ne pouvant empêcher les maîtres de nos Ecoles de nommer leurs élèves, ce que nous trouvons absolument naturel.

Le Corps médical poursuit la réforme de son enseignement dans un sens professionnel et scientifique, il est d'accord sur les transformations nécessaires. Pour que nos Ecoles deviennent des foyers d'observation et d'expérimentation, des centres de libre travail, d'enseignement technique, des hommes, dont l'autorité est universelle, le directeur de l'Institut Pasteur, quelques professeurs même, considèrent avec nous la suppression de l'Agrégation de médecine comme urgente.

Une association de membres du Corps enseignant a été fondée pour perpétuer le système actuel ; il est apparu aux hommes les moins prévenus, qu'elle avait pour but de défendre des intérêts qui se croient lésés et sont opposés à ceux des médecins, des étudiants et du public. Elle a réclamé le maintien de l'Agrégation à la suite de discussions qui n'ont rien eu de contradictoire, où aucune opinion impartiale n'a pu se faire jour.

Nous ne croyons pas cependant qu'une organisation nouvelle de nos Ecoles, leur assurant plus de liberté, d'initiative, autorisant une plus grande activité de leurs membres, puissent nuire aux maîtres qui y enseignent.

Nous croyons ouvrir aux médecins les plus jeunes, une carrière plus large et plus féconde, préparer, surtout en province, une renaissance scientifique, dans l'ordre médical; nous croyons lutter simplement contre des préjugés, des habitudes, des intérêts particuliers. L'Agrégation représente une institution nuisible à l'intérêt général, c'est-à-dire à celui de la République et nous voudrions croire qu'il constitue votre unique préoccupation.

Les médecins veulent des Ecoles ouvertes, où tout praticien ayant des aptitudes pour l'enseignement puisse se faire une place, où la place qu'il occupe soit subordonnée aux services qu'il rend à la science, à l'enseignement et aux élèves, non aux hasards d'une épreuve ou au nom des juges qui composent le jury.

Nous vous demandons de donner satisfaction aux vœux des Congrès de Praticiens appuyés par l'assentiment du Corps médical.

Hommage à M. Montprofit. — Un groupe d'élèves et de confrères, amis du professeur Montprofit, a pris l'initiative de fêter son élection comme membre correspondant de l'Académie de Médecine.

Une œuvre d'art sera remise au nouvel Académicien à la fin d'un banquet-déjeuner fixé au dimanche 5 Juin (pendant la semaine d'aviation d'Angers), à 1 heure de l'après-midi.

Les souscriptions sont reçues par M. Souvestre, 3, boulevard de Saumur, Angers.

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes : *Médecins-majors de 1re classe.* M. Fasquelle passe aux salles militaires de l'hospice mixte d'Arras. M. Gauvin passe aux salles militaires de l'hospice mixte d'Angers. M. Licht passe à la gendarmerie de la Seine.

Médecins-majors de 2e classe. M. Sabatier passe au 6e rég. du génie. M. Lafeuille est rappelé aux hôpitaux de la division d'Oran. M. Camus est affecté aux hôpitaux de la division d'Alger. M. Fournereaux passe au 1er rég. de chasseurs à cheval. M. Escher passe au 7e rég. de hussards. M. Baraillié est affecté au 14e rég. d'artillerie de campagne. M. Gaud passe au 1er escadron du train des équipages.

Médecins aides-majors de 1re classe. M. Moureaux passe au 17e rég. de dragons. M. Frizac passe au 162e rég. d'infanterie. M. Colin passe aux hôpitaux de la divison d'Oran. M. Cellerier passe au 21e rég. d'infanterie, M. Fournier passe aux salles militaires de l'hospice mixte et place de Neufchâteau. M. Orticoni passe au 6e rég. de chasseurs d'Afrique. M. Floquet passe au 31e rég. de dragons. M. Bertaux passe au 17e bataillon de chasseurs à pied.

Médecins aides-majors de 2e classe. M. Hauvuy passe au 6e rég. de hussards. M. Rollin passe aux hôpitaux de la division d'Oran.

— Sont arrêtées les mutations suivantes : *Médecin principal de 1re classe* : M. Pauzat est nommé directeur du service de santé du 18e corps d'armée.

Médecin principal de 2e classe : M. Salètes est nommé médecin chef de l'hôpital militaire de Bordeaux.

Médecins-majors de 2e classe : M. Daussat passe au 7e rég. d'artillerie de campagne; M. Lemarchand passe au 155e rég. d'infanterie; M. Lang passe au 71e rég. d'infanterie; M. Letainturier de la Chapelle passe au 19e escadron du train des équipages ; M. Talon est nommé surveillant à l'Ecole d'application du service de santé militaire ; M. Louis passe à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce ; M. Hamion passe aux troupes de l'armée de terre détachées en Indo-Chine ; M. Rebierre passe au 13e rég. de cuirassiers; M. Bodin passe au 6e rég. de même armée; M. Aubert passe au 4e spahis.

Médecins aides-majors de 1re classe : M. Sergeant passe au 160e rég. ; M. Lubrot passe au 5e rég.

Médecin aide-major de 2e classe : M. Peltier passe au 110e rég. d'infanterie.

— Sont arrêtées les mutations suivantes dans le personnel du cadre auxiliaire du service de santé :

Médecin-major de 2e classe de réserve : M. Fabre, passe à la 15e région.

Médecins aides-majors de 1re classe de réserve : M. Achard, passe à la 10e région ; M. Buy, passe à la 13e région ; M. Gennatas, passe à la 19e région ; M. Meynard, passe à la 18e région ; M. Rathery, passe au gouvernement militaire de Paris ; M. Viaud, passe à la 10e région.

Médecins aides-majors de 1re classe de l'armée territoriale : M. Bardet, passe à la 13e région ; M. Bouin, passe à la 20e région ; M. Caire, passe à la 15e région ; M. Ferry, passe à la 11e région ; M. Leroy, passe à la 15e région ; M. Ouazana, passe à la 3e région ; M. Sarrot, passe au gouvernement militaire de Paris ; M. Trabarel, passe à la 8e région.

Médecins aides-majors de 2e classe de réserve : M. Arrès, passe à la 17e région ; M. Aucouturier, passe à la 5e région ; M. Barse, passe à la 9e région ; M. Berthaud, passe à la 6e région ; M. Berthézenne, passe à la 15e région ; M. Blum passe au gouvernement militaire de Paris ; M. Bonamy, passe à la 9e région ; M. Bonneau, passe à la 8e région.

Médecins aides-majors de 2e classe de réserve : M. Cesbron, passe à la 6e région ; M. Crémer, passe à la disposition des troupes coloniales ; M. Francière, passe à la disposition des troupes coloniales ; M. Izou, passe à la 2e région ; M. Masseguin, passe à la 16e région ; M. Meslier, passe à la 3e région ; M. Verrier, passe à la 6e région.

Médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale : M. Combes, passe à la 13e région.

— Sont passés avec leur grade dans l'armée territoriale, MM. les médecins aides-majors de réserve, Jacowski et Verny, et M. le médecin aide-major de 2e classe de réserve Gassion.

— M. le médecin-major de 1re classe Legendre et M. le capitaine Noiret sont placés hors cadres, à la disposition du ministre de l'Instruction publique, en vue d'accomplir une mission scientifique en Indo-Chine et dans la Chine occidentale.

Service de santé de la marine. — Sont nommés dans la réserve de l'armée de mer : Au grade de médecin de 1re classe, MM. Bouras, médecin de 1re classe en retraite ; Mielvaque, médecin de 1re classe, démissionnaire.

Au grade de médecin de 3e classe, M. Dijonneau, médecin de 3e classe, démissionnaire.

— M. le médecin en chef de 1re classe Laugier, du port de Cherbourg, est désigné pour servir à Paris comme membre de la commission chargée d'examiner le projet de règlement sur le service de santé de la marine actuellement à l'étude.

Conférence. — Le 25 Mai, à 9 heures du soir, Mme Lipinska fera une conférence sur le Rêve et le Sommeil, au Lyceum, 28, rue de la Bienfaisance.

On se procure des cartes d'entrée au bureau.

L'interdiction de l'absinthe en Suisse. — On sait que la loi interdisant la fabrication et la vente de l'absinthe en Suisse prévoyait que cette interdiction serait appliquée deux ans après le vote populaire. Elle aurait par conséquent dû entrer en vigueur dès le 8 juillet 1910. Malheureusement cette application devra subir un retard de trois mois, le Conseil fédéral ne s'étant pas beaucoup pressé de préparer le projet de loi nécessaire pour régler les détails de l'interdiction.

Ce projet vient enfin de voir le jour, le Conseil fédéral l'ayant adopté mardi dernier. Il définit l'absinthe, fixe les pénalités contre ceux qui violeront la loi et règle la question des dédommagements aux intéressés. Il va être soumis aux commissions des Chambres et sera sans doute accepté par les deux Conseils dans le courant de juin. Puis il devra être soumis au délai référendaire et ne pourra être appliqué qu'à partir du 7 octobre 1910.

Espérons qu'aucun nouveau retard ne surviendra. Le peuple a déclaré formellement, à 100.000 voix de majorité, qu'il voulait supprimer le fléau de l'absinthe. Le délai de deux ans fixé par l'article constitutionnel était suffisamment long, et il est déjà fort regrettable qu'il doive être dépassé.

Ce fait prouve que les auteurs de demandes d'initiative n'ont pas tellement tort quand ils se prémunissent contre les retards que les autorités fédérales apportent volontiers à l'application d'une mesure qui ne leur agrée pas. La disposition de l'initiative proportionnaliste qui a été introduite dans ce but et qui a été si vivement critiquée au Conseil national n'est donc pas une précaution inutile.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — CONSULTATION ÉCRITE. — *Séance du 17 Mai.* — Ont obtenu : MM. Mercadé, 19; Lardennois, 15; Grégoire, 18; Martin, 17; Desmarets, 14. *Séance du 19 Mai.* — Ont obtenu : MM. Gernez, 16; Bréchot, 17; Iselin, 14; Marcille, 16.

ADMISSIBILITÉ. — Sont déclarés admissibles aux épreuves définitives : MM. Alglave, 69 points; Chifoliau, 66; Mercadé, 64; Marcille, 62; Mocquot, 62; Kindirdjy, 61; Grégoire, 60; Hallopeau, 60.

De plus, sont déclarés *ex æquo* avec le dernier admissible, MM. Cauchoix et Lardennois.

Dentiste des hôpitaux. — ÉPREUVE THÉORIQUE ORALE DE PROTHÈSE. — *Séance du 18 Mai.* — Ont obtenu : MM. Bozo, 17; Nespoulous, 18; Charézieux, 16; Schæfer, 15.

Assistance médicale. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 17 Mai.* — Ont obtenu : MM. Lazard, 16 + 8 = 24 ; Descola, 13 + 5 = 18; Adam de Beaumais, 16 + 7 = 23.

Adjuvat de Clamart. — Le jury est définitivement composé de MM. Delbet, Sebileau, Souligoux, Jalaguier, Ramond.

Médecin adjoint des asiles d'aliénés. — Le concours de médecins adjoints des asiles publics et privés qui vient d'avoir lieu à Paris s'est terminé par les nominations suivantes :

Asiles publics d'aliénés : MM. Gelma, Condomine, Clément, Loup, Naudascher, Pezet, Dalmas, Charpenel et Mignard *ex æquo*, Lafage, Burle et Gonnet *ex æquo*.

Asiles privés : MM. Dupin, Sablé, Trepsat, Courjon et Vallet *ex æquo*.

Médecin inspecteur des écoles de la Ville de Paris. — PROGRAMME DU CONCOURS. — *Rôle et importance du médecin inspecteur. Connaissance des règlements qui déterminent les attributions des médecins inspecteurs.* — Connaissances générales : Anatomie et physiologie des organes pendant la croissance. Effets de la croissance sur l'organisme, sur le squelette, sur les poumons, sur le cœur et les vaisseaux, sur le système nerveux, sur l'appareil digestif et ses annexes, sur les glandes thyroïdes et le thymus. Puberté : développement des principaux organes pendant la période scolaire.

Le double rôle social du médecin scolaire. — I. Préservation de la collectivité. — 1° Maladies contagieuses scolaires. — Fièvres éruptives : rougeole, rubéole, scarlatine, variole, varioloïde, varicelle, suette miliaire.

Diphtérie : coqueluche, choléra, diarrhées infantiles (à l'école maternelle), oreillons, érysipèle, aphtes, stomatite ulcéro-membraneuse, perlèche, otites suppurées, conjonctivites, vulvo-vaginite, tuberculose pulmonaire.

Maladies du cuir chevelu : teigne favus, teigne tondante, pelade, phtiriase.

Affections de la peau : impétigo, favus, tricophytie cutanée, lupus tuberculeux, ecthyma, verrues, suppurations cutanées, tuberculose de la peau, gale.

Maladies nerveuses : hystérie, épilepsie, chorée.

2° Règlement concernant les maladies épidémiques. Mesures à prendre : pour les éviter, pour enrayer l'épidémie naissante. Éloignement de l'enfant de l'école; éloignement des frères, des sœurs; éloignement, sa durée selon la maladie. Fermeture de l'école. Sa durée. Désinfections. Les différents procédés. Désinfection du bâtiment, de la classe, des préaux, des water-closets, désinfection des livres, des vêtements, du mobilier, des jouets. Vaccination et revaccination. Vaccine. Sérothérapie préventive.

3° Hygiène générale de l'école : sol, terrain, orientation. La classe : forme de la pièce, peintures et enduits des murs, planchers, hauteur du plafond, cube d'air nécessaire pour chaque enfant, surface de la place attribuée à chaque enfant, éclairage, chauffage, ventilation. Le mobilier scolaire : tables, formes, hauteur, surface nécessaire selon l'âge; bancs et dossiers; attitude de l'écolier pour lire, écrire ou dessiner; livres, caractères, images, cahiers; méthodes d'écriture droite et penchée; cartes et tableaux ruraux. Cours : dimensions selon la population, orientation, plantation. Préau : dimensions. Vestiaire. Réfectoire. Cantines scolaires : leurs cuisines, matériel. Water-closets : garçons, filles. Lavabo. Bains, douches. Nettoyage et balayage : nettoyage quotidien des classes, des escaliers, cour, préau, réfectoire, etc.; balayage, les procédés; nettoyage complet, réfection des peintures.

4° Hygiène collective des écoliers. — Propreté des écoliers : visites de propreté; conseils et leçons pratiques d'hygiène aux écoliers; soins du corps, de la tête, de la bouche, des dents. Hygiène alimentaire : régime alimentaire de l'écolier suivant l'âge, le sexe, le poids, la taille. Ration des aliments. Boissons : eaux, analyse des eaux potables, leurs caractères; contamination par les aliments et les boissons. Cantines scolaires : à l'école maternelle, à l'école primaire. Hygiène du vêtement : linge de corps, vêtements proprement dits, chaussures.

5° Éducation physique. — Rôle du médecin inspecteur dans l'éducation physique. Bases scientifiques de l'éducation physique, les organes du mouvement. Physiologie du travail musculaire. Effets physiologiques du travail musculaire sur la respiration, la circulation, le système nerveux, échanges nutritifs, fatigue, ses causes : essoufflement, courbature, surmenage, ses effets : repos, résistance à la fatigue, entraînement. Éducation physique individuelle. Éducation physique collective : chez les garçons, chez les filles, selon l'âge. Des différents procédés d'éducation physique : la gymnastique, les jeux, les travaux manuels, leur valeur respective. La gymnastique : ses bases, son but, les différentes méthodes.

6° Notions de pédagogie psychologique. — Mesures de la fatigue intellectuelle. Surmenage intellectuel, horaires de l'écolier, répartition du travail physique et intellectuel à l'école, influence du physique sur le moral, législation scolaire.

7° Mesures de préservation scolaire. — Colonies scolaires, colonies de vacances, écoles de plein air, jardins d'enfants.

II. Préservation et surveillance de l'écolier. — Établissement de la fiche ou du carnet de santé. — 1° Examen anthropométrique. — *a*) Manière générale de procéder : recherches du poids, recherches de la taille, mensurations thoraciques, périmètres, amplitude respiratoire, spirométrie, capacité vitale, dynamométrie. *b*) Instruments : bascule, toise, centimètre, compas, spiromètre, dynamomètre. *c*) Établissement de la courbe de taille ou de poids : croissance normale, croissance pathologique.

2° Examen physiologique et organique ou pathologique. — Manière générale de procéder. Caractères extérieurs : aspect général, teint, coloration et pigmentation de la peau, couleur des cheveux, cicatrices cutanées, hernies, vices de conformation. Examen du squelette : tête, sa conformation; dents, apparition de la deuxième dentition, stigmate de l'hérédo-syphilis; tronc, dénaturés, scoliose, cyphose, flèches de courbure; membres, coxalgie, rachitisme, pied bot. Examen des organes : Système lymphatique, adénopathies. Poumons : diagnostic précoce de la tuberculose. Cœur et vaisseaux : circulation collatérale superficielle. Tube digestif : foie. Examen des fosses nasales et du larynx : recherche des végétations

adénoïdes et de la diphtérie nasale. Examen de la vue : moyens pratiques de diagnostiquer la myopie et les affections de la vue. Echelles de Snellen ou de Monnoyer. Examen de l'ouïe : diminution de l'acuité auditive, moyen pratique de la reconnaître,

3° Examen médico-psychique. — Les anormaux pédagogiques, les arriérés et les irritables, les stigmates de dégénérescence.

Vétérinaires départementaux. — Des concours pour la nomination de vétérinaires départementaux seront ouverts à l'école vétérinaire d'Alfort aux dates ci-après :

Le 23 Mai pour le département du Jura ;

Le 27 Mai 1910, pour le département de la Haute-Marne ;

Le 1er Juin 1910, pour le département de la Haute-Saône ;

Le 6 Juin 1910, pour le département de la Corse ;

Le 10 Juin 1910, pour le département de l'Orne ;

Le 15 Juin 1910, pour le département de la Mayenne ;

Le 20 Juin 1910, pour le département de la Seine-Inférieure.

Le programme de ces concours se délivre au ministère de l'Agriculture (direction de l'agriculture, bureau des écoles et services vétérinaires) et aux écoles vétérinaires d'Alfort, de Lyon et de Toulouse.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 1er Juin, à 1 heure. — M. BONVOISIN : Des adénophlegmons iliaques ; MM. Reclus, Segond, Delbet, Pierre Duval. — M. RAIS : Les luxations anciennes antéro-internes de l'épaule ; MM. Segond, Reclus, Delbet, Pierre Duval. — M. DESOUTIER : Des récidives précoces de la luxation traumatique de la hanche ; MM. Delbet, Reclus, Segond, Pierre Duval.

Jeudi 2 Juin, à 1 heure. — M. MERLE : Etude sur les épendymites cérébrales ; MM. Raymond, Hutinel, Gilb. Ballet, Claude. — M. BÉCHADE : De la tuberculose pulmonaire pendant la convalescence de la fièvre typhoïde ; MM. Hutinel, Raymond, Gilb. Ballet, Claude. — M. CLOQUET : Jules Cloquet, sa vie, son œuvre, 1790-1883 ; MM. Gilb. Ballet, Raymond, Hutinel, Claude.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 30 Mai 1910. — Médecine opératoire. Ecole pratique : MM. Kirmisson, Retterer, Rieffel. — 3e, (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Roger, Desgrez, Lœper. Epreuves pratiques. — 1er, Oral : MM. Nicolas, Hartmann, Branca. M. Blanchard, censeur ; M. Zimmern, suppléant. — 5e, Chirurgie, (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Delbet, Pierre Duval, Proust. M. Gaucher, censeur. — 5e, (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Dejerine, Legry, André Jousset. M. Sicard, suppléant.

Mardi 31 Mai 1910. — 3e, (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Achard, Maillard, Brumpt. Epreuve pratique. — 5e, Chirurgie (Première partie), (1re série), Laënnec : MM. De Lapersonne, Marion, Auvray. M. Thoinot, censeur. — 5e, Chirurgie, (Première partie), Laënnec : MM. Quénu, Morestin, Lenormant. — 5e, (Deuxième partie), Laënnec : MM. Chauffard, Jeanselme, Carnot. M. Balthazard, suppléant.

Mercredi 1er Juin 1910. — Dissection. Ecole pratique : MM. Nicolas, Mauclaire, Branca. — 3e (Deuxième partie, Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Blanchard, Legris. Epreuves pratiques. M. Pouchet, censeur ; M. Desgrez, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Laënnec : MM. Kirmisson, Legueu, Ombrédanne. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec : MM. Hartmann, Gosset, Proust. — 5e (Deuxième partie) (1re série) : MM. Roger, Marcel Labbé, Macaigne. — 5e (Deuxième partie) (2e série), MM. Pierre Marie, André Jousset, Lœper ; M. Dejerine, censeur ; M. Sicard, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire ; M. Mulon, suppléant.

Jeudi 2 Juin. Dissection. Ecole pratique : MM. Delapersonne, Auvray, Morestin. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Pierre Marie, Desgrez, Brumpt. Epreuves pratiques ; M. Dieulafoy, censeur ; M. Nicloux, suppléant.

Vendredi 3 Juin 1910. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des Travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Blanchard, Desgrez, Legry. Epreuve pratique. — 1er : MM. Kirmisson, Nicolas, Mulon. — 2e : MM. Gautier, Roger, Branca. M. Thoinot, censeur ; M. André Jousset, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Segond, Pierre Duval, Ombrédanne. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Delbet, Gosset, Proust. M. Déjerine, censeur, M. Marcel Labbé, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire ; M. Macaigne, suppléant.

Samedi 4 Juin 1910. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Demelin, Brindeau. M. Maillard, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

L'INTERMÉDIAIRE MÉDICAL, 7, pl. St-Michel. Tél. 830-43 — Clientèles médicales et dentaires. PHARMACIES ET SPÉCIALITÉS. *Service de Remplact[s] entièrement gratuit*

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, boul. Saint-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

On demande jeune docteur (méd., chir., acc.), pour village *Normandie*, 10 min. ch. d. f. de grde ville. 3.500 hab. dans 8 communes. Pas de pharmacien. Logemt val. locat. 500 assuré par Chatelain, plus 600 fixe. Bicyclette nécessaire. Pas de politique. S'ad. Dr Léo, 9, r. Le Tasse, Paris.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut, Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca. Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —

SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

L. Boidin. La sérothérapie anticharbonneuse.

Alfred Martinet. Repos et exercice dans la tuberculose pulmonaire.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société médicale des hôpitaux. — Contribution à l'étude de la syphilis familiale (recherchée à l'aide de la méthode de Wassermann). — Scarlatine grave. Mort rapide. Lésions des surrénales et du pancréas. — Erythème polymorphe (forme bulleuse) avec complications pleuro-pulmonaires et endocardiaques. — Notes et observations sur 129 cas de diabète. — Eléphantiasis tuberculeux. — Contribution à l'étude des séquelles psychiques de la méningite spinale épidémique. — Réactions méningées frustes chez des porteurs de méningocoques. — Examen de la perméabilité rénale par la diurèse provoquée. — Deux cas de leucémie aiguë myéloïde.

Société de biologie. — Action du sérum sanguin sur le virus de la poliomyélite. — Les variations de la pression artérielle, critère d'entraînement physique. — Recherche et dosage des pigments biliaires dans le liquide céphalo-rachidien des ictériques. — Digestion et absorption des graisses en présence de la lipaséidine chez les animaux atteints de lésions du pancréas et des voies biliaires. — A propos des néphrites congestives et dégénératives. — Rhumatisme articulaire aigu et pleurésie tuberculeuse.

Société anatomique. — Epididymite goutteuse. — Pessaire enclavé dans le vagin

Société de radiologie médicale de Paris. — Sur le diagnostic différentiel des anévrismes de l'aorte et des tumeurs qui peuvent les simuler. — Très petit éclat de verre découvert et localisé dans le globe oculaire par la radiographie rapide. Intervention justifiant le diagnostic radiologique. — Radiographie d'une vésicule biliaire : diagnostic radiologique différentiel entre la calculose et l'épithélioma des voies biliaires. — Un cas de grosse adénopathie traitée avec succès par les rayons X.

Société de médecine et d'hygiène tropicales. — Fièvre typho-malarienne à début paludique. — Sur l'Adenium Hongkel, poison d'épreuve du Soudan français. — Formule leucocytaire dans les bilharzioses. — Tétanos et quinine. — Sur une maladie épidémique à l'île de Makatea. — Observation d'une maladie du sommeil chez un Européen à la Côte d'Ivoire. — Myase des fosses nasales.

Société française de dermatologie et de syphiligraphie.

Société des chirurgiens de Paris.

Société de pédiatrie.

SOCIÉTÉS DE L'ETRANGER

Société clinique des hôpitaux de Bruxelles. — Quelques considérations à propos du « traitement abortif » de la syphilis et de la valeur de la réaction de Wassermann comme guide dans le traitement antisyphilitique.

Réunion des chirurgiens de l'Allemagne du Nord-Ouest. — Sur la trépanation palliative du crâne. — Kyste gazeux de la paroi intestinale. — Cancer de la vésicule biliaire.

Académie de médecine.

ANALYSES

CHRONIQUE

Le Concours d'agrégation.

F. Jayle. Le Ier Congrès de l'Internat français.

Faculté de Paris.

Concours.

Renseignements.

LE CONCOURS D'AGRÉGATION

Tout le monde a appris par les journaux quotidiens, en général fort mal renseignés sur les dessous assez fâcheux de l'affaire, la regrettable manifestation qui a eu lieu avant-hier, à la Faculté de Médecine, à l'occasion de l'ouverture du Concours d'agrégation.

Cette manifestation, conduite par un petit nombre de mécontents qui ne veulent point reconnaître que les conditions dans lesquelles doit se passer le concours actuel sont justement celles qu'ils réclamaient naguère, s'est renouvelée hier durant les opérations du tirage au sort des questions, dont l'achèvement a dû être reporté à la séance d'aujourd'hui.

Inutile de dire que cette campagne de violences est loin de réunir l'assentiment de la grande majorité des médecins.

Lors du précédent concours, les candidats eux-mêmes étaient d'accord avec les praticiens pour réclamer des réformes.

Aujourd'hui les candidats, nous entendons ici parler seulement des candidats sérieux et non de ceux assez nombreux qui se sont fait inscrire

dans le seul but d'avoir des commodités pour « saboter » le concours, estiment à juste titre que satisfaction leur a été donnée, et s'accordent unanimement pour protester contre des violences vraiment indignes d'hommes instruits et de bonne éducation.

A juste titre, ils estiment que ce n'est pas en lançant des œufs ou des tomates sur les robes de quelques professeurs sans défense ou en allumant un tas de vieux papiers, au risque de provoquer un incendie, que l'on peut faire la réforme des études médicales.

Et c'est parce qu'ils pensent ainsi, qu'au sortir de la séance du tirage au sort des questions, ils se sont hier réunis d'urgence à l'Hôtel des Sociétés savantes où ils ont rédigé la protestation suivante que nous sommes heureux d'insérer :

« Les candidats au concours d'agrégation, regrettant les brutalités de la police dont l'intervention a été provoquée par les violences des manifestants, et déclarant une fois de plus leur volonté de continuer le concours, réclament des Pouvoirs publics la possibilité de faire les épreuves et le respect des lois et décrets à l'abri desquels ils sont venus de province et de Paris s'inscrire au concours. »

Carle, Leuret, Petges, médecins des hôpitaux de Bordeaux ; Bernard, médecin des hôpitaux ; Buard, chef de laboratoire ; Micheleau ; Bertin, médecin des hôpitaux de Lille ; Gellé, chef des travaux pratiques d'anatomie pathologique ; Minet, chef de clinique ; Josué, médecin des hôpitaux ; Arloing, chef de laboratoire à la Faculté de Lyon ; Beriel, médecin des hôpitaux de Lyon.

Bonnamour, chef de Laboratoire, Lyon ; Milhit, Paisseau, Philibert, Rathery, Ravaut, médecins des hôpitaux ; Renaut, Ribierre, Tixier, Trémollières, Villaret, Vitry, Emile Weil, Alglave, Barthélemy.

Cauchoix, Desmarets, Gernez, Guibé, Hallopeau, Lardennois, Mocquot, Okinczyc, Brechot, Capette, prosecteurs ; Chevassu, Chevrier, Schwartz, chirurgiens des hôpitaux ; Grégoire, ancien prosecteur ; Rouvière, chef des travaux anatomiques de Montpellier.

Leriche, chef de clinique, Lyon ; Latarjet, Dambrin, Massabuau, Devraigne, Delmas, Lequeux, Guéniot, Chirié, Lemelan, Chalier, prosecteur ; Coste, chef de clinique ; Desgouttes, Muller, Thévenot, Thavernier, Chalier, Cordier, Dumas, Favre, Mouriquant, Pallasse, Piéry, Savy, Euzière, Gaujoux, Rimbauel, Roger, Salager, Parisot, Perrin, Boudet, Clerc, Crouzon, Darré.

Dreyfus-Rose, Fiessinger, Francoz, Gaultier, Gougerot, Guillain, Israël de Jong, Lœderich, Lemierre, Lereboullet, Lery, Lortat Jacob, Nattan-Larrier, Cantonnet, Rochon-Duvigneau, Terrien, Ameuille, Lhermitte, Delmas, Loben.

LE Ier CONGRÈS DE L'INTERNAT FRANÇAIS

Les antiques corporations qu'avait supprimées la Révolution française renaissent toutes, les unes après les autres, sur des bases sans doute nouvelles, mais avec un but identique : la protection de ses membres. Dans le domaine médical se sont organisés d'abord les *Syndicats* qui se sont à peu près exclusivement occupés des intérêts d'ordre professionnel. Depuis l'affaire du certificat d'études médicales supérieures, est venue en discussion l'étude de l'enseignement médical proprement dit. Les adversaires de l'état actuel des choses se sont groupés dans les Congrès des praticiens, dont les premier et troisième se sont tenus à Paris et le second à Lille. Les uns sont partisans d'un système de réforme ne touchant pas à la base même de nos institutions ; ils n'ont d'autre but que de donner plus de force et plus d'éclat à notre système universitaire d'enseignement en introduisant dans les règlements des modifications heureuses et en rapport avec le progrès scientifique ; leur programme peut tenir en une formule : *l'adjonction des capacités*. Mais d'autres pensent qu'il faut accomplir une véritable révolution universitaire et qu'il faut faire disparaître tous les cadres de l'organisation actuelle.

Les attaques de ce dernier groupe de réformateurs intransigeants ont eu pour premier résultat direct la création de l'*Association du Corps enseignant des Facultés de médecine*. Ce résultat n'était peut-être pas prévu, mais il est en tout cas excellent, et tous ceux qui s'intéressent à la grandeur de la science française et au perfectionnement de nos Facultés de médecine ne peuvent que se réjouir d'avoir vu naître cette Fédération. Au Congrès des Praticiens d'avril dernier, il a été voté que le Comité de vigilance se mettrait en rapport avec le Bureau de l'Association. Puisse par cette voie s'effectuer une entente dont sauraient se réjouir tous ceux qu'animent le souci du bien public, l'intérêt et la dignité du corps médical.

L'éventualité, quoique bien improbable, de la possibilité de la suppression de l'Internat des hôpitaux de France, sous l'influence du souffle puissant du vent de la réforme, vient de faire naître un nouveau groupement sous le titre de *Congrès français de l'Internat*. C'est là un second résultat obtenu et il sera également fructueux, si l'on sait agir avec entente et discernement.

Le Ier Congrès de l'Internat français vient de se tenir à Bordeaux et a obtenu un vif succès. L'Internat des hôpitaux de Paris était représenté par MM. Thibierge et Crouzon, au nom de l'*Association amicale des Internes et anciens Internes*, et MM. Maurice de Fleury et Matton, au nom de la *Société de l'Internat*.

Le Congrès s'est ouvert le jeudi 12 Mai, à 9 heures du matin, à Bordeaux, dans la salle d'ad-

ministration de l'hôpital Saint-André. Le Bureau a été aussitôt constitué de la façon suivante : MM. Rabère, président de l'Association des internes et anciens internes de Bordeaux, président; Thibierge et de Fleury (de Paris), Le Fort (de Lille), Ménard (de Montpellier), Bardier (de Toulouse), Lalesque (de Bordeaux), vice-présidents; Cruchet, secrétaire général; Stéfani (de Lyon), Heully (de Nancy), Crouzon et Matton (de Paris), secrétaires.

La première séance s'est prolongée jusqu'à midi et l'on s'est donné rendez-vous à 3 heures, au même endroit, pour le vote des résolutions et des vœux, la désignation des rapporteurs du prochain Congrès et de la ville où il siégera.

Voici les principaux vœux adoptés au cours de ces deux séances, après des discussions parfois extrêmement animées.

1° *Sur le principe de l'Internat* :

Etant donné que l'internat est, d'avis unanime, une école incomparable d'éducation médicale et chirurgicale, et que les médecins étrangers nous l'envient à juste titre, le Congrès prend, à l'unanimité, la résolution de défendre l'institution de l'Internat obtenu au concours, contre toutes les mesures qui tendraient à le supprimer ou en diminuer les prérogatives;

2° *Sur le recrutement et le fonctionnement de l'Internat* :

a) Le mode de recrutement par le concours est maintenu;

b) La nécessité de passer par l'externat est maintenue ;

c) Les internes des hôpitaux, nommés au concours des villes qui sont le siège d'une Faculté de médecine pourront, après au moins 1 an d'exercice, et sans repasser par l'externat, se présenter directement à l'Internat des autres villes, sièges de Facultés de médecine;

d) Le nombre des places à mettre au concours sera fixé à l'avance ; ce nombre, autant que possible, sera constant d'une année à l'autre :

e) Les concurrents de nationalité étrangère peuvent être admis au concours de l'externat et de l'internat, à la condition qu'ils justifient de tous les diplômes et toutes les autres conditions, en dehors de la nationalité, qui sont requises des étudiants français ;

f) Tout interne, muni de douze inscriptions, sera régulièrement autorisé à exercer la médecine dans l'intérieur de l'hôpital :

g) Les internes sont assimilés à des moniteurs de clinique dans les services de cliniques annexes, et aussi dans les services de médecins et de chirurgiens des hôpitaux ;

3° *Sur l'organisation matérielle de l'Internat* :

Attendu que le séjour habituel dans le milieu hospitalier implique certains risques de contagion, notamment au point de vue de la tuberculose, le Congrès émet le vœu que les internes en exercice soient logés dans de bonnes conditions hygiéniques, convenablement nourris par l'administration, ou munis d'une indemnité de nourriture largement suffisante ;

4° *Organisation scientifique de l'Internat* :

a) Les subventions administratives pour les bibliothèques de l'Internat devront être augmentées ;

b) Des laboratoires seront créés dans chaque internat pour les recherches scientifiques des internes ;

c) Les internes en exercice pourront être, sur leur demande, mis en disponibilité pendant une année entière, pour faire un voyage scientifique dans les villes universitaires de France ou de l'étranger.

Chaque association des anciens internes favorisera la création d'un concours en vue de l'attribution d'une bourse de voyage soit en France, soit à l'étranger, avec l'obligation d'un rapport scientifique sur une question déterminée à l'avance par le bénéficiaire ;

d) Chaque hôpital de ville universitaire pourra recevoir un pensionnaire interne venant d'un autre hôpital de ville universitaire, à condition que cet interne ait été nommé au concours, que sa demande ait été agréée par le chef de service auprès duquel il désire être admis, et que cette demande ait été appuyée favorablement par l'administration dont il dépend.

Ce pensionnaire sera soumis aux mêmes règles qui régissent l'hôpital où il sera pensionné; il sera toujours en surnombre dans le service où il aura été admis;

5° *Organisation sociale de l'Internat* :

a) Les anciens internes des hôpitaux de ville ayant Faculté de médecine seront assimilés aux chefs de clinique au point de vue de l'avancement militaire;

b) Le Congrès, fermement convaincu que le meilleur moyen de défendre les intérêts généraux de l'Internat, et notamment de poursuivre les usurpateurs du titre d'interne des hôpitaux, consiste à associer la communauté des efforts, décide le principe d'une Fédération des associations des internes et anciens internes des hôpitaux universitaires de France, étant entendu que la fédération projetée jouira de la capacité juridique.

Tous les vœux qui précèdent, sauf le dernier (Paris s'étant abstenu) ont été votés à l'unanimité.

Le Deuxième Congrès de l'Internat aura lieu l'an prochain à Paris; le troisième dans deux ans à Nancy, à l'occasion du centenaire de l'Internat des hôpitaux de Strasbourg et de Nancy; le quatrième, dans 3 ans, à Lyon.

Les rapporteurs du Congrès de Paris seront désignés par les soins de chaque internat universitaire. L'Internat de Paris choisira quatre rapporteurs; les internats de Bordeaux, Lille, Lyon, Montpellier, Nancy, Toulouse, nommeront chacun deux rapporteurs; l'internat d'Alger, un rapporteur. Les questions sont successivement envisagées dans le même ordre général que ci-dessus.

***

La majorité des vœux émis au premier Congrès de l'Internat ne soulève pas d'objections, et les efforts doivent tendre simplement, ce qui ne sera pas toujours facile, à en obtenir la réalisation. Il en est trois que je voudrais mettre en

pleine lumière parce qu'ils indiquent une orientation nouvelle d'idées.

Le premier de ces trois vœux demande que « les internes des hôpitaux nommés au concours dans les villes qui sont le siège d'une Faculté de médecine puissent, après au moins un an d'exercice et sans repasser par l'externat, se présenter directement à l'internat des autres villes, sièges de Facultés de médecine ». Ce vœu est à l'ordre du jour du *Comité de l'Association amicale des Internes et anciens Internes de Paris*, sur une proposition que j'avais faite le 26 Janvier dernier et que je basais sur les considérations suivantes :

« En exigeant le titre d'externe pour l'inscription au Concours de l'Internat, l'Assistance publique invite en quelque sorte tous les étudiants en médecine qui briguent le titre d'Interne des hôpitaux de Paris à venir commencer leurs études à Paris. Il en résulte un encombrement préjudiciable à tout le monde. En effet, les étudiants ne trouvent pas à Paris les matériaux d'études qu'ils pourraient avoir en province dans les deux ou trois premières années. En second lieu, les Ecoles et Facultés de province ont de la peine à retenir leurs élèves. On remédierait en partie à cet état de choses si l'on n'exigeait pas le titre d'externe des hôpitaux pour se présenter au concours de l'Internat. Le corps de l'Internat de Paris n'aurait, d'autre part, qu'à gagner à élargir la base de son recrutement. Les internes des hôpitaux de province pourraient être des candidats de premier choix, et ils viendraient se présenter en plus grand nombre s'ils n'étaient pas obligés de concourir encore à l'externat ».

Le Président du Comité, notre respecté doyen M. Landouzy, avait appuyé de sa parole autorisée la prise en considération de cette proposition et une commission fut nommée pour l'étudier.

Après le Congrès de Bordeaux, la question ne doit plus être abandonnée. Il faut, d'ailleurs, remarquer que la nécessité de passer par l'externat pour se présenter à l'internat est un restant des us et coutumes de l'ancien régime concernant l'exercice de la médecine. Il semble que l'on ait maintenu pour les hôpitaux ce qui était abrogé pour les Facultés : « La médecine, dit un *Etat de la médecine* publié en 1767, ne peut s'exercer licitement à Paris que par les Docteurs et Licenciés de la Faculté de médecine de cette ville, et par les Médecins de la Cour. Les Docteurs et Professeurs des autres Facultés du Royaume, quelque savans qu'ils soient, quand ils veulent venir exercer leurs talens dans la Capitale, sont obligés de se faire recevoir à la Faculté de Médecine de Paris. »

Un deuxième vœu a trait aux Voyages scientifiques à l'étranger. On demande qu'un interne puisse prendre un congé d'un an pour aller se perfectionner là où il le désirera, sans perdre le bénéfice de son internat. Cette réforme serait des plus heureuses, car on peut dire qu'actuellement tout est organisé pour que l'on ne puisse pas faire de longs séjours dans les Cliniques étrangères. En effet, quand on prépare l'Internat, on n'a pas le temps; quand on est interne, on veut profiter du service auquel on est attaché; quand on a fini l'internat, on est accaparé par l'installation ou bien l'on commence déjà de nouveaux concours. Toujours dans le but de favoriser ces voyages, on préconise la création de bourses. Je me permettrai d'ajouter qu'une condition pour avoir une bourse devrait être la connaissance de l'anglais ou de l'allemand.

Enfin un troisième vœu implique la fondation d'une Fédération des Internes et anciens Internes des hôpitaux universitaires de France. Là surgit une difficulté. En l'état actuel des choses, il est impossible de méconnaître que le *titre d'Interne des hôpitaux de Paris doit être nettement différencié de tous les autres*. Ce point étant admis en principe, il importe d'obtenir qu'il ne soit jamais perdu de vue. Mais ce n'est pas une objection insurmontable. Avec de l'entente et du bon vouloir la Fédération pourra s'établir sans nuire aux intérêts de personne.

L'an prochain, le Congrès se tiendra à Paris et les deux groupements de l'Internat des hôpitaux de Paris, *Association amicale* et *Société de l'Internat*, se feront un devoir de défendre l'institution de l'Internat, n'en demandant que le perfectionnement pour le plus grand bien des étudiants et pour le renom, tant de fois centenaire, de la « toujours première » clinique Française.

F. Jayle.

FACULTÉ DE PARIS

Agrégés. — Sont maintenus en exercice pendant une période de 3 ans, à partir du 1er Novembre 1910, les agrégés dont les noms suivent :

MM. Retterer (anatomie), Richaud (pharmacologie), Langlois (physiologie), Desgrez (chimie), André Broca (physique).

CONCOURS

Agrégation. — Sont admis à prendre part au concours qui s'ouvrira à Paris, le 10 Juin 1910, pour une place d'agrégé près la Faculté de médecine de l'Université de Paris :

Section d'anatomie pathologique. — Académie de Bordeaux : M. Pierre Nadal.

Académie de Lyon : M. Bériel.

Académie de Paris : MM. Alquier, Ameuille, Aubertin, Bréger, Feuillié, Gély, Géraudel, Gougerot, Lefas, Nattan-Larrier, Rathery, Regnault, Renaud, Ribadeau-Dumas, Roussy, Segall.

— Sont admis à prendre part au concours qui s'ouvrira à Paris, le 10 Juin 1910, pour une place d'agrégé près la Faculté de médecine de l'Université de Paris :

Section de matière médicale et pharmacodynamie. — Académie de Paris : MM. Chevalier, Schmitt, Tiffeneau.

— Sont admis à prendre part au concours qui s'ouvrira à Paris, le 15 Juin 1910, pour une place d'agrégé près la Faculté de médecine de l'Université de Toulouse :

Section de physique biologique et médicale. — Académie de Lyon : M. Jaubert de Beaujeu.

Académie de Toulouse : M. Bernardin.

Concours d'agrégation d'ophtalmologie. — Par arrêté ministériel du 23 Mai, M. le professeur de Lapersonne est désigné pour faire partie du jury d'agrégation d'ophtalmologie en remplacement de M. Badal, non acceptant.

Médecin des hôpitaux. — CONSULTATION ÉCRITE. — *Séance du 20 Mai.* — Ont obtenu : MM. Ribierre, 20; Grenet, 20; Laubry, 18.

Dentiste des hôpitaux. — CONSULTATION ÉCRITE. — *Séance du 23 Mai.* — Ont obtenu : MM. Bozo, 26 ; Nespoulous, 30 ; Chazérieux, 27.

Adjuvat de Clamart. — *Séance du 23 Mai.* — *Synoviales articulaires, Phénomènes mécaniques de la respiration.*

Questions restées dans l'urne :

Ganglions lymphatiques. Suc pancréatique. Glandes sudoripares et leur physiologie.

Internat de Nanterre. — ANATOMIE PATHOLOGIQUE. — *Séance du 13 Mai.* — Ont obtenu : MM. Teisset, 15; Breuillet, 14; Butel, 13; Kuhn, 12; Le Coz, 16; Casalis, 15; Engel, 12; Crépin, 16.

MÉDECINE OPÉRATOIRE. — *Séance du 13 Mai.* — Ont obtenu : MM. Teisset, 14: Breuillet, 13; Butel, 18; Kuhn, 13; Le Coz, 16; Crépin, 17; Casalis, 19; Engel, 17.

CLASSEMENT DES CANDIDATS. — Ont été nommés :

Internes titulaires. — MM. Butel, Casalis, Engel, Crépin, Le Coz.

Internes provisoires. — MM. Breuillet, Kuhn, Teisset.

Médecin inspecteur des écoles. — Le jury pour le concours des médecins inspecteurs des écoles de Paris est ainsi composé :

Président : M. Mosny, membre de l'Académie de médecine, médecin des hôpitaux.

Vice-président : M H. Méry, professeur agrégé, médecin de l'hôpital des Enfants-Malades.

Juges : MM. L. Butte, Dufestel, Louis Gourichon et de Pradel, médecins inspecteurs des écoles.

Juges suppléants : MM. H. Gillet et Stackler, médecins inspecteurs des écoles.

Hôpital Saint-Joseph de Lyon. — Le jeudi 7 Juillet aura lieu, à l'hôpital Saint-Joseph de Lyon, un concours pour la nomination de deux élèves internes nécessaires au service de l'hôpital. Ils seront nommés pour deux ans.

Les candidats devront se faire inscrire au secrétariat de l'hôpital jusqu'au 5 Juillet inclus.

Un concours pour la nomination d'élèves externes au service de l'hôpital, et dont le nombre pourra varier de 5 à 7, aura lieu le lundi 11 Juillet. Les inscriptions seront reçues, 7, rue Parmentier, jusqu'au 9 Juillet inclus.

Service de santé militaire. — Des concours s'ouvriront le 1er Décembre 1910, à 9 heures du matin, à l'école d'application du service de santé militaire pour l'admission à cinquante-cinq emplois de médecin aide-major de 2e classe et à un emploi de pharmacien aide-major de 2e classe, élèves à ladite école.

Sont admis à concourir les docteurs en médecine et les pharmaciens de 1re classe ayant eu moins de vingt-huit ans au 1er Janvier 1910 et ayant satisfait aux obligations de la loi sur le recrutement de l'armée.

Les étudiants en médecine ou en pharmacie qui ne sont pas encore en possession du diplôme de docteur en médecine ou de pharmacien de 1re classe sont également autorisés à concourir, sous réserve de l'annulation de leur admission s'ils ne sont pas reçus docteurs ou pharmaciens de 1re classe avant le 15 Janvier 1911. Les demandes d'admission au concours doivent être adressées au ministère de la Guerre (7e direction, 1er bureau), avant le 15 Novembre 1910.

Les programmes arrêtés le 6 Mai 1910 donnant les conditions de ces concours sont insérés au *Bulletin officiel* du ministère de la Guerre (P. S.).

RENSEIGNEMENTS

Avis important. Maison Mathieu. — La *Société électro-industrielle* qui a acheté au mois d'Août 1909 la suite de la fabrication de la maison Mathieu, fondée en 1848, Instruments de chirurgie, 113, boulevard Saint-Germain, à Paris, et a porté son capital à la somme de 1.400.000 francs sous la raison sociale : *Société électro-industrielle et anciens établissements Mathieu réunis*, a l'honneur de vous informer qu'elle n'a rien de commun et n'est nullement atteinte par la déconfiture de la Société anonyme des anciens établissements Mathieu, Schærer et d'Hygiène publique de Lyon réunis, déclarée en faillite le 13 Mai courant.

Postes à céder. — Systèmes nouveaux d'appareils thermo-aéro-photothérapiques brevetés. On désire céder licence pour Paris.

Banlieue. — Maison de santé à céder. Conditions exceptionnelles.

S'adresser : **Cabinet Gallet**, 47, boulevard Saint-Michel.

Affaire para-médicale. Bénéfice 18.000 francs, demande associé pour extension. *P. M.* 375.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris. Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut, Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca. Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —

SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Louis Rénon, Emile Géraudel et L. Marre. Les procédés modernes de diagnostic dans le cancer broncho-pulmonaire.

Paul Aubourg. Radiographies de l'appendice iléo-cæcal sur le vivant.

SOCIÉTÉS DE L'ETRANGER

Société médico-chirurgicale d'Édimbourg. — Traitement de l'urétrite blennorragique aiguë par la méthode de Bier. — Sclérose tubéreuse du cerveau.

Réunion des chirurgiens de l'Allemagne du Nord-Ouest. — Sur la prostatectomie. — Abcès rétro-pharyngé d'origine otique.

Société império-royale des médecins de Vienne. — Epithélioma du naso-pharynx datant de 9 ans. — Sur les moyens de supprimer la douleur au cours de l'accouchement.

Académie royale de médecine de Belgique. — Un cas de gangrène symétrique des deux jambes, suite de traumatisme. — Contribution chirurgicale à l'étude du pancréas annulaire. — Recherches sur la digestion de la viande crue et de la viande cuite chez le chat.

Société de médecine de Bâle. — Résection de la tête fémorale pour décollement épiphysaire. — Réduction d'une luxation spontanée de la hanche chez un coxalgique. — Anurie due à une obstruction de l'uretère par des caillots sanguins. — Plaies du poumon par coup de feu; suture; guérison.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de chirurgie. — Sur les transplantations veineuses. — Rupture traumatique de la rate; splénectomie; guérison. — Le cancer du col après l'hystérectomie abdominale subtotale; moyen d'y remédier par la stérilisation du col. — Varices congénitales du membre inférieur chez un jeune garçon. — Résection thoracique étendue pour ostéo-sarcome des côtes. — Opération plastique sur les piliers du voile du palais pour remédier à une insuffisance de ce voile. — Obstruction intestinale par calcul; entérotomie; extraction du calcul; guérison.

Société de radiologie médicale de Paris.

Académie des sciences.

Société de psychiatrie.

Société d'obstétrique de Paris.

Association française pour l'étude du cancer.

ANALYSES

MÉDECINE PRATIQUE

Le point de Mac Burney et le point de Lanz dans l'appendicite. — De la désinfection des mains du chirurgien par la teinture d'iode.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

CHRONIQUE

F. Helme. Humbles propos sur les troubles de l'agrégation et l'âme médicale actuelle.

NOUVELLES

HUMBLES PROPOS
SUR LES TROUBLES DE L'AGRÉGATION ET L'AME MÉDICALE ACTUELLE

Ce qui fait pour moi le charme de ces causeries, où je laisse aller ma plume au fil de la pensée, c'est que j'ai le loisir d'y exprimer sans contrainte toutes mes opinions. Voyant le monde à travers ma lucarne un peu étroite, je ne saurais évidemment prétendre aux vastes horizons. En tout cas, je n'engage que moi et je suis sincère. C'est pourquoi, si mes propos heurtent d'aventure quelque lecteur, du moins, je l'espère, ne blessent-ils personne.

Mais qu'on m'entende bien, je n'ai aucun goût à ménager en même temps le chou conservateur et la chèvre révolutionnaire. Dans son *Enfer*, le Dante réserve un cercle particulièrement ignominieux aux âmes basses qui ne surent affirmer leur opinion; à peine leur accorde-t-il l'aumône dédaigneuse d'un regard : *Guarda è passa*... Oh! comme il a raison! On peut tout dire, pourvu qu'on y mette la forme. Et c'est ce que j'essayerai de faire aujourd'hui...

⁂

Depuis quatre jours que s'entre-croisent, dans

l'atmosphère ordinairement paisible de l'Ecole, malédictions et produits alimentaires, tous les manifestants, avec la meilleure foi du monde, sans doute, me semblent avoir exagéré la portée de leur verbe. Les uns ont soutenu qu'ils luttaient pour la Justice; les autres se sont proclamés les porte-paroles des praticiens et du corps médical tout entier, ce qui est beaucoup dire. Il en est qui protestèrent au nom même des candidats. Or, ne serait-il pas temps de parler tout uniment au nom du simple bon sens?

Que tout soit parfait à l'Ecole, je suis loin de le penser; là comme ailleurs, une évolution peut être nécessaire, mais non une révolution. Les cadres de notre vieil organisme universitaire gagneraient, certes, à être élargis; sans doute pourrait-on le doter de règlements plus souples. De même, j'estime que maîtres, praticiens et élèves auraient le plus grand intérêt à se réunir officieusement pour chercher ensemble le moyen d'utiliser toutes les bonnes volontés, de grouper tous les efforts; et tout cela n'a rien d'impraticable ni de bien subversif, n'est-ce pas?

Mais ceci admis, est-il excessif de souhaiter que l'Agrégation ressemble moins à l'omelette, qui ne peut se faire sans casser des œufs? Ne m'accusez pas de prendre à la légère les choses les plus graves: j'ai beau faire, je ne peux me figurer que le sort de la profession dépende d'un tumulte plus ou moins bien organisé. L'innocente tomate, dénommée pomme d'amour, — ô ironie des mots! — ne constituera jamais pour moi un argument frappant, même si elle vient s'aplatir sur le front d'un brave homme que nous devrions tous respecter. Je ne demande pas qu'on fasse les yeux doux à nos Maîtres, mais du moins qu'on ne les salisse pas avec des œufs mous. En résumé, je ne trouve nul profit à ce que, sur nos Menus, les « œufs à la tomate » deviennent les « Œufs à l'Agrégation ».

Et en voyant les membres du Jury supporter, avec tant de dignité et de tristesse résignée, vociférations et projectiles, beaucoup tiraient une conclusion tout à l'avantage des Concours: L'attitude calme des uns, opposée à la violence sans frein des autres, ne prouvait-elle pas que la sélection s'était opérée sur les meilleurs, et qu'au point de vue de l'équilibre mental toute la supériorité restait à ceux qui subirent les épreuves et non à ceux qui les veulent supprimer?

Nous luttons pour le corps médical, disent les adversaires de l'Agrégation, et c'est là leur gros argument. Or, ils me permettront bien de le leur dire, en cela ils se trompent pleinement. Les praticiens se soucient très peu des concours; ils ont des revendications autrement plus immédiates et plus utiles à faire valoir: accaparement de la profession par l'Etat, salaires de famine des Mutualités, accord profitable avec ouvriers et Compagnies, voilà les sujets qui les retiennent et les angoissent. Se les imaginer hypnotisés par le rite des concours, c'est se faire étrangement illusion, et c'est aussi être trop retardataire.

Il y a 2 ans, lorsqu'on les enflamma contre le *Certificat d'études médicales supérieures*, n'ayant vu que le mot, pitoyable à la vérité, les médecins, en bons Latins qu'ils sont, s'acharnèrent contre la chose, qui pouvait être excellente. A cette heure, mais à cette heure seulement, ils protestèrent à l'envi. Depuis, le titre qui les gênait ayant été balayé par la tempête, et avec lui la plus démocratique des réformes, ils ne se troublèrent plus la cervelle avec l'Agrégation. Pouvait-il, d'ailleurs, en être autrement? Ne sommes-nous pas du pays de la juste mesure?

Je me dis, et mes confrères se disent comme moi, que dans notre profession il faut savoir semer à l'heure voulue si l'on veut récolter les glorieuses moissons. Tandis que nos camarades, mieux doués, — mettons, si vous voulez, plus ambitieux, — usaient leur belle jeunesse sur l'austère chemin des Concours, nous prenions la vie par le côté paisible. Ils pensaient, eux, aux fruits, nous cueillions, nous, joyeusement la fleur. Nous ne nous étonnons donc pas si ceux qui ont fait le gros effort ont un résultat différent du nôtre. Nous pouvons regretter, — si Jeunesse savait! — mais notre âge mûr ignore l'envie.

Ils sentent aussi, ces praticiens, et ils me le disent, que ces campagnes bruyantes contre l'enseignement sont plutôt faites pour leur nuire. Hé quoi! sous prétexte que les Concours vous déplaisent, vous allez clamer partout que l'enseignement est mal fait à l'Ecole! Mais c'est me porter préjudice, à moi, Docteur de la Faculté, c'est proclamer que je suis un ignorant puisque je fus mal éduqué. Et puis, enfin, ne savons-nous pas tous que dans l'ensemble le praticien français est au moins aussi instruit, sinon plus, que tous ses confrères de l'Europe? Il a moins fréquenté le Laboratoire peut-être, mais pour les idées générales, pour la clinique, ne vaut-il pas n'importe quel médecin du monde?

On parle toujours de l'Ecole; n'y a-t-il que l'Ecole? Soutenir que notre art s'apprend mal à Paris c'est vraiment faire trop bon marché de tous les maîtres qui, dans les Hôpitaux, prodiguent temps, science, dévouement. Ce centre d'activité intellectuelle, de l'avis même des étrangers, n'est-il pas incomparable, unique, eu égard aux crédits dont on dispose?

Les manifestants vantent le privat-docentat, mais le praticien n'en a cure. Il sait trop bien que si le Concours a ses inconvénients, ses vices même, le privat-docentat ouvrirait plus larges encore les portes au favoritisme et à l'intrigue. On aurait tort aussi de soutenir que l'Etat, pour l'enseignement supérieur, admettra pleine liberté de recrutement, alors qu'il entend au contraire la restreindre pour les enseignements primaire et secondaire.

Vouloir entraver le concours tel qu'il est, cela est, en outre, inhumain. Comment! voilà des

jeunes hommes qui, jusqu'en 1908, ont préparé leurs épreuves. Ils ont fait quelques économies pour venir à Paris. Là, on leur persuade de faire la grève des candidats — la plupart à cette heure regrettent sans doute d'y avoir consenti. Déplacements, frais inutiles, tel fut pour eux le bilan du Concours de 1908. Ils ont dû ensuite se remettre au travail, se saigner à nouveau pour venir affronter les épreuves de 1910; et c'est tout ce labeur, ces dépenses, que des mécontents voudraient rendre vains! Est-ce juste, voyons?

Nous ne sommes cependant pas candides au point de croire que le gouvernement va être assez faible pour laisser entraver encore les opérations du Jury. Le nouveau règlement a été élaboré après avis d'une Commission où figuraient les représentants de nos grandes Associations professionnelles. On aurait dû être plus large pour le recrutement de cette assemblée consultative; maintes personnalités en furent bannies, dont l'avis eût été précieux, soit. Il n'empêche qu'administrativement parlant, l'organisation du Concours a été approuvée par l'ensemble du corps médical. Qu'elle ne soit point satisfaisante, possible, mais elle est, c'est la Loi. Il serait trop commode, parce qu'une organisation déplaît, de se bourrer les poches de denrées alimentaires et de tout mitrailler, pour voir aussitôt le ministre céder, comme une maman à son enfant gâté.

Il y a aussi la question des Maîtres, dont la majorité vient de province, et qui tous s'imposent, en vue de ces épreuves, les plus lourds sacrifices. Contre eux, quels griefs sérieux avons-nous? Lequel de nous, dans l'embarras, s'est vu refuser l'appui qu'il sollicitait? Je ne veux citer aucun nom, rappeler aucune affaire, mais enfin ne pourrait-on pas se montrer plus équitable, plus respectueux envers ces professeurs? Qu'on le veuille ou non, ils sont comme l'émanation du corps médical français. Est-il bien dans nos traditions de les accabler d'outrages? Ah! oui, j'entends, ils se sont haussés plus haut que leurs confrères; et après? Nos farouches égalitaristes supposent-ils qu'ils vont supprimer la maîtrise en médecine et tout niveler par en bas à coups de tomates?

***

Et que dire du public? Ce débat tumultueux et confus, auquel il n'entend rien, l'ahurit et l'inquiète. Il ne saurait admettre chez des « docteurs » ces façons qui sont plutôt celles de terrassiers en grève, soit dit sans froisser les terrassiers. Il estime aussi que le médecin, son curé laïque, s'occupe beaucoup du denier du culte, depuis quelque temps. Nous voilà — certains d'entre nous du moins — affiliés à la C. G. T. Hier, nous nous faisions rembarrer par le préfet de la Seine à qui nous réclamions l'entrée à la Bourse du Travail. Pour les élections, nous avons imposé une sorte de mandat médical impératif aux candidats.

Certes, il est bon que nous défendions notre pain quotidien, mais il y a autre chose dans la profession: *Non solum pane vivit homo*. Oui, notre art comporte un idéal, des règles de morale supérieure que les jeunes oublient trop. Quand nous devrions peser sur les parlementaires pour les diriger vers les grands problèmes sociaux, alcoolisme, logis insalubres, travail des enfants, prostitution, nous bornons nos aspirations à des revendications de salaire; c'est tout de même un peu mince comme idéal!

Prêcher pour la vie saine contre les appétits dangereux, pour la maîtrise de soi-même contre le déséquilibre mental, parfait; mais tâchons d'abord de donner l'exemple! Gardons-nous surtout de rejeter tout ce qui naguère faisait de nous des maîtres dans le monde moral, faute de quoi le public, qui nous juge, va trouver que nous sortons de notre rôle et que nous ravalons notre art. Comme nous ne vivons que de la confiance qui nous est faite, il est temps pour nous d'aviser, si nous ne voulons la perdre complètement. On parle de réformes, mais en voilà une, et aussi urgente que celle de tous les concours.

Pour revenir à l'Agrégation, je souhaite que les séances se poursuivent dans la paix et en l'absence de tout gardien du même nom. Et à ce propos, je m'étonne qu'on ait protesté si fort cette fois, contre l'intrusion de la Police à l'Ecole.

Il y a belle lurette que les agents ont violé notre vieux droit d'asile, et cela ne nous a point empêché de vivre en citoyens libres. Dans mon temps, j'ai combattu pour la libre pensée contre l'obscurantisme — ah! mais! C'était aussi à l'occasion d'un Concours d'agrégation. J'ignore si les argousins pénétrèrent dans les locaux de l'Ecole, mais je me souviens parfaitement des bottes de gendarmes martelant le pavé derrière nos chausses, dans la cour d'honneur; et de même, un peu plus tard, durant le décannat Brouardel. Oui, il est fâcheux que le Jury se mette sous la protection de la Police, mais qui doit-on incriminer? Ceux qui provoquent la mesure ou ceux qui sont contraints d'y recourir?...

***

Allons! ne prenons tout de même rien au tragique, et pour la dignité et le bon renom de notre profession, souhaitons que ce malheureux Concours de 1910 s'achève aussi paisiblement qu'il débuta bruyamment. Les manifestants sont trop adroits pour ne pas comprendre dès maintenant que dans leurs exercices de tir ils auront beau atteindre les membres du Jury, ils manqueront le but qu'ils visent: Ils prétendent diminuer le prestige de l'Agrégation et ils ne réussiront qu'à faire monter le prix des légumes.

F. Helme.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Bordeaux. — Sont maintenus en exercice pendant une période de 3 ans, à partir du 1er Novembre 1910, les agrégés dont les noms suivent : MM. Princeteau (anatomie); Barthe (pharmacologie).

Faculté de médecine de Montpellier. — M. Galavielle, agrégé d'histoire naturelle, est maintenu en exercice pour une période de 3 ans, à partir du 1er Novembre prochain.

Faculté de médecine de Nancy. — Sont maintenus en exercice pendant une période de 3 ans, à partir du 1er Novembre prochain, MM. les agrégés Lambert (physiologie); Guilloz (physique).

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, 17, rue du Fer-à-Moulin. — Cours et exercices de médecine opératoire spéciale sous la direction de M. PIERRE SEBILEAU, agrégé de la Faculté, chirurgien de l'hôpital Lariboisière.

Chirurgie du tube digestif et de ses annexes. — M. GOSSET, agrégé, chirurgien des hôpitaux, commencera le Cours, le mercredi 1er Juin et le continuera les lundis, mercredis et vendredis, à 3 heures.

Le Cours comprendra 10 leçons. — I. Opérations sur l'estomac : gastrotomie, gastrostomie, gastro-entérostomie. — II. Pylorectomie. Exclusion du pylore. — III. Opérations sur l'intestin : entérotomie, entérostomie, entéro-anastomose. — IV. Appendicite. Résection de l'intestin. Exclusion intestinale. — V. Opérations sur l'anus et le rectum : fistules anales, hémorroïdes, prolapsus du rectum. — VI. Amputation du rectum. — VII. Opérations sur le foie : voies d'accès, plaies au foie, abcès du foie, kystes hydatiques. — VIII. Opérations sur la vésicule biliaire : cholécystostomie, cholécystectomie, cholécysto-entérostomie. — IX. Opérations sur le cholédoque. — X. Opérations sur le pancréas et la rate.

Le Cours sera suivi d'exercices de technique chirurgicale. Le Cours est gratuit pour les internes des hôpitaux. Le droit d'inscription est de 50 francs pour les étudiants en médecine immatriculés et de 80 francs pour les docteurs en médecine français et étrangers.

Se faire inscrire : 17, rue du Fer-à-Moulin.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Médaille d'or* — M. Troché, médecin principal de 1re classe.

Médaille d'argent. — MM. Lamandé, Renard, Cartron, médecins-majors de 2e classe; Coulon, Guillon, Vialle, Tournade, médecins aides-majors de 1re classe.

« Les dimanches du praticien ». — Dimanche 29 Mai, Visite des Laboratoires de Garches, de l'Institut Pasteur, sous la direction de M. Martin, médecin, directeur de l'hôpital Pasteur. Au cours de cette visite M. Martin fera une causerie sur la préparation et les doses thérapeutiques du sérum antidiphtérique.

Départ gare Saint-Lazare par le train de 1 h. 45. Descendre à la gare de Garches.

Retour à Paris par le train de 3 h. 35. Durée du trajet, une demi-heure environ.

Association corporative des étudiants en médecine de la Faculté de Bordeaux. — L'Association corporative des étudiants en médecine de la Faculté de Bordeaux, réunie le 25 Mai en Assemblée générale, estime qu'il est de son devoir de prendre parti dans le conflit de l'agrégation.

Elle affirme son désir de voir *maintenir le principe du concours* pour le recrutement du corps médical enseignant, mais souhaite que des modifications, assurant l'impartialité absolue et l'amélioration du concours, y soient apportées.

CONCOURS

Agrégation. — Deux arrêtés ministériels en date du 21 et du 23 Mai 1910 portent de 42 à 44 le nombre des places d'agrégés mises au concours.

Les deux nouvelles places sont réservées à la Faculté de Toulouse (section de chirurgie générale) et la Faculté de Montpellier (section d'obstétrique).

Médecine générale. — Ordre de passage des leçons de 3/4 d'heure après 3 heures de préparation : MM. 1, Dumont; 2, Dumas; 3, Lemierre. — 4, Gaultier; 5, Salager. — 6, Jomier; 7, Demaldent; 8, Darré. — 9, François (M.-C.); 10, Thévenot. — 11, Giroux; 12, Baudouin; 14, Bérillon. — 15, Nattan-Larrier; 16, Grenet. — 17, Mouriquand; 18, Lereboullet; 19, Lortat-Jacob. — 20, Cordouan; 21, Bousquet (P.-J.-G.-G). — 22, Claude; 23, Lippmann; 24, Tixier. — 25, Ravaut; 26, Esmein. — 27, Chalier; 28, Courtellemont; 29, Merklen. — 30, Bousquet (M.-G.-P.-J.-A.) 31, Bertin. — 32, Micheleau; 33, Gérard; 34, Patry. — 35, Tanon; 37, Weill (Benjamin). — 38, Lévy-Franckel; 40, Lévy (Fernand); 41, Clerc. — 42, Arloing; 43, Guillain. — 44, Lande; 45, Detot; 46, Bériel. — 47, Pierra; 48, Paisseau. — 49, Bossuet; 50, Pierry; 51, Simon. — 52, Fouquet; 53, Faure-Beaulieu. — 54, Trémolières; 55, Crouzon; 56, Milhit. — 57, Weil (Emile R.-P.); 58, Roger. — 59, Petges; 60, Euzière; 61, Louste. — 62, Appert; 63, Lafontaine. — 64, Rimbaud; 65, Griffon; 66, Ribierre. — 67, Leuret; 68, Fiessinger. — 69, Laubry; 70, Lemaire (Y.-L.-D.); 71, Lehmann. — 72, Lautier; 73, Babonneix. — 74, Savy; 75, Villaret; 77, Le Goff. — 78, Tilloy; 79, Léri. — 80, Pagniez; 81, Carles; 82, Josué. — 83, Gougerot; 85, Bonnamour. — 86, Boidin; 87, Gaujoux; 88, Philibert. — 89, Cade; 90, Garnier. — 91, Le Fur; 92, Minet; 93, Perrin. — 94, Camus; 95, Gellé. — 96, Rathery; 97, Boudet; 98, Odin. — 99, Renaud; 100, Armand-Delille. — 101, Delaunay; 102, Ferrand; 103, Malloizel. — 104, Nathan; 105, Voisin. — 106, Bernard; 107, Milian; 108, Leredde. — 109, Pallasse; 110, Rosenthal. — 111, Cordier; 114, Régis; 115, Herscher. — 116, Pierre-Nadal; 117, Favre. — 118, Parisot; 119, Dreyfus-Rose; 120, Buard.

Les séries de trois candidats correspondent aux séances de l'après-midi et celles de deux aux séances du matin.

LEÇON ORALE DE 3/4 D'HEURE. — *Séance du 26 Mai.* — M. Dumont (Paris), s'est retiré du concours. — M. Dumas (Lyon), *Méningite cérébro-spinale épidémique.* — M. Lemierre (Paris), *Les cholécystites.*

Séance du 27 Mai. — M. Gaultier (Paris), *Hémorragie intestinale dans la fièvre typhoïde.* — M. Salager (Montpellier), *Cancer pleuro-pulmonaire.*

MM. Jomier, Demaldent, Darré ne se sont pas présentés.

NOTES OBTENUES. — MM. Dumas, 8; Lemierre, 16; Gaultier, 15; Salager, 13.

Ophtalmologie. — LEÇON ORALE DE 3/4 D'HEURE. — *Séance du 27 Mai.* — MM. Cantonnet (Paris); *Asthénopie accommodative*, M. Rochon-Duvignaud (Paris) : *Tuberculose conjonctivale.*

NOTES OBTENUES. — MM. Cantonnet, 16; Rochon-Duvignaud, 16.

Médecin des hôpitaux. — CONSULTATION ÉCRITE. — *Séance du 24 Mai.* — Ont obtenu : MM. Sainton, 18; Ribadeau-Dumas, 18; Coyon, 20.

Chirurgien des Hôpitaux. — ÉPREUVE OPÉRATOIRE. *Séance du 24 Mai.* — Ont obtenu : MM. Marcille, 28 1/2; Alglave, 28; Chifoliau, 28, Grégoire, 28; Mocquot, 28; Hallopeau, 27; Kendirdjy, 23; Mercadé, 22.

ÉPREUVE ORALE. — *Séance du 26 Mai. — Fractures du rocher.* — Ont obtenu : MM. Marcille, 17; Chifoliau, 19; Alglave, 20; Mocquot, 18.

Dentiste des hôpitaux. — Le concours vient de se terminer par la nomination de MM. Bozo et Nespoulos.

Assistance médicale. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 25 Mai.* — Ont obtenu : MM. Rouyé, 12 + 6 = 18; Colibert, 11 + 7 = 18; Barbier, 10 + 6 = 16.

Prosectorat. — A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, sont nommés prosecteurs MM. Deniker et Kūss.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 8 Juin, à 1 heure. — M. TOURET : De l'hérédo-syphilis de la langue; MM. Gaucher, Reclus, Segond, Pierre Duval. — M. LEMARCHAL : Plaies par section du conduit laryngo-trachéal. (Plaies non chirurgicales); MM. Reclus, Gaucher, Segond, Pierre Duval. — M. GARASSE : De la grossesse et de l'accouchement après l'hystéropexie; MM. Segond, Gaucher, Reclus, Pierre Duval.

Jeudi 9 Juin, à 1 heure. — M. GARDEY : Des paralysies alcooliques frustes; MM. Raymond, Gilb. Ballet, Claude. — M. AURÉGAN : Rétrécissement mitral pur et nanisme; MM. Gilbert, Raymond, Gilbert Ballet, Claude. — M. DANOUY : Contribution à l'étude des applications de l'anthropologie à la psychiatrie; MM. Gilb. Ballet, Raymond, Gilbert, Claude. — M. MARCORELLES : Anémie et cancer de l'estomac; MM. Thoinot, Chauffard, Janselme, Carnot. — M. LOPPÉ : Des manifestations viscérales dans le rhumatisme aigu sans lésions articulaires; MM. Toinot, Chauffard, Janselme, Carnot. — M. MALUS : Cancer primitif du corps du pancréas; MM. Chauffard, Thoinot, Janselme, Carnot. — M. SOKOLOFF : De la déchirure centrale du périnée; MM. Bar, Quénu, Auvray, Jeannin. — M. BRUEL : Les sténoses concomitantes de l'œsophage et du pylore par ingestion de liquides caustiques; MM. Quénu, Bar, Auvray, Jeannin.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 6 Juin 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie), (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Gosset, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Delbet, Pierre Duval, Ombrédanne. M. Dejerine, censeur. M. André Jousset, suppléant.

Mardi 7 Juin 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. De Lapersonne, Thiéry, Marion. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Achard, Gouget, Jeanselme. M. Alb. Robin, censeur; Carnot, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Laënnec : MM. Quénu, Retterer, Auvray. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec : MM. Faure, Morestin, Lenormant. M. Chauffard, censeur. M. Balthazard, suppléant.

Mercredi 8 Juin 1910. — 1er, Oral : MM. Nicolas, Gosset, Branca. — 2e : MM. Pouchet, Desgrez, Mulon. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Kirmisson, Retterer, Couvelaire. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Delbet, Wallich, Rieffel. M. Gariel, censeur; M. Zimmern, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Laënnec : MM. Dejerine, Legry, Marcel Labbé. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Laënnec : MM. Teissier, André Jousset, Lœper. M. Roger, censeur; M. Sicard, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Lepage, Potocki. M. Macaigne, suppléant.

Jeudi 9 Juin. 2e, (1re série) : MM. Pouchet, Retterer, André Broca; M. Dieulafoy, censeur. — 2e, (2e série) : MM. Prenant, Langlois, Maillard. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Delapersonne, Thiéry, Demelin. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Ribemont-Dessaignes, Marion, Morestin. — 3e, Oral (Première partie) (3e série) : MM. Rémy, Faure, Brindeau. — 4e : MM. Méry, Richaud, Balthazard; M. Nicloux, suppléant.

Vendredi 10 Juin 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Gosset, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Segond, Pierre Duval, Ombrédanne. M. Delbet, censeur; M. André Jousset, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Branca, suppléant.

Samedi 11 Juin 1910. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Maygrier, Brindeau, Jeannin. M. Nicloux, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Jules Rouvier et Laffont. Eclampsie et morphine.

M. Lahaussois. Thrombo-phlébite traumatique aseptique.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société médicale des hôpitaux. — Insuffisance rénale ayant déterminé la mort au début d'une scarlatine maligne. — Cholécystite aiguë abortive à bacille d'Eberth chez un typhique convalescent. — Néoformation adénomateuse par compression extrinsèque de la portion terminale du cholédoque. Ictère par rétention. — Diagnostic rapide de la diphtérie par la méthode de fixation du complément. — Lésion du foie et du pancréas dans le diabète. — Gonococcémie.

Société de biologie. — Recherches sur le ferment uréolytique. — Etude expérimentale du sérum sanguin humain normal. — Action du métaphosphate de soude sur les globules. — Les origines des mononucléaires.

Société anatomique. — Rapports du diverticule de Meckel et de l'artère mésentérique. — Ulcération de l'artère poplitée produite par un drain. — Tumeur mixte de la mammelle chez une chienne. — Lipome périostique de l'os iliaque. — Transformation d'une tumeur bénigne du sein en épithélioma chez une jeune femme. — Angiome de la fesse. Transformation lipomateuse. — Cancer du corps thyroïde. — Deux cas de fracture isolée de la tête radiale. — Homologie des artères génito-vésicales chez l'homme et chez la femme, dans leurs rapports avec l'uretère pelvien à la base du ligament large. — Ligature de l'artère vertébrale chez les animaux de laboratoire. — Cancer du rein chez le cheval.

Société de neurologie.

Société de médecine militaire française.

Société des chirurgiens de Paris.

Académie des sciences.

Société clinique de médecine mentale.

Académie de médecine.

SOCIÉTÉS DE L'ETRANGER

Société médico-chirurgicale de Liége.

Société vaudoise de médecine.

Société de médecine berlinoise.

Société des médecins allemands de Bohême.

CHRONIQUE

H. Roger. Robert Koch (1843-1910).

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

ROBERT KOCH

1843-1910

Un homme vient de mourir, dont le nom est intimement lié au grand mouvement scientifique



qui, dans ces trente dernières années, a rénové une partie de la Médecine. Robert Koch a été un des artisans de la première heure, un de ceux qui ont le plus contribué à fonder les assises sur lesquelles repose aujourd'hui la Bactériologie.

Né à Clausthal le 11 Décembre 1843, Koch fit ses études à Gœttingen, de 1862 à 1866; après avoir été assistant à l'hôpital général de Hambourg, il exerça la médecine successivement à Langenhagen (Hanovre) et à Rackwitz (Posen), et devint, en 1871, médecin de district à Wollstein.

C'est là qu'il commença ses premières recherches sur les maladies infectieuses. Il étudia tout d'abord le bacille du charbon et ne tarda pas à découvrir les spores que Delafond avait eu l'idée de chercher, dès 1864, mais qu'il n'était pas parvenu à mettre en évidence. Il montra ses préparations à Cohn, travailla dans le laboratoire de l'illustre botaniste et, sur son conseil, refit maintes fois ses expériences. Ce ne fut qu'après trois ans d'un labeur continu, en 1875, qu'il publia ses résultats.

Cette première découverte fixa déjà l'attention des savants. En 1878, Koch faisait paraître un ouvrage sur les maladies traumatiques; reprenant et complétant les travaux antérieurs de Davaine et de Pasteur, il décrivait une série d'infections expérimentales. En même temps, il poursuivait ses recherches sur le charbon, montrait la possibilité d'une contamination par l'intestin et engageait une lutte contre les théories de Pasteur sur le mode de propagation de la maladie. Puis il découvrait les cils des microbes et indiquait un moyen relativement simple de les colorer. Avec Gaffky, il étudiait le tétragène. Enfin, il faisait connaître une méthode qui devait grandement contribuer aux progrès de la bactériologie. Jusqu'alors, on n'avait cultivé les microbes que dans des milieux liquides. Koch introduisit l'usage des milieux solides, gélatine, gélose, sérum coagulé, et proposait bientôt la méthode des plaques, journellement usitée, à l'heure actuelle, pour la séparation des bactéries.

Les divers travaux, que je viens de mentionner, auraient déjà suffi à assurer à leur auteur une renommée considérable. Le 24 Mars 1882 paraissait le mémoire qui devait à tout jamais illustrer son nom. Koch annonçait qu'il avait découvert le bacille de la tuberculose; il en indiquait les caractères morphologiques et les propriétés tinctoriales; il donnait le moyen de le cultiver sur le sérum sanguin solidifié; il montrait que l'inoculation des cultures pures reproduit chez l'animal la maladie tuberculeuse. Il dotait en même temps la clinique d'un important procédé diagnostique : la présence du bacille dans les exsudats, les crachats, les fragments de tissus permettait d'affirmer la nature tuberculeuse d'une affection.

De tous les côtés, on se mit à l'œuvre. On vérifia les descriptions du savant allemand et on en confirma la parfaite exactitude.

Koch était devenu ainsi le premier bactériologue de l'Allemagne, un des premiers bactériologues du monde entier. Aussi fut-il chargé par son gouvernement d'aller étudier le choléra qui menaçait d'envahir l'Europe. Il parcourut l'Egypte et les Indes, et ses recherches aboutirent à une nouvelle découverte : l'agent du choléra, le bacille virgule ou vibrion cholérique, fut à son tour isolé et définitivement classé.

De retour en Allemagne, en 1884, Koch reçut une dotation de 100.000 marks et, l'année suivante, il était nommé professeur ordinaire à la Faculté de Berlin et directeur de l'Institut d'hygiène de cette ville.

⁂

La carrière de Koch n'avait été qu'une suite de succès et de triomphes. Les découvertes s'étaient succédé sans interruption, et les situations les plus hautes étaient venues justement récompenser l'homme dont le nom était alors universellement connu et admiré. La deuxième partie de son existence fut plus agitée et moins heureuse. Ses travaux suscitèrent des polémiques; des contradictions de plus en plus nombreuses vinrent saper les fondements du nouvel édifice que le savant avait essayé d'élever. Il avait, comme tant d'autres, caressé le rêve de faire disparaître le plus terrible fléau qui ravage l'humanité. Après avoir découvert l'agent de la tuberculose, il espéra trouver le moyen de le vaincre.

A une des séances générales du Congrès de Berlin, il déclarait qu'il avait réussi à rendre les animaux réfractaires à l'action du bacille tuberculeux, et à arrêter la maladie chez les animaux déjà inoculés.

Le 13 Novembre 1890, il fit paraître un premier mémoire dans un numéro supplémentaire de la *Deutsche medicinische Wochenschrift*. Il annonçait qu'il avait préparé un remède nouveau dont il n'indiquait pas la composition. L'injection de ce liquide, qu'il avait expérimenté d'abord sur lui-même, puis sur des hommes sains ou malades, déterminait chez les tuberculeux des réactions fébriles qui servaient au diagnostic de la maladie, et ces réactions entraînaient progressivement une rétrocession et une cicatrisation des lésions.

Il est à peine besoin de rappeler quel enthousiasme accueillit cette communication. Dans tous les pays on se mit à expérimenter sur l'homme la nouvelle méthode. Les résultats furent assez riables, et à l'engouement irréfléchi du prem moment succéda le scepticisme ou l'ironie.

Lorsque fut dévoilé le mode de préparation e la tuberculine, ce fut une déception générale. On s'attendait à une méthode véritablement nouvelle. Or l'idée d'utiliser les produits bactériens était déjà ancienne, et les tentatives qu'on avait faites dans les autres maladies n'avaient donné que des résultats défavorables. Il en fut de même pour la tuberculose. Les insuccès devinrent de plus en plus nombreux; des accidents graves, parfois mortels, arrêtèrent le zèle et l'ardeur de ceux qui voulaient encore expérimenter le remède.

Cependant le travail de Koch ne fut pas inutile. La tuberculine est souvent employée pour le diagnostic. Son usage rend des services en médecine

humaine et surtout en médecine vétérinaire. On s'en sert journellement pour dépister la tuberculose chez les bovidés.

Au lieu de se laisser aller au découragement, Koch se remit à l'étude. En 1897, il indiquait une nouvelle préparation de tuberculine. C'est la tuberculine résiduelle (tuberculine R), moins dangereuse que la tuberculine ancienne. Elle est encore utilisée aujourd'hui, et quelques médecins prétendent qu'à faibles doses elle influence heureusement la marche de la tuberculose. Qu'elle puisse rendre des services, c'est possible; mais nous sommes loin de voir se réaliser les espérances qu'on avait conçues.

***

Depuis une dizaine d'années, Koch voyageait en Afrique. Il y étudiait les maladies parasitaires, qui sévissent, si nombreuses, dans les pays chauds. Il y fit des recherches intéressantes sur la peste, sur le paludisme et surtout les maladies à trypanosomes. Il essaya contre les trypanosomoses l'atoxyl, déjà préconisé par Thomas et Breinl et par Todd. Il traita, dans l'Ouganda, un millier de malades et obtint, même chez les nègres, c'est-à-dire chez les individus les plus sensibles à l'infection, des résultats fort encourageants.

Enfin, en Septembre 1908, nous retrouvons Koch à Washington, au Congrès international, pour l'étude de la tuberculose. Reprenant une idée qu'il avait déjà développée à plusieurs reprises, il soutint que les tuberculoses animales, aviaire et bovine, sont complètement distinctes de la tuberculose humaine. Cette conception n'avait pas seulement un intérêt théorique. Elle conduisait à d'importantes déductions pratiques. Koch arrivait à conclure que la propagation de la tuberculose par le lait ou la chair des animaux n'est pas plus fréquente que la tuberculose héréditaire et qu'il est inutile de prendre contre la tuberculose bovine des mesures prophylactiques.

Ces conclusions, si elles avaient été adoptées, auraient eu pour la santé publique des effets désastreux. Landouzy, au nom de la Bactériologie et de l'Hygiène, soutint l'unicité de la tuberculose chez les diverses espèces animales et fit adopter ses idées par la majorité du Congrès.

***

Depuis quelque temps, la santé de Koch était fortement ébranlée. Avec l'âge s'était développée une artério-sclérose qui se traduisait par de pénibles crises d'angine de poitrine. C'est au cours d'une de ces crises que l'illustre savant vient de s'éteindre, le 27 mai 1910, à Baden-Baden, à l'âge de 67 ans.

Avec lui disparaît une des grandes figures de notre époque. Koch a été le plus illustre bactériologue de l'Allemagne, le savant qu'on a voulu parfois opposer à Pasteur. Son œuvre est immense, mais elle est inégale. Ses premières recherches ont été longuement méditées, laborieusement ciselées : ce sont des modèles de sagacité et de précision. Lorsqu'il eut découvert les spores charbonneuses, Cohn lui conseilla d'attendre, de vérifier à maintes reprises ses expériences, avant d'en faire connaître les résultats. Les travaux sur la tuberculine ont été, semble-t-il, malgré leur portée plus considérable, moins longuement mûris. On prétend qu'une haute influence intervint pour hâter la publication d'une découverte qui devait, pendant des années, assurer la prééminence de la science allemande.

Plus les espérances avaient été grandes, plus la désillusion fut cruelle. Mais pour retentissant qu'il ait été, l'échec de la tuberculine ne doit pas faire oublier à quels résultats importants a conduit l'étude de cette substance. Il ne doit pas faire oublier surtout que, pendant toute la première période de sa vie, Koch a publié des travaux dont chacun consacrait une grande découverte.

Quand on regarde le chemin parcouru par la bactériologie, on a quelque peu le vertige en constatant avec quelle rapidité s'est avancée la science nouvelle. Les dernières découvertes sont tellement importantes qu'elles tendent à éclipser les travaux publiés par les premiers chercheurs. Mais si nous considérons qu'à l'époque où Koch commençait ses expériences, la science bactériologique en était à la période des tâtonnements et des hésitations, et que la plupart des médecins déniaient aux quelques microbes déjà connus toute action pathogène; si nous songeons aux procédés grossiers utilisés pour la recherche des bactéries; si nous nous rappelons que, malgré les efforts de Villemin la contagiosité et l'inoculabilité de la tuberculose étaient encore mises en doute par de nombreux savants, alors nous comprendrons mieux combien est grande l'œuvre de Robert Koch. Il fut, avec Davaine et Pasteur, un des véritables fondateurs de la bactériologie.

H. Roger.

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES D'ANATOMIE MICROSCOPIQUE

Sommaire du fascicule IV (Tome XI).

E. Bugnion, avec la collaboration de **N. Popoff**. — L'appareil salivaire des Hémiptères (deuxième partie) (planches XVI-XVIII).

E. Fauré-Fremiet. — Étude sur les mitochondries des Protozoaires et des cellules sexuelles (avec 57 figures) (planches XIX-XXII).

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

Comment abréger les convalescences

Nous vivons à une époque fiévreuse où personne n'a le temps d'être malade. Par malheur, la maladie est une éventualité fâcheuse qui, dans 95 p. 100 des cas, échappe à la volonté de l'individu. Elle n'attend pas qu'il la sollicite ; elle le menace à chaque minute de sa vie, et fond sur lui au moment où il s'y attend le moins, toujours inopportune et souvent meurtrière !

Pour ceux qui s'en tirent à leur avantage, la maladie s'accompagne immanquablement d'une période de convalescence plus ou moins longue, au cours de laquelle l'intéressé occupé à réparer ses forces épuisées, à restaurer son organisme profondément atteint, prompt à la fatigue, incapable de rien faire, aspire avec impatience après l'instant attendu où, de nouveau bien portant, il lui sera permis de reprendre son existence normale, ne conservant plus de ces heures douloureuses et pénibles que le triste souvenir.

Abréger cette période de convalescence, hâter l'apparition de la guérison complète ou définitive, voilà une tâche digne des efforts du médecin soucieux de rendre service à ses malades.

Ces efforts sont heureusement couronnés de succès et la tâche menée à bonne fin grâce aux innombrables ressources de la nature, au premier rang desquelles nous n'hésitons pas à placer ces agents réparateurs dont nous trouvons le prototype dans l'ibogaïne.

Retirée de l'iboga du Congo, plante de l'Afrique occidentale, l'ibogaïne, dont les vertus stimulantes et antidéperditrices étaient depuis longtemps connues et employées par les habitants des contrées tropicales, s'utilise merveilleusement à l'état de chlorhydrate, base des dragées Nyrdahl dont la formule est due au Dr Landrin et qui s'administrent à raison de 2 à 6 *pro die*.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Bordeaux. — MM. Badal et Layet, atteints par la limite d'âge, viennent d'être nommés professeurs honoraires.

Ecole de médecine de Limoges. — M. Raymond est institué pour une période de 9 ans, suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie.

Ecole de médecine de Poitiers. — Un congé est accordé jusqu'au 31 Octobre prochain, à M. Taboury, suppléant des chaires de physique et de chimie.

Ecole de médecine de Marseille. — M. Gerber, professeur de matière médicale, est chargé jusqu'au 15 Juillet prochain d'un cours d'histoire naturelle en remplacement de M. Heckel, en congé.

Ecole de médecine de Grenoble. — Un congé est accordé, sur sa demande, à M. Blanchard, chef des travaux de physiologie.

M. Corneloup, suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie, est chargé, durant le congé accordé à M. Blanchard, des fonctions de chef des travaux de physiologie.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, 17, rue du Fer-à-Moulin. — Cours et exercices de médecine opératoire spéciale sous la direction de M. Pierre Sebileau, agrégé de la Faculté, chirurgien de l'hôpital Lariboisière.

Chirurgie du tube digestif et de ses annexes. — M. Gosset, agrégé, chirurgien des hôpitaux, commence le Cours, aujourd'hui et le continuera les lundis, mercredis et vendredis, à 3 heures.

Le Cours comprendra 10 leçons. — I. Opérations sur l'estomac : gastrotomie, gastrostomie, gastro-entérostomie. — II. Pylorectomie. Exclusion du pylore. — III. Opérations sur l'intestin : entérotomie, entérostomie, entéro-anastomose. — IV. Appendicite. Résection de l'intestin. Exclusion intestinale. — V. Opérations sur l'anus et le rectum : fistules anales, hémorroïdes, prolapsus du rectum. — VI. Amputation du rectum. — VII. Opérations sur le foie : voies d'accès, plaies au foie, abcès du foie, kystes hydatiques. — VIII. Opérations sur la vésicule biliaire : cholécystostomie, cholécystectomie, cholécysto-entérostomie. — IX. Opérations sur le cholédoque. — X. Opérations sur le pancréas et la rate.

Le Cours sera suivi d'exercices de technique chirurgicale. Le Cours est gratuit pour les internes des hôpitaux. Le droit d'inscription est de 50 francs pour les étudiants en médecine immatriculés et de 80 francs pour les docteurs en médecine français et étrangers.

Se faire inscrire : 17, rue du Fer-à-Moulin.

Hôpital maritime de Berck-sur-Mer. — *Cours de vacances.* Douze leçons sur la tuberculose des os et des articulations, par MM. Ménard, chirurgien en chef, Andrieu et Calvé, chirurgiens-assistants. Ces leçons auront lieu du 1er au 13 Août 1910. Elles seront accompagnées de démonstrations pratiques. Présentations de malades. Examen de pièces anatomiques. Radiographies. Appareils plâtrés. Traitement des abcès froids.

Droit d'inscription : 50 francs. Se faire inscrire par lettre adressée à M. Calvé ou à M. Andrieu, à Berck-Plage (Pas-de-Calais). Le programme détaillé sera envoyé sur demande.

NOUVELLES

« Les Dimanches du Praticien ». — Le dimanche 5 Juin prochain, à 10 heures très précises du matin, visite du *Laboratoire biologique du Radium*, 41, rue d'Artois.

M. Dominici fera visiter son Laboratoire de physiologie expérimentale et donnera quelques enseignements succincts sur les procédés de radiumthérapie qu'il emploie.

M. Jaboin, docteur en pharmacie, montrera les Laboratoires de physique et de chimie, et fera une courte causerie sur la pharmacologie et la biologie du Radium.

— Le dimanche 12 Juin. *Visite des Abattoirs de la Villette* :

1° Rendez-vous à 9 heures, à l'entrée de l'Abattoir, *avenue du Pont-de-Flandre* (ne pas confondre avec l'entrée du marché aux bestiaux, sise rue d'Allemagne);

2° Allocution de M. Martel;

3° Division en groupes qui visiteront séparément l'abattoir sous la conduite de plusieurs vétérinaires sanitaires chargés des explications;

4° Présentation de pièces (maladies microbiennes et parasitaires communes à l'homme et aux animaux) et explications.

Principaux moyens de communications :

1° Chemin de fer de ceinture. Station du Pont-de-Flandre;

2° Omnibus la Villette-Saint-Sulpice;

3° Tramway place de la République-Aubervilliers;

4° Métro-*Allemagne*, à deux kilomètres de l'abattoir. Prendre le tramway ou l'omnibus ci-dessus pour achever le trajet.

On est prié de s'inscrire auprès de MM. Desfosses et Durey, 47, rue de Rome.

Société médicale des Praticiens. — *Séance du 20 Mai 1910.* — M. Tarrius relate l'observation d'un cas d'infection purulente. M. Le Filliatre étudie la méthode de rachianesthésie de M. Jonnesco, en montre la difficulté d'application et énumère les craintes que lui suggère cette méthode. M. Aubry parle du fonctionnement des services de chirurgie dans les hôpitaux d'Ecosse et d'Irlande. M. Le Filliatre présente une pièce de grossesse tubaire. Il présente également plusieurs pièces anatomiques de perforation appendiculaire à la suite d'abcès dus à des corps étrangers stercoraux.

CONCOURS

Agrégation. — Tirage au sort des membres des jurys. — La Commission chargée d'établir la liste de tirage au sort des juges aux concours des sections de pharmacie (désignation d'un professeur de matière médicale) et de chimie biologique et médicale, de l'agrégation des Facultés de médecine, s'est réunie le vendredi 27 mai 1910, à 8 h. 1/2, au Grand Amphithéâtre de la Faculté de médecine, sous la présidence de M. le professeur Landouzy, doyen de la Faculté de Médecine de l'Université de Paris, assisté de MM. Combemale, doyen de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lille; Hugounenq, doyen de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon; Dieulafoy, professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Paris; Renon, agrégé en exercice de la Faculté de médecine de l'Université de Paris; Destouches, secrétaire de la Faculté de médecine de l'Université de Paris, faisant fonctions de secrétaire de la Commission.

Le tirage au sort, auquel il a été procédé immédiatement, a donné les résultats suivants :

Section de pharmacie. — *Professeur de matière médicale* (1 juge). — MM. Brœmer, Pockeu, Schmitt, Beauvisage, Hamelin, Beille, Pouchet, Hérail.

Section de chimie biologique et médicale. — Concours du 17 Octobre 1910. — Cinq juges titulaires : 3 professeurs de chimie, 1 professeur de physique, 1 professeur de pharmacologie. Cinq juges suppléants : 3 agrégés de chimie, 1 agrégé de physique, 1 agrégé de pharmacie-pharmacologie.

Le sort a désigné dans l'ordre suivant :

I. *Professeurs de chimie* (3 juges). — MM. Morel, Le-

cœur, Hugounenq, Blarez, Malosse, Ville, Garnier, Frébault, Gautier, Denigès, Lambling.

II. *Professeur de physique* (1 juge). — MM. Cluzet, Guillemin, Imbert, Marie, Doumer, Bergonié, Charpentier, Gariel.

III. *Professeur de pharmacologie* (1 juge). — MM. Dupouy, Pouchet, Florence, Battandier, Gérard.

Suppléants. — MM. les professeurs agrégés en exercice. *Chimie* : MM. Aloy, Benech, Nicloux, Maillard, Robert, Derrien, Desgrez, Sambuc.

Physique : MM. Nogier, Guilloz, Broca, Gagnière, Zimmern, Dufour.

Pharmacie-pharmacologie : MM. Labat, Vallée, Laborde, Richaud, Barthe.

Médecine générale. — Leçon orale de 3/4 d'heure. — *Séance du 30 Mai.* — M. François (Paris), *Variole hémorragique.* — M. Thévenot (Lyon), *Symptômes et diagnostic de la tuberculose pulmonaire au début.* — M. Giroux (Paris) se retire du concours. — M. Baudouin (Paris), *Symptômes et diagnostic de la rage chez l'homme.* — M. Bérillon (Paris), *Rhumatisme noueux.*

Notes obtenues. — MM. François, 13; Thevenot, 15; Baudouin, 16.

M. Bérillon ayant été à trois reprises rappelé par le président du jury à rentrer dans le sujet et à traiter la question qui lui était échue, s'est vu retirer la parole et se trouve de ce chef exclu du concours.

Par décision ministérielle, M. Lafontaine a été rayé de la liste des candidats.

Chirurgie générale. — Ordre de passage des candidats. — MM. 2, Dambrin; 3, Uteau. — 4, Desgouttes; 5, Leroy; 6, Grimoud. — 8, Heitz; 9, Charrier. — 10, Muret; 12, Florence; 13, Duvergey. — 15, Duroux; 17, Barthélemy. — 18, Cauchoix; 19. Schwartz; 20, Chalier; 21, Liégard; 22, Puyhaubert. — 23, Mocquot; 24, Hallopeau; 25, Okinczyc. — 27, Desmarets; 28, Guibé. — 29, Tavernier; 30, Binet; 31, Cotte. — 32, Lardennois; 33, Péraire. — 34, Gorse; 35, Bréchot; 36, Thévenot (Albert).

37, Martin; 38, Colle. — 39, Capette; 40, Vanverts; 41, Rabère. — 42, Gernez; 43, Mercadé. — 44, Michel; 45, Chevassu; 46, Massabuau. — 47, Muller; 48, Lacouture. — 49, Leriche; 50, Petit (Pierre); 52, Chevrier. — 53, Alglave; 54, Rocher. — 55, Lefèvre; 56, Verhaeghe.

Cinq candidats passent chaque jour, deux le matin et trois l'après-midi.

Maladies mentales. — Ordre de passage des candidats. — MM. Kahn, Roubinovitch, Rogues de Fursac, Delmas, Laignel-Lavastine, Lhermitte, Charpentier, Juquelier. Les séances ont lieu à Sainte-Anne.

Leçon orale de trois quarts d'heure. — *Séance du 27 Mai.* — M. Kahn, *Tuberculose méningée.* — M. Roubinovitch, *Alcoolisme aigu* — M. Rogues de Fursac, *Morphinomanie.*

Séance du 28 Mai. — M. Delmas, *Les délires toxiques moins l'alcoolisme.* — M. Laignel-Lavastine, *Symptômes du début et diagnostic précoce de la paralysie générale.* — M. Lhermitte, *Epilepsie jacksonienne.* — M. Charpentier, *Délire infectieux.* — M. Juquelier, *Pathogénie et diagnostic des épilepsies non convulsives.*

Notes obtenues. — MM. Kahn, 14; Roubinovitch, 16; Rogues de Fursac, 17; Delmas, 15; Laignel-Lavastine, 18; Lhermitte, 14; Charpentier, 19 1/2; Juquelier, 16.

Ophtalmologie. — Leçon orale de trois quarts d'heure. — *Séance du 27 Mai.* — M. Terrien, *Myopie traumatique.* — M. Poulard, *Blépharospasme.*

Notes obtenues. — MM. Terrien, 16 1/2; Poulard, 15.

Epreuve de titres. — *Séance du 28 Mai.* — Ont obtenu : MM. Terrien, $19 \times 2 = 38$; Rochon-Duvigneau $19 \times 2 = 38$; Cantonnet, $18 \times 2 = 36$.

Admissibilité. — MM. Rochon-Duvigneau et Terrien sont déclarés admissibles.

Obstétrique. — Le président du concours d'agrégation (section d'obstétrique) a l'honneur de porter à la connaissance des candidats admis à concourir que, par arrêté ministériel du 23 Mai 1910, le nombre des places mises au concours dans cette section a été porté de 3 à 4, la nouvelle place étant réservée à l'Université de Montpellier, et qu'ils peuvent s'inscrire subsidiairement pour la place dont il s'agit.

Médecin des hôpitaux. — Consultation écrite. — *Séance du 28 Mai.* — Ont obtenu : MM. Crouzon, 18; Bigart, 18; Léri, 16.

Chirurgien des hôpitaux. — Le concours vient de se terminer par la nomination de MM. Alglave et Chifoliau.

— Sont désignés pour faire partie du jury du second concours de chirurgien des hôpitaux de Paris, MM. Nélaton, Thiéry, Walther, Faure, Monod, Ricard, Teissier.

Assistance médicale. — *Epreuve clinique.* — *Séance du 28 Mai.* — A obtenu : M. Douzy, $15 + 9 = 24$.

Adjuvat de Clamart. — Lecture des copies. — *Séance du 28 Mai.* — Ont obtenu : MM. Wolfromm, 22; Coryllos, 23; Mock, 24; d'Halluin, 27.

Internat en pharmacie. — Sont désignés pour faire partie du Jury du prochain concours pour le prix de l'Internat en pharmacie : MM. Delépine, Guinochet, Bougault, Bourquelot, Dufau.

RENSEIGNEMENTS

Postes à céder. — Systèmes nouveaux d'appareils thermo-aéro-photothérapiques brevetés. On désire céder licence pour Paris.

Banlieue. — Maison de santé à céder. Conditions exceptionnelles.

S'adresser : Cabinet Gallet, 47, boulevard Saint-Michel.

Affaire para-médicale. Bénéfice 18.000 francs, demande associé pour extension. *P. M.* 375.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :

Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Adrien Lucet. Hémoglobinurie paroxystique *a frigore* du cheval.

Georges Lardennois. Les ptoses du cæcum.

Emile Forgue et Georges Massabuau. Les lésions et la pathogénie de la dégénérescence microkystique des ovaires.

TECHNIQUE CHIRURGICALE

Boureau. Les anesthésies générales de longue durée au chlorure d'éthyle.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

La stérilisation préopératoire de la peau avec le pétrole et la benzine.

CHRONIQUE

Gustave Drouineau. Statistique sanitaire et débilité sénile.

A la Faculté de médecine. A propos de l'agrégation.

VARIÉTÉS

Un charlatan illustre : Guilbert de Préval.

CORRESPONDANCE

LIVRES NOUVEAUX

A. Martinet. Les aliments usuels. Composition; préparation. — G. Roussy et P. Ameuille. Technique des autopsies et des recherches d'anatomies pathologiques à l'amphithéâtre. — Strzyzowski. Biochimie normale et pathologique, cours et guide de laboratoire. — G. Sieffert. Introduction générale à la thérapeutique positive. — Traité international de psychologie pathologique. — M. Varanini (de Parme). Le rein mobile. Anatomie pathologique et clinique. — W. Bechterew. La suggestion et son rôle dans la vie sociale.

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRES DES REVUES

Facultés de province. — Faculté de médecine de Lille. — Faculté de médecine de Lyon.

Nouvelles. — Distinctions honorifiques. — Exposition internationale de Bruxelles 1910. — « Les Dimanches du Praticien ». — Association amicale des internes et anciens internes des hôpitaux de Bordeaux (année 1910-1911). — Œuvre parisienne de secours immédiat et d'assistance à la famille médicale. — La protection de la santé publique. — Asile public d'aliénés de Clermont de l'Oise. — Corps de santé militaire. — Service de santé de la marine. — Corps de santé des troupes coloniales. — Bureau d'hygiène. — XVIe Congrès international de médecine.

Concours. — Agrégation. — Médecin des hôpitaux. — Assistance médicale.

Actes de la Faculté de Paris.

Renseignements.

STATISTIQUE SANITAIRE ET DÉBILITÉ SÉNILE

Les démographes ont applaudi le persévérant effort du ministère de l'Intérieur pour établir une statistique sanitaire dans notre pays. Ce laborieux travail a été commencé, il y a plus de 20 ans, avec une précaution infinie; on s'est adressé d'abord aux grandes villes; on ne visait que les maladies contagieuses. Peu à peu, le cadre s'est élargi; on a adopté une nomenclature restreinte à un petit nombre de rubriques; aux grandes villes, on a ajouté celles de 30.000, puis de 20.000 habitants; on s'était arrêté à celles de 5.000 habitants.

Un dernier effort vient d'être fait pour étendre cette statistique à toutes les communes de moins de 5.000 habitants, c'est-à-dire à toute la population. Nous connaissons les résultats de cette statistique générale pour les années 1906 et 1907.

Ils sont présentés en examinant par département et pour l'ensemble du pays la mortalité par causes de décès et par groupe d'âges, suivant deux catégories de population, l'une comprenant les villes de 5.000 habitants et au-dessus, l'autre les communes de moins de 5.000 habitants.

L'année 1906 présente beaucoup de lacunes; 1907 en offre moins; et, à part les critiques que pareil travail doit nécessairement susciter, c'est un succès, on pourrait même dire un triomphe, pourvu qu'on songe à la redoutable inertie de la bureaucratie en général.

C'est un succès, et nous en félicitons particulièrement M. Roux, chef du bureau d'hygiène au ministère de l'Intérieur; mais sans vouloir atténuer la satisfaction qu'un tel progrès accompli nous cause, il nous semble nécessaire de montrer, en même temps que les difficultés d'une pareille statistique, les conséquences qu'on pourrait tirer de certaines constatations, en réalité très contestables.

Quand on examine avec attention les chiffres et les résultats relatifs à 1906 et 1907, on est frappé de voir que, pour l'ensemble de la population, la débilité sénile à elle seule, et le groupe tout entier des affections pulmonaires, tiennent la tête de la mortalité. Pour 100 décès, la moyenne de ces deux années est de 13,89 pour les affections pulmonaires (non compris la tuberculose) et de 13,46 pour la débilité sénile.

Cette forte mortalité, causée par les affections pulmonaires, depuis la bronchite simple jusqu'à la pneumonie, ne saurait surprendre. Ces maladies, très nombreuses, très variables dans leur intensité, suivant les temps, les personnes, les conditions d'habitat ou de résistance individuelle, frappent tous les âges et engendrent évidemment une mortalité très grande.

Mais que penser du résultat constaté pour la débilité sénile qui se trouve presque aussi meurtrière que le grand groupe pulmonaire, alors qu'il ne s'agit ici que d'une portion de la population, celle qui a résisté aux assauts de la vie et en parcourt la dernière étape, la vieillesse?

Prenons les chiffres de 1907, plus précis que les autres.

Pour 100 décès, il y en a 13,64 par débilité sénile, représentant en France 108.256 décès et donnant, par rapport à la population totale, une proportion de 29,6 pour 10.000 habitants, ainsi répartis : 13,6 pour les villes de 5.000 habitants et au-dessus, et de 35,7 pour les communes audessous de ce chiffre.

Evidemment, ces résultats cadrent mal avec ce que nous enseigne la pratique. Ils eussent singulièrement étonné le judicieux observateur qu'était Montaigne, lui qui disait : « *Mourir de vieillesse, c'est une mort rare, singulière et extraordinaire, et d'autant moins naturelle que les autres; c'est la dernière et extrême sorte de mourir... C'est une exception qu'elle donne par faveur particulière, à un seul, en l'espace de deux ou trois siècles, le deschargeant des traverses et difficultez qu'elle a jetté entre deux, en cette longue carrière.* »

Montaigne ne faisait pas de statistique, et les gens qu'on fait mourir actuellement de débilité sénile n'ont sans doute pas atteint l'extrême limite qu'entrevoit le philosophe périgourdin.

Comment comprendre la débilité sénile, si, par là, on n'entend pas cet état de régression physique et intellectuelle qu'ont si exactement décrit tous ceux qui se sont occupés de la vieillesse. Comme le disait Charcot, les changements de texture que la vieillesse imprime à l'organisme s'accusent parfois à un tel degré que l'état physiologique et l'état pathologique semblent se confondre par des transitions insensibles et ne peuvent plus être nettement distingués. Cette observation si juste de l'illustre Maître est confirmée par la pratique; le vieillard qui s'éteint sans qu'une altération organique ou fonctionnelle ait pu prendre assez d'évidence pour devenir une cause déterminante de mort est, comme le dit Montaigne, l'heureuse exception. Chez la plupart, certains organes sont plus atteints, certaines fonctions plus altérées, et c'est un état morbide accusé, net, bien défini qui les terrasse et les enlève.

Nous ne nous étonnons pas que grande soit la mortalité des vieillards, c'est la loi naturelle. Les démographes en ont suivi la marche, par âge, par état civil. On a même déterminé l'*âge normal* de la mort qui semble être 72 ans 1/2, comme l'indiquent les recherches de Lexis et de J. Bertillon. On a donc pu, avec les seules données de l'état civil, apporter quelque lumière dans les mouvements démographiques propres à la vieillesse, mais il ne faudrait pas compromettre en quelque sorte ces résultats par des statistiques moins précises, basées sur les causes des décès.

Une première constatation, à mon avis indispensable, serait de faire connaître à quel groupe d'âge précis correspond la mortalité par débilité sénile. Si, en vérité, cette cause de mort doit être considérée désormais comme fréquente, il faut au moins se mettre d'accord sur le point de savoir à quelle période de la vieillesse elle est particulièrement attribuable.

La statistique sanitaire du ministère de l'Intérieur s'occupe bien des âges, mais non pas en les rapprochant des groupes morbides. Le relevé qu'elle présente comporte des groupes arbitraires de 20 années à partir de la première année qui forme un lot spécial; le dernier groupe, la vieillesse, commence à 60 ans.

On pourra dire, qu'à tout prendre, il n'y a là rien d'arbitraire, puisque, pour Hallé, Fleury, Beaugrand et d'autres, la vieillesse commence bien à cet âge. Mais, si on y regarde d'un peu près, on concède qu'il faut faire des distinctions; Hallé lui-même scindait la vieillesse en plusieurs parts et faisait partir la décrépitude de 70 ans. Flourens, plus généreux, fait commencer la première vieillesse à 70 ans et la seconde à 85 ans.

Cette détermination n'embarrasse pas que les physiologistes ou les médecins; les lois sociales dont la vieillesse a été récemment l'objet nous ont donné l'occasion d'apprendre combien il était difficile de se mettre d'accord sur ce point. Bref, la statistique sanitaire pourrait nous rendre de ce côté un grand service en spécifiant à quelle période de la vieillesse la mort par débilité sénile, c'est-à dire la mort naturelle du vieillard, atteint son maximum de fréquence.

J'ai rappelé, en citant les chiffres, que la mor-

talité par débilité sénile était sensiblement différente suivant qu'il s'agissait des villes de plus de 5.000 habitants ou des communes à population moindre, c'est-à-dire des campagnes; 13,6 pour les premières, 35,7 pour les secondes.

Il ne faudrait pas s'émerveiller de ce résultat et y puiser la croyance que la salubrité des campagnes est telle que leurs heureux habitants s'éteignent doucement, ayant épuisé jusqu'à la dernière limite le bonheur de vivre. On créerait, j'en ai peur, à ce sujet, une légende fâcheuse, et il faut se méfier des légendes causées par la statistique; je reviendrai sur ce sujet un jour ou l'autre.

Mes doutes ici naissent de ce que la statistique par cause de décès a pour base indispensable une déclaration médicale. Nous n'ignorons pas que cette déclaration, sous forme de certificat de décès, est, sans vouloir offenser personne, singulièrement sujette à caution.

Dans les villes, les grandes surtout, il y a un service médical de l'état civil; c'est lui qui, en certifiant les décès, donne des renseignements sur les maladies causes des décès. Or, là où ce service offre le plus de garanties, à Paris, par exemple, la débilité sénile donne une mortalité de 7, 8 pour 10.000 habitants; cette mortalité s'élève à 9, 7 pour les communes de moins de 5.000 habitants du département de la Seine. Nous sommes loin, on le voit, du gros chiffre de 35,7 qui représente la mortalité par débilité simple dans l'ensemble de la population rurale.

On peut, je crois, sans fausser la vérité, expliquer cette différence, disons cette anomalie. Dans les campagnes, dans les petites villes, pas de service médical de l'état civil; le secrétaire de la mairie reçoit la déclaration de décès et, de sa conversation avec le déclarant, déduit le plus ordinairement et tout seul le genre de mort. Or, à la campagne, les vieux s'en vont, le plus souvent, sans l'aide du médecin; n'étant plus propres au labeur de la terre, on les dit usés par l'âge et le travail; c'est une formule usuelle, et le secrétaire traduit... débilité sénile. C'est ainsi que la statistique rurale s'enrichit certainement d'un groupe morbide important que la statistique urbaine ne connait point au même degré.

Il faut donc accepter, avec quelques réserves, les résultats que nous fait connaître la statistique du ministère de l'Intérieur; mais il convient, pour aider l'administration dans la tâche très utile qu'elle a entreprise, de lui signaler les faiblesses existantes, les lacunes à combler.

Un pressant appel au zèle médical et à la sollicitude des administrateurs communaux ne serait pas, croyons-nous, inutile. Il faudrait que le service médical de l'état civil fût partout considéré comme un service public et rempli avec le scrupule et la rigueur qu'une telle mission comporte.

Ce service devrait être rémunéré à l'égal de tous les autres services publics.

***

Arrivera-t-on à ce résultat d'avoir partout des certificats médicaux de décès consciencieusement établis et conformes à une nomenclature sanitaire largement conçue, par groupes morbides et par âges, sans tomber dans la minutie d'une statistique technique et purement médicale? Je veux l'espérer, car, notre pays, plus que tout autre, a besoin de connaître avec précision la mortalité qui le frappe chaque année.

Mais j'ai peur que les lourdes charges financières dont on est accablé ne fassent jeter les hauts cris en face d'une dépense nouvelle dont l'urgence n'apparaîtra pas évidente aux yeux de nos dirigeants et de la plus grande partie de nos édiles communaux.

GUSTAVE DROUINEAU.

A LA FACULTE DE MEDECINE

A PROPOS DE L'AGRÉGATION

FÉLICITATIONS AU DOYEN

A la dernière séance du Conseil de la Faculté de médecine, le professeur Dieulafoy, doyen d'âge des professeurs titulaires, a donné lecture de cet ordre du jour, destiné au procès-verbal, sur lequel il a demandé un vote du Conseil :

Messieurs et chers collègues,

Des faits graves et profondément regrettables viennent de se passer à la Faculté, à l'occasion du concours de l'agrégation en médecine. Suivant le vœu émis ici même, en plein Conseil, le jury, légalement constitué, avait été tiré au sort.

Or, dès la première séance, sans respect aucun pour les mandataires de la loi, et sans respect pour le droit sacré au travail, un certain nombre de protestataires se sont livrés à des actes inqualifiables. Pendant plus d'une heure, au milieu d'un tumulte indescriptible, ces protestataires ont accablé le jury d'injures, d'outrages et de grossièretés; ils se sont livrés à des voies de fait; des œufs et des tomates ont été lancés sur les professeurs, au risque de les blesser ; bref, on ne trouverait pas de mot pour stigmatiser un aussi lamentable spectacle.

En face de ce débordement, le jury, conscient de son rôle et de son devoir, a fait preuve d'un sang-froid, d'un calme et d'une attitude qui sont tout à son honneur.

Dans tout ceci, messieurs, ne l'oublions pas, nous sommes solidaires, et je vous propose de féliciter et de remercier le président du jury, le professeur-doyen L. Landouzy, et ses collègues, qui, dans ces pénibles circonstances, ont si dignement représenté le bon renom et la respectabilité de notre corps professoral.

Etaient présents :

MM. Achard, G. Ballet, Bar, Blanchard, Chauffard, Debove, Dejerine, Delbet, Gariel, Gaucher, Gilbert,

Hutinel, Kirmisson, de Lapersonne, P. Marie, Nicolas, Pinard, Pouchet, Prenant, Quénu, Raymond, Reclus, Ribemont-Dessaignes, Richet, Albert Robin, Roger, Segond, Thoinot.

La proposition de félicitations du professeur Dieulafoy a été votée à l'unanimité.

***

Ainsi se trouveraient en grande partie démentis les bruits fâcheux qui ont circulé dans la presse politique, et d'après lesquels certains professeurs auraient donné un appui moral au comité de protestation contre l'agrégation.

VARIÉTÉS

Un charlatan illustre : GUILBERT DE PRÉVAL

Notre distingué confrère de Santi a publié dans les *Annales de Dermatologie et de Syphiligraphie* une petite chronique très bien tournée qu'il intitule un ÉPISODE DE L'HISTOIRE DES MALADIES VÉNÉRIENNES AU XVIII[e] SIÈCLE.

Après une esquisse très vivante des rapports qui existaient à cette époque entre la galanterie, la littérature et la médecine il nous trace l'histoire d'un charlatan fameux, Guilbert de Préval.

« C'était un médecin de la Faculté de Paris, le plus effronté, à coup sûr, des charlatans qui prétendirent à cette époque mettre la science au service du libertinage.

« Certes il n'était pas le premier qui eût offert aux amateurs une garantie imaginaire contre le péril vénérien. Mais la réclame de Préval était faite avec un cynisme si éhonté et son aventure avec la Faculté devait avoir un tel éclat de scandale qu'une place à part doit être faite, dans l'histoire du charlatanisme, à ce trop ingénieux médecin.

« Disons immédiatement que Préval se vantait d'avoir inventé un remède qui non seulement guérissait avec certitude les accidents de la syphilis, mais encore qui, employé préventivement, était un préservatif infaillible contre toute espèce de maladie vénérienne.

« La manière de se servir de l'*eau fondante préservatrice*, comme il l'avait baptisée, ne laissait pas que d'être assez incommode et surtout manquait de délicatesse ; c'est pourquoi le critique qui en rendait compte dans le *Journal de Médecine* estimait que « la « pudeur ne permet pas de la transcrire en langue « vulgaire » et la donnait en latin.

« Nous n'aurons pas ce scrupule farouche. Préval conseillait simplement, dans un prospectus répandu par tout Paris, de verser la liqueur dans un gobelet de verre ou de faïence ou dans tout autre vase pourvu qu'il ne fût pas en métal et, avant les rapports sexuels, d'y faire baigner « la partie qu'on voudrait « rendre invulnérable au virus vénérien » : puis, l'acte accompli, de l'en « abreuver » avec soin. Quant aux femmes, disait-il, elles opéreront de même, mais en injections vaginales, fréquentes et profondes.

« Grâce à cette manœuvre, l'auteur garantissait l'innocuité absolue des relations, même avec les femmes les plus corrompues, et il s'offrait pour en faire l'expérience et en donner la démonstration autant de fois qu'on le voudrait.

« Un de ces amis, M. de Saint-Laurent, riche amateur et coureur de brelans, qui possédait une de ces petites maisons où filles et fêtards se réunissaient pour la débauche, le prit au mot. Rendez-vous fut donné et, le 6 Mai 1771, en présence du duc de Chartres et du prince de Condé, Préval fit manifestement et plusieurs fois, avec une catin *la plus hideusement affectée du mal immonde*, tout ce qu'il fallait pour être contagionné ; après quoi il se frotta « de son huile miraculeuse » et, à la grande admiration de ses amis, il sortit indemne de l'aventure.

« Cette expérience célèbre au fond ne prouvait rien et cela pour une foule de raisons dont la majeure est que, très vraisemblablement, l'expérimentateur était déjà vacciné. Du reste on ignorait à cette époque le domaine exact de la syphilis.

« L'eau fondante de Préval devint, à la suite de cette démonstration, indispensable dans Paris ; et comme son inventeur ne manquait ni d'amis ni d'entregent, il obtint que, par ordre du Lieutenant de police, son procédé fût expérimenté et scientifiquement étudié dans les hôpitaux, les casernes et quelques autres maisons moins bien famées.

« Comme le prince de Conti, expert en la matière, désirait un complément d'informations, Préval se prêta, un mois après la première, à une nouvelle expérience en présence du chirurgien du comte de la Marche. Cet Esculape, dit M. Cabanès, lui avait choisi une fille « gangrenée de la peste vérolique « jusque dans la moelle des os ». Pendant une semaine à la suite de cet exploit, Préval fut visité journellement et, rien d'anormal n'ayant été constaté, le chirurgien en dressa son rapport à la louange du préservatif.

« Dès lors le succès de l'*eau fondante préservatrice*, bien que coûtant 24 livres la pinte, effaça celui de toutes les préparations rivales, de tous les élixirs et, si l'on en croit l'*Espion anglais*, qui donne à ce sujet des détails très scabreux, la célèbre maison de la Gourdan en faisait seule une prodigieuse consommation.

« Malheureusement, d'autres, qui l'avaient expérimentée avec avidité, s'en montrèrent moins satisfaits, notamment le duc de Beaufort, fils du duc de Duras, qui avait bu à la coupe empoisonnée ; et, comme on le pense, avec des trompettes comme celles de l'avocat Linguet et du nouvelliste Mairobert, l'affaire fit dans Paris, pendant un an, un effroyable scandale. La lutte d'ailleurs n'était pas moindre sur la valeur curative que sur la valeur prophylactique du remède.

« Les uns prenaient parti pour Préval, les autres le traitaient de vil empirique ; mais il avait pour lui l'opinion et les grands. « Un souverain de l'Europe, « instruit des propriétés de son remède, l'avait fait « expérimenter par son premier médecin et par ses « médecins et chirurgiens ordinaires. Il avait fait sé- « questrer et traiter les sujets atteints avec le re- « mède de Préval et le procès-verbal constate qu'après « le traitement, les malades avaient « le teint bril- « lant » et une « santé parfaite ». Un an plus tard, « la guérison s'était maintenue. »

« Le 18 Juin 1772 une expérience définitive fut organisée, si l'on en croit Préval, en présence de ma-

gistrats et sous le contrôle de quatre médecins, désignés par le Lieutenant général de police, qui la suivirent avec tout le soin désirable. On prit à Bicêtre des malades (six hommes et quatre femmes) des plus manifestement infectés ; les hommes furent séquestrés à l'hôpital des gardes-françaises, les femmes chez la Marchais, garde-malade de la rue de Beaune où on les traita pendant un mois avec l'eau fondante. Tous ces malades guérirent, assure Préval, mais les médecins refusèrent de signer le procès-verbal. Cependant les autres experts avaient pu constater la valeur de la médication et Préval dut se contenter de ce triomphe d'amour-propre ; il eut soin toutefois d'amener ses clients chez un commissaire pour leur faire certifier leur guérison.

***

« Mais l'orage s'amoncelait sur la tête du trop ingénieux philanthrope. Le 29 Juillet 1772 le prospectus imprimé qui détaillait les vertus de l'eau fondante était déposé sur le bureau de la Faculté. Le 8 Août, le doyen Le Thieullier demandait au conseil de la Faculté d'examiner la conduite de Guilbert de Préval, stigmatisait sa trop fameuse expérience et le Conseil, estimant que leur confrère s'était « prostitué », rendait contre lui un décret de radiation.

« Les motifs de ce décret furent rédigés à la séance suivante, le 12 Août, par six commissaires, et les deux décrets du 8 et du 12 signifiés au condamné.

« Il semble que Préval ait été plus étonné que scandalisé de ce verdict. La Faculté ne s'était pas encore à cette époque relevée des sarcasmes de Molière et l'opinion générale était qu'en matière de syphilis particulièrement, la science officielle était incompétente. C'est ce que Linguet développe si spirituellement quand il dit qu'en présence des ravages de cette affection, dont Hippocrate n'avait point parlé et qu'on croyait importée d'Amérique, « la Faculté perdit la « tête et Esculape dérouté cessa de rendre des « oracles ». Alors, ajoute-t-il, « des hommes sans « titres, des charlatans plus hardis ou plus avides « que les docteurs, se présentèrent pour un combat « où la victoire devait être fort lucrative. Ne pouvant « assurer le succès, ils vendaient au moins l'espé- « rance ».

« Bref l'opinion n'était pas loin de considérer à cette époque les empiriques comme les seuls qualifiés en matière de traitement de la syphilis et, par un logique corollaire, de voir dans les docteurs de la Faculté les rivaux jaloux et impuissants des spécialistes à la mode.

. . . .

« Dans ces conditions on pense bien que le condamné ne laissa pas passer sans protestation la mesure prise à son égard par la Faculté. En 1773, il faisait annoncer par la *Gazette des Deux Ponts* que, s'il avait été rayé du tableau des docteurs-régents, c'était uniquement parce que les succès de son remède avaient excité l'envie de ses confrères et que ceux-ci, par une iniquité sans exemple, l'avaient condamné à l'occasion de ce remède, *malgré l'opinion formellement exprimée des commissaires de la Faculté, qui avaient assisté à ses expériences.* En même temps il publiait, contre la décision de la Faculté, un *Mémoire* dans lequel il accusait ses confrères d'avoir organisé un complot « pour faire per- « dre la confiance acquise à son remède », et le doyen Le Thieullier d'être le chef de cette cabale. Il allait jusqu'à accuser celui-ci d'avoir fabriqué seul les décrets du 8 et du 12 Août et d'avoir commis des faux en apposant sur les registres la signature de ses collègues.

« Dès lors la guerre fut déclarée.

« A son mémoire de 1773 Préval fit succéder un nouveau factum (1776) adressé au Parlement de Paris, par lequel il demandait réparation du préjudice qui lui était causé et, par un arrêt du 4 Mai 1776, la Cour eut la faiblesse de lui donner satisfaction. Elle défendait à la Faculté de donner suite à ses délibérations du 8 et du 12 Août 1772, lui permettant néanmoins de faire une troisième assemblée, et elle ajournait personnellement ou assignait pour être ouïs cinq de ses docteurs-régents, le doyen Desessartz et les docteurs Leclerc, Dumangin, Lezurier et Bacher, visés par le plaignant.

« C'est qu'en effet, profitant des rivalités et des divisions qui régnaient à la Faculté, Préval avait su s'y créer un parti, Pajon des Moncets, qui avait signé le décret d'exclusion de 1772, était devenu son allié ; le vieux Le Thieullier avait été gagné ; de telle sorte que, ne pouvant attaquer la Faculté en corps, Préval s'en prenait à cinq de ces membres, choisis parmi ses ennemis personnels.

« La Faculté avait nommé, pour suivre l'affaire, consulter les avocats, rédiger et signer les mémoires, une nouvelle commission qui, heureusement, sut manœuvrer avec autant de prudence que de fermeté.

« Elle convoqua une assemblée générale le 5 Juin. La séance était présidée, en l'absence de Desessartz, par Alleaume. Celui-ci, acquis à Préval, lut une consultation de deux avocats, Gervaise et Cochu, qui, naturellement, posaient l'affaire sous un jour aussi nouveau qu'insidieux. Ce fut un beau tapage. Un nouveau défenseur de Préval, La Rivière, ne put se faire entendre et l'assemblée passa à l'ordre du jour, estimant qu'elle n'avait pas à tenir compte d'une consultation prise sans le concours de ses commissaires et dont l'exposé, qui lui servait de base, était d'ailleurs reconnu faux.

. . . .

« Enfin, le 23 Septembre, se basant sur un arrêt de la Cour du 5 Septembre, qui n'avait pas été notifié à la Faculté, Préval lui-même, en habit de docteur-régent et accompagné d'un huissier, se présente à la Faculté au milieu d'un acte public, signe au registre et veut faire lire l'arrêt ; Desessartz proteste, traite l'huissier d'insolent, et celui-ci se retire.

« Ce fut pour Préval l'occasion de crier à la violence. Mais ce fut pis encore le 2 Novembre.

« Préval avait manœuvré pour que son compère Alleaume gardât les fonctions de doyen ; mais la Faculté décida qu'elle pouvait et devait élire un nouveau doyen, en remplacement de M. Desessartz suspendu, et elle avait convoqué l'assemblée dans ce but ; mais elle avait compté sans Alleaume, qui « ou- « vrit la séance par la lecture d'une sommation, « protestation et assignation tout ensemble, signi- « fiées au nom du sieur de Préval ». Il fallut délibérer et la Faculté, estimant qu'il ne s'agissait que d'un fait particulier, passa outre, déclarant « s'en « tenir aux décrets qui avaient exclu le sieur de Pré- « val de ses assemblées ». Mais celui-ci se tenait dans le voisinage. Il entra soudain, « escorté d'huis-

« sier, de procureur et d'autres personnes étrangères « à la Faculté, qu'il laissa dans une pièce séparée... « Sa présence causa un sentiment mêlé d'étonnement « et d'indignation ; presque tous les docteurs se levè- « rent et ne permirent au sieur de Préval de rester « que pour entendre, de la bouche du doyen lui- « même, le décret qui venait d'être rendu. Le sieur « de Préval, furieux, s'avance, proteste qu'il ne sor- « tira point, somme et interpelle tous les docteurs « de déclarer s'ils veulent désobéir aux arrêts de la « Cour. A cette interpellation aussi indiscrète qu'in- « jurieuse, le mécontentement éclata : plusieurs voix « se firent entendre, demandant qu'on appelât les « appariteurs pour le faire sortir. »

« Bref, il y eut une bagarre au cours de laquelle Préval fut expulsé et fut, si on l'en croit, fortement malmené par Desessartz et par Bacher. Le scandale fut à son comble.

« Mais cette fois, Préval avait été rossé et, comme il arrive en pareil cas, les rieurs furent contre lui. On le connaissait mieux d'ailleurs et on le jugeait pour ce qu'il était, un charlatan. Enfin tout le monde commençait à être las du bruit qu'il faisait. Il eut donc beau parler, publier un nouveau *Mémoire*, ce fameux précis de 1777, ouvrage venimeux où il peint ses confrères de la Faculté comme « des méchans, « des furieux, qui sacrifient leur honneur, celui de « leur compagnie, la vérité, la soumission due aux « lois, l'intérêt public à leur vil intérêt » ; où il accuse cette Faculté d'avoir voulu, criminellement, et par jalousie professionnelle, le ruiner, l'exclure, le déshonorer et même l'assassiner ; il eut beau peindre ses confrères comme des rebelles, en révolte contre l'autorité, et attirer sur leur tête toute la sévérité du Parlement ; il eut beau même appeler à son secours des transfuges, comme Le Thieullier, Pajon des Moncets, Fumée, Pourfour du Petit, Alleaume et La Rivière ; personne ne le suivit, et le Parlement, honteux de son rôle, donna raison à ses adversaires.

***

« Quelle était donc la composition de ce fameux remède ? De Horne, dans une bonne étude de tous les secrets préconisés à cette époque comme préventifs et publiés d'abord dans les *Mémoires littéraires* de Goulin, était arrivé à cette conclusion que l'eau fondante « n'est autre chose qu'une solution de sublimé dans l'eau de chaux bien filtrée ou l'*eau phagédénique*, exactement séparée du premier précipité ».

L'abbé Teissier confirma cette analyse et montra que c'était tout simplement de la *Liqueur de Van Swieten* affaiblie par l'eau de chaux.

CORRESPONDANCE

A propos d'un article récent, nous recevons la lettre suivante :

Je lis dans l'intéressante monographie sur les Effets thermiques des courants de haute fréquence de MM. Zimmern et Turchini, parue dans *La Presse Médicale* du 11 mai, que ces auteurs font allusion, entre autres choses, à un travail signé d'eux publié en 1907-1908. J'y vois notamment, page 354, première colonne, ceci : « Mais il est possible, d'autre part, que devant le passage du courant, les actes chimiques subissent un ralentissement momentané... Mais cela n'est vrai que pendant le passage du courant. On peut se demander si, après lui, les actes chimiques ne sont pas soumis à une réaction et n'augmentent pas d'intensité. L'augmentation de la quantité d'oxygène absorbé et de CO^2 rejeté (d'Arsonval), et l'élévation thermique que l'on observe une heure après l'application (ils auraient pu ajouter : d'Arsonval également), seraient en faveur de cette manière de voir. »

Or, est-ce oubli ? ces messieurs ont négligé de signaler, dans leur travail original comme dans le résumé qu'ils viennent d'en donner à *La Presse Médicale*, que j'avais constaté le premier en 1901, au Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, tenu à Paris, note reproduite dans les *Annales d'électrobiologie*, Novembre-Décembre 1901, cette baisse initiale de la chaleur produite sous l'influence des courants de haute fréquence appliqués chez l'enfant sous la même forme de lit condensateur, ladite chaleur étant enregistrée au calorimètre.

Je n'aurais pas mis à mal la patience de vos lecteurs par cette revendication de priorité, s'il ne s'agissait, en l'espèce, d'un phénomène qui paraît d'ordre général, dérivé vraisemblablement de la loi de l'*action* et de la *réaction*, et dont Claude Bernard avait déjà montré plusieurs exemples, notamment à propos de ses expériences sur le sympathique et la corde du tympan : « Je dois encore, dit-il dans ses Leçons sur la chaleur animale, ajouter une circonstance intéressante de ces expériences, c'est que l'augmentation de chaleur sous l'influence de la corde du tympan peut être précédée d'un léger abaissement et suivie d'une persistance dans l'élévation calorifique un certain temps après la cessation de l'excitation galvanique. De même, l'abaissement de température par l'excitation du nerf sympathique s'est montré précédé d'une légère élévation calorifique après laquelle survient un abaissement de température persistant. »

Je suis très heureux, du reste, de constater que MM. Zimmern et Turchini ont apporté une confirmation de mes expériences.

E. Bonniot,
Chef du laboratoire de radiologie
de l'hôpital Broussais.

Paris, le 20 Mai 1910.

LIVRES NOUVEAUX

A. Martinet. — *Les Aliments usuels*. Composition ; préparation. *Deuxième édition, revue et augmentée*. 1 vol. in-8° de VI-352 pages avec figures. Prix : 4 fr. (Masson et Cie, éditeurs).

Voilà un livre excellent et cette appréciation n'étonnera pas nos lecteurs qui connaissent depuis longtemps le talent de M. Martinet. Son livre est à la fois savant et simple ; il s'adresse également aux médecins et aux malades et il renferme des renseignements culinaires qui pourront servir aux méditations de maint cordon bleu. C'est justement parce que l'auteur n'a pas craint d'entrer dans les détails, de nous indiquer, quand besoin en était, la préparation de certains mets, que je trouve cet ouvrage particulièrement utile. En ce temps de régimes spéciaux, dont on use beaucoup et dont on abuse un peu, le médecin est constamment interrogé sur l'art culinaire. On lui demande comment on doit faire cuire tel aliment, pendant combien de temps on doit le laisser au feu, quel assaisonnement facilite ou entrave la digestion. Les réponses doivent, j'en suis persuadé, embarrasser les meilleurs cliniciens. Il suffira, pour être à même de formuler le régime alimentaire, d'avoir parcouru l'ouvrage que j'analyse.

Le plan suivi est fort simple.

Dans la première partie, l'auteur étudie les aliments minéraux, insistant surtout sur les chlorures et les phosphates. Puis il passe en revue les trois grandes classes d'aliments organiques, graisses, hydrates de carbone, albumines, et indique la digestibilité des diverses substances et les transformations qu'elles subissent dans l'organisme.

La deuxième partie est la plus importante. C'est la description particulière des aliments usuels, des aliments animaux, viande, œufs, lait; des aliments végétaux, féculents, céréales, légumes, fruits. Pour chaque groupe d'aliments, M. Martinet indique la composition chimique, les propriétés générales, les préparations culinaires, la digestibilité, le pouvoir nutritif. Puis il insiste sur les indications et les contre-indications des diverses substances qu'il décrit, sur leurs altérations, sur les accidents que leur ingestion peut produire. Il termine enfin son ouvrage par quelques pages très intéressantes sur les boissons.

Quand j'aurai dit que le style est simple et clair; que des schémas et des tableaux facilitent la lecture du texte; que les discussions théoriques ont été avec raison écartées, j'aurai donné un aperçu encore incomplet de ce livre qui sera bientôt entre les mains de tous les praticiens.

H. R.

G. Roussy et P. Ameuille. — ***Techniques des autopsies et des recherches d'anatomies pathologiques à l'amphithéâtre.*** 1 vol. in-8°, de 432 pages, cartonné, avec 132 figures en noir et 4 planches hors texte, Paris 1910. Prix : 9 fr. (O. Doin, édit.).

A l'inverse de ce qui se passe dans la plupart des pays étrangers, les autopsies ne sont pas faites, en France, par des anatomo-pathologistes spécialisés, mais par le personnel du service hospitalier dans lequel est mort le sujet à autopsier. Aussi importe-t-il, chez nous encore plus qu'ailleurs, que l'on adopte, pour pratiquer les autopsies, une technique extrêmement méthodique et telle que l'opérateur soit forcé de passer en revue tous les organes importants du cadavre, de peur que son manque d'exercice ne lui en laisse oublier. Il importe aussi que cette technique soit simplifiée de façon à ne pas lui prendre trop de temps, puisqu'il n'a pas que ce service à faire. C'est de ces *desiderata* que se sont inspirés les auteurs de la *Technique des autopsies*.

Dans la *première partie* de leur livre, ils montrent la série de recherches indispensables à exécuter sur tous les cadavres, quels qu'ils soient, si l'on veut que l'autopsie puisse compléter utilement une observation clinique bien prise. — Ils exposent d'abord l'autopsie des *centres nerveux*, réglée d'après les principes qu'applique et fait appliquer dans son service le professeur Pierre Marie. — Pour la cavité thoraco-abdominale ils préconisent une méthode personnelle qu'on pourrait appeler la méthode des éviscérations partielles et successives et dont la marche est la suivante : l'opération débute par l'abdomen et non par le thorax. — L'autopsie de l'abdomen est divisée en quatre temps : 1° *temps intestinal* pour l'intestin grêle et son mésentère d'abord, puis pour le cæcum et les côlons; 2° *temps sous-diaphragmatique*, pour la rate d'abord, puis pour le foie, l'estomac, le pancréas et le duodénum, qui sont enlevés tous les quatre d'un seul tenant; 3° *temps lombaire*, pour les reins avec leurs capsules surrénales et leurs uretères; 4° *temps pelvien*, pour l'éviscération en bloc du petit bassin. C'est seulement après avoir vidé l'abdomen qu'on s'attaque au thorax : dans un premier temps, on relève les poumons; dans un deuxième, le cœur avec la totalité de l'aorte et le médiastin postérieur. On termine l'autopsie par l'éviscération des organes du cou.

Dans une *seconde partie* se trouve la technique des prélèvements qui ne s'opèrent que plus rarement : parmi ceux-ci, nous notons celui des différentes pièces squelettiques, des glandes à sécrétion interne, des organes des sens, etc.

Dans la *troisième partie* a été placée l'indication du traitement immédiat à faire subir aux pièces prélevées, en particulier le choix d'un fixateur convenable pour les recherches qu'on se propose de faire par la suite. On y trouve aussi les procédés de conservation de pièces macroscopiques avec leur couleur modifiés d'après Kaiserling.

Les figures jointes en grand nombre au texte et munic de légendes détaillées éclairent l'exposé et montrent en même temps la facilité d'exécution et la logique des méthodes préconisées. De plus, à propos de chaque organe, un résumé de diagnostic anatomo-pathologique macroscopique permet au débutant de reconnaître sans trop de peine les lésions courantes. Enfin, on est heureux de trouver dans ce livre des procédés de recherche qu'on aurait peine à rencontrer ailleurs, comme l'examen du faisceau de His, de la queue de cheval, des parathyroïdes, etc.

J. D.

Strzyzowski. — ***Biochimie normale et pathologique, cours et guide de laboratoire***, 1910, gr. in-8°, de 158 pages, avec 62 figures dans le texte, dont 2 en couleurs. Prix : 5 fr. (Librairie J.-B. Baillière et Fils, Paris.)

Ce petit manuel est l'exposé succinct du cours de chimie physiologique et pathologique professé par l'auteur depuis une dizaine d'années à la Faculté de médecine de Lausanne. Il constitue un résumé des connaissances élémentaires indispensables à l'étude de la physiologie et à sa pratique clinique. Il contient un nombre limité mais choisi de travaux pratiques, une sélection d'expériences qui peuvent être faites en un temps relativement restreint.

Alfred Martinet.

Dr G. Sieffert. — ***Introduction générale à la Thérapeutique positive***, 1 vol. in-8° de XII-402 pages. Prix : 12 fr. (Maloine, édit.).

Cet ouvrage très consciencieux et fort compact consiste essentiellement en un exposé des lois, des principes, des propositions, la plupart empruntées à l'homœopathie, qui, d'après l'auteur, constituent la base de la Thérapeutique positive.

« Désormais, dit l'auteur dans ses conclusions, en « possession d'une règle précise pour l'application des « médicaments, le praticien pourra, en toute sécurité, » conformer sa conduite à ces lois. Et encore que « l'art de guérir soit indéfiniment susceptible de per- « fectionnement, l'ère des ambiguïtés et des hypo- « thèses a fini son temps. »

Puisse-t-il dire vrai!

Alfred Martinet.

Traité international de psychologie pathologique, publié sous la direction de M. A. Marie (de Villejuif), et par MM. Bechterew, Clouston, Grasset, Lugaro, Magnan, Pilcz, Raymond, Ziehen, membres du Comité de Rédaction. Tome I. 1 vol. in-8° de viii-1028 pages, avec 353 figures. Prix : 25 fr. 1910. (F. Alcan, édit.)

Présenter une mise au point internationale, une sorte d'inventaire des données acquises par les savants de tous pays sur le terrain de la psychopathologie, tel est le but que s'est proposé M. A. Marie, à un triple point de vue scientifique, philosophique et social, en faisant appel à la phalange des savants qui patronnent cet ouvrage.

Ce premier volume débute par un exposé, en quelque sorte philosophique, de M. le Professeur Grasset sur l'unité neuro-biologique, suivi d'un aperçu historique de M. le Professeur Del Greco, qui le confirme en montrant l'évolution graduelle des sciences psychiatriques et autres, vers cette unité. Ensuite viennent l'étude des données anthropologiques et l'examen anatomique complet, au point de vue descriptif et des mesures, comme corollaires de cette unité générale indissoluble de la vie physique et psychique. Les chapitres suivants pénètrent plus avant dans le mécanisme fonctionnel de tout l'organisme, et comportent les applications des méthodes de laboratoire à l'examen du malade vivant; puis viennent les constatations nécroptiques et microscopiques envisagées dans l'encéphale, dans la moelle et dans les systèmes périphériques et viscéraux.

La deuxième partie de ce volume comprend l'exposé de l'évolution parallèle du psychisme humain et de tout l'organisme à travers la crise pubère, puis les méthodes d'examen de l'homme malade envisagé au point de vue clinique, médico-psychologique et médico-légal. Parmi les principaux collaborateurs de ce volume, nous citerons MM. Betcherew, Marinesco, Marro, Clouston, Ferrari, Carrara, Mingazzini, Lugaro, Marie, A. Klippel et Laignel-Lavastine, Dide et Levaditi.

Certes, la conception même de l'ouvrage, où se rencontrent des auteurs d'écoles si diverses, lui enlève un peu d'homogénéité : mais il constitue en revanche une mine extrêmement riche en documents révélateurs sur la pathologie cérébrale, et rendra assurément de grands services à tous les chercheurs de ce domaine.

P. Hartenberg.

M. Varanini (de Parme). — *Le rein mobile. Anatomie pathologique et clinique.* 1 vol. in-8°, de 141 p. avec 3 pl. hors texte en noir. Imp. Mattiali, Salsomaggiore.

Dans la première partie, partie anatomique de son livre, l'auteur s'est d'abord attaché à vérifier les données d'anatomie normales courantes sur la situation et les moyens de fixité du rein. Ses recherches personnelles, dissections et coupes horizontales de cadavres entiers (reproduites par des planches photographiques), lui ont permis de confirmer de tous points les faits connus depuis Volkow et Delitzine, et exposés dans nos anatomies classiques françaises, auxquelles il réfère principalement.

Suit une revue complète des travaux anciens et récents sur l'étiologie et la pathogénie de la néphroptose. Nous y relevons en particulier une étude sur l'entéroptose congénitale, cause accessoire, du reste, de la néphroptose; des recherches faites à la suite de Bianchi, sur la mobilité du pôle inférieur du rein chez le nouveau-né et pendant les premiers mois de la vie, et quelques données sur les mesures anthropométriques du thorax et de l'abdomen dans la néphroptose, pour contrôler les vues de Wolf Becker et Lennhof, touchant l'existence d'un type thoraco-abdominal prédisposant à la ptose : rétrécissement du thorax dans sa partie inférieure, plus grande hauteur de l'abdomen, etc.

Dans le chapitre plus spécialement consacré à l'anatomie pathologique, l'auteur se plaint de la rareté des documents nécropsiques (presque tous français, du reste), et apporte deux autopsies personnelles. Il passe en revue rapide les altérations secondaires du rein ptosé et les complications, en particulier l'appendicite, appendicite presque toujours chronique, manifestée seulement par des douleurs et que la néphropexie seule suffit rarement à guérir; c'est pourquoi Edebohls conseille d'associer à la néphropexie, l'appendicectomie par voie lombaire.

Au point de vue clinique, rien qui sorte du cadre d'une revue générale.

Ameuille.

W. Bechterew. — ***La suggestion et son rôle dans la vie sociale***, traduit et adapté du russe par P. Kéraval, 1 vol. in-12 de 276 pages. Prix : 4 fr. Paris 1910. (Ch. Boulangé, éditeur.)

Sujet vaste et impressionnant, dont, à son tour, M. Bechterew tente l'exposé complet, avec de nombreux exemples et des faits historiques.

D'abord, une étude critique sur les différentes doctrines de la suggestion et une théorie personnelle qui comprend par suggestion « toute influence directe exercée sur l'homme à l'insu de son attention volontaire, autrement dit de son Moi, de sa conscience personnelle ». Ainsi comprise, la suggestion se distingue nettement de la persuasion, avec laquelle certains auteurs voudraient la confondre, par un singulier malentendu sur la signification propre de ces termes. « Il est clair, écrit Bechterew fort judicieusement, que cette définition distingue essentiellement la *suggestion*, moyen d'action psychique directe d'une personne sur une autre, de la *persuasion*, qui toujours a recours à l'attention volontaire ainsi qu'à la réflexion logique, et fait intervenir la *conscience personnelle* ».

Ensuite, l'action de la foi, les illusions et hallucinations collectives, les erreurs sensorielles, les rêves prophétiques, les épidémies convulsives ou religieuses, le mesmérisme, les paniques, les spéculations financières sont passés en revue.

Mais la partie la plus neuve et la plus captivante du livre est celle des événements propres à la Russie, assez méconnus chez nous, qu'il s'agisse de sectaires, de révolutionnaires, d'épidémies d'ensorcellement, de malliovannisme, de jéhovisme ou des psychopathies épidémiques locales des gouvernements de Kazan, d'Orel, de Minsk, des pneumatomaques russes du Canada, des associations d'amour libre, etc.

On trouvera là une collection importante de documents originaux sur la psychologie collective qui suffiraient à eux seuls à justifier la traduction de ce livre, dont M. Kéraval s'est acquitté avec une élégance et une précision qui donnent à ces pages les qualités d'un texte original.

P. Hartenberg.



BIBLIOGRAPHIE

2110. — **J. Cryns.** — Guide populaire d'Hygiène. Manuel de la santé publié par l'office sanitaire de l'Empire allemand. 3e édition française corrigée et augmentée. 1 vol. in-8°, de 315 pages, avec 55 figures et 3 gravures hors texte en couleurs. (*A. Manceaux*, éditeur à Bruxelles.)

2111. — **F. von Esmarch.** — Les premiers soins a donner en cas d'accidents subits. Conférences traduites par le Dr E. Van Oye. 5e édition, 1 vol. in-16 de 200 pages, avec 96 figures. (*Société Belge d'Edition*, à Bruxelles.)

2112. — **R. v. Jaksch.** — Die Vergiftungen. 2e édition, 1 vol. gr. in-8°, de xli-732 pages, avec 42 figures. Prix ; 16 marks. (*Alfred Hölder*, éditeur à Vienne.)

2113. — **G. Betton Massey.** — Ionic Surgery in the Treatment of Cancer. 1 vol. in-8°, de xii-243 pages, avec 73 figures. Cartonné. (*The A. L. Chatterton Co*, à New-York.)

2114. — **P. Gastou.** — Hygiène du visage. Cosmétique, Esthétique et Massage. 1 vol. in-18, de 69 pages, avec 14 figures. Cartonné : Prix : 1 fr. 50. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2115. — **G. Hébert.** — Guide pratique d'éducation physique. 1 vol. in-8°, de xvi-568 pages, avec 358 figures. (*Vuibert et Nony*, éditeurs à Paris.)

2116. — **J. Madinaveitia.** — Enfermedades del esofago y del Estomago. 1 vol. in-8°, de 390 pages. Prix : 8 pesetas. (*Vict. Suarez*, éditeur à Madrid, 48 Preciados.)

2117. — **Tony d'Ulmès.** — Les demis-morts. 1 vol. in-12°. Prix : 3 fr. 50. (*Lemerre* éditeur, Paris.)

2118. — **G. Fraisse.** — Gonorrhée chronique de l'homme. Notions et traitements modernes. 1 vol. in-8° de xlvii-330 pages. Prix : 7 fr. 50 (*Maloine*, éditeur, Paris.)

2119. — **P. Spillmann et M. Perrin.** — Etudes sur la paralysie générale et sur le tabes. 1 vol. in-8 de vi-85 pages. Prix : 2 fr. 50 (*A. Poinat*, éditeur, Paris).

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES

Sommaire du n° 3.

Travaux originaux :

Roger Dupouy. — Charles Baudelaire toxicomane et opiomane.

Victor Parant père. — De la manie simple non récidivante et de la psychose périodique.

Arsimoles et Halberstadt. — La paralysie générale juvénile (1er article).

Calixte Rougé. — Consultation médico-légale sur le cas d'un vieillard de 84 ans inculpé d'assassinat. Psychoses de la vieillesse. Observations.

Lucien Lagriffe. — Les fugues et le vagabondage (1er article).

Revue française et étrangère.

Société médico-psychologique.

Revue des journaux.

Bibliographie et Bulletin bibliographique.

Variétés.

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 8.

Mémoires originaux :

E. Mosny et L. Barat. — Tabes et amyotrophie au cours d'une méningo-encéphalo-myélite syphilitique (2 figures).

C. Pastine (de Gênes). — Deux cas d'amyotrophie chronique consécutive à la paralysie spinale, dont l'un avec examen anatomique (4 figures).

Analyses.

Neurologie. — Psychiatrie. — Thérapeutique.

Société de Neurologie (Séance du 14 Avril 1910).

LYON CHIRURGICAL

Sommaire du n° 5.

Travaux originaux :

Angelo Garau. — Le point de Mac Burney et le point de Lanz (1 figure).

G. Gayet et Croizier. — Syndrome appendiculaire et tuberculose (3 figures).

P. Vignard et L. Arnaud. — La leucocytose dans l'appendicite (5 figures).

L. Bérard et J. Chattot. — L'asepsie du chirurgien et de l'opéré par la teinture d'iode.

Analyses.

Société de chirurgie de Lyon.

Ouvrages reçus. — Informations.

Bibliographie.

LA REVUE PHILANTHROPIQUE

Sommaire du numéro 157.

Articles originaux :

Georges Rondel. — L'assistance en France depuis 4 ans.

G. Drouineau. — Les médecins aliénistes et le décret du 3 Février 1910.

Henri Bonnet. — La résurrection de Montyon.

E. Barthès. — Application de la loi du 14 Juillet 1905.

Revue d'assistance.

Variétés.

Congrès de Copenhague.

Chronique étrangère.

Revue des publications étrangères.

Informations.

Echos.

Bulletin, par M. **Paul Strauss.**

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lille. — M. Oui, professeur d'accouchements et hygiène de la première enfance à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lille (fondation de l'Université de Lille), est nommé, sur sa demande, professeur de clinique obstétricale à ladite Faculté.

Faculté de médecine de Lyon. — M. Roques, professeur de pathologie interne à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon, est nommé, sur sa demande, professeur de clinique médicale à ladite Faculté.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — SERVICES RENDUS A L'ASSISTANCE PUBLIQUE. — *Médaille d'argent.* — MM. le professeur Gaucher, Brocq, à Paris.

Médaille de bronze. — M. Gustave, à Paris.

Exposition internationale de Bruxelles 1910. — Des conférences sur les stations thermales et climatiques de France (avec projections) sont organisées par le comité de la classe III, sous le patronage de M. le Commissaire général du Gouvernement français et de la Société d'hydrologie médicale de Paris.

Programme des conférences : Samedi, 11 Juin. — M. HUCHARD : Les maladies du cœur et les Eaux minérales.

Mercredi, 22 Juin. — M. GALLARD (de Biarritz) : Les Eaux chlorurées sodiques françaises.

Mercredi, 29 Juin. — M. LALESQUE (d'Arcachon) : La cure marine des affections pulmonaires.

Lundi, 11 Juillet. — M. DUBOIS (de Saujon) : Villégiatures médicales.

Jeudi, 31 Juillet. — M. MOUREU : Les récents progrès de l'Hydrologie.

Mercredi, 27 Juillet. — M. CARRON DE LA CARRIÈRE : De l'emploi des Eaux minérales françaises dans les maladies des voies respiratoires chez les enfants.

Lundi, 8 Août. — M. le professeur LANDOUZY : La richesse thermale, climatique et marine de France, étudiée au point de vue de la Thérapeutique, de l'Hygiène thérapeutique et de la Puériculture (Crénothérapie).

Jeudi, 18 août. — M. JOUAUST : Traitement hydrominéral des affections gastro-intestinales.

Lundi, 29 Août. — M. ZUCCARELLI (de Bastia) : Stations climatiques et Eaux minérales de la Corse.

Lundi, 5 Septembre. — M. FERRAS (de Luchon) : Aperçu général des sources sulfurées des Pyrénées.

Lundi, 12 Septembre. — M. BORIES (du Cannet) : La Côte d'Azur : Caractères et indications de son climat.

Samedi, 17 Septembre. — M. LÉON BLANC (d'Aix-les-Bains) : Aix-les-Bains : Station thermale et climatique.

Lundi, 26 Septembre. — M. DEDET (de Martigny) : Traitement de la Goutte et de la Gravelle par les Eaux sulfatées calciques des Vosges.

Samedi, 1er Octobre. — M. le professeur ROBIN : Influence du climat marin sur le traitement des tuberculoses.

Lundi, 3 Octobre. — M. DURAND-FARDEL (de Vichy) : Vichy et sa clinique.

Samedi, 8 Octobre. — M. SCHLEMMER (du Mont-Dore) : L'asthme et son traitement hydrominéral.

Lundi, 10 Octobre. — M. SÉNAC-LAGRANGE (de Cauterets) : Problèmes biologiques soulevés et résolus par l'application des Eaux sulfureuses de Cauterets.

Mercredi, 12 Octobre. — M. MARCELLIN CAZAUX (des Eaux-Bonnes) : La Source-Vieille des Eaux-Bonnes (Basses-Pyrénées). Composition, indications thérapeutiques.

« Les Dimanches du Praticien ». — Le dimanche 5 Juin prochain, à 10 heures très précises du matin, visite du *Laboratoire biologique du Radium*, 41, rue d'Artois.

M. DOMINICI fera visiter son Laboratoire de physiologie expérimentale et donnera quelques enseignements succincts sur les procédés de radiumthérapie qu'il emploie.

M. JABOIN, docteur en pharmacie, montrera les Laboratoires de physique et de chimie, et fera une courte causerie sur la pharmacologie et la biologie du Radium.

— Le dimanche 12 Juin. *Visite des Abattoirs de la Villette* :

1° Rendez-vous à 9 heures, à l'entrée de l'Abattoir, *avenue du Pont-de-Flandre* (ne pas confondre avec l'entrée du marché aux bestiaux, sise rue d'Allemagne);

2° Allocution de M. Martel;

3° Division en groupes qui visiteront séparément l'abattoir sous la conduite de plusieurs vétérinaires sanitaires chargés des explications;

4° Présentation de pièces (maladies microbiennes et parasitaires communes à l'homme et aux animaux) et explications.

Principaux moyens de communications :

1° Chemin de fer de ceinture. Station du Pont-de-Flandre;

2° Omnibus la Villette-Saint-Sulpice;

3° Tramway place de la République-Aubervilliers;

4° Métro-*Allemagne*, à DEUX KILOMÈTRES de l'abattoir. Prendre le tramway ou l'omnibus ci-dessus pour achever le trajet.

On est prié de s'inscrire auprès de MM. Desfosses et Durey, 47, rue de Rome.

Association amicale des internes et anciens internes des hôpitaux de Bordeaux (année 1910-1911). — Après lecture des rapports de MM. Cruchet et Micheleau, secrétaire général et trésorier de l'Association, l'assemblée du 12 Mai a élu à l'unanimité le Bureau suivant :

Président : M. Baudrimont.

Vice-présidents : MM. Lalesque (d'Arcachon) et Arnozan.

Secrétaire général : M. René Cruchet.

Trésorier : M. E. Micheleau.

Secrétaire des séances : M. Lacoste, interne des hôpitaux.

M. Rabère (de Pauillac), président sortant, a été nommé président d'honneur.

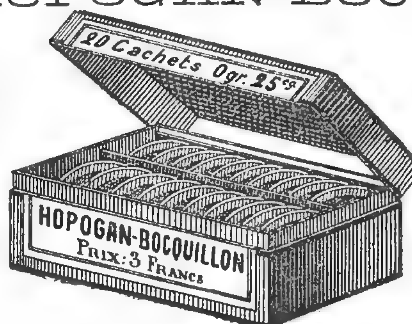
Œuvre parisienne de secours immédiat et d'assistance à la famille médicale. — L'Œuvre est constituée par l'adhésion des médecins, des membres de leur famille, et des groupements médicaux de la région. Elle est ouverte aux médecins de la guerre, de la marine, des colonies et à leurs familles. Elle comprend des membres titulaires, des membres bienfaiteurs.

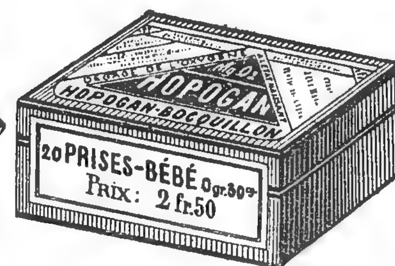
Les membres titulaires sont pris exclusivement parmi les médecins et leurs familles (femmes, enfants, ascendants). Ils paient une cotisation minima de 1 franc.

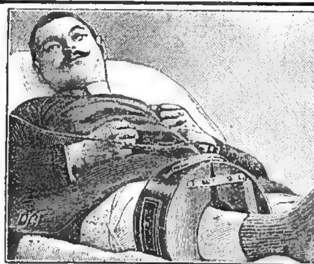
Les membres bienfaiteurs peuvent comprendre : 1° Des groupements médicaux professionnels qui, non contents de donner à l'Œuvre leur patronage moral, désirent l'aider matériellement; 2° Des personnes étrangères à la famille médicale, mais qui désirent manifester, en apportant leur concours à l'Œuvre, leurs sentiments de reconnaissance pour le Corps médical. Le chiffre de la cotisation pour les membres honoraires ne peut être inférieur à 20 francs.

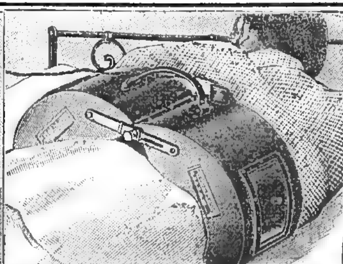
Les cotisations peuvent être rachetées : celle de titulaire moyennant 100 francs; celle des bienfaiteurs, moyennant 500 francs. Pour être membre titulaire, il faut adresser une demande au Président et justifier que l'on remplit les conditions énoncées au paragraphe 2 de l'article 4. La demande indiquera la somme que le candidat s'engage à payer annuellement comme cotisation. Le non-paiement de la cotisation pendant trois ans entraîne de droit la radiation.

L'Œuvre agit par un *secours immédiat*, mais essentiellement temporaire, destiné à prendre fin quand l'*assistance* est réalisée, soit par le travail s'il s'agit d'adultes, soit par


20 Cachets 0gr. 25cg
HOPOGAN-BOCQUILLON
Prix: 3 Francs


HOPOGAN
HOPOGAN-BOCQUILLON
20 PRISES-BÉBÉ 0gr.50
Prix: 2 fr.50





le placement s'il s'agit de malades, d'infirmes, de vieillards ou d'enfants.

La protection de la santé publique. — Un décret vient de paraître au *Journal Officiel* rendant applicable aux établissements français de l'Océanie la loi du 15 Février 1902 relative à la protection de la santé publique.

Asile public d'aliénés de Clermont de l'Oise. — Il est donné avis qu'un poste d'Interne en Médecine est actuellement vacant à l'Asile public d'Aliénés de Clermont-de-l'Oise.

Les candidats à ce poste devront se faire inscrire au Secrétariat de l'Asile, à Clermont, et déposer les pièces suivantes à l'appui de leur inscription :

1° Un acte de naissance établissant leur qualité de Français; 2° Un certificat de scolarité justifiant de seize inscriptions de doctorat prises dans les Facultés de l'Etat; 3° Une pièce délivrée par l'autorité militaire établissant que le postulant a satisfait aux obligations de la loi sur le recrutement de l'Armée; 4° Un certificat de bonnes vie et mœurs récemment délivré par le Maire de leur dernière résidence: 5° Un engagement de se conformer strictement, en cas de nomination, aux dispositions du Règlement intérieur de l'Asile.

Les candidats empêchés de venir déposer eux-mêmes leurs pièces pourront les envoyer par la poste, sous pli affranchi, en y joignant 60 centimes en timbres-poste pour le retour de leur dossier.

Les Internes en médecine sont nommés pour une année par M. le Préfet de l'Oise et peuvent être maintenus d'année en année dans leurs fonctions jusqu'à concurrence d'une durée de trois ans.

Ils jouissent d'un traitement annuel de 800 francs et bénéficient en outre du logement dans l'Etablissement ainsi que de la nourriture, du chauffage, de l'éclairage et du blanchissage. Ce traitement est porté à 1.200 francs pour les Internes pourvus du titre de Docteur en Médecine.

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes : M. Toussaint, médecin principal de 1re classe, passe à l'hôpital militaire de Marseille. M. Petit, médecin principal de 2e classe, est nommé médecin chef à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr. M. Pailloz, médecin-major de 1re classe, est nommé médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte de Saint-Mihiel. M. Izauc, médecin-major de 2e classe, est désigné pour le 33e rég. d'artillerie de campagne. M. Revel, médecin aide-major de 1re classe, passe au 150e rég. d'infanterie.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 2e classe Pellé, du port de Lorient, est désigné pour embarquer sur le *Magellan* (annexe de l'école des mousses) à Brest.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés : *Au Tonkin*, M. le médecin-major de 2e classe Gallet de Santerre.

En Cochinchine, M. le médecin-major de 2e classe Philippe.

Aux établissements français de l'Inde, M. le médecin aide-major de 1re classe Cheynel.

A Madagascar, M. le médecin-major de 2e classe Cloitre; M. le médecin aide-major de 1re classe Cavaud.

En Afrique occidentale, M. le médecin-major de 2e classe Lacroix; M. le médecin aide-major de 1re classe Savonne.

En Afrique équatoriale, M. le médecin-major de 1re classe Huot; M. le médecin-major de 2e classe Faucheraud.

A la Martinique, M. le médecin-major de 2e classe Rul.

A la Guyane, M. le médecin aide-major de 1re classe Cunaud.

En France, MM. Hutre, médecin-major de 1re classe; Audiau, Grosfillez, Fulconis, médecins-majors de 2e classe; Trividic, Gouillou, Dubarry, médecins aides-majors de 1re classe.

Bureau d'hygiène. — La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène de la ville de Saint-Nazaire (Loire-Inférieure) est déclarée ouverte dans les conditions résultant de l'arrêté du maire en date du 5 Novembre 1908. Le traitement alloué est fixé à 4.000 francs.

Les candidats ont un délai de vingt jours, expirant le 20 Juin 1910, pour adresser au ministre de l'Intérieur leurs demandes accompagnées de tous titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives, ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

A la demande doit être jointe une copie certifiée conforme des diplômes obtenus ; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés. Les candidats peuvent, en outre, demander à être entendus par la Commission du conseil supérieur d'hygiène.

XVIe Congrès international de médecine. — Le Comité exécutif du XVIe Congrès international de médecine, qui a siégé à Budapest du 29 Août au 4 Septembre 1909, vient de tenir sa séance finale.

Sur l'excédent qui a résulté entre les recettes et les dépenses du Congrès, le Comité exécutif a prélevé une somme de 20.000 couronnes pour la création d'un prix qui portera le nom de « prix de Budapest ». Le capital en sera géré par la Faculté de médecine de l'Université de Budapest; le prix sera décerné pour la première fois au XVIIe Congrès international de médecine, Londres, 1913.

Les archives du XVIe Congrès ont été transmises au bureau de la Commission internationale des Congrès internationaux de médecine, à La Haye, et, par suite, le mandat du Comité exécutif du Congrès de Budapest est sur le point de prendre fin. Pour tous renseignements complémentaires, on est prié de s'adresser au secrétariat général, qui se trouve maintenant VIII, Maria-utcza, 39, Budapest.

Rappelons que l'album publié à l'occasion du XVIe Congrès était une entreprise tout à fait privée et complètement indépendante du secrétariat général du Congrès. Les réclamations concernant l'album doivent être adressées à sa rédaction, VI, Liszt Ferencz-tér 4, Budapest.

CONCOURS

Agrégation. — Médecine générale. — LEÇON ORALE DE 3/4 D'HEURE. — *Séance du 31 Mai.* — M. Nattan-Larrier (Paris), *Névralgie faciale.* — M. Grenet (Paris), *Angine diphtérique, symptômes et diagnostic.* — M. Mouriquand (Lyon), *Période préataxique du tabes.* — M. Lereboullet (Paris), *Pneumococcie pulmonaire du vieillard.* — M. Lortat-Jacob (Paris), *Emphysème pulmonaire.*

Séance du 1er Juin. — MM. Cordouan, Bousquet, Claude, Lippmann, Tixier se retirent du concours.

Séance du 2 Juin. — M. Ravaut (Paris), *Tachycardie paroxystique.* — M. Esmein (Paris), *Vaccine jennérienne.* — M. Chalier (Lyon), *Paralysie pseudo-hypertrophique.* — M. Courtellemont (Paris et Lille) s'est retiré du concours. — M. Merklen (Paris), *Hydronéphrose.*

Séance du 3 Juin. — M. Bousquet (Montpellier), *Formes cliniques de la syringomyélie.* — M. Bertin (Lille), *Les spasmes fonctionnels.* M. Bertin, souffrant, n'a pu faire sa leçon.

NOTES OBTENUES. — MM. Nattan-Larrier, 17; Grenet, 17; Mouriquand, 17; Lereboullet, 17; Lortat-Jacob, 15; Ravaut, 16; Esmein, 17; Chalier, 16; Merklen, 18; Bousquet, 16.

Chirurgie générale. — LEÇON ORALE DE TROIS QUARTS D'HEURE. — *Séance du 31 Mai.* — M. Dambrin (Toulouse), *Anévrisme artérioveineux.* — Uteau (Toulouse), *Plaies de la paume de la main.* — M. Desgouttes (Lyon), *Corps étrangers des voies aériennes.* — M. Leroy (Lille), *Complications des retrécissements de l'urètre.* — M. Grimond (Toulouse) se retire du concours.

Séance du 1er Juin. — M. Heitz (Paris) se retire du concours. — M. Charrier (Toulouse), *Diagnostic et traitement des fractures de la voûte cranienne.* — M. Muret (Paris), *Phlegmons aigus du cou.* — M. Florence (Toulouse), *L'hématocèle rétro-interne.* — M. Debergoy

(Bordeaux), *Tumeurs malignes du rein chez l'adulte.*

Séance du 2 Juin. — M. Duroux (Lyon), *Ectopie testiculaire.* — M. Barthélemy (Paris et Nancy), *Tuberculose rénale, symptômes, diagnostic et indications opératoires.* — M. Cauchois (Paris), *Prostatites aiguës.* — M. Schwartz (Paris), *Les complications des hémorroïdes et leur traitement.* — M. Challier (Lyon), *Le pied bot congénital varus-équin.*

Séance du 3 Juin. — M. Liégeard s'est retiré du concours. — M. Puyhaubert, *Accidents dus à l'éruption de la dent de sagesse.*

Notes obtenues : MM. Dambrin, 15; Uteau, 6; Desgouttes, 14; Leroy, 5; Muret, 15; Florence, 7; Duvergey, 12; Duroux, 13; Barthélemy, 15; Cauchoix, 16; Schwartz, 18; Chalier, 11; Puyhaubert, 5.

Maladies mentales. — Epreuve de titres. — *Séance du 31 Mai.* — Ont obtenu : MM.Rogues de Fursac, 18; Delmas, 14; Roubinovitch, 17.

Séance du 1er Juin. — Ont obtenu : MM. Juquelier, 14; Laignel-Lavastine, 19 1/2; Lhermitte, 15; Charpentier, 15.

Ophtalmologie. — Leçon d'une heure après quarante-huit heures de préparation libre.

M. Terrien (Paris). *Le scotome.* Note obtenue : 18.

Epreuve clinique. — M. Terrien, 19.

M. Terrien est proposé pour la place d'agrégé d'ophtalmologie vacante à la Faculté de médecine de Paris.

M. Rochon-Duvigneau s'était désisté du concours.

Médecin des hôpitaux. — Consultation écrite. — *Séance du 1er Juin.* — Ont obtenu : MM. Comte 17; Clerc, 20; Villaret, 15.

Assistance médicale. — Epreuve clinique. — *Séance du 31 Mai.* — Ont obtenu : MM. Béliard, 13 + 6 = 19; Guilhaume, 20 + 7 = 27; Carret, 12 + 6 = 18.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Jeudi 16 Juin, à 1 heure. — M. Mateias : De la syphilide pigmentaire; MM. Debove, Hutinel, Achard, Castaigne. — M. Dousset : Saint-Germain-en-Laye, Station climatétérique; MM. Debove, Hutinel, Achard, Castaigne. — M. Duvernoy : (Hôpital de Besançon). Morbidité et mortalité tuberculeuses de 1886 à 1907. Causes de leur accroissement; MM. Hutinel, Debove, Achard, Castaigne. — Mlle Koch : Contribution à l'étude des angiomes des muscles striés ; MM. Achard, Debove, Hutinel, Castaigne. — M. Hubert : Importance de la toise en hygiène infantile; MM. Bar, M. Ribemont-Dessaignes. Demelin, Brindeau. — M. Hattat : De l'expulsion de l'œuf fermé. (Etude clinique et d'anatomie macroscopique); MM. Ribemont-Dessaignes, Bar, Demelin, Brindeau. — M. Blique : Contribution à l'étude de la spondylose rhizomélique; MM. Gilb. Ballet, Chauffard, Jeanselme, Claude. — M. Médecin : De l'albuminurie dans les hémorragies cérébrales et méningées; MM. Gilb. Ballet, Chauffard, Jeanselme, Claude. — M. Courtadon : Les derniers des Valois ont-ils été empoisonnés ? MM. Chauffard, Gilb. Ballet, Jeanselme, Claude.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 13 Juin 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Segond, Gosset, Pierre Duval. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Delbet, Proust, Ombrédanne. M. Dejerine, censeur. M. André Jousset, suppléant.

Mardi 14 Juin 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Laënnec : MM. De Lapersonne, Thiéry, Auvray. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec : MM. Quénu, Faure, Morestin. — 5e, Chirurgie (Première partie) (3e série), Laënnec : MM. Retterer, Marion, Lenormant. M. Gilb. Ballet, censeur; M. Nobécourt, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Charité : MM. Chauffard, Jeanselme, Carnot. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Charité : MM. Achard, Claude, Balthazard. M. Alb. Robin, censeur; M. Castaigne, suppléant.

Mercredi 15 Juin 1910. — 1er, Oral (1re série) : MM. Blanchard, Mauclaire, Macaigne. — 1er, Oral (2e série) : MM. Kirmisson, Retterer, Branca. — 1er, Oral (3e série) : MM. Nicolas, Aug. Broca, Mulon. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Lejars, Lepage, Rieffel. — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série) : MM. Dejerine, Letulle, Sicard. — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série) : MM. Gaucher, Teissier, Lœper. M. Second, censeur; M. Proust, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Laënnec : MM. Monod, Legueu, Gosset. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec : MM. Campenon, Pierre Duval, Ombrédanne. — 5e (Deuxième partie) Laënnec : MM. Roger, Marcel Labbé, André Jousset. M. Delbet, censeur; M. Zimmern, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Desgrez, suppléant.

Jeudi 16 Juin. — 1er, Oral (1re série) : MM. de Lapersonne, Retterer, Morestin. — 1er, Oral (2e série) : MM. Prenant, Rémy, Marion. — 3e, Oral (Première partie), MM. Faure, Thiéry, Jeannin. — 3e, Oral (Deuxième partie), (1re série) : MM. Dieulafoy, Rénon, Fernand Bezançon. — 3e, Oral, (Deuxième partie) (2e série), MM. Gilbert Gouget, Balthazard. — 3e, Oral (Deuxième partie) (3e série) : MM. Al. Robin, Nobécourt, Brumpt. M. Thoinot, censeur; M. Nicloux, suppléant.

Vendredi 17 Juin 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Segond, Gosset, Pierre Duval. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Delbet, Proust, Ombrédanne. Thoinot, censeur; M. Marcel Labbé, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. André Jousset, suppléant.

Samedi 18 Juin 1910. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Maygrier, Demelin, Brindeau, M. Nicloux, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

Cours pratique pour les maladies chirurgicales du nez, larynx, sinus et broncho-œsophagoscopie. — Les Docteurs Luc et Guisez recommenceront leur cours le lundi 25 Juin, à 5 heures, à leur maison de santé-clinique, 15, rue de Chamaleilles. — S'inscrire à la clinique. — Le cours sera fait à la fois en *français* et en *espagnol.*

Ouverture prochaine d'une **Conférence privée d'externat.** Revision complète du programme avant le concours. S'adresser à la salle de garde des internes en médecine. Hôpital de la Salpêtrière.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.



Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris.... 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements...... 10 fr.
Union postale............ 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

DIEULAFOY. Les pachypleurites et les pleurésies intarissables.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Réunion libre des chirurgiens de Berlin. — Sur la tuberculose iléo-cæcale. — Un cas de lordose cervicale congénitale.

Société belge de chirurgie. — Fistule urétérale; urétérocystonéostomie extra-péritonéale. — Contribution au traitement du prolapsus utérin : vagino-fixation utérine et trachélorraphie postérieure après laparotomie.

Société médicale de Genève. — Sur le cancer expérimental.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société médicale des hôpitaux. — Oligurie orthostatique et altérations rénales. — Artérites syphilitiques unilatérales. — Hémiplégie transitoire chez une cardiaque asystolique. Guérison par ponction d'ascite. Pathogénie. — Glycosurie expérimentale de longue durée chez le chien. — Oosporose pulmonaire et dilatation bronchique.

Société de biologie. — Etude de l'intoxication expérimentale par la toluylène-diamine. — Valeur de la réaction de fixation pour le diagnostic de la syphilis héréditaire. — Connexions et développement de l'appareil hyoïdien du chien. — Etude expérimentale du sérum sanguin au cours de l'urémie. — Modifications histologiques du corps thyroïde et des surrénales par ingestion prolongée d'extrait surrénal.

Société anatomique. — Fibro-myxo-chondro-ostéome du sein chez une femme. — Tuberculose utérine. — Côlon hémorragique. — Traitement de la pleurésie purulente tuberculeuse. — La situation du rein chez le jeune enfant : réflexions sur l'ectopie rénale. — Disposition vicieuse du duodénum provoquée par une ptose simultanée du foie et du rein droit. Considérations sur l'occlusion duodénale après néphropexie. — Lymphadénome du cou. — Forme kystique de l'utérus.

Société de thérapeutique.

Société de l'Internat des hôpitaux de Paris.

Société des chirurgiens de Paris.

Société de médecine de Paris.

Société de chirurgie. — Sur les dangers du chloroforme chez les ictériques. — Sur la radiumthérapie du cancer. — Large évidement du tibia pour ostéomyélite guéri par la greffe adipeuse. — Nouveau trépan. — Radiographie instantanée d'une exostose des masses latérales de l'atlas.

Académie de médecine. — De la possibilité d'utiliser la peau de certains poissons, tels que l'anguille et le congre, pour la préparation de fils chirurgicaux résorbable. — Tuberculose inflammatoire de l'appareil utéro-annexiel. — Les pachypleurites et les pleurésies intarissables.

CHRONIQUE

P. DESFOSSES. L'hygiène dans les Pays scandinaves.

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

L'HYGIÈNE DANS LES PAYS SCANDINAVES

Tout voyageur qui visite la Suède, la Norvège ou le Danemark est frappé dès l'abord par l'air de netteté, de propreté qui règne dans les rues, dans les wagons, sur les bateaux. Cette propreté ne semble pas inspirée par la crainte de la police comme en certains pays; mais elle paraît naturelle à tous.

Etant à Stockholm, l'an dernier, au moment d'une grève presque générale, je fus absolument étonné du calme qui régnait dans les rues; pas de bruit, pas de tumulte. Les ouvriers employaient, pour la plupart au paisible passe-temps de la pêche à la ligne les loisirs de leur repos. La raison de ce calme était simple : dès que la grève avait été prononcée, avait paru un arrêté prohibant absolument la vente de toute espèce de boissons alcooliques. Toute excitation aux excès était ainsi abolie; la griserie qui résulte des discours enflammés tombe vite quand elle n'est pas entretenue par la flamme de l'alcool.

***

M. Raynaud, chef des services de la santé et de l'hygiène en Algérie, vient de publier dans la *Revue d'hygiène et de police sanitaire*, 20 Mars 1910, n° 3, p. 260, des pages excellentes, où se trouve très clairement résumée la question de l'hygiène en pays scandinaves. Ces pages méritent d'être connues du grand public médical, aussi nous en publions les parties essentielles.

A la tête des services d'hygiène du pays, qui sont rattachés au ministère de la Justice, se trouve un Directeur général, médecin, ayant à son côté un comité consultatif possédant de grands pouvoirs.

20 médecins inspecteurs et 100 médecins de district sont chargés, dans le territoire, de la protection de la santé publique. Toute commune a un règlement sanitaire et ses prescriptions sont assurées par le maire et une commission dont fait partie le médecin de district.

Le bureau royal de santé et les bureaux municipaux ont dans leurs attributions tout ce qui intéresse l'hygiène, l'assistance mise à part; c'est-à-dire les eaux potables, les égouts, l'enlèvement et l'utilisation des ordures, la surveillance des marchandises dangereuses, de l'alimentation, de l'habitation, des prisons, des écoles, les maladies contagieuses, les décès, la protection de l'enfance, les nourrices, le travail des ateliers, etc.

En cas de maladie contagieuse la déclaration doit être faite par la famille ou le logeur : pour le choléra, la dysenterie, la fièvre jaune, la fièvre typhoïde, la méningite cérébro-spinale, la diphtérie, la scarlatine; le médecin établit aussi périodiquement une liste de ces affections épidémiques traitées par lui, et qui sert de contrôle; *tous les malades*, quel que soit leur rang social, qui en sont atteints, sont *soignés gratuitement à l'hôpital d'isolement*; la ville paie les deux tiers des frais, l'Etat paie le reste.

Dans un but de statistique, les médecins fournissent le nombre des cas d'affections vénériennes de leur clientèle. Dès 1788, le Danemark avait décidé de soigner gratuitement les syphilitiques; une loi du 10 Avril 1875 confirme ces dispositions et permet à tout vénérien de réclamer des soins gratuits et même le séjour à l'hôpital.

La *rougeole* et la *coqueluche* ne donnent pas lieu à une désinfection; on a reconnu que celle-ci était inutile et dispendieuse, arrivant trop tard, alors que le malade n'était plus dangereux.

La *rage* est inconnue; quant à la *variole*, elle n'a plus causé de décès depuis 1897 à Copenhague, et, à Stockholm, les derniers cas connus remontent à 1905; il faut dire que la vaccination est appliquée avec régularité, et qu'en Danemark elle est obligatoire depuis 1810. Le *typhus*, la *malaria* et le *scorbut*, qui faisaient autrefois de grands ravages, ont disparu.

Deux affections chroniques frappaient particulièrement la Suède et la Norvège et les îles septentrionales du Danemark : la *lèpre* et la *tuberculose*. La lutte entreprise contre la première de ces maladies, et qui consiste surtout dans l'isolement, l'a fait disparaître du Danemark où un seul cas est conservé pour la clinique; l'Islande voit le nombre de ses lépreux diminuer considérablement.

La tuberculose a diminué aussi dans des proportions notables. A Copenhague, en 1882, il mourait 300 tuberculeux sur 100.000 habitants. En 1907 il n'en mourait plus que 140, soit une réduction de plus de moitié. La mortalité par 1.000 en Danemark pour cette affection est descendue à 1,57, elle est plus basse qu'en n'importe quelle ville d'Europe, Rotterdam excepté.

Parmi les mesures destinées à combattre la tuberculose il faut citer, en dehors de la déclaration et de la désinfection obligatoires, de l'isolement dans des sanatoria et des hôpitaux pour les divers degrés de phtisiques, l'*examen gratuit des crachats de toute personne suspecte*.

Les hôpitaux reçoivent tous les phtisiques qui désirent s'isoler; il n'est pas d'exemple de refus qui ait été opposé faute de place.

L'*alcoolisme* est l'objet de la préoccupation du Gouvernement dans les Etats scandinaves, mais c'est en Norvège que les mesures sont le plus sévères. On a supprimé d'un coup tous les cabarets, et un système né à Gothembourg, appelé *Samlag*, a été institué à peu près partout en Norvège. Le Samlag est une association de notables personnes ayant acheté toutes les anciennes licences et s'engageant à ne tirer que le 5 pour 100 des fonds placés dans l'affaire; on a ainsi ouvert un petit nombre de restaurants ne servant que des boissons fermentées; encore des règlements ferment ces établissements certains jours de fête et depuis le samedi midi au lundi. Le surplus des bénéfices est affecté à des œuvres d'assistance et de philanthropie (écoles, asiles, orphelinats, jardins publics, habitations ouvrières, musées, etc.).

Les résultats de ces mesures n'ont pas tardé à se faire sentir. En 1833, la Norvège consommait 16 litres d'alcool par an et par habitant; en 1860, elle n'en consommait plus que 8; en 1875, plus que 6.

Il est intéressant de mettre en regard la consommation en France et en Danemark :

France (1860) : 2 litres d'alcool par habitant et par an; en 1904 : 15 litres. Danemark (1860) : 6 litres d'alcool par habitant et par an; en 1904 : 2 litres.

La *fièvre typhoïde* était autrefois très répandue en Scandinavie, à tel point qu'on disait qu'« elle faisait vivre et mourir les médecins »; grâce aux travaux d'adduction d'eau potable aménagée dans des conditions d'étanchéité parfaite, à la surveil-

lance des sources, à l'amélioration de l'hygiène publique et privée, cette affection décroît dans des proportions incroyables.

Voici, seulement pour Copenhague, quelques chiffres édifiants; il se produisit dans la période :

De 1857 à 1861. . 70 décès de fièvre typhoïde.
1890 à 1897. . 14 — —
En 1907 . . . . . 2 décès seulement.
Par 100.000 habitants.

Dans toute la Suède il n'a été relevé, en 1909, que 64 décès de fièvre typhoïde.

La *scarlatine* et la *diphtérie*, sont les deux maladies qui sévissent encore le plus dans ces pays froids et humides; mais les décès sont bien moins fréquents que dans nos pays et leur nombre décroît d'année en année.

Moyenne par an des décès de scarlatine :

	1881-1885	1907
Copenhague. . . .	23 décès.	2 décès.
Christiania	68 —	1 —
Stockholm	66 —	7 —

Et quant à la *diphtérie* de 160 en 1891, elle a passé à 9 décès, en 1907, à Copenhague.

Les progrès réalisés ne sont pas dus à l'intervention du pouvoir central dans les affaires individuelles ou communales; ils portent l'empreinte de la spontanéité.

C'est à la culture de la population, à l'instruction qui est très répandue, à l'éducation qui a fait pénétrer chez chacun l'utilité de l'hygiène que l'on doit la facilité avec laquelle les règlements sont observés, disons plus, imposés par les intéressés. Les médecins ont énormément contribué à provoquer dans le public cet état d'esprit. Grâce à eux ont été entrepris les grands travaux qui ont amélioré l'adduction de l'eau, l'évacuation des matières usées et des immondices, la construction d'habitations plus confortables. Ils ont fait connaître le danger des maladies contagieuses et les moyens de les éviter, par des articles dans la presse journalière, des conférences populaires; par l'apposition de placards imprimés, affichés dans les écoles, dans les bureaux publics; par la distribution d'une littérature médicale et hygiénique à la portée des foules; par la création même de bureaux de renseignements gratuits pour l'hygiène.

L'administration centrale et les municipalités les ont suivis; alors ont été créés des parcs et des jardins publics à la place des anciennes fortifications dérasées, des habitations ouvrières, des écoles bien aérées, mieux aménagées, des maisons de campagne en forêt ou au bord de la mer pour y faire séjourner les enfants débiles et prédisposés à la tuberculose, etc.

Population de la Norvège en 1906 : 2.296.300 hab.
En 1886 : décès, 31.536; naissances, 60.716.
En 1906 : décès, 31.214; naissances, 61.313.
Mortalité pour 1.000 : en 1886, 16,2; en 1906, 13,6.

Population de Christiania:
En 1908, 231.687 hab.; en 1909, 235.000 hab.
Décès en 1908, 3.108; mortalité pour 1.000, 13,1.

Population de la Suède en 1906 : 5.337.055 hab.
En 1880, décès, 80.000; naissances, 132.804.
En 1906, décès, 76,400; naissances, 136.700.
Mortalité pour 1.000 :
En 1880, 17,7; en 1895, 15,2; en 1908, 13,66.

Population de Stockholm en 1907 : 337.460 hab.
Mortalité pour 1.000 :
En 1898, 17,35; en 1907, 14,37; en 1908, 13,9.

Population du Danemark en 1908 :
2 millions et demi, dont 80.000 en Islande.

Population de Copenhague :
En 1909, environ 500.000 hab. (460.000 en 1900).
Mortalité pour 1.000 : en 1800, 30; en 1830, 31; en 1875, 27; en 1880, 24; en 1890, 20,1; en 1898, 17; en 1907, 15,2.

En France, la mortalité moyenne est de 19 p. 1000.

On voit tous les progrès réalisés par les pays scandinaves en ce qui concerne l'hygiène. En France, de tels progrès sont, pour le moment, impossibles. Je ne vois pas bien un ministre de l'Intérieur assez énergique pour prohiber, en temps de grève, la vente des boissons alcooliques et pour supprimer, d'un seul coup, tous les cabarets sur notre territoire.

Nous n'avons pas, malheureusement, cet esprit de discipline spontanée qui fait la grande force des peuples du Nord.

P. Desfosses.

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES D'ANTHROPOLOGIE CRIMINELLE, DE MÉDECINE LÉGALE et de PSYCHOLOGIE NORMALE et PATHOLOGIQUE

Sommaire du n° 197 (15 Mai 1910).

Mémoires originaux :

Wahl. — L'augmentation du nombre des aliénés et l'augmentation de la folie.

Notes et observations médico-légales.

Prof. **Benedikt.** — La méthode cathétométrique en biologie.

Mayrac. — Mort subite et latence de l'ulcère simple gastrique de Cruveilhier. Note de la direction des affaires criminelles et des grâces sur l'examen des empreintes digitales en matière criminelle.

Revue critique :

E. Westermarck. — L'origine et le développement des idées morales. Chapitre XLIII. **L'homosexualité**, *traduction par M. Epaulard* (suite et fin).

Hans Reichel. — Du trouble comme motif de suspicion, *traduction de M. E. Burle.*

Revue des livres et journaux étrangers.

Correspondance.

Bibliographie.

Nouvelles.

FACULTÉ DE PARIS

Mise à la retraite. — M. le professeur Dieulafoy est admis à faire valoir ses droits à la retraite à partir du 1er Mai 1910. Il cessera ses fonctions le 12 Novembre 1910 et sera nommé professeur honoraire à cette date.

FACULTÉS DE PROVINCE

École de médecine de Marseille. — M. Guérin Valmale, agrégé près la Faculté de Montpellier, est nommé professeur de clinique obstétricale en remplacement de M. Queviel, décédé.

NOUVELLES

« **Les Dimanches du Praticien** ». — Le dimanche 12 Juin. *Visite des Abattoirs de la Villette* :

1° Rendez-vous à 9 heures, à l'entrée de l'Abattoir, *avenue du Pont-de-Flandre* (ne pas confondre avec l'entrée du marché aux bestiaux, sise rue d'Allemagne);

2° Allocution de M. Martel;

3° Division en groupes qui visiteront séparément l'abattoir sous la conduite de plusieurs vétérinaires sanitaires chargés des explications;

4° Présentation de pièces (maladies microbiennes et parasitaires communes à l'homme et aux animaux) et explications.

Principaux moyens de communications :

1° Chemin de fer de ceinture. Station du Pont-de-Flandre;

2° Omnibus la Villette-Saint-Sulpice;

3° Tramway place de la République-Aubervilliers;

4° Métro-*Allemagne*, à DEUX KILOMÈTRES de l'abattoir. Prendre le tramway ou l'omnibus ci-dessus pour achever le trajet.

On est prié de s'inscrire auprès de MM. Desfosses et Durey, 47, rue de Rome.

Association française de chirurgie. — Le 23e Congrès de l'Association française de chirurgie s'ouvrira à Paris, à la Faculté de médecine, le lundi 3 Octobre 1910, sous la présidence de M. HENRI DELAGENIÈRE, correspondant national de l'Académie de médecine, chirurgien des hospices du Mans.

Les questions suivantes ont été mises à l'ordre du jour du Congrès :

1° Traitement chirurgical du goitre exophtalmique; rapporteurs : MM. DELORE, de Lyon, LENORMAND, de Paris;

2° Traitement chirurgical de l'ulcère du duodénum; rapporteurs : MM. PAUCHET, d'Amiens; RICARD, de Paris;

3° Résultats immédiats et éloignés des méthodes sanglantes de traitement des varices des membres inférieurs; rapporteurs : MM. JEANNEL, de Toulouse, MAUCLAIRE, de Paris.

MM. les membres de l'Association sont priés d'envoyer, avant le 30 Juillet, le titre et les conclusions de leurs communications, à M. WALTHER, secrétaire général, 68, rue Bellechasse, à Paris (7e).

Des salles particulières seront mises à la disposition de MM. les membres de l'Association pour l'exposition des documents divers, pièces anatomiques, photographies, radiographies, dessins, schémas, etc., relatifs à leurs communications ou à la discussion des questions mises à jour.

Pendant la durée du Congrès, une exposition d'instruments de chirurgie, d'électricité médicale, d'objets de pansements, etc., sera installée dans le grand vestibule de la Faculté de médecine.

Pour tous renseignements concernant le Congrès, s'adresser au Secrétaire général.

CONCOURS

Agrégation. — Médecine générale. — LEÇON ORALE DE 3/4 D'HEURE. — *Séance du 3 Juin.* — M. Micheleau (Bordeaux), *Symptômes et diagnostic de l'intoxication hydrargyrique aiguë.* — M. Gérard (Paris), *L'épilepsie larvée.* — M. Patry (Paris), *Formes cliniques des cirrhoses alcooliques.*

Séance du 6 Juin. — M. Tanon (Paris), *Bronchopneumonie rubéolique.* — M. Weill (Benjamin), *Les paralysies faciales.* — M. Lévy Frankel (Paris), *Séméiologie et valeur pronostique des hémoptisies.* — M. Lévy (Fernand), *Syndromes cérébelleux.* — M. Clerc (Paris), *Maladie de Parkinson.*

Séance du 7 Juin. — M. Arloing (Lyon), *Diagnostic de l'hémiplégie organique.* — M. Guillain (Paris), *Hématomyélie.*

NOTES OBTENUES. — MM. Micheleau, 15; Gérard, 6; Tanon, 14; Weill (Benjamin), 13; Lévy Frankell, 12; Lévy (Fernand), 15; Clerc, 18; Arloing, 18; Guillain, 20.

Chirurgie générale. — LEÇON ORALE DE TROIS QUARTS D'HEURE. — *Séance du 3 Juin.* — M. Mocquot (Paris), *Diagnostic et traitement de l'occlusion intestinale.* — M. Hallopeau (Paris), *Luxations traumatiques récentes de la hanche.* — M. Okinczyc (Paris), *Plaies des nerfs.*

Séance du 6 Juin. — M. Desmarets (Paris), *Fistules pyo-stercorales.* — M. Guibé (Paris), *Symptômes, diagnostic et traitement des néoplasmes vésicaux.* — M. Tavernier (Lyon), *Lésions traumatiques des tendons.*

Séance du 7 Juin. — M. Binet (Nancy); *Les obstructions pyloriques : diagnostic et traitement.* — M. Cotte (Lyon); *Spina bifida.*

NOTES OBTENUES. — MM. Mocquot, 18; Hallopeau, 15; Okinczyo, 18; Desmarets, 15; Guibé, 14; Tavernier, 14 1/2; Binet, 12; Cotte, 10.

Maladies mentales. — ADMISSIBILITÉ. — Sont déclarés admissibles : MM. Laignel-Lavastine et Rogues de Fursac.

LEÇON D'UNE HEURE APRÈS 48 HEURES DE PRÉPARATION LIBRE. — *Séance du 4 Juin.* — M. Laignel-Lavastine, *Séméiologie des règles.* — NOTE OBTENUE : M. Laignel-Lavastine, 17.

EPREUVE CLINIQUE. — M. Laignel-Lavastine, 18.

M. Laignel-Lavastine est proposé pour la place d'agrégé des maladies mentales, vacante à la Faculté de médecine de Paris.

M. Rogues de Fursac s'était désisté du concours.

Obstétrique. — LEÇON ORALE DE 3/4 D'HEURE. — ORDRE DE PASSAGE DES CANDIDATS. — MM. de la Lande de Vallière, Chirié, Theuveny, Rudaux, Delestre, Guéniot, Baldini, Sauvage, Devraigne, Lequeux, Delmas, Lafond, Mme Gaussel, Pouliot, Le Lorier, Dupont.

Anatomie et embryologie. — LEÇON ORALE DE 3/4 D'HEURE. — ORDRE DE PASSAGE DES CANDIDATS. — MM. Descomps, Looten, Garnier, Rouvière, Grégoire, Debeyre, Lafite-Dupont, Aubaret, Latarget, Picquand, Horand, Lucien, Villemin, Marcille, Picqué.

Physiologie. — LEÇON ORALE DE 3/4 D'HEURE. — ORDRE DE PASSAGE DES CANDIDATS. — MM. Jeandelize, Brocard, Lassablière, Pozerto, Busquet, Amblard, Battez, Camus, Odin.

Médecin des hôpitaux. — CONSULTATION ÉCRITE. — *Séance du 8 Juin.* — Ont obtenu : MM. Babonneix, 18; Pagniez, 17; Merklen, 18; Weil (E.), 17.

Chirurgien des hôpitaux. — Le jury définitif du prochain concours est composé comme suit : MM. Segond, Thiéry, Walther, Faure, Monod, Ricard, Teissier.

Assistance médicale. — EPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 4 Juin.* — Ont obtenu : MM. Cartier, 13 + 6 = 19; Déséglise, 12 + 7 = 19; Journée, 13 + 6 = 19.

Adjuvat de Clamart. — LECTURE DES COPIES. — *Séance du 31 Mai.* — Ont obtenu : MM. Lorin, 23; Sorrel, 22; Luzoir, 22; Brocq, 21.

ORAL. — *Séance du 3 Juin.* — *Le nerf cubital et ses branches au bras, à l'avant-bras et à la main.* — Ont obtenu : MM. Luzoir, 14; Brocq, 14; Lorin, 15; Sorrel, 18; Coryllos, 12; Wolfromm, 12; Mock, 15.

EPREUVE DE DISSECTION. — *Séance du 6 Juin.* — Ont obtenu : MM. Sorrel, 17; Mock, 19; Lorin, 10; Wolfromm, 16; Brocq, 17; Luzoir, 15.

École principale du service de santé de la marine. — Les élèves du service de santé de la marine se recrutent par voie de concours.

Les épreuves d'admissibilité auront lieu à Paris, Brest, Rochefort et Toulon, les 18 et 19 Juillet 1910.

Les épreuves d'admission auront lieu à Toulon, Brest et Rochefort à des dates qui seront fixées ultérieurement.

Sont admis à prendre part à ce concours :

1° Les étudiants en médecine et en pharmacie provenant des Ecoles annexes de médecine navale;

2° Les étudiants en médecine et en pharmacie provenant des Facultés de médecine, des Ecoles de médecine de plein exercice ou des Ecoles préparatoires de médecine.

Les candidats doivent justifier qu'ils remplissent les conditions suivantes :

1° Etre Français ou naturalisé Français;

2° Avoir eu, au 1er Janvier 1910, 23 ans au plus; la limite d'âge est reculée d'un an pour les candidats ayant accompli une année de service militaire;

3° Avoir été vacciné avec succès ou avoir eu la petite vérole;

4° Etre robuste, bien constitué et n'être atteint d'aucune maladie ou infirmité susceptible de rendre inapte au service militaire;

8° Avoir accompli une année d'études médicales dans l'une des Ecoles annexes de médecine navale de Brest; Rochefort ou Toulon, ou pour les candidats ne provenant pas de ces Ecoles annexes, être pourvu, au jour de l'ouverture du concours, du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles institué par le décret du 31 Juillet 1898 et de 4 inscriptions valables pour le doctorat.

Les jeunes gens qui se destinent à la carrière pharmaceutique doivent justifier de deux années d'études dans une Ecole annexe, soit d'une année de stage officinal et d'une année d'études dans une Ecole annexe, soit de deux années de stage régulier pour le grade de pharmacien de 1re classe.

Toutes les conditions qui précèdent sont de rigueur et aucune dérogation ne pourra être autorisée pour quelque motif que ce soit.

Les pièces à produire à l'appui de la demande pour être admis à prendre part au concours sont les suivantes :

1° L'acte de naissance du candidat dûment légalisé;

2° Un certificat du maire de la localité habitée par la famille, constatant que le candidat est Français ou naturalisé Français;

3° Un certificat du commandant du dépôt des équipages de la flotte ou du commandant de recrutement de la subdivision territoriale, établi l'année du concours, et constatant dans les mêmes conditions que pour l'engagement volontaire que le candidat est apte au service militaire et a été vacciné avec succès ou a eu la petite vérole;

4° Une déclaration écrite indiquant la résidence du candidat, le lieu où devra lui être adressée, le cas échéant, sa lettre de nomination et les centres d'examen (admissibilité et admission) choisis par l'intéressé, parmi les villes désignées ci-dessus.

Une fois le choix fait, aucun candidat ne sera autorisé à changer de centre d'examen que pour des motifs graves et par décision spéciale du ministre;

5° Un certificat du commandant de recrutement établissant la situation du candidat au point de vue de ses obligations du service militaire;

6° a) *Etudiants en médecine.* — Le certificat d'études physiques, chimiques et naturelles et un certificat d'inscription constatant que le candidat a pris régulièrement 4 inscriptions dans une Faculté de médecine;

b) *Etudiants en pharmacie.* — Un certificat du juge de paix ou du directeur de l'Ecole de pharmacie constatant les inscriptions de stage officinal;

7° Une déclaration, sur papier timbré, du père, de la mère, du tuteur ou du candidat lui-même s'il est majeur ou jouit de ses biens, reconnaissant qu'il s'engage : 1° A payer la pension, le trousseau, les livres et objets nécessaires aux études; cet engagement devient nul en partie en cas de concession d'une bourse ou d'une demi-bourse, d'un trousseau ou demi-trousseau; 2° à rembourser au Trésor les frais de scolarité et d'examen dans le cas où l'ayant cause serait exclu de l'Ecole ou n'obtiendrait pas le grade de médecin ou de pharmacien de 3e classe, ou le grade de médecin ou de pharmacien aide-major de 2e classe, ou ne réaliserait pas l'engagement sexennal (modèle n° 1 annexé à la présente instruction).

Les pièces mentionnées ci-dessus doivent être adressées au ministre (service central de santé) entre le 15 Juin et le 1er Juillet; les dossiers des élèves des Ecoles annexes sont transmis en un seul envoi par les préfets maritimes. Le ministre avise les candidats autorisés à concourir.

Les candidats qui seraient pourvus d'un ou de plusieurs certificats d'études supérieures délivrés par une Faculté de sciences en sus des diplômes et certificats obligatoires devront les joindre à leur dossier. Chacun de ces certificats donne droit à une majoration de 20 points.

RENSEIGNEMENTS

Postes à céder. — *Paris.* Clientèle de quartier datant de 15 ans serait cédée pour cause de maladie. Recettes, 17.000 fr. Loyer, 1.500 fr. Gd appart. Indemnité, 13.000 fr.

Eure. Poste de campagne d'un rapport de 20.000 fr. serait cédé contre indemnité raisonnable à débattre.

S'adresser : Cabinet Gallet, 47, boulevard Saint-Michel.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut, Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca. Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

JEAN CAMUS et PH. PAGNIEZ. Variations brusques du nombre des leucocytes en fonction de la pression artérielle.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société médicale de Genève. — Adénite rétro-pharyngienne aiguë. — Apparition secondaire d'un adénofibrome de la mamelle chez un rat inoculé à plusieurs reprises avec du cancer humain. — Demodex et cancer.

Société de gynécologie de Breslau. — Aperçu sur 40 opérations césariennes supra-symphysaires.

Société æsculapienne de Londres. — Sur l'action de l'extrait de glande pituitaire.

Société pathologique de Manchester. — Proliférations cellulaires obtenues artificiellement.

SOCIÉTÉS DE PROVINCE

Société nationale de médecine de Lyon. — Sur un cas de tache bleue congénitale mongolique. — Hypertrophie et suppuration du thymus chez un nourrisson mort subitement. — Epithélioma grave de la face guéri par la radiothérapie en une séance.

Société médicale des hôpitaux de Lyon. — Comparaison entre les réactions de Wassermann, de Porges-Meier et de Bauer-Latapie. — Tabes rapide chez un jeune homme de 23 ans atteint dans son enfance de paralysie spinale infantile.

Société d'ophtalmologie de Lyon. — Gliome de la rétine. — Iridocyclite tuberculeuse. — Corps étranger de la rétine ayant séjourné 17 ans dans l'œil.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Académie des sciences.

Société de médecine militaire française.

Société de chirurgie.

ANALYSES

MÉDECINE PRATIQUE

Appareil bivalve pour le traitement des fractures de jambe et des tumeurs blanches du pied, permettant le massage, la marche, les pansements, sans supprimer l'immobilisation. — Traitement de l'odynophagie (douleur à la déglutition) dans la tuberculose laryngée. — Traitement de l'ataxie locomotrice.

CHRONIQUE

F. HELME. Les médecins au Parlement.

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

LES MÉDECINS AU PARLEMENT

La nouvelle Chambre vient de se réunir. Elle n'aura pas d'extraordinaires prouesses à réaliser pour nous surprendre, car nul en ce pays ne fait désormais grand fonds sur elle. Des précédentes assemblées, les unes sont nées dans la joie, d'autres dans un tumulte passionné. Celle-ci fut enfantée sans éclat ni entrain. Autant la France était, naguère, portée aux illusions généreuses, autant elle se défie, aujourd'hui, des tentatives les plus modestes. Revenue de tout, dégoûtée surtout de l'espérance, pour employer l'expression de Prévost-Paradol, elle considère ses gouvernants et leurs divers efforts pour la guérir et pour lui plaire comme ces malades découragés qui écoutent tous les médecins avec une tranquille indifférence et les accueillent mélancoliquement du même sourire.

Pourquoi ce découragement? Il serait injuste de soutenir que la Chambre ne fournit pas du bon travail. Je dois à l'obligeance d'un ami la communication des Rapports rédigés sur les grandes questions qui intéressent l'avenir du pays. Quelques-uns sont des chefs-d'œuvre et

honorent vraiment le parlementarisme. Si vous en doutez, procurez-vous les cinq gros volumes publiés par la Commission de l'Enseignement secondaire. Rien de plus noble, de plus élevé, de plus conforme, en un mot, au génie français. Le malheur, c'est que tout ce travail a abouti à la création des Cycles, à la désorganisation des études classiques et, il faut bien le dire, à la décapitation intellectuelle de la France. Je ne cite qu'un exemple, mais il en est de même pour tout.

Il ne faut donc pas s'étonner si, aux dernières élections, nous avons observé dans notre état moral et social une sorte de changement subit, assez analogue à ces modifications brusques de température que produit le coucher du soleil sous le ciel du Midi. Le cœur de la France n'est point refroidi, mais elle a perdu, je l'ai déjà dit, une partie de ses illusions; et si les élections furent tristes, c'est parce que ce pays, essentiellement idéaliste, sentait que ses représentants ne combattaient plus pour aucun idéal. Faire des affaires, attribuer aux siens les meilleures places, considérer le Budget comme un vaste réservoir où chacun va puiser avec sa petite cruche, telle fut la pratique où avaient glissé nos parlementaires et le pays avait fini par en avoir la vision très nette. Dès lors, à quoi bon se passionner, à quoi bon, surtout, espérer?

On a dit que les députés étaient trop payés: Erreur, ils ne le sont pas encore assez. Un homme dans le plein de son activité, qui, par son intelligence et son travail, réalise des gains importants, se fera rarement politicien, parce qu'il ne trouvera pas dans l'indemnité parlementaire l'équivalent de ce qu'il perd. Loin de diminuer le traitement de nos Honorables, il faudrait l'augmenter encore, en le portant à 25.000 francs, comme aux Etats-Unis. Mais, par contre, le nombre des députés devrait être diminué de moitié. Les auteurs de la Constitution, tous monarchistes d'origine et de tempérament, n'ont rien compris à l'organisation démocratique de notre pays. Ils sont partis de cette idée erronée, que beaucoup d'hommes réunis sont bien plus capables qu'un petit nombre de prendre une décision sage et indépendante sur un sujet donné. Ils ont ainsi abouti à faire de la représentation nationale, non pas une assemblée d'hommes pondérés, mais une foule instinctive, telle que l'étudia, d'une façon si remarquable, M. Gustave Le Bon.

Si les qualités de chacun s'additionnaient, il n'y aurait pas trop de mal; mais non: Cent hommes courageux donnent une collectivité très courageuse, cinq cents hommes intelligents donnent un ensemble intellectuellement médiocre. Les décisions d'intérêt général prises par une réunion d'hommes distingués mais de spécialités différentes, a écrit le même Gustave Le Bon, ne sont pas sensiblement supérieures aux décisions que prendrait une réunion de débiles mentaux. De cette masse entassée dans une atmosphère surchauffée, émergent surtout les défauts de la foule avec son imagination, son égoïsme, sa docilité à suivre les meneurs et les chefs de groupes. J'écrivais, il y a deux ans, qu'insensiblement les députés perdent contact avec le pays. Pareilles à ces lagunes vivantes devenues lagunes mortes dès qu'elles ne communiquent plus avec la vaste mer, disais-je, nos assemblées, converties en mares parlementaires, sont parfois autant séparées des flots populaires que l'était, sous l'ancien régime, le souverain abrité derrière son rempart de courtisans. Un ministre a parlé, depuis, des mares stagnantes; on s'est élevé aussi contre l'abus qui fait de certains citoyens des Français de première classe, alors que les autres, systématiquement tenus à l'écart, sont comme exilés dans leur propre pays.

***

C'est ce malaise, dû au manque de communion d'idées entre l'électeur et l'élu, qui nous a valu les 200 nouveaux récemment entrés à la Chambre. Ceux-là vont-ils continuer à jouer ce que j'appelle la manille nationale, ou feront-ils mieux nos affaires? L'avenir nous l'apprendra. En attendant, il m'a paru intéressant de suivre l'évolution de la médecine à travers les diverses législatures. Les médecins ont-ils augmenté à la Chambre, ou diminuent-ils? Pour m'en rendre compte, j'ai simplement consulté les petits volumes intitulés: *Nos Députés*, et j'y ai relevé les chiffres suivants:

La Chambre de 1902-1906 comprenait 590 députés, sur lesquels on compte 53 médecins. Dans la législature de 1906-1910, sur 591 Députés, j'en relève 54. Cette fois-ci, sur 596 membres, nous n'avons plus que 49 médecins. Il y a donc aujourd'hui une légère diminution. 30 docteurs en médecine sont restés sur le carreau aux dernières élections; ils ont été remplacés par 20 nouveaux, alors que la Chambre précédente s'était, elle, accrue de 24 praticiens. Comme on le voit, les députés médecins sont en nombre légèrement décroissant.

Les départements qui nous accordent le plus de confiance paraissent être les moins fortunés; c'est sans doute une façon de reconnaître les soins gratuits qu'ont prodigués nos confrères dans ces régions. Ces praticiens, en effet, ont tous dépassé la cinquantaine, et ils ont exercé longtemps leur art avant d'être portés au Parlement.

La législature de 1889 avait fourni un très fort contingent médical, et cela s'explique si l'on songe qu'au Quartier-Latin, on faisait plus de politique autrefois qu'on n'en fait depuis quinze ans. La plupart de ces Honorables, sachant combien est éphémère la faveur publique, se sont d'ailleurs empressés, à la première occasion, d'émigrer sous les paisibles ombrages du Luxembourg; aussi, le Sénat, sur 300 membres, compte-t-il 46 médecins. 14 vétérans seulement sont res-

tés fidèles au suffrage universel et siègent depuis plus de 12 ans au Palais-Bourbon. Parmi ceux-ci, je note que deux sont arrivés à la Questure, poste envié et qui constitue comme un fructueux brevet de sympathie.

En revanche, peu d'entre nous parviennent à se tailler des situations en vue. MM. Combes et Clemenceau mis à part, nul n'a émergé. Quelques-uns sont devenus ministres, comme tout le monde, mais ils ne sont pas sortis de l'oubli pour autant. Pourquoi cette inaptitude aux premiers rôles chez nous? Ce n'est point faute d'éloquence; vous savez tous combien certains des nôtres sont brillants orateurs. Peut-être notre habitude à voir le détail, à vivre dans le rêve et à l'écart, nous prépare-t-elle mal à la vie collective intense du parlementarisme. Peut être aussi notre ignorance de la forme administrative et des subtilités du Droit nous met-elle en infériorité. Enfin, une certaine dignité, une indépendance indomptable nous défendent-elles l'adaptation à un milieu où souvent tout est compromission, abdication de soi-même, j'allais dire bassesse? Quoi qu'il en soit, aucun des nôtres, dans le passé comme dans le présent, n'a brillé d'un très vif éclat. A la première Constituante, Saucerotte[1] signale à peine deux noms, Jean-Baptiste Salles et le fameux Guillotin. A la Législative, on peut mentionner Tenon, le grand chirurgien. Promptement dégoûté de la politique, il se retira à la campagne dès la clôture de la session. Il s'y était tellement abstrait des événements qu'en recevant l'avis de sa nomination à l'Institut, il hésita à s'y rendre, se figurant qu'il s'agissait de quelque club nouvellement fondé.

La Constituante comptait 17 médecins, l'Assemblée législative 26. La Convention, elle, en eut 24, parmi lesquels on peut citer l'inoffensif Cabanis, Fourcroy, dont les travaux valent mieux que le langage, et enfin le terrible Marat.

La Constituante de 1848 eut, de même, un assez fort contingent de médecins, mais là encore aucun ne sort du commun. Il est vrai que nulle assemblée peut-être, en France, ne fut aussi fournie en talents et en personnalités hors pair. A ce moment, le pays, soulevé par une grande vague d'espérance, avait envoyé au Parlement tout ce qu'il avait de meilleur, de plus idéaliste. C'était, semblait-il, la Révolution, celle de Mirabeau et des Girondins, qui allait se mettre en marche. L'Assemblée était conduite par les Lamartine, les Thiers, les Guizot, les Victor Hugo. — Où siégerez-vous? demandait un de nos confrères à Lamartine. Vous ne savez pas si la droite est sincère ; la gauche est pleine de bonnes intentions, mais ses idées sont folles. — Moi? répondit-il, cela m'est égal, je siégerai au plafond.

Il est fâcheux que cette Assemblée-là n'ait pu donner sa mesure. Parfaite en sa composition, elle n'en a pas moins fait l'Empire, et ceci montre que les bonnes intentions ne suffisent pas toujours. Malgaigne en fit partie comme député de Paris. Il racontait, paraît-il, cet incident qui en dit long sur la différence des tempéraments entre les hommes. Au moment où grondait l'émeute qui allait renverser Louis-Philippe, Lamartine était à la tribune. Il reçut de Ledru-Rollin un mot lui annonçant que le Roi était en fuite et que le peuple était maître de la rue. Suivaient cinq noms à proposer pour la constitution d'un gouvernement provisoire. — « Je ne puis lire cette liste, murmura le poète, puisque mon nom y est inscrit. » Il regagne sa place, Crémieux lui succède et on lui fait également passer le papier. — « Je ne veux pas le lire, crie-t-il, parce que mon nom n'y est pas! » Dans la Chambre nouvelle, combien de Crémieux ne rencontrerait-on pas? Je me demande si l'on y trouverait un Lamartine.

F. Helme.

1. M. Constant Saucerotte. — *Les médecins pendant la Révolution.* Perrin, éditeur, Paris, 1887.

BIBLIOGRAPHIE

2120. — **F. Bezançon.** — Précis de microbiologie clinique. 2e *édition entièrement refondue.* 1 vol. in-8° (de la collection des Précis Médicaux), de xviii-640 pages, avec 148 figures, cartonné toile. Prix : 9 francs (*Masson et Cie*, éditeurs).

2121. — **V. Gardette.** — Formulaire des spécialités pharmaceutiques pour 1910. 1 vol. in-18, de 379 pages, cartonné. Prix : 3 francs (*J. B. Baillière et fils*, éditeurs).

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DES MALADIES DE L'OREILLE, DU LARYNX, DU NEZ ET DU PHARYNX

Sommaire du n° 4.

Mémoires originaux :

Gaudier. — Note sur l'emploi du rouge écarlate dans le pansement des évidés.

Roy (J.-N.). — Le pansement humide dans de l'évidement pétro-mastoïdien. Mise au point de la question.

M. Lermoyez et A. Hautant. — De la valeur du nystagmus vestibulaire comme preuve indirecte de la fonction cochléaire en médecine légale.

Khalil Santour. — Contribution à l'étude du traitement opératoire des amygdales palatines.

Arpad de Giergyai. — Nouveau mode d'examen du naso-pharynx, de la trompe d'Eustache et des régions postérieures des fosses nasales.

Recueil de faits :

Tapia (G.). — Un cas d'extirpation totale du larynx en deux temps.

Broc (René). — Trois cas de sangsues fixées au niveau des cordes vocales.

Sociétés savantes.

Bibliographie.

Nécrologie.

Nouvelles.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — SERVICES RENDUS A L'ASSISTANCE PUBLIQUE. — *Médaille de bronze.* — M. Gastou, à Paris.

Institut orthopédique de Berck. — Cours de vacances de M. CALOT (4e année), en sept jours, de 8 heures du matin à 7 heures du soir:

Enseignement de l'orthopédie indispensable aux médecins et du traitement des tuberculoses externes, déviations, maladies des os et des articulations, etc...

Neuf leçons avec présentation de malades, démonstrations. *Exercices pratiques individuels.*

Pour tous les renseignements, s'adresser à M. FOUCHET, à Berck-Plage (Pas-de-Calais).

CONCOURS

Agrégation. — **Médecine générale.** — LEÇON ORALE DE 3/4 D'HEURE. — *Séance du 7 Juin.* — M. Lande (Bordeaux), *Symptômes et diagnostic de l'intoxication par l'acide arsénieux.* — M. Detot (Paris), *Pneumothorax.* — M. Beriel (Lyon), *Syphilis du poumon.*

Séance du 8 Juin. — M. Bossuet (Bordeaux) s'est retiré du concours. — M. Piery (Lyon), *Signes et diagnostic des anévrismes de l'aorte thoracique.* — M. Simon (Paris), *Vertige auriculaire.* — M. Fouquet (Paris), *Kystes hydatiques du poumon.* — M. Faure-Beaulieu (Paris), *La mort chez les aortiques.*

Séance du 9 Juin. — M. Crouzon (Paris), *Des anémies pernicieuses.* — M. Milhit (Paris), *Les polyuries.* — M. Roger (Montpellier), *Epilepsie jacksonienne.* — M. Petgès (Bordeaux), *Cancer du foie.* — M. Euzières (Montpellier), *Dilatation du cœur droit dans les cardiopathies.*

POINTS OBTENUS. — MM. Lande, 13; Detot, 12; Beriel, 18; Piery, 16; Fouquet, 13; Faure-Beaulieu, 13; Simon, 14; Crouzon, 17; Milhit, 18; Roger, 15; Petgès, 16; Euzières, 19.

Chirurgie générale. — LEÇON ORALE DE TROIS QUARTS D'HEURE. — *Séance du 8 Juin.* — M. Lardennois (Paris), *Hernie ombilicale chez l'adulte.* — M. Gorse (Lyon), *Varices des membres inférieurs.*

Séance du 8 Juin. — M. Thévenot (Lyon), *Le rein mobile.* — M. Martin (Montpellier), *Synovites tendineuses tuberculeuses.* — M. Colle, *Fistules congénitales du cou.* — M. Capette (Paris), *Complications intra-craniennes des otites.* — M. Vanverts (Lille), *Les angiomes.*

Séance du 9 Juin. — M. Rabère (Bordeaux), *Ulcères de jambe.* — M. Gernez (Paris), *Syphilis du testicule.* — M. Mercadé (Paris), *Le varicocèle.* — M. Michel (Nancy), *L'hémothorax traumatique.* — M. Chevassu (Paris), *Des abcès du sein.*

Séance du 10 Juin. — M. Massabuau (Montpellier), *Exostoses de croissance.* — M. Muller (Lyon), *La hernie crurale.*

POINTS OBTENUS. — MM. Lardennois, 14; Gorse, 13; Thévenot, 16; Martin, 15; Colle, 15; Capette, 16; Vanverts, 15; Rabère, 13; Gernez, 14; Mercadé, 12; Michel, 9; Chevassu, 19; Massabuau, 20; Muller, 15.

Obstétrique. — LEÇON ORALE DE 3/4 D'HEURE. — *Séance du 7 Juin.* — M. de la Lande de Vallière s'est retiré du concours. — M. Chirié, *Causes, conséquences et traitement de la contracture interne pendant l'accouchement (non compris la délivrance).* — M. Theuveny s'est retiré du concours. — M. Rudaux, *Des coliques hépatiques pendant la grossesse, l'accouchement, le post-partum et l'allaitement.* M. Delestre, *Pronostic et traitement dans le cas de grossesse et d'accouchement compliqué de cancer du col utérin.* — M. Guéniot, *De l'accouchement dans le cas de grossesse gémellaire avec jumeaux non adhérents.* — M. Baldini s'est retiré du concours. — M. Sauvage, *De l'appendicite dans la grossesse, l'accouchement et le post-partum.*

Séance du 8 Juin. — M. Devraigne, *Pronostic et traitement dans le cas de grossesse et d'accouchement compliqués de fibro-myome du col et du segment inférieur.* — M. Lequeux, *Des déchirures obstétricales du col et du segment inférieur. Causes, signes, pronostic, traitement.* — M. Delmas, *De l'infection gonococcique pendant la grossesse, l'accouchement et les suites de couches.* — M. Lafond, *Des anomalies de formes de l'utérus gravide.* — Mme Gaussel, *L'hémorragie rétro-placentaire pendant la grossesse et l'accouchement (non compris la délivrance).*

Séance du 9 Juin. — M. Pouliot, *Causes de l'asymétrie pelvienne au detroit supérieur. Ses conséquences obstétricales.* — M. Le Lorier, *Des infections d'origine ombilicale chez le nouveau-né.* — M. Dupont, *Signes, pronostic et traitement de la rupture complète de l'utérus pendant l'accouchement.*

POINTS OBTENUS. — MM. Chirié, 13; Rudaux, 16; Delestre, 12; Guéniot, 16; Sauvage, 19; Devraigne, 17; Lequeux, 19; Delmas, 18; Lafond, 7; Mme Gaussel, 16; Pouliot, 10; Le Lorier, 15; Dupont, 9.

Anatomie et embryologie. — LEÇON ORALE DE 3/4 D'HEURE. — *Séance du 7 Juin.* — M. Descomps, *Ligaments de l'utérus.* — M. Looten, *Membrane irido-choroïdienne (y compris le muscle ciliaire).* — M. Garnier, *Couche optique et corps strié.* — M. Rouvière, *Nerf grand hypoglosse.*

Séance du 8 Juin. — M. Grégoire, *Oreillettes du cœur.* — M. Debeyre, *Corps thyroïde.* — M. Lafitte-Dupont, *Urètre masculin.* — M. Aubaret, *Capsules surrénales.*

Séance du 9 Juin. — M. Latarget, *Testicule.* — M. Picquand, *Canal déférent et vésicule séminale.* — M. Horand, *Portion anale du rectum.* — M. Lucien, *Quatrième ventricule ou ventricule bulbo-cérébelleux.*

Séance du 10 Juin. — M. Villemin, *Les formations amygdaliennes (anneau lymphatique de Waldeyer).* — M. Marcille (s'est retiré du concours). — M. Picqué, *Voies olfactives.*

POINTS OBTENUS. — MM. Descomps, 15; Looten, 10; Garnier, 10; Rouvière, 13; Grégoire, 16; Debeyre, 12; Lafitte-Dupont, 4; Aubaret, 12; Latarget, 16; Piquand, 12; Horand, 4; Lucien, 15; Villemin, 4; M. Picqué, 4.

Anatomie pathologique. — LEÇON ORALE DE TROIS QUARTS D'HEURE. — ORDRE DE PASSAGE DES CANDIDATS. — MM. Aubertin, Alquier, Feuillé, Roussy, Lefas, Gérau-del, Renard, Gougerot, Pierre-Nadal, Segall, Ameuille.

Physiologie. — LEÇON ORALE DE 3/4 D'HEURE. — *Séance du 7 Mai.* — M. Jeandelize, *Physiologie des centres nerveux de la respiration.* — M. Brocard, *Phénomènes mécaniques de la contraction musculaire (Physiologie générale)*, s'est retiré du concours.

Séance du 8 mai. — M. Lassablière, *Physiologie de la secrétion urinaire.* — M. Pozerski, *Fonction uropoïétique.*

Séance du 9 Mai. — M. Busquet, *Physiologie des centres psycho-moteurs.* — M. Amblard, *Régulation de la pression artérielle.*

POINTS OBTENUS. — MM. Jeandelize, 10 1/2; Lassablière, 6; Pozerski, 10; Busquet, 16 1/2; Ambard, 7 1/2.

Médecin des hôpitaux. — CONSULTATION ÉCRITE. — *Séance du 8 Juin.* — Ont obtenu : MM. Lortat-Jacob, 20; Balthazard, 18; Camus, 19.

LEÇON CLINIQUE. — *Séance du 9 Juin.* — Ont obtenu : MM. Clerc, 20; Camus, 18.

Assistance médicale. — EPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 7 Juin.* — Ont obtenu : MM. Bourrouillou, 18 + 9 = 27; Rousseau-Langwelt, 13 + 6 = 19; Baldini, 20 + 9 = 29.

CLASSEMENT DES CANDIDATS. — MM. 1, Doury; 2, Guilhaume; 3, Baldini; 4, Adam de Beaumais; 5, Béliard; 6, Lazard; 7, Déséglise; 8, Morlet; 9, Journée; 10 Bourrouillou, Coriat, *ex æquo.*

Adjuvat de Clamart. — EPREUVE SUPPLÉMENTAIRE. *Séance du 7 Juin.* — Ont obtenu : MM. Sorrel, 20; M. Lorin, 19.

A la suite du concours qui vient d'avoir lieu MM. Mock et Sorrel sont nommés aides d'anatomie de l'Amphithéâtre des hôpitaux.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 22 *Juin*, à 1 heure. M. Le Bas : — Etude critique des stigmates anatomiques de la criminalité et des théories criminalistes actuelles; MM. Blanchard, Reclus, Segond, Gley. — M. Le Braz : Tuberculose appendiculaire et appendicite; MM. Reclus, Blanchard, Segond, Gley. — M. Guichard : Contribution à l'étude des fractures spontanées du tabes. Traitement prétabétique. Fractures révélatrices d'un tabes latent; MM. Segond, Blanchard, Reclus, Gley. — M. Chevallier : Les aphasies traumatiques; MM. Segond, Blanchard, Reclus. Gley. — M. Barrio : Contribution à l'étude de la grossesse gémellaire intra et extra-utérine combinée.

Jeudi 23 *Juin*, à 1 heure. — M. Gras : Contribution à l'étude de la paracentèse du péricarde; MM. Gilbert Gilb. Ballet, Carnot, Claude. — M. Florenville : Le mutisme en aliénation mentale; MM. Gilb. Ballet, Gilbert, Carnot, Claude. — M. Lauze : De l'achondroplasie spécialement étudiée au point de vue mental; MM. Gilb. Ballet, Gilbert, Carnot, Claude.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 20 *Juin* 1910, à 1 heure. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Campenon, Tuffier. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Segond, Aug. Broca, Legueu. M. Gautier, censeur; M. André Jousset, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Laënnec : MM. Delbet, Mauclaire, Pierre Duval. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec : MM. Monod, Lejars, Gosset. — 5e (Deuxième partie), Laënnec : MM. Dejerine, Legry, Marcel Labbé. M. Roger, censeur; M. Lœper, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Branca, suppléant.

Mardi 21 *Juin* 1910, à 9 heures. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. De Lapersonne, Thiéry, Marion. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Quénu, Auvray, Morestin. M. Thoinot, censeur; M. Carnot, suppléant.

Mardi 21 *Juin*, à 1 heure. — 5e Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. De Lapersonne, Thiéry, Marion. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu: MM. Quénu, Auvray, Morestin. M. Chauffard, censeur; M. Jeanselme, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Demelin, Jeannin. M. Nicloux, suppléant.

Mercredi 22 *Juin* 1910, à 9 heures. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Laënnec : MM. Monod, Pierre Duval, Gosset. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec : MM. Campenon, Ombrédanne, Proust, M. Roger, censeur; M. Legry, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Wallich, Couvelaire. M. Zimmern, suppléant.

Mercredi 22 *Juin*, à 1 heure. — 1er, Oral (1re série) : MM. Nicolas, Tuffier, Branca. — 1er, Oral (2e série) : MM. Retterer, Rieffel, Macaigne. M. Gaucher, censeur; M. Mulon, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Laënnec : MM. Kirmisson, Lejars, Mauclaire. 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec : MM. Delbet, Aug. Broca, Legueu. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Laënnec : MM. Letulle, Marcel Labbé, Sicard. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Laënnec : MM. Teissier, André Jousset, Lœper. M. Roger, censeur; M. Legry, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Lepage, Potocki. M. Zimmern, suppléant.

Jeudi 23 *Juin* 1910, à 1 heure. — 2e : MM. Prenant, Langlois, André Broca. — 3e, Oral (Première partie), MM. Ribemont-Dessaignes, Thiéry, Auvray. — 4e (1re série) : MM. Alb. Robin, Méry, Balthazard. — 4e (2e série) : MM. Thoinot, Fernand Bezançon, Richaud. M. Dieulafoy, censeur; M. Nicloux, suppléant.

Vendredi, 24 *Juin* 1910, à 9 *heures*. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Monod, Aug. Broca, Ombrédanne. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Campenon, Gosset, Proust. M. Déjerine, censeur; M. Pierre Duval, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Wallich, Couvelaire. M. Branca, suppléant.

Vendredi 24 *Juin à* 1 *heure*. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Tuffier, Lejars. — 5e (Première partie) (2e série), Necker : MM. Delbet, Legueu, Mauclaire. M. Thoinot, censeur; M. André Jousset, suppléant. — 5e, Obstétrique (1re série), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Lepage, Potocki. M. Mulon, suppléant.

Samedi 25 *Juin* 1910, *à* 9 *heures*. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Demelin, Jeannin. M. Nicloux, suppléant.

Samedi 25 *Juin*, *à* 1 *heure*. — 5e (Deuxième partie) Beaujon : MM. Hutinel, Rénon, Nobécourt. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Gilbert, Gouget, Claude. — 5e (Deuxième partie (3e série) Beaujon : MM. Alb. Robin, Fernand Bezançon, Castaigne. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Brindeau, Jeannin. M. Gilb. Ballet, censeur; M. Carnot, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

J. JOLLY. Les nouvelles recherches sur l'origine et le développement des vaisseaux lymphatiques.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société des Sciences médicales et naturelles du Bas-Rhin. — Ulcère rœntgénien traité par des greffes de Thiersch. — Transplantation des ovaires.

Société belge de Dermatologie et de Syphiligraphie. — Cas d'ecthyma. — Pemphigus congénital cicatriciel. — Exanthème dû à l'iode.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société médicale des hôpitaux. — A propos de la classification du diabète sucré. — Le signe des spinaux dans la pleurésie. — Chancre syphilitique à reviviscences. — Embolie de la fémorale. Massage immédiat. Disparition des accidents. — Crises d'entéralgie chez un tabétique provoquées par un ascaride. — Un nouveau cas d'oosporose pulmonaire avec quelques recherches sur la déviation du complément. — Farcissement des deux oreillettes du cœur par d'énormes gommes syphilitiques. — Méningite tuberculeuse à forme tétanique chez l'adulte.

Société de biologie. — L'intoxication expérimentale par la toluylène-diamine. — Sur un procédé capable d'éviter les accidents d'anaphylaxie sérique. — Constatation du tréponème dans l'artérite cérébrale syphilitique. — Variations de l'appareil thyroïdien chez les mammifères. — Le sérum antiperfringens, le wright-vaccin antiperfringens dans la médication des infections graves anaérobies. — Sur les lois qui paraissent régir l'action générale des agents thérapeutiques et toxiques.

Société anatomique. — Fracture de l'extrémité supérieure du fémur. — Varices lymphatiques réticulaires. — Angiome de l'épididyme. — Cancer du sein récidivé dans le grand pectoral. — Epithélioma kystique du cou. — Fibromes de l'acoustique. — Tumeur mixte du sein chez une femme. — Tumeur tératoïde du testicule. — Kystes du vagin d'origine wolffienne.

Société de neurologie.

Société française de dermatologie et de syphiligraphie.

Académie des sciences.

Société d'ophtalmologie de Paris.

Société de thérapeutique.

Société de médecine de Paris.

Académie de médecine.

ANALYSES

CHRONIQUE

MAURICE BOIGEY. Le sort des prisonniers libérés.

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

LE SORT DES PRISONNIERS LIBÉRÉS

La régénération des détenus ne peut pas être entièrement obtenue dans les établissements pénitentiaires, — en supposant qu'elle puisse y être entreprise. — Ce n'est qu'au lendemain de la libération que le problème peut être définitivement solutionné et que l'œuvre de moralisation entreprise peut recevoir son couronnement.

***

Que deviennent ces déclassés qui, du jour au lendemain, se trouvent replongés dans la misère, cette conseillère déplorable qui, par degrés, conduit l'homme à la déchéance physique et morale ? Nous n'ignorons pas que, lorsque le détenu quitte la prison ou le pénitencier, il reçoit le montant de son pécule. Mais, au préalable, on a retenu sur cet avoir les dépenses de cantine, les imputations de dépenses autorisées à titre exceptionnel et le montant des amendes et frais de justice. Il en résulte que, presque toujours, le pécule est notablement amoindri quand on le met entre les mains de son possesseur.

La majorité des détenus quitte la prison sans avoir même en poche le maigre viatique d'un louis d'or.

Que vont devenir ces prisonniers de la veille, gens sans aveu et sans ressources qui savent peut-être déjà par expérience combien sont dures

les conditions d'existence des libérés ? Ne vont-ils pas fatalement être rendus à la misère et au vagabondage ?

Ils vont tous rencontrer une difficulté énorme, presque insurmontable : la répugnance qu'inspire l'homme dont une condamnation a flétri la vie. Cette répugnance est, en vérité, légitime et même morale, car où serait la récompense de l'honnête homme qui a su résister à la tentation, s'il ne la trouvait pas dans la préférence qu'on lui accorde sur celui qui a failli ? Cette difficulté est encore accrue par l'idée qui court dans le public que la régénération des détenus dans les prisons est un mythe.

Il serait désirable que des lieux d'asile placés sous la surveillance de la police fussent ménagés dans les chefs-lieux des départements; les détenus de tout ordre pourraient y trouver momentanément ce qui leur est avant tout nécessaire au lendemain de leur libération, un logis pour la nuit, et les autorités départementales s'occuperaient moins de les garder pour les faire travailler que d'aider à leur placement.

Il faudrait veiller, bien entendu, à ce que ces endroits ne dégénérassent pas en asiles pour la fainéantise.

Il s'est fondé, en France, un nombre élevé de sociétés de secours aux prisonniers et aux libérés, mais la plupart disparaissent avec leurs fondateurs. Ces sociétés, généralement sans union entre elles, sans moyens officiels d'action, n'exercent qu'une influence limitée sur la condition des libérés.

Mais, laissant de côté ces considérations, recherchons quelles perspectives d'avenir s'ouvrent devant ces malheureux.

Sur 100 détenus pris au hasard dans les ateliers de travaux publics, nous avons trouvé :

17 détenus âgés de plus de 28 ans;
71 détenus âgés de plus de 25 ans;
12 détenus âgés de moins de 25 ans;

86 d'entre eux avaient une bonne santé leur permettant de travailler; les autres, soit 14, avaient une santé faible.

94 détenus avaient reçu des secours;
78 se retiraient dans leur famille;
3 allaient à l'étranger;
19 se rendaient chez « des amis ».

Pas un seul n'était recueilli par une société de patronage.

Dans ces chiffres empruntés à notre livre sur les Ateliers de travaux publics[1], on est frappé du nombre élevé des détenus qui se retirent dans leur famille : 78 sur 100. On doit convenir que ce retour à la vie domestique n'offre, au point de vue de l'avenir, que d'assez médiocres garanties, étant donnée la situation des familles du plus grand nombre d'entre eux. Il y a lieu cependant d'approuver la tendance de ces libérés à rentrer dans leurs familles. Ce n'est pas seulement l'instinct naturel, l'attrait du pays natal, les souvenirs d'enfance quels qu'ils soient qui poussent invinciblement l'homme à retourner près de ceux qui l'ont élevé avec plus ou moins de tendresse, auprès desquels il a plus ou moins souffert, mais auxquels le rattachent les liens puissants de la nature dont les plus insensibles ne se dégagent jamais complètement; c'est encore un sentiment d'une nature plus élevée qu'auront peut-être réveillé chez lui les leçons moralisatrices de l'atelier si elles lui ont été profitables : la pensée de venir en aide à des parents qui commencent à ressentir les atteintes de l'âge et qui adressent peut-être un pressant appel au fils qu'ils ont autrefois abandonné. Il peut arriver que les parents soient des repris de justice ou exercent une profession immorale. Voici des renseignements recueillis sur les familles de quelques détenus libérés :

Louis G... Son père est chiffonnier. Un frère trois fois condamné pour vol. Une sœur prostituée inscrite sur les registres de la police.

Joseph H... Père mendiant. Deux sœurs prostituées. Un frère terrassier, deux autres frères cochers.

Jules V... Famille errante, sans domicile fixe. Neuf enfants dont trois sont à l'étranger; les autres sont introuvables.

Henri G... Père deux fois condamné pour vol. Une sœur artiste lyrique; deux frères sous-officiers.

François M... Orphelin. Trois sœurs prostituées et un frère sans profession.

Anatole K... Père mort. Mère jouissant d'une mauvaise réputation. Deux sœurs employées dans une usine de tissage.

Marc D... Père saltimbanque. Mère décédée. Trois sœurs modèles dans les ateliers de peinture et de sculpture.

Louis M... Deux sœurs prostituées. Un père disparu depuis trois ans. La mère est bonne à tout faire dans une maison bourgeoise.

Julien B... Père inconnu. Mère blanchisseuse. Deux frères condamnés à plusieurs reprises. Une sœur sans profession.

Frédéric G... Orphelin. Un frère à la Guyane. Une sœur prostituée.

Il est difficile d'imaginer un tableau familial plus douloureux dans sa réalité. On dit partout que l'armée du crime augmente. Nous ne sommes pas documenté sur la question, mais ce qui est certain, c'est que ses rangs se grossiront sans cesse des recrues redoutables issues des ateliers de travaux publics si on n'oriente pas ces dernières dans le sens du bien à leur sortie de l'atelier. On a cherché mille moyens de diminuer le nombre des déclassés; le meilleur de tous, c'est

1. « Ateliers de travaux publics et Détenus militaires ». Bibliothèque de criminologie, Maloine, 1910.

de s'occuper d'eux; la tranquillité publique est à ce prix.

On ne saurait s'imaginer la fascination que les villes exercent sur les détenus. La ville, c'est l'endroit où l'on trouve du travail, où l'on fait les plus fortes journées et où l'on s'amuse le mieux. Ils y affluent avec de vagues espérances; en quelques jours le garni et le marchand de vin ont absorbé le pécule, et, ses maigres ressources épuisées, notre homme se trouve sur le pavé. Il l'arpente nuit et jour pour éviter une arrestation, jusqu'à ce qu'il commette un attentat ou qu'il vienne lui-même se remettre entre les mains des agents. On lui rend la liberté, mais c'est reculer la difficulté sans la résoudre, car l'individu relaxé la veille sera de nouveau arrêté le lendemain. Traduire en justice, ce serait aller au-devant de l'acquittement certain. Il y a là un véritable cercle vicieux dont la police ne sait comment sortir. Il faut donc bien que les Pouvoirs publics interviennent pour utiliser tous ces bras inoccupés. Nous possédons aujourd'hui un organe administratif nouveau, *le ministère du Travail*; c'est à lui qu'il faudrait confier le soin de suivre, de concert avec l'autorité judiciaire, les détenus récemment libérés.

Pour coucher quelque part, fût-ce en garni, il faut avoir quelques sous dans sa poche; pour gagner ces quelques sous, il faut trouver du travail; pour trouver du travail, il faut en chercher. Aux deux premières conditions, tous ne peuvent pas satisfaire et je sais bien qu'à la troisième beaucoup de détenus libérés ne se soucient pas de satisfaire. Ceux-là sont les véritables vagabonds, aussi peu intéressants que possible; mais il en est d'autres qui sont vagabonds parce qu'ils ne peuvent pas être autre chose; à quelque catégorie qu'ils appartiennent, ils ne tardent pas à se signaler par quelques déprédations et, sur la plainte des habitants, la police opère quelques-unes de ces rafles nocturnes dont les journaux nous donnent souvent le récit et dont le spectacle ne laisse pas que d'être tristement pittoresque.

Maurice Boigey,
Médecin-major.

A travers le Monde

LE POSTE CONSULAIRE DE TCHONG-KING (CHINE)

Il existe à Tchong-King deux œuvres d'assistance française : un hôpital et un dispensaire où tous les Chinois, sans distinction, peuvent venir demander des soins médicaux. Le service de ces deux établissements est assuré par le médecin du consulat.

L'hôpital bâti sur une hauteur est une très belle et très vaste construction à étage pouvant contenir 56 malades; il y a exactement 28 lits pour les hommes au rez-de-chaussée et le même nombre pour les femmes, au 1er étage.

Le personnel attaché à l'hôpital comprend trois sœurs, deux infirmiers, deux infirmières et deux aides infirmiers.

La pharmacie est approvisionnée de façon à faire face aux besoins de 2 années consécutives, les difficultés de ravitaillement étant accrues par les trop nombreux accidents de navigation sur le haut fleuve.

L'arsenal de chirurgie est muni des instruments nécessaires pour les opérations générales. Au dispensaire annexe de l'hôpital les consultations ont lieu 3 fois par semaine, de 8 heures 1/2 à 11 heures 1/2.

Il y a à Tchong-King un hôpital anglais, un hôpital américain, un hôpital allemand, ce dernier dirigé par un médecin militaire allemand, qui réside en Chine depuis bientôt 7 ans, tandis que l'hôpital français était privé de médecin depuis 2 ans 1/2.

Depuis l'arrivée de notre confrère Guillemet à Tchong-King les résultats obtenus sont très encourageants malgré la concurrence des étrangers et malgré que le prix d'hospitalisation à l'hôpital français soit supérieur d'un tiers à celui qui est demandé dans les autres établissements européens.

En ce qui concerne le dispensaire qui est absolument gratuit, le nombre des malades a très vite atteint un chiffre très élevé, au point qu'à dater du 24 Mai (227 Chinois sont venus à la consultation ce jour-là), on a dû limiter le nombre des malades en éliminant peu à peu les mendiants et les incurables. [*Annales d'hygiène et de médecine coloniales*, 1909, décembre.]

LIVRES NOUVEAUX

Schridde et Nægeli. — *Die hæmatologische Technik.* 1 volume de 128 pages, avec une planche en couleur. Prix : 3 m. 60. (G. Fischer, éditeur à Iéna.)

Petit précis de technique hématologique, assez clair. Les figures sont quelconques ; les méthodes et les instruments indiqués par les auteurs, qui sont Suisses, sont exclusivement allemands. Les hématimètres de Malassez ou de Hayem ne sont même pas cités.

De Jong.

BIBLIOGRAPHIE

2122. — **Garcia del Real.** — Tuberculosis pulmonar : diagnostico precoz y tratamiento especifico. 1 vol. in-8°, de 288 pages. Prix : 6 pesetas. (*J. Montero*, éditeurs, Acera 4 et 6, à Valladolid.)

2123. — **Schreiber et Rigler.** — Jahresbericht über die Fortschritte der inneren Medizin im in-und Auslande, 1908, Band III. 1 vol. in-8°, de 568 pages. Prix : Marks 21.60. (*Dr Werner Klinkhardt*, éditeur, à Leipzig.)

2124. — **A. Fournier.** — A propos de la prophylaxie et du traitement de l'hérédo-syphilis : quatre fautes a ne pas commettre. 1 vol. in-18, de 136 pages, avec 18 figures. Prix : 3 francs. (*Ch. Delagrave*, éditeur.)

2125. — **W. Bechterew.** — Les fonctions nerveuses : *Les fonctions bulbo-médullaires* : 2e *partie*. 1 vol. in-18 de 620 pages, avec 42 figures, cartonné. Prix : 5 francs. (*Doin et fils*, éditeurs.)

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lille. — M. le professeur Gaulard est admis à faire valoir ses droits à la retraite et nommé professeur honoraire à partir du 1er Mai 1910.

Faculté de médecine de Lyon. — M. le professeur Lépine est admis à faire valoir ses droits à la retraite à partir du 6 Juillet; il sera nommé professeur honoraire à partir du 1er Novembre 1910.

Faculté de médecine de Nancy. — M. le professeur Bernheim est admis à faire valoir ses droits à la retraite et nommé professeur honoraire à partir du 1er Novembre 1910.

Faculté de médecine de Toulouse. — M. le professeur Pénières est admis à faire valoir ses droits à la retraite et nommé professeur honoraire à partir du 1er Novembre 1910.

École de médecine d'Angers. — M. Legludic, directeur de l'École, est admis à faire valoir ses droits à la retraite et est nommé professeur et directeur honoraire à partir du 1er Novembre.

M. Allanic, suppléant des chaires de physique et de chimie, est prorogé dans ses fonctions du 21 Novembre 1910 au 31 Mai 1911.

Ecole de médecine de Dijon. — M. Leclerc, suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicale et de clinique obstétricale, est chargé, en outre, des fonctions de chef des travaux de médecine opératoire.

Ecole de médecine de Grenoble. — Mlle Barrier, pharmacien de 1re classe, est instituée pour une période de 9 ans suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale.

M. G. Dodero, licencié ès sciences physiques, est institué pour une période de 9 ans suppléant des chaires de physique et de chimie.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux. — Directeur : M. Pierre Sebileau, agrégé de la Faculté, chirurgien de l'hôpital Lariboisière.

M. Desmarest, prosecteur, commencera un cours de *chirurgie gynécologique* le mercredi 22 Juin 1910, à 2 heures, et le continuera les jours suivants à la même heure. Ce cours comprendra les dix leçons suivantes :

1. Opérations sur la vulve et traitement des métrites; cancer : bartholinite. — 2. Opérations sur le col (amputations, stomatoplastie). — 3. Opérations sur le périnée; colporraphie antérieure; colpopérinéorraphie; suture des releveurs. — 4. Traitement des fistules vésico-vaginales et recto-vaginales. — 5 Colpotomie postérieure et hystérectomie vaginale. — 6. Opérations ayant pour but de fixer l'utérus; hystéropexies et opérations sur les ligaments ronds. — 7. Opérations sur les annexes de l'utérus (traitement des kystes de l'ovaire; traitement des salpingites). — 8. Hystérectomie abdominale subtotale, ses indications, sa technique. — 9. Hystérectomie abdominale totale, ses indications, ses techniques. — 10. Colpohystérectomie pour cancer de l'utérus et du vagin.

Le cours sera suivi d'exercices opératoires pendant lesquels les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur.

Le droit à verser est de 80 francs.

Le nombre des élèves est limité à 12.

S'inscrire tous les jours chez l'économe de l'amphithéâtre d'anatomie, 7, rue du Fer-à-Moulin.

Sanatorium de Zuydcoote (Nord). — Une place de Médecin en Chef est créée au Sanatorium marin de Zuydcoote (Nord). Tout médecin de nationalité française, âgé d'au moins 30 ans, peut être admis à poser sa candidature.

En plus du logement dans un pavillon indépendant, il sera alloué au médecin en chef des appointements de 10.000 francs par an, susceptibles d'augmentation selon les travaux qu'il produira et en tenant compte de la charge, qui lui sera imposée, par le nombre d'enfants hospitalisés.

Adresser, *avant le 1er Juillet*, les demandes accompagnées de l'exposé des titres à M. Georges Vancauwenberghe président-fondateur du Sanatorium, membre du Conseil supérieur de l'Assistance publique, maire de Saint-Pol-sur-Mer (Nord).

Les candidats pourront d'ici le 1er Juillet, visiter le Sanatorium de Zuydcoote ; la notice donnant tous les détails du fonctionnement de l'Œuvre, avec son organisation nouvelle, sera adressée à ceux qui en feront la demande à M. Vallet, secrétaire-général, à Saint-Pol-sur-Mer (Nord).

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille d'argent.* — MM. Petit, à Château-Thierry (Aisne); Goett, médecin de 2e classe de la marine; Pelon, à Montpellier.

Médaille de bronze. — MM. Courtin, à Montmédy (Meuse); Galup, interne des hôpitaux de Paris.

Cession de clientèle médicale. — La Conférence des avocats à la Cour d'appel de Paris, dans sa séance du 28 Mai 1910, a discuté la question suivante :

« La cession de clientèle médicale est-elle valable lorsqu'elle est réalisée non par le médecin, mais par ses héritiers ? »

La Conférence a adopté l'affirmative.

Corps de santé militaire. — M. le médecin inspecteur Moine, directeur du service de santé du 7e corps d'armée à Besançon, est placé dans la 2e section (réserve) du cadre des médecins inspecteurs.

Service de santé de la marine. — MM. le médecin en chef de 2e classe Negretti, du port de Toulon, et le médecin de 1re classe Fockenberghe, du port de Rochefort, sont désignés pour continuer leurs services au port de Cherbourg.

Exposition universelle de Bruxelles. — Conférences sur les stations thermales et climatiques de France (avec projections). Le mercredi 22 Juin, à 3 h. 1/2, au Palais des Fêtes (salle C), aura lieu une conférence faite par M. Gallard (de Biarritz), membre de la Société d'hydrologie médicale de Paris, sur : « Les eaux chlorurées sodiques françaises ».

CONCOURS

Agrégation. — Réunie pour la première fois le 10 Juin 1910 en Comité secret depuis les graves désordres qui ont troublé le concours d'Agrégation de médecine, la Société des médecins des hôpitaux réprouve hautement ces scènes de violence dirigées contre des collègues estimés. Elle adresse à M. le doyen Landouzy, président du jury, ainsi qu'à ses collègues, l'expression de sa sympathie et, à l'unanimité des membres présents, elle s'associe à la protestation votée par MM. les professeurs de la Faculté de médecine.

Médecine générale. — Leçon orale de 3/4 d'heure. — *Séance du 10 Juin.* — M. Rimbaud (Montpellier), *Les coryzas.* — M. Ribierre (Paris), *Erysipèle de la face.* — M. Griffon s'est retiré du concours.

Séance du 13 Juin. — M. Leuret (Bordeaux), *Œdème aigu du poumon.* — M. Fiessinger (Paris), *Formes cli-*

niques du ramollissement cérébral. — M. Lautier (Bordeaux), *Valeur séméiologique des exanthèmes.*

Séance du 14 Juin. — M. Babonneix (Paris), *Coliques hépatiques.* — M. Savy (Lyon), *Le rein chez les cardiopathes.*

NOTES OBTENUES. — MM. Rimbaud, 17; Ribierre, 19; Leuret, 16; Fiessinger, 15; Lautier, 10; Babonneix, 18; Savy, 15.

Chirurgie générale. — LEÇON ORALE DE TROIS QUARTS D'HEURE. — *Séance du 10 Juin.* — M. Lacouture (Bordeaux), *Prolapsus du rectum.* — M. Leriche (Lyon), *Symptômes et traitement des calculs du rein.* — M. Petit (Paris), *L'étranglement herniaire.*

Séance du 13 Juin. — M. Chevrier (Paris), *Tumeurs de la parotide.* — M. Alglave (Paris), *Diagnostic et traitement de la luxation congénitale de la hanche.* — M. Rocher (Bordeaux), *Rétrécissements non cancéreux de l'œsophage.*

Séance du 14 Juin. — M. Lefèvre (Bordeaux), *Les goitres, anatomie pathologique et diagnostic.* — M. Bréchot (Paris), *Diagnostic et traitement des rétentions biliaires.*

NOTES OBTENUES. — MM. Lacouture, 9; Leriche, 16; Petit, 8; Chevrier, 15; Alglave, 17 1/2; Rocher, 11; Lefèvre, 14; Bréchot, 15.

Obstétrique. — EPREUVE DE TITRES. — *Séance du 10 Juin.* — Ont obtenu : MM. Lequeux, 28; Chirié, 31; Rudeaux, 24; Devraigne, 28; Delmas, 28; Guéniot, 31.

Séance du 11 Juin. — Ont obtenu : MM. Sauvage, 26; Mme Gaussel, 24; Pouliot, 14; Lafond, 17.

Anatomie et embryologie. — EPREUVE DE TITRES. — *Séance du 13 Juin.* — Ont obtenu : MM. Lucien, 18; Aubaret, 28; Looten, 24; Latarjet, 32; Rouvière, 34; Descomps, 26; Garnier, 26; Horand, 14.

Anatomie pathologique. — LEÇON ORALE DE TROIS QUARTS D'HEURE. — *Séance du 11 Juin.* — M. Aubertin, *Anatomie pathologique des tumeurs malignes des os et du périoste.* — M. Alquier, *Formes anatomiques et histologiques du cancer de l'estomac.* — M. Roussy, *Anatomie pathologique des tumeurs malignes du corps thyroïde.* — M. Lefas, *Histologie pathologique de l'inflammation aiguë du tissu conjonctif.* — M. Géraudel, *Anatomie pathologique des infarctus du poumon.*

Séance du 13 Juin. — M. Renaud, *Nævi et dégénérescence maligne* (s'est retiré du concours). — M. Pierre Nadal, *Des tumeurs des maxillaires.* — M. Gougerot, *Anatomie pathologique des épithéliomas malpighiens.*

NOTES OBTENUES. — MM. Aubertin, 17; Alquier, 15; Roussy, 19; Géraudel, 16; Gougerot, 18; Pierre Nadal, 12.

Physiologie. — LEÇON ORALE DE 3/4 D'HEURE. — *Séance du 11 Juin.* — M. Battez, *De l'action réflexe médullaire* (*Physiologie générale*). — M. Camus, *Physiologie du cervelet.* — M. Odin s'est retiré du concours.

NOTES OBTENUES. — MM. Battez, 6; Camus, 16.

EPREUVE DE TITRES. — *Séance du 13 Juin.* — Ont obtenu : MM. Jeandelize, 28; Pozerski, 15.

Matière médicale et pharmacodynamie. — EPREUVE ÉCRITE. — *Séance du 11 Juin.* — *Le rein et l'urine.* — Ont obtenu : MM. Schmitt, 13; Tiffeneau, 17.

LEÇON ORALE DE 3/4 D'HEURE. — *Séance du 13 Juin.* — *Les caféiques.* — Ont obtenu : MM. Schmidt, 10; Tiffeneau, 10.

Chirurgien des hôpitaux. — COMPOSITION ÉCRITE. — *Séance du 11 Juin.* — *Ligaments larges. Formes cliniques et traitement de la tuberculose iléo-cæcale.* — Questions restées dans l'urne : *Creux poplité, Anévrisme artériel du creux poplité. Appareil ligamenteux de l'articulation du genou. Formes cliniques et traitement de la tuberculose du genou.*

LECTURE DES COPIES. — *Séance du 13 Juin.* — Ont obtenu : MM. Marcille, 24; Lardennois, 28; Martin, 26.

Médecin-Inspecteur des écoles de la ville de Paris. — COMPOSITION ÉCRITE. — *Pathologie infantile : Evolution et diagnostic de la rougeole.* — *Hygiène scolaire : Orientation et éclairage de l'école.*

LECTURE DES COPIES. — (La première note se rapporte à la question de pathologie infantile, la seconde à celle d'hygiène scolaire). — *Séance du 25 Mai.* — Ont obtenus : MM. Tournier, 14 + 14 = 28; Chastanet, 10 + 9 = 19; Desvaux, 11 + 12 = 23; Champion, 10 + 9 = 19; Chavastelon, 8 + 9 = 17; de Lauradour, 13 + 10 = 23; Lévy (Armand), 9 + 9 = 18.

Séance du 27 Mai. — Ont obtenu : MM. Saint-Cène, 13 + 13 = 26; Bourdin, 9 + 10 = 19; Housquains, 12 + 13 = 25; Cange, 14 + 11 = 25; Naegelin, 8 + 9 = 17; Barbier (Pierre), 11 + 6 = 17; Raoult-Deslongchamps, 10 + 9 = 19; Lebar, 14 + 11 = 25.

Séance du 30 Mai — Ont obtenu : MM. Guerder, 9 + 8 = 17; Pascault (Louis), 9 + 8 = 17; Rosenthal, 14 + 13 = 27; Arnoux, 13 + 13 = 26; Ermenge, 12 + 12 = 24; Lobligeois, 12 + 13 = 25; Sigre, 12 + 10 = 22.

Séance du 31 Mai. — Ont obtenu : MM. Mathé, 13 + 11 = 24; Lévy (Moïse), 10 + 11 = 21; Bertrand, 14 + 9 = 23; Gourtade, 12 + 12 = 24; Carpentier, 12 + 9 = 21; Bing, 15 + 13 = 28; Labatt de Lambert, 9 + 11 = 20.

Séance du 1er Juin. — Ont obtenu : MM. Laffite, 14 + 13 = 27; Forestier, 11 + 13 = 24; Génévrier, 14 + 13 = 27; Hutinet, 11 + 10 = 21; Bois 13 + 12 = 25; Mercereau, 13 + 13 = 26; Chaumont, 12 + 11 = 23; Grosset, 10 + 11 = 21.

Séance du 3 Juin. — Ont obtenu : MM. Boursalle, 9 + 8 = 17; Dreyfus Rose, 12 + 12 = 24; Fabre, 9 + 8 = 17; Courdoux, 12 + 12 = 24; Claude, 12 + 13 = 25; Murer, 9 + 8 = 17.

Séance du 6 Juin. — Ont obtenu : MM. Pascaud (Louis), 9 + 11 = 20; Chevé, 15 + 14 = 29; Aubertin, 13 + 11 = 24; Pélicier, 10 + 11 = 21; Rabaut (Fernand), 11 + 11 = 22; Fouineau, 13 + 14 = 27; Bloch, 10 + 11 = 21; Papillon, 13 + 12 = 25.

Ecole du service de santé de la marine. — Composition du jury du concours de 1910 pour l'admission à l'école du service de santé de la marine :

Ligne médicale. — M. le médecin général de 2e classe Amblet, président; M. le médecin principal Condé, membre; M. le médecin principal Etourneau, membre.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

E. Laguesse. Importance des îlots endocrines et de leur cycle évolutif dans la physiologie normale et pathologique du pancréas, et particulièrement dans le diabète.

Lortat-Jacob et Sabaréanu. Etiologie et pathogénie. Syphilis et sciatique.

J. Chalier. Contribution à l'étude de la résistance globulaire au cours de l'ictère.

René Leriche. A propos de la pathogénie et du traitement des hernies du gros intestin.

E. Devic et Paul Savy. La médication vomitive dans la tachycardie paroxystique.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

A. Gouget. La nouvelle conception des ictères infectieux.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de chirurgie. — Sur la radiumthérapie des tumeurs malignes. — Sur la dégénérescence cancéreuse du moignon cervical à la suite de l'hystérectomie subtotale. — Appendicite traumatique. — Hernie par glissement de l'S iliaque traitée par la mésocoloplastie et la mésocolopexie. — Fistule tuberculeuse de l'avant-bras, diagnostiquée et traitée par les injections de pâte bismuthée de Beck.

Société des chirurgiens de Paris. — Hernie étranglée chez l'enfant. — Perforation d'un ulcère du duodénum simulant une appendicite. — Le traitement des ostéosarcomes par la résection parostale suivie de greffe. — Luxation d'une vertèbre cervicale préhistorique. — Appendice contenu dans une hernie inguinale. — Fils de soie extirpés grâce à la cystoscopie. — Gouges ondulées.

Société de pathologie exotique.

Société de médecine légale.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Association chirurgicale américaine. — La chirurgie de l'hypophyse. — La chirurgie du thorax chez l'homme. — Chirurgie expérimentale du cœur et de l'aorte thoracique.

ANALYSES

MÉDECINE PRATIQUE

Comment prescrire la pepsine dans le traitement des dyspepsies. — Traitement de l'acné vulgaire juvénile.

TECHNIQUES DE LABORATOIRE

Technique d'examen des éléments organisés de l'urine.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

CHRONIQUE

O. Simonot. Hygiène et chauffage.

H. Montal. Intérêts professionnels.

VARIÉTÉS

LIVRES NOUVEAUX

Pierre Duval. Chirurgie de l'appareil urinaire et de l'appareil génital de l'homme. — R. Kraus et C. Levaditi. Handbuch der Technik und Methodik der Immunitätsforschung. — P. Gastou. Guide pratique du diagnostic de la syphilis, séro-diagnostic. — Paul Hartenberg. L'hystérie et les hystériques. — J. Estéoule et L. Dauzier. Consultations et thérapeutique dentaires.

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

HYGIÈNE ET CHAUFFAGE

Tria damna domus : imber, mala femina, fumus. Malicieux proverbe, trois fois vérité : humidité, méchante femme, fumée, sont trois fléaux de la maison.

L'industrie des hommes les conjure, et le chauffage hygiénique fait mentir en partie la sentence de nos aïeux.

Cheminées à la « Rumford », poêles en biscuit, salamandres en faïence polychrome, fourneaux de fonte meurtriers sont tous objets bannis par l'hygiène. Les gaz délétères, échappés de leur foyer, rendent l'atmosphère insalubre, le foyer domestique dangereux.

Aussi est-il d'un haut intérêt de connaître les règles d'un bon chauffage et d'en formuler l'application : c'est le but de cette courte étude.

Un bon chauffage doit :

1° Etre économique d'installation.

2° Etre économique d'entretien.

3° S'adapter aux variations de la température extérieure, et maintenir la température intérieure constante, oscillante entre + 15° et + 17° centigrades.

4° Ne pas altérer la composition de l'air intérieur de la pièce par les poussières ou produits de combustion, les gaz toxiques, la fumée.

5° Ne pas modifier l'état hygrométrique de la pièce soit en la desséchant, soit en la saturant d'humidité.

6° Ne pas faire éprouver de courants d'air.

7° Bref, un chauffage d'une pièce doit lutter contre la déperdition du calorique, perte de chaleur due au rayonnement.

Pour ce motif le meilleur chauffage devra répartir la chaleur le long des parois refroidissantes, et, en général, élever la température des solides.

Seul, le chauffage central satisfait aux conditions énoncées.

Les appareils de chauffage central sont :

1° Calorifères à air chaud.

2° Calorifères à eau.

3° Calorifères à vapeur.

4° Calorifères mixtes (eau et vapeur).

Etudions les trois premiers systèmes, le quatrième sera connu de leur étude.

I. — Calorifère a air chaud.

Condamné par suite de l'inobservation de l'article 4 qu'un bon chauffage doit remplir.

II. — Calorifère a eau.

Avantages.	*Inconvénients.*
1° Entretien peu coûteux.	1° Installation coûteuse.
2° Chauffage régulier.	2° Explosion possible.
3° Chaleur uniforme.	3° Fuites d'eau.
	4° Chaleur longue à se produire.
	5° Refroidissement lent.

III. — Calorifère a vapeur.

Ce mode de chauffage répond aux exigences de l'hygiène; son étude mérite un petit développement.

Les frais de première installation sont élevés; c'est le seul inconvénient.

Mais :

1° Il tient 60 fois moins de place que le calorifère à air.

2° Il offre *a*) un réglage facile.

— *b*) un échauffement rapide.

— *c*) un refroidissement rapide.

— *d*) une utilisation plus grande de la chaleur produite.

e Une facilité de conduire la chaleur à une grande distance.

f) Une exploitation aisée et peu coûteuse.

Ce mode de chauffage est le seul compatible avec l'hygiène, vu les propositions énoncées et devant remplir un bon chauffage.

Voyons sa réalisation :

On utilise pour ce mode de chauffage la vapeur :

1° A haute pression (4 et 9 kilogrammes).

2° A moyenne pression (1 à 4 kilogrammes).

3° A basse pression (120 grammes en général).

Les appareils de chauffage à vapeur à haute ou moyenne pression sont dangereux et des fuites sont possibles; ils sont bruyants, réclament une canalisation forte et épaisse.

Le chauffage à la vapeur à basse pression est le seul qui retiendra l'attention.

***

Le caractère fondamental d'un appareil à chauffage à la vapeur se compose :

1° D'un appareil à produire la vapeur, le générateur;

2° De tuyaux de distribution et de transport;

3° De récipients à grandes surfaces extérieures, destinés à *condenser* la vapeur et à transmettre au dehors à travers leur enveloppe la chaleur dégagée dans cette condensation. Quelques détails éclaireront.

On sait que l'eau, quand elle se réduit en vapeur, absorbe et rend latente une quantité considérable de chaleur et que précisément la vapeur, en se condensant, rend à peu près 560 calories par kilogramme qui peuvent être utilisées à divers usages.

Cette importante propriété de la vapeur montre qu'elle est un puissant moyen de transmission de chaleur. Elle peut porter loin sous un très petit volume, et diviser sur tous les points, la quantité considérable de chaleur demandée sur chacun de ces points. C'est donc une précieuse faculté que ne possède aucun autre procédé de chauffage.

Ceci étant rappelé, voyons l'installation :

1° Les *générateurs* ou chaudières à vapeur sont établis à basse pression; ils fonctionnent avec une pression qui ne dépasse pas de 25 centimètres de mercure la pression atmosphérique.

Au moment de la mise en activité, on est obligé de monter à quelques centimètres de plus pour chasser l'air des appareils et porter la vapeur aux points les plus éloignés du système, mais aussitôt après on a toujours avantage et économie à produire la vapeur à la plus basse température possible.

2° *Les tuyaux de distribution.*

1° Doivent avoir un diamètre assez large pour conduire la vapeur à la plus grande distance sans donner un excès notable de pression au générateur. Car plus les tuyaux de conduite sont longs, plus la résistance passive opposée au mouvement de diffusion de la vapeur est grande. Afin de ne pas vaincre les résistances par des excès de pression, il faut que les tuyaux soient assez larges : au Palais de l'Institut, ils ont 0 m. 11 de diamètre intérieur, ce qui permet à la vapeur d'arriver sous une bonne pression aux points les plus reculés du système.

Aussi pose-t-on la règle générale et pratique suivante :

Le diamètre intérieur du tuyau de distribution doit être égal à un minimum de 35 millimètres,

augmenté de 1 millim. 1/2 par force de cheval du générateur employé.

Expliquons-nous : soit un générateur de 10 chevaux de force ou donnant une quantité de vapeur égale à 10 chevaux de force, c'est-à-dire 200 à 250 kilos à l'heure, le tuyau à traverser devra avoir 35 millimètres plus 15 millimètres = 50 millimètres.

Pour 30 chevaux, on aura 35 + 45 = 80 millimètres.

2° Les tuyaux de distribution ne doivent pas avoir de fuites aux branchements, et c'est un point particulier à retenir : ces branchements sont en cuivre, et il faut leur donner beaucoup de force et d'empâtement.

3° Les tuyaux de distribution doivent toujours être faciles à visiter et à réparer.

4° Ils sont en fonte quand ils ont un gros diamètre.

3° *Les récipients ou appareils de condensation ou radiateurs* ont pour but de condenser la vapeur et, par suite, de transmettre toute la chaleur dégagée à travers leur surface à l'air qui les enveloppe, pour en maintenir la température.

Deux points à retenir :

1° Les dimensions et surfaces à leur donner.

2° La disposition des appareils intérieurs qui apportent la vapeur et en évacuent l'air et l'eau (point de construction technique).

L'expérience prouve que la quantité de chaleur transmise à travers une surface de fonte est (dans les limites d'épaisseur que l'on donne à ces appareils) indépendante de l'épaisseur.

C'est l'état physique de la surface, la nature du métal qui influe sur la quantité de chaleur transmise. Ainsi, les métaux noirs et dépolis en laissent passer beaucoup plus que les métaux polis et brillants.

Le tableau suivant montre les quantités de vapeur condensées par un mètre carré de chauffe des métaux les plus employés, plongés dans l'air à 15°, en d'autres termes le nombre de calories transmises par un mètre carré en 1 heure.

	VAPEUR condensée	CALORIES transmises
Fonte nue en tuyau horizontal.	1k81	995
Fonte noircie — .	1,70	935
Cuivre nu — .	1,47	808
Cuivre noirci — .	1,70	935
Cuivre noirci en tuyau vertical.	1,98	1.089
Tôle neuve — .	1,80	990
Tôle rouillée — .	2,10	1.155

Les expériences de Péclet ont permis aux ingénieurs anglais de formuler la proposition suivante :

Un mètre carré de surface chauffée intérieurement par de la vapeur, et par conséquent les 990 calories transmises par 1 kilog. 80 de vapeur condensée, suffisent pour chauffer et entretenir à + 15° une salle de proportion de murs et de fenêtres ordinaires de 66 à 70 mètres cubes, ou un atelier de 90 à 100 mètres cubes.

Si l'atelier a besoin d'une haute température, on donne 1 mètre carré de surface de chauffe pour 70 mètres cubes.

Tel est sommairement expliqué le chauffage central à la vapeur à basse pression : c'est le meilleur chauffage, le plus hygiénique; il est simple, commode, demande peu de réparations ; le travail journalier est court, grâce aux chaudières à alimentation automatique, aux foyers à combustion lente qu'on recharge toutes les 12 heures.

Pour les écoles, les édifices publics, les hôtels de villes, les hôtels particuliers, les villas, les maisons ouvrières, ce mode de chauffage doit être préconisé. La maison deviendra un centre d'attraction, et si l'imagination inventive n'est plus excitée par les charbons ardents de l'âtre antique, la raison est plus près de la vérité.

O. Simonot,
Lauréat de la Faculté de Médecine de Paris,
Directeur du Bureau d'hygiène de Nevers.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Le Tribunal de première instance de Toulon a rendu, le 22 février 1910, un jugement qui nous paraît être de nature à intéresser tous les praticiens.

Le Docteur X... a demandé aux époux Y... le paiement d'une somme de 300 francs à titre d'honoraires, pour soins donnés à Mme Y..., tant par lui-même que par le Dr Z..., son remplaçant, à la suite d'une fracture du fémur.

Les époux Y... ont refusé de payer cette somme sous le prétexte que les soins reçus n'avaient nullement amené la réduction de la fracture et avaient eu, au contraire, comme conséquence, d'entraîner un raccourcissement de la jambe et une claudication perpétuelle. Ils avaient même formé une demande de 30.000 francs de dommages-intérêts, demande dont ils se sont désistés avant le jugement.

A raison du dommage que lui causait cette instance, tant par la suspicion des époux Y... que par le bruit naturellement fait autour du procès, le Docteur X... a demandé 5.000 francs de dommages-intérêts.

Les experts ont constaté dans leur rapport, d'une part, que le fémur fracturé avait subi une réduction de 3 à 4 centimètres, alors que la réduction est souvent de 6 à 7 centimètres ; d'autre part, que la déviation du pied qui s'était produite ne provenait pas de la position dans laquelle le membre avait été mis dans l'appareil de Hennequin, mais découlait des caractères anatomiques mêmes de ce genre de fracture et de la pénétration des fragments l'un dans l'autre, pénétration favorable à leur consolidation, qu'il est de règle de respecter, et qu'il serait dangereux de détruire. En conséquence, les experts ont conclu que Mme Y... avait été soignée suivant le traitement

classique du genre de lésion dont elle souffrait; que ce traitement avait été suivi conformément aux règles de l'art, et que la guérison s'était produite dans les conditions les meilleures qu'il fût possible de réaliser, et même de souhaiter, étant données les lésions osseuses.

De son côté, le Tribunal, constatant que les Docteurs X... et Z... avaient fait preuve de toute la diligence nécessaire et avaient obtenu un résultat qui faisait honneur à leur compétence professionnelle, a condamné les époux Y... à payer la somme de 300 francs d'honoraires. Il a en outre condamné les époux Y... à payer la somme de 500 francs de dommages-intérêts, en réparation du préjudice causé au docteur X... par leur demande injustifiée et téméralrement formée. Le jugement déclare à ce sujet que les époux Y... « avaient l'obligation stricte, avant de formuler « leur demande, de s'entourer de renseignements « précis et certains auprès de personnes compé« tentes », ce qui leur eût permis de se convaincre qu'ils n'avaient aucun reproche à adresser aux docteurs qui avaient soigné Mme Y...

Il y a là une application intéressante du principe en vertu duquel l'exercice d'une action en justice devient une faute donnant lieu à des dommages-intérêts, quand cet exercice constitue un acte de malice ou de mauvaise foi, ou tout au moins une erreur grossière équivalente au dol. (V. Ré. gén. alph. du dr. fr., v° Responsabilité civile, n° 118.)

H. Montal.

VARIÉTÉS

Protection des eaux d'alimentation.

M. Dabat, directeur de l'Hydraulique et des améliorations agricoles, délégué du ministre de l'Agriculture, vient de faire connaître l'état actuel des efforts poursuivis par le ministère de l'Agriculture pour la protection des cours d'eau non navigables ni flottables, sources, eaux souterraines, et pour l'alimentation des communes en eaux pures et salubres.

La loi du 31 Mars 1905, qui a autorisé le prélèvement sur les fonds du pari mutuel de subventions en faveur des travaux communaux d'adduction d'eau potable, a déjà produit les plus heureux effets.

Les subventions allouées jusqu'en 1909 s'élèvent à plus de 15 millions de francs.

En 1903, 71 communes ont reçu 1.070.506 fr.; en 1909, 381 communes ont reçu 3.319.300 fr.

La progression a été très rapide alors que les ressources restaient les mêmes. Dès 1907 la commission spéciale dut ajourner près de 150 communes. Le ministre de l'Agriculture dut demander aux préfets de ne faire établir des projets que dans les communes où la santé publique était menacée. La commission, dans sa séance du 3 Avril 1909, s'est trouvée en présence de plus de 500 demandes, requérant 9 millions.

La plus grande partie de ces subventions vont, comme le désirait la loi de 1903, aux petites communes rurales où l'alimentation publique fait défaut. Les communes dont le centime vant moins de 100 fr. représentent environ les 4/5 du nombre total des demandes.

La circulaire du 1er Octobre 1905 prescrit au service hydraulique dans les départements de vérifier dans tous leurs détails les projets établis par les communes et de rechercher si la solution présentée est la plus économique.

Un assez grand nombre de communes ont éprouvé de graves mécomptes à la suite de captages effectués sans études préalables sutfisantes. Les municipalités ne doivent pas hésiter à faire effectuer des études hydrologiques et géologiques, quelques longues qu'elles puissent être.

Les richesses aquifères souterraines que possède notre pays sont intéressantes à connaître pour l'alimentation humaine, pour les industriels et leurs usines, et pour les agriculteurs en vue de l'irrigation. Le Comité d'études scientifiques de la Direction de l'Hydraulique a rédigé le programme des recherches à entreprendre à titre de premier essai dans une dizaine de départements des différentes régions.

Il y sera procédé au recensement des puits publics et particuliers, avee indication de la profondeur du niveau moyen de l'eau et des variations de ce niveau. Un questionnaire à remplir par les communes, sous le contrôle du service hydraulique, demande toutes indications utiles sur la provenance, le régime et la qualité des eaux d'alimentation (sources, drains, galeries captantes). Les renseignements à fournir portent sur les débits, l'altitude, le mode de captage, les températures, la composition clinique et bactériologique des eaux, etc.

Un tableau de sources avec carte annexe donnera la nomenclature par commune.

L'administration publiera les résultats dans le *Bulletin agricole de l'Hydraulique.*

Pour protéger les rivières et les nappes souterraines contre la pollution et la contamination résultant des déversements des eaux résiduaires d'industrie et de toutes eaux d'égouts, le ministre de l'Agriculture, dès le 1er Juin 1906, a envoyé aux préfets des modèles de règlement de police, accompagnés d'une circulaire invitant le service hydraulique à veiller d'une manière toute spéciale à la stricte observation des prescriptions concernant la préservation des eaux. Le 26 Août de la même année, après entente avec le ministère du Commerce et de l'Industrie en ce qui concerne les établissements incommodes, dangereux et insalubres, et le ministère de l'Intérieur en ce qui concerne les égouts communaux, une nouvelle circulaire fut envoyée aux préfets; elle indiquait les mesures à prendre pour réglementer les évacuations des eaux usées dans les cours d'eau et elle signalait les précautiosu à prendre dans le cas de l'épandage des eaux d'égoust.

Le ministre de l'Intérieur, de son côté, soumet à l'examen du Conseil supérieur d'hygiène publique de France tous les projets d'égouts adressés par les communes dans le but d'obtenir une subvention sur le fond des jeux.

La plupart de ces projets étaient incomplets et insuffisants. La construction des égouts était défectueuse dans la plupart des cas. L'épuration des eaux résiduaires n'était pas prévue ou ne répondait pas

aux conditions nécessaires. L'épuration par l'épandage était proposée sans qu'il y eût des études préalables effectuées en vue de préserver les nappes souterraines. Une sous-Commission nommée a élaboré un règlement qui donne des indications très précises aux municipalités, relativement à la construction des égouts.

Ce règlement traite d'une façon spéciale la question de l'épuration par l'épandage et la nécessité d'effectuer les études géologiques sur la constitution du sol, l'emplacement choisi pour l'épandage et les précautions nécessaires pour éviter la contamination des nappes souterraines.

En 1907 fut constituée auprès de la direction de l'hydraulique une importante Commission, chargée de préparer une nouvelle loi pour assurer la police des cours d'eau.

La sous-Commission chargée de préparer ce texte de loi vient de terminer ses travaux, et le projet très complet va être soumis à l'approbation de la Commission plénière, car toutes les dispositions actuelles ne produisent aucun résultat, ainsi que le prouve l'état incontestable de contamination des cours d'eau qui traversent les régions industrielles.

Le projet de loi vise les déversements, dans les cours d'eau non navigables, des eaux résiduaires d'industrie et des eaux d'égout insuffisamment épurées, le déversement dans les puits perdus des eaux résiduaires nuisibles, et enfin il prévoit la réglementation de l'épuration par voie d'épandage.

Les pénalités prévues consistent en une amende qui a le caractère d'une astreinte. L'industriel devra, dans un délai fixé, mettre en fonctionnement un procédé d'épuration qui aura, au préalable, reçu l'agrément de l'Administration préfectorale. L'amende atteindra le mauvais vouloir des industriels et les frappera dans les limites et la durée de leur inaction, selon un système nouveau introduit dans nos lois et emprunté aux principes de la législation anglaise. Le projet propose la constitution d'une Commission supérieure de conservation des eaux auprès du ministère de l'Agriculture et de Commissions départementales auprès des préfets.

En Angleterre, les services sanitaires chargés de la surveillance des cours d'eau agissent d'après les règles posées par la Commission de pollution des rivières. En Amérique, des Commissions d'Etat et des Conseils de district ou des Commissions d'eau spéciales sont chargées des mesures à prendre. En Italie et dans plusieurs Etats de l'Allemagne, les questions relatives aux eaux sont soumises à des Commissions composées de spécialistes. Les Commissions prévues comprennent un nombre d'industriels égal au tiers du nombre total de leurs membres. C'est une garantie sérieuse aux industriels.

La création d'un laboratoire est prévue auprès de la Commission supérieure de conservation des eaux pour effectuer les recherches nécessaires et les études d'amélioration des procédés d'épuration.

Il faut souhaiter que ce projet soit voté sans retard.

Tel est, dans ses grandes lignes, l'ensemble des salutaires mesures prises, prescrites ou projetées par l'initiative du ministre de l'Agriculture, M. Ruau, et du directeur de l'Hydraulique, M. Dabat.

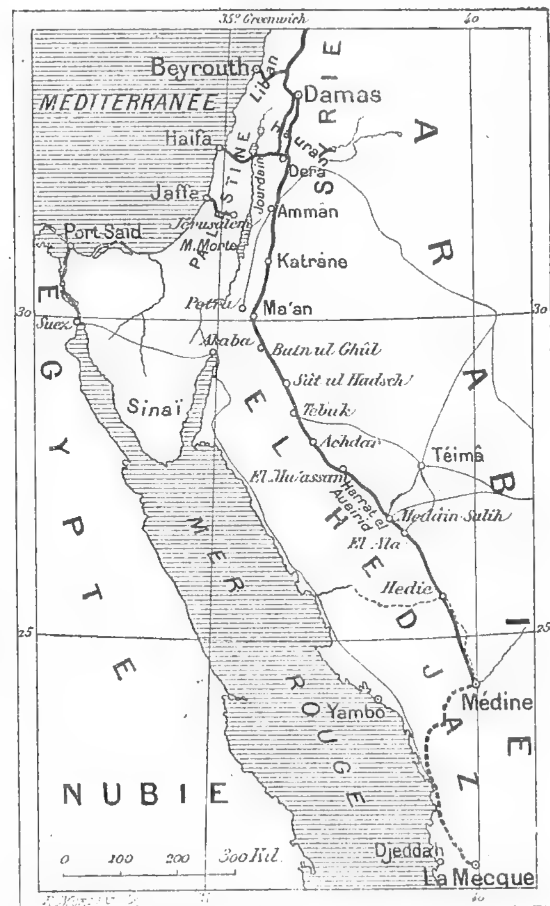
Ajoutons que cinq départements possèdent déjà un inventaire hydrologique à peu près complet : Meurthe-et-Moselle, Oise, Marne, Jura et Doubs. (*La Nature*, 26-3-10.)

Le chemin de fer du Hedjaz.

Tout bon musulman doit comme on sait visiter une fois, pendant son existence, la Mecque. C'est donc par centaines de mille que les pèlerins se rendent annuellement aux lieux saints. Ceux-ci suivent différentes routes. Les Arabes prennent les chemins des caravanes qui, soit de la côte, soit de l'intérieur, conduisent à la Mecque. Les Persans, les Hindous venant de l'Est suivent également le chemin des caravanes en traversant les déserts de l'Arabie; mais d'autres, et en plus grand nombre, suivent la voie de mer et débarquent à Djeddah, sur la mer Rouge, à 75 kilomètres de la Mecque.

Djeddah est donc un point très important, où se concentrent annuellement un grand nombre de pèlerins venant de l'Egypte, de l'Afrique du nord, des Indes, de la Turquie et de la Russie du sud.

Depuis fort longtemps on avait songé à réduire au minimum toutes les difficultés qu'entraîne la préparation et la mise en marche d'une pareille caravane ainsi que la durée du parcours, en construisant un chemin de fer entre Damas et la Mecque, lorsqu'enfin,



le 1er Mai 1900, l'ex-sultan Abd-ul-Hamid décida par un Iradié la construction du chemin de fer du Hedjaz, dont voici le tracé : le chemin de fer du Hedjaz suit, entre Damas et Médine, une direction Nord-Sud entièrement parallèle au chemin des

caravanes dont il ne s'éloigne qu'en quelques endroits, afin d'éviter les difficultés de construction. Il se développe, sur la plus grande partie de son parcours, sur un plateau s'élevant graduellement de la cote 898 mètres au-dessus du niveau de la mer, à Damas, à la cote 1.200 mètres au kilomètre 888 à partir de ce même point, pour, de là, redescendre sur Médine, qu'il atteint à la cote 700 au-dessus de la mer, après s'être abaissé au kilomètre 1.126, à Hédie, à la cote 345 mètres.

Le chemin de fer se termine actuellement à Médine, distant de 1.300 kilomètres de Damas, mais la partie entre cette dernière ville et la Mecque est en construction; ce dernier tracé est de 442 kilomètres; la longueur totale du chemin de fer de Damas à la Mecque sera ainsi de 1.754 kilomètres.

Entre les stations principales peu nombreuses se trouvent intercalées, tous les 20 ou 30 kilomètres, d'autres stations moins importantes avec les installations nécessaires pour l'alimentation en eau des locomotives, question capitale qui présentait de grandes difficultés.

Quant aux dépenses de construction, y compris le matériel roulant et les stations, elles ont été de 35 à 40.000 francs par kilomètre, chiffre peu élevé si on considère les conditions dans lesquelles on se trouvait, mais qui est dû surtout à l'emploi de la main-d'œuvre militaire.

Une question se pose à propos du chemin de fer du Hedjaz, si surtout il est utilisé par les pèlerins : ne sera-t-il pas une route toute tracée pour la propagation du choléra qui, comme on sait, a un de ses foyers à la Mecque? Le voyage entre ce point et Damas se trouvant réduit à 4 ou 5 jours, ne facilitera-t-il pas la propagation de cette maladie, malgré l'établissement projeté d'un lazaret à Tebuk, à 700 kilomètres de Damas? C'est cette grave question que se sont posé M. le professeur Chantemesse, dans un rapport lu par lui à l'Académie de médecine, et M. Clémow, dans une savante étude sur la défense sanitaire du chemin de fer du Hedjaz. (*La Nature*, 26-3-10.)

Le choléra à Manille.

L'épidémie de choléra qui sévit à Manille de Septembre à Octobre 1908 a fourni aux Américains l'occasion de mettre en relief la supériorité de leur organisation sanitaire. On peut dire qu'en matière de police sanitaire, les Américains ne visent que les résultats, et ceux-ci, ils les poursuivent par tous les moyens, et les obtiennent parce qu'ils disposent d'éléments qui nous manquent souvent, c'est-à-dire de crédits largement consentis, et d'une autorité acceptée sans contestation.

C'est le 11 Septembre que le Bureau de la santé constate le caractère épidémique de la maladie, et dès ce jour, le service sanitaire entre en fonctions. Le 15, il y a déjà 105 personnes employées à la désinfection; le 21 on en compte 300, et le 25 c'est une armée de 600 hommes, médecins, contremaîtres, équipes et escouades sanitaires qui s'attaquent aux divers foyers de la maladie.

Outre ces 600 employés spécialement recrutés pour la lutte contre l'épidémie, la police locale disposait d'un certain nombre d'agents allant de maison en maison pour en surveiller la propreté, de gardes sanitaires pour les quarantaines à domicile, et de 300 hommes pour assurer la propreté des rues, carrefours, etc.

Le matériel sanitaire ordinaire étant insuffisant, on tire parti des divers appareils qui peuvent être utilisés pour la désinfection; c'est ainsi que l'on transforme le matériel d'arrosage de la voirie, les pompes à incendie, les wagons citernes. La chaux, le crésyl, l'acide phénique sont répandus à profusion (150.000 livres de chaux et 700 gallons d'acide phénique par 24 heures). Un approvisionnement de 4.000 gallons de crésyl est commandé à Hong-Kong; enfin, quand accidentellement et pour une durée de quelques jours certains appareils ne peuvent fonctionner faute de produits chimiques, on les alimente avec de l'eau salée électrolysée qui, d'après les expériences faites au laboratoire, détruit rapidement le bacille du choléra,

La ville avait été divisée en 5 stations ou districts.

A la première station de Mersic sont attachés 4 médecins officiers, 2 inspecteurs sanitaires, 14 contremaîtres, 136 indigènes, hommes de corvée, 5 indigènes chargés de la désinfection; en tout 161 agents. La station de Teude compte un médecin inspecteur, 2 médecins municipaux assistants du médecin inspecteur, 1 inspecteur sanitaire, 3 contremaîtres américains pour les escouades de « chaux », 1 contremaître américain pour la désinfection des puits et des mares, 64 Philippins répandeurs de chaux, 1 contremaître pour la manipulation des wagons-citernes, une pompe à incendie et son équipe, une machine à désinfection et 5 hommes de corvée; en tout 103 agents.

A la station extra-muros sont affectés 140 hommes; à celle de Pace, 70; à Sampoloc, 126.

Les districts infectés furent divisés en sous-districts; on en publia les plans et les contremaîtres chargés du service des wagons de désinfection et des escouades de « chaux » furent munis de ces plans.

Chaque homme de l'escouade de « chaux » portait un baquet et une cuiller; il badigeonnait largement les cabinets d'aisance et répandait le lait de chaux sur tous les points souillés de matières fécales. Les pompes à incendie étaient maniées par leurs équipes ordinaires commandées par un lieutenant. Chaque wagon-citerne était dirigé par un contremaître américain. Toute la machinerie était confiée à un mécanicien affecté à ce service spécial, qui réparait sur place les appareils toutes les fois que besoin était.

La campagne commença le 11 Septembre; le 20, le nombre des cas de choléra était de 60 par jour; à partir du 21, il décroît progressivement et tombe à 53, 38, 45, 40, 44, 37, 14, 18, 13, 11, 8, 13; enfin, le 12 Octobre, c'est-à-dire un mois après le début de l'application des mesures de prophylaxie, l'on n'enregistre plus qu'un seul cas de choléra. On eut surtout recours à l'épandage de chaux dans les water-closets et sur les terrains souillés de matières fécales, et à l'arrosage à l'aide de pompes à incendie, alimentées avec une solution de crésyl fournie par des wagons-citernes ou par des tonneaux d'arrosage de la voirie.

En présence d'un cas de choléra, on opérait de la façon suivante : la maison où le cas s'était produit était mise en quarantaine jusqu'après la désinfection de l'immeuble et le transfert du malade à l'hôpital.

On inspectait toutes les maisons dans un périmètre

très étendu, tout autour de l'immeuble où le cas de choléra avait été constaté. Cette opération se continuait pendant cinq jours.

Les selles des divers locataires de la maison contaminée étaient recueillies séparément et examinées au point de vue de la présence du bacille.

Les propriétaires de selles infectées de bacilles étaient isolés à l'hôpital de San Lazaro, et y étaient maintenus jusqu'à la disparition complète du bacille.

Les conditions nécessaires à la suppression du choléra ont paru être les suivantes :

1° Approvisionnement d'eau de bonne qualité;

2° Dispositions spéciales pour recueillir les déjections (cabinets, water-closets, latrines publiques);

3° Constatation rapide des cas de choléra, isolement immédiat, désintection;

4° Habitudes de propreté; se laver les mains après avoir été à la selle; les laver aussi avant de prendre ses repas. (*Annales d'hygiène et de médecine coloniales*, 1910, n° 1, p. 161.)

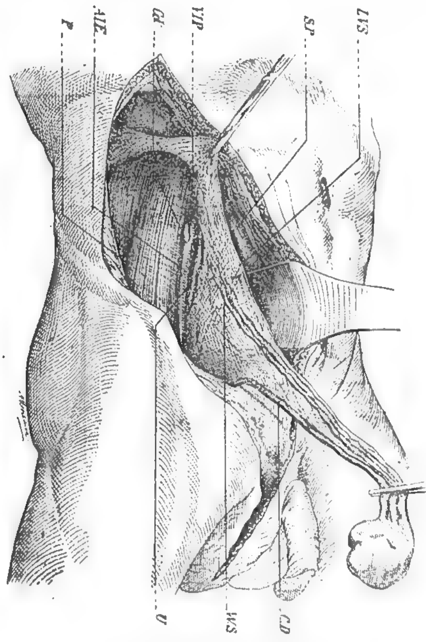
La taille des soldats en Allemagne et en France.

En France, moins de la moitié des hommes du contingent, soit 157.811 en tout, atteignent une grandeur variant entre 162 et 170 centimètres, tandis qu'en Allemagne, cette moyenne est atteinte par beaucoup plus de la moitié du contingent. En outre, en France, les hommes mesurant moins de 160 centimètres représentent le 14,8 pour 100, tandis qu'en Allemagne, cette proportion est réduite de moitié et ne représente que le 7,26 pour 100; bien plus, dans l'armée française, les hommes mesurant 175 centimètres ne forment que le 7,6 pour 100, tandis que dans l'armée allemande les hommes de cette taille forment le 11,15 pour 100 de l'effectif total. Cette même constatation au détriment de l'armée française se retrouve pour les hommes de petite taille entre 160 et 165 centimètres (France, 28,4 pour 100, Allemagne, 22,46). Le nombre des hommes de moyenne grandeur (165-170 centimètres) est à peu près le même dans les deux armées (34.33 pour 100 en Allemagne. 36,2 en France), Dans la catégorie « assez grands » (170-175 centimètres) rentre le 14,6 pour 100 du contingent allemand et le 18,9 p. 100 du contingent français. (*Le Caducée*, 19 Février 1910.)

LIVRES NOUVEAUX

Pierre **Duval**. *Chirurgie de l'appareil urinaire et de l'appareil génital de l'homme.* 3e édition, 1 vol. petit in-8e de XX-232 pages, avec 234 figures dans le texte (du *Précis de technique opératoire*, publié par les prosecteurs de la Faculté de Médecine de Paris). Cartonné toile. Prix : 4 fr. 50. (Masson et Cie, éditeurs.)

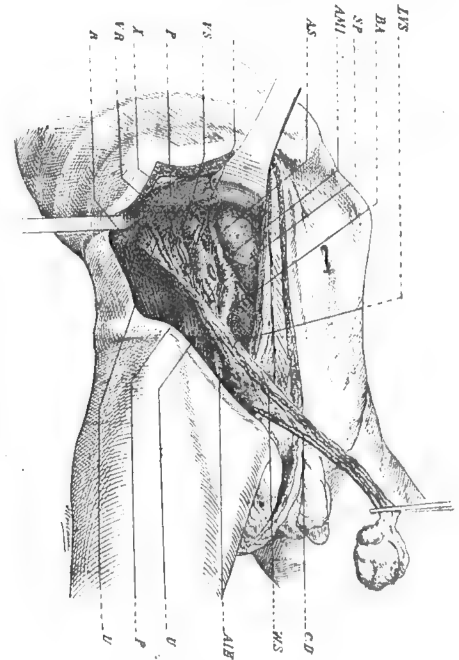
C'est la troisième édition de ce précis dont l'éloge n'est plus à faire. A côté des traités plus importants



SPÉCIMEN DES FIGURES
Temps iliaque (Chevassu).

récemment parus sur la chirurgie urinaire, ce précis qui reflète l'enseignement de l'école de Necker garde toute son utilité. Sous un petit format il renferme tout ce qu'il est nécessaire de connaître pour le chirurgien même spécialisé.

Les procédés opératoires sont peu nombreux, ce



SPÉCIMEN DES FIGURES
Temps juxta-aortique, côté droit (Chevassu).

sont ceux de l'école française, mais tous sont décrits avec les détails nécessaires. Tenue parfaitement au courant, sans que son volume en soit augmenté, cette troisième édition contient la description des techniques les plus récentes. Je signalerai les nouvelles figures de prostatectomie sus-pubienne d'après Albarran, les figures de l'extirpation du testicule avec son appareil lymphatique, dues ainsi que le texte qui les accompagne à M. Chevassu.

E. Papin.

R. Kraus et C. Levaditi. — *Handbuch der Technik und Methodik der Immunitätsforschung.* 2e *volume* : 1 volume de 1220 pages, avec 131 figures. Prix : 33 marks. (G. FISCHER, éditeur à Iéna.)

Nous avons eu l'occasion déjà de signaler le premier volume de cet ouvrage important, aujourd'hui complet ; nous rappellerons que ce traité de l'immunité comprend à la fois les théories et la pratique de tout ce qui touche à ces questions. Dans le volumineux fascicule dont la publication complète l'ouvrage, 2 ans seulement après l'apparition du premier fascicule, nous signalerons plusieurs chapitres. Kretz a décrit la technique de préparation du sérum antidiphtérique. Madsen étudie l'antitoxine diphtérique; Doeur l'antitoxine dysentérique et a écrit le chapitre anaphylaxie. D'importants articles sont consacrés par Levaditi à la phagocytose, aux opsonines, aux techniques de préparation des sérums employés à l'Institut Pasteur, etc. Uhlenluth a été chargé du chapitre des précipitines, Porges du chapitre des colloïdes et lipoïdes dans leur rapport avec l'immunité, J. Citron de l étude de la réaction de Bordet-Gengou, Calmette des sérums antivenimeux.

L'énumération de ces quelques chapitres choisis parmi les principaux, comme sujets et comme rédacteurs, permet de se rendre compte de l'intérêt de cet important ouvrage, dont il n'existe encore malheureusement aucun équivalent en langue française.

S.-I. DE JONG.

P. Gastou, directeur du Laboratoire central de l'hôpital Saint-Louis. — *Guide pratique du diagnostic de la syphilis, séro-diagnostic.* 1 vol. in-16 de 96 pages, avec 22 fig., cart. 1 fr. 50. (J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, éditeurs.)

Ce petit livre décrit et explique la technique du diagnostic de la syphilis, telle qu'elle est pratiquée à l'hôpital Saint-Louis.

La *première partie*, diagnostic clinique de la syphilis selon ses périodes, est l'énumération des procédés de laboratoire à employer dans le diagnostic de la syphilis en incubation, en activité, latente ou suspecte.

La *deuxième partie* étudie les différents procédés de laboratoire : examen à l'ultra-microscope; colorations sur frottis; examen du liquide céphalo-rachidien; inoculation aux animaux; séro-agglutination du spirochète; séro-diagnostic basé sur la déviation du complément; méthodes chimiques.

Dans la *troisième partie*, il expose les résulats donnés par le séro-diagnostic au point de vue du diagnostic, du pronostic et du traitement de la syphilis. Ces résultats ont trait :

1° Au diagnostic de la syphilis suivant ses périodes et ses accidents; 2° aux questions de la syphilis conceptionnelle et congénitale, de l'allaitement et des nourrices; 3° à la valeur étiologique de la séro-réaction dans le mariage, la descendance, la prostitution et les assurances; 4° à la valeur du séro-diagnostic, relativement au pronostic de la syphilis, à l'application du traitement, à sa durée et à sa forme.

ALFRED MARTINET.

Paul Hartenberg. — *L'hystérie et les hystériques*, 1 vol. in-16, 284 pages. Prix : 3 fr. 50. (F. ALCAN, éditeur.)

Ce petit livre est intéressant à lire après les discussions nées un peu partout des travaux de M. Babinski.

L'auteur, élève du professeur Bernheim, de Nancy, étudie surtout les hystériques en psychologue.

Après avoir passé en revue les grands symptômes observés chez les hystériques, réactions émotives exagérées et anormales, accidents par auto-suggestion, troubles psychiques, nerveux, voire même organiques, il fait une description d'ensemble de la *mentalité hystérique*. Il admet deux formes de suggestibilité dépendant respectivement de deux facteurs : contrôle supérieur et idéo-dynamique. La première est caractérisée par un faible contrôle supérieur, mais sans puissance objectivante des images. C'est la suggestibilité des caractères passifs, crédules, naïfs, des débiles, des incultes, des enfants.

La seconde forme est caractérisée surtout par la forte tendance à l'objectivation des images. Le sujet accepte non seulement les suggestions, mais il les réalise avec vigueur. C'est la grande suggestibilité des imaginatifs, des exaltés, des passionnés et des hystériques.

Si la première est une suggestibilité passive ou de réception, cette seconde peut être dite active ou d'exécution.

Ainsi, pour Hartenberg, la suggestibilité hystérique dépend de deux facteurs : la faiblesse du jugement critique et surtout la puissance idéo-plastique des représentations, et en conclusion, pour lui, tous ces éléments de la mentalité hystérique, suggestibilité et autosuggestibilité exagérées, émotivité qui s'extériorise, mobilité, impulsivité, tendance aux rêves animés, au somnambulisme, à l'activité automatique avec leurs conséquences, rétrécissement de la conscience, distractions, amnésies, ainsi que les perversions du caractère à cachet hystérique, se ramènent tous à une disposition unique de cette mentalité, l'excès d'imagination plastique, reproductrice et constructive, qui constitue le fondement de la mentalité hystérique.

Dans cette conception, l'hystérie, simple disposition hyperimaginative de la mentalité, n'est, en réalité, la maladie d'aucun symptôme, ne possède le privilège d'aucun trouble, mais peut se surajouter à tous pour leur imposer son cachet personnel.

Et ces idées sont exprimées dans le style habituel de l'auteur, élégant et facile. LAIGNEL-LAVASTINE.

J. Estéoule et L. Dauzier. — *Consultations et thérapeutique dentaires.* 1 vol. in-18 de x-255 pages, cartonné. Prix : 4 fr. (VIGOT FRÈRES, éditeurs.)

Un formulaire de thérapeutique dentaire qui serait réduit aux prescriptions réellement efficaces et utiles risquerait fort de ne pouvoir constituer un volume.

Les auteurs ont tourné la difficulté en faisant précéder la thérapeutique proprement dite d'une description pathologique de chaque affection. Toutes les maladies de la bouche et des dents sont ainsi exposées en une série de petits chapitres classés par ordre alphabétique. Ce plan est d'ailleurs celui qui fut adopté pour la première fois par M. Viau dans son *Formulaire* bien connu.

Il semble que le présent ouvrage eût encore gagné à être allégé d'une certaine quantité de formules anciennes, inactives ou banales. Peut-être, par contre, eût-il pu faire une place plus large à quelques traitements plus modernes, dignes d'être vulgarisés.

Tel qu'il est, il n'en constitue pas moins, avec sa forme claire et son volume commode, un aide-mémoire que le praticien consultera facilement et utilement. G. MAHÉ.

BIBLIOGRAPHIE

2126. — **G. M. Debove, Ch. Achard et J. Castaigne.** — Manuel des maladies du foie et des voies biliaires. 1 vol. gr. in-8° de 880 pages, avec 300 figures. Prix : 20 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2127. — **J. Rennes.** — Traité de l'inspection des viandes de boucherie, des volailles et gibiers, des poissons, crustacés et mollusques. 1 vol. in-8, de VIII-368 pages, avec 45 planches comprenant 87 figures et 28 photographies. Prix : 15 francs. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2128. — **V. Galippe.** — Les débris épithéliaux para-dentaires (*origine, variétés, rôle physiologique et tumeurs qui en dérivent*), d'après les travaux de L. Malassez. 1 vol. in-8°, de XXVI-270 pages, avec 60 figures. Prix : 12 francs (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2129. — **A. Mignon.** — Des principales affections chirurgicales dans l'armée (clinique chirurgicale du Val-de-Grâce). 1 vol. gr. in-8°, de VIII-541 pages, avec 183 figures. Prix : 10 francs. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2130. — **K. Sudhoff et G. Sticker** — Zur historischen Biologie der Krankheitserreger. Heft 1. 1 broch. gr. in-8°, de 12 pages. Prix : 40 pfennigs. — Heft 2. 1 broch. gr. in-8°, de 44 pages. Prix : mark : 1,40. (*Alfred Töpelmann*, éditeur à Giessen.)

2131. — **J. Privat.** — Les appareils platrés. 1 vol. in-8° de 296 pages, avec 268 figures. Cartonné : Prix : 6 fr. (*Maloine*, éditeur.)

2132. — **H. Jaworski.** — Un nouveau traitement du tabes. 1 vol. in-16 de 215 pages. Prix : 3 fr. 50. (*A. Maloine*, éditeur.)

2133. — **A. Mairet et J. Euzière.** — Les invalides moraux. 1 vol. in-8°, de X-282 pages. Prix : 6 fr. 50. (*Coulet et fils*, éditeurs à Montpellier.) — (*Masson et Cie*, éditeurs à Paris.)

2134. — Les cures d'eaux, d'air et de régimes chez les enfants. 1 vol. in-8°, de VI-352 pages, avec 50 figures. Prix : 6 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE

Sommaire du n° 5.

Mémoires :

A. Deléarde et André Paquet. — La ration alimentaire du nourrisson né à terme, dans l'allaitement artificiel.

Ed. Imbeaux et R. André. — L'assainissement de Copenhague, de Dusseldorf et de Cologne.

Revue générale :

A. Rochaix et L. Thevenon. — Lait cru et lait cuit, revue critique des moyens de les différencier.

Bibliographie.

Revue des journaux.

Société de médecine publique et de génie sanitaire.

Chronique du génie sanitaire. — Informations.

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

Sommaire du n° 6.

Mémoires originaux :

J. Comby. — Appendicite chronique chez les enfants.

Von Bokay. — Un cas rare de rachitisme tardif.

Weill et Policard. — Etude du liquide céphalo-rachidien pathologique.

Revue générale :

J. Comby. — Faut-il enlever l'appendice sain ?

Analyses.

Publications périodiques. — Thèses et brochures. — Livres.

Société de Pédiatrie.

Nouvelles.

Informations.

JOURNAL DE PHYSIOLOGIE ET DE PATHOLOGIE GÉNÉRALE

Sommaire du n° 3.

Travaux originaux :

Mme Marie Phisalix. — Action physiologique du mucus des batraciens sur ces animaux eux-mêmes et sur les serpents.

P. Jeandelize et J. Parisot. — La pression artérielle après la thyroïdectomie chez le lapin.

Mme Marie Phisalix. — Immunité naturelle des batraciens et des serpents contre le venin muqueux des premiers et mécanisme de cette immunité.

L.-C Maillard. — Contribution numérique à l'étude de l'excrétion urinaire de l'azote et du phosphore : VII. L'indoxyle.

A. Courcoux et L. Ribadeau-Dumas. — Recherches expérimentales sur les hépatites scléreuses tuberculeuses.

J. Mollard et L. Rimaud. — Sur un cas de septicémie curable due à un streptocoque saprophyte ordinaire du nez.

A. Rochaix et L. Charlet. — Septicémie d'origine nasale (étude bactériologique du streptococcus nasalis).

Analyses.

Physiologie. — Pathologie générale.

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 9.

Mémoires originaux :

G. Rauzier et Roger. — Hémiparaplégie flasque et douloureuse avec anesthésie du type radiculaire. Compression de la IVe racine lombaire par un cancer du rachis, affaissement de la IVe vertèbre lombaire décelé par la radiographie.

A. Léri et G. Boudet. — Hémiplégie d'origine bulbo-médullaire chez un tabétique. Contribution à l'étude des paralysies du spinal dans le tabes.

Analyses.

Neurologie. — Psychiatrie. — Thérapeutique.

Société de Psychiatrie de Paris.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Nancy. — M. Schmitt, professeur de thérapeutique et matière médicale à la Faculté de médecine de l'Université de Nancy, est nommé, sur sa demande, à partir du 1er Novembre 1910, professeur de clinique médicale à ladite Faculté.

Faculté de médecine d'Alger. — M. Weber, professeur d'anatomie pathologique et d'histologie à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université d'Alger, est nommé, sur sa demande, professeur d'anatomie à ladite Faculté.

HOPITAUX ET HOSPICES

Société des médecins des hôpitaux de Paris. — La Société des médecins des hôpitaux de Paris réunie en Comité secret le vendredi 10 Juin a voté, *à l'unanimité*, les propositions suivantes :

1° La Société émet le vœu que le dispensaire de l'hôpital Laënnec soit érigé en service autonome *qui ne pourra être cumulé avec aucun autre service*;

2° Que le chef de ce service soit nommé suivant les règles ordinaires (choix à l'ancienneté, sur la liste des médecins des hôpitaux);

3° Que le chef de ce service ne puisse être remplacé pendant son absence que dans la forme ordinaire des remplacements hospitaliers;

4° La Société des médecins des hôpitaux rappelle à tous ses membres que le respect du rang d'ancienneté pour l'attribution des services hospitaliers, quels qu'ils soient, est une règle fondamentale de son organisation, règle qu'il est indispensable de maintenir intacte pour l'honorabilité de la Corporation, aussi bien que pour la sécurité des intérêts de chacun;

5° Elle exprime l'espoir qu'aucun de ses membres ne tentera de se soustraire à cette règle et n'acceptera un service hospitalier qui lui aurait été proposé par l'Administration, sans prendre l'avis du Conseil de famille de la Société, lequel statuera sur la suite à donner à la proposition.

Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux. — Directeur : M. Pierre Sebileau, agrégé de la Faculté, chirurgien de l'hôpital Lariboisière.

M. Desmarest, prosecteur, commencera un cours de *chirurgie gynécologique* le mercredi 22 Juin 1910, à 2 heures, et le continuera les jours suivants à la même heure. Ce cours comprendra les dix leçons suivantes :

1. Opérations sur la vulve et traitement des métrites; cancer : bartholinite. — 2. Opérations sur le col (amputations, stomatoplastie). — 3. Opérations sur le périnée; colporraphie antérieure; colpopérinéorraphie; suture des releveurs. — 4. Traitement des fistules vésico-vaginales et recto-vaginales. — 5 Colpotomie postérieure et hystérectomie vaginale. — 6. Opérations ayant pour but de fixer l'utérus; hystéropexies et opérations sur les ligaments ronds. — 7. Opérations sur les annexes de l'utérus (traitement des kystes de l'ovaire; traitement des salpingites). — 8. Hystérectomie abdominale subtotale, ses indications, sa technique. — 9. Hystérectomie abdominale totale, ses indications, ses techniques. — 10. Colpo-hystérectomie pour cancer de l'utérus et du vagin.

Le cours sera suivi d'exercices opératoires pendant lesquels les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur.

Le droit à verser est de 80 francs.

Le nombre des élèves est limité à 12.

S'inscrire tous les jours chez l'économe de l'amphithéâtre d'anatomie, 7, rue du Fer-à-Moulin.

Internat en pharmacie. — MM. les élèves internes en pharmacie actuellement en fonctions et ceux qui seront nommés à la suite du dernier concours, sont prévenus qu'il sera procédé, dans la salle des concours de l'administration, rue des Saints-Pères, n° 49, à leur répartition dans les divers établissements hospitaliers, pour l'année 1910-1911. Le lundi 27 Juin, à 2 heures.

MM. les élèves devront se présenter eux-mêmes pour retirer leur carte de placement, sans laquelle ils ne seraient pas admis dans les établissements. Ils seront appelés dans l'ordre de leur réception au concours.

NOUVELLES

Société des chirurgiens des hôpitaux de Paris. — La Société des chirurgiens des hôpitaux de Paris félicite M. le Doyen de la Faculté de médecine de son attitude digne et ferme dans les circonstances pénibles qui ont marqué les premières séances des concours d'agrégation et lui adresse l'assurance de son respectueux dévouement.

IIIe Congrès international d'hygiène scolaire (Paris, 2-7 Août 1910). — Le IIIe Congrès international d'hygiène scolaire se réunira à Paris, du 2 au 7 Août prochain, au grand Palais des Champs-Elysées. Il sera accompagné d'une exposition internationale de tout ce qui concerne l'hygiène de l'école et de l'écolier, qui durera un mois. La séance d'ouverture qui aura lieu le mardi 2 Août, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sera présidée par M. le Ministre de l'Instruction publique. Tous les pays civilisés y seront officiellement représentés.

De nombreuses excursions sont organisées. Toutes les Compagnies de chemins de fer accordent aux membres du Congrès une réduction de 50 pour 100.

Les médecins, les professeurs, les instituteurs, les pères de famille et, en général, tous ceux qui s'intéressent à l'avenir des enfants, peuvent adhérer au Congrès.

Pour obtenir les renseignements complémentaires, s'adresser au secrétariat général, 10, boulevard Magenta, Paris, Xe.

Société d'hypnologie et de psychologie. — La séance annuelle de cette Société est fixée au mardi 21 Juin, à 4 heures très précises. Les membres de la Société sont invités à adresser, dès à présent, les titres de leurs communications et leur adhésion au banquet, à M. Bérillon, secrétaire général, 4, rue Castellane.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Guyot, du port de Brest, est désigné pour embarquer dans les délais réglementaires sur le *Latouche-Tréville*.

M. le médecin de 1re classe Donval, du port de Lorient, est désigné pour servir à l'hôpital de Sidi-Abdallah.

— M. le médecin de 2e classe Mirguet, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur le contre-torpilleur *Lance*, à la station de sous-marins de Calais.

Un cercle confraternel à Nice. — Un cercle des médecins vient d'être créé à Nice. Non seulement les médecins niçois en font partie de droit, mais tous les médecins de passage y seront admis.

Ouvert tous les jours et toute l'année, le Cercle comprend des salons de conversation, de correspondance, de lecture, salle de conférences, bibliothèque, secrétariat où les médecins ne connaissant pas la Riviera pourront avoir tous renseignements utiles pendant leur séjour.

C'est au Cercle qu'ont lieu toutes les réunions des différents groupements qui y ont leur siège social : le Syndicat médical, la Société locale de l'A. G.; la Société de médecine. Si l'on pense que le cercle compte environ 200 membres, nous voyons qu'il y a là une forte organisation médicale que nous sommes heureux de constater.

Le Cercle est situé 33, boulevard Dubouchage; le bureau de 1909-1910 a pour président M. Gruzer, et pour secrétaire général M. Morel de Mages.

CONCOURS

Agrégation. — **Médecine générale.** — LEÇON ORALE DE 3/4 D'HEURE. — *Séance du 14 Juin.* — M. Villaret (Paris), *Symptômes et diagnostic de l'intoxication par l'oxyde de carbone.* — M. Tilloye (Paris), *Accidents médullaires du mal de Pott.* — M. Léri (Paris), *Ictère chronique d'origine lithiasique.*

Séance du 15 Juin. — M. Pagniez (Paris), *Diagnostic et traitement des péricardites aiguës avec épanchement.* — M. Carles (Bordeaux), *Tétanie.* — M. Josué (Paris), *Abcès du foie.* — M. Gougerot (Paris), *Splénomégalies.* — M. Bonnamour (Lyon), *Paralysie radiale.*

Séance du 16 Juin. — M. Boidin (Paris), *Pleurésie sèche.* — M. Gaujoux (Montpellier), *Le foie dans le paludisme.* — M. Philibert (Paris), *Endocardite ulcéreuse.* — M. Cade (Lyon), *Rhumatisme cérébral.* — M. Garnier (Paris), *Les contractures.*

Séance du 17 Juin. — M. Lefur (Paris), *Symptômes moteurs de la paralysie générale.* — M. Minet (Lille), *La sclérodermie.*

NOTES OBTENUES. — MM. Villaret, 16; Tilloye, 0; Leri, 19; Pagniez; 16; Carles, 19; Josué, 18; Gougerot, 20; Bonnamour, 16; Boidin, 17; Gaujoux, 15; Philibert, 15; Cade, 18; Garnier, 18; Lefur, 7; Minet, 18.

Chirurgie générale. — EPREUVE DE TITRES. — ORDRE DE PASSAGE DES CANDIDATS. — MM. Duvergey, Chalier, Thévenot, Okinczyc, Cauchois, Rabère, Barthélémy, Dambrin, Duroux, Chevrier, Lardennois, Charrier, Desgouttes, Mocquot, Martin, Rocher, Cotte, Vanverts, Leriche, Lefèvre, Michel, Tavernier, Muller, Hallopeau, Colle, Uteau, Chevassu, Binet, Florence, Petit, Alglave, Gorse, Massabuau, Schwartz.

Séance du 15 Juin. — Ont obtenu : MM. Duvergey, 30; Chalier, 28; Thévenot, 32; Okinczyc, 39; Cauchois, 26; Rabère, 26; Barthélémy, 31; Dambrin, 34; Duroux, 25; Chevrier, 36; Lardennois, 35; Charrier, 22.

Séance du 16 Juin. — Ont obtenu : MM. Desgouttes, 26; Mocquot, 35; Martin, 24; Rocher, 31; Cotte, 32; Vanverts, 36; Leriche, 38; Lefèvre, 27; Michel, 26; Tavernier, 32; Muller, 27; Colle, 32; Uteau, 22.

Séance du 17 Juin. — Ont obtenu : MM. Chevassu, 40; Binet, 26; Florence, 18; Petit, 14; Alglave, 38; Gorse, 22; Massabuau, 39; Schwartz, 38.

ADMISSIBILITÉ. — Sont déclarés admissibles.

Faculté de Paris : MM. Alglave, Chevassu, Chevrier, Mocquot, Okinczyc, Schwartz.

Faculté de Bordeaux : MM. Duvergey, Rocher.

Faculté de Lille : MM. Colle, Vanverts.

Faculté de Lyon : MM. Cotte, Desgouttes, Leriche, Muller, Tavernier, Thévenot.

Faculté de Montpellier : MM. Florence, Massabuau.

Faculté de Nancy ; MM. Barthélemy, Binet.

Faculté de Toulouse : MM. Dambrin, Gorse, Martin, Uteau.

Obstétrique. — LEÇON ORALE D'UNE HEURE. — *Séance du 14 Juin.* — M. Lequeux, *Des troubles psychiques pendant la grossesse et le post-partum.* — M. Guéniot, *De l'ostéomalacie au point de vue obstétrical.*

Séance du 15 Juin. — M. Delmas, *Etat actuel de nos connaissances sur l'évolution de la tuberculose chez la femme enceinte et sur sa transmissibilité au fœtus.* — M. Sauvage, *Des ictères graves pendant la grossesse et le post-partum.*

Séance du 16 Juin. — M. Lafond, *Du traitement chirurgical de la péritonite et de la phlébite compliquant le post-partum.* — M. Devraigne, *La femme achondroplasique au point de vue obstétrical.*

NOTES OBTENUES. — MM. Lequeux, 18 1/2 ; Guéniot, 18; Delmas, 16; Sauvage, 18 1/2; Lafond, 10; Devraigne, 17.

EPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 17 Juin.* — Ont obtenu : MM. Sauvage, 17; Delmas, 18, Lequeux, 16.

Anatomie et embryologie. — EPREUVE DE TITRES. — *Séance du 14 Juin.* — Ont obtenu : MM. Picquand, 22; Villemin, 18; Debeyre, 24; Grégoire, 24; Horand, 14.

ADMISSIBILITÉ. — Sont déclarés admissibles : MM. Aubaret, Debeyre, Descomps, Garnier, Grégoire, Latarget, Looten, Lucien, Piquand, Rouvière.

LEÇON D'UNE HEURE. — Ordre de passage : MM. Latarget, Aubaret, Descomps, Piquand, Garnier, Looten, Grégoire, Lucien, Debeyre, Rouvière.

Séance du 17 Juin. — M. Latarget, *La corde dorsale et le squelette axial.* — M. Aubaret, *L'ombilic avant et après la naissance.*

NOTES OBTENUES. — MM. Latarget, 16; Aubaret, 14.

Anatomie pathologique. — LEÇON ORALE DE TROIS QUARTS D'HEURE. — *Séance du 14 Juin.* — M. Ameuille, *Formes épithéliales du cancer du sein.* — M. Ségall, *Des tumeurs du médiastin à l'exception de l'anévrysme de l'aorte.*

NOTES OBTENUES. — MM. Ségall, 8; Ameuille, 16.

EPREUVE DE TITRES. — *Séance du 16 Juin.* — Ont obtenu : MM. Pierre Nadal, 24; Roussy, 38; Aubertin, 38; Lefas, 36; Géraudel, 35.

Physiologie. — EPREUVE DE TITRES. — Ont obtenu : MM. Busquet, 29; Camus, 33.

Physique biologique. — COMPOSITION ÉCRITE. — *Séance du 15 Juin.* — *Les orifices du cœur ; travail du muscle cardiaque.*

LECTURE DES COPIES. — M. Jaubert de Beaujeu, 17; M. Bernardin s'est retiré du concours.

Matière médicale et pharmacodynamie. — EPREUVE DE TITRES. — *Séance du 14 Juin.* — Ont obtenu : MM. Schmidt, 32; Tiffeneau, 36.

ADMISSIBILITÉ. — MM. Schmitt, Tiffeneau sont déclarés admissibles.

Médecin des hôpitaux. — LEÇON CLINIQUE. — *Séance du 15 Juin.* — Ont obtenu : MM. Lortat-Jacob, 19; Coyon, 20.

A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, sont nommés médecins des hôpitaux : MM. Coyon, Clerc, Ribierre.

Chirurgien des hôpitaux. — LECTURE DES COPIES. — *Séance du 15 Juin.* — Ont obtenu : MM. Gasne, 25; Muret, 25; Bréchot, 24.

Médecin-Inspecteur des écoles de la ville de Paris. — LECTURE DES COPIES. — *Séance du 7 Juin.* — Ont obtenu : MM. Ducœurjoly, 9 + 10 = 19 ; Meurisse, 7 + 10 = 17 ; Margain, 11 + 10 = 21 ; Lejonne, 13 + 10 = 23; Janot, 14 + 11 = 25 ; Leroux (A.), 8 + 9 = 17 ; Bourdier, 11 + 8 = 19 ; Ball, 12 + 13 = 25.

Séance du 8 Juin. — Ont obtenu : MM. Sainturet, 8 + 10 = 18 ; Sabot, 9 + 10 = 19 ; Maury, 10 + 7 = 17 ; Dujardin, 10 + 7 = 17 ; Malméjac, 11 + 10 = 21 ; Gautier, (G.), 10 + 7 = 17 ; Bize, 13 + 11 = 24 ; Leclerc 12 + 11 = 23.

Séance du 10 Juin. — Ont obtenu : MM. Lecacheur, 10 + 7 = 17 ; Delmond-Bébet, 13 + 11 = 24 ; Millant (R.), 13 + 11 = 24; Morin, 11 + 17 = 24; Leichmann, 11 + 9 = 20 ; Thiroux, 13 + 13 = 26 ; Gillot, 5 + 12 = 17 ; Achiray, 13 + 8 = 21.

Séance du 13 Juin. — Ont obtenu : MM. Lacapère, 13 + 11 = 24 ; Dally, 12 + 12 = 24 ; Bricet, 13 + 11 = 24; Thil, 9 + 10 = 19; Thieux, 10 + 9 = 19 ; Régis, 11 + 10 = 21 ; Dreyfus (G.), 11 + 10 = 21 ; Legroux, 13 + 12 = 25.

Séance du 14 Juin. — Ont obtenu : MM. Dausset, 18 + 8 = 26 ; Broudic, 10 + 7 = 17 ; Netter, 14 + 11 = 25 ; Henriot, 10 + 12 = 22 ; Darré, 14 + 14 = 28 ; John-Lemoine, 9 + 8 = 17 ; Labady, 13 + 12 = 25 ; Rochu-Méry, 12 + 10 = 22.

Pharmacie des dispensaires. — Un concours pour la nomination aux places d'élève en pharmacie des dispensaires de l'Assistance publique sera ouvert, le lundi 28 Novembre 1910, à midi, dans la salle des concours de l'administration, 49, rue des Saints-Pères. Cette séance sera consacrée à la composition écrite.

MM. les élèves en pharmacie qui désireront concourir

seront admis à se faire inscrire au service du personnel de l'administration, de midi à 3 heures, du jeudi 20 Octobre au samedi 12 Novembre 1910 inclusivement.

Tout candidat ou candidate au concours pour les places d'élève en pharmacie des dispensaires de l'Assistance publique doit être âgé de 20 ans au moins et de 27 ans au plus au 1er Janvier de l'année du concours et justifier d'au moins 4 inscriptions de scolarité prises dans une Ecole de pharmacie.

Il doit produire : 1° Son acte de naissance; 2° un certificat de revaccination; 3° un certificat de bonnes vie et mœurs; 4° un certificat délivré par l'Ecole de pharmacie et constatant, d'une part, qu'il a subi avec succès son examen de première année et, d'autre part, qu'il est en cours d'études.

Les candidats qui désirent prendre part au concours doivent se présenter au service du personnel de l'administration pour obtenir leur inscription, en déposant leurs pièces et signer au registre ouvert à cet effet. Les candidats absents de Paris ou empêchés peuvent demander leur inscription par lettre chargée.

Toute demande d'inscription faite après l'époque fixée par les affiches pour la clôture du registre ne peut être accueillie.

Les élèves en pharmacie des dispensaires reçoivent une indemnité variable suivant leur année d'exercice (1.200 francs pour la 1re année, 1.300 francs pour la 2e et 1.400 pour la 3e). Ils n'ont droit ni au logement, ni à la nourriture.

Tout élève qui obtient le diplôme de pharmacien pourra être maintenu en fonctions pendant une durée de trois mois, renouvelable s'il y a lieu. En tout état de cause, le délai accordé ne pourra dépasser la fin de l'année d'exercice.

Aucun élève ne peut tenir de pharmacie en ville, ni faire le commerce de drogues simples ou composées, ou de plantes médicinales.

Ecole d'application du service de santé militaire. — Rappelons qu'un concours sera ouvert le 30 Juillet 1910, à 9 heures du matin, à l'Ecole d'application du service de santé militaire à Paris, pour l'admission à 5 emplois d'élève en pharmacie du Service de santé militaire.

Les demandes d'admission au concours doivent parvenir, avec les pièces à l'appui, au ministre de la Guerre (direction du service de santé, 1er bureau), avant le 1er Juillet 1910.

Le programme arrêté le 6 Avril 1910, donnant les conditions du concours, a été inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la Guerre (partie supplémentaire).

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 29 *Juin*, à 1 heure. — M. Legros : Le bureau d'hygiène du Havre; MM. Gariel, Pinard, Gaucher, Zimmern. — M. Caubet : Des accidents et complications qui surviennent au cours des injections intra-veineuses de collargol; MM. Pinard, Gariel, Gaucher, Zimmern. — M. Nicolas : De l'action des eaux de Vichy dans les dermatoses chroniques (eczéma et psoriasis); MM. Gaucher, Gariel, Pinard, Zimmern. — M. Lévy : Des injections intra-rachidiennes de sels mercuriels; MM. Gaucher, Gariel, Pinard, Zimmern. — M. Papadopoulos : Contribution à l'étude des suites chirurgicales éloignées et de la valeur de la gastro-entérostomie; MM. Segond, Aug. Broca, Pierre Duval, Ombrédanne. — M. Chénier : Les contusions du gros intestin; MM. Segond, Aug. Broca, Pierre Duval, Ombrédanne. — M. Dalayrac : Quelques considérations sur l'examen clinique de la coxalgie au début, avec 25 figures explicatives; MM. Segond, Aug. Broca, Pierre Duval, Ombrédanne. — M. Le Portz : De la transplantation du tendon d'Achille sur le long péronier latéral comme opération complémentaire de l'opération de Phelps-Kirmisson dans le traitement du pied bot varus équin; MM. Segond, Aug. Broca, Pierre Duval, Ombrédanne. — M. Serbource : Pathologie du tractus thyréoglosse; MM. Segond, Aug. Broca, Pierre Duval, Ombrédanne.

Jeudi 30 *Juin*, à 1 heure. — M. Serin : Contribution à l'étude des sérums toxiques. (Sérum d'anguille et sérum de torpille). Recherches sur la polypnée toxique; MM. Richet, Gilbert, Langlois, Jeanselme. — M. Juillard : Contribution à l'étude des complications pancréatiques de l'ulcus duodénal; MM. Gilbert, Ch. Richet, Langlois, Jeanselme. — M. Bourgeois : Un chirurgien ardennais au xviie siècle, Jean Bienaise. Sa vie, son œuvre; MM. Gilbert, Ch. Richet, Langlois, Jeanselme. — M. Gilbert : De la dépopulation; des principaux moyens de la combattre et en particulier de l'action individuelle du médecin; MM. Hutinel, De Lapersonne, Bar, Nobécourt. — M. Lebègue : Essai sur les anomalies et maladies congénitales des voies lacrymales; MM. De Lapersonne, Hutinel, Bar, Nobécourt. — M. Debrade : Du lever précoce des accouchées; MM. Bar, Hutinel, De Lapersonne, Nobécourt. — M. Amblard : Action des bains thermo-lumineux sur l'hypertension dans les cardiopathies artérielles; MM. Alb. Robin, Vaquez, Richaud, Carnot. — M. Cœur : Des albuminuries d'origine génitale : MM. Alb. Robin, Vaquez, Richaud, Carnot. — M. Marq : Le silicium dans le règne animal et principalement chez l'homme. Quelques expériences sur son passage à travers l'organisme; MM. Albert Robin, Vaquez, Richaud, Carnot. — M. Béal : L'anaphylaxie dans l'asthme; MM. Alb. Robin, Vaquez, Richaud, Carnot.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 27 *Juin* 1910. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Dejerine, Marcel Labbé, Sicard. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Gaucher, André Jousset, Loeper. M. Delbet, censeur; M. Pierre Duval, suppléant.

Mardi 28 *Juin*. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Charité : MM. Thoinot, Rénon, Gouget. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Charité : MM. Chauffard, Jeanselme, Fernand Bezançon. — 5e (Deuxième partie) (3e série), Charité : MM. Achard, Carnot, Balthazard. M. Gilb. Ballet, censeur; M. Claude, suppléant.

Vendredi 1er *Juillet* 1910. — 1er, Oral : MM. Nicolas, Broca, Ombrédanne. M. André Jousset, suppléant.

Samedi 2 *Juillet* 1910. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Chauffard, Castaigne, Brumpt. — 4e : MM. Gilbert, Langlois, Balthazard. M. Achard, censeur; M. André Broca, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Antiseptique-**CICATRISANT** OZONE NAISSANT
NON TOXIQUE

NÉOL

Épidermise **Brûlures**
en quelques jours; supprime douleur en quelques secondes. (Panser au NÉOL à 1 p. 5.)

Cicatrise **Ulcérations** MUQUEUSES et CUTANÉES
Escarres, Anthrax, Plaies phagédéniques. Chancres

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris.... 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements...... 10 fr.
Union postale........... 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Germain Roque et Victor Cordier. Autosérothérapie ascitique.

A. Mauté. Traitement des staphylococcies cutanées par le vaccin staphylococcique (résultats de trois années de pratique de la vaccinothérapie).

A. Sicre et E. Combe. Contribution à la technique de la recherche des bacilles typhiques et paratyphiques dans les matières fécales.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société médicale des hôpitaux. — Hémiplégie organique à la suite d'un traumatisme précardiaque. — Syphilis et rachitisme. — Forme incomplète de la maladie de Mikulicz. — Pneumonie double à reprise et électrargol. — Sporotrichose à foyers multiples. — Etude du sporotrichum Jeanselmei. — Pneumothorax artificiel dans le traitement de la tuberculose pulmonaire. — Spondylite typhique. — Pneumonie congestive à bacille d'Eberth au cours d'une fièvre typhoïde.

Société de biologie. — De l'influence de la voie d'introduction de la substance anaphylactisante sur la production du phénomène anaphylactique. — Mécanisme de la phagocytose. — Evolution et constitution de l'appareil hyoïdien de l'homme. — Méthode de numération des globulins chez l'homme.

Société anatomique. — Tumeur solide de l'ovaire. — Calcul de l'uretère. Radiographie. — Plaie du cœur. Opération. Guérison. — Epithélioma colloïde du côlon transverse. — Tumeur tératoïde développée au-dessous d'une spina bifida. — Dégénérescence maligne d'un kyste dermoïde de l'ovaire. — Dégénérescence maligne d'un nævus. — Rein en fer à cheval. — Epithélioma à cellules claires de l'ovaire.

Société de médecine et d'hygiène tropicales. — Kala-azar infantile en Chine. — A propos de l'Adenium Hongkel. — Une campagne médicale au Yunnan. — Notes médicales relatives aux Dyoulas, indigènes de la Côte d'Ivoire.

Société des chirurgiens de Paris. — A propos du traitement des ostéo-sarcomes. — Néphrectomies pour hydronéphrose. — Fistule stercorale consécutive à une intervention pour péritonite généralisée d'origine génitale. Dissection et enfouissement de la fistule, hystérectomie subtotale. — Présentation.

Société de psychiatrie. — Un cas de délire maniaque de longue durée chez un toxicomane. — Un enfant paralytique général; cécité tabétique chez la mère. — Vomissement périodique tabétique. — Les effets d'une injection arachnoïdienne de liquide céphalo-rachidien de cheval chez un mélancolique. — Débilité mentale et débilité motrice associées.

ANALYSES

Académie de médecine. — La vaccination de l'homme contre la fièvre typhoïde. — Tumeurs inflammatoires produites par certains pansements.

CHRONIQUE

G. Schreiber. La nourrice dans l'antiquité.

LIVRES NOUVEAUX

Prof. Landouzy, Armand Gautier, Moureu, de Launay, Drs Heitz, Lamarque, Lalesque, P. Carnot. Crénothérapie, climatothérapie, thalassothérapie.

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

LA NOURRICE DANS L'ANTIQUITÉ

Au cours de fouilles entreprises dans les environs du village d'Abusir-el-Meleg (moyenne Egypte), les membres de la mission des musées royaux de Berlin ont eu la bonne fortune de découvrir un certain nombre de documents sur la vie privée des habitants d'Alexandrie pendant les années qui précédèrent la naissance du Christ. M. Schubart[1] a pris connaissance de ces renseignements et de ceux provenant d'autres sources grecques ou orientales, pour nous révéler la physionomie de la nourrice antique.

Dans l'ancienne Egypte, les dames du harem royal semblent avoir oublié que « le lait et le cœur d'une maman ne se remplacent jamais ». Elles confiaient le royal poupon, d'une façon habituelle, à des esclaves ou à des mercenaires. La fonction de nourrice princière était des plus recherchées, et la « grande nourrice », en particulier, celle qui donnait à téter « au jeune dieu » était un personnage de marque, invité à toutes les cérémonies officielles et au couronnement du roi. Le terme de « nourrice » s'appliquait même au gouverneur du prince chargé de lui fournir la

1. W. Schubart. — *Jahrb. f. Kinderheilk*, Juillet 1909.

nourriture intellectuelle, et plus d'un savant en vue était fier de pouvoir inscrire parmi ses titres celui de « nourrice royale ».

Dans les familles riches et aisées, l'usage de la nourrice semble avoir été courant. Les femmes du peuple devaient également avoir recours aux offices d'une remplaçante, ainsi qu'en témoigne le texte babylonien suivant, datant de 2.000 ans avant J.-C. :

« Zuhuntum, femme légitime de Anun-Kinûm, a donné son enfant en nourrice à Iltâni, de Hiérodule. Mais elle n'a pu donner à Iltâni ses gages pour 3 ans, ni lui fournir des aliments et des vêtements. « Prends l'enfant, qu'il devienne ton « enfant », dit, en conséquence, Zùhuntun à Iltâni, de Hiérodule. Iltâni ayant acquiescé, en outre des 3 années de gages qu'elle n'a pas touchés, a remis à Zùhuntun trois sequins d'argent. Aucune plainte, à l'avenir, ne pourra être formulée. Elles prêtèrent serment sur Urasch et sur Chammurabi. »

Ce Chammurabi, qui édicta des lois fameuses, fut un zélé protecteur de la première enfance : « Si quelqu'un confie son enfant à une nourrice, dit-il, et si l'enfant meurt entre ses mains, alors que cette nourrice aura élevé un autre enfant, sans avoir averti le père ou la mère, cette nourrice devra être poursuivie pour avoir élevé un autre enfant, sans en avoir averti le père ou la mère, et on lui arrachera les seins. »

La durée de l'allaitement, plus longue que de nos jours, était habituellement de 3 ans, ainsi que l'établissent les formules qui nous renseignent sur les antécédents de certains grands personnages : « Tu vins au monde après que ta mère t'eut porté tant de mois, et son sein fut, pendant 3 années, dans ta bouche. »

Chez les Juifs, on sevrait également les enfants à la fin de la 3e année. L'Ecriture nous apprend, en effet, que pour fêter le sevrage de son fils Samuel, Hanna sacrifie un bœuf de 3 ans, âge qui devait correspondre à celui de l'enfant. De nos jours encore, d'ailleurs, dans les pays orientaux, l'enfant prend très souvent le sein pendant 3 ans.

En Grèce, l'allaitement ne dépassait guère 2 ans. Dès la plus haute antiquité, on trouve des nourrices dans les familles aristocratiques. Euryclée, la fidèle nourrice d'Ulysse, l'avait élevé avec la tendresse d'une mère, et fut la première à le reconnaître quand il revint à Ithaque, déguisé en mendiant. Dans les drames d'Euripide, nous voyons souvent l'héroïne avoir pour confidente sa nourrice.

Les nourrices grecques furent d'abord des esclaves; plus tard, lorsque les villes devinrent plus importantes, elles se recrutèrent parmi les femmes du peuple. A Athènes, au temps de Périclès et de Démosthènes, les parents aisés faisaient habituellement venir une nourrice de Sparte. Bien que certaines femmes de bonne famille aient accepté le poste de remplaçante à la suite de revers de fortune, les nourrices ne jouissaient pas d'une bonne considération, parce qu'on estimait qu'elles gagnaient leur existence au détriment de celle de l'enfant. Elles ne nourrissaient que rarement au domicile des parents, et emmenaient plutôt le nourrisson chez elles. Dans une comédie d'Aristophane, le démagogue Cléon s'écrie : « Je sais comment il faut nourrir le peuple », et un marchand de saucisses lui répond : « Tu le nourris aussi mal que ferait une nourrice; pendant que tu manges, tu lui mets très peu de chose dans la bouche, et, en fin de compte, tu absorbes trois fois autant que lui. »

***

Les papyrus égyptiens rédigés en langue grecque et recueillis récemment par la mission allemande nous permettent de juger la condition des nourrices au temps de l'Hellénisme. Alexandrie était alors une cité cosmopolite de près d'un million d'âmes. A côté des familles de vieille bourgeoisie, ou enrichies par le commerce, la masse des prolétaires était considérable et les femmes du peuple s'empressaient de saisir l'occasion de gagner quelque argent en devenant nourrices. D'ailleurs, la femme Alexandrine loin d'être une cloîtrée de harem, telle la Parisienne de nos jours, prenait une part active aux manifestations de la vie extérieure, assistait aux réunions élégantes, était de toutes les parties de plaisir. La civilisation raffinée de l'hellénisme favorisait la mère au détriment de l'enfant. Il est à noter cependant que les enfants confiés aux nourrices ne sont pas toujours de libre origine. Il s'agit souvent de fils d'esclaves, soit que le maître ait tenu à ce que la mère ne fût pas distraite de ses occupations, soit qu'il ait été lui-même le père de l'enfant.

Le contrat entre les parents et la nourrice n'était généralement signé d'une façon définitive qu'après plusieurs mois d'essai, trois en moyenne, de façon qu'on pût retirer l'enfant si la nourrice ne convenait pas. La surveillance sur cette dernière était d'ailleurs facilitée par ce fait qu'elle devait généralement tenir domicile dans la ville même et présenter le nourrisson à ses parents plusieurs fois par mois.

Le document suivant est particulièrement intéressant. Il nous met au courant des droits et des devoirs d'une nourrice égyptienne quelques années avant l'ère chrétienne, et nous croyons être agréable à nos lecteurs en le traduisant *in extenso* :

Contrat entre Marcus-Emilius et Théodose, assistée de son mari Sophron, signé à Alexandrie en Février-Mars de l'an XIII av. J.-C.

« Théodose s'engage à nourrir chez elle, à l'in-

térieur de la ville, pendant 18 mois, à partir du mois de phamenoth, de l'année courante, dix-septième du règne de César, l'enfant d'une esclave de Marcus, le nourrisson Tyché, qu'il a remis entre ses mains. Elle s'engage à le nourrir de son propre lait, lait pur et non falsifié. En échange, elle touchera mensuellement comme gages pour le lait et la nourriture, de l'huile et huit drachmes d'argent. Théodose, assistée par Sophron, reconnaît avoir reçu de Marcus, de la main à la main, en acompte sur les 18 mois, l'argent de sa nourriture pour 9 mois, soit 72 drachmes. Si, au cours de ces 9 mois, l'enfant est victime d'un accident humain, Théodose s'engage à donner asile à un autre enfant, à l'élever, à le nourrir et elle se tiendra également à la disposition de Marcus pendant 9 mois, sans rien réclamer à cet effet, parce qu'elle a accepté de nourrir un enfant « immortel ». En échange des mensualités à elle versées, Théodose doit à l'enfant et à elle-même, tous les soins appropriés, elle doit surveiller son lait, s'abstenir de tout rapport avec son mari, ne pas maigrir, et refuser la nourriture à tout autre enfant. Elle doit conserver intacts les objets qu'on lui a remis ou confiés; elle doit les rendre dès qu'on en fera la demande ou verser le montant de leur valeur, à moins qu'elle ne fournisse une explication satisfaisante de leur absence, auquel cas elle sera tenue pour quitte.

« Au cas où Théodose ne remplirait pas entièrement ses engagements, elle et Sophron pourront être poursuivis et emprisonnés jusqu'à paiement de la somme qu'ils ont reçue pour la nourriture et autres emplois; ils devront verser la moitié de cette somme en plus, sans compter les dommages et intérêts et en outre trois cents drachmes d'argent.

« Marcus pourra les poursuivre tous les deux, étant garants l'un de l'autre, n'en poursuivre qu'un seul ou celui des deux qui lui plaira; il pourra faire main basse sur tout leur avoir, sans qu'ils aient aucun recours à leur disposition et sans qu'ils puissent offrir en échange un otage quelconque. Par contre, au cas où Théodose remplirait entièrement ses engagements, Marcus-Emilius devra lui réserver ses mensualités de nourriture pour les 9 mois restants; il ne pourra lui retirer l'enfant pendant ce laps de temps sans être astreint à verser la même indemnité, comme amende. Théodose s'engage enfin à se présenter trois fois par mois à Marcus avec l'enfant. »

G. Schreiber.

LIVRES NOUVEAUX

Prof. Landouzy, Armand Gautier, Moureu, de Launay, Drs Heitz, Lamarque, Lalesque, P. Carnot. — ***Crénothérapie, climatothérapie, thalassothérapie***, 1 vol. in-8° de 706 pages, avec 166 figures et 8 cartes. Cartonné. Prix : 14 fr. (J.-B. Baillière et fils, éditeurs.)

Ce volume s'adresse aux médecins soucieux de n'ordonner qu'à bon escient à leurs malades une cure d'eau ou une cure d'air, c'est-à-dire à tous les praticiens.

Les notions générales de thérapeutique thermale y sont exposées avec le talent que l'on connaît par le professeur Landouzy qui, inlassablement depuis 20 ans au cours de voyages d'étude et d'enseignement, chaque année plus suivis, fait connaître et apprécier à ses confrères, nos riches et nombreuses stations thermales. Les origines, les synthèses et la diagnose des eaux minérales font l'objet d'un chapitre du professeur Armand Gautier. Le professeur Moureu de l'Ecole de pharmacie expose la chimie et la physique des eaux minérales. Leur géologie et leur captage enfin sont traités par le professeur de Launay, de l'Ecole des Mines. Il était vraiment impossible de réunir une collaboration plus distinguée et plus compétente.

L'étude spéciale et détaillée des diverses stations a été confiée, pour les stations des Pyrénées, de la Montagne Noire, de la Corse, de l'Algérie et de la Tunisie à M. Henri Lamarque, pour les stations du Plateau Central, de l'Est et du Sud-Est, du Nord et de l'Ouest à M. Jean Heitz. C'est dire avec quelle conscience cette partie a été rédigée.

La climatothérapie a été traitée par M. F. Lalesque particulièrement désigné par ses travaux antérieurs si justement appréciés. Les généralités climatothérapiques, les climats, les cures, les stations climatothérapiques d'altitude y sont exposés avec un éclectisme bienveillant et avisé qui n'exclue pas des opinions très fermes et fortement assises. La thalassothérapie plus spécialement pratiquée par M. Lalesque fait l'objet d'un chapitre supplémentaire et parfaitement documenté (eau de mer, bains de mer froids, plages de France, sanatoriums marins).

Ce livre se termine par un exposé magistral des indications et contre-indications cliniques des cures créno-climatiques dû à la collaboration aussi brillante qu'autorisée du professeur Landouzy et du professeur agrégé Carnot. On y trouve tous renseignements nécessaires pour le choix et la direction des cures créno-climatiques chez les tuberculeux, les syphilitiques, les paludéens, les infectés, les diabétiques, les goutteux, etc., bref, dans toutes les espèces cliniques justiciables de ces cures à des degrés divers.

Alfred Martinet.

BIBLIOGRAPHIE

2135. — **Ch. Livon.** — Travaux de physiologie expérimentale. *IIIe série.* 1 vol. in-8°, de 125 pages, avec 60 figures. Prix : 3 fr. 50. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2136. — **Fr. Williger.** — Zahnaerztliche Chirurgie. 1 vol. in-8°, de VI-120 pages, avec 74 figures et 8 planches. Prix : 4 marks. (Dr *Werner Klinkhardt*, éditeur à Leipzig.)

NOUVELLES

Muséum d'histoire naturelle. — Par décret en date du 16 Juin 1910, rendu sur le rapport du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, M. Perrier (Jean-Octave-Edmond), membre de l'Académie des sciences, professeur d'anatomie comparée au Muséum d'histoire naturelle, est nommé directeur de cet établissement pour une nouvelle période de cinq ans.

Voyages d'études médicales aux stations hydrominérales et climatiques de France. — Le 10e voyage d'études médicales aura lieu du 30 Août au 10 Septembre 1910.

Il comprendra les stations de Savoie et du Dauphiné : Hauteville (sanatorium), Evian, Thonon, Saint-Gervais, Chamonix, Annecy, Aix, Marlioz, Le Revard, Challes, Salins-Moutiers, Brides, Pralognan, Allevard, La Motte, Uriage.

Le V. E. M. de 1910 — comme les neuf précédents — est placé sous la direction scientifique de M. Landouzy, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, qui fera sur place des conférences sur la médication hydrominérale, ses indications et ses applications.

Réduction de moitié prix sur tous les chemins de fer pour se rendre de son lieu de résidence au point de concentration, Lyon.

Les médecins étrangers bénéficient de cette réduction à partir de la gare d'accès sur le territoire français.

Même réduction est accordée, à la fin de la tournée, au point de dislocation : Uriage, pour retourner à la gare qui a servi de point de départ.

De Lyon à Uriage, prix à forfait : 300 francs, pour tous frais, chemins de fer, voitures, hôtels, nourriture, transports de bagages, pourboires.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Carron de la Carrière, 2, rue Lincoln, Paris (8e), ou à M. Jouaust, 4, rue Frédéric-Bastiat, Paris (8e).

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 Août 1910, terme de rigueur.

Congrès international contre la tuberculose. — Le prochain Congrès international contre la tuberculose, faisant suite à ceux de Paris et de Washington, doit se tenir à Rome en 1911, à une date qui n'est pas encore fixée. En vue de préparer la participation de la France à cette manifestation scientifique et sociale, un comité vient de se former à Paris, sous la présidence d'honneur de M. Léon Bourgeois et sous la présidence effective de M. Landouzy, doyen de la Faculté de médecine, assisté de MM. Lannelongue, Peyrot, Paul Strauss et de M. Emile Roux, vice-présidents; Maurice de Fleury, secrétaire général, G. Bourgeois, Savoire et Weil-Mantou, secrétaires.

Au cours d'une première réunion, tenue au ministère de l'Intérieur, le Comité décide, afin d'orienter ses travaux préparatoires, d'adopter la classification suivante :

La première partie, plus particulièrement scientifique, comprendra trois sections, à savoir :

a) Bactériologie, pathologie expérimentale et clinique pathologique. Président de section : M. Calmette, directeur de l'Institut Pasteur de Lille ;

b) Clinique médicale. Président : M. le professeur Debove ;

c) Clinique chirurgicale. Président : M. Guinard, chirurgien à l'Hôtel-Dieu.

La deuxième partie, consacrée à l'hygiène publique, à l'assistance et à la démographie, comprendra les trois sections suivantes :

d) Préservation contre la tuberculose. Président : M. le professeur Peyrot, sénateur.

e) Assistance aux tuberculeux. Président : M. Paul Strauss, sénateur;

f) Statistique. Président : M. E. Fuster, chargé de cours au Collège de France, secrétaire général de l'Alliance d'hygiène sociale.

Les savants et sociologues français qui auraient des communications à présenter au Congrès, sont priés de se mettre en rapport avec M. Maurice de Fleury, 139, boulevard Haussmann.

Exposition universelle de Bruxelles. Conférences sur les stations thermales et climatiques de France (avec projections). — Le mercredi 29 Juin, à 3 h. 1/2, au Palais des Fêtes (salle C), M. Lalesque (d'Arcachon), membre correspondant de l'Académie de médecine de Paris, fera une conférence sur : « La cure marine des affections pulmonaires ».

Commission permanente des Congrès internationaux de médecine. — Le bureau de la Commission permanente instituée au Congrès de Budapest s'est récemment réuni pour la première fois à la Haye, où se trouve installé son siège, 10, Hugo-de-Grootstraat.

Le bureau s'est occupé de la préparation de l'assemblée plénière de la Commission permanente qui, vraisemblablement, aura lieu l'automne prochain. Cette assemblée devra s'occuper de l'organisation générale du prochain Congrès de Londres.

Une intéressante institution. — Projetée par la Chambre des médecins de Berlin Brandebourg, une caisse de prêts pour médecins vient d'être définitivement constituée.

Cette caisse fonctionne depuis le 1er Mars avec un fonds de roulement de 12.500 francs.

Elle consent des prêts dont le montant ne doit pas excéder 625 francs aux médecins exerçant à Berlin ou dans la province de Brandebourg et se trouvant dans une détresse momentanée.

L'intérêt à payer a été fixé à 3 pour 100. Les frais de timbre et autres sont à la charge de la caisse.

CONCOURS

Agrégation. — Médecine générale. — Leçon orale de 3/4 d'heure. — *Séance du* 17 *Juin.* — M. Perrin (Nancy), *Formes intermittentes des fièvres paludéennes.* — M. Gellé (Lille), *Crises viscérales tabetiques.* — M. Rathery (Paris), *Vomiques pulmonaires.*

Séance du 20 *Juin.* — M. Boudet (Montpellier), *L'intoxication par la morphine.* — M. Armand-Delille (Paris), *Muguet.* — M. Nathan (Paris), *Leucémies ganglionnaires.*

Séance du 21 *Juin.* — M. Bernard (Léon) (Paris), *Insuffisance aortique d'origine arterielle.* — M. Milian (Paris), *Varioloïde.*

Notes obtenues. — MM. Perrin, 17; Gellé, 16; Rathery, 19; Boudet, 15; Armand-Delille, 16; Nathan, 15; Bernard, 19; Milian, 17.

Chirurgie générale. — Leçon d'une heure. — Ordre de passage des candidats. — MM. Gorse, Colle, Cotte, Leriche, Thévenot, Chevrier, Dambrin, Mocquot, Binet, Uteau, Tavernier, Chevassu, Barthélémy, Duvergey, Okinczyc, Vanverts, Muller, Alglave, Rocher, Schwartz, Martin, Desgouttes, Massabuau.

Obstétrique. — Epreuve clinique. — *Séance du* 18 *Juin.* — Ont obtenu : MM. Devraigne, 17 1/2; Guéniot, 18.

A la suite du concours qui vient d'avoir lieu. MM. Guéniot et Lequeux sont présentés pour occuper les deux places d'agrégé pour la section d'obstétrique vacantes à la Faculté de médecine de Paris, et M. Delmas pour celle vacante à la Faculté de médecine de Montpellier.

Anatomie et embryologie. — Leçon d'une heure. — *Séance du* 17 *Juin.* — M. Descomps, *La région caudale de l'embryon.* — M. Picquand, *Les organes rudimentaires en général.*

Séance du 18 *Juin.* — M. Garnier, *Commissures interhémisphériques du cerveau.* — M. Looten, *Le mésoderme céphalique et les vertèbres craniennes.* — M. Grégoire, *La voie nerveuse motrice.* — M. Lucien, *La main et le pied (sur le quelette); parallèle anatomique, développement.*

Séance du 20 *Juin.* — M. Debeyre, *Osselets de l'ouïe,*

développement et signification morphologique. — M. Rouvière, *La gastrulation.*

NOTES OBTENUES. — MM. Descomps, 17; Piquand, 12; Garnier, 11; Looten, 13; Grégoire, 18; Lucien, 17; Debeyre, 15; Rouvière, 16.

Anatomie pathologique. — ÉPREUVE DE TITRES. — *Séance du* 17 *Juin.* — Ont obtenu : MM. Gougerot, 38; Ségall, 28.

ADMISSIBILITÉ. — Sont déclarés admissibles : MM. Gougerot, Roussy.

LEÇON ORALE D'UNE HEURE. — *Séance du* 20 *Juin.* — M. Gougerot, *De la cicatrisation dans les différents tissus.* — M. Roussy, *Des métastases.*

NOTES OBTENUES. — MM. Gougerot, 19 ; M. Roussy, 19.

ÉPREUVE DE TRAVAUX PRATIQUES. — Ont obtenu : MM. Gougerot, 19; Roussy, 20. M. Roussy est proposé pour la place d'agrégé vacante à la Faculté de Paris.

Physiologie. — LEÇON D'UNE HEURE. — *Séance du* 17 *Juin.* — M. Jeandelize, *Liquide céphalo-rachidien*; M. Busquet, *L'inhibition.*

Séance du 18 *Juin.* — M. Camus, *Le sommeil.*

NOTES OBTENUES. — MM. Jeandelize, 12,5 ; Busquet, 14,5 ; Camus, 16,5.

ÉPREUVE PRATIQUE. — *Séance du* 29 *Juin.* — *Expériences sur l'innervation de la glande maxillaire.* — *Section intra-cranienne du trijumeau.*

NOTES OBTENUES. — MM. Camus, 16, 5; Busquet, 17 ; Jeandelize, 17.

M. Camus est proposé pour la place d'agrégé vacante à la Faculté de médecine de Paris, et M. Busquet pour celle vacante à la Faculté de médecine de Nancy.

Matière médicale et pharmacodynamie. — M. Tiffeneau est proposé pour la place d'agrégé vacante à la Faculté de médecine de Paris.

Physique biologique. — LEÇON ORALE DE TROIS QUARTS D'HEURE. — *Séance du* 16 *Juin.* — M. Jaubert de Beaujeu, 9.

ÉPREUVE DE TITRES. — *Séance du* 18 *Juin.* — A obtenu : M. Jaubert de Beaujeu, 28.

LEÇON ORALE D'UNE HEURE. — *Séance du* 20 *Juin.* — M. Jaubert de Beaujeu, 11.

Chirurgien des hôpitaux. — LECTURE DES COPIES. — *Séance du* 17 *Juin.* — Ont obtenu : MM. Kendirdjy, 29; Desmarest, 27; Français, 22.

Internat en pharmacie (médaille d'or). — Première division, premier prix (médaille d'or et bourse de voyage) : M. Fleury, 81 points 1/2; deuxième prix (médaille d'argent) : M. Mascré, 81 points.

Deuxième division (élèves de première et deuxième année), premier prix (médaille d'argent) : M. Lantenois, 68 points ; deuxième prix, accessit (des livres) : M. Fabre, 67 points 1/4.

Hôpitaux d'Orléans. — Le mardi 26 Juillet 1910, des concours auront lieu aux Hospices de Tours, pour la nomination de deux chirurgiens adjoints et de deux médecins adjoints à l'Hôtel-Dieu d'Orléans.

Nul ne peut être admis à concourir s'il n'est Français ou naturalisé Français, âgé de 25 ans révolus et pourvu depuis une année au moins du diplôme de docteur en médecine conféré par le Gouvernement français, étant expliqué que ce temps d'exercice peut être remplacé par un temps double d'internat dans les hôpitaux de Paris.

Les candidats devront : 1° Se faire inscrire au Secrétariat de l'Administration des Hospices d'Orléans; y déposer leur diplôme de docteur en médecine délivré dans une des Facultés de France, ou, s'ils sont naturalisés, l'autorisation spéciale exigée par la loi. Ils déposeront également leur acte de naissance et de naturalisation s'il y a lieu, ainsi qu'un certificat de moralité récemment délivré par le maire de leur résidence. Le registre d'inscription sera clos le 18 Juillet 1910, à 5 heures. A partir de ce jour, l'entrée des Hospices de Tours est interdite aux candidats : passé ce délai aussi, aucune inscription ne sera admise;

2° Avant de concourir, chaque candidat prendra connaissance des règlements relatifs au service médical dans les Hospices d'Orléans et sera réputé de plein droit s'être engagé, au cas de nomination, à se conformer à tous ces règlements et à tous autres que l'Administration jugerait convenable d'adopter pour le bien du service. Les candidats pourront déposer au Secrétariat leurs titres scientifiques et une note de leurs services; ces documents seront communiqués au jury.

Le concours est public. Les médecins qui seront nommés à la suite du concours entreront en service aussitôt après leur nomination. La durée des fonctions est de 5 années, mais le titulaire peut être maintenu par période de 5 années sans nouveau concours.

Il n'est accordé aux médecins et chirurgiens-adjoints aucun traitement : mais ils reçoivent chacun une indemnité de 100 francs par an pour leurs déplacements.

Hôpitaux de Nîmes. — Le lundi 14 Novembre 1910, il sera ouvert un concours pour la nomination d'un médecin oculiste adjoint des hôpitaux de Nîmes.

Le siège du concours sera porté à la connaissance des candidats huit jours seulement avant la date des opérations.

Les candidats doivent satisfaire aux conditions suivantes : 1. Etre Français ou naturalisés Français. 2. Etre docteurs en médecine d'une Faculté française. 3. Etre agréés par la commission administrative.

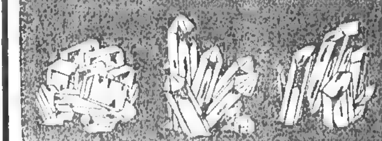
Auront seuls droit au titre de médecin adjoint des hôpitaux de Nîmes ceux qui, admis comme tels après concours, auront exercé dans la ville de Nîmes pendant deux ans au moins.

RENSEIGNEMENTS

Clinique chirurgicale et maison de santé à Paris. — Affaire exceptionnelle avec très peu d'argent comptant. Urgent. *L'Intermédiaire médical*, 7, place Saint-Michel, Paris.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :

Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Heitz Boyer. Cathétérisme urétéral et division intra-vésicale des urines.

A. Zimmern et Paul Cottenot. Les bases physiologiques de l'électricité médicale. La sclérolyse électrique.

Jacques Silhol. Les points douloureux de l'abdomen dans l'appendicite chronique.

Professeur A. Marina. Le ganglion ciliaire comme centre périphérique de la réaction pupillaire à la lumière et le phénomène d'Argyll-Robertson.

E. Lenglet. Les teignes, d'après le livre de Sabouraud.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

Ch. Lenormant. Une nouvelle méthode de traitement de l'ascite cirrhotique. L'abouchement des veines saphènes internes au péritoine.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de médecine militaire française. — Rôle du médecin dans les établissements pénitentiaires. — Empyème du médiastin antérieur (discussion). — Syndrome pleuro-pulmonaire gauche et splénique dans le paludisme. — Plaie du rectum par balle de revolver. — Abcès rétro-rénal et pleurésie purulente à tétragènes.

Association française pour l'étude du cancer. — Cancer de l'estomac avec métastase dans les deux ovaires et l'utérus. — Carcinome miliaire des pectoraux consécutif à un cancer fistuleux du sein. — Cancer, fulguration, voltaïsation bipolaire et électro-coagulation. — Existence de ganglions éloignés dans un cas de cancer de l'utérus.

ANALYSES

MÉDECINE PRATIQUE

Technique et indications des injections sous-conjonctivales dans les affections oculaires.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

CHRONIQUE

F. Helme. Sur le IIIe Congrès international d'hygiène scolaire qui se tiendra à Paris, du 2 au 7 Août prochain.

H. Montal. Jurisprudence médicale.

VARIÉTÉS

Parasitisme et pseudo-paratismes multiples chez une femme.

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

Th. Tuffier et P. Desfosses. Petite chirurgie pratique. — Prof. C. V. Noorden. L'obésité. — Ehrlich et Krause. Encyklopædie der mikroskopischen Technik. — Grashey. Atlas de radiographie chirurgicale. — F.-X. Gouraud. Que faut-il manger? Manuel d'alimentation rationnelle.

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

SUR LE IIIe CONGRÈS INTERNATIONAL D'HYGIÈNE SCOLAIRE

qui se tiendra à Paris, du 2 au 7 Août prochain.

A mon bon maître, M. le Dr Paul Le Gendre.

Nous faisons plus particulièrement encore appel aux Français dont l'amour-propre est actuellement en jeu. Le monde civilisé tout entier sera largement représenté au Congrès de 1910. Il faut que ses délégués trouvent à Paris l'imposante manifestation qu'ils attendent. Il faut que ce Congrès, par l'importance de ses travaux et des réformes dont il donnera la formule, marque une date mémorable dans l'histoire de l'Hygiène scolaire.

(*Appel du Comité d'organisation du Congrès.*)

Je viens à vous aujourd'hui en solliciteur. Le *IIIe Congrès international d'Hygiène scolaire* aura lieu, cette année, à Paris, dans la première semaine du mois d'Août, et il me paraît d'importance capitale que nos confrères y assistent en foule. Depuis quelque temps, nos revendications, légitimes d'ailleurs, ont pris une telle allure d'intérêt personnel que nous devons profiter de toutes les occasions pour prouver au public, notre juge, que les questions d'ordre social ont toujours le pas sur les autres.

Le futur *Congrès d'Hygiène scolaire*, organisé avec tant de zèle par son président, notre bon confrère le Dr Mathieu, réunira à Paris tout ce que l'univers compte d'éminent en médecine et en pédagogie. Les gouvernements étrangers nous

envoient nombre de délégués, il ne faut pas que cette manifestation mondiale nous trouve indifférents. Et c'est pourquoi j'ai tenu à vous adresser mon appel.

Les deux premières assemblées eurent lieu à Nuremberg en 1904 et à Londres en 1907; leur succès dépassa toutes les espérances. Le Congrès de Paris ne doit le céder en rien à ses devanciers, n'est-ce pas? Pour en finir tout de suite avec le côté matériel de ma requête, je vous dirai que vous devez vous adresser, pour renseignements et demandes d'inscription, à M. le Dr Dufestel, secrétaire général du Congrès, 10, boulevard Magenta, à Paris. Le prix de la cotisation est de 25 francs pour les membres adhérents, et de 12 fr. 50 pour les femmes et parents des congressistes. Avec leur obligeance coutumière, nos Compagnies de chemin de fer accordent le demi-tarif. L'Etat déléguera un Ministre pour ouvrir l'Assemblée, des fêtes seront organisées; bref, tout sera pour le mieux, mais à condition que le corps médical français ne reste pas indifférent sous l'orme. Cela ne saurait être, d'ailleurs, si l'on songe à la portée de l'œuvre entreprise chez nous par MM. Mathieu et Le Gendre, assistés des médecins des Ecoles, Dufestel, Butte, et mon cher de Pradel, sans compter nombre d'universitaires, d'instituteurs et de hauts fonctionnaires du ministère de l'Instruction publique. Et c'est de cette œuvre d'éducation et d'hygiène que je vais vous parler maintenant.

***

Au début de l'humanité, le développement physique seul intéressa le pauvre être qui, presque sans défense, avait à se débattre au milieu des pièges dressés sous ses pas par la Nature ennemie. Si l'homme, pensait-on, a une jeunesse et s'il l'emploie à des jeux, c'est afin de se préparer à la lutte pour la vie. Les petits chats, en poursuivant une proie imaginaire et en la dépeçant, les petits chiens en luttant de vitesse, tous les jeunes animaux s'exerçant, dans la joie, aux combats que leur réserve l'âge adulte. De même l'homme assouplit ses muscles, apprend à bondir, à sauter, pour que la vie ne le trouve pas gourd et désarmé. Education physique, soumission absolue aux chefs du clan, vagues prosternations devant les puissances obscures qui mènent le monde, telle fut la première étape de l'Humanité.

Mais peu à peu l'Intelligence, étouffée entre les bras robustes de la Force, avait fini par se dégager de la brutale étreinte; des philosophes étaient venus, puis un Dieu, et le fier Sicambre aux cheveux longs avait dû courber la tête devant le Celte lettré aux cheveux courts. Alors, on entra dans une seconde période où le développement intellectuel prima tout. L'éducation physique, reléguée insensiblement au second plan, en était venue, chez nous tout au moins, à être si parfaitement délaissée qu'une réaction ne pouvait manquer de se produire.

Après les désastres de 1870, on eut de grandes pensées et de grands espoirs. C'est l'instituteur allemand qui nous a vaincus, disait-on de toutes parts, réformons nos programmes, élargissons-les. Que nos enfants, dans leurs jeux, — *ludus pro pratria*, — s'entraînent aux devoirs qui les attendent, et bientôt nous aurons reconquis la place que nous méritons dans le monde.

Oh! on était de bonne foi. Seulement, dans ce diable de pays, comme le disait si bien Brouardel, toutes les fois que des savants se réunissent pour alléger les programmes, ils trouvent le moyen de les surcharger encore. Chaque maître entend placer au premier rang la spécialité qui fut le but de sa vie. — Comment nos enfants se défendront-ils s'ils ne savent les lois qui régissent la matière? dit le physicien. — La première connaissance à exiger, riposte le naturaliste, est la connaissance de l'homme : Connais-toi toi-même.

De ces discussions jaillissent invariablement des programmes touffus, car chaque membre de la Commission s'applique à faire des concessions au voisin pour en obtenir à son tour. Le même Brouardel, avec la saveur particulière qu'il savait donner à ses anecdotes, racontait comment, Berthelot étant absent d'une réunion, il était parvenu à restreindre les programmes de chimie. Mais ce fut un beau tapage lorsque le grand savant apprit qu'on avait taillé dans son domaine. — C'est du marchandage, criait-il, de l'enseignement au rabais! Jamais, jamais je n'y consentirai. Et finalement il fallut bien en passer par où il voulut.

Or, si les territoires de la Science s'augmentent chaque jour, le cerveau de l'enfant, lui, n'est pas extensible. Et l'on vit nos pauvres petits diables, courbés du soir au matin sur leurs livres, employer le meilleur de leur temps à des études trop fortes pour eux. Leur santé en souffrit, et qui pis est, le surmenage les dégoûta de l'étude, abolit chez eux la curiosité du monde extérieur; en fin de compte on aboutit au bachelier, propre à tout, bon à rien.

Par bonheur, des parents qui avaient leurs enfants dans les Lycées s'alarmèrent; il y a dans tout Français un apôtre, vous ne l'ignorez point. Ce furent d'abord M. Le Gendre, puis M. Mathieu, qui se levèrent pour protester : de là naquit la *Ligue française pour l'Hygiène scolaire*.

Ce groupement, qui répondait à un besoin pressant, fit son petit bonhomme de chemin. Les médecins des Ecoles s'y affilièrent en foule, mais l'Œuvre ne dépassait pas les frontières. Vers 1903, la *Ligue* apprit qu'à Genève la *Société d'Hygiène scolaire suisse* s'était réunie avec nombre d'Allemands. M. Mathieu assista aux débats et il fut décidé qu'on étendrait au monde entier ce mouvement de protection de l'écolier. Le 1er Congrès eut lieu, comme je l'ai dit, à Nuremberg; le professeur allemand Griesbach en fut l'initiateur et l'âme. Neuf Français y prirent part, MM. Le Gendre, Mathieu, Jablonski, Jules Gautier, dé-

légué par notre ministère de l'Instruction publique, et, enfin, M. Chabot, qui professe, à la Faculté des Lettres de Lyon la science de l'éducation.

Un point important parut acquis à la suite de ce grand palabre. Si l'on abandonne une erreur, on tombe ordinairement, pendant un temps, dans l'erreur opposée. Après avoir été trop exclusivement attachée au physique, l'éducation s'était, je le répète, trop arrêtée à la culture de l'esprit. Le moment était venu, conclut l'Assemblée, de coordonner les erreurs contraires qui forment deux aspects opposés de la même vérité: Le corps et l'esprit doivent être l'objet de la même sollicitude, et l'être humain doit être développé tout entier.

Chose curieuse, cette conclusion adoptée à Nuremberg n'était qu'un retour en arrière : Les Griesbach, les Le Gendre, les Mathieu avaient simplement repris les idées de nos grands pédagogues de la Renaissance, Rabelais, Erasme, Marot, et surtout Montaigne.

« En effet, c'étaient de grandes bestes
Que les régents du temps jadis :
Jamais je n'entre en Paradis
S'ils ne m'ont perdu ma jeunesse ! »

criait Marot. Quant à Rabelais, vous connaissez ses imprécations contre le Collège de Montaigu, sur la Montagne Sainte-Geneviève, et où Tempête, le fouetteur, exerçait ses ravages. Mais Rabelais parle par allégories, c'est un géant qu'il a entrepris d'élever. Pour suivre dans toutes ses parties le programme qu'il nous trace, il faudrait un effort vraiment gigantesque. Montaigne, lui, écrit pour des enfants, les fils de la Comtesse de Foix, dont il veut faire des hommes. Faire des hommes! tel est, en effet, le but véritable. Et pour cette fin, il suffira de développer le caractère de l'enfant, de l'entretenir en santé : « Ce n'est pas assez de lui roidir l'âme, il lui faut aussi roidir les muscles. » Cultivez l'attention, la volonté, rendez l'enfant courageux devant la vie, « apprenez-lui un peu de chaque chose, à la françoise, acharnez-vous afin qu'il ait plutôt la tête bien faite que bien pleine ». C'est sur le patron de Montaigne qu'on élèvera « l'honnête homme » au XVIIe siècle. Plus de théologie comme au Moyen Age, mais la science de la vie, voilà ce qui importe.

Après avoir proposé le but, Montaigne développe les moyens pour y atteindre. D'abord, il s'oppose absolument à la méthode d'autorité employée par les scolastiques : « On ne cesse de criailler à nos oreilles comme qui verserait dans un entonnoir, et notre charge, ce n'est que de redire ce qu'on nous a dit. » Il demande, au contraire, que le précepteur montre à son élève les principes des choses et lui en fasse déduire les conséquences et les applications; le gouverneur doit faire « goûter les choses, les choisir, les discerner, quelquefois ouvrant le chemin à son disciple, quelquefois le lui laissant ouvrir ». En somme, ce que réclame Montaigne, c'est une grande place faite à la spontanéité dans l'éducation et l'instruction. Pas de programmes universels et également applicables à toutes les natures, à toutes les intelligences; il faut que le maître sache se borner « selon la portée de l'âme qu'il a en mains ».

Mais il ne suffit pas de donner à chacun la nourriture qui lui convient, on la lui laissera digérer à sa guise; il se l'assimilera suivant ses besoins, on ne la lui donnera pas toute mâchée. « Je ne veux pas que le maître invente et parle seul; je veux qu'il écoute son disciple parler à son tour. » Il faut laisser l'enfant poser des questions et lui en poser aussi, ne pas se contenter de mots appris par cœur et récités sans être compris. « Qu'il ne lui demande pas seulement compte des mots de sa leçon, mais du sens et de la substance; et qu'il juge du profit qu'il aura fait, non par le témoignage de sa mémoire, mais de sa vie. » C'est ainsi que l'élève s'assimilera la moelle des anciens auteurs, et la convertira pour lui-même en sang et en muscles, car, comme dit joliment Montaigne, « les abeilles pillotent deçà delà les fleurs; mais elles en font, après, le miel qui est tout leur; ce n'est plus ni thym, ni marjolaine ».

L'instruction, pour être vraiment profitable, sera appropriée aux « humeurs » de chacun; elle fera appel au jugement plus qu'à la mémoire; c'est la seule condition pour faire des hommes, non des pédants et des cuistres. La méthode de Montaigne consiste surtout à instruire par la conversation, comme celle de l'antique Socrate avec sa maïeutique.

***

Doser l'enseignement suivant la capacité de chaque cervelle, marier la culture de l'esprit et celle du corps, tel est le concept de Montaigne, et aussi d'Erasme. Plus tard, Pestalozzi devait s'appuyer encore sur ces principes, toujours les mêmes parce qu'éternellement vrais. Pourquoi l'esprit humain, malgré tant de conseils tombés de si haut, est-il resté embourbé dans les ornières de la routine ? Dussiez-vous me faire le reproche adressé à Monsieur Josse, je vous répondrai que cela tient à ce que la Médecine n'avait pas voix aux conseils. Pour savoir ce que peut donner tel élève, pourquoi celui-ci est paresseux, inattentif, cet autre rebelle à la parole du maître, il faut que le praticien intervienne et sonde les reins et les cœurs.

C'est ce que font nos confrères dans les Ecoles. Mais pour réformer les programmes, pour adapter les locaux, pour juger de ce qui doit être enseigné et de ce qui peut être délaissé, c'est la *Ligue pour l'Hygiène scolaire* et ses Congrès qui en décideront dans leurs Conciles. Songez que tout l'avenir de la race est en puissance dans l'en-

fant, et vous comprendrez l'importance de notre rôle et la grandeur du mouvement suscité par MM. Le Gendre, Mathieu et leurs collaborateurs.

Il est bien évident que j'effleure à peine ce vaste sujet. Qui le voudrait traiter à fond devrait y consacrer toute une série d'études, où l'on envisagerait successivement chaque ordre d'enseignement. Par exemple, si je ne craignais de vous ennuyer, je vous parlerais de « la laïque », car je crois la bien connaître. A l'heure où, à l'imitation des peuples primitifs, les meneurs ouvriers cherchent à dresser les classes les unes contre les autres, j'ai pensé que nous devions, nous, mêler nos enfants au peuple. Ceux de ma famille ont donc été envoyés à l'Ecole communale et je ne saurais trop louer le dévouement des instituteurs. Comme milieu, je n'ai jamais eu à constater la moindre contamination morale. Tout serait parfait chez les primaires, n'était l'absurdité des programmes. Pour un enfant diligent, exceptionnellement doué, ou pour celui qui va passer dans l'enseignement secondaire, il n'y a encore trop rien à dire; mais le fils d'ouvrier qui, son certificat d'études obtenu, devra entrer en apprentissage ne sait rien de la lutte pour la vie parce qu'on a trop voulu lui apprendre. Pour celui-là, me disait un brave instituteur de mes amis, il faudrait mettre au premier rang la gymnastique, à peu près délaissée, puis l'enseignement manuel, presque partout rudimentaire ou virtuel.

Enseigner enfin la lecture, l'écriture, les quatre règles et le système métrique, la prise d'un croquis indispensable à l'ouvrier, l'élocution et un peu d'Histoire et de Géographie, de la Morale, du style épistolaire, voilà à quoi devrait se borner le menu intellectuel, et c'est bien assez pour une scolarité qui ne dépasse pas 800 à 1.200 journées, en 4 ou 6 ans d'école, à 200 jours par an. Mais moins de grammaire, plus du tout d'analyse logique, enfin trêve à cette logomachie qui rebute ces pauvres cerveaux de mince capacité.

Il serait utile aussi, ajoutait mon instituteur, que la famille se reposât moins sur nous pour la répression. Plus l'on va, plus l'individu s'en remet à la collectivité pour l'éducation de l'enfant. Et c'est ce qui explique, en partie, l'indiscipline, l'irrespect qui semblent caractériser notre société moderne. Si tu n'es pas sage, je le dirai à ton maître; tel est le refrain des mères, au lieu d'employer le bon vieux système de la correction immédiate. Il y a encore la question de la morale. On nous a confié la tâche du prêtre; nous faisons bien ce que nous pouvons, mais nous ne pouvons pas grand'chose.

Enfin, le gros péril, surtout dans les villes, c'est la génitalité trop précoce. Et c'est ici, concluait mon homme, que le médecin des Ecoles, dont le rôle est déjà si bienfaisant, nous serait particulièrement utile. Pourquoi, en des causeries familières, ne soulèverait-il pas de sa noble main les voiles qui dérobent à l'enfant les grands mystères de la vie ?...

Ainsi me parlait ce brave maître. Or, précisément, au Congrès prochain, MM. Doléris et Schotzen, de Breslau, traiteront, entre autres, l'importante question de l'éducation sexuelle, Vous voyez bien que j'avais raison d'attirer votre attention sur le *IIIe Congrès d'Hygiène scolaire*, de Paris.

Je lui souhaite, pour finir, bon succès. Puissiez-vous tous être, comme moi, pénétrés de cette vérité qu'en dehors de la famille rien ne sera obtenu pour l'éducation de nos enfants, tant que les médecins ne s'appliqueront pas à écouter de leur oreille exercée le bruit des mille petits pas en marche vers l'avenir.....

F. Helme.

JURISPRUDENCE MÉDICALE

Médecin condamné pour exercice illégal de la médecine.

L'hypothèse d'un médecin, régulièrement diplômé, qui se rend coupable d'exercice illégal de la médecine peut, à première vue, paraître quelque peu paradoxale. Elle a été cependant prévue par la loi elle-même et se présente assez fréquemment dans la pratique.

Aux termes de l'article 16, § 3, de la loi du 16 Novembre 1892, exerce illégalement la médecine toute personne qui, munie d'un titre régulier, sort des attributions que la loi lui confère, notamment en prêtant son concours à des personnes non munies de diplômes, à l'effet de les soustraire aux prescriptions de la loi. « Un certain nombre de médecins, peu dignes de ce nom, disait au cours de la discussion de ce texte au Sénat M. Brouardel, commissaire du Gouvernement, prêtent leur appui à des somnambules; d'autres se trouvent dans l'arrière-cabinet de pharmaciens; d'autres encore prêtent leur nom à des dentistes, et c'est sous le couvert de ces hommes que se fait l'exercice de l'art dentaire... Il y a là un abus que personne ne peut contester ni défendre. » (S. lois ann., 1893, p. 500, note 41, *in fine*.)

Un certain nombre de décisions de justice ont condamné des médecins qui s'associaient avec des personnes exerçant illégalement la médecine, dans le but de couvrir de leur nom et de leur diplôme les actes de ces personnes, sans participer au traitement qu'elles faisaient subir aux malades (V. notamment : trib. corr. Alger, 4 Novembre 1893, sous Alger, 17 Mars 1894, S. et P. 95. 2. 2.237, D. 95. 2. 69; Lyon, 4 Avril 1892, sol. impl. S. 92. 2. 184, D. 95, 2. 53). Par contre, on décidait qu'un médecin qui signait les ordonnances d'une somnambule, mais seulement

après s'être assuré par lui-même, en consultant le malade, de l'utilité des remèdes ordonnés, ne devait pas être considéré comme co-auteur du délit (Limoges, 7 Mars 1857, Laporte, S. 57. 2. 274).

La Cour d'appel de Paris a rendu, le 20 Avril 1910, un arrêt de condamnation contre un médecin qui donnait lui-même les consultations et rédigeait lui-même les ordonnances. Il est vrai que les consultations consistaient en l'examen de réponses écrites par les malades aux questionnaires lancés dans le public par un charlatan, et que les ordonnances n'avaient pour but que de faciliter la vente par ce charlatan de prétendus remèdes coûteux et inefficaces.

Le sieur B... a exploité pendant quelques mois, à Paris, une prétendue entreprise médico-pharmaceutique appelée « L'œuvre d'assistance et de statistique médicales ». Par des annonces dans les journaux et des circulaires lancées dans le public sous forme de questionnaires médicaux, l'œuvre provoquait de nombreuses demandes de consultations; B... centralisait les demandes et les transmettait au sieur R..., qui, en sa qualité de médecin, était chargé d'établir, à raison de 0 fr. 50 pièce, les ordonnances destinées aux correspondants inconnus de lui. B... faisait ensuite parvenir aux intéressés, contre paiement, ces consultations, comme émanant du directeur de l'œuvre, c'est-à-dire de lui-même. Il leur adressait en même temps une circulaire leur offrant de leur procurer les médicaments prescrits, désignés sous des appellations spéciales, ignorées le plus souvent du Codex. Cette circulaire, établie au timbre d'une soi-disant « Faculté d'application de fermentation pasteurienne », portait notamment les indications suivantes : « Ni médicaments ni produits chimiques; produits naturels radio-actifs et dus à la distillation des sécrétions glandulaires vivantes sous la pression et la température du corps humain, d'après les travaux de Lamarck, Darwin, Berthelot, Pasteur. »

Les produits si pompeusement offerts, d'une valeur insignifiante et sans rapports aucuns avec les termes de cette audacieuse réclame étaient expédiés, sur leur demande, aux malades qui, abusés par les prospectus et circulaires, les payaient des prix élevés. Il y avait là une entreprise purement fictive, ne servant qu'à exploiter la crédulité publique.

En conséquence, la Cour a maintenu les condamnations qui avaient été prononcées par le Tribunal contre B... et R... En ce qui concerne le médecin R... « C'est à bon droit, porte l'arrêt, que le Tribunal a déclaré que R... était sorti des attributions que lui confère son titre de docteur en médecine, en prêtant son concours à B..., qui exerçait illégalement la médecine, à l'effet de soustraire ce dernier aux prescriptions de la loi sur l'exercice de cette profession, et qu'il avait ainsi commis le délit prévu et puni par l'article 16, § 3, de la loi du 30 Novembre 1892. »

H. Montal.

VARIÉTÉS

Parasitisme et pseudo-parasitismes multiples chez une femme.

Au mois de Novembre 1906, M. Cliquet, vétérinaire inspecteur de la ville de Lisieux, recevait la visite d'un habitant de la campagne environnante, qui lui remettait un petit paquet avec cette simple explication :

« Depuis *quatre mois*, ma femme, âgée de 63 ans, éprouve de violentes démangeaisons aux jambes; elle se gratte sans cesse, et je vous apporte un échantillon de ce qu'elle arrache, afin de savoir ce qui la fait ainsi souffrir. »

M. Cliquet ouvrit le paquet et ne fut pas peu surpris d'y trouver, au milieu de croûtes et de débris épidermiques, une population grouillante dans laquelle dominaient des sortes de petits vers blancs.

Quand M. Cliquet, accompagné d'un médecin, se rendit chez le campagnard en question pour connaître le milieu et voir la malade, il trouva une femme à qui l'on aurait facilement donné 75 ans, tant était extrême son état de misère physiologique. Son corps n'était plus qu'une plaie : par le fait des grattages incessants, toutes les régions, à l'exception des mains, étaient couvertes d'excoriations. Le prurit était à peu près constant, mais s'exagérait pendant le séjour au lit, jusqu'à devenir intolérable. Cliniquement, l'affection ressemblait assez à de la gale, mais il n'existait pas de sillons, tandis qu'on rencontrait dans les croûtes de petites larves blanches.

La malheureuse vivait au milieu d'une saleté repoussante, et dans la promiscuité la plus étroite avec ses chiens, ses lapins et ses poules. Son lit était un grabat innommable que rejoignaient les toiles d'araignées descendant librement du plafond. En un mot, le summum de la misère et de la malpropreté.

Le mari, bien que partageant le lit de sa femme, n'éprouvait pas de démangeaisons. On ne lui trouva, d'ailleurs, aucune lésion sur le corps; il portait seulement quelques traces de piqûres aux membres supérieurs, surtout aux avant-bras, ainsi que sur le pénis.

Cette visite médicale eut pour résultat immédiat l'hospitalisation de la patiente ; de simples soins hygiéniques eurent raison des lésions cutanées; une alimentation convenable vint à bout de sa cachexie.

L'examen des produits de grattage a été fait par MM. Railliet et Henry, qui y ont trouvé, au milieu des croûtes et des squames épidermiques, une foison d'insectes et d'acariens d'espèces variées.

La gent dominante dans cet ensemble était représentée par des larves blanches dans lesquelles il fut facile de reconnaître les larves de la puce de l'homme (*Pulex irritans* L.), à tous les stades de croissance. Ces larves étaient très actives et c'est à elles qu'était dû l'aspect grouillant de la masse, tous les arthropodes qui les accompagnaient étant morts au moment de l'examen, à l'exception d'un petit Tyroglyphe. Il existait une seule puce adulte de la même espèce, morte aussi, bien entendu, car, à supposer que les puces vivantes eussent été capturées, elles n'auraient pas manqué de s'évader.

Les autres insectes présents dans la récolte étaient des poux de corps, ou, mieux, de vêtements (*Pedicu-*

lus vestimenti Nitzsch), qui constituaient, avec les puces adultes, le véritable élément parasitaire de l'affection et le point de départ du prurit.

Quant aux Acariens, ils étaient représentés par :

1° Un Gamasidé, probablement le *Dermanyssus gallinæ* (Degeer), parasite habituel des oiseaux de basse-cour, qui s'attaque éventuellement aux mammifères et en particulier à l'homme ;

2° Trois espèces de Sarcoptidés, appartenant toutes au groupe des détriticoles ou Tyroglyphinés : *Tyroglyphus longior* P. Gervais, *Tyroglyphus* sp. et *Glycyphagus domesticus* (Degeer). Ces Acariens se nourrissent de matières organiques plus ou moins altérées. Il n'existait aucune trace de sarcoptes de la gale ;

3° Un Trombidiidé, le *Cheletes eruditus* (Latreille), espèce prédatrice qu'on rencontre fréquemment dans tous les endroits où pullulent les Tyroglyphinés, dont elle fait volontiers sa proie ;

4° Enfin, un Oribatidé, peut-être l'*Hermannia nanus* Nicolet, hôte tout accidentel, sans doute, égaré dans ce milieu.

Au total, la faune à laquelle donnait asile la peau de cette femme comprenait huit espèces d'Arthropodes, dont une à la fois sous la forme larvaire et à l'état adulte.

De ces espèces, deux seulement, comme nous l'avons dit — les poux et les puces adultes — étaient véritablement parasites; les autres représentaient des pseudo-parasites, ou, mieux, des commensaux accidentels, profitant simplement de la nourriture abondante que leur offrait la peau malpropre et irritée, suintante ou croûteuse de la patiente. C'est dans cette dernière catégorie, évidemment, que se rangent aussi les larves de puces qui, dans les conditions ordinaires, vivent dans les fentes des parquets ou dans les coins poussiéreux des habitations.

Les faits de cet ordre doivent être excessivement rares... et ce ne sera pas, sans doute, pour nos successeurs, un sujet de faible étonnement de constater qu'une observation comme celle que nous venons de relater ait pu être recueillie dans une des plus riches provinces de la France, au début du xxe siècle. [*Bulletin de l'Académie de médecine*, 3e s., t. LXIII, 29 Mars 1910, p. 326.]

A travers le Monde

LA LÈPRE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Notre confrère Ortholan vient de faire paraître dans les *Annales d'hygiène et de médecine coloniales* (n° 1, p. 145) une note très intéressante sur la lèpre en Nouvelle-Calédonie.

Au 1er Octobre 1909 le nombre des lépreux internés était le suivant : Ile aux Chèvres, 48 blancs, 10 indigènes divers (Canaques, Malais, Annamites). Iles Belep, 64 blancs d'origine pénale.

Les léproseries partielles existent encore officiellement. Elles abritent, ou devraient abriter, au 1er Octobre, 407 individus, dont 219 aux îles Loyalty.

Les léproseries partielles sont en Calédonie au nombre de 24; six sont complètement abandonnées; la plupart contiennent officiellement de 10 à 15 malades. Le nombre des lépreux indigènes est signalé partout comme dépassant beaucoup celui des malades internés, et beaucoup de lépreux errent dans les villages et les tribus. Le nombre des lépreux européens est également très supérieur au chiffre officiel.

A l'Ile aux Chèvres, un médecin va une fois par mois passer la visite et instituer les traitements habituels, qui sont exécutés sous la surveillance d'une infirmière.

Aux îles Belep, un médecin visite les lépreux une seule fois par trimestre. A cause de la date de départ des vapeurs faisant le service, le médecin ne peut séjourner que 3 heures dans cette importante léproserie. Pour y passer ces 3 heures il est obligé de faire un voyage qui, aller et retour, ne dure pas moins de 8 jours.

Les léproseries indigènes échappent à tout contrôle médical ; les lépreux n'y sont l'objet d'aucun soin; heureux ceux qui reçoivent régulièrement des aliments.

L'entretien des lépreux blancs et de couleur à l'Ile aux Chèvres revient à environ 35.000 francs, soit à peu près 2 francs par tête et par jour. Les vivres, l'entretien et les médicaments entrent pour les 9/10 dans les dépenses. Les frais de visite et de transport ne dépassent pas 500 francs. L'administration pénitentiaire rembourse au service local les frais d'entretien des lépreux libérés au taux de 2 francs par jour.

Pour les indigènes internés dans les léproseries partielles, le budget local verse 2 fr. 50 par tête et *par mois* aux chefs des tribus chargés de subvenir aux besoins de ces malades. P. D.

ÉGYPTE

Dans son rapport annuel pour l'année 1908, M. Francis Piot-Bey donne d'intéressants renseignements sur les mesures prises à Alexandrie contre la rage.

En Égypte, la taxe sur les chiens n'existant pas, le contrôle des chiens est des moins assurés. En 1908, cependant, il a été délivré à Alexandrie 1.193 médailles numérotées. Dans cette ville, le service de capture des chiens et des chats errants fonctionne avec régularité. Au cours de l'année 1908, il a ainsi été capturé 2.582 chiens et 1.276 chats. Le procédé actuellement employé à la fourrière d'Alexandrie pour la mise à mort des animaux est l'asphyxie après chloroformisation à l'aide d'un appareil Richardson, du modèle de celui utilisé par la fourrière de Paris.

Au cours de l'année, 83 animaux mordeurs, des chiens, ont été mis en observation durant 7 jours. Douze cas de rage ont été constatés, 9 sur des chiens et 3 sur des chats; de plus, 5 cas de rage ont été observés sur des hommes.

La rage persiste surtout dans les quartiers excentriques, près du désert, où la prophylaxie est difficile. G. V.

TUNISIE

Jusqu'ici il existait en Tunisie quatre infirmeries dispensaires à Aïn-el-Asker, Ferryville, Medjez-el-Bab, Nabeul, et deux petites infirmeries municipales à Sfax et à Sousse.

Pour remédier à l'insuffisance de ces moyens d'hospitalisation, le gouvernement a mis à l'étude un programme de nouveaux travaux qui comporte la construction de six infirmeries dispensaires à Béja, Grombalia, Kairouan, Maktar, Monastir et le Kef.

La construction d'autres infirmeries sera ensuite entreprise à Mateur, à Mahdia, à Tozeur et en différents points de la régence.

LIVRES NOUVEAUX

Th. Tuffier et **P. Desfosses.** *Petite chirurgie pratique.* Troisième édition, revue et augmentée, 1 volume gr. in-8°, de 570 pages, avec 325 figures. Relié toile. Prix : 10 fr. (Masson et Cie, éditeurs).

De même qu'il est indispensable à tout médecin praticien de posséder un formulaire contenant les notions utiles sur la posologie des médicaments, de même il est nécessaire à tous ceux qui s'occupent de soigner les malades de posséder un livre où, à l'occasion, ils trouveront tous les renseignements pour mener à bien les petites interventions courantes ou pour intervenir efficacement dans les multiples difficultés qui se présentent dans les soins à donner aux malades. Ce livre de petite chirurgie indispensable, ce *vade mecum* nécessaire à l'infirmière comme au chirurgien et au médecin, est réalisé dans l'excellent traité de MM. Tuffier et Desfosses, dont paraît aujourd'hui la troisième édition.

L'ouvrage se divise en dix parties. La première partie est plus particulièrement le livre de l'infirmière, on y trouve décrites la façon dont elle doit tenir la chambre du malade, dont elle doit soigner, médicamenter, alimenter les malades, les précautions qu'elle doit prendre pour éviter les maladies contagieuses; comment il faut appliquer un sac de glace, des compresses chaudes, observer le pouls, la température, donner un lavement, une injection vaginale...

La deuxième partie est consacrée aux petites interventions courantes, injections hypodermiques, application des ventouses, de la cautérisation ignée, des bandages, des ceintures, etc.

Un des chapitres expose toute cette thérapeutique d'urgence qui est du ressort de toute personne intelligente : soins à donner en cas de syncope, soins à donner aux asphyxiés, soins à donner en cas d'empoisonnement, soins à donner en cas d'hémorragie. Le médecin est rarement présent au moment d'un accident, il est donc de toute nécessité que les personnes présentes interviennent, aussi ce chapitre est-il d'un intérêt général.

Dans la troisième partie, sont décrits le matériel de chirurgie, la façon de stériliser les instruments, les matériaux à pansement, etc., la manière dont on doit réaliser l'asepsie du malade et de l'opérateur; la question si pratique de la désinfection par la teinture d'iode.

Il semble impossible d'exposer avec plus de précision et plus de détails l'importante question de l'anesthésie générale, locale ou rachidienne; en lisant les pages consacrées à la technique de l'administration des anesthésiques, des précautions à prendre, à la manière de combattre les accidents immédiats et tardifs, on sent que ces pages sont écrites par des chirurgiens éprouvés, qui ont pratiqué longtemps ce qu'ils exposent. Les auteurs insistent, à juste titre, sur l'intoxication chloroformique tardive et sur le retentissement fâcheux de la chloroformisation sur le foie, question dont j'avais signalé l'an dernier l'importance dans *La Presse Médicale* et qui a fait, ces temps-ci, l'objet d'intéressantes discussions à la Société de chirurgie.



Spécimen des figures. — Le lavage de l'oreille.

Mentionnons la cinquième partie, qui traite des lois et de la technique des pansements, et des principales interventions de petite chirurgie journalière, sutures, greffes, traitement du furoncle, du panaris, paracentèse de l'abdomen, ponction lombaire, saignée, injections intraveineuses, etc., etc.

L'immunisation forme le titre de la sixième partie, où l'on trouve exposé tout ce qui a trait à la vaccination, à l'injection de sérum antidiphtérique, de sérum antivenimeux, de sérum antiméningococcique, à la conduite à tenir dans le cas de morsure par chien enragé, toutes questions éminemment pratiques.

Une mention toute particulière est due à la septième partie intitulée : autour d'une opération. Toute intervention chirurgicale, quelque minime qu'elle paraisse, est un acte grave, qu'on ne doit aborder qu'après s'être entouré de toutes les précautions utiles, et ce sont précisément toutes ces précautions, petites et grandes, que l'on trouve admirablement décrites dans tous leurs détails, dans cette septième partie, entièrement nouvelle.

La petite chirurgie des yeux, des oreilles, du nez, des dents, des voies urinaires est traitée dans la septième partie; tandis que la neuvième expose les soins à donner aux blessés atteints de fractures, les divers appareils pour fractures, et consacre des pages excellentes aux indications et à la technique des divers appareils plâtrés orthopédiques, appareils que souvent le médecin doit appliquer chez les enfants et qui, jusqu'ici, n'avaient guère fait l'objet d'une description méthodique et précise.

Dans la dernière partie, on trouve résumé tout l'essentiel de la kinésithérapie thérapeutique, qui a pris en ces derniers temps une si large et si légitime place en médecine et en chirurgie.

Par ce rapide exposé, on voit tout l'intérêt pratique qui s'attache à ce livre dont les premières éditions ont été rapidement enlevées et dont le succès a suscité une traduction en langue allemande.

Alfred Martinet.

Prof. C. V. Noorden, Professeur de clinique médicale à Vienne. — *L'obésité*. 1 volume gr. in-8° de VII-265 pages, 2e édition. Prix : 6 marks (A. Hölder, éditeur, à Vienne).

La question de l'obésité est envisagée d'une façon très complète dans ce livre, depuis la physiologie pathologique jusqu'à l'application pratique du traitement. L'auteur étudie d'abord la formation de la graisse aux dépens des divers aliments, et son accumulation dans l'organisme.

Il distingue, au point de vue pathogénique, deux variétés d'obésité : 1° l'obésité exogène par suralimentation ou par sédentarité ; 2° l'obésité endogène ou constitutionnelle dont il s'efforce d'établir la réalité et qu'il rattache aux troubles fonctionnels des glandes vasculaires sanguines. Au point de vue étiologique, il distingue également : les causes constitutionnelles (hérédité, race, troubles génitaux, etc.), et les causes occasionnelles (conditions d'existence et maladies diverses).

Après une description générale de l'obésité, l'auteur étudie les diverses complications de cet état pathologique : les troubles circulatoires, respiratoires, digestifs, urinaires, génitaux, cutanés et nerveux; puis les troubles du métabolisme. Il donne une description spéciale de la « degeneratio adiposo-genitalis » décrite par Fröhlich et par Frankl-Hochwart, et de l'adipose douloureuse décrite par Dercum.

Une bonne partie de l'ouvrage est consacrée au traitement de l'obésité. V. Noorden décrit très complètement : la prophylaxie de l'affection; les indications de la cure d'amaigrissement dans les obésités simples, et dans les obésités compliquées ; la technique de la cure. Il donne le premier rôle à la diététique, et montre le parti que l'on peut tirer des cures hydrominérales, de la gymnastique, de l'hydrothérapie, et même des médicaments lorsqu'on les associe à la cure diététique.

La compétence bien connue de l'auteur pour les questions de nutrition fait prévoir l'intérêt qui s'attache à la lecture de son livre.

M. Labbé.

Ehrlich et Krause. — *Encyklopädie der mikroskopischen Technik*, 2e *édition* : 1re partie A.-K. 1 volume de 800 pages avec figures. Prix : 25 marks. (Urban et Schwarzenberg, éditeurs à Vienne.)

L'encyclopédie de technique microscopique est un ouvrage classique de laboratoire. Disposés comme dans un dictionnaire, par ordre alphabétique, les articles y sont signés le plus souvent par les auteurs qui ont imaginé ou perfectionné la méthode qu'ils ont à décrire. Nous nous rappelons pour notre part avoir trouvé les meilleurs renseignements aux articles : coloration de la mucine, de la fibrine, métachromasie, au moment où nous en avons eu besoin. Parue sous la direction d'Ehrlich et de Krause, la première édition, qui datait d'il y a 7 ans, avait besoin d'être remaniée, les perfectionnements techniques étant rapides et de plus en plus nombreux. Si quelques-uns des collaborateurs, et non des moins illustres, citons notamment Weigert et Hoyer, sont morts, l'ouvrage a gardé ses qualités pratiques et sa haute valeur scientifique. La bibliographie est suffisante pour permettre de retrouver les travaux fondamentaux, concernant chaque procédé. Parmi les articles que Krause annonce comme particulièrement mis au point dans cette seconde édition, citons le sang, la théorie des colorations microscopiques, la fixation, les inclusions à la celloïdine et à la paraffine, les méthodes embryologiques, le microtome, le microscope, la névroglie, etc.

On y trouvera, en somme, tous les renseignements, chimiques, techniques ou théoriques, concernant l'histologie pathologique ou la bactériologie.

S.-I de Jong.

Grashey. — *Atlas de radiographie chirurgicale*. Traduit de l'allemand par M. Nogier, protesseur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon. 1 vol. gr. in-8, de 140 pages, avec 64 schémas et 80 planches, cartonné. Prix : 20 fr. (Baillière et fils, éditeurs.)

Il ne suffit pas d'appliquer avec succès une technique radiographique rigoureuse, d'obtenir un bon cliché, il faut encore pouvoir tirer de l'image radiographique un renseignement utile et ajouter aux indications fournies par l'examen clinique un nouvel élément qui, dans les cas douteux, peut d'ailleurs prendre la plus grande valeur. L'étude de l'image nécessite donc une éducation spéciale qui doit comprendre d'abord la parfaite connaissance de l'image normale, puis une connaissance aussi étendue que possible d'images pathologiques analysées avec soin et dont l'interprétation a été vérifiée par l'intervention chirurgicale. Mais la science de l'interprétation, facile à acquérir dans les centres radiographiques où sont recueillis un grand nombre de clichés, est moins accessible au médecin radiologiste isolé. Il importe donc de lui fournir un choix convenable d'images radiographiques qui pourront lui servir de guide. Aussi, après l'Atlas de radiographie normale, M. Grashey a réuni une série importante de cas, représentant des documents d'autant plus intéressants que les radiographies ont été fréquemment contrôlées par l'intervention chirurgicale. Chacune des planches est accompagnée d'une notice résumant brièvement l histoire du malade et indiquant avec précision l'interprétation de l'épreuve radiographique. Ainsi, l'Atlas de radiographie chirurgicale complète très heureusement l'Atlas de radiographie normale. L'édition française que M. Nogier en présente sera certainement très appréciée par le médecin et le chirurgien qui tendent de plus en plus à recourir systématiquement à l'exploration radiographique.

Il faut cependant regretter que l'éditeur ait négligé la reproduction d'une centaine d'images photographiques contenues dans l'édition allemande et qui, par la richesse de leurs détails, constituent une collection d'une très grande valeur documentaire.

A. Jaugeas.

F.-X. Gouraud. — *Que faut-il manger? Manuel d'alimentation rationnelle*. Préface du professeur A. Gautier, 1 vol. in-18 jésus, 327 p. (J. Rousset, éd.)

Que faut-il manger? Question qui est sur toutes les lèvres aujourd'hui, qui, pour certains, prend un caractère presque angoissant, jamais la préoccupation du régime, de ses avantages et de ses dangers n'ayant été plus grande. M. Gouraud y répond de façon claire, succincte et pratique, en un volume que sa distribution rend très facile à consulter et où l'on trouvera à propos de chaque aliment une étude des répercussions qu'il exerce sur les principales fonctions et les raisons de l'emploi ou du rejet de cet aliment suivant les cas et les constitutions.

Ph. P.

BIBLIOGRAPHIE

2137. — **P. Mayer.** — La pratique de la climatothérapie et des cures hydrominérales, traduit par *F. L. Hahn.* 1 vol. in-8°, de XIII-428 pages. (*L. Hortala et F. Gittler*, éditeurs à Paris.)

2138. — **F. Pels-Leusden.** — Chirurgische Operationslehre fur Studierende und Aerzte. 1 vol. gr. in-8°, de XVI-728 pages, avec 668 figures. Prix : 18 marks. (*Urban et Schwarzenberg*, éditeurs à Berlin et Vienne.)

2139. — **Stéphane Leduc.** — Théorie physico-chimique de la vie et générations spontanées. 1 vol. in-8°, de 204 pages, avec 57 figures. Prix : 5 francs. (*A. Poinat*, éditeur à Paris.)

2140. — **F. Legueu.** — Traité chirurgical d'urologie. 1 vol. gr. in-8° de VIII-1382 pages, avec 708 figures dont 45 en couleurs hors texte, cartonné. Prix : 40 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)

2141. — Jahreskurse fur aerztliche Fortbildung in zwölf Monatsheften. Heft 1 à 6. Jährlicher Abonnementspreis : 16 marks. (*J. F. Lehmann*, éditeur à Munich.)

2142. — **A. Laqueur.** — Die Praxis der Hydrotherapie und verwandter Heilmethoden. 1 vol. gr. in-8°, de VIII-288 pages, avec 57 figures. Prix : 8 marks. (*Julius Springer*, éditeur à Berlin.)

2143. — **Fr-Erben.** — Vergiftungen Klinischer Teil. *Zweite Hälfte : Die organischen Gifte Therapie, Semeiotische Übersicht.* 1 vol. gr. in-8°, de XXIV-1245 pages, avec une planche en couleur. Prix : 34 marks. (*Wilhelm Braumüller*, éditeur à Vienne.)

2144. — **Ernestina Perez.** — Lecciones de Ginecologia. 1 vol. gr. in-8°, de 167 pages, avec 22 planches hors texte, cartonné (*Breitkopf et Härtel*, éditeurs à Leipzig.)

2145. — **Livre jubilaire du professeur J. Teissier, de Lyon** : Mémoires originaux à l'occasion du XXVe anniversaire de son professorat. 1 vol. gr. in-8°, de 664 pages, avec figures. (*A. Rey*, éditeur à Lyon.)

2146. — **D. Epstein.** — Diagnostisch-therapeutisches Taschenbuch der Tuberkulose. 1 vol. petit in-8° de VIII-143 pages. Cartonné. Prix : 5 marks (*Urban et Schwarzenberg*, éditeurs à Berlin.)

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLE ICONOGRAPHIE DE LA SALPÊTRIÈRE

Sommaire du n° 2.

Bertolotti (Mario). — Etude clinique sur trois cas de maladie familiale dégénérative du système nerveux.

Marchand (Louis). — Traumatisme cranien, épilepsie jacksonienne, mélancolie délirante, troubles trophiques, guérison.

Flatau (Edouard). — Tumeur de la moelle épinière et de la colonne vertébrale (*suite et fin*).

Ladame (Charles). — La base anatomique des psychoses.

Roudneff. — Dermographisme rouge et blanc.

Roux (Joanny). — De l'hystérie traumatique.

Beurmann (de) et Gougerot. — Les troubles mentaux dans la lèpre. L'état psychique habituel des lépreux.

Bernard (Raymond). — La timidité des scoliotiques, essai de pathogénie.

REVUE DE LA TUBERCULOSE

Sommaire du n° 3.

Nécrologie.

P.-N. — Robert Koch.

Mémoires originaux :

Noël Fiessinger. — Rôle de la lipase dans la défense antibacillaire (planche I).

Roger Voisin. — Comparaison entre les températures axillaire et rectale dans la méningite tuberculeuse de l'enfant.

Revue générale :

J. Milhit. — Diagnostic de la tuberculose. Etude critique de certains procédés de laboratoire servant à ce diagnostic.

Revue des Congrès :

Maurice Villaret. — La tuberculose au IIIe Congrès international de physiothérapie.

Revue analytique. — Livres reçus. — Variétés. — Nouvelles.

REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE

Sommaire du n° 1.

Mémoires :

A.-J. Martin. — Sur les conséquences des mesures d'hygiène pour les locataires atteints de tuberculose.

Revue générale :

J. Courmont. — Les rayons ultra-violets, leur pouvoir bactéricide, applications à des stérilisations des liquides et notamment de l'eau.

Bibliographie.

Société de médecine publique et de génie sanitaire.

Chronique du génie sanitaire. — Informations.

ARCHIVES D'ANTHROPOLOGIE CRIMINELLE, DE MÉDECINE LÉGALE et de PSYCHOLOGIE NORMALE et PATHOLOGIQUE

Sommaire du n° 198 (15 Juin 1910).

Mémoires originaux :

H. Leale. — De la criminalité des sexes.

Edmond Locard. — Un nouvel essai de classement dactyloscopique.

Notes et observations médico-légales.

Boigey. — Les détenus tatoués ; leur psychologie (avec 13 illustrations dans le texte).

Revue critique :

Haury. — Le dépistage des anormaux psychiques, étude mentale d'une catégorie de délinquants militaires, « les bons absents ».

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 10.

Mémoires originaux :

De Massary et Chatelin. — Méningo-myélite méningococcique à localisation exclusivement dorso-lombaire et simulant la myélite transverse.

P. Sainton. — De l'identité du signe nouveau décrit par V. Néri dans l'hémiplégie organique et du signe de Kernig.

A. Baudoin et H. Français. — La réaction butyrique de Noguchi et Moore dans le diagnostic des affections syphilitiques du névraxe.

Analyses : Neurologie. — Psychiatrie.

Société de neurologie.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine d'Alger. — M. Weber, professeur d'anatomie pathologique et d'histologie, est nommé, sur sa demande, professeur d'anatomie.

Faculté de médecine de Lille. — Le concours du prosectorat s'est terminé par la nomination de M. D. Augier.

Faculté de médecine de Nancy. — M. Schmitt, professeur de thérapeutique et matière médicale, est nommé, sur sa demande, à partir du 1er Novembre 1910, professeur de clinique médicale.

Ecole de médecine d'Amiens. — M. Sauné, pharmacien de première classe, suppléant des chaires de physique et de chimie, est prorogé pour trois ans dans les dites fonctions.

Ecole de médecine de Reims. — M. Téchoueyres, docteur en médecine, licencié ès sciences, chargé du cours d'histologie, est nommé, à partir du 1er Juin 1910, professeur d'histologie.

Ecole de médecine de Rouen. — M. Guerbet, suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale, est prorogé dans ces fonctions pour trois ans, à partir du 26 Juin 1910.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Médaille d'argent.* — MM. Averous, Lucas, Donnart, médecins de 1re classe du corps de santé de la marine.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 2e classe Jean, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le *Goëland*, de la station locale du Sénégal.

Avis. — La Compagnie de navigation mixte demande deux médecins sanitaires ou non pour la Méditerranée, aux appointements de : 175 fr. pour le 1er trimestre, 200 fr. pour les 9 autres mois de l'année, 225 fr. pour la 2e année, 250 fr. pour la 3e année, 275 fr. pour la 4e année, 300 fr. pour la 5e année (maximum) avec une indemnité de 3 fr. par jour lorsque le navire reste plus de 24 heures à Marseille.

CONCOURS

Agrégation. — **Médecine générale.** — *Séance du 21 Juin.* — M. Leredde (Paris), *Myélites transverses.* — M. Pallasse (Lyon), *Ulcère simple du duodénum.* — M. Cordier (Lyon), *Perforation intestinale dans la fièvre typhoïde.*

Séance du 22 Juin. — M. Pierre Nadal (Bordeaux), *Du pouls lent permanent.* — M. Parisot (Nancy), *Pneumonie de l'adulte.* — M. Dreyfus-Rose (Paris), *La grande attaque d'épilepsie.* — M. Buart (Bordeaux), *Athérome artériel.*

NOTES OBTENUES. — MM. Leredde, 13; Palasse, 12; Cordier, 18; Pierre-Nadal, 11; Parisot, 15; Dreyfus-Rose, 5; Buard, 10.

EPREUVE DE TITRES. — ORDRE DE PASSAGE DES CANDIDATS. — MM. Baudouin, Clerc, Esmein, Fiessinger, Detot, Rathery, Buard, Cade, Leuret, Salager, Parisot, Ravaut, Chalier, Faure-Beaulieu, Nathan-Marcel, Lévy-Franckel, Ribierre, Josué, Léri, Gaultier, Cordier, Piéry, Dumas, Perrin, Milian, Minet, Fouquet, Armand-Delille, Arloing, Leredde, Villaret, Micheleau, Lande, Babonneix, Garnier (J.-M.), Gougerot, Mourriquand, Grenet, Lévy-Fernand, Thévenot, Roger, Le Fur, Bousquet, Savy, Lemierre, François, Merklen, Bériel, Gaujoux, Tilloy, Euzière, Philibert, Lautier, Bernard (L.), Boudet, Petgès, Tanon, Guillain, Boidin, Nattan-Larrier, Gellé, Will (B.), Lortat-Jacob (G.), Dreyfus-Rose, Rimbaud, Carles, Pierre-Nadal, Lereboullet, Simon, Milhit, Bonnamour, Crouzon.

Séance du 23 Juin. — Ont obtenu : MM. Baudouin, 34; Clerc, 36; Esmein, 34; Fiessinger, 36 Rathery, 38.

Séance du 24 Juin. — Ont obtenu : MM. Buard, 30; Cade, 38 : Leuret, 38; Salager, 34; Parisot, 38.

Chirurgie générale. — LEÇON D'UNE HEURE. — *Séance du 12 Juin.* — M. Gorse, *La torsion pédiculaire des kystes de l'ovaire.* — M. Colle, *Ostéomyélite chronique prolongée.*

Séance du 21 Juin. — M. Cotte, *Traitement des pleurésies purulentes aiguës.* — M. Leriche, *L'exstrophie vésicale.* — M. Thévenot, *Traitement ambulatoire des fractures de jambe.* — M. Chevrier, *Traitement sanglant dans les fractures de jambe.*

Séance du 23 Juin. — M. Dambrin, *L'anurie calculeuse.* — M. Mocquot, *Ulcérations de la langue. Formes anatomiques, formes cliniques et diagnostic différentiel.* — M. Binet, *La résection dans la coxalgie.* — M. Uteau, *Tumeurs liquides du ligament large.*

Séance du 24 Juin. — M. Tavernier, *Des injections bismuthées dans la thérapeutique chirurgicale.* — M. Chevassu, *Traitement chirurgical du goitre exophtalmique.*

NOTES OBTENUES. — MM. Gorse, 12; Colle, 9; Cotte, 13; Leriche, 17; Thévenot, 16,5; Chevrier, 18; Dambrin, 17; Mocquot, 17,5; Binet, 17; Uteau, 14; Tavernier, 18,5; Chevassu, 20.

Anatomie et embryologie. — EPREUVE TECHNIQUE. — Ont obtenu : MM. Aubaret, 13; Debeyre, 10 1/2; Descomps, 15 1/2; Grégoire, 17; Latarget, 12 1/2; Looten, 14 1/2; Lucien, 13; Piquand, 13 1/2; Rouvière, 14 1/2.

CLASSEMENT. — Sont proposés à la nomination comme agrégés dans l'ordre suivant : MM. Rouvière, Latarget, Grégoire, Descomps, Aubaret, Lucien.

RÉPARTITION PAR FACULTÉS. — *Faculté de Paris* : MM. Rouvière, Grégoire.

Faculté de Lyon : M. Latarget.

Faculté de Bordeaux : M. Aubaret.

Faculté de Nancy : M. Lucien.

M. Descomps renonce à son droit de nomination.

Physique biologique. — EPREUVE ORALE. — *Excitation des nerfs.* — A obtenu : M. Jaubert de Beaujeu, 11.

A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, il n'est pas fait de proposition pour la place d'agrégé de physique mise au concours.

Médecin des hôpitaux. — Sont désignés pour faire partie du prochain concours de médecin des hôpitaux : MM. Aviragnet, Comby, Debove, Talamon, Lacombe, Gilbert, Brocq, Méry, Morestin.

Chirurgien des hôpitaux. — LECTURE DES COPIES. — *Séance du 20 Juin.* — Ont obtenu : MM. Cauchoix, 27; Mercadé, 25; Rottenstein, 20.

Séance du 22 Juin. — Ont obtenu : MM. Okinczyc, 27; Gernez, 29; Hallopeau, 27.

Prix Civiale. — Un concours est ouvert en 1910, entre les internes titulaires ou provisoires en médecine pour l'attribution du prix biennal de 1.000 francs, fondé par feu le docteur Civiale au profit de l'élève qui aura présenté le travail jugé le meilleur sur les maladies des voies urinaires.

Ce travail devra être déposé à l'Administration centrale (service du personnel) avant le 15 Décembre 1910 au plus tard.

MM. les Internes sont informés que les mémoires destinés à être présentés pour le Concours des prix de l'Internat (médaille d'or) ne pourront pas être admis pour le prix Civiale.

Médecin-Inspecteur des écoles de la ville de Paris. — LECTURE DES COPIES. — *Séance du 15 Juin.* — Ont obtenu : MM. Wibault, 10 + 10 = 20; Perregaux, 12 + 11 = 23; Judet de la Combe, 7 + 10 = 17; Béruel, 10 + 8 = 18; Le Roy (G.), 13 + 14 = 27; Mourret, 7 + 12 = 19; Descouleurs, 7 + 10 = 17; Sourdin, 10 + 7 = 17.

Séance du 17 Juin. — Ont obtenu : MM. Morlet, 10 + 9 = 19 ; Bidel, 13 + 12 = 25 ; Rogier, 9 + 8 = 17 ; Burty, 10 + 9 = 19 ; Troller, 12 + 12 = 24 ; Prunier, 12 + 10 = 22, Sicard, 10 + 5 = 15 ; Barotte, 11 + 9 = 20.

Séance du 20 Juin. — Ont obtenu : MM. Bigot, 13 + 12 = 25 ; Grelley, 9 + 9 = 18 ; Husson, 8 + 9 = 17 ; Theuveny, 11 + 10 = 21 ; Serre, 8 + 9 = 17 ; Binet, 10 + 7 = 17.

Séance du 21 Juin. — Ont obtenu : MM. Almès, 10 + 7 = 17 ; Braunberger, 12 + 14 = 26 ; Rabant (M.), 13 + 8 = 21 ; Hyvert, 10 + 11 = 21 ; Renault, 13 + 11 = 24 ; Laurens, 8 + 10 = 18 ; Palle, 13 + 9 = 22.

Écoles annexes de médecine navale. — Les jeunes gens désireux de suivre les cours des Ecoles annexes doivent justifier qu'ils remplissent les conditions suivantes :

1° Etre Français ou naturalisé Français ;

2° Avoir au 1er Janvier 1910 : pour la ligne médicale, 22 ans au plus.

Les limites d'âge ci-dessus sont reculées d'un an pour les candidats ayant accompli leur service militaire. Les postulants devront en outre n'être pas susceptibles d'être appelés sous les drapeaux au mois d'Octobre 1910 ;

3° Avoir été vacciné avec succès ou avoir eu la petite vérole ;

4° Etre robuste, bien constitué et n'être atteint d'aucune maladie ou infirmité susceptible de rendre inapte au service militaire ;

5° Pour la ligne médicale, être pourvu du baccalauréat de l'enseignement secondaire ou de tout autre baccalauréat ou certificat permettant, aux termes des règlements universitaires en vigueur, de faire les études médicales, et du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles.

Les pièces à produire à l'appui de la demande (qui doit indiquer le lieu de résidence du candidat), pour être admis à suivre les cours des Ecoles annexes sont les suivantes :

1° L'acte de naissance du candidat, dûment légalisé ;

2° Un certificat du maire de la localité habitée par la famille, constatant que le candidat est Français ou naturalisé Français ;

3° Un certificat d'un médecin de la marine ou de l'armée de terre, constatant que le candidat est robuste, bien constitué et qu'il n'est atteint d'aucune maladie ou infirmité susceptible de le rendre impropre au service militaire ;

4° Les diplômes ou certificats mentionnés ci-dessus. Les candidats doivent produire leurs diplômes ou, s'ils n'ont pas été délivrés, les certificats provisoires ; les copies, même certifiées de ces pièces, ne sont pas admises à en tenir lieu. Exceptionnellement, les candidats peuvent être inscrits provisoirement dans une Ecole annexe sans produire l'un des diplômes, s'ils remplissent toutes les autres conditions réglementaires ; mais leur admission définitive ne peut être prononcée que s'ils justifient avant le 30 Novembre de la possession du diplôme manquant ;

5° Un certificat de bonne vie et mœurs ;

6° Le consentement des parents si le candidat est mineur.

Les pièces mentionnées ci-dessus doivent être adressées au préfet maritime du port où se trouve l'Ecole annexe choisie par le candidat, entre le 1er et le 15 Octobre.

Le préfet maritime statue sur les demandes, après avis du directeur du service de santé, et arrête la liste des candidats admis à suivre les cours. Il avise les intéressés de leur admission et de la date à laquelle ils devront rejoindre le port.

Les élèves des Ecoles annexes s'entretiennent à leurs frais ; ils logent et prennent leurs repas en ville et ne portent pas d'uniforme.

Ces élèves acquittent les frais des quatre premières inscriptions.

Les élèves ayant subi un premier concours d'admission à l'Ecole de Bordeaux sans succès pourront être autorisés par le préfet maritime, sur la proposition du directeur de leur Ecole, à redoubler une année d'études, tant qu'ils réuniront les conditions d'âge et d'aptitude requises.

Une majoration de 100 points est accordée :

1° Aux anciens internes reçus au concours dans les hôpitaux des villes ayant une Faculté de médecine ou sièges d'une Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie ;

2° Aux licenciés ès sciences dont le diplôme mentionne l'obtention de certificats d'études supérieures des sciences physiques, chimiques ou naturelles.

Et une majoration de 50 points aux lauréats des Facultés de médecine, c'est-à-dire aux candidats qui ont obtenu un premier prix au concours établi annuellement pour chacune des années d'études dans ces établissements.

Les majorations ne peuvent être cumulées.

Les demandes d'admission au concours devront être adressées avec les pièces à l'appui au ministère de la Guerre (direction des troupes coloniales, 3e bureau) avant le 13 Novembre 1910.

Ces pièces sont : I. — *Avant le concours.* 1° Acte de naissance établi dans les formes prescrites par la loi ; 2° diplôme ou, à défaut, certificat de réception au grade de docteur en médecine (cette pièce devra être produite au plus tard le jour de l'ouverture des épreuves) ; 3° s'il y a lieu, certificats dûment légalisés permettant de constater les titres qui donnent droit à des majorations de points ; 4° certificat du commandant de recrutement établi l'année du concours constatant dans les mêmes conditions que pour l'engagement volontaire l'aptitude réelle au service militaire ; 5° certificat délivré par le commandant du bureau de recrutement indiquant la situation du candidat au point de vue du service militaire ou état signalétique et des services ; 6° offre de démission conditionnelle du grade d'officier dont le candidat serait titulaire dans la réserve ; 7° indication du domicile où sera adressé, en cas d'admission, la lettre de service.

Toutes les conditions qui précèdent sont de rigueur et aucune dérogation ne pourra être autorisée pour quelque motif que ce soit.

Les dossiers des candidats non reçus seront renvoyés par l'intermédiaire des maires des communes indiquées dans la pièce n° 7.

II. *Après l'admission.* Engagement de servir pendant 6 ans au moins au titre de l'activité dans le corps de santé des troupes coloniales, à partir de la nomination au grade d'aide-major de 2e classe.

Les docteurs en médecine admis à la suite du concours sont nommés aides-majors de 2e classe pour compter du 15 Janvier de l'année suivante et vont suivre à Marseille, pendant 9 mois 1/2, les cours de l'Ecole d'application du service de santé des troupes coloniales ; ils portent l'uniforme des aides-majors de 2e classe du service de santé de ces troupes et perçoivent une solde mensuelle de 217 fr. 50 ; il leur est alloué une première mise d'équipement de 575 francs réversible au Trésor dans le cas où ils n'accompliraient pas les six années effectives de service, à partir de leur nomination, à moins qu'ils n'aient été réformés pour infirmités.

Ils concourent à la fin de l'année d'études avec les aides-majors de leur promotion provenant des Ecoles militaires du service de santé et prennent rang avec eux, sur la liste d'ancienneté dans le grade de médecin aide-major, dans l'ordre du classement de sortie.

Pour ceux qui n'obtiendraient pas à ce concours le minimum de points déterminé par le règlement intérieur de l'Ecole, il sera fait application de l'article 26 du décret du 7 Mai 1908.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 6 Juillet, à 1 heure. — M. Potiron : La vision dans l'art de la peinture ; MM. Gariel, Blanchard, Gaucher, Zimmern. — M. Durand : Les rats et l'hygiène ; MM. Blanchard, Gariel, Gaucher, Zimmern. — M. Fichot : Les gommes syphilitiques du foie chez l'adulte ; MM. Gau-

cher, Gariel, Blanchard, Zimmern. — M. Clément : La température externe et la température interne comparées dans un but de diagnostic; MM. Pinard, Reclus, Delbet, Ombrédanne. — M. Le Hir : Des mariages tardifs au point de vue médical; MM. Pinard, Reclus, Delbet, Ombrédanne. — Mlle Celnik : Sur la varicelle hémorragique; MM. Reclus, Pinard, Delbet, Ombrédanne. — M. Lerat : Le traitement des péritonites aiguës généralisées et à abcès multiples d'origine appendiculaire; MM. Delbet, Pinard, Reclus, Ombrédanne. — M. Garnier : Hématocèles suppurées du corps thyroïde; MM. Segond, Aug. Broca, Mauclaire, Gosset. — M. Grapin : Accidents péritonéaux aigus au cours des infections gonococciques de la trompe; MM. Segond, Aug. Broca, Mauclaire, Gosset. — M. Gaujoin : Sur un procédé de résection de l'articulation sterno-costo-claviculaire pour arthrite tuberculeuse; MM. Segond, Aug. Broca, Mauclaire, Gosset. — M. Veyrat : Etude sur l'étiologie, la pathologie et l'anatomie pathologique de la tuberculose du col de l'utérus; MM. Segond, Aug. Broca, Mauclaire, Gosset. — Mme Dalayrac : Quelques néphrectomies pour tuberculose rénale; MM. Segond, Aug. Broca, Mauclaire, Gosset.

Jeudi 7 Juillet, à 1 heure. — M. Fougault : Des troubles cardio-vasculaires dans les néphrites aiguës de l'enfance; MM. Hutinel, Gilbert, Alb. Robin, Castaigne. — M. Vigneron-d'Heucqueville : L'acte respiratoire. Essai sur la rééducation respiratoire; MM. Gilbert, Hutinel, Alb. Robin, Castaigne. — M. Salles : Contribution à l'étude des sténoses spasmodiques du pylore; MM. Gilbert, Hutinel, Alb. Robin, Castaigne. — M. Abram : Un essai d'organisation économique de la lutte contre la tuberculose. L'office antituberculeux Jacques Siegfried et Albert Robin à l'hôpital Beaujon; MM. Alb. Robin, Hutinel, Gilbert, Castaigne. — M. Babiaud : Procédé nouveau d'exentération de l'orbite; MM. De Lapersonne, Gley, André Broca, Auvray. — M. Pontico : Des anomalies d'innervation de la paupière supérieure; MM. De Lapersonne, Gley, André Broca, Auvray. — M. David : Des conjonctivites pseudo-membraneuses à streptocoques; MM. De Lapersonne, Gley, André Broca, Auvray. — M. Souillard : Essai sur les luxations sous-conjonctivales du cristallin, leur mécanisme; MM. De Lapersonne, Gley, André Broca, Auvray. — M. Gargam : Procédé de fixation de la ration alimentaire du nourrisson; MM. Bar, Ribemont-Dessaignes, Brindeau, Jeannin. — M. Hosteing : Les consultations de nourrissons; MM. Ribemont-Dessaignes, Bar, Brindeau, Jeannin. — M. Monin : La dépopulation : ses rapports avec les théories néomalthusiennes et l'avortement criminel; MM. Ribemont-Dessaignes, Bar, Brindeau, Jeannin. — M. Willette : De l'inondation péritonéale dans l'avortement tubaire (sans rupture); MM. Ribemont-Dessaignes, Bar, Brindeau, Jeannin. — M. Villatte : Essai sur les doctrines des sociologues Tarde et Lombroso; MM. Gilb. Ballet, Pierre Marie, Achard, Claude. — M. Clunet : Recherches expérimentales sur les tumeurs malignes; MM. Pierre Marie, Gilb. Ballet, Achard, Claude. — M. Le Couedic : L'heure de l'hémiplégie à début brusque; MM. Achard, Gilb. Ballet, Pierre Marie, Claude. — M. Ghys : Etude de la réaction de Meyer dans la néphrite scarlatineuse; MM. Achard, Gilb. Ballet, Pierre Marie, Claude.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 4 Juillet 1910. — 1er, Chirurgien-dentiste (1re série) : MM. Roger, Retterer, Macaigne. — 1er, Chirurgien-dentiste (2e série) : MM. Nicolas, Gley, Mulon. — 1er, Sages-femmes (1re série) : MM. Lepage, Potocki, Branca. — 1er, Sages-femmes (2e série) : MM. Wallich, Rieffel, Couvelaire. M. Dejerine, censeur; M. André Jousset, suppléant.

Mardi 5 Juillet 1910. — 1er, Chirurgien-dentiste (1re série) : MM. Richet, Quénu, Thiéry. — 1er Chirurgien-dentiste (2e série). — MM. Prenant, Retterer, Langlois. — 1er, Sages-femmes : MM. Ribemont-Dessaignes, Morestin, Jeannin. M. Gilbert, censeur; M. André Broca, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Charité : MM. Chauffard, Rénon, Gouget. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Charité : MM. Achard, Jeanselme, Balthazard. M. Thoinot, censeur; M. Claude, suppléant.

Mardi 5 Juillet, à 9 heures du matin. — 2e, Sages femmes, Clinique Tarnier : MM. Bar, Demelin, Brindeau. M. Nicloux, suppléant.

Mercredi 6 Juillet 1910. — 1er, Chirurgien-dentiste (1re série) : MM. Roger, Rieffel, Branca. — 1er, Chirurgien-dentiste (2e série) : MM. Nicolas, Gley, Mulon. M. Kirmisson, censeur; M. André Jousset, suppléant. — 2e, Sages-femmes, Clinique Baudelocque : MM. Lepage, Potocki, Couvelaire. M. Lœper, suppléant.

Jeudi 7 Juillet 1910. — 1er, Chirurgien-dentiste (1re série) : MM. Richet, Retterer, Morestin. — 1er, Chirurgien-dentiste (2e série) : MM. Rémy, Thiéry, Langlois. M. Dieulafoy, censeur; M. Nicloux, suppléant.

Vendredi 8 Juillet 1910. — Chirurgien-dentiste (1re série) : MM. Déjerine, Retterer, Rieffel. — 1er, Chirurgien-dentiste (2e série) : MM. Roger, Macaigne, Branca. — 1er, Chirurgien-dentiste (3e série) : Nicolas, Gley, Mulon. M. Thoinot, censeur; M. Zimmern, suppléant.

Vendredi 8 Juillet, à 9 heures du matin. — 2e, Sages-femmes, Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. André Jousset, suppléant.

Samedi 9 Juillet 1910. — Chirurgien-dentiste (1re série) : MM. Ch. Richet, Rémy, Morestin. — 1er, Chirurgien-dentiste (2e série) : MM. Prenant, Retterer, Langlois. — 1er Chirurgien-dentiste (3e série) : MM. Quénu, Gley, Thiéry. M. Chauffard, censeur; M. Brumpt, suppléant. 5e (Deuxième partie) (1re série) Beaujon : MM. Alb. Robin, Renon, Gouget. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : Achard, Castaigne, Nobécourt. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Brindeau, Jeannin. M. Gilb. Ballet, censeur; Fernand Bezançon, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. / Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

E. Villard et L. Tavernier. La transplantation du rein.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société médicale des hôpitaux. — Sporo-agglutination sporotrichosique. — Maladie de Basedow et addisonisme total, syndrome polyglandulaire par dysthyroïdie et dyssurrénalie. — Gastropathie ancienne d'origine syphilitique. — Un nouveau cas de kyste hydatique du foie sans réaction de fixation et avec éosinophilie. — Insuffisance surrénale et chorée molle. — Un cas de diabète avec lithiase pancréatique. Présentation de pièces. — Bradycardie persistante avec accidents syncopaux d'origine pneumogastrique. — Aphasie traumatique guérie par l'opération. — Deux cas d'endopéricardite rhumatismale aiguë traités par le sérum de Rosenthal. — Paludisme congénital. — Un cas de fièvre de Malte. — Méningite tuberculeuse survenue trois mois après la guérison d'une méningite cérébro-spinale à méningocoques. — Hémorragie méningée spontanée rapidement guérie. Biligénie hémolytique locale. Sensibilisation des globules rachidiens.

Société de biologie. — Histologie des lésions méningées consécutives aux injections sous-arachnoïdiennes lombaires chez l'homme. — Traitement par les injections arachnoïdiennes lombaires de certains symptômes du tabes inférieur. — Election.

Société anatomique. — Hémorragie abdominale par rupture d'une artère épiploïque. — Lipome de la surrénale. — Cancer du col utérin coïncidant avec une grossesse. — Volvulus de l'anse oméga. — Arrachement des tendons extenseurs de l'index. — Tumeurs multiples du foie. — A propos de la récidive des tumeurs opérées. — Tuberculose ulcéreuse de la vulve et de l'hymen consécutive à une tuberculose du rein et de la vessie.

Société d'obstétrique, de gynécologie et de pédiatrie. — Traitement de l'éclampsie par la saignée massive. — L'irrigation du segment inférieur. — Œuf de 6 mois. Placenta partout et placenta bordé.

Société des chirurgiens de Paris. — De l'étranglement herniaire chez les enfants. — Ankylose de deux vertèbres cervicales.

Société d'obstétrique de Paris. — A propos d'un cas de contracture utérine. — Difficulté de diagnostic dans un cas d'adhérences périutérines chez une femme enceinte. — Un cas de placenta prævia. — Un cas d'ascite fœtale. — Monstruosité fœtale. — Sur un cas d'iodisme au cours de la puerpéralité.

Société clinique de médecine mentale.
Société de pédiatrie.
Société de l'Internat des hôpitaux de Paris.
Société de chirurgie.
Académie de médecine.

ANALYSES

CHRONIQUE

André Mesureur. Hygiène sociale. Les soins post-hospitaliers.

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

HYGIÈNE SOCIALE

LES SOINS POST-HOSPITALIERS

Les traditions opposent souvent au progrès un obstacle insurmontable; elles nous paraissent s'accorder avec la logique et nous sommes habitués à vivre des mêmes idées. Considérons l'hôpital : il a pour mission de recevoir les malades, de les soigner, de les rendre, si possible, à la circulation sociale; mais le seuil de la porte marque la limite des efforts et des soins. Il faut que le malade vienne à lui : en fait, il n'y manque pas; l'encombrement des hôpitaux parisiens est permanent. Mais n'est-ce pas un peu par la faute de notre organisation hospitalière ?

La preuve est déjà faite : là où l'action personnelle d'un chef de service, où les circonstances de soins à renouveler régulièrement ont groupé une clientèle, l'hôpital a cessé d'être un organisme isolé, une cellule sans vie dans le conflit des maladies sociales.

La nécessité de désencombrer l'hôpital a fait établir une liaison entre l'assistance hospitalière et l'assistance à domicile : un crédit de 120.000 fr., puis de 80.000 aujourd'hui, permet de donner des secours hebdomadaires assez élevés, un franc par jour en moyenne, aux malades sortant avant gué-

rison ou même n'entrant pas à l'hôpital et allant se soigner chez eux. Et ce sont des secours qui sont à la disposition de l'hôpital, qui sont accordés pour raison médicale et qui se continuent autant que le médecin le croit nécessaire.

Mais les résultats attendus n'ont pas consacré cette atteinte au vieux principe qui distingue l'assistance à domicile du service hospitalier, à ce souvenir de l'état anarchique auquel a mis fin la loi de 1849 en réunissant sous une direction unique les divisions indépendantes qui s'étaient créées au sein même du Conseil général des hospices de 1801 à 1849. Si ces crédits sont utilisés pour le plus grand bien des malheureux et s'ils contribuent puissamment à aider la population parisienne, on peut dire que le désencombrement souhaité ne se produit que par intermittence et sur des points isolés.

Les ambulances qui apportent le malade à l'hôpital dépendent d'une autre administration que l'hôpital ; on n'a pas manqué de signaler les inconvénients de cette solution de continuité qui ne va pas sans quelques heurts et sans beaucoup de communications administratives, c'est-à-dire lentes. Mais ce ne sont que de maigres inconvénients à côté de l'impossibilité où se trouve le chef de service de suivre son malade.

Le malade qui quitte l'hôpital est perdu pour lui ; les nécessités du travail, ou la négligence, ou encore quelque aversion irraisonnée l'empêcheront de revenir chercher un conseil indispensable, montrer le résultat lointain du traitement, compléter l'observation d'un cas qui pourrait démontrer une méthode nouvelle ou confirmer pour le plus grand bien de tous une hypothèse. Et il n'est pas besoin de fréquenter beaucoup les milieux hospitaliers pour connaître les regrets qui parfois accompagnent le malade s'éloignant de la salle, qu'il s'en aille volontairement ou qu'il sorte pour faire quelque place aux nouveaux entrants.

Il est des exceptions : les consultations de nourrissons ramènent par exemple chaque semaine la mère et le poupon à l'examen de l'accoucheur qui suit son œuvre, qui dirige l'élevage, qui assure la défense du frêle organisme. Ne savons-nous pas souvent qu'une distribution de lait stérilisé, que l'appât de quelque don se joignant aux conseils médicaux est un stimulant nécessaire pour créer ce courant régulier ? et cependant c'est là une hypothèse favorable entre toutes, l'enfant grandit au milieu de mille embûches et la mère ignorante sent chaque jour le besoin d'une aide et d'une direction.

Pourquoi ce qui a réussi pour la puériculture et ce qui s'est imposé pour le tuberculeux ne mériterait-il pas d'être étudié pour d'autres malades ? Qu'on relise le magistral rapport où M. Léon Bourgeois traçait au Conseil de surveillance de l'Assistance publique la formule d'un service hospitalier organisé contre la tuberculose : il lui faut « l'agent extérieur » ; ce sera demain, au dispensaire hospitalier de Laënnec, le *visiteur du dispensaire*.

Mais le médecin, le chirurgien et surtout l'accoucheur ne pourraient-ils suivre leurs malades à leur sortie de l'hôpital ?

Il ne s'agit point de créer une organisation nouvelle, de réformer l'assistance à domicile qui a son cadre, ses formules, ni d'ouvrir sans compensation un chapitre nouveau de dépenses : sans doute, il conviendrait de discuter longuement avant que d'instituer à Paris les soins à domicile selon la formule anglaise du « district nursing » ; nous ne sommes peut-être pas préparés à cette nouveauté, bien qu'elle remonte déjà à plus de 30 ans chez nos voisins.

La tentative serait plus modeste ; elle n'en aurait pas moins des effets utiles ; elle aurait surtout cet avantage de pouvoir être expérimentée sans délai. La faculté accordée au chef de service d'envoyer à domicile une infirmière lui donnerait le moyen de hâter la sortie de certains malades, de leur assurer la continuation de quelques pansements, de contrôler surtout la consolidation de leur guérison et les suites lointaines.

A présenter ainsi la question, il paraît d'abord que le malade passe au second rang ; on se préoccupe de libérer un lit ; on cherche à réaliser une « observation » aussi complète que possible.

Mais je suis de ceux qui pensent que les malheureux sont les premiers à bénéficier de cet enseignement qui est l'honneur des services hospitaliers. Ce sont les malades de l'hôpital qui sont les plus intéressés à ces études qui n'ont rien de la science pure.

En réalité, le malade lui-même, après avoir été obligé de céder sa place confortable de l'hôpital pour regagner son logis, trouverait une compensation très certaine à son sacrifice,

Le chef de service pourrait ainsi déléguer à domicile, pendant les heures de l'après-midi, à un moment où le service est moins chargé, une infirmière spécialement préparée à cette mission.

L'infirmière aurait tout d'abord à donner certains soins, suivant les prescriptions faites au moment du départ de l'hôpital ; elle vérifierait ensuite les conditions du régime institué, elle rendrait compte au chef de la situation de l'habitat, des mesures d'hygiène.

Il faut quelque expérience pour se rendre compte de l'importance du rôle dévolu à cette « missionnaire médicale » et de l'action qu'elle peut exercer. Qu'on y fasse attention ; le départ du malade n'est pas accompagné de précautions ; il y a solution de continuité ; c'est là la grande lacune de l'organisation hospitalière, et si c'est une faute, à envisager la question du point de vue social, quelle faute plus grande, plus précise n'est-ce pas du point de vue médical que ce départ de l'hôpital auquel succède sans transition l'absence complète de tout conseil, de tout soin, de toute aide !

Les efforts faits contre la tuberculose nous ont habitués à envisager comme un devoir nécessaire de contrôler les conditions d'hygiène, de répéter dans l'intérêt du malade comme dans l'intérêt de l'entourage les prescriptions du médecin; mais pourquoi une fièvre typhoïde, un accouchement, une opération ne mériteraient-elles pas les mêmes précautions? Le malade qui rentre chez lui ne constitue-t-il jamais un danger pour les siens?

Il y aura dans cette intervention de notre infirmière une part d'aide matérielle qui, il faut bien le dire, sera d'un appoint inestimable, et le feu allumé, un aliment préparé à point, l'exemple d'un menu approprié sera beaucoup plus utile au malade que toutes les pièces de cent sous du bureau de bienfaisance.

Ce sera donc, au premier chef, une amélioration très sensible chez les malheureux; ce sera une amélioration qui se réalisera avec des effets lointains. Car il faut penser que la pratique, jointe au conseil donné sur telle ou telle manière d'installer le lit, de faire la nourriture, s'oubliera moins facilement qu'une parole toujours brève donnée dans la confusion d'une consultation, qu'un conseil toujours général et naturellement vague.

Ce serait évidemment une entreprise irréalisable si nous devions concevoir ce service nouveau sous forme d'une visite quotidienne, et il serait insensé de songer, par ce moyen, à donner des domestiques aux malheureux qui s'empresseraient d'ailleurs d'accepter leurs services, comme on l'a vu pendant les inondations.

Mais ce serait déjà un résultat considérable que d'obtenir pour les malades dont la situation, sans justifier un maintien à l'hôpital, laisserait quelque doute, ce contrôle d'une visite faite par une infirmière expérimentée.

Combien de fois les journaux n'ont-ils pas retenti de l'émotion produite par le spectacle d'une pauvre vieille ramenée chez elle par les soins de l'hôpital et se retrouvant seule dans un logis désert! c'est là le fait brutal; c'est là ce qui nous frappe; et en réalité il est impossible que les hôpitaux conservent indéfiniment tel ou tel malade; on le reconduit en voiture, on lui donne quelque secours, mais nous nous heurtons toujours à la séparation des deux systèmes d'assistance : l'hôpital n'a régulièrement aucun moyen de donner une aide à domicile.

Combien la faute n'est-elle pas plus grande, quand on y pense, lorsqu'il s'agit d'une femme qui vient d'être mère et qui aurait besoin d'apprendre à faire chez elle les soins dont on lui a montré la nécessité à l'hôpital. Et s'il s'agit d'un opéré, ne sait-on pas l'importance des soins post-opératoires? La nécessité de faire place au jour « où le service reçoit », de prendre les « urgences » risqueront de compromettre le succès d'une opération si le malade est tout à coup privé de soins.

Le problème consisterait donc à mettre à la disposition du chef de service une infirmière qui, de temps à autre, — le système des circonscriptions hospitalières serait par le groupement des malades autour de l'hôpital la base de ce service, — irait à domicile visiter le malade, lui donner des soins, suivre son état et s'enquérir des faits nouveaux et des suites. Son action serait surtout décisive au premier jour; elle répéterait en les appuyant de la pratique les conseils donnés au convalescent, elle assurerait la continuité des soins, elle pourvoirait aux premières nécessités.

Il est aisé de voir quels seraient les divers avantages : pour le malade, le bénéfice des soins post-hospitaliers qui sont aujourd'hui le lot des seuls riches, — pour le chef de service, la garantie d'une surveillance appropriée, — pour l'hôpital, le moyen de libérer des lits, — pour ces groupes d'habitations miséreuses de Paris, au moins quelques essais de propagande en faveur de l'hygiène.

Ce système pourra, il est vrai, donner lieu à des abus, mais quelle organisation peut être exempte de ce reproche? Et il conviendrait tout naturellement de n'autoriser les visites de l'infirmière que pour les seuls malades pour lesquels le bureau de bienfaisance aurait pris une décision régulière.

Le « district nursing », l'infirmière de quartier soignant les pauvres à leur domicile, ne pourra jamais prévaloir à Paris où l'habitude est trop profonde dans la population de se rendre à l'hôpital; sa tâche se comprend surtout lorsqu'il y a lieu de suppléer le défaut d'établissement hospitalier. Mais il s'agit de poser la question d'un tout autre point de vue : nous prolongerons les soins donnés à l'hôpital, nous suivrons le malade, nous abrégerons son séjour à l'hôpital; c'est en quelque sorte le développement normal du service hospitalier, ce n'est qu'un complément, ce n'est pas une institution nouvelle.

Il faudrait, pour ce service particulièrement pénible, des femmes d'une conscience et d'une expérience éprouvées ; on en compte assez dans le personnel hospitalier de l'Assistance publique pour pouvoir tenter l'essai et ce n'est pas là qu'il faut craindre de trouver des difficultés.

André Mesureur.

BIBLIOGRAPHIE

2147. — **G. Müller.** — Die Orthopaedie des praktischen Arztes. 1 vol. gr. in-8°, de xv-258 pages, avec 151 figures. Prix : 8 marks (*Urban et Schwarzenberg*, éditeurs à Berlin).

2148. — **P. Ravaut, Gastinel et Velter.** — La Rachicentèse. 1 br. gr. in-8°, de 48 pages (n° 60 de l'*Œuvre Médico-chirurgical*). Prix : 1 fr. 25 (*Masson et Cie* éditeurs).

2149. — **J. Hirschberg.** — Die Behandlung der Kurzsichtigkeit. 1 vol. gr. in-8° de 89 pages. Prix : 3 marks. (*Urban et Schwarzenberg*, éditeurs à Berlin.)

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'ibogaïne médicament « coup de collier ».

Quoique l'ibogaïne soit un corps de composition chimique bien définie [$C^{26} H^{33} Az^3$] et toujours identique à lui-même, il ne faut pas oublier que ce n'est pas un corps de synthèse sorti du creuset des chimistes et assimilable aux phosphates, glycérophosphates, formiates et cacodylates.

C'est un alcaloïde, substance extrêmement active tirée d'un organisme vivant, l'iboga, plante du Congo (famille des apocynacées, genre tabernanthe), et comme tous les alcadoïdes, l'ibogaïne jouit de propriétés énergiques sous un très petit volume.

Ces propriétés ne sont pas d'ordre toxique comme celles de l'aconitine ou de la strychnine ; elles se rapprochent plutôt de celles de la caféine, ce qui fait que l'ibogaïne est un agent tonique puissant pour le cœur et le système nerveux auxquels elle permet des efforts considérables. L'iboga est le médicament du « coup de collier » dans toutes les manifestations de l'énergie vitale, musculaire, cérébrale ou nerveuse.

De plus, elle ne cause pas d'accidents et s'absorbe facilement lorsqu'on la prend sous forme de dragées Nyrdahl (chlorhydrate d'ibogaïne : 5 milligrammes) à la dose de 2 à 6 de ces dragées par jour.

MM. Landrin qui l'ont préparée et expérimentée ont reconnu que c'était là la dose la plus communément nécessaire dans tous les états dépressifs et asthéniques; cependant, elle pourrait être modifiée sur les indications du médecin traitant.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Bordeaux. — La chaire d'hygiène et la chaire de clinique ophtalmologique de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux sont déclarées vacantes.

Un délai de vingt jours est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Lariboisière. — *Enseignement de l'ophtalmologie.* — I. Démonstrations d'anatomie normale et pathologique et d'histogenèse de l'appareil visuel (enseignement du 2e degré). — M. MORAX, ophtalmologiste de l'hôpital Lariboisière, fera les mardis et vendredis, à 11 h. 1/2 du matin, avec la collaboration de M. MAGITOT, assistant du service, une série de démonstrations avec projections, qui commenceront le vendredi 4 novembre 1910, et se continueront jusqu'à la fin de Décembre dans l'amphithéâtre des cours de l'hôpital.

II. Démonstrations d'ophtalmologie (enseignement du 1er degré). — M. MORAX fera pendant les mois de Janvier, Février et Mars 1911 des démonstrations cliniques et techniques, qui auront lieu les lundis et jeudis matin à 9 heures, dans le service de la consultation ophtalmologique. Ces démonstrations commenceront le lundi 9 Janvier 1911. Le vendredi matin, à 11 h. 1/2, conférence avec présentation de malades et de pièces sur les « Manifestations oculaires en rapport avec les affections générales » (syndromes viscéraux, vasculaires et nerveux).

Pendant cette même période, il sera fait un cours pratique d'ophtalmoscopie par MM. MAGITOT et LANDRIEUX. Ce cours aura lieu l'après-midi. M MAGITOT, assistant du service, recevra les inscriptions et adressera, sur demande, un programme détaillé.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Chevalier.* — M. Savidan, médecin de 2e classe de la marine.

Hommage à M. le professeur Pinard. — Une médaille sera offerte au professeur Pinard, à l'occasion de sa vingtième année de professorat. Elle lui sera remise à la clinique Baudelocque, du 15 au 20 Juillet.

Adresser les souscriptions à M. G. Steinheil, éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne. Les souscripteurs de 10 francs recevront un exemplaire en bronze de la médaille, les souscripteurs de 25 francs un exemplaire en argent.

Physiothérapie (Cours de Vacances). — La 5e session du Cours de vacances de physiothérapie aura lieu du 8 au 31 Octobre prochain, à l'Ecole des Hautes-Etudes Sociales (16, rue de la Sorbonne) et dans divers hôpitaux et cliniques.

Elle sera composée : 1° D'une série A, comprenant : électrothérapie, radiumthérapie, photothérapie, radiothérapie, hydrothérapie par MM. Albert Weil, Degrais, Dominici, Sandoz;

2° D'une série B, comprenant : massage chirurgical, médical, gynécologique, rééducation motrice, gymnastique, mécanothérapie, méthode de Bier, par MM. Cautru, Desfosses, Durey, Kouindjy, Leroy, Wetterwald.

Une nouvelle série sera créée : série C, qui comprendra l'enseignement de l'hydrologie, de la diététique et de la climatothérapie. Les leçons en seront faites par MM. Bardet, Blanc, Boursier, Cany, Carron de la Carrière, Durand-Fardel, Martinet et Schlemmer.

Le prix d'inscription à chacune des séries comportant 20 leçons est de 50 francs; on peut s'inscrire à une ou plusieurs séries.

Pour renseignements ou inscriptions, s'adresser à MM. VIGOT frères, éditeurs, 23, place de l'Ecole-de-Médecine, ou au Dr DUREY, 16, rue de Logelbach.

Les mutualistes et le libre choix. — Les médecins des 13e, 14e et 15e arrondissements, réunis en assemblée, ont voté la délibération suivante :

Considérant : 1° que le mutualiste cotisant doit, lorsqu'il est malade, avoir les mêmes droits qu'un client ordinaire et qu'il est indispensable qu'il puisse choisir son médecin, *quel qu'il soit*; en toute indépendance; 2° que les tarifs à l'abonnement ou même à la visite, actuellement en vigueur dans toutes les mutualités, constituent par leur insuffisance une atteinte à la dignité du corps médical, ainsi qu'à l'intérêt des malades, dont la santé n'est plus, dès lors, assez garantie.

Dégagent leur responsabilité d'un état de choses préjudiciable aux mutualistes comme aux médecins.

Et conseillent aux mutualistes de réclamer eux-mêmes aux assemblées générales de leurs sociétés le libre choix du médecin sans restrictions.

Association française pour l'avancement des sciences (*Congrès de Toulouse, du 1er au 7 Août* 1910). — Ordre du jour de la section d'électricité médicale :

Lundi 1er Août, 2 heures. — Le filtrage en radiothérapie : M. BELOT (Paris), rapporteur.

Discussion : Communications sur la radiothérapie et la radiumthérapie.

Mardi 2 Août, 8 heures. — Les indications de l'électricité dans le traitement des fibromes de l'utérus : M. LAQUERRIÈRE (Paris), rapporteur.

Les indications de la radiothérapie dans le traitement des fibromes de l'utérus : M. GUILLEMINOT (Paris), rapporteur. Discussion.

Mardi 2 Août, 2 heures. — Suite de la discussion. Communications ayant trait aux applications des courants galvaniques et faradiques.

Mercredi 3 Août, 8 heures matin et 2 heures soir. — Les derniers progrès de la radiographie rapide : M. NOGIER, agrégé (Lyon), rapporteur.

Discussion : Rapport sur la transparence du cal aux rayons X : M. MAXIME MÉNARD (Paris), rapporteur.

Discussion : Lecture de communications sur le radiodiagnostic et la thermo-luminothérapie.

Jeudi 4 Août. — Excursion générale. Pas de séance.

Vendredi 5 Août, 8 heures matin. — La section de physique et de section d'électricité médicale réunies discutent la question des « courants de haute fréquence non amortis » : Rapporteur, M. X.

Vendredi 5 Août, soir. — Visites scientifiques.

Samedi 6 Août, 8 heures matin. — Rapport sur la fulguration dans le cancer : M. DESPLATS (Lille), rapporteur.

Discussion : Communications sur les applications diverses du courant de haute fréquence.

Samedi 6 Août, 2 heures soir. — Suite de communications.

Exposition. — Une exposition d'appareils intéressant les médecins électriciens et radiologistes sera annexée au Congrès.

Les médecins désireux de prendre part à la discussion des rapports ou de faire des communications sont priés de bien vouloir s'inscrire le plus tôt possible, soit chez M. le professeur BERGONIÉ, 6 *bis*, rue du Temple, Bordeaux, soit chez M. DELHERM, 2, rue de la Bienfaisance, Paris.

Les résumés des mémoires qui seront adressés au secrétariat de l'Association, 28, rue Serpente, Paris, vingt jours au moins avant l'ouverture du Congrès, seront soumis à l'examen de la Commission de publication, imprimés et distribués par les soins des secrétaires de section aux auditeurs, au début de chaque séance.

Congrès de l'Alliance d'hygiène sociale. — Le prochain Congrès de l'Alliance d'hygiène sociale se tiendra en Octobre prochain à Marseille, sous la présidence de M. Léon Bourgeois, assisté de MM. Mirman, directeur

de l'Assistance publique; Mabilleau, du Musée Social; Roux, Directeur de l'Institut Pasteur; Landouzy, doyen de la Faculté de Médecine de Paris; Reinach et Siegfried, députés, et Mosny, de l'Académie de Médecine.

En plus des séances de travail qui se tiendront au Pharo, le Comité Régional organisera une série de visites dans la région marseillaise. Un comité de Dames s'occupera spécialement des Dames congressistes, et s'efforcera de leur procurer le plus grand nombre de distractions possibles.

A l'issue du Congrès, le Comité organisera une excursion en Corse, en passant par Ajaccio et Bastia, retour par Nice et la Côte d'Azur. A Ajaccio, M. Mabilleau donnera une conférence sur la mutualité.

IIe Congrès international d'hygiène alimentaire et de l'alimentation rationnelle de l'homme (Bruxelles, 4-8 Octobre 1910). — QUESTIONS PROPOSÉES (supplément). — *Physiologie de l'alimentation.* — Sections I et II. Détermination du pouvoir calorifique de nos aliments comme base d'une alimentation rationnelle. Quel est le rôle de la valeur nutritive et de la digestibilité de nos aliments pour la nutrition? L'alimentation aux différents âges, en particulier l'alimentation de l'organisme en croissance. L'alimentation sous différents climats. L'alimentation des différentes classes de la population. L'alimentation sans albumine animale (le végétarisme).

Législation et analyse des denrées alimentaires. — Section III. Emploi de procédés de conservation dans l'industrie des denrées alimentaires.

Section IV. Dans quelle mesure une entente internationale pour l'examen et l'appréciation des denrées est-elle possible? Dans quelle mesure une entente internationale pour interdire l'emploi des sels métalliques dans la préparation des aliments est-elle possible? Chiffres limités pour l'appréciation des denrées alimentaires : leurs avantages, leurs désavantages et leur nécessité relative spécialement au point de vue des échanges internationaux des denrées.

Section VI. Le commerce des boissons alcooliques (vin, vin mousseux, bière, genièvre), au point de vue de la législation sanitaire, économique et fiscale de l'empire allemand. Trente années de législation concernant le vin dans l'empire allemand (1879-1909). L'évolution et le développement de la loi allemande concernant le vin. Exposer, en s'appuyant sur des données statistiques, jusqu'à quel point on peut exclure du marché alimentaire, par une surveillance plus active, les aliments falsifiés, contrefaits et de qualité inférieure. Il est nécessaire, dans l'intérêt de l'hygiène alimentaire, que la loi donne la possibilité d'exclure du commerce les produits alimentaires de moindre valeur.

Eaux potables. — Sections III et V. Les propriétés dissolvantes de l'eau pour les métaux. Le contrôle des installations de distribution d'eau potable. L'appréciation de l'eau potable au point de vue hygiénique et organoleptique. Conditions hygiéniques d'utilisation des eaux potables obtenues par le barrage des vallées. Infection des sources et zones de protection. La désinfection sur place de l'eau à boire. La nécessité d'une entente pour l'adoption de méthodes uniformes pour l'essai des eaux.

Secrétariat général, 3, rue de Louvain, Bruxelles.

Congrès international de médecine légale (*Bruxelles*, 4 au 10 *Août*). — La Société de Médecine légale de Belgique a décidé d'organiser à Bruxelles, en août 1910, un Congrès international de médecine légale.

Ce Congrès aura sa séance solennelle d'ouverture le jeudi 4 Août 1910 et tiendra ses séances ordinaires du 5 au 10 août 1910.

Une exposition d'appareils et d'instruments de médecine sera annexée dans des locaux contigus à la salle des séances.

Adresser toutes les demandes de renseignements à M. Camille Moreau, secrétaire général, 6, rue de la Gendarmerie, à Charleroi, ou à M. Héger-Gilbert, trésorier, 9, place Jean-Jacobs, à Bruxelles.

CONCOURS

Agrégation. — Médecine générale. — ÉPREUVE DE TITRES. — *Séance du 24 Juin.* — Ont obtenu : MM. Ravaut, 40; Ribierre, 37; Josué, 40; Léri, 40.

Séance du 27 Juin. — Ont obtenu : MM. Perrin, 36; Milian, 39; Minet, 36; Armand-Delille, 37; Gaultier, 38; Cordier, 32; Piery, 37; Dumas, 26.

Séance du 28 Juin. — Ont obtenu : MM. Arloing, 38; Leredde, 32; Villaret, 36; Micheleau, 36; Lande, 32; Babonneix, 40.

ERRATUM. — M. Dreyfus-Rose, à la leçon de 3/4 d'heure a obtenu la note 15.

Chirurgie générale. — LEÇON D'UNE HEURE. — *Séance du 25 Juin.* — M. Barthélemy, *L'endométrite cervicale chronique.* — M. Duvergey, *Accidents et complications de la gastro-entérostomie.*

NOTES OBTENUES. — MM. Barthélemy, 12,5; Duvergey, 15.

Chirurgien des hôpitaux. — LECTURE DES COPIES. — *Séance du 27 Juin.* — Ont obtenu : MM. Mathieu, 28; Mocquot, 28; Capette, 25.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, boul. Saint-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

A céder : *Cabinet d'oculiste* ancien, dans ville centre, rapp. 40,000 fr.; et *cabinet de laryngologiste* dans ville Normandie, récent mais sérieux éléments de succès.

S'adr. à *Breitel*, 1, rue Dante, Paris (5e).

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, Imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

V. Hutinel. Sérothérapie et anaphylaxie dans la méningite cérébro-spinale.

Gaudier. Un nouvel anesthésique local. Le chlorhydrate double de quinine et d'urée.

Ch. Garin et Ch. Laurent. 200 cas de réaction de Wassermann.

G. Schreiber. Hygiène sociale. Les œuvres de protection de la mère et des enfants du premier âge dans le département de la Seine.

G. Leven et G. Barret. Contractures et spasmes gastriques essentiels. La chorée de l'estomac.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

A. Gouget. Nouvelles recherches sur les fonctions de l'hypophyse.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société vaudoise de médecine.

Société des Sciences médicales et naturelles de Bruxelles.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de laryngologie, d'otologie et de rhinologie de Paris. — Doit-on isoler de l'école les enfants atteints d'otite suppurée ? — Sur la technique de la photothérapie en oto-rhino-laryngologie. — Intoxications tardives dues au bromure d'éthyle. — Paralysie bilatérale du moteur oculaire externe au cours d'une otomastoïdite unilatérale.

Académie des sciences. — Elimination des déchets azotés chez le sujet en état d'inanition. — L'action cardio-vasculaire du café vert.

Société de médecine de Paris. — Des inhalations d'air mercurisé dans le traitement de la syphilis. — Pseudo-appendicite. Obstruction intestinale par calculs biliaires. Lavements électriques. Guérison. — De l'obstruction intestinale et de son traitement par les lavements électriques. Quand doit on en cesser l'application ? — Fulguration et diathermie (électro-coagulation). — Traitement de l'hémophilie, de l'albuminurie et de la glycosurie par la voie gastrique. — De l'emploi de la thiosinamine dans le traitement de la cataracte sénile.

ANALYSES

MÉDECINE PRATIQUE

Technique de la méatotomie. — Brassard pour injections intra-veineuses, prises de sang, saignées.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

CHRONIQUE

P. Desfosses et Mlle Elin Oberg. Une leçon de gymnastique éducative.

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

E. von Cyon. Die Gefässdrüsen als regulatorische Schutzorgane des Zentral-Nervensystems. — A. Branca. Précis d'histologie. — J. Génévrier. Formulaire aide-mémoire de la Faculté de médecine et des médecins des hôpitaux de Paris.

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

UNE LEÇON DE GYMNASTIQUE ÉDUCATIVE

Les questions de gymnastique et d'éducation physique sont à l'ordre du jour. Le succès de la ligue de l'éducation physique, section de la Seine, qui réunit chaque jour dans tous les milieux et notamment dans le monde médical de nouveaux adhérents, indique bien tout l'intérêt qu'on attribue aujourd'hui à ces questions. Faire tout ce qu'on peut pour être vigoureux et bien portant est le premier devoir de l'homme envers lui-même et envers la société.

***

Jusqu'ici il y avait en France une certaine hésitation en ce qui concerne la meilleure méthode d'éducation physique, Certains de nos confrères se passionnaient contre la gymnastique suédoise à laquelle d'autres reconnaissaient toutes les vertus. A mon avis, dans peu de temps, l'accord de tous sera fait au moins sur les grandes lignes.

Comme je le disais dans un article récent[1] : la gymnastique éducative doit être théoriquement scindée en deux : 1° une gymnastique purement

1. P. Desfosses. — « La gymnastique suédoise et la gymnastique française ». *La Presse Médicale*, 1910, 2 Février, n° 10.

éducative, la gymnastique des enfants et des faibles; 2° une gymnastique d'application, gymnastique des adolescents ou des adultes bien portants. Ces deux gymnastiques, en pratique, doivent se succéder, souvent se mêler, se compléter. Certains sujets n'ont pour ainsi dire nul besoin de la partie éducative, tandis que pour les faibles elle doit se prolonger parfois fort longtemps. La gymnastique éducative, qui comprend l'enseignement des mouvements élémentaires du tronc, des bras et des jambes, ne peut être bien différente de la gymnastique suédoise; car le nombre des mouvements dont chacune de nos articulations est capable est en réalité assez limité.

Ling en créant sa méthode n'a du reste rien inventé, il a employé les mouvements naturels à l'homme, et s'est servi des exercices en usage déjà dans différents pays; son mérite est d'avoir groupé les divers mouvements suivant un certain ordre et de les avoir classés de façon qu'ils soient exécutés d'après une progression rationnelle, en allant du plus simple et du plus facile au plus fatigant et au plus difficile.

Rien n'est parfait en ce monde et on doit essayer de perfectionner sans cesse cette méthode; mais il y aurait profonde injustice et maladresse grande à négliger une œuvre aussi belle et à ne pas utiliser le classement déjà fait par Ling.

***

Cette gymnastique éducative n'est pas toute la gymnastique. Les Suédois considèrent que les sports librement exécutés sont le complément indispensable de leur système. Il serait déplorable que l'on bornât l'éducation physique à la gymnastique éducative; il serait déplorable que l'on négligeât la *natation*, *la marche*, notre *boxe française* si complète, et même qu'on oubliât certains mouvements excellents de notre vieille gymnastique française.

Dans un livre très remarquable qui vient de paraître sous la signature de M. Georges Hebert[1], lieutenant de vaisseau, directeur technique de l'enseignement des exercices physiques dans la marine, on trouve très heureusement résumées ces idées qui sont les idées de l'Ecole de Joinville et de beaucoup de ceux qui, en France, s'intéressent à l'éducation physique.

« *Toute méthode d'éducation physique pratique comprend la suite des exercices suivants* :

1° Les exercices éducatifs élémentaires, *c'est-à-dire les mouvements élémentaires classiques des bras, des jambes et du tronc, les suspensions, les appuis, les équilibres, les sautillements et les mouvements respiratoires*;

2° Les exercices naturels et les exercices utilitaires indispensables *formant 8 groupes : marche, course, saut, natation, « grimper », « lever », « lancer », défense*;

3° Tous les jeux et les sports *utilitaires ou de fantaisie, en général, ainsi que les* travaux manuels *les plus communs.* »

A mon sens, on ne saurait mieux dire, et c'est là une formule à laquelle tout le monde peut se rallier. Certains travaux manuels constituent des exercices parfaits de gymnastique; on aurait grand tort de l'oublier.

Nous nous proposons de montrer, en quelques articles, tout l'essentiel de la gymnastique suédoise, quelle est cette méthode, quels sont les mouvements qu'elle préconise; car cette gymnastique simple constitue l'*introduction* nécessaire à la gymnastique médicale, à la gymnastique d'entraînement, à la pratique des divers sports. Dans ce travail, Mlle Elin Oberg, gymnaste diplômée de l'Institut royal de Stockholm, veut bien m'aider par sa connaissance parfaite et son expérience théorique et pratique très complète de la gymnastique suédoise. C'est elle qui a bien voulu exécuter pour le dessinateur les différents mouvements qui illustreront ces articles.

1. Georges Hébert. — « Guide pratique d'éducation physique ». Paris, 1910. Vuibert et Nony, éditeurs.

Les principes d'une leçon d'exercices éducatifs élémentaires.

Le but principal de la gymnastique est la santé, le développement harmonieux du corps, le bon fonctionnement des organes, la tenue correcte; son but est aussi de soumettre la musculature au cerveau, d'éduquer le sens musculaire, d'apprendre à un sujet à être maître de ses membres; la *base de la gymnastique est l'éducation des centres nerveux.*

Il faut apprendre au sujet à percevoir, sans le secours de la vue, la position de ses membres dans l'espace, à ne mettre en jeu que les muscles nécessaires à un mouvement donné, à graduer la force, la rapidité des divers mouvements. Il est donc indispensable que l'élève, avant de commencer un mouvement, ait les membres placés dans une position qui soit, d'une façon absolument exacte, celle que le maître lui a commandé de prendre, et qu'à la fin du mouvement il revienne exactement à la position finale. Dans la discipline du corps, comme dans la discipline scientifique de l'esprit, l'exactitude absolue est la base de tout progrès.

Pour établir une leçon de gymnastique rationnelle, il faut suivant la capacité des élèves choisir un ensemble de mouvements pris dans les différents groupes et des mouvements qui soient à un même degré de progression. Au débutant, on fera exécuter des mouvements *simples* et qui n'exigent pas de *grands efforts* musculaires; plus tard, quand l'enfant sera habitué à la gymnastique, il exécutera des mouvements *plus compliqués* et qui *exigent un plus grand travail* musculaire. On doit faire progresser à la fois le travail du muscle et l'éducation du cerveau.

La progression doit se faire très lentement, pour ainsi dire imperceptiblement, pour ne pas devancer l'ordre de la nature, dont la marche est toujours lente en ce qui concerne le développement corporel.

Dans le choix des mouvements d'une leçon, il faut s'arranger de manière que les mouvements qui se succèdent se complètent sans se ressembler. Une leçon complète de gymnastique doit comprendre des mouvements pour tout le corps. Des mouvements des extrémités d'abord, des bras, des jambes, de la tête, des mouvements respiratoires, des mouvements de la colonne vertébrale, des suspensions, des mouvements d'équilibre, des mouvements exerçant les muscles fixateurs de l'omoplate et les muscles de l'abdomen, des marches, des sauts ; on finit par quelques mouvements respiratoires.

Dans tous les mouvements, il faut éviter de déplacer ou de contracter inutilement telle ou telle partie du corps, quand c'est une autre partie qui est seule en jeu : on doit localiser son effort.

Les mouvements doivent se faire avec l'ampleur maxima pour faire donner aux muscles et aux articulations leur jeu maximum.

Pendant l'exécution des mouvements, il faut attacher la plus grande importance à ce que la respiration se fasse d'une façon calme, ample et profonde ; il faut que le sujet inspire au bon moment; par exemple, quand il fait un mouvement d'extension et de flexion du tronc, il doit inspirer pendant le mouvement d'extension, expirer pendant la flexion.

En ce qui concerne la vitesse des mouvements, certains mouvements doivent être faits lentement et d'autres vite. Les mouvements respiratoires doivent se faire à la cadence de 16 à 18 fois par minute ; les mouvements du tronc doivent être lents, les mouvements des bras et des jambes sont en général rapides.

Cette règle de la liberté respiratoire montre qu'on ne doit pas faire exécuter de mouvements qui nécessitent un *trop grand* effort, au sens physiologique du mot, ce qui ne veut pas dire que la gymnastique suédoise dispense de tout effort : au contraire, en raison même de la simplicité des mouvements, les différents exercices ne sont efficaces que s'ils sont pratiqués avec *énergie*.

Toute leçon de gymnastique doit comprendre des sauts qui nécessitent une forme particulière de contraction musculaire, la contraction balistique, la détente brusque.

Les sauts, déterminant toujours de l'accélération du pouls et de la respiration, seront placés vers la fin de la leçon et suivis d'exercices respiratoires terminant la leçon.

Prenons comme type une leçon simple de gymnastique suédoise à l'usage d'enfants.



Figure 1. Position de fixe.

Une leçon simple de gymnastique suédoise.

I. — *Position de fixe.*

Position debout fondamentale, « *stallning* des Suédois » ; c'est cette position qui sert de point de départ et à laquelle on revient après les mouvements.

Le sujet se tient debout, les pieds à angle droit, les talons joints, les genoux dans l'extension, le ventre rentré, la colonne vertébrale bien droite, le cou bien tendu, la tête haute, le menton rentré, la bouche fermée, le regard fixé en avant et un peu en haut, les épaules en arrière et effacées, en s'efforçant de plaquer bien exactement les omoplates au thorax, les bras retombant naturellement, les doigts réunis et allongés sur le côté externe des cuisses (fig. 1).

Le fait seul de garder correctement cette position de fixe exige un effort musculaire intense et constitue déjà un exercice très utile. Il redresse très bien le cou et toute la colonne vertébrale.

Dans cette position on pratique de longs et calmes mouvements d'inspiration et d'expiration à la cadence de 16 à 18 fois par minute. La respiration doit être très profonde.

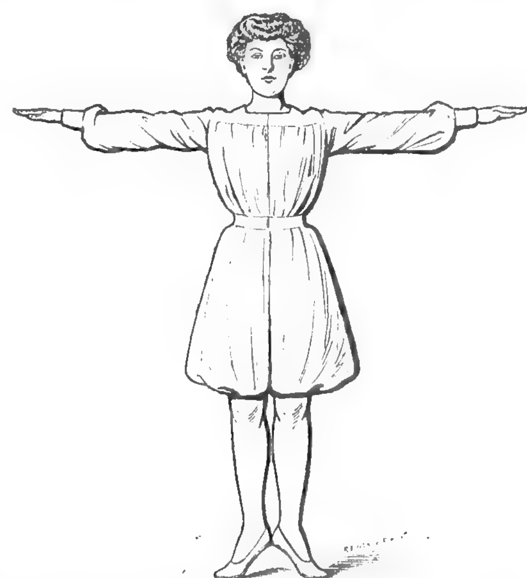


Figure 2. — Élévation sur la pointe des pieds et élévation latérale des bras. Mouvement respiratoire.

II. — *Élévation sur la pointe des pieds et élévation latérale des bras.*

Partant de la position de fixe :

Le sujet élève les bras bien tendus, lentement de côté jusqu'au plan horizontal à la même

hauteur que les épaules, qui se maintiennent un peu effacées et abaissées, les poignets droits, les doigts tendus, la paume de la main en dessous;

En même temps, le sujet se lève lentement sur la pointe des pieds en gardant l'équilibre et avec les talons joints, aussi haut que l'extension des pieds le permet, tête et corps en droite ligne avec les jambes (fig. 2).

Fautes à éviter.

Il faut éviter de séparer les doigts; de ne pas assez effacer et abaisser les épaules; de détacher les omoplates du tronc;

Il faut éviter également de perdre l'équilibre; de séparer les talons; de plier les genoux; de ne pas assez tendre le coude-pied et de hausser des épaules.



Figure 3. — Debout, mains aux hanches.

III. — *Mains aux hanches.*

1° Les mains se mettent sur les hanches, en les posant sur l'os de la hanche avec le pouce en arrière, les autres doigts en avant joints et tendus, le poignet droit, les coudes un peu en arrière dans le même plan que les épaules qui se maintiennent abaissées, et un peu effacées (fig. 3).

Fautes à éviter.

Il faut éviter de : lever les épaules; d'avancer les coudes, de les placer trop en arrière; de placer les mains trop mollement, trop en arrière, trop en avant; de ne pas maintenir le poignet droit.

IV. — *Abduction et adduction des pieds.*

1° Partant de la position de station debout mains aux hanches, le sujet lève un peu la pointe des pieds et, en tournant sur les talons, il met les pieds ensemble de manière que les bords internes des pieds se touchent depuis le talon jusqu'à la pointe, la direction des pieds droit en avant (fig. 4).



Figure 4. — Abduction et adduction des pieds.



Figure 5. — Extension de la tête en arrière.

Ensuite, les pieds reprennent leur position en angle droit.

Fautes à éviter :

Pendant le mouvement, il faut éviter d'incliner le haut du corps en avant et de reculer les hanches. De traîner les pieds ou, au contraire, de les lever trop haut.

V. — *Extension de la tête en arrière.*

Partant de la position de fixe, le sujet incline lentement la tête droit en arrière, aussi loin que la position intacte du tronc le permet, en faisant en même temps une inspiration très profonde; en remettant la tête droite, le sujet doit bien rentrer le menton (fig. 5).

Fautes à éviter.

Il faut éviter de : hausser les épaules; d'avancer le menton; de plier le dos.

VI. — *Élévation sur la pointe des pieds et flexion des genoux.*

1° Les mains aux hanches, le sujet s'élève sur la pointe des pieds.

2° Puis il plie les genoux bien écartés jusqu'à ce que l'articulation forme un angle droit, en maintenant le tronc bien droit sans qu'il chancelle (fig. 6).



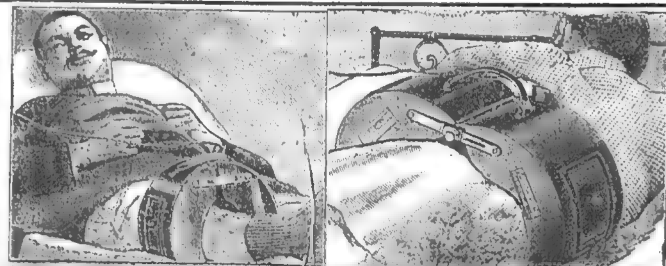
Figure 6. Élévation sur la pointe des pieds et flexion des genoux.

3° Dès que ses talons ont été en contact avec la face postérieure des cuisses, le sujet se relève sur la pointe des pieds.

4° Les talons retombent sur le sol.

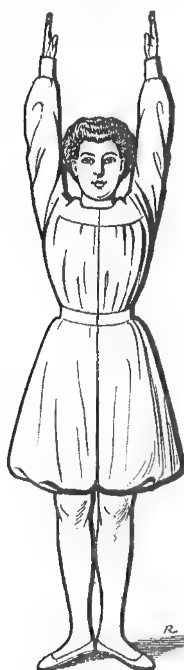
Fautes à éviter :

Il faut éviter de : perdre l'équilibre du corps; de baisser les talons et de ne pas assez écarter les genoux; d'avancer le menton et de reculer les hanches, ce qui fait pencher le corps en avant.



Dans le 3e temps il faut éviter de hausser les épaules, de ne pas étendre assez les cou-de-pied.

VII. — *Élévation des bras en avant et en haut. Abaissement de côté et en bas.*


Figure 7.
Elévation des bras en avant et en haut.

1er temps. Partant de la position de fixe, le sujet élève les bras en avant et en haut d'un trait, tenant les épaules reculées et les bras bien tendus, et en leur conservant l'écartement de la largeur des épaules (fig. 7).

2e temps. Il abaisse les bras latéralement jusqu'à la hauteur des épaules, en conservant les mains en supination (fig. 8 ci-contre).

3e temps. Il porte les mains de la supination à la pronation (fig. 9 ci-contre).

4e temps. Les bras reviennent à la position de fixe en s'abaissant de côté.

Fautes à éviter.

Il faut éviter : de ne pas tendre suffisamment les bras; de ne pas conserver la distance égale entre l'écartement des bras et celui des épaules; d'avancer la tête en levant les bras.

Il faut recommander au sujet de regarder en haut.

VIII. — *Élévation et abaissement des épaules.*

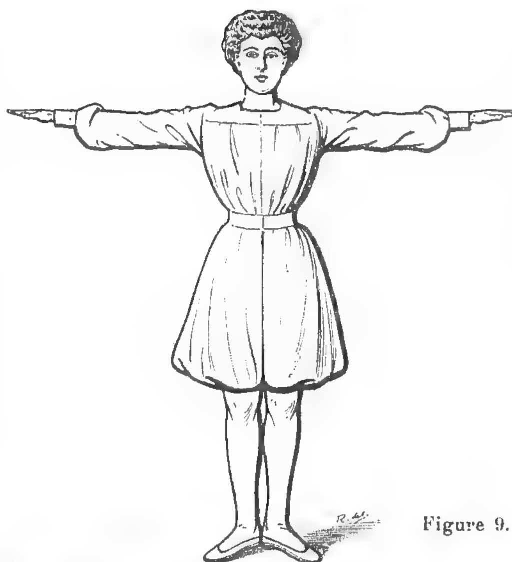
1er temps. Partant de la position de fixe, le sujet élève les épaules autant qu'il peut.

2e temps. Il les baisse énergiquement en gardant les bras tendus de côté, le corps bien droit.

Fautes à éviter :

Il faut éviter d'avancer la tête et le ventre.


Figure 8.


Figure 9.

IX. — *Effacement des épaules.*

1er temps. Partant de la position de fixe, le sujet porte les épaules en arrière, de manière que les omoplates se rapprochent le plus possible, en restant avec le corps bien droit et les bras de côté.


Figure 10.
Extension du tronc.


Figure 11.
Flexion du tronc.

2e temps. Il revient à la position fixe.

Fautes à éviter :

Il faut éviter d'avancer la tête et le ventre.

X. — *Extension et flexion du tronc.*

Partant de la position mains aux hanches :

1er temps. Le sujet plie le tronc en arrière lentement, les hanches et les jambes immobiles,

la position de la tête intacte. L'extension en arrière se fait le plus possible dans la partie supérieure du dos sans avancer le ventre (fig. 10).

2° temps. Le sujet plie lentement le tronc en avant (le mouvement se fait dans l'articulation de la hanche), il garde le dos droit, un peu creusé, les genoux droits, les épaules effacées et abaissées, la tête en droite ligne avec le corps, le menton rentré (fig. 11).

Fautes à éviter :

Dans le 1er temps. Il faut éviter de retenir la respiration qui ne se fait pas assez librement, de plier les genoux, de laisser tomber la tête en avant ou en arrière, de ne pas faire l'extension assez haut dans le dos et de trop cintrer la région lombaire.

Dans le 2e temps. Il faut éviter de plier les genoux, d'avoir une mauvaise position de la tête, les hanches trop en arrière, d'arrondir le dos.



Figure 12. — Élévation alternative des cuisses.

XI. — *Élévation alternative des cuisses. Mesure d'une marche lente.*

Le sujet élève la cuisse dans la même direction que le pied dans la position normale, de manière que la cuisse forme un angle droit avec le tronc. Il plie ainsi le genou en angle droit, la jambe tombe verticalement, la pointe du pied en dehors, le cou-de-pied bien tendu et la position du corps bien droite (fig. 12).

Fautes à éviter :

Il faut éviter de perdre l'équilibre, de se pencher en arrière, de tenir les hanches raides, de plier la jambe qui maintient le corps, de poser les pieds lourdement sur le sol.

XII. — *Position couchée et redressement du dos.*

Le sujet se couche par terre avec la face contre le sol, le bas du tronc et les jambes bien appuyés, les pieds joints, les talons fixés sous un appareil ou maintenus par une autre personne; il tient la tête haute et les mains appuyées au sol ou sur un banc.

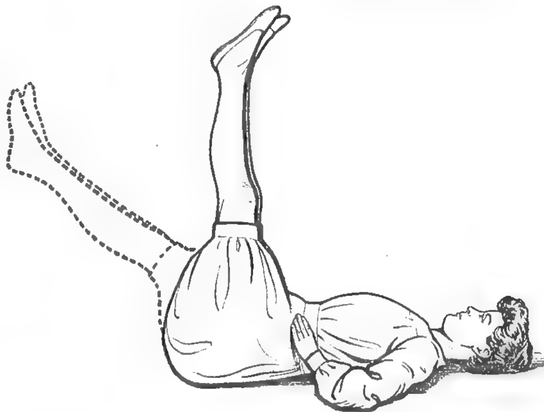


Figure 13. — Position couchée sur le dos et élévation des jambes tendues.

Le mouvement se fait en redressant lentement le dos et en mettant les mains sur les hanches, les genoux droits, les épaules effacées.

Fautes à éviter :

Il faut éviter de retenir la respiration, de ne pas redresser suffisamment la tête et le buste, d'avancer la tête et surtout le menton, de lever les épaules, de plier les genoux, de ne pas joindre les pieds.

XIII. — *Position couchée sur le dos. Élévation des jambes tendues.*

Le sujet se couche sur le dos, au sol, tête, tronc et jambes dans la même ligne, mains aux hanches, ou avec les bras tendus de côté, avec la paume des mains en haut; il fait alors le mouvement d'élévation des jambes jusqu'à ce qu'elles forment un angle droit avec le tronc; ensuite il les abaisse très lentement jusqu'à terre, en conservant la position de la tête, du tronc et des bras intacte; les jambes doivent rester tendues et jointes pendant le mouvement (fig. 13).

Fautes à éviter :

Il faut éviter de retenir la respiration, de soulever les bras du sol, de plier les genoux, de faire le mouvement trop vite et par saccades.

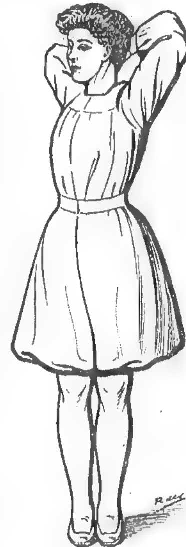


Figure 14. Rotation du tronc.

XIV. — *Pieds fermés. Mains à la nuque. Rotation du tronc à droite et à gauche.*

Le sujet tourne lentement le corps à droite aussi loin que la position intacte des jambes et des pieds le permet, la tête et les bras suivent le mouvement du tronc; les genoux restent droits et les omoplates collées au dos (fig. 14).

Fautes à éviter :

Il faut éviter de bouger les pieds. Autant que possible éviter que les hanches tournent avec le tronc, que les genoux plient et que la tête et les bras ne gardent pas leur position naturelle.

XV. — *La marche.*

Le sujet marche d'un pas égal en posant les pieds alternativement l'un devant l'autre, la pointe du pied dirigée en avant et un peu en dehors. Le corps doit être bien droit, les épaules en arrière et abaissées, la tête haute, le menton rentré, la bouche fermée, les bras tombant de leur propre poids naturellement de côté. Les bras ne doivent pas être raides mais suivre avec un léger balancement le mouvement du corps; le bras gauche avance en même temps que la jambe droite et *vice versa*, la jambe en avant arrive au contact du sol par le talon.

Figure 15.
Direction des pieds dans la marche normale (empreintes).

Fautes à éviter :

Il faut éviter de poser les pieds lourdement par toute la plante ; de raidir la jambe au moment où le pied pose à terre ; de ne pas tenir le corps et la tête bien droits et de raidir les bras.

XVI. — *Saut libre sur place.*

Le sujet fait une élévation rapide sur la pointe des pieds, flexion rapide des jambes, puis il exécute le saut en faisant une extension vigoureuse et rapide des hanches, genoux et pieds, de manière que le corps complètement tendu est projeté droit dans l'espace; quand les pieds touchent de nouveau le sol, le sujet doit plier, jusqu'à la demi-flexion, l'articulation de la hanche, du genou, du pied, qui agissent comme des ressorts ; il fait ensuite l'élévation sur la pointe des pieds et reprend la position normale en se baissant sur les talons.

Fautes à éviter :

Il faut éviter de ne pas exécuter le saut avec assez de force, de plier les genoux pendant le saut, de laisser tomber la tête en avant, reculer le siège ; après le saut, en touchant le sol, de trop raidir et ne pas plier assez les articulations du membre inférieur; de chanceler et courber le corps en avant, de ne pas joindre les talons et ne pas écarter les genoux assez en faisant la flexion.

XVII. — *Flexion et extension des coudes. Mouvement de respiration.*

Le sujet place les mains à la poitrine à la hauteur des clavicules, la paume en bas, les coudes à la même hauteur, aussi en arrière que les omoplates le permettent ; dans cette position il exécute le mouvement de lancer les bras en arrière et de les remettre devant la poitrine en faisant de profondes respirations. L'inspiration sera faite quand il lance les bras en arrière et l'expiration quand il les remet en place.

Figure 16. — Flexion de l'extension du coude.

Fautes à éviter :

Il faut éviter de hausser les épaules, de baisser les bras en les lançant en arrière. De baisser la tête, de ne pas tenir les épaules effacées quand les avant-bras sont pliés et réunis devant la poitrine.

P. Desfosses et Mlle Elin Oberg.

A travers le Monde

SUISSE

La prohibition de l'absinthe est enfin chose faite en Suisse. Tout dernièrement, en effet, le Conseil national, après un long débat, a voté la loi d'exécution de l'article constitutionnel portant prohibition de la fabrication et de la vente de l'absinthe sur tout le territoire.

La définition des imitations de l'absinthe a donné lieu à une importante discussion. D'après le Conseil fédéral, parmi les éléments caractéristiques de ces imitations, devait figurer ce fait qu'elles constituent un danger public, tandis que l'article constitutionnel étend simplement l'interdiction à toutes les boissons qui, sous une dénomination quelconque, constitueraient une imitation de l'absinthe.

La Commission, en majorité, était d'avis d'adopter le texte du Conseil fédéral. Cependant, plusieurs orateurs ayant combattu cette façon d'interpréter la volonté populaire, la motion de danger public a été repoussée par 73 voix contre 70.

La question des indemnités à attribuer aux distillateurs et aux cultivateurs du Val de Travers, où se trouve particulièrement centralisée l'industrie de l'absinthe, a ensuite donné lieu à un autre débat. Malgré les efforts d'un député socialiste qui combattait le principe même de l'idemnité, l'assemblée a adopté le projet du Conseil fédéral, qui pose le principe d'un dédommagement partiel et laisse à un arrêté fédéral la détermination de son montant. G. V.

LIVRES NOUVEAUX

E. von Cyon. — *Die Gefässdrüsen als regulatorische Schutzorgane des Zentral-Nervensystems* [*Les glandes vasculaires comme organes protecteurs, régulateurs du système nerveux central.*] (1 vol. in-8° de 372 p. avec 117 fig. et 8 planches. Berlin, J. Springer, éditeur.)

Depuis quelques années, anatomistes, physiologistes, chimistes et médecins ont entrepris des études systématiques sur les glandes vasculaires. Un des premiers, E. de Cyon a compris leur importance, et s'est efforcé d'appliquer à leur étude les méthodes actuelles de la physiologie expérimentale. Ses recherches, aussi nombreuses que sagaces, l'ont conduit à des résultats aussi nouveaux qu'importants.

C'est donc avec un vif plaisir que nous avons vu l'éminent savant réunir en un volume l'ensemble de ses travaux sur la question. Tout en ayant le soin d'exposer et d'analyser les recherches des autres, l'auteur s'attache surtout à nous faire connaître ses propres expériences. C'est ce qui fait l'intérêt et l'originalité du livre.

L'ouvrage est divisé en quatre chapitres et chacun de ces chapitres est consacré à une glande : c'est d'abord la thyroïde; puis viennent l'hypophyse, la pinéale, les surrénales.

Au lieu d'avoir recours aux procédés grossiers encore fréquemment usités, et qui consistent à extirper ou à léser les organes dont on veut étudier le fonctionnement, de Cyon s'est efforcé de pratiquer des excitations soit en agissant directement sur la glande, soit en agissant indirectement sur le système nerveux. La méthode a été appliquée même aux glandes profondément situées, à l'hypophyse et à la glande pinéale.

Je ne puis entrer dans le détail de toutes ces recherches. Je signalerai seulement les résultats fournis par l'étude de la circulation intra-thyroïdienne; l'énorme vascularisation des thyroïdes fait de ces glandes des écluses défensives, placées à l'entrée même des carotides dans la boîte cranienne. L'hypophyse remplit également un rôle protecteur en préservant le cerveau contre l'afflux du sang et les conséquences de pressions trop fortes. Enfin la glande pinéale joue un rôle important en réglementant la circulation du liquide céphalo-rachidien dans les ventricules.

A côté de leurs fonctions mécaniques, réglées par le système nerveux, les glandes vasculaires remplissent un rôle chimique. Elles sécrètent des substances agissant sur la nutrition et sur la circulation.

De Cyon a soigneusement étudié l'action des extraits thyroïdiens ; il a montré que l'iodothyrine augmente l'excitabilité des pneumogastriques, des nerfs dépresseurs et des vaso-dilatateurs, tandis qu'elle diminue l'action des nerfs accélérateurs et des vaso-constricteurs. Mais, contrairement à ce qu'on avait cru et à ce qu'on répète, l'iodothyrine est loin d'agir comme l'iode; ces deux substances sont des antagonistes. Je n'ai pas besoin d'insister sur l'importance d'une pareille conclusion.

Parmi les autres faits intéressants, je signalerai les recherches sur les extraits hypophysaires qui entretiennent les centres nerveux cardiaques et vasomoteurs dans un état d'excitation tonique. L'hypophysine agit dans le même sens que l'iodothyrine, mais plus énergiquement. Au contraire, l'adrénaline est l'antagoniste de l'iodothyrine et de l'hypophysine. Grâce à ces substances dont les actions sont opposées, se trouve assuré d'une façon parfaite le jeu régulier de la circulation sanguine.

Les glandes vasculaires méritent donc le nom d'organes protecteurs, régulateurs de la circulation.

J'ai essayé d'extraire du livre publié par E. de Cyon quelques-uns des résultats les plus nouveaux et les plus frappants. Ceux qui parcourront l'ouvrage pourront constater quelle somme de documents s'y trouve amassée. Ceux qui connaissent l'activité de l'auteur, qui savent que le physiologiste est doublé d'un philosophe, ne seront surpris ni du labeur énorme, ni des conceptions originales.

H. Roger.

A. Branca. — *Précis d'Histologie. 2e Edition, augmentée.* 1 vol. in-8°, de 755 pages, avec 390 figures, cartonné. Prix : 15 francs. (J. B. Baillière et fils, éditeurs.)

La deuxième édition du livre de M. Branca présente les mêmes qualités de clarté et de précision que la précédente. Il représente très fidèlement l'état de l'histologie contemporaine, sous une forme intéressante et concise, un peu trop concise peut-être vu la complexité des détails, pour des étudiants qu'on suppose totalement ignorants de l'histologie. Les étudiants et les médecins déjà plus versés dans cette science fondamentale trouveront là, en revanche, un vrai traité condensé. Les chapitres du début, sur la cellule, les épithéliums glandulaires, les chapitres d'histologie du système nerveux, les glandes digestives sont particulièrement à signaler.

Dans cette édition l'auteur, en dehors de nombreux remaniements, a ajouté un important chapitre sur les annexes de l'embryon. Nous signalerons également comme très intéressants les paragraphes d'histophysiologie et d'histogenèse de chacun des chapitres; on doit louer enfin le souci d'indiquer en note les synonymes des différents termes, et le choix remarquable des figures, qui sont de premier ordre, et très nombreuses.

S. I. De Jong.

J. Genèvrier, ancien interne des hôpitaux de Paris. — *Formulaire aide-mémoire de la Faculté de médecine et des médecins des hôpitaux de Paris*, 1 vol. in-16 de 519 pages. Prix : 6 francs. (G. Steinheil, éditeur.)

Ce petit volume élégamment relié consiste essentiellement, comme son titre l'indique, en un recueil d'ordonnances empruntées aux maîtres des hôpitaux et de la Faculté et relatives aux espèces cliniques les plus fréquemment rencontrées dans la pratique. Ce formulaire comprend la plus grande partie de cet ouvrage.

La deuxième partie : conseils pour formuler, médications usuelles (I. Différents moyens d'administrer les médicaments; II. Les grandes indications thérapeutiques; III. Opothérapie; IV. Sérothérapie; V. Moyens thérapeutiques externes), les régimes, formulaire des médicaments nouveaux, est évidemment l'œuvre d'un esprit judicieux et bien informé.

Alfred Martinet.

BIBLIOGRAPHIE

2150. — **F. Schultz.** — Die Röntgentherapie in der Dermatologie. 1 vol. gr. in-8° de vii-143 pages, avec 130 figures. Prix : 6 marks. (*J. Springer*, éditeur à Berlin.)

2151. — **Th. Tuffier et P. Desfosses.** — Petite chirurgie pratique. *Troisième édition, revue et augmentée.* 1 vol. gr. in-8° de XI-570 pages, avec 325 figures, relié toile. Prix : 10 francs. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2152. — **G. Moglie.** — La diagnosi della Nevrosi Traumatica. 1 vol. in-8° de 204 pages, avec 6 planches hors texte. Prix : 5 lires. (*Società Editrice Dante Aligheri*, à Rome et Milan.)

2153. — **G. Bertrand et P. Thomas.** — Guide pour les manipulations de chimie biologique. 1 vol. in-8° de xxiv-348 pages, avec 53 figures. Cartonné. Prix : 7 fr. 50. (*H. Dunod et E. Pinat*, éditeurs.)

2154. — **A. Lombardi.** — L'Alimentazione ed il regime declorurato nelle nefreti. 1 vol. gr. in-8°, de 228 pages, Prix : 5 lires. (*L. Guerrera e figli*, éditeurs, à Naples, 7, via Latilla.)

2155. — **A. Binet.** — L'Année psychologique. *Seizième année* : 1910. 1 vol. in-8° de x-500 pages. Prix : 15 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2156. — **A. Martinet.** — Thérapeutique usuelle des maladies de l'appareil respiratoire, avec un chapitre de *Gymnastique respiratoire* par le Dr P. Desfosses. 1 vol. in-16 de 295 pages, avec 36 figures. Prix : 3 fr. 50. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2157. — **L. Bousquet et H. Roger.** — Les métaux colloïdaux électriques en thérapeutique. 1 brochure gr. in-8° de 31 pages (n° 61 de l'*Œuvre médico-chirurgical*). Prix : 1 fr. 25. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2158. — **N. Fiessinger et P.-L. Marie.** — Les ferments digestifs des leucocytes (protéase et lipase); le zymo-diagnostic. 1 vol. in-16 de 185 pages. (*A. Maloine*, éditeur.)

2159. — **Purves Stewart.** — Le diagnostic des maladies nerveuses. Traduction et adaptation française par *G. Scherb*. 1 vol. gr. in-8°, de xv-555 pages, avec 208 figures. Prix : 15 fr. (*F. Alcan*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE EXPÉRIMENTALE ET D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE

Sommaire du n° 3.

Mémoires originaux :

Ch. Richet fils. — Phénomènes post-asphyxiques.

Emile Géraudel. — Noyaux cancéreux secondaires du foie et du poumon (Planche V).

G. Boudet et J. Clunet. — Contribution à l'étude des tumeurs épithéliales primitives de l'encéphale (avec figures).

G. Mouriquand et Ch. Gardère. — Le leiomyome pédiculé externe de l'estomac (avec figures).

B. Huguenin. — Contribution à l'étude des hétérotopies épithéliales actives non carcinomateuses spontanées et expérimentales (avec figures).

François Moutier et Louis Marre. — Envahissement du sein au cours de la généralisation lymphatique étendue d'un cancer colloïde massif de l'estomac chez une femme de 31 ans. Variété histologique particulière d'épithélioma gastrique (Planche VI) (avec figures).

Gustave Roussy et Jean Clunet. — Les parathyroïdes dans la maladie de Parkinson (Planche VII à IX).

Bibliographie.

ANNALES DES MALADIES DE L'OREILLE, DU LARYNX, DU NEZ ET DU PHARYNX

Sommaire du n° 5.

Mémoires originaux :

Citelli. — Est-il utile, pour la pathologie et la clinique, de conserver le terme « polypes saignants du nez » ?

Chanoine-Davranches. — Etude clinique du nystagmus calorique dans les suppurations auriculaires.

Sociétés savantes.

Analyses.

Nouvelles.

Ouvrages envoyés aux « Annales ».

REVUE DE GYNÉCOLOGIE ET DE CHIRURGIE ABDOMINALE

Sommaire du n° 6.

Travaux originaux :

L. Aubert (de Genève). — Des atrésies de l'hymen (avec 4 figures dans le texte et une planche hors texte en couleurs).

F. Jayle et X. Bender. — Kraurosis et leucoplasie vulvaire (avec 3 figures dans le texte et une planche hors texte en couleurs).

M. Chevassu. — Les tumeurs wolffiennes du ligament rond (avec 3 figures).

G. Luys. — La rectoscopie (avec 15 figures dans le texte et une planche hors texte en couleurs).

Analyses :

Gynécologie. — Chirurgie abdominale.

Index bibliographique.

LYON CHIRURGICAL

Sommaire du n° 6.

Travaux originaux :

M. Jaboulay. — Statistique de gastro-entérostomies faites avec le bouton anastomotique qui tient en place sans sutures.

E. Delanglade et J. Fiolle. — L'ouverture des abcès du poumon (1 figure).

G. Cotte et L. Maurizot. — Sur l'isolement du duodénum et du pancréas (3 figures).

Revue critique :

H. Muller. — Les fractures du coude chez l'enfant.

Analyses.

Société de chirurgie de Lyon.

Ouvrages reçus. — Informations.

Bibliographie.

FACULTÉ DE PARIS

Technique clinique et thérapeutique avec application des méthodes spéciales et nouvelles. — Un cours de vacances aura lieu du lundi 18 au samedi 30 Juillet 1910, au pavillon Moïana, dans le service et le laboratoire de M. le professeur Hayem. Ce cours, essentiellement pratique, comprendra l'examen clinique des malades et la démonstration des procédés spéciaux de diagnostic et de traitement. Il sera dirigé par MM. Bensaude, médecin des hôpitaux, G. Rosenthal, Pater, et Agasse-Lafont, chefs de clinique et de laboratoire.

Programme du cours. — I. *Affections de l'appareil digestif.* — Exploration clinique de l'œsophage; rétrécissements et dilatations. Œsophagoscopie. Exploration clinique de l'estomac. Le chimisme gastrique. Les crises gastriques; la douleur dans la séméiologie gastrique. L'ulcère de l'estomac et son traitement. Le cancer de l'estomac : son diagnostic précoce; la réaction de Weber; traitement. Les sténoses pyloriques. La constipation. Les entérites : entérite tuberculeuse, entérite muco-membraneuse; leur traitement. Les entérites infantiles et leur traitement. Exploration du rectum : recto-sigmoïdoscopie : les rétrécissements du rectum.

II. *Affections de l'appareil respiratoire.* — Examen clinique du poumon. Le diagnostic de la tuberculose au début. Son traitement : suralimentation, hygiène, gymnastique respiratoire, etc. Les pleurésies et leur traitement. La pneumonie de l'adulte et son traitement. Les broncho-pneumonies infantiles et leur traitement.

III. *Le sang en clinique.* — Importance et facilité de l'examen du sang. Etude des principales modifications portant sur les globules blancs, les globules rouges, les hématoblastes, le réticulum fibrineux. Séméiologie, diagnostic et traitement de la chlorose, des leucémies, des anémies pernicieuses, des purpuras.

IV. *Affections du cœur et du foie.* — Affections mitrales. Affections aortiques. L'asystolie et son traitement. Diagnostic des affections du foie. Les cirrhoses. Les ictères.

Ce cours est réservé aux docteurs français et étrangers. Il sera complet en 20 leçons. Chaque leçon sera suivie de démonstrations pratiques et d'examens de malades. Les leçons auront lieu à l'hôpital Saint-Antoine, pavillon Moïana, tous les jours, de 2 h. 1/4 à 3 h. 1/4 et de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2.

Le droit à verser est de 50 francs. Le nombre d'élèves est limité.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lille. — M. Combemale, professeur de clinique médicale, est nommé doyen, pour 3 ans, à partir du 24 Juillet 1910.

Ecole de médecine de Dijon. — M. Gremeaux est institué, pour une période de 9 ans, chef des travaux de physiologie.

Ecole de médecine de Rouen. — M. Brunon, professeur de clinique médicale, est renommé directeur pour 3 ans, à dater du 1er Décembre 1910.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital des Enfants-Malades. — Service de la diphtérie (M. Aviraguet). — Cours de vacances. Conférences et travaux pratiques. (Diagnostic clinique et bactériologique de la diphtérie, sérothérapie, trachéotomie et tubage). Ces conférences auront lieu tous les matins à 9 heures, du lundi 11 Juillet au jeudi 11 août 1910, sous la direction de MM. Bloch-Michel et Dorlencourt, chefs de laboratoire.

Droit d'inscription : 20 francs. S'inscrire dans le service. Hôpital des Enfants-Malades, 149, rue de Sèvres.

Hôpitaux de Lyon. — Sont nommés : *Internes titulaires*, MM. Dufour, Joseph Martin (*ex æquo*), Langeron, Pillon, Santy et Bertoye (*ex æquo*), Favre et Mangini (*ex æquo*), Mlle Mourret, MM. Renot, Rey Loaec (*ex æquo*), Alloin, Convert et Kocher (*ex æquo*), Payot.

M. Dufour a reçu la trousse d'honneur Bonet.

Internes suppléants, MM. Bardin, Perret, Branche, Marcel Durand, Montibert, Sigaud, Badolle, A. Bocca, Bouget, Eparvier, Aigrot, Chevalier, Lançon, Girard, Bovier, Bonnet, Masson, Gillet, Greffier, Pernot, Tracq, Brett, Conrozier, Paul Durand, Marchand.

NOUVELLES

Union internationale pour la protection de l'enfance du premier âge. — Le IIIe Congrès international pour la protection de l'enfance du premier âge (*Gouttes de Lait*) aura lieu à Berlin du 11 au 15 Septembre 1911, sous la présidence du professeur Dietrich, de Berlin. Le secrétaire général est le professeur Keller, de Charlottenbourg. Tous les renseignements sur l'organisation du Congrès sont fournis par le Secrétaire du Comité français, M. P. Grasset, 27, rue de Clocheville, à Tours.

VIe Congrès national de médecine professionnelle (Bruxelles, 9-12 Juillet 1910). — Ordre du jour : 1re question : *Le secret medical.* Rapport de M. Dejace. Rapport de M. Bartholomé.

2e Question : *Institution d'un conseil de discipline.* Rapport de M. Péchère. Rapport de MM. De Rechter et Van Langendonck.

3e Question : *Les principes d'une bonne loi sanitaire.* Rapport de M. Boulangier.

4e Question : *L'utilité des Unions professionnelles médicales.* Rapport de M. Loontjens.

5e Question : *Revision de la loi sur les accidents du travail.* Rapport de M. Sand.

6e Question : *La future loi sur les maladies professionnelles.* Rapport de M. Sand.

Programme du Congrès. — Samedi 9 Juillet, à 4 heures : Ouverture du Congrès, à la Maison des Médecins, 17, Grand'Place, à Bruxelles. — 1° Correspondances et communications ; 2° examen de la première question. A 8 heures : Réception des congressistes par les membres du Collège des médecins de l'agglomération bruxelloise, à la Maison des Médecins.

Fête intime. — Dispositions diverses.

Dimanche 10 Juillet, à 9 heures : Séance du Congrès (Maison des Médecins). Examen de la deuxième question et éventuellement de la question suivante. A 2 heures : Séance du Congrès. — Examen des troisième et quatrième questions. A 6 heures : Banquet par souscription à la Maison des Médecins (10 francs, vins compris).

Lundi 11 Juillet, à 9 heures : Séance du Congrès. — Examen des cinquième et sixième questions. Vœux et divers. A midi : Lunch offert aux congressistes par le Collège des médecins de l'agglomération bruxelloise. A 2 heures : Excursion à Tervueren. — Visite de l'Exposition coloniale et du Parc. — Souper à Tervueren, d'où les congressistes seront conduits à l'Exposition de Bruxelles (cotisation : 3 francs).

Mardi 12 Juillet : Visite des compartiments de l'hygiène et de l'Assistance publique à l'Exposition. Visite des Instituts et Hôpitaux.

(A la 4e question sont annexés un rapport : « Comment on organise un syndicat de médecins », par M. d'Haenens, d'Anvers, et un rapport sur la question : « Que doit être une Fédération d'Unions professionnelles médicales », par M. Brandligt).

Congrès international de sauvetage public. — Ce Congrès se tiendra du 21 au 25 Juillet à Bruxelles.

Division des travaux du Congrès. — Première section

LA GLIDINE.

Un nouvel aliment protéique concentré.

ANALYSE :	
Albumine	95.69 %
Lécithine (Un constituant très important du système nerveux.)	0.87 %
Hydrates de carbone	2.72 %
Cendres	0.72 %
	100.00 %

ET SES

COMBINAISONS NON-TOXIQUES

AVEC

L'IODE - - - - - (Iodoglidine)
Le BROME - - (Bromoglidine)
Le MERCURE - - - (Luesan)
L'ARSENIC - - - - (Arsan)
Le FER - - (Ferro-Glidine)

Échantillons et littérature expédiés, franco sur demande, au Corps Médical.

MENLEY & JAMES, Ltd.,
30, Bd. de Strasbourg, PARIS.

PIERRE LOUDENOT, *Pharmacien.*

SAVONS ANTISEPTIQUES VIGIER
HYGIÉNIQUES & MÉDICAMENTEUX

Savon doux ou pur, **S.** hygiénique, **S.** surgras au Beurre de cacao, **S.** à la glycérine (*pour le visage, la poitrine, le cou, etc.*). — **Savon** Panama, **S.** Panama et Goudron, **S.** Naphtol, **S.** Naphtol soufré, **S.** Goudron et Naphtol (*pour les soins de la chevelure, de la barbe, pellicules, séborrée, alopécie, maladies cutanées*). — **Savon** Sublimé, **S.** Phéniqué, **S.** Boriqué, **S.** Créoline, **S.** Eucalyptus, **S.** Eucalyptol, **S.** Résorcine, **S.** Salicylé, **S.** Salol, **S.** au Solvéol, **S.** Thymol (*accouchements, anthrax, rougeole, scarlatine, variole, etc.*), **S.** intime (à base de Sublimé).

Savon à l'Ichthyol, Acné, Rougeurs. **S.** Panama et Ichthyol, **S.** Sulfureux, **S.** à l'huile de Cade, **S.** Goudron, **S.** Boraté, **S.** Pétrole, **S.** Goudron boriqué. — **S.** iodé à 5 % d'iode. — **S.** mercuriel à 33 % de mercure. — **S.** au Tannoforme contre les sueurs. — **S.** au B. du Pérou et Pétrole contre gale, parasites.

SAVON DENTIFRICE VIGIER

LE MEILLEUR DENTIFRICE ANTISEPTIQUE

pour l'entretien des dents, des gencives, des muqueuses.
Il prévient les accidents buccaux chez les syphilitiques.

PRIX de la BOITE PORCELAINE, **3 fr.**

Pharmacie VIGIER, 12, boulevard Bonne-Nouvelle, PARIS

CAPSULES DE CORPS THYROIDE VIGIER

à 0 gr. 10 centigr. de Corps Thyroïde frais de mouton par capsule.

DOSE ORDINAIRE : 1 à 6 capsules par jour.

Ces Capsules ne se prennent que sur l'ordonnance du médecin.

17, rue d'Athènes PARIS — **COMPAGNIE FRANÇAISE DES PEROXYDES** — 17, rue d'Athènes PARIS

PRESCRIRE TOUJOURS : " HOPOGAN-BOCQUILLON "

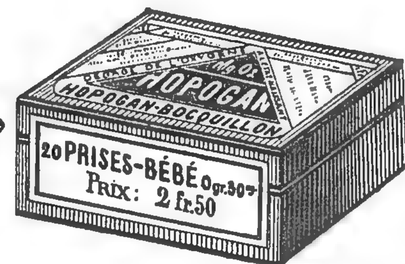
L'**HOPOGAN** se prescrit en comprimés, cachets, granulés, en pilules kératinisées, en capsules et en pastilles.

Exiger boîtes ou tubes d'origine avec marque « le triangle ».

Littérature et Echantillons : BOCQUILLON-LIMOUSIN
2bis, rue Blanche — PARIS

Cachets Hopogan-Bocquillon (Traitement de l'Estomac.)





Prises-Bébé Hopogan-Bocquillon (Diarrhées Infantiles.)

Antimucose Mariani

PRINCIPES ACTIFS DE LA BILE

DÉPOSÉ

ENTÉRO-COLITE
muco-membraneuse
CONSTIPATION

◆◆◆

Pharmacie MARIANI
41, boulevard Haussmann
et toutes Pharmacies

NEURASTHÉNIE
GRIPPE
TUBERCULOSE
LYMPHATISME

TONIKÉINE CHEVRETIN
(SÉRUM NEURO-TONIQUE)

Chaque ampoule contient :

EAU de MER	5 cc.
Cacodylate de Soude	0,05
Glycérophosphate de Soude	0,20
Strychnine (sulf.)	0,001

Une Injection tous les 2 jours.

LABORATOIRES **CHEVRETIN & LEMATTE**, 24, Rue Caumartin, PARIS. — ECHANTILLONS.

9, r. de la Perle PARIS

IODALBIN ADRIAN
5 Centigrammes IODE par centimètre cube

IODE ORGANIQUE DISSIMULÉ
Remplaçant les Iodures. — Parfaitement toléré.
Pas d'IODISME
5 à 20 gouttes 2 fois par jour, aux repas.

BROMALBIN ADRIAN
10 Centigr. BROME par centimètre cube.

BROME ORGANIQUE DISSIMULÉ
Remplaçant les Bromures alcalins.
Pas de BROMISME.
10 à 25 gouttes 2 fois par jour aux repas.

(Dimanche 24 Juillet, à 9 heures). — Sauvetage et secours sur la voie publique. Secours dans les théâtres, grands magasins, etc. Secours sur les voies ferrées.

Deuxième section (Vendredi 22 Juillet, à 3 heures). — Sauvetage fluvial. Sauvetage maritime. Sauvetage et secours en temps de guerre.

Troisième section (Dimanche 24 Juillet, à 9 heures). — Secours dans les usines. Secours dans les accidents du travail agricole. Secours dans les mines.

Quatrième section (Dimanche 24 Juillet, à 9 heures). — Secours dans les montagnes. Sauvetage dans la navigation aérienne.

Rapports. — Art. 6. — Les adhérents qui désirent faire un rapport sur l'une ou l'autre question soumise au Congrès sont priés d'en informer, avant le 10 Juillet, le Délégué général, Dr J. Grunberg, 5, boulevard de Clichy, ou au Dr André May, secrétaire général à Paris, 6, rue de Phalsbourg.

L'estimation des incapacités partielles au XVIIIe siècle. — La Hollande, nation à la fois guerrière et commerçante, savait estimer, et cela d'après un tarif officiel, les incapacités totales ou partielles, résultant des accidents du travail, quand ce travail, le service sur mer en l'occurrence, avait été effectué pour la patrie.

Voici comment s'exprime le Recueil des Ordonnances pour le service de mer, d'après un vieil auteur.

Ceux qui sont blessés en faisant leur service, ou dans un combat, sont pansés aux dépens de la République. S'ils restent hors d'état de gagner leur vie, ils ont à leur choix, ou une somme une fois payée, ou un ducaton par semaine, lequel vaut à peu près 6 livres 18 sols de notre monnaie; s'ils sont estropiés pour toujours, on les paye à raison de l'importance du membre ou de la partie qu'ils ont perdue. Ainsi ils ont pour la perte :

Des deux yeux	1.500 florins.
D'un seul œil	350 —
Des deux bras	1.500 —
Du bras droit	450 —
Du bras gauche	350 —
Des deux mains	1.200 —
De la main droite	350 —
De la main gauche	300 —
Des deux jambes	700 —
D'une seule jambe	350 —
Des deux pieds	450 —
D'un seul pied	100 —

Et ainsi de suite, à proportion, pour la privation des autres parties.

Nécrologie. — On annonce la mort, à Ville-d'Avray, de M. Toupet, médecin des hôpitaux de Paris.

CONCOURS

Agrégation. — Médecine générale. — Epreuve de titres. — *Séance du 28 Juin.* — Ont obtenu : MM. Garnier (J.), 39; Gougerot, 39; Mouriquand, 38; Grenet, 37; Thévenot, 32.

Séance du 29 Juin. — Ont obtenu : MM. Roger, 34; Le Fur, 32; Bousquet, 33; Savy, 35; Lemierre, 38; Merklen, 32; Bériel, 34; Gaujoux, 33; Euzière, 38; Lautier, 20.

Séance du 30 Juin. — Ont obtenu : MM. Bernard (L.), 40; Petgès, 38; Tanon, 38; Guillain, 40; Boidin, 34; Nattan-Larrier, 40; Gellé, 36; Rimbaud, 36; Carles, 36; Pierre-Nadal, 20.

Séance du 1er Juillet. — Ont obtenu : MM. Lereboullet, 40; Milbit, 36; Bonnamour, 35; Crouzon, 38; Micheleau, 36.

Admissibilité. — Sont déclarés admissibles : *Faculté de Paris*, MM. Babonneix, Bernard (L.), Garnier, Gougerot, Guillain, Josué, Lereboullet, Léri, Nattan-Larrier, Rathery.

Faculté de Lyon, MM. Arloing, Bonnamour, Cade, Mouriquand, Piéry, Savy.

M. Bériel (de Lyon) qui, d'après la totalisation des points, devait être admissible, s'est désisté avant la proclamation de l'admissibilité.

Faculté de Bordeaux, MM. Carles, Leuret, Micheleau, Petgès.

Faculté de Lille, MM. Gellé, Minet.

Faculté de Nancy, MM. Parisot, Perrin.

Faculté de Montpellier, MM. Euzière, Rimbaud.

Chirurgie générale. — Leçon d'une heure. — *Séance du 28 Juin.* — M. Okynczyc, *L'ulcère du duodénum.* — M. Vanverts, *Des salpingites. Pathogénie, formes anatomiques et diagnostic.*

Séance du 29 Juin. — M. Muller, *Le torticolis congénital.* — M. Alglave, *Tumeurs de la dure-mère.* — M. Rocher, *Les sporotrichoses au point de vue chirurgical.* — M. Schwartz, *La tuberculose annexielle.*

Séance du 30 Juin. — M. Massabuau, *Sigmoïdite et périsigmoïdite.* — M. Martin, *Appendicite chronique non tuberculeuse.*

Notes obtenues. — MM. Okynczyc, 19; Vanverts, 14 1/2; Muller, 17; Alglave, 19; Rocher, 19; Schwartz, 19 1/2; Martin, 14; Massabuau, 20.

Pharmacie. — Composition du jury. — MM. Pouchet, président; Dupuy, Albert Morel, Brœmer, Focket, membres.

Leçon orale de trois quarts d'heure. — *Séance du 1er Juillet.* — M. Bretin, *Aconits et leurs alcaloïdes.* — M. Maurin, *Les amidons usuels.*

Note obtenue. — M. Bretin, 16; M. Maurin s'est retiré du concours.

Chirurgiens des hôpitaux. — Lecture des copies. — *Séance du 29 Juin.* — Ont obtenu : MM. Piquand, 27; Grégoire, 27; Descomps, 29.

Médecin-Inspecteur des écoles de la ville de Paris. — Lecture des copies. — *Séance du 22 Juin.* — Ont obtenu : MM. Legrand (H.), 10 + 10 = 20; Le Renard, 7 + 11 = 18; Leconte, 11 + 12 = 23; Manheimer, 13 + 11 = 24; Abramoff, 10 + 10 = 20; Peyramaure-Duverdier, 7 + 10 = 17; Bochory, 8 + 9 = 17;

Séance du 24 Juin. — Ont obtenu : MM. Dezelle-Epagnou, 10 + 8 = 18; Wahlen, 10 + 7 = 17; Debled, 9 + 10 = 19; Rivet, 14 + 13 = 27; Beauvy, 12 + 11 = 23; Dupuy, 10 + 10 = 20; Dreyfus (J.), 9 + 9 = 18; Jay, 7 + 10 = 17;

Séance du 27 Juin. — Ont obtenu : MM. Carret, 12 + 10 = 22; Friedel, 10 + 10 = 20; Cabessa, 10 + 10 = 20; Degez, 10 + 11 = 21; Pothet, 8 + 9 = 17; Tourtourat, 7 + 10 = 17; Laufer, 12 + 11 = 23; Menusier, 10 + 7 = 17.

Séance du 28 Juin. — Ont obtenu : MM. Pineau, 13 + 12, = 25; Pascaud (V.), 12 + 12 = 24; Ricapet, 10 + 7 = 17; Labadie-Lagrave, 12 + 10 = 22; Robert (L.), 12 + 13 = 25; Beliard, 14 + 12 = 26; Netter (G.), 13 + 14 = 27.

Séance du 29 Juin. — Ont obtenu : MM. Florain, 10 + 7 = 17; Géraudel, 12 + 12 = 24; Kauffmann, 13 + 11 = 24; Quilliot, 12 + 7 = 19; Carel, 11 + 10 = 21; Chardon, 11 + 12 = 23; Chapon, 11 + 9 = 20; Hazard, 12 + 9 = 21.

Hôpitaux de Bordeaux. — Un concours pour 9 places d'internes titulaires s'ouvrira le lundi 3 Octobre, à l'hôpital Saint-André.

Les candidats doivent se faire inscrire dans les bureaux du contrôleur général de l'hôpital Saint-André 5 jours au moins avant l'ouverture du concours.

Les internes nommés à la suite de ce concours entreront en fonctions le 15 Novembre.

Asiles de la Gironde. — Sont nommés, après concours : internes titulaires de la Gironde, MM. de Teyssieu et Soum; internes provisoires, MM. Pujol et Coyola.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 13 Juillet, à 1 heure. — M. Tinel : Radiculites et tabes; MM. Landouzy, Gautier, Gaucher, Marcel Labbé. — M. Pinard : L'immunité dans la syphilis. Superinfec-

tion et réinfection syphilitiques; MM. Landouzy, Gautier, Gaucher, Marcel Labbé. — M. CHIBRET : De l'emploi thérapeutique du chlorure de magnésium administré à faible dose (en particulier dans la constipation et quelques affections qui lui sont consécutives) ; MM. Gautier, Landouzy, Gaucher, Marcel Labbé. — M. LHUISSIER : Contribution à l'étude de la réaction de Porges pour le diagnostic de la syphilis ; MM. Gaucher, Landouzy, Gautier, Marcel Labbé. — Mlle DROSSIO : Considérations sur le drainage après laparotomie en gynécologie ; MM. Pinard, Kirmisson, Segond, Couvelaire. — M. FROGET : De la fracture de Dupuytren vicieusement consolidée (en valgus) et de son traitement par la résection tibio-tarsienne orthopédique ; MM. Kirmisson, Pinard, Segond, Couvelaire. — M. COURT : La fracture de Dupuytren. Ses cals vicieux. Traitement ; MM. Segond, Pinard, Kirmisson, Couvelaire. — M. VERSEPUECH : Nouveaux appareils pour le traitement du pied-bot varus équin congénital non invétéré ; MM. Segond, Pinard, Kirmisson, Couvelaire. — M. RIBEREAU : Contribution à l'étude de la fièvre paratyphoïde à Nantes et dans la région ; MM. Pouchet, Roger, Langlois, Macaigne. — M. LAURENT : Le peroxyde de zinc ; ses applications en gynécologie ; MM. Pouchet, Roger, Langlois, Macaigne. — M. SERTLIAN : De la physionomie de l'œil normal et pathologique ; MM. Roger, Pouchet, Langlois, Macaigne. — M. MARCOU : Recherches expérimentales sur les conditions physiologiques du travail des mineurs ; MM. Roger, Pouchet, Langlois, Macaigne. — M. LABERNARDIE : Les exostoses sous-calcanéenne et la talalgie ; MM. Reclus, Delbet, Legueu, Gosset. — M. COUSTÈRE : Les ureterhydroses. Classification étiologique ; MM. Reclus, Delbet, Legueu, Gosset. — M. CHAMARD : Contribution à l'étude physiologique et clinique de la paroi abdominale pendant l'accouchement et ses suites ; MM. Delbet, Reclus, Legueu, Gosset. — M. AUBERT : Physionomie normale et pathologique du thymus ; MM. Delbet, Reclus, Legueu, Gosset.

Samedi 16 *Juillet*, à 1 heure. — M. THIBAULT : De la démorphinisation brusque ; MM. Raymond, Gilb. Ballet, Achard, Claude. — M. BERTHOMIER : Charlatanisme et médecine illégale ; MM. Raymond, Gilb. Ballet, Achard, Claude. — M. VIDEAU : Contribution à l'étude de la névrite traumatique dans ses rapports avec les accidents du travail ; MM. Gilb. Ballet, Raymond, Achard, Claude. — M. PERRON : Des injections d'air intra-pleurales dans le traitement des pleurésies ; MM. Achard, Raymond, Gilb. Ballet, Claude. — M. LÉGER : Sur le pronostic de la coqueluche ; MM. Hutinel, Bar, Ribemont-Dessaignes, Brindeau. — M. LIBIN : Les fièvres continues tuberculeuses chez l'enfant ; MM. Hutinel, Bar, Ribemont-Dessaignes, Brindeau. — M. SURUM : Etude statistique sur le fonctionnement de la maternité de l'hôpital Lariboisière (année 1909) ; MM. Bar, Hutinel, Ribemont-Dessaignes, Brindeau. — M. CHAPU : De la descendance des basedowiens ; MM. Ribemont-Dessaignes, Hutinel, Bar, Brindeau. — M. ADOUL : Les syndromes oculo-sympathiques. Types cliniques ; MM. De Lapersonne, Quénu, Marion, Morestin. — M. POTRON : De l'incision suivie de suture dans le traitement des abcès froids tuberculeux ; MM. Quenu, De Lapersonne, Marion, Morestin. — M. ELIOT : Etiologie, Pathogénie. Traitement de l'anurie au cours de la lithiase, et des tumeurs et néoplasmes pelviens ; MM. Quénu, De Lapersonne, Marion, Morestin. — M. DESCOMPS : Sur un nouveau procédé de dosage de l'urotiline et de la stéréolitine ; MM. Gilbert, Alb. Robin, Vaquez, Fernand Bezançon. — M. QUENOT : Essai sur les procédés de fabrication et sur les applications thérapeutiques de la bière et des extraits de malt ; MM. Gilbert, Alb. Robin, Vaquez, Fernand Bezançon. — M. BRUSTEL : Immigration de soies dans la vessie ; MM. Alb. Robin, Gilbert, Vaquez, Fernand Bezançon. — M. TURETTES-LAVENTURES : Contribution à l'étude du traitement des tuberculoses externes suppurées. (Ponctions, injections) ; MM. Alb. Robin, Gilbert, Vaquez, Fernand Bezançon.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 11 *Juillet* 1910. — 1er, Chirurgien-dentiste : MM. Nicolas, Gley, Mulon M. Branca, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Gaucher, Teissier, Macaigne. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Letulle, Legry, Sicard, M. Reclus, censeur ; M. Ombrédanne, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Charité : MM. Dejerine, André Jousset, Lœper. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Charité : MM. Roger, Retterer, Marcel Labbé. M. Hartmann, censeur ; M. Gosset, suppléant.

Mardi 12 *Juillet* 1910. — 1er, Chirurgien-dentiste (1re série) : MM. Richet, Retterer, Morestin. — 1er, Chirurgien-dentiste (2e série) : MM. Prenant, Rémy, Gley. — 1er, Chirurgien-dentiste (3e série) : MM. Quénu, Thiéry, Langlois. — 2e, Chirurgien-dentiste (1re série) : MM. De Lapersonne, Thiroloix, Desgrez. — 2e, Chirurgien-dentiste (2e série) : MM. Gilbert, Méry, Marion. — 2e, Chirurgien-dentiste (3e série) : MM. Alb. Robin, Letulle, Auvray. — 2e Chirurgien-dentiste (4e série) : MM. Achard, Faure, Richaud, M. Ribemont-Dessaignes, censeur ; M. André Broca, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Hutinel, Renon, Nobécourt. — 5e (Deuxième partie) (1e série), Hôtel-Dieu : MM. Gilb. Ballet, Gouget, Claude. M. Dieulafoy, censeur ; M. Zimmern, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Charité : MM. Thoinot, Jeanselme, Balthazard. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Charité : MM. Chauffard, Fernand Bezançon, Castaigne. M. Bar, censeur ; M. Nicloux, suppléant.

Mercredi 13 *Juillet* 1910. — 1er, Chirurgien-dentiste : MM. Nicolas, Gley, Mulon. M. Gariel, censeur ; M. Branca, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Laënnec : MM. Teissier, Legry, Sicard. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Laënnec : MM. Wurtz, André Jousset, Lœper. M. Hartmann, censeur ; M. Ombrédanne, suppléant.

Vendredi 15 *Juillet* 1910. — 2e, Chirurgien-dentiste : MM. Thoinot, André Jousset, Gosset. M. Mulon, suppléant.

Samedi 16 *Juillet* 1910. — 2e, Chirurgien-dentiste : MM. Faure, Jeanselme, Richaud. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Letulle, Thiroloix, Renon. — 5e (deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Dupré, Gouget, Castaigne. M. Ch. Richet, censeur ; M. André Broca, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (3e série), Beaujon : MM. Méry, Balthazard, Nobécourt. M. Dieulafoy, censeur ; M. Nicloux, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, boul. Saint-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

Un jeune médecin-chirurgien est demandé pour la Normandie. Six communes à visiter. Voisinage d'une grande ville. Pas de pharmacien. Villa meublée gratuite près de la gare, etc. Téléphone. Adresser offres et références à Mlle Reinhardt, 96, rue de Rivoli, Paris (4e).

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

LE VIN GIRARD

DE LA CROIX DE GENÈVE

Iodo-Tannique Phosphaté



EST ORDONNÉ par plus de 30.000 *MÉDECINS* et cela s'explique si l'on songe que le *VIN GIRARD*

REMPLACE l'huile de foie de morue,

EST exactement dosé, agréable au goût, *EUPEPTIQUE,* il stimule les fonctions digestives et d'assimilation,

FACILITE la résolution des tubercules et leur transformation crétacée,

CALME la toux et l'oppression,

COMBAT la misère physiologique,

EST considéré par beaucoup comme le spécifique du lymphatisme et de la scrofule.

EN RÉSUMÉ, c'est la meilleure façon de faire absorber l'iode aux *FEMMES,* aux *ADULTES,* aux *ENFANTS.*

SIROP GIRARD

MÊME COMPOSITION

S'ordonne plus spécialement en Médecine Infantile

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —
F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut, Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —
SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

E. PARMENTIER et JOSEPH FOUCAUD. La névralgie dite primitive du rectum.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société clinique des hôpitaux de Bruxelles. — Un cas de méningite séreuse au cours d'une pleurésie. — Deux cas de maladie amyloïde. — De la rechute dans la fièvre typhoïde.

Société médicale de Genève. — Trichosporie. — Sur quelques tumeurs des animaux.

Réunion libre des chirurgiens de Berlin. — Sur le traitement de la péritonite diffuse.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société médicale des hôpitaux. — Bradycardie d'origine nerveuse. — Colique hépatique avec septicémie colibacillaire. — Chorée mortelle de l'adulte : étude histologique des centres nerveux. — Hypodermo-tuberculose aiguë séro-fibrineuse. — Une forme de concrétions calcaires sous-cutanées en relation avec la sclérodermie.

Société de biologie. — L'intoxication expérimentale par la toluylène-diamine : histologie et physiologie pathologique. — Examen comparatif des pouvoirs antitoxique et agglutinant du sérum antidiphtérique. Leur valeur thérapeutique. — Sur les deux propriétés essentielles du sérum antidiphtérique. — L'anaphylaxie chez les chevaux producteurs de sérum antipesteux. — Pathogénie des accidents observés au cours de l'immunisation des chevaux contre le méningocoque. — L'hématie des mammifères jeunes, adultes et bien portants est un noyau devenu hémoglobique. — Stabilisation des globules rouges par les solutions très diluées de formol. — Sur l'endotoxine du micrococcus melitensis.

Société anatomique. — Ostéosarcome du fémur. — Ostéomyélite aiguë du maxillaire supérieur. — Fibrochondrome du doigt. — Tumeur mixte de l'espace maxillo-pharyngien. — Cancer du sein et adénopathie croisée. — Fibro-myome de la vessie. — Création d'une nouvelle vessie. — Epithélioma cylindrique de l'hépatique, propagé au foie. — Sarcome à myéloplaxes du corps thyroïde. — Cancer du sein développé sur un fibro-adénome. — Torsion du grand épiploon. — Luxations acromio-claviculaires.

Société de chirurgie. — Sur l'appendicite traumatique. — Sur les abcès pelvi-péritonitiques médians sus-pubiens. — La vaccinothérapie dans la pyélonéphrite aiguë de la grossesse.

Académie de médecine.

Société des chirurgiens de Paris.

ANALYSES

CHRONIQUE

F. JAYLE. Le projet de fédération de l'Internat français.

NÉCROLOGIE

VARIÉTÉS

G. V. Parions dix mille francs !

LIVRES NOUVEAUX

E. VON NEUSSER et J. WIESEL. Die Erkrankungen der Nebennieren.

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

LE PROJET DE FÉDÉRATION DE L'INTERNAT FRANÇAIS

En donnant le compte rendu du premier congrès de l'internat français, j'ai fait pressentir la difficulté qu'il y aurait à réunir dans un même groupement les Internes de Paris et ceux de province. La lettre suivante qui m'est fort aimablement adressée par le Dr Gaudin place déjà la question sous un angle différent de celui envisagé à Bordeaux. La fédération, d'après les vœux votés, ne comprend que les internes des villes universitaires. Les Ecoles réclament; parce qu'Alger vient d'être bombardé Faculté, on ne peut évidemment en conclure que cette ex-Ecole est supérieure à l'Ecole de Marseille.

Il importe donc de mettre en évidence toutes les objections que suscite le projet, ne serait-ce que pour permettre à ses défenseurs de trouver le moyen de les lever; à ce titre, la lettre de M. Gaudin est intéressante :

Mon cher confrère,

Sous le titre de Ier Congrès de l'internat français, ou Congrès français de l'Internat, j'ai eu le plaisir de lire votre intéressant article de *La Presse Médicale* du 26 Mai dernier.

En ma qualité d'ancien interne (lauréat au concours de 1886) des hôpitaux de Marseille (fondé en 1807), je me réjouissais déjà de prendre part au prochain Congrès à Paris, l'année prochaine.

Je lisais avec plaisir les principes du concours

admis et les vœux adoptés dernièrement à Bordeaux par le Congrès.

Mais en arrivant au 3e vœu exprimé à Bordeaux au sujet d'une fédération des internes et anciens internes des hôpitaux des villes *universitaires* en France, mon enthousiasme subit un certain refroidissement à cause de cette restriction.

Pourquoi faire, dans une fédération, une différence entre les internes admis au concours dans une ville universitaire et un interne admis aussi au concours dans une ville non universitaire, du moment que le principe du concours est le seul à défendre ?

D'après le 3e vœu de la fédération des internes des *hôpitaux universitaires*, un interne de Saint-Lazare et de Saint-Joseph, hôpitaux sis à Paris, ville universitaire, aura le droit d'en faire partie, tandis qu'un interne de Marseille, Rennes, Caen ou Dijon, villes ne possédant pas de Panthéon, en serait exclu.

Puisque le but de l'Association amicale des internes et anciens internes est de défendre l'institution de l'Internat, il serait démocratique et généreux de la part des internes des hôpitaux de Paris, nos supérieurs, d'admettre tous les internes de France admis au concours.

En faisant une place à part aux internes des hôpitaux de Paris vous risqueriez de nuire à la bonne amitié de la susdite fédération.

Ma lettre n'a aucune autre prétention, mon cher confrère, que de présenter quelques humbles objections au nom des internes des villes non universitaires de France, mais qui possèdent pourtant un corps médical ayant quelques titres légitimes à faire valoir.

Agréez mes meilleurs sentiments confraternels.

Dr Gaudin.

***

Deux questions principales sont posées dans cette lettre :

1° Que signifie l'expression : « interne des villes qui sont le siège d'une Faculté de médecine » ? La définition reste à donner. Mais, pour Paris, le *Corps de l'Internat en médecine et en chirurgie des hôpitaux et hospices civils de Paris* n'admettra aucune assimilation, si j'en crois ses tendances bien connues ;

2° Pourquoi ne pas admettre dans la Fédération les internes des villes ayant une École de médecine ? La réponse ne peut être faite que par les internes des villes de province ayant une Faculté. Les internes des hôpitaux de Paris, de par la difficulté incontestée et incontestable du concours d'une part, de par la connaissance profonde de la médecine que donne la pratique de 4 années d'internat dans les hôpitaux de Paris dont la richesse scientifique ne saurait être discutée d'autre part, entendent rester à part et des uns et des autres.

L'esprit démocratique dont parle M. Gaudin ne doit pas avoir pour but la suppression de toute hiérarchie intellectuelle. Son idéal est plus élevé et plus difficile à atteindre : il respecte et soutient la hiérarchie ; mais il entraîne, pour être réalisé, l'abolition de toutes les barrières d'ordre administratif ou d'ordre social qui peuvent empêcher une intelligence de s'élever dans cette hiérarchie, graduellement et par son propre travail. Ainsi l'on peut demander, en ce qui concerne l'internat, la suppression de l'externat de Paris pour un candidat à l'Internat de Paris, déjà interne de province : il s'agit d'une barrière d'ordre plutôt administratif que scientifique. Mais il reste entendu que le concours de l'Internat de Paris, barrière d'ordre scientifique, reste dressée dans toute sa hauteur. L'assimilation d'un interne de Paris à un interne de Caen devrait avoir pour corollaire la permutation *de plano* d'un service normand dans un service parisien. Ce roulement n'a d'ailleurs en soi rien qui puisse déplaire ; mais il implique l'égalité des ressources scientifiques. Cette égalité existe-t-elle ? Poser la question, c'est la résoudre.

F. Jayle.

NÉCROLOGIE

Un nouveau deuil vient de frapper le Corps de l'Internat des hôpitaux de Paris. M. Chamard-Bois, interne à l'hôpital Lariboisière, a succombé au champ d'honneur, victime du devoir professionnel, à la suite d'une méningite cérébro-spinale contractée à l'hôpital.

Son chef de service, M. Picqué, a prononcé aux obsèques les paroles suivantes, que nous nous faisons un devoir de reproduire :

La mort implacable et brutale, qui chaque jour fait tant de victimes parmi les hommes de devoir, vient d'arracher à notre affection et ravir à la tendresse des siens un de nos plus vaillants et courageux internes.

Chamard-Bois vient de succomber à une très courte maladie contractée à l'hôpital, victime du devoir professionnel et de son dévouement aux malades.

A 30 ans, en pleine santé, à l'aurore d'une carrière qui s'annonçait des plus brillantes, notre jeune collègue est frappé pendant son service de garde par le mal inexorable qui devait le terrasser.

Respectueux du devoir, admirable de dévouement, Chamard-Bois oublie sa douleur physique pour soulager les souffrances de ceux qui lui sont confiés, il continue à faire son service grâce à un courage héroïque, et ce n'est qu'à bout de forces, défaillant, qu'il consent à s'aliter.

Il veut être soigné au milieu des malades auxquels il a consacré sa vie et entre salle Chassaignac. Malheureusement, il ne devait pas rester longtemps parmi ceux dont il avait sauvé les existences, car, quinze jours plus tard, il était emporté par une rechute de sa terrible maladie.

Chamard-Bois naquit à Asnières le 30 Avril 1880, fit de brillantes études au lycée Michelet, et commença ses études médicales en 1898.

Séduit dès le début par l'enseignement de Fernet à Beaujon, il entre délibérément dans la carrière des concours.

Nommé à l'Externat en 1902, il devient successive-

ment l'élève de Bazy, Picqué, Troisier, Courtois-Suffit.

Auprès de ses maîtres, ses qualités professionnelles s'exaltent et deviennent le dévouement et le devoir, ses qualités de cœur se développent et se transforment en un profond attachement aux malades.

Dès lors, il n'a d'autre but dans l'existence que de se sacrifier pour ceux qui souffrent; les soulager, les consoler deviennent les deux grandes raisons d'être de sa vie.

Il concourt à l'Internat et est nommé en 1908.

Son rêve est réalisé, ses fonctions vont lui permettre de vivre en contact plus intime avec les malheureux.

Hélas! ce rêve réalisé, cet idéal atteint ne devaient pas se poursuivre très longtemps puisque, 2 années après, il succombe victime de sa bonté et de son courage.

Devant cette mort atroce, devant cette séparation si prématurée qui nous révolte et que nous pleurons, il n'y a pas de paroles de consolation à évoquer; une seule pensée peut être douce à notre cœur : l'homme disparaît à jamais, mais le héros grandira sans cesse.

Picqué.

VARIÉTÉS

Parions dix mille francs!

Dix mille francs étant une somme susceptible de rendre grand service à beaucoup de jeunes médecins, surtout en ce temps où tout le monde se plaint de voir la profession encombrée, nous ne saurions laisser passer sans la signaler la remarquable occasion offerte présentement à un champion de la science moderne de les gagner aisément aux dépens de confrères riches mais audacieux. Voici la chose!

Il est en ce moment trois docteurs, MM. Alcide Treille, Emile Legrain et Roger Treille, tous trois médecins algériens, de Bougie, qui, étant fermement persuadés que les opinions en cours sur l'étiologie du paludisme sont parfaitement erronées, lancent le défi suivant : « Parions dix mille francs solidairement que quelque partisan que ce soit de ces doctrines (celles relatives à la contagion du paludisme) ne pourra nous transmettre la fièvre quarte (*quartana exquisita*) par la piqûre de moustiques anophèles, selon les données de la médecine officielle, savoir : on fera piquer un malade atteint de fièvre quarte par des anophèles, puis, après avoir attendu le temps nécessaire — 15 jours en moyenne — pour permettre aux prétendus parasites d'accomplir leur cycle évolutif dans les organes des moustiques, on nous fera piquer par ces moustiques.

« Nous engageant d'ailleurs à ne faire aucun traitement dit préventif, non plus qu'aucun traitement curatif si, par impossible, la fièvre quarte pouvait ainsi nous être inoculée.

« Risquant par conséquent, outre la perte de dix mille francs, l'hypersplénie, la cachexie et la perniciosité que la fièvre quarte peut entraîner, tout aussi bien que les autres fièvres « paludéennes ».

Voilà qui est clair et net!

MM. Alcide et Roger Treille et M. Emile Legrain ne croient pas à l'hématozoaire de Laveran, et comme ils sont des hommes d'action, comme ils ont des âmes d'apôtres et enfin comme ils sont bien rentés, ils offrent dix mille francs pour appuyer leur opinion « que le paludisme est le marécage et la honte de la médecine actuelle »!

On aurait tort de les blâmer et même l'on ne saurait trop applaudir à leur initiative.

Qui sait, en effet, si celle-ci ne sera pas, dans un avenir prochain, le point de départ de la fortune pour un jeune confrère, aujourd'hui encore seulement riche d'espérances.

Et il y aura à cela un double bénéfice.

Le jeune confrère sera peut-être tiré d'un mauvais pas et MM. Treille et Legrain auront en échange de leurs beaux billets bleus appris que la science n'est pas seulement, comme ils semblent le croire, une vague chimère.

G. V.

LIVRES NOUVEAUX

E. von Neusser et J. Wiesel. — *Die Erkrankungen der Nebennieren*, 2e édition. Prix : 4 marks 40. 1 vol. de 189 pages. (A. Hölder, éditeur à Wien et Leipzig.)

Ce volume fait partie de l'*Encyclopédie de Pathologie et de thérapeutique spéciales* de Nothnagel; il en est déjà à sa deuxième édition. On y trouvera un exposé très complet de l'anatomie normale, du développement et de la physiologie des glandes surrénales. Wiesel, dont la compétence est tout à fait particulière sur ces questions, a fait dans ce volume une étude approfondie du système chromaffine. La partie pathologique est également fort complète et terminée par une bibliographie très étendue; c'est donc là un ouvrage fortement documenté et indispensable à tous ceux qui s'occupent de l'anatomie et de la pathologie des glandes surrénales.

P. Lecène.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 11.

Mémoires originaux :

A. Beaudouin et G. Parturier. — Sur les complications nerveuses des leucémies.

M. Goldstein et A. Gobilovici. — Un cas de paralysie agitante chez une ancienne basedowienne.

Analyses.

Neurologie. — Psychiatrie. — Thérapeutique.

Société de Psychiatrie de Paris.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital de la Charité. — M. Mauclaire, agrégé, commencera le mardi 12 Juillet une série de 10 leçons sur des sujets d'actualité chirurgicale, et les continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à 9 h. 1/2, amphithéâtre Boyer.

Opérations tous les jours à 10 h. 1/2. Consultations pour les maladies des os et des articulations, les samedis et vendredis, salle Boyer. Consultation de gynécologie les mercredis et samedis, salle J.-L. Petit.

Hôpitaux de Nantes. — M. Castagnary est nommé médecin suppléant des hôpitaux de Nantes.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Officier.* — MM. Springer, Béhal, à Paris; Beluzou, à Lamalou.

Mérite agricole. — *Chevalier.* — MM. Fouriaux, à Sainte-Foy-de-Longas (Dordogne); Natanson, Odinet, à Paris.

Officier de l'Instruction publique. — MM. Calmels, Schmitt, Salamo, à Paris; Crespin, au Havre; Trifaud, médecin inspecteur à Marseille; Toussaint, à Albert (Somme); Tanchon, à Valenciennes.

Officier d'Académie. — MM. Boursiac, Lecomte, Lecussac, Mirande, Papegaey Suzor, à Paris; Athon, à Nice; Audion, à Berck-sur-Plage (Pas-de-Calais); Bazalgette, à Levallois-Perret (Seine); Beun, à Armentières (Nord); Braün, médecin-major de 1re classe; Gay-Bonnet, à Lyon; Le Guelinet de Lignerolles, à Nancy; Nandrot, à Montargis; Ouvry, à Lisieux; Réjou, à Bordeaux; Thiroux-Duplessis, à Brives.

Service de la vaccination. — M. Guilhaud est nommé médecin inspecteur du service de la vaccination à Paris.

Médecin de l'état civil. — M. Gervais est nommé médecin de l'état civil du 5e arrondissement.

IIIe Congrès international d'hygiène scolaire (Paris, 2-7 Août 1910). — *Programme provisoire.* — Lundi 1er Août. — Inauguration de l'Exposition internationale d'hygiène scolaire. Cette exposition occupera le rez-de-chaussée du Grand Palais des Champs-Elysées (avenue d'Antin).

Le mobilier scolaire y sera spécialement représenté, non seulement par des modèles de tables, mais par des classes meublées entièrement à l'aide des types en usage dans les différents pays.

La Société de l'Art à l'Ecole décorera plusieurs salles et montrera ce qu'il est possible de faire pour former le goût des élèves et développer leurs tendances esthétiques.

L'exposition sera, pendant la durée du Congrès, exclusivement réservée aux congressistes. Le public n'y sera admis qu'après la clôture du Congrès.

Mardi 2 Août. — Matin : Inauguration du Congrès. Réception des congressistes. Séance solennelle d'ouverture présidée par M. le Ministre de l'Instruction publique, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne (rue des Ecoles). Après-midi : visites et excursions dans Paris.

Mercredi 3, jeudi 4, vendredi 5 Août. — Matin : 9 heures, au Grand Palais (1er étage), avenue d'Antin, séance plénière consacrée à la discussion des rapports généraux. Un rapport sera discuté chaque jour; 10 heures : ouverture des séances des sections. Lecture et discussion des communications. — Après-midi : 2 heures. Séance des sections. Discussion des rapports de section; 3 h. 1/2. Continuation des communications.

Il sera mis chaque jour à l'ordre du jour un rapport général à la séance plénière du matin, et un rapport de section à la séance de l'après-midi.

Les communications seront classées par analogie.

Le président de section fixera l'ordre dans lequel auront lieu les lectures et les discussions. Le président et le bureau de chaque section sont toujours libres de modifier leur ordre du jour. Autant que possible, l'ordre du jour de chaque section sera publié la veille au soir.

Pendant la durée du Congrès, des excursions scientifiques et des promenades seront organisées chaque jour à Paris et dans les environs. Ces promenades comprendront la visite des différents établissements d'instruction, des musées, des monuments, etc. La liste complète en sera publiée ultérieurement et adressée à chaque congressiste.

Pendant la durée du Congrès, des visites avec conférences seront organisées dans l'exposition pour montrer les progrès réalisés et leurs applications pratiques.

A la demande des Comités de plusieurs pays étrangers, des séances de gymnastique comparée exécutée par des groupes d'enfants de différents pays, sous la direction de leurs maîtres, montreront aux congressistes les méthodes d'éducation physique employées dans chaque pays et leur permettront de les comparer et d'en apprécier les résultats.

Un Comité de dames s'est constitué pour rendre agréable aux dames étrangères le séjour à Paris. Des excursions et promenades leur permettant de visiter Paris seront spécialement organisées à leur intention.

Plusieurs Sociétés françaises, à l'occasion du Congrès, donneront des fêtes.

La Société des médecins-inspecteurs des écoles, en particulier, a décidé d'offrir aux médecins scolaires français et étrangers, à l'occasion du Congrès, une réception dont le programme sera publié ultérieurement.

Un bureau de renseignements sera établi au Grand Palais, dans les locaux du Congrès. Les congressistes pourront y obtenir toutes les indications qu'ils désireront sur les excursions, leur prix, etc. Un bureau de change de monnaie y sera annexé.

Les congressistes pourront faire adresser leur correspondance dans les locaux du Congrès. Un bureau de poste, télégraphe et téléphone y sera établi.

L'agence de voyages Lubin, 36, boulevard Haussmann, à Paris, a été chargée officiellement par le Comité de s'occuper de tout ce qui concerne les voyages, les logements et les excursions.

Elle est à la disposition de MM. les congressistes et de leur famille pour leur fournir tous les renseignements dont ils pourront avoir besoin sur les meilleures conditions de voyages, le choix des itinéraires, les hôtels, etc. Elle leur adressera tous les renseignements qui lui seront demandés, ainsi que les billets de transport au départ de leur ville par la voie choisie.

Toutes les Compagnies françaises accordent une réduction de 50 pour 100 sur les parcours français, tant à l'aller qu'au retour.

La carte du Congrès sera prochainement adressée à tous les congressistes régulièrement inscrits et ayant acquitté leur cotisation entre les mains du trésorier.

Elle sera accompagnée d'un ticket permettant aux membres, dès leur arrivée à Paris, d'obtenir, au bureau du Congrès, au Grand Palais des Champs-Elysées, leur insigne et les volumes publiés avant le Congrès.

CONCOURS

Agrégation. — Médecine générale. — Leçon orale d'une heure. — *Ordre de passage des candidats.* — MM. Gougerot, Bonnamour, Lereboullet, Gellé, Babonneix, Micheleau, Guillain, Perrin, Minet, Rathery, Carles, Nattan-Larrier, Garnier, Léri, Leuret, Euzière, Arloing, L. Bernard, Mouriquand, Savy, Rimbaud, Parisot, Josué, Piéry, Cade, Petgès.

Séance du 4 Juillet. — M. Gougerot, *Les convulsions de l'enfance.* — M. Bonnamour, *De l'anaphylaxie.* — M. Lereboullet, *Leucocytoses symptomatiques en dehors des leucémies.* — M. Gellé, *De la mort subite ou rapide dans les affections du rein.*

Séance du 5 Juillet. — M. Barbonneix, *Etiologie et prophylaxie de la fièvre typhoïde.* — M. Micheleau, *Hérédité syphilitique.*

Note obtenue. — MM. Gougerot, 19; Bonnamour, 17; Lereboullet, 18; Gallé, 16; Babonneix, 18; Micheleau, 15.

Chirurgie générale. — Epreuve clinique. — *Séance du 30 Juin.* — Ont obtenu : MM. Schwartz, 19,5; Colle, 15; Massabuau, 19,5; Rocher, 19,5.

Séance du 1er Juillet. — Ont obtenu : MM. Mocquot, 15; Tavernier, 16,5; Chevassu, 19,5; Alglave, 19,5; Binet, 17,5; Vanverts, 20; Cotte, 16; Duvergey, 18,5.

Séance du 4 Juillet. — Ont obtenu : MM. Okynczyc, 19,5; Chevrier, 19,5; Muller, 18; Leriche, 20.

Séance du 5 Juillet. — Ont obtenu : MM. Martin, 16; Uteau, 14,5; Gorse, 18; Thevenot, 19.

Pharmacie. — Leçon orale de trois quarts d'heure. — *Séance du 2 Juillet.* — M. Florence, 19; M. Bondouy s'est retiré.

Epreuve de titres. — *Séance du 4 Juillet.* — Ont obtenu : MM Bretin, 32; Florence, 27.

Chirurgiens des hôpitaux. — Epreuve clinique. — *Séance du 1er Juillet.* — Ont obtenu : MM. Muret, 9; Piquand, 15; Grégoire, 17.

Externat. — Un concours pour la nomination aux places d'élève externe en médecine vacantes le 1er Mars 1911 dans les hôpitaux et hospices civils de Paris, aura lieu, le lundi 19 Septembre 1910, à 4 heures précises, dans la salle des concours de l'administration, rue des Saints-Pères, 49.

Tout étudiant qui justifie de 4 inscriptions au moins prises dans l'une des Facultés de médecine françaises de l'Etat peut se présenter au concours pour les places d'élève externe. Il doit produire : 1° Un certificat de ses inscriptions; 2° son acte de naissance; 3° un certificat de revaccination dûment légalisé et portant une date récente; 4° un certificat de bonnes vie et mœurs délivré par le maire de la commune où il est domicilié.

Les candidats qui désirent prendre part au concours doivent se présenter tous les jours, de 11 heures à 3 heures, du lundi 1er Août au mercredi 31 Août inclusivement, au service du personnel de l'administration pour obtenir leur inscription, en déposant leurs pièces. Les candidats absents de Paris ou empêchés peuvent demander leur inscription par lettre chargée. Toute demande d'inscription faite après l'époque fixée par les affiches pour la clôture des listes ne peut être accueillie.

Par exception, les candidats qui doivent être appelés sous les drapeaux à la fin de l'année sont appelés à subir consécutivement les deux épreuves réglementaires dès l'ouverture du concours.

Les extraits de naissance venant des départements et les certificats délivrés par des médecins ou fonctionnaires étrangers à l'administration de l'Assistance publique devront être légalisés.

Hôpitaux de Bordeaux. — Un concours pour 50 places d'externes titulaires s'ouvrira le mardi 4 Octobre.

Les candidats doivent se faire inscrire au bureau du contrôleur général de l'hôpital Saint-André avant le 15 Juillet. Les externes nommés à la suite de ce concours entrent en fonctions le 15 Novembre.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, boul. Saint-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

A céder client. transmissible. Quartier central. Recettes, 30.000. Loyer, 1.800. Pas de frais. S'adresser Cabinet Gallet, 47, Bd St-Michel. Tél. 824-81.

Association d'enseignement médical professionnel (Cours de vacances). — L'Association organise, chaque année, deux séries de cours de vacances. Dans ces cours de revision et de perfectionnement, les médecins praticiens et les étudiants trouveront les éléments essentiellement pratiques des méthodes cliniques et thérapeutiques spéciales aux principales branches de la médecine et de la chirurgie. Les deux séries ont lieu : l'une à Pâques (quinzaine de Pâques), l'autre à la fin des grandes vacances (deux dernières semaines de Septembre).

La prochaine série aura lieu du lundi 19 Septembre au samedi 1er Octobre 1910, avec le programme suivant :

Dr Audistère. — Etude clinique des maladies du cœur et du poumon.

Dr Barbarin ou Dr Judet. — Clinique chirurgicale des maladies infantiles. Orthopédie pratique (appareils, gymnastique).

Dr Dubrisay. — Présentations et positions. Hémorragies. Infection. Opérations et manœuvres obstétricales.

Dr Caboche ou Dr Menier. — Examen, diagnostic et thérapeutique des maladies du nez, du larynx et de l'oreille.

Dr Leredde ou Dr Sabatié. — Méthodes générales, clinique et physique, de traitement des dermatoses et de la syphilis.

Dr de Font-Réaulx. — Méthodes de diagnostic et de traitement des principales affections oculaires.

Dr Pasteau ou Dr Lavenant. — Séméiologie des urines. Urétrites. Cystites. Affections du rein. Les différents cathétérismes.

Dr Roy. — Anatomie et pathologie dentaire.

Dr d'Herbécourt. — Examen, diagnostic et traitement des affections gynécologiques.

Dr Cazin ou Dr Dupuy de Frénelle. — Chirurgie générale. Fractures, autoplasties, hernies, appendicite, etc.

Dr Delherm. — Electrothérapie, radiothérapie, thermothérapie.

Dr Agasse-Lafont. — Maladies de l'appareil digestif, du foie et de la rate.

Les cours qui ont deux titulaires seront faits en général par l'un d'eux seulement.

S'inscrire : 1° par correspondance auprès de M. Mouly, 28, rue Serpente (Sociétés Savantes); 2° le lundi 19 Septembre, de 11 heures à midi, aux *Sociétés Savantes*, où seront distribuées les cartes d'admission aux cours.

Le droit d'inscription est de 25 francs pour chaque cours, qui comprendra de 9 à 12 leçons. Tous les cours commenceront le lundi 19 Septembre aux heures indiquées, et seront terminés le samedi 1er Octobre 1910.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Mouly, rue Serpente, 28. Envoi du programme détaillé sur demande.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut, Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca. Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

ABEL DESJARDINS. Technique chirurgicale. Résection du rectum par la voie abdomino-anale avec conservation du sphincter continent.

DE BEURMANN et LOUIS RAMOND. Sporotrichose humaine d'inoculation.

RENÉ CRUCHET et R. LAUTIER. Pleurésies et hydrothorax cardiaques.

A. ZIMMERN et PAUL COTTENOT. Les bases physiologiques de l'électricité médicale. L'électrothérapie dans ses rapports avec la rééducation et la psychothérapie.

J. GOURDON. L'exploration « tri-digitale » de l'extrémité supérieure du fémur. Son importance pour le diagnostic et le pronostic de la luxation congénitale de la hanche.

LÉON MEUNIER. De la mesure du volume total du contenu gastrique et de l'étude de la sécrétion moyenne de l'estomac.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

ALFRED MARTINET. Arsenic et mercure dans la syphilis.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Académie royale de médecine de Belgique. — Sur les caractères morphologiques du nystagmus vestibulaire. — Le Tænia nana en Belgique. — A propos du diagnostic de la coqueluche chez l'adulte.

Société médicale de Genève. — Quelques cas de traumatismes craniens. — Résultat éloigné d'une résection totale du poignet pour tuberculose.

Réunion libre des chirurgiens de Berlin. — Sur le traitement de la péritonite diffuse (discussion).

SOCIÉTÉS DE PARIS

Académie des sciences. — Reproduction du typhus exanthématique chez le macaque par inoculation directe. — Propriétés neutralisantes d'une substance isolée du cerveau normal. — Les produits de décomposition du chloroforme dans l'organisme. — La résorption des troubles tuberculeux chez les bovidés.

ANALYSES

MÉDECINE PRATIQUE

Réduction et traitement opératoire des fractures récentes.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

CHRONIQUE

F. HELME. La lutte contre l'exercice illégal de la médecine.

H. MONTAL. Intérêts professionnels.

CORRESPONDANCE

VARIÉTÉS

Le son de riz dans le traitement du béribéri. — Le fil du « con-cw'oc » en chirurgie.

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

P. POIRIER et A. CHARPY. Traité d'anatomie humaine. — ACHARD et MARION. Thérapeutique urinaire. — Prof. EDOUARD MULLER. Die Spinale Kinderlähmung (Laparalysie infantile). — FRITZ WILLIGER. Zahnarztliche Chirurgie (Chirurgie dentaire). — L. PRON. Entéro-colite.

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

LA LUTTE CONTRE L'EXERCICE ILLÉGAL DE LA MÉDECINE

La médecine se meurt, la médecine est morte! Chaque jour, augmente le nombre de ceux qui l'exercent sans diplôme et sans droits. C'est un peu comme l'ère des basses pressions venue des Iles-Britanniques et dont, faute de mieux, messieurs les météorologistes nous rebattent les oreilles. Les charlatans ne nous arrivent pas tous d'Angleterre, eux, mais de toutes les régions du globe. Et si la quatrième page des journaux devient insuffisante à vanter leurs exploits, de son côté la troisième est trop petite pour enregistrer les jugements rendus contre eux : ceci compense cela.

Les parasites de notre art ne sont plus, en effet, ce qu'un vain peuple pense. Autrefois, sous les tyrans, tout se bornait à quelques illettrés sans grandes ressources d'imagination. Il y avait le Zouave, enfant gâté de la Magistrature, des sorciers chers à certaines populations arriérées, et de vagues « mareuses » qui se faisaient des rentes avec le résidu de leur café après en avoir savouré l'arome. Et tout cela était bien primitif.

Aujourd'hui, messieurs les charlatans voient grand, ils ont de vastes usines, des employés nombreux pianotent à tour de bras leurs diagnostics et leurs ordonnances; certains, même, ont obtenu les palmes. Récemment, l'un d'eux, impliqué dans une méchante histoire, avouait qu'il gagnait à peine 120.000 francs par an — le pauvre homme!

Le hasard m'ayant mis en relations avec un haut fonctionnaire très documenté sur le monde interlope des guérisseurs, je lui demandai quelques détails sur la psychologie de cet étrange milieu. Dans ma candeur, je m'imaginais que ces gens, qui réussissent toujours là où nous échouons trop souvent, avaient du moins quelques qualités personnelles. Malgré moi, je vivais sous le préjugé du *quid divinum*, et, en toute humilité, je dois reconnaître mon inconcevable erreur. Tous ces escrocs, car on ne peut guère les appeler autrement, n'ont pour eux que leur audace et leur confiance illimitée dans la bêtise humaine. Beaucoup sont étrangers; il en est qui viennent d'Amérique, d'autres de Russie. Quelques-uns sont d'anciens infirmiers; on en a vu qui furent bacheliers en Droit. La plupart portent beau, ce sont de vrais mâles, me disait mon interlocuteur. Ils prennent un grand appartement, payent de forts loyers, s'entourent d'appareils propres à frapper les imaginations et dont ils se gardent bien de faire usage; la jobarderie humaine et le « bluff system » font le reste. Le plus souvent, ils massent les régions malades avec des pommades innommables. L'un d'eux, par exemple, vit interrompre le cours de ses exploits à la suite d'onctions qui avaient très vilainement détérioré le visage d'une jolie dame. Celui-là possédait un secret de beauté (!) et il avait pour clientes les principales gradées du Bataillon de Cythère. La vie est si douce à Paris, les lois sont appliquées — quand elles le sont — de façon si discrète, que tous les filous de l'univers finissent par s'y donner rendez-vous. C'est leur Terre-Promise : sur les bords fleuris qu'arrose la Seine, ce sont les charlatans exotiques qui vous malmènent, ô chères brebis!

Parfois, l'officine d'exercice illégal sert de couvert à une agence d'espionnage; parfois aussi, — qui l'eût cru! — elle est dirigée par un maniaque érotomane bien et dûment renté et qui trouve ainsi le moyen de palper, percuter, ausculter de jeunes poitrines, tout en augmentant ses revenus. S'il en est pour enrayer la grossesse, il en est, aussi, qui garantissent la fécondité, et, chose singulière par ce temps de dépopulation, les uns ne chôment pas plus que les autres.

***

Contre ces ravages, nous avons, pour nous défendre, l'action des Syndicats chaque jour plus efficace, parce que, chaque jour plus prudente. La Préfecture fait de son mieux; le Parquet, lui aussi, nous seconde assez bien, mais c'est la Magistrature qui, malheureusement, reste trop indulgente. J'entends bien : ceux qui ont été exploités n'aiment pas à l'avouer, et c'est le diable pour avoir des preuves formelles. En fait de meurtres, de vols, d'escroqueries, la Police a, comme collaborateurs, une foule d'anonymes. Ici, peu de dénonciations, et n'était le zèle de nos groupements professionnels et l'aide bienveillante de l'Administration, l'exercice illégal serait si peu réprimé qu'en fait, on pourrait considérer comme libre la pratique de notre art. Si vous voulez bien jeter un coup d'œil sur le tableau suivant, dressé à votre intention, vous verrez combien d'affaires ont été enquêtées durant ces trois dernières années et combien eurent une suite.

Comme on le voit, les enquêtes n'ont cessé d'augmenter en nombre, puisqu'elles ont passé de 51 en 1907 à 80 en 1909. La répression est elle-même allée en croissant, mais bien légèrement. D'après le tableau, l'exercice illégal de la pharmacie paraît donner lieu à un mouvement de répression plus actif, mais cela s'explique aisément si l'on songe à la guerre sans merci et très légitime que font les pharmaciens aux herboristes. Quant à l'art dentaire, s'il entre en ligne, c'est grâce à l'action des collectivités qui entendent imposer le respect du récent diplôme de dentiste.

Répression de l'exercice illégal de la médecine et de la pharmacie.

	INCULPATIONS	NOMBRE d'affaires sans suite judiciaire	NOMBRE d'affaires ayant eu une suite judiciaire	TOTAL	ANNÉES
Exercice illégal	de la médecine.	9	2	11	1907
		7	8	15	1908
		8	6	14	1909
	de la pharmacie.	20	10	30	1907
		23	18	41	1908
		32	19	51	1909
	de la médecine et de la pharmacie.	5	4	9	1907
		3	6	9	1908
		6	4	10	1909
	de l'art dentaire.	1	0	1	1907
		2	0	2	1908
		2	3	5	1909
Total général pour	1907 51				
	1908 67				
	1909 80				

Ce qui frappe surtout dans ce tableau, c'est, somme toute, le petit nombre d'affaires instruites : 51, 67 et 80. Qu'est cela, eu égard au flot sans cesse grandissant de la charlatanerie! Si l'on songe, d'autre part, aux charges qui nous incombent, aux sous-diplômes qui ont été créés et dont les uns se parent du casque colonial, les autres de

la toque du juriste, d'autres encore du miroir d'Hygie, la prévoyante Déesse, on se demande ce qui reste réellement du diplôme de docteur tout court. Nous sommes si peu et si mal protégés qu'on en vient à se dire que mieux vaudrait peut-être le droit commun. En Allemagne, en Angleterre, exerce la médecine qui veut, mais à ses risques et périls. Or, il semble que dans ces pays les choses n'en vont pas plus mal pour le corps médical. Un charlatan est-il l'objet d'une plainte, la main de la Justice s'abat sur lui si lourdement que du coup lui passe l'envie de récidiver; par surcroît, le châtiment prompt et sévère sert d'exemple à qui voudrait l'imiter : la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse.

J'avoue que la liberté m'aurait plu davantage que la protection vraiment trop incertaine dont nous sommes dotés. Mais dans la pratique il y a chez nous de tels impedimenta, les ressorts de la Justice sont si relâchés, qu'on ne saurait songer au libre exercice. Barrière faible, certes, mais barrière tout de même. Grâce à elle, la profession est encore un peu défendue et la morale protégée. Si je vous disais, par exemple, que certaines avorteuses habiles n'arrivent à être châtiées qu'au titre de l'exercice illégal, et sous le couvert de notre loi de 1892! Laissez chacun libre de pratiquer notre art, et ce sera l'anarchie.

Il y aurait un meilleur moyen de nous protéger, disent certains radicaux, et ce serait de restreindre le nombre des médecins. Pourquoi un examen d'entrée pour les Ecoles vétérinaires et aucun pour nos Facultés? Les bêtes sont-elles donc plus intéressantes que les gens? Avec la limitation, plus de pléthore d'abord; ensuite, plus de médecins marrons : chacun trouvant à vivre de son art, on ne verrait plus de malheureux praticiens réduits à couvrir de leurs parchemins les honteuses pratiques de louches officines.

Cette restriction absolue qui s'oppose au libre exercice a été passionnément discutée par certains de nos groupements professionnels. Les uns ont demandé un concours d'entrée à l'Ecole de médecine, comme pour Saint-Cyr, Polytechnique, les Ecoles vétérinaires, etc.; d'autres ont insisté sur la fixation annuelle du nombre des étudiants dans chaque Faculté, et les arguments n'ont pas manqué à l'appui de ces diverses thèses. Mais, l'avouerai-je, la limitation, comme remède à la pléthore et au charlatanisme, est un bloc enfariné qui ne me dit rien de bon.

Ne trouvez-vous pas, en effet, que nous sommes assez grands et assez raisonnables pour ne pas faire appel à l'étatisme? Si les pouvoirs publics, qui ne songent que trop déjà à nous enrégimenter, nous accordaient par la limitation une manière de monopole, ce monopole, ne nous le feraient-ils pas payer trop cher? Comme le loup de la Fable, nous ne saurions trop redouter le collier qui nous écorcherait le cou.

Je crois, en outre, que si le nombre des médecins venait à être officiellement restreint, nous n'aurions que plus à pâtir des charlatans. L'estampille de l'Etat, loin de rehausser notre prestige, nous serait des plus préjudiciables. Ah! c'est pour le coup que les malades, suivant leur tempérament, voire leurs opinions politiques, iraient aux guérisseurs non patentés!

Le mieux est donc de continuer, avec les faibles moyens dont nous disposons, la lutte contre les aigrefins qui nous exploitent. Ne laissons passer aucune occasion de dénoncer les périls que fait courir à la santé publique et à la morale l'exercice illégal. Que ce soit à la tribune du Conseil municipal, comme on le faisait récemment, que ce soit dans la presse ou dans nos Associations, n'hésitons pas, je le répète, à signaler le mal partout où nous le découvrons. Peut-être faudrait-il aussi, comme le proposait naguère le regretté professeur Follet, de Lille, opposer à la réclame du mal celle du bien. La liberté commerciale a des limites, et rien ne nous empêcherait de faire savoir, par voie d'annonces, que telle ou telle assertion de guérisseur est mensongère...

Mais le mieux ne serait-il pas encore de s'abstenir de critiques injustes autant qu'excessives contre nous-mêmes? Par exemple, en criant qu'on n'apprend rien à l'Ecole, ne faisons-nous pas le jeu de nos exploiteurs, toujours prêts à profiter de nos fautes? Et certaines revendications ne risquent-elles pas d'avoir pour plus clair résultat de nous porter préjudice? Il faudrait enfin ne pas oublier que le meilleur moyen de nous faire respecter est de vivre unis et de nous respecter nous-mêmes. Tout cela, direz-vous, n'est peut-être pas de qualité morale bien relevée. Je vous le concède volontiers. Mais, vous le savez comme moi, si l'occasion de se hausser aux grands sentiments est rare dans notre vie moderne, étroite et prosaïque, par contre le rudiment de la morale pratique et simple nous devient plus nécessaire dans le temps même où il nous fait de plus en plus défaut.

F. Helme.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

La loi sur l'Assistance médicale gratuite et son application dans le département de la Somme[1].

M. Jacques Bouffard a soutenu, le 1er Juin 1910, devant la Faculté de droit de Paris, une thèse sur : la loi sur l'assistance médicale gratuite et son application dans le département de la Somme. Cette thèse très juridique présente, au point de vue corporatif médical, un intérêt

1. Jacques Bouffard. — « La loi sur l'assistance médicale gratuite et son application dans le département de la Somme ». *Thèse* pour le doctorat, soutenue le 18 Juin 1910 devant M. Hétier, président, Barthélemy et Tissier, suffragants (Amiens, imprimerie du *Progrès de la Somme*).

indéniable, en ce qu'elle retrace les phases d'un conflit qui s'est élevé au point de vue de l'application de la loi du 15 Juillet 1893 entre le Syndicat des médecins et le Conseil général de la Somme.

La loi du 15 Juillet 1893 charge le Conseil général de statuer sur le mode de désignation des médecins et sur le tarif des honoraires qui leur seraient alloués.

Le tarif de ces honoraires, tel qu'il avait été établi par l'Assemblée départementale de la Somme, a paru inacceptable au Syndicat des médecins. Aussi, diverses tentatives de révision du tarif étant restées infructueuses ou n'ayant donné que des résultats incomplets, le président du syndicat écrivait-il, le 13 Décembre 1907, au Préfet pour le prévenir qu'à dater du 1[er] Janvier 1908, les médecins de l'Assistance médicale cesseraient tous leurs fonctions et n'auraient plus aucun rapport avec l'Administration. Ils s'engageaient cependant à continuer gratuitement leurs soins aux malades nécessiteux jusqu'à la session d'avril du Conseil général.

Le 17 Décembre 1907, le Préfet avertit le président du Syndicat que la résolution qui lui avait été transmise lui paraissait avoir été prise « en violation de l'article 13 de la loi du 30 Novembre 1892, aux termes duquel les associations syndicales de médecins ne peuvent se constituer que pour la défense de leurs intérêts professionnels à l'égard de toutes les personnes autres que l'Etat, les départements et les communes »..... « J'attendrai jusqu'au 28 Décembre, ajoutait le Préfet, avant de provoquer, s'il y a lieu, les sanctions destinées à assurer le respect de la loi et le fonctionnement du service public de l'Assistance médicale gratuite. »

La lettre préfectorale était grosse de conséquences, puisque, en persévérant dans son attitude, le bureau du Syndicat s'exposait à des poursuites correctionnelles.

Le même jour, 17 Décembre, le Syndicat des médecins, impressionné par la portée de l'objection formulée par le Préfet, déclara que la décision n'était pas le résultat d'une action syndicale et qu'elle avait été prise au nom des médecins syndiqués et non syndiqués qui s'étaient réunis pour étudier la situation créée par le Règlement du Conseil général. Mais cette lettre ne modifiait en rien l'état de choses résultant de la décision du syndicat et la distinction faite était juridiquement inadmissible.

Une procédure pénale avait même été commencée; elle ne fut suspendue qu'après le 29 janvier 1908, date à laquelle, suivant l'avis de M. Millerand, le Syndicat des médecins de la Somme vota sa dissolution et se transforma en Union professionnelle, sous le bénéfice de la loi de 1901.

M. Jacques Bouffard ne tire pas dans sa thèse les conclusions qui se dégagent de cette lutte qui a failli aboutir à une *grève de médecins*. Les chiffres qu'il indique permettent cependant de combler cette lacune.

Les honoraires des médecins s'élevaient, en 1895, à 41.270 fr. 20; en 1898, à 54.589 francs; en 1905, à 64.441 francs; en 1909, ils atteignaient le chiffre de 106.493 francs. La moyenne des frais médicaux, qui était en 1906 de 4 fr. 44 par malade, passa en 1909 à 4 fr. 67.

Il suit de là que si, comme le dit l'auteur, « la loi d'assistance médicale gratuite continue à fonctionner avec rigueur et plénitude au bénéfice de tous ceux qu'elle entendait secourir », les médecins de la Somme ont dû à leur attitude énergique de n'être pas les seuls à en supporter le poids.

H. Montal.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu la lettre suivante à propos de l'article de M. André Mesureur, paru dans notre numéro du 29 Juin, sous le titre « *Les soins post-hospitaliers* ».

Mon cher confrère,

Dans *La Presse Médicale* du 29 Juin dernier, on peut lire, en première page, un important article de M. André Mesureur sur les « Soins post-hospitaliers ». Le nom de l'auteur, et l'importance de la question qu'il traite, m'obligent à souligner les graves conséquences des moyens que l'on se propose d'employer pour assurer ces soins.

La question qui inspire l'auteur est de toute première nécessité. Ses aînés l'avaient signalée depuis longtemps. Et les aînés de ces aînés s'en préoccupaient déjà.

Mais vous savez qu'en notre doux pays, aucune réforme importante ne saurait se faire, hélas ! sans violence.

M. André Mesureur veut désencombrer l'hôpital. Comme il a raison ! Comment le veut-il ? En tenant le malade, qui a quitté l'hôpital, guéri ou amélioré, en relations constantes avec le chef de service. Ce qui permettrait de renvoyer plus tôt le malade chez lui, en laissant libre pour un autre le lit qu'il occupait.

A côté de l'assistance hospitalière, on aura ainsi l'assistance à domicile, afin de ne pas priver brusquement le malade de soins dont il pourrait encore avoir besoin.

« Le problème consisterait donc à mettre à la disposition du chef de service une infirmière qui de temps à autre — le système des circonscriptions hospitalières serait, par le groupement des malades autour de l'hôpital, base de ce service — irait à domicile visiter le malade, *lui donner des soins, suivre son état*, et s'enquérir des faits nouveaux et des suites. »

..... « Elle répéterait en les appuyant de la pratique les conseils donnés au convalescent, elle assurerait la continuité des soins, elle pourvoirait aux premières nécessités. »

Quelques lignes plus loin, M. André Mesureur

prévoit que ce « système pourra, il est vrai, donner lieu à des abus ».

Je ne préjuge pas l'opinion des médecins des Bureaux de bienfaisance, dont le rôle devient, avec *ce système*, absolument inutile.

Mais j'entrevois ce que vont dire nos confrères des arrondissements périphériques, et je suis d'avance persuadé que tous les présidents et tous les syndics des vingt sections syndicales de Paris vont protester.

Auront-ils tort ?

Avec un pareil système, généreux en soi, que va-t-il se passer forcément, fatalement ?

C'est que l'infirmière — trait d'union — entre le médecin d'hôpital et le malade ne pourra pas, malgré toute sa ferme résolution, ne pas donner aussi un conseil, non seulement au malade, mais aux voisins, aux voisines, aux enfants des uns et des autres. Peu à peu la fréquence de ces conseils, de ces « consultations », leur répétition créera une habitude et chez les consultés et chez la consultante. Ce sera, en peu de temps, qu'on le veuille ou non, un vaste réseau d'exercice illégal de la médecine. Ce sera la ruine de tous les médecins qui pratiquent dans ces quartiers, dans presque tout Paris, la ruine de contribuables, qui payent pour l'hospitalisation des pauvres, et dont les contributions serviront à compléter la misère.

Les malheureux auront dépensé leur jeunesse et ce que leurs parents auront eu d'économies à conquérir laborieusement un titre. Ils auront, pendant vingt ans, espéré vivre d'une profession si péniblement acquise — et la première infirmière venue — illetrée le plus souvent — mais soutenue par un médecin d'hôpital ira victorieusement leur faire concurrence!

Je voudrais bien savoir ce que pensent de ce système les médecins qui composent la direction scientifique de *La Presse Médicale*? Ce qu'en pensent les médecins des hôpitaux?

Cette question, à coup sûr intéressante, ne saurait être étudiée et résolue qu'avec le concours des médecins des Bureaux de bienfaisance et d'un certain nombre de praticiens des arrondissements les plus menacés.

La résoudre autrement, tenter même de le faire, c'est proclamer une volonté formelle de commencer la « Socialisation de la médecine ». En sommes-nous déjà là?

Si oui! qu'on le dise sans ambages; qu'on supprime tous les diplômes, et qu'on proclame la liberté complète de l'exercice de la médecine.

Mais si nous avons encore des lois, je demande qu'on les respecte, jusqu'à ce qu'elles soient abrogées.

Recevez, Monsieur le Secrétaire, mes salutations distinguées.

Dr SMESTER,
Président de la section syndicale du VIIIe arrondissement.

VARIÉTÉS

Le son de riz dans le traitement du béribéri.

A la suite d'expériences poursuivies au laboratoire de Saïgon, on a estimé avoir acquis la preuve que le son du riz avait une action préventive et curative du béribéri, que ce son restât mélangé au grain par suite d'une décortication incomplète telle qu'elle est obtenue par le procédé familial ou qu'il fût introduit dans le régime quand celui-ci comportait la délivrance du riz blanc.

Voici la circulaire de la Direction générale de la santé de l'Indo-Chine rendant compte des résultats obtenus par les expériences en cours et qui seront poursuivies :

« J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur les expériences de traitement préventif et curatif du béribéri poursuivies en Cochinchine depuis le début de l'année, soit parmi les prisonniers indigènes détenus dans les locaux de l'administration, soit parmi les militaires indigènes en garnison au Cap Saint-Jacques.

« Ce traitement, selon la méthode du pharmacien-major Bréaudat, de l'Institut Pasteur de Saïgon, consiste dans l'absorption du *son de riz*.

« Le son employé doit être le produit frais désigné dans les usines à décortiquer sous le nom de farine de riz de première qualité. Il doit être tamisé avec soin et ne doit pas contenir des parcelles de balle (péricarpe), qui irriteraient le tube digestif.

« Le mode de préparation et d'administration est le suivant :

Son de riz tamisé	100 gr.
Sirop de sucre	60 gr.
Alcoolé d'essence de menthe du Codex	1 c. c.

« Faire une masse pilulaire et diviser en 10 boulettes, pesant chacune 16 grammes environ.

« Administrer à chaque malade 6 boulettes (60 gr. de son par 24 heures, 2 à chaque repas) en les faisant mâcher avec les aliments habituels.

« Cette dose peut être augmentée s'il n'y a pas intolérance gastrique ou effet laxatif exagéré.

« La durée du traitement est variable et peut durer plusieurs mois sans aucun inconvénient.

« Bien qu'il soit prématuré de vouloir tirer, dès maintenant, des conclusions de ces expériences, ces dernières méritent cependant d'être continuées et généralisées; les résultats obtenus jusqu'ici ont paru, en effet, encourageants, et ce mode de traitement est des plus simples et des plus inoffensifs.

« En signalant ces faits aux médecins placés sous vos ordres, vous voudrez bien leur recommander, à l'occasion des expériences qu'ils feront, de poser avec soin le diagnostic de la maladie et de prendre des observations aussi complètes que possible, afin de pouvoir se prononcer d'une façon ferme sur la valeur de cette méthode. » (*Annales d'hygiène et de médecine coloniales*, 1910.)

Le fil du « con-cw'oc » en chirurgie.

Le fil du *con-cw'oc* est analogue au crin de Florence obtenu en Europe par l'étirage de la glande soyeuse d'une variété de vers à soie.

La couleur naturelle du *cw'oc* est blanche ou légèrement jaunâtre; la longueur du fil est bien supérieure à celle d'un crin de Florence, qui n'atteint jamais 1 mètre.

1 mètre de cw'oc étiré depuis 3 jours soulève un poids de 1 kilogr. 500 ; cette résistance augmente rapidement si on a soin de conserver le fil dans l'eau. A la traction lente et sur une petite longueur, la résistance du fil est considérable.

Pour obtenir des crins aseptiques, il suffit de les

faire bouillir pendant 20 minutes dans une solution phéniquée forte à 50 pour 1.000 et de les conserver ensuite dans une solution faible à 25 pour 1.000.

Il est facile de les colorer en carmin pour les retrouver plus facilement dans les tissus. A l'hôpital indigène de Phu-Lang-Thuong, le fil du con-cw'oc a remplacé le crin de Florence dans la pratique de toutes les sutures superficielles (sutures à points séparés, en surjet, suture de Reverdin).

Selon les renseignements fournis par M. Viel, inspecteur de l'Agriculture, chargé de la station séricicole de Phu-Lang-Thuong, le fil expérimenté comme crin de Florence appartient à une variété de chenille très voisine de celle du petit paon de nuit, *Attacus pavonica minor*.

La chenille est *mûre* lorsqu'elle se dispose à confectionner son cocon. Les Annamites placent l'animal sur la face ventrale; par des frottements de doigts ils écartent les touffes de poils et déchirent le revêtement cutané à la région moyenne de la face dorsale. Les glandes soyeuses font hernie de chaque côté du tube digestif, toujours vide à la période qui précède la confection du cocon.

Les glandes se présentent sous forme d'un paquet allongé de filaments blanchâtres. Ces organes sont placés pendant quelques minutes dans du vinaigre de bonne qualité. Un opérateur saisit une glande dans la main gauche et place une extrémité du fil au fond du premier pli digital de l'index fortement fléchi vers la base du pouce; un aide saisit le fil et l'étire lentement pendant que le premier opérateur assure le calibrage régulier en modifiant la flexion du doigt. L'enveloppe de la glande soyeuse se détache à l'épuisement de son contenu.

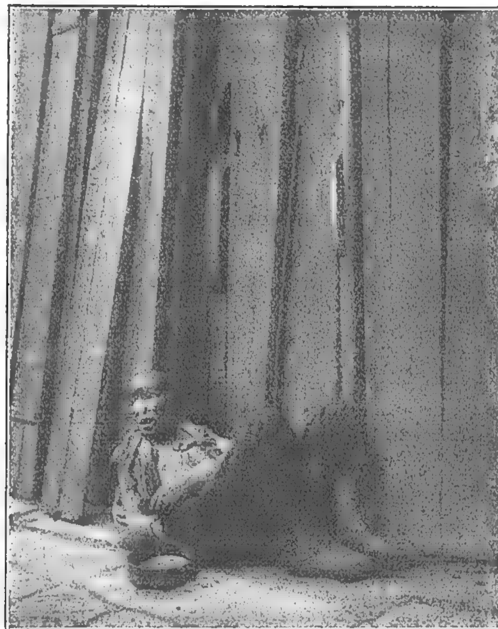
Le fil obtenu atteint une longueur de 2 m. 50; fixé sur une baguette de bambou, il sèche aussitôt et acquiert rapidement une grande résistance. (*Annales d'hygiène et de médecine coloniales*, 1909.)

A travers le Monde

LES LÉPREUX AMBULANTS EN CHINE

☘ Il existe dans certaines villes chinoises : Canton, Shanghaï, des établissements spéciaux dit Léproseries; mais partout ailleurs les lépreux se promènent en liberté, semant le bacille de Hansen dans les villes indemnes; et c'est ainsi que la lèpre se répand progressivement du sud au nord de la Chine.

D'autre part, les grandes voies ferrées en construction dans l'Empire chinois : le chemin de fer Canton-Hankew-Pékin, et le chemin de fer Pukow-Tientsin, vont jouer un rôle extrêmement important dans la dissémination de la lèpre du sud au nord de la Chine. Ce dernier point n'est pas sans importance pour l'Europe en raison du nombre élevé des Chinois qui voyageront par la voie transsibérienne.



Lépreux chinois.

Chargé de faire une enquête dans les provinces limitrophes de l'embouchure du fleuve Jaune, j'ai constaté un grand nombre de lépreux, principalement parmi les mendiants.

Sur 50 mendiants examinés, j'ai trouvé 4 fois le bacille de Hansen dans le mucus nasal, 3 fois des symptômes évidents de lèpre, et 1 fois la destruction des os du nez avec des lésions oculaires très graves, ainsi que l'indique la figure ci-contre.

Tous ces mendiants lépreux vont à pied pendant le jour demander l'aumône aux passants sur les routes; le soir ils trouvent un refuge dans les nombreuses pagodes où les Bonzes leur assurent la nourriture.

La pagode n'est pas longtemps hospitalière à ces lépreux; au bout de deux jours, le mendiant lépreux se met en route pour chercher un autre refuge; et c'est principalement vers les provinces du nord qu'il se dirige; il séjournera quelquefois assez longtemps et vit en promiscuité avec les habitants au préjudice de la santé publique.

Aussi le gouvernement chinois, soucieux d'arrêter l'extension de la lèpre, est décidé à lutter contre le fléau et à prendre des mesures sévères pour arrêter la dissémination de la lèpre par la création des postes d'isolement, afin de tenir les lépreux ambulants à l'écart de la population.

De plus, une commission médicale sera nommée; prochainement, la tactique de cette commission consistera à défendre certaines provinces indemnes du nord, le Shansi, le Shenzi et la Mongolie, contre tous les lépreux venant des provinces sud, Kuangsi, Kuangton et Kiangsi.

Enfin, des offices sanitaires seront installées à chaque tête d'étapes; ils seront destinées à surveiller tous les cas suspects avant de prendre le train.

J. Jérusalemy,
Médecin-Officier du chemin de fer Tientsin-Pukow.

ALGÉRIE

☘ On a signalé quelques cas isolés de typhus dans les tribus du département de Constantine, notamment dans les environs de Sétif et Bordj-bou-Arréridj. Des cas sont signalés aussi en Kabylie (Fort National, Mirabeau, Tizi-Ouzou), et dans quelques points de la plaine de la Mitidja. En Oranie : 2 cas à Bellevue (Mostaganem), 1 à Relizane, 2 à Aïn-Tédelès. A Alger, les cas diminuent considérablement. (*Bulletin sanitaire de l'Algérie.*)

LIVRES NOUVEAUX

P. Poirier et A. Charpy. — *Traité d'anatomie humaine. Nouvelle édition, entièrement refondue*, par A. Charpy, Professeur d'anatomie à la Faculté de Médecine de Toulouse, et A. Nicolas, Professeur d'Anatomie à la Faculté de médecine de Paris.

Tome I. *Embryologie. Ostéologie. Arthrologie*, 1 fort vol. gr. in-8° de 870 pages, illustré de 825 figures dans le texte, en noir et en couleurs. Prix : 20 fr. (Masson et Cie, éditeurs.)

Le *Traité d'Anatomie humaine*, qui a d'abord porté le nom de Poirier, son fondateur, puis ceux de Poirier-Charpy, devient aujourd'hui, avec la troisième édition du premier volume, le Traité d'Anatomie de Charpy et Nicolas.

En 1892, le regretté professeur Poirier, qui n'était encore qu'agrégé, entreprit la publication d'un grand ouvrage d'anatomie, dans lequel les diverses branches de cette science, anatomie proprement dite, histologie, embryologie, devaient être étudiées avec le développement nécessaire et dans l'esprit scientifique qui transformait à ce moment les sciences naturelles. Il en traçait le plan et l'idée directrice dans la préface du premier volume. Il s'assurait en même temps le concours d'un certain nombre de collaborateurs et de dessinateurs de mérite, et lui-même, donnant l'exemple, écrivait successivement l'Ostéologie, l'Arthrologie et la Myologie, qu'il marquait de sa forte empreinte. L'œuvre, hésitante au début, par suite de difficultés matérielles, passait heureusement entre les mains d'une puissante maison d'édition, et devait depuis lors suivre un cours régulier.

Cependant, en raison de l'ampleur qu'elle prenait et malgré l'activité de celui qui l'avait créée, l'adjonction d'un second directeur s'imposait. A partir de 1898, le professeur Charpy devint l'associé de Poirier dans la conduite de la publication; en même temps de nouveaux collaborateurs venaient augmenter et rajeunir le cadre de la rédaction.

Aujourd'hui, le fondateur du Traité est mort, emporté prématurément; mais il a pu voir son achèvement et présider à une seconde édition. L'ouvrage s'accroissant tous les jours comme la science qu'il représente, la place laissée vide devait être remplie, et le professeur qui a remplacé Poirier dans sa chaire de la Faculté de Paris, A. Nicolas, lui succédait naturellement dans la direction commune. C'est sous cette raison sociale nouvelle que la troisième édition se présente au public. Les efforts combinés de ceux qui dirigent cette grande publication, de leurs nombreux collaborateurs et de leurs éditeurs donneront un nouvel essor à l'œuvre si hardiment inaugurée par celui dont le nom reste justement en tête de la première page.

Le tome I, dont la troisième édition vient de paraître, contient les matières suivantes : *Introduction*, par L. Manouvrier, professeur à l'Ecole d'Anthropologie; *Embryologie*, par le Professeur A. Prenant; *Ostéologie*, par P. Poirier, entièrement revue et mise au courant par Chifoliau; *Développement et structure des os*, par le professeur Nicolas; *Arthrologie*, par P. Poirier, entièrement refondue et mise à jour par le professeur agrégé B. Cunéo; *Développement et histologie*, par le Professeur Nicolas. Ce beau volume de près de 900 pages est brillamment illustré de 825 figures en noir et en couleurs, d'après les dessins originaux de Ed. Cuyer et de A. Leuba.

Un mot au lecteur sur la publication par fascicules séparés. Il peut paraître incommode que l'ouvrage ne paraisse pas d'un seul bloc dans ses diverses éditions et ne soit pas toujours livrable sous sa forme complète. Ce serait en effet un défaut pour un manuel ou pour un livre didactique destiné à être lu et appris dans un court espace de temps. Mais pour un ouvrage aussi considérable que celui-ci, d'un prix relativement élevé et dont la revision d'une seule partie exige déjà beaucoup de temps, il y a tout avantage à publier des fascicules distincts, sorte de vastes monographies qui représentent une partie déterminée des sciences anatomiques. Le lecteur qui possède déjà une édition complète peut ensuite, suivant la nature de ses études et leur spécialisation, se procurer la nouvelle édition des fascicules qui l'intéressent plus particulièrement, sans être obligé d'acquérir l'ouvrage tout entier. L'expérience a montré que cette manière de faire était favorable tout à la fois au travail de la rédaction et aux intérêts des lecteurs.

J. Dumont.

Achard et Marion, professeur et professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, et **Paisseau**, chef de clinique à la Faculté. — *Thérapeutique urinaire*. 1 vol. in-8°, de 516 pages, avec 204 figures. Cartonné, 12 fr. (J.-B. Baillière et Fils, éditeurs.)

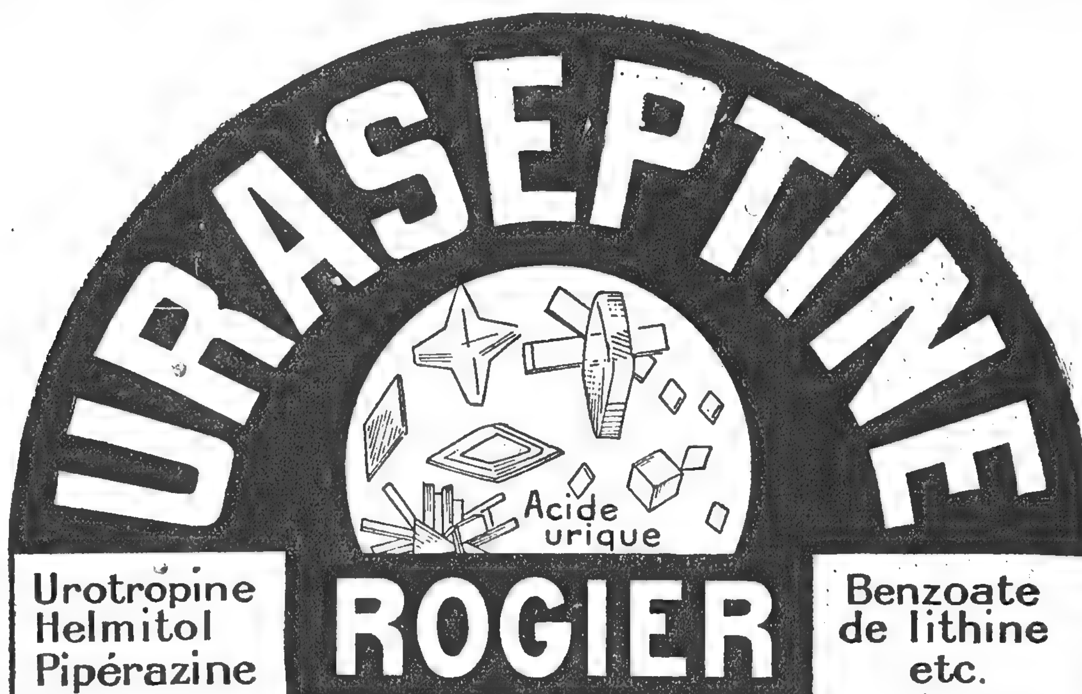
Scinder l'art de guérir en deux parties distinctes, la médecine et la chirurgie, est une nécessité engendrée par ce fait que l'esprit humain a des limites assez étroites et ne peut bien connaître un sujet qu'à la condition de se borner. Cette division est néanmoins quelque peu artificielle et, le plus souvent, il y a avantage à ce que médecine et chirurgie se réunissent pour établir une thérapeutique rationnelle.

En ce qui concerne en particulier la pathologie urinaire, cette alliance étroite de la médecine et de la chirurgie est indispensable; aussi ne saurions-nous trop louer la pensée qui a dirigé le livre nouveau que nous présente la bibliothèque de thérapeutique Gilbert-Carnot.

M. le professeur Achard, dont on connaît la haute compétence, traite, en collaboration avec M. G. Paisseau, toute la partie médicale de la thérapeutique des maladies du rein. Il envisage sucessivement : I. Le régime dans les néphrites : Indications générales. Le lait. La déchloruration. La diète d'azote. Indications particulières et pratiques des régimes. Régime lacté. Régimes déchlorurés. Boissons. — II. Hygiène générale dans les néphrites. — III. Traitement symptomatique. Traitement opothérapique. Traitement de l'albuminurie, de l'oligurie et des œdèmes, des troubles circulatoires, des hématuries, de l'anémie. — IV. Traitement des différentes formes de néphrites. — V. Traitement des albuminuries simples. — VI. Traitement de l'urémie. — VII. Traitement de la lithiase rénale.

Ces pages sont excellentes; on y trouve formulées en termes précis toutes les indications nécessaires à un traitement rationnel; les auteurs n'ont pas craint d'entrer dans les détails et de formuler aussi bien des menus et des recettes culinaires que des ordonnances médicamenteuses; les praticiens leur en seront reconnaissants.

La seconde partie du livre a été rédigée tout entière par M. Marion, qui a fait de la chirurgie des



URASEPTINE
Acide urique
Urotropine
Helmitol
Pipérazine
ROGIER
Benzoate
de lithine
etc.

voies urinaires l'objet d'études particulières durant ces dernières années.

Il décrit d'abord les divers procédés d'exploration de l'appareil urinaire : exploration de l'urètre, de la prostate, de la vessie, de l'uretère, du bassinet, du rein. L'auteur passe ensuite à la thérapeutique chirurgicale des maladies de l'urètre, de la prostate, de la vessie, du bassinet et des reins et décrit avec beaucoup de minutie et de soin les différentes opérations qui se pratiquent sur ces divers organes.

La dernière partie du livre est consacrée à la thérapeutique chirurgicale des maladies de l'appareil génital de l'homme, et aux interventions que ces maladies comportent.

M. Marion, à bon droit, illustre son texte par de nombreux dessins, très clairs, qui permettent de suivre tous les temps des opérations et qui contribuent à faire du livre de thérapeutique urinaire un ouvrage essentiellement pratique et utile.

P. Desfosses.

Prof. Edouard Müller (Marbourg). — ***Die Spinale Kinderlähmung*** (*La paralysie infantile*). Etude clinique et épidémiologique, 170 pages, 21 figures et 2 tableaux. Berlin, 1910, chez Julius Springer. Prix : 6 marks.

Au cours de l'été et de l'automne derniers certaines provinces de l'Allemagne, la Westphalie tout particulièrement, furent atteintes par une épidémie de paralysie infantile. Des cas de contagion ayant été signalés dans un faubourg de Marbourg, Weidenhausen, le professeur Müller adressa à tous les médecins du Hesse-Nassau une circulaire pour les prier de lui signaler les cas de paralysie infantile, nets ou frustes, qu'ils seraient susceptibles de rencontrer, et de lui adresser, à défaut du malade, une observation détaillée. L'auteur a pu de la sorte réunir 130 cas de poliomyélite récente, cas personnels pour la plupart, car presque tous les sujets contaminés furent examinés par lui, à l'hôpital ou à domicile.

L'auteur intitule son ouvrage paralysie spinale infantile, parce que cette dénomination répond bien au type que l'on rencontre habituellement. Mais il fait remarquer qu'il s'agit souvent d'une paralysie bulbaire ou même cérébrale. D'autre part, les enfants ne sont pas seuls atteints, des adolescents et même des adultes ont été contaminés. Enfin, fréquemment, dans les formes abortives, on ne constate aucune paralysie nette. Pour ces diverses raisons, Müller préfère le terme de maladie de Heine-Medin, auquel il espère bientôt voir substituer le nom de l'agent microbien, cause de l'injection.

Dans un premier chapitre l'auteur rappelle les recherches entreprises sur la poliomyélite expérimentale du singe, recherches que nos lecteurs connaissent bien (Voir Levaditi, *La Presse Médicale*, 19 Janvier 1910). Il étudie ensuite l'anatomie pathologique et la pathogénie de l'infection.

Les observations épidémiologiques de l'auteur présentent un grand intérêt. Il a pu constater que la contagion se faisait d'homme à homme. L'agent causal n'étant généralement pas transmis directement par les enfants, ce sont les personnes saines de l'entourage porteuses de germes, qui propagent la maladie.

Müller a étudié avec beaucoup de soin la symptomatologie de la paralysie infantile et s'est efforcé surtout de bien analyser les signes du début. Il attache une grande valeur à la triade symptomatique suivante :

1° Hyperesthésie considérable, très précoce, mais qui disparaît rapidement ; 2° sueurs abondantes ; 3° leucopénie. Ces trois signes ne sont pas toujours associés, mais leur présence est très importante, parce qu'elle permet souvent de dépister une paralysie débutante ou fruste.

Les derniers chapitres de l'ouvrage sont consacrés aux formes anormales ou abortives, au diagnostic et au traitement de l'affection.

G. Schreiber.

Fritz Williger. — ***Zahnarztliche Chirurgie*** (*Chirurgie dentaire*), 1 brochure de VIII-120 p., 74 fig. et 8 planches, 4 marks, Leipzig, 1910. (Werner Klinkhardt Verlag.)

Cette brochure est extrêmement intéressante. Elle s'offre sous une forme assez nouvelle, également distante du traité volumineux et de l'aide-mémoire qui ressemble à une table des matières. Elle présente en outre l'originalité de traiter du sujet annoncé, de ne parler que de lui et de l'exposer complètement.

Ce livre de *Chirurgie dentaire* est en effet consacré exclusivement à la chirurgie dentaire. On y trouvera, après un court chapitre sur l'examen de la bouche et des généralités sur les opérations qui s'y pratiquent, une revue de toutes les affections de la cavité buccale ayant un rapport avec le système dentaire, puis la description détaillée de chaque opération, mais on n'y trouvera rien d'autre de ce qui constitue « l'art dentaire ». Et cela forme un ensemble compact, homogène, clair et pratique.

L'illustration, abondante, est exclusivement photographique. Elle est en général excellente et elle représente, en particulier pour les affections péribuccales, une collection plus riche et plus démonstrative qu'on n'en rencontre d'ordinaire dans nos traités classiques les plus détaillés.

Le texte est clair, le format commode, l'impression soignée.

Il est à souhaiter que ce manuel inspire quelqu'un ici et que nous ayons bientôt dans notre langue, non pas sa traduction, mais son équivalent.

G. Mahé.

L. Pron. — *Entéro-colite.* (Estomac et système nerveux). 1 vol. in-18 de 132 pages. Prix : 2 fr. 50. (J. Rousset, éditeur.)

Dans ce petit livre, intéressant à lire, l'auteur apporte une contribution personnelle à la question toujours d'actualité de l'entéro-colite. Pour lui il n'y a pas d'entéro-colite sans dyspepsie concomitante, cette dyspepsie étant le plus souvent du type hyperchlorhydrique.

Mais le chimisme gastrique est moins intéressant à chercher dans ces cas que la motricité de l'estomac et sa sensibilité. « L'entéro-colite est l'expression de l'irritation du plexus solaire, que cette irritation soit directe ou secondaire. » Il faudra donc toujours chercher la dyspepsie latente chez les entéro-colitiques, et l'auteur, avec de bonnes observations typiques à l'appui, donne très en détail ses idées thérapeutiques en cette matière.

Notons qu'il rejette complètement les purgatifs et les ferments lactiques tant prônés par une certaine école : régime antidyspeptique, calmants, hygiène et thérapeutique physique sont la base de cette thérapeutique.

De Jong.

BIBLIOGRAPHIE

2160. — **P. Ehrlich, R. Krause, M. Mosse, H. Rosin, K. Weigert.** — Enzyklopaedie der mikroskopischen Tecnik. Zweite vermehrte und verbesserte Auflage. Tome II. L à Z. 1 vol. gr. in-8°, de 680 pages, avec 111 figures. Prix : marks 25. (*Urban et Schwarzenberg*, éditeurs à Berlin.)

2161. — **J. L. Faure et G. Labey.** — Maladies chirurgicales du foie et des voies biliaires. 1 vol. gr. in-8°, de 308 pages, avec 39 figures. Prix : 6 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2162. — **J. Roubinovitch.** — Aliénés et anormaux. 1 vol. in-8° de 320 pages, avec 33 figures, cartonné. Prix : 6 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)

2163. — **D. J. Cranwell et H. Vegas.** — Tratamiento de los Quistes Hidaticos. 1 vol. gr. in-8° de 162 pages. (*Coni Hermanos*, éditeurs à Buenos-Aires.)

2164. — **J. Hollos.** — Les Intoxications tuberculeuses : *Etude clinique et thérapeutique*. 1 vol. gr. in-8° de 95 pages. Prix : 3 francs. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2165. — **F. Le Dantec.** — La stabilité de la vie ; *étude énergétique de l'évolution des espèces*. 1 vol. in-8° de xii-300 pages. Cartonné toile. Prix : 6 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)

2166. — **G. Poyer.** — Cabanis : *Choix de Textes et Introduction*. 1 vol. petit in-8° de 224 pages, avec 10 gravures et portraits. Prix : 2 fr. (*Louis Michaud*, éditeur.)

2167. — **L. Dubrisay et C. Jeannin.** — Précis d'accouchement, 4e édition. 1 vol. petit in-8° de 745 pages, avec 144 figures, cartonné. Prix : 10 fr. (*J. Lamarre et Cie*, éditeurs.)

2168. — **Toulouse.** — Comment se conduire dans la vie. 1 vol. in-16 de 280 pages. Prix : 3 fr. 50. (*Hachette et Cie*, éditeurs.)

2169. — **E. Pettidi.** — Réflexions sur la tuberculose. 1 vol. in-8° de 154 pages. Prix : 3 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)

2170. — **J. Lucas-Championnière.** — Précis du traitement des fractures par le massage et la mobilisation. 1 vol. in-16 de 268 pages. Prix : 3 fr. 50. (*G. Steinheil*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

Sommaire du n° 7.

Mémoires originaux :

P. Nobécourt. — Le cœur dans le rhumatisme articulaire aigu de l'enfant.

Barbier. — Anaphylaxie pour le lait de vache chez les nourrissons.

E. Weill et Péhu. — Nature inflammatoire de la sténose dite par hypertrophie musculaire du pylore chez les nourrissons.

Nicolatopoulos. — Quelques complications d'une épidémie de coqueluche et sa disparition brusque à la suite d'une cause météorologique.

Mme Mathilde de Biehler. — Traitement de la coqueluche par le fluoroforme.

Revue générale :

J. Comby. — Sarcomes rétro-péritonéaux infantiles.

Analyses.

Publications périodiques. — Thèses et brochures. — Livres.

Société de Pédiatrie.

Nouvelles. — Informations.

REVUE D'ORTHOPÉDIE

Sommaire du n° 4.

Mémoires originaux :

Pierre Delbet. — L'ostéotomie dans le traitement de la maladie de Little, pathogénie de cette affection.

Ugo Trinci. — Un cas d'absence congénitale du muscle grand oblique gauche de l'abdomen, chez un nouveau-né (avec figure dans le texte).

Codet-Boisse. — Rotation interne du fémur dans le deuxième temps du traitement de la luxation congénitale (avec figures dans le texte) (planche III).

L. Heully et André Bœckel. — Trois cas inédits de luxation du métatarse (luxations métatarso-tarsiennes) (avec figures dans le texte).

E. Kirmisson. — Du traitement de la luxation congénitale de la hanche par la méthode non sanglante.

Albert Mouchet. — Deux nouvelles observations de scoliose congénitale (avec figures dans le texte) (planche IV).

M. Chevrier. — Enclouage d'une fracture unicondylienne du tibia (avec figures dans le texte).

M. Perrin. — Genu varum consécutif à une fracture de cuisse vicieusement consolidée (avec figures dans le texte).

Revue des Congrès.

Frœlich (de Nancy). — IXe Congrès allemand d'orthopédie.

M. Perrin. — IIIe Congrès international de physiothérapie.

ANNALES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES

Sommaire du n° 1 (Juillet-Août).

Travaux originaux :

Lucien Lagriffe. — Un délire d'interprétation dans l'histoire. Maria-Stella Chiappini, lady Newborough, baronne Sternberg (1773-1843).

Afranio Peixoto et Ulysse Vianna. — Le diagnostic de la folie maniaque dépressive.

Arsimoles et Halberstadt. — La paralysie générale juvénile (*suite*).

A. Blaute. — Les aliénés dans l'armée et devant la justice militaire.

Victor Parant père. — Du droit de visite des parents ou amis aux aliénés internés, à propos d'une récente décision judiciaire.

Revue critique :

Lucien Lagriffe. — Les fugues et le vagabondage (*suite et fin*).

Société médico-psychologique.

Revue des journaux de médecine.

Bibliographie.

Bulletin bibliographique.

Association mutuelle des médecins aliénistes de France. — Assemblée générale du 28 Avril 1910.

Variétés.

FACULTÉ DE PARIS

Mutation de chaire. — M. le professeur Gilbert est sur sa demande nommé professeur de clinique médicale, à partir du 1er Novembre prochain.

Vacance de chaire. — Par arrêté du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts en date du 5 Juillet 1910, la chaire de thérapeutique de la Faculté de médecine de l'Université de Paris est déclarée vacante.

Un délai de 20 jours, à partir de la publication du présent arrêté, est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Clinique d'accouchements et de gynécologie Tarnier (89, rue d'Assas). — *Cours de vacances*, sous la direction de M. Brindeau, agrégé.

Cours de clinique tous les matins, à 9 heures. Leçons à l'amphithéâtre le mardi et le samedi, à 10 heures. Le cours de clinique est ouvert à tous les étudiants et docteurs étrangers régulièrement inscrits à la clinique Tarnier.

Un service de gardes, pendant lequel les élèves seront personnellement exercés à la pratique des accouchements, sera organisé, sous la direction du chef de clinique assisté de MM. les moniteurs.

Cours de pratique obstétricale. — Par MM. V. Cathala, accoucheur des hôpitaux, ancien chef de clinique. P. Guéniot, ancien chef de clinique. P. Lequeux, chef de clinique. L. Devraigne, chef de clinique adjoint, assistés de MM. les moniteurs. Réservé aux étudiants et aux docteurs français et étrangers régulièrement inscrits à la Clinique Tarnier.

Le cours commencera le 25 Juillet 1910 et sera terminé le 31 Août. Les leçons auront lieu tous les jours à 4 heures du soir. Les auditeurs seront personnellement exercés aux manœuvres obstétricales.

Programme du cours : 25 Juillet. — M. Lequeux : Diagnostic des présentations et des positions par le palper et le toucher. Exercices au lit des malades.

26 Juillet. — M. Lequeux : Conduite à tenir dans la présentation du sommet.

27 Juillet. — M. Lequeux : Conduite à tenir dans la présentation de la face et du front.

28 Juillet. — M. Lequeux : Conduite à tenir dans la présentation de l'épaule.

29 Juillet. — M. Lequeux : Technique de l'application du forceps sur le sommet (positions directes et obliques antérieures).

30 Juillet. — M. Lequeux : Exercices pratiques sur le forceps.

1er Août. — M. Lequeux : Technique de l'application du forceps sur le sommet (positions obliques postérieures et positions élevées).

2 Août. — M. Lequeux : Exercices pratiques sur le sommet.

3 Août. — M. Guéniot : Technique de l'application du forceps sur la face et sur le front.

4 Août. — M. Guéniot : Exercices pratiques sur le forceps.

5 Août. — M. Guéniot : Technique de la version par manœuvres externes et de la version podalique par manœuvres internes.

6 Août. — M. Guéniot : Exercices pratiques sur la version.

8 Août. — M. Guéniot : Technique du 3e temps de la version. Grande extraction, ses difficultés.

9 Août. — M. Guéniot : Exercices pratiques sur la version.

10 Août. — M. Guéniot : Technique de l'accouchement prématuré artificiel.

11 Août. — M. Guéniot : Technique de l'accouchement méthodiquement rapide. Procédés de dilatation rapide. L'opération césarienne vaginale.

12 Août. — M. Devraigne : Examen des bassins viciés. Pelvimétrie.

13 Août. — M. Cathala : Extraction de l'enfant par voie abdominale. Opération césarienne conservatrice. Opération de Porro. Césarienne sus-pubienne.

16 Août. — M. Devraigne : Symphyséotomie. Hébotomie.

17 Août. — M. Cathala : Technique de l'embryotomie céphalique : basiotripsie ; cranioclasie.

18 Août. — M. Cathala : Exercices pratiques sur l'embryotomie céphalique.

19 Août. — M. Devraigne : Technique de la décollation et des éviscérations.

20 Août. — Devraigne : Exercices pratiques sur la décollation.

22 Août. — M. Cathala : Conduite à tenir dans l'avortement et ses complications.

23 Août. — M. Devraigne : Conduite à tenir dans les vomissements incoercibles. Grossesses extra-utérines.

24 Août. — M. Cathala : Conduite à tenir dans les tumeurs compliquant la grossesse ou l'accouchement.

25 Août. — M. Devraigne : Conduite à tenir dans les procidences. Accouchement gémellaire.

26 Août. — M. Cathala : Traitement de l'albuminurie et de l'éclampsie.

27 Août. — M. Devraigne : Conduite à tenir dans les hémorragies des trois derniers mois de la grossesse. Placenta prævia.

29 Août. — M. Cathala : Conduite à tenir dans la dystocie fœtale. Hydrocéphalie. Tumeurs. Gros enfants.

30 Août. — M. Devraigne : Conduite à tenir dans la délivrance et ses accidents. Délivrance artificielle.

31 Août. — M. Cathala : Traitement de l'infection puerpérale.

Seront admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants qui auront acquitté le droit de Laboratoire qui est de 50 francs. MM. les étudiants devront produire leur carte d'immatriculation.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le chef de clinique, à la clinique Tarnier.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Toulouse. — Une place de professeur titulaire est déclarée vacante à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Toulouse.

Un délai de 20 jours est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, 17 rue du Fer-à-Moulin. — Directeur : M. Pierre-Sebileau, agrégé à la Faculté, chirurgien de l'hôpital Lariboisière.

M. Desmarest, prosecteur, commencera le samedi 16 Juillet à 2 heures, un cours de technique chirurgicale, et le continuera les jours suivants à la même heure.

Ce cours comprendra les dix leçons suivantes :

1re leçon : Technique de la gastrostomie et de la gastro-entérostomie. — 2e leçon : Technique de l'appendicectomie et de l'anus iliaque. — 3e leçon : Technique de la suture intestinale et de l'entéro-anastomose. — 4e leçon : Technique des opérations pour abcès et fistules de la marge de l'anus et pour hémorroïdes. — 5e leçon : Technique de la cure radicale des hernies inguinale, crurale et ombilicale. — 6e leçon : Technique de la cholécystostomie et de la cholécystectomie. — 7e leçon : Technique des opérations sur le rein (néphrotomie, néphrostomie et néphrectomie). — 8e leçon : Technique de la taille hypogastrique et des opérations pour rupture de l'urètre périnéal. — 9e leçon : Technique de l'amputation du sein pour cancer (opération de Halsted). — 10e leçon : Technique des résections costales pour pleurésies purulentes et fistules pleurales.

Chacune de ces leçons comprendra en outre une *démonstration d'anatomie topographique* ayant trait à l'objet du cours et sera suivie d'exercices opératoires pendant lesquels les élèves inscrits répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur.

Le droit à verser est de 80 francs.

Le nombre des élèves est limité à 12.

S'inscrire tous les jours, de 2 heures à 4 heures, rue du Fer-à-Moulin, 17, chez l'économe.

CONCOURS

Agrégation. — Médecine générale. — Leçon orale d'une heure. — *Séance du 5 Juillet.* — M. Guillain, *Les purpuras.* — M. Perrin, *Du pronostic des cardiopathies valvulaires.*

Séance du 6 Juillet. — M. Minet, *Les hémianopsies.* — M. Rathery, *Etude diagnostique et médico-légale de la paralysie générale au début.* — M. Carles, *Voies de pénétration de la bacillose de Koch dans l'organisme.* — M. Nattan-Larrier, *Les cyto-diagnostics.*

Séance du 7 Juillet — M. Garnier, *De l'immunité.* — M. Léri, *Bacillose de Koch aiguë.*

Séance du 8 Juillet. — Seuret, *Le délire dans l'alcoolisme chronique.* — M. Euzières, *Les pancréatites.* — M. Arloing, *Pathogénie des accidents urémiques.* — M. L. Bernard, *Les sciatiques.*

Notes obtenues. — MM. Guillain, 19; Perrin, 16; Minet, 18; Rathery, 18 5; Carles, 18; Nattan-Larrier, 18; Garnier, 18; Lévi, 19; Seuret, 17; Euzières, 19; Arloing, 18; L. Bernard, 19.

Chirurgie générale. — Épreuve clinique. — *Séance du 5 Juillet.* — Ont obtenu : MM. Barthélemy, 14; Dambrin, 18 1/2.

A la suite du concours qui vient d'avoir lieu sont proposés pour les places vacantes d'agrégé pour la section de chirurgie générale :

Faculté de Paris, MM. Chevassu, Okinczyc, Schwartz.
Faculté de Bordeaux, M. Rocher.
Faculté de Lille, M. Vanverts.
Faculté de Lyon, MM. Leriche, Thévenot, Tavernier.
Faculté de Montpellier, M. Massabuau.
Faculté de Nancy, M. Binet.
Faculté de Toulouse, MM. Dambrin, Martin.

Médecins des hôpitaux — Consultation écrite. *Séance du 6 Juillet.* — Ont obtenu : MM. Laubry, 19; Balthazard, 16; Comte, 17; Villaret, 18.

Séance du 8 Juillet. — Ont obtenu : MM. Camus, 18; Crouzon, 17; Sainton, 20.

Chirurgien des hôpitaux. — Epreuve clinique. — *Séance du 6 Juillet.* — Ont obtenu : MM. Marcille, 17; Desmarets, 18; Lardennois, 19.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Lundi 18 Juillet, à une heure. — Mlle Voulfsson : Contribution à l'étude des relations de la leucoplasie vulvaire avec le kraurosis vulvæ; MM Pinard, Reclus, Second, Couvelaire. — M. Labouré : Contribution à l'étude de la dystocie causée par les tumeurs annexielles au cours du travail; MM. Pinard, Reclus, Segond, Couvelaire. — M. Auxion : Du traitement des plaies de la main par la teinture d'iode; MM. Reclus, Pinard, Segond, Couvelaire. — M. Pelletier : Contribution à l'étude de la tuberculose des os de la voûte du crâne; MM. Segond, Pinard, Reclus, Couvelaire. — Mlle Gourilow : Quelques considérations sur l'épidémie actuelle de suicides en Russie; MM. Dejerine, Gaucher, Sicard, Lœper. — M. Lafont : La situation clinique de la mélancolie anxieuse; MM. Dejerine, Gaucher, Sicard, Lœper. — M. Dormoy : Traitement de la chorée de Sydenham par la scopolamine; MM. Gaucher, Dejerine, Sicard, Lœper. — M. Bailly : Le purpura de l'angiosclérose; MM. Gaucher, Dejerine, Sicard, Lœper.

Mardi 19 Juillet, à 1 heure. — M. Demonchy : L'abcès tuberculeux du cerveau; MM. Raymond, Gilbert, Achard, Claude. — M. Delolm de Lalanbie : Contribution à l'étude de la circulation intra-hépatique; MM. Gilbert, Raymond, Achard, Claude. — Mme Kalmanovitch : Contribution à l'étude des régimes de déchloruration, régime hypoazoté; MM. Achard, Raymond, Gilbert, Claude. — Mme Sanzewitch : Contribution à l'étude des fausses gastrites; MM. Achard, Raymond, Gilbert, Claude. — M. Huard : Le pronostic de la typho-bacillose; MM. Hutinel, Chauffard, Castaigne, Nobécourt. — M. Troisier : Rôle des hémolysines dans la genèse des pigments biliaires et l'urobiline; MM. Chauffard, Hutinel, Castaigne, Nobécourt. — Mlle Temkin : Contribution à l'étude des déformations vertébrales traumatiques (scoliose et cyphose traumatiques retardées, maladie de Kummell); MM. Chauffard, Hutinel, Castaigne, Nobécourt. — M. Cheurlot : La tache rosée lenticulaire de la fièvre typhoïde; MM. Chauffard, Hutinel, Castaigne, Nobécourt. — M. Fidao : Contribution à l'étude de l'ulcère perforant nasal; MM. Chauffard, Hutinel, Castaigne, Nobécourt. — M. Duchateau : Etude sur l'épuration des eaux usées par les lits bactériens et spécialement par la tourbe; MM. Thoinot, Gilb. Ballet, Richard, Balthazard. — M. Chalard : Contribution à l'étude de l'épidémiologie de la méningite cérébro-spinale épidémique; MM. Thoinot, Gilb. Ballet, Richaud, Balthazard. — M. Lesieur : Contribution à l'étude du gui : pharmacodynamie et thérapeutique; MM. Gilb. Ballet, Thoinot, Richaud, Balthazard.

Mercredi 20 Juillet, à 1 heure. — M. Chibret : De l'emploi thérapeutique du chlorure de magnésium administré à faibles doses (en particulier dans la constipation et quelques affections qui lui sont consécutives); MM. Gautier, Gariel, Gaucher, Marcel Labbé. — M. Magnon-Pujo : Contribution à l'étude de la radiothérapie dans les tumeurs profondes; MM. Gariel, Gautier, Gaucher, Marcel Labbé. — Mlle Gysptein : Des effets d'électrolyse circulaire dans les rétrécissements fibreux du rectum; MM. Gaucher, Gautier, Gariel, Marcel Labbé. — M. Le Pontois : Les verrues planes juvéniles et leur traitement; MM. Gaucher, Gautier, Gariel, Marcel Labbé. — M. Bleynie : De l'avenir des femmes néphrectomisées qui deviennent enceintes; MM. Pinard, Kirmisson, Reclus, Couvelaire. — M. Aronswitch : La coxalgie double envisagée surtout au point de vue de son traitement; MM. Kirmisson, Pinard, Reclus, Couvelaire. — M. Mignen : Fractures et décollements épiphysaires de l'extrémité inférieure du fémur dans le traitement de la luxation congénitale de la hanche; MM. Kirmisson, Pinard, Reclus, Couvelaire. — M. Dubois : Traitement de la hernie inguinale congénitale chez l'enfant en bas âge; MM. Reclus, Pinard, Kirmisson, Couvelaire. — M. Prin : Contribution à l'étude des luxations de l'épaule en arrière; MM. Segond, Aug. Broca, Gosset, Ombrédanne. — M. Blacher : Appendicite chronique, forme atrophique; MM. Segond, Aug. Broca, Gosset, Ombrédanne. — M. Saussol : Des diverses formes cliniques de la maladie de Mikulicz; MM. Segond, Aug. Broca, Gosset, Ombrédanne. — M. Bouvier : Contribution à l'étude des plaies de la moelle épinière; MM. Segond, Aug. Broca, Gosset, Ombrédanne.

Jeudi 21 Juillet, à 1 heure. — M. Lévy-Valensi : Le corps calleux. Etude anatomique, physiologique et clinique; MM Raymond, Roger, Langlois, André Broca. — M. Sarkis : De la physionomie de l'œil normal et pathologique; MM. Roger, Raymond, Langlois, André Broca. — M. Lutaud : Présence simultanée dans le liquide céphalo-rachidien de méningitiques du méningocoque de Weichselbaum et du bacille de Koch; MM. Roger, Raymond, Langlois, André Broca. — M. Dejust : Le médecin dans le théâtre contemporain; MM. Roger, Raymond, Langlois, André Broca. — M. Girard : Du traitement de laryngites graves de la rougeole chez l'enfant; MM. Hutinel, Gilbert, Bar, Brindeau. — M. Quenot : Essai sur les procédés de fabrication et sur les applications théra-



peutiques de la bière et des extraits de malt; MM. Gilbert, Hutinel, Bar, Brindeau. — M. COLLIGNON : Progression ascendante du nombre des avortemente et ses causes; MM. Bar, Hutinel, Gilbert, Brindeau. — M. LAFFONT : Paludisme congénital et paludisme héréditaire; MM. Bar, Hutinel, Gilbert, Brindeau. — M. TAPHANEL : Les cas de fièvre de Malte contractés à Paris et dans la région parisienne; MM. Thoinot, Gilbert Ballet, Achard, Balthazard. — M. AUPICON : Valeur séméiologique de la mélanodermie des muqueuses; MM. Gilbert Ballet, Thoinot, Achard, Balthazard. — M. PAYNEL : Du syndrome chiasmatique au point de vue oculaire; MM. Achard, Thoinot, Gilbert Ballet, Balthazard. — M. ESNOUF : De l'utilité de la recherche des réactions à la tuberculine dans le diagnostic des affections qui peuvent être prises pour des tuberculoses externes; MM. Achard, Thoinot, Gilbert Ballet, Balthazard. — M. LASNIER : Chlorurémie et azotémie. Diagnostic et pronostic de l'azotémie; MM. Chauffard, Dupré, Jeanselme, Castaigne. — M. DEFOULOY : Les vomiques nummulaires simulant la tuberculose pulmonaire; MM. Chauffard, Dupré, Jeanselme, Castaigne. — M. MONPEURT : Ulcérations gastriques d'origine cardio-rénale chez le vieillard (gastrite ulcéreuse urémique); MM. Chauffard, Dupré, Jeanselme, Castaigne. — M. CRUSSAIRE : Un médecin au XVII[e] siècle, le D[r] Vallcrut, Une malade imaginaire : M[me] de Sablé; MM. Chauffard, Dupré, Jeanselme, Castaigne.

Vendredi 22 Juillet, à 1 heure. — M. GAUTIER : La diphtérie à l'hôpital Trousseau en 1909 (service de M. Netter); MM. Gaucher, Pierre Marie, Legry, Sicard. — M. LEPORCQ : Le traitement des ulcères de jambe par l'air chaud; MM. Gaucher, Pierre Marie, Legry, Sicard. — M. HOUY : Etude sur les chancres mous de la bouche et des lèvres; MM. Gaucher, Pierre Marie, Legry, Sicard. — M GAULIER : Une variété de cirrhose tuberculeuse; la cirrhose hypoplasique; MM. Pierre Marie, Gaucher, Legry, Sicard; M. NESPOULOUS : La maladie de Fauchard et son traitement par l'acide sulfurique de Nordhausen; MM. Reclus, Segond, Lejars, Mauclaire. — M. CHAMLIAN : De la novocaïne au point de vue chimique, pharmaco-dynamique et de son emploi en chirurgie; MM. Reclus, Segond, Lejars, Mauclaire. — M. JACQUES : De la tuberculose du sternum; MM. Segond, Reclus, Lejars, Mauclaire. — M. ROUVILLAIN : La néphropexie par fixation anatomique du rein dans la fosse lombaire; MM. Segond, Reclus, Lejars, Mauclaire. — M. GAGNIER : De l'ostéo-fibrome du maxillaire supérieur; MM. Segond, Reclus, Lejars, Mauclaire.

Samedi 23 Juillet, à 1 heure. — M. BOURNEAU : Contribution à l'étude des pleurésies post-pneumoniques à épanchement séro-fibrineux; MM. Hutinel, Méry, Fernand Bezançon, Nobécourt. — M. MICHAUT : Ruptures spontanées des artères; MM. Hutinel, Méry, Fernand Bezançon, Nobécourt. — M. LEBALLEUR : Œdème pulmonaire simulant la tuberculose; MM. Hutinel, Méry, Fernand Bezançon, Nobécourt. — M[lle] RAICHSTEIN : De la rétroversion de l'utérus gravide; MM. Bar, Demelin, Brindeau, Jeannin. — M. GABORY : La thérapeutique de la procidence du cordon; l'opération césarienne est-elle parfois indiquée? MM. Bar, Demelin, Brindeau, Jeannin. — M. DEROYE : De la rétroflexion primitive de l'utérus; MM. Bar, Demelin, Brindeau, Jeannin. — M. BOULARD : L'emploi médical des rayons Rœntgen au domicile des blessés et des malades. Services rendus par les rayons X au point de vue du diagnostic et du traitement; MM. Chauffard, Langlois, André Broca, Renon. — M[lle] BOUTEIL : Etude sur l'anaphylaxie; MM. Chauffard, Langlois, André Broca, Renon. — M. BERNOT : Manifestations pleurales droites dans les cardiopathies, le brightisme et l'artério-sclérose (étude clinique et pathogénie); MM. Chauffard, Langlois, André Broca, Renon. — M. COLIN : Traitement de la tuberculose par les sels de chaux (méthode de Ferrier); MM. Chauffard, Langlois, André Broca, Renon. — M. DURAND : Les procédés d'examens des fonctions du pancréas et en particulier les méthodes de mesure de la sécrétion pancréatique; MM. Chauffard, Langlois, André Broca, Renon.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 18 Juillet 1910. — 2[e], Chirurgien-dentiste (1[re] série) : MM. Kirmisson, Legry, Richaud. — 2[e], Chirurgien-dentiste (2[e] série) : MM. André Jousset, Mauclaire, Marcel Labbé. M. Hartmann, censeur; M. Macaigne, suppléant.

Mardi 19 Juillet 1910. — 2[e], Chirurgien-dentiste (1[re] série) : MM. Alb. Robin, Faure, Renon. — 2[e], Chirurgien-dentiste (2[e] série) : MM. Quénu, Vaquez, Gouget. M. Ch. Richet, censeur; M. Maillard, suppléant.

Mercredi 20 Juillet 1910. — 2[e], Chirurgien-dentiste (1[re] série) : MM. Delbet, André Jousset, Legry. — 2[e], Chirurgien-dentiste (1[re] série) : MM. M. Hartmann, Richaud, Macaigne. M. Nicolas, censeur; M. Mulon, suppléant.

Jeudi 21 Juillet 1910. — 2[e], Chirurgien-dentiste (1[re] série) : MM. Alb. Robin, Renon, Marion. — 2[e], Chirurgien-dentiste : MM. Vaquez, Gouget, Auvray. — 2[e], Chirurgien-dentiste (3[e] série) : MM. Thiroloix, Desgrez, Morestin. — 2[e], Chirurgien-dentiste (4[e] série) : MM. Méry, Richaud, Lenormant. — 2[e], Chirurgien-dentiste (5[e] série) : MM. Faure, Fernand Bezançon, Zimmern. M. Dieulafoy, censeur; M. Maillard, suppléant.

Vendredi 22 Juillet 1910. — 2[e], Chirurgien-dentiste : MM. Hartmann, André Jousset, Marcel Labbé, M. Gautier, censeur; M. Macaigne, suppléant.

Samedi 23 Juillet 1910. — 2[e], Chirurgien-dentiste. — MM. Gilbert, Quénu, Gouget. M. Ch. Richet, censeur; M. Maillard, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, boul. Saint-Michel, 20[e] année. Tél. 824-81.

Près l'Institut Pasteur : *Pens. de fam.* particul. recom. aux docteurs. Prix mod., 20, r. Dutot. Direct. M[me] Armand.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

N° 56 Mercredi, 13 Juillet 1910

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Professeur H. Roger. Les pleurésies syphilitiques.
L. Camus. De l'anesthésie générale de courte durée prolongée. Nouveau dispositif instrumental.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Réunions semi-mensuelles de la Polyclinique de Bruxelles. — Vaste épithélioma végétant du talon. — Un cas de coxalgie traité par la méthode ambulatoire. — Fistule appendiculaire datant de 2 ans, guérie par la pâte au bismuth de Beck.
Société de médecine de Leysin. — Sur le pronostic des tuberculoses cavitaires de la base du poumon.
Association silésienne pour l'Avancement des Sciences. — Sur les résultats de la transplantation des organes glandulaires avec relation d'un cas de transplantation de glande parathyroïde suivie de succès chez l'homme.

SOCIÉTÉS DE PROVINCE

Société nationale de médecine de Lyon. — Aortite tuberculeuse. — Déciduome malin consécutif à une môle. — Radiographies du fœtus pendant la grossesse.
Société médicale des hôpitaux de Lyon. — Diabète nerveux. — Rhumatisme tuberculeux.
Société des Sciences médicales de Lyon.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société médicale des hôpitaux. — Concrétions calcaires sous-cutanées. — Diabète pancréatique expérimental sans dénutrition. — Ulcères ronds multiples expérimentaux. — Escarres secondaires à des injections superficielles d'hectargyre. — Réactions rachidiennes post-sérothérapiques au cours de la méningite cérébro-spinale. — Emploi de nouveaux opiacés dans le traitement de la démorphinisation. — Contribution à l'étude de l'action en profondeur des rayons du radium dans un cas de cancer du sein. — Rétinite albuminurique et azotémie. — De l'influence de l'alimentation hydro-carbonée sur la glycémie normale et diabétique chez l'homme.
Société de biologie.
Société anatomique.
Société de chirurgie.
Société de neurologie.
Société de médecine militaire française.
Académie de médecine.

ANALYSES

CHRONIQUE

Henri Toupet (1858-1910).
P. D. La médecine et l'hygiène au canal de Panama.

VARIÉTÉS

LIVRES NOUVEAUX

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

HENRI TOUPET

(1858-1910)

M. H. Toupet, médecin des hôpitaux de Paris, vient de succomber prématurément à Sèvres,



à l'âge de 52 ans. *La Presse Médicale*, désireuse de consacrer à la mémoire de ce savant

regretté une notice nécrologique, ne peut mieux faire que de reproduire les paroles émues prononcées par le Président de la Société médicale des hôpitaux, M. de Beurmann, à la dernière séance de cette Société.

Mes chers collègues,

J'ai porté samedi dernier à la famille de notre très regretté collègue Henri Toupet l'expression des sentiments douloureux que sa fin prématurée inspire à tous les membres de notre Société. Toupet, qui était depuis 1903 médecin de l'hôpital de la Charité, a succombé, à l'âge de 52 ans, à une affection du cœur. Il s'est éteint à Sèvres, au milieu des siens, le 30 Juin, mais la nouvelle de sa mort m'est parvenue trop tard pour que j'aie pu vous l'annoncer dans notre dernière séance.

Nommé interne des Hôpitaux en 1882, Toupet fit sa quatrième année d'internat dans le service de Cornil, et il resta attaché à son maître préféré comme moniteur d'anatomie pathologique, puis comme préparateur de son cours à la Faculté de médecine.

Pendant 10 ans qu'il occupa ces fonctions, il se perfectionna dans la connaissance de l'histologie pathologique qui fut toujours l'objet principal de ses intéressants travaux.

La thèse de doctorat qu'il présente en 1887 sur les *Modifications cellulaires dans l'inflammation simple du péritoine* témoigne déjà de cette prédilection qui se manifesta de plus en plus dans les recherches qui ne devaient pas tarder à donner à son nom une juste notoriété. C'est ainsi qu'il publia des travaux avec Brissaud, sur la tuberculose du foie; avec Marfan, sur la pathogénie des gommes syphilitiques; avec Hartmann, sur l'histologie des rétrécissements du rectum; avec Tuffier, sur les altérations du rein consécutives aux sections de cet organe; et avec son maître Cornil, sur la curieuse question du choléra du canard. Il fit aussi un mémoire sur la formation des corps jaunes, et il traduisit avec Critzmann le traité d'histologie normale de Stœhr.

Depuis sa nomination aux Hôpitaux, sans abandonner l'histologie, Toupet s'occupa avec succès de clinique et de thérapeutique. A Sainte-Périne, il fit un travail sur l'action de la lécithine sur l'organisme des vieillards; à la Charité, il étudia, entre autres sujets, l'action des injections de calomel dans les inflammations chroniques non syphilitiques, puis celle des injections de sérum antistreptococcique dans toutes les inflammations aiguës, etc., etc.

D'un caractère simple et réservé, Toupet était aussi estimé pour sa valeur scientifique et sa probité professionnelle que pour sa bonté, sa modestie, la sûreté de ses relations. Il aimait sa profession et a dirigé ses deux fils vers la carrière médicale où ils ont déjà brillamment débuté, et dans laquelle ils ne pourront suivre de meilleurs exemples que ceux que leur a donnés leur père.

LA MÉDECINE ET L'HYGIÈNE AU CANAL DE PANAMA

La pensée française du canal de Panama est actuellement, entre les mains des Américains, en voie de réalisation rapide. Les Américains, dès leur prise en possession de la concession et de la zone de terrain du canal de Panama, ont reconnu l'intérêt majeur qu'il y avait à assainir le pays, point auquel les compagnies françaises n'avaient peut-être pas attaché assez d'importance. Instruits par l'expérience de leur installation à Cuba, ils n'ont pas hésité à dépenser plus de cent millions de francs, d'une part pour la construction de bâtiments d'habitation dont certains groupements abritent une population de plus de 5.000 habitants, d'autre part pour les travaux d'assainissement et de voirie. Convaincus du rôle des moustiques dans la transmission de nombreuses maladies, et en particulier la fièvre jaune, ils se sont attachés à détruire ces insectes en supprimant les eaux stagnantes, et, en défrichant aux alentours des lieux d'habitation. Le résultat ne s'est pas fait attendre, et depuis Décembre 1905, il ne s'est pas produit dans la région des travaux un seul cas de fièvre jaune; les cas de fièvre paludéenne, qui atteignaient chaque année, en 1906 encore, 82 pour 100 du personnel, n'ont plus été que de 28 pour 100 en 1908.

Le chiffre de la mortalité, qui était encore de 42 pour 1.000 en 1906, n'a plus été, l'année dernière, que de 12 pour 1.000, chiffre très bas pour une population industrielle. L'effectif total du personnel est maintenant d'environ 50.000, sur la longueur de 70 kilomètres du canal.

Les campements se composent de constructions en bois, montées sur des piliers en béton et placées à un écartement convenable pour assurer une large circulation d'air; toutes les ouvertures sont garnies de fines toiles métalliques pour arrêter les mouches et les moustiques. Le long du canal s'échelonnent ainsi 23 villages, qui sont chacun un centre de travail.

Un sujet d'importance capitale, après la question du logement, était celui de l'alimentation de tout ce personnel. Pour lui assurer à bon compte une nourriture saine et abondante, on a organisé des économats où les marchandises sont livrées au prix de revient; des cantines, gérées par l'administration, sont aussi installées sur tous les chantiers; et même, pour combattre la tendance, reconnue chez beaucoup de travailleurs, d'économiser sur leur nourriture au détriment de leur santé, on a dû en venir à les engager leur nourriture comprise, en abaissant légèrement les salaires, et on en a eu un bon résultat. Les denrées alimentaires susceptibles d'avarie sont transportées depuis le port d'embarquement jusqu'au lieu d'emploi sur les chantiers, d'abord sur des navires avec installations frigorifiques, puis mises à leur arrivée dans des magasins installés de même, et enfin transportées le long du canal dans des wagons frigorifiques. On a pensé également à l'hygiène individuelle : les hommes sont tenus de passer, au moins une fois chaque jour, à l'établissement de bains installé à proximité de chaque chantier, pour y recevoir un bain ou une

douche; des inspecteurs doivent tenir sévèrement la main à l'observation de cette prescription.

Comme complément de toutes ces dispositions sanitaires, il existe un service médical très bien organisé. Le grand hôpital qu'avait construit la Compagnie française sur le Cerro Ancon, près de Panama, constitue une installation modèle : établi sur un point élevé et bien aéré par les brises du Pacifique, il est bien disposé pour ramener à la santé les travailleurs fatigués. Des wagons-hôpitaux mettent journellement les chantiers en communication avec l'hôpital. Les malades sont envoyés ensuite au sanatorium établi dans l'île de Taboga, à 10 milles au large dans le Pacifique. (*La Nature.*)

***

On voit, en somme, au canal de Panama, ce que peut la science au service d'une organisation forte. Ce que font les Américains, les Français auraient pu le faire si l'entreprise française du Panama n'avait sombré sous les attaques insensées de nos compatriotes; mais les entreprises, comme les hommes, ont leur destin.

P. D.

VARIÉTÉS

Le cercle national pour le soldat de Paris.

Tout dernièrement, avait lieu en présence du chef du cabinet de M. Sarraut, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, l'inauguration du « Cercle national pour le soldat de Paris ».

Fondée par M. René Thorel, cette institution nouvelle mérite au premier chef de retenir l'attention.

Son but, essentiellement louable, est de sauvegarder la santé morale et physique des jeunes soldats sortis de la caserne.

Jusqu'ici, les exercices finis, une fois libres, les hommes de troupes n'avaient guère d'autre ressource pour se distraire que la promenade ou le cabaret; après d'autres, M. Thorel s'est avisé que si l'on donnait à ces jeunes hommes un local où ils pourraient librement se réunir pour y causer, y lire, y faire leur correspondance, y jouer à des jeux variés et non dispendieux, l'on supprimerait du même coup bien des tentations funestes et que l'on préserverait aussi de façon efficace tous ces jeunes gens contre le danger très réel de l'alcoolisme et contre celui non moins grave de la débauche.

Cette façon de voir a été partagée par nombre de bons esprits. Les personnalités civiles et militaires les plus autorisées ont tenu à donner à M. Thorel tout leur appui. Aussi, grâce à ces patronages, l'œuvre nouvellement créée promet-elle de recevoir un développement rapide.

Fort apprécié par les soldats à qui il est destiné, « le Cercle national pour le soldat de Paris » comprend aujourd'hui un bâtiment spacieux élevé, 15, rue Chevert, tout à côté de l'Ecole militaire.

Ouvert à tous les jeunes militaires, le cercle comprend présentement : 1° des salles de lecture et de correspondance où le papier à lettre illustré est fourni gratuitement ; 2° des lavabos ; 3° une salle de jeux avec billards, dominos, échecs, jeu de dames, etc. ; 4° un bar hygiénique où il n'est point délivré de boissons alcooliques ; 5° une salle réservée au dépôt des valises du soldat pendant son service militaire.

On le voit, l'œuvre réalisée par M. Thorel continue de la façon la plus heureuse celle des « Cercles du soldat » fondée par M. Alfred Mézières et par M. le général Langlois, qui n'intervient qu'à l'intérieur même des casernes. C'est, en effet, que l'on ne peut espérer que le jeune soldat durant ses heures de liberté consentira à ne point quitter la caserne. Fatalement il est sollicité de sortir par la ville et fatalement, une fois dehors, il est attiré par le cabaret et les lieux de débauche plus ou moins surveillés, qui, dans toute ville de garnison, pullulent aux alentours des casernes.

Grâce aux « Cercles » que M. Thorel rêve de multiplier d'abord à Paris, puis partout où existe une garnison, ces deux dangers pourront peut-être se voir sinon écartés complètement, au moins notablement réduits. Et c'est là un résultat doublement heureux, auquel on ne saurait trop applaudir.

G. V.

LIVRES NOUVEAUX

René Gaultier. — *Les maladies du duodénum et leur traitement.* 1 vol. in-8 de 203 pages, avec 60 figures. Prix : 5 francs (J. B. Baillière et fils, éditeurs).

L'auteur consacre ce volume à l'étude exclusive des affections du duodénum. Après deux chapitres consacrés à l'anatomie et à la physiologie du duodénum, Gaultier étudie longuement les méthodes d'exploration des fonctions duodénales, sur lesquelles il a déjà publié tant de recherches personnelles. Dans les chapitres suivants toutes les affections du duodénum sont passées en revue, corps étranger, ankylotomiase, cancer, ulcère. Signalons surtout le chapitre tout nouveau des dyspepsies duodénales ou dystrypsies, partie la plus originale de l'ouvrage. D'ailleurs la bibliographie y occupe une place importante et les figures sont excellentes et nombreuses.

De Jong.

SOMMAIRES DES REVUES

LYON CHIRURGICAL

Sommaire du n° 1 (Juillet 1910).

Mémoires originaux :

E. Villard et G. Cotte. — Quelques nouveaux cas d'hydropisie intermittente de la vésicule.

M. Cantas. — De la radiumthérapie dans les sténoses cicatricielles du conduit laryngo-trachéal.

L. Desgouttes. — Trois observations rares de chirurgie abdominale.

Technique chirurgicale.

M. Lannois et M. Jacob. — Incisions et résection du conduit auditif et de la conque après l'évidement pétromastoïdien (14 figures).

Revue critique :

H. Muller. — Les fractures du coude chez l'enfant.

Analyses.

Société de chirurgie de Lyon.

Ouvrages reçus. — Informations. — Bibliographie.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, 17 rue du Fer-à-Moulin. — Directeur : M. PIERRE SEBILEAU, agrégé à la Faculté, chirurgien de l'hôpital Lariboisière.

M. DESMAREST, prosecteur, commencera le samedi 16 Juillet, à 2 heures, un cours de technique chirurgicale, et le continuera les jours suivants à la même heure.

Ce cours comprendra les dix leçons suivantes :

1re leçon : Technique de la gastrostomie et de la gastro-entérostomie. — 2e leçon : Technique de l'appendicectomie et de l'anus iliaque. — 3e leçon : Technique de la suture intestinale et de l'entéro-anastomose. — 4e leçon : Technique des opérations pour abcès et fistules de la marge de l'anus et pour hémorroïdes. — 5e leçon : Technique de la cure radicale des hernies inguinale, crurale et ombilicale. — 6e leçon : Technique de la cholécystostomie et de la cholécystectomie. — 7e leçon : Technique des opérations sur le rein (néphrotomie, néphrostomie et néphrectomie). — 8e leçon : Technique de la taille hypogastrique et des opérations pour rupture de l'urètre périnéal. — 9e leçon : Technique de l'amputation du sein pour cancer (opération de Halsted). — 10e leçon : Technique des résections costales pour pleurésies purulentes et fistules pleurales.

Chacune de ces leçons comprendra en outre une *démonstration d'anatomie topographique* ayant trait à l'objet du cours et sera suivie d'exercices opératoires pendant lesquels les élèves inscrits répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur.

Le droit à verser est de 80 francs.

Le nombre des élèves est limité à 12.

S'inscrire tous les jours, de 2 heures à 4 heures, rue du Fer-à-Moulin, 17, chez l'économe.

Hôpital Laënnec. — *Cours de vacances. Services d'ophtalmologie de M. Rochon-Duvigneaud.* — M. CAILLAUD, assistant du service, commencera le mardi 2 Août, à 9 heures du matin, une série de 10 leçons destinées aux étudiants et médecins généraux, avec examens de malades.

Programme du cours : Eclairage latéral, pupilles, acuité visuelle, accommodation, périmétrie, diplopie, simulation, pathologie des sourcils, paupières, conjonctive, cornée, sclérotique, iris, cristallin, glaucome, exophtalmie, voies lacrymales, accidents du travail.

Le prix en est fixé à 20 francs. Le nombre de places étant limité, prière de s'inscrire dès maintenant dans la matinée auprès de M. CAILLAUD, à l'hôpital Laënnec, 42, rue de Sèvres.

Hôpital maritime de Berck-sur-Mer. — Cours de vacances, douze leçons sur la *tuberculose des os et des articulations*, du 1er au 13 Août 1910, par M. MÉNARD, chirurgien en chef, ANDRIEU et CALVÉ, chirurgiens-assistants.

Programme des cours : 1er Août, M. MÉNARD, Généralités sur la tuberculose osseuse et articulaire. Evolution et traitement. — 2 Août, M. MÉNARD, Coxalgie. Anatomie pathologique. Examen de pièces. Radiographies. — 3 Août, M. CALVÉ, Coxalgie. Diagnostic et traitement. — 4 Août, M. MÉNARD, Mal de Pott. Anatomie pathologique. Examen de pièces et de radiographies. — 5 Août, M. MÉNARD, Mal de Pott. Diagnostic et traitement. — 6 Août, M. ANDRIEU, Tuberculose du genou. — 8 Août, M. CALVÉ, Spina ventosa. — 9 Août, M. ANDRIEU, Tuberculose du coude. — 10 Août, M. MÉNARD, Tuberculose du torse. — 11 Août, M. CALVÉ, Tuberculose du poignet et de l'épaule. 12 Août, M. ANDRIEU, Adénite tuberculeuse. — 13 Août, M. MÉNARD, Ostéite tuberculeuse et ostéite syphilitique.

Ces leçons seront accompagnées de démonstrations pratiques : appareils plâtrés, traitement des abcès froids, présentations de malades.

Le cours aura lieu le matin à 10 h. 1/2 à l'Hôpital maritime. Il sera ouvert aux étudiants en médecine et aux docteurs français et étrangers. Droit d'inscription : 50 francs. (Les internes des hôpitaux de Paris sont dispensés de ce droit.)

Se faire inscrire par lettre adressée à M. CALVÉ ou à M. ANDRIEU, chirurgiens-assistants de l'Hôpital maritime. Pour les renseignements relatifs au séjour (hôtels, pensions), s'adresser à l'agence Laffillé et Gérardin, à Berck-Plage (Pas-de-Calais).

Hôpitaux d'Amiens. — M. Chazarin est nommé chirurgien des hôpitaux d'Amiens.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Chevalier.* — MM. Trouette, Deglos, à Paris.

Officier d'Académie. — MM. Audibert, Laurent, Maritan, Porcheron, à Marseille ; Rouffiandis, médecin-major des troupes coloniales.

MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Médaille d'argent.* — MM. Chamard-Bois, interne à l'hôpital Lariboisière ; Mesny, médecin-major de 2e classe des troupes coloniales.

Médaille de bronze. — MM. Simon, à Paris ; Rougel, interne des hôpitaux de Paris ; Lietz, Bleynie-Durand (G.), Rabourdin, externes des hôpitaux de Paris ; Bralez, Rode, étudiants en médecine, à Paris.

Association française pour l'avancement des sciences. — Le Congrès se réunira à Toulouse, du 1er au 7 Août 1910.

Selon la coutume, on a mis à l'ordre du jour des discussions trois questions qui seront l'objet de rapports spéciaux : 1° L'hypersensibilité à la tuberculine ; 2° Une première atteinte de tuberculose confère-t-elle un certain degré d'immunité ? 3° Le traitement des hémoptysies.

En dehors de ces questions, un certain nombre de séances seront consacrées à la présentation et à la discussion des communications envoyées par les membres du Congrès, sur un sujet quelconque, à leur choix.

Les lettres et les communications annoncées devront être adressées pour la section de médecine au président, M. FERNAND BEZANÇON, professeur agrégé, 84, rue de Monceau.

Union internationale pour la protection de l'enfance du premier âge « Goutte de Lait ». — Le troisième Congrès international pour la protection de l'enfance du premier âge *Goutte de Lait*, aura lieu à Berlin du 11 au 15 Septembre 1911, sous la présidence du professeur Diétrich, de Berlin. Le Secrétaire général est le professeur Keller, de Charlottenbourg. Tous les renseignements sur l'organisation du Congrès sont fournis par le Secrétaire du Comité français, M. P. GRASSET, 27, rue de Clocheville, à Tours.

Société de médecins abstinents des pays de langue latine. — Il a semblé à quelques médecins français abstinents que le moment était venu, à la veille du 1er Congrès des abstinents français qui se réunira le 13 Août à Grenoble, de combler une lacune. Une *Société de médecins abstinents des pays latins* est d'ores et déjà constituée. Elle fait appel à tous les confrères ayant une conception très nette du rôle du médecin dans la circonstance et convaincus que l'exemple raisonné de l'abstinence de toute boisson alcoolique est la meilleure des armes.

Adresser toutes adhésions ou demandes de renseignements aux *Annales Antialcooliques*, 14, rue de Tournon, Paris.

XXe Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française (Bruxelles-Liége, 1er-8 Août 1910). — PROGRAMME DU CONGRÈS : Dimanche 31 Juillet, 8 h. 1/2 : Raout offert aux congressistes par les présidents. (Des invitations personnelles seront envoyées aux membres du Congrès.)

Lundi 1er Août, 10 heures. Séance solennelle d'ouver-

ture à l'Hôtel de Ville de Bruxelles. Discours des ministres, des présidents, etc. Midi : visite de l'Hôtel de Ville. 2 h. 1/2 : séance à l'Hôtel de Ville. Discussion de la 1re question. *La maladie du sommeil, les narcolepsies.* Rapporteurs : MM. VAN CAMPENHOUT (de Bruxelles) et LHERMITTE (de Paris). Le soir : promenade dans les jardins de l'Exposition.

Mardi 2 Août. 9 heures : séance à l'Hôtel de Ville. Discussion de la 2e question. *Systématisation des lésions trophiques dans les affections mentales et nerveuses.* Rapporteurs : MM. SANO (d'Anvers) et ROSE (de Paris). 2 heures : suite de la discussion de la 2e question. Communications diverses. Réunion du Comité permanent. Le soir : promenade dans les jardins de l'Exposition.

Mercredi 3 Août. Visite de la célèbre colonie d'aliénés de Gheel. Départ de Bruxelles vers 8 heures, arrivée à Gheel vers 10 heures. Déjeuner offert par la colonie. Séance de communications diverses. Retour à Bruxelles vers 8 heures.

Jeudi 4 Août. 7 h. 31 : départ de Bruxelles-Nord, arrivée à Liége à 9 h. 3. 9 h. 30 : séance à l'Institut de physiologie. Discussion de la 3e question. *Alcoolisme et criminalité* : MM. LEY (de Bruxelles) et CHARPENTIER (de Paris). 2 h. 1/2 : séance à l'Institut de physiologie. Suite de la discussion de la 3e question. Communications diverses. Après la séance : réunion du Congrès en Assemblée générale. 8 h. 1/2 : réception offerte à l'Hôtel de Ville de Liége par l'administration communale.

Vendredi 5 et samedi 6 Août. Excursion dans le pays de Liége et les Ardennes. Cette excursion est des plus intéressantes; elle permet de voir en détail la partie la plus pittoresque de la Belgique, en même temps qu'une des régions les plus industrielles du pays.

Afin de laisser aux congressistes le plus de latitude possible, il a été prévu 4 catégories de voyageurs, suivant que les participants préféreront faire le trajet en automobile ou en chemin de fer, et désireront prendre part à une seule journée ou aux deux journées d'excursion.

Dimanche 7 Août. Visite de l'Exposition de Bruxelles. 2 h. 1/2 : raout offert à l'Hôtel de Ville par l'administration communale de Bruxelles.

Lundi 8 Août. Visite de l'Exposition de Bruxelles.

Une excursion en Flandre et en Hollande, du mardi 9 Août au mercredi 17 est de plus organisée pour les congressistes qui voudront en profiter.

Nécrologie. — On annonce la mort de MM. Duchastelet et Laloy, à Paris.

CONCOURS

Agrégation. — Médecine générale. — LEÇON D'UNE HEURE. — *Séance du 11 Juillet.* — M. Mouriquand, *De l'absinthisme.* — M. Savy, *Insuffisance hépatique.* — M. Parisot, *Les céphalées.*

Séance du 12 Juillet. — M. Josué, *Les syndromes surrénaux.* — M. Piéry, *L'infantilisme.*

NOTES OBTENUES. — MM. Mouriquand, 19; Savy, 16,5; Parisot, 16; Josué, 18; Piéry, 17,5.

Médecin des hôpitaux. — CONSULTATION ÉCRITE. — *Séance du 10 Juillet.* — Ont obtenu : MM. Merklen, 18; Pagniez, 17; Grenet, 18.

Séance du 11 Juillet. — Ont obtenu : MM. Weil, 19; Ribadeau-Dumas, 18; Babonneix, 19.

Chirurgiens des hôpitaux. — EPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 8 Juillet.* — Ont obtenu : MM. Gasne, 14; Okinczyc, 16; Mocquot, 17.

Séance du 11 Juillet. — Ont obtenu : MM. Kendirdjy, 17; Mathieu, 18; Descomps, 18.

Prix Filioux. — En conformité du legs fait à l'Administration générale de l'Assistance publique par M. Filioux, un Concours doit être ouvert, chaque année, pour l'attribution de deux prix de même valeur, à décerner : l'un à l'interne, l'autre à l'externe des hôpitaux, qui auront fait le meilleur mémoire et le meilleur concours sur les *Maladies de l'oreille.* Le montant de chacun de ces prix est fixé chaque année à la fin du concours.

Pour l'année 1910 le Concours sera ouvert le jeudi 1er Décembre. Les élèves qui désireront y prendre part seront admis à se faire inscrire à l'Administration centrale (service de santé), tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 11 heures à 3 heures, du 3 au 10 Octobre inclusivement.

Le mémoire prescrit comme épreuve du Concours devra être déposé avant le lundi 10 Octobre, dernier délai. Ce mémoire devra être manuscrit et inédit.

Médecin-Inspecteur des écoles de la ville de Paris. — LECTURE DES COPIES. — *Séance du 1er Juillet.* Ont obtenu : MM. Gaultier (R.), 13 + 11 = 24; Lamouroux, 12 + 12 = 24; Michaux, 13 + 9 = 22; Merklen, 15 + 13 = 28; Imhoff, 11 + 8 = 19; Dinet, 10 + 13 = 23; Mme Leclerc (J.), 11 + 11 = 22.

Séance du 4 Juillet. — Ont obtenu : MM. Mayer, 8 + 9 = 17; Curie, 12 + 11 = 23; Coriat, 11 + 9 = 20; Bernard (G.), 11 + 10 = 21; Theulet-Lazié, 11 + 11 = 22; Voisin, 14 + 14 = 28; Léard, 11 + 13 = 24; Picard (L.), 11 + 12 = 23.

Séance du 5 Juillet. — Ont obtenu : MM. Grivot (M.), 11 + 11 = 22; Contet, 14 + 14 = 28; Gerson, 12 + 13 = 25; Goiset, 10 + 8 = 18; Schwanhard, 12 + 12 = 24; Poisson, 9 + 10 = 19; Polack, 9 + 8 = 17; de Sèze, 10 + 8 = 18.

Séance du 6 Juillet. — Ont obtenu : MM. Gesland, 10 + 7 = 17; Pamart, 12 + 8 = 20; Barrault, 11 + 12 = 23; Houzel, 11 + 14 = 25; Batisse, 11 + 11 = 22; Sainmont, 12 + 12 = 24; Amouroux, 11 + 10 = 21.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut, Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —

SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

E. Weill et G. Mouriquand. Radiologie clinique. Le triangle primitif d'hépatisation pneumonique.

Gudin. Sur un nouveau procédé de cathétérisme urétéral.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

A. Gouget. La pathogénie du syndrome d'Adams-Stokes.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société belge d'Otologie, de Laryngologie et de Rhinologie. — Un cas de pansinusite avec complications oculaires, endocraniennes et pharyngées. — Modification au procédé habituellement employé pour la cure de la polysinusite. — Malades opérés de polysinusite de la face. — Fractures de la base du crâne, du frontal et des os de la face; lésions graves du cerveau; polysinusite; guérison.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société d'ophtalmologie de Paris. — Examen clinique et anatomo-pathologique d'un cas d'irido-cyclite chronique. — Pigmentation angioïde de la rétine dans un cas d'angio-sclérose. — Traitement chirurgical d'une paralysie du droit externe due à un traumatisme crânien. — Sporotrichose de l'iris au cours d'une sporotrichose généralisée. — Contribution à l'étude clinique de certains troubles cornéens. — Contribution à l'étude de la pathogénie des amblyopies et anopsies et de celle du strabisme. — Atrophie post-traumatique du nerf optique. — Persistance de l'artère hyaloïde.

Académie des sciences. — Venin de cobra et curare. — Oxydation de l'oxyhémoglobine pure par l'eau oxygénée pure.

Société d'obstétrique de Paris. — Un cas de grossesse tubo-interstitielle. — A propos de deux cas d'hydrocéphalie. — Un cas d'abouchement anormal du rectum. — Deux cas d'arrêt de développement du maxillaire inférieur. — Présentation d'un fœtus papyracé dans un cas de grossesse gémellaire.

Société d'obstétrique, de gynécologie et de pédiatrie.

Société de médecine légale.

Société de chirurgie.

ANALYSES

MÉDECINE PRATIQUE

Traitement du rhumatisme blennorragique par les injections intra-articulaires ou péri-articulaires de sels insolubles de radium. — Traitements locaux par le sérum antidiphtérique.

TECHNIQUES DE LABORATOIRE

Diagnostic rapide de la diphtérie par la méthode de déviation du complément.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

CHRONIQUE

G. Bertrand. Quelques considérations sur la pratique des vaccinations en milieu arabe.

LIVRES NOUVEAUX

P. Meunier et R. Masselon. Les rêves et leur interprétation.

NOUVELLES

QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LA PRATIQUE DES VACCINATIONS EN MILIEU ARABE

Pour l'Arabe contemporain, l'hygiène individuelle résume toute la science hygiénique. A l'encontre de ses ancêtres qui comptèrent des hygiénistes distingués dont j'ai montré le savoir dans une récente étude[1], l'Arabe, de nos jours, ignore les autres branches de cette science, la prophylaxie en particulier. Si l'hygiène individuelle seule a survécu, si elle n'est pas tombée dans l'oubli comme les autres découvertes des hygiénistes arabes des premiers siècles de l'Islam, c'est qu'elle fait partie intégrante de la Religion; le Prophète Mohammed ayant dans le *Coran* transformé en rites religieux les règles de la propreté corporelle.

Dès le début de notre installation dans le Nord de l'Afrique, nous avons mis tout en œuvre pour secouer l'indifférence indigène, combattre son ignorance et le mettre en mesure de bénéficier des progrès de l'hygiène moderne; mais que ce soit insouciance, inconscience ou routine, d'autres diront fatalisme, mot dont on a sans doute beaucoup trop usé et bien souvent à tort, l'Arabe ne comprend pas ou ne veut pas comprendre la valeur de nos procédés de lutte contre la maladie, de protection de notre santé, et cela, entre

1. Les médecins arabes sous l'Empire des Khalifes. *La Presse Médicale*, n° 35, 30 Avril 1910.

autres raisons, parce que, le plus souvent, leurs effets sont à longue échéance et non immédiats, qu'ils ne tiennent pas du miracle et ne frappent pas suffisamment son esprit.

L'ignorance indigène, malgré nos efforts, reste presque complète sur ce chapitre, et si, depuis notre arrivée en Afrique, quelques progrès ont pu être réalisés en matière d'hygiène collective et de prophylaxie, il ne faut en savoir que peu de gré au musulman, car, sauf exceptions fort rares, citadins instruits, progressistes avisés, il ne nous a pas aidé ou tout au moins ne nous a que fort peu aidé. Tout le mérite des résultats obtenus revient à l'influence française, à ses agents, fonctionnaires, officiers, médecins, dont la bonne volonté, la ténacité et la patience inlassables ont fini par avoir souvent raison de l'inertie indigène. Nous avons réussi en partie à défendre l'Arabe contre la maladie, le plus souvent malgré lui, toujours sans son aide. Remercions-le cependant de ne nous avoir pas fait d'opposition[1].

***

Exception doit être faite toutefois en faveur de la vaccination et de la prophylaxie de la variole. Les effets de la vaccine sont presque immédiats, l'observation en est si facile que l'indigène a bien été obligé de constater les résultats obtenus. Il lui eût fallu être complètement de parti pris pour ne pas voir que tous les vaccinés échappaient à la variole, à cette maladie qui défigure ou rend aveugle quand elle ne tue pas et qui faisait tant de victimes avant notre intervention médicale. *La variolisation*, bien connue des indigènes et pratiquée par leurs *Tebibs* (médecins), nous a beaucoup aidés dans notre œuvre, il faut le reconnaître. Elle avait préparé la voie à un procédé plus sûr et moins dangereux.

Il ne faudrait cependant pas exagérer l'appui que nous a donné l'indigène en la circonstance, car, si nous n'avons plus à lutter aujourd'hui contre cette idée, habilement entretenue dans la masse par des adversaires intéressés, que la vaccination n'est qu'un marquage indélébile des garçons pour le régiment et des filles pour la maison de tolérance, il serait puéril de croire que les indigènes se portent en foule à nos dispensaires, « proprio motu », sans y avoir été convoqués, sans qu'on les y ait poussés. L'Arabe ne fait plus de difficultés à se laisser inoculer la vaccine, à laisser inoculer les siens[1], preuve indiscutable qu'il a bien compris la valeur du procédé, progrès appréciable sans nul doute, mais ce serait bien mal connaître la race que la croire capable de montrer en cette circonstance particulière et parce qu'elle connaît les bienfaits de la vaccine plus d'empressement ou plutôt moins d'indifférence qu'à son habitude.

Nous avons vacciné et revacciné beaucoup depuis notre arrivée dans nos possessions algéro-tunisiennes. Nous avons sans doute sauvé bien des vies humaines et cependant la variole fait encore des victimes beaucoup trop nombreuses en certaines régions de nos provinces, constatation qui prouve bien que, malgré nos efforts, il existe encore en milieu indigène des individus sinon réfractaires à l'idée de vaccination, du moins non prévenus ou plutôt insuffisamment renseignés[1].

Il ne suffit pas en effet, en pays arabe, de prévenir à grand renfort de crieurs ou d'affiches qu'à telle ou telle date le médecin vaccinera. Cette manière de procéder, suffisante en France où la vaccination est entrée définitivement dans les mœurs et devenue une notion presque vulgaire, sera totalement insuffisante en milieu indigène. L'Arabe lira l'affiche, écoutera le crieur, mais aura oublié l'avis donné avant même d'avoir franchi les portes de la ville.

Dans les grands centres, peut-être pourra-t-on obtenir quelques résultats de cette publicité prophylactique, si j'ose m'exprimer ainsi, mais dans la campagne, chez le nomade ou le semi-nomade, à des centaines de kilomètres des grands milieux urbains, quel bénéfice pourra-t-on espérer des appels oraux ou écrits, aussi pressants, aussi motivés soient-ils? Ce serait vraiment « prêcher dans le désert », jamais le mot n'a été mieux en situation.

Avec la mentalité indigène, si on veut faire

1. Dans quelques circonstances cependant, il a fallu presque employer la force pour faire respecter par les indigènes les mesures d'hygiène édictées pour son bien. Entre autres exemples, je citerai le suivant : au début de notre occupation de la Tunisie, peu après la prise de Tunis, l'autorité française fit nettoyer complètement cette ville devenue, sous l'amoncellement des ordures, un véritable dépotoir. La ville nettoyée, les habitants furent invités à ne plus jeter leurs ordures ménagères et autres dans les rues, sous peine d'amende. Ce décret faillit soulever une véritable émeute et ce n'est qu'à force d'énergie et de patience que la police locale put amener les habitants à l'observation des règlements. (Z. R. N. « La Politique française en Tunisie ».)

1. Il faut faire une légère restriction concernant les femmes adultes, que les Arabes n'aiment pas à montrer aux étrangers et à qui n'est pas de leur famille. Ils les amènent difficilement à la vaccination. On arrive cependant le plus généralement à vaincre cette répulsion; toutefois, certaines tribus lointaines restent absolument réfractaires, quoi qu'on fasse. Personnellement, dans l'Extrême sud Tunisien, chez les Oudernas, tribu de montagnards fanatiques, je me suis heurté à un refus formel et sans réplique. Je me suis contenté, sans insister, de vacciner les petites filles, sentant bien que rien, pas même la force, ne les déciderait.

1. Il est en particulier très difficile de faire comprendre aux Arabes que l'immunité due à la vaccine n'est pas définitive. Croyant à une immunité définitive, la plupart trouvent inutile de se faire revacciner.

Il résulte de cela que, dans les séances de vaccination, on vaccine surtout des enfants. Les Israélites, par contre, paraissent avoir très bien compris la durée limitée de l'immunité et n'hésitent pas à se faire revacciner le plus souvent possible.

œuvre utile en matière de vaccinations, ce n'est pas au cabinet de consultation ni au dispensaire qu'il faut attendre le client, mais aller le chercher chez lui. L'Arabe ne viendra pas à nous, neuf fois sur dix, c'est donc à l'Arabe qu'il faut aller. S'il veut obtenir des résultats dignes de ce nom, le médecin devra se déplacer, parcourir souvent de grandes distances, car ces pays sont vastes et peu peuplés, visiter villages, douars, ksours[1], pénétrer dans le gourbi, sous la tente où il sera d'ailleurs, il faut le reconnaître, toujours bien reçu, besogne fatigante sans doute, quelquefois très ingrate, mais qui du moins aura le mérite de ne pas rester stérile.

C'est cette notion, qui n'est pas nouvelle d'ailleurs, de l'utilité quasi absolue des déplacements médicaux comme facteur essentiel de réussite auprès de l'indigène, qui a présidé à l'institution des *tournées de vaccination*.

Ces tournées de vaccination sont effectuées tous les ans à une époque déterminée, de préférence dans les premiers jours du printemps, la température étant, d'une part, favorable et supportable, et les Arabes semi-nomades n'ayant pas encore quitté les villages pour se rendre aux travaux agricoles. Dans chaque circonscription administrative, le médecin[2] visite successivement toutes les agglomérations où les Cheicks (chef de tribu), prévenus en temps opportun de la date du passage, ont eu soin de rassembler ceux de leurs administrés susceptibles d'être vaccinés. Au cas de menaces d'épidémie, des tournées supplémentaires sont effectuées dans les centres contaminés[3].

1. Douar : agglomération de tentes ; Ksours, pluriel de Ksar, nom donné à certains villages, en pays de montagne particulièrement ; Gourbi : habitation arabe en paille ou en terre.

2. En territoire civil ce service est assuré par les médecins de colonisation, en territoire de commandement (ou militaires) par les médecins de l'armée.

3. Le seul desideratum à signaler est le suivant : Il est matériellement impossible de constater les résultats des inoculations ; mais, dans la pratique, cette constatation n'a pas d'importance, le but proposé, diminuer la fréquence de la variole, étant atteint.

L'idée était excellente. L'institution, basée sur une constatation juste, devait porter logiquement ses fruits. Elle n'a pas failli à ses promesses. Au point de vue spécial de la prophylaxie de la variole, les statistiques montrent en effet d'une part un nombre toujours croissant de vaccinations et revaccinations, et parallèlement un chiffre toujours décroissant des cas de variole.

Sans doute la variole n'a pas disparu complètement de nos possessions algéro-tunisiennes ; mais si elle fait encore des victimes, elle ne peut plus, grâce à la vaccination, procéder par épidémies massives ainsi qu'il lui était habituel avant notre occupation. Il ne se passait pas une année, en effet, où elle ne fît de véritables hécatombes dans ces tribus souvent misérables, où elle trouvait, donnés comme à plaisir, tous les éléments propices à son extension.

Pendant mon séjour en Tunisie, dans le Sud, sur la frontière tripolitaine, j'ai effectué de nombreuses tournées de vaccination, et j'ai pu me convaincre par moi-même de la valeur de cette institution et des résultats qu'elle a donnés. Chaque année, pendant cinq ans, j'ai vu augmenter le nombre de mes vaccinations, et, par contre, à peine ai-je pu constater pendant le même laps de temps une dizaine de cas isolés de variole, chiffre vraiment négligeable.

Les Arabes ont sans doute accepté facilement la vaccination parce qu'ils en ont compris la valeur prophylactique. Mais il faut bien se pénétrer de cette idée que si, méconnaissant l'insouciance et l'apathie arabes, le médecin, au lieu d'aller vacciner les indigènes chez eux, les avait attendus à son cabinet de consultation, nous serions bien loin aujourd'hui encore, après bien des années d'occupation (plus d'un demi-siècle pour l'Algérie), d'avoir à enregistrer les résultats obtenus, dont le mérite revient, avant tout, à l'institution des « tournées de vaccination ».

G. Bertrand,
Médecin-major au 3e régiment de hussards.

LIVRES NOUVEAUX

P. Meunier et R. Masselon. — *Les rêves et leur interprétation.* 1 vol. in-16 de la collection de psychologie expérimentale. (Bloud, édit., 1910, 211 p. Prix : 3 fr.)

Le rêve reconnaît souvent une origine interne, cœnesthésique, qui traduit ainsi, dans une sorte de langage qui lui est propre, les perturbations intimes de l'organisme. Dans ces conditions, on comprend que le rêve puisse révéler un trouble fonctionnel qui ne s'est pas encore dévoilé à l'état de veille, que ce trouble soit l'indice d'une maladie organique encore en incubation, ou qu'il soit le premier signe d'un déséquilibre mental encore latent.

Il existe donc une interprétation médicale des rêves, et c'est à cette tentative que les auteurs consacrent leur travail, montrant le parti que la pathologie générale et mentale peut tirer de cette étude.

Il est évident qu'il importe d'apporter dans l'analyse de ces faits la plus grande prudence. MM. Meunier et Masselon l'ont bien compris et ne considèrent l'interprétation des rêves que comme une indication que l'examen du malade devra confirmer.

Cette monographie est intéressante et vient s'ajouter utilement dans la bibliothèque du médecin et du psychologue aux ouvrages antérieurs sur les rêves.

P. Hartenberg.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Un Cours de vacances de technique clinique et application des méthodes de laboratoire au diagnostic clinique, commençant le 19 Septembre 1910, et comprenant 26 leçons, aura lieu à l'amphithéâtre et au laboratoire de la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, sous la direction de M. le professeur DIEULAFOY, le matin à 10 heures et l'après-midi à 2 heures. Les élèves seront exercés individuellement aux travaux de laboratoire.

L'enseignement, essentiellement pratique, sera fait par MM. LE PLAY et DOURY, chefs de clinique; NATHAN et SÉZARY, chefs de laboratoire; BONNIER, DÉHU et LACAILLE, assistants.

Programme du cours : Lundi 19 Septembre, matin. M. LE PLAY. Examen du sang : anémies, polyglobulies. Leucocytoses et leucémies. Résistance globulaire. — Soir. M. LE PLAY. Opsonines. Le pouvoir opsonique du sérum et la recherche de l'indice opsonique, application à la clinique. Cyto-diagnostic.

Mardi 20 Septembre, matin. M. M. NATHAN. Analyse bactériologique du pus, recherche du gonocoque, du pneumocoque, du bacille du chancre mou. Coloration des microbes; réaction de Gram. — Soir. M. LE PLAY. Technique de l'examen bactériologique du sang; culture du sang.

Mercredi 21 Septembre, matin. M. DOURY. Diagnostic clinique de la tuberculose pulmonaire au début. Indications thérapeutiques. — Soir. M. DOURY. Diagnostic de la tuberculose par les procédés de laboratoire : recherche du bacille de Koch dans les crachats et les liquides pathologiques; inoculation aux animaux. Les tuberculines; les tuberculino-réactions.

Jeudi 22 Septembre, matin. M. M. NATHAN. Diagnostic des méningites. Bactériologie de la méningite cérébro-spinale épidémique. Sérothérapie méningococcique. Ponction lombaire, technique et valeur séméiologique. — Soir. M. SÉZARY. Le tréponème de la syphilis; recherche dans les exsudats et dans les coupes histologiques; examen ultra-microscopique; imprégnation argentique; inoculation aux animaux. Diagnostic des spirochètes saprophytes et pathogènes.

Vendredi 23 Septembre, matin. M. LE PLAY. Etude bactériologique des angines; diagnostic de l'angine diphtérique. La sérothérapie antidiphtérique. — Soir. M. SÉZARY. Microbes anaérobies pathogènes; isolement, culture. Etude des principales mycoses; actinomycose, sporotrichose, etc.

Samedi 24 Septembre, matin. M. LE PLAY. Séméiologie clinique du foie et du pancréas; les ictères, les pancréatites. Insuffisance hépatique et insuffisance pancréatique. — Soir. M. M. NATHAN. Syndromes surrénaux, thyroïdiens, hypophysaires et polyglandulaires. Principes d'opothérapie. Glycosuries et diabète.

Lundi 26 Septembre, matin. M. DOURY. Diagnostic et traitement de la fièvre typhoïde. Séro-diagnostic : réaction d'agglutination. — Soir. M. DOURY. Examen clinique du cœur et des vaisseaux, pression artérielle, application au diagnostic des diverses cardiopathies. L'asystolie et son traitement.

Mardi 27 Septembre, matin. M. SÉZARY. Séméiologie du système nerveux : hémiplégie, hémianesthésie, aphasie, épilepsie, tumeurs cérébrales. Indications thérapeutiques. — Soir, M. M. NATHAN. Examen clinique des urines; exploration rénale : urémie. Indications de la saignée; déchloruration.

Mercredi 28 Septembre, matin. M. DOURY. Séméiologie clinique de l'estomac, chimisme gastrique; étude de la sécrétion à l'état normal et à l'état pathologique. Etude de la motricité gastrique. — Soir. M. NATHAN. Séméiologie clinique de l'intestin. Examen des fèces. Technique. Valeur des méthodes coprologiques dans l'estimation des fonctions gastrique, duodénale, intestinale, pancréatique et hépatique.

Jeudi 29 Septembre, matin. M. SÉZARY. Séméiologie du système nerveux (*suite*). Les paraplégies. Troubles de l'équilibre : ataxie, tabes, syndrome cérébelleux. Les atrophies musculaires. Syndromes radiculaires et radiculites. — Soir. M. SÉZARY. Séro-diagnostic : déviation du complément (méthode de Bordet-Gengou) dans le diagnostic des maladies infectieuses. Diagnostic de la syphilis et réaction de Wassermann; méthodes simplifiées. Diagnostic des kystes hydatiques par la méthode de Weinberg.

Vendredi 30 Septembre, matin. M. DÉHU. Traitement de la syphilis, la médication mercurielle. — Soir. M. DÉHU. Recherche des stigmates de la syphilis acquise et héréditaire.

Samedi 1er Octobre, matin. M. LACAILLE. Méthodes d'exploration des réactions électriques, leur application au diagnostic et au traitement. Réaction de dégénérescence. — Soir. M. LACAILLE. Méthodes d'exploration radioscopique et radiographique : thorax, tube digestif.

Lundi 3 Octobre, matin. M. BONNIER. Technique de l'examen du nez, du pharynx et du larynx. — Soir. M. BONNIER. Technique de l'examen de l'oreille. Vertige.

Le droit à verser est de 100 francs.

Clinique médicale infantile (149, rue de Sèvres). — M. NOBÉCOURT, agrégé : tous les matins à 9 heures, examen des malades dans les salles.

Le mardi 23 Août 1910, à 10 h. 1/2, commencera un cours de perfectionnement, comprenant 34 conférences cliniques et pratiques de clinique infantile, d'une durée de 3 semaines.

Les conférences seront faites par :

M. NOBÉCOURT, agrégé, et par MM. BABONNEIX, ROGER VOISIN, PAISSEAU, RIVET, DARRÉ, LÉON TIXIER, chefs de clinique et de laboratoire.

Un programme sera distribué aux auditeurs. Le droit à verser est de 50 francs.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lyon. — La chaire de pathologie et de thérapeutique générales de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours, à partir de la publication du présent arrêté, est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

HOPITAUX ET HOSPICES

Institut orthopédique de Berck. — Le cours de vacances de M. Calot, à cause d'un empêchement imprévu, est retardé d'une semaine.

Il aura donc lieu du 8 au 14 Août.

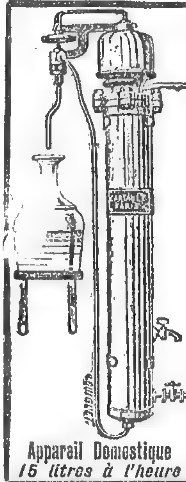
Pour les renseignements, s'adresser à M. FOUCHET, à Berck-Plage (Pas-de-Calais).

NOUVELLES

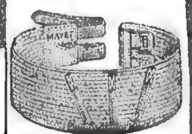
Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Commandeur* : M. Bertrand, médecin général de 1re classe de la marine.

Officier : MM. Nimier, médecin inspecteur de l'armée; Choux, Lèques, Maljean, Gallay, médecins principaux de 1re classe; Toussaint, médecin principal de 2e classe; Zumbiehl, médecin-major de 1re classe; Andrieux, médecin inspecteur de 2e classe de la marine; Couteaud, médecin général de 2e classe de la marine; Pfihl, Cognes, médecins en chefs de 1re classe de la marine; Feltz, à Paris.

Chevalier. — MM. Vialle, Crepet, Dettling, Esquer, Ferrandini, Toubert, Vallet, médecins-majors de 1re classe; d'Arlhac, Bizouard, Duffau, Eybert, Mélot, Picqué, Ra-







gnaud, Rouquette, Silvestre, Tourtarel, Vernet, Battarel, Lafont, médecins-majors de 2e classe; Castaing, Charuel, Frézouls, médecins de 1re classe de la marine; Cadène, à Toulouse.

Muséum d'histoire naturelle. — M. Roule, docteur ès sciences, docteur en médecine, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Toulouse, est nommé professeur de zoologie (reptiles et poissons) au Muséum d'histoire naturelle, en remplacement de M. Vaillant, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Commission de l'hygiène publique. — A la Chambre des députés, la Commission de l'hygiène publique a composé son bureau de la façon suivante :

Président : M. Lachaud.

Vice-présidents : MM. Vaillant, Siegfried, J.-L. Breton, Baudet (Louis) (Eure-et-Loir), Pujade.

Secrétaires : MM. Foucher, Bories, Schmidt, Doizy, Guiraud, Coreil.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont promus : *Au grade de médecin principal de 2e classe.* M. le médecin-major de 1re classe Gouzien.

Au grade de médecin-major de 1re classe. MM. les médecins-majors de 2e classe : Lafont, Abbatucci, Massiou, Marotte, Thirion, Coulogner.

Au grade de médecin-major de 2e classe. MM. les médecins aides-majors de 1re classe : Arathoon, Eberlé, Pouiltot, Cavasse, Haelewyn, Le Gorgeu, Lescure, Franceschetti.

— Sont affectés : *Au Tonkin*, M. le médecin-major de 2e classe Bireaud.

A Madagascar, M. le médecin-major de 2e classe Cartron.

En Afrique occidentale, M. le médecin-major de 2e classe Marzin. M. le médecin aide-major de 1re classe Cavasse.

A la Côte d'Ivoire, M. le médecin aide-major de 1re classe Lailheuye.

A la Martinique, M. le médecin-major de 2e classe Grognier.

En France, MM. Haueur, Roques, médecins principaux de 2e classe; Logerais, Gauthier, médecins-majors de 1re classe; Parazols, Pichon, Germain, Marty, May, Mercier, médecins-majors de 2e classe; Franceschetti, Izard, Salonne, Pouliquen, Rebufat, Gravellat, médecins aides-majors de 1re classe.

Exposition universelle de Bruxelles, 6e conférence sur les stations thermales et climatiques de France (avec projections). — Le mercredi 27 Juillet à 3 h. 1/2 au Palais des Fêtes, M. le Dr Carron de la Carrière, président de la Société d'Hydrologie médicale de Paris, fera une conférence : « De l'emploi des Eaux minérales françaises dans les maladies des voies respiratoires chez les enfants. »

Congrès international de Médecine légale. — Dans le but d'intéresser à ses travaux le plus grand nombre possible de spécialistes de tous les pays, le Congrès s'occupera, non seulement de médecine légale proprement dite, mais encore de médecine mentale, de bactériologie, de toxicologie et de législation dans leurs rapports avec la pratique de l'art médico-légal.

Un bureau de poste sera établi dans les locaux du Congrès. Les membres pourront y retirer les documents qui leur sont destinés : carnets de congressistes, cartes d'invitations, etc.

CONCOURS

Agrégation. — Médecine générale. — LEÇON D'UNE HEURE. — *Séance du 12 Juillet.* — M. Cade, *Les chorées chroniques*. — M. Petgès, *Les hydrocéphalies*.

NOTES OBTENUES. — MM. Cade, 19; Petgès, 18.

EPREUVE PRATIQUE D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE. — *Séance du 13 Juillet.* —Ont obtenu : MM. Savy, 8,5; Arloing, 9; Gellé, 9; Perrin, 9; Petgès, 9; Euzières, 9; Cade, 9,5; Léri, 9,5; Carles, 9; Gougerot, 9,5; Piéry, 8,5; Leuret, 8; Lereboullet, 8,5; Micheleau, 7,5; Minet, 8,5; Bernard, 10; Josué, 7,5; Garnier, 8; Mouriquand, 9,5; Parisot, 8; Nattan-Larrier, 9; Babonneix, 9; Guillain, 10; Bonnamour, 9; Rathery, 10.

Anatomie et embryologie. — Le *Journal Officiel* publie l'arrêté ministériel suivant :

Sont institués agrégés des facultés de médecine (section d'anatomie et embryologie), les docteurs en médecine dont les noms suivent :

MM. Rouvière, Latarjet, Grégoire, Descomps, Aubaret, Lucien.

Les agrégés institués par le présent arrêté entreront en exercice le 1er Novembre 1910 pour une durée de 9 ans.

M. Rouvière, agrégé des facultés de médecine (section d'anatomie et embryologie) est attaché à la Faculté de médecine de Paris;

M. Latarjet, agrégé des facultés de médecine (section d'anatomie et embryologie), est attaché à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon.

M. Descomps, agrégé des facultés de médecine (section d'anatomie et embryologie), est attaché à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lille.

M. Aubaret, agrégé des facultés de médecine (section d'anatomie et embryologie), est attaché à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux.

M. Lucien, agrégé des facultés de médecine (section d'anatomie et embryologie), est attaché à la Faculté de médecine de l'Université de Nancy.

Médecin des hôpitaux. — CONSULTATION ÉCRITE. — *Séance du 13 Juillet.* — Ont obtenu : MM. Lortat-Jacob, 18; Kahn, 19; Bigart, 18.

Chirurgien des hôpitaux. — EPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 13 Juillet.* — Ont obtenu : MM. Capette, 17; Mercadé, 12; Français, 13.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, boul. Saint-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

Infirmière dipl. parl. angl. et allem. habituée service chirurgie, désire situat. Paris. Assisterait opérateur à domicile. Ecrire *P. M.*, n° 382.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

A. Terson. La cure chirurgicale du strabisme secondaire (déviation inverse post-opératoire).

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société belge d'Otologie, de Laryngologie et de Rhinologie. — Cinq cas de sténose laryngo-trachéale traités de façon différente. — Contribution à l'étude de l'angine de Ludwig. — Palatoplastie après résection totale du maxillaire supérieur. — Ablation partielle de la glande parotide pour endothéliome. Présentation de préparation et du sujet guéri. — Lymphadénomes des deux parotides.

Société império-royale des médecins de Vienne. — Exemples de tolérance du larynx pour les corps étrangers. — Pyorrbée alvéolaire et œdème de la lèvre inférieure consécutifs à une contracture nocturne tétaniforme des lèvres. — Ostéomalacie d'origine obscure. — Sténose œsophagienne consécutive à la scarlatine. — Recherches sur la constitution chimique des centres nerveux. — La vasotonine, un nouveau médicament hypotenseur.

Société de médecine berlinoise. — Calculose rénale suite de traumatisme rénal. — Sur l'indican urinaire. — Idées nouvelles sur le traitement de la scarlatine.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de biologie. — Substances hypotensives des capsules surrénales. — La détermination du bacille d'Eberth par la recherche de l'agglutinabilité. — Action expérimentale du sérum antiméningococcique sur le méningocoque. — Toxicité des centres nerveux pendant le choc anaphylactique. — De la myocardite parcellaire par homogéinisation terminale au cours de la fièvre typhoïde. — La chaux du sang dans quelques états pathologiques. — Causes de la toxicité du sérum sanguin des urémiques. — Deux cas de contagion interhumaine de fièvre paratyphoïde. — Fièvre paratyphoïde terminée par la mort; autopsie. — La part d'action de la moelle cervicale dans la piqûre diabétique chez le chien. — Bourse de Fabricius et plaques de Peyer des oiseaux. — Recherches sur le synergisme dans le domaine expérimental.

Société anatomique. — Hernie inguinale propéritonéale non congénitale. — Kyste alvéolaire du foie. — Lésions du myocarde chez une asystolique. — Œuf entier dans une grossesse tubaire rompue.

ANALYSES

Académie de médecine. — Nouvelles recherches expérimentales sur la variole-vaccine. — De la migration des calculs du bassinet et de l'uretère par effraction des parois. — Le traitement des cancers inopérables du col de l'utérus et du vagin par l'utilisation massive du rayonnement ultra-pénétrant du radium. — Le choléra en Europe (1904-1910). — Enregistrement simultané de l'électro-cardiogramme et des bruits du cœur.

CHRONIQUE

Gustave Drouineau. Année démographique 1909.

LIVRES NOUVEAUX

P. Ravaut, Gastinel et Velter. La rachicentèse.

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

ANNÉE DÉMOGRAPHIQUE 1909

Le rapport de M. March, directeur du service de la statistique, vient à peine de paraître à l'*Officiel* que déjà il est reproduit dans toute la presse et il provoque, on peut le reconnaître, une certaine émotion. C'est qu'en effet, il nous apporte une preuve nouvelle que la situation démographique de notre pays devient d'année en année de plus en plus mauvaise.

L'année 1909 se solde par un minime excédent de naissances de 13.424. Au point de vue de l'accroissement de la population, c'est un appoint de 3 pour 10.000 habitants. Il avait été de 18 pour 10.000 dans la période de 1901 à 1905; cela n'a pas duré et nous voilà descendus à un taux inquiétant et qui fait entrevoir une baisse progressive et qui pourrait devenir définitive. On sait que les nations qui cessent de s'accroître sont vouées à une mort certaine.

Les causes de la mauvaise situation démographique de 1909 sont : 1° une natalité décroissante; 2° une légère augmentation de la mortalité.

Cette natalité décroissante, dont on commence

à s'émouvoir, bien que depuis longtemps les démographes aient signalé le mal et le danger, est arrivée en 1909 à un taux qui n'avait point encore été atteint. Il y a eu 769.969 naissances d'enfants vivants, soit 196 pour 10.000 habitants. Il y a 20 ans, la proportion oscillait entre 230 et 220 pour 10.000; nous voilà à 196 et l'état moral du pays, les idées acquises, l'entraînement et les mauvais conseils permettent de croire que ce chiffre va encore baisser. C'est la ruine, le suicide volontaire de la France, dit Bertillon; rien n'est plus vrai; rien n'est plus triste. Notons que le rapport donne seulement le chiffre total des naissances d'enfants vivants, sans faire dans ce résultat la part qui appartient à l'illégitimité et qui est à peu près le dixième des naissances; c'est dire qu'il faut accepter avec reconnaissance cet appoint qui nous préserve de la déchéance rapide. C'est peut-être cette raison qui fait disparaître du rapport actuel ce groupe d'enfants que nous avions l'habitude de trouver dans les précédents. Cette natalité décroissante est, à l'heure présente, un fait connu, banal, dont l'intensité devient seulement plus sensible; on va peut-être, quoique bien tard, commencer à s'en occuper. Hélas! il y a à peine quelques années, le Parlement ne trouvait pas les fonds nécessaires pour faciliter les travaux et les recherches d'une commission extra-parlementaire créée en Juillet 1900, pour étudier les causes de notre dépopulation et les remèdes à y apporter.

Que de changements déjà depuis 10 ans!

La mortalité s'est élevée en 1909; on a enregistré 756.545 décès, soit 11.274 de plus qu'en 1908; cela représente 193 décès pour 10.000 habitants. Cette moyenne annuelle préoccupe et a une réelle importance au point de vue de l'application de la loi sanitaire. Ici, il ne faudrait rien exagérer. Sans doute, si on rapproche la France de certains pays, on peut trouver que notre taux mortuaire est plus élevé que celui des pays du nord de l'Europe, et inférieur à celui de quelques autres, comme l'Italie, l'Espagne. Il semble donc que cette mortalité, chez nous, devrait subir quelque réduction et c'est particulièrement du côté de la mortalité infantile qu'elle pourrait porter et avec raison. Mais il faut qu'on sache que la loi sanitaire appliquée, avec rigueur même, n'apportera pas un grand changement dans l'état actuel, d'abord parce que les maladies contagieuses ou épidémiques ne donnent qu'un contingent mortuaire relativement peu important et que, d'autre part, c'est la vieillesse qui fournit, après l'enfance, le gros chiffre de notre mortalité annuelle, et de ce côté nous serons certainement impuissants.

Il est intéressant de noter, comme le fait chaque année le rapport, comment se répartissent les départements ayant des excédents de naissances ou de décès. En 1909, 40 départements ont des excédents de naissances, les excédents de décès se constatent dans 47. C'est un peu différent de ce que présentait l'année 1908. Mais ce qu'il y a de particulier et en quelque sorte de prévu d'avance, c'est la répartition géographique des bons et des mauvais départements. Quelle que soit la moyenne annuelle, on retrouve toujours dans le Midi, dans l'Est et dans le Nord de la France les mêmes départements avec leur excédent de décès et dans l'Ouest et le Centre ceux ayant un excédent de naissances. Les variations ne portent que sur un petit nombre de départements dont la moyenne habituelle est voisine de la moyenne générale et qu'un accroissement léger de décès ou une diminution de naissances fait passer d'une catégorie dans l'autre.

On peut dire, avec malheureusement trop de raison, que cette persistance des mêmes résultats est infiniment inquiétante. Il n'est que trop vrai que bon nombre de départements sont mauvais à ce point qu'on peut les considérer comme perdus et incapables de se relever. Les groupes provençal, toulousain, lyonnais, normand, champenois contiennent des départements où la déchéance est d'année en année plus manifeste. Les uns se font remarquer par une mortalité toujours au-dessus de la moyenne, comme le Calvados, l'Eure, l'Orne, les Bouches-du-Rhône, la Haute-Garonne, etc., et en même temps par une natalité très inférieure à la moyenne. Les Bouches-du-Rhône, cependant, ainsi que la Seine-Inférieure, dépassent la moyenne annuelle aussi bien par leur natalité que par leur mortalité.

Dans beaucoup d'autres, comme le Gers, le Rhône, on constate une mortalité variable d'année en année, voisine de la moyenne, et une natalité toujours inférieure et de beaucoup au-dessous de la moyenne. D'autres départements ont à la fois une natalité et une mortalité inférieures à la moyenne. Cette variété si bien constatée après une observation prolongée ne laisse aucun doute sur le sort réservé dans l'avenir à beaucoup de ces départements; elle permet aussi d'apprécier que là, les lois ordinaires que la démographie a créées perdent de leur vigueur; des éléments nouveaux surgissent, actions morales et volontaires dont le résultat n'est que trop significatif et présage la ruine.

Le département de la Seine, qui, pendant longtemps, avait une situation assez favorable et dont la mortalité avait notablement baissé depuis 1889 jusqu'en ces dernières années, semble perdre du terrain, la natalité s'y abaissant d'une manière très sensible, tombant en 1909 à 191 pour 10.000 habitants après avoir assez longtemps oscillé entre 240 et 250 pour 10.000.

Les autres éléments démographiques paraissent moins importants et moins significatifs, à côté de la natalité et de la mortalité. Il faut cependant les signaler.

La nuptialité est très élevée en France, bien plus que dans les autres pays, et on a enregistré, en 1909, 307.951 mariages. Les variations an-

CHAIX & Cie, 10, rue de l'Orne PARIS.

nuelles n'ont qu'une importance secondaire, puisque la proportion des nouveaux mariés pour 10.000 habitants n'oscille que dans une limite restreinte; elle était de 153 en 1904, de 160 en 1907, de 161 en 1908, de 157 en 1909. La répartition des mariages dans les départements est également à peu près toujours la même, ainsi que le constate M. March dans son rapport. « La nuptialité est forte dans les départements industriels, tandis que l'on se marie beaucoup moins dans les pays montagneux, qui donnent lieu à une notable émigration de la population adulte attirée vers les centres industriels. »

Les divorces augmentent sans cesse; la proportion des nouveaux divorcés pour 10.000 habitants, qui ne dépassait pas 3,68 en 1900, a atteint 5,57 en 1907, 5,87 en 1908 et 6,56 en 1909.

Deux autres éléments démographiques intéressants que signale le rapport varient très peu, la mortinatalité et la reconnaissance d'enfants illégitimes, la mortinatalité fournissant une proportion moyenne et presque habituelle de 9 pour 10.000 habitants, les reconnaissances variant également très peu et oscillant entre 52 pour 1.000 naissances en 1907, 53 en 1908, 52 en 1909.

⁂

Le fait démographique évidemment important et grave que nous fait connaître le rapport de M. March est l'abaissement considérable de la natalité. C'est à en rechercher les causes qu'il faut s'attacher sans perdre de temps et faire tout ce que l'on croira possible pour la relever dans notre pays. On a trop longtemps répété, toutes les fois que l'on signalait cette baisse graduelle, que ne pouvant pas agir sur la décroissance de la natalité, il fallait concentrer les efforts du côté de la mortalité et veiller avec soin à conserver les existences. On vit la mortalité s'abaisser un peu et l'on s'est émerveillé du résultat que l'on attribuait aux heureuses applications des mesures d'hygiène. Il ne faut pas, à coup sûr, abandonner cette tutélaire surveillance de la santé publique, cette lutte contre la mortalité et particulièrement contre la mortalité infantile; mais la déchéance de la natalité est trop redoutable pour que l'on demeure inerte, inactif, comme en présence d'un sinistre que rien ne peut arrêter.

Il faut renoncer à l'inaction en face de la natalité; sinon, ne songeons plus à laisser à nos descendants un pays tel que nous l'ont transmis nos ancêtres, grand par son influence morale et numérique, riche et prospère. Apprenons-leur qu'un moment viendra où, ne pouvant plus se protéger et se défendre, la France sera à la merci de toutes les convoitises et de toutes les ambitions. Aurons-nous vraiment le courage de faire entendre à nos enfants de si douloureuses et de si cruelles paroles? Nous ne voulons pas le croire; nous ne voulons pas désespérer.

Gustave Drouineau.

LIVRES NOUVEAUX

P. Ravaut, Gastinel et Velter. — *La rachicentèse*, (n° 60 de l'*Œuvre médico-chirurgical.*) 1 brochure gr. in-8° de 32 pages. Prix : 1 fr. 25. (Masson et Cie, éditeurs.)

Sous le nom de rachicentèse, les auteurs étudient la soustraction thérapeutique de liquide céphalo-rachidien, laissant complètement de côté la question si importante des injections intrarachidiennes (médicaments, sérums) et de l'examen du liquide céphalo-rachidien (histologique, physique et chimique) dans un but de diagnostic.

Ainsi réduite, cette étude présente encore un vif intérêt, non seulement pour le médecin, mais aussi pour le chirurgien. Elle est divisée en 8 chapitres : Traumatismes et hémorragies du crâne et du rachis. Méningites. Intoxications. Tumeurs et abcès cérébraux. Hydrocéphalie. Syphilis et parasyphilis. Psychoses et Névroses. Affections oculaires. Affections auriculaires. Affections cutanées.

Méthode de traitement simple et pratiquement sans danger, la rachicentèse doit être connue du praticien qui y trouvera souvent un précieux secours contre des affections ou des symptômes parfois rebelles à toute thérapeutique.

M. Guibé.

BIBLIOGRAPHIE

2171. — **H. Mauban.** — L'Aérophagie. 1 vol. in-16 de 160 pages, avec 10 figures. Prix : 2 fr. 50. (*G. Steinheil*, éditeur.)

2172. — **P. Poirier et A. Charpy.** — Traité d'anatomie humaine. *Nouvelle édition entièrement refondue* par A. Charpy et A. Nicolas. — Tome premier : *Embryologie, Ostéologie, Arthrologie.* 1 vol. gr. in-8° de 870 pages, avec 825 figures en noir et en couleurs. Prix : 20 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE DE GYNÉCOLOGIE ET DE CHIRURGIE ABDOMINALE

Sommaire du n° 1 (1er Juillet 1910).

Travaux originaux :

Louis Bazy. — Des hémorragies de la trompe non gravide. (La pachysalpingite hémorragique, avec 15 figures dans le texte, 2 planches hors texte.)

Analyses :

Gynécologie. — *Chirurgie abdominale.*

NOUVELLES

Voyage d'études médicales aux stations hydrominérales et climatiques de France. — Le voyage d'études médicales de 1910 — comme les neuf précédents — est placé sous la direction scientifique de M. Landouzy, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, qui fera sur place des conférences sur la médication hydrominérale, ses indications et ses applications.

Sont seuls admis à ce voyage : les médecins français et étrangers et les étudiants en médecine; les femmes des médecins accompagnant leur mari.

Programme : Hauteville (sanatorium), Evian, Thonon, Saint-Gervais, Chamonix, Annecy, Aix, Marlioz, Le Revard, Challes, Salins-Moutiers, Brides, Pralognan, Allevard, La Motte, Uriage. — La ville de Lyon est prise comme point de concentration. Chaque voyageur s'y rendra isolément.

Mardi 30 Août. — Réunion de tous les adhérents du voyage à la gare de Lyon-Perrache, à 6 heures du matin. — Départ du train spécial à 6 h. 15. — Arrivée à Tenay. — Départ en voitures pour Hauteville. — Visite du sanatorium. Arrivée à Evian vers 7 heures.

Mercredi 31 Août. — Journée à Evian.

Jeudi 1er Septembre. — Le matin, départ pour Thonon. — Visite, déjeuner. — Dans l'après-midi, départ en train spécial pour Le Fayet. Arrivée à Saint-Gervais vers 6 heures du soir.

Vendredi 2 Septembre. — Le matin, visite de Saint-Gervais. — Après-midi, excursion à Chamonix. — Retour à Saint-Gervais pour coucher.

Samedi 3 Septembre. — Le matin, départ en train spécial pour Annecy. — Tour du lac en bateau. — A 1 heure, départ en train spécial, arrêt à Lovagny. — Visite des gorges du Fier. — Arrivée à Aix. — Diner. — Coucher.

Dimanche 4 Septembre. — Journée à Aix.

Lundi 5 Septembre. — Le matin, départ en train spécial pour Challes. — Après-midi, en train spécial pour Salins-Moutiers. — Diner. — Coucher à Brides.

Mardi 6 Septembre. — Le matin, départ en voitures pour Pralognan. — Retour à Brides. — Diner. — Coucher.

Mercredi 7 Septembre. — Le matin, visite de Brides. — Après-midi, départ en train spécial pour Allevard. — Diner. — Coucher.

Jeudi 8 Septembre. — Le matin, visite d'Allevard. — Diner et coucher à Uriage.

Vendredi 9 Septembre. — Le matin, départ pour La Motte. — Après-midi, visite de Vizille. — Diner et coucher à Uriage.

Samedi 10 Septembre. — Le matin, visite d'Uriage. — Déjeuner. — Dislocation.

Conditions du voyage. — I. — La ville de Lyon est prise comme point de départ du voyage en groupe pour tous les voyageurs. Chacun s'y rendra isolément.

Pour arriver à la gare de Lyon-Perrache (Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée), les Compagnies des Chemins de fer accordent une réduction de moitié prix à tous les adhérents du voyage, quel que soit le point de la France d'où ils partent. Pour recevoir, en temps voulu, ce billet de faveur, il est nécessaire d'indiquer très exactement, en s'inscrivant, la gare de départ, ou, pour les étrangers, la gare d'accès sur le territoire français.

Chaque voyageur peut arriver à Lyon, à son gré, avant le 30 Août.

II. — De Lyon à Uriage, les voyageurs visiteront en groupe les stations suivantes : Hauteville (sanatorium), Evian, Thonon, Saint-Gervais, Chamonix, Annecy, Aix, Marlioz, Le Revard, Challes, Salins-Moutiers, Brides, Pralognan, Allevard, La Motte, Uriage.

Prix à forfait : 300 francs par personne, payables en s'inscrivant. Ce prix comprend tous les frais de voyage, depuis le moment du départ de Lyon, le 30 Août, jusqu'au moment où les voyageurs se sépareront à Uriage, le samedi 10 Septembre après le déjeuner de midi : trajets en chemin de fer, bateau, voitures, hôtels, nourriture, transport des bagages, pourboires.

III. — Le samedi 10 Septembre, le dernier repas pris en commun sera le déjeuner à Uriage, à midi environ.

Pour retourner d'Uriage à son lieu de résidence, qui a été son point de départ, chaque voyageur bénéficiera, comme à l'aller, en venant à Lyon, de la réduction de moitié prix sur les chemins de fer.

En raison de la courte durée du voyage et des trajets importants en voiture, les voyageurs sont priés de réduire leurs bagages au strict nécessaire.

Les Compagnies de chemins de fer, en accordant d'une façon tout à fait exceptionnelle aux adhérents de ce voyage la faveur de rejoindre isolément, avec des billets à demi-place, la première station de la tournée, Lyon, ont expressément spécifié qu'on s'y rendrait sans arrêt et par la voie la plus directe. Il en est de même pour le retour au lieu de résidence, en quittant la dernière station, Uriage.

Dans le cas où, pour un motif quelconque, le voyage n'aurait pas lieu, les personnes inscrites ne pourront prétendre qu'au remboursement des sommes versées.

Pour s'inscrire, envoyer :

I. Son adhésion à M. Carron de la Carrière, 2, rue Lincoln, Paris (8e), ou à M. Jouaust, 4, rue Frédéric-Bastiat, Paris (8e) : 1° Son nom et son adresse lisiblement écrits; 2° l'indication de la gare d'où l'on partira, ou, pour les étrangers, la gare d'accès sur le territoire français.

II. Sa souscription, 300 francs, à M. Jouaust, 4, rue Frédéric-Bastiat, Paris (8e).

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 Août 1910, terme de rigueur.

IIe Congrès international des maladies professionnelles. — Le IIe Congrès international des maladies professionnelles se réunira à Bruxelles les 10, 11, 12, 13 et 14 Septembre 1910. Le local affecté aux séances sera désigné ultérieurement.

Le Congrès comprend des membres titulaires et des membres associés.

Peuvent s'inscrire comme membres titulaires toutes les personnes ou collectivités qui s'intéressent à l'étude des maladies professionnelles, et comme membres associés les personnes de la famille des membres titulaires. Le registre d'inscription au Congrès sera clos le 1er Septembre 1910.

La cotisation est fixée à 20 francs pour les membres titulaires et à 10 francs pour les membres associés. Les membres titulaires seuls auront le droit de participer aux discussions et aux votes. Ils recevront un exemplaire des publications du Congrès.

Les publications du Congrès comprendront : 1° des rapports sur les questions mises à l'ordre du jour du Congrès; 2° des contributions relatives à ces questions; 3° des communications concernant des points de la pathologie du travail, non inscrits au programme du Congrès.

Pour bénéficier d'une remise de 50 pour 100 accordée par les Compagnies des chemins de fer français, faire, avant le 15 Août, la demande au secrétaire général en y joignant la cotisation : 20 francs pour les membres titulaires, 10 francs pour les membres associés.

Ordre du jour. — Première question : *Faut-il distinguer les maladies professionnelles des accidents du travail? Quels seraient leurs caractères différentiels?* Comment convient-il d'interpréter les cas litigieux tels que : la hernie, le lumbago, le coup de chaleur, le coup de pression, le charbon des ouvriers tanneurs, trieurs de laines, brossiers, etc., la syphilis des verriers, les lésions produites par la manipulation habituelle des caustiques?

Deuxième question : *Quel est l'armement médical actuel des mines, des usines, des manufactures, des ateliers, des chantiers?* Le certificat d'aptitude physique aux diverses professions. Les recherches anthropologiques sur les ouvriers pendant les années d'apprentissage. La surveillance médicale des ouvriers au travail. Les principes d'organisation des services médicaux d'usine, de mines, etc.

Les statistiques de mortalité et de morbidité professionnelles.

Troisième question : *L'état présent de la lutte entreprise contre l'ankylostomiase.* — Les modes de contamination et leur importance relative. La recherche méthodique des « porteurs de vers ». La valeur comparative des différents traitements et le contrôle médical consécutif. L'examen critique des mesures d'assainissement réalisées ou proposées.

Quatrième question : *L'œil et la vision dans leurs rapports avec les maladies professionnelles.* — L'éclairage rationnel des ateliers. Les procédés photométriques. Le surmenage oculaire. L'acuité visuelle pendant l'apprentissage. La cataracte et l'arc sénile des verriers et des ouvriers exposés aux rayonnements intenses. Le nystagmus des houilleurs. L'œil saturnin. Les lésions oculaires du sulfo-carbonisme. Les ophtalmies dues aux poussières, aux gaz, aux vapeurs.

Cinquième question : *Le travail dans l'air comprimé.* La pathogénie des lésions observées. Le choix des sujets. Les âges limites. La surveillance médicale. La durée des plongées, des séjours dans les caissons et des intervalles de repos. L'examen critique des procédés de décompression proposés : la décompression lente et régulièrement progressive, la décompression avec « stages ». La récompression. Le rôle de l'oxygène. Le casernement des ouvriers. Les mesures prophylactiques spéciales.

Sixième question : *Les intoxications professionnelles.* Le diagnostic précoce des principales intoxications. Les signes habituels d'une intoxication latente. Les névroses professionnelles d'origine toxique. Les conséquences lointaines d'une intoxication professionnelle guérie en apparence. L'influence des intoxications sur la genèse et sur la marche des maladies intercurrentes.

CONCOURS

Agrégation. — Médecine générale. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du* 18 *Juillet.* — Ont obtenu : MM. Babonneix, 18,5; Guillain, 19; Perrin, 17; Minet, 19; Bernard, 19,5; Parisot, 17,5; Leri, 19.

Séance du 19 *juillet.* — Ont obtenu : MM. Petgès, 18,5; Josué, 19; Leuret, 18,5.

Médecin des hôpitaux. — LEÇON CLINIQUE. — *Séance du* 16 *Juillet.* — Ont obtenu : MM. Camus, 20; Sainton, 20.

Séance du 17 *Juillet.* — Ont obtenu : MM. Kahn, 19; Weil, 20.

Internat. — Le concours pour les prix à décerner aux élèves externes en médecine (année 1910-1911) et la nomination aux places d'élève interne en médecine, vacantes le 15 Février 1911, aura lieu le lundi 17 Octobre 1910, à midi précis.

Les élèves sont admis à se faire inscrire à l'Administration centrale, 3, avenue Victoria, Bureau du personnel médical, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 11 heures à 3 heures, depuis le jeudi 1er Septembre jusqu'au vendredi 30 du même mois inclusivement.

Un avis ultérieur indiquera le lieu où les candidats devront se réunir pour la première épreuve. Seront seuls admis dans la salle où aura lieu la composition écrite les candidats porteurs du bulletin spécial délivré par l'Administration et constatant leur inscription au concours. Un numéro d'ordre, qui leur sera remis à l'entrée, déterminera la place qu'ils devront occuper pour rédiger leur composition.

La lecture des compositions ainsi que l'épreuve orale auront lieu dans la Salle des concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, n° 49.

Avis important. — Aux termes du règlement, les candidats à l'Internat parvenus à l'expiration de leur 6e année d'externat ne peuvent être nommés internes provisoires et en exercer les fonctions; d'autre part, ceux qui vont terminer leurs deux premières années d'externat ne pourront figurer sur la liste des internes provisoires que s'ils ont obtenu l'autorisation de faire une année supplémentaire d'exercice comme externe; il en est de même des externes de 3e, 4e et 5e année.

Hôpitaux de Nîmes. — Le lundi 14 Novembre 1910, il sera ouvert un concours pour la nomination d'un médecin oculiste adjoint des hôpitaux de Nîmes.

Le siège du concours sera porté à la connaissance des candidats huit jours seulement avant la date des opérations.

Les candidats doivent satisfaire aux conditions suivantes : 1. Etre Français ou naturalisés Français. 2. Etre docteurs en médecine d'une Faculté française. 3. Etre agréés par la commission administrative.

Auront seuls droit au titre de médecin adjoint des hôpitaux de Nîmes ceux qui, admis comme tels après concours, auront exercé dans la ville de Nîmes pendant deux ans au moins.

Les candidats devront déposer au secrétariat des hôpitaux, le 14 Octobre 1910, au plus tard, les pièces suivantes : 1. Leur acte de naissance. 2. Les pièces justificatives de leur qualité de Français. 3. Un certificat de bonnes vie et mœurs. 4. Leur diplôme de docteur. 5. L'engagement écrit de se conformer au règlement sur le service de santé des hôpitaux de Nîmes et aux décisions et délibérations qui seraient prises ultérieurement par la Commission administrative. 6. Une note des titres scientifiques et des services qu'ils peuvent faire valoir.

Toutes les pièces dont il s'agit devront être délivrées par les autorités compétentes et toutes les signatures dûment légalisées : les dossiers incomplets ou irrégulièrement établis seront refusés par l'Administration.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. / Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements...... 10 fr.
Union postale............ 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Maurice Arthus. Etudes sur la sérothérapie antivenimeuse.

Jacques Bertillon. Les crues et inondations n'ont aucune influence sur la fréquence de la fièvre typhoïde.

C. Ducroquet. Le pied creux équin. Etude fonctionnelle et thérapeutique.

Henri Judet. Appareil à extension continue pour le traitement des fractures de l'humérus. (Col chirurgical et diaphyse.)

LE MOUVEMENT MÉDICAL

Ch. Lenormant. Le sang des hyperthyroïdiens.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société belge d'Otologie, de Laryngologie et de Rhinologie. — Fonctions et utilité de l'amygdale palatine; étude de la physio-pathologie de cet organe. — Considérations sur l'ablation des amygdales. — Anse froide rigide ou amygdalotome écraseur.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de neurologie. — Syndrome d'hypertonie musculaire provoquée avec hyposthénie (pseudo-myotonie acquise avec asthénie par crampes). — Asthénie musculaire grave guérie par l'opothérapie surréno-hypophysaire. — Saturnisme et paralysie générale. Réaction de Wassermann. — Bispasme facial. Alcoolisation des branches périphériques du nerf facial. — Retrait réflexe du membre intérieur par flexion forcée des orteils. — Syndrome cérébello-choréiforme infantile. — Torticolis et section du spinal. — Tic guéri par suggestion pré- et postanesthésique. — Névrite ascendante. — Monoplégie brachiale par électrocution et anesthésie hystérique par exploration médicale de la sensibilité. — Atrophie musculaire type Charcot-Marie. — Action nette du traitement mercuriel sur une épilepsie non syphilitique. — Encéphalite infantile à prédominance cérébelleuse. — Angiosarcome de la région pontocérébelleuse.

Société française de dermatologie et de syphiligraphie. — Verrues planes guéries par des applications de radium. — Nævus verruqueux. — Chancre mou du poignet. — Syphilide mutilante de la face guérie par l'hectine. — Présence de spirochètes dans l'hypophyse. — Leucoplasie précoce. — Sur la réaction de Wassermann. — Syphilide maligne guérie par des badigeonnages de goudron de houille. — Sporotrichose du dos de la main simulant une thricophytie. — Baume contre les radiodermites. — Sur la valeur de la réaction de Porges. — Infiltration scléro-gommeuse de l'urètre pénien. — Essais de traitement de la lèpre.

ANALYSES

MÉDECINE PRATIQUE

Traitement des cancers ulcérés inopérables par l'alcool amylique. — Le traitement du prurit vulvaire chez les diabétiques. — Comment on peut, sans addition d'anesthésique, augmenter la tolérance des injections mercurielles solubles.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

CHRONIQUE

F. Helme. Propos d'un praticien. Où l'on montre l'état anarchique de l'âme contemporaine.

VARIÉTÉS

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

PROPOS D'UN PRATICIEN

OU L'ON MONTRE L'ÉTAT ANARCHIQUE DE L'AME CONTEMPORAINE

J'ai pour ami un vieux médecin dont la philosophie, à la fois indulgente et hautaine, fait toujours mon admiration. Il habite au pied du Sacré-Cœur, tout en haut de cette colline où artistes, mystiques et inutiles, se donnent rendez-vous, les uns pour suivre leurs rêves ou pour se rapprocher du Divin, les autres pour étancher leur soif de plaisirs.

***

Ayant fait deux parts de sa vie, notre confrère donne à ses livres tout le temps que lui laissent ses malades : Ceux-ci le rivent à la réalité, ceux-là satisfont son besoin d'idéal. Et paisible, il attend l'aube du matin révolutionnaire, car pour lui le peuple ne peut désormais s'arrêter en chemin. Après avoir conquis la liberté individuelle en 89, la liberté politique en 48, il marche maintenant à l'assaut de la liberté économique, et nul doute que le choc ne soit rude et prochain. Mais, un peu rêveur par nature, mon ami trouve que cela est bien ainsi.

D'ailleurs il ne se repaît pas que d'illusions; nul mieux que lui peut-être n'a pénétré le secret du mécanisme mental qui pousse le troupeau des humbles à l'action. « Mes ouvriers parisiens, aime-t-il à raconter, représentent l'incohérence humaine dans ce qu'elle a de plus naïf, de plus touchant

et de plus dangereux. Fervents du communisme, presque tous ont une ardeur patriotique capable d'humilier celle des plus exaltés nationalistes. Ils abominent la prêtraille et méprisent tous les dogmes; mais par contre les savants leur apparaissent comme des pasteurs bienfaisants, et la science est pour eux l'objet d'un fétichisme sans limites.

« N'était l'alcool, je les trouverais parfaits. Et encore, là, méritent-ils quelque indulgence. Comment ne céderaient-ils pas aux tentations, alors qu'on ne fait rien ou presque pour détourner leurs lèvres du funeste poison? Dans cette société qui affiche la prétention de rénover la race par l'hygiène, le mastroquet est Dieu et le politicien son prophète. Les récompenses mesurées avec parcimonie aux vrais hommes de science sont prodiguées avec tant de générosité à ceux qui élaborent et répandent les plus affreux poisons qu'il ne faut point s'étonner si malgré tous nos prêches la vague homicide de l'alcoolisme est chaque jour plus menaçante et plus haute. »

L'autre matin, je fus voir mon praticien et je le trouvai mal en point. Très maître de lui, d'ordinaire, il laissait ce jour-là percer dans ses propos la plus vive amertume. Désireux de connaître la source de son trouble, je lui parlai du temps, injurieux et laid, de la sottise des hommes; je lui rappelai ce qu'il m'avait maintes fois dit lui-même : Le monde est mauvais, et mauvaise la vie; mais le sage sait précisément se comporter comme si les êtres et les choses étaient parfaitement bons sur la terre; et c'est « le pessimisme héroïque » tels que l'ont célébré les disciples de Bouddha, tel que le chanta notre grand confrère, Jean Lahor.

« Ecoutez, me dit-il, toutes vos raisons, toutes les miennes et toutes celles des fouchtras de Bouddha qui nous rabattent les oreilles ne pèsent pas un fétu en regard de la réalité. Mes cellules pyramidales se sont-elles sclérosées à force de vibrer? Ma rétine, usée à contempler l'infini, me montre t-elle le monde aujourd'hui sous un angle différent d'hier? Ou bien mon pauvre système digestif, victime de cuisines falsifiées, est-il trop saturé de toxines qui ont irrité mes centres? Il n'importe, je ne saurais vous taire mon pessimisme présent. Ah! je sais bien, « tout s'arrangera! », comme disent les Parisiens, ou « Après-nous le déluge! », comme pensent nos politiciens. Mais quand on voit la France, ce grand réservoir d'énergies disciplinées, de bon sens et d'idéal, glisser aussi rapidement vers l'anarchie, régresser au type du sauvage, on ne peut calmer son angoisse en dépit de tous les gargarismes émollients des optimistes.

⁂

« Dans le corps humain, poursuivit-il, il est des organes éphémères et transitoires dont l'existence est en quelque sorte mesurée par les centres nerveux. Quand lesdits organes, telles les branchies, deviennent inutiles, le système nerveux bloque les vaisseaux et leur refuse la nourriture; force leur est, alors, de disparaître. Dans le domaine des idées, pareil phénomène doit s'accomplir obscurément. Là aussi il est des conceptions, des rêveries, bonnes en elles jusqu'à une certaine limite, mais dont la raison doit savoir au moment voulu arrêter la trop grande extension. Or, ce contrôle, ces freins indispensables à une société qui veut vivre, voici que je les trouve impuissants; et c'est pourquoi j'estime que nous roulons vers l'anarchie. Je sais que mon langage vous paraîtra un peu solennel et désuet; néanmoins, je le crois utile. Ce déséquilibre mental, ce désaxage des cervelles — passez-moi l'expression — ne saurait, en effet, être trop dénoncé. Voulez-vous des faits?

« Un individu condamné pour vol, puis pour vagabondage spécial, étripe des policiers qu'il n'avait jamais vus. Aussitôt, c'est un long cri de détresse en faveur de l'assassin; par contre, nul ne pense aux victimes, à la famille qu'elles ont laissées. Des meetings s'organisent, et c'est tout juste si le bourreau a pu accomplir son horrible, mais inéluctable besogne.

« L'autre mois comparaissait à Châlons-sur-Marne, devant le Conseil de guerre, un soldat accusé de désertion. Comme, entre temps, il avait grièvement blessé à coups de revolver un individu qui lui avait cherché querelle, il avait été condamné de ce chef à quatre années de prison. Au moment où les juges militaires allaient discuter sur le verdict, l'homme supplia humblement ses juges pour que ceux-ci « eussent la bonté d'être très sévères à son égard ». On lui demanda (*Le Temps*, de Mai dernier) la raison de cette étrange requête, et l'explication fut très simple. « — Je suis déjà condamné à 4 ans de prison par le Tribunal de Nancy; d'après la Loi, c'est la peine la plus forte que je devrai faire. Or, les condamnations militaires sont réduites par les grâces et les commutations dans des proportions beaucoup plus grandes que les condamnations civiles. J'ai donc intérêt à ce que ma peine militaire soit un peu plus forte que ma condamnation civile. En me condamnant à un plus long temps, vous me permettrez de sortir plus tôt de prison. » Et voilà comment, pour lui rendre service, conclut paisiblement *le Temps*, le Conseil de guerre infligea au prévenu une peine de quatre ans et *un jour* de prison.

« Cet incident met en trop vive lumière notre système de grâces à jet continu pour que j'aie besoin d'insister sur le relâchement de la répression dans le domaine de la Justice militaire. Etonnez-vous si, après cela, les insoumis ont passé *de 4.000 en 1907 à 17.000 en 1909*. Non seulement on gracie, on amnistie scandaleusement la désertion, mais encore MM. les Déserteurs résidant à l'étranger sont munis, chaque fois

qu'ils en expriment le désir, de sauf conduits leur permettant de faire la navette entre leur lieu d'exil et la patrie qu'ils ont dédaignée et trahie !

« Au civil, c'est pis encore. De ce côté, les abus sont si criants que le garde des sceaux a dû, hier, rappeler ses magistrats au respect de la loi Béranger. Dans leurs mains débiles, l'admirable instrument du grand philanthrope s'était si bien faussé que les sursis étaient presque de droit pour les pires récidivistes. Parlons net : Toute idée de répression nous devient insupportable, et la vision du châtiment, tant notre sens moral est oblitéré, nous masque toujours l'horreur du crime.

« La discipline fait la force des armées, comme disait un vieux règlement militaire que nous aimons à railler. A cette discipline, la plupart se plient. Quand on a tout tenté pour dompter les rebelles, on les envoie à « Biribi ». Je ne soutiens pas que ce soit là un lieu de délices ; j'admets encore que la police y soit faite par des gradés n'ayant rien de commun avec des diplomates en gants blancs. « Biribi » est cependant un mal nécessaire. Eh bien, les âmes sensibles se ruent contre « Biribi », sans savoir par quoi on le remplacerait. Au théâtre, on verse des larmes à la reconstitution des bagnes d'enfants ; parfait, mais le talent des acteurs ne devrait pas faire oublier l'empressement que met notre belle jeunesse à chouriner fermiers, passants attardés, vieilles rentières. Elle hante maintenant les bancs de la Cour d'assises à l'âge où les enfants ont plutôt coutume de fréquenter les bancs de l'école. Et malgré tout, le châtiment nous apparaît comme un crime inhumain, intolérable.

« Au surplus, dans notre état social, véritable image du manoir à l'envers, tout ne s'accomplit-il pas au rebours du bon sens ? Nous dépensons des cent et des mille pour des idiots, des crétins, des anormaux et des dégénérés de tout poil, quand de modestes subventions suffiraient à élever les gas solides et sains de la Bretagne et, en particulier, de l'île de Noirmoutiers. Là, les mères obligées de travailler au dehors laissent leurs enfants sans soins durant le jour ; quelques subsides, je le répète, et des existences, utiles, celles-là, seraient préservées. Notre pitié, notre aide, je le répète, vont à des êtres inutiles. Et il en est de même pour tout. Notre individualisme, fait de sensiblerie malsaine, méconnaît si bien à chaque heure les lois d'adaptation, se plie si mal aux nécessités de la vie collective, que celle-ci bientôt ne sera plus possible. Elle le sera d'autant moins que déjà les vrais travailleurs, les gens paisibles ont toutes les peines du monde à obtenir justice, — quand ils l'obtiennent. Rappelez-vous l'émeute de Fressenneville, voyez les incidents dont les chantiers de Paris sont journellement le théâtre avec les « chaussettes à clous » et la « machine à bosseler ». Ah ! ils vont bien, les pacifistes de la guerre sociale. »

Ainsi parlait mon vieil ami. Son indignation véhémente tranchait tellement avec son optimisme coutumier que je lui en marquai ma surprise. « Ah ! je vous étonne ! fit-il. Que diriez-vous, si j'analysais les causes de notre anarchisme ? Je vous les montrerais si profondes, si lointaines, que, du coup, vous trouveriez trop faibles mes alarmes. Pour moi, poursuivit-il, le mal nous vient surtout du romantisme, c'est lui qui nous a fait glisser du Babouvisme au Liabouvisme.

« Le romantisme, qui prend sa source au XVIIIe siècle, débute avec Jean-Jacques. Le philosophe génevois a un jour l'idée que la société est mal faite ; c'était son droit de le penser et de le dire, seulement notre tort fut de nous fier trop à sa réthorique nuageuse. L'Eglise, avant lui, ayant estimé que l'homme, par le fait du péché originel, était un être essentiellement méchant, mais perfectible, grâce à la Rédemption, l'Eglise gouverna durant des siècles les humains avec la férule de la théorie pessimiste. Vous connaissez assez les abus de la méthode, les reproches encourus, inutile d'y insister. Donc, Rousseau vint. L'homme, dit-il, est essentiellement bon, humain, sage ; laissez-le se gouverner, — suffrage universel, — laissez-le dire ce qu'il pense, — liberté de la Presse, — ne le contraignez en rien — adoucissement de la répression — et vous verrez quelle humanité heureuse, pacifique et bonne vous aurez aussitôt réalisée ! Hélas ! ce qui eût pu convenir pour un petit nombre d'élus, pour une élite d'âmes disciplinées et d'un rare métal moral, ce rêveur de Jean-Jacques l'appliquait généreusement, trop généreusement, à tous les individus sans distinction. Et ce fut là l'erreur funeste. Je ne reproche point au philosophe d'avoir rêvé sur terre un nouveau paradis, mais bien d'y avoir fait entrer tous les humains, sans tenir compte de leurs instincts, de leurs hérédités, de leurs vices et de leur imperfectibilité mentale.

« L'homme sensible nous conduisit ainsi à la Terreur. Les littérateurs, poètes, romanciers, dramaturges, continuateurs de son œuvre, furent d'aussi mauvais maîtres que Rousseau. Voyez le Jean Valjean des *Misérables*, opposé à Javert, le policier ; combien de malédictions celui-ci n'a-t-il pas soulevées, combien de larmes celui-là ne fit-il pas verser ! Et toute la littérature romantique, avide d'antithèses, bourrée de conceptions erronées, n'est-elle pas faite pour exalter la faute au détriment de la morale et de la tradition ? Ici, c'est la courtisane phtisique qui meurt, victime d'un père aux préjugés étroits ; là, ce sont des bohèmes indélicats peut-être, mais ces ratés ont tant de talent ! Leurs rivaux arrivés sont au contraire tous des intrigants et des mufles. Et que dirai-je de toutes les petites femmes du théâtre contemporain, qui entendent « vivre leur vie », au mépris de toute loi morale ? Mari, enfants : personnalités sans intérêt ; devoir, honneur :

rengaines surannées. Et le pire, c'est que nous avons tellement la crainte d'être taxés de conservatisme, que nous n'osons plus nous élever contre ces monstruosités.

« Ce pays, si grand, si beau, si généreux, si plein d'illusions, continua mon interlocuteur, cette fois tout à fait emballé, fut guidé d'abord par la Religion, puis par l'idée de Devoir, enfin par le sentiment du point d'Honneur. On a si bien empoisonné son âme, nos mauvais maîtres ont si bien perverti la pensée française, que déjà nous avons comme honte des anciens dieux que nous avons servis. Et c'est cela, voyez-vous, qui me chagrine, cela que je ne saurais pardonner à ceux qui ont façonné l'esprit moderne.

« Vous me direz que la France, cette personnalité si haute et si noble, ne pourrait s'affaiblir et disparaître sans que l'Humanité tout entière en soit atteinte; je vous le concède aisément. Notre terre sert de creuset à la Providence, c'est ici qu'elle essaie les théories qui demain mèneront le monde; peut-être, après le désarroi dont elle est si affreusement torturée, notre race va-t-elle enfanter un état social admirable autant qu'imprévu. Je veux bien l'espérer, les voies du Destin sont si obscures! Mais j'ai été si affligé par les tumultes récents, que je ne pouvais vous taire mon angoisse... »

Et sur ce, conclut mon vieil ami en me montrant ses livres, remettons-nous à travailler : Le travail, en dépit de toutes les lois de repos édictées par nos utopistes, est encore ce que l'on a trouvé de plus propre à rendre la vie supportable et les hommes meilleurs.

F. Helme.

VARIÉTÉS

Ce qu'on disait des homœopathes au siècle dernier.

On parle peut-être moins de nos jours des *homœopathes*, mais il y a quelque trente ou cinquante ans ils disputaient, avec succès, les faveurs du public aux médecins portant l'estampille officielle.

Leur succès n'attirait pas cependant uniquement les éloges, si j'en juge par le petit tableau que je puise dans un livre du siècle dernier, intitulé : *Physiologie du Médecin*.

LES HOMŒOPATHES

Vous n'êtes pas sans avoir entendu parler de l'homœopathie. Cette mode nouvelle en médecine a fait presque autant de bruit que le magnétisme, qui nous arriva aussi du fond de l'Allemagne.

Jusqu'à ce jour, il était admis dans les meilleures Sociétés, même de médecine, que pour guérir les maladies, on devait appliquer des remèdes produisant un effet contraire à ceux produits par la maladie elle-même; de là était venu l'aphorisme : *contraria contrariis*. Je vous demande pardon de faire le pédant et de vous parler latin, mais le latin des médecins a cela de commun avec le latin de cuisine qu'il peut être compris de tout le monde.

La maxime sanitaire citée plus haut commençait à devenir bien vieille, car elle datait du temps d'Hippocrate; aussi, quelques médecins allemands, en voyant que les malades traités par l'ancien régime s'obstinaient à passer dans un monde meilleur, se sont-ils dit : « *Tarteifle* (tous les Allemands commencent leurs phrases par *Tarteifle*, voyez plutôt les vaudevilles), Tarteifle! puisque l'ancienne médecine ne réussit pas, imaginons-en une toute nouvelle! »

Effectivement, la nouvelle médecine imaginée a du moins le grand mérite de la nouveauté. Au lieu de traiter par les *contraires*, on traite maintenant par les *semblables* : — *similia similibus*, — toujours latin de cuisine, non je veux dire de médecine.

. . . .

Un autre point fondamental de la doctrine en question, c'est de n'administrer les remèdes intérieurs que par dose infiniment petite. Ceci a du bon, car sans cela, je crois que la profession de médecin homœopathe serait encore bien plus malsaine pour le public.

Pour prendre médecine, au lieu d'avaler un grand verre plein d'une de ces horribles drogues noirâtres dont la recette date de l'époque de *M. Purgon*, sous Louis XIV, vous prenez un petit paquet de poudre blanche, pesant environ 1 milligramme; de ce milligramme, vous prenez avec les barbes d'une plume quelques atomes que vous transportez dans une carafe pleine d'eau claire; vous remuez, vous remuez pendant quelques minutes, puis vous remplissez un verre... Que faites-vous, malheureuse? Vous alliez boire ce verre d'eau à pleines gorgées!... — Saperlotte! comme vous y allez!

Vous prenez une petite cuillère à café, vous la remplissez à moitié du liquide en question, et vous l'avalez! — le liquide, pas la cuillère à café! — Ça suffit, vous avez pris médecine; et si elle n'est pas convenable, ça ne ne sera pas la faute de l homœopathie, mais cela tiendra uniquement à ce que vous aurez avalé quelques gouttes de trop, ou de moins.

Tous les médicaments, et pour toutes les maladies, sont administrés de la même manière, et bien plus, c'est presque toujours cette merveilleuse poudre blanche qui joue son rôle, aussi agréable qu'impalpable.

. . . .

Avec une tablette de jujube, la médecine homœopathique confectionnerait des potions de quoi guérir tout un régiment de cuirassiers qui auraient la coqueluche.

Par malheur les homœopathes, lorsqu'il s'agit de leurs honoraires, n'ont plus la même manière de voir, et, bien loin de procéder par doses infiniment petites, ils affectionnent, au contraire, les tas d'écus infiniment gros. C'est sans doute par compensation.

Enfin, n'importe, toutes les opinions doivent être respectées quand elles sont consciencieuses; les docteurs aiment les petites ordonnances et les gros honoraires, respect à leurs opinions. Seulement je doute qu'ils affectionnent beaucoup le nouveau *paie-*

ment homœopathique, tel qu'il vient d'être inventé par un malade.

Voici l'aventure, que nous garantissons historique.

Un malade se rendit dernièrement chez un des plus célèbres homœopathes de la capitale et, introduit dans le cabinet du docteur, voici le dialogue qui s'établit.

Le Docteur. — Quelle est la maladie de monsieur?

Le Malade. — Ah! monsieur le docteur, je souffre horriblement de la tête depuis sept ou huit ans, j'ai essayé de plus de vingt médecins, et aucun n'a pu apporter le moindre soulagement à mes maux!...

Le Docteur. — Ce sont des ânes!... ne parlez pas de vos allopathes... ce sont des ânes véritables. Souffrez-vous beaucoup en ce moment?

Le Malade. — Horriblement, docteur... surtout du côté des tempes.

Le Docteur. — Tant mieux...

Le Malade. — Plaît-il?

Le Docteur. — Je dis tant mieux... je vais vous guérir parfaitement... c'est la moindre des choses que cette maladie... quand on sait la traiter.

Le Malade. — Ah! que de reconnaissance... et au bout de combien de mois espérez-vous que je serai enfin guéri?

Le Docteur. — Des mois.., allons donc... vous allez être guéri immédiatement. (*Il passe rapidement un petit flacon sous le nez du malade.*) Eh bien! comment vous trouvez-vous?

Le Malade. — Mais toujours de même!

Le Docteur. — Vous m'étonnez... alors nous allons passer au flacon n° 2. (*Il repasse rapidement un reflacon sous le même nez du même malade.*) Eh bien! maintenant... vous devez sentir un mieux notable?

Le Malade, *cherchant toujours à renifler le petit flacon.* — Je vous jure qus je ne sens absolument rien...

Le Docteur. — C'est possible... pour l'instant... mais quand vous aurez pris le grand air par là-dessus... vous éprouverez un soulagement notable... et, avant demain matin, vous serez guéri, radicalement guéri!

Le Malade. — Ah bah!

Le Docteur. — Quand je vous le dis... je suis docteur, que diable!... prétendez-vous être plus savant que moi, par hasard? n'allez-vous pas m'apprendre mon métier, peut-être?

Le Malade. — Combien vous dois-je, monsieur?

Le Docteur, *jetant un coup d'œil sur l'elbeuf du malade, qui est tout ce qu'il y a de plus première qualité.* — Cent francs, monsieur.

Le Malade, *se heurtant presque la tête au plafond.* — Cent francs!

Le Docteur. — Comment, monsieur, vous trouvez que c'est trop cher pour vous avoir rendu la santé par le traitement homœopathique?

Le Malade. — Vous appelez ça m'avoir rendu la santé, cent francs pour avoir reniflé deux petites fioles... (*A part.*) Attends, j'te vas en donner aussi de l'homœopathie! (*Le malade tire cinq pièces d'or de sa poche et les fait passer rapidement sous le nez du docteur.*)

Le Docteur, *tendant la main.* — Eh bien! monsieur?

Le Malade. — Comment, vous n'êtes pas encore payé?... Ah! c'est juste, cela ne suffit pas... il faut recommencer deux fois de suite. (*Il repasse de nouveau ses pièces d'or sous le nez du docteur.*) J'espère que cette fois vous êtes content.

Le Docteur. — Mais, monsieur, je ne comprends pas cette plaisanterie!

Le Malade. — Je vous jure que vous êtes payé... aussi vrai que vous m'avez guéri... je suis banquier... je sais ce que c'est que payer... n'allez-vous pas m'apprendre mon métier, peut-être... il est possible que vous ne vous croyiez pas payé pour le moment... mais sortez un instant, allez prendre le grand air... et, en rentrant chez vous, certainement vous trouverez ces cent francs dans votre bourse. Au plaisir de vous revoir, monsieur... (*Le malade s'en va, et le docteur, abasourdi, se laisse tomber dans son grand fauteuil et, pour l'instant, il a aussi fort mal à la tête.*)

Je crois fermement que la doctrine homœopathique a été inventée primitivement par un médecin qui se sera vu refuser la main de la fille d'un apothicaire, et c'est de la colère de cet amant furieux qu'est né le système qui doit ruiner à tout jamais ces établissements philanthropiques, où l'on vend du réglisse et du séné à huit cents pour 100 de bénéfice.

Aussi les pharmaciens ont-ils juré une haine mortelle aux homœopathes, qui se sont vus obligés de préparer et de vendre eux-mêmes leurs petits paquets de poudre blanche.

On n'aurait pas trop à se plaindre de cela si, par malheur, les petits, les infiniment petits paquets de poudre blanche ne coûtaient pas aussi cher que les grandes bouteilles de drogues de l'ancien système.

L'œuvre montpelliéraine des mères et des enfants à la montagne.

La mortalité infantile exerçant ses ravages surtout pendant les fortes chaleurs de l'été dans le département de l'Hérault, les promoteurs des colonies de vacances, inspirés par l'inlassable dévouement d'une femme de bien, Mme Benoist, eurent l'idée, dès l'été de 1907, de joindre à leur œuvre un nouveau bienfait et de créer l'œuvre des mères à la montagne.

Comment fonctionne cette œuvre?

Le plus simplement possible : les femmes pauvres qui allaitent leurs bébés et qui se trouvent dans de mauvaises conditions hygiéniques ont le droit et les moyens d'aller avec leurs nourrissons, dans les Cévennes, se reposer chez des paysans et soustraire leurs petits à la mort par entérite ou fièvre.

Les frais de pension pour chaque femme, payés par l'œuvre, s'élèvent à 15, 20 francs par mois. Le budget de 1907 accuse une dépense de 7.000 francs pour l'entretien, le voyage, les frais divers occasionnés pour l'envoi à la montagne de 109 femmes et de 204 petits de 2 mois à 2 ans; tous ces enfants, partis malades, chétifs, sont revenus roses, joufflus, sains.

En 1908, en 1909, le même effort s'est manifesté. Le séjour de près de 200 femmes avec leurs nourrissons a été assuré, de Juin à Septembre, soit dans le Tarn, soit dans la Lozère, et au retour la pesée des enfants, l'examen médical ont nettement affirmé le succès. Ces résultats font oublier le mal qu'il y a à discipliner les mères dans la manière de soigner les petits; on souhaiterait pour eux que l'œuvre pût les suivre encore l'hiver dans le logis malpropre et devant les repas malsains et mal préparés!

L'œuvre des enfants qu'on emmène seuls continue à donner aussi de superbes résultats. Les paysans

accueillent avec plaisir ces petits citadins de 6 à 13 ans; ils les gardent jalousement avec eux, les baignent; les femmes raccommodent les bas, et les petits se nourrissent de bon pain, de fromage et d'excellente soupe; leur vie, réglée de la plus sage et salutaire façon, les enchante. (*La Revue philanthropique*, 15 Avril 1910, p. 650.)

Nouveaux services ouverts dans les hôpitaux de Paris depuis 1908.

Signalons d'abord, en dehors des nouveaux services de radiologie, l'ouverture de deux consultations d'ophtalmologie, l'une à Beaujon, l'autre à Saint-Antoine; il existait déjà, d'ailleurs, à Beaujon, une consultation officieuse qui fonctionnait avec succès depuis 10 ans.

Les agités à Lariboisière. — A Lariboisière, un petit service d'agités comprenant 8 lits a été installé, destiné à l'isolement des malades délirants. A Laënnec, un petit service d'isolement a été ouvert, il comprend 6 lits. A Tenon, 5 chambres d'agités ont été disposées dans le service de M. Caussade.

Le service d'ophtalmologie à Lariboisière. — Un nouveau service d'ophtalmologie a été ouvert le 1er Janvier 1908; il comprend le service de consultations externes et 20 lits d'hospitalisation.

Les enfants à la Maison de santé. — Il a été ouvert, le 25 Juillet 1908, un service spécial pour enfants comportant 12 lits, dont 6 de médecine et 6 de chirurgie. Le prix de journée est de 5 francs pour la médecine et 6 francs pour la chirurgie, tous frais compris.

Les nourrissons débiles à Médan. — Le nombre des lits à la fondation Emile-Zola à Médan, ouverte le 30 Septembre 1907, a été porté de 16 à 30. Les résultats continuent à être excellents, grâce aux soins de M. Méry qui a donné à ce service de nourrissons débiles un caractère spécial de service d'alimentation rationnelle de régime pour les nourrissons.

Le pavillon Théophile-Roussel à Brévannes. — A Brévannes a été ouvert, au mois de Juin 1908, le pavillon Théophile-Roussel, qui a été affecté provisoirement à des enfants atteints de scarlatine, transportables mais encore contagieux, adressés par les hôpitaux Claude-Bernard, Enfants-Malades, Trousseau, Bretonneau et Hérold; le nombre des lits est de 80, moitié garçons, moitié filles.

Les nouveaux pavillons de Berck. — A Berck-sur-Mer, les nouveaux pavillons ont été mis en service le 5 Février 1908, comprenant 300 lits nouveaux.

Nouveaux pavillons à Debrousse. — Les nouveaux pavillons construits à Debrousse ont été inaugurés le 30 Octobre 1908, donnant une disponibilité de 200 lits.

Lits supplémentaires à la fondation Davaine. — Grâce aux excédents de recettes constatés au budget de la fondation Davaine, 9 lits supplémentaires ont pu y être ouverts le 1er Avril 1908. (*La Revue philanthropique*, n° 156, 1910.)

A travers le Monde

ÉGYPTE

Pendant la quinzaine finissant le 27 Mai 1910, il a été constaté 132 cas et 77 décès de peste dans toute l'Egypte.

Du 1er Janvier au 27 Mai 1910, il a été constaté 657 cas de peste contre 133 pendant la période correspondante de l'année dernière. (*Bulletin sanitaire de l'Algérie.*)

ÉTATS-UNIS

La « New-York State Charities Aid Association » a organisé une exposition antituberculeuse circulante, qui s'est transportée dans 42 foires importantes au cours du quatrième trimestre 1909; dans le domaine de la philanthropie, comme dans celui de l'industrie et du commerce, les Américains sont d'excellents organisateurs et s'entendent à la réclame. Longtemps avant l'arrivée de l'Exposition dans une ville, les journaux publient des articles courts mais frappants, relatifs à la tuberculose, des prospectus sont répandus à profusion et remis en grandes quantités aux industriels et aux commerçants pour qu'ils les insèrent dans leurs livraisons et dans les enveloppes remises à leurs employés à chaque paye; des affiches sont collées sur les murs, des tableaux placés à l'intérieur des tramways; des graphiques, des modèles sont placés dans des vitrines de magasins; des causeries antituberculeuses sont faites dans les fabriques au moyen d'un gramophone, les ministres des Cultes prêchent la nouvelle croisade. L'Exposition dure une semaine; un employé s'y trouve en permanence et donne les explications demandées; les élèves des écoles y sont conduits et, chaque soir, a lieu une conférence, accompagnée de projections cinématographiques.

Après les maisons pour familles nombreuses, voici les maisons pour familles tuberculeuses en construction à New-York, grâce à la munificence de Mme William Vanderbilt; elles sont situées près du parc John Jay; elles donnent, d'un côté, sur l'East river, d'un autre, sur un terrain de récréation d'une école voisine, et sur deux larges rues pour les autres côtés; elles auront 6 étages et contiendront 382 logements de 3 à 5 pièces. Pour qu'une famille y soit admise, il est nécessaire qu'un de ses membres au moins soit atteint de tuberculose curable. Ces maisons sont bâties selon les principes de l'hygiène hospitalière moderne; les escaliers sont ouverts sur un côté pour l'aération; les toitures sont aménagées en terrasses couvertes ou découvertes; des arbustes y seront placés; le sous-sol contiendra les appareils de chauffage, une étuve à désinfection et un lavoir. (*La Revue philanthropique*, 1910, 15 Juin.)

ILES BRITANNIQUES

Les revenus de la bienfaisance privée dans les Iles Britanniques sont passés de deux cent millions de francs en 1896 à trois cent millions en 1907.

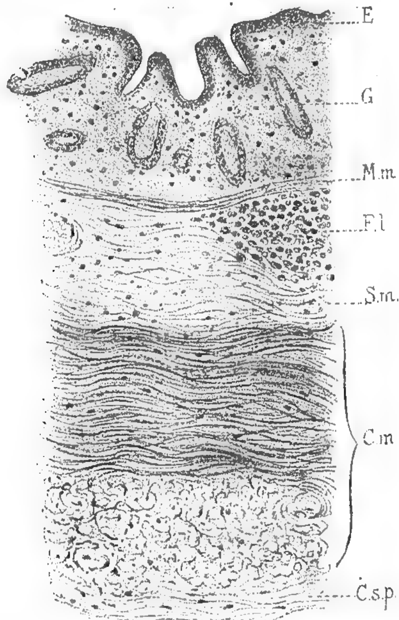
SUISSE

Un Comité pour l'étude du cancer vient d'être fondé en Suisse. Ce comité compte actuellement 40 membres de toutes les parties de la Suisse. Comme il fallait s'y attendre, ce sont les villes universitaires qui ont le plus grand nombre de représentants. Le bureau du Comité est composé de MM. le professeur Tavel (de Berne), président; Max Oscar Wyos (de Zurich), secrétaire allemand; R. Odier (de Genève), secrétaire français; le professeur Hedinger (de Bâle); le professeur Rossier (de Lausanne); Schmidt (de Berne). De plus, trois nouveaux membres doivent être prochainement désignés pour compléter ce bureau.

LIVRES NOUVEAUX

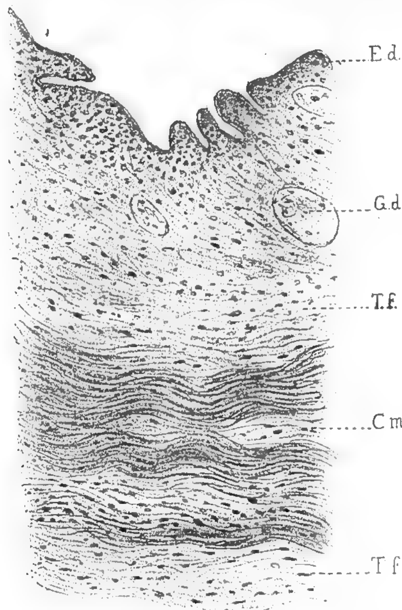
A. Mignon. — *Des principales affections chirurgicales dans l'armée.* 1 vol. in-8° de VIII-541 pages, avec 183 figures dans le texte. Prix : 10 fr. (Masson et Cie, éditeurs).

Sous ce titre M. Mignon, professeur au Val-de-Grâce, a groupé un certain nombre de ses cliniques faites à l'école d'application du service de santé; cet ouvrage, hâtons-nous de le dire, s'adresse non seulement aux médecins de l'armée, mais à tout praticien



Spécimen des figures. — Coupe d'un appendice normal.

désireux de porter un diagnostic exact et complet et ne se contentant pas d'une étiquette passe partout convenant à n'importe quel cas. « Je me suis appliqué, dit l'auteur, à décrire pour chacune des maladies l'état anatomo-pathologique de la région intéressée; la véritable clinique consiste à mon sens à saisir la différence entre l'anatomie normale et le nouvel état des organes créé par la cause pathogène... Le traitement de chaque maladie chirurgicale découle de la connaissance de la lésion fondamentale et de ses con-



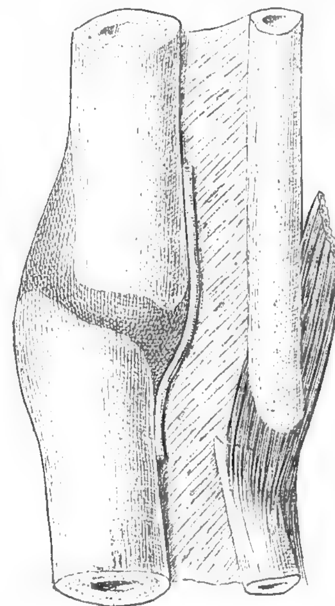
Spécimen des figures.
Coupe d'un appendice enflammé chroniquement.

séquences fonctionnelles. » Tels sont les principes directeurs choisis par l'auteur qui a systématiquement laissé de côté toutes les vaines discussions, toutes les données scientifiques dont l'application n'était pas immédiate ; c'est ce qui fait de cet ouvrage un guide pratique permettant d'apprendre tout d'abord à faire un examen complet du malade — à *comprendre* l'affection dont il est atteint — enfin à tirer de cet examen des conclusions utiles.

L'ouvrage comprend l'étude des hernies, des appendicites et de leurs complications, des traumatismes du cou-de-pied et du poignet, des fractures du crâne ; enfin des aperçus médico-légaux au sujet de l'examen d'une ancienne fracture et de l'hystéro-traumatisme.

Prenons comme exemple le chapitre consacré à l'appendicite. L'auteur commence par étudier les altérations anatomo-pathologiques de l'organe ; il distingue par gradation de gravité les formes muqueuse, inflammatoire, phlegmoneuse et gangréneuse; des figures permettent de se rendre compte du degré de gravité de chacune de ces lésions ; le chapitre suivant groupe les signes cliniques correspondant à chaque forme. Les complications sont étudiées en détail ; enfin un chapitre est consacré au traitement convenant à chacune des formes, à chacune des complications.

Grâce à l'application rigoureuse du principe posé en préface, grâce au style élégant et facile de cet



Spécimen des figures. — Pseudarthrose de la jambe.

ouvrage, grâce enfin à la multiplicité et à la netteté des figures, on *voit* vraiment le malade présenté, on *touche* du doigt sa lésion et on *comprend* aisément les déductions qui découlent de l'étude de chaque cas.

M. Ch.

CHAIX & Cie, 10, rue de l'Orne, PARIS.

Traitement de la **SYPHILIS** *sous toutes ses formes*

HECTARGYRE

(Combinaison d'Hectine et de Mercure).

Le plus actif, le mieux toléré des sels mercuriels.

PILULES (Par pilule : Hectine 0,10 ; Protoiodure Hg. 0,05 ; Ext. Op. 0,01) *Une à deux pilules par jour.*
GOUTTES (Par 20 gouttes : Hectine 0.05 ; Hg. 0,01). *20 à 100 gout. par jour.*
AMPOULES α *(Alpha)* Par ampoule : Hectine 0,05 ; Hg. 0,01).
} **Durée du traitement : 10 à 15 jours.**

AMPOULES A (Par ampoule : Hectine 0,10 ; Hg. 0,01).
AMPOULES B (Par ampoule : Hectine 0,20 ; Hg. 0,015).
} *Une ampoule par jour pendant 10 à 15 jours.*

INJECTIONS INDOLORES

HECTINE

PILULES (0,10 d'Hectine par pilule. — *Une à 2 pilules par jour pendant 10 à 15 jours.*
GOUTTES (20 gouttes équivalent à 0,05 d'Hectine). *20 à 100 gout. par jour pendant 10 à 15 jours.*
AMPOULES α *(Alpha)* (0,05 d'Hectine par ampoule).
AMPOULES A (0,10 d'Hectine par ampoule).
AMPOULES B (0,20 d'Hectine par ampoule).
} *Injecter une ampoule par jour pendant 10 à 15 jours.* INJECTIONS INDOLORES

Laboratoires de l'HECTINE, 12, Rue du Chemin-Vert, à Villeneuve-la-Garenne (Seine).

HISTOGÉNOL Naline

Médication arsénio-phosphorée organique à base de Nuclarrhine, réunissant combinés tous les avantages sans leurs inconvénients de la médication arsenicale et phosphorée organique.

L'**HISTOGENOL NALINE** est indiqué dans tous les cas où l'organisme débilité, par une cause quelconque, réclame une médication réparatrice et dynamogénique puissante ; dans tous les cas où il faut relever l'état général, améliorer la composition du sang, reminéraliser les tissus, combattre la phosphaturie et ramener à la normale les réactions intraorganiques.

INDICATIONS :

TUBERCULOSES, BRONCHITES, LYMPHATISME, SCROFULE, ANÉMIE NEURASTHÉNIE, ASTHME, DIABÈTE, AFFECTIONS CUTANÉES FAIBLESSE GÉNÉRALE, CONVALESCENCES DIFFICILES, etc.

FORMES ET DOSES	ELIXIR — ÉMULSION	GRANULÉ	AMPOULES
	Adultes : *2 cuill. à soupe par jour.*	Adultes : *2 mesures par jour.*	*Injecter une ampoule par jour.*
	Enfants : *2 cuill. à dessert ou à café.*	Enfants : *2 demi-mesures par jour.*	

Exiger sur toutes les boîtes et flacons la *Signature de Garantie :* **A. NALINE**

Littérature et Echant^ons : S'adr. à **A. NALINE**, Ph^ien à Villeneuve-la-Garenne, près St-Denis (Seine).

ALEXINE

GRANULÉ D'ACIDE PHOSPHORIQUE ENTIÈREMENT LIBRE

Réalise seule la véritable Phosphorisation thérapeutique
Bien supérieure au Phosphore organique, Glycérophosphates, etc.

L'ALEXINE permet d'appliquer d'une façon intégrale et intensive la MÉTHODE DE JOULIE.

DOSES : Un à deux bouchons-mesure à chaque repas dans un demi-verre d'eau. Enfants : réduire de moitié.

Échantillons et Littérature **USINE DE L'ALEXINE** 15, Rue de Paris PUTEAUX (Seine).

INDICATIONS : L'**Alexine** satisfait pleinement aux effets diététiques et pharmacodynamiques qu'on doit attendre d'une cure phosphorique.

Les effets de l'**Alexine** sont très rapides, mais on ne doit pas perdre de vue qu'elle agit surtout comme médication métatrophique, préventive et curative par sa molécule phosphore et sa constitution acide, et qu'à ce titre son emploi doit être prolongé pour modifier complètement l'hypoacidité des milieux.

La *Diathèse neuro-arthritique* et ses conséquences (Neurasthénie, Anémie, Tuberculose, Diabète, Artériosclérose, Rhumatismes, etc.) constitue la plus formelle des indications de l'**Alexine**, car son emploi relève l'acidité générale et combat les troubles nerveux qui ont pour conséquence la déphosphatation et la déminéralisation.

17, rue d'Athènes PARIS — **COMPAGNIE FRANÇAISE DES PEROXYDES** — 17, rue d'Athènes PARIS

Prescrire toujours " **EKTOGAN-BOCQUILLON** " Exiger Flacon d'emballage

Poudre EKTOGAN-BOCQUILLON
(En flacon-poudreur, 15 grammes)
Pommade EKTOGAN-BOCQUILLON
Emplâtre EKTOGAN-BOCQUILLON
Savon EKTOGAN-BOCQUILLON

Littérature et Échantillons :

Flacon-Poudreur Ektogan-Bocquillon (Déposé : Ne se détaille pas.)





Pommade Ektogan-Bocquillon (Vaselines et préparations spéciales.)

Ovules, Crayons, Bougies, Suppositoires à l'EKTOGAN ;

Pansement, Gaze, Mèche, Coton hydrophile à l'EKTOGAN.

Ne pas omettre les mots " EKTOGAN-BOCQUILLON "

BOCQUILLON-LIMOUSIN, 2bis, rue Blanche.

IODALOSE GALBRUN

IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE

L'IODALOSE EST LA SEULE SOLUTION TITRÉE DU PEPTONIODE
Première Combinaison directe et entièrement stable de l'*Iode* avec la *Peptone*
DÉCOUVERTE EN 1896 PAR E. GALBRUN, DOCTEUR EN PHARMACIE
(Communication au XIIIe Congrès International, Paris 1900).

Remplace Iode et Iodures dans toutes leurs applications
SANS IODISME

Arthritisme, Goutte, Rhumatisme, Artériosclérose, Maladies du Cœur et des Vaisseaux, Asthme, Emphysème, Lymphatisme, Scrofule, Affections Glandulaires, Rachitisme, Goître, Fibrome, Syphilis, Obésité.

Vingt gouttes IODALOSE *agissent comme un gramme Iodure alcalin.*
DOSES MOYENNES : Cinq à vingt gouttes pour les Enfants, dix à cinquante gouttes pour les Adultes.

DEMANDER BROCHURE sur l'IODOTHÉRAPIE PHYSIOLOGIQUE PAR LE PEPTONIODE.
LABORATOIRE GALBRUN, 18, Rue Oberkampf, PARIS.

ASPHALÈNE

ANTISEPTIQUE ANALGÉSIQUE HÉMOSTATIQUE
DÉSODORISANT CYTOPLASTIQUE GÉNÉRAL
KÉRATOPLASTIQUE — *INNOCUITÉ ABSOLUE*
PLAIES BRÛLURES SUPPURATIONS ETC
LABORATOIRES *EDOUARD VIALLET* GRENOBLE ET T^tes PH^ies

VALS

SAINT-JEAN — Maux d'Estomac, Appétit, Digestions
PRÉCIEUSE — Foie, Calculs, Bile, Diabète, Goutte.
MARIE — Eau de Table, légère, limpide et gazeuse.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE des EAUX, VALS (Ardèche).

Prof. E. Ziegler (de Fribourg-en-Brisgau). ***Traité d'anatomie pathologique générale et spéciale et de pathogénie***, 2e édition française, traduite sur la 11e édition allemande par G. Augier, professeur d'anatomie pathologique, et D. Augier, ex-préparateur d'anatomie pathologique, à la Faculté libre de médecine de Lille, et par E. van Ermengem, professeur de bactériologie à l'Université de Gand. 2 vol. grand in-8° comportant respectivement 1108 et 1286 pages et 424, 547 figures en noir et en couleurs. Bruxelles, 1910. Prix, broché : 40 francs (*Société belge d'édition*, Bruxelles).

Le succès continu du Traité d'anatomie pathologique de Ziegler — qui en est à sa 11e édition allemande — est une garantie de sa valeur. Ce succès s'explique par les grandes qualités de clarté et de mise au point qui caractérisent l'œuvre de l'éminent professeur de Fribourg, mort récemment, ainsi qu'au soin pris par l'auteur de proportionner le développement des diverses parties de son travail à l'importance des questions traitées; enfin à l'abondance, à l'heureux choix et à la précision des figures qui illustrent l'ouvrage. Nul doute que la 2e édition française ne trouve chez nous le meilleur accueil. Les notions d'étiologie, de pathogénie et d'anatomie pathologique, rattachées d'ailleurs les unes aux autres par des liens très étroits, sont le complément indispensable des études cliniques ; ce n'est pas dans la patrie des Laënnec, des Cruveilhier, des Pasteur, des Charcot et des Cornil que ces études doivent être le moins en honneur, et ce livre sera certainement apprécié chez nous, non seulement par les savants de laboratoire, mais aussi par les étudiants et les praticiens.

Du reste, les traducteurs se sont efforcés de compléter le travail de leur collègue allemand par des annotations, des additions concernant les plus récents progrès réalisés dans certains domaines de l'anatomie pathologique générale, tels que celui des tumeurs (expérimentales), de la tuberculose, de la syphilis, etc., en insistant surtout sur les travaux d'origine française.

Il nous est impossible d'analyser ici même sommairement le contenu de ce vaste compendium d'anatomie pathologique. Contentons-nous de signaler que le tome I est consacré à l'anatomie pathologique générale et aux processus pathogéniques généraux et le tome II à l'anatomie pathologique spéciale (Tissus, appareils organes divers). J. D.

J.-L. Faure et **G. Labey**. — ***Maladies chirurgicales du foie et des voies biliaires.*** 1 volume gr. in-8°, du *Nouveau Traité de Chirurgie*, de 308 pages, avec 39 figures. Prix : 6 fr. (J.-B. Baillière et fils, édit.).

Cet important fascicule du *Nouveau Traité de Chirurgie* est la mise au point de l'article qui avait paru lors de la première édition.

Dans bien des chapitres, lésions traumatiques, tumeurs, il n'y a pas de changements bien importants. Mais, tout ce qui a trait aux infections, aux angiocholites et cholécystites, aux abcès du foie a été remanié. L'actinomycose du foie, le séro-diagnostic des kystes hydatiques sont des chapitres tout à fait nouveaux et très remarquables.

Le chapitre sur la lithiase a été rajeuni. Enfin et surtout, tout ce qui a trait au traitement chirurgical des affections biliaires qui a fait tant de progrès depuis 10 ans a été remis au point, et par endroits complètement renouvelé.

On trouvera donc dans ce livre une étude complète et actuelle de la chirurgie biliaire.

P. Desfosses.

A. Wolff-Eissner. — ***Handbuch der Serumtherapie und experimentelle Therapie.*** 1 vol. gr. in-8 de 408 pages, avec une planche et 9 tracés. Prix : 12 M. (J. F. Lehmann, éditeur à Munich).

Ce manuel est un exposé pratique de toute la thépeutique par les sérums et même par les produits organiques sur lesquels des expériences récentes ont attiré l'attention. De nombreux collaborateurs ont écrit les chapitres concernant les questions qu'ils ont spécialement étudiées. Les sérums antistreptococciques sont étudiés par F. Meyer, et par Freund au point de vue obstétrical, les sérums antityphiques par Rodet (de Montpellier); Calmette a écrit la sérothérapie antivenimeuse, Wolff-Eissner la tuberculinothérapie et la sérothérapie antituberculeuse, avec un bon tableau des doses à employer. Plus nouveaux sont les articles qui forment les derniers chapitres. Un grand article de Kolaczek est consacré aux principes du traitement par les antiferments des collections purulentes et du cancer. Lewin a écrit un chapitre sur les essais de sérothérapie du cancer, Ehrlich a étudié la chémothérapie dans un intéressant article.

Le traitement des trypanosomiases, la médication surrénale, la médication thyroïdienne sont l'objet de chapitres importants.

La vraie originalité de ce livre, d'ailleurs bien fait, c'est qu'il se termine par un formulaire de tous les sérums ou produits indiqués avec leur prix, l'institut ou la fabrique d'origine où on peut se les procurer et les doses utiles. Ces indications, extrêmement pratiques pour les médecins allemands, devraient bien se trouver dans nos formulaires ou nos livres de thérapeutique, car, comme le dit Wolff-Eissner, la sérothérapie est une thérapeutique d'urgence et ces détails ont leur prix.

S. I. De Jong.

Ernestina Perez. — ***Leçons de gynécologie.*** 1 vol. gr. in-8°, de 167 pages, avec 22 planches hors texte; cartonné. (Breitkopf et Hærtel, éditeurs à Leipzig.)

Cet ouvrage, écrit en langue espagnole, est un résumé, à l'usage des praticiens et des étudiants, de l'enseignement de MM. Olshausen, Léopold et Théodore Landau, et de M. Thumin, de Berlin. Il est divisé en quinze leçons très concises, dans lesquelles l'auteur envisage presque toutes les affections gynécologiques. Après deux leçons, consacrées aux lésions inflammatoires et septiques de l'appareil génital, Mlle E. Perez traite successivement des maladies de la vulve, du vagin, sans négliger les plus rares. Cinq leçons sont ensuite consacrées aux affections utérines (métrites, malformations, déviations et prolapsus, fibromes, tumeurs malignes). Puis on trouve décrites les paramétrites, les grossesses ectopiques, les affections des trompes et des ovaires et certaines inflammations de la vessie.

Le seul reproche qu'on pourrait faire à cet ouvrage, puisque, d'après l'auteur, il est destiné aux praticiens et aux étudiants, c'est sa concision même. C'est un excellent résumé, très au point, très complet,

de toutes les notions gynécologiques actuelles, mais qui ne dispense certainement pas de la lecture de traités plus volumineux, sans la connaissance desquels il serait parfois difficile de suivre ces leçons.

Salva Mercadé.

J. Larat. *Traité pratique d'Electricité médicale.* Un volume in-8° de 641 pages, avec 194 figures, cartonné, 3e édition. Prix : 10 francs. (Vigot frères, éditeurs.)

La 3e édition de cet ouvrage a dû subir d'importantes modifications pour représenter l'état actuel de la technique et du domaine de l'électricité médicale.

C'est ainsi que la partie physique a été réduite à l'essentiel du matériel instrumental et aux données concernant les mesures d'intensité, de résistance, etc., le dosage des rayons X et du radium, pour laisser un développement suffisant aux applications toujours plus nombreuses des courants de haute fréquence, des radiations de Röntgen et du radium.

La partie la plus originale est celle qui est consacrée à l'électro-diagnostic. L'auteur s'efforce de montrer l'importance de l'électro-diagnostic graphique, qui constitue une ingénieuse application pratique des procédés graphiques d'enregistrement de la contraction musculaire, par la présentation de nombreux graphiques qui rendent particulièrement saisissantes les modifications pathologiques de l'excitabilité chez l'homme.

La quatrième partie de l'ouvrage, de beaucoup la plus développée, renferme toutes les indications utiles pour permettre au praticien d'appliquer les différentes formes de courants, l'électrolyse, l'ionisation médicamenteuse, les rayons X et le radium aux nombreuses affections qui sont maintenant justiciables de l'électricité médicale.

Cet ouvrage se remarque encore par la clarté, la précision des renseignements, ce qui justifie son titre de Traité pratique.

A. Jaugeas.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE

Sommaire du n° 7.

Mémoires :

Imbeaux et R. André. — L'assainissement de Copenhague, de Dusseldorf et de Cologne.

Revue générale :

P. Boulin. — Progrès réalisés dans la lutte contre le saturnisme professionnel.

Bibliographie.

Revue des journaux.

Société de médecine publique et de génie sanitaire.

Chronique du génie sanitaire. — Informations.

ANNALES DE DERMATOLOGIE ET DE SYPHILIGRAPHIE

Sommaire du n° 6.

Travaux originaux :

R. Sabouraud. — Sur l'existence fréquente d'un soi-disant eczéma des doigts et des orteils dû à l'épidermophyton inguinale.

P. Brisson. — Quelques considérations sur l'action du soufre en dermatologie.

R. Lutembacher. — Du grattage méthodique des lésions cutanées comme moyen de préciser le diagnostic (*suite*).

W. Dubreuilh et R. Brandeis. — Note sur la bactériologie des pyodermites.

Recueil de faits :

E. Bodin. — Coexistence des teignes faveuse et tricophytique.

V. Labernadie. — Lupus consécutif à la rougeole.

Parsat. — Zona de la fesse, du périnée et du scrotum, avec rétention complète d'urine et des matières fécales.

Variété :

Ch. Audry. — Notes de thérapeutique.

Revue de dermatologie.

Revue des livres.

ANNALES DES MALADIES DE L'OREILLE, DU LARYNX, DU NEZ ET DU PHARYNX

Sommaire du n° 6.

Jubilé du Dr Gellé.

Discours de M. **E. Gley.**

Mémoires originaux :

E. Escat. — Courbes auditives. Leur valeur sémiologique dans le diagnostic topographique des otopathies.

Bourak. — De la restauration des affaissements du nez chez les enfants par la paraffinoplastie.

H. Aboulker. — Vingt-deux cas de paralysie des cordes vocales.

Sociétés savantes.

Analyses.

Nouvelles.

Ouvrages envoyés aux « Annales ».

LA REVUE PHILANTHROPIQUE

Sommaire du numéro 159.

Articles originaux :

Paul Strauss. — L'assistance française.

E. Bonnaire. — La mutualité maternelle.

Ferdinand-Dreyfus. — Les tribunaux pour enfants et la liberté surveillée.

Conseil supérieur de l'Assistance publique (Lannes).

Revue d'assistance.

Revue des Congrès.

Variétés.

Revue des publications étrangères.

Informations.

Echos.

Bulletin, par M. **Paul Strauss.**

FACULTÉ DE PARIS

Ecole pratique. — L'article 16 de l'arrêté du 30 Novembre 1878 concernant l'école pratique de la Faculté de médecine de Paris est modifié ainsi qu'il suit :

« Art. 16. — Une commission composée du doyen, président, des professeurs d'anatomie, de médecine opératoire, d'anatomie pathologique, d'histologie, de physiologie et d'un professeur de clinique chirurgicale générale désigné par le conseil de la Faculté, est chargée de veiller à l'exécution du règlement de l'école pratique et de provoquer toutes les mesures nécessaires au fonctionnement régulier de l'établissement et les améliorations dont ce service serait susceptible.

« Le secrétaire de la Faculté de médecine est attaché à cette commission en qualité de secrétaire chargé de la rédaction du procès-verbal. »

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Broca. — M. P. Armand-Delille fera, du 4 au 10 Août, au laboratoire de M. Jeanselme, à l'hôpital Broca, une série de démonstrations pratiques avec manipulation des élèves, sur la technique de la déviation du complément avec application à la méthode de Wassermann.

Ordre des leçons : 4 Août. Préparation des animaux pour l'obtention du sérum hémolytique. — 5 Août. Récolte du sérum et de l'alexine. Préparation de l'antigène. — 6 Août. Mécanisme de l'hémolyse. — 8 Août. Déviation du complément. — 9 Août. Méthode de Wassermann. — 10 Août. Méthode de Bauer.

Les démonstrations auront lieu l'après-midi à 2 heures.

Le droit à verser est de 40 francs. S'inscrire par lettre, 20, rue de Tilsitt, Paris.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Médaille de sauvetage. — *Médaille d'argent de 1re classe.* — M. le médecin de 1re classe Goéré.

Société de médecine publique et de génie sanitaire. — La Société de médecine publique et de génie sanitaire a décidé d'organiser, cette année, comme l'an dernier, une réunion sanitaire provinciale.

Cette réunion sanitaire provinciale se tiendra à Paris, dans le grand amphithéâtre de l'Institut Pasteur, les jeudi 3, vendredi 4 et samedi 5 Novembre 1910.

Les questions mises à l'ordre du jour des séances sont les suivantes : 1° *La pratique de la désinfection.* Rapporteur, M. Ch. Ott; 2° *Etiologie et prophylaxie de la fièvre typhoïde.* Rapporteurs, MM. Lemoine et M. Vincey; 3° *Rapports des directeurs de bureaux d'hygiène avec les médecins praticiens.* Rapporteurs, MM. J. Courmont, Pottevin et Martial.

Outre ces questions plus spécialement étudiées et mises en discussion, la Société de médecine publique et de génie sanitaire accueillera avec reconnaissance les communications relatives à l'organisation et au fonctionnement des bureaux municipaux d'hygiène, et, en général, de tous les services d'hygiène publique.

Les rapports, discussions et communications seront, conformément au règlement de la Société, imprimés, s'il y a lieu, dans la *Revue d'hygiène et de police sanitaire*, son organe officiel.

La Société a décidé, en outre, d'annexer à cette réunion sanitaire provinciale, une Exposition des procédés ou appareils de désinfection approuvés par le Conseil supérieur d'hygiène publique de France et des procédés ou appareils d'épuration et de stérilisation des eaux.

Les adhésions à la réunion sanitaire provinciale ainsi que les demandes de communication seront reçues jusqu'au 1er Août dernier délai : elles doivent être adressées à M. Mosny, secrétaire général, 8, rue de Berri. L'inscription est gratuite.

Le compte rendu des séances de la Réunion sanitaire provinciale sera imprimé et publié dans la *Revue d'hygiène et de police sanitaire.* Les auteurs des rapports et des communications en recevront, s'ils en expriment le désir, 50 tirages à part, à titre gratuit, s'ils sont membres de la Société et moyennant le prix établi d'après le tarif fixé par l'éditeur, s'ils n'en font pas partie. La demande de tirage à part doit être faite lors de la remise du manuscrit.

Les démarches nécessaires seront faites en temps utile pour faire accorder, à tous les adhérents à la Réunion sanitaire provinciale, la réduction à demi-tarif du transport par chemin de fer, du lieu de leur résidence à Paris.

Une circulaire ultérieure fera connaître l'ordre du jour des séances, ainsi que le programme des visites aux institutions sanitaires.

Visite à l'Etablissement médico-pédagogique de Créteil. — Une visite des divers services de l'Etablissement médico-pédagogique de Créteil, consacré à l'éducation et au traitement des enfants et des adolescents anormaux aura lieu le Dimanche 24 Juillet, à 3 heures, sous la direction de M. Bérillon et M. Quinque, directeurs. Les médecins et leurs familles, les internes des hôpitaux et les étudiants sont invités à y assister. (Tramway du Louvre-Créteil. Descendre à l'avenue La Ferrière).

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes : *Médecin principal de* 1re *classe*: M. Lemoine, professeur à l'école d'application du service de santé militaire, est nommé sous-directeur de cette école et médecin chef de l'hôpital militaire d'instruction du Val-de-Grâce.

Médecins-majors de 1re *classe.* M. Senesse passe au 14e rég. d'artillerie de campagne. M. Meyer est nommé médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte de Laon.

Médecins-majors de 2e *classe.* M. Jolly passe au 12e rég. d'infanterie. M. Jaffary passe aux hôpitaux de la division de Constantine. M. Mayer passe au 6e rég. de cuirassiers. M. Lajoanio passe au 7e bataillon de chasseurs à pied. M. Villa passe aux hôpitaux de la division d'Alger. M. Henry passe au 13e rég. de hussards. M. Massol passe à la direction du service de santé du 6e corps d'armée. M. Darthenay passe à la direction du service de santé du 11e corps d'armée. M. Delestan passe au 4e escadron du train des équipages. M. Queyrot passe au 3e rég. de spahis. M. Frécus passe aux hôpitaux de la division d'Alger.

Médecins aides-majors de 1re *classe.* M. Dumoulin passe au 98e rég. d'infanterie. M. Domonet est rappelé aux hôpitaux de la division d'Alger. M. Schneider passe au 129e rég. d'infanterie. M. Turcan passe au 17e rég. d'infanterie. M. Chauliac passe à l'infirmerie-hôpital de la Condamine. M. Guionie passe aux hôpitaux de la division d'Oran. M. Rémy passe au 96e rég. d'infanterie. M. Pigache passe au 141e rég. d'infanterie. M. Corbel passe au 5e rég. d'artillerie à pied. M. Petit passe au rég. de sapeurs-pompiers de Paris. M. Monziols passe au 22e rég. de dragons.

Médecins aides-majors de 2e *classe.* M. de Lagoanère passe au 104e rég. d'infanterie. M. Roudouly passe au 24e rég. d'infanterie. M. Pradourat passe au 2e rég. d'artillerie de campagne. M. Prat passe au 22e bataillon de chasseurs à pied. M. Homolle est rappelé aux hôpitaux de la division de Constantine.

— Sont promus dans le cadre du corps de santé militaire : *Au grade de médecin inspecteur*, MM. les médecins principaux de 1re classe : Mignon, sous-directeur de l'Ecole d'application du service de santé militaire, médecin chef de l'hôpital militaire d'instruction du Val-de-Grâce. Pauzat, directeur du service de santé du 18e corps d'armée.

M. Mignon est nommé directeur du service de santé

du 6e corps d'armée à Châlons-sur-Marne, et M. Pauzat est maintenu dans ses fonctions de directeur du service de santé du 18e corps d'armée à Bordeaux.

— Sont promus : *Au grade de médecin principal de 1re classe*, MM. les médecins principaux de 2e classe Follenfant, Vilmain.

Au grade de médecin principal de 2e classe, MM. les médecins-majors de 1re classe : Rémy, Weiss, Salebert, Simonin, Ruotte.

Au grade de médecin-major de 1re classe, MM. les médecins-majors de 2e classe : Le Roux, Faure, Pourrat, Paris, Bailly, Drouineau, Jaulmes, Lafeuille, Azaïs, Sallet.

Au grade de médecin-major de 2e classe, MM. les médecins aides-majors de 1re classe : Capon, Lecercle, Dircks-Dilly, Barège, Guth, Verdeau, Heuls, Autour, Barbet, Ducourthial, Martin, Guillon, Marchetti, Billet, Gaïsset, Taillade, Millet, Seigneurin.

— Sont nommés dans le cadre auxiliaire du service de santé : Au grade de médecin principal de 2e classe de l'armée territoriale : M. Villary, médecin principal de 2e classe de l'armée active retraité; au grade de médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale, MM. Buot, Gaudin, médecins-majors de 1re classe de l'armée active retraités; au grade de médecin-major de 2e classe de réserve, MM. Grisel, Hahn, Baubv, Metzger, Guénant, Doche, Gras, médecins-majors de 2e classe de l'armée active démissionnaires; au grade de médecin aide-major de 1re classe de réserve, MM. Raynaud, Mallet, Couraud, Wittenet, médecins aides-majors de 1re classe de l'armée active démissionnaires; au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve, MM. Gabriel, Ricard, Malot, Schacher, Pélicaud, Challamel, Guyard, Duthu, Charpentier, Thumin, Nègre, Maire, Duchazaubeneix, Tolié, Ameuilh, Molard, Masson, Doucet, Senlicq, Giroud, Astrand, Rollin, Blondel, Bénard, Couton, Maillard, Véron, Chalier, Deladrière, Delbriel, Rosselin, Dabadie, Fabre, Meyrignac, Espanet, Bailly, Libert, Ballet, Rivaillon, Brunie, Bourquelot, Batensun, Monier, Chalvignac, Duvaldestin, Rousset, Brugnon, Vouzelle, Richard, Bernard, Lithoud, Graveline, Le Roy des Barres, Le Vot, Mauriac, Gignoux, Andrès, Ronsin, Sengès, Poitau, Abraham, Lemasson-Delalande, Vouten, Laparade, Bédas, Bernard, Larché, Vandenabech, Guioc, Gand, Défosses, Vantourout, Tizon, Cantenot, Barailhé, Maillard, Le Moal, Wideham, Pressac, Chastel, Pichaud, Théodat, Dreyfus, Trançon, Devillard, Fauvet, Dumolt, Martin, Escallier, Miroux, Servières, Barthélemy, Roussot, Loubat, Hamel, Chulier, Hardy, Chevalier, Bordanne, Teulière, Mouger, Berry, Rochette, Lavoix, Poli, Abeille, Lause, Cordiec, Augier, Baussay, Calmels, Ferréol, Boudaillier, Galichon, Joubert de Beaujeu, Delaigne, Simon, Drevon, Gasquets, Gaelsbinger, Jagot-Lacoussière, Lauquin, Durantet, docteurs en médecine; au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale, MM. Boissière, Ollivier, docteurs en médecine.

— Sont promus : Au grade de médecin principal de 2e classe de l'armée territoriale, MM. Desmons, Ferrié, Pommay, Troy, Manfredi, Mickaniewski, Joby, Castel, Raymondaud, Bouchon; au grade de médecin-major de 1re classe de réserve, MM. Joère, Faucollon, Boursiac, Sendral, Vidal, Gasser, Chabrol, Roulet, médecins-majors de 2e classe de réserve; au grade de médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale, MM. Bonnet, Dutertre, Lesdos, du Mogny, Thoinet, Lepage, Dumont, Nicolas, Duchastelet, Jenton, Marié, Bourdet, Normand, Potherat, Bernard, Gandu, Cauchin, Villers, Mathis, Fortin, Geghre, Legrain, médecin-majors de 2e classe de réserve et de l'armée territoriale; au grade de médecin-major de 2e classe de réserve, MM. Zuccarelli, Bonnet, Martin, Vine, Mussy, Osmont, Couvreur, Cathala, Chavannay, Rouzé, Vaudry, Cordier, Dupuy, Lajoux, Dreyfus, Regnault, Bruch, Borel, Richaud, Thévenot, Micheleau, médecins aides-majors de 1re classe de réserve.

Au grade de médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale, MM. Guillemin, Le Rolland, Sabaterie, Bursaux, Chupuis, Lagrolet, Braine, Charles, Coste, Noyer-Audiat, Juéry, Legros, Dematte, Landon, Labadie, Bérard, Nozo, Morel, Bruyelle, Beaume, Delobel, Gilgien, Sollier, Rieffel, Gaulthier, Pachon, Weil, Frœlich, Richard, Bertin-Sans, Abelous, Bouffe, Audry, Ducamp, Macaigne, Perriol, Lapeyre, Albarran, Delbet, Demirbau, Tournier, Patoir, Nové-Josserand, Rivière, Villard, Nicolas, Rispal, Colas, Colin, Luys, Séguin, Bodin, Delezenne, Brégeat, Richard, Leriche, Legueu, Souplet, Lafourcade, Lefranc, Marie, Bossis, Labalette, Monnier, Crochet, Couturier, Mangin-Bocquet, Houzé, Auvray, Beaussenat, Marini, Marbot, Jourdan, Berchou, Bourdillon, Lorimy, Bosc, Dourif, Gouget, Dutournier, Marie, Camot, Aviraguet, Vires, Marion, Kahn, Jolly, Guinard, Jacop, Robert, Richer, Lemaire, Le Noir, Vaussire, Rocquet, Leredde, Mulliez, Harou, Chalerand, Souligoux, Charlier, Halipré, Jeannin, Delabost, Gravière, Audrain, Malapert, Frey, Touche, Mangin, Walch, Steeg, Campistron, Delanglade, Brouardel, Banzetat, Duloux, Braun, Gosset, médecins aides-majors de 1re classe de l'armée territoriale.

Au grade de médecin aide-major de 1re classe de réserve MM. Chamaillard, Sigre, Chevrier, Hubert, Engel, Cattin, Longin, Duinville, Français, Halbron, Beutter, Brelet, François, Brumpt, Rosso, Okynczyc, Jouaust, Huriez, Stoly, Hellion, Gardavet, Garipuy, Feurtet, Roux, Piérart, Jouanne, Bonnis, Breau, Halimbourg, Poingt, Israëls de Jong, Filhouland, Minel, Gautier, Derbanne, Caye, Coignard, Renault, Morisson, Bouloumié, Semper, Nauroils, Chevalier, Boudinski, Philip, Méline, médecins aides-majors de 2e classe de réserve; au grade de médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale : MM. Dousset, Bertrand, Zuber, Monthus, médecins aides-majors de 2e classe de l'armée territoriale.

— M. le médecin auxiliaire Paoli, du 163e régiment d'infanterie, est nommé dans le cadre des officiers de réserve du service de santé au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont nommés dans la réserve du corps de santé des troupes coloniales : Au grade de médecin-major de 1re classe, M. Onimus, médecin-major de 1re classe retraité.

— M. le médecin-major de 1re classe Bellard, est désigné pour remplir les fonctions de médecin chef de la section d'infirmiers militaires des troupes coloniales à Marseille.

Agrégation ou Privat-docentisme. — Le Comité médical des étudiants de Montpellier nous prie d'insérer la note suivante :

A la suite des incidents qui marquèrent l'ouverture du concours de l'Agrégation de médecine, la section médicale de l'Union des étudiants de Montpellier décida de protester contre les affirmations tendancieuses d'un Comité parisien, qui les présentait au public (in *Journal* : article de J. Dhur) comme une manifestation unanime, réfléchie, des étudiants et des praticiens. Elle s'étonnait qu'on pût invoquer en faveur du privat-docentisme l'opinion générale des étudiants en médecine, alors que les groupements corporatifs de la province, pourtant nombreux, n'avaient pas été consultés sur la question. Elle décida donc de provoquer parmi ces derniers un referendum afin de grouper leurs opinions respectives. Huit réponses ont été reçues.

Les groupements de Bordeaux, Lille, Rouen, Montpellier ont adopté la déclaration collective suivante :

Les soussignés représentants de groupements médicaux universitaires, à la suite des incidents qui ont marqué à son début le concours d'Agrégation, s'étonnent de l'assertion rejetée du Comité parisien qui tendrait à donner aux manifestations l'expression d'un mouvement unanime de protestation de tous les étudiants alors qu'ils n'ont pas été consultés sur la question.

Partisans du recrutement du corps professoral par voie de concours, ils s'accordent à demander que le concours d'Agrégation soit entouré de garanties réduisant au minimum le hasard des ou les injustices du choix; mais ils ne sont pas disposés à accepter qu'à la faveur de cet assentiment légitime on essaie de faire disparaître le con-

cours lui-même dont le principe doit demeurer hors de toute discussion comme étant seul conforme aux habitudes Universitaires françaises. En ce qui concerne le privat-docentisme, que certains ont prétendu nous imposer, nous pensons qu'une enquête préalable est nécessaire pour savoir si les avantages qu'on lui attribue sont vraiment supérieurs à ceux d'un concours imprégné de justice. L'exemple d'un pays voisin du nôtre a montré depuis longtemps que ce mode de recrutement a toujours favorisé les riches, et que par lui, des carrières scientifiques qui s'annonçaient brillantes se sont souvent brisées devant le droit de veto absolu qu'il reconnait à certaines influences officielles.

Nous continuons à penser qu'un concours d'Agrégation amélioré entouré de garanties croissantes, correspond aux préférences de la majorité des étudiants en médecine, et, si nous avons tenu ainsi à l'affirmer, c'est en raison surtout de l'opinion contraire qu'on a voulu nous attribuer.

Signé : Le Comité médical de l'Université de Bordeaux.
— — de Lille.
— — de Montpellier.
— — de Rouen.

Les corporations de Lille et Bordeaux, ont émis en outre un vœu en faveur de la nomination d'une Commission chargée de compléter les modifications partielles apportées cette année au concours, afin de donner au suivant le maximum de garantie. La corporation de Toulouse s'est également prononcée en faveur du principe du concours, mais sans vouloir rechercher les responsabilités des manifestations récentes. La corporative de Lyon s'est aussi déclarée favorable au principe du concours, mais en demandant que les modifications déjà apportées soient complétées d'une façon rigoureuse et en regrettant, d'autre part, les interventions policières au cours des manifestations récentes.

Les corporations de *Rennes* et d'*Alger* n'ont pas cru devoir se prononcer sur le fond de la question.

Le groupement de Montpellier regrette leur décision.

Ces deux abstentions mises à part, le referendum organisé a atteint son but en montrant que les étudiants en médecine sont partisans du concours dans toute la série des fonctions médicales Universitaires.

Les nourrissons suspects de syphilis. — On sait quelle est la responsabilité du médecin qui choisit une nourrice, ou quand il place en nourrice un nourrisson suspect de syphilis. Dans ce dernier cas, et en l'absence de signes certains, il peut se mettre à l'abri de toute réclamation en signant en double le type de certificat suivant, dû au Dr Ch. Leroux.

« Je soussigné, après avoir examiné séparément M. et Mme X..., après avoir obtenu d'eux l'affirmation formelle qu'ils n'ont jamais été atteints de syphilis, après avoir constaté qu'il n'existe chez eux aucun symptôme de syphilis à la date du..., non plus que d'autre maladie contagieuse, déclare que l'enfant issu des parents ci-dessus dénommés ne présente à la date du... aucun symptôme de syphilis ni d'autre maladie contagieuse.

« Déclare, en outre, que mon certificat n'engage en rien dans le cas où des symptômes ultérieurs de maladie contagieuse viendraient à se développer. Sous le bénéfice de cette réserve expresse, je certifie qu'à ce jour l'enfant peut être confié à une nourrice. »

CONCOURS

Agrégation. — Médecine générale. — Epreuve clinique. — *Séance du 19 Juillet.* — Ont obtenu : MM. Savy, 19; Cade, 19 1/2; Gougerot, 18 1/2.

Séance du 20 Juillet. — Ont obtenu : MM. Carles, 17; Rathery, 19; Mouriquand, 19.

A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, sont nommés agrégés :

Faculté de médecine de Paris. — MM. Guillain, L. Bernard, Léri, Gougerot, Rathery.

Faculté de médecine de Bordeaux. — MM. Petgès, Carles.

Faculté de médecine de Lille. — M. Minet.

Faculté de médecine de Lyon. — MM. Cade, Mouriquand, Arloing.

Faculté de médecine de Montpellier. — M. Euzière.

Faculté de médecine de Nancy. — M. Perrin.

Anatomie et embryologie. — Par arrêté du vice-recteur de l'Académie de Paris, en date du 13 Juillet 1910, M. Grégoire (Raymond-Hippolyte-Auguste), agrégé des facultés de médecine (section d'anatomie et embryologie), est attaché à la Faculté de médecine de l'Université de Paris (fondation de l'Université) pour une période de 9 ans, à dater du 1er Novembre 1910.

Pharmacie. — Par arrêté du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts en date du 21 juillet 1910, M. Bretin, agrégé des facultés de médecine (section de pharmacie), est attaché à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université de Lyon.

Médecin des hôpitaux. — Leçon clinique. — *Séance du 20 Juillet.* — Ont obtenu : MM. Babonneix, 19; Laubry, 19.

A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, MM. Sainton et G. Weil sont nommés médecins des hôpitaux.

Chirurgien des hôpitaux. — Epreuve clinique. — *Séance du 18 Juillet.* — Ont obtenu : MM. Cauchoix, 19; Hallopeau, 15; Gernez, 18; Bréchot, 20; Martin, 19.

Consultation écrite. — *Séance du 20 Juillet.* — Ont obtenu : MM. Desmarets, 17; Lardennois, 19; Capette, 15; Kendirdjy, 18; Ockinzyc, 16.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, boul. Saint-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

Près l'Institut Pasteur : *Pens. de fam.* particul. recom. aux docteurs. Prix mod., 20, r. Dutot. Direct. Mme Armand.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Antiseptique-**CICATRISANT** OZONE NAISSANT
NON TOXIQUE

NÉOL

Épidermise **Brûlures** en quelques jours; supprime douleur en quelques secondes. (Panser au NÉOL à 1 p. 5.)

Cicatrise **Ulcérations** muqueuses et cutanées
Escarres, Anthrax, Plaies phagédéniques. Chancres

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. / Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut, Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —

SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

A. Sartory. Sur les caractéristiques du genre Oospora et son extension dans l'état actuel de nos connaissances.

A. Le Play et A. Sézary. Diagnostic du chancre syphilitique de l'amygdale et de l'angine chancriforme (clinique et laboratoire).

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société belge d'Otologie, de Laryngologie et de Rhinologie. — Comment il faut opérer les pansinusites. — Ce qu'il faut penser des applications locales directes du radium dans le cancer de l'œsophage. — Quelques affections rares de l'œsophage et des bronches diagnostiquées et traitées par la broncho-œsophagoscopie. — La stomie laryngo-trachéale dans les cas de papillomes suffocants de l'enfance.

Société suisse de Neurologie. — Quelques remarques sur les formes cliniques de la sclérose en plaques. — Sur la démence artériosclérotique. — Quelques considérations sur les facultés psychiques de l'homme et des animaux.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société médicale des hôpitaux. — Concrétions calcaires sous-cutanées. — Accidents nerveux complexes au cours d'une méningite probablement tuberculeuse. — Rareté des séquelles chez les sujets guéris de méningite cérébro-spinale à la suite des injections intra-rachidiennes de sérum antiméningococcique. — Un cas de leucémie chronique à type splénique et à gros lymphocyte. — Le régime de récalcification dans les entérites et l'hyperchlorhydrie. — Scléroses polyviscérales (rein, foie, surrénales, vaisseaux). — Ramollissement limité à la troisième circonvolution frontale gauche sans aphasie chez un droitier. — Aspect macroscopique du cerveau dans la néphrite subaiguë hydropigène. — Action des opiacés nouveaux; leur emploi éventuel dans la cure du morphinisme.

Société de biologie.

Société anatomique.

Société des chirurgiens de Paris.

Académie des sciences.

Association française pour l'étude du cancer.

Société de chirurgie.

Académie de médecine.

ANALYSES

CHRONIQUE

A. Cawadias. En Allemagne. Impressions d'étudiant.

LIVRES NOUVEAUX

L. Bousquet et H. Roger. Les métaux colloïdaux électriques en thérapeutique.

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

EN ALLEMAGNE

IMPRESSIONS D'ÉTUDIANT

On parle beaucoup en ce moment de réformes des études médicales et, en particulier, de l'introduction en France de certaines institutions allemandes, du privatdocentisme en particulier. Il nous a semblé intéressant de raconter — sans aucun parti pris — l'impression que nous a donnée l'organisation des Facultés allemandes, telle que nous l'avons vue de près pendant nos deux semestres d'études à Bonn, pendant notre semestre d'Heidelberg et au cours de trois autres voyages en Allemagne.

***

Lorsque je me suis inscrit à l'Université de Bonn, j'achevais ma première année de médecine et je fus enrôlé par conséquent parmi les « Stud. med. », les candidats au « Physicum ». En effet, pendant les deux premières années, l'étudiant en médecine allemand se livre exclusivement à l'étude théorique et pratique des sciences physiques et naturelles, y compris l'anatomie et la physiologie. L'enseignement de la chimie, de la physique, de la botanique et de la zoologie se fait à la Faculté des sciences. L'étudiant en méde-

cine suit dans les deux premières années les cours destinés aux étudiants ès sciences.

L'anatomie est enseignée par un anatomiste de profession, qui s'étend beaucoup sur l'embryologie et l'anatomie comparée et méprise complètement les applications médicales.

Il y a des exceptions à cette règle, et je citerai comme une des plus brillantes l'enseignement du professeur Furbringer, d'Heidelberg.

La physiologie est enseignée de la même façon au point de vue biologique pur.

Pendant deux ans, l'étudiant allemand n'a aucune notion de pathologie. L'examen du Physicum, (PCN, en plus, anatomie et physiologie) qu'il passe au commencement de la 3e année, retarde de même cette étude de la pathologie.

Déjà, dès le Physicum, l'étudiant se spécialise, et en particulier en physiologie. J'ai vu ceci de très près. Le professeur Pfluger m'avait fait l'honneur de m'admettre dans son laboratoire. Là, j'ai travaillé à côté d'un autre étudiant de 2e année, comme moi, qui se spécialisait en physiologie.

Tous les matins, après le cours de physiologie, nous descendions au laboratoire qui nous était assigné. Là, le premier assistant de Pfluger nous distribuait notre ouvrage. Nous avions à faire des dosages de glycogène suivant une méthode unique et bien réglée. Nos premiers pas étaient suivis soigneusement par l'assistant, notre supérieur, qui était responsable de nos analyses. Il nous demandait une précision rigoureuse — et les calculs, avec de nombreuses décimales, me font encore frémir. Admirable enseignement de méthode de travail, mais trop long.

Ainsi, dès les premiers pas, je me rendais compte des avantages et des inconvénients du système didactique allemand. Les avantages étaient du côté de la recherche scientifique. Un étudiant de 2e année commençait déjà son apprentissage de chercheur, et nos modestes travaux, grâce à l'organisation de l'« Ecole », concourent au but final qui était, dans l'occasion, l'article du Dictionnaire de Richet.

Les inconvénients étaient pour l'éducation médicale personnelle. Mon compagnon d'études, L...., spécialisé dès le début en physiologie, a persisté dans cette voie; il a étudié négligemment les autres branches de la médecine, tout en continuant à consacrer le meilleur de son temps à la physiologie. Il a ainsi arrêté son évolution médicale dès les débuts.

***

Ma 3e année commençant, je quittai les bancs de la Faculté des sciences pour les cliniques que j'allais suivre pendant 1 an. J'étais devenu un « cand. med. ».

Comme tous mes camarades, je m'inscrivis d'abord aux cliniques propédeutiques, l'une chirurgicale, l'autre médicale. L'enseignement est, en général, très bon dans ces cliniques. Le professeur Adolphe Schmidt (alors privatdocent à Bonn) nous faisait un bon exposé systématique de percussion et d'auscultation. Malheureusement, pour l'application pratique, nous manquions de malades que l'énergique privatdocent recrutait au prix de grands efforts. Il y avait un malade par leçon et une trentaine d'étudiants l'examinaient successivement.

En même temps que les cliniques propédeutiques, nous suivions les cliniques magistrales. Je prenais place, avec une centaine d'autres étudiants, dans l'amphithéâtre de la clinique médicale, où, à l'heure indiquée, le professeur faisait son entrée. Les aides surveillaient le transport d'un malade qu'on plaçait sur un lit au bas des gradins de l'amphithéâtre. Le maître prenait immédiatement la liste des étudiants de dernière année, les « praticants », et faisait descendre un ou deux au lit du malade (dans certains cas, le praticant était admis à examiner le patient avant le commencement de la clinique). On laissait à peine quelques minutes pour cet examen à l'étudiant, dont c'était, en général, le premier contact avec un malade.

A propos du malade, le professeur interrogeait l'étudiant. Ces interrogations étaient, en général, un supplice pour le malheureux candidat. Il répondait timidement et par monosyllabes, et ni les sarcasmes du maître ni les rires de la salle ne lui étaient épargnés. Mais l'heure avance, le professeur se détourne du « Pratikant » et, s'adressant aux élèves, commence l'exposé du cas. Tous prennent fiévreusement des notes sur les souffles systoliques de la pointe, qu'ils n'entendent certes pas du dixième ou du douzième banc de l'amphithéâtre; tous suivent avec intérêt la description de crises de dyspnée, auxquelles ils n'ont jamais assisté. L'heure sonne, la leçon est terminée, les étudiants applaudissent, quittent la clinique médicale pour recommencer le même travail dans une autre clinique.

A la clinique gynécologique, le professeur, après avoir exposé d'une façon fort brillante et avec beaucoup de sens clinique le cas de la malade examinée, faisait descendre à l'amphithéâtre *douze étudiants*. Chacun de ces douze touchait la malade anesthésiée pour l'opération. J'avoue que les trois fois (au cours du semestre) où j'ai été autorisé à examiner ainsi une malade, je n'ai rien pu constater.

Ainsi se fait pendant les deux dernières années d'études l'éducation clinique de l'étudiant en médecine allemand. *La visite à l'hôpital, dans les salles des malades, est totalement inconnue.* Les hôpitaux sont fermés totalement aux étudiants.

L'étudiant allemand n'est pas sans s'apercevoir lui-même des lacunes d'un tel enseignement clinique. Aussi cherche-t-il par tous les moyens à entrer dans les hôpitaux pour travailler.

Au moment des vacances de Pâques ou de

Noël, alors que tous les citoyens académiques quittent leur Université pour aller passer quelques jours dans leurs familles, les étudiants en médecine studieux restent dans la ville, et ceux d'entre eux qui ont le bonheur d'être dans les bonnes grâces d'un professeur sont admis comme « famuli » dans les hôpitaux. Le famulus correspond à notre stagiaire, il suit la visite de l'assistant (l'interne) et cherche par tous les moyens à entrer en contact avec le malade, à palper, à percuter, à ausculter. Il ne faut pas croire que le famulus soit récompensé amplement pour ses peines. Le professeur ignore en général sa présence, l'interne le regarde de très haut et le traite presque comme un domestique, les infirmiers et les infirmières le considèrent presque comme un intrus étranger et gênant. Ils ne lui épargnent pas leur mauvaise humeur et ne lui ménagent pas les humiliations. Le famulus doit s'estimer heureux si on lui a confié un pouls à compter, une température à prendre, une injection de morphine à faire.

Et c'est pour cela qu'il est resté dans la cité des Muses déserte et triste, c'est pour cela qu'il n'assistera pas à l'arbre de Noël de sa famille et qu'il ne célébrera pas Pâques avec les siens. On ne se rend compte de l'étendue de ce sacrifice que quand on a connu l'amour de l'étudiant allemand pour la famille, pour le foyer.

L'Allemand, de par sa tournure d'esprit, n'est pas très porté vers l'étude clinique. Les difficultés qu'il rencontre pour son éducation médicale à ce point de vue le poussent de plus en plus vers la pratique du laboratoire. Là, il est admirablement servi, et on ne saurait louer assez haut l'organisation des laboratoires allemands et les facilités offertes aux travailleurs.

L'anatomie pathologique est, parmi les branches de la médecine, celle qu'on enseigne le mieux. Les collections sont riches, les laboratoires très bien installés et ouverts largement aux travailleurs. L'inconvénient consiste en ce que l'autopsie se fait sur un malade que l'étudiant ne connaît pas en général, ou bien qu'il a à peine aperçu des hauteurs des gradins de l'amphithéâtre. L'intérêt clinique manque.

Dans toutes les autres branches des sciences médicales (bactériologie, pharmacologie, toxicologie, etc.), l'éducation pratique de laboratoire est admirable. De même les recherches originales sont amplement facilitées par la direction de professeurs dont le laboratoire constitue leur but principal dans l'existence, et par la collaboration de studieux camarades.

A. Cawadias.

LIVRES NOUVEAUX

L. Bousquet et H. Roger, chefs de clinique à la Faculté de Montpellier. — ***Les métaux colloïdaux électriques en thérapeutique.*** Une monographie de 31 pages de l'*Œuvre médico-chirurgical*. Prix : 1 fr. 25. (Masson et Cie éditeurs.)

Après un résumé des principales connaissances que la physique, la chimie, l'expérimentation ont donné des métaux colloïdaux électriques, les auteurs passent en revue (Chap. I) les diverses maladies (infections générales, infections locales, maladies de la nutrition) dans lesquelles ils ont été expérimentés et les résultats qui en ont été obtenus. Ils en déduisent (Chap. II) leur action sur les divers éléments morbides (fièvre, échanges nutritifs, symptômes nerveux), sur les lésions locales, sur l'évolution de la maladie.

Cette étude analytique et synthétique leur permet (Chap. III) de préciser les principales indications de la médication. Le chapitre IV enfin est consacré aux modes d'administration et à un essai d'exposé du mécanisme d'action.

C'est en somme un exposé fort clair de l'état actuel de la colloïdothérapie.

Alfred Martinet.

BIBLIOGRAPHIE

2173. — **P. Sée.** — Les diastases oxydantes et réductrices des champignons. 1 brochure gr. in-8°, de 39 pages. Prix : 40 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)

2174. — **A. J. Walton.** — Fractures and seperated epiphyses. 1 vol. in-8°, de 288 pages, avec 102 figures. Cartonné. Prix : Schill. 10,6. (*Ed. Arnold*, éditeurs. 41, Maddox Street, Londres.)

2175. — **J. Philippe et P. Boncour.** — L'Éducation des anormaux : *Principes d'éducation physique, intellectuelle et morale*. 1 vol. in-16, de ii-212 pages, Prix : 2 fr. 50. (*F. Alcan*, éditeur.)

2176. — Annuaire général des officiers du service de santé, 1 vol. in-8°, de 361 pages. (*H. Charles-Lavauzelle*, éditeur à Paris.)

2177. — Formulaire pharmaceutique des hopitaux militaires. 1 vol. in-8° de 450 pages. Prix : 6 francs. (*H. Charles-Lavauzelle*, éditeur à Paris.)

2178. **Henning Waldenstrom.** — Die Tuberkulose des Collum Femoris im Kindesalter. 1 vol. in-8° de 98 pages, avec 34 figures et 3 planches hors texte. (***P. A. Norstedt et Söner***, éditeurs à Stockholm.)

2179. — **A. Monthus et Opin.** — Précis de technique microscopique de l'œil. 2e édition, 1 vol. in-18 de xii-386 pages, avec 19 figures. Cartonné : 6 fr. (*Asselin et Houzeau*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 12.

Mémoires originaux :

Sicard et Foix. — Méningite cérébro-spinale avec séquelles poliomyélitiques pures.

Analyses.

Neurologie. — Psychiatrie. — Thérapeutique.

Société de neurologie.

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'ibogaïne et les maladies par ralentissement de la nutrition.

On connait bien les propriétés remarquables de l'ibogaïne employée comme névrosthénique et comme toni-cardiaque; mais, beaucoup de praticiens ignorent encore que cet alcaloïde exerce une action tonique des plus nettes sur la nutrition.

Employée à la dose thérapeutique de 3 à 4 centigrammes par jour, l'ibogaïne provoque l'augmentation des échanges respiratoires et augmente également le processus d'assimilation et de désassimilation. Cette accélération des échanges se traduit objectivement par une augmentation, dans l'urine, de l'azote de l'urée, de l'azote de l'acide urique, du coefficient d'utilisation de l'azote, et enfin, des phosphates.

Or, c'est une notion classique qu'une foule de désordres sont provoqués par le ralentissement de la nutrition. La liste est longue de toutes les maladies que le professeur Bouchard a classées sous cette dénomination.

C'est se priver d'une arme puissante et d'un adjuvant précieux que de ne pas employer l'ibogaïne dans ces nombreux cas.

Le meilleur moyen pour en retirer tous les avantages est de prescrire l'ibogaïne sous la forme de dragées Nyrdahl dont le Dr A. Landrin a donné la formule, et qui contiennent exactement 5 milligrammes de chlorhydrate d'ibogaïne chacune. La dose habituelle est de 2 à 6 par jour ; mais on peut sans inconvénient en prendre un plus grand nombre, en en surveillant les effets.

FACULTÉS DE PROVINCE

École de médecine de Marseille. — M. Dugas est nommé chef de clinique chirurgicale. M. Monges est nommé chef de clinique médicale; M. Winckler est nommé chef de clinique obstétricale.

NOUVELLES

Congrès international contre la tuberculose. — Un Congrès international contre la tuberculose, faisant suite au Congrès de Paris de 1905 et au Congrès de Washington de 1908, doit se tenir à Rome dans le courant, et à une date non encore définitivement arrêtée, de l'année 1911.

Sur la demande de M. Guido Baccelli, président du Comité italien d'organisation du Congrès de Rome, un Comité national vient de se former à Paris en vue de préparer la participation de la France à cette haute manifestation scientifique et sociale; dans une réunion tenue au ministère de l'Intérieur, le Comité français s'est constitué définitivement sous la présidence d'honneur de M. Léon Bourgeois et sous la présidence effective de M. Landouzy, doyen de la Faculté de médecine, assisté de MM. Lannelongue, Peyrot, Paul Strauss et Emile Roux, vice-présidents; M. Maurice de Fleury, secrétaire général; MM. G. Bourgeois, Savoire et Weil-Mantou, secrétaires.

Au cours de cette première réunion, le Comité a décidé, afin d orienter ses travaux préparatoires et en attendant que soit connu le règlement définitif du Congrès de Rome, d'adopter la classification suivante :

La première partie, plus particulièrement scientifique, comprendra trois sections, savoir :

A. Bactériologie, pathologie expérimentale et clinique pathologique. Président de section : M. Calmettes, directeur de l'Institut Pasteur de Lille.

B. Clinique médicale. Président : M. le professeur Debove.

C. Clinique chirurgicale. Président : M. Guinard, chirurgien à l'Hôtel-Dieu.

La deuxième partie, consacrée à l'hygiène publique, à l'assistance et à la démographie, comprendra les trois sections suivantes :

D. Préservation contre la tuberculose. Président : M. le professeur Peyrot, sénateur.

E. Assistance aux tuberculeux. Président : M. Paul Strauss, sénateur.

F. Statistique. Président : M. E. Fuster, chargé de cours au Collège de France, secrétaire général de l'Alliance d'hygiène sociale.

Il importe qu'au Congrès de Rome la France tienne une place équivalente à celle qu'elle occupe aujourd'hui dans la croisade internationale contre la tuberculose. Aussi le Comité adresse-t-il un pressant appel à tous les savants et sociologues français qui sur l'une ou l'autre des matières ci-dessus énumérées auront à présenter au Congrès d'intéressantes communications; il les prie de se mettre dès maintenant en rapport avec M. de Fleury, secrétaire général du Comité français, 139, boulevard Haussmann, à qui toute la correspondance doit être adressée.

Association française de pédiatrie. — La première réunion de l'Association aura lieu à Paris, au petit amphithéâtre de la Faculté de médecine, les vendredi 29 et samedi 30 Juillet 1910.

Ordre du jour. — Vendredi 29 Juillet. Matin, 9 heures. Séance administrative. 1° Admission des candidats; 2° désignation du lieu et de la date de la prochaine réunion; 3° désignation de deux membres provinciaux du Conseil d'administration.

A 9 h. 1/2. Discussion du premier rapport sur le thymus. Rapporteurs : MM. Weil, Marfan, Veau.

Soir, à 3 heures. Séance administrative. 1° Désignation des rapports et des rapporteurs pour la prochaine réunion; 2° modification et approbation des statuts; en particulier, question des cotisations et des communications.

A 4 heures. Suite de la discussion des rapports sur le thymus. Communications.

Samedi 30 Juillet. Matin, 9 heures. Discussion du deuxième rapport sur les méningites cérébro-spinales. Rapporteurs : MM. Richardière et J. Lemaire, Moussous et Rocaz, Netter.

Soir, 3 heures. Suite de la discussion. Communications diverses.

Nota. — Les membres de l'Association qui n'ont pas payé leur cotisation pourront retirer un exemplaire des rapports chez M. Steinheil, éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne, contre le versement de celle-ci.

Communications. — 1° D'Œlsnitz. Signes cliniques de l'hypertrophie du thymus; 2° Nobécourt et Tixier. Signes physiques de l'hypertrophie du thymus; 3° Roux. Spasme phrénoglottique et hypertrophie du thymus; 4° D'Astros. Scorbut infantile; 5° Ausset. Bouillies maltées dans les entérites et les dyspepsies de l'enfance; 6° Hallé. Méningites aiguës; 7° A. Broca et R. Debré. Quelques aspects chirurgicaux des méningites cérébro-spinales; 8° H. Barbier et Masché. Retour de la sécrétion lactée et variations physiologiques du lait de femme.

MM. les membres de l'Association sont priés de se rendre au dîner qui aura lieu le samedi 30 Juillet, à 7 h. 1/2, au restaurant Ledoyen, Champs-Élysées. Prix du dîner : 20 francs. Prière de se faire inscrire dès le début de la première séance de vendredi 29 Juillet.

Nota. — Les membres étrangers du Comité international venus à Paris à l'occasion de la séance de ce Comité, tenue le 28 Juillet, assisteront à ce dîner.

XIe Congrès français de médecine. — Le XIe Congrès français de médecine se tiendra à Paris, les jeudi 13, vendredi 14 et samedi 15 Octobre 1910, sous la présidence de M. le professeur Landouzy, doyen de la Faculté de médecine de Paris.

Trois questions, désignées par le précédent Congrès, seront l'objet de rapports : 1° Des bradycardies, par MM. Vaquez et Esmein (de Paris); Gallavardin (de Lyon); 2° traitement des épilepsies symptomatiques, par MM. Souques (de Paris); Bosc (de Montpellier); Vires (de Montpellier); 3° rapports du foie et de la rate en pathologie, par MM. Gilbert et Lereboullet (de Paris); Roch (de Genève).

Quatre questions seront mises à l'ordre du jour pour les discussions du Congrès : 1° Les accidents de la sérothérapie; 2° les méningites cérébro-spinales aiguës; 3° la tuberculinothérapie; 4° les affections du pancréas.

Indépendamment de la discussion des rapports et des questions à l'ordre du jour, le bureau du Congrès admettra toute communication sur un sujet médical.

Les congressistes qui désireront bénéficier des avantages accordés par les Compagnies de chemins de fer devront s'adresser avant le 25 Septembre, dernier délai, à M. Laignel-Lavastine, secrétaire général adjoint du Congrès.

Adresser les adhésions accompagnées des cotisations à M. Masson, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.

Adresser toutes communications scientifiques ou administratives à M. Marcel Labbé, secrétaire général du Congrès, 9, rue de Prony, Paris, ou à M. Laignel-Lavastine, secrétaire général adjoint, 45, rue de Rome, Paris.

CONCOURS

Agrégation. — Médecine générale. — Par suite d'une erreur de mise en pages, une omission s'est produite dans l'insertion des notes relatives à l'épreuve clinique; nous tenons à la réparer en publiant ci-après les résultats qui n'ont pas été annoncés :

Séance du 20 Juillet. — Ont obtenu : MM. Arloing, 19; Euzière, 19; Garnier, 18,5.

CHAIX & Cie, 10, rue de l'Orne PARIS.

Séance du 21 Juillet. — Ont obtenu : MM. Nattan-Larrier, 19; Piéry, 19; Lereboullet, 19,5.

Chirurgien des hôpitaux. — CONSULTATION ÉCRITE. — *Séance du 22 Juillet.* — Ont obtenu : MM. Cauchoix, 17; Mocquot, 17; Grégoire, 17; Mathieu, 18; Martin, 16. *Séance du 25 Juillet.* — Ont obtenu : MM. Gernez, 17; Hallopeau, 15; Bréchot, 19, Marcille, 19; Descomps, 20. ADMISSIBILITÉ. — Sont admissibles, MM. Descomps, 67 points; Lardennois, 66; Kendirdjy, Gernez, 64 points; Cauchoix, Mathieu, Bréchot, 63 points; Mocquot, 62 points.

Médecin aide-major des troupes coloniales. — Conformément à l'article 3, n° 2, du décret du 21 Juin 1906, portant règlement d'administration publique sur l'organisation du corps de santé des troupes coloniales, un concours s'ouvrira le 23 Novembre prochain, à 9 heures du matin, à l'Ecole d'application du service de santé des troupes coloniales, à Marseille, pour l'admission de quatre docteurs en médecine à des emplois de médecin aide-major de 2e classe des troupes coloniales.

Les candidats devront remplir les conditions ci-après indiquées : 1° Etre nés ou naturalisés Français; 2° avoir moins de 32 ans au 1er Janvier de l'année du concours; 3° avoir satisfait aux obligations de la loi du recrutement et avoir été reconnus aptes à servir activement dans l'armée, en France et aux colonies. Cette aptitude sera constatée par un certificat d'un médecin militaire du grade de médecin-major de 2e classe au moins; 4° souscrire l'engagement de servir pendant 6 ans au moins dans le corps de santé des troupes coloniales à partir de leur nomination au grade d'aide-major de 2e classe.

Une majoration de 100 points est accordée :

1° Aux anciens internes reçus au concours dans les hôpitaux des villes ayant une Faculté de médecine ou siège d'une Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie;

2° Aux licenciés ès sciences dont le diplôme mentionne l'obtention de certificats d'études supérieures de sciences physiques, chimiques ou naturelles.

Et une majoration de 50 points aux lauréats des Facultés de médecine, c'est-à-dire aux candidats qui ont obtenu un premier prix au concours établi annuellement pour chacune des années d'études dans ces établissements. Les majorations ne peuvent être cumulées.

Les demandes d'admission au concours devront être adressées avec les pièces à l'appui au ministre de la Guerre (direction des troupes coloniales, 3e bureau) avant le 13 Novembre prochain.

Ces pièces sont : I. *Avant le concours.* — 1° Acte de naissance établi dans les formes prescrites par la loi; 2° diplôme ou, à défaut, certificat de réception au grade de docteur en médecine (cette pièce devra être produite au plus tard le jour de l'ouverture des épreuves); 3° s'il y a lieu, certificats dûment légalisés permettant de constater les titres qui donnent droit à des majorations de points; 4° certificat du commandant de recrutement établi l'année du concours constatant dans les mêmes conditions que pour l'engagement volontaire l'aptitude réelle au service militaire; 5° certificat délivré par le commandant du bureau de recrutement indiquant la situation du candidat au point de vue du service militaire ou état signalétique et des services; 6° offre de démission conditionnelle du grade d'officier dont le candidat serait titulaire dans la réserve; 7° indication du domicile où sera adressée, en cas d'admission, la lettre de service.

Toutes les conditions qui précèdent sont de rigueur et aucune dérogation ne pourra être autorisée pour quelque motif que ce soit.

Les dossiers des candidats non reçus seront renvoyés par l'intermédiaire des maires des communes indiquées dans la pièce n° 7.

II. *Après l'admission.* — Engagement de servir pendant 6 ans au moins au titre de l'activité dans le corps de santé des troupes coloniales, à partir de la nomination au grade d'aide-major de 2e classe.

Les docteurs en médecine admis à la suite du concours sont nommés aides-majors de 2e classe pour compter du 15 Janvier de l'année suivante et vont suivre à Marseille, pendant 9 mois 1/2, les cours de l'Ecole d'application du service de santé des troupes coloniales; ils portent l'uniforme des aides-majors de 2e classe du service de santé de ces troupes et perçoivent une solde mensuelle de 217 fr. 60; il leur est, en outre, alloué une première mise d'équipement de 575 francs réversible au Trésor dans le cas où ils n'accompliraient pas les 6 années effectives de service à partir de leur nomination, à moins qu'ils n'aient été réformés pour infirmités.

Ils concourent à la fin de l'année d'études avec les aides-majors de leur promotion provenant des Ecoles militaires du service de santé et prennent rang avec eux, sur la liste d'ancienneté dans le grade de médecin, dans l'ordre du classement de sortie.

Pour ceux qui n'obtiendraient pas à ce concours le minimum de points déterminé par le règlement intérieur de l'Ecole, il sera fait application de l'article 26 du décret du 7 Mai 1908.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, **Cab. Gallet, 47, boul. Saint-Michel, 20e année. Tél. 824-81.**

50 francs de récompense à toute personne qui me rendra en parfait état mon microscope de Leitz M. 17406 (dix-sept mille quatre cent six) prêté à M. X.

Dr H. NÆGELI AKERBLOM, Genève.

On demande un médecin dans bourg du départ. de l'Aisne, situé à 1 h. 1/2 de Paris par la ligne de Soissons (express) et à 1 h. 40 par la ligne de Reims. Habitations confortables; gare, télégraphe, téléphone. Ecrire *P.M.* 384.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Léon Imbert. Accidents du travail. Sur la question de l'état antérieur.

Émile Perrot. Une nouvelle forme galénique de préparations pharmaceutiques.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

Cyrille Jeannin. Les nouvelles méthodes d'opération césarienne permettent-elles d'étendre les indications de cette intervention?

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Académie royale de médecine de Belgique. — L'anatomie pathologique des phlyctènes oculaires. — Contribution à l'étude expérimentale de l'action physiologique des médicaments du groupe de la digitale.

Société suisse de Neurologie — L'influence des poisons techniques et industriels sur le système nerveux. — Sur les limites de la psychothérapie. — Psychasténie et superstition. — Sur le mécanisme physiopathologique de l'ataxie tabétique. — Sur le noyau rouge chez les mammifères et chez l'homme.

Société de médecine berlinoise. — Symptômes précoces et sérothérapie du tétanos.

Société império-royale des médecins de Vienne. — Sur le traitement des adhérences pleurales. — Sur la diazoréaction d'Ehrlich dans l'urine des tuberculeux. — Mode d'action du tympan artificiel.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société clinique de médecine mentale. — Les amoureuses de prêtres. — Obsessions, phobies et idées hypocondriaques chez une filleite de 10 ans. — Paralysie générale sénile. — Eruptions syphilitiques chez deux paralytiques générales. — Un cas de stupeur guérie au bout de 2 ans 1/2. — Presbyophrénie et psychose de Korsakoff. — Lésions de la zone de Wernicke sans aphasie. — Influence des lésions cérébrales sur l'orientation des hallucinations. — Idées obsédantes de suicide et d'homicide chez une dégénérée.

ANALYSES

Lebègue. Essai sur les anomalies et maladies congénitales des voies lacrymales.

MÉDECINE PRATIQUE

Technique du curettage utérin post-abortum (curage digital). — Curettage de l'utérus à la novocaïne. — L'adrénaline dans le traitement palliatif du cancer.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

CHRONIQUE

Alexandre Cawadias. En Allemagne. Impressions d'étudiant.

CORRESPONDANCE

A propos des pleurésies syphilitiques.

LIVRES NOUVEAUX

Beldau. Ueber zeitgemässe Auffassung der Lungenschwindsucht und ihre Behandlung mit Phtisan und Pneumonal.

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

EN ALLEMAGNE

IMPRESSIONS D'ÉTUDIANT

Comme on l'a vu dans notre précédent article (*La Presse médicale*, 27 Juillet 1910, n° 60), c'est entre des cliniques magistrales tout à fait théoriques, des cliniques propédeutiques plus pratiques et des études minutieuses de laboratoire que l'étudiant allemand traverse les deux ou trois dernières années de ses études. Entre temps, il a pu attraper quelques bribes de pratique comme famulus pendant les vacances, il a pu voir un ou deux accouchements, — c'est dans le règlement; — mais, en somme, c'est avec un bagage tout théorique qu'il se présente aux examens définitifs. Une fois *docteur*, il va commencer son stage. C'est une réforme introduite en Allemagne il y a quelques années à peine. On s'est très bien aperçu que l'éducation clinique de l'étudiant allemand était insuffisante, aussi a-t-on ajouté après le doctorat une année de stage obligatoire comme « volontärarzt » dans un hôpital. Le stage est court, mais il indique qu'un mouvement de réformes se dessine en Allemagne en faveur de l'éducation clinique.

Le stage d'une année terminé, l'étudiant pourra quitter l'Université et exercer la médecine s'il veut devenir médecin praticien, « praktischer arzt ». Cette classe est nettement distincte en Allemagne, où *jamais un médecin praticien ne devient privat-docent.*

Ceux qui veulent embrasser la carrière de l'enseignement suivent une voie différente. Ils restent dans l'Université, et, s'ils ont la chance

d'être protégés par un professeur, ils sont admis par lui à travailler comme assistants bénévoles dans sa clinique. Cette protection est une condition *sine qua non*, mais je me hâte d'ajouter qu'elle peut être obtenue par l'étudiant studieux qui arrive à se faire distinguer au cours de ses études, en travaillant, par exemple, beaucoup pour le professeur dans son laboratoire.

L'assistant volontaire a dans l'hôpital des fonctions correspondant à celles de nos externes des hôpitaux. Il attend patiemment son tour, en travaillant beaucoup et loin de toute pratique médicale, de toute clientèle.

A partir de ce moment, son avancement dépend de la volonté du professeur qui, d'ailleurs, respecte le principe de l'ancienneté; lorsqu'une place d'assistant devient libre, elle est offerte au jeune volontaire.

Les fonctions de l'assistant en Allemagne correspondent à celles de l'interne des hôpitaux, avec la différence que son rayon d'action est moins vaste, chaque assistant étant responsable d'une vingtaine ou d'une trentaine de lits seulement. Suivant les cliniques, il est deuxième ou troisième assistant et est promu au fur et à mesure des vacances.

Entre temps, *il a reçu du professeur l'autorisation de se présenter comme privat-docent.* Pour cela, il prépare une « thèse » et il passe un examen ne comportant qu'une épreuve afférente à la spécialité pour laquelle le candidat se présente. Le professeur de cette spécialité, et sous les ordres duquel le candidat a travaillé pendant des années, est le rapporteur du concours. Ses conclusions sont adoptées aveuglément par l'Université dans l'immense majorité des cas.

Voilà notre jeune assistant privat-docent. Il a de beaucoup dépassé la trentaine, il est entré dans le corps enseignant académique, et a le droit de faire des cours payants ou publics; on lui permet même un commencement de clientèle.

Il est toujours sous les ordres du professeur, sans la faveur duquel il n'a ni le matériel ni même l'autorisation de faire des cours. Mais il arrive peu à peu à se détacher de cette tutelle.

Ses travaux personnels l'ont déjà fait connaître. S'il a beaucoup — *beaucoup* — de talent, il attire des étudiants à l'Université. Or, en Allemagne, l'ambition de toute Université est d'avoir le plus d'étudiants possible, car le nombre des élèves augmente le revenu des professeurs. Le privat-docent peut, par cela même, devenir nécessaire à l'Université.

Au bout de quelques années d'enseignement, il reçoit le titre de professeur, tout en restant privat-docent, — c'est un encouragement. Il continue à enseigner et à se faire connaître. A l'occasion d'une vacance de chaire dans une Université quelconque, il présente sa candidature et est nommé, par le vote de la Faculté, professeur extraordinaire. Ce titre lui permet une certaine indépendance, il peut réunir des élèves et les faire travailler à son tour, mais ce n'est que le jour où le vote d'une Faculté le nomme *professeur* ordinaire que l'indépendance complète est acquise.

Dans toute sa carrière, il a été suivi par le professeur sous les ordres duquel il a débuté. C'est lui qui obtient pour son élève le vote de ses amis.

⁂

Telle est la carrière scientifique médicale allemande. Ce qu'il y a en elle de plus admirable, c'est l'organisation et la discipline.

La clinique allemande est admirablement organisée; en vue du travail, le professeur a sous ses ordres un nombre considérable de travailleurs, dont chacun exécute avec conscience la tâche assignée. Celui-ci fait les analyses chimiques, l'autre les examens histologiques, un troisième les recherches de bactériologie. Si, dans une clinique, une question très spéciale se pose, question de pharmacodynamie, de toxicologie, par exemple, le professeur de cette spécialité est appelé en consultation et donne son avis après un examen minutieux fait dans son Institut. Cette organisation admirable du travail est unique au monde, et c'est à elle que nous devons ces travaux importants et systématiques qui sortent des Universités allemandes.

Par contre, l'éducation clinique est incomplète, ainsi que nous venons de le voir. Ce n'est pas en examinant rapidement cinq ou six malades au cours des cliniques, ni en restant un an seulement à l'hôpital, qu'on devient médecin.

Un autre défaut du système allemand, c'est la spécialisation à outrance. Dans l'enseignement, on devient l'élève d'un seul homme. C'est l'influence d'un seul professeur qu'on subit pendant les études, pendant les longues années d'internat et même plus tard. C'est par la faveur d'un seul professeur qu'on monte tous les grades de la hiérarchie universitaire. On comprend pourquoi l'enseignement est si incomplet au point de vue des idées et si unilatéral.

Envisageons maintenant la question délicate de l'organisation du corps enseignant.

En Allemagne, on n'apprend pas à enseigner; le privat-docent est nommé sur une thèse, et sa renommée se fait en grande partie par ses travaux personnels. Les cours allemands sont compliqués et peu méthodiques.

Les Facultés françaises sont sur ce point encore supérieures. Le concours, dont on a tant médit, oblige les candidats à l'enseignement à apprendre à bien exposer leurs idées. L'enseignement médical devient une carrière. Dans une époque où la science est si encombrée et si aride, on a senti le besoin de créer une classe de médecins ayant à un haut degré l'aptitude de résumer d'une façon claire les acquisitions médicales anciennes et récentes.

C'est à cause de cette organisation que le privat-docentisme ne s'est pas acclimaté en France. Le privat docentisme existe chez nous dans des cadres bien moins restreints qu'en Allemagne. *N'importe qui peut être professeur libre à la Faculté.* Le nombre des places n'est pas limité, on n'exige pas l'autorisation et la faveur d'un professeur et, grâce à cette liberté, les praticiens peuvent être professeurs libres, *ce qui n'arrive pas en Allemagne.*

Si les cours libres n'abondent pas et ne sont pas très suivis, c'est que l'étudiant préfère, en général, les cours bien organisés de la Faculté.

Ce qui encore ne permet pas en France le développement du privat-docentisme, c'est notre enseignement clinique. Les hôpitaux sont ouverts et même largement ouverts aux étudiants et aux praticiens qui veulent s'instruire. C'est là que se fait le gros de l'étude médicale, et les étudiants n'ont que faire des cours libres théoriques qu'on leur propose. En Allemagne, c'est différent. Les cours des privat-docent répondent à un besoin. A Bonn, un privat-docent de pédiatrie nous faisait examiner dans ses cours des malades de sa clientèle. Nous allions à son « cours libre » pour voir des malades. A Paris, nous n'aurions que l'embarras du choix entre les différents hôpitaux d'enfants.

La vérité est un élément indispensable dans les rapports scientifiques internationaux. Aussi ceux qui m'ont si bien accueilli dans les Universités d'Outre-Rhin m'excuseront-ils d'avoir dit sincèrement ce qui m'avait frappé pendant mon séjour là-bas. Je n'ai pas voulu cacher mon admiration pour la merveilleuse organisation du travail scientifique en Allemagne, mais il m'aurait été difficile de taire les grosses lacunes dans l'éducation clinique, si apparentes même à un observateur superficiel.

Nous devons d'ailleurs surtout la vérité à nous-mêmes. Au moment où on cherche à attaquer les bases de notre enseignement médical et où on cite à tort et à travers le système allemand, il nous a paru nécessaire de livrer à la publicité, à titre documentaire, ces simples impressions d'étudiant.

Alexandre Cawadias.

CORRESPONDANCE

A propos des pleurésies syphilitiques.

Le docteur Marcou-Mutzner, ancien interne des hôpitaux de Paris, et chef de service à l'hôpital Troïtzky à Saint-Pétersbourg, nous adresse une intéressante observation de pleurésie syphilitique, survenue en pleine période de tertiarisme. Nous croyons utile de publier ce fait nouveau qui, suivant la remarque de notre correspondant, confirme entièrement la description donnée récemment dans notre journal (*La Presse Médicale*, 13 Juillet 1910).

Observation. — Un employé de 26 ans, syphilitique avéré depuis six ans, entre à l'hôpital Troïtzky, pour une dyspnée qui dure depuis 2 semaines, va constamment en s'aggravant et est survenue à la suite d'une éruption qui a débuté 4 mois auparavant.

L'état général est bon. Sur le tronc et sur le front, on observe une éruption de syphilides tuberculo-papuleuses. L'examen du thorax fait constater un épanchement fort abondant dans la plèvre droite. Une ponction exploratrice donne issue à un liquide légèrement rosé.

On prescrit un traitement spécifique intense (12 frictions de mercure à 4 grammes par jour et 6 grammes d'iodure de potassium). En 2 semaines, les manifestations ont disparu; l'éruption s'est effacée et, sans qu'on ait pratiqué de ponction évacuatrice, l'épanchement s'est complètement résorbé. Cette résolution d'une pleurésie abondante s'est faite parallèlement à une polyurie intense et à une perte de poids assez marquée.

Quinze jours après sa guérison, le malade est sorti de l'hôpital; la percussion et l'auscultation ne révélaient aucune manifestation pulmonaire.

Ces accidents se sont déroulés en Avril 1907. Depuis cette époque, le malade a été suivi de près et jamais il n'a présenté le moindre trouble qui pût faire penser à de la tuberculose.

On est donc conduit à admettre une coïncidence d'accidents tertiaires de la peau et de la plèvre; les deux ordres de manifestations semblaient bien sous la dépendance d'une même cause et elles ont guéri par le traitement spécifique.

LIVRES NOUVEAUX

Beldau (Riga). — *Ueber zeitgemässe Auffassung der Lungenschwindsucht und ihre Behandlung mit Phtisan und Pneumonal* : 1 brochure de 60 pages. Pr. 2. M. 20 (Jonck et Poliewsky, éditeurs à Riga).

Dans cette brochure l'auteur préconise l'emploi de deux compositions de son invention, à base de créosote; ce ne sont pas des remèdes secrets puisqu'il en donne la formule. Il affirme en avoir obtenu de bons résultats. Le Phthisan renferme de la créosote, de l'extrait de racine de pin, du baume du Pérou, etc.; le Pneumonal est à base de créosotal.

De Jong.

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES D'ANATOMIE MICROSCOPIQUE

Sommaire du fascicule 1 (Tome XII).

Anna Drzewina. — Sur l'organe lymphoïde et la muqueuse de l'œsophage de la Torpille (avec 9 figures).

Fauré-Fremiet, A. Mayer, G. Schaeffer. — Sur la microchimie des corps gras; application à l'étude des mitochondries (Planche I).

J. Mawas. — Etudes cytologique et physiologique sur la rétine ciliaire des Mammifères (avec 7 figures) (Planches II et III).

FACULTÉ DE PARIS

Présentation. — M. Marfan est présenté en première ligne pour la chaire de thérapeutique, en remplacement de M. Gilbert, nommé professeur de clinique médicale. M. Carnot est présenté en seconde ligne.

Clinique chirurgicale infantile. — M. Ombrédanne, agrégé, commencera le jeudi 8 Septembre 1910, à l'hôpital des Enfants-Malades, à 10 heures, un cours de clinique de Chirurgie infantile et orthopédique.

Le cours aura lieu les mardis, jeudis et samedis, à 10 heures, jusqu'au 1er Octobre.

Le droit à verser est fixé à 50 francs.

NOUVELLES

IIIe Congrès international d'hygiène scolaire. — (Paris 2-7 Août 1910. — *Programme* : Lundi, 1er Août. — Dès le 1er Août les bureaux du Congrès seront installés au Grand Palais des Champs-Elysées (entrée avenue d'Antin). De 9 heures du matin à 6 heures du soir : MM. les Congressistes pourront demander leur insigne et les volumes déjà publiés en échange du ticket qui leur a été remis avec leur carte.

Mardi 2 Août, à 9 h. 1/2 du matin, dans le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne (entrée rue des Ecoles) : Séance solennelle d'ouverture, présidée par M. le Ministre de l'Instruction publique. La musique militaire du 89e régiment d'infanterie, mise gracieusement à la disposition du Comité par M. le Général Gouverneur de Paris, prêtera son concours à cette cérémonie. L'ouverture des portes de la salle aura lieu à 9 heures. L'après-midi : visite du château de Chantilly, du Musée Condé et des jardins. Le soir, à 9 h. 1/2 : au Palais d'Orsay, M. le Dr Albert Mathieu, président du Congrès, et Mme Albert Mathieu recevront les Congressistes.

MM. les Membres du Congrès seront admis à cette soirée sur présentation d'une carte spéciale qui leur sera remise en même temps que leur insigne.

Mercredi, 3 Août, au Grand Palais (entrée avenue d'Antin) : à 9 heures du matin : séance plénière, sous la présidence de M. Gilbert, professeur à la Faculté de Médecine, membre de l'Académie de Médecine. Discussion des rapports de MM. Méry et L. Dufestel, et de celui de M. James Kerr, sur l'unification des méthodes d'examen des écoliers. A 10 heures : inauguration officielle de l'Exposition. A 10 h. 1/2 ouverture des séances de Section.

Discussion des communications inscrites à l'ordre du jour. — Un programme détaillé sera remis à MM. les Congressistes, indiquant l'ordre des discussions et des communications mises à l'ordre du jour. A 10 h. 1/2 : dans l'hémicycle du Grand Palais, séance de gymnastique comparée, organisée par M. le commandant Converset. A 2 heures . séance des sections.

Discussion d'un des trois rapports de Section mis à l'ordre du jour.

Suite de la discussion des communications. A 5 heures : garden party offerte par Mme L. Landouzy, présidente du Comité des Dames, sur invitation personnelle. A 9 heures du soir : soirée musicale et théâtrale, salle Gaveau (rue La Boëtie, n° 45), offerte par le Comité d'organisation. MM. les Congressistes y seront admis sur présentation de leur carte de membre du Congrès.

Jeudi 4 Août, à 9 heures du matin : séance plénière sous la présidence de M. Lefèvre, doyen de la Faculté des Lettres de Lille.

Discussion des rapports de MM. Doléris et Chotzen sur l'éducation sexuelle. A 10 h 1/2 : séance des Sections. Suite de la discussion des communications. A 11 h. 1/2 : séance de gymnastique comparée. A 2 heures du soir : séance des Sections.

Discussion d'un des trois rapports de Section. A 5 heures : Excursion dans Paris. Visite à l'Ecole en plein air de Saint-Mandé, où M. Durot, directeur, recevra les Congressistes. A 8 heures du soir, au Casino d'Enghien : réception, dîner et soirée théâtrale, offerts par la Société des Médecins-Inspecteurs de Paris et de la Seine, avec le concours de la Municipalité et de l'Administration des Thermes d'Enghien-les-Bains, aux médecins scolaires français et étrangers, membres du Congrès.

Vendredi 5 Août, à 9 heures du matin : séance plénière, présidée par M. Chantemesse, professeur à la Faculté de Médecine, membre de l'Académie de Médecine. Discussion du rapport de MM. Lesieur et Desguin : Préparation et choix du médecin scolaire. A 10 h. 1/2 : séance de Sections. A 2 heures : séance de Sections. Discussion des rapports. A 5 heures : réception à l'Hôtel-de-Ville par M. le Président et MM. les Membres du Conseil municipal de Paris. A 8 heures, au Palais d'Orsay : banquet par souscription.

Samedi, 6 Aout. — A la Sorbonne, à 9 heures du matin : séance solennelle de clôture, présidée par M. Landouzy, doyen de la Faculté de Médecine de Paris et membre de l'Académie de Médecine, délégué par M. le Ministre de l'Instruction publique, et sous la présidence d'honneur de M. Léon Bourgeois, avec le concours de la musique du 5e régiment d'infanterie. A cette séance seront présentés les vœux discutés dans les séances de Sections et adoptés par le Comité permanent international.

Avis. — Les Commissaires portent un flot de ruban de couleur différente suivant la langue étrangère qu'ils parlent : *rouge* pour l'allemand, *vert* pour l'anglais, *jaune* pour l'espagnol.

Un programme complet comprenant l'ordre du jour des Sections pour chaque réunion et la liste des excursions journalières sera distribué aux Congressistes dès leur arrivée.

Un bureau de poste, téléphone et télégraphe, installé dans les locaux du Grand Palais, sur le quai, en face le pont Alexandre III, fonctionnera pendant toute la durée du Congrès et de l'Exposition.

Une boîte aux lettres sera installée directement à la porte d'entrée du Grand Palais.

Voyage d'études médicales aux stations hydrominérales et climatiques de France. — Le voyage d'études médicales de 1910 — comme les neuf précédents — est placé sous la direction scientifique de M. Landouzy, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, qui fera sur place des conférences sur la médication hydrominérale, ses indications et ses applications.

Sont seuls admis à ce voyage : les médecins français et étrangers et les étudiants en médecine; les femmes des médecins accompagnant leur mari.

Programme : Hauteville (sanatorium), Evian, Thonon, Saint-Gervais, Chamonix, Annecy, Aix, Marlioz, Le Revard, Challes, Salins-Moutiers, Brides, Pralognan, Allevard, La Motte, Uriage. — La ville de Lyon est prise comme point de concentration. Chaque voyageur s'y rendra isolément.

Mardi 30 Août. — Réunion de tous les adhérents du voyage à la gare de Lyon-Perrache, à 6 heures du matin. — Départ du train spécial à 6 h. 15. — Arrivée à Tenay. — Départ en voitures pour Hauteville. — Visite du sanatorium. Arrivée à Evian vers 7 heures.

Mercredi 31 Août. — Journée à Evian.

Jeudi 1er Septembre. — Le matin, départ pour Thonon. — Visite, déjeuner. — Dans l'après-midi, départ en train spécial pour Le Fayet. Arrivée à Saint-Gervais vers 6 heures du soir.

Vendredi 2 Septembre. — Le matin, visite de Saint-Gervais. — Après-midi, excursion à Chamonix. — Retour à Saint-Gervais pour coucher.

Samedi 3 Septembre. — Le matin, départ en train spécial pour Annecy. — Tour du lac en bateau. — A 1 heure, départ en train spécial, arrêt à Lovagny. — Visite des gorges du Fier. — Arrivée à Aix. — Dîner. — Coucher.

Dimanche 4 Septembre. — Journée à Aix.

Lundi 5 Septembre. — Le matin, départ en train spécial pour Challes. — Après-midi, en train spécial pour Salins-Moutiers. — Dîner. — Coucher à Brides.

Mardi 6 Septembre. — Le matin, départ en voitures pour Pralognan. — Retour à Brides. — Diner. — Coucher.

Mercredi 7 Septembre. — Le matin, visite de Brides. — Après-midi, départ en train spécial pour Allevard. — Diner. — Coucher.

Jeudi 8 Septembre. — Le matin, visite d'Allevard. — Diner et coucher à Uriage.

Vendredi 9 Septembre. — Le matin, départ pour La Motte. — Après-midi, visite de Vizille. — Diner et coucher à Uriage.

Samedi 10 Septembre. — Le matin, visite d'Uriage. — Déjeuner. — Dislocation.

Conditions du voyage. — I. — La ville de Lyon est prise comme point de départ du voyage en groupe pour tous les voyageurs. Chacun s'y rendra isolément.

Pour arriver à la gare de Lyon-Perrache (Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée), les Compagnies des Chemins de fer accordent une réduction de moitié prix à tous les adhérents du voyage, quel que soit le point de la France d'où ils partent. Pour recevoir, en temps voulu, ce billet de faveur, il est nécessaire d'indiquer très exactement, en s'inscrivant, la gare de départ, ou, pour les étrangers, la gare d'accès sur le territoire français.

Chaque voyageur peut arriver à Lyon, à son gré, avant le 30 Août.

II. — De Lyon à Uriage, les voyageurs visiteront en groupe les stations suivantes : Hauteville (sanatorium), Evian, Thonon, Saint-Gervais, Chamonix, Annecy, Aix, Marlioz, Le Revard, Challes, Salins-Moutiers, Brides, Pralognan, Allevard, La Motte, Uriage.

Prix à forfait : 300 francs par personne, payables en s'inscrivant. Ce prix comprend tous les frais de voyage, depuis le moment du départ de Lyon, le 30 Août, jusqu'au moment où les voyageurs se sépareront à Uriage, le samedi 10 Septembre après le déjeuner de midi : trajets en chemin de fer, bateau, voitures, hôtels, nourriture, transport des bagages, pourboires.

III. — Le samedi 10 Septembre, le dernier repas pris en commun sera le déjeuner à Uriage, à midi environ.

Pour retourner d'Uriage à son lieu de résidence, qui a été son point de départ, chaque voyageur bénéficiera, comme à l'aller, en venant à Lyon, de la réduction de moitié prix sur les chemins de fer.

En raison de la courte durée du voyage et des trajets importants en voiture, les voyageurs sont priés de réduire leurs bagages au strict nécessaire.

Les Compagnies de chemins de fer, en accordant d'une façon tout à fait exceptionnelle aux adhérents de ce voyage la faveur de rejoindre isolément, avec des billets à demi-place, la première station de la tournée, Lyon, ont expressément spécifié qu'on s'y rendrait sans arrêt et par la voie la plus directe. Il en est de même pour le retour au lieu de résidence, en quittant la dernière station, Uriage.

Dans le cas où, pour un motif quelconque, le voyage n'aurait pas lieu, les personnes inscrites ne pourront prétendre qu'au remboursement des sommes versées.

Pour s'inscrire, envoyer :

I. Son adhésion à M. Carron de la Carrière, 2, rue Lincoln, Paris (8e), ou à M. Jouaust, 4, rue Frédéric-Bastiat, Paris (8e) : 1° Son nom et son adresse lisiblement écrits ; 2° l'indication de la gare d'où l'on partira, ou, pour les étrangers, la gare d'accès sur le territoire français.

II. Sa souscription, 300 francs, à M. Jouaust, 4, rue Frédéric-Bastiat, Paris (8e).

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 Août 1910, terme de rigueur.

Association française d'urologie. — La 14e session de l'Association française d'Urologie se tiendra à Paris, à la Faculté de Médecine, du 6 au 8 Octobre 1910, sous la présidence de M. le professeur Guyon.

La question mise à l'ordre du jour est la suivante : *Des rétrécissements de l'urètre en dehors de la blennorragie et du traumatisme.*

Rapporteur : M. Minet (de Paris).

Les membres de l'Association qui auraient une communication à faire, soit sur cette question, soit sur un autre sujet, sont priés d'en informer le secrétaire général M. E. Desnos, 59, rue La Boëtie, Paris (8e).

Congrès des journalistes médicaux. — Ce Congrès, qui devait se réunir le premier samedi de Novembre, a dû être renvoyé à une date encore indéterminée, par suite de difficultés que n'avait pas prévues le Comité d'organisation, en raison surtout de la proximité des vacances.

Tous les journalistes médicaux sont invités à envoyer leur adhésion au secrétaire général, 9, rue de Poissy, Paris. Le montant de la cotisation (6 francs) doit être adressé au trésorier, M. Le Sourd, 49, rue Saint-André-des-Arts, Paris.

Les membres de l'Association qui adhéreront au Congrès seront dispensés de la cotisation de 1911.

Distinctions honorifiques. — Médaille d'honneur de l'Assistance publique. — M. Albin Guillot, expert de l'Administration générale de l'Assistance publique à Paris.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — Médecine opératoire. — *Séance du 28 Juillet.* — Ont obtenu : MM. Descomps, 29 ; Mocquot, 28 ; Lardennois, 27 ; Cauchoix, 27 ; Mathieu, 26 ; Gernez, 15, Kendirdjy, 24 ; Bréchot, 20.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, boul. Saint-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

On demande un médecin dans bourg du départ. de l'Aisne, situé à 1 h. 1/2 de Paris par la ligne de Soissons (express) et à 1 h. 40 par la ligne de Reims. Habitations confortables ; gare, télégraphe, téléphone. Ecrire *P.M.* 384.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

N° 62 Mercredi, 3 Août 1910

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :

Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

J. Albarran. A propos du cathétérisme urétéral sur mandrin.

M.-H. Dausset et P. Desfosses. Les critères de développement physique.

Georges Luys. Séparation intra-vésicale des urines et cathétérisme des uretères.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société médico-chirurgicale de Liége. — Invagination iléo-colique; résection de l'intestin; guérison. — Névrite optique suite d'oxycéphalie. — Zona ophtalmique. — Interventions pour fracture du crâne. — Corps étranger du vagin. — Procédé pour prendre l'empreinte du pied.

Société vaudoise de médecine. — Appareil prothétique pour remédier à l'insuffisance vélo-palatine.

Société médicale de Genève. — Un cas de paralysie hypertrophique. — Goitre avec syndrome de Horner.

Société de médecine berlinoise. — Traitement chirurgical du lupus. — La stase lymphatique unilatérale dans les affections pleuro-pulmonaires. — Elimination des ferments gastriques par les urines; sa valeur diagnostique. — Fermentothérapie et radio-fermentothérapie.

Société império-royale des médecins de Vienne. — Plastique pénienne pour hypospadias. — Hernie dans le cordon ombilical opérée chez un enfant de 17 jours. — Fracture du scaphoïde du carpe. — Tératome rétro-sternal. — Chorio-épithéliome du vagin et de l'utérus.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société médicale des hôpitaux. — A propos des leucémies à cellules claires. — Séquelles de la méningite cérébro-spinale. — Septicémie méningococcique essentielle à caractère de fièvre intermittente; traitement par le sérum antiméningococcique. — Sur un cas complexe de maladie osseuse de Paget. — Action des différents caustiques sur les plaques muqueuses syphilitiques, vérifiée par l'ultra-microscope. — Hernie diaphragmatique de l'estomac et de l'intestin. Mort rapide. — Chancres sporotrichosiques des doigts consécutifs à la morsure d'un rat inoculé de sporotrichose. — Caractères différentiels de quelques types de sporotrichs, tirés de leur culture sur milieu d'épreuve. — Contribution à l'étude de la spléno-pneumonie.

Société de biologie. — Résultats comparés de la méthode de Wassermann et d'une méthode de simplification pratique. — Modifications de l'îlot de Langerhans du cobaye sous l'influence de l'alimentation carnée. — Le tarsonemus hominis, parasite de l'appareil urogénital. — Rapports de la pression atmosphérique et de l'hémolyse.

Société anatomique. — Les glandes juxta-thymiques du veau. — La régression fibreuse pathologique du thymus chez le veau vaccinifère.

Société de médecine militaire française. — Rôle du médecin dans les établissements pénitentiaires. — Traitement des luxations récidivantes de l'épaule. — Un cas d'anesthésie générale à la cocaïne. — Deux cas de hernie étranglée. — Un cas de hernie inguino-interstitielle avec ectopie testiculaire.

Académie des sciences. — Réaction de précipitation des sérums de tuberculeux ou d'animaux hyperimmunisés contre la tuberculose en présence des tuberculines. — Immunisation des animaux contre l'urohypotensine. — Action abiotique des rayons ultra-violets d'origine chimique.

ANALYSES

CHRONIQUE

André Mesureur. Hygiène scolaire et professionnelle. La surveillance médicale dans les internats.

NOUVELLES

HYGIÈNE SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

LA SURVEILLANCE MÉDICALE DANS LES INTERNATS

Par une ironie étrange, les infirmières ne furent pas les premières à bénéficier des progrès de l'« Hygiène professionnelle ». L'Administration se préoccupait sans doute, dans ses nouveaux règlements, d'assurer à son personnel des garanties à l'occasion de ce risque professionnel, la maladie; mais, quoique vivant aux côtés des médecins et des internes, infirmières et filles de service — ne parlons pas du personnel masculin, qui est en minorité — ignorent encore les bienfaits de la surveillance médicale.

Dans une profession où tout cède à la nécessité du moment présent, où il faut à chaque instant répondre à la tâche chaque jour plus lourde, il semble que ce soit un luxe. A quoi bon, lorsqu'on n'est pas malade, se faire examiner par un médecin? C'est une erreur coutumière en France, et peut-être ne réagissons-nous pas assez contre cet état d'esprit dans lequel nous subordonnons la visite du médecin à quelque bonne maladie, nettement aggravée. Dans les couvents, où se fit l'édu-

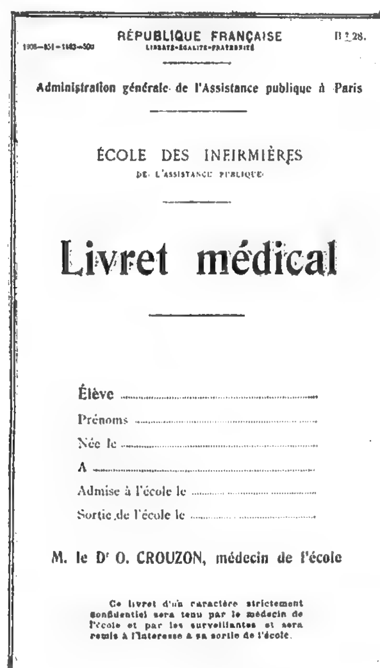
cation de nombre de femmes, l'hygiéniste n'avait point accès : les craintes de trop de soins corporels ont ajourné pour longtemps l'avènement des théories d'hygiène, surtout l'avènement de l'hygiène collective. L'enfant en bas âge a réclamé, il court de si graves dangers que la puériculture s'est imposée, — disons mieux : a été imposée par nos maîtres. Mais l'adolescence est demeurée en dehors de ces préoccupations.

Cela est particulièrement sensible dans les groupes réunissant dans les mêmes conditions de travail une série d'individus de même âge. Dans les hôpitaux, les habitudes congréganistes ont survécu à la laïcisation. Le personnel n'y entend guère parler d'hygiène : il faut la nécessité de conquérir un diplôme pour qu'il s'astreigne à suivre un cours d'hygiène dans nos Ecoles municipales fondées par Bourneville; encore s'agit-il de notions en grande partie théoriques et d'ordre général [1].

Il en est de même dans tous les internats et, au moment où s'ouvre le Congrès d'hygiène scolaire, peut-être convient-il de montrer ce qui a été réalisé dans une institution nouvelle, à l'Ecole des Infirmières de l'Assistance publique, ouverte en Octobre 1907.

L'exemple peut s'appliquer aux autres internats; il n'a rien de spécial à une école d'infirmières; il pourrait en tout cas être mis à profit dans chaque hôpital : des femmes y sont placées dans des conditions identiques et vivent de la même vie.

La profession d'infirmière est sévèrement défendue par l'examen médical lors de l'admission. Notons, puisque l'occasion nous est donnée de rectifier une erreur communément reçue, que la profession d'infirmière n'est pas plus dangereuse que beaucoup d'autres [1]. La tuberculose fait des victimes dans les milieux hospitaliers, mais ni plus ni moins que dans les ateliers; quant à la fièvre typhoïde, la plus grave des menaces pour notre personnel, les méthodes nouvelles d'immunisation vont la restreindre à quelques accidents. Il convient naturellement de ne pas admettre au contact des malades des sujets en état de réceptivité et prédisposés à telle ou telle maladie; mais si l'on envisageait la question avec soin, quelle profession n'aurait pas ses contre-indications?


1908—851—1163—500 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE B 1 28.
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

Administration générale de l'Assistance publique à Paris

ÉCOLE DES INFIRMIÈRES
DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Livret médical

Élève ....
Prénoms ....
Née le ....
A ....
Admise à l'école le ....
Sortie de l'école le ....

M. le Dr O. CROUZON, médecin de l'école

Ce livret d'un caractère strictement confidentiel sera tenu par le médecin de l'école et par les surveillantes et sera remis à l'intéressée à sa sortie de l'école.

Livret médical.

La carrière hospitalière a été heureusement modifiée en ces derniers temps en vue d'arriver à un équilibre satisfaisant, en vue de tendre vers des conditions normales de travail permettant à l'individu de résister régulièrement à la fatigue et de donner l'effort maximum. De là cette organisation réglementaire des sorties hebdomadaires, des congés annuels; de là la garantie du congé de convalescence pour le rétablissement définitif du malade; de là la fixité relative de la journée de travail constituée dans nos services par une matinée longue et pénible, trop pénible, peut-être, et par une après-midi moins active. Peut-être faudra-t-il regretter un jour l'extension de l' « externement » des agents qui cessent ainsi d'être nourris par l'administration : trouveront-ils chez eux, dans les restaurants, l'alimentation saine de la table de l'hôpital, surtout si l'on tient compte des améliorations réalisées dans les cuisines des hôpitaux sur beaucoup de points?

Ce ne sont là que des mesures administratives. Ce n'est pas assez. S'il faut, dans l'intérêt commun de la nouvelle recrue et de l'administration, refuser l'accès de la profession à qui n'est pas capable de l'affronter, il ne serait pas moins utile de donner aux unes et aux autres, au cours de leur carrière, la garantie d'une *surveillance médicale*, méthodique et continue. Parmi les institutions de jeunes filles, même parmi les plus confortables, combien ont réalisé ce progrès, combien obligent leurs élèves à ce sacrifice à l'hygiène?

Il s'agit en effet d'un véritable sacrifice à l'hygiène : nos mœurs nous le font interpréter ainsi. A l'Ecole des Infirmières, la question ne se posait pas : nos élèves sont nées pour l'hygiène; elles vivent dans un milieu où, par conscience professionnelle, on accomplit les rites traditionnels prescrits par la médecine de tous les jours, sans y attacher d'importance.

1. C'est pour combler cette lacune qu'a été rédigé par M. le Dr A. Le Play et par l'auteur de cet article un *Précis d'hygiène*, spécialement adapté à l'instruction du personnel servant des hôpitaux et surtout des nouveaux agents [Masson, édit., 1 vol. pet. in-8 de IX-72 p., 1909].

1. On ne compte que 91 décès en 1909 sur 7.720 agents, soit 1,17 pour 100. La tuberculose entre dans ce total pour 19 décès, soit 24 pour 100.

Aussi, point d'étonnement à raison de cet *examen annuel*, au cours duquel le médecin de l'école note soigneusement les particularités de la constitution. Elles ont un « carnet médical » dont nous reproduisons quelques pages, et les antécédents de chacune y sont consignés avec tous les détails nécessaires : maladies contagieuses de l'élève, situation de famille, vaccinations, etc.

Ce « Carnet médical » est naturellement un document confidentiel : beaucoup de familles, ignorant la pratique du secret médical, s'étonneraient de voir des renseignements intimes conservés ainsi par écrit. Mais il suffit de connaître cette tradition du secret professionnel pour ne pas avoir de craintes, pour s'habituer à cette pratique, surtout si l'on ajoute que les carnets sont enfermés dans des enveloppes, ouvertes à bon escient par qui de droit.

A côté des examens médicaux — qui ne se confondent d'ailleurs pas avec le double examen médical d'entrée, subi devant une Commission de plusieurs membres, — nous enregistrons tous les trimestres le poids de l'élève. Indice ne prouvant sans doute rien par soi-même, mais indice précieux pour corroborer d'autres signes[1].

***

Ce sont là des constatations. Elles viennent à l'appui de mesures journalières destinées à favoriser le développement normal du corps humain, puisqu'il s'agit de la période de l'adolescence. Tout d'abord, les élèves sont astreintes chaque matin à des mouvements de *gymnastique suédoise*, suivant un programme établi par Mlle G. Procopé, professeur de massage à l'école : mouvements de respiration, mouvements des genoux et de torsion du tronc, mouvements des bras; mouvements consistant à fléchir le corps soit pour le relever, étant couché par terre, soit pour le plier en avant et en arrière ou sur les côtés. Ces leçons de gymnastique sont exécutées en groupe ou isolément; les élèves et le professeur utilisant, en outre, un espalier et une baume.

2

I.— Antécédents sanitaires

a. Héréditaires

b. Professions antérieures à l'entrée à l'école

c. Services antérieurs dans le personnel hospitalier

d. Maladies contagieuses contractées antérieurement (rougeole, coqueluche, scarlatine, oreillons, varicelle ; mentionner les dates)

e. Vaccinations

antérieures — succès
— succès
à l'école — succès
— succès
— succès
— succès
à l'hôpital — succès
— succès
— succès

f. Certificat d'aptitude physique

le .

signé

Quelques feuilles du livret médical.

Comme suite à ces exercices, l'*hydrothérapie*, bains fréquents (1 ou 2 par semaine), douches en jet ou pluie, tièdes ou froides; chaque élève recherchant dans les applications d'eau, non, comme beaucoup le pensent, une médication exigeant une prescription magistrale, mais un moyen de défense contre la poussière et les microbes, — on sait combien à Paris la poussière envahit le corps, — un repos pour les muscles et une satisfaction personnelle. Les bains comportent un minimum par semaine; il n'y a naturellement pas de maximum et l'eau chaude, dont le service est assuré en toute saison par la vapeur, coule à flots.

Il faut qu'elles prennent l'habitude de l'eau, de même qu'au Guy's Hospital, à Londres, les nurses ont à leur disposition une piscine à eau courante.

***

Autre surveillance, celle-là paramédicale : les soins des dents. Suivant une formule qui vient d'être approuvée par le ministère de l'Instruction publique[1], les élèves sont soumises sans distinction à une *inspection dentaire* : on établit une fiche où sont pointées toutes les réparations à effectuer pour rendre à l'appareil dentaire son fonctionnement normal et garantir contre les douleurs éventuelles. C'est la formule qui a été préconisée

1. Sur 83 élèves de 1re année (1909-1910), on en trouve 31 qui ont augmenté de 4 kilogrammes et plus depuis leur admission, 30 qui ont augmenté de 2 à 4 kilogrammes, 5 ont augmenté de moins de 2 kilogrammes, et 2 ont diminué, au contraire, et 15 après une légère augmentation sont revenus à leur poids primitif. Il s'agit d'élèves ayant de 20 à 25 ans.

1. Circ. du min. Inst. pub., 23 Mars 1908.

avec tant de succès par l'*Ecole dentaire de Paris* : le traitement, toujours long et difficile, — car il s'agit de réparer, non d'arracher, — est distinct de l'inspection; il vient à la suite et se fait suivant les commodités du service. C'est d'ailleurs à l'Ecole dentaire de Paris que les élèves de l'Ecole des infirmières sont redevables de voir leur bouche mise en état, pendant les deux années passées chez nous; plusieurs fois par semaine, un professeur de l'École dentaire de Paris vient procéder avec des assistantes aux opérations qui sont enregistrées sur des fiches destinées à être incorporées au carnet médical, et à servir par la suite à éclairer les diagnostics.

***

L'infirmerie de l'École n'en reçoit pas moins quelques pensionnaires de temps à autre; mais, même au cas où une maladie plus grave oblige à les transférer dans un service hospitalier, la besogne est singulièrement facilitée. Le carnet médical est là pour avertir le médecin, pour confirmer les pronostics, et, lorsque l'élève quitte l'École, elle emporte avec elle cette histoire de sa constitution et de son développement physique, ces feuilles de température qui relatent les accidents qu'elle a eus, ces poids relevés chaque trimestre qui donnent l'aspect de son habitus.

Que font-elles du carnet? Qu'advient-il de ces conseils par lesquels il se termine? Autant de points d'interrogation, la réponse ne pourra être faite que dans l'avenir. Mais le jalon est planté. On a instruit les intéressés du but poursuivi, on leur a donné le moyen d'utiliser ce que tous les médecins voudraient trouver dans chaque famille, ce qui leur permettrait de diagnostiquer en connaissance de cause, au lieu d'en être réduits à poser des questions et à recevoir des réponses discontinues, quand du moins ils ont le temps de poser ces questions, quand il leur vient à l'esprit de poser les questions utiles.

Ces précautions correspondent à un progrès des mœurs que nous ne connaissons pas encore; on considère un tel régime comme la fantaisie

N° 26455

ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

AVIS AUX ÉLÈVES

AVIS AUX MALADES

REMETTRE EN SORTANT CE BULLETIN AU GARDIEN

Fiche de l'École dentaire de Paris.

d'une administration désireuse de se faire approuver par quelques-uns, alors qu'il ne s'agit que d'une application courante des notions les plus simples de l'hygiène. Si nous joignons à cela que les élèves qui n'ont point le moyen d'aller passer leurs trois semaines de vacances au grand air sont détachées, par les soins de l'administration, dans des établissements marins, nous achèverons de donner l'impression qu'il s'agit là d'une expérience peut-être onéreuse.

C'est contre quoi il faut protester. Il n'y a pas là de grands frais. La gymnastique suédoise n'exige pas d'appareils; les bains et douches existent partout, il suffit de s'en servir (je parle des hôpitaux). Quant aux examens médicaux, ce ne sont pas les chefs de service qui refuseraient de les faire, et la dépense du carnet médical est bien minime. Pourquoi ne pas transposer ces règles banales, si banales qu'on se demande s'il a fallu faire un effort pour les adopter; pourquoi ne pas réaliser ces garanties dans le personnel de chaque hôpital? Il est vrai qu'il faudrait le préparer par une instruction appropriée; mais il n'est pas extrêmement difficile de se faire comprendre quand on sait donner une explication. Directeurs et médecins sont les premiers intéressés à la bonne santé de leur personnel.

Peut-être d'autres groupes professionnels trouveront-ils aussi dans cet exemple l'occasion de faire une tentative utile, utile pour les employés et pour les patrons, utile pour les élèves et pour les maîtres, utile à la consolidation de la bonne santé, sinon à la préservation de la maladie.

ANDRÉ MESUREUR.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Officier* : MM. Widal, Launois, Delaunay, médecins à Paris.

Chevalier. — MM. Le Pileur, Morax, Marque, Bruyère, médecins à Paris; Blanquinque, à Laon: Eveillé, à Saint-Bonnet (Charente-Inférieure).

SERVICES RENDUS A L'ASSISTANCE PUBLIQUE. — *Médaille d'argent*. — M. Chastenet, à Puteaux.

Médaille de bronze. — M. Sarda, à Annonay (Ardèche).

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés : *Au Tonkin*, M. le médecin-major de 2e classe

Sallet, M. le médecin principal de 2e classe Gouzien, médecin chef de la section d'infirmiers militaires des troupes coloniales à Marseille.

En Afrique occidentale. M. le médecin-major de 2e classe Geniès.

En Afrique occidentale. M. le médecin-major de 1re classe Dutigny. M. le médecin aide-major de 1re classe Sébileau. M. le médecin aide-major de 1re classe Duliscouet.

A la Guyane. M. le médecin aide-major de 1re classe Lautier.

A la Guadeloupe. M. le médecin aide-major de 1re classe Laporte.

En France, MM. Vassal, Maurras, médecins-majors de 1re classe; Plomb, Viala, Le Pape, médecins-majors de 2e classe; Saubil, Pezet, Vaillant, Cariès, Jubin, Grisulli, médecins aides-majors de 1re classe.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de MM. Ballivet (de Gex); Loumaigne (de Riscle); Gaston Marion (de Libourne); Clément Jobert, à Dijon.

Visite de l'Institut médico-pédagogique, fondé par Bourneville, 22, rue St-Aubin, Vitry-sur-Seine.

A l'occasion du Congrès d'Hygiène scolaire, plusieurs congressistes ayant demandé de visiter l'établissement, il est rappelé que la *visite complète* de l'Institut médico-pédagogique avec *séances de gymnastique orthophrénique* et *démonstrations de tous autres procédés pédagogiques*, aura lieu le *Samedi 6 Août*, dans l'après-midi, sous la direction de M. G. Paul-Boncour, médecin en chef, et de M. J. Boyer, directeur pédagogique.

Il est du reste rappelé que les médecins, étudiants en médecine, professeurs et instituteurs peuvent visiter l'établissement *tous les jours* sur la présentation de leur carte.

Tramways électriques : *Châtelet-Vitry et Choisy-le-Roi, Concorde-Vitry.*

Trajet : 35 minutes.

Exposition universelle de Bruxelles. — VIIe Conférence sur les stations thermales et climatiques de France. — Le lundi 8 Août, à 3 h. 1/2, au Palais des Fêtes, M. le professeur Landouzy, doyen de la Faculté de médecine de Paris, professeur de clinique médicale, membre de l'Académie de médecine, fera une conférence sur : « La richesse thermale, climatique et marine de France, étudiée au point de vue de la thérapeutique, de l'hygiène thérapeutique et de la puériculture (crénothérapie).

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux de Paris. — A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, sont nommés chirurgiens des hôpitaux, MM Lardennois, Descomps.

Faculté de médecine de Lille. — M. Vanheuwenhuyse est nommé aide d'anatomie titulaire; MM. Deriencourt, Boiroux sont nommés aides d'anatomie provisoires.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, boul. Saint-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

Association d'enseignement médical professionnel (Cours de vacances). — L'Association organise, chaque année, deux séries de cours de vacances. Dans ces cours de revision et de perfectionnement, les médecins praticiens et les étudiants trouveront les éléments essentiellement pratiques des méthodes cliniques et thérapeutiques spéciales aux principales branches de la médecine et de la chirurgie. Les deux séries ont lieu : l'une à Pâques (quinzaine de Pâques), l'autre à la fin des grandes vacances (deux dernières semaines de Septembre).

La prochaine série aura lieu du lundi 19 Septembre au samedi 1er Octobre 1910, avec le programme suivant :

Dr Audistère. — Etude clinique des maladies du cœur et du poumon.

Dr Barbarin ou Dr Judet. — Clinique chirurgicale des maladies infantiles. Orthopédie pratique (appareils, gymnastique).

Dr Dubrisay. — Présentations et positions. Hémorragies. Infection. Opérations et manœuvres obstétricales.

Dr Caboche ou Dr Menier. — Examen, diagnostic et thérapeutique des maladies du nez, du larynx et de l'oreille.

Dr Leredde ou Dr Sabatié. — Méthodes générales, clinique et physique, de traitement des dermatoses et de la syphilis.

Dr de Font-Réaulx. — Méthodes de diagnostic et de traitement des principales affections oculaires.

Dr Pasteau ou Dr Lavenant. — Séméiologie des urines. Urétrites. Cystites. Affections du rein. Les différents cathétérismes.

Dr Roy. — Anatomie et pathologie dentaire.

Dr d'Herbécourt. — Examen, diagnostic et traitement des affections gynécologiques.

Dr Cazin ou Dr Dupuy de Frénelle. — Chirurgie générale. Fractures, autoplasties, hernies, appendicite, etc.

Dr Delherm. — Electrothérapie, radiothérapie, thermothérapie.

Dr Agasse-Lafont. — Maladies de l'appareil digestif, du foie et de la rate.

Les cours qui ont deux titulaires seront faits en général par l'un d'eux seulement.

S'inscrire : 1° par correspondance auprès de M. Mouly, 28, rue Serpente (Sociétés Savantes); 2° le lundi 19 Septembre, de 11 heures à midi, aux *Sociétés Savantes*, où seront distribuées les cartes d'admission aux cours.

Le droit d'inscription est de 25 francs pour chaque cours, qui comprendra de 9 à 12 leçons. Tous les cours commenceront le lundi 19 Septembre aux heures indiquées, et seront terminés le samedi 1er Octobre 1910.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Mouly, rue Serpente, 28. Envoi du programme détaillé sur demande.

Docteur, chevalier de la Légion d'honneur, ancien élève de la Salpêtrière, installé en province, accepterait volontiers un *remplacement électro-thérapique* ou *neuro-psychiatrique*, durant Août et Septembre. Ecrire *P. M.* n° 386.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

H. Marcou. La crise d'entéro-colite chronique envisagée comme décharge toxique des neuro-arthritiques.

G. Schreiber. Le IIIe Congrès international d'hygiène scolaire.

CONGRÈS

Association française de pédiatrie. Ier Congrès (Paris, 29-30 Juillet 1910).

Les fonctions du thymus. — Pathologie du thymus. — Chirurgie du thymus.

DISCUSSION.

XXe Congrès des médecins aliénistes et neurologistes.

PREMIÈRE QUESTION

La maladie du sommeil et les narcolepsies.

DISCUSSION.

Association médicale Britannique, 22-30 Juillet 1910.

SECTION DE CHIRURGIE

Traitement opératoire des fractures simples.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de radiologie. — Les écrans intensificateurs. — Radiographies d'un rétrécissement du côlon ascendant. — Essais de radiographie instantanée. — Lésions de la colonne vertébrale chez un sinistré; relations avec le traumatisme. — Luxation congénitale du radius. — Radiographies du rein.

Société de pathologie exotique. — Contribution à l'étude du Spirillum pitheci. — Pénétration du Trypanosoma gambiense à travers les téguments et les muqueuses intactes. — L'auto-agglutination des hématies dans la trypanosomiase humaine. — L'auto-agglutination des hématies dans les spirilloses expérimentales. — Immunité conférée au macaque par le spirochète de la fièvre récurrente du Tonkin. — Sources thermales et bilharzioses en Tunisie. — Quelques données nouvelles relatives au Kala-Azar infantile. — Exploration scientifique dans les vallées de l'Extrême sud Oranien.

Société de chirurgie. — Sur les coxalgies frustes simulant la coxa-vara des adolescents. — Sur les phlegmons et fistules pyo stercoraux au cours du cancer du gros intestin. — Intervention précoce pour fracture du condyle externe de l'humérus — Valeur fonctionnelle des urétéro-anastomoses. — Résection partielle du rectum par voie abdominale; entéro-anastomose termino-terminale; guérison. — Leucoplasie linguale très étendue; extirpation de presque toute la muqueuse de la face dorsale au-devant du V lingual, suivie de réunion immédiate.

ANALYSES

CHRONIQUE

F. Helme. Sur l'art d'accommoder les restes de pansements.

C. Jarvis. Congrès de la British medical Association.

NOUVELLES

SUR L'ART D'ACCOMMODER LES RESTES DE PANSEMENTS

Certaine chanson, que nous braillions au temps de notre belle jeunesse, proclamait audacieusement qu'il faut que rien ne se perde dans la Nature où tout est bon. Ce vieux refrain du Quartier-Latin, à la saveur plutôt rabelaisienne, n'avait, certes, aucune prétention au précepte de morale pratique. Quelques industriels l'ont cependant pris pour parole d'Évangile, et vous allez voir comment.

J'ai dit ailleurs que la *Commission d'Hygiène industrielle*, qui fonctionne au ministère du Travail, avait été saisie d'une plainte singulière par des délégués ouvriers. Il s'agissait tout simplement de l'utilisation ingénieuse autant que nocive des restes usagés de pansements. On les recueillait en Allemagne, où ils étaient soumis à l'action de la presse hydraulique. Ainsi comprimés, de façon à former des ballots compacts et réguliers, les débris de tarlatane, d'ouate, de toile, infectés de pus, souillés des pires sanies, étaient expédiés en France. Là, des femmes et des enfants opéraient le tri de ces matières immondes; on les remettait à neuf, si l'on peut dire, et l'on renvoyait dans le commerce ces restes plus ou moins bien accommodés.

Très émue de ces révélations, la *Commission*

d'Hygiène industrielle se demanda tout d'abord comment la douane française, si indiscrètement vigilante vis-à-vis des voyageurs, pouvait être si aveugle à l'endroit de pareilles denrées. Mais il paraît que les déchets ne payant pas de droits, l'Administration ne saurait fourrer son nez dans cette marchandise. Evidemment, elle déplorait le scandale; quant à l'enrayer, cela lui était bien défendu.

Désireuse malgré tout d'entraver la coupable utilisation des pansements usagés, la Commission d'Hygiène édicta aussitôt un règlement compliqué, minutieux, exigeant de telles désinfections, et si coûteuses, qu'à l'avenir nos voisins devront garder pour eux leurs purulents résidus. La presse politique, qui, par ce temps de vacances, chôme de nouvelles scandaleuses, voulut bien enregistrer la réglementation qui, pensait-on, mettait fin à la plus funeste des industries. Il était bien entendu que désormais les pansements usagés venus d'Allemagne ne seraient plus retapés en faveur de nos nationaux; et le bon Jules Verne, qui, dans *Les millions de la Bégum*, imagina des ennemis s'envoyant des obus chargés de microbes virulents, n'avait été visionnaire exact que pour un instant.

Tout eût été pour le mieux si les industriels qui utilisent les affreux sous-produits dont je viens de parler s'étaient bornés à les faire venir d'Allemagne. Or, on en recueille également sur notre propre territoire, et la Commission aurait tort de s'hypnotiser devant notre frontière de l'Est. Nous aussi, nous apportons notre contribution à l'affreux commerce. Des confrères m'ont écrit à ce sujet des lettres très précises, et c'est pourquoi j'ai tenu à vous signaler ici le mal et à vous proposer le remède. Je me mépriserais si, tenant une plume, j'hésitais à me faire l'écho de plaintes venues d'un peu partout.

— « Voulez-vous savoir, me dit le Dr N..., de Rouen, ce que l'on rencontre dans ces déchets de pansements? Du coton sale, du pus, des matières fécales, des odeurs de parfumerie, des débris de béquilles et de flacons de verre, des aiguilles et des épingles, sans compter les serviettes hygiéniques et les compresses. Rien ne manque, ni l'instrument d'inoculation, ni la matière septique. Tout le coton, continue mon correspondant, est transformé en plaques d'ouate lustrée qu'emploient les couturières pour ouater les vêtements féminins!... » Ce n'est déjà pas mal; attendez, il y en a encore.

— « La déplorable pratique que vous attribuez aux seuls Allemands, m'écrit de son côté le Dr M..., du Lot-et-Garonne, est malheureusement imputable aussi à nos nationaux. Des ouvriers d'une usine de feutres que je connais se sont souvent plaints à moi d'avoir à *carder à sec* — vous voyez d'ici les poussières! — des objets de pansements, surtout des cotons, encore abondamment souillés de sang et de pus. Ces objets n'avaient subi aucun lavage préalable; ils provenaient d'hôpitaux et de cliniques particulières. J'ai signalé le fait, il y a déjà trois ans: nul ne m'a entendu. Puissiez-vous être plus heureux, car cette odieuse pratique doit être générale. Il serait à désirer qu'une enquête fût faite à ce sujet. A quoi donc servent les inspecteurs de salubrité qui parcourent les usines?... »

Je ne cite que deux lettres pour ne pas allonger cette note, mais de tout ce que j'ai reçu il appert que des débris de pansements souillés sont utilisés dans l'industrie comme sous-produits et qu'ils proviennent non seulement de cliniques ou hôpitaux allemands, mais encore français.

Ainsi, alors que nous nous croyons suffisamment armés contre la dissémination des germes, ceux-ci circulent impunément un peu partout. Quand on pense aux mesures prises à la moindre épidémie, au soin qu'on met à boucher toutes les issues, on se demande comment on n'a pu jusqu'ici découvrir la fissure par où passent tant de matières septiques. En tout cas, — et vous voyez que je m'abstiens de commentaires, — il est impossible que pareil scandale dure plus longtemps.

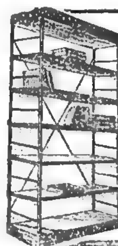
La *Commission d'Hygiène industrielle* a fermé notre porte aux déchets de l'étranger, c'est bien, mais ce n'est pas tout: il s'agit maintenant d'enrayer encore l'utilisation de l'immonde marchandise achetée sur notre propre territoire. Oh! je sais bien, l'Administration compétente va enquêter, un Rapport suivra, puis une circulaire; mais, dans quelques semaines, quelques mois, on n'y pensera plus et les industriels mis en cause pourront à nouveau exercer en toute liberté leurs ravages.

Si nous voulons juguler le mal, nous devons ne point trop compter sur la vigilance et les rigueurs administratives, mais bien plutôt prendre nous-mêmes en mains cette tâche de salubrité. Mieux que personne, le médecin connaît les dangers que peut faire courir à la santé publique l'utilisation des vieux pansements souillés. Partout, il a voix au chapitre dans les décisions prises par les Commissions hospitalières et par les directeurs de cliniques. De plus, son droit de contrôle pour des questions de technique aussi importantes ne saurait être contesté par quiconque.

Pourquoi, dès lors, médecins et chirurgiens n'exigeraient-ils pas, à partir d'aujourd'hui, l'incinération de tous les objets de pansements? On objectera peut-être que pareille manœuvre est compliquée, dangereuse. Soit. Alors, nous nous adresserons à n'importe quel pharmacien d'hôpital, et je serais bien surpris s'il ne trouvait pas une préparation susceptible de dénaturer les déchets de telle façon qu'ils deviennent impropres à tout emploi industriel.

Il n'importe, d'ailleurs. Maintenant que la question est posée nettement, il est impossible qu'elle ne reçoive pas immédiate et complète





solution. La propagation des infections par les pansements souillés est pour nous article de foi. Cette foi ne serait pas sincère si, par veulerie, pour éviter des conflits, — pas d'affaires! — nous nous refusions à agir. Pour nous-mêmes, pour les malheureux condamnés à manipuler de pareilles horreurs, pour le public qui nous fait confiance enfin, nous devons, je le répète, surveiller personnellement à l'avenir la destruction complète des pansements que nous avons utilisés. L'Administration prendra de son côté telles mesures qu'elle jugera utiles, mais c'est nous qui pouvons le plus, et aucun de nous, au surplus, n'hésitera une minute. Le caducée d'Esculape, dieu de la Médecine, n'eut jamais rien de commun avec le caducée de Mercure, dieu des voleurs.

F. Helme.

CONGRÈS DE LA BRITISH MEDICAL ASSOCIATION

Le LXXVIIIe Congrès annuel de la British medical Association, qui vient d'avoir lieu à Londres, a eu tout le succès que l'on pouvait prévoir. La valeur des communications, la splendeur des réceptions, le fait même que près de 5.000 membres de l'Association prenaient part au Congrès ont donné à ce dernier un relief exceptionnel. Le président était M. Butlin, le chirurgien bien connu, président du Collège royal des chirurgiens. Toutes les parties de l'empire britannique étaient officiellement représentées; en outre, de nombreux savants étaient venus de différents pays d'Europe, les pays de langue allemande étant comme toujours les mieux représentés au point de vue du nombre; ils comptaient en effet 16 délégués. La France comptait 5 représentants : MM. Lucas-Championnière, Luc, Achard, Wickham et Dominici, de sorte qu'à défaut du nombre la qualité s'y trouvait. L'accueil qui leur a été fait fut particulièrement chaleureux.

Des nombreuses réceptions données à l'occasion du Congrès, la plus intéressante pour les étrangers fut assurément celle qui eut pour cadre le Guildhall, la vénérable maison commune de la cité de Londres. Le lord-maire recevait en personne, assisté des « Aldermen » et des conseillers, tous en grand costume. Les invités avaient été priés de revêtir leurs costumes académiques, si bien que le coup d'œil fut vraiment féerique de ces robes aux couleurs variées se mêlant aux toilettes claires des dames. Dans une des grandes salles du palais avaient été disposés quelques manuscrits anciens d'un intérêt exceptionnel : deux chartes datant du règne de Guillaume le Conquérant; des actes royaux du XIIe et XIIIe siècles; un contrat de louage portant la signature de Shakespeare; d'autres pièces anciennes de grande valeur. A côté, les invités pouvaient admirer une collection de sceaux et de médailles d'un grand intérêt, entre autres celles offertes par la Ville de Paris en 1871.

Il nous est impossible de donner une idée des nombreux banquets et réceptions offerts pendant le Congrès par des sociétés ou des particuliers : Banquet annuel de l'Association, réception par la section métropolitaine, etc. Signalons cependant le Déjeuner annuel de la Société des médecins anglais et américains qui exercent sur le continent et dont le siège social est à Paris. Cette réunion où figuraient les plus hautes personnalités de la profession en Angleterre, et tous les délégués français, obtint un très grand succès.

***

Le clou de la séance d'inauguration du Congrès fut naturellement le magistral discours du président Butlin. Il prit pour sujet le développement et l'œuvre de l'Association médicale britannique. Il rappela, au début, le souvenir de quelques discours présidentiels qui firent époque et notamment le discours de Lister à Plymouth en 1871. Lister était fort peu connu à cette époque et l'exposé de sa méthode antiseptique ne laissa pas que de soulever des protestations véhémentes ou simplement ironiques.

Quel chemin parcouru depuis lors jusqu'en 1904, où, à Oxford, Macewen reprit ce même sujet! Citons encore l'allusion au discours de Paget à Cambridge, il y a 30 ans, où le grand pathologiste parla d'admirable façon des conséquences des maladies et des traumatismes chez les plantes.

M. Butlin retraça ensuite la longue lutte que soutint l'Association dans le but d'obtenir du parlement une loi sur l'exercice de la médecine dans le Royaume-Uni. Actuellement, nul n'exerce légalement la profession médicale s'il n'a subi avec succès un examen portant sur la médecine, la chirurgie et l'obstétrique. Mais pour obtenir le vote de cette loi si logique, si simple, il a fallu 49 années d'efforts incessants de la part des dirigeants de l'Association.

L'activité bienfaisante du puissant groupement médical — qui compte actuellement plus de 22.000 membres — s'est exercée de bien d'autres manières. L'une des plus intéressantes innovations fut à coup sûr la création, en 1874, d'une caisse pour les recherches scientifiques. Plus de 10.000 francs par an ont été en moyenne versés entre les mains de chercheurs zélés, et il n'est pas possible d'énumérer ici tout ce que la médecine doit à leurs travaux. On ne saurait cependant passer sous silence les admirables recherches sur le myxœdème et sur la pathologie du corps thyroïde. Il en est résulté toute une série de travaux aujourd'hui classiques sur les glandes à sécrétion interne. Il faut encore signaler de patientes investigations menées depuis plusieurs années par un groupe de savants sur le chloroforme et son

administration. Le dernier rapport de la Commission, publié il y a une quinzaine de jours, contient nombre d'enseignements pratiques sur lesquels nous comptons revenir.

La Caisse des secours est une des plus belles créations de l'Association médicale britannique : sans entrer dans le détail, remarquons seulement que depuis sa fondation, en 1836, jusqu'à l'année dernière, cette Caisse a distribué près de 4 millions en dons ou en pensions.

En terminant, M. Butlin a fait allusion à l'intervention, souvent heureuse, de l'Association dans les différends entre praticiens et Sociétés de secours mutuels ou autres groupements toujours prêts à exploiter le corps médical. L'amélioration du sort des médecins malheureux est une des grandes œuvres auxquelles s'attachera l'Association dans l'avenir.

***

En dehors du discours présidentiel, le Congrès entendit encore deux « discours d'usage » ; l'un en médecine, l'autre en chirurgie.

M. Mitchell Bruce avait pris pour sujet de sa conférence « le rôle prépondérant de l'étiologie dans la médecine contemporaine ». Il montra que c'est dans le domaine étiologique que la science médicale a fait ses plus récentes conquêtes : découverte de micro-organismes hier encore inconnus ; mise en évidence de leur mode d'action sur l'homme ; invention de divers procédés pour mesurer l'effet des infections sur les différents tissus et humeurs de l'organisme. Plus loin, M. Bruce montre le rôle extrêmement important que peut jouer le praticien dans le progrès scientifique : nul mieux que lui n'arrive à connaître les questions de terrain, d'idiosyncrasies ; le rôle des habitudes, des circonstances sociales et familiales ; et bien d'autres notions étiologiques qui souvent font défaut au « spécialiste ». Pour qui veut bien connaître l'histoire naturelle des maladies, aucun champ n'est plus fertile que celui de la médecine générale.

L'honneur de prononcer la conférence en chirurgie était échu au professeur Barling, de Birmingham, qui prit pour texte « les affections malignes ». Au point de vue expérimental, l'orateur attache une grande importance à ce fait qu'une tumeur transplantée dépend, pour sa nutrition et son développement, du tissu cellulaire de l'hôte. Cette tumeur se conduit donc en véritable parasite. Chez l'homme, le chorio-épithélioma constitue un exemple parfait de tumeur parasitaire, puisque l'épithélium du chorion, dérivé des tissus de l'œuf fécondé, se transplante et se développe dans les tissus maternels. Les métastases des tumeurs malignes sont un nouvel exemple de tumeur parasitaire. Les parcelles de la tumeur primitive, lancées dans le courant sanguin ou lymphatique, vont former des métastases reproduisant la structure du néoplasme primitif.

M. Barling étudie en détail l'action du radium sur le cancer et démontre que le nouvel agent thérapeutique exerce son action en déterminant une prolifération du tissu conjonctif qui étrangle et détruit les cellules épithéliales. L'orateur établit qu'un processus absolument semblable peut s'observer dans l'organisme sans l'action du radium : c'est ce qui se produit par exemple dans les cas d'embolies cancéreuses multiples dans le poumon. Cet étouffement des cellules embolisées n'est point une exception, mais se produit fréquemment. Comment expliquer la résistance de certains organismes au cancer ? Faut-il invoquer un état chimique particulier des tissus ? Ne faut-il pas faire jouer au système nerveux un rôle capital ? On ne saurait encore le dire, mais en dernière analyse le processus intime de défense est toujours le même : envahissement, puis étranglement, des îlots cancéreux par le tissu conjonctif de néo-formation. Au point de vue thérapeutique, M. Barling n'accorde aucune confiance aux drogues, ferments ou sérums.

Les rayons X ne lui ont pas donné de résultat concluant, et il pense que le meilleur traitement des tumeurs malignes consiste actuellement dans l'excision précoce suivie de quelques applications de radium.

***

Le Congrès comprenait 21 sections fonctionnant dans différentes salles de l'énorme édifice qui abrite l'Université de Londres, à South Kensington. Nous donnerons une analyse des communications les plus importantes. Nous ne saurions passer sous silence l'Exposition du Congrès comprenant les dernières nouveautés en fait d'instruments de chirurgie, d'appareils, de produits pharmaceutiques et de livres. Une section particulière, très développée, était réservée aux appareils électriques et radiographiques, le tout constituant une leçon de choses du plus haut intérêt.

C. Jarvis.

Londres, le 30 Juillet 1910.

FACULTÉ DE PARIS

M. Marfan, agrégé, est nommé professeur de Thérapeutique.

FACULTÉS DE PROVINCE

Alger. — M. Curtillet, professeur de Clinique des Maladies des enfants, est nommé professeur de Clinique chirurgicale infantile et Orthopédie.

Bordeaux. — M. Lagrange, agrégé, est nommé professeur de Clinique ophtalmologique; M. Auché, agrégé, est nommé professeur d'Hygiène.

Lille. — MM. Lambret, agrégé (clinique chirurgicale), et Deléarde, agrégé (clinique médicale des maladies des enfants et syphilis infantile), sont nommés professeurs adjoints.

Nancy. — M. Hoche, agrégé, est nommé professeur d'Anatomie pathologique.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Officiers* : MM. Chauffard, Pinard, Hintzy, du Service de santé de l'armée territoriale;

M. V. Hutinel.

Chevaliers : MM. Roulin, Boussavit, François, Simbat, Roger, Ribierre, Verrier, Jacquemart, Bert, de Mandre, Cassagnau, du Service de santé de l'armée territoriale:

MM. Legrand, médecin sanitaire de France à Alexandrie; Frenkel, médecin russe.

OFFICIERS DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — MM. Ballet (Louis-Gilbert), Bardier (Emile-Désiré), Alezais (Marie-Jean-François-Henri), Gourmont (Paul-Francis), Crespin (Marie-Louis-Joseph), Darrasse (Pierre-Raymond), Deléarde (Albert-Eugène), Dianoux (Edouard-Victor-Gustave), de Bovis (Marie-René-Victor), Bretin (Philippe), Bureau (Emile-Pierre), Cabannes (Camille-Isidore), Gayet (Marc-Eugène-Georges), Gentes (Michel), Gosset (Antonin-Ch.), Gougeon, Gouget (Etienne-Albert-Auguste), Michaut (Victor-Henri-Joseph), Monnier (Amédé-François-Jean-Marie), Nové-Josserand (Pierre-Marie-Gabriel), Morel (Charles), Riche (Laurent-François-Vincent), Rispal (Louis-Augustin-Germain-Joseph), Thiry (Georges-Antoine-Nicolas), Villard (Marie Joseph-Eugène), Vilon (Alexandre-Emile), Vallée (Cyrille-Augustin-Philippe-Joseph), Weber (Jean-Amédée), Zilgien (Henri).

OFFICIERS D'ACADÉMIE. — MM. Audan (Jules-Joseph), Barnsby (David-William-Pierre-Henry), Barnsby (Jacques-William-Pierre), Blanc (Clovis-Justin), Braillon (Léopold), Bureau (Maurice-Louis), Carette (Denis-Honoré), Caumartin (Abel-Edouard), Chevalier (Joseph-Marie-Alphonse), Constantin (Eugène-Marcel-Joseph), Cotte (Henri-Jules), Dubreuil (Philibert-Georges-Jean), Gault (Fernand), Gellé (Eugène), Grosse (Albert-Eugène-Emile), Guillon (Edouard), Guyot (Jean-Joseph), Halipré (André-Jean-Marie), Langeron (Maurice-Ch.-Pierre), Latarjet (André), Lesage (Adolphe-Auguste), Limon (Maurice), Malosse (Jean-Marie-Théodore), Mornac (Pierre-Eugène-Gabriel), Nogier (Thomas-Pierre-Marie), Parelle (Ernest-Jules), Péry (Louis-Joseph-Marie-Jean), Tabuteau (Georges-Armand), Tondeur (Charles-Louis-Constant), Trilliat (Jean-Paul-Marie), Voron (Joseph-Louis-André), Zimmern (Adolphe).

Service de santé de la marine. — M. le médecin principal Masurel, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le *Léon-Gambetta*, bâtiment de remplacement de la 1re escadre.

M. le médecin de 1re classe Chauvin, du port de Toulon, est désigné pour continuer ses services au port de Rochefort.

M. le médecin de 2e classe Delahet, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur le *Léon-Gambetta*.

M. le médecin de 2e classe Lutaud, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur le *Loiret*, transport du littoral.

Corps de santé des troupes coloniales. — M. le médecin inspecteur Primet est mis à la disposition du ministre des Colonies pour être chargé des fonctions de membre du Conseil supérieur de santé.

CONCOURS

Hôpitaux de Lyon. — Un concours s'ouvrira, le jeudi 3 Novembre 1910, à 8 heures du matin, à l'Hôtel-Dieu, pour la nomination de pharmaciens adjoints des hôpitaux. Les inscriptions seront reçues à l'administration centrale des hospices, passage de l'Hôtel-Dieu, 56, jusqu'au samedi 1er Octobre.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut, Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

APOSTOLOS G. APOSTOLIDÈS. Le traitement des fractures de la base du crâne par les ponctions lombaires répétées.

CONGRÈS

IIIe Congrès international d'hygiène scolaire (*fin*).

SÉANCES PLÉNIÈRES

L'unification des méthodes d'examen physique des écoliers. — L'éducation sexuelle. — Préparation et choix du médecin scolaire.

SECTION I. — Le casier sanitaire des écoles. — L'écriture droite. — Les bains-douches dans les écoles.

SECTION III. — Rapport du médecin inspecteur des écoles avec les maîtres et avec les familles et leurs médecins. — Par qui doivent être faits dans les écoles les examens médicaux des organes spéciaux. — Essai de « School Nursing » tenté à Paris.

SECTION IV. — La fiche athlétique de la ligue française d'éducation physique.

SECTION V. — Les maladies parasitaires des téguments à l'école. — Surveillance des écoliers contagieux en dehors de l'école. Conditions de leur réadmission à l'école. — L'enseignement antimalarique dans les écoles et la prophylaxie antimalarique.

SECTION VI. — Sur les écoles de plein air et les écoliers qui doivent en bénéficier. — Emploi du temps et régime dans les écoles de plein air.

SECTION VIII. — L'enseignement de la puériculture aux maîtresses et aux élèves. — L'enseignement antialcoolique à l'école. — Nécessité de donner aux maîtres des notions suffisantes d'hygiène scolaire.

SECTION X. — Plan et programme d'instruction et d'éducation pour anormaux psychiques des écoles. — Les tics chez l'écolier et leur signification pédagogique.

SECTION XI. — Myopie scolaire. Traitement, hygiène et prophylaxie. — Mesure de l'acuité auditive chez les écoliers. — A quel âge doit commencer l'éducation de l'enfant sourd. — L'hygiène de la bouche dans les internats. — L'importance de l'hygiène buccale et dentaire pour la préservation de la santé générale des enfants et des adolescents.

Association française de pédiatrie. Ier Congrès (Paris, 29-30 Juillet 1910) (*fin*).

XXe Congrès des médecins aliénistes et neurologistes (*suite*).

Association médicale Britannique (Londres, 22-30 Juillet 1910) (*suite*).

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société des Sciences médicales et naturelles de Bruxelles.

Société império-royale des médecins de Vienne.

Société de médecine berlinoise.

ANALYSES

CHRONIQUE

J.-P. LANGLOIS. Le IIe Congrès des maladies professionnelles.

VARIÉTÉS

LIVRES NOUVEAUX

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

LE IIe CONGRÈS DES MALADIES PROFESSIONNELLES

La loi de 1898 sur la responsabilité dans les accidents du travail a eu, dans le monde médical, une répercussion profonde, et, disons-le, alors que nos confrères se plaignent généralement que la société réclame continuellement de nouvelles interventions de leur part sans qu'il soit parlé d'une juste rétribution, la loi de 1898 a été, pour la plupart, une source réelle et légitime de bénéfices, leurs soins étant désormais assurés d'être rétribués, ce qui n'était pas le cas jadis.

L'assimilation des maladies professionnelles aux accidents du travail, assimilation qui a été promise au moment de la discussion de la loi de 1898 et qui est encore à l'état de projet, assurerait un rôle nouveau au médecin.

Mais devant les difficultés que soulève une telle assimilation, il faut penser que le moment n'est pas encore venu où la loi de 1898 sera complétée.

Néanmoins, la législation sur le travail, en se développant chaque jour, fait de plus en plus une large place au médecin. Il nous suffira, en France, de rappeler soit les décrets déjà parus, soit ceux soumis au Conseil d'Etat actuellement, et à la préparation desquels nous avons collaboré comme

membre de la Commission d'hygiène industrielle ou du Comité d'hygiène des mines.

Tout en respectant le principe du libre choix pour le traitement des ouvriers, la législation nouvelle exige l'intervention du médecin, mais avec un rôle préventif.

Ce rôle, il faut bien le reconnaître, nos jeunes confrères, au sortir de l'Ecole, ne sont nullement préparés à le remplir, et il leur faudra, au cours de leur carrière, se faire une nouvelle éducation.

Parmi les décrets parus, prenons celui visant les travaux dans l'air comprimé. L'article premier prescrit la visite médicale pour tous les ouvriers embauchés. Le médecin du chantier doit être avisé de tous les accidents pathologiques qui peuvent se présenter au cours du travail, refuser le permis de descente aux hommes atteints d'affection aiguë de la gorge ou des oreilles. Enfin, dans les chantiers travaillant avec des pressions supérieures à 2 kilogrammes, il doit exister une écluse à récompression.

Combien de médecins, actuellement, connaissent, non pas le maniement de l'écluse, mais les raisons qui doivent présider à la durée de la récompression ou de la décompression?

Combien sont prévenus des accidents d'hystéro-traumatismes si fréquents dans les chantiers de ce genre?

Si nous avons pris cet exemple, c'est parce que le chantier à air comprimé est le type de l'industrie mobile, l'entrepreneur passant d'un point à un autre son travail achevé, et appelant pour chaque ouverture de chantier un nouveau médecin, celui exerçant le plus près du chantier.

Le décret sur l'industrie saturnine prévoit l'intervention du médecin. Ici, l'usine est fixe et le médecin choisi par le patron est stable; néanmoins, il est utile qu'il soit tenu au courant des progrès de la science spéciale qui doit l'intéresser. Aujourd'hui, il paraît possible de reconnaître l'intoxication saturnine avant l'apparition des symptômes classiques. L'examen du sang, en faisant connaître la présence de granulations basophiles, permettra d'éliminer un sujet menacé.

Le décret sur la prévention de la septicémie charbonneuse va exiger également l'intervention du médecin, dès que le charbon est simplement soupçonné. Il serait des plus utiles que le médecin de l'usine puisse faire immédiatement, le plus rapidement possible, une prise de sérosité, un prélèvement bactériologique qui permettrait de mieux étudier et, par suite, de mieux être armé contre la maladie du charbon.

Le rôle du médecin est encore prévu dans les décrets en préparation visant la prévention de l'hydrargyrisme dans les coupeurs de poils, de la syphilis chez les verriers, et, enfin, le projet de règlement d'hygiène des mines comporte un examen des mineurs pour dépister l'ankylostome: toute mine dans laquelle la proportion des hommes atteints dépasserait 6 pour 100 devant être déclarée suspecte, et tout mineur provenant de cette mine ne pouvant être embauché dans une autre mine qu'après un examen nouveau.

Ce court résumé de l'œuvre du médecin d'usine suffit pour montrer l'intérêt que présente actuellement pour le monde médical l'étude des maladies professionnelles.

Il y a trois ans, le premier Congrès des maladies professionnelles se réunissait à Milan. Les médecins italiens avaient répondu avec enthousiasme à l'appel de la Commission permanente, et les séances du Congrès furent très intéressantes.

Cette année, c'est à Bruxelles que le Congrès se réunira, du 10 au 14 Septembre. Le distingué inspecteur général du travail M. Glibert est la cheville ouvrière de ce Congrès, qui promet d'être des plus instructifs, et de prendre un caractère beaucoup plus international que ne fut celui de Milan.

Nous voudrions voir les médecins français venir en nombre à cette réunion, où sont déjà inscrits 80 Anglais et 50 Italiens. Nous ne citons que ces chiffres parce que ce sont les seuls que nous avons eus en main pour demander les permis aux Compagnies de chemins de fer français.

La Presse Médicale a déjà donné le programme de l'ordre du jour; nous rappellerons simplement parmi les questions les plus intéressantes : l'assimilation ou la différenciation des maladies professionnelles et des accidents du travail; l'armement médical des mines, chantiers, usines; l'œil et la vision au point de vue professionnel; le travail dans l'air comprimé; enfin les intoxications industrielles[1].

J.-P. Langlois,
Professeur agrégé,
Secrétaire du Comité français.

VARIÉTÉS

Un droguier chinois à Paris.

A quelque 60 kilomètres de Pékin, il est une ville, Tji-Tjo, consacrée au commerce de la pharmacie dans la proportion de huit boutiques sur dix. Tous les ans là-bas, aux mois de Mars et d'Octobre, se tient une véritable foire aux drogues provenant de toutes les provinces. Un mandarin, Li Yu-Yug, acheta et fit transporter à Paris, où chacun peut la voir, la collection d'un des exposants du pays le mieux fourni, collection qui constitue un véritable droguier chinois.

Cette collection a donc un caractère commercial et non point seulement un intérêt de curiosité : en ont été exclues toutes les drogues inusitées, et, c'est là un point important, toutes ces plantes sont au moins assez connues du public médical chinois. Un médecin, M. Li-Tong-Ha, de Tien-Tsin, et un pharmacien ont été appelés à faire un travail de revision et de choix relatif. Ce droguier comprend des plantes de la région

1. Pour tous les renseignements, s'adresser au Dr Langlois, secrétaire du Comité français, 155, boulevard Saint-Germain.

de Pékin, mais aussi d'autres de provenance méridionale.

Le nombre des échantillons est de 400 ; le poids moyen est de 1 à 2 kilos ; certaines labiées, berbéridées, cucurbitacées, graminées représentant de véritables bottes, certaines écorces, l'Azéclérachta, le Ptéroccorpus flavus, ont été très largement découpées sur l'arbre.

L'empaquetage est fait d'une seule feuille de papier, mince, souple et solide, assujettie habilement par une simple ficelle, et sur le papier, au pinceau, sont écrits en caractères cursifs le nom de la plante, souvent sa provenance, le poids et le prix. Quelques drogues sont en boîtes recouvertes de papier de soie aux vives couleurs : ce sont la Véronique, les feuilles de Datura, le Dendrobium nobile, et de singuliers morceaux de bois brûlés à demi.

Dans ce droguier, le déchet est considérable pour celui qui étudie scientifiquement, s'il met de côté tout ce qui chez nous est rejeté, ou désuet ou connu. Certains antidiarrhéiques et purgatifs sont efficaces et caractéristiques. Les béchiques ne peuvent guère servir que comme adjuvants.

Les toniques du cœur rappellent les nôtres sans se confondre avec eux. Deux fébrifuges sont de premier ordre, le Dichroa, le Quisqualis. Un antihelmintique a été adopté par l'Inde et l'Amérique mais reste inconnu en Europe, le Melia. Les diurétiques et les emménagogues sont vieillis et faibles, sauf le Leonurus Sibiricus. Les nervins sont vraiment intéressants.

Pauvreté réelle, en somme, avec une apparence de richesse.

Ce droguier présente un air de famille avec le nôtre tel qu'il était il y a deux ou trois cents ans; dès la plus haute antiquité, il y eut entre les deux pharmacopées orientale et occidentale un échange continuel. Facile aux temps heureux de l'expansion gréco-romaine, ralenti au moyen âge au moment ou la barbarie turque s'interposa, il reprit vivement aux temps modernes grâce aux explorateurs, aux missionnaires, aux commerçants; c'est ce qui explique les affinités des deux pharmacopées. [A. Leroy. *Thèse de médecine*, Paris, 1910.]

LIVRES NOUVEAUX

Stewart (de Londres), médecin de l'Hôpital de Westminster et de l'Hôpital de West End pour les maladies nerveuses. — ***Le Diagnostic des Maladies nerveuses.*** Traduit de l'anglais par G. Scherb, professeur à l'Ecole de Médecine d'Alger. Préface de M. Helme. 1 vol. grand in-8, avec 208 figures, 15 francs (Félix Alcan, éditeur).

Le diagnostic est la base de toute thérapeutique, de toute médecine; aussi tous ceux qui se consacrent à notre profession ne sauraient-ils apporter trop de soins à se perfectionner dans cette branche de notre art, surtout en ce qui concerne le diagnostic des maladies nerveuses. A chaque instant, on est embarrassé, quand on constate un symptôme d'ordre nerveux, pour remonter à la cause.

Combien, par exemple, il est difficile de trouver la raison d'être de certaines boiteries chez les enfants. Un livre intelligent serait en ces matières désiré par tous ; c'est pour cela que je signale à nos lecteurs le livre que vient de publier un jeune confrère anglais sur le diagnostic des maladies nerveuses.

Ce volume, richement illustré, est un exposé aussi complet que possible de la séméiologie quelque peu rébarbative du système nerveux. L'auteur étudie les divers symptômes et montre comment de la connaissance d'un signe clinique on doit remonter à la connaissance de la maladie par des déductions logiques et précises; il fait véritablement pour le médecin le guide qui dans les montagnes ou les forêts indique le chemin et conduit le voyageur au but.

M. Purves Stewart est un jeune, il aime notre pays, son livre est excellent; il a trouvé dans le regretté professeur Scherb (d'Alger) un traducteur ou plutôt un collaborateur brillant, et dans notre grand journaliste médical français, M. Helme, le présentateur idéal. Voilà beaucoup d'éléments de succès.

P. Desfosses.

BIBLIOGRAPHIE

2180. — **Rockefeller Institute for Medical Research.** — Monographs on Medical and Allied Subjects. N° 1 (30 Juin 1910). 1 vol. gr. in-8°, de 130 pages, avec 28 planches hors texte. (*Rockefeller Institute*, à New-York.)

2181. — **M. Kahane.** — Dier Arzneitherapie der Gegenwart. 1 vol. in-16, de VIII-603 pages. Prix : 9 marks. (*Urban et Schwarzenberg*, éditeurs à Berlin.)

2182. — **P. Cantaloube.** — La Fièvre de Malte en France. Etude clinique d'après 200 cas personnels. 1 vol. gr. in-8°, de VIII-224 pages, avec 16 graphiques et figures. Prix : 7 francs. (*A. Maloine*, éditeur.)

2182 *bis*. — **P. Sée.** — Les diastases oxydantes et réductrices des champignons. 1 brochure gr. in-8°, de 39 pages. Prix : 2 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)

2182 *ter*. — **E. Brumpt.** — Précis de Parasitologie, avec une préface de M. le professeur R. Blanchard. 1 vol. in-8 (*Collection de Précis Médicaux*) avec 683 figures, dont 240 originales, dans le texte et 4 planches hors texte en couleurs. Cartonné toile souple. Prix : 12 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 13.

Mémoires originaux :

J. Tinel. — Les lésions de la moelle dans les méningites.

Cotthard Soderbergh. — Un cas de maladie familiale avec symptômes de maladie de Friedreich et d'hérédo-ataxie cérébelleuse très améliorés par les rayons X.

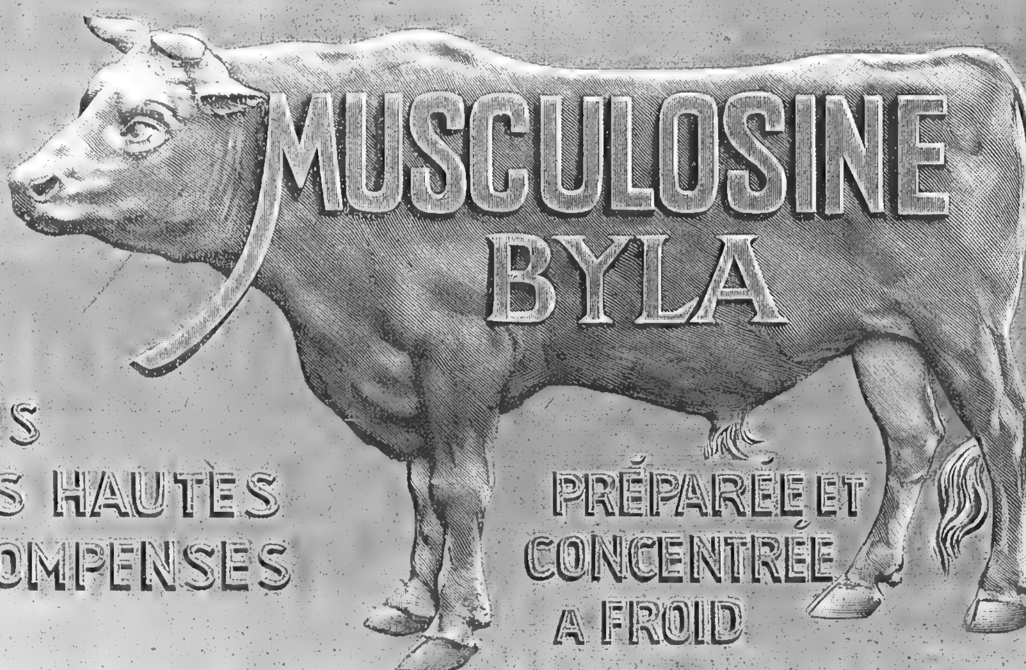
Analyses :

Neurologie. — Psychiatrie.

Société de Neurologie.

Société de Psychiatrie.





TRAITEMENT DE L'ANÉMIE, NEURASTHÉNIE, TUBERCULOSE
SUC INALTÉRABLE DE VIANDE DE BŒUF CRUE
ASSOCIÉ AUX DIASTASES OXYDANTES DU PLASMA SANGUIN DE BŒUF
Le Flacon entier 8 Francs
MUSCULOSINE BYLA
Le Demi Flacon 4 Fr. 50
LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES
PRÉPARÉE ET CONCENTRÉE A FROID
DOSE MOYENNE: 4 Cuillerées à bouche par jour pour adultes. 4 Cuillerées à dessert pour les enfants
ABSENCE TOTALE DE TOUS GERMES NOCIFS
LES ETABLISSEMENTS BYLA JEUNE GENTILLY-Paris
Laboratoires autorisés par le gouvernement pour la préparation des médicaments organiques

FACULTÉ DE PARIS

Clinicat. — Le *Journal officiel* vient de publier l'arrêté ministériel suivant :

Article premier. — A la Faculté de médecine de l'Université de Paris, un chef de Clinique est attaché à chacune des chaires de Clinique médicale, chirurgicale et obstétricale et à chacune des chaires de Cliniques spéciales suivantes :

Clinique de pathologie mentale et des maladies de l'encéphale ;
Clinique des maladies du système nerveux ;
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques ;
Clinique des maladies des enfants ;
Clinique ophtalmologique ;
Clinique des maladies des voies urinaires ;
Clinique gynécologique ;
Clinique chirurgicale infantile ;

Chacune de ces chaires est, en outre, pourvue de deux chefs de clinique adjoints.

Art. 2. — Sont et demeurent abrogées les dispositions des arrêtés des 21 Juin 1889, 30 Novembre 1891, 24 Octobre 1898 et 7 Mai 1901, contraires à celles du présent arrêté.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lille. — M. Vanheuwenhuyse a été nommé aide d'anatomie titulaire, et MM. Deriencourt et Boiroux ont été nommés aides d'anatomie provisoires.

Ecole de médecine de Marseille. — Sont nommés chefs de clinique : MM. Monges (clinique médicale); Dugas (clinique chirurgicale); Winckler (clinique obstétricale).

HOPITAUX ET HOSPICES

Asile d'aliénés. — M. Truelle (Victor-Paul), directeur-médecin de l'asile public d'aliénés de Moisselles (Seine-et-Oise), est nommé directeur-médecin de 3e classe.

NOUVELLES

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes dans le personnel du cadre auxiliaire du service de santé : *Médecin principal de 1re classe de réserve.* M. Davignon passe à la 20e région.

Médecins-majors de 1re classe de l'armée territoriale. M. Baudier passe à la 20e région. M. Hecquin passe à la 20e région. M. Jacquelin passe à la 20e région. M. Lucas passe à la 11e région. M. Marix passe à la 18e région. M. Noël passe à la 20e région. M. Perrin passe à la 20e région.

Médecin-major de 2e classe de réserve. M. Finck passe à la 20e région.

Médecins-majors de 2e classe de l'armée territoriale. MM. Buratier, Bertrand, Froëlick passent à la 20e région. M. Rodet passe à la 15e région. M. Specker passe à la 20e région. M. Tonnel passe à la 14e région.

Médecins aides-majors de 1re classe de réserve. M. André passe à la 20e région. M. Caujole passe à la 6e région. M. Contal passe à la 20e région. M. Garnier passe à la 20e région. M. Lièvre passe à la 15e région. MM. Mignardot, Pasturel, Potron passent à la 20e région. M. Rellay passe à la 15e région. MM. Sipp, Viller passent à la 20e région.

Médecins aides-majors de 1re classe de l'armée territoriale. M. Caizergues passe à la 16e région. M. Carageorgiades passe à la 13e région. M. Carcy passe à la 20e région. M. Carel passe à la 20e région. M. Colin passe à la 20e région. M. Fournier passe à la 19e région. M. Gauchet passe à la 20e région. M. Hanus passe à la 20e région. M. Junot passe à la 20e région. M. Lahalle passe à la 20e région. M. Leroy passe à la 4e région. M. Michel passe à la 7e région. M. Mougeot passe à la 20e région. M. Pertat passe à la 20e région. M. Royer passe à la 20e région. M. Stroup passe à la 20e région.

Médecins aides-majors de 2e classe de réserve. M. Corcelle passe à la 18e région. M. Courbon passe à la 2e région. M. Duhem passe à la 7e région. M. Ertzbischoff passe à la 3e région. M. Gaillard passe à la 12e région. M. Gilbert passe à la division des troupes coloniales. M. Grillères passe à la 16e région. M. Guillaume passe à la 20e région. M. Juilhe passe à la 8e région. M. Marmoiton passe à la 20e région. M. Néviajski passe à la 2e région. M. Nouhaud passe à la 12e région. M. Penel passe à la 19e région. M. Picard passe à la disposition des troupes coloniales. M. Sergent passe à la 19e région. M. Vigneront passe à la 20e région.

Médecins aides-majors de 2e classe de l'armée territoriale. M. Gruillot passe à la 13e région. M. Izard passe à la 19e région. M. Leroux passe à la 20e région.

— Sont passés avec leur grade dans l'armée territoriale : MM. les médecins aides-majors de 1re classe de réserve : Bachimont, 20e région ; Contal, 20e région ; Mailhetard, 18e région ; Nilus, 20e région.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Louis Catrin (de Valenciennes).

IIIe Congrès international d'Hygiène scolaire. — A l'occasion du IIIe Congrès international d'Hygiène scolaire, la Société des médecins-inspecteurs des écoles, avec le concours de la municipalité et de la Société des thermes d'Enghien, a donné, en l'honneur des médecins scolaires français et étrangers, une fête des plus réussies.

Le docteur Hélary, maire d'Enghien, reçut les congressistes à l'hôtel de ville pour leur souhaiter la bienvenue. Après avoir visité l'établissement thermal, un dîner de 220 couverts réunit les invités dans les salons du casino. Le docteur Cayla, président de la Société des médecins des Ecoles, dans un discours très applaudi, dit le plaisir qu'il éprouvait de fraterniser avec ses collègues étrangers, puis le docteur Butte, secrétaire général, proposa aux médecins congressistes la création d'une Société internationale des médecins scolaires. La proposition du docteur Butte réunit les suffrages de tous les convives.

Exposition universelle de Bruxelles. — *VIIIe Conférence sur les Stations thermales et climatiques de France* (avec projections). — Le vendredi 19 Août, à 3 h. 1/2, au Palais des Fêtes, M. le Dr Jouaust, secrétaire des Voyages d'Etudes médicales aux Stations thermales et climatiques de France, fera une conférence sur « Le traitement hydrominéral des affections gastro-intestinales ».

— A l'occasion de l'Exposition universelle, la *Société belge d'Ophtalmologie* organise une session extraordinaire qui aura lieu les 24 et 25 Septembre prochain. Les confrères désirant participer à cette réunion amicale sont priés d'envoyer leur adhésion avant le 15 Août au professeur Van Duyse, 65, rue Basse-des-Champs, à Gand (Belgique).

Service pharmaceutique de nuit. — On sait que les pharmaciens, pour satisfaire aux justes revendications de leur personnel, ont décidé d'avancer à 9 heures l'heure habituelle de la fermeture des officines.

Les syndicats pharmaceutiques patronaux, qui ont aidé à l'application de cette mesure, avaient pris bien entendu les dispositions nécessaires pour que le public puisse obtenir aussi facilement que par le passé, les médicaments d'urgence.

Certains groupements d'employés ayant, pour des raisons mal définies, essayé de créer à ce sujet une inquiétude dans l'opinion publique, la Chambre syndicale des pharmaciens de la Seine nous a prié d'informer nos lecteurs que rien n'est changé dans l'organisation du service de nuit, tel qu'il résulte d'un accord intervenu depuis

longtemps entre le Conseil municipal, la Préfecture de police et les pharmaciens de la ville.

Si le pharmacien habituel du malade ne peut, pour un motif accidentel ou permanent, répondre à l'appel de nuit, il suffira d'aller au poste de police le plus voisin pour obtenir le concours d'un agent et l'adresse du pharmacien de garde.

Dans plusieurs quartiers, les pharmaciens ont organisé entre eux un roulement de garde qui facilite au plus haut point le service; dans ce cas, chaque officine adhérente porte sur sa devanture les indications nécessaires.

Le Comité de vigilance des praticiens a émis, dans sa dernière réunion, le vœu :

1° Que les médecins désignés par l'Union des Syndicats médicaux de France ou des groupements désignés par elle fassent partie de toutes commissions permanentes dans lesquelles des questions d'ordre médical sont débattues;

2° Que, dans toutes les commissions créées par les Pouvoirs publics, ceux-ci s adressent uniquement à l'Union des syndicats médicaux de France, qui sera chargée d'organiser la représentation du corps médical dans celles-ci.

Une coopérative médicale. — Notre nouveau confrère le *Médecin-Pharmacien* vient de prendre l'initiative de l'organisation d'une coopérative pour l'achat en commun, par les médecins-pharmaciens, de tous les objets de consommation. Ecrire, pour renseignements et adhésions, à M. Boyer, à Castelsagrat (Tarn-et-Garonne), ou au *Médecin-Pharmacien*, 35, boulevard Bourdon, Paris.

Un bureau de tabac. — Nos lecteurs se souviennent de la souscription ouverte par *La Presse Médicale*, à l'instigation du professeur Landouzy, en faveur de la veuve d'un jeune confrère du Gers, mort victime de son dévouement en soignant un malade de l'Assistance médicale gratuite.

Le produit de notre souscription, à laquelle nos amis avaient si généreusement répondu, a servi à liquider une situation difficile et à permettre à la veuve de notre malheureux confrère d'attendre quelque temps. Mais il fallait assurer l'avenir.

Les bureaux de l'Association de médecine et du Syndicat du département du Gers ne se sont pas adressés en vain à leur président d'honneur, le professeur Lannelongue.

Nous apprenons que M. le Président de la République vient d'accorder à Mme Leauron un bureau de tabac qui la mettra à l'abri du besoin.

Le corps médical doit remercier M. le professeur Lannelongue, toujours prêt à mettre sa haute influence au service d'une cause généreuse, et exprimer sa respectueuse reconnaissance à M. le Président de la République pour cette marque de bienveillance qu'il veut bien donner en faveur d'une infortune médicale.

Société de médecins abstinents des pays de langue latine. — Le développement croissant de l'alcoolisme fait au médecin un devoir non seulement de participer à la lutte contre le fléau, mais il paraît tout désigné pour en prendre la direction.

C'est à cet effet que, dans la plupart des nations, les médecins vraiment militants se sont groupés en sociétés de médecins abstinents qui, l'an dernier, se sont fédérées au Congrès international de Londres contre l'alcoolisme. Les pays de langue allemande, la Scandinavie, l'Angleterre, les Etats-Unis, le Danemark, la Russie elle-même, ont déjà leurs groupements prospères.

Notre pays reste en arrière. Il a semblé à quelques médecins français abstinents que le moment était venu, à la veille du Ier Congrès des abstinents français, qui se réunira le 13 Août, à Grenoble, de combler une grave lacune. Une Société de médecins abstinents des pays est d'ores et déjà constituée. Elle fait appel à tous les confrères ayant une conception très nette du rôle du médecin dans la circonstance et convaincus que l'exemple raisonné de l'abstinence de toute boisson alcoolique est la meilleure des armes.

Adresser toutes adhésions ou demandes de renseignements aux *Annales antialcooliques*, 14, rue de Tournon, Paris (M. Legrain, rédacteur en chef.)

CONCOURS

Faculté de médecine de Montpellier. — Un concours pour une place de chef de Clinique chirurgicale sera ouvert le Mercredi 26 Octobre prochain.

Les inscriptions seront reçues au secrétariat de la Faculté jusqu'au Vendredi 21 Octobre.

En se faisant inscrire, les candidats déposeront : 1° leur diplôme de docteur; 2° leur acte de naissance; 3° la notice de leurs titres et leurs travaux scientifiques.

La durée des fonctions de chef de clinique chirurgicale est de trois ans. Le titulaire entrera en fonctions le 1er Novembre 1910 et recevra un traitement annuel de 1.200 francs.

Hôpitaux de Marseille. — Un concours pour la nomination à une place de médecin adjoint aura lieu le lundi 17 Octobre. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 10 Octobre inclus.

Ces concours auront lieu à l'Hôtel-Dieu. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Secrétariat des hospices, à l'Hôtel-Dieu.

Hôpitaux de Lille. — Les concours d'internat et d'externat s'ouvriront à l'hôpital de la Charité le 27 Octobre, à 9 heures du matin.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, boul. Saint-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

On demande à acheter : *Spécialité pharmaceutique ou hygiénique*. On dispose de *un million* comptant.

S'adresser : *Intermédiaire médical*, 7, place Saint-Michel, Paris. Téléphone 830-43.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

A. Barré et P. Gastinel. Etude d'une famille d'hérédo-syphilitiques.

CONGRÈS

Association médicale Britannique (Londres, 22-30 Juillet 1910 (*suite*).

Méthodes récentes pour le diagnostic et le traitement de la syphilis. — Emploi thérapeutique des vapeurs d'alcool mélangées à l'oxygène. — Différenciation des leucocytes vivants et morts. — Alcool et système nerveux. — Mariage et aliénation mentale.

XXe Congrès des médecins aliénistes et neurologistes (*suite*).

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société império-royale des médecins de Vienne. — L'avenir des enfants hérédo-syphilitiques.

Société des médecins de Zurich. — Tuberculome de l'épiglotte.

Société de médecine de Münsterlingen. — Deux cas de névrome traumatique traités par la résection suivie de neuroplastie. — Névralgie faciale intense causée par une tumeur de la dure-mère.

Réunions semi-mensuelles de la Polyclinique de Bruxelles. — Hystérectomie abdominale pour pyométrie cervicale. — Fibromes multiples du ligament large et fibrome de la trompe. — Adénocarcinome utérin, propagation à l'ovaire gauche sous forme de kyste végétant de la grosseur d'une tête d'adulte. — Appendicite suppurée avec torsion de l'épiploon.

ANALYSES

MÉDECINE PRATIQUE

Le massage dans la constipation. — Un procédé pour arrêter l'épistaxis. — Technique des injections médicamenteuses intra-trachéales.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

CHRONIQUE

Félix Regnault. La forme du corps chez les bossus, les achondroplases et les eunuques.

VARIÉTÉS

Prof. Dervyle. Tétanos et quinine. — M. Chailly. La méningite cérébro-spinale épidémique en Gascogne. — L'érection pneumatique du pénis dans le traitement de la neurasthénie sexuelle.

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

J. Castaigne et M. Chiray. Manuel des maladies du Foie et des Voies biliaires. — Prof. F. Pels-Leusden. Chirurgische Operationslehre für Studierende und Aerzte. — Legrain. Les folies à éclipse. — P. Mayer. La pratique de la climatothérapie et des cures hydrominérales. — Juan Madinaveitia. Maladies de l'œsophage et de l'estomac. — H. Jaworski. Un nouveau traitement du tabes. — H. Legrand. Physiothérapie infantile. Les cures d'eaux, d'air et de régime chez les enfants. — A. Marie. Les dégénérescences auditives. — A. Monthus et Opin. Précis de technique microscopique de l'œil.

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

LA FORME DU CORPS CHEZ LES BOSSUS, LES ACHONDROPLASES ET LES EUNUQUES

Suivant qu'une des trois proportions du corps, longueur, largeur ou épaisseur, prédomine, l'homme prend un type spécial; nous appelons *longiforme* le type chez lequel les diamètres verticaux, *latiforme* les diamètres transversaux,

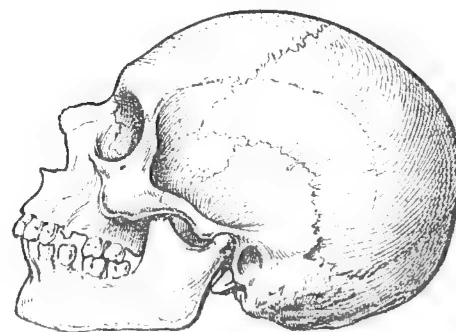


Figure 1.
Crâne de mal de Pott (musée Dupuytren). Présente un type craniforme très marqué.

crassiforme les diamètres antéro-postérieurs sont augmentés aux dépens des deux autres. Ces types ne s'observent pas seulement chez l'individu normal[1]; certaines maladies chroniques peuvent les produire.

1. Félix Regnault. — « Les types humains d'après les principales proportions du corps ». *Revue scientifique*, 28 Mai 1910, p. 683.

Les bossus prennent le type crassiforme.

La cyphose dorsale supérieure, quand elle est accentuée — et cela quelle qu'en soit la cause, mal de Pott, rachitisme... — produit le type crassiforme, en augmentant à la fois les diamètres antéro-postérieurs du bassin, du thorax, de la tête.

Les accoucheurs ont étudié le bassin du mal de Pott et ont reconnu que l'agrandissement du diamètre promonto-pubien donne la forme d'un ovale à grand axe antéro-postérieur.

Le diamètre antéro-postérieur du thorax est agrandi, non seulement du fait de la gibbosité, mais aussi de celui de la projection en avant du sternum dont l'extrémité inférieure fait saillie à l'épigastre. D'autre part, le diamètre vertical est diminué, les côtes sont élevées en haut et les espaces intercostaux resserrés. Par suite, comme je l'ai observé sur plusieurs squelettes, (n°s 809 nouv., 537 nouv., 356, 524, 1018 nouv. du musée Dupuytren), la 7e côte, au lieu de s'insérer au sternum comme sur les sujets normaux, se fixe sur l'appendice xiphoïde, ou encore elle se fixe en avant de cet appendice (n°s 449 nouv., 510 nouv. du même musée). Parfois la 6e côte elle-même s'insère à l'appendice (n°s 536 a, 510 nouv., 1031 nouv. du même musée).

Le crâne[1], comme l'ont reconnu Witzel, Lorenz, Nicoladoni..., agrandit son diamètre occipito-mentonnier et diminue son diamètre vertical. L'occipital est saillant en arrière, le front fuyant, la face prognathe (fig. 1). D'après les auteurs, cette cyphose cranienne est due à l'attitude de la tête que la lordose cervicale de compensation penche fortement en arrière.

Les bossus réalisent le type crassiforme d'une façon plus parfaite qu'on ne le rencontre sur le sujet normal[1].

Les nains achondroplases ont le type latiforme.

Les nains achondroplases ont leurs diamètres transverses exagérés proportionnellement aux deux autres. Cette modification s'observe au bassin, au thorax, à la tête.

Le bassin, élargi, a ses grandes ailes écartées. Sur le devant, les lignes des aines se rapprochent de l'horizontale, ce qui indique, comme l'a montré le professeur Charpy, le type latiforme. Le détroit supérieur, d'après Porak, a son diamètre antéro-postérieur relativement plus rétréci que les autres diamètres. Enfin, les anthropologistes ont reconnu que, dans le type latiforme, le bassin est en antéversion, les lombes présentent une forte ensellure; par suite, le ventre est long et saillant en avant. Tous ces caractères existent très marqués chez l'achondroplase.

La poitrine est large, les épaules

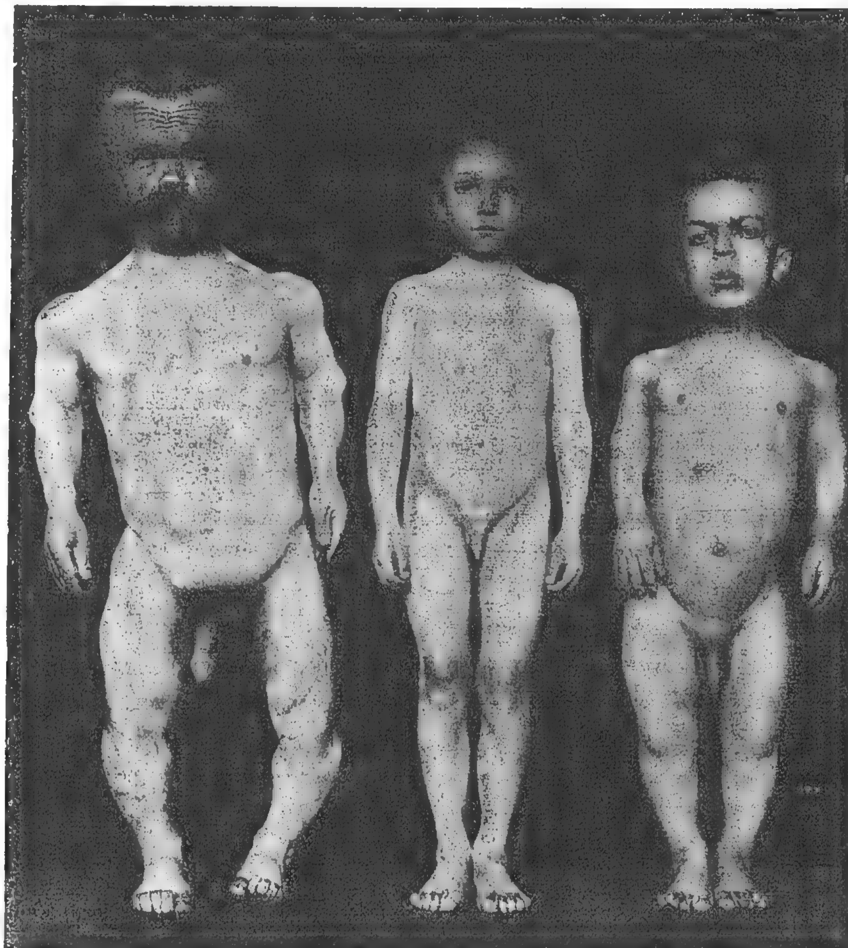


Figure 2.
A droite et à gauche du dessin, deux achondroplasiques étudiés par M. Marie. Au milieu, un enfant normal âgé de 8 ans permet de mieux saisir les différences des proportions.

1. Félix Regnault. — « Déformations statiques du crâne (Scoliose et cyphose) ». *Bul. Soc. anatomique*, 1902, page 162.

1. On opposera au type crassiforme du bossu le type inverse du myopathique chez qui les diamètres antéro-postérieurs du corps sont diminués par rapport aux deux autres. Le thorax est aplati, le crâne fortement brachycéphale.

sont larges et droites, les seins sont écartés. De plus, la poitrine et le dos sont plats et le diamètre antéro-postérieur du thorax diminué.

Le crâne est fortement brachycéphale par arrêt de développement et soudure des sutures de sa base. La face est large, courte, en retrait sous un front saillant.

De plus, les achondroplases sont brevimembres : s'ils mettent les bras dans l'attitude du soldat au port d'armes, leurs mains se trouvent entre l'ombilic et le pubis, et ne dépassent pas le plus souvent la crête iliaque; s'ils plient le coude, celui-ci ne dépasse pas la hauteur de l'appendice xiphoïde; les membres inférieurs sont si petits par rapport à la taille que le milieu de celle-ci se trouve au-dessus de l'ombilic, parfois plus près des seins que de l'ombilic, et que la longueur de la tête atteint le quart ou le cinquième de la taille. Les os des membres sont épais, les pieds et les mains sont larges.

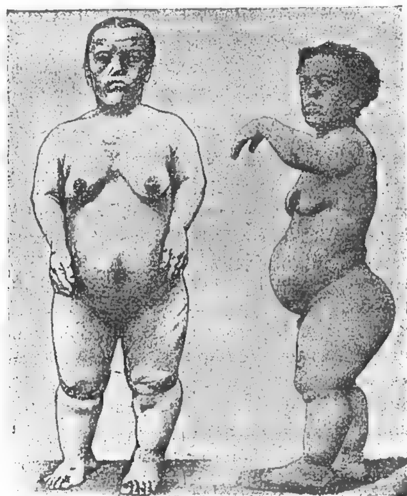


Figure 3.

Une femme achondroplasique de face et de profil, étudiée par M. Porak, montre la largeur du buste, la brièveté des membres et la cambrure des reins.

Ces caractères anatomiques en entraînent de physiologiques. On sait que les achondroplases sont vaniteux, et, tandis que le bossu, pour se faire respecter, cultive son intelligence et s'exerce à la moquerie, l'achondroplase cultive ses muscles. Or, il a des os épais, ce qui favorise l'épaississement des muscles; il a comme membres des bras de levier courts, ce qui favorise les mouvements de force; il a un ventre long, saillant en avant qui repose sur un bassin large, ce qui favorise la capacité du tube digestif et, par suite, la digestion et l'assimilation; enfin, il a un petit format, ce qui le rend vif et agile. Aussi devient-il souvent un souple et vigoureux lutteur, et un dangereux adversaire.

***

Le type latiforme ne se trouve pas chez les autres nains. Dans le nanisme cardiaque, les proportions du corps sont régulières. Parfois, les nains rachitiques ont les membres courts et peu déformés; mais ils ont toujours les mains et les pieds longs par rapport à leur largeur. Le nain microcéphale est plutôt longiforme et longimembre; sa main descend le long de son corps aussi bas que celle d'un singe; ses mains et ses pieds sont longs et minces. Enfin, les nains dont la taille est extrêmement réduite et qui ont l'aspect infantile ont des proportions assez régulières et ne sont ni latiformes ni brévimembres.

***

Le *type longiforme* nous sera fourni par l'eunuque. On sait que la castration produit, chez l'homme comme chez les animaux, un allongement marqué des membres. De plus, le bassin est atrophié, l'angle pubien aigu, les grandes ailes relevées; le thorax est étroit, la figure allongée. Si le tronc paraît court comparé aux membres inférieurs, encore la dysharmonie n'est-elle pas trop apparente, puisque la largeur du corps est proportionnellement plus diminuée que sa hauteur.

On voit, par ces quelques exemples, que l'étude des proportions du corps, telle que la réalisent les anthropologistes, peut servir aux pathologistes.

Félix Regnault.



Figure 4.

Squelette d'un eunuque étudié par M. Lortet (de Lyon).

VARIÉTÉS

Tétanos et quinine.

Ceux qui ont une longue expérience de la médecine tropicale ont pu observer, sinon fréquemment, du moins dans quelques cas indiscutables, le développement du tétanos après les injections de quinine.

Nous pouvons diviser toutes les observations que nous avons pu recueillir sur cette question, soit en Amérique, soit en France et aux colonies, en :

a) Cas de tétanos après injection suppurée ou suivie de mortification et d'escarre;

b) Cas après injection enflammée, douloureuse ou non, laissant comme conséquence une induration;

c) Cas où le tétanos se présente après une injection sans complication locale apparente. Ces derniers peuvent être subdivisés en deux groupes : 1° Tétaniques qui présentent des lésions cutanées, des blessures ou traumatismes plus ou moins légers, des piqûres d'insectes, — chique ou puce, fréquentes dans les pays chauds, — abcès ou lésions dans la bouche, les pieds ou une partie quelconque du corps; 2° Tétaniques chez qui un examen minutieux ne permet pas de rien découvrir, ni sur le point de l'injection ni sur le corps en général.

Les cas *a* et *b*, c'est-à-dire ceux qui semblent liés à une infection produite par l'injection même, peuvent être regardés au même titre que le tétanos consécutif à un traumatisme infectieux quelconque, et ne sont que d'un intérêt relatif.

Les cas *c*, c'est-à-dire ceux dans lesquels aucune complication infectieuse ne peut être indiquée comme cause, sont les plus dignes de notre intérêt.

Pourquoi, en effet, voyons-nous le tétanos se produire là où rien ne semble l'expliquer. Plusieurs médecins ont douté de ces cas, et ont voulu toujours voir l'injection infectée comme la cause incriminée. Nous-même, nous avons hésité au commencement, mais nous avons dû nous rendre à l'évidence : ces observations sont moins rares qu'on ne l'avait supposé, et on pourrait signaler des cas authentiques, dont quelques-uns survenus chez des personnages importants parmi lesquels un explorateur célèbre mort du tétanos entre les mains des plus scrupuleux praticiens.

Il faut écarter l'explication de l'infection par l'aiguille, la seringue, le liquide ou le manque d'asepsie, car nous voyons des cas sans réaction locale d'aucune espèce. Parmi les nombreux cas signalés pendant l'expédition de Madagascar et attribués à la mauvaise condition de la quinine qui aurait été souillée accidentellement, il y en a qui ne peuvent pas s'expliquer de cette façon. L'idée des bacilles de la peau mal nettoyée, introduits par l'aiguille même stérilisée, ne semble pas probable, au moins dans tous les cas, car il y a des observations où toutes les précautions ont été prises et la maladie s'est néanmoins développée.

En analysant les cas où l'injection même aseptique peut être incriminée, nous remarquons que la fréquence du tétanos est plus grande lorsque les injections sont concentrées. D'un autre côté, dans une statistique comprenant plus de 10.000 injections, appartenant soit à nous, soit à quelques-uns de nos collègues et élèves, où l'injection de quinine — généralement le bichlorhydrate — était diluée, nous n'avons pu relever aucun cas de tétanos. Le pouvoir irritatif ou caustique de l'injection doit donc être regardé comme une condition favorable à l'éclosion de la maladie.

Etant donné ces faits, on conçoit la situation embarrassante d'un médecin qui se trouve en face d'un cas de paludisme grave nécessitant l'injection chez un individu qui présente, d'autre part, une lésion traumatique si minime qu'elle soit ou une porte d'entrée aux spores que la quinine viendrait faire évoluer.

On devra examiner soigneusement les malades et tâcher de dépister la moindre lésion capable de constituer une porte d'entrée.

Si l'on se trouve en face de lésions traumatiques infectées, souillées par la terre, ou en face de cas d'ulcérations des pieds chez les Indiens qui marchent pieds nus, etc., il faudra faire en même temps une injection préventive de *sérum antitétanique*.

Si les lésions sont légères, les soigner, les désinfecter et les cautériser avec divers agents antiseptiques, tels que la teinture d'iode.

Dans tous les cas, prendre plus que pour toute autre injection les plus minutieuses précautions : *a*) faire subir au liquide médicamenteux une stérilisation soignée; *b*) désinfecter soigneusement la peau du malade à l'éther et l'alcool, ainsi qu'à la teinture d'iode; *c*) employer des injections peu concentrées 5 à 10 centigrammes de sel par centimètre cube, car il vaut mieux injecter un plus grand volume de liquide que produire une mortification ou une irritation; *d*) faire de préférence des injections intramusculaires dans les cas ordinaires; *e*) dans les cas suspects, faire des injections intraveineuses.

Prof. Debayle (de Costa-Rica).

La méningite cérébro-spinale épidémique en Gascogne.

Rien de ténébreux comme l'origine de la méningite cérébro-spinale épidémique décrite sous tant de noms divers : fièvre cérébrale, phrénésie, céphalalgie épidémique, etc., souvent confondue plus ou moins avec le typhus, voire même avec la fièvre typhoïde. Il est donc toujours aride de tenter un historique de la question et on risque de tomber dans le domaine du roman si l'on ne possède des documents historiques à l'appui; malheureusement ces documents sont rares et c'est une bonne fortune d'en rencontrer d'inédits comme ceux que M. Ferron a hérités de son grand-oncle M. Lespès, médecin des épidémies de l'arrondissement de Saint-Sever (Landes)[1].

C'est, au dire de l'auteur, à M. Lespès que nous devons la première description de la maladie, description qu'édita le recueil des travaux de la Société royale de médecine de Bordeaux, en 1838 (15 Mars), et on doit reconnaître que l'affection y est décrite d'une manière rigoureusement scientifique et que déjà sont signalées certaines séquelles, telles celles frappant les organes des sens.

La communication de Lamathe — et non Lamothe comme disent les classiques — date seulement du mois suivant, et il n'y eut jamais collaboration entre les deux auteurs dont les noms sont habituellement associés.

1. Ferron. — « La méningite cérébro-spinale épidémique en Gascogne (1836-1839) ». La première description, par M. Louis Lespès.

Une fois réglé ce point de priorité, M. Ferron étudie en détail l'histoire de l'épidémie landaise de 1837-1839; cette étude comprend tout d'abord des données géographiques qui ont leur importance et permettent de suivre la marche de l'épidémie. Les travaux de Lespès précisent l'origine de cette épidémie, puis signalent sa propagation par les passages de troupes et convois : c'est sur la zone avoisinant l'Adour et la Midouze que sévissait l'épidémie de méningite cérébro-spinale, ce qui s'explique par la multiplication en ces points de contact produits par des agglomérations nombreuses et des relations fréquentes de voisinage; enfin, parmi les autres conditions favorables, figurent l'alimentation et l'habitation défectueuse des habitants, le paludisme, la fièvre typhoïde, la grippe, etc.

Il est intéressant de lire dans les documents de l'époque l'exposé des causes invoquées en faveur de la contagion de cette affection : on cite la limitation de l'épidémie à certains hameaux, l'apport de l'affection par un étranger contaminé ou la contamination dans une même maison, par exemple chez certains commerçants, la fréquence de la méningite chez le personnel hospitalier, au total, toutes les causes classiquement admises aujourd'hui ; certains cependant, hésitaient encore à séparer cette affection du typhus.

L'auteur nous donne ensuite une étude clinique de la maladie telle qu'elle était décrite à cette époque; les observations sont très complètes, la symptomatologie ainsi que l'anatomo-pathologie ont été faites par les médecins landais d'une façon si précise que ceux-ci ont, en vérité, prévu tout ce qui a été ultérieurement écrit sur la question.

Comme traitement, la saignée était en honneur, soit locale, soit générale; on avait recours également aux applications réfrigérentes, aux révulsifs intérieurs et cutanés, aux frictions mercurielles faites avec de fortes doses d'onguent napolitain sur le crâne, sur le trajet de la colonne vertébrale et sur l'épigastre, enfin, au sulfate de quinine.

De cette étude, il résulte que les médecins landais ont décrit les premiers d'une façon complète la méningite cérébro-spinale épidémique qui devrait, dit l'auteur, en toute justice, s'appeler « maladie de Lespès ».

M. Chailly.

L'érection pneumatique du pénis dans le traitement de la neurasthénie sexuelle.

L'*impotentia coeundi* est, dans la grande majorité des cas, chez les neurasthéniques, le résultat d'une auto-suggestion ayant son point de départ dans un coït mal réussi. Le patient, impressionné par son échec, se croit atteint d'une impuissance incurable, et la terreur qu'il éprouve à chaque nouvelle tentative rend tous ses efforts inutiles. Il suffit souvent d'une femme intelligente pour guérir un malade de ce genre; mais une telle opportunité n'est pas fréquente. Le malade se rend chez le médecin qui, d'ordinaire, ne parvient pas à lui rendre la confiance en sa fonction virile.

Chez plusieurs sujets de cette catégorie, pour lesquels l'impuissance était due à la seule auto-suggestion, sans aucune altération des organes sexuels, M. C. Colombo, professeur de thérapeutique physique à la Faculté de médecine de Rome, a pu obtenir la guérison par la *contre-suggestion matérielle*, c'est-à-dire en leur montrant par les faits que leur membre, ordinairement flasque, est capable d'avoir des érections robustes, malgré l'inhibition involontaire provoquée par la peur. Voici comment il procède :

Un récipient de verre, ayant la forme du pénis, de dimension suffisante pour contenir le membre en érection, est appliqué de façon que son extrémité libre adhère hermétiquement à la région pubienne. On relie le récipient à une pompe à double jeu, mise en mouvement par un moteur électrique, et l'on fait l'aspiration, comme dans les appareils de Bier. Il faut pratiquer l'aspiration avec beaucoup de prudence, surtout les premières fois, pour éviter que la congestion très rapide des corps caverneux ne produise de la douleur. En 30 ou 40 secondes, l'érection est complète, à la grande satisfaction du patient. L'érection est maintenue pendant 2 ou 3 minutes, en faisant agir la pompe dans les deux sens de l'aspiration et de la pression, ce qui constitue une espèce de massage pneumatique non douloureux.

L'opération est répétée de 8 à 10 fois tous les 2 jours, jusqu'au moment où le patient a repris confiance en lui-même et a de nouveau des érections spontanées. (*Revue mensuelle de la Presse médicale italienne*, t. I, n° 7, Décembre 1909, p. 226.)

A travers le Monde

ALLEMAGNE

Il y a en Allemagne 75.183 enfants estropiés, dont 42.249 auraient besoin d'un traitement dans des établissements spéciaux; or, ces établissements ne comptent que 3.125 lits; les infirmités les plus fréquentes sont les infirmités congénitales ou résultant d'accidents (16 pour 100), la tuberculose osseuse (15 pour 100), la scoliose (12 pour 100), le rachitisme (9 pour 100); 88 pour 100 de ces enfants estropiés sont sains d'esprit; 12 pour 100 sont anormaux.

PERSE

Un vice que n'avait pas prévu le prophète fait des ravages terribles en Perse : c'est l'opium. Depuis plusieurs siècles les Persans cultivaient le pavot et mangeaient des pilules d'opium; on fumait aussi du haschisch apporté des Indes qu'on mélangeait au tabac; peu à peu, le haschisch fut abandonné pour l'opium, et actuellement il n'y a plus guère que les derviches qui en consomment. Au XVIIe siècle, dans les cabarets des grandes villes où on allait boire du café, on vendait des décoctions de coque et de graine de pavots (*coquenar*); puis l'on mangea des pilules de suc de pavot, en commençant par en prendre gros comme une tête d'épingle et successivement jusqu'à la grosseur d'un pois. Actuellement, on fume l'opium dans toute la Perse et beaucoup de Persans fument chaque jour de 2 à 4 miscals d'opium (1 miscal = 4 gr. 64). Le gouvernement désirant imposer l'opium, on a calculé qu'il y avait à Téhéran plus de 30.000 fumeurs consommant chacun en moyenne 8 grammes d'opium par jour. (*Annales d'Hygiène et de Médecine coloniales*, 1910.)

TONKIN.

La fièvre typhoïde est une affection, sinon très fréquente, du moins très disséminée au Tonkin. Elle a été observée dans toutes les régions tonkinoises, aussi bien dans les contrées basses et marécageuses du Delta que dans les régions montagneuses de la Haute Région. D'autre part elle a été constatée dans tous les éléments de la population : chez les Européens et chez les indigènes, chez les militaires comme chez les fonctionnaires et les colons.

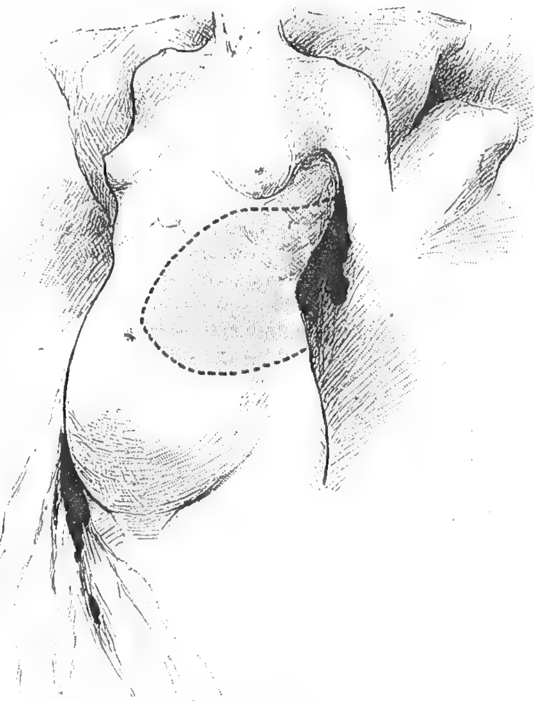
LIVRES NOUVEAUX

J. Castaigne et M. Chiray. — *Manuel des maladies du Foie et des Voies biliaires*, publié sous la direction de G.-M. Debove, Ch. Achard et J. Castaigne, 1 vol. gr. in 8, de 880 pages, avec 300 figures dans le texte. Prix : 20 fr. (Masson et Cie, éditeurs.)

Ce manuel fait suite aux ouvrages de la même collection traitant des maladies de l'appareil circulatoire et du sang, des maladies des reins et des capsules surrénales, des maladies du tube digestif, du pancréas et du péritoine. Ce nouveau manuel vient donc à son rang; il vient encore à son heure, car les maladies du foie ont été l'objet, dans ces dernières années, d'un nombre considérable de travaux de première importance. MM. Castaigne et Chiray ne se sont pas contentés, d'ailleurs, d'ajouter ces notions nouvelles aux chapitres déjà existants; leur œuvre est plus personnelle et la conception générale des maladies hépatiques est présentée par eux sous une forme originale qui révèle, en dehors d'une connaissance approfondie de ces questions, une œuvre vécue, meilleur gage de son intérêt.

Suivant le plan général de ces manuels et attestant leur unité de direction, cet ouvrage est divisé en deux parties. La seconde partie qui comprend l'étude analytique des diverses maladies hépatiques est précédée d'une importante première partie (de près de 300 pages) portant sur les notions générales d'anatomie, de physiologie et de séméiologie du foie et des voies biliaires. Ces notions préliminaires étaient d'autant plus nécessaires que certaines d'entre elles sont de connaissance nouvelle et permettent de comprendre certains faits cliniques; la physiologie pathologique joue, en effet, un grand rôle dans l'étude des maladies du foie, qui n'est plus aujourd'hui cantonnée dans le cadre de l'observation objective des symptômes et de l'anatomie pathologique descriptive.

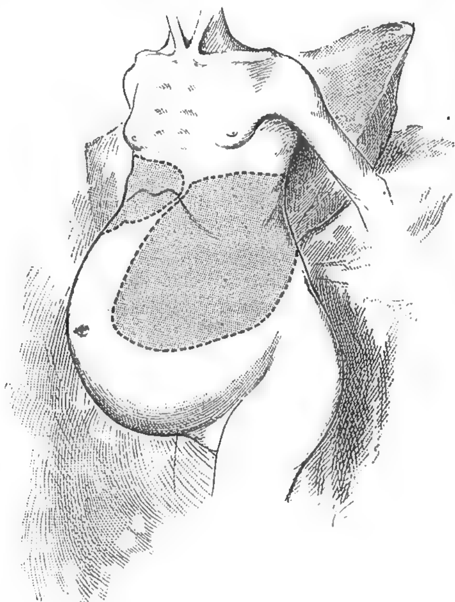
Pour ne retenir que quelques-uns des points nouveaux de cette première partie, signalons un excellent résumé de nos connaissances sur la structure fine de la cellule hépatique telle qu'elle ressort des travaux



SPÉCIMEN DES FIGURES
Maladie de Banti, 1er stade : la rate seule est grosse (Castaigne).

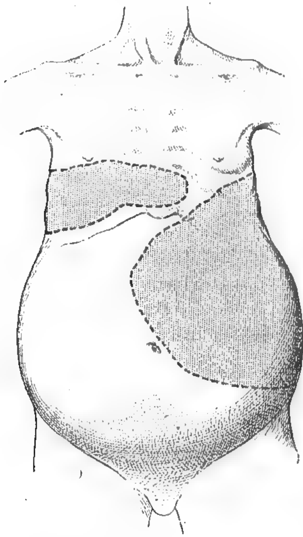
de MM. Gilbert et Jomier, L. Bernard et Lœderich, N. Fiessinger, Rathery; un exposé de la systématisation du parenchyme hépatique d'après la conception de M. Géraudel, etc.; au point de vue physiologique, l'évolution des pigments biliaires, toute d'actualité, présente un certain développement; enfin, il faut signaler les chapitres concernant les rapports du foie et du fer, sujet auquel M. Castaigne a apporté une importante contribution personnelle. Une fois ces données générales connues, l'étude séméiologique des hépatomégalies, de l'insuffisance hépatique, de l'hyperhépatie, l'exposé des syndromes d'hypertension portale et d'hypertension sus-hépatique se comprennent facilement et forment une excellente introduction à l'étude analytique des diverses maladies du foie et des voies biliaires.

Nous ne pouvons résumer ici cet exposé des maladies hépatiques; tout au plus pouvons-nous signaler quelques chapitres touchant aux questions les plus modifiées dans ces dernières années. Le syndrome de Banti, par exemple, y est analysé avec les discussions qu'il a suscitées; les méthodes nouvelles, cliniques et biologiques, de diagnostic du kyste hydatique se trouvent clairement décrites, de même que les conceptions modernes sur la nature et la systé-



SPÉCIMEN DES FIGURES
Maladie de Banti, 2e stade : splénomégalie; ascite; hépatomégalie (Castaigne).

matisation des lésions du foie cardiaque. A signaler aussi au chapitre des pyléphlébites, à côté de la pyléphlébite tronculaire, deux paragraphes réservés



SPÉCIMEN DES FIGURES
Schéma d'une maladie de Banti : atrophie hépatique; rate énorme (Castaigne).

aux accidents occasionnés par la pyléphlébite partielle de la mésaraïque et de la splénique. A propos de la lithiase biliaire, les auteurs ont développé la symptomatologie de la lithiase du cholédoque, les accidents de pancréatite secondaire, le mécanisme pathogénique de l'infection des voies biliaires. Enfin, au chapitre des ictères, une large place est faite à la description de la cholémie familiale et des ictères d'origine hémolytique.

Cette nouvelle entité morbide est étudiée d'une façon complète avec ses caractères cliniques et biologiques tels qu'ils ressortent surtout des travaux de M. Chauffard, de M. Widal et de leurs élèves. Ce sont là des faits qui sont entrés dans le domaine de la clinique journalière et que nul ne peut maintenant ignorer sous peine d'instituer une thérapeutique irrationnelle et dangereuse.

Nous n'avons pu signaler que les parties nouvelles de cet ouvrage, mais nous aurions mal renseigné le lecteur si nous avions pu lui laisser supposer que ces travaux modernes ont absorbé l'attention des auteurs au point de faire de leur livre un ouvrage de science pure et ne s'attachant qu'à l'exposition de ces faits récents.

Comme ses devanciers, ce livre est avant tout un manuel, destiné à l'instruction de tous, ne sacrifiant nullement les données de la vieille clinique; mais les faits d'observation ancienne se trouvent complétés et la conception générale de l'ouvrage rajeunie par cet efflorescence de connaissances nouvelles qui permettent une compréhension plus large



SPÉCIMEN DES FIGURES
Maladie de Banti, 3e stade ; splénomégalie ; ascite ; cirrhose atrophique (Castaigne).

et plus approfondie des maladies du foie et des voies biliaires.

Médecins, étudiants liront avec profit ce livre, ils le liront aussi avec plaisir; les qualités d'exposition des auteurs sont trop connues pour qu'il soit nécessaire d'insister sur la clarté et sur la facilité d'assimilation de cet ouvrage pourtant rempli de documents.

Les nombreuses figures, soit originales, soit empruntées aux publications des auteurs qui se sont le plus occupés de ces questions, aident encore à la compréhension du texte. Tout dans ce livre en rend donc la lecture particulièrement instructive et attrayante. L. B.

Prof. F. Pels-Leusden (Berlin). *Chirurgische Operationslehre fur Studierende und Aerzte* (*Précis de Technique opératoire à l'usage des Etudiants et des Praticiens*). — 1 vol. in-8° de 728 pages, avec figures dans le texte. Berlin-Vienne, 1910. Prix broché : 18 marks (22 fr. 50); relié : 20 marks (25 francs). (Urban et Schwarzenberg, éditeurs.)

Cet ouvrage est le résumé de l'enseignement théorique et pratique de médecine opératoire fait par l'auteur au cours de ces dernières années. Ce n'est pas un Traité de chirurgie opératoire à l'usage des chirurgiens, mais un *Précis*, où étudiants et praticiens trouveront exposés, aussi brièvement mais aussi clairement que possible, les principales opérations courantes, avec leurs indications, leur technique et les soins post-opératoires; le tout illustré d'un grand nombre de figures presque toutes originales, pour la plupart schématiques ou demi-schématiques et, par là, très explicatives. L'auteur ne s'est pas attardé à décrire ni même à signaler tous les procédés opératoires préconisés dans telle ou telle affection, mais seulement les procédés typiques, qui ont fait leur preuve, que nul ne doit ignorer et qu'il a eu personnellement l'occasion d'appliquer sur le vivant ou sur le cadavre.

C'est donc un livre tout d'expérience personnelle et, pour qui connait la grande valeur professionelle de celui qui l'a écrit, c'est la meilleure garantie du succès qui lui est réservé. J. D.

Legrain. — *Les folies à éclipse.* Collection de psychologie expérimentale, 1910. 1 vol. de 117 pages. Prix : 1 fr. 50. (Bloud, éditeur à Paris).

Quand un délire disparaît chez un malade, ce malade n'est pas nécessairement guéri. Son délire a pu simplement cesser d'être actif, rentrer dans l'inconscient, s'éclipser, en un mot, pour ressusciter un beau jour, et montrer ainsi que le système délirant, pour être demeuré muet, n'avait nullement disparu. C'est ce que M. Legrain nomme la *folie à éclipse*.

Le sujet ainsi compris, son ouvrage devient une étude du rôle du subconscient en aliénation mentale, domaine encore bien obscur et d'un haut intérêt,

De nombreuses observations personnelles appuient la démonstration de cette doctrine.

P. Hartenberg.

P. Mayer (de Karlsbad). — ***La pratique de la climatothérapie et des cures hydrominérales*** fondée sur les travaux de Sir Hermann Weber et du Dr F. Parkes Weber, traduit par le Dr Hahn, de Paris, 1 vol. in-8° de XIII-428 pages (Hortala et Gittler, éditeurs à Paris).

Comme l'indique suffisamment le titre ci-dessus rappelé, ce volume est la traduction française d'une adaptation allemande de l'ouvrage anglais classique de Hermann et Parkes Weber : « Climatotherapy and Balneotherapy ».

L'œuvre aurait besoin d'être rajeunie en quelques-unes de ses parties, mais n'en demeure pas moins suggestive et intéressante. On y trouvera d'utiles renseignements sur les stations climatiques et hydriatiques réputées de tous les pays de l Europe et même du nord de l'Afrique. A signaler enfin la bibliographie à peu près exclusivement allemande et anglaise, jointe à chaque partie, qui donne la liste succincte mais pratiquement suffisante des ouvrages essentiels écrits en ces deux langues.

Alfred Martinet.

Juan Madinaveitia. — ***Maladies de l'œsophage et de l'estomac.*** 1 volume in-8° de 389 pages. Prix : 8 pesetas. (Victoriano-Suarez, éditeur à Madrid, 48, Preciados.)

L'auteur, dans cet ouvrage, n'a pas voulu faire simplement œuvre de compilation. Il passe en revue, il est vrai, les principales affections de l'œsophage et de l'estomac, mais s'attache surtout à l'étude de l'hyperchlorhydrie, de la dilatation et de l'ulcère qui, selon lui, présentent en Espagne des caractères très particuliers, dus à la différence d'alimentation, de climat et à quelques autres facteurs.

Ce livre est divisé en leçons, consacrées les premières au cancer de l'œsophage, à l'œsophagoscopie, à l'ulcère, aux rétrécissements, aux spasmes et aux diverticules de l'œsophage. La plus grande partie de l'ouvrage a trait aux maladies de l'estomac: l'exploration de l'organe, l'analyse du suc gastrique, l'hyperchlorhydrie, la dilatation et l'ulcère y sont très amplement développés.

Salva Mercadé.

H. Jaworski. — ***Un nouveau traitement du tabes.*** 1 vol. de 215 p. Prix : 3 fr. 50. (Maloine, éditeur à Paris).

Soigner les tabétiques en leur dilatant l'urètre, telle est la méthode originale que nous expose l'auteur dans ce livre.

Malgré son apparence quelque peu fantaisiste au premier abord, elle mérite cependant notre attention, tant pour la théorie dont elle s'inspire que pour les résultats déjà obtenus.

Il y a de longues années déjà que M. Legrand Denslow (de New-York) avait remarqué la présence fréquente de lésions urétrales chez les tabétiques et l'amélioration de ces derniers par un traitement local des voies urinaires. Poursuivant ses observations, il fut conduit à admettre la thèse suivante : le tabes peut être produit par les irritations périphériques continues partant de l'urètre et épuisant à la longue les racines postérieures chez les sujets prédisposés par la syphilis, provoquant ainsi les lésions tabétiques.

Et en effet, dans un grand nombre de cas rapportés par M. Jaworski, le traitement urétral semble avoir produit une amélioration notable, portant surtout sur le sens des attitudes et l'incoordination, les douleurs et les troubles urinaires.

Il est bien difficile à l'heure actuelle d'apprécier la valeur de cette nouvelle thérapeutique, et seules de nombreuses expériences confirmatives nous fixeront sur son efficacité. Notons seulement que les faits observés par Denslow appartiennent à une catégorie de phénomènes qui semblent s'imposer de plus en plus à notre attention : les troubles réflexes produits par des irritations locales ; tels seraient la pelade, certaines névralgies, la migraine, etc. Il faut y voir une réaction contre la doctrine peut-être trop exclusive de l'intoxication et un retour à une interprétation mixte où le facteur réflexe s'associe au facteur toxique.

P. Hartenberg.

H. Legrand. — ***Physiothérapie infantile. Les cures d'eaux, d'air et de régime chez les enfants.*** 1 vol. in-8° de 400 p., avec 50 fig. Prix : 6 fr. (J.-B. Baillière et fils, éditeurs à Paris.)

Le but de cet ouvrage est de préciser les indications cliniques des stations françaises de puériculture. La rédaction en a été confiée, sous la direction de M. H. Legrand (d'Amiens), à des médecins consultants réputés de chaque station. On y trouvera détaillées les indications cliniques générales et spéciales desdites stations, les modes d'action et d'emploi des cures d'eaux, les adjuvances thérapeutiques mécano et physiothérapiques, les cures de régime.

Le plan suivi, très pratique, consiste à réunir en un chapitre les deux à six monographies correspondant aux stations types correspondant au traitement d'un groupe de maladies déterminées (arthritisme, rachitisme, tuberculose, voies respiratoires, appareil cardio-vasculaire, appareil digestif, etc.).

Alfred Martinet.

A. Marie. — ***Les dégénérescences auditives.*** 1 vol. de 109 pages, de la *Collection de Psychologie expérimentale.* Prix : 1 fr. 50. (Bloud, éditeur à Paris.)

Dans un précédent volume, « l'Audition morbide », M. Marie avait étudié les troubles de l'audition par lésions centrales.

Celui-ci contient la revue des troubles par lésions dégénératives de l'organe sensoriel : oreille externe, moyenne et interne, avec accompagnement de cas cliniques et de travaux de laboratoire. Ainsi ces deux ouvrages forment une monographie complète sur la psychopathologie de l'audition.

P. Hartenberg.

A. Monthus, ophtalmologiste des hôpitaux de Paris, et **Opin**, ophtalmologiste de l'hôpital de Toulon. — *Précis de technique microscopique de l'œil.* Avec une préface de M. le professeur DE LAPERSONNE, 2e édition, 1910, 1 vol. in-18 de XII-386 pages, avec 19 figures dans le texte, cartonné : 6 fr. (ASSELIN et HOUZEAU, éditeurs, Paris.)

Les auteurs de ce Précis ont réalisé la tâche difficile de rendre attrayante la contribution nécessaire que le laboratoire doit apporter à la clinique ; ils n'ont, à aucun moment, oublié l'importance de cette dernière ; c'est ce qui rend compte du succès de la première édition de cet ouvrage. Aussi, dans la seconde édition, ont-ils remanié fort heureusement et notablement augmenté son contenu.

La première partie traite de la *bactériologie oculaire* ; chaque agent pathogène que peut rencontrer l'ophtalmologiste est entièrement décrit et un bref résumé indique les manifestations pathologiques produites par chacun de ces agents.

L'étude histologique tient une place plus considérable ; dans la deuxième partie du livre se trouve tout ce qui concerne l'*histologie oculaire en général*, depuis le recueil de la pièce jusqu'à l'examen microscopique, en passant par toutes les étapes intermédiaires (fixation, inclusion, coloration, etc.) ; l'inclusion en celloïdine, très employée en histologie oculaire, y est plus particulièrement décrite.

La troisième partie enfin contient l'*histologie spéciale* des diverses parties de l'appareil oculaire. Comme il fallait s'y attendre, une place importante est donnée à l'étude de l histopathologie de la rétine et du nerf optique ; ces chapitres, ornés de fort bonnes gravures, doivent être lus non seulement par les ophtalmologistes, mais aussi par les médecins généraux et par les neurologistes, qui ont à rechercher les lésions neuro-rétiniennes au cours des affections générales et du système nerveux.

Ce livre est un guide, écrit en une langue claire et dans un esprit pratique ; sa place se trouve dans tout laboratoire d'anatomo-pathologie.

A. CANTONNET.

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

SOMMAIRE du n° 8.

Mémoires originaux :

Marius Lauritzen. — Traitement du diabète sucré chez l enfant.

Genaro Sisto. — Les cris chez les nourrissons hérédo-syphilitiques.

Recueil de faits :

J. Comby et Michel Zielinski. — Fièvre typhoïde à rechute suivie de rougeole bénigne.

Revue générale :

J. Comby. — Nature infectieuse de la poliomyélite aiguë.

Analyses.

Nouvelles. — Informations.

REVUE NEUROLOGIQUE

SOMMAIRE du n° 14.

Mémoires originaux :

Lassalle-Archambault. — Contribution à l'anatomie et à la pathogénie de la soi-disant agénésie du corps calleux (6 figures).

D. Olmer. — Myélite dorso-lombaire au cours d'une blennorragie récente. Paralysie sensitivo-motrice avec troubles sphinctériens et trophiques. Réapparition partielle de la sensibilité par bandes à topographie radiculaire. Mort par septicémie. Examen microscopique de la moelle épinière (4 figures).

Analyses.

Neurologie. — Psychiatrie. — Thérapeutique.

Société de neurologie.

Fiches bibliographiques.

JOURNAL DE PHYSIOLOGIE ET DE PATHOLOGIE GÉNÉRALE

SOMMAIRE du n° 4.

Travaux originaux :

Georges Weiss. — Recherches concernant l'influence de l'alimentation sur les échanges gazeux de la grenouille.

Pierre Girard. — Recherches expérimentales sur le mécanisme physico-chimique de l'hémiperméabilité des cellules vivantes aux électrolytes.

A. Théohari et G.-N. Giurca. — Action des diurétiques sur le rein normal (premier mémoire).

M.-H. Guillemard. — Sur l'emploi de l'acide silicotungstique en urologie.

J. Tissot. — Recherches expérimentales sur l'influence de la diminution progressive de la tension de l'oxygène de l'air atmosphérique sur les phénomènes mécaniques et chimiques de la respiration.

Anatore de Giacomo. — Action des poisons d'origine intestinale sur la pression sanguine et les artères isolées. Recherches expérimentales.

J. Tissot. — Etude sur les causes du mal d'altitude.

Louis Lyon-Caen. — Recherches expérimentales sur la tension superficielle des urines (premier mémoire).

A. Théohari et G.-N. Giurca. — Etude sur l'action des diurétiques dans les néphrites expérimentales (deuxième mémoire).

Ch. Garin et Ch. Laurent. — La réaction de Wassermann (sérum et différents liquides de l'organisme).

Henri Claude et A. Blanchetière. — Sur la teneur en iode de la glande thyroïde dans ses rapports avec la constitution anatomique de l'organe.

Ch. Garin et Ch. Laurent. — Valeur comparée des réactions de Wassermann et de Bauer-Latapie et de Porgès.

Analyses.

Physiologie. — Pathologie générale.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Des récompenses honorifiques ont été accordées aux médecins ci-après dénommés qui ont rendu des services à la mutualité :

Médailles d'argent. — MM. les docteurs Commandeur (de Lyon); Ch. Lévy (de Nancy); G.-A. Ferrand (médecin militaire).

Médailles de bronze. — MM. les docteurs Audigier, Beaussenat, Bétuel (de Paris); Bordères (de Montréjeau); Durbécé (de Nantes); Gendre (de Toulouse).

Mentions honorables. — MM. les docteurs Allix, Buret, G.-A. Deschamps, Devis, Gapin, Janot, Lardiley, Quentin, A. Sée, Vivien, Wicart (de Paris); Bardon (de Brive); Bénazet (de Toulouse); Chadefaux (de La Bourboule); Chenal (de Cepoy); Sérophin Gallini (de Tunis); Louis Jacques (de Marseille); Landelle, Lierre (de Toulouse); Moulinier (de Limoges); Olmer (de Marseille); Rey (de Toulouse); Thouvenet (de Limoges); Fischer (médecin militaire).

— Des récompenses honorifiques ont été accordées aux médecins ci-après dénommés qui se sont distingués par leur courage et leur dévouement pendant les inondations de l'année 1910 :

Médaille d'argent. — M. le docteur Chastenet (de Puteaux).

Médaille de bronze. — M. le docteur Chapoy (de Besançon).

Mentions honorables. — MM. les docteurs Barbet (de Savigny-sur-Orge); Rollin, de Vernejoul (médecins militaires).

Lettres de félicitations. — MM. les docteurs Giannetti, Jacques (de Paris); Barthès (d'Ivry); Pierre Boissou (de Puteaux); Courgenou (de Courbevoie); Courgey, Girard, Girerd, Laboubée, Lebrun, Perreau (d'Ivry); Vallat (de Joinville); Villaret (d'Ivry); A. Bellot, H.-C.-L. Billet, Deyrolle (médecins militaires).

Corps de santé militaire. — Dans le projet de budget pour l'exercice 1911 présenté par le ministre des Finances, on lit ce qui suit (art. 43), à propos du remplacement dans les cadres du service de santé des médecins militaires retraités par anticipation :

Par application de la loi de finances du 30 Janvier 1907, 36 médecins-majors de 1re classe ont été admis à la retraite par anticipation à 25 ans de services, sous réserve qu'ils ne seraient remplacés dans les cadres qu'à la date où ils auraient accompli leur 30e année de service, s'ils étaient restés en activité.

Cette mesure avait été motivée par l'existence, en 1907, de 45 médecins aides-majors en surnombre sur l'effectif légal de ce grade.

Mais, en raison du retard apporté dans le recrutement du corps de santé par l'obligation, désormais imposée aux élèves admis à l'école de Lyon, d'accomplir un an de service dans un corps de troupes, préalablement à leur entrée à cet établissement, et aussi, par suite du nombre de plus en plus considérable des médecins militaires quittant prématurément le service (démissions, retraites, etc.), cet excédent d'aides-majors a disparu bien avant que tous les médecins-majors de 1re classe retraités par anticipation aient pu être remplacés.

Dans ces conditions, si les dispositions légales ci-dessus rappelées devaient continuer à être appliquées, il subsisterait, pendant toute l'année 1911, un incomplet de 20 unités dans le cadre des médecins.

Le maintien de cet incomplet n'est plus compatible avec les besoins actuels du service notablement augmenté par des causes diverses et, en particulier, par la création de nouveaux régiments d'artillerie.

Pour remédier à cette situation, la première mesure à prendre consiste à remplacer dans les cadres, à partir du 1er Janvier 1911, les 20 médecins-majors de 1re classe retraités par anticipation n'ayant pas encore atteint, à cette date, le terme fictif de leur 30e année de service, de manière à rendre immédiatement vacants à la base du corps 20 emplois de médecins aides-majors.

— Une résolution adoptée par la Chambre des députés au cours de la loi de finances du 8 Avril 1910 invitait le gouvernement à présenter un projet de loi assurant le bénéfice de la loi du 17 Juillet 1908 aux élèves de l'Ecole du service de santé militaire. Dans l'annexe XIX du projet de budget pour 1911, le ministre des finances fait observer que l'augmentation de dépense résultant de la mesure envisagée serait de 21.300 francs.

Corps de santé de la marine. — Par décision ministérielle du 8 Août 1910, M. le médecin principal Michel (J.-B.-L), du port de Toulon, a été désigné pour occuper les fonctions de secrétaire du Conseil supérieur de santé de la marine, en remplacement de M. le médecin principal Roux-Freissineng, qui terminera prochainement dans ce poste la période réglementaire d'affectation prévue par la décision du 24 Août 1909.

— M. le médecin principal Guitton (P.-M.-H.), du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer, dans les délais réglementaires, sur le *Suffren*, bâtiment de remplacement de la 1re escadre, en remplacement de M. le docteur Michel, appelé à d'autres fonctions.

Le choléra en France. — Voici le décret du Président de la République française, en date du 1er Août 1910, en vue d'éviter l'importation du choléra en France.

Article premier. — Toute personne venant d'une région contaminée de choléra et qui présente, en arrivant à la frontière française, des symptômes suspects de cette maladie (vomissements, diarrhée) est retenue à la gare frontière par le commissaire spécial et placée dans un local isolé jusqu'à l'arrivée d'un médecin immédiatement requis.

Si le médecin estime que ladite personne n'est pas atteinte de choléra, elle est admise à continuer sa route. Dans le cas contraire, le commissaire spécial, de concert avec l'autorité municipale, assure sans délai le transport du malade dans un local, requis au besoin à cet effet, où, de l'avis du médecin, l'isolement peut être réalisé dans les conditions les plus confortables pour le malade et les plus efficaces au point de vue prophylactique.

Le préfet, avisé télégraphiquement, envoie sur place, par les moyens les plus rapides, le délégué départemental mentionné à l'article 9 ou, à son défaut, un médecin spécialement désigné à cet effet, qui, dès son arrivée prend en mains l'exécution de toutes les mesures nécessaires à l'isolement et à la prophylaxie.

Art. 2. — Toute personne venant d'une région contaminée de choléra, qui, en cours de route, présente les mêmes symptômes suspects, est, dans le plus bref délai possible, isolée dans un compartiment que tous les autres voyageurs doivent quitter; tous les agents de l'exploitation sont tenus d'intervenir d'urgence pour assurer l'exécution des prescriptions ci-dessus et tous les voyageurs doivent se conformer à leurs injonctions.

Au premier arrêt du train dans une gare où réside un commissaire spécial, la personne malade est isolée par les soins de ce fonctionnaire dans les conditions prescrites à l'article premier.

Art. 3. — Toute personne qui, arrivant dans une gare française d'une région contaminée de choléra, présente des symptômes suspects, est soumise aux mesures édictées par l'article premier.

Art. 4. — Les voitures qui auraient été occupées par un malade atteint de choléra ou considéré comme suspect de choléra sont évacuées et désinfectées dans le moindre délai.

Art. 5. — Est prohibée l'entrée en France par la frontière de terre, en provenance des régions contaminées :

1° De linge sale, de hardes, vêtements ou literie souillés, en dehors du cas où ils seraient transportés comme bagages;

2° Des chiffons et drilles, à l'exception des chiffons comprimés qui sont transportés comme marchandises en gros par ballots cerclés;

3° Des fruits et légumes poussant dans le sol ou au niveau du sol.

Art. 6. — Toute personne qui loge un ou plusieurs voyageurs venant directement de régions contaminées ou ayant quitté celles-ci depuis moins de 8 jours est tenue d'en faire la déclaration dans les 24 heures de l'arrivée au maire de la commune et, à Paris, au préfet de police ou à la mairie de l'arrondissement.

Art. 7. — Tout cas de maladie soupçonné d'être le choléra doit être immédiatement déclaré à la mairie, soit par le médecin qui en constate l'existence, soit, à défaut, par le chef de famille, par les personnes qui soignent le malade ou par celles qui le logeraient. Pour Paris, cette déclaration est faite à la préfecture de police ou aux mairies.

Art. 8. — Sur l'ordre du maire et de concert avec le médecin, toute personne atteinte d'une maladie qui est reconnue ou qui est soupçonnée être le choléra est immédiatement et rigoureusement isolée, et toutes mesures de prophylaxie sont prises sur-le-champ à son égard et à l'égard des personnes de son entourage.

Art. 9. — L'application des dispositions du présent décret est spécialement placée dans chaque département sous la direction, le contrôle et la responsabilité d'un délégué officiellement désigné à cet effet par le préfet et agréé par le ministre de l'Intérieur.

Art. 11. — Les infractions au présent décret seront constatées et poursuivies conformément aux prescriptions de la loi du 3 Mars 1822, notamment de l'article 13 qui punit d'un emprisonnement de 15 jours à 3 mois et d'une amende de 60 à 500 francs tout individu qui aurait refusé d'obéir aux réquisitions d'urgence pour un service sanitaire ou qui, ayant connaissance d'un symptôme de choléra, aurait négligé d'en avertir les autorités sanitaires, et de l'article 14 qui punit d'un emprisonnement de 3 à 15 jours et d'une amende de 5 à 50 francs quiconque, sans avoir commis aucun délit nommément spécifié dans les articles precédents de la loi, aurait contrevenu en matière sanitaire, soit aux règlements généraux ou locaux, soit aux ordres des autorités compétentes.

Exercice de la médecine. — *Loi du 14 Avril 1910 modifiant le § 1er de l'article 9 de la loi du 30 Novembre 1892 sur l'exercice de la médecine.*

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté.

Le président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article unique. — Le § 1er de l'article 9 de la loi du 30 Novembre 1892 est ainsi modifié :

« Les docteurs en médecine, les chirurgiens-dentistes, les accoucheuses, sages-femmes sont tenus, dès leur établissement et avant d'accomplir aucun acte de leur profession, de faire enregistrer, sans frais, leur titre, à la préfecture ou sous-préfecture, au greffe du tribunal civil de leur arrondissement, et de le faire viser à la mairie du lieu où ils ont leur domicile. Et, s'il s'agit de débutants n'étant pas encore en possession de leur titre ou diplôme, ils devront faire enregistrer et viser, comme il est dit ci-dessus, le certificat provisoire qui leur a été délivré par la Faculté ou par l'Ecole professionnelle dûment autorisée. »

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'Etat.

Ordonnance sur l'exercice de la médecine. — Le préfet de police vient de publier l'ordonnance suivante :

Article premier. — La loi du 14 Avril 1910, modifiant le § 1er de l'article 9 de la loi du 30 Novembre 1892 sur l'exercice de la médecine sera publiée et affichée à Paris, et dans les communes du département de la Seine.

Art. 2. — L'enregistrement des diplômes des docteurs en médecine, des chirurgiens-dentistes et des sages-femmes prévu par la loi susvisée se fera, dans le département de la Seine, à la préfecture de police (2e division, bureau d'hygiène).

Le visa du titre enregistré prescrit par la même loi se fera, pour les praticiens domiciliés dans les communes du département de la Seine, à la mairie de leur domicile. Pour ceux qui sont domiciliés à Paris, la formalité du visa sera effectuée à la préfecture de police, en même temps que l'enregistrement du diplôme.

Art. 3. — Les praticiens pourvus du certificat d'aptitude au diplôme, mais non encore en possession de leur diplôme, devront faire enregistrer et viser ce certificat dans les conditions ci-dessus spécifiées.

Ils devront faire enregistrer et viser le diplôme lui-même aussitôt qu'ils l'auront reçu en échange du certificat provisoire.

Art. 4. — Les maires des communes du département de la Seine et le chef de la 2e division sont chargés de l'exécution de la présente ordonnance.

L'Assistance médicale à Madagascar. — Par décret en date du 21 Juillet 1910, il est constitué un budget autonome dit « budget de l'Assistance médicale indigène » pour l'ensemble des provinces de Madagascar dans lesquelles est perçue la taxe spéciale de l'assistance médicale, ou pour lesquelles le budget local accorde une subvention en vue de l'organisation et du fonctionnement de l'assistance médicale.

Les circonscriptions pour le stage officinal. — Le ministre de l'Instruction publique vient de rendre l'arrêté suivant, inséré au *Journal officiel*, relatif au stage officinal :

Arrête :

La circonscription de chacune des Ecoles supérieures de pharmacie et des Facultés mixtes, des Ecoles de plein exercice et des Ecoles préparatoires de médecine et de pharmacie en ce qui concerne les officines où peut être accompli le stage exigé des aspirants au diplôme de pharmacien est déterminée ainsi qu'il suit :

Ecole supérieure de pharmacie de l'Université de Paris : Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Eure-et-Loir.

Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Reims : Marne, Aube, Ardennes.

Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie de Marseille : Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Var, Corse, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes.

Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Besançon : Doubs, Haute-Saône, Jura, Belfort.

Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux : Gironde, Charente-Inférieure, Dordogne, Lot-et-Garonne, Landes, Basses-Pyrénées.

Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Caen : Calvados, Manche, Orne.

Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Rouen : Seine-Inférieure, Eure.

Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Clermont : Puy-de-Dôme, Allier, Cher, Cantal, Haute-Loire.

Ecole préparatoire de médecine et de pharmarcie de Dijon : Côte-d'Or, Yonne, Nièvre.

Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Grenoble : Isère, Haute-Savoie, Hautes-Alpes, Drôme.

Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lille : Nord, Pas-de-Calais, Aisne.

Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie d'Amiens : Somme, Oise.

Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon, Rhône, Ain, Saône-et-Loire, Loire, Ardèche.

Ecole supérieure de pharmacie de l'Université de Montpellier : Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales, Aveyron, Gard, Lozère.

Ecole supérieure de pharmacie de l'Université de Nancy : Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges, Haute-Marne.

Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Poitiers : Vienne, Indre, Deux-Sèvres.

Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Tours : Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret.



Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Limoges : Haute-Vienne, Charente, Corrèze, Creuse.

Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie de Rennes : Ille-et-Vilaine, Finistère, Côtes-du-Nord.

Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie de Nantes : Loire-Inférieure, Morbihan, Vendée.

Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie d'Angers : Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe.

Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Toulouse : Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Gers, Tarn-et-Garonne, Ariège, Lot, Tarn.

Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université d'Alger : Alger, Oran, Constantine.

Contre la dépopulation. — M. Ambroise Rendu, conseiller municipal, demande à l'Assistance publique d'étudier une réorganisation de ses services de secours. Il s'agirait, en réduisant au minimum indispensable l'aide apportée aux vieillards, hospitalisés ou non, d'augmenter les secours aux mères et aux enfants tuberculeux guérissables. Suivant l'expression même de M. Ambroise Rendu, « une nation doit protéger surtout les éléments productifs de sa population. Elle a le devoir, pour vivre et se développer, de songer plutôt à ceux qui sont l'avenir qu'à ceux qui représentent le passé. On doit empêcher le vieillard qui n'a pas épargné de mourir de faim, mais il est plus essentiel encore de sauver les enfants qui naissent et d'en faire des hommes ».

Fêtes du Jubilé du cinquantenaire de l Université de Jassy, Roumanie (1860-1910). — L'Université de Jassy (Roumanie), qui compte déjà un demi-siècle d'existence, célébrera son jubilé du 16 au 18 Octobre 1910. A cette occasion, de grandes fêtes seront données dont voici le programme :

Samedi 15 Octobre (8 h. 1/2 du soir). — Réunion intime des délégués officiels de l'Université. Présentation des membres.

Dimanche 16 Octobre (10 heures du matin). — Réception à la gare, de Leurs Majestés le roi, la reine et les princes héritiers. A 10 h. 1/2 : *Te Deum* à la Cathédrale. A 2 h. 1/2 au Théâtre National : Présentation des félicitations des délégués. Le soir, à 9 heures : Retraite aux flambeaux.

Lundi 17 Octobre (10 heures du matin). — Inauguration de la statue de Mihail Kogalniceanu. Dans la journée : Visite des monuments de Jassy. Le soir, à 9 heures : Soirée de gala au Théâtre National.

Mardi 18 Octobre (10 heures du matin). — Ouverture solennelle des Cours à l'Université. Dans la journée : Courses et différents sports. Le soir, à 8 heures, au Théâtre National, banquet.

Poste de Médecin. — Un poste de médecin civil à l'Ile de Miquelon se trouve actuellement vacant.

Le candidat qui sera agréé recevra, à titre de subvention annuelle, la somme de 5.000 francs; il aura droit, en outre, au logement et à l'ameublement en nature et au voyage d'aller et retour dans les conditions réglementaires des officiers subalternes, le droit au retour n'étant acquis qu'après un séjour de 3 ans.

Adresser la demande au ministère des Colonies.

Les pièces à fournir à l'appui de la demande sont : 1° l'extrait de naissance; 2° le casier judiciaire; 3° la copie des diplômes; 4° l'acte de mariage et extraits de naissance des enfants, s'il y a lieu.

Le candidat agréé devra signer un engagement dont le texte lui sera communiqué ultérieurement.

Le médecin pourra faire de la clientèle civile.

CONCOURS

Faculté de médecine de Lille. — Un concours pour une place de chef de Clinique médicale s'ouvrira le 3 Novembre 1910, à la Faculté, rue du Port, à 9 heures.

La nomination sera faite pour 2 ans, et l'entrée en fonctions aura lieu dès la nomination. Les candidats peuvent s'inscrire jusqu'au 30 Octobre.

Hôpitaux de Marseille. — Le lundi 10 Octobre 1910, à 9 heures du matin, il sera ouvert à l'Hôtel-Dieu un concours pour la nomination à quinze places d'élèves externes en médecine et en chirurgie.

Les candidats devront se faire inscrire au secrétariat de l'administration des hospices, à l'Hôtel-Dieu.

Ecoles vétérinaires. — Des concours sont ouverts :

1° A l'école vétérinaire de Lyon, le lundi 17 octobre 1910, pour la nomination de 3 chefs de travaux stagiaires attachés aux chaires suivantes :

a) Pathologie des maladies contagieuses, police sanitaire, inspection des viandes de boucherie, médecine légale et législation commerciale en matière de vente et d'échange des animaux domestiques.

b) Pathologie bovine, ovine, caprine et porcine, obstétrique, médecine opératoire et clinique.

c) Anatomie descriptive des animaux domestiques, tératologie, extérieur du cheval;

2° A l'école vétérinaire de Toulouse, le vendredi 21 Octobre 1910, pour la nomination de quatre chefs de travaux stagiaires attachés aux chaires ci-après :

a) Pathologie bovine, ovine, caprine et porcine, obstétrique, médecine opératoire, clinique.

b) Embryologie, histologie normale, anatomie pathologique.

c) Hygiène et zootechnie.

d) Pathologie générale, pathologie médicale, clinique.

Le programme de ces concours se distribue au ministère de l'Agriculture (bureau des écoles et services vétérinaires) et dans chacune des trois écoles d'Alfort, Lyon et Toulouse.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, boul. Saint-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

50 francs de récompense à toute personne qui me rendra en parfait état mon microscope de Leitz M. 17406 (dix-sept mille quatre cent six) prêté à M. X.

Dr H. Nægeli-Akerblom, Genève.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

A. Zimmern et Paul Cottenot. Les bases physiologiques de l'électricité médicale. Valeur de l'électricité dans le traitement des atrophies musculaires.

Gaston Sardou. La fausse grossesse par insuffisance ovarienne.

J. Doche. Le traitement des abcès par congestion au commencement du siècle dernier.

J. Caraven. Hématocèle pelvienne par sténose cicatricielle du col utérin sans hématométrie.

N. Taptas. Contribution à l'étude de la rhinite caséeuse.

V. Thébault. Maladies professionnelles. La névrose des téléphonistes.

CONGRÈS

XXe Congrès des médecins aliénistes et neurologistes. (*Fin.*)

PSYCHIATRIE

Les délires d'imagination. — Psycho-polynévrite chronique. — Note sur la formule leucocytaire dans la manie et la mélancolie. — Un cas de trémophobie. — La base organique de l'éreuthophobie. — La jurisprudence des tribunaux en matière de séparation de corps et de divorce, et les faits d'ivresse. — Les aliénés refoulés d'Amérique et débarqués au port du Havre. — Sur certaines formes de paralysie générale traumatique. — Les aphronies et les aphroniques. — Le dépistage des anormaux psychiques dans l'armée. — La mélancolie du peintre Hugues van der Goes.

THÉRAPEUTIQUE

L'inutilité de l'isolement dans le traitement des névroses. La supériorité de la cure libre. — Le traitement électrique des hémiplégies. — Traitement électrique des névralgies.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de médecine et d'hygiène tropicales. — Sur le traitement de la fièvre bilieuse hémoglobinurique. — Des mesures de prophylaxie que prennent les indigènes du Yatenga vis-à-vis de la variole. — Un cas de maladie de Silva Lima (aïnhum). — L'origine surrénale de la tachycardie de la fièvre de Malte et le traitement de cette pyrexie par la cryogénine. — La période médico-légale dans les trypanosomiases humaines — Quelques cas de bilharzioze vésicale observés à Ouahigonya.

ANALYSES

Ch. Le Bras. Tuberculose appendiculaire et appendicite. — Cathala et P. Guéniot. Valeur de l'ensemencement du sang et de la méthode d'Arneth-Wolff dans le pronostic de l'infection puerpérale.

CHRONIQUE

E. Lenglet. La ligue internationale de l'aliment pur.

VARIÉTÉS

Curieuses expériences sur la circulation du sang.

LIVRES NOUVEAUX

A. Laqueur. Die Praxis der Hydrotherapie und verwandter Heilmethoden.

Faculté de Paris.
Hôpitaux et hospices.
Nouvelles.
Renseignements.

LA LIGUE INTERNATIONALE DE L'ALIMENT PUR

La Ligue internationale de l'aliment pur est sortie de la fraude alimentaire. Pour connaître et comprendre la raison de sa naissance et de son existence, il suffit de parcourir les comptes rendus du 2e Congrès international pour la répression des fraudes alimentaires, qui a tenu ses assises à Paris dans les locaux de l'Ecole de Médecine les 22 et 23 Octobre 1909. On trouve presque à chaque page de cette mémorable œuvre collective la justification de l'effort qu'ont fait et que feront les fondateurs de la Ligue de l'Aliment pur pour essayer de protéger les consommateurs contre l'envahissement des produits falsifiés. Cette Ligue n'aurait évidemment eu aucune raison d'être si la production ou la préparation du pain, du lait, du beurre, des conserves alimentaires, des confitures, du vin, de la bière et de bien d'autres denrées était demeurée telle que les siècles nous l'avaient léguée : la fonction a créé l'organe, la toxine qui commençait à circuler, à s'infiltrer partout a fait apparaître l'antitoxine. C'était bien en effet de toxine qu'il s'agissait, d'une toxine industrielle, abondante, variée, diffusant sournoisement dans l'organisme humain avant de conquérir droit de cité dans l'organisme social. Car telle était la marche insidieuse, prudente et sûre qu'employaient les fraudeurs :

d'abord créer la tolérance des produits falsifiés en les répandant partout sans rien dire; puis la tolérance établie peu à peu, par l'usage, par l'ignorance, par de spécieux raisonnements, quelquefois même par des arrêtés ministériels ou par des arrêts de cour, ces mêmes fraudeurs allaient faire diffuser leur poison en plein jour, sous le couvert d'une réglementation établie par eux. C'est à cela que devait servir le 2e Congrès international pour la répression des fraudes qu'on eût pu tout aussi bien appeler 2e Congrès international pour la justification des fraudes.

Par son œuvre, le droit était acquis, à l'empoisonnement journalier de la masse des consommateurs, par quelques industriels! La place manque pour indiquer ici la liste entière des produits chimiques de toute espèce généreusement offerts à la consommation sous les prétextes les plus ingénieux et les plus inattendus.

Ces producteurs avaient pour atteindre leur but divisé leurs procédés en deux catégories : d'une part, les opérations régulières; d'autre part, les opérations facultatives. Les opérations qu'ils appelaient régulières étaient celles qu'il est inutile que le public connaisse tant elles sont courantes et tant ils les jugeaient inoffensives. Les opérations facultatives devaient au contraire être indiquées à l'acheteur. C'est là, semble-t-il, une garantie suffisante. Mais ce n'est qu'une garantie illusoire, comme nous le verrons plus loin.

Au nombre des opérations régulières sont comptées de singulières pratiques dont voici quelques exemples : en boulangerie, addition à la farine de froment de 4 pour 100 de farine de fèves, emploi d'eau chargée d'acide carbonique ou de sels (Baking-Powder) capables de dégager ce gaz pour faire lever le pain artificiellement, addition à la pâte de farine et d'extrait de malt. Emploi de carbonate d'ammoniaque et de crème de tartre en pâtisserie. Pour le vin, la liste des opérations régulières est plus longue et tout aussi suggestive. L'alcool industriel n'étant pas aisément présentable tel qu'il sort des distilleries, il faut l'habiller convenablement pour qu'il aille dans le monde et s'y fasse connaître sous les noms flatteurs de rhum, cognac, kirsch, etc. Aussi les opérations régulières sont ici multiples : sucrage, addition de matières colorantes naturelles ou artificielles, aromatisation avec des essences synthétiques ou naturelles. C'est là quelques épis glanés au hasard dans la moisson des opérations régulières. On en pourrait trouver beaucoup d'autres aussi remarquables. Il n'est pas jusqu'à la rédaction de certains paragraphes concernant les opérations régulières qui ne laisse à penser sur la bonne foi des producteurs qui les ont proposés aux votes de l'assemblée. En voici un exemple toujours choisi parmi les opérations régulières : « Coloration, au moyen de colorants inoffensifs, de sirops qui ne sont pas naturellement colorés, tels que les sirops de cassis, de cerises, de merises, de groseilles ou de framboises. » Avec un peu de malice ou de bonne volonté, le producteur de ces sirops comprendra aisément que les sirops cités ont besoin d'être artificiellement colorés!

Telles sont les opérations régulières. Que peuvent bien être les opérations facultatives? Les comptes rendus les indiquent en partie; il suffira de les consulter pour connaître celles qu'on ose publier. Ces opérations facultatives doivent être indiquées à l'acheteur; c'est une garantie très grande en apparence, mais absolument illusoire en réalité. Quel viticulteur vous déclarera ses opérations régulières? Aucun. Or, les opérations facultatives sont beaucoup moins acceptables; qui aura la naïveté de penser qu'elles seront déclarées? D'ailleurs, déclarer les opérations à l'acheteur n'est nullement synonyme de les faire connaître au consommateur. Le premier acheteur d'un industriel est le plus souvent un revendeur, un intermédiaire de vente : il est très possible que certains industriels indiquent au revendeur qu'ils ont ajouté du sulfate de cuivre à des conserves de légumes ou de fruits, mais il est certain que le revendeur ne l'indiquera jamais au client de passage qui est le consommateur. Le seul qui ait intérêt à être prévenu ne le sera pas. D'ailleurs l'addition de 12 centigrammes de sulfate de cuivre par kilogramme de légumes est regardé comme une opération régulière et, partant, le commerçant n'a pas besoin de se gêner pour nous offrir, sans le déclarer, ce condiment nouveau très art moderne.

Il y a quelque naïveté à attendre des résultats de semblables réunions où les producteurs, en majorité, font entre eux la cuisine, comme ils entendent qu'elle soit mangée par les autres. De cette prétention est née la Ligue de l'Aliment pur qui n'a d'autre but que de chercher, par les moyens les plus simples, à protéger le consommateur contre ces multiples occasions d'empoisonnement.

Sa principale force est d'être fondée sur la bonne volonté du producteur honnête, nous n'irons pas jusqu'à dire sur sa bonne foi, car le devoir que s'impose la Ligue est de n'accepter d'autres preuves de bonne foi que celles qui lui viennent du contrôle très sévère et très précis qu'elle exerce sur le producteur dans son usine, dans sa ferme, dans son fournil ou ailleurs, et sur les produits qu'il met en vente, quand elle les rencontre chez les revendeurs et intermédiaires de vente. Ce contrôle est la première partie de la tâche de la Ligue de l'Aliment pur, c'est la plus difficile, celle qui exige le plus de compétences diverses; aussi, nécessite-t-il, pour chaque espèce alimentaire particulière, toute une organisation qui ne laisse pas d'être délicate et souvent très dispendieuse.

La preuve de l'honnêteté du producteur n'est que le premier pas dans la voie du concours apporté au consommateur qui désire savoir ce qu'il boit

et ce qu'il mange. Il faut instituer un système de relations entre le producteur et ce consommateur. Ici le rôle de pourvoyeur public de la Ligue de l'Aliment pur se manifeste pleinement par l'autorisation qu'elle accorde aux producteurs contrôlés de faire connaître ce contrôle aux consommateurs et par l'appui effectif qu'elle accorde à ces producteurs honnêtes.

Pour y parvenir les moyens sont variés mais de puissance bien inégale. Le meilleur de tous serait l'action de la grande presse, mais elle est, chose bien connue, entre les mains du plus offrant, et elle n'aime les initiatives privées qu'autant qu'elles lui rapportent. Nous en avons la preuve par les annonces de quatrième page dont le corps médical a quelque droit de se plaindre; mais nous en avons encore la preuve en des articles de fond qui défendent ouvertement la fraude. Tout récemment un journaliste des plus connus insérait dans un journal à très grand tirage un article apologétique sur la production intensive du lait par des vaches « industrialisées ». Cet article n'est évidemment pas venu là par hasard! Cet exemple prouve qu'en ce moment, avec nos mœurs de publicité, il n'y a rien à attendre de la très grande majorité de la presse. La Ligue de l'Aliment pur a donc cherché à remédier à cette situation en créant un organe qui soit son porte-parole et qu'elle a baptisé « l'Aliment pur ». Ce journal sera répandu autant que le permettra la situation financière de la Ligue, et il servira à mettre en contact les consommateurs et les producteurs contrôlés. Le même but sera atteint par des conférences, par des brochures destinées à vulgariser l'œuvre, et l'action s'élargira progressivement à mesure que des concours pécuniaires et moraux se manifesteront.

Les difficultés de la première heure sont multiples : elles sont d'ordre matériel et d'ordre moral. D'ordre matériel parce que la création et la mise en marche d'un organisme aussi complexe supposent de longs sacrifices de temps, d'argent et de travail. D'ordre moral parce que la Ligue se heurte à l'inertie habituelle des milieux qui sont le plus intéressés à la vie d'une œuvre de ce genre; parce qu'elle trouve un puissant obstacle à son développement dans l'hostilité de ceux dont elle gêne et gênera de plus en plus les pratiques; parce qu'enfin elle a besoin de conquérir peu à peu l'autorité morale que donnent les services rendus et l'honorabilité reconnue. C'est pourquoi elle est reconnaissante à la Direction de *La Presse Médicale* de lui ouvrir les colonnes de ce journal, et c'est pourquoi elle fait appel à ceux de nos lecteurs qui voudront l'honorer de leur confiance et favoriser son développement.

E. Lenglet.
Ancien interne en médecine des hôpitaux de Paris.

Le siège social de la Ligue est à Paris, 5, rue Grétry.

VARIÉTÉS

Curieuses expériences sur la circulation du sang.

M. le professeur Léonard Hill, du London Hospital, poursuit depuis quelque temps de fort intéressantes expériences sur la circulation du sang. Ses calculs ont établi que la pression du sang dans les vaisseaux du cou équivaut à une colonne de mercure de 120 millimètres, tandis qu'elle est environ de 190 millimètres pour les vaisseaux de la partie inférieure de la jambe, augmentation qui s'explique par l'action de la gravité sur la colonne verticale de sang. Théoriquement, chez un homme de santé normale qui se tient la tête en bas et les pieds en l'air, on devrait constater un renversement de cette proportion; la pression dans les jambes devrait tomber à 120 millimètres, puisque l'action de la gravité cesse, et elle devrait monter dans les environs de 190 millimètres dans les vaisseaux du cou et des bras. Pour déterminer si cette théorie était justifiée, un étudiant en médecine a consenti à rester suspendu pendant trois minutes par les talons à des crochets de fer fixés au plafond. La pression du sang dans les jambes tomba immédiatement à 50 millimètres sans qu'une augmentation de pression correspondante se manifestât dans les vaisseaux du cou et des bras. Ces expériences tendent à prouver qu'un cœur normal jouit de la faculté de s'adapter à toutes les postures que peut prendre le corps humain, et que les principaux organes du corps, notamment le cœur et la tête, conservent une pression normale dans leurs vaisseaux. Ce phénomène avait souvent été observé chez les acrobates et gymnasiarques, qui peuvent rester longtemps suspendus par les pieds sans que leur visage s'empourpre sensiblement. Avec son vaste réseau de gros vaisseaux, la cavité abdominale joue le rôle d'un réservoir prêt à recevoir le sang chassé des membres inférieurs, ce qui a pour effet d'empêcher l'engorgement du cœur lui-même et des vaisseaux de la tête et du cou.

LIVRES NOUVEAUX

Dr A. Laqueur. — *Die Praxis der Hydrotherapie und verwandter Heilmethoden.* Un volume de 288 pages, avec 57 figures dans le texte. 8 Marcks. (Julius Springer, éditeur, Berlin.)

Ce volume constitue un exposé méthodique de l'hydrothérapie et des principales cures physiothérapiques.

La première partie est consacrée à la technique et à l'action physiologique des diverses modalités de l'hydrothérapie, de la thermothérapie, de la balnéothérapie, du massage et de la mécanothérapie.

La deuxième partie est consacrée à l'étude du traitement hydrothérapique des principaux groupes d'affections morbides et plus spécialement des affections chroniques.

Alfred Martinet.

FACULTÉ DE PARIS

Institut de médecine coloniale. — L'Institut de médecine coloniale a été créé pour donner aux médecins français et étrangers un enseignement théorique et pratique des maladies tropicales. Les cours durent environ 2 mois 1/2. La session de 1910 commencera le 13 Octobre et sera terminée vers la fin de Décembre.

Peuvent s'inscrire les étudiants pourvus de seize inscriptions et les docteurs en médecine français et étrangers.

A la fin des cours de la session, les étudiants subissent un examen et obtiennent le diplôme de médecin colonial de l'Université de Paris.

L'enseignement théorique et les démonstrations de laboratoire sont donnés à la Faculté de médecine (Ecole pratique, 21, rue de l'Ecole-de-Médecine), dans les laboratoires suivants : Pathologie expérimentale et comparée. Parasitologie. Hygiène.

L'enseignement clinique est donné à l'hôpital d'Auteuil (Hôpital des Dames françaises), 93, rue Michel-Ange. L'enseignement théorique et de laboratoire a lieu dans l'après-midi, tous les jours de la semaine, sauf le lundi, à l'Ecole pratique. L'enseignement clinique, deux fois par semaine, le matin, à 10 heures, à l'Hôpital d'Auteuil.

PROGRAMME DES COURS : I. *Technique bactériologique et hématologique*, par M. le professeur ROGER (15 leçons et démonstrations pratiques). — Stérilisation. Milieux de culture. Méthodes de coloration. Méthodes de culture. Analyse de l'eau, du sol, des poussières, du sang, etc. Analyse des matières fécales.

Dans ces leçons et dans les démonstrations pratiques qui y font immédiatement suite, les élèves sont mis au courant des méthodes les plus récentes de l'examen et des colorations du sang, ainsi que de toute la technique bactériologique avec ses applications particulières aux maladies tropicales.

II. *Parasitologie*, par M. le professeur BLANCHARD (21 leçons et démonstrations pratiques). Parasites animaux. Examen du sang de l'homme et des animaux. Analyse des matières fécales. Parasites du sang. Fièvres palustres. Filaires. Bilharzia. Nématodes. Cestodes, etc. Animaux venimeux. Parasites végétaux. Mycoses.

III. *Chirurgie des pays chauds*, par M. MORESTIN, agrégé, chargé du cours (6 leçons à l'Amphithéâtre du laboratoire de pathologie expérimentale et comparée). — I. Considérations générales. Les hépatites. — II. Traitement chirurgical des hépatites. — III. La rate paludique (hypertrophie, inflammation, abcès, ruptures). Lésions chirurgicales de la filariose. — IV. Lésions chirurgicales de la filariose (*Suite*). La bilharzioze. Le ver de Médine. — V. L'éléphantiasis des Arabes. — VI. Bubon d'Orient. Aïnum. Gangrène du rectum. La conservation des appareils et des instruments dans les pays chauds.

IV. *Maladies des yeux dans les pays chauds*, par M. le professeur DE LAPERSONNE (4 leçons, à l'Hôtel-Dieu). M. CANTONNET, suppléant. — I. Ophtalmies, Trachome. II. Manifestations oculaires de la lèpre, de la variole, de la trypanosomiase, de la filariose; parasites oculaires, etc. Irido-choroïdites infectieuses. III. Héméralopies. Les amblyopies toxiques. IV. Des soins urgents dans les traumatismes de l'œil.

V. *Epidémiologie exotique*, par M. le professeur CHANTEMESSE (6 leçons et exercices pratiques). — I. Prophylaxie de la peste, du choléra, de la fièvre jaune, de la dysenterie épidémique, de la fièvre typhoïde. II. Hygiène à bord. III. Désinfection.

VI. *Pathologie et hygiène tropicales*, par M. WURTZ, agrégé, chargé de cours. Pathologie exotique (17 leçons). — Peste. Fièvre jaune. Choléra. Dysenterie. Diarrhée des pays chauds. Fièvre de Malte. Fièvre récurrente. Fièvres paludéennes. Fièvre hémoglobinurique. Filariose. Bilharzioze. Dracunculose. Lèpre (distribution géographique et bactériologie). Béribéri. Maladie du sommeil. Trypanosomiase humaine. Aïnhum. Verruga. Pied de Madura. Hygiène tropicale (10 leçons. Trois de ces leçons seront consacrées aux maladies pestilentielles envisagées au point de vue des médecins maritimes). Vingt exercices de diagnostic bactériologique appliqués aux maladies tropicales (Laboratoire d'hygiène).

VII. *Affections de la peau* (M. le professeur GAUCHER), 8 leçons de dermatologie tropicale, 4 leçons par M. le professeur GAUCHER. Lèpre. Boutons d'Orient. Ulcères des pays chauds, 4 leçons par M. JEANSELME, agrégé. — Syphilis exotique. Pian ou Framboesia. Dermatomycoses exotiques : Tokelau; Caratés. Dermatoses produites par des parasites animaux. Hygiène de la peau sous les tropiques. Technique histologique et bactério-clinique appliquée à l'étude des maladies cutanées.

Les leçons de M. le professeur GAUCHER auront lieu à 10 heures du matin à l'hôpital Saint-Louis (Amphithéâtre de la clinique). Le 4 leçons de M. JEANSELME auront lieu à l'hôpital Saint-Louis, salle des conférences du laboratoire municipal).

Droits à verser : Un droit d'immatriculation, 20 francs. — Un droit de bibliothèque, 10 francs. — Un droit de laboratoire, 150 francs. — Deux examens gratuits.

Les inscriptions sont reçues du 1er au 15 Octobre au secrétariat de la Faculté. Les titres et diplômes, et, de plus, pour les étrangers, l'acte de naissance, devront être produits au moment de l'inscription.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Louis. — *Leçons cliniques pour le diagnostic des maladies vénériennes et de la peau.* — Pendant les mois d'Août et de Septembre, le Dr MILIAN, médecin des hôpitaux, fera dans la salle des conférences du Musée de l'hôpital Saint-Louis, tous les mercredis, à 3 h. 1/2, des leçons cliniques pour le diagnostic des maladies vénériennes et de la peau, avec présentation de malades et de moulages.

La première leçon a eu lieu le mercredi 10 Août.

NOUVELLES

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. L.-H. Farabeuf, professeur honoraire à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine. Les obsèques ont eu lieu, hier, mardi, à Bezon-Bazoches (S.-et-M.) dans la plus stricte intimité.

Voyage d'études médicales aux stations hydrominérales et climatiques de France. — Le voyage d'études médicales de 1910 — comme les neuf précédents — est placé sous la direction scientifique de M. LANDOUZY, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, qui fera sur place des conférences sur la médication hydrominérale, ses indications et ses applications.

Sont seuls admis à ce voyage : les médecins français et étrangers et les étudiants en médecine; les femmes des médecins accompagnant leur mari.

Programme : Hauteville (sanatorium), Evian, Thonon, Saint-Gervais, Chamonix, Annecy, Aix, Marlioz, Le Revard, Challes, Salins-Moutiers, Brides, Pralognan, Allevard, La Motte, Uriage. — La ville de Lyon est prise comme point de concentration. Chaque voyageur s'y rendra isolément.

Mardi 30 Août. — Réunion de tous les adhérents du voyage à la gare de Lyon-Perrache, à 6 heures du matin. — Départ du train spécial à 6 h. 15. — Arrivée à Tenay. — Départ en voitures pour Hauteville. — Visite du sanatorium. Arrivée à Evian vers 7 heures.

Mercredi 31 Août. — Journée à Evian.

Jeudi 1er Septembre. — Le matin, départ pour Thonon. — Visite, déjeuner. — Dans l'après-midi, départ en train spécial pour Le Fayet. Arrivée à Saint-Gervais vers 6 heures du soir.

Vendredi 2 Septembre. — Le matin, visite de Saint-Gervais. — Après-midi, excursion à Chamonix. — Retour à Saint-Gervais pour coucher.

Samedi 3 Septembre. — Le matin, départ en train spécial pour Annecy. — Tour du lac en bateau. — A 1 heure, départ en train spécial, arrêt à Lovagny. — Visite des gorges du Fier. — Arrivée à Aix. — Dîner. — Coucher.

Dimanche 4 Septembre. — Journée à Aix.

Lundi 5 Septembre. — Le matin, départ en train spécial pour Challes. — Après-midi, en train spécial pour Salins-Moutiers. — Dîner. — Coucher à Brides.

Mardi 6 Septembre. — Le matin, départ en voitures pour Pralognan. — Retour à Brides. — Dîner. — Coucher.

Mercredi 7 Septembre. — Le matin, visite de Brides. — Après-midi, départ en train spécial pour Allevard. — Dîner. — Coucher.

Jeudi 8 Septembre. — Le matin, visite d'Allevard. — Dîner et coucher à Uriage.

Vendredi 9 Septembre. — Le matin, départ pour La Motte. — Après-midi, visite de Vizille. — Dîner et coucher à Uriage.

Samedi 10 Septembre. — Le matin, visite d'Uriage. — Déjeuner. — Dislocation.

Conditions du voyage. — I. — La ville de Lyon est prise comme point de départ du voyage en groupe pour tous les voyageurs. Chacun s'y rendra isolément.

Pour arriver à la gare de Lyon-Perrache (Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée), les Compagnies des Chemins de fer accordent une réduction de moitié prix à tous les adhérents du voyage, quel que soit le point de la France d'où ils partent. Pour recevoir, en temps voulu, ce billet de faveur, il est nécessaire d'indiquer très exactement, en s'inscrivant, la gare de départ, ou, pour les étrangers, la gare d'accès sur le territoire français.

Chaque voyageur peut arriver à Lyon, à son gré, avant le 30 Août.

II. — De Lyon à Uriage, les voyageurs visiteront en groupe les stations suivantes : Hauteville (sanatorium), Évian, Thonon, Saint-Gervais, Chamonix, Annecy, Aix, Marlioz, Le Revard, Challes, Salins-Moutiers, Brides, Pralognan, Allevard, La Motte, Uriage.

Prix à forfait : 300 francs par personne, payables en s'inscrivant. Ce prix comprend tous les frais de voyage, depuis le moment du départ de Lyon, le 30 Août, jusqu'au moment où les voyageurs se sépareront à Uriage, le samedi 10 Septembre après le déjeuner de midi : trajets en chemin de fer, bateau, voitures, hôtels, nourriture, transport des bagages, pourboires.

III. — Le samedi 10 Septembre, le dernier repas pris en commun sera le déjeuner à Uriage, à midi environ.

Pour retourner d'Uriage à son lieu de résidence, qui a été son point de départ, chaque voyageur bénéficiera, comme à l'aller, en venant à Lyon, de la réduction de moitié prix sur les chemins de fer.

En raison de la courte durée du voyage et des trajets importants en voiture, les voyageurs sont priés de réduire leurs bagages au strict nécessaire.

Les Compagnies de chemins de fer, en accordant d'une façon tout à fait exceptionnelle aux adhérents de ce voyage la faveur de rejoindre isolément, avec des billets à demi-place, la première station de la tournée, Lyon, ont expressément spécifié qu'on s'y rendrait sans arrêt et par la voie la plus directe. Il en est de même pour le retour au lieu de résidence, en quittant la dernière station, Uriage.

Dans le cas où, pour un motif quelconque, le voyage n'aurait pas lieu, les personnes inscrites ne pourront prétendre qu'au remboursement des sommes versées.

Pour s'inscrire, envoyer :

I. Son adhésion à M. Carron de la Carrière, 2, rue Lincoln, Paris (8e), ou à M. Jouaust, 4, rue Frédéric-Bastiat, Paris (8e) : 1° Son nom et son adresse lisiblement écrits; 2° l'indication de la gare d'où l'on partira, ou, pour les étrangers, la gare d'accès sur le territoire français.

II. Sa souscription, 300 francs, à M. Jouaust, 4, rue Frédéric-Bastiat, Paris (8e).

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 Août 1910, terme de rigueur.

Exposition internationale d'Économie domestique. — La *Ligue contre la Misère* organise, au profit de ses œuvres de bienfaisance, une Exposition internationale d'Économie domestique qui sera installée dans le « Palais de la Charité », 25, rue Pierre-Charron, à Paris, et dont l'ouverture est fixée au 27 Novembre prochain.

Elle a pour but de grouper les produits et objets du commerce et de l'industrie qui intéressent le bien-être, le confortable et l'hygiène de la maison (les arts industriels et décoratifs, les inventions et industries diverses, l'alimentation, l'hygiène appliquée, etc.). Elle constituera une attraction humanitaire, commerciale, industrielle, une émulation pour les travailleurs et un enseignement pratique pour les visiteurs.

Pour tous renseignements, s'adresser, 3, boulevard Saint-Martin, Paris.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, boul. Saint-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

Avis très urgent. — *Un poste de médecin* est actuellement vacant au *Congo français*. Durée de l'emploi environ 5 à 6 mois, y compris le temps des voyages aller et retour. Départ de Bordeaux le 25 Août prochain (date impérative). Appointements mensuels en voyage : 450 fr. Appointements mensuels au Congo : 900 fr. Indemnité d'équipement : 500 fr. Assurance sur la vie pour un capital de 20.000 fr. Toutes dépenses de nourriture et de déplacements remboursées. Voyage en 1re classe (chemin de fer et bateau) payé. S'adresser à la Société de Construction des Batignolles (Etablissements *Gouin*), 176, avenue de Clichy, Paris. *Très urgent.*

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut, Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —

SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

P. Hardouin. Contribution à l'étude de l'occlusion duodénale post-opératoire.

Professeur Kirmisson et M. Moulonguet. Invagination iléo-colique aiguë chez une fillette de 17 mois. Opération tardive (58 heures après le début); gangrène de l'intestin; mort.

J. Dumont. La nouvelle préparation arsenicale d'Ehrlich (n° 606) dans le traitement de la syphilis.

CONGRÈS

Association médicale Britannique (Londres, 22-30 Juillet 1910 (*suite*).

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société des Sciences médicales et naturelles de Bruxelles.

ANALYSES

MÉDECINE PRATIQUE

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

CHRONIQUE

J.-L. Faure. L.-H. Farabeuf, 1841-1910.

Discours prononcé par le professeur Pierre Delbet.

NOUVELLES

L.-H. FARABEUF

1841-1910

Celui qui fut notre maître à tous, celui qui fut même, pour les étudiants de notre génération, comme une sorte de père intellectuel, Farabeuf, vient de mourir. Cette nouvelle inattendue nous frappe d'autant plus que ceux qui avaient assisté, il y a quelques années, à la résurrection de cet homme, qui semblait vaincu par la maladie, s'étaient pris à espérer que la puissance de vie, qui lui avait infusé comme une jeunesse nouvelle, pourrait le conserver longtemps encore à notre affection et à notre respect. Mais de pareils miracles ne se produisent pas deux fois, et là, comme toujours, la mort, une première fois vaincue, a pris sa revanche et remporté la victoire suprême.

Oui, Farabeuf fut notre maître à tous, et son œuvre est là qui en est la preuve vivante.

Plus que quiconque, il eut la vision claire de l'importance fondamentale des Etudes anatomiques. Il comprit que la connaissance approfondie du corps humain est la substance première dont doit se nourrir tout homme qui aspire au droit redoutable de soigner des hommes. Mais il fit plus que de comprendre ce qu'il fallait



L.-H. FARABEUF

faire! Il le fit. Il savait que l'anatomie ne s'apprend pas dans les livres, mais sur le cadavre, et il créa peu à peu, avec des moyens insuffisants

auxquels suppléa son génie d'organisateur, cette Ecole Pratique de la Faculté de Paris, qui, sous sa direction, devint la première Ecole professionnelle du monde, et qui, nous voulons l'espérer, malgré les coups aveugles qu'on lui porte chaque jour, conservera son rang et restera digne de celui qui en fut le père.

Mais Farabeuf fit plus que de créer l'Ecole Pratique. Par son enseignement, il lui communiqua une vie extraordinaire. Car cet homme, qui écrivit peu, ne fut pas seulement un organisateur merveilleux, il fut un professeur sans pareil. C'est, à vrai dire, lorsqu'il était encore simple chef des travaux anatomiques que son génie professionnel se manifesta dans tout son éclat. Lorsqu'il eut remplacé le professeur Sappey dans la chaire d'anatomie, le mal, qui pendant de longues années empoisonna sa vie, le tenait déjà sous sa griffe et le força bientôt à prendre un repos complet. Quel fut notre étonnement, en même temps que notre joie, quand nous le vîmes un jour sortir de sa retraite et nous montrer encore, soit à la tribune de l'Académie, soit dans quelques leçons magnifiques, soit dans des conversations amicales, le Farabeuf que nous avions connu aux jours lointains de nos jeunes années!

Ceux qui n'ont jamais assisté aux leçons de Farabeuf ne sauraient s'en faire une idée précise. On ne décrit pas ce qu'il faut avoir vu. L'entrée, dans un amphithéâtre débordant d'auditeurs, de cet homme quelque peu voûté, à l'aspect chétif, à la démarche hésitante, aux traits anguleux et géométriques, comme les horizons rectilignes de la Brie qui l'avait vu naître, aux yeux petits et clignotants, qui supportaient mal la lumière et qui cherchaient souvent derrière les verres noircis d'un lorgnon mal assuré un abri contre les blessures du jour, n'avait rien de solennel, car il était d'une simplicité naturelle qui en faisait l'ennemi né des formes théâtrales et des attitudes conventionnelles.

Sa voix faible et chevrotante, bien que d'un timbre assez aigu, n'était pas faite pour dominer le bruit confus fait des mille rumeurs qui naissent spontanément dans un auditoire nombreux; mais, dès ses premières paroles, le silence se faisait de lui-même, et le maître, s'abandonnant peu à peu à ses qualités puissantes et à son génie naturel, faisait alors une de ces leçons merveilleusement vivantes dont il emporte le secret.

Il connaissait profondément son sujet et il savait, par des comparaisons originales, des expressions pittoresques, des trouvailles inattendues, graver dans l'esprit de ses auditeurs ce qu'il voulait leur apprendre. Il dessinait admirablement et ses démonstrations, toujours lumineuses, s'éclairaient encore d'une foule de dessins d'une exactitude irréprochable et d'une perfection presque absolue.

C'est ainsi que Farabeuf a enseigné l'anatomie. Tout ce que savent les générations d'étudiants qui ont passé depuis trente ans dans l'Ecole qu'il a fondée vient directement ou indirectement de l'enseignement de ce Maître, de ses méthodes, de ses exemples, des moyens de travail qu'il leur a mis entre les mains. Et ceci est vrai plus encore pour l'enseignement de la médecine opératoire, qu'il a créé de toutes pièces et pour lequel il a écrit un livre merveilleux, un livre dont la perfection ne sera jamais dépassée, un livre auquel l'avenir ne changera rien, un livre enfin qui est et qui restera, par sa précision, par son exactitude, par l'esprit qui l'anime, un modèle qu'on peut imiter, mais qu'on ne saurait égaler.

Et l'existence de ce livre, qui nous montre, comme ses études puissantes et neuves sur diverses questions d'obstétrique, ce que Farabeuf pouvait faire quand il prenait la plume, nous fait amèrement regretter qu'il n'ait pas fixé définitivement, pour ceux qui ne l'ont pas connu, tout ce qu'il savait d'original en anatomie, tout ce qu'il était seul à savoir, et qu'il jetait si largement au hasard de ses leçons pour le seul bien de ses auditeurs et de ses élèves, qui tous le suivront tôt ou tard, emportant avec eux le souvenir de cet homme qui fut un grand maître, mais qui sema généreusement autour de lui sans s'occuper de la moisson.

C'était une âme simple et droite, aux convictions fortes, d'une sincérité absolue et qui parfois pouvait sembler brutale à ceux qui la connaissaient mal. Il ne recula pas, pour servir ce qu'il croyait être la vérité scientifique, devant le sacrifice d'amitiés profondes et, plutôt que de faire des concessions qui eussent blessé sa raison, il préféra faire saigner son cœur, ce cœur large et généreux, bienfaisant et désintéressé, et dont ceux-là seuls qui l'ont approché ont connu la délicatesse et mesuré la profondeur.

Et, par ce temps où les hommages publics vont trop souvent à des hommes qui n'en sont pas dignes, et dont le souvenir passera comme le nuage qu'emporte le vent, nous voudrions que l'image de cet homme qui, en créant véritablement l'enseignement de l'anatomie en France, a rendu à la Science et à sa Patrie des services dont il est impossible de mesurer l'étendue, s'élevât quelque jour dans cette Ecole Pratique qui est son œuvre et qui conserverait ainsi cette grande mémoire comme un Enseignement et comme un Exemple.

J.-L. Faure.

Obsèques du professeur Farabeuf.

Le 13 Août, le professeur Farabeuf a succombé à une obtruction intestinale par calcul biliaire à Beton-Bazoches, petite bourgade de Brie, où il avait passé son enfance, et où il avait toujours aimé à venir se reposer de ses travaux.

Il s'y était toujours occupé avec une grande sollicitude des intérêts locaux. Il l'avait représentée au Conseil général. Délégué cantonal, il aimait à visiter

les écoles, à interroger les élèves, à leur faire de spirituelles leçons de morale.

Aussi toute la population de Beton-Bazoches et des environs s'était-elle rendue à ses funérailles avec un empressement touchant.

Malgré l'éloignement, malgré la dispersion des vacances, un grand nombre de ses collègues, de ses élèves y sont venus. Le professeur Landouzy représentait la Faculté de médecine; le professeur Segond, l'Académie de médecine.

De la modeste maison, le convoi s'est acheminé par une route ensoleillée vers la petite colline qui domine le cimetière. Le recueillement douloureux des assistants contrastait avec la simplicité du décor, et c'est avec une profonde émotion que tous sont venus jeter une fleur sur le cercueil, au moment où l'on enfonissait le grand Maître dans cette terre de Brie qu'il a tant aimée.

Le professeur Segond a prononcé une allocution au nom de l'Académie; le docteur Lardennois, chirurgien des hôpitaux, a parlé au nom de l'Ecole Pratique; M. Cottel, maire de Beton-Bazoches, au nom de la municipalité; M. Giort, au nom de la délégation cantonale, et le docteur Simon, au nom des médecins du canton.

Nous reproduisons le discours qu'a prononcé le professeur Pierre Delbet, au nom de la Faculté de médecine.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR LE PROFESSEUR PIERRE DELBET

Le grand homme que nous enterrons a été le plus étonnant professeur d'anatomie qui ait jamais existé.

Son enseignement était si personnel qu'aucun autre ne peut lui être comparé, si fécond qu'il n'est pas un médecin français qui ne lui doive quelque chose. Quand je disais, l'an dernier, que nul ne dépasserait Farabeuf dans la compréhension de l'anatomie, et que nul ne l'égalerait dans la manière de l'enseigner, les applaudissements de l'auditoire témoignaient que telle était bien la pensée unanime des maîtres et des élèves d'aujourd'hui.

Et cependant la vie lui a été rude. Elle ne lui a donné qu'une satisfaction, celle d'avoir accompli une grande œuvre, qu'une consolation, l'admiration respectueuse et le profond dévouement de ses élèves.

C'est le propre des grands hommes de susciter sans chercher à le faire des admirations sans borne et des dévouements absolus. Comme Napoléon avait sa garde, le grand Farabeuf avait une cohorte d'élèves dévoués dont il a fait des maîtres. Il me disait récemment que leur amitié et leur gratitude étaient pour lui un baume délicieux qui avait allégé sa croix d'infirmités.

Celle-ci a été terrible. Dix-neuf poussées d'iritis lui ont infligé d'horribles souffrances auxquelles s'ajoutait la terreur de perdre la vue dont il faisait un si bel usage. Les bourdonnements d'oreille, qui ont terrassé les natures les plus énergiques, n'avaient point aigri son caractère, car le fiel n'avait pas de place dans sa grande âme. Son cœur, son foie étaient malades, son estomac, son intestin aussi. Il n'est pas un de ses organes qui ne l'ait fait souffrir Il a été cruellement frappé dans ses plus chères affections. Des circonstances à jamais regrettables l'ont conduit à se démettre de ses fonctions, à cesser l'enseignement qui était sa vie.

Malgré ses tortures physiques et morales, il ne s'est jamais laissé entamer ni par la sécheresse, ni par l'indifférence, ni par l'égoïsme.

Comme il le disait, il y a quelques semaines, il n'avait point laissé s'éloigner trop les illusions de sa jeunesse afin qu'elles puissent rentrer de temps en temps réchauffer son cœur.

Il était resté profondément bon, comme il l'avait toujours été. Jamais Farabeuf n'a hésité à rendre un service. Ses élèves savaient qu'ils pouvaient compter sur lui. Il a passé d'innombrables journées à faire des dessins pour ceux qui lui en demandaient; il a passé des nuits et fatigué ses pauvres yeux à traduire des ouvrages étrangers pour ceux qui ne pouvaient les lire.

Il avait à un si haut degré le sentiment du devoir que, malgré son horreur de la politique militante, il n'a pas hésité à entrer dans la lutte lorsqu'il a cru qu'il devait le faire.

Ceux qui le connaissaient mal ont pu être frappés par les singularités de l'homme, et même trompés par ses dehors.

Il avait une sorte de pudeur de ses grandes vertus. Il dissimulait sa bonté profonde sous une brutalité feinte. Il prenait des airs bourrus pour ne point laisser paraître sa sensibilité qui était extrême.

Mais l'on sait bien ici qu'il n'était pas besoin de solliciter sa générosité. S'il a porté souvent des habits désuets, râpés, voire même rapiécés, c'était pour donner plus largement à ceux qui peut-être souriaient de son costume.

Rien n'était plus touchant que de l'entendre, dans ses derniers jours, appeler d'un petit nom très tendre, qui lui rappelait sa vie d'étudiant, la sainte femme dont le dévouement a été infini, dont l'abnégation lui a permis de supporter toutes ses douleurs, qui savait en s'effaçant lui imposer doucement sa volonté bienfaisante, qui souvent a joué près de lui le rôle de mère, car les grands hommes sont volontiers devant les petites misères de la vie quotidienne de grands enfants.

Farabeuf a accompli une œuvre admirable. Il a organisé de toutes pièces l'enseignement de l'anatomie et de la médecine opératoire à la Faculté de médecine de Paris.

Ceux-là seuls qui ont été aux prises avec les difficultés de la pédagogie peuvent se rendre compte de ce qu'il faut de science, d'intelligence, de sagacité pour faire le plan d'un enseignement aussi difficile et de ce qu'il faut d'opiniâtre ténacité pour le réaliser après l'avoir conçu.

Le professeur Farabeuf a mené à bien cette

CHAIX & Cie, 10, rue de l'Orne, PARIS.

tâche énorme. Il a arrêté des programmes longuement médités, où chaque sujet trouve sa place logique, d'où sont bannies toutes les discussions stériles, où tout ce qui peut être utile au médecin praticien est mis en vedette, programmes si complets et si parfaits qu'on n'y peut rien changer sans en diminuer la valeur.

Il a réglé les attributions des collaborateurs du maître, aides d'anatomie, prosecteurs. Pour les préparer à leur tâche difficile et aussi aux concours ultérieurs, il poussait le dévouement jusqu'à leur faire des cours de perfectionnement dont nous avons tous bénéficié. Pour rendre leur enseignement plus objectif, il a dessiné de ses mains 200 planches murales. Il faut avoir eu l'honneur de travailler avec lui pour savoir ce qu'elles lui ont coûté de travail et d'efforts: il a mis 4 mois, car il ne savait ni ne voulait se faire aider, 4 mois à construire 3 figures qui représentaient les diverses couches de la plante du pied ! Ces 3 figures sont la synthèse d'innombrables croquis, tous exécutés d'après nature. C'est avec ce soin et ce scrupule qu'a été établie cette admirable iconographie entièrement originale. Elle a rendu d'immenses services, elle reste et restera infiniment précieuse. L'Ecole de Paris en est si fière que le Conseil de la Faculté pensait naguère à l'envoyer à l'Exposition de Bruxelles.

Quand il eut élaboré les programmes, fait édifier les bâtiments, préparé le personnel enseignant, Farabeuf vivifia sa chère École Pratique par sa manière de comprendre l'anatomie.

Il avait assez peu de considération pour les descriptions minutieuses et froides que d'autres ont considérées comme le dernier mot de cette science. Et, cependant, il excellait dans la description. L'originalité des termes, l'imprévu des comparaisons donnaient aux siennes une saveur incomparable. Mais il les envisageait comme un moyen, non comme un but. Son but était de comprendre, faire comprendre et appliquer.

Pour lui, l'anatomie humaine n'était pas seulement une science morphologique, c'était l'introduction à une partie de la physiologie, de la médecine et de la chirurgie. Il voyait la vie, la fonction au travers de la mort. Il supposait toujours les organes en activité. Quand il étudiait un muscle, il s'efforçait avant tout de comprendre comment il agit. Il aimait à chercher chez les animaux l'explication de certaines dispositions qui paraissent singulières chez l'homme. Il n'était satisfait que quand il avait saisi comment l'architecture d'un organe est adapté à sa fonction.

L'étude des articulations le passionnait. Par une analyse pénétrante, il montrait le rapport entre les formes articulaires et les mouvements. Il précisait le rôle des ligaments tant à l'état normal qu'à l'état pathologique.

Ainsi conçue, l'anatomie, qui est si ardue quand on l'envisage au seul point de vue morphologique, devenait passionnante. C'était l'étude de la mécanique humaine. On en sentait la nécessité pressante, car elle conduisait directement à la médecine opératoire, à l'obstétrique et à la pathologie.

Aussi Farabeuf a-t-il été amené, en suivant le développement logique de sa conception, à écrire un manuel de médecine opératoire et un livre consacré au mécanisme obstétrical. Sous cette apparente diversité de travaux se cache l'admirable unité d'une belle vie scientifique.

Volontairement limité aux opérations qui peuvent être exécutées sur le vivant comme sur le cadavre, son manuel de médecine opératoire est un chef-d'œuvre. On a pu l'imiter, mais on ne l'égalera pas. Aux vagues indications que donnaient les anciens ouvrages consacrés au même sujet, il a substitué des préceptes courts, précis, impérieux. Du commencement à la fin de chaque opération, il guide la main et l'instrument, de telle sorte qu'on arrive au but, non seulement avec certitude, mais de la manière la plus élégante, la plus inoffensive. C'est l'esprit même de la chirurgie française, la plus anatomique et, partant, la plus précise de toutes les chirurgies.

Son livre sur le mécanisme obstétrical, substantiel, rempli de conceptions nouvelles, est devenu la base même de l'étude de l'obstétrique. Que de fois j'ai entendu dire à des étudiants : « Nous n'avons compris le mécanisme obstétrical que grâce à Farabeuf. »

Comprendre, faire comprendre, c'était toujours son but. Il ne voulait pas que, dans les pavillons, les élèves se missent à disséquer simplement pour voir. Il estimait, avec raison, qu'on ne voit bien et qu'on ne retient sûrement que si l'on a compris d'abord. Il faisait peu de cas de démonstrations qui consistent seulement à montrer les organes; il exigeait que chaque jour, dans une courte leçon, les aides d'anatomie et les prosecteurs fissent comprendre aux élèves ce qu'ils allaient étudier.

Comme professeur, il était hors pair. Personne n'enseignait, personne n'enseignera comme lui.

Il méditait longuement ses cours, non pour les surcharger de détails ou de notes bibliographiques, mais, bien au contraire, pour les simplifier, mais sans jamais chercher à éluder une difficulté. Il s'efforçait d'arriver à une synthèse où fût condensé tout ce qui est utile.

Malgré la sûreté de sa science, avant chaque leçon il était agité, nerveux, et jamais il n'est entré dans l'amphithéâtre sans une émotion profonde. Il savait qu'une leçon est chose grave, que la responsabilité du professeur est grande, qu'il doit, tout en ménageant le temps des élèves, laisser dans leurs cerveaux une empreinte indélébile. Mais son inquiétude n'était pas justifiée, car aucun maître ne peut faire plus d'impression sur un auditoire. Rapidement il l'avait conquis. Il s'adressait autant aux yeux qu'aux oreilles. Il montrait ses planches merveilleuses, il construisait au tableau avec des crayons de couleur des dessins

longuement préparés et répétés cent fois dans la solitude du cabinet.

Il avait, comme il l'a dit, le sens du point de compréhension où en était son public. Quand il l'avait bien préparé, au moment précis où l'explication serait sûrement saisie, il présentait un de ses schémas grandis, coloriés, qu'il mettait des mois à construire et qui était si merveilleusement explicatif que le cerveau des plus obtus en était illuminé.

Il faisait ainsi saisir l'intérêt, l'utilité de chaque fait, de chaque détail. Il obligeait en quelque sorte les élèves à en prévoir, à en deviner les applications, il les forçait à penser. Le but de l'enseignement, aimait-il à dire, c'est de faire penser.

Les élèves qu'il avait façonnés étaient merveilleusement préparés à l'étude de toute une partie de la physiologie et de la pathologie. Nous tous, qui avons passé à son école comme aides d'anatomie et comme prosecteurs, il nous a marqués de sa forte empreinte, et nous serons toujours fiers de nous dire ses élèves.

Farabeuf a créé la plus belle Ecole d'anatomie qui soit au monde, et cette école vivra, car les institutions qui sont basées sur la Science et la Sagesse ont une vitalité qui les met à l'abri des coups du sort.

Farabeuf a rendu d'inappréciables services à la science, à trente générations de médecins, et d'outre-tombe il continuera à en rendre.

Farabeuf aurait dû finir sa vie comblé d'honneurs et d'argent. En Allemagne, en Angleterre, on n'admet pas qu'un grand homme n'ait pas une grande situation, et cette conception est plus hautement sociale que la nôtre, car un pays s'honore en honorant ses bons serviteurs. Notre démocratie, trop jalouse d'égalité, ne sait pas reconnaître les services qui lui sont rendus.

Farabeuf n'a jamais été riche que de la modération de ses désirs, et les seuls honneurs qui lui aient été chers sont ceux que nous lui rendions. Nous l'appelions « le patron »; — il aimait cette appellation et il avait raison, car elle est un hommage. Ceux qui ne sont pas de notre carrière sentent mal tout ce qu'elle contient d'admiration, de vénération et de tendresse. L'expression de « Maître » est banale, elle s'applique souvent, plus souvent à la situation qu'à l'homme. Le patron est plus que le maître; — c'est le maître dont nous reconnaissons la supériorité; c'est celui qui nous a marqués de son empreinte; c'est celui à qui nous allons demander conseil; c'est celui que nous vénérons, non seulement pour sa science, pour son intelligence, mais aussi pour sa haute valeur morale, c'est celui que nous aimons.

Cher Patron, ce n'est pas seulement votre souvenir qui vivra en nous, c'est votre pensée féconde, et nous nous efforcerons d'assurer à votre œuvre la durée qu'elle mérite d'avoir.

NOUVELLES

VI[e] Congrès de Gynécologie, d'Obstétrique et de Pédiatrie (Toulouse, 22-27 Septembre 1910). — La VI[e] session du Congrès de Gynécologie, d'Obstétrique et de Pédiatrie se tiendra à Toulouse, du 22 au 27 Septembre 1910, sous la présidence de M. le professeur Kirmisson.

Les présidents de section seront : pour la Pédiatrie, M. le professeur Kirmisson; pour la Gynécologie, M. le professeur Hartmann; pour l'Obstétrique, M. le professeur Rouvier.

Voici les questions qui seront l'objet d'un rapport avec le nom des rapporteurs : Formes aiguës curables de la tuberculose pulmonaire chez l'enfant, M. Aviragnet; Eczéma des nourrissons, M. Rocaz; Ostéomyélite vertébrale, M. Grisel; Sténose pylorique des nourrissons, MM. Frédet et Guillemot; Mégacôlon, M. Patel; Tumeurs solides de l'ovaire, M. Mériel; Rapports de la lithiase biliaire avec la grossesse et l'accouchement, MM. Audebert et Gilles; Pathogénie et traitement des vomissements graves de la grossesse, M. Fieux.

Des réductions importantes seront consenties, en faveur des congressistes et de leur famille, par toutes les compagnies de chemins de fer français, par les hôtels et restaurants de Toulouse.

D'intéressantes excursions seront organisées, qui permettront de visiter à des prix très réduits la cité de Carcassonne et les sites les plus pittoresques des Pyrénées (Luchon, Bagnères-de-Bigorre, Luz-Saint-Sauveur, cirque de Gavarnie, etc.).

La cotisation est fixée à 20 francs pour les membres titulaires, à 10 francs pour les membres adhérents (femmes ou enfants des titulaires et étudiants en médecine). On peut dès aujourd'hui en envoyer le montant à M. le docteur Gilles, trésorier du Congrès, 12, rue des Couteliers, Toulouse.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le professeur Audebert, secrétaire général du Congrès, 1, place Matabiau, à Toulouse.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. / Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

G. Marion. Division intra-vésicale des urines ou cathétérisme urétéral?
René Grenier. La tuberculose dans l'Administration des Postes et Télégraphes.
A. Barré. Le traitement par les rayons X en dermatologie.

CONGRÈS

Association médicale Britannique (Londres, 22-30 Juillet 1910 (*suite*).
Le traitement de la constipation chronique. — Valeur séméiologique de la percussion des vertèbres. — Des effets du choc électrique.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société belge de Radiologie. — Les erreurs d'interprétation dans les radiographies de la région rénale.

ANALYSES

CHRONIQUE

J.-P. Langlois. Louis Olivier (1854-1910).
Charles Perrier. En Allemagne.
Intérêts professionnels : Médecins et Mutualistes.

CONCOURS

LOUIS OLIVIER

(1854-1910)

La presse scientifique vient de faire une grande perte dans la personne de L. Olivier, frappé en pleine activité par une embolie.

Bien qu'ayant débuté par des travaux originaux de premier ordre en physiologie botanique, sa thèse de doctorat ès sciences sur *L'appareil tégumentaire des Racines* (1881) lui avait valu une des plus hautes récompenses de l'Institut : le grand prix Bordin. Mais c'est surtout comme fondateur et directeur de la *Revue générale des Sciences* que L. Olivier s'était fait une place hors de pair dans le monde scientifique.

A l'époque actuelle, où les progrès dans chaque groupe de sciences sont si rapides, il est devenu presque impossible à un homme de se tenir au courant de l'évolution scientifique générale.

L. Olivier fut, à cet égard, une magnifique exception. Esprit encyclopédique, il fut le directeur idéal d'une *Revue générale des Sciences*, sachant provoquer l'article sur un sujet nouveau et sachant surtout choisir l'auteur le plus apte à rédiger cet article. Il faut ajouter qu'il avait encore une grande force dont il pouvait disposer utilement : l'amitié profonde qu'il avait su inspirer autour de lui par sa bonté, sa générosité.

Bien que n'étant pas docteur en médecine, L. Olivier s'était intéressé aux choses de la médecine. Élève aimé de Pasteur, il avait, avec Richet,



démontré l'existence des bactéries dans le milieu intérieur des poissons, prouvé la décomposition des sulfates dans les eaux par les microorganismes; enfin, il fut parmi les premiers à signaler la présence du bacille d'Eberth dans les abcès métastatiques des typhiques.

L. Olivier avait été un des fondateurs de *La Presse Médicale*, s'occupant spécialement des questions de biologie générale; mais la direction

de la *Revue générale des Sciences* ne lui permit malheureusement pas de continuer sa collaboration à notre journal. J.-P. LANGLOIS.

EN ALLEMAGNE

Bonn, 3 Août 1910.

Assistant à la clinique chirurgicale de l'Université de Bonn (professeur Garré), j'ai lu avec un vif intérêt et aussi avec un peu d'étonnement les « Impressions d'Allemagne » de M. Cawadias.

Je ne veux pas établir ici une comparaison entre les méthodes françaises et allemandes d'enseignement médical, mais seulement exposer mes impressions personnelles sur quelques points où elles diffèrent de celles de mon honorable confrère. Peut-être faut-il chercher la raison de nos divergences d'opinion dans des changements survenus depuis son passage.

Tout d'abord, l'enseignement à la Clinique chirurgicale.

Pendant les deux semestres qui viennent de s'écouler, près de 600 malades y ont été présentés; 150 d'entre eux, en outre, ont passé deux fois ou plus sous les yeux des étudiants. La leçon, qui dure 1 h. 1/2, et a lieu 5 fois par semaine, débute habituellement soit par la présentation rapide de malades déjà vus et opérés depuis lors, soit par la démonstration de pièces provenant d'opérations pratiquées sur des malades présentés les jours précédents.

Pendant ce temps, dans deux petites salles attenantes, des « pratiquants » désignés examinent les malades qui feront dans un instant le sujet de la leçon.

Une fois passés en clinique, les malades sont réintégrés dans les salles d'attente. « Pratiquants » et « auscultants » y descendent par groupes et les examinent, surveillés par un assistant.

Immédiatement après la clinique, dont le local, construit dans ce but, sert de salle d'opérations, commencent sur deux tables, simultanément, les opérations des malades qui viennent d'être démontrés.

Certaines interventions simples (hydrocèles, incisions d'abcès, castrations, etc.) sont exécutées par le pratiquant qui a examiné le malade.

Dans les cas intéressants, des autopsies, dites cliniques, ont lieu pendant le temps réservé à la clinique. Ces autopsies sont exécutées par le professeur d'anatomie pathologique, en présence du chirurgien qui démontre le cas.

D'autre part, des visites fréquentes des étudiants, répartis par groupes, sont faites dans les salles de malades. Un groupe est conduit par le professeur; le second, par un chef de clinique.

Une fois par an enfin, promenade générale dans tous les locaux de l'hôpital, explications sur le fonctionnement des services, les raisons qui ont commandé la manière dont ils sont installés.

Il existe encore, à côté des cours théoriques, des cours pratiques de petite chirurgie, de pansements et appareils. Dans ces cours est utilisé le matériel de la Clinique et de la Polyclinique, qui dispose en moyenne de 9.000 nouveaux malades par an.

Les contacts entre les étudiants et les malades sont donc, comme on le voit, nombreux et soigneusement dirigés, et les hôpitaux loin de leur être « totalement fermés ».

Voyons maintenant un peu à quoi s'occupe le malheureux « famulus ».

Le matin, il fait des narcoses, ou assiste, opère même, dirigé par un assistant, des cas simples (hernies, etc.). L'après-midi, en compagnie de l'assistant, ont lieu : la visite, les pansements, la rédaction des observations, l'examen des nouveaux malades. Je n'ai jamais surpris un famulus en train de prendre un pouls ou une température. Quant au personnel, il le traite avec toutes ces marques du respect qui sont prodiguées ici à tout ce qui détient une parcelle, si minime soit-elle, de l'autorité.

J'avoue que le professeur ne dirige pas personnellement ces premiers pas des étudiants dans les services, mais est-ce vraiment bien nécessaire?

Quoi qu'il en soit, nous voilà, semble-t-il, assez éloignés des sombres descriptions de M. Cawadias, aussi loin, presque, qu'il l'était lui-même, en son temps, des souffles systoliques de la clinique médicale.

L'instruction pratique du futur médecin ne se borne, du reste, pas là. Ce qui, dans les autres pays, n'est qu'un usage, très généralement répandu, il est vrai, est devenu en Allemagne, et ceci depuis 5 ans, une loi.

Cette loi interdit que le médecin, sa scolarité et ses examens terminés, soit autorisé à s'établir avant une année. Quatre mois au moins de cette année doivent être passés dans un service de chirurgie, quatre dans un service de médecine. Les quatre mois restants sont employés à l'étude d'une spécialité quelconque.

Ce stage peut se faire en dehors des services cliniques; les hôpitaux de ville ou de district fournissant le plus souvent au jeune stagiaire la pension complète, cette prolongation des études est rendue ainsi pour tous facile à supporter.

En voilà assez, je pense, pour démontrer que, s'il n'est pas dirigé selon les méthodes françaises, l'enseignement pratique n'est cependant pas négligé en Allemagne.

Décider quelle manière est la meilleure me semblerait téméraire. Le but est le même, mais différentes peuvent et doivent être les voies qui y conduiront des individus de qualité et d'aptitude non inégales, mais différentes.

CHARLES PERRIER,
Ancien assistant à la Clinique chirurg. de Genève,
Assist. à la Clin. chirurg. de l'Univ. de Bonn.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

La *Fédération des Médecins de la Région parisienne* nous prie d'insérer la note suivante :

Médecins et Mutualistes.

Le conflit, ses causes et ses dangers.

L'année dernière, au Congrès Mutualiste tenu à Nancy, de graves paroles furent prononcées. On osa dire que les médecins pourraient, à leur gré, se plaindre, s'irriter même de la façon dont ils sont traités, mais que leurs plaintes resteraient vaines, car la Mutualité, ayant l'argent, détient la Force. Habitués toujours à plus de déférence et souvent à plus de reconnaissance, de nombreux médecins se sont émus de ces paroles menaçantes. Parmi eux, il en est qui appartiennent à la Mutualité. Il en est d'autres qu'elle ne connaît pas. Réunis pour se livrer à une étude rigoureuse, impartiale, des rapports entre médecins et mutualistes, c'est exclusivement dans ce but qu'ils ont créé la *Fédération des Médecins de la Région parisienne.*

Ce groupement, à peine constitué, comprend déjà plus de *trois mille médecins parisiens*, décidés à leur tour à être la Force, pour mettre un terme à certains agissements qui ont trop longtemps duré.

Il est infiniment triste, en effet, de constater que, dans quelques sociétés où fonctionne le système dit « à l'abonnement », les honoraires médicaux ne dépassent pas 50 centimes.

Sans s'arrêter plus qu'il ne convient à ce chiffre, réellement déconcertant, il est permis toutefois d'affirmer que nos honoraires sont presque toujours fort réduits, sinon dérisoires, et il est à craindre que les soins ne se ressentent parfois d'une aussi invraisemblable parcimonie. Or, ceci est indigne de nous, indigne des mutualistes, qui, pour la plupart, ne sont pas des indigents. Aussi, avons-nous la volonté bien arrêtée de fournir un effort continu pour faire modifier ces conditions, devenues inacceptables.

D'abord, le système à l'abonnement doit être condamné, sans appel. Il est illogique, inadmissible, car il faut établir nos honoraires sur des réalités et non sur des probabilités. Nous espérons également que le jour viendra où le libre choix du médecin par le sociétaire sera possible. Tout démontre que le mutualiste aspire à ce droit, que lui confère le paiement de sa cotisation.

C'est avec une inlassable obstination, mais sans hâte, que nous étudierons les moyens d'aboutir. **Nous ne voulons, en effet, rien détruire ni rien bouleverser**; nous avons à la fois le souci des budgets mutualistes et le respect indiscutable, absolu, des situations que les médecins ont acquises. Aussi médiocres, aussi peu enviables que soient ces situations, il ne nous appartient pas d'adresser à certains confrères le reproche de les apprécier, car, à coup sûr, ils nous aideront à les améliorer. Si nous savons bien que la dure obligation du fonds commun inaliénable rend indisponible une grosse part des ressources dont disposent les Sociétés, nous savons aussi qu'il est opportun de suivre la loi économique et de songer à une majoration des cotisations. Cette majoration, devenue désormais nécessaire, inévitable, serait extrêmement minime, ainsi que nous le démontrerons quand le moment sera venu.

D'autre part, il semble difficile d'imposer brusquement le libre choix du médecin, sans porter atteinte aux situations acquises. C'est donc par étapes successives qu'il faudra procéder. L'extinction, les démissions spontanées constitueront, avec le relèvement préalable des honoraires, un moyen rationnel et peu subversif d'obtenir une réforme attendue de tous, et que plus de *trois mille Médecins* vont poursuivre.

Le Corps médical a donné maintes preuves de son désintéressement. S'il se révolte enfin, c'est qu'il est menacé par la Mutualité envahissante, et que, comme les autres, il est soucieux de ses intérêts les plus pressants et de ses plus légitimes aspirations.

Il a décidé de se défendre, mais les exemples resteront nombreux où le médecin, appelé auprès d'un malheureux dont la misère est obscure et fière, prodiguera à ce déshérité ses meilleurs soins, en ajoutant une obole que sa pitié aura laissée. C'est dans cette charité seule que nous voyons un sacerdoce impérissable.

Certes, nous nous glorifions d'avoir souscrit à l'idée généreuse qui a créé la Mutualité. Nous ne voulons pas détruire une œuvre admirable qui nous doit sa prospérité, et qui, sans nous, perdant jusqu'à sa raison d'être, s'écroulerait aussitôt. Mais il est singulier, profondément injuste, que les seuls sacrifiés, les seules victimes soient précisément les meilleurs artisans de cette prospérité.

Aujourd'hui, en effet, la Mutualité, avec ses *cinq millions* d'adhérents, nous impose de trop lourds sacrifices. Il y a là, pour son avenir ou pour le nôtre, un réel danger que nous dénonçons. Il faut aviser, mais nous agirons méthodiquement, énergiquement, sans violences, comme il sied à des hommes qui, réprouvant les représailles irréfléchies, veulent demeurer aussi sages que résolus.

L. Chapon,
Secrétaire général de la Fédération.

Comme suite à la circulaire ci-dessus, nous mentionnerons également une intéressante *Réunion des médecins des XIII*e*, XIV*e *et XV*e *arrondissements*, dans laquelle, désireux d'activer la solution de la question du libre choix dans les mutualités, ceux-ci ont résolu d'essayer une entente locale destinée, non pas à se substituer à la Fédération médicale de la région parisienne, mais au contraire à l'aider dans son œuvre en l'excitant à une action rapide et énergique.

Voici d'ailleurs l'ordre du jour qu'ils ont adopté et qu'ils nous communiquent :

« Les médecins des XIIIe, XIVe et XVe arrondissements, réunis en Assemblée plénière le lundi 20 Juin 1910, au restaurant Lavenue, considérant :

« 1° Que le mutualiste cotisant doit, lorsqu'il est malade, avoir les mêmes droits qu'un client ordinaire, et qu'il est indispensable qu'il puisse choisir son médecin, quel qu'il soit, en toute indépendance;

« 2° Que les tarifs à l'abonnement ou même à la visite actuellement en vigueur dans la plupart des Mutualités constituent par leur insuffisance une atteinte à la dignité du corps médical, ainsi qu'à l'intérêt des malades, dont la santé n'est plus, dès lors assez garantie ;

« Dégagent leur responsabilité d'un état de choses préjudiciable aux mutualistes comme aux médecins ;

« Et conseillent aux mutualistes de réclamer eux-mêmes aux Assemblées générales de leurs sociétés le libre choix du médecin sans restrictions. »

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

Les états dépressifs et l'Ibogaïne

Il existe physiologiquement pour chacun de nos appareils, aussi bien que pour chacune des fonctions correspondantes, une certaine tonalité moyenne, un certain équilibre, inséparables de l'intégrité organique et fonctionnelle. Quand cet équilibre se rompt, quand cette sorte de potentiel vital subit une chute appréciable ou durable, on dit qu'il y a dépression : dépression musculaire, dépression nerveuse, dépression cardiaque, etc.

Le prototype des états dépressifs est incontestablement la neurasthénie, dans laquelle tous les organes sont plus ou moins touchés par le processus morbide ; mais on ne saurait traiter en quantités négligeables la dépression générale qui succède à toutes les maladies aiguës et en accompagne la convalescence, les dépressions plus localisées, les asthénies, comme on a coutume de les nommer, qui intéressent l'appareil circulatoire, et le cœur en particulier, à la suite de la grippe et de la fièvre typhoïde; les psychasthénies, suite du surmenage cérébral, etc.

Contre ces états si communément observés et en dehors des règles de l'hygiène et des régimes alimentaires, nous possédons tout un arsenal de médicaments dits toniques, qui vient de s'enrichir récemment d'un nouveau produit, sur lequel on fonde les plus légitimes espérances. Il s'agit de l'ibogaïne, extraite de l'iboga du Congo, plante dont un empirisme heureux avait depuis longtemps révélé aux habitants de ces régions tropicales, les vertus stimulantes et anti-déperditrices. L'ibogaïne, étudiée plus particulièrement par E. Landrin et le Dr A. Landrin s'est montrée, aussi bien dans les expériences de laboratoire entreprises de concert avec le Prof. Pouchet que dans les essais cliniques, comme un tonique musculaire et nerveux, un toni-cardiaque et un excitant de la nutrition.

Le mode d'administration le plus commode et le plus agréable est sans contredit la dragée Nyrdahl, dosée à 0,005 milligr. de chlorhydrate d'ibogaïne. Dose : 2 à 6 par jour, au moment des repas.

CONCOURS

Internat des Hôpitaux de Paris. — *Prix Civiale.* — Un concours est ouvert entre les internes titulaires ou provisoires pour l'attribution du prix biennal de 1.000 fr., fondé par feu Civiale au profit de l'élève qui aura présenté le travail jugé le meilleur sur les maladies des voies urinaires.

Ce travail devra être déposé à l'administration centrale (service du personnel), avant le 15 Décembre 1910, au plus tard.

MM. les internes sont informés que les mémoires destinés à être présentés pour le concours des prix de l'Internat (médaille d'or), ne pourront pas être admis pour le prix Civiale.

Internat et externat des Hôpitaux de Paris. — *Concours pour les prix à décerner aux externes pour l'année 1910-1911, et la nomination aux places d'internes vacantes le 15 Février 1911.*

L'ouverture du concours pour les prix à décerner aux élèves externes en médecine (année 1910-1911), et la nomination aux places d'élève interne en médecine vacantes le 15 Février 1911, aura lieu le lundi 17 Octobre 1910, à midi précis.

Les élèves seront admis à se faire inscrire à l'Administration centrale, avenue Victoria, 3, bureau du personnel médical, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 11 heures à 3 heures, depuis le jeudi 1er Septembre jusqu'au vendredi 30 du même mois inclusivement.

Un avis ultérieur indiquera le lieu où les candidats devront se réunir pour la première épreuve.

Les candidats au concours de l'internat ne peuvent être inscrits que sur le vu des pièces suivantes :

1° Un certificat constatant leur service en qualité d'externe depuis le 15 Mai 1910, au moins, sans interruption ;

2° Des certificats délivrés par les médecins, chirurgiens ou accoucheurs, et par les directeurs des établissements dans lesquels ils ont fait un service en qualité d'externe, depuis le 15 Mai 1910, et attestant leur exactitude, leur subordination et leur première inscription.

Les candidats qui désirent prendre part à ce concours devront se présenter au service du personnel de l'Administration pour obtenir leur inscription, en déposant leurs pièces. Les candidats absents de Paris ou empêchés devront demander leur inscription par lettre chargée.

Toute demande d'inscription faite après l'époque fixée par les affiches ne peut être accueillie.

Prix Fillioux. — En conformité du legs fait à l'Assistance publique par M. Fillioux, un concours doit être ouvert, chaque année, pour l'attribution de deux prix de même valeur, à décerner : l'un à l'interne, l'autre à l'externe des hôpitaux qui auront fait le meilleur mémoire et le meilleur concours sur les maladies de l'oreille. Le montant de chacun de ces prix est fixé chaque année à la fin du concours.

Pour l'année 1910, le concours sera ouvert le jeudi 1er Décembre.

Les élèves qui désireront y prendre part seront admis à se faire inscrire à l'administration centrale (service de santé), tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 11 heures à 3 heures, du 3 au 10 Octobre inclusivement.

Le mémoire prescrit comme épreuve du concours devra être déposé avant le lundi 10 Octobre, dernier délai.

Ce mémoire devra être manuscrit et inédit.

Programme du concours. — Un mémoire, manuscrit et inédit, sur les maladies de l'oreille, le sujet de ce mémoire étant laissé au choix des candidats, qui devront nécessairement comprendre dans leur étude l'élément anatomo-pathologique.

Une épreuve clinique spéciale sur un malade atteint d'une affection de l'oreille. Il est accordé au candidat 20 minutes pour examiner le malade, et 10 minutes pour faire sa leçon, après 10 minutes de réflexion.

Externat des hôpitaux de Paris. — Rappelons que le concours pour la nomination aux places d'externe vacantes, le 1er Mars 1911, dans les hôpitaux et hospices civils de Paris, s'ouvrira le lundi 19 Septembre 1910, à 4 heures précises, dans la salle des concours de l'administration, rue des Saints-Pères, 49.

Les étudiants qui désirent prendre part à ce concours seront admis à se faire inscrire au service du personnel de l'administration, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 11 heures à 3 heures, jusqu'au mercredi 31 Août 1910 inclusivement.

Concours pour la nomination aux places d'élève en pharmacie des dispensaires de l Assistance publique à Paris. — Un concours pour la nomination aux places d'élève en pharmacie des dispensaires de l'Assistance publique sera ouvert le lundi 28 Novembre 1910, à midi, dans la salle des concours de l'administration générale de l'Assistance publique à Paris, rue des Saints-Pères, 49.

Cette séance sera consacrée à la composition écrite.

MM. les élèves en pharmacie qui désireront concourir seront admis à se faire inscrire au service du personnel de l'administration générale de l'Assistance publique à Paris, de midi à 3 heures, du jeudi 20 Octobre au samedi 12 Novembre 1910 inclusivement.

Conditions du concours. — Tout candidat ou candidate au concours pour les places d'élève en pharmacie des dispensaires de l'Assistance publique doit être âgé de 20 ans au moins et de 27 ans au plus, au 1er Janvier de l'année du concours, et justifier d'au moins 4 inscriptions de scolarité prises dans une école de pharmacie.

Il doit produire : 1° son acte de naissance; 2° un certificat de revaccination; 3° un certificat de bonnes vie et mœurs; 4° un certificat délivré par l'Ecole de pharmacie constatant, d'une part, qu'il a subi avec succès son examen de première année et, d'autre part, qu'il est en cours d'études.

Les candidats qui désirent prendre part au concours doivent se présenter au service du personnel de l'administration de l'Assistance publique pour obtenir leur inscription, en déposant leurs pièces, et signer au registre ouvert à cet effet. Les candidats absents de Paris ou empêchés peuvent demander leur inscription par lettre chargée.

Toute demande d'inscription faite après l'époque fixée par les affiches pour la clôture du registre ne peut être accueillie.

Ecole d'infirmières de l'Assistance publique à Paris. — Le 5 Octobre prochain aura lieu un examen pour l'admission de cent élèves à l'Ecole des Infirmières de l'Assistance publique (hospice de la Salpêtrière, à Paris). Cet examen comportera, outre un examen médical, des épreuves écrites, dictée, narration simple, problèmes d'arithmétique élémentaire (programme du certificat d'études) ainsi qu'une épreuve de couture. Les candidates qui ne pourraient être reçues dans une famille à Paris seront, pendant la durée des épreuves, logées et nourries gratuitement à l'Ecole.

L'Ecole des Infirmières de l'Assistance publique reçoit des jeunes filles de 19 à 26 ans, de constitution robuste. L'administration générale de l'Assistance publique à Paris qui leur donne, outre les prestations en nature (logement en chambre, nourriture, habillement, etc.) une indemnité mensuelle de 10 francs la première année, de 20 francs la deuxième année, exigera d'elles l'engagement de servir pendant trois ans dans ses établissements ou de rembourser les frais de pension fixés à 1.095 francs par an. Le régime de l'Ecole est l'internat.

A leur sortie de l'Ecole, les élèves qui ont satisfait aux examens de fins d'études sont pourvues d'un emploi d'infirmière de 2e classe dans les établissements de l'Administration (traitement en argent, 700 francs, outre les prestations en nature).

Adresser les demandes *le plus tôt possible* à M. le directeur de l'Assistance publique (service de la Direction), 3, avenue Victoria, Paris.

CHAIX & Cie, 10, rue de l'Orne. PARIS.

Service de santé militaire. — Des concours s'ouvriront le 1er Décembre 1910, à 9 heures du matin, à l'Ecole d'application du service de santé militaire, pour l'admission à 55 emplois de *médecin aide-major de 2e classe*, et à un emploi de *pharmacien aide-major de 2e classe*, élèves à ladite école.

Sont admis à concourir les docteurs en médecine et les pharmaciens de 1re classe ayant au moins de 28 ans au 1er Janvier 1910, et ayant satisfait aux obligations de la loi sur le recrutement de l'armée.

Les étudiants en médecine ou en pharmacie qui ne sont pas encore en possession du diplôme de docteur en médecine ou de pharmacien de 1re classe sont également autorisés à concourir, sous réserve de l'annulation de leur admission s'ils ne sont pas reçus docteurs ou pharmaciens de 1re classe avant le 15 Janvier 1911. Les demandes d'admission au concours doivent être adressées au ministre de la Guerre (7e direction, 1er bureau), avant le 15 Novembre 1910.

Les programmes, arrêtés le 6 Mai 1910, donnant les conditions de ces concours sont insérés au *Bulletin officiel* du ministère de la Guerre (P. S.).

Faculté de médecine de Lille. — Un concours pour un emploi de *chef de clinique médicale* s'ouvrira à la Faculté, le lundi 14 Novembre 1910, à 8 heures du matin.

Ecole de médecine et de pharmacie de Clermont-Ferrand. — Un concours s'ouvrira le 27 Mars 1911, devant la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Toulouse, pour l'emploi de *suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicale et de clinique obstétricale*.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Hôpital civil d'Alger-Mustapha. — Des concours seront ouverts à Alger :

1° Le 28 Novembre 1910, pour un emploi de *médecin-adjoint* à l'hôpital civil de Mustapha;

2° Le 12 Décembre 1910, pour un emploi de *chirurgien-adjoint* au même hôpital.

S'inscrire à la direction de l'hôpital au moins un mois avant l'ouverture du concours.

Hôtel-Dieu d'Angers. — Le concours de *médecin-adjoint des hôpitaux*, qui s'est ouvert le 25 Juillet 1910, s'est terminé par la nomination de M. Denéchau, professeur-suppléant de pathologie et clinique médicales à l'Ecole de médecine.

Hôpitaux de Lille. — La Commission administrative des hospices civiles de Lille donne avis que le lundi 12 Décembre 1910, à 9 heures du matin, il sera ouvert entre tous les internes en médecine, en exercice dans les hôpitaux de cette ville, un *concours* public *pour le prix de fin d'année*, consistant en une médaille d'or, délivrée par l'administration hospitalière.

Ce concours aura lieu dans l'une des salles de l'hôpital Saint-Sauveur, devant un jury présidé par l'un des membres de la Commission administrative des hospices.

Hospices civils de Lyon. — Le lundi 21 Novembre 1910, à 9 heures du matin, s'ouvrira un concours public pour la nomination d'un *accoucheur des hôpitaux*, appelé à faire le service dans les établissements de l'administration des hospices civils de Lyon.

— Le lundi 20 Février 1911, à 8 h. 30 du matin, s'ouvrira un concours public pour la nomination d'un *chirurgien des hôpitaux*, appelé à faire le service dans les établissements des hospices civils de Lyon.

Hôpitaux de Marseille. — A la suite de deux concours terminés au mois de Juin dernier ont été nommés : M. J. Fiolle, *chirurgien-adjoint des hôpitaux*; M. Rouslacroix, *médecin-adjoint des hôpitaux*.

Hôpitaux de Marseille. — Un concours pour 7 places d'*élèves internes en médecine et en chirurgie* s'ouvrira à l'Hôtel-Dieu, le lundi 3 Octobre, à 9 heures du matin.

Pourront seuls être candidats : les externes titulaires des hôpitaux de Marseille, les internes provisoires des mêmes hôpitaux nommés au concours de 1909 et les internes et externes des hôpitaux annexés à une Faculté de médecine; ils devront avoir huit inscriptions de médecine et pourront se faire inscrire jusqu'au 26 Septembre.

Hôpitaux d'Orléans. — Un concours pour deux places d'*interne titulaire* et trois places d'*interne provisoire* s'ouvrira le mardi 14 Décembre 1910, à 2 h. 1/2, à l'Hôtel-Dieu d'Orléans (salle de la bibliothèque).

Pour s'inscrire au concours et pour tous les renseignements, s'adresser au secrétaire des hospices d'Orléans.

Hôpitaux de Rouen. — M. Longuet, professeur de physiologie à l'Ecole de Médecine, a été nommé, après concours, *chirurgien-adjoint des hôpitaux*.

École vétérinaire de Lyon. — Deux concours sont ouverts à l'Ecole vétérinaire de Lyon :

Le 2 Novembre 1910, pour la nomination d'un *chef de travaux attaché à la chaire de pathologie chirurgicale, manuel opératoire, ferrure et clinique*.

Le 15 Novembre 1910, pour la nomination d'un *chef de travaux attaché à la chaire d'embryologie, histologie normale et anatomie pathologique*.

Les programmes de ces concours se distribuent au ministère de l'Agriculture (bureau des écoles et services vétérinaires), et dans chacune des trois écoles vétérinaires d'Alfort, Lyon et Toulouse.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, boul. Saint-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

Interne des hôpitaux de Paris ferait *remplacement* de médecin le dimanche. Ecrire *P. M.*, n° 390.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut, Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —
SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

P. Teissier et H. Schæffer. Des complications cardiaques au cours des diverses variétés de l'érythème polymorphe.

A. Gonnet. Mouvements choréiformes et méningite tuberculeuse.

CONGRÈS

Association médicale Britannique (Londres, 22-30 Juillet 1910. (*Fin.*)

Anévrisme de l'aorte communiquant avec la veine cave supérieure. — Acromégalie. Hypertrophie cardiaque. Présence de substances hypertensives dans l'urine. — Valeur d'un régime alimentaire très réduit dans certaines dermatites aiguës. — Usage de l'acide carbonique neigeux en dermatologie. — Les effets des médicaments sur la dentition — Les erreurs de diagnostic anatomique du cancer de l'estomac. — Un cas de suture du nerf circonflexe. — Traitement chirurgical de l'entérocolite.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société belge d'Opthalmologie. — Nouveau traitement des ulcères serpigineux de la cornée par le chauffage. — Infection post-opératoire bénigne par un microorganisme non encore décrit. — Deux cas de tumeur de la caroncule lacrymale.

ANALYSES

MÉDECINE PRATIQUE

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

CHRONIQUE

F. Helme. Souvenirs d'un médecin. Le Dr Poumiès de la Siboutie (1789-1863).

LIVRES NOUVEAUX

NOUVELLES

SOUVENIRS D'UN MÉDECIN

LE Dr POUMIÈS DE LA SIBOUTIE

(1789-1863)

En marge des grands caractères ethniques utilisés pour différencier les humains, il existe des signes plus humbles, mais dont le groupement a une telle valeur spécifique qu'ils suffisent à assigner à chaque individu sa place dans le mécanisme social. Vous connaissez trop bien les effets de l'empreinte professionnelle pour que j'aie besoin d'y insister. Il est rare que l'observateur un peu averti ne puisse distinguer le magistrat de l'universitaire, le commerçant du militaire en bourgeois, etc. Mais aucune profession, autant que la nôtre, ne réagit sur l'individu qui l'exerce. Nous eûmes beau délaisser la redingote noire et la cravate blanche; nous avons beau sacrifier à la logomachie nouvelle, parler syndicalisme, solidarité, notre façon de voir le monde, de penser et d'agir est si particulière, qu'en dépit de toutes les apparences, nous sommes aujourd'hui ce que nous étions hier. L'habitus a pu se modifier, le sol mental est, à peu d'exceptions près, demeuré identique.

Il y aurait un chapitre bien intéressant à écrire sur le mécanisme étiologique de la cérébralité morticole. Peut-être est-elle innée. Ceux que ne rebutent ni la chair palpitante de l'hôpital, ni la fétidité des amphithéâtres, pour parler comme Claude Bernard, ont déjà au plus profond d'eux-mêmes un caractère commun, que les études biologiques, avec leurs méthodes et leurs disciplines, vont renforcer encore. A peine sur le bancs de l'Ecole, nous devons apprendre à observer des faits, nous les analysons et nous les groupons. Viennent ensuite les déductions, et enfin il nous faut, dans un ordre élégant et logique, — je parle surtout ici des Latins, — présenter le résultat de nos recherches. Cette gymnastique constante finit par imprimer à l'âme un pli particulier, et chacun de nous, dans la pratique courante de la vie, en tire beaucoup de force et aussi beaucoup de faiblesse.

Depuis vingt-cinq ans que je suis nos groupements professionnels, que je prends part à nos discussions, très animées souvent, puériles et flottantes quelquefois, fécondes de temps à autre, je n'ai jamais manqué de relever les traits qui nous caractérisent. Et il est des jours où je me suis demandé si ce n'était point à nous que pouvait s'appliquer la phrase célèbre de Chateaubriand : « Ils sont les plus simples des hommes, ils causent comme des immortels ou des petits enfants, ils expliquent les lois secrètes de l'univers et ne peuvent comprendre les affaires les plus innocentes de la vie. Ils ont des idées merveilleuses de la mort et meurent sans s'en apercevoir, comme des nouveau-nés... »

Cette manière d'être, cette aptitude spéciale à juger et à sentir devait évidemment nous faire voir les hommes et les choses sous un angle particulier.

Le monde, c'est nous qui le créons, il est en

nous; sans nous, il ne saurait exister. Notre rétine est autre que celle du commun, il est naturel que notre vision de la vie ne ressemble en rien à celle de tel ou tel autre groupement humain.

Mais, si à cette adaptation spéciale de notre cerveau nous ajoutons les circonstances propres au milieu, nous devrons reconnaître qu'avec le prêtre, le médecin est le seul être ayant le loisir d'étudier l'homme dans toute sa triste nudité. De par sa fonction sacrée, grâce à son sacerdoce, ce mot sublime et dont nous prétendons sottement nous défaire aujourd'hui comme d'un vêtement suranné, le plus modeste praticien est le confident de tout le tragique qui l'environne, il descend tout naturellement jusqu'au plus profond des âmes. Pas de secrets, pas de ruses et de finasseries avec lui. Et c'est pourquoi les Mémoires des médecins sont d'ordinaire si solidement étoffés et si vivants.

J'ai recueilli naguère et rassemblé les notes du Dr Prosper Ménière, collection charmante d'anecdotes sur les salons du second Empire. Voici que le Dr Poumiès de la Siboutie nous apporte à son tour ses Mémoires, publiés par ses enfants, et j'ai tenu à vous présenter moi-même notre vieux confrère.

Bien curieuse, la physionomie de ce praticien de Paris. Songez donc! Il a connu deux mondes : Né en 1789, au moment où le canon de la Bastille saluait l'aurore des temps modernes, il a vu passer devant lui, sanglants ou glorieux, dix gouvernements successifs : Louis XVI, le Comité de Salut public, le Directoire, le Consulat, l'Empire, les deux Restaurations, Louis-Philippe, la République de 48 et le second Empire. Mieux qu'un autre, il a pu comprendre comment les Français avaient trouvé un idéal nouveau sans rencontrer jamais le pouvoir capable de s'y adapter.

En revanche, élevé par des gens de l'ancien régime, il a connu cette douceur de vivre dont parlait Talleyrand avec tant de regrets. Son grand-père était le sujet très humble du Roi-Soleil. Lui-même, tout enfant, sautait sur les genoux du brave Saintonge, un vieux domestique qui, tambour au Régiment-Dauphin, avait conduit les nôtres à la victoire en tapant sur sa peau d'âne durant la journée de Fontenoy. Enfin Lakanal, délégué en Périgord par la Convention, avait été l'hôte de son père.

Ainsi, Poumiès résume en lui, et la vieille France avec ses regrets et ses traditions, et la nouvelle avec toutes ses espérances. Nous aurions donc été grandement privés s'il n'avait été de ces humbles qu'un penchant secret pousse à se revivre avant que l'éternité et l'oubli ne les pressent de tout leur poids. Mais ce qui spécifie ses Mémoires, c'est leur caractère surtout objectif. N'y cherchez point les aventures pittoresques ou tragiques dont il a été le héros. Rien ou presque rien de professionnel dans ces confidences. Poumiès estime que le Génie de la médecine doit garder les secrets, même par delà la tombe, et comme il a raison! N'y cherchez pas davantage ces grandes pensées qui, par intervalles, s'élèvent dans une âme que le temps et le malheur ont dévastée. L'Ange des souvenirs, qui s'est assis, pensif, à ses côtés, a quelque chose de familier, de simple, de modeste et qui, d'ailleurs, est tout Poumiès.

Il est né en Périgord, et son premier soin est de nous retracer la vie qu'on y menait sous l'ancien régime, tableau doucement coloré que çà et là ombrent de traits noirs les exactions des seigneurs, exactions qui expliquent la genèse du mouvement révolutionnaire : « Jadis, chaque paroisse avait son Seigneur; chacun d'eux exerçait un pouvoir presque sans limites. On se tenait debout et découvert devant eux. Ils avaient un banc d'honneur à l'église, on les attendait pour commencer les offices et le curé devait les encenser à l'Évangile. Leurs armoiries étaient grossièrement peintes à l'extérieur et à l'intérieur des chapelles. Lorsqu'il leur convenait de s'immiscer dans les affaires particulières, mariages, questions de propriété, partages, ils les décidaient sans appel. Ils parcouraient avec leurs meutes les terres cultivées ou non, sans se soucier des dégâts, et se montraient jaloux à l'excès de leur droit de chasse. » Le droit de chasse! voilà une des causes obscures mais certaines de la Révolution. J'ai connu moi-même un centenaire, retraité comme maréchal des logis de la vieille Garde. Il m'a souvent raconté qu'avant 89 le manant, propriétaire d'un chien de chasse, devait lui faire couper une patte du train de derrière pour l'empêcher de suivre le gibier. Et de tous les griefs contre les nobles, il n'avait retenu que celui-là.

Au demeurant, la vie était bonne parce qu'on se contentait de peu. Le beurre était inconnu, l'eau-de-vie ne coûtait rien, mais personne n'en buvait. L'hiver, on mettait des sabots; l'été, on allait pieds nus; pour se rendre à la ville, des souliers, encore étaient-ils portés à la main, on se chaussait seulement en arrivant. Vous connaissez tous l'aventure de ce paysan qui sur la route se heurte à un caillou et se fend le pied. — Hein! quelle chance! remarque-t-il. Si j'avais eu ma chaussure, elle était perdue!

Au-dessous du Seigneur venait la classe des bourgeois ou ce qu'on appelait « les Messieurs ». Ordinairement, ils habitaient les bourgs et y exerçaient les fonctions de juge du lieu, de notaire, de médecin, de chirurgien. Plus bas, on avait les paysans, métayers et petits cultivateurs propriétaires, enfin les journaliers.

« Les familles étaient très nombreuses. Chaque maison avait six ou huit enfants. L'aîné recueillait la plus grande partie de l'héritage paternel, laissant à ses cadets les diverses professions d'avocat, de

médecin, notaire, prêtre, moine. Quelques-uns suivaient la carrière des armes, bien que pour eux il n'y eût aucune chance d'avancement. Le commerce était peu considéré; il était fort rare de voir un jeune homme de la bourgeoisie choisir la profession de commerçant.

« La vie simple et laborieuse avait ses plaisirs et ses distractions. Chaque maison bourgeoise réunissait trois ou quatre fois par an les voisins à sa table; il s'ensuivait deux ou trois réunions semblables par mois. Le dîner était servi à midi précis, et quel dîner! C'étaient de vraies noces de Gamache... On sortait de table à 3 heures, on allait au jardin si le temps le permettait, on causait. A 5 ou 6 heures, on jouait à quelque jeu de cartes; à 9, on se remettait à table pour manger les restes fort plantureux du dîner, et ces appétits homériques faisaient honneur à tout.

« Pendant les longues soirées d'hiver, on se réunissait deux ou trois fois la semaine dans une des principales maisons pour jouer ou pour causer. D'ordinaire, la veillée se passait en commun; les maîtres lisaient, écrivaient, ou s'occupaient de toute autre manière; les domestiques *pelaient* les châtaignes pour le lendemain. Les servantes, le ménage terminé, prenaient leur quenouille et filaient la laine ou le chanvre qui servaient pour le vêtement ou le linge. A 10 heures au plus tard venait la prière en commun, dite à haute voix par un des enfants, et on allait se coucher.

« Les jeunes gens avaient aussi leurs jours de plaisir. Au Carnaval, aux fêtes votives, on se réunissait pour danser. Un violon, un fifre, une musette en peau de mouton composaient tout l'orchestre. Un seul bal réunissait tout le monde : dames de château, demoiselles, messieurs, paysans, paysannes, tous dansaient ensemble, gaiement et de bon cœur. Cet usage n'a jamais été la cause de familiarité déplacée ou de manque de respect. Après le bal, chacun reprenait sa place et ses occupations habituelles..... »

J'arrête là mes citations pour insister sur deux points : La famille, d'après notre confrère, est nombreuse. Il aurait tendance à faire honneur de cette fécondité au droit d'aînesse. Mais ce droit existe également pour la noblesse, et celle-ci se restreint déjà. Il faut plutôt attribuer la natalité, encore abondante chez les humbles, à la simplicité des mœurs, au courage devant la vie, et, pourquoi ne pas le dire franchement, aux croyances religieuses que rien n'avait encore entamées. Je lisais récemment l'ouvrage du brave Moriceau, l'accoucheur des belles Madames au XVIIIe siècle. Il raconte quelque part qu'un jour, dans son service, une femme eut d'un coup 4 enfants — une vraie portée, comme vous voyez. La Cour ne pouvait manquer de s'intéresser à l'événement. On fut voir en cortège la prolifique accouchée. Mais le Régent voulut aussi complimenter le père. Celui-ci, un tonnelier, je crois, était de la race qui aime à se gausser, et, même devant les Grands, aiguise volontiers ses propos d'humour à la française. Comme Son Altesse marquait son admiration pour un si beau travail : — « Oh! j'aurais besogné mieux encore, répartit l'autre, si dans le moment opportun le pied ne m'avait manqué sur le rebord du lit... »

Donc, à cette époque, l'ensemble de la race est prolifique, grâce à ceux d'en bas. Les sociologues que préoccupe à si juste titre la stérilité dont nous sommes atteints; devraient d'abord se reporter aux conditions de la vie d'antan et s'efforcer de recréer le même milieu. Mais cela est-il possible ?

Une autre remarque à faire est celle que suggère le tableau idyllique de la société française à la fin du XVIIIe siècle. Alors, la vie s'écoule heureuse parce que l'horizon est borné, les communications difficiles, et que les désirs n'outrepassent pas les moyens qu'on a de les satisfaire. Rien de plus charmant et délicieux, notamment, que la vie qui, chez les Poumiès, s'écoule doucement entre les deux rives de la Tradition et de la Foi. Or, cette Bourgeoisie, qu'on se plaît à railler, à mépriser et à combattre aujourd'hui, eût pu parfaitement se contenter de ce qu'elle possédait. Il y avait bien le Seigneur, mais « les Messieurs », chaque jour plus instruits, chaque jour plus à leur aise, avaient fini par se hausser à son niveau. D'ailleurs, il avait trop besoin d'eux pour qu'il les gênât en rien. Eh bien, ce sont ces gens, somme toute très heureux, qui ont fait la Révolution, non pas pour eux-mêmes, mais parce qu'au-dessous d'eux végétait, misérable et traquée, la classe des paysans et des artisans. Il y eut là une poussée d'altruisme qu'on oublie vraiment trop aujourd'hui. Poumiès, par exemple, qui est de petite noblesse, est très attaché au passé; mais comme il est en même temps libéral! Comme il a l'esprit juste et sain! Comme il sait entendre les plaintes des déshérités! Le quatrième Etat nous la baille belle, avec l'égoïsme bourgeois! Où en serait-il sans cette Bourgeoisie tant décriée?

Et c'est par là que je terminerai. Une autre fois, si vous le permettez, nous évoquerons avec notre bon confrère les grandes figures médicales du passé. Vous verrez qu'il y aura là encore matière à faire penser et à rendre meilleur.

F. HELME.

LIVRES NOUVEAUX

A. J. Walton. — *Fractures and separated Epiphyses*. 1 vol. in-8° de 288 pages avec 102 figures. Cartonné, London. (E. ARNOLD, 1910.)

Comme presque tous les livres anglais, ce livre est soigneusement édité et enrichi de radiographies qui sont fort bien reproduites et représentent la plupart des variétés importantes de fractures. Le texte est bref et concis, ce qui est bon quand il s'agit de l'étiologie et du mécanisme, mais n'est pas sans inconvénients quand il s'agit du traitement.

M. GUIBÉ.

PIPÉRAZINE MIDY

Le PLUS ACTIF des remèdes à prescrire dans toutes les manifestations de l'ARTHRITISME et de l'URICÉMIE

GRANULÉE • EFFERVESCENTE

Composition définie $NH<^{CH^2-CH^2}_{CH^2-CH^2}>NH$ Codex 1908

SEULE ELLE dissout **92%** des Composés de l'AC. URIQUE et RÉDUIT les déchets uratiques en STIMULANT L'ACTIVITÉ HÉPATIQUE.

(Par le Citrate de Soude à l'état naissant).

COMME PRÉVENTIF : 2 à 3 mesures par jour 10 jours par mois.

CRISES AIGUËS : 4 à 6 mesures par jour, dissoutes dans un verre d'eau à distance des repas.

Chaque mesure (cuillerée à café) = 0.20 gr. Pip. pure

La Publicité de la PIPERAZINE MIDY est exclusivement médicale.

CLICHÉ ATLAS

ÉCHANTILLONS : Pharmacie MIDY, 140, faubourg Saint-Honoré, PARIS

POUDRE KUTNOW

(Kutnow's Powder)

CATARRHE GASTRIQUE, CALCULS BILIAIRES, CALCULS DU REIN
GOUTTE, RHUMATISME ET DIATHÈSES dues à l'Acide urique.

Le Docteur ERNST OTT, médecin de Sa Majesté le Roi Edouard VII, à Marienbad, écrit :

« Depuis quelque temps, je prescris la POUDRE KUTNOW à nombre de mes malades comme traitement postérieur à leur cure à Marienbad et tous m'ont déclaré en avoir retiré d'excellents résultats. Je considère la POUDRE KUTNOW comme un purgatif des plus efficaces, car elle donne des selles abondantes et bilieuses, sans provoquer ni malaises, ni douleurs, ni autres troubles consécutifs. Dans bien des cas d'inactivité du foie, je fus enchanté de ses effets rapides. Je l'ai trouvée très utile dans des cas de dyspepsie grave, et, par conséquent, je puis consciencieusement affirmer que la POUDRE KUTNOW constitue l'un des laxatifs les meilleurs, les plus efficaces et les plus agréables à prendre. »

MARIENBAD, LE 9 SEPTEMBRE 1902.

ERNST OTT
Docteur en Médecine.



SE TROUVE DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

La POUDRE KUTNOW est la reproduction de toutes les vertus thérapeutiques et productrices de santé des Spas européens les plus célèbres; elle possède les mêmes qualités médicinales, mais avec, en plus, celle d'être agréable au goût. Elle produit un effet à la fois stimulant et doux sur l'organisme et facilite la prompte élimination du corps de toutes les substances nocives.

Un échantillon sera envoyé à titre gracieux à MM. les Docteurs.

Adresser les demandes :

à MM. S. KUTNOW & Co, Ltd, 41, Farringdon Road, Londres, E. C.

BON POUR ÉCHANTILLON de **POUDRE KUTNOW** (Kutnow's Powder)

Nom : ....

Adresse : ....

" P. M. "

FACULTÉS DE PROVINCE

Université de Lille. — Par arrêtés rectoraux en date du 5 Août 1910 :

— M. INGELRANS, agrégé, près la Faculté de médecine, est chargé pendant l'année scolaire 1910-1911 d'un cours des maladies du système nerveux.

— M. DUBOIS, agrégé près la Faculté de médecine, est chargé pendant l'année scolaire 1910-1911 des cours d'anatomie, de physiologie et de pathologie élémentaires (enseignement dentaire).

— M. CAUMARTIN, chirurgien-dentiste, ancien interne des hôpitaux, est nommé, pendant l'année scolaire 1910-1911, directeur de clinique et de travaux pratiques dentaires.

— M. VANSTEENBERGHE est nommé pendant l'année scolaire 1910-1911, chef des travaux pratiques de bactériologie.

— M. DEBEYRE est nommé pendant l'année scolaire 1910-1911, chef des travaux pratiques d'histologie.

— M. TONDEUR est nommé pendant l'année scolaire 1910-1911, moniteur de dentisterie.

— M. GÉRARD (Maurice) est nommé pendant l'année scolaire 1910-1911, aide de clinique des maladies des voies urinaires.

— M. BOULET, étudiant en médecine, est nommé pendant l'année scolaire 1910-1911, aide préparateur de physiologie.

— M. PAQUET (André), est nommé pendant l'année scolaire 1910-1911, aide de clinique médicale infantile.

— M. NOREL, étudiant en médecine, est nommé pendant l'année scolaire 1910-1911, moniteur des travaux pratiques d'anatomie pathologique.

— M. CARON, étudiant en pharmacie, est nommé pendant l'année scolaire 1910-1911, moniteur des travaux pratique de pharmacie.

Ecole de médecine d'Angers. — Par arrêtés ministériels du 29 Juillet :

M. THÉZÉE, professeur d'histoire naturelle, est chargé, en outre, pour l'année scolaire 1910-1911, des fonctions de chef des travaux d'histoire naturelle.

M. TURLAIS, professeur suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie, chef des travaux de physiologie, est chargé, en outre, pour l'année scolaire 1910-1911, d'un cours de physiologie.

Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Caen. — M. CHARBONNIER, suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie, est prorogé dans ses fonctions à dater du 21 Novembre 1910.

— M. GEDON, docteur ès-sciences naturelles, suppléant de la chaire d'histoire naturelle, est prorogé dans ses fonctions à dater du 4 Décembre 1910.

Ecole de médecine de Nantes. — M. LEMOINE est institué, pour une période de 9 ans, suppléant de la chaire de chimie.

Ecole de médecine de Rennes. — M. SEYOT, docteur ès-sciences, pharmacien de 1re classe, est institué, pour une période de 3 ans, suppléant des chaires de pharmacie et de matière médicale.

Ecole de médecine de Tours. — M. GUILLAUME est institué, pour une période de 9 ans, suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. Ont été nommés : au grade d'officier, M. Miquel (de Paris); de chevalier, M. Simon (de Semur).

Nécrologie. — MM. Masse, ancien professeur de médecine opératoire à la Faculté de médecine de Bordeaux, fondateur de la *Gazette hebdomadaire des sciences médicales de Bordeaux*; Frédéric Baumgarten, médecin de l'hôpital français de Mexico; Faure (de Saint-Etienne); Richard (de Vanves); Quétand (de Saint-Lucien, Oran); Paul Jacques, interne des hôpitaux de Marseille.

A la mémoire du Dr Mauchamp. — Dimanche dernier a eu lieu, à Chalon-sur-Saône, l'inauguration du monument élevé à la mémoire du Dr Emile Mauchamp, médecin du dispensaire français de Marrakech, au Maroc, assassiné en 1907 par des fanatiques du pays.

La cérémonie a été présidée par M. Pichon, ministre des Affaires étrangères.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Peyraud, du port de Toulon, est désigné pour remplir les fonctions de médecin-major à l'arsenal de Dakar.

— Le *Journal officiel* du 19 Août publie un décret portant réorganisation, en ce qui concerne les corps navigants, des Commissions de classement des officiers susceptibles d'être avancés au choix.

Pour le corps de santé de la marine, la Commission comprendra :

Le ministre de la Marine, président;

Le chef d'état-major général;

Deux vice-amiraux désignés par le ministre;

L'inspecteur général du service de santé;

Deux médecins généraux de 2e classe ou deux pharmaciens en chef de 1re classe, selon qu'il s'agit d'examiner les titres des médecins ou des pharmaciens de la marine;

Le chef du service central de santé.

Les officiers qui ne sont pas désignée par le ministre ou membres de droit de la Commission de classement sont appelés à prendre part aux travaux de cette Commission par voie de tirage au sort.

Congrès international de Radiologie et d'Electricité (Bruxelles, 13, 14 et 15 Septembre 1910). — A l'occasion de l'Exposition universelle de Bruxelles, un Congrès international de radiologie et d'électricité sera tenu, du 13 au 15 Septembre prochains.

Ce Congrès aura pour but l'étude des radiations et de leurs diverses applications. Ainsi qu'on peut s'en rendre compte par la lecture du programme ci-joint, on voit que ce Congrès, tout en abordant largement l'étude physique des radiations, accordera une place très importante à leurs applications biologiques et, en particulier, à la radiologie médicale. La Société de radiologie médicale de Paris lui a, du reste, accordé son patronage.

Biologie proprement dite. — Sont proposées comme devant faire l'objet de rapports, les questions suivantes : 1° Action des rayons X et de la radioactivité sur les éléments cellulaires; 2° action des radiations en général sur le développement des plantes.

Radiodiagnostic. — Trois questions sont mises à l'ordre du jour, comme devant faire l'objet de rapports : 1° Radiographie rapide, radiographie instantanée; 2° étude de l'estomac et de l'intestin, tant au point de vue physiologique que pathologique; 3° endodiascopie.

Radiothérapeutique. — Sont mises à l'ordre du jour, comme devant faire l'objet de rapports, les questions suivantes : 1° La filtration du rayonnement (rayons X et radioactivité); 2° médicaments radioactifs; 3° Traitement des nævi vasculaires par le radium; 4° état actuel de la photothérapie et de ses diverses modalités; 5° Traitement du cancer par le radium.

Une Exposition spéciale d'appareils se rattachant à l'objet de ses travaux sera annexée au Congrès.

Avantages réservés aux membres. — Les adhérents recevront l'intégralité des publications qui paraîtront tant avant le Congrès qu'après la session. Sur la présentation de leur carte, ils entreront gratuitement à l'Exposition de Bruxelles, pendant la durée de la session.

Des demandes seront adressées aux diverses administrations intéressées, à l'effet d'obtenir des réductions de prix, pour ce qui concerne les parcours en chemin de fer.

Le programme des excursions, réceptions, etc., sera publié ultérieurement. Il convient de signaler, dès maintenant, la visite des grottes de Han, ainsi que les excursions à Anvers, Bruges et Ostende, qui seront organisées par les soins du Comité. Le voyage à Ostende sera offert gratuitement aux membres du Congrès. Des réductions notables seront accordées aux membres pour les autres excursions.

Les membres désireux de s'assurer à l'avance un logement sont priés d'écrire au Bureau officiel des logements, place de la Bourse, à Bruxelles. Ce bureau est établi par les soins de l'Administration communale.

Prière d'adresser les adhésions et toutes communications au secrétariat général du Comité organisateur, 1, rue de la Prévôté, Bruxelles.

V° Congrès international d'Electrologie et de Radiologie médicales. — Conformément à la décision prise à Amsterdam en 1908, par l'assemblée générale du IV° Congrès international d'Electrologie et de Radiologie médicales, le V° Congrès se tiendra cette année-ci à Barcelone, du 13 au 18 Septembre. Parmi les questions mises à l'ordre du jour et dont la discussion paraît devoir être intéressante, nous citerons :

1° L'unification des méthodes en électro-diagnostic ;

2° La radioscopie et la radiographie du segment abdominal ;

3° Les propriétés thérapeutiques des champs magnétiques oscillants.

Toutes les Compagnies françaises de chemins de fer ont accordé une réduction de 50 pour 100 sur leurs tarifs. Le prix de la cotisation est de 25 francs. S'inscrire chez M. Comas, calle Cortès, 613, pral., Barcelone ; ou chez M. le prof. E. Doumer, 57, rue Nicolas-Leblanc, Lille

Exposition universelle de Bruxelles. — *IX° Conférence sur les stations thermales et climatiques de France (avec projections).* — Le mardi 30 Août à 3 h. 1/2 au Palais des Fêtes, M. Zuccarelli (de Bastia) fera une conférence sur : « Les stations climatiques et eaux minérales de la Corse. »

V° Congrès international d'Obstétrique et de Gynécologie. — Le Comité du V° Congrès international d'Obstétrique et de Gynécologie qui doit avoir lieu à Saint-Pétersbourg, au mois de Septembre 1910, se croit obligé de faire la communication suivante pour dissiper les appréhensions et répondre aux questions qui lui sont posées à propos du choléra en Russie :

« Les données sur le choléra à Saint-Pétersbourg sont exagérées dans la presse étrangère. La maladie sévit surtout dans la basse classe de la population. Le nombre des malades n'est pas bien considérable pour une population de 2 millions d'habitants. Le danger de contagion pour les membres du Congrès est exclu. Le Comité d'organisation espère que les nouvelles répandues par la presse générale n'empêcheront pas les membres du Congrès de faire le voyage à Saint-Pétersbourg. Le nombre des malades diminue déjà et nous espérons qu'au moment du Congrès l'épidémie sera complètement éteinte. »

Société russe pour l'Avancement des sciences. — Grâce à une donation de M. Christophle Ledenzow, se montant à 2 millions de roubles, une Société vient de se fonder, à Moscou, sous le nom de Société pour l'avancement des sciences expérimentales et de leurs applications pratiques. Elle portera le nom du donateur.

Les maires médecins d'hôpitaux communaux. — Le Conseil d'Etat vient de rendre une décision établissant qu'aucune disposition de la loi n'édicte d'incompatibilité entre les fonctions de président des Commissions administratives d'hôpitaux et celles de médecin rétribué de ces établissements.

RENSEIGNEMENTS

Association d'enseignement médical professionnel (Cours de vacances). — L'Association organise, chaque année, deux séries de cours de vacances. Dans ces cours de revision et de perfectionnement, les médecins praticiens et les étudiants trouveront les éléments essentiellement pratiques des méthodes cliniques et thérapeutiques spéciales aux principales branches de la médecine et de la chirurgie. Les deux séries ont lieu : l'une à Pâques (quinzaine de Pâques), l'autre à la fin des grandes vacances (deux dernières semaines de Septembre).

La prochaine série aura lieu du lundi 19 Septembre au samedi 1er Octobre 1910, avec le programme suivant :

Dr Audistère. — Etude clinique des maladies du cœur et du poumon.

Dr Barbarin ou Dr Judet. — Clinique chirurgicale des maladies infantiles. Orthopédie pratique (appareils, gymnastique).

Dr Dubrisay. — Présentations et positions. Hémorragies. Infection. Opérations et manœuvres obstétricales.

Dr Caboche ou Dr Menier. — Examen, diagnostic et thérapeutique des maladies du nez, du larynx et de l'oreille.

Dr Leredde ou Dr Sabatié. — Méthodes générales, clinique et physique, de traitement des dermatoses et de la syphilis.

Dr de Font-Réaulx. — Méthodes de diagnostic et de traitement des principales affections oculaires.

Dr Pasteau ou Dr Lavenant. — Séméiologie des urines. Urétrites. Cystites. Affections du rein. Les différents cathétérismes.

Dr Roy. — Anatomie et pathologie dentaire.

Dr d'Herbécourt. — Examen, diagnostic et traitement des affections gynécologiques.

Dr Cazin ou Dr Dupuy de Frénelle. — Chirurgie générale. Fractures, autoplasties, hernies, appendicite, etc.

Dr Delherm. — Electrothérapie, radiothérapie, thermothérapie.

Dr Agasse-Lafont. — Maladies de l'appareil digestif, du foie et de la rate.

Les cours qui ont deux titulaires seront faits en général par l'un d'eux seulement.

S'inscrire : 1° par correspondance auprès de M. Mouly, 28, rue Serpente (Sociétés Savantes) ; 2° le lundi 19 Septembre, de 11 heures à midi, aux *Sociétés Savantes*, où seront distribuées les cartes d'admission aux cours.

Le droit d'inscription est de 25 francs pour chaque cours, qui comprendra de 9 à 12 leçons. Tous les cours commenceront le lundi 19 Septembre aux heures indiquées, et seront terminés le samedi 1er Octobre 1910.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Mouly, rue Serpente, 28. Envoi du programme détaillé sur demande.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Charles Foix et Henry Salin. Les sérums antihémolysants et le phénomène de Neisser et Dœring.

Denis Montesanto et Dam. Sotiriadès. La séro-réaction de Wassermann dans 48 cas de lèpre.

CONGRÈS

IIe Congrès international d'anatomie, Bruxelles, 7-10 Août 1910.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société belge d'Urologie. — L'intervention opératoire dans le cancer de la prostate.

Société médicale neufchâteloise. — Du diagnostic et du traitement des ruptures rénales intra-péritonéales.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Académie des sciences. — Variations de la glycémie et de la glycolyse hématique à la très haute altitude. — Nouvelles données expérimentales sur le typhus exanthématique.

ANALYSES

Prof. de Lapersonne et A. Cantonnet. Troubles visuels produits par les tumeurs de l'hypophyse sans acromégalie. — Gellé. Le pancréas dans le diabète pancréatique. — Klippel et M. P. Weil. Les formes cliniques des rhumatismes amyotrophiques. — P. Lequeux. Recherches sur le pouvoir glycolytique chez la femme enceinte atteinte de vomissements incoercibles. — Louis Devraigne et Pierre Descomps. De l'agrandissement du diamètre bi-ischiatique par la position de la taille complétée par l'extension des jambes. — Arnsperger. Sur les tumeurs inflammatoires de l'S iliaque. — Letulle et Nattan-Larrier. Adénome complexe du rein (cysto-adénome polymorphe congénital). — Maurice Chibret. De l'emploi thérapeutique du chlorure de magnésium administré à faibles doses (en particulier dans la constipation et quelques affections qui lui sont consécutives).

CHRONIQUE

H. Montal. Jurisprudence médicale.

LIVRES NOUVEAUX

J. Rennes. Traité de l'inspection des viandes de boucherie, des volailles et gibiers, des poissons crustacés et mollusques. — Schreiber et Rigler. Jahresbericht über die Fortschutt der inneren medizin — D. Epstein. Vade-mecum de diagnostic et de thérapeutique de la tuberculose.

SOMMAIRES DES REVUES

Nouvelles. — VIe Congrès de gynécologie, d'obstétrique et de pédiatrie. — L'hygiène publique en Algérie. — Office national des Universités et grandes Ecoles françaises. — Contre le choléra. — Physiothérapie (Cours de vacances). — Congrès des maladies professionnelles. — Exposition universelle de Bruxelles. — Union internationale pour la protection de l'enfance du premier âge « Goutte de Lait ». — Lutte contre la tuberculose aux Etats-Unis.

Concours. — Ecole de médecine de Besançon.

Renseignements.

JURISPRUDENCE MÉDICALE

Cession de clientèle. Droits du cessionnaire lésé.

Nous recevons de l'un de nos abonnés la lettre suivante :

Messieurs,

En qualité d'abonné de la première heure à *La Presse Médicale*, je prends la liberté de venir vous demander un conseil au sujet d'une cession de clientèle.

Au mois d'Octobre dernier, j'ai repris au Dr M... sa clientèle de Saint-C. Aux termes de notre contrat, M. M... s'engageait, entre autres clauses, à ne plus exercer « la médecine à Saint-C. et dans les communes de son rayon médical ».

Pour des raisons personnelles, je ne pus prendre possession du poste qu'au mois de Janvier. Je trouvais M. M... installé à La Ch., petite ville de 4.500 habitants, où exerçaient déjà 5 médecins, à 8 kilomètres de Saint C.

J ai acquis la certitude qu'en agissant ainsi, M. M... entendait se conserver un grand nombre de consultations.

En effet, si La Ch. ne fait pas partie du rayon médical de Saint-C., Saint-C. et les communes voisines font partie du rayon médical de La Ch. Du temps de M. M... même, un certain nombre de familles de Saint-C. s'adressaient aux médecins de La Ch., à plus forte raison ceux des autres localités indiquées par M. M... comme desservies par lui.

En outre, M. M... m'a attiré ici à l'aide d allega-

tions mensongères. Ainsi dans la notice qu'il a rédigée pour l'agence qui a servi d'intermédiaire entre lui et moi, il prétendait toucher 2.300 et 2.500 francs de fixe. En réalité, il n'y en a aucun. M. M... ayant réclamé une grande discrétion, j'ai craint, en cherchant à contrôler la véracité de ses assertions, de lui causer un préjudice réel.

Dans ces conditions, puis-je avec quelque chance de succès demander à la justice de me faire rembourser l'indemnité versée à titre de dommages-intérêts, ou bien de rendre à M. M... son poste en lui faisant restituer l'indemnité versée augmentée de dommages-intérêts pour le préjudice très facile à établir qu'il m'a causé, ou bien enfin faire mettre M. M... en demeure de quitter La Ch. dans un délai déterminé.

Votre conseil a déjà traité à plusieurs reprises cette question. Mais, dans mon cas, l'espèce me paraît un peu différente, d'autant plus qu'il y avait en même temps cession de pharmacie et reprise de bail.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Dr H. G.

Voici la réponse de notre collaborateur juridique :

I. — Il ne saurait être question de discuter la légalité de la cession de clientèle consentie par le Dr M..., la doctrine et la jurisprudence sont d'accord pour reconnaître la validité de la convention par laquelle un médecin s'engage, vis-à-vis d'un autre, à ne pas exercer la médecine dans un certain rayon (Voir *La Presse Médicale*, n° du 19 Mars 1910, p. 217, et du 16 Avril 1910, p. 307).

II. — Ceci posé, il convient de se demander :

1° Si le Dr M... a observé les engagements qu'il avait pris;

2° Quels sont, si la réponse à la première question est négative, les droits du successeur.

A s'en tenir au texte même du contrat, on pourrait soutenir que le Dr M... n'a pas violé l'obligation à laquelle il était tenu, puisqu'il ne s'est pas établi dans les communes faisant partie du rayon médical de Saint-Ch., on pourrait faire valoir en ce sens l'article 1162 du Code civil, aux termes duquel, « dans le doute, la convention s'interprète contre celui qui a stipulé, et en faveur de celui qui a contracté l'obligation ».

Je ne m'arrête pas, cependant, à cette solution. En effet, « les conventions doivent être exécutées *de bonne foi* » (art. 1134); elles obligent non seulement à ce qui y est exprimé, mais encore à *toutes les suites que l'équité donne à l'obligation d'après sa nature* (art. 1135); on doit, pour les interpréter, « rechercher quelle a été *la commune intention* des parties contractantes, plutôt que de s'arrêter au sens littéral des termes » (art. 1156).

Or, il ne paraît pas douteux que les co-contractants, au moment de la cession de clientèle, ont entendu que le Dr M... ne s'établirait pas dans un endroit où il pourrait faire concurrence à son successeur. La bonne foi, l'équité s'opposent à ce qu'on puisse considérer La Ch., comme étant en dehors du rayon médical de Saint-C., alors que Saint-C. fait partie du rayon médical de La Ch.

Dans ces conditions, j'estime que le Dr M... n'a pas exécuté son obligation et qu'il encourt une condamnation à des dommages-intérêts (art. 1142). Ces dommages-intérêts devraient être égaux au montant du préjudice qu'a causé le Dr M... à son successeur, en s'installant à La Ch. Le Dr M... devrait être préalablement mis en demeure de remplir son obligation (art. 1146).

III. — En ce qui concerne l'absence de fixe, je signale que la rescision de la vente pour cause de lésion ne s'applique pas aux ventes mobilières (Req. 17 Mai 1832, s. 32.1.849).

Mais on pourrait voir dans les allégations mensongères du Dr M... un dol viciant le consentement, et par conséquent une cause de nullité du contrat de vente.

Sans doute, d'une façon générale, les recommandations ou vanteries habituelles, au moyen desquelles le vendeur cherche à vendre sa marchandise en en exaltant le mérite et la valeur, ne constituent pas des manœuvres dolosives de nature à faire annuler le contrat de vente (Rép. général alph. du dr. franç., v° *Vente* n° 122), mais la jurisprudence est nettement fixée en ce sens qu'une vente est à bon droit annulée pour cause de dol, s'il est constaté que le vendeur a usé de manœuvres frauduleuses pour surprendre la confiance de l'acheteur, et que sans l'emploi de ces manœuvres, combinées dans un but dolosif, l'acheteur n'aurait pas souscrit le contrat (Voir notamment Req., 13 Janvier 1885, S. 85.1.302).

Veuillez agréer, etc.

H. Montal.

LIVRES NOUVEAUX

J. Rennes. **Traité de l'inspection des viandes de boucherie, des volailles et gibiers, des poissons crustacés et mollusques.** — 1 volume in-8° de 368 pages avec 45 planches comprenant 87 figures, par O. Nicolet, et 28 photographies. Prix : 15 francs. (Masson et Cie, éditeurs).

Dans cet important volume, l'auteur envisage toutes les questions que soulève ce problème fondamental d'hygiène. Non seulement il rappelle les caractères généraux et l'utilisation des viandes, mais surtout la technique qui permet de déceler les fraudes et les altérations des viandes et des autres produits alimentaires d'origine animale. Il étudie longuement en dehors des techniques, les appréciations des viandes, et surtout leur appréciation au point de vue de la saisie. Un tel volume ne pouvait être complet qu'avec un chapitre sur les dispositions légales concernant la question. Il étudie même l'organisation de l'inspection des viandes à l'étranger. Cet ouvrage est

rendu encore plus intéressant par de nombreuses illustrations; ici, elles sont remarquables. D'ailleurs, à l'heure actuelle, ce livre n'intéresse pas seulement les vétérinaires, mais encore les médecins.

L'importance des intoxications alimentaires nous intéresse forcément à l'heure actuelle, et pratiquement beaucoup de nos confrères ont absolument besoin, au cours d'une enquête, au cours des périodes militaires surtout, d'être à même de juger l'état des viandes fournies à la consommation. Les médecins militaires notamment doivent aujourd'hui être au courant de cette question. Cet excellent volume rendra à ses lecteurs cette étude attrayante.

S. I. De Jong.

Schreiber et Rigler. — *Jahresbericht über die Fortschutt der inneren medizin.*, 1908, vol. III, 1 vol. gr. in-8 de 550 pages. Prix : 21 m. 60. (W. Klinkhardt, éditeur, Leipzig).

Nous avons déjà parlé de cette œuvre bibliographique qui donne la liste aussi complète que possible de tous les travaux parus une même année sur cette question, avec quelques lignes d'analyse de quelques-uns de ces travaux.

Nous avons déjà reproché à cet index bibliographique, qui semble complet, que ces commentaires soient trop peu nombreux pour qu'on puisse le considérer autrement que comme une liste de travaux. D'autre part, la publication tantôt d'un fascicule sur 1908, tantôt d'un fascicule d'une autre année n'est pas très heureuse. Le système nerveux et les maladies infectieuses forment le fond de ce fascicule.

S. I. De Jong.

D. Epstein (de Kiew). — *Vade mecum de diagnostic et de thérapeutique de la tuberculose.* 1 volume petit in-8 de VIII-143 pages cartonné. Prix : 5 marks. (Urban et Schwarzenberg, éditeurs.)

Petit volume sur la tuberculose et son traitement. L'auteur y a réuni tout ce qui a été proposé en Allemagne pour traiter les tuberculeux; la partie diagnostique est très peu étendue. Toutes les questions d'hygiène sociale sont également envisagées.

S. I. De Jong.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE DE LA TUBERCULOSE

Sommaire du n° 4.

Mémoires originaux :

S. Arloing. — La tuberculose aviaire dans ses rapports avec la tuberculose des mammifères.

Nobécourt et **Darré**. — Un cas de bacillémie tuberculeuse primitive.

Revue analytique. — Livres reçus.

Classement méthodique des travaux, mémoires, articles publiés sur la tuberculose.

ANNALES DE DERMATOLOGIE ET DE SYPHILIGRAPHIE

Sommaire du n° 7.

Travaux originaux :

A. Branca. — Notes sur la structure de l'ongle.

Rispal et **Dalous.** — Contribution à l'étude de la morphologie et du développement du sporotrichum Beurmanni.

A. Lassueur. — Le traitement de l'acné pustuleuse par les vaccins.

E. Roques. — Le traitement opothérapique de la sclérodermie.

S. Politzer. — Réflexions sur l'étiologie du psoriasis, à propos de l'article de M. Brocq.

Recueil de faits :

Ch. Audry. — Action congestive de KI sur les tuberculoses de la peau.

J. Rouvière. — Encore un cas de sporotrichose cutanée.

Revue de dermatologie.

Nouvelles.

VII[e] Congrès international de dermatologie.

ARCHIVES D'ANTHROPOLOGIE CRIMINELLE, DE MÉDECINE LÉGALE ET DE PSYCHOLOGIE NORMALE ET PATHOLOGIQUE.

Sommaire du n° 200.

Mémoires originaux :

Vervaeck. — La théorie lombrosienne et l'évolution de l'anthropologie criminelle.

Notes et observations médico-légales :

de Clérambault. — Passion érotique des étoffes chez la femme.

Revue critique :

Boigey. — La répression de la mendicité en Europe aux XVI[e], XVII[e] et XVIII[e] siècles.

Chabert. — Le mouvement psychologique : la dissociation d'une personnalité; étude biographique de psychologie anormale.

Revue des livres et journaux étrangers. — Bibliographie.

Revue des journaux et des Sociétés savantes. — Nouvelles.

LA REVUE PHILANTHROPIQUE

Sommaire du numéro 160.

Articles originaux :

Léon Mirman. — La loi du 14 Juillet 1905 et l'assistance aux aveugles.

Savary. — Biberons à tube.

Jacques Roubinovitch. — L'organisation administrative de l'établissement royal de Munich.

Jean Freyssinier. — Le Congrès des typhlophiles.

Revue d'assistance.

Note du secrétariat général. — Travaux des Assemblées générales : Séance du 28 Juin 1910.

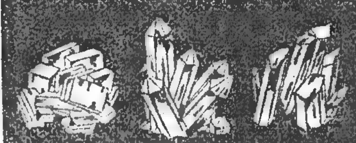
Variétés.

Chronique étrangère.

Informations.

Echos.

Bulletin, par M. **Paul Strauss.**



NOUVELLES

VI° Congrès de gynécologie, d'obstétrique et de pédiatrie (Toulouse, 22-27 Septembre 1910). — Nous avons publié le programme scientifique de ce Congrès; voici l'horaire des séances et le programme des intéressantes excursions organisées par le Comité local.

I. Horaire des séances. — Jeudi 22, à 3 heures, séance d'inauguration à l'hôtel d'Assézat et de Clémence Isaure (rue de Metz). — A 5 heures, réception au *Capitole* par la municipalité de la ville de Toulouse.

Vendredi 23 et samedi 24, à 9 heures du matin. Communications dans chaque section, à 2 h. 1/2 du soir. Séance plénière à la Faculté de médecine.

Vendredi soir 23, banquet du Congrès.

Dimanche 25, excursion à Carcassonne (15 francs par personne).

Lundi 26, séance de section, matin et soir.

Mardi matin 27, séance de clôture. — à 1 heure. Départ pour le voyage circulaire dans les Pyrénées (80 francs par personne).

II. Excursions. — 1re excursion. *Voyage à Carcassonne* (par le train). — Le dimanche 25 Septembre. Visite de la Cité; déjeuner sur l'Esplanade. Prix approximatif : 15 francs par personne.

2e excursion. *Voyage circulaire dans les Pyrénées.* — Départ de Toulouse, le mardi 27 Septembre, à 1 heure du soir, après la fin du Congrès; arrivée à Montréjeau à 3 heures.

Depuis ce moment jusqu'à la dislocation à Lourdes, tout le voyage s'exécutera en automobile.

De Montréjeau à Luchon, par Saint-Bertrand-de-Comminges.

Le mercredi 28, dans la matinée, excursion à la Vallée du Lys et à la rue d'Enfer; le soir, départ pour Bagnères-de-Bigorre par le col d'Aspin, avec pointe sur la vallée d'Oueil.

Le jeudi 29, arrivée à Luz-Saint-Sauveur, par le col du Tourmalet.

Le vendredi 30, excursion au cirque de Gavarnie; retour à Lourdes et dislocation.

A Luchon, à Bagnères-de-Bigorre et à Luz-Saint-Sauveur, un banquet, suivi d'une réception, sera offert aux Congressistes par les médecins de la station et la municipalité.

Prix approximatif : 80 francs par personne (tous frais compris).

Dans le cas où un certain nombre de Congressistes le demanderaient, de Luz-Saint-Sauveur il serait très facile de faire, dans d'excellentes conditions, l'ascension du Pic du Midi.

Note très importante. — Les Congressistes sont instamment priés de préciser en s'inscrivant :

1° L'itinéraire qu'ils suivront pour se rendre à Toulouse et en repartir;

2° S'ils désirent prendre la parole dans la discussion des rapports;

3° S'ils ont l'intention de faire une communication afférente à une des trois sections du Congrès; dans ce cas, il serait très utile d'adresser le plus tôt possible le titre de la communication au secrétaire général;

4° S'ils veulent prendre part à une des excursions ci-dessus désignées et au banquet officiel du Congrès, qui aura lieu le vendredi 23 Septembre.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. le professeur Audebert, secrétaire général du Congrès, 1, place Matabiau, à Toulouse.

L'hygiène publique en Algérie. — Le Gouverneur de l'Algérie a fait publier, en français et en arabe, l'affiche suivante, qui a été répandue de tous côtés :

« Dans tous les pays, il s'est trouvé des gens pour croire que les insectes qui vivent autour de l'homme et sur son corps ne présentent aucun danger et même que certains, comme les poux, sont utiles à la santé de celui qui en est couvert.

« C'est là une erreur qui a été démontrée par les recherches des savants. Les mouches, les moustiques, les punaises, les puces, les poux, aussi bien de l'homme que des animaux qui habitent dans sa demeure, ne sont pas seulement gênants par leurs piqûres, mais ils sont dangereux par les affections qu'ils transmettent.

« Il faut donc détruire tous ces parasites. Cette destruction, utile en tous temps, est plus indiquée encore en période d'épidémie.

« Il existe actuellement, chez certaines tribus, une maladie appelée *typhus*, qui sévit particulièrement sur les gens qui n'ont pas assez de soin de leur corps. Elle est propagée par les insectes, puces, punaises et plus spécialement par les poux, qui piquent et infectent l'homme sain après avoir puisé sur le malade le sang et les germes de la maladie.

« On échappe à peu près sûrement à la contagion par des précautions simples : se tenir propre, prendre des bains fréquents, laver et ébouillanter les vêtements, aérer et nettoyer les logements.

« Les malades doivent être placés dans des chambres bien ventilées; on doit éviter de coucher auprès d'eux ou de prendre leur linge sans l'avoir, au préalable, jeté dans l'eau bouillante ou soumis aux vapeurs de soufre pour en détruire les insectes. »

Office national des Universités et grandes Ecoles françaises. — L'Office qui vient de se constituer sous ce titre a pour but de faire connaître à l'étranger les ressources et enseignement de tout ordre qu'offre notre pays, et d'organiser une propagande active en faveur de nos Universités et de nos Ecoles. Parallèlement, il recueillera au dehors tous les éléments d'informations utiles pour favoriser l'action des divers Comités de patronage et des œuvres d'expansion française.

L'Association qui a constitué cet Office et qui comprend tous les recteurs des Universités françaises, les directeurs des grandes Ecoles, les présidents des Comités de patronage et un grand nombre de personnalités du Parlement et du monde savant, a élu son Comité de direction qui se trouve ainsi composé :

Président, M. Paul Deschanel; vice-présidents, M. Appell, membre de l'Institut, doyen de la Faculté des sciences de Paris, et M. Lyon, recteur de l'Université de Lille; commissaires, MM. Messimy, Paul Doumer, Anatole Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut; Adam, recteur de l'Université de Nancy; Jean Gout, sous-directeur au ministère des Affaires étrangères, et Marcel Reymond, président du Comité de patronage des étudiants étrangers de l'Université de Grenoble.

M. Raoul Blondel, directeur du bureau des renseignements de l'Université de Paris, a été chargé des fonctions de directeur de l'Office national.

Provisoirement, en attendant que l'Office soit mis en possession de son local, ses services seront installés à la Sorbonne (bureau des renseignements).

Contre le choléra. — Sur convocation du sous-préfet du Var, une conférence vient d'avoir lieu entre le directeur du Service de santé de la marine, le chef du Service sanitaire, le commissaire central et le capitaine de douanes. La Commission a reconnu que la situation était excellente, mais qu'en raison du foyer épidémique d'Italie, il était nécessaire de prendre des mesures préventives.

D'autre part, on mande d'Alger, que par suite de l'application des mesures sanitaires, la libre pratique a été refusée à plusieurs navires venant de la mer Noire, qui ont continué leur route sur Aumale.

Physiothérapie (Cours de vacances). — La 5e session du cours de physiothérapie organisé par MM. Albert Weil, Degrais, Dominici, Sandoz, Durey, Cautru, Desfosses, Leroy, Wetterwald, Kouindjy, Carron de la Carrière, Schlemmer, Cany, Boursier, Durand-Fardel, Blanc, Bardet et Martinet, aura lieu à l'École des hautes études sociales, 16, rue de la Sorbonne, du 8 au 30 Octobre, de 4 heures à 7 heures.

Ce cours, divisé en 3 séries de 20 leçons chacune

(série A. électro-radio-radium, photo et hydrothérapie; série B. massage, gymnastique, rééducation, méthode de Bier; série C. hydrologie clinique, climatothérapie, diététique) est essentiellement pratique et est complété par des démonstrations et des manipulations.

On peut s'inscrire pour une série ou pour trois. Le droit d'inscription, pour chaque série, est de 0 fr. 50.

On peut demander le programme détaillé ou s'inscrire dès à présent chez MM. Vigot frères, 23, place de l'Ecole de Médecine, ou chez M. Durey, 16, rue de Logelbach.

Congrès des maladies professionnelles. — *(Bruxelles, du 10 au 14 Septembre).* — Des coupons de service seront accordés sur le réseau belge aux médecins officiels des exploitations des chemins de fer chargés de les représenter au Congrès et qui seront désignés nominativement. Nous rappelons que les compagnies françaises accordent le demi-tarif valables du 1er au 25 Septembre.

Exposition universelle de Bruxelles. 10e *et* 11e *conférences sur les stations thermales et climatiques de France (avec projections).* — Le lundi 5 Septembre, à 3 h. 1/2, au Palais des Fêtes, M. Ferras (de Luchon), vice-président de la Société d'hydrologie médicale de Paris, fera une conférence: Aperçu général des sources sulfurées des Pyrénées.

Le mercredi 7 Septembre, à 3 h. 1/2, au Palais des Fêtes, M. Bories (de Cannes), président de la Société de médecine de Cannes, fera une conférence sur : La Côte d'azur : caractères et indications de son climat.

Union internationale pour la protection de l'enfance du premier âge « Goutte de Lait ». — Le IIIe Congrès international pour la protection de l'enfance du premier âge « Goutte de Lait », aura lieu à Berlin du 11 au 15 Septembre 1911, sous la présidence du professeur Diétrich, de Berlin. Le secrétaire général est le professeur Keller, de Charlottenbourg. Tous les renseignements sur l'organisation du Congrès sont fournis par le secrétaire du Comité français, M. P. Grasset, 27, rue de Clocheville, à Tours.

Lutte contre la tuberculose aux Etats-Unis. — La « New-York State Charities Aid Association » a organisé une exposition antituberculeuse circulante, qui s'est transportée dans 42 foires importantes au cours du quatrième trimestre 1909; dans le domaine de la philanthropie, comme dans celui de l'industrie et du commerce, les Américains sont d'excellents organisateurs et s'entendent à la réclame. Longtemps avant l'arrivée de l'Exposition dans une ville, les journaux publient des articles courts mais frappants, relatifs à la tuberculose, des prospectus sont répandus à profusion et remis en grandes quantités aux industriels et aux commerçants pour qu'ils les insèrent dans leurs livraisons et dans les enveloppes remises à leurs employés à chaque paye; des affiches sont collées sur les murs, des tableaux placés à l'intérieur des tramways; des graphiques, des modèles sont placés dans des vitrines de magasins; des causeries antituberculeuses sont faites dans les fabriques au moyen d'un gramophone; les ministres des cultes prêchent la nouvelle croisade. L'Exposition dure une semaine; un employé s'y trouve en permanence et donne les explications demandées; les élèves des écoles y sont conduits et, chaque soir, a lieu une conférence, accompagnée de projections cinématographiques.

Après les maisons pour familles nombreuses, voici les maisons pour familles tuberculeuses en construction à New-York, grâce à la munificence de Mme Vanderbilt; elles sont situées près du parc John Jay : elles donnent, d'un côté, sur l'East river, d'un autre, sur un terrain de récréation d'une école voisine, et sur deux larges rues pour les autres côtés; elles auront 6 étages et contiendront 382 logements de 3 à 5 pièces. Pour qu'une famille y soit admise, il est nécessaire qu'un de ses membres au moins soit atteint de tuberculose curable. Ces maisons sont bâties selon les principes de l'hygiène hospitalière moderne; les escaliers sont ouverts sur un côté pour l'aération; les toitures sont aménagées en terrasses couvertes ou découvertes; des arbustes y seront placés; le sous-sol contiendra les appareils de chauffage, une étuve à désinfection et un lavoir. (*La Revue philanthropique.*)

CONCOURS

Ecole de médecine de Besançon. — Un concours s'ouvrira le 6 Mars 1911, devant l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Besançon, pour l'emploi de chef des travaux d'anatomie et histologie à ladite Ecole.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, boul. Saint-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

On demande élève en pharmacie sérieux, pour reprendre *Laboratoire d'analyses* en pleine prospérité. Ecrire *P. M.*, no 391.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, Imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. / Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX
Robert Debré. La méningite cérébro-spinale prolongée à forme cachectisante.
Ch. Lenormant. Un cas de luxation du pied en dedans sans fracture.

LE MOUVEMENT MÉDICAL
Alfred Martinet. Les vaccins bactériens.

ANALYSES

MÉDECINE PRATIQUE
Traitement de la coqueluche par le goménol.
G. Schreiber. Traitement des verrues planes juvéniles.

TECHNIQUE DE LABORATOIRE
M. de K. Trois procédés pratiques permettant de reconnaître si un pus provient d'un abcès tuberculeux ou d'un abcès chaud. Leur valeur diagnostique.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

CHRONIQUE
Pierre Pic. Notes historiques.

LIVRES NOUVEAUX
R. von Jacksch. Intoxications. — Fr. Erben. Les intoxications. — E. Pettidi. Réflexions sur la tuberculose.

NOUVELLES

NOTES HISTORIQUES

La thérapeutique a-t-elle fait des progrès depuis que Molière cinglait si vigoureusement les archiatres de son temps? Quelques sceptiques sourient quand on leur pose la question et semblent penser que Guy Patin aurait encore aujourd'hui beau jeu à vilipender « les polypharmaques, les chymistes et autres suppôts d'apothicaires ».

Les sceptiques exagèrent; il y a autre chose, croyons-nous, en médecine, que l'hygiène et la physiothérapie; l'étude physiologique des médicaments donne aujourd'hui une base scientifique certaine à leur emploi thérapeutique et il en est une foule qu'il serait aussi injuste de combattre aujourd'hui qu'il l'était, au temps de Guy Patin, de combattre l'opium et le quinquina.

Mais, ces progrès de la thérapeutique sont-ils bien anciens et des médecins qui ont laissé un nom glorieux n'ont-ils pas usé, à l'occasion, d'une matière médicale bien singulière? Il ne faut pas remonter bien loin pour en trouver des preuves très curieuses.

J'ai sous les yeux un *Cours élémentaire de Matière médicale*, ouvrage posthume de M. Desbois de Rochefort, écuyer, docteur régent de la Faculté de Médecine de Paris, médecin de l'hôpital de la Charité, censeur royal (Paris, 1789).

Cet ouvrage fut publié par les soins de Corvi-



CORVISART

sart, et il est précédé d'un *Eloge de Desbois de Rochefort*, prononcé à la Faculté par le célèbre clinicien, qui s'appelait alors Corvisart-Desmarets.

« Lorsqu'un médecin vertueux et modeste[1] imposa à la Faculté de médecine de Paris le devoir de faire éclater publiquement les regrets que lui cause la perte de ses membres, son esprit simple, mais sévère, dédaigna les talens de l'orateur et ce que l'éloquence a de séduisant : talens dangereux, redoutable facilité trop souvent prodigués pour l'ornement du Mensonge et dont les efforts, toujours employés à trouver de grandes vertus ou des qualités rares dans leur sujet, ne présentent, pour l'ordinaire, à l'auditeur abusé, qu'un homme obscur, défiguré par une parure étrangère et devenu plus petit sous l'éclat d'une grandeur empruntée. »

Nous avons tenu à reproduire cet exorde de l'éloge de Desbois de Rochefort par Corvisart comme exemple de la singulière enflure de style qui dénonce quelque parenté entre l'auteur et un certain Prudhomme, garde national devenu célèbre au temps de Henry Monnier.

Si démodé que paraisse aujourd'hui le ton de cette oraison funèbre, on n'y sent pas moins la franche amitié et l'estime scientifique de Corvisart pour son collègue. On peut, par conséquent, admettre qu'il approuvait entièrement la pratique de celui dont il publiait l'ouvrage posthume.

Voyons donc où en était la thérapeutique, à cette date, entre les mains d'un jeune docteur « dont les disciples, formant un nombreux concours, recevaient avec transport des discours dans lesquels, négligeant trop peut-être les grâces du langage[2], le Maître s'oublioit, pour ainsi dire, lui-même, pour ne laisser parler que le génie de la Médecine ».

1. Malouin, qui avait fondé à la Faculté une séance publique annuelle où la Compagnie devait prononcer les éloges de ses membres décédés. (Voir *Commentaires de la Faculté de médecine de Paris*, 1777 à 1786, pp. 72 et suivantes.)

2. On voit que Corvisart redoutait fort qu'on pût, un jour, lui reprocher à lui-même d'avoir *négligé les grâces du langage*. Quelles fleurs ! Trop de fleurs !

Voici quelques articles de la *Matière médicale* dictée par ce génie de la Médecine :

COLLE DE PEAU D'ANE

C'est un suc graisseux que l'on retire du tissu cellulaire de la peau de zèbre ou âne sauvage. Il nous arrive de l'Inde et de la Chine, où on le prépare.

C'est un excellent astringent doux, le plus favorable que la médecine connaisse pour arrêter les



DESBOIS DE ROCHEFORT
Médecin de l'hôpital de la Charité.

anciens dévoiements, s'opposer aux dysenteries, au diabète, surtout aux hémorragies sanguines[1] et en particulier aux hémoptysies. Je l'ai souvent employé, et toujours avec succès et j'ai guéri en très peu de temps avec cette substance, des hémoptysies qui étaient rebelles à tous les autres moyens.

C'est un remède qui n'est point dégoûtant et qui arrête efficacement les hémorragies, surtout les hémoptysies.

1. Corvisart et Desbois connaissaient des hémorragies non sanguines. Depuis lors, on ne sait ce qu'elles sont devenues.

Desbois de Rochefort vient de prôner un médicament *qui n'est pas dégoûtant* : c'est qu'il n'était pas dégoûté. Voyons-en d'autres :

LA CORNE DE CERF

C'est une substance très solide qui, par une décoction très forte, se réduit en une espèce de bouillie, ce qu'elle a de commun avec toutes les substances osseuses des animaux.

J'ai goûté d'une gelée très agréable faite avec des os humains.

LA GRAISSE DE MOUTON OU LE SUIF

C'est un remède de bonne femme et de quelques charlatans, très employé en lavement dans les campagnes.

LE PIED D'ÉLAN

C'est la corne des pieds de derrière d'une espèce de cerf du Nord.

Pour Desbois, le pied d'élan n'est pas, comme le suif, un remède de bonne femme ni de charlatan. Mais notez bien qu'il s'agit *des pieds de derrière* et non pas de ceux de devant, vous allez voir pourquoi :

On l'a prétendu excellent pour guérir l'épilepsie, parce que, dit-on, quand cet animal est très fatigué par la course, il tombe dans une espèce d'épilepsie, dont il se guérit en rongeant un peu de cette corne, *en passant son pied derrière l'oreille*.

Quelques-uns prétendent avoir, par son moyen, guéri des épilepsies, cela peut être vrai. Comme substance calcaire et absorbante, le pied d'Elan a pu guérir des épilepsies provenantes (*sic*) d'acides qui, quelquefois, sont causes de cette maladie et de convulsions, ce qui n'est pas rare dans l'enfance.

L'HUILE ANIMALE DE DIPPEL

C'est une huile retirée du crâne humain et rectifiée jusqu'à huit, douze et quatorze fois. Cette huile est très volatile et d'une odeur très forte. On la regarde comme un bon sudorifique, un bon résolutif pour les matières morbifiques très mobiles. On la recom-

mande aussi comme un excellent antispasmodique et antiépileptique; on a guéri beaucoup d'épilepsies par son moyen; c'est ce que j'ai entendu dire à MM. Rouelle et d'Arcet[1]. Il paroît que, par sa grande mobilité et son principe secouant, elle peut changer le type nerveux, chasser une matière âcre et ténue déposée sur les gaines nerveuses et qui causoit l'épilepsie.

Desbois de Rochefort n'avait pas abandonné le lait d'ânesse, l'un des quatre éléments de la thérapeutique simpliste de Guy Patin. « C'est, dit-il, l'espèce de lait qu'on préfère dans la capitale. »

Mais il ajoute un précieux alinéa que nous regretterions de laisser perdre :

Le *lait de femme* ressemble beaucoup à celui d'ânesse, et il est utile dans bien des cas, comme dans les phtisies pulmonaires, dans les épuisements par les travaux, ou autre cause quelconque. Il est utile alors de le prendre à la source même; mais il est à craindre que le vase n'excite des tentations dont l'effet serait suivi d'une plus grande faiblesse, c'est ce qui fait que l'on est obligé souvent de discontinuer; alors, on le remplace par le lait d'ânesse.

En voilà assez, j'espère, pour montrer où en était la matière médicale à la fin du XVIIIe siècle, entre les mains des professeurs de la Faculté de Médecine de Paris.

Dans une étude critique sur Guy Patin qui va paraître prochainement, j'ai cru pouvoir le blâmer, le vieux railleur, d'avoir limité son arsenal thérapeutique à la saignée, à la casse, au sené et au sirop de roses pâles.

Quand on voit ce que les docteurs en renom, de futurs médecins de l'Empereur, prônaient encore comme médicaments, 150 ans après Patin, on est vraiment tenté de prendre le parti de cet enragé réactionnaire et de partager son animosité contre ces « arabesques » capables d'ordonner avec componction l'huile de Dippel, le pied d'élan ou la gelée d'os humains.

Louis Desbois de Rochefort, né à Paris, le 9 Octobre 1750, y mourut phtisique le 26 Janvier 1786.

Il est docteur régent à 24 ans, et à 27 il devient membre de la Société royale, qu'il quitte, en 1780, pour rentrer dans le giron de la Faculté.

On dit que Desbois fit le premier de l'enseignement clinique à la Charité au lit des malades, qu'il fut le fondateur de l'enseignement clinique à la Faculté, mais c'est trop oublier le rôle que jouaient les médecins de l'Hôtel-Dieu, car il y avait longues années que les candidats à la licence devaient, selon les rites et usages de la très salutaire Faculté, suivre pendant deux ans la visite des pauvres malades à l'Hôtel-Dieu.

Pierre Pic.

1. Rouelle était un pharmacien de marque à cette époque. Quant à d'Arcet, il était docteur régent et avait le droit d'ordonner à ses clients l'huile de Dippel contre l'épilepsie. Il a laissé son nom à l'*alliage de d'Arcet*.

LIVRES NOUVEAUX

R. von Jacksch. *Intoxications* (2e édition), 1 vol. gr. in-8° de 732 pages de la Spezielle Pathologie de Nothnagel, avec 42 figures. Prix : 16 marks (Hölder, éditeur à Vienne et Leipzig).

Ce volume très important comprend une étude des intoxications extrêmement complètes, puisque l'auteur envisage aussi bien les intoxications médicamenteuses que les auto-intoxications, ou les intoxications par agents physiques comme les rayons X. C'est dire la variété des chapitres. Il faut signaler notamment un essai de classification des intoxications suivant la place chimique du toxique ; ainsi, le 1er chapitre est consacré aux intoxications par les acides, le 2e aux intoxications par les substances basiques, le 3e à celles que produisent les métalloïdes, etc. Les intoxications par les groupes chimiques qui renferment les antipyrétiques, les analgésiques, les hypnotiques, sont également complètement étudiées.

Les intoxications par les gaz, par les toxalbumines (abrine, ricine, vernis), par les poisons végétaux (ergotine, lathyrisme), par les poisons animaux, le lait, les fromages, les rayons X et les rayons solaires, amènent à l'étude des intoxications endogènes. Von Jacksch distingue les intoxications par rétention (cholémie, urémie, coprostase), les intoxications par altération de la nutrition, par les agents contagieux, par des causes pathologiques inconnues. Si cette œuvre où défilent la symptomatologie, l'anatomie pathologique, le diagnostic et la thérapeutique d'affections aussi multiples étonne par son envergure, l'auteur ayant compris le mot intoxication dans son sens le plus large, on doit admirer l'abondance des documents qu'on y trouve, et l'essai heureux de classification des intoxications qui a été tenté.

S. I. De Jong.

Fr. Erben. — *Les intoxications.* 1 vol. gr. in-8° de XXIV-1.245 pages, du Manuel du médecin-expert de Dittrich (Handbuch der ärztlichen Sachversfandigen-Tätrgkert). Prix : 34 marks. (W. Braumuller, éditeur.)

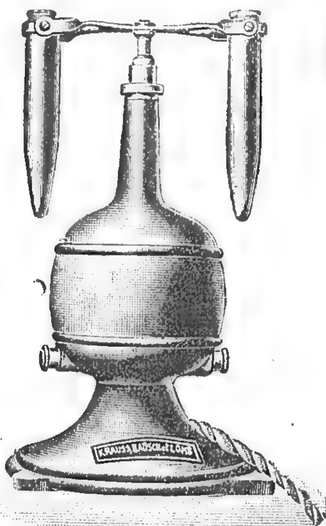
Cette œuvre énorme est le 7e volume d'un manuel d'expertises. On y trouvera la clinique, la technique nécessaire au diagnostic des intoxications. Elle ne se prête guère à l'analyse. Pour chaque poison (végétal ou animal), on trouve la synonymie, la détermination, l'action, les signes cliniques, etc., sans oublier la bibliographie des cas publiés. Poisons minéraux, poisons végétaux, poisons microbiens, intoxications alimentaires sont également étudiés, et fort complètement.

S. I. de Jong.

E. Pettidi. — *Réflexions sur la tuberculose.* 1 vol. in-8° de 154 pages. Prix : 3 fr. (A. Maloine, éditeur.)

Ouvrage écrit d'une façon attrayante, comprenant les réflexions qu'inspirent à un médecin certaines questions de tuberculose. C'est plutôt une chronique qu'un livre de fond. La diététique, la question de contagiosité et des mariages consanguins, le sanatorium, la thérapeutique sont l'objet de commentaires faciles à lire et sans prétention.

S. I. De Jong.



HOPITAUX ET HOSPICES

Asile d'aliénés de Sainte-Gemmes-sur-Loire. — M. Baruk, directeur médecin en chef de l'asile d'aliénés d'Alençon, est nommé directeur médecin en chef de l'asile de Sainte-Gemmes-sur-Loire, en remplacement de M. Dubourdieu, nommé directeur médecin en chef de l'asile d'aliénés de Beauregard, à Bourges.

Sanatorium de Saint-Pol-sur-Mer. — Dans sa dernière séance, le Conseil d'administration du sanatorium de Saint-Pol-sur-Mer a nommé M. C. Claeys, ancien interne des hôpitaux de Paris et de l'Hôpital maritime de Berck, chirurgien en chef de l'Hôpital maritime de Zuydcoote.

NOUVELLES

Laboratoire de diagnostic bactériologique des maladies infectieuses. — Le laboratoire de bactériologie de la ville de Paris met gratuitement à la disposition de MM. les médecins des nécessaires pour le diagnostic de la diphtérie et de la tuberculose.

Ces nécessaires sont délivrés, rue des Hospitalières-Saint-Gervais, 1 *bis* (4e arrondissement), sur la demande écrite de MM. les médecins, la veille ou le jour même de leur emploi et les résultats des analyses leur sont communiqués aussitôt qu'ils sont acquis, généralement vingt-quatre heures après le retour au laboratoire des nécessaires utilisés.

Le laboratoire de diagnostic bactériologique des maladies infectieuses, situé rue des Hospitalières-Saint-Gervais, 1 *bis* (4e arrondissement), est ouvert tous les jours, de 8 heures du matin à 8 heures du soir, et les dimanches et fêtes, de 10 heures à 4 heures.

NOTA. — Le dépôt d'une somme de 30 ou de 50 centimes donne droit à une réponse par voie télégraphique.

Réunion sanitaire provinciale de 1910. — La Société de médecine publique et de génie sanitaire a décidé d'organiser, cette année comme l'an dernier, une réunion sanitaire provinciale qui se tiendra à Paris, dans le grand amphithéâtre de l'Institut Pasteur, les jeudi 3, vendredi 4 et samedi 5 Novembre 1910.

Les questions mises à l'ordre du jour des séances sont les suivantes :

1° La pratique de la désinfection ; rapporteur : M. Ch. Ott ;

2° Etiologie et prophylaxie de la fièvre typhoïde ; rapporteurs : MM. Lemoine et Vincey ;

3° Rapports des directeurs de bureaux d'hygiène avec les médecins praticiens ; rapporteurs : MM. J. Courmont, Pottevin, Martial.

Outre ces questions plus spécialement étudiées et mises en discussion, la Société de médecine publique et de génie sanitaire accueillera avec reconnaissance les communications relatives à l'organisation et au fonctionnement des bureaux municipaux d'hygiène et en général de tous les services d'hygiène publique.

Les rapports, discussions et communications seront, conformément au règlement de la Société, imprimés, s'il y a lieu, dans la *Revue d'hygiène et de police sanitaire*, son organe officiel.

La Société a décidé, en outre, d'annexer à cette réunion sanitaire provinciale, une exposition des procédés ou appareils de désinfection approuvés par le Conseil supérieur d'hygiène publique de France et des procédés ou appareils d'épuration et de stérilisation des eaux.

Les démarches nécessaires seront faites en temps utile pour faire accorder, à tous les adhérents à la Réunion sanitaire provinciale, la réduction à demi-tarif du transport par chemin de fer, du lieu de leur résidence à Paris.

Une circulaire ultérieure fera connaître l'ordre du jour des séances, ainsi que le programme des visites aux institutions sanitaires.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Mosny, secrétaire général, 8, rue de Berri, Paris.

L'Association Valentin-Haüy. — L'Association Valentin-Haüy pour le bien des aveugles a tenu son assemblée générale dans la salle des fêtes de l'hôtel Continental, sous la présidence de M. Noblemaire, directeur général honoraire de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée.

Les rapports sur les travaux de l'association et sur sa situation financière ont fourni d'intéressants renseignements sur cette œuvre, dont le patronage s'étend à toute la France.

Pendant l'année 1909, ce patronage s'est exercé sur 491 aveugles nouveaux, portant le chiffre total des patronnés à 7.470. Les apprentis admis dans divers ateliers professionnels ou ayant reçu des subsides sont au nombre de 70 ; 1.300 travailleurs, musiciens ou ouvriers, ont été aidés, pourvus de situations ou ont reçu des avances au travail.

Une des industries les plus achalandées de l'Association est la fabrication des sacs pour halles et marchés ou de cornets à tabac ; 18.723.000 cornets ont été confectionnés ; 160.548 kilogrammes de papier ont été recueillis.

1.150 vieillards ou incurables ont reçu aide et secours ou ont été admis dans des asiles.

150 ouvriers et ouvrières ont profité des dépôts créés par l'Association pour l'écoulement de leur travail et ont confectionné pour 37.000 francs d'objets.

L'œuvre intéressante au plus haut degré de l'Association est, on le sait, la bibliothèque Braille, constituée par des volumes en points saillants dus au zèle de 1.500 copistes dispersés dans toute la France. Dans l'année 1909, cette bibliothèque s'est augmentée de 1.921 volumes, qui portent à 26.000 le chiffre total ; c'est une manipulation annuelle d'environ 40.000 volumes constamment en circulation, non seulement à Paris, mais en province, où 55 dépôts fonctionnent régulièrement.

Dans un discours applaudi, M. Noblemaire a souligné ces résultats ; il a remercié les membres de leur zèle et de leur dévouement et a fait un appel éloquent et ému à tous ceux qui s'intéressent au sort particulièrement triste des aveugles.

L'Assemblée a procédé ensuite au renouvellement partiel du Conseil d'administration, et la séance s'est terminée par un concert où l'on a applaudi les artistes aveugles.

La mortalité dans l'armée. — Depuis 1905, la mortalité est allée en croissant de 3,14 pour 1.000 en 1905, à 4,05 pour 1.000 en 1908.

Ce sont les soldats de première année qui payent le tribut le plus lourd. Sur l'ensemble de l'armée, c'est au mois de Février que se place le maximum de mortalité (0,72 pour 1.000 en 1908), au milieu de Mai, le minimum (0,27 en 1908).

Les sections de secrétaires d'état-major et de recrutement offrent la mortalité la plus faible, moitié moindre par exemple que celle des bataillons de chasseurs à pied.

Par ordre croissant de mortalité en 1908, on trouve successivement les secrétaires d'état-major et de recrutement (2,28 pour 1.000), les écoles militaires, les troupes d'administration, les sapeurs-pompiers, l'infanterie de ligne (3,81 pour 1 000), l'artillerie à pied, la remonte, la cavalerie, l'artillerie de campagne, la garde républicaine, les infirmiers, les chasseurs à pied, le train, le génie (5,56 pour 1.000).

En Algérie-Tunisie, le minimum de mortalité se trouve chez les cavaliers de remonte. Les secrétaires d'état-major ne faisant sans doute pas en Algérie assez d'exercice (chose nécessaire sous ce climat) tiennent le milieu de l'échelle. La légion, qui occupe des postes souvent pénibles et où aussi se trouvent beaucoup d'alcooliques, fournit le maximum de mortalité (20,15 pour 1.000).

Les compagnies de discipline sur lesquelles on s'est trop souvent apitoyé sont moins éprouvées que les zouaves, le train, les chasseurs d'Afrique et les secrétaires d'état-major.

Service de santé de la marine. — Par décisions du

sous-secrétaire d'Etat en date du 20 Août 1910, il a été accordé :

A M. le médecin principal Titi (G.-C.-A.), du port de Cherbourg, un congé d'études de deux mois, à solde entière, à compter du 20 Août 1910, pour suivre à Paris des cours d'électricité médicale ;

A M. le médecin de 1re classe Chauvin (F.-V.), du port de Toulon, en service à Rochefort, un congé pour affaires personnelles de deux mois, à demi-solde, pour compter du lendemain de la notification de la présente décision.

Corps de santé des troupes coloniales. — M. le médecin-major de 2e classe Cavasse est placé en activité hors cadres et désigné pour servir à l'hôpital de Konakry (Guinée).

Institut du radium. — Les plans du nouvel Institut du radium viennent d'être arrêtés d'après les propositions de M. l'architecte Nénot. Les bâtiments seront établis dans les terrains de l'Université de Paris, au coin de la rue d'Ulm et de la rue Nouvelle. Actuellement, Mme Curie et ses élèves ne disposent que de quelques salles, dans une annexe de la rue Cuvier.

IIe Conférence internationale pour l'Étude du Cancer. — La Conférence internationale pour l'Etude du Cancer se tiendra à Paris, du 1er au 5 Octobre 1910, et siégera à la Faculté de médecine.

Pourront seuls y prendre part en qualité de membres titulaires les membres des Sociétés ou Comités affiliés à l'Association internationale qui verseront une cotisation de 25 francs. Toutefois les personnes qui n'appartiennent à aucune organisation de ce genre pourront prendre part à la Conférence avec l'assentiment du Comité national de leur pays (pour la France, l'Association française pour l'Etude du Cancer), auquel ils devront adresser leur demande d'adhésion avant le 1er Septembre au plus tard.

Les inscriptions seront reçues, pour chaque pays, par son Comité national respectif. Pour la France, elles devront être adressées à M. Ledoux-Lebard, 22, rue Clément-Marot, VIIIe.

Les cotisations seront envoyées, pour tous les pays indistinctement, au trésorier de l'Association française, M. H. de Rothschild, 6, rue Saint-Philippe-du-Roule, Paris, VIIIe. Tout membre titulaire recevra un exemplaire complet des publications de la Conférence.

La Conférence se conformera, pour l'usage des langues, aux principes adoptés par les Congrès internationaux, les langues officielles étant le français, l'allemand et l'anglais.

Liste des rapports qui seront présentés a la Conférence internationale. — 1re Section : *Histologie et diagnostic histologique.* — *a*) Essai d'une nomenclature internationale des tumeurs : MM. von Hansemann (Berlin), Pierre Delbet (Paris), Menetrier (Paris), Herrenschmidt (Paris). — *b*) Technique histologique : M. Pio Foa (Turin). — *c*) Histogenèse et diagnostic histologique : M. Brault (Paris).

2e Section : *Statistique.* — *a*) Méthodes statistiques et essai de statistique internationale : MM George Meyer (Berlin), Ledoux-Lebard (Paris). — *b*) Résultats fournis par la statistique : MM. Dollinger (Budapest), Buday (Klausenburg). — *c*) Durée des affections cancéreuses : M. Otto (Copenhague).

3e Section : *Diagnostic clinique.* — *a*) Revue théorique des travaux récents : M. Paltauf (Vienne). — *b*) Hémodiagnostic des cancers : M. Weinberg (Paris). — *c*) Chimisme des cancers : M. Beebe (New-York). — *d*) Enseignement professionnel complémentaire et éducation du public : MM. Winter (Kœnigsberg), Monod (Paris).

4e Section : *Thérapeutique.* — *a*) Thérapeutique chirurgicale : MM. Korteweg (Leyde), Pierre Delbet (Paris). — *b*) Thérapeutique non chirurgicale : M. Rovsing (Copenhague). — *c*) Radiothérapie des tumeurs malignes : MM. Pierre Marie (Paris) et Clunet (Paris). — *d*) Valeur de la fulguration dans le traitement du cancer : M. Segond (Paris). — *e*) Sérothérapie des tumeurs malignes : M. Vidal (Angers). — *f*) Traitement des malades inopérables et questions d'assistance : M. Récamier (Paris).

5e Section : *Etiologie et pathogénie expérimentale.* — *a*) Immunité : MM. von Dungern (Heidelberg), Gaylord (Buffalo). — *b*) Parasitisme et formation des tumeurs : M. Borrel (Paris). — *c*) Traumatismes et tumeurs : MM. Thiem (Kottbus), Bérard (Lyon). — *d*) Théories cellulaires : M. Borst (Wurzbourg).

6e Section : *Pathogénie comparée.* — *a*) Du cancer chez les animaux domestiques : M. G. Petit (Alfort). — *b*) Du cancer chez les animaux à sang froid : Mlle Marianne Plehn (Munich). — *c*) Tumeurs vraies chez les végétaux : M. Jensen (Copenhague).

Programme provisoire des fêtes et réceptions. — *Le samedi 1er Octobre.* Le matin, séance solennelle d'inauguration. — Le soir, réception par le président de la Conférence internationale pour l'Etude du Cancer, S. Exc. le professeur Czerny.

Le dimanche 2 Octobre. — Réception chez M. Henri de Rothschild, au château de l'Abbaye.

Le mardi 4 Octobre. — L'après-midi : Réception de MM. les membres de la Conférence à l'Hôtel de Ville.

Le mercredi 5 Octobre. — Le matin : Excursion à Chantilly et déjeuner offert par le président de l'Association française pour l'Etude du cancer, M. le professeur Bouchard. — L'après-midi : Séance solennelle de clôture. — Le soir : Dîner par cotisation (le prix et le lieu du dîner seront indiqués ultérieurement).

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —
F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp., Méd. de l'hôp. de la Charité, Membre de l'Acad. de médecine.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut, Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —
SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

M. Guibé. De l'hémorragie intra-intestinale dans les plaies de l'intestin.

CONGRÈS

Association française pour l'avancement des sciences (39e Congrès, Toulouse, 1er-7 Août 1910).

SOCIÉTÉS DE PARIS

Académie des sciences. — Sur l'image réelle de Purkinje.

Société de médecine et d'hygiène tropicales. — Sur le traitement de la fièvre bilieuse hémoglobinurique. Observation clinique. — Des mesures de prophylaxie que prennent les indigènes de Yatenga vis-à-vis de la variole. — Un cas de maladie de Silva Lima (aïnhum). — L'origine surrénale de la tachycardie de la fièvre de Malte et le traitement de cette pyrexie par la cryogénine. — La période médico-légale dans les trypanosomiases humaines. — Quelques cas de bilharziose vésicale observés à Ouahigouya (Haut-Sénégal et Niger).

ANALYSES

CHRONIQUE

G. Bertrand. Les stations thermo-minérales algériennes.

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

LES STATIONS THERMO-MINÉRALES ALGÉRIENNES

La richesse du domaine hydrologique français et la supériorité réelle non seulement au point de vue du nombre et de la variété, mais encore de la valeur thérapeutique, de nos sources nationales sur leur concurrentes étrangères, ont été déjà bien des fois scientifiquement démontrées. Depuis quelques années, M. Huchard s'est fait à nouveau le défenseur de nos stations thermo-minérales et, dernièrement, M. Bardet, dans une étude comparative, a proclamé encore une fois leur supériorité thérapeutique manifeste sur les sources allemandes si fréquentées. Nos sources sont mal exploitées, c'est là le défaut qui les fait délaisser des Français eux-mêmes. M. Bardet a su montrer les défectuosités de notre exploitation et a proposé les moyens capables d'y porter remède.

Cette richesse thermo-minérale se retrouve dans notre colonie algérienne, cette seconde France, qui, au point du nombre et de la valeur de ses sources thermales, n'a rien à envier à la métropole. Les sources thérapeutiques sont légion dans notre colonie de l'Afrique du Nord. Très fréquentées des indigènes, Arabes et Israélites, elles ne peuvent attirer les Européens, car, mal exploitées ou le plus souvent pas du tout, elles ne peuvent offrir aux baigneurs les installations confortables que réclament nos goûts modernes et notre besoin de bien-être. Ceux-ci leur préfèrent les stations de la métropole, plus gaies, aux distractions plus enviables. Les colons européens installés dans le pays ont eux-mêmes une prédilection marquée pour les stations de l'Europe, parce qu'ils ont la nostalgie de la mère patrie et qu'ils sont convaincus que « l'air du pays augmentera la vertu curative des eaux »[1].

Les Romains ne pensaient pas comme nous. La richesse de ce domaine hydro-minéral ne leur avait pas échappé. Ils ne la laissèrent pas inexploitée. Toutes les émergences aujourd'hui connues et le plus souvent inutilisées ont été, il y a près de 20 siècles, captées par les colons romains, qui avaient bâti auprès d'elles des thermes dont les ruines grandioses attestent encore le cas qu'ils faisaient de leur vertus curatives et l'intensité de leur exploitation.

Les Vandales, puis les Arabes, fervents adeptes cependant de l'hydrothérapie, ont hérité de ces installations balnéaires que, dans leur incurable insouciance et leur indifférence artistique, ils ont laissé tomber en ruines, ne conservant que les piscines dont la solidité a résisté au temps et surtout aux pillages et qui, grossièrement réparées, sont encore utilisées et restent les derniers ves-

1. Elisée Reclus. — « Géographie universelle : Afrique septentrionale ».

tiges de ces thermes qui, si on en juge par les débris encore existants, devaient être de véritables chefs-d'œuvre d'architecture.

Il serait fastidieux et inutile d'énumérer toutes les sources thermo-minérales d'Algérie. La plupart ne sont utilisées que par les indigènes des environs immédiats. Elles abondent, et la fréquence du mot *Hammam* (bains) accolé aux noms de nombreuses bourgades de notre colonie est une preuve de la multiplicité des sources thermales du pays.

Il convient de citer cependant quelques noms qui méritent mieux que l'oubli : dans la province d'Oran, les sources sulfureuses d'*Hammam-Bou-Gara*, utilisées surtout par les femmes arabes et israélites, et celles des environs de Saïda, les sources chlorurées-sodiques d'*Hammam-el-Hadjard* (temp., 95° centig.) et des régions de Sidi-bel-Abbès et de Mascara; dans la province d'Alger, *Hammam-Mélouan* (bains colorés), chlorurées-sodiques, et les eaux sulfureuses d'*Aïn-el-Hammam* et de la banlieue d'Alger; dans la province de Constantine, *Hammam-es-Salahin* (bains des saints), sources salines émergeant aux portes même du Sahara, près d'El-Kantara; les eaux sulfureuses de Souk-Aras et les eaux ferrugineuses des environs de Bougie. Toutes ces stations ne sont fréquentées que par les indigènes et ne possèdent pas d'installations suffisantes pour les Européens. Il n'en est pas de même de *Mers-el-Kébir*, *Hammam-Righa* et *Hammam-el-Mes-Koutine*, qui, de ce fait, méritent une plus ample description.

***

La petite ville de *Mers-el-Kébir* (bains de la Reine), le « *Portus divinus* » des Romains, en face d'Oran, au bord de la mer, possède quelques sources thermales chlorurées-sodiques et magnésiennes à minéralisation élevée (temp., 47°). Elles conviennent aux lésions rhumatismales anciennes. Peu fréquentée des Européens en tant que station thermale, Mers-el-Kébir est surtout une plage agréable. Elle possède un hôpital thermal militaire (saisons d'Avril à fin Octobre).

***

La station thermale d'*Hammam-Righa* a été tout dernièrement particulièrement bien décrite et ses eaux bien étudiées par M. Fleury. Je ne saurais mieux faire qu'emprunter à l'article très intéressant qu'il lui a consacré[1].

Hammam-Righa est une commune de la province d'Alger, située à une altitude de 500 mètres au-dessus du niveau de la mer. On y accède par le chemin de fer d'Alger à Oran. Nombreuses y sont les ruines romaines dont les inscriptions et les sculptures témoignent que les *Aquæ Callidæ* (nom latin d'Hammam-Righa) étaient « un lieu de rendez-vous des malades et des riches élégants ». (E. Reclus. *Loc. cit.*)

Les sources y sont nombreuses et abondantes. Les principales qui sont exploitées sont : les sources chaudes du *Grand-Hôtel*, la *Source romaine* (temp., 70°) et les sources froides, gazeuses et riches en acide carbonique libre, d'*Arlès-Dufour* ou *Petit-Vichy* et de la *Fontaine du Génie*. Froides ou chaudes, toutes ces sources sont chlorurées-sodiques, sulfatées-calciques et faiblement minéralisées. Les principes minéralisateurs sont le chlorure de sodium, le sulfate de calcium, les bicarbonates de calcium, de magnésium, de fer, les sulfates de sodium et de magnésium, la silice, l'alumine. Dans les sources froides, on trouve des traces d'arsenic.

Les eaux d'Hammam-Righa sont certainement radio-actives, fait qui expliquerait leur grande efficacité, selon M. Fleury. Malheureusement, l'analyse n'a pas encore été pratiquée à ce point de vue.

Hammam-Righa possède plusieurs établissements balnéaires : Le Grand-Hôtel (saison du 1er Janvier au 15 Mai), où le baigneur trouvera tout le confort désirable; l'Hôtel Bellevue ou Petit-Hôtel destiné aux bourses modestes (saison du 15 Mai à fin Décembre), et les Bains-Maures, ouverts aux indigènes pour quelques centimes. Enfin, le service de santé militaire y entretient un hôpital thermal (deux saisons : Mai-Juin, Septembre-Octobre).

Le traitement à Hammam-Righa est assez semblable à celui d'Aix-les-Bains. Il consiste en pratiques externes : bains de piscine suivis de sudation et de massage.

Les indications de ces eaux sont : le rhumatisme chronique consécutif aux poussées de rhumatisme aigu, le rhumatisme déformant, le rhumatisme blennorragique, les lésions osseuses consécutives à des traumatismes, l'anémie suite de paludisme, les paralysies partielles, les ulcères et dermites chroniques, la syphilis. Enfin, elles passent, auprès des femmes arabes, pour utiles à combattre la stérilité, et « il y a certainement là une part de vérité. Les injections chaudes ne sont-elles pas les meilleurs décongestionnants des organes du bassin ? Aussi, quoi de surprenant de voir les bains chauds prolongés agir de même ? » (M. Fleury. *Loc. cit.*)

Quoi qu'il en soit, certaines formes de métrite et de salpingite paraissent être améliorées par leur usage, fait qui corrobore l'opinion du professeur Robin, qui a particulièrement insisté sur la valeur thérapeutique des eaux chlorurées-sodiques dans le traitement des métrites et des dysménorrhées.

Les sources froides, chlorurées sodiques, sulfatées calciques et gazeuses, peuvent être considérées comme succédanées de Vichy.

Les eaux d'Hammam-Righa sont enfin contre-

1. « L'Algérie thermale. — Hammam-Righa ». *Gazette des eaux*, 19 Février 1910, n° 2659.

indiquées dans la tuberculose, les néphrites, les accès de fièvre intermittente, les névropathies. Elles sont dangereuses aux cardiaques. « ... Chez les indigènes, les accidents mortels ne sont pas rares, et de temps à autre un baigneur arabe (*qui n'a pas consulté de médecin, naturellement*), pris de syncope, succombe dans les piscines des Bains maures et coule à fond (Fleury). »

Hammam-Righa est une station thermale de premier ordre qui ne le cède en rien, comme efficacité et installation, aux stations balnéaires françaises et étrangères. Son altitude lui permettrait, en outre, de devenir facilement un sanatorium pour débilités et phtisiques. Très fréquentée des indigènes, elle attire peu encore, malgré les progrès réalisés dans l'installation et les aménagements, les Européens dont l'abstention est vraiment regrettable.

⁂

A ses vertus thérapeutiques, *Hammam-el-Mes Koutine* (Bains des maudits), proche de Constantine, desservie par un chemin de fer, ajoute le pittoresque de ses cascades pétrifiées, dont Elisée Reclus a donné l'excellente description suivante :

« En cet endroit, le lit d'un ruisseau est envahi par une cascade pétrifiée, haute d'une dizaine de mètres... En s'épanchant par une série de cascatelles qui changent incessamment de place par suite de l'avancement continu de la roche, l'eau a disposé de vasque en vasque ses incrustations multicolores, rouges, violettes, bleuâtres, grises, et, çà et là, éblouissantes de blancheur comme de la neige fraîchement tombée... Des marches taillées dans la pierre, à côté des nappes d'eau fumante, permettent d'atteindre le haut de l'escarpement d'où s'élancent les sources jaillissantes à gros bouillons d'orifices ouverts en entonnoir dans la croûte calcaire bleuâtre, comme des crevasses de glaciers... En arrière de la cataracte, sur le plateau, se dressent les cônes grisâtres qui ont fait donner aux sources le nom actuel de « Bains des maudits ». Ces cônes, d'après la légende, sont les personnages d'une noce incestueuse changés soudainement en pierres[1]... »

Les sources sont très nombreuses, et leur débit considérable (plus de 1.500 litres à la seconde) dépasse de beaucoup les fontaines thermales les plus abondantes de l'Europe. Leur température est très élevée (90 à 95° centigr.).

Les eaux contiennent en solution du carbonate et du sulfate de chaux en forte proportion (d'où leur pouvoir pétrifiant), des sulfates de magnésie et de soude, du chlorure de sodium, de l'arsenic, de l'acide carbonique et de l'acide sulfhydrique. Quelques-unes d'entre elles, celles de l'Oued-Chedraka en particulier (78° centigr.), sont ferrugineuses (oxyde de fer), rappelant les eaux de Spa et de Bussang.

Ces eaux sont indiquées dans le traitement du rhumatisme sous toutes ses formes et des dermites chroniques. Leur efficacité n'avait pas échappé aux Romains, fait attesté par les ruines éparses dans la région. Ils y avaient élevé des thermes très vastes, connus sous le nom d'*Aquæ Tibilitanæ*, du nom de la ville de *Tibili*, la moderne *Announa*, située à une dizaine de kilomètres, thermes qui abritaient de nombreuses piscines, dont certaines assez spacieuses pour contenir 500 baigneurs.

Actuellement, les « Bains des maudits » ne sont pour ainsi dire fréquentés que par les indigènes, les installations balnéaires laissant encore à désirer au point de vue du confort. Cette station mérite mieux que l'abandon où elle végète, car outre l'efficacité et l'abondance des eaux, elle possède des curiosités géologiques dignes d'attirer et d'intéresser le touriste.

1. Ces cônes sont formés de sédiments calcaires. Les indigènes de la région racontent qu'un Arabe riche et puissant, du nom d'Ali, épousa, malgré les prescriptions du Coran, sa sœur Ourida (Rose); Allah, pour punir cet inceste, transforma en pierres non seulement les époux, mais tous les assistants de la noce. (Dr Bonafont. « Pérégrinations en Algérie ».)

Tel est le domaine hydrologique algérien. Son étude mériterait sans doute de plus longs développements. Toutefois, par cette revue rapide, je crois avoir montré qu'il mérite mieux que l'indifférence qui lui a été marquée jusqu'à ce jour.

La richesse hydro-minérale de l'Algérie n'est plus à démontrer. Non seulement à ce point de vue, comme à tant d'autres, notre belle colonie n'a rien à envier à l'Europe, mais encore ses stations balnéaires sont dignes d'attirer l'attention des Européens, car, à l'attrait et au pittoresque d'un pays si différent du nôtre, elles joignent l'efficacité de leurs eaux et la supériorité sur leurs concurrentes européennes d'être habitables en toutes saisons, même au cœur de l'hiver. On leur reprochera sans doute leurs installations nulles ou précaires. Nous avons vu que ce reproche n'était plus fondé en ce qui concerne Hammam-Righa, et il est bien permis de supposer que, si elles étaient quelque peu encouragées, les autres stations algériennes remédieraient à cette imperfection.

G. BERTRAND,
Médecin-major au 3e hussards.

BIBLIOGRAPHIE

2183. — **Fr. Wolter.** — DIE HAUPTGRUNDGESETZE DER EPIDEMIOLOGISCHEN TYPHUS-UND CHOLERAFORSCHUNG. 1 vol. gr. in-8°, de XII-337 pages, avec tracés et cartes. Prix : 24 marks. (*J. F. Lehmann*, éditeur à Munich.)

2184. — **G. Marion.** — CHIRURGIE DU PRATICIEN. 1 vol. petit in-8° de 498 pages, avec 476 figures. Prix : 7 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)

FACULTÉ DE PARIS

Clinique Baudelocque. — Deuxième série des cours de vacances. Ce cours fait par MM. Wallich et Couvelaire, professeurs agrégés, commencera le samedi 26 Septembre 1910, à 10 heures du matin et se terminera le 8 Octobre.

Programme : le matin de 10 heures à midi. Exercices cliniques de diagnostic et de pratique obstétricale. Les élèves seront exercés individuellement à l'examen des femmes, des nouveau-nés et à la pratique des accouchements.

L'après-midi, de 2 à 4 heures, manœuvres et opérations obstétricales.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lille. — M. Ingelrans, agrégé, est chargé, pendant l'année scolaire 1910 1911 d'un cours des maladies du système nerveux.

M. Dubois, agrégé, est chargé pendant l'année scolaire 1910-1911, des cours d'anatomie, de physiologie et de pathologie élémentaires (enseignement dentaire).

M. Caumartin, chirurgien-dentiste, ancien interne des hôpitaux, est nommé, pendant l'année scolaire 1910-1911, directeur de clinique et de travaux pratiques dentaires.

M. Vansteenberghe est nommé, pendant l'année scolaire 1910-1911, chef des travaux pratiques de bactériologie.

M. Debeyre est nommé, pendant l'année scolaire 1910-1911, chef des travaux pratiques d'histologie.

M. Tondeur est nommé pendant l'année scolaire 1910-1911, moniteur de dentisterie.

M. Maurice Gérard est nommé, pendant l'année scolaire 1910-1911, aide de clinique des maladies des voies urinaires.

M. Boulet, étudiant en médecine, est nommé, pendant l'année scolaire 1910-1911, aide préparateur de physiologie.

M. André Paquet est nommé, pendant l'année scolaire 1910-1911, aide de clinique médicale infantile.

M. Norel, étudiant en médecine, est nommé, pendant l'année scolaire 1910-1911, moniteur des travaux pratiques d'anatomie pathologique.

M. Caron, étudiant en pharmacie, est nommé, pendant l'année scolaire 1910-1911, moniteur des travaux pratiques de pharmacie.

Faculté de médecine de Bordeaux. — Thèses présentées et soutenues au cours du dernier semestre.

M. Onillon : De la stérilisation du champ opératoire par la teinture d'iode. — M. Vielle : Du traitement de l'ectopie testiculaire inguinale par l'orchidopexie. — M. Dupouy : Maladie de Paget (évolution, pronostic et traitement). — M. Parouty : Etude clinique de la coagulation du sang de l'enfant à l'état normal et dans certains états pathologiques. — M. de Raquine : La cure d'altitude en hiver. M. Gutierrez : Contribution à l'étude du traitement des fractures juxta-articulaires du membre inférieur (genou, hanche). Emploi du double plan incliné mobile. — M. Nebout : Etude médico-sociale de quelques causes de l'hyponatalité. — M. Pouget : Technique de l'autopsie et de l'examen macroscopique et microscopique de l'oreille. — M. Cluzan : Contribution à l'étude de l'association du traitement électrique et du traitement chirurgical dans la thérapeutique des prolapsus génitaux. — M. Marty : Contribution à l'étude de la maladie polykystique de Reclus. — M. Germain : Recherches expérimentales et histologiques sur la dégénérescence et la régénération des nerfs après leur section dans les plaies septiques et aseptiques. — M. Bordenave : Etude de quelques cas d'accidents du travail dans leurs suites médicales et judiciaires. — M. Flurian : Contribution à l'étude des tumeurs du sein chez l'homme. — M. Barbier : Sur deux cas d'intoxication par l'atropine. — M. Liaguet : Contribution à l'étude de la bile comparativement dans l'urine et les matières fécales à l'état normal et à l'état pathologique. — M. C. Delaunay : Contribution à l'étude du rôle des acides aminés dans l'organisme animal.

École de médecine de Besançon. — M. Mandereau, professeur d'anatomie, est chargé, pendant l'année scolaire 1910-1911, des fonctions de chef des travaux d'anatomie et histologie.

M. Maldiney, chef des travaux pratiques de physique, est chargé, pour l'année scolaire 1910-1911, d'un cours de physique.

École de médecine de Grenoble. — M. Vaillant, maître de conférences à la Faculté des sciences, est chargé, pour l'année scolaire 1910-1911, d'un cours de physique.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille d'or.* — M. Monziols, médecin aide-major de 1re classe.

Médaille d'argent. — MM. Tardos, Cadet, Sire, médecins-majors de 1re classe; Ribaut, Monéger, médecins-majors de 2e classe; Feuillié, médecin-aide-major de 1re classe.

Mérite agricole. — *Officier.* — MM. Despeignes, à Chambéry (Savoie); Labat, à Ozourt (Landes).

Chevalier. — MM. Haret, Jodin, Kuss, Louët, Perrier, Selles, à Paris; Baysellance, à Eymet (Dordogne); Bouquet, à Grabels (Hérault); Capdeville, à Baudreix (Basses-Pyrénées); Charrière, à Saint-Geniès (Haute-Garonne); Dengler, à Sellières (Jura); Guillaud, Peyronne, à Bordeaux; Houlbert, à Rennes; Lasnier, à Bordeaux; Niel, Teissonnière, à Marseille; Pradel, à Chef-Boutonne (Deux-Sèvres); Ramally, à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire); Rey, à Arles; à Verdun, à Lille; Villard, à Verdun (Meuse); Ysambert, à Tours.

Les Bourses de doctorat en médecine. — Le *Journal officiel* vient de publier l'arrêté ministériel suivant :

Art. 1er. — L'ouverture du concours pour l'obtention des bourses de doctorat aura lieu au siège des facultés mixtes de médecine et de pharmacie, le vendredi 28 octobre 1910.

Art. 2. — Les candidats s'inscriront au secrétariat de l'Académie dans laquelle ils résident. Les registres d'inscription seront clos le samedi 15 Octobre, à 4 heures.

Art. 3. — En exécution des prescriptions de l'arrêté du 24 Décembre 1891, les épreuves du concours consistent en compositions écrites.

Art. 4. — Sont admis à concourir :

1° Les candidats pourvus de quatre inscriptions qui ont obtenu un minimum de 75 points à l'examen du certificat d'études P. C. N. et qui justifient de leur assiduité aux travaux pratiques de première année.

L'épreuve consiste en une composition d'anatomie (ostéologie, arthrologie, myologie, angiologie);

2° Les candidats pourvus de huit inscriptions qui ont subi avec la note « bien » le premier examen probatoire :

Les épreuves sont : *a*) Une composition d'anatomie (névrologie, splanchnologie) ou une composition d'histologie; *b*) une composition de physiologie.

3° Les candidats pourvus de douze inscriptions qui ont subi avec la note « bien » le deuxième examen probatoire.

Les épreuves sont : *a*) une composition de médecine; *b*) une composition de chirurgie.

4° Les candidats pourvus de seize inscriptions qui ont subi avec la note « bien » le troisième examen probatoire.

Les épreuves sont : *a*) une composition de médecine; *b*) une composition de chirurgie ou une composition sur les accouchements.

Deux heures sont accordées pour chacune de ces compositions.

Art. 5. — Les candidats qui justifient soit de la mention

CHAIX & Cie, 10, rue de l'Orne, PARIS.

« bien » au baccalauréat de l'enseignement secondaire et de 75 points au moins à l'examen du certificat d'études P. C. N., soit de la mention « assez bien » au baccalauréat et de 80 points au moins audit certificat, pourront obtenir sans concours une bourse de doctorat en médecine de première année.

Association française pour l'avancement des sciences. — Dans la séance générale de clôture du 6 Août, qui s'est tenue à Toulouse, l'Association a confirmé la nomination de M. Arloing, professeur à la Faculté de médecine de Lyon, correspondant de l'Institut, comme président pour l'année 1911. En 1911, le Congrès se réunira à Dijon; en 1912, à Nîmes.

L'hôpital maritime de Sainte-Lucie. — On vient d'inaugurer auprès de Toulon le nouvel hôpital maritime de Sainte-Lucie.

Cet établissement, dont la construction fut proposée à la suite de l'épidémie de choléra de 1884, comporte 340 lits qui, en cas de mobilisation, pourraient être considérablement augmentés.

La construction et l'aménagement du nouvel hôpital ont coûté 2.875.000 francs.

L'interdiction du biberon à tube. — Douze petits épiciers des environs d'Alençon ont été poursuivis devant le tribunal correctionnel pour infraction à la loi du 9 avril 1910 qui interdit la vente, la mise en vente, l'exposition et l'importation des biberons à tube. Chacun d'eux a été condamné à 5 francs d'amende. Ils ont déclaré qu'ils ignoraient le texte de loi en vertu duquel ils étaient poursuivis.

Service de santé de la marine. — Sont promus dans le corps de santé de la marine : *Au grade de médecin principal*, M. Renault, médecin de 1re classe ; *au grade de médecin de 1re classe*, M. Gaubin, médecin de 2e classe.

Les médecins de 2e classe de la promotion de 1910 dont les noms suivent sont rattachés aux ports ci-après, savoir : Au port de Cherbourg, M. le médecin de 2e classe Ratel;

Au port de Brest, M. le médecin de 2e classe Rouiller;

Au port de Lorient, M. le médecin de 2e classe Boutin;

Au port de Rochefort, M. le médecin de 2e classe Lescan-Duplessix;

Au port de Toulon, M. le médecin de 2e classe Auguste.

Un legs à l'Université de Bordeaux. — Mme veuve Mader vient de léguer à l'Université de Bordeaux une somme de 100.000 francs, dont les arrérages serviront à distribuer des prix aux étudiants en médecine de l'Université de Bordeaux qui auront soutenu, avant l'âge de 25 ans, leur thèse avec la mention *très bien*.

Exposition universelle de Bruxelles. — 12e *Conférence sur les stations thermales et climatiques de France (avec projections)*. — Le samedi 17 Septembre, à 3 h. 1/2, au Palais des Fêtes, le Dr Léon Blanc (d'Aix-les-Bains), ancien médecin-inspecteur, membre de la Société d'hydrologie médicale de Paris, fera une conférence sur « Aix-les-Bains : station thermale et climatique ».

Poste médical au Canal de Suez. — La Compagnie du Canal de Suez recherche pour son service médical en Egypte un jeune médecin, ancien interne des hôpitaux de Paris. Résidence, Ismaïlia. Situation de début de 10.000 à 12.000 francs, avec améliorations progressives jusqu'à 20.000 à 30.000 francs en fin de carrière. A partir de vingt ans de service, droit à une retraite, reversible pour moitié sur la veuve et les enfants mineurs. Congés annuels pour l'Europe. Avantages divers tels que : indemnités de logement, d'entrée en campagne, d'installation en ménage, de frais de voiture, etc. Des renseignements plus détaillés pourraient être obtenus au siège de la Compagnie à Paris, 9, rue Charras.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Vidal, à Paulhaguet (Haute-Loire) et de M. Berjoan, à Vinça (Pyrénées-Orientales).

CONCOURS

Externat. — Le jury du prochain concours est provisoirement composé de MM. Monthus, Coyon, Decloux, Weil, Chifoliau, Lardennois, Descomps et Jeannin.

Prix de la Société de chirurgie. — Prix à décerner en 1910 : *Prix Marjolin Duval* (300 francs). Prix annuel à l'auteur (ancien interne des hôpitaux ou ayant un grade analogue dans l'armée ou la marine) de la meilleure thèse inaugurale de chirurgie publiée dans le courant de l'année 1910.

Prix Dubreuilh (400 francs). Prix annuel, destiné à récompenser un travail sur un sujet d'orthopédie. Les travaux des concurrents devront être adressés au secrétaire général de la Société nationale de Chirurgie, 12, rue de Seine, Paris, avant le 1er Novembre 1910.

Prix Labori (1.200 francs). A l'auteur d'un travail inédit sur un sujet quelconque de chirurgie. Les manuscrits destinés au prix Labori doivent être anonymes et accompagnés d'une épigraphe reproduite sur la suscription d'une enveloppe renfermant le nom, l'adresse et les titres du candidat.

Ecole du service de santé militaire de Lyon. — Voici la liste des candidats nommés à l'Ecole du service de santé militaire à la suite du concours de 1910 :

Delacarte, Mayer, Vogelin, Tricoire, Haton, Alinat, Pretet, Jarry, Jausion, Cordier, Avinier, de Vernejoul, Nadaud, Gay, Villain, Abadie, Merland, Daydé, Leguay, Dumas, Dreyfuss, Chanal, Maillet, Dirat, Fauré, Membrey, Pourquier, Tauffli‹b, Collet, Moins, Billot, Loiseau, Moreau, Laborde, Lortholary, Binet, de Bernard-Seignerens, Audouy, Dano, Guiliani, Maire, Pierson, Godard, Bergis, Vérit, Mélin, Birbis, Codvelle, Bernardin, Fontaine, Rambault, Bouton, Mercier, Guyot, Mynard, Laban, Baix, Bravet, Robin, Bergès, Aublant, Sallès, Bresson, Combaud.

Les élèves ayant déjà accompli une année de service militaire devront se présenter au médecin inspecteur, directeur de l'Ecole du service de santé militaire, le mercredi 12 Octobre prochain, à 8 heures du matin.

Les autres recevront un certificat d'admission à l'Ecole du service de santé militaire, mentionnant le corps dans lequel ils devront accomplir un an de service.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

J.-P. Langlois. La réglementation du travail dans l'air comprimé.

Alfred Martinet. Le sulfate d'hordénine dans le traitement des affections intestinales.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

A. Gouget. La maladie de Brill.

Louis Mencière. De l'emploi du staff en orthopédie pour le moulage des crêtes et des aspérités du squelette.

ANALYSES

MÉDECINE PRATIQUE

Importance des taches rosées lenticulaires dans la fièvre typhoïde. — Moyen simple permettant au praticien dépourvu d'étuve et de microscope d'effectuer le sérodiagnostic de la fièvre typhoïde. — La douleur locale à la pression du doigt chez les tuberculeux. — Administration de l'opium chez les enfants.

CHRONIQUE

F. Helme. Souvenirs d'un médecin de Paris. Le Dr Poumiès de la Siboutie (1789-1863).

F. Jayle. Ve Congrès international d'obstétrique et de gynécologie, Saint-Pétersbourg, 22 au 28 Septembre 1910.

NOUVELLES

SOUVENIRS D'UN MÉDECIN DE PARIS

LE Dr POUMIÈS DE LA SIBOUTIE

(1789-1863)

Lorsqu'on étudie un homme dans le détail de sa vie, il se forme à notre insu, entre nous et lui, une sorte de parenté sentimentale qui nous le rend parfois trop sympathique. Ses qualités se rapprochent, ses défauts s'estompent, et ceci explique peut-être les réhabilitations historiques vraiment excessives auxquelles nous assistons, ahuris, depuis quelque temps.

Avec notre confrère Poumiès de la Siboutie, l'éloge ne saurait être exagéré. Rien de meilleur que ce brave homme. Ses mémoires[1] dénotent une nature si simple et si droite, un cœur si bon, un esprit si libéral, qu'on regrette de ne l'avoir point connu. Une pointe d'orgueil, peut-être, quand il raconte son succès à l'Internat, mais il s'empresse aussitôt d'avouer qu'il y arriva l'avant-dernier. Il fut reçu en 1812, à 23 ans; il y avait 18 places pour 120 candidats. La promotion était de valeur, si l'on s'en rapporte à ceux qui en firent partie : Rayer, Moreau, Cruveilhier, Cloquet, Lallemand, etc.

Notre Poumiès avait vécu dans sa province tous les jours tragiques de la Révolution, et c'est en 1810 seulement qu'il entra à la Faculté, après avoir goûté sans entrain à la jurisprudence. Très pittoresque, son voyage à Paris. D'abord, il manque d'être jeté à l'eau par un manant. Un peu plus loin, il est invité à une noce. Puis il rencontre des lieutenants qui reviennent d'Espagne, et c'est le long du chemin chants, cris et beuveries qui l'étourdissent et en même temps le rendent très fier : Pensez donc, à peine au sortir de l'enfance, être traité de pair et compagnon par les bruyants mais glorieux « disciples de Mars », cela vous consacre un homme!

Son premier contact avec la Grand'Ville lui cause plutôt de la déception, et il a ceci de commun avec tous ceux qui y débarquent. Une seule chose l'éblouit, le Palais-Royal avec ses maisons de jeu, ses bals et le luxe tapageur des filles.

Il se logea rue de la Harpe, « cette capitale du monde latin au centre des étudiants ». Comme ses parents ne sont pas riches, il tient, avant tout, à limiter leurs sacrifices, et c'est pourquoi il se restreint le plus qu'il peut. A peine, çà et là, une fugue aux Français, pour entendre Talma, Mlle Mars et les « célébrités de la scène ».

A ce moment, on ne parlait pas encore de la vie chère. Toute la jeunesse était nourrie par

1. « Souvenirs d'un médecin de Paris, le Dr Poumiès de la Siboutie », publiés par Mmes A. Branche et L. Dagoury, ses filles. Introduction et notes par Joseph Durieux. Avec un portrait. Plon-Nourrit, éditeurs, Paris, 1910, 3 fr. 50.

Flicoteau, le célèbre Flicoteau de la rue de la Parcheminerie. « *Pour un sou*, on trempait la soupe, c'est-à-dire que chaque consommateur allait, en entrant, choisir une soupière de la capacité qui lui convenait; il y taillait le pain qu'il voulait et appelait le père Flicoteau qui, consciencieusement, n'épargnait pas le bouillon. Certaines de ces soupières, dont le contenu était destiné à un seul client, auraient été plus que suffisantes pour 10 ou 12 convives ordinaires. Les portions de viande de cinq sous étaient très copieuses. L'usage du vin était peu répandu. Il arrivait que beaucoup de dîners ne montaient qu'à six sous, non compris le pain, que chacun devait apporter. »

L'enseignement de l'anatomie était alors tel, ou à peu près, qu'il avait été organisé au XVIe siècle. « Aujourd'hui, un ou deux amphithéâtres réunissent tous les élèves. Jusqu'en 1816, chaque professeur particulier avait le sien. C'était ordinairement quelque vieille maison dont il était le locataire unique... Les logements de ces maisons étaient du haut en bas garnis de tables longues et étroites destinées à recevoir les cadavres. Ceux-ci étaient fournis par les Hôpitaux, où un garçon d'amphithéâtre allait les chercher tous les matins. » Ici, une anecdote curieuse autant que macabre : « Notre garçon d'amphithéâtre, nommé Prat, revenant un jour de Bicêtre, où il était allé chercher des cadavres, fut frappé d'apoplexie à la Barrière de Fontainebleau. Sa femme le fit placer dans la petite voiture qu'elle l'aidait à tirer, le ramena à l'amphithéâtre, et, après la formalité remplie, voulut que le professeur Marjolin en fît l'ouverture. Elle prit le cadavre de son mari, le plaça sur la table, et, l'opération terminée, l'enveloppa et le conduisit elle-même au cimetière de Clamart. » Chaque table était disposée pour recevoir un sujet qui se payait 20 francs et qui servait à quatre élèves. Chacun disséquait, préparait à son tour les parties soumises à l'étude, tandis qu'un autre en lisait à haute voix la description dans un Traité d'anatomie... « Le nombre des étudiants était considérable et tous vivaient en bonne intelligence. Il y avait parmi eux beaucoup de décence et une excellente tenue. Il était rare de rencontrer dans la rue un étudiant ivre. »

***

Vous pensez bien que notre jeune homme ne peut s'empêcher, malgré tout, de jeter un coup d'œil curieux autour de lui. De grands événements se déroulent, Napoléon change la face de l'Europe et c'est l'épopée avec tout son tintamarre. « La Cour de Napoléon était dans tout son éclat, et sa puissance à son apogée. Tous les dimanches et jours de fête, il y avait aux Tuileries grande réception. On voyait défiler dans de beaux équipages aux chevaux fringants, aux livrées éclatantes, toutes les nouvelles illustrations. Hier soldats ou hommes obscurs au fond d'une province, aujourd'hui maréchaux de France, rois, princes, ducs, avec crachats, plaques, cordons, nombreuses décorations, tous avaient bonne mine et portaient bien leur habit. Cette Cour, dans son ensemble, était la plus grande, la plus imposante du monde... Murat, surtout, était beau à voir, et je crois que Napoléon, en l'appelant « le Roi Franconi », cédait, peut-être à son insu, à un mouvement de jalousie...

« Je vis plusieurs fois l'Impératrice (Marie-Louise). Elle était très blanche de peau, avec quelques taches de rousseur sur le visage. Ses cheveux étaient d'un blond un peu doré. C'était une grande et belle femme ayant des manières timides, l'air peu imposant, la figure bonne mais sans expression. Elle était énorme et portait très bien sa grossesse. Une femme du peuple, qui était près de moi, lui cria un jour : Ne craignez rien, ma grosse mère, tout cela se passera bien; j'en sais quelque chose, j'ai huit enfants. — L'Impératrice, rouge comme du corail, se retourna et salua la femme qui lui avait adressé la parole. Ce fut surtout cet incident qui motiva la construction du passage des Tuileries... » En dehors des représentations soigneusement réglées, il ne faut pas que le dompteur fraye de trop près avec le lion populaire.

Très calme, très pondéré, notre jeune homme ne se laisse pas trop emballer par la légende. On sent bien que « l'Homme » le captive comme tous les contemporains, mais cela ne l'empêche pas de le juger avec beaucoup de sens. Il fut interpellé par lui une fois. C'était à Versailles. Le Maître circulait librement au milieu de la foule, heureux d'être acclamé et coudoyé. Poumiès, comme on pense, le regardait de tous ses yeux. L'Empereur allant à lui lui demanda ce qu'il était, comment il se nommait; mais notre dadais fut si ému qu'il resta bouche bée...

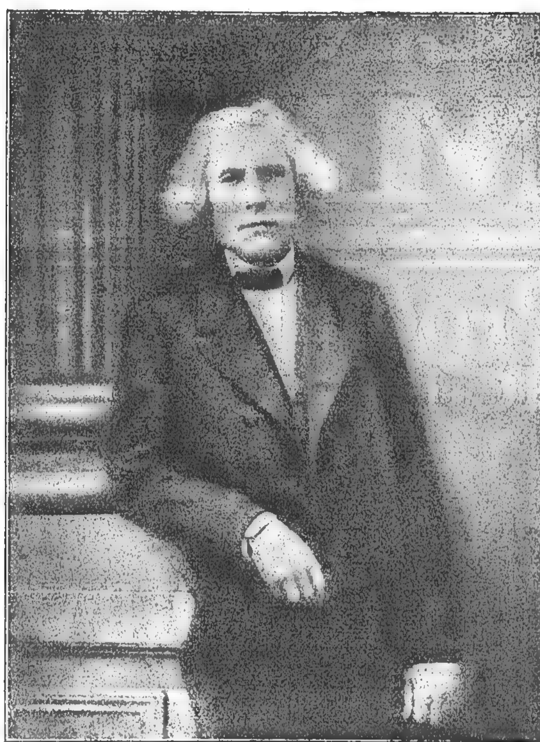
Viennent les heures tragiques. C'est la prise de Paris, puis la première Restauration, les Cent Jours avec Waterloo, et la seconde Restauration. Notre confrère, comme tous les médecins de Paris, est alors absorbé par les seules occupations professionnelles : il y a tant de blessés et de malades! Puis voici la réaction et la Terreur blanche. Oh! comme elle lui a laissé de l'amertume! Il a vu l'exécution de Ney; le tableau qu'il en trace est peut-être, dans sa sobriété, le meilleur du livre : « Le 7 Décembre 1815, étant interne à l'Hôtel-Dieu, je vis entrer chez moi, de grand matin, Beaupoil de Sainte-Aulaire, mon ami et camarade de collège, plus tard colonel. — Viens avec moi, me dit-il, on va exécuter Ney. Nous partîmes par un brouillard très froid. Nous arrivâmes au lieu de l'exécution par la petite rue de Chevreuse. Ney arriva peu de temps après : Il était vêtu d'une redingote bleue, coiffé d'un chapeau rond; sa démarche, sa tenue, sa figure étaient calmes, sans ostentation. Tout en lui res-

pirait le courage, l'honneur, la dignité. Sa présence excita un grand mouvement. Bien que les hommes de la réaction qui l'avaient fait condamner fussent là en grand nombre, en majorité, ils ne purent empêcher les manifestations de regret, d'admiration, données au malheureux Ney. On ne s'en gênait pas. Cependant Ney arriva devant le peloton de sous-officiers vétérans chargés de l'exécution; il ôta son chapeau, salua le commandant du peloton qui, par habitude, ou par un mouvement qu'il n'avait pu maîtriser, avait abaissé son épée devant le Maréchal. Bien que toutes les relations publiées aient consigné quelques mots comme ayant été prononcés par lui, je crois pouvoir assurer qu'il ne dit pas une parole. Il tomba droit devant lui, les pieds contre le mur, à l'est, et la tête à l'ouest. La mort fut instantanée, sans être même accompagnée des soubresauts convulsifs qui s'observent en pareil cas... »



J'aurais évidemment bien d'autres descriptions à relever, bien des anecdotes historiques à citer; mais j'ai hâte d'arriver aux portraits que Poumiès trace de ses Maîtres. Et ici, une parenthèse. J'entends souvent dire autour de moi que le sentiment de la hiérarchie, encore assez vif il y a une trentaine d'années, semble avoir disparu de nos mœurs médicales. Et c'est même là un des gros griefs que certains font à la jeunesse. Jadis, disent-ils, l'interne dans le service était un personnage et l'on était pour lui plein de déférence; quand au chef de service, c'était le dieu familier dont on redoutait les reproches, mais qui, avec un mot d'approbation, mettait tout le monde en joie.

Aujourd'hui, l'interne est le copain qu'on a battu la veille durant une séance de sport; on lui tape volontiers sur l'épaule, ce qui est une façon de taper sur le ventre. Le chef, de son côté, n'en impose plus à personne; on ne « l'emboîte » pas encore si d'aventure il arrive en retard, mais ses paroles ne sont déjà plus d'Evangile. Ses diagnostics, on les discute ouvertement et sans mansuétude, et pour peu qu'il n'admette pas d'emblée



Dr POUMIÈS DE LA SIBOUTIE [1]

les idées modernes et autres 606, on a tôt fait de le traiter de vieille baderne.

J'ignore à quel point ces reproches sont fondés ou non. Comme je l'ai dit ici même, la génération actuelle est autre que ses devancières; elle a ses qualités et ses défauts, avec une pointe peut-être plus prononcée d'esprit critique et d'arrivisme. Mais devons-nous la condamner en bloc? D'abord, cette jeunesse, c'est nous qui l'avons faite ce qu'elle est. Nos manières, à nous non plus, ne sont pas celles d'antan. Nous sommes plus familiers, disons le mot, nous avons moins de tenue que nos pères. Enfin, ces jeunes gens, un peu trop sûrs d'eux-mêmes, volontiers un peu tranchants, ne leur ressemblions-nous pas lorsque le vin de la jeunesse bouillonnait dans nos veines et nous exaltait la cervelle? Privés des sécrétions divines et éphémères, nous voyons aujourd'hui le monde dans sa triste réalité; amitiés brisées, espérances trompées, illusions envolées, notre cœur est un tombeau où s'accumulent les morts. Mais que cela ne nous rende ni moroses, ni sévères. Laissons, ah! laissons la jeunesse à ses exagérations; souhaitons simplement qu'elle soit à son tour aussi indulgente pour ceux qu'elle aura créés et formés que nous sommes indulgents pour elle.

Quoi qu'il en soit, durant tout le XIXe siècle et surtout dans sa première partie, les Maîtres furent, je le répète, l'objet d'une vénération dont les mémoires de Poumiès vous donneront bien l'idée. « Ils tiennent des dieux les secrets qu'ils nous ont transmis », lit-on encore au fronton de cet amphithéâtre de l'Ecole où voltigeaient hier, — ô ironie! — tomates, œufs et autres denrées alimentaires. Au temps de notre confrère, la vieille formule était pour chacun l'expression même de la vérité. Voici « Pinel dont le tact médical et la méthode clinique faisaient l'admiration de tous ». Voici Capuron, un saint, celui-là : « Son instruction était immense, il savait tout... A sa mort, arrivée en 1850, à 83 ans, les pauvres accoururent de toutes parts. On a su alors ce qu'on ne soupçonnait pas, c'est que

1. Le cliché de ce portrait a été mis gracieusement à notre disposition par MM. Plon et Nourrit, éditeurs.

Capuron se refusait tout pour donner davantage aux enfants malheureux. Il en avait une trentaine sous sa tutelle, les envoyait aux écoles, les mettait en apprentissage, les aidait à s'établir et les patronnait, ne les perdait jamais de vue. Il avait ainsi plus de cent ménages qui, grâce à lui, prospéraient et vivaient honnêtement de leur travail. Voilà ce qu'on m'apprit au moment de sa mort... Je me suis alors expliqué ce sourire divin qui illuminait son visage lorsqu'on lui disait chaque jour : Pourquoi économisez vous? Vous n'êtes pas marié, vous n'avez ni enfants, ni famille... »

Le professeur Lallemand était également très populaire parmi la jeunesse, de même Cuvier, mais nul n'allait à la hauteur de Dupuytren, dont la réputation était mondiale. « Les élèves venus de toutes les parties du monde se pressaient à sa visite, à ses leçons cliniques. Il parlait facilement et bien, d'une voix si basse en commençant que le brouhaha de l'amphithéâtre cessait à l'instant et que chacun prêtait l'oreille... Dupuytren était grave, un peu guindé, se communiquait peu, plus admiré qu'aimé de ses confrères. On a dit qu'il mettait du calcul dans chaque mot, dans chaque geste, dans chaque mouvement, qu'il n'y avait en lui rien d'expansif et de spontané. Tout cela était vrai, et cependant, en petit comité, il était simple, prévenant, bonhomme... Allant un jour faire une opération à 120 lieues de Paris, il m'amena avec lui pour l'assister. En descendant de voiture, je graissai ma redingote contre les roues, ce qui me contraria extrêmement. Le soir, quand nous fûmes à notre destination et retirés dans notre appartement, il ôta son habit, retroussa ses manches, et avec une facilité dont je ne l'aurais pas cru capable, il se mit à savonner, frotter, laver si bien ma pauvre redingote que le lendemain la tache n'y paraissait plus. N'est-ce pas un excellent trait de bonhomie?... »

Boyer est également une figure intéressante, avec son débraillé, ses excentricités, disons le mot, son manque d'éducation première. Nous le trouvons un peu ridicule parce qu'il a eu le tort évident de déclarer, dans la préface de son Traité, que les progrès de la chirurgie lui apparaissaient si grands qu'on pouvait se demander ce qu'il resterait à découvrir aux descendants! N'empêche que ce Limousin mal léché fut un des hommes les plus savants de cette époque.

Mais je m'arrête là, car j'ai crainte d'avoir dépassé la mesure de votre indulgence. J'ai tenu à vous faire connaître un brave homme, à vous le donner en exemple. J'aurai atteint mon but si, après avoir parcouru mes quelques citations prises au hasard, vous prenez l'envie de faire plus ample connaissance avec le bon, l'excellent Poumiès, et surtout si la lecture de ses Souvenirs pouvait vous suggérer l'idée d'écrire les vôtres.

F. Helme.

Ve CONGRÈS INTERNATIONAL D'OBSTÉTRIQUE ET DE GYNÉCOLOGIE

Saint-Pétersbourg, 22 au 28 Septembre 1910

Le Ve Congrès international d'Obstétrique et de Gynécologie se tiendra à Pétersbourg du 22 au 28 Septembre 1910. Le quatrième a eu lieu à Rome en 1902. Le Congrès de 1910 devait se tenir en 1905, un espace de trois ans seulement séparant les Congrès internationaux d'Obstétrique et de Gynécologie : la guerre de Mandchourie et ses répercussions sur la vie sociale russe ont eu pour conséquence de faire reculer l'ouverture de ce cinquième Congrès jusqu'à aujourd hui.

Le Congrès de Pétersbourg est placé sous le patronage de l'empereur.

Le président est M. le professeur Dm. de Ott; le secrétaire général, M. le professeur P. Sadovski; le trésorier, M. le professeur A. Zamchine.

La cotisation est fixée à 10 roubles.

Toutes les nations d'Europe ont constitué des Comités et désigné des rapporteurs. M. le professeur agrégé Richelot a été nommé président pour la France et a désigné M. Jayle comme secrétaire.

Un Comité de dames, sous la présidence de Mme de Ott, organise des promenades pour les épouses et les parentes des congressistes.

Les questions à l'ordre du jour sont les suivantes :

1° Traitement non opératoire du cancer de l'utérus, le jeudi 22 : Mangiagalli (Milan), Bétrix (Genève), Doyen (Paris);

2° Taille césarienne, le vendredi 23 : Bumm (Berlin), Brandt (Christiania), Doléris (Paris), Routh (Londres), Pestalozza (Rome);

3° Influence du système nerveux sur l'origine et l'arrêt des hémorragies utérines, le vendredi 23 : Macnawgton-Jones (Londres);

4° La voie vaginale dans l'accouchement et la gynécologie, le samedi 24 : Martin et Jung (Berlin-Gottingen), Treub (Amsterdam) Wertheim (Vienne);

5° Valeur comparée des différents procédés opératoires dans le traitement des déplacements et déviations de l'utérus, le lundi 26 : Schauta (Vienne), Vestermark (Stockholm), Hofmeier (Wurzbourg), Van de Velde (Haarlem).

Des rapports sont en outre annoncés par : F. Jayle, sur la sclérose de la vulve et le kraurosis vulvæ; Proust, sur le traitement chirurgical du cancer de l'utérus; Bender, sur les lésions inflammatoires et les néoplasmes des annexes compliquant la puerpéralité; Bossi, sur le malthusianisme; Freund, sur l'opération césarienne extrapéritonéale, et les fonctions du corps jaune; Kustner, sur le traitement opératoire des fistules vésico-vaginales; Van de Velde, sur la valeur comparée des différents procédés opératoires dans le

traitement de la rétroflexion de l'utérus ; Le Filliâtre, sur la rachi-anesthésie ; Fontoynont, sur la gynécologie à Madagascar, etc.

Le meilleur moyen de se rendre à Pétersbourg est de prendre le Nord-Express (retenir ses places à l'avance), qui part de Paris les mercredis et samedis, pour arriver le surlendemain à Pétersbourg. Le prix du voyage est de 360 francs pour l'aller et autant pour le retour.

Pour se loger, il n'y a pas à compter sur les agences qui ne se chargent pas des hôtels en Russie. Le mieux est de s'adresser immédiatement à M. le Dr Guersoni, directeur du bureau des logements pour le Congrès, 90, Perspective de Newsky, Saint-Pétersbourg. Il faut prévoir un minimum de 20 roubles par jour et par personne (le rouble vaut 2 fr. 60). L'hôtel de l'Europe a été choisi comme logement principal des congressistes.

Les craintes de choléra et de quarantaine semblent devoir être complètement écartées. Tous les renseignements pris à des sources différentes corroborent cette affirmation du secrétaire général, M. de Sadovski : « Les congressistes ne s'exposent à aucun danger. »

Il n'y a plus qu'à souhaiter que la France soit représentée par un groupe important de gynécologues et d'accoucheurs. F. Jayle.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Roger Baudouin, externe des hôpitaux, fils de notre confrère le Dr Georges Baudouin. Il succombe, victime de son devoir, à une séquelle d'oreillons graves avec méningite, contractés dans son service hospitalier.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lille. — Thèses présentées et soutenues au cours du dernier trimestre de l'année scolaire 1909-1910.

Mlle Clotilde Deflandre : Les applications du sérum hémopoiétique. — M. Léon Eloy : Contribution à l'étude du traitement des péritonites purulentes généralisées. — M. Bonnaire : Quelques considérations sur la désinfection après les maladies contagieuses. — M. Vannimenus : Les nouveaux signes de la mort (étude critique). — M. Rolland : Contribution à l'étude des rapports de la grossesse et de l'aliénation mentale (Recherches statistiques faites à l'Asile d'aliénées de Bailleul). — M. Boissart : Recherches sur l'atténuation de la toxicité de la strychnine par les substances lipoïdes (lécithine et cholestérine). — M. Verhaeghe : Contribution à l'étude chimique des lipoïdes des organes animaux. — M. Boda : Indications respectives de l'opération césarienne conservatrice tardive et de l'opération de Porro dans la dystocie pelvienne. — M. Guersant : Syndrome de Basedow et rhumatisme articulaire aigu franc. — M. Harlez : Données récentes sur les poliomyélites aiguës ou paralysies spinales épidémiques. — M. Versmee : Troubles vaso-moteurs et trophiques dans l'hémiplégie d'origine cérébrale. — M. Ruyssen : Comment déterminer une anse de jéjunoiléon. — M. Vanhaecke : Mode d'action et toxicité des pâtes au bismuth (étude clinique et expérimentale). — M. Bailleux : Des indications du drainage après laparotomie pour hématocèle rétro-utérine.

RENSEIGNEMENTS

Association d'enseignement médical professionnel (Cours de vacances). — L'Association organise, chaque année, deux séries de cours de vacances. Dans ces cours de revision et de perfectionnement, les médecins praticiens et les étudiants trouveront les éléments essentiellement pratiques des méthodes cliniques et thérapeutiques spéciales aux principales branches de la médecine et de la chirurgie. Les deux séries ont lieu : l'une à Pâques (quinzaine de Pâques), l'autre à la fin des grandes vacances (deux dernières semaines de Septembre).

La prochaine série aura lieu du lundi 19 Septembre au samedi 1er Octobre 1910, avec le programme suivant :

Dr Audistère. — Etude clinique des maladies du cœur et du poumon.

Dr Barbarin ou Dr Judet. — Clinique chirurgicale de maladies infantiles. Orthopédie pratique (appareils, gymnastique).

Dr Dubrisay. — Présentations et positions. Hémorragies. Infection. Opérations et manœuvres obstétricales.

Dr Caboche ou Dr Menier. — Examen, diagnostic et thérapeutique des maladies du nez, du larynx et de l'oreille.

Dr Leredde ou Dr Sabatié. — Méthodes générales, clinique et physique, de traitement des dermatoses et de la syphilis.

Dr de Font-Réaulx. — Méthodes de diagnostic et de traitement des principales affections oculaires.

Dr Pasteau ou Dr Lavenant. — Séméiologie des urines. Urétrites. Cystites. Affections du rein. Les différents cathétérismes.

Dr Roy. — Anatomie et pathologie dentaires.

Dr d'Herbécourt. — Examen, diagnostic et traitement des affections gynécologiques.

Dr Cazin ou Dr Dupuy de Frénelle. — Chirurgie générale. Fractures, autoplasties, hernies, appendicite, etc.

Dr Delherm. — Electrothérapie, radiothérapie, thermothérapie.

Dr Agasse-Lafont. — Maladies de l'appareil digestif, du foie et de la rate.

S'inscrire : 1o par correspondance auprès de M. Mouly, 28, rue Serpente (Sociétés Savantes) ; 2o le lundi 19 Septembre, de 11 heures à midi, aux *Sociétés Savantes*, où seront distribuées les cartes d'admission aux cours.

Le droit d'inscription est de 25 francs pour chaque cours, qui comprendra de 9 à 12 leçons. Tous les cours commenceront le lundi 19 Septembre aux heures indiquées, et seront terminés le samedi 1er Octobre 1910.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Mouly, rue Serpente, 28. Envoi du programme détaillé sur demande.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 4, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. / Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX
L. Grimbert et R. Bernier. A quoi est due la réaction de Cammidge?
R. Pla y Armengol. La respiration continue.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER
Société de médecine d'Anvers. — Coudure trachéale au cours d'une thyroïdectomie. — Résultat éloigné d'une opération pour cancer étendu du maxillaire supérieur, de l'ethmoïde et du sphénoïde. — Deux opérations pour volumineux fibromes naso-pharyngiens. — Malade opérée d'une double mastoïdite de Bezold. — Présentation de malades opérés et guéris de papillomes diffus du larynx et de la trachée par la trachéo-laryngostomie et par les voies naturelles. — Présentation d'un malade ayant subi sans la moindre douleur la laryngofissure totale sous anesthésie locale pour épithélioma du larynx. — Pansinusite opérée en un temps. — Opération d'un volumineux anévrisme intéressant à la fois carotide externe et interne. — Un cas d'hémorragie post-opératoire de la carotide primitive. — Inclusion dentaire dans la voûte palatine.

SOCIÉTÉS DE PARIS
Académie des sciences. — Les vaisseaux de la fourche du médian.

ANALYSES

CHRONIQUE
Gustave Drouineau. Les vœux stériles.

LIVRES NOUVEAUX

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

LES VŒUX STÉRILES

Voici la saison des Congrès! elle va battre son plein pendant ce temps de vacances, de villégiatures, de voyages. Jamais, à aucune époque, il n'y eut pareille vogue d'assemblées scientifiques, professionnelles, amicales et autres. Il faut croire que cela répond à un besoin des plus impérieux, tant on court de tous côtés à ces réunions, qu'elles soient nationales ou internationales.

Je me garderai bien de douter de cette nécessité sociale et de dénigrer le moins du monde ce mouvement devenu général dans tous les pays. Ce serait inutile comme résultat, et même injuste pour bien des raisons: d'abord j'ai été moi-même un fervent congressiste; puis les voyages ne forment pas que la jeunesse, ils ont à tout âge un charme réel; on prend plaisir aux promenades, aux excursions qui font partie intégrante des moindres congrès. Ajoutons que les rapprochements des hommes, les relations qui s'ébauchent ou se resserrent entre savants, entre professionnels, entre touristes, ne peuvent qu'être profitables, et bien des amitiés solides ont pris naissance dans ces réunions.

Acceptons donc le fait, sans le discuter, sans l'amoindrir. Mais, il n'y a pas un seul de ces congrès, grand ou petit, national ou international qui ne se croie obligé, pour justifier de son importance et de sa nécessité, de clore sa session par un nombre généralement imposant de vœux. Un congrès où on discuterait sérieusement quelques points de science pure ou appliquée, obscurs, difficiles, et qui ne se terminerait pas par quelques vœux, perdrait beaucoup dans l'opinion publique; il serait peu ou mal coté; on ne lui reconnaîtrait qu'un intérêt secondaire.

Jamais on n'a cherché à savoir ce que devenaient ces vœux; pourtant il y aurait là un intéressant problème à proposer à quelque laborieux statisticien. Tout d'abord, il faudrait les classer par familles, par groupes, par espèces, voir ceux qui sont d'ordre politique, administratif, corporatif, scientifique, etc., savoir aussi ceux qui sont arrivés à destination, ceux qui n'ont jamais été déposés, même dans un carton.

Enfin, chose plus intéressante encore, il serait bon de connaître ceux qui ont servi à quelque chose et ceux qui, portant l'étiquette bien connue de *platoniques*, n'ont jamais produit le moindre effet.

Pareil travail, je le crains, est au-dessus des forces humaines; il découragera les plus laborieux; il est vraisemblable qu'il ne sera jamais tenté.

Il y a eu pourtant un essai de ce genre pour un groupe particulier de vœux, ceux appartenant au domaine de l'assistance. Je mentionne ce tra-

vail, parce que l'auteur, M. Muteau, député, a cru utile de justifier sa publication par un autre motif que celui de la curiosité. « Lorsque les congrès relatifs à un même ordre de questions, dit-il, se multiplient, il arrive inévitablement que les mêmes propositions se reproduisent et que des vœux déjà formulés le sont de nouveau. Cette réédition de vœux ayant un même objet n'aurait aucun inconvénient, bien au contraire, si elle n'avait pour effet que d'ajouter à l'importance du premier, de le corroborer parfois et de lui donner ainsi plus de valeur et de force aux yeux des Pouvoirs publics chargés d'en réaliser les intentions. Mais, malheureusement, il n'en est point toujours ainsi, et l'on voit souvent des personnes, insuffisamment au courant des congrès antérieurs, présenter des propositions tendant à l'émission d'un vœu moins complet ou moins formel qu'un autre déjà existant sur le même objet, vœu qui, par conséquent, est en quelque sorte un retour en arrière et qui retarde le progrès désiré. »

Donc, à en croire M. Muteau, il serait indispensable, avant de se rendre à un congrès, de connaître tous les vœux émis déjà, afin de ne pas s'exposer à formuler ou à accepter des propositions déjà faites. Voilà une besogne, je le gage, à laquelle personne ne songeait en prenant le train pour Copenhague, Bruxelles ou Paris, et à laquelle on ne se résoudra pas volontiers.

On part, sans se préoccuper du passé, des efforts faits jadis, sans se soucier non plus des raisons qui retardent les progrès et les réalisations des vœux émis; les générations se suivent; de nouveaux congressistes recommencent le même labeur, rééditant le geste de cette infortunée Pénélope.

Il semble, en effet, qu'il y aurait mieux à faire que cet inutile travail, tout en se promenant en divers pays, en banquetant sous toutes les latitudes et en excursionnant aux bords de la mer, sur les lacs, dans les grottes ou au sommet des montagnes.

J'ai, en ce moment, sous les yeux, les vœux que vient d'émettre un congrès, à coup sûr des plus intéressants et des plus utiles, le Congrès d'hygiène scolaire, et il éveille, en mon cerveau de vieil hygiéniste, tout un tas de souvenirs.

C'est la troisième fois seulement que se tient un Congrès international d'hygiène scolaire, mais jadis, les congrès d'hygiène se sont vivement occupés de cette question. Au premier Congrès international d'hygiène, à Genève, en 1882, — il y a 28 ans, — fonctionna une section scolaire; la mort a fauché bon nombre de ceux qui apportèrent là leur contingent d'expérience, de savoir, de progrès désirables, d'utiles réformes; tout n'a cependant pas disparu de ce passé; l'œuvre reste. En relisant les vœux émis à ce congrès dans les comptes rendus officiels, on retrouve tous les vœux formulés hier à Paris : l'enseignement de l'hygiène avec sanction, l'inspection des écoles, le service médical, l'horaire du travail et du repos, l'éducation physique, tout, absolument, y est sauf l'éducation sexuelle, — pardonnez-nous, Pinard, nous n'avions pas osé! Il va de soi que depuis ce premier congrès d'hygiène, les mêmes vœux, les mêmes desiderata se sont reproduits dans ceux qui suivirent, et cette section d'hygiène scolaire fut toujours une des plus assidûment fréquentées par les hygiénistes.

Ce rapprochement entre le passé et le présent n'est pas inutile; il comporte un enseignement. Pourquoi recommence-t-on à demander en 1910 ce qu'on réclamait avec énergie en 1882? C'est probablement qu'il n'y a rien de fait ou à peu près.

Ne serait-il pas bon, au lieu de répéter sans succès les mêmes critiques, les mêmes vœux, de se demander pourquoi ils n'aboutissent pas et pourquoi tant d'efforts demeurent stériles.

Ils ont été méconnus, dira-t-on; non pas. Autrefois, comme aujourd'hui, des délégués des ministères, des membres du Parlement, des personnages officiels ou influents assistaient à ces réunions et affirmaient, à l'occasion, dans de beaux discours que de si justes réclamations, des besoins si justifiés méritaient l'attention des gouvernements et de légitimes sanctions. *Verba volant*; c'est un agréable souffle qui caresse l'oreille, ranime l'espoir; il passe et il n'en reste rien qu'une impression fugitive. On ne peut pourtant accuser aucun de ces importants personnages de mauvaise volonté ou de coupable indifférence, quand il s'agit surtout de l'enfant, c'est-à-dire de la race et de l'avenir du pays. Non, il y a autre chose, sans doute des obstacles ignorés, qui arrêtent ou paralysent les meilleures volontés, les plus sincères aspirations. Voilà ce qu'il faudrait rechercher, connaître, fût-il besoin pour cela d'un congrès spécial et qui ne manquerait pas d'originalité.

Prenons un exemple; voyons ce qui s'est passé, se passe en matière d'hygiène scolaire; c'est une intéressante page d'histoire contemporaine.

En 1871, l'Académie de médecine s'émeut d'un travail qui lui est envoyé par M. Descieux sur la nécessité de l'enseignement de l'hygiène dans les écoles; on approuve les conclusions de ce mémoire et on les adresse au ministre de l'Instruction publique.

Celui-ci veut bien marcher, mais pour l'enseignement secondaire seulement et il demande à l'Académie un programme.

Vernois en fabrique un en 8 leçons d'abord, puis en 6; mais, à vrai dire, on se chamaille un peu sur le programme, sur le principe; toute l'Académie ne paraît pas convaincue de la nécessité de cet enseignement. Bouillaud, Charcot, Larrey lui font de sérieuses objections. Devergie voudrait tout au moins que des hygiénistes en fussent chargés. On finit par voter et, quelques mois plus tard, en Mai 1872, Jules Simon signe un arrêté conforme au programme de l'Académie.

On a appliqué l'arrêté minutieusement; même des hygiénistes de valeur ont de suite rédigé des traités, des manuels où ils ont développé les matières de ces 6 leçons; on ne peut pas dire qu'on n'a pas essayé quelque chose. Cet enseignement persiste encore dans les lycées, dans les écoles normales, pour la forme, mais il ne représente pour les médecins attachés aux établissements d'instruction qui en sont chargés, et pour les élèves forcés de le subir, qu'une corvée dont l'intérêt et le profit sont plus que douteux.

L'idée de résumer l'hygiène en 6 leçons était, comment dirai-je honnêtement, beaucoup moins qu'heureuse. Devergie l'avait démontré et Dechambre, dans la *Gazette hebdomadaire*, s'en amusait avec esprit. « Ce sera un catéchisme, un vrai catéchisme, avec des articles de foi, comme dans l'enseignement religieux. Il ne restera, disait-il, de cette décantation des faits, qu'un résidu de préceptes vulgaires assez analogues à ceux qui sont le fond des affiches municipales en temps d'épidémie. »

Bref, on avait fait fausse route, le départ avait été mauvais, le résultat a été nul, c'était fatal. En 1890, on veut faire mieux; on ne fait plus 6 leçons; on donne plus d'élasticité à l'enseignement du professeur en indiquant comme grandes divisions l'eau, l'air, les aliments, les maladies contagieuses, la vaccination, les notions de police sanitaire des animaux; cette fois, c'est toute l'hygiène publique avec une porte assez largement ouverte sur le domaine de la pathologie.

Cela n'a pas donné davantage de résultats, puisqu'on veut recommencer et même, allant plus loin, réclamer l'enseignement de l'hygiène pour les enfants de l'école primaire.

Ajoutons que pour l'école, on discute, sans être bien d'accord, pour savoir qui doit avoir la charge de cet enseignement, les uns opinant pour le médecin ou l'hygiéniste, les autres préférant le pédagogue, l'instituteur.

On ne semble pas prévoir l'embarras du ministre chargé de mener à bien l'exécution de vœux si incomplètement présentés, si vagues dans leur formule générale. Pourtant, en face des nombreux et difficiles problèmes dont on lui laisse la solution, il est vraisemblable que, découragé ou impuissant, il oubliera volontairement les vœux qu'on lui apporte, attendant que les clartés se fassent et de n'avoir devant les yeux que des précisions auxquelles il puisse s'attacher. Aussi, les vœux d'aujourd'hui pour l'enseignement de l'hygiène demeureront stériles, comme ceux d'hier et d'autrefois. La faute que nous avions commise jadis, en congressistes inexpérimentés, on la commet encore maintenant, cela est fâcheux.

Si on estime que l'hygiène doit être une science nécessaire à l'homme, au même titre que la physique ou l'histoire naturelle, et cela, je suis tout prêt à l'accorder, il faut faire alors pour elle ce que l'on fait pour les autres sciences, c'est-à-dire créer un enseignement régulier, s'échelonnant à tous les degrés de la période d'instruction, depuis l'école primaire jusqu'à la philosophie, avec des professeurs appartenant à l'instruction publique et donnant des garanties d'un savoir et d'une compétence parfaite.

Ne concevoir cet enseignement que pour l'usage des enfants et des philosophes, c'est compliquer étrangement une question déjà bien difficile et lui préparer un échec. Voilà pourquoi, dirons-nous avec cet exemple à l'appui, et on en pourrait trouver d'autres aussi probants, il est essentiel de s'occuper des vœux que formulent les congrès et ne pas les laisser tomber dans l'oubli sans s'inquiéter des raisons qui leur font mériter une fin si déplorable.

GUSTAVE DROUINEAU.

LIVRES NOUVEAUX

J. Hollos. — ***Les intoxications tuberculeuses.*** Etude clinique et thérapeutique. 1 vol. in-8° de 95 pages. Prix : 3 fr. (MASSON ET Cie, éditeurs.)

L'auteur, médecin à l'hôpital de Szeged, étudie les petits signes de début de l'intoxication tuberculeuse et étend considérablement le domaine des accidents précoces d'intoxication tuberculeuse. De nombreuses observations illustrent son opinion à ce sujet. Nous signalerons les liens qu'il cherche à établir entre la maladie de Basedow et la tuberculose. Il s'étend assez longuement sur les résultats qu'il aurait obtenus en traitant ses malades par les corps immunisants de Spengler, en frictions notamment. Il souscrit très nettement aux idées du professeur Poncet sur la tuberculose inflammatoire.

On y trouvera quelques documents intéressants et des idées discutables, mais nouvelles,

S. I. DE JONG.

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

SOMMAIRE du n° 9.

Mémoires originaux :

Jean P. Cardamatis. — La malaria infantile.

Marcel Breuer. — Du noma.

Nicoletopoulos. — La fatigue comme cause de l'énurésie chez les enfants.

Recueil de faits :

Le Pontois. — Exostoses multiples chez les enfants.

Revue générale :

J. Comby. — Le ténia nain ou hymenolopis nana chez les enfants.

Analyses.

Publications périodiques. — Thèses et brochures. — Livres.

Nouvelles.

Informations.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Un Cours de vacances de technique clinique et application des méthodes de laboratoire au diagnostic clinique, commençant le 19 Septembre 1919, et comprenant 26 leçons, aura lieu à l'amphithéâtre et au laboratoire de la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, sous la direction de M. le professeur Dieulafoy, le matin à 10 heures et l'après-midi à 2 heures. Les élèves seront exercés individuellement aux travaux de laboratoire.

L'enseignement, essentiellement pratique, sera fait par MM. Le Play et Doury, chefs de clinique; Nathan et Sézary, chefs de laboratoire; Bonnier, Déhu et Lacaille, assistants.

Programme du cours : Lundi 19 Septembre, matin. M. Le Play. Examen du sang : anémies, polyglobulies. Leucocytoses et leucémies. Résistance globulaire. — Soir. M. Le Play. Opsonines. Le pouvoir opsonique du sérum et la recherche de l'indice opsonique, application à la clinique. Cyto-diagnostic.

Mardi 20 Septembre, matin. M. M. Nathan. Analyse bactériologique du pus, recherche du gonocoque, du pneumocoque, du bacille du chancre mou. Coloration des microbes; réaction de Gram. — Soir. M. Le Play. Technique de l'examen bactériologique du sang; culture du sang.

Mercredi 21 Septembre, matin. M. Doury. Diagnostic clinique de la tuberculose pulmonaire au début. Indications thérapeutiques. — Soir. M. Doury. Diagnostic de la tuberculose par les procédés de laboratoire : recherche du bacille de Koch dans les crachats et les liquides pathologiques; inoculation aux animaux. Les tuberculines; les tuberculino-réactions.

Jeudi 22 Septembre, matin. M. M. Nathan. Diagnostic des méningites. Bactériologie de la méningite cérébro-spinale épidémique. Sérothérapie méningococcique. Ponction lombaire, technique et valeur sémiologique. — Soir. M. Sézary. Le tréponème de la syphilis; recherche dans les exsudats et dans les coupes histologiques; examen ultra-microscopique; imprégnation argentique; inoculation aux animaux. Diagnostic des spirochètes saprophytes et pathogènes.

Vendredi 23 Septembre, matin. M. Le Play. Étude bactériologique des angines; diagnostic de l'angine diphtérique. La sérothérapie antidiphtérique. — Soir. M. Sézary. Microbes anaérobies pathogènes; isolement, culture. Étude des principales mycoses; actinomycose, sporotrichose, etc.

Samedi 24 Septembre, matin. M. Le Play. Sémiologie clinique du foie et du pancréas; les ictères, les pancréatites. Insuffisance hépatique et insuffisance pancréatique. — Soir. M. M. Nathan. Syndromes surrénaux, thyroïdiens, hypophysaires et polyglandulaires. Principes d'opothérapie. Glycosuries et diabète.

Lundi 26 Septembre, matin. M. Doury. Diagnostic et traitement de la fièvre typhoïde. Séro-diagnostic : réaction d'agglutination. — Soir. M. Doury. Examen clinique du cœur et des vaisseaux, pression artérielle, application au diagnostic des diverses cardiopathies. L'asystolie et son traitement.

Mardi 27 Septembre, matin. M. Sézary. Sémiologie du système nerveux : hémiplégie, hémianesthésie, aphasie, épilepsie, tumeurs cérébrales. Indications thérapeutiques. — Soir. M. M. Nathan. Examen clinique des urines; exploration rénale : urémie. Indication de la saignée; déchloruration.

Mercredi 28 Septembre, matin. M. Doury. Sémiologie clinique de l'estomac, chimisme gastrique; étude de la sécrétion à l'état normal et à l'état pathologique. Étude de la motricité gastrique. — Soir. M. Nathan. Sémiologie clinique de l'intestin. Examen des fèces. Technique. Valeur des méthodes coprologiques dans l'estimation des fonctions gastrique, duodénale, intestinale, pancréatique et hépatique.

Jeudi 29 Septembre, matin. M. Sézary. Sémiologie du système nerveux (*suite*). Les paraplégies. Troubles de l'équilibre : ataxie, tabes, syndrome cérébelleux. Les atrophies musculaires. Syndromes radiculaires et radiculites. — Soir. M. Sézary. Séro-diagnostic : déviation du complément (méthode de Bordet-Gengou) dans le diagnostic des maladies infectieuses. Diagnostic de la syphilis et réaction de Wassermann; méthodes simplifiées. Diagnostic des kystes hydatiques par la méthode de Weinberg.

Vendredi 30 Septembre, matin. M. Déhu. Traitement de la syphilis, la médication mercurielle. — Soir. M. Déhu. Recherches des stigmates de la syphilis acquise et héréditaire.

Samedi 1er Octobre, matin. M. Lacaille. Méthodes d'exploration des réactions électriques, leur application au diagnostic et au traitement. Réaction de dégénérescence. — Soir. M. Lacaille. Méthodes d'exploration radioscopique et radiographique : thorax, tube digestif.

Lundi 3 Octobre, matin. M. Bonnier. Technique de l'examen du nez, du pharynx et du larynx. — Soir. M. Bonnier. Technique de l'examen de l'oreille. Vertige.

Le droit à verser est de 100 francs.

FACULTÉS DE PROVINCE

École de médecine de Marseille. — M. Brun est chargé du cours complémentaire de clinique chirurgicale infantile.

M. Platon est chargé du cours complémentaire de clinique gynécologique.

M. Escat est chargé du cours complémentaire de clinique annexe des maladies des voies urinaires.

M. Jacob de Cordemoy est chargé du cours complémentaire d'histoire naturelle coloniale.

M. Gauthier est chargé du cours complémentaire de pathologie et bactériologie des maladies exotiques.

M. Raynaud est chargé du cours complémentaire d'hygiène, climatologie et épidémiologie coloniales.

M. Moitessier, professeur, est chargé d'un cours complémentaire de chimie biologique.

École de médecine de Nantes. — M. Lemoine est institué, pour une période de 9 ans, suppléant de la chaire de chimie.

École de médecine de Caen. — M. Charbonnier, suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie, est prorogé dans ses fonctions à dater du 21 Novembre 1910.

M. Gedon, docteur ès sciences naturelles, suppléant de la chaire d'histoire naturelle, est prorogé dans ses fonctions à dater du 4 Décembre 1910.

École de médecine de Clermont. — M. Buy, professeur, est chargé des fonctions de chef des travaux d'anatomie et histologie.

M. Billard, professeur, est chargé des fonctions de chef des travaux de physiologie.

M. Dionis du Séjour, suppléant, est chargé des fonctions de chef des travaux de médecine opératoire.

M. Bruyant, suppléant, est chargé des fonctions de chef des travaux d'histoire naturelle.

École de médecine de Poitiers. — M. Léger est chargé, pour l'année scolaire 1910-1911, d'un cours d'histoire naturelle.

M. Berland, chef des travaux d'anatomie et de physiologie, est prorogé pour un an dans ses fonctions, à dater du 20 Octobre 1910.

— Un congé d'un an est accordé, sur sa demande, à M. Taboury, suppléant des chaires de physique et de chimie.

École de médecine de Rennes. — M. Seyot, docteur ès sciences, pharmacien de 1re classe, est institué, pour une période de 3 ans, suppléant des chaires de pharmacie et de matière médicale.

École de médecine de Tours. — M. Guillaume est institué, pour une période de 9 ans, suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille d'or.* — M. Scherb, à Alger-Mustapha.

Médaille d'argent. — MM. Lannaux, Minel, médecins aides-majors de 1re classe; Bision, interne en médecine à l'hôpital de Mustapha (Algérie).

Médaille de bronze. — MM. Gardon, à Alger); Meyer, à Tizi-Ouzou (Alger); Dubouchet, à Téniet-el-Hâad (Alger); Martin. Vignon, médecins aides-majors de 1re classe; Lussan, à Akbou (Constantine); Richard, interne à l'hôpital de Mustapha (Alger); Laurent, interne à l'hôpital de Constantine.

Mentions honorables. — MM. Fournier, à Canrobert (Constantine); Chauvin, interne à l'hôpital de Mustapha (Alger).

Pharmacien condamné pour substitution de médicament dans une formule. — Un pharmacien, ayant mis dans une potion de la teinture de musc au lieu du musc formulé par le médecin, fut poursuivi par celui-ci. Son élève et lui furent condamnés chacun à 500 francs d'amende par la 8e chambre du Tribunal correctionnel de la Seine, avec ces motifs :

1° Qu'il a remplacé le musc par la teinture de musc qui n'a pas, à beaucoup près, les mêmes propriétés;

2° Qu'il a dénaturé l'élément principal du médicament ordonné, de manière à pouvoir le livrer à un prix beaucoup inférieur à celui qu'auraient pu demander d'autres pharmaciens;

3° Qu'il est défendu aux pharmaciens, non seulement de délivrer un médicament sans ordonnance; mais qu'il leur est absolument interdit de substituer une drogue à une autre, ou même de modifier arbitrairement soit la nature, soit les proportions des éléments devant composer le médicament.

Service de santé de la marine. — Sont promus : *Au grade de médecin de 2e classe*, MM. les médecins de 3e classe Auguste, Rouiller, Boutin, Lescan du Plessix, Ratel.

— M. le médecin de 2e classe Le Bunetel, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur le *Victor-Hugo*, dans la 1re escadre.

CONCOURS

Prosectorat. — Un concours pour la nomination à deux places de prosecteur à l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux sera ouvert le lundi 24 Octobre 1910, à 4 heures, à l'Amphithéâtre d'anatomie, rue du Fer-à-Moulin, 17.

Les candidats qui voudront concourir se feront inscrire au Secrétariat général de l'Administration, à partir du jeudi 22 Septembre, jusqu'au samedi 8 Octobre, inclusivement, de 11 heures à 3 heures.

Externat. — Le jury est définitivement composé de MM. Monthus, Coyon, Decloux, Weil, Chifoliau, Lardennois, Descomps et Jeannin.

Faculté de médecine de Lille. — Un concours pour un emploi de chef de Clinique médicale s'ouvrira à la Faculté, le lundi 14 Novembre 1910, à 8 heures du matin.

Conditions du concours. — Les candidats devront se faire inscrire au Secrétariat de la Faculté, du 25 Octobre au 10 Novembre, et déposer, en s'inscrivant, une copie (ou un extrait), sur papier timbré, de leur acte de naissance et le diplôme de docteur en médecine.

Est admis à concourir tout docteur en médecine, de nationalité française, âgé de 35 ans au plus. (Art. 3 de l'arrêté du 1er Octobre 1896).

Faculté de médecine de Toulouse. — Un concours pour une place de chef de Clinique médicale aura lieu à l'Hôtel-Dieu de Toulouse, à 9 heures du matin, le jeudi 3 Novembre 1910.

Seront admis à concourir les candidats de nationalité française pourvus du diplôme de docteur en médecine et n'étant pas âgés de plus de 35 ans le jour de l'ouverture du concours.

Les candidats produiront leur acte de naissance et leur diplôme de docteur en médecine.

Le registre des inscriptions sera clos quinze jours avant l'ouverture du concours.

Hôpitaux de Lyon. — Le lundi 20 Février 1911, aura lieu à l'Hôtel-Dieu un concours pour la nomination d'un chirurgien des hôpitaux. Les inscriptions seront reçues à l'Administration centrale des hospices, passage de l'Hôtel-Dieu, 56, jusqu'au samedi 11 Février.

Hôpitaux de Marseille. — Le lundi 3 Octobre 1910, à 9 heures du matin, il sera ouvert à l'Hôtel-Dieu un concours pour 7 places d'élèves internes.

Nul ne pourra concourir pour l'internat en médecine s'il n'est externe titulaire des hôpitaux de Marseille. Exception sera faite, par mesure transitoire, pour les internes provisoires nommés au concours de 1909, qui ne se trouveraient pas dans les conditions de l'alinéa précédent. Leur provisoriat leur permettra de prendre part au concours d'internat de 1910.

Les internes et les externes des hôpitaux annexés à une faculté de médecine continueront à pouvoir se présenter directement à l'internat sans passer par l'externat des hôpitaux de Marseille.

Les candidats devront se faire inscrire au secrétariat de l'administration des hospices à l'Hôtel-Dieu et produire un certificat de moralité récemment délivré par le maire du lieu de leur résidence et un certificat de revaccination récente. La liste sera close le lundi précédant le jours du concours (terme de rigueur). Ils auront, de plus, à justifier du nombre de huit inscriptions de médecine (nouveau régime).

Société d'hygiène de l'enfance. — *Concours de 1910.* Nous rappelons que la Société d'hygiène de l'enfance met au concours la question suivante pour 1910 : « Du séjour temporaire des enfants hors de leur famille, tant en France qu'à l'étranger ».

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 31 Décembre 1910. Passé cette date, aucun mémoire ne sera admis.

Adresser les mémoires avant le 31 Décembre 1910, au président de la Société d'hygiène de l'enfance, 10, rue Saint-Antoine, Paris, IVe arr.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, boul. Saint-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

A céder à Paris : 1° Clinique d'électrothérapie; 2° Clinique de laryngologie et ophtalmologie. S'adresser à l'*Intermédiaire médical*, 7, place Saint-Michel, Paris. Tél. 830-44.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX
CH. LAFON. Le signe d'Argyll Robertson ne peut pas être la conséquence d'une méningite basilaire.
P. DESFOSSES. La valeur de la gastro-entérostomie.

LE MOUVEMENT MÉDICAL
CH. LENORMANT. Une nouvelle méthode de traitement des fractures des membres : l'extension continue par enclouage de l'os.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER
Société médico-chirurgicale de Liége.
Société de pédiatrie de Munich.
Société des médecins de Styrie.

ANALYSES

MÉDECINE PRATIQUE
ALFRED MARTINET. Fréquence et diagnostic de l'ulcère du duodénum.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

CHRONIQUE
G. BERTRAND. Hammam-El-Lif, Korbous, stations thermo-minérales tunisiennes.

LIVRES NOUVEAUX

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

HAMMAM-EL-LIF, KORBOUS,

STATIONS THERMO-MINÉRALES TUNISIENNES

Dans une précédente étude publiée à cette même place[1], j'ai essayé de montrer combien l'Algérie était bien dotée au point de vue hydrologique. La Tunisie, qui n'est à vrai dire que le prolongement géographique et géologique de l'Algérie, ne pouvait logiquement que partager cette bonne fortune.

Tout aussi riche que sa sœur africaine en émergences thérapeutiques variées et efficaces, notre colonie tunisienne présente encore sur cette dernière la supériorité de posséder déjà des installations balnéaires pourvues de tout le confort moderne, capable de contenter les baigneurs les plus difficiles.

Nombreuses sont en Tunisie les sources minérales, mais seules Hammam-el-Lif et Korbous méritent de retenir l'attention, en tant que stations balnéaires. Korbous surtout enfin a droit à une mention très spéciale.

Il serait injuste cependant de ne pas citer les sources d'*El-Hamma des Benir-Zid*, les anciennes *Aquæ Tacapitanæ* des Romains[1]. Très fréquentées des indigènes du Sud Tunisien, les piscines d'eaux salines chaudes (Temp. 50 à 55° centig.) offertes aux baigneurs mériteraient d'êtres mieux connues et mieux étudiées, leur efficacité dans les affections rhumatismales anciennes ne paraissant pas devoir être mise en doute. Malheureusement pour cette station, son éloignement dans un pays déjà lointain ne lui permettra sans doute jamais de franchir les limites d'une célébrité justifiée mais toute locale.

Hammam-el-Lif, sur le golfe de Tunis, placée dans un site pittoresque, ancienne résidence beylicale, abritée par le Bou-Kornine (Montagne des deux cornes), possède une plage fréquentée, devenue depuis l'occupation française, comme toutes les petites villes de ce littoral, le rendez-vous préféré de la Société tunisienne, qui y a bâti de nombreuses villas. Elle fait partie de la banlieue de Tunis à laquelle elle est rattachée par une voie ferrée.

Un établissement thermal pourvu de tout le confort moderne a détrôné l'ancien palais du Bey où étaient utilisées deux sources d'eau chaude (47 à 49° centig.), chlorurées sodiques, très fortement minéralisées, où l'analyse a fait reconnaître

1. *La Presse Médicale*, n° 72, 7 septembre 1910.

1. De Tacape, nom latin de Gabès, dont elles sont distantes d'environ 30 kilomètres.

une forte proportion de chlorure de sodium (8 à 10 gr. par litre) associé aux sulfates de calcium et de magnésium, au chlorure de calcium, à la silice, au fer et à l'iode.

Ces eaux sont éminemment propres au traitement des formes chroniques du rhumatisme, des ostéites et périostites chroniques, des raideurs articulaires. Elles sont contre-indiquées dans les cardiopathies.

Hammam-el-Lif est le siège d'un hôpital thermal militaire (saison d'Août à Octobre).

***

Les eaux thermo-minérales *de Korbous*[1], petite bourgade située sur le golfe de Tunis dans le pli d'un ravin abrupt et des plus pittoresques, en face de l'antique Carthage, méritent de retenir l'attention, non qu'elles soient de découverte récente, mais parce que dans ces dernières années et en peu de temps ce petit centre perdu et oublié a été transformé en une station balnéaire de premier ordre, capable de rivaliser avec les plus élégantes stations européennes, grâce aux efforts continus d'une société fermière et à l'habile impulsion de son directeur, M. Malinas, médecin principal de l'armée en retraite, ancien directeur du Service de santé de la Division d'occupation de Tunisie.

Très estimée des Carthaginois, puis des Romains après la conquête de Carthage, la station de Korbous fut dans l'antiquité un lieu de rendez-vous très apprécié des malades. Les Romains lui donnaient les noms d'*Aquæ Calidæ* (Strabon, Tite-Live) ou d'*Aquæ Carpitanæ* du nom de la ville de Carpi, aujourd'hui *M'Raissa*, qui est à proximité. Les nombreuses ruines éparses dans la région témoignent encore de la richesse des installations.

De tous temps très fréquentées des indigènes, ces eaux sont restées longtemps méconnues des Européens dont l'abstention s'expliquait par les difficultés d'accès et le peu d'attrait d'un village indigène déshérité, complètement isolé[1] et manquant de tout.

Aujourd'hui, grâce au Gouvernement tunisien, Korbous a été doté d'une belle route qui en rend l'accès des plus faciles et la rattache au village de Soliman d'où le chemin de fer conduit à Tunis. De son côté la Compagnie fermière a établi une station pourvue de tout le confort moderne tant au point de vue matériel qu'au point de vue technique.

Korbous possède en effet maintenant un vaste hôtel dit *Hôtel des Thermes*, Dar el-Bey (Palais du Bey), établissement luxueux, bâti sur une ancienne résidence beylicale dont il a conservé le style arabe et la couleur locale. Cet hôtel possède une annexe destinée aux bourses modestes, et de nombreuses villas, meublées ou non, sont mises à la disposition des baigneurs. Ces établissements sont ouverts *toute l'année*, mais la véritable saison balnéaire va du 1er Novembre au 31 Mai. Des piscines spéciales sont enfin réservées aux indigènes (Etablissements dits de 3e classe. Anciens bains romains. Bains maures).

Korbous se signale par la douceur de son climat. La température, dont les variations brusques sont très exceptionnelles, ne descend pas au-dessous de 5° au-dessus de 0 en hiver. C'est la station hivernale par excellence.

Le groupe hydro-minéral de Korbous compte actuellement huit sources : 7 chaudes dont la température varie entre 25 et 60° centigrades et 1 froide (Aïn-el-Okteur, 18°). Ces eaux sont chlorurées, sodiques, fortes et sulfatées calciques. Elles contiennent en solution des chlorures de sodium (6 à 7 grammes par litre), de calcium et de magnésium, du sulfate de calcium (2 grammes en moyenne par litre), des bicarbonates et phosphates divers, des traces de fer (oxyde et arséniate), de silice et de barégine.

Elles sont radio-actives. La radio-activité a été mesurée pour un certain nombre des sources par le professeur Schweitzer, du Polythœcnicum de Zurich, qui a obtenu les résultats suivants :

Aïn-Chefa (source chaude. . .	= 3,2	unité de mache.
Aïn-Sbia (source chaude). . .	= 7,6	—
Aïn-el-Okteur (source froide).	= 5,5	—
Aïn-el-Atrous (inexploitée). .	= 3,8	—

Les gaz des sources possèdent un contenu d'émanation radio-active aux sources d'*Aïn-Chefa* : = 10,6 unités, d'*Aïn-Sbia* : = 26,2.

Les eaux de Korbous se prennent en boisson, bains, douches, inhalations, injections. De tous temps elles ont eu auprès des indigènes la réputation d'être un spécifique des manifestations syphilitiques si fréquentes en milieu arabe. Cette vertu curative, certaine d'ailleurs, est pour ainsi dire la seule qu'ils leur reconnaissent, d'où la notoriété très spéciale de Korbous, notoriété contre laquelle s'élève M. Malinas et qu'il accuse d'avoir éloigné à tort nombre d'Européens atteints de maladies générales justiciables de ces eaux, mais peu soucieux d'affronter le danger d'une contamination syphilitique possible. Il est inutile de dire que « cette crainte est puérile et, on peut dire, aujourd'hui absolument chimérique. Elle ne peut être mise en avant que par des personnes mal

1. Pour étude complète voir : MALINAS. « Notice sur le Groupe hydro-minéral de Korbous » (Tunis, Imprimerie Rapide). — *VIIIe Congrès international d'hydrologie, climatologie*, etc... (Alger). — Communication à l'Institut de Carthage (Tunis, 1910).

1. On ne trouve entre M' Raissa et Korbous aucun vestige de route romaine. Il est certain qu'il n'en existait pas, car elle aurait résisté, et que Carthaginois et Romains se rendaient à Korbous par mer. Ce village était pour ainsi dire isolé du côté de la terre par une ceinture de montagnes escarpées, traversées seulement par des sentiers muletiers. La route actuelle suit le bord de la mer, construite en corniche. Elle est des plus pittoresques (Notice sur Korbous).

intentionnées ou bien par des timorés que hante la phobie de la syphilis.... Le voisinage des Européens les a éloignés (les indigènes atteints de syphilis) et ils se sont dirigés vers d'autres hammams de la Régence ».

Bien mieux encore qu'à la syphilis, les eaux de Korbous conviennent aux maladies justiciables des cures salée, calcique et phosphatée. Elles s'adressent aux affections les plus diverses et doivent leur efficacité non seulement aux différents sels qu'elles tiennent en dissolution, *mais sans doute aussi à leur radio-activité.*

Elles sont indiquées dans la diathèse arthritique (rhumatismes divers, goutte), la faiblesse constitutionnelle (scrofule, lymphatisme, anémie palustre), l'atonie gastro-intestinale. Elles décongestionnent le foie et, d'après M. Roux, cité par M. Malinas, peuvent à ce point de vue « lutter avec les stations thermales européennes les plus réputées ». Elles ont donné des succès dans le traitement des maladies des voies respiratoires supérieures, d'où l'installation au Dar-el-Bey d'appareils spéciaux pour le traitement de ces affections. Elles conviennent aux affections chirurgicales d'origine traumatique (appareil locomoteur). De même, enfin, qu'à Hammam-Righa, la cure thermo-minérale de Korbous est très particulièrement indiquée dans les affections gynécologiques (dysménnorrhée, métrites, fibromes) et l'établissement balnéaire possède aujourd'hui l'installation nécessaire à ce traitement.

Ces eaux sont contre-indiquées dans le cas de tuberculose pulmonaire, *mais ne le seraient pas dans certaines cardiopathies rhumatismales et goutteuses.* Ces maladies étaient autrefois, dit M. Malinas, « considérées comme une contre-indication formelle à toute cure thermale. Aujourd'hui, sous l'impulsion de maîtres éminents et de praticiens expérimentés, cette formule est considérée comme trop exclusive. On pourra donc dans certains cas faire bénéficier ces malades du traitement thermo-minéral, mais..., il faut agir avec science et prudence pour le choix de la station et pour la direction du traitement ». M. Malinas cite deux cas de rhumatisme compliqués de lésions cardiaques qui auraient bénéficié de la cure thermale de Korbous. Quoi qu'il en soit, et jusqu'à plus ample informé, il paraît prudent d'être très circonspect en la matière.

Je me suis étendu un peu longuement sur cette station thermale pour montrer l'effort qui a été fait pour mettre en valeur cette source tunisienne qui est digne d'intérêt et attirer la clientèle européenne un peu dédaigneuse jusqu'à ce jour. Un tel effort mérite récompense. Il est bon d'ajouter que chaque année le nombre des baigneurs tend à s'accroître. Les dernières statistiques montrent à cet égard des progrès sensibles.

Comme les stations algériennes, les stations tunisiennes ne le cèdent en rien pour leurs vertus curatives aux centres balnéaires les plus réputés de l'Europe. Elles peuvent être fréquentées à toute époque de l'année, ce qui constitue pour elles une supériorité réelle. Le baigneur enfin y trouvera tout le confort désirable et tout le bien-être qu'il est en droit d'exiger et auquel il est habitué.

G. Bertrand.
Médecin-major au 3e hussards.

LIVRES NOUVEAUX

Max Kahane. — *Die Arzneitherapie der Gegenwart.* 1 volume in-16 de 603 pages (Urban et Schwarzenberg, éditeurs, Wien). Broché 9 marks, relié 10 m. 50.

Cet ouvrage est consacré à l'étude sommaire et la récapitulation des drogues et des médications les plus récemment introduites dans la thérapeutique et à l'examen critique de leur introduction dans la pratique.

Chaque chapitre groupe les substances d'après une action pharmacodynamique ou thérapeutique dominante : Antinévralgiques, anesthésiques, hypnotiques, cardiaques, diurétiques, antisyphilitiques, antigonorrhéiques, etc., etc. Quelques pages rappellent les notions générales nécessaires à une thérapeutique consciente ; les drogues se rattachant à l'action thérapeutique considérée sont ensuite énumérées par ordre alphabétique avec leur posologie, leurs caractères essentiels, leurs indications.

Une table alphabétique très complète facilite les recherches.

Alfred Martinet.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE D'ORTHOPÉDIE

Sommaire du n° 5.

Mémoires originaux :

M. Denucé. — Un cas de kyste du prépuce.

Codet-Boisse. — Deux cas de scoliose paralytique (planche V).

E. Kirmisson. — Volumineuse éventration sus-ombilicale avec ectopie de la pointe du cœur à la région épigastrique ; de l'ectopie cardiaque en général (avec figures dans le texte).

Perrin. — Les phénomènes inflammatoires aigus dans les hydrocèles et les kystes du canal de Nuck.

J. Abadie et Georges Pelissier. — De la suture osseuse primitive dans les fractures des deux os de l'avant-bras (avec figures dans le texte).

P. Tridon. — La 7e côte cervicale. Etude anatomique et clinique.

F. Cléret et F. Bienvenue. — Un cas d'ectrodactylie avec malformations du coude et luxation congénitale du radius droit (avec figures dans le texte).

E. Kirmisson. — Rapport à M. le Directeur général de l'Assistance publique sur le fonctionnement du service orthopédique établi à Hendaye, pendant l'année 1908-1909 (avec figures dans le texte).

Nouvelles.

LABORATOIRES CLIN

PRÉPARATIONS COLLOÏDALES

ELECTR = Hg

Mercure colloïdal électrique, isotonique, stérile et injectable.

Titré à 1 gr. 25 de mercure colloïdal par 1000 c. c.

L'ELECTR = Hg possède sur toutes les préparations mercurielles connues les avantages suivants :

1° Indolence absolue des injections, absence de nodosités.

2° Tolérance parfaite. Pas d'hydrargyrisme aux doses thérapeutiques.

3° Activité thérapeutique du mercure portée à un très haut degré : une très faible quantité de Hg, souvent un centigramme à peine, amenant la disparition de manifestations syphilitiques graves.

MODE D'EMPLOI : Injections intra-musculaires, selon la technique spéciale réservée aux mercuriels. Injections intra-veineuses.

DOSE MOYENNE : 3 centimètres cubes par jour. — PRIX DE LA BOITE de 10 ampoules de 3 c.c. : 4f50. 1290

COMAR & Cie — PARIS

17, rue d'Athènes PARIS — **COMPAGNIE FRANÇAISE DES PEROXYDES** — 17, rue d'Athènes PARIS

Prescrire toujours « **EKTOGAN-BOCQUILLON** » Exiger Flacon d'emballage

Poudre EKTOGAN-BOCQUILLON
(En flacon-poudreur, 15 grammes)
Pommade EKTOGAN-BOCQUILLON
Emplâtre EKTOGAN-BOCQUILLON
Savon EKTOGAN-BOCQUILLON

Littérature et Échantillons :

Flacon-Poudreur Ektogan-Bocquillon (Déposé : Ne se détaille pas.)





Pommade Ektogan-Bocquillon (Vaselines et préparations spéciales.)

Ovules, Crayons, Bougies, Suppositoires à l'EKTOGAN;

Pansement, Gaze, Mèche, Coton hydrophile à l'EKTOGAN.

Ne pas omettre les mots « EKTOGAN-BOCQUILLON »

BOCQUILLON-LIMOUSIN, 2bis, rue Blanche.

IODALOSE GALBRUN

IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE

L'IODALOSE EST LA SEULE SOLUTION TITRÉE DU PEPTONIODE
Première Combinaison directe et entièrement stable de l'*Iode* avec la *Peptone*
DÉCOUVERTE EN 1896 PAR E. GALBRUN, DOCTEUR EN PHARMACIE
(Communication au XIIIe Congrès International, Paris 1900)

Remplace Iode et Iodures dans toutes leurs applications

SANS IODISME

Arthritisme, Goutte, Rhumatisme, Artériosclérose, Maladies du Cœur et des Vaisseaux, Asthme, Emphysème, Lymphatisme, Scrofule, Affections Glandulaires, Rachitisme, Goître, Fibrome, Syphilis, Obésité.

Vingt gouttes IODALOSE *agissent comme un gramme Iodure alcalin.*

DOSES MOYENNES : Cinq à vingt gouttes pour les Enfants, dix à cinquante gouttes pour les Adultes.

DEMANDER BROCHURE sur l'IODOTHÉRAPIE PHYSIOLOGIQUE PAR LE PEPTONIODE.
LABORATOIRE GALBRUN, 18, Rue Oberkampf, PARIS.

VALS

SAINT-JEAN Maux d'Estomac, Appétit, Digestions

PRÉCIEUSE Foie, Calculs, Bile, Diabète, Goutte.

MARIE Eau de Table, légère, limpide et gazeuse.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE des EAUX, VALS (Ardèche).



SUCCOMUSCULINE - PLASMA MUSCULAIRE *extrait à froid.* 100 grammes de viande de bœuf par cuillerée.
CHAIX & Cie 10, rue de l'Orne, PARIS. — Contenue dans des Cruchons de grès, la SUCCO conserve indéfiniment ses propriétés physiques et thérapeutiques

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Un Cours de vacances de technique clinique et application des méthodes de laboratoire au diagnostic clinique, commençant le 19 Septembre 1919, et comprenant 26 leçons, aura lieu à l'amphithéâtre et au laboratoire de la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, sous la direction de M. le professeur Dieulafoy, le matin à 10 heures et l'après-midi à 2 heures. Les élèves seront exercés individuellement aux travaux de laboratoire.

L'enseignement, essentiellement pratique, sera fait par MM. Le Play et Doury, chefs de clinique; Nathan et Sézary, chefs de laboratoire; Bonnier, Déhu et Lacaille, assistants.

Programme du cours : Lundi 19 Septembre, matin. M. Le Play. Examen du sang : anémies, polyglobulies. Leucocytoses et leucémies. Résistance globulaire. — Soir. M. Le Play. Opsonines. Le pouvoir opsonique du sérum et la recherche de l'indice opsonique, application à la clinique. Cyto-diagnostic.

Mardi 20 Septembre, matin. M. M. Nathan. Analyse bactériologique du pus, recherche du gonocoque, du pneumocoque, du bacille du chancre mou. Coloration des microbes; réaction de Gram. — Soir. M. Le Play. Technique de l'examen bactériologique du sang; culture du sang.

Mercredi 21 Septembre, matin. M. Doury. Diagnostic clinique de la tuberculose pulmonaire au début. Indications thérapeutiques. — Soir. M. Doury. Diagnostic de la tuberculose par les procédés de laboratoire : recherche du bacille de Koch dans les crachats et les liquides pathologiques; inoculation aux animaux. Les tuberculines; les tuberculino-réactions.

Jeudi 22 Septembre, matin. M. M. Nathan. Diagnostic des méningites. Bactériologie de la méningite cérébrospinale épidémique. Sérothérapie méningococcique. Ponction lombaire, technique et valeur séméiologique. — Soir. M. Sézary. Le tréponème de la syphilis; recherche dans les exsudats et dans les coupes histologiques; examen ultra-microscopique; imprégnation argentique; inoculation aux animaux. Diagnostic des spirochètes saprophytes et pathogènes.

Vendredi 23 Septembre, matin. M. Le Play. Étude bactériologique des angines; diagnostic de l'angine diphtérique. La sérothérapie antidiphtérique. — Soir. M. Sézary. Microbes anaérobies pathogènes; isolement, culture. Étude des principales mycoses; actinomycose, sporotrichose, etc.

Samedi 24 Septembre, matin. M. Le Play. Sémiologie clinique du foie et du pancréas; les ictères, les pancréatites. Insuffisance hépatique et insuffisance pancréatique. — Soir. M. M. Nathan. Syndromes surrénaux, thyroïdiens, hypophysaires et polyglandulaires. Principes d'opothérapie. Glycosuries et diabète.

Lundi 26 Septembre, matin. M. Doury. Diagnostic et traitement de la fièvre typhoïde. Séro-diagnostic : réaction d'agglutination. — Soir. M. Doury. Examen clinique du cœur et des vaisseaux, pression artérielle, application au diagnostic des diverses cardiopathies. L'asystolie et son traitement.

Mardi 27 Septembre, matin. M. Sézary. Sémiologie du système nerveux : hémiplégie, hémianesthésie, aphasie, épilepsie, tumeurs cérébrales. Indications thérapeutiques. — Soir, M. M. Nathan. Examen clinique des urines; exploration rénale : urémie. Indication de la saignée; déchloruration.

Mercredi 28 Septembre, matin. M. Doury. Sémiologie clinique de l'estomac, chimisme gastrique; étude de la sécrétion à l'état normal et à l'état pathologique. Etude de la motricité gastrique. — Soir. M. Nathan. Sémiologie clinique de l'intestin. Examen des fèces. Technique. Valeur des méthodes coprologiques dans l'estimation des fonctions gastrique, duodénale, intestinale, pancréatique et hépatique.

Jeudi 29 Septembre, matin. M. Sézary. Sémiologie du système nerveux (*suite*). Les paraplégies. Troubles de l'équilibre : ataxie, tabes, syndrome cérébelleux. Les atrophies musculaires. Syndromes radiculaires et radiculites. — Soir. M. Sézary. Séro-diagnostic : déviation du complément (méthode de Bordet-Gengou) dans le diagnostic des maladies infectieuses. Diagnostic de la syphilis et réaction de Wassermann; méthodes simplifiées. Diagnostic des kystes hydatiques par la méthode de Weinberg.

Vendredi 30 Septembre, matin. M. Déhu. Traitement de la syphilis, la médication mercurielle. — Soir. M. Déhu. Recherches des stigmates de la syphilis acquise et héréditaire.

Samedi 1er Octobre, matin. M. Lacaille. Méthodes d'exploration des réactions électriques, leur application au diagnostic et au traitement. Réaction de dégénérescence. — Soir. M. Lacaille. Méthodes d'exploration radioscopique et radiographique : thorax, tube digestif.

Lundi 3 Octobre, matin. M. Bonnier. Technique de l'examen du nez, du pharynx et du larynx. — Soir. M. Bonnier. Technique de l'examen de l'oreille. Vertige.

Le droit à verser est de 100 francs.

NOUVELLES

Le règlement sur le service de santé de la marine. — Il n'existait pas jusqu'alors dans la marine de règlement sur le service de santé analogue à celui qui a été établi au ministère de la Guerre. C'était dans des circulaires éparses et dans un nombre considérable de dépêches manuscrites que les médecins de la marine devaient rechercher les instructions les concernant.

Le sous-secrétaire d'État à la Marine vient d'arrêter un règlement complet sur le service de santé, qui remplace toutes les dispositions antérieures et prévoit tout ce qui est relatif à ce service. Ce règlement qui fait l'objet d'un volume spécial va être adressé aux ports.

CONCOURS

Externat. — Le concours de l'externat s'ouvre lundi 19 Septembre. Six cents dix-huit candidats sont inscrits. Ils sont répartis de la façon suivante.

Candidats militaires. — MM. Apard, Béguier, Bernard (Pierre), Bernard (Eugène), Bralez, Carrière, Chantemesse, Chapelain, Deglaire, Delort, Dossin, Duchamp de Lageneste, Ducuing (Jean), Fauconnier, Faurel, Festal, Florand, Fogt, Fontaine, Auquier, Gelin, Gras, Huette, Jacquelin, Jarrige, Leroy (Maurice), Mercier (Pierre), Moing, Papillaud, Patriarche, Peyre, Ribetou, Royer, Texier, Thibault (Olivier), Vauzanges, Vernédal, Viard, Villetard de Prunières.

Candidats non militaires. — 1re *Moitié*. — 1re *Série* (99). — MM. Abrial, Ach, Agnel, Andral, Andréoli, Apchin, Arce, Mlle Armand, Arnaud, Auchier, Aureille, Auline, Babalian, Barabeau, Barbare, Barbatis, Barbier, Barbion, Bardon, Barois, Barrès, Barry, Bartement, Bavachi, Bazile, Beaud, Beaumaris, Beausillon, Mlle Beauvais, Bechmann, Béhague, Bellon, Mme Bénassy, Bénech, Benoist, Bergès, Bertaux, Bertin, Besse, Besson, Bieulac, Billey, Mlle Billoud, Binet (Léon), Binet (Maurice), Binet (Pierre), Blankstein, Bléteau, Blindmann, Blot, Mlle Blumenfeld, Bodit, Bada, Boissier, Bollot, Bonnard, Bonnet, Mlle Botesat, Boucher, Bougault, Bouillette, Boulot, Bourgoin, Boussin, Bouthillier, Boutin, Boyau, Boyer, Bozonet, Brabander, Brawarsky, Breger, Breitman, Breton, Briand, Brincat, Broqua, Brousse, Brousseau, Broussin, Mlle Bruyère, Bugeau, Buneau, Bureau (André), Bureau (Louis), Mlle Burgard, de Buttler d'Ormond, Mlle Cabiale, Cadet,

Mlle Caesar, Caillet, Calas, Calderon, Callot, Camino, Capoulade, Caracostea, Caron, Cassan.

1re *Moitié*. — 2e *Série* (100). — MM. Cathala, Catrice, Caufment, Caussé, Cellier, Cerné, Chabanier, Chabert, Chailley-Bert, Chalut, Chancel, Chanson, Chanut, Chapuis, Charon, Charpy, Chatonier, Chauvel, Chemin, Chevallereau, Chevalley, Chevrolet, Chicandard, Chick, Chirol, Mlle Chincerson, Claverie, Clémenceau, Clément, Coader, Cochez, Codet, Coffin, Cojan, Collin, Cornet, Cornil, Coronado, Coty, Coudy, Cournaud, Coulaudon, Couraud, Courbe, Courtois (Pierre), Courtois (Raymond), Mlle Cramer, Croquefer, Cumine, Cyrot, Daban, Dalbanne, Dariau, Dascalopoulos, Dauptain, David, Davigo, Deboutière, Debray, Decléty, Defiol, Delahaye, Delamare, Delbos, Delmas, Demouy, Déresse, Derriey, Desanges, Designole, Devauchelle, Dezac-Derecq, Djismedjian, Dohen, Doniol, Doumer, Dubourg, Dubroca, Dubuisson, Ducas, Ducomet, Ducrohet, Ducuing (Prosper), Dufilhol, Dufraisse, Duhamel, Dujardin, Dupret, Durand (Marcel), Durand (René-Alexis), Durand (René-Jules), Duriau, Duroselle, Durupt, Dutertre, Mlle Dvoretzky, Echavarria, Eltrich, Engelbach, Epstein.

1re *Moitié*. — 3e *Série* (90). — MM. Ernoul, Eschalier, Exintaris, Fabre de Parrel, Fafalio, de Fajole, Falliès, Fatou, Favory, Fauchay, Faure, Feugier, Fieux, Fleurot, Flick, Fliniaux, Folley, Forestier, Fornairon, Fouché, Fouquet, Fourneau, Fournier, Fradkine, Franc, François, Frémond, Fresney, Mlle Friedmann, Fris-Larrouy, Frucht, Funck, Furet, Gallerand, Gardères, Gardès, Garnier, Gasiglia, Gaudefroy, Gaume, Gaumet, Mlle Gayon, Géhard, Gillard, Ginestet, Giraud, Godard, Mlle Golgofsky, Gomez, Gomot, Gondal, Goubert, Gourcerol, Gourdin, Goy, Grille, Grillet, Grimaldi, Grimbert, Grisoni, Guédon, Guennou, Guilhamon, Guillouet, Guilloux, Guilmant, Guiollot, Gustin, Guyot, Habert, Mlle Halpern, Mlle Halperson, Mlle Hartglas, Hemmerdinger, Herchkovitch, Herdner, Mlle Herszlick, Heurtel, Hissard, Mlle Hochberg, d'Hôtel, Hourquet, Huas, Hufnagel, Humbert, Icard, Imbert (Jean), Imbert (Maurice), Mlle Jacob, Jacob.

2e *Moitié*. — 1re *Série* (100). — MM. Jacquemin-Guillaume, Jaillet, Jaouen, Jars, Jéanne, Jeannet, Joanny, Jolivot, Jouescu, Jourdan-Corneille, Jousse, Joyes-Nouguier, Jullien, Kahn, Mlle Kaufmann, Kermorgant, Khérouvimoff, Kleinmann, Mlle Krassovska, Krieger, Labrue, Laburthe-Tolra, Lacourbas, Laffineur, Lafont, Laget, Lamarque, Lamy, Langle, Langlet, Lannes, Larangot, Larrieu, Lasmartres, Lassus, Latombe, Latour (André), Latour (Louis), Laurentie, Mlle Lauriol, Lavat, Lavaux, Lavergne, Le Basser, Lebée, Leblanc, Lebrun, Lecharpentier, Leclerc, Le Cocq, Mlle Lecocq, Leduc, Lefort (Emile), Lefort (Robert), Mlle Lefschetz, Le Gac, Legler, Legras, Lelong, Lempérière, de Léobardy, Lepage, Lépinay, Lequin, Leray, Leroy (Gaston), Leroy (Jean), Letellier, Lévi-Alvarès, Levinsohn, Lévy (Edouard), Lévy (Raoul), Lewis, Lhomme, Liénard, Lion, Lipschitz, Lorain, Loré, Loisenthal, Loyauté, Lozès, Lucas, Lucchini, Lugnier, Luizy, Lumière, Mabille, Macaigne, Madelaine, Maire, Malassez, Malgat, Malherbe, Maliniak, Mallebay, Manne, Marié, Marion, Marquet.

2e *Moitié*. — 2e *Série* (100). — MM. Martin, Maufrais, Mekler, Mégret, Mélik-Parsadaniantz, Menville, Mercier (Justin), Mercier (Jacques), Mérigot de Treigny, Merlin, Mesnard, Meudic, Meulle, Meunier, Michaliwski, Michon, Mignot, Mlle Mille, Millet, Minvielle, Misrachi, Mistarlet, Modiano, Mlle Moiroud, Monestier, Monpin, Monplaisir, Morand de la Perrelle, Mordagne, Morel, Morestin, Morice, Morlot, Mlle Moulard, Moulonguet, Mouquin, Mourlon, Moutier, Muller, Noblet, Odinet, Olivieri, Ollivier-Beauregard, Orphanidès, Parat, Parfenoff, Patrikios, Mlle Patte, Paturet, Paulin, Pautet, Pechdo, Peignaux, Pelletier, Peneaud, Penoyée, Périllaud, Pernet, Perrin, Perrin-Maréchal, Pesnel, Petitjean, Peyret, Phocas, Pichot, Pidoux, Pierson, Pin, Pinalie, Pinard, Pinel, Mme Pinessrué-Lifschitz, Plichet, Pollet, Polonowsky, Pommereau, Popesco-Pascan, Popoff, Mlle Potuel de Verneaux, Poucy, Pouget, Pourcher, Poy, Psaume, Quantin, Quériaud, Quesnel, Rabinovitz, Radais, Raison, Ramadier, Rameau, Ramijean, Ratel, Mlle Ratuld, Réal, Rebouillat, Rechède, Regnauld de la Soudière, Régnier.

2e *Moitié*. — 3e *Série* (90). — MM. Remilly, Rémouit, Renard, Reynaud, Rigaud, Roberti, Rollot, Romain, Rosset, Mlle Roudowski, Roullaud, Rousseau (Jean), Rousseau (Pierre), Mlle Roy, Safonszeff, Sagot, Saint-Martin, Salasc, Schoux, Selter, Sémenoff, Mlle Seriot, de Sieranski, Mlle Simon, Mlle Smiechowska, Solas, Solente, Soubaigné, Souchay, Souplet, Souvray, Mlle Spanowski, Speiregen, Stavropoulo, Sthème de Jubécourt, Mlle Stock, Suarez de Mendoza, Suyeux, Szper, Taberlet, Mme de Tannenberg, Taphanel, Mlle Telkès, Tesseyre, Tessier (Georges), Tessier (Maurice), Testevuide, Mlle Tgrigoriantz, Thibault (Reginald), Thierry (Jacques), Thierry (Henry), Mlle Thivolet, Thomas, Tisné, Tisseyre, Tortat, Touchard, Touflet, Traill, Mlle Tronçay, Mlle Trouveller, Tussau, Ulmann, Mlle Urion, Vachet, Vagne, Valiadis, Vasilescu, Vasselle, Viel-Picard, Verdure, Vernon, Vesselle, Viateau, Vicente, Vidal, Vincent (Henri), Vincent (Maurice), Vives, Wallet, Wallon, Mlle Weinziseig, Wismer, Woirin, Wroczynski, Xoudis, Yacoël, Younes, Zermati, Zivy.

Composition du jury. — Une modification a été introduite dans la composition du jury. M. Camus remplace M. Monthus, qui s'est récusé comme étant parent d'un des candidats.

Le *Gérant* : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE
Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.

L. LANDOUZY
Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.

H. ROGER
Professeur de Pathologie exp., Méd. de l'hôp. de la Charité, Membre de l'Acad. de médecine.

E. BONNAIRE
Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.

M. LETULLE
Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut, Membre de l'Acad. de médecine.

M. LERMOYEZ
Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.

J.-L. FAURE
Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.

F. JAYLE
Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

CH. MANTOUX. Le traitement par la tuberculine des tuberculoses urinaires.

ALFRED MARTINET. Ambiance cosmique et milieu organique.

A. THOORIS. Méthode de rééducation respiratoire.

ANALYSES

JEAN TROISIER. Rôle des hémolysines dans la genèse des pigments biliaires et de l'urobiline. — J. LÉVY-VALENSI. Le corps calleux, étude anatomique, physiologique et clinique. — VON BRUNN. La fréquence des éventrations après l'opération de l'appendicite, en particulier après les abcès traités par la suture primitive. — CH. LADAME. La base anatomique des psychoses. — E. JOB et J. FROMENT. La poliomyélite aiguë (étude épidémiologique, anatomo-pathologique et clinique). — CODET-BOISSE. Deux cas de scoliose paralytique. — CHARLES K. WILLS. Les fonctions sensitives attribuées à la 7e paire cranienne. — R. DUPÉRIÉ. Colorabilité persistante par la solution de Giemsa, du spirochète de Schaudinn sur les frottis de pièces abandonnées depuis des mois dans le formol. — H. FOURNIER. Considérations sur les pyodermites lacunaires consécutives aux acnés pustuleuses mal soignées et sur la nécessité de leur traitement. — Prof. W. JANOWSKI et E. MIESOWICZ. Sur la pernicieuse influence exercée sur la pratique médicale par la direction actuelle de l'industrie chimique et de la pharmacie.

CHRONIQUE

DAUSSAT. De l'aptitude physique au service militaire.

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

DE L'APTITUDE PHYSIQUE AU SERVICE MILITAIRE

Les règlements qui déterminent les limites de l'aptitude, et qui fixent les termes de son appréciation, se modifient à mesure que la science transforme le mode d'utilisation du soldat, c'est-à-dire la tactique, la manière de combattre : le chef qui commande aujourd'hui à des armées nombreuses, qui dispose des explosifs et des engins les plus divers, se préoccupe de conduire sa troupe en l'exposant le moins possible au feu de l'adversaire (défilements, terrements, utilisation de la distance, des abris, bonds rapides entre les endroits couverts, etc., etc.) et s'efforce de couvrir dans le minimum de temps le champ de bataille du maximum de projectiles, au moment de plus grande vulnérabilité de l'ennemi.

L'homme moderne manque, peut-être, de thorax et de muscles, par la faute d'une civilisation raffinée ; mais il a, pour les remplacer, imaginé toutes sortes d'engins automatiques, légers, redoutables, dont le maniement exige plus d'intelligence que de force musculaire.

Aussi demandons-nous au soldat plus d'adresse, plus de SANG-FROID que de furia, que d'athlétisme en un mot ; et nous pouvons être moins exigeants pour les qualités plastiques et esthétiques, car point n'est besoin d'être Apollon ou Hercule[1] pour être résistant à la fatigue et à la maladie.

La préoccupation des médecins militaires sera donc de constituer des effectifs très nombreux, dont les individualités, *indemnes de tares organiques*, seront faciles à entraîner, et seront inaltérables par les vicissitudes des premières journées de la mobilisation[2].

***

Pour apprécier la robusticité et la santé du conscrit, il existe certains *procédés anthropométriques* qui méritent de retenir quelques instants notre attention.

En séance même du conseil on mesure le poids P, la taille t, le périmètre thoracique p ; CONSIDÉRÉS EN EUX-MÊMES, ces éléments doivent atteindre un chiffre (1 m. 54 pour t, 0 m. 78

1. « Pendant la guerre hispano-américaine, 75 pour 100 des athlètes, leveurs de poids, manieurs de fardeaux furent refusés comme soldats aux Etats-Unis et considérés comme incapables de supporter les fatigues de la guerre. » G. HÉBERT : « L'Education physique raisonnée ». (Vuibert et Nony, éditeurs, 1907.)

2. Les maladies infectieuses déciment les armées en campagne lorsque les armées ont été insuffisamment ou mal entrainées.

pour p et 50 kilogr. pour P)[1] au-dessous duquel l'aptitude n'est généralement pas suffisante. Cependant, on conçoit qu'un petit homme râblé, musclé, à la charpente thoracique large et résistante, s'entraîne facilement à porter le sac réglementairement chargé (20 à 25 kilogr.) pendant une marche de 28 à 30 kilomètres, soit en terrain varié, soit par des températures plus ou moins pénibles, alors qu'un individu peu musclé, long, étroit serait littéralement écrasé par le même travail.

Aussi, depuis quelques années, le législateur autorise, si la constitution est robuste, si les organes sont normaux, et si les muscles sont développés, d'accepter des tailles de 1 m. 47, 1 m. 48, des poids de 49 à 50 kilogrammes; mais le classement de cette catégorie spéciale dans le service armé ou dans le service auxiliaire ne peut être prononcé qu'après un examen très attentif de la santé et des organes pulmonaires[2].

Dans certains cas, il est utile de connaître les RAPPORTS EXISTANT entre P, p, et t; on accepterait, par exemple, des jeunes gens

Dont le périmètre p sera égal et non plus petit que $1/2\ t + 2$ centimètres.
Dont le poids P sera égal et non plus petit que le chiffre des décimales de la taille moins 5 (Duponchel).
Dont le poids P sera égal et non plus petit que 0,322 × nombre de centimètres de la taille (Jaussenn).
Dont l'indice de robusticité $t - P + p$ ne sera pas plus grand que 28 ou 30[3].

1. Pour les *engagements volontaires*, les conditions sont différentes; le tableau annexé au décret du 27 Juin 1905 fixe le maximum de la taille et du poids compatible avec le service dans l'artillerie, les cuirassiers, dragons, spahis, train, chasseurs d'Afrique, etc., etc.

2. Circulaires du 2 Octobre 1909 et du 19 Janvier 1910.

3. La valeur de l'indice (Pignet et Tartière) est en raison inverse de la robusticité de l'individu. Exemple, 35 = 1.65-52 + 0.78.

Ces procédés mathématiques sont rarement utilisés au conseil de revision; le calcul de ces formules demande un certain temps et ne permet d'acquérir de renseignements que sur l'état statique du corps et non pas sur le rendement probable du sujet, sur ses facultés possibles d'adaptation aux nouvelles conditions physiques et morales de l'existence régimentaire.

Il serait plus intéressant de connaître quelques CRITÈRES FONCTIONNELS, par exemple l'*indice respiratoire*.

D'après M. Champeaux, il n'y a pas toujours proportionnalité entre pE, périmètre thoracique en expiration, au repos (valeur statique), et l'indice respiratoire, c'est-à-dire la différence entre le périmètre pris en inspiration maxima et le même périmètre mesuré en expiration complète, pI-pE, de telle sorte que, suivant le mot de Rosenthal, il existe des robustes anatomiques (pE = 90 à 92 cent.) qui sont des malingres fonctionnels (pI-pE = 3 à 4 cent.).

Cette mesure de la valeur dynamique pI-pE qui paraît traduire le champ d'expansion des alvéoles pulmonaires et par suite les quantités d'air inspirées et expirées est assez délicate: il existe des sujets qui respirent très bien dans la vie normale et qui ne savent ou ne peuvent pas gonfler leur thorax au maximum, quand on le leur commande.

Très intéressante serait également la détermination du degré d'*insuffisance diaphragmatique*, si nous pouvions l'apprécier par l'amplitude respiratoire (pI-pE) des 6 dernières côtes au niveau de l'épigastre ou bien par le retrait plus ou moins accusé de l'ombilic pendant l'inspiration[1]; malheureusement, le contrôle, au moyen de la radioscopie, de l'amplitude de l'abaissement diaphragmatique, nécessite des appareils spéciaux et des observations délicates.

1. THOORIS. — « L'adaptation du jeune soldat ». *Archives méd. et phar. militaires*, Septembre 1909.

⁂

PRATIQUEMENT, l'examen et l'appréciation de la constitution de nos jeunes conscrits se fait d'une façon plus rapide. *En séance même du conseil de revision*, l'expert procède à un interrogatoire sommaire sur les maladies antérieures, sur la profession. En mesurant[1] le périmètre thoracique, il se rend compte de la disproportion qui peut exister entre la largeur de poitrine et la taille, entre le degré de l'adiposité et celui de la musculature; il voit ainsi le développement réel de l'enveloppe osseuse du poumon et l'activité de la nutrition du sujet examiné.

Certaines obésités sont pathologiques, d'autres constitutionnelles, héréditaires, d'autres enfin tiennent à des professions sédentaires, alimentaires (pâtissiers, bouchers, charcutiers, etc.,); s'il existe un mauvais état général, une maigreur exagérée, l'expert regarde la dentition et recherche les indices d'une affection du tube digestif ou du poumon (état subfébrile, légère dyspnée, palpitations), etc.,, etc.

La démarche, l'attitude, la physionomie peuvent permettre d'apprécier la résistance physique, l'état du système nerveux, quelquefois même le caractère et le moral du sujet. Enfin le développement plus accusé de certaines masses musculaires, la forme et le développement du thorax (étranglement en sablier des rachitiques, aplatissement des adénoïdiens, forme globuleuse des emphysémateux) sont des signes en rapport avec la profession ou avec la vie antérieure du sujet

1. Le ruban métrique est horizontalement placé en arrière à la pointe des omoplates, et en avant sous le mamelon, c'est-à-dire au-dessous des masses musculaires des pectoraux.

(par exemple le rachitisme consécutif à un allaitement artificiel mal dirigé, mal surveillé).

Quoi qu'il en soit, l'expérience a démontré que certaines catégories de jeunes gens, à l'aspect délicat, et dont la faiblesse apparente résultait beaucoup moins de lésions organiques ou dyscrasiques que de la profession et du milieu social antérieurs, se fortifiaient pendant leur séjour au régiment; tandis que d'autres, ouvriers musclés ou bien paysans au teint frais et aux épaules larges, possédant un indice de robusticité peu élevé, s'accoutumaient mal *à la vie de chambrée*, *à l'ordinaire* (à l'air des villes), *à la discipline*, et résistaient moins bien aux fatigues, aux intempéries et aux agents pathogènes.

L'adaptation au métier militaire est favorisée surtout par l'adresse, la souplesse physique et morale et par la..... santé, état physiologique qui résulte d'un équilibre parfait entre, d'une part, l'activité fonctionnelle des viscères (élaborations des ÉNERGIES EFFICIENTES [1], invariabilité de la constitution physico-chimique des humeurs et par suite pouvoir phagocytaire des leucocytes), et, d'autre part, l'activité du système nerveux transformant ces énergies efficientes en fluides excitateur et coordinateur : ÉNERGIES DIRECTRICES.

Mais les cas sont nombreux dans lesquels une lésion, un trouble fonctionnel même léger d'un organe vient détruire cet équilibre : tantôt, c'est une insuffisance hépatique, rénale ; tantôt, c'est une insuffisance diaphragmatique, etc., etc.

On conçoit aisément que le diagnostic de ces lésions légères ne peut être établi extemporanément. *En séance même du conseil*, l'expert se contente d'énoncer plutôt une *impression d'ensemble sur le rendement militaire probable* du conscrit qu'un diagnostic scientifique de l'état des organes internes; et l'on peut dire que son pronostic empirique, basé sur les nombreux souvenirs, les observations multiples enregistrées aux conseils de revision et visites d'incorporation, se trouve rarement mis en défaut.

Si la plupart des experts militaires sont de « bons maquignons » (qu'on me pardonne l'expression, puisqu'il s'agit du chef-d'œuvre de la création), il ne faut pas nous en plaindre. Les méthodes de laboratoire n'ont pas encore rendu inutiles le bon sens, le coup d'œil cliniques, et ces qualités sont des plus nécessaires dans une opération de *sélectionnement rapide*, qui se résume, après tout, dans l'élimination des débilités et des infirmités les plus évidentes [1].

D'ailleurs, le verdict sommaire porté *en séance même du conseil* par le médecin n'est pas définitif; le conscrit est soumis ultérieurement à D'AUTRES EXAMENS.

1° A la revision même il y a, *dans une salle spéciale*, d'autres médecins qui examinent, en dehors de tout bruit et de toute agitation, les jeunes gens dont la faiblesse pourrait être due à des tares organiques, et qui auscultent, avec le plus grand soin, les maladies du cœur et du poumon signalées dans les certificats des médecins civils ;

2° Aussitôt après son arrivée à la caserne, le contingent est soumis à un deuxième sélectionnement plus méthodique, plus scientifique; *et cette visite d'incorporation* se termine par la mise en observation, ou à l'infirmerie ou à l'hôpital, de tous les cas épineux (recherche des signes de la prétuberculose, examen du cœur, de la tension artérielle, des fonctions rénales, du diaphragme, des fonctions psychiques, et peut-être dans un avenir prochain la cuti-réaction, l'analyse des sérums et de l'activité phagocytaire, etc., etc.) ;

3° Si malgré la pratique des exercices éducatifs, si malgré l'instruction progressive et rationnelle, malgré les tempéraments de toute nature apportés aux exigences du service, quelques jeunes gens maigrissent, se fatiguent, sont incapables de s'adapter, le médecin a toute liberté pour les présenter à la commission de réforme.

***

La sélection des conscrits se fait donc avec toute la garantie et toute la sécurité désirables ; elle est susceptible, évidemment, de bénéficier des découvertes modernes concernant le diagnostic et le pronostic, mais elle ne peut prétendre, malgré le désir de certains contemporains, à l'infaillibilité absolue.

DAUSSAT,
Médecin-major.

1. DESCHAMPS. — Origine extérieure (vibrations de l'éther). « Les maladies de l'énergie », 1909.

1. Dont l'énumération est indiquée dans le *Règlement du 22 Octobre* 1905 sur l'aptitude physique.

BIBLIOGRAPHIE

2185. — ASSOCIATION MÉDICALE INTERNATIONALE CONTRE LA GUERRE : Actes et manifestations diverses (1905-1910). 1 vol. gr. in-8°, de 214 pages. (Imprimerie *Bouchy et Cie*, Paris.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE NEUROLOGIQUE

SOMMAIRE du n° 15.

Mémoires originaux :

J. Dejerine et André Thomas. — Dégénération d'origine radiculaire du cordon postérieur dans un cas d'amputation de la cuisse remontant à 71 ans.

G. Halberstadt. — Phénomènes hystériformes au début de la démence précoce.

Analyses :

Neurologie. — Psychiatrie.

Fiches bibliographiques.

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

Emploi rationnel de l'Ibogaïne.

Au début, l'ibogaïne n'a pas toujours obtenu auprès du corps médical le succès qu'on était en droit d'attendre de son emploi méthodique. Mais, il est à remarquer que, depuis deux ans, un revirement complet s'est manifesté en sa faveur.

Nous avons recherché les causes de ce discrédit momentané. Le chlorhydrate d'ibogaïne est d'un prix relativement élevé; pour cette raison, les doses nécessaires pour obtenir des résultats thérapeutiques étaient trop rarement employées. D'autre part, la difficulté que l'on éprouve à se procurer des racines d'iboga, par suite de la rareté de cette plante, ont encouragé certaines maisons étrangères à extraire de végétaux voisins du *Tabernanthe Iboga* des alcaloïdes ayant bien quelques vagues rapports avec l'ibogaïne, mais dont la toxicité beaucoup plus élevée était assez comparable à celle de la strychnine. On comprend alors les hésitations bien légitimes et la circonspection qu'ont montrées certains praticiens vis-à-vis de ces produits.

Il nous paraît nécessaire de rappeler que le plus sûr moyen d'obtenir une action prompte et d'éviter tout accident est de prescrire les dragées Nyrdahl dosées à 5 milligrammes de chlorhydrate d'ibogaïne. Leur action physiologique s'exerce sur le système nerveux, sur la circulation et sur la nutrition.

A doses faibles, l'ibogaïne augmente l'excitabilité nerveuse psychique et médullaire; c'est un névrosthénique remarquable. C'est également un médicament cardiaque très efficace, dont l'action est un peu comparable à celle de la digitaline. C'est enfin un accélérateur des échanges nutritifs et respiratoires, favorisant le processus d'assimilation et de désassimilation.

La dose moyenne chez l'adulte est de 4 à 6 dragées par jour. Mais on peut sans inconvénient la dépasser. On obtient alors des résultats utiles dans les asthénies nerveuses et musculaires, dans le surmenage, dans les psychasthénies, les dépressions générales, les convalescences et même dans certaines affections du cœur, telles que la dilatation, la myocardite et la faiblesse de cet organe.

CHAIX & Cie, 10, rue de l'Orne, PARIS.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique ophtalmologique. — Tableau général des cliniques, conférences et cours annexes qui seront donnés à la clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu pendant l'année scolaire 1910-1911.

1° Enseignement clinique. L'enseignement clinique, par M. le professeur DE LAPERSONNE, aura lieu tous les jours à 9 heures, à partir du 3 Novembre 1910.

Horaire des cours. — Lundi : Polyclinique et examen des malades. Mardi : Opérations et visites dans les salles. Mercredi : Polyclinique et ophtalmoscopie. Jeudi : Opérations et visites dans les salles. Vendredi : Polyclinique; à 10 heures, leçons cliniques à l'amphithéâtre Dupuytren. Samedi : Laboratoire.

2° Cours pratique d'ophtalmologie. Ce cours, fait par le professeur DE LAPERSONNE, assisté de MM. CERISE, COUTELA et PLEY, chefs de clinique et de laboratoire, commencera le mardi 25 Octobre 1910 (3 heures, amphithéâtre Dupuytren). Il sert de cours d'introduction pour les docteurs et étudiants qui désirent suivre la clinique pendant l'année scolaire.

Les élèves sont exercés individuellement au maniement de l'ophtalmoscope et des appareils employés en oculistique.

Le droit à verser est de 50 francs.

3° Conférences sur les maladies des yeux (1re série). Ces conférences seront faites par M. CANTONNET, chef de clinique, à partir du lundi 28 Novembre 1910 (3 heures, amphithéâtre Dupuytren). Elles portent sur les affections oculaires et les traumatismes que doivent connaître et savoir traiter tous les médecins praticiens (présentation de malades). Elles sont obligatoires pour les stagiaires inscrits à la clinique pendant le semestre d'hiver. Les étudiants pourvus de 12 inscriptions peuvent se faire inscrire à la Faculté pour suivre ces conférences.

L'inscription est gratuite.

4° Leçons pour l'Institut colonial. M. le professeur DE LAPERSONNE fera les lundis 21 et 28 Novembre, 5 et 12 Décembre 1910, à 10 heures, des leçons sur les maladies des yeux dans les pays chauds. Les auditeurs de la clinique sont autorisés à assister à ces leçons.

5° Conférences sur les maladies des yeux (2e série). Ces conférences seront faites par M. MONTHUS, ophtalmologiste des hôpitaux, à partir du 15 Mars 1911 (3 heures, amphithéâtre Dupuytren). Comme pour la 1re série, elles sont obligatoires pour les stagiaires inscrits à la clinique pendant le semestre d'été. Les étudiants pourvus de 12 inscriptions peuvent se faire inscrire à la Faculté pour suivre ces conférences.

L'inscription est gratuite.

6° Cours de perfectionnement. M. le professeur DE LAPERSONNE, assisté de MM. WEISS, et TERRIEN, professeurs agrégés, et de MM. CANTONNET, CERISE, GELLÉ, chefs de clinique et de laboratoire, commencera ce cours après les vacances de Pâques (3 heures, amphithéâtre Dupuytren). Ce cours de technique ophtalmologique, destiné aux docteurs et étudiants qui désirent se spécialiser, comprend : 1° la médecine opératoire; 2° l'ophtalmométrologie et les applications de l'électricité; 3° l'examen ophtalmoscopique; 4° l'anatomie pathologique et la bactériologie oculaires; 5° l'examen rhinologique appliqué à l'ophtalmologie. Le droit à verser est de 100 francs.

7° Cours de vacances. M. TERRIEN, professeur agrégé, fera un cours de revision, avec présentation de malades, pendant les mois d'Août et Septembre. Le droit à verser est de 50 francs.

Clinique des maladies du système nerveux. — Cours complémentaire et pratique (1re série) de neurologie, sous la direction de M. le professeur F. RAYMOND, avec la collaboration de : MM. HUET, chef du laboratoire d'électrothérapie à la Salpêtrière; LEJONNE, ancien chef de clinique à la Salpêtrière; DUPUY-DUTEMPS, ophtalmologiste des hôpitaux; LHERMITTE, chef de laboratoire; BAUDOIN, chef de clinique; H. FRANÇAIS, chef de clinique adjoint.

Le cours commencera le lundi 3 Octobre 1910, à 4 h. 1/2. Il comprendra 30 leçons. Les leçons auront lieu tous les jours, à la clinique Charcot, à 4 h. 1/2, sauf le dimanche. Chaque leçon sera accompagnée de présentation de malades, d'exercices de séméiologie et de diagnostic par les élèves. Ce cours constituera une revision complète de la neurologie.

Le droit d'inscription est fixé à 80 francs. Des certificats d'assiduité seront délivrés à la fin du cours.

Pour renseignements et communication du programme détaillé, s'adresser à M. BAUDOIN ou M. FRANÇAIS, chefs de clinique à la Salpêtrière.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Médaille d'or.* — MM. Bourgeois, médecin-major de 2e classe; Bonain, médecin principal de la marine; Mirguet, médecin de 2e classe de la marine.

Médaille d'argent. — M. Hutin, médecin de 1re classe de la marine.

VIe Congrès de l'Alliance d'hygiène sociale. — Le VIe Congrès de l'Alliance d'hygiène sociale se tiendra à Marseille du 27 au 30 Octobre prochain.

Ce Congrès, où seront traitées les questions d'hygiène sociale intéressant au même titre tous les départements de France, sera présidé par M. Léon Bourgeois, ancien président du Conseil des ministres.

Toute personne que cet ordre de sujets intéresse peut se faire inscrire comme congressiste moyennant un versement de 15 francs donnant droit : 1° à une réduction de 50 pour 100 sur les chemins de fer, tant à l'aller qu'au retour; 2° au compte rendu des séances du Congrès qui leur sera envoyé ultérieurement. Par faveur spéciale, la cotisation des dames est fixée à 10 francs : elles bénéficient des mêmes avantages que les autres congressistes, mais il ne leur sera pas délivré de compte rendu.

Le Congrès sera clôturé par un banquet par souscription, après lequel les congressistes qui le désirent pourront, à des conditions particulièrement réduites, effectuer une excursion en Corse d'une durée de 5 jours; son itinéraire comprendra : Marseille, Toulon, Nice en chemin de fer avec arrêt dans ces deux dernières villes; Nice-Ajaccio sur l'un des récents paquebots-poste à 2 hélices de la Compagnie Fraissinet (14 nœuds); Ajaccio, Vizzavona, Bastia sur les chemins de fer départementaux de la Corse (arrêt pour le déjeuner à Vizzavona), retour de Bastia à Marseille par les services réguliers de la Compagnie Fraissinet.

Pour inscriptions et demandes de renseignements, s'adresser avant le 10 Octobre au président M. CH. LIVON, 14, rue Peirier, ou à M. L. IMBERT, secrétaire général, 2, cours du Chapitre, à Marseille.

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes : *Médecin principal de 1re classe.* M. Toussaint est nommé médecin chef de l'hôpital de Marseille.

Médecin-major de 1re classe : M. Zumbiehl est rappelé aux hôpitaux de la division d'Oran.

Médecins-majors de 2e classe : M. Vidal passe au 58e rég. d'infanterie; M. Ligouzat passe aux hôpitaux de la division d'Oran; M. Fischer passe à l'école militaire de l'artillerie et du génie; M. Pichon est rappelé aux hôpitaux de la division d'Oran; M. Capdevielle passe au 13e rég. de chasseurs à cheval; M. Billet passe à l'hôpital Bégin à Saint-Mandé.

Médecins aides-majors de 1re classe : M. Sebin passe au 163e rég. d'infanterie; M. Pierrot passe au 82e rég. d'infanterie; M. Revel est maintenu provisoirement au 19e rég. d'artillerie; M. Perdrizet passe au 150e rég. d'infanterie; M. Rayot passe au 21e rég. d'infanterie; M. Rémy passe au 39e rég. d'artillerie; M. Cellerier passe aux hôpitaux de la division de Constantine; M. Saffores passe au 55e rég. d'infanterie; M. Arnaud passe au 129e rég. d'in-

anterie: M. Planques passe au 96e rég. d'infanterie; M. Bahier passe au 107e rég. d'infanterie; M. Cruzel passe au 15e rég. de dragons; M. Dez passe au 111e rég. d'infanterie; M. Théron passe au 5e rég. de cuirassiers; M. de Vezeaux de Lavergne passe au 2e rég. de cuirassiers; M. Vanlande passe aux hôpitaux de la division d'Oran.

Médecins aides-majors de 2e classe : M. Pellissier passe aux hôpitaux de la division de Constantine; M. Basse passe aux salles militaires de l'hospice mixte de Verdun; M. Tricolet passe au 127e rég. d'infanterie.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés : *En Indo-Chine*, M. le médecin-major de 2e classe Bernard.

A Madagascar, M. le médecin-major de 2e classe Crenn.

En Afrique équatoriale, M. le médecin-major de 2e classe Grilliat.

A la Nouvelle-Calédonie, M. le médecin-major de 2e classe Lebœuf.

En France, M. Lamoureux, médecin-major de 2e classe.

Ecole du service de santé de la marine. — Les étudiants en médecine dont les noms suivent ont été admis après concours à l'école principale du service de santé de la marine à Bordeaux : MM. Baixe, Le Vilain, Marquans, Bernardin, Morin, Delfini, Masselin, Puel, Eschenbrenner, Lachaume, Planteau, Simon, Arrighi, Vieron, Blanchot, Arnoult, Caperan, Vogel, Hardy, De Fojole, Labeylies, Le Coty, Février, Fabry, Mercier, Adelus, Giuliani, Maudet, Berthou, Gascougnolles, Alinat, Godillon, Laffon, Dano, Paris, Mondin, Roussel, Rouquet, Gouriou, Morin, Mury, Naudin, Tassy, Le Goffic, Clouet, Peyronnet de la Fonvielle, Darleguy, Ponsan, Chastang, Bouyer.

Sont également nommés élèves du service de santé de la marine et devront être rendus à Bordeaux le 20 Octobre 1910 :

A. — Les jeunes gens admis à la suite du concours de 1909, et qui doivent terminer le 1er Octobre 1910 leur année de service, savoir : MM. Santarelli, Pruche, Vrignaud, Pons, Portmann, Waquet, Martin (A.), Chauvin, Petel, Barbin, Gorjux, Crozat, Boudet, Rainaut, Bastide, Le Magourou, Ricou, Girard, Stefani, Carlerre, Gasne, Morin, Stilling, Niviere, Martin (E.), Fiderlay, Durieux, Belley, Dejean, Labessant, Micheau, Commes, Gaffiero, Ambiel, Nayrolles, Tritschler, Marliangeas, Le Cuziat, Bonrepaux, Armand, Cartron, Salignac, Jouvelet, Martin (Y.), Buffon, Gautron.

B. — Les étudiants en médecine du concours de 1910, désignés ci-après, qui ont déjà satisfait à leurs obligations militaires : MM. Febrier, Mondin et Darleguy.

Les étudiants en médecine qui n'ont pas encore satisfait à leurs obligations militaires devront, s'ils remplissent les conditions d'aptitude physique exigées contracter dans le port où ils ont subi les épreuves d'admission, l'engagement prévu par le décret du 6 Avril 1906.

Les élèves démissionnaires seront remplacés.

Tout élève admis qui renoncerait au bénéfice de son admission devra envoyer au ministère de la Marine, dans le plus bref délai, sa démission, accompagnée, s'il est mineur, du consentement de ses parents ou tuteurs.

Exposition universelle de Bruxelles. — *14e conférence sur les stations thermales et climatiques de France.* — Le samedi 1er Octobre, à 3 h. 1/2, au Palais des Fêtes, M. Schlemmer (du Mont-Dore), ancien président de la Société d'hydrologie médicale de Paris, fera une conférence sur : « L'asthme et son traitement hydrominéral »

Constantinople. — M. Th. Papadopoulos, de la Faculté de médecine de Paris, vient d'être nommé, après concours, chirurgien en chef de l'hôpital Djerrah Pacha, de Constantinople, récemment inauguré par l'Assistance publique de cette ville.

C'est un succès de plus à l'actif de l'Ecole française, et il serait à souhaiter que beaucoup de postes dans l'empire ottoman soient occupés par des amis de la France aussi sincères que notre distingué confrère.

CONCOURS

Externat. — Candidats militaires. — **Pathologie.** — *Séance du 19 Septembre.* — *Technique de l'anesthésie chloroformique.* — Ont obtenu : MM. Apard, 11; Guédon, 13; Moing, 15; Papillaud, 13; Pichot, 13; Galleraud, 15; Huesse, 12 1/2; Fagot, 16; Cellier. Séance ce soir à 5 heures.

Ecoles annexes de médecine navale. — Les jurys des concours pour les emplois de professeurs dans les écoles annexes de médecine navale qui doivent s'ouvrir à Brest, Rochefort et Toulon, les 26 Septembre, 13 Octobre et 20 Octobre 1910, seront ainsi composés :

Concours de Brest. — 1° *Anatomie*; 2° *histologie et physiologie.* — Président : M. l'inspecteur général du service de santé Bertrand. — Membres : M. le médecin en chef de 1re classe Pungier, M. le médecin principal Condé.

Chimie biologique. — Président : M. l'inspecteur général du service de santé Bertrand. — Membres : M. le pharmacien en chef de 1re classe Perrimont-Tronchet, M. le pharmacien principal Le Naour.

Physique biologique. — Président : M. l'inspecteur général du service de santé Bertrand. — Membres : M. le pharmacien en chef de 1re classe Perrimont-Tronchet, M. le pharmacien de 1re classe Isambert.

Concours de Rochefort. — *Physique biologique.* — Président : M. l'inspecteur général du service de santé Bertrand. — Membres : M. le pharmacien en chef de 1re classe Bourdon, M. le pharmacien de 1re classe Gautret.

Concours de Toulon. — *Séméiologie.* — Président : M. l'inspecteur général du service de santé Bertrand. — Membres : M. le médecin en chef de 1re classe Trabaud, M. le médecin en chef de 2e classe Girard.

Les noms des candidats désireux de prendre part à ces divers concours devront être télégraphiés au ministère, cinq jours au moins avant l'ouverture des épreuves.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, boul. Saint-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

Banlieue immédiate. — Clientèle ancienne, rapport 35.000 touchés, cession cause maladie, prix : 30.000. — *Littoral Manche* : clientèle plage agréable, rapp. 12.000, prix : 6.000. — S'adress. à *Breitel et Goret*, 1, rue Dante (5e).

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris.... 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements...... 10 fr.
Union postale............ 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX
EDOARDO CATAPANO. Sur l'action mydriatique des extraits et des liquides organiques.
C. PASTIA. L'influence du collargol sur le pouvoir opsonique (recherches cliniques et expérimentales).

LE MOUVEMENT MÉDICAL
A. GOUGET. La recherche de la contracture musculaire et le « palper par attouchement léger » comme moyen de diagnostic des affections thoraciques.

CONGRÈS
Ve Congrès international d'obstétrique et de gynécologie, Saint-Pétersbourg, 22-28 Septembre 1910.

ANALYSES
MÉDECINE PRATIQUE
PHARMACOLOGIE
NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE
CHRONIQUE
F. HELME. Entretien de M. le Dr Régent Lorry et de M. l'abbé Jérôme Coignard avec quelques propos actuels et profitables touchant la jalousie.
Intérêts professionnels.

VARIÉTÉS
A TRAVERS LE MONDE
LIVRES NOUVEAUX
BIBLIOGRAPHIE
SOMMAIRES DES REVUES
NOUVELLES

Entretien de M. le Dr Régent Lorry et de M. l'abbé Jérôme Coignard avec quelques propos actuels et profitables touchant la jalousie.

Ce matin de Juillet 1775, M. Lorry, médecin de S. M., membre de la Société royale de Médecine, s'était rendu au Cours-la-Reine, ainsi qu'il avait accoutumé, afin de tempérer par l'exercice les attaques de goutte qui chaque année le mordaient plus cruellement. Son esprit, aussi bien que son corps, trouvait avantage à ces promenades; car si la marche assurait la souplesse de ses articles, les compagnies qu'il avait occasion de rencontrer ne manquaient point de dégourdir sa cervelle, notamment sur les choses de l'amour où il se plaisait à discourir avec sa finesse de médecin et son expérience d'homme aimé des femmes.

Cette année-là, l'été, triomphalement beau d'ordinaire, s'était fait triste et maussade, comme si le char du Soleil fût resté embourbé dans les lointains de l'Empyrée. Bien que chaque homme se ressentît du deuil de la Nature, dont il n'est qu'une parcelle bavarde et sans défense, M. Lorry, le beau Lorry, comme l'appelaient ses vaporeuses clientes, trouvait dans sa philosophie la grâce d'être toujours gai, souriant, égal à lui-même. C'est pourquoi mélancoliques, phrénétiques, et tous ceux que rebutent les cahots de la vie, recouraient si volontiers à lui, sûrs d'en obtenir les remèdes moraux seuls efficaces contre les désordres de l'âme. Ils emplissaient son antichambre, à ce point que, par la quantité et la qualité de courtisans qui la peuplaient, on se fût cru à Versailles; ainsi que le disait Mme la Duchesse de Noailles, M. Lorry était roi dans son art, comme S. M. était Roi à Versailles.

Tandis que ce parfait médecin déambulait à travers les charmilles qui offrent sur le Cours tant de lieux propres à la rêverie ou aux propos galants, il vit soudain venir à lui M. Jérôme Coignard. Suivant son habitude, le bon Abbé musardait là, en quête d'une pénitente, d'un écu ou d'un déjeuner, et même des trois à la fois. Sa renommée était loin d'être pure; on le disait libidineux, emporté, et aussi passablement ivrogne. Il est vrai qu'avec les années il s'était fort assagi. Et puis, il était si particulièrement savant, sa cervelle était si bien pourvue d'histoires plaisantes! Enfin il était de ceux qu'on aborde toujours parce qu'il vaut mieux apprendre d'eux quelque anecdote scandaleuse sur autrui que de leur donner carrière sur soi-même en les évitant injurieusement.

Donc, M. Lorry ayant salué l'Abbé d'un air affable qui se nuançait d'ironie, M. Coignard lui répondit avec son humilité légèrement aiguisée d'insolence. Puis, quand on en eut fini des banalités sur le temps et la cherté des vivres qui sont comme le heurt du briquet qui fait jaillir l'étin-

celle de la véritable conversation, on aborda le chapitre des bruits de la ville, de quoi, je l'ai dit, M. Coignard était, aussi bien que M. Lorry, abondamment pourvu.

On faisait à cette heure grand état des machines volantes des frères Mongolfier; les uns les louaient fort et les autres les redoutaient comme invention diabolique. Mais on s'entretenait aussi avec force commentaires de l'aventure survenue en la boutique d'un apothicaire située au village de Val-Girard. Ce jaloux, qui était du commun, ressuscitant les coutumes barbares des Croisés, avait imaginé de munir sa femme, au bon endroit, d'une ceinture et de la river au mur de sa maison, ce qui était une manière au moins imprévue d'attacher son épouse au foyer conjugal. Les grands le trouvaient parfaitement ridicule, car chez eux la jalousie est marque de grossièreté. Quant au peuple de Paris, qui se gausse de tout, il avait imaginé mille chansons sur le mari tyrannique et le cas de sa femme. Commenter sur l'histoire de l'apothicaire était le jeu du moment.

Précisément, M. Lorry avait été commis par M. le Lieutenant de Police à l'effet d'examiner et la victime et le bourreau. Nul mieux que lui ne semblait idoine, par sa connaissance des tumultes de l'âme, à dévider l'écheveau embrouillé de cette intrigue, où tantôt la femme apparaissait victime et tantôt le mari.

— La jalousie, observa d'abord M. Lorry, est particulière à l'homme, qui par elle affirme une fois de plus sa supériorité sur les bêtes. Suivant Descartes, la jalousie est une espèce de crainte qui se rapporte au désir de conserver quelque bien; mais quand elle a trait aux joies de l'amour, elle est dite jalousie amoureuse, ou jalousie tout court, et c'est la vraie.

M. Coignard, qui avait des Lettres, comme chacun sait, interrompit alors M. Lorry : — Celui qui a le mieux distingué la jalousie n'est autre que notre grand La Bruyère, et il est en ceci supérieur à Descartes. Il y a celle qui repose sur l'expérience, sur la constatation évidente d'une tromperie, et celle-là est normale. Mais il y a aussi la jalousie, monstre insatiable qui se repaît de fantômes. Cette dernière fait partie du tempérament. On est jaloux comme on est néphrétique, pulmonique ou pituiteux; mais elle s'accroît avec la décadence du cerveau.

— Dans ce cas, reprit M. Lorry, elle est incurable, et c'est même une des formes de la folie chez les modernes. Les Anciens, en effet, n'ont guère connu cette torture. Chez eux, les maris trompés abondent, même parmi les plus grands; tant il est vrai que les femmes s'attachent aux hommes moins à cause de leur génie qu'à cause de leur aptitude aux caresses. Peut-être la Nature a-t-elle sagement agi en les jetant surtout dans les bras des simples, car l'observation démontre que les enfants nés du génie sont ordinairement des sots. Il n'importe. Lucullus et Caton, César et Pompée, Antoine et combien d'autres, trompés jusqu'aux limites du possible, n'occasionnèrent jamais de ce fait aucun tumulte. Les dieux mêmes donnaient l'exemple de la plus parfaite tolérance; mais c'étaient des dieux, *nec divis homines componere æquum est*, il n'est pas juste de comparer les hommes aux dieux, dit Catulle. Tout au plus, Junon donna-t-elle le dégoûtant exemple de ses déportements touchant l'infidélité de son royal époux; mais cette déesse était une vieille atrabilaire, irascible et sans délicatesse. Disons le mot : Jupiter était un mal marié; il n'est bourgeois de nos jours qui, accouplé à une maritorne pareille, ne la jetterait incontinent à la rue.

— Vous semblez tomber dans l'erreur des libertins qui prennent les choses les plus graves en souriant, reprit alors M. Coignard. A vous croire, la jalousie serait moderne. Or, il n'est pas de sentiment plus profond, plus ancien, et aussi plus vénérable. Si vous envisagez les débuts de l'homme et de la famille, vous serez, au contraire, assuré que la jalousie est vieille comme la terre qui roule sous nos pieds. Dès que le mâle eut connu que sa femelle serait à jamais souillée par les approches d'autres mâles moins beaux, moins forts que lui, il fut jaloux. Et sur tout ce mystère plane la volonté inexorable de la Nature, soucieuse avant tout d'assurer la pureté des races, l'avenir des espèces. Ce qui est vrai, c'est que notre sainte religion aussi bien que la politesse grandissante des mœurs ont modifié dans ses causes le sentiment des premiers hommes. La Rochefoucauld et de même notre Vauvenargues ont très bien expliqué que la jalousie, chez l'homme policé, a pour racine l'amour-propre. On souffre dans son orgueil de se voir préférer un autre; l'abandon est tenu pour injure. En notre temps, l'homme n'exige plus la fidélité en vue de la pureté de son sang, mais plutôt pour satisfaire sa vanité. Et combien n'est-il pas inférieur ici à l'ancêtre, que cependant il tient pour barbare!

— Il y aurait plus d'une remarque curieuse à faire sur la jalousie dans ses rapports avec les climats, dit M. Lorry. Si l'on en croit Spinosa, le grand Juif qui traite de ce tumulte d'âme avec sa cervelle illuminée des rayons bibliques, « celui qui imagine que la femme qu'il aime se prostitue à un autre est forcé d'unir à l'image de l'objet aimé l'image du sexe et des excrétions d'autrui ». Donc, plus un homme aura la facilité de créer des images, plus il sera accessible à la jalousie. C'est pourquoi les nations du Midi, l'italienne, l'espagnole et la nôtre, y sont plus particulièrement portées. Ceux du Nord, dont le cerveau est gourd et embrumé, aiment avec moins d'emportement; mais si la possession ne leur donne pas autant de joie, ils n'ont pas non plus, au même degré que nous, le don sacré de la souffrance.

On parlait l'autre soir, chez Mgr le Duc

d'Orléans, des auteurs anglais qu'il prise fort, et chacun s'accordait à reconnaître dans l'Othello de Shakespeare comme le patron des jaloux. Or, Othello n'est qu'un soudard brutal et crédule. S'il s'arme, c'est parce que Iago lui décrit avec acharnement les scènes de la tromperie. S'il frappe, c'est qu'un traître a empoisonné son âme, conduit sa main. Supprimez Iago, et Othello ne sera plus qu'un brave militaire trompé ou non, mais dont la seule préoccupation sera de guerroyer pour le compte de Venise.

— La jalousie, repartit M. Coignard, est, de tous les sentiments, le plus complexe. Vous le croyez différent suivant les races, mais il l'est encore suivant le sexe. Par exemple, l'homme est surtout jaloux du passé, et la femme, de l'avenir, et ainsi chacun d'eux fait son métier d'homme ou de femme. Le nôtre est de dominer, d'avoir toute à nous celle que nous élûmes, et ceci nous explique pourquoi nous attachons un prix si rare à la virginité. Chez le mâle, la jalousie s'accroît souvent en même temps que diminue la virilité; elle peut même survivre à sa perte. Voyez Abélard mutilé, il n'a qu'une idée : jeter Héloïse dans un cloître afin que, ne pouvant être à lui, elle n'appartienne désormais qu'à Dieu. La femme, elle, redoute spécialement de se voir ravir le bien qu'elle aime. Que ce bien ait été convoité, voire possédé par d'autres, peu lui importe, pourvu qu'elle le garde! Le fait qu'un homme a été beaucoup aimé est pour elle un titre à l'amour bien plutôt qu'à la jalousie. Enfin, les femmes, même les plus passionnées, chérissent autant avec le cœur qu'avec les sens. Leur imagination, malhabile à leur procurer les tableaux lascifs dont se repaissent si aisément les hommes, les jette bien plus rarement dans la jalousie phrénétique, source de meurtres et de violences.

— N'oublions pas, fit observer à ce moment M. Lorry, la jalousie-maladie, qui est une sorte de perversion par quoi l'amour de certains hommes s'exaspère. Quand ils exigent d'une femme le récit de ses tromperies, c'est, semble-t-il, pour la mépriser davantage et, en même temps, pour en jouir plus âprement et plus douloureusement. Il ne faut pas croire, cependant, que ce sentiment si compliqué soit de tous points fâcheux. Souvent, au déclin d'une liaison, la femme a su l'utiliser pour ramener à elle un cœur prêt à se détacher, pour raviver une flamme près de s'éteindre. Si je voulais parler comme M. Lavoisier, je dirais que la jalousie est parfois le comburant et comme le tonique de l'amour. Mais ce n'est pas tout, elle eut grande part dans l'émancipation de la femme. Ceux qu'a enchaînés le célibat, les coureurs de ruelles, les galants rôdant sans cesse autour d'une femme mariée, l'agaçant avec leurs muguetteries, la comblant de mille prévenances, ont conduit inconsciemment le légitime possesseur de ce bien, le mari, à opposer attentions à intentions. Tel époux qui, dans la tiède sécurité du foyer conjugal, eût glissé à la brutalité ou, ce qui est pis, à l'indifférence, est obligé, en dépit qu'il en ait, à se faire doux, aimable, prévenant, afin de n'être pas dépassé par quiconque. M. Coignard, je vais vous dire une grande vérité : La jalousie est, comme la langue d'Esope, la meilleure et la pire des choses!

— On a attribué son redoublement, conclut M. Coignard, à la méfiance sans cesse grandissante dans les relations entre les hommes. En tant qu'homme d'Eglise, je vois sa source dans la débauche chaque jour plus affreuse. Comme le ver s'engendre de la pomme la plus délicate et la plus mûre, aussi la jalousie naît de l'amour le plus ardent. Elle n'arrive jamais là où l'amitié est réciproquement fondée sur la vraie vertu, là où rien n'entre de sensuel et de grossier. Avec quel front voulez-vous exiger la pudicité de vos femmes, a écrit si bien M. de Genève, si vous-mêmes vivez dans l'impudicité? Si vous voulez, ô maris, que vos femmes vous soient fidèles, faites-leur en voir la leçon par votre exemple. Dieu a voulu que la femme fût une dépendance de l'homme, un os de ses os, une chair de sa chair, et qu'elle fût produite d'une de ses côtes, tirée de dessous le bras, pour montrer qu'elle doit être sous la main et conduite du mari. Ne permettez donc jamais aucune muguetterie autour de vous. Quiconque vient louer la beauté et la grâce de votre épouse vous doit être suspect, car qui loue une marchandise qu'il ne peut acheter est, pour l'ordinaire, grandement tenté de la dérober...

M. l'abbé Jérôme Coignard, emporté par son éloquence, s'apprêtait à appeler en témoignage les Pères de l'Eglise et nos philosophes chrétiens, Saint Grégoire de Nazianze et Pascal, Fénelon et Malebranche. Mais depuis un instant, des exempts rôdaient autour des deux interlocuteurs, et M. Coignard, qui tout récemment avait mis à mal l'un d'eux pour s'être mêlé à une rixe où il n'avait que faire, s'interrompit brusquement. Ayant remercié M. Lorry des lumières qu'il avait bien voulu fournir sur un sujet aussi obscur, il disparut si soudainement que le médecin, malgré son souci d'affabilité, ne put renseigner les exempts sur la direction qu'avait prise l'abbé. Pour celui-ci, doublement heureux de s'être montré disert devant un savant qu'il prisait fort et d'avoir déjoué les agents de M. le Lieutenant-criminel, il était entré dans la chapelle des Dames de Chaillot, où il médita longtemps sur la jalousie et les tyrannies de la chair, en prenant comme texte la forte parole de Saint Jérôme : La vertu du diable est aux rognons : *Diaboli virtus in lumbis est...*

F. HELME.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Note des délégués médicaux de la Commission ministérielle du tarif des accidents du travail.

Les desiderata des Syndicats médicaux et autres Groupements professionnels des Praticiens français en vue de la revision du tarif des honoraires pour soins donnés aux victimes du travail.

A Monsieur le directeur de l'Assurance et de la Prévoyance sociales au Ministère du Travail.

Depuis 2 ans, en notre qualité de délégués à la Commission ministérielle, nous avons reçu les avis (peut-être serait-il plus juste de dire les plaintes) de la presque unanimité des Sociétés médicales qu'une circulaire ministérielle d'Octobre 1905 avait invitées à parler à propos de l'application de l'article 1er de l'arrêté-tarif du 30 Septembre de la même année.

Ces avis nous sont parvenus : 1° sous la forme prévue par la dite circulaire; 2° par l'envoi de délibérations très étendues et de rapports très étudiés insérés aux procès-verbaux des séances des groupements régionaux, et souvent même publiés dans leurs *Bulletins*; 3° par des communications aux assemblées générales des groupements centraux; 4° par les cahiers adressés au Comité de préparation et aux promoteurs du Congrès des Praticiens; 5° par des études publiées dans toute la presse médicale; 6° enfin, par des milliers (nous n'exagérons pas) de lettres adressés à l'Union des Syndicats médicaux. à l'Association Générale des médecins de France, au *Concours médical*.

Nous savons, d'autre part, que quelques Sociétés, peu nombreuses du reste, et sans doute parce que généralement non adhérentes à nos grandes fédérations, ont fait parvenir directement leurs observations ou doléances aux Ministères du Commerce et du Travail. Mais la plupart nous en ont quand même soumis au moins la substance et celle-ci fait partie de notre documentation.

Ceci rappelé, nous entrons sans plus tarder dans l'examen des renseignements que fournit cette dernière.

I. *La nécessité de commissions d'arbitrage entre responsables et médecins.*

Cette question apparaît comme ayant un caractère préjudiciel et d'instance capitale, nos Sociétés étant d'avis que, *dans la pratique*, l'existence et le fonctionnement de ces organes sont la condition *sine qua non* de l'application de la loi de 1905, faite suivant sa lettre et surtout suivant son esprit, but définitif qu'il convient d'atteindre au plus tôt.

C'est pourquoi, par note spéciale remise à M. le Directeur de l'Assurance et de la Prévoyance sociales, nous avons insisté de toutes nos forces en faveur de la création officielle de ce rouage de paix et de loyal contrôle. Nous ne nous y arrêtons pas ici davantage.

II. *L'urgence de la révision du Tarif* de 1905.

La demande formelle d'une révision, dès que sera écoulé le délai légal, est formulée dans tous les groupements et appuyée sur le préjudice grave causé par telles ou telles dispositions du régime actuel qui apparaissaient comme ne pouvant être équitablement maintenues, parce qu'elles ont des répercussions intolérables sur le bon traitement des lésions et sur les conditions nécessaires à la possibilité de la pratique médicale. C'est en nous basant sur cette constatation que, par la note spéciale dont nous parlons tout à l'heure, nous avons transmis officiellement la demande de revision à M. le Directeur de l'Assurance et de la Prévoyance sociales.

III. *Les critiques des Syndicats médicaux.*

Passons maintenant en revue les vœux détaillés des Syndicats médicaux :

A. *Différence du prix de l'acte médical au cabinet et au domicile rapproché d'un blessé.*

L'illogisme de cette distinction arbitraire, qui s'appuie sur certaines habitudes urbaines, est vivement relevé par la masse des praticiens ruraux qui, eux, ne peuvent s'assujettir à des heures fixes pour de rares consultations, ayant à parcourir du matin au soir les clientèles de grand rayon. Ils s'appuient sur tous les arguments jadis rappelés par le Tarif Jeanne pour dire : « L'acte médical qui sert de base et d'unité doit être fixé *partout* au chiffre de 2 francs, que ce soit au cabinet ou dans une étendue d'un kilomètre autour de celui-ci. *Pas de distinction à ce sujet entre localités de population différente; c'est un contre-bon sens, c'est de l'arbitraire souverainement injuste, cela n'a aucun fondement rationnel.* Que si, dans les grandes villes, on élève le prix de cette unité de 2 fr. 50 à 3 fr., il faut qu'il soit entendu que c'est par mesure forfaitaire, basée sur la difficulté d'y taxer pour chaque espèce l'indemnité kilométrique. En agissant ainsi, on laissera, ce qui est juste, le praticien seul juge compétent *et désintéressé* de la préférence à donner aux soins à domicile ou aux soins à son cabinet ».

B. *Comment doit se compter l'indemnité kilométrique?*

Sur ce point, encore, tous nos groupements sont d'accord à répéter : « *D'après la distance qui sépare la maison du médecin de celle où il soigne le blessé.* » Toutes les distinctions que nous avions artificiellement établies dans la rédaction de l'article 8 du tarif actuel, *toutes*, disons-nous, à l'exception de la tarification de nuit, ont subi les plus amères critiques et souvent même ont forcé les médecins *à ne pas répondre au libre choix du blessé.* C'est à tel point que des groupements entiers et des plus importants, le Rhône par exemple, ont refusé de marcher autrement que sur appel du patron, c'est-à-dire en se plaçant dans d'autres conditions que celles de l'application du Tarif. Les conséquences de notre article 8 ont révolté tout le monde : c'était l'organisation du « laissez-mourir » dans tous les départements à population peu dense, à communes très étendues, en pays de montagne, etc... Nous n'avons pu faire patienter nos mandants sur ce point qu'en leur affirmant la Commission disposée à supprimer ces distinctions purement arbitraires.

C. *A quel taux rémunérer les déplacements?*

Constatons d'abord que le transport en chemin de fer n'avait rien à voir dans nos préoccupations, parce que le praticien n'en use pas pour ses tournées à moins de vouloir se condamner de parti pris à de folles pertes de temps.

Mais faut-il, pour le transport en voiture, s'en tenir au chiffre actuel, surtout à son uniformité?

Antiseptique-CICATRISANT OZONE NAISSANT
NON TOXIQUE

NÉOL

Épidermise **Brûlures** en quelques jours; supprime douleur en quelques secondes. (Panser au NÉOL à 1 p. 5.)

Cicatrise **Ulcérations** MUQUEUSES et CUTANÉES

Escarres, Anthrax, Plaies phagédéniques, Chancres

A première vue, les rapports de nos groupements diffèrent beaucoup sur cette question.

Mais l'examen attentif de leurs dires prouve bien vite que jamais moyenne critiquée ne fut aussi injuste que celle-là, surtout dans ses contingences avec les habitudes régionales. On se rend encore compte que, portée à 0,60 centimes, au lieu de 0,40, elle rémunérerait à peu près équitablement la masse médicale prise dans son ensemble, mais elle jure inapplicablement dans la pratique quand on la fait jouer à côté des prix habituels du reste de la clientèle.

Nous persistons donc à penser que, s'il est créé des Commissions arbitrales régionales s'inspirant du même esprit que la Commission de 1905, nous devrions leur laisser le soin de fixer des prix régionaux, compris entre 0,40 centimes et 1 franc, en se tenant légèrement au-dessus des prix analogues adoptés pour l'Assistance départementale.

Là serait l'équité inattaquable et là seulement la solution vraie de la difficulté.

D. *Le rétablissement du prix de 5 fr. pour tous les certificats.*

S'il est un acte par lequel nous ayons froissé la dignité des médecins concienciеux dont la Commission tenait tant, disait-elle, à respecter le caractère et les intérêts, c'est celui qui nous fit abaisser à une rémunération de gratte-papier obscur l'honoraire des certificats médicaux qui seraient devenus le rouage capital de l'application régulière de la loi accidents. Nous en avons lu et entendu de dures sur ce point : résumons-les dans le reproche d'avoir amoindri et presque disqualifié le médecin, cet arbitre-né entre les intérêts à *concilier* du patron et de la victime. On a ainsi paralysé du premier coup l'initiative d'hommes scrupuleux qui se faisaient d'emblée intermédiaires de pacification? Et le jour où ils ont su d'où leur venait le coup, n'était-il pas quasi naturel pour eux ou bien de rester dans l'indifférence du scribe à la tâche qui ne se préoccupe pas de prévoir ou bien de ne mettre leur sagacité qu'au service de la victime dont ils avaient charge?

Il faut reconnaître ou nier le rôle arbitral du médecin dans l'application des lois de solidarité sociale. Si on le nie, une Commission comme celle de 1905 peut céder la place à un pouvoir arbitraire quelconque opérant sans scrupule et sans ménagements; si on le reconnaît, on doit le prouver par des actes.

Quarante sous pour un certificat! Et le plus souvent zéro! Nous avons reçu des reproches et presque des injures pour avoir contresigné cela, et nous n'avons rien trouvé pour nous défendre... parce qu'il n'y avait rien, en effet.

E. *Fixation d'un honoraire pour le médecin traitant du blessé quand celui-ci réclame sa présence à une expertise dont il est l'objet.*

Sans même attendre le dépôt de notre demande à ce sujet, nos Sociétés de défense professionnelle n'ont pu se retenir d'aller dire à M. le Ministre du travail les graves conséquences d'une lacune laissée sur ce point dans le Tarif de 1905. Un énorme dossier de faits a permis de mesurer l'état d'infériorité des victimes devant l'expert, quand celui-ci entend le médecin patronal, ce qui arrive constamment, et quand le blessé n'est pas assisté du sien.

Nous savons qu'on avait répondu à cela : « Il ne s'agit pas là de frais médicaux. » Mais nous continuons de penser que cet acte de présence à l'expertise du médecin librement choisi par le blessé est un acte uniquement médical de constatation de symptômes, de diagnostic, de pronostic, acte accompli dans des conditions de difficulté qui exigent un honoraire spécial analogue à celui que reçoit le médecin patronal. Sa tarification par l'arrêté ministériel est pour le moins aussi légitime que celle des certificats et nous ne comprendrions pas qu'il y eût à ce sujet deux poids et deux mesures; encore moins pourrions-nous le faire comprendre aux Syndicats dont nous sommes les mandataires.

F. *Nécessité d'entendre les spécialistes au sujet de leurs honoraires.*

Il y a deux ans, nous avons fait aveu d'hésitation et de compétence insuffisante devant le chapitre des honoraires des spécialistes. Leurs groupements n'avaient d'ailleurs fourni aux délégués médicaux que des données assez imprécises. Aujourd'hui, la situation est tout autre; les syndicats de spécialistes se sont préparés à documenter la Commission; nous demandons que leurs représentants soient entendus par elle, leur concours devant être sur ce point aussi utile que le nôtre serait insuffisant.

G. *Lacunes à combler.*

Elles sont de divers ordres :

1° L'une des plus grosses consiste dans la nécessité de limiter le nombre des séances de massage, de mobilisation, d'électricité, d'hydrothérapie, de mécanothérapie pouvant être prescrites, pratiquées ou surveillées par le seul médecin traitant. D'accord avec plusieurs groupements, et notamment le Syndicat de la Seine, nous estimons qu'au delà de quinze séances, le médecin patronal doit être appelé par le médecin du blessé à se prononcer, par voie d'ordonnance écrite et signée en commun, sur la continuation, la modification ou la suspension de ces traitements, la rencontre des deux médecins dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres qu'on devrait multiplier pour la sauvegarde des intérêts à concilier, tombant sous la tarification prévue à l'article 4 de l'arrêté;

2° Si nous nous décidons enfin à admettre le principe de l'uniformité de prix pour l'*unité-consultation* et l'*unité-visite* précisée comme nous l'avons dit, les Syndicats médicaux admettraient le remplacement des chiffres prévus à l'article 11 (F. G. H. J. K. L.), par un chiffre unique intermédiaire adopté pour simplification. Ainsi disparaît cette étrangeté de tels ou tels actes médicaux rémunérés à des prix inexplicablement différents, suivant qu'ils étaient pratiqués au lit du blessé ou sur la chaise longue de notre cabinet;

3° Le repos nocturne du médecin est quelque peu protégé par la tarification des soins de nuit; il en est de même de l'emploi méthodique de son temps, troublé par les visites à heure fixe.

Une trentaine de Syndicats, c'est-à-dire la plupart de ceux qui ont adressé leurs observations depuis la loi sur le repos hebdomadaire et celle sur l'extension du risque professionnel aux professions commerciales, réclament que cette protection soit étendue à l'après-midi dominical du médecin, cet ouvrier de la santé publique, dont le Ministère du travail ne voudra pas se désintéresser plus que des autres, et qui a bien droit à quelques heures de

CHAIX & Cie, 10, rue de l'Orne, PARIS.

repos hebdomadaire quand l'urgence et l'humanité ne sont pas en jeu ;

4° Enfin et surtout les Syndicats ont signalé comme lacune particulièrement regrettable (faut-il dire du tarif ou de la logique de ses rédacteurs ?) la fameuse division des prix d'après le chiffre de la population des communes. Ils nous ont rappelé que le tarif d'expertise civile avait contenu longtemps une énormité de ce genre quant aux honoraires des vacations, que personne ne l'avait jamais comprise ni expliquée; qu'elle avait disparu sous le ridicule vers 1894; que chacun s'était alors étonné qu'elle eût pu durer et même naître. Ils conjurent la Commission de supprimer cet anachronisme auquel n'a pu remédier en rien l'enquête palliative, d'ailleurs avortée, prévue au même article 1er du Tarif.

Tel est, Monsieur le Directeur, le résumé des demandes sur lesquelles les syndicats médicaux basent leur vœu de revision prochaine du Tarif.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Dr Pédebidou, Dr Dubisson, Dr Jeanne.

VARIÉTÉS

Mort à la suite d'une piqûre de cantharide.

Notre confrère Guillemet a observé un curieux cas de mort consécutive à une néphrite cantharidienne provoquée par la piqûre de l'insecte vivant.

Le 24 Août 1907, une petite métisse d'un an est apportée au dispensaire de Kayes (Haut-Sénégal et Niger) présentant sur la partie médiane du tronc et un peu au-dessous du niveau mamelonnaire une ampoule irrégulièrement arrondie, d'une surface légèrement inférieure à celle d'une pièce 5 francs environ et renfermant une petite quantité de liquide légèrement citrin. Cette ampoule, dit la mère de cette petite fille, est le résultat d'une piqûre de cantharide remontant à la veille vers 8 heures du soir.

Ainsi qu'il est d'usage de faire en pareil cas, un coup de ciseau est donné à la partie déclive de la poche pour assurer l'évacuation immédiate du liquide, et on applique un pansement à la vaseline camphrée.

Le lendemain, le pansement est retiré. L'ampoule de la veille est en voie d'assèchement, mais au-dessous d'elle une seconde poche à demi pleine de liquide, d'une surface double de la première, s'est formée. L'ampoule inférieure est reliée à la première par deux sortes de conduits sous-épidermiques renfermant encore un peu de sérosité. Il semble qu'en s'écoulant, le liquide ait conservé des propriétés vésicantes suffisantes pour déterminer la deuxième ampoule qui s'est développée sous le pansement.

L'enfant a de la fièvre, 39°5; la peau est chaude, le pouls rapide; elle tette normalement, mais a peu dormi. La mère ajoute qu'elle a uriné très fréquemment pendant la nuit. Nouveau coup de ciseau dans la nouvelle ampoule et nouveau pansement, mais cette fois avec du camphre très finement pulvérisé. Bandage de corps et repos dans le décubitus horizontal.

Le 26, la deuxième ampoule, encore légèrement suintante, a fait tache d'huile. Elle occupe maintenant une grande partie de l'abdomen, la petite fille paraît très abattue. Dans la journée et dans la nuit qui ont précédé, insomnie complète, grande agitation, pleurs, vomissements laiteux, mictions très fréquentes, de moins en moins abondantes et de plus en plus douloureuses. La dernière miction remonte à la veille, à 8 h. 1/2 du soir.

Notre confrère applique un pansement avec le plus grand soin et garde l'enfant près de lui pour mieux la surveiller. Malgré le camphre très finement pulvérisé, on voit aux parties déclives de l'ampoule un liquide légèrement louche se former peu à peu et continuer lentement l'érosion de l'épiderme. Sous les yeux de notre confrère l'ampoule s'agrandit à la fin de la journée; le pubis, la partie supérieure des grandes lèvres et même la face interne des cuisses sont atteints.

En même temps sont apparus les symptômes les plus inquiétants. L'enfant n'urine plus, elle est très abattue. Vers 6 heures du soir elle est prise d'agitation, qui augmente dans la nuit, hallucinations, cris brefs, fièvre très élevée, pouls incomptable, vomissements glaireux d'aspect grisâtre. La petite malade refuse le sein, elle essaie de le prendre et le rejette aussitôt. Respiration accélérée, rythme de Cheyne-Stokes. Convulsions de plus en plus violentes. Mort le lendemain soir à 4 heures, après un coma de 6 heures entrecoupé de crises convulsives et précédé du retour de la température à l'état normal. (*Annales d'hygiène et de médecine coloniales*, 1910.)

Les secours publics en 1909.

Secours aux noyés. — Les pavillons de secours établis dans Paris sur les bords de la Seine et des canaux ont reçu 357 submergés (269 hommes et 88 femmes), sur lesquels 9, ayant séjourné trop longtemps dans l'eau, n'ont pu être rappelés à la vie; 154 se sont jetés à l'eau volontairement. La durée approximative du séjour dans l'eau de ces submergés est ainsi indiquée dans les rapports transmis à la Préfecture de police par les gardiens de service dans les pavillons :

214	sont restés sous l'eau	moins d'une minute.
48	— —	plus d'une minute.
42	— —	2 minutes.
40	— —	de 3 à 5 minutes.
5	— —	de 6 à 10 minutes.
8	— —	plus de 10 minutes.

Les postes établis dans la banlieue ont reçu 15 submergés, dont 2 sont décédés.

Secours aux malades et aux blessés. — 273 personnes (255 blessés et 18 malades) ont reçu des soins dans les postes de secours de Paris.

Les brancards des différents postes et arrondissements ont été utilisés 517 fois. Ces transports étaient dus aux causes suivantes : accouchements, indispositions, morts violentes, morts naturelles, accidents.

Les ambulances installées à l'occasion des cérémonies et des fêtes publiques ont reçu 285 personnes. La répartition en est faite dans le tableau suivant :

	MALADES	BLESSÉS
Mardi gras	5	6
Mi-Carême.	40	23
Fête des boulev. de Vaugirard et Pasteur.	1	»
Foire aux pains d'épices	14	35
1er mai	»	3

	MALADES	BLESSÉS
Fête des Invalides	12	14
Grand Steeple-Chase d'Auteuil	4	7
Grand Prix de Longchamp	7	14
Grand Prix cycliste	2	1
Fête nautique. Bassin de l'Hôtel-de-Ville (juillet)	1	1
Fête Nationale	38	23
Fête nautique. Bassin de La Villette	4	1
Fête nautique. Bassin de l'Hôtel-de-Ville (septembre)	»	3
Fête des boulevards de la Chapelle et de la Villette	3	3
Fête du Lion de Belfort	3	5
Fête des boulevards de Ménilmontant et de Belleville	4	8
	138	147

A travers le Monde

ALLEMAGNE

La maison de veufs à Francfort. Cette maison, construite par une société philanthropique, est destinée aux hommes chargés de famille, dont la femme est décédée, hospitalisée ou internée, ou qui sont séparés ou divorcés; un personnel compétent s'occupe des enfants dans la journée, moyennant une pension hebdomaire qui varie entre 4 fr. 35 pour un enfant et 11 fr. 25 pour cinq enfants; pour ces enfants, il y a un jardin, une salle de jeux et un réfectoire, où les pères sont admis le dimanche. Les jeunes enfants couchent dans un dortoir gratuit; les déjeuners et les dîners sont préparés dans une cuisine centrale et servis dans les logements.

ÉGYPTE

Pendant la quinzaine finissant le 10 Juin 1910, il a été constaté 135 cas et 42 décès de peste dans toute l'Egypte, dont 1 cas et 1 décès à Alexandrie.

Du 1er Janvier au 10 Juin 1910, il a été constaté 792 cas de peste contre 181 pendant la période correspondante de l'année dernière. (*Bulletin sanitaire de l'Algérie.*)

ITALIE

Après le tremblement de terre de Messine du 28 Décembre 1908 fut formée, sous le patronage de la reine d'Italie, une société pour la protection des enfants que la catastrophe avait rendus orphelins. Ses premiers efforts tendirent à rassembler ces enfants et à empêcher qu'ils ne tombassent dans de mauvaises mains; elle s'occupa ensuite de les placer temporairement et de reconstituer leur état civil; après de longues et minutieuses recherches, particulièrement difficiles pour les enfants du premier âge, elle reconstitua l'état civil de 4.025 enfants; ses recherches n'échouèrent que pour 34 enfants qui furent dotés d'un nouvel état civil.

Par ses soins 536 orphelins furent adoptés par des familles respectables; 624 furent placés gratuitement et 595 contre paiement dans des institutions, orphelinats et colonies agricoles; les orphelins âgés de 16 ans, soit 447 garçons et 484 filles, et ceux âgés de moins de 5 ans, 211 garçons et 277 filles, ne pouvaient être admis dans des institutions; les premiers furent placés chez des patrons, surveillés, assistés de diverses manières, ou reçurent des dots de mariage; les plus jeunes furent confiés à des parents ou à des nourrices. La société s'efforça de maintenir les enfants dans leur pays d'origine, la Sicile et la Calabre, et elle créa à leur intention des colonies agricoles et des écoles professionnelles; une de ces colonies fut établie par la Croix-Rouge américaine, deux autres par la Croix-Rouge italienne. Le comité milanais créa un grand orphelinat à Messine; l'ambassadeur de France organisa, avec les souscriptions françaises, une école ménagère pour les orphelines. (*La Revue philanthropique*, 1910, n° 159, 15 Juillet.)

OUEST AFRICAIN ANGLAIS

Fièvre jaune. — Du 13 au 26 Mai, on a signalé 12 cas de fièvre jaune : 9 à Segondi, 3 à Freetown, tous terminés par la mort, et, sauf trois exceptions, les malades furent des Européens. Le Gouverneur et le Comité d'Hygiène firent appel à Sir Robert Boyse, de l'Université de Liverpool, qui vint avec six médecins spécialement désignés pour combattre le mal. Depuis le 26 Mai, aucun autre cas n'a été constaté. (*Bulletin sanitaire de l'Algérie.*)

SAINT-DENIS DE LA RÉUNION

Le tétanos. — Le tétanos porte aussi, à la Réunion, le nom significatif de « mal mâchoires ».

Il y est très fréquent; si l'on prend le chiffre total des décès humains pour une année, on voit qu'il vient en neuvième ligne, devancé de beaucoup seulement par les deux grands fléaux coloniaux : paludisme et affections du tube digestif, et par les maladies respiratoires, circulatoires et le béribéri.

L'âge le plus atteint est la toute première enfance, à cause des soins rudimentaires apportés à la ligature, à la section et au pansement du cordon; c'est ainsi que sur 100 cas de tétanos, il y en a environ 90 chez les nourrissons. La classe pauvre, en effet, n'use guère, en fait d'accoucheuses, que de matrones qu'elle nomme « femmes sages », et c'est chez elle que sévit la maladie qui est presque inconnue dans la classe blanche et chez les métis aisés.

Les mêmes raisons de mauvaise hygiène vaudront à l'adulte de couleur d'être le plus atteint, après le nourrisson. La maladie n'a pas de prédilection pour l'une des deux saisons, et les cas se répartissent presque également entre les douze mois (O. Zoux, *Le Caducée*, 1910, n° 17).

TURQUIE

Le Croissant-Rouge. — Cette administration sera réformée, aux termes d'une décision du Conseil d'Etat, sur des bases identiques à celles des Croix-Rouge fondées en Europe occidentale.

Un règlement spécial déterminera toutes les attributions de cette société humanitaire.

Les ministères de la Guerre, de la Marine, de l'Intérieur et des Affaires étrangères ont été invités à former d'un commun accord une Commission composée de leurs délégués avec mission de préparer un projet de règlement.

LIVRES NOUVEAUX

Stéphane Leduc. — ***Théorie physico-chimique de la vie et générations spontanées.*** Un volume in-8°, de 204 pages, avec 57 figures. Prix : 5 fr. (Poinat, éditeur, Paris.)

Ce volume résume, rassemble et coordonne les études magistrales qui ont assuré à l'auteur une si légitime renommée. En apprécier la portée réelle exigerait des développements que ne comporte pas une simple analyse bibliographique et dépasserait, d'ailleurs, les bornes de notre compétence.

La simple énumération des chapitres sera, pour qui connaît le talent de M. Stéphane Leduc, plus suggestive que toutes les gloses qu'on pourrait faire : La vie et les êtres vivants. Les solutions. Les solutions électrolytiques. Les colloïdes. La diffusion et l'osmose. La périodicité. Cohésion et cristallisation. La karyocinèse. Energétique. La biologie synthétique. La croissance osmotique : étude de morphogenèse. Les phénomènes de la vie et les productions osmotiques : étude de physiogenèse. L'évolution et les générations spontanées.

On voit que tous les problèmes physico-chimiques actuellement essentiels de la biologie sont traités dans cet ouvrage. Ils le sont avec cette clarté didactique, cette rigueur pénétrante, ce génie expérimental qui font de M. Leduc un incomparable professeur, un expérimentateur de premier ordre, un émouvant dialecticien.

Est-on en droit de conclure de ces travaux — des plus remarquables — que « M. Stéphane Leduc a créé la vie », suivant l'expression — d'ailleurs interrogative — d'un de ses néophytes? C'est ce qu'il serait téméraire d'affirmer.

En revanche, acceptant les termes mêmes si parfaitement mesurés de l'auteur dans son introduction, on peut dire : un des problèmes de la biologie synthétique est de connaître les forces et les conditions physico-chimiques susceptibles de produire et de développer des formes et des structures analogues à celles des êtres vivants. Le chapitre sur la morphogenèse montre jusqu'à quel point l'auteur y est parvenu.

Le chapitre de la physiogenèse montre que les productions osmotiques qui présentent des formes et des structures semblables à celles des êtres vivants offrent également, avec ceux-ci, certaines analogies de fonctions.

Le mérite, comme on voit, n'est pas mince. C'est, à notre connaissance, l'œuvre la plus vigoureuse, à l'heure actuelle, tendant à établir expérimentalement la nature physico-chimique de la vie et des générations spontanées.

Alfred Martinet.

Maurice Page (de Bellevue). *La toxémie neurasthénique. Les neurasthénies sont des intoxications.* Paris, 1910, 1 vol. in-16 de 254 pages. Prix : 3 fr. 50 (Vigot frères, éditeurs).

Après avoir rapidement, mais avec précision, mis en lumière les grands symptômes neurasthéniques, le livre de M. Page pose la question essentielle : comment et pourquoi devient-on neurasthénique?; et, de l'examen des 200 observations qui ont servi à faire ce travail, notre auteur conclut que « ces états, syndromes de dépression nerveuse, viennent à la suite d'altérations variées du biochimisme général », et sont en résumé des intoxications.

En effet, l'ascendance des asthéniques, qui, dans 80 pour 100 des cas, est une ascendance arthritique, les prédispose aux intoxications; leur enfance est affligée de nombreuses maladies infectieuses; dans leur jeunesse on trouve l'appendicite, la grippe, la fièvre typhoïde, la tuberculose, les maladies des voies digestives et biliaires ; chez la femme, les maladies utéro-ovariennes abondent. Ajoutons enfin le surmenage de tous ordres — nettement toxique (Mosso) — à toutes ces causes, et nous comprendrons comment nos asthéniques ont dans leur organisme une quantité de poisons.

Tout le monde connaît le rôle de défense du foie et M. Page montre toute l'importance de son bon fonctionnement; mais il fait surtout ressortir la valeur, d'une part, des glandes vasculaires sanguines : thyroïde, ovaires, etc...; d'autre part, celle du cerveau lui-même et de ses lipoïdes.

Restait à prouver que les états neurasthéniques sont des états d'intoxication : besogne facile, dit l'auteur, si on fait la critique des symptômes, si on procède à l'analyse des matières, de l'urine, du sang, etc...

La conclusion qui s'impose, en présence d'un ou d'une asthénique, sera de chercher la cause de sa toxémie : ici le tube digestif, là l'utérus ou les ovaires, et lorsqu'on aura la source du poison, ce qui devient facile avec M. Page pour guide, on aura du coup le canevas thérapeutique et on poursuivra victorieusement la désintoxication.

Les idées originales, peut-être un peu hypothétiques, abondent dans cet ouvrage; signalons la pathogénie des neurasthénies féminines, celle de la neurasthénie dite constitutionnelle, le rôle étiologique très restreint donné aux causes morales, etc...

L'auteur cherche, et avec raison, à rattacher à des lésions organiques nombre de phénomènes qu'on a trop voulu faire rentrer dans le cadre de la psychologie. On ne saurait assez faire remarquer que le terme de névropathe vient facilement effleurer les lèvres dès qu'on atteint la limite de nos connaissances anatomo-pathologiques.

F. Jayle.

P. Ehrlich et R. Krause. — ***Enzyklopädie der mikroskopischen Technik.*** 2e volume, L-Z. 1 vol. gr. in-8°, de 680 pages, avec 111 figures. Prix : 25 marks. (Urban et Schwarzenberg, éditeurs à Berlin et Vienne.)

Nous avons déjà indiqué, il y a quelques mois, la haute valeur de cette encyclopédie. Le 2e volume de cette 2e édition vient de paraître, de sorte que l'ouvrage, utile à tous les laboratoires, est aujourd'hui complet. Signalons les articles Bleu de méthylène, Métachromase, Spirochètes, Microtomes, Paraffine, Système nerveux, Digestion artificielle (*Künstliche Verdauung*), et un très important article sur les colorations vitales.

S. I. de Jong.

BIBLIOGRAPHIE

2186. — **M. Perrin.** — Les sécrétions internes : *Leur influence sur le sang.* 1 vol. petit in-8° de 147 pages. Prix : 4 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2187. — **J. Guisez.** — Traité des maladies de l'œsophage. 1 vol. gr. in-8° de 316 pages avec 142 figures. Prix : 14 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2188. — **H. Legrand.** — Formulaire aide-mémoire de médecine infantile. 1 vol. in-18 de 99 pages, cartonné. Prix : 3 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2189. — **Ministero della Marina.** — Ispettorato di sanita : *Statistica dell'armata per gli anni* 1905 et 1906. 1 vol. in-4° de x-264 pages avec nombreux graphiques et tracés. (Tipografia ditta *Ludovico Cecchini*, à Rome.)

2190, — **J. Cemach.** — Differential-diagnostische Tabellen der inneren Krankheiten. 1 vol. in-8° contenant 21 tableaux. Prix : 3 marks. (*J.-F. Lehmann*, éditeur à Munich.)

2191. — Station climatérique de Leysin. Etudes sur la tuberculose. 1 vol. in-8° de 364 pages. (*J. Borloz*, éditeur à Aigle.)

2192. — **P. Bajardi.** — Atlas stéréoscopique de chirurgie oculaire. 39 planches stéréoscopiques avec texte explicatif. Prix : 8 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2193. — **O. Jennings.** — Morphinisme et Morphinomanie. Les différentes méthodes de sevrage. Traduit de l'anglais par *H. Mignon.* 1 vol. in-8° de 135 pages. Prix : 2 fr. 50. (*Vigot frères*, éditeurs.)

2194. — **A. Robin.** — Thérapeutique usuelle du praticien. 1 vol. in-8° de 520 pages. Prix : 8 fr. (*Vigot frères*, éditeurs.)

2195. — **A. Nyström.** — La Vie sexuelle et ses lois. 1 vol. in-8° de xiv-354 pages. Prix : 6 fr. (*Vigot frères*, éditeurs.)

2196. — **B. Mousséos.** — Les formes larvées du Paludisme. Diagnostic et traitement. 1 vol. gr. in-8° de iv-145 pages, avec 18 figures. Prix : 3 fr. 50. (*Vigot frères*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE

Sommaire du n° 9.

Mémoires :

Imbeaux et R. André. — L'assainissement de Copenhague, de Dusseldorf et de Cologne (*suite et fin*).

Revue générale :

Edmond Sergent. — La fièvre méditerranéenne, d'après les travaux récents (*suite et fin*).

Revue des Congrès :

Congrès international d'hygiène scolaire de Paris en 1910.

Bibliographie.

Revue des journaux.

Variétés :

Jacques Bertillon. — Notice sur le Dr Guttstadt.

Société de médecine publique et de génie sanitaire.

Liste des membres en 1910.

Errata.

Chronique du génie sanitaire. — Informations.

LYON CHIRURGICAL

Sommaire du n° 3 (1er Septembre).

Travaux originaux :

J. Jaboulay. — Interventions sur le sympathique cervical et sur le corps thyroïde dans la maladie de Basedow.

E. Destot. — Fractures anciennes de la région malléolaire.

Carle. — Du traitement chirurgical dans les métrites chroniques.

R. Leriche. — Etude clinique sur le cancer du pancréas.

Analyses.

Société de chirurgie de Lyon.

Ouvrages reçus. — Informations. — Bibliographie.

ARCHIVES DE MÉDECINE EXPÉRIMENTALE ET D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE

Sommaire du n° 4.

Mémoires originaux :

W. Nowicki. — La substance chromaffine et les reins (planches X et XI).

L. Hoche. — Des corps libres des séreuses viscérales et plus particulièrement du péritoine.

J. Brault et L. Masselot. — Quelques remarques sur le bacille du rhinosclérome (bacille de Frisch).

Utterström. — Contribution à l'étude des effets de l'hyperthyroïdisation, spécialement en ce qui concerne le thymus.

Revue générale :

G. Schaeffer. — L'acidose et le mécanisme de formation des corps acétoniques dans l'organisme.

ANNALES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES

Sommaire du n° 2 (Septembre-Octobre).

Travaux originaux :

Roger Dupouy. — Le XXe Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française. Session de Bruxelles-Liége, 7-8 Août 1910.

Lucien Lagriffe. — Un délire d'interprétation dans l'histoire. Maria-Stella Chiappini, lady Newborongh, baronne Sternberg (1773-1843) (*suite et fin*).

Arsimoles et Halberstadt. — La paralysie générale juvénile (*suite et fin*).

A. R. Urquhart. — Le régime des aliénés en Ecosse.

Revue française et étrangère.

Société médico-psychologique.

Bibliographie.

Variétés.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique des maladies cutanées et syphilitiques. — Cours pratique et complet de Dermatologie et de Vénéréologie du 17 Octobre au 19 Décembre 1910, 16e cours, sous la direction de M. le professeur GAUCHER, avec le concours et la collaboration de MM. BAR, professeur de clinique obstétricale à la Faculté, membre de l'Académie de médecine; BALZER, membre de l'Académie de médecine, médecin de l'hôpital Saint-Louis, ancien chef de laboratoire de la Faculté; CASTEX, chargé du cours d'oto-rhino-laryngologie à la Faculté; ANDRÉ BROCA et ZIMMERN, agrégés de la Faculté; HUDELO, médecin des hôpitaux, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis; MORESTIN, agrégé de la Faculté, chirurgien des hôpitaux; GASTOU, chef du laboratoire de l'hôpital Saint-Louis, ancien chef de clinique de la Faculté; EMERY, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis; MILIAN, médecin des hôpitaux, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis; TERRIEN, agrégé de la Faculté, ophtalmologiste des hôpitaux; LACAPÈRE, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis; CATHELIN, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Necker (clinique des maladies des voies urinaires); PARIS, ancien chef de clinique de la Faculté, chef de laboratoire à l'hôpital Saint-Louis; ROSTAINE, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis; LOUSTE, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis; FOUQUET, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis; TOUCHARD, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hospice de la Salpêtrière; DESMOULIÈRE, chef de laboratoire de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis; DRUELLE, chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis; CLAUDE, chef de clinique adjoint de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis.

Le Cours aura lieu, du lundi 17 Octobre au lundi 19 Décembre 1910, tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, soit le matin, soit l'après-midi, à 2 heures et à 3 h. 1/2 de l'après-midi, à l'hôpital Saint-Louis, dans l'amphithéâtre de la Clinique.

Ce Cours sera essentiellement pratique et portera surtout sur le diagnostic et le traitement. Toutes les démonstrations seront accompagnées de présentations de malades, de moulages du musée de l'hôpital Saint-Louis et de préparations microbiologiques ou histologiques. L'application des médicaments usuels (frotte, douches, électricité, scarifications, épilation, électrolyse, radiothérapie, photothérapie, etc.) sera faite devant les élèves.

Un horaire détaillé sera distribué à chacun des auditeurs.

Des certificats d'assiduité et d'instruction pourront être délivrés aux auditeurs à la fin du Cours.

Programme et répartition des Cours. — MM. GAUCHER : Lésions élémentaires de la peau. Médication hydrominérale. — BAR : Syphilis et grossesse. — BALZER : Eczéma. Impétigo. Ecthyma. — CASTEX : Syphilis du nez, du larynx et de l'oreille. — ANDRÉ BROCA et ZIMMERN : Radiothérapie. Traitement par les courants de haute fréquence. Électrothérapie et électrolyse. — HUDELO : Gale. Erythèmes. Urticaire. Prurits et prurigo. Lichens. Pityriasis. Pemphigus. — MORESTIN : Opérations esthétiques en thérapeutique cutanée. — GASTOU : Maladies parasitaires du cuir chevelu : Teigne tondante et favus. Pityriasis versicolor. Erythrasma. Carathés. Syphilis tertiaire de la langue. Ulcères de jambe et des pays chauds. Eléphantiasis. Morve; farcin. Actinomycose. Purpura. — EMERY : Chancre mou. Traitement de la syphilis. — MILIAN : Histologie de la peau normale. Syphilis tertiaire : Syphilides tuberculeuses; syphilides ulcéreuses; gommes. Syphilis du testicule et des os. Syphilis cérébrale. Syphilis médullaire. Hérédo-syphilis. Parasyphilis : Neurasthénie. Paralysie générale. Tabes. Laboratoire : Bacilles de la lèpre, de la tuberculose; bacille du chancre mou; treponema pallidum, examen ultramicroscopique. — TERRIEN : Syphilis oculaire. — LACAPÈRE : Chancre syphilitique. Pelade. Acnés. Dermites artificielles. Tumeurs épithéliales de la peau. Leucoplasie buccale et génitale. Kraurosis vulvæ. — CATHELIN : Blennorragie aiguë et chronique. Complications génito-urinaires chirurgicales de la blennorragie chez l'homme : Prostatites. Cystites. Abcès urineux. Néphrites suppurées. Traitement de la blennorragie. Traitement des rétrécissements de l'urètre. — PARIS : Zona. Laboratoire : Sang, pus, cultures, inoculations. Examen microscopique des teignes et des parasites végétaux. Sporotrichose et actinomycose. Bacille de la morve. Anatomie pathologique générale des maladies de la peau. Séro-diagnostic de la syphilis, de la lèpre et du mycosis fongoïde. — ROSTAINE : Herpès. Végétations. Dermatoses congénitales. Phthiriase et mélanodermies. Lèpre. Bouton d'Orient. Lupus tuberculeux et tuberculoses cutanées typiques et atypiques. — LOUSTE : Psoriasis. Séborrhée et eczéma séborrhéique. Tumeurs conjonctives de la peau et mycosis fongoïde. Complications médicales de la blennorragie. Balanoposthites et phimosis. Lupus érythémateux. Traitement du lupus. — FOUQUET : Syphilis expérimentale. Syphilis secondaire. Syphilis du voile du palais. Sporotrichoses. — TOUCHARD : Sclérodermie. Alopécies. Folliculites suppurées. Dyshidrose. — DESMOULIÈRE : Matière médicale dermatologique. — DRUELLE : Démonstrations pratiques de diagnostic. Petite chirurgie dermatologique. — CLAUDE : Radiumthérapie.

Deux cours semblables ont lieu chaque année, le premier en Mai, Juin et Juillet, le second en Octobre, Novembre et Décembre. Le droit à verser est de 150 francs.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lyon. — Thèses présentées et soutenues au cours du dernier semestre.

M. Dufour (Pierre) : Des paralysies radiculaires du plexus brachial; traitement. — M. Devillard (Claude) : De la valeur pronostique du délire dans l'infection puerpérale. — M. Chollat-Traquet (Emile) : Le phlegmon ligneux chronique de la paroi abdominale consécutif à l'évolution de calculs vésiculaires biliaires. — M. Montagard (Marius) : Les hernies de la trompe utérine. — M. Iodka (Henri) : Des phénomènes nerveux du typhus exanthématique (Epidémie de 1909, à l'hôpital de Tunis). — M. de Vaubercey (J.) : Les symptômes oculaires unilatéraux dans le goitre exophtalmique. — M. Auzolle (Hippolyte) : Etude de la tuberculose musculaire primitive; ses formes anatomiques. — M. Tessé (Alexandre) : Le savonnage des mains en chirurgie. — M. Vaffier (F.) : Valeur diagnostique et thérapeutique de la ponction diamétique dans les sinusites maxillaires. — M. Martin (Léon) : Casier sanitaire des maisons et ville de Grenoble. — M. Joly (Paul) : De l'embryotomie rachidienne en écharpe. — M. Contamin (Antoine) : Recherches expérimentales sur le cancer des souris. — M. Duby (Joseph) : Régime lacté et régime chloruré dans le mal de Bright. — M. Horand (Henri) : Les formes basales de la tuberculose pulmonaire. — M. Imbert (A.) : Recherches sur l'acidité urinaire et l'élimination azotée chez quelques tuberculeux. — M. Goure (Marius) : De la résection dans les arthropathies nerveuses. — M. Maréchet (Germain) : Le traitement non sanglant des luxations anciennes du coude en arrière. — M. Ducret (Victor) : Etudes sur la rachistovaïnisation en gynécologie (réflexion sur 150 cas personnels). — M. Viallet (Jean) : Recherches sur les rapports du paludisme et de la tuberculose. — M. Gaglio (A.) : Etude clinique de la dysménorrhée. — M. Laurent (Charles) : Histogenèse des gommes syphilitiques de la peau (rôle de la phlébite). — M. Rhenter (Jean) : Essai sur la physiologie de la contraction utérine. — M. Durand (Auguste) : Les chondromes du cartilage cricoïde. — M. Bésard (André) : Diagnostic et traitement des tumeurs du cervelet et de la fosse céré-

belleuse. — M. Gardère (Charles) : Les dilatations gastriques par altérations de la tunique musculaire consécutives aux inflammations répétées du péritoine gastrique. — M. Grivaud (J.) : La législation sanitaire allemande. — M. Mazé (André) : Etude du lipome sous-conjonctival. — M. Desthieux (J.-M.) : Des propriétés antipyrétiques et analgésiques de la métabenzamido semicarbazide (cryogénine). — Gauthier (Claude) : Recherches sur le chromogène urinaire et la couleur d'origine skatolique. — M. Chatonnet (Jean) : Péritonite et érysipèle en dehors de l'état puerpéral. — M. Prost : Des voies d'accès sur le nerf auditif dans le crâne. — M. Laverrière (Maurice) : Cystite proliférante tuberculeuse forme framboisée. — M. Dragon (Henri) : De la cholécystotomie idéale. — M. Maillefert (Georges) : Le triangle radioscopique de la pneumonie. — M. Puzin (Louis) : De la fréquence, de l'évolution et du pronostic du goitre exophtalmique chez l'homme. — Cristini (Jean) : De la hernie inguino-interstitielle chez la femme. — M. Rebattu (Jean) : Etude critique sur l'épreuve de la phloridzine, sa valeur séméiologique et pronostique dans l'insuffisance hépatique et rénale. — M. Barrière (Louis) : De l'urticaire pigmentaire. — M. Gasser (Edouard) : Etude des eaux lithinées, chlorurées et sulfatées sodiques de Sautenay (Côte-d'Or). — M. Lauquin (Ernest) : De l'emploi du nucléinate de soude dans la thérapeutique des maladies mentales. — M. Roussot (Pierre) : Hémostase par le sérum sanguin. La méthode de P.-E. Weill en chirurgie. — M. Durantet (Henri) : Etude clinique de la carie sèche de la hanche (étude de trois cas). — M. Malot (Paul) : Diagnostic et localisation des corps étrangers intra-oculaires par la radiographie rapide. — M. Reynaud (Jean) : Les pseudogastrites dans les rétroversions adhérentes et les cellulites pelviennes — M. Poupon (J.) : De la méthode bismuthée de Beck dans le traitement des trajets fistuleux. — M. Cordier (Victor) : Des accidents nerveux au cours de la thoracentèse et de l'empyème (épilepsie d'origine pleurale). — M. Margot (André) : Le rhumatisme des goitreux. — M. Goujat (Noël) : Les méningites syphilitiques aiguës et subaiguës. — M. Mawas (Jacques) : Sur l'anatomie et la physiologie de la région ciliaire de la rétine; sécrétion de l'humeur aqueuse. — M. Biot (L.) : De l'emploi du rouge écarlate (scharlachrot) en thérapeutique oculaire. — M. Huteau (Pierre) : La réaction de Wassermann. — M. Dagrève (Marc) : Etude de la tuberculose pulmonaire au cours des affections valvulaires du cœur gauche. — M. Chappet (Joseph) : Etude de la pathogénie des hémiplégies pneumoniques. — M. Guichard (Paul) : De l'organisation de la désinfection publique en France. — M. Bernard (Philippe) : A propos de quelques tentatives d'urétroplastie veineuse. — M. Kaeppelin (Eugène) : Les abcès de la fosse iliaque droite d'origine cæcale (typhlites suppurées).

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Chevalier.* — M. Fournié, médecin-major de 2e classe.

Le monument du professeur Cornil. — Dimanche dernier a eu lieu à Cusset (Allier), en présence de M. Doumergue, ministre de l'Instruction publique, l'inauguration du monument élevé par souscription à la mémoire du professeur Cornil.

Des discours ont été prononcés par M. le professeur Arloing, directeur de l'Ecole vétérinaire de Lyon; par M. Letulle, au nom de l'Académie de médecine; par M. le professeur Widal, au nom de la Faculté de médecine de Paris, et par M. Doumergue, au nom du gouvernement.

XIe Congrès français de médecine. — Nous rappelons à nos lecteurs que le XIe Congrès français de médecine se tiendra à Paris, les jeudi 13, vendredi 14 et samedi 15 Octobre 1910, sous la présidence de M. le professeur LANDOUZY, doyen de la Faculté de médecine de Paris.

Trois questions, désignées par le précédent Congrès, seront l'objet de rapport : 1° Des bradycardies, par MM. VAQUEZ et ESMEIN (de Paris); GALLAVARDIN (de Lyon); 2° traitement des épilepsies symptomatiques, par MM. SOUQUES (de Paris), VIRES (de Montpellier); 3° rapports du foie et de la rate en pathologie, par MM. GILBERT et LEREBOULLET (de Paris); ROCH (de Genève).

Quatre questions seront mises à l'ordre du jour pour les discussions du Congrès : 1° les accidents de la sérothérapie; 2° les méningites cérébro-spinales aiguës; 3° la tuberculinothérapie; 4° les affections du pancréas.

Indépendamment de la discussion des rapports et des questions à l'ordre du jour, le bureau du Congrès admettra toute communication sur un sujet médical.

Les congressistes qui désireront bénéficier du demi-tarif accordé par les Compagnies de chemins de fer français devront s'adresser avant le 30 Septembre, dernier délai, à M. LAIGNEL-LAVASTINE, secrétaire général adjoint du Congrès. Les bons de réduction seront valables du 10 au 18 Octobre.

Adresser les adhésions accompagnées des cotisations à M. MASSON, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. Le prix de la cotisation est de 20 francs pour les membres titulaires et de 10 francs pour les membres associés.

Adresser toutes communications scientifiques ou administratives à M. MARCEL LABBÉ, secrétaire général du Congrès, 9, rue de Prony, Paris, ou à M. LAIGNEL-LAVASTINE, secrétaire général adjoint, 45, rue de Rome, Paris.

Le stage des élèves pharmaciens. — Le procureur général vient de transmettre au procureur de la République la circulaire du garde des Sceaux concernant le stage officinal des étudiants en pharmacie. Le décret du 26 Juillet 1909, portant organisation des études en vue du diplôme de pharmacien, a apporté d'importantes modifications aux conditions dans lesquelles ce stage s'effectue actuellement. En effet, le stage qui, suivant les règlements en vigueur, durait trois années, n'aura plus qu'une durée d'un an. Jusqu'à ce jour, il pouvait s'effectuer dans une officine quelconque; désormais, il ne pourra plus, aux termes de l'article 3 du décret, être accompli que dans les officines dont les titulaires auront été agréés à cet effet par les recteurs, après avis des écoles supérieures ou des facultés mixtes, des écoles de plein exercice ou des écoles préparatoires de médecine et de pharmacie.

En outre, d'après les prescriptions de l'article 7, le stagiaire doit tenir un cahier de stage visé par le secrétaire de l'école ou le greffier de la justice de paix au moment de l'inscription et à toute mutation d'officine.

Les conditions relatives à la prise des inscriptions de stage restent à peu près les mêmes que celles imposées par le décret de 1885.

La circulaire va être communiquée à tous les greffiers de justice de paix.

Corps de santé militaire. — Les médecins aides-majors de 2e classe, élèves sortis de l'école d'application du service de santé militaire dans l'ordre ci-dessous, que détermine leur rang d'ancienneté dans le grade de médecin aide-major de 2e classe ont reçu les affectations suivantes : M. Pilod, hôpital militaire du Val-de-Grâce (bactériologie); M. Rasse, hôpital militaire du Val-de-Grâce (diagnostic spécial); M. Bernard, hôpital Saint-Martin (Paris); M. Bolotte, hôpital de Versailles; M. Barral, hôpital Bégin (Saint-Mandé); MM. Bureau, Bertet, hôpital de Nancy; M. Barbier, 106e régiment d'infanterie; M. Lambert, 10e bataillon de chasseurs à pied; M. Rougeux, hôpital de Briançon; M. Bendon, 10e régiment d'infanterie; M. Martin, salles militaires de l'office mixte de Châlons; M. Rolland, 68e régiment d'infanterie; M. Lombardy, 21e régiment d'infanterie; M. Ehringer, hôpital de Maubeuge; M. Ferry, hôpital du camp de Châlons; M. Scharenberger, salles militaires de l'hospice mixte d'Epinal; M. Brunhammer, hôpital de Belfort; M. Söderlindh, 152e régiment d'infanterie; M. Rossi, hôpital de Bastia; M. Renaud, 147e régiment d'infanterie; M. Ayrolles, 162e régiment d'infanterie;

MM. You, Wulliam, hôpital de Toul; M. Olive, place et hospice mixte de Verdun; M. Bret, salles militaires de l'hospice mixte de Toul; MM. Larnaudie, Vaton, salles militaires de l'hospice mixte de Saint-Mihiel.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Madou, du port de Toulon, et M. le médecin de 2e classe Laurès, du port de Rochefort, sont désignés pour remplir les fonctions de médecin psychiâtre : le premier, à l'hôpital de Toulon; le deuxième, à celui de Rochefort.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés : *Au Tonkin*, M. le médecin-major de 2e classe Viola.

En Cochinchine, M. le médecin-major de 1re classe Brau.

En Indo-Chine, MM. les médecins-majors de 2e classe Meslin, Mouzels.

En Chine, M. le médecin-major de 2e classe Duperrou.

En Afrique occidentale, M. le médecin-major de 1re classe Damiens.

A la Côte-d'Ivoire, M. le médecin-major de 1re classe Boullet; M. le médecin aide-major de 1re classe Collin.

Au Dahomey, M. le médecin aide-major de 1re classe Pezet.

En Afrique équatoriale, MM. les médecins-majors de 2e classe, Monfort, Rul, Le Groignec; M. le médecin aide-major de 1re classe Gouillon.

A la Guyane, M. le médecin aide-major de 1re classe Bongrand.

En France, MM. Coppin, médecin principal de 2e classe; Talbot, Devaux, Blin, Burdin, Audibert, médecins-majors de 1re classe; Brouillard, Verdier, Lescure, Broquet, Normet, Boudriot, Bourgenault, Ledoux, Wagon, médecins-majors de 2e classe; Collier, Cazeneuve, Beinet, Malouvier, Giauffer, Le Camus, Dubarry, Handelsmann, Combes, Ringenbach, médecin aides-majors de 1re classe.

CONCOURS

Externat. — Composition des jurys. — **Anatomie.** — MM. Decloux, Camus, Lardennois, Descomps. Ce jury tient ses séances les mercredis et vendredis, à 4 h. 1/2, et les mardis et jeudis, à 8 h. 1/2 du soir.

Pathologie. — MM. Jeannin, Coyon, Chifoliau, Weil. Ce jury tient ses séances les mercredis et vendredis, à 8 h. 1/2 du soir, et les mardis et jeudis, à 5 heures.

Les séances ont toutes lieu dans la salle de la rue des Saints-Pères.

Ordre de passage des candidats. — **Anatomie.** — Deuxième moitié, première, deuxième et troisième séries. Première moitié, deuxième, première et troisième séries.

Pathologie. — Première moitié, deuxième, première et troisième séries. Deuxième moitié, première, deuxième et troisième séries.

Anatomie. — *Séance du 20 Septembre. — Muscle sterno-cléido-mastoïdien.* — Ont obtenu : MM. Gelin, 11; Zermati, 13; Faurel, 13 1/2; Thibault (Olivier), 15; Huette, 12 1/2; Vernedal, 7; Texier, 18; Papillaud, 8; Apard, 12; Heurtel, 17 1/2; Peyre, 8; Patriarche, 16; Bernard (Eugène), 19; Duchamp de Lageneste, 14; Leroy (Maurice), 11; Guédon, 12; Béguier, 5; Vauzanges, 13 1/2; Fourneau, 4; Delort, 17 1/2.

Séance du 21 Septembre. — Artère fémorale. — Ont obtenu : MM. Chantemesse, 12; Bralez, 12; Fauconnier, 13; Moing, 11; Mercier (P.), 11 1/2; Viard, 13; Gras, 16; Gallerand, 15 1/2; Florand, 18; Auquier, 16; Ducuing, 16; Fogt, 17; Chapelain, 15; Villetard de Prunières, 14; Dossin, 15; Marion, 9; Carrière, 11; Jarrige, 10; Deglaire, 18; Pichot, 8; Jacquelin, 17; Festal, 16; Ribetou, 14.

Prochaine séance le mardi 27 Septembre, à 8 h. 1/2 du soir.

Pathologie. — *Séance du 20 Septembre. — Panaris.* — Ont obtenu : MM. Duchamp de Lageneste, 15; Carrière, 15; Chantemesse, 14 1/2; Bralez, 15; Vauzanges, 14; Chapelain, 15; Gras, 15 1/2; Heurtel, 17; Gelin, 16; Florand, 14; Jarrige, 13; Marion, 12; Béguier, 12; Barry, 8; Ribetou, 10; Fourneau, 7; Zermati, 15; Mercier (Pierre), 11; Dossin, 13; Festal, 17.

Séance du 21 Septemkre. — Signes de la pleurésie séro-fibreuse aiguë à la période d'épanchement. — Ont obtenu : MM. Auquier, 16 1/2; Viard, 14; Vernedal; Jacquelin, 14 1/2; Ducuing, 14; Leroy (M.), 12; Thibault, 11; Deglaire, 8; Fauconnier, 9; Delort, 11; Villetard de Prunières, 16; Bernard (Eug.), 11; Faurel, 15; Texier, 14 1/2; Peyre, 15; Chemin, 10; Coty, 14; Chailley-Bert, 13; Mlle Cramer, 12.

Séance du 22 Septembre. — Technique de l'autopsie des cavités thoracique et abdominale. — Ont obtenu : MM. Chalut, 14; Ducrohet, 15; Clément, 9; Engelbach, 11; Caussé, 17; Cerné, 16; Chapuis, 7; Cornil 15 1/2; Coulaudon, 10; Deuroselle, 13; Dalbanne, 14, Couchy, 9; Chabanier, 12; Chabert, 9; Dohen, 10; Durand (R.), 7; Dariau, 7; David, 9; Dubroca, 12.

Ecole de médecine de Marseille. — Un concours pour une place de chef de clinique chirurgicale s'ouvrira, à l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie de Marseille, le lundi 7 Novembre 1910.

Nul ne peut être admis à concourir s'il n'est Français ou naturalisé Français, âgé de moins de 34 ans, et s'il ne justifie du grade de docteur en médecine.

Les candidats doivent se faire incrire au secrétariat de l'Ecole, huit jours francs avant l'ouverture du concours et déposer en même temps leur acte de naissance, leur diplôme et, s'il y a lieu, un exemplaire au moins de leurs publications scientifiques.

Ecole de médecine de Tours. — Un concours pour deux places de chef de clinique chirurgicale et obstétricale sera ouvert le jeudi 3 Novembre 1910, à 9 heures du matin.

Les inscriptions seront reçues, au secrétariat de l'Ecole, jusqu'au samedi 29 Octobre, à 4 heures du soir.

Hôpitaux de Marseille. — Le lundi 10 Octobre 1910, à 9 heures du matin, il sera ouvert à l'Hôtel-Dieu un concours d'élèves internes en médecine et en chirurgie. Les inscriptions seront reçues au secrétariat de l'Administration des hospices, à l'Hôtel-Dieu.

Hôpitaux de Saint-Etienne. — Un concours public pour la nomination d'un médecin sera ouvert à l'Hôtel-Dieu de Lyon, le lundi 5 Décembre 1910.

— Un concours public pour la nomination d'un chirurgien suppléant sera ouvert à l'Hôtel-Dieu de Lyon, le lundi 13 Mars 1911.

Ces concours auront lieu devant un jury médical présidé par un membre de la commission administrative des hospices. Ils se composeront de cinq épreuves.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat général des hospices, rue de la Badouillère, à Saint-Etienne.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX
G. Keim. L'hydrothérapie chez la femme enceinte.
G. Schreiber. L'aérophagie.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER
Réunion libre des chirurgiens de Berlin. — Laryngoscopie directe. — Appareil destiné à faciliter les sutures vasculaires. — Extraction de corps étrangers multiples du tube digestif. — Scoliose par vertèbres surnuméraires. — Contribution au traitement de la syphilis. — Coexistence d'un cancer de l'estomac et d'un cancer du gros intestin. — Phlegmon du cou consécutif à un calcul de la glande sous-maxillaire. — Chirurgie cérébrale.

CONGRÈS
IIe Congrès international des maladies professionnelles, Bruxelles, 10-14 Septembre 1910.
Ve Congrès international d'obstétrique et de gynécologie, Saint-Pétersbourg, 22-28 Septembre 1910.

ANALYSES

CHRONIQUE
Félix Regnault. La forme du corps chez les géants acromégaliques.
F. Jayle. Autour du Congrès de gynécologie et d'obstétrique de Saint-Pétersbourg.

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

LA FORME DU CORPS CHEZ LES GÉANTS ACROMÉGALIQUES

Le type du géant acromégalique varie suivant la marche de la maladie et les complications qui surviennent. L'étude n'en a pas été faite, mais j'ai trouvé une courte remarque sur ce sujet dans l'œuvre d'un anatomiste, Langer, qui écrivait en 1884, avant la découverte de l'acromégalie : « Parmi les géants, les uns sont trapus, au corps puissant, les autres élancés, longs de jambes, à tronc court[1]. »

Certains géants acromégaliques ont le type latiforme. Leur croissance transversale l'emporte sur la verticale, bien que la taille puisse dépasser 2 mètres.

Le thorax est très élargi, les épaules carrées, le cou court et épais, les hanches larges, le ventre puissant, les membres courts. Prenons comme exemple le géant acromégalique du Muséum, étudié par M. Verneau[2]. Son thorax est plus large que le comporte sa taille de 2 m. 14; il a un diamètre transverse maximum de près de 40 centimètres, la clavicule droite est longue de 222 millimètres, le sternum a une longueur de 62 millimètres, proportionnellement plus forte que sa longueur de 206 millimètres; sur l'Européen normal, la largeur moyenne est de 42 millimètres et la longueur 211.

Les diamètres transverses prédominent également au bassin, qui a une largeur maxima de 379 millimètres, soit 100 de plus que la moyenne des Européens. Il présente, fortement accusés, tous les caractères du bassin latiforme si bien décrit par le professeur Charpy[1]; les grandes ailes sont évasées, les épines sciatiques fortement écartées; l'arcade pubienne forme un angle ouvert à 90°, plus ouvert que celui de la femme. Les dimensions verticales du petit bassin sont diminuées par rapport à celles transversales; son indice transverso-vertical est 73, alors qu'il est en moyenne de 79 chez l'Européen. Les membres sont courts par rapport au buste. Les anthropologistes ont construit des tables au moyen desquelles, étant donnée la longueur d'un os long, on trouve la taille de l'individu à qui il appartient. Le fémur droit ou l'humérus droit du géant

1. Langer. — « Anatomie der ausseren Formen » 1884, p. 84.
2. Cette étude complète a paru dans le livre de MM. P.-E. Launois et P. Roy. « Études biologiques sur les géants ». Paris, 1904, Masson et Cie, éditeurs, pages 426-448. C'est à ce livre que j'emprunte les exemples qui suivent.

1. M. Charpy. — « L'évasement du bassin ». *Archives médicales de Toulouse*, 15 Juin et 1er Juillet 1908.



Figure 1.
Le grand Charles, géant longiforme, étudié par M. Launois.

du Muséum correspond à une taille de 1 m. 996, inférieure de plus de 144 millimètres à la réalité.

La tête de l'acromégalique est déformée par la dilatation des sinus, et allongée par l'hypertrophie des deux maxillaires, au point que sa hauteur est proportionnellement autant et parfois plus augmentée que la hauteur totale de l'individu. On sait que la taille de l'homme normal eumétrique équivaut à sept fois et demi ou sept fois trois quarts la hauteur de sa tête et que plus l'homme est grand plus la tête est petite par rapport au reste du corps. Si on examine les mesures données par les auteurs, on voit que le géant acromégalique Simon Botri, étudié par Buday et Yancso, avait une taille de 1 m. 98, soit seulement 6 fois 4 la hauteur de sa tête. Jean Pierre Mazas, étudié par Brissaud et Meige, avait une taille de 2 m. 20, soit 7 fois 4 la hauteur de sa tête. Le géant K..., étudié par Achard et Lœper, avait 2 m. 12 de hauteur, soit 7 fois 8 la hauteur de sa tête.

Les caractères anatomiques du géant acromégalique latiforme en entraînent de physiologiques. Des os épais favorisent l'épaississement des muscles, les bras de levier relativement courts des membres favorisent les mouvements de force; reposant sur un large bassin, la masse intestinale est très développée, ce qui favorise la suralimentation. Il en résulte cette singulière conséquence d'une maladie qui augmente les forces, qui crée un Hercule; mais il s'agit d'un Hercule dysharmonique et qui pis est d'un Hercule qui bientôt s'affaiblit et se cachectise.

En opposition, le géant peut avoir le type longiforme. Il s'agit alors d'individus jeunes, aux organes génitaux atrophiés; ces sujets poussent d'abord démesurément; plus tard ils s'épaississent, prennent l'aspect acromégalique; enfin, ils se cachectisent et meurent. Parmi les auteurs, les uns pensent que l'acromégalie a d'abord allongé le squelette pour l'épaissir; les autres

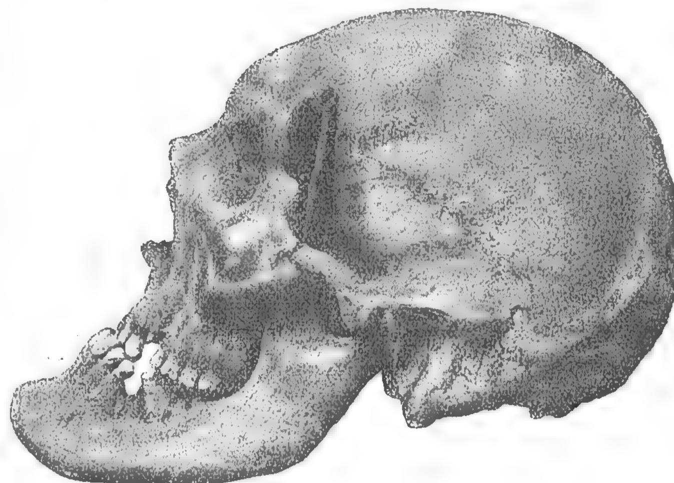


Figure 2. — Crâne du géant du Muséum, étudié par M. Verneau. (Il est allongé suivant son diamètre occipito-mentonnier.)

estiment que le gigantisme est dû à des insuffisances glandulaires parmi lesquelles l'insuffisance génitale tient une place importante, et que l'acromégalie est une complication tardive.

Sans prendre parti dans le débat, constatons que le géant longiforme a l'aspect d'un eunuque démesurément agrandi; l'eunuque vrai a une taille qui dépasse rarement 1 m. 85. Le géant longiforme a, comme l'eunuque, un tronc long et étroit, un sternum mince et allongé, des clavicules courtes, un bassin qui offre un petit diamètre transverse, un grand diamètre vertical,

de grandes ailes redressées, un angle symphysien petit, une tête peu développée qui est contenue huit fois et demie, neuf fois et plus dans sa taille. Si nous examinons les mesures prises par les auteurs, nous voyons que le géant longiforme Winkelmeier, étudié par Virchow, a 2 m. 278 de taille, ce qui représente dix fois la hauteur de sa tête. De même le géant Murphy, étudié par le même savant, avait, avec 2 m. 22 de taille, 11 fois 1 la hauteur de sa tête. Comme l'eunuque, le géant longiforme est longimembre; comme l'eunuque, et à l'inverse de l'acromégalique latiforme, il est faible et se fatigue rapidement.

Souvent l'acromégalique, à la période de déchéance, devient bossu et prend le type crassiforme. Le diamètre antéro-postérieur du thorax augmente et le vertical diminue. La tête augmente son diamètre occipito-mentonnier, diminue son diamètre vertical; le front est fuyant, l'occipital saillant en arrière, la face prognathe. Ces attributs, ajoutés à ceux propres à l'acromégalie (saillie du menton, dilatation des sinus, saillie de la glabelle et des arcades orbitaires), donnent au crâne un aspect simien repoussant. Parmi les crânes offrant à la fois les déformations de l'acromégalie et de la cyphose, citons celui du géant du Muséum, dont la colonne dorsale était incurvée, et le numéro 4454 du musée de l'Institut anthropologique de Florence.

***

Qu'ils revêtent le type latiforme ou longiforme, les géants acromégaliques sont des malades, très différents par suite des hommes hypermétriques, terme qu'emploient les zootechniciens pour désigner les animaux normaux de grand format. Le squelette des acromégaliques présente des signes de la maladie : mandibule très développée, saillante, avec menton de galoche, sinus frontaux et maxillaires dilatés, dissymétrie souvent considérable et irrégularités de croissance pouvant produire le genu valgum et la manus valga ; ces signes n'existent pas chez les hypermétriques. Il ne faut pas confondre les géants et les hypermétriques comme l'ont fait certains anthropologistes qui ont mesuré tous les hommes de haute taille pour en tirer des prétendues lois de croissance.

Félix Regnault.

AUTOUR DU CONGRÈS DE GYNÉCOLOGIE ET D'OBSTÉTRIQUE

de Saint-Pétersbourg

Le Congrès s'est ouvert solennellement, jeudi 22 Septembre, sous la présidence de M. le professeur von Ott, de Saint-Pétesbourg, à l'Institut de Gynécologie.

Cet Institut est un véritable palais, dont la construction a coûté onze millions de francs et ne contient que 150 lits dont 40 pour la gynécologie. Il comporte un luxe et un aménagement dont aucune autre clinique européenne ne peut approcher.

Les séances ont lieu dans une salle de conférence magnifiquement éclairée et dans laquelle trois ou quatre cents auditeurs peuvent tenir aisément dans des stalles confortables. Un dispositif particulier permet de faire l'obscurité en quelques secondes et rend possible toute projection; aussi plusieurs congressistes allemands en ont profité avec intérêt pour les auditeurs.

La langue française est la langue officielle. Tous les locaux, tous les programmes sont en français. Les Russes parlent fréquemment en français.

Un journal officiel paraît tous les matins, donnant le compte rendu de la veille. Il est écrit en russe et en français.

Les séances se tiennent dans le silence le plus absolu. Personne ne se lève et ne s'en va pendant qu'un orateur parle.

En somme, une organisation parfaite dont il convient de féliciter M. le professeur von Ott, président, M. le professeur de Sardowsky, secrétaire général, le professeur Zamschine, trésorier, et MM. V. Préobrajensky, G. Jacobson et Guersoni, directeurs de divers services de renseignements.

F. Jayle.

SOMMAIRES DES REVUES

LA REVUE PHILANTHROPIQUE

Sommaire du n° 161.

Articles originaux :

G. Cros-Mayrevieille. — Historique sommaire de l'assistance en France.

E. Cacheux. — Section des Comités de patronage des habitations à bon marché et de la prévoyance sociale.

Ernest Vaughan. — Imprimeries et bibliothèques pour aveugles.

Ida R. Sée. — La lutte contre la mortalité infantile dans le département du Nord.

Revue d'assistance :

Travaux des Assemblées générales : Séance du 1er Juillet 1910.

Variétés :

Assemblée générale de la Société maternelle parisienne « La Pouponnière ». — L'Œuvre nouvelle des Crèches parisiennes.

Chronique étrangère.

Revue des publications étrangères.

Informations.

Echos.

Bulletin, par M. **Paul Strauss**.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique ophtalmologique. — Tableau général des cliniques, conférences et cours annexes qui seront donnés à la clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu pendant l'année scolaire 1910-1911.

1° *Enseignement clinique.* — L'enseignement clinique, par M. le professeur DE LAPERSONNE, aura lieu tous les jours à 9 heures, à partir du 3 Novembre 1910.

Horaire des cours : lundi, polyclinique et examen des malades; mardi, opérations et visites dans les salles; mercredi, polyclinique et ophtalmoscopie; jeudi, opérations et visites dans les salles; vendredi, polyclinique : à 10 heures, leçons cliniques à l'amphithéâtre Dupuytren; samedi, laboratoire.

2° *Cours pratique d'ophtalmologie.* — Ce cours, fait par le professeur DE LAPERSONNE, assisté de MM. CERISE, COUTELA et PLEY, chefs de clinique et de laboratoire, commencera le mardi 25 Octobre 1910 (3 heures, amphithéâtre Dupuytren). Il sert de cours d'introduction pour les docteurs et étudiants qui désirent suivre la clinique pendant l'année scolaire. Les élèves sont exercés individuellement au maniement de l'ophtalmoscope et des appareils employés en oculistique. Le droit à verser est de 50 francs.

3° *Conférences sur les maladies des yeux* (1re série). — Ces conférences seront faites par M. CANTONNET, chef de clinique, à partir du lundi 28 Novembre 1910 (3 heures, amphithéâtre Dupuytren). Elles portent sur les affections oculaires et les traumatismes que doivent connaître et savoir traiter tous les médecins praticiens (présentation de malades). Elles sont obligatoires pour les stagiaires inscrits à la clinique pendant le semestre d'hiver. Les étudiants pourvus de 12 inscriptions peuvent se faire inscrire à la Faculté pour suivre ces conférences. L'inscription est gratuite.

4° *Leçons pour l'Institut colonial.* — M. le professeur DE LAPERSONNE fera les lundis 21 et 28 Novembre, 5 et 12 Décembre 1910, à 10 heures, des leçons sur les maladies des yeux dans les pays chauds. Les auditeurs de la clinique sont autorisés à assister à ces leçons.

5° *Conférences sur les maladies des yeux* (2e série). — Ces conférences seront faites par M. MONTHUS, ophtalmologiste des hôpitaux, à partir du 15 Mars 1911 (3 heures, amphithéâtre Dupuytren). Comme pour la 1re série, elles sont obligatoires pour les stagiaires inscrits à la clinique pendant le semestre d'été. Les étudiants pourvus de 12 inscriptions peuvent se faire inscrire à la Faculté pour suivre ces conférences. L'inscription est gratuite.

6° *Cours de perfectionnement.* — M. le professeur DE LAPERSONNE, assisté de MM. WEISS et TERRIEN, professeurs agrégés, et de MM. CANTONNET, CERISE, GELLÉ, chefs de clinique et de laboratoire, commencera ce cours après les vacances de Pâques (3 heures, amphithéâtre Dupuytren). Ce cours de technique ophtalmologique, destiné aux docteurs et étudiants qui désirent se spécialiser, comprend : 1° la médecine opératoire; 2° l'ophtalmométrologie et les applications de l'électricité; 3° l'examen ophtalmoscopique; 4° l'anatomie pathologique et la bactériologie oculaires; l'examen rhinologique appliqué à l'ophtalmologie. Le droit à verser est de 100 francs.

7° *Cours de vacances.* — M. TERRIEN, professeur agrégé d'ophtalmologie, fera un cours de révision, avec présentation de malades, pendant les mois d'Août et Septembre 1911. Le droit à verser est de 50 francs.

Des affiches spéciales indiqueront le programme et l'horaire de chaque cours.

NOUVELLES

Une école française de stomatologie ayant pour but de donner l'enseignement aux étudiants en médecine et aux médecins, s'ouvrira à Paris, passage Dauphine, 24, le 15 Octobre prochain. Un dispensaire des maladies de la bouche et des dents sera annexé à l'école.

L'enseignement comprendra : la clinique, la technique, la prothèse, l'orthodontie et tous les travaux pratiques de la spécialité. Demander le programme et tous renseignements à M. Beltrami, directeur adjoint, 12, rue Caumartin, Paris.

Corps de santé militaire. — *Médecins-majors de 1re classe.* M. Gary passe à l'hôpital militaire de Bourges. M. Campos-Hugeney passe au 107e régiment d'infanterie. M. Deumier passe au 143e régiment d'infanterie. M. Tardos passe au 11e régiment d'infanterie. M. Malaval passe au 15e régiment d'infanterie. M. Maffre passe au 38e régiment d'infanterie.

Médecins-majors de 2e classe. M. Colomb passe au 21e régiment d'artillerie. M. Huber passe au 84e régiment d'infanterie. M. Lefebvre passe au 124e régiment d'infanterie. M. Dehoey passe au 59e régiment d'artillerie. M. Bierer passe au 134e régiment d'infanterie. M. Dauthuile passe à la direction du service de santé du 9e corps d'armée.

Médecins aides-majors de 1re classe. M. Guionie passe à l'hôpital militaire d'Oran. M. Martin passe au 12e régiment de cuirassiers.

Médecins aides-majors de 2e classe. M. Grenot passe au 27e régiment d'infanterie. M. Xémard passe au 146e régiment d'infanterie.

Service de Santé de la marine. — M. le médecin en chef de 1re classe Foucaud, du port de Rochefort, est désigné pour continuer ses services au port de Lorient.

— Sont promus dans le corps de santé de la marine : *Au grade de médecin principal*, M. Lecœur, médecin de 1re classe; *au grade de médecin de 1re classe*, M. Lecalve, médecin de 2e classe.

Exposition universelle de Bruxelles. — 15e et 16e *Conférences sur les stations thermales et climatiques de France.* — Le lundi 3 Octobre à 3 heures 1/2, au Palais des Fêtes, M. Durand-Fardel (de Vichy), secrétaire général de la Société d'hydrologie médicale de Paris, fera une conférence sur « Vichy et sa clinique ».

Le samedi 8 Octobre, à 3 heures 1/2, au Palais des Fêtes, M. Robin, professeur de clinique thérapeutique de la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine, fera une conférence sur « L'influence du climat marin sur le traitement des tuberculoses ».

L'emploi de la céruse en Belgique. — Le *Moniteur* publie un arrêté royal relatif à l'emploi de la céruse dans les travaux de peinture en bâtiment. Cet arrêté spécifie notamment que les patrons ou chefs d'entreprise ne peuvent employer la céruse que sous forme de pâte broyée et malaxée au moyen d'huile.

Les manipulations de la céruse, sous cette forme, se pratiqueront de manière à éviter le contact de la matière avec les mains, ainsi que la production d'éclaboussures. Le travail à sec au grattoir et le ponçage à sec des surfaces peintes ou enduites au blanc de céruse sont interdits. Les patrons, chefs d'entreprise ou leurs délégués veilleront à ce que les ouvriers portent un vêtement et une coiffure exclusivement réservés au travail. Les vêtements que les ouvriers ôteront pour travailler seront tenus à l'abri des poussières toxiques.

Les patrons ou chefs d'entreprise mettront à la disposition de leur personnel, tant sur les chantiers de travail que dans les ateliers, les objets et les produits nécessaires pour se rincer la bouche, pour se laver au savon la figure et les mains, ainsi que pour s'essuyer.

Les patrons, chefs d'entreprise ou leurs délégués veilleront à ce que leur personnel procède aux dites opérations avant de consommer des aliments ou des boissons et avant de quitter les ateliers ou les chantiers de travail.

Les aliments introduits dans les ateliers ou portés sur les chantiers, seront renfermés dans des boîtes ou enveloppes tenues bien closes jusqu'au moment du repas.

Les patrons ou chefs d'entreprise écarteront définitivement des travaux qui exposent à l'empoisonnement les ouvriers atteints de saturnisme chronique et ceux qui

CHAIX & Cie, 10, rue de l'Orne, PARIS.

présentent les symptômes récidivants d'intoxication aiguë.

Ils écarteront, temporairement, ceux dont l'état de santé général serait mauvais au moment de l'examen.

Ils tiendront un registre spécial, conforme au modèle délivré par l'administration, et sur lequel le médecin agréé consignera les constatations faites au cours de ses examens.

Les patrons ou chefs d'entreprise n'emploieront pas les ouvriers s'adonnant à l'ivrognerie; ils défendront l'introduction et la consommation des boissons alcooliques distillées dans les ateliers et sur les chantiers de travail.

L'éducation sexuelle. — Les députés Orlando et Calabrese viennent de déposer à la Chambre italienne un projet de loi concernant l'éducation et l'hygiène sexuelles. Ce projet contient cinq articles dont voici la traduction :

Article premier. — Dans les écoles élémentaires, pour donner suite à l'avis favorable exprimé par le Conseil provincial d'éducation, les maîtres pourront faire quelques conférences sur l'hygiène sexuelle.

Dans toutes les autres écoles, instituts d'éducation ou d'instruction, où est donné l'enseignement supérieur, mais non universitaire, le cours d'hygiène sexuelle est obligatoire, avec un nombre de leçons que décidera prudemment le directeur, en tenant compte de la nature et de la spécialité de l'école ou de l'institut, de l'âge, du développement et du sexe des élèves.

L'enseignement sexuel dans toutes les écoles ou instituts de jeunes filles doit être confié à une maîtresse ou autre dame ayant un diplôme médical ou, à son défaut, à une mère de famille.

Art. 2. — Les leçons ne peuvent être données que dans des locaux spécialement aménagés, ne pouvant se trouver à une distance moindre de 500 mètres d'une caserne, d'un marché ou d'autres endroits servant aux réunions publiques, pour ne donner lieu à aucun commentaire. Ces locaux seront choisis par le directeur et une commission composée d'un médecin, un délégué d'instruction publique et un père de famille élu chaque année. Cette même commission décidera également sur les programmes.

Art. 3. — Comme corollaires à ce règlement relatif à l'enseignement de l'hygiène sexuelle dans les écoles, la loi comportera une réglementation très sévère sur les maisons publiques.

Art. 4. — Sauf les pièces définies par le Code pénal du 27 Octobre 1891, si, dans une de ces maisons, on trouve, pour n'importe quel motif, une mineure de 16 ans, les tenants ou les propriétaires qui la détiennent ou simplement ceux qui l'ont conduite seront arrêtés et punis de trois mois d'emprisonnement avec 50 à 500 lire d'amende. Dans le cas de récidive, les punitions seront portées à six mois de prison et 1.000 lire d'amende.

Art. 5. — Toutes les autres infractions seront punies de 500 lire d'amende, avec emprisonnement de trois mois.

CONCOURS

Agrégation. — SECTION DE CHIMIE BIOLOGIQUE ET MÉDICALE. — Sont admis à prendre part au concours qui s'ouvrira à Paris, le 17 Octobre 1910, pour une place d'agrégé près la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon *Académie de Lyon*, M. Sarvonat ; *Académie de Montpellier*, M. Florence ; *Académie de Paris*, MM. Blanchetière, Guillemard, Schmitt.

Clinicat. — Un concours pour les emplois vacants de chefs de clinique s'ouvrira à la Faculté de médecine de Paris, le jeudi 20 Octobre 1910, à 9 heures du matin.

Clinicat médical, 3 chefs de clinique titulaires ; 5 chefs de clinique adjoints. — Clinicat chirurgical, 2 chefs de clinique titulaire ; 1 chef de clinique adjoint. — Clinicat des maladies mentales, 1 chef de clinique titulaire ; 1 chef de clinique adjoint. — Clinicat des maladies cutanées et syphilitiques, 1 chef de clinique titulaire ; 2 chefs de clinique adjoints. — Clinicat des maladies nerveuses, 1 chef de clinique adjoint. — Clinicat des maladies des voies urinaires, 2 chefs de clinique adjoints. — Clinicat médical infantile, 1 chef de clinique titulaire ; 1 chef de clinique adjoint. — Clinicat d'accouchements, 2 chefs de clinique titulaires ; 5 chefs de clinique adjoints. — Clinicat gynécologique, 1 chef de clinique adjoint. — Clinicat thérapeutique, 1 chef de clinique.

Les candidats devront se faire inscrire, au secrétariat de la Faculté, jusqu'au jeudi 13 Octobre inclusivement. Ils auront à produire leur acte de naissance et leur diplôme de docteur. (Le registre d'inscription sera ouvert tous les jours, de midi à 3 heures.)

Sont admis à concourir : Tous les docteurs en médecine français. — Il n'y a pas de limite d'âge.

Les fonctions de chef de clinique sont incompatibles avec celles d'agrégé en exercice, de médecin, chirurgien ou accoucheur des hôpitaux, de professeur ou d'aide d'anatomie.

Pour tous autres renseignements, s'adresser au secrétariat de la Faculté.

Externat. — **Pathologie.** — *Séance du 23 Septembre.* — *Signes des luxations de l'épaule en avant.* — Ont obtenu : MM. Catrice, 11 ; Chanson, 18 ; Chanut, 12 ; Cathala, 15 1/2 ; Decléty, 17 1/2 ; Courtois (Raymond), 11 ; Eltrich, 10 ; Desanges, 8 ; Collin, 12 ; Dauptain, 15 ; Devanchelli, 9 ; Dujardin, 12 ; Chevalley, 16 1/2 ; Dufraisse, 16 ; Chevallereau, 8 ; Durand (Marcel), 8 ; Cumine, 13 ; Echavarria, 10.

Hôpitaux de Marseille. — Le lundi 17 Octobre 1910, à 9 heures du matin, un concours public sera ouvert à l'Hôtel-Dieu pour une place de médecin-adjoint des hôpitaux.

Les candidats devront se faire inscrire au secrétariat de la Commission administrative huit jours au moins avant l'ouverture du concours.

Ils auront à produire : 1° leur acte de naissance ; 2° leur diplôme de docteur ; 3° s'ils ne sont pas domiciliés à Marseille, un certificat de moralité, récemment délivré par le maire de leur résidence ; 4° s'ils ont été internes, ils devront, en outre, déposer un certificat de bonne conduite délivré par l'administration des divers hôpitaux où ils auront fait leur service d'interne ; 5° les candidats pourront déposer leurs titres scientifiques, manuscrits, imprimés, etc., et s'il y a lieu, une note de leurs états de services. Ces documents seront soumis au Jury.

Hôpitaux de Montpellier. — Un concours pour une place d'interne titulaire et une place d'interne provisoire en pharmacie sera ouvert le 21 Novembre prochain.

RENSEIGNEMENTS

Conférence internationale pour l'étude du cancer. — La séance d'ouverture de la Conférence internationale pour l'étude du cancer, aura lieu le samedi 1er octobre 1910, à 10 heures, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine, sous la présidence de M. le Ministre de l'Instruction publique.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE
Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —
F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp., Méd. de l'hôp. de la Charité, Membre de l'Acad. de médecine.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut, Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —
SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX
Charles Richet. L'humorisme ancien et l'humorisme moderne.

LE MOUVEMENT MÉDICAL
Ch. Lenormant. Les transplantations aponévrotiques en chirurgie.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER
Société des médecins de Leysin.

CONGRÈS
IIe Congrès international des maladies professionnelles, Bruxelles, 10-14 Septembre 1910. (*Suite.*)

MÉDECINE PRATIQUE
Jayme Ferreira. Traitement des palpitations.

PHARMACOLOGIE
H. Bottu. Santonine.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

CHRONIQUE
Albert Gautié. De quelques modifications urgentes à apporter à la loi du 15 Février 1902, sur la protection de la santé publique.

LIVRES NOUVEAUX
BIBLIOGRAPHIE
SOMMAIRES DES REVUES
NOUVELLES

DE QUELQUES MODIFICATIONS URGENTES

A APPORTER A LA LOI DU 15 FÉVRIER 1902

SUR LA PROTECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Tous les hygiénistes français savent que la loi du 15 Février 1902 sur la protection de la santé publique présente de graves imperfections ou défauts auxquels il conviendrait de remédier sans retard si les pouvoirs publics veulent que cette loi soit enfin appliquée sur toute l'étendue de notre territoire.

La première modification que réclame le corps médical est relative à l'article 5 qui rend obligatoire pour le médecin la déclaration à l'autorité publique des cas des maladies contagieuses visées à l'article 4.

Ce que demandent les médecins, c'est que cette obligation soit reportée sur le chef de famille ou son remplaçant ou, à défaut, sur toute autre personne responsable, logeur, chef d'établissement, etc., et ce n'est que dans le cas de refus ou d'abstention par la famille que le médecin serait tenu d'intervenir.

Au point de vue pratique, voici ce que proposent MM. Macé et Imbeaux : « Le médecin remettrait au chef de famille ou à la personne responsable une feuille remplie par lui, portant les indications voulues et énonçant l'obligation pour cette personne de faire la déclaration, avec les pénalités encourues au cas d'abstention, en insistant lui-même sur l'obligation de déclarer; puis il adresserait en même temps aux autorités sanitaires spécifiées un simple avis qu'une déclaration doit être adressée par M. X..., sans rien préciser sur la nature de la maladie [1]. »

Cette proposition me paraît capable de concilier tous les intérêts et je m'y rallierai volontiers; mais il serait indispensable d'ajouter dans l'article de la loi que si, dans un délai déterminé de 24 ou 48 heures par exemple, la déclaration n'a pas été faite par la famille, l'autorité devra intervenir pour avoir les renseignements nécessaires.

Evidemment on arriverait ainsi à ménager la susceptibilité du corps médical vis-à-vis de tout ce qui touche au principe du secret professionnel et, bien que personnellement je trouve cette susceptibilité un peu exagérée en ce qui concerne les maladies contagieuses, je crois que pour faciliter l'application de la loi, il y aurait grand intérêt à

1. Macé et Imbeaux. — « Hygiène générale des Villes », p. 293. — « Traité d'Hygiène de Brouardel, Chantemesse et Mosny », t. XII, Baillière, éditeur, Paris, 1910.

accorder aux médecins la modification demandée, et pour laquelle, il faut bien le dire, il y a chez eux unanimité presque complète.

Le deuxième point sur lequel j'attirerai l'attention concerne la rougeole qui figure dans la liste des maladies contagieuses pour lesquelles la déclaration et la désinfection sont obligatoires.

Depuis longtemps il est prouvé que la rougeole ne peut se transmettre que pendant la période d'invasion, c'est-à-dire à un moment où elle n'est pas encore diagnostiquée. Par conséquent la désinfection après la maladie est complètement inutile.

Si l'on considère d'autre part que la rougeole est de toutes les maladies contagieuses la plus répandue, puisque personne ou presque personne en France n'y échappe, on peut dire que c'est elle qui doit donner le plus de travail aux services de désinfection urbains ou ruraux et occasionner le plus de dépenses. Tout cela pour aboutir à rien, ou, ce qui est pire, pour arriver à faire détester par le public l'application des mesures sanitaires et surtout à fournir des arguments aux détracteurs de la loi.

Il serait donc indispensable de rayer au plus tôt la rougeole de la liste des maladies visées à l'article 4. On diminuerait le travail des services de désinfection et en même temps on éviterait de gaspiller l'argent, c'est-à-dire de commettre pour l'hygiène publique, où il reste tant à faire, la plus grave des fautes.

Une troisième question qui, à mon avis, ne le cède en rien comme importance aux deux précédentes est celle de la création des inspecteurs d'hygiène départementaux.

Actuellement presque tout l'édifice de notre législation sanitaire repose sur l'autorité des maires. Or, comme le disait si judicieusement le regretté professeur Duclaux, directeur de l'Institut Pasteur, « demander aux maires, d'édicter et de faire observer des mesures qui vont rencontrer l'hostilité ou seulement la mauvaise volonté des habitants de la commune, c'est placer un joli paradoxe à la base de la loi française ».

Il faut bien avouer qu'encore aujourd'hui, 8 ans après la promulgation de la loi, à l'exception de quelques départements et de certaines villes où existent des bureaux d'hygiène *bien organisés*, l'application de cette loi est partout ailleurs restée lettre morte. Pour remédier à cette situation déplorable, une chose s'impose, c'est la création de fonctionnaires compétents, nommés au concours avec toutes les garanties d'impartialité désirables, et pour obtenir ce résultat le procédé le meilleur serait de prendre le jury du concours parmi les membres ou les auditeurs du Conseil supérieur d'hygiène publique de France. Ces inspecteurs, chargés de faire appliquer dans tous les départements les prescriptions de la loi, devraient être des fonctionnaires de l'Etat. Ils pourraient être placés sous l'autorité des préfets, mais ne devraient être nommés que par le ministre.

La Chambre des députés avait bien prévu dans son projet de loi la création d'un certain nombre d'inspecteurs d'hygiène régionaux, mais le Sénat en 1901 ne voulut pas la suivre dans cette voie pour ne pas encourir le reproche d'avoir créé de nouveaux fonctionnaires et augmenté en conséquence les dépenses publiques. Il me semble cependant que cette manière de voir serait difficile à soutenir aujourd'hui, car nous ne devons pas oublier qu'on vient d'établir le service départemental de l'inspection vétérinaire, et il est inadmissible que ce qu'on a fait pour la santé des animaux, ou ne puisse pas le faire pour la santé des gens.

Nous savons bien qu'en vertu de l'article 19 de la loi de 1902, le préfet après délibération du Conseil général réglementant les détails et le budget du service peut nommer un inspecteur départemental d'hygiène et qu'aujourd'hui quelques rares départements sont dotés de cette organisation. Mais comme il en reste près de 80 à pourvoir, on voit que ce qui a été fait est insignifiant. De plus les inspecteurs qui ont été nommés sont des fonctionnaires départementaux, sous la dépendance complète des préfets [1]; or il importe, je le répète, d'en faire des fonctionnaires de l'Etat, car il faut éviter à tout prix l'intrusion de la politique dans les questions d'hygiène où elle n'a rien à voir. Un remaniement complet de cet article de la loi est donc absolument nécessaire.

J'arrive maintenant à un autre point qui n'est pas sans intérêt, celui de la nomination des membres des conseils d'hygiène départementaux et des commissions sanitaires d'arrondissement.

On sait qu'à l'exception de quelques conseillers généraux élus par leurs collègues (2 pour le conseil départemental et 1 pour chaque commission sanitaire), le préfet nomme directement les membres de ces assemblées. Or, on peut se demander quelle est la compétence des préfets en matière d'hygiène, pour qu'ils aient le droit de choisir à leur gré telle personne plutôt que telle autre. Aujourd'hui les maires ne peuvent prendre les directeurs des bureaux d'hygiène que parmi les candidats agréés par le Conseil supérieur d'hygiène publique de France. Pourquoi n'appliquerait-on pas le même système à la nomination des membres des conseils départementaux et des commissions sanitaires? Ces assemblées peuvent avoir à délibérer sur des affaires d'une très grande importance et il conviendrait de n'y trouver que des gens compétents, ce qui n'arrive pas toujours, il s'en faut, à l'heure actuelle.

1. Cependant je dois à la vérité d'ajouter que dans 3 départements, Somme, Loire et Seine-Inférieure, les inspecteurs ont été nommés après concours.

Ce résultat serait assurément très difficile à obtenir avec la gratuité des fonctions dans les conseils d'hygiène. Mais heureusement le ministre de l'Intérieur a indiqué et rappelé aux préfets par plusieurs circulaires que la rétribution des membres des assemblées sanitaires devait rentrer dans la catégorie des dépenses obligatoires et être inscrite aux budgets des départements par les Conseils généraux[1]. Ces dépenses doivent comprendre une indemnité fixe ou, à défaut, des jetons pour rétribuer la présence aux réunions ou la rédaction des rapports et ensuite des frais de déplacement pour les enquêtes ou missions.

Enfin il conviendrait de laisser aux conseils d'hygiène quelque pouvoir et jamais le préfet ne devrait avoir le droit de ne pas tenir compte de l'avis du conseil départemental. En cas de désaccord, la question devrait obligatoirement être soumise au Conseil supérieur d'hygiène publique de France. Ce n'est qu'à ces trois conditions, compétence en hygiène, autorité suffisante et rétribution convenable, que les assemblées départementales pourront rendre de réels services et contribuer pour une large part à la protection de la santé publique.

Cette question de rétribution m'amène à parler en terminant des professeurs d'hygiène au Conseil supérieur. On sait que depuis 4 ans, les professeurs d'hygiène des facultés de médecine et des écoles de plein exercice sont de droit membres de ce conseil. La chose a une certaine importance, car ces membres sont à peu près les seuls qui représentent la province dans cette haute assemblée. Mais on n'a prévu pour eux aucune indemnité de déplacement, et comme les séances du Conseil supérieur où se discutent des affaires très importantes sont assez fréquentes, les professeurs des régions éloignées de Paris n'y vont généralement pas, et il en résulte que la province représentée en droit au Conseil supérieur d'hygiène ne l'est pas en fait.

Il s'agit là encore d'une question de crédits, mais crédits bien minimes et insignifiants par rapport à beaucoup d'autres qui seront pourtant indispensables pour l'application de notre loi sanitaire.

A ceux qui, préoccupés avec juste raison de l'augmentation incessante des dépenses publiques, seraient tentés de considérer l'hygiène comme une chose extrêmement coûteuse, il serait facile de prouver qu'il ne peut pas y avoir de dépenses mieux justifiées et plus utiles que celles qui sont faites pour protéger et conserver des vies humaines.

Il ne faut pas oublier, en effet, qu'en outre du but humanitaire, il y a l'intérêt économique et que les progrès de l'hygiène sont intimement liés à la prospérité des nations. Aussi dans un pays comme la France où la natalité décroît d'une façon si alarmante, les pouvoirs publics de concert avec les hygiénistes doivent-ils chercher à réduire au minimum le taux de la mortalité. C'est là, à notre humble avis, un devoir impérieux et primordial.

Albert Gautié,
Préparateur à la Faculté de Médecine et Pharmacie de Toulouse.

(1) Circulaires ministérielles des 19 Juillet 1902, 29 Janvier et 23 Avril 1907.

LIVRES NOUVEAUX

A. Contamin. — *Le cancer expérimental. Revue des travaux récents. Recherches personnelles.* Préface du professeur J. Courmont. 1 vol. gr. in-8°, avec 20 graphiques, 20 figures dans le texte et 3 planches en couleurs. Prix : 15 francs (Masson et Cie, éditeurs).

Le lecteur trouvera dans ce travail une revue générale complète des recherches expérimentales entreprises sur le cancer. Les travaux récents dont le cancer de la souris a été l'objet durant ces dix dernières années dans les laboratoires de France, d'Angleterre, d'Allemagne, ou d'Amérique y sont analysés minutieusement, l'auteur ayant le plus souvent cité les propres paroles des divers expérimentateurs ; certains chapitres sont une traduction *in extenso* de publications d'auteurs étrangers : « Contribution à l'étude du développement du sarcome dans des conditions expérimentales (M. Haaland) » ; « Résistance et susceptibilité à l'inoculation du cancer (MM. Bashford, Murray et Haaland) » ; « De l'immunité athrepsique d'Ehrlich » ; « De la constitution chimique des tissus cancéreux (F. Blumenthal) ».

Au cours de cette étude, qui est avant tout un recueil de faits expérimentaux, l'auteur rapporte le résultat de ses recherches personnelles, surtout en ce qui concerne « l'immunisation de la souris vis-à-vis de la greffe du cancer » et l'étude histologique des tissus cancéreux en voie de résorption après irradiation.

On trouvera enfin, dans ce volume, la bibliographie complète des recherches anciennes et récentes, françaises et étrangères, concernant « le cancer expérimental ». Cet ouvrage constitue donc une mise au point remarquable de cette importante question.

J. D.

BIBLIOGRAPHIE

2197. — **Laupts (G. Saint-Paul).** — L'Homosexualité et les types homosexuels. Nouvelle édition, augmentée. 1 vol. gr. in-8°, de 450 pages. Prix : 6 fr. (*Vigot frères*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES D'ANATOMIE MICROSCOPIQUE

Sommaire du fascicule 2 (tome XII).

A. Policard. — Contribution à l'étude du mécanisme de la sécrétion urinaire, le fonctionnement du rein de la grenouille (avec 18 figures) (planche IV).

R. Pigache et G. Worms. — Considérations sur l'état histologique du thymus (planches V et VI).

ÉNÉSOL

SALICYLARSINATE de MERCURE *(Nouveau Sel arsenico-mercuriel soluble, injectable)*

à Mercure et Arsenic dissimulés

Avantages de l'ÉNÉSOL :

1° **Toxicité excessivement faible** (70 fois plus faible que celle du Hg. I²) qui permet d'administrer à **doses élevées** le mercure et l'arsenic sans phénomènes généraux d'intolérance.

2° **L'ÉNÉSOL n'est pas douloureux en injections :** les injections sont très bien supportées même à doses élevées et ne donnent jamais de nodosités.

3° L'activité thérapeutique de l'**ÉNÉSOL** est comparable à celle des meilleurs sels mercuriels solubles. Il joint, de plus, à l'action spécifique, due au mercure qu'il contient, l'action dynamique de l'arsenic sous sa forme de dérivé méthylé.

L'ÉNÉSOL est délivré en Ampoules de 2 cc. titrées à 0 gr. 03 par cc. (0 gr. 06 par ampoule.)

La Boîte de 10 Ampoules........... 4 fr.

*Le nom d'***ÉNÉSOL** *qui, intentionnellement, ne rappelle pas la composition mercurielle du produit, en permet la prescription dans les cas où le médecin désire laisser ignorer au malade la nature de son affection.*

LABORATOIRES CLIN

F. COMAR & FILS & Cie, SUCCESSEURS

Pharmaciens de 1re Classe, Fournisseurs des Hôpitaux.

20, Rue des Fossés-Saint-Jacques — PARIS

TÉLÉPHONE : 806-37 — 815-84

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : COMAR-PARIS

961

17, rue d'Athènes PARIS — **COMPAGNIE FRANÇAISE DES PEROXYDES** — 17, rue d'Athènes PARIS

Prescrire toujours " **EKTOGAN-BOCQUILLON** " Exiger Flacon d'emballage

Poudre EKTOGAN-BOCQUILLON
(En flacon-poudreur, 15 grammes)

Pommade EKTOGAN-BOCQUILLON

Emplâtre EKTOGAN-BOCQUILLON

Savon EKTOGAN-BOCQUILLON

Littérature et Échantillons :

Flacon-Poudreur Ektogan-Bocquillon (Déposé : Ne se détaille pas.)





Pommade Ektogan-Bocquillon (Vaselines et préparations spéciales.)

Ovules, Crayons, Bougies, Suppositoires à l'EKTOGAN ;

Pansement, Gaze, Mèche, Coton hydrophile à l'EKTOGAN.

Ne pas omettre les mots " EKTOGAN-BOCQUILLON "

BOCQUILLON-LIMOUSIN, 2bis, rue Blanche.

IODALOSE GALBRUN

IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE

L'IODALOSE EST LA SEULE SOLUTION TITRÉE DU PEPTONIODE

Première Combinaison directe et entièrement stable de l'*Iode* avec la *Peptone*

DÉCOUVERTE EN 1896 PAR E. GALBRUN, DOCTEUR EN PHARMACIE

(Communication au XIIIe Congrès International, Paris 1900).

Remplace Iode et Iodures dans toutes leurs applications

SANS IODISME

Arthritisme, Goutte, Rhumatisme, Artériosclérose, Maladies du Cœur et des Vaisseaux, Asthme, Emphysème, Lymphatisme, Scrofule, Affections Glandulaires, Rachitisme, Goître, Fibrome, Syphilis, Obésité.

Vingt gouttes **IODALOSE** *agissent comme un gramme Iodure alcalin.*

DOSES MOYENNES : Cinq à vingt gouttes pour les Enfants, dix à cinquante gouttes pour les Adultes.

DEMANDER BROCHURE sur l'IODOTHÉRAPIE PHYSIOLOGIQUE PAR LE PEPTONIODE.

LABORATOIRE GALBRUN, 18, Rue Oberkampf, PARIS.

VALS

SAINT-JEAN Maux d'Estomac, Appétit, Digestions

PRÉCIEUSE Foie, Calculs, Bile, Diabète, Goutte.

MARIE Eau de Table, légère, limpide et gazeuse.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE des EAUX, VALS (Ardèche).

CHATEL-GUYON MIRATON

Pastilles Laxatives

Comprimés

Sallia (Sels Purs)

Eau de Cure

CONTRE LA CONSTIPATION

SUCCOMUSCULINE — PLASMA MUSCULAIRE *extrait à froid.* - 100 grammes de viande de bœuf par cuillerée.

CHAIX & Cie, 10, rue de l'Orne, PARIS. — Contenue dans des Cruchons de grès, la SUCCO conserve indéfiniment ses propriétés physiques et thérapeutiques

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Montpellier. — Liste des thèses soutenues devant la Faculté de médecine de Montpellier pendant l'année 1909-1910. Marquez (Maurice) : Contribution à l'étude des fractures du fond de la cavité cotyloïde avec luxation intrapelvienne de la tête fémorale. — Charrasse (Joseph-Louis) : De l'urétrotomie externe sans conducteur. Avantages et technique du procédé de Forgue. — Garnier (Mlle Marie-Louise) : De la greffe osseuse autoplastique à lambeau pédiculé. — Triquera (Eugène) : L'éléphantiasis tuberculeux. — Pierrugues (Pierre) : Les signes cliniques et le traitement de l'hypertrophie du thymus, spécialement considérée dans les formes présentant des accidents respiratoires continus ou intermittents. — Rossi (Pierre) : De la forme hypertrophique pseudo-néoplasique de la tuberculose des gaines tendineuses. — Charlin (Paul) : Le délire à base d'interprétation (étude médico-légale). — Boyer (Robert) : L'opération de Doyen dans le prolapsus utérin. — Masfrand (Pierre) : Notes pour servir à l'histoire de la gynécologie à Montpellier. — Rives (André) : La tuberculose des annexes de l'utérus. — Boitelle (Albert) : Royat historique. — Lavabre (L.) : De l'emploi du tube de Paul dans l'anus artificiel. — Rochette (J.) : Essais d'un procédé bio-chimique d'appréciation du lait des nourrices. — Giraud (Ernest) : La constatation des décès en France au point de vue des inhumations prématurées et des morts criminelles. — Eiglier (Henri) : Contribution à l'étude de l'anévrisme de la crosse de l'aorte. — Gasquet (Pierre) : De la calcification des fibromes. — Garand (Emile) : Contribution à l'étude des symptômes et du traitement de la grossesse extra-utérine. — Rouquayrol (Mme L.) : Contribution à l'étude du galactocèle. — Lériget (Lucien) : Les hémisections de la moelle et le syndrome de Brown-Séquard. Considérations critiques et pathogéniques. — Pellat (Gabriel) : L'hydrocèle communicante tuberculeuse. Symptôme révélateur de péritonite tuberculeuse. — Sabatier (Paul) : La mort subite chez l'enfant au point de vue clinique et médico-légal. — Scagliola (Henri) : De l'épithélioma développé sur cicatrice de brûlure. — Sause (Paul) : Etude sur l'irrigation de la vessie après la taille hypogastrique. Irrigation continue et intermittente. — Duval (Marguerite-Gaëtanne) : Contribution à l'étude de l'intra-dermo-réaction à la tuberculine chez l'enfant et le nourrisson. — Drevon (Paul) : Fulguration et cancer. Etude sur la méthode de Keating-Hart. Ses succès, ses échecs, ses indications. — Closon (Marius) : Du diagnostic différentiel de la fièvre typhoïde et de l'infection puerpérale. — Guyard (Georges) : Essai sur la protection des enfants du premier âge. — Calmels (Pierre) : Contribution à l'étude des tumeurs mélaniques. — Thumin (Balthazar) : La sporotrichose. — Abeille (François) : Santé et beauté. Etude critique de l'influence des maladies sur la beauté. — Griffiths (Edouard) : De la chondromyélite costale post-éberthienne. — Martin (Albert) : Contribution à l'étude des tumeurs mixtes de la lèvre supérieure. — Maillet (François) : Formes frustes et larvées des méningites cérébro-spinales aiguës et réactions méningées. — Quillié (Joseph) : Le typhus exanthématique à Bône (épidémie de 1909, Avril-Juin). — Balata (Charles) : La puériculture du premier âge chez les enfants de la classe ouvrière. — Rougou (Pierre) : Des variations et de la valeur séméiologique de la température de l'enfant au point de vue clinique et physiologique. — Galabru (Louis) : A propos de deux cas inédits de tuberculose de la vésicule biliaire, observés dans le service de M. le professeur Tédenat. — Hillairet (André) : Contribution à l'étude de la pathogénie et du traitement des kystes séreux du poignet. — Kulczewski (Ladislas) : Contribution à l'étude des pseudo-appendicites pneumoniques. — Buscail (François) : Contribution à l'étude des cellulites mastoïdiennes postérieures. — Bonfils (Edwards) : Contribution à l'étude de la suppuration des fibro-myomes de l'utérus. — Œchsner de Coninck (Georges) : Péritonites pneumococciques et pneumococcémie. — Bedos (Joseph) : Des angiocholécystites chroniques et de leur curabilité par le traitement chirurgical. — Sardou (Laurent) : Recherche clinique du sang dans l'urine par une nouvelle technique sensible utilisant la réaction à la phénolphtaline. — Barberis (H.) : Des perforations intestinales suivies de péritonite généralisée au cours de la tuberculose du péritoine chez l'enfant. — Sauvan (André) : Contribution à l'étude expérimentale des toxalbumines végétales (abrine, ricine). — Bancilhon (Jules) : Contribution à l'étude de la fièvre de Malte. — Guerrièri (Paul) : Contribution à l'étude de l'eczéma généralisé érythodermique. — Merle (Joseph) : Des injections locales de cocaïne pour la réduction des fractures et luxations. — Granier (Frédéric) : Contribution à l'étude des bartholinites et de leur traitement. — Turrel (Victor) : Le tabes et son traitement par les injections intrarachidiennes de mercure colloïdal électrique. — Julian (J.) : Contribution à l'étude des métastases rachidiennes du cancer du sein. — Aboulker (Albert) : Le dilatateur métallique de Bossi dans l'accouchement artificiel rapide. — Lafond (Louis) : Contribution à l'étude de la forme moyenne de la septicémie éberthienne pure subaiguë. — Fouquet (Antoine) : Etude clinique de la fièvre de Malte. Quelques cas de fièvre de Malte à Marseille. — Sicard (Albert) : Responsabilité et discipline médicales. Essai sur l'institution d'une juridiction rationnelle. — Delmas (Jean) : L'architecture de la ceinture pelvienne. Essai de construction stratigraphique. — Chaput (Marc) : Les œdèmes périutérins. — Duplessis de Pouzilhac (Paul) : Les Goncourt et la médecine. — Pellissier (F.) : Coqueluche et morphine. — Fadat (H.) : Contribution à l'étude de la technique opératoire dans l'évidement de la loge parotidienne. — Borge (Hilaire) : Contribution à l'étude de la thrombophlébite des sinus caverneux. — Lombardon-Cachet de Montezan (Henri de) : Contribution à l'étude de la méthode de Momburg. Ses inconvénients, ses avantages. — Boudon (Bernard) : Contribution à l'étude des fractures du calcanéum. — Mège (Jean) : Le lupus du creux poplité. Contribution à l'étude de l'autoplastie de la région. — Beaumelle (Maurice) : L'hystérectomie abdominale totale et subtotale dans le traitement des salpingo-ovarites. — Betta (André) : Des pesées dans la première enfance au point de vue physiologique et pathologique. — Benoit (Henri) : Contribution à l'étude des parotidites survenant au cours de la fièvre typhoïde. — Catanei (M.) : Contribution à l'étude de l'hystérie et de l'épilepsie chez l'enfant. — Leroux (Joseph) : Contribution à l'étude des fausses affections pulmonaires d'origine bucco-naso-pharyngée. — Zimmer (Pierre) : Contribution à l'étude de la perforation intestinale dans la fièvre typhoïde et son traitement chirurgical. — Bernadou (François) : Contribution à l'étude des cholécystites éberthiennes aiguës observées et opérées au cours et dans la convalescence de la fièvre typhoïde. — Garnier (Louis) : Quelques considérations sur quatre cas de césarienne conservatrice à la Maternité de Vaucluse. — Despériès (Paul) : De la dilatation bronchique chez les jeunes. — Tapie (Maurice) : De l'emploi de l'indigo-carmin dans l'exploration fonctionnelle des reins. — Padovani (Félix) : Contribution à l'étude de l'ion-zinc. — Camoin (Ferdinand) : Sur la méthode de Beck. Injections bismuthées. — Pantel (André) : Contribution à l'étude des myoclonies. — Dandrieu (Paul) : L'aphloïa theæformis. Son emploi dans le traitement de la fièvre bilieuse hémoglobinurique à Madagascar. — Vilar (Albert) : Essai sur l'Ecole de Montpellier et la médecine contemporaine. — Fayaud (Raoul) : Contribution à l'étude du pouls lent permanent.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'Anatomie. — Le cours de médecine opératoire générale en 12 leçons, par M. Pierre Sebileau et Ernest Desmarets, commencera le vendredi 7 Octobre 1910, à 2 heures, et continuera chaque jour à la même heure.

Médecine opératoire. — Une série exceptionnelle de conférences de médecine opératoire en douze leçons commencera le vendredi 7 Octobre 1910, à 2 heures et aura lieu tous les jours à la même heure.

De nouvelles séries auront lieu, si les ressources de laboratoire le permettent, au début de Janvier, en Mars et après Pâques.

L'accès à ces conférences est gratuit pour les internes et externes des hôpitaux.

Un droit de 50 francs est exigé de tous les autres auditeurs.

Nombre d'élèves : 40 au maximum. Se faire inscrire, 17, rue du Fer-à-Moulin.

NOUVELLES

Le XXIe Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française aura lieu, à Tunis, au mois d'Avril 1911. Ce Congrès aura pour président : M. DENY ; vice-président : M. MABILLE (de La Rochelle) ; secrétaire général : M. POROT.

Les questions suivantes feront l'objet de rapports au Congrès de Tunis. Premier rapport : « Les perversions instinctives ». [Rapporteur : M. ERNEST DUPRÉ (de Paris)]. — Deuxième rapport : « Complications nerveuses et mentales du paludisme ». (Rapporteur : M. CHAVIGNY, professeur au Val-de-Grâce). — Troisième rapport : « L'assistance des aliénés aux colonies ». [Rapporteur : M. le professeur RÉGIS (de Bordeaux)].

Après Tunis, où le Congrès se réunira en Avril 1911, la session suivante aura lieu en Août 1912. Cette session se tiendra au Puy.

Hôpital de Sadiki. — Une place d'assistant-interne est vacante à l'hôpital Sadiki, Tunis. Mouvement chirurgical important. Bibliothèque. Laboratoires. Amphithéâtre.

Avantages matériels : Logement, chauffage, éclairage. Indemnité de nourriture, 1.200 francs. Traitement 1.200 fr. Soit un traitement annuel de 2.400 francs.

Conditions exigées : Nationalité française, moins de 30 ans ; scolarité terminée avec ou sans la thèse. Engagement minimum d'un an.

Adresser, d'urgence, les demandes à *M. Brunswic Le Bihan, Central-Hôtel, rue du Louvre*, Paris.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Raymond, professeur de clinique des maladies nerveuses à la Faculté de médecine de Paris.

CONCOURS

Externat. — Anatomie. — *Séance du 27 Septembre. — Face inférieure du foie.* — MM. Madelaine, 13 ; Jeannet, 9 ; Lavergne, 16 1/2 ; Jonescu, 12 1/2 ; Lefort (Emile), 13 ; Jousse, 4 ; Lévy (Alvarès), 17 ; Laget 18 1/2 ; Manne, 18 1/2 ; Le Basser, 17 1/2 ; Kermorgant, 15 ; Letellier, 12 ; Langle, 16 1/2 ; Lion, 14 ; Lumière, 15 ; Jacquemin (Guillaume), 8 ; de Léobardy, 15 ; Mlle Lecocq, 16 1/2.

Séance du 28 Septembre. — Articulation temporo-maxillaire. — Ont obtenu : MM. Lhomme, 11 ; Kleimann, 9 ; Luizy, 11 ; Malherbe, 18 ; Marquet, 16 ; Kriéger, 10 ; Lozès, 13 ; Loyauté, 12 1/2 ; Labrue, 16 ; Lucchini, 13 1/2 ; Larangot, 13 1/2 ; Lucas, 12 ; Laburthe-Tobra, 16 ; Liénard, 19 ; Lugnier, 10 ; Laffineur, 14 ; Lépinay, 13 1/2 ; Mlles Krassowski, 9 ; Lauriol ; Lefschetz, 5

Pathologie. — *Séance du 27 Septembre. — Saignée (par phlébotomie), sa technique, ses indications.* — MM. Chirol, 10 ; Chick, 14 1/2 ; Delmas, 10 ; Charon, 16 ; Dufilhol, 17 ; Delamarre, 13 ; Cojan, 12 ; Durupt, 7 ; Claverie, 13 ; Delahaye, 13 ; Chicandard, 14 1/2 ; Courtois (René), 12 ; Couraud, 10 ; Epstein, 15 ; Clemenceau, 18 ; Codet, 17 1/2 ; Chauvel, 9 ; Dascalopoulos, 15 ; Chevrolet, 14 ; Mlle Dvoretzky, 12.

Séance du 28 Septembre. — Indications et technique des injections de sérum artificiel. — Ont obtenu : MM. Doniol, 16 ; Coffin ; Caufment, 13 ; Designole, 15 ; Troquefer, 12 ; Cochez, 13 ; Ducornet, 11 ; Durand (R.), 17 ; Cornet, 14 ; Coadec, 11 ; Boissier, 18 ; Bollot, 8 ; Callot, 10 ; Bechmann, 12 ; Broqua, 10 ; Bazile, 17 ; Breton, 8 ; Bertaux, 14 ; Mlles Burgard, 12 ; Armand, 19.

Séance du 29 Septembre. — Foyers d'auscultation du cœur ; souffles qu'on y entend. — Ont obtenu : MM. Borda, 7 ; Babolian, 12 ; Aveline, 12 ; Agnel, 3 ; Andral, 19 ; Boulot ; Barabeau, 15 ; Bertin, 12 ; Bodet, 12 1/2 ; Boyer, 6 ; Aureille, 9 ; Calas, 5 ; Bouthillier, 16 ; Breger, 17 ; Benoist, 13 ; Billey, 2 ; Boussin, 5 ; Binet (P.), 3 ; Arco, 4 ; Mlle Beauvais.

Séance mardi 4 Octobre, à 5 heures.

RENSEIGNEMENTS

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

GEORGES LUYS. Séparation endo-vésicale des urines et cathétérisme de l'uretère.

Conférence internationale pour l'étude du cancer, Paris, 1er-5 Octobre 1910.

CONGRÈS

VIe Congrès de gynécologie, d'obstétrique et de pédiatrie, Toulouse, 22-27 Septembre 1910.

IIe Congrès international des maladies professionnelles, Bruxelles, 10-14 Septembre 1910. (*Suite.*)

SOCIÉTÉS DE PARIS

Académie de médecine.

ANALYSES

CHRONIQUE

LAIGNEL-LAVASTINE. Le professeur Raymond (1844-1910).

LIVRES NOUVEAUX

Prof. ALBERT ROBIN. Thérapeutique usuelle du praticien.

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

LE PROFESSEUR RAYMOND

(1844-1910)

M. le professeur Raymond est mort mercredi dernier, 28 Septembre, en son château de la Planche d'Andillé, en Poitou, où il passait les vacances.

Encore tout ému par le douloureux événement, je ne veux qu'en quelques mots dire aux lecteurs de *La Presse Médicale* quelle perte font en lui la Faculté, l'Académie, ses élèves et ses innombrables malades.

***

Fulgence Raymond naquit le 29 Septembre 1844, en Touraine, dans le département d'Indre-et-Loire, à Saint-Christophe, petit village qui est aussi la patrie de Labbé, qui fut médecin des hôpitaux de Paris, et du professeur Raphaël Blanchard. Ses parents étaient cultivateurs. Il alla à l'école primaire, puis fit ses études vétérinaires à l'Ecole d'Alfort, d'où il fut envoyé comme stagiaire à Saumur en 1865.

Après concours, il revint à l'Ecole d'Alfort comme chef des travaux d'anatomie et de physiologie en 1867.

Il put alors réaliser son rêve, longtemps caressé, de devenir médecin, comme les illustres Tourangeaux ses prédécesseurs, Bretonneau,



Phot. Walery

PROFESSEUR RAYMOND

Trousseau, Velpeau et aussi François Rabelais.

Et de 1867 à 1879, c'est l'admirable et éner-

gique ascension du déraciné sans argent, mais au cœur fort, vers la maîtrise médicale parisienne.

Marié, il prépare ses deux baccalauréats ès lettres et ès sciences, et le même jour lui apporte le double bonheur d'être père d'une petite fille et d'être nommé bachelier.

Il habite, au fond d'une cour sombre de la rue de Provence, un pauvre appartement de 400 fr. par an.

Sa femme ne résiste pas à pareille vie et meurt phtisique. Il continue la route commencée et, tout en s'occupant de sa fille, il est externe des hôpitaux en 1870, deuxième interne des hôpitaux à un premier concours en 1871, interne médaille d'or en 1875, chef de clinique de Germain Sée en 1877, médecin des hôpitaux et admissible à l'agrégation avec sa thèse sur *les dyspepsies* en 1878, enfin agrégé en 1880.

Cette période de sa vie montre de quelle ténacité dans l'effort et de quel travail acharné était capable ce jeune père, qui seul avait refait les soubassements de sa culture et franchi tous les steeple-chase des concours en gagnant sa vie et celle de sa fille, grâce à des leçons et des soins dévoués donnés aux clients que lui envoyaient ses chefs, Dolbeau, Marotte, Gubler, Charcot et Vulpian, chez qui il passa son année de médaille d'or.

Pareil épisode de vie met en relief les qualités foncières de l'homme et il n'est pas nécessaire de l'avoir lu dans Plutarque pour l'admirer.

Mais en 1886, M. Raymond paya par une infection diffuse, avec phlébite et endocardite, la dette de son surmenage.

Il était médecin de l'hôpital Saint-Antoine, y faisait un enseignement brillant et très suivi, et publiait ses leçons sur les *atrophies musculaires*. Charcot, mourant, le désigna pour son successeur, et, en 1894, il fut élu professeur de la clinique des maladies nerveuses à la Salpêtrière.

Chargé de la redoutable tâche de succéder au fondateur officiel de la Neurologie française, il a su faire œuvre très utile.

Dans l'ombre du grand mort, il a continué la tradition, en a défendu les idées avec courage, et en réunissant ses leçons, très substantielles et claires, en cinq gros volumes, a élevé un monument très riche en documents cliniques et anatomiques, qu'on utilise chaque jour.

Après une thèse sur l'*hémichorée*, l'*hémianesthésie* et les *tremblements symptomatiques*, il faut encore citer son mémoire sur le *traitement de la fièvre typhoïde par les lavements phéniqués*, son rapport sur le *traitement du tabes par l'élongation;* au retour de sa mission en Russie, ses *Leçons sur l'anatomie pathologique du système nerveux* et les deux volumes sur *Les idées fixes et la psychasthénie*, en collaboration avec le professeur Pierre Janet, sans compter les multiples notes, articles ou communications dans les journaux et les sociétés, particulièrement à la Société de Neurologie et à l'Académie de médecine.

***

Cependant sous cette vie très active perçait de temps à autre la tare aortique. Après la première attaque d'endocardite de 1885 en vint une nouvelle en 1899, qui obligea M. Raymond à un repos de six mois.

Depuis huit mois l'état s'était aggravé, les crises d'angine de poitrine devenaient fréquentes.

Malgré ces avertisssements évidents, M. Raymond accepta de faire partie du dernier concours d'agrégation, dont on n'a pas oublié les troubles initiaux. Ces scènes de brutalité sauvage eurent un fâcheux retentissement sur son cœur. On lui conseillait d'abandonner le concours. Mais jamais il ne voulut déserter son poste. Il allait, avec un flacon de nitrite d'amyle qu'il ne quittait jamais et dont il aspirait une bouffée entre deux pas à faire ou une marche à monter.

Sa ténacité lui permit de rester jusqu'au bout du concours, mais, hélas! il partit pour la campagne réparatrice, pâle, terreux, suffocant, invalide.

Il y a un mois une crise d'œdème aigu du poumon lui fit appeler son médecin, son ami, son élève, M. Antoine Florand. Une piqûre de morphine lui fournit quelques heures de paradis artificiel dont il remerciait M. Florand, dans une lettre pleine d'optimisme écrite le 21 Septembre. « Tout va bien, écrivait-il. Je crois que je ferais bien de m'entraîner à marcher un peu progressiment. » Le 22, il va à Poitiers; le 24, il chasse, a une crise d'angor, et se fait soutenir par son garde, en priant de taire l'événement, pour ne pas inquiéter les siens. La nuit suivante il a une nouvelle crise. M. Florand arrive le 26. M. Raymond est heureux de le voir, espère le même succès d'une nouvelle piqûre de morphine, se met sur son lit, demande des nouvelles de Paris, de son service, parle de ses projets, de recherches à faire, de la réaction de Wassermann, etc.

Cependant il est pleine nuit; la dyspnée augmente. M. Raymond habite sa petite chambre, une des plus modestes du château. Il demande à mettre son veston bleu de travail, et se lève. Il s'assied à son bureau, dans sa pose familière, une main sur la table et l'autre sur le bras du fauteuil. Il tend à s'assoupir. Ses yeux se ferment. Sa respiration devient irrégulière, se ralentit, s'atténue.

Sans bruit et sans heurt, entre Mme Raymond, là, anxieuse, Mme Delpeuch, M. Georges Deniau et M. Florand, le médecin et l'ami, la mort voleuse était passée dans le matin blême.

***

Peu grand, trapu, à la tête carrée, au geste



accueillant de la main large, au sourire de bonté qui plissait les yeux vifs, M. Raymond était d'une aménité parfaite, d'une humeur égale, d'une générosité qui ne savait pas compter. Sa modestie, son bon sens, sa prodigieuse mémoire, son énorme travail le faisaient aimer des médecins. Sa douceur, son optimisme, le don de sympathie émue vers la souffrance qu'il consolait d'un mot touchaient le cœur de ses malades. Conciliant à l'extrême, par crainte de déplaire à qui que ce soit, il ne savait pas refuser. Sa bonté discrète, mais très profonde, s'étendait à tous, et surtout aux petits. Elle se répandait à la façon d'une eau précieuse, dont on ne soupçonne la présence qu'à la verdure joyeuse des prairies qu'elle irrigue.

Grand tâcheron qui travailla sans repos de l'aube au soir de sa vie, c'est dans son métier de savant et de médecin, dans ses leçons et dans sa clientèle qu'il trouvait son plaisir. Il aimait encore la chasse et la cigarette, qu'il n'abandonna jamais malgré le danger qu'il savait. Mais son optimisme était invincible.

Ame simple et naïve, il en était resté aux goûts de son enfance. Le péché du luxe ne l'avait pas touché, de même que les poisons énervants de l'extrême culture.

Il était très fier d'avoir été nommé docteur de l'Université d'Oxford, et le cordon de commandeur de la Légion d'honneur mis à son cou lui fut une grande joie. Bonté exquise, travail opiniâtre, simplicité de goûts, telles me paraissent être les qualités cardinales de celui que nous pleurons. Il s'en est allé, comme il avait vécu, simplement, courageux et modeste, dans l'optimisme et l'espérance.

La rédaction de *La Presse Médicale* se joint à moi pour exprimer à Mme Raymond et à Mme Delpeuch, à la femme et à la fille du cher disparu, l'assurance de nos plus vives et respectueuses condoléances.

LAIGNEL-LAVASTINE.

LIVRES NOUVEAUX

Prof. Albert Robin, membre de l'Académie de médecine. — *Thérapeutique usuelle du praticien.* (*Clinique thérapeutique de la Faculté de Médecine de Paris.* Première série, 1 vol. in-8° carré, 8 fr. (VIGOT frères, éditeurs.)

La matière de ce volume est empruntée aux leçons que le savant titulaire de la chaire de clinique thérapeutique de la Faculté de médecine de Paris a professées à l'hôpital Beaujon. Les sujets en ont été groupés par appareils. Ces groupements sont évidemment loin de comprendre tous les états morbides dont ces appareils peuvent être affectés; ils seront complétés dans des séries successives.

Cette série est consacrée aux leçons suivantes :

Maladies de l'estomac : Dyspepsie hypersthénique. Dyspepsie hyposthénique. Dyspepsies par fermentation. Dyspepsie hypersthénique retardée. Gastrite chronique. Ulcère simple de l'estomac. Cancer de l'estomac.

Maladies de l'intestin : Entéro-colite muco-membraneuse. Appendicite. Hémorroïdes.

Maladies du foie : Lithiase biliaire. Cirrhose de Laënnec.

Maladies des reins : Œdème aigu du rein. Maladie de Bright. Pyélonéphrite compliquée de bronchite albuminurique.

Maladies des vaisseaux : Artério-sclérose. Anévrismes de l'aorte. Phlébites.

Maladies du sytème nerveux : Epilepsie chez un phtisique dyspeptique. Tic douloureux de la face. Psychoses d'origine digestive. Migraine ophtalmique. Troubles oculaires d'origine dyspeptique.

Chaque chapitre constitue une véritable leçon de choses, un exemple vécu de tactique thérapeutique.

« Nous sommes devant le malade, écrit l'auteur dans sa préface. On pose le diagnostic et l'on trace le rapide tableau de ceux des éléments de la maladie que la thérapeutique peut impressionner. Cela fait, on dresse le plan de campagne avec l'échelle des opérations à conduire. A ce moment, le praticien fait la revue des armes dont il dispose; il se rappelle leur mode d'action et leur portée, puis reconnait les éléments morbides auxquels elles répondent. Alors il rédige sa prescription, en tenant compte des multiples variations qui lui sont imposées par la maladie elle-même et par l'individualité du malade. »

L'œuvre dans son ensemble est animée d'un salutaire et vigoureux optimisme thérapeutique. « Le scepticisme, écrit encore l'auteur, est un aveu d'ignorance bien plus qu'un aveu d'impuissance. » La formule est un peu excessive : elle renferme cependant une grande part de vérité.

ALFRED MARTINET.

BIBLIOGRAPHIE

2198. — **F. Buttersack.** — DIE ELASTIZITAET, EINE GRUNDFUNKTION DES LEBENS. 1 vol. in-8° de 176 pages. (*Ferdinand Enke*, éditeur à Stuttgart.)

2199. — **A. Cernezzi.** — CONTRIBUTO ALLA CHIRURGIA DEL FEGATO E DELLE VIE BILIARI. 1 vol. gr. in-8° de 127 pages. (Tipographia ditta *F. Fossati*, à Milan.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE NEUROLOGIQUE

SOMMAIRE du n° 16.

XXe Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française (Bruxelles, Liége, 1er-8 Août 1910).

SOMMAIRE du n° 17.

Mémoires originaux :

C. Parhon. — Contribution à l'étude de la pathogénie et du traitement de la migraine.

A. Javorsk. — Influence du traitement mercuriel sur la composition du liquide céphalo-rachidien dans les maladies du système nerveux de nature syphilitique ou parasyphilitique.

Analyses.

Neurologie. — Psychiatrie. — Thérapeutique.

CHAIX & Cie, 10, rue de l'Orme, PARIS.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Montpellier. — Liste des thèses soutenues devant la Faculté de médecine de Montpellier pendant l'année 1909-1910 (*suite*). — MM. Isoard de Chénerille (Charles) : De la hernie inguinale étranglée chez le nourrisson. — Canbassédès (Louis) : Contribution à l'étude du traitement des rétrodéviations de l'utérus. — Robert (Raoul) : Contribution à l'étude de l'adénophlegmon sus-sternal. — Bourrély (Charles) : Tumeurs primitives des trompes. — Réclar (Julien) : Contribution à l'étude des tumeurs du maxillaire inférieur. Adamantomes, odontomes, kystes et sarcomes. — Bellet (Louis) : De l'astragalectomie comme intervention de choix dans les fractures de Dupuytren vicieusement consolidées avec luxation du pied en arrière. — Hamon (Emile) : Contribution à l'étude de la résection totale des veines saphènes variqueuses. — Le Contellec (Louis) : Contribution à l'étude du pseudo-hermaphrodisme. — Saboulin (E. de) : Contribution à l'étude de quelques complications nerveuses de la blennorragie (méningite cérébro-spinale, polynévrite, myélite). — Sanière (Lucien) : Pathogénie des phlegmons de la main. — Roques (Edouard) : De l'action des extraits placentaires sur la sécrétion lactée. — Cabanis (Mlle Jeanne) : Diagnostic et traitement des adénopathies cervicales chez l'enfant. — Passeron (Charles) : Traitement de l'anthrax et extirpation. — Sappey (Ferdinand) : Les thérapeutiques rachidiennes du tabes. L'électro-mercurol. Considérations sur son mode d'action. — Mansillon (Léon) : Recherches hématologiques sur la syphilis acquise de l'adulte. Travail de la Clinique des maladies syphilitiques et cutanées. — Lévy (Marco) : Traitement des plaies artérielles par la suture. — Uzan (Michel) : Etude sur les rapports de l'infection paludique avec la tuberculose pulmonaire. — Manya (J.) : Contribution à l'étude des albuminuries fonctionnelles. Albuminurie orthostatique d'origine cardio-pulmonaire. — Pauleau (Louis) : Sur l'hémophilie et son traitement. — Charbonnel (René) : Des vulvo-vaginites chez la petite fille. Leur traitement. — Margarot (Paul) : Zona et méningite. Contribution à l'étude des lésions concomitantes des centres nerveux et de leurs enveloppes. — Bau (Adrien) : Du prompt secours dans les accidents de la rue et du chantier. Résultats immédiats et éloignés. — Pilleboue (Léon) : Considérations sur le pansement des brûlures et, en particulier, sur le pansement par la teinture d'iode. — Passet (Paul) : Contribution à l'étude du traitement des fractures du premier métacarpien. — Bobo (Louis) : Considérations sur les gros fœtus. — Luget (Pierre) : Contribution à l'étude des anévrismes cirsoïdes. — Rey (Paul) : La cholémie familiale. — Aboab (Albert) : De l'accouchement à terme dans les bassins rachitiques. — Albaret : Des calculs de l'uretère chez l'enfant. — Fainsilber Rusu (Motel) : L'orchite maltaise. — Azaïs (Armand) : La lumière. Son application dans le traitement de la tuberculose. — Labuze (André) : Des réactions méningées dans les polynévrites. — Jourdan (Charles) : Du traitement chirurgical des anus contre nature et des fistules stercorales. — Bertrand (Gabriel) : Du drainage de l'articulation tibio-tarsienne. Nouveau procédé opératoire. — Teulon (Charles) : Contribution à l'étude de l'épithélioma du talon. — Peraldi (I.) : L'épithélioma du dos de la main. — Le Falher : Histo-physiologie de la glande endocrine du pancréas. — Blanc (Léon) : Contribution à l'étude des lésions annexielles dans les fibromes.

HOPITAUX ET HOSPICES

Ophtalmologie. — M. Poulard commencera la première série de ses *Conférences d'ophtalmologie pratique* le Lundi 7 Novembre, à 3 heures, et les continuera les Mercredi, Vendredi et Lundi de chaque semaine à la même heure, dans le service d'ophtalmologie de l'Hôpital Lariboisière.

Ces conférences sont destinées aux étudiants et aux médecins praticiens. Elles portent sur les maladies des yeux que tout médecin doit connaître et sur les soins d'urgence. Elles sont gratuites.

Pour faciliter l'organisation de ces conférences, il est préférable de se faire inscrire auprès de M. Canque, assistant d'ophtalmologie à l'hôpital Beaujon.

NOUVELLES

XIe Congrès français de médecine (Paris, 13-15 Octobre 1910). — *Travaux du Congrès* (rapports et communications).

1re Question : *Les bradycardies*; rapports par MM. Vaquez et Esmein (de Paris); Gallavardin (de Lyon).

Communications. — Bogaert (d'Anvers) : Contribution clinique à l'étude des bradycardies : 1° Un cas de bradycardie normale et permanente; 2° quelques cas de bradycardies symptomatiques. — Parisot (de Nancy) : Recherches cliniques et expérimentales sur le mécanisme de la bradycardie ictérique. — Henrijean (de Liége) : Traitement du pouls lent. — P. Teissier et Schaeffer : La bradycardie des oreillons.

2e Question : *Traitement des épilepsies symptomatiques*; rapports par MM. Souques (de Paris); Vires (de Montpellier).

Communications. — Sicard : Traitement des épilepsies symptomatiques. — Deschamps (de Rennes) : Traitement des épilepsies symptomatiques. — Deschamps : La physiothérapie dans le traitement étiologique de certains cas d'épilepsie.

3e Question : *Rapports du foie et de la rate en pathologie*; rapports par MM. Gilbert et Lereboullet (de Paris); Roch (de Genève).

Communications. — Lenoble (de Brest) : Splénomégalie chronique d'origine vraisemblablement intestinale.

Questions à l'ordre du jour :

La tuberculinothérapie. — Louis Rénon : Valeur pratique de l'emploi limité des tuberculines dans la phtisiothérapie. — E. Bauer (de Neufchatel) : Tuberculines et tuberculinothérapie. — E. Bauer : Tuberculose, tuberculine et leucocytes. — Lemoine (de Lille) : Nouvelles recherches expérimentales sur l'évolution de la tuberculose. E. Doyen : Tuberculinothérapie. — Hamant : Tuberculinothérapie. — H. Parmentier : 120 cas de tuberculose pulmonaire traités par la cholergine. — G. Etienne (de Nancy) : Sur la tuberculinothérapie. — Mantoux : Traitement tuberculinique des tuberculoses urinaires. — Marmorek : Le sérum antituberculeux, ses effets et son application. — F.-X. Gouraud : Modes d'action de la tuberculine. — P. Conil : Résultats cliniques du traitement de la tuberculose par la méthode phagogène de M. Doyen. — P. Landret (d'Arcachon) : Tuberculinothérapie et leucothérapie associées. — P. Landret : Les injections intraveineuses de sérum antituberculeux. — Rappin (de Nantes) : Tuberculinothérapie. — Bezançon : Poussées évolutives et immunité dans la tuberculose. — Loeper : La pancréatine dans le traitement de la tuberculose expérimentale.

Les affections du pancréas. — Gellé (de Lille) : De l'état et de l'évolution du parenchyme acineux et insulaire dans les pancréatites chroniques non diabétiques et diabétiques. — R. Gaultier : Résultats pratiques de plus de 500 analyses coprologiques faites dans un but diagnostique, pronostique et thérapeutique des affections intestinales, hépatiques et pancréatiques. — M. Labbé, Laignel-Lavastine et Vitry : Un cas de diabète maigre, discussion des rapports entre le diabète et les lésions du pancréas. — M. Labbé et Thaon : L'alimentation carnée chez les herbivores. Les altérations du foie, du pancréas et des reins qui en résultent. — M. Labbé et Vitry : L'épreuve de Lœwi pour le diagnostic de l'insuffisance pancréatique.

Les méningites cérébro-spinales. — E. Doyen : Méningites cérébro-spinales. — Sicard : Méningites cérébro-spinales. — G. Rosenthal : Le drainage lombaire du liquide céphalo-rachidien sans opération chirurgicale; comparaison avec les procédés chirurgicaux antérieurs.

— P. Teissier et M. Duvoir : Le foie dans la méningite cérébro-spinale. — P. Teissier : La pression artérielle dans la méningite cérébro-spinale.

Les accidents de la sérothérapie. — Perrin (de Nancy) : Anaphylaxie sérique en poussées subintrantes. — P. Landret (d'Arcachon) : Les accidents de la sérothérapie. — Louis Rénon : Les accidents de la sérothérapie antituberculeuse et l'anaphylaxie.

Communications diverses. — Aboulker (d'Alger) : Fausses affections pulmonaires d'origine bucco-naso-pharyngées. — Léon Bernard : La néphrite hydropigène tuberculeuse. — L. Lévi : Le traitement de l'instabilité tyroïdienne. — Mencière (de Reims) : Remarques anatomiques au niveau des plexus, déductions expliquant physiologiquement certains points paradoxaux du mécanisme de la poliomyélite antérieure et des greffes musculo-tendineuses.

J. Audrain : Du caractère périodique des poussées congestives dans les maladies infectieuses et en particulier dans la tuberculose. — Leven : Formes cliniques de la syphilis gastrique. — Leven : La chorée de l'estomac. Spasmes et contractures gastriques essentiels. — Cantaloube (de Sumène) : Fièvre de Malte. — Springer : Pathogénie et traitement des albuminuries orthostatiques. — E. Doyen : Action des colloïdes organiques sur la phagocytose. — E. Doyen : Electrocoagulation et bains thermoélectriques dans le traitement local du cancer, de la tuberculose, de la syphilis. — Wickham et Degrais : Applications du radium dans le traitement des tumeurs malignes. — Milian : La médication arsenicale dans la syphilis. — P. Salmon : Le traitement de la syphilis par le nouveau remède d'Ehrlich. — Balzer et Marie : Traitement de la syphilis par l'hectine. — P.-E. Lévy : Inutilité de l'isolement dans le traitement des névroses, supériorité de la cure libre. — A. Aubert (d'Arcachon) : Sur un cas de diphtérie nasale compliquée d'acétonémie. — P. Gastou : L'utilisation de l'ultramicroscope en clinique et au laboratoire. — A. Rodet : Sérothérapie de la fièvre typhoïde (résultats cliniques). — Jaworski : Le traitement du tabes par la dilatation de l'urètre. — Dr Œlsnitz : Les réactions symptomatiques du thymus hypertrophié au cours de certaines maladies aiguës. — Chevrel (de Rennes) : Un cas de leucémie à marche rapide. Étude hématologique.

Technique histologique. — M. J. Jolly, directeur-adjoint du laboratoire d'histologie du Collège de France, commencera le mardi 18 Octobre prochain une série de conférences sur la technique histologique en général, l'histologie du sang, des tissus et organes hématopoïétiques. S'inscrire l'après-midi au laboratoire.

L'orchestre médical. — L'orchestre médical reprendra tout prochainement ses répétitions dans le local habituel, 4, rue de Florence.

Les confrères qui seraient désireux d'en faire partie sont invités à en demander les statuts et à s'inscrire chez M. Richelot, président, 3, rue Rabelais; chez M. Destouches, secrétaire général, 4, rue Thénard; chez M. Duchesne, secrétaire général adjoint, 1, rue Rossini, ou chez M. Vaucaire, archiviste, 52, rue de la Boétie.

Hôpital de Sadiki. — Une place d'assistant-interne est vacante à l'hôpital Sadiki, Tunis. Mouvement chirurgical important. Bibliothèque. Laboratoires. Amphithéâtre.

Avantages matériels : Logement, chauffage, éclairage. Indemnité de nourriture, 1.200 francs. Traitement 1.200 fr. Soit un traitement annuel de 2.400 francs.

Conditions exigées : Nationalité française, moins de 30 ans; scolarité terminée avec ou sans la thèse. Engagement minimum d'un an.

Adresser, d'urgence, les demandes à *M. Brunswic Le Bihan, Central-Hôtel, rue du Louvre*, Paris.

Exposition universelle de Bruxelles. — 17e *Conférence sur les stations thermales et climatiques de France.* — Le Lundi 10 Octobre, à 3 h. 1/2, au Palais des Fêtes, M. Sénac-Lagrange (de Cauterets), ancien président de la Société d'hydrologie médicale de Paris, fera une conférence sur : « Les problèmes biologiques soulevés et résolus par l'application des eaux sulfureuses de Cauterets ».

CONCOURS

Internat. — Sont désignés pour faire partie du jury du prochain concours de l'Internat : MM. Vurpas, Barié, Josué, Michel, Dufour, Lejars, Delbet, A. Schwartz, Paul Riche et Cathala.

M. Dufour, seul jusqu'ici, a fait connaître son acceptation.

La composition écrite du concours de l'Internat aura lieu à la date fixée, le lundi 17 Octobre, à midi, dans la salle Saint-Jean, à l'Hôtel de Ville (entrée par la rue Lobau, porte du côté de la rue de Rivoli).

Seront seuls admis dans la salle, les candidats porteurs du bulletin spécial qui leur aura été délivré par l'administration au moment de leur inscription au concours.

Les candidats devant, à leur entrée dans la salle, recevoir un numéro leur indiquant la place qu'ils doivent occuper, sont invités à se présenter dès 11 h. 1/2.

Externat. — **Anatomie.** — *Séance du 30 Septembre.* — *Nerf médian.* — Ont obtenu : MM. Lowenthal, 16; Marie, 17 1/2; Jolivot, 18 1/2; Le Gac, 19; Lacourbas, 15; Malassiz, 14; Lequin, 12; Langlet, 13; Mallebay, 17 1/2; Lemperrière, 18; Jourdan-Corneille, 15; Legler, 14 1/2; Marie, 17; Jars, 9; Legras, 18 1/2; Malgat, 14; Leduc, 12; Joyes-Nouguier, 12; Labée, 18; Lefort (Robert), 13; Lelong, 14; Lannes, 12.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX
OMBRÉDANNE. Indications et technique de l'orchidopexie transcrotale chez l'enfant.

LE MOUVEMENT MÉDICAL
A. GOUGET. Nouvelles recherches sur la claudication intermittente.

CONGRÈS
Association française de chirurgie, XXIIIe Congrès. Paris, 3 8 Octobre 1910.
Ve Congrès des médecins de langue française d'Amérique. Sherbrooke, 23-25 Septembre 1910.

ANALYSES

MÉDECINE PRATIQUE

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

CHRONIQUE
F. HELME. L'erreur égotiste et notre réputation à l'étranger.
J. JÉRUSALÉMY. La médecine et le taoïsme.

VARIÉTÉS

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

L'ERREUR ÉGOTISTE ET NOTRE RÉPUTATION A L'ÉTRANGER

Aucun de vous n'ignore la triste histoire de Cassandre, fille de Priam. Ayant reçu d'Apollon le don funeste de connaître quelques vérités, elle en abusa pour les dire crûment à ses contemporains. Aussi leur devint-elle si odieuse qu'ils l'enfermèrent dans une tour afin de ne plus avoir à l'écouter.

Votre indulgence et votre aménité sont trop grandes, évidemment, pour que les Cassandre modernes aient à redouter les mésaventures de l'infortunée Troyenne. Il est néanmoins périlleux d'attirer trop fréquemment l'attention sur nos maladies morales; on risque d'indisposer le lecteur par un pessimisme jugé souvent excessif, et puis on ne remédie à rien.

Le mieux donc serait de voir les phénomènes sociaux à travers des besicles roses; et malgré tout, avec ma franchise accoutumée, je préfère vous signaler chemin faisant quelques-uns de nos travers. Je vous entretiendrai aujourd'hui, si vous le voulez bien, de l'erreur égotiste. J'appelle ainsi la manie qui nous conduit à raisonner et agir comme si nous vivions isolés les uns des autres. Tous, plus ou moins, nous pratiquons par suite un idéalisme abstrait, grâce auquel nous cultivons la vérité absolue sans nous préoccuper des contingences, ni du milieu où nous évoluons.

La guerre est un mal affreux; chasser son semblable, comme le fit notre grand ancêtre, est abominable en soi. Aussi avons-nous glissé, depuis quelque dix ans, vers un pacifisme dont nos descendants pourront peut-être s'offrir le luxe, mais dont les conséquences risquent d'être effroyables à l'heure où l'Europe, hérissée de baïonnettes, forme comme un immense camp retranché. Tout le monde se plaint de la criminalité grandissante, les boulevards de nos villes sont moins sûrs que la forêt vierge. Nous savons que nos voisins, les Anglais, dont le libéralisme ne le cède en rien au nôtre, se sont débarrassés de leurs apaches en quelques mois par le « chat à neuf queues » — en les fouettant ignominieusement. Néanmoins, il n'est personne ici qui oserait proposer le rétablissement de la bastonnade ou du fouet. Il y a deux hommes en nous — *homo duplex*; — pratiquement, nous sentons bien, avec notre gros bon sens français, que le glaive de la Loi s'est ébréché entre les mains maladroites et débiles chargées de le manier. Nous déplorons la mort de milliers de victimes innocentes, mais s'il s'agit d'arrêter le flot de sang, l'erreur égotiste monte en nous des profondeurs de notre conscience, et là où il faudrait agir vigoureusement, brutalement, nous nous gargarisons de discours humanitaires. Les ressorts de notre mentalité sont tellement faussés que la barbarie du châtiment nous effraie plus que la barbarie du criminel. Dans notre esprit intoxi-

qué, le respect de l'individu l'emporte sur les droits de la collectivité.

La Nature est cependant là pour enseigner qu'aucune cellule ne peut brimer impunément sa voisine. L'une d'elles, retournant au type embryonnaire, prolifère-t-elle à outrance, nous savons trop ce qu'il en advient. A s'élever au-dessus de l'Humanité faillible, perverse, à raisonner par abstraction sans tenir compte du milieu, de ses humbles nécessités, on aboutit également au cancer de l'égotisme, dont le germe est déjà ancien.

Sous la Monarchie, l'individu n'est qu'une cellule innommée, sans droits, enfouie et perdue dans le vaste organisme qu'exploite et conduit le souverain. La Révolution vient, qui libère l'individu ; l'univers entier est alors secoué d'un long frémissement. En Europe, les peuples acclament l'Idée nouvelle, les Rois cherchent à la supprimer. Et nos pères, pour la défendre, se groupent en un faisceau si puissant et si redoutable que le monde tremble devant eux.

Mais, la fièvre révolutionnaire et impérialiste passée, voici que lentement les liens se relâchent. Peu à peu, l'individu se renferme dans un splendide isolement. De la formule révolutionnaire, vivre libre ou mourir, il ne retient que le premier terme, il s'hypertrophie en quelque sorte, ne voit que lui, n'écoute que ses intérêts, n'obéit qu'à sa sentimentalité. Bientôt, il oublie ce qu'il doit à sa corporation, aux traditions qui la régissent. Enfin, il glisse doucement à un humanitarisme bêlant qui tendrait, si l'on n'y mettait ordre, à nous ramener vers cette barbarie dont le souvenir importun intoxique nos cervelles en même temps qu'il enchaîne nos bras.

Ne croyez pas, au surplus, que notre manie d'abstraction, que cette erreur égotiste dont j'ai tâché d'indiquer la nature nous soit nuisible seulement à l'intérieur. Elle a encore son contre-coup dans l'opinion qu'a de nous l'étranger. Et vous allez voir combien nous, médecins français, nous pâtissons, au dehors, des opinions humanitaristes autant que subversives semées de bonne foi par quelques-uns des nôtres à travers le monde.

***

Jusqu'à ces dernières années, nous vivions tous dans cette idée absolue que le produit de la grossesse était chose intangible et sacrée. Admettre l'avortement nous paraissait aussi énorme et ridicule que le vol d'un pain chez le boulanger. C'était pour nous question de sentiment plutôt que de raison. Tous, inconsciemment, nous obéissions ici à des traditions vénérables, à des principes absolus que nous considérions comme l'honneur de la Médecine.

Mais des apôtres se levèrent ; au nom des droits de l'individu et des crimes de la société, ils soutinrent qu'en certains cas l'avortement, qui n'est presque plus réprimé, devrait être autorisé. L'opération, n'étant plus clandestine, serait mieux conduite, insinuait-on, et puisqu'on ne pouvait, dans l'état actuel des mœurs, enrayer l'avortement, le mieux n'était-il pas de le réglementer ? Des brochures furent publiées, et quelques-unes témoignaient d'un réel talent ; soyez tranquilles, je ne m'attarderai pas à les réfuter. On les accueillit, je dois le dire, assez fraîchement ; mais nous sommes tellement pliés à l'idée que chaque citoyen peut tout dire et tout entendre, que nul ne s'en préoccupa. Eh bien, on eut tort, grand tort. Grâce à notre manie égotiste, je tiens à le répéter, nous nous figurons vivre isolés, alors que nous habitons une maison de carton, avec une foule d'indiscrets derrière chaque porte.

Les Allemands ne manquèrent pas l'occasion de montrer combien les Français étaient pervertis et dégénérés. Ils traduisirent les brochures en question et en tirèrent mille commentaires sur la décadence de nos mœurs. Seulement, comme dans la vertueuse Allemagne il y a, tout aussi bien que chez nous, des gas qui engrossent les filles, et par conséquent des filles mises à mal, peu à peu nos voisins prirent l'habitude de demander en France l'article avortement. Lorsque dans une famille les formes de Gretchen s'arrondissent, tous les regards se tournent vers notre pays de délivrance. Il n'est pas, à Paris, de médecin un peu connu des Allemands qui ne reçoive, et fréquemment, des propositions abominables, mais que nos bons voisins estiment toutes naturelles, tant ils nous voient corrompus à travers certains de nos écrits. On m'a souvent adressé des doléances à ce sujet ; voici la dernière lettre reçue :

« Très honoré Confrère, je me permets de vous envoyer ci-joint un échantillon de correspondance dont tout médecin connu pour parler l'allemand à Paris pourrait vous fournir l'équivalent.

« En Allemagne fleurit cette légende que tout médecin parisien se livre impunément à la pratique des avortements. J'ai déjà protesté maintes fois, mais les organes médicaux d'outre-Rhin considèrent comme inconvenant un pareil sujet. Si la question vous intéresse, peut-être pourrez-vous en parler dans *La Presse Médicale*, et peut-être stupéfierez-vous nos confrères eux-mêmes, tant la légende est, à ce point de vue, indestructible. Je ne compte plus les Gretchen qui ne se donnent même plus la peine d'écrire et débarquent dans mon cabinet, d'où elles partent furieuses. Ci-joint une des nombreuses missives reçues à ce sujet. Inutile de me la renvoyer, la cour est pleine, comme on dit dans le peuple. Veuillez agréer... etc. »

Je viens de reproduire, dans sa franchise toute simple, le mot de notre excellent confrère. Voici maintenant la lettre d'Allemagne qu'il m'a communiquée en même temps, et qui a été traduite aussi fidèlement que possible :

« Très honoré monsieur le Docteur, à la suite d'une faute regrettable de ma sœur, âgée de 18 ans, un grand déshonneur menace notre famille. Ce

déshonneur est d'autant plus grand que l'homme avec lequel ma malheureuse sœur s'est compromise n'est pas et ne sera sans doute jamais, grâce à sa mauvaise conduite, dans la situation de pouvoir se charger de l'enfant. Pour le même motif, le séducteur se dérobera sans difficulté à ce devoir matériel.

« Notre mère garde depuis quelques années le lit; notre père, de son côté, n'est pas très bien portant et il est déjà âgé. Les soucis que cause cet enfant qu'on attend retombent donc principalement sur nous, les frères. Mais c'est moins la charge ennuyeuse que va nous occasionner l'enfant, que le déshonneur apporté par notre sœur, qui me détermine à avoir recours à un médecin parisien.

« Permettez que, dans cette pénible situation, je m'adresse à vous, honoré Monsieur, et vous demande votre aide. Notre sœur est enceinte depuis deux mois et demi environ; pourrais-je vous prier de m'aider. Si vous consentez à me rendre ce grand service, quel serait le montant de vos honoraires? Ma sœur serait-elle obligée de séjourner à Paris et approximativement combien de temps? Pourrait-elle, en cas de nécessité, trouver une place chez vous ou sinon dans quelque établissement allemand et quel serait le prix par jour pour les soins? Si vous êtes disposé à nous enlever cette lourde peine, ma sœur se présentera chez vous, accompagnée, le plus tôt possible.

« Comme il s'agit d'une affaire extrêmement délicate, je me permettrai de ne donner mon nom que si je puis compter sûrement sur votre aide précieuse. Je suis obligé à cela en raison de ma situation dans un emploi public. Autant que mes moyens me le permettront, je suis prêt à tous les sacrifices. J'agis par amour pour ma famille et vous prie de tout cœur encore une fois de nous venir en aide... »

Suit l'adresse donnée Poste restante.

Ne me dites pas que cette lettre, qui témoigne d'un certain niveau social chez son auteur, est document sans valeur parce que rare; je vous répète qu'on m'a signalé fréquemment pareil fait, et qu'abondent les documents de ce genre.

Certes, je regrette de n'être pas mieux autorisé à parler en votre nom, mais de toutes mes forces je tiens à affirmer aux confrères allemands et à leurs clients qu'en France les médecins ne mangent pas de ce pain-là. Nous n'avons aucune mauvaise opinion d'eux, nous tiendrions pour calomniateur infâme celui qui les traiterait d'avorteurs. Ils seraient vraiment trop injustes, trop peu gentlemen s'ils ne nous rendaient pas la pareille. Je les supplie donc de nous aider à détruire la légende qui semble avoir pris chez eux si forte racine, faute de quoi ils seront discourtois, mauvais confrères, et nous devrons leur retourner les reproches de légèreté que les Allemands nous prodiguent si volontiers. Peut-être nous entendons-nous moins bien que nos pères, qu'ils ont vus de près jadis, à faire les enfants, mais du moins ne les supprimons-nous pas. Pour nous comme pour eux, la grossesse est chose sacrée.

Me retournant maintenant vers nos philosophes éclairés par cet exemple, je les prierai de mettre un frein à leurs théories. Que leur altruisme soit moins exclusif. Ils gardent tout pour les filles-mères; que leur sollicitude aille un peu aussi à leurs confrères et à leur pays. Certes, il est tentant, pour les individualistes outranciers que nous sommes, d'être les semeurs d'idées neuves et hardies, mais il serait sage aussi de songer aux moissons funestes qu'on peut faire lever. Dans le domaine des théories, la pensée est libre, objectera-t-on, et toutes les vérités sont bonnes à dire. Non, répondrai-je, quand l'étranger malveillant ou perfide est là qui les écoute pour s'en faire une arme contre nous.

F. Helme.

LA MÉDECINE ET LE TAOISME

La civilisation de l'Empire du Milieu a tenu pendant longtemps un des premiers rangs dans l'histoire du monde entier, tant au point de vue des manifestations artistiques qu'au point de vue des idées générales; la médecine a été l'objet d'une étude spéciale ainsi que le témoignent certains documents bibliographiques contemporains à la dynastie des Tshin, qui gouverna la Chine de 345 à 255 avant Jésus-Christ.

Parmi ces documents, il convient de citer un ouvrage remarquable intitulé : Canon du Pavillon Jaune et c'est grâce à l'obligeance de M. White, missionnaire, qui a bien voulu traduire ce document appartenant à la collection de M. Laurence, ingénieur, que j'ai pu puiser quelques précieux renseignements sur la médecine du Taoïsme.

C'est au vi[e] siècle avant l'ère chrétienne et bien avant que le bouddhisme fut introduit en Chine, que le grand philosophe Lao-tsé fonda la doctrine du taoïsme, transformée plus tard en religion qui compte aujourd'hui encore autant d'adeptes que le culte du bouddhisme. Cette religion purement idéaliste au début a été mal interprétée par les disciples, qui ont cherché à l'adapter aux caprices de la masse du peuple ignorant; et elle n'est plus aujourd'hui qu'une vague religion matérialiste dont les cérémonies rappellent de très près les pratiques de la magie et de la sorcellerie.

Cependant, Lao-tsé a laissé un corps de doctrine précieux et profitable, à en juger par les préceptes de médecine qu'il a donnés et dont une partie seulement est connue par les taoïstes aujourd'hui. Le but proposé du vrai taoïsme c'est d'assurer l'immortalité de l'âme par la pureté du corps, autrement dit par des mesures préventives pour conserver la santé. C'est donc en médecin et thérapeute que Lao-tsé s'est adressé au peuple chinois.

Parmi les disciples de Lao-tsé, il convient de citer Wang-Hsi-Tsi, grand savant, ministre très érudit de la dynastie de Tshin. 245 avant Jésus-Christ, il développa les préceptes médicaux de Lao-tsé, les enrichit de quelques données savantes, les perfectionna

en quelque sorte pour en faire un mémoire de connaissances médicales intitulé : Canon du Pavillon Jaune.

Ce mémoire se compose de quatre chapitres :

1° Chapitre du mode matériel (anatomie);
2° Chapitre du mode immatériel (physiologie);
3° Chapitre de la raison (hygiène);
4° Chapitre de la vertu du corps (gymnastique éducative).

Cet ensemble des connaissances médicales, dont l'exactitude scientifique est malheureusement sujette à caution, s'est transmis et conservé religieusement par les dynasties qui se sont succédé au trône de l'Empire chinois jusqu'au règne des Mings, 1368 après Jésus-Christ; cependant, quelques prêtres taoïstes connaissent aujourd'hui quelques-uns de ces préceptes qui produisent des effets salutaires sur la masse du peuple ignorant l'hygiène la plus élémentaire.

***

D'après Lao-tsé, la structure de l'homme se compose : d'un centre supérieur, où siège l'âme négative; d'un centre moyen, siège des actes involontaires, enfin un centre inférieur ou génital, où siège le principe vital; ces trois centres sont gouvernés par le principe spirituel d'où l'homme émane et où il revient s'il exerce la vertu du corps : ainsi, pour s'assurer l'immortalité il faut donner des soins spéciaux aux organes qui fonctionnent sous les ordres des trois centres.

Voici quelles sont les règles à suivre; ce sont des règles d'hygiène qui s'appliquent à chaque centre séparément :

Le chagrin, l'ennui et la fatigue d'une longue méditation doivent être évités afin de laisser le centre supérieur en repos et les fonctions de ce centre en harmonie.

Le centre moyen doit être l'objet des soins spéciaux : les repas seront composés de légumes et fruits, l'eau comme boisson exclusive, jeûne de temps en temps pour nettoyer les organes.

Enfin le centre inférieur ou génital doit être en repos; pour cela, éviter la solitude et assouplir le corps par des mouvements harmonieux.

Si ces préceptes sont suivis, les organes n'auront pas à combattre, ni contre le marasme, ni les impuretés du centre moyen, ni la fatigue du centre inférieur; alors, les trois centres se trouveront dans une communication harmonieuse avec toutes les parties du corps, et c'est là le système de vie de perfection que tout taoïste doit suivre pour arriver à l'immortalité.

Tels sont, en résumé, les préceptes médicaux de la doctrine de Lao-tsé.



Figure 1. — Bonze en méditation.

Voyons maintenant comment Wan-Hsi-Tsi, grand adepte de Lao-tsé, augmenta ces préceptes pour leur donner des conséquences pratiques.

Son traité se compose de quatre chapitres.

Chapitre 1er. — *Mode matériel* (anatomie).

La racine de l'âme négative se trouve logée dans un compartiment appelé Brillante étoile (crâne), fermé par deux portes, la Porte du ciel (région fronto-pariétale), et la Vieille porte du sud (région occipitale); de chaque côté se trouvent deux clés, la Clé dorée (oreille interne), et la Clé de jade (oreille externe.

L'âme négative se trouve en rapport avec la Chambre de jade (la poitrine) qui contient la Perle de jade (le cœur) et les deux perles suspendues (les poumons).

Le centre moyen se trouve dans l'abdomen appelé Salle brillante, parce qu'elle contient l'Organe solaire (le foie) à droite, l'Organe lunaire à gauche, la rate et les six jonctions lumineuses (intestins).

Le centre inférieur ou génital se trouve dans le palais rouge qui contient le mystère du Printemps (utérus) chez la femme, et les deux divins principes (organes génitaux mâle et femelle).

Quant aux membres, les supérieurs sont désignés sous le nom de Champ court, et les inférieurs sous le nom de Maisons du pied.

Chapitre II. — *Mode immatériel.*

Se conformant à la doctrine de Lao-tsé, Wang-Hsi-Tsi enseigne que le centre fondamental ou spirituel se trouve dans la brillante étoile, c'est le siège principal de la pensée et des idées générales, c'est lui qui commande le centre supérieur, le champ rouge de la perle de jade (circulation du sang), les montagnes fleuries (les mouvements diaphragmatiques et tout le saint principe (les sensations).

Le centre moyen ou végétatif maintient l'harmonie secrète des actes involontaires et les six jonctions (six fonctions : fonction stomacale, fonction hépatique, fonction rénale, fonction pancréatique, fonction intestinale, et fonction vésicale).

Le centre inférieur ou génital occupe une place importante dans la doctrine de Lao-tsé, aussi Wang-Hsi-Tsi l'a étudié en détail.

Le centre génital se trouve en rapport avec tout l'organisme et principalement avec l'étoile brillante, c'est l'élément le plus noble du corps, car c'est lui qui ordonne l'élément mâle et femelle de se joindre pour préparer l âme immortelle, c'est lui qui ordonne à la fontaine de la montagne (l'organe génital mâle) d'apporter le vital principe (liquide séminal) dans le palais rouge (organe génital de la femme). Il agit en même temps sur la perle de jade (cœur) et contribue à l'harmonie des diverses fonctions de l'organisme.

Le 3e chapitre ou chapitre de la raison, comprend

l'étude de l'hygiène thérapeutique basée sur les préceptes médicaux de Loa-tsé pour arriver à l'immortalité.

D'après Wan-Hsi-Tsi, les trois principaux centres décrits par Lao-tsé sont atteints d'incapacité de gérer les diverses fonctions de l'organisme quand la perle de jade (cœur) est troublée dans sa fonction; ce trouble se caractérise par des modifications du pouls. Aussi, grand soin devra être apporté à l'examen du pouls; pour cela, prendre le bras, le fixer, puis appliquer les doigts le long du poignet et examiner les pulsations, les sentir sous les doigts, en regardant le malade de face. Si le pouls est fort, cela indique un vice du centre supérieur, vapeurs malignes, esprits nuisibles (maladies nerveuses).

Si le pouls est lent et faible, il s'agit alors d'un vice du centre vital (génital), et si le pouls est irrégulier, c'est un signe d'un vice du centre moyen (congestion des viscères), enfin si le pouls dépressible est très faible, c'est un signe d'un vice dans les fonctions propres de la pierre de jade (cœur).



Figure 2. — Exercices du corps.

Comme remède à tous ces maux, il faut employer les fruits qui ont les vertus particulières de régulariser les fonctions.

Tels sont les divers préceptes qu'il faut suivre en présence d'un malade. Pour arriver à l'immortalité, il faut exercer la vertu en donnant des soins spéciaux aux organes; ces soins sont les suivants :

Chapitre IV. — Ici nous arrivons à un chapitre tout à fait spécial qui traite de l'éducation des centres



Figure 3. — Exercices respiratoires.

des organes et des membres par la gymnastique et par des soins d'hygiène.

La gymnastique éducative consiste à faire des exercices dans quatre ou cinq positions différentes, suivant le but que l'on veut atteindre.

Aux personnes qui se livrent à la méditation et aux pratiques religieuses, il convient des simples exercices des membres qui consistent à donner aux membres diverses attitudes successives, tantôt en étendant les bras ou les pieds en avant ou en arrière, en tournant la tête cinq à six fois et en avalant en même temps la salive. Ces exercices, dit Wan-Hsi-Tsi, chassent les mauvaises humeurs et les vapeurs malignes.

Aux personnes qui se préparent à l'immortalité, ceux spécialement qui marchent de ville en ville pour apporter la doctrine de Lao-tsé, il convient de faire des exercices de respiration accompagnés de quelques mouvements du tronc et des membres; pour cela, respirer fortement en se frottant la poitrine ou en s'étendant et en s'étirant, joindre les genoux, avaler la salive, et répéter ces mouvements dix ou quinze fois : cela fait chasser les poisons de la poitrine.

Enfin aux personnes faibles et à tous ceux qui veulent gagner l'immortalité par la vertu du corps, il convient de fortifier les organes et de maintenir l'harmonie vitale par la sobriété et le repos.

La sobriété est la condition spéciale du taoïste qui aspire à l'immortalité, et c'est par la sobriété que

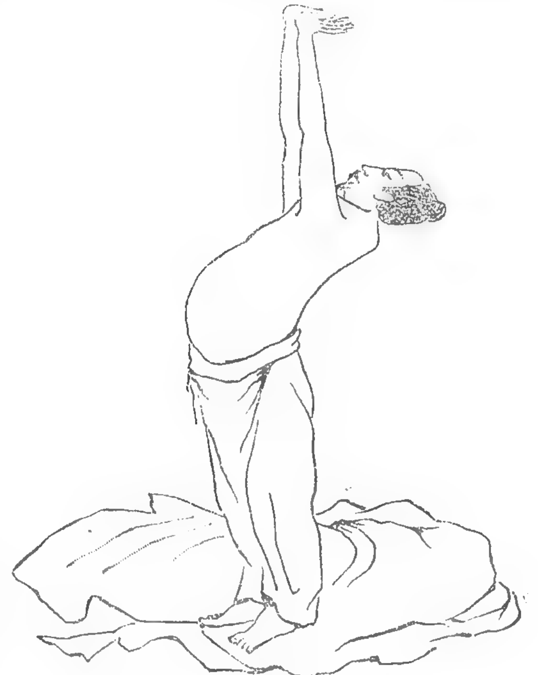


Figure 4. — Exercices respiratoires.

l'esprit suprême s'affranchit du mode matériel et retourne à la nature spirituelle d'où l'homme est émané.

J. Jérusalémy,
Médecin de Tien-Tsin-Putow railway.

VARIÉTÉS

Charmante jeunesse.

A notre époque de dépopulation, les deux historiettes suivantes ne manquent pas de saveur, elles nous viennent du département du Tarn :

Une famille avait deux enfants, notamment une jeune fille de 18 ans, fiancée à un charmant jeune homme. Survint un troisième enfant. Aussitôt le prétendant éconduisit sa fiancée; il s'en disait très épris, mais il ne l'était pas assez pour supporter qu'un nouveau venu eût des droits au partage des terres; il trouvait que l'*affaire* était moins avantageuse.

Dans une autre famille, la fille, qui a 16 ans, a exigé de cohabiter avec sa mère, afin que son père soit tenu à l'écart de tout rapprochement possible où une erreur pourrait être commise : une créature nouvelle aurait nui à son mariage *présumé probable*. (*Bulletin de l'alliance nationale pour l'accroissement de la Population française*, 1910, n° 46.)

La précaution inutile.

M. Seguin, dans une fort intéressante communication à la Société médico-chirurgicale de l'Indo-Chine, a montré quels fâcheux résultats pouvaient produire des mesures prophylactiques mal appliquées. Comme les eaux de rivière et de puits sont facilement souillées par les déjections, on donne aux tirailleurs tonkinois du thé comme « boisson hygiénique » réglementaire. C'est là mesure louable. Or, l'examen bactériologique montra dans ce thé la présence de nombreux bacilles typhiques. Enfin, la « boisson hygiénique » mise, dans des jarres, à la disposition des militaires offrait encore moins de garantie, et le bacille typhique y fut également décelé. Ce dernier résultat ne peut surprendre quand on sait de quelle façon sont trop souvent préparées les infusions constituant les boissons hygiéniques du soldat. A Mon-Bay, il était d'usage, pour n'avoir point à faire bouillir de grandes quantités d'eau, de diluer une infusion concentrée de thé avec de l'eau ordinaire, c'est-à-dire, en l'espèce, avec de l'eau souillée, et cela dans une proportion d'environ une partie de thé pour trois ou quatre parties d'eau. Il est évident que cette addition à de l'eau polluée d'une petite quantité d'infusion, même bouillante, ne pouvait la stériliser. En revanche, par son apport de matières organiques, l'infusion augmentait, faiblement, il est vrai, mais augmentait à coup sûr, la valeur nutritive du mélange, et on obtenait en définitive ce résultat au moins inattendu qu'on transformait en milieu de culture pour le bacille d'Eberth une boisson hygiénique employée comme moyen préventif de la fièvre typhoïde. (*Bulletin de la Société Médico-chirurgicale de l'Indo-Chine*, 1910, n° 3.)

A propos de la mort subite.

La mort subite, toujours impressionnante, est spécialement redoutable dans l'armée, où elle engage généralement la responsabilité du médecin; aussi n'en connaît-on jamais trop les causes possibles. Dans un cas rapporté par M. Bourgeois[1], il s'agit d'un homme de 36 ans, tombé brusquement inanimé sur le sol, tandis qu'il se livrait à son travail habituel à la forge. A l'autopsie, on trouve dans la cavité pleurale gauche un épanchement sanguin de 800 gr. environ, ainsi qu'un volumineux caillot de sang noirâtre étalé et moulé sur les faces antérieure et interne du poumon gauche, caillot pesant 1.500 grammes. Sur la portion thoracique de l'aorte descendante, une perforation circulaire de la dimension d'une pièce de 50 centimes, faite comme à l'emporte-pièce et située sur le bord gauche du tronc artériel; en face de cette perforation s'en trouve une similaire sur la plèvre gauche. La crosse de l'aorte et l'aorte descendante présentent de nombreuses plaques d'athérome avec dégénérescence graisseuse des tuniques; le malade a succombé à la rupture d'une de ces plaques; il n'avait pas d'antécédents syphilitiques, mais était très nettement alcoolique. L'intérêt de ce cas ressort principalement de l'âge du malade et du siège pleural de l'épanchement sanguin.

M. Chailly.

1. *Arch. de méd. et de pharm. militaires*, 1910, Juillet, p. 31.

A travers le Monde

TONKIN

La fièvre récurrente. — La fièvre récurrente est originaire de Chine; elle s'est implantée au Tonkin depuis une quinzaine d'années seulement, au dire des vieux médecins empiriques; elle aurait pénétré dans les provinces du Bas-Delta par la voie maritime et par la frontière de Quang-Si; son importation par les coolies revenus du Yunnam n'est pas démontrée.

Cette maladie semble éviter les grandes villes et les agglomérations riches pour se localiser dans les villages malpropres de la campagne. Elle existe dans le pays à l'état latent; sous l'influence de diverses causes (saisons, famine, malpropreté, encombrement), les cas sporadiques propagent la maladie avec une effrayante rapidité. Cette affection, longtemps confondue avec les manifestations palustres, a déjà étendu ses ravages depuis plusieurs années; il faut s'attendre à voir le typhus récurrent se développer de plus en plus dans notre colonie.

La région contaminée est comprise dans une double boucle en forme d S, sur la rive gauche du Söng-Luc-Vam. Elle est limitée au sud par le huyên de Chin-Linh (province de Hai-Duong), et à l'ouest, par les massifs montagneux du huyên de Luc-Nam. C'est une vaste plaine cultivée en rizières, la plupart inondables au moment des crues. Dans cette plaine très riche s'élèvent des collines incultes d'une altitude inférieure à 100 mètres. Les relations de village à village sont assez difficiles; c'est ainsi que les localités du sud ont pu rester assez longtemps les seules contaminées. Cette partie de la province est généralement saine; quelques cas de paludisme se manifestent seulement dans les villages de l'ouest, plus rapprochés des massifs montagneux et boisés. (J.-M. Imbert, *Annales d'hygiène et de médecine coloniales*, 1910.)

TURQUIE

Du 29 Août au 3 Septembre, 18 cas de choléra, dont 13 mortels, ont été constatés au vilayet d'Erzeroun. (*Bulletin quarantenaire de Constantinople*.)

LIVRES NOUVEAUX

Fernand Bezançon, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin de l'hôpital Tenon. — *Précis de microbiologie clinique*. Deuxième édition entièrement refondue. 1 vol. in-8° (de la collection de *Précis médicaux*), de XVIII-640 pages, avec 148 figures dans le texte, cartonné toile souple. Prix : 9 fr. (MASSON ET Cie, éditeurs.)

La deuxième édition du Précis de microbiologie de M. Fernand Bezançon est en réalité un livre nouveau, car chaque chapitre a été mis soigneusement au courant des derniers travaux, et de nombreux chapitres y ont été ajoutés. Suivant, en effet, de près l'évolution de la bactériologie depuis plus de 15 ans, l'auteur a pensé que, sans sacrifier la clarté et la précision caractéristique de son œuvre et de son enseignement, certaines questions étaient indispensables à connaître pour tout médecin qui veut suivre avec quelque intérêt le mouvement scientifique actuel. Aussi, dès le début, trouvera-t-on un chapitre nouveau consacré à l'exposé des notions sommaires sur l'immunité. En effet, la science bactériologique n'est plus une sorte de botanique, avec des classifications de microbes, mais elle étudie surtout, à l'heure actuelle, les différentes modalités du conflit de l'organisme et de ses agresseurs. Ainsi, elle est devenue de plus en plus une collaboratrice de la clinique traditionnelle, et par la sérothérapie et les vaccinations, elle est devenue un chapitre important de la thérapeutique. Aussi, ce chapitre concis et pourtant clair, où l'on trouvera exposées les principales notions sur les propriétés des sérums, des globules blancs, sur l'hémolyse, la réaction de fixation, l'agglutination, chapitre qui se termine par l'étude des phénomènes d'anaphylaxie, sera particulièrement apprécié.

La technique générale forme le deuxième chapitre. Comme dans la première édition, on ne trouvera pas là une liste fastidieuse de tous les procédés, mais l'exposé de ceux qui ont paru les meilleurs à l'auteur au cours de sa pratique déjà longue de la bactériologie et de son enseignement.

L'étude des microbes a également été remaniée. Dans la classification naturelle en microcoques, coccobacilles, etc., M. Bezançon a essayé de définir quelques groupements qui s'imposent à l'heure actuelle. A une parenté simplement morphologique, s'est surajoutée, ces dernières années, une parenté biologique, qui légitime des rapprochements assez étroits. Ainsi le groupe pneumo-entéro-streptocoque, ainsi les groupes gonocoque-méningocoque-catarrhalis, etc. Des tableaux exposent les caractères communs de ces microbes. Les études récentes sur les propriétés fermentatives des microbes, qui ont pris un tel intérêt, trouvent là également la place importante qui leur revient, pour fixer les différents types de ces groupements, notamment au chapitre méningocoques, qui a été entièrement refait, et au chapitre consacré à l'Eberth, aux paratyphiques et à la dysenterie. De nouveaux chapitres sur le streptococcus mucosus, le bacille de Bordet-Gengou, ont été ajoutés. Bien entendu, au groupe des oosporoses, l'étude du bacille de Koch et des acido-résistants a été l'objet d'une revision et d'une mise au point particulièrement attentive. Les réactions biologiques, agglutinantes, réaction de fixation dans la tuberculose, les tuberculines, sont étudiées avec l'autorité que confère à l'auteur ses travaux sur ce sujet et sa prédilection pour ce chapitre de la bactériologie actuelle. Les nouvelles mycoses, les parasites animaux, trypanosomes, leishmanioses, tréponème de la syphilis, trouvent aussi dans cette deuxième édition la place qui leur est due aujourd'hui. Enfin, près de cent pages sont consacrées à l'étude pratique des analyses bactériologiques, analyse des crachats, du liquide céphalo-rachidien, des exsudats, de l'air, de l'eau, etc., qui terminent cet ouvrage.

S. I. DE JONG.

Buttersack, oberstabsarzt. — *Die Elastizität eine Grundfunktion des Lebens Gedanken und Studien*. 1 vol. in-8° de 176 pages. (F. ENKE, éditeur, Suttgart).

Tout organisme, petit ou grand, se trouve dans un état de tension élastique qui ne reste pas constant, mais change incessamment suivant les besoins du moment. Cette élasticité, ce tonus, est une condition, une fonction fondamentale de la vie au même titre que la sensibilité, la contractilité ou les divers processus calorifiques, sécrétoires, psychiques. Or, il est remarquable que cet intéressant phénomène biologique n'avait été jusqu'ici l'objet d'aucune étude didactique. Dans un volume de près de 200 pages, l'auteur a pris soin de combler cette lacune ; ayant sur cette question longuement arrêté son esprit très scientifique et tout original, il nous montre l'élasticité dans la plupart de ses manifestations vitales et dans ses conséquences normales ou pathologiques.

Après avoir démontré que l'élasticité n'appartient pas seulement aux fibres élastiques mais à tout plasma vivant, il expose que le corps tout entier se trouve constamment dans un état d'oscillation, de vibration dû aux battements du cœur et des artères. Le tonus des tissus recueille et réfléchit l'énergie et la contraction cardiaque. Ainsi, dans les capillaires, les changements de la tension élastique correspondant aux variations de la pression sanguine produisent une sorte de systole et de diastole qui équivalent l'action du cœur. Dans les cas pathologiques, si l'élasticité est amoindrie, il en résulte une hyperémie, une stase pouvant amener même des ruptures avec hémorragie ; ou bien les tissus conjonctifs s'épaississent pour compenser la diminution de l'élasticité et entraînent la sclérose.

L'auteur applique encore ses données à beaucoup de processus physiologiques et pathologiques, surtout aux maladies de l'appareil circulatoire, à l'asthme, etc., en insistant particulièrement sur l'union indispensable, sur l'équilibre nécessaire de toutes les fonctions fondamentales de la vie ; il termine son ouvrage par un chapitre traitant des relations réciproques de l'élasticité et des états psychiques.

Toutes les fonctions fondamentales sont, en effet, pour l'auteur, inhérentes et indispensables à chaque cellule et dans un même organisme chaque cellule se trouve reliée, enchaînée aux autres comme en un véritable état social ; il en résulte que toutes les fonctions avec leurs variations momentanées s'étendent à l'organisme tout entier et pour ainsi dire le parcourent, indépendamment même des nerfs, organes très

différenciés dont le rôle est réservé aux communications étroites entre deux points déterminés.

C'est d'ailleurs une idée chère à l'auteur que l'organisme est composé de qualités, d'énergies et de fonctions, bien plus encore que de tissus et d'organes différents, et il pense que l'étudier ainsi est plus satisfaisant et permet en somme « de le dénouer sans reste », tandis que l'anatomie et la chimie s'arrêtent nécessairement devant l'atome.

La manière toute personnelle et le choix même de ce travail révèlent la puissante originalité d'esprit de l'auteur. Son ouvrage, très scientifique et philosophique, conduit à des aperçus nouveaux et donne fortement à penser. Mais M. Buttersack se plaît à affirmer lui-même combien il a puisé aux sources de grands physiologistes français, et c'est pour nous une raison de plus de dire que son livre mérite une lecture approfondie.

M. Miramond de Laroquette.

Le Cavelier. — *La thérapeutique éclectique, physiologique et philosophique, deuxième édition*, augmentée de 119 pages. 1 volume de 647 pages. Prix : 10 francs (Bascle, editeur).

Ce traité de thérapeutique, dont la première édition fut présentée au Congrès international de Budapest, eut un succès rapide justifié par les idées originales et les vues synthétiques qu'il renferme sur la physiologie normale et pathologique.

L'exposé clair et précis des aperçus généraux, tant sur la physique et la chimie biologiques que sur la psychologie des malades, donne à ce remarquable ouvrage un caractère philosophique qui rend sa lecture aussi attrayante que pratiquement instructive.

Le choix des moyens préconisés pour combattre les maladies est divisé en cinq classes :

1° Les soins d'ordre hygiéniques ;
2° Le régime diététique ;
3° La psychothérapie ;
4° La physiothérapie ;
5° Une médication éclectique et physiologique.

L'appendice sur la philosophie et la physiologie de l'alimentation montre de quelle manière la science de l'hygiène peut exercer une influence favorable sur le développement harmonieux des différentes facultés de l'homme.

Le praticien qui est appelé chaque jour à formuler un régime particulier, trouvera dans ce livre une bonne étude sur la ration alimentaire nécessaire aux différents âges de la vie, ration calculée en équivalence énergétique selon le poids du corps, le climat et le travail de l'individu.

Les considérations générales sur le métabolisme des albumines, des graisses, des hydrates de carbone sont résumées d'après les plus récentes recherches de la chimie biologique et les dernières découvertes de la physiologie gastro-intestinale.

Ce livre, très au courant des procédés de la thérapeutique contemporaine, est un *vade-mecum* qui sera des plus utiles au praticien.

Comme l'a dit le professeur Landouzy, nous devons être reconnaissants à M. Le Cavelier d'avoir su exposer à nos compatriotes du Canada, d'une façon sobre claire et pratique, les doctrines, les méthodes et les techniques de nos Écoles françaises.

P. Desfosses.

D. Uspensky. — *L'organothérapie. Manuel pratique.* 1 vol. de 503 pages. Prix : 5 roubles (Saint-Pétersbourg). Édité par le laboratoire d'organothérapie, Nadejdinskaïa, n° 9, 1910.

Dans cet ouvrage où nous retrouvons réunis un grand nombre d'articles qui ont déjà été publiés par l'auteur dans différents journaux médicaux russes, Uspensky a voulu présenter l'état actuel de nos connaissances sur l'opothérapie aussi complètement et aussi clairement que possible, en mettant particulièrement en relief les indications pratiques. Le plan est très simple : Pour chaque organe, constituant un chapitre à part, Uspensky présente d'abord un aperçu des données physiologiques, puis il énumère les observations cliniques et les résultats obtenus par différents auteurs dans différentes affections avec l'extrait de cet organe. Le chapitre se termine par l'indication des doses à employer pour les injections hypodermiques ou pour l'administration par la bouche.

En jetant les yeux sur le tableau placé sur la couverture de l'ouvrage, et où se trouvent la liste et le prix des extraits opothérapiques préparés par le laboratoire placé sous la direction de l'auteur, on aurait pu porter *a priori* un jugement qui n'est pas justifié par la lecture de l'ouvrage : Uspensky ne craint pas de citer aussi bien les observations où le résultat obtenu a été excellent chez le malade, que les observations où l'opothérapie n'a produit aucune amélioration. Ce livre très documenté rendra de grands services à ceux qui feront des recherches bibliographiques sur les questions de sécrétion interne des organes, et sera utilement consulté par les praticiens familiarisés avec la langue russe.

Michel de Kervily.

Prof. W. Bechterew. — *Les fonctions nerveuses; les fonctions bulbo médullaires.* Deuxième partie : *Fonctions viscérales, sécrétoires, trophiques et thermogéniques.* Un volume in-18, de 620 pages avec 42 figures. Prix : 5 fr. (Doin et fils, 1910.)

Ce volume complète l'œuvre du professeur Bechterew sur les fonctions bulbo-médullaires.

Nous avons analysé ici même la première partie relative aux fonctions sensitivo-motrices.

Cette seconde partie est consacrée à un domaine singulièrement plus complexe et mal connu.

Il suffit de parcourir les divers chapitres sur l'innervation des mouvements respiratoires, digestifs, cardiaques, vasculaires et excrétoires, sur l'innervation des sécrétions et des organes génitaux, sur les fonctions trophiques du système nerveux et son influence sur les muscles, les os, les glandes, les vaisseaux, les organes des sens, la peau, etc., et la thermogenèse pour se rendre compte de la richesse de ce volume en documents qui font souvent éclater le cadre anatomique trop étroit bulbo-médullaire.

Un dernier chapitre sur les fonctions neuro-psychiques de la moelle et du bulbe est particulièrement suggestif. L'auteur y considère les fonctions psychiques comme constituant la réaction de l'organisme à certaines irritations, fondée sur les résultats de l'expérience individuelle passée.

Laignel-Lavastine.

Dr Oscar Jennings. — *Morphinisme et la morphinomanie et les différentes méthodes de sevrage sans souffrance*, traduit de l'anglais avec une intro-

duction, par le Dr Henri Mignon. 1 vol. in-8° raisin, 2 fr. 50. (Vigot frères, éditeurs).

Le grand mérite du Dr Jennings est d'avoir insisté sur la classification des morphinomanes en maniaques de la morphine, psychopathes dégénérés rebelles à toute cure; en morphinomanes d'habitude capables d'accepter l'essai d'une cure consciencieuse; et en morphinomanes accidentels radicalement et rapidement curables, et d'avoir montré qu'à côté de la désintoxication pure et simple du morphino-maniaque, le spécialiste devra tendre surtout à rééduquer et à rendre normale la volonté défaillante du malade, en un mot à lui rendre son self-contrôle.

Alfred Martinet.

BIBLIOGRAPHIE

2200. — **E. Brumpt.** — Précis de Parasitologie. Préface de M. le professeur R. Blanchard. 1 vol. in-8° (de la *Collection de Précis Médicaux*) de xxvi-915 pages, avec 683 figures, dont 240 originales dans le texte et 4 planches hors texte en couleurs, relié toile souple. Prix : 12 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2201. — **L. Audain.** — Fièvres intertropicales : *Diagnostic hématologique et clinique*. 1 vol. gr. in-8° de 1.180 pages. (*A. Maloine*, éditeur.)

2202. — **H. Schridde.** — Studien und Fragen zur Entzundungslehre. 1 vol. in-8° de 50 pages. Prix : mark, 1,40. (*Gustav Fischer*, éditeur à Iéna.)

2203. — **A. Biedl.** — Innere Sekretion : *Ihre physiologischen Grundlagen und ihre Bedeutung für die Pathologie*. 1 vol. gr. in-8° de xi-538 pages. Prix : 20 marks. (*Urban et Schwarzenberg*, éditeurs à Berlin.)

2204. — **M. Sénéchal.** — Consultations et formulaire de thérapeutique gynécologique. 1 vol. in-18 de 360 pages. Relié. Prix : 5 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)

2205. — **A. Von Frisch.** — Die Krankheiten der Prostata. 2e édition. 1 vol. in-8° de v-305 pages. Prix : marks : 6,50. (*Alfred Hölder*, éditeur à Vienne et Leipzig.)

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

Sommaire du n° 10.

Mémoires originaux :

J. Comby. — Nouveaux cas de scorbut infantile.

H. Triboulet et L. Ribadeau-Dumas. — Ostéo-périostites nodulaires symétriques des os plats du crâne chez les nourrissons tuberculeux.

F.-X. Gouraud. — La tuberculin-thérapie chez l'enfant.

Carle Rœderer. — A propos du traitement cinésique des scolioses.

Recueil de faits :

G. Schreiber. — Pleurésie purulente métapneumonique et psoïtis chez une enfant de huit ans.

P. Haushalter. — Un cas de névrite optique familiale et héréditaire.

P. Haushalter. — Un cas d'érythrodermie desquamative du nourrisson.

Revue générale :

J. Comby. — Le signe de Grocco dans les pleurésies.

Analyses.

Publications périodiques. — Thèses et brochures. — Livres.

Nouvelles. — Informations.

REVUE DE GYNÉCOLOGIE ET DE CHIRURGIE ABDOMINALE

Sommaire du n° 3 (Septembre).

Travaux originaux :

Vautrin (de Nancy). — De la torsion axiale de l'utérus fibromateux.

Guibé. — Contusions et ruptures traumatiques du duodénum (première partie).

Proust et Infroit. — Deux cas de calculs de la portion lombo-iliaque de l'uretère (avec 7 figures dans le texte et 2 planches hors texte).

Analyses :

Gynécologie. — Chirurgie abdominale.

Index bibliographique.

JOURNAL DE PHYSIOLOGIE ET DE PATHOLOGIE GÉNÉRALE

Sommaire du n° 5.

Travaux originaux :

Ch. Dhéré et M. Gorgolewski. — Recherches sur les propriétés physico-chimiques de la gélatine déminéralisée (premier mémoire).

Maurice Nicloux. — Décomposition du chloroforme dans l'organisme.

E. Gley et A. Richaud. — La teneur en calcium du muscle cardiaque; recherches faites sur le cœur du lapin et sur celui du chien.

Maurice Nicloux. — Les produits de décomposition du chloroforme dans l'organisme.

L. Lapicque et J. Petetin. — Nouvelles recherches sur un modèle de la polarisation en vue de la théorie physique de l'excitation.

G. Guerrini. — De quelques substances contenues dans le sérum sanguin des animaux fatigués déterminant l'inhibition de la propriété phagocytaire des leucocytes.

P. Lemoine. — Action de la lumière solaire sur la vitalité et la virulence du bacille d'Eberth.

M. Jullien. — Quelques recherches sur la filtrabilité du virus-vaccin.

Kelsch, Teissier et Camus, avec la collaboration de MM. **Tanon et Duvoir.** — Contribution à l'étude de la variolo-vaccine (premier mémoire).

L. Lyon Caen. — Recherches expérimentales sur la tension superficielle des urines; applications à la différenciation des ictères (deuxième mémoire).

Kelsch, Teissier et Camus, avec la collaboration de MM. **Tanon et Duvoir.** — Nouvelle contribution à l'étude de la variolo-vaccine (deuxième mémoire).

L. Camus et E. Gley. — Recherches sur l'immunisation contre les sérums toxiques. Action réciproque du sérum d'anguille ou du sérum de torpille sur les animaux immunisés contre l'un ou l'autre de ces sérums. Action du sérum de congre sur les animaux immunisés contre le sérum d'anguille.

Analyses.

Physiologie. — Pathologie générale.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'hôpital Saint-Antoine. — Cours technique de clinique et thérapeutique avec application des méthodes spéciales et nouvelles.

Un cours de vacances aura lieu du mardi 25 Octobre au samedi 5 Novembre 1910 au pavillon Moïana, dans le service et le laboratoire de M. le professeur Hayem. Ce cours, essentiellement pratique, comprendra l'examen clinique des malades et la démonstration des procédés spéciaux de diagnostic et de traitement. Il sera fait par MM. Bensaude, médecin des hôpitaux, G. Rosenthal, Pater et Agasse-Lafont, chefs de clinique et de laboratoire.

Programme du cours : I. *Affections de l'appareil digestif.* — Exploration clinique de l'œsophage; rétrécissement et dilatations. — Œsophagoscopie. — Exploration clinique de l'estomac. — Le chimisme gastrique. — Les crises gastriques; la douleur dans la séméiologie gastrique. — L'ulcère de l'estomac et son traitement. — Le cancer de l'estomac : son diagnostic précoce; la réaction de Weber, traitement. — Les sténoses pyloriques. — La constipation. — Les entérites : entérite tuberculeuse, entérite muco-membraneuse; leur traitement. — Les entérites infantiles et leur traitement. — Exploration du rectum : recto-sigmoïdoscopie; les rétrécissements du rectum. — II. *Affections de l'appareil respiratoire.* — Examen clinique du poumon. — Le diagnostic de la tuberculose au début. — Son traitement : suralimentation, hygiène, gymnastique respiratoire, etc. — Les pleurésies et leur traitement. — La pneumonie de l'adulte et son traitement. — Les broncho-pneumonies infantiles et leur traitement. — Les dispensaires antituberculeux. — III. *Le sang en clinique.* — Importance et facilité de l'examen du sang. — Etude des principales modifications portant sur les globules blancs, les globules rouges, les hématoblastes, le réticulum fibrineux. — Séméiologie, diagnostic et traitement de la chlorose, des leucémies, des anémies pernicieuses, des purpuras. — IV. *Affections du cœur et du foie.* — Affections mitrales. — Affections aortiques. — L'asystolie et son traitement. — Diagnostic des affections du foie. — Les cirrhoses. — Les ictères.

Ce cours sera complet en 20 leçons. Chaque leçon sera suivie de démonstrations pratiques et d'examens de malades. Les leçons auront lieu à l'hôpital Saint-Antoine, pavillon Moïana, tous les jours de 2 h. 1/4 à 3 h. 1/4 et de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2. Le droit à verser est de 50 francs. Le nombre d'élèves est limité.

Les inscriptions seront reçues au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

NOUVELLES

Congrès français de Chirurgie. — Les questions suivantes ont été mises à l'ordre du jour du prochain Congrès (Paris 1911) :

1° Diagnostic et traitement de l'appendicite chronique. Rapporteurs : MM. Silhol (de Marseille) et Walther (de Paris);

2° Traitement des péritonites. Rapporteurs : MM. Témoin (de Bourges) et Hartmann (de Paris);

3° Traitement sanglant des fractures du fémur. Rapporteurs : MM. Bérard (de Lyon) et Alglave (de Paris).

Vice-président pour 1911 (président pour 1912) : M. Delorme.

Distinctions honorifiques. — Liste des médecins civils auxquels le ministre a conféré, par décision du 23 Septembre 1910, des récompenses honorifiques pour les soins ou les médicaments qu'ils donnent gratuitement aux militaires de la gendarmerie et à leurs familles.

Lettre d'éloges officiels — MM. Galtier, à Vincennes (Seine); Labiche, à Méréville (Seine-et-Oise); Delage, à Levallois-Perret (Seine); Laurent, à Noisy-le-Sec (Seine); Blasart, à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais); David, à Thourotte (Oise); Grimpret, à Vervins (Aisne); Couderc, à Mouy (Oise); Parat, à Douvres (Calvados); Fontaine, à Saint-Sever (Calvados); Bertin, à Brionne (Eure); Thuillié, à Berthenonville (Eure); Bézier, à Thiron-Gardais (Eure-et-Loir); Roger, au Grand-Lucé (Sarthe); Clouet, à Maintenon (Eure-et-Loir); Roux, à Ferrière (Seine-et-Marne); Bégué, à Saint-Soupplets (Seine-et-Marne); Coutry, à Nangis (Seine-et-Marne); Bouté, à la Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne); Watteau, à Laroche (Yonne); Ruais, à Quarré-les-Tombes (Yonne); Mascarel, à l'Isle-sur-le-Serein (Yonne); Marion, à Tonnerre (Yonne); Thierry, à Ancy-le-Franc (Yonne); Cornu, à Neuvy-Sautour (Yonne); Ferrand, à Blois (Loir-et-Cher); Vignon, à Ville-en-Tardenois (Marne); Cassin, à Sommepy (Marne); Bourgraff, à Hussigny (Meurthe-et-Moselle); Peck, à Fismes (Marne); Etienne, à Renwez (Ardennes); Bouvier, Fontaine (territoire de Belfort); Dumont, à Quingey (Doubs); Jacquot, à Plombières (Vosges); Bouchot, à Mont-sous-Vaudrey (Jura); Khinitz, à Saint-Florent-sur-Cher (Cher); Rogier, à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or); Goy, à Gorgoloin (Côte-d'Or); Royer, à Recey-sur-Ource (Côte d'Or); Bidault, à Liernais (Côte-d'Or); Virtely, à Montbard (Côte-d'Or); Proutière, à Châteauneuf (Maine-et-Loire); Pasquier, à Candé (Maine-et-Loire); Richard, à Rivarennes (Indre-et-Loire); Dupont, à Lussac-les-Châteaux (Vienne); Moreau, à Lusignan (Vienne); Michiels, à Chauvigny (Vienne); Cousin, à Couhé (Vienne); Boutineau, à Couhé (Vienne); Orlowski, à Mirebeau (Vienne); Herbert, à Liffré (Ille-et-Vilaine); Legalcher-Baron, à Saint-Pierre-Eglise (Manche); Hery, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord); Baudet, à Caulnes (Côtes-du-Nord); Cousin, à Loudéac (Côtes-du-Nord); Chambrin, à Jugon (Côtes-du-Nord); Duval, à Valognes (Manche); Jolivel, à Châteaugiron (Ille-et-Vilaine); Gaudin, à Montauban (Ille-et-Vilaine); Bréal, à Janzé (Ille-et-Vilaine); Simon de Villeneuve, à Quintin (Côtes-du-Nord); Debains, à Saint-Waast (Manche); Héret, à Chateaubriant (Loire-Inférieure); Burot, à Palluau (Vendée); Richard, à Rosporden (Finistère); Keranguyader, à Crozon (Finistère); Lautraite, à Montembœuf (Charente); Pillet, à Baignes (Charente); Bosviel, à Neuvic (Dordogne); Boissel, à Saint-Cyprien (Dordogne); Couturier, à Mérinchal (Creuse); Baysselance, à Eymet (Dordogne); Saisy, à Rouillac (Charente); Rouchaud, à la Tour-Blanche (Dordogne); Sabatier, à Ambert (Puy-de-Dôme); Delort, à Vic-sur-Cère (Cantal); Baduel, à Condat (Cantal); Boulaud, à Pontaumur (Puy-de-Dôme); Depoux, à Pionsat (Puy-de-Dôme); Pourtier, à Saint-Gervais (Puy-de-Dôme); Peschaud, à Murat (Cantal); Champommier, à Saint-Eloi-les-Mines (Puy-de-Dôme); Bertucat, à Saint-Bonnet-le-Château (Loire); Tronchère, à Langeac (Haute-Loire); Andraud, à Pontgibaud (Puy-de-Dôme); Achard, à Saint-Laurent-du-Pont (Isère); Bellin, à Tencin (Isère); Larrivé, à Meyzieu (Isère); Berger, aux Avenières (Isère); Albert, à Cours (Rhône); Gerin, à Rives (Isère); Giraud, à Vinay (Isère); Masson, à Tullins (Isère); Garcin, à Crémieu (Isère); Mathian, à Crémieu (Isère); Bonnard, à Livron (Drôme); Ricateau, à Crest (Drôme); Lacrosaz, à Saint-Julien (Haute-Savoie); Bouchet à Cruseilles (Haute-Savoie); Truffet, à Seyssel (Ain); Chazalon, à Viviers (Ardèche); Dormoy, à Molières-sur-Cèze (Gard); Bonnet, à Ruoms (Ardèche); Dumaine, à Tournon (Ardèche); Cabanes, à Cavaillon (Vaucluse); Michel, à Cadenet (Vaucluse); Cat, à Saint-Marcel (Bouches-du-Rhône); Pourrière, à Saint-Louis (Bouches-du-Rhône); Brueys, à Marguerittes (Gard); Boissin, à Joyeuse (Ardèche); Liautaud, à Entrevaux (Basses-Alpes); Bonnet, à Colmars (Basses-Alpes); Caire, à Manosque (Basses-Alpes); Bernard, à Forcalquier (Basses-Alpes); Lacombe, à Sévérac-le-Château (Aveyron); Rivemâle, à Montbazens (Aveyron); Rodat, à la Salvetat-Peyralès (Aveyron); Bouty, à Nant (Aveyron); Augé, à Saint-Sernin-sur-Rance (Aveyron); Conturie, à Langogne (Lozère); Auréjac, à Sénergues (Aveyron); Delmas, à Millau (Aveyron); Chabret-du-Rieu, à Villeneuve (Aveyron); Fisseux, à Cornus (Aveyron); Terson, à Puylaurens



(Tarn); Prax, à Limoux (Aude); Pauc, à Lézignan (Aude); Aussenac, à Lautrec (Tarn); Lombard, à Saint-Martory (Haute-Garonne); Bernadac, à Saint-Girons (Ariège); Dasté, à Boulogne (Haute-Garonne); Cadéac, à Boulogne (Haute-Garonne); Larrieu, à Montesquieu-Volvestre (Haute-Garonne); Dedieu, à Oust (Ariège); Soucix, à Saint-Martory (Haute-Garonne); Sarlaboux, à Saint-Martory (Haute-Garonne); Lian, à Eauze (Gers); Treille, à Bassoues Gers); Dousset, à Aignan (Gers); Duclos, à Condom (Gers); Dessort, à Seix (Ariège); Cep, à Salies (Haute-Garonne); Couécou, à Nogaro (Gers); Pradère, à Aspet (Haute-Garonne); Anel, à Massat (Ariège); Martin, à Penne (Lot-et-Garonne); Villeneuve, à Moissac (Tarn-et-Garonne); Brugel, à Figeac (Lot); Balland, à Saint-Porchaire (Charente-Inférieure); Blazy, à Saint-Jean-de-Luz (Basses-Pyrénées); Puyo, à Grenade-sur Adour (Landes); Branère, à Soustons (Landes); Bula-Lafont, à Saint-Martin-de-Seignaux (Landes); Borde, à Lourdes (Hautes-Pyrénées); Joly, à Saint-Ciers sur-Gironde (Gironde); Petit, à Libourne (Gironde); Jaubert, à Saint-Médard-de-Guizières (Gironde); Groc, à Saint-Symphorien (Gironde); Delaye, à Boucat (Gironde); Susini, à Berrouaghia (Alger); Monier, à Cassaigne (Oran); Espérandieu, à Souk-Ahras (Constantine); Tauzin, à M'Sila (Constantine); Marbot, à Mondovi (Constantine); Lussan, à Akbou (Constantine); Ferrand, aux Riceys (Aube); Guilbard, à Chavanges (Aube); Calbat, à Mirecourt (Vosges); Larroque, aux Riceys (Aube); Bachimont, à Nogent-sur-Seine (Aube); Marion, à Clairvaux (Aube); Voinot, à Harroué (Meurthe-et-Moselle); Trouillet, à Kairouan (Tunisie).

Médaille de bronze. — MM. Verin, à Saint-Cloud (Seine-et-Oise); Landry, à Maule (Seine-et-Oise); Blois, à la Plaine-Saint-Denis (Seine); Dubiquet, à Auby (Nord); Souillard, à Bruay (Pas-de-Calais); Branthomme, à Noailles (Oise); Mouflier, à Villers-Cotterets (Aisne); Roisin, à Crèvecœur (Oise); Portes, au Havre (Seine-Inférieure); Bouju, à Darnétal (Seine-Inférieure); Lefranc, à Cléey (Calvados); Marette, à Châteauneuf (Eure-et-Loir); Bagourd, à Argentan (Orne); François, à Vézelay (Yonne); Serullaz, à Seyssel (Ain); Truchon, à Ambérieu (Ain); Guillermet, à Saint-Germain-de-Joux (Ain); Légerot, à Beaufort (Jura); Malfuson, à Sancerre (Cher); Guyot, à Lormes (Nièvre); Duprey, à Château-Chinon (Nièvre); Brigault, à Sainte-Maure (Indre-et-Loire); Anthenac, à Sainte-Sévère (Indre); Meignan, à Chalonnes (Maine-et-Loire); Chailloux, à Champigné (Maine-et-Loire); Malon, le Tilleul (Manche); Baudouin, à Corlay (Côtes-du-Nord); Rondel, à Saint-Froment (Manche); Richard, à Fontenay-le-Comte (Vendée); Gardette, à Azerat (Dordogne); Jany, à Auzances (Creuse); Darfeuille, à Evaux (Creuse); Tauty, à Vallières (Creuse); Chayron, à Villefranche-de-Lonchapt (Dordogne); Prévost, à Thiviers (Dordogne); Moret, à Massiac (Cantal); Rouchon, à Paulhaguet (Haute-Loire); Berthaud, à Saint-Paul-en-Jaret (Loire); Guichard, le Donjon (Allier); Daumy, à Saint-Eloi-les-Mines (Puy-de-Dôme); Ferroud, à Chasselay (Rhône); Liaudet, à Saint-Symphorien-sur-Coise (Rhône); Aulès, à Saillans (Drôme); Gazel, à Gignan (Hérault); Bonnet, à Belmont (Aveyron); Fualdès, à Firmy (Aveyron); Biar, à Miradoux (Gers); Cassaigneau, à Montréal (Gers); Vialolle, à Carbon-Blanc (Gironde); Brieu, à Guîtres (Gironde); Méjasson, à Ars-sur-Ré (Charente-Inférieure); Darbouet, à Boucau (Basses-Pyrénées); Bertin, à Guyotville (Alger); Schieffer, à Tlemcen (Oran); Pison, à Ménerville (Alger); Arribat, à la Salvetat (Hérault).

Médaille d'argent. — MM. Crouslé, à Magny-en-Vexin (Seine-et-Oise); Stieffel, à Joinville-le-Pont (Seine); Doat, à Boulogne-sur-Seine (Seine); Bresselle, à Oisy-le-Verger (Pas-de-Calais); Collette, à Ardres (Pas-de-Calais); Verdière, à Bertincourt (Pas-de-Calais); Duriez, à Pierrefonds-les-Bains (Oise); Couty, à Vic-sur-Aisne (Aisne); Toussaint, à Albert (Somme); Berthelémy, à Braisne (Aisne); Gourdier, à Bretteville-sur-Laize (Calvados); Agut, à la Barre-en-Ouche (Eure); Texier, à Bourgachard (Eure); Bardet, à Anet (Eure-et-Loir); Hommey, à Sées (Orne); Mézange, à Lassay (Mayenne); Gairol, à Carigan (Ardennes); Poncin, à Montrevel (Ain); Beaupère, à Salornay-sur-Guye (Saône-et-Loire); Tounissont, à Culan (Cher); Tabaraud, à Fontevrault (Maine-et-Loire); Paterne, à Nueil-sur-Passavant (Maine-et-Loire); Roger, à Levroux (Indre); Enon, à Argenton-l'Eglise (Deux-Sèvres); Fauvel, à Coutances (Manche); Dupas, à Nort-sur-Erdre (Loire-Inférieure); Thomas, à Nexon (Haute-Vienne); Rouby, à Lapleau (Corrèze); Millet-Lacombe, Sireyjol, à Saint-Pardoux-la-Rivière (Dordogne); Florand, à Bourg-Lastic (Puy-de-Dôme); Chaussende, au Monastier (Haute-Loire); Lacroix, à Pont-du Château (Puy-de-Dôme); Denier, à la Tour-du-Pin (Isère); Feyat, à Saint-Symphorien-d'Ozon (Isère); Déluermoz, à Vulbens (Haute-Savoie); Dumas, à Lédignan (Gard); Clarou, au Vigan (Gard); Laugier, au Bar (Alpes-Maritimes); Filippini, à Olmi-Cappella (Corse); Belgodère, à Calvi (Corse); Constans, à Brasc (Aveyron); Bascou, à Bouisse (Aude); Roudouly, à Caussade (Tarn-et-Garonne); Paganel, à Saint-Sylvestre (Lot-et-Garonne); Boudou, à Montech (Tarn-et-Garonne); Robin, à Saint-Hilaire (Charente-Inférieure); Eveillé, à Saint-Bounet (Charente-Inférieure); Sternberg, à Castres (Gironde); Pierre, à Bouïra (Alger); Pierre, à Bouïra (Alger); Cornebois, à Hussein-Dey (Alger); Moreau, à Chaource (Aube); Cornu, à Ervy (Aube),

Médaille de vermeil. — MM. Morisson, à Maisons-Alfort (Seine); Ledru, à Vic-en-Artois (Pas-de-Calais); Boulinguez, à Hénin-Liétard (Pas-de-Calais); Heutte, à Beaumetz-les-Loges (Pas-de-Calais); Legrand, à la Bassée (Nord); Lequette, à Liévin (Pas-de-Calais); Petit, à Château-Thierry (Aisne); Despiau, à Château-Gontier (Mayenne); Chaigneau, à Saint-Denis-d'Orques (Sarthe); Thalinger, à Bonnétable (Sarthe); Filleul, à la Ferté-Vidame (Eure-et-Loir); Forgeron, à Saint-Florentin (Yonne); Henry, à Saulx (Haute-Saône); Coillot, à Cendrey (Doubs); Laurent, à Cosne (Nièvre); Placé, à Mehun-sur-Yèvre (Cher); Deschand, à Ile-Bouchard (Indre-et-Loire); Faucon, à Landelles-et-Compigny (Calvados); Morls, à Pouzauges (Vendée); Bourigault, à Moisdon-la-Rivière (Loire-Inférieure); Filhoulaud, à Pierre-Buffière (Haute-Vienne); Bussy, à Lubersac (Corrèze); Revouy, à Saint-Symphorien-d'Ozon (Isère); Boimond, à Saint-Jeoire (Haute-Savoie); Convers, à la Javie (Basses-Alpes); Albespy, à Marcillac (Aveyron); Andrieu, à Capdenac-Gare (Aveyron); Echernier, à Saint-Paul (Pyrénées-Orientales); Cartade, à Estagel (Pyrénées-Orientales); Bos, à Lesparre, (Gironde); Schmitt, à Baccarat (Meurthe-et-Moselle).

Services rendus a l'Assistance publique. — *Médaille d'argent.* M. Bernard, à Roubaix (Nord).

Service de santé de la marine. — M. Chevalier, médecin en chef de 1re classe, est promu au grade de médecin général de 2e classe.

— Les congés suivants sont accordés : à M. le médecin de 1re classe Dargein, du port de Rochefort, professeur à l'Ecole d'application à Toulon, un congé d'études de trois mois, pour suivre les cliniques médicales et les laboratoires de clinique médicale à la Faculté de Bordeaux.

A M. le médecin de 1re classe Carbonel, du port de Toulon, un congé d'études de trois mois, pour suivre les cours de l'Institut dentaire de Paris.

A M. le médecin de 1re classe Cauvin, du port de Toulon, un congé d'études de trois mois, pour suivre les travaux des laboratoires et les services médicaux de la Faculté de médecine de Paris.

CONCOURS

Internat. — Le jury est provisoirement composé de MM. Macaigne, Dufour, Josué, Michel, Lejars, Paul Riche, Cathala, qui acceptent, MM. Vurpas, Delbet et Gaucher n'ont pas encore fait connaître leur acceptation.

Externat. — **Anatomie.** — *Séance du 4 Octobre.* — *Veines du membre supérieur.* — Ont obtenu ; MM. Loré, 12 1/2; Kahn, 14; Lavat, 14 1/2: Lorain, 15 1/2; Lasmartres et Leray, 11; Le Coq, 8; Lebrun, 12 1/2; Quantin, 7; Michalowki, 13; Meunier, 10 1/2; Morlot, 17; Poucy, 14. Mlles Kaufmann, 9; Moulard, 14.

Séance du 5 Octobre. — Artères de la main. — Ont obtenu : MM. Morizot de Treigny, 13 1/2; Regnault de la Soudière, 14; Mignot, 14; Pinel, 16; Morestin, 12 1/2; Merlin; Muller, 12; Plichet, 14; Rameau, 5; Polonowsky, 16; Quesnel, 14; Ramijean, 15; Monestier, 15 1/2; Martin, 19; Ramadier, 10; Moutier, 17 1/2, Pelletier, 6. Mlles Pinett, 14; Mille, 15.

Pathologie. — *Séance du 4 octobre. — Lavage de l'estomac. Indications et technique.* — Ont obtenu : MM. Bléteau, 14 1/2; Barbion, 9; Andréoli, 9; Brawarsky, 9; Ach, 8; Brousseau, 10; Bourgoin, 9; Abrial, 9; Binet (Léon), 12; Bavachi, 8; Brabander, 18; Bozonet, 8; Boyau, 15; Cassan, 13; Djismedjian, 5; Caron, 17; Blot, 17 1/2; Caillet, 9. Mlles Cassar, 17; Cabiale, 16.

Séance du 5 Octobre. — Symptômes et diagnostic de l'angine diphtérique. — Ont obtenu : MM Breitmann, 6; Capoulade, 8; Béhagne, 8; Bonnet, 14; Barrès, 12; Bureau (L.), 16 1/2; Bureau (A.), 2; Bardon, 15; Beaud, 15; Barbier, 16; Besse, 12; Bellon, 8; Beaumais, 12; Boucher, 17 1/2; Besson, 18; Barbatès; Bugeau, 15; Bartemant, 15 1/2; de Butler d'Ormond. Mlles Bruyère, 17 1/2; Billoud, 15.

Séance du 6 Octobre. — Symptôme de la fièvre typhoïde dans le 2e septenaire. — Ont obtenu : MM. Barois, 17; Broussin, 17; Bougault, 14; Buneau, 14; Calderon, 17 1/2; Blindmann, 12 : Flick, 14; Grillet, 10; Goy, 13; Hufnagel, 17 1/2; Falliès, 8; Farfalio, 8; Hemmardinger, 17 1/2; Imbert (Jean), 9; Feugier, 8; Gondal, 10; Herchkovitch, 1/2; Fieux; Gourdin, 7; Goubert, 8,

Internat de Saint-Maurice. — Un concours pour l'internat de l'asile national des convalescents (ancien asile de Vincennes) Saint-Maurice (Seine) sera ouvert le mardi 15 Novembre 1910, au ministère de l'Intérieur, salle Telmon.

On trouvera au secrétariat de l'asile et chez le concierge de la Faculté de médecine, des exemplaires de l'arrêté ministériel, qui fixe les conditions d'admissibilité et le programme du concours.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 19 *Octobre*, à 1 heure. — M. POTTET : Contribution à l'étude anatomique, histologique, physiologique du corps jaune pendant la grossesse; MM. Pinard, Blanchard, Couvelaire, Mulon. — M. KAUFMANN : Contribution à l'étude clinique, histologique, biologique de l'actinomycose; MM. Blanchard, Pinard, Couvelaire, Mulon. — M. TREYVE : Accidents professionnels chez les horticulteurs; MM. Blanchard, Pinard, Couvelaire, Mulon. — M. DEHELLY : Résection de l'intestin grêle dans la hernie gangrénée; MM. Segond, Delbet, Gosset, Pierre Duval. — M. CARTON : Contribution à l'étude de la hernie inguino-interstitielle; MM. Segond, Delbet, Gosset, Pierre Duval. — M. GANTIER : Etat actuel des recherches sur la strophanine. Etude expérimentale de so.. action sur le rein; MM. Delbet, Segond, Gosset, Pierre Duval.

Jeudi 20 *Octobre* à 1 heure. — M. POGUAUD : L'albuminurie dans la scarlatine, ses rapports avec la diphtérie; MM. Hutinel, Thoinot, Claude, Nobécourt. — M. JAMME : Diagnostic sur l'état mental de Junot, duc d'Abrantès (1771-1813); MM. Thoinot, Hutinel, Claude, Nobécourt. — M. DEVERRE : Essai sur les rapports de l'hydronéphrose et du traumatisme; MM. Pozzi, Lannelongue, Marion, Auvray. — M. CHARDIN Rupture spontanée de la cornée dans le glaucome; MM. Delapersonne, Pozzi, Marion, Auvray.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 17 *Octobre* 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM Reclus, Gosset, Pierre Duval. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Hartmann, Proust, Ombrédanne. M. Gaucher, censeur; M. Legry, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque, à 9 heures du matin : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Lœper, suppléant.

Mardi 18 *Octobre* 1910 — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Laënnec : MM. De Lapersonne, Thiéry, Auvray. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec : MM. Quénu, Marion, Morestin. M. Thoinot, censeur; M Rénon, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série). Charité : MM. Gilbert, Jeanselme, Carnot. — 5e (Deuxième partie (2e série), Charité : MM. Chauffard, Castaigne, Nobécourt. M. Gilb. Ballet, censeur; M. Gouget, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie). Clinique Tarnier, à 9 heures du matin : MM. Bar, Demelin, Brindeau. M. Maillard, suppléant.

Mercredi 19 *Octobre* 1910. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Roger, Desgrez, Legry. Epreuves pratiques. — 1er, Oral : MM. Nicolas, Branca, Ombrédanne. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Gaucher, Sicard, André Jousset. — 4e : MM. Pierre Marie, Richaud, Macaigne. M. Hartmann, censeur; M. Zimmern, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Lepage, Wallich. Potocki. M. Marcel Labbé, suppléant.

Jeudi 20 *Octobre* 1910. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Pierre Marie, Nicloux, Bruupt. Epreuve pratique. — 2e : MM. Prenant, Langlois, Maillard. — 4e (1re série) : MM. Pouchet, Fernand Bezançon, Balthazard. — 4e (Deuxième série) : MM. Chantemesse, Gilb. Ballet, Carnot. — 1er, Sages-femmes ; MM Ribemont-Dessaignes, Thiéry, Demelin. M. Ch. Richet, censeur; M. André Broca, suppléant.

Vendredi 21 *Octobre* 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Segond, Gosset, Pierre Duval. — 5e, Chirurgie (Première parti) (2e série), Necker : MM. Delbet, Proust, Ombrédanne. M. Pierre Marie, censeur ; M. Zimmern, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque, à 9 heures du matin : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Mulon, suppléant.

Samedi 22 *Octobre* 1910. — 2e, Sages-femmes, Beaujon, à 9 heures du matin : MM. Ribemont-Dessaignes, Demelin, Jeannin. M. Nobécourt, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

Le Gerant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX
Professeur L. Landouzy. Anémie et ictère hémolytiques tuberculeux. Bacillo-tuberculose hémolysante, anémie grave et subictère, par fragilité globulaire chez un phtisique pulmonaire.
Chicotot. Traitement des végétations vénériennes par la radiothérapie.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER
Société des médecins allemands de Bohême.
Société médico-chirurgicale d'Édimbourg.
Société ophtalmologique de Londres.
Société médico-chirurgicale de West-London.

CONGRÈS
IIe Conférence internationale pour l'étude du cancer. Paris, 1er-5 Octobre 1910. (*Suite.*)
IIe Congrès international des maladies professionnelles. Bruxelles, 10-14 Septembre 1910. (*Fin.*)
Association française de chirurgie, XXIIIe Congrès. Paris, 3-8 Octobre 1910.

SOCIÉTÉS DE PARIS
ANALYSES
CHRONIQUE
Henri Besnier. Le Ier Congrès des colonies de vacances.
VARIÉTÉS
LIVRES NOUVEAUX
BIBLIOGRAPHIE
SOMMAIRES DES REVUES
NOUVELLES

LE Ier CONGRÈS DES COLONIES DE VACANCES

(Paris, 30 Septembre-2 Octobre 1910.)

72.800 petits colons.
Une œuvre de relèvement national.

Les *colonies de vacances* créées en faveur des petits citadins anémiés constituent un des remèdes les plus efficaces pour tonifier l'enfance souffreteuse et chétive. Ces *colonies* sont tellement merveilleuses dans leurs résultats positifs, au point de vue de l'amélioration physique des jeunes générations, que l'on s'étonne qu'elles n'aient pas pas pris plus tôt en France un développement en rapport avec leur utilité sociale.

Mais notre pays, qui s'était laissé distancer dans la voie des *colonies de vacances* par la plupart des nations européennes (notamment l'Allemagne et le Danemark), semble vouloir, depuis quelques années, rattraper le temps perdu : les progrès réalisés — qui viennent d'être proclamés au *Ier Congrès national des colonies de vacances* — sont des plus instructifs et féconds en promesses pour l'avenir.

***

A l'heure actuelle, plus de 70.000 petits colons bénéficient de séjours au grand air vivifiant que seuls les enfants de la classe aisée connaissaient il y a quinze ou vingt ans.

En 1890, la France envoyait à la campagne quelques centaines d'enfants pauvres des villes. En 1900, les enfants colonisés n'étaient guère que 8.000, et il y a neuf ans, ici même, le professeur Landouzy pouvait regretter, avec raison, que les colonies de vacances, « en dépit des services inappréciables qu'elles rendent », fussent encore « inconnues du grand public, et même, la chose dût-elle paraître invraisemblable, du public médical »[1]. Insistant sur l'intérêt qui s'attache à une question concernant la santé publique, et en particulier la lutte préventive contre la tuberculose, le professeur Landouzy ajoutait : « Personne n'a plus le droit d'ignorer ce que sont nos colonies de vacances, ce qu'elles devraient être, ce qu'elles sont ailleurs que chez nous, surtout chez nos voisins d'outre-Rhin. Le vrai patriotisme consistant à bien connaître son faible, nous ne pouvons que trouver des raisons de mieux faire en comparant sur ce point l'utilisation de nos forces et de nos moyens avec ceux de l'Allemagne, la comparaison ne pouvant qu'aider à ce que nous

1. *La Presse Médicale*, 26 Octobre 1901.

réussissions nos colonies scolaires, comme les municipalités de Berlin, de Hambourg, de Brême, de Düsseldorf, etc., etc., ont su réussir les leurs[1]. »

Les années qui suivirent marquèrent pour la France un développement manifeste des colonies de vacances qui, en 1905, accueillaient 26.000 enfants. Pendant l'été 1910, c'est exactement *72.800* petits Français des deux sexes, tous fatigués, débilités par l'atmosphère des grandes villes, qui ont été envoyés à la campagne, à la montagne, les uns placés *individuellement* dans des familles de paysans, les autres réunis par *groupes* pour mener une vie d'internat pendant trois semaines, un mois, six semaines ou davantage.

Les statistiques ont fait, au Congrès, l'objet d'études documentaires précises de M. Plantet, secrétaire d'ambassade honoraire, rapporteur, et de M. Delpy. Grâce à leurs recherches et aux pointages exacts auxquels ils se sont livrés, les œuvres de *colonies* sont maintenant connues, les efforts tentés ici et là sont dénombrés et plus justement appréciés qu'auparavant. Evaluant ce qui a été fait jusqu'ici, on sait mieux ce qui reste à faire, ce qui « doit être réalisé dans cette croisade ». Tandis qu'à Copenhague « 50 pour 100 de la population scolaire va tous les ans se refaire hors de la cité », à Paris, cette année, 5 pour 100 seulement des enfants des écoles municipales ont été colonisés par les soins des Caisses des écoles : exactement 7.583 sur 148.000 enfants de 7 à 13 ans présents dans les écoles de la ville de Paris. C'est encore peu, somme toute, même en y ajoutant la part de contribution qu'apporte de son côté l'initiative privée à l'œuvre des colonies de vacances.

1. En regard de nos 8.200 colons, les Allemands envoyaient, la même année, 32.000 écoliers dans des colonies rurales.

***

Qui de nous a perdu le souvenir des belles cartes françaises des Colonies de vacances exposées, en 1905, au Grand Palais, à l'occasion du Congrès international de la tuberculose? C'est que déjà on les considérait, ces *colonies*, comme des armes préventives des plus efficaces contre les atteintes du fléau. On s'était mis à les prendre au sérieux, à ne plus les considérer comme de simples excursions distrayantes, et on se rendait enfin à l'évidence : ces œuvres renvoient en ville *plus résistants* les enfants exposés à la tuberculose soit par la contagion dans leur milieu familial, soit par une alimentation insuffisante, soit par une absence presque totale d'hygiène (aération défectueuse de l'habitation, gymnastique respiratoire presque nulle, etc.).

Si l'on se rappelle que le professeur Grancher évaluait à la proportion de 14 à 17 pour 100 les enfants de certaines écoles municipales de Paris *menacés* par la tuberculose, il devient manifeste que les colonies peuvent jouer un grand rôle de préservation quand on se rend compte de l'amélioration physique des petits colons à leur retour. Cette amélioration est facile à constater grâce à la *fiche médicale* établie par toutes les œuvres, au départ et au retour, faisant mention du poids, de la taille, du périmètre thoracique[1].

A l'aide de ces termes de comparaison, il est aisé de saisir l'importance des résultats positifs de la colonisation : il ne s'agit pas d'un bien-être momentané, d'un *mieux-être* qui disparaîtra quelques jours après le recommencement de la vie urbaine. Tous ceux qui s'occupent d'hygiène scolaire savent combien l'enfant qui a passé par une colonie de vacances est plus robuste, mieux armé physiologiquement pour lutter non seulement contre la tuberculose qui peut-être le guette, mais contre n'importe quelle fièvre éruptive, contre toute manifestation rachitique : scoliose, déformations sternales, etc., sans compter le rôle que les colonies jouent pour améliorer l'enfance chargée d'une hérédité alcoolique ou syphilitique. Il faudrait, certes, pouvoir envoyer en *colonie* tous les écoliers chétifs, « les enfants anémiés, amaigris, névrosés par le surmenage cérébral, les paresseux à qui la vie des champs convient mieux que l'immobilité de l'école ». (Marcel Labbé.)

1. Après quelques semaines passées dans des conditions de vie nouvelle, les enfants reviennent la plupart ayant *engraissé* de plusieurs kilos (ou au moins de plusieurs centaines de grammes), ayant *grandi*, et. — fait important, — dix-neuf fois sur vingt, *la cage thoracique* s'est notablement *accrue* dans toutes ses dimensions, l'ampliation pulmonaire s'effectue dans de meilleures conditions physiologiques. Certaines œuvres poursuivent une autre recherche : *le coefficient de robusticité*, valeur numérique approchée représentant la valeur physique d'un individu en fonction de ses diverses mensurations.

De plus, il est intéressant de noter que plus d'une fois s'est produit le fait suivant : *le retour à la terre* d'un petit déraciné, enfant malingre de parents ayant déserté la campagne pour la ville, et qui, à l'occasion d'un séjour au pays ancestral, s'est senti renaître — physiquement et *moralement* — au point de ne plus vouloir reprendre le chemin de la Ville, où l'on étouffe...

Il s'agit donc bien d'un relèvement national, d'une amélioration physique de la race française, et ainsi l'avait compris la Faculté de médecine de Paris en ouvrant ses portes aux centaines de congressistes — parmi lesquels un grand nombre de nos confrères — venus de toutes les grandes villes de France représenter des milliers et des milliers de petits colons.

Plus que jamais, après les résultats qu'il nous est donné de constater, le corps médical doit ne pas se désintéresser d'une question qui embrasse à la fois la pédagogie, l'hygiène, l'avenir de la race. Aussi est-ce avec sympathie qu'il convient

de saluer le magnifique essort de ces œuvres de Colonies de vacances que leur *1er Congrès national* a mises en lumière si justement.

HENRY BESNIER.

VARIÉTÉS

Le Soja ou fève de Mandchourie dans l'alimentation.

Depuis l'année 1908, on se préoccupe beaucoup en France des importations considérables qui se font de la graine de Soja, plante de l'Asie orientale, dont la culture a pris une énorme extension en Mandchourie, depuis cette époque. Les exportations de ce pays en fèves ou graines et en tourteaux de Soya ou Soja, vers l'Europe, ont dépassé 200.000 tonnes en 1908.

Les envois de la Chine et du Japon menacent de concurrencer nos légumineuses alimentaires indigènes.

Les Japonais utilisent cette fève, non seulement pour l'alimentation des animaux, mais encore pour la nourriture de l'homme; pendant la guerre russo-japonaise, les soldats japonais consommèrent ces fèves qui ont des qualités nutritives exceptionnelles.

Le Soja, *Soya beans*, est connu dans le commerce sous le nom de haricot de Chine, pois oléagineux du Japon. La graine a l'apparence du haricot nain; d'une teinte blanche, légèrement chamoisée, elle est ovoïde, lisse, un peu comprimée; l'ombilic est brun.

Messi et Baecker assignent aux fèves de Soja la composition suivante, pour 100 : eau, 10; caséine soluble, 30; caséine insoluble, 7; huile, 18; dextrine, 10; albumine, 0,5. Les fèves complètement mûres ne contiennent que très peu d'amidon. Wolff et Grandeau ont trouvé dans ces graines : 10 pour 100 d'eau; 33,4 de matières azotées; 77,7 de matières grasses; 29,2 de matières extractives non azotées; cellulose, 4,8; cendres, 5,0.

Pour le traitement du diabète, on utilise la grande richesse en matières azotées et grasses de la graine, qui est pauvre en amidon, ennemi des diabétiques.

Le pain de Soja est ainsi composé : 300 grammes de farine de Soja, trois œufs et 150 grammes de beurre de première qualité. On mêle le tout, on ajoute une cuillerée à café de sel et un verre ordinaire d'eau tiède.

Après pétrissage, on laisse reposer un quart d'heure environ, puis on étend sur une tôle que l'on met au four de cuisine. Ce pain est deux fois plus riche en matières azotées alimentaires et cinq fois plus pauvre en amidon que le pain de froment; il contient près de dix fois plus de matières grasses, aussi permet-il d'établir une ration peu volumineuse et néanmoins fort bien équilibrée.

Le pain de Soja se cote à Paris 3 fr. 50 à 4 francs le kilogramme, prix absolument inabordable pour les diabétiques pauvres. Si la culture du Soja prenait de l'extension, il serait sans doute possible d'abaisser le prix; et ce serait rendre service aux diabétiques. (*La Nature.*)

LIVRES NOUVEAUX

Maurice Perrin. — *Les sécrétions internes, leur influence sur le sang.* Un volume in-8° de 147 pages. Prix, 4 fr. (J.-B. BAILLIÈRE et fils, 1910.)

Dans sa préface, le professeur Gilbert pose nettement la question traitée par l'auteur : « De quelle nature sont les échanges qui s'établissent entre le sang et les autres parties du corps, ou, du moins, quelle est l'action qu'exercent sur le sang les autres tissus et organes ? »

On peut penser, d'une part, que le sang sortant de la moelle osseuse ou des organes lymphoïdes contient des substances excitatrices ou modératrices de leurs fonctions propres, tout comme le sang qui sort du rein contient des substances excitatrices ou modératrices des fonctions de l'épithélium rénal; et, d'autre part, que le sang, qui sort des diverses glandes à sécrétion interne contient des substances capables d'influencer la moelle osseuse ou les organes lymphoïdes.

Pour asseoir cette double hypothèse, l'auteur a passé en revue les diverses sécrétions internes en leur empruntant des documents cliniques, thérapeuriques et expérimentaux.

De son travail d'analyse critique, annoncé par ses recherches personnelles sur le sang des cirrhotiques, se dégage cette impression d'ensemble que l'hématopoïèse physiologique ne se fait pas tout entière en dehors de l'action des sécrétions internes.

L'influence humorale de celles-ci intervient pour activer ou retarder les processus histologiques formateurs ou destructeurs dont les organes hématopoïétiques sont le siège, si bien qu'on peut admettre, avec l'auteur, l'existence d'un vaste système d'hormones favorisantes ou empêchantes de l'hématopoïèse de la leucopoïèse et de la coagulation.

LAIGNEL-LAVASTINE.

BIBLIOGRAPHIE

2206. — **E. Finger, J. Jadassohn, S. Ehrmann, S. Gross.** — HANDBUCH DER GESCHLECHTSKRANKHEITEN. Tome I, fasc. 1. 1 vol. gr. in-8°, de 160 pages. Prix : 5 marks. (*Alfred Hölder*, éditeur à Vienne et Leipzig.)

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DES MALADIES DE L'OREILLE, DU LARYNX, DU NEZ ET DU PHARYNX

SOMMAIRE du n° 8.

Mémoires originaux :

E. Halphen. — De l'examen clinique de l'audition chez les accidentés. Emploi des appareils à bruit. Signe de Lombard.

R. Barany. — Rectification.

E. Lombard. — A propos de la note rectificative et de la rectification.

Notes de technique :

V. Texier et Angebaud. — Nouvelle commutatrice par oto-rhino-laryngologie.

Sociétés savantes.

Bibliographie.

Analyses.

Nécrologie.

Ouvrages envoyés aux « Annales ».

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lyon. — Thèses présentées devant la Faculté pendant le dernier semestre 1909-1910. (*Suite.*) M. Chambat (Jean) : L'anévrisme artériel circonscrit traumatique de l'artère axillaire. — M. Collomb (Henri) : De l'hérédité cancéreuse. — M. Golowinsky (Eugène) : Remarques sur 2.430 extractions de cataracte. — M. El-Guindy (Mohamed) : Les eunuques, étude anatomo-physiologique et sociale.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux. — Les travaux d'anatomie, d'histologie et d'anatomie pathologique commenceront le vendredi 4 Novembre, sous la direction de M. Pierre Sebileau, directeur des travaux scientifiques.

Sont admis à disséquer dans les pavillons : 1° MM. les internes et externes des hôpitaux, à titre gratuit ; 2° MM. les docteurs et étudiants en médecine français et étrangers, moyennant le versement d'un droit de 50 francs par mois pour les docteurs et de 30 francs pour les étudiants.

Comporte également le versement d'un droit, l'admission dans le laboratoire du directeur.

M. le directeur reçoit le mercredi, de 1 heure 1/2 à 3 heures, 17, rue du Fer-à-Moulin, Paris.

NOUVELLES

XIe Congrès français de médecine (Paris, 13-15 Octobre 1910). — La séance inaugurale du XIe Congrès français de médecine aura lieu jeudi 13 Octobre, à 10 heures, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine, sous la présidence de M. le professeur Landouzy.

Les travaux du congrès commenceront aussitôt après. Ils auront lieu dans l'ordre suivant :

Jeudi matin. — Rapport sur les *Bradycardies*. Discussion des rapports. Communications diverses.

Jeudi soir, à 2 heures. — Question à l'ordre du jour : la *Tuberculinothérapie*. Communications diverses.

Vendredi matin, à 9 heures. — Rapports sur le *Traitement des épilepsies symptomatiques*. Discussion des rapports. Communications diverses.

Vendredi soir, à 2 heures. — Question à l'ordre du jour : les *Affections du pancréas*. Communications diverses.

Samedi matin, à 9 heures. — Rapports sur les *Relations du foie et de la rate en pathologie*. Discussion des rapports. — *Traitement de la syphilis par les produits arsenicaux*. Communications diverses.

Samedi soir, à 2 heures. — Question à l'ordre du jour : les *Méningites cérébro-spinales*; les *Accidents de la sérothérapie*. Communications diverses.

Les congressistes sont priés de remettre au secrétaire général les manuscrits de leurs communications dont la longueur ne devra pas dépasser quatre pages d'impression.

Le banquet aura lieu le samedi 15 Octobre, à 7 h. 1/2, à l'Elysée-Palace-Hôtel, 103, avenue des Champs-Elysées.

Physiothérapie (*Cours de vacances du 8 au 31 Octobre, Ecole des Hautes Etudes sociales*, 16, *rue de la Sorbonne*). — Par suite d'empêchements, la série C Hydrologie, Climatothérapie, Diététique, est reportée à la session d'Avril 1911.

Le cours de physiothérapie reste divisé en deux séries de 20 leçons. Le prix de chacune des séries de 20 leçons est de 50 francs.

On peut s'inscrire pour une série ou pour les deux, chez MM. Vigot frères, 23, place de l'Ecole-de-Médecine; chez M. Albert Weil, 21, rue d'Edimbourg, ou chez M. Durey, 16, rue de Logelbach.

Les cours sont divisés de la façon suivante :

Série A. — Electrothérapie (10 leçons), M. Albert Weil, rédacteur en chef du *Journal de Physiothérapie*. — Radiumthérapie (3 leçons), M. Dominici, ancien interne des hôpitaux. — Photothérapie (1 leçon), M. Degrais, chef de laboratoire à l'hôpital Saint-Louis. — Radiothérapie (3 leçons), M. Albert Weil. — Hydrothérapie (3 leçons), M. Sandoz.

Série B. — Massage en général et massage des membres (8 leçons), M. Durey, assistant de physiothérapie de M. Tuffier, à l'hôpital Beaujon. — Massage viscéral (2 leçons), M. Cautru, ancien interne des hôpitaux. — Massage de la face (1 leçon), M. Raoul Leroy. — Kinésithérapie gynécologique (2 leçons), M. Wetterwald, secrétaire général de la Société de kinésithérapie. — Gymnastique (2 leçons), M. Desfosses, chirurgien du dispensaire de la Cité du Midi. — Rééducation (2 leçons), M. Kouindjy, chargé du service de rééducation à la Salpêtrière. — Mécanothérapie (2 leçons), M. Sandoz, directeur de l'Institut Zander de Paris. — Méthode de Bier (1 leçon), M. Durey.

Les cours de la Série A ont lieu à 6 heures; ceux de la série B à 5 heures. Les jours où les cours ont lieu dans des hôpitaux ou des instituts, leur horaire est avancé ou reculé d'une demi-heure au moins pour que les élèves puissent néanmoins suivre les cours des autres séries.

Corps de santé militaire. — Sont promus : *Au grade de médecin principal de 1re classe* : MM. Salètes, Darde, médecins principaux de 2e classe.

Au grade de médecin principal de 2e classe : MM. Poirier, Fevrier, médecins-majors de 1re classe.

Au grade de médecin-major de 1re classe : MM. Albouze, Blanchard, Tourtarel, de Dibessart, Rouquette, Bichelonne, Bouesbeille, Gauran, Dellac, médecins-majors de 2e classe.

Au grade de médecin-major de 2e classe : MM. Sciaux, Troude, Tournade, Dumoulin, Assailly, Fourcade, Vigneau, Pouponneau, Schickelé, Sébin, Delpy, Policard, Remlinger, médecins aides-majors de 1re classe.

— Sont arrêtées les mutations suivantes : *Médecin principal de 1re classe* : M. Vignol est adjoint au directeur du service de santé au ministère de la guerre.

Médecins principaux de 2e classe : M. Darré passe à l'hôpital Bégin, Saint-Mandé; M. Brissé Saint-Macary est nommé secrétaire du Comité technique de santé et chef de la section technique de santé.

Médecins-majors de 1re classe : M. Janot passe à l'hôpital de Sedan; M. Armynot du Chatelet passe aux salles militaires de l'hospice mixte de Clermont-Ferrand; M. Ravoux passe au 14e rég. d'infanterie; M. Thérault passe aux salles militaires de l'hospice mixte de Reims; M. Patte passe aux salles militaires de l'hospice mixte de Châlons-sur-Marne; M. Biscons passe aux salles militaires de l'hospice mixte de Saint-Mihiel: M. Cuvillier passe au 120e rég. d'infanterie (Saint-Denis); M. Schneider passe à l'hôpital du Val-de-Grâce.

Médecins-majors de 2e classe : M. Huber passe au 160e rég. d'infanterie; M. Mainguy passe au 30e rég. d'artillerie de campagne; M. Ravé passe au 105e rég. d'infanterie; M. Lascoux passe au 84e rég. d'infanterie; M. Saint-Martin passe au 71e rég. d'infanterie; M. Rubenthaler passe à l'hôpital du Val-de-Grâce; M. Rolland passe au 14e escadron du train des équipages militaires; M. Gorse passe au 1er escadron du train des équipage; M. Labadie passe aux hôpitaux de la division d'Oran: M. Idrac passe aux hôpitaux de la division d'Alger; M. Delahaye passe au 3e escadron du train des équipages; M. Ardoin passe au 10e rég. de hussards; M. Metzguer passe au 4e rég. du génie (7e bataillon); M. Malaspina passe au 11e escadron du train des équipages; M. Boulin passe au 18e escadron du train des équipages; M. Massip passe au 2e rég. de cuirassiers; M. Garnaud passe au 10e escadron du train des équipages; M. Petit passe aux hôpitaux de la division d'Alger; M. Pichon passe aux hôpitaux de la division de Constantine; M. Pasteur passe au 23e rég. de dragons (Vincennes); M. Ebstein passe au 13e rég. de dragons; M. Casteret passe aux hôpitaux de la division d'occupation de Tunisie; M. Girard passe au 27e bataillon de chasseurs à pied; M. Pacalin passe au 19e bataillon de chas-

seurs à pied; M. Gaud passe au 11e rég. d'artillerie de campagne.

Médecins aides-majors de 1re classe : M. Chambelland passe au 46e rég. d'infanterie; M. Jouffreau passe au 142e rég. d'infanterie; M. Martinet passe au 130e rég. d'infanterie; M. Dupont passe au 157e rég. d'infanterie; M. Touzet passe au 113e rég. d'infanterie; M. Barberousse passe au 17e rég. d'artillerie de campagne; M. Giraud passe au 60e rég. d'infanterie; M. Bergès est rappelé au 3e régiment de tirailleurs algériens; M. Montet passe au 126e rég. de même arme; M. Causerel passe aux hôpitaux de la division d'Oran; M. Peutot passe aux hôpitaux de la division d'Oran; M. Lannes-Dehore passe à la place de Belfort; M. Charrier passe au 2e rég. de tirailleurs algériens; M. Dellys passe au 8e rég. d'infanterie à Boulogne-sur-Mer; M. Salètes passe au 144e rég. d'infanterie à Bordeaux; M. Létang passe au 14e rég. d'artillerie; M. Coudray passe au 59e rég. d'infanterie; M. Homolle passe au 4e rég. de zouaves; M. Combe passe au 13e rég. d'artillerie de campagne; M. Dornoy passe au 35e rég. d'artillerie de campagne; M. Lambert des Cilleuls passe au 37e rég. d'infanterie; M. Durban passe au 88e rég. d'infanterie.

Médecins aides-majors de 2e classe : M. Hirtzmann passe au 5e rég. de hussards; M. Le Mansois Duprey passe au 136e rég. d'infanterie; M. Jullian passe au 54e rég. d'infanterie; M. Merlat passe au 14e rég. de chasseurs à cheval; M. Péré passe au 78e rég. d'infanterie; M. Schangel passe au 5e rég. de chasseurs à cheval.

Service de santé de la marine. — Un congé d'études de trois mois est accordé à M. le médecin de 1re classe Goéré, du port de Brest, pour suivre les cours de l'Institut Pasteur à Paris.

Corps de santé des troupes coloniales. — Ont été nommés dans la réserve du corps de santé des troupes coloniales :

Au grade de médecin-major de 1re classe, MM. les médecins-majors de 1re classe retraités : Brossier, Pujol.

Au grade de médecin aide-major de 1re classe, M. Moitron, médecin aide-major de 1re classe, démissionnaire.

— M. le médecin-major de 1re classe Lowitz, est désigné pour servir en activité hors cadres comme chef du service de santé du Moyen-Congo.

L'interdiction de l'absinthe en Suisse. — Les dernières heures de l'absinthe ont sonné en Suisse. Le délai référendaire pour la loi prohibant l'absinthe a expiré le 4 Octobre sans qu'on ait même tenté de réunir les 30.000 signatures nécessaires au referendum. Le Conseil fédéral a immédiatement édicté une ordonnance d'exécution fixant au 7 Octobre l'entrée en vigueur de l'interdiction.

Cette ordonnance contient également des définitions de l'absinthe et de ses imitations qui seront obligatoires pour les tribunaux. « Est réputée absinthe, dit l'article 1er de l'ordonnance, sans égard au mode de fabrication, toute eau-de-vie chargée des principes aromatiques de la plante d'absinthe combinés avec d'autres substances aromatiques, telles que celles contenues dans l'anis, le fenouil, etc., qui présente l'odeur de l'anis et du fenouil et se trouble lorsqu'on l'additionne d'eau. »

Parmi les principes aromatiques de l'absinthe, la thuyone est considérée comme le critère décisif de cette liqueur. Sont réputés en outre imitations de l'absinthe — et interdites comme l'absinthe elle-même — qu'elles soient chargées ou non de principes aromatiques de la plante d'absinthe, toutes les boissons aromatiques qui possèdent les qualités extérieures caractérisant l'absinthe elle-même et qui renferment certaines proportions d'huiles essentielles. L'observation de ces prescriptions sera surveillée par les cantons dont les gouvernements remettront chaque année un rapport au Conseil fédéral sur l'exécution de la loi.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Melisson, au Mans (Sarthe).

CONCOURS

Prosectorat de Clamart. — Sont désignés pour faire partie du Jury du prochain concours : MM. Sebileau, Reclus, Robineau, Auvray, Guinard, Aviragnet, Chauffard. M. Sebileau a accepté.

Internat. — Le jury est actuellement composé de MM. Vurpas, Macaigne, Dufour, Josué, Michel, Lejars, Sebileau, Paul Riche, Cathala qui ont accepté.

M. Hartmann n'a pas encore fait connaître son acceptation.

Externat. — Pathologie. — *Séance du 7 Octobre.* — *Signes de l'étranglement herniaire.* — Ont obtenu : MM. Furet, 16; Grisoni, 15; Fouquet, 19; Funck, 15; Guiollot, 14; Fatou, 15; Frucht, 13; Ernoult; Gulle; Fris-Larrouy, 14; Folley, 9; Exintaris, 6; Fresney, 6; Fornairon, 7; Gomot, 2; Godard; Gustin, 6. Mlles Halperson, 17; Halpern, 14.

Hôpitaux de Lyon. — Par suite de la démission du titulaire, le service des consultations de chirurgie dentaire est vacant à l'hôpital de la Croix-Rousse.

Un concours sur titres est ouvert entre MM. les chirurgiens-dentistes désireux de remplir ces fonctions absolument gratuites et ne devant entraîner aucune charge pour l'administration des hospices.

Les candidats devront adresser, avant le 22 Octobre 1910, leur demande à l'administration centrale, passage de l'Hôtel-Dieu, n° 56, en y joignant les titres qu'ils auraient à présenter.

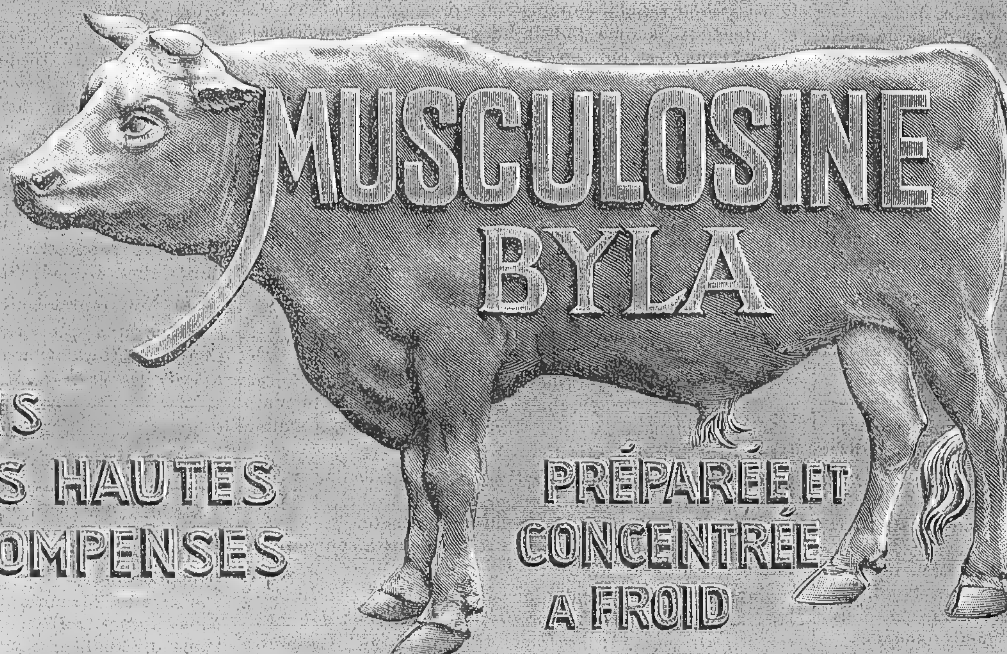
Médecins sanitaires maritimes. — Un examen pour l'obtention du titre de « médecin sanitaire maritime » aura lieu à Marseille, à la Direction de la Santé (consigne sanitaire du quai Saint-Jean), le 24 Octobre 1910 à 8 heures du matin. Les docteurs en médecine qui désirent passer l'examen prévu par l'article 16 du décret du 4 Janvier 1896, peuvent se faire inscrire à la Direction de la Santé.

Les pièces à produire sont les suivantes : 1° Demande d'inscription; 2° Diplôme de docteur en médecine ou copie certifiée conforme; 3° Extrait de naissance sur papier timbré; 4° Certificat de bonnes vie et mœurs et de nationalité française.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. { Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

LÉON BERNARD. La néphrite hydropigène tuberculeuse.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

CYRILLE JEANNIN. Conception actuelle du traitement chirurgical de la rétroversion de l'utérus.

CONGRÈS

XIe Congrès français de médecine. Paris, 13-15 Octobre 1910.

Association française de chirurgie, XXIIIe Congrès. Paris, 3-8 Octobre 1910. (*Suite.*)

SOCIÉTÉS DE PARIS

Académie des sciences. — Les asymétries des organes binaires.

Société d'obstétrique, de gynécologie et de pédiatrie. — De la suture du périnée après l'accouchement. — De la musculature utérine. — De la possibilité de déceler par la réaction de fixation, la sécrétion interne du corps jaune chez la vache.

CHRONIQUE

XIe Congrès français de médecine. (Discours de M. le professeur Landouzy.)

NOUVELLES

XIe CONGRÈS FRANÇAIS DE MÉDECINE

Paris, 13-15 Octobre 1910

Le XIe Congrès français de médecine s'est ouvert le jeudi 13 Octobre à Paris dans le grand amphithéâtre de la Faculté. Après le discours — que nous reproduisons ci-dessous — de M. le professeur Landouzy, président, et une allocution de M. Marcel Labbé, secrétaire général, le Congrès, composé de nombreux professeurs et médecins de Paris et de la Province, comptant parmi ses membres les professeurs Maragliano (de Gênes), Henrijean (de Liége), et Mayor (de Genève), s'est mis de suite au travail. D'importants rapports ont été distribués sur les *Bradycardies* (MM. Vaquez et Esmein, Gallavardin), sur le *Traitement des épilepsies symptomatiques* (MM. Souques, Vires), sur les *Relations du foie et de la rate en pathologie* (MM. Gilbert et Lereboullet, Roch). Plusieurs questions d'actualité sont à l'ordre du jour: la tuberculinothérapie, les affections du pancréas, les méningites cérébro-spinales, les accidents de la sérothérapie. De nombreuses communications diverses sont inscrites au programme. Nous donnerons successivement le compte rendu de ces travaux en groupant ces diverses questions avec leur discussion et les communications qui s'y rattachent.

DISCOURS DE M. LE PROFESSEUR LANDOUZY

Président du Congrès.

Messieurs,

J'ai l'honneur de déclarer ouverte la XIe Session du Congrès français de Médecine.

Que mes premières paroles soient un salut cordial à ceux qui sont venus d'au delà des frontières ou des provinces françaises; que nos pensées aillent vers tous ceux qui, d'Outre-Manche, des Flandres et de Suisse, se voient, à la dernière heure, empêchés de nous apporter, avec le réconfort de leur amitié, le fruit de leurs études et de leur expérience.

Notre vive gratitude s'adresse tout naturellement au Conseil municipal de Paris et au Conseil général de la Seine qui, aujourd'hui et demain, de manières si délicates, encouragent nos efforts.

Notre gratitude va encore vers vous, MM. les Directeurs de l'Hygiène et de l'Assistance, de l'Enseignement supérieur, de l'Administration générale de l'Assistance publique, qui, avec tant de bonne grâce, vous intéressez à nos travaux.

***

J'ai été, Messieurs, d'autant plus sensible à l'honneur que vous m'avez fait à Genève en m'ap-

pelant à la Présidence de la Session parisienne du Congrès français de Médecine, que mon départ pour le Congrès international de la Tuberculose de Washington me privait, il y a deux ans, du plaisir d'être parmi vous.

L'écho des travaux du Xe Congrès, le souvenir de l'accueil chaleureux offert par la Ville de Genève, durent encore dans la mémoire de tous.

Combien délicate fut la pensée du Président génevois, le professeur d'Espine, qui, choisissant comme thème de son discours « J.-J. Rousseau et l'Allaitement maternel », voulut rapprocher, dans un hommage commun, nos deux patries.

La touchante idée de notre collègue s'harmonisait avec le cadre riant du lac Léman et la beauté d'une claire journée de Septembre.

***

L'austérité de ces voûtes, comme notre ciel rembruni, nous inspire des pensées plus sévères.

Je voudrais, avec vous, évoquer le souvenir des doctrines du Vitalisme ancien, rénovées dans le Vitalisme moderne, grâce aux progrès de la Physiologie et à l'avènement de la Médecine Expérimentale.

Les lustres que j'ai vécus déjà me permettent de jeter un regard en arrière sur les chemins que ma génération a suivis pour en arriver aux conceptions qui, aujourd'hui, mènent la science et la pratique médicales.

Le *Dynamisme*, c'est-à-dire l'étude des actions et des réactions morbides dans leur vie et leur évolution, domine la Médecine du temps présent. Le Dynamisme succède à l'Organicisme qui, par l'Anatomie pathologique, gouvernait la doctrine jusqu'au milieu du XIXe siècle.

Nos pères avaient été élevés à la forte Ecole anatomo-clinique des Laënnec, des Louis, des Andral, des Bright, des Addison, des Rayer et des Trousseau; on sait quel éclat leur enseignement a jeté sur la Médecine.

Notre jeunesse a connu la splendeur de l'Ecole organicienne des Cruveilhier, des Broca, des Charcot, des Leyden et des Wirchow; cette Ecole s'est continuée jusqu'à nos jours par l'Histologie pathologique avec Ch. Robin, Kolliker, Malassez, Golgi, Cornil et Ranvier....

C'était le règne des Etudes morphologiques; l'Histologie pathologique parvenait à son apogée; elle décrivait les diverses modalités des inflammations et des tumeurs, mais elle ne voyait que des formes figées par la mort. L'idée de *statisme*, l'étude de la matière inerte dominent les travaux de cette période.

Le Dynamisme, au contraire, qui surprend et étudie les phénomènes dans leur activité, le dynamisme s'affirme avec Claude Bernard. « L'être vivant, dit-il, est incessamment traversé par un courant de matière qui le renouvelle dans sa substance, en le maintenant dans sa forme. »

Combien alors s'affirme différent de l'Animisme de Stahl notre Vitalisme histo-physiologique. Il ne subordonne plus les actes de la cellule, ou de l'économie, à une force indépendante, la ψυχὴ antique, mais au dynamisme même; mais à la spécificité et à la différenciation de la matière vivante.

Avec Claude Bernard, Schiff, Brown-Séquard, Duchenne de Boulogne..., commence vraiment la Physiologie pathologique, l'étude des fonctions de l'individu malade.

En même temps, avec Davaine, Pasteur, A. Villemin, Chauveau, Robert Koch, E. Roux, Behring, Ehrlich, nait la science des virus, la Bactériologie.

C'est l'ère de la Pathologie animée; nous devenons les témoins du duel entre le dynamisme du microbe offensif et le dynamisme de la cellule qui se défend : duel, par exemple, entre la spécificité actionnelle de la Bactéridie charbonneuse et la spécificité réactionnelle du mégissier atteint de pustule maligne.

La Bactériologie naissante venait, avec Pasteur, de découvrir les vaccins charbonneux; cependant certains bactériologistes, que hantait encore l'idée de *statisme*, se complaisaient dans la description froide des formes microbiennes inertes. Ne sachant pas voir les espèces pathogènes qu'ils ne pouvaient colorer, certains cherchaient parmi les bactéries l'agent du Paludisme. C'est parce qu'il eut l'idée d'étudier le sang vivant que Laveran fit la découverte de l'hématozoaire. S'il avait suivi les voies anciennes, s'il avait tué la goutte de sang paludique en la séchant sur lame, il n'aurait pas surpris les *flagelles* et les *corps amiboïdes* dans leurs mouvements et leur vie, mouvements qui lui révélaient le parasite depuis si longtemps cherché.

Tant que la Bactériologie s'immobilise dans l'étude morphologique, elle reste stérile : au contraire, quelles découvertes fécondes, quand les travaux de Roux sur les toxines microbiennes ramènent la Bactériologie au dynamisme. N'est-ce pas animés de pareilles tendances que Ch. Richet et Héricourt découvrent le principe de la Sérothérapie ?

***

La Médecine expérimentale, reproduisant la maladie, en précise le mécanisme et donne la synthèse des processus dont la Clinique avait fait l'analyse.

Dans les toxi-infections, la chimie nous montre : le microbe agissant par les toxines, les cellules malades sécrétant les leucomaïnes de A. Gautier et de Brieger, les leucocytes se défendant par les antitoxines.

Partout la doctrine du Dynamisme éclaire ce que le *statisme* (c'est-à-dire l'étude morpholo-

gique des organes figés dans la mort) laissait plein d'obscurité.

Dans les inflammations aiguës, l'Histologiste ne pouvait voir que la collection du pus et la destruction des tissus; l'Expérimentateur saisit sur le vif les actes défensifs de l'organisme. Conheim surprend les globules blancs en diapédèse; Metchnikoff voit les polynucléaires et les macrophages englober les microbes, les détruire en les digérant.

Ce que le Cytologiste n'avait pu faire par le seul examen du leucocyte fixé sur lame, le médecin-biologiste le réalise par l'étude des sécrétions leucocytaires.

Widal, asservissant à la Clinique les agglutinines, dote la Médecine des séro-diagnostics. Bordet et Gengou trouvent la réaction de fixation du complément, que Widal applique au diagnostic de la dothiénentérie et de la Tuberculose; Wassermann, au diagnostic de la syphilis.

Ces réactions humorales de l'organisme infecté se prêtent à toute une Séméiotique nouvelle. Là, où la Clinique reste impuissante à affirmer l'infection bacillaire; là, où l'Anatomie ne montrera aucune lésion visible (comme dans les autopsies des thypho-bacillaires; comme à l'autopsie des animaux bacillisés d'Arloing); l'injection de toxines tuberculeuses, la sous-cuti-réaction de Koch, la cuti-réaction de von Pirkett, l'oculo-réaction de Calmette, l'intra-dermo-réaction de Mantoux, révéleront la bacillo-tuberculose.

Ce que le Chimiste et l'Histologiste ne peuvent ni apercevoir, ni analyser, l'état d'immunité, les réactions humorales, organiques et fonctionnelles de l'individu immunisé se chargent de le révéler.

Les plus affinées de nos Méthodes analytiques ne parviennent pas à différencier le bébé vacciné, l'enfant traité par le sérum de Roux; seule leur résistance à la contagion de la Variole et de la Diphtérie les distingue.

L'état d'Anaphylaxie est non moins mystérieux que l'état d'Immunité, et seule la Physiologie pathologique a pu révéler à Charles Richet cette loi féconde qui met la Pathologie et la Thérapeutique modernes en suggestions infinies. Ni le Microscope le plus puissant, ni l'Analyse chimique la plus pénétrante ne peuvent nous expliquer l'état de sensibilisation des anaphylactisés!

En Neuropathologie, ce que n'avaient pu montrer les techniques histologiques les plus adroites, l'inoculation expérimentale le réussit. Le bulbe d'un diphtéritique, comme celui d'un tétanique; la moelle d'un tuberculeux, mort paralytique, ne peuvent être différenciés anatomiquement.

Il a suffi à Guillain et Laroche, à Jean Troisier et Ch. Roux, à Gougerot et Jean Troisier d'inoculer, aux cobayes, bulbe et moelle épinière pour démontrer que ces tissus, sans lésions visibles, contenaient la toxine diphtérique, la toxine tétanique et le bacille de Koch.

Dans les autointoxications, dans l'urémie, ce que n'a pu dire l'analyse urinaire la plus complète, ce que ne révèle pas l'autopsie la plus minutieuse, la Physiologie pathologique, avec Ch. Bouchard, le montre clairement; elle sait dissocier, parmi les poisons urinaires, des substances paralysantes, convulsivantes...

Dans les dégénérescences et les scléroses viscérales, le microscope n'avait décrit que des étapes successives: il n'en avait pu saisir le mécanisme.

Au contraire, la Médecine expérimentale décèle les cytotoxines, et montre que c'est leur action qui produit la dégénérescence de la cellule parenchymateuse et la sclérose de remplacement. Ce sont les cytotoxines hépatiques de la femme éclamptique qui engendrent, chez le fœtus, les dégénérescences, les hémorragies et même la cirrhose du foie. Ce sont les cytotoxines, transmises de la mère phtisique aux bébés hérédo-tuberculeux, qui provoquent, chez ces dystrophiques, des lésions viscérales, de simples fragilités d'organes, ou bien des débilités fonctionnelles.

N'est-ce pas encore par l'Expérimentation — la simple épreuve de la résistance globulaire — que A. Chauffard et F. Widal nous ont révélé les ictères hémolytiques, congénital et acquis.

Dans l'étude du cancer, le *statisme* ancien n'avait vu que la destruction des tissus et l'énormité des masses cancéreuses. Là encore, l'Ecole moderne apporte la notion si féconde du dynamisme cellulaire; elle ne définit plus la cellule cancéreuse par sa forme figée, mais par sa vie désordonnée et par son orientation désharmonique.

Désharmonie des éléments composants de la cellule entre eux (déséquilibre du protoplasme et du noyau, déséquilibre des karyosomes constituant la karyokinèse multipolaire);

Désharmonie des cellules entre elles;

Désharmonie des tissus entre eux, aboutissant à la destruction de la basale des muqueuses, à l'essaimage des cellules épithéliomateuses dans le tissu conjonctif et dans les fentes lymphatiques.

L'Histo-physiologie reconstitue l'évolution anarchique de la cellule cancéreuse devenue un véritable parasite pour l'individu dont elle dérive. L'Histo-physiologie poursuit la cellule cancéreuse dans l'envahissement de l'organisme; mais, si elle nous apprend comment se développe le cancer, elle ne dit rien de son pourquoi.

N'est-ce pas la Médecine expérimentale qui, par inoculations en séries des cancers de la souris, fait apparaître un horizon où luit l'espérance. L'Expérimentation montre, comme je le rappelais à cette place, hier, qu'une souris qui résiste à une première inoculation d'un greffon cancéreux de souris devient immunisée; le greffon dote la souris inoculée de privautés humorales, organiques et fonctionnelles, qui ont créé chez cet animal un nouveau terrain.

Ce terrain réfractaire semble devoir son immu-

nité, non pas exclusivement à la qualité cancéreuse du greffon, mais à la substance même introduite. N'a-t-on pas montré qu'on obtenait, sur la souris, semblable immunité en greffant, non plus du cancer de souris, mais des tissus normaux de souris, embryons, glandes mammaires en lactation, globules sanguins.

Le greffon cancéreux ne déterminerait donc pas une immunité spécifique, comme le faisait entre les mains de Pasteur la moelle rabique, mais semblerait agir en renforçant le terrain de la souris, les tissus de l'animal possédant, pour assurer la conservation de l'Espèce, la tendance à maintenir l'humorisme cellulaire. L'inoculation de tissus de souris, mêlant un peu de nouveau *limon* au terrain primitif de cette souris, accroît ses tendances défensives. Alors qu'avant l'inoculation de tissu normal ou de tissu cancéreux, l'animal n'était pas assez fort pour détruire les cellules cancéreuses implantées, la souris, après l'inoculation, possédant au double les propriétés de l'Espèce, s'oppose à la germination du cancer et maintient l'harmonie tissulaire de l'Individu.

Cette immunité expérimentale ne nous fait-elle pas entrevoir l'espoir des immunisations et des sérothérapies anticancéreuses, qui feront, du cancer fatal, une affection curable, une maladie évitable.

Dans la bacillo-tuberculose, ce que l'Anatomie et l'Histologie pathologiques n'avaient pu faire, l'étude clinique évolutive le découvre et le proclame; c'est l'histoire de la pleurésie dite simple, essentielle, franche, protopathique, *a frigore*; c'est l'histoire de la chlorose, de la typho-bacillose et des bacilloses non folliculaires.

L'histoire de toute la Phtisiologie montre assez que le tubercule, seule lésion reconnue de nos pères, ne saurait plus être le critère qui définit la bacillo-tuberculose : il importe donc que, désormais, nous donnions à chaque mot son sens précis. Il importe que nous ne continuions plus la confusion trop souvent faite des choses et des mots : phtisie, tuberculose, bacillose.

La Bacillose englobe toutes les réactions de l'organisme vis-à-vis du bacille de Koch : réactions humorales et fonctionnelles sans lésions cellulaires appréciables; réactions non folliculaires et folliculaires.

L'expression tuberculose doit être réservée aux formes anatomiques que caractérise le nodule tuberculeux se présentant sous l'aspect : de la granulation de Bayle, du tubercule cru ou de l'infiltration caséeuse de Laënnec. La Tuberculose apparaît donc comme une contingence de la Bacillose.

L'expression phtisie ne doit s'appliquer qu'aux modalités consomptives de la Tuberculose, dont elle n'est que la contingence et le stade ultimes.

Bacillose, Tuberculose, Phtisie sont donc les trois étapes que parcourt, dans ses formes communes, l'infection bacillaire : celle-ci pouvant ne pas dépasser la première ou la seconde de ces étapes.

Cette distinction n'apporte pas seulement de la probité dans le langage; elle met la clarté dans les choses; elle comporte des indications diagnostiques, pronostiques et thérapeutiques de grand intérêt pratique.

Aussi je ne saurais trop réagir contre l'emploi intempestif de l'adjectif *prétuberculeux*.

Ces soi-disant prétuberculeux sont déjà des bacillifères. Je n'en veux pour preuves : que ces enfants scrofuleux atteints de micro-adénie, d'adénopathies trachéo-bronchiques; que ces jeunes filles chlorotiques, diagnostiqués à tort prétuberculeux.

Ils portent tous en leurs tissus le bacille qui, trop souvent, pourra faire de ces bacillisés des tuberculeux ou des phtisiques. D'où la nécessité de ne pas confondre — comme on le fait trop communément, au préjudice aussi bien des Malades que de la Nosographie — les soi-disant prétuberculeux avec les prédisposés, innés ou acquis.

***

Le Dynamisme n'a pas influencé seulement les doctrines; par lui, la Thérapeutique s'est faite physiologique.

Par l'humorisme moderne, nous avons pu surprendre le secret des ressources et des forces de l'économie; nous approfondissons le mystère de la *natura medicatrix*.

Le dynamisme nous apprend comment on peut, dans un effort défensif, unir chez nos malades : la mobilisation des leucocytes; les activités phagocytaires; la régulation nerveuse; les énergies sécrétoires; les fonctions dépuratives.

N'est-ce pas le Dynamisme qui, par la Médecine expérimentale, nous a conduits aux Immunisations, à la Bactériothérapie et à la Sérothérapie modernes. Mais, tous ces progrès que nous devons au Dynamisme, c'est la Clinique qui les a préparés, qui les a permis.

La Clinique, depuis les temps les plus reculés, était, sans trop le savoir, servie par l'idée de dynamisme. Ce qu'elle connaissait de la séméiotique du pouls, de la fièvre et des crises; ce qu'elle réclamait de la résistance de l'organisme, elle le devait à l'idée confuse du *Dynamisme*, des Constitutions et des Tempéraments.

Combien souvent la Clinique, guidée par le dynamisme, a su marcher vers le progrès, longtemps avant le secours de l'Expérimentation; aussi, voudra-t-on bien reconnaître avec moi que, en cela, comme pour d'autres révélations, la Clinique a précédé la Médecine expérimentale.

NOUVELLES

Corps de santé militaire. — M. le médecin principal de 1re classe Polin est promu au grade de médecin inspecteur et nommé directeur du service de santé du 7e corps d'armée à Besançon.

CONCOURS

Prosectorat. — Liste des candidats : MM. Monsaingeon, Ollivier, Poupardin, Combier, Rouhier, Roux, Berger, Vilendre, Douay, Cadenat, Hovelacque, Toupet, Girode, Basset.

Externat. — Anatomie. — *Séance du 11 Octobre.* — *Muscle psoas-iliaque.* — Ont obtenu : MM. Rebouillat, 2; Misrachi, 18 1/2; Pautet, 13; Phocas, 17; Meulle, 13 1/2; Popoff, 10; Ratel, 18; Paulin, 14 1/2; Minvielle, 18 1/2; Moulonguet, 18; Olivieri, 19 1/2; Raison, 10; Mordague, 12. Mlle Posnel de Verneaux, 15.

Séance du 12 Octobre. — *Rapports de la vessie chez l'homme.* — Ont obtenu : MM. Pollet, 10; Monpin 16 1/2; Michon; Pernet, 10; Mercier (J.), 17; Morel, 9; Psaume, 9; Mouquin, 19; Pierson, 11; Mourlon, 6; Rabinovitch, 8; Peyret, 10; Mercier (J.), 7; Orphanidès, 16. Mlle Patte, 14.

Pathologie. — *Séance du 11 Octobre.* — *Comment on examine en clinique un genou malade.* — Ont obtenu : MM. Gasiglia, 14; Guilhamon, 12 1/2; Hourquet, 16; Garnier, 11; Frémond, 14; Favory, 12; Gardès, 7 : Herdner, 18; Gillard, 15 1/2; Gaudefroy, 13; Guilloux, 9; Imbert (Maurice), 16; Gardères, 17 1/2; François, 18 1/2; Fliniaux, 8; d'Hotel, 9; Fournier, 17. Mlles Jacob, 15; Hochbert, 15.

Séance du 13 Octobre. — *Recherche du sucre, de l'albumine, du sang dans les urines.* — Ont obtenu : MM. Gaumes, 12; Gourcerol, 11; Guernon, 18 1/2; Grimbert, 15; Grimaldi, 11; Ginesset, 9; Guilloud, 15; Fauchay, 15; Faure, 17; Hissard, 9; Gaumet, 15; Fradkine, 10; Madelaine, 15; Jonescu, 4; Lucchini, 10; Laval, 18; Letellier, 11; Kermorgant, 17; Langle, 19.

Séance, mardi 18 Octobre, 5 heures.

Faculté de médecine de Toulouse. — Un concours pour deux places d'aide d'anatomie sera ouvert à la Faculté de médecine et de pharmacie de l'Université de Toulouse, le jeudi 22 Décembre 1910, à 2 heures du soir. La durée des fonctions est de deux ans. Le traitement annuel est de 600 francs.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 26 *Octobre*, à 1 heure. — M. Balland : Fréquence des trichocéphales et des oxyures dans le cæcum et l'appendice d'adultes non typhiques morts dans les hôpitaux de Paris; MM. Dejerine, Blanchard, Sicard, André Jousset. — M. Perrin : Des vomissements graves de la grossesse dans leurs rapports avec des lésions du système nerveux; M. Dejerine, Blanchard, Sicard, André Jousset.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 24 *Octobre* 1910. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Dejerine, Legry, Marcel Labbé. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Gaucher, Macaigne, Lœper. M. Hartmann, censeur; M. Zimmern.

Mardi 25 *Octobre* 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Laënnec : MM. Pozzi, Marion, Auvray. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec : MM. De Lapersonne, Quénu, Morestin. M. Alb. Robin, censeur; M. Carnot, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Charité : MM. Chauffard, Rénon, Jeanselme. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Charité : MM. Achard, Gouget, Fernand Bezançon. M. Gilb. Ballet, censeur; M. Balthazard, suppléant.

Mercredi 26 *Octobre* 1910. — 1er, Oral : MM. Nicolas, Gosset, Branca. M. Gariel, censeur; M. Zimmern, suppléant.

Jeudi 27 *Octobre* 1910. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Pierre Marie, Desgrez, Brumpt. Epreuve pratique. — 3e, Oral (Première partie), MM. Ribemont-Dessaignes, Thiéry, Marion. — 4e : MM. Pouchet, Chantemesse, Balthazard. M. Ch. Richet, censeur; M. André Broca, suppléant.

Vendredi 28 *Octobre* 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Segond, Gosset, Ombrédanne. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Delbet, Pierre Duval, Proust. M. Reclus, censeur; M. Zimmern, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque, à 9 heures du matin : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Lœper, suppléant.

Samedi 29 *Octobre* 1910. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier, à 9 heures du matin : MM. Bar, Demelin, Brindeau. M. Nicloux, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, boul. Saint-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

Avis. — M. Bouse, *prof. d'allemand de Dresde*, 16, rue de Berlin, et M. J.-E. Barton, I✠, *prof. d'anglais*, 72, rue de Rome (connus dans le monde méd.), enseignent *à parler* et *à traduire ouvr. scient.* Leçons particulières. Arrangement spécial pour plus. personnes. *Traductions scient.*

Conférence privée d'externat. S'adr. 9, rue Casimir-Delavigne.

Aumônier de lycée, en Provence, prendrait comme pensionnaires deux élèves ayant besoin de soins particuliers pour leur santé, leur instruction. S'adresser, pour tous renseignements, à M. Syrieix, 6, rue Saint-Thomas-d'Aquin, Avignon (Vaucluse).

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

F. Jaugeas. La radiothérapie dans les adénites aiguës.

J. D. Le traitement de la syphilis par le « 606 ».

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société de médecine d'Anvers. — Classification des arthrites.

Société belge de Dermatologie et de Syphiligraphie.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société médicale des hôpitaux.

Société anatomique.

Société de thérapeutique.

Société de pathologie exotique.

Société de médecine de Paris.

Société de chirurgie.

Académie de médecine.

ANALYSES

CHRONIQUE

René Cruchet. Deux précurseurs français de l'hygiène de l'enfant et de l'écolier, Scévole de Sainte-Marthe et Nicolas Andry.

NOUVELLES

DEUX PRÉCURSEURS FRANÇAIS DE L'HYGIÈNE DE L'ENFANT ET DE L'ÉCOLIER

SCÉVOLE DE SAINTE-MARTHE ET NICOLAS ANDRY

Au moment où viennent de se tenir, à Paris, les assises du *IIIme Congrès international d'hygiène scolaire* qui a réuni du 2 au 7 août les hygiénistes, les médecins et les pédagogues les plus autorisés des différents pays du monde, il n'est pas sans intérêt d'attirer l'attention sur deux de leurs plus anciens précurseurs, tous les deux Français. L'un, complètement oublié aujourd'hui, Scévole de Sainte Marthe, intendant des finances et jurisconsulte, vivait à Londun, en Poitou, à la fin du xvie siècle; l'autre, l'auteur plus connu de l'*Orthopédie*, Nicolas Andry, médecin et doyen de la Faculté de Paris, mourut, en cette ville, un peu avant le milieu du xviiie siècle.

***

Voici, tout d'abord, sous forme de poème latin en trois livres, un petit traité pratique, publié en 1584, dû à la plume élégante de Scévole de Sainte Marthe. Il a pour titre : *Pædotrophia, seu de educatione liberorum libri tres*. Dédié au Roy Henri III, imprimé 10 fois pendant la vie de l'auteur, et autant de fois après sa mort, traduit en plusieurs langues, lu et interprété dans les universités les plus célèbres de l'Europe, ce poème eut un tel retentissement qu'on en parlait encore plus d'un siècle et demi après sa première publication.

Malgré quelques développements poétiques d'un genre un peu poncif, ce petit opuscule est écrit fort agréablement; il a surtout l'appréciable mérite de donner, sur un ton plein de bon sens et de juste mesure, des conseils souvent très judicieux. Qu'on en juge par les courts passages suivants, que nous empruntons à la traduction française de 1698[1].

Avant de faire téter, dit aux mères de Sainte-Marthe, « lavez le bout de vos mammelles avec de l'eau tiède... Ne laissez pas aussi à votre enfant avaler les premières gouttes de lait qui en sortiront d'abord... Prenez garde qu'il ne se gorge de lait en tettant avec trop d'empressement. Pour faire qu'il prenne avec modération, tantôt retirez votre sein, puis le lui rendez, corrigeant ainsi cette trop grande avidité... »

..... Il faut, dès la naissance, « purger l'enfant avec un peu de miel et le mettre dans son berceau, en évitant qu'il n'ait ni trop chaud ni trop froid »; il faut surtout veiller à ce qu'il ne soit « tenu trop chaudement, ce qui risque de l'étouffer, comme il arriva à François, duc d'Anjou ».

Les mères doivent elles-mêmes allaiter leurs

1. Cette traduction est due à Abel de Sainte-Marthe, petit-fils de l'auteur.

enfants; si pourtant une nourrice est absolument indispensable,

Choisissez-en une « qui ne soit ni jeune ni vieille, qui ne soit point trop grasse, mais aussi qui ne soit pas maigre; qui ait le teint vif, ce qui marque sa vigueur naturelle; qu'elle ait les bras et le col longs, la poitrine large, les mammelles rondes, qui sortent bien, ne manquent pas de couleur, et jettent en abondance comme une pluye de lait. Mais ce lait il le faut bien choisir, car il y en de qualitez bien différentes. Celui qui est doux au goût, et le plus blanc, est le meilleur; au contraire, celui qui n'a pas une bonne odeur ne vaut rien, comme aussi celui qui s'attache aux doigts à cause de son épaisseur, ou qui en tombe aussitôt pour être trop fluide. Observez encore que celle que vous voulez prendre pour nourrice ne soit point enceinte; qu'il y ait peu qu'elle soit accouchée, et qu'elle n'ait point fait une fausse couche. Enfin, il faut que dans son esprit et dans sa personne, tout marque de la propreté, et qu'on voye un air de gayeté répandu sur son visage... »

Si l'enfant est envoyé chez une nourrice à la campagne, il faudra éviter les lieux environnés de marais et d'étangs, ou ceux qui ne sont pas ensoleillés.

La maison devra être bâtie « dans une plaine, élevée, et par les fenêtres de laquelle le soleil entre en se levant, et où il répand sa première lumière... »

Quant au sevrage, il ne devrait pas être conseillé avant que l'enfant « n'ait 2 ans »; et il devrait être effectué de façon progressive :

« Les nourrices doivent peu se présenter et donner à tetter moins souvent aux enfans, et ainsi leur donner sujet de les oublier. »

Ce livre est plein de conseils pratiques de ce genre. Si l'on se reporte à l'époque où ils furent donnés, si l'on note la forme simple et naturelle sous laquelle ils furent exposés, si, enfin, on compare ce langage net et concis aux métaphores ampoulées de la plupart des médecins de ce temps, on n'a pas de peine à s'en expliquer le succès sans précédent.

⁂

Les innombrables éloges décernés à ce poème, dès son apparition, trouvent encore un écho plus de 150 ans après dans la célèbre *Orthopédie* de Nicolas Andry, qui parut en 1741. L'esprit dans lequel est conçu cet ouvrage est indiqué dans le titre même qui dit : « L'orthopédie ou l'art de prévenir et de corriger dans les enfans les difformités du corps, *le tout par des moyens à la portée des pères et des mères, et de toutes les personnes qui ont des enfans à élever.* »

Bien qu'Andry, lors de l'apparition de son ouvrage, ait dépassé 80 ans, et que les haines tenaces qu'il avait suscitées de tous côtés, et depuis longtemps, contre lui, par son autoritarisme intraitable, son caractère difficile, et son esprit mordant et incisif, ne fussent pas encore éteintes, le succès remporté par l'*Orthopédie* fut incontestable. Des polémiques s'élevèrent dans les journaux de l'époque, gagnèrent les bancs de la Faculté et s'étendirent jusqu'à l'étranger, notamment en Angleterre. Il faut lire avec quel brio alerte, quelle verve étincelante, quelle ironie impitoyable le vieux lutteur, à la veille de sa mort, fit face à ceux qui l'attaquaient.

En particulier, un certain Desfontaines — qui n'en était pas à son coup d'essai (il avait eu déjà maille à partir avec Voltaire[1] dans des circonstances analogues) — eut la malencontreuse idée, dans le *Journal des Sçavans* de Novembre 1741, de donner de l'*Orthopédie* un compte rendu fort inexact, où il cherchait à faire rire le lecteur aux dépens de l'auteur. Dès qu'Andry eut pris connaissance de ce libelle, sa riposte ne se fit pas attendre; elle ne contient pas moins de 100 pages imprimées, ce qui peut sembler long; mais jamais peut-être le polémiste ne montra plus de verve aiguisée ni d'esprit pénétrant et acéré, et son contradicteur s'écroula sous le plus complet ridicule.

1. Voir la réponse de Voltaire, en 1739, in *Œuvres complètes*, 2e édit., t. XVIII, pp. 172-99, 1827. Baudouin frères, éditeurs.

Au reste, quelque opinion que l'on professe sur l'homme, discutable, que fut Andry, il est indéniable que le médecin qui était en lui fut de haute valeur, et l'*Orthopédie* seule suffirait à le bien prouver.

Toutes les parties extérieures du corps sont, dans cet ouvrage, successivement passées en revue, depuis la tête et le visage (cheveux, front, sourcils, paupières, yeux, oreilles, lèvres, menton, peau, gencives, dents et langue), le tronc (cou, poitrine et ventre, dos et lombes) jusqu'aux bras et aux mains, aux jambes et aux pieds; il indique les difformités auxquelles ces diverses parties sont sujettes, et donne, pour les corriger, des moyens simples et pratiques à la portée de tous. Il faut convenir que les innombrables conseils préconisés dans ce travail étaient admirablement adaptés à ceux à qui ils s'adressaient; ils furent, en effet, recueillis avec un tel empressement que nous les trouvons, aujourd'hui encore, rapportés, sinon pratiqués, dans la plupart des familles où ils se sont scrupuleusement transmis de génération en génération.

Ainsi, Andry se prononce formellement contre les petits fauteuils de paille et de jonc qu'on donne ordinairement aux enfants dès qu'on les tire de nourrice.

« Ces petits fauteuils sont enfoncés dans le milieu du siège... L'on assied les enfans dans ces fauteuils, et l'on commence ainsi, dès leurs tendres années, à leur corrompre peu à peu la taille. Il faut leur donner des fauteuils ou des chaises dont le siège soit fait d'une planchette de bois bien uni. »

On doit également éviter :

L'emploi « de ces roulettes où l'on a coutume de

mettre les enfans pour les empêcher de tomber et pour s'épargner la peine d'être toujours auprès d'eux. Ces roulettes ont des accoudoirs très hauts sur lesquels s'appuyent les enfans, et qui leur font tout de même lever les épaules ».

Andry condamne la coutume des coups de férule sur les mains des enfants, qui est un « châtiment extrêmement dangereux » ; il ne veut pas non plus qu'on leur tire les oreilles ; il s'indigne que :

« Les premiers venus appliquent leurs lèvres souvent très malpropres sur les joues tendres et délicates des enfans. C'est une grande imprudence qui est cause ordinairement que leur visage devient plein de galles, de dartres et d'autres malpropretés dangereuses. »

Les sifffets ne lui paraissent pas plus recommandables :

« Toutes sortes de personnes chifflent dans ces chifflets, et il n'y a pas dans une maison un domestique galeux qui n'y applique ses lèvres. L'enfant porte à la bouche ces chifflets, qui quelquefois sont encore pleins de la salive des domestiques malpropres qui y ont chifflé. Jugez de ce qui en doit arriver. »

Il proteste non moins énergiquement contre ces nourrices qui gâtent « l'esprit des enfans par les peurs ridicules qu'elles leur font » :

« Sans parler des loups garous, des revenans, des sorciers, et de cent autres sujets semblables, dont on les entretient tous les jours mal-à-propos, ou dont on s'entretient en leur présence (ce qui n'est pas moins imprudent), que n'aurois-je point à dire de la crainte qu'on leur inspire du tonnerre ?... »

On entend aujourd'hui prétendre, à chaque instant, que le vinaigre rend phtisique. Andry nous donne l'origine de cette croyance populaire :

« Quelques jeunes personnes, pour se procurer une taille dégagée, mettent du vinaigre dans tous leurs alimens, et en boivent même quelquefois. Ce remède est extrêmement dangereux, et le moindre mal qu'il puisse produire, c'est de rendre pulmonique. » Et d'après Desault (de Bordeaux), il raconte tout au long l'histoire d'une jeune demoiselle fort riche qui, pour se faire maigrir, ayant bu pendant plus d'un mois un petit verre de vinaigre par jour, mourut subitement. Et à l'ouverture du cadavre, on trouva « tous les lobes du poumon remplis de tubercules ».

Une pratique, extrêmement répandue dans le public, consiste à faire disparaître avec un sou les bosses que les enfants se font au front, en jouant ou tombant à terre. Andry nous indique le procédé :

« Le moyen est d'appliquer sur la bosse encore récente une petite plaque de plomb, ou un sol, puis de mettre une compresse d'eau-de-vie par-dessus, serrer la compresse avec un bandeau, et la laisser deux ou trois jours sans y faire autre chose que de la mouiller par dehors avec beaucoup d'eau-de-vie, en sorte qu'elle en soit toute pénétrée. »

Le même auteur consacre à l'étude des dents un long chapitre, dont bien des remarques sont encore d'actualité. Il dit ainsi qu'on doit laver les dents aux enfants chaque matin, et ne pas négliger de les relaver après les repas ; les curedents de plume seront proscrits parce qu'ils sont trop durs et accélèrent la carie dentaire. Il insiste sur le traitement des cicatrices laissées sur le visage par la petite vérole par le moyen d'étoffes de couleur rouge ; parlant du goitre, il conseille de se méfier des eaux malsaines ; à propos des écrouelles, il ne veut pas qu'on prenne une nourrice qui les ait eues, et note en passant que chez les enfants morts de cette maladie, « les glandes du mézentère sont toujours gonflées » ; il signale le rapport qui existe fréquemment, chez l'enfant, entre les lèvres béantes et l'obstruction nasale, donne contre le bégaiement, le bredouillement, le zézaiement et autres troubles analogues de la parole un grand nombre de conseils pratiques, judicieux, étayés d'exemples choisis ; il nous apprend enfin que, de son temps, on citait déjà des sourds-muets qui parlaient et pouvaient répondre en regardant les lèvres de ceux qui leur adressaient la parole.

Ces quelques citations ne peuvent que donner une idée très incomplète du livre d'Andry, dans lequel on retrouve toutes les grandes qualités de cet auteur : un style clair et concis, non dépourvu d'humour par endroits, une documentation solide et attrayante, où les souvenirs classiques et d'actualité abondent, et, par-dessus tout, un art incomparable d'exposition qui, sans effort, donne relief au moindre fait. Il n'en fallait pas plus, on le conçoit, pour conquérir la faveur du public, et le triomphe d'Andry fut si indiscutable que nous en constatons encore aujourd'hui les effets.

Il est non moins curieux d'assister, avec la science actuelle et l'hygiène scolaire contemporaine, à un retour vers les pratiques de l'orthopédie telles que les concevait Andry : en particulier, la gymnastique sans agrès, l'assouplissement du corps de l'enfant, la surveillance de l'alimentation, l'adaptation à chaque âge du mobilier scolaire, les exercices au grand air reprennent chaque jour plus de faveur. Il importait de souligner ce fait au moment où des délégués de tous les coins de l'univers sont venus s'entretenir de ces questions d'hygiène scolaire. En cette matière, comme en bien d'autres, les précurseurs vinrent de France.

René Cruchet,
Professeur agrégé à l'Université de Bordeaux.

A PROPOS DU PROFESSEUR RAYMOND

On me demande de rectifier deux erreurs involontaires, qui se sont glissées dans mon article sur le professeur Raymond (*La Presse Médicale*, n° 80, p. 802).

Je le fais bien volontiers. C'est avenue de Villiers, où il habitait alors, que M. Raymond a perdu sa première femme. Séparée de son mari par les horreurs de la guerre, elle venait de faire un séjour de cinq mois en Bourgogne. Laignel-Lavastine.

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

Traitement de la Neurasthénie par l'Ibogaïne.

On a vécu longtemps avec cette idée erronée que certaines névroses, la Neurasthénie, l'Hystérie, sont l'apanage exclusif des hautes classes de la Société. Il semblait qu'un certain minimum de fortune est indispensable pour être atteint de ces maladies qu'on eût volontiers considérées comme des articles de luxe, au comptoir de la morbidité. Or, il est loin d'en être ainsi, et les travaux récents des Leubuscher, des Bibrowicz en Allemagne, des Iscovesco en France ont surabondamment démontré que la neurasthénie n'épargne pas les classes pauvres, et qu'elle sévit même avec une certaine intensité dans les milieux ouvriers. Et ces faits sont d'autant plus regrettables que cette affection, chronique par essence, ne s'améliore et ne guérit qu'aux prix d'un traitement long et coûteux. Ce qui est sans inconvénient pour les malades fortunés qui ont à la fois devant eux le temps et l'argent, devient au contraire un obstacle difficile, sinon impossible à vaincre, pour les toutes petites bourses.

Comment, en effet, consacrer le temps voulu à se reposer, à changer de milieu, à s'isoler au besoin, quand la nécessité de vivre est là pressante et que la vie n'est assurée que par le travail ? Aussi, ne saurait-on accueillir avec assez de satisfaction les médicaments susceptibles de produire sur les organismes atteints le maximum d'effet dans le minimum de temps.

L'Ibogaïne, introduite dernièrement dans la thérapeutique par les recherches de E. Landrin et du Dr A. Landrin, apparaît comme un agent efficace, susceptible de remplir ce programme. Extraite de l'Iboga du Congo, que les nègres utilisent de temps immémorial comme stimulant et antidépertiteur, l'Ibogaïne possède des propriétés incontestables comme tonique musculaire, tonique nerveux, tonique cardiaque. C'est à ce titre qu'elle trouve son emploi tout à fait justifié dans le traitement de la neurasthénie. L'Ibogaïne s'emploie sous forme de chlorhydrate. La préparation la plus facile à administrer et la plus agréable à prendre est la Dragée Nyrdahl, à 0 gr. 005 de chlorhydrate. Dose : 2 à 6 par jour.

FACULTÉ DE PARIS

Les méthodes de diagnostic bactériologique appliquées à la clinique. — Démonstrations et exercices pratiques de technique bactériologique, par M. H. Gougerot, agrégé. Une série d'exercices pratiques commencera le mardi 8 Novembre 1910, à 3 h. 1/2, au laboratoire d'anatomie pathologique et de bactériologie de l'Ecole pratique (1er étage, porte à gauche). Les démonstrations et exercices pratiques se continueront les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

Programme des démonstrations. — 1° Installation d'un laboratoire de clinique bactériologique. Procédés de stérilisation. Préparation des milieux liquides : bouillon, eau peptonée. Ensemencements du sang et des produits pathologiques en milieux liquides. Technique des hémocultures. — 2° Préparation des milieux solides : gélose simple, gélose glycérinée. Gélatine. Pomme de terre. Carotte. Ensemencements sur milieux solides des produits pathologiques. Repiquage. Réglage de l'étuve. — 3° Méthodes d'isolement et de séparation des microbes. Principes d'identification des microbes : aspect macroscopique et microscopique des cultures, coloration au Gram, bleu, Ziehl; milieux spéciaux fermentatifs et inoculations. — 4° Prise des produits sur le malade; pus, crachats, sérosité, urines, matières, fragments de tissus, par ponctions et biopsies. Prises à l'autopsie. Rétrocultures, inoculations aux animaux. Coupes histo-bactériologiques : coloration des microbes dans les tissus. — 5° Séro-diagnostics et fixations sériques : séro-diagnostic de Widal. Réaction de Wassermann. Sporo-agglutination. Précipitines. — 6° Préparation des milieux au sérum et au sang, des bouillons et gélose ascite. Entretien et conservation des cultures : les milieux de réserve. Diagnostic des infections coccienne : streptococcies, staphylococcies. Cocci divers : tétragènes, entérocoques, etc. — 7° et 8° Diagnostic des diplococcies : pneumocoques (les microbes de la flore pulmonaire : pneumobacille). Méningocoques, gonocoques, micrococcus catarrhalis; les pseudo-méningocoques : ponction lombaire. Examens directs, cultures, précipito-diagnostic, agglutination. — 9° Diagnostic de la diphtérie et des angines. Les microbes de la flore buccopharyngienne : l'association fuso-spirillaire de Vincent (les balanoposthites, l'ulcère tropical). Diagnostic du charbon. — 10° et 11° Diagnostic des affections du groupe : Eberth-coli. Diagnostic des dysenteries. Ensemencement des matières fécales. — 12° Technique des anaérobies : ensemencements, milieux spéciaux, cultures, séparations. Les principaux anaérobies : le bacille tétanique, le bacille perfringens. Etudes des causes d'erreur en bactériologie : les germes d'infection accidentelle. — 13° Diagnostic de la syphilis et des spirochétoses : le pian. Ultramicroscope. Réaction de Wassermann (technique ancienne et méthodes simplifiées). Coloration dans les coupes par la méthode à l'argent de Levaditi. Inoculation. — 14° Diagnostic du chancre mou et des ulcérations cutanées. Diagnostic de la morve, de la lèpre. Diagnostic de la peste, du choléra, de la fièvre de Malte. Diagnostic de la rage. — 15° Diagnostic des protozooses : paludisme, trypanosomiases, leishmannioses, filarioses. — 16° Techniques générales de la tuberculose : milieux spéciaux. Diagnostic de la tuberculose et des pseudo-tuberculoses. — 17° et 18° Diagnostic des mycoses. Techniques générales des mycoses : milieux de Sabouraud, etc. Sporotrichoses, blastomycoses, actinomycoses, oosporoses, hémisporose, aspergilloses; les teignes : trichophyties, favus, etc.

Le but de ces démonstrations est que le médecin ou le chirurgien arrivant dans un service dépourvu de laboratoire, sache organiser une installation rudimentaire mais suffisante aux besoins de la Clinique; que, privé d'un bon garçon de laboratoire, il puisse faire lui-même toutes les préparations et qu'il connaisse tous les artifices des techniques; enfin qu'au lit du malade il ait la pratique des méthodes de diagnostic bactériologique. Ces démonstrations ne prétendent donc pas résumer un cours complet de bactériologie; elles sont uniquement des démonstrations pratiques des méthodes de diagnostic bactériologique en clinique. Le nombre des élèves est limité. Le matériel et un microscope avec immersion, par groupe de trois, seront fournis par le laboratoire. Le droit à verser pour cette série de démonstrations et exercices est de 60 francs.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Antoine. — *Enseignement de la radiologie médicale* (13e année, 1910). — Cours de vacances, par M. A. Béclère, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, du dimanche 23 au Dimanche 30 Octobre :

Matin, 10 heures : Enseignement des notions théoriques et techniques indispensables à la pratique de la radioscopie, de la radiographie et de la radiothérapie.

Matin, 11 heures : Exercices pratiques de radioscopie, appliqués à l'exploration des organes thoraciques et abdominaux.

Soir, 2 heures : Exercices pratiques de radiographie, simple et stéréoscopique, des diverses régions.

Le cours théorique est librement ouvert à tous les étudiants et docteurs en médecine; il commencera dimanche 23 Octobre, à 10 heures du matin, dans le laboratoire de radiologie médicale de M. Béclère, à l'hôpital Saint-Antoine.

Le droit d'inscription pour les exercices pratiques de radioscopie et de radiographie est de 100 francs; ils auront lieu à partir du lundi 24 Octobre. (En raison du nombre forcément restreint des personnes qui pourront y participer simultanément, on est prié de s'inscrire le plus tôt possible.)

Consultation pour les maladies nerveuses. — M. le professeur Gilbert Ballet reçoit les malades qui lui sont adressés et les indigents qui se présentent spontanément, le lundi à 9 heures, à l'asile clinique, 1, rue Cabanis. Il a repris sa consultation le lundi 10 Octobre.

Hôpital de Sadiki. — Une place d'assistant-interne est vacante à l'hôpital Sadiki, Tunis. Mouvement chirurgical important. Bibliothèques. Laboratoires. Amphithéâtre.

Avantages matériels : Logement, chauffage, éclairage. Indemnité de nourriture, 1.200 fr. Traitement, 1.200 fr. Soit un traitement annuel de 2.400 fr.

Conditions exigées : Nationalité française, moins de 30 ans; scolarité terminée avec ou sans la thèse. Engagement minimum d'un an.

Adresser, d'urgence, les demandes à *M. Brunswic Le Bihan, Central-Hôtel, rue du Louvre*, Paris.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Mérite agricole. — *Officier.* — M. Fournier, à Paris.

Chevalier. — MM. Aurégan, à Lannion (Côtes-du-Nord); Cabannes, à Montpellier; Cousergue, Petit, médecins-majors; Ducos, à Masseube (Gers); Porge, à Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme); Teulon, à Uriage (Isère); Landrin, à Paris.

Légion d'honneur. — *Chevalier.* — M. Sauzeau, de Puyberneau, médecin-major de 2e classe.

Conférences préparatoires à l'Ecole de Lyon. — MM. Garrelon, préparateur de physiologie, et Villandre, aide-d'anatomie à la Faculté, commenceront en Novembre leurs conférences pour l'Ecole du Service de santé militaire.

Pour s'inscrire : s'adresser au Laboratoire des travaux physiologiques à la Faculté de médecine, les mardis, jeudis, samedis, de 2 à 5 heures.

Les médecins et la Bourse du travail. — Le syndicat de médecine sociale avait obtenu récemment de la

Commission administrative son admission à la Bourse du travail.

Le préfet de la Seine, s'appuyant sur la loi de 1884 et sur les décrets d'organisation de la Bourse, vient d'annuler cette décision.

L'article 3 des statuts du syndicat de médecine sociale, dit, en effet « que le syndicat est ouvert à tous les médecins faisant de la clientèle et assujettis à la patente ». Les médecins ne peuvent donc, de l'avis du préfet, être assimilés en aucune façon, à des ouvriers ou à des employés; dès lors, la société n'a pas le caractère de syndicat exigé par la loi et les règlements et elle ne peut être admise par la Bourse du travail.

CONCOURS

Prix Filloux. — Le jury de ce concours est composé de MM. Bourgeois, Lermoyez, Lombard, Jeanselme et Bazy.

Internat. — L'ouverture du concours de l'internat a eu lieu lundi à midi. 504 copies ont été remises. Les sujets donnés sont les suivants :

Anatomie. — *Veine cave inférieure.*

Pathologie. — *Signes, causes, évolution et traitement de l'infiltration d'urine d'origine urétrale.*

Questions restées dans l'urne.

Anatomie. — *Le nerf grand hypoglosse. — L'uretère.*

Pathologie. — *Signes et complications de la phlegmatia alba dolens. — Causes, signes et évolution de l'embolie pulmonaire.*

Répartition des jurys. — **Anatomie.** — MM. Josué, Michel, Sébileau, Lejars et Cathala.

Ce jury tiendra ses séances les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures, à l'hôpital de la Charité.

La première séance aura lieu aujourd'hui.

Pathologie. — MM. Macaigne, Vurpas, Dufour, Riche et Proust.

Ce jury tiendra ses séances les lundis, mercredis et vendredis, à 5 heures du soir, à l'Hôtel-Dieu.

La première séance aura lieu aujourd'hui.

Ordre de passage des candidats. — **Anatomie.** — MM. 1, Bailleul; 2, Peña; 3, Lavallée; 4, Mallet (Fr.); 5, Noël; 6, Besançon; 7, Thouvenin: 8, Maréchal; 9, Piaquin; 10, Marqueste; 11, Giraud; 12, Arbassier; 13, Haguenau; 14, Drouet; 15, Mlle Albessard; 16, Vielle; 17, Legrain; 18, Ecot (P.); 19, Quiquandon; 20, Coudray; 21, Piot; 22, Queray; 23, Dauphin; 24, Vigot; 25, Walther; 26, Tourneix; 27, Schilmann; 28, Weber (A.); 29, Duter; 31, Delot; 32, Braine; 33, Chavasse; 34, Françon; 35, Philardeau; 36, Marchand; 37, Renard; 38, Cousin; 39, Vallery-Radot (Pasteur); 40, Saxe.

Pathologie. — MM. 253, Lévi-Franckel; 254, Magniel; 255, Gougelet; 256, Durand (J.); 257, Maurel; 258, Vignal; 259, Gastaud; 260, Schmutz; 261, Bideaux; 262, Mallet (L.); 263, Thery; 264, Mazzoloni; 265, Rouffiac; 266, Lamy; 267, Aubin; 268, Mlle Besson (M.); 269, Chenet (Ch.); 270, Baudin; 271, Chatelin; 272, Chichmanian; 273, Boucheron; 274, Castex; 275, Leblanc; 276, Dupéchez, 277; Duprey; 278, Buc; 279, Gouverneur; 280, Lucas-Championnière; 281, Viguerie; 282, Gorel; 283, Mlle de Pfeffel; 284, Mozer; 285, Mlle Besson (H.); 286, Richard (A.); 287, Monbrun; 288, Bloch (R.); 289, Peroni; 290, Anglès-Dauriac; 291, Pataud-Devalencienne; 292, Parin.

Externat. — **Anatomie.** — *Séance du 15 Octobre* (matin). — Parois osseuses de l'orbite. — Ont obtenu : MM. Patinet, 7; Mélik-Parsadaniantz, 12; Millet, 17 1/2; Misturlet, 13; Radais, 14; Mégret, 18; Parat, 13 1/2; Peigneaux, 16; Popesco-Pascan, 13 1/2; Penoyée, 14 1/2; Wroczynski, 15; Vasselle, 14; Thierry (Henri), 16 1/2; Roullaud, 12; Mlles Ratuld, 17 1/2; Moiroud, 13 1/2; Roudowski, 14.

Séance du 15 Octobre (soir). — Aorte abdominale. — Ont obtenu : MM. Valiadès, 12; Renard, 8; Rollot, 14 1/2; Tortat, 14; Vachet, 7; Rousseau (Jean), 7; Taphanel, 16; Mlle Tgrigoriantz, 17.

Erratum. — M. Mordagne, 13.

Faculté de médecine de Lille. — Un concours s'ouvrira le 25 Avril 1911 devant la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lille pour l'emploi de chef des travaux anatomiques.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Le programme du concours pour cet emploi de chef des travaux anatomiques est arrêté comme suit :

1° Une composition écrite sur une question d'anatomie :

2° Une leçon d'une heure sur une question d'anatomie descriptive, après trois heures de préparation, sous la surveillance d'un membre du jury, sans aucun secours étranger;

3° Epreuves pratiques.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements...... 10 fr.
Union postale.......... 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX
FERNAND BEZANÇON et S. I. DE JONG. L'éosinophilie du crachat des asthmatiques. Sa valeur diagnostique. Sa signification pathogénique.
A. ZIMMERN et PAUL COTTENOT. Les bases physiologiques de l'électricité médicale. Electricité et atrophie musculaires. La modalité optima.

LE MOUVEMENT MÉDICAL
A. GOUGET. La réaction de la « méiostagmine ».

CONGRÈS
IIe Conférence internationale pour l'étude du cancer. Paris, 1er-5 Octobre 1910. (*Suite.*)
XIe Congrès français de médecine. Paris, 13-15 Octobre 1910. (*Suite.*)
Association française d'urologie (XIVe session). Paris, 6-8 Octobre 1910.
Association française de chirurgie, XXIIIe Congrès. Paris, 3-8 Octobre 1910. (*Suite.*)

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER
ANALYSES
MÉDECINE PRATIQUE
CHRONIQUE
F. HELME. « 606 ».
VARIÉTÉS
A TRAVERS LE MONDE
LIVRES NOUVEAUX
BIBLIOGRAPHIE
SOMMAIRES DES REVUES
NOUVELLES

« 606 »

O 606! ô temps où les peuples sans nombre
Attendaient, prosternés sous un nuage sombre,
Que le Ciel eût dit oui.....

Excusez-moi de travestir aussi platement notre grand lyrique pour chanter, à la suite de l'univers, la merveille des merveilles. Mais c'est avec la lyre qu'il faudrait célébrer un aussi vaste sujet...

Non, ma parole! je me demande si nous ne devenons pas tous un peu fous! Comprend-on emballement pareil! Au temps de la lymphe de Koch, les Hoch de victoire se justifiaient encore; c'était la première fois que des savants annonçaient officiellement au monde qu'ils avaient dressé une barrière contre le plus redoutable des fléaux. Vous savez tous comment finit l'aventure et quelles désillusions excessives suivirent l'enthousiasme également excessif du début. Mais s'y laisser prendre une seconde fois, voilà qui me passe et donne à penser que tous plus ou moins nous avons perdu notre bon vieux sens.

Oh! qu'on m'entende bien. Si je répugne à me plier au *Magister dixit* des anciens âges, pas davantage je ne veux être le petit roquet français qui lève la patte contre le grand dogue allemand. M. Paul Ehrlich est un biochimiste admirable, c'est entendu, et sa personnalité plane au-dessus de tout ce débat. Avec ses chaînes, ses haptophores, ses récepteurs, il nous a donné, en attendant mieux, une théorie ingénieuse et féconde, sinon exacte, de l'immunité. En rapprochant la constitution intime de la cellule vivante de celle de la molécule chimique, en groupant sous les mêmes lois les phénomènes biologiques normaux ou anormaux, il a fait œuvre de généralisateur heureux, hardi, et l'on peut dire qu'en simplifiant notre conception du biochimisme vital il a porté la lumière jusqu'aux plus obscures profondeurs de l'être.

Vous le voyez, je n'hésite pas à mettre hors pair le Directeur de l'Institut de médecine expérimentale francfortois; même je ne serais pas étonné qu'il déplorât le bruit mené autour de sa découverte. Mais ceci admis, il sera bien permis de regretter les procédés singuliers dont nos voisins entendent user depuis quelque temps, et qui ne sauraient avoir pour excuse notre complaisance à les accepter.

Ce que je dis là, beaucoup l'estimeront inspiré

par le plus noir chauvinisme. On a tant blagué le pauvre chauvin, depuis qu'il s'est laissé battre et mutiler, que non seulement il n'a plus à élever la voix, mais sa mémoire même nous est importune. Et cependant il aurait bien quelque droit de penser aux Français qui, les premiers, ont ouvert la voie triomphale où s'engagent aujourd'hui les Allemands, la tête ceinte du laurier vert. Qu'ils oublient les nôtres, soit, ce n'est point une raison pour les imiter. Or on peut s'étonner que personne chez nous n'ait évoqué le souvenir, à propos de ce produit de synthèse, du grand Français Berthelot, qui créa la chimie synthétique. On aurait pu également, sans parler de M. A. Gautier, mentionner Boudin, qui avait préconisé l'acide arsénieux contre la malaria; en province même, nombre de vieux praticiens ordonnaient sa Liqueur contre les accidents de l'hérédo-syphilis. Si le « 606 » avait pris naissance chez nous, nos voisins n'eussent pas manqué de rappeler leurs essais. Ils ne m'en voudront pas, je l'espère, d'user de même à leur endroit.

Ceci établi, sans y insister d'ailleurs, quel est l'état de la question? On nous dit qu'avec une ou deux injections de dioxydiamidoarsénobenzol, tous les accidents primaires et secondaires de la syphilis s'évanouissent comme par enchantement. Si cela est vrai, la découverte annoncée par Ehrlich est formidable de conséquences. C'est la disparition prochaine du mal, puisque le « 606 » le jugule aux périodes mêmes où il est contagieux. La guérison des accidents tertiaires importe moins, le malade n'étant plus dangereux à ce moment; au surplus, je vais y revenir.

Au point de vue Laboratoire, la découverte se tient parfaitement. On savait que l'arsenic est efficace dans la malaria. On eut donc naturellement l'idée de l'utiliser contre le trypanosome, proche parent de l'Hématozoaire. A cet effet, on se servit d'abord d'un composé arsenical complexe qui tuait bien le parasite, mais qui, en même temps, provoquait des névrites optiques et d'autres accidents plus ou moins redoutables. C'est alors qu'avec cet esprit de méthode qui est comme la caractéristique du génie allemand, M. Ehrlich expérimenta à son Institut des produits qu'il étiquetait provisoirement : 1, 2, 3, 4, etc., etc. Il alla ainsi jusqu'au 418, qui fit merveille contre la trypanosomiase. Cette affection pouvant être rapprochée de la paralysie générale, on se demanda alors si la P. G. ne serait pas justiciable du 418. Les résultats furent loin d'être brillants, mais du moins eurent-ils l'avantage d'aiguiller les recherches vers la syphilis, et c'est ainsi que logiquement, graduellement, on s'éleva jusqu'au « 606 ». En somme, comme produit de Laboratoire, tout est bien, le génie est une longue patience et l'on ne saurait faire reproche aux Allemands d'avoir atteint à la Vérité par étapes au lieu d'y aller d'emblée, comme nos grands porteurs de flambeau.

Malheureusement, si l'on se place sur le terrain pratique, la clarté s'efface et les discussions commencent, tellement acharnées que nous, pauvre public, nous ne savons plus qui croire et lequel entendre. D'un côté, nous avons les « sixcentsixards » qui déclarent l'outil sûr et sans danger. Dans le camp adverse, se rangent les « hectinards » et bien d'autres qui crient casse-cou, citent des accidents, signalent des victimes, dressent la liste des morts. A qui donner créance?

Pour ce qui est des accidents, il me semble bien que les enthousiastes ont raison. Les sels de mercure, au début de leur emploi, n'eurent-ils pas eux aussi, sans parler de la vieille huile grise, leurs statistiques assombries par des cas de mort? Plus une arme est perfectionnée, plus elle peut être dangereuse; la voie du progrès est semée de tombeaux, c'est la loi de nature. Avant de jeter l'anathème, il faudrait attendre que le temps eût fait son œuvre, que la posologie fût mieux établie. En revanche, ne pourrait-on pas différer avant de proclamer que le « 606 » est un médicament incomparable. J'ai là, sur ma table, au moment où j'écris, un peu de la mystérieuse poudre emprisonnée dans son obus de verre. Si j'avais à m'en servir, je devrais, disent les uns, la dissoudre dans une lessive de soude, ajouter de l'acide acétique, en présence du papier de tournesol, jusqu'à neutralisation absolue du produit, puis mêler à du sérum isotonique. C'est là, quoi qu'on en dise, manœuvre délicate pour un simple praticien. Qui me prouve que les accidents gangréneux signalés ne sont pas dus à un traumatisme provoqué au niveau des muscles par une solution trop acide ou trop alcaline? D'autres affirment que la préparation est bien plus simple; chaque semaine voit éclore une technique nouvelle. Là encore, qui croire? Si un Français présentait un produit dans de telles conditions, s'il faisait sonner à son propos toutes les trompettes de la presse mondiale, j'ai une vague idée que nos voisins, suivant leur habitude, nous reprocheraient notre légèreté. Je ne me permetterai pas d'aller jusque-là; toutefois, sans rien enlever aux mérites du « 606 » et de ses expérimentateurs, j'aurais peut-être bien quelque droit, avant de m'emballer à mon tour, de demander qu'on s'entendît sur la préparation du médicament et surtout sur ses effets.

Par exemple, s'il est, à cette heure, puéril de nier son action dans les premières périodes, on ne peut répondre de rien pour les étapes ultérieures. Etant donné la nature de l'infection, sa marche lente, ses réveils inopinés, ce n'est pas un mois, deux mois, dix mois qu'il faut pour affirmer l'excellence absolue de l'arme nouvelle, mais bien la durée d'une vie. Savons-nous si le « 606 » mystérieux ne fait pas régresser le type flagellaire du tréponème vers une forme sporulaire que nous ne connaissons pas encore, mais qui demeure en sommeil dans l'organisme[1], jus-

1. Il faut noter que, dans l'entourage même de M. Ehr-



qu'au jour où, redevenue flagella, elle reprendra la série de ses méfaits? Quand on nous montrera plus tard des centaines de septuagénaires qui, syphilitiques à 20 ans, n'auront, depuis l'emploi du spécifique, jamais eu d'accidents, alors nous causerons. D'ici là, expérimentons longuement, en silence si possible, et espérons.

Le public médical, au nom de qui, moi, chétif, je n'ai nulle qualité pour parler, doit cependant être de mon avis si je dis tout platement que le « 606 » ne mérite encore ni les couronnes qu'on lui tresse ni les pierres dont on l'accable.

Et ici j'arrive au reproche le plus sérieux : Pourquoi, puis qu'on juge le produit bon, ne pas le distribuer largement? Comment! voilà un médicament qui peut enrayer la syphilis, autrement dit supprimer un des trois grands fléaux qui ravagent l'Humanité. On chante ses vertus dans toutes les gazettes, on lui a accordé jusqu'à satiété la consécration dans nos journaux français, et les médecins ne peuvent tous se le procurer! Mais qu'attend-on? que le produit soit au point? mais il l'est, il doit l'être; sans cela, de vrais savants n'eussent pas toléré que l'Univers vînt troubler la noble et féconde sérénité de leurs recherches; d'emblée ils eussent arrêté les chants de victoire et le fracas assourdissant des trompettes de la Renommée. Si chacun de nous avait la facilité d'expérimenter en toute indépendance, la question serait vite jugée, ce me semble. La réserve des uns balancerait l'optimisme généreux des autres, et de l'ensemble se dégagerait une moyenne d'où jaillirait la vérité. Au lieu de cela, c'est le chaos. Nous désirons d'autant plus vivement en sortir qu'en France, comme à l'étranger, toutes les imaginations se donnent carrière.

Ainsi, on a pu dire que le « 606 » était une simple entreprise financière. M. Paul Ehrlich, à qui, moi, très humble, je n'ai pas marchandé l'éloge, serait un idéaliste de grande envergure, mais un médiocre administrateur. Son admirable Institut aurait naguère périclité sans l'appui de quelques Mécènes dont l'audace causa ensuite tout le bruit. On a voulu voir encore dans l'annonce de cette découverte, célébrée avec quel fracas! une manœuvre pangermaniste. Les cliniques de nos voisins se dépeuplaient depuis quelque temps; l'étranger s'orientant vers d'autres pôles, il fallait frapper un grand coup pour remettre l'Allemagne au-dessus de tout : *Deutschland ueber alles!* Si la première insinuation ne vaut pas la peine d'être ramassée, j'admets très bien, par contre, la belle tactique qui fait de nouveau triompher au dehors la Science allemande; mais, que nous allions hâtivement seconder ses desseins, voilà qui me surprend tout de même un peu, dût-on, je le répète, me traiter de chauvin.

En résumé, l'histoire de notre art est là pour nous rappeler, si nous l'oubliions jamais, que la Clinique est notre guide, notre soutien, notre seul maître à tous. Elle a le pas sur le Laboratoire. Tant qu'elle n'aura pas enquêté dans le temps et dans l'espace, pour parler comme nos voisins, tant qu'elle ne se sera pas prononcée hautement, la réserve s'impose : *Ars longa.* Patientons donc jusqu'au jour où, l'emploi du « 606 » s'étant généralisé et les observations multipliées, nous pourrons, à notre tour, apprécier en toute connaissance de cause les communications si copieusement prodiguées à nos grands quotidiens. Certes, je crois ceux-ci de bonne foi et je comprends très bien qu'ils tiennent à rassurer leur clientèle syphilophobe; le seul malheur, c'est qu'il sont tout de même moins qualifiés que nous pour affirmer la valeur d'une médication. Avant de faire tant de bruit, qu'on veuille donc bien attendre l'achèvement de notre besogne.

F. Helme.

lich, on s'est demandé si certaines générations de spirochètes ne seraient pas susceptibles d'acquérir une immunité spéciale contre le « 606 » et qui renforcerait par cela même leur virulence, à l'exemple de ce qui paraît se produire à la suite de traitements mercuriels. D'où le soin qu'on met à donner d'emblée la dose mortelle pour le spirochète, — *therapia sterilisans magna.* — Si l'on estime ne pas l'avoir atteinte, on institue, dans l'intervalle de deux piqûres, un traitement mercuriel intensif.

VARIÉTÉS

Les Indigènes de l'Alaska.

La péninsule de l'Alaska est si vaste (trois fois plus étendue que la France), son ouverture à l'activité humaine est de date si récente, son climat est si rigoureux, que les quatre cinquièmes du territoire peuvent être considérés comme des terres inexplorées. C'est dire que l'étude ethnographique de l'ancienne possession russe est fort incomplète. Seules, les tribus côtières ont été étudiées de près par les missionnaires. Quant aux tribus de l'intérieur, beaucoup n'ont été visitées que par les chercheurs d'or et les chercheurs de précieuses fourrures, les uns et les autres plus avides de butin que d'observations scientifiques.

Le dernier recensement, celui de 1900, indiquait pour l'Alaska l'existence de 29.536 antochtones, y compris les Esquimaux. La précision de ce chiffre est d'autant plus trompeuse que de nombreuses peuplades n'ont jamais été dénombrées, soit en raison de leurs mœurs nomades, soit à cause de l'inaccessibilité de leurs territoires. En outre, une effroyable mortalité, causée par l'importation de nos maladies européennes lors de la découverte des placers du Klondyke, a décimé les indigènes à ce point que des villages ont été complètement dépeuplés en quelques jours par la petite vérole. La phtisie, la syphilis, l'alcoolisme, cet infernal trio auquel l'expansion des races blanches est redevable de tant de conquêtes définitives — ont parfait l'œuvre de la variole, l'implacable faucheuse des races trop neuves. Il est peu probable que les Indiens de l'Alaska comptent actuellement plus de 25.000 âmes.

Les mœurs de ces Indiens sont très intéressantes.

Dès sa naissance, après un bain tiède et une friction à la poussière de cèdre, l'enfant indien est ins-

tallé dans une sorte de hotte, berceau portatif qui peut s'accrocher à une traverse de la maison ou à une branche d'arbre, et que la mère suspend à ses épaules quand elle voyage. On ne l'en sort qu'une ou deux fois par vingt-quatre heures, pour sa toilette de corps ; il ne le quitte même pas pendant les tétées. Quand il l'abandonne pour apprendre à marcher, au cours de sa deuxième année, la mère va l'accrocher dans la forêt voisine, en guise d'offrande aux génies tutélaires de l'enfant.

Chez les tribus qui pratiquent encore la déformation cranienne, privilège de la caste noble, on commence à comprimer la tête du nouveau-né entre des bandes d'écorce dès le troisième jour. Plus tard, la famille organise une fête à l'occasion du choix d'un nom pour l'enfant. L'éducation du petit Indien commence bientôt. Dès qu'il a quatre ans, on l'oblige à prendre un bain froid chaque matin et chaque soir dans la rivière, l'hiver comme l'été. Et, pour mieux l'aguerrir aux sensations physiques, on le fustige auparavant, sur tout son corps nu, avec des verges parfois durcies au feu.

Quand il atteint la dixième année, on l'oblige à passer des nuits entières couché tout nu sur le sol, loin de la maison, pour qu'il s'habitue à supporter le froid. Plus tard, on lui demande de s'allonger sur le rivage d'un lac de montagne et de garder un bras dans l'eau glaciale du coucher au lever du soleil. Après la migration du saumon, quand les rives des fleuves sont encombrées de cadavres de poissons en putréfaction, il lui faut passer la nuit couché dans le charnier.

On le voit, les Indiens se préoccupent de la grande loi de sélection naturelle; ils ne veulent parmi eux que des êtres robustes.

Le vernissage des dents chez les Annamites.

Le vernissage des dents est une coutume très suivie en Annam et au Tonkin, où il est pratiqué par les deux sexes, dans toutes les classes de la société.

Il consiste à fixer sur les dents, dans un but esthétique plutôt que conservateur, un enduit stable et très adhérent de gomme laque, puis à le colorer en noir au moyen du tannate de fer.

Les Annamites laquent leurs dents vers l'âge de quinze ans et toujours en hiver, car cette saison se prête mieux à l'opération. Le vernissage comporte une série d'applications dont l'ensemble exige une huitaine de jours. Dans l'immense majorité des cas, il est définitif : un vernissage bien fait persiste pendant la vie entière et dispense l'opéré de recourir à de nouvelles manipulations pour augmenter l'épaisseur du dépôt et améliorer la teinte.

Le procédé suivant, fournit d'excellents résultats : la gomme laque, réduite en poudre fine, est délayée avec du jus de citron, de manière à obtenir une pâte ferme qu'on étend sur une bandelette, de longueur et de largeur au moins égales à celle d'une arcade dentaire, découpée dans une feuille de bananier. Deux bandelettes sont nécessaires : l'une pour les dents supérieures, l'autre pour les dents inférieures. On applique les emplâtres le soir en se couchant, la face laquée contre les dents, et on les conserve jusqu'au lendemain matin ; la pression des lèvres suffit à les maintenir en place. La face postérieure des dents ne reçoit aucune préparation, mais elle se laque aussi bien que l'antérieure au cours du traitement.

On fait, par nuit, une ou deux applications qu'on réitère pendant cinq ou six nuits consécutives, en renouvelant chaque fois le mélange de laque et de jus de citron.

Dans la matinée du sixième jour, deux nouveaux emplâtres, fraîchement préparés, sont étendus sur la lame d'un couteau où on les abandonne jusqu'à la nuit, le côté enduit touchant le fer de la lame. Ce contact leur communique une teinte noirâtre.

Le septième jour, on pulvérise ensemble de la galle de Chine, de l'écorce de grenade et du sulfate de fer, avec un peu d'eau. Quand ce mélange présente une belle teinte noire, on en confectionne deux nouvelles bandelettes qu'on maintient sur les dents pendant une nouvelle nuit. Cette dernière application termine le vernissage. Toutes les dents présentent alors une teinte noire, très foncée et très uniforme, quand l'opération a été soigneusement effectuée. Après un rinçage sommaire de la bouche, il ne reste plus qu'à frotter légèrement les dents au moyen de la pulpe du doigt, enduite de graisse de porc fondue.

Pendant toute la durée du traitement, il est indispensable de s'abstenir d'aliments durs, acides, salés ou gras, sous peine de compromettre la solidité de l'enduit. Une semaine après sa terminaison, l'alimentation habituelle peut être reprise sans inconvénient. (M. Laurent : *Annales d'hygiène et de médecine coloniales*, 1er Octobre 1910, page 306.)

La lutte contre la mortalité infantile dans le département du Nord.

Aux environs de Lille, au petit bourg de Wasquehal, s'est formé un vrai cycle d'œuvres pour enrayer la mortalité infantile.

Dans la plupart des tissages et des filatures, les ouvrières qui allaitent leur enfant ont une chambre d'allaitement, c'est-à-dire une salle bien aérée, chauffée à température constante avec couchettes pour bébés.

Chaque deux heures, quand l'enfant est dans les premiers mois de sa vie, la mère vient lui donner le sein; le reste du temps une femme déléguée à cet effet surveille les nourrissons. Les ouvrières peuvent, sans danger pour leur bébé, continuer leur travail et allaiter régulièrement l'enfant.

A la chambre d'allaitement sont jointes :

1° Une consultation obstétricale ;

2° Une consultation de nourrissons;

3° Une maternité.

C'est donc une organisation complète que la petite commune de Wasquehal a créée pour enrayer le fléau de la mortalité infantile.

Pour l'installation de la maternité les dépenses s'élèvent à 13.700 francs à peu près. Cette somme prélevée sur le pari mutuel a permis d'installer modestement, mais suffisamment le logis; les frais d'entretien, 3.000 francs environ, sont fournis par la commune et des dons particuliers; de plus, grâce à l'activité énergique du préfet, la femme accouchée a droit à son salaire intégral pendant tout le temps nécessaire à son repos.

Ce salaire intégral, dans les usines du Nord, est pour la femme de 2 fr. 40 par jour; et grâce à une

ingénieuse combinaison, ce salaire est versé par quatre parts : une part par le Bureau de bienfaisance, une par les hospices, une par les mutualités, une par le patron ; de la sorte, l'ouvrière n'a pas à redouter le terrible chômage du fait de sa maternité.

Il faut remarquer que les mutualités sont le moins disposées à entrer dans cette combinaison; en général, elles font peu de frais pour gagner des adhérentes, la femme étant plus souvent exposée à la maladie que l'homme, et, de la sorte, ayant plus de chances de recourir à l'aide de la mutualité. Toutefois, les mutualités maternelles se créent pour aider justement les femmes au moment de leurs couches. (Ida R. Sée. *La revue philantropique*, 15 Septembre 1910, page 531.)

Les oiseaux lumineux.

M. R.-J.-W. Durdy a raconté, dans les *Transactions of the Norfolk and Norwich Naturalist's Society*, vol. VIII (1908), les nombreuses observations qu'il a faites lui-même ou qu'on lui a rapportées sur les oiseaux lumineux qui furent aperçus par de nombreuses personnes.

Ces faits ne paraissent pas très exceptionnels. Dernièrement, un excursionniste se trouvant sur un plateau des Pyrénées, vit dans le ciel deux clartés ayant l'intensité d'une lampe électrique de cinq ou six bougies, avançant assez vite, et avec un bruit de fort ronflement. C'étaient des oiseaux de la grosseur d'une forte poule.

Dans les cas de Durdy, il s'agissait d'effraies, peut-être en était-il de même pour les oiseaux observés dans les Pyrénées; il est probable que d'autres oiseaux de nuit doivent pouvoir présenter ce même phénomène.

D'ailleurs, ce n'est pas l'oiseau lui-même qui est lumineux; la lumière est une clarté attachée au plumage et qui persiste après la mort de l'animal. Elle tient sans doute à quelques microbes lumineux pris par l'oiseau à des matières envahies par ces microbes; matières animales ou végétales en décomposition. (*La Nature*, 24 Septembre 1910.)

A travers le Monde

HAUTE-GUINÉE

Notre confrère Fulconis, du cadre colonial, a participé aux travaux de la commission de délimitation franco-libérienne. Il a pu constater que, dans la Haute-Guinée, il y a des foyers lépreux en pleine action, surtout dans la région habitée par la tribu des Manous.

Les Manous, anthropophages avérés, sont isolés, de par leurs pratiques d'anthropophagie et leur état social, des populations qui les entourent. Il n'y a, en effet, que des points de contact très temporaires et très sommaires entre eux et leurs voisins immédiats, les Guerzès. Cet isolement bienfaisant s'oppose à la diffusion du fléau dans le reste de nos possessions de la Haute-Guinée. Cependant, le pays Manou est sillonné par les Dioulas, en quête de récolte de noix de kola, cultivées par les autochtones et répandues de là dans les territoires du Soudan. Il y a donc lieu de s'inquiéter des mesures prophylactiques destinées à encercler efficacement les régions contaminées.

Des cas de lèpre sont épars chez les Tomas et les Guerzès, ce qui laisse supposer que l'affection a quelques foyers endémiques parmi eux; mais ils sont relativement rares quand on les compare à ceux observés chez les Manous.

Il faut se garder de s'en tenir à une observation superficielle à la faveur de laquelle nombre de sujets porteurs de simples taches leucodermiques sont considérés comme lépreux. Les affections de la peau, et le vitiligo en particulier, sont très fréquents.

Les cas de lèpre différentiellement reconnus présentaient souvent, au stade maculeux, une coloration qu'une observation attentive permettait de séparer d'abord des taches de vitiligo pur. Ces lésions, siégeant pour la plupart du côté de l'extension des membres, à la face dorsale des mains, affectaient, en dehors de tout autre caractère, la forme d'anneaux érythémateux encerclant une zone anesthésiée beaucoup plus pâle.

Les formes nodulaires, plus importantes, l'emportent considérablement en nombre sur les formes nerveuses; dans les cas mixtes, les troubles trophiques d'origine nerveuse sont postérieurs au premières manifestations tuberculeuses.

Cependant, il ne semble pas que la propagation du mal au sein de la population se fasse avec une très grande intensité. Les foyers doivent avoir une virulence très atténuée, malgré les conditions de milieu qui sont les mêmes pour tous et qui paraissent favorables à la contagion. En effet, les villages manous sont extrêmement sordides.

Les indigènes paraissent posséder des notions assez exactes sur la nature et sur la marche des lésions d'origine lépreuse. Deux femmes, à la période des éruptions maculeuses, demandaient des remèdes pour ne pas avoir un jour « les pieds et les mains mangés par le mal ».

Malgré la marche peu envahissante de cette lèpre, qui paraît se localiser en une région assez bien circonscrite, il est prudent de surveiller les caravanes de commerçants nomades sillonnant les routes de pénétration dans nos territoires de la Guinée, de la Côte d'Ivoire et du Soudan.

(*Annales d'Hygiène et de Médecine coloniales*, 1910.)

GUYANE FRANÇAISE

La lèpre est en intense progression à la Guyane française. Notre confrère Guillon estime à 1.000 le nombre de lépreux pour 13.460 habitants (*Le Caducée*, 1910, n° 19, 1er Octobre, p. 258).

La gravité de la situation est parfaitement connue de la *classe dirigeante*, et le mercredi 22 Décembre 1909, à la séance du matin au Conseil général, au cours d'une délibération relative à la prophylaxie de la lèpre, un des conseillers, M. R.... s'exprimait ainsi : « J'estime que la colonie ne doit reculer devant aucune dépense quelle qu'elle soit pour enrayer les progrès de la lèpre. *Dans vingt ans, la colonie entière sera contaminée.* »

Le président du Conseil général a pu dire, sans causer le moindre étonnement et sans que s'élève la moindre protestation : « Tous les jours, les lépreux se promènent en ville, ils sont plus de deux cents, le pain que nous mangeons est souvent fait par eux,

notre linge est lavé par eux... » Ces faits plus qu'alarmants révélés en pleine séance publique du Conseil général ne sont suivis d'aucune mesure répressive, d'aucune sanction.

La lèpre n'atteint pas seulement la classe pauvre, mais sévit aussi, plus sévèrement même, sur la classe aisée. Or, ces lépreux riches sont loin d'être sédentaires, surtout au début de leur maladie, ou s'ils ne sont atteints, comme la chose est fréquente, que des formes nerveuses plus ou moins abortives, et par suite avouables, de la grande endémie guyanaise, ils se rendent alors aux Antilles, et aussi dans la *mère-patrie*; ce dernier voyage entrepris le plus souvent dans le but très compréhensible, et en lui-même très légitime, de se faire soigner par nos princes de la science. Ceux-ci, hélas, n'ont pas plus de pouvoir que le plus modeste des praticiens sur la marche des lésions; les sages conseils hygiéniques qu'ils ne manquent pas de donner ne seront jamais suivis. La plupart de ces conseils constituent du reste, sans que ceux qui les prodiguent puissent s'en douter, la plus amère critique des mœurs du pays natal de leurs consultants et les malheureux ladres finalement rentreront à Cayenne : c'est ainsi que M. Guillon a pu retrouver les traces d'un lépreux guyanais qui a séjourné dans plusieurs hôpitaux de Paris pour revenir ensuite mourir dans sa patrie.

Ces faits sont dignes d'attirer l'attention de nos confrères de France. Le péril lépreux est un péril vraiment menaçant.

ALLEMAGNE

D'après le « Manuel des œuvres protestantes de la Mission intérieure » la « Diakonie » posséderait actuellement 84 maisons mères, dont 54 en Allemagne et 30 à l'étranger; elles compteraient 2.496 frères et 24.744 sœurs. Les diaconesses sont employées dans les hôpitaux moins que par le passé; par contre, elles soignent chaque année davantage de malades à domicile.

D'après le « Manuel de l'Allemagne catholique », en 1886, on comptait en Prusse 746 établissements d'ordres catholiques et 7.248 frères et sœurs; en 1907, il y en avait 2.113 comprenant 30.828 membres, dont 3.935 frères et 26.893 sœurs. Sur ces 2.113 établissements, 1.681 étaient consacrés au traitement des malades.

Dans la Bavière, pays catholique, on compte 107 établissements et 2.133 frères, et 1.012 comprenant 13.279 sœurs; 273 institutions se consacrent au traitement des malades.

En Alsace-Lorraine, il y a 14 ordres comptant 502 frères, et 378 comprenant 7.174 sœurs.

En totalisant ces chiffres et en y ajoutant ceux relatifs au grand-duché de Hesse, on arrive au total de 3.836 établissements et 54.964 frères ou sœurs.

ÉTATS-UNIS

336 villes de plus de 5.000 habitants possèdent et entretiennent des lieux de récréation pour enfants; 267 d'entre elles comptaient, en 1909, 1.535 lieux de récréation.

ALGÉRIE

Mesures d'hygiène prises par la ville d'Alger contre le choléra. — Depuis l'apparition du choléra en Italie, et en raison des nombreux Italiens qui arrivent chaque jour dans la ville d'Alger, le service de l'hygiène et de la salubrité a pris des mesures spéciales en ce qui concerne la salubrité.

Les cafés maures, gargotes et bains maures sont visités journellement, et leurs waters-closets sont l'objet d'une inspection sévère; sur les indications des agents, ils sont lavés à grande eau, désinfectés et pourvus d'un approvisionnement de désinfectants en réserve.

Les établissements classés, vacheries, porcheries, etc., sont surveillés dans chaque secteur par les agents du service.

Sur les indications de M. Raynaud, le service s'est rendu à la mosquée mozabite de la rue de Tanger, signalée comme étant un foyer d'infection. Après une visite minutieuse des waters-closets, qui sont en général assez bien tenus, lavés à grande eau et blanchis récemment, il a été recommandé aux indigènes d'avoir à les entretenir plus proprement encore, en raison du grand nombre de personnes qui s'y rendent, et d'avoir à se débarrasser journellement des pierres dont se servent les mozabites après les avoir désinfectées.

Des ordres spéciaux sont donnés à l'entrepreneur du nettoiement pour assurer le lavage et la désinfection des coins, dans les ruelles de la Casbah, où vont uriner les passants. De grands lavages à l'eau courante sont faits dans ces ruelles, ainsi que dans les ruelles du quartier de la Préfecture.

Les stationnements des voitures publiques sont lavés deux fois par jour et un arrosage à la créoline est opéré aussitôt.

Les bouches d'égout sont remplies chaque jour d'eau propre et désinfectées.

Les waters-closets publics existant dans la haute ville et sur les quais sont nettoyés deux fois par jour, et du désinfectant y est jeté; les chasses d'eau automatiques y existant sont vérifiées et les latrines qui sont dépourvues de ces appareils en recevront sous peu.

Les réservoirs d'eau des immeubles sont visités, et ceux dont la propreté laisse à désirer sont nettoyés par les propriétaires sur l'injonction qui leur est faite par le service de l'hygiène.

La désinfection générale des égouts visitables d'Alger et de Mustapha a commencé le 30 Août. Cette désinfection est opérée par le jet, dans chaque regard d'égout, d'une quantité de chlorure de chaux variant de 10 à 12 kilogrammes, et cela méthodiquement, en commençant par la partie haute des égouts jusqu'à leur embouchure.

Les propriétaires des terrains vagues sont invités à débarrasser ces terrains des ordures et immondices qui s'y trouvent, et à les clôturer de planches jointives d'au moins deux mètres de hauteur, afin d'éviter qu'on y jette des ordures ménagères.

BELGIQUE

Le 1er Septembre s'est ouvert à Bruxelles le Congrès international de pharmacie.

Le Congrès était dû à l'initiative des trois Sociétés de pharmacie bruxelloises : la *Chambre syndicale de pharmacie de Bruxelles*, la *Fédération belge des Unions professionnelles de pharmaciens* et la *Société royale de pharmacie de Bruxelles*.

Vingt gouvernements étrangers avaient envoyé des délégués officiels, savoir : la France, le Danemark, l'Italie, le Venezuela, la Grèce, la Suède, la Norvège,

la Hollande, la Russie, la Hongrie, la République Argentine, la République de San Salvador, la Chine, le Guatémala, l'Empire ottoman, le Japon, l'Espagne, Haïti, le Chili et les Etats-Unis.

La plupart des Sociétés de pharmacie belges et étrangères avaient adhéré au Congrès, qui réunissait des représentants de presque tous les peuples civilisés.

Le nombre des adhérents était de plus de 600, dépassant celui des Congrès antérieurs. (*Journal de Pharmacie et de Chimie*, 16 Septembre 1910, p. XXI.)

LIVRES NOUVEAUX

A. Biedl. — *Innere Sekretion: ihre physiologischen Grundlagen und ihre Bedeutung für die Pathologie (mit einem Worwort von Paltauf)*, 1 vol. gr. in-8° de XI-538 p. Prix : 20 marks (Urban et Schwarzenberg, Berlin et Vienne 1910).

Les diverses parties de l'organisme, en apparence séparées et indépendantes, sont en réalité étroitement unies. Tout changement, survenant en un point, retentit sur l'ensemble. Pendant longtemps on a voulu expliquer cette parfaite coordination par la seule intervention du système nerveux. Aujourd'hui on invoque l'influence de substances solubles élaborées par les cellules et transportées par le sang. Les *sécrétions internes*, suivant l'expression généralement admise, jouent un rôle important, tant à l'état physiologique qu'à l'état pathologique. Aussi leur étude a-t-elle suscité depuis quelques années un nombre considérable de travaux. Le moment était venu de réunir et de coordonner les publications éparses et, dans une vue d'ensemble, d'en présenter les résultats.

C'est ce que vient de faire le professeur Arthur Biedl.

Le livre qu'il a rédigé est fort bien documenté. La bibliographie qui comprend plus de 100 pages donne environ 4.000 indications. Elle est faite avec soin et, ce qui est rare aujourd'hui, elle m'a paru impartiale. L'auteur n'a pas laissé systématiquement de côté les travaux publiés en France, et si, dans le texte, il ne leur a peut-être pas accordé la place à laquelle ils me semblent avoir droit, il les a néanmoins longuement mentionnés dans son index.

Le livre de M. Biedl commence par quelques considérations générales, d'ailleurs assez courtes.

La partie spéciale débute par une étude très intéressante sur l'appareil thyroïdien. On y trouvera tous les renseignements nécessaires sur la physiologie des thyroïdes et des parathyroïdes, sur les affections consécutives à leurs lésions, et sur l'opothérapie thyroïdienne. Puis viennent une étude sur le thymus et un chapitre fort important sur le système surrénal. L'auteur traite ensuite de l'hypophyse, de l'épiphyse, des glandes génitales, de la sécrétion interne du pancréas. L'ouvrage se termine par des considérations sur les sécrétions internes de l'estomac, de l'intestin et des reins.

Le livre de M. Biedl, d'une lecture facile et agréable, est appelé à rendre les plus grands services aux travailleurs qui poursuivent des recherches sur les sécrétions internes et aux médecins qui veulent se mettre au courant des résultats obtenus.

Prof. H. Hartmann. — *Gynécologie opératoire*, 1 volume in-8°, XII-501 pages, avec 422 figures. Prix : 18 fr. (G. Steinheil, éditeur).

Le professeur H. Hartmann vient d'ajouter un volume à la série de ceux qui ont déjà été publiés dans le Traité de médecine opératoire et de Thérapeutique chirurgicale, commencé sous sa direction en même temps que sous celle du professeur Berger.

Dans la première partie, il étudie avec soin les méthodes d'exploration et la petite gynécologie.

La chirurgie de la vulve, celle du vagin, les opérations plastiques sur le périnée et le vagin, les opérations sur le col, les opérations par voie vaginale et para-vaginale font l'objet de la deuxième partie.

La troisième partie répond aux opérations par voie abdominale. Hystérectomie, opérations sur la trompe et les ovaires, etc.

Les indications des opérations précédemment décrites constituent le fond de la quatrième partie.

Enfin, la cinquième partie est plus particulièrement consacrée à l'étude des interventions sur l'appareil urinaire, urètre, vessie, fistules urinaires.

Ce livre est digne de ses devanciers.

Le texte est court, concis, intéressant. Malgré le titre un peu exclusif du volume, les indications opératoires sont loin d'être négligées.

Enfin, de nombreuses figures, dont beaucoup sont excellentes, viennent illustrer le texte et faire de ce travail un livre dont le plus bel éloge qu'on puisse faire est de dire qu'il est digne de celui qui l'a signé.

J. L. F.

M. Legrand (d'Amiens). *Formulaire aide-mémoire de médecine infantile en tableaux synoptiques*, 1 vol. in-18, de 100 pages, cartonné : 3 fr. (J.-B. Baillière et fils, éditeurs).

En publiant ce Formulaire aide-mémoire de médecine des enfants, M. Legrand a voulu faire œuvre précise et complète permettant aux médecins et étudiants de trouver rapidement tous les renseignements de thérapeutique infantile journalière.

Dresser la liste alphabétique pour la commodité des recherches des médicaments internes usuels; indiquer en regard de chacun d'eux les préparations, modes d'administration et incompatibilités, d'après le Nouveau Codex; fixer les doses maniables par année d'âge et par jour, que le médecin pourra varier d'après les réactions du malade et de la maladie; préciser les indications et contre-indications cliniques, tel a été le plan adopté par l'auteur pour la rédaction de ce Formulaire, auquel les éditeurs ont su donner un format très réduit de carnet de poche.

Prof. Bajardi (de Gênes). — *Atlas stéréoscopique de chirurgie oculaire*. 1911, 39 planches stéréoscopiques avec texte explicatif, 8 francs (J.-B. Baillière et fils, éditeurs).

La méthode iconographique se généralise de plus en plus dans l'enseignement de la médecine ; Bajardi l'a appliquée à la chirurgie oculaire. En 39 planches, il passe en revue 14 des opérations oculaires les plus fréquentes ; on assiste ainsi aux temps successifs de ces opérations : 7 planches représentent l'iridectomie, 4 l'extraction de la cataracte par le procédé classique et 10 autres son extraction par d'autres procédés,

4 figurent le tatouage de la cornée, etc... Ces planches ont, en outre, le mérite d être stéréoscopiques ; elles gagnent ainsi, par le relief, une vie qui les rend plus démonstratives ; ajoutons qu'un texte explicatif, concis et clair, complète cette publication, dont l intérêt et l'utilité apparaîtront à ceux qu'intéresse la chirurgie oculaire.

A. Cantonnet.

M. Sénéchal, chirurgien-assistant de la Maison départementale de la Seine. — *Consultations et formulaire de thérapeutique gynécologique*. 1 vol. in-18 de 360 pages, année 1910. Prix : relié, 5 francs; net, 4 fr. 50; broché, 4 francs; net, 3 fr. 50. Franco de port. (Maloine et les Librairies.)

Les formulaires ont pris, à notre époque, une importance considérable dans la littérature médicale. Parmi ces petits ouvrages sans prétentions didactiques, mais très utiles, signalons spécialement le Formulaire de thérapeutique gynécologique. Marcel Sénéchal a su, sous un volume réduit, réunir à la fois de nombreuses formules qui rendront de multiples services dans la pratique gynécologique, des renseignements précisant et décrivant les manœuvres de petite chirurgie gynécologique à la portée de tous les praticiens.

D.

BIBLIOGRAPHIE

2207. — **C. Fromaget et H. Bichelonne**. — Examen fonctionnel de l'œil et des anomalies de la réfraction. 1 vol. in-8° de xii-504 pages. Prix : 10 fr. (*J.-B. Baillière et fils* éditeurs.)

2208. — **H. Hartmann**. — Gynécologie opératoire. 1 vol. gr. in-8° de vi-498 pages. Prix : 18 fr. (*G. Steinheil*, éditeur.)

2209. — **P. Carnot**. — Opothérapie : *Médicaments animaux*. 1 vol. in-8° de 602 pages, avec 90 figures, cartonné. Prix : 12 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2210. — **L. Bériel**. — Eléments d'anatomie pathologique. 1 vol.in-8° de 564 pages, avec 232 figures. Prix : 10 fr. (*G. Steinheil*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 18.

Mémoires originaux :

J. Lépine. — Folies périodiques et anaphylaxie cérébrale.

A. Gordon (de Philadelphie). — Troubles des sensations superficielles dans leurs rapports avec l'astéréognosie et l'asymbolie.

Analyses :

Neurologie. — Psychiatrie. — Thérapeutique.

Fiches bibliographiques.

ARCHIVES D'ANTHROPOLOGIE CRIMINELLE, DE MÉDECINE LÉGALE et de PSYCHOLOGIE NORMALE et PATHOLOGIQUE

Sommaire des nos 201-202 (Septembre Octobre 1910).

Mémoires originaux :

Charles Perrier. — Le buste et ses rapports avec la taille chez les criminels (avec 20 illustrations).

A. Rémond (de Metz). — Etude pour servir à la réforme de la loi de 1838.

Congrès international de médecine légale (Bruxelles, 1910).

Notes et observations médico-légales.

Edmond Locard. Note sur le fonctionnement du service anthropométrique de Lyon.

Arnavielhe et Lafforgue. — Un cas de mort après ingestion de bisulfite de soude.

Revue critique :

Edmond Locard. — Chronique latine.

Bibliographie.

Revue des Journaux et des Sociétés savantes. — Nouvelles.

ANNALES DE DERMATOLOGIE ET DE SYPHILIGRAPHIE

Sommaire des nos 8-9.

Travaux originaux :

W. Dubreuil et L. Tribondeau. — Kystes épidermiques prolifères.

L.-M. Bonnet et Laurent. — Polynévrite syphilitique.

Ch. Du Bois. — Etude d'un cas de trichosporie. (Avec 3 planches hors texte.)

Revue de vénéréologie. — Revue de syphiligraphie. — Revue de dermatologie.

Nécrologie.

Samuel Rona et V. Mibelli.

LYON CHIRURGICAL

Sommaire du n° 4 (Octobre).

Travaux originaux :

C. Canestro. — Etude diagnostique sur la syphilis des articulations et des bourses séreuses. Recherches sur la déviation du complément.

E. Destot. — Fractures anciennes de la région malléolaire (16 fig.).

E Duroux. — Traitement chirurgical des arthropathies nerveuses (1 fig.).

H. Violet et P. Bonnet. — Contribution à l'anatomie pathologique de la cystocèle vaginale (1 fig.).

Technique chirurgicale.

M. Cantas. — Contribution à l'étude de la chirurgie du cœur sur un nouveau mode d'attaque du volet thoracique (7 fig.).

Analyses.

Société de chirurgie de Lyon.

Ouvrages reçus. — Informations. — Bibliographie.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale. — M. le professeur DEBOVE fera ses leçons de clinique médicale tous les matins, à 10 heures, dans l'amphithéâtre de la Clinique médicale.

Visite et examen des malades, tous les matins, à 9 heures, salles Behier (femmes) et Sandras (hommes).

Clinique chirurgicale. — M. le professeur E. QUÉNU commencera son Cours de clinique chirurgicale le samedi 5 Novembre 1910, et fera ce jour-là, à 10 heures du matin, sa première leçon à l'amphithéâtre de l'hôpital Cochin; il continuera ses leçons les mercredis et samedis suivants, à la même heure.

Clinique d'accouchements et de gynécologie (Clinique Tarnier, 89, rue d'Assas). — M. le professeur PAUL BAR reprendra le Cours de clinique d'accouchements, le mardi 8 Novembre 1910, à 10 heures du matin (Clinique Tarnier, rue d'Assas), et le continuera les samedis et mardis suivants, à la même heure.

Clinique des maladies des enfants. — M. le professeur HUTINEL commencera à l'hôpital des Enfants-Malades le Cours de Clinique des maladies infantiles, le mercredi 2 Novembre 1910, à 9 heures du matin (hôpital des Enfants-Malades, 149, rue de Sèvres).

Les leçons à l'amphithéâtre auront lieu les mercredis et samedis, à 10 heures. Un enseignement complémentaire sera fait après la visite tous les autres jours.

Clinique des maladies cutanées et syphilitiques. — M. le professeur GAUCHER commencera ce Cours le dimanche 6 Novembre 1910, à 10 heures du matin, à l'hôpital Saint-Louis (amphithâtre des cliniques), et le continuera les mercredis et dimanches suivants, à la même heure.

Dimanche : Leçon didactique. Dermatoses néoplasiques. — Mercredi : Leçon clinique.

Clinique thérapeutique. — M. le professeur ALBERT ROBIN commencera à l'hôpital Beaujon son Cours de Clinique thérapeutique, le jeudi 17 Novembre 1910, à 10 heures du matin, et le continuera les mardis et jeudis suivants, à la même heure.

Clinique ophtalmologique. — M. le professeur E. DE LAPERSONNE commencera son cours de clinique ophtalmologique le jeudi 3 Novembre 1910.

Il fera sa première leçon clinique à l'amphithéâtre Dupuytren, le vendredi 11 Novembre, à 10 heures.

Ordre du service : Lundi, à 9 heures : Policlinique (salle de consultation). — Mardi, à 9 heures : Opérations. Visites dans les salles. — Mercredi, à 10 heures : Examens ophtalmoscopiques. — Jeudi, à 6 heures : Opérations. Visite dans les salles. — Vendredi, à 10 heures : Leçons cliniques (amphithéâtre Dupuytren). — Samedi, à 9 heures : Laboratoire. Tous les matins, à 9 heures : Consultation externe.

Anatomie. — M. le professeur A. NICOLAS commencera le Cours d'Anatomie, le samedi 12 Novembre 1910, à 4 heures (grand amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants à la même heure.

Objet du cours : Organes génito-urinaires. Organes de la respiration.

Pathologie expérimentale et comparée. — M. le professeur ROGER commencera son Cours le jeudi 10 Novembre 1910, à 5 heures de l'après-midi (petit amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les samedis, mardis et jeudis suivants, à la même heure.

Objet du cours : Intoxications et auto-intoxications.

Pathologie chirurgicale. — M. LENORMANT, agrégé, chargé de cours, commencera le Cours de Pathologie chirurgicale, le lundi 7 Novembre 1910, à 3 heures (grand amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Sujet du cours : Maladies chirurgicales les plus communes des principaux tissus, des vaisseaux sanguins et lymphatiques, des os et des articulations. Maladies de l'appareil génital de la femme.

Anatomie pathologique. — M. le professeur PIERRE MARIE commencera le Cours d'Anatomie pathologique, le lundi 7 Novembre 1910, à 5 heures de l'après-midi (salle des travaux pratiques d'anatomie pathologique, 2e étage de l'Ecole pratique, escalier B), et le continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure (dans la même salle). La séance du mercredi sera consacrée aux démonstrations pratiques, macroscopiques et microscopiques.

Objet du cours : Anatomie pathologique des différents organes.

Thérapeutique. — M. le professeur MARFAN commencera le Cours de Thérapeutique, le jeudi 10 Novembre 1910, à 5 heures de l'après-midi (grand amphithéâtre), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants à la même heure.

Programme du cours : Médications applicables aux maladies infectieuses, aux maladies de la nutrition. Opothérapie.

Pharmacologie et matière médicale. — M. le professeur GABRIEL POUCHET commencera le Cours de Pharmacologie, le samedi 5 Novembre 1910, à 4 heures de l'après-midi (amphithéâtre de Pharmocologie), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Physique biologique. — M. le professeur GARIEL commencera le Cours de Physique biologique, le lundi 7 Novembre 1910, à 5 heures (amphithéâtre de Physique et de Chimie, à la Faculté), et le continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Objet du cours : Méthodes d'enregistrement des phénomènes physiologiques et cliniques. Applications de la mécanique à la physiologie. De la chaleur dans ses rapports avec la physiologie et avec la thérapeutique. Des actions moléculaires et de leurs applications médicales. La sensation sonore; phénomènes acoustiques de la phonation et de l'audition; auscultation, percussion. Ce Cours est destiné aux élèves de 1re et de 2e année.

Anatomie. — M. H. ROUVIÈRE, agrégé, commencera ces Conférences, le lundi 14 Novembre 1910, à 6 heures (grand amphithéâtre de l'Ecole pratique), et les continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants, à la même heure.

Sujet des conférences : Organes des sens. Système nerveux périphérique.

Obstétrique. — M. PAUL LEQUEUX, agrégé, commencera ces Conférences, le samedi 5 Novembre 1910, à 3 heures (grand amphithéâtre de l'Ecole pratique), et les continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Thérapeutique. — M. PAUL CARNOT, agrégé, commencera ces Conférences le lundi 7 Novembre 1910, à 5 heures (petit amphithéâtre), et les continuera les lundis mercredis et vendredis suivants, à la même heure.

Programme des Conférences. — 1° L'art de formuler, 2° Les médications symptomatiques; 3° Crénothérapie (eaux minérales) et Climatothérapie; 4° Récapitulation générale sous forme de rédactions d'ordonnances et de régimes.

Les Conférences de Thérapeutique complètent le cours du professeur MARFAN, en sorte que l'enseignement de la Thérapeutique sera terminé en quatre mois. Le laboratoire d'enseignement est ouvert aux étudiants les lundis et vendredis de 2 h. 3/4 à 4 h. 3/4.

Chimie biologique. — M. MAURICE NICLOUX, agrégé, commencera les Conférences de Chimie biologique, le samedi 5 Novembre 1910, à 6 heures (amphithéâtre de physique et de chimie, à la Faculté), et les continuera les mardis, jeudis et samedis suivants à la même heure.

Sujet des conférences : Les constituants chimiques de l'organisme, étude des tissus.

Histologie. — Un laboratoire de technique histologique est ouvert salle Ranvier, à partir du 25 Octobre 1910, sous la direction de M. MULON, agrégé et préparateur.

Les élèves y accompliront des manipulations histologiques complémentaires de celles de 1re et de 2e année et pourront aussi s'y familiariser avec les méthodes de recherches générales et spéciales.

Ce laboratoire sera ouvert tous les jours.

Le droit à verser est de 50 francs par trimestre. Le nombre des places est limité.

Ophtalmologie. — M. le professeur F. DE LAPERSONNE, assisté de MM. CERISE, COUTELA et PLEY, chefs de clinique et de laboratoire, commencera un Cour pratique de Maladies des yeux, avec présentation de malades, le mardi 25 Octobre 1910, à 3 heures, à l'Hôtel-Dieu (amphithéâtre Dupuytren).

Les leçons auront lieu tous les jours. Les élèves seront exercés individuellement au maniement de l'ophtalmoscope et des appareils employés en oculistique.

MM. les docteurs et étudiants français et étrangers, immatriculés à la Faculté, seront admis à s'inscrire en vue de ce cours. Le droit à verser est de 50 francs.

NOUVELLES

Ecole d'enseignement médical — Cours pratiques par un groupe de médecins et chirurgiens des hôpitaux libres, d'anciens chefs de clinique, d'anciens internes et de praticiens spécialistes. — Deux séries par an : *Série d'hiver*, Novembre et Décembre : *Série d'été*, Mai et Juin.

La série d'hiver commencera le 2 Novembre 1909. M. Arnould : Chirurgie pratique et traumatique (12 leçons). — M. Le Fur : Maladie des voies urinaires (12 leçons). — M. Leuret : Gynécologie (10 leçons). — M. Pierra : Pratique obstétricale (12 leçons). — M. Mayet : Chirurgie infantile et orthopédie (12 leçons). — M. D'Ayrenx : Pratique ophtalmologique (10 leçons). : M. Cauzard et Fasmille : Oto-rhino-laryngologie (12 leçons). — M. Réal : Chirurgie dentaire et soins de la bouche (6 leçons). — M. F. de Grandmaison de Bruno : Clinique thérapeutique pratique. Hygiène alimentaire (12 leçons). — M. Meslay : Pathologie infantile (7 leçons). Diagnostic et traitement de la diphtérie (leçons pratiques). — M. Roger : Puériculture. — M. Lenglet : Maladies de la peau (8 leçons). — M. André Thomas : Maladies du système nerveux (8 leçons). — M. Fleig : Radiologie. Radiothérapie (5 leçons). — M. Laquerrière : Electrothérapie (8 leçons). — M. X.. : Hydrologie médicale (6 leçons). — M. Dubois de Saujon : Hydrothérapie et physiothérapie (3 leçons). — M. Debonnesset : Massage (6 leçons). — M. Lorrain : Méthodes générales de laboratoire (12 leçons). — M. Surbled : Déontologie médicale (5 leçons). — M. Philippe Rondeau : Accidents du travail. — M. Briot : Cours de physiologie générale.

Tous ces cours se font avec démonstrations pratiques, présentations de malades et d'instruments. Un programme détaillé de chaque cours se trouve au siège de l'Association, 18, rue du Luxembourg.

L'enseignement pratique a lieu à la Policlinique de l'enseignement médical complémentaire, 9, rue des Plantes, et dans divers hôpitaux et cliniques. Droits d'inscription : 40 francs pour l'ensemble des cours de la première série; 20 francs pour l'ensemble des cours de chaque série suivante. Un droit de 10 francs sera perçu en plus pour les manœuvres obstétricales, pour les travaux pratiques de radiologie ou ceux de laboratoire.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de l'Ecole de l'enseignement médical complémentaire, 18, rue du Luxembourg, tous les jours, le dimanche excepté, de 2 heures à 6 heures.

Asile public d'aliénés de Châlons-sur-Marne. — Une place d'interne est actuellement vacante à l'asile départemental d'aliénés de Châlons-sur-Marne. Pour tous renseignements, s'adresser à M. le Directeur-Médecin de l'asile d'aliénés de Châlons.

Société médicale anglo-américaine. — Le banquet annuel de la « Continental anglo-american medical Society », qui réunit la plupart des médecins anglais et américains exerçant en Europe et dans le nord de l'Afrique, a eu lieu samedi dernier sous la présidence de Sir Frederick Treves, l'éminent chirurgien du roi d'Angleterre. Un grand nombre de confrères français avaient répondu à l'invitation de la Société. Le président, dans un discours très applaudi, a insisté sur l'utilité d'un aussi important groupement de médecins étrangers qui, loin de faire du tort aux médecins du pays où ils exercent, attirent par leur présence même les Anglais et les Américains dans les diverses stations de l'Europe. Les étrangers aiment toujours mieux se confier à des médecins parlant leur langue et connaissant leurs habitudes et leurs particularités : c'est un fait tout naturel qui n'a rien de désobligeant pour les autres confrères.

Cette très agréable réunion s'est terminée sur une charmante allocution de M. Tuffier, assurant les médecins anglo-américains de l'estime et de la sympathie de leurs confrères français.

CONCOURS

Internat. — ORDRE DE LECTURE DES COPIES. — **Anatomie.** — 1. MM. Bailleul, Péña, Lavalée, Mallet (François) Noël, Besançon, Thouvenin, Maréchal, Pierquin, Marqueste,

11. Giraud, Arbassier, Huguenau, Drouet, Mlle Albessard, MM. Vielle, Legrain, Ecot (Pierre), Quiquandon, Coudray.

21. Piot, Quercy, Dauphin, Vigot, Walther, Tourneix, Schilmann, Weber (André), Kœchlin (J.), Duter,

31. Delot, Braine, Chavasse, Françon, Philardeau, Marchand, Renard, Cousin, Vallery-Radot-Pasteur, Saxe,

41. Massart, Achard (Alexandre), Humbert, Briault, Kahn (Georges), Deron, Marchak, Bruneau, Lefranc (Victor), Huguet,

51. Hertz, Stréhaïano, Delotte, Bertrand, Bardet (Daniel), Cambessédès, Blum, Vazeux, Rabut, Bardon,

61. Papillon, Colanéri, Bricaire, Bonnet (Emile), Brouet, Rabeau, Détourbe, Bernard-Gerriet, Galop, Mairesse,

71. Léger, Escallier, Ferrand, Wilmet, Dietz, Durand (Gustave), Vallerant, Antoine, Nadal, Dognon,

81. Mlle Monbiot, MM. Godlewski, Loubrieu, Bisson, Mersey, Bigot, Libert, Boutemps, Lacau-Saint-Guily, Hudelo,

91. Ignard, Haristoy, Renault (André), Fourrière, Oberlin, Grandjean, Périn, Mossé, Ollier, Boyer,

101. Gardies, Gouinaud, Belloir, Tzanck, Hamonic, Poirot-Delpech, Moreau, Sébillotte, Peltier, Lefèvre (Louis),

111. Wiart, Latil, Gerber, Gardin, Trousset, Réau, Rœbrich, Turnesco, Schoofs, Mlles Denis,

121. Wahl, MM. Testard, Richard (G.-H.), Dedet, Salès, Bloch (Sigismond), Liberge, Achard (Pierre), François, Mlle Romme,

131. MM. Bretégnier, Coppin, Bouttier, Netter (René), Prigent, Floquet, Pierret, Ribo, Paraf, Théry (André),

141. Schneider, Mlle Cosmovici, MM. Eudel, Boncompain, Mlle Pouzin, MM. Longevialle, Chatellier, Vincentelli, Dutheillet de Lamothe, Solal,

151. Butin, Vallery-Radot (Pierre), Monod (Raoul), Angot, Beck, Gambier, Benoiste-Pilloire, Denet, Frette, Marcassus,

161. Meurisse, Rousseau (Ferdinand), Duvelleroy, Béon, Riberolles, Bel, Tissier, Sasportès, Arnaudon, Beloux,

171. Percepied, Bourgeois (Francis), Vosy, Mlle Peltier, MM. Bouquier, Darrieux, Marais, Rousseau (Emile), Vaquette, Lehmann (Paul),

181. Cassard, Rouillard, Petit-Dutaillis, Mlle Dons-Kaufmann, MM. Claude, Vinçotte, Piémont, Pollet, Boutet, Besnard (Jean),

191. Touchard, Dugué, Quinquaud, Malet (Charles), Fischer, Mlle Lang, MM. Le Roy (René), Colleville, Girard, Mlle Pommay.

201 MM. Devaux, Majour, Renaud (Jean), Baude, Socquet, Lecerf, Dubois (Robert), Berthod, Farah, Gheorghiu,

211. Chenet (Henri), Audain, Gremeaux, Mlle Lévi-Alvarès, MM. Ledoux, Rouèche, Kudelski, Barthélemy, Fitte, Krebs,

221. Miriel, Lépine, Reilly, Caux, Plaisant (Eugène), Pinault (André), Buquet, Thibierge, Toutey, Alexandre,

231. Hartmann, Gautruche, Mouradian, Gresset, Desaux, Brizard, Duval, Ramadier, Bergeret, Flandrin,

241. Daniel, Debray, Boirac, Guinet, Hutinel, Hérisson-Laporre, Rougeulle, Marcorelles, Durand (Albert), Delort.

251. Thiers, Philip.

Pathologie. — MM. 253. Lévi-Franckel, Magniel, Gougelet, Durand (Jacques), Maurel, Vignal, Gastaud, Schmutz,

261. Bideaux, Mallet (Lucien), Théry (Louis), Mazzoléni, Rouffiac, Lamy, Aubin, Mlle Besson (Mar.), MM. Chenet (Charles), Baudin,

271. Chatelin, Chichmanian, Boucheron, Castex, Leblanc, Dupêchez, Duprey, Buc, Gouverneur, Lucas-Championnière,

281. Viguerie, Goret, Mlle de Pfeffel, M. Mozer, Mlle Besson (Hélène), MM. Richard (André), Monbrun, Bloch (René), Péroni, Anglès-d'Auriac,

291. Pataud Devalencienne, Parin, Moricand, Jacquet, Galland, Brun, Fey, Broust, Moriez, Savidan,

301. Dubois (Jean), Rudelle, Marx, Réglade, Barat, Gallas, Pruvost, Schulmann, Michel, Lascaux,

311. Mlle Giboulot, MM. Broussolle, Deguignand, Guillaume, Leroy (Maxime), Rougier, Mlles Blanchier, Leven, MM. Fumet, Petit (Antoine),

321. Gaymard, Baudouin, Desvaux de Lyf, Barety, Parlitch, Masmonteil, Jacquemin (Alfred), Moineau, Powilewicz, Hischmann,

331 Chasseray, Ceillier, Queyroi, Mlle Trélat, MM. Alary, Frédault, Fouret, Le Maux, Duponchel, Sénèque,

341. Simard, Pernet, Errard, Penet, Salomon, Charbonnier, Roussillon, Lenoir, Autier, Héricourt,

351. Huc (Edouard), Rouché, Boussi, Cleisz, Sfez, Constantin, Meaux Saint-Marc, Dujarric de la Rivière, Lavaud, Detlac,

361. Narcy, Faure-Beaulieu, Durand-Fardel, Tartois, Feldstein, Astruc, Gallois, Besset, Netter (Fernand), Ruelle,

371. Dumet, Dax, Lory, Kahn (Henry), Camboulives, Weill, Sorel, Robin, Mlle Bouderlique, MM. Massé,

381. Colombe, Chaisemartin, Sécheret, Bonnet (Flavien), Petit (Louis), Allendy, Robert, Thibon de Courtry, Pottecher, Juin,

391. Paley, Sanjurjo, Meugé, Rongier, Morlot, Woillez, Farhat, Pineau (Alfred), Morisson-Lacombe, Dupradeau,

401. Lœwy, Mlle Hertz, MM. Durœux, Jacob, Bouchet, Baille, Mickaniewski, Lamare, Richard (G.-A.), Gatellier,

411. Prunier, Larcher, Lehmann (Pierre), Deville, Miégeville, Schlemmer, Portret, Rouffignac, Ohanianz, Photiadès,

421. Monod (Lorenz), Verdenal, Lanos, Jamin, Lévy, Clap, Ducastaing, Dufour, Carpanetti, Pimpaneau,

431. Avezou, Cornet, Champs de Saint-Léger (de), Barbary, Teisset, Monod (André), Larroque, Trifaud, Léchelle, Barraud,

441. Guerrero, Poissonnier, Audebert, Deffins, Vivier, Parcheminey, Toussaint, Desprez, Faveret, Eissen,

451. Aujay de la Dure, Borel (Paul), Duclos, Roubeau, Houlbert, Pilatte, Wallon, Guelfucci, Lesage, Réchad,

461. Mercier, Charrier, Guillemet (M.), Huc (G.), Rousse, Monnier, Panciulesco, Chabrol, Mlle Delage, MM. Collet,

471. Bruel, Imbert, Delagenière, Garcin, Dragatzis, Gilson, Janet, Guille, Michaux, Galliot,

481. Sourdille, Silvestre, Truffert, Doulcet, Scheikewitch, Nabias (de), Busson, Bordet, Luquet, Vandescal,

491. Vinay, Escudié, Delivet, Constantini, Quénu, Lorreyte, Berthomieu-Lamer, Mignot, Bourgeois (Maurice), Tribes,

501. Boulin, Mlle Athanassiu, M. Liacre, Mlle Landesmann.

Lecture des copies. — **Anatomie.** — *Séance du 19 Octobre.* — Ont obtenu : MM. Bailleul, 9; Peña, 6; Lavallée, 9; Mallet (F.), 7; Noël, 9; Besançon, 8; Thouvenin, 11; Maréchal, 10; Pierquin, 5; Marqueste, 4.

Pathologie. — *Séance du 19 Octobre.* — Ont obtenu : MM Lévi-Franckel, 9; Magniel, 7; Gougelet, 9; Maurel, 13; Vignal, 9; Gastaud, 9; Schmutz, 5; Bideaux, 4; Mallet (L.), 11; Théry (L.), 11; Mazzoléni, 9; Rouffiac, 6.

Externat. — Anatomie. — *Séance du 18 Octobre. — Rapports du cœur.* — Ont obtenu : MM. Thivolet, 15; Thierry (Jacques), 15 1/2; Verdure, 11; Nicente, 14; Schoux, 12; Wisner, 15; Toufflet, 16; Vasselle, 18; Remilly, 14; Solas, 12; Vive, 14; M. Stavropoulo, 14; Mlle Seriot, 10; de Tannenberg, 9; Roy, 15 1/2; Trouviller, 18; Spanowski, 12 1/2; Stock, 12.

Séance du 19 Octobre. — Veines superficielles du membre inférieur. — Ont obtenu : MM. Soubaignié, 11; Touchard, 13; Wallon, 14; Romain, 15 1/2; Tessier (M.); Ulmann, 12; Rousseau (P.), 16 1/2; Souchay; Vincent (H.); 15 1/2; Solente, 14; Woirin, 12; Saint-Martin, 3; Taberlet, 8; Traill, 7; Séménoff, 13; Tisné, 17 1/2; Wallet, 8; Mlles Simon, 11 1/2; Smiechowska, 13 1/2; Urion, 16.

Séance du 20 Octobre. — Veine cave inférieure. — Ont obtenu : MM. Sagot, 10; Viateau, 7; Xondis, 12; Rémouit, 6; Souplet; Tessier (G.), 17 1/2; Zivy, 9; Selter, 8; Rosset, 8; Younès, 11; Vernon, 4; Yacoël, 16; Sthème, de Jubécourt; Tisseyre, 7; Cadet, 11; Durupt, 7; Designole, 5; Mlles Weinzweig, 11; Safentzeff, 18 1/2; Telkès.

Pathologie. — *Séance du 18 Octobre. — Symptômes de la tuberculose chronique à la période cavitaire.* — Ont obtenu : MM. Lecoq, 12; Lannes, 13; Lelong, 12; Lebée, 18; Malgat, 15; Lebrun, 16; Jolivot, 12; Malherbe, 17; Jeannet, 16; Laburthe-Tobra, 15; Lucas, 13; Larangot, 14; Loyauté, 13 1/2; Legler, 8; Lacourbas, 9; Levi-Alvarès, 13 1/2; Mlles Golgofsky, 11; Lecocq, 19.

Séance du 19 Octobre. — Fracture de la clavicule. — Ont obtenu : MM. Legac, 17; Legras, 16; Laget, 17; Marie, 15; Manne, 16; Lasmartres, 10; Leray, 15; Joseph Nouguier, 10; Le Bassen, 19 1/2; Lion, 8; Lumière, 17; Krieger, 10; Loré, 13; Maire, 15; Lefort (A.), 15; Jacquemin-Guillaume, 8; Leduc 13; Marquet 15; Liénard, 17; Mlle Kaufmann, 16.

Séance du 20 Octobre. — Causes, signes et diagnostic de la phlegmasia alba dolens. — Ont obtenu : MM. Lampérière, 17 1/2; Lowenthal, 8; Laffineur, 11; Malassez, 10; Lépinay, 13; de Léobardy, 17; Lavergne 16 1/2; Lozès; Langlet, 11; Lefort (E.), 11; Labruc, 12; Lorain, 15; Kleinmann, 11; Luizy, 7; Lequin, 4; Olivieri, 16; Mérigot d Treigny, 14; Monpin, 16; Mlle Krassowska, 10.

Hôpitaux de Lyon. — Un concours pour la nomination d'un médecin des hôpitaux sera ouvert le lundi 27 Mars 1911.

Conditions d'admission au concours : Nul n'est admis à concourir s'il n'est Français ou naturalisé français et docteur en médecine. Les candidats devront : 1° Se faire inscrire à l'administration centrale des hospices, passage de l'Hôtel-Dieu, n° 56; le registre d'inscription sera clos le samedi, 18 Mars 1911, à 11 heures du matin; à partir de la clôture du registre d'inscription, l'entrée de tous les établissements de l'administration est interdite aux candidats; 2° déposer leur acte de naissance, leur diplôme de docteur en médecine, délivré dans une Faculté de France, ou, s'ils sont naturalisés, l'autorisation spéciale exigée par l'article 4 de la loi du 19 ventôse an XI, et, s'ils ne demeurent pas à Lyon, un certificat de bonnes vie et mœurs, récemment délivré par le maire de la commune où ils résident; 3° justifier de deux ans de pratique comme docteur en médecine; cette justification, toutefois, n'est pas exigée des candidats qui, anciens internes des

hôpitaux de Lyon ou de Paris, ont obtenu, à l'expiration réglementaire de leurs fonctions, un certificat constatant qu'ils ont satisfait le conseil général d'administration des hospices civils de Lyon ou l'administration de l'Assistance publique, à Paris; 4° prendre connaissance, avant de concourir, des règlements des hospices et signer l'engagement d'observer, en cas de nomination, le règlement actuel et ceux qui pourraient être votés par le Conseil, spécialement ceux qui seraient relatifs à la répartition des services et au nombre des lits des malades qui seraient confiés aux médecins des hôpitaux.

Les candidats pourront déposer, à l'administration centrale, leurs titres scientifiques, manuscrits ou imprimés, concernant la médecine; ces documents seront communiqués au jury.

Le candidat nommé remplira, dès sa nomination, dans les établissements de l'administration, les fonctions de médecin suppléant, jusqu'à ce qu'il succède, par rang de nomination, à un médecin des hôpitaux. Les médecins suppléants sont tenus de prendre le service auquel ils sont appelés, soit comme médecin suppléant, soit comme médecin des hôpitaux, dans les établissements de l'administration, suivant leur rang d'ancienneté. Les médecins des hôpitaux restent en fonctions pendant dix-huit ans, à partir du moment où ils sont chargés d'un service autre que celui de médecin suppléant. Les médecins des hôpitaux visitent, tous les jours, les malades de leur service. Le traitement annuel des médecins des hôpitaux est fixé à 2.000 francs.

Hôpitaux de Rouen. — Un concours s'ouvrira le 10 Novembre prochain à l'hospice général de Rouen pour la nomination de cinq internes en médecine.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Vendredi 4 Novembre, à 1 heure. — M. Langlet : Etude médicale d'une possession au XVIe siècle (Nicole Obry, dite Nicole de Vervins); MM. Reclus, Delbet, Pierre Duval, Ombrédanne. — M. Chapuis : Iconographie de l'exploration du genou tuberculeux chez l'enfant; MM. Delbet, Reclus, Pierre Duval, Ombrédanne.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 31 Octobre 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM Reclus, Pierre Duval, Ombrédanne. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Delbet, Gosset, Proust. M. Hartman, censeur; M. Zimmern, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Charité : MM. Dejerine, Marcel Labbé, Sicard. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Charité : MM. Roger, André Jousset, Lœper. M. Gautier, censeur; M. Legry, suppléant.

Jeudi 3 Novembre 1910. — 1er, Oral : MM. Pozzi, Thiéry, Morestin. — 2e : MM. Ch. Richet, Retterer, André Broca. 3e, Oral (Première partie) : MM. Chauffard, Castaigne, Brumpt. — 4e : MM. Chantemesse, Alb. Robin, Balthazard. — 1er, Chirurgien-dentiste (1re série) : MM. Prenant, Gley, Grégoire. — 1er, Chirurgien-dentiste (2e série) : MM. Rémy, Langlois, Rouvière. M. Thoinot, censeur; M. Terrien, suppléant.

Vendredi 4 Novembre 1910. — Dissection. Ecole pratique : MM. Nicolas, Retterer, Legueu. — 3e (Deuxième partie) : Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Blanchard, Lœper. Epreuves pratiques. — 1er, Oral : MM. Kirmisson, Branca, Mulon. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Dejerine, Guillain, Léon Bernard. — 4e : MM. Pouchet, Gaucher, Macaigne. M. Thoinot, censeur; M. Laignel-Lavastine, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série). Necker : MM. Segond, Lejars, Mauclaire. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série). Necker : MM. Hartmann, Proust, Lecène. M. Pierre Marie, censeur; M. André Léri, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Jean Camus, suppléant.

Samedi 5 Novembre 1910. — Médecine opératoire. Ecole pratique. MM. Quénu, Chevassu, Okinczyc. Epreuve pratique. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Achard, Balthazard, Roussy. — 1re, Chirurgien-dentiste (1re série) : MM. Ch. Richet, Retterer, Morestin. — 1er, Chirurgien-dentiste (2e série) : MM. Rémy, Thiéry, Langlois. — 1er, Chirurgien-dentiste (3e série) : MM. Gley, Rouvière, Grégoire. M. Chauffard, censeur; M. Anselme Schwartz, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Gilbert, Castaigne, Nobécourt. — 5e (Deuxième partie) (2e série). Beaujon : MM. Alb. Robin, Gougerot. Rathery. — 5e, Obstétrique (Première partie). Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Brindeau, Jeannin. M. Gilb. Ballet, censeur : M. Terrien, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Antiseptique-**CICATRISANT** *OZONE NAISSANT*
NON TOXIQUE

NÉOL

Épidermise **Brûlures** *en quelques jours ; supprime douleur en quelques secondes.* (Panser au NÉOL à 1 p. 5.)

Cicatrise **Ulcérations** MUQUEUSES et CUTANÉES
Escarres, Anthrax, Plaies phagédéniques, Chancres

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Professeur Hutinel. Le poumon dans les cardiopathies de l'enfance.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société médicale des hôpitaux. — Sporotrichose à grands abcès froids multiples. — Sporotrichose à manifestations multiples. — Syndrome méningé avec polynucléose rachidienne d'origine indéterminée. — Syndrome méningé avec lymphocytose rachidienne d'origine indéterminée. — Méningites bénignes d'allure épidémique. — Un cas d'hémophilie familiale et congénitale traité par les injections sous-cutanées de peptone de Witte.

Société de biologie. — Action des extraits d'ascaris equorum sur la coagulation du sang de lapin. — Action des extraits d'hypophyse sur le rein. Remarques sur l'opothérapie hypophysaire. — Recherches sur la pathogénie des pancréatites infectieuses : voie ascendante et voie descendante.

Société anatomique. — Rupture du rein et du foie. — Mastoïdite suppurée; blessure du sinus latéral; guérison opératoire. — Luxation compliquée du pied en arrière. — Paralysie générale; glycémie et ictus. — Adénome des glandes de Moll. — Luxation métacarpo-phalangienne en arrière du pouce chez une fillette de 8 ans (variété complexe). — Luxation métacarpo-phalangienne en arrière de l'index chez une fillette de 2 ans. — Décollement épiphysaire sans déplacement de la première phalange du pouce chez une fillette de 6 ans.

Société de radiologie. — L'emploi des écrans renforçateurs en radiographie rénale. — Fonctionnement d'une gastro-entéro-anastomose dix années après l'intervention : radiographie de l'intestin grêle. — Radiographie d'un calcul de la glande sous-maxillaire. — Radiographie du duodénum. — Estomac biloculaire. Traitement mercuriel et ioduré. Guérison. — Radiographie du gros intestin chez un malade soupçonné de typhlite tuberculeuse.

Société d'ophtalmologie de Paris.

Société de psychiatrie.

Société de chirurgie.

SOCIÉTÉS DE PROVINCE

Société de chirurgie de Lyon.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société médico-chirurgicale de Liége.

Académie de médecine.

Académie des sciences.

ANALYSES

CHRONIQUE

H. Montal. Intérêts professionnels.

P. D. A l'Exposition internationale de locomotion aérienne.

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Un de nos abonnés nous soumet la question suivante :

« Je serais heureux d'avoir votre avis sur le cas suivant : je suis installé avec un bail sans aucune clause spéciale au premier étage. Mon propriétaire a-il le droit de louer le rez-de-chaussée à un médecin qui va mettre une plaque à la porte extérieure (je n'en ai pas) et une plaque à la porte de son appartement. Cela portera certainement à confusion et il est inévitable que des malades adressés à moi entrent là où ils verront une plaque. »

Voici la réponse de notre collaborateur juridique :

Lorsqu'il y a dans le bail une clause d'interdiction, il n'y a aucune espèce de doute : les tribunaux interprètent même strictement la clause dont il s'agit. C'est ainsi que par jugement du 14 Janvier 1889, rapporté dans Agnel et Fortier, Code des Propriétaires et Locataires, n° 228, il a été décidé qu'il importait peu que le médecin installé le premier exerçât la médecine homéopathique, alors que le second était médecin allopathe.

Mais, en l'absence de toute stipulation, MM. Agnel et Fortier (*loc. cit.*) estiment que le propriétaire qui a loué à une personne exerçant une profession libérale telle que celle de médecin, d'avocat, notaire, greffier, avoué, fonctionnaire, peut louer à une autre personne exerçant la même profession. Car si une profession libérale comporte une clientèle, celle-ci est attachée à la personne.

Sans qu'il y ait besoin de remarquer que, parmi les exemples cités, ceux du greffier et du fonctionnaire ne paraissent pas très exactement choisis, ces professions ne comportant aucune clientèle, il est permis de trouver excessive l'appréciation des auteurs cités.

Ces auteurs, au n° 226, sont d'avis qu'en l'absence d'une clause prohibitive, le bailleur n'a pas le droit d'introduire un nouveau locataire exerçant une *industrie* similaire à celle d'un autre locataire plus ancien dans la maison.

Sans vouloir faire de l'exercice d'une profession libérale, une industrie, c'est peut-être mal prendre les intérêts de ceux qui les exercent que de leur dénier des droits qui seraient sans doute les leurs s'ils pratiquaient une profession d'un ordre moins relevé. Mais, dit-on, la profession libérale est attachée à la personne.

Ici encore l'affirmation est contestable, dans l'espèce surtout où le second médecin fait appel au public au moyen d'une plaque apposée sur la porte. Comme le dit très bien notre correspondant, les malades à lui adressés entreront là où ils verront une plaque.

Le premier médecin pourrait, à notre avis, exiger du propriétaire qu'il lui en laisse apposer une lui-même; mais cela peut ne pas lui convenir, précisément à cause de l'idée qu'il se fait de la profession libérale « attachée à la personne ».

Il est certain que la situation ainsi faite au médecin premier occupant est loin d'être favorable, et nous n'oserions conseiller de soutenir un procès dans ces conditions, bien que l'opinion de MM. Agnel et Fortier soit contestable.

Par contre, nous engageons les médecins qui trouveraient un inconvénient à voir un confrère s'installer dans le même immeuble, à faire insérer dans le bail une clause prohibitive. Cette clause sera évidemment plus ou moins rigoureuse, selon que le médecin, premier occupant, exercera la médecine générale ou sera, au contraire, un médecin spécialiste.

Ajoutons, pour être complet, que M. Louis Pabon, dans son Manuel juridique des médecins, des dentistes et des sages-femmes, n° 156, considère comme un acte de concurrence déloyale le fait de s'établir à côté d'un confrère. C'est peut-être aller un peu loin.

H. MONTAL.

A L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE LOCOMOTION AÉRIENNE

L'Exposition internationale de locomotion aérienne est chaque année un événement scientifique important, auquel beaucoup de médecins s'intéressent.

La classe de *Physiologie dans les altitudes* expose cette année un certain nombre de documents intéressants. Les visiteurs y retrouveront le tableau synthétique des ascensions scientifiques en ballon, les graphiques et les tableaux résumant les recherches faites dans ces dernières années par Jolly, Bonnier, Armand Delille et André Mayer, Hallion et Tissot, Crouzon et Soulier etc., la collection des instruments employés dans ces travaux.

Des documents nouveaux : livres, photographies, etc., ont été envoyés par les professeurs Mosso (de Turin), Zuntz, von Schrötter, par M. Tissot, etc.

M. J. Vallot a exposé les photographies et une maquette de l'observatoire du Mont-Blanc. On sait que cet observatoire a été construit en 1890, par M. J. Vallot, à la suite de ses expériences scientifiques sous une tente au sommet du Mont-Blanc en 1887. Depuis lors, il a servi sans interruption à des observations scientifiques sur la physiologie, la météorologie et les glaciers. Grâce à cet observatoire de nombreuses missions scientifiques ont pu effectuer des travaux de longue haleine à l'énorme altitude de 4.350 mètres. Parmi les savants qui y ont travaillé, nous citerons à part MM. Janssen et Vallot, les docteurs Guglielminetti et Egli (Suisse), qui en 1891 accompagnèrent l'expédition Janssen dirigée par M. Imfeld et passèrent treize jours dans cet observatoire. Plus tard, des expériences y furent faites par MM. Rotch (Amérique), Dent, Hater, Buchmaster (Angleterre), Andresen (Allemagne), Cora (Italie), puis Schrader, Lecarme, Kuss et Bayeux (France), etc.

Dans la même classe de Physiologie, le visiteur trouve à l'Exposition une série de dessins dus au docteur Bonnier représentant les différents appareils qui, dans la série animale, permettent les sensations d'altitude (perception de la pression extérieure ou baresthésique, perception de la pression intérieure ou manoesthésique), les sensations d'attitude (perception d'équilibre, des mouvements actifs et passifs). Cette série de dessins très suggestive montre quels sont les moyens (perfectionnés chez l'animal) que l'homme pourra employer pour se diriger dans l'espace. Le professeur Ch. Richet et M. Ch. Richet fils, exposent dans un graphique très instructif leurs observations relatives au vol des oiseaux et les déductions qu'ils ont tirées des mesures du poids, de la surface et de la longueur de l'oiseau. Ces recherches pourront inspirer des modifications utiles dans la construction des appareils de navigation aérienne.

P. D.

A travers le Monde

CHINE

Un hôpital spécial ouvert en Chine. — Le *Nort China Herald* rappelle qu'un hôpital chinois spécialement destiné au traitement du choléra est installé à Shanghaï depuis 1908. L'hôpital est ouvert jour et nuit durant la saison chaude, c'est-à-dire pendant

quatre mois. L'hôpital, où l'entrée est libre, est dirigé par des médecins étrangers, assistés de médecins chinois.

Pendant la première année de son fonctionnement, 576 malades ont été admis et 521 guéris.

La seconde année, 2.808 malades ont été admis et 2 678 guéris; la plupart des cas traités étaient d'une nature grave.

ÉGYPTE

Pendant la quinzaine finissant le 26 Août 1910, il a été constaté 18 cas et 8 décès de peste dans toute l'Egypte, dont 3 cas et 1 décès à Port-Saïd, 1 cas et 1 décès à Alexandrie; les autres cas et décès ont eu lieu dans les districts de l'intérieur.

Du 1er Janvier au 26 Août 1910, il a été constaté 940 cas de peste contre 405 pendant la période correspondante de l'année dernière. (*Bulletin sanitaire de l'Algérie*, 1910, 15 Septembre.)

ÉTATS-UNIS

On compte aujourd'hui, dans 38 Etats, 566 institutions d'infirmières à domicile, dont les unes ont pour objet de s'occuper des malades indigents, d'autres se spécialisent dans la lutte contre la tuberculose, la mortalité infantile; d'autres enfin secondent les médecins dans l'inspection médicale scolaire. 185 de ces associations ont été formées par la bienfaisance privée, 98 appartiennent à l'hygiène, 22 à l'enseignement public; les autres ont été fondées par des hôpitaux, des dispensaires, des œuvres religieuses. *Revue philanthropique*, t. XXVII, 15 Septembre 1910, pages 601-606.

MADAGASCAR

Suivant une statistique publiée au *Journal officiel* de Madagascar du 7 Mai 1910, cette colonie comptait, en 1909, 2.965.508 habitants, dont 15.118 Européens, 2.944.389 indigènes sujets français, 4.154 indigènes sujets étrangers et 1.847 métis. Les effectifs militaires (guerre et marine) compris dans les chiffres ci-dessus, s'élèvent à 10.770 hommes, dont 2.846 Européens et 7.924 indigènes. Voici le chiffre de la population des principales villes de Madagascar : Tananarive, 94.813 ; Diégo-Suarez, 10.377; Tamatave, 8.761; Fianarantsoa, 8.179; Majunga, 7.205. (*La Nature*, 24 Septembre 1910.)

RUSSIE

Annonces médicales. — Pour protéger le public contre le charlatanisme, les annonces médicales seront désormais soumises à la censure en Russie, il est défendu d'annoncer les moyens abortifs ou anticonceptionnels, et pour qu'on ne puisse pas le faire par allusion, le texte de ces annonces sera soumis aux censeurs avant leur insertion.

LIVRES NOUVEAUX

Zimmern et Turchini. — *Les courants de haute fréquence et la d'Arsonvalisation*; 1 vol. in-18 de 100 pages, avec 22 figures, 1 fr. 50 (J.-B. Baillière et fils, éditeurs).

Après les discussions passionnées qui ont été soulevées à propos de l'action de la d'Arsonvalisation sur la tension artérielle, l'intérêt des courants de haute fréquence vient à nouveau de s'affirmer par les expériences récentes de thermopénétration et d'électrocoagulation.

La thérapeutique cherche, en effet, à tirer parti des effets variés résultant des nombreuses manifestations physiques auxquelles donnent lieu les courants de haute fréquence, et parmi celles-ci les phénomènes thermiques paraissent servir de base à une nouvelle méthode pleine de promesses.

Une mise au point de cette question était indiquée. MM. Zimmern et Turchini l'ont réalisée avec clarté dans cette nouvelle monographie des actualités médicales, où ils étudient le principe et la production des courants de haute fréquence, leurs propriétés physiologiques et leur utilisation thérapeutique en applications directes, générales et locales.

A. Jaugeas.

BIBLIOGRAPHIE

2211. — **H. Guilleminot.** — Radiométrie fluoroscopique. 1 vol. in-16, de 172 pages, avec 12 figures. Prix : 2 fr. 50 (*J. Steinheil*, éditeur).

2212. — **F. Cathelin.** — Manuel pratique de la lithotritie. 1 vol. gr. in-8°, de 186 pages, avec 145 figures. Prix : 4 fr. (*Vigot frères*, éditeurs).

2213. — **P. Batigne.** — Eléments de gynécologie, 1 vol. in-8°, de VIII-416 pages. Prix : 8 fr. (*A. Maloine*, éditeur).

2214. — **Ch. Ott et M. Basilaire.** — La désinfection à la campagne. 1 vol. in-8°, de 76 pages, avec planches annexes (*A. Maloine*, éditeur).

SOMMAIRES DES REVUES

LA REVUE PHILANTHROPIQUE

Sommaire du n° 162.

Articles originaux :

Albert Léon. — La situation actuelle des aveugles en France.

Hébert. — Les consultations de nourrissons du Finistère.

E. Cacheux. — Intervention de l'Etat et des municipalités dans la question des habitations à bon marché.

Louis Moitrier. — Obligation pour l'administration de se servir dans les établissements d'aveugles.

Revue d'assistance :

Conclusions adoptées par le Congrès de Copenhague du 9 au 13 Août 1910. — Les tribunaux d'enfants aux Etats-Unis d'Amérique (Mme J. Caubet).

Variétés :

L'Assemblée générale de la Ligue contre la mortalité infantile. — Union maternelle du XVIe arrondissement.

Chronique étrangère.

Angleterre : La lutte contre l'alcoolisme; le traitement médical des élèves des écoles publiques. — Chine : La répression de la mendicité. — Etats-Unis : L'hérédité alcoolique.

Informations. — Echos. — Bibliographie.

Bulletin, par M. **Paul Strauss**.



FACULTÉS DE PROVINCE

Ecole annexe de médecine navale. — M. le pharmacien de 1re classe Saint-Sernin est nommé à l'emploi de professeur de chimie biologique à l'Ecole annexe de médecine navale de Brest.

Par la même décision, les officiers du corps de santé de la marine désignés ci-après sont chargés des fonctions de professeur à la même Ecole, savoir :

Chaire d'anatomie : M. le médecin de 1re classe Avérous.

Chaire de physiologie et d'histologie : M. le médecin de 1re classe Mailliu. Cet officier du corps de santé est en plus chargé de la clinique dentaire.

Chaire de physique biologique : M. le pharmacien de 1re classe Foerster.

En outre, M. le médecin de 1re classe Lucas, professeur de petite chirurgie et séméiologie médicale, reste chargé des services du laboratoire de bactériologie à l'hôpital maritime de Brest.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Cochin-Annexe. — Conférences cliniques de syphiligraphie, semestre d'hiver 1910-1911 (4e année), par M. Hudelo, médecin de l'hôpital Broca (Lourcine) et de la policlinique de l'hôpital Cochin-Annexe (Ricord), et avec le concours et la collaboration de MM. Fernand Lévi, ancien interne des hôpitaux de la Salpêtrière; Du Castel, ancien interne des hôpitaux, chef de laboratoire à l'hôpital Broca; André, chef de laboratoire du service d'oto-rhino-laryngologie de Lariboisière.

Ces Conférences auront lieu pendant tout le semestre d'hiver, du 7 Novembre 1910 jusqu'à Pâques, tous les lundis, à 9 heures du soir.

Programme de l'enseignement. — I. Hôpital Cochin-Annexe (salle de la consultation), les lundis, à 9 heures du soir. Examen de malades syphilitiques; discussion du diagnostic et du traitement.

II. Hôpital Cochin-Annexe (salle du Musée), les lundis à 10 heures du soir. Conférences théoriques et cliniques sur la syphiligraphie (avec présentation de malades ou de moulages). 1re Conférence : Généralités sur la syphilis. La syphilis expérimentale. Le tréponème pâle. Le sérodiagnostic de la syphilis. (Méthodes de Wassermann, Porgès.) — 2e Accidents de la période primaire. Les chancres génitaux. — 3e Les chancres extra-génitaux. — 4e Accidents de la période secondaire. Les éruptions cutanées. — 5e Les éruptions muqueuses secondaires. — 6e Eruptions de la période tertiaire. Les syphilides cutanées tertiaires. — 7e Les syphilides tertiaires des muqueuses. — 8e Syphilis tertiaire de la langue. Leucoplasie bucco-linguale. — 9e (M. André) : Syphilis de l'oreille. — 10e (M. André) : Syphilis du nez. — 11e M. (André) : Syphilis du larynx, de la trachée et de l'œsophage. — 12e Syphilis tertiaire de l'appareil génital. Sarcocèle syphilitique. — 13e Syphilis des os et des articulations. — 14e (M. Fernand Lévi) : Syphilis de la moelle. — 15e (M. Fernand Lévi) : Syphilis cérébrale. — 16e (M. Fernand Lévi) : Parasyphilis nerveuse. Tabes. — 17e (M. Fernand Lévi) : Paralysie générale. — 18e Traitement général de la syphilis : Médication mercurielle et iodurée. — 19e Médication arsenicale. — 20e Médications accessoires. Hygiène du syphilitique.

III. Hôpital Broca (laboratoire de M. Hudelo). M. Du Castel, chef de laboratoire, fera, à des dates et heures qui seront indiquées ultérieurement, des Conférences pratiques sur la recherche du Tréponème, les manipulations de la séro-réaction (méthode de Wassermann de Porgès, etc.), l'anatomie pathologique générale de la syphilis.

Hôpital Lariboisière. — M. Poulard commencera la première série de ses Conférences d'ophtalmologie pratique le lundi 7 Novembre, à 3 heures, et les continuera les mercredi, vendredi et lundi de chaque semaine à la même heure dans le service d'ophtalmologie de l'hôpital Lariboisière.

Ces Conférences sont destinées aux étudiants et aux médecins praticiens. Elles portent sur les maladies des yeux que tout médecin doit connaître et sur les soins d'urgence. Elles sont gratuites.

Pour faciliter l'organisation de ces Conférences, il est préférable de se faire inscrire auprès de M. Canque, assistant d'ophtalmologie à l'hôpital Beaujon.

Hôpital Saint-Antoine. — MM. P. Le Noir et Berger, médecins des hôpitaux, Lapointe et Labey, chirurgiens des hôpitaux, assistés de MM. Camus, Courcoux et Ambard, anciens internes des hôpitaux, commenceront le lundi 7 Novembre une série de conférences à l'usage des étudiants de 1re année.

La première conférence aura lieu à l'hôpital Saint-Antoine, salle Axenfeld, à 9 heures.

Le nombre de places étant limité, se faire inscrire dans le service de M. Le Noir (hôpital Saint-Antoine).

Hôpital Beaujon. — M. Tuffier, professeur agrégé, chirurgien de l'Hôpital Beaujon, reprendra ses leçons le jeudi 3 Novembre, à 9 h. 1/2 du matin, et les continuera le jeudi suivant à la même heure.

NOUVELLES

« Les Dimanches du praticien ». — Le médecin est un étudiant à perpétuité. C'est une nécessité pour tous les praticiens de se tenir au courant des progrès scientifiques dans toutes les branches de la Médecine. Pour essayer de répondre à cette nécessité, un certain nombre de confrères ont organisé sous le titre « Dimanches du praticien », une série de causeries qui ont lieu le Dimanche, seul de jour de liberté pour la plupart des médecins.

Ces conférences sont gratuites.

L'an dernier, les Dimanches du praticien ont eu le plus grand succès. Plus de deux cents Confrères ont assisté à la totalité, ou à un certain nombre de ces conférences. Parmi eux, on pouvait compter non seulement des médecins de Paris et de la Province, mais des confrères de tous les pays du monde.

Les « Dimanches du praticien » recommenceront cette année le Dimanche 30 Octobre. Ce jour, à 10 heures précises du matin, au Grand Palais des Champs-Elysées (1er étage à droite), aura lieu une conférence de M. Crouzon sur la *Physiologie des altitudes* (avec projections).

Cette conférence sera suivie d'une visite accompagnée aux salles du groupe des Sciences aéronautiques et aux stands d'aéroplanes. L'entrée pour l'Exposition d'aviation et la Conférence sera gratuite pour les auditeurs des « Dimanches du praticien ».

Demander une carte spéciale au Dr Desfosses, 47, rue de Rome, par lettre ou en se présentant de 2 à 4 heures, à partir de jeudi 27 Octobre.

— Dimanche 6 Novembre, à 5 heures, au Dispensaire H. de Rotschild, 199, rue Marcadet; M. Ducroquet parlera de la *Physiologie de la marche, moyens d'investigation*. De très nombreuses *projections cinématographiques* illustreront le discours du conférencier.

— Dimanche 13 Novembre, à 10 heures 1/2, au laboratoire Carrion, 54, faubourg Saint-Honoré; M. Aubourg exposera la question nouvelle et si intéressante de la topographie intestinale chez l'homme vivant.

Le sujet de la conférence sera : La *Radiographie rapide de l'estomac et de l'intestin*, avec présentation de clichés de chacun des segments du tube digestif (estomac, pylore, duodénum, intestin grêle, confluent iléo-cæcal, côlons, rectum). Ces clichés, pris aux moments successifs de la traversée digestive de chaque organe, donnent la forme et la situation de ces segments durant leur travail et permettent d'étudier le temps et le mode de leur remplissage et de leur évacuation en même temps que leur physiologie motrice.

CONCOURS

Internat. — LECTURE DES COPIES. — **Anatomie.** — *Séance du 21 Octobre.* — Ont obtenu : MM. Arbassier, 3; Hagueneau, 12; Vielle, 14; Legrain, 10; Ecot (P.), 11; Coudray, 7; Piot, 8; Vigot, 9; Courmeix, 7; Weber (A.), 10.

Séance du 23 Octobre. — Ont obtenu : MM. Kœchlin, 12; Vallery-Radot (Pasteur), 13; Saxe, 5; Massart, 8; Briault, 5.

Séance du 24 Octobre. — Ont obtenu : MM. Blum, 9; Françon, 10; Philardeau, 8; Cousin, 5; Humbert, 5; Kahn (G.), 6; Deron, 3; Marchak, 9.

Pathologie. — *Séance du 21 Octobre.* — Ont obtenu : MM. Baudin, 6; Chatelin, 8; Chichmanian, 8; Castex, 8; Leblanc, 13; Duprey, 4; Buc, 10; Gouverneur, 14; Lucas-Championnière, 8; Vignéry, 7; Goret, 9.

Séance du 24 Octobre. — Ont obtenu : MM. Richaud (A.), 8; Monbrun, 13; Bloch (R.), 12; Péroni, 5; Pataud-Devalencienne, 4; Parin, 7; Moricand, 2: Jacquet, 11; Brun, 6; Fey, 9.

Séance aujourd'hui à 5 heures.

Externat. — **Anatomie.** — *Séance du 21 Octobre.* — *Nerf sciatique poplité externe.* — Ont obtenu : MM. Dufilhol, 16; Dauptain, 16; Coader, 16; Epstein, 10; Dariau, 4; Chirol, 8; Cornil, 9; Chick, 11; Dujardin, 8; Courtois (Raymond), 11; Dalbanne, 6; Delahaye, 15; Desanges, 6; Ducrohet, 16 1/2; Chanut, 12; Ducomet, 3; Cerné, 9; Cochez, 16 1/2.

Séance du 22 Octobre. — *Muscle diaphragme sans les rapports.* — Ont obtenu : MM. Durand (René-Alexis), 15 1/2; Chevrolet, 11; Durand (Marcel), 16; Duroselle, 16 1/2; Chemin, 13 1/2; Clémenceau, 16; Chanson, 17; Devauchelle, 11; Echavarria, 14; Croquefer, 9; Chauvel, 9; Cornet, 15; Claverie, 10; Cumine, 10; Dufraisse, 10; Charron, 16 1/2; Cojan, 10; Delamare, 12; Chicandard, 16. Mlle Dvoretzky, 10.

Pathologie. — *Séance du 21 Octobre.* — *Vaccine et vaccination jennérienne.* — Ont obtenu : MM. Pernet, 13; Orphanidès, 15; Meunier, 12; Paulin, 12; Moulonguet, 18; Pollet, 10; Morlot, 12; Flichet, 17; Quesnel, 15; Mordagne, 8; Martin, 18; Poney, 15; Mouquin, 20; Moulle, 10; Phocas, 13; Peignaux, 19. Mlles Ratuld, 14; Moulard, 17.

Hôpitaux de Bordeaux. — Sont admissibles aux épreuves orales du concours de l'internat : MM. Secousse, 19 points; Villaret, 19; Souchet, 18; Leuret, 17 1/2; Lacour, 17 1/2; Lataste, 17; Seringue, 17; Guénard, 16 1/2; Bonnin, 16; Soulard, 16; Lousteau, 14 1/2; Lillavois, 14; Boursier, 13 1/2; Belvèze, 13 1/2; Rumford, 13; Daudin-Clavaud: 12 1/2; Cazeau, 12; Laforgue, 12; Fouquet, 12; Armand, 12; Beausoleil, 12; Juelle, 11 1/2; Heidenreich, 11; Sidaine, 11; Dassillot, 11; Mme Mercier-Bellevue, 11.

Hôpitaux de Marseille. — Le concours de l'internat s'est terminé par les nominations de MM. Petit, Matteï, Bernard, Barbe, Planche, Hayem, Robiolis, Bocca et Nalin.

Hôpitaux de Reims. — Un concours est ouvert à l'effet de procéder à la nomination de deux élèves internes et de trois élèves externes en médecine.

Ce concours aura lieu en la salle de l'administration de l'hôpital civil les lundi 7 et mardi 8 Novembre 1910 pour l'internat, à 8 h. 1/2 du matin, et les mercredi 9 et jeudi 10 Novembre pour l'externat, à 8 h. 1/2 précises du matin.

1° Le concours pour l'internat est ouvert entre tous les élèves des Facultés et Ecoles de médecine de l'Etat, âgés de vingt-cinq ans au plus, et pouvant justifier d'une année d'externat;

2° Tous les externes des hôpitaux de Reims ayant une année de nomination sont tenus de prendre part au concours de l'internat sous peine de déchéance;

3° Le concours pour l'externat sera ouvert entre les élèves de toutes les Facultés et Ecoles de médecine de l'Etat.

Les candidats à l'un et à l'autre concours devront se faire inscrire au secrétariat des hospices, place Museux, 1, où un registre d'inscription est ouvert à cet effet. Ce registre sera clos définitivement trois jours avant la date fixée par le concours.

Ecoles vétérinaires. — Deux concours sont ouverts à l'Ecole vétérinaire de Lyon.

Le 2 Novembre 1910, pour la nomination d'un chef de travaux attaché à la chaire de pathologie chirurgicale, manuel opératoire, ferrure et clinique.

Le 15 Novembre 1910, pour la nomination d'un chef de travaux attaché à la chaire d'embryologie, histologie normale et anatomie pathologique.

Les programmes de ces concours se distribuent au ministère de l'Agriculture (bureau des Ecoles et services vétérinaires) et dans chacune des trois Ecoles vétérinaires d'Alfort, Lyon et Toulouse.

Inspecteurs de l'Assistance publique. — L'ouverture des concours de 1910 pour une place d'inspecteur et huit places de sous-inspecteur de l'Assistance publique est fixée au mercredi 14 Décembre 1910.

La Commission des concours est composée de MM. de Mouy, conseiller d'Etat, président; de MM. Félix Voisin, Alcindor, Sauzet, Jules Renault, Mathieu et de la Tailhède, secrétaire.

Les docteurs en médecine sont admis à concourir pour les places de sous-inspecteur.

Pour tous les détails, consulter le *Journal officiel* du 14 Octobre, p. 8496 et 8497.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —
F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp., Méd. de l'hôp. de la Charité, Membre de l'Acad. de médecine.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut, Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —
SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX
A. Mignon et Bellot. Métastase d'un cancer latent de la glande thyroïde dans le segment dorso-lombaire de la colonne vertébrale.

LE MOUVEMENT MÉDICAL
Ch. Lenormant. Les métastases pelviennes des cancers de l'abdomen supérieur (estomac en particulier).

CONGRÈS
IIe Conférence internationale pour l'étude du cancer. Paris, 1er-5 Octobre 1910. (*Fin.*)

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER
Société d'Anatomie pathologique de Bruxelles.
Société de médecine de Francfort-sur-le-Mein.
Société de médcine de Dorpat.

SOCIÉTÉS DE PARIS
Société de chirurgie.

ANALYSES

MÉDECINE PRATIQUE
Le traitement des laryngites graves de la rougeole chez l'enfant. — Le traitement des cancroïdes par l'acide arsénieux. — Doit-on faire l'anesthésie dans l'adénotomie?

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

CHRONIQUE
Daussat. Le nouveau règlement militaire d'éducation physique.

NOUVELLES

LE NOUVEAU RÈGLEMENT MILITAIRE D'ÉDUCATION PHYSIQUE[1]

Ce règlement, qui abroge le Manuel de gymnastique de 1902, vient d'être publié après le Manuel des exercices physiques et des Jeux scolaires[2], de l'Instruction publique. Le titre seul, qui paraît rompre avec les traditions passées, montre que l'armée ne reste pas étrangère à ce vaste mouvement d'opinion en faveur de l'éducation physique, mouvement qui s'est traduit tout récemment encore par la création d'une Ligue d'Education physique de la Seine, sous la présidence de M. le professeur Gilbert.

Disons, avant toute analyse, qu'il serait injuste de ne pas jeter un regard vers le passé et qu'il serait regrettable de méconnaître l'esprit scientifique et pédagogique qui présida à l'élaboration du Manuel de 1902, et qui rayonne encore sur le nouveau venu ; le nom de M. Demeny, qui fut, en 1902, l'artisan de cette véritable révolution dans les habitudes militaires de l'éducation physique, ne doit pas être oublié.

***

§ I. — *Principes généraux du règlement de 1910.*

L'enseignement de la gymnastique éducative sera individuel pendant les 2 premiers mois ; on ne doit commencer les exercices éducatifs collectifs que si chaque élève, pris individuellement, exécute avec correction l'attitude et le mouvement commandés.

La différence entre les *exercices éducatifs* s'adressant à l'assouplissement et au développement de chaque partie du corps, en même temps qu'aux fonctions de l'organisme (respiration, circulation, digestion), et les *exercices d'application* concernant la meilleure utilisation économique du soldat en temps de manœuvres ou en temps de guerre, est nettement posée et définitivement acquise.

La leçon doit être :

Quotidienne, afin d'assurer, par la répétition du travail, des progrès continus ;

1. Chapelot, éditeur, 1910, 0 fr. 60.
2. Demeny, Derué, Racine et Sandoz. — « Manuel des exercices physiques et des jeux scolaires de l'instruction publique ». Hachette, éditeur, 1910, 1 fr. 50.

Complète, c'est-à-dire s'adresser à toutes les fonctions et à toutes les parties du corps;

Graduée, c'est-à-dire imposer progressivement à l'homme des efforts de plus en plus intenses;

Variée, afin d'éviter la monotonie et d'intéresser les hommes.

Mais, pour que cet enseignement donne des résultats certains, durables (et sur ce point l'ancien Manuel n'insistait pas suffisamment), il ne faut pas que les officiers instructeurs abandonnent à des gradés sulbalternes le modelage, le dressage si délicats des jeunes organismes qui leur sont confiés; ces officiers doivent prêcher d'exemple, par leur souplesse physique et par leurs connaissances physiologiques, par leur présence constante, assurer le succès de l'Instruction.

Pour ces mêmes officiers, la connaissance des signes de la fatigue, des dangers du surmenage, auxiliaire puissant des maladies infectieuses, épidémiques, la surveillance de la résistance individuelle du soldat, doivent représenter des armes prophylactiques essentiellement efficaces.

La constitution dans chaque régiment d'un cadre d'instructeurs capables, cadre complet et homogène, paraît être la préoccupation constante du nouveau règlement : les officiers et sous-officiers qui ont fait un stage de 3 mois à Joinville devront, au moyen de leçons quotidiennes, enseigner la gymnastique éducative aux autres sous-officiers ou officiers du régiment.

N'est-il pas également intéressant de mentionner que toute latitude est laissée aux officiers instructeurs : 1° pour composer les leçons au moyens d'exercices, mais sans jamais modifier l'ordre de succession dans lequel ils sont inscrits à l'Annexe n° 1 du règlement; 2° pour varier l'intensité d'action de ces exercices, en les rendant de plus en plus difficiles, soit par la combinaison des attitudes, soit par la modification du rythme, de la vitesse du mouvement, de sa durée, soit enfin par l'emploi de l'arme utilisée comme poids léger.

Cette latitude, cette initiative seront évidemment des plus fructueuses..., si tous les instructeurs parviennent à acquérir la virtuosité pédagogique nécessaire : malheureusement, on ne s'improvise pas éducateur physique. Quelques *exemples, quelques modèles de leçons éducatives élémentaires auraient été les bienvenus.*

Tels sont les princides généraux du nouveau règlement : pour enseigner avec fruit, il faut de bons maîtres; le meilleur manuel ne produit rien s'il est mal enseigné; nous sommes donc naturellement amenés à croire que ceux des officiers de troupe qui se seront distingués parmi les plus dévoués et les meilleurs éducateurs seront récompensés aussi bien que les officiers munis d'emplois ou de brevets spéciaux. Le règlement a fait ressortir bien nettement l'influence considérable qu'une éducation physique bien ou mal dirigée pouvait exercer sur la santé du soldat; nous devons lui en être reconnaissants.

Quant au médecin militaire, il conserve son rôle de vérificateur des poids corporels, de mensurateur des périmètres (constatation des résultats de l'éducation physique) et de conseiller technique auprès du commandement, notamment au sujet d'une surveillance plus spéciale des malingres et des hommes du service auxiliaire; toutefois ces catégories doivent être instruites, en tant que gymnastique éducative, au milieu des hommes du service armé.

§ II. — *Marche générale de l'instruction.*

Du 15 Octobre au 15 Décembre pendant environ 2 mois.

Gymnastique éducative individuelle.

Deux leçons par jour.

De 30 à 45 minutes chacune.

Lorsque les hommes sont assouplis, débourrés [1], on entreprend la gymnastique d'application; et il paraît rationnel, *bien que ce règlement reste muet sur ce point*, de prescrire :

Le matin, une leçon de gymnastique éducative de 25 à 35 minutes.

Et le soir, une leçon de gymnastique d'application de 45 minutes.

Ajoutons à cela les *marches modérées répétées quotidiennement* (v. page 55 du règlement), le maniement d'armes, les théories sur le tir, les règlements divers, les corvées générales du quartier, et nous aurons un plat du jour copieux et substantiel!

Aussi pensons-nous que l'éducation physique telle qu'elle est prescrite dans le nouveau règlement sera difficilement applicable *dans les armes à cheval* [2], car l'équitation, les exercices d'emploi des armes, le pansage absorbent déjà la plus grande partie du temps. Il faut pour ces armes *une nouvelle réglementation de l'entraînement physique*; les cavaliers ont droit aux mêmes précautions hygiéniques que les fantassins.

A. — Gymnastique éducative.

Les principes qui ont dicté : 1° le mode des attitudes à prendre (avant ou pendant le mouvement), le choix des exercices à exécuter; 2° l'ordonnancement et la progression des exercices dans la leçon, sont, disons-le sans ambages, nettement *suédois*. Dans les modifications apportées à l'ancien Manuel, apparaît nettement l'influence de certains travaux contemporains [3]; aussi, voyons-

1. Il existe encore un grand nombre de paysans et d'ouvriers qui ne peuvent profiter ni des Sociétés de gymnastique ni des Sociétés de préparation militaire.

2. Daussat. — « L'éducation physique ». Maloine, éditeur, 1910.

3. Tissié. — « Etude critique du Manuel de 1902 ». *Revue scientifique* des 16-30 Mai 1903, 6 Juin 1903, 26 Octobre 1907. — Lefebure. « Méthode de gymnastique éducative », (1905). — Colonel Coste. « L'éducation physique en France », 1907. « L'œuvre de Joinville », 1909.

COMPOSITION DE LA LEÇON DE GYMNASTIQUE ÉDUCATIVE DU MANUEL DE 1902 ET DU RÈGLEMENT DE 1910

ABRÉVIATIONS : M, mêmes exercices dans les deux ouvrages; N, exercices nouveaux n'existant pas dans le Manuel; T, exercices conservés mais transplantés d'une série dans une autre; S, exercices du Manuel qui ont été supprimés.

LEÇON DU RÈGLEMENT D'ÉDUCATION PHYSIQUE DE 1910	MANUEL DE GYMNASTIQUE DE 1902
I. — POSITIONS INITIALES.	**ATTITUDES DE DÉPART**
Station fondamentale droite, M. — Bras en arrière, N (les mains portées en arrière le plus loin possible des hanches). — Station avant, N. — Station écartée. Fente en avant, M. — Position couchée sur le dos, N. — Appui avant (les mains sur le sol), N.	Fente latérale (correspond à la station écartée du règlement). Fente en arrière, S [1]. Chute, T, dans les exercices de saut. Appui tendu sur les barres, T (dans les exercices d'application).
II. — EXERCICES PRÉPARATOIRES	
Mouvements de tête, N. *La terminologie des mouvements des bras est plus simple, plus claire.*	*Le terme d'élévation horizontale des bras est remplacé par celui de Élévation des bras en avant.*
III. — SERIES PROGRESSIVES (correspondent aux chapitres du Manuel).	
1re SÉRIE. — *Exercices combinés des bras et des jambes.* S'élever sur la pointe des pieds : extension latérale des bras, N.	Fentes en avant, fentes en arrière combinées avec les mouvements des bras, S.
2e SÉRIE. — *Exercices d'extension dorsale.* Les exécuter de préférence en appuyant l'extrémité des bras levés en arrière sur une poutre, arme tenue par un aide, au-dessus de la tête; ou bien en s'appuyant sur une barre horizontale placée en arrière au-dessous des omoplates.	Correspondent au n° 101 du manuel. Barre au-dessus de la tête. Incliner le corp en arrière et prendre appui sur la barre.
3e SÉRIE. — *Exercices de suspension.* Mêmes exercices dans les deux leçons, M.	Exercices en appui sur les barres parallèles, S. Les Grimpers, les exercices de voltige et de saut avec barres parallèles; les rétablissements sur la barre en passant de la suspension allongée à la suspension fléchie sont reportés aux exercices de la gymnastique d'application, T.
4e SÉRIE. — *Exercices d'équilibre.* Sont exécutés de plain pied. — Station droite. Mains aux hanches. Élévation en avant, en arrière, latérale de la cuisse, avec ou sans flexion de la jambe; le tronc doit garder une rectitude absolue, s'il s'incline du côté opposé à la jambe levée, l'attitude sera considérée comme mauvaise [attitude nouvelle] [1].	Les exercices d'équilibre exécutés sur la Poutre sont reportés aux exercices d'application, T. Ces mouvements existent dans les mouvements des membres inférieurs, mais avec une attitude défectueuse du tronc [1].
5e SÉRIE. — *Tronc* (flexion, extension, rotation), M. 6e SÉRIE. — *Marches. Courses. Jeux* (très courts), M. 7e SÉRIE. — *Exercices de muscles abdominaux.* *Positions initiales* : couché sur le dos; appui avant sur le sol; assis sur un banc, pied retenu par un aide, N. *Mouvement* : élévation des jambes; flexion des bras; flexion du tronc en arrière; redresser le tronc en avant.	Fentes en avant. Fentes en arrière, avec mouvements combinés du tronc et des jambes, S. Les exercices dorsaux, antérieurs et latéraux n'étaient pas interrompus par une série de marches et de courses.
8e SÉRIE. — *Sauts divers* (longueur, hauteur, profondeur, avec ou sans élan). La chute se fait en position suédoise, en fléchissant sur la pointe des pieds, le corps bien droit et bien équilibré, les bras le long du corps, genoux légèrement écartés.	La chute doit se faire sur les talons, les bras projetés en arrière ainsi que le corps afin de retarder la vitesse horizontale [1].
9e SÉRIE. — *Exercice respiratoire* [2]. Inspiration et expiration par le nez. Station fondamentale droite.	Inspiration par le nez. Expiration par la bouche. Exercices combinés avec des mouvements de bras. S.
Durée des exercices [3].	»

1. L'analyse physiologique de ces attitudes est faite par M. Demeny, dans *L'Ecole française* (1909), et par Coste. Tissié (*loc. cit.*).
2. Il y a *intérêt à mentionner* que la station droite avec fixation solide du cou-de-pied et de la colonne vertébrale favorise la contraction des piliers du diaphragme insérés à la colonne vertébrale et par suite une augmentation considérable de l'inspiration (Tissié): que l'élévation des bras augmente peu l'amplitude respiratoire (examinée au pneumographe) et que l'élévation du sternum et de la clavicule par le mouvement de la tête en extension favorise l'inspiration. (Thooris, *Arch. de med. et pharm. milit.*, 1909, Sept.)
3. *Le Règlement d'Education physique passe sous silence la durée moyenne d'exécution de chaque série d'exercices.*

nous, à la deuxième page du règlement, ces prescriptions fondamentales de l'exécution des exercices : fixation des points d'appui — (plus d'attitudes de compensation) — exécution du mouvement avec le maximum d'amplitude, lentement et sans saccade.

Les 9 séries d'exercices correspondent aux 12 exercices fondamentaux de la méthode suédoise et aux 7 chapitres de l'ancien Manuel.

L'action physiologique des exercices est nettement précisée en tête des paragraphes les concernant.

Les fautes à éviter dans l'exécution sont indiquées en détail, toute attitude mauvaise devant être corrigée, soit par le redressement direct, de l'élève, par la main de l'officier, soit par la vue d'un moniteur exécutant le mouvement d'une façon parfaite.

B. — Gymnastique d'application [1].

Les exercices d'application sont suffisamment nombreux et variés, pour intéresser, dégourdir le soldat et lui permettre d'acquérir l'adresse, la force physique et morale nécessaires en temps de guerre.

C. — Gymnastique de sélection.

Le mot est nouveau, et comblera de joie les adeptes des Sociétés de gymnastique. Les athlètes ne sont ni méprisés, ni oubliés : ils ont le droit d'exécuter aux agrès des exercices difficiles, réservés à eux seuls, d'entretenir ainsi leur performance ou de battre des records. Ces sujets d'élite pourront être chargés de missions spéciales en cas de guerre.

1. La course s'apprend dans la leçon éducative des deux premiers mois : on commence par des courses d'une minute, en augmentant très progressivement la durée de la course et la longueur du pas. Au bout de 3 mois, les hommes doivent pouvoir courir pendant 15 minutes en terrain plat et sans sac.

***

Des considérations précédentes, il résulte que le nouveau règlement de 1910 est plus clair et plus pratique que l'ancien Manuel de 1902 : les règles de la méthode et les principes d'exécution sont formulés avec la précision, la rigueur nécessaires pour une application utile et efficace.

« Plus un peuple est émotif et léger, dit Tissié, plus il a besoin d'acquérir le pouvoir d'arrêt et de contrôle [inhibition] que donne seule une bonne méthode éducative (*Revue scientifique*, 26 Octobre 1907). »

Peut être les Suédois purs regretteront-ils de ne pas encore voir figurer parmi les engins de gymnastique, l'*espalier, le cheval de bois, le cheval à arçons;* car, il existe certains exercices très énergiques qui ne peuvent s'exécuter qu'à l'aide de ces appareils.

Mais, quoi qu'il en soit, un progrès certain vient d'être réalisé ; le nouveau réglement est clair, méthodique ; il donnera d'excellents résultats, s'il est enseigné et appliqué avec patience, conscience et dévouement, *par les officiers eux-mêmes.*

Daussat,
Médecin-major.

NOUVELLES

« Les Dimanches du praticien ». — Dimanche 30 Octobre, à 10 heures précises du matin, au Grand Palais des Champs-Elysées (1er étage à droite), aura lieu une Conférence de M. Crouzon sur la *Physiologie des altitudes* (avec projections).

Après cette Conférence, M. Armengaud, membre du Comité de direction et de la Commission d'aviation de l'Aéro-Club de France, exposera l'anatomie et la physiologie d'un aéroplane et dirigera une promenade aux stands d'aviation.

L'entrée pour l'Exposition d'aviation et la Conférence sera gratuite pour les auditeurs des « Dimanches du praticien ».

Demander une carte spéciale au Dr Desfosses, 47, rue de Rome.

Nécrologie. — On annonce à Paris la mort de M. Lancereaux, professeur agrégé à la Faculté de médecine, membre de l'Académie de médecine.

CONCOURS

Agrégation. — Chimie biologique et médicale. — *Epreuve écrite.* — Ont obtenu : MM. Guillemard, 15; Blanchetière, 15 ; Sarvonat, 19.

Leçon de trois quarts d'heure. — Ont obtenu : MM. Blanchetière, 11; Sarvonat, 13; Guillemard, 16.

Epreuve de titres. — Ont obtenu : MM. Sarvonat, 13 × 2 = 26; Guillemard, 17 × 2 = 34.

Leçon d'une heure. — Ont obtenu : MM. Sarvonat, 15,5; Guillemard, 15.

Epreuve pratique. — Ont obtenu : MM. Sarvonat, 13; Guillemard, 16.

Nomination. — A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, M. Guillemard est nommé agrégé des facultés de médecine.

Internat. — Lecture des copies. — **Anatomie.** — *Séance du 26 Octobre.* — Ont obtenu : MM. Duter, 13; Lefranc (V.), 8; Hertz, 9; Stréhaïano, 6; Delotte, 6; Bertrand (Dom.), 3; Cambessidès, 6; Vazeux, 5; Rabut, 8; Papillon, 10.

Pathologie. — *Séance du 26 Octobre.* — Ont obtenu : MM. Moriez, 10; Dubois (J.), 7; Rudelle, 12; Marx, 4; Barat, 11; Gallas, 4; Michel, 11; Lascaux, 3; Broussolle, 9; Deguignand, 8; Leroy (M.), 6.

Externat. — Anatomie. — *Séance du 25 Octobre. — Veines jugulaires externe et interne.* — Ont obtenu : MM. David, 14; Coty, 16; Delmas, 14; Chailley-Bert, 11; Ducas, 7; Eltrich, 17; Caussé, 16; Colin, 14; Coulaudon, 14; Decléty, 16; Dohen, 14; Chalut, 9; Chabert, 15; Clément, 10; Cathala, 14.

Séance du 26 Octobre. — Veine porte. — Ont obtenu : MM. Engelbach; Chalanier; Caufment; Couraud; Courtois (P.); Burabeau, 8; Beaunaris, 18; Boucher, 16; Bavashi; Breton; Bardon, 11; Aureille, 8; Béhague; Bléteau; Bechmann, 18; de Bertler d'Ormond, 15 1/2, Mlles Chancerson, 17 1/2; Cramer, 18 1/2; Cabiale, 12; Bruyère, 18.

Séance du 27 Octobre. — Ligaments de l'articulation du genou. — Ont obtenu : MM. Bartement 13; Barrès, 12 1/2; Cassan, 17; Besson, 17; Besse, 12 1/2; Bodet, 10; Bureau (L.), 10; Bozonet, 8; Andral, 17 1/2; Agnel, 9; Boyau,

13; Broussin, 18; Aveline, 14; Boissier, 17; Brabander, 14. Mlle Armand, 15.

Pathologie. — *Séance du 25 Octobre. — Symptômes et diagnostic de l'érysipèle de la face.* — Ont obtenu : MM. Melik-Parsadaniantz, 10; Raison, 16; Mégret, 16; Radois, 15; Psaume, 14; Rabinovitz, 7; Pautet, 13; Polonowsky, 8; Popesco-Pascon, 5; Morestin, 8; Moutier, 17; Monestier, 12; Ratel, 14; Misrachi, 18; Mignot, 8; Pinel, 14. Mmes Moiroud, 15; Piness, 14; Mille, 15.

Séance du 26 Octobre. — Symptômes du mal de Pott dorso-lombaire. — Ont obtenu : MM. Parat, 17: Ramadier, 15; Minvielle, 17 1/2; Michalowski, 14; Pierson, 16; Muller, 13; Popoff, 16; Mistarlet, 12; Regnauld de la Sourdière, 15; Ramijean, 15; Penoyée, 17; Mercier (J.), 17 1/2; Millet, 18; Stavropoulo, 14; Solas, 15; Selter, 10; Roullaud, 6; Vincent (H.), 17. Mlle Poscul de Verneaux, 15; Patte, 8,

Séance du 27 Octobre. — Symptômes et complications du rhumatisme articulaire aigu. — Ont obtenu : MM. Valiadis, 6; Tisné, 15; Tesseyre, 7; Romain, 17; Solente, 10; Touflet, 13; Rousseau (P.), 15; Rollot, 13; Thierry (H.), 16; Tessier, 18; Vasselli, 13; Wallet; Younès, 11; Soubaigné, 6; Wroczynski, 10; Rosset, 14. Mlles Safontzeff, 15; Weinzweig, 10; Stock, 14; Urion, 15.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 9 *Novembre*, à 1 heure. — M. Dormoy : Sporotrichose musculaire osseuse et viscérale; MM. Gaucher, Reclus, Segond, Gougerot. — M. Theroude : Méningite cérébro-spinale épidémique et sérothérapie antiméningococcique; MM. Reclus, Gaucher, Segond, Gougerot. — M. Mouflet : L'opération de Robinson dans la cure radicale des varices; MM. Reclus, Gaucher, Segond, Gougerot. — M. Poisson : Techniques chirurgicales Suites opératoires et résultats de la trépanation décompressive dans le syndrome d'hypertension intra-cranienne; MM. Segond, Gaucher, Reclus, Gougerot.

Jeudi 10 *Novembre* à 1 heure. — M. Pillot : Histoire thérapeutique du mercure et de ses composés; MM. Pouchet, Alb. Robin, Richaud, Rathery. — M. Fourgous : Le pneumothorax artificiel dans le traitement de la tuberculose. Indications. Accidents. Techniques opératoires; MM. Alb. Robin, Pouchet, Richaud, Rathery. — M. Hanriot : Contribution à l'étude des pleurésies putrides chez l'adulte; MM. Alb. Robin, Pouchet, Richaud, Rathery. — M. Guinoiseau : La paralysie pseudo-bulbaire dans la maladie de Little; MM. Hutinel, Widal, Claude, Nobécourt. — M. Cassard ; Considérations sur la chorée de Sydenham, maladie organique; MM. Hutinel, Widal, Claude, Nobécourt. — M. Bénard : Le foie scarlatineux (Etude clinique, anatomique et biologique); MM. Widal, Hutinel, Claude, Nobécourt.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 7 *Novembre* 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série). Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Hartmann, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Delbet, Pierre Duval, Ombrédanne. M. Dejerine, censeur; M. Jean Camus, suppléant.

Mardi 8 *Novembre* 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série) Laënnec : MM. Pozzi, Lenormant Chevassu. 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec : MM. De Lapersonne, Terrien, Okinczy. M. Thoinot, censeur; M. Anselme Schwartz, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Charité : MM. Gilbert, Carnot, Castaigne. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Charité : MM. Chauffard, Balthazard, Roussy. M. Gilb. Ballet, censeur; M. Claude, suppléant.

Mercredi 9 *Novembre* 1910. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Blanchard, Guillain, Léon Bernard. — 4e, (1re série) : MM. Pouchet, Macaigne, Sicard. — 4e (2e série) : MM. Langlois, Laignel-Lavastine, Tiffeneau. M. Gariel, censeur; M. André Léri, suppléant.

Jeudi 10 *Novembre* 1910. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Pierre Marie, Desgrez, Brumpt. Epreuve pratique. — 1er, Oral (1re série) : MM. Pozzi, Quénu, Morestin. — 1er, Oral (2e série) : MM. De Lapersonne, Rouvière, Grégoire. — 2e : MM. Prenant, Langlois, Maillard. — M. Ch. Richet, censeur; M. Lecène, suppléant.

Vendredi 11 *Novembre* 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Hartmann, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Delbet, Pierre Duval, Ombrédanne. M. Thoinot, censeur; M. Zimmern, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Jean Camus, suppléant.

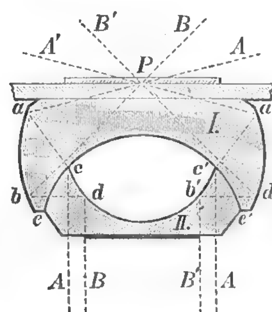
Samedi 12 *Novembre* 1910. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Hutinel, Castaigne, Nobécourt. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Alb. Robin, Gougerot, Rathery. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Brindeau, Jeannin. M. Gilb. Ballet, censeur ; M. Roussy, suppléant.

RENSEIGNEMENTS



Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :

Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp., Méd. de l'hôp. de la Charité, Membre de l'Acad. de médecine.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut, Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

H. Bordier. Traitement radiothérapique des fibromes utérins. Conditions de son efficacité. Ses indications. Ses résultats.

CONGRÈS

XIe Congrès français de médecine. Paris, 13-15 Octobre 1910. (*Suite.*)

Association française de chirurgie, XXIIIe Congrès. Paris, 3-8 Octobre 1910. (*Suite.*)

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de pédiatrie. — Abcès cérébral d'origine traumatique; intervention au bout de sept mois. — Néphrite parenchymateuse; état chloro-anémique; traitement. — Maladie de Landry avec réaction méningée, chez une enfant de 4 ans, au cours d'une épidémie de polyomyélite. Autopsie. — L'aspect tropical des maladies gastro-intestinales de l'enfance. — Le drainage lombaire sans opération (technique Le Fillâtre-Rosenthal) et ses applications au traitement des maladies encéphaliques.

Société de médecine militaire française. — Méningite cérébro-spinale traitée par les injections de sérum antiméningococcique. Accidents anaphylactiques. Mort. — Contusions du rein. — Fracture de la région occipito-pariétale avec fracture de la base du crâne; trépanation; guérison. — Enfoncement de l'os frontal avec perte de substance considérable du cerveau; opération; guérison.

Société des chirurgiens de Paris. — A propos de la guérison de la tuberculose rénale. — Traitement des rétrodéviations utérines. — Amputation des deux cuisses au tiers inférieur; guérison. — Métrorragies d'origine syphilitique; traitement mercuriel. — Présentation. Spéculum bivalve pour vierges.

Société de thérapeutique. — Traitement de l'épilepsie. — Trois cas de rhumatisme articulaire aigu traités et guéris par le sérum de G. Rosenthal. — Rhumatisme arthro-rénal traité par le sérum antirhumatismal. Guérison sans accidents sériques.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Académie royale de médecine de Belgique. — Le contrôle de l'activité du vaccin variolique; étude expérimentale. Contribution à l'étude de la vaccine expérimentale : l'injection de vaccin dans le testicule. — Considérations au sujet du cancer primitif du vagin et son traitement opératoire. — Les lois de la dégénérescence wallérienne directe.

Société centrale des médecins suisses. — Deux cas d'hystérectomie abdominale totale pour infection post-abortum et post-partum compliquée, dans un cas, de cancer du col, et, dans l'autre, de rupture utérine.

ANALYSES

CHRONIQUE

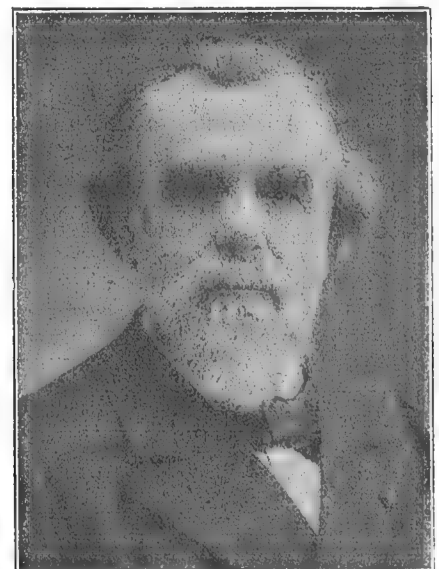
H. Roger. E. Lancereaux, 1829-1910.

A TRAVERS LE MONDE

NOUVELLES

E LANCEREAUX
1829-1910

Une belle figure médicale vient de disparaître. Lancereaux a été enlevé brutalement, en quelques



E. LANCEREAUX

jours, par une pneumonie. Et ce fut avec un triste étonnement qu'on apprit presque en même temps

sa maladie et sa mort. Rien ne faisait soupçonner une fin si prompte. Malgré ses quatre-vingts ans, Lancereaux semblait devoir fournir encore une carrière longue et active. Sa haute stature, sa belle corpulence, son abondante chevelure à peine grisonnante, sa barbe encore noire, ses sourcils épais lui donnaient un air de force et de résistance qui semblait défier les assauts du temps. Son esprit était resté aussi solide que son corps; il avait conservé la vigueur de la maturité et l'enthousiasme de la jeunesse.

Né à Brécy-Brières, dans les Ardennes, le 27 Novembre 1829, d'une origine plus que modeste, Etienne Lancereaux connut, au début de sa carrière, les difficultés de l'existence. Mais les luttes qu'il dut soutenir, loin de l'abattre, stimulèrent son ardeur. Son travail infatigable, son énergie tenace et persévérante devaient lui faire gravir tous les échelons de la carrière médicale. Interne des hôpitaux en 1857, il devenait médecin des hôpitaux en 1869, agrégé en 1872; en 1877, il était nommé membre de l'Académie de médecine dans la section d'anatomie pathologique et, en 1908, président de l'Académie.

L'œuvre de Lancereaux est considérable, mais inégale. Elle fourmille d'observations intéressantes, de faits curieux et originaux; elle renferme quelques résultats nouveaux et importants. Mais, trop souvent l'observation semble se plier devant la théorie. L'auteur est un systématique, et il ne s'en cache pas. Il a adopté quelques idées originales; il les garde jalousement; ce sont les guides qui vont diriger et conduire ses investigations. Il veut élever la pathologie au rang d'une science exacte et, pour réaliser cette noble et légitime aspiration, il s'appuie sur l'étiologie. La connaissance de la cause doit suffire, selon lui, à expliquer, à prédire en quelque sorte toute l'évolution morbide. Oui, sans doute, une même cause produit toujours les mêmes effets, mais c'est à la condition qu'elle agisse dans des circonstances identiques. Mais les êtres vivants sont trop complexes pour que leurs réactions puissent se plier à une formule simple. A des sommations différentes, ils peuvent donner des réponses identiques. Réciproquement, un même agent provoque parfois des manifestations dissemblables. « La loi de spécificité d'action des causes morbides » ne me semble pas acceptable. C'est elle cependant qui va conduire Lancereaux à tenter une nouvelle classification des maladies et à proposer une réforme complète de la nosographie. Si cette entreprise intéressante n'a pas réussi, c'est qu'elle avait pour base une conception qui ne semble pas adéquate à la réalité. Et cependant, ces idées directrices, si discutables, l'ont conduit souvent à des déductions parfaitement légitimes. Rien de plus exact que la conception qu'il formule sur la subordination des diverses lésions que peut révéler l'anatomie pathologique.

Les recherches anatomo-pathologiques de Lancereaux sont nombreuses. Elles procèdent du même esprit systématique, mais les résultats sont plus heureux.

C'est avec juste raison que Lancereaux ne veut pas étudier les lésions constatées après la mort sans les rapprocher constamment des troubles observés pendant la vie. Il fait donc à la fois œuvre de clinicien et d'anatomo-pathologiste et, sans être un expérimentateur, il ne cesse d'invoquer les données de la physiologie normale et pathologique. Procéder ainsi, c'est s'avancer dans une voie féconde. Aussi arrive-t-il à une conclusion qui, à l'époque où elle fut émise, avait une grande valeur et une certaine originalité. Réagissant contre les excès de l'école anatomique, Lancereaux posait en principe que « toute lésion anatomique suppose une cause et un trouble de nutrition préalable,... et que dans le plus grand nombre des cas elle ne peut rendre compte de tous les symptômes de la maladie ».

Voulant appliquer à l'anatomie pathologique les conceptions générales qui le dirigeaient en nosologie, Lancereaux chercha une base à ses études et crut la trouver dans l'évolution de l'être. L'idée est séduisante; elle conduit à « étudier les altérations pathologiques du corps humain en prenant pour base de cette étude les changements que subissent les tissus et les organes aux diverses phases de l'existence ». Engagé dans cette voie, l'auteur arrive tout naturellement à classer les lésions d'après l'origine embryologique des tissus atteints. Il aboutit, par conséquent, à la division, longtemps classique, en lésions ecto et endodermiques ou parenchymateuses, et mésodermiques ou conjonctivo-vasculaires. L'opposition entre la néphrite épithéliale et la néphrite interstitielle, entre les hépatites parenchymateuses et les cirrhoses, se rattache à cette conception. « Cette méthode, dit l'auteur, nous permettra de montrer la simplicité de l'étude anatomo-pathologique. »

Nous sommes loin, à l'heure actuelle, d'accepter des divisions aussi tranchées et aussi schématiques. Mais elles ont eu le mérite d'éclairer bien des points obscurs et ont permis des systématisations qui n'ont pas été inutiles.

J'ai cru intéressant d'insister sur les idées générales qui ont conduit et dirigé Lancereaux. Elles montrent quelle était sa méthode de travail et de recherches. Si elles ont pu parfois le faire verser dans l'erreur, elles l'ont conduit souvent à des observations importantes.

Lancereaux avait débuté par des études sur le système nerveux. Ses recherches sur *Les affections nerveuses syphilitiques* publiées à la fin de son internat (1861), sa thèse sur *La thrombose et l'embolie cérébrales* (1861), son travail sur *Les hémorragies méningées* (1863) marquent cette première période.

Bientôt Lancereaux allait s'adonner à l'étude des intoxications, étude qui convenait parfaite-

ment à son esprit, car elle lui permettait d'envisager les effets produits par une cause déterminée. Pour qui s'intéresse à l'étiologie, il n'est pas meilleur sujet de recherches.

Les travaux de Lancereaux sur le saturnisme et les paralysies saturnines sont fort intéressants, mais ce sont ses recherches sur l'alcoolisme qui méritent surtout d'être citées. Puisque les boissons dites alcooliques renferment des substances fort différentes, elles ne peuvent produire des troubles univoques. Voilà l'idée qui l'a conduit à assigner une physionomie clinique particulière à l'absinthisme. Continuant dans cette voie, il arrive à conclure que la cirrhose alcoolique n'est pas une manifestation banale que peuvent produire indifféremment toutes les boissons fermentées. Elle ne se développe que chez les buveurs de vin et mérite le nom de *cirrhose œnolique*. Poursuivant l'analyse, il cherche la substance qui agit et finit par incriminer, non plus l'alcool ou les produits de la fermentation vinique, mais un sel minéral, le bisulfate de potasse. Des expériences poursuivies sur les animaux semblent confirmer cette conception qui mériterait d'être reprise et vérifiée.

Quand j'aurai dit que Lancereaux a publié un nombre considérable d'ouvrages didactiques, un *Atlas d'anatomie pathologique* (1871), un *Traité historique et pratique de la syphilis* (1866), 2e édition (1873), un *Traité d'anatomie pathologique* (1875-1885), un *Traité de l'herpétisme* (1883), des recueils de *Leçons cliniques* (1883, 1890, 1892, 1894), un *Traité des maladies du foie et du pancréas* (1899), et, tout récemment, un *Traité de la goutte*, j'aurai donné une idée, encore incomplète, de l'œuvre accomplie.

Mais parmi les découvertes de Lancereaux, il en est une que nous devons retenir : Avant lui, plusieurs savants avaient signalé la fréquence des lésions du pancréas chez les diabétiques. Lancereaux a eu le mérite de rattacher à l'insuffisance pancréatique une forme clinique particulière, le *diabète maigre*. Il a indiqué, en 1877, les caractères principaux de l'affection, insistant sur le début brusque, l'amaigrissement rapide, la polydipsie et la polyphagie intenses, sur la courte durée de l'évolution. Il montrait que ce syndrome, sans doute un peu schématisé, était lié à la destruction du pancréas. Il créait ainsi, par les seules données de la clinique et de l'anatomie pathologique, le diabète pancréatique, dont la réalité a été démontrée plus tard par les expériences de von Mering et Minkowski.

Malgré l'importance de son œuvre, Lancereaux n'est pas parvenu au professorat. Peut-être a-t-on été un peu effrayé par ses idées paradoxales; peut-être l'inimitié d'un homme puissant a-t-elle fait échouer sa candidature; peut-être enfin faut-il attribuer son échec à ses défauts de caractère. C'est qu'il avait un abord assez rude et il fallait bien le connaître pour savoir que, sous son apparence rébarbative, se cachaient une réelle bonté, une sincère bienveillance et une grande droiture.

Tel fut cet homme curieux, vraiment original, qui, avec ses quelques défauts et ses belles qualités, a marqué sa place dans l'histoire médicale de ces dernières années.

H. Roger.

A travers le Monde

ALGÉRIE

M. le gouverneur général de l'Algérie, désireux d'autoriser les indigènes musulmans algériens à se rendre en pèlerinage à la Mecque en 1910, a prié M. le Président du Conseil de lui faire connaître si rien ne s'opposait à ce que cette autorisation fût accordée.

M. le Président a répondu que le conseiller technique sanitaire au ministère de l'Intérieur, saisi de la question, a exprimé l'avis qu'en raison de l'état sanitaire actuel, il y aurait de sérieux inconvénients à permettre à nos ressortissants musulmans de se rendre à la Mecque.

Dans ces conditions, M. le Gouverneur général s'est vu dans la nécessité d'interdire le pèlerinage en 1910. (*Bulletin sanitaire de l'Algérie*, 15 Octobre 1910, p. 2.)

ÉTATS-UNIS

L'hérédité du bien et l'hérédité du mal. — Le « superintendant de l'assistance aux enfants négligés de l'état de Manitoba » rappelle, dans un rapport récent, le contraste présenté par deux familles américaines, les familles Edwards et Jukes.

Jonathan Edwards naquit dans le Connecticut, en 1703. En 1900, des recherches permirent de retrouver les traces de 1.394 de ses descendants : 13 furent présidents et 64 professeurs dans des universités; 60, médecins; 100, prêtres ou pasteurs; 75, officiers des armées de terre ou de mer; 60, littérateurs; 130, juges, avoués ou avocats; 80, fonctionnaires; 3, sénateurs; 1, vice-président des Etats-Unis; 1, président d'une grande Compagnie de navigation; plusieurs furent gouverneurs d'Etats, membres du Parlement, maires, ministres plénipotentiaires. 33 Etats américains et 92 villes, plusieurs pays étrangers profitèrent de l'activité bienfaisante de cette famille, dont aucun membre ne fut condamné à une peine infamante.

Max Jukes naquit en 1720. Il fut un paresseux et un ivrogne. Parmi ses descendants, 310 moururent dans un hospice, 300 décédèrent pendant l'enfance, 440 souffrirent de maladies vénériennes, 400 devinrent malades ou infirmes par suite de leurs vices, 50 furent d'une immoralité notoire; 7 commirent des meurtres; 60 passèrent, en moyenne, douze ans en prison; 130 furent condamnés pour délits plus ou moins fréquents ou plus ou moins graves. Aucun des descendants de Max Jukes ne contribua à la prospérité générale, et, au contraire, on a calculé que cette famille avait coûté à la Société environ 6 millions de francs. Heureusement elle paraît éteinte. (*La Revue philanthropique*, 15 Octobre 1910, p. 728.)

CHAIX & Cie, 10, rue de l'Orne PARIS.

FACULTÉ DE PARIS

Cours de clinique annexe. — Sont délégués, pour un an, du 1er Novembre 1910 au 31 Octobre 1911, dans les fonctions de chargés de cours de clinique annexe, les médecins, chirurgiens et accoucheurs des hôpitaux dont les noms suivent :

Hôtel-Dieu. — MM. Petit, médecin des hôpitaux, et Guinard, chirurgien des hôpitaux.

Charité. — M. Mauclaire, chirurgien des hôpitaux.

Saint-Antoine. — MM. Siredey et Vaquez, médecins des hôpitaux; Lejars et Ricard, chirurgiens des hôpitaux; Doléris, accoucheur des hôpitaux.

Necker. — MM. Rénon, médecin des hôpitaux, et Routier, chirurgien des hôpitaux.

Cochin. — M. Schwartz, chirurgien des hôpitaux.

Beaujon. — MM. Bazy et Tuffier, chirurgiens des hôpitaux.

Lariboisière. — MM. Brault, Launois et Le Gendre, médecins des hôpitaux; Sebileau et Picqué, chirurgiens des hôpitaux.

Laënnec. — MM. Barié et Bourcy, médecins des hôpitaux; Legueu, chirurgien des hôpitaux.

Enfants-Malades. — MM. Méry, médecin des hôpitaux; A. Broca, chirurgien des hôpitaux.

Pitié. — M. Potocki, accoucheur des hôpitaux.

Boucicaut. — MM. Letulle, médecin des hôpitaux; Lepage, accoucheur des hôpitaux.

Tenon. — M. Thiéry, chirurgien des hôpitaux.

Claude-Bernard. — M. Teissier, médecin des hôpitaux.

M. Avirагnet, médecin des hôpitaux, est chargé pour un an, du 1er Novembre 1910 au 31 Octobre 1911, d'un cours annexe de clinique (service de la diphtérie) à l'hôpital des Enfants-Malades.

Clinique chirurgicale. — M. le professeur Pierre Delbet commencera à l'hôpital Necker son Cours de Clinique chirurgicale, le mardi 8 Novembre 1910, à 9 h. 1/2 du matin, et le continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

Clinique chirurgicale de l'hôpital de la Salpêtrière. — M. le professeur Paul Segond commencera ses leçons de clinique chirurgicale le mercredi 9 Novembre 1910, à la Salpêtrière, à 10 heures 1/2, et les continuera les mercredis et samedis suivants, à la même heure.

Enseignement complémentaire : Lundi et vendredi : Examen des malades et leçons cliniques, par M. de Martel, chef de clinique, et M. Deniker, prosecteur.

Mardi : Conférence d'anatomie pathologique avec présentation de pièces, par M. M. Renaud, chef de laboratoire.

Mercredi : Opérations par le professeur avant la leçon clinique.

Jeudi : Leçons sur les accidents du travail, par M. Olivier Lenoir, ancien préparateur à la Faculté.

Samedi : Opération par le professeur avant la leçon clinique.

Tous les jours à 9 heures 1/2, les élèves seront exercés à l'examen des malades par les internes du service, sous la direction du professeur.

Une série de conférences de chimie pathologique appliquée au diagnostic chirurgical seront faites par M. Desgrez, agrégé de la Faculté, et auront lieu à la clinique à une date qui sera fixée ultérieurement.

Clinique d'accouchements et de gynécologie. — (Clinique Baudeloque : 125, boulevard de Port-Royal). — M. le Professeur Pinard commencera ses cliniques journalières le vendredi 4 Novembre 1910 à 10 heures du matin (Clinique Baudelocque, 125, boulevard de Port-Royal) et ses leçons bi-hebdomadaires (les lundis et vendredis), le lundi 7 Novembre 1910.

Ordre du Cours : Lundi et vendredi, leçon de clinique obstétricale à l'amphithéâtre, par le professeur. — Mardi, conférences cliniques, par M. Couvelaire, agrégé, accoucheur des hôpitaux. — Mercredi, leçons et opérations de gynécologie, par M. J.-L. Faure, agrégé. — Jeudi, leçons pratiques sur les suites de couches, la surveillance et l'alimentation du nouveau-né, par M. Wallich, agrégé. — Samedi, leçons et opérations de chirurgie infantile, par M. Broca (Auguste), agrégé. — Tous les jours : anatomie obstétricale pathologique, par M. Cazeaux, chef du laboratoire. — Leçons de diagnostic obstétrical, par M. Lacasse, chef de clinique, et MM. Le Masson et Pottet, chefs de clinique adjoints. — Leçons de diagnostic gynécologique par M. Potocki, agrégé, accoucheur des hôpitaux, et M. Mouchotte, ex-chef de clinique.

Moniteurs des stagiaires : MM. Eudes, Perrilliat-Botonnet, Brunet, Bouhey, Champeau, Chabrun, Labouré.

Pathologie interne. — M. le professeur Dejerine commencera le cours de pathologie interne le samedi 5 Novembre 1910, à 6 heures (grand amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Objet du cours : Maladies du système nerveux.

Médecine légale. — L'enseignement du semestre d'hiver comprendra : 1° L'enseignement théorique à la Faculté; 2° L'enseignement pratique à la Morgue, au Laboratoire de Toxicologie et à l'Infirmerie spéciale du Dépôt.

I. *Enseignement théorique.* — Cet enseignement théorique, qui sera complet en quatre mois, aura lieu les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de chaque semaine, à 6 heures du soir, Amphithéâtre de Pharmacologie, pendant les mois de Novembre, Décembre, Janvier et Février, à partir du 7 Novembre 1910. Le cours sera fait, en Novembre et Décembre, par M. le professeur Thoinot; en Janvier et Février, par M. Balthazard, agrégé.

Cours du Professeur : Mariage. — Impuissance. — Grossesse. — Accouchement. — Avortement criminel. — Attentats aux mœurs. — Infanticide. — Identité. — Submersion. — Pendaison. — Strangulation. — Suffocation.

Cours de l'Agrégé : Phénomènes cadavériques. — Mort subite. — Blessures. — Accidents du travail. — Principaux empoisonnements. — Gaz toxiques. — Anesthésiques.

II. *Enseignement pratique.* — *A*) Conférences de Médecine légale pratique. Ces conférences auront lieu les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, à 2 heures, à la Morgue, à dater du 7 Novembre 1910. Elles seront faites, en Novembre et Décembre, par M. Vibert, chef des Travaux; en Janvier et Février, par M. le professeur Thoinot. Ces conférences sont réservées aux docteurs en médecine et aux étudiants en médecine ayant subi le 3e examen de doctorat. — Les cartes d'admission sont délivrées au Secrétariat de la Faculté.

B) Conférences pratiques d'anatomie pathologique et de chimie appliquée à la médecine légale et à la toxicologie. Ces conférences seront faites au laboratoire de toxicologie (Caserne de la Cité, 2, quai du Marché-Neuf), les mardis, jeudis, samedis.

C) Conférences de Médecine légale psychiatrique. Ces conférences seront faites le samedi, à dater du 19 Novembre 1910, à 3 heures, par M. Dupré, agrégé, médecin en chef adjoint de l'Infirmerie du dépôt, 3, quai de l'Horloge (Infirmerie spéciale). Ces conférences sont réservées aux docteurs en médecine, aux internes des hôpitaux et aux étudiants ayant subi le 3e examen du doctorat. — Les cartes d'admission sont délivrées au secrétariat de la Faculté.

NOUVELLES

Conseil supérieur d'hygiène publique de France. — Le nombre des places d'auditeur au Conseil supérieur d'hygiène publique de France a été porté de vingt à vingt-trois par arrêté du président du Conseil, ministre de l'Intérieur et des Cultes, en date du 16 Juin 1910; une vacance existait antérieurement. Il y a lieu ainsi pour le ministre de pourvoir à la nomination de quatre auditeurs.

D'après le règlement intérieur du Conseil supérieur d'hygiène publique de France appelé à établir une liste double de présentation de candidats, les présentations seront faites sur les bases suivantes : deux places seront réservées à des bactériologistes, une à un docteur en médecine et la quatrième à un ingénieur ou architecte.

Médaille du professeur A. Pinard. — La remise de la médaille offerte par souscription au professeur Pinard, aura lieu au grand amphithéâtre de la Faculté de médecine, le dimanche matin 13 Novembre 1910, à 10 heures très précises.

Hommage au professeur Picot. — Des collègues, amis et élèves du professeur Picot (de Bordeaux) ont décidé de lui offrir, en témoignage de leur affection, une médaille frappée à son effigie. Chaque souscripteur recevra le modèle en bronze de cette médaille. Le prix de la souscription est fixé à 20 francs.

Envoyer les cotisations à M. Martin du Magny, rue Esprit-des-Lois, 12.

Incendie de la Faculté de médecine de Toulouse. — Un incendie a éclaté jeudi dernier à la Faculté de médecine de Toulouse. Malgré la promptitude des secours, le feu, attisé par un vent violent, a détruit complètement le bâtiment principal, la bibliothèque et les laboratoires.

Nominations. — Sont nommés membres de la commission visée à l'article 4 de la loi du 9 Avril 1898, modifié par la loi du 31 Mars 1905, comme représentants de syndicats de médecins, en remplacement de MM. Dubuisson, Pédebidou et Jeanne, démissionnaires :

MM. Lucas-Championnière, chirurgien des hôpitaux de Paris, membre de l'Académie de médecine ; Philippeau, ancien président du conseil d'administration du syndicat des médecins de la Seine, président-médecin de la commission mixte d'arbitrage instituée entre le syndicat des médecins de la Seine et des sociétés d'assurances contre les accidents du travail ; Tourtourat, secrétaire général du syndicat des médecins de la Seine, membre de la commission mixte d'arbitrage instituée entre le syndicat des médecins de la Seine et des sociétés d'assurances contre les accidents du travail.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont promus : *Au grade de médecin principal de 2e classe.* M. le médecin-major de 1re classe Le Ray.

Au grade de médecin-major de 1re classe. MM. les médecins-majors de 2e classe : Bouet, Kérest.

Au grade de médecin-major de 2e classe. MM. les médecins aides-majors de 1re classe : Cazanove, Le Roy, Maratray, Delange, Fistié, Frontgous.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Olivier, à Lille.

CONCOURS

Clinicat. — Sont nommés après concours : *Clinique médicale* : chefs de clinique titulaires, MM. Hercher, Troisier, Pater ; chefs de clinique adjoints, MM. Esmein, Tinel, Pinard, Lippmann, Jomier.

Clinique chirurgicale : chefs de clinique titulaires, MM. Cauchoix, Barbier ; chef de clinique adjoint, M. Mathieu.

Clinique obstétricale : chefs de clinique titulaires, MM. Devraigne, Dupont ; chefs de clinique adjoints, MM. Willette, Lecomte, Lemeland, Pottet.

Clinique gynécologique : chef de clinique adjoint, M. Deverre.

Clinique des maladies des voies urinaires : chefs de clinique adjoints, MM. Picot, Marsan.

Clinique des maladies nerveuses : Chef de clinique adjoint, M. Levi-Valensi.

Clinique médicale infantile : Chef de clinique titulaire, M. Darré ; chef de clinique adjoint, M. Lemaire.

Clinique thérapeutique : Chef de clinique adjoint, M. Fiessinger.

Clinique des maladies cutanées et syphilitiques : Chef de clinique titulaire, M. Claude ; chefs de clinique adjoints, MM. Lévy-Franckel, Giraux.

Internat. — Lecture des copies. — **Anatomie.** — *Séance du 28 Octobre.* — Ont obtenu : MM. Bricaire, 4 ; Bardon, 10 ; Bonnet (E.), 12 ; Brouet, 7 ; Bernard-Gerriet, 5 ; Galop, 9 ; Mairesse, 10 ; Escallier, 11 ; Ferrand, 8 ; Wilmet, 5.

Avis. — MM. les candidats sont informés que chaque semaine, à la séance du vendredi, M. le président du Jury d'anatomie fera l'appel d'un certain nombre de candidats qui liront leur copie à la séance du dimanche suivant, lorsque le jury aura décidé de siéger le dimanche.

Pathologie. — *Séance du 28 Octobre.* — Ont obtenu : MM. Rougier, 7 ; Fumet, 5 ; Baudouin, 11 ; Desvaux de Lyf, 9 ; Barély, 10 ; Jacquemin (A.), 6 ; Powilewicz, 5 ; Hischmann, 11 ; Mlles Blanchier, 8 ; Leven, 11 ; Trelat, 7.

Externat. — **Anatomie.** — *Séance du 28 Octobre.* — *Rapports de la trachée.* — Ont obtenu : MM. Calderon, 11 ; Barbier, 16 ; Babalian, 14 ; Blot, Bouthillier, 12 ; Bertaux, 14 ; Buneau, 10 ; Bourgoin, 12 ; Blindmann, 15 ; Binet (L.), 16 1/2 ; Brawarsky, 12 ; Benoist, 16 ; Apchin, 10 ; Ach, 13 1/2 ; Bellon, 9 ; Callot, 17 ; Andréoli, 12 ; Bougault, 8, Mlles Cœsar, 13 ; Billoud, 13.

Pathologie. — *Séance du 28 Octobre.* — *Causes et symptômes des péritonites aiguës généralisées.* — Ont obtenu : MM. Yacoël, 8 ; Siménoff, 5 ; Verdure, 10 ; Vachet, 4 ; Couinaud, 8 ; Wallon, 9 ; Taphanel, 5 ; Touchard, 5 ; Apchin, 4 : Vicente, 16 ; Tortat, 7 ; Camino, 11 ; Traill ; Wisner, 14. Mlles Trouveller, 10 ; Smiechowska, 13 ; Tgrigoriantz, 8 ; Roudowski, 13 1/2 ; Sériot, 12 ; Roy, 10.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX
Victor Veau. Traitement du bec-de-lièvre simple. Procédé de M. Jalaguier.
A. Thiroux. Persistance de l'infection des centres nerveux après disparition de l'infection des autres tissus dans un certain nombre de maladies à protozoaires.
LE MOUVEMENT MÉDICAL
A. Gouget. Cæcum mobile et appendicite chronique.
CONGRÈS
Association française de chirurgie, XXIIIe Congrès. Paris, 3-8 Octobre 1910. (*Suite.*)
XIe Congrès français de médecine. Paris, 13-15 Octobre 1910. (*Suite.*)
SOCIÉTÉS DE PARIS
ANALYSES
MÉDECINE PRATIQUE
NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE
CHRONIQUE
F. Helme. Un peu de reportage allemand et quelques réflexions françaises.
Aug. Broca. Discussion sur le futur régime d'études. Les examens.
P. D. Armand Trousseau.
VARIÉTÉS
LIVRES NOUVEAUX
BIBLIOGRAPHIE
SOMMAIRES DES REVUES
NOUVELLES

UN PEU DE REPORTAGE ALLEMAND ET QUELQUES RÉFLEXIONS FRANÇAISES

Qui n'a pas vu Berlin depuis vingt ans ne le reconnaîtrait plus aujourd'hui.

Le trait caractéristique de l'Allemagne, quand on l'observe du dehors, c'est son souci de faire éclater à tous les yeux sa puissance guerrière. On la voit achevant sa marine, huilant et revisant sans trêve les rouages de son armée formidable pour obtenir au moment voulu le maximum de rendement utile. Le cri strident des fifres, le roulement des canons en manœuvres, le martèlement des bottes sur le sol, bref, le long murmure qui monte de la foule en armes, d'un bout à l'autre de la vieille Germanie, masque trop souvent un autre effort, aussi patient, aussi discipliné, aussi conscient, — excusez le mot, que je n'aime guère, — et qui tend, celui-là, à assurer l'hégémonie intellectuelle de nos voisins sur le monde.

La domination de l'univers par le perfectionnement de son outillage économique et scientifique, voilà la grande et constante pensée de l'Allemagne, voilà l'échéance redoutable pour nous. Et ici perce une fois de plus l'ironie des choses : Si les Français ont des trouvailles merveilleuses, ce sont les autres seuls qui savent en profiter. Nous eûmes chez nous, à la fin du xviiie siècle, le plus admirable bouillonnement intellectuel qui ait jamais soulevé notre planète; de ce bouillonnement nous avons gardé l'écume; l'Allemand, lui, s'est réservé le suc utile et fécond. Nous lui apprîmes alors qu'un peuple jaloux d'assurer sa grandeur doit cultiver l'Idée en même temps qu'il affûte l'Epée. C'est en obéissant à cette double discipline que nous fûmes un instant les maîtres de l'Europe. Mais, tandis que nous oubliions les principes semés naguère à pleines mains sur le monde, l'Allemagne les faisait siens. Après Iéna, dès que le vainqueur a évacué sa capitale, le Roi de Prusse vide ses coffres pour fonder à Berlin l'Université dont on fêtait hier avec tant de pompe et de morgue le glorieux centenaire. Ce que les pères ont fait aux jours sombres de la défaite, les enfants le recommencent le lendemain des victoires sanglantes. A Strasbourg, leur première tâche est de dresser en face des casernes des Universités somptueuses, merveilleusement agencées, où ils appellent les plus illustres Maîtres. L'Idée et l'Epée, loin de s'opposer, vont ensemble dans le cortège de la nation. Partout, sur les places, dans les musées, le savant voisine avec le soldat. Si celui-ci, durant la guerre, assure la conquête, c'est à celui-là qu'incombe le soin de la poursuivre pendant la paix.

Fidèles à ces « directives », pour employer leur mot, nos voisins se sont donc efforcés de grouper dans leur Capitale tout ce qui peut attirer et retenir le monde. Et c'est pourquoi, à vingt ans de distance, le voyageur la trouve si changée.

En dehors du Commerce et de l'Industrie, que vient-on chercher dans un grand centre ? De l'instruction et du plaisir. Pour ce second point, l'organisation a beau être habile, si l'on n'a pas la joie que donnent le bon soleil et l'imagination propre aux races du Midi, on fera « Kolossal »,

mais jamais amusant. Je passe donc sur les lieux de plaisir, Casinos, Concerts, restaurants, salles de bal, et autres Etablissements qui, durant toute la nuit, font rage autour de la Friedrichstrasse, les uns allumant leurs rampes électriques au moment même où les autres finissent leur spectacle. Il y a là, comme échelonnée et administrativement réglée, une sorte d'énorme Kermesse, curieuse à regarder, plaisante non pas.

Pour l'instruction, en revanche, le système est parfait et les résultats incomparables. Et c'est là-dessus que je voudrais m'étendre.

Prenons le médecin venu d'un point quelconque de l'univers, et qui désire profiter de la culture allemande. Sa première préoccupation sera de s'enquérir des méthodes et de l'outillage nouveaux. Eh bien, au lieu d'errer de place en place, il n'aura qu'à se rendre au palais de l'Exposition permanente collective de tous les produits ou appareils qui touchent à notre art, pour être informé aussi sûrement que promptement. Dès le vestibule, il trouve un plan lui indiquant que les instruments de la Physiothérapie sont à gauche; à droite, au contraire, sont exposées les diverses pièces de matériel hospitalier. Et de même pour tout. Vous voulez un hôpital de 12 lits avec des matelas en laine de tourbe? Voici! Vous désirez un Zander? Voilà! Vous avez envie de connaître les nouveautés parues en librairie sur l'Otologie et l'Urologie? Venez par ici; on vous montrera, en outre, tous les instruments afférents à ces spécialités.

Cela ne vous suffit pas, vous entendez mettre la main à la pâte et vivre par vous-même de la vie hospitalière? Allez à l'hôpital Virchow. Moyennant un droit de stage fixé d'avance, et assez élevé d'ailleurs, vous deviendrez interne bénévole, et comme tel vous serez admis à suivre le même enseignement que les titulaires.

Supposez que demain nous nous élevions aux nécessités de la vie collective, que nous comprenions enfin l'importance capitale qu'il y aurait pour nous de faire rayonner au dehors la pensée française : Chacun de nos services hospitaliers donne asile à deux ou trois internes bénévoles étrangers. Ceux-ci rétribuent les titulaires, vivent de leur vie, payent leur pension en salle de garde, assistent le maître, qu'ils stimulent, si possible, par leur présence. Quelles conséquences heureuses pour tous, quel résultat pour le pays tout entier!

Nous avons ici des cliniciens hors pair, nos spécialistes peuvent soutenir la comparaison avec ceux de n'importe quel pays, et malgré tout, les malades de l'Europe sont chaque jour davantage dirigés hors de nos frontières. Pourquoi? Parce que nous ne faisons pas assez d'élèves étrangers, parce que si chez nous la douceur de vivre, le savoir, la simplicité de l'enseignement sont indiscutables, nous sommes par contre insuffisamment outillés; nous ne possédons que des petites auberges, alors que nos rivaux sont dotés, eux, de « Palaces » magnifiques et modernes. Billevesées, rêves, que tout cela, direz-vous. Evidemment, le problème est délicat, mais non insoluble, puisque l'étranger l'a résolu.

Il ne suffit point, toutefois, d'être bien organisé, il faut encore que la clientèle mondiale de praticiens, d'étudiants sache ce que vaut la science allemande. C'est ici qu'interviennent les Congrès, arme sûre entre les mains de qui sait la manier. Chez nous, il faut bien le dire, les palabres internationaux n'ont pas une bonne presse. D'abord, ils sont trop; et puis, à quoi bon se déranger, ébrécher ses vacances quand on est si bien à l'ombre de son verger! Objections parfaites si les autres n'étaient pas là pour profiter de notre insouciance. Oui, les Congrès sont trop nombreux, oui, ce sont toujours les mêmes qui vont s'y tuer de peine; mais si nous comprenions l'utilité de nous adapter à ce milieu que nous ne pouvons modifier, si, au lieu d'y aller en tirailleurs maussades, nous possédions, comme les étrangers, une organisation solide avec des chefs, combien ne gagnerions-nous pas à donner ainsi de l'air à nos idées!

Prenez un livre allemand, choisissez dans ce livre la question la plus française, mettons, par exemple, la tuberculose, où tout est nôtre, sauf la découverte du bacille : Vous serez stupéfaits de voir à quel point notre effort est méconnu. Pourquoi? Parce que jamais ou presque nous n'avons été suffisamment groupés pour revendiquer notre rang, pour faire réparer une omission, volontaire ou non, pour empêcher en un mot qu'on mît la science française sous le boisseau allemand.

Ne vous imaginez pas surtout que ces notes, écrites au fil de la pensée, ne reposent sur rien de réel, sur aucun substratum, comme nous disons. Il suffit d'avoir vécu avec des étrangers, Anglo-Saxons, Danois, Japonais, peu importe, pour savoir que ces temps derniers le monde était un peu las de la manière allemande. De cet état d'esprit j'avais si bien eu l'écho, qu'un instant je m'étais demandé si nous ne pourrions pas, sans copier nos voisins, organiser ici une permanence pour l'enseignement spécifique international.

« Le Laboratoire, c'est très joli, me disait-on, mais c'est l'enseignement clinique français, tel que nous l'avons connu par les Louis, les Trousseau et tant d'autres, que nous désirerions ardemment pénétrer et nous assimiler. » L'entreprise était trop vaste, sans doute, puisque, à part quelques tentatives isolées, très louables et très réussies, nous n'avons pu atteindre à l'outillage si complet de nos voisins. Il n'en demeure pas moins que l'état d'esprit signalé plus haut se faisait chaque jour plus apparent. Alors, qu'ont imaginé les Allemands? Ils ont préludé par le Congrès d'Heidelberg, tout rempli de la gloire de leurs Laboratoires et du « 606 ». De plus, ils ont donné une publicité et un éclat inouïs au simple

Congrès international de Psychiatrie et d'Assistance. C'est là que vous allez voir éclater le génie admirable de la race, — oui, admirable, — et tout le souci qu'il a de sa suprématie intellectuelle.

Deux points différencient les sociétés anciennes des sociétés modernes, a dit Schopenhauer, — un Francfortois comme Ehrlich : D'abord, les Anciens ignoraient tout du point d'honneur ; ensuite, ils ne connaissaient pas la vérole. C'est la syphilis qui est la cause de la lutte des sexes et de la méfiance de la femme à l'endroit de l'homme. Supprimez-la, et tous les rapports entre mâles et femelles sont modifiés du coup. Vous doutez? Je ne veux pas discuter ici la thèse du philosophe allemand, j'y reviendrai si cela peut vous intéresser, me contentant simplement de vous rappeler qu'avant les épidémies de grosse vérole qui ravagèrent l'Europe au XVI[e] siècle, hommes et femmes, aussi bien dans la noblesse que dans le peuple, avaient coutume de s'embrasser sur la bouche. Les poëtes en riaient.

> « Michault prend Marion, la tire de la dance,
> Et après avoir faict la basse révérence,
> Il la baise à la bouche. »

Les délicats comme Montaigne s'en plaignaient :

> « Voyez combien la forme des salutations abâtardit par sa facilité la grâce des baisers. C'est une déplaisante coustume et injurieuse aux dames, d'avoir à prêter leurs lèvres à quiconque a trois valets à sa suite, pour malplaisant qu'il soit. Et nous-mesmes n'y gaignons guère ; car comme le monde se voit party (partagé), pour trois belles, il nous en faut baiser cinquante laides ; et à un estomac tendre, comme ceux de mon âge, un mauvais baiser en surpasse un bon. »

C'est la crainte de la vérole qui a été le commencement, sinon de la sagesse, du moins de la méfiance. Mais je n'insiste pas, je voulais signaler seulement la portée incalculable que pourrait avoir la suppression des accidents contagieux de la syphilis, et par suite le bruit que ferait dans le monde l'annonce de cette suppression. Si le « 606 » a atteint ce but, ceux qui l'inventèrent ont bien mérité de l'Humanité et leurs Laboratoires s'affirment comme les premiers de la terre. Là est tout le secret du bruit mené autour de la découverte d'Ehrlich. On a parlé de questions matérielles ; ah! comme nous en sommes loin, comme le but à atteindre, — l'Allemagne au-dessus de tout, — est plus noble et plus beau! Qui a suivi le Congrès de Psychiatrie et d'Assistance ne peut se faire illusion sur ce but.

On y attachait tellement d'importance que le gouvernement avait prêté aux congressistes le Palais même des députés prussiens. Vous imaginez-vous chez nous le Palais-Bourbon, le Luxembourg mis à notre disposition par l'Etat?[1] Tout ce que l'Allemagne compte de grand après l'Empereur assistait aux séances. Grâce à une publicité savante, la terre entière y était représentée ; 700 médecins accourus de toutes parts se pressaient autour de la tribune.

Je passe sur quelques communications intéressantes au point de vue des idées générales. Par exemple, M. Tamburini, de Rome, vint affirmer que plus une civilisation est parfaite, plus rares se font les folies épidémiques. Hélas! le brave docteur Pangloss avait oublié les foules modernes qui se réunissent pour délirer et saboter en commun! M. Rüdin, de Munich, soutint, lui, que la dégénérescence actuelle est la résultante de la concentration des forces et des capitaux dans les mêmes mains. M. Hellpach, de Carlsruhe, envisageant les arts et les lettres comme le reflet des idées, montra que le style moderne et la littérature décadente sont comme la pierre de touche de la décérébration contemporaine. Parlant de la criminalité, M. Pick, de Prague, en fit remonter les causes aux romans policiers : Les enfants lisent plus qu'autrefois, et c'est dans les lectures malsaines que les petits bergers viennent puiser leurs idées de crime. Je pourrais citer encore les travaux de nos Français, MM. Pactet et Régis, sur les dégénérés qui troublent l'armée, et M. Briand, sur la mortalité énorme par tuberculose dans les Asiles (30 pour 100). Mais j'ai hâte d'arriver au point culminant du Congrès.

Donc, M. Wassermann monta à la tribune pour parler de sa réaction et affirmer l'identité de la paralysie générale et de la syphilis, puis des moyens récemment mis en œuvre pour juguler cette dernière. C'était inviter tout naturellement le maître de Francfort à s'expliquer devant les représentants de l'univers sur le « 606 ». M. Ehrlich n'y manqua point. Et quelle ovation, quels trépignements d'enthousiasme! Ah! c'était bien la Science allemande qui triomphait en sa personne! Il expliqua sa méthode, rappela comment ses travaux d'histologie l'avaient amené à découvrir la propriété qu'ont certaines substances de se fixer sur les cellules, alors que d'autres colorants imprègnent seulement les parasites. A en croire cet organicien, le problème thérapeutique à résoudre serait d'obtenir des composés chimiques susceptibles d'agir exclusivement sur la graine par les

1. Voulez-vous un exemple saisissant du je m'enfichisme gouvernemental pour tout ce qui touche à notre outillage scientifique? Ecoutez ceci : En face des salles du Congrès se trouvait le Palais du musée ethnographique et anthropologique. Ce musée, né d'hier, a déjà 80.000 pièces, des salles de Conférences et des Laboratoires étonnants. Avec quoi croyez-vous qu'il s'enrichit en ce moment? Tout simplement avec les précieuses récoltes prélevées sur notre territoire! Hé, oui! c'est nous qui avons créé l'anthropologie, grâce aux Broca, aux Mortillet, Manouvrier, Capitan et combien d'autres! Seulement, tandis que faute de crédits nos pauvres collections gisent dans les greniers poussiéreux du musée Dupuytren, ce sont les Allemands, eux, qui ont des Palais pour cette science. On peut même, — ô incurie française! — prévoir le moment où nous devrons nous rendre en Allemagne pour étudier l'anthropologie sur nos propres documents, parce que nous n'aurons pu ni les mettre en valeur, ni les garder.

substances parasitotropes, sans toucher le terrain, comme le font les organotropes. L'auditoire ponctuait de ses salves chaque période du discours. Et quand, après avoir expliqué comment d'échelon en échelon il avait pour les composés arsenicaux atteint la cote 606, M. Ehrlich exposa ses résultats, ce fut un tel délire qu'il apparut à tous que nul ne pourrait désormais élever utilement la voix.

Cependant, M. Motte, de Londres, eut encore un grand succès. Refaisant à son tour l'histoire de la trypanosomiase, dont les deux précédents orateurs venaient de parler, il réclama — et avec quelle éloquence! — toute la part qui revenait à la Science anglaise dans l'étude de cette maladie. Découverte dès 1803, n'avait-elle pas été étudiée avec sa symptomatologie, son anatomie pathologique, par les médecins coloniaux anglais d'abord, et ensuite dans les Laboratoires de Londres? Le discours de M. Motte, commencé dans l'indifférence, prit fin dans l'enthousiasme, et vraiment l'Angleterre, grâce à son représentant, contrebalançait l'Allemagne.

Mais nous, qu'allions-nous devenir? Qu'apportions-nous de neuf? Comment nous accueillerait-on? A côté d'aussi formidables rivaux, quelle figure allions-nous faire? Heureusement le génie inventif de la race est là pour tout sauver. M. Régis, de Bordeaux, eut à cœur de mettre en relief les travaux admirables de ses élèves, véritables missionnaires de la science française qui, partis d'une Ecole où on les oriente vers la neuro-psychiatrie, ont accompli une œuvre réellement superbe.

Et cela n'était rien encore. M. Auguste Marie, de Villejuif, avait eu l'heureuse idée d'emporter avec lui les films cinématographiques de la maladie du sommeil et des spirilloses diverses, humaines et animales, telles que les montra à *La Presse Médicale* la Maison Pathé. Il s'excusa de venir faire vivre un instant, à l'appui de son Rapport rédigé en collaboration avec MM. Martin et Darré, de l'Hôpital Pasteur, les parasites qu'on avait vus sur les coupes de M. Motte. Il fit un signe, et le cinématographe joua.

Si savants qu'ils soient, les hommes, toujours un peu sauvages, se plaisent aux belles images animées. Tout d'abord on parut surpris, puis peu à peu l'emballement gagna, les précédents orateurs furent oubliés, de longues vagues d'enthousiasme soulevèrent l'assemblée, des salves répétées de minute en minute crépitèrent; et cette fois, comme toujours, grâce à nos efforts isolés, grâce à l'ingéniosité de l'un des nôtres, — car il y a toujours quelqu'un dans les Congrès qui nous sauve la mise, — la Science française, un peu oubliée au début, monta, monta, pour rayonner enfin à une place où l'on ne l'attendait guère...

***

Excusez ces notes trop longues. Je comptais vous dire encore qu'en Allemagne l'opinion est peut-être moins unanime qu'on ne croit en faveur du « 606 ». J'espérais pouvoir vous rapporter les doutes, les critiques, mais ce serait aller trop loin, et, au surplus, sortir de mon cadre. Ce que j'ai voulu montrer, c'est la nécessité inéluctable où nous sommes de nous unir et de nous organiser une bonne fois si nous ne voulons pas être battus dans la lutte scientifique. Sommes-nous donc si acharnés à nous entre-dévorer que nous ne puissions voir au delà des frontières le puissant effort de ceux par qui nous risquons d'être tous mangés?

F. Helme.

DISCUSSION SUR LE FUTUR RÉGIME D'ÉTUDES

LES EXAMENS

Les 27 et 28 Octobre derniers, l'Association des membres du corps enseignant des Facultés de médecine a tenu une session où le morceau de résistance fut, après rapport de Cl. Regaud, la discussion sur le régime des examens tels qu'il sera inauguré après mise en vigueur du décret réorganisant les études médicales. On se souvient — et nous en avons rendu compte ici-même — que le programme des études a fait, l'an dernier, l'objet de nos débats.

La caractéristique du futur régime est le retour à l'ancien principe des examens de fin d'année : c'est-à-dire qu'à la fin de chaque année l'étudiant devra être interrogé sur les matières à lui enseignées dans le courant de cette année. Puis, sous le nom d'examens de cliniques, au nombre de trois, pour l'obstétrique, la chirurgie, la médecine, il doit, en fin de scolarité, être à la fois interrogé sur des malades et astreint à une revision des enseignements théoriques.

Par là se trouve corrigé un vice capital de notre régime actuel : les examens répartis au hasard pendant toute la scolarité, sans corrélation dans le temps avec les matières enseignées.

Et la première question posée à l'Assemblée fut : voulez-vous ce rétablissement des examens de fin d'année? *A l'unanimité*, la réponse fut affirmative. M. Truc désirerait même que ces examens fussent appelés « de doctorat », pour que ce titre plus majestueux leur imprimât un aspect de plus grande dignité, de plus grande importance. A cela j'ajouterai qu'il serait bon sans doute de mettre en vedette la nécessité de l'interrogatoire de revision dans les examens dits de clinique, avec obligation pour une partie des

juges de se consacrer à cet interrogatoire. Il est, en effet, tout à fait utile que nos étudiants soient contraints de repasser leur programme d'études et que les examens de clinique cessent d'être ce qu'ils sont aujourd'hui : une parodie d'examen.

Autre question où la réponse ne fut pas moins affirmative : il faut que toute matière enseignée ait la sanction d'un examen.

Ces deux principes sont ceux qui ont guidé les auteurs du décret : et ainsi, ils sont arrivés à nous proposer une série de 27 examens, de 34 même si l'on tient compte soit de certains cas ambigus dans le texte, soit de certaines adjonctions jugées nécessaires.

Quel nombre effrayant, et pour les élèves qui — on ne le sait que trop — ne s'occupent jamais que de l'examen le plus proche; et pour les maîtres qui ne sauront plus où donner de la tête! Le but de l'Association a donc été d'indiquer aux pouvoirs publics quelques solutions capables d'élaguer un peu cette végétation trop touffue.

On n'a rien proposé pour les trois examens de clinique, et tout l'effort a porté sur les examens passés en cours de scolarité, c'est-à-dire sur les examens dits de travaux pratiques et de fin d'année. La différence entre ces deux variétés est la suivante : les examens de travaux pratiques sont subis à la fin de la série correspondante de travaux; les examens verbaux sont subis à la fin de l'année scolaire, en Juillet-Août, avec une série en Octobre pour les refusés. Et l'échec à cette session oblige à recommencer toute l'année correspondante.

Mesure excellente, pour mettre fin à l'abus de ces candidats qui, tous les trois mois, — ou même toutes les six semaines, — se font refuser, jusqu'au jour où ils rencontrent un juge indulgent et, de guerre lasse, sont reçus.

Mais mesure d'application délicate, puisqu'elle a pour conséquence, dans toute sa rigueur, d'imposer une année supplémentaire à des élèves qui, satisfaisants pour tout le reste, ont été ajournés pour une des matières. En sorte qu'un spécialiste pourrait, à lui seul, entraver une carrière : or, il y a de mauvais juges, on ne saurait le contester.

On pourrait pallier cet inconvénient en revenant à l'ancien système d'interrogation. Autrefois, il y avait quatre ou cinq candidats pour trois juges, mettons un médecin, un chirurgien, un accoucheur — ou un anatomiste, un histologiste, un physiologiste. Deux des juges écoutaient tandis que leur collègue interrogeait, et de leur délibération sortait une note globale de réception ou d'ajournement.

Absurdité, a-t-on dit, que de recevoir un candidat nul en obstétrique, parce qu'il répond bien en médecine et en chirurgie; absurdité que de donner ainsi voix au chapitre en obstétrique à un médecin et à un chirurgien incompétents. D'où l'on a conclu — et c'est le régime actuel — à la nécessité de laisser chaque juge spécial maître de ses actes quand il s'agit d'un examen à matières multiples.

L'absurdité est moindre qu'elle ne le semble au premier abord, car, en réalité, chacun de nous, incompétent pour interroger en dehors de sa propre spécialité, en sait assez, cependant, sur celle des autres pour apprécier, en gros, si un candidat a été bien ou mal interrogé, pour causer avec son collègue et comprendre si telle mauvaise réponse correspond, ou non, à cette ignorance abécédaire incompatible avec la continuation des études. Car il y a des juges quinteux, je le répète, et d'autres qui, obnubilés par leur « spécialité », font d'un grain de sable une montagne; il y en a peu, mais il y en a, et qui de nous ne se souvient de ces examinateurs terribles que furent, dans ma jeunesse, deux hommes cependant éminents, Ch. Robin et Baillon?

C'est pour cela que nous sommes assez nombreux à penser que l'interrogation à la mode ancienne, avec note globale, conviendrait mieux. Au scrutin, nous avons été battus, et le principe de la note propre à chaque matière, avec ajournement possible, par conséquent, a été adopté. La majorité pense que chaque juge doit interroger à sa manière, dans son local, être maître absolu du sort des candidats. M. Gariel pense même qu'il est déraisonnable de constituer des jurys et qu'il suffit, comme cela se fait à l'Ecole polytechnique, à l'Ecole centrale, etc., qu'un juge donne sa note sans s'occuper de celle du voisin. Je dirai, en terminant, comment, de cette opinion absolue, sortira peut-être le régime le plus équitable. Mais avant, il convient de parler des examens de travaux pratiques.

Sur leur nécessité, accord unanime, mais alors que de difficultés, si l'on s'en tient aux termes du décret! Le nombre des séries à constituer, d'abord, avec trois juges pour cinq candidats. La difficulté fréquente, ensuite, d'appeler les ajournés à recommencer les travaux où ils ont été déclarés insuffisants. L'injustice possible, encore plus grande que pour les examens verbaux, qui consisterait à faire recommencer une année entière pour une défaillance limitée, dont le juge spécialiste a peut-être parfois tendance à exagérer l'importance.

A ces difficultés, l'unanimité des membres présents a pensé que l'on peut sans peine porter remède. Il suffit de régler les travaux pratiques de laboratoire comme sont réglés les travaux pratiques de clinique, c'est-à-dire le stage.

Le maître doit juger deux choses : l'assiduité de l'élève, la valeur du travail et des connaissances acquises.

Sur l'assiduité, pas de transaction possible : son insuffisance entraîne de façon absolue la suppression de l'inscription suivante et la suspension de la scolarité jusqu'à réparation des absences. Le maître peut facilement organiser

CHAIX & Cie, 10, rue de l'Orne PARIS.

cette réparation. Je sais des services hospitaliers où elle fonctionne très bien pour le stage.

Quant à la valeur du travail et des connaissances acquises, Desgrez a fait observer avec grande justesse que le professeur, le chef des travaux et leurs aides connaissent vite et bien les élèves qu'ils fréquentent quotidiennement; qu'il leur est très aisé de transformer en une note précise, chiffrée, l'appréciation vague actuellement transcrite au dossier; que si de cette note on est obligé de tenir compte lors de l'examen dit de fin d'année, le problème des examens de travaux pratiques se trouve résolu.

Voilà par où il nous semble que le système préconisé par M. Gariel pour les examens verbaux de fin d'année est peut-être celui de l'avenir.

Chaque série de travaux, se terminant par un véritable examen de laboratoire, est représentée au dossier par une série de notes où l'on tient compte à la fois de cette interrogation finale et de l'ensemble du travail.

Chaque juge de fin d'année donne la note pour l'interrogation verbale dont il est responsable.

Il est facile, dès lors, comme cela se fait au baccalauréat ou, pour l'obtention du diplôme, à l'Ecole centrale, de prononcer ajournement ou réception d'après un nombre de points fixé à l'avance, en majorant au besoin par un coefficient la valeur des matières les plus importantes. Quant au 0, on pourrait atténuer ce qu'aurait de draconien une élimination absolue en lui accordant une valeur négative déterminée à l'avance, pour retrancher du total un certain nombre de points.

Je mentionne cette dernière solution, quoiqu'elle n'ait pas été présentée en séance. Mais, après séance, elle est venue à l'esprit de Linossier et a paru séduire quelques-uns de ceux qui avaient voté pour la note individuelle tout en regrettant les conséquences possibles de leur logique intransigeante, et en même temps quelques-uns de ceux qui préféraient la note globale, malgré ses défauts évidents pour un examen à matières multiples.

Au fond, cette manière de juger les élèves : 1° par des notes de travail dans chaque laboratoire; 2° par des notes d'examen en Juillet, puis en Octobre, doit être aussi facile à instituer pour chaque année de médecine que pour l'année de P. C. N, où ce système fonctionne à souhait. Et tout le monde sera d'avis qu'un élève refusé en Octobre dans ces conditions mérite de recommencer toute l'année correspondante.

Mais ne discutons-nous pas dans le vide? Car nous nous attachons à améliorer un régime futur. Déjà vieux de plus d'un an, le décret n'est pas appliqué, faute d'argent. On nous avait promis, au ministère, d'inscrire cette année au budget les fonds nécessaires pour que le fonctionnement commençât en Octobre 1911; nous avons appris, au dernier moment, qu'on n'en avait rien fait, et notre président a retiré de ses diverses démarches la conviction que le ministre, indifférent aux besoins d'une corporation sans influence politique, n'avait pas grand souci de ce que vaut l'enseignement de la médecine pour améliorer la santé publique, et aussi pour attirer en France les étrangers. Il est donc à craindre que l'an prochain même fait ne se renouvelle.

Aussi avons-nous voté à l'unanimité un ordre du jour où, regrettant que ces engagements n'aient pas été tenus, nous avons invité notre bureau à faire tous ses efforts auprès des Pouvoirs publics pour que le décret fût appliqué dans le plus bref délai possible.

De tous ces retards, en effet, nous entendons dégager notre responsabilité. Nous voulons proclamer une fois de plus que notre désir unanime est de mettre fin au régime scolaire actuel. Sans doute, en de certains milieux, on continue à affirmer que l'obstacle à tout progrès vient de ces professeurs et agrégés immobiles dans leur fromage. Les gens de bonne foi savent déjà presque tous que l'assertion est mensongère; nous espérons que bientôt ils le sauront tous. Des autres, nous n'avons cure.

AUG. BROCA.

ARMAND TROUSSEAU

Un terrible accident d'automobile vient de coûter la vie au représentant d'une illustre famille médicale, au Dr Armand Trousseau, petit-fils de l'illustre professeur de clinique de l'Hôtel Dieu.

La voiture que Trousseau conduisait à grande vitesse ayant versé, notre confrère eut le crâne fracassé et fut tué sur le coup.

Interne des hôpitaux de Paris (promotion 1878), Armand Trousseau pensa d'abord à la chirurgie, puis s'orienta définitivement dans l'oculistique. Il devint médecin de l'hospice des Quinze-Vingts, puis, au moment où fut installée la fondation ophtalmologique Rothschild, Trousseau fut désigné pour en diriger les services médicaux. Il dut à son sens clinique, à son habileté opératoire un très gros succès de clientèle.

Elégant et d'allure distinguée, « bon garçon », amateur d'art éclairé, Armand Trousseau était très répandu dans la société parisienne où il comptait beaucoup d'amis.

Il fut un fervent de la navigation; l'automobilisme dès ses débuts l'attira et le captiva. Sa mort n'a pas surpris ceux qui connaissaient sa hardiesse et sa passion pour ce sport; mais sa disparition si foudroyante afflige profondément ceux qui l'ont approché et la foule des malades qui se confiaient à ses soins éclairés.

P. D.

VARIÉTÉS

Les aliénés en Chine.

Si peu de place que tienne la charité dans les institutions chinoises, il convient cependant d'en parler.

Le dévouement de certains Bonzes pour les pauvres aliénés est une des choses qui frappe le plus les étrangers qui visitent les pagodes *Kouan yin*, ainsi appelées parce qu'elles sont dédiées au culte de la déesse de la Miséricorde dont la pitié s'étend vers les fous qu'elle voudrait sauver.

Ce dévouement est inspiré par la simple croyance que les fous sont des saints, et c'est grâce à lui que les pauvres aliénés trouvent une consolation à leur misère.

Il est un quartier spécial à Nankin où les rues sont mornes et tristes, où l'on n'entend ni les cris d'enfants, ni les rires de femmes, et où il règne un silence de prison. De temps à autre, passe un malheureux dont le visage porte un masque de mélancolie, grimaçant et caractéristique de la folie hallucinatoire d'allure mystique. Un peu plus loin c'est une femme qui s'éloigne en vociférant ainsi qu'une démente atteinte du délire de la persécution. Enfin un peu plus loin encore un jeune Chinois sort de son apathie et se livre à des gestes brutaux.

Au centre de ce quartier se trouve la pagode *Kouan-yin* ou sont réunis des fous déguenillés, accroupis autour d'un Bonze, serrés les uns contre les autres dans une attitude d'admiration et de peur; presque tous présentent un caractère général : un fatalisme indifférent en même temps que la suppression des réactions volontaires. Un seul symbole mystique enveloppe ces loques humaines; c'est une statuette de Kuan-yin à seize bras, placée au fond de la pagode.

Le Bonze tient un livre et un miroir en main, s'approche de chacun d'eux, fait fixer le regard sur le miroir, et d'un ton d'autorité ordonne le calme et l'obéissance. Il détache ensuite un feuillet du livre qu'il remet au fou. Ce feuillet est à la fois une amulette précieuse et la promesse d'une prompte guérison.

La pagode n'est pas longtemps hospitalière à ces aliénés. Au bout d'une semaine le malade retourne chez lui, il sera sous la surveillance d'un autre Bonze qui doit lui assurer la nourriture quotidienne et continuer à l'assister de son traitement de persuasion et de conseils.

***

L'examen de plusieurs de ces aliénés m'a révélé qu'un grand nombre sont des maniaques, des stupides et des délirants; d'autres sont atteints de confusion mentale; enfin quelques-uns sont des épileptiques; mais tous sont des demi-fous à forme mystique que peut influencer assez nettement le traitement par la persuasion. Et c'est précisément ce que font les Bonzes avec une philanthropie désintéressée qui peut être donnée en exemple.

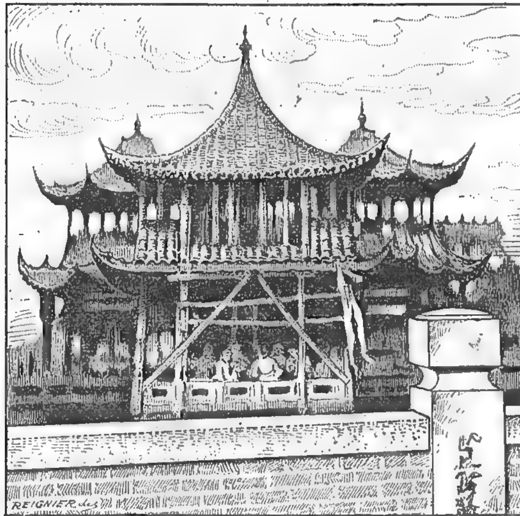


Figure 1. — Pagode d'aliénés.

J. Jérusalemy,
Médecin des Chemins de fer chinois.

Les tribunaux d'enfants aux États-Unis.

Le premier tribunal d'enfants (Juvenile Court) a été créé à Chicago, en 1899. En réalité, il s'agissait seulement de changer la méthode de jugement pour les cas d'enfants vicieux ou coupables de délits.

En fait ce fut une transformation de l'attitude de la société envers l'enfant criminel. A partir de ce moment, l'enfant amené devant le tribunal ne devait plus être regardé comme un criminel qui doit être puni et jeté en prison comme le criminel adulte. Il devait être considéré comme un être auquel était due la sollicitude de la société, son bien-être individuel coïncidant avec le bien-être de l'Etat.

En tant qu'individu, l'enfant pervers ou vicieux doit attirer la sympathie comme étant le produit de conditions sociales qui ne sont pas sa faute, et il a le droit à la protection de la société elle-même; en tant qu'unité économique il doit, si c'est possible, être sauvé.

L'enfant doit sentir que du moment où la loi met la main sur lui, le juge est là pour le protéger et non pour le punir.

Dans les Etats de l'Ouest, où le mouvement en faveur des tribunaux d'enfants s'est étendu rapidement, le tribunal et la pratique de ce tribunal ont été rapidement mis en harmonie avec le but projeté.

Le décor traditionnel de la justice a été transformé en un bureau ou une table arrangés de manière à permettre au juge d'être en contact personnel avec l'enfant, et de lui faire raconter son histoire.

Quand cela peut avoir lieu, le cabinet du juge, d'habitude une petite pièce peu imposante, ne reçoit en même temps que l'enfant, que l'officier enquêteur, et les personnes personnellement concernées dans l'histoire de l'enfant délinquant.

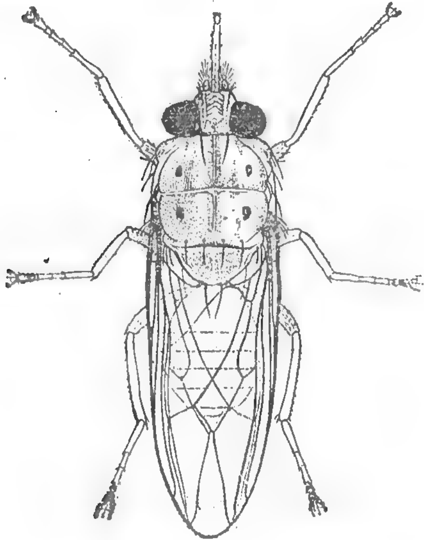
Aucun autre enfant n'est présent à Chicago, Cleveland, Saint-Louis, Indianopolis; le tribunal est installé de manière à ce qu'on ne puisse entendre ce qui se dit à quelques pieds de distance entre le juge et l'enfant.

L'enfant n'est naturellement pas admis à prêter serment. (*La Revue philanthropique*, 15 Octobre 1910, page 689.)

LIVRES NOUVEAUX

E. Brumpt, professeur agrégé, chef des travaux pratiques de parasitologie à la Faculté de médecine de Paris. — *Précis de parasitologie*. Préface de M. le professeur R. Blanchard, in-vol. in-8° (de la *Collection de Précis médicaux*) de xxvi 915 pages, avec 683 figures dont 240 originales dans le texte et 4 planches hors texte en couleurs, relié toile souple. Prix : 12 fr. (Masson et Cie, éditeurs).

Parmi les sciences accessoires, la parasitologie a

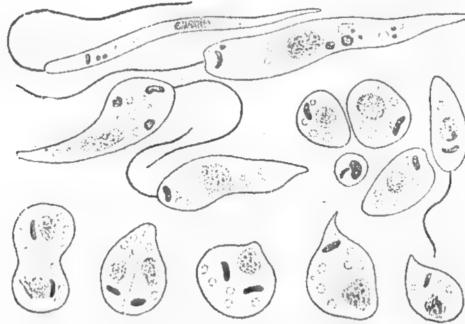


SPÉCIMEN DES FIGURES

Glossina longipennis au repos, grossi 3 fois 1/2. (D'après E. Austen.)

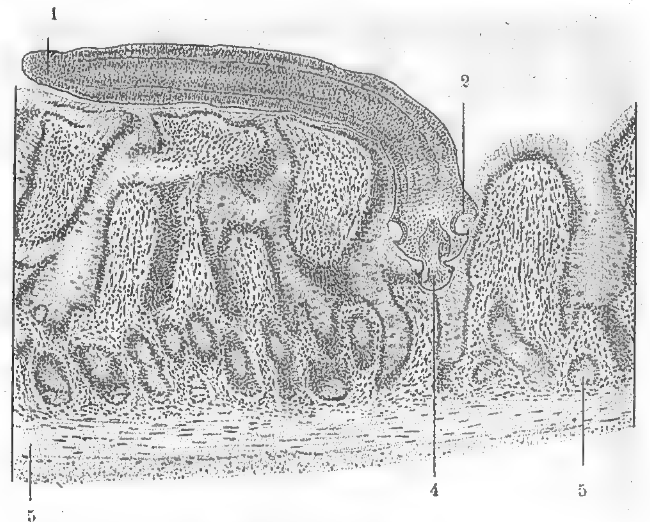
pris dans ces dernières années un développement considérable. L'étude des parasites, intéressante pour ceux qui veulent se tenir au courant des recherches scientifiques contemporaines, est indispensable pour les médecins coloniaux et pour les étudiants qui passent leur 3e examen. Le mérite du précis de M. Brumpt, c'est que, tout en répondant à ce dernier besoin, il représente un véritable traité, parfaitement clair, et où il réalise l'ambition légitime de faire œuvre originale.

L'auteur était particulièrement qualifié pour cela, de par ses travaux personnels et les documents rapportés de ses voyages. L'étude des parasites, assez aride, il faut le reconnaître, pour les profanes, y est facilitée par l'usage fréquent des tableaux; ainsi le tableau de comparaison des cestodes et des trématodes, ainsi le tableau d'évolution des strongyloïdes intestinales, la clé pour la détermination des argas, etc. Parmi les chapitres, celui du paludisme, des trypanosomiases, de l'ankylostome, celui des insectes nous ont paru dignes de remarque. Une observation originale, un paragraphe de clinique, voire de thérapeutique, des considérations de prophylaxie animent les descriptions. L'auteur a fait rentrer l'étude des champignons dans la parasitologie; sa thèse sur les mycétomes le poussait à développer cet ancien département de la bactériologie. On sera



SPÉCIMEN DES FIGURES

Leishmania Donovani. — Formes flagellées obtenues en culture. (D'après Lheisman.)



SPÉCIMEN DES FIGURES

Fixation d'un cestode. — Coupe passant par le rostre d'*Hymenolepis murina* fixé sur l'intestin grêle d'un *rat*. Original.

1, corps du ver; 2, ventouse; 3, couche musculeuse circulaire; 4, rostre avec ses crachats; 5, glande intestinale.

enfin frappé par le nombre et la qualité exceptionnelle des figures. Un nombre considérable de celles-ci sont originales. Nous avons été particulièrement intéressé par les nombreuses reproductions des préparations anatomo-pathologiques personnelles de l'auteur. Son livre contribuera certainement à rendre l'étude de la parasitologie séduisante pour les médecins.

S. I. De Jong.

P. Carnot. — *Opothérapie*. 1 vol. in-8°, de 600 p. avec 90 figures, cartonné. Prix : 12 fr. (J. Baillière et Fils, éditeurs.)

Ce nouveau volume de la Bibliothèque de Thérapeutique est, à proprement parler, consacré à l'étude des médicaments d'origine animale, car à côté des produits opothérapiques on y trouvera étudiés des produits tels l'acide thyminique, la lactose, la caséine, les albumoses.

L'opothérapie y est exposée avec ampleur et précision; elle est conçue dans son sens le plus large, car à côté de l'étude des produits opothérapiques naturels provenant d'animaux non préparés on y trouve celle des produits opothérapiques réactionnels provenant d'animaux spécialement préparés, telles les substances antiinfectieuses cytolytiques, antidiastasiques, etc., réalisant suivant l'expression de l'auteur « la domestication des actions physiologiques et des réactions défensives ».

Après un exposé général de la nature des médicaments opothérapiques, des indications et contre-indications, de l'opotechnique, les opothérapies spéciales (hématique, médullaire, splénique, gastrique, entéritique, pancréatique, hépatique, rénale, testiculaire, ovarienne, placentaire, thyroïdienne, hypophysaire, surrénale musculaire, pulmonaire, etc.), sont étudiées tant au point de vue des bases physiologiques que de leur technique et de leurs indications cliniques.

C'est à notre connaissance l'exposé français le plus complet de l'état actuel de l'organothérapie.

ALFRED MARTINET.

BIBLIOGRAPHIE

2215. — **G. Lyon.** — TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE CLINIQUE THÉRAPEUTIQUE. *Huitième édition, revue et augmentée.* 1 vol. gr. in-8°, de XII-1791 pages, relié toile. Prix : 25 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2216. — **P. Ehrlich et S Hata.** — DIE EXPERIMENTELLE CHEMOTHERAPIE DER SPIRILLOSEN. 1 vol. gr. in-8°, de VIII-164 pages, avec 27 figures dans le texte et 5 planches hors texte. Prix : 6 marks. (*J. Springer*, éditeur, à Berlin.)

2217. — **M. E. Pozzi-Escot.** — LA VACCINOTHÉRAPIE. 1 vol. in-16, de 106 pages. Prix : 1 fr. 50. (*J. Rousset*, éditeur.)

2218. — **A. et A. Mary.** — EVOLUTION ET TRANSFORMISME : LES ORGANISMES PRIMORDIAUX. 1 vol. in-4°, de 90 pages, avec 4 planches. Prix : 3 fr. 50. (*J. Rousset*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE EXPÉRIMENTALE ET D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE

SOMMAIRE du n° 5.

Mémoires originaux :

G.-H. Roger et L.-G. Simon. — Action pathogène des bacilles tuberculeux stérilisés et des produits tuberculo-caséeux (avec figures) (planche XII).

Frans Daels. — Contribution à l'étude des tumeurs malignes expérimentales.

A. Gilbert et Maurice Villaret. — A propos de la circulation intra-hépatique.

Henri Frenkel et Léon Bassal. — Sur un cas de chordome malin sphéno-occipital (avec figures).

Analyses et Bibliographie.

ANNALES DES MALADIES DE L'OREILLE, DU LARYNX, DU NEZ ET DU PHARYNX

SOMMAIRE du n° 9.

Mémoires originaux :

Robert Barany. — Nouvelles méthodes d'examen des relations entre l'appareil vestibulaire, le cervelet, le cerveau et la moelle épinière.

Jacques et F. Gault. — Ostéites et périostites isolées du temporal.

G. Mahu. — De l'évidement pétro-mastoïdien partiel avec conservation du tympan et des osselets.

C. Scherb. — Le vertige de Ménière syphilitique. Labyrinthite et iritis doubles.

Guisez et Abrand. — De la physiologie de l'œsophage.

P. Bourlon. — — Nouveau pansement d'évidés.

Sociétés savantes.

Analyses.

Nouvelles.

REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE

SOMMAIRE du n° 10.

Mémoires :

Lannelongue et Aug. Martin. — La mortalité des adultes.

A. Calmette. — L'hérédo-prédisposition tuberculeuse et le terrain tuberculisable.

C. Guérin. — Les terrains prédisposés à la tuberculose chez les bovidés.

E. Conseil. — Le typhus exanthématique en Tunisie en 1909.

Roussel et Malard. — Bacilles diphtériques et bacilles pseudo-diphtériques.

Revue générale :

Ed. Bonjean. — Les eaux d'alimentation publique, choix des eaux d'alimentation publique, eaux naturellement pures, eaux épurées artificiellement, non stérilisées.

Bibliographie.

Revue des journaux.

Chronique du génie sanitaire. — Informations.

REVUE DE GYNÉCOLOGIE ET DE CHIRURGIE ABDOMINALE

SOMMAIRE du n° 4 (Octobre).

Travaux originaux :

H. Brin (d'Angers). — Volumineux mycome sous-péritonéal du ligament large avec prolongement fessier et vaginal (avec 4 figures).

Chaput. — L'hystérectomie vagino-sacrée (hystérectomie vaginale à ciel ouvert) (avec 4 figures).

P. Reynier et P. Masson. — De la limite plastique (avec 6 figures et 1 planche hors texte en couleurs).

Guibé. — Contusions et ruptures traumatiques du duodénum (Deuxième partie).

Analyses :

Chirurgie abdominale.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'hôpital Laënnec. — M. le professeur Landouzy, ayant repris son service le mercredi 2 Novembre 1910, commencera ses leçons de clinique le vendredi 18 du même mois, à 10 heures du matin (à l'Amphithéâtre de la clinique médicale), et les continuera les mardis et vendredis suivants, à la même heure.

Visite et examen des malades, tous les matins à 9 heures, Salles Guersent (crèche), Grisolle (hommes) et Rostan (femmes). — Lundi, après la visite, à 10 heures : Consultation : diagnostics et ordonnances commentés. — Mardi : Leçon dans les salles. — Mercredi et samedi, à l'Amphithéâtre, après la visite, à 10 h. 1/4.

Leçons d'anatomie médicale, physiologique et pathologique : 40 leçons par les anciens chefs de clinique, par les chefs de clinique ou chefs adjoints de la Faculté, MM. Léon Bernard, Laederich, Lortat-Jacob, Vitry, de Jong, Halbron, Salomon, Gougerot, Sézary.

1re Leçon : *Estomac.* — Rapports. Muqueuse gastrique. Suc gastrique. Chimisme stomacal.

2e Leçon : *Intestin.* — Situation; exploration. Musculature intestinale et muqueuse intestinale. Sucs intestinaux. Examen des fèces.

3e Leçon : *Le pancréas.* — Rapports. Acinus pancréatique et ilots de Langerhans. Suc pancréatique et sécrétions internes. Insuffisance pancréatique.

4e Leçon : *Le foie.* — Topographie; modes d'exploration. Lobule hépatique; cellule hépatique; voies biliaires; vaisseaux.

5e Leçon : *Le Foie (Suite).* — Les fonctions hépatiques. Sécrétion externe : la bile; la rétention biliaire. Sécrétions internes; rôle dans la nutrition; rôle antitoxique et antimicrobien; action sur la composition du sang. Solidarité des fonctions hépatiques; l'insuffisance hépatique.

6e Leçon : *Le rein.* — Rapports. Tubes urinifères et glomérules. Circulation rénale.

7e Leçon : *La sécrétion urinaire.* — La sécrétion urinaire. Mécanisme de la fonction rénale. La perméabilité rénale et ses modes d'exploration.

8e Leçon : *L'urine.* — Composition. Signification des éléments constitutifs de l'urine (Métabolisme alimentaire).

9e Leçon : *Les voies respiratoires supérieures.* — Rhinopharynx et oropharynx : amygdales; défense du carrefour respiratoire. Trachée et bronches; rôle de conduction et de défense.

10e Leçon : *Thorax.* — Formes extérieures; points de repère. Rapports du thorax et des poumons. Le diaphragme. Mécanique respiratoire et types thoraciques.

11e Leçon : *L'alvéole pulmonaire.* — Structure et physiologie. Circulation pulmonaire. Physio-pathologie de l'alvéole.

12e Leçon : *Cœur.* — Développement du système cardio-vasculaire, normal et pathologique. Rapports et constitution; orifices et valvules. La fibre myocardique.

13e Leçon : *La fonction du cœur.* — Le rythme cardiaque; bruits. Système nerveux cardiaque. Le faisceau de His. Vaisseaux du cœur. L'insuffisance cardiaque.

14e Leçon : *Les artères; l'aorte.* — Structure. Circulation artérielle; pouls. Tension artérielle. Nerfs vaso-moteurs. Oblitérations artérielles. Aorte : rapports, fonctions.

15e Leçon : *La circulation de retour.* — Veines : structure. Circulation veineuse. Pouls veineux. Système porte. Thrombose veineuse. Capillaires : structure. Circulation. Osmose. Diapédèse. Canal thoracique.

16e Leçon : *Hématies.* — Numération; morphologie; fonctions. Hémoglobine : dosage; valeur globulaire. Résistance globulaire et hémolyse. Réactions anémiques.

17e Leçon : *Leucocytes.* — Numération; morphologie; fonctions; phagocytose. Formules et réactions leucocytaires. Ferments du sang.

18e Leçon : *Coagulation du sang.* — Caillots; hématoblastes. Sérum : composition et propriétés, spontanées et acquises. Anaphylaxie.

19e Leçon : *Ganglion lymphatique.* — Constitution. Centres de défense et relais lymphatiques; leur rôle dans l'infection. Rôle hématopoiétique. Tissu lymphoïde : généralité des formations lymphoïdes; les « points » lymphatiques des muqueuses et des séreuses; grand épiploon.

20e Leçon : *Moelle osseuse.* — Structure au repos et en activité. Rôle hématopoiétique; rôle phagocytaire et antitoxique; rôle ostéogénique. Tissu myéloïde, reviviscence myéloïde.

21e Leçon : *Rate.* — Rapports : région splénique. Structure; tissu myéloïde et tissu lymphoïde. Fonction hématopoiétique et hématolytique. Fonctions digestives. Fonctions phagocytaire et antitoxique. Relations du foie et de la rate; à l'état normal et pathologique.

22e Leçon : *Système lympho-conjonctif.* — Tissus conjonctifs et tissus lymphoïdes; unité des tissus d'origine mésodermique : lois de Dominici. Fonctions de nutrition et de protection. Défense de l'organisme; l'inflammation.

23e Leçon : *Les séreuses.* — Histologie d'une séreuse typique ; la plèvre. Les autres séreuses. Relations entre les séreuses et le tissu lympho-conjonctif.

24e Leçon : *Thymus.* — Rapports; région thymique. Structure. Rôle du thymus dans la croissance; rôle hématopoiétique. Unité des tissus hématopoiétiques; leur communauté de réaction dans les processus pathologiques.

25e Leçon : *Thyroïde.* — Situation; exploration; rapport. Les cellules thyroïdiennes : leurs sécrétions; chimisme thyroïdien. Ablation expérimentale; chirurgicale de la thyroïde. Insuffisance thyroïdienne et thyroïdisme.

26e Leçon : *Parathyroïdes.* — Situations et connexions. La cellule parathyroïdienne. Fonctions. Ablation des parathyroïdes; tétanies.

27e Leçon : *Hypophyse.* — Lobes, cellules chromophiles chromophobes et sécrétions hypophysaires. Ablation expérimentale. Insuffisance hypophysaire.

28e Leçon : *Glandes surrénales.* — Situation. Cellules corticales et graisses des surrénales. Cellule médullaire ou chromophile. Sécrétions surrénales; l'adrénaline. Hyperépinéphrie et hypoépinéphrie.

29e Leçon : *Glandes génitales.* — Le testicule; structure; spermatozoïde; glande interstitielle à sécrétion interne.

30e Leçon : *Glandes génitales (Suite).* — L'ovaire; structure : follicule de Graaf; ovule; sécrétion interne. Mamelle; sécrétion externe; synergies fonctionnelles génitales.

31e Leçon : *La peau.* — Caractères généraux : structure. Vaisseaux et nerfs cutanés. Glandes sébacées et sudoripares. Phanères cutanés. Fonctions de la peau.

32e Leçon : *Structure élémentaire du système nerveux.* — La cellule nerveuse. La fibres nerveuse. La névroglie. Centres nerveux : substance grise et substance blanche. Ganglions nerveux. Nerfs. Fonctions nerveuses. L'arc réflexe. Théorie du neurone. Dégénérescences nerveuses. Exploration électrique.

33e Leçon : *Moelle épinière.* — Rapports. Cellules, fibres et cordons. Racines rachidiennes. Nerfs spinaux et leurs territoires. Fonctions spinales; centres spinaux; localisations sensitives. Physio-pathologie des segments médullaires. Radiculites.

34e Leçon : *Bulbe et isthme de l'encéphale.* — Centres propres et voies de conduction. Physio-pathologie du bulbe, de la protubérance et des pédoncules cérébraux. Cervelet : localisations fonctionnelles; connexions anatomiques et physiologiques; pédoncules cérébelleux. L'orientation et l'équilibration.

35e Leçon : *Nerfs craniens; le plancher du 4e ventricule.*

36e Leçon : *Le cerveau.* — Développement; anatomie générale. Circonvolutions cérébrales; conformation extérieure et rapports craniens. Structure. Théorie des localisations cérébrales. Excitation et suppression expérimentale des diverses parties de l'écorce.

37e Leçon : *Les organes interhémisphériques* : *Ventri-*

cules cérébraux ; noyaux centraux ; région sous-thalamique. — Voies conductrices et commissurales du cerveau et leurs fonctions ; capsule interne. L'appareil nerveux de la vision.

38e Leçon : *Voies de conduction ascendantes et descendantes du névraxe.* — Vaisseaux du névraxe ; physio-pathologie de la circulation cérébro-spinale.

39e Leçon : *Les méninges.* — Anatomie générale, structure. Les méninges rachidiennes et craniennes. Rachicentèse. Le liquide céphalo-rachidien. Réactions méningées.

40e Leçon : *Le grand sympathique.* — Constitution ; ganglions et nerfs. Ses origines ; ses rapports avec le système nerveux central. Ses différentes portions : cervicale, thoracique, lombaire, sacrée. Systématisation fonctionnelle. Fonctions sécrétoire, inhibitoire, pigmentaire. Son rôle dans la circulation du sang.

La première leçon d'*anatomie medicale* aura lieu le samedi 19 Novembre, à 10 h. 1/4. Vendredi, après la visite, à 10 heures : Leçon clinique à l'Amphithéâtre. Samedi, après la visite, à 10 h 1/4 : Leçon d'anatomie médicale.

Clinique chirurgicale infantile. — M. le professeur Kirmisson commencera son Cours de Clinique chirurgicale infantile, le mardi 8 Novembre 1910, à 10 heures du matin, et le continuera les vendredis et mardis suivants, à la même heure.

Mardi et vendredi, à 10 heures : Leçons du professeur. — Jeudi, de 10 heures à midi : Consultations orthopédiques. (Conférence clinique et examen des malades.) MM. Gasne et Perrin, chefs de Clinique, feront des Conférences complémentaires sur la chirurgie infantile. (La date de ces Conférences sera fixée ultérieurement.)

Clinique des maladies des voies urinaires. — M. Chevassu commencera ses leçons le mercredi 9 Novembre 1910, et les continuera les vendredis et mercredis suivants, à 9 h. 1/2 (hôpital Necker).

Opérations les lundis à 9 h. 1/2, les mercredis et vendredis après la leçon.

Visite dans les salles les mardis, jeudis, samedis, à 9 h. 1/2.

Pathologie expérimentale et comparée. — M. le professeur Roger commencera le Cours de pathologie expérimentale et comparée le jeudi 10 Novembre, à 5 heures, au petit amphithéâtre de la Faculté.

Il traitera des intoxications et auto-intoxications.

(La première leçon paraîtra dans *La Presse Médicale*, le mercredi 16 Novembre).

Physiologie. — M. Charles Richet, professeur, commencera le Cours de Physiologie, le jeudi 10 Novembre 1910, à 5 heures (grand amphithéâtre de l'Ecole pratique), et le continuera les samedis, mardis et jeudis suivants, à la même heure.

Sujet du Cours : Système musculaire. Système nerveux.

Histologie. — M. Prenant, professeur, commencera le cours d'histologie le lundi 7 Novembre 1910, à 4 heures (grand amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

1° Cours élémentaire (jusqu'au 1er Février) : Cellules et tissus. Organes nerveux et organes des sens ;

2° Cours spécial (pendant le mois de Février) : Problèmes généraux soulevés par l'étude histologique des cellules musculaires.

Parasitologie et histoire naturelle médicale. — M. le professeur R. Blanchard commencera le cours de parasitologie et histoire naturelle médicale le mercredi 9 Novembre 1910, à 4 heures (petit amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants, à la même heure.

Programme du cours : Le parasitisme et son importance biologique. — Les champignons parasites. — Les récents progrès de la parasitologie.

Pathologie externe. — M. Morestin, agrégé, commencera ses conférences le mardi 8 Novembre 1910, à 4 heures (petit amphithéâtre), et les continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure. — Programme : *Maladies chirurgicales de la tête, du cou et du rachis.*

Pathologie interne. — M. Maurice Lœper, agrégé, commencera ces conférences le lundi 7 Novembre 1910, à 6 heures (petit amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Sujet des conférences : Maladies du tube digestif (estomac et intestin).

NOUVELLES

Conférences préparatoires à l'Ecole du service de santé militaire. — MM. Garrelon, préparateur de physiologie et Villandre, aide d'anatomie à la Faculté, commenceront prochainement leurs Conférences pour l'Ecole de Lyon.

Pour s'inscrire, s'adresser au laboratoire des travaux physiologiques à la Faculté de médecine, les mardis, jeudis, samedis, de 2 à 5 heures.

Fondation Pierre Budin. — Ecole de puériculture. Consultation de nourrissons, 91 *bis*, rue Falguière, XVe (Métro Pasteur). Année scolaire 1910-1911. Cours de puériculture du premier âge.

Il y aura deux cours complets en huit ou dix leçons chacun.

Le premier, fait par M. Devraigne, chef de clinique à la Faculté de médecine, aura lieu le mercredi à 5 heures, à partir du 9 Novembre.

Le deuxième, fait par M. Aviragnet, médecin de l'hôpital des Enfants-Malades, commencera à une date qui sera indiquée ultérieurement.

En outre, il y aura tous les mois une Conférence sur un sujet de puériculture.

La première sera faite par M. Paul Strauss, sénateur, président de la fondation Pierre Budin, le lundi 7 Novembre, à 5 heures. Sujet de la Conférence : *La puériculture.*

Nomination. — Par arrêté de M. J. de Selves, préfet de la Seine, M. Dreyfus Isidore est nommé médecin-adjoint de la préfecture de la Seine.

Nécrologie. — M. Georges Rojnitza, professeur à la Faculté de médecine de Jassy, membre du Conseil supérieur d'hygiène et qui prit part à la guerre de 1870, vient de mourir à Paris.

CONCOURS

Internat. — Lecture des copies. — **Anatomie.** — *Séance du 30 Octobre.* — Ont obtenu : MM. Dietz, 4 ; Durand (Gustave), 12 ; Vallerant, 7 ; Antoine, 9 ; Nadal, 12 ; Godlewski, 11 ; Libert, 8 ; Lacau-Saint-Guily, 8 ; Fourrière, 7 ; Mlle Mombiot, 9.

Séance du 31 Octobre. — MM. Oberlin, 9 ; Bisson, 7 ; Bontemps, 12 ; Hudelo, 3 ; Renault (André), 6 ; Grandjean, 7 ; Périn, 7 ; Mossé, 8 ; Ollier, 4 ; Gardies, 6.

Séance du 2 Novembre. — Ont obtenu : MM. Couinaud, 12 ; Belloir, 10 ; Tzanck, 11 ; Moreau, 7 ; Sébillotte, 10 ; Lefevre (L.), 7 ; Wiart, 6 ; Lotil, 11 ; Gardin, 8 ; Rœhrich, 6.

Avis. — Le jury d'anatomie avise MM. les candidats qu'au début de chaque séance a lieu l'appel des candidats devant lire leur copie dans cette séance.

Le jury les invite en conséquence à être présent dès l'ouverture des séances très exactement et leur rappelle, en outre, qu'au début de la séance du vendredi a lieu l'appel des candidats devant lire leur copie le dimanche suivant lorsque le jury décide de se réunir le dimanche.

Pathologie. — *Séance du 31 Octobre.* — Ont obtenu : MM. Alary, 9 ; Le Meaux, 10 ; Sénéque, 4 ; Pernet, 10 ; Charbonnier, 7 ; Héricourt, 9 ; Huc, 4 ; Cleisz, 7 ; Meaux-Saint-Marc, 11 ; Feldstein, 8 ; Astruc, 6.

Séance du 2 *Novembre.* — Ont obtenu : MM. Besset, 12; Netter (F.), 6; Ruelle, 9; Lory, 5; Gamboulives, 12; Weill, 2; Colombe, 12; Sécheret, 8; Bonnet (F.), 10; Allendy, 6; Mlle Bouderlique, 6.

Externat. — **Anatomie.** — *Séance du* 3 *Novembre.* — *Sacrum et coccyx.* — Ont obtenu : MM. Abrial, 12; Reynaud, 15; Bertin, 13; Broqua, 14; Camino, 16; Bonnet; Bazile, 14 1/2; Pocand, 12; Couinaud, 15; Oger, 16; Barbion, 15 1/2; Caron, 17; Hourquet, 13; d'Hôtel, 14 1/2; Formaison, 14; Hissard, 14 1/2; Herdner, 16; Imbert (M.), 13; Fournier, 18; Mlle Burgard.

Pathologie. — *Séance du* 2 *Novembre.* — *Hydrocèle vaginale.* — Ont obtenu : MM. Vives, 11; Reynaud, 14; Rousseau (J.); Voirin, 8; Schoux, 16; Rémilly, 16; Viateau, 2; Beaussillon; Verselle, 15; Thierry (J.), 12; Dupret, 8; Zivy, 13; Patrikios, 11; Sagot; Ullmann, 13; Gehard, 15; Defiol, 14; Bonnard, 16; Mmes de Tannenberg, 11; Spanowska, 12 1/2; Thivolet, 14; Simon, 13.

1re *Séance du* 3 *Novembre.* — *Fracture de l'extrémité inférieure du radius.* — Ont obtenu : MM. Caracostea, 15; Huas, 4; Petitjean, 2; Tisseyre, 9; Eschalier, 14; Vidal, 17 1/2; Jaillet, 17 1/2; Brincat; Jourdan-Corneille, 19; Dezac-Derecq, 7; Maufrais, 15 1/2; Joanny, 17; Xoudis, 10; Mediano; Menville, 14; Dubourg; Habert; Leblanc, 5; Salax; Pidoux, 10.

2e *Séance du* 3 *Novembre.* — *De la signification clinique des différents râles dans les maladies des bronches et des poumons.* — Ont obtenu : MM. Jullien, 5; Kahn; Lipschitz, 17; Mallebay, 16; Morice; Levinsohn; Lavaux, 9; Pechède, 12; Bouillette, 16 1/2.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 16 *Novembre,* à 1 heure. — M. Abrami : Les ictères infectieux d'origine septicémique et l'infection descendante des voies biliaires; MM. Gaucher, Widal, Marfan, Gougerot. — M. Joltrain : Origine sanguine des pneumonies et broncho-pneumonies; MM. Widal, Gaucher, Marfan, Gougerot. — M. Doucet : Les états subfébriles de cause obscure chez les enfants; MM. Marfan, Gaucher, Widal, Gougerot. — M. Chabert : Contribution à l'étude du ferment oxydant et de la cytologie du lait de femme; MM. Marfan, Gaucher, Widal, Gougerot. — M. Deparpe : L'opération précoce dans l'appendicite; MM. Reclus, Roger, Segond, Marcel Labbé. — Mlle Guichardon : Des infections à streptocoques au cours de la grossesse (en particulier des érysipèles et des pleurésies purulentes); MM. Roger, Reclus, Segond, Marcel Labbé. — M. Auffret : De l'hémostase par le procédé de Momburg; MM. Segond, Reclus, Roger, Marcel Labbé.

Jeudi 17 *Novembre* à 1 heure. — Mme Isserlis-Schwartz : Le poids et les œdèmes dans les néphrites des enfants; MM. Hutinel, Gilb. Ballet, Chauffard, Nobécourt. — M. Pinchon : Traitement de la sciatique spécialement par les injections sous-cutanées d'air stérilisé; valeur comparée de cette méthode avec celle des injections épidurales et juxta-nerveuses; MM. Gilb. Ballet, Hutinel, Chauffard, Nobécourt. — M. Fallot : Le problème de la tuberculine dans la thérapeutique de la tuberculose pulmonaire; MM. Chauffard, Hutinel, Gilb. Ballet, Nobécourt. — M. Adnet : Suppuration gazeuse spontanée des kystes hydatiques du foie; MM. Chauffard, Hutinel, Gilb. Ballet, Nobécourt.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 14 *Novembre* 1910. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM Dejerine, Lœper, Laignel-Lavastine. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Gaucher, Léon Bernard, André Léri. M. Hartmann, censeur; M. Guillain, suppléant.

Mardi 15 *Novembre* 1910 — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Laënnec : MM. Pozzi, Lecène, Lenormant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Laënnec : MM. De Lapersonne, Terrien, Anselme Schwartz. M. Gilbert Ballet, censeur: M. Claude, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Charité : MM. Gilbert, Carnot, Nobécourt. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Charité : MM. Thoinot, Roussy, Rathery. M. Chauffard, censeur; M. Balthazard, suppléant.

Mercredi 16 *Novembre* 1910. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, André Jousset, Lœper. Epreuve pratique. — 1er, Oral (1re série) : MM. Nicolas, Hartmann, Retterer, — 1er. Oral (2e série) : MM Delbet, Branca, Mulon. M. Gariel, censeur; M. Jean Camus, suppléant.

Jeudi 17 *Novembre* 1910. — Médecine opératoire. Ecole pratique : MM. Pozzi, Morestin, Chevassu. Epreuve pratique — 1er, Oral : MM De Lapersonne, Rouvière, Grégoire. — 2e : MM. Ch. Richet, Prenant, André Broca. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Ribemont-Dessaignes, Thiéry, Okinczyc. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Rémy, Brindeau, Lenormant. — 3e, Oral (Première partie) (3e série) : MM. Retterer, Lecène, Jeannin. — 3e (Deuxième partie), MM. Pierre Marie, Brumpt, Gougerot — 4e, MM. Chantemesse, Thoinot, Tiffeneau. M. Alb. Robin, censeur; M. Nicloux, suppléant.

Vendredi 18 *Novembre* 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Legueu, Ombrédanne. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Delbet, Pierre Duval, Proust. M. Marfan, censeur; M. Langlois. suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Guillain, censeur.

Samedi 19 *Novembre* 1910. — 5e Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Brindeau, Jeannin. M. Lecène, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, boul. Saint-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX
F. JAYLE. L'endopélyscopie (éclairage interne du bassin).
CONGRÈS
XIe Congrès français de médecine. Paris, 13-15 Octobre 1910. (*Fin.*)
Association française de chirurgie, XXIIIe Congrès. Paris, 3-8 Octobre 1910. (*Suite.*)
SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER
Société belge de chirurgie.
Société d'Obstétrique et de Gynécologie de Vienne.
SOCIÉTÉS DE PARIS
Société médicale des hôpitaux.
Société de biologie.
Société anatomique.
Académie des sciences.
Société de chirurgie.
Académie de médecine.
ANALYSES
CHRONIQUE
P. DESFOSSES. Le jeu et les terrains de jeux.
CORRESPONDANCE
VARIÉTÉS
LIVRES NOUVEAUX
BIBLIOGRAPHIE
NOUVELLES

LE JEU ET LES TERRAINS DE JEUX

Par une de ces dernières belles journées d'automne, il est curieux de jeter un coup d'œil sur un square d'un quartier populeux de Paris. La population s'y entasse pour humer les derniers rayons du soleil qui nous quitte. Sur des bancs déteints, fument et crachent ou somnolent les loqueteux du quartier; sur d'autres, quelques escouades de porteurs d'affiches savourent leur repas de grande halte: une chaise attirée à proximité du banc constitue la table où s'étalent les papiers gras, recéleurs de victuailles, et où se dressent les litres à moitié pleins d'un vin bleuâtre. Dans les allées étroites, surveillés mollement par des commères bavardes, de malheureux marmots, sans couleurs, édifient avec une poussière innomable ce que, en poétique réminiscence des plages ensoleillée de l'Océan, on est convenu d'appeler des pâtés de sable. Non loin, un gardien en costume de forestier, le coutelas à la ceinture, pourchasse de maigres garnements, coupables de manquer de respect au gazon ou aux géraniums de l'administration. Ce sont là les jardins enchanteurs où s'égaye le peuple souverain.

***

Pourquoi la Ville de Paris n'imite-t-elle pas les autres capitales de l'Europe? Pourquoi, comme les autres, n'a-t-elle pas des espaces de jeux réservés pour les enfants, pour les tout petits et pour les plus grands? Nul ne le sait. On ignore pourquoi notre grand Paris a plus de tendresse et de soins pour ses fleurs que pour les pauvres petites plantes humaines qui végètent dans ses murs.

Parlez de cette question à quelque membre de notre municipalité, et je vous garantis sa réponse immédiate : On s'occupe de la question; on aménagera des terrains de jeux quand on désaffectera les fortifications.

Il y a plus de dix ans qu'elle est en principe résolue cette fameuse question des fortifications, mais les enfants attendent encore.

La question des terrains de jeux est cependant une question pressante, une question d'extrême urgence qui doit primer les intérêts financiers même légitimes.

A mesure que Paris s'étend, que les jardins particuliers se lotissent et se bâtissent, il faut trouver des moyens pour procurer aux enfants, en dehors de l'école, l'air et l'espace dont ils ont besoin pour respirer, pour courir et pour jouer librement. Il faut que les marmots aient à leur disposition du sable propre et non de la poussière bacillifère.

***

Le jeu, le mouvement, n'est-ce pas là la vie même de l'enfant; un enfant qui ne joue pas est un enfant malade. Comme l'a dit excellemment le commandant Converset au dernier Congrès international d'hygiène scolaire, le jeu n'est pas seulement utile à l'enfant, il lui est absolument *indispensable*.

Le jeu n'est pas simplement pour l'enfant un exercice de gymnastique propre à favoriser son développement corporel, il constitue aussi un exercice intellectuel, une école d'initiative, de décision et de volonté, l'enfant n'ayant que ce seul champ d'activité pour son esprit comme pour son corps. Le jeu, en livrant l'enfant à lui-même, le met dans l'obligation d'agir et de se décider par lui-même, de diriger ses actes en vue d'un but déterminé.

Le jeu éveille la sagacité de l'enfant, en l'obligeant à chercher, à deviner, à combattre, à vaincre l'adversaire. « Enfin, il lui apprend également, dans certaines circonstances, à combiner ses efforts avec ceux d'un voisin, à se concerter avec ce dernier en vue d'une action commune, créant ainsi non seulement l'idée de solidarité dans les jeunes esprits, mais de véritables liens de fraternité entre des cœurs que la différence des classes sociales semblait souvent devoir tenir pour toujours étrangers les uns aux autres.

« Discipline, initiative, solidarité, exercice de la volonté, formation du caractère, tout ce qui fait l'homme, tout ce qui est à la base de l'éducation individuelle et sociale, trouve à se développer dans le jeu et par le jeu (commandant Converset).

Notre moyen âge français, si grand et si calomnié, avait bien compris ce rôle du jeu, et il lui faisait la part la plus large dans l'éducation de ses escoliers.

La Grèce antique, cette mère admirable de notre moderne civilisation, faisait graviter toute l'éducation physique de sa jeunesse autour des jeux, les *Jeux olympiques*.

***

La gymnastique rationnelle est utile sans doute; mais elle ne peut remplacer le jeu. La gymnastique, c'est la discipline; il ne faut pas médire de la discipline, c'est une très grande force; mais l'esprit d'initiative est une force aussi et une force plus créatrice. C'est un fait bien remarquable, que les grands hommes ne naissent pas dans les grandes villes; les conducteurs d'hommes, les chefs viennent tous des bourgades ou des campagnes. C'est, qu'en effet, dans les campagnes l'enfant grandit plus libre, moins tyrannisé.

Il est difficile qu'un enfant de grande ville, dressé dès le bas âge à respecter tout, à avoir peur de tout, à craindre de briser ce qui l'entoure, se réveille quelque jour héros audacieux.

Ce n'est pas dans le taudis étroit où s'entasse sa famille qu'il pourra développer ses membres et apprendre à oser. A tout enfant désireux de remuer, il faudrait de l'espace. Aussi l'enfant du peuple descend dans la rue, la rue trop souvent école de débauche précoce et de crime.

Refuser aux enfants des terrains de jeux, c'est créer deux espèces d'adolescents, des malfaiteurs et des timides. Si Paris veut avoir plus tard dans ses murs une armée d'hommes libres, et non des foules timorées et des hordes de bandits, il faut donner aux enfants de l'espace et de l'air, il faut des terrains de jeux [1].

P. Desfosses.

1. Heureusement, à l'heure actuelle, nombre d'esprits éminents s'occupent de cette question, et il paraît utile d'exposer au public médical les diverses tentatives et les projets en voie d'exécution.

CORRESPONDANCE

A propos de l'Éosinophilie du crachat des asthmatiques.

Monsieur le Directeur,

Je lis dans le n° 85 de *La Presse Médicale* (22 Octobre 1910) un article de MM. F. Bezançon et de Jong sur l' « *Eosinophilie du crachat des asthmatiques. Sa valeur diagnostique. Sa signification pathogénique* », dans lequel ces auteurs rappellent les travaux antérieurs sur ce sujet, comparent cette éosinophilie à celle qui se produit dans les intoxications et ajoutent : « On est en droit de supposer que l'asthmatique élimine des substances toxiques au niveau, de ses bronchioles, et que la muqueuse bronchique réagit à cette élimination toxique par la formation d'éosinophiles, comme la peau sur laquelle on applique un vésicatoire, etc. »

Je me crois autorisé (puisqu'on a oublié de citer mon travail) à signaler, ici, ce que j'écrivais dans ma thèse inaugurale, en 1903 [1], et que je reproduis textuellement : « Si nous faisons un rapprochement entre ce qui se passe dans l'asthme et dans les maladies cutanées bulleuses, la dermatite de Dühring, en particulier, nous voyons que les deux affections se signent par une éosinophilie sanguine inconstante, *très inférieure, quand elle existe, à l'éosinophilie locale*, et, puisqu'on a voulu voir dans l'éosinophile un leucocyte chargé de débarrasser l'organisme des poisons qu'il renferme en les charriant à l'extérieur, pourquoi ne pas admettre que le point de départ de l'asthme, affection pathogéniquement si mal définie, n'est pas, en somme, une altération bronchitique primitive, agissant secondairement sur l'élément nerveux bronchique ou péribronchique, pour amener les crises spasmodiques si bien connues? Ce serait, en somme, la théorie de Neusser renversée. Cette altération hypothétique serait, en définitive, le résultat de certaines réactions qui se passeraient dans l'intimité

1. Victor Audibert. — « L'éosinophile ». *Thèse*, 1903, C. Naud, éditeur, actuellement *in* Baillière, Paris.

« des tissus (du côté de la peau dans les affections « cutanées, du côté des bronches dans l'asthme), et « qui auraient pour effet la production de substances « particulières, capables d'attirer à ce niveau les cel- « lules éosinophiles (p. 207).

« ... De même, au niveau des bronches, dans « l'asthme, il se passe encore un complexus biolo- « gique qu'il nous est difficile de définir, mais qui, « apparemment, doit aboutir, à ce niveau, à la pro- « duction de corps nuisibles capables de provoquer « la chimiotaxie éosinophilique.

« ... Ce serait cette viciation humorale, créée par « les conditions étiologiques d'où procède l'arthri- « tisme, qui susciterait une réaction toute particu- « lière des centres respiratoires. »

Je crois que MM. Besançon et de Jong n'ont pas dit autre chose, et je suis heureux de voir confirmées par eux les idées que je soutenais déjà en 1903.

VICTOR AUDIBERT,
Professeur suppléant de clinique médicale,
Médecin des hôpitaux de Marseille.

Nous recevons de M. le doyen de la Faculté de Médecine de Toulouse la lettre suivante :

Monsieur,

Je vous serais obligé d'annoncer dans *La Presse Médicale* que, malgré l'incendie qui a détruit la bibliothèque mais n'a atteint aucun de ses laboratoires, contrairement à ce qui a été dit dans le n° 88 de ce journal, la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Toulouse a ouvert ses portes cette année-ci comme tous les ans, le 3 novembre, et que tous les cours et travaux pratiques y auront lieu aux jours et heures indiqués par l'affiche officielle.

Une bibliothèque répondant aux besoins des étudiants, et une salle de travail y sont d'ores et déjà installés.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Doyen, Dr JEANNEL.

VARIÉTÉS

Le scorpion se suicide-t-il ?

On lit, paraît-il, dans Pline que lorsque le scorpion se voit entouré de feu, il se donne la mort en se perçant de son dard.

Deux missionnaires africains, MM. Pivaud et P. Veillet, ont fait l'expérience, et, si on en croit *La Nature*, le suicide du scorpion ne serait pas une fable.

Le R. P. Veillet réussit à prendre vivant un jeune scorpion sans le blesser. Aussitôt on dispose un cercle de braise assez large pour que le scorpion ait tout l'espace pour aller et venir, et qu'on puisse avoir le temps de l'observer. Or, voici ce qui s'est passé. A peine en liberté, le scorpion s'est mis à courir lestement droit devant lui, jusqu'à ce qu'il ait rencontré la ligne de charbons enflammés. A ce moment, il se retourne promptement et revient jusqu'au bord opposé du cercle ; là, se voyant encore arrêté, il revient toujours par le même chemin jusqu'au milieu du cercle, sur une petite feuille de papier qui se trouvait là par hasard; il s'y arrête et... se frappe une seule fois de son dard, sur la nuque, mais d'un coup prolongé, appuyant et remuant la queue comme un cordonnier fait de son alène en perçant un morceau de cuir dur. La queue s'est détendue et l'animal est mort, sans avoir fait un pas, presque instantanément. Ce petit drame n'a pas duré plus d'une minute.

P. D.

LIVRES NOUVEAUX

Gaston Lyon. — *Traité élémentaire de clinique thérapeutique. Huitième édition*, revue et augmentée. 1 vol. gr. in-8°, de 1800 pages, relié toile. Prix : 25 fr. (MASSON et Cie, éditeurs.)

Quand un volume comme celui-ci a huit éditions en moins de quinze ans, tout éloge est superflu ; c'est qu'il se recommande suffisamment lui-même et qu'il répond à un besoin réel.

Les nouveaux lecteurs sont suffisamment édifiés par le succès permanent des éditions successives, qui indiquent à merveille que, conformément à son but, cet ouvrage est actuellement le vade-mecum le plus complet de thérapeutique clinique et qu'il suffit à la rigueur à la pratique journalière. C'est précisément ce caractère de compendium médical nécessaire et suffisant, d'encyclopédie thérapeutique courante, qui continue à lui assurer de si nombreux lecteurs.

Quant aux anciens — toujours fidèles — cette édition, comme les précédentes, leur apportera de nombreux compléments et mises au point. Citons en particulier les chapitres consacrés à l'application de la radioscopie à l'étude des maladies de l'estomac et du mécanisme de l'aérophagie en particulier, des dilatations idiopathiques de l'œsophage. Les sigmoïdites et péri-sigmoïdites, les ictères hémolytiques trouvent place dans la présente édition. Il en est de même de l'auto-sérothérapie des pleurésies et du traitement des pleurésies bloquées. La sérothérapie antiméningococcique a été exposée avec tous les détails nécessaires ; de même le traitement des névralgies faciales rebelles par les injections d'alcool. Un chapitre a été consacré à la fièvre de Malte. A la maladie d'Addison a été jointe l'étude du syndrome de l'insuffisance surrénale dont la maladie d'Addison ne représente qu'une modalité. Enfin le chapitre de l'obésité a été complètement remanié.

Cette sèche énumération montre assez que l'auteur a mis son œuvre au courant des progrès les plus récents de la thérapeutique.

ALFRED MARTINET.

BIBLIOGRAPHIE

2219. — **M. Jacoby.** — EINFUHRUNG IN DIE EXPERIMENTELLE THERAPIE. 1 vol. in-8°, de VI-180 pages, avec tracés. Prix : 5 marks. (*Julius Springer*, éditeur, à Berlin.)

2220. — **A. Nepveu.** — LE NEZ ET LA GORGE. 1 vol. petit-in-8°, de 95 pages, avec 48 figures. Prix : 1 fr. (*Larousse*, éditeur.)

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale. — M. G. Hayem commencera le cours de clinique médicale le jeudi 10 Novembre 1910, à 10 heures 1/2, au pavillon Moïana, et le continuera les samedis, mardis et jeudis suivants.

Programme de l'enseignement. — Tous les jours, visite à 9 heures. — Lundi, 10 h. 1/2 : Leçon de technique clinique. — Mardi, 9 heures : Examen des malades nouveaux et leçon au lit du malade. — Mercredi, 10 h. 1/2 ; Leçon et démonstration d'anatomie pathologique, de bactériologie, de physique et chimie appliquées à la clinique. — Jeudi, 10 h. 1/2 : Leçon à l'amphithéâtre sur le traitement des maladies de l'estomac. — Vendredi, 9 heures : Consultation spéciale sur les maladies de l'estomac. — Samedi, 9 heures : Examen des malades nouveaux et leçon au lit du malade.

La leçon du lundi sera faite par M. Pater, chef de clinique ; celle du mercredi par MM. G. Rosenthal et Agasse-Lafont, chefs de laboratoire et anciens chefs de clinique.

La consultation du vendredi sera faite par M. Bensaude, médecin des hôpitaux, ancien chef de clinique.

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — M. le professeur Gilbert a commencé son enseignement clinique à l'Hôtel-Dieu, le lundi 7 Novembre, à 9 heures du matin.

Sa première leçon à l'amphithéâtre Trousseau aura lieu le samedi 19 Novembre, à 10 h. 1/2, et les leçons ultérieures auront lieu dans le même amphithéâtre les mercredis et samedis suivants, à la même heure. Visite et examen des malades, tous les matins, à 9 heures (salles Saint-Christophe et Sainte-Jeanne).

Enseignement complémentaire. — *Propédeutique et séméiologie* : Séméiologie clinique proprement dite, tous les matins, à 9 heures, avec l'aide du chef de clinique, M. Herscher, et des chefs adjoints, MM. Lippmann et Jomier. Technique des procédés de laboratoire, applicables à la clinique, le vendredi, à 11 heures, avec la même assistance.

Anatomie pathologique et bactériologie : Présentation des pièces d'autopsie, des coupes histologiques et des cultures microbiennes afférentes à la précédente semaine, le lundi, à 11 heures, avec l'aide du chef de laboratoire d'anatomie pathologique, M. Villaret.

Thérapeutique : Rédaction d'ordonnances, le mercredi, à 11 h. 1/2 ; corrections d'ordonnances, le jeudi, à 11 heures, avec l'aide de M. Deval, pharmacien, chef du laboratoire de chimie et techniques de petite chirurgie médicale. Physiothérapie pratique, le mardi, à 11 heures, avec l'aide des préparateurs ; électrothérapie et radiothérapie, par M. Guilleminot ; massothérapie et kinésithérapie, par M. Durey ; hydrothérapie et thermothérapie, par M. Dausset.

Clinique chirurgicale. — M. le professeur Paul Reclus a commencé son Cours de Clinique chirurgicale au lit des malades, le jeudi 3 Novembre 1910, à 9 heures, à l'Hôtel-Dieu, et fera sa première leçon théorique (amphithéâtre Chomel), le vendredi 18 Novembre, à 10 heures. Il les continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants.

Lundi : Technique des opérations qui doivent être pratiquées avec l'anesthésie locale et exécution de ces opérations sous les yeux des élèves. — Mercredi : Examen clinique et présentation de malades à l'amphithéâtre. — Vendredi : Leçons théoriques (une série de leçons seront consacrées aux accidents du travail). — Les autres jours, à 9 heures. Examen clinique au lit des malades ; à 10 h. Opérations à l'amphithéâtre Chomel.

Les Conférences complémentaires seront faites par MM. Piquand et Kendirdjy, chefs de clinique, Lesné, médecin des hôpitaux, et Dreyfus, chefs de laboratoire.

Clinique gynécologique. — M. le professeur S. Pozzi commencera ses leçons de clinique le lundi 14 Novembre 1910, à 10 heures du matin, et les continuera les vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Programme de l'enseignement. — Lundi, 10 heures : Leçon clinique (amphithéâtre des Cours), par le professeur ; 11 heures : Visite des malades (salles Broca, Alphonse Guérin, Récamier, Huguier). — Mardi, 9 heures : Séméiologie de l'appareil digestif, par M. R. Gaultier ; 10 heures : Opérations, par le professeur. — Mercredi, 9 heures : Electrothérapie gynécologique (laboratoire d'électrothérapie), par M. Dimier ; 10 heures : Examen clinique des malades du service par les élèves, sous la direction de M. X. Bender, chef de clinique (amphithéâtre des Cours). — Jeudi, 9 heures : Démonstrations de technique gynécologique, par M. R. Proust, agrégé ; 10 heures : Opérations, par le professeur. — Vendredi, 9 heures : Maladies des voies urinaires de la femme : cystoscopie, uroscopie, par M. Luys (salle de pansements) ; 10 heures : Leçon clinique, par le professeur, au lit des malades et à la consultation. — Samedi, 9 heures : Anatomie pathologique et démonstrations histologiques avec projections (laboratoire d'anatomie pathologique et de bactériologie), par M. Latteux, chef du laboratoire ; 10 heures : Opérations, par le professeur.

Consultation tous les matins, de 9 à 10 heures, sous la direction de M. F. Jayle.

Clinique des maladies mentales et de l'encéphale. — M. le professeur Gilbert Ballet inaugurera le cours de clinique des maladies mentales et de l'encéphale par une série de douze leçons consacrées aux notions élémentaires de psychiatrie indispensables au praticien. Six de ces leçons auront lieu à la Faculté le mercredi, à 6 heures ; six autres consacrées aux démonstrations cliniques et qui alterneront avec les premières, à l'asile clinique (Sainte-Anne), le dimanche à 10 heures.

La première des leçons de cette série sera faite le mercredi 9 Novembre, dans le grand amphithéâtre de la Faculté.

Les leçons de la seconde série, qui succèderont à celles de la première, auront lieu, comme les années précédentes, à la clinique de Sainte-Anne, le dimanche et le mercredi à 10 heures, à partir de Janvier.

Visite des malades dans les salles et examen clinique. — Les mardis et vendredis, sous la direction de M. Laignel-Lavastine, agrégé, médecin des hôpitaux, à partir du mardi 15 Novembre, à 9 heures. Pour assister à ces visites, les élèves devront se faire inscrire à la clinique. L'inscription est gratuite.

Cours théorique de psychiatrie. — MM. Delmas et Barbé, chefs de clinique des maladies mentales, commenceront ce cours à l'amphithéâtre de la clinique des maladies mentales à l'asile Sainte-Anne, le lundi 14 Novembre 1910, à 9 heures, et le continueront les lundis et jeudis suivants à la même heure.

Examens de malades et rédactions d'observations et de rapports. — MM. Delmas et Barbé, chefs de clinique, dirigeront ces exercices pratiques qui se feront à la clinique des maladies mentales les lundis et jeudis à 10 heures, et commenceront le jeudi 17 Novembre 1910, à la même heure.

Exercices pratiques de psychologie. — M. G. Dumas, professeur adjoint à la Faculté des lettres, chef du laboratoire de psychologie expérimentale, dirigera les exercices pratiques de psychologie les samedis à 9 h. h. 1/2 (laboratoire de psychologie).

Cours technique de psychologie appliquée à la clinique mentale par M. G. Dumas, le samedi à 11 heures. La date d'ouverture de ce cours sera annoncée ultérieurement.

Clinique des maladies du système nerveux. — M. Henri Claude, agrégé, chargé du Cours, commencera le Cours de Clinique des maladies du système nerveux, le mardi 15 Novembre 1910, à 10 heures du matin (hospice de la Salpêtrière), et le continuera les vendredis et mardis suivants, à la même heure. Les mercredis : Consultation externe à 9 h. 1/2. Les samedis : Visite dans les salles à 9 h. 1/2.

Clinicat. — M. J. L. Chirié est nommé chef de clinique adjoint à la clinique Tarnier.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Lariboisière. — M. Paul Le Gendre reprendra ses Conférences de pratique médicale (1910-1911). Thérapeutique usuelle et Déontologie, à l'amphithéâtre, le samedi 12 Novembre, à 10 h. 1/2 du matin, et les continuera les samedis suivants.

Première conférence : L'étudiant en médecine.

Tous les matins, à 9 h. 1/2, au lit des malades (salles Grisolle et Bernutz), les élèves du service sont exercés à formuler les indications thérapeutiques.

Hôpital Necker. — M. Louis Rénon commencera le vendredi 11 Novembre, à 10 h. 1/2 du matin, à l'amphithéâtre Laënnec, une série de sept Conférences pratiques sur le Traitement scientifique actuel de la tuberculose pulmonaire.

Ces Conférences auront lieu dans l'ordre suivant : 11 Novembre. L'esprit d'un traitement scientifique réel de la tuberculose pulmonaire. — 18 Novembre. Le traitement « rationnel » simple par l'hygiène, le repos, la cure d'air et l'alimentation. — 25 Novembre. Le traitement biologique « spécifique » par les sérums. — 2 Décembre. Le traitement biologique « spécifique » par les tuberculines. — 9 Décembre. La chimiothérapie. — 16 Décembre. La physiothérapie. — 23 Décembre. Le traitement opothérapique glandulaire et le traitement chirurgical.

Hôpital Saint-Louis. — Conférences dermatologiques : MM. Brocq, Thibierge et Darier reprendront leurs réunions hebdomadaires avec présentation de malades le samedi 12 Novembre à 9 h. 3/4 à la salle de Conférences du Musée, et les continueront les samedis suivants à la même heure, excepté le premier samedi de chaque mois.

NOUVELLES

« Les Dimanches du praticien ». — Dimanche 13 Novembre, à 10 h. 1/2, au laboratoire Carrion, 54, faubourg Saint-Honoré; M. Aubourg exposera la question nouvelle et si intéressante de la topographie intestinale chez l'homme vivant.

Le sujet de la Conférence sera : *La Radiographie rapide de l'estomac et de l'intestin*, avec présentation de clichés de chacun des segments du tube digestif (estomac, pylore, duodénum, intestin grêle, confluent iléo-cæcal, côlons, rectum).

CONCOURS

Internat. — Lecture des copies. — **Anatomie.** — *Séance du 4 Novembre.* — Ont obtenu : MM. Turnesco, 5; Trousset, 6; Schoofs, 8; Richard (G.-H.), 11; Dedet, 9; Salès, 9; Bloch (S.), 10; Achard (P.), 10; François, 11; Coppin, 10.

Séance du 6 Novembre. — Ont obtenu : MM. Bouttier, 8; Netter (R.), 11; Prigent, 10; Pierret, 10; Ribo, 7; Paraf, 8; Eudel, 6; Chatellier, 9. Mlles Cosmovici, 8; Pouzin, 7.

Séance du 7 Novembre. — Ont obtenu : MM. Vincentelli, 4; Dutheillet de Lamothe, 11; Bertin, 10; Vallery-Radot (P.), 6; Monod (R.), 10; Angot, 8; Benoist-Pilloire, 7; Denet, 3; Frette, 8; Marcassus, 9.

Pathologie. — *Séance du 4 Novembre.* — Ont obtenu : MM. Pottecher, 7; Juin, 10; Paley, 12; Sanjurjo, 10; Meugé, 11; Farhat, 2; Pineau (Alf.), 7; Morisson-Lacombe, 8; Dupradeau, 13; Lœwy, 10; Durœux, 11.

Séance du 7 Novembre. — Ont obtenu : MM. Jacob, 7; Baille, 5; Lamare, 10; Richard (G.-A.), 7; Gatellier, 14; Prunier, 8; Larcher, 8; Lehmann (P.), 6; Deville, 7; Miégeville, 11; Portret, 6.

Séance aujourd'hui à 5 heures.

Externat. — **Anatomie.** — *Séance du 4 Novembre.* — *Rapports des reins.* — Ont obtenu : MM. Faure, 15; Fremond, 8; Frucht, 14 1/2; Gaubert; Hufnagel, 17 1/2; Hemmardinger, 16; Feis-Larrouy, 15; François, 17; Guillouet, 13; Gourcerol, 11; Grisoni, 8; Gondal, 14; Favory, 15; Gaudefroy, 13; Ganglia, 10; Guiollot, 14; Fatou, 15; Fresney, 9, Mlle Golgogsky, 8.

Séance du 7 Novembre. — *Articulations coxo-fémorales.* Ont obtenu : MM. Folley; Goy, 13; Guilbamon, 14; Garnier, 17; Guilloux, 8; Grimaldi, 12; Gaumet, 11; Grimbert, 13; Fradkine, 13; Imbert (J.), 13; Fliniaux, 17; Guennou, 11; Fafalio, 14 1/2; Funk, 10; Grillet, 17; Furet, 18; Forestier, 15; Ginestet. Mlles Jacob, 13; Hochberg, 15.

Séance aujourd'hui, à 4 h. 1/2.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, boul. Saint-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

Docteur reprendrait *poste avec fixe*. Ecr. *P. M.*, n° 398.

Place médecin vacante dans grande ville du Midi. Conviendrait à ancien interne. S'adresser à M. Desfosses, à *La Presse Médicale*.

Delaunay-Belleville, 10-14 HP. 4 cyl., 1909, parfait état, pneus 120, jantes Vinet, double phaëton léger, capote cuir, pare-brise, tablier, lanternes, accessoires, pneus neufs rechange, 8.000 fr. S'adr. concierge, 18, r. Marignan (8e).

Pour Docteur, anc. int. des hôpitaux, situation de *médecin-adjoint résidant*, dans établissement médical 1er ordre, clientèle riche, Paris. 3.600 fr. fixe, logé, nourri. Après une année participation. Répondre *P. M.* n° 400.

Le 606. — Le Dr Milian, médecin des hôpitaux, fera à l'*hôpital de la Charité*, amphithéâtre Potain, une série de quatre leçons sur le 606, sa technique, ses accidents, ses résultats, contre-indications, etc. Ces leçons auront lieu chaque jeudi, de 11 heures à midi. *La 1re leçon aura lieu le jeudi 10 Novembre à 11 heures.* Se faire inscrire, dès maintenant, auprès du concierge de l'hôpital de la Charité, car le nombre des auditeurs sera limité. Le droit d'inscription est de cinq francs.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris.... 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements...... 10 fr.
Union postale............ 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX
M. Marfan. La chaire de thérapeutique à la Faculté de médecine de Paris. Leçon inaugurale.

LE MOUVEMENT MÉDICAL
Ch. Lenormant. Le cathétérisme urétéral dans le traitement de l'anurie calculeuse.

SOCIÉTÉS DE PARIS
Académie des sciences — Influence de la douleur sur les tracés ergographiques de la fatigue. — Action oculaire expérimentale et chronique des poussières et vapeurs de bitume.

ANALYSES

MÉDECINE PRATIQUE
Les injections sous-cutanées d'oxygène dans les asphyxies. — La réduction des fractures simplifiées par le massage.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

CHRONIQUE
H. R. Guy Patin

LIVRES NOUVEAUX
Paul Ehrlich et Hata. La chimiothérapie expérimentale des spirilloses.

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

GUY PATIN

Guy Patin, tout le monde sait qu'il fut docteur régent et par deux fois doyen de notre Faculté. Tout le monde sait qu'il a écrit des lettres qui ont eu l'honneur de l'impression, et ces lettres on en parle, on les vante, mais rarement on les lit. Elles forment un assez gros recueil, plein de traits piquants et d'anecdotes curieuses. Ecrites au jour le jour, elles narrent les faits, les intrigues, les scandales de l'époque. Elles fournissent à l'historien des documents, mais des documents un peu suspects. « Il y en a où il paroît une effroyable malice et une hardiesse prodigieuse à donner un tour criminel à toutes choses. » (*Nouvelles de la république des lettres*, Avril 1684, p. 115.)

Ménage affirme que « les lettres de Guy Patin sont pleines de faussetés.... M. Patin, dit-il, ne prenoit pas de précaution dans ce qu'il écrivoit et la préoccupation lui faisoit croire mille choses qui n'étaient pas » (*Menagiana*, p. 279).

Telle qu'elle est, l'œuvre épistolaire de Guy Patin mérite d'être connue. Aussi devons-nous féliciter le savant érudit et modeste qui se cache sous le pseudonyme de Pierre Pic de nous en avoir donné des extraits[1]. Cet ouvrage *ad usum medicorum* a été édité par Steinheil avec le plus grand soin et le meilleur goût artistique. Il est enrichi de 76 portraits qui nous font connaître les hommes, plus ou moins célèbres, qui furent en relation avec notre auteur.

Guy Patin était assez laid et la gravure qu'on trouve dans l'ouvrage de M. Pic, comme la toile qu'on peut voir à la Bibliothèque de la Faculté, donne simplement l'impression d'un Picard futé et malin. Aussi est-on surpris, en contemplant ses traits, d'apprendre que « Feu Monsieur Huguetan, avocat de Lion qui le connaissoit particulièrement, trouvoit qu'il donnoit de l'air à Cicéron, dont on voit la statue à Rome ». (*Éloge de Guy Patin*. Lettres. Ed. de Genève, 1691.) Si on l'a comparé pour le physique au grand orateur romain, on l'a mis en parallèle pour le style avec nos meilleurs écrivains. « Il disoit les choses avec un froid de stoïcien, mais il emportait la pièce et, sur ce chapitre, il eût donné des leçons à Rabelais. On disait qu'il avait commenté cet auteur et qu'il en savait tout le fin. » (*Ibid.*)

1. Pierre Pic. — « Guy Patin ». 1 vol. de LXVIII-300 p., Steinheil, éd., Paris, 1911.

L'éloge est vraiment outré. Parcourez le recueil que vient de donner M. Pic. Vous prendrez grand plaisir à sa lecture, mais vous vous demanderez comment on a pu faire une telle comparaison.

Sans suivre aucunement l'ordre chronologique, M. Pic a extrait les passages qui pouvaient le plus vivement intéresser le public médical. On lira, avec intérêt, une série de lettres, où Patin se montre critique impitoyable. Tous ses confrères y passent, même ses meilleurs amis; nul n'échappe à la malignité de ses traits. Ce recueil de médisances et de calomnies professionnelles fait un contraste curieux avec l'urbaine et douce confraternité qui règne de nos jours. Il est vrai qu'à cette époque déjà lointaine, on avait de l'esprit.

Guy Patin avait l'horreur des nouveautés. Il méprisait le temps présent. « Je ne vois plus, dit-il, que de la vanité, de l'imposture et de la fourberie. Dieu nous a réservés pour un siècle fripon et dangereux. » (*Lettre* CCXCIII, Ed. de Genève 1691, t. II, p. 561.)

Ses idées médicales procèdent de son horreur pour le progrès. Il s'en tient à Galien et à ceux qui l'admirent. Il combat la découverte de Harvey, et ne peut se résoudre à admettre la circulation du sang. Il fait une guerre acharnée aux drogues nouvelles et notamment au quinquina et à l'émétique. Il s'en prend d'ailleurs à tous les médicaments et poursuit de ses traits acérés les chirurgiens et les apothicaires.

Ce réactionnaire médical avait cependant l'esprit frondeur. C'est qu'il traitait avec le même scepticisme les découvertes scientifiques et les superstitions religieuses. Il réserve ses tendresses pour les Jansénistes, se réjouit du succès qu'obtiennent *les Provinciales* et accable de ses sarcasmes les jésuites, « ces maîtres passefins, ces carabins sortis de la brayette du Père Ignace » (Pic, *loc. cit.* p. XXXI). Il les accuse même de favoriser la pratique des avortements. « Il court icy, nous dit-il, un Libelle de huit pages in-4° par lequel il est prouvé que le crime dont la dame Constantin, sage-femme est, depuis peu accusée n'est qu'une suite de la doctrine des jésuites et aussi pour détromper les dames qui se laissent abuser par cette erreur sous prétexte que ces pères l'enseignent dans leurs Livres » (Lettre CLXXXV, t. II, p. 19). Ces réflexions lui ont été suggérées par un procès retentissant. Je n'en ai pas trouvé mention dans le recueil publié par M. Pic. Je crois donc intéressant d'en dire un mot.

M[lle] de Guerchi, après avoir été successivement la maîtresse du duc de Joyeuse, du commandant de Jars, de Jeannet de Castille et de plusieurs autres, et après avoir eu quatre ou cinq enfants, devint grosse du duc de Vitry (*Galanteries des Rois de France*, Bruxelles, 1694, t. II, p. 198 et suiv.). Bien qu'elle fût ravie de ce « gage d'amitié », le duc la conduisit chez une sage-femme nommée Constantin. « On dit que sa maison étoit un Bordel public et que quantité de garces alloient accoucher là-dedans, *vel abortum passuræ* (*Lettre* CLXXXVIII, t. II, p. 136). M[lle] de Guerchi mourut dans l'opération. La sage-femme fut condamnée à être pendue et étranglée. Le procureur général appela de la sentence *a minima*. Il voulait qu'elle fût brûlée toute vive. C'est que cette affaire d'avortement, qui était aussi banale à cette époque qu'elle le serait de nos jours, avait causé un gros scandale. « Les vicaires généraux et les pénitenciers se sont allés plaindre à M. le premier président que, depuis un an, six cents femmes, de conte fait, se sont confessées d'avoir tué et étouffé leur fruit » (*Lettre* CLXXXIV, 2 Juin 1660, t. II, p. 113). Ce qui ajoutait à l'horreur des crimes, c'est qu'en dépeuplant la France, on peuplait les limbes. Les enfants ayant été tués avant d'avoir reçu le baptême, leurs âmes allaient se morfondre dans ce séjour peu enviable. C'est ce que dit expressément Tertullien, et Guy Patin avait indiqué le passage au Lieutenant criminel lorsqu'on faisait le procès à la Constantin (*Lettre* CLXXXVIII, t. II, p. 137).

La lecture du passé nous console, on le voit, du temps présent. Au XVII[e] comme au XVI[e] siècle, les avortements provoqués étaient aussi fréquents qu'aujourd'hui, si fréquents qu'en 1557, on avait promulgué une loi condamnant à mort les femmes qui auraient caché ou leur grossesse ou leurs couches. Cependant, nous dit de Thou, il ne se passait pas de semaines que les Juges criminels de Paris ne missent sur la sellette une ou plusieurs femmes accusées de « parricide »[1]. Mais un passage d'Henri Estienne vient nous rassurer en nous apprenant que cette loi ne fit jamais périr que des servantes (*Apologie pour Hérodote*, livre I, chap. XVII).

Malgré sa verve caustique, Guy Patin « avait l'âme droite et le cœur bien placé. Il étoit passionné pour ses amis, affable et officieux envers tout le monde et particulièrement envers tous les étrangers et les savants » (Eloge de Guy Patin, *loc. cit.*). Il semble avoir eu une affection profonde pour ses enfants, mais l'aîné lui donna bien des sujets de mécontentement. Son autre fils, Charles Patin, avait débuté brillamment. A l'âge de 6 ans, il parlait couramment le latin. A 14 ans, il soutint deux thèses, l'une grecque, l'autre latine, sur toute la philosophie. Le nonce du pape, trente-quatre évêques et plusieurs personnes de qualité assistèrent à l'argumentation qui dura plus de cinq heures et se termina à l'avantage du candidat. Il y a de quoi faire frémir les pédagogues modernes qui redoutent tellement les effets du surmenage mental. Sa culture littéraire n'empêcha pas Charles Patin d'étudier le droit et la médecine. Il exerça son art avec le plus grand succès, enseigna l'anatomie avec éclat, mais sa

1. Les auteurs des XVI[e] et XVII[e] siècles employaient souvent le mot de parricide pour désigner les crimes qu'ils jugeaient particulièrement monstrueux et notamment les infanticides.

carrière fut brusquement interrompue. Des poursuites engagées contre lui le forcèrent à s'exiler. Il fut condamné par coutumace aux galères perpétuelles. Il se retira à Padoue où il enseigna la chirurgie et devint célèbre par ses travaux de numismatique qui ont fait époque dans la science.

Quelle fut la cause de cette condamnation sévère? Charles Patin veut qu'on n'essaye pas de soulever le voile : *velum hic protandamus*. On prétend qu'il fut condamné pour avoir possédé dans sa bibliothèque trois livres séditieux : l'anatomie de la messe, de Pierre Dumoulin, le mémoire rédigé par Fouquet pour sa défense, l'Histoire galante de la Cour de Bussy-Rabutin; « Je pense, dit Guy Patin, que ces trois livres ne sont qu'un prétexe et qu'il y a quelque partie secrète qui en veut à mon fils. » M. Pic a essayé de percer le mystère. Si Guy Patin n'avait pas le physique d'un séducteur, son fils Charles était remarquablement beau. Peut-être s'est-il agi d'une intrigue amoureuse. M. Pic fait remarquer que l'exil de Charles eut justement lieu à l'époque où commençait la faveur de la Montespan (1668) et qu'en 1681, quand la favorite fut supplantée par la veuve Scarron, le roi fit offrir sa grâce à l'exilé. « De quelle grâce veut-on me parler? répondit-il fièrement, je ne connais pas mon crime. »

L'explication de M. Pic est admissible, mais elle ne s'appuie sur aucune preuve. Si elle est exacte, il est étonnant que ni Bussy-Rabutin, ni l'auteur de *La France galante*, qui ont rapporté tant d'histoires scandaleuses sur Louis XIV et sur ses favorites, n'y fassent pas allusion.

L'exil de son fils Charles semble avoir porté un coup funeste à Guy Patin. Il succomba à une pneumonie quatre ans plus tard, le 30 Mars 1672, à l'âge de 71 ans.

La plupart de ses lettres sont adressées à son ami Charles Spon, médecin à Lyon. Les réponses sont restées inédites. M. Pic a eu la bonne idée d'en publier dix-neuf. Elles terminent cet intéressant volume qui prendra place dans la bibliothèque de nos confrères, à côté des *Heures libres* et des *Pilules apéritives à l'extrait de Montaigne*, que, pour notre plaisir et pour notre instruction, M. Pic a déjà publiées.

H. R.

LIVRES NOUVEAUX

Paul Ehrlich et Hata. — ***La chimiothérapie expérimentale des spirilloses*** (syphilis, fièvre récurrente, spirillose des poules, frambœsia), avec contribution de Nichols (New-York), Iversen (Saint-Pétersbourg), Bitter (le Caire) et Dreyer (le Caire). 1 volume in-8° de 164 pages avec 27 figures dans le texte et 5 planches. Prix : broché, 6 M., relié, 7 M. (Julius Springer, éditeur, Berlin).

Après une préface d Ehrlich, Hata (de Tokio) rapporte ses nombreuses et minutieuses expériences sur la *chimiothérapie des spirilloses*. Il essaya, dans la fièvre récurrente et la spirillose des poules, successivement l'atoxyl, l'arsacétine, l'arsénophénylglycine, l'arsénophénol, l'atoxylate de mercure, le dioxydiamidoarsénobenzol et d'autres dérivés arsenicaux. Dans la syphilis du lapin, il arriva à guérir la kératite et la syphilis du scrotum avec le dioxydiamidoarsénobenzol.

Nichols étudie ensuite l'*action du 606 sur le spirochète pertenuis* (frambœsia) sur des lapins et des singes. Vingt-quatre heures après l'injection, on ne pouvait plus déceler de spirochètes.

Puis Iversen (de Saint-Pétersbourg) étudie la *chimiothérapie de la fièvre récurrente*. Il conclut qu'avec le 606 on possède un médicament qui anéantit dans le sang circulant les spirochètes de la fièvre récurrente avec une certitude mathématique et sans nuire au malade.

Il existe ici une *therapia sterilisans magna* effective et ce n'est pas un des succès les moins brillants de la chimiothérapie moderne.

Bitter et Dreyer (du Caire) confirment ces données en rapportant quelques cas de fièvre récurrente traités au Caire.

Ehrlich, dans un article terminal, expose comment, en partant de l'atoxyl, il a été amené à créer un nouveau produit arsenical, le 606, où, par des substitutions, il a réussi à abaisser la toxicité globale, tout en augmentant les propriétés tréponémicides. Il passe en revue les indications, les contre-indications, les résultats obtenus dans la syphilis avec l'arsénobenzol. Il insiste surtout sur ce fait, qu'il n'existe pas à sa connaissance de troubles oculaires causés par le 606, et que, sur les cas de morts signalés, un seul (celui de Spielhoff) relève du médicament; encore ce dernier était-il mal préparé.

Un index bibliographique des articles parus sur le 606 termine l'ouvrage.

R. B.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE D'ORTHOPÉDIE

Sommaire du n° 6.

Mémoires originaux :

Froelich. — Considérations sur la scoliose des adolescents. La scoliose et l'école (avec figures dans le texte).

Demoulin et Douay. — Décollement de l'épiphyse du tibia avec fracture du péroné par abduction (planche VI) (avec figures dans le texte).

P. Tridon. — La 7e côte cervicale. Etude anatomique et clinique (avec figures dans le texte) [*fin*].

A. Mouchet et M. Séguinot. — Deux cas de luxation traumatique de la hanche chez l'enfant.

E. Kirmisson. — Sur un point particulier de l'histoire de la coxalgie double. Nécessité de respecter, en pareil cas, la luxation iliaque lorsqu'elle s'est produite d'un côté.

Revue des Congrès :

P. Grisel. — VIe Congrès de gynécologie, d'obstétrique et de pédiatrie, Toulouse, 22-27 Septembre.

LABORATOIRES CLIN

VIN NOURRY IODOTANÉ

Exempt de tout iodure alcalin; Goût agréable;
Assimilation parfaite. Succédané de l'huile de Foie de Morue.

Chaque cuillerée à soupe contient { Cinq centigr. d'iode; Dix centigr. de Tanin; } en combinaison.

INDICATIONS : Lymphatisme, Anémie, Menstruation difficile, Affections pulmonaires torpides.

DOSE : Adultes, une cuillerée à soupe / Enfants, une ou deux cuillerées à café } aux repas. 864

ÉLIXIR DÉRET bi-iodé

Solution vineuse à base d'iodure double de Tanin et de Mercure.

Chaque cuillerée correspond à un centigramme de biiodure de mercure.

SYPHILIS — MALADIES CUTANÉES

Ne provoque ni Hydrargyrisme, ni Diarrhée.
Évite par la façon dont il est présenté les soupçons de l'entourage.

DOSE : De une à deux cuillerées à soupe par jour. 867

SOLUTION DE SALICYLATE de SOUDE du Dr CLIN

Dosage rigoureux; Pureté absolue; Goût agréable.

2 grammes de Salicylate de Soude par cuillerée à soupe.
50 centigr. de Salicylate de Soude par cuillerée à café.

Le Meilleur Mode d'administration du Salicylate de Soude. 865

SOLUTION d'ANTIPYRINE du Dr CLIN

D'un dosage rigoureux, d'une pureté absolue.
Évite aux malades les effets accessoires de l'Antipyrine.

Un gramme d'Antipyrine pure par cuillerée à soupe.

Se vend par flacons et par demi-flacons. 868

PILULES du Dr MOUSSETTE

Chaque Pilule exactement dosée contient :
Un cinquième de milligramme d'Aconitine cristallisée, 5 centigrammes de Quinium.

INDICATIONS : Névralgies, Migraines, Sciatique, Affections Rhumatismales.

DOSES : Deux par jour; une le matin et une le soir, en augmentant s'il y a lieu, suivant la susceptibilité du sujet. 866

DRAGÉES de Fer Rabuteau

Lauréat de l'Institut, Prix de Thérapeutique.

à base de Protochlorure de Fer chimiquement pur
Facilement solubles dans l'estomac, absorbées à l'état de Chloro-Albuminate de fer.
Considérées dans les travaux les plus récents comme le *Véritable spécifique de la Chloro-Anémie.*

INDICATIONS : Chloro-Anémie, Convalescence, Épuisement.

Ne déterminent ni constipation, ni diarrhée. 869

COMAR & Cie — PARIS

17, rue d'Athènes PARIS — **COMPAGNIE FRANÇAISE DES PEROXYDES** — 17, rue d'Athènes PARIS

Prescrire toujours " EKTOGAN-BOCQUILLON " Exiger Flacon d'emballage

Poudre EKTOGAN-BOCQUILLON
(En flacon-poudreur, 15 grammes)

Pommade EKTOGAN-BOCQUILLON

Emplâtre EKTOGAN-BOCQUILLON

Savon EKTOGAN-BOCQUILLON

Littérature et Échantillons :

Flacon-Poudreur Ektogan-Bocquillon (Déposé : Ne se détaille pas.)





Pommade Ektogan-Bocquillon (Vaselines et préparations spéciales.)

Ovules, Crayons, Bougies, Suppositoires à l'EKTOGAN;

Pansement, Gaze, Mèche, Coton hydrophile à l'EKTOGAN.

Ne pas omettre les mots " EKTOGAN-BOCQUILLON "

BOCQUILLON-LIMOUSIN, 2bis, rue Blanche.

IODALOSE GALBRUN

IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE

L'IODALOSE EST LA SEULE SOLUTION TITRÉE DU PEPTONIODE
Première Combinaison directe et entièrement stable de l'*Iode* avec la *Peptone*
DÉCOUVERTE EN 1896 PAR E. GALBRUN, DOCTEUR EN PHARMACIE
(Communication au XIIIe Congrès International, Paris 1900).

Remplace Iode et Iodures dans toutes leurs applications
SANS IODISME

Arthritisme, Goutte, Rhumatisme, Artériosclérose, Maladies du Cœur et des Vaisseaux, Asthme, Emphysème, Lymphatisme, Scrofule, Affections Glandulaires, Rachitisme, Goître, Fibrome, Syphilis, Obésité.

Vingt gouttes IODALOSE *agissent comme un gramme Iodure alcalin.*
DOSES MOYENNES : Cinq à vingt gouttes pour les Enfants, dix à cinquante gouttes pour les Adultes.

DEMANDER BROCHURE sur l'IODOTHÉRAPIE PHYSIOLOGIQUE PAR LE PEPTONIODE.
LABORATOIRE GALBRUN, 18, Rue Oberkampf, PARIS.

VALS

SAINT-JEAN Maux d'Estomac, Appétit, Digestions

PRÉCIEUSE Foie, Calculs, Bile, Diabète, Goutte.

MARIE Eau de Table, légère, limpide et gazeuse.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE des EAUX, VALS (Ardèche)

CHATEL-GUYON MIRATON

Pastilles Laxatives
Comprimés
Sallia (Sels Purs)
Eau de Cure

CONTRE LA CONSTIPATION

FACULTÉ DE PARIS

Clinique ophtalmologique. — La première leçon de M. le professeur DE LAPERSONNE est reportée du vendredi 11 Novembre au vendredi 18 Novembre, 10 heures, à l'Hôtel-Dieu (amphithéâtre Dupuytren).

Hygiène. — M. le professeur CHANTEMESSE a commencé le Cours d'hygiène, le jeudi 10 Novembre 1910 à 3 heures (grand amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les samedis, mardis et jeudis suivants.

Objet du Cours : Prophylaxie des maladies transmissibles. Hygiène urbaine.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital de Bicêtre. — A partir du 15 Novembre 1910, M. J. ROUBINOVITCH dirigera dans son service, tous les matins, à 10 heures, des *Exercices cliniques et médico-légaux de pathologie mentale*, à l'usage des *étudiants* et des *praticiens*.

Il fera tous les jeudis, de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2 du matin, une *polyclinique* à la consultation externe de son service pour les maladies mentales des adultes et des enfants.

Pour prendre part aux exercices cliniques et pour assister à la polyclinique, les élèves doivent se faire inscrire dans le service.

L'inscription est gratuite.

Hospice national des Quinze-Vingts. — Les médecins de la Clinique nationale ophtalmologique des Quinze-Vingts commenceront le mardi 15 Novembre des leçons cliniques qui se poursuivront pendant la période scolaire.

Les leçons seront faites, alternativement, tous les mardis à 1 h. 15, par MM. CHEVALLEREAU, VALUDE, et KALT.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Chevalier.* — MM. Sauné, à Aspet (Haute-Garonne).

OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — MM. Dayez, Terrier, à Paris; Courgenou, à Courbevoie (Seine); Dercheu, aux Moulineaux (Seine); Dieulafé, à Castelnaudary; Lequette, à Liévin (Pas-de-Calais); Magnan, à Dié; Perraudeau, à Saint-Ouen (Seine); Servant, à Tours; Villedary, à Saint-Vincent-de-Comuzac (Dordogne); Waquet, à Lorient.

OFFICIER D'ACADÉMIE. — MM. Augé, Voillemot, à Paris; Angellier, à Cluny; Aumont, à Caumont (Calvados); Béchard, à Nice; Billard, à Malesherbes (Loiret); Bourée, à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or); Bourret, à Saint-Louis (Sénégal); Cartrou, médecin-major de 2e classe; Châtel, à Ercée-en-Lamée (Ille-et-Vilaine); Christiaens, à Lille; Daviot, à Domont (Seine-et-Oise); Debray, à Creil (Oise); Delardrière, à Calais; Gazin, à Tarbes; Gout, à Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône); Grimaud, à Bellegarde (Gard); Guyart, à Malesherbes (Loiret); Magne, à Chalon-sur-Saône; Maupomé, à Montégut (Hautes-Pyrénées); Michel, à Ancenis; Poirier, à Rochefort-en-Terre (Morbihan); Ramond, à Bordeaux; Routier, à Castres; Sabut, à Vichy (Allier); Stotz, à Montpellier; Tanche, à Armbouts-Cappel (Nord); Wendling, à Raon-l'Etape.

Physique biologique. — A partir du samedi 12 Novembre, M. MARAGE fera à la Sorbonne, chaque samedi, à 5 heures, un cours libre sur la voix parlée et chantée.

Ordre des leçons : Respiration. Mesure de la capacité vitale : défauts dans la respiration, exercices respiratoires. Larynx et laryngoscope : cordes vocales, leurs usages.

Bouche et résonnateur supra-laryngiens. Vibrations acoustiques simples et composées : rôle des résonnateurs. Voyelles, leur formation, leur inscription.

Photographie de la voix; usage des tracés; l'artiste constate ses qualités, il voit ses défauts et les moyens d'y remédier.

Consonnes : diction dans la voix parlée; accent tonique; pourquoi il est plus facile de bien parler que de bien chanter.

Voix chantée : divers registres, moyen de les reconnaître par la photographie; diction dans le chant.

Voix parlée.

Travail développé pendant la phonation : portée des diverses voix; acoustique des salles; comment se faire comprendre dans une salle dont l'acoustique est mauvaise. Oreille juste, oreille fausse, oreille musicale; centres auditifs.

Diverses gammes; instruments de musique à son fixe et à son variable. Résumé du cours.

En même temps que les leçons, auront lieu, 56, rue Saint-Jacques, les dimanches, à 4 heures, à partir du 27 Novembre, des travaux pratiques gratuits sur les sujets suivants : Exercices respiratoires : examen du larynx; moulages de la cavité buccale; photographie de la voie; phonographes; qualités des diverses voix; différents registres; leur détermination.

Thérapeutique chirurgicale. — Le lundi 14 Novembre, M. DOYEN commencera à 6 heures du soir, dans la salle de l'hôtel des Sociétés savantes, un Cours privé de thérapeutique chirurgicale avec démonstrations d'anatomie topographique et de technique opératoire.

Ce Cours comprendra 15 leçons; il aura lieu tous les jours, les samedis et dimanches exceptés.

CONCOURS

Internat. — LECTURE DES COPIES. — **Anatomie.** — *Séance du 9 Novembre.* — Ont obtenu : MM. Rousseau (F.), 11; Duvelleroy, 5; Bel, 10; Tissier, 8; Arnaudon, 5; Beloux, 9; Percepied, 7; Bourgeois (F.), 7; Vosy, 5; Mlle Pelletier, 11.

Pathologie. — *Séance du 9 Novembre.* — Ont obtenu : MM. Roulfignac, 11; Ohanianz, 5; Photiadis, 10; Monod (L.), 9; Lanos, 5; Jamin, 6; Lévy, 12; Clap, 7; Ducastaing, 9; Dufour, 9; Pimpaneau, 10.

Externat. — **Anatomie.** — 1re *Séance du 9 Novembre.* — *Muscles de l'éminence thénar et leurs nerfs.* — Ont obtenu : MM. Fouquet, 19; Gardères, 18; Fauchay, 6; Gaume, 17; Maufrais, 17; Menville, 16; Doniol; Dezac-Derecq; Joanny, 7; Pidoux; Barrois, 14; Lipschitz, 5; Patrikios, 18; Lavaux, 10; Gébard, 8; Rechède, 9; Bouillette, 5 1/2; Caracostea, 6; Chevalley, 13; Defiol, 3; Tisseyre; Eschalier, 12; Bonnard, 16; Vidal, 16; Jaillet. Mlles Halpern, 13; Halperson, 12.

2e *Séance du 9 Novembre.* — *Ligaments de l'articulation du coude.* — A obtenu : M. Bascalopoulos, 10.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 23 Novembre, à 1 heure. — M. PERRON : De l'allaitement pendant la gestation dans ses rapports avec le développement des enfants; MM. Pinard, Segond, Delbet, Couvelaire. — M. BOURDIOL : Etude iconographique de la scapulalgie; MM. Segond, Pinard, Delbet, Couvelaire. — M. PANCRAZI : Hermaphrodisme et pseudo-hermaphrodisme; MM. Delbet, Pinard, Segond, Couvelaire. — M. BOUBÉE : De l'influence psychique dans l'entérite mucomembraneuse; MM. Dejerine, Roger, Marfan, André Léri. — M. PHILIPPON : Contribution à l'étude des sarcomes cutanés multiples; MM. Roger, Dejerine, Marfan, André Léri. — M. VERDIER : De la réaction cardio-vasculaire en hydrothérapie; MM. Marfan, Dejerine, Roger, André Léri. M. TISON : Traitement du lupus tuberculeux par les scarifications systématiques et la radiothérapie; MM. Gaucher, Widal, Zimmern, Gougerot. — M. SIGWALT : Traitement des gangrènes par l'air chaud : MM. Gaucher, Widal, Zimmern,

Gougerot. — M. Fège : Massothérapie de l'arthrite blennorragique à la phase aiguë; MM. Widal, Gaucher, Zimmern, Gougerot. — M. Miriel : Contribution à l'étude clinique et thérapeutique des méningites syphilitiques; MM. Widal, Gaucher, Zimmern, Gougerot.

Jeudi 24 Novembre, à 1 heure. — M. Gazeau : Rougeole et tuberculose. Réactions tuberculiniques; MM. Hutinel, Gilb. Ballet, Chauffard, Nobécourt. — M. Ruaud : Manifestations cliniques. Diagnostic et traitement des tumeurs malignes des fosses nasales; MM. Gilb. Ballet, Hutinel, Chauffard, Nobécourt. — M. François : Contribution à l'étude de la diminution du murmure vésiculaire aux sommets. Considérations anatomiques, physiologiques et embryologiques; MM. Gilb. Ballet, Hutinel, Chauffard, Nobécourt. — M. Brachet : Eléphantiasis et tuberculose; MM. Chauffard, Hutinel, Gilb. Ballet, Nobécourt. — M. Goutier : Etude sur les rhumatismes amyotrophiques; MM. Chantemesse, Gilbert, Alb. Robin, Castaigne. — M. Ferry : Contribution à l'étude étiologique du rhumatisme chronique déformant (forme polyarticulaire); MM. Gilbert, Chantemesse, Alb. Robin, Castaigne. — M. Molina : Pathogénie, classification et traitement des dyspepsies; MM. Alb. Robin, Chantemesse, Gilbert, Castaigne. — M. Vincent : La méningite saturnine; MM. De Lapersonne, Quénu, Terrien, Chevassu. — M. Lecœur : Céphalée syphilitique ophtalmoplégique; MM. De Lapersonne, Quénu, Terrien, Chevassu. — M. Rabourdin : Les fractures de la tête du radius et leur traitement chirurgical; MM. Quénu, De Lapersonne, Terrien, Chevassu.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 21 Novembre 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie, Hôtel-Dieu : MM Delbet, Pierre Duval, Proust. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Gaucher, Guillain, Léon Bernard. M. Marfan, censeur ; M. Sicard, suppléant.

Mardi 22 Novembre 1910. — 2e, Chirurgien-dentiste (1re série) : MM. Gilbert, Claude, Terrien. — 2e, Chirurgien-dentiste (2e série) : MM. Alb. Robin, Castaigne, Chevassu. — 2e, Chirurgien-dentiste (3e série) : MM. Gilbert Ballet, Lenormant, Tiffeneau. — 2e, Chirurgien-dentiste (4e série) : MM. Richard, Nobécourt, Lecène. M. Ch. Richet, censeur; M. Nicloux, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Charité : MM. Thoinot, Carnot, Balthazard. — 5e (Deuxième partie) (2e série) Charité : MM. Chauffard, Gougerot, Rathery. M. Pozzi, censeur; M. Anselme Schwartz, suppléant.

Mercredi 23 Novembre 1910. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Pierre Marie, André Jousset. Epreuve pratique. — 1er, Oral : MM. Nicolas, Pierre Duval, Mulon. — 2e : MM. Gariel, Branca, Jean Camus. 3e, Oral (Première partie) : MM. Kirmisson, Retterer, Guériot. — 4e : M. Wurtz, Richaud, Laignel-Lavastine. — 2e, Chirurgien-dentiste (1re série) : MM. Reclus. Marcel Labbé, Tiffeneau. — 2e, Chirurgien dentiste (2e série) : MM. Legueu, Desgrez, Léon Bernard. M. Hartmann, censeur; M. Guillain, suppléant.

Jeudi 24 Novembre 1910. — Médecine opératoire. Ecole pratique : MM. Pozzi, Lecène, Grégoire. Epreuve pratique. — 2e : MM. Ch. Richet, Retterer, Maillard. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Bar, Thiéry, Anselme Schwartz. 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Thoinot, Claude, Balthazard. — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série) : MM. Pierre Marie, Brumpt, Rathery. — 4e : MM. Dupré, Langlois, Tiffeneau. — 2e, Chirurgien-dentiste (1re série) : MM. Wurtz, Carnot, Lenormant. — 2e, Chirurgien-dentiste (2e série) : MM. Desgrez, Okinczyc, Gougerot. M. Prenant, censeur; M. André Broca, suppléant.

Vendredi 25 Novembre 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Reclus, Legueu, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Segond, Lejars, Ombrédanne. MM. Hartmann, censeur; M. Zimmern, suppléant.

Samedi 26 Novembre 1910. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Gilb. Ballet, Widal, Nobécourt. — 5e (Deuxième partie) (2e série) Beaujon : MM. Alb. Robin, Achard, Castaigne. — 5e (Troisième partie), Beaujon : MM. Gilb. Ballet, Gougerot, Rathery. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Brindeau, Jeannin. M. Hutinel, censeur; M. Roussy, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, boul. Saint-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

Appareils Zander. — A vendre collection complète. Ecrire 1758 à l'Office de Publicité Max R. Nunes, Amsterdam.

Jeune dame allemande, 26 ans, d'excell. famille, possédant tous ses titres universitaires, connaissant à fond : français, allemand, anglais, italien, comprenant en outre l'espagnol et hollandais, cherche situation secrétaire ou société savante. Ecrire *P. M.*, RY.

Delaunay-Belleville, 10-14 HP. 4 cyl., 1909, parfait état, pneus 120, jantes Vinet, double phaëton léger, capote cuir, pare-brise, tablier, lanternes, accessoires, pneus neufs rechange, 8.000 fr. S'adr. concierge, 18, r. Marignan (8e).

Près l'Institut Pasteur : *Pens. de fam.* particul. recomm. aux docteurs. Prix mod., 20, r. Dutot. Directr. *Mme Armand.*

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp., Méd. de l'hôp. de la Charité, Membre de l'Acad. de médecine.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut, Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca. Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —

SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Professeur H. Roger. Cours de pathologie expérimentale et comparée. Les intoxications.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société médico-biologique de Milan. — Sur le diagnostic biologique des tumeurs malignes. — Ovariectomie et tuberculose. — Sur un cas d'appendicite dans un sac herniaire.

Académie médicale de Padoue. — Emphysème pulmonaire et méthode opératoire de Freund. — Sur la transplantation autoplastique de la prostate.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société médicale des hôpitaux. — Syphilis du premier âge méconnue chez un homme de 28 ans. — Troubles de la circulation pulmonaire causés par une irritation légère et passagère des voies biliaires. — Recherches de physiologie pathologique dans un cas de cirrhose hépatique cliniquement guérie. — Un cas de kyste hydatique du foie avec réaction de fixation négative. Nouvelles recherches sur les propriétés de l'antigène et la production des anticorps hydatiques. — Méningomyélites aiguës épidémiques infantiles. — Action thérapeutique du pantopon.

Société de biologie. — Sur le bacille de la pseudo-tuberculose du cobaye. — La peroxydase du lait de femme. — Involution de l'appendice iléal du canard. — Le lait caillé au bacille bulgare, aliment de prophylaxie certaine du choléra asiatique. Concurrence vitale du bacille virgule et du bacille bulgare. — Le lipoïde exophtalmisant de la thyroïde. — Variations de la pression artérielle dans le type respiratoire de Cheynes-Stokes.

Société anatomique. — Sarcome primitif du jambier antérieur. — Kyste hydatique primitif de la longue portion du triceps. — Cytostéatonécrose et rupture traumatique du jéjunum. — Linite plastique. — Fibrome kystique du ligament rond. — Foie kystique exomphalique chez un nouveau-né. — Les réactions glandulaires dans la méningite cérébro-spinale épidémique à méningocoques. — Ependymite purulente de la corne occipitale du ventricule latéral et abcès juxta-épendymaire dans un cas de méningite cérébro-spinale épidémique.

Société des chirurgiens de Paris.

Société française de dermatologie et de syphiligraphie.

Société de médecine militaire française.

Société de thérapeutique.

Société de médecine de Paris.

Société de chirurgie.

Académie de médecine.

ANALYSES

CHRONIQUE

M. Perrin. Contre l'abus de l'insigne de la Croix-Rouge.

VARIÉTÉS

LIVRES NOUVEAUX

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

CONTRE L'ABUS DE L'INSIGNE DE LA CROIX-ROUGE

Le *Caducée* a entrepris, sous la signature de M. Granjux, une campagne pour obtenir en France la répression et l'interdiction de l'emploi abusif qui est fait chaque jour de l'insigne de la Croix-Rouge, choisi par la Convention de Genève dans un but précis et avec une signification déterminée. Il convient que les grands périodiques médicaux donnent leur appui à cette campagne très utile, dont les lecteurs de *La Presse Médicale* ne peuvent que reconnaître le bien fondé.

L'emblème de la Croix-Rouge devait désigner :

1° Le service de santé des armées, avec son matériel sanitaire ;

2° Le personnel et le matériel des Sociétés admises officiellement à renforcer les services sanitaires des armées. Ces sociétés en France sont au nombre de trois : la Société française de secours aux blessés, l'Union des Femmes de France, l'Association des Dames françaises.

Mais cet emblème si spécialisé a été « mis à toutes les sauces ». (Qu'on me pardonne l'expression, mais, dans sa trivialité, elle peint mieux que toute autre les faits observés chaque jour.)

La plupart des pharmaciens ornent de croix rouges leurs devantures et leurs bocaux, ou

offrent aux yeux des promeneurs attardés la vue éblouissante de transparents crucifères. Les paquets de coton hydrophile vendus dans tous les bazars sont aussi constellés. Les maisons d'infirmiers, les masseurs, les voitures de transport des malades, les « Sauveteurs » de toutes les provinces arborent aussi l'insigne, et semblent croire que plus il y en a, mieux cela est. La dernière société cycliste se croirait déshonorée si son défilé n'était clos par un quelconque citoyen porteur du brassard traditionnel.

Bref, n'importe qui arbore une Croix de Genève pour se qualifier sanitaire, et chacun s'en va très fier de l'investiture qu'il se donne ou qu'il donne à son matériel commercial.

⁂

Il ne devrait point en être ainsi puisque cet insigne a une signification spéciale, reconnue par plusieurs conférences internationales depuis la Convention de 1864. En dernier lieu, la Convention du 6 Juillet 1907 (article 27) impose à tous les états signataires l'obligation de mettre, dans un délai de cinq années, leur législation nationale en harmonie avec ses dispositions formelles relatives à une protection légale et officielle du signe de la neutralité.

La Belgique, le Danemark, la Russie, l'Espagne, la Suisse, les Etats-Unis, l'Allemagne ont déjà interdit l'emploi abusif de cet insigne. La protection s'étend à l'emblème de la Croix rouge sur fond blanc, et aux mots « Croix-rouge » ou « Croix de Genève ».

Il est grand temps que les autres pays signataires de la Convention, et notamment la France (où les abus sont plus nombreux qu'ailleurs), prennent des mesures pour faire appliquer cette convention.

Comme le dit si bien M. Granjux en une phrase qui résume toute la question, *le respect de cet insigne et la garantie de son efficacité en temps de guerre exigent impérieusement que son usage soit strictement limité au seul service de santé militaire et aux organes auxiliaires qui en dépendent et ont un caractère officiel.*

M. Perrin
(de Nancy).

VARIÉTÉS

La rage à Paris de 1904 à 1909.

Dans la séance du Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine, du 30 Septembre 1910, M. Maurice Letulle a donné lecture d'un rapport très intéressant sur la rage.

La proportion des animaux mordeurs reconnus enragés a, dans l'espace de ces six dernières années, diminué d'une façon très remarquable, ce qui permet d'escompter la disparition prochaine de la rage à Paris. En six ans, le service de police sanitaire des animaux a reconnu 460 animaux enragés, sur un total de 7.660 animaux ayant mordu soit des hommes, soit des animaux. Or, l'année 1902 à elle seule avait indiqué un total d'animaux reconnus enragés (474) supérieur à la somme des six années 1904-1909. Il est impossible de trouver une preuve plus satisfaisante de la diminution considérable des cas de rage dans le département de la Seine. Au reste cette diminution est régulièrement décroissante puisqu'en 1909 elle a donné 13 cas, chiffre 13 fois moindre que celui de 1904 (172 cas).

Au cours de cette période sexennale (1904-1909) l'étude comparative des animaux enragés de Paris et de la banlieue fournit quelques données importantes : tout d'abord elle montre une décroissance à peu près parallèle des cas urbains et des cas suburbains, mais on remarque en même temps une proportion plus considérable de la rage chez les animaux suburbains (249 cas en six ans) que chez les animaux parisiens (211 cas). On regrette de ne pas trouver, pour la proportion des animaux mordeurs reconnus *sains* ou *disparus*, un relevé statistique aussi sérieusement fait en banlieue qu'à Paris.

Rappelons pour le moment que, selon la règle habituelle, les espèces animales qui mordent le plus ont été par ordre de fréquence les chiens, 6.143, les chevaux, 1.379, et les chats 108. Quant aux autres animaux mordeurs « exceptionnels », on relève, sur 30 cas, surtout les ânes, les singes, puis le porc, le renard, voire même un lion. Les chiens mordent par conséquent cinq fois plus souvent que les chevaux et près de deux cents fois plus que les chats.

Dans la masse globale des personnes mordues par des animaux enragés, la proportion des enfants est, surtout en banlieue, considérable.

De 1904 à 1909, le nombre des personnes mordues par des animaux, dans le département de la Seine, a été en bloc de 7.576. Sur ce chiffre global 307 *personnes furent mordues par des animaux reconnus enragés.* La banlieue a donné un chiffre de personnes mordues par animaux enragés supérieur (183) à celui des Parisiens (124). L'étude des statistiques publiées montre que, sur ce total de 307 personnes mordues par des animaux enragés, 70 étaient des enfants et 237 des adultes. Or, sur ces 70 enfants, 49 habitaient les communes suburbaines et 21 seulement Paris.

Si tous les individus du département de la Seine mordus par des animaux enragés vont avec une hâte de plus en plus éclairée se faire traiter à l'Institut Pasteur de Paris, ils ne sont pas les seuls ; nombre des victimes de morsures d'animaux « suspects » ou « disparus » font sagement le même geste de préservation et s'en trouvent bien.

La statistique annuelle du service de la rage à l'Institut Pasteur de Paris apporte, en effet, des chiffres autrement élevés que ceux ressortissant aux seuls mordus par animaux rabiques ; on compte en six années 1.069 victimes. Sur ce nombre, toutes échappèrent à la rage, sauf un cas, celui d'un nommé B..., piqueur, mordu le 17 Février 1904 à la face en quatre endroits par un chien enragé; le blessé fut inoculé à l'Institut Pasteur du 22 Février au 13 Mars ; le 11 Avril suivant la rage éclatait et causait la mort du malade le 13 Avril.

Le département de la Seine se libère peu à peu de cette terrible endémie qu'est la rage. En 1907 on ne recueillit que 20 cas de rage chez les animaux capturés, 28 en 1908 *et 4 seulement en* 1909 ; ce dernier chiffre permet les plus grandes espérances.

Ces victoires remarquables sont dues à l'ensemble des mesures administratives dont on ne saurait trop reconnaître l'utilité grande et louer la méthodique application.

Et tout d'abord, *la capture des chiens errants*. Comme le fait très judicieusement observer M. Martel, dans ses rapports sur les opérations du service vétérinaire sanitaire de la ville de Paris et du département de la Seine pour les années 1904, 1905, 1906, 1907, 1908, 1909, la chasse aux chiens errants a rendu à Paris des services d'autant plus précieux qu'elle a été menée avec plus de zèle et dans toute sa rigueur. Selon que la poursuite fonctionne d'une manière méthodique et inlassable, ou qu'au contraire elle se relâche, on voit la rage diminuer, sembler s'éteindre au point de permettre une éradication prochaine et définitive, ou bien renaître de plus belle et multiplier le nombre de ses victimes.

Le second procédé de lutte contre la rage est fourni par *la taxe sur les chiens*.

L'application de la *surtaxe* aux chiens errants et non réclamés serait une mesure sévère mais utile.

La tenue des chiens en laisse et le port de la muselière, qui, appliqués d'une manière générale et continue, produiraient les plus salutaires résultats, sont aussi impopulaires à Paris qu'en banlieue. Il faut demander au temps de les faire entrer dans les mœurs, avant de songer à les introduire dans les règlements municipaux.

P. D.

L'assistance médicale aux indigènes en Algérie.

On sait que, depuis déjà un certain temps, il a été institué en Algérie, en faveur des indigènes, des territoires du sud, un service d'assistance médicale.

Les résultats donnés jusqu'ici par cette organisation sont des plus encourageants.

Tout naturellement, c'est aux médecins militaires qu'est incombée la tâche d'assurer les soins médicaux.

Au chef-lieu de chacun des cercles, dans les annexes, dans les postes et aussi sur le territoire même des tribus, au cours des tournées qu'ils accomplissent, les médecins militaires donnent à tous les indigènes qui les réclament des consultations gratuites.

Ces consultations, du reste, sont très appréciées. Au cours de la seule année 1909, il en a ainsi été donné 105.367.

La meilleure preuve, d'ailleurs, que les soins des médecins européens sont de plus en plus estimés par la population indigène des régions du sud, c'est que l'on voit des indigènes malades ou guéris amener au médecin militaire leurs amis, leurs femmes ou leurs enfants malades.

Souvent ils viennent quérir simplement un remède, le plus souvent de la quinine. Mais, souvent aussi, ils demandent une assistance plus complète et viennent demander une intervention chirurgicale plus ou moins importante.

Les indigènes, du reste, acceptent fort bien, quand la chose est nécessaire, de recevoir des soins prolongés. Ainsi, au cours du seul exercice 1909, 2.039 Algériens ont été hospitalisés dans les quatorze infirmeries établies à leur intention.

G. V.

LIVRES NOUVEAUX

Jacoby. — ***Einführung in die experimentelle Therapie***, 1 vol. in-8 de VI-180 pages, avec tracés. Broché, 5 marks; relié, 5 m. 80 (Julius Springer, éditeur, Berlin).

Ce petit et très suggestif volume, — écrit à l'usage de tous ceux qui désirent voir la thérapeutique devenir chaque jour moins empirique, — relate en une douzaine de chapitres assez brefs les faits expérimentaux les plus caractéristiques susceptibles de donner à certaines applications thérapeutiques une base rationnelle.

La part la plus large est faite à l'immunothérapie et à la sérumthérapie qui sont incontestablement les chapitres actuellement les plus « poussés » de la thérapeutique expérimentale. La chemothérapie — un peu succincte — renferme toutefois un bon exposé général de la chemothérapie dans les maladies à spirochètes. De nombreux faits fort suggestifs sont collationnés relatifs à la thérapeutique des néoplasmes, de l'inflammation, du diabète, de la goutte, de la fièvre, de la fatigue, etc.

Nous avons plaisir à rappeler la proposition suivante de l'auteur dans sa préface : « Il serait évidemment absurde de rejeter sans autre examen une pratique thérapeutique d'une efficacité cliniquement avérée sous prétexte que le contrôle expérimental ne lui apporte aucun appui théorique. Une telle opposition entre la pratique et la théorie doit nous conduire au contraire à penser que nos conceptions théoriques sont erronées. »

Alfred Martinet.

BIBLIOGRAPHIE

2221. — **L. Meunier.** — Histoire de la médecine depuis ses origines jusqu'a nos jours. 1 vol. in-8°, de VI-642 pages. Prix : 12 fr. (*J.-B. Baillière et fils*).

2222. — **R. Vittoz.** — Traitement des psychonévroses par la rééducation du contrôle cérébral. 1 vol. in-16, de 132 pages. Prix : 3 fr. 50. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE DERMATOLOGIE ET DE SYPHILIGRAPHIE

Sommaire du n° 10.

Travaux originaux :

P.-G. Unna. — Est-il possible de mettre en évidence la mort des bacilles de la lèpre dans l'organisme humain?

J. Nicolas et M. Favre. — Les réseaux élastiques de la paroi propre des glandes sudoripares.

R. Sabouraud. — Sur quelques points de l'anatomie pathologique du lichen plan de Wilson.

R. Brandeis et Pouget. — Tumeurs cutanées pulsatiles du type périthéliome secondaires à une tumeur du rein.

Pouget et Nancel-Penard. — Radiodermite ulcéreuse aiguë; extirpation, examen histologique.

Revue de syphiligraphie. — Revue de dermatologie.

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'Iboga du Congo. L'Ibogaïne

C'est Corvisart qui disait, je crois, qu'il faut employer un médicament pendant qu'il guérit. Dans un accès de scepticisme un peu outrancier, il exprimait, sans doute, la part qu'il faut faire, dans bien des cas, à la mode, et à l'espèce de suggestion qui résulte d'une réclame habilement faite, dans les succès passagers obtenus par certains agents médicamenteux. Combien, en effet, dans le nombre incalculable de drogues qui sont jetées chaque jour aux médecins et aux malades possèdent une réelle valeur et méritent d'être conservées dans l'arsenal thérapeutique? Combien disparaissent à tout jamais, à peine sorties des creusets du laboratoire! A quelles faillites retentissantes, depuis quelques années, n'avons-nous pas assisté!

En présence de ces insuccès, nous nous croyons autorisés à appeler l'attention du corps médical sur l'Ibogaïne. Ce nouveau médicament a été extrait de l'Iboga du Congo, importé récemment en France par J. Dybowski qui, au cours de ses voyages d'exploration dans l'Afrique occidentale, avait constaté que les indigènes ont pour cette plante une véritable vénération; ils lui attribuent des propriétés surnaturelles et la considèrent comme un merveilleux stimulant général et antidéperditeur. Ce que l'empirisme a depuis longtemps appris à ces populations ignorantes, les travaux de laboratoire et des expériences scientifiquement conduites par le Prof. Pouchet et le Dr A. Landrin, ainsi que par le Prof. Huchard dans son service de Necker, l'ont hautement confirmé. L'Ibogaïne agit, en effet, sur le système nerveux pour le tonifier, le remonter; elle agit sur les phénomènes de la nutrition qu'elle active; elle agit sur le système musculaire, sur l'appareil circulatoire pour en régulariser les fonctions. A ces titres, elle est indiquée dans la neurasthénie et tous les états de déchéance organique qu'on observe dans les convalescences, à la suite du surmenage, dans la plupart des maladies chroniques.

La préparation la plus efficace et la plus facile à administrer est la dragée Nyrdahl qui contient 5 milligrammes de chlorhydrate d'Ibogaïne et dont on prend 2 à 6 par jour.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Cours de physiothérapie pratique, par MM. GUILLEMINOT, DUREY et DAUSSET, préparateurs.

8 Novembre 1910, M. DUREY : Généralités sur la kinésithérapie. Effleurages. Pression. Frictions. — 15 Novembre, M. GUILLEMINOT : Généralités. Courant galvanique. Electrolyse. Ionisation. — 22 Novembre, M. DUREY : Pétrissage, percussion, vibration. Technique suivant les régions et les systèmes. — 29 Novembre, M. GUILLEMINOT : Courants d'état variable. Courant faradique. Courant alternatif. Haute et basse fréquence. Courants de Morton. — 6 Décembre, M. DUREY : Gymnastique. Mécanothérapie. Cure de mouvements. Sports thérapeutiques. — 13 Décembre, M. GUILLEMINOT : Radiations. Rayons X. Radium. Photothérapie. — 20 Décembre, M. DUREY : Kinésithérapie dans les affections du système locomoteur. — 27 Décembre, M. DAUSSET : Thermothérapie. — 10 Janvier 1911, M. DUREY : Kinésithérapie dans les affections du système cardio-vasculaire. — 17 Janvier, M. GUILLEMINOT : Electricité et radiologie dans les affections du système neuro-musculaire. — 24 Décembre, M. DUREY : Kinésithérapie dans les affections du système nerveux. Rééducation. — 31 Novembre, M. GUILLEMINOT : Electricité dans les affections du système cardio-vasculaire et respiratoire. — 7 Février, M. DUREY : Kinésithérapie dans les voies digestives et respiratoires. — 14 Février, M. GUILLEMINOT : Electricité dans les effections des voies digestives. — 21 Février, M. DAUSSET : Hydrothérapie. — 28 Février, M. GUILLEMINOT : Electricité dans les affections de la peau. Tumeurs. Corps étrangers.

Clinique ophtalmologique. — La première leçon de M. le professeur DE LAPERSONNE est reportée du vendredi 11 Novembre au vendredi 18 Novembre, 10 heures, à l'Hôtel-Dieu (amphithéâtre Dupuytren).

Clinique chirurgicale infantile. — MM. GASNE et PERRIN, chefs de clinique, commenceront le jeudi 24 Novembre, à 4 heures, un Cours de chirurgie infantile et d'orthopédie qui aura lieu tous les jours à 4 heures, à l'amphithéâtre de la Clinique chirurgicale de l'hôpital des Enfants-Malades. Le Cours sera complet en 28 leçons. Il comprendra les questions les plus importantes de chirurgie infantile et d'orthopédie, et s'accompagnera de démonstrations pratiques (appareils plâtrés, traitement des abcès froids, présentations de radiographies, etc.).

S'inscrire à la Faculté de médecine. Droit d'inscription : 50 francs.

Maladies ostéo-articulaires. — M. AUG. BROCA, agrégé, commencera une série de conférences avec projections sur les maladies ostéo-articulaires le lundi 21 Novembre 1910, à 5 heures, au grand amphithéâtre de la Faculté, et la continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lyon. — M. Guillemard, agrégé des Facultés de médecine (section de chimie biologique et médicale), est attaché à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Chevalier.* — MM. Oberlé, médecin-major de 1re classe; Salètes, médecin aide-major de 1re classe.

Un nouveau domaine pour la « Maison du médecin ». — La « Maison du médecin » vient de s'assurer la jouissance d'un fort joli domaine, à Brézolles (Eure-et-Loir), à l'effet d'y installer des pensionnaires. Située à vingt-quatre kilomètres de Dreux, dans un bourg important, cette propriété répond admirablement au but poursuivi. La maison est confortablement aménagée, bien meublée, et peut recevoir une dizaine de pensionnaires. Elle est entourée d'un superbe parc boisé, d'un jardin potager, auquel fait suite une prairie bordée par la charmante rivière la Neuvette. De nombreux communs permettent une exploitation fructueuse de la propriété. Cheval et voiture à la disposition des pensionnaires.

Ceux-ci vont pouvoir entrer tout de suite.

Ils se trouveront à Brézolles dans une quiétude parfaite; le pays est pittoresque, les promenades très agréables, la chasse et la pêche offriront un agrément de plus aux amateurs.

Voici donc réalisée définitivement la première fondation de la « Maison du médecin ».

Pour tous renseignements, s'adresser au siège social, 32, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

Hôpital et dispensaire français de Londres. — Il est demandé pour l'hôpital et le dispensaire français de Londres, 172, Shaftesbury Avenue, W. C., un jeune médecin français, pour remplir la fonction de 2e médecin résidant.

S'adresser pour tous renseignements au comité de l'hôpital.

CONCOURS

Prosectorat. — Les épreuves du concours du prosectorat de Clamart commenceront le 28 Novembre 1910. Candidats inscrits : MM. Basset, Berger, Cadenat, Combier, Douay, Girode, Hovelacque, Monsaingeon, Olivier, Poupardin, Rouhier, Roux, Toupet et Villandre.

Internat. — LECTURE DES COPIES. — **Anatomie.** — *Séance du 11 Novembre.* — Ont obtenu : MM. Bouquier, 12; Darrieux, 9; Rousseau (E.), 11; Vaquette, 4; Lehmann (P.), 6; Cassard, 10; Rouillard, 12; Petit-Dutaillis, 10; Piémont, 6; Pollet, 7.

Séance du 14 Novembre. — Ont obtenu : MM. Boutet, 8; Besnard (J.), 8; Touchard, 9; Quinquaud, 7; Malet (Ch.), 11; Fischer, 4; Leroy (A.), 5; Colleville, 10; Girard, 13; Mlle Lang, 5.

A partir du lundi 21 Novembre, les séances d'anatomie auront lieu à la salle des concours de l'administration, 49, rue des Saints-Pères, et non plus à la Charité.

Pathologie. — *Séance du 11 Novembre.* — Ont obtenu : MM. Avezou, 11; de Champ de St-Léger, 7; Teisset, 7; Monod (A.), 9; Larroque, 8; Trifaud, 10; Léchelle, 6; Barraud, 9; Guerrero, 7; Deffins, 9; Parcheminey, 5.

Séance du 14 Novembre. — Ont obtenu : MM. Toussaint, 4; Saveret, 7; Ussen, 7; Roubeau, 5; Pilatte, 10; Guelfucci, 11; Lesage, 7; Réchad, 10; Mercier, 10; Charrier, 10; Guillemet (M.), 8.

Externat. — Les 324 étudiants en médecine ayant obtenu un minimum de 21 points 1/2 sont nommés externes et entreront en fonctions le 1er Mars 1911 :

1. MM. Mouquin, Fouquet, Martin, Le Besser, Andral, Lebée, Moulonguet, Le Gac, Liénard, Minvielle.

11. Misraéli, Olivieri, Laget, Mlle Bruyère, MM. Gardères, Lempérière, Millet, Tessier (Georges), François, Langle.

21. Mlle Lecocq, MM. Hufnagel, Broussin, Fournier, Malherbe, Besson, Boissier, Chanson, Peignaux, Legras.

31. Manne, Heurtel, Moutier, Mercier (Jacques), Caron, Furet, Mégret, Clémenceau, Herdner, Mlle Armand.

41. MM. Jourdan-Corneilles, Mlles Safontzeff, Chmerson, MM. Mallebay, Boucher, Decléty, Hemmerdinger, Vidal, Lavergne, Vesselle.

51. Fogt, Breger, Caussé, Dufilhol, Festal, Texier, Marie, Tisné, Maufrais, Charon.

61. Moupin, Thierry (Henri), Auquier, Romain, Vincent (René), Lavot, Barbier, Bonnard, Cumine, Florand.

71. Ratel, Marie, Faure, Forestier, de Leobardy, Lumière, Hermorgand, Mlle Rotuld, MM. Jacquelin, Ducropet.

81. Orphanidès, Rousseau (Pierre), Gras, Bazile, Penoyée, Meulle, de Butler d'Ormond, Dauplain, Laburthe-Tobra, Marquet.
91. Mlle Urion, M. Barois, Mlle Moulard, M. Plichet, Mlle Cramer, MM. Jolivot, Lévi-Alvarès, Chicandard, Gallerand, Lorain.
101. Durand (René-Alexis-Léon), Parat, Chapelain, Fatou, Guillouet, Mlles Hochberg, Mille, Posnel de Verneaux, MM. Ramijian, Bernard (Eugène),
111. Beaumaris, Bechmann, Cassan, Phocas, Coty, Ducuing (Jean), Menville, Remilly, Vicente, Villetard de Prunières.
121. Mlle Caesar, MM. Cochez, Duroselle, Mlle Thivolet, MM. Cathala, Chevalley, Guennon, Patrikios, Gaume, Merlot.
131. Benoist, Patriarche, Touflet, Cornet, Fris-Larrouy, Reynaud, Wisner, Duchamp de Lageneste, Malgat, Pouey.
141. Quesnel, Radais, Regnault de la Soudière, Hourquet, Imbert (Maurice), Mlle Halperson, MM. Delort, Binet (Léon), Fauvel, Mlle Moiroud.
151. MM. Bartement, Lebrun, Calderon, Codet, Bertaux, Guiollot, Mme Piness, née Lifschitz, M. Stovropoulo, Mlle Trouveller, MM. Garnier.
161. Labrue, Delahaye, Dossin, Mlle Billoud, MM. Boyau, Grimbert, Lefort (Robert), Madelaine, Zermati, Huette.
171. Bouthillier, Mlle Cabiale, MM. Schoux, Monestier, Thierry (Jacques), Frucht, Rollot, Mlle Roudowska, MM. Larangot, Mérigot de Treigny.
181. Vauzanges, Gillard, Callot, Eltrich, Grillet, Camino, Coader, Blindmann, Favory, Brabande.
191. Voselle, Mlle Halpern, MM. Michalowski, Viard (Paul), Beaud, Brolcz, Solas, Gelin, Pierson, Paulin.
201. Guilhamon, Mlle Jacob, M. Lépinay, Mlle Snniechowska, MM. Chantemesse, Bureau (Louis), Gaudefroy, Goy, Fautet, Deglaire.
211. Thibault (Olivier), Aveline, Babalian, Collin, Lelong, Loyauté, Eschalier, Mlle Stock, MM. Bardon, Carrière.
221. Gaumet, Leroy, Moing, Dufraisse, Popoff, Raison, Mlle Roy, MM. Loré, Chick, Mlle Spanowska.
231. M. Fliniaux, Mlle Tgrigoriantz, MM. Twoczynski, Laffineur, Vives, Bertin, Mistarlet, Delamare, Guédon, Lannes.
241. Leduc, Lucas, Muller, Ulmann, Chevrolet, Dascalopoulos, Ertein, Funck, Ramodier, Cerné.
251. Jeannet, Mlle Kaufmann, MM. Barbion, Barrés, Besse. Mlle Simon, MM. Cornil, Chanut, Durand (Marcel), Lowenthal.
261. Polonowsky, Yacoël, Chabert, Lacourbas, Broqua, Coulaudon, Delmas, Dohen, Echavarria, Gondal.
271. Malassiz, Ribeton, Solente, Langlet, Lefort (Emile), Chailley-Bert, Bunean, Joanny, Hissard, Gasiglia.
281. D'Hôtel, Chemin, Lucchini, David, Wallon, Fradkine, Apard, Letellier, Leroy (Maurice), Claveric.
291. Jarrige, Pernet, Chalut, Psaume, Barabeau, Géhard, Grisoni, Peyre, Fafalio, Legler.
301. Mercier (Pierre), Meunier, Bodet, Courtois (Raymond), Gourcerol, Younès, Lion, Mignot, Mlle Patte, MM. Fauconnier.
311. Imbert (Jean), Joyes-Nouguier, Mélik-Parsadaniantz, Xoudis, Cojan, Mlle Devontzky, Sériot, MM. Zivy, Bougault, Frémond.
321. Rosset, Bouillette, Lipschitz, Ach.

Inspecteur départemental de l'hygiène. — Un concours pour la nomination d'un inspecteur départemental de l'hygiène et de la santé publiques dans l'Oise sera ouvert à Paris, au Ministère de l'Intérieur, le 12 Décembre 1910.

Les candidats à cet emploi devront être Français ou naturalisés Français, âgés de trente ans au moins et de quarante-cinq ans au plus au 31 Décembre 1910, et pourvus du diplôme de docteur en médecine. Néanmoins, lorsque les circonstances lui paraîtront l'exiger, le préfet pourra accorder une dispense d'âge de deux ans.

Les candidats devront faire parvenir leur demande au préfet de l'Oise *avant le 20 Novembre 1910*.

Les avantages attachés à cette fonction sont les suivants :

1° Traitement de début : 7.000 fr.; traitement maximum : 9.000 fr.;

2° Remboursement des frais de déplacement;

3° Participation à la Caisse départementale des retraites.

Sur leur demande adressée à la Préfecture de Beauvais, le programme des conditions du concours leur sera immédiatement adressée.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX
Emile Sergent. La valeur thérapeutique de la recalcification (méthode de Ferrier) dans la tuberculose pulmonaire jugée par six années de pratique.
P. Fargin-Fayolle. L'accident de dent de sagesse et en général l'accident de dentition. La péricoronarite dentaire.

LE MOUVEMENT MÉDICAL
A. Gouget. Les nouvelles méthodes de diagnostic biologique du cancer de l'estomac.

SOCIÉTÉS DE PARIS

CONGRÈS
Association française de chirurgie, XXIIIe Congrès. Paris, 3 8 Octobre 1910. (*Fin.*)

MÉDECINE PRATIQUE

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

CHRONIQUE
F. Helme. Deux mots sur le charlatanisme et l'exercice de notre art.
P. Desfosses et Mlle Elin Oberg. Kinésithérapie pratique. Gymnastique des muscles abdominaux.

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

DEUX MOTS SUR LE CHARLATANISME ET L'EXERCICE DE NOTRE ART

Si vous n'éprouvez pas à cette heure, ô médecins, mes frères, un réel sentiment de bien-être et de sécurité, c'est que vraiment vous êtes à jamais incapables d'apprécier ce que l'on fait pour vous. J'estime, pour ma part, qu'en poursuivant cette semaine ce charlatan qui, depuis deux années, exerçait impunément ses ravages à Paris, les pouvoirs publics nous montrent une sollicitude qui est bien près de me faire pleurer de tendresse.

Oh! ce n'est pas que j'aie la moindre illusion sur l'issue du procès qui vient de s'engager devant la dixième chambre correctionnelle. Qu'il y ait condamnation ou acquittement, que, grâce à M. Bérenger, le glaive de la Loi demeure inoffensif au fourreau, ou bien qu'il sillonne l'air de son flamboiement redoutable, je suis trop averti pour ne pas savoir que le guérisseur en question tirera de ce procès, sinon honneur, du moins grand profit. C'est en tout cas une très gentille attention que d'avoir sévi contre l'exercice illégal de la médecine au moment où l'on a, comme on dit, tant d'autres chats à fouetter : Et les cheminots à réintégrer, et les tempêtes à apaiser, et cette vieille dévergondée de Seine à remettre dans son lit....

Donc, rendons grâces aux dieux, et plus particulièrement félicitons ceux qui, en dépit de l'heure troublée, daignent protéger notre pauvre orphelin de Diplôme. Ceci fait, il me sera bien permis de rappeler une fois de plus que toutes les poursuites du monde n'empêcheront rien parce que la foi aux charlatans repose sur ce qu'il y a en nous de plus ancien, de plus tenace, de plus indéracinable dans ce domaine. C'est surtout que le mort domine le vivant, pour parler comme Auguste Comte.

Quand l'être humain suit son chemin normal, avec un équilibre à peu près satisfaisant de l'organisme, il est tout aussi caustique à l'endroit des charlatans qu'il peut l'être pour notre vieille médecine officielle. Mais qu'un homme, si différencié, si intelligent que vous puissiez l'imaginer, tombe malade, il aura tôt fait, si la guérison n'est pas assez prompte, de retourner à la mentalité du primitif et d'appeler à son aide le *Quid Divinum*. Hier, il se gaussait avec vous du sorcier; aujourd'hui, redevenu sauvage, il lui donne toute confiance. N'avons-vous pas vu naguère un des grands ministres de notre troisième République, président du Conseil plusieurs fois, faire appel, en plein Paris, à un rebouteur. En temps normal, ce ministre était un homme supérieur, un beau type d'animal humain; affaibli, désespéré, il s'était, sans aucune vergogne, conduit comme le dernier de ses électeurs illettrés.

Et au surplus, quel mérite ont-ils de savoir la médecine, ces médecins diplômés qui, sur les autres animaux, se font un chimérique empire?

Ne l'ont-ils pas étudiée péniblement dans les livres, dans les Hôpitaux, dans leurs Ecoles? Ah! combien lui est supérieur celui qui connaît cet art merveilleux sans l'avoir jamais appris, qui guérit parce que les dieux lui ont dispensé ce don merveilleux. Celui-là, oui, est intéressant, celui-là, oui, mérite qu'on s'adresse à lui! Et ici encore nous retrouvons et le vieil homme, et la vieille tare ancestrale, et toutes les poussières de superstition innées dont, malgré tous nos progrès matériels, nous n'avons pu encore nettoyer nos cervelles.

Dans une plaquette charmante que j'ai là, sous les yeux, Charcot, dont vous me permettrez de rappeler le nom déjà un peu oublié, répondant à une enquête de la *New Review*, avait tenté jadis d'expliquer par quels germes s'engendre la foi qui guérit, *faith-healing*. Peut-être son argumentation eût-elle été plus complète encore s'il fût remonté dans le passé, s'il eût fait comparaître à la barre l'Imagination, cette grande enjôleuse.

Quand l'Humanité, avec le primitif, est au stade de l'enfance, l'Imagination domine tout, plane sur tout, égaie toute chose de son clinquant. Génies bienfaisants, fées secourables, formules au pouvoir magique, tout cela est son œuvre, et tout cela dure encore parce qu'enfoui depuis des siècles dans le tréfonds de l'âme humaine. En prélevant un peu d'albumine sur le corps desséché d'une momie contemporaine de Sésostris, on a pu voir, grâce à l'anaphylaxie, que la composition de notre organisme n'avait pas varié depuis 3000 ans. Ce qui est vrai pour le physique pourrait se dire du moral. C'est toujours l'inconscient qui nous mène plus encore que la raison. Vous voulez des exemples : Je les prends dans une thèse soutenue devant la Faculté de Paris, il y a une dizaine d'années, et qui a trait aux superstitions du Morvan.

Donc, lorsqu'un Morvandiau veut guérir des écrouelles un des siens, une fille vierge fait chauffer sous la cendre une feuille de bouillon-blanc, l'applique sur le mal et répète trois fois, en étendant la main droite : « *Neque Apollo pestum posse crescere quam nuda virgo restingat.* Par Apollon, un mal ne peut que grandir, chasse une vierge nue. » Par Apollon! Il s'agit, vous le voyez, d'une incantation païenne et d'origine latine. Les paysans qui l'emploient ignorent tout du grand dieu, mais ils ont gardé l'invocation propre à le rendre favorable. Parfois, la formule est devenue, avec le temps, inintelligible, ou elle a semé en route tous ses mots. Comme exemple du premier fait, je citerai la phrase bizarre utilisée, toujours dans le Morvan, contre le mal de dents : « *Stragile talusque dentati, dentiam dolorem personali* », charabia incompréhensible parce que les pauvres diables qui formulaient l'incantation ont à la longue dénaturé ou embrouillé tous les mots.

Comme type de formule réduite à sa plus simple expression, je rappellerai que, pour guérir la migraine, les bonnes gens écrivent sur une feuille d'olivier le mot *Athena*, puis ils attachent cette feuille sur la tête du malade. L'olivier est inconnu dans le Morvan, et les guérisseurs doivent se servir de feuilles sèches achetées dans le Midi; plus inconnue encore est la signification du mot *Athena*, rappelant la céphalée de Jupiter enfantant Minerve. Par conséquent, on prend ici sur le fait l'origine même et l'âge du remède, venu en droite ligne des Romains et conservé en dépit de tout.

Je pourrais en dire autant des phylactères, très à la mode chez les Maîtres du Monde. Ils désignaient ainsi des cordelettes ayant entouré le torse d'un dieu. Avait-on du rhumatisme, du lumbago, un tour de reins, vite on allait au temple chercher la ficelle miraculeuse. Or, les vieux paysans d'aujourd'hui, j'en appelle aux praticiens de campagne, n'agissent pas autrement. Et il y a plus: A Ganay se voit une statue païenne, un Mercure, probablement, et qui est aujourd'hui dédiée à saint Ploto. Eh bien, cette statue est toujours entourée de cordelettes nouées, de phylactères, comme il y a 2.000 ans[1]. Le nom du saint a changé, la pratique est restée immuable. O persistance de la voix des morts!

Je pourrais vous parler de tous les vieux endroits de pèlerinages où les apôtres des Gaules bâtirent des chapelles sur l'emplacement même des temples consacrés aux faux dieux. Mais je m'arrête ; aussi bien, vous devez, comme moi, être convaincus que les charlatans et les pratiques charlatanesques demeureront en dépit de toutes les poursuites et de tous les juges. Que vaudra jamais un texte de Loi griffonné d'hier contre une croyance incorporée, si l'on peut dire, à l'âme humaine depuis des siècles ?

Ceci nous explique, je dois le dire en terminant, pourquoi les juges sont si indulgents au charlatanisme et comment ceux qui ont charge de protéger notre diplôme s'en préoccupent si rarement. Durant une de ces dernières vacances, je m'amusais, avec un Procureur de la République, fort intelligent d'ailleurs, aux ébats d'une espèce de Queue-Rouge qui, sur la place publique d'une petite ville, déclarait guérir le tour de reins en frottant la région malade avec un vulgaire fragment de sulfate de cuivre. Le drôle était impayable, et, malgré qu'il commît publiquement le double délit d'exercice illégal de la Médecine et de la Pharmacie, mon Procureur était le premier à rire et de ses tours, et de son boniment. — Si le même homme, lui dis-je doucement, s'amusait tout à l'heure à tirer dans la plaine un petit oiseau sans permis de chasse, vous lui mettriez incontinent la main au collet. — Parbleu! cria-t-il, ce ne serait pas long. — Alors, pourquoi ne le poursuivez-vous pas pour le double délit qui vous arrachait tout à l'heure presque des applaudissements? — Ah! voilà,

1. *Les superstitions médicales du Morvan*, par P. Bidault, p. 77 (Thèse de Paris, 1899, Jouve, éditeur, Paris).

fit-il avec sincérité, c'est que ce n'est pas la même chose. Pourquoi voulez-vous que je trouble les paysans qui croient à ces remèdes ? Chacun prend son plaisir et sa guérison où il les trouve. Si les médecins s'estiment lésés, — et je ne le crois pas, — qu'ils poursuivent. Pour moi, j'ai bien autre chose à faire.

En France, tout le monde pense comme mon Procureur. Le plus grave des journaux du soir, qu'on ne saurait suspecter d'anarchisme, ne soutenait-il pas mercredi dernier la même thèse ? Tenez, ces jours-ci, un grand ami de la *Presse* m'a communiqué l'annonce suivante détachée d'un journal et qui révèle, mieux que tous les discours, l'état d'âme que j'ai tâché d'analyser : « Guérison sans médicaments, en un mois, et trois mois pour de rares personnes, des maladies d'estomac (les affections cancéreuses exceptées). Ecrire à M. D..., *maire* à C... (Loire), *conseiller d'arrondissement.* » Que dites-vous de ce maire qui se sert de ses titres et fonctions pour piper les gogos ? Est-il assez représentatif, celui là, hein ! S'il avait favorisé le curé, brimé l'instituteur dans sa commune, c'était la révocation en cinq sec. Il fait de l'exercice illégal ? Aucune, aucune importance.

Dans ces conditions, vous comprendrez que je ne fasse pas grand fonds sur les poursuites entreprises çà et là contre MM. les Charlatans. Certes, il faut être reconnaissant aux confrères qui, de ce côté, mènent le bon combat, remercier les rares magistrats médicophiles qui veulent bien les suivre ; mais quant à croire que c'est là le remède à nos maux, non, je le vois ailleurs. J'aime même mieux vous dire que je ne serais pas loin d'être partisan de l'exercice libre de notre art, comme en Angleterre et en Allemagne. Ne vous fâchez pas, la thèse peut se défendre ; je m'y emploierais peut-être si j'étais sûr quelque jour de ne pas me faire arracher les yeux.

F. HELME.

KINÉSITHÉRAPIE PRATIQUE

GYMNASTIQUE DES MUSCLES ABDOMINAUX

La tonicité des muscles de l'abdomen joue en physiologie humaine un rôle extrêmement important.

Au point de vue de la statique du corps, le relâchement des muscles abdominaux est une cause de lordose lombaire (v. fig. 1).

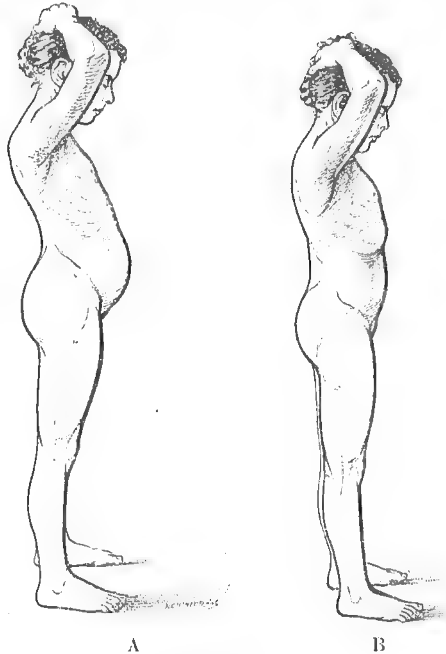


Figure 1.
Lordose lombaire chez une fillette de 3 ans 1/2 rachitique à gros ventre. En B, on voit la disparition de la lordose quand l'enfant contracte les muscles de l'abdomen.

Au point de vue respiratoire, comme l'a démontré Duchenne de Boulogne, la *tonicité des muscles de l'abdomen est absolument indispensable au bon fonctionnement du diaphragme.*

Au point de vue de la circulation sanguine, il est incontestable que les contractions des muscles de l'abdomen luttent avec efficacité contre la stase sanguine dans les viscères abdominaux.

Le relâchement de la paroi abdominale joue, comme on sait, un rôle considérable dans la pathologie de l'abdomen, et principalement dans la pathologie féminine. Il tient plus ou moins directement sous sa dépendance la plupart des ptoses abdominales et leurs conséquences ; il est un


Figure 2.
Appui unilatéral sur le pied gauche. Contraction des muscles spinaux lombaires et des muscles obliques abdominaux du côté droit.


Figure 3.
Exercice d'équilibre. Élévation alternative des cuisses.

facteur prédominant de la constipation habituelle. Quelles qu'en soient les causes : prédisposition



Figure 4.
Contraction des muscles abdominaux dans le mouvement de flexion du tronc sur les cuisses.

héréditaire, séquelle du rachitisme, mauvaise hygiène alimentaire, débilité générale, atrophie musculaire post-gravidique, etc., etc., il est nécessaire d'essayer de prévenir le développement ou d'obtenir la régression de ce relâchement de la paroi.

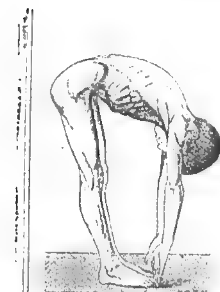


Figure 5. — Flexion extrême du tronc. Le transverse de l'abdomen refoule les viscères.

Ce relâchement est surtout sous la dépendance de l'atrophie musculaire des droits, transverses et obliques qui constituent la sangle abdominale physiologique. Le traitement rationnel est celui des atrophies en général; c'est en faisant travailler les dits muscles, en les « entraînant » méthodiquement, qu'on leur rendra graduellement leur développement normal et partant qu'on restituera sa « tension » à la sangle abdominale.

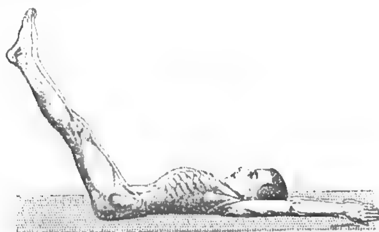


Figure 6.
Contraction des muscles abdominaux dans le mouvement de flexion des cuisses sur le bassin.



Figure 7.
Mains aux hanches, extension du tronc.



Figure 8.
Mains aux hanches, flexion en avant.



Figure 9.
Mains à la nuque, inclinaisons latérales du tronc.



Figure 10.
Flexion latérale du tronc du côté d'un bras baissé.

On y arrivera en prescrivant aux patients un certain nombre d'exercices. Pour la plupart des patients, il faut que ces exercices soient simples, d'une exécution facile, qu'ils puissent être faits à la maison et ne nécessitent aucune installation spéciale.

En gymnastique éducative, il faut apporter une attention particulière à la bonne exécution des mouvements qui ont pour but de fortifier la musculature abdominale; dans ces cas on peut avoir recours à des engins, car la gymnastique éducative est généralement enseignée dans des locaux appropriés.

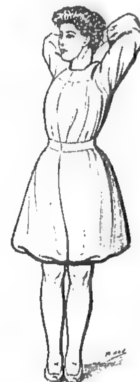


Figure 11.
Mains à la nuque, rotation du tronc.



Figure 12.
Rotation du tronc, en position à cheval sur un banc.

***

Tout d'abord, la marche et tous les mouvements de station sur un seul pied, tous les exercices d'équilibre exercent d'une façon indirecte, mais certaine, les muscles de l'abdomen. Examinons, par exemple, un sujet debout s'appuyant unique-

ment sur le pied gauche, comme dans un temps de la marche, la jambe droite étant en l'air; le bassin ne reste horizontal que par l'action combinée des muscles moyens et petits fessiers du côté gauche d'une part, les muscles spinaux lombaires, les muscles carrés des lombes, et les muscles obliques abdominaux du côté droit. On peut donc faire entrer dans la gymnastique des muscles de l'abdomen tous les exercices qui nécessitent la station plus ou moins prolongée sur un seul pied (fig. 3).

On exercera les mêmes muscles par les mouvements d'inclinaison latérale, de rotation et de circumduction du tronc.



Figure 13.
Flexion du tronc en avant avec les bras en position élevée. (2e temps)

Les mouvements de flexion *active* du tronc sur les cuisses ou des cuisses sur le tronc exercent d'une façon intense les muscles abdominaux. Toute la paroi musculaire antéro-latérale (muscles droits, muscles grands et petits obliques) concourt à la flexion du tronc (fig. 4). Dans le mouvement de flexion extrême du tronc, l'abdomen est fortement rétracté par la contraction du transverse (fig. 5).

La contraction des muscles de l'abdomen, lors de l'élévation des membres inférieurs tendus, est un bel exemple de synergie musculaire : la flexion de la cuisse sur le bassin se produit sous l'action des muscles fléchisseurs de la cuisse et notamment du psoas iliaque, la contraction des muscles de l'abdomen intervient dans ce mouvement pour fixer le bassin et la colonne lombaire, qui fournissent le point d'appui de ces muscles fléchisseurs (fig. 6).



Figure 14.
Position couchée sur le dos, mouvement de flexion du tronc sur les cuisses.

Voici quelques exercices tirés de la méthode suédoise, et qu'on peut recommander :

Mains aux hanches. Flexion. Extension. Inclinaison latérale du tronc.

Mains aux hanches, le sujet exécute d'abord en arrière une extension du tronc, en gardant la

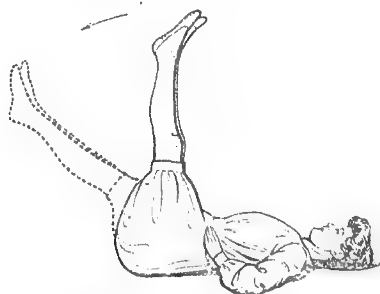


Figure 15.
Position couchée sur le dos, élévation des jambes tendues.

rectitude de la station droite, la poitrine projetée en avant, les jambes bien tendues (fig. 7). Il revient à la position verticale.

Puis passe à la flexion en avant, dos rentré, tête dans le même plan que le tronc (fig. 8).



Figure 16.
Appui tendu (1er temps).

Il pratique ensuite des inclinaisons latérales du corps à droite, puis à gauche, en maintenant toujours les épaules dans le même plan que les hanches, la tête dans l'axe du tronc.

Les mêmes mouvements peuvent être exécutés

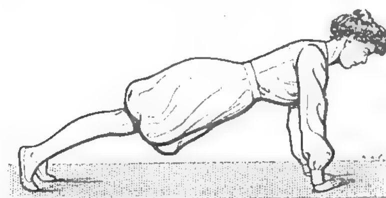


Figure 17.
Appui tendu (2e temps).

mains à la nuque (fig. 9). L'inclinaison latérale peut se faire avec un bras levé, l'autre abaissé (fig. 10).

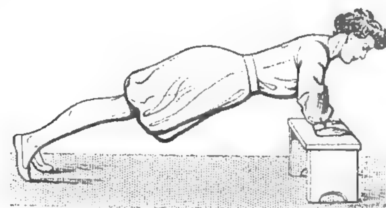


Figure 18.
Appui tendu, mains sur le banc.

Mains à la nuque. Rotation du tronc.

Le sujet, mains à la nuque, tournera lentement et énergiquement vers la droite tout le haut

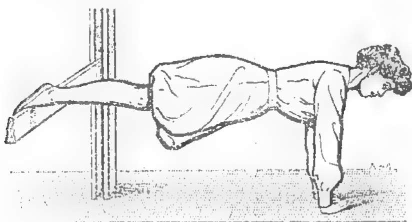


Figure 19.
Appui tendu, pieds à la bomme.

du corps qui pivotera sur les hanches maintenues immobiles, puis le sujet ramènera le tronc en avant, le tournera vers la gauche tout en maintenant le corps vertical et les hanches immobiles (fig. 11).

Le même mouvement peut être exécuté en position à cheval sur un banc (fig. 12).

Circumduction du tronc.

Le mouvement de *circumduction* consiste dans

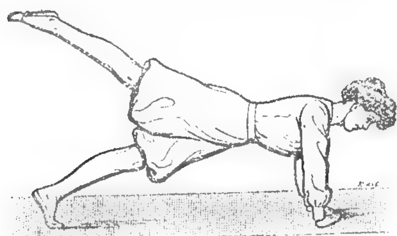


Figure 20.
Appui tendu sur le sol, extension du membre inférieur gauche.

le passage du corps par les positions successives de flexion en avant, flexion latérale droite, extension, flexion latérale gauche. Il résume tous les autres, sauf le mouvement de rotation sur l'axe.

Le sujet, mains aux hanches, pieds écartés, fléchit lentement le tronc, le porte successivement en inclinaison latérale gauche, puis en extension, puis en inclinaison latérale droite, puis en avant, d'un mouvement continu, le tronc décrivant dans l'espace une sorte de cône renversé dont le sommet est aux hanches.

Flexion du tronc en avant avec les bras en position élevée.

Partant de la position de fixe, le sujet lève les

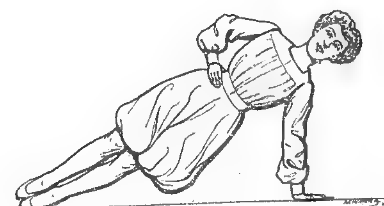


Figure 21.
Appui latéral sur un pied et sur une main.

bras de chaque côté de la tête, puis s'incline en avant à 45°, le dos bien rentré, bien creusé.

Dans le 2e temps, poursuivant le mouvement, le sujet fait le gros dos, les mains se rapprochent du sol (fig. 13).

Dans le 3e temps, il revient à la flexion à 40°, les bras toujours bien tendus.

Dans le 4e temps, il revient à la position de fixe.

En se relevant, le sujet ne doit pas voûter le dos, le mouvement doit commencer avec le bras et la tête. Il ne doit pas plier les genoux.

Position couchée sur le dos, mouvement de flexion du tronc sur les cuisses.



Figure 22.
Appui latéral sur la bomme, main à la hanche.

Le sujet couché sur le dos, les membres inférieurs tendus, les pieds engagés sous un meuble ou maintenus par la main d un aide, les mains aux hanches, cherche à s'asseoir. Ce mouvement exerce puissamment les muscles de l'abdomen (fig. 14). Dans ce mouvement, le travail des muscles abdominaux est assez énergique parce que, dans ce cas, la pesanteur, loin de le favoriser, lui oppose une résistance considérable. On augmente la difficulté de l'exercice en mettant les mains à la nuque ou en les étendant de chaque côté de la tête.



Figure 23.
Appui latéral sur la bomme, avec élévation du bras.

Position couchée sur le dos. Flexion des membres inférieurs.

Le sujet se couche sur le dos en tenant les mains aux hanches, à la nuque ou étendues en arrière de la tête, il élève successivement la jambe droite tendue,

la jambe gauche tendue, puis les deux jambes à la fois.

Cet exercice doit être exécuté lentement, le mouvement d'élévation des deux jambes tendues s'accomgagne d'une contraction rigoureuse des muscles de l'abdomen. C'est surtout l'abaissement des jambes qui doit être fait très lentement et qui agit le plus fort (fig. 15).

Variantes. — Le sujet élève les deux jambes

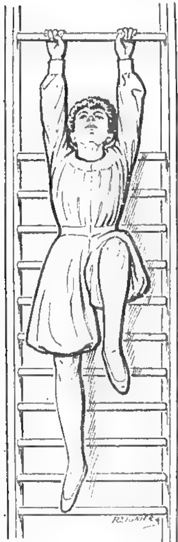




Figure 24. Figure 25.
Suspension allongée. Flexion des cuisses, genoux fléchis.

tendues à 5 centimètres au-dessus du sol, les écarte, les rapproche, les replace à terre.

Extension du corps en appui tendu.

1er temps : Le sujet fléchit les membres inférieurs, place sur le sol la paume des mains écartées de la largeur des épaules, les doigts dirigés légèrement en dedans, les mains aussi près des pieds que possible (fig. 16).

2e temps : Il projette vivement les jambes jointes et le tronc vers l'arrière. Le corps est ainsi étendu sur toute sa longueur, reposant sur



Figure 26.
Boxe française. — Coup de pied bas.

la pointe des pieds, d'une part, sur les bras tendus et verticaux, d'autre part (fig. 17). Ce mouvement exerce les muscles dorsaux et abdominaux et le triceps brachial.

3e temps : Le sujet reprend la position accroupie en ramenant vivement les jambes sous le corps, puis il reprend la position verticale.

Variantes. — Ce mouvement est susceptible d'un grand nombre de variantes; l'appui sera plus facile si les mains sont placées plus haut que les pieds, par exemple sur un banc ou sur la bomme (fig. 18).

Quand le point d'appui est pris sur la bomme, on peut faire exécuter au sujet un exercice qui consiste à aller d'un bout à l'autre de la bomme par une progression simultanée des bras et des pieds.

L'appui tendu est rendu plus difficile en mettant les pieds plus haut que les mains. Il faut alors une contraction plus énergique du triceps brachial (fig. 19).

Autres variantes : le sujet, étant placé en appui tendu, écarte légèrement les pieds, porte tout le poids de la partie antérieure du corps sur une des mains, et place l'autre main dans l'une des positions suivantes : à la hanche, à la nuque, à l'épaule, à la poitrine; dans ces mouvements, tout le corps doit garder l'attitude bien droite. Dans cette position, on exécute aussi des mouvements de tête, des flexions des bras, élévation des jambes (fig. 20).

Appui latéral sur un pied et sur une main.

Partant de la position appui tendu : le sujet soulève l'un des bras, le bras gauche par exemple, pivote sur la pointe du pied et tourne le corps



Figure 27.
Boxe française. — Coup de pied de flanc.

jusqu'à la position latérale, le pied gauche reposant sur le pied droit, la main gauche placée sur la hanche, à la nuque, ou tendue dans le prolon-

gement du corps. Dans cette position, tout le corps doit garder la rectitude (fig. 21).

Le même mouvement peut être exécuté en prenant point d'appui, non sur le sol, mais sur la bomme (fig. 22 et 23).

Extension du tronc, mouvements des bras.

Une autre série de mouvements qui exercent les muscles de l'abdomen en contraction frénatrice est celle où le sujet, avec le tronc en extension, exécute des mouvements des bras.

Par exemple, le sujet, un genou en terre, met le corps en extension, place successivement les mains aux hanches, à la nuque, aux épaules, de chaque côté de la tête.

Les mêmes mouvements peuvent être exécutés avec les deux genoux en terre.

Suspension allongée, flexion des cuisses genoux fléchis.

Le sujet se suspend à l'espalier par les mains, la paume de la main en avant, les bras écartés de la largeur des épaules; dans cette position, il fléchit une des cuisses, la jambe fléchie, le pied dans l'extension (fig. 24); il replace le membre dans la position verticale, soulève l'autre jambe dans la même situation, l'étend à son tour; il fléchit lentement les deux cuisses jointes, les genoux aussi élevés que possible, les jambes verticales, le cou-de-pied tendu (fig. 25). Il reprend la position initiale.

Suspension allongée, flexion des cuisses genoux tendus.

Le sujet, dans la même position que précédemment, fléchit successivement, genoux tendus, la cuisse droite, la cuisse gauche, puis les deux cuisses à la fois, le cou-de-pied bien tendu, puis il reprend la situation initiale.

Suspension allongée, écartement des jambes.

Le sujet, toujours en suspension allongée, fléchit les deux membres inférieurs sur le bassin, les genoux et le cou-de pied bien tendus, puis il écarte lentement les jambes tendues sans les abaisser, puis il les rapproche et les ramène à la position initiale.

En ce qui concerne les muscles de l'abdomen, cet exercice ne diffère pas essentiellement de l'exercice que l'on exécute dans la position couchée sur le dos.

***

Le médecin désireux de prescrire à quelque client la gymnastique de l'abdomen n'oubliera pas qu'on peut trouver dans les divers sports d'excellents exercices pour les muscles abdominaux. Une foule de mouvements de notre boxe française nécessitent des contractions énergiques des muscles de l'abdomen (fig. 26 et 27).

Le canotage, les jeux de paume, de lawn-tennis peuvent mettre en travail d'une façon très efficace les muscles abdominaux.

Un grand nombre de travaux professionnels sont également extrêmement puissants à ce point de vue. Le forgeron, le faucheur font travailler énergiquement leur paroi abdominale, et, comme le faisait remarquer Lagrange, parmi les travaux domestiques, l'acte de « scier du bois » est l'exercice le plus efficace et le plus à la portée de tous les sujets dont on veut exercer les muscles abdominaux.

Le gymnaste non médecin vante toujours sa méthode, car il ne connaît guère que celle-là; le médecin kinésithérapeute qui connaît la physiologie des mouvements sait utiliser au profit de ses malades tout ce que la vie produit autour de lui.

P. Desfosses et Mlle Elin Oberg.

BIBLIOGRAPHIE

2223. — **V. Pauchet et Ducroquet.** — Technique thérapeutique chirurgicale. 1 vol. petit in-8°, de xii-543 pages, avec 552 figures, cartonné. Prix : 15 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2224. — **A. Mesureur.** — Quelques problèmes d'assistance a Paris. 1 vol. in-16, de 276 pages, avec nombreuses figures. Prix : 3 fr. (*Albin Michel*, éditeur à Paris.)

2225. — **A. Rouzaud.** — Médicus : *Guide annuaire des étudiants et des praticiens.* 1 vol. grand in 8°, de 1.440 pages, cartonné toile. Prix : 5 fr. (*A. Rouzaud*, éditeur à Paris.)

2226. — **Rouby.** — La vérité sur Lourdes. 1 vol. in-8°, de 320 pages. Prix : 7 fr. 50. (*Emile Nourry*, éditeur à Paris.)

2227. — **L. Nass.** — Monsieur l'Agrégé : *Roman.* 1 vol. in-16, de 286 pages. Prix : 3 fr. 50. (*Albin Michel*, éditeur.)

2228. — **G. Katsainos.** — Syphilis : Prophylaxis and Treatment. 1 vol. in-16, de 190 pages. (*Typographie Phoinixos* à New-York.)

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

Sommaire du n° 11.

Mémoires originaux :

A.-B. Marfan. — Pathologie du thymus.

Recueil de faits :

A. Halipré. — Volumineux gliome de la base avec intégrité de la 3e paire chez un enfant de onze ans.

Revue générale :

J. Comby. — Tache bleue mongolique.

Analyses.

Livres.

Société de pédiatrie.

Nouvelles. — Informations.

FACULTÉ DE PARIS

Cours d'anatomie. — Nous reproduisons ci-après, le texte d'une affiche qui vient d'être apposée sur les murs de la Faculté :

DERNIER APPEL AUX ÉTUDIANTS

Aux étudiants qui, depuis la rentrée, troublent le cours d'anatomie, le doyen de la Faculté de médecine adresse un dernier appel et un dernier avertissement.

Il les informe que, pour faire respecter la liberté du travail des Elèves qui veulent étudier, comme la dignité des Maîtres qui veulent enseigner, il prendra toutes mesures lui donnant le pouvoir de déférer le perturbateur au Conseil de l'Université, à fins de sanctions disciplinaires.

Clinique chirurgicale. — Programme de l'enseignement donné à la clinique chirurgicale de la Faculté par M. le professeur M. PIERRE DELBET et de l'enseignement complémentaire, par MM. CAUCHOIX, chef de clinique; MOCQUOT, BRÉCHOT prosecteurs; HERRENSCHMIDT, BEAUVY, chefs de laboratoire.

Lundi, 9 h. 1/2 : Opérations, par le professeur. Exercices cliniques, dirigés par MM. CAUCHOIX et MOCQUOT.

Mardi, 9 h. 1/2 : Leçon clinique, à l'amphitheâtre, par le professeur.

Mercredi, 9 h. 1/2 : Opérations, par le professeur. Explorations cliniques. Examen du tube digestif et de l'appareil génital, par MM. MOCQUOT et BRÉCHOT.

Jeudi, 9 h. 1/2 et 10 h. 1/2 : Leçon de séméiologie, par M. CAUCHOIX, chef de clinique. Leçon clinique, par le professeur.

Vendredi, 9 h. 1/2 : Opérations, par le professeur. Exercices de laboratoire, dirigés par MM. HERRENSCHMIDT et BEAUVY. Exercices cliniques, dirigés par MM. CAUCHOIX et BRÉCHOT.

Samedi, 9 h. 1/2 : Leçon clinique à l'amphithéâtre, par le professeur.

Clinique d'acouchements et de gynécologie Tarnier, 89, rue d'Assas. — Cours de pratique obstétricale, par MM. A. BRINDEAU, professeur agrégé, accoucheur des hôpitaux. P. GUÉNIOT, professeur agrégé. P. LEQUEUX, professeur agrégé V. CATHALA, accoucheur des hôpitaux, ancien chef de clinique L. DEVRAIGNE, chef de clinique. J. CHIRIÉ, chef de clinique adjoint LEMELAND, chef de clinique adjoint. Assistés de MM. DESNOUES, ROULLIER, MARIOTON, BERTHON, BROTHIER, LÉPAGNOL, moniteurs. Réservé aux étudiants ayant plus de 16 inscriptions et aux docteurs français et étrangers régulièrement inscrits à la clinique Tarnier.

Le Cours a commencé le 14 Novembre 1910. Il comprendra 30 leçons qui auront lieu tous les jours à 3 heures du soir. Les auditeurs seront personnellement exercés aux manœuvres obstétricales.

Novembre. — Samedi 19, M. Lemeland, assisté de MM. Desnoues et Roullier, moniteurs : Technique de l'application de forceps sur le sommet (positions obliques antérieures). Exercices pratiques sur le forceps. — Lundi 21, M. Lemeland : Technique de l'application de forceps sur le sommet (positions obliques postérieures et positions élevées). Exercices pratiques sur le forceps. — Mardi 22, M. Lemeland, assisté de MM. Desnoues et Roullier, moniteurs : Exercices pratiques sur le forceps. — Mercredi 23, M. Lemeland : Technique de l'application de forceps sur la face et sur le front. Exercices pratiques sur le forceps. — Jeudi 24, M. Lemeland assisté de MM. Desnoues et Roullier, moniteurs : Exercices pratiques sur le forceps. — Vendredi 25, M. Devraigne : Technique de la version par manœuvres externes et de la version podalique par manœuvres internes. (Version séparée) — Samedi 26 : M. Devraigne, assisté de MM. Marioton et Berthon, moniteurs : Exercices pratiques sur la version. — Lundi 28, M. Devraigne : Technique de l'extraction après la version, ses difficultés (1re conférence). Exercices pratiques sur la version. — Mardi 29, M. Devraigne, assisté de MM. Marioton et Berthon, moniteurs : Exercices pratiques sur la version. — Mercredi 30, M. Devraigne : Technique de l'extraction après la version, ses difficultés (2e conference). Exercices pratiques sur la version.

Décembre. — Jeudi 1er, M. Devraigne, assisté de MM. Marioton et Berthon, moniteurs : Exercices pratiques sur la version. — Vendredi 2, M. Lequeux : Technique de l'accouchement prématuré artificiel. — Samedi 3, M. Guéniot : Technique de l'accouchement méthodiquement rapide. Procédé de dilatation rapide. Opération césarienne vaginale. — Lundi 5, M. Lequeux : Examen des bassins viciés. Pelvimétrie. — Mardi 6, M. Guéniot : Extraction de l'enfant par voie abdominale. Opération césarienne conservatrice. Opération de Porro. Césarienne sus-pubienne. — Mercredi 7, M. Lemeland : Symphyséotomie. Hébotomie. — Jeudi 8, M. Chirié : Technique de l'embryotomie céphalique : basiotripsie; cranioclasie. — Vendredi, 9, M. Chirie, assisté de MM Desnoues et Lépagnol, moniteurs : Technique de la décollation et de l'éviscération. Exercices pratiques sur l'embryotomie céphalique — Samedi 10, M Chirié, assisté de MM. Desnoues et Berthon, moniteurs : Exercices pratiques sur l'embryotomie céphalique et la décollation. — Lundi 12, M. Lemeland : Conduite à tenir dans l'avortement et ses complications. — Mardi 13, M. Brindeau : Conduite à tenir dans les tumeurs compliquant la grossesse ou l'accouchement. — Mercredi 14, M. Chirié : Traitement de l'albuminurie et de l'éclampsie. — Jeudi 15, M. Chirié : Conduite à tenir dans les hémorragies des trois derniers mois de la grossesse. Placenta prævia. — Vendredi 16, M. Chirié : Conduite à tenir dans la délivrance et ses accidents. Technique de la délivrance artificielle. — Samedi 17, M. Cathala : Traitement de l'infection puerpérale.

Une affiche apposée à la Clinique indique l'horaire des exercices pratiques.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le chef de clinique à la Clinique Tarnier.

Clinique ophtalmologique. — M. CANTONNET, chef de clinique ophtalmologique à la Faculté, commencera le mardi 29 Novembre 1910, à 3 heures, à l'Hôtel-Dieu (amphithéâtre Dupuytren), une série de Conférences pratiques, avec présentation de malades. Il les continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

Ces Conférences porteront sur les maladies des yeux, que tout médecin praticien doit connaître, et sur les soins d'urgence.

Elles sont obligatoires pour les stagiaires attachés à la Clinique ophtalmologique pendant le semestre d'hiver. Les étudiants de 4e année, les élèves pourvus de toute leur scolarité et les médecins peuvent se faire inscrire au secrétariat de la Faculté de médecine (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures. L'inscription est gratuite.

Clinique annexe d'oto rhino-laryngologie. — Tableau général des cliniques. Conférences et exercices pratiques qui seront donnés dans le service oto-rhino-laryngologique de l'hôpital Lariboisière pendant le semestre d'hiver de l'année scolaire 1910-1911.

Un enseignement analogue sera donné pendant le semestre d'été :

1° *Enseignement clinique permanent* : L'enseignement clinique, par M. PIERRE SEBILEAU, agrégé de la Faculté de médecine, chirurgien des hôpitaux chef du service oto-rhino-laryngologique de l'hôpital Lariboisière, a lieu tous les matins à 9 heures, à partir du 3 Novembre 1910.

Horaire des cours Lundi, 9 heures. Visite dans les salles; 10 heures. Polyclinique (salle des Conférences). — Mardi, 9 heures. Visite dans les salles; 10 heures. Opérations. — Mercredi, 9 heures. Ablation de végétations adénoïdes et amygdales (salle des pansements); 10 heures. Examens broncho-œsophagoscopiques et petite chirurgie spéciale. Salle d'opérations (2e étage). — Jeudi, 9 heures. Visite dans les salles; 10 heures. Opérations. — Vendredi, 9 heures. Visite dans les salles; 10 heures. Polyclinique

(salle de Conférences) — Samedi, 9 heures. Visite dans les salles; 10 heures. Opérations.

2° *Cours pratique et élémentaire de technique oto-rhino-laryngologique* : Ce Cours sera fait par M. Sebileau, assisté de M. Lemaitre, oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux, et de M. Le Mée, ancien interne des hôpitaux; il a commencé le mardi 15 Novembre 1910, à 9 heures (hôpital Lariboisière) salle des Conférences, et se continuera les jeudis, samedis et mardis suivants à la même heure; il comprendra douze Conférences et se terminera le 10 Décembre 1910. Ce cours, essentiellement pratique, est destiné aux docteurs et étudiants qui désirent suivre le service pendant l'année scolaire ou qui veulent avoir des notions générales de spécialité.

Les élèves sont exercés individuellement au maniement du laryngoscope et des divers instruments employés en oto-rhino-laryngologie.

Ce Cours est obligatoire et gratuit pour les stagiaires de la Faculté inscrits dans le service. Pour les autres auditeurs, le droit à verser est de 50 francs. Se faire inscrire dans le service.

3° *Cours pratique et élémentaire de clinique oto-rhino-laryngologique* : Ce Cours (avec présentation de malades) a commencé le mardi 13 Décembre 1910, à 9 heures (hôpital Lariboisière), salle des Conférences, il se continuera les jeudis, samedis et mardis suivants à la même heure et se terminera le samedi 18 Février 1911.

Il sera fait : Les mardis, par M. Lombard, oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux, et M. Halphen, assistant du service. — Les jeudis, par M. Baldenweck, assistant du service, et les internes du service. — Les samedis, par M. Grivot, ancien assistant et ancien interne des hôpitaux; M. André, chef de laboratoire.

Ce Cours est obligatoire et gratuit pour les stagiaires de la Faculté inscrits dans le service. Pour les autres auditeurs, le droit à verser est de 50 francs.

Se faire inscrire dans le service.

Les élèves qui auront suivi régulièrement le Cours de technique et les Cours de clinique oto-rhino-laryngologique pourront être autorisés à examiner des malades dans la salle de consultation externe.

4° *Cours complémentaire de perfectionnement* : Cet enseignement sera fait sous la direction de M. Sebileau.

Il comprendra : *a*) Des Conférences d'anatomie chirurgicale spéciale, par MM. Grivot et Le Mée. Ces Conférences auront lieu les lundi 23, mercredi 25 et vendredi 27 Janvier 1911, à 2 h. 1/2; *b*) Un cours d'opérations spéciales, par MM. Sebileau et Lombard. Ce cours commencera à 2 h. 1/2, le lundi 31 Janvier 1911; il se continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants à la même heure, jusqu'au 15 Février inclus; *c*) Des Conférences sur l'acoumétrie et l'exploration fonctionnelle de l'appareil auditif, par MM. Lombard et Halphen. Ces Conférences auront lieu le matin à l'hôpital Lariboisière du 13 au 18 Février 1911; *d*) Des Conférences théoriques et pratiques de broncho-œsophagoscopie, par MM. Lemaitre et Baldenweck. Ces Conférences auront lieu le matin à 9 heures, à l'hôpital Lariboisière, les vendredi 17, samedi 18 et dimanche 19 Février 1911, et l'après-midi, à 9 heures, le vendredi 17 Février 1911; *e*) Des Conférences d'anatomie pathologique et de bactériologie à l'usage des spécialistes, par MM. Pautrier et André, chefs de laboratoire. Ces Conférences auront lieu du 20 au 27 Février 1911, les lundis, mercredis et vendredis, à 2 heures.

Le droit à verser pour l'enseignement complémentaire de perfectionnement est de 150 francs. On peut s'inscrire pour un seul Cours; le droit à payer est de 60 francs. Se faire inscrire dans le service.

Diphtérie. — M. E.-C. Avibagnet, médecin des hôpitaux, chargé d'un Cours de clinique annexe, commencera le jeudi 24 Novembre 1910, à 9 heures du matin (hôpital des Enfants-Malades, pavillon de la diphtérie), un enseignement pratique du diagnostic et du traitement de la diphtérie (bactériologie, sérothérapie, tubage et trachéotomie).

Tous les matins : Visite, examen des malades. Avant et après la visite : Travaux pratiques. Mardi, samedi, à 9 h. 1/2 : Leçon théorique.

Programme des leçons. — Jeudi 24 Novembre : Tubage. — Samedi 26 Novembre : Trachéotomie. — Mardi 29 Novembre : Diagnostic bactériologique. — Samedi 3 Décembre et mardi 6 Décembre : Etude clinique de l'angine diphtérique. — Samedi 10 Décembre : Etude clinique du croup. — Mardi 13 Décembre : Sérothérapie. — Samedi 17 Décembre : Accidents de la sérothérapie. Anaphylaxie. — Mardi 20 Décembre : Traitements adjuvants. Prophylaxie de la diphtérie.

Seront admis à suivre cet enseignement, MM. les étudiants pourvus de 16 inscriptions et MM. les docteurs en médecine.

M. Bloch-Michel, chef du laboratoire, et M. Blechmann, interne du service, dirigeront les travaux pratiques.

Thérapeutique appliquée. — Des Conférences de thérapeutique appliquée auront lieu dans le service du professeur Albert Robin, à l'hôpital Beaujon, les lundis, mercredis et vendredis, à 10 heures du matin, sur les sujets suivants : M. Bardet, secrétaire de la Société de thérapeutique : L'art de formuler. — M. Baudouin (Georges), ancien interne des hôpitaux : Principes de thérapeutique en dermatologie. — M. Bellin, ancien interne des hôpitaux : Thérapeutique des affections de la gorge, du nez et des oreilles. — M. Bournigault, chef de laboratoire à l'hôpital Beaujon : Chimie biologique — M. Cathelin, ancien chef de clinique de la Faculté : Thérapeutique des maladies des voies urinaires. — M. Claret, chef de clinique de la Faculté : Thérapeutique des maladies de l'appareil respiratoire. — M. Coyon, médecin des hôpitaux : Thérapeutique des maladies de la nutrition. — M. Delherm, ancien interne des hôpitaux : Principes d'électricité médicale. — M. Durey : Principes du massage médical. — M. Fiessinger (Noël) chef de clinique adjoint de la Faculté : Thérapeutique des maladies du foie. — M. Gaultier, ancien chef de clinique de la Faculté : Thérapeutique des maladies du tube digestif. — M. Gouraud, ancien chef de laboratoire de la Faculté : Phtisiothérapie. — M. Gy, chef de clinique adjoint de la Faculté : Thérapeutique des maladies du système nerveux. — M. Michel, médecin des hôpitaux : thérapeutique des cardiopathies. — M. Robin (Georges) : Thérapeutique des affections dentaires. — M. Sainton, médecin des hôpitaux : Traitement des maladies des glandes vasculaires sanguines. — M. Sauvineau, ancien interne des hôpitaux : Thérapeutique des affections oculaires.

Conférences iconographiques. — Les conférences iconographiques de Pathologie ostéo-articulaire que M. Aug Broca, professeur agrégé, devait commencer le 21 Novembre à 5 heures, grand amphithéâtre de la Faculté, ne commenceront que le lundi 28 Novembre, même lieu, même heure.

Anatomie pathologique. — Sous la direction de M. G. Roussi, agrégé, chef des travaux, avec l'aide de MM. Ameuille et Cunet, préparateurs, un laboratoire de technique d'histologie pathologique sera ouvert à partir du 1er Décembre 1910 (salle Gombault, escalier B, 3e étage), et fonctionnera tous les jours pendant les mois de Décembre, Janvier et Février.

Dans ce laboratoire, les élèves seront exercés aux manipulations élémentaires nécessitées par les recherches courantes de l'histologie pathologique. Le matériel d'étude (pièces chirurgicales, pièces d'autopsies) sera mis à leur disposition, ainsi qu'une collection de coupes montrant les lésions les plus indispensables à connaître.

De cette façon, les élèves désireux de compléter leurs études pratiques d'anatomie pathologique, seront guidés individuellement dans la lecture des coupes et la discussion du diagnostic histologique.

Le matériel nécessaire (instruments et réactifs) sera fourni par le laboratoire, exception faite pour les lames et lamelles. Les préparations faites par les élèves resteront leur propriété personnelle.


le lactochol
La boîte de 50 comprimés 4 fr. 50
CLICHÉ "ATLAS"

Le droit à verser est de 50 francs par trimestre. Le nombre de places est limité.

Institut médico légal. — Le ministre de l'Instruction publique a déposé récemment sur le bureau de la Chambre des députés, un projet de loi tendant à la création à Paris d'un Institut médico-légal comprenant l'ensemble des services administratifs et d'enseignement actuellement installés dans les bâtiments de la Morgue. Ce projet porte que le nouvel établissement sera construit sur un terrain, donné par la Ville de Paris, d'une superficie de 2.000 mètres, sis place Mazas; la dépense totale est évaluée à un million de francs, dont 500.000 seront fournis par l'Etat, ledit établissement restant la propriété du département de la Seine, sous la condition de ne pas changer l'affectation de l'édifice.

L'Institut médico-légal est destiné aux services de reconnaissance des cadavres inconnus, des autopsies judiciaires et des expertises médico-légales, ainsi qu'à l'enseignement intégral, avec travaux de laboratoires et exercices pratiques, de la médecine légale.

Pour tout ce qui concerne l'enseignement et les recherches scientifiques, l'Institut médico-légal sera affecté à la Faculté de médecine de Paris. La Faculté aura la libre disposition des sujets déposés à l'Institut et non réclamés par les familles.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Toulouse. — M. Dambrin, agrégé, chargé d'un cours de médecine opératoire, est nommé, en outre, pour l'année scolaire 1910-1911, chef des travaux de médecine opératoire.

— Un congé, jusqu'au 30 Avril 1911, est accordé, sur sa demande et pour raisons de santé, à M. Caubet, professeur de clinique médicale.

— M. Baylac, agrégé, est chargé, en outre, jusqu'au 30 Avril 1911 (durée du congé accordé à M. Caubet), d'un cours de clinique médicale.

Faculté de médecine de Montpellier. — M. Grinfeltt, agrégé, chef des travaux d'histologie, est chargé, pour l'année scolaire 1910-1911, des fonctions de chef des travaux anatomiques.

Ecole de médecine de Nantes. — M. Castagnary, docteur en médecine, est institué, pour une période de neuf ans, depuis le 1er Novembre 1910, chef des travaux d'histologie.

Ecole de médecine de Rouen. — Un concours s'ouvrira le 6 Mars 1911, devant la Faculté de médecine de Paris, pour l'emploi de suppléant de la chaire d'histoire naturelle à l'Ecole de médecine de Rouen.

Le registre d'inscription sera clos deux mois avant l'ouverture dudit concours.

Ecole de médecine de Tours. — M. Villedieu, suppléant des chaires de physique et de chimie, est chargé, pour l'année scolaire 1910-1911, d'un cours de chimie et toxicologie, et d'un cours de chimie pour les étudiants du P. C. N.

M. Villedieu est chargé, en outre, pendant l'année scolaire 1910-1911, des fonctions de chef des travaux pratiques de physique et de chimie.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Boucicaut (Maternité de l'). — Visite et consultation tous les matins à 9 heures.

Des conférences de pratique obstétricale sont faites à 10 heures du matin : le mercredi par M. Lepage, chef de service; le jeudi par M. Rudaux, accoucheur des hôpitaux, sur l'allaitement et le nouveau-né ; le mardi par M. Le Lorier, ancien chef de clinique obstétricale, sur la dystocie.

Hôpital de la Charité. — M. Mauclaire, agrégé, chargé du cours de clinique annexe, fera sa première leçon le mardi 22 Novembre (amphithéâtre Boyer), à 9 h. 1/2, et les mardis suivants à la même heure.

Présentation de quelques malades après la leçon.

Visite dans les salles à 9 heures. *Consultation pour les maladies des os et des articulations*, les lundis et vendredis à 9 h. 3/4 (amphithéâtre Boyer). *Consultation de gynécologie*, les mercredis et samedis à 9 h. 3/4 (salle J.-L. Petit). Opérations tous les jours à 10 h. 1/2. Opérations abdominales les mardis, jeudis et samedis.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille d'or.* — MM. Petit, inspecteur de l'hygiène et de l'assistance du Pas-de-Calais; Berquet, médecin des épidémies de l'arrondissement de Calais; Deladrière, médecin à Calais.

Médaille d'argent. — MM. Bourée, à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or), Combier, médecin-major de 2e classe des troupes coloniales.

Médaille de bronze. — MM. Bandon, à La Palisse (Allier); Lebrou, à Mayet-de-Montagne (Allier); Rondel, à Saint-Fromond (Manche); Leclerc, Borredon, médecins sanitaires; Jacques, interne en chirurgie à la Maison départementale de Nanterre.

« Les Dimanches du Praticien ». — Dimanche 20 Novembre, M. Georges Luys, l'inventeur bien connu d'instruments d'exploration excellents, parlera de l'exploration des voies urinaires et montrera quelques uns des procédés nouveaux si perfectionnés qui sont actuellement en usage.

Le titre de la Conférence sera : *Exploration de l'urètre et de la vessie.* Projections.

La Conférence aura lieu à l'hôtel particulier du Dr Luys, 20, rue de Grenelle, à 4 h. 1/2.

— Dimanche 27 Novembre, M. Gastou, chef du laboratoire central de l'hôpital Saint-Louis, dirigera une « *herborisation » dermatologique et syphiligraphique au Musée de l'hôpital Saint-Louis*, et une visite au laboratoire central. Rendez-vous, Musée de l'hôpital Saint-Louis, 3 heures.

Nous engageons vivement les étudiants à participer à cette excursion dans un Musée unique au monde.

— Dimanche 4 Décembre, M. Dominici fera une conférence sur l'*Etat actuel de la Radiumthérapie*, au Laboratoire du Radium, 41, rue d'Artois, à 10 h. 1/2.

— Dimanche 11 Décembre, M. Sicard, professeur agrégé, exposera la question si importante au point de vue pratique, de *la Sciatique et son traitement*, avec présentation de pièces, dessins, schémas et malades, Hôtel-Dieu, salon Sainte-Anne, à 10 h. 1/2 du matin.

Pour les « Dimanches du praticien », s'inscrire auprès du Dr Desfosses, 47, rue de Rome.

Convention entre la France et la Grande-Bretagne relative aux accidents du travail. — La Convention signée entre la France et la Grande-Bretagne, afin d'assurer à leurs nationaux respectifs le bénéfice réciproque de la législation en vigueur dans les deux pays, sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail, vient d'être promulguée au *Journal officiel*.

D'après un commun accord entre les administrations française et britannique, la victime d'accident qui reviendra résider en France devra en donner préalablement avis au registrar de la Cour de comté qui aura fixé l'indemnité, afin que celle-ci lui remette un certificat d'expertise médicale relatant la nature de son incapacité et détermine, après avoir entendu les parties, les époques auxquelles devront être produits, à l'appui de la demande de payement de l'indemnité due, des certificats médicaux attestant la persistance de cette incapacité. Ces certificats seront exigés à des intervalles qui ne pourront être infé-

rieurs à trois mois, ni supérieurs à douze, et que la Cour de comté fixera en ayant égard à la nature de l'incapacité.

A l'effet d'obtenir les payements susvisés, la victime d'accident qui sera revenue résider en France se fera délivrer chaque trimestre, par la mairie de la commune de sa résidence, un certificat de vie auquel elle joindra, aux époques qu'aura déterminées à cet effet la Cour de comté, un certificat médical établi par un médecin chargé d'un service administratif dans le département, et qui attestera la persistance de l'incapacité relatée au certificat d'expertise médicale remis à la victime par la Cour de comté.

CONCOURS

Médaille d'or (médecine). — Le concours pour les prix à décerner à MM. les élèves internes en médecine de quatrième année (année 1910-1911), concours de médecine, sera ouvert le lundi 13 Mars 1911, à 4 heures, dans la salle de concours de l'hôpital de la Charité.

Les élèves qui désireront y prendre part seront admis à se faire inscrire au service du personnel de l'administration tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 11 heures à 8 heures, du 2 au 7 Janvier 1911 inclusivement.

Le mémoire prescrit comme épreuve du concours devra être déposé au service du personnel, au plus tard le samedi 7 Janvier 1911, à 3 heures, dernier délai.

Internat. — LECTURE DES COPIES. — **Anatomie.** — *Séance du 16 Novembre.* — Ont obtenu : MM. Devaux, 5; Renaud (J.), 5; Baude, 4; Lecerf, 14; Dubois (R.), 12; Berthod, 6; Gheorghin, 6; Grémeaux, 1; Ledoux, 3; Mlle Lévi-Alvarès, 10.

Pathologie. — *Séance du 16 Novembre.* — Ont obtenu : MM. Hue (G.), 8; Rousse, 4; Collet, 5; Bruel, 10; Delagenière, 8; Garcin, 11; Michaux, 10; Galliot, 4; Sourdille, 13; Truffert, 9; Busson, 8.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 30 *Novembre*, à 1 heure. — M. HAMON : Iritis blennorragique; MM. Gaucher, Hartmann, Proust, Gougerot. — M. ZAEPFFEL : L'éruption papulo-pustuleuse miliaire récidivante de la face; MM. Gaucher, Hartmann, Proust, Gougerot. — M. PRÉVOST : Lésions buccales de l'hydroa; MM. Gaucher, Hartmann, Proust, Gougerot. — M. VERMENOUZE : Le traitement des cavités ostéomyélitiques anciennes; MM. Hartmann, Gaucher, Proust, Gougerot.

Jeudi 1er *Décembre*, à 1 heure. — M. MARVILLET : Contribution à l'étude anatomique des encéphalopathies infantiles; MM. Hutinel, Alb. Robin, Chauffard, Nobécourt. — M. MARTIN-BIHOURD : Etat naturel de l'urée et mécanisme des réactions chimiques utilisées pour identifier cette substance; MM. Alb. Robin, Hutinel, Chauffard, Nobécourt. — Mlle ZOLOTAREFF : Etude critique sur le traitement des épanchements séreux et de l'autosérothérapie; MM. Chauffard, Hutinel, Alb. Robin, Nobécourt. — M. JOURDRAIN : Complications pulmonaires du cancer de l'œsophage; MM. Chauffard, Hutinel, Alb. Robin, Nobécourt. — M. PERCHEPIED : Constance des lésions chroniques des plèvres chez les vieillards. Leur signification; MM. Chauffard, Hutinel, Alb. Robin, Nobécourt.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 28 *Novembre* 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Aug. Broca, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Delbet, Pierre Duval, Ombrédanne, M. Marfan, censeur ; M. Guillain, suppléant.

Mardi 29 *Novembre* 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série) Laënnec : MM. de Lapersonne, Lenormant, Anselme Schwartz. — 5e Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec : MM. Quénu, Chevassu, Okinczyc, M. Thoinot, censeur; M. Guillain, suppléant.

Mercredi 30 *Novembre* 1910. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique MM. Gautier, Pierre Marie, André Jousset. Epreuve pratique — 1er, Oral : MM. Nicolas, Pierre Duval, Branca. — 2e, MM. Gariel, Mulon, Jean Camus. — 4e (1re série) : MM. Widal, Richaud, Sicard. — 4e (2e série) : MM. Marfan, Macaigne, Leignel-Lavastine. M. Roger, censeur ; M. Léon Bernard, suppléant.

Jeudi 1er *Décembre* 1910. — Médecine opératoire. Ecole pratique : MM. Pozzi Grégoire, Chevassu. Epreuve pratique. — 2e : MM. Ch. Richet, Prenant, Nicloux. — 4e : MM. Chantemesse, Thoinot, Carnot. M. Achard, censeur ; M. Rathery, suppléant.

Vendredi 2 *Décembre* 1910. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. André Léri, suppléant.

Samedi 3 *Décembre* 1910. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Gilbert, Achard, Castaigne. — 5e (Deuxième partie) (2e série) Beaujon : MM. Gilb Ballet, Claude, Nobécourt. — 5e (Deuxième partie) (3e série), Beaujon : MM. Widal, Roussy, Gougerot. — 5e (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Brindeau, Jeannin. M. Alb. Robin, censeur; M. Carnot, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

MM. le Dr LIAN, Ex-Int. lauréat des hôp., et MORNARD, int. des hôp., commenceront en Décembre leurs conférences privées d'externat et d'internat. S'inscrire auprès de M. Mornard, le matin à Necker, ou de 1 h. à 4 h., au Pavillon n° 7, à l'École pratique.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Antiseptique-CICATRISANT OZONE NAISSANT
NON TOXIQUE

NÉOL

Épidermise Brûlures en quelques jours; supprime douleur en quelques secondes. (Panser au NÉOL à 1 p. 5.)

Cicatrise Ulcérations MUQUEUSES et CUTANÉES

Escarres, Anthrax, Plaies phagédéniques, Chancres

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS

120, boulevard Saint-Germain

PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :

Paris et Départements . . . . . . 10 fr.

Union postale . . . . 15 fr.

Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Professeur Paul Reclus. Traitement chirurgical des hémorroïdes.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société Royale de Médecine de Londres. — Fractures juxta-articulaires.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société médicale des hôpitaux.
Société de biologie.
Société anatomique.
Société de médecine et d'hygiène tropicales.
Société de neurologie.
Société des chirurgiens de Paris.
Société d'obstétrique, de gynécologie et de pédiatrie.
Société de psychiatrie.
Académie de médecine.

CHRONIQUE

H. Montal. Intérêts professionnels.

VARIÉTÉS

P. D. Les terrains de jeux en Amérique.

LIVRES NOUVEAUX

Alfred Martinet. Thérapeutique usuelle des maladies de l'appareil respiratoire.

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Un de nos abonnés nous soumet la question suivante :

« Un cocher d'une grosse entreprise de transports publics est victime d'un accident. Son patron est assuré. Le blessé transporté dans une *clinique payante* de la ville est opéré par moi à minuit. Actuellement, il y a contestation à propos de mes honoraires qui ne sont pas établis d'après le tarif Dubief.

« Les deux questions qui se présentent sont les suivantes :

« 1° Ai-je le droit d'appliquer le tarif ordinaire de la région en place du tarif Dubief ?

« Je me base pour ce faire sur :

« *a*) Le malade a été soigné dans une clinique payante et non pas dans les services hospitaliers, comme il est habituel pour les accidents du travail (ce n'est pas moi qui ai ordonné le transport dans la clinique).

« *b*) Les frais de clinique ont été payés par l'assurance au taux ordinaire des autres malades. Donc l'administration de la clinique (dans laquelle il y a cependant des salles d'indigents) a considéré ce malade comme un payant ordinaire et non comme un accident du travail et a été payée dans ce sens par l'assurance. Mais je n'ai pas le droit, moi, médecin, d'agir de la même façon et considérer ce malade comme un malade ordinaire à qui s'applique le tarif ordinaire ?

« 2° Au cas où je dois appliquer le tarif Dubief, il y a un point que je voudrais préciser : Les visites de nuit sont, d'après ce tarif, davantage payées que les visites de jour. Une opération de nuit ne doit-elle pas également être majorée dans une certaine proportion ? Le tarif est muet sur ce point et cependant, si la visite de nuit est majorée, une opération, qui cause un dérangement beaucoup plus grand, doit être majorée. Si oui, dans quelle proportion ? »

Voici la réponse de notre collaborateur juridique :

I. — Aux termes de l'article 4 de la loi du 9 Avril 1898 modifié par la loi du 31 Mars 1905, « le chef d'entreprise (c'est-à-dire en l'espèce la Compagnie d'assurance) supporte les frais médicaux, etc. La victime peut toujours faire choix elle-même de son médecin. Dans ce cas, *le chef*

d'entreprise ne peut être tenu des frais médicaux que jusqu'à concurrence de la somme fixée par le juge de paix du canton où est survenu l'accident, conformément à un tarif qui sera établi par le ministre du commerce ». Le décret ainsi prévu a été pris à la date du 30 Septembre 1905.

II. — Il résulte de ce texte, à mon avis, que la Compagnie d'assurance ne saurait être tenue de payer au médecin des honoraires supérieurs à ceux résultant de l'application du tarif établi par décret. Le surplus ne pourrait être réclamé qu'à l'accidenté lui-même qui a fait choix de la clinique payante.

III. — Le médecin est-il en droit de réclamer un prix majoré pour cette raison que l'opération a été faite de nuit, alors que le tarif ne prévoit pas de majoration pour ce cas? En d'autres termes plus généraux, le médecin est-il fondé à demander des honoraires pour un acte de sa profession ne figurant pas dans l'énumération de l'arrêté ministériel du 30 Septembre 1905 ?

La question me paraît des plus délicates. Un jugement du tribunal civil de la Seine (4e chambre) du 25 Mars 1910 (*Gaz. trib.*, 10 Juin 1910, S. 1910 *Rec. des somm.* 2e partie, p. 35) décide que « les radiographies, ne figurant pas dans l'énumération limitative du décret du 30 Septembre 1905, ne peuvent être comprises dans les frais médicaux mis à la charge du chef d'entreprise ». Voir, dans le même sens, Trib. paix de Paris (14e arrond.), 11 Mars 1909, *Rec. Gaz. trib.*, 1909, 2e série, 2.67. Au contraire un jugement du tribunal de paix de Paris (18e arrondissement) en date du 26 Juin 1908 (*Rec. des acc. du trav.*, 1909, p. 290) décide que le prix des radiographies n'étant pas prévu par l'arrêté, ce prix doit être fixé par le juge de paix.

La Cour de cassation n'a pas, à ma connaissance tout au moins, tranché expressément cette question et précisé la portée du tarif. Il semble cependant résulter des termes d'un arrêt récent (Req. 21 décembre 1909, S. *Rec. des somm.* 1910, 1re partie, p. 1) qu'elle inclinerait plutôt du côté de la jurisprudence du tribunal de la Seine. Cet arrêt porte en effet que « la loi du 31 mars 1905 n'a pas voulu exposer les chefs d'entreprises et leurs assureurs aux incertitudes de tarifs indéterminés et de majorations sans limites ; c'est dans ce but qu'elle a prescrit l'établissement d'un tarif officiel ». On doit conclure de là, à mon avis, que le tarif indique la somme maxima qui peut être réclamée au patron ou à l'assureur ; le tarif fixe l'étendue des charges qui peuvent lui incomber ; on ne saurait par suite leur faire supporter une dépense qui n'y est pas prévue (en l'espèce une majoration d'honoraires pour opération faite de nuit).

H. Montal.

VARIÉTÉS

Les terrains de jeux en Amérique.

« Plutôt un terrain de jeu sans école qu'une école sans terrain de jeu ! »

Ainsi s'exprimait en présence des autorités de l'Etat et de la ville de New-York M. Woods Hutchinson dans la grande séance solennelle de clôture du second Congrès des associations américaines pour la création de terrains de jeu. En effet, dans les conditions faites à l'enfant des villes par notre civilisation contemporaine, l'institution de terrains de jeu est une question primordiale.

Dans les cités à croissance rapide de la jeune Amérique comme dans nos vieilles villes historiques d'Europe, il semble qu'il y ait incompatibilité entre la civilisation et le jeune âge. La rapidité prodigieuse avec laquelle se développent les grandes villes, l'insalubrité des logements étroits où s'entassent les familles, le manque d'air pur et de lumière pour les enfants, l'insécurité de la rue elle-même, où toutes sortes de dangers menacent les petits espiègles, tout contribue à rendre absolument urgente la solution de ce genre de problème. En Angleterre, comme en Allemagne et en Autriche, partout de grands efforts sont faits dans ce sens; mais, lisez le bel article que M. Louis Bougier a publié dans l'*Hygiène scolaire*, n° 27, p. 184, et vous verrez que nulle part la question n'a été abordée avec autant de logique et d'énergie qu'aux Etats-Unis.

Une association fut créée il y a trois ans, « *Playground Association of America* »; elle se donne pour mission de décider les sociétés particulières fondées pour le patronage des écoles, les municipalités, les Etats à organiser des terrains de jeu, à les guider s'ils le désirent, à leur fournir au besoin des modèles et des maîtres; l'association a déjà tenu deux congrès, à Chicago en 1907, à New-York en 1908, où elle a entendu les rapports les plus intéressants, enregistré les succès les plus encourageants, recueilli des adhésions, des promesses, des concours, des dons, des souscriptions et des chèques.

Une noble émulation entraîne les grandes villes de l'Union, New-York, Washington, Chicago, Boston, à ménager au milieu de leur dédale de rues encombrées par l'activité muette des adultes quelques coins de fraîcheur ou s'ébattra en liberté l'essaim criard des enfants.

Parmi ces paradis de l'enfance, une mention spéciale doit être accordée à la ferme scolaire enfantine dont les plates-bandes ont été prélevées sur les terrains de jeux du parc De Witt Clinton, à New-York. Un peu plus de 400 carrés, oh! pas bien grands, 4 pieds sur 8, c'est-à-dire environ 1 m. 25 sur 2 m. 50, sont attribués à ces jardiniers en herbe. Trente jardinets de l'autre côté de l'allée centrale sont réservés aux petits infirmes qui y sont amenés deux fois par semaine, en voiture, aux frais d'une association spéciale.

C'est à New-York que se rencontrent les plus grandes difficultés pour l'installation des terrains de jeu; le terrain est très cher et l'emplacement, une fois payé, les dépenses d'entretien sont considérables. Aussi n'y a-t-il en tout que seize terrains de jeux publics dans l'énorme ville, onze dans Manhattan et cinq dans Brooklyn. On eut donc l'ingénieuse idée de construire des écoles avec terrasses de jeux; il y eut

d'abord des objections de soulevées; mais l'arrivée à la présidence du bureau de l'éducation, en 1902, de M. C. C. Burlingham enleva tous les obstacles. Ce magistrat énergique soutint avec ardeur l'architecte novateur. New-York vit se dresser de tous côtés des palais scolaires avec toit horizontal, couvert d'un haut filet de fil de fer ou d'une véranda élevée. Ce sont les terrasses de jeux.

A Boston, à Chicago, à Baltimore, à Philadelphie, à Pittsburg, par un procédé ou par un autre, les terrains de jeux se multiplient, s'organisent, sont de plus en plus appréciés. Chicago tient le premier rang avec 299 emplacements pour lesquels on a dépensé jusqu'à cinquante millions de francs. Boston a organisé 54 terrains, mais sa population n'est pas, à beaucoup près, aussi considérable. Elle a une mise de fonds beaucoup moins lourde : treize millions environ.

En somme, aux Etats-Unis, la Playground association guidée par des hommes actifs et considérés est une force vivante et agissante qui rend au monde des écoliers les services les plus signalés.

P. D.

LIVRES NOUVEAUX

Alfred Martinet, ancien interne des hôpitaux de Paris. — ***Thérapeutique usuelle des maladies de l'appareil respiratoire***, avec un chapitre de gymnastique respiratoire par M. P. Desfosses. (*Bibliothèque de Thérapeutique clinique.*) 1 vol. in-16 de 295 pages avec 36 figures dans le texte, 3 fr. 50. (Masson et Cie, éditeurs.)

Le manuel de Thérapeutique clinique usuelle que vient de faire paraître M. Martinet continue dignement la série des ouvrages si appréciés de cet auteur. Cette fois encore il s'est proposé de faire œuvre utile au praticien pour qui les théories sont d'un mince secours et qui n'a ni le loisir ni la possibilité de se livrer à des recherches expérimentales. Tous ceux qui liront ce livre — et ils seront nombreux — reconnaîtront que l'auteur a parfaitement réalisé la tâche qu'il s'est imposée.

Successivement, il passe en revue les affections respiratoires qu'on rencontre dans la pratique courante (bronchites aiguës et chroniques, bronchopneumonies, congestions pulmonaires, pneumonie, tuberculose, emphysème, asthme, coqueluche, pleurésies, etc.). Le plan de chaque article est clair et logique. Il débute par une étude clinique substantielle quoique brève, qui conduit aux indications thérapeutiques dominantes du cas à ses différentes périodes. Les moyens pratiques de réaliser ces indications sont ensuite exposés avec tous les détails nécessaires : Traitement hygiénique, physique, diététique, médicamenteux et, s'il y a lieu, opératoire. Puis l'auteur étudie en détail la thérapeutique des différentes formes cliniques de l'affection considérée. Tout cela est raisonné et l'expérience personnelle de l'auteur s'y affirme à chaque pas. C'est un chemin sûr et bien tracé qui s'offre au lecteur et non un labyrinthe de formules entre lesquelles il ne sait que choisir.

Le chapitre se termine par une ou plusieurs ordonnances schématiques résumant et coordonnant les préceptes et conseils. Cette innovation sera très appréciée des praticiens à qui elle rendra d'inestimables services.

On ne trouvera ici que les médications ayant fait leurs preuves : tout ce qui est encore du domaine de l'hypothèse ou de l'expérimentation est passé sous silence ou seulement indiqué, l'auteur ayant voulu faire essentiellement de la thérapeutique *usuelle*.

On sait la place de plus en plus importante qu'occupent dans la médecine actuelle les méthodes physiques de traitement. Aussi lira-t-on avec intérêt et profit l'excellent article consacré à la gymnastique respiratoire. Cet article admirablement illustré est dû à la plume si compétente de M. Desfosses. Il clôt dignement ce livre utile entre tous et qui, dès maintenant, est entre les mains de tous les médecins soucieux du bien de leurs malades.

C. J.

BIBLIOGRAPHIE

2229. — **L. Lortat-Jacob** et **G. Sabaréanu**. — Les sciatiques; leurs traitements. 1 vol. in-8°, de 220 pages, avec 17 figures et 1 planche hors texte en couleurs. Prix : 4 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2230. — **J.-L. Reverdin**. — Leçons de chirurgie de guerre : *Des blessures faites par les balles de fusil.* 1 vol. in 8° de XI-224 pages, avec 7 planches hors texte. Prix : 7 fr. 50. (*Félix Alcan*, éditeur.)

2231. — **C. Oddo**. — La Médecine d'urgence : *Symptômes, diagnostic, traitement immédiat.* 1 vol. in-8°, de 832 pages, cartonné. Prix : 12 fr. (*O. Doin et fils*, éditeurs.)

2232. — **F. Mottola**. — Come si vince la Tisi. 1 vol. in-12 de 208 pages, cartonné. Prix : Lires : 2 fr. 50. (*Ulrico Hoepli*, éditeur à Milan.)

2233. — **E. Escat**. — Technique oto-rhino-laryngologique, 2e édition. 1 vol. in-8° de XII-660 pages, avec 389 figures. (*A. Maloine*, éditeur.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 20.

Mémoires originaux :

Dejerine et Jumentié. — Contribution à l'étude des fibres aberrantes de la voie pédonculaire dans son trajet. Les faisceaux aberrants bulbo-protubérantiels internes et externes. Fascicules aberrants médio-pontius Peslemnicus interne.

H. Piéron. — La notion d'exagération du réflexe patellaire et la réflexométrie.

Analyses.

Neurologie. — Psychiatrie. — Thérapeutique.

LYON CHIRURGICAL

Sommaire du n° 5 (Novembre).

Travaux originaux :

Violet et Fisher. — Etude sur la rachistovaïnisation en gynécologie.

G. Cotte. — Du choix de l'intervention dans la lithiase biliaire.

E. Destot. — A propos des luxations traumatiques du scaphoïde tarsien.

Analyses.

Ouvrages reçus. — Informations. — Bibliographie.

LABORATOIRES CLIN

MÉTAUX COLLOÏDAUX ÉLECTRIQUES

(Ferments métalliques)

[illegible] et **injectables.**

STABLES

Les métaux colloïdaux préparés par la voie électrique par les Laboratoires Clin sont à grains fins et présentent le maximum de ***pureté, de pouvoir catalytique*** *et* ***d'activité physiologique*** *et* ***thérapeutique.***

Contrairement à certaines assertions qui nient la possibilité d'obtenir des colloïdes électriques, ***longtemps stables et actifs,*** *les systèmes colloïdaux présentés par les Laboratoires Clin conservent,* ***après plusieurs mois, toute leur action fermentaire*** *(facilement contrôlable par la mesure du pouvoir catalytique) et* ***toute leur activité thérapeutique*** *démontrée par un grand nombre de faits cliniques.*

1° **ÉLECTRARGOL**

Argent colloïdal électrique à petits grains.

2° **ÉLECTRAUROL**

Or colloïdal électrique à petits grains.

3° **ÉLECTROPLATINOL**

Platine colloïdal électrique à petits grains

4° **ÉLECTROPALLADIOL**

Palladium colloïdal électrique à petits grains.

1° **Ampoules** *de 5 et 10 centimètres cubes, injections intra-musculaires.*

2° *Pour l'Electrargol* **seul, flacons spéciaux stérilisés** *de 50 et 100 centimèt. cubes (usage chirurgical).*

Collyre *en ampoules compte-gouttes spéciales.*

APPLICATIONS THÉRAPEUTIQUES : **Maladies infectieuses** en général, **Pneumonie, Grippe, Pleurésie purulente, Fièvre typhoïde, Erysipèle, Septicémie, Méningite cérébro-spinale, Endocardite infectieuse, Abcès du Sein** (Traitement sans incision), **Affections gonococciques, Cystites, Affections puerpérales, Ophtalmies** et **Maladies des Yeux.** 1239

F. Comar & Fils & Cie — PARIS

Ovo-Lécithine Billon

RECONSTITUANT par EXCELLENCE

NEURASTHÉNIE
ANÉMIE CÉRÉBRALE
SURMENAGE
CONVALESCENCE

Dragées à 0 gr. 05 : Six par jour
Granulé à 0 gr. 10 p. cuill. à café 3 p. jour
Ampoules 0 gr. 05 p. centimètre cube 1 fois tous les 2 jours

LES ÉTABLISSEMENTS POULENC FRÈRES PARIS

SALIT HEYDEN

Spécifique des Affections rhumatismales. Il apaise rapidement la douleur et les frictions de Salit, même pur, sont très bien tolérées par la peau.

CRÉOSOTAL HEYDEN

Action curative de la Créosote sans ses effets caustiques et toxiques. **Remède le plus efficace dans la Pneumonie ; résultat certain dans toutes les Affections aiguës des voies respiratoires.**

GASTROSAN HEYDEN

Action supérieure sur les **manifestations anormales de fermentation** et de **putréfaction dans le tube digestif** et leurs conséquences, **sur les troubles causés par hypersécrétion** et les **catharres de la muqueuse stomacale** et **intestinale.**

COLLARGOL *(Argent colloïdal)*

Le traitement collargolique suivi conséquemment (lavements, injections) et à doses suffisantes, **guérira la plupart des cas d'infection générale.**

Littérature et échantillons gratuits aux Produits HEYDEN, 29-31, rue Philippe-de-Girard, PARIS.

FACULTÉ DE PARIS

Avis. — Congé du samedi 26 Novembre 1910 : A l'occasion de l'inauguration solennelle du monument érigé à la mémoire de Jules Ferry, M. le Ministre a décidé qu'un jour de congé serait accordé à tous les établissements publics d'enseignement le samedi 26 Novembre.

Il n'y aura ni cours, ni examens, ni travaux pratiques.

MM. les étudiants convoqués le samedi 26 Novembre pour prendre leur inscription trimestrielle, devront se présenter à la Faculté, le vendredi 25 courant.

Institut de médecine légale et de psychiatrie. — Comité de direction : Le doyen, le professeur de médecine légale, le professeur de clinique des maladies mentales. La présence des élèves est obligatoire à tous les cours et conférences indiqués par l'affiche, et doit être justifiée à chaque inscription.

Médecine légale. — Cours théorique de médecine légale. Ce cours sera professé les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de chaque semaine, à la Faculté, à 6 heures : 1° En Novembre et Décembre 1910, par M. le professeur Thoinot; 2° en Janvier et Février 1911, par M. Balthazard, agrégé. Le premier cours a eu lieu le lundi 7 Novembre 1910.

Cours pratique de médecine légale. Ce cours a commencé à la Morgue le lundi 7 Novembre 1910, à 2 heures de l'après-midi, et se continue les vendredis, lundis et mercredis suivants à la même heure. M. Vibert, chef du laboratoire d'anatomie pathologique, en Novembre et Décembre 1910, M. le professeur Thoinot, en Janvier et Février 1911.

Conférences de médecine légale pratique. M. le professeur Thoinot dirigera les mardis et vendredis, de 9 heures à 12 heures, des exercices pratiques, portant sur toutes les questions médico-légales : autopsies; expertises au criminel, au civil et en matières d'accidents du travail.

Suivant les sujets, le lieu des réunions sera indiqué au fur et à mesure pour chaque conférence.

MM. Ogier, Vibert, Descouts feront chaque semaine, au Laboratoire de toxicologie, des conférences et des exercices pratiques de chimie et de microscopie appliqués à la toxicologie et aux recherches médico-légales.

Psychiatrie. — Cours clinique de psychiatrie. M. le professeur G. Ballet a commencé ce cours au grand amphithéâtre de la Faculté, le mercredi 9 Novembre 1910, à 6 heures du soir, et le continue les mercredis à la Faculté et les dimanches, à 10 heures, à la clinique de l'asile Sainte-Anne.

Cours théorique de psychiatrie. MM. Delmas et Barré, chefs de clinique des maladies mentales, ont commencé ce cours, à l'amphithéâtre de la clinique des maladies mentales, à l'asile Sainte-Anne, le lundi 14 Novembre 1910, à 9 heures, et le continuent les lundis et jeudis suivants, à la même heure.

Cours théorique de psychiatrie médico-légale. M. Laignel-Lavastine, agrégé, commencera ce cours le lundi 6 Février 1911, à 10 heures, à l'amphithéâtre de la clinique des maladies mentales, à l'asile Sainte-Anne, et le continuera les jeudis et lundis suivants, à la même heure.

Examens de malades et rédactions d'observations ou de rapports. MM. Delmas et Barbé, chefs de clinique des maladies mentales, dirigent ces exercices pratiques, qui se font à la clinique des maladies mentales, à l'asile Sainte-Anne, les lundis et jeudis, à 10 heures, et ont commencé le jeudi 17 Novembre 1910, à la même heure.

Conditions d'admission aux cours et conférences de l'Institut de médecine légale et de psychiatrie. Les docteurs en médecine français et étrangers, les étudiants en médecine français (titulaires de 16 inscriptions) et étrangers, sont admis à suivre les cours et conférences de l'Institut de médecine légale et de psychiatrie, après s'être inscrits au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures. Les titres et diplômes et de plus, pour les étrangers, l'acte de naissance, doivent être produits au moment de l'inscription.

Les droits à verser sont : 1 droit d'immatriculation, 20 francs; 1 droit de bibliothèque, 10 francs; 4 droits trimestriels de laboratoire, à 75 francs, soit 300 francs; 1 droit d'examen, 100 francs.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lille. — *Prix de thèses.* — La médaille d'or a été donnée à Mlle Clotilde Deflandre, pour sa thèse sur *Les applications du sérum hémopoiétique*; la médaille d'argent, à M. Ruyssen (Georges), pour sa thèse *Comment déterminer une anse jéjuno-iléon*; la médaille de bronze à MM. Gayet, pour sa thèse sur *La paralysie générale et la tabo-paralysie conjugale dans le département du Nord*; Leclercq (Jules), pour sa thèse sur *Recherches expérimentales sur l'influence de l'arsenic sur la décomposition cadavérique*; Vanhaecke, pour sa thèse sur *Le mode d'action et la toxicité des pâtes au bismuth.*

Faculté de médecine de Toulouse. — M. Caubet, agrégé, est chargé d'un cours de pathologie externe pendant l'année 1910-1911.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Beaujon. — M. Tuffier, assisté d'un certain nombre de ses anciens élèves, fait une série de conférences sur les actualités chirurgicales. Les conférences ont lieu le jeudi à 9 heures 1/2.

1. Théorie et pratique du pansement aseptique : M. Tuffier.
2. Radiographie de l'estomac et de l'intestin. Ses progrès, ses applications : M. Aubourg.
3. De l'immunité au point de vue chirurgical : M. Mauté.
4. Rétroflexion utérine : M. Tuffier.
5. Coxalgie chez l'adulte : M. Ducroquet.
6. Les réactions des ganglions dans le cancer : M. Potier.
7. Diagnostic des sténoses et tumeurs de l'œsophage : M. Abrand.
8. De la consolidation des fractures : M. Tuffier.
9. La défense des tissus contre l'envahissement du cancer : M. Dominici.
10. Pied bot congénital : M. Desfosses.
11. Diagnostic de la valeur fonctionnelle du rein : M. Tuffier.

NOUVELLES

Ecoles dentaires de Paris. — La fête annuelle de réouverture des cours et de distribution des récompenses des écoles dentaires de Paris aura lieu sous la présidence de M. Bayet, directeur de l'enseignement supérieur, le samedi 26 Novembre, à 8 h. 1/2 du soir, dans la salle de la Société nationale d'horticulture de France, 84, rue de Grenelle.

Hommage au professeur Bernheim. — M. le professeur H. Bernheim, de Nancy, atteint par la limite d'âge, vient de prendre sa retraite comme professeur honoraire. A cette occasion, ses élèves, ses collègues, ses amis lui ont offert une plaquette artistique, œuvre de Victor Prouvé. La remise en a été faite en séance solennelle, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine. Plusieurs discours ont été prononcés par M. Gross, doyen de la Faculté, et par le recteur de l'Université de Nancy, M. Ch. Adam. M. Bernheim a répondu en retraçant un émouvant tableau de toute sa vie, à Strasbourg d'abord, avant la guerre, puis pendant la campagne de 1870-1871 aux ambulances de nos armées, à Frœschwiller, plus tard à Dijon et enfin depuis 1872 à Nancy.

CONCOURS

Internat. — Lecture des copies. — **Anatomie.** — *Séance du 18 Novembre.* — Ont obtenu: MM. Rouèche, 5; Kudelski, 6; Barthélemy, 9; Fitte, 12; Krebe, 11; Lépine, 7; Reilly, 7; Caux, 6; Plaisant (E.), 8; Bouquet, 7.

Séance du 20 Novembre. — Ont obtenu : MM. Thibierge, 5; Toutey, 6; Alexandre, 11; Hartmann, 10; Gautruche, 11; Mouradian, 7; Gresset, 6; Desaux, 10; Ramadier; Bergeret, 12.

Séance du 21 Novembre. — Ont obtenu : MM. Boirac, 9; Guinet, 2; Rougeulle, 8; Marcorelle, 9; Durand (A.), 8; Delort, 11; Thiers, 10; Philip, 7; Lévi-Franckel, 10; Magniel, 4.

Pathologie. — *Séance du 18 Novembre.* — Ont obtenu : MM. Luquet, 8; Vaudescal, 9; Vinay, 10; Delivet, 13; Constantini, 10; Quénu, 15; Lorreyte, 9; Berthomieu-Lamer, 5; Mignot, 12; Bourgeois (M.), 7; Tribes, 8.

Séance du 21 Novembre. — Ont obtenu : MM. Bailleul, 9; Peña, 8; Lavalée, 6; Mallet (F.); Noël, 9; Besançon, 10; Thouvenin, 12; Maréchal, 12; Haguenau, 9. Mlles Athanassiu, 11; Landessmann, 10.

Polyclinique H. de Rothschild. — Un concours sera ouvert, le 19 Décembre 1910, à la Polyclinique H. de Rothschild, 199, rue Marcadet, à Paris, à une heure de l'après-midi, pour la nomination d'un interne titulaire et d'un interne provisoire en médecine et en chirurgie.

Les candidats devront être Français et être âgés au moins de 22 ans. Ils devront avoir, au moins, douze inscriptions et avoir fait un stage régulier dans un service de médecine et de chirurgie; ils ne devront pas être docteurs en médecine.

L'interne nommé à la suite du concours devra assurer le service médical de la Polyclinique H. de Rothschild en assistant les médecins et les chirurgiens, tant pour les consultations que pour la visite des malades hospitalisés et les interventions chirurgicales.

Epreuves d'admissibilité : 1° Une épreuve écrite sur une question de pathologie interne (médecine), pour laquelle il sera accordé une heure; 2° Une épreuve écrite sur une question de pathologie externe (chirurgie), pour laquelle il sera accordé une heure; 3° Une épreuve écrite sur deux questions d'hygiène ou de pathologie infantile (allaitement, fièvres éruptives, coqueluche, diphtérie, diarrhée infantile), pour laquelle il sera accordé deux heures. Les épreuves d'admissibilité seront éliminatoires.

Epreuves d'admission : Seuls, les six premiers candidats admis subiront les épreuves d'admission : 1° Epreuve clinique de pathologie interne. — Examen d'un malade, diagnostic, pronostic, traitement. Il sera accordé : 15 minutes pour l'examen du malade, 15 minutes de réflexion et 10 minutes pour l'exposition. 2° Epreuve clinique de pathologie externe. — Examen d'un malade, diagnostic, pronostic, traitement. Il sera accordé : 15 minutes pour examiner le malade, 15 minutes de réflexion et 10 minutes pour l'exposition. 3° Epreuve clinique de pathologie infantile. — Examen d'un nourrisson malade. Consultation orale sur le régime alimentaire, allaitement, thérapeutique. Il sera accordé 15 minutes pour l'examen de l'enfant, 15 minutes de réflexion et 10 minutes d'exposition.

Il sera accordé : 20 points pour la première épreuve écrite, 20 points pour la seconde, 20 points pour la troisième. — Total : 60 points.

Pour les épreuves d'admission : 30 points pour la première épreuve, 30 points pour la seconde, 30 points pour la troisième. — Total : 90 points.

Il sera fait état des titres des candidats. Il sera accordé : 10 points aux externes des hôpitaux de Paris; 15 points aux internes provisoires; 25 points aux internes; 10 points aux internes des hôpitaux de province; 10 points aux internes des asiles de la Seine.

Le Jury sera composé d'un chirurgien ou d'un médecin des hôpitaux de Paris, du médecin en chef de l'hôpital Rothschild et de médecins ou chirurgiens de la Polyclinique H. de Rothschild.

Les épreuves auront lieu à la Polyclinique H. de Rothschild. Les malades seront pris parmi les hospitalisés de cet établissement.

Avantages matériels : L'interne titulaire est nommé pour un an, à partir du 1er Janvier 1911. Il sera logé, nourri, et recevra une allocation mensuelle de 100 francs. Il touchera, en outre, des indemnités de déplacement pour visiter les malades indigents à domicile, et une gratification de 200 francs à la fin de l'année.

L'interne provisoire recevra une allocation mensuelle de 50 francs. Il sera nourri et touchera une indemnité égale à celle de l'interne titulaire lorsqu'il le remplacera officiellement. Le service de garde sera assuré à tour de rôle par les deux internes. Ils auront droit, également, à six semaines de congé.

Le registre des inscriptions est ouvert dès à présent à la Polyclinique H. de Rothschild, 199, rue Marcadet, Paris. Il sera clos le 15 Décembre, à 6 heures du soir. Les candidats sont priés d'adresser leur demande d'inscription à la Directrice de cet établissement.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, boul. Saint-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp., Méd. de l'hôp. de la Charité, Membre de l'Acad. de médecine.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut, Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca. Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —

SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX
Professeur GEORGES HAYEM. De la réforme des études médicales. Leçon d'ouverture du cours de clinique médicale de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-A. SICARD. Méningite sérique et anaphylaxie après sérothérapie rachidienne.

LE MOUVEMENT MÉDICAL
CH. LENORMANT. Ostéoporose et fistules biliaires.

SOCIÉTÉS DE PARIS
Société de radiologie.
Société de médecine légale.
Société de pédiatrie.
Académie des sciences.
Société de médecine militaire française.
Société de chirurgie.

ANALYSES

MÉDECINE PRATIQUE
Traitement médical de la tuberculose rénale.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

CHRONIQUE
GUSTAVE DROUINEAU. Les établissements insalubres, dangereux ou incommodes.

LIVRES NOUVEAUX

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

LES ÉTABLISSEMENTS INSALUBRES DANGEREUX OU INCOMMODES

Une loi nouvelle relative aux établissements insalubres est en ce moment en discussion au Sénat.

Le moment est à coup sûr propice d'en faire connaître les principales dispositions et au besoin d'appeler l'attention sur quelques-unes d'entre elles. Il est logique et pratique de s'occuper des lois sociales quand elles sont encore à l'étude; cela vaut évidemment mieux que d'attendre leur promulgation pour s'apercevoir alors qu'elles ont des lacunes ou des imperfections, qu'elles sont parfois en partie inapplicables, et en demander, à grands cris, la revision, comme cela se produit pour la loi sanitaire de 1902.

La revision de la législation des établissements insalubres n'est assurément pas superflue; voilà un siècle que nous vivons sur la même réglementation et personne ne met en doute que, depuis le décret de 1810 et l'ordonnance de 1815 qui sont encore le fond de la législation actuelle, des changements considérables se soient produits dans l'industrie et l'activité commerciale. On a bien, cela est vrai, ajouté aux anciennes nomenclatures quelques industries nouvelles; on en a rayé ou déclassé quelques-unes.

A cela se borne ce qui a été fait; dans les discussions qui se produisent de nos jours, c'est la vieille législation de 1810 et de 1815 qu'on invoque, qu'on applique, tout en rappelant qu'elle est dépourvue de sanction pénale, sauf la fermeture, par décision administrative, ce qui est insuffisant et inapplicable souvent.

La nécessité de ce rajeunissement s'était déjà fait sentir; le Gouvernement avait pris en 1883, en 1887, l'initiative de projets de lois demeurés à l'état embryonnaire et qui n'ont jamais vu le jour. La loi du 12 Juin 1893 a apporté, il faut le reconnaître, un élément nouveau et salutaire; elle met en cause l'hygiène et la sécurité des travailleurs

que les ordonnances anciennes ne connaissaient pas.

De tout cela, on veut faire un tout homogène et solide ; c'est absolument équitable.

Il n'est pas permis de discuter article par article une loi encore à l'état d'ébauche; il faut en voir seulement les faits nouveaux, les côtés saillants; les questions de détail doivent être réservées pour le moment où l'étude législative, se poursuivant, deviendra plus précise.

Dans le projet actuel, la classification des établissements insalubres ou dangereux est l'objet d'une importante modification. Les trois classes persistent, mais les établissements appartenant aux deux premières seules ont besoin d'une *autorisation* administrative; pour ceux de la troisième classe, une simple *déclaration* suffira.

On doit accepter sans hésitation ce changement apporté à l'ancienne procédure administrative, car les établissements de troisième classe étaient, en vérité, mal qualifiés, pour la plupart, comme insalubres ou dangereux; ils n'avaient guère que l'inconvénient de la mauvaise odeur ou la possibilité d'un incendie. Ce n'est pas qu'il soit précisément agréable de vivre et d'habiter à côté d'une fabrique de chandelles ou d'un dépôt de guano, mais on espère qu'en remettant au déclarant une copie des prescriptions générales arrêtées pour son industrie et un rapport résumant les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des ouvriers, cela suffira pour que tout le monde ait satisfaction. Il faut évidemment le désirer, car, pour un grand nombre de ces établissements, les formalités de l'autorisation étaient excessives. En tout cas, ils n'échappent pas, par le fait qu'ils ne sont que déclarés, à toute surveillance et à tout contrôle; c'est là l'important.

Ce contrôle, si utile pour tous les établissements classés ou déclarés, est l'objet de dispositions nouvelles et spéciales, sur lesquelles on aura peut-être quelque peine à se mettre d'accord.

Actuellement, il y a, en effet, deux lois qui visent l'hygiène des ateliers insalubres : la loi sanitaire de 1902, qui n'a pas abrogé le décret de Touret de 1848, et la loi de 1893, en apparence plus spéciale à l'ouvrier. La première met en œuvre les conseils techniques d'hygiène, la seconde les inspecteurs du travail. On prévoit les conflits possibles; on cherche à les éviter, c'est évident, et pour y arriver on imagine de scinder le contrôle et l'intervention des compétences. Avant l'ouverture de l'établissement, et pour préparer l'autorisation, on prend l'avis des inspecteurs des établissements classés, *création nouvelle*, celui également de l'inspecteur du travail, enfin celui du conseil départemental d'hygiène ; mais cela fait, les hygiénistes disparaissent pour faire place à l'inspecteur du travail, qui, seul, sera qualifié pour pénétrer dans l'établissement et en assurer l'hygiène et celle des ouvriers.

Il est facile de se rendre compte que cette conception est née de la crainte qu'inspirent à quelques personnes les exagérations de certains hygiénistes, doctrinaires plus que pratiques. Mais cette appréciation est, malgré tout, un peu sévère. « Nous nous sommes surtout préoccupés, dit l'honorable rapporteur, d'échapper à un reproche que méritent généralement, je le reconnais, les hommes qui s'occupent d'hygiène publique : celui de manquer de mesure. Il est, en effet, prudent de s'attendre aux pires exagérations de la part des hygiénistes, car il en est qui, pour détruire un bacille suspect, n'hésiteraient pas à anéantir la vie économique de tout un pays. » (*Sourires.*)

Les *sourires* que l'*Officiel* mentionne n'ont qu'une importance relative ; on sourit toujours à une plaisanterie. Mais cette forme plaisante indique et explique l'orientation que prend dans le projet le contrôle et la surveillance des établissements classés. Les *bacillophiles* ont fait tort à l'hygiène pratique par beaucoup de leurs exagérations; nous ne les défendons pas; mais le véritable hygiéniste est, ne l'oublions pas, un clinicien, un homme pratique; il voit autre chose que le microbe dangereux ou suspect; il sait les maladies professionnelles, la gravité des accidents du travail; il poursuit la recherche des causes premières; il a besoin, pour faire son œuvre, de pénétrer dans l'atelier, et c'est renoncer à tout progrès scientifique que de l'en vouloir exclure. Qui donc a monumenté l'hygiène industrielle, sinon les hygiénistes Vernois, Poincaré, Layet, Napias et aussi bon nombre de membres des conseils d'hygiène départementaux dont les noms sont bien connus ? N'est-il pas injuste de les disqualifier maintenant, quand c'est de leur labeur successif qu'est édifiée la jurisprudence tutélaire que mettent en pratique les inspecteurs du travail ?

Mais derrière cette apparente préoccupation d'éviter les conflits, il y a, croyons-nous, autre chose, dout il est sans raison de faire mystère.

Quand le décret de 1848 était la seule base organique de l'hygiène dans notre pays, les ateliers insalubres fournissaient, comme ils le font encore maintenant, un contingent très important d'activité dans les conseils d'hygiène départementaux; ils relevaient alors de deux conseils techniques supérieurs : celui des Arts et Manufactures, celui d'Hygiène publique; tous deux dépendaient du même ministère ; cette dualité, sous le même chef, ne présentait pas de sérieux inconvénients.

En 1889, on créa la Direction de l'hygiène au ministère de l'Intérieur et les deux conseils techniques se séparèrent.

Le Comité des Arts et Manufactures resta au Commerce, le Comité consultatif d'hygiène publique passa à l'Intérieur; les ateliers insalubres demeurèrent attachés au Comité des Arts et Manufactures; ce fut en quelque sorte la rançon de la concession qui était faite quand l'hygiène pu-

blique quitta le ministère dont elle avait, jusque-là, toujours dépendu.

Dès lors, le Comité consultatif d'hygiène publique ne s'occupa guère des établissements insalubres; l'écho en venait jusqu'à lui parce que les conseils départementaux continuaient à s'en occuper et que leurs rapports en faisaient mention.

C'était, en matière d'hygiène industrielle, une grosse lacune, et la loi de 1902 ne la combla pas, en rappelant seulement que le décret de 1848 n'était pas abrogé, et que, par conséquent, les attributions qu'il énumérait appartenaient toujours au Comité consultatif. C'était bien le Comité des Arts et Manufactures qui disposait, comme par le passé, des établissements insalubres.

L'épidémiologie et la microbiologie ont, en revanche, pris une place prépondérante dans les travaux du Conseil supérieur d'hygiène, et la loi de 1902 a, en réalité, consolidé cette orientation un peu exclusive.

C'est là que gît, croyons-nous, la difficulté; de là aussi peuvent naître les conflits, puisque deux conseils techniques différents pourront couvrir de leur autorité des fonctionnaires appelés à s'occuper du même objet, l'hygiène de l'atelier, du travail, de l'ouvrier, les uns à un moment, les autres à un autre.

Cette différence dans l'intervention ne me semble pas suffisante pour empêcher le contrôle d'être variable dans son appéciation. Il est, pour le moment du moins, superflu d'entrer dans de plus longues explications. C'est là le point délicat de la loi, il appellera certainement la discussion, il fallait le signaler.

Disons, en terminant, qu'un progrès sérieux est réalisé par l'introduction dans la loi de sanctions pénales, progressives, sous forme d'amendes; c'est armer l'Administration vis-à-vis de directeurs ou propriétaires négligents ou inconscients de leurs devoirs envers leurs voisins ou leurs ouvriers, sans la mettre dans l'obligation de recourir à la fermeture immédiate, seule sanction dont elle pouvait user jusqu'ici.

Cette application rigoureuse, entraînant la ruine d'une industrie, était impossible, en réalité, et on n'y avait recours que dans des cas d'une extrême gravité.

L'amende représente un moyen persuasif, plus efficace que tout autre, pour obliger un industriel à faire quelques sacrifices pour l'hygiène publique et la santé de son personnel ouvrier.

Gustave Drouineau.

LIVRES NOUVEAUX

A. Ball. — *L'enfant et son médecin*. 1 vol. in-16 de xvi-271 pages, cartonné. Prix : 4 fr. (A. Maloine, éditeur).

L'auteur s'est proposé d'écrire un petit traité de médecine infantile aussi complet que possible, d'une documentation précise, d'un format minime et transportable et d'un prix insignifiant. Il y a parfaitement réussi. Ce volume constitue, réellement, une petite encyclopédie de pédiatrie pratique.

Il serait impossible d'énumérer même succinctement tous les renseignements qui s'y trouvent condensés: renseignements d'urgence, — médicaments (indications thérapeutiques, administration), formulaire, — examen de l'enfant, — hygiène de la première enfance, — thérapeutique générale (alimentation, agents externes, agents internes), — dictionnaire médico-chirurgical (étiologie, symptômes, diagnostic, traitement de chaque maladie), — renseignements divers relatifs aux cures hydro-minérales, aux stations sanitaires, aux établissements médico-chirurgicaux, aux maisons de physiothérapie, etc., etc. — Il serait plus difficile encore de dire ce qui ne s'y trouve pas. N'est-ce pas le meilleur éloge qu'on en puisse faire?

Une table alphabétique très complète termine l'ouvrage et permet de trouver rapidement tout renseignement désiré.

Alfred Martinet.

BIBLIOGRAPHIE

2234. — **P. Descomps**. — Le Tronc cœliaque : *Recherches d'anatomie chirurgicale sur les artères de l'abdomen*. 1 vol. gr. in 8°, de 210 pages, avec 97 figures, cartonné. Prix : 10 fr. (*G. Steinheil* éditeur.)

2235. — **Bégouin, Bourgeois, P. Duval, Gosset, Jeanbrau, Lecène, Lenormant, Proust, Tixier** — Précis de pathologie chirurgicale. Tome III : *Glande mammaire*; *Abdomen*, par P. Duval, A. Gosset, P. Lecène, Ch. Lenormant. 1 vol. in-8°, de xii-781 pages, avec 352 figures. Cartonné toile souple. Prix : 10 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

LA REVUE PHILANTHROPIQUE

Sommaire du n° 163.

Articles originaux :

Léon Mirman. — Incurabilité, vieillesse.

A. Rodiet. — Le désencombrement des hôpitaux de Paris.

de Cazotte. — L'assistance française dans les pays étrangers.

E. Barthès. — Colonies de vacances et mutualité scolaire.

Revue des Congrès

Le cinquième Congrès d'assistance à Copenhague (9-13 Août 1910).

Revue d'assistance :

Note du Secrétariat général. — Contre-projet de loi relatif au contrôle des établissements de bienfaisance privés. — Visites du Congrès de Copenhague (**Arthur Delpy**).

Variétés :

Œuvre de l'allaitement maternel.

Revue des publications étrangères.

Informations. — Echos. — Bibliographie.

Bulletin, par M. **Paul Strauss**.

FACULTÉ DE PARIS

Élection du doyen. — L'Assemblée de la Faculté tenue le 24 Novembre a procédé à l'élection pour la désignation du doyen.

Au premier tour de scrutin, M. le professeur Landouzy a été désigné en première ligne par 57 suffrages sur 59 votants. Deux bulletins blancs furent déposés dans l'urne.

A été désigné en seconde ligne M. le professeur Pouchet par 47 voix contre 4 à M. le professeur Roger, 1 à M. le professeur Blanchard, 1 à M. le professeur Quénu et un bulletin blanc.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Bordeaux. — PRIX DE LA FACULTÉ. — *Première année.* — Prix : Médaille d'argent et 100 fr. de livres, M. Cathala; mention honorable, M. Damade.

Deuxième année. — Prix : Médaille d'argent et 100 fr. de livres, M. Dalger; 1re mention honorable, M. Doré; 2e mention honorable, M. Landry.

Troisième année. — Prix : Médaille d'argent et 185 fr. de livres, M. Darget; mention très honorable, M. Chenut; mention honorable, M. Lataste; mention honorable, M. Leuret.

Quatrième année. — Prix : Médaille d'argent et 185 fr. de livres, M. Robert; mention très honorable, *ex æquo*, avec éloges, MM. Hamet et Hederer; mention très honorable, M. Yver; mention honorable, M. Hervier.

PRIX DE LA VILLE DE BORDEAUX. — *Section de chirurgie.* Prix : 150 fr. (médaille de vermeil et livres), M. Couraud; mention très honorable, M. Babin; mention très honorable, M. Hamet, déjà nommé.

Section de médecine. — Prix : 150 fr. (médaille de vermeil et livres), M. Hamet, déjà nommé; mention honorable, M. Le Jeune; mention honorable, M. Babin, déjà nommé.

PRIX GODARD. — Prix de 2.000 fr. : M. Mauriac. *Des voies d'introduction du pneumocoque.*

Prix des thèses de l'année : 1er prix (médaille d'or et 350 fr. en espèces), M. Delaunay; 2e prix (médaille d'argent et 125 fr. en espèces), MM. Baudrimont, Germain, Mauriac, déjà nommé; 3e prix (médaille de bronze, MM. Laparade, Lavielle, Loubat, Pouget, Pouyaud.

Prix de thèse d'histoire de la médecine et de la pharmacie : Médaille d'or, M. Soënen.

Prix de médecine coloniale : Médaille de vermeil, M. Moreau.

Faculté de médecine de Lille. — M. Pierret est nommé chef de clinique médicale.

Ecole de médecine de Reims. — M. Lardennois, suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale, est prorogé dans ses fonctions, jusqu'au 31 Octobre 1911.

M. Bagnéris, suppléant de la chaire de physique, est prorogé dans ses fonctions pour un an à dater du 25 Octobre 1910.

M. Téchoueyres, professeur d'histologie, est chargé, en outre, pour l'année scolaire 1910-1911, d'un cours de parasitologie et bactériologie.

M. Bottu, professeur de chimie et toxicologie, est chargé, en outre, pour l'année scolaire 1910-1911, d'un cours complémentaire de chimie biologique.

M. Henry, agrégé des sciences physiques, est chargé, pour l'année scolaire 1910-1911, des fonctions de suppléant de la chaire de chimie.

Sont chargés, pour l'année scolaire 1910-1911, des fonctions de chefs de travaux :

M. Grau, agrégé des sciences physiques, chef des travaux chimiques (pharmacie).

M. Luton, docteur en médecine (anatomie et histologie).

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Lariboisière. — *Enseignement de l'ophtalmologie.* — I. Démonstrations d'anatomie normale et pathologique et d'histogenèse de l'appareil visuel (enseignement du 2e degré). — M. MORAX, ophtalmologiste de l'hôpital Lariboisière, fera, les mardis et vendredis, à 11 h. 1/2 du matin, avec la collaboration de M. MAGITOT, assistant du service, une série de démonstrations avec projections qui ont commencé le vendredi 4 Novembre 1910, et se continueront jusqu'à la fin de Décembre dans l'amphithéâtre des cours de l'hôpital.

II. Démonstrations d'ophtalmologie (enseignement du 1er degré). — M. MORAX fera, pendant les mois de Janvier, Février et Mars 1911, des démonstrations cliniques et techniques qui auront lieu les lundis et jeudis matin, à 9 heures, dans le service de la consultation ophtalmologique. Ces démonstrations commenceront le lundi 9 Janvier 1911. Le vendredi matin, à 11 h. 1/2, conférence avec présentation de malades et de pièces sur les « Manifestations oculaires en rapport avec les affections générales (syndromes viscéraux, vasculaires et nerveux) ».

Pendant cette même période, il sera fait un cours pratique d'ophtalmoscopie par MM. MAGITOT et LANDRIEUX. Ce cours aura lieu l'après-midi. M. MAGITOT, assistant du service, recevra les inscriptions et adressera sur demande un programme détaillé.

Hôpitaux de Lyon. — Sont nommés pharmaciens adjoints des hôpitaux : MM. Morand, Gauthier, Niquet, Chautard, Faget, Ventajol, Corneloup, Durand, Coiffard, Décréaux, Rival, Pic, Chevret, Droux, Eugène Reboud, Brunet, Chassignole, Ponsot, Bernet, Roche, Rey, Valérian.

NOUVELLES

« Les Dimanches du Praticien ». — Dimanche 27 Novembre, M. Gastou, chef du laboratoire central de l'hôpital Saint-Louis, dirigera une « *herborisation* » *dermatologique et syphiligraphique au Musée de l'hôpital Saint-Louis*, et une visite au laboratoire central. Rendez-vous, Musée de l'hôpital Saint-Louis, 3 heures.

Nous engageons vivement les étudiants à participer à cette excursion dans un Musée unique au monde.

Pour les « Dimanches du praticien », s'inscrire auprès du Dr Desfosses, 47, rue de Rome.

Syndicat des médecins de la Seine. — Le Syndicat des médecins de la Seine vient de procéder à l'élection de son bureau, qui est ainsi constitué pour 1911 : MM. Bellencontre, président; Vimont et Levassort, vice-présidents; Tourtourat, secrétaire général; Lamare, secrétaire général adjoint; Saltas, trésorier.

Bureau d'hygiène. — La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène de la ville de Calais (Pas-de-Calais) est déclarée ouverte dans les conditions résultant de l'arrêté du maire en date du 28 Septembre 1908. Le traitement alloué est fixé à 4.000 francs.

Les candidats ont un délai expirant le 10 Décembre 1910, pour adresser au ministre de l'Intérieur leurs demandes accompagnées de tous titres, justifications ou références permettant d'ajouter leurs connaissances scientifiques et administratives ainsi que la notoriété acquise par eux dans les services analogues ou des fonctions antérieures.

Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

A la demande doit être jointe une copie certifiée conforme des diplômes obtenus; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés.

Les candidats peuvent, en outre, demander à être en-

tendus par la Commission du Conseil supérieur d'hygiène.

CONCOURS

Internat. — Lecture des copies. — **Anatomie.** — *Séance du 23 Novembre.* — Ont obtenu : MM. Gougelet, 7; Maurel, 5; Vignal, 5; Gastaud, 4: Schmitz, 4; Mallet (L.), 8; Théry (L.), 10; Mazzoléni, 7; Rouffiac, 5; Baudier, 4.

Pathologie. — *Séance du 23 Novembre.* — Ont obtenu : MM. Vielle, 11; Legrain, 12; Coudray, 9; Piot. 10; Vigot, 4; Weber (A.), 12; Kœchlin, 12; Duter, 7; Françon, 13; Vallery-Radot (Pasteur), 14; Saxe, 7.

Ecole annexe de médecine navale. — Un concours pour l'emploi de prosecteur d'anatomie à l'Ecole annexe de médecine navale de Toulon sera ouvert dans ce port le 21 Décembre 1910.

Hôpitaux de Lille. — Des concours pour sept places d'internes titulaires et 25 places d'externes en médecine et en chirurgie auront lieu le mardi 20 Décembre prochain, à l'hôpital de la Charité.

Elève en pharmacie des dispensaires. — Sont désignés pour faire partie du jury de ce concours, MM. Legroux, Bainier, Merklen, Héret, Lépinois.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 5 *Décembre* 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Pierre Duval, Proust. — 5e, Chirurgie (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Marfan, Guillain, Léon Bernard. M. Reclus, censeur ; M. Marcel Labbé, suppléant.

Mardi 6 *Décembre* 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Laënnec : MM. de Lapersonne, Lecène, Okinczyc. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec : MM. Quénu, Terrien, Anselme Schwartz. M. Thoinot, censeur; M. Claude, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Charité : MM. Chauffard, Carnot, Roussy. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Charité : MM. Achard, Balthazard, Rathery. M. Pozzi, censeur; M. Gougerot, suppléant.

Mercredi 7 Décembre 1910. — Médecine opératoire. Ecole pratique : MM. Hartmann, Proust, Branca. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Blanchard, Loeper. Epreuves pratiques. — 2e : MM. Gariel, Mulon, Jean Camus. — 4e (1re série) : MM. Gaucher, Richaud, Macaigne. — 4e (2e série) : MM. Widal, Laignel-Lavastine, Tiffeneau. — 4e (5e série) : MM. Marfan, Wurtz, Sicard. M. Pierre Marie, censeur; M. Zimmern, suppléant.

Jeudi 8 *Décembre* 1910 (ce jour, conseil de la Faculté à 3 heures). — Médecine opératoire. Ecole pratique : MM. Pozzi, Grégoire, Okinzyc. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. MM. Pierre Marie, Nicloux, Gougerot. Epreuves pratiques. 2e : MM. Ch. Richet, Prenant, André Broca, — 3e, Oral (Deuxième partie) (1re série) : MM. Bar, Morestin, Lenormant. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Quénu, Brindeau, Chevassu, — 3e, Oral (Première partie) (3e série) : MM. Ribemont-Dessaignes, Rouvière, Anselme Schwartz. — 3e Oral (Deuxième partie) : MM. Chauffard, Castaigne, Brumpt. M. Chantemesse, censeur ; M. Maillard, suppléant.

Vendredi 9 *Décembre* 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Segond, Lejars, Ombrédanne. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Delbet, Legueu, Pierre Duval. M. Hartmann, censeur ;M. Proust, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie). Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Potocki, Couvelaire. M. Jean Camus, suppléant.

Samedi 10 *Décembre* 1910. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Alb. Robin, Castaigne, Gougerot. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Gilb. Ballet, Widal, Nobécourt. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Brindeau, Jeannin. M. Gilbert, censeur; M. Roussy, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

Seine-et-Oise. A céder, à une heure de Paris, *bonne clientèle*, 14.000 fr. touchés. Conditions : 12.000 fr. et reprise du bail. Ecrire *P. M.* n° 409.

Près l'Institut Pasteur : *Pens. de fam.* particul. recomm. aux docteurs. Prix mod., 20, r. Dutot. Directr. *Mme Armand.*

Oculiste est demandé pour participer à une polyclinique très fréquentée, fondée depuis 18 ans dans quartier populeux et aisé. Bonnes références exigées. Ecrire *P. M.*, n° 410.

AVIS. — **Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.**

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA
PRESSE MÉDICALE
Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —
F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp., Méd. de l'hôp. de la Charité, Membre de l'Acad. de médecine.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut, Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca. Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —
SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

DIEULAFOY. Etude sur la médiastinite syphilitique.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société médicale des hôpitaux. — A propos du traitement de la syphilis par la médication arsenicale. — Epidémie de poliomyélite aiguë dans le département de la Creuse. — Méningite à pneumobacilles. — La pesée quotidienne des pleurétiques; sa valeur dans l'appréciation de la marche des épanchements pleuraux. — Ictère infectieux d'origine paralytique. — Guérison du rhumatisme blennorragique par les injections de sérum antiméningococcique. — L'anémie pernicieuse familiale. — Hémorragies étendues des hémisphères cérébraux et du corps calleux, sans symptômes de localisation, au cours d'une pyélonéphrite ancienne. — Traitement de la syphilis par l'hectine. — Entéro-colite chronique avec insuffisance amylopepsique. — Forme hypertrophique de la cirrhose de Laënnec.

Société de biologie. — De l'influence de l'addition de petites quantités d'acides sur le phénomène de la rétraction du caillot. — La réaction de la stercobiline. — De l'action des rayons ultra-violets sur la tuberculine et les sérums antituberculineux. — Action comparative des injections répétées de solutions isotoniques de liquide d'ascite et de sérum physiologique. — Etudes stalagmométriques; la tension superficielle de quelques sérums thérapeutiques et eaux minérales. — Formule hémoleucocytaire de la syphilis avant et après le traitement mercuriel. — Le phénomène de « plis rouges » dans la scarlatine. — A propos de la culture des tissus vivants. — De la loi biologique qui gouverne la toxicité des corps simples. — Anesthésie chloroformique et œdème. — Sur le mécanisme des bruits de souffle cardio-vasculaire. — Existence et survivance de micro-organismes à la surface des pâtés. — Sur une sécrétion lipoïde nouvelle de la glande interstitielle ovarienne.

Société française de dermatologie et de syphiligraphie.

Société d'obstétrique de Paris.

Société des chirurgiens de Paris.

Société clinique de médecine mentale.

Académie des sciences.

Association française pour l'étude du cancer.

Académie de médecine.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société d'Anatomie pathologique de Bruxelles.

Société médicale de Genève.

Société de médecine physique de Vienne.

ANALYSES

CHRONIQUE

VIATOR. La patrie d'Hippocrate.

VARIÉTÉS

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

NOUVELLES

LA PATRIE D'HIPPOCRATE

A dix milles environ de la côte d'Asie Mineure, en face de la Doride et de l'ancienne Halicarnasse — aujourd'hui Boudroun — se dresse l'île de Cos, du groupe des Sporades. C'est là que naquirent Hippocrate et Appelles.

A qui la voit du large, cette île se montre tout d'abord dénuée du prestige dont l'hellénisme a doré toute chose. Le médecin voyageur s'apprête, de loin, à admirer une terre poétique et tranquille, il évoque déjà l'ombre du Père de la Médecine dissertant avec ses disciples au voisinage des Nymphes et des Satyres. Ce confrère peut éprouver une déception : Ce n'est point là, pensera-t-il, que nos grands artistes Puvis de Chavannes ou Henri Martin auraient puisé leurs sereines visions de la beauté antique!

Des remparts crénelés, des forteresses hérissées de canons, voilà ce qui s'offre aux premiers regards. C'est l'aspect rébarbatif commun à toutes les îles turques. Le Turc aurait-il donc étouffé l'idéal grec? Peu à peu, cependant, la mauvaise impression du début disparaît et, sous cette armure de parade, l'île apparaît bientôt ce qu'elle est réellement : un séjour agréable où 8.000 Grecs et 2.000 Turcs se sont accommodés des restes de l'antiquité et de toutes ces précau-

tions guerrières organisées contre les incursions barbaresques. Ces canons sont rouillés et inoffensifs, ces remparts sans soldats servent maintenant de murailles à de misérables constructions abritant les pauvres hères de l'endroit.

Après avoir mis pied à terre, le voyageur se rend mieux compte de la beauté du site. Au fond d'un port tout petit s'étend une coquette ville blanche dominée par des minarets pointus comme des pals. Les rues étroites et bordées de maisons blanchies à la chaux n'offrent rien de curieux. Hors du centre habité, d'agréables perspectives se détachent et la campagne verdoie de champs d'orangers et de citronniers, dont les excellents fruits forment, avec quelques poteries, tout le commerce de l'île. Par un bel aqueduc posé sur une petite montagne, Cos reçoit l'eau de la fontaine dite d'Hippocrate.

La grande curiosité de l'île est l'arbre gigantesque consacré au Père de la Médecine, que maints voyageurs ont appelé le figuier d'Hippocrate et qui est en réalité un platane. Non loin de lui se dresse un vieux figuier, d'où vient probablement la confusion. De dimensions extraordinaires, le platane, par son immense feuillage, répand une ombre épaisse sur toute une place de la ville. Une estrade maçonnée enveloppe le tronc, qui mesure près de 11 mètres de circonférence, à 50 centimètres du sol. Les maîtresses branches présentent 3 mètres environ de tour; elles sont étayées sur plusieurs points par une vingtaine de colonnes, les unes en marbre, les autres en maçonnerie ou simplement en bois; les colonnes de marbre proviennent d'un temple d'Esculape aujourd hui disparu. Des tourterelles nichent dans ses branches, une fontaine coule à ses pieds, des restes d'autels votifs se voient çà et là. Autour de l'arbre, des cafédjis débitent gravement leurs boissons.



Figure 1.

Malgré la majesté du lieu, le platane d'Hippocrate n'a pas échappé à l'injure du *Nomina stultorum*! La plus vieille inscription relevée sur les colonnes ne remonte pas au delà de 1840. Hippocrate vivait il y a 2.370 ans; son arbre serait âgé de 24 siècles, ce qui est très admissible à en juger par des oliviers qu'on voit au Pirée, contemporains, dit-on, des Panathénées. C'est à l'ombre de ce platane que le grand initié aimait à rendre ses oracles. Bien que Cos ait changé de maîtres, malgré tant de temps écoulé et le peu de respect professé par les Turcs pour les arbres, celui-là du moins est resté entouré d'une grande vénération. Cette île fut jadis l'objet d'un grand pèlerinage des maléficiés

de la santé, comme en font foi les débris d'ex-voto trouvés près de ce sanctuaire de la Médecine.

Ces parages situés en dehors de la ligne régulière des paquebots sont peu fréquentés des voyageurs, et c'est dommage. Les touristes médecins et tous les dévots du génie grec auraient plaisir à les visiter. Pourquoi Cos ne deviendrait-il pas La Mecque de la Médecine?

VIATOR.

VARIÉTÉS

Une cause d'incendie dans les approvisionnements sanitaires.

Au cours des manœuvres dernières notre confrère Bonnette, attaché à un groupe d'artillerie, avait fait un jour, en plein champ, le pansement d'un canonnier blessé à la main gauche. A peine le pansement terminé, le groupe qui était en position d'attente, se porte brusquement en avant, au grand trot, pour aller occuper une position nouvelle. L'infirmier et le conducteur de la voiture s'empressent de remettre en place les flacons, les récipients et le coton hydrophile et chargent la cantine, en toute hâte, sur la voiture.

Partie au grand trot dans la direction du groupe, soudain la voiture s'arrête brusquement et l'infirmier, aidé du conducteur, descend à terre la cantine, qui laisse échapper par ses fentes des filets de fumée.

On constate qu'un petit flacon de glycérine s'est cassé et que cette substance s'est répandue sur des paquets tout préparés de permanganate de potasse. Ces paquets sont recouverts de coton hydrophile qui se consume en dégageant des flots de fumée.

L'incendie fut vite éteint; les dégâts furent peu considérables et facilement réparés.

Soupçonnant la cause de cet incendie, notre confrère expérimenta l'action de la glycérine sur le permanganate de potasse, et voici le résultat de ses expériences.

Expérimentation. — Si on met une cuillerée à café de permanganate de potasse sur une planchette en bois et si on verse sur ce sel la même quantité de glycérine officinale, on voit *à l'air libre*, après un très court laps de temps, se produire des réactions chimiques qui s'affirment par un petit bouillonnement suivi de faibles crépitations, puis le petit amas de sel se boursoufle et s'enflamme en bloc. Après la combustion on retrouve une substance brunâtre, qui rappelle assez le marc de café.

Si on recouvre cet amalgame de coton hydrophile ou cardé, on perçoit d'abord de petites crépitations, puis, quand l'accumulation des gaz est assez forte, il se produit une faible explosion, accompagnée de flamme et de fumée. Le coton, soulevé par l'explosion, est allumé et se consume alors lentement.

Pour bien réussir cette expérience, *il ne faut pas que le permanganate nage dans la glycérine*. Ces deux substances doivent être sensiblement en parties égales.

Si, en effet, la glycérine est en excédent, les réactions sont moins vives, les crépitations moins intenses et l'embrasement plus faible (*Le Caducée*, 2 Novembre 1910, p. 283).

P. D.

A travers le Monde

CHINE

La répression de la mendicité. — Dans son livre de « China as I saw it », *La Chine telle que je la vis*, M. A.-S. Roc montre les progrès sociaux accomplis dans certaines provinces de Chine.

Dans plusieurs villes, les mendiants sont les maîtres. Les habitants paient une contribution au chef des mendiants pour obtenir la paix et la sécurité; ceux qui s'y refusent sont hués et, au besoin, molestés; les mendiants se rassemblent par centaines devant leurs maisons et crient jusqu'à ce qu'ils aient obtenu ce qu'ils considèrent comme leur dû.

A Ch' ong King, la municipalité a fait construire un asile de mendicité aux portes de la ville. Tous les mendiants y sont conduits; les malades sont soignés; ceux qui peuvent travailler et ne le veulent pas, y sont très mal nourris; ceux qui travaillent sont, au contraire, très bien nourris.

A Chentu, M. Roc vit une « Ecole professionnelle pour mendiants ». Dans une grande salle d'attente située à l'entrée de l'établissement, se tenaient plusieurs files de mendiants, qui venaient d'être amenés par les agents de police. Sales et déguenillés, affaiblis par la faim ou par leurs vices, ils attendaient la destination qui allait leur être donnée. Dans les autres salles, très propres pour la Chine, les mendiants faisaient l'apprentissage de divers métiers : tissage, polissage du verre, reliure. (*La Revue philanthropique*, 15 Octobre 1910, p. 727.)

P. D.

LIVRES NOUVEAUX

Cabanès. — *Mœurs intimes du passé.* Troisième série. 1 vol. in-8°, de 390 pages, avec 89 gravures. Prix : 3 fr. 50. (ALBIN MICHEL, éditeur.)

Les médecins s'intéresseraient volontiers aux choses de l'histoire, car ils savent la nécessité de connaître les traditions et de comprendre par quels liens compliqués le passé se rattache au présent; mais, absorbés par les préoccupations de clientèle, ils ne lisent guère que les ouvrages scientifiques ou ceux dont la lecture peut être un délassement. C'est ce qui explique la vogue constante dont jouissent les œuvres de notre excellent confrère Cabanès.

Dans le nouvel ouvrage consacré aux mœurs intimes du passé, notre confrère étudie au point de vue médical, les cathédrales et les vieux missels, les folies du Carnaval et les offices burlesques de la Couronne.

Son étude sur les cathédrales est extrêmement intéressante. Cabanès montre que pour nos pères la cathédrale était une image du monde, un abrégé de l'histoire, un miroir de la vie morale, où le sublime y coudoie le grotesque, où le plus prodigieux génie s'allie avec la plus primitive naïveté.

Bien curieuses également les pages consacrées aux processions licencieuses et aux fous et bouffons. On y voit que la licence des rues et la licence tout court ne datent pas d'aujourd'hui, et que de tous temps l'homme s'est attaché à réaliser ce mot de Sophocle : « C'est l'absence de toute sagesse qui fait le charme de la vie. »

P. DESFOSSES.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lille. — M. Bué, agrégé, est chargé du cours d'accouchements et d'hygiène de la première enfance, pendant l'année scolaire 1910-1911.

M. Vallée, agrégé, est chargé du cours sur les altérations et falsifications de produits pharmaceutiques et alimentaires, pendant l'année scolaire 1910-1911.

M. Fontan, ancien aide d'anatomie, remplira jusqu'au 31 Mars 1911 les fonctions de prosecteur d'anatomie vacantes.

M. Tondeur, moniteur de dentisterie, est autorisé à donner aux stagiaires en chirurgie dentaire, l'enseignement nouveau de la mécanique appliquée et de la métallurgie appliquée, pendant l'année scolaire 1910-1911.

M. Pierret est nommé chef de clinique médicale à la Faculté de médecine de Lille.

M. Ranson, étudiant en pharmacie, est nommé moniteur des travaux pratiques de pharmacie pendant l'année scolaire 1910-1911.

Ecole de médecine de Rennes. — M. Millardet, suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicale, est chargé d'un cours de clinique médicale.

M. Véron, professeur de clinique obstétricale, est chargé, en outre, de l'enseignement de la théorie et de la pratique des accouchements aux élèves sages-femmes.

M. Marquis, suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale, est chargé, en outre, de l'enseignement de l'anatomie, physiologie et pathologie élémentaires aux élèves sages-femmes.

Sont chargés pour l'année scolaire 1910-1911, des fonctions en chef de travaux : MM. Lefeuvre, professeur : physiologie; Castex, professeur : physique; Lenormant, professeur : chimie; Houlbert, professeur : histoire naturelle.

Ecole de médecine d'Angers. — M. Jagot, professeur de clinique médicale, est nommé directeur pour trois ans, à partir du 1er Novembre 1910.

Ecole de médecine de Caen. — M. Charbonnier, suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie, est chargé, en outre, pour l'année scolaire 1910-1911, des fonctions de chef des travaux d'anatomie et d'histologie.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital d'Alger-Mustapha. — Internat en médecine de deuxième classe. Sont nommés : *Titularisables*, MM. Derrieux, Bit, Huck, Bouchara, Deshayes, Rebuffat, Ricoux, Bonnet et Timsit; *Provisoires*, MM. Marguerie, Aymard, Mosca et Alberti. Internat de première classe. Sont nommés : MM. Bascoul et Pélissier. Le prix Poisson est attribué à M. Masselot.

Hôpitaux de Bordeaux. — Sont nommés : *Internes titulaires*, MM. Secousse, Lataste, Souchet, Guénard, Lacour, Leuret, Seringes, Villar, Bonin.

Internes provisoires : MM. Fouquet, Soulard, Lousteau, Boursier, Daudin-Clavaud, Sidaine, Mme Mercier-Bellevue, Juhel, Harmand.

Externes : MM. Mangé, Frahier, Pontal, Monod, Pradel, Delaye, Damade, Fournier, Boisserie-Lacroix, Dieudé-Fauvel, Le Barazer, Chambon, Joulia, Proux, Barbier, Duranthon, Morierol, Lamaison, Ferré, Labuchelle, Goéré, Eggimann, Larrieu, Fayolle, Courbin, Maurin, Gardé, Cornet, Doré, Surle, Muselli, Pons, Klingebiel, Froustey, Bazin, Caine, Renault, Fleurant, Maneyrol, Roulx, Cheyrouze, Darleguy, Lagrange, Faure, Singer, Paithès, Bals, Bousquet, Dubory, Sourdois.

— MM. Parcellier et Loubet sont nommés médecins résidants à l'hôpital Saint-André et à l'hospice Pellegrin.

Hôpitaux de Marseille. — M. Jean Combes est nommé médecin adjoint des hôpitaux.

— Sont nommés externes des hôpitaux : MM. Sedan, Reboul, Battistini, Daniel, Gasquet et Martin-Laval *ex æquo*, Oddo, Dor, André, Casabianca, Pagès, Martin (L.), Moya et Villebrun *ex æquo*.

— La Commission administrative des hospices de Marseille s'est réunie récemment à l'Hôtel-Dieu, en vue de l'examen et de la discussion du projet de rénovation des établissements hospitaliers élaboré par son vice-président, M. Barbarroux. Ce projet a été adopté à l'unanimité. Le susdit projet comprendra, dans l'ordre suivant fixé par la Commission administrative :

1° Construction du sanatorium Tivollier, 65 lits; 2° construction d'un hôpital de maladies contagieuses, 420 lits; 3° construction de baraquements annexes en cas d'épidémie, 150 lits; 4° construction d'un hôpital des quartiers Nord, 580 lits; 5° construction d'un hospice d'incurables, 200 lits; 6° restauration de l'Hôtel-Dieu, 310 lits; 7° reconstruction de l'hôpital de la Conception, 600 lits; 8° construction des services centraux.

Avec les 75 lits actuels de l'hôpital Salvator, les établissements hospitaliers de Marseille compteront donc un ensemble de 2.400 lits, alors qu'il n'y a que 1.250 aujourd'hui, soit une augmentation de 1.150 lits.

NOUVELLES

Ministère du Travail. — Nous apprenons la nomination d'un de nos jeunes et distingués confrères, M. Gaëtan Lièvre, comme sous-chef du Cabinet du Ministre du Travail. Nous aimons croire qu'il y a dans cette nomination l'indication d'une tendance nouvelle de ce Ministère à donner au corps médical une voix plus importante dans les questions concernant la législation des accidents du travail.

« Les Dimanches du Praticien ». — Dimanche 4 Décembre, M. Dominici fera une conférence sur l'*Etat actuel de la Radiumthérapie*, au Laboratoire du Radium, 41, rue d'Artois, à 10 h. 1/2.

— Dimanche 11 Décembre, M. Sicard, professeur agrégé, exposera la question si importante au point de vue pratique, de *la Sciatique et son traitement*, avec présentation de pièces, dessins, schémas et malades, Hôtel-Dieu, salon Sainte-Anne, à 10 h. 1/2 du matin.

Pour les « Dimanches du praticien », s'inscrire auprès du Dr Desfosses, 47, rue de Rome.

La préservation de l'enfance. — La huitième Assemblée générale de l'Œuvre de préservation de l'enfance contre la tuberculose vient d'avoir lieu, sous la présidence de M. Roux.

Cette œuvre, qui a comme ressource une dotation de 180.000 francs créée par Mme Grancher et d'autres bienfaiteurs, un revenu de 20.000 francs de rente légués par le professeur Grancher, des souscriptions annuelles de ses membres, reçoit, en outre, une subvention de l'Etat, du Conseil municipal de Paris, du Conseil général de la Seine. Son budget pour 1910 a été de 155.000 francs. Elle a pour but de soustraire à la contagion les enfants dont les parents sont tuberculeux, en les plaçant à la campagne chez des paysans sains et vivant dans de bonnes conditions hygiéniques. Elle prend les enfants de 3 à 13 ans, à la condition que ces enfants soient absolument sains et n'aient pas encore été contaminés. *Elle ne prend pas d'enfants malades ou débiles et fait exclusivement du placement familial.*

D'après le rapport de M. Armand-Delille, secrétaire général, le nombre des pupilles, qui était de 400 l'année dernière, est actuellement de 425. Parmi ces enfants, on n'a observé aucun cas de tuberculose.

Copin, trésorier, a présenté les dépenses de l'exercice écoulé, qui sont de 155.000 francs. Il a présenté pour le prochain exercice un projet de budget montant à 159.000 fr.

Quelques réclamations des cheminots. — Parmi

les revendications formulées dernièrement par les cheminots du Nord, certaines intéressent le domaine médical et l'hygiène.

En voici l'énumération :

Que les boîtes de secours ne soient pas plombées. Qu'un brancard soit disponible dans les dépôts. Que l'heure de la visite médicale soit affichée dans les ateliers. Que les docteurs de la Compagnie puissent soigner les malades et leur donner les médicaments nécessaires.

Qu'une circulaire interdisant l'entrée dans les foyers chauds soit affichée dans tous les dépôts. Que l'allumage des machines se fasse sous les cheminées des rotondes. Dans les remises où il n'y a pas de cheminées que l'allumage soit interdit. Que des bains douches soient à la disposition des agents. Que les réfectoires soient accessibles aux agents qui, à cause de l'éloignement, ne peuvent rentrer chez eux pour prendre leur repas. Que les fosses soient nettoyées et désinfectées. Que des coffres à vêtements soient à la disposition des ouvriers. Qu'il soit accordé cinq minutes pour le nettoyage des mains.

Nécrologie. — On annonce la mort à Turin, de M. le professeur Angelo Mosso, sénateur du royaume.

CONCOURS

Internat. — LECTURE DES COPIES. — **Anatomie.** — *Séance du 25 Novembre.* — Ont obtenu : MM. Chatelin, 12; Chichmanian, 8; Castex, 6; Leblanc, 12; Duprey, 5; Buc, 11; Gouverneur, 12; Lucas-Championnière, 9; Viguerie, 5; Goret, 11.

Séance du 28 Novembre. — Ont obtenu : MM. Richard (A.), 7; Monbrun, 8; Bloch (R.), 12; Pataud-Devalencienne, 4; Parin, 6; Jacquet, 9; Brun, 6; Fey, 5. Mlle de Pfeffel, 11.

Pathologie. — *Séance du 25 Novembre.* — Ont obtenu : MM. Massart, 8; Briault, 6; Kahn (G.), 6; Marchak, 10; Lefranc (V.), 10; Hertz, 10; Delotte, 9; Blum, 6; Vazeux, 10; Rabut, 7; Bardon, 8.

Séance du 28 Novembre. — Ont obtenu : MM. Papillon, 7; Bonnet (G.), 11; Brouet, 12; Bernard-Garriet, 6; Galop, 7; Mairesse, 14; Escallier, 9; Ferrand, 9; Dietz, 11; Durand (G.), 11; Vallerand, 8.

Pharmacien des hôpitaux. — Un concours pour la nomination à deux places de pharmacien des hôpitaux et hospices civils de Paris sera ouvert le lundi 9 Janvier 1911, à 10 heures du matin, dans l'amphithéâtre de la pharmacie centrale des hôpitaux, quai de la Tournelle, 47.

Les candidats devront se faire inscrire à l'Administration (3, avenue Victoria), service du personnel, de 11 heures à 3 heures, depuis le lundi 12 Décembre 1910 jusqu'au samedi 24 du même mois inclusivement.

Pour les places de pharmacien, les candidats ayant la qualité de Français sont seuls admis à concourir.

Sont admis au concours pour les places de pharmacien les élèves internes en pharmacie ayant exercé pendant trois ans au moins, en cette qualité, dans les hôpitaux et hospices civils de Paris.

Le directeur de l'Administration peut, en outre, et par décisions spéciales, autoriser à concourir les pharmaciens de 1re classe qui lui présenteraient les garanties convenables.

Les candidats qui désirent prendre part au concours doivent se présenter à l'Administration (service du personnel) pour obtenir leur inscription, en déposant leurs pièces et signer au registre ouvert à cet effet. Les candidats absents de Paris ou empêchés devront demander leur inscriptions par lettre chargée.

Toute demande d'inscription faite après l'époque fixée par les affiches pour la clôture des listes ne peut être accueillie.

Médecins sanitaires maritimes. — MM. Alaize, Dimoux-Dime, Dormoy, Ducret, Grypiotis, Guichard, Junès, Leriget, Lutaud, Montagard, Moret, Passenaud et Sicard ont été admis à l'examen pour l'obtention du titre de médecin sanitaire maritime.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, boul. Saint-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

Delaunay Belleville, 10-14 HP. 4 cyl., 1909, parfait état, pneus 120, jantes Vinet, double phaëton léger, capote cuir, pare-brise, tablier, lanternes, accessoires, pneus neufs rechange, 8.000 fr. S'adr. concierge, 18, r. Marignan (8e).

Externe service Chirurgie *demande permutant* de suite, spécialités ou enfants. Ecrire *P. M.*, n° 411.

Pour Docteur, anc. int. des hôpitaux, situation de *médecin-adjoint résidant*, dans établissement médical 1er ordre, clientèle riche, Paris. 3 600 fr. fixe, logé, nourri. Après une année participation. Répondre *P. M.* n° 400.

Oculiste est demandé pour participer à une polyclinique très fréquentée, fondée depuis 18 ans dans quartier populeux et aisé. Bonnes références exigées.

Ecrire *P. M.*, n° 410.

Clientèle à reprendre dans ville importante de l'Est; villages industriels aux alentours. 8 à 9.000 fr. net dès la première année. Faculté de reprendre l'appartement à fin Avril prochain. Conviendrait à ancien interne. Indemnité à débattre. S'adr à M. Desfosses, secrét. de *La Presse Méd.*

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassotte.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp., Méd. de l'hôp. de la Charité, Membre de l'Acad. de médecine.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut, Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —

SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nous prévenons ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 31 Décembre courant que nous mettons en circulation les quittances de renouvellement pour l'année 1911, à partir du 15 Décembre.

Nous les prions de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles soient payées à présentation.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

A. Broca et Edmond Lévy. La tarsalgie des adolescents n'est pas une tuberculose atténuée, p. 905.
L. Matout. Qu'est-ce que la matière? p. 909.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

A. Gouget. Deux complications peu connues du rétrécissement mitral, p. 911.

ANALYSES, p. 912.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de chirurgie, p. 916.
Société de thérapeutique, p. 917.
Société de l'Internat des hôpitaux de Paris, p. 917.
Société de médecine de Paris, p. 918.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société d'Anatomie pathologique de Bruxelles, p. 918.
Société vaudoise de médecine, p. 919.
Société de médecine berlinoise, p. 919.

MÉDECINE PRATIQUE

Application de l'anesthésie locale à la cure radicale de l'antrite maxillaire chronique, p. 920.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE, p. 920.

CHRONIQUE

F. Helme. L'étudiant. Notes prises au cours de M. le Dr Le Gendre à l'hôpital Lariboisière, p. 969.

VARIÉTÉS

Félix Regnault. Les déviations vertébrales dans l'art antique, p. 971. — P. D. Les femmes et le sens des couleurs, p. 973.

LIVRES NOUVEAUX

E. Escat. Technique oto-rhino-laryngologique, séméiotique et thérapeutique, p. 974. — Léon Meunier. Histoire de la médecine depuis ses origines jusqu'à nos jours, p. 974. — H. Hallopeau et Ch. Fouquet. Traité de la Syphilis, p. 975. — E. Boucart. Les maladies des plantes. Leur traitement raisonné et efficace en agriculture et en horticulture, p. 975. — Prof. A. Fournier. A propos de la prophylaxie et du traitement de l'hérédo-syphilis. Quatre fautes à ne pas commettre, p. 975.

BIBLIOGRAPHIE, p. 978.

SOMMAIRES DES REVUES, p. 978.

NOUVELLES, p. 979.

L'ÉTUDIANT

NOTES PRISES AU COURS DE M. LE Dr LE GENDRE A L'HOPITAL LARIBOISIÈRE

L'Etudiant!... En écrivant ce mot, joyeux par les espoirs qu'il porte en lui, mélancolique par tout ce qu'il évoque, à nos âges, d'illusions mortes, c'est comme si tout mon passé me remontait au cœur. Seul dans la paix profonde de mon cabinet, je m'étais laissé prendre tout à l'heure par la lourde tristesse qui plane sur les hommes et les choses en un soir de journée, un soir d'année, et peut-être un soir de vie!... Mais à peine eus-je tracé le mot magique que le sombre rideau s'est déchiré et qu'un soleil de joie est venu remplir toute mon âme.

L'étudiant!... D'abord, je me revoyais, petit étourneau de vingt ans, errant à travers le Quartier-Latin, en quête d'une leçon ou d'un plaisir; puis, plus loin, plus haut, par delà les âges, d'autres fantômes familiers et bruyants répondaient en chantant à l'appel de mon rêve : Et c'étaient les escholiers bourdonnant autour de Notre-Dame, la grande ruche, et aussi les disciples de Maistre Albert en la « Rue où l'on cuit les oies », et encore les mauvais garçons de la rue du Fouarre, avec le facétieux Panurge à leur tête. Les uns étaient d'Allemagne, d'autres d'Italie

ou des Flandres, mais tous avaient commune pensée parce qu'ils avaient commun langage, tous communiaient dans la langue des Anciens, cette noble éducatrice que sont en train d'immoler les primaires.

Peut-être le miroir du passé nous reflète-t-il mieux notre image que celui du présent. L'étudiant actuel, dans son ensemble, m'apparaît un peu plus froid, plus réfléchi que tous ses prédécesseurs. On nous avait tant accusés d'être gais, nous autres, d'envisager la vie comme une farce aimable; des eunuques de la joie, privés de la divine sécrétion qui gonfle les veines au temps de la jeunesse, nous reprochèrent si durement de faire notre entrée ici-bas comme le bouffon qui s'annonce de loin par un rire grossier, qu'à la fin nous crûmes que le rire ne devait plus être le propre de l'homme.

Heureusement, nous eûmes beau conseiller à nos enfants de se faire graves, nous eûmes beau vouloir barrer leurs fronts d'un pli soucieux, la Jeunesse immortelle fut plus forte. Nos jeunes gens paraissent peut-être moins gais que nous parce qu'ils le sont autrement; avec moins d'éclat, ils ont autant de spontanéité; en un mot, quoique différents, ils restent toujours le renfort de vie et d'espérance que la Nature envoie périodiquement aux nations fatiguées. Et c'est pourquoi nous aimons à parler d'eux, c'est pourquoi le seul nom d'étudiant a le don d'ensoleiller notre âme et de faire palpiter nos vieux cœurs.

⁂

Mais il ne suffit pas d'aimer l'étudiant, l'important est de savoir lui plaire, et ceci ne s'obtient qu'au prix des qualités les plus rares. D'abord, il faut avoir été jeune soi-même et l'être demeuré; il faut être avec lui paternellement familier en même temps qu'un peu distant. On doit encore être curieux de toute chose, et enthousiaste, mais à bon escient. Enfin, celui-là surtout plaira à l'étudiant, qui saura goûter la joie subtile de faire pénétrer dans la cervelle d'autrui une vérité un peu farouche et rébarbative, joie que d'aucuns estiment ordinaire, alors que les vrais enseigneurs la jugent égale à l'ivresse engendrée par la découverte même de la Vérité.

Or, ce don de séduction, ces qualités précieuses et rares, qui seules font le vrai maître, nul ne les possède mieux que M. Le Gendre; j'en puis fournir bon témoignage puisque je fus moi-même son élève, son très médiocre élève. Si vous y joignez un fonds littéraire comme on n'en rencontre plus, et mis au service d'une jolie langue, vous comprendrez que le médecin de Lariboisière trouve à discourir avec les étudiants le même plaisir que ceux-ci prennent à l'entendre; vous comprendrez aussi pourquoi son vieux disciple reconnaissant a voulu ici vous donner comme la moelle de ses deux premières leçons de l'année.

La parole est de sa nature la parole ailée, comme dit Homère, elle perd trop si on lui coupe les ailes. Plutôt que de vous en offrir une reproduction incomplète et comme mutilée, j'ai préféré laisser vagabonder ma plume en marge de son discours. Ainsi, vous n'aurez aucune peine à voir que le meilleur est de lui, le pire, de son commentateur.

Je me suis depuis longtemps convaincu, a dit à peu près M. Le Gendre en commençant, que le succès et l'échec du médecin dans la pratique ne sont presque jamais l'effet du hasard. Avec quelque expérience de la vie, on peut toujours démêler les causes de l'un et de l'autre. Le médecin complet est comme formé d'un rare alliage où il entre du savant, de l'artiste, du diplomate et du prêtre. Sa formation est curieuse et instructive. Mais pour le connaître à l'état adulte, il faut l'étudier dans son origine : analyser l'étudiant, c'est faire l'embryologie du praticien.

Ici, s'offrait tout naturellement au maître de Lariboisière la tentation d'esquisser la psychologie de la vocation. Pourquoi cette voix mystérieuse qui s'élève des profondeurs de notre être pour nous appeler sur le chemin où doit se dérouler toute notre vie? Pourquoi sommes-nous dirigés dans telle voie plutôt que dans telle autre? Il y aurait là un amusant chapitre de métaphysique à écrire, et peut-être le tenterai-je un jour. Mais M. Le Gendre fait commerce depuis trop longtemps avec la jeunesse pour glisser à l'abstraction, si attirante puisse-t-elle être. Il s'est contenté, à l'aide de tableaux vécus, de choses vues, d'indiquer à son auditoire les causes principales qui pouvaient diriger un jeune homme vers la médecine.

⁂

Comment devient-on étudiant? D'abord, quand on est soi-même fils ou proche de médecin. Ceux-là seuls peuvent connaître par avance les grandeurs et les servitudes de la médecine, ceux-là seuls peuvent en supputer les joies ou les tristesses, qui, fils de médecins, sont nés, pour ainsi dire, et ont vécu à l'ombre de notre art. Il faut signaler aussi la curiosité innée pour les sciences naturelles, curiosité qu'on ne saurait distinguer avec trop de soin de l'aptitude à soigner les malades. Mais que dire des découvertes de Pasteur et de cet engouement extraordinaire qui poussa vers la médecine une foule de jeunes esprits, comme si, à coups de génie, le fondateur de la bactériologie avait ouvert soudain les portes de palais enchantés!

En ce temps de dépopulation, les mamans trop peu occupées chez elles apprennent toutes plus ou moins la médecine. Par suite, comment les enfants n'en feraient-ils pas, eux aussi? Il faudrait faire intervenir encore le contage moral: J'ai connu une classe où, sur 11 élèves, 8 devinrent méde-

cins. Le mécanisme pathogénique de ces épidémies est encore obscur. Serait-il si déraisonnable de voir là le le résultat d'une véritable phagocytose morale, de l'absorption de plusieurs individus par un seul, de la fusion de plusieurs volontés en une volonté plus forte? Quoi qu'il en soit, il y a des régions, le Midi, par exemple, où l'étudiant en médecine domine, alors qu'il est plus rare dans le Nord. Ceci nous expliquerait, entre parenthèses, pourquoi tant de médecins beaux parleurs versent dans la politique, et pourquoi tant de départements, dans l'est et le nord de la France, sont pourvus de praticiens venus des pays du soleil; les jeunes indigènes ont choisi, eux, soit les affaires, soit le fonctionnarisme, de préférence à notre art, laissant la Médecine et ses spéculations aux purs Latins venus du Sud.

Pour revenir aux causes invoquées par M. Le Gendre, je mentionnerai l'erreur de ces naïfs, à crédulité tenace, qui entrent dans la profession, les bêtas! avec l'idée qu'on y fait fortune. Mais il y a les malins aussi; ceux-là entendent se servir de notre art comme d'un tréteau pour attirer à eux les voix du gogo; ils ne visent pas le client, mais l'électeur, ne comptent pas vivre de la médecine, mais espèrent, par elle, arriver plus vite à l'assiette au beurre. Malgré moi, ils me rappellent ces aimables personnes qui font du théâtre uniquement pour mieux trouver leur gagne-pain ailleurs.

Je ne parle pas des gaillards qui, de notre profession, ne retiennent que l'apprentissage et vont surtout à la médecine parce qu'on y entre par le Quartier-Latin. Ceux-là — et ce doit être l'avis de M. Le Gendre — se font, je crois, de plus en plus rares.

Le hasard, qui a tant de part dans la vie des humains, ne saurait être non plus omis. Le Dr Théodore Hauben, dans des mémoires savoureux tout imprégnés de l'humour belge, a raconté comment il s'était fait médecin. Il allait entrer au Séminaire orsqu'un jour il rencontre un ami. Les compatriotes de « Mademoiselle Beulemans » ne dédaignent point la bonne bière. L'ami en question, un étudiant en médecine, en avait dégusté plus que son compte. Il entraîne Hauben à la Brasserie, s'acharne, avec l'entêtement du bon pochard, à lui démontrer qu'il fait fausse route, lui dit sa peine de voir se perdre une aussi belle intelligence, interrompt ses démonstrations pour crier : A bas la calotte! Bref, il fait si bien que les deux compères, l'un soutenant l'autre, se rendent à l'Université où, séance tenante, Hauben se fait inscrire.

***

Les causes qui poussent la jeunesse vers la médecine sont si nombreuses que l'encombrement de la profession ne saurait étonner personne; je me demande même, moi, comment il n'est pas encore plus accentué. Quoi qu'il en soit, cette question de la pléthore ne pouvait manquer de retenir un instant le médecin de Lariboisière. Avec sa bonne foi tranquille, il a rappelé la faute insigne des politiciens qui, en facilitant l'invasion des primaires, en distribuant à tout venant dispenses et équivalences, ont rendu si mauvais service aux Malades, à la Médecine et, disons-le, à la France. Mais ce sont là sujets graves qu'on n'aborde pas à la légère. J'y reviendrai la prochaine fois en vous parlant des origines de l'étudiant. Avec M. Le Gendre nous le suivrons au Quartier-Latin, à l'hôpital, nous verrons la conduite qu'il doit y tenir, et mille autres détails dont les jeunes pourront faire leur profit, et où les vieux à tête grise retrouveront comme moi l'étudiant de jadis, qu'ils n'ont jamais oublié, qu'ils chérissent encore, et qui leur ressemble comme un frère.

F. Helme.

VARIÉTÉS

Les déviations vertébrales dans l'art antique.

C'est par l'étude du buste d'Esope, à la villa Albani, à Rome, que, en 1857, Charcot et Dechambre inaugurèrent l'application de la critique médicale aux œuvres d'art. Ce chef-d'œuvre, réplique probable d'une statue de Lysippe, présente avec exactitude la gibbosité du mal de Pott; mais la tête, belle et régulière, est normale; l'artiste semble avoir idéalisé son modèle.

En 1897, Henry Meige[1] réunit en une étude complète toutes les représentations connues de bossus dans l'art antique : c'étaient quelques petits bronzes conservés au Louvre, à Vienne et à Toulouse, d'une exécution si fidèlement réaliste qu'on peut aujourd'hui retrouver sur plusieurs d'entre eux certains caractères de la maladie qui n'ont été précisés qu'en ces derniers temps. J'ai montré dans un précédent article[2] que le bossu prenait le type épais ou crassiforme en augmentant ses diamètres antéro-postérieurs. Le petit bronze du musée de Vienne (fig. 1) outre sa gibbosité postérieure projette en avant son sternum et la tête a une forme ovale à grand diamètre occipito-mentonnier. Le crâne est peu élevé, le front fuyant, l'occiput saillant en arrière, la face prognathe.



Figure 1.
Les déviations vertébrales dans l'art antique.

1. Henry Meige. — « Le Mal de Pott dans l'Art antique ». Travaux de neurologie chirurgicale, 1897, t. II, p. 98 et suivantes.

2. « La forme du corps chez les achondroplases, les bossus et les eunuques ». *La Presse Médicale*, 13 Août 1910, n° 65.

Cette fidélité dans la reproduction existe sur les autres terres cuites; elle prouve qu'il ne s'agit en général ni de grotesques, ni de caricatures, comme l'ont si longtemps soutenu les archéologues.

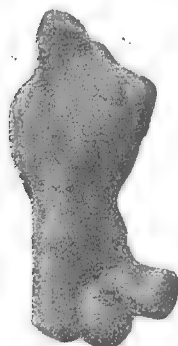


Figure 2.
Abcès pottique descendu dans les bourses.

Il y a une quinzaine d'années, les fouilles de Smyrne ont fourni un grand nombre de sujets présentant des déviations de la colonne vertébrale. Grâce à l'obligeance de M. Gaudin, ancien ingénieur en chef du chemin de fer de la Mecque, qui a mis à ma disposition sa riche collection, j'ai eu entre les mains une trentaine de ces figurines, la plupart malheureusement mutilées, mais qui, par leur variété, peuvent préciser nos connaissances sur ce point d'histoire de la médecine.

Trois de ces terres cuites représentent des bossus habillés, qui marchent, portent un panier, vaquent à leurs occupations, appartiennent à un art réaliste et populaire. Les autres sont des personnages nus; à l'inverse des précédents, ils offrent des trous de suspension percés après le moulage, souvent sans respecter l'intégrité de l'œuvre. Une de ces figurines servait de lampe; un large trou à la partie supérieure de la bosse permettait de verser l'huile et d'introduire la mèche (fig. 3). Les autres, *ex-votos* et porte-bonheur à la fois, devaient être suspendues (fig. 10) dans le laraire : pour le peuple, l'infirmité du bossu est toujours un talisman protecteur.

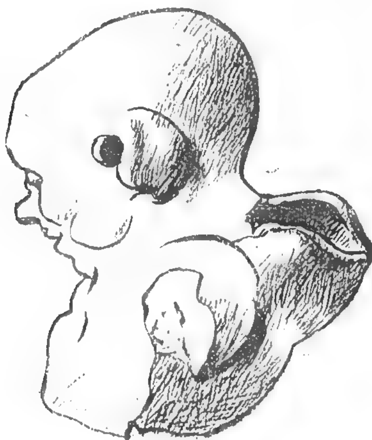


Figure 3.
Figurine en terre cuite servant de lampe. (Louvre.)



Figure 4.
Représentation caricaturale du mal de Pott. (Louvre.)

Nous ne lasserons pas la patience du lecteur en décrivant toutes ces pièces; nous ne présenterons que celles qui peuvent nous suggérer quelque idée nouvelle.

Le pottique représenté à la figure 4 est caricatural, du fait de son nez et de sa verge démesurément allongés; mais la déformation du thorax est fidèlement reproduite. Comme l'a indiqué Hippocrate, « les côtes se sont développées, non en largeur, mais en avant, et la poitrine est devenue pointue et non aplatie[1] ». La maigreur du sujet est extrême, les membres longs et menus, le ventre rétracté, le bassin atrophié.

Sur la figure 2 est représentée une complication du mal de Pott. Les bourses sont énormes, probablement remplies par un abcès froid qui a fusé par le canal inguinal. Rappelons que les dépôts purulents des lombes et des aines chez les pottiques, dépôts de longue durée et de difficile gué-

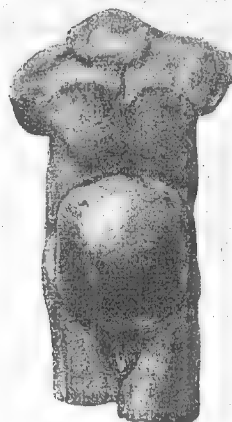


Figure 5.
Femme lordotique au ventre postiche et mobile.
(*Collection Gaudin.*)

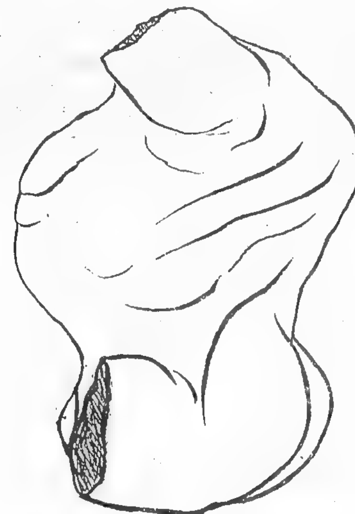


Figure 6. — Un bossu vigoureux.

1. Hippocrate. — « Des articulations », paragraphe 41.


Figure 7.
Homme vigoureux aux reins cassés.

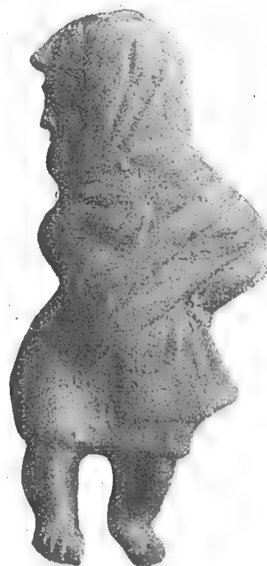
rison, sont signalés dans les œuvres d'Hippocrate.

La femme (fig. 5), atteinte de cyphose cervico-dorsale, au corps amaigri, au sexe certifié par la présence d'une vulve fortement marquée, présente une particularité unique : un ventre postiche s'adapte exactement aux parois de son abdomen. Quand on l'enlève, la femme a un abdomen rétracté; quand on le met, elle est enceinte. L'artiste a-t-il voulu souligner ainsi les dangers que court une bossue du fait de la grossesse? Nous ne pouvons rien affirmer. Mais il convient de rappeler à ce propos la statue de la vierge conservée en l'église Saint-Mathieu de Morlaix; on peut lui ouvrir le ventre; à l'intérieur est placé un Christ en croix.

Toutes les représentations antiques du mal de Pott offrent, outre la gibbosité angulaire caractéristique, un amaigrissement profond du sujet et une atrophie marquée de son squelette. A l'opposé, plusieurs terre cuites de Smyrne (fig. 6), représentant des gibbeux, possèdent un corps latiforme, exceptionnellement trapu, musclé, vigoureux, et la cyphose a une courbure plus étendue et plus régulière que la déviation angulaire du mal de Pott. Ici la gibbosité ne paraît pas due à cette dernière maladie, il est difficile d'en préciser la cause. Seul un acromégalique géant, devenu gibbeux par l'évolution de sa maladie, qui se serait « télescopé », comme on dit, peut donner l'impression formidable de la figure 6.


Figure 8.
Torse scoliotique de l'asile évangélique de Smyrne.

D'autres présentent des déviations en lordose sans gibbosité. Un type latiforme, vigoureux, aux reins cassés, au thorax fortement renversé en arrière, a une attitude qui s'observe dans la lordose fonctionnelle par contracture des muscles lombaires (fig. 7).


Figure 9.
Terre cuite du Tanagra au musée du Louvre.

J'ai vu, à l'opposé, un sujet jeune à l'aspect gracile, longiforme, porteur d'une scolio-lordose avec légère rotation des vertèbres; les fesses, serrées l'une contre l'autre, font saillie en arrière et en haut; les muscles du dos ne sont pas contractés. Une telle attitude rappelle celle de la scoliose des adolescents.

Un torse conservé à l'asile évangélique de Smyrne offre une scoliose typique; la colonne vertébrale est concave à gauche sans courbure dans le plan antéro-postérieur et sans rotation (fig. 8).

Ces multiples figurines semblent nous retracer la pathologie tout entière des déviations vertébrales; une pourtant fait défaut, celle du rachitisme. Je ne connais dans l'art antique aucun exemple certain de vertèbres et de membres présentant des courbures rachitiques. A une époque où les déformations de l'achondroplasie étaient encore peu connues, on déclarait rachitiques des nains aux jambes torses. Nous représentons figure 9 une terre-cuite de Tanagra, aux jambes arquées qui peuvent faire croire à du rachitisme. Mais il s'agit d'un nain aux membres inférieurs courts et épais; quand la courbure interne des tibias existe à un degré aussi faible, elle dénonce simplement l'achondroplasie.


Figure 10.
Bossu porte-bonheur

Nous ne savons pas si le rachitisme existait dans l'antiquité; l'iconographie, on le voit, ne peut nous renseigner sur ce point.

Félix Regnault.

Les femmes et le sens des couleurs.

On admet très souvent que les femmes sont plus douées que les hommes du sens de la couleur, ou des couleurs, c'est-à-dire plus habiles que les hommes à les distinguer les unes des autres. De récentes expériences faites en Amérique et résumées par M. V. G. C. Henmon, dans les *University of Colorado Studies* montrent que cette prétendue constatation universelle est sujette à caution et à revision. D'après cet auteur, des expériences entreprises par Nichols ont montré, en effet, que les hommes sont en fait plus habiles à distinguer le rouge, le jaune et le vert, et les femmes plus habiles à distinguer le bleu. D'autre part, il est vrai, miss H. B. Thompson a trouvé que les hommes étaient plus sensibles au bleu et au jaune sur fond blanc, et les femmes au rouge et au vert. Elle conclut, d'ailleurs, elle aussi, qu'en général les femmes sont moins habiles que les hommes à la distinction des couleurs. (*La Nature*, 5 Novembre 1910, p. 178.)

LIVRES NOUVEAUX

E. Escat, oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux de Toulouse. — ***Technique oto rhino-laryngologique, seméiotique et thérapeutique*** (Résumé de l'enseignement libre fait à la Faculté de Médecine). Un vol. in-8° de 660 pages, avec 389 figures dans le texte. (Maloine, éditeur.)

Le beau et bon livre dont M. Escat vient de publier une nouvelle édition mérite d'être signalé aux lecteurs non spécialistes de ce journal.

On ne peut méconnaître, en effet, que les progrès de l'oto-rhino-laryngologie se soient faits si nombreux et si considérables que nul médecin, à l'heure actuelle, n'oserait trouver dans sa tradition une excuse qui l'autorise à laisser indéfiniment suppurer les oreilles des enfants dont il garde la santé, non plus qu'à favoriser chez un vieux fumeur enroué, à l'aide d'inhalations banales, l'évolution d'un cancer du larynx. Ce qui était jadis acte d'ignorance est aujourd'hui fait d'inconscience.

Certes, le praticien n'a pas à se substituer en toutes choses au spécialiste ; l'un ne le pourrait, l'autre ne le voudrait. Cependant le médecin de famille, le « Leibarzt », quand il mène un de ses administrés vers le temple de l'oto-rhino-laryngologiste, ne peut pas se désintéresser des cérémonies qui vont se passer en ce sanctuaire. Il est au contraire de son intérêt moral de paraître tout au moins comprendre ce qu'il y voit faire, de ne pas s'étonner des lueurs étranges de la diaphanoscopie, et de ne pas supposer de mystère dans les manœuvres rituelles destinées à provoquer le nystagmus révélateur des troubles labyrinthiques. Il est aussi de son intérêt plus immédiat de savoir pratiquer soi-même certains pansements, dits spéciaux, en quoi ses malades s'étonneraient sans doute de le voir universellement incompétent.

Pour apprendre toutes ces choses, qui ne sont pas difficiles, il n'a qu'à prendre pour maître M. Escat, dont le traité technique a cette originalité de chercher plutôt à faire l'éducation du lecteur que révéler l'érudition de l'auteur. Dans ce livre, où une plume experte et un pinceau schématique rivalisent de clarté, le praticien trouvera toutes les recettes thérapeutiques nécessaires pour cuisiner un traitement local. Hésiterait-il même a en lire quelques pages, il n'aurait, pour suffisamment s'instruire, qu'à en regarder les images.

Ce faisant, il pourra, dans bien des cas, échapper à la tutelle des oto-rhino-laryngologistes. Mais je ne puis dire ceci qu'à mots couverts, car j'appartiens, comme bien vous pensez, au syndicat de l'oreille et de la trompe, du nez, des sinus, du pharynx (naso-oro et hypo), du larynx, de la trachée et des bronches. D'ailleurs, les temps présents me donneraient tort, qui tendent de plus en plus vers la division et vers la restriction du travail.

M. Lermoyez.

Léon Meunier. — ***Histoire de la médecine depuis ses origines jusqu'à nos jours.*** Préface par le professeur Gilbert Ballet. 1 vol. in-8°, de 642 pages, 12 fr. (J.-B. Baillière et Fils, éditeurs.)

Dans notre siècle utilitaire, il faut vraiment avoir du courage pour entreprendre des études historiques, car la science et la conscience que nécessitent de pareilles études ne sont guère récompensées. Aussi devons-nous être particulièrement reconnaissants à ceux qui entreprennent et mènent à bien cette tâche ingrate.

L'auteur, en parcourant les différentes étapes de l'*Histoire de la Médecine*, s'est attaché à montrer comment ces diverses étapes se relient entre elles par la communauté de leurs doctrines. Il expose notamment comment les doctrines sur les humeurs, sur la vie de la matière vivante, viennent, après une longue période d'ostracisme, d'être en quelque sorte réhabilitées.

Dans ce livre joliment préfacé par le Professeur Ballet, on suivra sans peine, dans l'exposé de la médecine hippocratique, les premiers et fructueux tâtonnements qui ont permis de dégager, grâce à l'observation, un ensemble de notions positives et précises sur les symptômes et les pronostics.

On y verra comment, avec l'Ecole d'Alexandrie, sont nées les études anatomiques ; on y fera connaissance avec la personnalité si curieuse mais si diverse du grand Galien, et on apprendra comment a pris naissance et s'est organisée en système la doctrine qui devait régenter la médecine pendant tout le moyen âge. Cette doctrine triomphe et se perpétue, quoique un peu transfigurée, avec l'Ecole de Salerne, avec les Arabes, auxquels, il est juste de le reconnaître, on doit un certain nombre de bons préceptes d'hygiène et des notions pharmacologiques nouvelles. Aux XIIIe et XIVe siècles, on assiste aux progrès de la chirurgie avec Henri de Mondeville, Guillaume de Salicet, Lanfranc, Gui de Chauliac, aux essais de la chimiatrie avec Arnaud de Villeneuve, Raymond Lulle.

Le cinquième livre initiera au mouvement de la renaissance avec les érudits, et à ce qu'on a appelé, peut-être un peu improprement, la réforme. Le XVIe siècle nous offrira mieux : les anatomistes d'abord, Fallope, Eustachi, Vésale, puis la grande figure chirurgicale de notre Ambroise Paré.

Avec le livre VI, on apprendra à connaître les chimiatres, qui tinrent une grande place au XVIIe siècle.

A lire le raccourci de leurs efforts un peu stériles, on aura peut-être quelque lassitude ; on s'en reposera en entrant dans l'intimité du grand Sydenham, surtout du plus grand des physiologistes, de Harvey, que vont accompagner Aselli, Pecquet, Rudbeck, de Graaf. Le XVIIe siècle fut vraiment une grande époque en Médecine comme en Littérature et en Art.

Avec le XVIIIe siècle, nous retombons dans l'esprit de système; puis nous abordons dans l'exposé de la médecine au XIXe siècle une médecine nouvelle, reliée cependant à la médecine des siècles précédents, et établie sur des bases vraiment rationnelles et scientifiques qui sont : l'Anatomie générale, l'Anatomie pathologique, l'Histologie, la Médecine expérimentale, la Biochimie et enfin la Microbiologie.

Cette médecine d'hier est déjà aujourd'hui de l'ancienne médecine; on en pourrait dire, ce que disait Hippocrate il y a deux mille cinq cents ans, « qu'elle était en possession de toute chose ; en possession d'un principe et d'une méthode qu'elle avait trouvés; qu'avec ces guides de nombreuses découvertes ont été faites dans le cours des siècles, et que *le reste se découvrira...* »

P. Desfosses.

H. Hallopeau et Ch. Fouquet. — *Traité de la Syphilis.* 1 vol. in-8° de 436 pages. Prix : 12 francs. (J.-B. Baillière et fils, éditeurs.)

MM. Hallopeau et Fouquet se sont donné pour tâche d'exposer, dans ce traité, d'une part, l'état actuel, d'après les données les plus récentes, de nos connaissances relatives à la syphilis; d'autre part, les résultats des études personnelles qu'ils ont faites sur cette maladie pendant de nombreuses années de pratique et d'enseignement à l'hôpital Saint-Louis.

Au point de vue biologique, les auteurs ont placé au premier plan les études expérimentales sur la pathogénie et l'évolution de la syphilis. Ils indiquent aux praticiens, par des détails minutieux, la possibilité de déceler le tréponème à l'aide de l'ultramicroscope ; c'est là un progrès d'une importance capitale au point de vue du traitement précoce, abortif, de la maladie.

Comme données nouvelles relativement à la description clinique de la maladie, nous mentionnerons plus particulièrement l'exubérance des syphilides autour du chancre et aussi de ses ganglions satellites lorsqu'ils viennent à s'ulcérer, la desquamation exfoliatrice généralisée des plantes des pieds, l'angine de poitrine à caractères spéciaux, les troubles de pigmentation au pourtour des syphilides, une nouvelle forme de dystrophie avec arrêt de développement postpubère à la seconde génération, les troubles généraux dus aux localisations dans les glandes vasculaires sanguines, etc.

MM. Hallopeau et Fouquet ont également exposé dans ses traits essentiels l'histoire de la syphilis héréditaire de première et de seconde génération.

Enfin, quant au traitement, ils insistent sur les grands progrès réalisés par l'introduction de la préparation amino-sulfonée arsenicale nommée *hectine* : elle a, d'après eux, une action au moins égale à celle du mercure, et elle a le grand avantage d'être tolérée par les tissus les plus délicats ; c'est surtout grâce à elle que l'on peut, disent-ils, instituer le traitement local intensif et prolongé qui, associé à un traitement général actif, permet d'enrayer presque à coup sûr, *ab ovo*, le développement de la maladie, si l'on peut intervenir dans les trente premiers jours de l'évolution chancreuse.

J. D.

E. Boucart. — *Les maladies des plantes. Leur traitement raisonné et efficace en agriculture et en horticulture.* 1 volume in-8 de 655 pages. Prix : 9 francs. (Octave Doin, éditeur.)

Ce très substantiel volume est surtout consacré à l'étude de la matière médicale de la thérapeutique des végétaux (énumération des produits, procédés de fabrication, propriétés physico-chimiques, action sur les végétaux soumis au traitement, action sur les éléments pathogènes et plus spécialement sur les parasites). Cette partie, très documentée, ne présente toutefois qu'un intérêt secondaire pour le médecin.

Il en est tout autrement de l'introduction consacrée à l'exposé général des principes et des faits actuellement acquis en thérapeutique végétale. Elle constitue un véritable chapitre de thérapeutique comparée. L'étiologie des maladies végétales et animales est en somme identique; abstraction faite des dystrophies héréditaires, le plus souvent d'origine nutritive, les causes pathogéniques, climatériques (chaud, froid, sécheresse, humidité, lumière et obscurité), chimiques (nutrition et intoxications), parasitaires (parasites animaux, végétaux, microbiens) sont en somme identiques. Comme pour les animaux, on peut constater chez les végétaux des symbioses parasitaires, favorables — mutualistes — et défavorables — antagonistes.

Quelques lois qui semblent acquises en thérapeutique végétale sont singulièrement suggestives, telle la suivante : on a pu constater qu'une destruction complète des parasites non seulement n'est pas indispensable, mais qu'elle est même nuisible et que la désinfection ne doit rétablir qu'un équilibre, un *modus vivendi* entre la plante et ses parasites. Il faut éviter, en effet, de diminuer dans la plante les forces réactives des cellules, afin que celles-ci soient toujours armées et actives, et puissent à tout moment soutenir la lutte contre les parasites. Cette désinfection relative, équilibrante est de pratique courante contre le phylloxera et les parasites cryptogamiques.

La thérapeutique externe est déjà très développée et revêt les modalités les plus variées ; les traitements chirurgicaux, d'un usage encore restreint, ont bénéficié comme en thérapeutique animale des pratiques d'asepsie et d'antisepsie; la thérapeutique interne médicamenteuse est encore à l'état d'embryon, la thérapeutique interne nutritive, la diététique végétale si nous osons ainsi parler est, au contraire, arrivée à un degré de développement que pourrait bien envier la diététique humaine. La prophylaxie est beaucoup plus avancée que la thérapeutique curative.

Il y a là, comme on voit, matière à longues méditations et profitables suggestions.

Alfred Martinet.

Prof. A. Fournier. *A propos de la prophylaxie et du traitement de l'hérédo-syphilis. Quatre fautes à ne pas commettre.* 1 vol. in-18 de 136 pages avec 18 figures. Prix : 3 fr. (Ch. Delagrave, éditeur.)

Ce petit travail, d'une haute portée à la fois médicale et sociale, a trait aux hérédo-syphilitiques dont le traitement est, le plus souvent, très mal conduit. La première faute à éviter est la procréation en puissance de syphilis active. La deuxième faute consiste à ne pas veiller à la sauvegarde de l'enfant dès son début dans la vie, par le traitement dit « traitement fœtal ». On sait à ce point de vue quelle est l'heureuse influence du traitement de la mère. La troisième faute consiste à méconnaître des stigmates d'hérédo-syphilis, soit individuels, soit indirects; on voit parmi les premières l'importance de la triade d'Hutchinson. Parmi les signes indirects, la polymortalité infantile doit être mise au premier rang. On conçoit donc la valeur diagnostique qui s'attache à la reconnaissance de ces signes, qui sont, pour ainsi dire, des « avertisseurs ». On objecte quelquefois à la pratique de l'intervention préventive qu'elle peut être inutile. Oui, mais elle est peut-être utile, et, au cas contraire, elle reste indifférente.

La quatrième faute est constituée par les cures insuffisantes. On éprouve, en effet, de grandes difficultés en pratique à obtenir chez les enfants des cures suffisamment prolongées. Le public a, sur ce point, des préjugés spéciaux que le médecin a bien du mal à combattre. Les dangers de ces cures insuffisantes dans un avenir éloigné, sont l'hérédité seconde qui, très souvent, prend une forme maligne. On en trouvera dans cet ouvrage des exemples frappants.

Conclusion : à maladie chronique, traitement chronique nécessaire.

P. Jourdanet.

NUTRITION SULFURÉE
ET
MÉDICATION SULFURÉE

Après le carbone et l'azote, il est dans l'organisme humain un autre métalloïde qui se place même avant le phosphore par sa masse, la généralité de sa diffusion, la variété et la sensibilité de ses réactions; nous avons nommé le soufre.

S'il est vrai que le phosphore, partie intégrante des acides nucléiniques, existe dans toute cellule, néanmoins le phosphore n'est pas nécessaire à tous les matériaux protéiques de notre corps.

Le soufre, au contraire, est indispensable à la constitution de toute matière albuminoïde. Pas une molécule protéique ne saurait exister dans le corps humain sans faire entrer le soufre dans sa constitution.

Le corps humain perd chaque jour par l'urine 1 gr. 5 à 2 grammes de soufre, auquel il faut ajouter la perte par sécrétion sudorale et desquamation cutanée : ces pertes doivent être réparées par l'alimentation. Les aliments d'origine animale apportent une quantité notable de soufre, à cause de leur richesse en albuminoïdes; les végétaux nous en fournissent aussi, quoique en moindre proportion.

Le soufre des albuminoïdes ingérés, étant sous la forme de sulfhydrate peu stable et facilement séparable, est en partie détaché et perdu pendant le séjour des matériaux alimentaires dans l'intestin. Cette perte, d'importance variable suivant la flore bactérienne, peut devenir énorme.

Ces déficits de la nutrition sulfurée s'accompagnent de troubles trophiques de gravité croissante, qui frappent tout d'abord les organes les plus avides de soufre : peau et poils, muqueuses des voies respiratoires, etc. Ils retentissent en même temps sur l'état général.

Ce simple fait que la nutrition sulfurée peut être insuffisante, oblige la thérapeutique à rechercher une médication susceptible de combler le déficit, c'est-à-dire d'apporter à l'organisme du soufre assimilable.

Le choix de la substance qui vient ainsi en aide à l'économie doit être guidé par la connaissance des destinées du soufre et de ses composés dans l'organisme. Or, une loi générale domine toute la circulation du soufre : dans l'économie humaine, toutes les substances sulfurées subissent une série d'oxydations successives, en passant par divers stades de plus en plus oxygénés, jusqu'à l'acide sulfurique. C'est ainsi qu'on voit la cystine aboutir, en passant par la taurine, aux éthers sulfuriques et aux sulfates minéraux. De même les sulfites, hyposulfites, sulfures, le soufre lui-même, se transforment facilement en acide sulfurique.

Jamais le soufre, dans notre organisme tout au moins, ne peut revenir en arrière. Il serait chimérique de vouloir chercher dans les composés oxygénés du soufre les matériaux du soufre non oxygéné nécessaire à la structure des albuminoïdes. Moins est avancée la combinaison du soufre avec d'autres éléments, plus la substance est efficace. *La médication sulfurée doit reposer sur le soufre libre.*

Malheureusement, le soufre libre est un corps inerte, insoluble dans les milieux aqueux, et ses formes les plus finement divisées jusqu'ici connues en pharmacologie, ne peuvent réagir qu'avec lenteur et irrégularité. Elles sont pratiquement inutilisables.

En revanche, le soufre libre devient un précieux agent thérapeutique lorsqu'on l'a fait passer à l'état de solution colloïdale, où le soufre se trouve divisé en une myriade de granules ultramicroscopiques. La surface d'attaque étant ainsi multipliée dans des proportions colossales, le soufre réagit avec intensité et régularité, il se combine directement aux matériaux organiques, il supplée à l'insuffisance de la nutrition sulfurée. *La médication sulfurée doit reposer sur le soufre colloïdal.*

Les solutions colloïdales de soufre, entrevues par divers auteurs, étaient jusqu'ici d'une instabilité extrême qui les rendait pratiquement inutilisables. Nous avons réussi à préparer un soufre colloïdal pur et stable, le *Thionhydrol*, susceptible d'être employé sous diverses formes pharmaceutiques qui mettent aux mains du médecin une arme thérapeutique entièrement nouvelle et très puissante.

Outre son pouvoir trophique et le pouvoir catalytique qui lui est propre, le Thionhydrol possède naturellement, mais considérablement renforcées, exaltées « à la millième puissance », pourrait-on dire, les propriétés reconnues déjà aux anciennes formes banales de la médication sulfurée. Ses indications thérapeutiques dérivent donc de sa quadruple action, trophique, antiseptique et antiparasitaire, antitoxique, excitatrice.

Dans les *affections chroniques des voies respiratoires* (rhinites, pharyngites, laryngites et bronchites chroniques), on administrera le médicament à l'intérieur sous forme de *Liqueur de Thionhydrol*, d'usage commode et efficace.

Les *affections chroniques des muqueuses génito-urinaires* en bénéficieront également, particulièrement chez la femme, où l'emploi topique des *Ovules vaginaux au Thionhydrol* rendra les plus grands services dans les vaginites et métrites chroniques, sans préjudice de l'usage interne de la *Liqueur de Thionhydrol.*

Une série nombreuse d'*affections cutanées*, d'étiologie parasitaire ou trophique, sont justiciables du Thionhydrol. Nous avons réalisé une *Pommade au Thionhydrol*, remarquable par ses caractères d'homogénéité et d'onctuosité, en vue de son application aux acnés de formes diverses, aux manifestations eczémateuses et séborrhéiques, etc. Bien entendu, on associera souvent, à l'action topique de cette Pommade, l'action trophique, par voie interne, de la *Liqueur de Thionhydrol.*

La *Liqueur de Thionhydrol* permettra, grâce à l'action dissolvante et éliminatrice du soufre sur les combinaisons métallo-protéiques, d'éviter les accidents d'hydrargyrisme chez les syphilitiques, même traités avec vigueur : c'est donc un excellent *adjuvant du traitement mercuriel.* Pour les mêmes raisons, cette préparation est indiquée dans les *accidents de l'intoxication saturnine*, aiguë ou chronique.

Un grand nombre d'*affections chroniques articulaires, tendineuses et musculaires*, des rhumatismes de formes diverses, bénéficieront de ce traitement.

Le *Thionhydrol* n'a guère comme contre-indications que celles qui résultent de son action vaso-dilatatrice (s'abstenir chez les congestifs), et comme limite d'administration, que la tolérance de l'intestin.



PHOSPHORE 22.8% ASSIMILABLE
LE SEUL AGENT
PHYTINE
réalisant une
MÉDICATION PHOSPHORÉE RATIONNELLE
PRINCIPE PHOSPHO-ORGANIQUE NATUREL
DES GRAINES VÉGÉTALES
RECONSTITUANT ÉNERGIQUE, APÉRITIF PUISSANT
Spécifique de l'Insomnie Nerveuse
FORTOSSAN
Antirachitique
PHYTINE neutre stérilisable pour Nouveaux Nés
CACHETS
GRANULÉ
COMPRIMÉS
GÉLULES
PHYTINATE DE QUININE
57% de Quinine
ANTI-NÉVRALGIQUE
Tonique. Fébrifuge
Échantillons Gratuits et Littérature SOCIÉTÉ pour L'INDUSTRIE CHIMIQUE à St Fons (Rh.)



20 Cachets 0gr.25
HOPOGAN-BOCQUILLON
PRIX: 3 FRANCS



HOPOGAN
HOPOGAN-BOCQUILLON
20 PRISES-BÉBÉ 0gr.50
PRIX: 2 fr.50

BIBLIOGRAPHIE

2236. N. **Vaschide** et **R. Meunier**. La Psychologie de l'attention. 1 vol. in-16 de 200 pages. Prix : 3 fr. (*Bloud et Cie*, éditeurs.)

2237. — **B. Scheube**. — Die Krankheiten der warmen Laender. 4e Edition. 1 vol. gr. in-8°, de viii-1072 pages, avec 142 figures, 5 cartes et 1 planche hors texte. Prix : 22 marks 50. (*Gustav Fischer*, éditeur à Iéna.)

2238. — **H. Hallopeau et Ch. Fouquet**. — Traité de la Syphilis. 1 vol. gr. in-8° de viii-436 pages. Prix : 12 francs. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2239. — **R. Schmidt**. — Interne Klinik der Bœsartigen der Bauchorgane. 1 vol. gr. in-8° de viii-355 pages, avec 1 planche hors texte. Prix : 12 marks. (*Urban et Schwarzenberg*, éditeurs à Berlin.)

2240. — **Cabanès**. — Mœurs intimes du passé, 3e série. 1 vol. in-8° de 390 pages, avec 89 figures. Prix : 3 fr. 50. (*Albin Michel*, éditeur.)

2241. — **A. Lacassagne et L. Thoinot**. — Le Vademecum du Médecin expert. Guide médical ou aide-mémoire de l'expert, du juge d'instruction, de l'avocat, des officiers de police judiciaire. *Troisième édition, revue et augmentée*. 1 vol. in-12 de xii-265 pages. Relié peau. Prix : 6 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2242. — **E. Bourcart**. — Les maladies des plantes : leur traitement raisonné et efficace en agriculture et en horticulture. 1 vol. gr. in-8° de vi-655 pages, avec figures. Prix : 9 fr. (*O. Doin et fils*, éditeurs.)

2243. — **I. Ott**. — Internal Secretions from a Physiological and Therapeutical Standpoint. 1 vol. in-8° de 133 pages, avec tracés hors texte. (*E.-D. Vogel*, éditeur à Easton [Pa.], U. A. S.)

2244. — **M. Loeper**. — Leçons de Pathologie digestive. 1 vol. in-8° de vii-301 pages, avec 19 figures. Prix : 6 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2245. — **M. Belletrud et P. Froissart**. — Conseils aux infirmiers. 1 vol. petit in-8° de viii-331 pages. Cartonné. (*Vigot frères*, éditeurs.)

2246. — **C. V. Monakow**. — Ueber Lokalisation der Hirnfunktionen. 1 brochure gr. in-8° de 34 pages, avec 2 figures et 1 planche. Prix : 1 mark 60. (*J.-F. Bergmann*, éditeur à Wiesbaden.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE DE GYNÉCOLOGIE ET DE CHIRURGIE ABDOMINALE

Sommaire du n° 5.

Travaux originaux :

G. Piquand. — Les utérus doubles. Anatomie et développement (avec 15 figures).

L. Chevrier. — La suture duodéno-gastrique termino-terminale après pylorectomie (avec 13 figures).

Analyses :

Gynécologie. — Chirurgie abdominale.

Index bibliographique.

ANNALES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES

Sommaire du n° 3 (Novembre-Décembre).

Travaux originaux :

Rémond (de Metz) **et P. Voivenel**. — Essai sur la valeur de la conception kraepelinienne de la manie et de la mélancolie. Enquête et critique (1er article).

Soutzo (fils) **et P. Dimitresco**. — Démence précoce et tuberculose.

A. Rodiet, E. Lallemant et J.-Ch. Roux. — De l'application du régime végétarien aux épileptiques.

F. Tissot. — Délire de persécution à base cinesthésiopathique.

Michel Belletrud. — Création d'une coopérative d'employés à l'asile de Pierrefen.

Revue critique :

Adam. — Les maladies mentales dans l'armée.

Revue française et étrangère.

Société médico-psychologique.

Bibliographie et Bulletin bibliographique.

Variétés.

NOUVELLE ICONOGRAPHIE DE LA SALPÊTRIÈRE

Sommaire du n° 4.

Marinesco (G.). — Rapports des cellules de Betz avec les mouvements volontaires (2 planches, 4 figures).

Etienne (G.). — Sur les nævi systématiques et leur pathogénie (3 planches, 10 figures).

Giuseppe Baschieri Salvadori. — Des arthropathies tabétiques de la colonne vertébrale (2 planches).

Bauer (A.) et Desbouis. — Trophœdème des membres supérieurs ayant débuté à la ménopause (2 planches).

Chevallier (Paul). — La brachymélie métapodiale congénitale (*suite*) (7 planches).

Flatau (Edouard). — Tumeurs de la moelle épinière et de la colonne vertébrale (*suite*).

Le professeur Raymond (1 planche).

ANNALES DES MALADIES DE L'OREILLE, DU LARYNX, DU NEZ ET DU PHARYNX

Sommaire du n° 0.

Mémoires originaux :

Lannois et Jacob. — L'otite ozéneuse.

J. Garel. — Paralysie récurrentielle et rétrécissement mitral.

Jacques Dresch. — Cavité nasale, berceau du lupus.

Joseph Trémolières. — Traitement des fractures du nez.

Recueil de faits :

Paul Gilbert et Emile Halphen. — Coup de feu de l'oreille. Surdité labyrinthique totale. Opération. Persistance des troubles fonctionnels.

Curtil. — Abcès primitif aryténoïdien.

Labarrière. — Présentation d'une opérée de sinusite fronto-maxillaire bilatérale.

Sociétés savantes.

Analyses.

Nécrologie. — Nouvelles. — Ouvrages envoyés aux « Annales ».

FACULTÉ DE PARIS

Cours annexe de clinique chirurgicale. — M. P. THIÉRY, agrégé, chef de service, commencera ses leçons pratiques de clinique chirurgicale, le lundi 12 Décembre, à l'amphithéâtre des cours, à l hôpital Tenon.

Ordre du cours : Lundi, à 10 h. 1/4. Leçon clinique à l'amphithéâtre, avec interrogations aux élèves. — Mardi, à 9 h. 1/2. Examen des malades entrants. Opérations. — Mercredi, à 9 h. 1/2. Service des salles. Opérations. — Jeudi, à 9 h. 1/2. Colloques de polytechnique médico-chirurgicale à l'amphithéâtre ou dans les salles. — Vendredi, à 9 h. 1/2. Petite chirurgie. Appareils et opérations. — Samedi, à 9 h. 1/2. Examen des malades entrants. Exercices pratiques de diagnostic. Opérations.

Les élèves externes et stagiaires seront exercés à tour de rôle à l'application des appareils, aux interventions de petite chirurgie, à la rédaction des certificats et aux actes de la pratique courante de la chirurgie.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Bordeaux. — M. Verger, agrégé, est nommé, pour l'année scolaire 1910-1911, chef des travaux d'anatomie pathologique.

M. Beylot est nommé, pour l'année scolaire 1910-1911, chef des travaux d'histologie.

Faculté de médecine de Lyon. — M. Courmont (Paul), agrégé des Facultés de médecine, est nommé, à partir du 1er Décembre 1910, professeur de pathologie et thérapeutique générales.

Faculté de médecine de Montpellier. — M. Lecercle, agrégé libre, est rappelé à l'exercice pendant l'année scolaire 1910-1911.

Faculté de médecine de Nancy. — M. Zilgien, agrégé libre, est chargé, pour l'année scolaire 1910-1911, d'un cours complémentaire de thérapeutique.

Sont nommés pour l'année scolaire 1910-1911 :

MM. Villemin, chef du laboratoire d'anatomie normale; Lambert, agrégé, chef des travaux de physiologie.

Ecole de médecine de Dijon. — Un congé, jusqu'au 31 Octobre 1911, est accordé, sur sa demande et pour raisons de santé, à M. Misset, professeur de pathologie interne.

M. Petitjean, suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales, est chargé, en outre, jusqu'au 31 Octobre 1911, d'un cours de pathologie interne.

Ecole de médecine de Limoges. — M. Devaux, professeur d'histoire naturelle, est chargé, en outre, pour l'année scolaire 1910-1911, des fonctions de chef des travaux de bactériologie.

Ecole d'application du service de santé des troupes coloniales. — Sont désignés pour occuper les emplois ci-après à l'Ecole d'application du service de santé des troupes coloniales à Marseille :

Professeurs. — Chaire de bactériologie : M. le médecin-major de 1re classe Bouffard.

Chaire de clinique interne : M. le médecin-major de 1re classe Salanoue-Ipin, médecin chef de l'hôpital de Tananarive.

Chaire de clinique externe : M. le médecin-major de 1re classe Gaide, du 3e d'infanterie coloniale à Rochefort.

Chaire d'administration : M. le médecin-major de 1re classe Lasnet, du 2e d'infanterie coloniale à Brest.

Chaire de chimie : M. le pharmacien-major de 2e classe Bloch, professeur adjoint à l'Ecole d'application.

Professeur adjoint. — Chaire de clinique externe : M. le médecin-major de 2e classe Pichon, du 22e d'infanterie coloniale à Hyères.

Ces officiers du corps de santé se mettront le 1er Janvier 1911 à la disposition du directeur de l'Ecole d'application.

— Liste de classement, par ordre de mérite, des candidats aux emplois de professeur adjoint à l'Ecole d'application du service de santé des troupes coloniales à Marseille (1910).

Pour la chaire de clinique interne : M. Marty, médecin-major de 2e classe.

Pour la chaire de clinique externe : MM. Pichon et Imbert, médecins-majors de 2e classe.

Ecole du service de santé militaire. — M. le médecin-major de 2e classe Laffargue, répétiteur à l'Ecole du service de santé militaire, est nommé professeur agrégé de la chaire « maladies et épidémies des armées » à l'Ecole d'application du service de santé militaire.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Lariboisière. — M. J. ROUBINOVITCH, médecin de l'hospice de Bicêtre, commencera, dans le service de M. LE GENDRE, le mardi 6 Décembre 1910, à 10 h. 1/2 du matin, et continuera les mardis suivants à la même heure, des Conférences cliniques sur les maladies mentales, à l'usage des étudiants et des praticiens.

Sujet de la 1re Conférence : « Comment examine-t-on un aliéné ? »

Hôpital Saint-Antoine. — Service de M. ALBERT MATHIEU, 20, rue de Citeaux. *Cours sur les maladies de l'appareil digestif*, les lundis, mercredis, jeudis, vendredis de 11 heures à midi. Les Cours commenceront jeudi 8 Décembre 1910.

Programme des cours : Le cancer de l'œsophage, 1 leçon, par M. MOUTIER. — Spasmes et dilatations de l'œsophage, 1 leçon, par M. J.-CH. ROUX. — Le chimisme gastrique et sa valeur séméiologique, 2 leçons, par M. TAILLANDIER. — Les troubles moteurs de l'estomac et leur valeur séméiologique, 1 leçon, par M. LABOULAIS. — L'examen extérieur de l'abdomen, 1 leçon, par M. LABOULAIS. — La sensibilité gastro-intestinale et ses viciations, 1 leçon, par M. J.-CH. ROUX. — Examen radioscopique de l'estomac, sa valeur séméiologique, 1 leçon, par M. MOUTIER. — Dyspepsies : les gastrites, les dyspepsies nerveuses et les dyspepsies secondaires, 3 leçons, par M. J.-CH. ROUX. — Ulcère de l'estomac, ses complications et son traitement, 2 leçons, par M. MOUTIER. — Cancer de l'estomac et ses complications, 1 leçon, par M. MOUTIER. — Sténoses du pylore et leur traitement, 1 leçon, par M. LABOULAIS. — La coprologie clinique, 2 leçons, par M. GOIFFON. — La constipation, sa pathogénie et son traitement, 1 leçon, par M. FRIEDEL. — La diarrhée, sa pathogénie et son traitement, 1 leçon, par M. J.-CH. ROUX. — Colites chroniques, 1 leçon, par M. J.-CH. ROUX. — Cancer de l'intestin et ses formes cliniques, 1 leçon, par M. MOUTIER. — Occlusion intestinale, 1 leçon, par M. MOUTIER. — Appendicite aiguë et chronique, 1 leçon, par M. MOUTIER. — Rectoscopie et diagnostic des maladies du rectum, 1 leçon, par M. FRIEDEL.

Le nombre des places étant limité, prière de s'inscrire au laboratoire, 20, rue de Citeaux, tous les jours, de 10 heures à midi.

Hôpitaux d'Angers. — M. Léon est nommé oto-rhino-laryngologiste.

— Sont nommés : *Internes titulaires* : MM. Bousseau, Bonnet, Rousseau. *Internes provisoires*, MM. Blanc, Le Dormeux, Boumard, Siraudeau.

— Sont nommés : *Internes titulaires en pharmacie*, MM. Vincent, Foyer. *Interne provisoire*, M. Mercier.

Hôpitaux de Bordeaux. — RÉCOMPENSES AUX ÉLÈVES DES HÔPITAUX. — *Internes.* — Prix Delord (440 fr.) : M. Dupérié. Prix de l'administration (150 fr. de livres) : M. Loubat. Prix du Dr Levieux (une trousse) : M. Brau-Tapie. Médaille de vermeil (rappel) : M. Mauriac, interne titulaire. Médailles d'argent : MM. Ferron (J.), Chavoix (J.), Lacoste, Drouyn, Lamothe, Augistrou, Bardon, Coiquaud, Montalier, Got, Perruchot, Chevalier, Thomas, internes titulaires. Médailles de bronze : MM. Hamet,

Darget, internes titulaires. Médailles d'argent : MM. Fouquet, Soulard, Pasturaud, internes provisoires. Médailles de bronze : MM. Secousse, Belvèze, internes provisoires.

Externes. — Médailles d'argent : MM. Bonnin, Ducasse, Gilard, Boursier, Chenut. — Médaille de bronze, MM. Plantier, Noguiès, Capdeville, Sidaine, Balard, Lataste, Souchet, Boudreau, Canton, Gentilhe, Laylavoix, Crauste, Dufranc, Boissonneau, Guénard, Villar, Juhel, Bitot, Aspesberro, Bouzom, Nard, Salvat, Agard, Favreau, Conquet, Bluel, Bordes, Rondet.

Interne en pharmacie. — Médaille d'argent : M. Leudet de la Vallée.

NOUVELLES

« Les Dimanches du Praticien ». — Dimanche 4 Décembre, M. Dominici fera une conférence sur l'*Etat actuel de la Radiumthérapie*, au Laboratoire du Radium, 41, rue d'Artois, à 10 h. 1/2.

— Dimanche 11 Décembre, M. Sicard, professeur agrégé, exposera la question si importante au point de vue pratique, de *la Sciatique et son traitement*, avec présentation de pièces, dessins, schémas et malades, Hôtel-Dieu, salon Sainte-Anne, à 10 h. 1/2 du matin.

Pour les « Dimanches du praticien », s'inscrire auprès du Dr Desfosses, 47, rue de Rome.

Les médecins militaires. — On sait que le ministre de la Guerre a déposé un projet de loi tendant à augmenter de 217 unités le nombre des médecins militaires.

M. Charles Humbert, sénateur de la Meuse et membre de la Commission sénatoriale de l'armée, vient de déposer un contre-projet aux termes duquel les cadres du service de santé renforcés, comme le général Brun l'a reconnu nécessaire, comporteraient en outre une proportion plus élevée d'emplois du grade supérieur.

M. Charles Humbert estime que l'augmentation du nombre des médecins ne suffirait pas à arrêter la crise dont souffre depuis 1905 le corps de santé de l'armée, et qui se manifeste par le nombre croissant des démissions et des demandes de retraite par anticipation en même temps que par une diminution non moins continue du nombre des candidats aux écoles de Lyon et du Val-de-Grâce.

Pour montrer l'acuité de cette crise, il suffit d'indiquer qu'en 1909 72 médecins militaires se sont fait rayer des cadres, alors qu'il a été fait seulement 57 nominations au grade d'aide-major.

Cette année même un concours ouvert au Val-de-Grâce pour 55 places de médecins stagiaires n'a réuni que 31 candidats.

« Aussi ne suffit-il pas, écrit le sénateur de la Meuse dans l'exposé des motifs de sa proposition, d'augmenter numériquement les médecins militaires, il faut aussi établir entre les divers grades de leur hiérarchie une proportion convenable qui les retienne dans l'armée en leur donnant des chances d'avenir équivalentes à celles dont bénéficient les autres officiers des différentes armes. »

Si la proposition de M. Charles Humbert est adoptée, le service de santé comprendra 4 médecins inspecteurs généraux au lieu de 3; 21 médecins inspecteurs au lieu de 14 (tous les directeurs du service de santé des corps d'armée seraient au grade de général de brigade); 50 médecins principaux de 1re classe au lieu de 42, et 95 médecins principaux de 2e classe au lieu de 60.

CONCOURS

Prosectorat de Clamart. — Présentation des pièces. — *Séance du 28 Novembre*. — Ont présenté : MM. Roux, Hovelaque, Poupardin, Olivier, Douai, 3 pièces; Combier, Monsaingeon, Berger, Toupet, Rouhier, Girode, 4 pièces : Basset, Cadenat, 5 pièces.

Épreuve orale. — *Séance du 29 novembre*. — *La trachée et les deux grosses bronches. Anatomie descriptive et développement (sans structure)*. — Ont obtenu : MM. Olivier, 14; Toupet, 19; Basset, 18; Hovelacque, 17.

Séance du 1er Décembre. — *Développement et anatomie descriptive du pancréas (sans structure)*. — Ont obtenu : MM. Rouhier, 18; Combier, 16; Douay, 16; Poupardin, 17.

Internat. — Lecture des copies. — **Anatomie.** — *Séance du 30 Novembre*. — Ont obtenu : MM. Moriez, 10; Dubois (J.), 11; Rudelle, 12; Barat, 11; Gallas, 5; Michel, 8; Broussolle, 13; Deguignand, 8; Leroy (M.), 8; Rougier, 11.

Pathologie. — *Séance du 30 Novembre*. — Ont obtenu : MM. Antoine, 7; Nadal, 10; Godlewski, 11; Libert, 9; Bontemps, 9; Fourrière, 9; Grandjean, 10; Périn, 8; Mossé, 12; Couinaud, 13. Mlle Mombiot, 8.

Prix de l'Académie des Sciences. — *Prix Montyon*. — Trois prix, de 2.500 francs chacun, sont décernés à : MM. G. Martin, Lebœuf et Roubaud, pour leur ouvrage intitulé : « Rapport de la Mission d'Etudes de la Maladie du Sommeil au Congo français, 1906-1908 »; MM. J. Dejerine et André Thomas, pour leur ouvrage intitulé : « Maladies de la moelle épinière »; M. E. Perroncito, professeur à l'Université royale de Turin, pour son ouvrage intitulé : « La malattia dei minatori dal S. Gottardo al Sempione ».

Trois mentions, de 1.500 francs chacune, sont accordées à : M. Ch. Mantoux, pour son mémoire intitulé : « L'intra-dermo-réaction à la tuberculine »; M. P. Emile-Weil, pour l'ensemble de ses travaux sur l' « Hémophilie »; MM. Moussu et Monvoisin, pour leur mémoire sur « Le lait des vaches tuberculeuses ».

Des citations sont accordées à : M. Aynaud, assistant à l'hôpital Pasteur, pour son ouvrage intitulé : « Le globulin des Mammifères »; M. Léon Bérard, professeur à la Faculté de Médecine de Lyon, pour son ouvrage sur « Le corps thyroïde, les goitres, les cancers thyroïdiens »; M. Jules Milhit, pour son ouvrage intitulé : « Les Opsonines ».

Prix Barbier (2.000 fr.). — Le prix est partagé entre : M. A. Thiroux, médecin-major des troupes coloniales, directeur du Laboratoire de Bactériologie de Saint-Louis (Sénégal), pour son mémoire sur « la Maladie du sommeil et les trypanosomiases animales au Sénégal »; M. H. Bierry, maître de Conférences à l'Ecole des Hautes-Etudes au Collège de France, attaché au Laboratoire de Physiologie expérimentale à la Sorbonne, pour l'ensemble de ses travaux.

Prix Bréant (100.000 fr.). — Ce prix, destiné à récompenser celui qui aura trouvé le moyen de guérir le « choléra asiatique », n'est pas décerné. L'Académie décerne, sur les arrérages de la fondation : un prix de 3.500 francs à M. Jules Bordet, directeur de l'Institut Pasteur du Brabant, pour l'ensemble de ses travaux relatifs aux « Théories chimiques de l'immunité », et pour ses « Etudes sur le sérum des animaux vaccinés, les toxines et les antitoxines »; un prix de 1.500 francs à M. A. Taurelli Salimbeni, chef de Laboratoire à l'Institut Pasteur, à Paris, pour l'ensemble de ses travaux sur « Le Choléra et les Vibrions ».

Prix Godard (1.000 fr.). — Le prix est décerné à MM. L. Ambard et E. Papin pour leur « Etude sur les concentrations urinaires ».

Des mentions très honorables sont accordées à : M. Carle, pour son ouvrage intitulé : « La blennorragie urétrale chez l'homme »; MM. Hans von Winiwarter et G. Sainmont, pour leurs travaux relatifs à l' « Ovogenèse et l'organogenèse chez le chat ».

Prix du Baron Larrey (750 fr.). — Le prix est partagé entre : M. Chavigny, médecin-major de 1re classe, professeur agrégé au Val-de-Grâce, pour ses Etudes de « Psychiâtrie militaire »; M. Miramond de La Roquette, médecin-major à Nancy, pour son étude de la « Ceinture scapulaire ».

Prix Bellion (1.400 fr.). — Le prix est partagé entre : M. Imbeaux, docteur en médecine, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Nancy, pour son ouvrage intitulé :

« Annuaire statistique et descriptif des distributions d'eau »; M. Frois, inspecteur du travail, et M. Sartory, secrétaire de la Commission d'Hygiène industrielle, pour leur mémoire intitulé : « Les buées et les poussières organiques dans l'industrie ».

Prix Mège (10.000 fr.). — Le prix n'est pas décerné. Le prix annuel (300 fr.), représenté par les arrérages de la Fondation, est décerné à Mlle J. Joteyko, chef des Travaux au Laboratoire de Psycho-physiologie de l'Université de Bruxelles, et Mlle Stefanowska, pour leurs travaux relatifs à « La fonction musculaire » et à la « Psycho-physiologie de la douleur ».

Prix Dusgate (2.500 fr.). — Ce prix quinquennal est décerné à M. Séverin Icard, pour son mémoire intitulé : « De la constatation des décès dans les hôpitaux en France et à l'étranger. Utilité de l'autopsie hâtive et nécessité d'un diagnostic précoce de la mort réelle permettant la pratique hâtive des autopsies ».

Prix Montyon (physiologie expérimentale) (750 fr.). — Le prix est partagé entre : M. Ch. Livon, pour ses travaux de Physiologie expérimentale; M. Marin Molliard, pour une série de recherches sur « La nutrition organique des végétaux supérieurs dans ses rapports avec la morphologie ».

Prix Philipeaux (900 fr.). — Le prix est décerné à M. Maurice Arthus, professeur de Physiologie à l'Université de Lausanne, pour son travail intitulé : « La séro-anaphylaxie du lapin ».

Une mention très honorable est accordée à M. E. Forgeot, vétérinaire départemental à Bourg, pour ses travaux relatifs à la « Composition de la lymphe chez les ruminants ».

Prix Lallemand (1.800 fr.). — Le prix est partagé entre : M. René Legendre, pour son ouvrge intitulé : « La cellule nerveuse d'*Helix Pomatia* »; M. Aldo Perroncito, pour son travail, exécuté au Laboratoire de Pathologie générale et Histologie de l'Université de Pavie, intitulé : « Les éléments cellulaires dans le processus de dégénérescence des nerfs ».

Prix Pourat (1.000 fr.). — L'Académie avait mis au concours la question suivante : « Action qu'exercent les rayons X et les rayons du radium sur le développement et la nutrition des cellules vivantes. Aucun mémoire n'est parvenu à l'Académie. La question est maintenue au concours pour l'année 1913.

Prix Martin-Damourette (1.400 fr.). — Ce prix biennal, destiné à récompenser l'auteur d'un ouvrage de physiologie thérapeutique, est décerné à M. E. Laguesse, pour son ouvrage intitulé : « Le Pancréas ».

Inspection médicale des écoles de la Ville de Paris. — Résultats des deux premières épreuves. —

Séance du 7 Octobre. — MM. Laufer, 23 + 22 = 45; Rabaud (Maurice-Ernest), 21 + 22 = 43; Lacapère, 24 + 23 = 47; Chaumont, 23 + 22 = 45.

Séance du 8 Octobre. — MM. Legroux, 25 + 26 = 51; Curie, 23 + ex.; Netter (Georges), 27 + 23 = 50; Dinet, 23 + 26 = 49.

Séance du 10 Octobre. — MM. Betuel, 18 + 17 = 35; Beauvy, 23 + 24 = 47; Espagnon-Dezille, 18 + 21 = 39; Theulet-Luzié, 22 + 23 = 45.

Séance du 11 Octobre. — MM. de Sèze, 18 + 20 = 38; Rochu-Méry, 22 + 32 = 44; Forestier, 24 + 24 = 48; Lebat, 25 + 20 = 45.

Séance du 12 Octobre. — MM. Labadie-Lagrave, 22 + 25 = 47; Margain, 21 + 23 = 44; Chastenet, 19 + 19 = 38; Laffitte, 27 + 19 = 46.

Séance du 13 Octobre. — MM. Courdoux, 24 + 26 = 50; Netter (Louis), 25 + 23 = 48; Dupuy, 20 + 23 = 43; Poisson, 19 + 19 = 38.

Séance du 14 Octobre. — MM. Bidel, 25 + 24 = 49; Mathé, 24 + 24 = 48; Lévy (Armond), 18 + 23 = 41; Pamart, 20 + 20 = 40.

Séance du 15 Octobre. — MM. Dausset, 18 + abs.; Contet, 28 + 20 = 48; Sicard, 21 + 26 = 47; de Lauradour, 23 + 23 = 46.

Séance du 17 Octobre. — MM. Arnoux, 26 + 24 = 50; Batisse, 22 + 23 = 45; Henriot, 22 + 21 = 43; Merklen, 28 + 26 = 54.

Séance du 18 Octobre. — MM. Morin, 24 + 23 = 47; Rabaut (Paul-Ferdinand), 22 + 26 = 48; Le Renard, 18 + 17 = 35; Claude, 25 + 22 = 47.

Séance du 19 Octobre. — MM. Leclerc (Louis), 23 + 24 = 47; Courtade, 24 + 27 = 51; Carel, 21 + 24 = 45; Wibault, 20 + 20 = 40.

Séance du 20 Octobre. — MM. Amouroux, 21 + 19 = 40; Thieux, 19 + 22 = 41; Janot, 25 + 24 = 49; Fourneau, 27 + 26 = 53.

Séance du 21 Octobre. — MM. Lejonne, 23 + 24 = 47; Grelley, 18 + 26 = 44; Bertrand, 23 + 25 = 48; Acheray, 21 + 22 = 43.

Séance du 22 Octobre. — MM. Ducœurjoly, 19 + 19 = 38; Barotte, 20 + 20 = 40; Dreyfus-Rose, 24 + 23 = 47; Génévrier, 27 + 29 = 56.

Séance du 24 Octobre. — MM. Raoult-Deslongchamps, 19 + 22 = 41; Chapon, 20 + 25 = 45; Renault, 24 + 27 = 51; Bourdier, 19 + 27 = 46.

Séance du 25 Octobre. — MM. Champion, 19 + 19 = 38; Bois, 25 + 25 = 50; Saint-Cène, 26 + 26 = 52; Housquains, 25 + 26 = 51.

Séance du 26 Octobre. — MM. Kauffmann, 24 + 25 = 49; Rivet, 27 + 26 = 53; Dreyfus (Jules), 18 + abs.; Mourret, 19 + 24 = 43.

Séance du 27 Octobre. — MM. Gaizet, 18 + 23 = 41; Mercereau, 26 + 19 = 45; Bigot, 25 + 25 = 50; Grosset, 21 + 24 = 45.

Séance du 28 Octobre. — MM. Voisin, 28 + 28 = 56; Ball, 25 + 24 = 49; Papillon, 25 + 26 = 51; Burty, 19 + 24 = 43.

Séance du 29 Octobre. — MM. Bloch, 21 + abs.; Dreyfus (Isidore), 21 + 22 = 43; Vincent, 19 + abs.; Robert (Léonce), 25 + 24 = 49.

Séance du 31 Octobre. — MM. Pineau, 25 + 26 = 51; Ermenge, 23 + 24 = 48; Morlet, 19 + 22 = 41; Leichnam, 20 + 24 = 44.

Séance du 3 Novembre. — MM. Picard (Louis), 23 + 22 = 45; Vitry, 24 + 26 = 50; Friedel, 20 + 24 = 44; Hyvert, 21 + 24 = 45.

Séance du 4 Novembre. — MM. Barrault, 23 + 22 = 45; Régis, 21 + 26 = 47; Troller, 24 + 26 = 50; Schwanhard, 24 + 22 = 46.

Séance du 5 Novembre. — MM. Dally, 24 + 27 = 51; Léard, 24 + 20 = 44; Chardin, 23 + 19 = 42; Grivot, 22 + 23 = 45.

Séance du 7 Novembre. — MM. Imhoff, 19 + 20 = 39; Michaux, 22 + 24 = 46; Thil, 19 + 20 = 39; Hutinel, 21 + 24 = 45.

Séance du 8 Novembre. — MM. Rosenthal, 27 + 27 = 54; Perregaux, 23 + 21 = 44; Gerson, 25 + 23 = 48, Sigre, 22 + 22 = 44.

Séance du 9 Novembre. — MM. Labat de Lambert, 20 + abs.; Tournier, 28 + 23 = 51; Abramoff, 20 + 21 = 41; Le Roy, 27 + 23 = 50.

Séance du 10 Novembre. — MM. Delmont-Belet, 24 + 24 = 48; Leconte, 23 + 22 = 45; Cabessa, 20 + 23 = 43; Saimont, 24 + 19 = 43.

Séance du 11 Novembre. — MM. Pelicier, 21 + abs.; Lobligeois, 25 + 24 = 49; Darré, 28 + 28 = 56; Coriat, 20 + 20 = 40; Carpentier, 21 + 20 = 41.

Séance du 12 Novembre. — MM. Laurens, 18 + 21 = 39; Cange, 25 + 23 = 48; Pascaud (Louis), 20 + 24 = 44.

Séance du 14 Novembre. — MM. Hazard, 21 + 21 = 42; Géraudel, 24 + 23 = 47; Palle 22 + 22 44.

Séance du 15 Novembre. — MM. Béliard, 26 + 23 = 49; Braunberger, 26 + 19 = 45; Bize, 24 + 22 = 46; Labady; 25 + 21 = 46.

Séance du 16 Novembre. — M. Gaultier (René), 24 + 26 = 50; Mlle Leclerc (Jeanne), 22 + 22 = 44; MM. Prunier, 22 + 25 = 47; Theuveny, 21 + 22 = 43.

Séance du 17 Novembre. — MM. Bing, 28 + 21 = 49; Carret, 22 + 23 = 45; Bourdin, 19 + 22 = 41; Aubertin, 24 + 22 = 46.

Séance du 18 Novembre. — MM. Lévy (Moïse), 21 + 21

= 42; Desvaux, 23 + 20 = 43; Bricet, 23 + 24 = 48; Guilliot, 19 + 22 = 41.

Séance du 19 Novembre. — MM. Chevé, 29 + 23 = 52; Houzel, 25 + 23 = 48; Degez, 21 + 24 = 45; Thiroux, 26 + 25 = 51.

Séance du 21 Novembre. — MM. Legrand, 20 + 27 = 47; Sainturet, 18 — abs.; Lamouroux, 24 + 22 = 46; Malméjac, 21 + 20 = 41.

Séance du 22 Novembre. — MM. Pascaud (Victor), 24 + 20 = 44; Sabot, 19 + 21 = 40; Debled, 19 + 21 = 40; Bernard (Gustave), 21 + 27 = 48.

Séance du 23 Novembre. — MM. Curie 23 + 24 = 47; Manheimer, 24 + 28 = 52.

ÉPREUVE ORALE. — *Séance du 25 Novembre. — Leçon aux maîtres des écoles primaires sur l'hygiène à l'école.* — Ont obtenu : MM. Breinberger, 13; Hyvert, 9; Arnoux, 15; Papillon, 17; Schwanhard, 12; Leclerc (L.), 13.

Séance du 26 Novembre. — Prophylaxie de la diphtérie. — Ont obtenu : MM. Bourdier, 12; Goizet, 8; Contes, 18; Bing, 16; Pascaud (V.), 13; Kauffmann, 14; de Sèze, 17.

Séance du 28 Novembre. — Prophylaxie scolaire des maladies transmises par l'eau d'alimentation. — Ont obtenu : MM. Malméjac, 10; Cabessa, 8; Dreyfus-Rose, 12 ; Gaultier (R.), 15; Champion ; Carret, 8.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 14 Décembre, à 1 heure. — M. SIDOUN : Sur un cas de macrostomie unilatérale droite avec malformation auriculaire, absence de la branche montante du maxillaire inférieur et tumeur préauriculaire; MM. Kirmisson, Reclus, Delbet, Ombrédanne. — M. GUILLEMIN : Des sténoses cicatricielles spontanées de l'œsophage. Leur traitement; MM. Reclus, Kirmisson, Delbet, Ombrédanne. — M. MARTINET : Contribution à l'étude de la réduction des luxations récentes de l'épaule en avant. Procédé de Kocher. Procédé de Mothe modifié; MM. Delbet, Kirmisson, Reclus, Ombrédanne. — M. DESNOS : La méningite aiguë syphilitique; MM. Roger, Pierre Marie, Marfan, Marcel Labbé. — M. GRANDIN : Contribution à l'étude clinique des tumeurs du nerf acoustique avec quelques considérations sur leur structure anatomique; MM. Pierre Marie, Roger, Marfan, Marcel Labbé. — M. REINOLD : De la glycolyse par association du muscle et du pancréas. Essai d'opothérapie ; MM. Marfan, Roger, Pierre Marie, Marcel Labbé. — M. GILLET : Contribution à l'étude des ostéomes intra-musculaires; MM. Segond, Aug. Broca, Mauclaire, Pierre Duval. — M. PHALEMPIN : Contribution à l'étude des pseudo-coxalgies; MM. Segond, Aug. Broca, Mauclaire, Pierre Duval. — M. COUTURE : Des pseudo-kystes traumatiques du pancréas; MM. Segond, Aug. Broca, Mauclaire, Pierre Duval.

Jeudi 15 Décembre, à 1 heure. — M. LYON-CAEN : La tension superficielle. Son application à la différenciation des choluries et à l'étude du rôle du foie dans les ictères ; MM. Alb. Robin, Chauffard, Achard, Carnot. — M. SCHNEIDER : De l'albuminurie dans les hémorragies méningées ; MM. Chauffard, Alb. Robin, Achard, Carnot. — M. MARRE : Les réactions générales d'origine colique. (Etude clinique); MM. Chauffard, Alb. Robin, Achard, Carnot. — M. FEUILLET : Contribution à l'étude des œdèmes aigus circonscrits. (Maladie de Quincke); MM. Achard, Alb. Robin, Chauffard, Carnot.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 12 Décembre 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Reclus, Lejars, Pierre Duval. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Hartmann, Aug. Broca, Proust. M. Gaucher, censeur ; M. André Jousset, suppléant.

Mardi 13 Décembre 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie) Laënnec : MM. Quénu, Auvray, Lecène. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Laënnec : MM. Thoinot, Claude, Roussy. — 5e (Deuxième partie) Laënnec : MM. Chauffard, Gougerot, Rathery. M. Gilbert Ballet, censeur ; M. Carnot, suppléant.

Mercredi 14 Décembre 1910. — Médecine opératoire. Ecole pratique : MM. Hartmann, Proust, Branca. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Blanchard, Loeper. Epreuves pratiques. — 2e : MM. Gariel, Retterer, Jean Camus. — 3e Oral (Première partie) : MM. Lejars, Mulon, Lequeux. 4e (1re série) : MM. Widal, Sicard, Tiffeneau. — 4e (2e série) : MM. Richaud, Macaigne, Laignel-Lavastine. M. Gaucher, censeur; M. Guillain, suppléant.

Jeudi 15 Décembre 1910. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Pozzi, Morestin, Lecène. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Pierre Marie, Maillard, Brumpt. Epreuves pratiques. — 1er, Oral : MM. De Lapersonne, Rouvière, Grégoire. — 2e : MM. Ch. Richet, Prenant, Nicloux. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Bar, Retterer, Okinczyc. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Hutinel, Nobécourt, Gougerot. — 4e : MM. Chantemesse, Thoinot, Richaud. M. Gilbert, censeur; M. André Broca, suppléant.

Vendredi 16 Décembre 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Aug. Broca, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Delbet, Lejars, Pierre Duval. M. Dejerine, censeur; M. Léon Bernard, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Couvelaire, Potocki. M. Desgrez, suppléant.

Samedi 17 Décembre 1910. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Brindeau, Jeannin. M. Lecène, suppléant.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Antiseptique-CICATRISANT *OZONE NAISSANT*
NON TOXIQUE

NÉOL

Épidermise **Brûlures**
en quelques jours; supprime douleur en quelques secondes. (Panser au NÉOL à 1 p. 5.)

Cicatrise **Ulcérations** MUQUEUSES et CUTANÉES
(Escarres, Anthrax, Plaies phagédéniques, Chancres mous.)

Guérit

Employé

Laboratoire

BROSÉYL

(BROMO-COLLOÏDE associé aux Éthers du BORNÉOL)

SÉDATIF PUISSANT ET NON TOXIQUE DU SYSTÈME NERVEUX

PAS DE BROMISME — PAS DE DÉPRESSION NERVEUSE — PAS D'ODEUR

Toutes les indications des Bromures et de la Valériane :
Neurasthénie — Insomnie nerveuse — Épilepsie
Névroses du cœur et des vaisseaux, Céphalées, etc.

DOSE : De 2 à 6 dragées par jour, avant les repas. Pour les Enfants : de 1 à 3 dragées.

Échantillons et Littérature **LABORATOIRES DU BROSÉYL** 15, Rue de Paris PUTEAUX (Seine).

DIGESTION DU LAIT

Tolérance et Assimilation des Matières grasses

Suppression des troubles gastro-intestinaux, augmentation rapide du poids des malades avec le lait additionné de

LAB-LACTO-FERMENT MIALHE

Ferment physiologique pur et titré de la digestion lactée. — Préparé d'après les travaux des professeurs Boas, Ewald de Berlin, Albert Robin et du Dr Léon Meunier. (Académie de Médecine, 14 janvier 1905)

TITRAGE. — Le **Lab-Lacto-Ferment MIALHE**, extrait de la muqueuse stomacale de jeunes veaux, est titré de telle façon que la quantité du produit que contient la mesure qui accompagne chaque flacon soit suffisante pour assurer une bonne caséification stomacale, puis une facile digestion et assimilation d'un verre de lait d'environ un sixième de litre. — Une demi-mesure pour les Enfants.

MODE D'EMPLOI. — Introduire une mesure de Lab dans un verre vide, ajouter deux cuillerées d'eau et après dissolution remplir le verre avec du lait.

Tout le lait absorbé peut sans inconvénient être additionné de **Lab-Lacto-Ferment** qui ne modifie ni le goût ni l'aspect du lait, la caséification ne se faisant que dans l'estomac.

Prix du Flacon : 4 Francs

Pharmacie MIALHE, PETIT et ALBOUI, 8, rue Favart, Paris
Echantillons gratuits aux Docteurs. Téléphone 106-17

5 TYPES
Globules Fumouze Iodurés
FLACON : 3f50

IODURE de POTASSIUM (0 gr 25)
IODURE de POTASSIUM (0 gr 10)
IODURE de SODIUM (0 gr 25)
IODURE de SODIUM (0 gr 10)
ANTIASTHMATIQUES (KI=0 gr 20)



Tolérance Parfaite

MAXIMUM D'EFFICACITÉ

IODURES FUMOUZE

en **GLOBULES FUMOUZE** à enrobage **Duplex** (glutino-résineux)

Insolubles dans l'Estomac. — Graduellement solubles dans l'Intestin grêle.

PRESCRIRE : **GLOBULES FUMOUZE** *(et ajouter le nom du médicament)*

(Demander la Nomenclature complète des 120 sortes de Globules Fumouze, avec doses et indications.)

ÉTABLISSEMENTS FUMOUZE, 78, Faubourg Saint-Denis, Paris.

4 TYPES
Globules Fumouze Iodure Hg.
FLACON : 3f50

PROTOIODURE Hg. (0 gr. 05)
PROTOIODURE Hg. Thébaïque. (0.05-0 005)
BIIODURE Hg (0 01)
BIIODURE-IODURÉ { Biiodure Hg. (0 005) / Iodure KI. (0.25)



RECONSTITUANT NATUREL VÉGÉTAL

Le plus Riche en ***CÉRÉALO-PHOSPHATES***

Le ZODAC Infusion

INDISPENSABLE à TOUS LES DÉMINÉRALISÉS

BROCHURES et ÉCHANTILLONS : **A. CHARONNAT**, MOULINS de PUTEAUX (Seine).

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO Paris . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nous prévenons ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 31 Décembre courant que nous mettons en circulation les quittances de renouvellement pour l'année 1911, à partir du 15 Décembre.

Nous les prions de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles soient payées à présentation.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Professeur A. Chauffard. La découverte de l'endocardite rhumatismale, p. 921.

Paul Darbois. Les petits signes de la fièvre de Malte, p. 923.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société Royale de Médecine de Londres, p. 924.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société médicale des hôpitaux, p. 924.
Société de biologie, p. 925.
Société de pathologie exotique, p. 925.
Académie des sciences, p. 925.
Société de médecine militaire française, p. 925.
Société anatomique, p. 926.
Société des chirurgiens de Paris, p. 926.
Académie de médecine, p. 927.

ANALYSES, p. 927.

CHRONIQUE

H. Montal. Intérêts professionnels, p. 985.

P. Desfosses. L'assistance française dans les pays étrangers, p. 986.

LIVRES NOUVEAUX

L. Lortat-Jacob et G. Sabaréanu. Les sciatiques : leurs traitements, p. 987.

NOUVELLES, p. 990.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Un de nos abonnés nous soumet la question suivante :

« Un ouvrier se présente à moi il y a quelque temps avec les tendons fléchisseurs de l'index, du médius et de l'annulaire sectionnés au niveau de l'articulation des phalanges et des phalangettes. Je pratique la suture de ces trois tendons. Le tarif Dubief me permet de demander 40 francs pour une ténotomie. La compagnie est-elle en droit de soutenir que j'ai accompli une *seule opération* alors qu'en réalité j'ai fait *trois ténotomies*, ce qui élève mes honoraires à 120 francs. »

Voici la réponse de notre collaborateur juridique.

La difficulté indiquée ci-dessous ne soulève la discussion d'aucun principe de droit; c'est uniquement une question de fait, une application pure et simple d'un tarif qui, par conséquent, ne nécessite pas de longs développements.

D'ailleurs la solution, à notre avis, ne saurait être douteuse. Le tarif contenu dans le décret du 30 Septembre 1905 (dit tarif Dubief) fixe à 40 fr. la somme due au médecin qui a pratiqué une ténotomie « comprenant la suture des tendons superficiels de *la main* ». La suture des tendons de trois doigts d'une même main constitue bien *une* ténotomie, au sens du tarif et ne saurait par suite

donner lieu qu'aux honoraires prévues pour *une seule* opération.

H. Montal.

L'ASSISTANCE FRANÇAISE DANS LES PAYS ÉTRANGERS[1]

La population française augmente peu, cependant le nombre des Français qui s'expatrient est moins restreint qu'on le croit généralement. Le nombre des Français résidant à l'étranger s'élève en chiffres ronds à 360.000. Les pays vers lesquels ils se rendent en plus grand nombre sont la Belgique (56.576), la Suisse (58.522), l'Espagne (20.560), l'Empire allemand (20.482), l'Italie (6.913), l'Empire russe (9.400), la République Argentine (100.000 environ), l'Uruguay (13.000), les Etats-Unis (105.000), le Mexique (3.976), l'Egypte (15.000).

Ceux qui vont chercher, au dehors de leur patrie, fortune, ou simplement travail plus rémunérateur, sont généralement plus riches d'illusions que d'or et sont souvent exposés à bien des revers; aussi, dès que les Français commencèrent à s'établir à l'étranger, le sentiment de solidarité les poussa à créer des œuvres d'assistance; et l'initiative privée créa sur beaucoup de points du globe des organisations de bienfaisance et des établissements hospitaliers.

On peut dire que l'ensemble des hôpitaux français fonctionnant à l'étranger comprend un total de près de *1.600 lits*. Leurs dépenses globales annuelles atteignent près de *deux millions et demi* de francs.

1. D'après un article paru sur ce sujet dans l'*Assistance française* et dans la *Revue philanthropique*, 1910, 15 Novembre, n° 163, sous la signature de M. de Cazotte, ministre plénipotentiaire, directeur de l'Office international d'Hygiène publique.

En Europe, on peut citer d'abord l'hôpital français de Saint-Pétersbourg, avec ses 60 lits, dont 20 sont destinés aux Français sans ressources; il va s'agrandir du pavillon qui portera le nom de « Pavillon Loubet », et dont la première pierre fut posée lors de la deuxième visite présidentielle en Russie. Cet établissement a, en 1908, hospitalisé 57 personnes indigentes, représentant 2.340 journées d'hospitalisation, sans compter, bien entendu, les malades payants qui s'y sont fait soigner. A côté de cet hôpital fonctionne la *Maison d'asile française*, dont l'entretien coûte environ 35.000 francs, et qui comptait, au 31 Décembre 1908, 59 pensionnaires. Ces deux établissements sont sous la dépendance de l'*Association française de bienfaisance*.

A Moscou, l'asile « Sainte-Dorothée », dépendant du Conseil d'administration de la paroisse française de cette ville, contient 42 lits, toujours occupés par 42 hospitalisés français. Au sud de la Russie existe l'asile de la Société française de bienfaisance d'Odessa, avec ses 17 lits.

Si nous passons dans l'Empire ottoman, nous rencontrons, à Constantinople, l'hôpital « Henri-Giffard », administré par une Commission de neuf membres, présidée par le Consul général de France. Cet établissement possède 81 lits payants et des salles communes où sont traités les Français dénués de ressources. En Turquie d'Asie existent d'assez nombreux hôpitaux placés sous la protection de la France, à Salonique, à Brousse, autour de Jérusalem et à Damas; mais ces hôpitaux hospitalisent peu de Français. Il faut mentionner particulièrement l'hôpital français de Beyrouth, qui renferme 125 lits, et où sont soignés par an 800 personnes environ; et, à Jaffa, l'hôpital « Guinet », dont l'entretien est assuré par la famille Guinet, habitant à Lyon; cet hôpital compte 40 lits; 500 malades en moyenne y reçoivent, par an, des soins éclairés.

En Chine existent plusieurs fondations charitables d'origine française destinées aux indigènes, mais où, naturellement, le Français serait reçu, comme l'hôpital Doumer, à Canton.

En Suisse, à Genève, l'hôpital de la *Société de l'œuvre des vieillards français* compte 25 lits. Cette Société assiste encore à domicile 16 autres vieillards.

En Espagne, depuis longtemps existe l'hôpital Saint-Louis-des-Français, à Madrid. Fondé à la fin du XVII[e] siècle et doté à ce moment des ressources nécessaires à son fonctionnement, cet établissement possède aujourd'hui une organisation qui résulte d'une convention signée en 1876 entre la France et l'Espagne; il contient 40 lits, dont 20 sont attribués à des malades français, et l'autre moitié à l'hospitalisation de vieillards français des deux sexes.

En Portugal, nos compatriotes peuvent trouver, à Lisbonne, l'asile Saint-Louis, dépendant de la Société française de bienfaisance de cette ville, et renfermant 22 lits. D'après l'un des derniers comptes rendus annuels du Conseil d'administration, les journées d'hospitalisation d'indigents s'élèvent, par an, au chiffre de 1.000.

En Angleterre, l'hôpital français de Londres, fondé en 1867, rend, depuis sa création, des services considérables dans le domaine de l'assistance française à l'étranger. De 1863 à 1908, le nombre des malades qui ont été soignés dans cet établissement hospitalier s'élève à 20.501, bien que 70 lits soient seulement disponibles. Cet hôpital possède, en outre, une maison de convalescence à Brighton, sur le bord de la mer, avec 61 lits, où sont reçus annuellement 250 malades, et qui abrite en même temps 30 vieillards français.

De l'autre côté de l'Océan Atlantique, aux Etats-Unis, le Français peut trouver en débarquant l'hôpital français de New-York, administré

par la Société française de cette ville, et dont le fonctionnement fait honneur à ses administrateurs. On y trouve 125 lits. Des soins médicaux y sont donnés gratuitement aux indigents; et, pour les malades en situation de payer, les prix sont gradués selon leurs ressources. Les dépenses de cet important établissement se chiffrent par an, en moyenne, à 275.000 francs. Plus de 500 malades y sont admis gratuitement.

En Louisiane, à la Nouvelle-Orléans, existe l'asile-hôpital de la Société française. Sur les 60 lits qu'il renferme, 2 sont à la disposition du Consulat général de France pour les nécessiteux français.

En Californie, San-Francisco possède la maison de santé française qui est la propriété de la Société française de bienfaisance de cette ville. Fondée en 1851, elle compte 200 lits. Quoique, par son organisation même, elle soit un hôpital payant, les Français y sont reçus à titre gratuit lorsque leur situation le comporte.

Dans l'Amérique latine, il faut mentionner, au Mexique, l'important hôpital français de Mexico, et, dans la République d'Haïti, l'asile français de Port-au-Prince, créé et administré par la Société française de bienfaisance; cet hôpital dispose de 24 lits; les Français indigents y sont admis à titre gratuit.

Au Pérou, on trouve l'hôpital de la Société de bienfaisance de Lima; il renferme 40 lits. Dans le nombre des journées d'hospitalisation qui, en 1908, ont atteint le chiffre de 7.760, figurent 4.085 journées d'assistance acquittées par la Société de bienfaisance française.

Dans la République Argentine, la *Société française philanthropique* de Rio-de-la-Plata met également un nombre considérable de lits à la disposition des Français indigents.

Des Sociétés françaises, ayant pour but l'assistance proprement dite, fonctionnent dans 126 villes à l'étranger : 88 se trouvent en Europe, 13 en Asie et en Afrique, 25 dans les deux Amériques.

Le capital inaliénable de l'ensemble des 126 Sociétés dont il s'agit représente, d'après leurs comptes rendus financiers annuels, *onze millions et demi de francs*. Pendant l'année 1908, ces Sociétés ont consacré à la réalisation de leurs œuvres philanthropiques une somme en chiffres ronds de *800.000 francs*. Cette somme, qui, sauf de légères variations, constitue le chiffre de leurs dépenses annuelles moyennes, se décompose en 535.000 francs dépensés par les Sociétés françaises fonctionnant en Europe, 65 000 francs par celles existant en Asie et en Afrique, et 200.000 francs par celles ayant leur siège dans l'Amérique du Nord et du Sud. Les œuvres françaises d'assistance à l'étranger ont secouru, en 1908, 21.000 de nos compatriotes; dans ce nombre ne figurent pas ceux qui ont été hospitalisés, mais ceux seulement ayant reçu des secours de toute nature : 14.000 en Europe, 2.000 en Asie et en Afrique, 4.000 dans l'Amérique du Nord et 2.000 dans l'Amérique du Sud. Elles ont acquitté, en outre, pendant cette même année, les frais du voyage de retour en France de 3.000 compatriotes, qu'elles ont ainsi rapatriés, au nombre de 2.500 des pays d'Europe, de 450 des régions asiatiques et africaines, et de 50 du continent américain.

***

On le voit par ce rapide exposé, la Bienfaisance française privée a su faire par le monde œuvre remarquablement utile. Aussi le gouvernement a été bien inspiré en inscrivant depuis quelques années au budget du ministère des Affaires étrangères un crédit de 50.000 francs sous le titre de *subventions aux Sociétés de bienfaisance françaises à l'étranger*. Ce crédit bien modeste ne peut apporter qu'une aide assez faible aux diverses institutions philanthropiques que nous venons de passer en revue; il manifeste néanmoins le sentiment de solidarité qui doit unir, dans le vaste monde, tous les membres de la grande famille française.

P. Desfosses.

LIVRES NOUVEAUX

L. Lortat-Jacob et G. Sabaréanu. — *Les sciatiques : leurs traitements*. Un vol. in-8° de 218 pages avec 17 figures et 1 planche en couleurs. Prix : 4 fr. (Masson et Cie, éditeurs.)

En exergue de ce petit livre souriant de jeunesse et déjà baigné de larmes, il me faut, hélas ! mettre le δακρυόεν γελάσασα d'Homère. L'un des deux auteurs, G. Sabaréanu, Roumain d'origine, et Français de cœur, que nous voyions vers nous revenir chaque été, est brutalement mort de méningite. Avec Lortat-Jacob, il avait longuement étudié, dans plusieurs mémoires analysés ici-même, les troubles dans le domaine des racines sacrées postérieures qu'on observe si souvent chez les syphilitiques.

Ce volume n'est pas seulement l'exposé complet de ces recherches originales cliniques, expérimentales et thérapeutiques. C'est un vrai traité didactique des diverses sciatiques, de leurs formes cliniques, de leurs causes, de leur diagnostic et de leur traitement. Des schémas suggestifs et des dessins, comme épinglés à la description, rendent celle-ci encore plus vivante et plus nette.

Chaque théorie pathogénique, chaque méthode thérapeutique est exposée et discutée avec esprit critique. Le lecteur, étudiant ou thérapeute, tirera donc de sa lecture des déductions pratiques, qu'il pourra immédiatement mettre à profit.

Laignel-Lavastine.

(1) BARDET (*Bulletin de Thérapeutique*, 8 juill. 1908). — P. CARNOT (*Progrès médical*, 17 oct. 1908). — KOLBÉ (*Archives des Maladies de l'estomac* du Dr Mathieu, 1909, p. 219, et *Presse médicale*, 11 août 1909). — P. LE GENDRE (*Journal des Praticiens*, 8 mai 1909). — MARTINET (*Presse médicale*, 5 déc. 1908; 30 mars 1910). — P. LE GENDRE et MARTINET : *Les Régimes usuels*. Paris, Masson et Cie, 1909, page 243. — J.-Ch. ROUX : *Les Consultations médicales françaises*, fasc. XIV : La Colite muco-membraneuse (Poinat, édit.).

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Nancy. — M. Legris est nommé chef de clinique médicale, M. Gournet, chef de clinique adjoint.

M. Bæckel est nommé aide de clinique des maladies des voies urinaires. M. Chevel est nommé aide de clinique adjoint.

M. Mutel est nommé aide de clinique de chirurgie infantile et orthopédie.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Laënnec. — Le dispensaire antituberculeux installé à l'hôpital Laënnec vient d'être ouvert aux malades.

Ce nouveau service, qui réalise des aménagements spéciaux des mieux compris, est placé sous la direction de M. le professeur Georges Dieulafoy, assisté de MM. Doury, Marcel Nathan, Sézary, Le Play et Faroy.

Hôpital Saint-Louis. — M. Boissard, accoucheur de l'hôpital Saint-Louis, fera le samedi 10 Décembre, à 10 h. 1/2, salle des Conférences du Musée, une conférence publique et gratuite sur la Télégonie ou imprégnation maternelle.

Hôpitaux de Montpellier. — Sont nommés internes titulaires : MM. Chauvin, Coronne, Roziès, Réveilhe, Carrieu et Gueit.

Internes provisoires : Mlle Giraud, MM. Aimes, Œconomos, Burgues, Charlet, Barras et Vian.

Hôpitaux de Nancy. — Sont nommés internes titulaires : MM. Simon, Méline, Chateaux, Adam et Fourche. Internes provisoires : MM. Rohmer, Masson et Dessez.

Sont nommés externes : MM. Roy (Jean), Vermelin, Decornet, Duroch, Racadot, Nicot, Franchet, Hippolyte, Mme Bellot, MM. Mariet, Rolot et Renault.

NOUVELLES

Association internationale des médecins scolaires. — Une Commission internationale chargée d'élaborer les statuts d'une Association internationale des médecins scolaires a été récemment constituée. Cette Commission est constituée par le bureau de la Société des médecins inspecteurs des écoles, et de délégués français et étrangers. En voici la composition :

Présidents d'honneur : Sir Lauder Brunton (Londres); sir James Grant (Ottawa, Canada); MM. le professeur Chantemesse, Albert Mathieu.

Bureau de la Société des médecins inspecteurs des écoles. Président : M. Caylu. Vice-présidents : MM. H. Gourichon, H. Gillet, P. Raymond. Trésorier : M. Dufestel. Secrétaire général : M. Butte. Secrétaires : MM. Biard, Meyer, de Lauradour.

A ce bureau sont adjoints comme délégués des différents pays : Allemagne. MM. Œbbecke (Breslau); Stéphane (Mannheim); Adolf Thiele (Chemnitz); König (Francfort). — Angleterre. MM. M.-D. Eder (Londres); Hogarth (Londres); C.-J. Thomas (Londres). — Belgique. MM. Ensch (Bruxelles); Hennebert (Bruxelles). — Bulgarie. MM. Berova Orakovaky (Sofia); Zaroulanoff (Sofia). — Danemark. M. Jessen (Copenhague). — Espagne. M. Massip (Madrid). — Etats-Unis. M. Thomas Harington (Boston). — France. Mlle Desmolières (Paris); MM. de Pradel (Paris); Toledano (Paris); Paul Boncour (Paris); César Roux (Nice); A. Roussy (Marseille); Weigert (Lyon). — Italie. M. Alfredo Roselli (Bologne); Henrico Rambaud (Venise); Mario Ragazzi (de Gênes). — Mexique. M. Uribe y Troncoso (Mexico). — Principauté de Monaco. M. Vivant, secrétaire du Conseil d'administration. — Pays-Bas. MM. Pigeaud (La Haye); J.-H.-G. Cantens (Utrecht); W.-F. Unia Steyn Parvé (Deventer). — Portugal. M. da Costa Saccadura (Lisbonne). — Roumanie. MM. Costiniu (Bucharest); Céalic (Bucharest). — Russie. MM. Bekamkoff (Moscou); Borowka (Saint-Pétersbourg); Chébian (Tiflis); Dorido (Odessa); Ignatieff (Moscou); professeur Khlopine (Saint-Pétersbourg); Et. Kopczynski (Varsovie). — Suisse. M. Rilliet (Genève).

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes :

Médecins-majors de 1re classe : M. Munschina passe aux salles militaires de l'hospice mixte de la Fère; M. Sébillon passe à l'hôpital militaire de Toul; M. Augias passe à l'hôpital militaire de Chambéry; M. Chambaud est affecté aux salles militaires de l'hospice mixte d'Amiens; M. Marie passe au 72e rég. d'infanterie; M. de Libessart passe au 5e rég. du génie.

Médecins-majors de 2e classe : M. Bory passe au 1er rég. étranger; M. Ponsot passe aux hôpitaux de la division d'Oran; M. Mélot est affecté à l'hôpital Saint-Martin à Paris; M. Uzac passe à la direction du service de santé du gouvernement militaire de Paris; M. Cahuzac passe au 1er rég. de cuirassiers; M. Potot passe au 5e bataillon de 4e rég. de zouaves; M. Bertrand passe aux hôpitaux de la division d'occupation de Tunisie; M. Casteret passe au 3e rég. de hussards; M. Barbet passe au 57e rég. d'artillerie de campagne.

Médecins aides-majors de 1re classe : M. Périé est affecté aux salles militaires de l'hospice mixte d'Amiens; M. Charpentier passe au 54e rég. d'infanterie; M. Hugel passe au 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique; M. Bertein passe au 43e rég. d'infanterie; M. Saffores passe au 3e rég. d'artillerie de campagne; M. Guglielmi passe au 1er rég. du génie; M. Bahier passe au 116e rég. d'infanterie; M. Mercier passe au 107e rég. d'infanterie; M. Gand passe au 16e rég. d'infanterie; M. Gaud passe au 12e rég. d'artillerie de campagne; M. Curet passe au 55e rég. d infanterie; M. Marc passe à la direction du service de santé du 18e corps d'armée.

Médecin aide-major de 2e classe : M. Larnaudie passe au 85e rég. d'infanterie.

— Sont promus dans le corps de santé militaire : *Au grade de médecin-major de 1re classse*, MM. Lanne, Eybert, Vidal, Caenens, médecins-majors de 2e classe; *Au grade de médecin-major de 2e classe*, MM. Chambelland, Gobinot, Garnier, Dorland, Mathieu, médecins aides-major de 1re classe.

Service de santé de la marine. — Sont nommés dans la réserve de l'armée de mer :

Au grade de médecin principal, MM. les médecins principaux de la marine en retraite : Salaun, Lorin.

— M. le médecin de 2e classe Violle, du port de Brest, est désigné pour continuer ses services à Cherbourg.

— M. le médecin principal Dubois, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le *Condorcet*, à Saint-Nazaire.

— M. le médecin de 2e classe Goett, du port de Brest, est désigné pour aller servir à Casablanca.

— M. le médecin de 2e classe Guilguet, du port de Lorient, est désigné pour aller servir à l'hôpital militaire de Sidi-Abdallah.

Corps de santé des troupes coloniales. — M. Maurras, médecin-major de 1re classe, est désigné pour servir en Indo-Chine.

— Est promu dans le corps de santé des troupes coloniales : *Au grade de médecin-major de 2e classe*, M. Cavaud, médecin aide-major de 1re classe.

Société de médecine et de chirurgie de Bordeaux. — Le bureau pour 1911 est ainsi constitué :

Président, M. Loumeau; vice-président, M. F. Lagrange; secrétaires des séances, MM. G. Dupond et Cabannes; trésorier, M. Peyre; archiviste, M. Méneau.

Conseil d'administration, MM. Monod, Chambrelent, Verdelet, Bégouin.

Conseil de famille, MM. P. Carles, Mongour, Davezac, Dupuy, Courtin.

Congrès des médecins légistes de France. — Les médecins légistes de France ont décidé de se réunir une fois par an, au mois de Mai, pour discuter les questions professionnelles et scientifiques qui les intéressent particulièrement.

L'Assemblée aurait lieu dans un centre universitaire ou dans une grande ville possédant un Institut médico-légal. Elle durerait deux jours, trois jours au plus. Deux questions seraient étudiées par des rapporteurs nommés un an d'avance ; l'une relative aux intérêts professionnels, l'autre à une question scientifique avec applications médico-légales.

La première réunion aura lieu à Paris, à la fin du mois de Mai 1911. Aucun rapport ne sera discuté à cette Assemblée, les questions d'organisation générale occuperont les premières séances.

Adresser immédiatement son adhésion à M. Etienne Martin, 10, rue du Plat, à Lyon.

Syphilis et automobile. — Un de nos plus distingués confrères est tout étonné, depuis quelque temps, de voir son automobile attirer de tous les côtés une attention extraordinaire. Dès qu'il s'arrête, on se presse autour de sa voiture, on s'agite, on discute.

Il a, en effet, à l'avant et à l'arrière, en beaux chiffres blancs, « 606 ».

CONCOURS

Prosectorat de Clamart. — ORAL. — **Anatomie.** — *Séance du 3 Décembre.* — *Développement et rapports de la glande parotide.* — Ont obtenu : MM. Roux, 18 ; Cadenat, 18 ; Girode, 18 ; Berger, 20.

Internat. — LECTURE DES COPIES. — **Anatomie.** — *Séance du 2 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Béon, 2 ; Fumet, 7 ; Baudoin, 10 ; Desvaux de Lyf, 10 ; Barély, 9 ; Jacquemin (Alf.), 8 ; Powilewicz, 8 ; Hischenann, 11. M[lles] Blanchier, 8 ; Leven, 10.

Séance du 4 Décembre. — Ont obtenu : MM. Allary, 8 ; Le Maux, 7 ; Pernet, 10 ; Charbonnier, 5 : Héricourt, 13 ; Huet (Ed.), 6 ; Cleisy, 9 ; Meaux Saint-Marc, 10 ; M[lle] Trélat, 6.

Séance du 5 Décembre. — Ont obtenu : MM. Feldstein, 7 ; Astruc, 5 ; Besset, 9 ; Netter (F.), 8 ; Ruelle, 5 ; Camboulives, 8 ; Colombe, 10 ; Sécheret, 7 ; Bonnet (F.), 9. M[lle] Bouderlique, 5.

Pathologie. — *Séance du 2 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Belloir, 7 ; Tzanck, 10 ; Moreau, 9 ; Sébillotte, 6 ; Lefèvre (L.), 7 ; Wiart, 10 ; Latil, 9 ; Trousset, 10 ; Rœhrich, 10 ; Schoop, 10 ; Richard (G.-H.), 14.

Séance du 5 Décembre. — Ont obtenu : MM. Dedet, 9 ; Salès, 9 ; Achard (P.), 10 ; François, 14 ; Coppin, 11 ; Boutier, 12 ; Netter (R.), 10 ; Prigent, 14 ; Pierret, 11 ; Ribo, 9 ; Paraf, 11.

Inspection médicale des écoles de la Ville de Paris. — *Séance du 29 Novembre.* — *Vaccination technique, contrôle des résultats.* — Ont obtenu : MM. Cebar, 13 ; Darré, 19 ; Saint-Cene, 15 ; Acheray, 11 ; Labady, 12 ; Sicard, 13 ; Thiroux, 14.

Séance du 30 Novembre. — *Leçon aux élèves des cours supérieurs des écoles primaires sur l'hygiène de leur alimentation.* — Ont obtenu : MM. Lobligeois, 15 ; Bernard, (G.), 16 ; Wibault ; Batisse, 15 ; de Lauradour, 8 ; Rabant (A.), 13.

Service médical de colonisation en Algérie. — Un concours pour le recrutement de huit médecins de colonisation sera ouvert le 13 Février 1911, à Alger (Faculté de médecine), à Paris (office de l'Algérie) et à la préfecture des villes possédant des Facultés ou Ecoles de médecine.

Les médecins de colonisation sont répartis en sept classes qui correspondent à des traitements variant entre 3.000 et 6.000 francs.

En dehors de leur traitement et de la clientèle payante, ces médecins reçoivent une indemnité de logement de 500 francs à défaut du logement en nature, et, éventuellement, des allocations fixes ou variables pour le service des infirmeries indigènes, consultations gratuites aux indigènes, vaccinations, transports judiciaires, chemins de fer, etc.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à la direction de l'Intérieur, 2e bureau du gouvernement général de l'Algérie.

Les demandes d'admission au concours devront parvenir au gouvernement général avant le 13 Janvier 1911.

Assistance médicale en Indo-Chine. — Sont admis à subir les épreuves probatoires pour l'emploi de médecin stagiaire dans les services d'assistance en Indo-Chine : MM. les docteurs en médecine Bonnet, Boyer, Chazarain, Colat, Flurian, Isaac, Rongier, Riou-Kerangal.

RENSEIGNEMENTS

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 4, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nous prévenons ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 31 Décembre courant que nous mettons en circulation les quittances de renouvellement pour l'année 1911, à partir du 15 Décembre.

Nous les prions de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles soient payées à présentation.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX
Albert Sézary. Histo-microbiologie de l'artérite syphilitique, p. 929.
Laquerrière et Delherm. Diminution de la pose en radiographie par les écrans renforçateurs, p. 931.
Maurice Letulle. Le foie à « lobe flottant », p. 932.
LE MOUVEMENT MÉDICAL
Ch. Lenormant. Les limites physiologiques des résections intestinales, p. 935.
NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE, p. 936.
CHRONIQUE
Jean Ictis. Les hermaphrodites (étude para-médicale), p. 993.
VARIÉTÉS, p. 998.
LIVRES NOUVEAUX, p. 1002.
SOMMAIRES DES REVUES, p. 1006.
NOUVELLES, p. 1006.

LES HERMAPHRODITES

(*ÉTUDE PARA-MÉDICALE*)

La légende nous apprend qu'un bel adolescent, né des amours d'Hermès et d'Aphrodite, étant resté insensible aux charmes de la nymphe Salmacis, celle-ci le poursuivit, finit par l'atteindre et supplia les Dieux de fusionner et de confondre leurs corps. La prière fut exaucée : Hermaphrodite et la Nymphe, étroitement embrassés, ne sont plus deux êtres distincts. De sa voix, qui a cessé d'être virile, Hermaphrodite demande au ciel que le lac où a eu lieu la métamorphose acquière le pouvoir de faire perdre à ceux qui s'y baigneront la moitié de leur sexe. Depuis cette époque, la source de Salmacis eut la singulière propriété d'efféminer les hommes (Ovide, *Métamorphoses*, Liv. IV).

Vitruve fait remarquer que cette légende repose sur un fondement réel. Les barbares chassés d'Halicarnasse par les Argiens revinrent se pourvoir d'eau à cette fontaine. Ils s'y rencontrèrent constamment avec des Grecs et, à leur contact, se policèrent et s'adoucirent.

Malgré l'opinion généralement admise, le mot hermaphrodite semble avoir une origine bien différente de celle que lui assigne la tradition.

Sous le nom d'hermès (ἕρμα ou ἕργμα, de ἐργ, radical exprimant l'idée d'enfermer dans des limites), on désignait les tas de pierres et les bornes servant de guides le long des routes, à la limite des champs. Par un jeu de mot inconscient, le peuple y vit le gardien de la propriété, l'image du dieu Hermès (Ἑρμείας, Hermès ou Mercure; étymologie indéterminée). Les Athéniens avaient pris des Pélages l'habitude de donner aux statues de ce dieu une attitude obscène (Hérodote, Liv. II, § LI), en mémoire de ses transports d'amour à la vue de Proserpine (Cicéron, *De la nature des dieux*, Liv. III, § XXII). On sculpta sur la colonne, qui remplaçait les tas de pierres primitifs, un phallus, attribut du dieu Hermès et symbole de la fécondité des plantes et des animaux. La colonne fut surmontée d'une tête ; ce fut d'abord la tête d'Hermès et les bornes d'Hermès ou hermhermes furent constituées. D'autres figures vinrent orner les stelles : Priape, Dionysos, Héraclès, Pan, Eros furent choisis tout d'abord; puis ce fut le tour d'Athénée, et ces différents

hermès furent désignés, d'après le dieu qu'ils supportaient, sous les noms caractéristiques de herméraclès, hermopan, hermeros, hermathénée (ἑρμηρακλῆς, ἑρμόπαν, ἑρμέρως, ἑρμαθήνη). Alors même que la stelle était surmontée d'une gracieuse tête de femme, on laissa subsister au milieu du socle, l'attribut viril. C'est ainsi que par une transition toute naturelle on arriva à considérer cet être hybride comme une divinité spéciale : l'hermès d'Aphrodite devint le dieu hermaphrodite.

L'image grossière et bizarre ainsi constituée et dont on trouve plusieurs spécimens dans les musées d'antiquités grecques, allait servir de point de départ à des œuvres artistiques. Il est d'ailleurs probable que les sculpteurs n'ont fait qu'exagérer l'idéal de beauté humaine que les Grecs avaient conçu. Chez ce peuple raffiné, l'éphèbe a été le type de la perfection plastique « et la Pythie a prononcé l'oracle de la vérité, quand elle a déclaré Socrate le plus sage de tous les hommes, lui qui, entre mille découvertes dont il a enrichi son siècle, lui a fait connaître le précieux trésor de la philopédie » (Lucien, *Les amours.* Œuvres complètes [trad. Talbot], t. I, p. 561). Il est vrai que Lucien s'empresse d'ajouter : « Les philosophes seuls ont droit d'aimer les jeunes gens; la vertu des femmes n'est pas pour eux assez parfaite. »

Inspiré par les œuvres de ses prédécesseurs, qui avaient de plus en plus efféminé le corps de certains dieux, Polyclès, vers le IIIe ou le IIe siècle avant notre ère, sculpta l'éphèbe aux formes indécises, beau de la double beauté de l'homme et de la femme. Les répliques de cette œuvre sont nombreuses. Tantôt le personnage est debout et cette jeune femme phallique n'est peut-être que Dionysos ou Apollon. Tantôt il est couché : c'est un corps de femme ayant seulement un phallus dont la présence inattendue surprend au premier abord. Telles sont les statues de l'Hermaphrodite au Louvre, au Vatican, à Florence, à la villa Borghèse.

On voit dans le musée antique,
Sur un lit de marbre sculpté,
Une statue énigmatique
D'une inquiétante beauté.
(TH. GAUTIER : *Emaux et Camées.*)

Les peintres nous ont laissé des figures semblables. Une des fresques de Pompéi représente un Faune qui se sauve dégoûté en constatant que le corps d'une femme dont il vient de soulever le vêtement, est orné d'un attribut généralement réservé au sexe masculin.

***

L'hermaphrodisme a longuement défrayé la chronique ancienne.

Beaucoup de peuples primitifs ont admis que le monde s'est développé aux dépens d'un être vivant, d'un démiurge, homme ou animal. Cet être dont l'origine reste obscure ou qui est né d'un œuf dont on ignore la pondeuse, est un hermaphrodite qui se dédouble et donne des individus sexués.

D'après les Brahmanes, qui remontent à 1.000 ou 1.200 ans avant notre ère, l'univers n'était d'abord qu'un esprit, Purusha, qui se scinda : les deux moitiés devinrent un homme et une femme dont naquirent les hommes, puis les animaux (*Çatapatha Brahmana*, XIV, 4, 2). Suivant un autre texte du même recueil (XI, 1, 6), un œuf doré apparut et de cet œuf sortit Prajâpati; cet être hermaphrodite conçut en lui-même une progéniture; avec sa bouche, il créa les dieux.

Une légende analogue se retrouve dans les poèmes orphiques. L'œuf primitif donne naissance à Phanes, qui est à la fois mâle et femelle et renferme les germes de toutes les divinités.

Hésiode considère qu'au début régnait le Chaos, mais le chaos n'était pas la *rudis indigestaque moles* dont parle le poète latin. C'était le symbole de l'étendue ou de l'espace (χάος, du radical χα, qui exprime l'idée d'ouverture). A lui seul, il produisit l'Erèbe et la Nuit, c'est-à-dire l'obscurité primordiale, divisée en deux principes, mâle et femelle, qui s'unirent pour former æther et hemera, c'est-à-dire l'air et le jour.

Il est intéressant de remarquer que les idées qui avaient germé dans le cerveau des orientaux primitifs, se retrouvent chez beaucoup de peuplades sauvages. En Scandinavie, le dieu bisexué Hrimthursar, par un de ses pieds, que l'autre pied avait fécondé, mit au monde un enfant. On peut rapprocher de cette fable l'histoire du dieu Lox, dans la légende algonquine de l'Amérique du Nord.

Si le dieu primitif a été hermaphrodite et si, par une sorte de division, il a donné des êtres sexués, beaucoup de peuples orientaux ont considéré comme un attribut supérieur la coexistence des deux sexes chez une même divinité. Tel est le sens du vieux mythe égyptien : Osiris et Isis, le principe mâle et le principe femelle ont produit le dieu complet, l'hermaphrodite Horus. Astarté, la grande déesse orientale, dont procède Aphrodite, est souvent bisexuée; ou bien elle est représentée intimiment unie à une divinité mâle, Adonis, de façon à former un être double. A Carthage, Astarté est une déesse barbue et son fils, l'Adonis carthaginois Dol, est androgyne. Agdistis ou Cybèle, la déesse phrygienne, voisine d'Astarté, est souvent hermaphrodite; ou bien elle est fusionnée avec le dieu mâle Atys, le pendant d'Adonis. De même à côté d'Aphrodite, on a placé Aphroditos, dont la figure est couverte de barbe, dont le corps est celui d'une femme phallophore et qui est souvent revêtu d'habits féminins.

C'est de Chypre que le culte d'Aphrodite Arrenothèle (ἀῤῥενόθηλυς, de ἄῤῥην, mâle, et θῆλυς,

féminin) pénétra en Grèce vers le v[e] siècle. Il y prit peu de développement. On éleva seulement en l'honneur du dieu hermaphrodite quelques modestes autels et, dans certaines régions, notamment à Cos, on célébra des fêtes hybrides, hybristika, où les hommes s'habillaient en femmes et les femmes revêtaient des habits masculins.

L'influence orientale se fait sentir dans certains épisodes de la mythologie gréco-latine. Hercule, vêtu d'habits de femme, filant de la laine aux pieds d'Omphale, n'a aucun rapport avec le héros grec Héraclès. C'est le dieu hermaphrodite assyrien Sandan ou Sandon, avec lequel on l'a souvent identifié. Omphale est une des nombreuses déesses asiatiques qui personnifiaient la volupté.

C'est probablement sous la même influence qu'on a souvent représenté Eros, Dionysos et surtout Priape comme des êtres bisexués.

A Rome, l'hermaphrodisme a été moins en honneur qu'en Asie.

Cependant nous connaissons la Vénus barbata, la Vénus biformis, la Fortuna barbata, le Jupiter ruminus qui tous possédaient les deux sexes. Dans le temple de Vénus, à Pompéi, on a trouvé une statue d'Hermaphrodite aux oreilles de satyre faisant pendant à une statue d'Aphrodite. Des hermaphrodites sont représentés sur diverses fresques.

Lorsque le hasard des révolutions mit sur le trône de l'empire romain, le prêtre d'une petite ville d'Asie, un enfant de 15 ans, les mœurs orientales tentèrent de s'implanter dans la capitale du monde. Héliogabale fit transporter à Rome le dieu qu'il servait dans le temple d'Emèse, une pierre noire taillée en cône, emblème phallique représentant un rayon du soleil. L'empereur voulut réaliser l'union miraculeuse qui devait donner naissance à l'Hermaphrodite suprême. Il choisit Astarté, la déesse du temple syrien où les femmes venaient sacrifier leur vertu. Les noces furent célébrées en grande pompe; mais elles restèrent stériles. Héliogabale se rappela alors qu'empereur, il était de sang divin; il prétendit accomplir le miracle et, appelant toujours la venue de l'hermaphrodite, il épousa une prêtresse de Vesta et, plus tard, s'étant fait épiler et barbouiller le visage de fard, il prit pour mari le Carien Hiéroclès.

L'avènement du christianisme allait faire disparaître ces conceptions délirantes. Et cependant la gracieuse image que peut donner la fusion des deux sexes ne s'est pas éteinte. Le christianisme « sans toucher à l'esthétique, l'a assainie; pour le chrétien, l'androgyne s'appelle ange..... L'ange est sans sexe, synthèse du jeune homme et de la jeune fille ». (J. Peladan, *L'androgyne*, p. 135; *Le Vice suprême*, p. 104.)

***

Ce que l'antiquité accordait aux dieux, elle ne l'a pas refusé à l'homme.

L'homme primitif était hermaphrodite.

C'est ainsi que les Phéniciens admirent que la vie animale est due à des troubles atmosphériques produits par la chaleur du soleil dans les premières vapeurs; les éléments errants du monde, mâles et femelles, s'unirent pour former des corps bisexués qui, plus tard, se séparèrent et se recherchèrent sur terre et sur mer pour s'unir à nouveau.

Voilà le thème que Platon va développer et qui lui servira à expliquer les différentes espèces d'amours. Il admet que l'homme primitif ou plutôt l'androgyne « avait la forme ronde; il avait le dos et les côtes rangés en cercle, quatre bras, quatre jambes, deux visages attachés à un cou orbiculaire, une seule tête à quatre oreilles, deux organes de la génération ». Ces deux organes étaient chez les uns semblables, chez les autres différents; il y avait des doubles mâles, des doubles femelles et des hybrides.

Ces êtres bizarres ayant eu l'audace de vouloir combattre contre les dieux, Jupiter résolut de les séparer pour les affaiblir. Apollon fut chargé de guérir la plaie; « il ramena les peaux coupées sur ce qu'on appelle aujourd'hui le ventre, et les réunit à la manière d'une bourse que l'on ferme, n'y laissant au milieu qu'une ouverture qu'on appelle nombril... Cette division étant faite, chaque moitié cherchait à rencontrer celle dont elle avait été séparée... Chacun de nous n'est donc qu'une moitié d'homme... Les hommes qui proviennent de la séparation de ces êtres composés qu'on appelait androgynes aiment les femmes... Les femmes qui proviennent de la séparation des femmes primitives sont plus portées vers les femmes : à cette espèce appartiennent les tribades; de même, les hommes qui proviennent de la séparation des hommes primitifs recherchent le sexe masculin... C'est parce qu'ils ont une âme forte, un courage mâle et un caractère viril qu'ils recherchent leurs semblables... On donne le nom d'amour au désir et à la poursuite de cet état ancien. » (Platon, *Le Banquet* ou de *l'Amour*. Œuvres complètes [Trad. Saisset], t. V, p. 369-374.)

Je crois que, sans forcer les textes, on peut trouver dans la Bible une doctrine analogue. Au premier chapitre de la Genèse, verset 27, nous lisons : « Dieu créa l'homme à son image; il le créa à l'image de Dieu et il les créa mâle et femelle » et le livre saint ajoute : « Dieu les bénit et il leur dit : Croissez et multipliez-vous... » Il est bien évident que ces pluriels semblent indiquer que l'homme était formé de deux êtres et qu'il était apte à se reproduire. On a pu, il est vrai, supposer que le créateur pensait déjà à la compagne qu'il donnerait à Adam. Mais cette explication semble peu vraisemblable. Il est bien plus probable que l'être primitif était double et, dès lors, il faudrait comprendre le verset 21 du

chapitre II autrement que ne l'ont fait les traducteurs. Au lieu de faire dire que Dieu « tira une des côtes d'Adam et mit de la chair à la place », il faut entendre qu'il coupa un côté et répara avec de la chair la section qu'il avait faite. Cette version rapproche la légende hébraïque de la conception qui régnait dans tout l'Orient : elle semble beaucoup plus rationnelle que la fable bizarre qui consiste à faire servir une côte d'Adam à la création d'Eve.

L'interprétation que nous adoptons n'est pas nouvelle. Un grand nombre de rabbins ont admis que le corps d'Adam était double. Ce fut l'opinion que développèrent Manassé, Ben-Israël, Naïmonides. Dans sa philosophie de l'Amour (*Dialogue III*, p. 616), Léon Hébreu, fils du célèbre rabbin Abrabanel, soutint qu'Adam contenait en unité de personne les deux sexes, la partie masculine ou intellectuelle et la partie féminine ou corporelle. Mais l'homme négligeant trop son corps pour cultiver son esprit, Dieu sépara ce qu'il avait joint pour empêcher la perdition de l'espèce humaine. Eugubin décrit avec soin l'apparence de cet être primitif; les deux corps étaient collés par les côtes et sauf le sexe étaient semblables; le mâle occupait le côté droit et la femelle le côté gauche. Ils s'embrassaient le cou par le bras gauche du mâle et le bras droit de la femelle.

Une visionnaire célèbre, Antoinette Bourignon ne doutait pas qu'Adam possédât les deux sexes et pût produire son semblable (*Le nouveau Ciel et la nouvelle Terre*, Amsterdam, 1679). Elle a donné de l'homme primitif une description très précise : « Son corps, plus transparent que le cristal, renfermait des vaisseaux où coulaient l'eau, le lait, l'air et le feu. Au lieu des parties bestiales que l'on ne nomme pas, il estoit fait comme seront rétablis nos corps dans la vie éternelle et que je ne sais si je dois dire. Il avait dans cette région la structure d'un nés, de même forme que celui du visage; et c'étoit là une source d'odeurs et de parfums admirables; de là devaient sortir tous les hommes dont il avoit tous les principes dans son ventre; un vaisseau où naissoient de petits œufs et un autre vaisseau plein de liqueur qui rendait ces œufs féconds... Le premier homme qu'Adam produisit par lui seul en son état glorieux fut choisi de Dieu pour être le Trône de la Divinité... C'est là Jésus-Christ, le premier né uni à la nature humaine, Dieu et homme tout ensemble. » (*Vie continuée de Madame Bourignon*, p. 315.

⁂

Si nous n'admettons plus aujourd'hui la possibilité d'un hermaphrodisme véritable dans l'espèce humaine et si nous rattachons les faits réunis sous cette rubrique à des anomalies génitales, toute l'antiquité a cru à l'existence des êtres humains bisexués. Aristote et Pline signalent au pays d'Afrique, au delà de Nausamones, à côté des Moscliens, un peuple d'hermaphrodites.

Des lois ont été édictées pour réglementer la situation de ces êtres hybrides.

Dans la Mischna de Rabbi Johouda ou Juda Ha Nasi (le saint), qui est, comme on sait, le commentaire écrit de la loi orale et de la tradition religieuse, on trouve des prescriptions concernant les doumdoum ou androgynes. Ces êtres n'ont pas de capacité religieuse, et ils sont dispensés des devoirs imposés aux autres membres de la communauté. Notre législation est analogue : tout individu atteint d'anomalies génitales ne peut être prêtre ni soldat.

En Grèce et à Rome, l'apparition d'un hermaphrodite était considérée comme un mauvais présage : c'était l'indice de prochaines catastrophes. A Athènes, on le jetait à la mer; à Rome, on le précipitait dans le Tibre.

Cependant le droit romain prescrivit qu'on rattacherait les hermaphrodites au sexe qui semblait prédominer (*Digeste*, l. I, t. V). C'est la doctrine que nous appliquons encore aujourd'hui.

Par un retour vers les mœurs barbares, l'empereur Constantin ordonna de faire périr le troisième genre d'hommes. Cette pratique fut approuvée par le moyen âge. Reprenant une idée émise par Aristote, on considéra les hermaphrodites comme des monstres, et, à la fin du XVIe siècle, Bauhin écrivait : « Quant à l'être qui, moitié homme et moitié femme, fait injure à la nature, il doit être mis à mort. » Vers la même époque, des adoucissements étaient apportés à cette terrible doctrine. Après bien des discussions, les théologiens et les légistes finirent par reconnaître que les hermaphrodites ne sont pas des monstres. On leur refusa le droit de se marier, d'entrer dans les ordres, de déposer comme témoin, d'hériter d'un fief. Mais on autorisa leur baptême. Plus tard, si l'un des sexes prévalait, on leur permettait le mariage. En cas de doute, on laissait à l'hermaphrodite le choix du sexe, mais on lui faisait jurer de s'en tenir au sexe choisi. « Hermafrodites masles et femelles, ce sont ceux qui ont les deux sexes bien formés et s'en peuvent aider et servir à la génération; et à ceux-cy les lois anciennes et modernes ont fait et font encore eslire duquel sexe ils veulent user, avec deffense, sur peine de perdre la vie, de ne se servir que de celuy duquel ils auront fait élection, pour les inconvénients qui en pourroient advenir. Car aucuns en ont abusé de telle sorte que, par un usage mutuel et réciproque, paillardaient de l'un et de l'autre sexe, tantost d'homme, tantost de femme, à cause qu'ils avoyent nature d'homme et de femme proportionnée à tel acte, voire, comme descrit Aristote, leur tétin droit est ainsi comme celuy d'un homme et le gauche comme celui d'une femme. (A. Paré. *Œuvres*, 2e éd., livre XXIV, p. IX. C. XXXIII, Paris, 1579.)

La croyance au double sexe des hermaphrodites

allait si loin qu'on les a supposés capables de se féconder eux-mêmes. Ainsi s'explique la curieuse histoire de ce moine qui, ayant mis au monde un enfant, fut accusé d'en être à la fois le père et la mère. La scène se passait à Issoire : « Ung des Religieux dudit lieu qui avoit les deux sexes d'homme et de femme, et de chascun d'iceulx se aida tellement qu'il devint gros d'enfant, pourquoy fut prins et saisi et mis en Justice et gardé

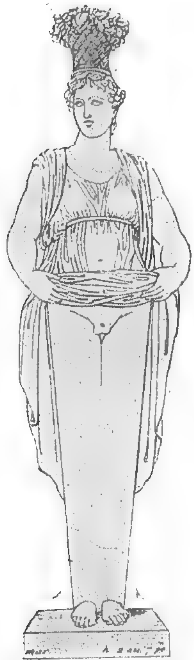


Figure 1.
Hermaphrodite. (Musée royal de Stockholm.)



Figure 2.
Hermaphrodite. (British Museum.)

jusqu'à ce qu'il fût délivré de son postume, pour après icelui venu estre fait dudit Religieux ce que Justice verroit estre à faire. » (*Chronique scandaleuse de Louis XI*, p. 386.)



Figure 3.
Hermaphrodite. (Rome, collection Pamphili.)

Le même fait a été conté dans les vers suivants :

J'ai veu vif sans fantôme
Un jeune moyne avoir
Membre de femme et d'homme
Et enfant concepvoir,
Par lui seul et lui mesmes
Engendrer enfanter
Comme font autres femmes
Sans oultilz emprunter.

(*Recollection des nouvelles advenues en nostre temps. Les faictz et dictz de feu de bonne mémoire maistre Jehan Molinet*, p. 229. Paris, 1540.)

On conçoit que ces récits plus ou moins fantaisistes aient pu inspirer la verve des romanciers. L'ouvrage le plus curieux a été publié par Jacques Sadeur, pseudonyme sous lequel se cachait, dit-on, un cordelier défroqué, Gabriel Poigne. L'auteur fait naufrage et tombe dans la terre australe : « Tous les Australiens, dit-il, ont les deux sexes, et s'il arrive qu'un enfant naisse avec un seul, ils l'étouffent comme un monstre. »



Figure 4.
Statue antique de l'Europe.

(Jacques Sadeur. *Nouveau Voyage à la Terre australe*, Vannes, 1676.)

Voltaire met aussi en scène Hermaphrodix, fils d'un incube et d'une bénédictine, qui obtint les droits de la double nature, ayant, la nuit, le sexe féminin, et le jour le sexe masculin. (*La Pucelle*, ch. IV et XVII.)

Ainsi Platon, le confident des dieux,
A prétendu que nos premiers aïeux
D'un pur linon pétri de mains divines,
Nés tous parfaits, et nommés androgynes,
Egalement des deux sexes pourvus.
Se suffisaient par leurs propres vertus.

Mais, le noble Hermaphrodix avait oublié de demander en même temps le don le plus précieux, celui de plaire.



Figure 5. — Hermaphrodite. (Musée de Florence.)

Dieu, pour punir ce génie effréné,
Le rendit laid comme un diable incarné;
Et l'impudique avait, dessous le linge,
Odeur de bouc et poil gris d'un vieux singe.

Le plus souvent, les conteurs qui nous ont tracé le portrait ou l'histoire des hermaphrodites ont voulu dépeindre les mœurs et les amours bisexuelles. Déjà les pères de l'Eglise, saint Paul, Tertullien, saint Augustin, s'étaient violemment élevés contre les androgynes. Sous le règne d'Henri III parut un pamphlet intitulé : « Isle des Hermaphrodites nouvellement découverte, avec les mœurs, loix, coustumes et ordonnances des habitants d'icelle ». C'était la satire d'une cour dont les mœurs sont trop connues pour que nous ayons besoin d'insister. D'Aubigné, dans ses *Tragiques*, nous montre le monarque, présidant aux fêtes royales, revêtu d'un habit de femme,

Cet habit monstrueux, pareil à son amour,
Si qu'au premier abord chacun étoit en peine
S'il voyait un roi-femme ou bien un homme-reine.

***

Il y aurait encore beaucoup à glaner dans l'histoire des hermaphrodites. Les mariages entre individus de même sexe, les changements de sexe nous fourniraient bien des récits où les faits et les légendes s'entremêlent. Nous avons pris un peu au hasard quelques historiettes qui nous ont semblé curieuses; nous avons emprunté à l'antiquité et au moyen âge quelques théories plus ou moins bizarres. Si tous ces faits ne sont pas marqués d'une empreinte bien scientifique, ils nous ont semblé assez intéressants pour figurer dans une chronique para-médicale.

JEAN ICTIS.

VARIÉTÉS

Le pied de la Chinoise.

Quelle que soit la réserve que l'on doive apporter dans l'adoption d'une chronologie précise à un fait très ancien, on peut admettre que c'est sous la dynastie mongole des Chou, qui gouverna la Chine de 908 à 964 après J.-C., que les Chinoises ont adopté la coutume de la déformation des pieds.

Cette coutume existe encore aujourd'hui, principalement chez les familles aisées, où l'on expose les petites filles aux souffrances d'une opération longue et pénible, qui consiste à rapetisser les pieds en les enveloppant dans des bandes de toiles que l'on serre progressivement tous les jours, jusqu'à faire replier les orteils sous la plante des pieds; et c'est ainsi que la fillette devenue femme se trouve condamnée à marcher sur les talons.



Figure 1. — Vue latérale.

Voici quel est l'aspect du pied.

Le pied réduit au tiers de sa largeur normale a la forme d'une pyramide dont la base est le talon et le sommet le gros orteil; le talon est aplati et élargi, le dos du pied est très épaissi, les quatre orteils externes sont luxés en bas vers la plante du pied, le gros orteil seul reste en place.

Au palper, on réveille quelques douleurs au niveau de l'articulation tibio-tarsienne ; à ce niveau, il existe un gonflement douloureux qui augmente au cours de la marche; tout l'avant-pied est déjeté sur l'arrière-pied ; enfin la dislocation des jointures métatarsiennes est presque complète.

Au cours de la marche, tout le poids du corps porte sur le talon, tout l'avant-pied se porte en haut ; pendant que le talon descend, le tendon du jambier antérieur et celui de l'extenseur propre du gros orteil forment des sailies assez fortes au cou-de-pied ; mais l'action de l'extenseur commun des orteils est très faible, il en résulte que le pied est en adduction forcée ; d'autre part, le triceps sural et le long péronier latéral étant atrophiés, le bord interne de l'avant-pied est élevé, il s'ensuit un talus pied creux varus de l'avant-pied, et c'est dans cette excavation que sont logés les orteils luxés.



Figure 2. — Face inférieure.

Cette attitude vicieuse n'est pas sans exercer une certaine influence sur la jambe, la cuisse et même le bassin ; c'est ainsi qu'on remarque une atrophie manifeste des muscles crural, demi-tendineux et demi-membraneux.

Le genou est déformé, les axes de la cuisse et de la jambe forment entre eux un angle très ouvert en avant ; cette déviation s'accentue quand la station debout se prolonge ; c'est alors que la femme est obligée d'écarter ses jambes pour trouver l'équilibre, enfin cette attitude contribue à produire des rétrécissements pelviens assez fréquents.

Du côté des vaisseaux et des nerfs, on constate quelques troubles dont le mécanisme relève évidemment d'abord de la contention du pied, ensuite de l'insuffisance musculaire, et enfin de la déformation osseuse.

Parmi ces troubles les plus fréquents, sont les varices et les phlébites de la saphène interne et de ses branches, et c'est par une pression assez forte qu'on réveille une douleur aiguë dans la région crurale, à ce niveau et un peu plus bas, on sent de petites ampoules grosses comme des noisettes ; enfin, les veines des muscles et de la cuisse sont très dilatées. Du côté des nerfs, on constate des douleurs sourdes, des crampes, une diminution de la sensibilité cutanée, troubles dus à un processus de névrite par compression.

En résumé, les troubles que je viens de décrire sommairement, dus certainement à un état d'insuffisance fonctiontionnelle portant sur le pied d'abord, puis sur tout le membre inférieur, atteignant aussi bien les os et les articulations que les muscles, les vaisseaux et les nerfs ; insuffisance fonctionnelle dont les caractères particuliers ne laissent aucun doute sur les modifications des divers tissus, et dans laquelle la déformation du pied joue un rôle prépondérant.

J. Jérusalémy,
Médecin des chemins de fer chinois.

La faculté d'audition chez les enfants.

La question de l'ouïe joue un grand rôle dans l'éducation de l'enfant. Il arrive souvent qu'un enfant qui passe pour un paresseux ou un distrait, et est traité comme tel, endosse en réalité les responsabilités de son ouïe défectueuse.

Un pédagogue américain, M. le professeur Mac Callic, directeur de la Centennial School, à Trenton (New-Jersey) a inventé une petite machine qui permet de déterminer exactement les facultés auditives des enfants. Elle consiste en une boîte métallique, large d'environ 10 centimètres, et qui renferme un timbre au son argentin, sous le contact d'un petit marteau.



Figure 1. — Examen de l'audition avec l'appareil Mac Callic. (Cliché de *La Nature*.)

Un mécanisme, commandé par une vis extérieure, permet de régler la hauteur d'où retombe le marteau, ce qui a pour effet de donner plus ou moins d'intensité au son du timbre. Quand l'appareil est mis en communication avec les oreilles du petit patient à l'aide de tubes stéthoscopiques, l'opérateur tourne la vis progressivement en demandant à l'enfant s'il entend encore le son, dont l'intensité diminue à mesure que la roue tourne, jusqu'à devenir à peine perceptible. Une aiguille extérieure indique sur un cadran le minimum d'intensité perçu par l'enfant.

Grâce à cet ingénieux instrument, il est possible d'examiner correctement soixante enfants par heure et de soumettre à l'observation l'une ou l'autre oreille, ou les deux à la fois. (*La Nature*, 5 Novembre 1910.)

LIVRES NOUVEAUX

V. Galippe, membre de l'Académie de médecine. — ***Les débris épithéliaux paradentaires*** (*origine, variétés, rôle physiologique et tumeurs qui en dérivent*), d'après les travaux de L. Malassez, 1 vol. in-8°, de xxvi-270 pages, avec 60 figures. Prix : 12 francs. (Masson et Cie, éditeurs.)

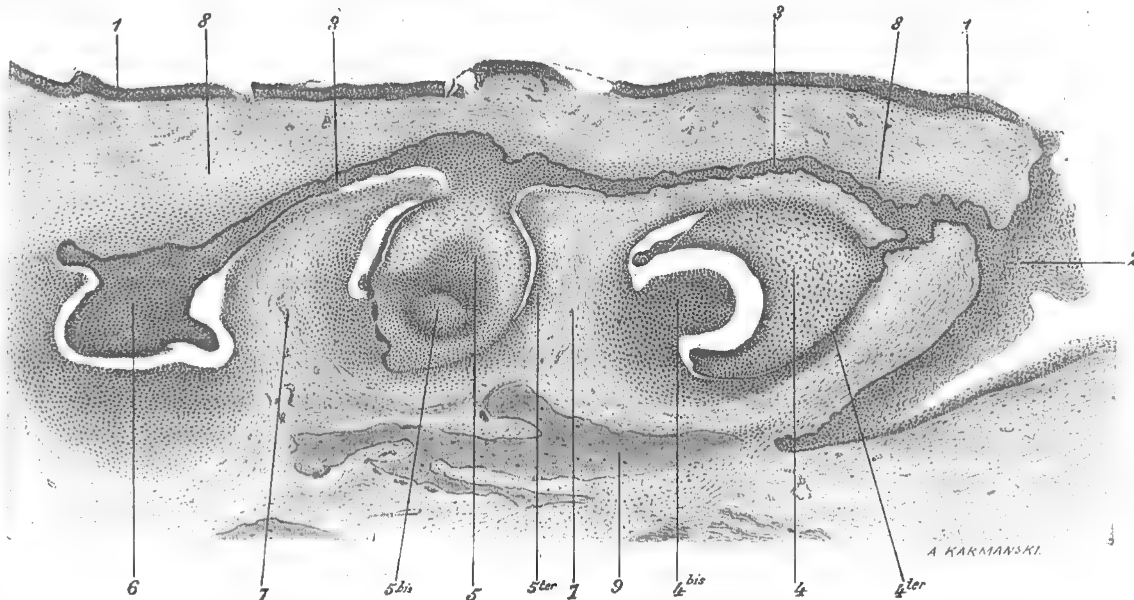
Dans l'œuvre de Malassez, œuvre considérable et tout entière marquée au coin de la précision la plus méthodique en même temps que de la science la plus impeccable, les recherches du Maître regretté sur les *débris épithéliaux paradentaires* et sur les lésions pathologiques qui en dérivent constituent un beau chapitre bien complet, un véritable chef-d'œuvre, auquel rien ne sera à retrancher.

On doit savoir gré à son plus ancien élève et ami, à M. V. Galippe, d'avoir réuni en un superbe volume généreusement illustré l'ensemble des travaux de Malassez sur cette importante question; il faut louer sans réserve le soin avec lequel le disciple le mieux qualifié du savant professeur du Collège de France a repris la série des idées qui conduisirent ce chercheur infatigable, de l'étude des tumeurs des maxillaires, à une enquête longue et approfondie sur le développement des organes de la dentition.

La mémorable découverte, par Malassez, de la persistance de débris d'épithéliums enclavés dans la profondeur de l'os, au pourtour des dents temporaires et des dents permanentes, fut une révélation; elle apporta la lumière dans le chaos des idées et des faits en apparence les plus disparates. Malassez est, à juste titre, considéré comme l'un des premiers et des plus éminents fondateurs de la science stomatologique.

L'ouvrage qui vient de paraître est dû à la plume de Galippe, qui en rapporte la genèse avec une touchante simplicité. Malassez, deux ans avant sa mort, sollicité par Galippe, avait projeté de reprendre dans tous ses détails un sujet qu'il connaissait à fond et qui lui tenait fort à cœur, celui des « formations épithéliales de dentition » et de leurs connexions avec le développement des dents. Entraîné par son collaborateur dévoué, il avait revu ses collections précieuses, ses préparations; il avait pratiqué de nouvelles coupes et avait revécu cette période émouvante et passionnée de sa jeune vie scientifique, pour laquelle il avait itérativement accumulé preuves sur preuves, observations, pièces anatomiques, dessins et coupes microscopiques. C'est de ce travail en commun, refait pas à pas, sans fausses routes, avec la claire vision d'une vérité depuis longtemps reconnue, que sort le beau travail offert aujourd'hui par notre ami Galippe aux savants, aux médecins et aux stomatologistes.

L'œuvre se divise en deux parties distinctes : la première consacrée à l'anatomie microscopique normale, la seconde aux diverses variétés de tumeurs qu'on a



SPÉCIMEN DES FIGURES.

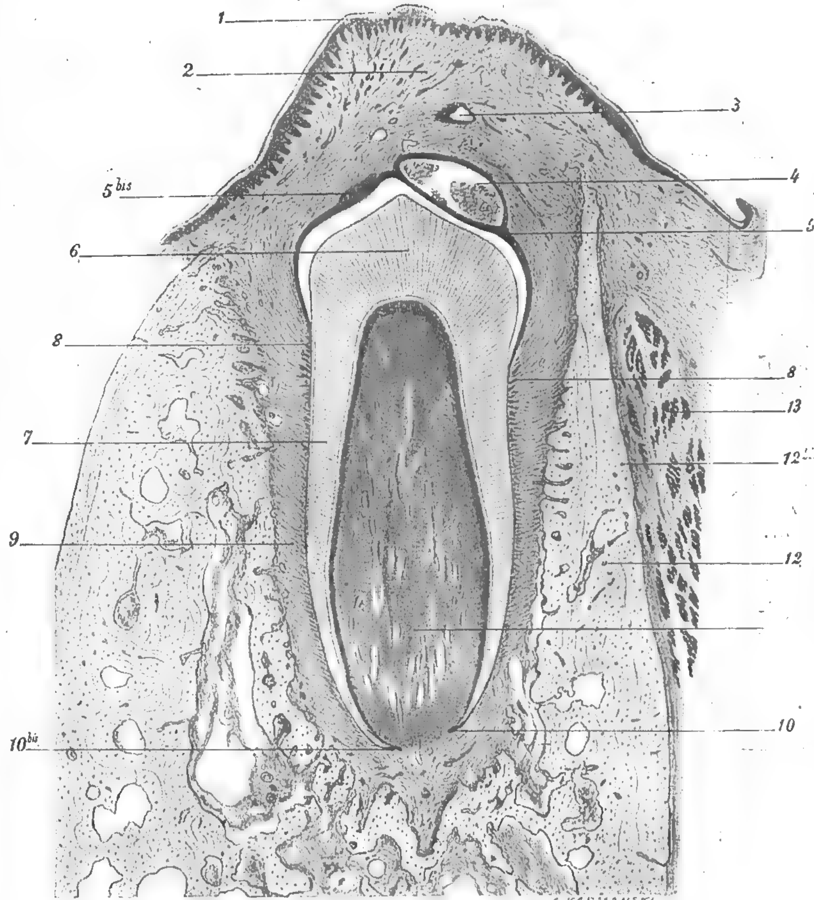
Coupe longitudinale oblique du maxillaire inférieur d'un fœtus de 4 mois, passant par la lame épithéliale et les follicules de trois dents. (Dans le prolongement du troisième follicule, il y en avait un quatrième qui, sur d'autres coupes, était en relation avec cette lame épithéliale.) (Gr. 40.)

1, revêtement épithélial de la gencive interrompu artificiellement par places; 2, partie épaissie de ce revêtement ou bourrelet gingival; 3, coupe de la lame épithéliale en une région d'où partent trois organes adamantins; 4, premier organe adamantin avec son cordon, coupe passant à peu près par son axe; 4 *bis*, bulbe dentaire correspondant à cet organe. L'espace qui le sépare de l'organe adamantin est artificiel; 4 *ter*, la future paroi folliculaire; 5, deuxième organe adamantin sessile, coupe oblique ne passant pas par l'axe, aussi le bulbe paraît complètement entouré par l'organe adamantin; 5 *bis*, bulbe correspondant; 5 *ter*, future paroi folliculaire; 6, troisième organe adamantin coupé obliquement; le bulbe dentaire correspondant n'est pas visible; 7, tissu conjonctif lâche entourant et séparant les follicules; 8, tissu conjonctif fibro-muqueux de la gencive; 9, maxillaire.

le droit de considérer comme d'origine paradentaire.

La méthode suivie est, au plus haut point, analytique : pas de théories, peu de discussions, pas de bibliographie ; des faits, simplement, mais tous choisis et suivant un ordre chronologique quand il s'agit des formations normales, en utilisant l'anatomie comparée pour ce qu'elle peut apporter d'appoints à la démonstration des détails embryogéniques ou histologiques les plus utiles.

En vérité, on éprouve une joie profonde à poursuivre, chapitre par chapitre, d'abord, chez les fœtus humains de plus en plus âgés, les formations du follicule dentaire, du bulbe dentaire, de la lame épithéliale de l'organe adamantin, et la diversité des bourgeonnements épithéliaux qui en naissent. Les descriptions se succèdent claires et ordonnées ; les détails progressent, appuyés sur d'admirables figures, nettes et sincères, dues au crayon incomparable de Karmanski, l'artiste éminent élevé à l'école de Ranvier et de Malassez, ses deux premiers maîtres. On voit se développer, s'enclaver et se succéder de proche en proche les différents « nids » de cellules épithéliales dont les débris, enfouis dans un désordre apparent, se rattacheront à l'évolution normale des différentes zones constitutives de l'appareil dentaire. Le lecteur assiste au développement de l'émail et de la dentine ; il saisit sur le fait, sans pouvoir commettre d'erreur, l'*iter dentis* et le *gubernaculum dentis* et comprend leur rôle nécessaire dans la poussée dentaire ; il suit les métamorphoses imposées par la vie aux « réserves » épithéliales de ces organes et arrive sans peine aucune à



SPÉCIMEN DES FIGURES.

Coupe transversale du maxillaire inférieur d'un jeune chat montrant la coupe longitudinale d'une dent permanente en voie d'éruption, mais étant encore à quelque distance de la gencive. (Gr. 20.)

EXPLICATION DE LA FIGURE.

1, revêtement épithélial de la gencive;
2, tissu fibreux de la gencive;
3, masse épithéliale située dans le tissu fibreux gingival à égale distance de la dent et de la surface de la gencive; elle est formée de cellules polyédriques avec filaments d'union et présente une petite cavité kystique produite par dégénérescence cellulaire;
4, cavité kystique beaucoup plus volumineuse située juste en avant de la dent et n'en étant séparée en ce point que par une couche épithéliale; elle est également tapissée de cellules polyédriques à filaments d'union dont les plus internes sont en dégénérescence et forment ainsi la cavité kystique;
5, revêtement épithélial entourant la couronne de la dent, se terminant à son collet et se confondant, au niveau du kyste, avec le revêtement de celui-ci;
5 *bis*, partie épaissie de ce revêtement faisant saillie dans le tissu gingival et présentant quelques points en dégénérescence;
6, couronne de la dent. L'émail a disparu par la décalcification. L'espace qui la sépare du revêtement épithélial est artificiel; il n'y avait là qu'une cavité virtuelle;
7, racine;
8, faisceaux fibreux partant du collet de la dent; les plus superficiels contournent le revêtement épithélial péri-coronaire ou vont se perdre dans le tissu fibreux gingival; les autres vont au maxillaire et constituent la partie superficielle du ligament alvéolo-dentaire;
9, ligament alvéolo-dentaire. A un plus fort grossissement, on y voit près de la dent, entre les faisceaux, principalement au niveau du collet, des petites masses épithéliales, restes de celles contenues dans le gubernaculum dentis, et provenant par conséquent du cordon et de l'organe adamantin de cette dent;
10 et 10 *bis*, restes de la partie la plus profonde de l'organe adamantin, au niveau du point où la couche interne se continue avec l'externe (voy. fig. 30);
11, pulpe de la dent avec vaisseaux coupés longitudinalement et, à sa périphérie, couche d'odontoblastes;
12, maxillaire avec ses cavités médullaires;
12 *bis*, partie osseuse de nouvelle formation, constituant les parois alvéolaires et noyant les faisceaux du ligament;
13, muscles.

apprécier les modifications évolutives de la couronne et de la racine de la dent. Les phases du développement du « ligament de la racine » sont, en particulier, décrites et représentées de la façon la plus saisissante et la plus facile à comprendre, grâce à l'étude comparative des dents chez l'enfant, chez l'adulte et dans la série animale. Les remaniements de l'alvéole, ses résorptions et ses végétations osseuses, l'enclavement des fibres du ligament, dans le cément d'une part, de l'autre dans le tissu osseux, sont, de même, exposés et démontrés en quelques pages; on ne saurait trop les recommander aux méditations de tous les esprits désireux d'aborder le troublant problème de l'adaptation de la matière vivante aux nécessités fonctionnelles de l'organisme.

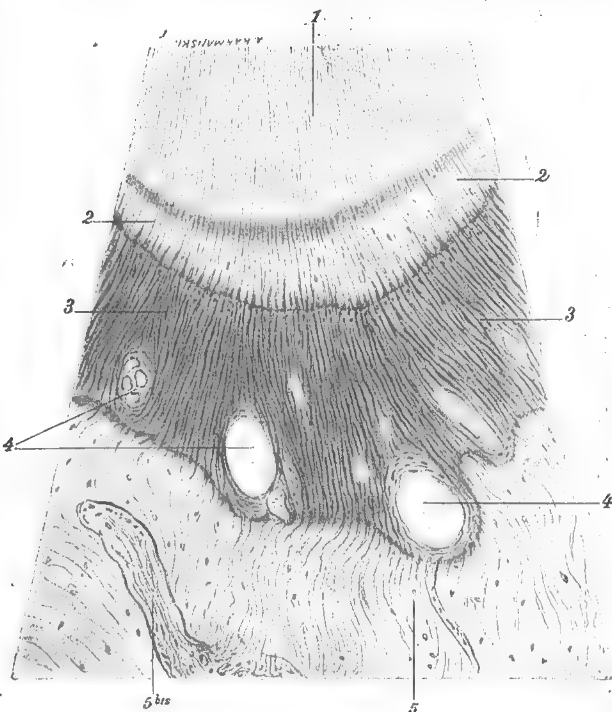
La résorption des dents de lait, la topographie des débris paradentaires au pourtour des dents adultes, dans l'épaisseur même du ligament alvéolodentaire, complètent, avec un résumé lumineux, cette première partie du volume.

Dans la seconde partie, non moins riche que la première en documents originaux, Malassez et Galippe entreprennent l'étude des tumeurs des maxillaires, les unes d'origine paradentaire, les autres en rapport avec le « système dentaire ».

Les tumeurs paradentaires sont passées en revue suivant un ordre logique, en commençant par celles où la néoformation atteint la plus haute différenciation histologique, les épithéliomas adamantins. Galippe aborde ensuite les néoplasmes moins élevés dans l'ordre embryogénique, les épithéliomas kystiques ou tubulaires et enfin les épithéliomas à type malpighien.

La structure des épithéliomas adamantins, variable d'une observation à l'autre et, sur la même pièce, d'un point à un autre, est exposée avec la plus grande clarté dans tous ses détails; leur origine paradentaire s'impose à l'esprit par le fait même des détails histologiques (formations de dentine, de cémento-dentine, d'émail, etc.) réunis dans les remarquables observations illustrées que l'auteur met, tour à tour, en relief dans ce chapitre où tout serait à citer.

Les épithéliomas tubulés, les cancers malpighiens du maxillaire, les épithéliomas dits térébrants, les épithéliomas kystiques uni ou multi-loculaires, enfin les épithéliomas non différenciés ou carcinomes à cellules polyédriques mal distinctes (identiques aux débris épithéliaux qu'on trouve et autour de la racine



SPÉCIMEN DES FIGURES.

Segment d'une coupe transversale d'une racine de dent de chat, plus avancée dans son développement. (Gr. 100.)

1, dentine; 2, cément osseux avec faisceaux du ligament noyés dans son tissu; 3, ligament sur une coupe voisine, on y voyait des débris épithéliaux paradentaires au voisinage du cément; 4, troncs vasculo-nerveux compris entre les faisceaux du ligament, coupés transversalement ou obliquement; 5, maxillaire, les faisceaux ligamenteux le pénètrent comme ils le font pour le cément; 5 *bis*, cavité médullaire (on voit parfois des cavités voisines du ligament qui sont traversées par des faisceaux du ligament).

des dents, dans le gubernaculum dentis, et jusque dans le tissu gingival) sont passés en revue; ils servent de transition pour amener à l'étude des épithéliomas « mixtes », adamantins et malpighiens combinés, et à celle des épulis renfermant des amas épithéliaux (kystiques ou tubulés).

Tous ces faits concordants imposent à l'esprit la conviction inébranlable de la communauté d'origine de ces tumeurs, si dissemblables en apparence, si étroitement unies dans leur pathogénie identique : malformations épithéliales embryogéniques, au cours de l'évolution normale des organes de la dentition.

Puis viennent les « tumeurs en rapport avec le système dentaire ». Tout d'abord, une étude très minutieuse des « fongosités épithéliales » et des *kystes radiculo-dentaires*, soit adamantins, soit malpighiens, permet aux auteurs d'établir l'origine épithéliale paradentaire de ces lésions, anciennes, mais modifiées plus ou moins profondément par des processus inflammatoires infectieux. Les autres variétés de kystes radiculo-dentaires (kystes multiples, kyste unique multi-radiculaire, kystes para-radiculaires, kystes sous-périostiques, kystes paradentaires du sinus maxillaire) sont décrites; elles ressortissent à la théorie de Malassez et rentrent toutes dans la règle.

Les kystes « corono-dentaires » qui viennent ensuite sont en rapport avec la couronne des dents demeurées incluses (kystes dits « folliculaires »); ils peuvent, comme les kystes radiculaires, être péri, juxta ou para-coronaires; le plus grand nombre relèvent de l'évolution anormale de la couronne dans son trajet intra-gubernaculaire et sont, par conséquent, des *kystes « gubernaculaires », d'origine paradentaire*, et non pas des malformations folliculaires ayant pour origine l'organe adamantin; comme le dit justement Galippe, ceux de ces kystes qui contiennent une dent fournie d'une racine se sont formés non dans la partie « sécrétante » de l'organe adamantin, mais bien dans sa partie excrétante, dans le conduit d'évacuation de la dent une fois produite.

Les tumeurs solides *dentifères* (et non kystiques), les tumeurs dentigères, kystiques ou *so-*

lides, c'est-à-dire accompagnées de formations dentaires en nombre surnuméraire, les odontomes typiques ou métatypiques, radiculaires ou coronaires, relèvent tous, comme l'avait prévu Malassez, des débris épithéliaux paradentaires; leur complexité est décrite : toute d'apparence, elle vient confirmer une fois de plus la justesse et l'importance primordiale de la doctrine embryogénique formulée par notre illustre maître et ami.

La richesse documentaire de l'ouvrage, le soin méticuleux avec lequel le moindre des détails de structure histologique a été revisé, contrôlé, pesé par Galippe, la netteté des descriptions, la concision d'un style qui trouve dans sa simplicité même une invincible puissance de démonstration et une autorité incontestable, tout fait de ce beau livre un monument impérissable élevé à la gloire d'un des plus grands savants du XIXe siècle.

M. Galippe peut donc compter sur la reconnaissance des nombreux admirateurs de Malassez et des travailleurs désireux de s'instruire en stomatologie. La Science française lui devra une éclatante démonstration de la précision de sa méthode et de la clarté de son génie.

MAURICE LETULLE.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE

SOMMAIRE du n° 11.

Revue générale :

E. Rolants. — Etat actuel de la crémation des cadavres.

Revue de Congrès.

Guinard. — Conférence de l'Association internationale contre la tuberculose à Bruxelles du 3 au 6 Octobre 1910.

Société de médecine publique et de génie sanitaire.

Réunion sanitaire provinciale de 1910.

Chronique du génie sanitaire. — Informations.

NOUVELLES

IIIe Congrès de physiothérapie des médecins de langue française. — Le IIIe Congrès de physiothérapie des médecins de langue française aura lieu à Paris les 18, 19 et 20 Avril 1911. Ce Congrès sera accompagné d'une exposition.

La Commission d'organisation du Congrès est composée comme suit : MM. Béclère, président; Hirsberg, René Mesnard, Kouindjy, Saquet, Albert Weil, Sollier, Zimmern, vice-présidents; Laquerrière, secrétaire général; Wetterwald, secrétaire général adjoint; Delherm, trésorier.

La Commission a décidé de mettre à l'ordre du jour huit questions : les quatre premières ne sont pas l'objet de rapports, mais les congressistes sont instamment priés de préparer des travaux afin que la discussion ait toute l'ampleur qu'elle mérite. Ce sont : *Sciatique, Lupus vulgaire, Hypertrophie de la prostate, Hémorragie de la ménopause.*

Les quatre autres donneront lieu à la lecture des rapports suivants :

Entéro-colite muco-membraneuse. — MM. Dausset : Thermo et photothérapie. — Desplats : Electrothérapie. — Froussard : Hydrologie et hydrothérapie. — Lanel : Kinésithérapie. — Milon : Diététique.

Pied plat douloureux. — MM. Albert Weil : Radiodiagnostic, électrodiagnostic, électrothérapie. — Mencières : Indications respectives des agents physiques et des interventions chirurgicales. — René Mesnard : Kinésithérapie. — X. : Thérapeutique hydrominérale et thermothérapie.

Syringomyelie. — MM. Delherm : Electrodiagnostic et électrothérapie. — Dubain : Radiothérapie. — Kouindjy : Kinésithérapie.

Fibrome utérin. — MM. Bralant : Kinésithérapie. — René de Langenhagen : Hydrologie et hydrothérapie. — Oudin : Radiumthérapie. — Laquerrière et Guilleminot : Electrothérapie et radiothérapie.

Les adhésions au Congrès peuvent être adressées dès à présent à M. Delherm, trésorier, 2, rue de la Bienfaisance.

Corps de santé militaire. — Sont promus au grade de médecin aide-major de 1re classe, MM. Mouchard, Ferron, médecins aides-majors de 2e classe.

Service de santé de la marine. — Sont promus dans le corps de santé de la marine : *Au grade de médecin en chef de 1re classe*, M. Nodier, médecin en chef de 2e classe; *Au grade de médecin en chef de 2e classe*, M. Labadens, médecin principal; *Au grade de médecin principal*, M. Hervé, médecin de 1re classe; *Au grade de médecin de 1re classe*, MM. Dupuy, Dufranc, médecins de 2e classe.

— M. le médecin principal Vergues, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur le *Carnot*.

— M. le médecin principal Lecœur, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur le *Dupleix*.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 21 Décembre, à 1 heure. — M. CADRE : Etudes sur les modifications du poids, de la taille et de la suture sagittale chez le nouveau-né, dans les neuf premiers jours; MM. Pinard, Blanchard, Macaigne, Couvelaire. — Mlle ROY : Les centenaires. Essai sur la longévité humaine; MM. Blanchard, Pinard, Macaigne, Couvelaire. — Mme PINON-GUERTCHIKOFF : Sarcophila magnifica Schiner en Russie et la myase qu'elle détermine; MM. Blanchard, Pinard, Macaigne, Couvelaire. — M. FERNET : Les parakératoses psoriasiformes de Brocq; MM. Gaucher, Marfan, Jean Camus, Gougerot. — M. ERROUX : Contribution à l'étude des propriétés physiologiques de l'avoine; MM. Marfan, Gaucher, Jean Camus, Gougerot. — M. MAREY : Contribution à l'étude d'une variété particulière d'exostoses de la voûte cranienne. Le spongiostéome; MM. Marfan, Gaucher, Jean Camus, Gougerot. — M. PRINCE : Anesthésie générale avec circulation réduite; MM. Segond, Lejars, Pierre Duval, Zimmern. — M. WOLF STERN : Contribution à l'étude chirurgicale des utérus doubles sans hématométrie; MM. Segond, Lejars, Pierre Duval, Zimmern. — M. GARNIER DE FALLETANS : Radiographie stéréoscopique; MM. Segond, Lejars, Pierre Duval, Zimmern. — M. GALLUCHON : De l'emploi de la teinture d'iode en chirurgie; MM. Segond, Lejars, Pierre Duval, Zimmern.

Jeudi 22 Décembre, à 1 heure. — M. FAUROUS : Contribution à l'étude de la pleurésie enkystée du sommet; MM. Debove, Chauffard, André Broca, Castaigne. — M. GUERCHE : De l'emploi des bains chauds dans le traitement du tétanos; MM. Chauffard, Debove, André Broca, Castaigne. — M. GONTIER : Le traitement local des adénopathies tuberculeuses par les rayons de Röntgen; MM. Chauffard, Debove, André Broca, Castaigne. — M. CAPOT DE QUISSAC-NAUDIN : De la stomatite aphteuse; MM. Hutinel, Chantemesse, Thoinot, Nobécourt. — M. PRAT : Quelques considérations sur l'hygiène en Basse-Bretagne et la désinfection à la campagne; MM. Chantemesse, Hutinel, Thoinot, Nobécourt. — M. LAURENT : Des progrès de l'hygiène dans les lycées depuis vingt ans et des-



réformes à accomplir ; MM. Chantemesse, Hutinel, Thoinot, Nobécourt. — M. DUVOIR : Etude sur la variolo-vaccine ; MM. Thoinot, Hutinel, Chantemesse, Nobécourt. — M. GASTALDI : Contribution à l'étude de l'inégalité de volume des reins et de l'atrophie congénitale uni-latérale ; MM. Pozzi, Quénu, Gilb. Ballet, Claude. — M. LEMÉE : Des coups de feu dans l'oreille dans la pratique civile et de leurs complications labyrinthiques ; MM. Quénu, Pozzi, Gilb. Ballet, Claude. — M. GUÉMÉNÉ : Contribution à l'étude du traitement des luxations externes de la clavicule ; MM. Quénu, Pozzi, Gilb. Ballet, Claude. — M. LE JAMTEL : Quelques considérations sur les opérations multiples chez les névropathes et les aliénés ; MM. Gilb. Ballet, Pozzi, Quénu, Claude. — M. LECAT : Considérations sur les exercices respiratoires ; expériences pratiquées à l'Ecole militaire de gymnastique et d'escrime de Joinville ; MM. Gilbert, Dupré, Langlois, Carnot. — M. HOEL : Contribution à l'étude du traitement radiothérapique de la leucémie myéloïde ; MM. Gilbert, Dupré, Langlois, Carnot. — M. GIRARDEAU : Le foie, la bile dans le livre des « Mille nuits et une nuit » ; MM. Gilbert, Dupré, Langlois, Carnot. — M. CHABROL : Les pancréatites dans les altérations du foie ; MM. Gilbert, Dupré, Langlois, Carnot.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 19 *Décembre* 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Reclus, Aug. Broca, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Segond, Lejars, Pierre Duval. M. Dejerine, censeur ; M. Sicard, suppléant.

Mardi 20 *Décembre* 1910. — Dissection, Ecole pratique : MM. Pozzi, Rouvière, Grégoire. Epreuve pratique. — 2e (1re série) : MM. Ch. Richet, Retterer, André Broca. — 2e (2e série) : MM. Prenant, Langlois, Maillard. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Chauffard, Brumpt, Rathery. — 4e : MM. Chantemesse, Thoinot, Richaud. M. Gilbert Ballet, censeur ; M. Nicloux, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Gilbert, Carnot, Balthazard. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Achard, Claude, Roussy. M. De Lapersonne, censeur ; M. Lecène, suppléant.

Mercredi 21 *Décembre* 1910. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Hartmann, Proust, Branca. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Pierre Marie, André Jousset. Epreuves pratiques. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Reclus, Mulon, Lequeux. — 4e : MM. Widal, Richaud, Laignel-Lavastine. M. Gariel, censeur ; M. André Léri, suppléant.

Jeudi 22 *Décembre* 1910. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. De Lapersonne, Morestin, Lecène. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Desgrez, Brumpt, Roussy. Epreuves pratiques. — 2e : MM. Ch. Richet, Prenant, Nicloux. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Bar, Rouvière, Okinczyc. — 3e, Oral (Première partie) (2e série), MM. Ribemont-Dessaignes, Grégoire, Anselme Schwartz. — 4e : MM. Alb. Robin, Wurtz, Balthazard. M. Achard, censeur ; M. Maillard, suppléant.

Vendredi 23 *Décembre* 1910. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Nicolas, Hartmann, Aug. Broca. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Blanchard, Desgrez, De Lapersonne. Epreuves pratiques. — 2e : MM. Gariel, Mulon, Jean Camus. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Dejerine, Sicard, André Jousset. — 4e : MM. Thoinot, Marfan, Macaigne. M. Widal, censeur ; M. Zimmern, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Reclus, Delbet, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Segond, Lejars, Pierre Duval. M. Pierre Marie, censeur ; M. Laignel-Lavastine, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Couvelaire, Guéniot. M. Léon Bernard, suppléant.

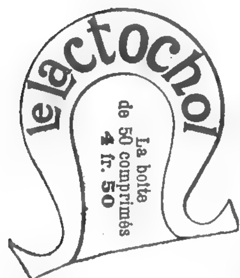
Samedi 24 *Décembre* 1910. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Quénu, Auvray, Lecène. Epreuve pratique. — 2e : MM. Ch. Richet, Prenant, Nicloux. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Chauffard, Brumpt, Rathery. — 4e : MM. Chantemesse, Carnot, Balthazard. M. De Lapersonne, censeur ; M. Maillard, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Gilbert, Widal, Claude. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Alb. Robin, Achard, Castaigne. — 5e (Deuxième partie) (3e série), Beaujon : MM. Gilb. Ballet, Nobécourt, Roussy. — 5e, Obstétrique (Première partie), Beaujon : MM. Ribemont-Dessaignes, Brindeau, Jeannin. M. Hutinel, censeur ; M. Gougerot, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.



TRAITEMENT RATIONNEL

des Infections intestinales et de leurs conséquences

PAR LE

LACTOCHOL

En Comprimés à base de Ferments lactiques et Extraits Biliaires Dépigmentés

Cette Combinaison est non seulement UTILE mais INDISPENSABLE

La Clinique et le Laboratoire vont nous le prouver

EPREUVES CLINIQUES

I

Malade atteint d'entérite suraiguë.

Examen microscopique des Fèces.



A. Cellules végétales.
B. Fibres non digérées.
C. Filaments muqueux.
D. Cellules épithéliales.
E. Amidon non digéré.
F. *Bacilles Perfringens.*
G. *Entérocoques microc. protéolytes.*

II

Malade atteint d'entérite suraiguë, traité 8 jours par Ferments lactiques.

Examen microscopique des Fèces.



Pas de modifications sensibles.

Il n'y a pas de Bacilles lactiques.

III

Malade atteint d'entérite suraiguë, traité 8 jours par Lactochol.

Examen microscopique des Fèces.



A. Aliments digérés.
B. Fibres musculaires digérées.
E. Amidon digéré.
H. *Bacilles lactiques Persan de Cohendy de taille moyenne.*

EPREUVES DE LABORATOIRE

I

Lait tournesolé non acidifié ensemencé avec selles infectées.

Culture 4 jours.



Caillot attaqué et désagrégé par germes protéolytes.

Culture liquide jaune sale, peu transparente.

II

Lait tournesolé ensemencé avec selles infectées, le malade soumis au traitement par Ferments lactiques, 8 jours.

Culture 4 jours.



Culture identique à celle n° 1.

Pas de Ferments lactiques.

III

Lait tournesolé ensemencé avec selles infectées. Le malade soumis au traitement par Lactochol, 8 jours.

Culture 4 jours.



Caillot rose sans craquelures.

Grande abondance de Ferments lactiques.

Les germes lactiques ne se développent qu'autant qu'ils sont associés à la bile qui constitue à leur égard le rôle d'un proferment, c'est-à-dire d'une substance non seulement utile, mais indispensable.

TOUTE MÉDICATION A BASE DE FERMENTS LACTIQUES SEULS EST LE PLUS SOUVENT ILLUSOIRE

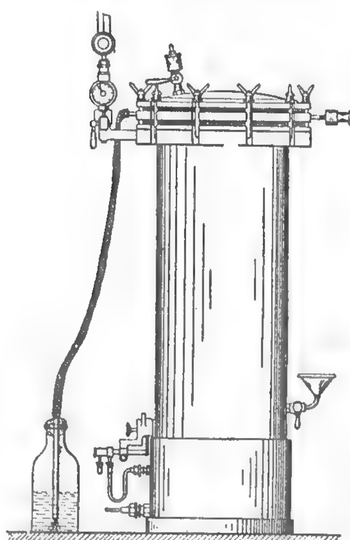
PRÉPARATION DU LACTOCHOL

INDICATIONS

Entérite de l'adulte et du nourrisson, Entérite muco-membraneuse, Appendicite chronique, Dysenterie.

CONSTIPATION : Rééducateur type de l'intestin, Insuffisance biliaire, Anorexie, Dermatoses, Furonculose, Etats toxiques et infectieux.

A. — APPAREIL FONCTIONNANT



Cet appareil nous permet, il est aisé de le voir, de réaliser d'une façon rigoureusement aseptique toutes les opérations que nécessitent l'ensemencement, la culture et le prélèvement des Bacilles.

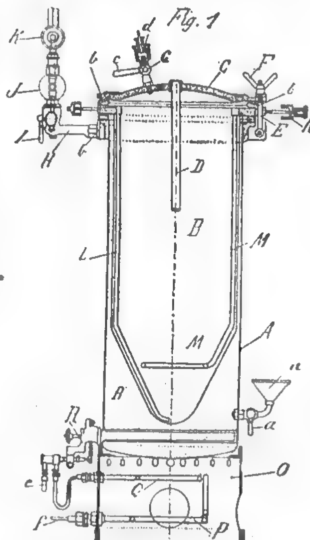
Nous n'utilisons dans notre préparation que le

BACILLE PERSAN DE COHENDY

de moyenne taille.

Nos cultures se font en milieu exclusivement végétal.

B. — APPAREIL VU EN COUPE



DOSES ET MODE D'EMPLOI

1° **Adultes.** — 4 à 12 comprimés par jour un quart d'heure avant le repas dans de l'eau sucrée, miel, confiture, sirop (avaler sans mâcher).

2° **Enfants.** — 2 à 6 comprimés par jour dans les mêmes véhicules.

3° **Nourrissons.** — Un demi-comprimé délayé dans un peu de lait avant une tétée ou un biberon le matin et le soir.

N. B. — Le comprimé ne doit pas se dissoudre mais se désagréger.

ÉCHANTILLONS ET LITTÉRATURE SUR DEMANDE

Laboratoire de Thérapie Bio-Chimique

50, Rue Rennequin, PARIS

USINE A LA GARENNE-COLOMBES, 14, RUE D'ASNIÈRES

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nous prévenons ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 31 Décembre courant que nous mettons en circulation les quittances de renouvellement pour l'année 1911, à partir du 15 Décembre.

Nous les prions de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles soient payées à présentation.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX
L. Boidin et L. Douay. Sur la péritonite à streptocoques, p. 937.
A. Abrams. Percussion du cœur et détermination du ton du myocarde par une nouvelle méthode, p. 938.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER
Réunion libre des chirurgiens de Berlin, p. 939.
Cercle médical de Bruxelles, p. 939.
Société império-royale des médecins de Vienne, p. 939.

SOCIÉTÉS DE PARIS
Société médicale des hôpitaux, p. 940.
Société de biologie, p. 940.
Société anatomique, p. 941.
Société de neurologie, p. 941.
Société d'ophtalmologie de Paris, p. 942.
Société de chirurgie, p. 943.
Académie de médecine, p. 943.

ANALYSES, p. 944.

CHRONIQUE
F. Helme. Huchard (1844-1910), p. 1009.

CORRESPONDANCE, p. 1011.

NOUVELLES, p. 1014.

HUCHARD
(1844-1910)

Huchard vient de mourir; une grande force nous a quittés.

Les Directeurs de ce journal ont voulu que le



maître clinicien apparût une dernière fois sur le seuil de leur maison, et c'est à moi, très humble,

qu'ils ont confié le soin de prolonger nos adieux. Je ne sais ce que je vais dire, ni comment je pourrai ranger les idées qui m'assaillent en foule; peut-on mettre de l'ordre dans les sanglots? Pour retracer sa chère image, je puiserai simplement dans mon cœur : *In corde spes, vis et vita*, suivant sa devise; c'est là que je trouverai, à défaut d'éloquence, l'émotion, la sincérité et la puissance qui peut-être renforceront l'ampleur de ma trop faible voix...

***

L'autre soir, je regardais une estampe où un vieil imagier a représenté des hommes sous l'apparence d'enfants : Les uns jouent au prêtre, au savant, au guerrier, les autres au prince ou au marchand. Derrière eux, sous les traits d'un sergent recruteur, se dresse la Mort. Elle fait un geste et chacun à son tour vient, docile, se ranger derrière elle. Ses appels ont été particulièrement répétés ces derniers mois, à l'implacable Recruteuse. Hier, c'étaient Raymond, Toupet, Lancereaux, Farabeuf, Trousseau, qui devaient répondre à la fatale conscription; aujourd'hui, c'est Huchard. Cette fin d'année est pour nous pavée de tombeaux.

Huchard, dès longtemps, avait été inscrit sur la liste inexorable, dès longtemps la Mort lui avait fait signe. Étant interne, il reçut un jet de pus dans l'œil; les accidents furent d'emblée si graves qu'on crut le jeune homme perdu. Mais il y avait trop de vie dans ce corps robuste pour qu'il cédât au premier assaut. Et puis, la route que lui avait tracée le Destin était à peine amorcée. Il sortit de là physiquement diminué, mais trempé davantage par la souffrance et grandi aux yeux de ceux qui savent de quels périls est semé notre champ de bataille du Devoir.

Plus tard, la sinistre rôdeuse qu'il combattait partout si rudement tourna encore autour de lui. Il était au plein de son activité lorsque soudain il s'aperçut que les aliments solides s'arrêtaient dans sa gorge. Un diagnostic précis pouvait s'obtenir à Paris, certes, mais l'amitié, la pitié et le devoir professionnels ne feraient-ils pas hésiter le camarade, le confrère devant le pronostic redoutable? Huchard résolut le problème avec son habileté et sa décision coutumières : Il écrivit une lettre à un Professeur viennois, lui demandant de préciser exactement le diagnostic porté par les médecins de Paris. Il remit lui-même la lettre, joua de son mieux le rôle de client et fut examiné comme tel. Puis, assuré qu'il ne s'agissait pas de tumeur maligne, il reprit son chemin dans la vie avec une telle vaillance, que seuls les intimes se doutèrent désormais que ce lutteur magnifique, cet homme qui se reposait dans le travail, — *in labore quies*, comme il disait, — était au fond un infirme condamné au régime le plus minutieux, aux soins de tous les instants.

Et je ne rappelle point ces détails intimes pour mettre en relief le tranquille courage de ce médecin qui guérissait les autres alors qu'il avait tant à se soigner lui-même, mais bien pour offrir à nos aboulies le plus bel exemple de volonté et d'obstination que j'aie jamais rencontré dans ma vie déjà longue. Parfois même je me suis demandé si l'exaltation où je le voyais, si l'ardeur fébrile qui le poussait au combat comme un bon soldat avide du champ de bataille, si sa passion du travail ne lui servaient pas à oublier ses maux présents, à s'illusionner sur les échéances prochaines...

Je devrais rappeler son œuvre, mais il est trop grand pour que je le mesure, il est aussi trop près de mon cœur, et il faudra le recul du temps pour le situer parmi les cliniciens du XIXe siècle. Sydenham, Boerhaave, Bordeu, il me rappelle une foule de vieux maîtres, dont il relevait par quelque qualité, en restant lui, toutefois. Fut-il organicien ou humoriste? Inclina-t-il vers le néovitalisme, ou se riva-t-il, fidèle quand même, à ce positivisme qui fut comme la Bible de notre jeunesse? Réponses délicates et inutiles; que valent, en effet, nos vaines étiquettes? La seule chose à dire ici, c'est que ce médecin fut de notre terroir, c'est que nul ne tint plus haut le drapeau de la vieille Clinique française.

Étiologie, pathogénie, physiologie pathologique, thérapeutique, histoire, déontologie, critique, il excella dans toutes les parties; partout il fit admirer le même savoir, la même finesse de jugement, la même vigueur d'imagination. Rappellerai-je ses tableaux magnifiques des cardiopathies valvulaires et artérielles, ses démonstrations sur l'origine coronarienne de l'angine de poitrine vraie? Est-il besoin de raconter comment fut démembré par lui le vieux royaume de l'urémie au profit des dyspnées toxiques? Que dire enfin de l'artériosclérose, si discutée à sa naissance, et qui devait faire plus tard tant de bruit dans le monde?

Mais il ne suffit pas d'avoir les mains pleines de vérités, il faut aussi savoir, d'un geste fécond, les semer en pleine terre. Or, c'est ici qu'il excella. Si ses conceptions, en dépit de tous les obstacles, allaient au succès comme des projectiles, si tant de médicaments devinrent pour ainsi dire classiques, grâce à lui, du jour au lendemain, cela est moins dû à son talent d'exposition, à l'arme qu'il avait su forger avec le *Journal des Praticiens*, qu'à son incomparable maîtrise dans l'enseignement.

Sans titre de professeur, il fut peut-être un des plus grands professeurs de son temps, parce que ses titres, il les tenait de son autorité, de sa science, de son talent d'enseigner et ne les devait qu'à lui-même. Autrefois à Bichat, plus tard à Necker, à la « Clinique du Cœur » hier, des générations et des générations d'étudiants se groupaient dans ses amphithéâtres trop étroits. Et quand tout ce peuple s'était dispersé à travers

la province, avec quelle joie n'accueillait-il pas l'écho de la bonne parole dite pour les chers praticiens, pour lever leurs doutes, pour éclairer leur chemin! Grâce à son chaud rayonnement, Huchard a tenu, vivantes et en éveil, mille et mille petites flammes qui, loin des grands foyers de travail, sans lui se fussent éteintes, engourdies par le froid de la solitude. C'est sa puissance d'éducation qui le fait vraiment grand, c'est son culte pour notre art qui nous le fait surtout chérir.

Il y avait cependant quelque chose pour lui de plus auguste et de plus sacré, et c'était la Patrie. Il avait vu 70 et ces deuils affreux que nous ne devions jamais oublier; il avait vu s'élever au firmament de la Science le peuple qui, après avoir vaincu par l'Epée, s'acharnait à assurer par l'Idée son hégémonie intellectuelle. Il admirait cet effort et le redoutait à la fois; aussi quelle vigilance pour nos travaux français qu'on tient si volontiers sous le boisseau! Avec quel soin il ciselait ses Rapports pour les Congrès internationaux! Chaque année à l'Académie il amorçait quelque grande discussion, et cette tâche, ce malade, ce moribond se l'imposait surtout pour contribuer avec ses collègues à la bonne renommée de la médecine française.

Maintenant, tout cela s'est tu. Comme Samson en perdant sa chevelure, en perdant son activité Huchard perdit tout. Au mois de Juillet dernier, après une longue opération qui condamnait irrévocablement au repos ce grand laborieux, il m'écrivait au crayon quelques mots : « ... Tout va bien. J'ai connu toutes les souffrances, mais la souffrance morale commence seulement... » Il la supporta vaillamment jusqu'au bout, comme un médecin de la bonne lignée...

Après lui avoir rendu mon douloureux devoir, qu'il me soit permis d'adresser un hommage attendri et respectueux à la famille du Maître, un souvenir à la petite maison de Clamart qui domine la Ville, où Huchard avait sa librairie, et d'où sont parties tant de pages charmantes, tant de descriptions fortes. Combien des nôtres y ont trouvé bon accueil et encouragement! Je ne chercherai pas ici le mot qui console, il n'est pas encore inventé, et puis il est des douleurs qui ne veulent pas être consolées. Je peux bien dire cependant que celui qui, malade, put lutter comme les plus vaillants, qui, sans titre, eut tant d'élèves, qui connut l'amitié désintéressée, qui eut le foyer le plus doux, celui qui enfin assista au triomphe de ses idées, celui-là a bien vécu sa vie :

Heureux qui peut de même, ayant atteint son rêve,
Mourir la flamme au cœur et la palme à la main!

F. Helme.

Lundi soir, 12 Décembre 1910.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Directeur,

Dans le numéro du 30 Novembre de *La Presse Médicale*, vous avez publié une étude magistrale de M. le professeur Dieulafoy, sur *La Médiastinite syphilitique*. J'y trouve, dans le paragraphe qui me concerne, une inexactitude qui n'enlève d'ailleurs rien à la valeur démonstrative de l'observation, mais que je vous demande la permission de rectifier, d'accord avec M. le professeur Dieulafoy et son très distingué chef de clinique, M. Le Play, qui m'ont prié de le faire.

« M. Guinard, écrit M. Dieulafoy, fut d'avis, lui aussi, qu'il s'agissait d'une lésion médiastinale développée dans les parages de la veine cave supérieure; il émit même la possibilité d'une tumeur thymique, et son opinion fut qu'on pourrait aller y voir, ou du moins qu'on pourrait tenter l'opération, qui consiste à sectionner sur une certaine étendue les cartilages qui unissent les côtes au sternum, opération qui a pour but de donner plus de jeu au thorax et plus de place aux organes du médiastin. Notre chef de clinique, M. Le Play, fit donc passer le malade en chirurgie, mais le lendemain matin, la nuit ayant porté conseil, il eut des scrupules, il se demanda si c'était vraiment bien le cas de livrer cet homme au chirurgien, sans que j'en eusse été prévenu, et sans tarder il le fit remonter dans nos salles. Alors, l'idée de la syphilis se présenta de nouveau, d'autant plus que nous avions été témoins dans le service de cas vraiment étonnants de syphilis ignorée traités avec succès, etc... »

Voici au contraire exactement ce qui s'est passé : En me montrant le malade en question, on me demandait si la section des cartilages costaux, opération que je n'ai d'ailleurs jamais faite, ne pourrait pas remédier à cette compression évidente de la veine cave supérieure. Après examen, je conclus qu'il s'agissait soit d'un sarcome du médiastin, soit « d'une nappe gommeuse syphilitique péri-veineuse ». J'ajoutai que je voulais bien prendre le malade dans mon service, mais qu'avant toute tentative opératoire, je ferais d'abord une série d'injections de biiodure de mercure. A ce propos, je racontai, et de nombreux élèves présents se le rappellent nettement, que j'avais vu deux malades en tout superposables à celui-ci, et qui avaient parfaitement guéri à la suite d'un traitement mercuriel, bien qu'ils n'eussent aucun stigmate de syphilis. J'avais vu aussi en ville un malade analogue avec M. Chauffard et qui avait guéri par la même médication.

Au bout de quarante-huit heures, le malade retourna dans le service de M. le professeur Dieulafoy, où les injections de biiodure pouvaient être faites comme dans un service de chirurgie.

Entre ces deux versions, il y a une nuance; ce n'est plus le chirurgien qui *demande* à faire une opération que le traitement mercuriel a rendue inutile; c'est, au contraire, le chirurgien qui *refuse* d'intervenir avant qu'on ait essayé le traitement antisyphilitique intensif.

Ces pauvres chirurgiens sont si malmenés ces temps-ci, que je ne saurais trop remercier M. le professeur Dieulafoy d'avoir loyalement accueilli cette rectification, faite dans un intérêt général, et non pour une niaise satisfaction d'amour-propre personnel.

A. Guinard,
Chirurgien de l'Hôtel-Dieu.

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

A propos de l'ibogaïne.

Le propre des médicaments de réelle et heureuse efficacité est de susciter, sans retard, des imitations et des contrefaçons qui escomptent, pour réussir à se faufiler dans les officines, une confusion d'origine et une similitude de terminologie. L'ibogaïne n'a pas échappé à la loi de la concurrence douteuse. Dès que ses propriétés éminemment réparatrices, stimulantes, tonifiantes ont été bien connues et affirmées par des succès nombreux et réitérés, il s'est trouvé des préparateurs peu consciencieux qui n'ont pas craint d'essayer de substituer d'autres produits ayant sensiblement le même aspect, extraits quelquefois même de plantes d'Afrique comme l'ouaba, l'yohimbiu, par exemple, mais en différant totalement au point de vue physiologique. On a même tenté d'introduire aux lieu et place de l'ibogaïne, des alcaloïdes mal connus, qui ont produit certains accidents toxiques un peu comparables à ceux de la strychnine, et qui, par suite, sont d'un maniement redoutable. Et cela à cause de la difficulté qu'on a à se procurer de l'iboga dont le prix est élevé.

Afin d'éviter de telles erreurs, il est nécessaire de prescrire du chlorhydrate d'ibogaïne, sous la forme de dragées Nyrdahl, dont la formule constante et l'heureuse composition sont dues au Dr Landrin, et qui sont les seuls produits authentiques ayant fait l'objet d'expériences à la Faculté de médecine et dans les hôpitaux de Paris. Ces dragées, qui sont utiles dans tous les états d'asthénie et particulièrement dans la neurasthénie post-grippale, se prescrivent à la dose de 2 à 6 par jour.

FACULTÉ DE PARIS

Permutation de chaire. — Le Conseil de la Faculté de médecine de Paris s'est prononcé affirmativement pour le passage de M. Dejerine à la chaire de clinique des maladies nerveuses.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lille. — Un arrêté ministériel vient d'approuver la création, à l'usage des étrangers, d'un diplôme de chirurgien dentiste de l'Université de Lille.

Faculté de médecine de Nancy. — M. Parisot est chargé, pour l'année scolaire 1910-1911, des fonctions d'agrégé.

Ecole de médecine de Limoges. — M. Corvisy, suppléant des chaires de physique et de chimie, est chargé, en outre, pour l'année scolaire 1910-1911, des fonctions de chef des travaux physiques et chimiques pour les élèves en pharmacie.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpitaux de Lyon. — M. Gonnet est nommé accoucheur des hôpitaux de Lyon.

— M. Caillon est chargé du service de la consultation de chirurgie dentaire à l'hôpital de la Croix-Rouge.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Officier*. — MM. Charcot, à Paris; Bernheim, à Nancy.

Chevalier. — M. Prenant, à Paris.

Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille d'or*. — M. Cochois, médecin-major de 2e classe.

Médaille d'argent. — MM. Le Dentu, médecin-major de 2e classe; Vouters, médecin aide-major de 1re classe des troupes coloniales.

Médaille de bronze. — MM. Arnould, médecin-major de 1re classe; Couder, Marchand, médecins-majors de 2e classe; Heymann, médecin aide-major de 1re classe; Raymond, médecin aide-major de 2e classe.

Comité consultatif de l'enseignement public. — M. le professeur Roger est nommé membre du Comité consultatif de l'enseignement public (première section).

Il siégera, en cette qualité, à la Commission de médecine et de pharmacie.

Le conseil de l'inspection du travail. — M. Langlois, professeur à la Faculté de médecine de Paris, rapporteur technique auprès du Comité consultatif des arts et manufactures, est chargé des fonctions de médecin conseil de l'inspection du travail.

Nomination. — M. Georges Boussenot, médecin colonial, est nommé membre de la Commission de recherches sur l'histoire économique dans les territoires qui ont fait autrefois partie de la France, Commission nouvellement instituée au ministère.

Fondation Pierre Budin. — Le samedi 24 Décembre, à 5 heures, M. E. Ausset (de Lille) fera une conférence sur « La suralimentation et ses conséquences ».

L'orchestre médical. — Cette Société donnera son prochain concert le jeudi 15 Décembre, à la salle de la Société d'horticulture, 84, rue de Grenelle.

CONCOURS

Prosectorat de Clamart. — Physiologie. — *Séance du 6 Décembre*. — *Fonctions de l'appareil thyroïdien*. — Ont obtenu : MM. Douay; Girode, 16; Roux, 20; Cadenat, 16.

Séance du 10 Décembre. — *Physiologie du testicule (sans la fécondation)*. Ont obtenu : MM. Basset, 20; Berger, 17; Poupardin, 15; Olivier.

Prix Filliaux. — Les prix d'otologie ont été décernés, après concours, à Mlle Jeanne Bouteil, interne des hôpitaux de Paris, et M. Raoul Arnal, externe des hôpitaux de Paris.

Internat. — Lecture des copies. — **Anatomie.** — *Séance du 7 Décembre*. — Ont obtenu : MM. Allendy, 4; Juin, 5; Paley, 11; Meugé, 3; Pineau (Alfred), 3; Morisson-Lacombe, 8; Dupradeau, 9; Lœwy, 10; Durœux, 10; Jacob, 5.

Séance du 9 Décembre. — Ont obtenu : MM. Baille, 5; Lamare, 7; Gatellier, 8; Prunier, 4; Larcher, 7; Lehmann (P.), 8; Rouffignac, 8; Monod (L.), 10.

Séance du 11 Décembre. — Ont obtenu : MM. Lanos, 7; Lévy, 10; Clap, 11; Ducastaing, 12; Dufonr, 11; Pimpaneau, 8; Avezou, 10; De Champ de Saint-Léger, 4; Teisset, 7.

Séance du 12 Décembre. — Ont obtenu : MM. Monod (A.), 10; Larroque, 9; Léchelle, 10; Barraud, 6; Guerrero, 5; Deffins, 4; Parcheminey, 10; Faveret, 8; Eissen, 2; Pilatte, 5.

La séance de lundi prochain, 19 Décembre, aura lieu à la Charité et non à la salle de la rue des Saint-Pères.

Pathologie. — *Séance du 7 Décembre*. — Ont obtenu : MM. Eudel, 7; Boncompain, 5; Chatellier, 8; Vincentelli, 6; Dutheillet de Lamothe, 10; Butin, 11; Vallery-Radot (Pierre), 6; Monod (Raoul), 12; Angot, 10; Frette, 10. Mlle Pouzin, 9.

Séance du 10 Décembre. — Ont obtenu : MM. Marcassus, 7; Rousseau (F.), 12; Béon, 5; Bel, 10; Tissier, 9; Arnaudon, 8; Beloux, 9; Percepied, 9; Bourgeois, 7; Burquier, 10. Mlle Peltier, 12.

Séance du 12 Décembre. — Ont obtenu : MM. Darrieux, 7; Rousseau (E.), 9; Vaquette, 5; Lehmann (P.), 7; Cassard, 11; Rouillard, 10; Petit-Dutaillis, 11; Pollet, 11; Boutet, 8; Besnard (J.), 10; Mallet (Ch.), 11.

Interne titulaire en pharmacie des asiles d'aliénés de la Seine. — Un concours pour la nomination aux places d'interne titulaire en pharmacie dans les asiles publics d'aliénés du département de la Seine. Asile Clinique, asiles de Vaucluse, Ville-Evrard, Villejuif et Maison-Blanche, sera ouvert le jeudi 5 Janvier 1911, à 1 heure précise, à l'Asile Clinique, 1, rue Cabanis, à Paris.

Les candidats qui désirent prendre part à ce concours devront se faire inscrire à la préfecture de la Seine, service des aliénés, 1er bureau, annexe de l'Hôtel de Ville, 2, rue Lobau, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 10 heures à midi et de 2 à 5 heures. Le registre d'inscription sera ouvert du lundi 5 au samedi 17 Décembre 1910 inclusivement.

Pourront prendre part au concours les étudiants ou étudiantes en pharmacie, sans distinction de nationalité, n'ayant pas atteint 29 ans révolus au 1er Janvier de l'année où aura lieu le concours.

Les années de présence sous les drapeaux accomplies par les candidats français ne seront pas comptées dans ce délai.

Les candidats devront, en outre, pour être inscrits au concours, produire les pièces suivantes à la préfecture de la Seine (service des aliénés) :

1° Expédition d'acte de naissance;
2° Extrait du casier judiciaire;
3° Certificat de vaccination;
4° Diplôme de pharmacien de 1re classe ou certificat constatant au moins une inscription de scolarité;
5° Certificat de bonnes vie et mœurs, délivré par le maire de la commune ou le commissaire de police du quartier.

La liste des candidats sera close quinze jours avant la date de l'ouverture du concours.

Il pourra être nommé des internes provisoires en nombre égal au nombre des internes titulaires.

L'interne provisoire reçoit le traitement et les avantages en nature d'un interne titulaire de 1re année chaque fois qu'il est appelé à faire un remplacement.

Les internes nommés dans l'ordre de classement établi par le jury d'examen entreront en fonction le 1er Février de chaque année.

La durée des fonctions des internes titulaires est de trois ans; celle des fonctions d'interne provisoire, d'une année. Les fonctions d'interne dans les asiles sont incompatibles avec les fonctions d'internes dans les hôpitaux, hospices ou autres établissements, ainsi qu'avec la profession de pharmacien et celle d'aide-pharmacien.

Les internes provisoires peuvent se présenter au concours pour les places d'internes titulaires, sous réserve des conditions précitées.

Tout interne titulaire est autorisé à passer sa thèse de pharmacie aussitôt après sa nomination.

A l'expiration de leurs fonctions, les internes qui auront obtenu le diplôme de pharmacien de 1re classe pourront être autorisés à faire une quatrième année d'internat.

Les traitements alloués aux internes sont fixés de la manière suivante : 1re année, 800 francs; 2e année, 1.000 francs; 3e année, 1.200.

Les internes qui, exceptionnellement, ne seraient ni logés ni nourris dans l'établissement, recevront des indemnités de 600 francs pour le logement et 900 francs pour la nourriture.

Les internes reçoivent, en outre, une indemnité de déplacement de 300 francs pour Villejuif et de 400 francs pour les asiles de Vaucluse, Ville-Evrard et Maison-Blanche.

Les internes appelés à rester en fonctions une quatrième année, bénéficieront des traitements, avantage en nature ou indemnités représentatives attribués aux internes en médecine qui accomplissent une quatrième année d'internat.

Société centrale de médecine vétérinaire. — Résultats des concours de 1910 :

Le *prix Pauguoé* (1.200 francs) n'a pas été décerné. Les encouragements suivants ont été attribués :

1° Un rappel de prix à M. Edmond Hue (de Paris);

2° Une somme de 400 francs avec le titre de lauréat à M. Cazalbou, vétérinaire en premier au 10e régiment d'artillerie;

3° Une somme de 400 francs à MM. Lemire et Ducrotoy, vétérinaires au 18e régiment de dragons, avec insertion des parties essentielles de leur travail dans le Bulletin de la Société;

4° Une somme de 400 francs à M. Durroux, vétérinaire en deuxième au 10e régiment de hussards;

5° Une mention très honorable à M. Rennes, vétérinaire délégué du département de Seine-et-Oise;

6° Une mention très honorable à MM. Brocq-Rousseu, vétérinaire en premier au 5e régiment de hussards, et Gain, professeur adjoint à la Faculté des sciences de Nancy.

Le *prix Urbain Leblanc* (600 francs) a été décerné à M. Césari, vétérinaire sanitaire de la Seine.

Une mention très honorable a été accordée à M. Chaussé, vétérinaire inspecteur de la ville de Versailles.

Sur le *prix Trasbot* (1.700 francs), une somme de 1.000 francs a été attribuée à M. Douville, chef de travaux à l'Ecole vétérinaire d'Alfort, lauréat du prix.

Une mention et un encouragement de 500 francs ont été accordés à M. Chaussé, vétérinaire inspecteur de la ville de Versailles.

Sur le *prix Weber* (500 francs), deux encouragements de chacun 100 francs ont été attribués à M. Henri Griffault, vétérinaire militaire en retraite au Passage-d'Agen (Lot-et-Garonne).

Le *prix Foulon-Bodeau* (450 francs) a été décerné à M. Remlinger, directeur de l'Institut Pasteur de Constantinople.

Médaille du prix Eugène Mathieu. — M. Fontaine, vétérinaire en premier, chef de clinique à l'École de cavalerie de Saumur.

Médailles d'or. — MM. Rennes, vétérinaire délégué du département de Seine-et-Oise; Déchery, vétérinaire à Fismes.

Médailles d'argent grand module. — MM. Louis Caze, vétérinaire sanitaire à Chellala, Alger; Paul Esmieu, vétérinaire à Torigni-sur-Vire; Fayet, vétérinaire en premier au 9e régiment de hussards; M. Crépet, médecin-major de 1re classe au 74e régiment d'infanterie; Nieder, vétérinaire à Paris; M. Huguier, vétérinaire en premier au 5e régiment de dragons; Malherbe, vétérinaire de la Compagnie des omnibus.

Médailles d'argent petit module. — MM. Fafin, vétérinaire à Valognes; Jules Jouquan, vétérinaire à Dinard.

Médaille de bronze. — M. Adolphe Bouchet, vétérinaire militaire au corps de débarquement de Casablanca.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, boul. Saint-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp., Méd. de l'hôp. de la Charité, Membre de l'Acad. de médecine.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut, Membre de l'Acad. de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca. Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nous prévenons ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 31 Décembre courant que les quittances de renouvellement pour l'année 1911 ont été mises en circulation.

Nous les prions de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles soient payées à présentation.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

SAVARIAUD. Les fausses coxalgies. L'incurvation du col fémoral ou coxa vara de l'adolescence, p. 945.

M. BERTOLOTTI. Le syndrome radiologique de l'oxycéphalie et des états similaires d'hypertension cérébrale. Contribution clinique, anatomique et anthropologique à la pathologie osseuse du crâne, p. 946.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

A. GOUGET. L'élimination des microbes par la paroi intestinale, p. 951.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Académie de médecine, p. 952.
Académie des sciences, p. 952.
Société de thérapeutique, p. 952.
Société française de dermatologie et de syphiligraphie, p. 953.
Société de neurologie, p. 954.
Société de médecine de Paris, p. 955.
Société de médecine légale, p. 955.
Société de chirurgie, p. 955.

SOCIÉTÉS DE PROVINCE, p. 956.
SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER, p. 957.
ANALYSES, p. 959.
MÉDECINE PRATIQUE, p. 960.
NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE, p. 960.
CHRONIQUE

F. BELME. L'étudiant. Sa vie, ses études, ses plaisirs, son idéal (d'après des notes prises aux Leçons de M. Le Gendre, médecin de l'hôpital Lariboisière), p. 1017.

LIVRES NOUVEAUX, p. 1022.
BIBLIOGRAPHIE, p. 1026.
SOMMAIRES DES REVUES, p. 1026.
NOUVELLES, p. 1027.

L'ÉTUDIANT

SA VIE — SES ÉTUDES — SES PLAISIRS — SON IDÉAL

(D'après des notes prises aux Leçons de M. Le Gendre, Médecin de l'hôpital Lariboisière.)

Pour bien connaître l'étudiant, il faut rechercher d'abord ses origines. D'où vient-il?

C'était jadis la petite bourgeoisie qui fournissait à notre art son plus fort contingent, et cette source de recrutement suffirait seule à expliquer le caractère et les mœurs des médecins d'autrefois. La portion pauvre du Tiers-État, modeste et sévère comme son habit, méfiante un peu, mais pleine de dignité et de bon sens, eut beau servir de cible aux railleries des romantiques, elle n'en avait pas moins donné la liberté au monde. Elle aiguillait ses enfants vers notre profession parce que le soin qu'on y prend des malades confine au sacerdoce, avec quelque chose de plus large. Par la médecine, la famille franchissait une étape

nouvelle, elle se haussait dans la hiérarchie sociale.

Le nombre des étudiants était alors d'autant plus restreint que les gens d'Eglise, qui eurent tant d'influence sur les vocations françaises, dirigeaient presque exclusivement leurs élèves vers l'Armée et les hautes fonctions de l'Etat. Le curé médicastre, la bonne sœur pharmacienne leur suffisaient. A leur grand dam, ils ignoraient le médecin colonisateur d'âmes; disons le mot, ils avaient pour la Médecine et sa science une méfiance secrète de croyants, une répulsion instinctive de chastes. Aujourd'hui, tout cela est changé, multiples sont les sources où s'alimente la profession. Il y a, d'abord, la longue et lourde invasion des primaires, il y a aussi les étrangers.

Grâce aux béotiens de la politique, grâce au je-m'en-fichisme de quelques grands universitaires d'occasion, primaires et étrangers nous envahirent à l'envi il y a quelques années. D'équivalences en dispenses, de dispenses en exonérations, on en était arrivé à livrer la Médecine aux Barbares. Un nom à désinence étrangère, et voilà toutes les barrières abaissées; une origine très humble, voilà le certificat propre à entraîner le *dignus intrare*. Malgré que nous ayons supprimé les privilèges pour nous-mêmes, nous leur avons gardé, semble-t-il, un si fidèle attachement, que nous les avons rétablis au profit des étrangers et des primaires.

Oh! rassurez-vous, ce n'est pas le « Malheur aux pauvres! » qui pourra souiller jamais les lèvres d'un médecin. L'écolier misérable est ancien, très ancien; avec son intuition des forces latentes encloses dans le cerveau des pauvres, l'ancienne société les poussait de son mieux vers les Sciences. Mais ces miséreux-là avaient du moins franchi l'étape par le culte élevé des Belles-Lettres, *Litteræ humaniores*. Ils avaient vécu dans la compagnie de Cicéron, leur âme s'était affinée en écoutant chanter Homère; ils avaient suivi Ulysse sur la mer retentissante. Dans leurs rêves ils avaient vu passer nymphes et déesses sous les bosquets sacrés, et ces gueux, ces mendiants étaient autrement nobles que les seigneurs enfermés dans leurs armures ou les grands commerçants trônant à leurs riches comptoirs. L'erreur ne fut point d'appeler à la Médecine les pauvres d'argent, mais les pauvres d'esprit et de savoir.

Toutefois, M. Le Gendre remarque justement que les jeunes gens peu fortunés qui viennent à la Médecine doivent avoir la poitrine cuirassée du triple airain d'Horace; il leur faut une santé à toute épreuve. Pour un A. Petit, un Velpeau, un Dupuytren, un Trousseau, un Peter, qui ont survécu aux indigestions répétées de vache enragée, combien sont morts sans approcher du but?...

Mais il n'y a pas que les pauvres pour venir à nous. Depuis quelques années, les riches nous arrivent, eux aussi, en foule; c'est comme une mode. Au temps de M. Scribe, c'était le colonel qu'on demandait sur le marché; l'ingénieur, ensuite, enthousiasma Alexandre Dumas fils et embrocha les cœurs avec le pique-feu de sa locomotive lancée à 30 kilomètres à l'heure (!). Aujourd'hui, à quoi rêvent les jeunes filles, sinon à l'agrégé? Que ce soit à l'Hôpital, où il guérit la mère et l'orphelin, au Laboratoire où il use ses yeux à contempler l'infini, il est toujours en posture héroïque. Les parents, eux, qui ont brassé beaucoup d'argent et récolté quelques infirmités dans leur ascension à la fortune, ne sont pas fâchés de vouer un de leurs fils à Esculape; ils ont ainsi chez eux un médecin à demeure. Naguère, ils eussent dirigé leur progéniture vers les grands services de l'Etat; ils faisaient des soldats, des diplomates, des magistrats. Aujourd'hui, tout cela est mal porté dans le monde: Les enfants sont médecins et servent la Science. M. Le Gendre estime que nous n'avons rien à perdre à cette conquête de notre art par les millionnaires. Evidemment, leur empressement est plutôt flatteur pour la Médecine. Ceci admis, rappelons simplement que l'esprit de philanthropie, d'altruisme, la générosité, les sentiments de bonne confraternité sont choses si fragiles et personnelles qu'il serait imprudent de faire fonds sur la richesse et les riches; notre profession s'en était, au surplus, fort bien passée jusqu'alors.

Parfois, l'étudiant est un homme âgé qui refait sa vie: Tantôt c'est un commerçant ou un ingénieur qui viennent à nous, poussés comme par une force irrésistible; ceux-là s'étaient trompés sur leur vocation. Tantôt encore, c'est un pharmacien qui veut être ambidextre, à l'exemple du gladiateur antique, et qui rehaussera, grâce à la facilité de nos examens, l'enseigne de son officine par un titre de Docteur. D'autres fois enfin, c'est une catastrophe sociale qui aura précipité tel ou tel à la Faculté. J'ai connu un brave général, très curieux de gynécologie et d'accouchements, qui s'était fait recevoir docteur parce qu'épouvanté des convulsions de 1870-71, il avait pensé que jamais la France ne relèverait son armée.

M. Le Gendre lui-même appartient à cette génération dont la vie fut coupée en deux par l'Année terrible et qui date ses souvenirs d'avant ou d'après la guerre. Il a raconté avec son charme habituel comment il allait entrer à Normale quand, en août 1870, un ami l'entraîna dans un grand hôpital militaire encombré de malades et de blessés. Dès le premier jour, le major lui fit tenir un membre pendant une amputation. Il eut bien un peu d'appréhension, mais, la volonté aidant, il se tira convenablement de ce premier pas qui décida de sa vie. Chose singulière, pareille aventure était déjà arrivée en 1815 à Armand Paulin, l'ami de Sainte-Beuve, et qui compta parmi les médecins les plus distingués de Paris. Il venait de sortir de Normale et professait la philosophie à Metz. En voyant les déchi-

rements de la Patrie, il n'y put tenir, se fit infirmier et de là médecin.

Le service dans lequel débuta M. Le Gendre à Paris était vraiment composé d'extraordinaire façon. Il y avait d'abord un officier de cavalerie ruiné, puis un instituteur bas-Breton, marié, chargé d'enfants, et qui s'imaginait avoir le don de guérir. On y pouvait voir aussi un socialiste, qui s'était fait étudiant pour avoir plus tard ses entrées plus faciles chez les ouvriers. Il y avait enfin un positiviste qui, pour suivre à la lettre la doctrine de Comte, avait entrepris de parcourir tout le cycle des connaissances humaines. C'est ainsi qu'après avoir fait de l'Histoire, du Droit, de l'Économie politique et de l'Astronomie, il était arrivé à l'étape des sciences médicales.

La multiplicité des origines m'a retenu longuement peut-être, mais si vous saviez quelle importance elle a ! Elle explique si bien la multiplicité des instincts, des éducations, et par suite la différence de sentir, de penser et d'agir! On s'étonne de voir le corps médical désuni, mais pourrait-il en être autrement? Pour réunir les membres épars, — *membra disjecta*, — il faudrait les relier par des disciplines scolaires si fortes, si pénétrantes, que tous les étudiants viendraient s'y fondre pour trouver un esprit nouveau. Voyons ce que l'Ecole a fait de ce côté.

⁂

Le jeune homme a fini ses classes, il a en poche son bachot, certificat de science universelle, et par conséquent faux certificat; maintenant, ses études vont commencer. De notre temps, nous vivions avec la liberté absolue. Dans l'organisation scolaire actuelle, l'élève a remplacé l'étudiant. Cela est-il mieux, cela est-il pire? Là encore, Hippocrate et Galien ont bien du mal à se mettre d'accord. Autrefois, que l'étudiant allât ou n'allât pas à l'hôpital, qu'il disséquât plus ou moins longtemps, qu'on le vit ou non somnoler sur les gradins des amphithéâtres, cela n'avait aucune influence sur la marche de ses études. Aujourd'hui, la réglementation est si étroite, les appels sont si multipliés et rigoureux, que nos écervelés ont bien du mal à filer par la tangente, comme ils disent. En sont-ils plus savants? C'est ce que nous verrons. Pour l'instant, je noterai seulement que la surveillance exercée par *l'Alma Mater* sur ses nourrissons a enlevé bien du pittoresque au Quartier Latin. Où est-il, l'étudiant de vingt-cinquième année, gardien des traditions séculaires, chef du protocole des beuveries, joie des dîners de thèse? mais où sont les soleils d'antan?...

Il y a trente ans, les étudiants vivaient encore rassemblés comme au moyen âge. Ce n'était plus le Collège des quatre nations, mais on y voyait des clans nettement séparés. Il y avait la « bande » des Ardennais, des Bourbonnais, des Dauphinois, des Bourguignons; et tout ce petit monde, hurlant, bourdonnant, papillotant et se battant, vivait exclusivement au pays latin. Mongeon, la Pension Laveur avaient remplacé le restaurant Flicoteau, providence de nos grands-pères, et dont le bon Poumiès de la Siboutie parle avec tant d'éloges. Ah! l'étudiant n'était pas difficile, en ce temps qui fut l'âge d'or des empoisonneurs! On citait même une gargote dont les émanations étaient si délétères que jamais arbre n'avait pu vivre au voisinage de ses cuisines. Aujourd'hui, on se nourrit mieux. M. Le Gendre, cependant, a cru devoir très justement insister auprès de son jeune auditoire sur l'utilité d'un repas très substantiel le matin, avant de venir à l'hôpital. Pas de plus sûr moyen de mettre l'organisme en état de défense.

La bonne hygiène n'empêchera malheureusement pas la jeunesse de payer son tribut aux phobies de notre apprentissage. Qui ne s'est cru cardiaque, tuberculeux, voire cancéreux, aux premiers contacts avec les malades et les Traités de pathologie? Le médecin russe Veressaieff, dans ses Mémoires, serait peut-être, d'après M. Le Gendre, celui qui a le mieux décrit l'état d'âme du débutant. Mais, le dirai-je, ce Slave est si compliqué, si excessif, que dans ses descriptions je ne reconnais ni mes compagnons, ni moi-même. Les tics intellectuels, les dédoublements de personnalité, les obsessions, bref, toute cette pathophobie chère à Veressaieff peut bien être le lot du début, mais nous ne la connûmes point. Nous étions bien trop simples pour voir l'image grimaçante de la Mort à travers le frais visage de nos maîtresses! Nous étions trop pleins de vie et trop de notre race aussi pour aller étudier, sous la caresse de deux bras blancs, la contraction des muscles ou le jeu des articulations et des os.

⁂

Les dégoûts physiques, les petits troubles psychiques qui constituent comme la rançon de notre noviciat sont, malgré tout, curieux, intéressants à connaître, mais plus intéressante encore apparaît l'évolution mentale de l'étudiant. Qui ne se souvient de la belle confiance du début, suivie du doute le plus affreux? Hier le soleil, aujourd'hui la nuit.

On avait vu, avec l'enthousiasme excessif des yeux de vingt ans, le maître se pencher sur les lits de souffrance; de pâles têtes s'étaient soulevées, accusant un peu de mieux, remerciant avec effort. Et puis, la mort avait suivi, la mort toujours. Alors la belle foi, l'ivresse du néophyte s'étaient envolées, et, sceptique, désabusé, on n'avait plus pensé qu'aux erreurs de diagnostic, aux fautes de traitement. A quoi rimait cet affreux métier où vainement les meilleurs cherchent la Vérité dans la nuit?

Fort heureusement, tout se tasse et le jeune homme va enfin effectuer son stage hospitalier. Le stage! grave et angoissant problème, toujours posé, jamais résolu, à Paris du moins. Autrefois, vous disais-je, ce stage était en quelque sorte virtuel. Trop optimistes, les vieux maîtres qui en avaient réglé le contrôle s'étaient imaginés que la signature de l'élève sur une feuille de papier suffisait. N'est-ce pas dans son propre intérêt que l'étudiant fréquente l'hôpital? Eh bien, il arrivait qu'un seul présent signait pour tous les autres : Ah! jeunesse! jeunesse! Maintenant, on fait l'appel au commencement et à la fin de la visite; quand cela se peut, les lits sont répartis entre les stagiaires, qui doivent recueillir les observations des malades. Cela devrait être parfait. Mais d'abord, dans les salles, combien d'élèves sont visibles mais absents, c'est-à-dire combien suivent matériellement la visite, alors que leur pensée vagabonde hors des murs de l'hôpital!

Combien aussi, quoique pleins de zèle, ne peuvent profiter de l'enseignement parce que trop nombreux autour du chef! Certains services sont littéralement encombrés d'étudiants, alors que d'autres en manquent. Ici, c'est l'armée nombreuse avec les grands états-majors, là, c'est la petite escouade des externes, à peine renforcée d'un ou deux roupious, bénévoles avisés s'il en fut. Il n'y aurait, dit-on, à cette inégalité de situation qu'un remède : la liberté du stage. La majorité des médecins des Hôpitaux la désire, si l'on s'en rapporte à un referendum datant de trois ou quatre ans, et qui donna pour la liberté du stage 79 voix, 12 contre et 38 abstentions.

En additionnant je-m'en-fichistes et opposants, 38 + 12, on a encore 29 voix de majorité en faveur de la liberté du stage. Pourquoi ne l'accorde-t-on pas? Question d'argent, répond l'administration de l'Instruction publique. Son dessein secret serait, paraît-il, de favoriser autant que possible la décentralisation, de décongestionner Paris aux dépens de la province. Théoriquement, cela est bien, et je suis le premier à reconnaître les avantages que la province offre aux débutants. Seulement, on ne devrait pas oublier qu'une Faculté comme Paris est faite non seulement pour la France, mais pour le Monde. C'est en partant de cette idée-là qu'il faudrait la réorganiser.

Et l'argent? L'argent? vous dis-je. Qu'on le demande aux Chambres. En lisant l'autre jour cette nouvelle, télégraphiée par les soins des ambassades allemandes à toutes les agences de la terre, et où l'on annonçait que S. M. Guillaume II venait de recevoir le titre de docteur de la Faculté de médecine de Berlin, *honoris causa*, pour avoir doté cette Faculté de 12 millions de marks, — 15 millions de francs! — n'avez-vous pas été comme moi un peu honteux en pensant que notre France, avec un budget dépassant 4 millards, chipote et liarde sur de misérables crédits de laboratoires, services de stage, etc., etc.? La République n'a pas besoin de savants! aurait dit autrefois un révolutionnaire imbécile. Est-ce que par l'incurie des uns, l'indifférence des autres, cette odieuse formule va finir par triompher?

M. Le Gendre souhaite que les chefs de clinique, les internes fassent des petits cours de propédeutique. Il y a longtemps que, tous, nous les demandons, mais voilà! il faudrait faire payer les élèves, et c'est bien ce qui paralyse tout. Quoi qu'il en soit, le médecin de Lariboisière estime que 12 stagiaires dans un service constituent un maximum utile. Au festin intellectuel, c'est un peu comme à table : passé 12, on tombe dans le tumulte.

En résumé, l'étudiant à ses débuts devra choisir un service peu encombré. Mais ici une autre question se pose : Devra-t-il fréquenter d'emblée l'hôpital? Eh bien, oui, jeunes gens, allez-y dès le premier jour. J'ai entendu M. Landouzy dire là-dessus des choses excellentes. Pour lui, on doit se rendre à l'hôpital tout de suite. La médecine s'apprend par les sens, par les yeux, par l'oreille, par le nez. *Nihil est in intellectu quod non fuerit primum in sensu*; c'est surtout à l'apprentissage de notre art que la formule de la philosophie sensualiste peut s'appliquer. De plus, il faut aller à l'hôpital sans livre, car nul livre n'a la force instructive de l'observation et de la vie. La vie, a dit Michelet, c'est à l'hôpital qu'on l'apprend; on y apprend aussi la mort et tant d'autres choses qui ne sont ni dans les journaux, ni dans les livres, ni nulle part.

Allez à l'hôpital, dit de son côté M. Le Gendre; mais il faut y être assidu, très assidu, ajoute-t-il. Il permet à l'apprenti la visite de tous les services qu'il voudra; mais ce tourisme hospitalier sera bref. Le jeune homme, ayant fixé son choix, devra dès lors accourir dès la première heure. Ce n'est pas un bien gros sacrifice, au surplus; nous ne sommes plus à l'époque où Dupuytren, par exemple, arrivait à 5 heures du matin dans ses salles! De nos jours, combien de visites commencent à 9 heures seulement! Et ceci, laissez-le noter en passant, résulte d'une grande modification de nos mœurs.

Jadis, le Français fut le plus matinal des peuples; cela tenait un peu aux disciplines monastiques sur lesquelles il s'était inconsciemment modelé et aussi à ce que ce Celte, économe jusqu'à l'avarice, se couchant tôt pour épargner le luminaire, se réveillait de bon matin : « Quand on fut toujours vertueux, on aime à voir lever l'aurore. » J'ai entendu, étant enfant, Jules Favre donner des rendez-vous à 4 heures du matin. Chaque journée, remarquait-il, débute ainsi par un violent exercice de la volonté. Tous les matins, par ce procédé, l'esprit remporte une victoire sur la matière, et c'est ainsi qu'on se conserve alerte, fort, qu'on reste laborieux longtemps.

Quoi qu'il en soit, l'étudiant, une fois entré

dans la vie hospitalière, devra s'y attacher avec un tel zèle qu'aucune phase d'une maladie ne puisse lui échapper. Prenons un exemple : Voici un malade qui, dès la première visite, était plutôt bien. Dans l'après-midi, il a fait une crise. Le bon élève en suivra les étapes, dit M. Le Gendre, si, avec le consentement de l'interne, il revient le soir voir le malade. L'hôpital est la pierre de touche d'une vocation; qui s'y plaît fera sûrement un bon médecin; qui s'y ennuie ne sera jamais qu'un praticien médiocre et ne méritera pas le succès professionnel.

Néanmoins, il ne suffit pas d'être assidu, il faut encore savoir comment se comporter avec les malades. Ici, plus qu'en ville encore, la décence hippocratique est de rigueur. L'étudiant ne devra pas, par exemple, faire le plaisantin, ou se nettoyer les ongles, ou rire d'un accident comique. Non. D'abord, c'est un galant homme, et bien élevé; ensuite il est dans la chambre d'un malade et d'un malade pauvre : *Res sacra miser!* Les bonnes habitudes qu'il prendra, il les gardera toute sa vie parce qu'il les aura fait passer du conscient dans le subconcient. C'est ainsi qu'il interrogera doucement, patiemment. Il apprendra à écouter surtout. Rien qu'en entendant le récit d'un malade, en observant le geste, la voix, le vrai médecin ébauchera son diagnostic général. Savoir écouter en clinique, plus encore que dans la vie, est d'importance capitale.

L'élève devra aussi savoir s'excuser en découvrant un lit; le toucher sera discret, on évitera le palper avec des mains trop froides. Bref, le bon étudiant s'astreindra à des techniques minutieuses, dont profiteront ses pauvres clients d'hôpital, d'abord, et qui, plus tard, contribueront à son propre succès. C'est à l'hôpital, dit encore M. Le Gendre, qu'il faut apprendre l'art de plaire, l'art de se faire aimer.

Et cet art, je veux le dire, ne s'apprend bien que chez nous, de même que c'est chez nous seulement que s'apprend la clinique. Je lisais récemment un article où l'on vantait la supériorité de l'enseignement allemand. Je me demande vraiment à travers quelles besicles l'auteur a vu les cliniques officielles de nos voisins. L'enseignement des spécialités y est, en général, mieux organisé, et je fais allusion ici à ces cours complets et payants, en 25 ou 30 leçons, pareils à ceux que nous commençons à avoir si nombreux chez nous. Mais cette concession faite, il faut proclamer que la méthode française, qui donne à l'élève zélé la faculté de suivre de A à Z, si j'ose dire, un malade, ne peut se comparer à rien de ce qui existe au monde, pas plus que ne peuvent se comparer aux nôtres les méthodes allemandes. Tout ce que nous avons chez nous est débinable, c'est entendu; l'esprit critique, le manque de solidarité sont les tares de la race et nous n'empêcherons pas cela. Seulement, il ne faut pas venir raconter que les autres sont mieux partagés, quand ils ne voient les malades que de loin en loin, pendant quelques instants, tandis qu'ici l'outil de travail est à la portée de tous. Si chez vous, me disait récemment un étranger, les étudiants étaient aussi parcimonieusement pourvus qu'ils le sont dans telle ou telle Faculté étrangère, il y a longtemps qu'il n'y aurait plus un carreau d'intact aux fenêtres de vos bâtiments universitaires.

***

En ce pays où la scolastique survit à tout, on a perpétuellement sur le tapis quelque grosse discussion par quoi trouve issue l'esprit combatif de la race : Querelles sur la circulation, sur l'inoculation, sur la panspermie, chaque époque enfante son problème. De nos jours, nous avons eu à nous compter sur le mode d'enseignement. Les uns le veulent pratique, rien que pratique ; les autres, et je me vante d'être de ceux-là, entendent au contraire conserver à la théorie la place la plus large. Au moment où le médecin est appelé à se prononcer sur tout, à intervenir dans toutes les questions d'hygiène, de sociologie, de psychologie, d'éducation, à l'heure aussi où les non-médecins nous voient avec une certaine impatience jouer un rôle de plus en plus grand, le praticien devra être l'honnête homme dans toute l'acception ancienne du mot. Et c'est ce moment que l'on choisirait pour le rapetisser, pour ramener son instruction à celle d'un infirmier très perfectionné : Tant de séances pour apprendre l'auscultion, tant pour connaître la réaction de Wassermann, tant pour l'ophtalmologie et tant pour le laryngoscope : Mais les idées générales, qu'en fait-on ?

Voyez-vous, cette fois encore le problème a été mal posé, cette fois encore on a eu tort d'opposer la théorie à la pratique, comme si elles s'excluaient l'une de l'autre. N'y a-t-il pas au contraire une sorte de symbiose, et nécessaire, entre les diverses manifestations de notre activité? Est-il sage dès lors d'opposer tout le temps livres et cours à l'observation pure du malade et aux travaux pratiques? Pour prendre deux illustres exemples en dehors de notre art, rappellerai-je que si Bonaparte, dans le cours de sa vie, va des livres à l'action, inversement Hoche va de l'action aux livres. Tous deux ont senti d'intinct que l'homme n'est complet que si en lui se mêlent et l'action et l'Idée. Les Américains, après avoir été surtout praticiens, ne se haussent-ils pas chaque jour davantage à la noblesse des théories ? Causez avec eux, et vous verrez comme ils envient notre aptitude naturelle pour les idées générales ! Si nous savions nous organiser, comme il serait facile de les avoir tous pour élèves !...

Après le stagiaire, je comptais, toujours d'après M. Le Gendre, — *doctus cum libro*, — vous parler encore de l'externe et de l'interne. J'aurais abordé ensuite les associations professionnelles, question

passionnante et actuelle entre toutes. Mais ces chapitres sont longs, ils soulèvent des problèmes multiples et graves. Permettez-moi d'en reporter l'exposé à la prochaine fois. Vous n'en serez, je l'espère, pas autrement contrariés, puisque, grâce à cette remise à quinzaine, nous parlerons encore une fois de la Jeunesse, la Jeunesse que nous aimons tous, la Jeunesse, petite herbe verte qui porte en elle toutes les moissons de l'avenir.

F. Helme.

LIVRES NOUVEAUX

Alfred Binet. — ***L'Année Psychologique.*** *Seizième année, 1910.* 1 vol. in-8°, de x-500 pages. Prix : 15 fr. (Masson et Cie, éditeurs.)

Sous ce titre, l'*Année Psychologique*, depuis seize années, régulièrement, M. Alfred Binet fait paraître un important volume dans lequel se trouvent résumés, en une série de revues, d'articles originaux et d'analyses, les principaux faits mis en lumière en psychologie au cours des douze derniers mois écoulés. Le dernier volume renferme de nombreux mémoires du plus vif intérêt particulièrement pour les médecins psychiatres. Mentionnons, au passage, les mémoires originaux suivants :

Le bilan de la psychologie en 1909. Les signes physiques de l'intelligence chez les enfants. Rembrandt. Recherches tachistoscopiques. Définition des principaux états mentaux de l'aliénation. L'hystérie. La folie avec conscience. La folie maniaque-dépressive. La folie systématisée. Les démences. L'arriération. Conclusions. Le diagnostic judiciaire par la méthode des associations, par MM. Binet, Simon et Bourdon.

La partie bibliographique du recueil présente l'analyse critique et approfondie de nombreux mémoires parus en 1909 et relatifs aux sujets suivants : Psychologie physiologique. Sensations et mouvements. Perceptions et illusions. Associations d'idées. Attention. Mémoire et images. Langage. Sentiments. Sentiments religieux. Esthétique. Psychologie de la pensée. Suggestions. Psychologie individuelle. Enfants et pédagogie. Animaux. Psychologie judiciaire. Pathologie. Rêves. Traités généraux. Questions de méthode. Questions philosophiques, par MM. Beaunis, Binet, Bovet, Larguier des Bancels, Maigre et Stern.

Le volume de cette année ne le cède donc en rien aux précédents ; l'ensemble de l'ouvrage est comme une mine qui offre d'abondants matériaux aux psychologues, aux neurologistes, aux psychiatres, aux pédagogues, aux philosophes et, en général, à tous ceux qui veulent penser.

J. D.

Pauchet, professeur à l'Ecole de médecine d'Amiens, et **Ducroquet**, chargé du service d'orthopédie à la policlinique Rothschild. ***Technique thérapeutique chirurgicale***, 1 vol. in-8 de 543 pages avec 552 fig. cartonné : 15 francs. (J.-B. Baillière et fils, éditeurs.)

Il est remarquable de voir l'extension qu'a pris en ces derniers lustres la chirurgie française. Dans toutes les grandes villes, dans tous les centres quelque peu importants sont installés des chirurgiens dont la valeur ne le cède pas à celle de nos maîtres des hôpitaux de Paris. Mon excellent camarade Pauchet s'est taillé par exemple à Amiens une place enviée.

L'ami Ducroquet n'est pas moins remarquable ; en dehors de toute attache officielle, il constitue une des figures les plus intéressantes de la chirurgie moderne. La chirurgie est par définition l'œuvre des mains et non pas simplement l'œuvre du bistouri. Ducroquet, au lieu de pâlir sur les bouquins et de préparer les concours, a appris à forger, à coudre le cuir, à pétrir le plâtre et la glaise ; c'est sans conteste à l'heure actuelle un des orthopédistes les plus en vue et il est l'homme au monde qui connaît le mieux et qui réduit le mieux les luxations congénitales de la hanche.

Un livre écrit par de tels hommes est donc nécessairement intéressant, et quelques chapitres sont absolument hors pair ; ceux par exemple que Ducroquet consacre aux appareils plâtrés et aux appareils orthopédiques, sujet qu'il connaît admirablement.

L'illustration du livre est copieuse ; mais on regrette de trouver, parmi quelques dessins bien français et vraiment originaux, un grand nombre de ces mauvais clichés d'Outre-Rhin qui traînent partout et que l'éditeur eût mieux fait de laisser en Allemagne.

P. Desfosses.

Karl-Hasebroek. — ***L'hypertension artérielle au point de vue étiologique et thérapeutique.*** 1 vol. in-8° de xii-151 pages. Prix : 3 marks 60 (J. F. Bergmann, éditeur, Wiesbaden).

Dans un premier chapitre, l'auteur étudie l'hypertension au point de vue étiologique, et passe en revue les affections rénales, nerveuses, pulmonaires, les troubles de l'activité cutanée, les lésions des glandes à sécrétion intense et l'artério-sclérose.

Dans un deuxième chapitre, l'auteur parle de la thérapeutique générale de l'hypertension : massage et gymnastique respiratoire, mécanothérapie et hydrothérapie, d'arsonvalisation et électrothérapie ; traitement par la digitale, les nitrites et les iodures ; saignée, purgatifs et diurétiques. Il étudie enfin le traitement approprié à chaque cas particulier : néphrites, maladies de la nutrition, artério-sclérose, etc.

En somme, intéressant travail, auquel on ne peut que reprocher d'avoir complètement passé sous silence les travaux français.

R. B.

A. von Frisch. — ***Die Krankheiten der Prostata*** (Spezielle Pathologie und Therapie herausgegeben von H. Nothnagel, fortredigiert von Frankl-Hochwart). — *Les maladies de la prostate* (Pathologie et thérapeutique spéciales de Nothnagel). 2e édition. 1 vol. in-8° de v-307 pages. Prix : 6 Marks 50. (*Alfred Holder*, éditeurs, Vienne et Leipzig.)

Ce fascicule, rédigé par le professeur von Frisch, comprend toute la pathologie de la prostate. Après une étude anatomique et physiologique assez complète, l'auteur étudie successivement l'examen de la prostate sur le vivant, les malformations de la prostate, l'inflammation, les névroses, la tuberculose, l'hypertrophie, l'atrophie, les concrétions et calculs, les néoplasmes et les parasites.

Chacun de ces chapitres est tout à fait au courant des derniers travaux ; celui des prostatites et abcès de la prostate est fort bien fait ; quant à l'hypertrophie, l'auteur lui consacre 130 pages, et c'est une

excellente mise au point de la question. Un index bibliographique de plus de 30 pages paraît à première vue très abondant; il y a pourtant quelques lacunes en ce qui concerne la littérature médicale française.

Dans l'ensemble, cet ouvrage sera très utile à consulter sur beaucoup de points.

On peut cependant lui faire un gros reproche : c'est l'absence de toute figure qu'on ne saurait trop regretter dans un ouvrage où l'anatomie pathologique et la médecine opératoire sont exposées avec beaucoup de détails.

E. Papin.

Grasset. — ***Le milieu médical et la question médico-sociale.*** 3e édition. 1 vol. in-16 de 230 pages. Prix : 2 francs (Bernard Grasset, éditeur, Paris).

La « Querelle de l'Agrégation » avec ses scènes de pugilat et la lutte des « praticiens » contre les « mandarins » ne sont que la bruyante expression d'un état d'âme, que M. Grasset analyse avec impartialité, dont il montre les origines multiples.

L'auteur croit que le remède, pour la Société tout entière, est le retour à la doctrine de l'égalité des droits devant la loi avec l'inégalité des positions sociales, doctrine qui est basée sur la loi biologique de l'inégalité naturelle de tous.

Jean Philippe et Paul Boncour. — ***L'éducation des anormaux.*** 1 vol. in-16, de 209 pages. Paris, 1910. Prix : 2 fr. 50. (F. Alcan, éditeur.)

Le principe essentiel de l'éducation des anormaux, c'est, pour les auteurs, que la grande majorité des anomalies infantiles sont des maladies de l'évolution physiologique et mentale. Le développement intellectuel et moral de l'enfant, comme celui de son corps, se fait à la fois par agrandissements, par transformations et par adaptations, dont l'ordre, chez le normal, est d'avance déterminé et régulier : il est bouleversé chez l'anormal, et tout l'art de l'éducateur consiste à remettre l'enfant dans cet ordre, en agissant sur lui et sur le milieu où il se développe.

Rappelant les données médico-psychologiques d'après lesquelles on classe les enfants anormaux, les auteurs exposent leurs procédés d'éducation physique, sensorielle, ainsi que celles des grandes facultés scolaires et sociales : mémoire, imagination, attention. Un dernier chapitre est consacré aux règles qui doivent présider à la formation du caractère de ces enfants et diriger leur éducation morale.

Mais il ne suffit pas de tracer les grandes lignes d'une éducation des anormaux, il faut encore pratiquement que cette éducation s'adapte à chaque cas particulier; il est nécessaire, en d'autres termes, d'individualiser les méthodes. Pour y réussir, l'éducateur doit être à la fois, médecin psychologue et pédagogue.

Le livre même de MM. Philippe et Paul Boncour démontre qu'ils possèdent ces multiples qualités : elles se manifestent aussi bien dans la conception d'ensemble de leur tâche que dans les applications de détail. Et c'est le meilleur éloge que j'en saurais faire.

P. Hartenberg.

G. Oddo. — ***La médecine d'urgence. Symptômes. Diagnostic. Traitement immédiat.*** 1 volume in-8, de 832 pages. Cartonné : Prix 12 fr. (O. Doin et fils, éditeurs.)

La pratique médicale comporte comme la chirurgie et l'obstétrique ses cas d'urgence. Des accidents soudains, toujours alarmants pour l'entourage, nécessitent de la part du médecin une décision rapide tant dans son diagnostic que dans sa thérapeutique. Or, appelé en hâte pour un de ces accidents, le praticien en est souvent réduit, pour préciser ses souvenirs, à feuilleter fiévreusement ses traités à la recherche de l'indication qui lui échappe. Aussi y avait-il intérêt à condenser en un livre ces cas d'urgence. Ce desideratum a déjà été comblé pour ce qui a trait à la thérapeutique médicale d'urgence. Le livre de M. Oddo ne vise pas seulement la thérapeutique d'urgence mais, comme son titre l'indique, la médecine d'urgence; c'est dire qu'il comprend l'étude des symptômes, le diagnostic différentiel et étiologique, le traitement immédiat. Les chapitres ne sont pas trop multipliés, la table alphabétique est complète sans être allongée outre mesure, de sorte, qu'en présence d'un état aigu : coma, dyspnée, hématémèse, etc., le médecin trouvera rapidement tous les éléments dont il a besoin pour discuter son diagnostic et instituer son traitement. Il s'agit donc là d'un livre utile et essentiellement pratique, qui n'a pas perdu pour cela le caractère scientifique. Les symptômes ne sont pas énumérés sèchement, mais leur mécanisme est exposé clairement, ce qui permet d'instituer un traitement rationnel, réfléchi, éclairé par la pathogénie des symptômes.

L. B.

G. Froin. — ***Hématolyse et hématogenèse. Bactériolyse et bactériogenèse.*** 1 vol. in-8° de 272 pages. Prix : 6 francs (G. Steinheil, éditeur).

Le livre de M. Froin n'est pas consacré à l'étude de la question de l'hémolyse prise d'ensemble, étude qui paraît presque impossible aujourd'hui, mais à l'exposé des idées personnelles, souvent fort originales, de l'auteur sur la question de l'hémolyse dans ses rapports avec l'hématogenèse. On n'en peut indiquer ici que les grandes lignes.

Après avoir rappelé les notions classiques sur l'hémolyse et son mécanisme, M. Froin s'occupe de l'hémolyse normale *in vivo* en dehors du système vasculaire, puis de l'hémolyse normale intra-vasculaire. Suit un chapitre sur la bactériolyse et la bactériogenèse, et les derniers sont attribués à l'étude des modifications de l'équilibre des éléments figurés du sang considérés dans leurs relations avec l'hémolyse.

Pour M. Froin, il existe à côté des substances bien connues (au moins par leurs propriétés), alexine et sensibilisatrice, une autre substance, l'hématotoxine, dont le rôle est fondamental dans la compréhension des phénomènes de l'hémolyse. L'étude attentive des réactions qui accompagnent et suivent la destruction des globules rouges dans les foyers hémorragiques a permis à M. Froin toute une série de déductions et d'inductions sur l'hémolyse envisagée dans ses rapports avec la régulation de l'équilibre des éléments figurés du sang et avec la production des pigments biliaires. Tous ceux qui sont un peu familiers avec ces questions de physiopathologie liront avec le plus grand intérêt ce livre très nourri de documents et d'idées et qui force l'attention.

Ph. Pagniez.

BIBLIOGRAPHIE

2247. — **K. Hasebroek.** — Die Blutdrucksteigerung vom ætiologischen und therapeutischen Standpunkt. 1 vol. in-8° de xII-151 pages, avec 3 figures. Prix : 3 marks 60. (*J.-F. Bergmann*, éditeur à Wiesbaden.)

2248. — **C. Adam.** — Précis de thérapeutique oculaire, traduit de l'allemand par L. Hahn, 1 vol. in-16 de 293 pages, avec 36 figures. Cartonné. Prix : 6 fr. 50. (*Hortala et Gitler*, éditeurs à Paris.)

2249. — **W. van Brabant.** — Psychologie du vice infantile. 1 vol. in-8 de vi-180 pages. Prix : 3 fr. 50. (*Félix Alcan*, éditeur.)

2250. — **E. Kieslinger et K. Wirth.** — Die Krankenkost. 1 vol. in-8° de x-250pages. Prix : 3 mark 60. (*J.-F. Lehmann*, éditeur à Munich.)

2251. — **H. Rohleder.** — Die Zeugung beim Menschen. 1 vol. gr. in-8° de xi-290 pages. Prix : 7 marks. (*Georg Thieme*, éditeur à Leipzig.)

2252. — **J. Ewing Mears.** — The problem of race Betterment. 1 vol. in-8° de 45 pages. Cartonné. (*J. Dornan*, éditeur, 701, Arch Stret, à Philadelphie.)

2253. — **J. Grasset.** — Le milieu médical et la question médico-sociale, 3e *édition*. 1 vol. in-16 de 230 pages. Prix : 2 fr. (*Bernard Grasset*, éditeur.)

2254. — **G. Lemoine.** — Traité d'hygiène militaire. 1 vol.gr.in-8° de xxiv-758 pages, avec 89 figures. Prix : 12 francs. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2255. — **D. Zambaco-Pacha.** — Les eunuques d'autrefois et ceux d'aujourd'hui. 1 vol. gr. in-8° de 254 pages, Prix : 4 francs. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2256. — **C.-F. von Pirquet.** — Allergie. 1 vol. gr. in-8° de 96 pages, avec 30 figures. Prix : 3 marks 60. (*Julius Springer*, éditeur à Berlin.)

2257. — **G. Espé de Metz.** — Le Couteau : *Essai dramatique sur les limites du droit chirurgical*. 1 vol. in-8° de 297 pages. Prix : 3 fr. 50. (*Bernard Grasset*, éditeur.)

2258. — **A. Rosenberg.** — Pathologie und Therapie der Rachenkrankheiten. 1 vol. gr. in-8° de vi-164 pages, avec 50 figures. Prix : 4 marks 20. (*Alfred Hölder*, éditeur à Vienne.)

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

Sommaire du n° 12.

Mémoires originaux :

Aviragnet. — Inconvénients et dangers du lait des vaches nourries de résidus industriels.

A. Arraga. — La colite muco-membraneuse.

P.-V. Badin. — Du traitement consécutif des luxations congénitales de la hanche réduites par la méthode non sanglante.

Salazar de Souza. — Ostéite fibreuse déformante, avec ostéomalacie.

Revue générale :

J. Comby. — L'anémie splénique, maladie parasitaire.

Analyses.

Publications périodiques. — Thèses et brochures. — Livres.

Nouvelles.

REVUE DE GYNÉCOLOGIE ET DE CHIRURGIE ABDOMINALE

Sommaire du n° 6 (1er Décembre).

Travaux originaux :

G. Gayet et Jalifier. — Pseudo-hermaphrodisme mâle externe. Orchite suppurée simulant l'appendice (avec 5 figures).

P. Peugniez et L. Jullien. — Les fibromyomes de l'estomac (avec 2 figures).

Revue des Congrès.

XXIIIe Congrès de l'Association française de Chirurgie (Paris, 3-8 Octobre 1910).

Ve Congrès international d'Obstétrique et de Gynécologie (Saint-Pétersbourg, 22-28 Septembre 1910).

Analyses :

Chirurgie abdominale.

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 21.

Mémoires originaux :

H. Meige. — Les convulsions de la face. Une forme clinique de convulsion faciale bilatérale et médiane.

M. Goldstein et A. Cobilovici (de Bucarest). — Un cas de paralysie agitante chez une ancienne basedowienne.

Analyses :

Neurologie. — Psychiatrie.

ARCHIVES D'ANTHROPOLOGIE CRIMINELLE, DE MÉDECINE LÉGALE et de PSYCHOLOGIE NORMALE et PATHOLOGIQUE

Sommaire du n° 203 (15 Novembre 1910).

Mémoires originaux :

Professeur **Florence.** — Détermination des taches de sang critiques (avec 2 illustrations et 2 planches hors texte en couleurs).

A. Rémond (de Metz). — Etude pour servir à la réforme de la loi de 1838 (*suite et fin*).

Revue critique :

Professeur **A. Bertrand.** — Le mouvement psychologique.

L. Mayet. — Chronique anthropologique.

Bibliographie.

Revue des Journaux et des Sociétés savantes. —

Nouvelles.

ARCHIVES D'ANATOMIE MICROSCOPIQUE

Sommaire du fascicule 3 (tome XII).

E. Poyarkoff. — Recherches histologiques sur la métamorphose d'un coléoptère (la Galéruque de l'Orme) (avec 69 figures).

Ed. Grynfeltt. — Le muscle tenseur de la choroïde chez les poissons (avec 11 figures).

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'hôpital Saint-Antoine. — Un Cours de technique clinique et thérapeutique avec applications des méthodes spéciales et nouvelles aura lieu du mardi 3 Janvier au samedi 14 Janvier 1911, au pavillon Moïana, dans le service et le laboratoire de M. le professeur Hayem. Ce Cours, essentiellement pratique, comprendra l'examen clinique des malades et la démonstration des procédés spéciaux de diagnostic et de traitement. Il sera fait par MM. G. Rosenthal, Pater et Agasse-Lafont, chefs de clinique et de laboratoire.

Programme du cours : I. *Affections de l'appareil digestif.* — Exploration clinique de l'œsophage; rétrécissements et dilatations. Exploration clinique de l'estomac. Le chimisme gastrique. Les crises gastriques; la douleur dans la séméiologie gastrique. L'ulcère de l'estomac et son traitement. Le cancer de l'estomac : son diagnostic précoce; la réaction de Weber; traitement. Les sténoses pyloriques. La constipation. Les entérites : entérite tuberculeuse, entérite muco-membraneuse; leur traitement. Les entérites infantiles et leur traitement.

II. *Affections de l'appareil respiratoire.* — Examen clinique du poumon. Le diagnostic de la tuberculose au début. Son traitement : suralimentation, hygiène, gymnastique respiratoire, etc. Les pleurésies et leur traitement. La pneumonie de l'adulte et son traitement. Les broncho-pneumonies infantiles et leur traitement. Les dispensaires antituberculeux.

III. *Le sang en clinique.* — Importance et facilité de l'examen du sang. Etudes des principales modifications portant sur les globules blancs, les globules rouges, les hématoblastes, le réticulum fibrineux. Séméiologie, diagnostic et traitement de la chlorose, des leucémies, des anémies pernicieuses, des purpuras.

IV. *Affections du cœur et du foie.* — Affections mitrales. Affections aortiques. L'asystolie et son traitement. Diagnostic des affections du foie. Les cirrhoses. Les ictères.

Le droit à verser est de 50 francs. Le nombre d'élèves est limité.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine d'Alger. — M. Poujol, agrégé à la Faculté de médecine de Montpellier, est nommé professeur d'anatomie pathologique à la Faculté de médecine d'Alger.

Faculté de médecine de Toulouse. — M. Ribaut, agrégé, chargé de cours à la Faculté de médecine de Toulouse, est nommé professeur de pharmacie à cette Faculté.

HOPITAUX ET HOSPICES

Mutations dans les hôpitaux. — M. Faisans passe à l'hôpital Beaujon; M. Pierre Marie, à la Salpêtrière; M. Roger, à l'Hôtel-Dieu; M. Morel-Lavallée, à Lariboisière; M. Dalché, à l'Hôtel-Dieu; M. Caussade, à l'Hôtel-Dieu; M. Souques, à Bicêtre; M. Jules Renaut, à Saint-Louis (service des enfants); M. Bezançon, à la Charité; M. Marcel Labbé, à la Charité; M. Bergé, à Broussais; M. Josué, à la Pitié; M. Carnot, à Tenon; M. Laffitte, à Tenon; M. Sergent, à la Charité; M. Brouardel, à la Maison Dubois; M. Sicard, à Ivry; M. de Massary, à Andral; M. Lesné, au Bastion 29; M. Papillon, à Sainte-Périne; M. Griffon, à l'hospice Debrousse; M. Léon Bernard, à Laënnec (service de tuberculeux); M. Rist, à Laënnec (service de tuberculeux).

Institution nationale des sourds-muets. — Une visite à l'Institution nationale des sourds-muets de Paris, 254, rue Saint-Jacques, aura lieu sous la direction de MM. Charles Leroux et André Castex, dimanche prochain 18 Décembre, à 10 heures précises du matin.

Les médecins qui s'intéressent à la question de la surdi-mutité et à l'enseignement spécial des jeunes sourds-muets sont priés d'y assister.

Hôpital Saint-Joseph. — M. Lorrain, ancien interne des hôpitaux, commencera le mardi 10 Janvier 1911, à 2 heures, une série de 25 leçons élémentaires et pratiques d'*Anatomie pathologique*.

Les leçons auront lieu les mardis, jeudis, samedis, à la même heure. S'adresser au laboratoire, 7, rue Pierre-Larousse.

Hôpitaux de Rouen. — Sont nommés internes titulaires : MM. Beaugendre et Plichet. Internes provisoires : MM. Sans, Pécheux et Dalançon.

Hôpitaux de Toulouse. — Sont nommés internes titulaires : MM. Rigaud, Jaureguiberry, Baron, Lefebvre, Soula, Roquette; internes provisoires : Bousquet, Barandon, Amigues, Laborie, Dupuy, Fabre.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Services rendus a l'assistance publique. — *Médaille d'argent.* — MM. Daniel, Demay, Doury, à Paris.

Médaille de bronze. — MM. Marie, à Sées (Orne); Caltou, Cange, Dubreuil, Dufournier, Franchette, Lemerle, Mathieu, à Paris.

Médaille d'honneur des épidémies. — *Témoignage spécial.* — M. Duguet, à Paris.

Médaille d'or. — MM. Roux, Laveran, Letulle, Thoinot, à Paris; Hellet, à Saint-Denis.

Médaille de vermeil. — M. Dubief, à Paris.

Médaille d'argent. — MM. Lafage, Feltz, à Saint-Denis (Seine); Capdeville, Delangle, Roussi, Thouvenel, à Sceaux; Aublé, Boudeau, à Choisy; Courgey, à Ivry.

Prix Lannelongue. — La Société de chirurgie vient de décerner pour la première fois le prix Lannelongue, à M. Horsley, de Londres. Ce prix est international et quinquennal; il est décerné au chirurgien qui, dans les dix dernières années, a fait les plus beaux travaux en chirurgie.

Association internationale d'enseignement médical complémentaire. — La réunion générale des membres de l'Association aura lieu ce soir à 8 h. 45 du soir très précises, dans la salle des fêtes de la Société nationale d'horticulture de France, 84, rue de Grenelle, sous la présidence d'honneur de M. Aristide Briand, président du Conseil, ministre de l'Intérieur, et la présidence effective de M. Stéphen Pichon, ministre des Affaires étrangères.

Les médailles d'honneur de l'Association seront remises solennellement aux lauréats de 1910 : Son Excellence madame la comtesse d'Aberdeen, vice-reine d'Irlande, présidente du Conseil international des femmes pour la santé publique; M. Emile Roux, directeur de l'Institut Pasteur, président d'honneur de l'Association, et M. le professeur Paul Demiéville, de Lausanne.

La séance se continuera par une causerie de M. le professeur Albert Robin, membre de l'Académie de médecine, médecin de l'hôpital Beaujon.

L'assistance aux étrangers pauvres. — M. Loubet, en qualité de président de l'Association internationale d'assistance publique et de bienfaisance privée, vient de demander au gouvernement d'inviter les puissances à une conférence diplomatique pour élaborer un traité relatif à l'assistance aux pauvres étrangers, conformément à la résolution adoptée par le Congrès de Copenhague au mois d'Août dernier. Ladite conférence aurait lieu à Copenhague ou à Paris, probablement à Paris, siège de l'association.

Responsabilité civile du médecin. — Le Syndicat des médecins de la Seine, par l'intermédiaire de sa Caisse de défense professionnelle créée il y a dix ans, assure

tous ses adhérents contre ces sortes de procès dont peut être victime (un fait récent le prouve) le médecin le plus consciencieux, le plus compétent et le plus désintéressé.

Tout membre du Syndicat est couvert pour un chiffre suffisamment élevé, puisqu'il n'a jamais été dépassé dans les jugements connus à ce jour.

La Caisse de défense professionnelle possède un fonds de 25.000 francs, déposé à la Banque de France.

Dès qu'un prélèvement y est opéré, il est comblé automatiquement par une taxe sur les 1.700 cotisations qui alimentent le budget du Syndicat des médecins de la Seine.

Ier Congrès des journalistes médicaux. — Le premier Congrès des journalistes médicaux français s'ouvrira à Paris, le jeudi 23 Mars 1911, à 9 heures du matin, dans une salle de l'Hôtel des Sociétés Savantes, rue Danton.

Les questions mises à l'ordre du jour sont les suivantes : 1° Du droit de reproduction des articles médicaux. Rapporteur : M. Vitoux; 2° Rapport de la Presse Médicale avec les Congrès et autres manifestations intéressant l'art et la pratique de la médecine. Rapporteur : M. Ausset; 3° Organisation d'une Caisse de secours immédiat. Rapporteur : M. Duchenne (de Châtel-Guyon); 4° Usurpation du titre de docteur. Rapporteur : M. Dieupart.

Les rapports seront distribués à l'ouverture du Congrès.

Les titres des communications devront être adressés au secrétaire général, M. Cabanès, 9, rue de Poissy, à Paris, avant le 1er Février 1911.

Un banquet par souscription aura lieu à l'issue des travaux du Congrès, le même jour, à 7 h. 3/4.

Le Congrès comprend : 1° Des membres adhérents français; 2° des membres adhérents étrangers (ces derniers ne paient pas de cotisation).

Le prix de la cotisation est fixé à 6 francs. Les membres de l'Association des journalistes médicaux français qui participeront au Congrès seront exonérés de la cotisation de l'Association pour 1911.

Les adhésions accompagnées d'un mandat-poste de 6 francs devront être adressées avant le 1er Février 1911 à M. F. Le Sourd, trésorier, 49, rue Saint-André-des-Arts, à Paris, VIe.

Des réductions de tarif seront demandées aux Compagnies de chemins de fer. Les souscripteurs sont priés de renvoyer aussitôt que possible, et en tous cas avant le 1er Février 1911, leurs adhesions, afin que les démarches puissent être faites en temps utile.

Etudiants et médecins. — Les internes et les étudiants dont la scolarité est terminée peuvent, aux termes de la loi du 30 Novembre 1892, être autorisés par le préfet à exercer provisoirement la médecine.

Ces autorisations, limitées à trois mois et pouvant être renouvelées, ne peuvent toutefois être données que dans le cas d'épidémie ou dans le cas de remplacement de docteurs en médecine ou d'officiers de santé.

Or, en 1909, le préfet de la Haute-Loire fut avisé qu'un médecin de Monistrol, le docteur X..., quittait pour quelque temps la commune en vue de prendre un peu de repos. Dans ces conditions et sur la demande même du docteur X..., le préfet agréa un étudiant, le sieur Z..., comme remplaçant.

Mais il fut ultérieurement démontré que le préfet avait été induit en erreur et que le docteur X... avait si bien quitté la commune sans esprit de retour qu'il était aussitôt allé s'installer dans un autre département.

Dans ces conditions et sur la requête de la commune de Monistrol, le Conseil d'Etat, conformément aux conclusions du commissaire du gouvernement, Léon Blum, a estimé que l'on ne se trouvait pas dans les conditions où la loi sur l'exercice de la médecine a permis de donner des autorisations provisoires, et l'arrêté du préfet de la Haute-Loire a été annulé.

Corps de santé militaire. — Sont nommés dans le cadre auxiliaire du service de santé : au grade de médecin principal de 1re classe de réserve, M. le médecin de 1re classe de l'armée active en retraite Choux.

Au grade de médecin principal de 2e classe de l'armée territoriale, M. le médecin principal de 2e classe de l'armée active en retraite Petit.

Au grade de médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale, MM. les médecins-majors de 1re classe de l'armée active retraités, Manderel, Beau.

Au grade de médecin-major de 2e classe de réserve, MM. les médecins-majors de 2e classe de l'armée active démissionnaires, Bobard, Tibéri.

Au grade de médecin aide-major de 1re classe de réserve, MM. les médecins aides-majors de l'armée active démissionnaires, Hémery, de Gauléjac, Michel, Brigourd.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve, MM. les docteurs en médecine : Jacobson, Hillairet, Corset, Poupardin, Legros, Bosc, Pasteur, Laroche, Lafond, Lévy-Franckel, Bory, Giret, Halmagrand, Pacotte, Jaworski, Lévy, Roche, Chavelet, Œschner de Coninck, Sauvé, Massif, Virlogeux, Auroire, Gillot, Roussier, Denance, Grandgérard, L'Horte, Rancier, Guédeney, Bisch, Camoin, Carnot, Boyer, Brissot, Dupuy, Brûlé, Bazy, Duru, Adain, Sauvan, Baudrimont, Petit, Valès, Bonnotte, Dalmas, Limouzi, Maniel, Solacroup, Gibault, Carréga, Sicard, Voinier, Cardot, Paynel, Desqueyrout, Bernadou, Audy, Laporte, Cochet, Azambourg, Hutin, Marjot, Albaret, Buscail, Algan, Ravet, Duvernoy, Daniel, Mariel, Magnes, Lancrenon.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale, M. le docteur en médecine Poan de Sapincourt.

— Sont arrêtées les mutations suivantes : *Médecins aides-majors de 1re classe de réserve*, M. Daverne, passe à la 3e région, M. Fuster, passe à la 19e région, M. Gibert, passe à la 3e région, M. Salomon, au gouvernement militaire de Paris, M. Tissot, passe à la 2e région.

Médecins aides-majors de 1re classe de l'armée territoriale, M. Baillon, passe à la 15e région, M. Bouvier, passe à la 7e région, M. Guinement, passe à la 11e région, M. Lacassagne, passe à la 6e région, M. de Langenhagen, passe au gouvernement militaire de Paris.

Médecins aides-majors de 2e classe de réserve. M. Brissaud, passe à la 9e région, M. Boutin, passe à la 7e région, M. Carretier, passe à la 10e région, M. Favier, passe à la 16e région, M. Gougerot, au gouvernement militaire de Paris, M. Henry, passe à la 15e région, M. Maës, passe à la disposition des troupes coloniales, M. Miquel-Maillé, passe à la 19e région, M. Offret, passe à la 10e région, M. Tizon, passe à la 10e région.

Médecins aides-majors de 2e classe de l'armée territoriale. M. Charvet, passe à la 15e région, M. Dousset, passe à la 5e région.

— Sont arrêtées les mutations suivantes : *Médecins-majors de 2e classe*. M. Garret est affecté aux hôpitaux de la division de Tunisie et maintenu au corps de débarquement de Casablanca. M. Boppe passe au 4e rég. de zouaves. M. Lecercle passe au 1er rég. de spahis.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés : *Au Tonkin* : MM. le médecin-major de 1re classe Lairac et le médecin-major de 2e classe Erdinger.

En Cochinchine : M. le médecin-major de 2e classe Mias.

En Indo-Chine : M. le médecin aide-major de 1re classe Casabianca.

A Madagascar : M. le médecin principal de 2e classe Roques.

En Afrique occidentale : M. le médecin de 1re classe Roche.

A la Côte d'Ivoire : M. le médecin aide-major de 1re classe Bridier.

A la Nouvelle-Calédonie : M. le médecin aide-major de 2e classe Allard.

En Abyssinie : M. le médecin-major de 2e classe Rousseau.

En France : MM. Villensanzy, Haueur, médecins principaux de 2e classe; Roquemaure, Talbot, Thiroux, Bourdon, Gautier, médecins-majors de 1re classe; Mul, Couderc, Clavet, Bourragué, Jacquin, Pic, Bougenault, Martin, Le Gonon, médecins-majors de 2e classe; Le Fers,

Nicod, Salomon, Blandin, Georgelin, médecins aides-majors de 1re classe; Motais, Deneufbourg, médecins aides-majors de 2e classe.

— Sont affectés : *Au Tonkin*, MM. Bresson, Talbot, médecins-majors de 1re classe; Bourges, Chapeyron, médecins-majors de 2e classe; Gallier, Grauffer, médecins aides-majors de 1re classe.

En Cochinchine, MM. Poumayrac, médecin-major de 1re classe; Pinet, médecin-major de 2e classe.

En Afrique occidentale, MM. Verdier, médecin-major de 2e classe; Cazeneuve, Izard, médecins aides-majors de 1re classe.

En Afrique équatoriale, M. Lehardy, médecin-major de 2e classe.

A la Guyane, M. Tariès, médecin aide-major de 1re classe.

A la Réunion, M. Vincent, médecin-major de 2e classe.

En France, MM. Haueur, médecin principal de 2e classe; Letourier, Jojot, Le Roy, Tardif, Portes, Rencurel, Sautarel, Gibert, Martin, médecins-majors de 2e classe; Jouveau-Dubreuil, Marque, Nogue, Benoit-Gonin, Jaulin du Seutre, Handelimann, médecins aides-majors de 1re classe.

Doctor honoris causâ. — La Faculté de médecine de l'Université allemande de Prague vient de conférer à l'empereur Guillaume II le titre de docteur honoraire, en reconnaissance des services rendus par lui à la médecine, par la création d'un fonds de 11 millions de francs pour l'établissement d'un Institut de recherches scientifiques.

Par un effet curieux du hasard, il se trouve que la dernière promotion honoraire accordée par la Faculté médicale de Prague fut celle du célèbre clinicien allemand Wirchow, qui eut justement des démêlés avec Guillaume II, et l'empereur allemand s'opposa même longtemps à l'érection d'une statue au savant sur l'une des places de Berlin.

La crémation à domicile. — Ce sera toujours aux Anglais qu'appartiendra le dernier mot du confort, dans l'organisation du *home*. Nul n'en doutera, qui aura lu la communication suivante :

« Une Société anglaise vient de prendre un brevet pour l'installation de fours crématoires à domicile. Parfaitement, vous avez bien lu : un appartement ne sera désormais complet que s'il possède, outre sa salle de bains, son « Grill room » funéraire.

« La circulaire que publie la nouvelle Compagnie décrit les avantages de son appareil en termes émus et presque engageants. Il ressemble à un « fourneau à gaz, bas, mais long et large, recouvert d'une caisse d'acier où on introduit le cercueil ». La crémation elle-même ne demande, paraît-il, que quelques secondes. Il faut, à vrai dire, une heure auparavant, chauffer le four.

« Pour ceux qui ne possèdent pas encore chez eux ce « dernier mot » du confort moderne, la Société s'offre à louer ses appareils. Il suffit d'un appel téléphonique pour que la Société fasse porter à domicile son appareil par une équipe d'ouvriers habitués au maniement.

« Le prix de location est de 2.250 francs, et les frais s'élèvent tout au plus à 50 francs. Mais la Société espère que si ses affaires prospèrent, elle pourra réduire ses prix. »

Voilà bien une idée qui ne pouvait germer que dans le cerveau d'un Anglo-Saxon.

Business is business!

CONCOURS

Prosectorat de Clamart. — **Physiologie.** — *Séance du 13 Décembre.* — *Physiologie du liquide céphalo-rachidien.* — Ont obtenu : MM. Rouyer, 20; Combier, 20; Toupet, 17; Hovelacque, 17.

Pathologie externe. — *Séance du 15 Décembre.* — *Rupture traumatique de l'urètre chez l'homme.* — Ont obtenu : MM. Roux, 20; Basset, 19; Toupet, 18; Rouyer, 17.

Internat. — Lecture des copies. — **Anatomie.** — *Séance du 14 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Guelfucci, 11; Lesage, 4; Réchad, 5; Mercier, 10; Charrier, 7; Guillemet (M.), 7; Hue (G.), 9; Collet, 10; Bruel, 10. Mlle Delage, 9.

Pathologie. — *Séance du 14 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Colleville, 9; Girard, 13; Lecerf, 5; Dubois (R.), 12; Berthod, 8; Barthélémy, 11; Fitte, 8; Krebs, 10; Lépine, 10; Caux, 10; Plaisant (Eug.), 13.

Clinique nationale des Quinze-Vingts. — Un concours pour une place de médecin-adjoint à la Clinique nationale des Quinze-Vingts, aura lieu à Paris le lundi 6 Février 1911.

Les candidats sont priés d'adresser leurs demande et dossier au ministère de l'Intérieur (direction de l'Assistance et de l'Hygiène publiques) au plus tard le 25 Décembre 1910, et de s'informer des pièces à fournir et des conditions du concours à la direction de l'hospice des Quinze-Vingts, 28, rue de Charenton.

Médecin inspecteur des écoles de la Ville de Paris. — Épreuve orale. — *Séance du 2 Décembre.* — *Conférence aux institutrices des écoles primaires supérieures et professionnelles sur l'hygiène de la puberté chez la jeune fille.* — Ont obtenu : MM. Courdoux, 10; Theulet-Luzié, 12; Carpentier; Burty, 13; Chapon, 16; Grilley, 13.

Séance du 3 Décembre. — *Hygiène et fonctionnement des écoles de plein air.* — Ont obtenu : MM. Lejonne, 14; Salle, 10; Ball, 11; Dreyfus (G.), 10; Géard, 13; Thieux, Mlle Leclerc (J.), 15.

Séance du 5 Décembre. — *Leçon aux maîtres sur le balayage et le nettoyage quotidien des locaux scolaires.* — Ont obtenu : MM. Dupuy, 14; Barrault, 14; Renault, 16; Bize, 17; Genevrier, 19; Claude, 12; Lamouroux, 15.

Séance du 6 Décembre. — *Prophylaxie scolaire de la tuberculose.* — Ont obtenu : MM. Prumier, 8; Thil; Bidel, 14; Rosenthal, 14; Raoult Deslongchamp, 11; Renard; Morin, 8.

Séance du 7 Décembre. — *Prophylaxie scolaire de la coqueluche et des oreillons.* — Ont obtenu : MM. Friedel, 15; Rivet, 18; Delmont-Bebet, 15; Chastanet; Debled; Michaux, 14; Robert, 14.

Séance du 9 Décembre. — *Leçon aux élèves des écoles primaires sur la propreté générale du corps et des vêtements.* — Ont obtenu : MM. Bigot, 15; Hutinet, 16; Bois, 13; Mathé, 16; Imhoff, 13; Aubertin, 15; Beliard, 12; Laufer, 14.

Séance du 10 Décembre. — Ont obtenu : MM. Quilliet, 9; Mourret; Merklen, 15; Forestier, 13; Perregaux, 15; Bourdin, 13; Levy (A.), 7.

Séance du 12 Décembre. — *Leçon aux élèves des cours supérieurs des écoles primaires sur l'alcoolisme.* — Ont obtenu : MM. Courtade, 12; Geraudel, 16; Legrand, 16; Chardin; Dally, 14; Pineau, 16; Netter (L.), 13.

Séance du 13 Décembre. — *Leçon aux élèves des écoles primaires supérieures sur la vaccination.* — Ont obtenu : MM. Cange, 10; Houzel, 9; Vitry, 19; Laurent (P.), 5; Leichmann, 7; Leconte, 9; Fouineau, 16.

Séance du 14 Décembre. — *Leçon aux maîtres sur leur rôle dans la prophylaxie des maladies transmissibles à l'école.* — Ont obtenu : MM. Labadie-Lagrave, 13; Poisson; Régis, 13; Epagnon-Dezille, 9; Babot, 15; Netter (G.), 17; Dinet, 14.

Ecole de médecine de Rouen. — Un concours s'ouvrira le 6 mars 1911, devant la Faculté de médecine de l'Université de Paris, pour l'emploi de suppléant de la chaire d'histoire naturelle à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Rouen.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Hôpitaux du Mans. — Le lundi 30 Janvier 1911, à 9 heures du matin, un Concours public sera ouvert à la Faculté de médecine de Paris, pour une place de chirurgien suppléant et une place de médecin suppléant, à l'hôpital du Mans.

Au jour fixé pour l'ouverture du Concours, les candidats devront avoir deux années de pratique comme docteurs de l'une des Facultés de France, et être de nationalité française.

Les deux années de pratique comme docteur ne seront pas exigées des anciens internes des hôpitaux des villes où siège une Faculté; ils pourront, en conséquence, concourir dès qu'ils seront munis de leur diplôme de docteur.

Un exemplaire du règlement sera mis à la disposition des candidats, et ceux qui seront nommés seront tenus de s'y conformer.

Ils devront adresser leur demande d'inscription par lettre recommandée et déposer leurs pièces quinze jours avant la date fixée pour l'ouverture du concours au secrétariat des hospices du Mans.

Ils auront à produire : 1° Leur acte de naissance; 2° leur diplôme de docteur; 3° un certificat de moralité délivré par le maire de leur résidence; 4° s'ils ont été internes, ils devront en outre déposer un certificat de bonne conduite délivré par l'administration des divers hôpitaux où ils auront fait leur service d'interne; les candidats pourront déposer leurs titres scientifiques, manuscrits, imprimés, et, s'il y a lieu, une note de leurs services. Ces documents seront soumis au jury.

Pour tous autres renseignements sur les conditions de ce Concours, s'adresser au secrétaire général des hospices du Mans.

Hôpitaux de Mustapha. — Un concours pour un emploi de pharmacien à l'hôpital de Mustapha sera ouvert à Alger, le 20 Février 1911.

Les candidats devront déposer à la préfecture de leur département, avant le 5 Février 1911, les pièces dont la production est prescrite par l'article 3 de l'arrêté du 23 Novembre 1905.

ACTES DE LA FACULTÉ DE PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 4 Janvier, à 1 heure. — M. Rollet : Médecins astrologues; MM. Blanchard, Delbet, Pierre Duval, Jeannin. — M[lle] Roy : Les centenaires. Essai sur la longévité humaine; MM. Blanchard, Delbet, Pierre Duval, Jeannin. — M. Paris : La cloison nasale. Les déviations et leur traitement; MM. Delbet, Blanchard, Pierre Duval, Jeannin.

Jeudi 5 Janvier, à 1 heure. — M. Fauvet : Contribution à l'étude des tumeurs du 4e ventricule chez l'enfant; MM. Hutinel, Alb. Robin, Carnot, Nobécourt. — M. Faux : Malaga, son climat, ses indications thérapeutiques; MM. Alb. Robin, Hutinel, Carnot, Nobécourt.

EXAMENS DE DOCTORAT

Mardi 3 Janvier 1910. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Laënnec : MM. Pozzi, Lenormant, Terrien. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec : MM. Quénu, Lecène, Chevassu. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Laënnec : MM. Chauffard, Balthazard, Nobécourt. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Laënnec : MM. Achard, Roussy, Rathery. M. Chantemesse, censeur; M. Gougerot, suppléant.

Mercredi 4 Janvier 1910. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Hartmann, Retterer, Legueu. Epreuve pratique. — 1er, Oral : MM. Nicolas, Mauclaire, Branca. — 2e : MM. Desgrez, Mulon, Jean Camus. — 4e : MM. Marfan, Macaigne, Laignel-Lavastine. M. Gariel, censeur; M. Zimmern, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Laënnec : MM. Reclus, Aug. Broca, Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec : MM. Segond, Lejars, Ombrédanne. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Laënnec : MM. Pierre Marie, Marcel Labbé, André Jousset. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Laënnec : MM. Widal, Léon Bernard, André Léri. M. Roger, censeur; M. Guillain, suppléant.

Jeudi 5 Janvier 1910. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. De Lapersonne, Grégoire, Okinczyc. Epreuve pratique. — 2e : MM. Ch. Richet, Prenant, André Broca — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Pozzi, Brindeau, Rouvière. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Ribemont-Dessaignes, Morestin, Anselme Schwartz. — 3e, Oral (Première partie) (3e série) : MM. Retterer, Lecène, Jeannin. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Chauffard, Claude, Brumpt. M. Achard, censeur; M. Nicloux, suppléant.

Vendredi 6 Janvier 1910. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Reclus, Nicolas, Legueu, Epreuves pratiques. — 3e (Deuxième partie) : MM. Blanchard, Pierre Marie, Desgrez. — 2e : MM. Gautier, Branca, Jean Camus. — 4e : MM. Dejerine, Marfan, Macaigne. M. Gariel, censeur; M. Zimmern, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Delbet, Pierre Duval, Ombrédanne. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Hartmann, Mauclaire, Proust. M. Kirmisson, censeur; M. Sicard, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Couvelaire, Lequeux. M. Laignel-Lavastine, suppléant.

Samedi 7 Janvier 1910. — 5e, Obstétrique (Première partie), clinique Tarnier : MM. Bar, Brindeau, Jeannin. M. Lecène, suppléant.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Antiseptique-CICATRISANT OZONE NAISSANT NON TOXIQUE

NÉOL

Épidermise Brûlures en quelques jours; supprime douleur en quelques secondes. (Panser au NÉOL à 1 p. 5.)

Cicatrise Ulcérations muqueuses et cutanées (Escarres, Anthrax, Plaies phagédéniques, Chancres mous.)

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

N° 102 Mercredi, 21 Décembre 1910

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nous prévenons ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 31 Décembre courant que les quittances de renouvellement pour l'année 1911 ont été mises en circulation.

Nous les prions de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles soient payées à présentation.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX
G. Marion. De l'ablation de certaines tumeurs vésicales par les voies naturelles, p. 961.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER
Académie de médecine de New-York, p. 964.
Académie royale de médecine de Belgique, p. 964.

SOCIÉTÉS DE PROVINCE
Société de chirurgie de Marseille, p. 964.
Société de médecine de Nancy, p. 965.

SOCIÉTÉS DE PARIS
Société médicale des hôpitaux, p. 965.
Société de biologie, p. 966.
Société de médecine et d'hygiène tropicales, p. 966.
Société d'obstétrique, de gynécologie et de pédiatrie, p. 966.
Société de psychiatrie, p. 967.
Académie de médecine, p. 967.

ANALYSES, p. 968.

CHRONIQUE
H. Montal. Intérêts professionnels, p. *1033*.

VARIÉTÉS
Le désencombrement des Hôpitaux de Paris. — Dans quelles conditions y a-t-il franchise postale entre certains médecins et les maires, p. *1034*.

LIVRES NOUVEAUX
G.-H. Lemoine. Traité d'hygiène militaire, p. *1034*.

NOUVELLES, p. *1038*.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Un de nos abonnés nous soumet la question suivante :

« Les concierges rentrent-ils dans le catégorie des ouvriers et employés auxquels s'applique la loi du 9 Avril 1898 sur les accidents du travail ? Par suite, les honoraires des médecins qui les soignent en cas d'accident doivent-ils être conformes au tarif fixé par le décret du 30 Septembre 1905 ? »

Voici la réponse de notre collaborateur juridique :

Il a été jugé que le concierge d'une usine peut invoquer le bénéfice de la loi de 1898 lorsque l'accident dont il est victime survient pendant qu'il est occupé au service de l'entreprise industrielle (Civ. Cass., 13 Février 1906, S. 1908. 1. 535; Trib. de Lyon, 28 Janvier 1909 ; *La Loi*, numéro du 22 Avril 1909, S. 1909 rec. des sommes, 2e partie, p. 27); Cp. Req., 18 Janvier 1910, S. 1910, rec. des sommes, 1re partie, p. 10).

La solution doit à notre avis être différente quand il s'agit d'un concierge étranger à tout travail industriel ou commercial. Cela résulte *a contrario* des décisions précitées.

Le concierge doit alors être considéré comme rentrant dans la catégorie des domestiques ou gens de service qui, sans aucun doute, ne peuvent

invoquer le bénéfice de la loi de 1898 (Lois des 9 Avril 1898, art. 1er, et 12 Avril 1906, art. 1er; Caen, 7 Mai 1907, S. 1908, 2. 79; Trib. de paix de Paris (14e arr.), 7 Novembre 1907, S. 1908, 2. 87; Dijon, 10 Décembre 1902, S. 1905, 2. 135; Req. 3 Mars 1903, S. 1904, 1. 400; 23 Mars 1903, S. 1904, 1. 489 et la note).

H. Montal.

VARIÉTÉS

Le Désencombrement des Hôpitaux de Paris.

Le relâchement des liens de famille, l'égoïsme toujours croissant, d'une part, l'augmentation incessante des impôts et du prix des logements à Paris d'autre part, sont cause que les familles cherchent de plus en plus à faire héberger par la collectivité les infirmes et les incurables qu'elles ne veulent ou ne peuvent soigner. D'où encombrement des hôpitaux de Paris.

Pour remédier à cet état de choses on a proposé : 1° d'interdire l'entrée de l'hôpital aux malades aisés; 2° de créer des hôpitaux suburbains; 3° de diriger les infirmes sur des asiles dont le nombre sera augmenté.

Dans un article récent paru dans la *Revue Philanthropique*, M. A. Rodiet, médecin en chef de la Colonie familiale de Dun-sur-Auron, propose une autre solution, le placement familial des malades chroniques.

Le Conseil général de la Seine, pour désencombrer les asiles du voisinage de Paris, place les aliénés chroniques inoffensifs dans les colonies familiales situées dans les départements du Cher et de l'Allier. C'est ainsi que 1000 femmes environ sont assistées dans la petite ville de Dun-sur-Auron (Cher), et dans les villages et hameaux voisins. Les hommes, au nombre de 450, sont placés à Ainay-le-Château (Allier), et aux environs. Pourquoi les infirmes et les vieillards qui encombrent les salles des hôpitaux ne seraient-ils pas appelés à bénéficier du même système? A la condition, toutefois, qu'ils ne soient pas atteints d'affections contagieuses; les gens de ce pays, habitués maintenant à recueillir des malades, les hospitaliseraient volontiers. Les places ne manqueraient pas. L'économie pour l'Assistance publique serait appréciable, car la journée d'assisté, qui revient de 3 à 4 francs dans les hôpitaux de Paris, serait aisément réduite à la colonie. Le prix de la journée est de 1 fr. 60 à Ainay-le-Château, de 1 fr. 50 à Dun-sur-Auron. Les malades trouveraient à la campagne une hygiène meilleure qu'à l'hôpital et une vie plus saine et plus normale. Ils seraient traités par les médecins du pays à qui l'Assistance publique a déjà confié la surveillance et le soin de ses enfants. (A. Rodiet : « Le désencombrement des hôpitaux de Paris ». *La Revue Philanthropique*, 1910, 15 novembre, p. 27.)

Dans quelles conditions y a-t-il franchise postale entre certains médecins et les maires.

M. le duc de Rohan, député, avait demandé au Ministre des Travaux publics, des Postes et des Télégraphes si, en raison des difficultés qui s'élèvent souvent entre des médecins, des maires, d'une part, et des receveurs des postes, d'autre part, au sujet de la franchise postale, les médecins et les maires ayant à traiter des questions délicates et confidentielles d'assistance et d'hygiène publique peuvent correspondre entre eux et avec le juge de paix sous enveloppe fermée. Le Ministre a fait à cette question écrite la réponse que voici :

« D'une manière générale, les médecins ne possèdent aucun droit de franchise postale.

« Seuls les médecins des épidémies et les médecins-inspecteurs du service de protection des enfants du premier âge peuvent correspondre en franchise avec les maires, les premiers sous pli ouvert, avec faculté de fermer en cas de nécessité; les seconds seulement sous pli ouvert, et uniquement pour la correspondance relative au service de protection des enfants du premier âge, avec obligation de porter sur la suscription des plis la mention : « Service de protection des enfants du premier âge ».

Ces dispositions sont également applicables à la correspondance des maires avec les médecins susvisés; ceux-ci ne sont en aucune manière autorisés à correspondre en franchise avec les juges de paix. (*Bulletin sanitaire de l'Algérie*, 15 Novembre 1910, p. 7.)

LIVRES NOUVEAUX

G.-H. Lemoine, médecin principal de 1re classe, professeur d'hygiène à l'Ecole d'application du Service de Santé militaire, membre du Conseil supérieur d'hygiène de France. — ***Traité d'hygiène militaire.*** 1 gr. vol. in-8° de xxiv-758 pages, avec 89 figures dans le texte. Prix : 12 francs. (Masson et Cie, éditeurs.)

L'hygiène de l'armée est intimement liée à celle de la population civile. Souvent, les maladies qui affectent le soldat ne sont que le résultat des lacunes ou des défauts de l'hygiène urbaine. Le Traité d'hygiène militaire de M. G.-H. Lemoine est le reflet de cette solidarité. Non seulement, en effet, l'auteur s'est attaché à tracer les règles de l'hygiène professionnelle du soldat, mais il a passé en revue toutes les conditions de salubrité des centres urbains. C'est ainsi que M. Lemoine a consacré les chapitres les plus importants de son ouvrage aux approvisionnements d'eau de boisson, à l'évacuation et à l'épuration des matières usées, à la désinfection et à la prophylaxie des maladies contagieuses.

On sait la ténacité avec laquelle le Service de Santé de l'armée poursuit, depuis vingt ans, l'amélioration de l'eau de boisson des garnisons. On peut même dire que c'est grâce à ses exigences que les villes sont entrées dans la voie du progrès. Toutes les données nouvelles concernant l'origine des eaux souterraines, le captage des sources ou la purification des eaux de rivière, ainsi que les éléments d'appréciation fournis par la chimie et la bactériologie, sont rassemblés dans plusieurs chapitres, où l'auteur s'est efforcé d'indiquer, pour les problèmes posés, les solutions les plus pratiques. Il en est de même pour la grosse question de l'évacuation et de l'épuration des matières usées. Les lits bactériens sont l'objet d'une étude particulière, tant à cause des nombreux travaux parus sur la question qu'à cause

de leur échec dans les quelques essais poursuivis dans l'armée, échec dû, non seulement aux défauts de construction, mais encore à l'impossibilité d'établir une surveillance suffisante sur le fonctionnement de ces appareils avec des hommes qui ne font que deux



SPÉCIMEN DES FIGURES
Nouvel équipement proposé pour les fantassins français.

ans de service. On ne saurait obtenir une plus éclatante confirmation de la nécessité d'un personnel spécial pour appliquer ces nouveaux procédés d'épuration.

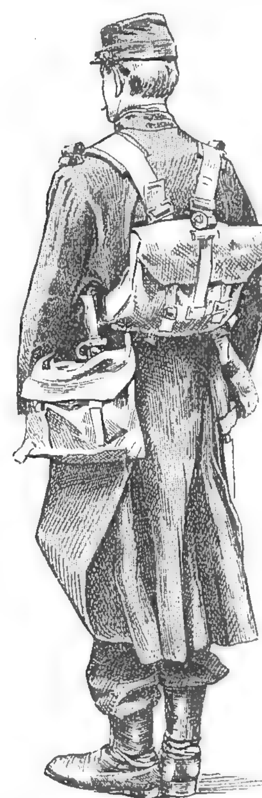
Le chapitre de la désinfection contient le résultat des recherches personnelles poursuivies par l'auteur depuis plusieurs années au laboratoire d'hygiène du Val-de-Grâce.

Enfin, M. Lemoine expose, au sujet de la prophylaxie des maladies contagieuses, des idées originales, déjà précisées dans un grand nombre de publications antérieures, notamment en ce qui concerne le danger des porteurs de germes, qui, d'après lui, doivent être divisés en porteurs sains non dangereux, et porteurs convalescents, qui ne jouent un rôle que dans certaines circonstances limitées. Une longue expérience, acquise au service des contagieux qu'il dirigea pendant cinq ans, est un sûr garant de la légitimité de ses conclusions.

A côté de cette étude de l'hygiène urbaine et de ses rapports étroits avec celle des garnisons, M. G.-H. Lemoine a exposé les conditions d'existence du soldat avec tout ce qu'elles comportent d'aléas pour la conservation de sa santé. Aussi insiste-t-il d'une façon toute particulière sur la sélection du contingent, base de l'état sanitaire de l'armée, sur la progression des exercices à imposer à l'homme de recrue, et spécialement sur les études à poursuivre en vue d'alléger la charge du fantassin. Nous extrayons de ce livre les figures ci-contre (fig 57 et 58 du Traité), qui donnent un aperçu des idées nouvelles relatives à la répartition de cette charge. On lira avec intérêt les diverses propositions faites pour obtenir un allègement qui s'impose de plus en plus.

Enfin, les travaux de l'auteur l'ont engagé à donner de plus longs développements aux questions d'alimentation et d'habitation. Le médecin militaire trouvera dans ces chapitres tout ce qui concerne l'examen des viandes à la caserne, d'après les documents recueillis au jour le jour, lors de ses visites aux Halles centrales ou aux abattoirs de la Villette, puis tout ce qui concerne la construction et l'hygiène des casernes et des hôpitaux. M. Lemoine fait voir que bien souvent le rôle néfaste attribué par certains auteurs, suivis en cela par le public, à la caserne dans l'éclosion et la propagation de certaines maladies obérant la statistique, comme la tuberculose pulmonaire et la fièvre typhoïde, n'est justifié par aucune observation précise.

En résumé, c'est là un livre des plus intéressants, venant à son heure, dans lequel le lecteur trouvera, exposés clairement, tous les progrès réalisés en hygiène dans ces dernières années, progrès qui dérivent, pour la plupart, d'une association intime, véritable symbiose de cette science et de la bactériologie. Il sera consulté avec fruit, non seulement par les médecins militaires, mais encore par tous ceux qui ont charge de collectivités.



SPÉCIMEN DES FIGURES
Nouvel équipement proposé pour les fantassins français.
Le sac est remplacé par une seconde musette.

J. Tanton.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpitaux de Montpellier. — Sont nommés : Externes titulaires. MM. Roume, Sappey, Bonnet (Jean), Boudot, Bouffier, Hoareau, Pech, Evesque, Vinon, Blouquier, Roux, Diffre, Duntze et Giraud.

Externes provisoires. MM. Chausse, Néollier, Delon, Bonnet (Paul), Cazejust et Foxonnet.

NOUVELLES

Le groupe médical du Parlement. — Le groupe médical du Parlement s'est reconstitué. Il a élu : président, M. Labbé, sénateur; vice-présidents, MM. Lannelongue, sénateur, et Dubuisson, député; secrétaires, MM. Pedebidou et Raymond, sénateurs; Laurent et Lachaud, députés; questeur, M. Devins, député.

Suppression de la giberne des médecins militaires. — Le *Bulletin militaire officiel* n° 6 annonce que tous les médecins militaires sont tenus de porter aux manœuvres, marches, etc., une sacoche à soufflet dite d'état-major, contenant un nécessaire médical de la composition suivante :

1° Un nécessaire de Michel avec cinquante agrafes contenu dans une boîte en métal nickelé;

2° Une boîte en métal nickelé susceptible de contenir des tubes de comprimés d'antipyrine, quinine, ampoules de morphine, caféine, etc.;

3° Une boîte d'instruments de chirurgie en métal nickelé renfermant : deux bistouris, deux pinces hémostatiques de Doyen, une paire de ciseaux, une boîte métallique de vingt aiguilles à sutures, une seringue à injections hypodermiques, une sonde cannelée, deux sondes d'homme et de femme en argent, une pince à disséquer à griffe, un thermomètre, une bande hémostatique de Denain, deux pansements individuels.

Ces divers objets sont contenus dans un portefeuille en maroquin à palettes, avec fermoir en maillechort.

Il n'est plus fait mention de la giberne, qui se trouve donc supprimée.

Société de l'Internat. — Demain jeudi, à la Société de l'Internat des hôpitaux de Paris, M. Fontoynont (de Tananarive) fera une Conférence sur Madagascar au point de vue médico-social.

La Conférence aura lieu à 5 h. 3/4 très précises, au siège de la Société, 12, rue de Seine.

VIIe Congrès international de dermatologie et de syphiligraphie (Rome, 25-29 Septembre 1911). — Le VIIe Congrès international de dermatologie et de syphiligraphie aura lieu à Rome du 25 au 29 Septembre 1911.

Les questions mises à l'ordre du jour sont les suivantes :

1° Quelle influence ont exercée, les nouvelles recherches étiologiques, diagnostiques et expérimentales sur la direction de la thérapie de la syphilis, et sur la possibilité de l'immunisation et d'un traitement radical ou abortif de l'infection;

2° Résultats de la physicothérapie dans les maladies de la peau;

3° Blastomycose, sporotrichose et rapports avec les processus analogues.

Les adhésions au Congrès peuvent être adressées dès à présent, soit à M. Gaetano Ciarrocchi, secrétaire général, Roma, Piazza Grazioli, 5, soit à l'un des secrétaires étrangers du Congrès, et la cotisation de 25 francs par mandat postal ou chèque à l'ordre du trésorier, M. Luigi Silvestri, 13, Via della Pace, Roma.

Prière instante d'y joindre une carte de visite, pour éviter toute erreur dans les noms, qualités et adresses.

IIe Congrès français de stomatologie. — Le IIe Congrès français de stomatologie se tiendra à Paris du 31 Juillet au 4 Août 1911.

Pourront faire partie de ce Congrès : 1° Tous les médecins français et étrangers s'intéressant à la stomatologie; 2° à titre individuel les personnalités qui, en raison de leurs travaux et de leurs titres, auront été admises par le comité d'organisation.

Le bureau est ainsi constitué :

Présidents d'honneur : MM. Cruet, G. Gaillard, et Cl. Martin; président : M. Jules Ferrier; vice-présidents : MM. Chompret et Julien Tellier; secrétaire général : M. Gires; secrétaire : MM. P. Nespoulous et Vaysse; trésorier, M. Bozo.

Adresser les adhésions et le titre des communications à M. Gires, secrétaire général, 4, rue de Rome, Paris.

Service de santé de la marine. — M. le médecin en chef de 1re classe Jan est nommé médecin chef de l'hôpital maritime de Saint-Mandrier.

— M. le médecin principal Titi, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur le *Danton*.

M. le médecin de 2e classe Alquier, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur la *Bretagne*.

— Sont désignés pour embarquer sur les bâtiments ci-après : *Vérité*, M. le médecin principal Giraud, du port de Toulon. *Liberté*, M. le médecin principal Seguy, du port de Toulon. *Dupetit-Thouars*, M. le médecin principal Renault, du port de Brest. *Pothuau*, M. le médecin de 1re classe Manine-Hitou, du port de Rochefort. Torpilleurs d'Alger, M. le médecin de 1re classe Carrère, du port de Rochefort.

— M. le médecin de 1re classe Fermond, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur le *Friant*, à Rochefort.

— M. le médecin principal Ripoteau, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur le *Waldeck-Rousseau*.

— M. le médecin de 2e classe Consiroles, du port de Lorient, est désigné pour embarquer sur le *Vaucluse* (mission hydrographique de Madagascar).

— M. le médecin en chef de 2e classe Roux, du port de Toulon, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

— Sur la proposition du Conseil de santé du port de Rochefort, M. Olivier est attaché au port de Toulon.

— M. le médecin principal de 2e classe Ruotte est nommé membre externe de la section technique de santé.

— M. le médecin principal Fossard, du port de Cherbourg, est désigné pour aller servir à l'établissement d'Indret.

Corps de santé des troupes coloniales. — M. le médecin-major de 2e classe Matignon est désigné pour accomplir une mission scientifique au Siam, en Indo-Chine et dans la Chine méridionale.

Les stations thermales. — Sur l'initiative de M. Astier, sénateur de l'Ardèche, un certain nombre de sénateurs et députés, préoccupés de la crise que traversent les stations thermales et climatériques françaises, ont décidé de constituer un groupe interparlementaire en vue de l'examen des améliorations qui pourraient contribuer à la prospérité de ces stations.

Le bureau du groupe a été ainsi constitué : président, M. Astier, sénateur; vice-présidents, MM. Pedebidou, sénateur, Schmidt, député; secrétaires, MM. Cachet, sénateur, Jacquier, député.

La débaptisation du « 606 » et sa mise en vente. — La fabrique de Höchst sera en mesure de livrer au commerce, dans le milieu de Décembre, le 606, qui portera le nom de *Salvarsan*.

Ce produit sera vendu en ampoules de 0 gr. 60, remplies d'un gaz indifférent pour éviter les phénomènes d'oxydation. Toutes les boîtes devront porter le nom de l'inventeur, le professeur Ehrlich. Le prix d'une ampoule de 0 gr. 60 dans les pharmacies sera de 10 Marks (12 fr. 50).

Indications. — Le Salvarsan est indiqué dans le traitement de la syphilis primaire, secondaire et tertiaire, et surtout dans la syphilis maligne. Il a été employé avec

succès dans la syphilis des femmes enceintes et la syphilis héréditaire. On peut aussi l'employer dans le tabes et la paralysie générale au début et dans l'épilepsie d'origine syphilitique.

La fièvre récurrente, comme toutes les spirilloses, sont justiciables du Salvarsan. Il en est de même des cas graves de pemphigus, de lichen plan, de psoriasis, ainsi que de toutes les maladies nerveuses et sanguines dans lesquelles une cure arsenicale est indiquée.

Contre-indications. — Troubles graves des organes circulatoires, dégénérescence avancée du système nerveux central, bronchites fétides et cachexies non syphilitiques. Le Salvarsan est également contre-indiqué chez les malades qui possèdent une idiosyncrasie marquée pour l'arsenic. Par contre, le diabète, les néphrites et la tuberculose ne sont pas des contre-indications.

Doses. — Pour les hommes adultes de constitution robuste, 0 gr. 60, 0 gr. 70, 0 gr. 80, 1 gramme suivant le cas. Chez la femme, 0 gr. 45 à 0 gr. 50. Pour les malades affaiblis, 0 gr. 30 à 0 gr. 40; chez les enfants, 0 gr. 20 à 0 gr. 30, et chez le nourrisson, 0 gr. 02 à 0 gr. 05.

Le mode de préparation pour l'injection intramusculaire ou intraveineuse se trouve indiqué dans chaque boite.

La présence des médecins aux duels. — La Chambre des médecins de Galicie (Autriche) a eu récemment à juger un cas assez curieux. Une malheureuse veuve, dont le fils avait été tué en duel, portait plainte contre le médecin qui avait assisté les combattants, prétendant qu'il avait manqué à ses devoirs, non seulement par sa présence à la rencontre, mais encore en n'avertissant pas à l'avance et les autorités et les parents des duellistes. La chambre médicale exprima l'opinion qu'il y aurait un réel danger à laisser les combattants sans soins immédiats en cas de blessures graves; que, d'autre part, le médecin, averti confidentiellement qu'un duel doit avoir lieu, n'a pas à révéler le secret qui lui a été confié.

A ce sujet, une enquête internationale est ouverte sur les points suivants :

1° Le médecin ne manque-t-il pas à son devoir en acceptant d'assister à un duel;

2° Le médecin non seulement peut-il, mais doit-il toujours accepter, ou seulement dans certains cas?

3° Doit-il, au contraire, toujours refuser, ou seulement dans certains cas?

4° Le médecin prévenu d'une rencontre doit-il s'entremettre pour l'empêcher?

5° Est-il désirable que la loi soit modifiée et établisse l'impunité des médecins qui assistent à un duel? (On sait que *légalement* les médecins sont punissables au même titre que les témoins);

6° S'il y a des cas où la présence du médecin est discutable, une consultation avec un confrère ne s'impose-t-elle pas alors d'une façon absolue?

7° La présence de deux médecins dans chaque duel n'est-elle pas toujours désirable, les deux combattants pouvant être gravement blessés?

8° Nos associations professionnelles ne devraient-elles pas discuter ces diverses questions?

9° Avez-vous des remarques à faire, basées sur votre expérience personnelle?

Envoyer les réponses à M. Mikolajski, rue Sniadeckich, 6, à Lwow (Autriche).

CONCOURS

Prosectorat de Clamart. — Pathologie externe. — *Séance du 17 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Poupardin, 20; Berger, 20: Hovelacque, 15; Combier, 16.

Internat. — Lecture des copies. — **Anatomie.** — *Séance du 16 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Delagenière, 11; Garcin, 7; Michaux, 9; Sourdille, 8; Truffert, 7; Busson, 7; Luquet, 7; Vaudescal, 12; Vincey, 9.

Séance du 18 Décembre. — Ont obtenu : MM. Delivet, 14, Costantini, 6; Quénu, 10; Lorreyte, 7; Berthomieu-Lamer, 4; Mignot, 13; Bourgeois (M.), 5; Tribes, 6. Mlles Athanassiu, 10; Landesmann, 9.

Séance du 19 Décembre. — Ont obtenu : MM. Boncompain, 7; Duvul, 7; Debray, 7; Deville, 4; Miégeville, 11: Portret, 5; Janin, 4; Trifaud, 7; Photiades, 6.

Pathologie. — *Séance du 16 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Toutey, 7; Alexandre, 8; Hartmann, 8; Gautruche, 9; Mouradian, 7; Gresset, 10; Desaux, 10; Duval, 11; Bergeret, 14; Debray, 9; Boirac, 8.

Séance du 19 Décembre. — Ont obtenu : MM. Rougeulle, 6; Marcorelles, 9; Durand (A.), 11; Delort, 10; Thiers, 12; Philip, 8; Quinquaud, 7. Mlle Delage, 10.

Aujourd'hui, à 5 heures, à la salle de la rue des Saints-Pères, première séance d'oral.

RENSEIGNEMENTS

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET C[ie], ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VI[e])

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nous prévenons ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 31 Décembre courant que les quittances de renouvellement pour l'année 1911 ont été mises en circulation.

Nous les prions de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles soient payées à présentation.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

A. Rodet et Lagriffoul. La sérothérapie de la fièvre typhoïde. Résultats cliniques, 65 cas de traitement précoce, p. 969.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

Ch. Lenormant. Le traitement chirurgical de l'asthme, p. 971.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société clinique des hôpitaux de Bruxelles, p. 973.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société des chirurgiens de Paris, p. 973.
Société de pathologie exotique, p. 974.
Académie des sciences, p. 974.
Association française pour l'étude du cancer, p. 975.
Société clinique de médecine mentale, p. 975.
Société de chirurgie, p. 975.

ANALYSES, p. 975.

MÉDECINE PRATIQUE

L'hyposulfite de sodium et l'apomorphine dans le traitement des intoxications par la teinture d'iode. — Traitement des hémorragies intestinales de la fièvre typhoïde (Hirtz). — Traitement de l'acro-asphyxie (Brocq), p. 976.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE, p. 976.

CHRONIQUE

Maurice Letulle. La responsabilité médicale, p. *1041*.

LIVRES NOUVEAUX

Fr. Bosc. Précis d'alimentation du nourrisson : allaitement et sevrage, p. *1043*.

BIBLIOGRAPHIE, p. *1043*.

SOMMAIRES DES REVUES, p. *1043*.

NOUVELLES, p. *1046*.

LA RESPONSABILITÉ MÉDICALE

Depuis hier, il est de notoriété publique que la Société des chirurgiens des hôpitaux de Paris a résolu de s'adjoindre un avocat conseil afin de trouver les voies et moyens d'obtenir, *en appel*, la revision du procès par lequel, la semaine dernière, le D[r] Pierre Bazy a été condamné à payer 5.000 francs de dommages et intérêts à une de ses opérées de l'hôpital Beaujon.

La Presse Médicale, qui s'honore de compter le D[r] Bazy parmi ses collaborateurs habituels et où il ne compte que des amis dévoués, avait décidé de s'abstenir de prendre part aux débats soulevés par l'angoissant problème qu'est l'affaire en question, avant le beau geste, prévu et prochain, de solidarité confraternelle des collègues immédiats de Bazy. Nous nous joignons donc à eux, convaincus de la prompte et unanime adhésion des médecins, des accoucheurs et des spécialistes des hôpitaux, en un mot de la corpora-

tion tout entière. Il y a mieux : le corps médical français, dans son ensemble, va faire sienne la cause de notre ami ; car les praticiens considèrent, avec raison, cet événement comme l'un des plus graves pour la profession et comme fort dangereux bien plus encore pour la masse, incessamment renouvelée des *malades*, que pour la faible cohorte des *médecins* appelés, jour et nuit, à leur prodiguer des soins.

***

L' « affaire », en soi, est des plus simples. Un beau matin, à Beaujon, Bazy consent à opérer, d'urgence, une malade atteinte d'un kyste suppuré de l'ovaire. L'épithélioma mucoïde étant adhérent de toutes parts, l'éminent chirurgien « marsupialise » la tumeur et la panse, comme il le devait, à la façon d'une large et profonde plaie maintenue ouverte. *La malade, dont la vie était fort compromise, ne meurt pas* ; elle s'améliore même au point que, moins d'un mois après cette intervention redoutable, elle se déclare assez vaillante pour quitter le service, *malgré les conseils réitérés du chirurgien*, emportant en elle les pièces du pansement nécessaires à sa plaie abdominale *encore ouverte*. A partir de ce jour, il faut le noter, l'opérée ne relevait plus ni de l'hôpital, ni de l'opérateur. Elle renonçait aux soins de l'administration de l'Assistance publique, et rien de ce qui allait se passer n'aurait plus dû, semble-t-il, ressortir au chirurgien, à ses aides, aux infirmières ou au directeur de Beaujon. Un an s'écoule et, un beau soir, Bazy reçoit chez lui son ancienne opérée qui, tout en le remerciant de lui avoir sauvé la vie, lui annonce une nouvelle stupéfiante : deux compresses de tarlatane lui ont été, il y a quelques jours, extirpées de l'anus par son médecin traitant ! Bazy s'étonne, demande quelques explications ; et sa cliente, pour bien lui prouver sa reconnaissance, lui offre de chanter un petit air, accompagné de nombreux billets de banque. Bazy ne s'étonne plus et, de fil en aiguille, après mise en branle de toute la procédure nécessaire, avocats, expertises, juges et procureurs, il s'entend condamner, bel et bien, malgré les hommages rendus en public à son dévouement, à sa conscience professionnelle, et *malgré la guérison opératoire certaine*, *reconnue*, *proclamée* de sa malade.

Notre collègue, convaincu que les juges ont interprété d'une façon inacceptable les éléments du procès à lui intenté, en appelle à une juridiction supérieure, dont il espère éclairer mieux la religion. Notre devoir, à nous tous, qui apprécions l'incalculable portée d'un pareil jugement et qui en prévoyons la formidable répercussion sociale, est d'aider Bazy et d'apporter la lumière, bien franchement, avec toute la loyauté de braves gens et d'honnêtes praticiens qui aiment leurs malades et veulent, *malgré tout*, leur être utiles.

***

Ainsi, voilà qu'un des meilleurs d'entre nous, l'un des plus dévoués et des plus consciencieux, l'un de ceux dont l'habileté professionnelle et la droiture sont indiscutables, celui peut-être qui compte, parmi les médecins et chirurgiens de Paris, le plus d'amis fidèles et d'obligés reconnaissants, voilà que Bazy, ce bon grand Pierre Bazy, dont la vie entière a été, depuis plus de trente ans, consacrée, chaque matin, aux malades pauvres, cet opérateur prudent autant qu'expert, qui a sauvé des centaines, on peut même dire sans exagération des milliers d'existences, voit toute une existence de probité, d'honneur et de bonté ternie par la volonté incohérente d'une malade ! Cette opérée, il ne lui a fait aucun mal, il ne l'a ni mutilée, ni défigurée, ni blessée, ni aggravée. Non, il s'est contenté de lui rendre le plus signalé service qu'on puisse rendre à un être vivant : il l'a empêchée de succomber à une redoutable complication, trop souvent mortelle.

Eh bien ! je me permets de dire que c'est, pour nous tous, une faveur grande, providentielle, que le hasard de la vie ait, précisément, désigné ce brave homme-là comme victime expiatoire ; parce que la question ainsi posée ne l'atteint pas, puisqu'il est inattaquable à tous les points de vue, mais passe bien au-dessus de lui : elle nous saisit tous, et nous oblige à la regarder bien en face et à la résoudre.

Bazy n'a pas à être défendu, encore moins à être réhabilité : il sort, innocent à la fois et victime, de ces pénibles débats. En appel, il sera acquitté.

C'est le principe même de la RESPONSABILITÉ MÉDICALE qui se trouve en cause, et c'est là que réside tout le problème.

Je n'ai ni les qualités ni les connaissances nécessaires pour discuter, ici, cette importante question : où commence et comment se poursuit la responsabilité du médecin traitant à l'égard du malade qui s'est confié librement à ses soins ?

Où commence la « faute lourde », susceptible de servir de base à une réclamation en dommages.

Qu'il me suffise, puisque « l'affaire Bazy » est aussi circonscrite que précise, de m'en tenir à elle et de jeter mon cri d'alarme, puisqu'il faut bien tenir compte du jugement cruel qui nous frappe tous. Nous tous, tant que nous sommes, les « hospitaliers de Paris », nous donnons, sans compter, notre temps, nos peines, notre science, bref, *le meilleur de nous-mêmes*, aux malades de nos services.

Notre dévouement égale notre confiance dans les braves gens que nous soignons. Nous ne pensons jamais aux embûches qui pourraient nous être tendues ; nous « y allons bon jeu », sans arrière-pensées, sans craintes, sans soupçons, car nous sommes de grands naïfs, sûrs de notre

bonne foi, travaillant en pleine lumière, face à la douleur, à la maladie et à la mort.

Eh bien! cela nous réussissait jusqu'ici et nous passions, presque tous, notre quart, quelques-uns notre demi-siècle, là-bas, dans la géhenne des hôpitaux, heureux du bien que nous avions fait, fiers de nos batailles maintes fois victorieuses contre la Mort et récompensés par la reconnaissance des pauvres diables que nous avions servis.

Que s'il nous arrivait, parfois, d'avoir quelque ennui avec un malade récalcitrant qui nous quittait malgré nous, nous oubliions, le lendemain, l' « histoire » de la veille.

***

Oui, si le vieil ami Bazy avait pris garde; s'il avait marqué sur la pancarte de son opérée, à sa sortie, les raisons techniques pour lesquelles il regrettait son départ et par lesquelles il se justifiait d'*avance* de tous les accidents ou complications qui pourraient survenir, il n'en serait, pardon, nous n'en serions pas là et les juges n'auraient pas sévi.

Est-ce donc fini, cette belle confiance dans sa propre conscience inattaquable? faudra-t-il, dorénavant, auprès de chaque lit, à chaque ordonnance, à chaque intervention, craindre une embûche? Et ne marcherons-nous plus que le Code en mains, le cœur ceint d'une triple armure de suspicion, de crainte et... de mépris?

MAURICE LETULLE.

LIVRES NOUVEAUX

Fr. Bosc, professeur à la Faculté de Médecine de Montpellier. — ***Précis d'alimentation du nourrisson** : allaitement et sevrage*, suivi d'une étude sur les consultations de nourrissons. 1 vol. in-16, de 258 pages. Cartonné toile. Prix : 3 fr. 50. (MASSON ET Cie, éditeurs à Paris; COULET ET FILS, éditeurs à Montpellier.)

Bien que les médecins se pénètrent de plus en plus de l'importance prépondérante de l'hygiène alimentaire pour la santé du jeune enfant, la plupart usent encore de régimes dangereux, et beaucoup, déconcertés par la diversité des opinions, demeurent hésitants sur la valeur des aliments et la réglementation des régimes.

Aussi le praticien sera-t-il heureux de trouver exposée dans ce petit livre, avec l'unique souci de lui rendre service, une ligne de conduite qui n'a été adoptée qu'après vérification de ses résultats par une longue pratique. Pas de bibliographie, pas de discussion théorique; l'auteur n'a indiqué que ce que son expérience personnelle lui a fait juger le meilleur.

Ce précis traite de l'alimentation du nourrisson normal. L'auteur y a fait entrer cependant l'allaitement des prématurés normaux et des débiles, et quelques conseils au sujet de l'allaitement du nouveau-né syphilitique. Enfin un dernier chapitre est consacré à étudier les consultations de nourrissons; l'importance de celles-ci devient de plus en plus considérable dans la lutte contre la mortalité infantile dont le médecin ne peut plus actuellement se désintéresser.

J. D.

BIBLIOGRAPHIE

2259. — **J.-L. Breton et J. Vaillant.** — ÉLECTRICITÉ MÉDICALE. 1 vol. gr. in-8°, de 160 pages, avec 128 fig. Prix 2 fr. 50. (*L. Geisler*, éditeur à Paris.)

2260. — **A. Hoffmann.** — FUNKTIONNELLE DIAGNOSTIC UND THERAPIE DER ERKRANKUNGEN DES HERZENS UND DER GEFAESSE. 1 vol. gr. in-8°, de XIV-483 pages, avec 109 figures et 1 planche. Prix : 12 marks. (*J.-F. Bergmann*, éditeur à Wiesbaden.)

2261. — **Neubauer-Huppert.** — ANALYSE DES HARNS. Elfte Auflage. Erste Hälfte. 1 vol. gr. in-8°, de XIV-682 pages. Prix : 15 marks. (*C.-W. Kreidel*, éditeur à Wiesbaden.)

2262. — **J. Grasset.** — TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE PHYSIOPATHOLOGIE CLINIQUE. Tome II : *Fonctions de défense contre la maladie*; *Antixénisme*. 1 vol. gr. in-8°, de 1010 pages, avec 25 tableaux. Prix : 15 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs à Paris; *Coulet et fils*, éditeurs à Montpellier.)

2263. — **A. Lesage.** — TRAITÉ DES MALADIES DU NOURRISSON. 1 vol. in-8°, de VI-736 pages, avec 68 figures. Prix : 10 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

2264. — **P. Lecène.** — PRÉCIS DE MÉDECINE OPÉRATOIRE. 1 vol. petit in-8°, de XI-315 pages, avec 321 figures, cartonné. Prix 10 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

2265. — **A. Chantemesse et E. Mosny.** — TRAITÉ D'HYGIÈNE. Fasc. 17 : *Étiologie et prophylaxie des maladies transmissibles par la peau et les muqueuses externes*. 1 vol. gr. in-8°, de 746 pages, avec 199 figures. Prix : 16 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE DE LA TUBERCULOSE

SOMMAIRE du n° 5.

Mémoires originaux :

L. Landouzy. — Voies conceptionnelle et transplacentaire de pénétration de la tuberculose (tuberculose congénitale).

Revue des Congrès.

P. Nobécourt. — La tuberculose au IIIe Congrès international d'hygiène scolaire (Paris, 2-7 Août 1910).

Revue analytique.

Variétés. — Nouvelles.

CHAIX & Cie, *10, rue de l'Orne, PARIS.*

FACULTÉ DE PARIS

Clinique d'accouchements Tarnier. — Cours annexe de thérapeutique gynécologique, par MM. Brindeau, P. Guéniot et Lequeux, professeurs agrégés, assistés de MM. Devraigne, chef de clinique; Chirié et Lemeland, chefs de clinique adjoints. Réservé aux étudiants ayant plus de 16 inscriptions et aux docteurs français et étrangers régulièrement inscrits à la clinique Tarnier.

Le Cours commencera le 9 Janvier 1911 et comprendra 15 leçons qui auront lieu à 5 heures du soir et des exercices pratiques.

Programme du Cours : 9 Janvier. Exploration gynécologique, M. Brindeau. — 10 Janvier. Périnéorraphies, M. Lequeux. A 3 heures : Exercices pratiques d'exploration gynécologiques, M. Devraigne. — 11 Janvier. Fistules vésico et recto-vaginales, M. Brindeau. — 12 et 13 Janvier. Traitement des métrites du col et du corps, M. Guéniot. — 14 et 16 Janvier. Traitement du cancer de l'utérus, M. Brindeau. — 17 et 18 Janvier. Traitement des fibromes utérins, M. Brindeau. — 19 Janvier. Traitement des déviations utérines, M. Lequeux. A 2 heures : Exercices pratiques sur la chienne, MM. Chirié et Lemeland. — 20 Janvier. Traitement des prolapsus utérins, M. Guéniot. — 21 et 23 Janvier. Traitement des salpingo-ovarites, M. Brindeau. — 24 Janvier. Traitement des kystes de l'ovaire, M. Lequeux. A 2 heures : Exercices pratiques sur la chienne, MM. Chirié et Lemeland. — 25 Janvier. Traitement de la grossesse ectopique, M. Brindeau.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le chef de clinique à la Clinique Tarnier.

Cours libres. — Sont autorisés pour le 1er semestre de l'année scolaire 1910-1911, par le Conseil de l'Université de Paris, les cours libres suivants : M. Dupuy de Frenelle. Le traitement des fractures. Ce cours aura lieu les mardis et jeudis à 4 heures, à l'amphithéâtre Cruveilhier. Le cours ouvrira le 17 Janvier 1911.

M. Kœnig. Les voies optiques; anatomie topographique et pathologie. (Présentation de malades). Ce cours aura lieu les mardis à 5 heures. L'ouverture de ce cours aura lieu le 10 Janvier 1911.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lyon. — M. Moreau, agrégé, est chargé, pendant l'année scolaire 1910-1911, d'un cours de matière médicale (chaire de M. Beauvisage, sénateur).

Un congé de trois mois est accordé, sur sa demande, à M. Pierret, professeur de clinique des maladies mentales.

M. J. Lépine, agrégé, est chargé, pendant la durée du congé accordé à M. Pierret, d'un cours de clinique des maladies mentales.

Ecole de médecine de Marseille. — La préparation des candidats aux diplômes d'études coloniales sera faite à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Marseille, soit du 1er Janvier au 31 Mars, soit du 1er Avril au 30 Juin 1911. Voici les programmes des cours :

M. Treille, professeur de clinique des maladies exotiques : Maladies des professions maritimes et coloniales, maladies des marins, chauffeurs, mécaniciens, matelots de ponts, etc., dans les mers chaudes, et consécutives aux influences climatériques et aux milieux spéciaux des colonies. Maladies des résidents coloniaux, recherches cliniques sur le sang et les humeurs dans les maladies tropicales parasitaires rapportées à Marseille.

M. Gauthier, chargé de cours de pathologie et bactériologie des maladies coloniales : Les maladies coloniales, technique microscopique, son application, diagnostic de ces maladies.

M. Jacob de Cordemoy, chargé de cours d'histoire naturelle coloniale : Les hématozoaires, leur biologie et leur rôle en pathologie exotique. Les mycoses.

M. Reynaud, chargé de cours d'hygiène coloniale et climatologie : Hygiène des pays chauds, épidémiologie des pays chauds.

NOUVELLES

Ecole de pharmacie de Paris. — M. Henry Gauthier, professeur à l'Ecole de pharmacie, est nommé directeur, en remplacement de M. Guignard, nommé directeur honoraire.

Distinctions honorifiques. — Le *Journal officiel* vient de publier la liste des décorations coloniales attribuées depuis 1907. Ces décorations figureront à l'avenir à l'*Officiel*.

Étoile noire du Bénin. — *Commandeur.* — M. Pierre Mille, médecin des troupes coloniales.

Officier. — MM. Fournial, médecin militaire; Kérandel, Lherminier, Merveilleux et Vassal, des troupes coloniales; Sené (de Nice).

Chevalier. — MM. Aubert, Lafeuille, médecins militaires; Allard, Chapeyron, Gravot, Latrac, Lefebvre, Pelletier, Savignac, Vielle et Violle, des troupes coloniales; Guyot, de la marine; Crespin, des Chargeurs réunis.

Cambodge. — *Grand officier.* — M. Clavel, médecin inspecteur des troupes coloniales.

Chevalier. — MM. Butin, des troupes coloniales; Kagi, Mielvague et Oudard, de la marine.

Dragon de l'Annam. — *Officier.* — M. Morel, des troupes coloniales.

Chevalier. — M. Cristan, de la marine.

Etoile d'Anjouan. — *Officier.* — M. Paul Bosviel (de Madagascar).

Nichan el Anouar. — *Commandeur.* — M. Perrin, médecin militaire.

Officier. — MM. Olivier, des troupes coloniales; Roux-Fressineng, de la marine.

Chevalier. — M. Kaminski.

Ouvrage en distribution. — S. Serguéyeff, *Physiologie de la veille et du sommeil.* Paris, 2 vol. in-8°, 1890. — Par suite d'un dépôt dont elle a accepté la charge, l'Ecole des Sciences politiques peut disposer gratuitement d'un bon nombre d'exemplaires de cet ouvrage, en faveur des bibliothèques publiques, françaises ou étrangères. Elle ne peut s'occuper ni de l'emballage ni de l'expédition.

Un exemplaire sera remis, jusqu'à complet épuisement de l'édition, à toute personne qui se présentera à *la bibliothèque de l'Ecole, 27, rue Saint-Guillaume, à Paris*, de 2 à 4 heures, et pourra laisser en échange une lettre de demande portant la signature du bibliothécaire et le timbre de l'établissement public en faveur duquel la demande est faite.

Un exemplaire pourra être remis aussi aux professeurs, agrégés et spécialistes connus, qui pourraient en avoir besoin pour leurs études.

Fondation Pierre Budin (91 *bis*, rue Falguière). — Une conférence sera faite le jeudi 12 Janvier, à 5 heures, par M. Brindeau, agrégé à la Faculté de Médecine, accoucheur des hôpitaux, sur les moyens de combattre le refroidissement chez le nouveau-né.

Cours de Puériculture par M. Avignet, médecin de l'Hôpital des Enfants-Malades.

Ce cours commencera le mardi 24 Janvier, à 10 h. 1/2, et aura lieu les mardis suivants, à la même heure.

Nécrologie. — On annonce la mort, au Tréport, de M. Lemaire; à Paris, de MM. P. Jousset et Fée.

CONCOURS

Prosectorat de Clamart. — Composition écrite. — *Les myomes utérins.* — *Séance du 20 Décembre.* — Ont

obtenu : MM. Basset, 28; Hovelacque, 27: Roux, 29; Rouhier, 29.

Séance du 22 Décembre. — Ont obtenu : MM. Combier, 27; Berger, 28; Toupet, 30; Poupardin, 27.

Internat. — ADMISSIBILITÉ. — Sont déclarés admissibles à l'épreuve orale les candidats suivants : MM. Delivet, Vallery-Radot (Pasteur), avec 27 points;

MM. Bergeret, Girard, Gouverneur, avec 26 points;

MM. Couinaud, François, Leblanc, Mignot, Quénu, Richard (Georges Henri), Vielle, avec 25 points;

MM. Bloch (René), Dubois (Robert), Kœchlin, Mairesse, Prigent, Rudelle, avec 24 points;

MM. Bonnet (Emile), Durand (Gustave), Françon, Paley, Mlle Peltier, Rousseau (Ferdinand), Thouvenin, avec 23 points;

MM. Barat, Bouquier, Broussolle, Colombe, Dupradeau, Gatellier, Godlewski, Guelfucci, Héricourt, Hischmann, Legrain, Lévy (Isaac), Malet (Charles), Maréchal, Miégeville, Monod (Raoul), Nadal, Rouillard, Thiers, Weber (André), avec 22 points;

Mlle Athanassiu, MM. Avezou, Baudoin, Besset, Bontemps, Buc, Butin, Cassard, Coppin, Delort, Ducastaing, Durœux, Dutheillet de Lamothe, Haguenau, Krebs, Mlle Leven, Meaux Saint Marc, Monbrun, Netter (René), Petit-Dutaillis, Mlle de Pfeffel, Pierret, Plaisant (Eugène), Sourdille, Théry (Louis), Tzanck, Vaudescal, avec 21 points;

MM. Achard (Pierre), Barthélemy, Bel, Bouttier, Bruel, Camboulives, Chatelin, Desaux, Dufour, Duter, Escallier, Fitte, Gautruche, Goret, Jacquet, Latil, Lœvy, Mercier, Moriez, Mossé, Pernet, Rousseau (Emile), avec 20 points.

MM. Alexandre, Baréty, Bonnet (Flavien); Brouet, Colleville, Mlle Delage, Delagenière, Desvaux de Lyf, Durand (Albert), Hertz, Mlle Landesmann, Lecerf, Lévy-Franckel, Mallet (Lucien), Marchak, Michaux, Michel, Monod (André), Monod (Lorenz), Paraf, Rouffignac, Vinay, avec 19 points;

MM. Angot, Bailleul, Bardon, Beloux, Besançon, Besnard (Jean), Clap, Dedet, Dubois (Jean), Duval, Frotte, Garcin, Hartemann, Lefranc (Victor), Marcorelles, Maurel, Noël, Pimpaneau, Piot, Pollet, Rougier, Salès, Schoofs, avec 18 points;

MM. Alary, Belloir, Boirac, Charrier, Chatellier, Ferrand, Grandjean, Huc (Georges), Lamare, Larroque, Le Maux, Lépine, Libert, Lucas-Championnière, Mlle Monbiot, Papillon, Pilatte, Tissier, Trifaud, avec 17 points;

MM. Antoine, Mlle Blanchier, Boutet, Caux, Chichmanian, Cleisz, Costantini, Coudray, Darrieux, Debray, Deguignand, Fourrière, Galop, Gougelet, Gresset, Léchelle, Lorreyte, Marcassus, Massart, Mazzoléni, Moreau, Morisson-Lacombe, Percepied, Photiadis, Mlle Pouzin, Ribo, Rœbrich, Sébillotte, Trousset, Truffert, Wiart, avec 16 points;

MM. Busson, Collet, Dietz, Faveret, Guillemet (Marcel), Larcher, Luquet, Réchad, Vallerant, avec 15 points.

ÉPREUVE ORALE. — *Séance du 21 Décembre.* — *Anatomie de la muqueuse de l'utérus.* — *Complications de la fièvre scarlatine.* — Ont obtenu : MM. Luquet, Monod (Lorentz), 10; Pilatte, 13; Gautruche, 16; Meaux Saint-Marc, 15; Delivet, 14; Thouvenin, 15; Truffert, 9; Jacquet, 17.

RELEVÉ DES POINTS. — MM. Luquet, 15; Monod (Lorentz), 10 + 19 = 29; Pilatte, 13 + 17 = 30; Gautruche, 16 + 20 = 36; Meaux Saint-Marc, 15 + 21 = 36; Delivet, 14 + 27 = 41; Thouvenin, 15 + 23 = 38; Truffert, 9 + 16 = 25; Jacquet, 17 + 20 = 37.

Médecin inspecteur des écoles de la ville de Paris. — ÉPREUVE ORALE. — *Séance du 16 Décembre.* — *Leçon aux maîtres des écoles primaires sur l'organisation et le fonctionnement des cantines de leur école.* — Ont obtenu : MM. Abramoff, 10; Pascaud (J.), 10; Housquains, 12; Troller, 13; Bricet, 16; Gerson, 15; Tournier, 14.

Séance du 17 Décembre. — *Prophylaxie scolaire des maladies de la peau : gale, phtyriase, pyodermites.* — Ont obtenu : MM. Janot, 13; Theuveny, 10; Voisin, 16; Curie, 13; Grivot, 12 : Bertrand, 13; Carrel, 11.

Séance du 19 Décembre. — *Leçon aux maîtres sur l'hygiène de la peau et sur les bains-douches scolaires.* — Ont obtenu : MM. Hazard, 9; Grosset, 13; Degez, 10; Rabaut, (M.), 16; Picard (L.), 10; Amouroux; Rochu-Mery, 12.

Séance du 20 Décembre. — *Rôle du médecin scolaire dans la surveillance de la croissance de l'écolier.* — Ont obtenu : MM. Laffitte, 12; Legroux, 14; Lacapère; Chevé, 14; Barotte, 9; Margain, 14; Corval, 11.

Séance du 21 Décembre. — *Prophylaxie scolaire de la rougeole et de la vaccine.* — Ont obtenu : MM. Manheimer, 14; Beauvy, 12; Le Roy, 12; Mercereau, 13; Ducourjoly; Chaumont, 15; Henriot, 11.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, boul. Saint-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

L'INTERMÉDIAIRE MÉDICAL 7, pl. St-Michel. Tél. 830-43 — Cession de Clientèles, Maisons de Santé, Affaires Paramédicales, *Remplacements entièrement gratuits*

Ancienne surveillante Maison de santé Chirurgie cherche place *Directrice*. Ecrire C. A., 18, rue de Verneuil.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nous prévenons ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 31 Décembre courant que les quittances de renouvellement pour l'année 1911 ont été mises en circulation.

Nous les prions de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles soient payées à présentation.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

SICARD, FOIX et SALIN. Réactions du liquide céphalo-rachidien au cours de la pachyméningite pottique (séro-diagnostic rachidien pottique), p. 977.

PAUL RAVAUT. Technique des injections intramusculaires et intraveineuses de l'arséno-benzol « 606 de Ehrlich-Hata », p. 978.

G. SCHREIBER. Le lait albumineux, p. 979.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société médicale des hôpitaux, p. 980.
Société de biologie, p. 981.
Société anatomique, p. 982.
Société d'obstétrique de Paris, p. 982.
Société de pédiatrie, p. 982.
Société de thérapeutique, p. 983.
Société de l'Internat des hôpitaux de Paris, p. 983.
Académie de médecine, p. 983.

ANALYSES, p. 984.

CHRONIQUE

HENRI BOUQUET. Contre le Petit Poucet et quelques joujoux, p. *1049*.

VARIÉTÉS

P. D. Du danger de fumer à proximité des appareils à acétylène, p. *1051*.

LIVRES NOUVEAUX

A. LESAGE. Traité des maladies du nourrisson, p. *1051*.

SOMMAIRES DES REVUES, p. *1051*.

NOUVELLES, p. *1054*.

CONTRE LE PETIT POUCET ET QUELQUES JOUJOUX

Il est des dates dans l'année où la psychologie infantile prend, aux yeux de l'observateur, une importance supérieure à l'intérêt qu'elle provoque toujours en lui. La dernière semaine de Décembre est incontestablement du nombre, et je crois que la fameuse « trêve des confiseurs » est surtout la trêve des enfants.

Une promenade faite à l'heure actuelle dans le hall des grands magasins, ruisselants de lumière et de décorations étincelantes, est digne de tous ceux que captive l'étude morale des tout petits. Béants d'admiration devant tant de merveilles et d'éclat, rouges de convoitise à l'aspect de tant de richesses, de clinquant et de paillon, ils se laissent arracher à regret de cette féerie magnifique et rentrent au logis les yeux pleins pour longtemps d'éblouissements et le cerveau surexcité par une extase de quelques minutes.

Noël! Etrennes. Huit jours de fièvre et d'effer-

vescence, de sagesse intéressée et d'attente inquiète, puis des heures de joie folle, lorsque quelques-unes des splendeurs entrevues sont devenues leurs. Il y aurait beaucoup à dire sur cette succession de fêtes et cette accumulation de cadeaux; mais je n'y insiste pas, de peur de provoquer une formidable levée de petits poings serrés ou quelque grève générale des sourires que je redoute à l'égal des pires châtiments.

Mais ne croyez-vous pas, comme moi, qu'il y ait quelque chose à réformer dans beaucoup de ces mirifiques joujoux? Ne pensez-vous pas que chacun y gagnerait, et l'enfant surtout, si nous mettions dans les jouets et dans les livres moins de laideur, moins de difformité, moins de tragique ou d'extraordinaire? Non qu'il n'existe aujourd'hui dans cette industrie un progrès considérable sur ce qu'a connu notre propre enfance; mais il y reste trop encore de ce qu'il y avait à réformer, et, d'autre part, des éléments nouveaux se sont introduits dans ce problème, dont il faut que nous tenions compte.

Je prendrai d'abord mes exemples dans les récits et les contes que l'on fait aux petits enfants. Il en est de moraux, dites-vous, et d'innocents? Voire, mais certainement, la plupart n'offrent rien de pareil. Je l'avoue, je n'aime pas le *Petit Poucet*, ni le *Chaperon rouge* et encore moins la *Barbe bleue*. Et si j'en parle dans un article qui semblait ne devoir comporter que les joujoux, c'est qu'ils remplissent encore une quantité considérable des petits livres et des albums où parents et amis vont, à l'envi, puiser à l'époque des cadeaux et des surprises. C'est aussi que toutes ces fantastiques narrations s'adressent surtout aux tout-petits, à ceux qui en pâtissent le plus.

Or, tout ceci est, à mon avis, trop horrifique. Ce loup qui dévore l'enfant et la mère-grand, ces ogres, toujours prêts à se nourrir de petits garçons et de petites filles, toujours occupés à « halener quelque chair fraîche », suivant l'expression de Perrault lui-même, ce noble seigneur tuant tour à tour ses femmes successives, cette clef tachée d'un sang indélébile, digne pendant de la main inlavable de lady Macbeth, tout cela peut nous intéresser médiocrement à l'âge adulte, malgré la richesse d'inventions et le style naïf qu'y a mis le vieil auteur, mais cela intéresse trop l'enfant auquel nous le racontons et l'impression définitive est mauvaise.

Le cerveau de l'enfant, nous a-t-on dit, est une cire molle qui garde facilement l'empreinte. Pour vieille qu'elle soit, l'idée est juste. C'est donc notre rôle de soigner l'empreinte, si nous voulons qu'elle ne soit pas défavorable. Voilà bien longtemps que l'on a signalé l'effet désastreux que toutes ces histoires de croquemitaines et de brigands produisaient sur l'esprit des petits. Pourquoi faut-il y revenir une fois de plus? Qu'y gagne-t-on? la surexcitation cérébrale, le désordre de l'imagination, des terreurs nocturnes, parfois, car leur étiologie digestive est vraie, mais non exclusive, la peur diurne en tout cas, la peur que l'enfant ne devrait pas connaître, génératrice de faiblesse, de nervosisme et de cauchemars. J'ai vu récemment un petit enfant de 3 ans auquel on fit voir des illustrations accompagnant cette vieille légende de Saint Nicolas, où le boucher met au saloir les membres de trois pauvres petits vagabonds. L'impression de peur fut assez durable pour que quelques jours après l'enfant lui-même revînt, craintif et apeuré, sur le sujet qui l'avait violemment frappé.

Du côté joujoux proprement dit, le mal évidemment est moindre, mais il est encore réel, quoique, en certains points, différent. Là encore, nous les voyons figurer, ce Père Fouettard, cet Ogre, ce Loup, terreur des petites imaginations. On y joint les grotesques trop accentués, les passe-boules aux bouches énormes, les gendarmes aux yeux furibonds. Je ne choisis pas ces exemples au hasard. Je les prends parce que j'ai vu moi-même combien l'imagination enfantine en gardait le souvenir regrettable, combien même les rêves de nos petits en étaient facilement hantés. Qu'on y joigne toutes les scènes de guerre et de pillage qui semblent être encore aujourd'hui un idéal pour l'humanité, les chemins de fer et automobiles à catastrophes, et tant d'autres qu'il serait facile de trouver, et l'on verra que les progrès faits dans le sens que j'indique sont encore bien imparfaits.

Combien de parents se plaignent, à l'heure actuelle, du nervosisme de leurs enfants! Ils ont raison. Les générations qui naissent à notre époque apportent une acuité d'esprit, une sensibilité nerveuse que nos ancêtres n'ont pas connues, mais qui, depuis quelques siècles, n'ont fait que croître, sans embellir. La vie à outrance et à la vapeur que la lutte moderne, si âpre, nous oblige à mener est, à n'en pas douter, à l'origine de ce fâcheux état de choses. Il y a une part considérable d'hérédité dans tout cela. De génération en génération, nous ne faisons qu'ajouter à cet héritage d'hypersensibles et la machine humaine, née pour d'autres destinées, a bien de la peine à s'adapter sans heurt à ces navrantes nécessités. Mais encore ne faut-il pas que nous ajoutions, dès l'enfance, à la tare que la naissance apporte et que la vie, plus tard, se chargera d'accroître. Les premières années devraient être une halte sur cette route regrettable. Le calme doit y régner en maître. Le cerveau s'y retremperait pour l'outrance ultérieure. Peut-être sur celui, tranquille et paisible, de ceux qui nous ont jadis précédés, tous ces ogres et ces mangeurs de chair fraîche n'avaient-ils que peu d'action; je crains qu'il n'en soit pas ainsi pour ceux qui nous suivent.

Car c'est là une des raisons que l'on allègue volontiers pour perpétuer ces vieux errements. Comme si l'hygiène actuelle, tant morale que

physique, pouvait se comparer éternellement à celle de jadis! Est-ce que nous mangeons comme nos pères? Combien d'entre nous seraient-ils capables de digérer les pantagruéliques repas qu'absorbaient sans broncher nos aïeux? Tout se transforme de siècle en siècle, notre cerveau et notre mentalité comme notre estomac et notre intestin, et soutenir que l'éducation psychique peut rester immuable, ce serait, si l'on veut pousser le raisonnement à l'extrême, admettre que nous pourrions encore nous nourrir comme le fruste ancêtre de la Chapelle-aux-Saints.

On parle encore d'aguerrir les enfants. Ceci me paraît non moins absurde. Jamais toutes ces histoires de dévorants et de mauvais génies n'ont aguerri personne, au contraire. Lorsque nous voulons que notre enfant s'accoutume à l'obscurité et ne la craigne plus, nous l'envoyons sous un prétexte quelconque dans une pièce sans lumière, en lui disant qu'il n'a rien à redouter. Nous ne lui disons pas : « Va là, il y a un ogre qui mange les enfants, mais vas-y tout de même. » Le seul résultat, c'est, bien différemment, de lui faire redouter la nuit, c'est de peupler, encore une fois, son imagination de terreurs et d'angoisses et son sommeil de cauchemars.

En dehors même de la question de peur, ne voit-on pas qu'à y regarder de près, tout cela est laid? C'est de beauté, au contraire, qu'il faudrait nourrir l'enfant, et, en raison de cette plasticité de son esprit dont nous parlions tout à l'heure, ce serait un gain appréciable pour l'avenir. Or, personne ne peut nier qu'au point de vue esthétique, il y a encore beaucoup à faire pour que les joujoux nous satisfassent. Moins de choses clinquantes, plus de choses belles. Moins de contes fantastiques et cruels, plus d'œuvres bien écrites et saines. Est-ce qu'il n'y a pas là un beau champ d'action à exploiter pour tous ceux qui aiment l'enfance et la beauté?

HENRI BOUQUET.

VARIÉTÉS

Du danger de fumer à proximité des appareils à acétylène.

Le patron d'un lavoir de la Maison-Blanche, s'étant vu refuser par l'administration l'autorisation d'installer un appareil à acétylène, avait néanmoins passé outre. Pour déjouer la surveillance de l'inspecteur, il plaça l'appareil dans un endroit différent de celui pour lequel il avait fait la demande, en le dissimulant derrière une épaisse cloison de bois. Le 20 Novembre 1909, le patron et son fils nettoyaient l'appareil. Le fils fumait une cigarette; il n'y avait pas de lumière, pas d'allumette enflammée. Une explosion se produisit cependant; elle blessa grièvement les deux hommes, qui durent être transportés à l'hôpital. Cet accident eut une conséquence administrative, celle de modifier la réglementation générale relative aux appareils à acétylène. Voici désormais la réglementation arrêtée par le Conseil d'hygiène : « Les manipulations pour le chargement et le déchargement de l'appareil se feront à la clarté du jour. Il est interdit d'introduire dans le local contenant l'appareil du feu sous une forme quelconque et notamment d'y fumer. »

LIVRES NOUVEAUX

A. Lesage, médecin des hôpitaux de Paris. — ***Traité des maladies du nourrisson.*** 1 vol. in-8°, de 736 pages, avec 68 figures dans le texte. Prix : 10 fr. (MASSON ET Cie, éditeurs.)

L'auteur, dans ce très intéressant volume, étudie en détails la pathologie souvent délicate du nourrisson. Le nourrisson, en effet, a une vie particulière tenant à sa constitution fragile, à son développement intense, à son alimentation spéciale. Aussi, pour essayer de saisir les causes de ses maladies, est-il nécessaire de connaître le mieux possible le fonctionnement normal de son organisme. Ce sont les connaissances actuelles sur ce point que l'auteur rassemble dans la première partie de l'ouvrage.

M. Lesage consacre ensuite une centaine de pages à l'allaitement, puis traite toutes les maladies spéciales au nourrisson, ne signalant que pour mémoire celles qui se rencontrent surtout chez l'adulte. Le lecteur trouvera des aperçus nouveaux sur les gastro-entérites, dont le cadre s'est singulièrement rétréci dans ces dernières années. Nombre de cas, ainsi étiquetés, ne seraient, en effet, que l'expression d'un état général (septicémie, méningite, etc.).

D'autres chapitres méritent particulièrement d'attirer l'attention du médecin d'enfants; tels ceux qui envisagent la maladie spasmodique, la fièvre de déséquilibre, le coup de chaleur, la maladie d'été, l'albuminurie scarlatineuse, les cachexies et l'anesthésie du sevrage, la cachexie dermo-lymphatique, les septicémies, la méningite cérébro-spinale, la méningite tuberculeuse, etc. En définitive, ce livre, instructif à tous points de vue, rendra de signalés services au praticien.

G. SCHREIBER.

SOMMAIRES DES REVUES

LYON CHIRURGICAL

SOMMAIRE du n° 6 (1er Décembre).

Travaux originaux :

L. Bérard et J. Stéfani. — Le traitement des grands traumatismes des membres inférieurs (8 fig.).

L. Bériel. — A propos de la classification de certaines tumeurs malignes : les lipomes malins (2 fig.).

P. Vignard et L. Arnaud. — L'injection intrapéritonéale d'huile camphrée dans le traitement des péritonites aiguës.

Revue critique :

Henri Fayol. — De l'état du rein du côté opposé dans la tuberculose rénale.

Analyses.

Ouvrages reçus. — Informations. — Bibliographie.

FACULTÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lille. — M. Swynghedauw est nommé chef de clinique chirurgicale infantile.

Ecole de médecine de Poitiers. — M. Guitteau, chargé des fonctions de chef des travaux de physique et de chimie, est chargé, en outre, du service de la suppléance des chaires de physique et de chimie pendant l'année scolaire 1910-1911.

Ecole d'application des médecins et pharmaciens de 3e classe. — Sont nommés aux fonctions de professeur à l'Ecole d'application des médecins et pharmaciens de 3e classe, pour compter du 1er Janvier 1911 :

A la chaire d'hygiène navale, M. le médecin principal Audibert, du port de Toulon.

A la chaire de diagnostic spécial, M. le médecin principal Barrat, du port de Rochefort.

En outre, M. le médecin en chef de 1re classe Trabaud est maintenu dans ses fonctions de professeur de clinique médicale jusqu'à l'expiration de sa période quinquennale d'enseignement.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Lariboisière. — Service Civiale (voies urinaires), M. Marion, chef de service, lundis, mercredis, samedis, à 9 heures : Visite dans les salles avec Conférences au lit des malades Mardis, vendredis, à 9 heures : Opérations. Jeudis, à 9 heures : Cystoscopie, opérations endo-vésicales. A 11 heures : Leçon de pathologie urinaire.

Cours complémentaires : *Cours de cystoscopie, uréthroscopie, cathétérisme des uretères*, par M. Germain, assistant du service, les mardis et samedis, à 3 heures. Droit d'inscription : 100 francs. Le nombre des élèves pour une série ne peut dépasser six. Dix leçons.

Cours de recherches histo-bactériologiques et chimiques des urines, par M. Aureille, interne en pharmacie du service, les mercredis, à 11 heures. Droit d'inscription : 40 francs pour dix leçons.

Cours de radiographie appliquée aux voies urinaires, par M. Lebreton, assistant adjoint, les jeudis, à 3 heures. Droit d'inscription : 100 francs pour cinq leçons. Le nombre des élèves ne peut être supérieur à six.

Dans chacun de ces Cours, les élèves sont associés aux recherches et aux maniements des appareils.

Hôpitaux de Reims. — Sont nommés internes en médecine : MM. Milcamps et Wagner.

Sont nommés externes en médecine : MM. Hervé, Villetard et Diehl.

Sont nommés internes en pharmacie titulaires : MM. Lallemant et Bapin. Interne provisoire : M. Panier.

Hôpitaux de Toulouse. — Sont nommés internes titulaires : MM. Rigaud, Jaureguiberry, Baron, Lefebvre, Soula, Roquette. Internes provisoires : Bousquet, Barandon, Amigues, Laborie, Dupuy, Fabre.

NOUVELLES

XIIe Congrès français de médecine (Lyon, 22-25 Octobre 1911). — I. Programme. — A. Questions proposées par le Congrès de Paris : 1° *Du rôle des hémolysines en pathologie*; 2° *Du coma diabétique*; 3° *Des diurétiques*.

B. Question ajoutée par le bureau, après entente avec les représentants des médecins de l'armée et la direction de l'Ecole du service de santé militaire : 4° *Epidémiologie et prophylaxie de la méningite cérébro-spinale épidémique*.

Le nom des rapporteurs sera prochainement publié; mais, déjà, le bureau du XIIe Congrès s'est assuré le concours de savants éminents de France, de Belgique et de Suisse.

II. Bureau du Congrès. — Président, M. le professeur Teissier, associé national de l'Académie de médecine; vice-présidents, M. le médecin inspecteur Hocquart, directeur de l'Ecole du service de santé militaire; M. le professeur Weill, président de la Société médicale des hôpitaux de Lyon; secrétaire général, M. Paul Courmont, professeur à la Faculté de médecine, médecin des hôpitaux, 33, rue Sainte-Hélène, à Lyon; secrétaire général adjoint, M. Fernand Arloing, agrégé à la Faculté de médecine; trésorier, M. A. Cade, agrégé à la Faculté, médecin des hôpitaux; trésorier-adjoint, M. A. Rey, imprimeur-éditeur.

Médecin de l'état civil. — M. Auvergniot, médecin-inspecteur des écoles du XIIIe arrondissement, est nommé médecin de l'état civil du XIIIe arrondissement (1re circonscription).

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Dufourt, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le d'*Estrées*.

Exercice illégal. — MM. Guillaume Mann et Pierre Carrique étaient poursuivis devant la 10e chambre correctionnelle pour exercice illégal de la médecine et pour escroqueries. Ils avaient créé, dans le Ier arrondissement, un « Institut de radiopathie » et promettaient de guérir à distance, grâce à des effluves magnétiques, tous malades abandonnés par leur docteur habituel. Ils annonçaient des miracles : l'ouïe rendue aux sourds et la vue aux aveugles.

Pour arrêter cette ardeur guérissante et extra-légale, la 10e chambre vient de condamner M. Guillaume Mann à six mois de prison et 3.000 francs d'amende, et M. Carrique, à 500 francs d'amende.

CONCOURS

Prosectorat de Clamart. — Dissection. — *Séance du 23 Décembre. — Les muscles de la plante du pied et leurs nerfs (sans les interosseux).* — Ont obtenu : MM. Berger, 18; Roux, 17; Toupet, 20; Rouhier, 16; Combier, 15; Hovelacque, 15; Poupardin, 15; Basset, 16.

Pièces anatomiques. — *Séance du 24 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Roux, 29; Hovelacque, 27; Combier, 28; Basset, 29; Poupardin, 28; Berger, 27; Toupet, 30; Rouhier, 30.

Médecine opératoire. — *Séance du 24 Décembre. — Ligature de l'artère cubitale au tiers supérieur. — Désarticulation de la médio-tarsienne dite de Chopart.* — Ont obtenu : MM. Berger, 24; Rouhier, 25; Roux, 28; Basset, 25; Toupet, 26; Hovelacque, 25; Poupardin, 28.

Nomination. — A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, ont été nommés : MM. Roux et Toupet.

Internat. — Oral. — *Séance du 23 Décembre. — Trajet et rapports de l'artère carotide externe. — Complications de l'ulcère rond de l'estomac.* — Ont obtenu : MM. Monod (R.), 15; Lœvy, 16; Hartmann, 14; Coudray; Bel, 13; Marchak, 13; Godlewski, 17; Lamare, 18; Bernard (J.), 10; Krebs, 14.

Relevé des points. — MM. Monod (R.), 15 + 22 = 37; Lœwy, 16 + 20 = 36; Hartmann, 14 + 18 = 32; Coudray, 16; Bel, 13 + 20 = 33; Marchak, 13 + 19 = 32; Godlewski, 17 + 22 = 39; Lamare, 18 + 17 = 35; Besnard (J.), 10 + 18 = 28; Krebs, 14 + 21 = 35.

Ecole de médecine de Rouen. — Un concours s'ouvrira le 6 Mars 1911, devant la Faculté de médecine de l'Université de Paris, pour l'emploi de suppléant de la chaire d'histoire naturelle à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Rouen.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Arrêt de la Cour des appels correctionnels de Paris.

La Cour,

Vu les conclusions déposées au nom des appelants : Considérant que si les articles qui paraissent tous les quinze jours sous la plume du Docteur Diverneresse, depuis le 20 Mars 1908, dans le *Bulletin officiel de l'Union des Syndicats médicaux de France*, dont le Docteur Noir est le gérant, visaient principalement les Compagnies d'assurances contre les accidents du travail, il n'est pas moins établi par tous les documents de la cause que l'article incriminé du 5 Mai 1908 vise aussi la personne du Docteur Rémy, qui y est suffisamment désignée;

Considérant que la majorité des lecteurs du *Bulletin officiel* se compose de médecins.

Que ceux-ci n'ont pu se méprendre un seul instant ni sur la personne du Docteur R..., désigné comme médecin d'assurances en même temps que médecin de l'hôpital départemental de Nanterre, ni sur celle du Docteur R..., de Paris, assigné en dommages-intérêts pour concurrence déloyale devant le Tribunal de la Seine par deux confrères, ainsi que le Docteur Diverneresse avait pris soin de l'annoncer antérieurement à ses lecteurs;

Considérant que si pour le développement de sa polémique contre les Compagnies d'assurances, le Docteur Diverneresse avait le droit de recourir à la critique la plus large, fût-elle même des plus acerbes, il a toutefois, dans ce numéro du 5 mai 1908, dépassé les limites permises;

Qu'en effet, après avoir écrit que les assureurs enlevaient en automobile les blessés librement choisis, il rappelle à titre d'exemple l'instance en dommages-intérêts ci-dessus présentant le Docteur Rémy comme complice des procédés qu'il signalait, omettant de faire connaître l'issue de ce procès entièrement favorable au Docteur Rémy, qui avait obtenu les dommages-intérêts réclamés.

Considérant qu'il ajoute que le Docteur R... avait dû démissionner à la suite d'une plainte qui le visait, adressée au Préfet de la Seine en septembre 1903 par Monsieur le député Violette, plainte ayant trait à l'enlèvement d'un blessé, par une Compagnie d'assurances, de l'hôpital de Dam..., où il était admirablement soigné, pour être transféré dans la maison de M..., à 100 kilomètres de Dam..., où se trouvait un chirurgien dévoué à cette Compagnie.

Qu'en outre, en recevant un blessé étranger au département de la Seine, qui avait refusé, lors de son arrivée, de signer la déclaration qu'il y était domicilié, le Docteur R... savait, d'après la plainte, qu'il violait le règlement de la maison;

Considérant que ses imputations tendent, en réalité, à représenter, contrairement à la vérité, le Docteur Rémy comme ayant été obligé de quitter l'hôpital de Nanterre dans des conditions fâcheuses pour sa probité professionnelle;

Considérant qu'en écrivant, enfin, au sujet de la prétendue séquestration de blessés dans des maisons de santé, sorte d'hôpitaux-prisons, appartenant aux assureurs, qu'on ne pouvait croire cette chose possible au xxe siècle, mais que la plainte du député Violette et l'instance devant le Tribunal de la Seine l'avaient persuadé de la réalité de ces faits, le Docteur Diverneresse précisait mieux encore la part qu'il entendait attribuer au Docteur Rémy dans les faits qu'il citait d'une façon incomplète et inexacte sous le prétexte de documentation et associait pour ainsi dire le Docteur Rémy, signalé comme dirigeant des cliniques pour le compte des assureurs aux procédés blâmables qu'il prétendait relever à l'encontre des Compagnies d'assurances;

Considérant que ces imputations dirigées contre le Docteur Rémy, après d'autres insinuations malveillantes déjà formulées au cours des années précédentes, revêtent un caractère nettement diffamatoire;

En ce qui concerne le Docteur Noir :

Considérant que, bien que l'auteur de l'article soit connu, il n'y en a pas moins lieu de retenir le Docteur Noir, en sa qualité de gérant, comme auteur principal et de confirmer en conséquence le jugement dont est appel tant à son égard qu'à celui du Docteur Diverneresse;

Adoptant les motifs des premiers juges non contraires à ceux du présent arrêt,

Confirme le jugement dont est appel [1];

Condamne le Docteur Diverneresse et le Docteur Noir solidairement aux dépens de première instance et d'appel.

Fait et jugé le 15 juin 1910 chambre des Appels.

1. Les Docteurs Noir et Diverneresse faisaient appel d'un jugement du Tribunal correctionnel 9e chambre, du 1er décembre 1909, qui les avait condamnés chacun à 500 francs d'amende, solidairement à 1.000 francs de dommages-intérêts et ordonnait de nombreuses publications.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux, rempl., affaires para-médicales, Cab. Gallet, 47, boul. Saint-Michel, 20e année. Tél. 824-81.

P.C.N. Pour préparer le P.C.N. en même temps que la 2e partie du Baccalauréat, demander renseign. au Direct^r des Cours, 2, r. Guy-de-la-Brosse, Paris (5e), le jeudi de 4 à 5 h. ou par correspond.

Sanatorium de Durtol (Puy-de-Dôme) demande un *médecin-assistant résidant*. Ecrire directement.

Etudiant, 10 inscriptions, demande place dans *sanatorium* ou *clinique à la campagne*. Ecrire *P. M.* n° 416.

Docteur désire acheter appareil *Mécanothérapie*. Ecr. *P. M.* n° 417.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

DUPRÉ. La psychiatrie d'urgence, p. 985.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

CYRILLE JEANNIN. De la place que l'on tend à donner actuellement, en France, à l'opération césarienne vaginale parmi les méthodes d'évacuation rapide de l'utérus, p. 989.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Académie royale des Fisiocritici de Sienne, p. 990.

Académie des sciences médicales et naturelles de Ferrare, p. 991.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de chirurgie, p. 991.

MÉDECINE PRATIQUE

L'intradermo-culture. Son application au diagnostic, pronostic et traitement des infections, p. 992.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE, p. 992.

CHRONIQUE

F. HELME. L'Etudiant. L'externat. Les recommandations. L'internat. La vie de l'étudiant : Le monde, les distractions, les sports, les luttes sociales (D'après des notes prises au Cours de M. le Dr Le Gendre, médecin de l'hôpital Lariboisière), p. 1057.

NOUVELLES, p. 1063.

L'ÉTUDIANT

L'EXTERNAT — LES RECOMMANDATIONS — L'INTERNAT
LA VIE DE L'ÉTUDIANT :
LE MONDE, LES DISTRACTIONS, LES SPORTS,
LES LUTTES SOCIALES

(D'après des notes prises au Cours de M. le Dr Le Gendre, médecin de l'hôpital Lariboisière.)

La crise du stage sévirait encore avec plus d'intensité à Paris si l'externat ne jouait pas le rôle de soupape de sûreté. L'externe est peut-être le plus humble des auxiliaires de l'Assistance, mais sûrement il n'en est pas de plus heureux : jeunesse, indépendance, avenir, tout est à lui !

On ne saurait trop conseiller aux étudiants de concourir pour l'externat, dit M. Le Gendre. Et comme il a raison ! D'abord, il est toujours très profitable de préparer des questions en vue d'un concours, qui, si modeste soit-il, exige un maximum de connaissances, alors que pour l'examen le minimum suffit. Et puis, quel avantage d'assouplir inlassablement sa pensée, de la gymnastiquer assez pour qu'après cinq minutes de réflexion l'élève arrive, vaille que vaille, à exposer ses idées en bon ordre de bataille, avec un commencement, un milieu et une fin ! Les conférences, et l'enseignement mutuel qui en découle, ont encore pour résultat d'exciter l'émulation, de provoquer une ardeur plus grande au travail.

Une fois nommé, le jeune homme aura des malades sous sa surveillance directe, il sera tenu à une discipline nosocomiale assez étroite ; n'est-il pas un peu le caporal du service ? L'externat n'est donc pas ce qu'un vain peuple pense, c'est-à-dire un bureau de correspondance pour le Doctorat ou l'Internat. Il a sa fin en soi. N'avons-nous pas tous connu d'anciens externes qui ont été dans la vie des cliniciens parfaits, de très remarquables praticiens, grâce aux trois années bien remplies de leur service hospitalier ?

Le seul reproche, suivant M. Le Gendre, à faire à l'institution, c'est l'abus qui s'est introduit dans le choix prématuré des chefs. A peine le concours est-il terminé que les élèves s'éparpillent chez les maîtres préférés, afin de retenir leurs places. Ceux qui sont réputés pour leur influence, leur clientèle, — ou même pour leur enseignement, — sont assaillis littéralement. Or, ne vaudrait-il pas mieux que le mérite seul décidât du choix des services ? Les maîtres y gagneraient

d'être moins importunés, — mais y tiennent-ils tant que cela ? — les pauvres petits diables sans relations ni pistons reprendraient avantage sur leurs concurrents mieux partagés. Enfin, le désir d'avoir les meilleures places stimulerait davantage l'émulation, le travail de préparation au concours serait plus acharné encore ; et tout cela serait très bien.

Je vois, en outre, à la réforme proposée par le médecin de Lariboisière, une autre qualité, simplement morale, et qui serait d'attribuer, comme je viens de le dire, les premières places au seul mérite et non à la recommandation. Ainsi nous acheminerions-nous peut-être vers la chute du dieu Piston, qui compte ici tant d'autels, vers qui monte tant d'encens.

Le Piston ! M. Le Gendre aurait grande envie d'en briser la statue. Mais ayant connu, grâce à la pratique de ses semblables et à l'étude de la philosophie, toute l'invincible ingéniosité des humains à conserver les fausses Divinités qu'ils ont créées, le bon maître n'ignore point que l'idole renversée serait aussitôt remplacée par une autre idole. Alors, à quoi bon ?

Notez que l'origine du Piston, est très ancienne et peut-être très louable. Les hommes ne durent-ils pas, de tout temps, signaler le plus fort, le plus courageux, le plus habile aussi dans la lutte contre la nature hostile ? — Prenons un tel : nul, armé de la hache de silex, ne saura lutter avec plus de force et de vitesse contre la bête aux griffes acérées. Chaque fois que la collectivité court un danger, une voix montant de la foule, — *vox populi*, — désigne le champion qui devra combattre pour elle ; et là prend sa source la recommandation. Mais la vie humaine ayant gagné en sécurité, les parents, les amis, n'étant plus tenaillés par l'angoisse du péril, ont le loisir de s'illusionner sur le mérite des leurs ; de préférence ils les signalent, les mettent en relief, et c'est ici que pointe le piston, c'est-à-dire la recommandation dictée par le sentiment plutôt que pesée avec les balances de la raison. Recommandations, faveurs sont les filles malvenues de l'esprit de famille et de castes ; c'est pourquoi on les combat si difficilement. Si j'en avais le temps, je vous raconterais comment les clercs assemblés s'arrangeaient pour lutter contre l'envahissement et la suprématie des fils, frères ou alliés des nobles porteurs d'épée. Les Celtes aux cheveux bruns et courts, confits dans l'étude du Droit et des Lettres latines, n'eussent pas pesé lourd en face des Francs aux cheveux blonds, toujours prêts à jeter l'épée du Brenn dans la balance, si leur habileté politique, leur finesse native n'eussent rétabli l'équilibre en leur faveur. Aussi tous les conciles placés sous la protection divine sont-ils dirigés par le Saint-Esprit lui-même, « les décisions y sont prises à la majorité de la partie la plus saine de l'assemblée » et non en s'inspirant des titres et recommandations.

Le Moyen âge et le premier Empire sont peut-être les deux époques qui ont fait le moins de place au piston. Il en a tant aujourd'hui, il s'est tellement hypertrophié, qu'il a presque trouvé remède dans son propre excès. En un concours où tout le monde est recommandé, tous les pistons ne se neutralisent-ils pas ? Je doute pour ma part que l'intrigue ait toutes les vertus que lui prête le populaire. On peut sans doute lui reprocher l'élévation de quelques crétins, mais, à deux ou trois exceptions près, a-t-elle jamais arrêté l'essor d'un homme vraiment fort ?

Toutefois, ce qui est pire que le piston, c'est l'idée qu'on se fait de sa puissance. N'est-il pas navrant, dites-moi, de voir des jeunes gens entrer dans la vie avec cette idée arrêtée que le mérite, l'effort, la vertu ne sont rien si relations et recommandations font défaut ? J'ai le cœur serré, je l'avoue tout naïvement, quand j'entends de futurs internes me raconter qu'ils ont pour eux tel clan du Jury, mais que leurs rivaux, mieux partagés, s'appuient sur une autre coalition plus puissante encore.

Enfantillages, imaginations, direz-vous. Je le sais bien. Mais n'est-ce pas déjà trop que ces imaginations aient pu naître, ces enfantillages prendre figure sérieuse ? Et il faut voir le trouble des candidats qui ont les mêmes notes à l'écrit ! Ceux-là savent qu'ils vont être rivaux immédiats ; alors ils s'enquièrent du piston dont chaque concurrent peut disposer : religion, politique, clientèle, relations, amitiés, liaisons, tout est pointé, tout mis en œuvre. Oh ! qui chassera cet état d'esprit ? Qui aèrera un peu les cervelles embrumées par l'erreur ? Qui, enfin, par la parole, par l'action, par l'exemple, fera pénétrer dans les jeunes âmes les rayons de l'Idée de Justice ?...

***

Si l'intrigue fait rage pour l'internat, c'est qu'en vérité, l'enjeu en vaut la peine. Comme l'a dit Poumiès de la Siboutie : « L'internat est le bâton de maréchal de l'étudiant en médecine. » Les littérateurs, les peintres l'ont célébré à l'envi, et s'il a ses titres de noblesse, ses héros tombés au champ du Devoir, il a ses aèdes aussi. Michelet, entre autres, lui a consacré une ou deux pages sincères et vraiment touchantes.

Nous estimons, nous autres Parisiens, que l'institution remonte à 1802. Sa création s'accompagne volontiers, dans notre imagination, du bruit des fanfares guerrières, des drapeaux qui claquent au vent et des gardes consulaires qui défilent en chantant devant le Consul déjà presque César.

C'est l'heure où, sur toute l'Europe, un souffle de printemps et d'enthousiasme passe, où Beethoven, de sa voix immense et profonde, célèbre le jeune héros. Les anciens despotismes sont abolis, les tyrans sont morts, morts aussi les vieux lutteurs de la Révolution. Au seuil du siècle

qui commence, la Jeunesse apparaît seule, portée sur les ailes de la Liberté. Il plaît, dès lors, à nos imaginations romantiques de croire que l'internat fut comme un riche et incomparable présent déposé dans le berceau du jeune siècle. Hélas! la réalité est autre. Sans doute, la création de l'internat de Paris remonte à 1802, mais il y avait longtemps qu'il existait à Lyon, et vous allez voir combien son origine est humble en même temps que vénérable.

En 1642, les Administrateurs des Hôpitaux lyonnais avaient recruté des « garçons chirurgiens » pour panser les malades et aussi faire œuvre de barberie, c'est-à-dire raser congrûment le personnel hospitalier. Au début, le recrutement n'alla pas tout seul, mais un siècle après, en 1739, les garçons chirurgiens se présentaient en si grand nombre[1] que l'Administration put ouvrir un concours. « Pour éviter toutes sortes de prédilections dans la manière d'interroger les concurrents, dit le programme, MM. les Recteurs piqueront, dans le livre intitulé : *Abrégé complet de la Chirurgie de Guy de Chauliac*, les demandes qui seront faites..... Et si, en piquant au livre, on ne rencontre pas le commencement d'un chapitre, on rétrogradera jusqu'à ce qu'on l'ait trouvé. » L'internat d'alors, vous le voyez, avait des règles qui rappellent un peu le Jeu de l'Oie renouvelé des Grecs. Quoi qu'il en soit, huit garçons sont nommés à la suite de ces premières épreuves et pour deux ans.

En 1753, MM. les Recteurs imaginent le prix de l'Internat — parfaitement! Mais en 1759 se produit un fait très moderne et qui malheureusement ne devait pas rester isolé. M. de Villeroy, l'incapable Maréchal de Villeroy tant aimé des Dames, le favori du Roi, le Lieutenant-Gouverneur de S. M. dans la bonne ville de Lyon, recommande un candidat à l'internat, ce à quoi « on a fait réponse que dans le concours où il pourrait être appelé il aurait, à égalité de mérite, la préférence pour être reçu ». De nos jours, on se montrerait peut-être meilleur courtisan et la réponse serait moins ambiguë. Il n'importe, d'ailleurs. Le titre de garçon chirurgien subsiste jusqu'en 1793, moment où, désireux d'abolir tout ce qui rappelle un régime aborrhé, l'Administration décide que « les garçons chirurgiens prendront le nom d'*Elèves internes en Chirurgie* ». Ils continueront à coucher dans le même dortoir, à recevoir une indemnité pour faire la barbe au personnel; ils seront, comme par le passé, vêtus de bouracan, étoffe rude et solide, bref tout demeurera en l'état, sauf l'ancienne étiquette, et ainsi sera satisfaite la manie démocratique qui est le plus souvent de prendre la paille des mots pour le grain des choses. Je veux noter en passant que l'uniforme de bouracan fut plus tard remplacé par une indemnité d'habillement versée à chaque interne. Or, détail amusant, c'est cette indemnité qui, peu après la guerre, fut abandonnée par les internes de Lyon pour servir à la création de leur Bibliothèque, aménagée au rez-de-chaussée de l'Hôtel-Dieu. J'ajouterai que cette institution est unique, car tout interne ou ancien interne a le droit de venir travailler dans les salles à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. En résumé, de même que Lugdunum a précédé Lutèce, de même l'internat de Lyon a précédé celui de Paris.

⁂

La longue expérience de la vie se voile toujours de quelque mélancolie. M. Le Gendre ne pouvait évoquer ses années de Salle de garde sans adresser un souvenir ému aux joyeux compagnons d'autrefois : des fleurs sur la porte du Passé, close à jamais. Il estime que la Salle de garde telle que nous la connûmes, avec son pittoresque, ses refrains plus que débraillés, ses farces à monsieur le Directeur, ses amitiés, ses dévouements, ses discussions bruyantes, bref, que toutes les chaudes étincelles jaillies du frottement de tant de jeunes cervelles ne se reverront plus. Les Laboratoires, l'Amphithéâtre, la nécessité de suivre les cours de l'Institut Pasteur, du Collège de France, du Muséum, la lutte pour la vie enfin, qui point la Jeunesse de si bonne heure, obligent l'interne à quitter la Salle de garde aussitôt son déjeuner avalé. Plus de flâneries à la française, entrecoupées de pianotage, de causeries et de lectures; toutes les heures ne sont-elles pas prises? On ne reverra plus l'interne casanier pour qui les murs de l'hôpital constituaient tout l'horizon; et où est-il, le joyeux compagnon qui pouvait se vanter de n'avoir jamais eu, durant ses quatre années d'internat à l'hôpital Saint-Louis, à enlever ses pantoufles que pour se mettre au lit?

Il y a, au surplus, une autre raison pour que la Salle de garde soit moins peuplée; et ceci, quoi qu'on en pense, est tellement à l'honneur de notre Jeunesse, que je veux l'en louer hautement, passionnément, sans réserve : Quantité d'internes, à l'heure où nous ne songions qu'aux passades, ont fixé leur vie et se sont mariés. Ah! les braves enfants, et comme je les admire! On me dit qu'il est des chefs « qui n'aiment pas ça »; je n'en veux rien croire. Certes, il faut que le foyer ne fasse pas tort au service, que le mari ne nuise pas à l'interne, mais ceci entendu, le mariage précoce n'est-il pas, dans notre milieu médical et par ce temps de dépopulation, à encourager plutôt qu'à blâmer. Si j'avais quelque pouvoir, j'attribuerais, moi, deux points de plus à l'externe marié. Mais laissons cela.

M. Le Gendre recommande surtout aux internes de faire très régulièrement leur contre-visite. C'est peut-être une des meilleures disciplines de l'internat, mais à condition d'y apporter

1. Voir l' « Annuaire de l'Internat des hôpitaux de Lyon ».

tout son soin et d'y mettre le temps[1]. « Messieurs, disait Michelet dans un de ses cours, sans avoir jamais été étudiant en médecine, j'ai bien souvent traversé Bicêtre et la Salpêtrière. J'y allais voir un interne, un ami que j'ai perdu. Là, je me suis aperçu combien un jeune homme pouvait apprendre en toutes choses morales s'il en prenait le temps... Nulle position meilleure, à mon sens, pour qui veut pénétrer la vie, que d'être ainsi placé interne dans un hôpital... » Il y a aussi la garde. M. Le Gendre pense qu'elle devrait être faite par l'interne assisté de ses externes, et même des stagiaires. Il avait proposé cette petite innovation à la grande Commission de réforme des études médicales qui n'a pas fait tout le mal qu'on a dit ni tout le bien qu'elle eût souhaité. Mais ce vœu alla rejoindre les autres dans les limbes des cartons verts où reposent éternellement tant de propositions utiles, sitôt mortes que nées.

La Salle de garde, on ne saurait le nier, peut avoir ses dangers ; le jeu, par exemple, y est parfois une véritable plaie. Mais, d'après ce que j'observe, la névrose-Jeu se fait chez nous de plus en plus rare. Elle prit naissance dans les bivouacs de 1870. A cette époque terrible, les parents se saignaient à blanc pour envoyer au gas quelques pièces d'or. Mais comme il ne pouvait les utiliser, comme d'autre part on s'ennuyait ferme, aussitôt le soir venu les cartes valsaient sur la couverture de campement, et cela permettait d'attendre le jour. Des soldats, qui ignoraient tout du jeu avant la guerre, rapportèrent chez eux, avec leur passion nouvelle, le plus funeste exemple. De 1870 à 1885, on joua, en ce pays, à toute heure, en tout lieu. Depuis la bicyclette, les sports, les habitudes anglaises, et aussi grâce à la place plus grande prise par la femme dans notre vie, le vrai jeu d'argent et son prototype, le baccara, disparaissent peu à peu. Nos jeunes gens feront cependant bien de s'en préserver. Combien de vies perdues grâce à la dame de pique, autrement redoutable que la dame de cœur! comme disent les bonnes gens.

***

Dans cette extraordinaire épopée du *Roman de la Rose*, qu'on peut considérer comme la véritable encyclopédie de tout le savoir d'un clerc au XIIe siècle, Jean de Meung donnant la parole à la mère Nature lui fait dire que l'homme a beau vouloir se mortifier pour son salut, il ne saurait résister aux grandes voix qui chantent la beauté du vaste univers. C'est le « Vivez Joyeulx » que Rabelais devait redire trois cents ans plus tard, et que M. Le Gendre répète, lui aussi, parce qu'un Français qui parle à de jeunes Français est toujours obligé d'aiguiser d'un peu de joie l'austérité de ses homélies. Distrayez-vous, recommande donc le maître aux étudiants, et faites du sport.

Il n'a pas l'air de trop leur prêcher la vie mondaine ; peut-être a-t-il tort. Ce n'est pas là, évidemment, qu'il faut aller faire ses provisions d'énergie, mais il faut que la Jeunesse change, de temps à autre, et d'air, et de milieu. Très salubre, la rive gauche, soit, mais la rive droite, elle aussi, a ses avantages. Quant à la pratique raisonnable des sports, on l'ordonnera avec autant d'énergie qu'on en proscrira l'abus. Ne pas oublier, en effet, que fatigue intellectuelle et fatigue physique s'additionnent, loin d'être, celle-ci pour celle-là, un remède.

M. Le Gendre a enfin l'âme trop artiste pour ne pas conseiller aux étudiants l'amour de l'art, plus éducatif que l'art de l'amour. Je crois qu'ici le terrain est admirablement préparé. Cet été, chez un de mes meilleurs amis, où des médecins étrangers étaient réunis, quelques jeunes gens, des heures durant, parlèrent musique allemande, peinture anglaise, théâtre de Shakespeare, avec une verve si amusante, un enthousiasme si frais et si averti en même temps, que j'en avais été tout remué. A quelques jours de là, les confrères étrangers rendirent leur politesse et l'un d'eux, qui fut le médecin d'un tres haut Prince, interpella ainsi ses collègues : « Connaissez-vous dans notre pays une maison où de jeunes hommes pourraient, toute une après-midi, avec éloquence et précision, parler littérature française, musique, peinture et art dramatique français ? Non, n'est-pas. Eh bien, tout cela, je l'ai observé plusieurs fois pendant mon voyage en France. Ah! combien injuste la légende qui reproche à nos voisins de ne rien connaître hors de chez eux ! » Il faut faire la part, évidemment, de la courtoisie d'un hôte aimable, et cependant le fait cité était rigoureusement vrai. J'estime que dans notre profession les jeunes gens qui se sont nourris des lettres anciennes gardent une culture, une curiosité et un goût qui ne le cèdent à personne au monde. Mais pourquoi ces jeunes gens-là se font-ils de jour en jour plus rares?...

1. Au moment même où l'on croit devoir rappeler l'importance de la contre-visite, dont le seul inconvénient est de couper l'après-midi, prise tout entière par le Laboratoire, l'Allemagne, elle, organise dans chaque service de véritables permanences. En Amérique, c'est mieux encore. M. Rockfeller, le milliardaire dont la sollicitude a été si heureusement dirigée du côté de notre art, vient de créer là-bas un nouvel « Hôpital Rockfeller ». Il contient 55 lits, a coûté 15 millions, et est réservé uniquement aux malades atteints de pneumonie, de paralysie infantile et de cardiopathies.

Quand ces affections-là seront bien connues, aura-t-il dit le puissant financier, qui ne doute de rien, on construira de nouveaux hôpitaux pour étudier d'autres maladies. — Je n'ai pas à parler du luxe de ce nouvel Etablissement Rockfeller; il est, paraît-il, incomparable. Mais ce qui nous intéresse ici, c'est que les organisateurs ont voulu assurer le logement de 7 médecins pour les 55 malades, et ces médecins sont tenus non seulement à une contre-visite comme chez nous, mais à de multiples inspections quotidiennes dans les salles. On peut dire que l'état de chaque malade sera suivi d'heure en heure. — Nous n'en sommes pas là !

***

La Jeunesse doit-elle se mêler à la vie sociale? Non, pensent les timorés. Oui, répondrai-je hardiment. Si elle se désintéressait jamais des grands desseins de l'Humanité, elle mériterait de déchoir, comme si elle s'était enlizée dans les pires débauches. Nous avons, nous autres, acclamé ou hué le Boulangisme, maudit la religion nouvelle du Socialisme ou espéré le crépuscule hypothétique du grand Soir. Tour à tour, le père Robin était par nous applaudi comme sénateur, champion de la Libre-Pensée, ou sifflé en tant que professeur d'histologie, raseur avec son blastème et trop sévère aux examens! Et ce qu'il y a d'amusant, c'est que le pauvre maître ne savait jamais si la manifestation se dessinait pour ou contre lui, d'où des quiproquos lamentables. Ah! Jeunesse! Jeunesse! Donc, les jeunes gens doivent se mêler à la vie de leur temps! Toutefois, là encore, il y a la mesure; je n'insiste pas, j'aurai à y revenir. Pour clore cette série d'études sur l'Etudiant, il me reste à parler de la Déontologie, de l'esprit d'association chez les jeunes gens, puis de la commercialisation de la Médecine et de notre idéal commun. Mais il y a trop à en dire, et cette fois encore, je crains d'abuser. J'en reste là pour aujourd'hui.

Puisqu'un hasard heureux m'a réservé la joie de causer avec vous à la veille même de la nouvelle année, laissez-moi vous remercier une fois de plus de toute votre bienveillance, comme je remercie ceux qui ont bien voulu me faire ici une place, il y a près de trois ans. A tous, je me permets de souhaiter bonheur et santé. Je sais bien que les colloques chers au doux Renan versent aisément dans la romance, que le souhait au lecteur est d'un genre un peu désuet; mais ici, du moins, nous sommes en famille, la famille — médicale. C'est à elle que vont mes vœux. Puisse-t-elle être moins éprouvée, moins mal jugée; puisse-t-elle, surtout, demeurer, toujours et de plus en plus, fidèle à son vieil idéalisme!...

F. Helme.

AVIS

Par exception, la publication des *Actes de la Faculté* aura lieu dans le prochain numéro de *La Presse Médicale*.

CONCOURS

Internat. — Oral. — *Séance du 28 Décembre.* — *Rapports de la vessie chez la femme.* — *Signes et diagnostic différentiel de l'orchi-épididymite tuberculeuse.* — Ont obtenu : MM. Michaux, 11; Lorreyte, 10; Boirac, 12; Bouttier, 14; Bruel, 16; Dubois (R.), 15; Garcin, 11; Le Maux, 19; Deguignand, 11; Angot, 13.

Relevé des points. — MM. Michaux, 11 + 19 = 30; Lorreyte, 10 + 16 = 26; Boirac, 12 + 17 = 29; Bouttier, 14 + 20 = 34; Bruel, 16 + 21 = 37; Dubois (R.), 15 + 24 = 39; Garcin, 11 + 18 = 29; Lemaux, 19 + 17 = 36; Deguignand, 11 + 16 = 27; Angot, 13 + 18 = 31.

RENSEIGNEMENTS

MM. Jolivet et P. Cawadias, internes des hôpitaux, commenceront prochainement une *Conférence d'internat* (service du Dr Muselier).

Ancienne surveillante Maison de santé Chirurgie cherche place *Directrice*. Ecrire C. A., 18, rue de Verneuil.

Etudiant, 10 inscriptions, demande place dans *sanatorium* ou *clinique à la campagne*. Ecrire *P. M.* n° 416.

A vendre : *Renault* 14-20 H. P., conduite intérieure pour médecin. Carosserie Cab Kellner, roues Stepney, 3.700 fr. S'adress. à M. Velpry, 10, villa Guibert, Paris.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.